L'approvisionnement céramique de Javols-Anderitum de la fin du Ier s. av. au IIIe s. ap. J.-C. dans son contexte chrono-typologique, économique et culturel pour le sud-est du Massif Central

Emmanuel Marot

▶ **To cite this version:**

Emmanuel Marot. L'approvisionnement céramique de Javols-Anderitum de la fin du Ier s. av. au IIIe s. ap. J.-C. dans son contexte chrono-typologique, économique et culturel pour le sud-est du Massif Central. Archéologie et Préhistoire. Université François Rabelais, Tours, 2007. Français. NNT : . tel-01430550

HAL Id: tel-01430550
https://theses.hal.science/tel-01430550

Submitted on 16 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université François Rabelais, Tours
École doctorale : Sciences de l'Homme et de la Société
Année Universitaire : 2006-2007

Recherche effectuée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication

THÈSE POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Discipline : Histoire, spécialité Archéologie

Présentée et soutenue publiquement par :

Emmanuel MAROT

Le 10 décembre 2007

L'APPROVISIONNEMENT CÉRAMIQUE DE JAVOLS-*ANDERITUM* DE LA FIN DU I^{ER} S. AV. AU III^{ÈME} S. AP. J.-C. DANS SON CONTEXTE CHRONO-TYPOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL POUR LE SUD-EST DU MASSIF CENTRAL

Sous la direction d'Alain Ferdière

Volume 1 : texte

Membres du jury :

Michel BATS, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes.
Jean-Claude BÉAL, Maître de Conférences, HDR, Université Lyon 2, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, Lyon (rapporteur).
Armand DESBAT, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, Lyon.
Alain FERDIÈRE, Professeur émérite d'archéologie, UMR 6173 CITERES, Tours (directeur de thèse).
Frédéric TRÉMENT, Professeur d'histoire ancienne, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand (rapporteur).

Université François Rabelais, Tours
École doctorale : Sciences de l'Homme et de la Société
Année Universitaire : 2006-2007

Recherche effectuée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication

THÈSE POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Discipline : Histoire, spécialité Archéologie

Présentée et soutenue publiquement par :

Emmanuel MAROT

Le 10 décembre 2007

L'APPROVISIONNEMENT CÉRAMIQUE DE JAVOLS-*ANDERITUM* DE LA FIN DU I^{ER} S. AV. AU III^{ÈME} S. AP. J.-C. DANS SON CONTEXTE CHRONO-TYPOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL POUR LE SUD-EST DU MASSIF CENTRAL

Sous la direction d'Alain Ferdière

Volume 1 : texte

Membres du jury :

Michel BATS, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes.
Jean-Claude BÉAL, Maître de Conférences, HDR, Université Lyon 2, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, Lyon (rapporteur).
Armand DESBAT, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, Lyon.
Alain FERDIÈRE, Professeur émérite d'archéologie, UMR 6173 CITERES, Tours (directeur de thèse).
Frédéric TRÉMENT, Professeur d'histoire ancienne, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand (rapporteur).

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu aboutir sans les conseils scientifiques, le soutien, les encouragements et la patience de mon directeur de thèse, Alain Ferdière : qu'il soit ici chaleureusement remercié. Au-delà de cette thèse, je lui exprime ma gratitude pour tout ce qu'il m'a appris en dehors du seul cadre céramologique et pour la confiance dont il a fait preuve en m'offrant, depuis 1999, la possibilité de m'initier à l'enseignement, la recherche et les différentes formes d'archéologie de terrain.

Je remercie Michel Bats, Jean-Claude Béal, Armand Desbat et Frédéric Trément d'avoir accepté de lire et de juger ce travail de recherche.

Depuis six ans, j'ai pu profiter de formidables conditions de travail au sein du laboratoire « Archéologie et Territoires » de Tours (UMR 6173 CITERES) : je remercie donc tous ses membres et plus particulièrement Henri Galinié, Elisabeth Zadora-Rio, Philippe Husi et Monique Ségura.

Pour son aide financière en 2007, je remercie le Ministère de la Culture et de la Communication. Ma gratitude va plus particulièrement à Jean-Pierre Giraud, conservateur régional de l'Archéologie pour la région Languedoc-Roussillon.

Merci également à tous ceux qui ont contribué financièrement à la réalisation de cette thèse en m'offrant des contrats : merci à Bruno Dufaÿ et au Conseil Général d'Indre-et-Loire, à l'association A.R.C.H.E.A., au L.A.T., au P.C.R. Javols-*Anderitum* et à Philippe Husi. Pour ces mêmes raisons, je remercie mes parents.

Merci à toute l'équipe du PCR « Évaluation du site de Javols-*Anderitum* » et à ses trois responsables successifs que sont Alain Ferdière, Benoît Ode et Alain Trintignac. Pour leurs aides et leurs soutiens au cours de cette étude, je remercie également Caroline Bideau, Grégory Poitevin et Julien Courtois.

Pour m'avoir aidé dans l'identification de certaines sigillées, je me dois de remercier Martine Genin, Thierry Martin, Philippe Bet, Richard Delage et Jean-Louis Tilhard. Pour son aide précieuse sur les amphores, je remercie Francesca Di Napoli. Pour diverses identifications, merci à Stéphanie Raux et Cécile Bébien.

Philippe Husi m'a fait profiter de ses connaissances en céramologie et m'a permis d'utiliser la base de données informatiques qu'il a conçue : je lui exprime ici ma gratitude. Je remercie également toute l'équipe du Centre National d'Archéologie Urbaine de Tours pour m'avoir aidé dans mes recherches bibliographiques.

J'exprime aussi toute ma gratitude à ceux qui m'ont apporté de précieux renseignements sur les céramiques du sud-est du Massif Central : merci à Alain Vernhet, Gilbert Fages, Christophe Chardonnet, Louis Simonnet, Marie-Christine Pin-Carré, Elise Nectoux, Jérôme Trescarte, Joëlle Dupraz et Odette Lapeyre.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont apporté leur soutien scientifique et moral durant ces six années de recherche : ainsi, merci à Frédéric Poupon, Marilyne Salin, David Germinet, Amélie Laurent, Anne Moreau, Olivier Marlet, Bastien Lefebvre, Samuel David, Marielle Delémont et Charlotte Valentin.

Je remercie aussi tous ceux qui ont bien voulu relire ce travail : merci donc à Cécile Bébien, Mélanie Fondrillon, Véronique Dauby et Mickaël Marot, Roger et Geneviève Marot.

Mes dernières pensées vont à ma famille : merci à mes frères Mickaël et Yann, à mes belles sœurs Véronique et Sophie, à Tristan, Tom et Tanguy et à mes parents Roger et Geneviève.

Pour tellement de choses, merci Mélanie.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 3
SOMMAIRE 4
INTRODUCTION 9

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SUJET 12
1.1. PROBLÉMATIQUE 13
1.1.1. Un référentiel chrono-typologique régional 14
1.1.1.1. La céramique commune et les céramiques « méconnues » 15
1.1.1.2. Position de la thèse 17
1.1.1.3. Objectifs de la recherche 18
1.1.2. Approvisionnement céramique à Javols : analyse de l'évolution des circuits commerciaux 19
1.1.2.1. Débat entre « modernistes » et « primitivistes ». 19
1.1.2.2. Critiques des deux écoles et acquis récents. 20
1.1.2.3. Position de la thèse. 21
1.1.2.4. Objectifs de la recherche 22
1.1.3. Étude de la consommation céramique 25
1.1.3.1. Consommation et cultures matérielles 25
1.1.3.2. Acculturation 26
1.1.3.3. Position de la thèse et objectifs de la recherche 27
1.1.4. Nature du faciès céramique 30
1.1.4.1. Comparaison des céramiques et du faciès de consommation de Javols à la cité gabale et au sud-est du Massif Central 30
1.1.4.2. Interprétation de ce faciès 31
1.2. CADRE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET CÉRAMOLOGIQUE 32
1.2.1. Présentation historique du sud-est du Massif Central 32
1.2.2. Présentation historique et archéologique de Javols-*Anderitum* 35
1.2.2.1. *Anderitum* et la cité gabale d'après les sources écrites et l'archéologie 35
1.2.2.2. Historique de la recherche archéologique à Javols 36
1.2.2.3. État des connaissances archéologiques sur la ville antique. 37
1.2.3. Une limitation volontaire de l'aire chronologique au Haut-Empire (fin du I^{er} s. av. - III^{ème} s. ap. J.-C.) 40
1.2.4. État de la recherche céramologique dans le sud-est du Massif Central et à Javols 41
1.2.4.1. Des sources très inégales suivant les départements, leur activité économique et archéologique 41
1.2.4.2. Des sources très inégales dans la connaissance des productions régionales. 43
1.2.4.3. La recherche céramologique à Javols 54
1.2.4.4. Des sources presque inexistantes dans la connaissance de la consommation 58
1.3. ACQUISITION DES DONNÉES ET DÉFINITION DU CORPUS 59
1.3.1. Corpus d'étude 59
1.3.1.1. Critères de sélection et limites 59
1.3.1.2. Les différents ensembles par sondages 61
1.3.1.3. Un corpus représentatif et adapté malgré des effets de sources 74
1.3.2. Complément qualitatif au corpus d'étude 76
1.3.3. Comparaisons extérieures à Javols 76

1.4. MÉTHODES D'ANALYSE 77
1.4.1. Caractérisation macroscopique des groupes techniques 79
1.4.1.1. Critères discriminants 79
1.4.1.2. Limites 82
1.4.1.3. Classes et catégories céramiques. 84
1.4.2. Répertoire de formes 85
1.4.2.1. Fonctionnement 85
1.4.2.2. Avantages et limites de ce système de classification 87
1.4.3. Répertoire typologique 88
1.4.3.1. Confrontation entre catégories, groupes techniques et répertoire de formes 88
1.4.3.2. Choix de la codification typologique 88
1.4.3.3. Fonctionnement 90
1.4.4. Quantification 91
1.4.4.1. Méthodes retenues 91
1.4.4.2. Application 93
1.4.5. Méthode d'enregistrement informatique 94
1.4.5.1. Base de données (SGBD) 94
1.4.6. Représentation graphique et normes 96

2. ANALYSE DES DONNÉES. 97

2.1. DÉFINITION DES GROUPES TECHNIQUES, DES CATÉGORIES CÉRAMIQUES ET DU RÉPERTOIRE DE FORMES 98
2.1.1. Présentation des groupes techniques 98
2.1.1.1. Les groupes des céramiques méconnues 98
2.1.1.2. Les autres groupes techniques 106
2.1.2. Regroupements techniques : les catégories céramiques 110
2.1.2.1. Les céramiques fines 110
2.1.2.2. Les lampes à huiles 113
2.1.2.3. Les céramiques communes 113
2.1.2.4. Les amphores 115
2.1.3. Présentation du répertoire de formes 115
2.1.3.1. Formes fermées 115
2.1.3.2. Formes ouvertes 125
2.1.3.3. Autres vaisselles 130

2.2. ANALYSE DES ENSEMBLES 132
2.2.1. Présentation des horizons 132
2.2.2. Horizon 1 : 20/10 av. J.-C. – 5/10 ap. J.-C. 134
2.2.2.1. Ensemble 1 : JLP03, fosse dépotoir F.17 134
2.2.3. Horizon 2 : 10/20 – 30 ap. J.-C. 137
2.2.3.1. Ensemble 19 : JBN01/04, dépotoir (US 9116, 9124, 9125, 1006, 1021) 137
2.2.3.2. Ensemble 9 : JBN01, remplissage fosse 25 147
2.2.3.3. Ensemble 10 : JBN01, remplissage fosse 47 148
2.2.4. Horizon 3 : 30/40 – 70/80 ap. J.-C. 151
2.2.4.1. Ensemble 2 : JQR01, dépotoir (US 6120) 151
2.2.4.2. Ensemble 7 : JSE98, occupation interne (US 4078, 4088, 4089, 4090) 156
2.2.4.3. Ensemble 23 : JTD04, niveaux de circulation d'un portique (US 3111, 3118, 3124, 3131, 3137, 3152, 3160, 3162) 160
2.2.4.4. Ensemble 25 : JPO01, nécropole occidentale, incinération S.04 168
2.2.4.5. Ensemble 26 : JPO02, nécropole occidentale, incinération S.07 171
2.2.4.6. Ensemble 27 : JPO02, nécropole occidentale, incinération S.02 172
2.2.4.7. Ensemble 15 : JPO02, nécropole occidentale, incinération S.01 174
2.2.5. Horizon 4 : 70/80 – 160/170 ap. J.-C. 179
2.2.5.1. Ensemble 13 : JBN04, utilisation du puits M.60 179
2.2.6. Horizon 4a : 70/80 – 90/100 ap. J.-C. 184

2.2.6.1. Ensemble 5 : JCN97, remplissage fosse dépotoir F.209 184
2.2.7. Horizon 4b : 90/100 – 120/130 ap. J.-C. 189
2.2.7.1. Ensemble 4 : JQR97, remplissage du puits M.141 189
2.2.7.2. Ensemble 6 : JTS98, dépotoir de berge (US 5072) 200
2.2.7.3. Ensemble 12 : JSF99/00, incendie d'une resserre 211
2.2.8. Horizon 4c : 120/130 – 160/170 ap. J.-C. 235
2.2.8.1. Ensemble 3 : JMP00, dépotoir de berge 235
2.2.8.2. Ensemble 16 : JMP00, dépotoir de berge 237
2.2.8.3. Ensemble 22 : JRE02, dépotoir (US 9213, 9214, 9222) 241
2.2.8.4. Ensemble 24 : JRE02, nécropole orientale, incinération S.05 245
2.2.9. Horizon 5 : 160/170 – 210/220 ap. J.-C. 248
2.2.9.1. Ensemble 8 : JSE98, occupation externe ou dépotoir (US 4062) 248
2.2.9.2. Ensemble 20 : JPN02, couches d'utilisation d'une cuisine 252
2.2.9.3. Ensemble 21 : JPN02, dernière utilisation de la cuisine 258
2.2.10. Horizon 6 : 210/220 – 250 ap. J.-C. 261
2.2.10.1. Ensemble 17 : JTM00, dépotoir 261
2.2.10.2. Ensemble 18 : JTM00/01, dépotoir 264
2.2.11. Horizon 7 : 250- 300 ap. J.-C. 278
2.2.11.1. Ensemble 11, JSF 99, dépotoir (US 9613) 278
2.2.11.2. Ensemble 14 : JLD00, destruction brutale 284
2.2.12. Représentativité des différents horizons 290
2.2.12.1. Indice de conservation et fragmentation 290
2.2.12.2. Distribution du corpus par horizon en NR, NMI et NEV 291

2.3. APPROVISIONNEMENT CÉRAMIQUE À JAVOLS : CHRONOLOGIE ET RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE DES CATÉGORIES ET DES GROUPES TECHNIQUES 294
2.3.1. Corpus pris en compte et méthodes d'analyse. 294
2.3.1.1. Chronologie des catégories et des groupes techniques 294
2.3.1.2. Évolution du répertoire morphologique des catégories 296
2.3.2. Les céramiques fines 297
2.3.2.1. Sigillée 298
2.3.2.2. Céramique métallescente 321
2.3.2.3. Parois fines 322
2.3.2.4. Glaçurée plombifère 329
2.3.2.5. *Terra nigra* 330
2.3.2.6. Céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (-EO) 333
2.3.2.7. Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG) 354
2.3.2.8. Céramiques à engobe blanc (-EB) 355
2.3.2.9. Céramiques à pâte calcaire et engobe noir (Cal-EN) 384
2.3.2.10. Céramiques à pâte kaolinitique et engobe noir (Kao-EN) 385
2.3.2.11. Céramiques à pâte sableuse et engobe rouge (Sab-ER) 385
2.3.2.12. Bilan sur les céramiques fines 386
2.3.3. Les lampes à huile 390
2.3.3.1. Provenance 390
2.3.3.2. Évolution générale de la catégorie 390
2.3.3.3. Formes des lampes 390
2.3.3.4. Bilan sur les lampes à huile 391
2.3.4. Les céramiques communes 392
2.3.4.1. Provenance des céramiques communes 392
2.3.4.2. Céramiques grises lissées (-GRL) 394
2.3.4.3. Céramiques sableuses claires lissées (Sab-CLL) 422
2.3.4.4. Céramiques grises (-GR) 425
2.3.4.5. Céramiques claires (-CL) 449
2.3.4.6. Céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT) 469
2.3.4.7. Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP) 475

2.3.4.8. Céramique commune italique (COM-IT) 477
2.3.4.9. Céramique sableuse à engobe micacé (Sab-EM) 478
2.3.4.10. Céramique commune indéterminée (COM-Ind.) 480
2.3.4.11. Bilan sur les céramiques communes 481
2.3.5. Les amphores 485
2.3.5.1. Évolution générale de la catégorie 485
2.3.5.2. Bilan sur les amphores 488

2.4. ÉTUDE DES FORMES, DE LEUR CHRONOLOGIE ET DE LEUR FONCTION 490
2.4.1. Chronologie, évolution morphologique et fonction des formes 491
2.4.1.1. Les pots 491
2.4.1.2. Les *dolia* 506
2.4.1.3. Les cruches 507
2.4.1.4. Les plats 518
2.4.1.5. Les bols 522
2.4.1.6. Les jattes/coupes 523
2.4.1.7. Les passoires 533
2.4.1.8. Les poêlons ou patères 533
2.4.1.9. Les marmites 533
2.4.1.10. Les mortiers 536
2.4.1.11. Les couvercles 537
2.4.1.12. *Varia* 541
2.4.2. Bilan sur les fonctions des vases 544
2.4.2.1. Céramiques culinaires 544
2.4.2.2. Céramiques de table 551
2.4.2.3. Céramiques de stockage 557
2.4.2.4. Autres fonctions et usages 559
2.4.3. Pertinence des catégories au regard des formes et en préambule de leur chrono-typologie 560
2.4.3.1. Formes communes et formes originales 560
2.4.3.2. Catégories aux répertoires communs 561
2.4.3.3. Proposition de regroupements des catégories en vue de leur chrono-typologie. 563

2.5. RETOUR CRITIQUE SUR LA MÉTHODE 566

3. SYNTHÈSE 568

3.1. CHRONO-TYPOLOGIE DES CÉRAMIQUES MÉCONNUES 569
3.1.1. Codification et notices de présentation 569
3.1.2. *Terra nigra* (TN) 571
3.1.3. Parois fines ruténo-gabales (PF-RUGA) 573
3.1.4. Céramiques fines ruténo-gabales (CF-RUGA) 576
3.1.5. Céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (KAO-EB) 586
3.1.6. Céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (SAB-EB) 591
3.1.7. Céramiques communes grises ou claires lissées (COM-L) 595
3.1.8. Céramiques communes kaolinitiques ou sableuses grises brutes (COM-GRB) 604
3.1.9. Céramiques sableuses claires brutes (COM-CLB) 615
3.1.10. Céramiques sableuses non tournées (SAB-NT) 624
3.1.11. Céramiques sableuses à engobe micacé (SAB-EM) 627

3.2. ÉVOLUTION DE L'APPROVISIONNEMENT À JAVOLS 628
3.2.1. Les premiers temps du chef-lieu gabale 631
3.2.1.1. La part des céramiques de tradition indigène 631
3.2.1.2. La part des importations italiques, lyonnaises ou méridionales 633
3.2.1.3. Un commerce toujours important avec la cité arverne 633
3.2.1.4. L'émergence de productions fines et communes régionales. 634

3.2.1.5. Bilan de l'approvisionnement des premiers temps du chef-lieu gabale 636
3.2.2. De 30 à 150 ap. : le poids de La Graufesenque 636
3.2.2.1. Approvisionnement massif et diversifié auprès de La Graufesenque 636
3.2.2.2. La persistance de contacts avec la cité arverne 639
3.2.2.3. Les autres circuits de commercialisation..... 640
3.2.2.4. Bilan de l'approvisionnement entre 30 et 150 ap. J.-C..... 641
3.2.3. La rupture du milieu du IIème s. et le IIIème s. ap. J.-C. : raréfaction des céramiques fines et réponses régionales..... 642
3.2.3.1. La disparition des productions fines classiques de La Graufesenque 642
3.2.3.2. Les autres productions fines entre 150 et 300 ap. J.-C..... 643
3.2.3.3. Une réponse régionale 644
3.2.3.4. Bilan de l'approvisionnement entre 150 et 300 ap. J.-C. : rupture ou continuité ?..... 645

3.3. CONSOMMATION ET MANIÈRES DE CONSOMMER 647
3.3.1. Évolution des manières de table et des modes de préparation culinaire..... 647
3.3.1.1. L'art de la table..... 647
3.3.1.2. La vaisselle culinaire 650
3.3.1.3. Bilan sur la cuisine et la table gabale..... 651
3.3.2. Modes de stockage et de réserve 652
3.3.3. Cultes et pratiques funéraires 654
3.3.4. L'acculturation de Javols au travers de sa consommation céramique..... 656
3.3.4.1. Les indices d'une acculturation précoce 656
3.3.4.2. Résistances locales aux pratiques méditerranéennes..... 657
3.3.4.3. Les processus d'acculturation et la question de l'identité culturelle gabale 657

3.4. FACIÈS CÉRAMIQUE..... 660
3.4.1. Les différences avec les régions voisines..... 660
3.4.1.1. Différences avec la cité arverne..... 660
3.4.1.2. Différences avec la moyenne vallée du Rhône..... 661
3.4.1.3. Différences avec les territoires littoraux 661
3.4.2. Vers un large faciès régional..... 662
3.4.2.1. Le faciès céramique régional de la fin du Ier s. av. et au début du Ier s. ap. J.-C. 662
3.4.2.2. Le faciès céramique régional entre 30 et 150 ap. J.-C..... 663
3.4.2.3. Le faciès céramique régional entre 150 et 300 ap. J.-C..... 664
3.4.3. Micro-faciès locaux 665
3.4.3.1. Les faciès céramiques locaux de la fin du Ier s. av. et au début du Ier s. ap. J.-C. 665
3.4.3.2. Les faciès céramiques locaux entre 30 et 150 ap. J.-C. 665
3.4.3.3. Les faciès céramiques locaux entre 150 et 300 ap. J.-C. 666

CONCLUSION..... 668

BIBLIOGRAPHIE 673

GLOSSAIRE 703

LISTE DES FIGURES..... 706

ANNEXES..... 713

* : lors de leur première apparition dans le texte, les mots définis dans le glossaire sont signalés par un astérisque (*)

INTRODUCTION

En dépit des avancées considérables effectuées depuis plus d'un siècle, la recherche céramologique souffre encore de nombreux déséquilibres. Le premier consiste en la désaffection, pendant longtemps, des « céramiques communes », au profit d'une part des céramiques fines, plus originales, souvent décorées, très standardisées et abondantes, d'autre part des amphores servant à transporter des denrées. Ainsi, on a privilégié les marqueurs économiques d'un commerce à longue distance, au détriment de ceux qui traduisent un approvisionnement local ou régional. Parce que ces produits sont aussi les plus aisément reconnaissables, on a longtemps porté l'attention sur cette vaisselle ou ces contenants qui marquaient l'essor du commerce antique, véhiculant par là-même les pratiques de table et culinaires romaines. Mais qu'en était-il réellement du restant du vaisselier et de la part des pratiques, moins romanisantes et plus spécifiques à chaque région, à chaque cité ou à chaque site de consommation ?

En effet, l'autre déséquilibre de la recherche céramologique pour l'Antiquité tient en la méconnaissance de la consommation en vaisselle de certaines régions, de certaines populations. Si désormais, certaines villes ou régions sont bien documentées, d'autres en revanche restent totalement dépourvues d'informations à ce sujet.

Il est une région, assez singulière en Gaule et dans l'Empire romain, qui conjugue ces deux aspects : il s'agit du sud-est du Massif Central, atypique tant par sa position géographique, à la frontière de la Narbonnaise, que par la qualité de ses productions céramiques. En effet, cette région abrite quelques unes des plus grandes officines ayant produit de la céramique* sigillée durant le Haut-Empire : pensons ainsi à La Graufesenque dans la cité rutène, à Banassac chez les Gabales. Ces deux grands ateliers, auxquels il convient d'adjoindre d'autres plus modestes comme Espalion ou Le Rozier, ont diffusé leur production à travers tout l'Empire durant les I^{er} et II^{ème} s. ap. J.-C. Or le paradoxe veut que, si leurs produits sont diffusés abondamment, si l'on connaît les styles décoratifs des potiers, si ces sigillées servent partout ailleurs de marqueurs chronologiques, économiques et culturels, on ne connaît que très peu ou pas du tout la consommation céramique dans cette même région productrice. Quelle vaisselle y utilise-t-on ? Hormis la sigillée, quelles sont les autres céramiques qu'on y retrouve sur les tables et en cuisine ?

Au-delà du vide documentaire céramologique pour ces cités, auquel il est souhaitable de répondre par la mise en place de référentiels chrono-typologiques à partir d'ensembles céramiques et stratigraphiques adéquats, il convient aussi de souligner que les aspects économiques et culturels ne sont pas ou que peu étudiés dans cette région par le moyen de la céramique.

Considérons une période large, de la fin du I^{er} s. av. à la fin du III^{ème} s. ap. J.-C., dépassant alors la chronologie de l'activité de ces officines, et intéressons nous alors aux circuits de commercialisation qui alimentent les sites de consommation régionaux avant, pendant et après la période de production de ces ateliers de Gaule du sud : sont-ils liés à la cité arverne, plus au nord, avec qui les liens politiques et économiques sont attestés pour la période de l'Indépendance ? Sont-ils dirigés vers la Narbonnaise et ce monde très tôt soumis à une culture « romaine » ? Sont-ils purement locaux et régionaux, auprès des grandes officines ou d'ateliers plus modestes ?

En outre, par la fonction des vases, déduite de leurs propriétés techniques et morphologiques et de l'analyse des traces d'utilisation, intéressons-nous enfin aux gestes du quotidien, et à ce qu'ils traduisent de culturel dans la consommation des populations de cette région : gestes de cuisine, gestes de table, gestes rituels, tous devront être analysés pour le Haut-Empire afin de cerner la forme et la précocité de l'acculturation méditerranéenne autant que la continuité de pratiques indigènes locales.

Enfin, quand la documentation archéologique le permet, essayons de comparer ces faciès* céramiques de consommation, d'en analyser les traits caractéristiques et d'en proposer une interprétation archéologique, d'ordre culturel, économique, politique ou géographique.

Ce sont donc ces quelques aspects qui ont motivé ma recherche céramologique. Cette dernière s'inscrit, depuis 1997 en tant que fouilleur et depuis 1999 dans un cadre universitaire, dans le Programme Collectif de

Recherches « Évaluation du site de Javols-Anderitum » (dirigé par A. Ferdière de 1996 à 2003, par B. Ode en 2004 et depuis 2005 par A. Trintignac) dont l'objectif est de mieux connaître le chef-lieu de cité gabale. Cette opportunité, autant que la rencontre avec quelques personnes ont renforcé ma conviction sur le potentiel de cette recherche.

Pour mener à bien cette étude, il fallait réunir des ensembles céramiques homogènes issus de contextes stratigraphiques fiables. Une première étude menée en DEA a permis de cerner la faisabilité du sujet, le nombre et la qualité de ces ensembles (MAROT 2001a) : elle envisageait alors une approche céramologique sur cinq départements que sont la Lozère (ancienne cité gabale), l'Aveyron (cité rutène), l'Ardèche (cité helvienne), la Haute-Loire (cité vellave) et le Cantal (partie sud de la cité arverne).

L'étude a été recentrée sur le chef-lieu de la cité gabale, Javols-*Anderitum*, qui offrait toutes les garanties pour répondre aux problématiques économiques et culturelles qu'on s'était fixé. En effet, le programme collectif de recherches a permis entre autres d'offrir un corpus céramologique conséquent et homogène, s'étalant de la fin du I^{er} s. av. J.-C. à la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. Le site de Javols a alors été considéré comme l'entrée géographique adéquate pour analyser les faciès céramiques régionaux.

L'étude s'inscrit donc dans une dialectique permanente entre les données céramologiques du corpus javolais et un travail conséquent de comparaisons bibliographiques avec les autres sites de consommation régionaux.

Méthodologiquement, le choix a été fait, dès le début de cette thèse, et même dès un travail de maîtrise réalisée en 2000, d'appréhender tout le matériel céramique par un examen macroscopique* définissant des groupes techniques selon les caractéristiques de la pâte, de leur traitement de surface et de leur mode de cuisson. Ces groupes techniques, réunis par commodité de présentation en catégories céramiques, ont été confrontés à un répertoire de formes, qui ne constitue pas, dans un premier temps, un référentiel définitif, mais un outil pour y parvenir. De cette approche, volontairement à l'aveugle mais non dépourvu d'empirisme, doit ressortir la mise évidence des différentes productions céramiques consommées à Javols et, plus largement, dans les cités du sud-est du Massif Central.

Trois parties composent ce mémoire. La première est consacrée à la définition de la problématique, à la présentation du cadre géographique, historique et culturel. Elle servira aussi à la présentation archéologique des ensembles céramiques retenus et à celle des méthodes d'analyse envisagées.

La seconde partie est l'objet de l'analyse des données des différents ensembles. On y retrouvera tout d'abord la présentation des différents référentiels mis en place servant à l'analyse (référentiels des groupes techniques, des catégories céramiques et du répertoire de formes). Viendra ensuite l'analyse céramologique de chaque ensemble, qui permettra au lecteur de juger des arguments chronologiques retenus. Enfin, cette seconde partie traitera de l'analyse diachronique des différentes catégories et des formes : cette étude quantitative et bibliographique servira ainsi à définir l'approvisionnement céramique de Javols au Haut-Empire autant qu'argumenter la réalisation de chrono-typologies* propres à chaque catégorie pertinente.

La troisième partie enfin sera consacrée à la synthèse des données du corpus, suivant les quatre axes définis en problématique. Il s'agira ainsi de proposer une chrono-typologie pour chaque catégorie de céramiques non inventoriée par ailleurs et rencontrée à Javols. Il s'agira ensuite de replacer le propos dans le cadre économique et commercial de l'approvisionnement céramique du chef-lieu gabale et plus largement des cités du sud-est du Massif Central. Viendra alors une synthèse recentrée sur la consommation et les pratiques quotidiennes des populations gabales au travers de leur vaisselier, en s'interrogeant plus particulièrement sur les phénomènes d'acculturation perceptibles au travers des pratiques culinaires et des arts de la table. Enfin, la synthèse s'achèvera sur la mise en évidence des faciès céramiques reconnus pour Javols et le sud-est du Massif Central, de la fin du I^{er} s. av. à la fin du III^{ème} s. ap. J.-C.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SUJET

Cette première partie est consacrée à la présentation du sujet.

Elle débute par la celle de la problématique générale de l'étude, replacée dans le cadre historiographique de la recherche céramologique. Les quatre axes de recherche qu'on souhaite aborder au travers de la céramique, celui des « céramiques méconnues » et de leur chrono-typologie, celui de l'économie, celui des aspects culturels et celui des faciès céramiques, y sont exposés en veillant systématiquement à placer le propos dans le cadre de la recherche actuelle.

Vient ensuite la présentation du cadre de l'étude : on y déterminera la zone géographique concernée, le cadre historique, chronologique et archéologique. En outre, on y présentera l'état de la recherche céramologique à l'échelle de Javols-*Anderitum* et à celle de la région du sud-est du Massif Central.

La troisième sous-partie est consacrée à la définition du corpus d'étude. On y présente les critères de sélection des ensembles céramiques et leurs contextes archéologiques. On évoquera également les données extérieures au chef-lieu gabale qui serviront de points de comparaison tout au long de l'étude.

Enfin, on exposera les méthodes d'analyse envisagées pour permettre de répondre à la problématique précédemment définie.

1.1.PROBLÉMATIQUE

La problématique générale du travail s'intègre à deux axes historiographiques, celui de l'économie antique et celui de la culture d'une société. Elle prend la céramique comme entrée analytique et choisit comme cadre géographique de l'étude le sud-est du Massif Central et plus particulièrement la ville antique de Javols-*Anderitum*.

Ce projet d'étude découle d'un constat paradoxal d'abondance et d'absence pour le sud-est du Massif Central : abondance des céramiques, principalement des céramiques fines et en particulier de la céramique sigillée, abondance d'études, locales ou surtout éloignées, portant sur ces mêmes céramiques, mais absence d'études régionales portant sur les autres céramiques, absence d'études de la consommation et de l'ensemble du vaisselier dans cette région, absence d'études sur les faciès céramiques, leurs natures et leurs déterminismes économiques ou culturels.

Le premier paradoxe de la recherche céramologique régionale est qu'elle affiche un grand déséquilibre dans les connaissances des catégories céramiques au profit de la sigillée et des autres céramiques fines, considérées longtemps comme un marqueur économique d'un commerce à longue distance.

Il en est un autre, qui n'est pas forcément plus mince, de constater que les sites de consommation régionaux n'ont pas contribué fortement à cet état des connaissances sur ces productions de masse.

Il en existe un dernier : alors que les sigillées et autres céramiques fines contribuent à aborder les questions culturelles et commerciales sur des sites, urbains ou ruraux, de tout l'Empire romain, ces questions ne demeurent que peu ou pas documentées dans les sites de consommation régionaux.

Quelles sont donc les caractères culturels de ces populations gallo-romaines du sud-est du Massif Central, dans une région de moyenne montagne, longtemps sous influence arverne tout en étant, à la frontière de la Narbonnaise, au contact direct d'un monde très tôt soumis aux influences méditerranéennes, et dans laquelle s'installeront

les premiers jalons d'une production caractéristique du monde romain ?

Parallèlement à ces grandes officines, quels sont les circuits économiques qui fournissent la vaisselle dans cette région ?

Enfin, au travers de la céramique consommée, quelle est la culture des populations locales ?

L'étude consiste donc à appréhender, pour le Haut-Empire et par la céramique, l'histoire économique et culturelle d'une ville de moyenne montagne, Javols-*Anderitum*, chef-lieu de cité antique des Gabales, peuple du sud-est du Massif Central. Si elle prend comme focale la ville de Javols, on n'en oublie pas moins que la compréhension de ces phénomènes économiques et culturels s'inscrivent dans une aire géographique plus vaste. En outre, ces deux questions, d'ordre économique et culturel, passent au préalable par la mise en place d'un référentiel chrono-typologique pour les productions régionales méconnues, fines ou communes.

1.1.1. *UN RÉFÉRENTIEL CHRONO-TYPOLOGIQUE RÉGIONAL*

Le premier objectif de cette étude est d'établir un référentiel chrono-typologique local à l'échelle de Javols. Il s'agira surtout d'un outil méthodologique, permettant de caractériser les productions méconnues consommées dans le chef-lieu gabale, d'apporter un nouvel outil aidant à la datation des niveaux archéologiques, aussi et surtout d'une nécessité préalable à toute analyse économique ou culturelle de l'approvisionnement céramique à Javols et dans le sud-est du Massif Central.

Contrairement au Languedoc, il n'existe pas pour Javols, la Lozère et les autres départements du sud-est du Massif Central, de référentiel typologique des productions céramiques communes. Le *Dicocer* (PY 1993a), *Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée Nord-Occidentale*, n'est pas efficient à Javols, simplement parce que les productions en présence ne sont pas celles rencontrées dans les départements littoraux. Il est donc nécessaire de créer ce référentiel quand les productions en présence ne sont référencées nulle part ailleurs.

Il s'agit d'un outil méthodologique : il représente le seul moyen, en vue d'une quantification s'approchant le plus possible de la réalité, de mettre sur le même plan et de documenter par la même méthode l'ensemble des productions, qu'elles soient fines et déjà référencées (dont on connaît le plus souvent les standards typologiques, souvent plus détaillés que ne le sont ceux des autres céramiques, ce qui peut entraîner une sous-représentation des secondes) ou plus « méconnues »[1].

[1] Ceci rejoint le vœu de D. Paunier « Privilégions, d'une manière générale, et dans un premier temps, les synthèses, mais aussi les typologies, quand elles font défaut ou sont incomplètes, par ateliers et par catégories, favorisons les synthèses régionales, sites par sites, relatives à la consommation soit de la totalité soit d'une seule catégorie de la céramique, en multipliant les études chrono-quantitatives et chrono-typologiques à partir de stratigraphies sûres, pour valider non seulement les résultats, mais aussi la valeur représentative de l'échantillon. » (PAUNIER 2003 : 15).

1.1.1.1. LA CÉRAMIQUE COMMUNE ET LES CÉRAMIQUES « MÉCONNUES »

On s'accorde généralement, au pire pour considérer que le terme de « céramique commune » est une appellation « inexacte mais usitée » (TUFFREAU-LIBRE 1987 : 203), au moins pour reconnaître que cette catégorie souffre d'un « problème de définition » (TUFFREAU-LIBRE 1996a : 54-55), au mieux, enfin, pour y voir une « commodité de langage » (BATS 1996b : 481). La meilleure des terminologies et des définitions serait probablement celle des potiers eux-mêmes : elle ne nous est pas connue et l'on peut même douter qu'ils parlaient de céramiques fines ou de céramiques communes, mais plus de fonctions (donc de formes) et de techniques appropriées.

Pendant longtemps et jusqu'à peu, on a désigné par « céramique commune » toutes les productions qui, finalement, n'étaient ni de l'ordre des sigillées (ou du moins des céramiques fines), ni de celui des amphores, les deux catégories les plus abondamment et précocement documentées dans la céramologie antique. Elle est donc très tôt désignée par défaut, ce qui montre un certain désintérêt, pour ne pas dire un complet délaissement. Ainsi, pendant longtemps, cette catégorie céramique regroupait tout ce qui n'était pas encore étudié et caractérisé, tout ce qui n'était pas « séduisant » (PETIT 1975 : 122). Le qualificatif de « commune » prenait un sens de négation esthétique (opposée à la sigillée), de grossièreté technique, d'usage domestique, de variété de fonction et d'abondance. Ce dernier critère, réel même s'il ne définit rien, était d'ailleurs le plus souvent mis en avant : J.-J. Hatt considérait d'ailleurs que la céramique commune constitue « le pain quotidien des fouilles » (HATT 1949 : 100), M. Tuffreau-Libre soulignait qu'il s'agit « d'une masse documentaire exceptionnellement riche et abondante qui constitue 80 à 95% du mobilier découvert lors des fouilles » (TUFFREAU-LIBRE 1987 : 203) et que M.-H. et J. Santrot en souligne « sa présence constante et massive dans toutes les fouilles archéologiques » (SANTROT, SANTROT 1979 : 5).

Mais, dès lors qu'il s'agit de la définir clairement, les différents céramologues se heurtent à un vrai problème, « plus débattu et discuté que réellement remis en question » (BARAT 1993a : 194), celui de l'adoption consensuelle d'un terme utilisé par tous, depuis très longtemps, qui s'avère ambigu[2], mais qu'on conserve par commodité.

Dans ce problème de définition, plusieurs approches sont possibles : définition culturelle, définition technique, définition fonctionnelle, définition sur le mode de diffusion.

L'approche culturelle n'est heureusement pas la plus répandue et n'a vraisemblablement pas eu de succès : dans cette optique, la céramique commune engloberait « la totalité de la céramique indigène à l'exclusion de la céramique sigillée et de la céramique à paroi fine » (TUFFREAU-LIBRE 1987 : 203). Cette définition apparaît autant erronée que dangereuse : erronée, car elle ne définit rien et qu'elle déplace le problème vers la définition d'une céramique « indigène », sous entendue « autochtone » ; dangereuse surtout, parce qu'alors, la céramique commune est présentée comme opposée culturellement à la sigillée ou les parois fines (entendue comme produit romain par excellence) et qu'elle peut servir à mesurer le poids de résistance culturelle tout comme « un retour à la culture et aux techniques celtes » (TUFFREAU-LIBRE 1987 : 207) au III^{ème} s. ap. J.-C., ce qui est plus que discutable. Ceci peut apparaître alors comme un *a priori* culturel catégorique extrêmement périlleux dans l'interprétation archéologique du mobilier : il en existe à l'époque gauloise, à l'époque romaine et il en existera bien après. Dès lors, ce qu'on peut reconnaître de culturel dans cette céramique, c'est, comme pour les autres, la façon dont elle est produite, la façon dont elle répond à des besoins et la façon dont on l'utilise.

---

[2] Ce n'est d'ailleurs pas le seul cas en céramologie antique : on peut citer ainsi celui des céramiques « type Besançon » (FERDIÈRE, FERDIÈRE 1972), dont on sait maintenant qu'elles ne sont pas spécifiques à cette ville et pour lesquelles A. Ferdière a proposé de revoir récemment la dénomination sans que sa remarque ne reçoive de réel écho (voir la discussion dans JOLY 1996 : 138). Il en va de même pour les *terrae nigrae*, qu'on retrouve aussi souvent sous le vocable de céramique « gallo-belge », même si elles ne sont pas produites en Gaule Belgique…Toutes ces dénominations controversées sont pourtant désormais adoptées, ce qu'a très bien résumé Y. Barat (1993a : 194) : « Le langage des céramologues est truffé […] d'appellation plus ou moins contrôlées, pertinentes et acceptées, mais de toutes façons plus débattues et discutées que réellement remises en question. »

Si la céramique commune doit être définie techniquement, on s'accorde pour placer sous cette appellation toutes les céramiques qui ne sont pas de l'ordre des sigillées et de leurs dérivées, des céramiques fines (« à pâte épurée, souvent à vernis grésé et décorée » : BATS 1996b : 481) ou des amphores. Faute de définition positive, cette dernière a souvent été retenue par les chercheurs : J.-J. Hatt englobait sous ce vocable « toutes les variétés de céramiques plus ou moins fines, qui n'ont pas subi l'opération caractéristique de la sigillée, c'est-à-dire la cuisson après engobage dans un bain de barbotine liquide » (HATT 1949 : 100). La définition est certes technique, mais se fait toujours par défaut, par « ce qu'elle n'est pas » (SANTROT, SANTROT 1979 : 5). Surtout, elle amène alors à se pencher sur la définition de la sigillée, qui n'est pas un problème moins épineux (sur ce problème, entre autres PICON 2002 : 160-161) : entre vraie sigillée (cuisson en mode C*), pré-sigillée ou proto-sigillée, imitation de sigillée ou pseudo-sigillée, dérivée de sigillée, sigillée claire, on assiste à une profusion de catégories définies de façon plus ou moins pertinente, sur des critères tantôt techniques, tantôt morphologiques, tantôt chronologiques… D'autres s'autorisent cette définition sur des critères techniques : ainsi, à Lyon (et par extension dans la moyenne vallée du Rhône), la céramique commune correspond à toutes les céramiques à pâte calcaire ayant subies une cuisson en mode A* et aux pâtes siliceuses cuite en mode A ou B* (LEBLANC 2007 : 195). Mais qu'advient-il dès lors qu'un vase en pâte siliceuse cuite en mode A est engobé ? Probablement de la céramique fine… Surtout, le cas lyonnais peut apparaître comme presque exceptionnel, tant la distinction à partir de critères techniques est efficace : elle l'est d'autant plus que les vases à pâte calcaire y sont presque systématiquement des céramiques vouées à la table ou à la conservation, alors que les céramiques à pâte siliceuses sont les céramiques culinaires. Ce schéma très méditerranéen trouve semble-t-il parfois des limites, comme l'a démontré récemment O. Leblanc (2007 :195).

Avec une approche complémentaire fonctionnelle, M. Vegas inclut également, dans la définition des céramiques communes, toutes les céramiques qui ne sont pas du ressort des céramiques fines de table (VEGAS 1973 : 7-9). Plus récemment, et dans la lignée des travaux d'une part de M. Vegas ou d'autre part de M. Bats sur le matériel d'Olbia-de-Provence où ce dernier introduit la caractérisation fonctionnelle des céramiques comme marqueurs culturels (BATS 1988), certains auteurs ont préféré à cette définition, très vite restrictive, celle de la fonction : les céramiques communes seraient alors « les céramiques dont la fonction première est utilitaire » (DESBAT 2003b : 167). Cependant, on peut aisément objecter à cette définition que presque toutes les céramiques sont utilitaires. Mais par cette définition fonctionnelle, il faut entendre que la céramique commune regroupe toutes les poteries de cuisine, de réserve et de table, quand ces dernières sont dépourvues de revêtement ou présentent un traitement de surface limité. On le voit, que ce soit pour M. Vegas ou pour A. Desbat, cette définition fonctionnelle souffre de quelques exceptions et doit alors être appuyée par des considérations techniques pour devenir efficiente.

Ainsi, pour d'autres, les deux approches servent à la définition : ainsi, après avoir déploré que l'appellation de céramique commune ne recouvre rien de précis, M.-H. et J. Santrot ne peuvent que proposer eux aussi une définition par défaut et regroupent sous ce terme « toutes les variétés de récipients de terre cuite, à l'exception de la céramique sigillée, des amphores, des vases peints de motifs figurés, des lampes et figurines moulées et de la céramique estampée tardive « paléochrétienne »» (SANTROT, SANTROT 1979 : 5). Toutefois, leur visée se veut optimiste, puisque, liée « à l'insuffisance des études », cette dénomination « se videra peu à peu de son contenu », au terme de recherches abouties et au profit de désignations plus précises (SANTROT, SANTROT 1979 : 5).

Toujours dans l'optique fonctionnelle, certains se sont attachés aux caractéristiques techniques définissant les fonctions que remplissent généralement les céramiques communes (par exemple, les céramiques culinaires ou à feu ; BATIGNE-VALLET 1999 : 44). Cette voie fonctionnelle est certes l'une des plus abouties mais souffre aussi de nombreuses exceptions : que faire par exemple

des mortiers en sigillée qu'il faut peut-être classer en céramique culinaire ?

Une autre piste intéressante à prendre en compte est celle de leur abondance et de leur mode de production et de diffusion, ce qui pourrait correspondre en partie à une définition d'ordre économique : pour la très grande majorité, les céramiques communes sont le fait d'une « production à l'échelle locale, pour une consommation régionale » (DESBAT 2003b : 169 ; SANTROT, SANTROT 1979 : 5 ; TUFFREAU-LIBRE 1996a : 54) ; rares sont en effet les productions à être diffusées à longue distance. Il faut aussi ajouter à ces deux critères que le répertoire de formes est relativement standardisé et n'évolue donc pas aussi vite que celui des céramiques fines. Ces éléments sont certainement pour beaucoup dans le peu d'intérêt qu'a suscité cette catégorie céramique par rapport à d'autres : elle ne répond donc pas aux questions majeures que se sont longtemps posés les céramologues, celle de la chronologie et celle des aspects économiques et commerciaux. Elle nécessite surtout une étude à une échelle régionale, voire locale, où elle répond alors à de nouvelles questions : celle de l'introduction de nouvelles coutumes alimentaires ou de nouvelles techniques de production liées à des impératifs techniques.

1.1.1.2. POSITION DE LA THÈSE

Dans un esprit critique, par rapport auquel je ne me mets pas à part[3], il faut peut-être reconnaître que le problème de la définition de la céramique commune est aussi et surtout celui de la céramologie de la période romaine, qui, faute de répondre à un problème qu'elle a contribué à créer, s'accommode d'un terme flou. C'est certainement la conséquence d'un cloisonnement de la céramologie antique dans une terminologie des catégories céramiques finalement dictée par ce qu'on a su reconnaître en premier, par ce qu'on a étudié en premier, à savoir les sigillées et les amphores. Plus qu'une commodité de langage, le terme de céramique commune traduit aussi un état de la recherche et une évolution historiographique.

Il est en effet étonnant de constater que ce terme n'a pas ou peu de place dans la céramologie médiévale et moderne. Or dans ces dernières, on s'accorde à voir une diversité régionale de la poterie (VERHAEGHE 2003 : 184), ce qui est l'une des caractéristiques majeures des céramiques communes antiques. La réponse des céramologues médiévistes et modernistes à cette difficulté d'approche du matériel céramique a pourtant été d'appliquer les préceptes d'un antiquiste, D.P.S. Peacock, en opérant des caractérisations d'abord techniques puis morphologiques, pour aboutir à des « groupes techniques et une classification typologique » (VERHAEGHE 2003 : 195-196 ; HUSI 2003 : 11-13). En ce sens, l'approche des « céramiques communes » antiques peut prendre exemple sur la céramologie médiévale. Il n'est d'ailleurs pas étonnant de constater que ces deux courants de recherches (céramologie médiévale française et premières études sérieuses sur la céramique commune antique, parfois avec la caractérisation de *fabrics**) sont inspirés des travaux anglais (en particulier justement ceux de D.P.S. Peacock), et qu'ils sont nés globalement dans les mêmes temps, durant la fin des années 1970 et le début de la décennie suivante[4].

Finalement, force est d'admettre qu'on ne peut pas remettre en cause le terme de céramique commune, qui s'accommode à mes yeux d'une définition fonctionnelle (céramique culinaire et de réserve) et technique (céramiques de table sans revêtement) et,

[3] « Par céramique commune […], je considère toute la céramique culinaire, de stockage, de production (urnes à résine et faisselles) et toute la céramique de table qui n'est pas de la céramique fine. Cette définition se veut plus positive, en cherchant à caractériser la céramique commune par ce qu'elle est et non ce qu'elle n'est pas » (MAROT 2001b : 365) : cette définition soi-disant positive ne fait que reprendre une appellation par défaut…

[4] On peut ainsi se référer aux actes du premier colloque international d'archéologie médiévale de 1985 qui peut être considéré comme le congrès fondateur de la céramologie médiévale (CHAPELOT, GALINIÉ, PILET-LEMIÈRE 1987) et à l'article de M. de Boüard, N. Meyer et B. Randouin sur le traitement de la céramique médiévale (BOÜARD, MEYER, RANDOUIN 1987). Hormis une étude antérieure (GOSE 1950), les premières études sérieuses et synthétiques sur la céramique commune antique datent de la fin des années 1970 et du début des années 1980 (GOUDINEAU 1977 ; SANTROT, SANTROT 1979 ; DESBAT, LAROCHE, MERIGOUX 1979 ; TUFFREAU-LIBRE 1980 ; FURGER-GUNTI, BERGER 1980 ; PAUNIER 1981 ; SÉNÉCHAL 1985 ; …).

malheureusement, de nombreuses exceptions.

Ce qu'il faut peut-être avant tout remettre en cause, c'est l'approche méthodologique de ces céramiques communes et plus largement des « céramiques méconnues », celles qui n'ont pas ou peu fait l'objet d'études : ne faut-il pas tant essayer de mieux définir des productions méconnues que la « céramique commune » dans sa globalité ?

1.1.1.3. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

J'émets un vœu quelque peu similaire à celui du couple Santrot, non pas celui de voir disparaître l'appellation céramique commune au profit de désignations plus précises, mais celui de caractériser, au sein de cette classe, des productions homogènes par leur technique, leur morphologie et leur chronologie.

Dès lors, le problème est donc d'appliquer une méthode de caractérisation homogène, d'analyser le répertoire de formes, d'individualiser des productions et donc d'entrevoir des zones de production spécifique. La démarche n'a pas la prétention de caractériser toutes les productions des multiples ateliers qui ont pu exister dans le sud-est du Massif Central ou ont pu alimenter cette région, mais elle vise simplement à contribuer à dégonfler le terme de « céramiques méconnues » en caractérisant de véritables catégories céramiques, sans préjuger initialement de leur fonction.

Ainsi, avant d'échafauder un discours d'ordre culturel à partir de la fonction des céramiques, il convient, dans une région souffrant d'un manque d'études céramologiques, de les appréhender autant que possible sur un même pied d'égalité. Or l'examen macroscopique et la caractérisation de *fabrics* ou de groupes techniques* introduites par D.P.S. Peacock (1977) trouvent ici un champ d'exploration particulièrement vaste et applicable à l'ensemble des céramiques méconnues.

Ces céramiques méconnues correspondent d'une part aux céramiques communes traditionnelles consommées dans la région, mais aussi, d'autre part à quelques productions plus fines, pourtant parfois remarquables par leur décor, mais qui n'ont jamais été étudiées exhaustivement. Ce premier problème de définition rejoint celui, très débattu et présenté précédemment, des céramiques communes.

L'objectif de cette chrono-typologie des céramiques méconnues est donc :

- de cerner les différentes productions, sachant qu'une production se définit par l'homogénéité de l'argile employée et celle du répertoire morphologique,
- en ce sens, de s'approcher du même degré de connaissance et de caractérisation que celui des céramiques fines ou des amphores,
- d'essayer d'en déterminer la provenance par des comparaisons bibliographiques,
- d'en établir la chronologie et ainsi d'apporter de nouveaux « fossiles directeurs » utiles dans la datation des niveaux archéologiques à Javols, comme dans la région du sud-est du Massif Central,
- d'autoriser une étude d'ordre économique et culturel mettant sur le même plan d'analyse toutes les céramiques et non plus les mieux connues et les autres.

Le but n'est pas d'ajouter gratuitement une nouvelle typologie* : il ne s'agit pas de faire abstraction de celles existantes et opérationnelles pour en créer une nouvelle faisant table rase des précédentes et englobant toutes les productions, mais bien d'apporter un référentiel qui correspondent uniquement aux productions non reconnues jusqu'à présent. Le but est aussi non pas d'en faire une typologie purement locale, « javolaise », mais bien un référentiel ouvert qui s'applique évidemment au cas gabale mais puisse aussi être utilisable à l'échelle de la région.

1.1.2. *APPROVISIONNEMENT CÉRAMIQUE À JAVOLS : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES CIRCUITS COMMERCIAUX*

La chrono-typologie des céramiques méconnues à Javols est donc abordée comme un outil méthodologique permettant de répondre à deux grandes questions d'ordre économique et culturel.

La première question historique de cette recherche est donc de replacer la consommation céramique à Javols dans le cadre d'une problématique économique.

Il s'agit ici de faire un rappel historiographique sur l'économie antique en évoquant la nature du débat entre « modernistes » et « primitivistes ». Les positions des deux parties seront présentées, puis critiquées à la lumière des découvertes récentes tout en soulignant, en filigrane, la contribution de la céramologie à cette approche économique.

1.1.2.1. DÉBAT ENTRE « MODERNISTES » ET « PRIMITIVISTES ».

Depuis le XIX^{ème} s. et le vif débat entre l'historien de l'Antiquité E. Meyer et l'économiste K. Bücher[5], deux écoles scientifiques s'affrontent concernant la nature de l'économie antique : d'un côté, les « modernistes » dont le représentant le plus illustre est M. I. Rostovtseff (ROSTOVTSEFF 1926) qui se rallie aux idées de E. Meyer (ANDREAU 1988 : XIV), de l'autre les « primitivistes », fidèles à K. Bücher, ou « néo-primitivistes » menés par M. I. Finley (FINLEY 1973). Les premiers sont appelés, de façon critique, « modernistes » puisqu'ils affichent une tendance courante en histoire ancienne à rapprocher l'Antiquité de l'époque moderne ; à l'inverse, le terme aussi peu flatteur de « primitiviste » s'applique à ceux qui s'opposent à l'école précédente en rejetant, pour l'économie antique, toute idée de capitalisme industriel ou de marché, comme cela a pu être le cas à la fin du Moyen Âge et durant l'époque moderne (FINLEY 1973 : 38-39 ; POLFER 2001b : 8).

Comme E. Meyer, M. I. Rostovtseff s'oppose à la vision de K. Bücher d'une économie linéaire et évolutionniste qui aurait d'abord été « domestique » durant l'Antiquité, puis urbaine au Moyen Âge et enfin nationale à partir de l'époque moderne. Il y oppose plutôt une conception cyclique et refuse de réduire l'économie romaine au qualificatif de domestique (production de subsistance, les biens produits ne circulant pas et consommés sur leur lieu de production, sans échanges), considérant qu'elle a eu des périodes très prospères, proche alors d'une économie « nationale », voire « mondiale » (ANDREAU 1988 : L). Dans ces périodes de prospérité comparables alors aux époques modernes, les agents du dynamisme économique sont d'une part l'existence d'une bourgeoisie disposée à s'enrichir sans pour autant trop exploiter les classes sociales les plus basses promptes alors à se révolter, d'autre part un interventionnisme étatique limité dans cette vie économique, fort dans le prélèvement de l'impôt et favorisant l'épanouissement de cette bourgeoisie productrice et commerçante.

Le discours de M. I. Rostovtseff n'est pas sans arrière-pensée politique : J. Andreau a justement replacé ses propos dans le contexte géo-politique durant lequel a vécu et écrit l'historien russe (ANDREAU 1988). Il apparaît ainsi que cette vision libérale et capitaliste de l'économie antique vient en réaction de M. I. Rostovtseff à la révolution russe, à un attrait pour la bourgeoisie, à un souhait d'instauration d'une démocratie à l'occidentale, plus largement, à sa quête de positionnement historique de la Russie entre Asie et Europe méditerranéenne.

Les « primitivistes », ou « néo-primitivistes » de l'école finleyenne (FINLEY 1973), s'opposent donc radicalement à cette vision capitaliste de l'économie romaine (sur les positions finleyennes, WHITTAKER 1990 ; POLFER 2001b). Ils y voient une économie peu développée, essentiellement paysanne, cette considération ayant d'ailleurs largement contribué à stigmatiser le statut des campagnes et des villes antiques. Pour eux, la production serait essentiellement rurale, la ville apparaissant alors surtout comme

[5] Sur ce débat, POLFER 2001b : 7, note 1. ; ANDREAU 1988 ; WHITTAKER 1990.

consommatrice, parasite (WEBER 1921 : 21-24 ; FINLEY 1973 : 165-199 ; GOUDINEAU 1980 : 365-381 ; sur ce débat, voir WHITTAKER 1990), à l'opposé donc des villes productrices de l'époque moderne ; la ville vivrait alors surtout au dépens des activités et des produits de son terroir ; ses occupants tireraient leurs revenus non d'entreprises commerciales mais de propriétés rurales ; les productions urbaines seraient alors peu importantes et non destinées au monde extérieur ; enfin, les exportations à longue distance seraient limitées aux produits de luxe.

1.1.2.2. CRITIQUES DES DEUX ÉCOLES ET ACQUIS RÉCENTS.

Ce débat sur la nature de l'économie antique, s'il ne se limite pas à la question (faussée ?) de la ressemblance ou non entre cette économie et celles en vigueur dans les sociétés modernes et préindustrielles européennes, est toujours aussi vif. Les positions des modernistes semblent unanimement rejetées, alors que celles des néo-primitivistes sont de plus en plus remises en cause. Aux premiers, on peut reprocher que leur modernisme frise souvent l'anachronisme et que leur virulence sert parfois une vision politique, cette fois bien contemporaine. Quant au primitivisme, qui semble avoir eu pendant longtemps les faveurs des historiens et archéologues, il souffre d'exceptions notoires et se voit à juste titre fortement ébranlé par les avancées récentes de la recherche.

Qu'en est-il de ces critiques vis-à-vis du primitivisme ? La première pourrait porter sur cette vision d'une économie sous-développée, essentiellement agricole et sur la nature des échanges. M. I. Finley et les « minimalistes », en s'appuyant sur des auteurs antiques (Caton, Cicéron, Sénèque, Lucien… sur ce sujet FERDIÈRE 2001b : 4) ont ainsi stigmatisé la méfiance ou le mépris de la société antique envers l'artisan et plus largement, le commerce et la production non agraire. Or il apparaît d'une part que cette hostilité n'est que le fait d'une minorité de la société antique, les notables, d'autre part que certains de ces membres de la classe sénatoriale ne se sont pas pour autant gênés pour s'investir, directement ou indirectement, dans ces activités non agricoles (FERDIÈRE 2001b : 4-5 ; POLFER 2001b : 9) : cette hostilité apparaît donc plus comme une méfiance d'une élite vis-à-vis de richesses rapides et donc dangereuses. Dans le restant de la population, le travail manuel non agricole n'est pas dénigré et peut même faire l'objet d'une certaine fierté (FERDIÈRE 2001b).

En outre, ce ne sont pas les activités agricoles mais bien plus le commerce et les échanges qui animent et caractérisent le plus l'économie antique (CUNLIFFE 1993) : c'est en particulier le cas des biens transformés ou manufacturés que les primitivistes semblent avoir sous-estimés. Ainsi, on ne peut nier que le vin, l'huile ou les sauces de poisson, qui sont certes issus de production agricole, sont diffusés abondamment et dans tout l'Empire, conditionnés dans les fameuses amphores qui constituent un objet privilégié d'analyse des échanges et de la diffusion de ces produits. Signalons aussi les emblématiques sigillées, produites en masse d'abord en Italie et à Lyon, puis en Gaule du Sud, en Gaule du Centre et enfin en Gaule de l'Est : elles sont fabriquées en abondance dans des ateliers très structurés, qui atteignent parfois pour certains (qu'on pourrait alors taxer de « modernisme »), comme à La Graufesenque, un niveau de production « proto-industrielle », voire « industrielle » (PEACOCK 1982 ; DARK 2001 : 22-24 ; ces deux termes pouvant alors être taxés de « modernistes »). La céramique, en tant que contenant ou en tant qu'objet vendu pour lui-même, n'est d'ailleurs pas le seul traceur de l'importance de cette production de masse et d'un commerce à longue distance : il en est de même pour le métal ou pour le verre dont certains produits font certainement l'objet d'un commerce à longue distance (FERDIÈRE 2005 : 265). On le perçoit également dans l'existence des *negociatores*, grands et puissants marchands qui assurent la diffusion de ces produits et peuvent même contrôler la production en passant commande aux ateliers.

Sur ce point donc, les acquis récents de l'archéologie ont profondément remis en question la vision minimaliste de l'école finleyenne : d'une part, on s'accorde maintenant pour admettre « l'altérité de l'économie romaine par rapport à celle des sociétés industrielles » (POLFER 2001b : 10) ; d'autre part, il ne s'agit pas, durant l'époque impériale,

d'une économie paysanne, mais bien plus d'une « économie de marché » (FERDIÈRE 2005 : 262) marquée souvent par la recherche de profits, des investissements dans des structures de production de masse et des exportations à longue distance. Cette vision n'est pas non plus « maximaliste » (FERDIÈRE 2005 : 262) car elle ne nie évidemment pas des disparités régionales et l'existence de productions plus régionales, avec une diffusion limitée répondant à une demande locale : au contraire, cette vision admet et intègre la coexistence de deux formes de production et d'approvisionnement, avec d'une part une production de masse très structurée à diffusion massive et lointaine, d'autre part une production plus restreinte, répondant à une demande locale, notamment dans les villes. Ces deux formes de production sont entre autres perceptibles par la céramique d'une part avec des importations lointaines (céramiques fines, amphores…), d'autre part avec un approvisionnement local (céramiques communes, céramiques fines régionales…).

Les recherches récentes ont également revu le concept de ville « consommatrice » (sur ce point WHITTAKER 1990). Il apparaît ainsi que, sur ce débat, la distinction entre les mondes urbain et rural n'est pas aussi simple qu'on le pensait précédemment, où la campagne aurait produit les denrées alors que le chef-lieu contrôlerait l'économie de la cité, transformerait des biens et organiserait l'imposition. La nuance tient aussi dans ce qu'on entend par « ville » et notamment au développement récent des recherches sur les agglomérations dites « secondaires ».

Les récentes découvertes archéologiques ont ainsi démontré que si les ateliers artisanaux sont certes peu nombreux dans la ville (ici entendu comme chef-lieu de cité), ils y sont toutefois présents. Cet artisanat y est le plus souvent marginal, secondaire (FERDIÈRE 2001b : 13) et concerne surtout des activités de construction (chantier), de transformation ou de récupération (métallurgie, tabletterie, teinturerie, orfèvrerie), s'adressant à une clientèle proche, plus rarement des productions de masse ayant vocation à être diffusées à longue distance. Mais, ces dernières, en particulier pour la poterie, existent pourtant dans certaines villes, en particulier de Gaule romaine (Chartres, Autun, Reims, Saintes, Lyon…), ce qui nuance quelque peu le modèle univoque de la ville consommatrice.

En outre, l'attention portée sur le rôle dans la cité du chef-lieu, des *vici* et des *villae* a également modifié cette vision. Les dernières contribuent certes grandement à l'économie paysanne, mais sont bien un phénomène urbain (WHITTAKER 1990 : 116). Quant aux agglomérations secondaires, peu d'éléments permettent d'affirmer que leurs activités soient régies par une organisation centralisée et décidée dans le chef-lieu. Ces trois entités jouent un rôle économique dans une cité à la fois productrice et consommatrice. Il n'y a donc probablement pas d'organisation centralisée mais un vaste réseau, où les agglomérations secondaires constituent de véritables interfaces entre le chef-lieu et ses campagnes

Ainsi, cette idéologie d'une ville parasite peut être remise en cause.

1.1.2.3. POSITION DE LA THÈSE.

Sans entrer dans les détails d'un débat historiographique vif et copieux, quelle vision retenir de l'économie antique et où se situer par rapport au sujet traité ? La question de sa ressemblance ou non avec les économies en vigueur dans les sociétés industrielles européennes peut finalement apparaître comme un faux débat, ce dernier ayant de surcroît longtemps monopolisé les discussions et occulté finalement la réelle mise en lumière des mécanismes propres de l'économie impériale antique. Oublions donc cette comparaison anachronique.

Il semble difficile de nier que l'économie en vigueur en Gaule romaine soit pour sa plus grande part principalement une économie de « marché » (FERDIÈRE 1999b : 13), sans pour autant que cette qualification ne rejoigne la théorie de l'école moderniste. Ceci signifie qu'il existe bien une production importante, en terme qualitatif et surtout quantitatif, de biens de consommation et de produits manufacturés, qu'il peut s'agir aussi d'une production de masse et régie par des stéréotypes, le tout destiné à un marché qui peut dépasser très largement des besoins locaux et être destiné à des exportations parfois lointaines. Cette production est certes

essentiellement rurale, mais n'est pas pour autant représentée systématiquement par de petites unités plus ou moins organisées : pensons ainsi à l'importance de la production de vin, à la taille des domaines ou des chaix, à l'organisation nécessaire pour se fournir en amphores, pour les diffuser ; pensons encore et surtout aux différents ateliers de potiers, plus particulièrement aux ateliers de céramiques sigillées, à leurs productions de masse devant répondre à une demande exponentielle et de longue distance, aux formes de vaisselle extrêmement normalisées… Ces deux exemples, dont les marqueurs céramiques ont l'immense mérite de traverser les siècles, stigmatisent bien cette production d'envergure, très largement diffusée. Ces formes d'activités ont dû nécessiter une importante organisation du travail et de la distribution, où la part du milieu urbain (par l'entremise de propriétaires terriens ou comme relais), de l'armée ou de l'Empire ne doit pas être négligeable : leurs mécanismes nous échappent encore largement, mais si l'on pense à ces *negociatores artis cretariae*, on sait que ce marché, à plus ou moins grande distance, est organisé (sur ce point, entre autres, GOUDINEAU 1974).

Du point de vue de la consommation, l'économie peut aussi être considérée comme de « marché » : les consommateurs vivent peut-être d'abord d'un approvisionnement à courte distance, local, mais ont également recours à des produits parfois d'origine lointaine, et ce dans des proportions importantes : citons ici encore l'importance de l'approvisionnement en vin, huile, saumure qu'on peut traduire par la masse considérable d'amphores sur les sites de consommation y compris ruraux ; pensons encore aux céramiques, en particulier les céramiques fines ; citons aussi le verre, le métal, l'alun…

Sans se placer dans un modèle d'économie actuel, on ne peut donc nier que cette économie est une économie de marché. Pour autant, il faut aussi concevoir qu'elle prend des réalités bien différentes d'une région à une autre et a dû considérablement évoluer entre le I^{er} s. av. J.-C. et le V^{ème} s. ap.

Il faut aussi retenir que l'un des moyens d'approche les plus aisés de cette question économique est la céramique, considérée pour elle-même ou comme contenant. C'est un *topos* que de rappeler que ces objets, abondamment produits dans l'Antiquité (car peu coûteux, aisément renouvelable), quotidiennement consommés, abondamment diffusés (comme emballage ou comme vaisselle), fragiles mais dans un matériau quasi indestructible, par conséquent abondant dans les fouilles archéologiques, représentent des artefacts de premier choix pour aborder la question des échanges commerciaux, celle de certains aspects de l'économie d'une région et celle de l'approvisionnement en vaisselle d'une société.

Il m'a donc paru intéressant d'aborder la céramique romaine pour cette question économique mais à une échelle géographique limitée, celle d'un site de consommation proche de grands ateliers de céramiques fines. Se risque-t-on alors à « faire l'histoire économique *par* la céramique » plutôt que « l'histoire économique *de* la céramique » (GOUDINEAU 1974 : 109) ? En un sens, oui, car l'objectif de cette recherche est bien historique et non évidemment purement céramologique. Cependant, et pour rejoindre Ch. Goudineau, cette approche *par* la céramique n'a pas la prétention d'être la seule possible : ce n'est ici qu'un angle d'approche qui ne saurait faire oublier d'autres données, multiples et variées. Essayons alors humblement de comprendre ce que la céramique nous apprend sur l'histoire économique dans une secteur géographique restreint et tentons, par cette entrée, d'analyser les processus, les évolutions de la production céramique, de l'approvisionnement et de la consommation au sein d'un territoire circonscrit.

1.1.2.4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

On l'a dit et on le présentera plus en détail par la suite, le chef-lieu de cité gabale se situe dans une région fortement marquée par la production de sigillées au Haut-Empire : La Graufesenque (l'un, si ce n'est le plus grand centre de fabrication de sigillée du monde romain) se situe dans la cité voisine des Rutènes, à moins de 80 km (à vol d'oiseau) au sud-ouest de Javols ; Le Rozier et Banassac sont encore plus proches et se situent en territoire gabale ou à sa frontière rutène ; Espalion, se situe au nord-ouest de

l'Aveyron (Rutènes), à 50 km de Javols ; et Lezoux et les autres officines arvernes de céramiques fines ne sont pas loin au nord. Toutes produisent de la sigillée, mais aussi certainement d'autres céramiques fines et des céramiques communes. Toutes, durant le Haut-Empire, sont donc susceptibles d'avoir approvisionné les sites de consommation du sud-est du Massif Central et ce, en plus ou moins grande quantité et diversité de produits.

On ne peut cependant pas faire l'impasse sur des ateliers, qui nous sont inconnus, à la production moins importante, peut-être essentiellement de céramique commune et voués à répondre à une demande locale. Ainsi, il s'agit bien de l'objectif principal d'une analyse par « groupes techniques » ou « *fabrics* » que d'identifier ces productions méconnues et d'en estimer le volume.

L'objectif de cette question économique est donc d'une part de déterminer l'importance des importations depuis les grandes officines de céramiques, et de savoir si elles s'intègrent dans les circuits de commercialisation à grande échelle de ces produits. D'autre part, il s'agit également d'appréhender le volume et la nature des productions lointaines. Enfin, il s'agit évidemment d'analyser l'évolution de ces deux approvisionnements.

o *Importance des productions classiques régionales*

Ainsi, en considérant une aire géographique limitée et atypique pour sa production de céramiques fines destinées principalement à des exportations lointaines, on tentera de mettre en exergue l'importance et la nature de l'approvisionnement *via* ces grandes officines.

On devra alors se poser les questions suivantes :

- Par sa proximité avec plusieurs grands centres de production, un site de consommation jouit-il d'un approvisionnement plus massif, et surtout de plus grande qualité ?

- Cet approvisionnement est-il exclusif ? Et se fait-il auprès d'un seul atelier ? En d'autres termes, est-ce que les grands centres de production de céramique se partagent l'approvisionnement régional ?

- Javols, en tant que site de consommation du sud-est du Massif Central, à proximité immédiate de grands centres de production et sur un axe de communication important, joue-t-il également un rôle autre que celui de consommateur, en tant que ville et chef-lieu de cité, dans la diffusion de ces productions fines au travers de la Gaule romaine ?

- Enfin et surtout, quelles réponses trouvent les populations locales à l'essoufflement de cette production de masse ?

o *Importance des productions extra-régionales*

Si cette région est atypique par l'important développement de sa production céramique, il n'en demeure pas moins qu'au tout début du I^{er} s. ap. J.-C., dans la seconde moitié du II^{ème} et le III^{ème} s. ap. J.-C., ces grands ateliers n'existent pas ou se sont largement essoufflés. À ces deux époques, la question d'un approvisionnement local exclusif ne se pose donc pas, du moins entrouvrent-elles la porte à la possibilité d'un approvisionnement plus lointain. Cette dernière se pose également pour les deux premiers siècles de notre ère.

Il s'agira donc de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont la part et la nature des importations lointaines ? En premier lieu, on peut penser ici aux amphores, du moins à leur contenu. La question devra être abordée, même si, méthodologiquement, elle est délicate et nécessite un corpus adapté. En second lieu, on peut penser à des céramiques de table, telles que les sigillées de tradition italique (d'Italie ou de Lyon). En troisième lieu, on doit se pencher sur les importations du nord du Massif Central (dont celles de Lezoux), de la moyenne vallée du Rhône ou de Narbonnaise.

- Ces importations, plus ou moins lointaines, sont-elles présentes dès les premiers temps de l'urbanisation de Javols ? Arrivent-elles à pénétrer dans cette région et à Javols durant la période de production de masse des ateliers ruténo-gabales ? Et compensent-elles le déclin de ces derniers ?

- En d'autres termes, existe-t-il des circuits commerciaux à longue distance ?

o *La question des autres productions régionales*

Il reste, dans cette question de l'approvisionnement et dans cette approche de l'histoire économique de Javols et du sud-est du Massif Central, à s'intéresser à l'importance et à la nature des productions locales ou régionales.

Qu'est-ce qu'une production locale ou régionale ? Paradoxalement, dans le cas du sud-est du Massif Central, la sigillée est une production locale, si l'on considère que l'adjectif qualifie la zone de production. Par «production locale ou régionale », il faut alors entendre, les productions qui ont une diffusion exclusivement régionale, c'est-à-dire celles qui ne sont pas destinées à une exportation à longue distance ; en somme, à de rares exceptions près en Gaule[6], il s'agit des céramiques communes.

Toutefois, pour une définition plus restrictive dans notre cas, on peut proposer de considérer que les productions « locales » correspondent à celles fabriquées à Javols ou dans son environnement immédiat (dans un rayon d'environ 15 km) ; les productions régionales correspondent à celles du reste de la *civitas* gabale et des cités voisines.

Encore une fois, et compte tenu de l'état des connaissances céramologiques dans la région considérée, il faut parler ici de céramiques « méconnues », c'est-à-dire celles qui se rencontrent régionalement mais n'ont pas ou peu fait l'objet d'études.

Or leur analyse revêt de multiples intérêts : parallèlement à l'analyse des autres catégories de céramiques traditionnelles, on s'est donc fixé comme premier objectif de cerner les autres productions, d'en proposer une origine, d'en analyser l'évolution, d'en comprendre la fonction, en somme d'établir un référentiel chrono-typologique pour ces productions à diffusion régionale. Il s'agit ainsi d'un outil qui servira alors, dans une optique économique, à répondre aux questions suivantes :

- Ces autres productions, s'intègrent-elles dans les mêmes circuits d'approvisionnement que ceux des céramiques fines ? En d'autres termes, d'où viennent-elles ?

- Sont-elles nombreuses et quelle en est la fréquence ? En d'autres termes, Javols s'approvisionne-t-elle auprès d'une multitude d'ateliers ou de quelques uns seulement ?

o *Évolution chronologique*

Toutes ces questions sur l'approvisionnement céramique de Javols et ces modalités économiques devront évidemment être étudiées chronologiquement. En effet, l'objectif demeure d'appréhender l'évolution de cet approvisionnement de la fin du I^{er} s. av. J.-C., c'est-à-dire aux premiers temps du chef-lieu gabale, jusqu'à la fin du III^{ème} s. ap. J.-C.

Sur ces trois siècles, il faudra définir :

- les différentes périodes qui caractérisent l'approvisionnement de la céramique à Javols,

- la nature de ces faciès d'approvisionnement,

- l'origine, du moins les mécanismes, des différents rythmes dans cette consommation céramique.

[6] On peut penser, entre autres, aux céramiques communes italiques ou africaines, importées en Gaule, tout comme aux Black-Burnished, produites en Grande-Bretagne et diffusées dans le nord de la Gaule.

1.1.3. *ÉTUDE DE LA CONSOMMATION CÉRAMIQUE*

L'approvisionnement en céramique à Javols sera également abordé non plus pour ce qu'il reflète en terme d'échanges, de circuits commerciaux et d'économie, mais en terme de fonctions, d'usages et de besoins. En effet, par son utilisation quotidienne, par sa « vocation utilitaire » (DESBAT 2003b : 139), la céramique constitue un bon marqueur culturel, parmi d'autres, des modes de consommation des sociétés passées.

1.1.3.1. CONSOMMATION ET CULTURES MATÉRIELLES

Depuis quelques décennies maintenant, la recherche céramologique perçoit que l'objet céramique, en tant que vaisselle, n'est pas qu'un traceur économique, mettant en lumière des circuits d'approvisionnement, ni même un simple marqueur chronologique. Mettons donc ici de côté les amphores, qui ne sont pas vendues pour elles-mêmes mais pour leur contenu et intéressons nous à la vaisselle.

En 1949 déjà, J.-J. Hatt affirmait que « le vase, le fragment céramique éternise le tour de main, la technique, l'esprit de celui qui l'a façonné, et reflète le goût de celui qui l'a acheté » (HATT 1949 : 128). En outre, il poursuivait en affirmant que la céramique « reflète, comme toute autre production de l'activité humaine, le milieu et la civilisation qui l'a fait naître ». L'approche est alors semble-t-il nouvelle même si elle n'est pas encore entièrement aboutie : le vase est désormais vu en tant qu'objet quotidien et non plus en tant que simple produit commercial ou marqueur chronologique. Il reflète la culture de ses producteurs et transcrit le goût des consommateurs : on commence à concevoir alors que le vase n'est pas qu'un objet vendu, mais qu'il est aussi un objet demandé, caractéristique des besoins d'une société. Or pour tenter d'aller plus loin que J.-J. Hatt, le vase céramique, objet du quotidien par excellence (BATS 1990 : 351), révèle tout autant la culture de ceux qui le consomment et l'utilisent que la culture de ceux qui le produisent.

Cette idée introduit la notion de fonction et d'usage (BATS 1996c : 146), celle de la place du vase dans la maison antique. Comme l'a dit M. Bats en 1990, le mobilier céramique « sur son lieu de consommation, c'est avant tout un révélateur de fonction, d'utilisation ; en somme un moyen d'analyse culturel tout autant qu'économique » (BATS 1990 : 351). La fonction des vases (BATS 1996c : 146 ; BATIGNE-VALLET 1999 : 47) est déterminée par ses caractéristiques morphologiques (un pot ou un plat), techniques (aptes à encaisser les chocs thermiques ou mécaniques) et géométriques (grand ou petit) : il est donc créé pour répondre à une fonction précise et révèle en ce sens les besoins des utilisateurs. Il arrive toutefois que cette fonction soit détournée : un pot à cuire servira à l'occasion de vase de stockage, un plat pourra être retourné sur un pot et servir de couvercle… Or si la fonction des vases peut se déduire des critères mécaniques, techniques et morphologiques, l'usage, « façon particulière dont la fonction est mise en œuvre pour telle ou telle circonstance » (BATS 1996 : 146), est beaucoup plus difficile à appréhender. Ceci n'est le plus souvent possible que dans des contextes archéologiques particuliers, ayant figés l'ultime utilisation d'un vase.

Que nous enseignent alors la fonction et l'usage des vases d'un point de vue culturel ? Dans la maison antique, le vase céramique répond à deux fonctions principales, fortement empreintes de culture : d'une part la préparation et la cuisson des aliments, d'autre part leur présentation et leur consommation.

La seconde se résume à une batterie de céramique de table (plats, bols, coupes, gobelets, cruches…) dont la fonction est de servir et de présenter les mets et les liquides, de les boire et de les consommer.

La première est de préparer ou cuire les aliments : par son étude, il est possible d'en déduire les modes d'alimentation d'une population et surtout l'évolution de ces pratiques culinaires. Des études ont ainsi démontré (entre autres BATS 1988), en prenant en compte la batterie culinaire gauloise et méditerranéenne, que les habitudes culinaires, déduites de l'analyse des formes céramiques et des sources écrites, étaient très différentes dans ces deux cultures, indigène gauloise

d'une part et méditerranéenne de l'autre. Ainsi, en Italie romaine (BLANC, LEREDDE, NERCESSIAN 1996 ; BATS 1996c), on utilise le pot (*olla* ou *aula*) principalement pour bouillir les aliments dont la *puls* ; dans la *patella*, on fait mijoter les mets, parfois en la recouvrant d'un couvercle (*operculum*) pour cuire à l'étouffée ; le *caccabus*, sorte de marmite ou de cocotte plus profonde que la *patella*, remplit plusieurs fonctions, celle de bouillir comme le pot ou de faire mijoter comme la *patella* ou la *patina* ; cette dernière correspond au plat à cuire, utilisé pour faire cuire le pain ou pour faire revenir et mijoter les mets avec une sauce. À l'inverse, en Gaule indépendante, on utilise surtout le pot à cuire qui sert à toute forme de préparation mais principalement pour bouillir les céréales ou la viande (BATIGNE-VALLET 1999 : 261-262) ; la jatte, à fonction mixte, permet de faire mijoter les aliments ; en revanche, on ne retrouve pas ou que peu de plats, de marmites ou de couvercles.

D'autres recherches ont montré que la société gallo-romaine, sous l'effet conjugué de l'héritage gaulois et de l'influence italique, avaient adopté des formes peu usitées auparavant : on peut penser ici à la marmite tripode, apparue en Gaule durant La Tène finale (DESBAT, FOREST, BATIGNE-VALLET 2006 : 178), ou encore à la bouilloire qu'on retrouve en Gaule à partir de la fin du I^{er} s. av. J.-C. (BATIGNE, DESBAT 1996 : 391-392).

Cette connaissance des récipients culinaires utilisés et des mets confectionnés a autorisé de nouvelles recherches sur l'alimentation à l'époque gallo-romaine (entre autres FICHES 1996 ; RÉCHIN 1996 ; BATIGNE 1997 ; BATIGNE-VALLET 1999) et en particulier pour le siècle qui suit la Conquête. La problématique générale de ces travaux était de percevoir, au sein des sociétés nouvellement conquises, la part et la rapidité de l'assimilation des coutumes alimentaires de tradition méditerranéenne ou, au contraire, la résistance des populations locales, en d'autres termes des phénomènes d'acculturation.

En ce sens, la céramique, par l'analyse de sa technique de réalisation, celle de ses formes et donc de ses fonctions, révèle les modes de consommation des sociétés étudiées et permet d'étayer un discours d'ordre culturel sur ces populations.

1.1.3.2. ACCULTURATION

Ces deux approches historiques, avec comme thème d'une part l'approvisionnement et l'économie d'une société, d'autre part ses pratiques culturelles, visent à nourrir une réflexion sur les phénomènes d'acculturation, pour ne pas dire de « romanisation ».

Avant de déclarer nos objectifs, il convient ici de rappeler quelques points sur la romanisation et sur la contribution de la céramique à ce contexte.

o *Débat sur la « romanisation »*

La romanisation est un concept apparu dans la première moitié du XIX^{ème} s. et qui a été abondamment utilisé lors du XX^{ème} s. (sur l'historiographie de la question : LE ROUX 2004 ; FERDIÈRE 2005 : 127).

Il a longtemps été « utilisé pour rendre compte de la soumission d'une société et d'un territoire conquis aux formes d'organisation voulues par Rome » (LE ROUX 2004 :287). Les historiens se sont alors attachés à l'étude de la mutation des sociétés conquises et à la mise en place du modèle politique, économique et culturel de Rome.

Très rapidement, ce concept est devenu un objet globalisant où la domination romaine se concrétise « par l'intégration programmée, complète et homogène des conquis à la civilisation romaine » (LE ROUX 2004 : 287) niant ou minimisant alors tout particularisme régional ou toute résistance indigène. Dès lors, certains auteurs, en particulier anglo-saxons (entre autres : ALCOCK 2001) ont renié le terme, considérant qu'il ne pouvait pas faire transparaître de quelconques échanges culturels entre deux sociétés, de même qu'un accommodement de la culture dominante aux pratiques indigènes ou inversement.

L'idée d'une « acculturation », d'une « créolisation », termes préférés alors à celui de « romanisation » est alors apparue (WEBSTER 2001) : par ce concept, les débats s'autorisaient alors à dépasser « une histoire bipolaire » (LE ROUX 2004 : 300) et introduisaient le comportement des populations conquises comme facteur de l'intensité et de la rapidité des nouvelles pratiques culturelles, politiques et sociales. De ces comportements, plus ou moins enclins à

adopter ce nouveau modèle, plus ou moins désireux de le rejoindre ou plus ou moins hostiles à s'y fondre, serait né un mélange culturel combinant, dans une nouvelle entité sociétale, des traits de culture indigènes et des apports des conquérants.

Il transparaît alors de ce concept, en partie dénaturé, du moins souvent systématisé sans être nuancé, qu'il s'agit d'un « outil méthodologique » (LE ROUX 2004 : 310) nécessitant la mise en œuvre de toutes les données (et non pas celles qui caractérisent le mieux l'influence de Rome ou la résistance indigène) et inscrivant l'approche dans le temps et dans l'espace (LE ROUX 2004 : 309) : la prise en compte de la durée de ce phénomène et de ses dissemblances géographiques, d'une province à l'autre et même d'une cité à l'autre seraient des gages de validité et de prospérité du concept de « romanisation ».

- *Céramique et « romanisation »*

Ce concept de romanisation a souvent été utilisé en céramologie antique, malheureusement parfois sans retenue. Deux cas pourraient illustrer le propos.

Le premier est celui d'un usage partiel du mobilier céramique pour illustrer tel ou tel point de vue sur la romanisation : on peut ici penser au choix de ne travailler que sur certains fossiles culturels, ceux qui traduisent le plus l'assimilation d'une culture ou son rejet[7]. Il est évident que le discours sera alors forcément partial. En effet, comme le dit clairement P. Le Roux (2004 : 305), « les objets et l'usage des objets n'ont pas une signification univoque : avoir chez soi de la céramique romaine ou un bronze de Corinthe ne voulait dire ni que la culture gréco-romaine était devenue dominante ni que les propriétaires étaient romanisés ou hellénisés ». En conséquence, il faut s'intéresser à tous les objets (ici, toute la céramique) et à quantifier et non plus à évaluer le poids des influences culturelles, si elles sont culturelles.

Le second cas tient à un usage excessif du terme, où l'on ne sait plus s'il correspond à une assimilation totale et invariable ou à une mutation combinant deux cultures. Il en va ainsi de la « romanisation de la céramique commune » où l'on passerait « de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine » (TUFFREAU-LIBRE 1996b) : certes les modes de fabrication, la technique des potiers, les formes réalisées et les besoins satisfaits ont évolué, mais peut-on pour autant parler de « romanisation » quand on s'aperçoit que ses origines (bien avant la Conquête romaine, particulièrement dans le sud de la Gaule ; FERDIÈRE 2005 : 129), ses rythmes et sa concrétisation prennent des réalités très différentes ? Ainsi, d'un concept de romanisation on passe à celui d'une acculturation où « les deux courants, italiques et gaulois se sont fondus pour donner naissance à une nouvelle gamme de produits complètements différents, comportant simplement quelques rappels des périodes précédentes » (TUFFREAU-LIBRE 1996b : 60).

Plus dangereuse encore est l'idée d'une « romanisation » tardive ou celle d'un retour aux traditions indigènes[8] au III^{ème} s. ap. J.-C. (HATT 1949 : 118, 126 ; TUFFREAU-LIBRE 1987 : 207 ; 1996c : 88), deux visions céramologiques très bipolarisées entre culture indigène et romaine, et qui ne mettent pas suffisamment en avant l'émergence d'une autre culture, symbiose des deux précédentes.

1.1.3.3. POSITION DE LA THÈSE ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Sur ce problème, je rejoindrai finalement A. Ferdière, qui préfère au concept de « romanisation » celui d'acculturation, en justifiant ceci par le fait que le premier est ambigu et « laisse entendre une sorte d'uniformisation culturelle à travers tout l'Empire » (FERDIÈRE 2005 : 127). De la confrontation entre ces deux cultures naît une troisième, gallo-romaine, héritant de traits

[7] J'émets ainsi une réserve sur l'approche faite par Th. Martin et J.-L. Tobie, sur les sigillées précoces de Saint-Jean-le-Vieux (MARTIN, TOBIE 2000 : Les débuts de la romanisation du site de Saint-Jean-le-Vieux (*Imus Pyrenaeus*), à travers l'étude des céramiques sigillées italiques et sud-gauloises…) : il est certain qu'en n'étudiant que la sigillée, on ne puisse qu'arriver à conclure qu'une ville, un territoire, une société sont romanisés…

[8] Aurions-nous la même interprétation si, demain, pour quelques raisons que ce soit, on décidait de ne plus circuler en voiture mais à pied ou à cheval ?

indigènes et adoptant autant coutumes méditerranéennes.

Je rejoins également M. Bats en considérant que, prise dans sa globalité, « la céramique constitue un moyen d'appréciation des réactions des populations indigènes face au modèle culturel dominant (celui du conquérant) et marque en général les limites de son influence et la résistance de ces populations » (BATS 1996d).

Dès lors, il s'agit de prendre en compte l'ensemble du vaisselier et d'y analyser les héritages indigènes ou méditerranéens, tout en sachant que l'étude considérée ne débute au plus tôt qu'à la fin du I^{er} s. av. J.-C., période où cette acculturation est déjà entamée.

La question ne sera pas ou que peu abordée du point de vue de la production et de l'introduction de méthodes de tradition méditerranéenne. Cette approche serait en effet plus judicieuse si elle s'effectuait à partir d'un mobilier directement issu de contexte de production.

L'analyse de la consommation céramique (et ses implications culturelles) à Javols passe par l'approche des usages, des besoins, en somme des manières de consommer. Outre les deux grandes fonctions du quotidien (préparer et servir), l'étude visera à analyser deux autres usages que sont le stockage des denrées et d'éventuelles pratiques cultuelles ou funéraires. Ce discours sur les pratiques du quotidien nécessite donc d'aborder la fonction des vases. Celle-ci le sera grâce à l'analyse des propriétés techniques des productions (résistance aux chocs thermiques et mécaniques), de leurs éventuelles décorations, de leur morphologie ainsi qu'aux traces laissées par leur usage. On pense ici aux traces d'utilisation (traces de feu), aux *graffiti* indiquant l'usage (marques de propriétés, indications de contenance, de poids…). La mise en œuvre analytique de ces éléments devra permettre de distinguer les grandes fonctions que remplissent les vases, leurs évolutions et, par conséquent, d'appréhender les gestes du quotidien à Javols-*Anderitum* au Haut-Empire.

o *Manières de table*

Les manières de table seront analysées au regard des céramiques fines, à vocation de service, mais aussi grâce aux céramiques communes dont certaines peuvent avoir pris place sur la table. Cependant, il ne faut pas oublier que notre connaissance du mobilier autre que céramique (bois, métal) utilisé pour la consommation est, à Javols, quasi nulle. Ainsi, l'étude céramologique ne donnera qu'une image partielle de la vaisselle disposée sur la table.

Il s'agira d'analyser l'agencement des différentes fonctions (verser, boire, servir/présenter…) sur la table gabale :

- Parmi les céramiques « méconnues », quelles sont celles qu'on retrouve sur la table ?
- Quelles fonctions y remplissent-elles ? Viennent-elles en complément des classiques sigillées et autres céramiques fines ?
- Existe-t-il une évolution d'ordre chronologique ou fonctionnelle dans ces manières de table ?

o *Modes de préparation culinaire*

De la même manière que pour les céramiques de table, on se propose d'analyser les céramiques culinaires. Il s'agira alors d'appréhender, par la céramique, les modes de préparation alimentaire à Javols, en ayant pour optique d'identifier la part des traditions indigènes de celles méditerranéennes. Par cette approche céramologique, on n'oublie cependant pas qu'elle ne peut retranscrire qu'une partie des coutumes alimentaires gabales : la disparition des vases en métal, également utilisés en cuisine (chaudrons, poëllons…), est préjudiciable à la connaissance des modes de préparation ; de même, la méconnaissance des aliments consommés (étudiés généralement par le recours aux restes archéozoologiques, aux macrorestes végétaux…[9]), devra amener à nuancer le propos. En conséquence l'approche céramologique de cette question de consommation se limitera à analyser les formes de la batterie culinaire et à en déduire les fonctions et leurs évolutions. Ainsi, il faudra se poser les questions suivantes :

- Quelles sont les catégories céramiques qui constituent à Javols la batterie culinaire ?

[9] Ces études n'en sont qu'à leur début à Javols. On y fera mention durant l'analyse des données.

- Quelles formes sont les plus employées ?

- Quelle est l'importance et la précocité de l'assimilation de mode culinaire de type méditerranéen, comme l'utilisation de plats à cuire, de marmites ou de mortiers ?

- Au regard de la batterie culinaire existe-t-il une évolution dans ces pratiques alimentaires, entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. ?

- En somme, les modes culinaires gabales s'accordent-ils, d'un point de vue culturel, avec la façon de présenter ces mets ?

o *Modes de stockage et de réserve*

On souhaite également caractériser les vases servant au stockage des denrées. Traditionnellement, cette fonction est remplie par des récipients recyclés, au premier rang desquels on retrouve les amphores. Ces vases sont voués au transport, mais une fois arrivés à destination, ils se voient réutilisés, parfois comme vases de stockage. On peut également penser au *dolium*, de grande capacité.

La question sera ici de déterminer s'il existe des vases domestiques voués à cet usage, ce qu'on déterminera encore par les propriétés techniques et morphologiques des récipients et par la présence éventuelle de *graffiti* explicites. Les questions à aborder seront ainsi :

- Existe-t-il, dans la maison gabale, des vases uniquement destinés au stockage ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Et comment évoluent-ils entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. ?

- Parallèlement, certains vases sont-ils détournés de leur fonction initiale pour remplir cet usage ?

- Que stocke-t-on ?

o *Cultes et contextes funéraires.*

Le dernier objectif de cette étude, concernant la consommation, les besoins et les usages que traduisent les céramiques à Javols, sera de s'intéresser aux pratiques cultuelles ou funéraires. Ici encore, le cadre de la recherche reste domestique et quotidien et il ne s'agit pas d'appréhender l'usage des vases céramiques dans le contexte d'un sanctuaire mais dans la maison gabale et dans les pratiques funéraires de la société du Haut-Empire. Ainsi, on cherchera à déterminer si certains vases, dans le cadre d'un habitat, ont une fonction, du moins un usage, liée à des pratiques cultuelles. Par ailleurs, on verra quelles sont les offrandes céramiques faites dans les sépultures : s'il est admis qu'il n'existe pas de céramiques fabriquées uniquement en vue d'un usage funéraire (DESBAT 2003b : 156), il convient de savoir cependant si certains vases du quotidien sont particulièrement sélectionnés pour cet usage.

Ainsi, on essaiera de savoir :

- S'il existe, dans la maison gabale des vases dont l'usage pourrait être cultuel. Sont-ils spécifiques à cet usage ?

- Quelles sont, dans les sépultures du Haut-Empire, les céramiques domestiques qu'on utilise comme offrande ou comme urne cinéraire.

- S'il existe des formes préférentiellement utilisées dans ce cas

- S'il existe des dépôts singuliers d'objets céramiques.

o *Acculturation*

Il s'agira alors de répondre aux questions suivantes, synthétisant, d'un point de vue culturel, les analyses de l'approvisionnement et de la consommation de la céramique à Javols :

- Dans la cuisine gabale, quelle est la part de vases de tradition gauloise et celles de tradition méditerranéenne ?

- Quelles sont l'importance et la précocité des influences italiques ?

- Parallèlement à l'introduction de formes italiques, y a-t-il émergence de formes nouvelles, ni gauloises ni romaines ?

- Par rapport à ses voisins, la culture méditerranéenne est-elle bien ancrée chez les Gabales ? L'est-elle plus, ou moins, qu'ailleurs ? Et comment évolue ce phénomène entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le III^{ème} s. ap. J.-C. ?

- La consommation de produits dits « de tradition italique », découle-t-elle d'un choix du consommateur ou d'une offre nouvelle des producteurs et des négociants, en somme d'une consommation consciemment voulue ou au contraire subie ? Si le problème rejoint celui « de la poule et de l'œuf », de l'offre et de la demande, il faut y répondre par l'estimation du volume importé de tradition italique et par l'étude de sa pérennité.

- Existe-t-il une identité culturelle gabale à l'époque romaine ?

- En somme, cette acculturation est-elle efficiente ou, au contraire, n'est-elle que de façade ? En d'autres termes, s'agit-il d'une véritable acculturation ou de mutations plus complexes dont les causes sont culturelles autant qu'économiques et sociales ?

1.1.4. *NATURE DU FACIÈS CÉRAMIQUE*

La connaissance de l'approvisionnement céramique à Javols, de ses modes de consommation, de la vivacité de son acculturation, entraînera une analyse de l'originalité ou non de son faciès céramique. Il s'agira alors de le comparer aux autres sites de consommation de la région pour la période considérée.

1.1.4.1. COMPARAISON DES CÉRAMIQUES ET DU FACIÈS DE CONSOMMATION DE JAVOLS À LA CITÉ GABALE ET AU SUD-EST DU MASSIF CENTRAL

Cette comparaison sera parfois rendue délicate par la diversité des sources disponibles et de leur qualité. Le plus souvent possible, il s'agira d'une comparaison quantitative, afin de mesurer clairement les éventuelles ressemblances dans les consommations céramiques. Ce seront alors surtout les céramiques fines, censées être aisément reconnaissables et dont les traits caractéristiques sont retranscrits clairement dans les publications, qui seront prises en compte. Il s'agira ainsi de savoir si la consommation des habitants de Javols s'inscrit dans un faciès régional plus vaste ou si des dissemblances apparaissent entre les différentes cités prises en compte, et ce dans une vision diachronique couvrant tout le Haut-Empire, entre la fin du I^{er} av. et le III^{ème} s. ap. J.-C.

Pour l'approche régionale des céramiques communes, ces comparaisons seront de fait plus délicates. Elles seront plus d'ordre qualitatif, puisqu'il s'agira de pister, dans toute la littérature disponible et de qualité très hétérogène, certaines productions, certaines formes, certains décors facilement identifiables. Toutes ces questions devront ensuite être mises en relation pour répondre à la question de l'existence d'éventuels faciès de consommation régionaux.

Pour autant, cette question de comparaison ne pourrait être totalement aboutie si n'étaient pas abordées les dissemblances régionales : il serait en effet malhonnête de ne pointer que les caractéristiques commu-

nes des autres sites par rapport à Javols. Il faudra bien aussi signaler des productions, formes ou décors attestés par ailleurs mais qui ne se retrouvent pas à Javols. Si cette étude a bien comme point de départ le site de Javols, elle ne doit pas pour autant s'enfermer dans une définition factice d'un faciès qui correspondrait, par miracle, à celui du sud-est du Massif Central.

Ainsi, on s'interrogera sur les points suivants :

- Le faciès céramique gabale, du moins celui de Javols, est-il singulier, ou s'intègre-t-il dans un faciès plus vaste ?
- En quoi est-il différent de ceux du nord du Massif Central, de la vallée du Rhône et du littoral méditerranéen languedocien ?
- Constate-t-on une évolution entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. ?

1.1.4.2. INTERPRÉTATION DE CE FACIÈS

La question du faciès céramique est souvent l'objet de discussions animées lors des synthèses des thèmes régionaux des colloques de la S.F.E.C.A.G[10]. En effet, le problème est de passer du faciès céramique de consommation, qui n'est qu'un constat à partir de la documentation disponible et qui peut donc souffrir d'importants effets de sources, à son interprétation. C'est ce à quoi, pourtant, il faudra se risquer dans cette dernière approche synthétique, en tentant de déterminer la nature des différents faciès reconnus.

S'agit-il de faciès culturels ? L'hypothèse pourra être avancée même si elle paraît comporter de très nombreux travers. Elle correspond plus à une opposition simpliste entre monde romain et monde indigène et à une recherche des premiers signes de « romanisation » ou d'acculturation. Je ne suis d'ailleurs pas sûr que la céramique puisse à elle seule répondre à cette question, si question il y a. On ne peut nier qu'il y a bien des influences culturelles inhérentes à chaque forme de consommation céramique : pour autant, cette dernière n'est-elle la conséquence que de cet unique facteur ?

S'agit-il de faciès territoriaux calqués sur les limites administratives et politiques des cités antiques, reprenant les territoires des peuples de l'Indépendance ? Ceci peut être encore une hypothèse, même si ce ne saurait être la cause première, et semble improbable. Dans tous les cas, il sera intéressant de mettre en parallèle les caractérisations de faciès de consommation avec les réalités administrative, politique et géographique de cette région :

- Y a-t-il un faciès par cité ?
- L'influence culturelle et économique arverne est-elle perceptible ?
- De même, est-ce que des éléments géographiques remarquables, comme les Cévennes, le Rhône, ou, en moindre envergure, le Lot, l'Aveyron ou le Tarn jouent le rôle de limites dans ces faciès ?

Ce sont autant de questions qui devront être prises en compte dans la détermination des mécanismes de ces faciès céramiques régionaux.

Une autre hypothèse serait de voir dans l'existence de ces faciès la conséquence de modalités économiques, plus précisément commerciales, liées à la diffusion des ateliers et à des circuits commerciaux forts :

- Est-ce le fruit d'un atelier principal aux productions variées et diffusant abondamment ses céramiques dans une aire restreinte et privilégiée ?
- Est-ce le fruit au contraire d'une multitude d'ateliers ayant des productions standardisées ?

Ce sont là autant de questions et de pistes à explorer pour appréhender l'économie de la région et son évolution. De même, la situation de certains ateliers au centre d'une cité ou, au contraire, à sa frontière devra être analysée pour comprendre son influence, la diffusion de ses produits liée ou non à des déterminismes politiques ou administratifs (DUFAŸ 1999).

Les origines de ces faciès peuvent évidemment être multiples et varier entre le I^{er} et le III^{ème} s. Le plus souvent et malgré les lacunes de la documentation, on s'attachera à bien saisir les déterminismes de ces faciès pour s'inscrire ainsi dans l'approche politique, économique et culturelle de cette région du sud-est du Massif Central.

[10] A voir par exemple les synthèses du colloque de Blois (2005) ou de Pézenas (2006).

1.2. CADRE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET CÉRAMOLOGIQUE

L'étude considère la région du sud-est du Massif Central comme cadre géographique, le site de Javols-*Anderitum* en constituant l'entrée analytique. Il convient donc ici de justifier ce choix et de montrer les spécificités de cette région, de cette cité gabale et de son chef-lieu.

On s'attachera donc à présenter en premier lieu le cadre géographique et historique régional. En second lieu, on présentera plus précisément le site de Javols, son historique et l'état des connaissances archéologiques sur ce chef-lieu gabale. Le cadre chronologique sera justifié en troisième lieu. Enfin, on établira l'état des connaissances céramologiques à Javols et dans le sud-est du Massif Central.

1.2.1. *PRÉSENTATION HISTORIQUE DU SUD-EST DU MASSIF CENTRAL*

Le choix de cette région a été défini lors d'un D.E.A., soutenu en 2001 (MAROT 2001a). Ce travail a servi à poser les bases de la recherche présentée ici.

Le projet initial consistait à déterminer les faciès céramiques du sud-est du Massif Central en se basant, par commodité, sur un découpage administratif contemporain (Ardèche, Aveyron, Cantal, Haute-Loire et Lozère). L'étude envisagée devait s'appuyer sur des ensembles céramiques issus de nombreux sites de la région (Javols bien sûr, mais aussi Rouveret-la-Faïsse/La Malène et Banassac en Lozère, Alba en Ardèche, Arlempdes, Saugues et Saint-Paulien en Haute-Loire, La Graufesenque, l'Hospitalet-du-Larzac et Rodez en Aveyron ; MAROT 2001b). Il est très vite apparu que le projet était trop ambitieux pour une seule personne dans le cadre d'une thèse de doctorat[11]. Il a donc été revu et recentré sur la ville de Javols en n'abandonnant toutefois pas une perspective régionale. Les comparaisons s'effectuent alors d'après les publications disponibles sur les sites voisins de consommation et de production des départements limitrophes à celui de la Lozère, en zone de moyenne montagne (donc l'Aveyron, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire), en l'étayant si besoin par des comparaisons en périphérie, pour démontrer la continuité d'un faciès ou son originalité régionale. En prenant en compte ces départements, on ne préjuge pas d'éventuels faciès se limitant à cette région. Ce n'est que par un important dépouillement bibliographique qu'on pourra postuler de leurs pertinences et de leurs limites. Il s'agit donc d'une aire géographique aux limites volontairement « souples ».

o *« Narbonnensi provinciae contermini » (PLINE, H.N., 4, 109). Les cités limitrophes au peuple gabale.*

Le territoire gabale est donc à la limite de la Narbonnaise (Figure 1), dans la province d'Aquitaine au Haut-Empire puis en Aquitaine Première au Bas-Empire, dans une position privilégiée de contact avec une province tôt « romanisée » (FERDIÈRE 2003a). Il correspond à l'actuel département de la Lozère (hormis le canton de Meyrueis au sud-ouest et quelques autres communes au sud-est) et au sud-ouest de la Haute-Loire (canton de Saugues).

À l'est des Cévennes, se trouvent les Helviens, à peu près sur le Bas-Vivarais actuel (entre le Rhône à l'Est, le massif des Cévennes, les monts du Vivarais et les hauts plateaux à l'Ouest, la vallée de la Cèze au Sud et la vallée de l'Eyrieux au Nord). Aux II^{ème}-I^{er} s. av. J.-C., le territoire des Helviens est la première des cités du sud du Massif Central à être romanisée et à rejoindre la province de Transalpine puis de Narbonnaise après Auguste.

Au sud, on retrouve une autre cité, celles des Volques Arécomiques, qui fédère plusieurs tribus et a, depuis le III^{ème} s. et surtout le II^{ème} s. av. J.-C., de forts contacts

[11] Pour comparaison, un projet aux problématiques comparables dirigé par C. Batigne-Vallet (Action Collective de Recherche : « Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes » a été mis en place pour la région Rhône-Alpes et regroupe plusieurs dizaines de chercheurs.

Figure 1. Cités du sud-est du Massif Central au Haut-Empire (les limites de cité et les voies sont simplifiées ; d'après TRÉMENT *et al.* 2007 : fig. 2 ; ODE 2005 : fig. i.2 ; BÉMONT, JACOB 1986 : fig. 1 ; http://www.lattara.net/archeonline_web/import_archeonline.html : carte du Languedoc et des ses marges, UMR 5140).

commerciaux avec le monde méditerranéen (monde grec tout d'abord au travers de Marseille, puis monde romain).

Contrairement aux Helviens ou aux Volques Arécomiques, les autres peuples qui entourent la cité gabale demeurent indépendants jusqu'au milieu du I^er^ s. av. J.-C. et sont ensuite rattachés à l'Aquitaine. Ils sont tous localisés *Narbonnensi provinciae contermini*, «à la frontière de la Narbonnaise» (PLINE, *H.N.*, 4, 109), au contact direct d'une province à forte influence méditerranéenne. De même, ces peuples ont des liens politiques étroits : Vellaves, Gabales et Rutènes Indépendants se sont alliés à maintes reprises au peuple arverne contre les Romains (CÉSAR *B.G.*, 7, 5, 7, 64 et 75) et les deux premiers sont même « vassaux » des Arvernes[12].

Au nord-est du territoire gabale, se trouvent les Vellaves, implantés sur le département actuel de la Haute-Loire (du moins l'ancien diocèse du Puy, le Velay d'Ancien Régime).

Le cas du territoire des Rutènes est un peu particulier. Il est en effet divisé en deux après la création de la Transalpine : une partie est annexée, probablement dans les années 70 av. J.-C. (ALBENQUE 1948 : 73-

12 César n'inclut pas les Rutènes Indépendants dans la liste des vassaux des Arvernes (Eleutètes, Cadurques, Gabales et Vellaves ; CÉSAR *B.G.*, 7, 75). Sur ce problème de territoire bi-partite divisé à partir de la fin du II^ème^ s. et le début du I^er^ s. av. J.-C. : GRUAT, IZAC-IMBERT 2002.

86) et devient le territoire des Rutènes Provinciaux (CÉSAR *B.G.* : VII, 7, 4 : « *Ruteni provinciales* » ; Tarn actuel avec *Albiga Ruteni*/Albi pour chef-lieu au Bas-Empire), l'autre partie demeurant libre et formant le territoire des Rutènes Indépendants avec *Segodunum*/Rodez pour capitale (BARRUOL 2000 : 12). L'occupation gauloise à Rodez est bien attestée depuis les fouilles récentes (entre autres : GRUAT *et al*. 1991 ; GRUAT, MARTY 2000 : 42-45). Ici donc, la capitale gauloise reste sur le même site à l'époque romaine, sur l'itinéraire de Lyon à Toulouse mentionné par la carte de Peutinger. Ce n'est qu'au Bas-Empire que *Segodunum* deviendra *Ruteni*, capitale de la *civitas Rutenorum*.

Au nord, on retrouve le puissant peuple arverne, qui domine politiquement et économiquement plusieurs autres peuples du sud du Massif Central et dont le chef-lieu antique est *Augustonemetum*/Clermont-Ferrand. Même si cela est encore parfois discuté[13], il semble bien que le vaste territoire arverne englobe tout le Cantal actuel (TRÉMENT *et al.* 2007 : 103-105).

o *Singularité historique et culturelle de l'aire géographique considérée*

Si l'on considère l'ensemble des cités voisines de celle des Gabales, on prend la mesure des traits géographiques, économiques et politiques qui en font une région singulière (BARRUOL 2000 : 15).

Tout d'abord, il s'agit d'une zone frontalière stratégique avant la conquête romaine, la frontière étant souvent assimilée aux Cévennes par les auteurs anciens (même si « Cévennes » pourrait prendre alors le sens de Massif Central : BARRUOL 2000 : 10). Les Cévennes apparaissent aussi dès le VI^{ème} et le V^{ème} s. av. J.-C., comme « une montagne poreuse, ouverte sur les pays limitrophes et traversée par des courants d'échanges », même si ces échanges restent alors modestes (DEDET 2003 : 205). Plus tard dans l'époque protohistorique, cette barrière naturelle pourrait avoir été un lieu de passage important pour la commercialisation des denrées du Languedoc (en particulier le vin) vers le nord et des produits du Massif Central (métaux) vers les contrées méditerranéennes (PROVOST 2006).

Les Helviens et les Volques sont ainsi les premiers à rejoindre la *Provincia*, alors que les Rutènes de la cité de Rodez, les Gabales et les Vellaves demeurent indépendants, les deux derniers entretenant des liens politiques et économiques particuliers avec leurs voisins arvernes. De part et d'autre des Cévennes se trouvent donc, jusqu'à la conquête césarienne et à la réorganisation des provinces sous Auguste, une aire culturelle continentale, fortement influencée par les Arvernes, et une aire culturelle méditerranéenne. C'est du moins ce que laisse penser les textes et ce que l'archéologie, et en particulier la céramique, pourrait ou non confirmer (BARRUOL 2000 : 15) en déterminant la progression et l'assimilation du modèle romain dans les premières décennies de notre ère.

Cette région se situe donc sur une position géographique particulière, entre Transalpine et Gaule celtique durant La Tène finale, puis entre Narbonnaise et Aquitaine durant le Haut-Empire. La cité gabale, tout comme ses proches voisins rutène ou vellave, « participe d'un « front » de contact patent avec la province plus anciennement conquise et « romanisée » de Narbonnaise (notamment avec le Languedoc et la moyenne vallée du Rhône), soit les Volques Arécomiques et les Helviens » (FERDIÈRE 2003a : 215). Il s'agit donc d'une région particulièrement adaptée pour appréhender, au travers de la céramique, les phénomènes d'acculturation, en somme la pénétration du modèle romain, tout autant que la résistance indigène à ce modèle durant le Haut-Empire. C'est aussi une région particulièrement adaptée pour comprendre l'intensité des échanges commerciaux entre ces deux aires culturelles.

Enfin, il est remarquable que plusieurs chefs-lieux de ces cités aient eu des trajectoires historiques similaires : *Alba*, *Anderitum* ou *Ruessio*, véritables « capitales éphémères » (FERDIÈRE 2004), ne sont pas des chefs-lieux pré-romains, semblent se développer seulement à partir de l'époque augustéenne et perdent leur statut durant l'Antiquité tardive ou le Haut Moyen Âge.

[13] Certains voient dans le Cantal, une «zone-frontière» entre plusieurs *civitates* (PROVOST, VALLAT 1996 : 44-47) : ce territoire aurait pu être partagé entre Lémovices, Arvernes, Cadurques, Rutènes et Gabales.

1.2.2. *PRÉSENTATION HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE JAVOLS-ANDERITUM*

Javols se situe au nord du département de la Lozère, dans le Haut Gévaudan et dans la partie septentrionale de la cité antique des Gabales (Figure 2).

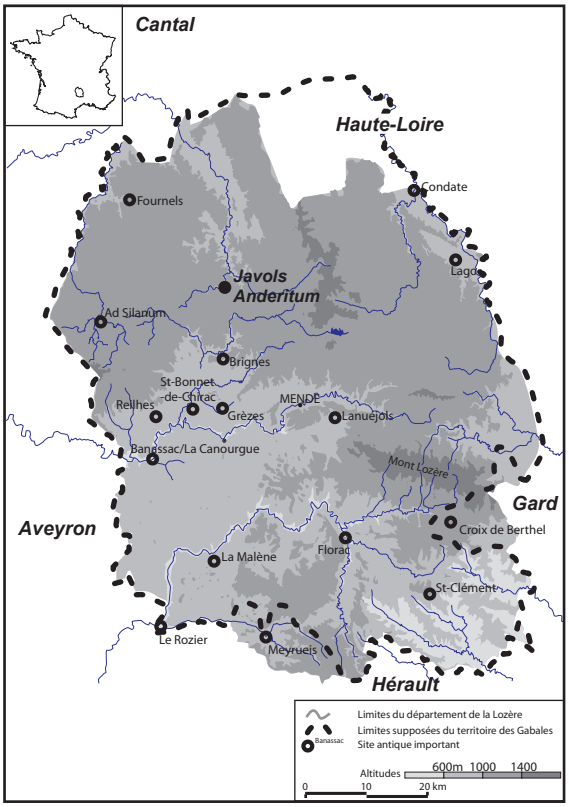

Figure 2. Le département de la Lozère et le Gévaudan antique (DAO B. Ode PCR Javols-*Anderitum*).

On se situe ici entre les plateaux de la Margeride à l'est et au nord, et d'Aubrac, à l'ouest, sur un substrat géologique exclusivement granitique (carte géologique : COUTURIER 1974). Javols se situe en outre dans la vallée encaissée du Triboulin, très modeste affluent de la Truyère, elle-même se versant dans le Lot. L'altitude varie de 1015m sur le plateau à l'ouest, à 972m en aval du vallon, en limite de la zone urbanisée dans l'Antiquité.

1.2.2.1. ANDERITUM *ET LA CITÉ GABALE D'APRÈS LES SOURCES ÉCRITES ET L'ARCHÉOLOGIE*

On se réfèrera ici au corpus des sources écrites (texte et épigraphie), faisant référence à *Anderitum* ou à la cité des Gabales dans l'Antiquité, établi par A. Ferdière (FERDIÈRE 2003b : annexe 7).

o Anderitum *et la cité gabale*

Au même titre que les Eleutètes, les Cadurques ou les Vellaves, le peuple des Gabales apparaît, avec la conquête de la Gaule, comme étant « vassal » (*sub imperio*) des Arvernes en 52 av. J.-C. (CÉSAR *B.G.*, VII, 7-8 ; 75,2).

Le peuple gabale est ensuite cité par Strabon (STRABON *Géographie*, IV, 2, 2) qui évoque les Cévennes comme séparant l'Aquitaine de la Narbonnaise (STRABON *Géographie*, IV, 1, 1-3) et contenant des mines d'or (STRABON *Géographie*, III, 2, 8). En outre, il affirme, sans donner leur relation politique ou économique avec les Arvernes, que Rutènes et Gabales confinent à la Narbonnaise et possèdent des mines d'argent (STRABON *Géographie*, III, 2, 1-3).

Pline l'Ancien confirme à nouveau que les Gabales ne jouissent pas du statut de cité libre (PLINE *H.N.*, IV, 38).

Au Haut-Empire, la capitale gabale se nomme *Anderitum*, nom qui n'apparaît pour la première fois qu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. sous sa forme grecque, *Anderedon* (PTOLÉMÉE *Géographie*, 2, 7, 11). La ville n'est mentionnée seulement que deux autres fois, dans la *Table de Peutinger* (WEBER 1976 : seg. I, 3-4 : *Anderitum*) et dans la *Cosmographie* du Ravennate (IV, 26 : *Andereton*). La signification de ce toponyme est ici «*anderitum* », le « grand gué » (ou peut-être « devant le gué ») ce qui viendrait indiquer l'importance du rôle que prend ici le passage de la voie Lyon à Rodez sur le Triboulin (FERDIÈRE 2001a : 18-19 ; FERDIÈRE 2003b : 14).

Il n'y a pas pour le moment d'éléments archéologiques prouvant que la capitale gauloise des Gabales se situe à Javols-*Anderitum* ou à proximité. Le toponyme

d'origine celtique (*ande-ritum*) ne prouve en effet en rien que la ville a existé dès l'époque gauloise. Cette capitale, si tant est que les Gabales en disposent d'une, pourrait alors se situer sur l'*oppidum* de Saint-Bonnet-de-Chirac, seul *oppidum* conséquent connu en Lozère, à une vingtaine de kilomètres de Javols (FERDIÈRE 2000a). Pour autant, un matériel résiduel* daté des II^{ème} et I^{er} s. av. J.-C., assez récurrent entre autres dans les niveaux de colluvions tardifs, prouve que le site est bien occupé avant l'implantation romaine (sur les traces matérielles de l'occupation gauloise de Javols : FERDIÈRE 2000a : 20-21 ; FERDIÈRE 2003b : 36-37 ; FERDIÈRE, ODE 2004 : fig. 2). Cette occupation, longtemps présumée sur les hauteurs, pourrait aussi se situer dans la plaine : c'est en tout cas ce que laisse penser la découverte en 2001 d'un probable sanctuaire du I^{er} s. av. J.-C. sur la butte du Barry (FERDIÈRE, ODE 2001 : 19-26) et, en 2004, d'une couche dépotoir du II^{ème}-I^{er} s. av. J.-C. en plein coeur du vallon du Triboulin (MAROT 2005a), lieu où les sondages n'ont jamais été suffisamment étendus pour obtenir une fenêtre d'observation large sur ces niveaux les plus profonds. Tous ces éléments infirment donc l'hypothèse d'une création *ex nihilo* de la ville.

L'hypothèse d'une fondation urbaine augustéenne paraît la plus probante, bien qu'elle soit fragile, les fouilles archéologiques n'ayant livré que très peu de niveaux ou de structures de cette époque (BARRUOL 2000 : 12 ; FERDIÈRE, ODE 2004 : 209). Ce chef-lieu est implanté le long de la voie terrestre reliant Lyon/*Lugdunum* à Toulouse/*Tolosa* et Bordeaux/*Burdigala* en passant par Saint-Paulien/*Ruessium* et Rodez/*Segodunum*.

Au Bas-Empire, la ville prend le nom de son peuple, *civitas Gabalum* (cité dans la *Noticia Galliarum* : SEECK 1876 : 270), et devient la ville d'*ad Gabalos (ou ad Gabales)*. C'est de cette appellation tardive que dérive d'ailleurs les toponymes de Javols ou de Gévaudan. Cet argument est d'ailleurs celui qui pèse le plus pour affirmer, d'une part que Javols reste capitale des Gabales durant au moins une bonne partie du IV^{ème} s. (FERDIÈRE, ODE 2004 : 214), d'autre part que s'y trouve le premier siège épiscopal (FERDIÈRE, PRÉVOT 1998). En effet, une communauté chrétienne est attestée chez les Gabales au moins en 314, au concile d'Arles, où elle est représentée par un diacre et non un évêque. Le siège de la première communauté chrétienne du Gévaudan pourrait donc se situer à Javols, là où une église fondée antérieurement au VII^{ème} s. a été découverte en 1996 (FERDIÈRE 1998a ; FERDIÈRE 2000b). Pour autant, il est impossible de situer précisément la date du transfert de l'évêché vers Mende (ou Grèzes, ou Banassac) : tout au plus peut-on dire qu'il est effectif au VIII^{ème} s. (PRÉVOT 1989).

1.2.2.2. HISTORIQUE DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE À JAVOLS.

Le site de Javols est connu au moins depuis le XVII^{ème} s. (FABRIÉ 1989 : 33-34).

Les premières véritables fouilles interviennent au XIX^{ème} s. avec les recherches de de Moré, de Rouville, Delapierre, ou de l'abbé Portal (FABRIÉ 1989 : 34-36).

Les principales fouilles interviennent au XX^{ème} s. : des travaux antérieurs à la seconde guerre mondiale (1937-39 : P. De Brun) ou de 1950 (Ch. Morel), il ne reste pratiquement plus aucune information, l'essentiel de la documentation ayant été perdu durant cette guerre et n'ayant été retranscrit que de mémoire par Ch. Morel, parfois avec des contradictions.

L'abbé Pierre Peyre fouille ensuite à Javols de 1969 à 1978 dans le centre urbain antique. Les techniques de fouille et d'enregistrement sont peu élaborées (enregistrement par journée et carré de fouille, sans tenir compte de la stratigraphie) et interdisent l'étude fine de l'important matériel (en particulier céramique) découvert avec une approche quantitative et donc chrono-typologique.

De 1987 à 1994 puis de 1996 à 1999, Rafaëlla Pierobon-Benoit, de l'Université de Naples, reprend les fouilles à Javols, essentiellement sur le secteur de la « basilique ». Malheureusement, les données stratigraphiques et le matériel demeurent inaccessibles puisque le rapport final de ces recherches n'a pas été rendu.

De 1996 à 2003, les recherches sont dirigées par Alain Ferdière avec la mise en place d'un nouveau programme de recherches en vue d'une évaluation globale du site archéologique de Javols, de son environne-

ment et de la cité gabale (sur le programme initial d'évaluation du site de Javols : FERDIÈRE 2003b : annexe 1). La démarche générale a donc été de procéder par multiples sondages[14] (253 au total) plus ou moins importants (de 1m² à 220m²) sur l'ensemble de la vallée et des hauteurs, et non plus, comme cela avait été surtout le cas dans les recherches antérieures, uniquement dans le centre urbain du vallon. Toutes les données stratigraphiques et mobilières sont accessibles dans les rapports de fouille annuels et dans les deux rapports finaux (FERDIÈRE 1999a ; FERDIÈRE 2003b). Une synthèse sera bientôt publiée (FERDIÈRE à paraître).

La même problématique a prévalu en 2004, année de transition sous la responsabilité de Benoît Ode.

Depuis 2005, ce programme est dirigé par Alain Trintignac : les sondages d'évaluation sont certes maintenus mais surtout, une vaste zone a été ouverte au nord de la vallée, suffisamment grande pour appréhender les niveaux tardifs de « terres noires », comprendre l'urbanisme du Haut-Empire et fouiller dans de bonnes conditions les possibles niveaux pré-romains (sur le nouveau programme de recherches : TRINTIGNAC 2005a : annexe 1).

1.2.2.3. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES SUR LA VILLE ANTIQUE (FIGURE 3).

Nous nous appuierons ici sur la synthèse des connaissances sur Javols-*Anderitum* rédigée en 2003 (FERDIÈRE 2003b) et bientôt publiée (FERDIÈRE à paraître).

L'hypothèse la plus probable reste qu'*Anderitum* est une création augustéenne.

On ne connaît presque rien des premiers temps de la ville antique : les structures précoces sont pour le moment très mal connues. On a pu simplement reconnaître un vaste bâtiment au cœur de la vallée (sondage JTD04), peut-être à caractère public et qui est bordé par un *cardo* ; une aire cultuelle de l'époque gallo-romaine précoce sur la butte du Barry (JBN01) avec plusieurs fosses à offrande augusto-tibérienne ; une fosse dépotoir, probablement liée à un habitat dans le secteur fouillé anciennement par l'abbé Peyre (JLP03) ; un bloc sculpté en calcaire dont le style se rattache à l'époque augustéenne et attesterait un édifice public (attribution A. Roth-Congès ; NOËL 2002 : 115, fiches 98.029 et 034).

La période la mieux connue, et qui correspond aussi certainement à l'apogée urbanistique de Javols-*Anderitum*, va du milieu du I^{er} s. à la première moitié du II^{ème} s. La ville se dote alors de nouveaux monuments publics au milieu ou dans la seconde moitié du I^{er} s. (*forum* -peut-être plus ancien-, basilique, théâtre, deux ensembles thermaux, hypothétique temple). C'est à cette époque que se rattachent certainement les aménagements en grand appareil des berges du Triboulin qui viennent repousser et canaliser cette rivière contre le coteau est. L'habitat est également bien reconnu dans toute la vallée comme sur les hauteurs. Deux nécropoles ont été observées pour cette période sur les hauteurs (JPO01/02 et JRE02). Le gué découvert en 1998 (JTS98) constitue le seul point de traversée du Triboulin connu jusqu'à présent. Les secteurs artisanaux sont mal cernés (TRINTIGNAC 2002) : si l'on suppose un artisanat du bois (notamment corporations de tonneliers) de tabletterie, de textile, du cuir (tannerie et cordonnerie), de céramique, seuls ont pu être reconnus archéologiquement par leurs structures de travail des carrières d'extraction, un artisanat du fer (bien que les infrastructures soient sujettes à discussion) et du bronze.

Ainsi, à son apogée, Javols-*Anderitum* devait s'étendre sur une superficie maximale de 35 à 40 ha.

Le déclin de l'urbanisme à Javols-*Anderitum* semble s'amorcer peut-être dès la seconde moitié du II^{ème} s., assurément à la fin de ce siècle ou au début du III^{ème} s. ap. J.-C. De nombreuses infrastructures, au cœur de la partie plane du vallon comme en périphérie, semblent avoir été détruites par incendie à cette période : d'importants quartiers ne sont alors plus reconstruits, y compris au cœur du centre urbain.

La période du Bas-Empire est assez mal connue, d'une part parce que les structures sont rares pour cette époque (très peu de structures ou d'ensembles bâtis découverts),

[14] Ces sondages sont encodés par trois lettres, indiquant la localisation, et l'année de fouille (par exemple, JAE 96 : Javols Ancienne Église 1996).

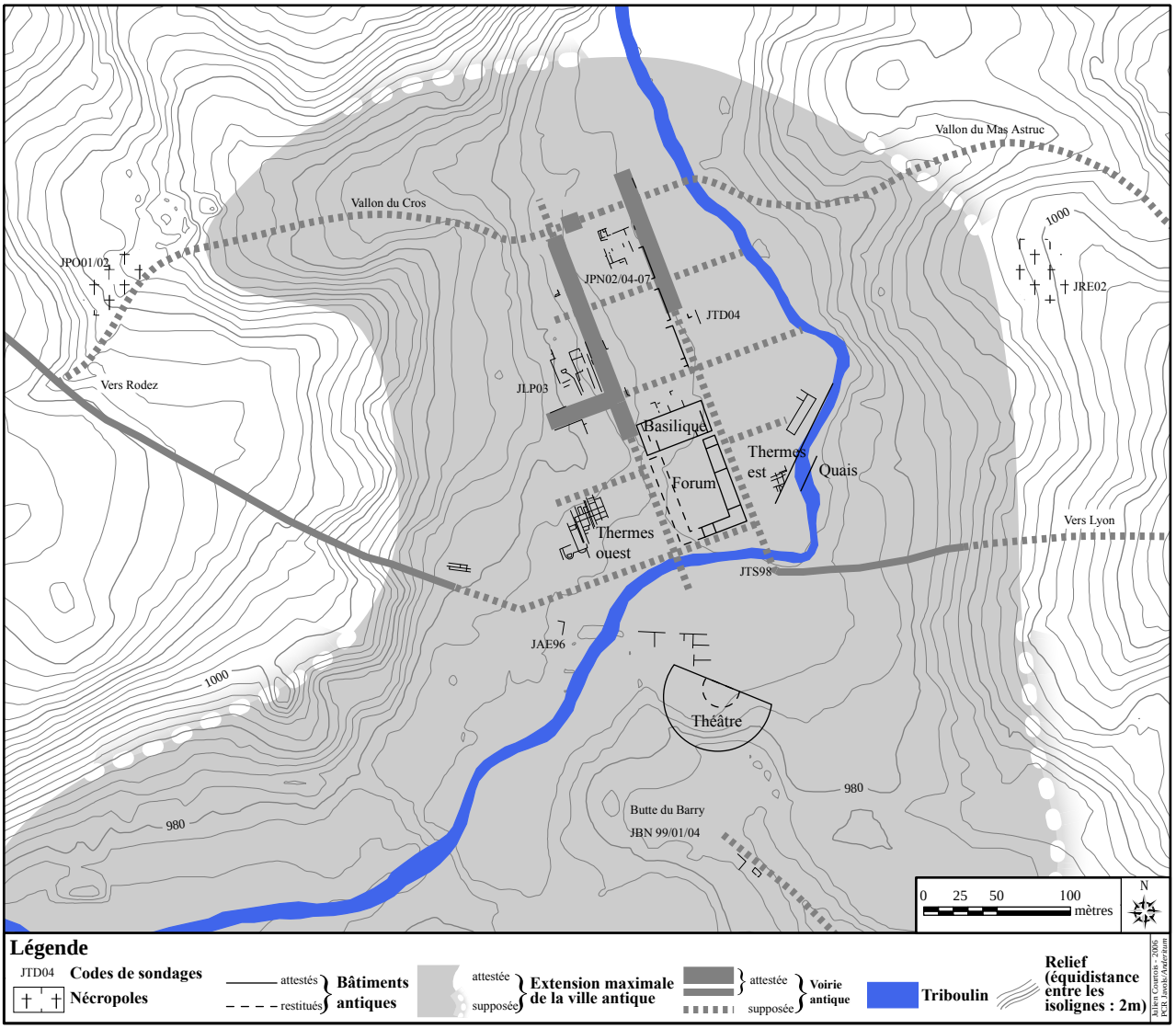

Figure 3. État des connaissances sur la ville antique de Javols : limites, réseau urbain et principaux bâtiments (DAO : J. Courtois, PCR Javols-*Anderitum ;* TRINTIGNAC *et al.* à paraître).

d'autre part en raison d'un problème d'identification des mobiliers datant (notamment la céramique) pour cette période. La ville change de nom et devient *ad Gabalos* ou *ad Gabales* (FERDIÈRE 2001a : 18), le tissu urbain se rétracte, la cité n'est pas enclose mais une partie de la voirie est entretenue jusqu'au V^{ème} s.

Pour le très Haut Moyen Âge (VI-VII^{ème} s.), les mêmes entraves à la connaissance archéologique identifiés pour le Bas-Empire se posent également. Nous ne connaissons pour cette période que les inhumations à l'emplacement de l'ancienne église (JAE96) dont les infrastructures ont été en partie dégagées et pourraient correspondre à un état paléochrétien de l'église (FERDIÈRE 2000b ; FERDIÈRE, ODE 2004). Plus au nord (JPN02/04/05 ; JTD04), des structures maçonnées datées des VI-VII^{ème} s. (murs de terrasses formés par l'épierrement des terrains environnants ?) sont les autres témoins de l'occupation du vallon à cette époque (TRINTIGNAC 2005a : 38-42).

Les causes du transfert de l'évêché vers Mende, Banassac ou Grèzes et de la désaffection de Javols ne sont connues ni par les textes, ni par l'archéologie (FERDIÈRE, ODE 2004 : 215-216). Les données environnementales (FERDIÈRE, POUPET 2005) ne donnent pas l'image d'une dégradation rapide et naturelle du milieu (crue, érosion massive). C'est bien au contraire, la désaffection partielle ou totale (par non-entretien) des systèmes de canalisation (égouts, drainage…), de retenue (quais…) ou de terrasse du Haut et du Bas-Empire qui paraît avoir accé-

léré l'abandon de la partie centrale du site (FERDIÈRE, POUPET 2005 : 168).

Au delà du VII^{ème} s., l'occupation du site se limite au village actuel autour de l'église et à plusieurs hameaux, n'occupant qu'une petite portion de la ville antique et offrant donc de vastes terrains d'exploration aux archéologues contemporains. La conservation des vestiges y est donc exceptionnelle puisque ces derniers ne sont pas perturbés par des constructions contemporaines et sont scellés par d'épais dépôts de colluvions ou d'alluvions.

Javols-*Anderitum* propose donc, surtout pour le Haut-Empire, une formidable aire d'investigation archéologique que les fouilles récentes, avec des techniques de fouille raisonnées et un souci de transparence dans l'accessibilité aux données et leur publication, ont su révéler.

La multitude de sondages effectués depuis 1996 (Figure 4) a ainsi permis de mettre au jour de nombreux ensembles céramiques et stratigraphiques sûrs, chronologiquement homogènes, avec un matériel important, des marqueurs chronologiques variés autres que céramiques (chronologie relative, verre, monnaies, ^{14}C…) et s'étalant sur tout le Haut-Empire.

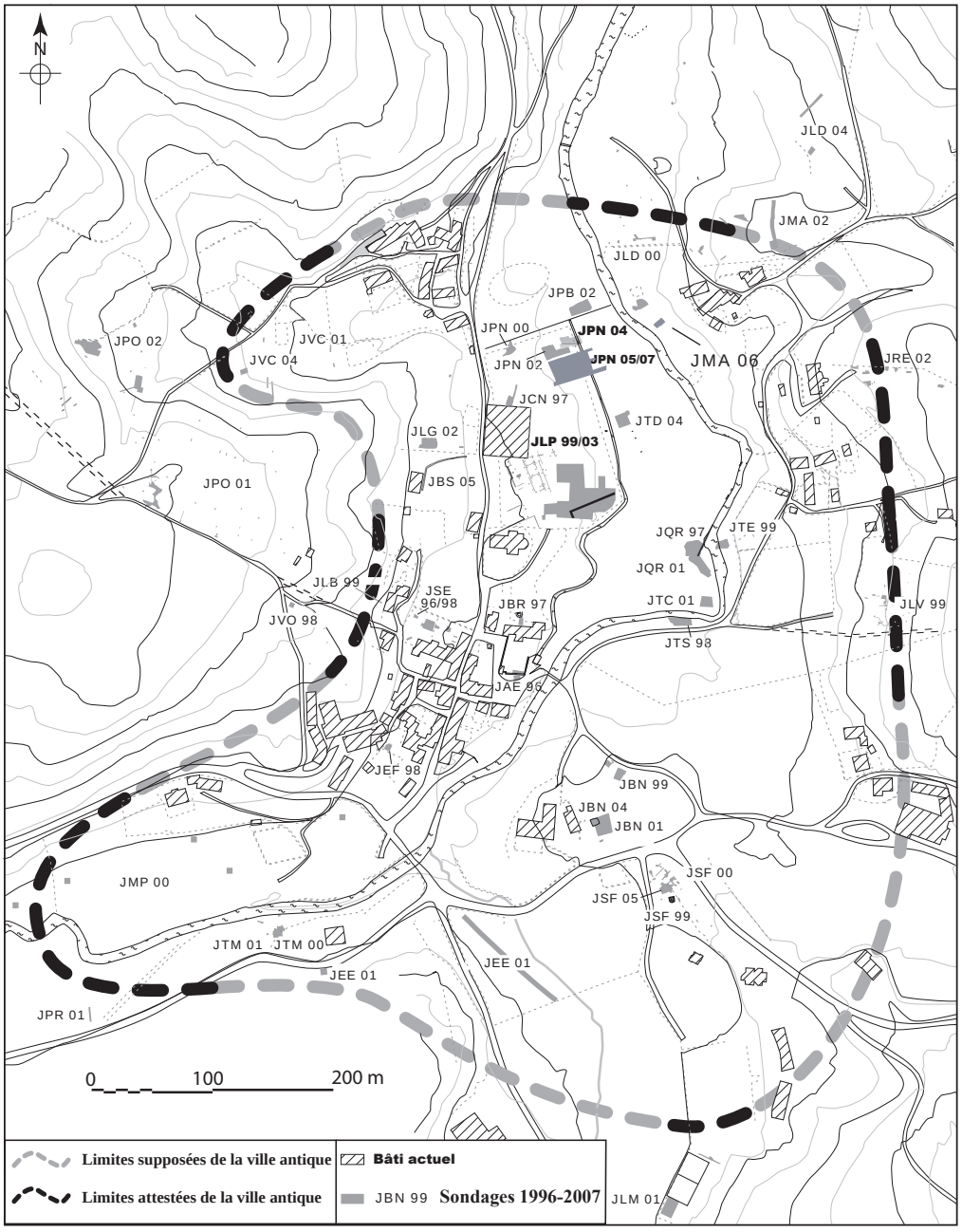

Figure 4. Localisation des sondages des fouilles récentes de 1996 à 2007 (DAO B. Ode et A. Trintignac).

1.2.3. *UNE LIMITATION VOLONTAIRE DE L'AIRE CHRONOLOGIQUE AU HAUT-EMPIRE (FIN DU I^ER S. AV. - III^ÈME S. AP. J.-C.).*

Cette étude n'abordera que le Haut-Empire ce qui demande à être justifié.

La borne haute est aisément justifiable : puisque l'étude se fonde en premier lieu sur l'analyse des céramiques consommées à Javols, on se basera sur les ensembles céramiques les plus anciens découverts sur ce site. Il existe certes du matériel plus ancien mais celui-ci n'est jamais en contexte, toujours en position secondaire, dans des colluvions de bas de pente à l'ouest de la vallée ou dans les remblais de construction du théâtre (FERDIÈRE 2003b : 37). Or puisque l'étude nécessite en premier lieu de créer un référentiel chrono-typologique fiable, seuls les ensembles céramiques sûrs, chronologiquement et stratigraphiquement homogènes et comportant un matériel céramique si possible abondant, ont été retenus. Jusqu'à ce jour, les ensembles les plus précoces, peu nombreux par ailleurs, ne sont pas antérieurs à l'époque augustéenne, voire augusto-tibérienne. L'étude de la consommation céramique à Javols et la mise en place du référentiel chrono-typologique ne se feront donc qu'à partir de cette époque.

Pour autant, une mise en perspective régionale ouverte à une aire chronologique plus ancienne est nécessaire pour comprendre les spécificités culturelles (habitudes culinaires et manières de table) et économiques (approvisionnement céramique) de la consommation de la population de Javols-*Anderitum* durant les premiers temps de la ville antique. Puisque ces éléments ne sont pas disponibles sur le site, il faudra alors se tourner vers une comparaison avec des sites de consommation régionaux contemporains et antérieurs. En Lozère, on pourra se référer au matériel issu des fouilles de l'*oppidum* de Saint-Bonnet-de-Chirac (VERNHET 1967 ; 1968 ; 1969a ; 1969b ; 1970), et surtout aux travaux du même auteur portant sur les céramiques consommées durant La Tène finale en Lozère mais aussi en Aveyron (VERNHET 1971). Les autres comparaisons en Aveyron porteront surtout sur la consommation de Rodez (entre autres, GRUAT *et al.* 1991 ; CATALO *et al.* 1994). Pour le nord du Massif Central, on se réfèrera à des travaux anciens (WARD-PERKINS 1941 ; HATT 1949 ; PÉRICHON 1977) ou plus récents (MENEZ 1989 ; LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 ; LALLEMAND 2005 ; LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005…). Pour la Haute-Loire et la cité vellave, où la documentation est maigre, on pourra consulter des travaux anciens (SIMONNET 1982 ; QUINQUETON 1978). Les travaux de M. Matal serviront de référence pour la comparaison avec le département de l'Ardèche (MATAL 2002). Enfin, pour les régions littorales, le *Dicocer* (PY 1993a) avec sa synthèse par catégorie céramique, sera consulté.

La borne basse pose plus de problème. Il aurait été souhaitable – et cela a été longuement discuté avec A. Ferdière – de prendre en compte la chronologie globale de l'occupation de Javols, à savoir de l'époque augustéenne à l'Antiquité tardive (VI-VII^ème s.). Or lors du D.E.A et la définition du corpus d'étude (MAROT 2001a), on a pu observer que ces ensembles tardifs (Bas-Empire et Haut Moyen Âge) étaient très rares, souvent largement pollués par du matériel résiduel du Haut-Empire puisqu'il s'agit systématiquement au mieux de dépôts secondaires* : qu'il s'agisse de la réfection du dernier état du *decumanus* mis au jour au nord du vallon et daté du V^ème s. (JPN00 ; FERDIÈRE 2000c : 14-18), des quelques tessons du V-VI^ème s. découverts en limite nord du site dans des colluvions supérieures (JLD00 ; FERDIÈRE 2000c : 10-13), des remblais à l'arrière du théâtre contenant des éléments du IV^ème s. (JBN99 ; FERDIÈRE 1999a : 38-42) ou des niveaux de « terres noires » interprétés comme des niveaux agricoles au nord de la vallée et datés du VI-VII^ème s. (JPN05 ; TRINTIGNAC 2005a), aucun de ces ensembles ne nous a paru répondre aux critères de sélection.

Ces différents ensembles tardifs, dont certains avaient pourtant été retenus lors du D.E.A. puisqu'ils représentaient les seules couches tardives potentiellement étudiables, ont donc été abandonnés. Certes, l'étude y perd dans la vision de la consommation dans toute l'étendue chronologique de l'occupation

du site, mais elle y gagne certainement en cohérence.

Ainsi, faute de matériel adéquat l'étude se limitera au III^{ème} s. ap. pour sa borne basse.

1.2.4. *ÉTAT DE LA RECHERCHE CÉRAMOLOGIQUE DANS LE SUD-EST DU MASSIF CENTRAL ET À JAVOLS*

La recherche céramologique pour l'époque gallo-romaine dans la région du sud-est du Massif Central présente de grandes inégalités tant dans les différents départements considérés que dans les catégories des céramiques étudiées. Il convient ici de présenter cet état de la recherche.

1.2.4.1. DES SOURCES TRÈS INÉGALES SUIVANT LES DÉPARTEMENTS, LEUR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE.

À l'échelle du département de la Lozère ou de la région, la recherche céramologique est très inégale. On peut y trouver plusieurs raisons.

La première est liée directement à l'activité archéologique dans ces régions, les études céramologiques n'en étant que le reflet. Or cette activité – en tout cas récente – est en grande partie liée au dynamisme économique des départements et à leur aménagement du territoire. Une consultation des *Bilans Scientifiques* des régions Auvergne (pour le Cantal et la Haute-Loire), Rhône-Alpes (Ardèche), Midi-Pyrénées (Aveyron) et Languedoc-Roussillon (Lozère ; en incluant le Gard et l'Hérault à titre comparatif) pour les années 1998 à 2003 (les années suivantes n'étant pas toujours parues pour certaines régions) a permis de comparer l'activité archéologique (opérations autorisées) en Lozère par rapport à ses départements voisins (Figure 5). Seules les opérations susceptibles de fournir du matériel en contexte ont été retenues ; ont donc été exclues les prospections inventaire ou thématique, l'inventaire, les préparations à publication et les études du bâti. Enfin, pour chaque année et par département, nous avons décompté le nombre d'opérations ayant livré des vestiges antiques.

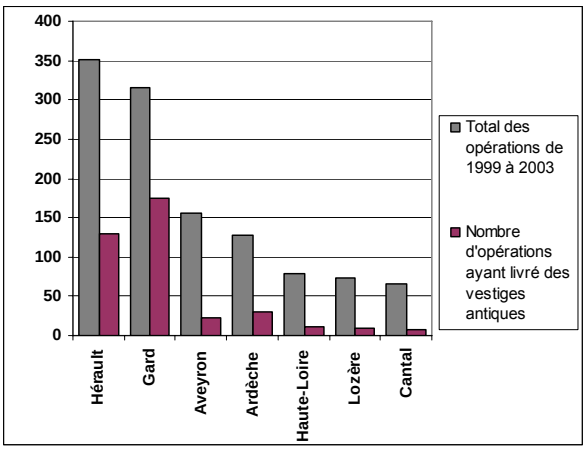

	Total des opérations de 1999 à 2003		Nombre d'opérations ayant livré des vestiges	
Hérault	352	30,11%	129	33,59%
Gard	316	27,03%	174	45,31%
Aveyron	155	13,26%	22	5,73%
Ardèche	127	10,86%	30	7,81%
Haute-Loire	79	6,76%	12	3,13%
Lozère	74	6,33%	10	2,60%
Cantal	66	5,65%	7	1,82%
Total	1169	100,00%	384	100,00%

Figure 5. Activité des fouilles archéologiques dans le sud-est du Massif Central de 1999 à 2003 (sources : *Bilans Scientifiques Régionaux*).

Il apparaît ainsi un très net déséquilibre dans l'activité archéologique dans le sud du Massif Central : le Gard et l'Hérault présentent de loin le plus d'opérations (près de 60 % sur le total de ces sept départements) ; près de 80 % des opérations archéologiques ayant livré des vestiges et du matériel antique se situent toujours dans le Gard et l'Hérault. Le Cantal, la Haute-Loire et la Lozère ont une activité archéologique très réduite (seulement environ 20 % à eux trois), où les vestiges antiques découverts sont encore moins significatifs (29 investigations pour à peine 8 %). Il n'est donc pas étonnant qu'A. Vinatié, archéologue et inlassable prospecteur cantalien, ait affirmé, probablement avec humour, que « les taupes sont des auxiliaires précieuses de l'archéologie » (VINATIÉ 1991 : 13), ce qui constitue une preuve de l'indigence de véritables fouilles dans la région tout autant que l'acharnement et la passion dont ont fait preuve certaines personnes (et A. Vinatié en est le plus bel exemple) pour étudier l'occupation du sol de ces régions.

Ces chiffres n'ont aucune valeur archéologique et ne doivent surtout pas être interprétés en terme de densité de vestiges ou d'occupation : ils n'ont qu'un sens administratif et sont surtout le reflet de l'aménagement du territoire et des recherches préventives qui précèdent ces grands travaux. Il faut ainsi en conclure que cette réalité est très différente selon les départements et selon leur dynamisme économique et que par conséquent, la production de sources, de données archéologiques est très inégale dans ce secteur. Certains territoires seront alors mieux documentés que d'autres, où l'information sera très lacunaire, voire inexistante.

La deuxième raison, liée à la précédente, tient au statut actuel des anciennes capitales de cité. Javols, Saint-Paulien ou Alba sont en effet des « capitales éphémères » (FERDIÈRE, ODE 2004 ; BARRAS 2004 ; DUPRAZ 2004), c'est-à-dire des chefs-lieux de cité du Haut-Empire qui ont perdu leur statut durant le Bas-Empire ou le Haut Moyen Âge. Ce ne sont plus aujourd'hui que des petites villes, voire des villages, qui ne sont donc pas touchés par les travaux d'urbanisme de grande ampleur existant dans d'autres chefs-lieux actuels. Leur passé n'est donc connu que par des recherches programmées, dont la réalité est très différente d'une ville à l'autre (actuellement inexistantes à Saint-Paulien ; en cours à Javols par un programme d'évaluation ; abandonnées depuis peu à Alba).

La dernière tient au dynamisme actuel des acteurs de l'archéologie dans cette région, souvent liée – outre à des aspects économiques ou politiques qu'il n'y a pas lieu de discuter ici – à l'intensité des recherches archéologiques. Ce dynamisme est perceptible dans les publications régionales portant sur l'archéologie gallo-romaine, leur poids scientifique ou leur confidentialité.

En Lozère, de rares publications (dont celles des résultats des campagnes de fouilles à Javols) consacrées à l'archéologie et à l'époque gallo-romaine paraissent dans des revues locales d'intérêt historique au sens large (*Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, Bulletin du *Centre d'Études et de Recherche littéraire et scientifique de Mende*). Il en va de même en Ardèche, où seule la revue *Ardèche archéologie* publie les travaux d'archéologues locaux, le plus souvent orientés vers les périodes préhistoriques. Dans le Cantal et la Haute-Loire, on retrouve quelques rares publications dans la *Revue de la Haute-Auvergne*, dans l'*Almanach de Brioude*, dans les publications

du G.R.H.A.V.S. (*Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la Vallée de la Sumène*)… Toutes ces publications demeurent en fait très confidentielles.

En Aveyron, les *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise-Vivre en Rouergue*, publications de l'A.S.P.A.A. (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Archéologique Aveyronnais) retranscrivent une plus grande activité archéologique portant sur une chronologie large. Il en va de même du *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de Sète et sa région*, qui publie de nombreux travaux d'archéologie antique. C'est surtout la revue *Archéologie en Languedoc* (publié par la F.A.H., Fédération Archéologique de l'Hérault) qui semble la revue régionale la plus solide et sérieuse, ne cessant de s'épaissir chaque année, preuve d'une activité archéologique conséquente et d'un effort de synthèses et de publications des différents acteurs. C'est d'ailleurs un trait particulier à cette région où un important travail est effectué actuellement pour publier et mettre à disposition les résultats des fouilles de l'A75 (collection « Archéologie et Histoire Romaine » éditions M. Mergoil ; entre autres : BARBERAN, POMARÈDES 2000 ; MAUNÉ, GENIN 2006a ; THERNOT, BEL, MAUNÉ 2004). Enfin, la collection *Lattara*, publie depuis 1988 les résultats des recherches archéologiques effectuées sur le site de Lattes. Signalons, entre autres, le volume 6 de cette collection, le *Dicocer* (PY 1993a), fruit de l'important travail de nombreux auteurs qui ont cherché à créer un dictionnaire des productions céramiques rencontrées en Languedoc durant la Protohistoire et l'Antiquité[15]. Ce *Dicocer* fait encore référence. On ne peut pas non plus omettre les différentes publications régionales parues dans la *Revue Archéologique de Narbonnaise* (pour des sites de Lozère, d'Ardèche et des départements méridonaux), dans la *Revue Archéologique du Centre* (pour des sites de la Haute-Loire et plus largement d'Auvergne) ou dans *Aquitania* (pour l'Aveyron).

Il est donc clair que la production de données archéologiques est totalement disparate d'un département à l'autre. Les causes sont peut-être purement archéologiques et liées à la densité des occupations à l'époque antique, ce qui est discutable. Elles sont en tout cas largement corrélées au dynamisme de l'aménagement du territoire actuel. Il en résulte une activité archéologique bien maigre dans certains départements alors que d'autres, où l'on constate un effort constant de publication, paraissent très actifs. En conséquence, toute recherche portant sur une étude des céramiques régionales doit prendre en compte ces effets de source qui pourraient fausser certaines interprétations.

1.2.4.2. DES SOURCES TRÈS INÉGALES DANS LA CONNAISSANCE DES PRODUCTIONS RÉGIONALES.

Il s'agit ici d'évoquer toutes les productions céramiques qu'on peut rencontrer à Javols ou dans les autres sites de consommation du sud-est du Massif Central. On le verra ainsi, cette région est caractérisée par la présence de grandes officines (Figure 6) ; par sa position géographique, Javols pourrait permettre d'en apprécier les périodes de productivité, d'émergence, d'essor, de déclin et de concurrence. Par ailleurs, cet état des lieux vise aussi à montrer les inégalités de la recherche selon les catégories céramiques.

- ***La sigillée***

Cette région est surtout marquée par l'abondance et le rang des ateliers fabriquant de la sigillée au Haut-Empire. Javols présente ainsi la particularité d'être un site de consommation proche de tous les grands ateliers, de Gaule du Sud (principalement le groupe de La Graufesenque) et du Centre.

Il serait vain ici de recenser toutes les publications liées à ces ateliers, tant cette céramique a été étudiée dans la région et bien au-delà. Nous nous attacherons simplement à rappeler brièvement ces différents ateliers et les principales publications qui s'y rapportent.

[15] Une révision de ce *Dicocer* pour les céramiques de l'Âge du Fer a été publiée en 2001 (PY, ADROHER, SANCHEZ 2001).

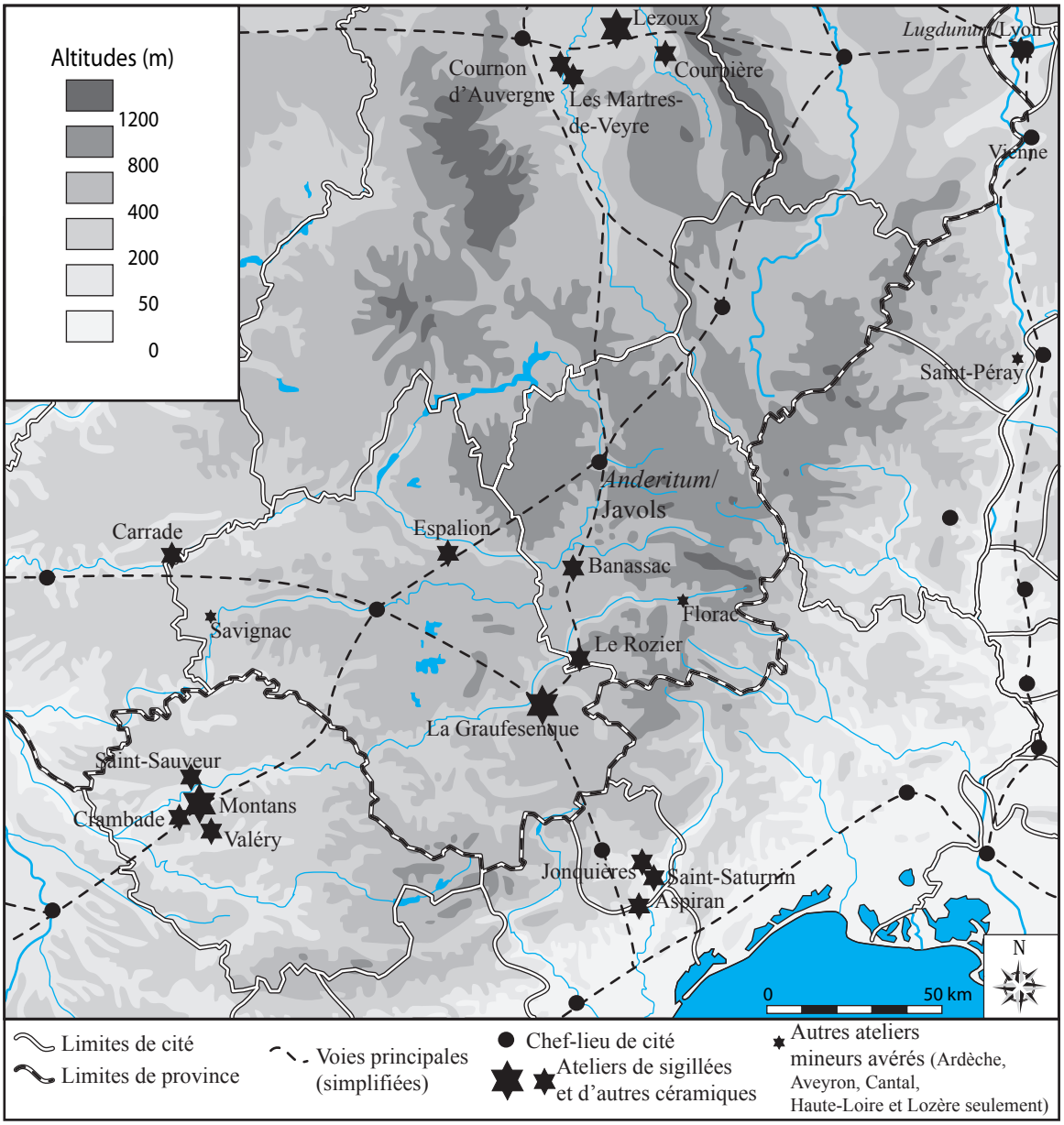

Figure 6. Localisation des officines de céramiques fines et des quelques autres ateliers avérés dans les départements concernés par l'étude (d'après TRÉMENT *et al.* 2007 : fig. 2 ; ODE 2005 : fig. i.2 ; BÉMONT JACOB 1986 : fig. 1 ; http://www.lattara.net/archeonline_web/import_archeonline.html : carte du Languedoc et des ses marges, UMR 5140).

- ***Groupe de La Graufesenque***

La région considérée est principalement marquée par la présence des ateliers de sigillées du groupe de La Graufesenque.

La Graufesenque

Javols n'est qu'à 80 km de Millau. La Graufesenque se situe dans la *civitas* des Rutènes et correspond à l'antique *Condatomagus*, « le marché du confluent », attesté par la table de Peutinger.

Les ateliers se situent au confluent du Tarn et de la Dourbie. Sa surface devrait être d'au moins 10 hectares (VERNHET 1986a : 96).

Les différentes phases de production des officines de La Graufesenque ont été énoncées en premier par F. Hermet (HERMET 1934 : 182-190) puis complétées par A. Vernhet (VERNHET, BALSAN 1975 : 30-31 ; VERNHET 1991 : 42-43). L'activité des potiers rutènes a débuté dans les deux dernières décennies avant notre ère : il ne s'agit alors que d'un « jalon gaulois dans l'essaimage technologique des ateliers italiques » (VERNHET 1986a : 100) où l'on produit des imitations de sigillée (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002) pour une diffusion locale (PICON 1993). Durant le second quart du I^{er} s. ap. J.-C., les vases millavois s'éloignent du modèle italique, tant par le répertoire de formes que par les estampilles (POLAK 2000 : 23-24). Ce n'est vraiment que

durant la seconde moitié du I^er^ s. ap. J.-C. que La Graufesenque s'affranchit peu à peu des canons typologiques italiques pour tendre vers des productions nouvelles avec la création de six nouveaux services à l'époque flavienne (VERNHET 1976) et la prédominance de la forme Drag. 37. C'est à cette même période, probablement en raison d'une demande croissante et abondante de vaisselle sigillée dans tout l'Empire, que La Graufesenque essaime à son tour et engendre des ateliers satellites comme Banassac ou Le Rozier. Vers la fin du I^er^ s. et le début du II^ème^ s., la qualité des vases produits décline considérablement : probablement par souci d'économie de temps et pour produire plus, les potiers négligent leurs productions, les parois des vases devenant alors plus épaisses, les décors moins nets et plus empâtés et le vernis moins brillant. Entre 100 et 120 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 25), les exportations à longue distance chutent considérablement. La production des vraies sigillées rouges à La Graufesenque semble disparaître vers le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C., même si cela est encore très largement débattu[16]. Après 150 et jusqu'à 250 ap. J.-C., on ne produit plus que des céramiques de mauvaise facture, « des sigillées bâtardes » ou sigillées claires B, cuites en mode A dans des fours sans tubulures (VERNHET 1977).

La diffusion des productions millavoises a atteint presque la totalité de l'Empire romain : son principal marché reste la Gaule romaine (peut-être à l'exception de l'Aquitaine, où Montans contrôle le marché), la Bretagne et les provinces germaniques. Cette diffusion est la plus forte entre 30 et 100 ap. J.-C. Les vases sont acheminés par une voie large de 7 mètres (ALBENQUE 1948 : 105-119 ; SILLIÈRES, VERNHET 1985) soit vers Rodez (d'où elles partent vers Clermont-Ferrand, Toulouse ou Lyon, en passant alors par Javols) soit vers Lodève, la Voie Domitienne et la Narbonnaise. Au-delà, ils sont transportés par fleuve ou par voie maritime, comme l'atteste certaines épaves découvertes en Méditerranée (en particulier : FICHES, GUY, PONCIN 1978 ; NIETO *et al.* 1989 ; NIETO, PUIG 2001).

Banassac

Banassac est souvent considéré comme le plus important satellite de La Graufesenque. Les officines se situent chez les Gabales, au sein d'une agglomération secondaire, à l'ouest du département de la Lozère et au confluent du Lot et de l'Urugne. On estime au moins à 10 ha l'étendue de ces ateliers.

Pendant longtemps, on a considéré que l'activité céramique avait débuté à Banassac dans le troisième quart du I^er^ s. ap. J.-C. (MOREL, PEYRE 1973 : 1-2 ; HOFMANN 1965 ; HOFMANN 1986 : 104 ; HOFMANN 1988 : 15-16) ; il semble en réalité que cette hypothèse soit erronée et repose sur une confusion avec les productions de La Graufesenque retrouvées sur le site (POLAK 2000 : 27), les vases des deux ateliers étant très difficilement distinguables par la pâte ou le vernis. On s'accorde depuis peu à placer le début de l'activité de Banassac au début du II^ème^ s. ap. J.-C. et peut-être à la considérer comme concurrençant alors celle de La Graufesenque en déclin (POLAK 1996 : 50 ; POLAK 2000 : 28 ; MEES 1995 : 102-105 ; GROH 1998 : 316). Les exportations de Banassac vers les régions lointaines semblent avoir cessées vers le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C. (POLAK 2000 : 30), mais une diffusion restreinte et locale perdurerait jusqu'à la fin de ce siècle (MARTIN 1986a : 44-45).

Outre l'aspect du vernis ou la composition de la pâte, les productions de Banassac sont également très proches de celles de La Graufesenque par la structure des décors et par l'existence de potiers ayant travaillé dans les deux ateliers. C'est le cas surtout du potier et décorateur de moules *Germanus* (HOFMANN 1988 : 47 ; MOREL, PEYRE 1975). Une production originale propre aux officines de Banassac est le décor à légende épigraphique, inscription qui tient lieu de décor sur des vases moulés Drag. 37 (CÉRÈS 1893 : 456-458, pl. XXV ; DÉCHELETTE 1904 : 120-128 ; MOREL 1961).

À la suite des nombreuses confusions faites entre les produits de Banassac et ceux de La Graufesenque, la question de la diffusion des produits gabales mériterait un réexamen complet (POLAK 2000 : 30). Toutefois, il est acquis que les principales régions

[16] Sur ce point, on peut se référer aux discussions animées par St. Mauné, St. Raux et Cl. Raynaud, sur les « éléments pour une synthèse sur les productions, l'approvisionnement et les usages de la vaisselle en Languedoc du I^er^ au IV^ème^ s. ap. J.-C. » lors du colloque de la SFECAG à Pézenas (p. 277-284).

d'exportation de Banassac sont des zones lointaines, la région des *limites* rhénan et danubien, la Rhétie, le Norique, la Pannonie, la Dacie ou la Mésie (HOFMANN 1977 ; MEES 1995 ; MEES 1996 ; POLAK 2000 : 30 ; GROH 1998). En Gaule, on considère que Banassac a peu exporté vers la façade atlantique, ce marché étant dévolu aux productions montanaises (VERNHET 1986b). Enfin, signalons que Banassac se situe sur une voie reliant Millau à Javols (LABROUSSE 1980a ; SOUTOU 1988 ; TRINTIGNAC 2001b : 54-57).

Le Rozier

Le Rozier se situerait aussi en territoire gabale, au sud-ouest du département de la Lozère, à seulement 20 km de La Graufesenque et 30 km de Banassac. Les ateliers de potiers, en milieu rural sans être rattachable à une quelconque agglomération secondaire, se situent au confluent du Tarn et de la Jonte et devaient s'étendre, sur environ 2ha (THUAULT, VERNHET 1986 : 110). Seules quelques fouilles archéologiques y ont été menées par l'abbé Richard, F. Hermet (HERMET 1934 : 285-288), l'abbé P. Peyre (PEYRE 1971) et M. Thuault (THUAULT 1978).

L'activité semble y avoir débuté au milieu du I^{er} s., à l'initiative de potiers venant de La Graufesenque, alors que ce dernier devait répondre à une demande croissante en céramiques sigillées (THUAULT 1996 : 19 ; POLAK 2000 : 25 et 27). En effet, de la vingtaine de potiers ayant travaillé au Rozier, tous sont connus dans les ateliers millavois. L'argile utilisée dans les deux centres étant très similaire, les productions des deux ateliers sont très difficilement distinguables. La fin de la production au Rozier est située vers 80 ap. J.-C. (THUAULT 1996 : 19), chronologie confirmée par l'étude des décors signés sur les moules (MEES 1995 : 117-119).

Espalion

Les productions d'Espalion sont connues depuis peu, mais le site de production n'a pas encore été précisément localisé et ce, malgré des sondages récents (TILHARD 1994 : 57-58). Cependant, la présence d'une officine à Espalion ou ses environs, sur la rive droite du Lot, est indubitable puisque l'on y a découvert des vestiges de fours (ALBENQUE 1947 : 60-61) ou de moules (VERNHET 1986b : 39 ; TILHARD 1993a : 38). Son appartenance au groupe de La Graufesenque est discutée (POLAK 2000 : 38). Cependant, ce sont bien les ateliers millavois qui ont le plus influencé la production d'Espalion, montrant ainsi une parenté très étroite (TILHARD 1993a :41).

L'hypothèse d'une production à Espalion est induite de l'abondant matériel sigillé et des moules découvert à Brive entre 1979 et 1981 et en 1986 (MOSER 1986 : 90) et qui laissait présager d'un nouvel atelier local (MOSER, TILHARD 1987). D'abord pressenti à Brive, cet atelier doit être situé à Espalion : des analyses physico-chimiques effectuées sur deux fragments de tubulures et des tessons de sigillée recueillis sur le site ont conclu à l'homogénéité entre les argiles utilisées pour les différents artéfacts (TILHARD, MOSER, PICON 1991).

L'activité de l'atelier espalionnais pourrait se situer entre 30-40 et 100 ap. J.-C. (TILHARD 1993b :120 ; TILHARD 1994 : 68). Les rapports avec la Graufesenque semblent très étroits (l'aspect est d'ailleurs très similaire ; seuls, les analyses en laboratoire permettent de différencier les deux productions) ; ceux avec Carrade (Lot) ont également été mis en évidence (TILHARD 1994 : 68). En revanche, aucun lien n'existe avec les productions de Banassac ou de Montans.

La diffusion, surtout étudiée pour le groupe A (TILHARD 1995 : 241-242), le mieux connu et le plus important, concernerait surtout le nord-ouest aquitain. Quelques vases ont été découverts dans le centre de la Gaule, sur le *limes* rhénan et dans le sud de la Grande-Bretagne. Toutefois, ces productions étant encore nouvelles pour les céramologues, on peut penser que ces hypothèses de diffusion évolueront suivant le réexamen de certains ensembles.

Aspiran et Jonquières/Saint-Saturnin

La production de sigillée à Aspiran (Hérault) s'inscrit dans une *villa* aux ressources vinicoles, à la limite des *civitates* de Lodève et Béziers (tout en se rattachant certainement à la première), en Narbonnaise (GENTY 1986 : 113). L'atelier se situe sur le tracé d'une voie antique menant de *Cessero* (Saint-Thibéry), sur la Voie Domitienne, à *Luteva* (Lodève) et *Condatomagus* (Millau). La production de sigillée à Aspiran, qui n'est

ici que secondaire et n'a jamais été abondante, fut effective durant une période courte, entre 15/20 et 40 ap. J.-C. La diffusion est relativement limitée se cantonnant au Languedoc et n'a donc jamais concurrencé les produits rutènes de La Graufesenque (GENTY, FICHES 1978 : 89).

Le dernier atelier du groupe de La Graufesenque, Jonquières/Saint-Saturnin (Hérault ; en réalité deux quartiers d'un même atelier sur deux communes) n'est connu que par des prospections de surface. On le rattache à une *villa* proche, dépendante vraisemblablement de la *civitas* de Lodève et située sur la même voie antique qu'Aspiran (LAUBENHEIMER, ALBAGNAC 1986 : 117). La période d'activité, l'intensité de la production et la diffusion des produits semblent identiques à celles d'Aspiran.

Si l'on se limite au simple groupe de La Graufesenque (en particulier les ateliers de La Graufesenque, Banassac, Le Rozier et Espalion), on voit que la région du sud-est du Massif Central est fortement marquée par ces grandes officines de céramiques sigillées (Figure 6). Il s'agit donc d'une caractéristique forte de la région et d'une activité économique majeure pour le Haut-Empire. Ce sont ces principaux centres, par leur géographie et leur masse de production, qui paraissent avoir approvisionné les centres de consommation de la région. Cependant, on se doit d'évoquer brièvement les autres groupes de production proches, ceux de Bram et de Narbonne, de Montans ou de Gaule du Centre, pour bien prendre la mesure des traits originaux de notre région d'étude et bien y mesurer l'état des connaissances très différent, entre sigillées et autres céramiques.

▪ *Groupe de Bram et Narbonne*

Ces deux ateliers (Aude) ont en réalité produit des imitations de sigillée (PASSELAC 1993a). Bram a été en activité durant le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. et a surtout diffusé localement et le long de l'axe garonnais, entre Narbonne et Bordeaux (PASSELAC 1986 : 51 ; MARTIN 2002). La production de sigillée à Narbonne ou ses environs n'a pas été confirmée par la découverte d'ateliers. Elle est connue grâce à la caractérisation d'un groupe homogène (technique et forme) d'imitations de sigillée. La production s'est déroulée entre 10 av. et 30 ap. J.-C. et n'a été diffusée que localement et le long de la Garonne (PASSELAC, SABRIÉ, SABRIÉ 1986 : 54-55 ; SANCHEZ 2001).

▪ *Groupe de Montans*

Les ateliers de Montans se situent dans le département du Tarn, chez les Rutènes, desservis durant l'Antiquité par la voie Toulouse-Albi-Rodez-Javols-Lyon. La production de céramiques sigillées succède à des productions indigènes au début du I^{er} s. de notre ère, sans offrir pour autant des vases cuits en mode A. Ce changement technique intervient vers 10 ap. J.-C. et perdure jusqu'au milieu du II^{ème} s., voire au delà (MARTIN 1986b). Les produits tarnais ont été essentiellement diffusés vers la façade atlantique (MARTIN 1996 : 49-52) et en Bretagne avec une aire plus importante en Aquitaine. Plus à l'est, les vases montanais seraient rares et anecdotiques.

Les autres ateliers du groupe de Montans en sont surtout des satellites, souvent de faible envergure et ayant eu une activité éphémère : il s'agit de Saint-Sauveur, de Crambade, et de Valéry (MARTIN 1986b : 70-71). Galane (Gers) et Carrade (Lot) semblent avoir eu une activité plus conséquente. Le dernier, dans la vallée du Lot, est d'ailleurs connu pour posséder des liens avec les ateliers rutènes d'Espalion (TILHARD 1994 : 68) et pour avoir diffusé surtout vers l'Aquitaine et la Gaule du Centre (PAUC 1973), bien que quelques exemplaires attestent un commerce à longue distance, certainement moins intense (POLAK 2000 : 31).

▪ *Groupe de Lezoux*

Pour la Gaule du Centre, le principal centre producteur est celui de Lezoux (Puy-de-Dôme), dans la *civitas* des Arvernes et la province d'Aquitaine, à la proximité de deux axes majeurs, la voie reliant Lyon à Bordeaux et l'Allier. Plusieurs groupes de production ont été reconnus (groupe de Ligonnes, de la route de Maringues, du Theix, de la rue Saint-Taurin…).

La chronologie des différentes phases techno-typologiques a été établie par Ph. Bet dans sa thèse, malheureusement inédite (BET 1988). Elles sont décrites la même année, en même temps qu'est publiée la typologie des sigillées de Lezoux (BET, FENET,

MONTINERI 1989 : 38), et ont été revues en 2000 (BET, DELOR 2000 : 463) : 10 phases ont donc été inventoriées, de l'époque augustéenne au début du V^{ème} s. ap. J.-C., la première phase (époque augustéenne) n'étant qu'hypothétique. La production est marquée au I^{er} s. ap. par un non grésage des productions. Le changement technique interviendra au début du II^{ème} s. avec l'utilisation systématique des pâtes calcaires et de la cuisson en mode C (PICON 1973). Le répertoire est riche et bien connu au Haut et au Bas-Empire (BET, DELOR 2000 ; BET, WITTMANN 1995).

L'activité la plus importante se situe au II^{ème} s., où Lezoux bénéficie d'une qualité technique désormais adaptée à la fabrication de masse de véritable sigillée et où les productions de Gaule du Sud s'essoufflent voire s'effacent alors que ceux de Gaule de l'Est n'ont pas encore atteint leur plénitude.

De nombreux autres ateliers sont connus en Gaule du Centre et en territoire arverne. Tous apparaissent comme des officines satellites de Lezoux. Les plus importantes et les plus documentées sont celles des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) qui ont produit en abondance de la sigillée à partir de la fin du I^{er}/début II^{ème} s. jusqu'à la fin du II^{ème}/début III^{ème} s. (TERRISSE 1968 : 26-28 ; ROMEUF 2001 : 21-24). Citons également[17] ceux de Toulon-sur-Allier (Allier), Néris-les-Bains (Allier), Terre-Franche (Allier), Vichy (Allier), Lubié (Allier), Coulanges (Allier), Courpière (Puy-de-Dôme), Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme), Manglieu (Puy-de-Dôme) : tous sont de moindre importance et leurs productions sont peu connues.

D'autres ateliers sont supposés : à Clermont-Ferrand, de nombreux fragments de moules découverts au XIX^{ème} s. laissent penser à une production de sigillée dans le faubourg de Saint-Allyre (PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994 : 217) ; dans le Cantal, deux moules auraient été découverts à Arpajon-sur-Cère ainsi que des imitations de sigillée, peut-être d'un atelier local (PROVOST, VALLAT 1996 : 68 et 71), mais aucune autre découverte ne permet de confirmer cet hypothétique atelier.

[17] Sur la liste des ateliers de Gaule du Centre attestés ou supposés : BET *et al.* 1998 : fig. 1.

Grâce aux travaux de R. Delage (1998), la diffusion est désormais bien connue pour les productions de Lezoux et des autres ateliers de Gaule du Centre : durant les premières décennies du I^{er} s., les productions lézoviennes se retrouvent principalement le long de l'axe ligérien et ses affluents et en Armorique. Entre 30/40 et 80/90 ap. J.-C., et même si la production semble souffrir alors de la concurrence des ateliers de Gaule du Sud, Lezoux diffuse vers l'ouest de la Gaule. Le développement de la diffusion s'amorce dès 90 ap. J.-C. et surtout entre 120 et 140, lorsque les productions de Gaule du Centre ne rencontrent plus de concurrence : on les retrouve alors en Gaule (elles restent minoritaires toutefois dans le sud) et sur tous les marchés militaires du Rhin et du Danube. Ce n'est qu'à la fin du II^{ème} et au début du III^{ème} s. que les productions de Gaule du Centre ne sont plus diffusées qu'en Gaule et principalement dans le nord-ouest. Elles redeviennent anecdotiques dans les deuxième et troisième quarts du III^{ème} s. ap. J.-C.

▪ *Groupe des ateliers rhodaniens*

Enfin, il faut également mentionner les ateliers rhodaniens, Lyon (atelier de Loyasse et de la Muette ; DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996) et Saint-Romain-en-Gal (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ 1986), qui ont également produit des sigillées ou des imitations à la fin du I^{er} s. av. et au début du I^{er} s. ap. J.-C. et dont les productions ont pu atteindre Javols et le sud-est du Massif Central.

o <u>*Les autres céramiques fines*</u>

▪ *Parois fines*

Outre de la céramique sigillée, les trois principaux centres de potiers de Gaule, La Graufesenque, Montans et Lezoux, ont produit d'autres céramiques fines (BÉMONT 1996). Ainsi les ateliers millavois ont fabriqué des vases à parois fines durant tout le I^{er} s. et au début du II^{ème} s. (BÉMONT 1982) : vases Hermet 9 à décor moulé, tasses à décor sablé ou chamotté, décoré à la barbotine, gobelets à dépression, gobelets à décor guilloché…

Ces mêmes productions se retrouvent à Montans (MARTIN 1978 ; MARTIN 1996 : 40, fig. 47).

Lezoux a également produit et diffusé des céramiques à parois fines (BET, HENRIQUES-RABA 1989 ; BET, GRAS 1999). C'est le cas également d'ateliers plus modestes de Gaule du Centre (Terre-Franche, Vichy, Saint-Rémy-en-Rollat), ces deux derniers partageant avec Lezoux une production de céramiques fines particulières, à glaçure plombifère (VERTET 1961 ; CORROCHER 1983) durant le I^{er} s. ap. J.-C.

Une production de gobelets fins à deux anses est supposée à Aspiran (Hérault) durant l'époque flavienne (SCHNEIDER, GARCIA 1998 : 129-130).

Des céramiques fines ont également été produites à Lyon ou à Saint-Romain-en-Gal (DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996 ; DESBAT 1997 ; DESBAT, SAVAY-GUERRAZ 1986).

▪ *Céramique à engobe* blanc*

Cette catégorie a été reconnue depuis longtemps dans le Massif Central où elle est largement présente sur les sites de consommation. Elle est en outre souvent peinte (PÉRICHON 1974) et constitue alors une catégorie particulièrement répandue dans le nord-est du Massif Central aux II^{ème} et I^{er} s. av. J.-C. (GUICHARD 1988 ; GUICHARD, PICON, VAGINAY 1991) et qui se prolongera au Haut-Empire. Un grand centre de fabrication de vases peints au I^{er} s. ap. J.-C. est connu depuis longtemps à Roanne (GRAND 1995).

Une production de céramique à engobe blanc, parfois peint de motifs géométriques, paraît également acquise à La Graufesenque (VERNHET 1991 : 16 et 17 ; VERNHET 1986a : 100 ; SCIAU 1998) même si aucune publication ne fait la synthèse de son répertoire ou de sa chronologie.

Cette synthèse existe en revanche à Montans (MARTIN 1977) où une production est bien attestée aux I^{er} et II^{ème} s. ap. J.-C. Banassac et Rodez (ou sa région) pourraient également avoir produit de tels vases (MOREL, PEYRE 1964 : 138 ; PÉRICHON, PEYRE 1982 : 5).

Lezoux a également produit des céramiques à engobe blanc (BET, VERTET 1986 : 139), probablement comme d'autres ateliers de Gaule du Centre, tels que Saint-Rémy-en-Rollat, Vichy, Gannat, Néris-les-Bains. Pour ces ateliers, aucune publication de synthèse ne vient étayer la question de la chronologie et du répertoire de formes de cette production.

Certes, de moindre importance que les précédents, l'atelier de l'Auzéral à Savignac (Aveyron ; Figure 6) n'en a pas moins produit des céramiques à engobe blanc, à engobe rouge et commune (BÉNÉVENT 1997)[18] vers les années 10 et 30 ap. J.-C. Les vases à engobe blanc ne représentent que 10 % de la production de l'atelier. Le répertoire se limite à des jattes carénées, des bols, des gobelets à offrande, des pichets, des urnes et des cruches à une anse (BÉNÉVENT 1997 : 143-146, fig. 45 à 51).

Ces productions engobées sont également abondantes plus au sud (CL-ENG ; RAYNAUD 1993a) sans que les ateliers n'aient été clairement définis

▪ *Céramique à engobe rouge/orangé et sigillée claire B.*

Sous cette même rubrique, se retrouvent deux types de céramiques qui n'ont aucune parenté morphologique, typologique et encore moins chronologique. Seule la technique de fabrication et l'aspect extérieur du revêtement les rapprochent, entraînant parfois des confusions dans les identifications des céramologues et encore plus dans la datation de contextes archéologiques.

La première, la céramique à engobe rouge/orangé, se retrouve principalement dans le sud du Massif Central et ce, pour les I^{er} et II^{ème} s. ap. J.-C. La seconde a une zone de production bien connue en moyenne vallée du Rhône et est diffusée à partir du II^{ème} s. ; seuls les ateliers de La Graufesenque pourraient avoir produit les deux.

La production de vases à engobe rouge-orangé est attestée dans l'atelier de L'Auzéral (Savignac, Aveyron), où elle constitue d'ailleurs la production principale (près de 81% de la production de l'atelier ; BÉNÉ-

[18] Une vingtaine de tessons présentant des motifs en relief ont été récupérés lors de la fouille (BÉNÉVENT 1997 : 149-152). Aucun n'est surcuit mais la similitude des pâtes, des engobes et la découverte d'un fragment de moule pourraient plaider pour une production locale, anecdotique, d'imitations de sigillée, cuites en mode A. Ces tessons appartiennent à une lagène, curieusement recouverte d'un engobe blanc, et à d'autres vases moulés engobés de rouge.

VENT 1997 : 135-143, fig. 29 à 44). Elle existe aussi peut-être à Espalion (TILHARD, MOSER, PICON 1991). Des productions à « beau vernis orangé clair » sont également signalées dans le Lot à Carrade, à la limite ouest de l'Aveyron (PAUC 1973 : 11 ; PAUC 1986 : 85).

Enfin, de nombreux rebuts de cuisson de ce type ont également été trouvés à La Graufesenque qui produit aussi des plats à engobe interne rouge (VERNHET 1971 : 91 ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69 ; GENIN, VERNHET 2002b : 109[19]). Lezoux semble également produire des plats à engobe interne rouge (PEACOCK 1977 : 154 ; MEYLAN-KRAUSE 1995). En élargissant cette catégorie (mais est-ce un bienfait ?), on pourrait aussi y englober les productions du I^er^ s. de Lezoux, cuites en mode A. Mais l'on risque alors de regrouper, sous ce terme flou de céramique à engobe rouge/orangé, toutes les imitations de sigillée ayant des parentés morphologiques plus ou moins marquées avec ces céramiques fines.

À Alba en Ardèche, une production locale de céramiques à vernis argileux est attestée, à « pâte orangée, bien cuite, avec un vernis léger quelques fois marbré et un répertoire qui diffère de celui de la [sigillée claire] B » (TOINON 1990-1992 : 117). Les structures de production n'ont cependant pas été découvertes mais l'origine locale serait acquise (PICON 1990-1992 : 120).

Plus au sud, cette production est également recensée et semble abondante (CLENG : RAYNAUD 1993a). Elle diffère toutefois des productions plus au nord (claire B) par une chronologie plus récente et un répertoire différent. Seuls trois ateliers sont connus : Lorgues dans le Var (PASQUALINI 1985), Chusclan (PROVOST *et al.* 1999 : 318-320) et Générac dans le Gard (RAYNAUD 1982). Cependant, l'existence d'autres ateliers est très probable en Languedoc (RAYNAUD 1993a : 198).

Nous devons le terme de sigillée claire et ses subdivisions en cinq types à N. Lamboglia (LAMBOGLIA 1941 ; 1958). Le sujet a été traité abondamment depuis (entre autres : DARTON 1972 ; DESBAT 1982 ; DESBAT 1987 ; DESBAT, PICON 1988). On s'accorde désormais pour considérer que la véritable sigillée claire B se limite aux céramiques rhodaniennes, en la distinguant volontairement de productions d'aspect similaire mais « dont la genèse, la typologie, la chronologie ainsi que l'aire de production et de diffusion sont différentes » (DESBAT 1987 : 267-268). On pense donc que cette céramique est produite dans la moyenne vallée du Rhône, au sud de Vienne (DESBAT 2003b : 162).

À Saint-Péray (Ardèche ; Figure 6), un premier atelier (lieu-dit « Amour de Dieu ») a produit des céramiques communes et des D.S.P. à la fin du IV^ème^ s. ap. J.-C. ; un second (lieu-dit « Grimpe-Loup ») a produit des sigillées claires B à médaillons d'applique et des céramiques communes peut-être dès le II^ème^ s., assurément au III^ème^ s. ap. J.-C., seul atelier producteur de médaillons d'applique connu dans la vallée du Rhône (DUPRAZ, FRAISSE 2001 : 376 ; DESBAT 2002 ; DESBAT 2003a).

On l'a dit, des analyses ont confirmé l'existence d'un atelier dans la région d'Alba (TOINON 1990-1992 : 117 ; PICON 1990-1992 : 120). Cependant, le répertoire semble différent de celui de la véritable sigillée claire B et, dans l'état des connaissances sur cet éventuel atelier, il paraît donc délicat, compte tenu de la définition chronologique, géographique et typologique de cette céramique, de la rattacher aux productions rhodaniennes de claire B.

Le même problème se pose pour les productions tardives de Millau (VERNHET 1977) : faut-il les définir comme de véritables sigillées claires B (mais alors avec un répertoire et une aire de diffusion différents des produits rhodaniens) ou des « sigillées bâtardes » (VERNHET 1977 : 33) tant il est vrai que le répertoire a pu paraître dans la continuité des véritables sigillées rutènes mais de mauvaise facture ?

- ***Céramique métallescente.***

Cette production est bien connue pour les ateliers de Gaule du Centre à partir de la fin du II^ème^ s. ap. J.-C. (SYMONDS 1992 : 18-26). On la retrouve à Lezoux (BET, GRAS

[19] À noter que les productions orangées de La Graufesenque ne sont traditionnellement pas engobées, seules quelques traces ténues apparaissant sur certains vases, « le mauvais état de conservation des tessons empêchant de faire précisément la part des coupes engobées et non engobées » (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69).

1999) et aux Martres-de-Veyre (ROMEUF 2001 : 145).

La plupart de ces productions, principalement celles des sigillées, des céramiques métallescentes et des parois fines, sont bien documentées et ont été publiées. Elles sont donc directement produites au sein ou directement aux marges de la région considérée par l'étude, ce qui constitue donc un trait caractéristique de l'aire géographique envisagée.

o *Les céramiques communes*

Nous ne nous attacherons ici qu'aux sites de production attestés ou supposés en Lozère et dans les départements limitrophes. La production de céramique commune est alors souvent liée à celles d'autres céramiques fines (mais est alors souvent mal documentée, comparativement à cette dernière) ou à une fabrication de terres cuites architecturales. Dans ce dernier cas, la céramique commune est alors diffusée très localement ou répond simplement aux besoins des artisans tuiliers.

À cette échelle, les sites potentiels peuvent paraître nombreux ; toutefois, il apparaît que les productions de ces ateliers ne sont pas systématiquement étudiées et publiées, rendant ainsi difficile, voire impossible, l'attribution d'une origine à une production particulière rencontrée sur un site consommateur.

▪ *Ardèche*

En Ardèche, les ateliers de céramique commune ne sont que supposés et leurs productions demeurent très mal connues.

Ceci est le cas à Guilherand-Granges, où un four de potier (céramiques communes et/ou tuiles) s'inscrivant dans une *villa* des III^{ème}-IV^{ème} s. ap. J.-C. a été fouillé mais sa production reste mal connue (DUPRAZ, FRAISSE 2001 : 262-263). À Saint-Just, on connaît une production de céramique indigène non tournée, de céramique commune claire d'inspiration italique, d'imitation d'amphore vinaire italique et des matériaux de construction (DUPRAZ, FRAISSE 2001 : 354-355). À Saint-Marcel-d'Ardèche, un atelier de potier a été découvert au XIX^{ème} s., à 900m au sud de celui de Saint-Just (DUPRAZ, FRAISSE 2001 : 362). À Saint-Péray, outre l'atelier au lieu dit « Amour de Dieu », un second (lieu-dit « Grimpe-Loup ») a produit des sigillées claires B à médaillons d'applique et des céramiques communes (pâtes calcaire et siliceuse) peut-être dès le II^{ème} s. (DUPRAZ, FRAISSE 2001 : 376 ; DESBAT 2002). À Toulaud, l'hypothèse d'un atelier de tuiles et de céramiques communes à gros dégraissant (III^{ème}-IV^{ème} s.) a été émise (DUPRAZ, FRAISSE 2001 : 409) : toutefois, aucun surcuit ou élément de four n'a été recueilli.

▪ *Cantal*

Il en va de même dans le Cantal, où les ateliers de céramiques communes restent très hypothétiques et n'ont jamais été réellement étudiés.

Ainsi, à Ferrières-Saint-Mary, face à une quantité importante de tessons récoltée en prospections pédestres (jatte carénée, jatte-écuelle de La Tène III, vases non tournés et tournés à lèvre éversée, *dolia*, céramique décorée à la molette*, rares tessons de sigillée précoce, panses de Dressel 1), A. Vinatié a émis l'hypothèse d'un atelier de potiers (VINATIÉ 1995 : 105-106 ; PROVOST, VALLAT 1996 : 107), probablement de la fin du I^{er} s. ou du début du I^{er} s. ap. J.-C. Aucun surcuit n'étant mentionné et le matériel semblant trop hétérogène, on peut douter sérieusement de l'existence de cet atelier.

De même, à La Rochette-Félines, A. Vinatié a fouillé une partie d'une *villa* qui comportait entre autres une canalisation complexe qu'il interprète comme un canal de décantation de l'argile d'un atelier de potiers (VINATIÉ 1995 : 123-140, fig. 2 et 3 ; PROVOST, VALLAT 1996 : 120-121). Ici encore l'interprétation paraît excessive puisqu'il n'existe aucun autre indice pour cet éventuel atelier (pas de traces de four, pas de surcuits…).

▪ *Haute-Loire*

En Haute-Loire, on ne compterait qu'un seul atelier de céramiques communes, de surcroît très hypothétique et méconnu : ainsi, à Ferrussac, un atelier de potier gallo-romain aurait été découvert en 1990 (PROVOST, RÉMY 1994 : 74). Ni le type de céramiques produites ni la datation ne sont mentionnés.

▪ *Lozère*

En Lozère, aucun atelier de céramiques communes du Haut-Empire n'a été fouillé.

Deux sont supposés (TRINTIGNAC 2001a : 225), l'un à proximité de Javols qui produirait des céramiques sableuses grises (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 ; BARBARINO 1992), l'autre, plus certain, à Florac (Figure 6), au lieu-dit « Le Pont du Tarn », à la confluence du Tarn et du Tarnon, là où A. Vernhet a découvert en 1965 « des dépotoirs de céramique commune à pâte grise, comprise entre la fin du I^{er} s. et le VII^{ème} s. ap. J.-C. (plats, bols, jattes, coupes à trois pieds…) » (FABRIÉ 1989 : 67). Il s'agirait, pour Florac d'un atelier de céramique commune à pâte kaolinitique* (PICON 1993 : 42), dont les gisements sont localisés dans les Causses. Le matériel n'a pas été publié et on n'a pas pu l'observer.

À Banassac, de toutes les fouilles effectuées sur le site (sur ce point : HOFMANN 1988 : 7-14 ; FABRIÉ 1989 : 49-52), rien ne permet d'affirmer qu'il existe « une activité céramique autre que la sigillée, ceci avant, pendant ou après la production » (HOFMANN 1986 : 104). Toutefois, on peut douter qu'un tel atelier n'ait pas fabriqué, même en petite quantité, des produits moins soignés, répondant peut-être à une demande locale, tels que des céramiques culinaires ou d'autres céramiques de table. En outre, les fouilles à Banassac se sont surtout attachées à la céramique sigillée et à en reconnaître la production : les céramiques communes y ont de fait été peu ou pas étudiées, peut-être rarement conservées, et il est dès lors impossible d'en attester une production locale.

Il en va de même à l'officine du Rozier qui « semble avoir fabriqué exclusivement de la céramique sigillée » (THUAULT, VERNHET 1986 : 111 ; MEES 1995 : 117). On peut cependant émettre les mêmes réserves que précédemment, les fouilles ayant été ici peu nombreuses.

Les deux ateliers de tuiliers connus en Lozère, à Saint-Maurice-de-Ventalon (DARDAINE, WATON 1986) et à Serverette, à 2,5 km à l'est de Javols (lieu-dit « Pont de Roudils » : TRINTIGNAC 2001a : 226 ; atelier fouillé en 2007), ne semblent pas avoir produit de vaisselle céramique.

▪ *Aveyron*

Outre la sigillée, La Graufesenque a également produit des céramiques communes non engobées (VERNHET 1986a : 96). Leur fabrication débute avant celle de la sigillée et est attestée dès la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., déjà avec une argile kaolinitique issue des formations sidérolithiques de la région de La Graufesenque et dans laquelle a été ajoutée de la calcite pilée (PICON 1997 : 72). À l'époque augustéenne, on retrouve des céramiques communes à pâte claire, à pâte grise, ou sombre, cette dernière étant parfois non tournée (GENIN, VERNHET 2002b : 110 à 112, fig. 29 à 35). À la fin du I^{er} s. et au début du II^{ème} s. ap. J.-C., La Graufesenque produit en abondance des céramiques culinaires à pâte grise kaolinitique (PICON 1996 : 42 ; PICON 1997 : 71). Les céramiques communes à pâte orangée ou « craquelée bleutée » (probablement kaolinitique) se développe ensuite après 120 et le déclin de la production des céramiques sigillées (VERNHET 1986a : 100). Malheureusement, ces productions ne sont pratiquement pas étudiées et publiées (sauf GENIN, VERNHET 2002b) et l'on ne connaît presque pas les répertoires de formes.

À La-Roque-Sainte-Marguerite, un four de potier « avec chambre en cul de four bâtie en moellons de calcaire » aurait été découvert (ALBENQUE 1947 : 75-76) : il est dit que « dans ce four, contemporain des ateliers de La Graufesenque, étaient cuites des poteries communes du style de La Tène » : s'agit-il de céramiques gauloises, ou, s'il en croit la comparaison avec les officines millavoises, de céramiques communes gallo-romaines ?

L'atelier de tuilier de Cadayrac (commune de Salles-la-Source), qui semble avoir fonctionné durant le règne d'Auguste, a produit une petite quantité de céramiques communes montées au colombin (le mode de cuisson n'est pas indiqué), vraisemblablement pour les simples besoins domestiques des tuiliers ou pour une diffusion locale (LLECH 1990 : 108, fig. 32 et 33).

À Laissac, l'atelier de tuiliers des Poujols a lui aussi produit des céramiques communes dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., mais, semble-t-il, dans des quantités plus importantes qu'à Cadayrac (GRUAT, MANISCALCO 1992 : fig. 17 à 19). Le répertoire est connu et comprend neuf formes.

La production de céramique commune à L'Auzéral (Savignac) n'est pas certaine, puisqu'il n'existe pratiquement aucun surcuit (BÉNÉVENT 1997 : 146-149, fig. 52 à 54). S'il s'agit bien en partie d'objets produits sur le site, ils ne doivent pas avoir été commercialisés et avoir seulement répondu aux besoins des potiers.

De la même façon, l'atelier de tuiliers de l'Alzou à Bournazel, qui a fonctionné au I^{er} s. ap. J.-C., n'a produit que de très rares céramiques communes (à tel point qu'on peut même en douter) répondant aux besoins domestiques des tuiliers (GRUAT *et al.* 1999 :88-89, fig.31 et 32).

▪ *Au-delà*

Il faut ici évoquer les principaux ateliers de Gaule du Centre (Lezoux, les Martres-de-Veyre, Terre-Franche…) ou les ateliers lyonnais, finalement peu éloignés de Javols, qui ont aussi fabriqué des céramiques communes et ont donc pu diffuser leur produits jusque dans le sud-est du Massif Central et plus particulièrement à Javols. On peut aussi évoquer les ateliers de céramiques communes de la moyenne vallée du Rhône, en particulier ceux qui ont fabriqué des céramiques communes à pâte kaolinitique, tel que l'atelier des II^{ème} et III^{ème} s. ap. J.-C. de Dieulefit (GOUDINEAU, GRAS 1978).

Enfin, on peut aussi penser aux ateliers plus ou moins connus du Gard et de l'Hérault. Mais même ici, si des avancées céramologiques considérables y ont été réalisées sur la connaissance de la céramique romaine (en particulier pour la céramique brune orangée biterroise), St. Mauné constate dans son étude très poussée sur les campagnes de la cité de Béziers que « la situation est en revanche moins brillante pour tout ce qui touche aux céramiques à pâte claire, sans même parler ici des productions à productions sombres, à cuisson réductrice, encore assez mal connues » (MAUNÉ 1998 : 212).

Au terme de cet inventaire (dont on ne peut pas affirmer qu'il soit exhaustif quant à ce qui a été publié vu l'importance de l'aire géographique prise en compte) des ateliers de production céramique recensés dans le sud du Massif Central ou sa périphérie pour l'époque antique, il ressort plusieurs constats :

- **la position de Javols-*Anderitum* est particulière**, à proximité immédiate d'importants ateliers de céramiques sigillées et fines, au carrefour de leurs aires de diffusion suivant les différentes époques. Comme le soulignait A. Vernhet lors d'une discussion au congrès de la S.F.E.C.A.G. de Millau, « avec Javols, à mi-chemin entre le centre et le sud, on constate qu'il y a des importations de Lezoux, de Millau et, bien sûr, de Banassac, cet atelier que nous connaissons si peu. Grâce à Javols, peut-être aurons-nous des ensembles stratifiés où vont cohabiter ces différentes productions » (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 254). C'est en effet l'un de nos vœux et l'un des objectifs de cette étude que de pouvoir comprendre cette cohabitation ;

- **la connaissance de ces ateliers est très variable**. Ceux produisant de la sigillée sont bien répertoriés : pour les plus importants, leur production est bien cernée que ce soit par des études portant sur le matériel découvert sur ces ateliers ou sur des centres consommateurs éloignés. Parallèlement, les productions plus discrètes, plus régionales et moins diffusées que sont les céramiques communes n'ont que très peu d'officines reconnues, du moins publiées avec la même qualité que les précédents centres producteurs. Quand ils le sont, le répertoire de formes et la chrono-typologie sont très rarement fournis et ce même dans des grands ateliers produisant des céramiques fines. Il est dès lors difficile, voire impossible, de mettre en relation les productions d'un même atelier et de comprendre l'approvisionnement d'un site consommateur de la région ;

- **les recherches céramologiques dans le sud du Massif Central ont surtout porté sur des catégories produites en abondance et diffusées massivement**, parfois à longue distance. Les productions plus communes ne sont considérées que depuis peu et demeurent bien moins documentées que les sigillées et les céramiques fines. On arrive alors au constat paradoxal, celui que les productions fines du sud du Massif Central, diffusées à l'échelle de l'Empire, sont bien connues, souvent grâce à des études céramologiques sur des sites consommateurs très éloignés, alors que la consommation céramique des populations de cette ré-

gion demeure très floue, que la diffusion de ces mêmes céramiques fines est ici encore mal cernée et que les céramiques communes à diffusion plus locale ne sont d'une part que très peu étudiées, d'autre part jamais incluses dans une réflexion synthétique sur la consommation ou l'économie régionale prenant en compte l'ensemble des catégories céramiques.

1.2.4.3. LA RECHERCHE CÉRAMOLOGIQUE À JAVOLS.

Les recherches céramologiques à Javols sont récentes et encore très lacunaires, en particulier pour certaines catégories de céramiques. Elles sont fortement liées aux différents acteurs de l'archéologie à Javols et à la chronologie de leurs recherches. Des fouilles anciennes du XIX^{ème} s. ou de celles de Ch. Morel, nous n'avons aucune archive de fouilles (la grande majorité a disparu ou a été détruit durant la seconde Guerre Mondiale) et le matériel céramique est également en grande partie perdu, sans qu'aucune publication ne vienne en rendre compte.

- *Publications de l'abbé P. Peyre et du matériel de ses fouilles*

Le premier à publier sur de la céramique découverte réellement en contexte archéologique à Javols est l'abbé P. Peyre, qui rédigea plusieurs articles sur l'abondant matériel issu de ces propres fouilles : le premier porte sur la céramique sigillée issue des campagnes 1969 à 1972 (PEYRE 1979), plus particulièrement sur les formes moulées. Il en ressort un constat très discutable, lié au choix du matériel d'étude, à un corpus limité aux formes moulées (« à 90% des formes Drag. 37 » ; PEYRE 1979 : 2) et aussi à l'avancée des fouilles archéologiques à Javols qui n'avaient certainement pas encore atteint partout les niveaux de la fin du I^{er} s. et antérieurs : ainsi, Peyre en conclut que la période florissante de Javols se situe au II^{ème} s. ap. J.-C. et qu'alors, on se fournit à Banassac et surtout à Lezoux (près de 45 % des tessons ; PEYRE 1979 : 2) qui diffuserait abondamment vers Javols et de façon continue. Seuls quelques fragments de La Graufesenque ont été reconnus.

L'abbé Peyre publie ensuite sur la céramique métallescente issue des campagnes 1969 à 1978 (PEYRE 1981). L'auteur ne donne aucune valeur quantitative (pas plus d'ailleurs que pour les sigillées), la présentation se cantonnant à la forme du catalogue de décors : si la céramique métallescente ne représente qu'une « infime partie » du mobilier recueilli (PEYRE 1981 : 25), elle est pourtant mise sur le même plan que les céramiques sigillées et vient renforcer l'image d'un approvisionnement principal depuis les ateliers de Gaule du Centre (PEYRE 1981 : 39). On ne peut ici remettre en cause la provenance de ces céramiques métallescentes (certainement lézoviennes). Il y a en revanche une confusion entre la vraie céramique métallescente de Gaule Centrale qui n'apparaît que dans le troisième quart du II^{ème} s. ap. J.-C. (DESBAT, GODARD 1999 ; DESBAT 2003b : 167) et les productions flaviennes à reflets métalliques[20] et décor en épingles à cheveux dont certaines, d'après les descriptions de Peyre, pourraient être lyonnaises.

Le même auteur s'est également intéressé, en collaboration avec R. Périchon, à la céramique engobée blanche et peinte de Javols (PÉRICHON, PEYRE 1982), publication qui fait suite à celle sur les mêmes productions mais à l'échelle du département entier (MOREL, PEYRE 1964). La présentation s'en tient encore au catalogue de formes remarquables et surtout aux décors. Toutefois, les auteurs ont le mérite de mettre en lumière une production originale, locale ou régionale, en proposant des ateliers de provenance (Montans, La Graufesenque, Banassac et peut-être Rodez) et donc en ouvrant la question de l'approvisionnement céramique de Javols. On ne peut que regretter, comme les auteurs, l'absence d'étude de pâtes et donc de caractérisation de productions.

J.-C. Béal a également publié sur les amphores ibériques et lusitaniennes issues des fouilles de l'abbé Peyre, plus particulièrement sur leurs estampilles (BÉAL 1986). Cet auteur est donc le premier a dressé un bilan sur l'approvisionnement à longue distance du chef-lieu gabale.

---

[20] Sur cette confusion fréquente entre céramique métallescente et céramique à parois fines : BET, GRAS 1999 ; SYMONDS 1992.

Enfin, il convient de signaler le travail effectué par l'équipe de l'Université de Naples sur le matériel des fouilles Peyre (CALZONE *et al.* 2001). Cette étude qualitative, quantitative et spatiale d'une partie du mobilier Peyre n'a malheureusement pas été publiée, simplement insérée dans les annexes du rapport d'activité annuel du PCR « Javols-*Anderitum* ». Du fait des méthodes de fouilles utilisées par l'abbé Peyre, l'approche quantitative paraît n'avoir aucun sens dans une mise en œuvre chrono-typologique des données céramiques issues de ses recherches. Toutefois, cette étude a l'immense mérite de rendre compte de la diversité des catégories céramiques en présence et de nuancer les propos de l'abbé Peyre sur l'approvisionnement en céramiques fines de Javols.

De toutes les publications de l'abbé Peyre ou du matériel issu de ses fouilles, il ressort plusieurs constats :

- les méthodes de fouille n'autorisent pas à proposer une véritable chrono-typologie des céramiques. Quand elle existe, celle-ci se fonde sur la chronologie avérée des décors des céramiques fines et se heurte à un effet de source où les niveaux du I^{er} s. ap. J.-C. ne sont pas documentés car certainement non atteints ;
- les méthodes de fouille et d'inventaire interdisent malheureusement toute nouvelle étude quantitative et chrono-typologique : le matériel issu des fouilles Peyre n'a donc plus qu'un intérêt qualitatif et son reclassement par grande catégorie est en cours (FERDIÈRE 2000c, annexe 18 et 19) ;
- la céramique commune n'est jamais évoquée (hormis dans la publication de l'équipe italienne ; CALZONE *et al.* 2001 : 15-25).

Il demeure, malgré toutes ces critiques, qu'on ne peut enlever à l'abbé Peyre qu'il est le premier à avoir publié du matériel céramique issu des fouilles de Javols et qu'il a soulevé plusieurs questions importantes.

o *Publications des fouilles de l'Université de Naples*

L'équipe archéologique italienne de l'Université de Naples publia également ses propres recherches.

Le travail universitaire de P. Barbarino (BARBARINO 1992) et l'article dirigé par R. Pierobon-Benoit (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994) sont indissociables. Dans le second, c'est un premier aperçu de l'ensemble du matériel des fouilles Pierobon qui est analysé. L'approvisionnement en céramique sigillée est nettement reconsidéré par rapport aux travaux de P. Peyre. Une première étude de la céramique commune est proposée avec, de surcroît, des analyses pétrographiques réalisées sur différents groupes techniques préalablement définis : ainsi, P. Barbarino y reprend l'hypothèse, soulevée dans son mémoire universitaire, qu'il existe un atelier à proximité de Javols, la pâte des céramiques sableuses grises étant comparable à un échantillon d'argile prélevé à 10km au nord de Javols sur la commune de Saint-Alban-sur-Limagnole (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 248-253).

Deux autres mémoires universitaires, soutenus à l'Université de Naples, ont été réalisés sur des céramiques de Javols : le premier, rédigé par S. Febbraro, porte directement sur la sigillée gauloise découverte à Javols (FEBBRARO 1994). Le second, d'A. Calzone, traite des mortiers en Gaule romaine (CALZONE 1998), où l'auteur mentionnerait des exemplaires provenant de Javols. Les deux mémoires n'ayant pas été publiés, nous n'avons pu les consulter.

En 1997, plusieurs membres de l'équipe italienne publient la première synthèse sur la céramique commune du I^{er} au VI^{ème} s. ap. J.-C. découverte sur le site (CALZONE *et al*. 1997). Le matériel d'étude provient des fouilles Pierobon menées de 1987 à 1996, mais curieusement, il doit être considéré, « dans sa quasi-totalité, comme résiduel » (CALZONE *et al*. 1997 : 74). Pour cette raison, la question de la chrono-typologie n'est donc pas entièrement traitée.

Le dernier article de l'équipe italienne concerne les amphores (STORTI 1998) et porte sur le matériel issu des fouilles italiennes de 1987 à 1997. Il dresse une première esquisse de l'approvisionnement en vin, en

huile et en *garum* de Javols, où le commerce à moyenne distance (Narbonnaise) est le plus important et concerne surtout le vin.

Ainsi, ce sont avec les publications de l'équipe italienne qu'apparaît une approche globale de la céramique de Javols appuyée par des quantifications et des analyses pétrographiques. Malheureusement, les contextes archéologiques ne semblent pas toujours fiables. De plus, les données brutes, qu'elles soient céramiques ou stratigraphiques, ne sont pas disponibles et n'ont pas été publiées : tout comme le matériel issu des fouilles Peyre, celui de l'équipe italienne n'est donc pas utilisable pour des comparaisons quantitatives.

- ***Publications des fouilles Ferdière***

Les fouilles menées depuis 1996 par A. Ferdière, et poursuivies depuis 2005 par A. Trintignac, ont livré une quantité importante de matériel (le matériel céramique et les données stratigraphiques sont accessibles). Le premier s'est rapidement attaché à lancer l'étude de la céramique issue de ces recherches au travers de travaux universitaires. C'est donc dans ce cadre que j'ai débuté mes travaux sur le sujet.

La première publication (MAROT 2001b) vient synthétiser un travail de maîtrise sur trois ensembles céramiques (qui ont été revus et insérés à la présente étude) avec une approche chrono-typologique de la céramique commune (MAROT 2000) et les perspectives d'étude des faciès régionaux de la même céramique commune, exposées dans un D.E.A. (MAROT 2001a).

Dès ce travail de maîtrise, le choix a été fait d'adopter une approche méthodologique de caractérisation macroscopique des pâtes (nature de l'argile ; taille, nature, fréquence des inclusions ; mode de cuisson…). Le principal reproche à faire à cette étude est que les céramiques fines et les amphores ne sont pas du tout traitées, ni même présentées. Ce parti-pris de ne traiter que de la céramique commune aboutit à plusieurs écueils : le premier est méthodologique et oublie qu'un ensemble céramique est un tout et que toutes les catégories doivent y être abordées et traitées, au moins dans un souci quantitatif. Le second est que la céramique commune de Javols et les différentes productions reconnues ne peuvent être que difficilement intégrées à une réflexion plus large sur l'approvisionnement, où céramiques fines, amphores et céramiques communes peuvent être liées par tel ou tel courant commercial.

Pour le rapport final de synthèse concluant la seconde triennale du PCR « Javols-*Anderitum* » (FERDIÈRE 2003b), nous avons rédigé deux contributions, l'une portant sur l'état des connaissances sur la céramique de Javols (MAROT 2003a), l'autre sur un premier aperçu sur la céramique (MAROT 2003b).

La même problématique a prévalu pour l'article portant sur le faciès céramique ruténo-gabale de la période augustéenne au III^{ème} s. ap. J.-C. (MAROT 2005b) où les productions communes aux deux cités sont présentées.

La publication de 2007 s'attache à un ensemble clos issu de la destruction brutale d'une resserre, incendiée au tout début du II^{ème} s. ap. J.-C. (MAROT 2007). L'article, qui a largement bénéficié des collaborations de L. Fabre, A. Ferdière, Th. Martin, F. Poupon et S. Pillault, porte tout autant sur l'analyse architecturale du bâtiment, que sur la présentation du mobilier et son analyse spatiale. Pour la céramique, Th. Martin s'est chargé de l'étude de la sigillée alors que nous avons traité du reste de la céramique (autres céramiques fines, communes et amphores).

En 2004 et 2005, D. Godignon a soutenu deux mémoires universitaires portant sur les pratiques funéraires à Javols à partir de l'étude des cinq tombes mises au jour jusqu'à présent (GODIGNON 2004 ; 2005). Le mobilier, et en particulier la céramique, y est présenté mais sans aucune description ni conclusion autre que du domaine funéraire.

Enfin, F. Di Napoli a réalisé en 2003 une étude sur les amphores (DI NAPOLI 2003) : il s'agissait d'une part de traiter de l'ensemble des amphores découvertes dans les fouilles Ferdière (mélangeant malheureusement matériel en contexte et mobilier résiduel), dont les conclusions corroborent celles de l'équipe italienne, d'autre part de réaliser une étude préliminaire des amphores issues des fouilles Peyre, en apportant quelques

compléments d'étude à la première recherche.

Ainsi les publications céramiques des fouilles Ferdière se sont principalement attachées à traiter d'ensembles stratigraphiquement fiables et homogènes, ce qui exclut, de fait, les céramiques pré-romaines et tardives qui n'ont jamais été trouvées dans ce type de contexte à Javols. Il est cependant regrettable que l'ensemble des céramiques n'ait pas toujours été traité simultanément.

o *Les indépendants*

Dans son mémoire de maîtrise, Alain Vernhet fait mention à plusieurs reprises à des vases gaulois ou augustéens trouvés à Javols (VERNHET 1971) dans les fouilles anciennes (fouilles Morel) : il ne s'agit ici que de souligner l'existence de telle ou telle forme, sans apporter le contexte de découverte ni les autres céramiques accompagnants ces occurrences. En conséquence, la portée de ce travail pour la connaissance céramique de Javols est donc limitée à cette échelle, alors qu'elle fait encore référence à l'échelle du département de la Lozère et de l'Aveyron.

o *De rares mais symptomatiques rapports de fouille*

Parallèlement à ces programmes de recherche programmée, de très rares opérations préventives ont eu lieu à Javols : la céramique y est rapidement présentée, généralement dans le seul but de dater les niveaux archéologiques. Or dans les deux cas, l'analyse céramologique nous semble symptomatique de la méconnaissance des différentes catégories de céramique.

En 1995, à la suite de la création d'un restaurant sur le coteau est de Javols, Ch. Chardonnet dirige la fouille et étudie la céramique (CHARDONNET 1995). La caractérisation des groupes techniques se fonde sur des études réalisées par l'auteur dans le sud du département. Or l'auteur reconnaît que ces productions sont différentes dans ce secteur de la Margeride et que l'absence d'étude d'ensemble clos dans cette région, rend les datations de ces niveaux très difficiles (CHARDONNET 1995 : 4). On peut s'étonner des dénominations des différentes catégories : ainsi, « céramique proto-sableuse », « céramique fine régionale », « céramique de tradition indigène »… peuvent paraître comme des appellations techniquement maladroites et culturellement tranchées. La caractérisation des productions ne semblent pas être uniquement déduite d'une description technique, mais parfois d'un qualitatif culturel, celui de la tradition indigène ou romaine, qualitatif très dangereux à manier, en particulier ici où le contexte archéologique est tardif (fin II^{ème}-III^{ème} s. ap. J.-C.)

Plus récemment, une opération préventive a eu lieu à Javols et a été menée par l'I.N.R.A.P. (PISKORZ 2003). Le peu de céramique recueillie sert ici également à la datation : or les références céramologiques renvoient au *Dicocer* (PY 1993a) et aucune mention n'est faite aux publications de l'abbé Peyre, italiennes ou à celles des fouilles d'A. Ferdière. On ne peut alors que constater que la céramique de Javols n'est pas encore suffisamment connue et étudiée pour que les rares publications en traitant servent de référentiel. En d'autres termes, ce référentiel n'existe pas et l'on utilise alors, soit par méconnaissance, soit par commodité, celui qui prévaut et fonctionne plus au sud, dans le Languedoc méridional.

Cette liste exhaustive montre ainsi qu'on connaît encore mal l'approvisionnement céramique des habitants de Javols-*Anderitum,* pourtant chef-lieu de cité. Les études céramologiques sont récentes, à l'image des recherches archéologiques sérieuses sur le site. De cet état des connaissances, il faut en conclure que :

- les études sur des ensembles homogènes, issus d'une vraie fouille stratigraphique, sont rares ;
- les fouilles d'A. Ferdière et de ses successeurs sont les seules à remplir les conditions d'acquisition méthodologique et stratigraphique et d'accessibilité (données et matériel) ;
- le mobilier précoce pré-romain est très mal connu car il est très peu abondant et jamais issu de contexte clos. Pour les mêmes raisons, le mobilier du Bas-Empire ou du Haut Moyen Âge est très peu documenté ;
- l'hypothèse d'une production locale de céramique commune est avancée ;

- l'analyse de l'approvisionnement en céramiques fines ou en amphores est le plus souvent faite sur du matériel hors contexte, parfois avec des effets de source importants qui altèrent les conclusions ;

- la caractérisation macroscopique des pâtes céramiques n'est pas systématique ;

- la question de la confrontation de l'approvisionnement en céramiques fines et celui en céramiques communes est certes posée, plusieurs hypothèses étant proposées, mais n'est jamais réellement étayée par des données quantitatives ;

- les rares études ont cependant montré qu'il existe à Javols des productions très différentes de celles connues dans le sud du département et plus largement dans le Languedoc (*Dicocer*). Ces productions ne sont pas propres au chef-lieu gabale mais se retrouvent aussi, par exemple, chez les Rutènes ;

- plusieurs publications offrent ainsi le répertoire de formes de ces productions méconnues en leur proposant une chrono-typologie. Cependant, le propos est rarement appuyé par des données quantitatives ;

- en définitive, faute de référentiel local, le *Dicocer* (PY 1993a) est employé par défaut, alors que les productions qui y sont décrites ne sont pas celles en présence à Javols ;

Il y a donc indubitablement un vide documentaire important à combler pour le site de Javols et, plus largement, pour une meilleure connaissance des céramiques consommées dans le sud-est du Massif Central.

1.2.4.4. DES SOURCES PRESQUE INEXISTANTES DANS LA CONNAISSANCE DE LA CONSOMMATION

Aux différentes échelles à laquelle notre propos se place, celle de Javols-*Anderitum*, celle de la cité gabale ou celle du sud-est du Massif Central, aucune étude céramologique ne porte sur une étude synthétique de la consommation avec un corpus suffisant pour répondre à cette problématique.

On l'a dit, les prémices de cette recherche ont été posées à Javols mais, faute d'études sur des ensembles homogènes et conséquents, cette problématique demeure à étayer. Cette étude n'existe pas dans les capitales de cités voisines à Rodez, à Saint-Paulien, à Alba… En revanche, au-delà de notre région d'étude, on en retrouve de très bons exemples récents à Roanne (GENIN, LAVENDHOMME 1997) ou à Narbonne (SANCHEZ 2003) : ces deux études ont su intégrer l'ensemble des données céramiques dans des problématiques chrono-typologiques, historiques, culturelles et économiques.

On peut également citer les travaux déjà anciens de J.-J. Hatt (HATT 1949) ou de R. Périchon (PÉRICHON 1977) dans le nord-est du Massif Central, travaux qui ne portent cependant que sur les céramiques communes. Sur le même sujet, une thèse est en cours sur le territoire arverne (TRESCARTE en cours). Dans la même lignée, l'étude d'Y. Menez sur les *terrae nigrae* du Bourbonnais (MENEZ 1989) offre une chrono-typologie de cette catégorie et une première approche de sa diffusion et donc de sa consommation dans le nord du Massif Central.

Plus au sud, la mise en place du *Dicocer* de Lattes (PY 1993a) a grandement contribué à des études régionales portant sur l'ensemble du matériel céramique. On peut ainsi penser aux différentes publications récentes sur les fouilles du tracé de l'A75 et à celles qui sont le fruit du dynamisme de certains acteurs de l'archéologie plus au sud (THERNOT, BEL, MAUNÉ 2004 ; MAUNÉ, GENIN 2006a…)

Sur cette question de la consommation céramique, on assiste donc à un vide documentaire important entre le nord du Massif Central et le littoral méditerranéen : aucun site de consommation du sud-est du Massif Central n'a, jusqu'à présent, fait l'objet d'une recherche céramologique allant dans ce sens et englobant une fourchette chronologique large.

Outre la singularité géographique et culturelle de la région considérée, cette dernière se caractérise par une abondance d'officines de potiers au Haut-Empire, dont

les productions fines sont globalement bien reconnues, soit grâce à des études portant directement sur le matériel issu de ces lieux de production, soit par l'étude de leur diffusion et par l'apport de sites consommateurs parfois éloignés. Paradoxalement, la consommation dans cette région est méconnue, sauf pour les départements littoraux. La possibilité d'étudier un site de consommation au coeur de cette région pourra donc permettre de répondre à certaines questions. Pour mener à bien cette recherche et combler ce vide documentaire à l'échelle de Javols et à celle de la région, deux nécessités s'imposent : la première est de travailler sur des ensembles céramiques les plus fiables et homogènes possibles. Cette condition est impérative pour mettre en place les référentiels chrono-typologiques qui font défaut ici. Elle l'est aussi pour bien apprécier l'évolution de la consommation céramique et ses implications économiques et culturelles. La seconde nécessité est de traiter de l'ensemble de la céramique, avec une approche méthodologique tentant de mettre sur le même plan d'identification les productions fines et celles plus communes : par ce moyen, il sera alors possible d'apprécier la diversité des productions consommées et leurs relations concomitantes.

1.3. ACQUISITION DES DONNÉES ET DÉFINITION DU CORPUS

La première étape de l'étude a consisté à définir un corpus, homogène, fiable et adapté aux objectifs de l'étude.

Les critères de sélection de ce corpus seront présentés dans un premier temps. Dans la même partie, on analysera les limites de ces critères et des ensembles sélectionnés. Le contexte archéologique de ces ensembles sera ensuite détaillé.

Dans un second temps, il sera fait mention brièvement à d'autres sources d'informations qu'on utilisera durant l'étude : il s'agit de quelques vases archéologiquement complets, d'estampilles, de *graffiti* ou de décors spécifiques issus des fouilles Peyre ou des fouilles Ferdière qui viendront étayer ce corpus, dans le but de fournir une image complète des céramiques en présence dans l'approvisionnement de Javols.

1.3.1. *CORPUS D'ÉTUDE*

Ce corpus d'étude se rattache à des ensembles stratigraphiquement sûrs issus des fouilles récentes menées à Javols par A. Ferdière. C'est ce corpus qui servira de base à la mise en place de la chrono-typologie et qui fera l'objet d'analyses quantitatives. Les ensembles pris en compte ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse lors du D.E.A. (MAROT 2001a) : avant de faire la présentation de ces ensembles, on en exposera les critères de sélection.

1.3.1.1. CRITÈRES DE SÉLECTION ET LIMITES

Le corpus est composé de 27 ensembles céramiques, sélectionnés selon la nature du dépôt, son homogénéité, l'importance numérique du matériel contenu et sa chronologie.

Par ensemble, il faut entendre un lot de céramiques issus d'un contexte stratigraphique fiable et bien interprété, provenant

d'un dépôt primaire*, ou secondaire* dont le matériel résiduel* est minoritaire.

Plusieurs dépôts primaires ont été choisis : il s'agit de couches où le matériel a été rejeté ou détruit *in situ* immédiatement après (ou pendant) son usage. Ce sont des cas rares, qui donnent une image très ponctuelle et précise du matériel en usage à une période donnée. Dans le corpus, il s'agit de couches d'occupation intérieure d'une cuisine et de deux contextes de destruction brutale par incendie, où le matériel a été figé et fossilisé sur place.

Les dépôts secondaires ont fait l'objet d'une sévère sélection puisqu'ils peuvent contenir plus ou moins de matériel déplacé depuis le lieu de son rejet initial. Ce matériel résiduel, défini comme plus ancien que son contexte de découverte, peut-être de deux types (DESBAT 1991 : 154 ; DESBAT 2003b : 119) : d'une part, il peut s'agir de matériel ayant eu une durée de vie importante et qui a perduré bien après sa date de fabrication ; d'autre part, le matériel résiduel peut correspondre à des éléments qui ne sont plus du tout en usage et qui sont bien antérieurs à la date de constitution de la couche. Dans ce cas, ces éléments n'informent en rien de l'usage du dépôt mais proviennent de niveaux antérieurs percés ou remaniés. Il a été considéré que ce dernier cas (où le matériel résiduel peut correspondre à une part infime comme à la majorité du matériel) était le moins approprié pour répondre aux questions de la problématique. En conséquence, les remblais n'ont pas été pris en considération, sauf pour quelques exceptions : dans ce cas, ces remblais correspondent à de fines recharges associées à des niveaux de circulation ou d'occupation. La datation du peu de matériel qu'ils contiennent s'accorde avec celle des niveaux qu'ils supportent ou assainissent.

Outre ces quelques exceptions, les seuls dépôts secondaires qui ont été pris en compte sont des couches ou des fosses dépotoir, où le matériel résiduel est quantitativement faible.

La durée de formation du dépôt est également importante et a été prise en compte dans la constitution du corpus : si ceci paraît évident pour des niveaux d'occupation intérieurs ou de destruction brutale, c'est plus problématique pour un dépotoir dont la formation peut être lente et étalée sur un temps long. Dans ces derniers cas, on a veillé à sélectionner des ensembles qui ont été interprétés à la fouille comme ayant été formés en un temps court.

Les niveaux liés à une activité domestique ont été privilégiés puisqu'ils sont les plus adaptés pour cerner l'usage et l'évolution du vaisselier. Toutefois, quelques sépultures ont été retenues. Elles interviennent en tant qu'ensemble clos, non pollués et ne contenant que des objets *a priori* contemporains. Le plus important et le plus instructif ici est la contemporanéité des objets lors du dépôt et non leur contemporanéité propre : on ne devra en effet pas perdre de vue que les dates de production de ces objets ne sont peut-être pas contemporaines (DESBAT 2003b : 117).

De plus, les ensembles retenus doivent présenter un matériel relativement abondant pour être représentatif de leur contexte et de leur période chronologique. Si des ensembles peu conséquents sont retenus, ils devront être pondérés par d'autres de même période.

Les niveaux pré-augustéens étant rarissimes à Javols, et, quand ils existent, ne contiennent que très peu de céramiques, il n'a pas été retenu d'ensemble de cette période. Tous les ensembles vont donc de l'époque augustéenne au III^{ème} s. : l'étude céramologique commence donc logiquement avec l'installation romaine à Javols et sans doute la fondation du chef-lieu de cité.

Pour le Bas-Empire, il existe bien quelques niveaux contenant du matériel rattachable à cette période, mais aucun n'est homogène et suffisamment important pour qu'on puisse risquer de les comparer avec d'autres ensembles céramiques plus fiables. Ces différents niveaux tardifs, ont donc été délaissés. L'étude y perd dans la vision de la consommation dans toute l'étendue chronologique de l'occupation du site, mais elle y gagne certainement en homogénéité chronologique et en rigueur méthodologique en ne se concentrant que sur une période courte (trois siècles) et bien documentée.

Il faut toutefois signaler ici deux écueils dans ce corpus.

Le premier est celui de la conservation différentielle du matériel archéologique à Javols, propre à la nature de son sous-sol granitique et à une hydrographie importante. Ainsi, certains ensembles (généralement dans des contextes humides comme des dépotoirs de bords de berge, ou très charbonneux comme des démolitions brutales) proposent un matériel parfaitement conservé alors que d'autres contiennent des céramiques attaquées par l'acidité du sol, où les tessons sont devenus parfois pulvérulents. Il devient alors souvent très délicat d'identifier les pâtes et les revêtements de surface, ce qui peut tronquer ensuite l'analyse quantitative. On peut même penser que des éléments fragiles (pâte calcaire) ont pu disparaître.

Le second écueil tient à la notion de chronologie dans ces ensembles : puisqu'il s'agit de lots isolés les uns des autres, une chronologie relative (succession des niveaux archéologiques permettant de définir leur chronologie de déposition) est impossible à mettre en œuvre. Cet écueil ne découle pas uniquement du choix de ne considérer que des ensembles homogènes, en excluant les remblais : il est aussi lié aux sources disponibles. En effet, les recherches récentes à Javols et la méthode d'évaluation par fenêtres étroites n'ont pas mis au jour d'espaces ayant une chronologie continue entre le début du I^{er} et le III^{ème} s. ap. J.-C. et surtout avec un matériel conséquent.

La datation de ces ensembles ne peut donc se faire que par l'analyse du matériel qu'ils contiennent : il s'agit de la céramique (ce qui représente une démarche périlleuse, en boucle, la céramique datant la céramique), le verre (mais qui n'a pas été étudié à Javols), les monnaies qui déterminent un *terminus post quem* (dont la mise en œuvre en chronologie absolue est délicate ; DESBAT 1991 : 157-159), ou les analyses en laboratoire (^{14}C), souvent avec une fourchette chronologique large.

Dans la grande majorité des cas donc, la datation de ces ensembles se fera à partir des céramiques fines dont la chronologie est globalement bien cernée. Dans certains cas, et à partir d'une bonne connaissance du matériel, d'autres céramiques pourront servir à la datation. Les arguments seront alors d'ordre qualitatif (nouvelle forme absente de l'horizon précédent) et quantitatif (importance d'une catégorie, d'un type, par rapport à l'horizon précédent). Il faudra donc veiller, autant que possible, à ne pas tomber dans le piège d'un raisonnement en boucle.

Les ensembles retenus ont donc été soumis à ces différents critères (nature du dépôt et du contexte, homogénéité, durée de formation et quantité de matériel) : on pense alors qu'ils sont fiables archéologiquement et qu'ils sont adaptés pour répondre aux questions posées. Ils contiennent également plusieurs limites, tant quantitatives que qualitatives, qu'il faudra garder à l'esprit dans l'analyse à venir.

1.3.1.2. LES DIFFÉRENTS ENSEMBLES PAR SONDAGES

Seront ici présentés les ensembles retenus. Leur numérotation (ensemble 1, 2…) ne correspond pas à la chronologie des fouilles, ni à une chronologie absolue, qu'il serait prématuré de présenter ici ; il ne s'agit que de l'ordre d'étude menée depuis 2001. Toutefois, puisque certains ensembles se rattachent à un même sondage parfois effectué sur deux ans, leur présentation se fera par l'entrée du sondage, par ordre chronologique des fouilles.

Dans leur majorité, les sites pris en compte se situent dans ce qu'on considère être l'emprise de la ville antique au Haut-Empire (Figure 7).

On présentera ici tous ces ensembles dans leur contexte archéologique en justifiant leur choix. Cette description des contextes archéologiques sera précédée des références bibliographiques de chaque sondage (rapports de fouille et publications). La quantité de matériel sera systématiquement indiquée, exprimée en nombre de restes. Les datations de ces niveaux seront indiquées : elles correspondent aux premières datations effectuées directement après la fouille, après un examen sommaire du matériel (en particulier de la sigillée). Elles ne sont donc pas définitives mais informatives et seront reconsidérées après l'analyse fine du matériel. De même, on indiquera systématiquement les

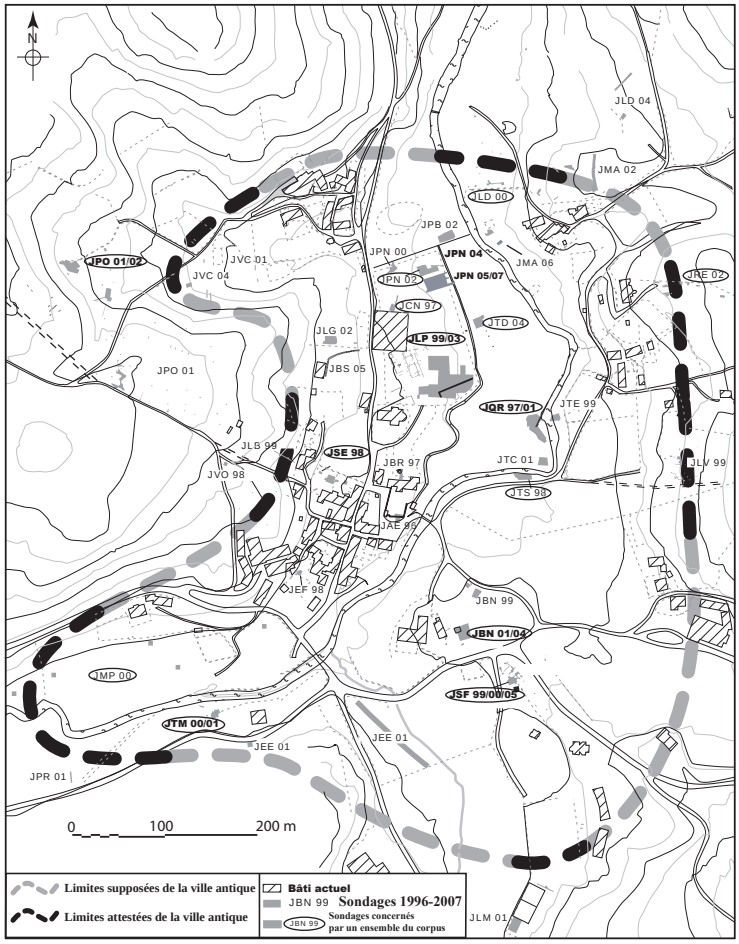

Figure 7. Localisation des ensembles étudiés (DAO B. Ode et A. Trintignac).

autres éléments de datation disponibles, quand il y en a : il s'agit des monnaies (identification effectuée au Cabinet des Médailles par M. Amandry : FERDIÈRE 2003b, annexe 6 ; ODE 2005 : annexe 9) ou des analyses ^{14}C (effectuée au Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon ; FERDIÈRE 2003b, annexe 5). Les documents de fouille de ces ensembles sont disponibles en annexe (Annexe 1). Pour la localisation de chaque sondage pris en compte, on pourra se référer aux cartes des emplacements des différentes opérations menées depuis 1996 (Figure 7 ; Annexe 1.a.).

o *Javols Quais Romains 1997 et 2001 (JQR97, JQR01) (Annexe 1.1.)*

FERDIÈRE 1997 : 30-37 ; FERDIÈRE, ODE 2001 : 42-47 ; MAROT 2000 ; MAROT 2001a et 2001b

Précédant la campagne complémentaire de 2001, la fouille de 1997 devait permettre de comprendre et dater les « quais romains » qui bordent le Triboulin sur ces deux rives dans cette partie du vallon (Annexe 1.1.a.). Ces quais sont en réalité un aménagement de berge servant à canaliser la rivière contre le coteau est et à ainsi dégager un espace conséquent urbanisable au centre du vallon. En 2001, la fouille est agrandie au sud pour mieux comprendre l'orientation de ces aménagements de berge et leur probable changement d'orientation au sud-est (déduit de l'orientation du bâti découvert en 1997).

La première phase reconnue (Annexe 1.1.b.), attribuée avec une grande incertitude au I^{er} ou au début du II^{ème} s.[21], correspond à l'installation de cet aménagement de berge et à deux murs parallèles.

La seconde (Annexe 1.1.c.), non datée, voit la mise en place d'une nouvelle organisation du bâti, reposant sur l'orientation

[21] Un sondage effectué en 1999, sur le parallèle de cet aménagement de berge en rive droite du Triboulin, a permis de dégager sa tranchée de fondation (JTE 99) : les éléments de datation recueillis plaident pour une installation postérieure au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (FERDIÈRE 1999a : 36)

des aménagements monumentaux du centre urbain, un peu plus à l'ouest. Dans l'une des pièces (espace L), on a mis au jour les restes d'un sol aménagé (P.25 : radier et mortier de tuileau). Sur ce sol en mortier hydraulique, seul indice d'une utilisation balnéaire de ce bâtiment, se dépose l'US 6120 (« couche limoneuse, organique et noire, compacte, beaucoup de matériel, avec une épaisseur variant de 2 à 10 cm ») : elle a été interprétée comme la couche d'occupation de ce sol P.25 (Annexe 1.1.f.). Toutefois, l'épaisseur du dépôt, la taille et la faible fragmentation des tessons (parfois supérieurs à 15 cm), infirment cette hypothèse : il s'agit alors peut-être plus d'un dépotoir secondaire, faisant office de remblai pour exhausser ce sol. Ce niveau est scellé par des remblais de sable et de graviers pauvres en matériel.

C'est donc ce niveau qu'on a sélectionné (ensemble 2), pour l'abondance de son matériel et sa datation finalement peu représentée à Javols ; s'il pourrait s'agir d'un dépôt secondaire, son matériel paraît toutefois chronologiquement homogène et sa formation semble donc résulter d'un temps court.

Ensemble 2 : US 6120, dépotoir

Quantité de matériel : 907 tessons

Datation céramique : milieu du I^er^ s. ap. J.-C.

Monnaies : dupondius *de Nîmes, Auguste, 16/15-8 av. J.-C.*

dupondius *de Nîmes, Auguste, 10-14 ap. J.-C.* (Annexe 1.1.h.)

La troisième phase (Annexe 1.1.d.) voit un léger réaménagement du bâti, avec, entre autres, l'abandon de l'espace L et la construction à sa place d'une petite abside.

La quatrième phase (Annexe 1.1.e.), celle qui nous concerne pour le second ensemble de ce sondage, correspond au plein fonctionnement des thermes, peut-être publics. Un puits (M.141 ; Annexe 1.1.g.) a également été reconnu à moins de deux mètres de l'aménagement de berge : il est construit en moellons de granite maçonné, avec un comblement (US 1211, 1215, 1217, 1224, 1226) constitué de tuiles, de pierres et surtout de poteries, qui peuvent se rattacher à un vaisselier alors en usage dans ces thermes. Le puits est ensuite condamné durant cette quatrième phase par deux grosses dalles de granite. La fouille de son comblement, sur deux mètres de profondeur, rendue difficile par le ruissellement de l'eau, n'a pas atteint le fond de la structure. Le bâtiment est ensuite réaménagé principalement au nord (hypocauste à conduits parallèles de la salle B) au plus tôt à la fin du III^ème^ s. ap. J.-C., puis abandonné et partiellement récupéré durant l'époque mérovingienne.

C'est donc le comblement de ce puits qu'on a retenu (ensemble 4), la céramique y étant apparemment « parfaitement homogène sur les deux mètres » (FERDIÈRE 1997 : 30-36).

Ensemble 4 : dépotoir comblant un puits (US 1211, 1215, 1217, 1224, 1226)

Quantité de matériel : 2758 tessons

Datation céramique : fin I^er^-tout début II^ème^ s. ap. J.-C.

*^14^C (âge calibré, intervalle 95% de confiance) : de 86 av. à 65 ap. J.-C. (*Annexe 1.1.i.)

- *Javols Cimetière Nord 1997 (JCN97) (Annexe 1.2.)*

FERDIÈRE 1997 : 27-30.

Le but de ce sondage était de reconnaître le potentiel de ce secteur avant l'extension du cimetière actuel.

Le premier état n'a été observé que dans un sondage étroit (Annexe 1.2.a. : il s'agit d'une structure de pierres (M.204) plus ou moins alignées devant correspondre à la base de soutènement d'une terrasse. C'est certainement à ce premier état que se rattache la fosse 209 (ensemble 5) : elle est constituée d'un même comblement homogène, l'US 2072/2074 (couche sablo-limoneuse avec abondance de charbons).

Ensemble 5 : F.209 (US 2072, 2074), fosse dépotoir

Quantité de matériel : 724 tessons

Datation céramique : I^er^ s. ap. J.-C. ? (seconde moitié ?)

En raison de l'exiguïté du sondage, aucune autre structure attenante n'a été découverte, nous réduisant à interpréter avec prudence ce fait comme une fosse-dépotoir, peut-être liée à un habitat. On peut penser

que la rue nord-sud découverte dans ce sondage existe déjà dans ce premier état.

Durant une seconde phase (Annexe 1.2.b.), la zone est profondément remaniée : on installe une terrasse (M.201), reprenant l'orientation de l'état antérieur, précédée d'un escalier monumental (M.203), avec, au nord, deux dés de grand appareil en granite semblant correspondre au stylobate d'une galerie donnant sur la rue. L'aspect monumental de ces structures pourrait faire penser au *podium* d'un édifice public, cultuel, ce qui reste toutefois très hypothétique.

o *Javols Salle d'Expositions 1998 (JSE98) (Annexe 1.3.)*

FERDIÈRE 1998b : 20-23

Les objectifs de ce sondage étaient de reconnaître l'occupation antique dans ce secteur au cœur du village actuel, en bordure des collines à l'ouest, de dater les importants apports colluviés reconnus dans des sondages précédents et enfin de rechercher les traces d'une occupation pré-romaine supposée alors dans cette zone.

Ce sont les vestiges d'un quartier d'habitation qui ont finalement été découverts : il s'agit ainsi sans doute d'éléments de deux *domus*, séparées par une ruelle, construites au début du I^{er} s., profondément remaniées à la fin du II^{ème} ou au III^{ème} s., en partie abandonnées au Bas-Empire et réoccupées sporadiquement au VI^{ème} s. ap. J.-C.

Le premier urbanisme dans cette zone intervient certainement durant la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. avec l'installation d'un habitat en dur. Cet état (Annexe 1.3.a.) se matérialise par trois murs (M.18, M.12 et M.17) qui forment quatre espaces. Les sols en relation avec cet état n'ont pas été reconnus clairement. La fouille a seulement mis en évidence une canalisation aménagée en *tegulae* et débouchant sur une amphore gauloise étêtée, puis après un réaménagement, dans un *dolium* de capacité plus importante.

Dans une seconde phase d'aménagement, le secteur est ensuite remblayé, la canalisation et les réceptacles sont condamnés et le sol (P.25) est réhaussé. Sur ce dernier, des couches d'occupation (sol de sable compact ; US 4078, 4088, 4089 et 4090 ; Annexe 1.3.d.) ont été clairement identifiées dans l'espace nord, cet espace étant toujours interprété comme un habitat : ce petit litage a été considéré comme un nouvel ensemble (ensemble 7). Il est, certes peu important quantitativement, mais homogène et représentatif du milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Ensemble 7 : US 4078, 4088, 4089, 4090, couches d'occupation

Quantité de matériel : 286 tessons

Datation céramique : milieu I^{er} s. ap. J.-C.

Monnaie : dupondius *de Nîmes, Auguste, 7-3 av. J.-C. (*Annexe 1.3.e.).

Au plus tard, à la fin du I^{er} ou au début du II^{ème} s. ap. J.-C., les lieux sont à nouveau réaménagés (Annexe 1.3.b). Désormais, l'espace entre M.12 et M.07/08 délimite un espace étroit qui pourrait correspondre à un *ambitus*, séparant deux maisons et ayant pu être utilisé, à certaines périodes, comme zone de rejets. L'espace entre M.07/08 au sud, M.16 à l'est et M.14 au nord est remblayé sur une hauteur importante. Le niveau de sol intérieur (P.11 : sol en *terrazzo* sur radier de cailloutis de granite) de cette pièce est alors nettement plus haut que celui de la ruelle au sud. Cet espace a été interprété comme un couloir ou une galerie ouverte au nord, vers un espace qui possède aussi un sol en *terrazzo*, reconnu à même hauteur que P.11.

Probablement durant le II^{ème} s. ap. J.-C., l'habitat est remanié. Après un léger remblai, une nouvelle occupation semble reprendre et a été surtout observée dans l'*ambitus* (Annexe 1.3.b : espace 3) : il s'agirait d'une occupation externe, du moins d'un niveau de dépotoir (US 4062) : il s'agit d'un nouvel ensemble (ensemble 8), peu riche, mais homogène et en relation directe avec un contexte d'habitat.

Ensemble 8 : US 4062, occupation externe ou dépotoir

Quantité de matériel : 363 tessons

Datation céramique : fin II ^{ème}-III^{ème} s. ap. J.-C. ?

Les lieux sont ensuite remaniés (Annexe 1.3.c.) durant le Bas-Empire puis subissent un important colluvionnement (2,50m d'épaisseur) entre l'Antiquité tardive et la fin du Moyen Âge.

- *Javols Triboulin Sud 1998 (JTS98) (Annexe 1.4.)*

FERDIÈRE 1998b : 24-27 ; MAROT 2000 ; MAROT 2001a et 2001b.

Ce chantier a été implanté en rive sud du Triboulin, dans le prolongement d'un chemin pouvant correspondre à une voie antique descendant du coteau est (Annexe 1.4.a.).

La fouille a surtout permis de dégager un gué permettant donc le franchissement de la rivière. Dans un état antérieur, a été repéré un aménagement de berge (M.02 ; Annexe 1.4.b.). Ce mur ne présente qu'une face parementée contre laquelle vient s'appuyer un niveau très organique (US 5072), interprété comme une couche dépotoir. Il s'agit d'une couche de sable, meuble et homogène, extrêmement noire ce qui est dû à la présence abondante de matière organique (Annexe 1.4.c, d, e). Malgré l'exiguïté du sondage, la céramique y est extrêmement abondante et très bien conservée. En outre, ce niveau gorgé d'eau a permis la conservation de nombreux vestiges périssables (bois, tissu…).

Ensemble 6 : US 5072, dépotoir de berge

Quantité de matériel : 1964 tessons

Datation céramique : fin I^{er}-première moitié II^{ème} s. ap. J.-C.

Monnaies : Denier de Cn. Lucretius Trio (136 av. J.-C.)

As *de Domitien (émis sous Vespasien, 77-78 ap. J.-C. ; Annexe 1.4.f)*

^{14}C (âge calibré, intervalle 95% de confiance) : de 40 av. à 128 ap. J.-C. (Annexe 1.4.g)

- *Javols Salle des Fêtes 1999 et 2000 (JSF99 et JSF00) (Annexe 1.5.)*

FERDIÈRE 1999a : 43-48 ; FERDIÈRE 2000c : 19-25 ; MAROT 2000 ; MAROT 2001a et 2001b ; MAROT 2007 ; PILLAULT 2001 ; TRINTIGNAC 2005a

À la suite d'un projet de construction d'une salle des Fêtes, une fouille de sauvetage avait été mise en place pour évaluer le potentiel archéologique et la profondeur d'éventuels vestiges. Une série de sondages a permis de mettre au jour une série de constructions, en deux ensembles, le tout devant correspondre à une même *domus* (Annexe 1.5.a.).

L'ensemble ouest se divise en cinq espaces et pourrait correspondre à la zone résidentielle. La structure 3, interprétée comme une cour, serait délimitée au nord par M.09, au sud par M.18 (seuil) ou M.10. Une tranchée (sondage 16) a révélé une épaisse couche de débris de démolition avec un important mobilier apparemment homogène (US 9613 : niveau sablo-limoneux avec quelques blocs, beaucoup de charbons, de tuiles et de briques, de faune et de céramique ; Annexe 1.5.b.). Il semble toutefois s'agir d'un dépôt secondaire : cette aire ouverte a pu ainsi être utilisée comme zone de rejet pour y entasser les résidus d'un incendie survenu dans tout le quartier à la fin du II^{ème} ou au début du III^{ème} s. Le dépôt semble homogène et réalisé dans un temps court.

Cette couche (ensemble 11) a donc été retenue en raison du peu de pollution qu'elle présente et d'un matériel céramique conséquent et varié.

Ensemble 11 : US 9613, dépotoir

Quantité de matériel : 1689 tessons

Datation céramique : fin II^{ème}-début III^{ème} s. ap. J.-C.

L'ensemble est doit correspondre aux annexes de cette *domus*, séparées de cette dernière par un espace de passage où se situe un puits (F.50 ; non fouillé jusqu'au fond). Il s'agit de deux structures excavées dans le substrat granitique et installées durant la première moitié du I^{er} s. Durant ce siècle, la structure 1 est réaménagée (Annexe 1.5.c et d). Elle est détruite par un incendie à la fin du I^{er} s. ou au tout début du II^{ème} s. L'excavation a piégé une partie de cette démolition brutale qui n'a donc jamais été remaniée depuis (simplement arasée par les labours et les aménagements modernes) : son infrastructure et le mobilier contenu nous ont fait dire qu'il s'agit d'une resserre (MAROT 2007).

La fouille de ce niveau homogène a été réalisée par zones (Annexe 1.5.e.) et en effectuant des passes mécaniques. En outre, les éléments les plus gros (vases plus ou

moins complets, outils en fer, objets divers, ossements en connexion…) ont été cotés en place. Grâce à ces méthodes de fouille fine, il a donc été possible d'effectuer une analyse spatiale du mobilier.

Cet ensemble exceptionnel a été retenu en raison des causes de sa constitution et de son caractère homogène : il s'agit en effet d'un « instantané », figé par l'incendie. On peut donc attendre beaucoup de son analyse, en terme fonctionnel et chrono-typologique. Le matériel a déjà fait l'objet d'une étude, sous presse (MAROT 2007), où l'analyse spatiale mise en œuvre a permis de déterminer la fonction, du moins l'usage, des différents vases en présence dans cette resserre.

Ensemble 12 : Structure 1, destruction brutale

Quantité de matériel : 4052 tessons

Datation céramique : fin I^er^-tout début II^ème^ s. ap. J.-C.

La couche d'arène granitique damée qui recouvre le sol de l'excavation de la partie ouest de cette structure (Annexe 1.5.d) avait été interprétée comme un sol d'occupation et donc intégrée au corpus. Toutefois, après étude, il est apparu que ce niveau s'assimilait plus à un remblai de construction qu'à une couche formée par l'utilisation des lieux. On l'a donc exclu du corpus.

Cette resserre n'a pas été reconstruite. On a préféré agrandir la structure 2 au sud (fouillée en 2005 ; Annexe 1.5.a.), qui s'apparente à une vaste terrasse, taillée dans le substrat granitique, ouverte sur le vallon. Cette dernière a été abandonnée suite à un incendie qui détruisit le restant du quartier à la fin du II^ème^ ou le début du III^ème^ s. Elle a été remblayée par les résidus de cette destruction. Ce comblement présente également une quantité considérable de céramiques. Il n'a toutefois pas été retenu, d'une part parce que ce remblai n'a pas été effectué en une seule fois, d'autre part parce que sa datation paraissait redondante par rapport à l'ensemble 11 et d'autres ensembles étudiés de la même période.

- *Javols Lou Devez 2000 (JLD00) (Annexe 1.6.)*

FERDIÈRE 2000c : 10-13

L'objectif de cette série de sondages (Annexe 1.6.a.) était de reconnaître les limites de la ville au nord de la vallée. Les sondages 5 et 6 (Annexe 1.6.b) ont permis de mettre au jour un bâtiment incendié dont les murs ont visiblement été récupérés.

L'occupation (sol en terre battue ; US 5065 ; Annexe 1.6.c.) est recouverte par une couche d'incendie brutale non remaniée (US 5029, 5061 et 5062), contenant énormément de céramiques bien conservées, et par une toiture effondrée en place. Ces niveaux s'interrompent vers l'est sur des structures difficilement interprétables : il s'agit, soit de sablières basses, soit, plus vraisemblablement, de tranchées de récupération des fondations des murs (Annexe 1.6.b.). La nature de ce bâtiment n'a pu être clairement cernée compte tenu de l'exiguïté du sondage. L'édifice a été interprété comme la limite septentrionale de l'extension maximale de l'agglomération antique.

Le matériel issu de l'occupation avait été daté lors de la fouille des I^er^ et II^ème^ s. ap. J.-C. ; quant à l'incendie, il se rattacherait à la fin du II^ème^ s. ap. Ces datations seront à reconsidérer et s'avèreront délicates puisqu'il n'y a pas ou très peu de céramiques fines. Deux monnaies ont en revanche été découvertes dans la couche supérieure de cette démolition (US 5029 : démolition des murs ; Annexe 1.6.c et d) : l'une se rattache à la première moitié du I^er^ s., l'autre à la seconde moitié du III^ème^ s. et fournit donc, si elle n'est pas intrusive, un *terminus post quem*.

Deux ensembles auraient pu être sélectionnés : l'occupation et la démolition brutale. Or il est apparu lors du traitement céramologique que tous les tessons de la couche d'occupation (US 5065 ; Annexe 1.6.c.) recollaient avec des vases se trouvant dans la couche de démolition brutale. De plus, il s'agit le plus souvent de vases relativement complets. Il s'agit donc soit d'une erreur de fouille, certains tessons de la démolition ayant été attribués à l'occupation, soit de vases posés sur la surface d'occupation ou tombés durant la démolition de ce bâtiment. Il a donc été décidé de placer cette US dans l'ensemble céramique de la démolition (ensemble 14).

Ensemble 14 : US 5029, 5061, 5062, 5063, 5064, 5065, 5083, 5086, destruction brutale

Quantité de matériel : 2090 tessons

Datation céramique : seconde moitié III^{ème} s. ap. J.-C. ?

Monnaie : as *de Tibère (frappé sous Auguste), 10-14*

antoninien de Postume, atelier de Trêves, 262 (Annexe 1.6.d.)

Cet ensemble paraît être de même nature que l'ensemble 12 et présente donc un instantané figé par un incendie brutal, ce qui constitue donc un nouveau contexte archéologique exceptionnel. Le matériel est assez conséquent. La seule difficulté tient dans sa datation. Toutefois, si celle-ci s'avère tardive, l'ensemble en sera d'autant plus intéressant et donnera une bonne image du vaisselier en vigueur à cette époque.

o *Javols Moulin Portal 2000 (JMP00) (Annexe 1.7.)*

FERDIÈRE 2000c : 30-36

Au sud de la vallée du Triboulin, plusieurs petits sondages ont été ouverts pour cerner les limites de la cité (Annexe 1.7.a). Dans le sondage 3, sur le rebord de la première terrasse, un premier dépotoir de berge a été reconnu (ensemble 3). Le matériel est peu abondant mais bien calé chronologiquement et scellé par l'installation d'une canalisation (C.18 ; Annexe 1.7.b).

Ensemble 3 : US 2051, 2052, 2079, 2115, dépotoir de berge

Quantité de matériel : 196 tessons

Datation céramique : fin I^{er}-début II^{ème} s. ap. J.-C. ?

Ce caniveau (murets de pierres recouvert de dalles), qui atteste une occupation (domestique ?) plus au nord, est rapidement abandonné et recouvert d'un nouveau dépotoir de berge (Annexe 1.7.c. ; ensemble 16), celui-ci étant plus étendu (8m²) et plus riche en mobilier.

Ensemble 16 : US 2042, 2043, 2050, 2090, dépotoir de berge

Quantité de matériel : 1184 tessons

Datation céramique : première moitié II^{ème} s. ap. J.-C. ?

On avait d'abord simplement retenu ce dernier ensemble qui réunissait les critères d'homogénéité et de richesse du mobilier ; toutefois, il a semblé intéressant de considérer également l'ensemble 3. Il est certes peu conséquent, mais homogène, directement scellé par la canalisation C.18 et précède ainsi l'ensemble 16, ce qui pourrait être utile pour l'analyse du matériel résiduel dans ce dernier. Dans les deux cas, l'état de conservation du matériel est très médiocre, l'acidité du sol (arène granitique) ayant considérablement dégradée le mobilier.

o *Javols Travers de las Messounyos 2000 et 2001 (JTM00 et JTM01) (Annexe 1.8.)*

FERDIÈRE 2000c : 26-30 ; FERDIÈRE, ODE 2001 : 27-31

La fouille, qui s'est déroulée en 2000 et 2001, avait pour but de reconnaître l'extension de la ville antique vers le sud-ouest (Annexe 1.8.a.). Sous d'épaisses colluvions, il a été mis au jour un édifice isolé, bien construit, avec une imposante porte charretière à l'est, certainement construit au II^{ème} s. et utilisé jusqu'à la fin de ce siècle (Annexe 1.8.b.). L'aménagement de l'entrée fait penser à une remise à charrette. Quant au mode de construction, il plaide plus pour une destination plus noble (cultuelle, funéraire ?). Le matériel en présence ne laisse cependant pas entrevoir un autre usage que domestique : il s'agit donc peut-être d'un simple habitat.

Le bâtiment recoupe une occupation du tout début du I^{er} s. ap. J.-C. (fosse). Il pourrait avoir été construit au milieu du II^{ème} s. et avoir eu une vie assez courte puisque sa démolition semble effective à la fin du II^{ème} s., au plus tard au milieu du III^{ème} s. Le bâtiment est alors partiellement récupéré (récupération partielle du dallage en schiste), démoli et sert de dépotoir. Un premier ensemble (ensemble 17) se dégage à l'extérieur du bâtiment (Annexe 1.8.c.).

Ensemble 17 : US 3019, 3022, 3045, 3051, 3052, dépotoir

Quantité de matériel : 457 tessons

Datation céramique : fin II^{ème}-début III^{ème} s. ap. J.-C.

Le second ensemble correspond au comblement du bâtiment (Annexe 1.8.d.).

Ensemble 18 : St. 1 dépotoir

Quantité de matériel : 7051 tessons

Datation céramique : fin II^{ème}-début III^{ème} s. ap. J.-C.

Monnaie : sesterce de Commode, Rome, 188/189

sesterce de Marc-Aurèle, Rome, 170/171

sesterce indéterminé, I^{er}-II^{ème} s.

as *romain, de Domitien ou plutôt de Trajan (81-117)*

deux monnaies indéterminées (Annexe 1.8.e.)

Dans les deux cas, le matériel est abondant et homogène bien qu'ils s'agissent de dépôts secondaires (destruction du bâtiment remaniée en vue d'un exhaussement du sol ?). Il existe ainsi une petite quantité de matériel précoce résiduel dans ce niveau, lié probablement à l'occupation antérieure à ce bâtiment, remaniée lors de la récupération de l'édifice : toutefois, compte tenu de la différence chronologique entre les deux, l'isolement de ce matériel résiduel sera aisé. Les deux ensembles sont contemporains. La céramique est toutefois attaquée par l'acidité du sol. De plus, la présence de plusieurs monnaies (Annexe 1.8.e.), qui peuvent apporter des compléments de datation non négligeables et rares sur les autres ensembles, m'a incité à considérer ces deux ensembles.

- *Javols Barry Nord 2001 et 2004 (JBN 01 et 04) (Annexe 1.9.)*

FERDIÈRE, ODE 2001 : 19-26 ; FERDIÈRE, GUILLEMARD 2005 :109-125

La fouille de 2001 devait reconnaître la présence d'une éventuelle occupation préromaine sur le point culminant de l'éperon formé par la butte du Barry (Annexe 1.9.a.). Cette occupation précoce était supposée par la fouille en 1999 du mur extérieur du théâtre construit sur des remblais contenant un mobilier important de La Tène finale ou du changement d'ère. Ces remblais auraient donc pu être prélevés à proximité.

La fouille a révélé que l'état le plus ancien correspond à un réseau de petites saignées dans le granite, formant un ensemble d'espaces quadrangulaires ou polygonaux (Annexe 1.9.b.) : la typologie de ces structures permet d'y voir des tranchées de palissade, faisant peut-être partie d'un ensemble cultuel pré-romain.

Plusieurs fosses, sans doute cultuelles, viennent ensuite recouper ces tranchées. F.25 (ensemble 9) est ainsi une petite fosse oblongue, avec un mobilier regroupé en position centrale, le dépôt paraissant volontaire (Annexe 1.9.b et h) : outre un vase complet écrasé par quelques pierres, on a également déposé des pièces de viande (mâchoires de bœuf et de porc). La céramique plaide pour une datation précoce, du début du I^{er} s. ap., du moins de sa première moitié.

Ensemble 9 : F.25 (US 9042), fosse cultuelle

Quantité de matériel : 93 tessons

Datation céramique : début/première moitié I^{er} s. ap. J.-C.

La fosse F.47 est à peu près de même dimension et le matériel déposé (ensemble 10 ; Annexe 1.9.b et i) présente des similitudes avec celui de F.25 : regroupement du mobilier au centre, ossements, vase déposé et datation contemporaine.

Ensemble 10 : F.47 (US 9045, 9138), fosse cultuelle

Quantité de matériel : 60 tessons

Datation céramique : début I^{er} s. ap. J.-C.

Ces deux fosses ne présentent certes pas des ensembles conséquents et proviennent d'un contexte particulier : toutefois, puisque les ensembles homogènes du début du I^{er} s. sont extrêmement rares à Javols, on s'est résolu à les prendre en compte. Ils viendront compléter des ensembles contemporains, quantitativement plus représentatifs et issus de contextes domestiques.

Dans l'angle nord-ouest de la fouille (Annexe 1.9.c et d), le substrat granitique étant plus profond, un ensemble de faits et de couches en place a été conservé. Cette

cuvette naturelle est d'abord comblée d'une couche noirâtre (ensemble 19 ; Annexe 1.9.g.), assez organique, et ayant fournie un mobilier abondant. L'épaisseur du dépôt exclut d'y voir une occupation, la densité du matériel ne paraît pas aller dans le sens d'un remblai ; le dépôt ne paraît toutefois pas intentionnel et organisé, bien que certains éléments soient ici curieux (présence de nombreuses chevilles osseuses de bovidés, de porcelets, clous de chaussure…) : s'il s'agit, à mon sens, certainement d'un dépotoir secondaire, rien ne permet de choisir pour le moment entre un contexte cultuel ou domestique.

Ensemble 19 : dépotoir (US 9116, 9124, 9125, 1006, 1021)

Quantité de matériel : 2673 tessons

Datation céramique : début I^er^ s. ap. J.-C.

Monnaie : dupondius *de Nîmes, Auguste, imitation, 16/15-8 av. J.-C. (*Annexe 1.9.f)

On a donc retenu cet ensemble pour sa datation précoce (début du I^er^ s. ap. J.-C.), pour sa constitution apparemment rapide et pour l'abondance du matériel. Son étude céramologique, complétée par celles des ensembles 9 et 10, devrait offrir un panorama fourni des céramiques utilisées à cette période.

La zone est ensuite construite en dur, sans qu'on sache si sa destination évolue (l'érosion ne nous ayant laissé que les fondations des murs, et encore quand celles-ci étaient creusées et fondées dans le granite ; Annexe 1.9.c et d). Les constructions reprennent grossièrement le plan des tranchées de palissade et viennent recouper la couche noirâtre en place au nord-ouest. Cette phase bâtie n'a pas livré de matériel étayant une datation plus précise que le Haut-Empire. C'est en tout cas peut-être durant cette phase qu'on installe le puits M.60, creusé dans le granite. Il est profond de 4,80m et est en grande partie maçonné (Annexe 1.9.c, d, e et j). Il ne s'agit pas d'un puits cultuel mais d'un simple puits à eau, certainement un réservoir alimenté par les eaux de ruissellement superficiel et surtout les infiltrations par les diaclases du granite, construit dans la seconde moitié du I^er^ s. ou le tout début du II^ème^ s. ap. J.-C. La couche inférieure (0,30m d'épaisseur) de ce puits se distingue par un sédiment plus noirâtre (sans distinction granulométrique avec le comblement supérieur) et surtout par la présence de vases plus ou moins complets, ayant certainement servis à puiser l'eau (ensemble 13 ; Annexe 1.9.i.). Il s'agit donc certainement de la couche d'utilisation de ce puits.

Ensemble 13 : M.60 (US 1039, 1040), utilisation du puits

Quantité de matériel : 1099 tessons

Datation céramique : première moitié II^ème^ s. ap. J.-C.

Cet ensemble paraissait intéressant pour l'homogénéité de son dépôt, la présence de formes archéologiquement complètes et une utilisation atypique des vases, ayant pu servir de vases à transporter l'eau. Son étude viendra en complément d'autres ensembles de la même époque.

Le puits paraît abandonné durant le II^ème^ s. et comblé par des remblais de démolition pauvres en mobilier.

o *Javols Plateau Ouest 2001 et 2002 (JPO01 et 02) (Annexe 1.10.)*

FERDIÈRE, ODE 2001 : 32-40 ; FERDIÈRE, ODE 2002 : 37-41 ; GODIGNON 2004 ; GODIGNON 2005 ; BEL 2003 ; BEL 2005

En 2001 puis en 2002, une série de sondages a été entreprise sur le plateau ouest (Annexe 1.10.a.), d'une part pour rechercher les traces d'une éventuelle occupation pré-romaine, supposée par la présence dans les dépôts de bas de pente (JAE96 et JSE98) de mobilier de La Tène finale, d'autre part pour caractériser les abords de la voie sortant de Javols-*Anderitum* pour rejoindre Rodez-*Segodunum*. La première question n'a été que très peu documentée.

En revanche, l'un des sondages (agrandi en 2002 ; Annexe 1.10.b.) a permis de découvrir quatre sépultures à incinération du milieu du I^er^ s. ap. J.-C., rattachables à la nécropole ouest de la ville antique et certainement à proximité d'une voie. Le matériel y est cependant très fragilisé par l'acidité du sol

et par les dommages subis lors de la crémation.

Dans ces quatre incinérations, le matériel correspond toujours aux offrandes primaires, placées sur l'*ustrinum* (non découvert) lors de la cérémonie funéraire, récupérées (plus ou moins exhaustivement, parfois en ramassant des fragments d'une crémation précédente) puis rejetées dans la fosse.

Ces sépultures se présentent sous la forme de fosses (la partie supérieure est érodée par l'érosion naturelle), dans lesquelles a généralement été aménagé un petit creusement servant à recevoir l'urne cinéraire contenant les ossements récupérés sur le bûcher ; un coffrage en bois, à peu près carré et sans doute sans fond, a pu être ensuite disposé pour recueillir le mobilier incinéré avec le corps, brisé et rejeté en vrac. Ce dernier aménagement est toutefois hypothétique.

Les incinérations étant certainement en partie arasées, il n'existe aucune trace de dépôts secondaires.

S.04 (ensemble 25 ; Annexe 1.10.c et d), fouillé en 2001, présente donc toutes ces caractéristiques, avec un matériel abondant (ensemble 25) et varié ainsi qu'une urne cinéraire intacte. Les restes humains conservés dans cette dernière correspondraient à au moins un sujet adulte (BEL 2003).

Ensemble 25 : S.04 (US 1501, 1518), sépulture à incinération

Quantité de matériel : 407 tessons

Datation céramique : milieu I^er^ s. ap. J.-C.

L'incinération S.07 (ensemble 26 ; Annexe 1.10.e.), celle d'un sujet immature (nouveau né ou nourrisson : BEL 2005) est beaucoup plus lacunaire, seule l'urne cinéraire et quelques tessons étant conservés : une partie de la sépulture a en effet été emportée par une ravine naturelle, mais rien n'exclut non plus qu'on ait ici une sépulture plus modeste.

Ensemble 26 : S.07 (US 1624), sépulture à incinération

Quantité de matériel : 37 tessons

Datation céramique : milieu I^er^ s. ap. J.-C.

S.02 (ensemble 27 ; Annexe 1.10.f.) est nettement dégradée puisqu'elle a été recoupée d'une part par une ravine qui semble avoir emporté l'urne cinéraire, d'autre part étêtée par l'érosion naturelle. Le sujet incinéré pourrait être un immature (BEL 2005).

Ensemble 27 : S.02 (US 1611), sépulture à incinération

Quantité de matériel : 60 tessons

Datation céramique : milieu I^er^ s. ap. J.-C.

L'incinération S.01 (ensemble 15 ; Annexe 1.10.g et h) est nettement mieux conservée : il s'agit d'au moins un sujet adulte ou adolescent (BEL 2005). L'urne cinéraire était conservée, logée dans un petit surcreusement, et le restant du mobilier est relativement abondant et varié.

Ensemble 15 : S.01 (US 1604, 1610, 1617, 1632), sépulture à incinération

Quantité de matériel : 613 tessons

Datation céramique : milieu I^er^ s. ap. J.-C.

J'ai donc retenu ces quatre incinérations, même si deux d'entre elles proposent un matériel indigent. Elles sont très bien calées chronologiquement au milieu du I^er^ s., période qui est peu représentée dans les autres ensembles domestiques de Javols. Enfin, ce contexte funéraire donnera quelques indications sur l'usage funéraire de certains vases domestiques. Ces quatre incinérations (ainsi que celle de JRE02 ; ensemble 24) ont fait l'objet d'un travail universitaire pour l'analyse spatiale du mobilier et la caractérisation des pratiques funéraires (GODIGNON 2004 ; 2005) : l'approche céramologique est donc à entreprendre.

o *Javols Regimbal Est 2002 (JRE02) (Annexe 1.11.)*

FERDIÈRE, ODE 2002 : 32-36 ; GODIGNON 2004 ; GODIGNON 2005 ; SAINT-DIDIER 2006 ; BEL 2005

Cette fouille devait servir à reconnaître les limites orientales de la ville antique (Annexe 1.11.a.).

Dans l'un des sondages (n°4 ; Annexe 1.11.b.), on a découvert une couche char-

bonneuse assez vaste (8m²), piégée dans une dépression du substrat granitique (fossé creusé) et particulièrement dense en mobilier (ensemble 22). Aucune structure n'y est associée. Elle se distingue par une importante quantité de résidus métallurgiques (alliages cuivreux), de quelques fragments de creusets, de moules et d'au moins deux fragments de chatons de bague en pierres semi-précieuses (SAINT-DIDIER 2006). Ce dépôt validerait donc l'hypothèse de la présence non loin d'un atelier de bijoutier-joaillier. S'agit-il pour autant d'une couche de travail, comme cela avait été envisagé lors de la fouille (FERDIÈRE, ODE 2002 : 33) ? Le matériel céramique y est très bien représenté et propose, on le verra, toutes les caractéristiques du vaisselier domestique, sans traces d'usage artisanal. Il s'agirait donc plus d'un dépotoir mixte, regroupant les déchets de l'atelier et ceux d'un habitat proche et peut-être lié à ce dernier.

Ensemble 22 : US 9213, 9214, 9222, dépotoir

Quantité de matériel : 1425 tessons

Datation céramique : fin I^er^- première moitié II^ème^ s. ap. J.-C.

*^{14}C (âge calibré, intervalle 95% de confiance) : de 37 av. à 128 ap. J.-C. (*Annexe 1.11.e).

L'ensemble est donc pris en compte : son dépôt semble homogène, bref et est assez abondant en céramique. Le matériel est toutefois très érodé.

Plus au nord, deux sépultures ont été repérées et pourraient constituer une petite partie de la nécropole ouest de l'agglomération antique (Annexe 1.11.c.). L'une est une incinération (ensemble 24), l'autre une inhumation. Cette dernière est assez typique puisqu'elle se présente sous la forme d'une fosse rectangulaire avec une *imbrex* retournée déposée transversalement à l'une des extrémités, probablement sous la tête du défunt ; si aucun ossement n'a été découvert, ce qui s'explique ici par la très forte acidité du sol, on ne peut enlever qu'il s'agit d'une inhumation, malheureusement sans mobilier.

L'incinération S.05 correspond à une fosse rectangulaire, taillée dans le substrat rocheux. L'urne cinéraire est bien conservée, sans être placée ici dans un sur-creusement (Annexe 1.11.d.) : elle contenait les restes osseux d'au moins un sujet adulte ou adolescent (BEL 2005). Le matériel l'accompagnant a été jeté en vrac : il est globalement moins riche et varié que pour les sépultures de la nécropole ouest et semble plus tardif (première moitié II^ème^ s. ?).

Ensemble 24 : S.05 (US 9227), sépulture à incinération

Quantité de matériel : 199 tessons

Datation céramique : première moitié II^ème^ s. ap. J.-C. ?

Ce lot est retenu puisqu'il constitue un nouvel ensemble clos et homogène. Il viendra compléter les observations céramologiques faites sur les incinérations de la nécropole ouest.

o *Javols las Pessos Nord 2002 (JPN02) (Annexe 1.12.)*

FERDIÈRE, ODE 2002 : 32-36

Dans ce grand sondage au cœur de la vallée (Annexe 1.12.a.), il s'agissait de reconnaître une rue nord-sud qui a finalement été observée plus à l'est, en 2004. Il aura surtout permis de mettre au jour une occupation dense et continue, du I^er^ s. au VII^ème^ s. ap. J.-C.

Les plus anciens états (Annexe 1.12.b.) ne datent peut-être que du milieu ou de la seconde moitié du I^er^ s., ce qui semble tardif pour l'urbanisation du vallon connue par ailleurs : il s'agit alors d'un vaste bâtiment, dont la nature n'est pas connue. Les principaux réaménagements n'interviennent que dans les troisième et quatrième états (Annexe 1.12.c.).

Durant le troisième état, un four (A.30 ; chambre de chauffe en tuiles ; Annexe 1.12.c.) est aménagé dans un massif de maçonnerie servant de plan de travail (pièce D). Dans tout cet espace, des couches d'utilisation de cette cuisine, très noires et charbonneuses, recouvertes successivement par de fines couches d'arène granitique stériles servant à assainir le sol, s'accumulent dans toute la pièce (Annexe 1.12.d.). Dans le quatrième état, le premier four est condamné et remplacé par deux autres plus massifs : le four A.06 est de forme circulaire et construit

en briques (Annexe 1.12.e.) ; A.08, qui lui fait face, est plus massif, avec une sole formée par une dalle de granite évidée dans sa partie inférieure, une gueule de four en tuiles et un linteau en calcaire (Annexe 1.12.f.). Ces deux fours sont clairement fondés sur des couches antérieures de fonctionnement de la cuisine (Annexe 1.12.d.). Leurs niveaux d'utilisation et d'assainissement s'accumulent ensuite dans toute cette pièce (Annexe 1.12.d.) durant la seconde moitié du II^{ème} et le début du III^{ème} s., et sont clos par un incendie qui survient certainement au début du III^{ème} s. ap. J.-C.

Le feuilletage de ces couches étant particulièrement inextricable (Annexe 1.12.d), il a été décidé lors de l'opération de fouiller l'ensemble de ces niveaux (mélangeant donc niveaux d'utilisation et arène stérile, ainsi que niveaux des états 3 et 4) en deux passes mécaniques. Sur une petite zone comprise entre les fours A06 et A08, on a essayé de fouiller ces niveaux couche par couche, mais cela s'est avéré très délicat, tant les niveaux étaient difficiles à suivre et à distinguer : il est donc impossible de distinguer les états 3 et 4 tant chronologiquement que fonctionnellement. Près de 70 % de la masse totale du sédiment a été tamisé (maille de 2mm). Ce tamisage a donc permis de recueillir des éléments qu'on ne recueille pas habituellement dans une fouille classique, tels que de petits ossements ou fragments de céramique. Il est donc garant d'une certaine objectivité du matériel céramique en présence.

Cette séquence d'utilisation de la cuisine (ensemble 20) est ainsi extrêmement riche en matériel : on y retrouve des restes de préparation culinaire (ossements en quantité) et une vaisselle de cuisine (mais aussi de table) abondante.

Ensemble 20 : US 4034, 4058, 4059, 4060, 4063, 4064, 4065, 4075, occupation

Quantité de matériel : 5028 tessons

Datation céramique : seconde moitié II^{ème}-début III^{ème} s. ap. J.-C. ?

On a donc retenu cet ensemble, malgré le fait qu'il regroupe des couches stratigraphiques différentes. Ceci paraît être un ensemble exceptionnel puisque le contexte est clairement connu, que celui-ci est rare, qu'il s'agit d'un dépôt primaire, que les ossements sont en cours d'étude (par Frédéric Poupon) et que nous avons donc ici l'opportunité d'identifier clairement l'utilisation culinaire de certains vases. De surcroît, le matériel est abondant, bien conservé, mais très fragmentaire.

Tout le bâtiment est ensuite détruit par incendie, peut-être à la fin du II^{ème} ou au début du III^{ème} s. ap. J.-C. (Annexe 1.12.g.) : des objets, probablement situés sur des étagères à l'origine, sont alors abandonnés sur le sol de la cuisine et recouverts par les restes de la charpente carbonisée. Cette couche d'incendie (ensemble 21) fournit ainsi plusieurs vases (dont des céramiques fines) qui sont donc associables à la dernière utilisation de la cuisine.

Ensemble 21 : US 4048, destruction brutale

Quantité de matériel : 309 tessons

Datation céramique : fin II^{ème}-début III^{ème} s. ap. J.-C.

L'ensemble est certes maigre, mais il correspond à la dernière utilisation de cette cuisine (qui déterminera donc le *terminus post quem* de l'incendie) et vient compléter l'ensemble précédent.

Ce niveau d'incendie est ensuite recouvert par un niveau de démolition pauvre en matériel. Des « terres noires » s'accumulent ensuite jusqu'aux VI^{ème}-VII^{ème} s., ce qui a été interprété comme un abandon du bâtiment et surtout une mise en culture du terrain.

o *Javols Las Pessos 2003 (JLP03) (Annexe 1.13.)*

(rapport de fouilles non rendu ; renseignement et documents fournis par A. Trintignac)

Comme en 1999 (JLP99), cette zone a été implantée sur les fouilles anciennes de l'abbé Peyre (au nord de l'église), sur un secteur d'habitat antique, pour mieux comprendre la nature des vestiges découverts qui avaient été restaurés de manière discutable à l'époque (Annexe 1.13.a.). En outre, il est apparu que les recherches antérieures n'avaient pas atteint partout le substrat granitique et qu'il restait donc des lambeaux de

couches en place, voire des structures en creux non fouillées.

La fosse F.17 (sondage 21 ; Annexe 1.13.a et b) a ainsi échappé aux recherches antérieures. De forme oblongue, creusée dans le substrat granitique, elle a été interprétée comme une fosse-dépotoir. Elle ne se rattache apparemment à aucune autre structure ni aucun niveau, les éléments de cette phase précoce, s'ils n'étaient pas piégés dans des creusements, ayant été certainement détruits par les constructions postérieures.

Son comblement limoneux est fait de plusieurs couches (ensemble 1) ayant livré un matériel varié (ossements, fer, charbons) très précoce pour le site bien que finalement peu important. Les recollages de céramiques entre couches sont très nombreux, ce qui laisse penser à un dépôt certes secondaire, mais relativement homogène en terme de temps et de contexte.

Ensemble 1 : F.17 (US 7062, 7063, 7064, 7065, 7066, 7067), fosse dépotoir

Quantité de matériel : 284 tessons

Datation céramique : tout début du I^er^ s. ap. J.-C. ?

C'est donc la rareté de ce contexte chronologique et l'homogénéité du dépôt qui m'ont incité à le prendre en compte.

o *Javols Terrain Départemental 2004 (JTD04) (Annexe 1.14.)*

MAROT 2005a

L'objectif principal était ici de s'assurer de la présence et du tracé d'une rue nord-sud (Annexe 1.14.a.). Ces sondages devaient également servir à renseigner les lacunes documentaires concernant cette partie du cœur du vallon. Le sondage le plus vaste a permis de confirmer la présence du *cardo* et de mettre au jour de multiples états d'un vaste bâtiment, peut-être public. On ne présentera que les principaux résultats.

Pour la première fois dans la vallon, une phase précédant l'urbanisme romain a été clairement identifiée : le niveau le plus profond (pierres et galets roulés) correspond ainsi certainement à l'ancien cours du Triboulin, du moins au lit de l'un de ses bras divaguant. Les niveaux directement supérieurs, riches en matière organique et de granulométrie fine, ont été interprétés comme une phase alluviale, une sorte de marécage ayant servi de dépotoir durant les II^ème^ et I^er^ s. av. J.-C. Cette zone marécageuse a ensuite été exhaussée et assainie par l'apport d'un remblai massif d'arène granitique.

C'est sur ce remblai que s'installe un premier bâtiment, dont la nature ne nous est pas connue. Durant le second état (Annexe 1.14.b.), un système de portique et une entrée monumentale donnant sur la rue sont mis en place. Ce dispositif est encore monumentalisé dans l'état 3 (milieu du I^er^ s.) : le portique est désormais matérialisé par de gros dés de granite (Annexe 1.14.c.), alors liés dans le même état à une canalisation en bois et à une rue empierrée. Puis l'entrée monumentale est à nouveau avancée durant la première moitié du II^ème^ s. (Annexe 1.14.d.), empiétant désormais sur la voie et se constituant d'imposantes dalles de granite. Cet aménagement laisse penser que le bâtiment auquel il se rattache jouit d'un statut particulier, peut-être public : n'ayant pu en fouiller les niveaux internes, la véritable fonction de ce bâtiment ne nous est pas connue. Dans le portique, une succession de couches mêlant utilisation (fins niveaux noirs) et remblai d'assainissement (arène granitique plus ou moins stérile) a été mise au jour (Annexe 1.14.e et f) : c'est cet ensemble (ensemble 23) qu'on a retenu ici. Cette séquence a été fouillée dans des conditions difficiles, les niveaux étant gorgés d'eau à la suite d'orages violents : dès lors, des pollutions (matériel intrusif) sont possibles dans les différents niveaux. Le premier examen du matériel a montré toutefois qu'il semblait homogène chronologiquement avec de nombreux recollages entre couches, sans qu'il soit possible d'affirmer si ceci est représentatif du dépôt ou un effet de source tronquée.

Signalons enfin que des prélèvements avaient été effectués lors de la fouille pour être tamisés (1 à 2 seaux de 10 litres par US) : cette opération a permis de collecter des éléments plus fragiles et plus petits, qui auraient pu être oubliés lors d'une fouille classique (surtout dans des niveaux gorgés d'eau).

Ensemble 23 : niveau de circulation (US 3111, 3118, 3124, 3131, 3137, 3152, 3160, 3162)

Quantité de matériel : 1809 tessons

Datation céramique : milieu du I^er^ s. ap. J.-C.

On peut regretter que les conditions météorologiques nous aient empêchés de fouiller correctement ces niveaux. Cette séquence stratigraphique a cependant été retenue puisque sa datation est intéressante (milieu du I^er^ s.), chronologie qui n'est représentée à Javols que par des ensembles funéraires. En outre, elle contient beaucoup de matériel. Cette séquence a donc été prise en compte et traitée comme un seul ensemble. En effet, compte tenu des conditions de fouille et des éventuelles erreurs de fouille, il était impossible, du moins illusoire, d'en effectuer l'étude US par US. Après s'être assuré de l'homogénéité chronologique de ces différentes couches, l'analyse céramologique a été effectuée à l'échelle de la séquence stratigraphique.

Le bâtiment perdure jusqu'au Bas-Empire, sans qu'on sache si sa destination évolue. De même, la rue est entretenue jusqu'à cette période, se déplaçant quelque peu vers l'ouest. Aux VI^ème^-VII^ème^ s., une accumulation de « terres noires » a été observée, interprétée cette fois comme un remblai de démolition (« terres noires » extrêmement chargées en pierres et en tuiles) ayant servi de dépotoir durant le Haut Moyen Âge. Au VII^ème^ s., les lieux sont à nouveau sporadiquement occupés, avant qu'une mise en culture ne scelle définitivement les vestiges.

1.3.1.3. UN CORPUS REPRÉSENTATIF ET ADAPTÉ MALGRÉ DES EFFETS DE SOURCES

Ce corpus comporte donc 27 ensembles homogènes (pour 37817 tessons au total, nombre qui sera ramené à 37627 après l'exclusion du matériel résiduel de l'ensemble 12 ; *cf.* p.233), étalés sur toute l'emprise de l'agglomération antique, représentatifs des différents contextes et des différentes périodes du Haut-Empire. On pense donc avoir sélectionné tous les ensembles possibles à Javols, du moins tous ceux qui répondent aux différents critères de fiabilité. Seul un ensemble (comblement de la terrasse à JSF à la fin du II^ème^-début du III^ème^ s.), n'a pas été retenu puisqu'il paraissait redondant avec d'autres ensembles de cette période et qu'en outre, sa découverte a eu lieu durant la campagne de 2005, un peu tard par rapport à l'échéance de fin de thèse.

Ces ensembles ont été suffisamment rigoureusement sélectionnés pour que le nombre de restes, qui peut paraître modeste, soit suffisant et adapté à la mise en place d'une chrono-typologie et à la compréhension de la consommation céramique à Javols-*Anderitum*. Cette estimation du corpus ne prendra véritablement de sens qu'avec une quantification en nombre minimum d'individus (NMI).

Tous les types de contexte sont représentés : ainsi, 20 ensembles sont issus de contexte d'habitat (36348 tessons, soit 96,1% du corpus), 2 d'un contexte cultuel (ensembles 9 et 10 ; soit 153 tessons), et 5 de sépultures (ensembles 24 à 27 et 15 ; soit 1316 tessons). Aucun n'est issu d'un contexte de production. Les contextes domestiques (ce qui est parfois une interprétation par défaut) ont donc été privilégiés lors de la constitution du corpus et le seront encore dans l'analyse des données puisqu'ils paraissent les plus pertinents pour cerner la consommation à Javols. Au moins trois de ces ensembles (12, 14 et 20) sont exceptionnels par leur processus de formation : le dernier correspond à un véritable dépôt primaire (couches d'utilisation d'une cuisine) alors que les deux autres sont issus d'une destruction brutale d'un intérieur, figé et non remanié ultérieurement. En outre, chacun renseigne des périodes différentes (fin I^er^-début II^ème^ s., fin II^ème^-début III^ème^ s. et peut-être III^ème^ s.). Ils seront donc d'un grand intérêt pour la constitution de la chrono-typologie, tout en ayant bien conscience que ces ensembles ne sont pas forcément représentatifs de toute la céramique en usage à chaque période.

Les autres contextes (funéraire et cultuel) sont ici quantitativement minimes, et n'ont été retenus que parce qu'ils appartiennent à des périodes faiblement représentées. Ils ne devront pas être abordés suivant la même échelle d'analyse que les précédents :

le matériel qu'ils contiennent n'est en effet pas forcément représentatif du quotidien, ni de la date d'enfouissement mais plus d'un « hommage » ou d'un culte où les récipients peuvent avoir été sélectionnés pour des raisons ostentatoires ou affectives (ce qu'il faudra démontrer) et où, par conséquent, certains vases peuvent avoir eu une durée d'utilisation longue (DESBAT 2003b : 117). Ces contextes, en particulier funéraires, ne seront donc pris en compte que pour cerner les vases en présence à une période bien renseignée par d'autres ensembles.

Un premier phasage chronologique des ensembles (Figure 8), fondé sur les datations proposées lors des fouilles et qui sera affiné avec l'analyse des données, montre que toutes les périodes sont représentées, mais de façon inégale.

Phasage	Ensembles	NR
début Ier s.	1, 9, 10, 19	3110
milieu Ier s.	2, 7, 15, 23, 25, 26, 27	4119
fin Ier-début IIème s.	3, 4, 5, 6, 12, 22	11119
IIème s.	13, 16, 24	2482
fin IIème-début IIIème s.	8, 11, 17, 18, 20, 21	14897
IIIème s.	14	2090
Total		37817

Figure 8. Représentativité en nombre de restes de chaque phase chronologique provisoire.

Même si ce phasage n'a de valeur qu'indicative, puisqu'il sera revu dans la suite de l'étude et que sera alors vraiment cernée la durée de formation de chaque dépôt parallèlement à celle d'utilisation des vases, on voit déjà que toutes les périodes sont représentées mais que certaines sont déficitaires ou que d'autres sont prédominantes. Il en va ainsi des ensembles du début du I^{er} s. ap J.-C. qui sont, à l'image des niveaux archéologiques de cette période à Javols, rares ou souvent perturbés par les constructions postérieures. De même, le II^{ème} s. paraît sous représenté, soit parce que ces niveaux ont souffert d'importants remaniements destructeurs survenus dans la seconde moitié du II^{ème} s., soit parce que leur distinction céramologique n'est pas encore claire à ce stade de la présentation.

Les deux périodes les plus représentées sont, d'une part la fin du I^{er}/début II^{ème} s., d'autre part la fin du II^{ème}/début III^{ème} s. Si la première est plus difficile à expliquer (à moins qu'elle ne corresponde à l'apogée de l'agglomération antique), la seconde découle surtout d'un effet de sources et correspond ainsi à une phase générale, observée à l'échelle de la ville, de démolition (parfois brutale) et de non reconstruction des bâtiments (FERDIÈRE 2003b : 43-44). De fait, la période du III^{ème} s. est peu représentée, puisque l'occupation de cette période existe peu à Javols ; de plus, céramologiquement, les faciès céramiques de ce siècle sont souvent difficiles à aborder (sur ce problème, entre autres : LEBLANC 2003a). Il n'est donc pas improbable que certains ensembles, classés pour le moment dans la phase chronologique de la fin du II^{ème}/début III^{ème} s. soient en réalité plus tardifs : l'analyse céramologique à venir ici devra résoudre ce problème.

On pense donc avoir un corpus rigoureusement sélectionné, représentatif et donc adapté, d'une part pour mettre en place la chrono-typologie des céramiques méconnues à Javols, d'autre part pour répondre à la problématique de cette recherche.

1.3.2. *COMPLÉMENT QUALITATIF AU CORPUS D'ÉTUDE*

Dans certains cas, et pour des questions précises, on s'est référé au reste du matériel issu des fouilles récentes ou à celui des fouilles Peyre. Il ne s'agit pas de piocher ici ou là, dans des contextes douteux, des formes qui ne seraient pas représentées dans mon corpus. Il s'agit uniquement de puiser dans cette masse de documentation de minimes compléments d'ordre qualitatif venant étayer l'étude céramologique.

On a pu ainsi retenir certaines formes archéologiquement complètes qui viennent donner une idée de la forme générale de vases dont le profil n'est connu que de façon lacunaire par le corpus des ensembles. Le souci est donc uniquement d'étayer le référentiel et la chrono-typologie par des formes entières.

De même, et pour compléter le répertoire décoratif de certains vases, on a recherché et dessiné certains décors, pour en montrer toute la gamme et dans un souci d'exhaustivité du référentiel. L'information est donc ponctuelle, purement qualitative. L'importance quantitative de ces décors ou leur chronologie ne pourra être déduite que du corpus d'analyse.

Il a été fait de même pour les *graffiti* sur céramiques : tous ceux répertoriés dans les fouilles Ferdière et ceux reconnus dans les fouilles Peyre ont été dessinés[22]. Leur mise en œuvre dans l'analyse ne se fera que s'ils apportent une information d'ordre fonctionnelle, sur l'usage de telle forme ou telle production.

Enfin, on a répertorié toutes les estampilles sur céramiques sigillées des fouilles Ferdière pour connaître l'origine du potier et donc l'atelier producteur : cette contribution sera comparée aux observations faites sur les sigillées du corpus de base et permettra de confirmer ou d'infirmer les interprétations d'approvisionnement en sigillée par période.

[22] À la suite du tri récent du matériel Peyre, j'ai commencé l'inventaire de ces *graffiti*. Or je ne me suis aperçu qu'ensuite que ce premier inventaire avait déjà été entamé par J.-C. Béal lors des fouilles Peyre. Par honnêteté, je m'en suis tenu à l'inventaire et aux dessins que j'avais établis, sauf pour un cas (qui sera mentionné), où le dessin doit être de J.-C. Béal.

1.3.3. *COMPARAISONS EXTÉRIEURES À JAVOLS*

Toutes ces données seront comparées aux autres sites de la région du sud-est du Massif Central (sur les sites de comparaison *cf.* parties 1.2.2.2 et 1.2.4)

Ces comparaisons pourront apporter des informations d'ordre chronologique, en précisant ou en remettant en cause la datation établie à Javols pour certaines formes ou productions.

Surtout, ces comparaisons devront permettre d'analyser les faciès de consommation à une échelle plus vaste. Ceci permettra de savoir ainsi si le faciès observé à Javols est singulier ou s'il s'assimile à un faciès plus général, à l'échelle régionale. L'objectif sera donc de cerner ces caractéristiques et de juger des limites géographiques de ce faciès de consommation. Au contraire, ces comparaisons pourront à l'occasion montrer ce qui est régionalement attesté et qu'on ne retrouverait pas à Javols.

Ces comparaisons devront donc être étendues sur un vaste territoire (sur les départements su sud-est du Massif Central limitrophes à la Lozère, et, si nécesaire, sur les régions environnantes), sans qu'on ne puisse prétendre à l'exhaustivité du dépouillement de la littérature en question. Elles seront aussi, on l'a vu, assujetties aux grandes inégalités de la recherche et de la réalité archéologique dans les différents départements en question.

Tous les sites de comparaison auxquels on se réfèrera durant l'analyse des données sont figurés sur une carte synthétique consultable à la fin des annexes (Annexe 9.a.).

1.4.MÉTHODES D'ANALYSE

Notre premier souci, qui correspond à un impératif méthodologique, est de tendre lors de cette étude à comparer des choses comparables, à avoir une approche homogène sans porter plus de poids à telle catégorie céramique, sous prétexte qu'elle est mieux connue (ou, par esprit de contradiction et pour en montrer l'intérêt, qu'elle l'est moins), qu'elle traduit mieux un éventuel phénomène de « romanisation » (ou, au contraire, de résistance indigène) ou qu'elle permet de caractériser des courants commerciaux importants (ou, au contraire, un approvisionnement local).

On a donc choisi une démarche « neutre » (mais l'est-elle vraiment ?), en considérant l'ensemble du matériel céramique et où, de fait, chaque catégorie de céramique devra être abordée de la même façon. Ceci sous-entend en premier lieu de se munir d'outils méthodologiques, de classification, qui viendront combler les lacunes documentaires dans la connaissance des productions méconnues du sud-est du Massif Central. Ce n'est qu'ensuite que des comparaisons quantitatives entre ensembles ou entre sites (dans la limite illusoire où les méthodes de quantification sont communes) prendront véritablement de sens et pourront être interprétées sur le même plan, dans une démarche chronologique, économique ou culturelle.

La première nécessité est donc de créer des classifications typologiques « quand elles font défaut ou sont incomplètes » (PAUNIER 2003 : 15).

Pourquoi de nouvelles typologies alors que celle-ci ne manquent pas dans la céramologie antique et que de nouvelles viendraient complexifier encore plus l'état de la recherche ? Il n'est pas question ici d'ignorer celles qui ont fait leurs preuves et sont l'objet de consensus. On pense ici entre autres aux typologies de la sigillée italique (GOUDINEAU 1968 ; ETTLINGER *et al.* 1990…), de la sigillée gauloise (mêmes si elles sont plus ou moins détaillées suivant les sites de production ; pour Lezoux, BET, DELOR 2000 ; pour La Graufesenque, DRAGENDORFF 1895, complétée entre autres par HERMET 1934 ou VERNHET 1976[23]), de la céramique métallescente de Gaule du Centre (BET, GRAS 1999), des différentes catégories mises en exergue dans le Languedoc, la Provence et la Catalogne (PY 1993a)...

La démarche de refondre ces différentes typologies en une seule – ce qui a l'avantage méthodologique d'uniformiser la classification pour son usage sur un site de consommation – a récemment été tentée à Chartres (SELLÈS 2001) : même si les appellations courantes sont mises en parallèle des nouvelles, la lecture du catalogue et sa compréhension pour un chercheur extérieur à ce site est rendue difficile. Ainsi, il apparaît clairement que toute typologie doit être envisagée comme « un instrument de communication [qui] crée un langage commun » (DESBAT, SCHMITT 2003 : 45) : elle doit donc être intelligible et facile d'usage.

Pourquoi donc de nouvelles typologies ? Elles ne sont acceptables que si les précédentes s'avèrent caduques ou restrictives (par exemple, la nouvelle typologie des sigillées de Lezoux, qui avait pour but de classer les formes non référencées par H. Dragendorff, même si on peut regretter que cette nouvelle typologie soit tout autant fermée) ou si elles font état de catégories céramiques non mises en évidence auparavant et clairement circonscrites par la recherche céramologique. On se place ici dans le second cas de figure.

On a donc choisi de travailler à l'échelle de Javols pour comprendre la consommation céramique de sa population antique et pour la confronter aux autres sites de consommation de la région. Plutôt que de choisir cette entrée pour réaliser ces référentiels manquants, on aurait pu décider de travailler sur les ateliers de la région, en en définissant les productions puis seulement ensuite en mesurant leur poids sur les sites de consommation. Ce travail est nécessaire et devra être accompli à plus ou moins long terme mais il constitue une problématique à part entière et un travail de recensement long

[23] Une nouvelle chrono-typologie, établie par M. Genin, devrait paraître d'ici peu (GENIN à paraître).

et ardu compte tenu de l'inégalité qualitative de la documentation. En outre, la documentation disponible pour certains ateliers (en particulier pour Banassac) est très inégale et on peut même douter que les céramiques autres que sigillées aient été systématiquement recueillies dans les fouilles anciennes.

Surtout, on a choisi d'utiliser des données qualitatives et quantitatives fiables issues des fouilles récentes de Javols : ces contextes autorisent donc à aborder l'ensemble des productions en présence (ce que ne permet pas forcément l'état des connaissances des différents ateliers dans la région) et à en mesurer le poids et la durée. En conséquence, ces nouvelles classifications se font sur le matériel découvert à Javols : elles sont donc susceptibles d'être également utilisées sur d'autres sites de consommation de la région, mais sont aussi susceptibles « d'être remises en cause par de nouvelles découvertes ou le progrès de nos connaissances » (PAUNIER 2003 : 10). Ces référentiels ne seront donc pas des finalités mais des outils méthodologiques (fondés sur un corpus fiable), qui viendront combler un vide documentaire : ils doivent autoriser des compléments et être impérativement des typologies ouvertes. Ils devront s'effacer devant de nouvelles classifications basées sur l'analyse du mobilier des ateliers producteurs.

Une fois l'objectif de classification déterminé, fondé sur une échelle d'analyse connue et un corpus de données fiable, se pose la question de ce qu'on classifie. On l'a vu, dans l'absolu, cette classification devrait se faire pour chaque production, si tant est qu'on puisse toutes les reconnaître sur un site de consommation. L'objectif est de classifier les céramiques méconnues par grandes catégories, celles qui s'imposeront, de manière empirique, au regard du matériel étudié et qui sont caractéristiques du faciès de consommation local ou régional, tout en étant aussi dénommées par des appellations qui fassent l'objet d'un consensus dans la communauté de la céramologie antiquisante.

Ces catégories ne peuvent préalablement être déterminées par des critères discriminants d'ordre fonctionnel, d'une part car on ne connaît pas toutes les fonctions et les usages d'un récipient, d'autre part parce que ces fonctions semblent héritées d'impératifs techniques (BATIGNE 1997 ; PICON 1997). En conséquence, on a choisi de classer l'ensemble des céramiques méconnues selon des critères technologiques pour obtenir des « *fabrics* » ou groupes techniques, qui constituent donc l'unité d'analyse la plus petite. Ces groupes techniques ont été ensuite regroupés, en catégorie céramique, selon qu'ils présentent une tradition de fabrication commune et caractéristique. Une catégorie céramique peut donc correspondre à plusieurs productions (au sens géologique et géographique) mais ces dernières doivent obligatoirement avoir en commun un trait de fabrication.

Cette partie sera donc consacrée à la présentation des méthodes d'analyse : elle débutera par la définition de la caractérisation macroscopique adoptée. Ensuite, on présentera les méthodes de constitution du répertoire de formes, outil qui, comparé aux catégories et aux groupes techniques, servira à la mise en place des réels référentiels chronotypologiques. On expliquera ensuite les méthodes de quantification qu'on utilisera durant l'analyse de données. Enfin, on présentera les méthodes d'enregistrement informatique utilisées.

1.4.1. *CARACTÉRISATION MACROSCOPIQUE DES GROUPES TECHNIQUES*

D.P.S. Peacock fut le premier à s'être intéressé à ce problème (PEACOCK 1977 : 147-162) sur une catégorie particulière, les céramiques à « vernis rouge pompéien », dont l'origine était alors discutée : en observant la tranche d'un tesson macroscopiquement puis en lames minces, en se fondant sur des critères descriptifs (couleur de la matrice, dureté, toucher, fracture ; nature, fréquence, taille des inclusions), il a proposé des régions d'origine pour les différents groupes ainsi distingués qu'il nomma *fabric*. Peacock voit aussi dans cette méthode de caractérisation un complément à la typologie (quand celle-ci est standardisée et ne permet pas d'isoler des productions) et une solution alternative pour estimer le nombre de centres de production ayant produit un type particulier de céramiques (PEACOCK 1977 : 148). C. Orton, P. Tyers et A. Vince ont précisé que la *fabric* analysis est l'étude et la classification des poteries selon les caractéristiques physiques de l'argile cuite (ORTON, TYERS, VINCE 1993 : 132). Le terme *fabric* a été francisé sous le vocable de « fabrique » ou, ce qu'on préfèrera, de « groupe technique* ».

Depuis, cette méthode anglo-saxonne de *fabric analysis* a été largement reprise et adoptée, soit pour une catégorie de céramique, soit pour la totalité (par exemple : FERDIÈRE 1980 : 43-55 ; JOBELOT, VERMEERSCH 1991 ; BARAT 1993b ; HUSI 1994 ; BATIGNE-VALLET 1999…), même si l'examen microscopique n'est pas systématique puisqu'il peut représenter une mise en œuvre parfois lourde, matériellement et financièrement. Ainsi, certaines productions, dont les *fabrics* ont été publiées, sont facilement identifiables à l'œil nu par tous les chercheurs : il en est ainsi, par exemple, de la *fabric* 1 de Peacock, contenant des petits grains de sable noir d'origine volcanique, et qu'il rattache, comme certaines amphores Dressel 1, à la Campanie et plus particulièrement à la région de Pompéi et d'*Herculanum* (PEACOCK 1977 : 149-152).

Contrairement à l'objectif final de Peacock, le but ici n'est pas tant de déterminer une origine aux céramiques méconnues du sud-est du Massif Central (d'autant, on l'a vu, que peu d'ateliers y sont attestés, du moins étudiés) que de caractériser des groupes techniques et d'isoler des productions. La question sous-jacente est aussi de savoir, dans une vision diachronique, si de multiples ateliers fournissent Javols en vaisselle, ou au contraire si ses habitants s'approvisionnent auprès d'un ou de quelques centres de production.

Au début de cette étude, on a donc considéré l'ensemble de ces céramiques méconnues comme une masse, dans laquelle nous devions distinguer des productions par le biais d'une caractérisation macroscopique et non d'emblée par des critères fonctionnels : nous n'étions donc pas confronter comme Peacock, à une catégorie de céramique précise, mais à une multitude de productions d'ateliers distincts. Il a donc été choisi de traiter cette masse de façon identique avec des critères technologiques légèrement différents de ceux de Peacock : de cette masse, devait alors ressortir des productions distinctes. Ces critères doivent correspondre à la chaîne opératoire du potier.

1.4.1.1. CRITÈRES DISCRIMINANTS

Peacock considérait plusieurs critères de classification (PEACOCK 1977 : 29) :

- la couleur (d'après le code Munsell) qu'il place en premier critère,
- la dureté, la sensation au toucher,
- les inclusions (observées ensuite en lame mince sous microscope optique) :
- leur nature,
- leur taille,
- leur fréquence,
- l'aspect extérieur et le traitement de surface.

Le premier critère, celui de la couleur, est discutable, en particulier pour l'approche des céramiques communes : une même pâte peut prendre des teintes très différentes suivant qu'elle est cuite en mode A ou B (PICON 1973 ; BATIGNE-VALLET 1999 : 292-293) et une même série de vases, cuite en deux fournées, peut prendre différentes teintes

selon la performance du four et du potier. Il ne me paraît donc pas judicieux de placer ce critère en premier : il aurait tendance à différencier immédiatement des vases de même origine, dans une optique fonctionnelle plus ou moins avouée. Contrairement par exemple aux travaux céramologiques sur le Mont-Beuvray (BARRAL, LUGINBÜHL 1994), on ne distinguera donc pas, pour la caractérisation des groupes techniques, les céramiques à pâte sombre des pâtes claires.

De même, le critère de la sensation au toucher est subjectif, ce que reconnaît d'ailleurs Peacock. Surtout, à Javols, ce critère est difficilement applicable pour des problèmes d'altération du matériel : on l'a vu, l'acidité du sol a tendance, dans certains contextes, à altérer les céramiques et à les rendre pulvérulentes. Dès lors, l'usage de ce critère aurait amené à distinguer les contextes d'enfouissement.

Quels critères retenir alors, et dans quel ordre ?

On peut rejoindre ici l'opinion de C. Batigne-Vallet (BATIGNE-VALLET 1999 : 285-286) ou d'A. Schmitt (DESBAT, SCHMITT 2003 : 49-52) qui considèrent avant tout que les premiers critères discriminants doivent être ceux liés à la nature du matériau, l'argile travaillée ou non par le potier pour aboutir à une pâte céramique. Grâce à ce critère, il est possible de distinguer d'emblée des céramiques d'origine différente.

En effet, il s'agit de décrypter la chaîne opératoire du potier et de hiérarchiser les critères de caractérisation selon leur apparition dans la fabrication : une matière première (c'est-à-dire une matrice argileuse chargée ou non d'éléments non argileux) associée à un mode de façonnage (tourné, non tourné, plus rarement moulé), un traitement de surface (brut, lissage*, au peigne, avec engobe…) et un mode de cuisson.

Cette caractérisation des groupes techniques a donc été effectuée par une simple observation macroscopique, sur cassure fraîche de tessons non altérés, à la loupe binoculaire puis à l'œil nu. Une fois familiarisé avec le matériel, le tri du matériel a été effectué sans l'aide de la binoculaire, simplement à l'œil nu (sauf dans des cas problématiques). Les critères de caractérisation sont les suivants :

- nature de la matrice argileuse (calcaire, sableuse ou kaolinitique) ; à ce stade, la distinction entre pâte calcaire et pâte non-calcaire a été parfois délicate ; en théorie, une pâte est dite calcaire quand sa teneur en chaux est supérieure à 6 ou 8 % (PICON 2002 : 144) ; ne pouvant en juger, il a été considéré qu'une pâte était calcaire quand elle était pulvérulente ; de même, la distinction entre pâte sableuse et pâte kaolinitique a parfois été difficile (en particulier dans le cas de tessons brûlés) ; a donc été classé en pâte kaolinitique des pâtes de couleur blanche ou légèrement rosée quand elles sont cuites en mode A, blanche à gris très clair quand elles sont cuites en mode B* ;

- nature, taille, et fréquence des inclusions dont on déduit la texture de la pâte ; il s'agit ici de reconnaître la nature des inclusions (naturelles ou ajoutées), d'en reconnaître la taille (petite < 1mm ; grosse ≥ 3 à 4mm) et la fréquence (rare ou abondante). Pour ces deux derniers critères, une classe « intermédiaire » a été également prise en compte.

Ces deux premiers critères permettent donc de caractériser, d'une part des pâtes qu'on suppose de composition et d'origine différentes, d'autre part des argiles plus ou moins travaillées, lavées ou dégraissées. Pour ce dernier problème, c'est en vérité difficile à déterminer puisqu'on ne connaît pas la composition des argiles naturelles de la région. Nous l'avons simplement pris en compte au début de l'étude en espérant caractériser une adéquation technique entre l'emploi d'une argile singulière et la réalisation d'une forme.

Il n'en reste pas moins qu'on obtient des grandes familles de pâte céramique. Elles ont été classées par ordre d'apparition durant l'étude, de P1 (pour Pâte céramique) à P*n*. Par exemple, à ce stade, il existe donc des pâtes kaolinitiques fines (P.1) ou plus grossières (P.2), sableuses fines (P.3), intermédiaires (P.5) ou grossières (P.6)… Par souci d'homogénéisation du tri et de l'enregistrement informatique, cette codification a été appliquée pour toutes les productions, qu'il s'agisse de céramiques fines, d'amphores ou de céramiques communes. Toutefois, certains groupes techniques, qui présentent un trait caractéristique communément reconnu en céramologie antique et facilement identifiables, ont été référencés

différemment (A.Ib : Amphore Ibérique ; SGS.B : Sigillée de Gaule du Sud Banassac ; VRP : Céramique à « Vernis Rouge Pompéien…). Les céramiques à engobe blanc n'ont pas été référencées de la sorte, puisque beaucoup d'entre elles ne sont que des pâtes communes recouvertes d'un engobe blanc : elles sont donc incluses dans le référencement en Pâte céramique (P).

En théorie, chaque grande famille est censée ne pouvoir être produite que dans un seul atelier.

Dans le cas d'un doute sur la composition similaire de deux groupes de tessons (par exemple entre les pâtes kaolinitiques cuites en mode A ou en mode B), il a été préféré de créer deux groupes distincts : on peut donc reprocher que, si ce classement se veut rigoureux et ne se fonde, en premier lieu, que sur des critères pétrologiques, le mode de cuisson est intervenu comme premier critère discriminant. C'est indéniable, mais cette procédure a été faite par précaution, croyant qu'il est plus simple, à terme, de réunir deux groupes que de revenir entièrement sur l'un deux pour en extraire une partie.

Dans un second temps, il a été distingué, parmi les groupes ainsi obtenus, plusieurs sous-groupes, codés par une lettre (P.1a, P.1b…), au vu de considérations annexes :

- nature du traitement de surface (brut, polissage, engobe…) ; il ne peut s'agir ici que d'un traitement de surface global recouvrant l'intégralité de l'intérieur ou de l'extérieur d'un vase ; ceci ne pose pas de problème pour les vases engobés puisque ceux en présence à Javols ont toujours une surface intégralement recouverte ; en revanche, pour les vases lissés (surfaces lustrées, très douces au toucher, souvent brillantes), ce critère n'a été retenu que quand il s'agissait d'un polissage intégral (et non partiel) de l'une ou des deux surfaces ; le risque serait alors de voir les tessons d'un même vase dispersés dans plusieurs groupes techniques, ce qui engendrerait une surestimation du NMI ; si le lissage n'est que partiel ou s'il n'est pas poussé, il n'est pas pris en compte ; les groupes techniques définis lors de la maîtrise ont été revus en ce sens (MAROT 2000 ; 2001b : 378-379) ; toutefois, compte tenu des problèmes de conservation différentielle liés à l'acidité du sol, on ne peut exclure que certains tessons aient été classés dans un « mauvais » groupe technique ; cette attribution pourra toutefois être discutée et raisonnée après l'analyse typologique si elle révèle que tel répertoire est exclusivement lié à tel groupe technique défini par un traitement de surface spécifique.

- mode de cuisson (A ou B) et donc couleur de la pâte et de la surface ; la cuisson en mode C n'a pas été reconnue dans le matériel d'étude (hormis évidemment pour les sigillées) ; seuls l'ont été les modes A* et B* classiques et le mode B « primitif » (PICON 1973) ; on observe parfois une différence de teinte entre la surface interne ou externe des vases : elle n'a pas été prise en compte puisqu'elle doit être due aux positions relatives des vases dans le four lors de la cuisson (PICON 1973 : 67), soit retournés sur la sole, soit empilés et donc recouverts par d'autres vases ; enfin, les variantes ou accidents (pâte « sandwich », cuissons trop importantes…) qui sont trop peu nombreux à Javols pour constituer le résultat d'une production, n'ont pas été pris en compte ; ils ont le plus souvent été rattachés au mode de cuisson qui semblait voulu par le potier ; enfin, la couleur n'a pas été décrite selon le code Munsell : certains groupes techniques présentent de telle variation de teinte qu'il serait impropre et arbitraire de se limiter à un code de couleur ; une bonne photographie sera tout aussi parlante (Annexe 3).

Le mode de façonnage (tourné ou modelé) n'a pas été retenu comme critère discriminant. Le moulage n'est pas ici pris en compte puisqu'il s'agit plus d'un mode de reproduction d'un décor et qu'il est de surcroît rarissime pour les céramiques étudiées. Pour information, le mode de façonnage sera toutefois systématiquement indiqué à l'échelle du groupe technique ou de sa grande famille de pâte céramique.

Les subdivisions de ces grandes familles de pâtes céramiques correspondent donc aux groupes techniques, c'est-à-dire l'unité d'analyse et d'enregistrement la plus petite.

La méthode de classification utilisée reprend donc les grands préceptes de Peacock. Elle s'est effectuée le plus rigoureusement possible (même si, on l'a vu, certaines exceptions de précaution existent), dans la

limite de nos connaissances en pétrologie, en adéquation avec la réalité du matériel de Javols (ce qui a donc amené à annuler certains groupes qui ne paraissaient pas pertinents et qui auraient faussé le traitement quantitatif) et sans préjuger de la fonction des vases et de leur classement en grandes catégories (céramique fine, céramique commune, céramique de stockage) ou en terme fonctionnel (céramique de table, culinaire…). Cette classification ne se fera qu'en confrontant les groupes techniques avec le répertoire de formes correspondant.

1.4.1.2. LIMITES

Si cette méthode a comme principal intérêt de caractériser sur un même plan technique toutes les productions, de les isoler et donc de s'assurer d'une quantification objective qui ne surestimera pas tel ou tel groupe, elle peut présenter quelques limites ou inconvénients.

- ***Ressemblances régionales, zone d'incertitude et relativité de la méthode.***

Au premier chef, il faut reconnaître que la majorité des groupes techniques identifiés (hors céramiques fines et amphores) sont en pâte siliceuse. Rien d'étonnant à cela puisque nous nous trouvons, pour le nord de la Lozère, dans les environs de Javols, et dans une grande majorité du reste du territoire pris en compte, dans une zone de métamorphisme récent. Dès lors, rien d'étonnant à retrouver dans la majorité des groupes techniques identifiés des inclusions de quartz, de feldspath et de mica. On ne peut pas parler à cette échelle d'analyse macroscopique de « zone d'incertitude » (PICON 1989 : 13), mais il faut bien reconnaître que toutes ces pâtes siliceuses ont de grandes ressemblances. La différenciation ne se fait donc que sur la prédominance d'un minéral sur les autres, sur leur grosseur, parfois sur l'absence de l'un d'eux. Elle est donc toute relative, parfois subjective et se fait toujours, faute de moyen adéquat, par comparaison, ce qui pourrait constituer une première limite à cette méthode de caractérisation.

La seconde limite pourrait être que cette méthode devrait être effectuée par une personne ayant des compétences en minéralogie : cependant les maigres bases que je possède, la rigueur imposée par l'exercice et la systématisation de l'approche peuvent constituer des gages de validité de cette méthode, qu'on suppose être accessible par tous les céramologues. En outre, l'intérêt de la méthode n'est pas tant de reconnaître un minéral que de différencier à l'oeil nu des inclusions de nature, de taille ou de fréquence différentes.

Il n'en demeure pas moins que certains groupes sont parfois difficilement distinguables, soit parce qu'ils présentent réellement des ressemblances de composition, soit parce que – l'analyse le dira – leur différenciation est arbitraire et n'a donc pas lieu d'être. On peut objecter ici encore deux arguments : d'une part, la caractérisation de ces groupes techniques dans les différents ensembles d'étude s'est effectuée de façon rigoureuse, à partir du tessonnier de référence ; chaque attribution douteuse a donc fait l'objet d'une vérification à la binoculaire : il semble donc impossible qu'il existe des tessons d'un même groupe technique ventilés dans deux groupes différents, ce qui engendrerait une surestimation lors de la quantification ; d'autre part, il paraît plus simple et préférable (comme cela a pu arriver durant l'étude) de réunir deux groupes techniques qui s'avèrent finalement être le même que d'en englober deux ou plus sous un même identifiant.

- ***Problèmes des pâtes calcaires.***

Le problème est identique pour les pâtes calcaires fines ou très fines, où les inclusions sont invisibles à l'œil nu, qui peuvent présenter de grandes ressemblances et qui nécessiteraient une caractérisation microscopique précise pour en connaître les critères discriminants. La différence est toutefois possible à partir de critères de couleur de la pâte ou de revêtement, quand il y en a. Il reste que, dans ces cas, des analyses plus poussées viendraient clairement en donner les caractéristiques.

Cette limite pourra être avancée dans l'optique d'une définition de l'origine de ces argiles : dans notre cas, le principal intérêt est de les différencier par des critères sim-

ples. On utilisera par la suite d'autres moyens (mode de façonnage et de décor, critères morphologiques, typologiques et confrontation aux sites de consommation régionale) pour avancer ce type d'hypothèse.

o *Problèmes de l'altération et de l'incertitude.*

On l'a dit, l'altération due à l'acidité du sol peut avoir joué un rôle important dans la conservation du matériel, en faisant disparaître peut-être certaines céramiques fines à pâte calcaire.

Lors du tri, il a parfois été délicat de caractériser clairement certains tessons particulièrement usés ou brûlés : c'est le cas pour les sigillées, ce qui ajoute parfois à l'incertitude de l'attribution à tel ou tel atelier. Pour pallier ces incertitudes, qu'elles soient dues à la difficulté de trancher entre deux groupes techniques très similaires, ou qu'elles soient la conséquence de l'altération des tessons, il est souhaitable de s'en tenir à un degré de précision moindre et à une autre échelle.

Ainsi, dans les cas très litigieux, où l'acidité a considérablement attaqué la pâte et le revêtement, il a été préféré de s'en tenir, par exemple, à une identification comme Sigillée de Gaule du Sud (SGS), de peur de fausser les analyses et les comptages.

Le problème concerne aussi les sigillées lisses de Gaule du Sud, dont l'attribution à tel ou tel atelier (La Graufesenque, Banassac, Espalion, Le Rozier…) est souvent délicate voire impossible à faire à l'oeil nu puisque les aspects des pâtes et des revêtements sont très similaires. Très souvent donc, on attribue par défaut une origine millavoise à ces tessons, en considérant que les officines rutènes sont les plus productrices.

o *Absence d'analyses physico-chimiques.*

Une autre branche de l'archéométrie, celle des analyses physico-chimiques, s'est aussi développée, principalement sous l'impulsion de M. Picon (entre autres, PICON 1973 ; PICON, RICQ DE BOUARD 1989). Il s'agit d'une méthode de laboratoire, servant principalement à déterminer l'origine de céramiques en comparant la composition chimique d'un groupe cohérent de céramiques, préalablement défini par un examen macroscopique, dont l'origine est à déterminer, à des référents d'origine connue (DESBAT, SCHMITT 2003 : 63-82). Cette méthode est depuis couramment utilisée et a montré son efficacité. Elle est ainsi fréquemment employée dans la caractérisation des céramiques d'un nouvel atelier, ainsi que dans celle d'un ensemble de céramiques qui présentent les mêmes caractéristiques technologiques, morphologiques et chronologiques. Dans ce dernier cas, cela suppose donc d'avoir auparavant opérer une première classification permettant de regrouper des éléments de même origine supposée.

Notre étude n'en est donc qu'à la première étape, celle de la classification des éléments dont on suppose ou dont on déterminera qu'ils ont une même origine. Il n'y avait donc pas lieu, durant cette étude, d'engager de telles analyses physico-chimiques.

o *Problème de lisibilité et de langage commun.*

La dernière objection qu'on pourrait opposer à cette classification est son grand nombre de groupes techniques et sa faible lisibilité.

Le premier argument me paraît irrecevable puisque ce grand nombre (195 groupes techniques) reflète ce qu'on pense être la réalité.

Le problème devient alors celui de la faisabilité d'une typologie propre à chaque groupe technique. Dans l'absolu, ceci serait souhaitable : en réalité, cela nécessiterait un corpus nettement plus important et devrait surtout être effectué à partir de contextes de production et non de consommation. Dans notre cas, cela paraît vain et entraînerait de surcroît une illisibilité du référentiel, une complexité bien ambitieuse au regard du corpus disponible : certains groupes techniques risquent de n'être représentés que par quelques tessons, parfois difficilement associables à une forme. Il paraît alors impossible de vouloir les inclure dans une typologie propre. Dans cette optique de réaliser un référentiel typologique, l'échelle d'analyse paraît donc trop grande. On concède que cette caractérisation et cette multitude de groupes techniques (même s'ils sont décrits et figurés) peuvent passer pour une « cuisine interne » difficilement intelligible pour qui ne travaille pas à

Javols. Or c'est bien un des objectifs de ce travail que d'inscrire ce référentiel dans une échelle régionale et en reprenant les règles nominatives de la céramologie antique. Il faut toutefois objecter, qu'à ce stade d'analyse, on ne peut parler de production, définie par une technique de réalisation et un répertoire communs.

À défaut donc de caractériser la production de chaque atelier, il semble raisonnable de cerner des traditions de fabrication marquantes. Il a donc paru nécessaire de revenir à une échelle moins fine en cernant, au sein de ces groupes techniques, des caractéristiques technologiques (mode de cuisson et/ou traitement de surface) qui semblent constituer un trait marquant de production. À cette échelle, il est alors possible de parler de catégories de céramiques avec une appellation bien moins abstraite.

Il s'agit donc de classer de manière raisonnée cette masse de groupes techniques pour en extraire des traditions de fabrication, des catégories de céramiques et de revenir à une appellation plus explicite de ces catégories, en adéquation avec ce qu'on connaît en céramologie antique et en particulier en Languedoc, au travers du *Dicocer* : en effet, dans ce dictionnaire, les différentes catégories de céramiques ne correspondent non à des productions d'un atelier précis mais bien de plusieurs productions ayant des caractéristiques techniques et morphologiques communes.

Cette nouvelle échelle sera donc intelligible par tous et aura l'immense avantage de permettre un retour à l'information initiale, celle du groupe technique, pour en connaître la représentativité ou la chronologie.

1.4.1.3. CLASSES ET CATÉGORIES CÉRAMIQUES.

On distinguera quatre classes : les deux premières sont d'une part celle des céramiques fines, qui renvoient à la vaisselle de table, d'autre part celle des céramiques « communes », dont la fonction peut-être multiple et qui ne présentent pas de revêtements argileux (sauf pour les céramiques à vernis interne rouge et les céramiques à engobe micacé). Il ne s'agit ici que d'une commodité de présentation, où l'on ne souhaite pas préjuger de la fonction des céramiques communes.

Les amphores et les lampes à huile, qui répondent à des fonctions particulières (transporter et éclairer) seront classées à part.

La classification en catégories céramiques, au sein des grandes classes, reprendra les grands critères traditionnellement admis : dans l'absolu, du moins est-ce ce qu'on pose en postulat et que l'étude devra déterminer, une catégorie céramique correspond à une production précise, homogène techniquement (même type de pâte, de mode de façonnage, de cuisson…) comportant un répertoire de formes homogène. Dans la réalité, leur définition se fonde sur des critères souples et variés, prenant en compte d'une part la nécessité pour les céramologues d'avoir un langage commun, d'autre part les différentes réalités céramologiques propres à des productions régionales. Dans ce dernier cas, il faudra évidemment que les catégories céramiques utilisées pour l'analyse correspondent à une réalité empirique des céramiques en présence à Javols.

Pour les céramiques fines, on reprendra les catégories universellement admises : sigillée, parois fines, métallescentes, *terra nigra*, glaçurée plombifère…Les céramiques engobées régionales y seront incluses, puisque ce traitement de surface paraît être associé aux céramiques de table. Pour ces dernières, la définition en catégories se fera en combinant les critères de couleur de l'engobe (orange, blanc, gris/noir) et ceux de la nature de la pâte (kaolinitique, sableuse et calcaire). On distinguera ainsi les céramiques à pâte sableuse et engobe blanc, les céramiques à pâte calcaire à engobe blanc, les céramiques à pâte calcaire à engobe orangé… Ce choix, en distinguant la nature des pâtes, est surtout dicté par la volonté de distinguer des origines différentes (donc des ateliers) ; en distinguant la nature des engobes (du moins leurs couleurs), on souhaite valider ou infirmer le postulat de départ, c'est-à-dire de savoir si chaque catégorie possède un répertoire particulier ou s'il est commun avec celui de productions de pâte ou de couleur d'engobe diférentes.

Pour les céramiques communes, la même logique prévaudra dans la définition

des catégories : elle se fera principalement sur des critères techniques, combinant la nature de la pâte, le mode de cuisson et le traitement de surface. La fonction ne sera pas un élément discriminant. Elle sera encore déduite de l'analyse du matériel en comparant les données techniques et morphologiques, le but étant de déterminer si une catégorie de céramique correspond à une fonction précise. Ainsi, les *dolia*, les vases de stockage et les mortiers n'ont pas été classés à part, mais intégrés parmi les catégories des céramiques à pâte sableuse ou claire.

Il faut avouer que cette classification n'est pas entièrement satisfaisante puisqu'elle peut se fonder tour à tour sur des critères techniques, morphologiques, géographiques ou fonctionnels. La catégorie des sigillées regroupe ainsi des productions d'origine différente, mais aussi des productions cuites en mode A ou en mode C. De même, on ne distingue les amphores et les lampes à huile que sur des critères purement fonctionnels. En revanche, pour la définition des catégories des « céramiques méconnues », les critères sont toujours les mêmes : nature de la pâte, nature du revêtement.

S'ils ne reprennent donc pas les mêmes notions (GENIN, LAVENDHOMME 1997 : 70), de tels classements sont courants en céramologie antique et constituent un langage commun, universel, qu'on ne peut remettre en cause, au risque de rendre le propos inintelligible. Il n'en demeure pas moins que ces catégories correspondent à une certaine échelle d'analyse et que, pour des questions précises, (évolution des provenances des sigillées, importance des céramiques engobées à pâte calcaire dans la catégorie des céramiques orangées…), il faudra revenir à une analyse à l'échelle d'analyse la plus fine, celle des groupes techniques, ce que notre démarche autorise.

1.4.2. *RÉPERTOIRE DE FORMES*

Il a été nécessaire de mettre en place un répertoire de formes pour cette étude, compilant toutes les formes recensées à Javols, tous groupes techniques confondus. Il ne concerne toutefois que les formes non recensées dans les typologies courantes. Pour la céramique sigillée, les céramiques métallescentes ou fines de Gaule du Centre ou les amphores d'importation, on a évidemment utilisé les typologies courantes.

Il ne s'agit que d'un répertoire morphologique, sans que les caractéristiques techniques n'interviennent dans sa réalisation : il paraissait en effet important de travailler en aveugle, comme on a pu le faire pour la caractérisation des groupes techniques et l'élaboration du tessonnier de référence, afin que, ni les données techniques n'influent sur le répertoire morphologique, ni les formes n'influent sur la caractérisation des groupes techniques. Le principe est également de ne pas y ajouter de préjugés fonctionnels : il ne s'agit donc que d'un classement fondé sur la morphologie, où les dénominations doivent être les plus neutres possible (ce qui est un exercice difficile, voire vain).

Il s'agit d'un outil : il a donc été conçu pour être temporaire, propre à la présente étude, et permettre d'être confronté à la caractérisation des groupes techniques, en vue de l'établissement du véritable référentiel typologique, qui combinera donc une catégorie céramique clairement cernée à un répertoire morphologique homogène. Sa réalisation a été effectuée au fur et à mesure de l'étude du matériel. En conséquence, son ordonnancement est certes hiérarchisé méthodologiquement mais demandera à être raisonné quand viendra l'heure du référentiel typologique.

1.4.2.1. FONCTIONNEMENT

Dès la Maîtrise, j'ai choisi d'adopter le système de classification typologique utilisé par Ph. Husi à Tours (HUSI 1994) et depuis appliqué aux céramiques médiévales et mo-

dernes du Centre-Ouest de la France (HUSI 2003).

Ce mode de classification paraît avoir fait ses preuves pour la céramique médiévale. Il m'a donc semblé judicieux de tenter de l'appliquer pour un matériel antique. Il n'en demeure pas moins qu'*a posteriori*, et dans un souci d'intelligibilité vis-à-vis de la communauté céramologique antiquisante, ce système de classification (Figure 9) ne correspondra pas à la codification définitive utilisée pour les chrono-typologies qu'on souhaite établir au terme de cette analyse.

Il s'agit d'une classification évidemment ouverte, permettant l'introduction de nouvelles formes, hiérarchisée et arborescente. Elle se fonde sur la morphologie des récipients, les groupes techniques n'influant pas dans ce répertoire de formes : une même forme peut donc être produite dans deux ou plusieurs groupes techniques. Cette notion est importante pour appréhender le succès d'une forme, reproduite par des ateliers contemporains, ou reprise et perpétuée par une production postérieure. La métrologie n'est pas prise en compte comme critère discriminant : un petit ou un gros vase, s'ils présentent les mêmes caractéristiques morphologiques, sont réunis sous la même forme.

On a d'abord distingué trois grandes classes : les formes fermées, les formes ouvertes et les autres vaisselles. Parmi ces grandes classes, on distingue des formes : pot, *dolium*, cruche, plat, bol, jatte/coupe, passoire, poëllon/patère, marmite, mortier… Je suis resté assez neutre sur la dénomination des récipients, en utilisant un vocabulaire limité, pour ne pas préjuger de leurs fonctions : ainsi, par exemple, se retrouvent sous la classe de « pot » des récipients qui peuvent, suivant leur taille, correspondre à des gobelets à boire, des pots à cuire ou des vases de réserve ; de même, parmi les « cruches » on a regroupé les bouilloires, les cruches à une anse, les pichets, ou les vases à deux anses (y compris des vases qu'on pourrait qualifier d'amphores). Ces fonctions ou usages ne seront déterminés que par la confrontation de ces formes avec les données techniques ou d'autres informations (contexte de découverte, inscription…). Chaque forme est définie en début de présentation par des caractéristiques morphologiques communes. Lorsqu'il semblait impossible de déterminer la forme générale du vase (cruche, pot…), on s'en est tenu à un classement sous la classe de « type », en distinguant ceux des formes ouvertes et ceux des formes fermées.

La forme est ensuite subdivisée en sous-classes (Figure 9) : chaque sous-classe doit présenter une caractéristique morphologique propre et facilement identifiable. Enfin, suivant le degré de finesse de l'analyse et suivant le matériel disponible, ces sous-classes ont été divisées en variantes, à partir de caractéristiques morphologiques mineu-

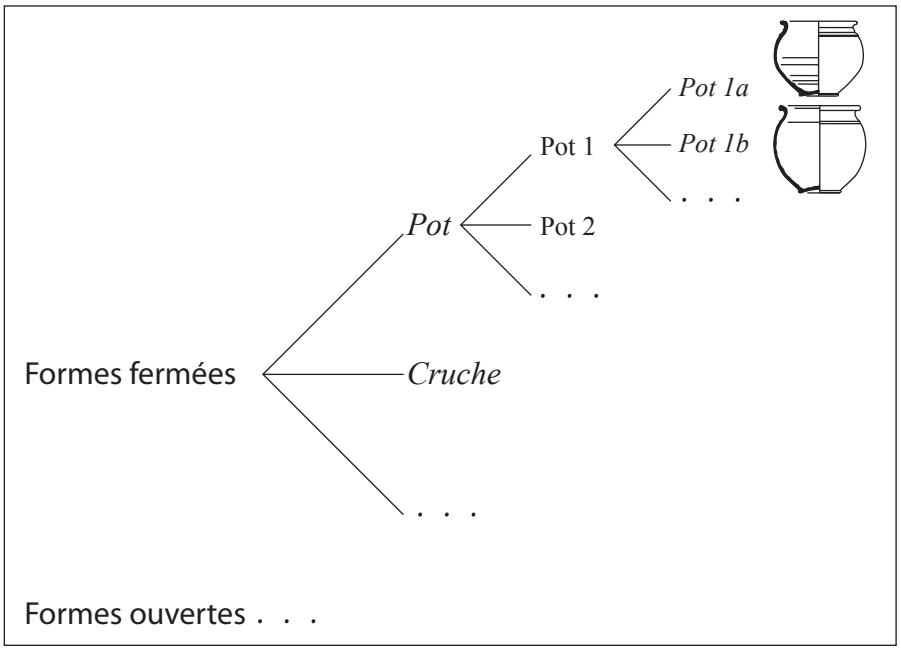

Figure 9. Fonctionnement et hiérarchisation du répertoire de formes.

res : il s'agit ici de la façon dont une sous-classe peut-être déclinée en plusieurs variantes. Ainsi, on retrouvera la forme « pot 1 », qui correspond à un récipient de forme trapue, globulaire à ovoïde, avec un col quasi inexistant (alors que le « pot 2 » est plus élancé) ; le « pot 1a » possède une lèvre épaisse et arrondie, le « pot 1b » a une lèvre plus allongée mais toujours assez épaisse, alors que le « pot 1c » a une lèvre nettement effilée et éversée.

Cette classification nécessite donc la mise en place, en parallèle du répertoire de formes, d'un répertoire de lèvres qui permet l'identification rapide d'un rebord comme appartenant à tel ou tel récipient ; il permet ainsi de cerner toutes les variantes d'une forme précise. Dans la même logique, on a mis en place un répertoire de carènes (dont certaines sont caractéristiques d'une forme), de décor à la molette ou de décor estampé. Toutes ces classifications sont également codées.

Tout comme pour la caractérisation des groupes techniques, on a préféré hiérarchiser au maximum ces formes, de peur de réunir sous un même identifiant des formes à la morphologie finalement bien différentes ou ayant des différences minimes mais pourtant significatives chronologiquement. Cette hiérarchisation fine vise donc d'abord à cerner d'éventuelles évolutions chronologiques de ces formes. Enfin, par cette méthode, il sera possible de réunir des sous-classes qui n'auraient pas lieu d'être distinguées.

Dans le cas de doute entre deux formes, on a préféré créer une concaténation des deux : ainsi, puisque les pots 5a et 5b ne se distinguent que par la forme de la base, une lèvre se rattachant à ces pots devra, dans le doute, être référencée en pot 5a/5b.

Dans d'autres cas, il sera impossible, à partir de l'élément caractéristique disponible, d'aller jusqu'au degré le plus fin d'identification de la forme. Pour autant, l'information ne doit pas être perdue, mais ramenée à une échelle d'identification plus haute : par exemple, un petit fragment de bec tréflé ne sera classé qu'en cruche 1 (cruche à bec tréflé), alors que, si ce fragment est plus important (col et fragment de panse), il pourra être classé en cruche 1a, 1b… Il s'agit donc d'un jeu d'échelle et de hiérarchisation permettant de conserver le maximum d'informations.

1.4.2.2. AVANTAGES ET LIMITES DE CE SYSTÈME DE CLASSIFICATION

Comme tout classement morphologique, cette classification se heurte au problème de la subjectivité : le degré d'analyse est-il trop fin ? Correspond-il à la réalité de la production ? À ce stade, cela paraît être un faux problème, puisqu'il ne s'agit que d'un outil permettant justement d'isoler et de caractériser des productions.

Un reproche plus pertinent serait l'usage de qualificatifs inadéquats (pot, cruche, mortier…) : elles se veulent neutres, ce qui, dans les faits, est ambigu voire illusoire. Ainsi, par cruche, on entend généralement un récipient de table servant à verser ; par mortier, on s'accorde à voir un récipient culinaire… Pour autant, toutes les cruches servent-elles uniquement à la table ? On sait ainsi depuis quelques temps que les cruches à bec tréflé seraient en réalité des bouilloires, donc des vases à vocation culinaire (BATIGNE, DESBAT 1996). De même, certaines cruches peuvent aussi servir au stockage des liquides sans qu'on puisse déterminer si elles arrivent aussi sur la table gallo-romaine…

Ce problème de terminologie paraît insoluble : à défaut de connaître toutes les fonctions des vases ou toutes leurs dénominations antiques, cela semble vain de vouloir obtenir le même degré de caractérisation fonctionnelle pour toutes les formes de récipients. Encore faudrait-il qu'une forme n'ait qu'une fonction, un usage, ou qu'à l'inverse, une fonction ne soit remplie que par un récipient de morphologie précise et qui ne varie pas dans le temps ou d'une région à l'autre. Il paraît donc préférable de contourner le problème, en adoptant un encodage par chiffre ou par lettre, qui a le mérite d'être neutre et de ne pas heurter les habitudes de travail des céramologues antiquisants.

Car c'est l'un des reproches qu'on pourrait faire à ce système de classification : pourquoi l'adopter alors qu'il n'est pas ou peu utilisé dans le monde de la céramologie antique ? Méthodologiquement, cette classification n'a rien à envier aux autres référentiels : elle est ouverte et hiérarchisée, ce qui repré-

sente deux gages de qualité. Ses deux seuls défauts sont donc d'adopter une terminologie ambiguë et de ne pas être couramment utilisée par la communauté céramologique antique.

Pourquoi alors ne pas avoir choisi un mode de classification et d'identifiant définitif ? On l'a dit, ce répertoire de formes n'est que temporaire, qu'un outil transitoire, puisqu'il doit servir à la mise en place de référentiels typologiques pour chaque tradition de fabrication, utilisables dans la région d'étude et susceptibles d'être complétés par d'autres chercheurs. Il est donc clair que cette codification du répertoire de formes devait être revue pour un encodage continu de chaque typologie : l'utilisation de deux méthodes de codification, l'une temporaire, l'autre définitive, semblait donc ici pertinente puisqu'il interdit d'éventuelles confusions, entre le répertoire des formes reconnues à Javols, toutes productions confondues, et les véritables typologies, ayant pour ambition de servir de référentiel régional, qu'on souhaite déduire de l'analyse des données.

1.4.3. *RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE*

De ces deux outils que sont la caractérisation des groupes techniques (et leur regroupement en catégories) et la mise en évidence du répertoire général des formes en présence, il s'agira donc de déduire des typologies propres à chaque catégorie de céramique.

1.4.3.1. CONFRONTATION ENTRE CATÉGORIES, GROUPES TECHNIQUES ET RÉPERTOIRE DE FORMES

Le répertoire de formes et les groupes techniques seront donc ensuite confrontés à partir d'une quantification en nombre minimum d'individus identifiés afin de cerner les interactions entre une forme précise et un groupe technique particulier ou entre un répertoire de formes homogène et un ensemble de groupes techniques d'une même tradition technique (catégorie).

Il s'agit donc à la fois de valider et d'affiner les catégories de céramiques (traditions de fabrication) et aussi d'en caractériser le répertoire typologique.

Pour certains groupes techniques, le nombre trop faible d'individus identifiés interdira d'en faire une typologie fine. Pour d'autres, présents seulement à l'état de quelques tessons, il faudra avoir recours à des observations extérieures au corpus pour les regrouper dans des traditions de fabrication.

Un répertoire typologique sera ensuite appliqué à chaque catégorie céramique pertinente, ce qui consiste à poursuivre la méthode de la « *fabric analysis* » anglo-saxonne (ORTON, TYERS, VINCE 1993 : 67-75), mise en place dès la caractérisation des groupes techniques en présence, afin de cerner les productions d'ateliers qui ne sont pas connues ou qui n'ont pas fait l'objet de synthèse.

1.4.3.2. CHOIX DE LA CODIFICATION TYPOLOGIQUE

Les typologies définitives n'utiliseront pas le système mis en œuvre pour le réper-

toire de formes. Il vaut donc mieux adopter un système de classification morphologique entièrement codé selon des méthodes testées et validées ailleurs et qui correspondent impérativement à des typologies ouvertes (DUFAŸ 1998 : 106).

Il en existe deux, globalement sur la même base méthodologique : celle mise en place par la C.A.T.H.M.A. (Groupe de travail sur les Céramiques de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Âge ; CATHMA 1986), qui a été adoptée pour de nombreuses classes du *Dicocer* en vigueur sur le littoral méditerranéen du sud de la France, et celle élaborée par le service départemental des Yvelines pour les productions de l'atelier La Boissière-École (DUFAŸ, BARAT, RAUX 1997).

Dans son avant-propos (PY 1993b), le *Dicocer* fait état de la complexité des classifications en céramologie antique. Pour les catégories céramiques les plus courantes, le souci n'a pas été de créer une nouvelle typologie mais de conserver les habitudes acquises depuis longtemps. On assiste alors à l'adoption consensuelle de systèmes de codification multiples, souvent très éloignés et méthodologiquement très hétérogènes. En revanche, un même système a été adopté pour toutes les catégories de céramiques communes régionales, même s'il existe quelques exceptions où l'on a choisi de ménager les habitudes de travail des céramologues.

Le code de classement des types débute d'abord par l'identification de la famille de la forme, matérialisée par une lettre : A pour les urnes, B pour les bols, les coupes et les marmites, C pour les plats, D pour les mortiers, E pour les couvercles, F pour les cruches, G pour les pichets et les gobelets, H pour les jarres et les amphorettes, I pour les formes diverses. Au sein de chaque forme, les types sont ensuite déclinés par une numérotation continue de 1 à n d'après des critères morphologiques, puis parfois par un classement alphanumérique en minuscule avec un dénominateur plus petit (1a, 1b…) dans le cas de variantes. En ce sens, cette codification se rapproche de celle qu'on a choisi de mettre en œuvre pour le répertoire de formes, les identifiants de forme n'étant toutefois pas nominatifs mais remplacés par une lettre.

Ce système a été repris de façon très similaire pour le matériel du Mont-Beuvray (BARRAL, LUGINBÜHL 1994 ; et surtout LUGINBÜHL 1996, où est adoptée définitivement la codification débutant par une lettre majuscule pour la famille de la forme).

La méthode a fait ses preuves. Elle se fonde donc sur des observations morphologiques mais aussi fonctionnelles, ce qui est utile et pratique pour le discours analytique qui suit, mais constitue aussi une limite importante puisque, la fonction des vases étant mal connue, « on pose en critère ce qui devrait n'être qu'un des résultats de l'analyse typologique » (DUFAŸ, BARAT, RAUX 1997 : 164). Le danger est donc de préjuger de la fonction des vases en les classant selon des critères d'appréciation actuels. Il l'est également de considérer que la fonction d'un type ne change pas si sa taille évolue, à moins de classer sous plusieurs numérotations des modules d'un même type, ce qui contribue à la confusion et à une subjectivité trop importante du classement, qui ne se fonde alors non plus que sur des critères morphologiques mais aussi sur des caractéristiques métrologiques.

On pourra aussi reprocher à ce système que le classement par grandes familles de formes soit parfois problématique : pourquoi réunir dans la même classe, les pichets et les gobelets ? Pourquoi et comment distinguer les gobelets des urnes ? À partir de quelle taille ou de quel diamètre un vase n'est plus un gobelet mais une urne ? Et quelles fonctions remplissent les vases de taille intermédiaire ? Quelles sont les limites morphologiques entre les cruches et les pichets, ou entre les jarres et les cruches ? Toux ces problèmes ne font qu'illustrer la grande difficulté des classements morphologiques et l'ambiguïté sémantique de l'exercice, partagé entre une simple description morphologique, une analyse fonctionnelle utile, mais vite contraignante, et le respect des habitudes de vocabulaire prises par les chercheurs. Tout autant que le répertoire général des formes qu'on utilisera, ce système paraît donc délicat à mettre en œuvre sur un corpus limité pour lequel on ne peut ni ne veut préjuger des fonctions des vases.

Le Service Départemental des Yvelines a mis en place un autre système pour les productions de l'atelier de La Boissière-École.

Il se fonde sur une approche métrologique : une forme correspond alors « à tous les vases qui, pour un volume donné, obéissent à la même loi géométrique de construction, en utilisant les mêmes dimensions de base » (DUFAŸ, BARAT, RAUX 1997 : 164). L'aspect fonctionnel n'est plus discriminant et un type inclut donc des modules très différents répondant à des fonctions diverses. Cette solution a le mérite de proposer un classement moins subjectif et de laisser ouverte l'appréciation de la fonction ou de l'usage du vase.

Le type correspond à la plus petite échelle d'analyse. La codification se hiérarchise donc en classe (formes hautes, formes basses), divisée en forme (définie par une loi géométrique stricte), subdivisée en types (déclinaison de la forme). Le codage s'effectue par une numérotation à quatre chiffres (1-100 ; 1-101…), le premier correspondant à la classe, le suivant à la forme et les deux derniers au type. Les auteurs précisent en outre que ce codage s'effectue au fur et à mesure des découvertes et qu'il peut être précédé d'un identifiant alphabétique correspondant à l'origine de la production (DUFAŸ, BARAT, RAUX 1997 : 165).

Ce système peut paraître plus souple. Sa mise en œuvre est particulièrement justifiée pour le matériel d'un atelier de production, afin d'effectuer une véritable analyse métrologique des vases. Il semble qu'elle peut aussi être adaptée pour des contextes de consommation, comme l'a fait par exemple A. Wittmann à Poitiers pour le matériel relativement standardisé issu d'une boutique de marchand de poteries (JOUQUAND *et al.* 2000 : 129-200 ; WITTMANN, JOUQUAND 2003) et pour le matériel de la *villa* de Champ Madame à Beaumont (ALFONSO, BLAIZOT 2004) ou également comme l'a fait N. Nin sur les céramiques communes de Provence occidentale (NIN 2001). Même s'il serait illusoire dans notre étude de prétendre effectuer une telle analyse métrologique des récipients, ce système de classement typologique est plus commode, moins subjectif et contribue en partie à contourner le problème de la fonction des vases.

Il a donc été choisi de retenir ce dernier système en l'adaptant au matériel étudié, en particulier en modifiant légèrement la définition des classes par rapport à l'étude du matériel de La Boissière-Ecole. De même, il serait mensonger de dire que ces typologies sont dépourvues de toute notion fonctionnaliste : la définition des classes (comme à La Boissière-Ecole) est, de fait, subjective et celles des formes, et surtout des types, sont tout autant imprégnées de nos conceptions contemporanéistes.

J'ai conscience que ce choix est géographiquement délicat et qu'il ne satisfera pas forcément les habitudes de langage et de codification des différents chercheurs. On l'a vu, alors qu'au sud de la Lozère, on utilise la codification issue du *Dicocer*, au nord de la Lozère on préfère celle fondée sur la terminologie mise en place par le Service Départemental des Yvelines. Ce choix, s'il s'avère judicieux, ne contentera pas l'un des partis et apportera donc une nouvelle dose de complexité au problème déjà fourni des typologies céramiques pour l'Antiquité. Malheureusement, cela paraît être un compromis vain. Mais, répétons-le, ces typologies par tradition de fabrication sont destinées à s'effacer devant des typologies propres à chaque atelier de production quand ceux-ci seront découverts, étudiés et publiés.

1.4.3.3. FONCTIONNEMENT

On anticipera ici quelque peu sur l'étude en précisant le fonctionnement du référentiel typologique choisi.

Les classes typologiques adoptées seront les mêmes que celles utilisées à la Boissière-Ecole, sauf pour la classe 6, qu'on préfère réserver uniquement aux couvercles.

La codification numérique suivra les principes définis pour La Boissière, précédée d'un identifiant alphabétique de la catégorie céramique, sur le modèle du *Dicocer*. Cette concession, faite au classement typologique du *Dicocer*, présente donc un gage de lisibilité pour les céramologues régionaux. Suivant les habitudes de travail de ces derniers, l'identifiant alphabétique pourra être celui de la catégorie et/ou du groupe technique.

Tous les groupes techniques qui proposent cette forme seront précisés : l'information du groupe technique, à savoir la plus petite échelle d'analyse, sera donc ici conservée.

Sur le principe d'appréciation de la fréquence fort utile et mis en place par H. Sellès pour la céramique de Chartres (SELLÈS 2001), on indiquera une estimation de l'abondance ou de la rareté du type, selon des seuils qu'il faudra déduire de l'analyse.

La datation déduite de l'analyse du matériel de Javols et/ou d'études régionales sera précisée à l'échelle de la catégorie céramique et, quand cela est souhaitable, à celle du groupe technique.

Enfin, la fonction (ou l'usage) déduite de la morphologie, de la technique de réalisation, des contextes archéologiques et d'éventuels *graffiti*, sera précisée.

Cette échelle paraît donc satisfaisante puisqu'elle permet une interrogation à plusieurs niveaux d'analyse : celui de la catégorie céramique (c'est-à-dire le niveau d'analyse le plus courant dans le *Dicocer* et dans la communauté céramologique) et celui du groupe technique, qui montre que le type peut être fabriqué dans des matériaux différents (donc peut-être dans différents ateliers) et qu'il est donc possible d'en caractériser une chrono-typologie très fine basée sur la *fabric analysis* anglo-saxonne.

Il ne s'agit pas d'un vœu pieux mais bien d'une volonté d'aboutir à cette forme de typologie pour chaque grande catégorie de céramique. Ceci suppose donc :

- de confronter les catégories aux marqueurs datants pour les caler chronologiquement pour en estimer l'apparition, l'essor et la disparition,
- de définir le répertoire de formes des catégories céramiques,
- d'en estimer le poids à partir d'une quantification comparative,
- de les comparer pour déterminer si leur répertoire est original ou s'il est partagé entre plusieurs catégories
- de dépouiller la bibliographie régionale afin de dessiner un premier aperçu de la diffusion d'une catégorie ou d'un type,
- d'estimer la fonction des vases à partir des données disponibles.

1.4.4. *QUANTIFICATION*

Cette masse de matériel a évidemment été quantifiée. Le choix des méthodes de quantification a été adopté dès ma maîtrise.

1.4.4.1. MÉTHODES RETENUES

Seules les quantifications en Nombre de Restes (NR*), Nombre Minimum d'Individus (NMI*), Nombre d'Équivalent Vase (NEV*) et Nombre Typologique d'Individus (NTI*) ont été retenues.

Le pesage des tessons a été proscrit puisque, s'il n'est pas lié au poids moyen de référence de chaque vase par catégories, il donne une image faussée de ces catégories (RAUX 1998 : 12). Pour les mêmes raisons, le surfaçage n'a pas été retenu.

- *Nombre de restes (NR)*

Le comptage par nombre de restes a donc été calculé après le premier tri par groupe technique et avant le recollage. Le NR ne représente donc que l'importance relative de chaque groupe technique ou catégorie céramique ; il ne peut être utilisé seul pour estimer le fractionnement des individus, pour en estimer le nombre et, par conséquent, n'a pas de valeur propre en terme de chrono-typologie.

Pour tous les ensembles, un recollage très méticuleux a été effectué : il a servi à réduire le risque de sur-estimation des individus, à compléter au maximum les formes céramiques et à montrer d'éventuels recollages entre couches d'un même ensemble (ce critère de recollage pouvant être significatif dans la validation de l'homogénéité du mode de déposition de ces ensembles).

- *Nombre Minimum d'Individus (NMI)*

La quantification par NMI a ensuite été appliquée à l'échelle d'analyse la plus petite, le groupe technique, et non à celle de la catégorie céramique qui peut regrouper plusieurs groupes techniques. Elle induisait donc la mise en place d'un référentiel morphologique fin pour les productions méconnues, afin que celles-ci bénéficient du même

poids relatif que d'autres catégories de céramiques, en particulier les sigillées et autres céramiques fines, pour lesquelles l'identification par individus est plus aisée, compte tenu de leur standardisation et de marqueurs morphologiques très fins. Ce problème de la sous-estimation des céramiques communes par rapport aux céramiques fines (DESBAT 1990 : 132) a donc été en partie résolu en ayant préalablement défini méthodologiquement les « classes » (TUFFREAU-LIBRE 1998), c'est-à-dire les groupes techniques et le répertoire morphologique. Toutefois, on a pu constater que, malgré ces précautions, certaines catégories demeuraient peut-être encore sous-estimées en quantifiant en NMI.

Il n'y a pas lieu de revenir longuement sur la méthode utilisée pour l'application de cette quantification en NMI qui a été présentée de façon satisfaisante dans la table-ronde de Bibracte (RAUX 1998 : 13). Il faut toutefois préciser que l'utilisation mise en place ici applique la pondération (ARCELIN, ARCELIN-PRADELLES 1981) et est liée au répertoire de formes défini. Elle ne se fonde pas que sur les simples bords mais aussi sur les autres éléments déterminants (fond, décor…) : si un groupe technique est représenté par *n* bords et par *n+1* fonds, le nombre d'individus est alors de *n+1* ; si un groupe technique n'est représenté que par des tessons de panse, alors ces tessons compteront pour un individu ; et si parmi ces six tessons, cinq se rattachent à une forme fermée et un à une forme ouverte, alors il y a bien deux individus. Ceci ne correspond pas à une sur-estimation du matériel, ni à une quantification en nombre maximum d'individus, mais à une quantification juste, appliquée de façon la plus homogène possible pour les différentes catégories. Au contraire donc, cela évite de sous-estimer certaines catégories à la représentativité marginale. Elle nécessite donc une bonne connaissance du matériel et une familiarisation importante avec le répertoire morphologique.

La méthode du NMI correspond ainsi alors à la plus significative, celle qui permet de tendre à l'estimation la plus vraisemblable du nombre de récipients rejetés (HUSI 2001 : 5), celle enfin qui permet de comparer sur le même plan différentes catégories céramiques et d'aborder des considérations d'ordre typologique ou chronologique (DESBAT 1990 : 132). Il sera particulièrement mis en œuvre pour cerner l'évolution des groupes techniques et des catégories céramiques.

- ***Nombre d'Équivalent Vase (NEV)***

On a également utilisé la quantification en NEV. Cette méthode a été préconisée par C.R. Orton (ORTON 1975). Elle évalue un nombre théorique de vases à partir de la circonférence des lèvres et des fonds. À l'inverse de C.R. Orton, qui considère qu'un vase complet n'est représenté que par les éléments de bords, on a appliqué cette méthode aux bords et aux fonds. Un vase complet représentant 720° (360° de lèvre, 360° de fond), chaque élément caractéristique est estimé, en fonction de l'arc qu'il représente. En outre, lorsqu'un groupe technique n'est représenté que par un tesson de panse, on a attribué une valeur minimale à ce dernier (1 ; divisé ensuite par 720) pour qu'il puisse apparaître dans la quantification et que le groupe technique en question soit attesté. De même, cette méthode a également été appliquée pour les lampes à huile en prenant en compte leur médaillon et leur fond.

Le NEV a été mis en œuvre, non pour estimer un nombre de vases, mais pour appréhender la conservation des vases et la qualité informative des différents ensembles. En effet, en soi, cette méthode du NEV n'a pas, archéologiquement, beaucoup de significations. En revanche, sa comparaison avec les estimations du NMI, c'est-à-dire le *ratio* entre NEV et NMI (ce que les archéologues anglais ont désigné comme étant le *completeness* : ORTON, TYERS, VINCE 1993 : 167-168), est plus parlante et, dans des contextes de catastrophe (incendie), peut permettre de calculer le degré de conservation des vases en service (MAROT 2007).

Ce taux de conservation* a d'ailleurs été appliqué à tous les ensembles pour permettre de caractériser le taux de fragmentation. Ce dernier est généralement calculé en divisant le nombre d'individus d'une catégorie par son nombre de restes. On peut lui reprocher qu'il pâtit largement de la sous-estimation des céramiques communes en nombre minimum d'individus. De même, on peut admettre que les fragmentations d'une amphore, d'un gobelet en parois fines ou d'une cruche en céramique commune ne sont

pas les mêmes. Par conséquent, ce taux de fragmentation présente de grandes disparités entre les différentes catégories et offre donc un intérêt limité.

Le taux de conservation (NEV/NMI exprimé en pourcentage) compare, quant à lui, deux modes de quantifications exprimant un nombre d'individus. En ce sens, il ne se préoccupe pas de la fragmentation différentielle entre les catégories. Il consiste à exprimer le pourcentage de conservation des vases : plus le NEV est proche du NMI estimé, plus l'indice de conservation est élevé, ce qui signifie que les vases sont donc relativement complets. À l'inverse, si l'indice de conservation est faible (NEV bien inférieur au NMI), cela signifie que le matériel est très fragmenté et très lacunaire.

Cet indice simple pourra ainsi être mis en œuvre pour caractériser la nature des dépôts et différencier ainsi les dépôts primaires (dont on peut supposer qu'ils auront un indice de conservation élevé) des dépôts secondaires (indice de conservation faible). Il est utile également pour déterminer si certains dépôts, censés être primaires et proposer ainsi des vases relativement complets, ont été tronqués par une érosion naturelle ou anthropique. Enfin, dans le cas de dépôts primaires, il peut également servir à déterminer le nombre de vases en service, du moins à éliminer des individus qui ne le sont pas : cet indice rejoint, en ce sens, la quantification des vases en service (VS) mise en œuvre pour certains contextes exceptionnels de Martigues (CHAUSSERIE-LAPRÉE 1998).

Cependant, il faut préciser que cet indice ne prend toute son utilité que dans des contextes très particuliers (ensembles clos) et que sa mise en œuvre est alors relativement fastidieuse si les effectifs sont importants puisque, suivant la question posée, cet indice peut être appliqué à chaque individu.

- ***Nombre Typologique d'Individus (NTI)***

Le NTI découle directement du NMI : au sein de chaque groupe céramique, tous les éléments de forme ou de décor se rattachant avec certitude à un type sont retenus (PROTOCOLE BEUVRAY 1998 : XIII). Ces éléments sont principalement les bords, mais peuvent dans certains cas être des éléments de décor ou d'autres éléments de forme (carène…). Il sera utilisé pour l'analyse chronotypologique et fonctionnelle du matériel, pour déterminer l'apparition, l'essor et la disparition d'une forme.

Contrairement à ce que recommande le Protocole Beuvray (1998 : XIII), cette application du NTI se fera sur plusieurs niveaux d'identification des formes du répertoire : on parlera alors de NTI max. ou de NTI affiné.

Pour la question de l'évolution chronotypologique du matériel, cette approche en NTI devra être effectuée au niveau le plus fin pour bien mesurer l'évolution de chaque forme précise (NTI affiné, fondé sur le degré d'identification le plus fin, ce qui, de fait élimine des catégories ou groupes techniques attestés par une forme non identifiée finement). Si la question porte sur des aspects plus généraux (proportions de formes ouvertes et de formes fermées au sein d'une catégorie), le NTI pourra être effectué à un niveau supérieur (NTI max., basé sur le degré d'identification le plus bas, cf. Figure 9) : en effet, on ne peut gommer la présence d'une panse de mortier ou d'un pied de marmite tripode qui, à eux seuls, ne permettent pas d'identifier un type, mais portent une information importante qu'on ne peut ignorer. L'avantage de ce NTI max. est donc de ne pas perdre d'informations importantes lors du tri et de l'enregistrement informatique des données.

Si un tesson ne peut être rapproché d'aucune forme précise, et s'il est impossible de dire s'il se rattache à une forme fermée ou à une forme ouverte, alors il n'est pas pris en compte dans le NTI, ce qui explique que ce NTI est forcément moins important que le NMI.

L'usage de ce NTI devra donc être réfléchi et précisé par rapport à la question abordée.

1.4.4.2. APPLICATION

On pense avoir mis en place les conditions de validité de ces quantifications, d'abord en travaillant sur un échantillonnage d'ensembles homogènes fiables, ensuite en ayant méthodologiquement défini l'échelle d'analyse la plus petite, enfin en ayant mis en place un référentiel méthodologique fin pour les céramiques méconnues.

L'application de ces quantifications se fera systématiquement à l'échelle de l'ensemble et non à celle de l'unité stratigraphique : il ne s'agira donc pas de compiler les quantifications faites sur plusieurs couches pour obtenir, par simple addition, le nombre minimum d'individus de l'ensemble, ce qui engendrerait une sur-estimation importante et fausse de la population céramique en présence.

Les quantifications porteront sur les groupes techniques, qu'on suppose correspondre à des productions différentes. Si l'échelle d'analyse se situe au niveau de la catégorie céramique, le nombre d'individus correspondra alors à l'addition des groupes techniques se rattachant à cette catégorie.

Ces quantifications se feront selon des questions précises en prenant en compte les ensembles appropriés pour y répondre : si la problématique s'attache à caractériser la vaisselle culinaire, il ne s'agira évidemment pas de comparer le matériel issu des niveaux d'une cuisine avec celui déposé dans une sépulture. Ainsi, suivant la question posée, il faudra sélectionner les ensembles adaptés à y répondre.

Enfin, le matériel résiduel n'a pas été exclu, ni dès le tri, ni dans le rendu graphique. Puisque l'une des problématiques est de déterminer la chrono-typologie des productions, on ne peut préjuger de leur caractère résiduel. Celui-ci sera la conclusion d'une démarche longue, s'appuyant sur des quantifications, sur des informations d'ordre chronologique, sur des comparaisons régionales.

Dans un seul cas, très particulier (ensemble 12), une analyse spatiale et une étude fine du matériel ont permis d'isoler ce matériel résiduel : les arguments ont alors été jugés suffisamment solides pour exclure ces éléments isolés.

1.4.5. *MÉTHODE D'ENREGISTREMENT INFORMATIQUE*

Toutes les informations issues du tri céramologique ont été consignées dans une base de données informatisée capable de gérer une grande quantité de matériel.

1.4.5.1. BASE DE DONNÉES (SGBD)

Pour cette étude, on a choisi d'adopter le système de base de données mis en place par Ph. Husi pour le matériel céramique issu des fouilles du Laboratoire Archéologie et Territoires de Tours (GALINIÉ *et al.* 2005). Je remercie donc Ph. Husi de m'avoir permis d'utiliser l'outil qu'il a créé et pour avoir bénéficié de ces derniers développements et améliorations.

N'ayant pas adopté précédemment les méthodes en vigueur dans le Languedoc, il était impossible d'appliquer alors le système Typocer du SysLat (BATS *et al.* 1986 : 34-44).

Cette base de données (Annexe 2.a.), créée par Ph. Husi pour sa thèse et améliorée depuis (HUSI 1994 : 70-87), s'applique à l'origine à un matériel médiéval et moderne, d'où l'existence de certains champs à renseigner spécifiques à cette chronologie et qui ne le sont jamais pour du matériel antique. On a choisi de les conserver, considérant qu'ils deviendraient utiles lors d'une future analyse du matériel plus tardif de Javols. De même, il a fallu adapter quelque peu cette base de données en créant de nouveaux champs spécifiques au matériel antique.

On ne reviendra pas dans le détail sur le fonctionnement de cette base de données, bien expliqué par ailleurs (GALINIÉ *et al.* 2005 : 12-19 ; HUSI 1994 : 70-87).

Trois tables ont principalement été utilisées (Annexe 2.a.).

Les données typologiques sont consignées dans la table *Typologie* (Annexe 2.b.). Un enregistrement est créé pour chaque élément discriminant (fond, bord, décor, carène, anse, vase complet, vase archéologiquement complet) associable à une forme, ou à un simple tesson si celui-ci est le seul représentant d'un groupe technique.

L'enregistrement débute donc par le numéro du vase (donné uniquement à chaque vase archéologiquement complet, ou groupe de tessons provenant de différentes US) puis par les informations sur le contexte archéologique (site, séquence, US, nature du contexte, matériel issu d'un ramassage normal ou d'un tamisage).

La forme du tesson pris en compte est ensuite enregistrée. Le chercheur (et non l'ordinateur) indique ensuite si ce tesson doit être retenu pour une quantification en NMI (en indiquant s'il s'agit d'une lèvre, d'un fond, ou d'un autre élément à impérativement retenir) et en NTI (0 ou 1).

On retrouve ensuite des informations morphologiques : trois champs se rattachent au type reconnu grâce au tesson en question, le premier (*nomenc*) n'étant enregistré que si cette forme est certaine. Les champs morphologiques suivants renseignent le type de rebord (type codé reprenant le répertoire de lèvres mis en place), de carène (également codé), de fond, la présence de verseur, d'une ou plusieurs anses ainsi que la forme de cette dernière.

Une série de champs intervient ensuite où l'on retrouve des informations sur d'éventuelles marques de production : le champ *fabric descrip* (pour indiquer la présence éventuelle de marques laissées lors de la fabrication du potier), le champ *utilisation* (qui indique les traces éventuelles d'utilisation : traces de feu, dépôts, altération..) et le champ *utilmixte* (qui indique la position de ces traces d'utilisation (fond, bord, fond externe, fond interne…). Dans cette rubrique, plusieurs champs ont été rajoutés à la base de Ph. Husi pour s'adapter au matériel antique : on retrouve ainsi le champ *graffi/estampille* (indiquant la nature de l'éventuelle marque), le champ lecture *graf/estampille* (lecture de l'inscription) et le champ *valeur* (valeur du *graffiti* dans le cas d'indication pondérale).

Vient ensuite des champs renseignant le type de décor (moulé, peint, impression, excision*, incision*, barbotine…), sa forme (décor strié* ou peigné*, décor à la molette, lignes peintes, sablage), le type de molette ou de décor estampé* (codé selon un répertoire des décors à la molette et estampé) et le nombre de rangées de ce type de décor. Dans le cas de décor de feuilles d'eau à la barbotine sur céramique sigillée, on a rajouté un champ indiquant le sens de ce décor (horaire ou non), champ utile pour la quantification afin de distinguer deux Drag. 35/36 de même diamètre, avec un même décor à la barbotine mais avec des feuilles d'eau dans des sens différents. Un dernier champ libre permet d'indiquer les références de ce décor.

Viennent ensuite des champs renseignants le groupe technique et la catégorie. Ils sont complétés par deux champs concaténant les informations du groupe technique et de la forme ou de la catégorie céramique et de la forme.

On retrouve enfin quelques champs consacrés aux dimensions du vase ou du tesson enregistré ainsi que la valeur de l'arc représenté (pour une quantification en NEV) exprimée en degré. On y a ajouté un champ utilisable uniquement pour des formes archéologiquement complètes indiquant le volume, calculé alors selon la méthode de décomposition du volume en troncs de cône (RIGOIR 1981).

Cette table *Typologie* permet donc d'enregistrer un maximum d'informations pour un élément remarquable. C'est elle également qui permet à l'utilisateur de déterminer les éléments qu'il veut voir être retenus pour la quantification du NMI (à l'échelle de l'ensemble) et du NTI.

Tous ces champs ne sont pas à enregistrer obligatoirement (seuls le sont les champs *export US*, *forme tesson* et *Grtech*, indispensables pour chaque enregistrement). La saisie des autres champs peut être automatisée grâce à différentes procédures.

Cette table *Typologie* est liée par le champ *Numvase* à la table Typo_inter_US (Annexe 2.c.) où l'on retrouve toutes les US ayant fourni des tessons (et leur nombre par US) composant un vase (d'où la nécessité alors de l'identifier par un numéro).

Une autre table, la table *Quantif_NR* (Annexe 2.d.) contient les informations utiles à une quantification en NR : chaque enregistrement est spécifique à un groupe technique par US, en indiquant le nombre de tessons en présence.

Ces différentes tables servent à quantifier les ensembles à l'échelle voulue par le chercheur. Cette quantification (dans notre cas, toujours avec le groupe technique comme identifiant) présente la liste de tous les groupes techniques ou formes dans la base,

y compris ceux qui ne présentent aucun individu ou restes : le résultat est donc toujours présenté par une matrice identique, ce qui facilite les analyses statistiques ultérieures. Ceci fonctionne par le biais de procédures complexes permettant de quantifier, selon l'échelle souhaitée, en NR, NMI, NTI et NEV, d'après les informations enregistrées dans les tables « Typologie » (champs « NMI », « NTI » et « NEV ») et « Quantif_NR » : la procédure est certes automatique mais il est important de préciser que le choix de l'échelle et le choix de définir si tel élément doit être pris en compte par la quantification en NMI ou NTI appartiennent au chercheur. C'est donc ce dernier qui maîtrise la quantification. En outre, cette quantification n'est pas figée et évoluera suivant que le chercheur demande une quantification à l'échelle de l'US ou du fait archéologique. Ainsi, dans ce système de base de données, «l'utilisateur « ne devient pas « un presse-bouton » qui subit les résultats sans les comprendre » (GALINIÉ *et al.* 2005 : 19).

La saisie, si elle est automatisée par des procédures d'enregistrement de champ automatique ou de concaténations, n'est finalement pas très longue. Elle demande toutefois une certaine connaissance en matière de programmation pour le logiciel 4D et une grande attention. Cette base s'avère donc un outil précieux pour l'enregistrement des données et pour l'analyse qui en découle.

1.4.6. *REPRÉSENTATION GRAPHIQUE ET NORMES*

Hormis pour un ensemble (20), toutes les formes ont été dessinées, pour illustrer et étayer le propos.

Les dessins figurés dans les planches ont suivis les normes habituellement utilisées (RIGOIR 1975 ; RIGOIR, RIVET 1994). Sauf mention contraire, tous les dessins sont à l'échelle 1/3. Les décors moulés, estampés et les *graffiti* sont à l'échelle 1/2 et les estampilles sont à l'échelle 1/1. Les zones grisées en indiquent les manques.

Les décors à la molette non représentables (trop fins) sont généralement retranscris par une photographie (à l'échelle 1/1), ou par une zone grisée quand ils sont trop altérés. Les engobes ne sont pas représentés sauf dans les cas des céramiques sableuses à engobe micacé et à « vernis rouge pompéien » (zone grisé).

Les décors peints (liserés ocres) sont retranscrits en couleur.

Concernant la retranscription des estampilles et des *graffiti*, on a choisi d'adopter les normes de présentation de J.-L. Tilhard dans son étude sur les sigillées de Poitiers (TILHARD 2004 : 159). On les rappelle ici :

A : lettre lisible

A : lettre incomplète, ou tronquée

<u>AB</u> : ligature

/ : passage à la ligne suivante

[…] : lacune intermédiaire de longueur indéterminée

…] : lacune en début d'inscription de longueur indéterminée

[… : lacune en fin d'inscription de longueur indéterminée

2. ANALYSE DES DONNÉES.

L'analyse des données se décompose en quatre parties.

La première est consacrée à la mise en place de la méthodologie précédemment décrite, avec la présentation des groupes techniques, de leurs regroupements en catégories céramiques qui serviront à la présentation du matériel des ensembles, enfin à la présentation du répertoire de formes qu'on utilisera pour l'analyse des ensembles.

La seconde partie est consacrée à l'analyse de chaque ensemble, par horizon chronologique. Ces horizons seront présentés et justifiés en préambule. La présentation de ces ensembles est certes longue, mais elle permettra au lecteur de se familiariser avec le matériel céramique de Javols et, surtout, de juger des arguments chronologiques développés.

La troisième partie porte sur l'analyse diachronique des différentes catégories (et de leurs groupes techniques) pour appréhender l'évolution de l'approvisionnement céramique de Javols au Haut-Empire. On se penchera alors sur la chronologie de chaque catégorie, son répertoire de formes et les fonctions attestées.

La quatrième prend les formes comme entrée analytique. Elle sera consacrée à l'évolution des vases du I^{er} au III^{ème} s. ap. Il s'agira de reprendre chaque forme du répertoire, d'en cerner la chronologie toutes catégories confondues, de déterminer si une forme est propre à une catégorie ou si elle se rencontre dans plusieurs, enfin d'en récapituler la fonction. Cette partie servira également à valider ou non les catégories précédemment définies.

2.1. DÉFINITION DES GROUPES TECHNIQUES, DES CATÉGORIES CÉRAMIQUES ET DU RÉPERTOIRE DE FORMES.

2.1.1. *PRÉSENTATION DES GROUPES TECHNIQUES*

On présentera donc ici les groupes techniques définis selon les critères précédemment présentés (*cf*. p.79-82). Cette même liste est complétée, en annexe, d'un index photographique des pâtes et des traitements de surface (Annexe 3), indispensable puisque le vocabulaire de description est souvent limité, voire peu parlant.

Certains groupes sont absents, puisqu'ils ont été annulés en cours d'étude ou sont utilisés à Javols pour des US qui ne rentrent pas en compte dans le corpus ici considéré : ces numéros demeurent, pour le moment, vides, de peur d'ajouter de la confusion.

2.1.1.1. LES GROUPES DES CÉRAMIQUES MÉCONNUES

On retrouve ici tous les groupes techniques dont l'origine précise ne nous est pas connue. À côté de la codification classique débutant par un « P. » (pour Pâte céramique), quelques groupes ont été arbitrairement encodés différemment (par un sigle) puisque leur tradition de fabrication nous semblait bien distincte, ce qui pouvait justifier une dénomination différente, plus explicite.

P.1 : pâte kaolinitique fine, très dense (peu de porosité), avec de petites inclusions (quartz, mica et très rares oxydes de fer) en très faible quantité. Cuisson apparemment exclusivement en mode B : tranche blanche à gris claire. Vases réalisés au tour.

P.1a : traitement de surface très soigné, surface interne et/ou externe polie ; peu d'éléments de mica apparaissent en surface. Surfaces grises anthracites avec reflets bleutés.

P.1b : surface sans traitement de surface homogène. Le mica est plus visible en surface.

P.1f : pâte recouverte d'un engobe noir, sans qu'on puisse confondre avec un éventuel polissage.

P.2 : pâte kaolinitique moins dense que P.1, avec les mêmes inclusions mais de taille petite à moyenne et en plus grande quantité (en particulier pour les petits points noirs : oxydes de fer ?). L'origine est peut être la même que P.1. Cuisson apparemment toujours en mode B. Vases réalisés au tour.

P.2a : traitement de surface très soigné, surface polie. Surfaces grises anthracites avec reflets bleutés.

P.2b : aucun traitement de surface ou très léger lissage, irrégulier, laissant apparaître des traînées de tournage et des grains de mica en surface.

P.3 : pâte sableuse (apparentée à P.5 et P.6) fine, dense. Inclusions petites et peu abondantes (mica, quartz et feldspath). Distinction parfois ardue avec P.2 quand le tesson est brûlé ou altéré : seule l'absence de points noirs permet de trancher. Vases réalisés au tour.

P.3a : traitement de surface très soigné, polissage. Surfaces noires avec parfois de légers reflets bleutés (présence de kaolins en faible quantité ?), aucune trace de tournage, très peu de mica en surface. Tranche grise, cuite en mode B.

P.3b : comme P.3a ou P.3k pour le traitement de surface, mais l'enfumage volontaire n'est intervenu qu'en fin de post-cuisson (mode A puis enfumage en toute fin de post-cuisson), la surface externe prenant une teinte noirâtre (aspect extérieur équivalent à P.3a), alors que la tranche est resté brun à rouge (comme P. 3k). P.3b semble correspondre à P.5c, ce dernier dans une pâte légèrement plus grossière.

P.3d : pas de traitement de surface particulier (traces de tournage, petites traînées et grains nettement visibles). Cuisson en mode B. Surfaces et tranches grises.

P.3h : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A. Surfaces et tranche jaune-orangé.

P.3k : traitement de surface très soigné, polissage comme P.3a ou P.3b mais cuisson en mode A. Tranche et surface orangées.

P.3l : surface recouverte d'un engobe blanc (engobe très micacé, adhérant très mal, rayable à l'ongle). Cuisson en mode A (tranche orangée).

P.3m : surface recouverte d'un engobe blanc (beaucoup plus adhérent, blanc laiteux, très peu micacé). Cuisson en mode A (tranche orangée).

P.4 : pâte calcaire (?), matrice argileuse très fine et dense, mais avec des inclusions pouvant aller jusqu'à 2mm, peu abondantes (quartz, mica doré et calcite). Cuisson en mode A ou B. Vase réalisé au tour.

P.4a : pas de traitement de surface particulier. Nombreuses traces de tournage et grains de mica doré visibles en surface. Cuisson en mode A, tranche jaune-orangé.

P.4b : comme P.4a pour le traitement de surface, mais pâte "sandwich" (cœur noir, parois allant du rose au jaune) ce qui peut être dû à une mauvaise étanchéité du four lors du refroidissement en mode B ?

P.4c : comme P.4a, mais cuisson en mode B, tranche gris clair.

P.5 : pâte sableuse intermédiaire, apparentée à P.3 et P.6. Inclusions de petite à moyenne taille (mica, quartz et feldspath), en quantité plus importante que P.3, ce qui la rend moins dense, plus granuleuse. Modes de cuisson A ou B. Vases réalisés au tour.

P.5a : surface polie. Cuisson en mode B : tranche grise, surfaces noires avec parfois de légers reflets bleutés (équivalent de P.3a).

P.5b : surface plus rugueuse, cuisson en mode B, (équivalent de P.3d).

P.5c : comme P.5a pour le traitement de surface, mais enfumage volontaire en fin de post-cuisson oxydante donnant un cœur de pâte rouge-brun et une surface noire (équivalent de P.3b).

P.5d : comme P.5c mais sans enfumage finale. La surface lissée externe prend une teinte légèrement brune. Équivalent de P.3k.

P.5e : comme P.5c pour le mode de cuisson, mais surface rugueuse.

P.5h : surface rugueuse, cuisson en mode A, équivalent de P.3h.

P.5j : cuisson en mode A, surface engobée blanche (engobe très micacé, peu adhérent, mat ; équivalent de P.3l).

P.5l : cuisson en mode A, surface engobée blanche (engobe très peu micacé, blanc laiteux, doux : équivalent de P.3m).

P.6 : pâte sableuse, grossière, avec des inclusions (mica, quartz et feldspath) moyennes à grosses (pouvant aller jusqu'à 3 ou 4mm) en nombre conséquent. Pâte comparable à P.3 ou P.5 mais beaucoup moins dense. Mode de cuisson A ou B. Vases réalisés au tour.

P.6a : surface plus ou moins rugueuse, cuisson en mode B, équivalent de P.3d ou P.5b.

P.6d : surface rugueuse, cuisson en mode A (équivalent de P.3h, P.5h) : pâte et surfaces jaune-orangé.

P.7 : pâte probablement kaolinitique, fine, dense, avec très peu d'inclusions visibles à l'œil nu (rares feldspath, fines paillettes de mica et oxydes de fer en très faible quantité et ne dépassant pas 1mm). Cuisson en mode A avec une pâte très blanche (plus rarement gris très clair ou rosé en cœur de pâte) et des points d'oxyde de fer (?) rouge. Vases réalisés au tour.

P.7a : surface rugueuse (peut-être altérée), fines paillettes de mica visibles.

P.7b : surface externe lissée, sans être engobée (pseudo-engobe*), pas de mica apparent.

P.7c : surface externe engobée (engobe laiteux).

P.8 : pâte probablement kaolinitique, plus grossière que P.7 (mêmes inclusions mais en nombre et taille légèrement plus importants, inclusions pouvant atteindre 1 à 2 mm), pâte plus granuleuse, moins dense. Cuisson majoritairement en mode A, avec une pâte très blanche (parfois gris très clair ou rosé en cœur de pâte) et des points d'oxyde de fer (?) rouge. Vases réalisés au tour.

P.8a : aucun traitement de surface particulier, paillettes de mica affleurant (équivalent de P.7a).

P.8b : surface recouverte d'un engobe blanc laiteux (équivalent de P.7c). Cœur de la pâte parfois rosé.

P.8d : pas de traitement de surface particulier comme P.8a, mais la surface externe est plus grise ce qui peut être dû à une post-cuisson réductrice, certainement accidentelle. La surface prend une teinte légèrement grise, le cœur de la pâte restant blanc/rose lie-de-vin.

P.9 : pâte probablement kaolinitique, peut-être apparentée à P.7 ou P.8, en étant plus grossière. Inclusions (feldspath, mica et oxydes de fer) plus grossières (jusqu'à 2 ou 3 mm) et plus nombreuses. Texture très lâche, alvéolaire et friable. Vases réalisés au tour.

P.9a : surface engobée de blanc (engobe mat, peu adhérent avec paillettes de mica). Cuisson en mode A, la tranche prenant une teinte blanche à rose saumon.

P.10 : pâte sableuse intermédiaire. Inclusions de taille moyenne (jusqu'à 1 ou 2mm) : fines paillettes de mica, grains de feldspath, très rares nodules de quartz et petits grains de calcite. Inclusions relativement abondantes. Vases réalisés au tour.

P.10a : surface recouverte d'un engobe blanc mat, sans mica. Cuisson en mode A avec un cœur de pâte rose-orangé et des bords de couleur saumon-beige.

P.11 : pâte calcaire avec inclusions de taille moyenne mais abondantes de quartz et de calcaire. Correspond peut-être à une pâte d'amphore lyonnaise (A.Ly). Vases réalisés au tour.

P.11a : aucun traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche beige.

P.12 : pâte (calcaire ?) très fine, très dense, avec de très petites inclusions (inférieure au mm) de quartz et de points noirs indéterminés (oxydes de fer), très rares paillettes de mica. Quelques rares points de chaux et petites alvéoles de forme ronde. Vases réalisés au tour.

P.12a : Surface nue, très légèrement lissée. Cuisson en mode A. Tranche beige.

P.13 : pâte calcaire, très fine, très dense, avec de très fines et rarissimes inclusions de mica (accidentelles) et quelques

rares inclusions de chamotte. La pâte se rapproche visuellement de celle des groupes techniques E.O.1. Vases réalisés au tour.

P.13a : engobe blanc laiteux, brillant et fin. Pas de paillettes de mica visibles en surface. Cuisson de mode A, tranche saumonée à orange.

P.14 : pâte grossière, siliceuse, avec inclusions très abondantes de quartz et feldspath (pouvant aller jusqu'à 3mm) ; mica rare. Structure très lâche, matrice très alvéolaire. Très nombreuses alvéoles, ce qui la rend caractéristique : allongées en cœur de pâte, rondes en surface. Cuisson en mode A, tranche orangée légèrement plus claire en cœur de pâte. Vases réalisés au tour.

P.14a : surface rugueuse. Cuisson en mode A.

P.15 : pâte sableuse très dense et compacte. Inclusions pouvant aller jusqu'à 2 à 3mm : principalement des grains de feldspath, puis des petits grains ronds et noirs (oxydes de fer ?) et du quartz. Pâte très cuite (aspect grésé) en mode A : tranche gris-bleuté et surface jaune-orangé. Vases réalisés au tour.

P.15a : surface brute

P.16 : pâte sableuse ou kaolinitique (?) grossière, avec inclusions nombreuses de feldspath (jusqu'à 2 à 3mm), de quartz (rares mais pouvant atteindre 4 mm), d'oxydes de fer (petits et abondants) et de calcite broyée (gros et peu abondant). Cuisson en mode A donnant un cœur de pâte de couleur crème, parfois légèrement rosé. Surfaces également blanches ou rosées. Vases réalisés au tour.

P.16a : pas de traitement de surface, si ce n'est un léger lissage (pseudo-engobe).

P.17 : pâte sableuse grossière, peut-être à rapprocher de P.6 (inclusions identiques à P.6 mais plus petites et, proportionnellement, plus nombreuses). Inclusions abondantes de quartz, de feldspath et de mica ainsi que de nombreuses inclusions d'oxydes de fer (beaucoup plus que P.6), nettement visibles dans la pâte et en surface. Vases réalisés au tour.

P.17a : surface brute mode de cuisson A, tranche gris-jaune pâle.

P.18 : pâte sableuse très fine, très dense et homogène, avec des inclusions très petites mais plus ou moins abondantes de mica (argenté), de très rares et fins grains de quartz et quelques rares oxydes de fer. Vases réalisés au tour.

P.18a : surface noire, très lissée avec de très nombreuses paillettes de mica visibles. Cœur de pâte brun-rouge (oxydes de fer rouge vif) caractéristique.

P.18b : surface noire, très lissée avec de très nombreuses paillettes de mica visibles. Cœur de pâte gris clair (oxydes de fer noir) caractéristique.

P.19 : pâte sableuse avec inclusions moyennement abondantes (pâte intermédiaire). Matrice argileuse très dense, moins granuleuse que P.3, P.5 ou P.6. Caractéristique par ses inclusions moyennement abondantes de feldspath (inférieur à 2mm, bien calibré), de mica et de quartz (rares et peu abondants). Vases réalisés au tour.

P.19a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A. Aspect légèrement grésé (forte cuisson ?). Cœur de pâte brun-orangé, surface brune.

P.19b : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B. Aspect légèrement grésé (forte cuisson ?). Cœur de pâte et surface gris foncé à noir.

P.20 : pâte sableuse intermédiaire avec matrice granuleuse. Inclusions moyennement abondantes de quartz (rares mais pouvant dépasser les 2mm), de mica et de feldspath (fines et abondantes) avec également quelques oxydes de fer. Vases réalisés au tour.

P.20a : surface externe rugueuse, peut-être engobée (difficile à déterminer). Cuisson en mode B donnant un cœur de pâte gris foncé à noir. En revanche, l'épiderme de la surface est de couleur crème, parfois sur une mince pellicule (engobe), parfois sur un ou deux millimètres quand les parois sont épaisses. Aisément caractérisable par ces deux critères de couleur.

P.21 : pâte sableuse fine. Matrice argileuse très dense et homogène. Présence d'inclusions de mica (très fines et abondantes), de quartz et de feldspath (rares, jusqu'à 2mm) et de rares oxydes de fer. Quelques

alvéoles de forme ronde. Vases réalisés au tour.

P.21a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B (cœur et surface gris noir). Peut-être à rapprocher de P.18a dans une structure de pâte plus grossière.

P.22 : pâte sableuse grossière. Matrice argileuse peu homogène, très granuleuse. Beaucoup d'inclusions de grande taille, de feldspath (points blancs abondants inférieurs à 2mm et caractéristiques), de quartz (rares mais pouvant atteindre 4mm), d'oxydes de fer (petits et abondants), peut-être de chamotte (très rare et jusqu'à 3mm) et de calcite (gros et très peu abondant). Par sa texture et ses inclusions, elle peut se rapprocher de P.16. Vases réalisés au tour.

P.22a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B donnant un cœur de pâte très noir (avec grains de feldspath blancs bien visibles) et une surface externe grise.

P.23 : pâte calcaire très fine, matrice argileuse fine et dense (rares et fines alvéoles). Inclusions quasiment invisibles à l'œil nu. À la binoculaire, on distingue de petites inclusions blanches de calcaire, et de très rares inclusions de silice. Vases réalisés au tour.

P.23a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A (tranche et surface jaune-orangé, parfois légèrement plus crème sur l'épiderme).

P.24 : pâte sableuse à matrice fine et à inclusions de taille moyenne. Caractéristique par ces inclusions fines de feldspath, de rares grains de quartz et quelques points de chaux plus gros (jusqu'à 2mm). Fines alvéoles allongées. Mica en très petite quantité. Vases réalisés au tour.

P.24a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B avec un enfumage poussé. Cœur de pâte gris, extérieur gris clair et épiderme franchement noir.

P.25 : pâte calcaire, matrice argileuse très fine avec inclusions rares mais de taille moyenne à grossière (pouvant aller jusqu'à 3mm) : quartz, feldspath et calcite, très rares paillettes de mica. Vases réalisés au tour.

P.25a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche zonée : crème avec un épiderme épais interne de couleur saumon.

P.26 : pâte sableuse fine, matrice argileuse fine, légèrement granuleuse. Présence de quelques inclusions de petite taille (inférieures au mm) principalement de mica (fines paillettes abondantes, ce qui caractérise cette pâte), oxydes de fer, quartz, feldspath. Caractéristique par la présence relativement importante ici d'oxydes de fer et celle de fines paillettes de mica (pourrait s'apparenter à P.18). Vases réalisés au tour.

P.26a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche brune à rouge vif (paroi plus claire vers la tranche extérieure).

P.26b : engobe blanc mat, adhérant mal et contenant peu de mica comparativement à la pâte. Cuisson en mode A, tranche brune orangée.

P.27 : pâte intermédiaire avec matrice argileuse très fine mais présence moyennement importante d'inclusions de feldspath de taille moyenne et calibrée (1 à 2mm). Quelques grains de quartz et de mica, en taille et en nombre inférieurs. Se caractérise par l'abondance des inclusions de feldspath, ce qui l'assimile à P.19. Vases réalisés au tour.

P.27a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B. Aspect grésé (forte cuisson ?) : cœur de pâte noir faisant bien ressortir les inclusions blanches de feldspath, surfaces grises à noires (aspect semblable à P.19b).

P.28 : pâte siliceuse grossière, mal calibrée. Matrice argileuse granuleuse. Inclusions de feldspath, de granite (abondantes, avec quelques grains très gros et disparates, pouvant atteindre 5 à 6 mm) et de mica en abondance. Se caractérise donc par le mauvais calibrage de ses inclusions.

P.28a : pas de traitement de surface particulier, nombreuses aspérités provoquées par de grosses inclusions qui affleurent. Cuisson en mode A, tranche orangée à brune. Semble non tourné.

P.29 : pâte calcaire (?), très dense. Inclusions rares de grains de quartz anguleux. Très rares paillettes de mica. Nombreu-

ses alvéoles arrondies. Pâte très cuite, presque grésée.

P.29a : engobe rouge mat. L'engobe n'est pas forcément intégral. Cuisson en mode A, tranche devenant orangée.

P.30 : pâte siliceuse intermédiaire. Inclusions petites à moyennes (inférieures à 2mm) mais abondantes de feldspath, de quartz et de mica ainsi que d'oxydes de fer. Vases réalisés au tour.

P.30a : pas de traitement de surface particulier. Enfumage en fin de post-cuisson oxydante, donnant un cœur de pâte brun et un épiderme peu épais (2mm au plus) gris à noir.

P.31 : pâte sableuse grossière, apparentée à P.26. Présence d'inclusions nombreuses et de petite taille (inférieures au mm) de mica (fines paillettes abondantes, ce qui caractérise cette pâte) puis de quartz et de feldspath (grains moins abondants mais pouvant atteindre 3mm) et d'oxydes de fer (proportionnellement moins nombreux que dans P.26).

P.31a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A (peut-être primitif), tranche brune à rouge vif. Certainement non tourné.

P.32 : pâte sableuse grossière. Présence d'inclusions nombreuses non calibrées de quartz et de feldspath (généralement de 1 à 2 mm mais pouvant, de façon disparate, atteindre 4 à 5 mm) et de mica (fines paillettes moyennement abondantes).

P.32a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche brune. Semble non tourné.

P.33 : pâte sableuse très grossière, avec inclusions non calibrées. Matrice très granuleuse, friable. Mica (paillettes très abondantes, caractéristiques), quartz et feldspath (inclusions très nombreuses non calibrées, pouvant atteindre 4 à 5 mm).

P.33a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson primitive en mode B, cœur très noir, peu cuit. Surfaces noires avec parfois des reflets brunâtres Céramique non tournée.

P.34 : pâte sableuse. Matrice argileuse fine mais peu homogène, caractérisée par de très nombreuses alvéoles de forme ronde, ne dépassant pas 2mm. Très peu d'inclusions visibles à l'œil nu, si ce n'est quelques grains de calcite qui, sous l'effet de la cuisson, ont pu disparaître et provoquer les alvéoles, et de très rares et minuscules paillettes de mica.

P.34a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson primitive en mode B, cœur très noir, peu cuit. Surfaces noires avec parfois des reflets brunâtres Céramique non tournée.

P.35 : pâte calcaire sans inclusions visibles à l'œil nu. On distingue, à la binoculaire, de fines alvéoles de forme ronde ou allongée, quelques rares points de chaux et de très fins et rarissimes points brillants (paillettes de mica ?). La pâte s'apparente aux groupes techniques P.13a, P.35a E.O.1 et SCB.G. Cuisson en mode A, tranche orangée.

P.35a : engobe blanc très fin, très adhérent et plutôt mat.

P.36 : pâte calcaire très fine mais laissant apparaître de nombreuses alvéoles. Inclusions invisibles à l'œil nu ; à la binoculaire, on distingue de minuscules grains de calcite et d'oxydes de fer. La pâte et l'engobe se rapprochent de productions reconnues à La Graufesenque à la fin du I^{er} av.-début I^{er} s. ap. J.-C. (confirmation de M. Genin) et des groupes techniques P.13a, P.35a, E.O.1 et SCB.G. Vases réalisés au tour.

P.36a : engobe noir brillant. Cuisson en mode B, cœur gris clair.

P.37 : pâte sableuse fine mais avec une matrice argileuse peu dense, très alvéolaire (en ce sens, se rapproche de P.34). Très peu d'inclusions visibles à l'œil nu : très rares grains de calcite (qui, sous l'effet de la cuisson, ont pu disparaître et provoquer les alvéoles) et de très rares et minuscules paillettes de mica. Caractéristique par ces zones noires (petits points ronds d'1 ou 2 mm) qui peuvent correspondre à de la calcite brûlée. Vases réalisés au tour.

P.37a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, cœur gris clair et surface beige-jaunâtre.

P.37b : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B, cœur noir et surface gris clair.

P.38 : pâte sableuse très grossière. Certainement comparable à P.32 : présence d'inclusions nombreuses non calibrées de quartz et de feldspath (généralement de 2 à 3mm mais pouvant, de façon disparate, atteindre 8 à 9mm), de mica (fines paillettes moyennement abondantes).

P.38a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche brune, légèrement plus foncée en surface. Semble non tournée.

P.39 : pâte sableuse fine et dense. Inclusions moyennes (rarement supérieures au mm) et rares de quartz et de feldspath, moyennement abondantes de fines paillettes de mica.

P.39a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B primitif, tranche très noire, parfois avec une surface présentant quelques zones plus brunes ou jaunâtres. Semble non tournée.

P.40 : pâte sableuse très grossière, très peu dense. Inclusions non calibrées, parfois grosses (pouvant aller jusqu'à 4 à 5mm) et abondantes de quartz et de feldspath, beaucoup plus rarement de mica. Vases réalisés au tour.

P.40a : pas de traitement de surface particulier. Les surfaces sont très rugueuses laissant apparaître les nombreuses inclusions. Cuisson en mode B, tranche et surface grises.

P.41 : pâte sableuse très fine, très dense malgré quelques minuscules alvéoles allongées. Sauf rares cas, les inclusions sont difficilement visibles à l'œil nu : à la binoculaire, on distingue quelques très rares grains de quartz ou de feldspath. Toutefois, de gros grains de quartz (jusqu'à 3 ou 4mm) sont présents de façon très rare. Le mica semble absent. Les fines alvéoles allongées peuvent faire penser à un dégraissant végétal. Vases réalisés au tour.

P.41a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A primitif (?) avec un cœur de pâte rouge vif et un épiderme de quelques millimètres brun foncé.

P.42 : pâte calcaire (?) grossière. Matrice argileuse peu dense, très granuleuse. Inclusions nombreuses et parfois grossières (jusqu'à 3 à 4mm) de quartz et de feldspath. Le mica est rare mais parfois présent par des paillettes assez grandes (jusqu'à 2mm). Vases réalisés au tour.

P.42a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A : tranche et surface blanches.

P.43 : pâte sableuse très grossière. Inclusions très nombreuses : feldspath et quartz en grande quantité et de taille parfois importante (jusqu'à 5mm). Paillettes de mica très abondantes, parfois de taille importante (jusqu'à 3mm). Quelques végétaux. Vases réalisés au tour (gros vase peut-être monté en colombins).

P.43a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, peut-être primitif : cœur de pâte noir soutenu et surfaces beige à crème.

P.44 : pâte sableuse très grossière. Probablement la même origine que P.3, P.5 et P.6 mais avec beaucoup plus d'inclusions et une matrice argileuse bien moins dense. Inclusions très nombreuses et grossières : gros grains de quartz et de feldspath (supérieurs à 3mm) et fines paillettes de mica. Vases réalisés au tour.

P.44a : aucun traitement de surface. Cuisson en mode A. Tranche jaune orangé, surface de la même couleur. Pâte peu cuite, relativement friable.

P.44b : aucun traitement de surface. Cuisson en mode A. Tranche orangé-rouge, mais surface avec une teinte métallisée. Pâte très bien cuite, non friable. Accident de cuisson ou volonté du potier ?

P.45 : pâte calcaire fine, rares inclusions, très petites (oxydes de fer, et très rares grains de quartz et points de chaux). Pâte homogène, très dense. Vases réalisés au tour.

P.45a : aucun traitement de surface. Cuisson en mode A. Tranche blanche beige, surface de la même couleur.

P.47 : pâte calcaire très fine. Matrice argileuse extrêmement dense et homogène. Aucune inclusion visible à l'œil nu ; à la binoculaire, on distingue des points d'oxydes de fer et de très rares paillettes de mica. Quelques alvéoles minuscules mais bien visibles dans le cœur de pâte. Vases réalisés au tour.

P.47a : aucun traitement de surface. Cuisson en mode B. tranche gris clair, surface de la même couleur.

P.48 : pâte calcaire à matrice argileuse très fine et homogène mais avec de nombreuses alvéoles allongées. Inclusions peu nombreuses mais grossières (pouvant aller jusqu'à 2 à 3mm) de quartz uniquement. Les alvéoles allongées pourraient correspondre à des dégraissants végétaux. Vases réalisés au tour.

P.48a : aucun traitement de surface. Inclusions peut-être plus nombreuses en surface (sablage pour fonction de mortier). Cuisson en mode A. Tranche beige, surface de la même couleur.

P.49 : pâte sableuse intermédiaire. Inclusions nombreuses de taille moyenne (inférieure à 2 mm) de quartz et de feldspath. Rares paillettes de mica.

P.49a : surface très rugueuse avec nombreuses aspérités. Cuisson en mode B (peut-être primitif) : cœur de pâte gris à noir, surface gris anthracite avec reflets métallisés. Peut-être non tournée.

P.50 : pâte calcaire à matrice argileuse très fine et homogène. Inclusions très peu nombreuses et minuscules d'oxydes de fer. Très rares alvéoles rondes. Vases réalisés au tour.

P.50a : aucun traitement de surface, sauf le sablage (grains de quartz) de la surface interne. Cuisson en mode A. Tranche et surface blanc-beige.

P.51 : pâte calcaire à matrice argileuse très fine et homogène. Inclusions invisibles à l'œil nu comme à la binoculaire. Seules quelques alvéoles sont visibles. Pourrait s'apparenter à E.G. Vases réalisés au tour.

P.51a : aucun traitement de surface (l'observation s'est malheureusement faite sur un tesson altéré). Cuisson en mode B. tranche et surface grises à noires.

P.52 : pâte calcaire à matrice argileuse fine. Inclusions cependant nombreuses de quartz et de feldspath de taille moyenne (jusqu'à 3mm). Pas de mica, mais quelques oxydes de fer. Vases réalisés au tour.

P.52a : aucun traitement de surface (l'observation s'est faite sur un tesson altéré). Cuisson en mode A. Pâte zonée, alternant tranche orange-saumon et tranche beige.

P.53 : pâte calcaire à matrice argileuse fine. Inclusions moyennement abondantes mais petites (inférieures au mm) de calcite, ce qui la rend caractéristique. Vases réalisés au tour.

P.53a : aucun traitement de surface. Cuisson en mode A. Tranche de couleur beige, plus orangée dans la surface interne.

P.54 : pâte calcaire fine. Inclusions très petites et peu abondantes. À la binoculaire, on distingue des points ronds (noirs ou rouges suivant la cuisson) d'oxydes de fer et quelques paillettes de mica. Parfois un grain de calcite pilée. Vases réalisés au tour.

P.54a : engobe blanc mat, bien adhérent. Cuisson en mode A. Cœur de pâte de couleur beige-orangé, parfois gris sur la surface interne dans le cas de formes fermées.

Les autres groupes techniques des céramiques méconnues, lorsqu'ils présentent une tradition de fabrication singulière, ont été encodés différemment par un sigle.

Céramiques fines orangées, généralement à engobe orangé (EO)

E.O.1 : pâte calcaire sans inclusions visibles à l'œil nu. À la binoculaire, on distingue de fines alvéoles de forme ronde ou allongée, quelques rares points de chaux et de très fins et rarissimes points brillants (paillettes de mica ?). La pâte se rapproche visuellement des groupes techniques P.13a, P.35a, P.36a et SCB.G. Cuisson en mode A, tranche orangée.

E.O.1a : engobe orangé, parfois avec des reflets marbrés bruns. Engobe fin et brillant, très adhérent mais altérable.

E.O.1b : engobe orangé en tout point identique au précédent. Se distingue, quand l'altération n'est pas trop importante, par la présence de grains de chamotte en surface pour donner un aspect sablé. Production millavoise.

E.O.1d : pas d'engobe, surface simplement lissée pouvant faire l'effet d'un pseudo-engobe.

E.O.2 : pâte fine, siliceuse, caractérisée par de très nombreuses petites paillettes de mica qui donnent un aspect feuilleté à la pâte. Quelques grains de feldspath. Cuisson en mode A. Tranche orange, engobe mat et orangé-brun, peu adhérent.

E.O.2a : engobe orangé plus mat et plus brun, peu adhérent.

E.O.2b : engobe orangé recouvert de grains de quartz fins.

E.O.4 : pâte calcaire très fine, très dense et homogène. Aucune inclusion visible à l'œil nu. Surface lisse recouverte d'un engobe orange très fin. Production du Nord de l'Aveyron ?

SCB.G : « sigillée claire B de La Graufesenque ». Pâte orangée et engobe orangé, totalement comparable à E.O.1a, ce qui n'est pas sans poser des problèmes quant à l'origine de ce dernier groupe. La distinction entre les deux est artificielle et ne se base que sur des critères chronologiques et morphologiques.

Céramiques à engobe gris-noir (EG)

E.G. : pâte calcaire sans inclusions visibles à l'œil nu, comparable en tous points à E.O.1. À la binoculaire, on distingue de fines alvéoles de forme ronde ou allongée, quelques rares points de chaux et de très fins et rarissimes points brillants (paillettes de mica ?). Cuisson en mode B, Tranche grise, engobe gris-noir.

Céramiques à engobe rouge (ER)

E.R.1 : pâte sableuse intermédiaire. Inclusions moyennes en taille (jusqu'à 3mm) et en abondance de feldspath principalement, de quartz. Quelques grains d'oxydes de fer. Tranche brune. Surface recouverte d'un engobe rouge mat sans mica, fin et bien adhérent.

Céramiques à engobe micacé (EM)

E.M.1 : pâte sableuse fine avec inclusions abondantes de très fines paillettes de mica, de fines alvéoles allongées et de très rares points de chaux. Tranche de couleur blanc crème, surface recouverte d'un fin engobe orangé pâle, micacé, doré. Production de Gaule du Centre ?

E.M.2 : pâte sableuse intermédiaire à grossière avec inclusions abondantes de mica, moyennement abondantes de quartz et de feldspath (pouvant aller jusqu'à 3 à 4mm) et de chamotte en proportion abondante. Tranche beige-orangé. Surface recouverte d'un engobe doré très fin micacé, peu adhérent.

E.M.3 : pâte sableuse intermédiaire à grossière avec inclusions rares de mica, moyennement abondantes de quartz et de feldspath (pouvant aller jusqu'à 3 à 4mm). Tranche beige-orangée, parfois avec un cœur grisâtre. Surface recouverte d'un engobe doré très fin micacé, bien adhérent.

E.M.4 : pâte calcaire fine. Inclusions invisibles à l'œil nu. À la binoculaire, on distingue de minuscules alvéoles rondes, quelques nodules d'oxydes de fer et de rares points de chaux. Tranche jaune-beige. Surface recouverte d'un fin engobe micacé doré.

2.1.1.2. LES AUTRES GROUPES TECHNIQUES

A côté de ces *fabrics* dont le répertoire, l'origine et la chronologie restent en grande partie à définir, on a décidé de codifier de façon similaire les autres productions plus fréquentes et usuelles en céramologie antique. Le but n'est pas de complexifier les classifications traditionnelles mais d'appliquer la même finesse d'analyse à toutes les productions en présence à Javols. En ce sens, pour les besoins de l'analyse quantitative par groupes techniques, on ne pouvait se satisfaire des codifications traditionnelles du *Dicocer* : par exemple, dans cet ouvrage, toutes les productions de sigillées de Gaule du Sud sont réunies sous un même code (SIG-SG). Or on souhaite ici caractériser plus finement ces sigillées, à l'échelle de l'atelier, quand cela est possible. De même, pour les amphores, on a choisi de caractériser par des codes différents les différents groupes techniques d'une même provenance.

Cette codification est aussi un moyen de simplifier l'enregistrement de l'ensemble du matériel dans une base de données. Elle n'a pas vocation à remplacer d'autres méthodes de classification mais correspond simplement à la nécessité lors de l'étude d'harmoniser la codification des groupes

techniques. Ces codes seront utilisés dans les tableaux de quantification des ensembles.

Sigillée

SI : sigillée italique ou lyonnaise

SGC : sigillée Gaule du Centre

SGC.Lz2 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 2

SGC.Lz4 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 4

SGC.Lz5 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 5

SGC.Lz6 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 6

SGC.Lz7 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 7

SGS : sigillée Gaule du Sud

SGS.B : sigillée Gaule du Sud, atelier de Banassac. Cette identification n'a été attribuée que sur des tessons présentant un vernis plus mat que celui de La Graufesenque, et ce à partir de tessons de référence provenant de Banassac.

SGS.E : sigillée Gaule du Sud, atelier d'Espalion. Compte tenu de la difficulté à distinguer à l'œil nu les pâtes d'Espalion et de La Graufesenque, ce groupe technique n'a été attribué que pour des vases moulés ou pour des vases estampillés.

SGS.G : sigillée Gaule du Sud, atelier de La Graufesenque. Ce groupe technique peut contenir quelques vases lisses d'Espalion ou du Rozier, ces productions étant très difficilement distinguables à l'œil nu des vases millavois.

SGS.M : sigillée Gaule du Sud, atelier de Montans

SGS.n : sigillée Gaule du Sud, vernis noir non grésé.

Céramiques fines variées (CF)

C.F.1 : pâte très fine, inclusions invisibles à l'œil nu. Tranche jaune à beige sans revêtement.

C.F.2 : pâte et matrice argileuse fines. Inclusions de grains de quartz et de feldspath (inférieures au mm). Parois fines. Cœur de pâte rose-orangé, épiderme gris à noir. Aspect grésé. Production probable des ateliers de la Muette de Lyon.

C.F.G.1 : pâte très fine, calcaire. Inclusions invisibles à l'œil nu. À la binoculaire, on distingue de petites alvéoles allongées, quelques points de chaux et de minuscules paillettes de mica. Pâte bien cuite, tranche de couleur orangée. Fréquent lissage des surfaces (pseudo-engobe orangé). Production précoce de La Graufesenque.

C.F.G.2 : pâte calcaire très fine, sans inclusions visibles à l'œil nu ou à la binoculaire. Tranche de couleur orangée. Surface engobée, de couleur orangée avec des reflets métallisés qui caractérisent cette production de céramiques fines de La Graufesenque du milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

C.F.Lz1 : pâte comparable à C.M.Lz2. Pâte fine avec inclusions rares et minuscules d'oxydes de fer et de mica. Tranche beige verdâtre avec un cœur rosé. Surface à engobe noir mat. (*fabric* du groupe 1 ou 2 de Symonds ; 1992 : 6-10). Production probable de Lezoux.

C.F.Lz1a : surface à engobe noir mat.

C.F.Lz1b : surface à engobe noir ou brunâtre mat avec un sablage de grains de quartz.

Céramiques métallescentes (CM)

C.M.Lz1 : pâte fine avec de rares inclusions de mica en très fines paillettes et de nombreuses et fines alvéoles allongées. Tranche orange saumon, épiderme beige et surface recouverte d'un engobe noir à reflets métallisés. Production de céramique métallescente de Lezoux.

C.M.Lz2 : pâte fine avec de rares inclusions de mica en très fines paillettes, quelques rares oxydes de fer et de nombreuses et fines alvéoles allongées. Tranche rosée, épiderme verdâtre et surface recouverte d'un engobe noir à reflets métallisés. Production de céramique métallescente de Lezoux.

C.M.Lz3 : pâte fine avec de rares inclusions de mica en très fines paillettes, d'oxydes de fer et peut-être de calcite ; de nombreuses et fines alvéoles allongées ou rondes. Tranche rose-orangée, surface recouverte d'un engobe noir à reflets métallisés. Production de céramique métallescente de Lezoux.

C.M.Lz4 : pâte fine, sans inclusions visibles à l'œil nu. Tranche blanche, surface recouverte d'un engobe noir. Production de céramique métallescente de Lezoux ?

Céramiques à « vernis rouge pompéien » ou commune italique (VRP)

VRP1 : pâte sableuse fine, avec fines inclusions de mica de feldspath et de très rares points noirs, ce qui la différencie de la pâte campanienne. Tranche orangée à rouge brique. Engobe rouge-orangé mat et fin. Peut-être assimilable à la *fabric* 2 de Peacock (PEACOCK 1977 : 153-154), dont il envisage, avec beaucoup de prudence, la production autour de la mer Egée.

VRP2 : pâte sableuse fine avec abondantes inclusions de mica et d'oxydes de fer. Tranche blanc beige. Surface interne recouverte d'un engobe rouge soutenu, épais et mat. Surface externe recouverte d'un engobe orangé, très fin et souvent ténu. Doit être assimilée à la *fabric* 3 de Peacock (PEACOCK 1977 : 154), dont il situe la production en Gaule du Centre, provenance confirmée par des analyses postérieures (MEYLAN KRAUSE 1995).

VRP3 : pâte sableuse fine. Caractéristique par ses petits grains (inférieurs au mm) abondants de sable noir et de rares points blancs de feldspath. Les paillettes de mica sont rares. Correspond à la *fabric* 1 de Peacock (PEACOCK 1977 : 149-153), où les petits points noirs caractéristiques sont d'origine volcanique. La zone de production supposée est la Campanie et plus particulièrement la région d'Herculanum et de Pompéi.

VRP3a : pas de traitement de surface particulier, les surfaces restent rugueuses. Cuisson en mode A, tranche brun-rougeâtre.

VRP3b : engobe rouge, fin. Cuisson en mode A, tranche brun-rougeâtre.

Céramiques à glaçure plombifère (GP)

G.P. : pâte fine avec de nombreuses alvéoles rondes ou allongées. Aucune inclusion visible à la binoculaire. Tranche blanche. Surface recouverte d'une glaçure plombifère jaune verdâtre. Production de Gaule du Centre.

Lampe à huile (LH)

L.H. : faute de pouvoir bien différencier les différentes pâtes très fines de ce type de vase, toutes ont été réunies sous ce groupe technique.

Amphores africaines (A.Af)

A.Af.3 : pâte fine avec rares inclusions de quartz, de feldspath, de mica et d'oxydes de fer noir. Tranche zonée, rouge brique au cœur, brune sur les épidermes.

A.Af.6 : pâte fine, inclusions fines de feldspath, de calcite et de paillettes de mica. Tranche zonée : cœur brun, surface orangée et engobe blanc.

Amphore « carotte » (A.c)

A.c. : pâte sableuse de couleur rouge brun, parfois avec un cœur gris. Se rattache aux productions d'amphore « carotte », de type Camulodunum 189, fabriquées en Égypte ou en Palestine.

Amphore liparote (A.Li)

A.Li : teinte verdâtre, avec inclusions abondantes d'origine volcanique. Production d'origine liparote, type Richborough 527 (BORGARD 1994).

Amphore rhodienne (A.Rho)

A.Rho : pâte calcaire avec rares et fines inclusions de calcite. Peut-être quelques minuscules grains de quartz et de très rares oxydes de fer. Petites alvéoles arrondies. Tranche orange pâle.

Amphores de Gaule Narbonnaise (A.G)

A.G.1 : pâte fine. Rares inclusions de mica et de chamotte. Tranche et surface jaune beige, parfois avec un cœur de pâte légèrement rose orangé.

A.G.2 : pâte sableuse très dense et compacte. Inclusions pouvant aller jusqu'à 2 à 3mm : principalement des grains de feldspath, puis des petits grains ronds et noirs (oxydes de fer ?), du quartz et des paillettes parfois grandes de mica doré. Pâte très cuite (aspect grésé) : cœur de pâte gris-bleuté et surface jaune-orangé (comparable en ce sens à P.15).

A.G.3 : pâte fine avec petites inclusions de quartz, de feldspath, de mica et d'oxydes de fer. Nombreuses alvéoles allongées. Cœur de pâte grisâtre, épiderme beige-jaune, surface plus claire, blanche (peut-être un engobe).

A.G.5 : pâte comparable à A.G.3, mais avec moins d'inclusions. Tranche beige-jaune. Surface à engobe blanc.

A.G.6 : pâte fine calcaire avec inclusions d'oxydes de fer et de grains de chamotte. Tranche beige homogène.

A.G.7 : pâte calcaire avec inclusions nombreuses de feldspath et de quartz. Tranche jaune-beige.

A.G.8 : pâte calcaire fine avec inclusions abondantes mais de petite taille de grains de quartz et de nodules noirs indéterminés. Tranche beige orangé.

Amphore lyonnaise

A.Ly : pâte calcaire grossière, chargée en feldspath et grains de quartz avec quelques grains de chamotte. Tranche beige rosé (correspond à la pâte P.11a). Amphore Dressel 9 *similis* (DANGRÉAUX *et al.* 1992).

Amphores italiques (A.It)

A.It.1 : pâte fine, avec rares inclusions de quartz, de feldspath, de mica et de chamotte. Tranche rouge brique, plus blanche en surface.

A.It.2 : pâte sableuse, avec inclusions de calcite, de feldspath et de très rares inclusions de mica. Tranche rouge, avec un fin cœur brun. Engobe (?) épais blanc.

A.It.3 : pâte fine à intermédiaire, caractérisée par l'abondance de petits grains de sable noir, d'origine volcanique et de rares points de feldspath. L'origine est à rechercher en Campanie, vers Herculanum et Pompéi.

A.It.5 : pâte fine, calcaire (?), matrice argileuse très fine et dense, avec petites inclusions blanches de calcaire (nombreuses mais ne dépassant pas le mm), très rares inclusions fines de feldspath et de quartz. Engobe blanc mat. Cuisson en mode A (tranche rouge vif avec petits points blancs de calcite).

A.It.6 : pâte sableuse grossière, matrice argileuse lâche et peu homogène. Inclusions abondantes et parfois grosses de grains de sable noir d'origine volcanique, de feldspath et de mica, peut-être de calcite ou de coquillage. Engobe blanc mat. Cuisson en mode A (tranche rouge vif). Probablement d'origine campanienne, comme A.It.3.

Amphores ibériques (A.Ib)

A.Ib.1 : pâte calcaire, fine et dense. Inclusions rares et petites de calcite, quelques grains plus grossiers (pouvant atteindre 3 à 4mm) d'oxydes de fer, très rares paillettes de mica. Pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A. Tranche et surface beiges sans zonage.

A.Ib.2 : pâte fine, peu dense. Rares inclusions de mica. Tranche et surface verdâtres. Production de Bétique.

A.Ib.3 : pâte similaire à la précédente. Tranche rose-saumon, épiderme et surface verdâtres. Production de Bétique.

A.Ib.4 : pâte caractéristique des amphores de Bétique Dressel 20, du début de la production. Inclusions fines à moyennes de quartz, feldspath et mica. Tranche beige grisâtre, épiderme souvent plus brun-orangé.

A.Ib.5 : pâte caractéristique des amphores de Bétique Dressel 20, de la fin de la production (milieu II^{ème} s.-milieu III^{ème} s. ap. J.-C.). Mêmes inclusions que précédemment mais en quantité et en taille moindre. Caractéristique par un cœur de tranche beige-grisâtre, un épiderme épais rouge-orangé et une surface beige.

A.Ib.6 : pâte fine, comparable à A.Ib.2 ou A.Ib.3. Tranche rose saumon, épiderme blanc-verdâtre, surface blanc-crème. Production de Bétique.

A.Ib.8 : pâte de Tarraconaise. Matrice argileuse fine et dense. Inclusions moyennes à grosses de grains de feldspath, plus rarement de quartz et de mica. Tranche beige orangé, surface de couleur blanc crème.

A.Ib.9 : pâte d'amphore de Bétique Dressel 20, comparable à A.Ib.4 mais avec des inclusions grossières présentes de façon éparse. Tranche beige grisâtre, épiderme souvent plus brun-orangé, surface blanche (engobe ?).

A.Ib.10 : pâte d'amphore de Bétique Dressel 20 (?), comparable à A.Ib.4. Tranche beige, surface blanche (engobe ?).

2.1.2. *REGROUPEMENTS TECHNIQUES : LES CATÉGORIES CÉRAMIQUES*

Ces regroupements se font à la fois en prenant comme référence des catégories couramment utilisées en céramologie antique (pour les céramiques fines, les lampes à huile et les amphores), mais aussi et surtout, de façon empirique, selon les grandes traditions de fabrication induites par les céramiques en présence.

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur certaines catégories dont l'appellation est consensuelle (sigillée, parois fines, céramique métallescente, amphores…).

Pour le reste de la céramique (céramique commune et fine locale), on l'a dit, les critères d'identification des catégories sont homogènes. Ces catégories doivent surtout être le reflet des productions consommées à Javols : les deux critères retenus sont donc la nature de la pâte (qui permet de différencier des zones géographiques de production) et celui du traitement de surface (qui peut prendre un sens esthétique comme fonctionnel).

Dans tous les cas, ce n'est qu'en confrontant ces catégories céramiques à leur répertoire morphologique qu'elles seront validées et admises comme pertinentes.

Pour suivre la logique de classification catégorielle mise en œuvre dans le *Dicocer*, ces grandes classes seront identifiées par un sigle, à la fois court pour ne pas alourdir les tableaux de quantification et suffisamment explicite pour être facilement retenu. Les sigles en vigueur dans le *Dicocer* ne seront ici reproduits que s'il n'existe aucun doute dans l'identification morphologique et géographique de la production.

Toutefois, si nous adoptons ce système de codification – puisqu'il semble former un consensus dans le sud de la France –, on peut émettre des réserves sur la signification intrinsèque de ces codes : il serait en effet tentant d'y inclure tout de suite une notion géographique ou chronologique, dans la mesure où, ces catégories n'étant pas reconnues plus au sud, elles ont de grande chance de venir du sud-est du Massif Central. Ceci paraît périlleux et tendrait, à long terme, à déboucher sur les mêmes problèmes d'appellation que celui par exemple de la céramique « type Besançon » (*cf.* p.15 note 2). Ainsi, cette indication géographique ne doit être avancée que si l'on connaît précisément le lieu de production et s'il est unique. Il paraît donc préférable de s'en tenir à une définition technique, puisqu'il est trop tôt, à ce stade de l'étude, pour déterminer l'origine de ces catégories ou leurs chronologies.

La présentation et l'analyse des ensembles qui suivent se feront d'abord par classes et par catégories.

La classe correspond au plus large regroupement, c'est-à-dire aux céramiques fines, aux lampes à huiles, aux céramiques communes et aux amphores. Les lampes à huile sont ici distinguées des céramiques fines, dans un souci fonctionnel : il s'agit en effet d'objets ayant une fonction bien particulière et très nettement différenciés du vaisselier classique.

Ces classes se composent de catégories : par exemple, la classe de céramiques fines contient les céramiques métallescentes, les *terrae nigrae*, les parois fines…

2.1.2.1. LES CÉRAMIQUES FINES

Par céramiques fines, on entendra toutes les céramiques qui, d'après des caractéristiques techniques et esthétiques évidentes, se retrouvent exclusivement sur la table. S'il existe de très rares exceptions (mortiers en sigillées ou à engobe blanc), il ne peut toutefois pas s'agir de céramiques à feu ou de stockage.

- *Céramiques fines traditionnelles.*

On retrouve ici les catégories traditionnellement admises en céramologie antique.

- ***Sigillée***

Dans cette catégorie, on retrouvera ici tous les groupes techniques se référant aux productions de Gaule du Sud (SGS et sous groupes), de Gaule du Centre (SGC et sous groupes), et de tradition italique (SI). Les

productions africaines n'ont pas été rencontrées dans le corpus.

Cette catégorie regroupe donc des productions d'origine différente, au vernis grésé ou non : en ce sens, elle correspond à une vaste catégorie, une grande famille de productions. Toutefois, lors de l'analyse diachronique par catégories, on s'attachera à étudier chaque provenance (Italie, La Graufesenque, Lezoux…)

En outre, un groupes atypique y est placé, celui des productions de Gaule du Sud à vernis noir (SGS.n) : ce groupe technique est trop peu abondant pour constituer une catégorie à part et présente surtout des parentés morphologiques ou géographiques fortes avec des productions de sigillée. En conséquence, il incorpore cette catégorie. En revanche, le groupe technique pouvant correspondre aux sigillées claires B de La Graufesenque (SCB.G) n'y a pas été associé, puisqu'il s'apparente plus techniquement aux groupes techniques à engobe orangé (EO1).

- ***Céramique métallescente***

Il s'agit ici certainement de productions de Gaule du Centre (C.M.Lz1 à 4). Toutes présentent un engobe noir à reflets métallescents et un répertoire morphologique homogène.

- ***Parois fines***

En céramologie antique, il s'agit d'un groupe très hétérogène, avec des provenances et des techniques de fabrication variées.

On y retrouvera les groupes techniques C.F.1, C.F.2, C.F.G.2, C.F.Lz1a, C.F.Lz1b, E.O.1b et E.O.2b. Ces deux derniers (céramique à engobe orangé et à surface chamottée), qui, d'après leur technique, auraient pu être associés aux céramiques à engobe orangé, se retrouvent classés parmi les céramiques fines pour être comparés directement avec les productions fines comparables de Gaule du Centre (C.F.Lz1b). En outre, il est généralement admis, en céramologie antique, de les classer en parois fines engobées (BET, GRAS 1999 ; BÉMONT 1982 ; 1996).

- ***Céramique à glaçure plombifère (GP)***

On ne retrouve ici qu'un seul groupe technique, GP.

- **Terra nigra *(TN)***

En céramologie antique, l'utilisation de cette terminologie est ambiguë. Pour H. Dragendorff, qui en invente le terme (1895 : 58-64), il s'agit essentiellement de céramiques de table présentant un lissage important et/ou un vernis noir, obtenus par enfumage en fin de cuisson. Pour Y. Menez, il s'agit « d'une céramique bien cuite (…), à pâte fine (…) dont la surface est toujours plus foncée, grise à noire et est lisse et soyeuse au toucher ». « Cette définition est arbitraire mais elle semble recouvrir une catégorie technotypologique précise, caractéristique de l'époque gallo-romaine précoce et de l'assimilation par les potiers gaulois de certaines formes du répertoire méditerranéen » (1985 : 3). Par extension, le terme a été appliqué à différentes productions enfumées plus tardives, ce qui conduit, pensons-nous, à des interprétations archéologiques discutables. La notion de « *terra nigra* tardive » (TUFFREAU-LIBRE 2001 : 9) ne paraît pas véritablement judicieuse puisqu'elle peut engendrer (ou résulter d') un *a priori* culturel de la définition et de l'interprétation de cette céramique, où la *terra nigra* réapparaîtrait tardivement et révèlerait un retour à des techniques et des formes de tradition gauloise.

Il a donc été choisi de limiter arbitrairement cette catégorie aux céramiques sableuses à pâte très fine, aux surfaces noires, exclusivement destinées à la table et dont la chronologie ne dépasse pas le I^{er} s. ap. J.-C. (P.18a et P.18b)

Dès lors, les groupes techniques P.1a, P.2a, P.3a, P.3b, P.5a et P.5c ont été exclus de cette catégorie, soit parce qu'ils ne sont pas en pâte fine, soit parce qu'ils perdurent au delà du I^{er} s., ou encore parce que leur répertoire ne se limite pas aux seules céramiques de table. Pour éviter, ce genre de confusion, le terme de *terra nigra* se cantonnera donc à deux groupes techniques de même composition (P.18a et P.18b) qui répondent aux critères techniques et chronologiques.

- <u>*Autres céramiques fines*</u>

Une grande part des céramiques fines de Javols sont engobées ou présentent un pseudo-engobe. Elles sont surtout à engobe orangé et blanc, bien plus rarement à engobe gris ou noir, voire rouge. Devant cette réalité forte, il y a donc lieu d'en faire des catégo-

ries. On peut même distinguer deux grandes familles : les céramiques à engobe orangé (-EO) et les céramiques à engobe blanc (-EB). Parmi ces familles, les catégories seront déclinées selon le type de pâte.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe ou pseudo-engobe orangé (Cal-EO)*

Se retrouvent ici tous les groupes techniques présentant une pâte calcaire cuite en mode A, recouverte d'un engobe orangé ou présentant un pseudo-engobe (lissage sur parois légèrement humides) donnant l'aspect d'un engobe. Puisque cette catégorie est très largement composée de groupes techniques à engobe orangé, ses sigles seront « Cal-EO » pour « Engobe Orangé ».

On peut assurément rattacher à cette catégorie les groupes techniques engobés E.O.1a et E.O.4. On en exclut par contre le groupe technique E.O.1b, qui présente un décor chamotté et est, de ce fait, classé en parois fines.

D'autres groupes techniques y sont rattachés : on peut penser ici d'abord aux groupes E.O.1d (comme E.O.1a mais sans engobe, surface lissée), ou C.F.G.1 (production orangée précoce de La Graufesenque avec surface lissée). De même, on a choisi d'y placer le groupe technique SCB.G, classé généralement en sigillée claire B : or celui-ci présente exactement les mêmes caractéristiques techniques que le groupe E.O.1a mais n'a été créé qu'artificiellement pour distinguer des formes reprenant plus ou moins le répertoire des sigillées. Dans ce cas, les critères techniques et géographiques priment et ce groupe technique est inclus dans la catégorie des céramiques à pâte calcaire et engobe orangé.

▪ *Céramique à pâte sableuse à engobe orangé (Sab-EO)*

On ne retrouve ici qu'un seul groupe technique, E.O.2a, présentant une pâte sableuse fine, recouverte d'un engobe orangé. Le groupe E.O.2b (même pâte et engobe mais avec un décor chamotté) est renvoyé dans la catégorie des parois fines.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie se définit par une pâte blanche qu'on pense kaolinitique (P.7, P.8, P.9), faiblement chargée en inclusions, cuite en mode A et le plus souvent recouverte d'un engobe blanc. Quand ce n'est pas le cas, la surface humide a été plus ou moins lissée, créant une sorte de pseudo-engobe qui n'avait probablement pour but que d'imiter un véritable engobe. Il semble donc judicieux de réunir ces deux traitements de surface et de distinguer ces pâtes blanches des productions sableuses ou calcaires à engobe blanc. Il faut donc inclure dans cette catégorie les groupes P.7a, P.7b, P.7c, P.8a, P.8b, P.8d et P.9a. Le groupe technique P.8d, présente un engobe légèrement gris et très inégal, ce qui semble plus dû à un raté de cuisson qu'à une volonté du potier. On le classe donc dans cette catégorie.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

On retrouvera ici tous les groupes techniques présentant une pâte sableuse et un engobe blanc : il s'agit de P.3l, P.3m, P.5j, P.5l, P.10a, et P.26b.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

Les groupes techniques à pâte calcaire recouverte d'un engobe blanc sont P.13a, P.35a et P.54a.

▪ *Céramique calcaire à engobe gris-noir (Cal-EG)*

Même si les caractéristiques techniques sont proches de celles des céramiques calcaires à engobe orangé (probablement la même pâte que E.O.1 mais en cuisson réductrice donc avec une tranche et un engobe gris-noir), on peut placer ici les groupes EG et P.51a.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe noir (Cal-EN)*

Cette catégorie se définit par une pâte calcaire et un engobe franchement noir, bien plus foncé que pour les groupes techniques E.G. ou P.51a. On y retrouve un seul groupe technique, P.36a, dont on sait qu'il s'agit d'une production précoce de La Graufesenque.

▪ ***Céramique à pâte kaolinitique et engobe noir (Kao-EN)***

Il faut rattacher ici un seul groupe, P.1f.

▪ ***Céramique sableuse à engobe rouge (Sab-ER)***

S'y retrouvent toutes les céramiques à engobe rouge externe (E.R.1). Même si cette catégorie paraît marginale à Javols, elle doit être distinguée des vases à vernis interne rouge.

2.1.2.2. LES LAMPES À HUILES

Puisqu'il s'agit d'un type particulier de céramique, il est préférable de l'isoler des autres céramiques constituant le vaisselier. Cette catégorie sera donc constituée d'un seul groupe technique (L.H.), la distinction des pâtes des différentes lampes à huile s'étant avérée trop ardue.

2.1.2.3. LES CÉRAMIQUES COMMUNES

Seront considérées comme céramiques communes toutes les céramiques dont les pâtes ne sont pas extrêmement fines (sans être pour autant forcément grossières) et qui ne présentent pas de revêtement argileux. Seules les céramiques à « vernis rouge pompéien », celles à engobe micacé et un groupe technique atypique (P.29a) dérogent à ce dernier critère et intègrent les céramiques communes pour des raisons fonctionnelles.

Les céramiques communes peuvent remplir de multiples fonctions : hormis pour les trois catégories précédemment citées, ce critère ne rentrent pas en compte dans la définition des catégories de céramique commune. Pour cette grande classe, le critère distinctif retenu est d'ordre technique : les catégories sont donc définies par la nature de leur pâte, leur mode de cuisson, leur traitement de surface, et dans un cas, leur mode de façonnage.

Ont été définies comme céramiques grises, toutes les céramiques qui présentent une surface grise ou noire, ce qui s'obtient généralement par l'obturation du four à la fin de la cuisson (PICON 1973 : 62-63). Les céramiques à tranche claire mais à surface grise ou noire ont également été classées parmi les céramiques cuites en mode B : dans ce cas, les vases se sont naturellement réoxydés lors de la post-cuisson (mode A), puis les potiers ont introduit une dernière charge de combustible dans le four et ont fermé ce dernier, ce qui a eu pour conséquence de n'enfumer que plus ou moins superficiellement les vases. Puisque dans les deux cas la volonté du potier est d'obtenir une céramique grise et que ceci lui impose d'obturer son four, on a considéré qu'il s'agissait bien d'une post-cuisson finale réductrice, certes moins aboutie pour les vases dont le cœur est clair.

Les céramiques claires (mode A) sont définies par une surface prenant les «teintes habituelles des terres cuites » (PICON 1973 : 64), c'est-à-dire du jaune au rouge en passant par l'orangé.

o *Céramique grises et claires lissées*

L'une des caractéristiques les plus marquantes des céramiques communes présentes à Javols est un lissage important de la surface, très majoritairement exécuté sur des céramiques cuites en mode B. Les groupes techniques présentant ce traitement de surface dans une cuisson en mode A sont rares. En connaissance du matériel céramique de Javols, ce critère paraît être significatif. Il sera décliné en catégories d'une part par type de pâte, en distinguant les pâtes kaolinitiques des pâtes sableuses, d'autre part selon le mode de cuisson. Techniquement, ces catégories peuvent être assimilées à des *terrae nigrae* ; toutefois, ce terme n'a ici pas été retenu pour ne pas créer de confusion et restreindre cette terminologie aux productions de l'époque gallo-romaine précoce.

▪ ***Céramique kaolinitique grise à surface lissée (Kao-GRL)***

On retrouve ici les groupes techniques P.1a et P.2a, tous deux en cuisson réductrice et avec une surface polie.

▪ ***Céramique sableuse grise à surface lissée (Sab-GRL)***

Doivent ici être pris en compte les groupes techniques P.3a, P.3b, P.5a, P.5c en

pâte sableuse plus ou moins fine avec une surface grise à noire très lissée. Les deux groupes à pâte sableuse très fine P.18a et P.18b sont exclus de cette catégorie puisqu'ils correspondent en tout point (technique, morphologique et chronologique) à de la *terra nigra*. En outre, les groupes techniques à tranche claire mais à surface noire (P.3b et P.5c) intègrent cette catégorie : en effet, même s'il n'a obturé que tardivement le four lors de la post-cuisson, le potier a bien souhaité réaliser une céramique grise.

▪ ***Céramique sableuse claire lissée (Sab-CLL)***

Cette catégorie correspond au parallèle des céramiques sableuses grises lissées mais dans une cuisson en mode A. Il faut donc y placer les groupes techniques P.3k et P.5d.

o *Céramiques grises et claires sans traitement de surface*

Viennent ensuite les catégories de céramiques communes ne présentant aucun traitement de surface particulier. Elles peuvent être grises ou claires, à pâte sableuse kaolinitique ou calcaire.

▪ ***Céramique kaolinitique grise (Kao-GR)***

On retrouvera dans cette catégorie les céramiques à pâte kaolinitique cuite en mode B sans traitement de surface : il s'agit des groupes techniques P.1b, P.2b.

▪ ***Céramique sableuse grise (Sab-GR)***

Dans la même logique technique, on placera dans cette catégorie les groupes techniques P.3d, P.5b, P.5e, P.6a, P.19b, P.21a, P.24a, P.27a, P.30a, P.37b et P.40a. Pour les raisons évoquées précédemment, les groupes techniques à cœur clair mais à surface grise (P.5e et P.30a) ont été classés parmi les céramiques grises puisqu'il s'agit bien d'une volonté du potier que d'obtenir des céramiques sombres.

▪ ***Céramique à pâte calcaire grise (Cal-GR)***

On ne retrouve ici que deux groupes techniques P.4c et P.47a.

▪ ***Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)***

On regroupera ici toutes les céramiques à pâte sableuse, cuites en mode A, sans traitement de surface particulier, soit les groupes techniques P.3h, P5h, P.6d, P.14a, P.17a, P.19a, P.26a, P.32a, P.37a, P.41a, P.43a, P.44a et P.44b.

▪ ***Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)***

Se retrouvent sous cette appellation les céramiques à pâte calcaire non engobée et sans autre traitement de surface particulier. Il s'agit des groupes techniques P.4a, P.4b, P.11a, P.12a, P.23a, P.42a, P.45a, P.48a, P.50a, P.52a et P.53a. En ce sens, ce regroupement de groupes techniques, pourrait être assimilée à la très large catégorie des CL-REC définie dans le *Dicocer* (PY 1993d) : toutefois, pour le moment, on évitera d'opérer cette assimilation et l'on attendra la fin de l'analyse pour en décider.

o *Autres céramiques communes*

▪ ***Céramique sableuse non tournée (Sab-NT)***

Tous les groupes techniques qui révèlent des productions non tournées seront, par commodité, réunis dans cette catégorie, s'ils sont en pâte sableuse. On retrouve alors, les groupes techniques P.28a, P.31a, P.32a, P.33a, P.34a, P.38a, P.39a et P.49a.

▪ ***Céramique à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)***

Cette catégorie regroupera tous les groupes techniques à engobe interne rouge (VRP1, VRP2, VRP3b). VRP3a qui est dans la même pâte d'origine italique que VRP3b est exclu de cette catégorie, puisqu'il ne comporte pas d'engobe. Le code utilisé ici est donc celui du *Dicocer* (PASSELAC 1993b).

▪ ***Céramique commune italique (COM-IT)***

De ce fait, VRP3a est classé dans cette catégorie. On reprendra ici la codification du *Dicocer* (BATS 1993).

- ***Céramique sableuse à engobe micacé (Sab-EM)***

On retrouve ici les groupes à pâte sableuse recouverte d'un engobe doré micacé : E.M.1, E.M.2, E.M.3 et E.M.4. Cette catégorie est placée arbitrairement en céramique commune, puisque les formes en présence ne semblent pas se rattacher uniquement aux céramiques de table.

- ***Céramique commune indéterminée (COM-Ind.)***

Un groupe technique, P.29a, pose problème. On verra que par les formes attestées, il s'apparente aux céramiques culinaires africaines ou à la céramique brune orangée biterroise. Cependant, il ne s'agit ni de l'une, ni de l'autre production. Il est donc préférable de l'isoler ici.

2.1.2.4. LES AMPHORES

Outre les groupes techniques traditionnels qui correspondent à des amphores (A.Af., A.c., A.Li., A.G., A.It., A.Ib. et A.Ly.), d'autres groupes techniques, probablement régionaux, ne proposent que des amphores gauloises dans leur répertoire. Dans ces conditions, il convient de placer ces groupes techniques dans la classe céramique des amphores. On retrouve alors les groupes techniques de pâte sableuse P.15a, P.16a, P.20a et P.22a et pour les pâtes calcaires, P.25a.

2.1.3. *PRÉSENTATION DU RÉPERTOIRE DE FORMES*

On présentera ici le répertoire de formes qui servira à l'analyse céramologique des différents ensembles. Par commodité de présentation, les vases illustrés sont à l'échelle 1/10.

2.1.3.1. FORMES FERMÉES

La forme est dite fermée quand le diamètre de son ouverture est inférieur ou égal à la hauteur du récipient et au diamètre maximum de la panse.

- *Pot*

Cette désignation a ici été utilisée de façon très générique, sans se limiter à la désignation fonctionnelle du pot à cuire : elle peut donc correspondre à cette dernière fonction, comme à des gobelets à boire ou des vases de réserve.

Il s'agit d'une forme haute, élancée avec un diamètre d'ouverture inférieur à celui de la panse, tout en restant large. Son col est plus ou moins marqué. Il peut à l'occasion être muni d'une anse et se retrouve dans de nombreux modules. C'est une forme très courante qui regroupe une grande variété de sous-types.

- ***Pot 1***

Forme trapue, globulaire à ovoïde. Col quasi inexistant, distingué de la panse par un ressaut. Lèvre éversée, à extrémité systématiquement arrondie.

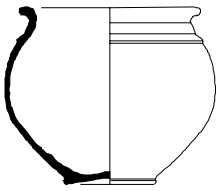

Pot 1a

Forme trapue, globulaire. Base concave peu marquée. Le col, très court est souligné d'un ressaut, la lèvre arrondie est éversée. Panse parfois striée.

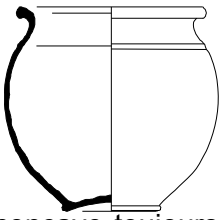

Pot 1b

Forme trapue. Base concave toujours peu marquée. Léger ressaut à la jonction du col et de la panse. Col court, lèvre infléchie vers l'extérieur, éversée, arrondie et allongée. Existe sans traitement de surface ou parfois avec surface peignée ou striée. Très nombreux modules et variantes de lèvre.

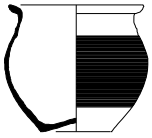

Pot 1c

Base plate, non marquée, concave. Panse ovoïde, léger ressaut à la jonction de la panse et du col. Col court. Large ouverture. Lèvre systématiquement allongée et éversée. Une variante connue avec la présence d'une anse (*Pot 1e*).

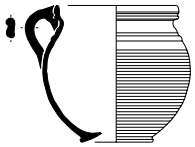

Pot 1d

Forme trapue. Base concave peu marquée. Léger ressaut à la jonction de la panse et du col. Col très court, presque inexistant. Large ouverture. Lèvre creusée intérieurement, verticale et en poulie. Une anse part de la lèvre. La panse peut être striée.

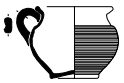

Pot 1e

Variante du *Pot 1c*, avec une anse partant de la lèvre.

▪ *Pot 2*

Forme plus élancée. Base concave peu marquée. Col un peu plus développé, distinct de la panse par un léger ressaut.

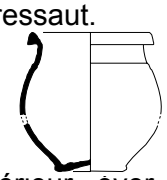

Pot 2a

Lèvre infléchie vers l'extérieur, éversée, triangulaire, beaucoup plus anguleuse que les précédentes.

Pot 2b

Ne se distingue du précédent que par la forme caractéristique de la lèvre, éversée et arrondie.

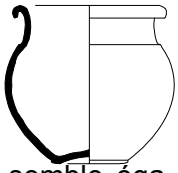

Pot 2c

Lèvre en crosse. Le col semble également plus marqué, ainsi que la liaison entre ce dernier et la panse.

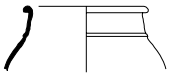

▪ *Pot 3*

Ouverture large, col distingué de la panse par un ressaut et se terminant par une fine lèvre en bourrelet extérieur.

▪ *Pot 4*

Pot bi-ansé. Forme ovoïde trapue, sur base annulaire ou à méplat porteur. Col inexistant. Embouchure large. Lèvre fine, éversée, parfois avec gorge interne. Présence de deux petites anses de section ovale, attachées directement sous la lèvre. La panse est généralement soulignée de trois lignes ocres sur engobe blanc à son diamètre maximum.

▪ *Pot 5*

Récipient de forme globulaire ou ovoïde, trapue ou plus élancée. Base concave parfois très marquée. La forme est caractérisée par un col court, légèrement oblique et terminé par une lèvre légèrement renflée et éversée ou arrondie vers l'extérieur.

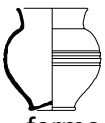

Pot 5a

Base concave peu marquée, forme globulaire, surface externe parfois moulurée. Lèvre simple, légèrement éversée.

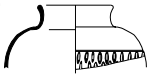

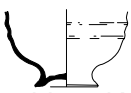

Pot 5b

Base concave plus marquée, bien détachée. La lèvre ne varie pas. La présence

de décor estampé ou excisé sur la panse n'est pas exclue.

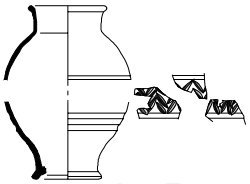

Pot 5c

Base annulaire peu marquée. Forme plus élancée, toujours terminée par un col légèrement ouvert mais avec une lèvre plus marquée, arrondie. En outre, la panse peut comporter un registre d'excisions ou de décor estampé.

Pot 5d

Base concave peu marquée. Forme ovoïde. Col toujours caractéristique, terminé par une lèvre cette fois bien marquée, arrondie vers l'extérieur.

▪ *Pot 6*

Pot ansé, base concave, forme allongée, col inexistant, lèvre étirée verticalement à gorge interne. Une anse de section ovale prend naissance sur le col et à mi-panse. Se caractérise en outre généralement par plusieurs frises de guillochis* sur la panse.

▪ *Pot 7*

Pot bi-ansé. Récipient ovoïde élancé, col court, à deux anses et large ouverture.

Pot 7a

Récipient à base annulaire ombiliquée, forme ovoïde élancée, col court, lèvre infléchie vers l'extérieur, éversée et creusée à l'intérieur d'une petite gorge. Panse souvent soulignée d'une ou plusieurs cannelures. Deux anses moulurées en ruban, depuis le col jusqu'à mi-panse.

Pot 7b

La forme générale n'est pas connue. Col plus développé, avec une lèvre moins marquée. Les deux anses ne partent plus de la lèvre mais du col.

▪ *Pot 8*

Petit récipient de forme ovoïde, élancée. Base concave peu marquée, panse ovoïde, légère carène à la jonction de la panse et du col, col inexistant, lèvre très fine, simple et éversée. S'apparente à un gobelet.

▪ *Pot 9*

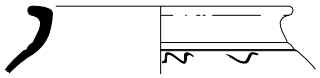

Bord d'un grand vase fermé à très large ouverture. Col très court, terminé par une lèvre éversée très épaissie. En haut de la panse, présence d'un petit ressaut, sous lequel se trouve un décor lissé ondé. Proche du pot 1.

▪ *Pot 10*

Récipient généralement de grande taille, élancé (hauteur/diamètre ouverture > 2), base concave, panse ovoïde, rarement trapue, très souvent soulignée de cannelures. Col court, assez large. Lèvre généralement allongée.

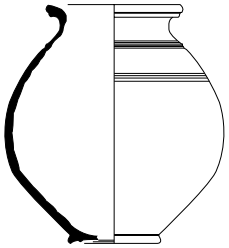

Pot 10a

Base concave peu marquée, panse ovoïde soulignée de plusieurs séries de sillons dans sa partie haute, col inexistant, embouchure relativement ouverte. Lèvre moulurée ou simplement allongée, éversée.

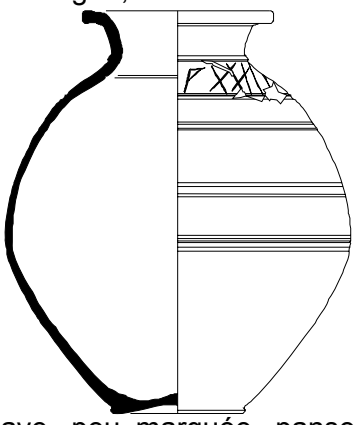

Pot 10b

Base concave, peu marquée, panse ovoïde soulignée de trois ou quatre séries de sillons. Col un peu plus développé, évasé, rajouté pour les récipients de grande taille, se

terminant par une lèvre rectangulaire éversée et soulignée d'une petite gorge interne. Existe en différents modules.

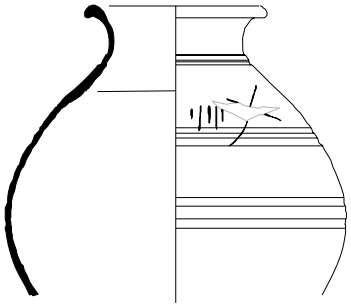

Pot 10c

Variante du précédent, avec une lèvre cette fois simplement épaissie, en bourrelet.

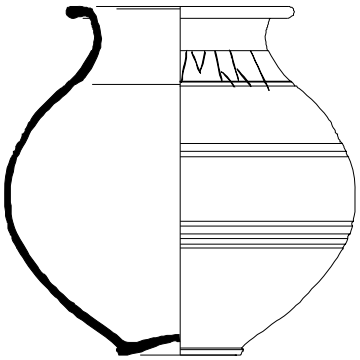

Pot 10d

Base concave, peu marquée, parfois soulignée d'une gouttière circulaire. Panse globulaire rendant la forme plus lourde que précédemment. Séries de cannelures sur la panse. Col bien marqué, largement ouvert, évasé, toujours ajouté au corps du vase. À la différence du *pot 10b*, la lèvre est cette fois-ci nettement en rupture, très infléchie vers l'extérieur, avec un méplat horizontal et une légère gorge interne.

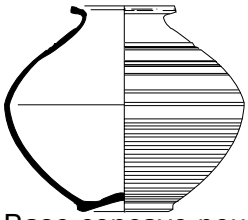

Pot 10e

Forme plus trapue. Base concave peu marquée, panse bi-tronconique aplatie et striée dans sa partie inférieure. Haut de panse marqué de plusieurs cannelures. Col court, voire inexistant. Embouchure étroite. Lèvre de forme allongée, éversée, aplatie à l'intérieur et soulignée d'un sillon à l'extérieur.

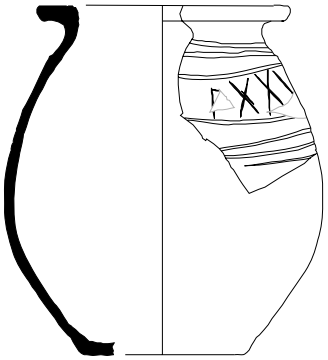

- ***Pot 11***

Récipient de grande taille. À la différence des pots 10, la base est plate, la panse ovoïde avec des sillons peignés sur la partie haute de la panse. En outre, le col est très court, largement ouvert, se terminant par une lèvre de section rectangulaire, largement infléchie vers l'extérieur, avec méplat horizontal.

- ***Pot 12***

Récipient avec col marqué, droit ou rentrant et non évasé, se terminant par une lèvre de section rectangulaire infléchie vers l'extérieur, horizontale. En outre la lèvre présente une gorge sommitale caractéristique, destinée dans certains cas à recevoir un couvercle.

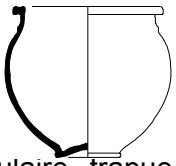

Pot 12a

Récipient de forme globulaire, trapue (diamètre d'ouverture équivalant à la hauteur). Base ombiliquée à méplat porteur. Col marqué, largement ouvert, avec lèvre infléchie horizontalement vers l'extérieur et gorge sommitale.

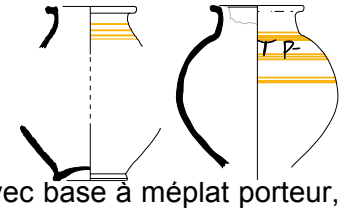

Pot 12b

Récipient avec base à méplat porteur, forme ovoïde ou globulaire. Col plus étroit, mais bien marqué et lèvre infléchie horizontalement avec gorge sommitale. Le haut de panse et le col peuvent être marqués de plusieurs lignes peintes sur fond blanc.

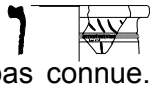

Pot 12c

La forme générale n'est pas connue. Toujours avec une lèvre à inflexion horizontale vers l'extérieur et gorge sommitale, même

si elle est plus épaisse. Ici, le col, bien droit et étroit, paraît nettement plus développé, souligné d'une frise de guillochis comprise entre deux rangées de virgules lissées. La présence d'une anse n'est pas à exclure.

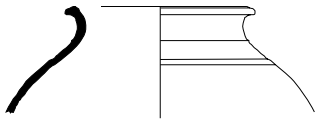

- ***Pot 13***

Récipient de grande taille, à large ouverture et panse globulaire. Le col est peu marqué, évasé. La lèvre est simple en bourrelet extérieur.

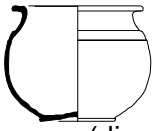

- ***Pot 14***

Récipient de forme très trapue (diamètre ouverture > hauteur), base concave, forme globulaire, très lourde. Léger ressaut à la jonction de la panse et du col. Col court terminé par une lèvre non éversée, allongée et horizontale avec une très légère gorge sur le méplat (sans comparaison avec les pots 12). Ses proportions très lourdes et sa lèvre non éversée le distinguent des pots 1, 2 et 12

- ***Pot 15***

Récipient de forme trapue (base inconnue), col inexistant, lèvre simple effilée en virgule ou légèrement arrondie, toujours éversée. Quelques variantes de lèvre mais modules identiques.

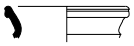

- ***Pot 16***

Pot connu de façon très lacunaire. La forme de la lèvre, simple bourrelet marquée d'une fine gorge externe, ne l'assimile à aucun type de pot précédent.

- ***Pot 17***

Petit pot. Base concave, forme élancée, avec un diamètre maximum de panse à l'épaule. Col inexistant, petite lèvre effilée, verticale ou légèrement éversée.

- ***Pot 18***

Petit pot. Base concave. Paroi très légèrement rentrante. Petite lèvre arrondie vers l'extérieur. Décor de molette sur l'extérieur de la panse.

- ***Pot 19***

Petit pot de forme trapue, avec un col écrasé. Base concave. Ouverture large avec une lèvre effilée, légèrement éversée.

Pot 19a

Panse globulaire sans dépressions.

Pot 19b

Variante du précédent avec une panse décorée de dépressions et chamottée.

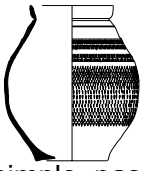

- ***Pot 20***

Pot ovoïde. Base concave simple, pas de col, lèvre allongée et effilée avec une large ouverture. L'extérieur de la panse est guilloché.

- ***Pot 21***

Pot de forme inconnue. Col inexistant. Lèvre épaissie, rentrante, anguleuse vers l'intérieur, en bourrelet vers l'extérieur et plate sur la face supérieure avec une petite gorge sommitale. La forme de la lèvre pourrait l'assimiler à un *dolium*.

- *Dolium*

Morphologie comparable aux pots mais dans des modules beaucoup plus grands (diamètre d'ouverture ≥ 40 cm) ou présentant un type de lèvre assimilé par ailleurs à ce type de récipient.

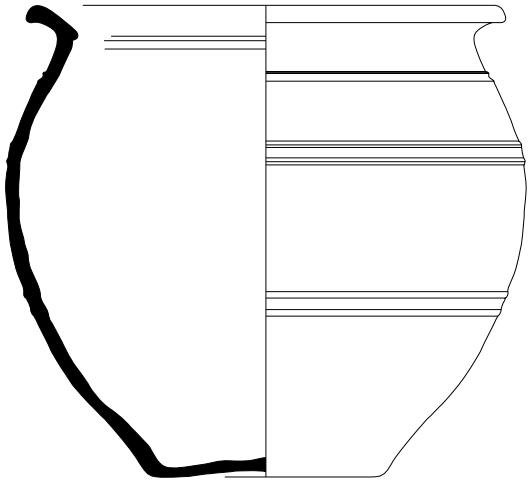

- ***Dolium 1***

Forme trapue. Base concave. Forme ovoïde à large ouverture. Col inexistant. Lèvre très allongée, éversée, avec gorge interne. Surface possédant plusieurs séries de cannelures (bandes d'argile rapportées). Très grande taille.

- *Cruche*

Forme haute (hauteur > diamètre max. de la panse), nettement refermée, goulot étroit (diamètre panse > 2 x diamètre goulot), col élancé, une ou deux anses. La distinction entre cruche et pichet étant parfois délicate, ce terme de cruche a été utilisé, par commodité, pour les deux formes. En outre, tout vase à embouchure étroite portant une ou deux anses, qu'il soit de grand ou de petit module, a été classé sous ce terme générique. On y retrouvera donc des vases pouvant parfois être assimilés à des amphores ou à des amphorettes. Cependant, ce terme de cruche n'est pas une définition fonctionnelle définitive, celle-ci devant être déduite de l'analyse à venir.

- ***Cruche 1***

Forme caractérisée par un bord tréflé et une anse bifide. S'apparente à une bouilloire (BATIGNE, DESBAT 1996). Aucun dépôt ne vient confirmer cette fonction à Javols, l'eau n'étant pas calcaire et le sol étant trop acide.

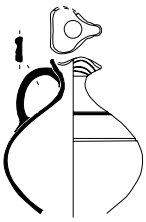

Cruche 1a

Forme globulaire sans rupture ni carène, sillons en haut de panse et bas de col.

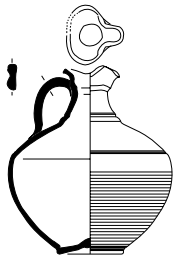

Cruche 1b

Forme globulaire. Base concave ombiliquée. Parois de bas de panse concaves et parois du haut presque rectilignes. Très légère carène, souvent soulignée d'un ou deux sillons. Col court, goulot étroit. Bas de panse souvent strié.

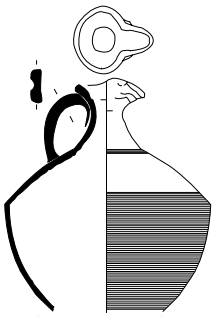

Cruche 1c

Forme plus élancée, carène anguleuse beaucoup plus marquée. Haut de panse nettement convexe. Col plus haut. Bas de panse strié. Goulot plus large, éversé.

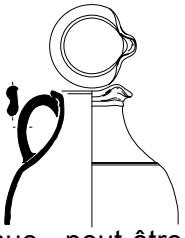

Cruche 1d

Forme générale inconnue, peut-être plus élancée. Toujours une légère carène. Se distingue par un goulot et une embouchure plus larges, avec une lèvre toujours pincée. Le bec est bien moins prononcé. La présence d'un décor peint sur engobe blanc n'est pas à exclure.

▪ *Cruche 2*

Cruche de forme bi-tronconique, lourde et aplatie. La base est simple, concave. Le col est très court, terminé par une lèvre épaissie. L'anse s'attache sous le col.

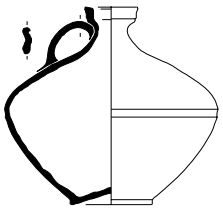

Cruche 2a

Forme lourde, aplatie, base simple concave, deux sillons au niveau de la rupture de panse. Anse à double moulure, col court, lèvre épaissie, rectangulaire avec gorge interne.

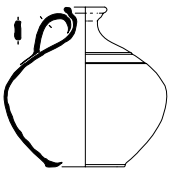

Cruche 2b

Forme peut-être légèrement moins aplatie, même si elle garde une certaine lourdeur. Le goulot paraît légèrement plus ouvert, avec une lèvre éversée et épaissie.

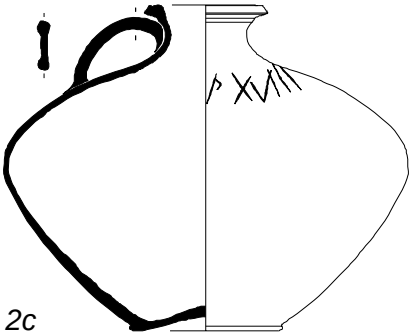

Cruche 2c

Peut-être une variante de la *cruche 2b*, toutefois plus lourde et aplatie et dans un module très grand. Col peu développé, étroit et légèrement évasé, se terminant par une lèvre moulurée, infléchie vers l'extérieur sans être éversée. Se distingue enfin également par la présence d'une anse large à triple moulure. L'anse ne sert probablement pas au transport mais comme point de bascule du récipient.

▪ *Cruche 3*

Cruche dont la panse présente une double carène.

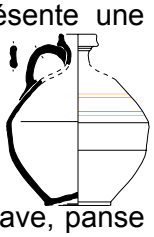

Cruche 3a

Forme élancée. Base concave, panse à double carène, col court, lèvre verticale en bandeau (proche de celle de la *cruche 22* : dans le doute, on préfèrera *cruche 3a/22* en particulier pour les vases non engobés), anse bifide, deux à quatre sillons ocres sur le haut de panse. Peut présenter, dans le cas de vases engobés, une série de lignes peintes ocres sur le haut de panse.

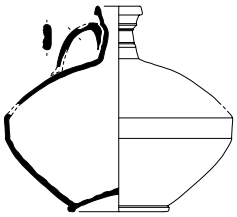

Cruche 3b

Forme beaucoup plus lourde. Base concave, panse à double carène, col plus développé, lèvre en amande, anse bifide. Peut également présenter quelques lignes peintes ocres sur engobe blanc sur le haut de la panse.

▪ *Cruche 4*

Cruche avec une panse piriforme ou globulaire, base concave, col court, ouverture étroite, lèvre triangulaire, anse attachée sous la lèvre.

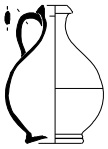

Cruche 4a

Panse piriforme, allongée, base concave, un sillon peu profond à mi-panse. Anse de section ovale.

Cruche 4b

Forme trapue, très globulaire. Aucune marque sur la panse. Anse de section ovale.

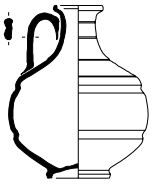

▪ *Cruche 5*

Cruche de forme globulaire. Base annulaire concave. Le récipient est caractérisé par une panse à double renfoncement. Plusieurs sillons sur le col, lèvre effilée à double inflexion (vers l'extérieur puis verticale) formant une très légère gorge. Anse droite bifide attachée sur le col jusqu'à l'épaule.

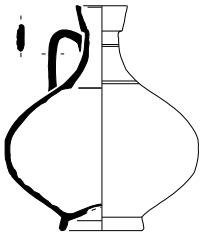

- ***Cruche 6***

Cruche à base annulaire concave, panse globulaire, col allongé (dans certain cas le col peut être plus court), goulot étroit, embouchure plus large, lèvre allongée rectiligne simple. Anse droite et moulurée.

- ***Cruche 7***

Forme globulaire, base annulaire concave. Col court en sablier terminé par une lèvre simplement arrondie ou nettement allongée. Deux anses.

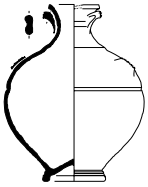

Cruche 7a

La panse peut être soulignée d'un large sillon à mi-hauteur. Col court, en sablier, terminé par une lèvre simplement arrondie. Embouchure large, ovalisée par un léger pincement. Deux anses bifides.

Cruche 7b

Variante du précédent. Col toujours en sablier avec une large embouchure, mais lèvre nettement allongée. Le haut de la panse présente un registre de lignes ocres peintes sur engobe blanc.

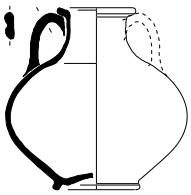

- ***Cruche 8***

Forme globulaire, basse. Base annulaire. Col large bien développé se terminant par une lèvre simple, infléchie vers l'extérieur et éversée. La présence d'un bec verseur n'est pas assurée. Anse (peut-être deux) bifide.

- ***Cruche 9***

Cruche de forme globulaire. Base probablement annulaire. Jonction du col et de la panse bien nette et marquée d'une fine baguette. Col bien développé, aux parois légèrement bombées. Lèvre caractéristique, en amande effilée, éversée et arrondie. Pas de verseur.

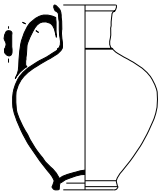

Cruche 9a

Récipient à une anse, exceptionnellement deux. Dans les deux cas la forme de la lèvre n'évolue pas. Anse bifide, attachée du col à l'épaule.

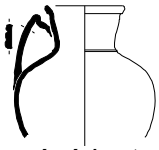

Cruche 9b

Se distingue de la forme précédente par une anse à quadruple moulure, coudée et attachée à mi-col. Globe de la panse nettement plus haut.

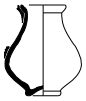

Cruche 9c

Variante des deux formes précédentes avec un corps de vase plus lourd, le diamètre maximum de la panse étant relativement bas. Toujours une anse.

- ***Cruche 10***

Forme globulaire caractérisée par une base annulaire convexe avec léger ombilic concave. Parois très fines. Malheureusement, l'embouchure n'est pas connue. Col ajouté. Une (peut-être deux) anse bifide.

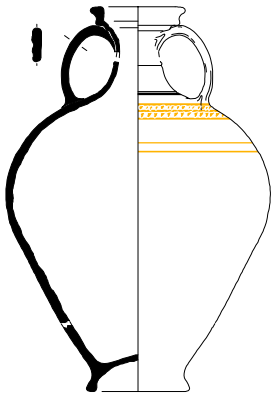

- ***Cruche 11***

Forme élancée. Base annulaire très marquée. Col bien développé. Embouchure très évasée à plusieurs moulures, se terminant par une large lèvre en bandeau. Deux anses moulurées, depuis l'épaule jusqu'au haut du col. Également caractérisée par une séries de sillons et de points peints en ocre

sur engobe blanc dans la partie haute de la panse, sous l'anse. La lèvre peut également être peinte en ocre. La forme générale peut rappeler celle d'une amphore G2.

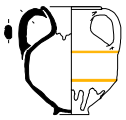

- ***Cruche 12***

Amphorette caractérisée par une base annulaire et un col largement évasé, terminé par une lèvre effilée, arrondie et légèrement épaissie. Panse le plus souvent à double carène. Dans de rares cas, sans que le bord ne soit différent, forme simplement ovoïde, sans carène. Deux anses de section ovale, depuis la carène supérieure jusque sous la lèvre. En outre, registre de décor peint (croisillon ou losange quadrillé) à mi-panse (ou entre les deux carènes), encadré par deux lignes ocres peintes, le tout sur engobe blanc.

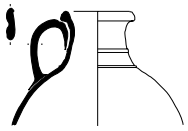

- ***Cruche 13***

Base inconnue. Panse probablement globulaire. Col marqué, souligné de plusieurs ressauts ou cannelures, et se terminant par une lèvre simplement épaissie, en bourrelet. Une anse bifide, du col au haut de panse.

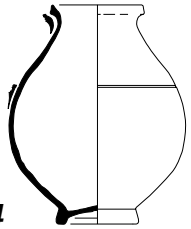

- ***Cruche 14***

Base annulaire, panse allongée, ovale, col peu marqué dans le prolongement de la panse, embouchure assez large, terminée par une lèvre éversée allongée. Une anse, de la lèvre au diamètre supérieur de la panse. S'apparente à un pichet avec sa large ouverture et l'absence du col.

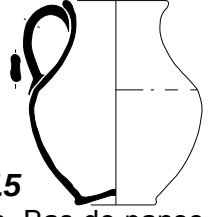

- ***Cruche 15***

Base concave épaissie. Bas de panse convexe alors que le haut est concave. Large ouverture terminée par une lèvre arrondie, à peine épaissie. Une anse partant sous la lèvre jusqu'à l'épaule. La forme générale est plus proche du pichet.

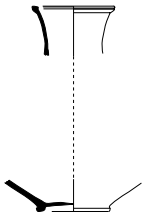

- ***Cruche 16***

Base concave annulaire. Forme générale inconnue. Col très développé, en bobine, terminé par une petite lèvre épaissie. Présence d'au moins une anse.

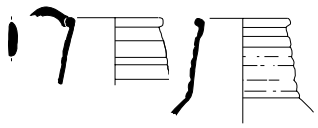

- ***Cruche 17***

Forme générale inconnue, certainement globulaire ou ovoïde. Ouverture étroite. Col bien marqué, souvent souligné de deux ou trois séries de décor à la molette. Lèvre en bourrelet arrondi. Présence supposée d'une large anse plate caractéristique, prenant naissance directement sur la lèvre.

- ***Cruche 18***

Récipient globulaire à base concave peu marquée. Forme nettement globulaire. Col court peu marqué, souligné par une série de sillons ou de ressauts. Lèvre épaissie, simplement arrondie et éversée. Une anse large partant généralement de la lèvre. Pas de verseur.

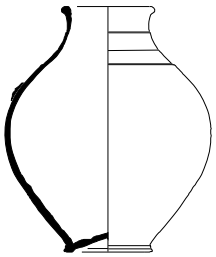

Cruche 18a

Forme élancée. L'anse doit s'attacher à la lèvre.

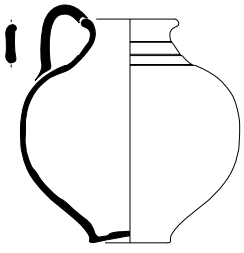

Cruche 18b

Variante du précédent (?) dans une forme plus globulaire et trapue.

▪ *Cruche 19*

Récipient globulaire ou ovoïde à col court ou inexistant et deux anses.

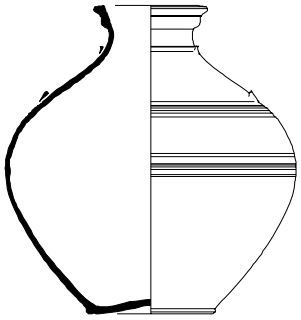

Cruche 19a

Base concave peu marquée. Panse globulaire. Col très court, terminé par un bord légèrement évasé et une lèvre en bandeau. Séries de sillons sur la panse. Deux anses de section inconnue. Peut s'apparenter à une amphore locale.

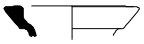

Cruche 19b

Peut-être une variante du précédent à lèvre triangulaire et gorge interne. La lèvre s'apparente à celles des amphores G1.

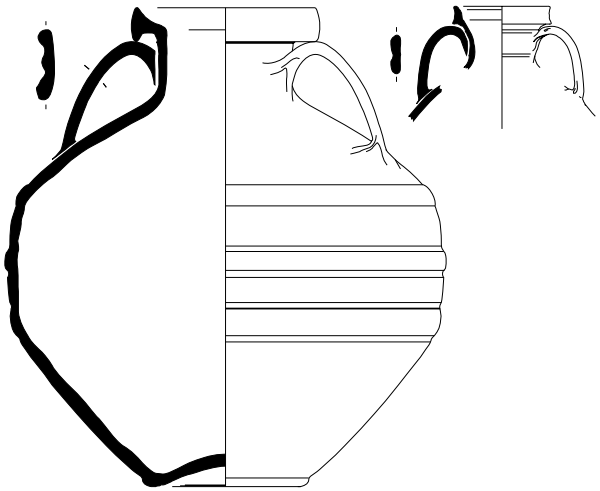

▪ *Cruche 20*

Forme relativement globulaire. Col bien marqué, droit ou légèrement évasé, se terminant par une lèvre caractéristique, triangulaire aux arêtes vives ou, plus haute, en léger bandeau. Toujours une gorge interne. Deux anses, très larges, moulurées. Panse soulignée de plusieurs séries de cannelures, comme pour les *pots 10*. Peut s'apparenter à une amphore locale.

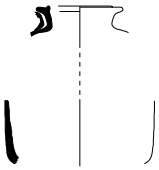

▪ *Cruche 21*

Récipient connu de façon fragmentaire. Caractéristique par sa forme cylindrique et ses deux ruptures de panse. Col assez large. Lèvre épaissie avec gorge interne et bourrelet sommital. Une anse moulurée, probablement de la lèvre à l'épaule. Base annulaire.

▪ *Cruche 22*

Cruche de forme trapue. Base annulaire très peu marquée. Col peu marqué, terminé par une lèvre verticale, proche de celle de la cruche 3a (dans le doute, on préfèrera *cruche 3a/22*). Semble toutefois plus droite et peu ou pas marquée par une gorge externe. Se distingue nettement des cruches 3, par une panse ovoïde, voire globulaire, sans carène.

▪ *Cruche 23*

Cruche ou amphorette piriforme marquée également par un long col.

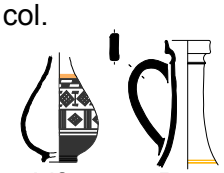

Cruche 23a

Récipient nettement piriforme. Base annulaire. Long col, avec goulot étroit. Lèvre simple, verticale, peu ou pas marquée par une gorge externe. Une grande anse sur le col, de section plate ou ovale. Panse très souvent décorée de motifs peints sur engobe blanc. La forme rappelle les grandes lagènes en sigillée.

Cruche 23b

Récipient plus ovoïde mais toujours très élancé. Base concave. Col plus court en bobine, souligné de plusieurs sillons, terminé par une lèvre simplement arrondie et éversée, à peine marquée. Deux petites anses sur le col, de section ovale ou avec une légère moulure.

o *Autres formes fermées*

Sont ici regroupés des éléments trop fragmentaires pour qu'on puisse déterminer leur forme générale.

▪ *Type 101*

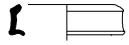

Récipient dont seul le col est connu. Forme fermée. Col assez large en rupture, droit, avec lèvre rentrante. Impossible de déterminer s'il s'agit d'un pot ou d'une cruche.

▪ *Type 102*

Récipient dont seul le col est connu. Goulot étroit. Col largement évasé. Lèvre simple avec léger renflement externe et gorge interne. Peut être une bouteille, ou une cruche.

▪ *Type 103*

Forme fermée incomplète. Récipient apode, fond convexe ombiliqué. Forme globulaire soulignée de cannelures. La forme doit être entièrement fermée ou avec une ouverture très étroite.

2.1.3.2. FORMES OUVERTES

La forme est qualifiée d'ouverte quand il s'agit d'une forme basse ayant un diamètre d'ouverture très généralement supérieur à celui du fond, même si les bords peuvent parfois être légèrement rentrants.

o *Plat*

Forme basse, large. Bords évasés ou légèrement rentrants. Base inexistante. Diamètre ouverture/hauteur ≥ 4.

▪ *Plat 1*

Base plate ou légèrement convexe avec ombilic. Lèvre simple arrondie ou légèrement renflée.

Plat 1a

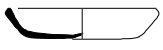

Base plate ou légèrement convexe, léger ombilic concave. Extérieur du fond souvent souligné de cannelures. Pas de rupture nette entre le fond et le bord. Bord oblique rectiligne, terminé par une lèvre simple, légèrement renflée.

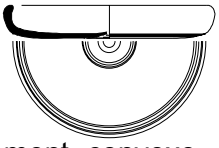

Plat 1b

Base plate ou légèrement convexe, léger ombilic concave. Pas de rupture nette entre fond et panse. Bord arrondi rentrant, terminé par une lèvre simple. Extérieur du fond souvent souligné de cannelures.

Plat 1c

Forme légèrement plus haute que les précédentes. Bord généralement rectiligne oblique, souligné de quelques moulures externes. Distinction franche avec le reste du corps du vase, accentuée par une légère carène. Fond convexe reposant peut-être sur trois pieds.

Plat 1d

Se distingue du *plat 1a* par une base plate avec quelques sillons. Lèvre arrondie ou légèrement renflée, légèrement rentrante. Engobe interne rouge, débordant à l'extérieur sur la lèvre et décor interne fréquent de guillochis.

Plat 1e

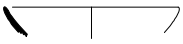

Base inconnue. Se distingue des précédents par une lèvre caractéristique rectiligne très fine et effilée, légèrement arrondie. Engobe orangé.

Plat 1f

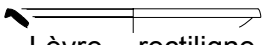

Base inconnue. Lèvre rectiligne, épaissie en triangle. Forme proche d'un type précoce de sigillée. Engobe interne et externe orangé.

Plat 1g

Variante du *plat 1d,* avec lèvre plus oblique et épaissie en bourrelet. Peut être sans engobe.

▪ *Plat 2*

Base concave. Parois très évasées. Lèvre retroussée, avec gorge plus ou moins marquée. Surface interne lissée, surface externe pouvant être striée. Si le seul élément caractéristique est la lèvre, on préfèrera alors « plat 2/couv 3 », même si l'angle d'inclinai-

son de la lèvre, plus marquée pour le plat 2, est un bon élément de distinction.

▪ ***Plat 3***

Forme très basse. Base concave sur méplat porteur. Parois rectilignes. Lèvre en rupture, rectiligne et verticale.

o *Bol*

Récipient de petite taille (rayon ≤ hauteur < diamètre), sans élément de préhension.

▪ ***Bol 1***

Base plate, peu marquée, panse hémisphérique, sans rupture, lèvre simple.

Bol 1a 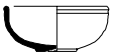

Base plate, peu marquée. Courbe de la panse douce, parois parallèles terminées par une lèvre simple.

Bol 1b

Base plate, peu marquée. Courbe de la panse douce, parois légèrement rentrantes, terminées par une lèvre légèrement renflée.

▪ ***Bol 2***

Base inconnue. Lèvre en bourrelet.

Bol 2a

Base inconnue, pas de rupture de panse. Lèvre en bourrelet externe. Bas de panse strié.

o *Jatte/coupe*

Forme basse, creuse, avec une base et sans verseur.

▪ ***Jatte/Coupe 1***

Jatte à bords rentrants et lèvre simple.

Jatte/Coupe 1a 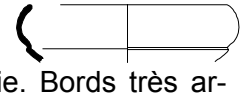

Lèvre simple arrondie. Bords très arrondis avec renflement de la panse formant carène. Fond inconnu.

Jatte/Coupe 1b 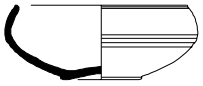

Lèvre simple arrondie avec léger sillon externe. Parois arrondies, creusant la forme. Quelques sillons signalant la carène. Base concave peu marquée.

Jatte/Coupe 1c 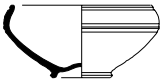

Lèvre simple arrondie, bords beaucoup plus verticaux. Quelques sillons peuvent signaler la carène. Base annulaire. Généralement recouvert d'un engobe orangé.

Jatte/Coupe 1d 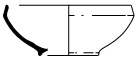

Lèvre simple arrondie moins rentrante, rupture de panse très nette, anguleuse, formant carène. Base annulaire.

Jatte/Coupe 1e 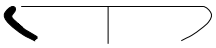

Bord peu marqué et nettement rentrant, avec une lèvre épaisse et arrondie. Parois rectilignes. Base inconnue.

Jatte/Coupe 1f 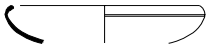

Base inconnue. Parois convexes. Bord nettement rentrant. Lèvre simple, arrondie, légèrement épaissie. Léger sillon au maximum de la panse. La forme paraît très basse, ce qui la distingue des précédentes, en particulier de la *jatte/coupe 1c*.

▪ ***Jatte/Coupe 2***

Jatte à fond concave, très ouverte, marquée par un sillon formant carène et des bords se terminant avec une lèvre en fort bourrelet extérieur, parfois saillant intérieurement.

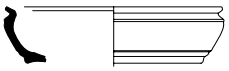

▪ ***Jatte/Coupe 3***

Jatte à parois carénées et divergentes, se refermant vers le haut et se terminant par une lèvre simple effilée et éversée. Plusieurs cannelures extérieures. Fond inconnu.

▪ *Jatte/Coupe 4*

Jatte carénée avec frise décorée à la molette ou de guillochis sous une lèvre en baguette. Base annulaire.

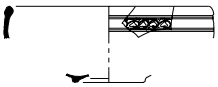

Jatte/Coupe 4a

Jatte caractérisée par une frise décorée à la molette de motifs cordiformes. La panse n'est pas ou peu carénée. La forme et le décor seraient inspirés des premiers Drag. 29. Base annulaire. Bord épaissi légèrement rentrant.

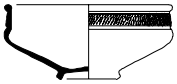

Jatte/Coupe 4b

Jatte carénée avec frise de guillochis ou, plus rarement, décor à la molette (motif cordiforme) entre carène arrondie et lèvre en baguette. Base annulaire. Se distingue aussi par une lèvre en bourrelet extérieur.

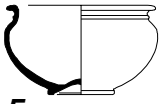

▪ *Jatte/Coupe 5*

Jatte à paroi nettement convexe et au bord en profil en S, refermant légèrement la forme. Lèvre à inflexion externe, plate. Base annulaire, concave, nettement ombiliquée.

▪ *Jatte/Coupe 6*

Jatte à bord rentrant simple, base concave et, le plus souvent, collerette basse bien marquée. Forme dérivant du Drag. 44 ou 45.

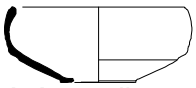

Jatte/Coupe 6a

Base concave simple. Légère collerette basse formant carène. Bord légèrement rentrant, terminé par une lèvre simple arrondie.

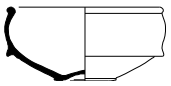

Jatte/Coupe 6b

Base concave simple. Collerette basse plus marquée, bien saillante. Bord rentrant terminé par un bourrelet externe.

Jatte/Coupe 6c

Forme très proche de la précédente, mais la collerette basse n'existe pas. En présence de la seule lèvre comme élément caractéristique, on préfèrera *Jatte/Coupe 6b/6c*.

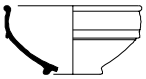

Jatte/Coupe 6d

Se distingue des précédentes par une base annulaire et un engobe orangé. Panse convexe marquée à mi-panse par une baguette, bords convexes légèrement rentrants et lèvre en bourrelet extérieur.

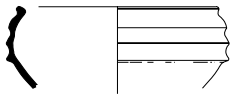

Jatte/Coupe 6e

La base est inconnue. S'apparente à la jatte/coupe 6a, mais le bord est aisément reconnaissable puisqu'il est mouluré.

▪ *Jatte/Coupe 7*

Jatte à bord légèrement rentrant, simple. Lèvre très épaissie en bourrelet. Base inconnue.

▪ *Jatte/Coupe 8*

Jatte à lèvre en collerette extérieure horizontale. Paroi rectiligne très évasée. Base inconnue.

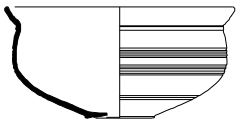

▪ *Jatte/Coupe 9*

Jatte très creuse, à parois légèrement rentrantes. Se termine par une lèvre allongée et arrondie caractéristique : parfois creusée d'une légère gorge interne et souvent marquée d'un ressaut externe à la jonction de la panse. Surface externe parfois décorée de nombreuses cannelures et, dans sa partie basse, d'un registre de décor à la molette.

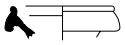

▪ *Jatte/Coupe 10*

Jatte à lèvre arrondie verticale et munie d'une collerette pendante arrondie. Paroi rectiligne. Base inconnue. Les parallèles morphologiques pourraient être les mortiers en sigillée Curle 11.

▪ *Jatte/Coupe 11*

Forme très lacunaire. Bord fortement rentrant. Lèvre épaissie, infléchie vers l'extérieur avec une gorge supérieure. Doit s'apparenter à une coupe, peut-être une variante des jattes/coupes 1.

▪ ***Jatte/Coupe 12***

Coupe tripode. Récipient de petite taille, bas, largement ouvert. Équivalent de la coupe Lezoux 340.

Jatte/Coupe 12a

Panse arrondie sans rupture. Bords verticaux se terminant par une lèvre infléchie vers l'extérieur, parfois avec une gorge supérieure. Extérieur chamotté ou sablé.

Jatte/Coupe 12b

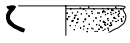

Variante du précédent. Panse arrondie, bords rentrants se terminant par une lèvre infléchie vers l'extérieur, parfois avec une gorge supérieure. Extérieur chamotté ou sablé.

o *Passoire*

Forme basse, proche de la jatte, caractérisée par des perforations du fond et des parois de la panse. Peut être munie d'une anse.

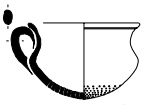

▪ ***Passoire 1***

Récipient à fond convexe avec parois profilées en S. Lèvre simple éversée. Une anse de section ronde. Dizaine de rangées de trous de section carrée au fond. Trous exécutés depuis l'extérieur.

o *Poêlon/patère*

Morphologiquement, se rapproche du plat, mais présence d'un manche.

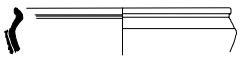

▪ ***Poêlon/patère 1***

Récipient de taille importante, basse. Panse carénée, lèvre en rupture et éversée. Manche prenant naissance sous la carène de la panse.

o *Marmite*

Forme basse, creuse, à ouverture large et parois le plus souvent verticales et parallèles. Présence le plus souvent de trois pieds. Pour ne pas perdre une information lors du tri et de l'enregistrement informatique, on a utilisé l'appellation « *marmite tripode* » dans le cas de la présence d'un pied isolé ne pouvant être rattaché à aucune forme précise.

▪ ***Marmite 1***

Récipient bas à bords verticaux ou légèrement évasés avec une lèvre à collerette caractéristique. Pieds trapus et creux.

Marmite 1a

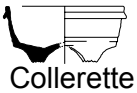

Bords légèrement évasés. Collerette pendante, rapprochée de la paroi. Cannelures au-dessus de la carène. Ombilic concave.

Marmite 1b

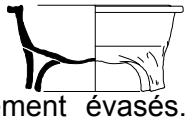

Bords verticaux légèrement évasés. Lèvre à collerette horizontale marquée par une gorge sommitale, adaptée pour recevoir un couvercle. Cannelures au-dessus de la carène. Fond convexe, parfois à ombilic concave.

Marmite 1c

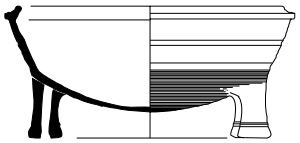

Parois nettement évasées. Lèvre légèrement rentrante avec collerette horizontale. Pieds gros, trapus et creux. Fond convexe pouvant être strié. Cannelures en haut de panse.

Marmite 1d

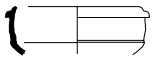

Parois verticales. Bords légèrement rentrants. Collerette arrondie pendante. Carène creusée. Fond inconnu, peut-être convexe.

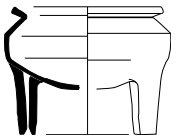

▪ ***Marmite 2***

Récipient plus élancé, sur pieds hauts et creux. Fond convexe. Panse à double carène. Lèvre en rupture, éversée et allongée.

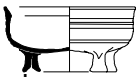

▪ ***Marmite 3***

Récipient très bas sur pieds creux trapus, légèrement évasés. Fond horizontal avec ombilic concave. Bords droits terminés par une lèvre renflée. Cannelures extérieures.

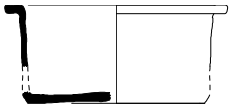

▪ ***Marmite 4***

Marmite apode. Fond plat ou légèrement concave. Parois rectilignes verticales ou très légèrement évasées. Lèvre rectangulaire, horizontale, souvent recouverte d'un engobe micacé.

▪ ***Marmite 5***

Marmite probablement tronconique. Bord épaissi en bourrelet avec gorge sommitale. Forme apparentée à la marmite Hayes 197 en céramique africaine de cuisine ou à la marmite BOB B1 en céramique brune orangée biterroise (PELLECUER 1993 : 142).

o *Mortier*

Récipient largement ouvert, à base plate. Parois épaisses. Caractérisé par un sablage grossier de la surface interne et par un déversoir.

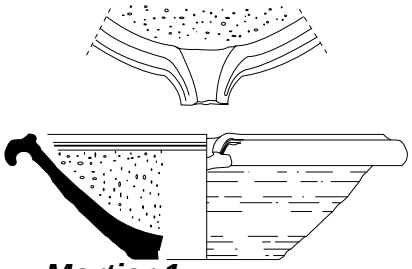

▪ ***Mortier 1***

Base plate. Parois rectilignes. Lèvre pendante, très arrondie, soulignée d'un léger ressaut formant une gorge. Déversoir pendant, au-delà de la lèvre.

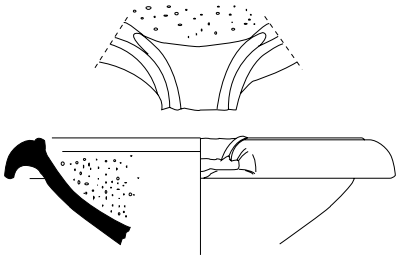

▪ ***Mortier 2***

Lèvre pendante, très massive. Léger ressaut. Le déversoir ne pend plus au-delà de la lèvre.

▪ ***Mortier 3***

Lèvre droite, verticale, en bandeau. Parois peu épaisses (ou simplement usées). Base plate. Le déversoir est inconnu. Assimilé au Haltern 59.

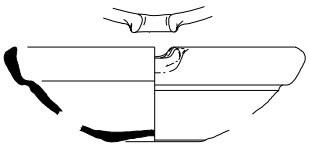

▪ ***Mortier 4***

Lèvre allongée légèrement oblique, creusée à l'intérieur et légèrement en décalage par rapport à la panse. Parois rectilignes. Base concave. Déversoir peu marqué.

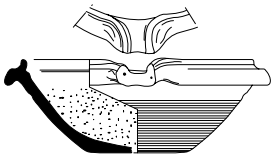

▪ ***Mortier 5***

Lèvre pendante avec fort bourrelet sommital et gorge interne. Parois rectilignes. Fond plat. Déversoir marqué par deux perforations. Bas de panse strié.

o *Autres formes ouvertes*

▪ ***Type 201***

Récipient dont la base est inconnue. Panse à carène basse, puis moulurée extérieurement. Forme largement évasée. Lèvre confondue avec la dernière moulure de la panse. On pourrait penser sans certitude à un gobelet, ou à une cruche à col très largement ouvert.

▪ ***Type 202***

Vase « bobine », probablement ici avec une base annulaire. Parois concaves soulignées de plusieurs gorges.

▪ ***Type 203***

Récipient ouvert à bord très légèrement rentrant. Lèvre éversée, épaissie et

rectangulaire. Haut de panse souligné d'une frise décorée à la molette.

▪ ***Type 204*** 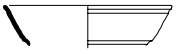

Récipient largement ouvert, base inconnue. Paroi rectiligne et évasée. Lèvre simplement arrondie et soulignée d'un sillon.

▪ ***Type 205***

Col largement ouvert, corps de la forme et base inconnues. Paroi rectiligne et évasée.

2.1.3.3. AUTRES VAISSELLES

Il s'agit ici de prendre en compte toutes les formes qui ne sont pas des récipients en eux-mêmes, mais qui, par leur fonction, viennent en complément de véritables récipients.

- *Couvercle*

Forme basse, très évasée.

▪ ***Couvercle 1***

Couvercle plat, lèvre épaissie en bourrelet. Petit tenon de préhension.

▪ ***Couvercle 2***

Couvercle légèrement bombé. Lèvre simple. Aucun fond ou simple bouton de préhension.

Couvercle 2a

Lèvre en très léger bourrelet. Pas d'élément de préhension ni de base. Peut obturer un vase dans un sens comme dans l'autre.

Couvercle 2b

Lèvre arrondie ou légèrement biseautée. Bouton de préhension.

Couvercle 2c 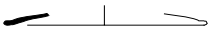

Lèvre arrondie. Pas de bouton de préhension mais une base plate.

▪ ***Couvercle 3***

Couvercle emboîtant avec une lèvre à gorge interne. Lèvre retroussée vers l'extérieur (rappelle le plat 2, mais la courbure de la panse est nettement plus proche de l'horizontal ici ; en cas de doute on préfèrera *Plat 2/Couv 3*).

▪ ***Couvercle 4***

Couvercle emboîtant avec rupture nette entre la lèvre et la panse. La lèvre est systématiquement ramenée vers l'intérieur.

Couvercle 4a

Lèvre moulurée à double inflexion. Première inflexion verticale, deuxième horizontale. Panse légèrement concave. Base annulaire.

Couvercle 4b

Lèvre à une seule inflexion verticale, se terminant en arrondi formant une gorge externe. Panse légèrement convexe, galbée. Base annulaire.

Couvercle 4c 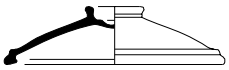

Lèvre triangulaire à une inflexion verticale avec gorges interne et externe. Panse légèrement convexe, galbée. Base annulaire bien marquée, faisant office de bouton de préhension.

Couvercle 4d 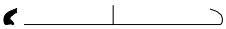

Couvercle toujours emboîtant. Lèvre nettement retournée vers l'intérieur.

Couvercle 4e 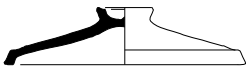

Lèvre droite à une inflexion interne. Panse rectiligne ou légèrement concave. Base annulaire bien marquée, faisant office de bouton de préhension.

▪ ***Couvercle 5***

Couvercle à lèvre épaissie ou allongée avec gorge externe. Forme assez basse, écrasée, panse rectiligne. Bouton de préhension annulaire, peu marqué.

- *Bouchon d'amphore/Amphorisque*

- ***Amphorisque 1***

Forme élancée, tournée, sauf pied modelé ou repris. Panse piriforme. Bord en bandeau ou en poulie, gorge interne.

- *Calice*

Forme de très petite dimension. La forme peut être légèrement fermée, plus souvent ouverte.

- ***Calice 1***

Base basse épaissie, fond concave. Forme allongée ovoïde (tulipiforme), légèrement fermée. Terminée par une petite lèvre arrondie ou en amande. Surface externe du vase ornée de plusieurs bandes de peinture ocre sur engobe blanc.

- ***Calice 2***

Forme ouverte. Pied trapu, peu développé. Carène marquée. Bord oblique, terminé par une petite lèvre arrondie, éversée.

- ***Calice 3***

Forme aux parois verticales. Base basse épaissie, fond concave. Carène bien marquée. Lèvre effilée légèrement éversée.

- ***Calice 4***

Forme ouverte. Pied plus élancé, conique, carène nettement marquée, bord légèrement concave terminé par une lèvre simple. Extérieur parfois peint de plusieurs bandes ocres, sur fond blanc.

2.2. ANALYSE DES ENSEMBLES

Cette partie sera consacrée à la présentation du matériel de chaque ensemble, le but étant, d'une part de montrer au lecteur les données mobilières et la mise en pratique de la méthodologie précédemment décrite, d'autre part de détailler les arguments chronologiques de chaque ensemble qui en justifient la mise en horizon, enfin, et dans certains cas, de présenter les premiers arguments concernant l'analyse fonctionnelle des vases. Cette présentation aurait pu être renvoyée en annexe : toutefois, puisque l'un des objectifs de l'étude est d'aboutir à des référentiels chrono-typologiques, il nous apparaît ici nécessaire de justifier les datations de ces ensembles et d'en présenter l'assemblage céramique pour que le lecteur juge de la pertinence des analyses à suivre.

Cette présentation se fera par période, ces horizons chronologiques ayant été déduits de l'analyse globale du mobilier. Le lecteur pourra donc suivre dans l'ordre chronologique l'évolution de la céramique de Javols, de la fin du I^{er} s. av. J.-C. au III^{ème} s. ap. J.-C.

Chaque ensemble sera décrit de la même façon selon plusieurs rubriques :

- **rappel du contexte archéologique** ;
- **état du matériel (altération)** ;
- **description du matériel** ; après une présentation quantifiée de l'ensemble par classes et par catégories, le matériel sera ensuite décrit en énumérant toutes les catégories céramiques en présence[24] ; dans le cas de sépultures, on distinguera dans la présentation l'urne cinéraire du dépôt funéraire ; cette description s'accompagnera évidemment des planches de céramiques ; les tableaux de quantification par catégories et par groupes techniques sont consultables en annexes (Annexe 4) ;
- **interprétation du dépôt** ; ici sera discutée la nature du dépôt, en validant ou non les interprétations de fouille et en récapitulant la fonction des vases en présence ;
- **datation** ; on présentera ici la datation de l'ensemble et ses arguments, céramiques ou autres.

Pour un seul ensemble, ces rubriques sont complétées par une autre, consacrée à l'analyse spatiale du matériel. Cette dernière n'a pu être effectuée que sur un contexte particulier (destruction brutale) et grâce à des méthodes de fouille appropriées à de tels contextes.

2.2.1. *PRÉSENTATION DES HORIZONS*

La périodisation des horizons chronologiques a donc été principalement établie à partir de la céramique sigillée, de certaines amphores et des autres céramiques fines, du moins celles qui sont connues par ailleurs et datées par des contextes stratigraphiques fiables. Cette périodisation est donc fondée sur l'apparition, la fréquence et la disparition de ces catégories ou formes de céramiques fines. La contribution des monnaies et des datations ^{14}C est minime, mais a bien été pris en compte. Le verre n'a pas été retenu, puisqu'il n'a été que très rarement étudié à Javols. La chronologie relative déduite de l'analyse stratigraphique n'a été d'aucun recours, les ensembles étant le plus souvent isolés les uns des autres.

Le lecteur pourra s'en rendre compte durant la présentation de ces ensembles, leur datation est parfois délicate, puisqu'à Javols, certains jalons chronologiques rencontrés par ailleurs (sigillée claire B, céramique africaine…) sont absents. Ces absences ont été particulièrement préjudiciables pour la datation des ensembles de la fin du II^{ème} ou du III^{ème} s. ap. J.-C. Pour ces derniers, la datation s'est donc appuyée sur d'autres éléments céramiques (amphores, céramiques communes), apparaissant ou se développant à ces périodes alors qu'ils n'étaient pas ou peu présents dans les horizons précédents, ces derniers ayant pu être solidement datés grâce au concours des céramiques fines. En outre, la datation de ces ensembles tardifs a pu aussi s'appuyer sur quelques monnaies.

On obtient ainsi sept horizons, neuf si l'on inclut les trois sous-horizons de l'horizon

[24] Ces paragraphes purement descriptifs seront présentés dans une police plus petite.

4. Ce dernier est caractérisé par l'apparition et la prédominance des services « flaviens » de Gaule du Sud qu'on retrouve sur une période longue, entre 70/80 ap. et 160/170 ap. J.-C. Une subdivision plus fine a pu être obtenue, en se fondant sur l'apparition ou la disparition de quelques formes sigillées, ainsi que sur celles de formes de céramiques communes ou fines.

Les différents horizons sont donc :

- Horizon 1 : 20/10 av. J.-C. – 5/10 ap. J.-C.

Présence exclusive des sigillées de tradition italique (LOESCHCKE 1909 ; GOUDINEAU 1968 ; OXÉ, COMFORT 1968 ; ETTLINGER *et al.* 1990).

- Horizon 2 : 5/10 – 30 ap. J.-C.

Apparition des productions sigillées de La Graufesenque ; essoufflement des sigillées italiques ; quelques productions non-grésées de Gaule du Centre (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 ; GENIN et VERHNET 2002b ; BET, DELOR 2000).

- Horizon 3 : 30/40 – 70/80 ap. J.-C.

Prédominance des productions millavoises (sigillées et fines), répertoire morphologique du milieu I^{er} s., prototype flavien (PASSELAC, VERNHET 1993 ; BÉMONT JACOB 1986 ; BÉMONT 1982 ; BÉMONT 1996 ; POLAK 2000).

- Horizon 4 : 70/80 – 160/170 ap. J.-C.

Services « flaviens » ; prédominance des sigillées de La Graufesenque, mais apparition des productions d'Espalion et de Banassac ; réapparition des productions de Gaule du Centre (grésées) ; céramiques fines chamottées ou sablées, dont des gobelets (VERNHET 1976 ; VERNHET 1981 ; HOFMANN 1988 ; TILHARD, MOSER, PICON 1991 ; MEES 1995 ; BÉMONT 1996 ; BET, GRAS 1999 ; BET, DELOR 2000 ; POLAK 2000 ; NIETO, PUIG 2001)

- Horizon 4a : 70/80 – 90/100 ap. J.-C.

Résistance des Drag. 29 et des formes apparues au milieu du I^{er} s (NIETO, PUIG 2001).

- Horizon 4b : 90/100 –120/130 ap. J.-C.

Disparition des Drag. 29 au profit des Drag. 37 ; prédominance des services « flaviens » (VERNHET 1976 ; VERNHET 1981).

- Horizon 4c : 120/130 – 160/170 ap. J.-C.

Apparition des Drag. 44 et Hermet 90.5.

- Horizon 5 : 160/170 – 210/220 ap. J.-C.

Essoufflement des productions de La Graufesenque, prédominance des sigillées de Banassac ; regain des productions de Gaule du Centre (Lezoux phase 6 et 7) ; apparition des céramiques métallescentes (HOFMANN 1988 ; MEES 1995 ; BET, GRAS 1999 ; BET, DELOR 2000).

- Horizon 6 : 210/220 – 250 ap. J.-C.

Prédominance des productions lézoviennes (BET, GRAS 1999 ; BET, DELOR 2000 ; VERNHET 1977).

- Horizon 7 : 250 – 300 ap. J.-C.

Disparition des céramiques fines ; apparition timide des amphores africaines, absence des productions fines africaines ou des DSP (RAYNAUD, BONIFAY 1993).

Ces neuf horizons correspondent, en moyenne, à des tranches chronologiques de 35 à 40 ans, même si les horizons 5 et 7 ont des fourchettes chronologiques plus étendues. Tous sont malheureusement représentés par des effectifs très différents.

2.2.2. *HORIZON 1 : 20/10 AV. J.-C. – 5/10 AP. J.-C.*

L'horizon 1 est le moins représenté, avec un seul ensemble (ensemble 1), de surcroît quantitativement peu important.

2.2.2.1. ENSEMBLE 1 : JLP03, FOSSE DÉPOTOIR F.17

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.13.)*

F.17 est une fosse creusée dans le substrat. Son remplissage limoneux se compose de plusieurs couches (US 7062, 7063, 7064, 7065, 7066 et 7067) qui contiennent de nombreux recollages de céramiques : la fosse a donc été étudiée comme un ensemble. Le secteur ayant été certainement érodé et fouillé dans les années 1970 (sans que des niveaux précoces n'aient été alors mentionnés), il n'existe aucune structure en relation avec cette fosse.

o *Altération du matériel*

La fosse est donc isolée de son contexte et a pu être également en partie arasée. Le matériel est assez frais et n'a pas trop souffert de l'acidité du substrat environnant.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.1)*

Le lot est très modeste puisqu'il ne se compose que de 284 tessons pour 48 individus (Annexe 4.1.a.). Le taux de conservation est très médiocre, de 3,5 %. Le matériel est donc très fragmenté et lacunaire.

Les céramiques fines sont majoritaires dans cet ensemble puisqu'elles représentent 54,2% des individus. Les catégories les mieux représentées y sont les *terrae nigrae* (TN), les céramiques à pâte blanche et engobe blanc (Kao-EB) et les céramiques fines à engobe ou pseudo-engobe orangé (Cal-EO), alors que la sigillée, exclusivement de tradition italique, semble anecdotique.

Les céramiques communes, qui représentent un tiers des individus, sont dominées par les productions kaolinitiques (Kao-GR et Kao-GRL). Les céramiques non tournées ou à pâte calcaire claire ne sont représentées respectivement que par un individu.

Quant aux amphores, si leur nombre d'individus s'élève à cinq (soit 10,4% de l'ensemble), elles ne sont représentées que par des fragments dont on peut se demander s'ils ne sont pas ici résiduels.

- ***Sigillée***

La sigillée, très minoritaire, provient exclusivement d'Italie ou de Lyon. On y retrouve deux individus : le premier (Figure 10 n°1) est un fond de plat à pied annulaire épais et un large bandeau guilloché sur la surface interne. Un timbre radial et bilinéaire est présent, avec la marque HILA / A·SES : il s'agit du potier d'Arezzo *Hilarus*, esclave d'*A. Sestius Dama,* dont l'activité se situe vers les années 30-10 av. J.-C. (OXÉ, COMFORT 1968 : 1812.d ; timbre connu à Rome).

On retrouve également, pour la sigillée de type italique un bord de plat du service 1c d'Haltern (Goudineau 18/24 ; Figure 10 n°2).

- ***Parois fines***

Les céramiques à parois fines représentent 6,3 % des vases de cet ensemble. Elles sont attestées par deux gobelets type Beuvray, dont un décoré de guillochis (Figure 10 n°3), et un bord pouvant se rattacher sans certitude à un bol (Figure 10 n°4).

- **Terra nigra**

Les *terrae nigrae* (P.18a et b) sont donc la catégorie la mieux représentée en NMI dans cet ensemble (26,9% du NMI). On y retrouve ainsi une jatte/coupe 9 sans décor (Figure 10 n°5), assimilable à un Menez 59, forme abondante en Auvergne et dans le Forez sous Auguste et Tibère (MENEZ 1989 : 126, forme 59). L'auteur précise que cette coupe peut comporter un décor à la molette : ainsi, des deux fonds représentés pour cette catégorie (Figure 10 n°6 et 7), le second présente bien un tel décor, fin et peu imprimé. D'ailleurs, de nombreux tessons sont ici décorés à la molette, avec des motifs ordonnés en casiers successifs (Figure 10 n°21 et 22) : tous doivent aussi appartenir au type de coupe précédemment décrit. Pour Y. Menez, ce type de décor complexe est caractéristique d'une part de la période augusto-tibérienne et d'autre part d'une zone de production proche de Clermont-Ferrand (MENEZ 1989 : 131, pl. 40).

L'autre forme identifiée finement pour cette catégorie est un vase bobine type 202 (n°8), proche des Menez 75/78, dont la production débuterait en Auvergne dès les années 20 av. J.-C.

- ***Céramiques à pâte calcaire et engobe ou pseudo-engobe orangé (Cal-EO)***

Les productions à pâte orangée, le plus souvent engobées, sont bien attestées avec six individus.

Pour la production bien cuite et simplement lissée (C.F.G.1), on retrouve au moins deux formes fermées ansées (Figure 10 n°9 à 11). Plus caractéristique est le bord de jatte/coupe 4a à lèvre en amande et frise décorée à la molette représentant un motif de feuilles cordiformes (Figure 10 n°12 et 23). La production de cette forme décorée est attestée à La Graufesenque dès 15-10 av. J.-C. (VERNHET 1971 : 91-92, pl. 26 ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69, fig. 49 ; GENIN, VERNHET 2002b : 109, fig. 23 n°1).

La production à pâte calcaire tendre engobée (E.O.1a) compte au moins un vase fermé et un bord de plat 1f (Figure 10 n°13), reprenant morphologiquement les productions de tradition italique du service 1. Ici encore, il doit s'agir d'une production ancienne de La Graufesenque datable de la

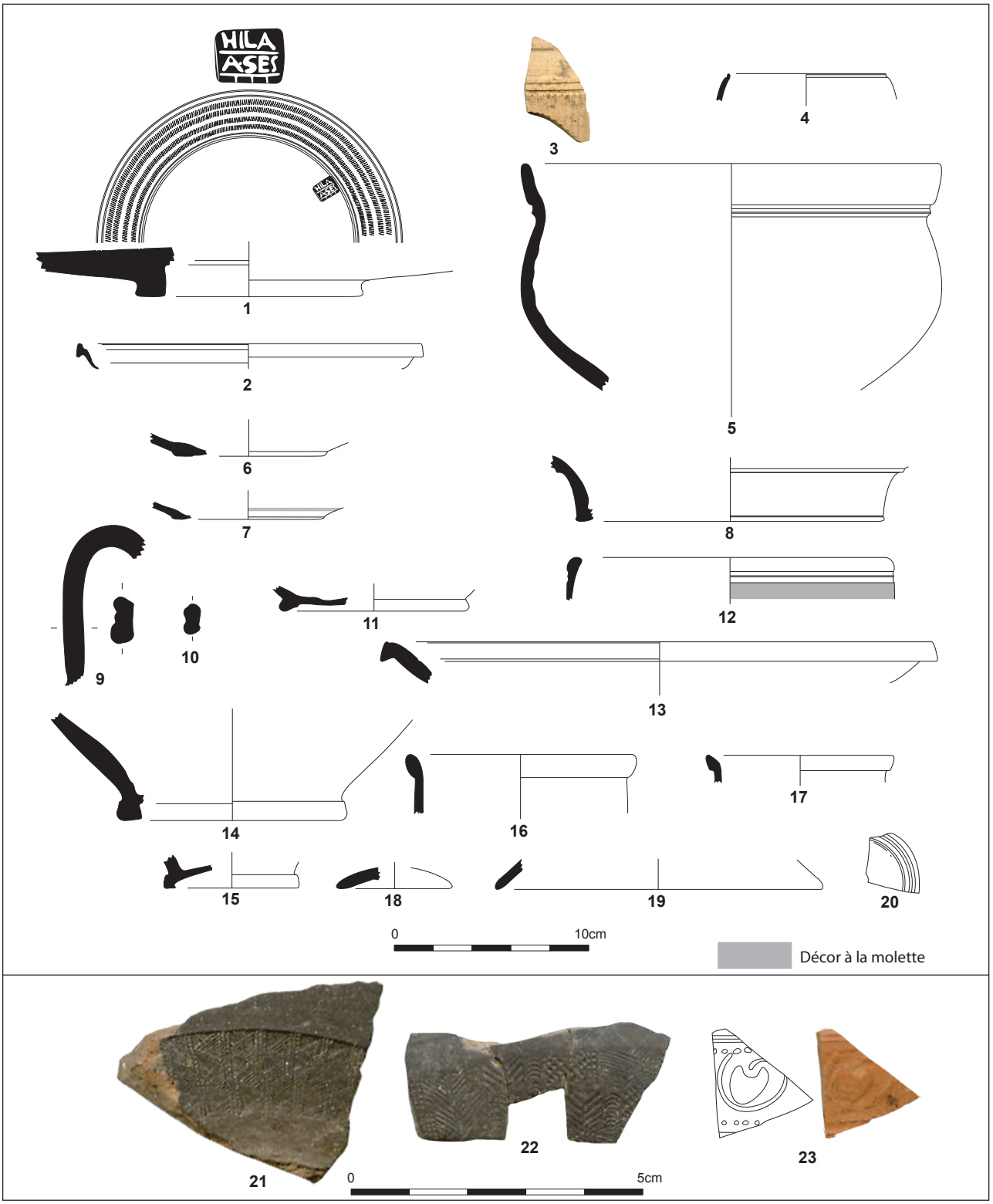

Figure 10. Céramiques fines de l'ensemble 1.

période augustéenne (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69, fig. 25 n°1).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie est l'une des mieux représentées (la plus importante en NR et NEV) et se compose principalement de formes fermées à base annulaire (Figure 10 n°14 et 15). On y retrouve ainsi des cruches 9, à lèvre effilée en amande (Figure 10 n°16 et 17). Aucune anse complète ne permet de déterminer s'il s'agit de cruche 9a (anse arrondie) ou de cruche 9b (anse coudée). La forme et la pâte évoquent des productions arvernes (HATT 1944 : 7-9, fig. 2-4 ; HATT 1949 : 108, pl. VIII n° 23 ; PÉRICHON 1977 : 27 type 24, fig. 9 n° 24 ; LABROUSSE 1948 : fig. 27 n° 2458, 2482 et 2483), que J.-J. Hatt situe à partir du I^{er} s. ap. J.-C.

À côté de ces cruches, on retrouve deux couvercles 2b (Figure 10 n°18 et 19), dans des modules différents.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)/Céramiques à pâte calcaire et engobe noir (Cal-EN)*

Ces deux catégories ne sont ici représentées que par quelques tessons isolés.

▪ *Lampe à huile*

De la même façon, un fragment de médaillon (Figure 10 n°20), sans décor, indique la présence d'au moins une lampe, dont on ne peut juger ni de la forme ni de la provenance.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

On retrouve ici d'abord des formes ouvertes comme une jatte/coupe 2 à bord épaissi (Figure 11 n°1), une jatte/coupe 1e à bord rentrant de tradition gauloise (Figure 11 n°2) et une autre (Figure 11 n°3), dont l'assimilation morphologique est plus délicate. Les formes fermées sont des cruches 17, formes caractéristiques par l'anse (généralement plate) qui s'attache directement au bord (Figure 11 n°4) et par la présence sur le col de décor à la molette, généralement de motifs « en sapin » (Figure 11 n°9). En ce sens, cette forme se rapproche du Menez 98, caractéristique des niveaux augustéens en Auvergne (MENEZ 1989 : 130).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Deux individus sont attestés dont l'un correspond à un pot 1b, à lèvre épaissie (Figure 11 n°5) L'autre doit être une cruche 17.

▪ *Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

On retrouve ici deux pots (Figure 11 n°6 et 7), de type 1c, avec une lèvre effilée oblique caractéristique.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Cette catégorie n'est représentée que par des fragments de panse et un fond de forme fermée (Figure 11 n°8).

▪ *Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

Seul un tesson a été recensé pour cette catégorie.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM)*

Cette catégorie est ici anecdotique puisqu'elle n'est représentée que par un fragment.

▪ *Céramique à pâte sableuse non tournée (Sab-NT)*

Comme précédemment, on ne retrouve ici qu'un seul fragment.

▪ *Amphores*

On l'a vu par la quantification de l'ensemble, les amphores comptent au moins cinq individus mais ces derniers ne sont représentés que par des fragments de panse (0,5% NEV de l'ensemble). On y décompte une amphore gauloise, deux amphores d'origine ibérique et autant d'origine italique (pâte d'amphore Dressel 1). Leur faible représentativité en NR et NEV peut être imputée autant à la fragmentation importante de cet ensemble qu'à un hypothétique caractère résiduel, qui d'ailleurs, compte tenu de la datation de l'ensemble, ne pourrait concerner que les amphores italiques.

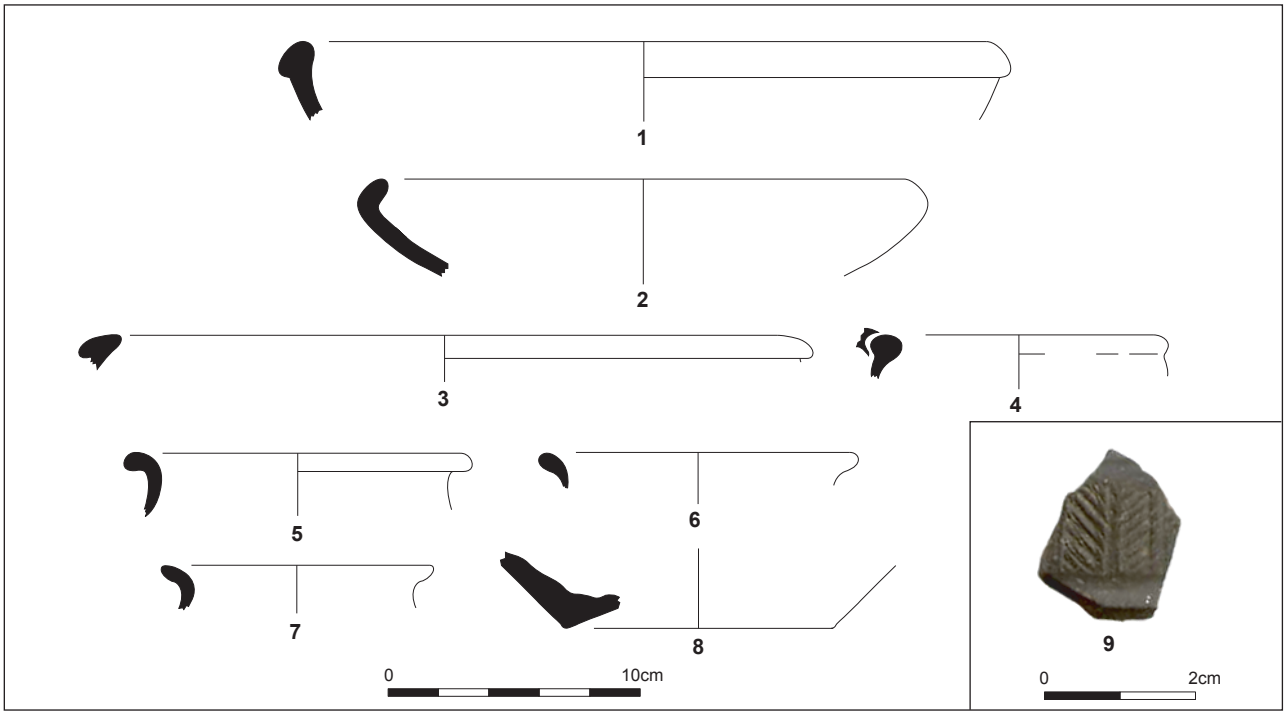

Figure 11. Céramiques communes de l'ensemble 1.

- ***Interprétation du dépôt***

Compte tenu du taux de conservation des vases et de la fragmentation, le comblement de cette fosse doit bien correspondre à un dépotoir secondaire. L'ensemble céramique est très modeste mais se singularise par sa datation très précoce, ce qui a justifié sa prise en compte au sein du corpus.

- ***Datation***

Les éléments chronologiques fiables sont ici rares. Il faut donc réfléchir en terme de présence et d'absence. Pour cela, on retiendra que les deux formes sigillées sont de tradition italique et se rattachent à la fin du I^er^ s. av. J.-C. : qu'il s'agisse du timbre radial d'*Hilarus A. Sestius Dama* ou du plat du service 1c, on se place ici entre 30 et 10/5 av. J.-C. Même si le lot est peu important, l'absence des productions millavoises, dont on situe le début de la production en mode C vers 10/20 ap. J.-C. (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 71) plaide donc pour une datation antérieure à cette date. Quant à la jatte à décor cordiforme, sa production débute à Millau vers 15-10 av. J.-C. De même, les formes de *terrae nigrae* rencontrées dans cet ensemble apparaissent dans le nord du Massif Central, selon Y. Menez, à la fin du I^er^ s. av. J.-C. Seules les cruches à pâte blanche seraient plus récentes et dateraient du début du I^er^ s. ap. J.-C. Toutefois, compte tenu du nombre des arguments plaçant cet ensemble à la fin du I^er^ s. av., il convient de situer le matériel comblant cette fosse vers 20/10 av. à 5/10 ap. J.-C., fourchette chronologique qui, en terme céramologique, peut paraître large pour cette période mais qui prend volontairement en compte la faiblesse quantitative de l'ensemble et la rareté des fossiles chronologiques fiables.

2.2.3. *HORIZON 2 : 10/20 – 30 AP. J.-C.*

On retrouve ici trois ensembles (9, 10 et 19). Le dernier est le plus complet et offre un panorama assez large des céramiques en présence à cette époque : il sera donc présenté en premier. Les deux autres sont plus anecdotiques et atypiques puisqu'ils correspondent à des dépôts cultuels.

2.2.3.1. ENSEMBLE 19 : JBN01/04, DÉPOTOIR (US 9116, 9124, 9125, 1006, 1021)

- ***Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.9.)***

Cet ensemble de couches équivalentes correspond à un dépôt noirâtre, organique et riche en mobilier. Il est piégé dans une dépression du substrat granitique. Il scelle les tranchées de palissade du sanctuaire préromain supposé et pourrait être contemporain des fosses décrites par la suite. Son interprétation est délicate. À la fouille, la présence d'éléments atypiques (chevilles osseuses, ossements de porcelets, nombreux clous de chaussure, nombreux fragments de lampes à huile…) avait incité, à titre d'hypothèse, à replacer ce dépôt dans le contexte cultuel de la zone.

- ***Altération du matériel***

L'emprise limitée du sondage n'a pas permis de fouiller ces niveaux sur toute leur étendue. Ceux-ci sont en partie tronqués par les fondations des murs postérieurs qui les recoupent. Le contexte organique de ce dépôt en a assuré une bonne conservation.

- ***Description du matériel en présence (Annexe 4.2.1.)***

Le lot est riche en céramique puisqu'il comporte 2673 tessons pour 185 individus (Annexe 4.2.1.a.). L'indice de conservation des vases est de 9,2 %.

Les céramiques communes sont légèrement plus importantes en nombre d'individus que les céramiques fines (48,6% contre 44,9% en NMI). Quantifiées en NMI,

les lampes ainsi que les amphores paraissent finalement anecdotiques.

Parmi les céramiques fines, les productions à pâte et engobe blanc (Kao-EB) sont les mieux représentées et atteignent 17,8 % du NMI de l'ensemble. Viennent ensuite les sigillées (12,4 %), puis en moindre quantité les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO), les *terrae nigrae* et les parois fines.

Les vases à pâte kaolinitique grise lissée ou brute sont majoritaires parmi les céramiques communes (en NMI, Kao-GRL : 10,3% ; Kao-GR : 15,7%). Parmi les autres catégories, on notera la présence non négligeable des céramiques sableuses grises (5,9%) et non tournées (5,9%).

▪ *Sigillée*

La sigillée est donc bien représentée avec 23 individus. Les produits proviennent d'abord des ateliers de La Graufesenque (neuf individus), encore en bonne partie des officines italiques ou lyonnaises (huit), mais également de Gaule du Centre (cinq) même si ces dernières sont surreprésentées en NMI alors qu'elles sont minimes en NR ou en NEV (Annexe 4.2.1.b.).

Pour les vases de tradition italique (Figure 12 n°1 à 8), on retrouve encore des plats du service 1c (n°1 et 2), et des plats ou coupelles Haltern 8/Goud. 27 (n°3, 7 et 8), les autres formes demeurant indéterminées.

Les vases de La Graufesenque, cuits en mode C, ne se démarquent pas du répertoire italique : on retrouve ainsi des plats du service 1c de Haltern (Figure 12 n°9 à 10), produits dans les premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. à Millau (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 50, fig. 25 et 26), des plats ou des bols Ritt. 5a (équivalent du plat Haltern 8 du service 2 ; Figure 12 n°12 à 14), peut-être un Drag. 27a (Figure 12 n°11) ou de petit bol ansé, peut-être de type Haltern 14 (Figure 12 n°15).

Parallèlement, on retrouve des productions qui commencent à s'affranchir de ce modèle italique, telles que la coupe à décor estampé (Figure 12 n°16) dont le profil est

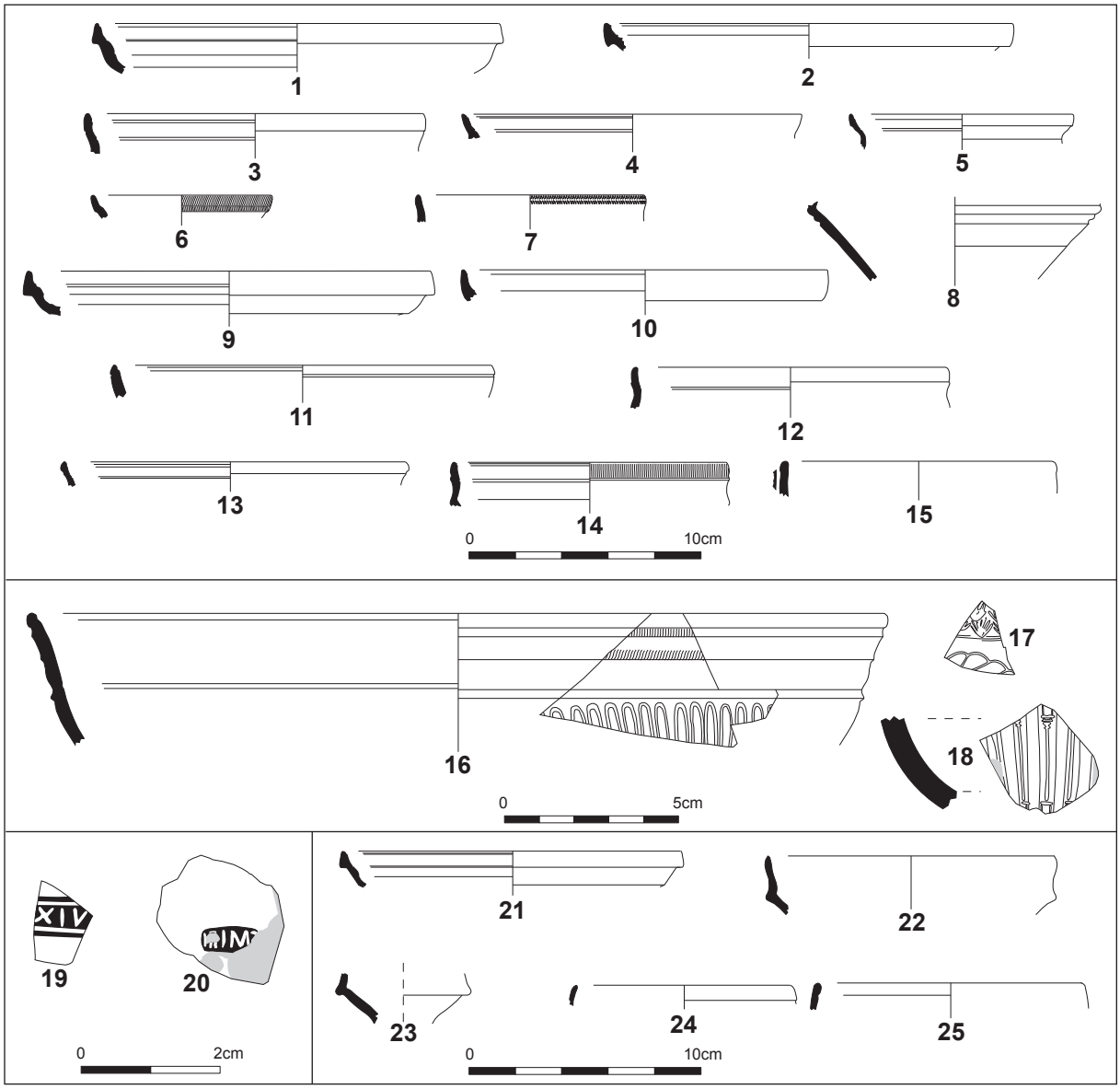

Figure 12. Sigillées (n°1-23) et parois fines (n°24-25) de l'ensemble 19.

proche si ce n'est assimilable aux premières coupes moulées Drag. 29 : la panse présente un décor de godrons verticaux et estampés. Ces vases sont attestés dans les ateliers rutènes au début de la production en mode C (VERNHET 1971 ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 57, fig. 41 n°1 et 2 ; GENIN, VERNHET 2002b : 108, fig. 20 n°1 et 2).

D'autres fragments attestent la présence de Drag. 29 moulé (Figure 12 n°17 et 18).

Enfin, cet ensemble contient deux estampilles. La première (Figure 12 n°19 : …]XIV[…) correspond à IVDELP, attesté dans les productions anciennes de La Graufesenque (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 61, fig. 47 en particulier n°29). Les auteurs proposent d'y voir *Iulius Delphinus*, dont la production débuterait vers 15/10 av. J.-C. Il est encore présent dans la fosse-cendrier datée des années 10 av-20 ap J.-C (GENIN, VERNHET 2002b : 107-108, fig. n°19 en particulier n°26) sur des imitations de sigillée. Comme il s'agit, dans notre cas, d'une véritable sigillée cuite en mode C, on peut penser qu'on se situe ici plus dans les deux premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C.

Pour la seconde estampille (Figure 12 n°20 : …]IM[…), on pourrait proposer *Primus* comme lecture. Mais l'activité de ce potier est traditionnellement placée sous les règnes de Claude et Vespasien (OSWALD 1931 : 248-250 ; TILHARD 2004 : 243), même si pour certains elle débuterait vers 20 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 296-302, n° P130) comme le confirme d'ailleurs sa présence dans la fosse de *Cirratus* à La Graufesenque.

Un autre plat Drag. 19/Haltern 1c est présent mais dans une production singulière. Il s'agit d'un vase cuit en mode B ayant une pâte grise et un engobe noir (Figure 12 n°21). M. Genin a pu confirmer qu'il ne s'agissait pas d'une production précoce millavoise. Son origine est donc inconnue, mais doit se situer en Gaule du Sud.

Enfin, les sigillées non grésées de Gaule du Centre, probablement issues des ateliers de Lezoux (phase 2) sont présentes dans cet ensemble, par exemple avec des Ritt.5/Lezoux 040 (Figure 12 n°22-23), qui ne se rencontrent à Lezoux que dans la phase 2 (« fin du règne d'Auguste/règne de Tibère » : BET, DELOR 2000 : 469).

▪ *Parois fines*

Les parois fines, dont l'origine est ici inconnue, ne sont attestées que par quatre individus, dont deux formes ouvertes (Figure 12 n°24 et 25).

▪ *Terra nigra (TN)*

Le répertoire des *terrae nigrae* est ici restreint majoritairement à plusieurs jattes/coupes 9 (Figure 13 n° 1-5 ; Menez 59), datées traditionnellement « des règnes d'Auguste et Tibère » (MENEZ 1989 : 126, forme 59). Les décors à la

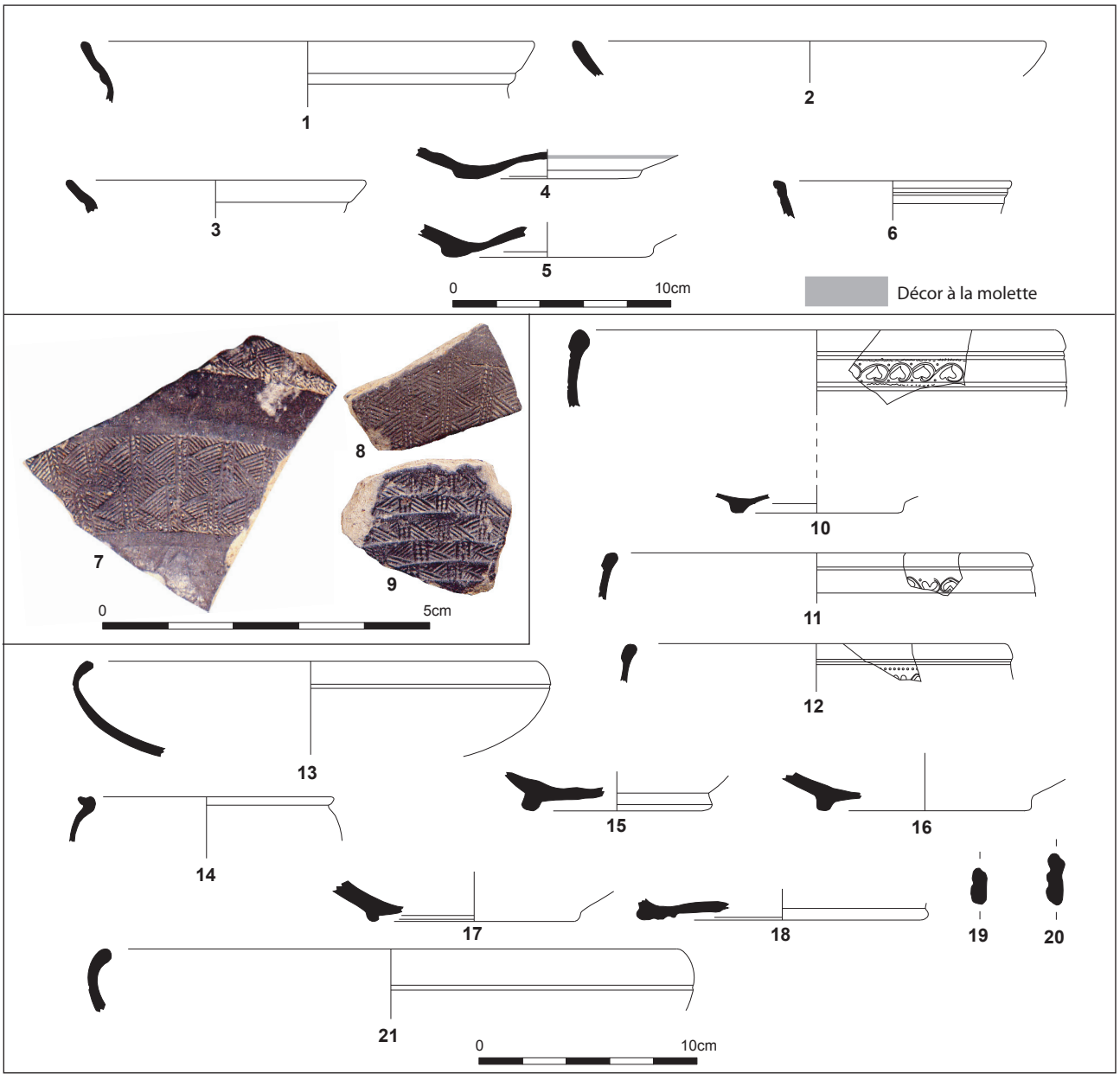

Figure 13. *Terrae nigrae* (n°1-9) et Cal-EO (n°10-21) de l'ensemble 19.

molette qui ornent généralement la panse de ce vase sont également présents en grand nombre dans cet ensemble (Figure 13 n°7-9). Hormis ces formes, on ne retrouve qu'un autre vase, un plat 1c à bord mouluré (Figure 13 n°6), pour lequel il n'existe pas de parallèle dans le répertoire bourbonnais d'Y. Menez.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

Avec onze individus (5,9% de l'ensemble), les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé sont relativement bien représentées. En premier lieu, les productions à pâte bien cuite lissée (C.F.G.1) dont l'origine est millavoise, présentent une petite série de jatte/coupe 4a à décor de motif cordiforme faiblement imprimé (Figure 13 n°10-12). La frise décorée à la molette se compose de lignes de petites perles encadrant une succession de feuilles cordiformes et de leurs tiges en volutes. Le fond de ces coupes est à base annulaire. On l'a vu précédemment (*cf.* p.134), ce type de coupe est produit à La Graufesenque à partir de 15-10 av. J.-C. et certainement durant les deux ou trois premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. (VERNHET 1971 : 91-92, pl. 26 ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69, fig. 49 ; GENIN, VERNHET 2002b : 109, fig. 23 n°1).

Les vases à pâte plus tendre recouverte d'un engobe orangé (E.O.1a) sont encore peu représentés.

La même pâte tendre mais sans engobe (E.O.1d), avec un simple lissage des surfaces, compte plus de récipients : jattes/coupes 1f à parois fines et bords rentrants, avec un sillon externe sur la panse (Figure 13 n°13), jatte/coupe 11 avec une lèvre à gorge sommitale (Figure 13 n°14), ou encore diverses formes fermées, certainement des cruches (Figure 13 n°15 à 20).

Une dernière production à pâte et engobe orangé (E.O.4), est attestée par une autre jatte/coupe 1f (Figure 13 n°21), identique morphologiquement à la précédente mais dans un module plus grand.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)*

Les céramiques à engobe gris-noir ne sont attestées ici que par un tesson.

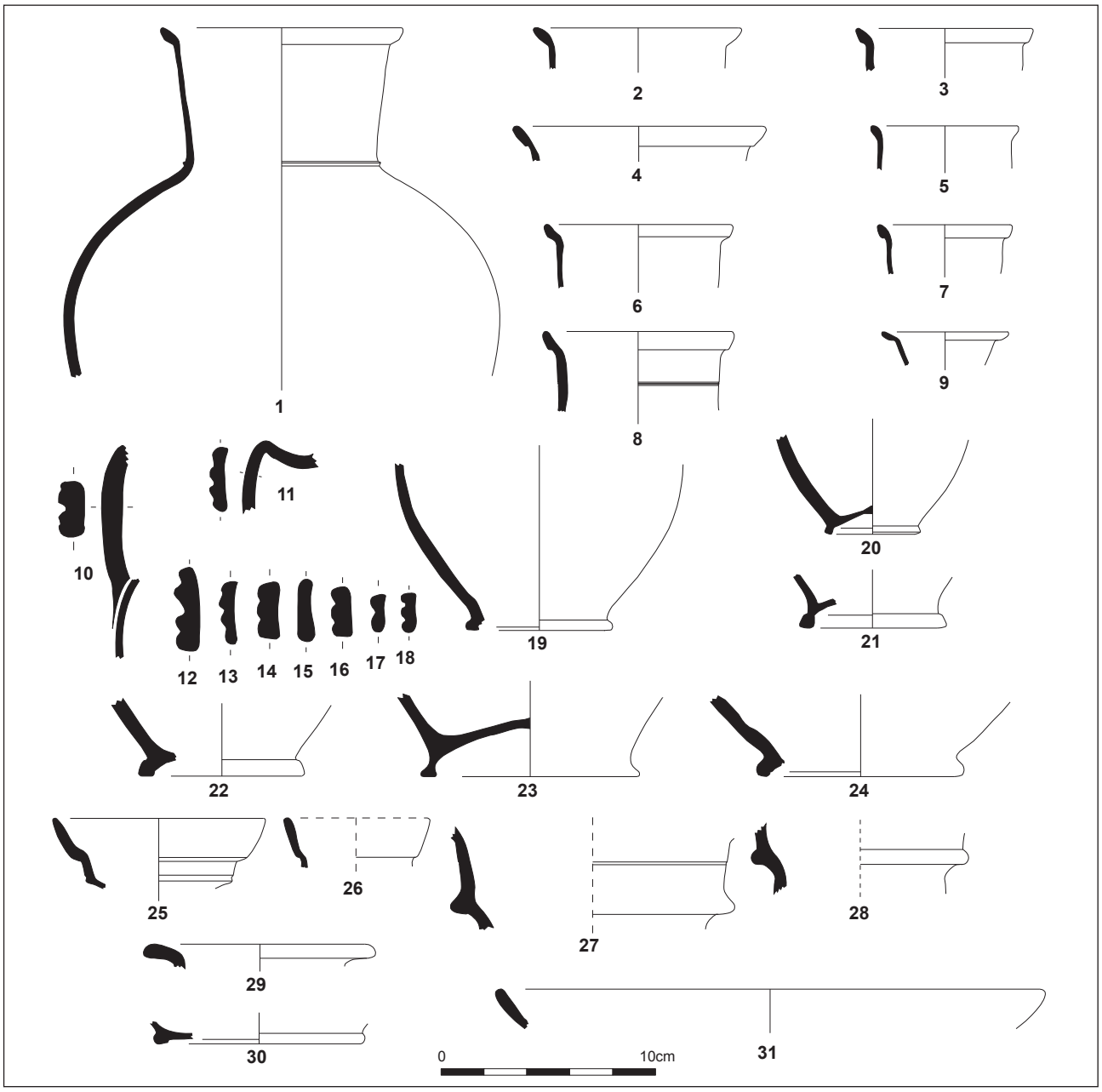

Figure 14. Kao-EB (n°1-28), Sab-EB (n°29-30) et Cal-EN (n°31) de l'ensemble 19.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie est la plus importante de l'ensemble puisqu'elle en représente 17,8 % des individus. Son répertoire est très largement dominé par les cruches 9 (Figure 14 n°1 à 9) : la forme doit systématiquement comporter une anse, soit simple et arrondie (Figure 14 n°10), dans le cas d'une cruche 9a, soit coudée (Figure 14 n°11) pour une cruche 9b. Elles sont toujours de section moulurée (Figure 14 n°12 à 18). La base de cette forme est annulaire (Figure 14 n°19 à 24).

On l'a vu pour l'horizon 1 (*cf.* p.135), ce type de cruche est abondant en Auvergne. J.-J. Hatt les a rencontrées fréquemment à Clermont-Ferrand et les signale en « de très nombreux exemplaires, sur le plateau de Gergovie, à partir du premier siècle de notre ère » (HATT 1944 : 7-9, Fig. 2 à 4).

Outre ces cruches, cette production contient des formes non clairement identifiées, de type 205 (Figure 14 n°25 à 28) : peut-être s'agit-il de cruches, avec un bord à double inflexion et lèvre rectiligne. Enfin, un bord proche de celui du pot 1b est également présent (Figure 14 n°29).

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

Les productions à pâte sableuse et engobe blanc n'ont qu'une présence timide, puisqu'elles ne sont ici représentées que par une base annulaire (Figure 14 n°30), certainement d'une cruche.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe noir (Cal-EN)*

On retrouve un seul vase pour cette production : il s'agit d'un plat 3 à bord rectiligne oblique (Figure 14 n°31). Cette céramique vient certainement de La Graufesenque où elle est abondamment produite à la fin du I^{er} s. av et au début du I^{er} s. ap. J.-C. (VERNHET 1971 : 62, pl. VI, n°7 à 11).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe noir (Kao-EN)*

Seuls six tessons se regroupent dans cette catégorie qui n'a pas livré de forme identifiable (probablement une jatte/coupe).

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe rouge (Sab-ER)*

Cette catégorie ne compte qu'un seul tesson.

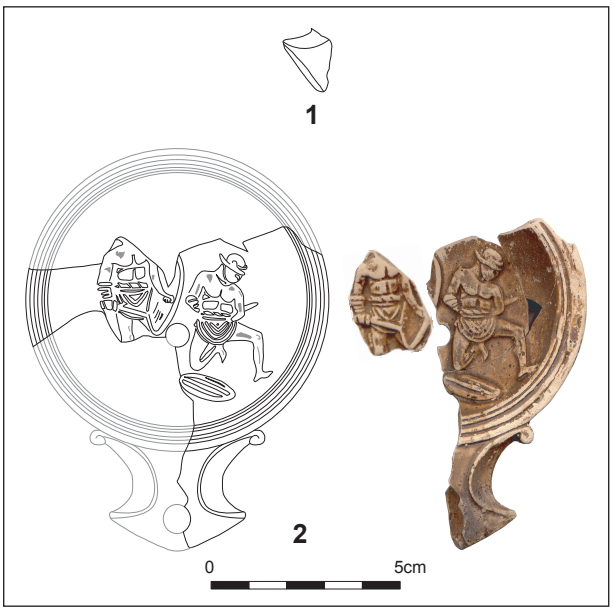

Figure 15. Lampes à huile de l'ensemble 19.

▪ *Lampe à huile*

Comme observé lors de la fouille, les fragments de lampes à huile sont ici nombreux mais, finalement, ils ne représentent que quatre individus.

Deux formes ont pu être identifiées (Figure 15). La plus complète est une lampe de type Loeschcke 1b ; elle présente une scène de combat de gladiateurs, celui de droite, blessé, mettant genou à terre. Cette représentation est assez fréquente et est ainsi connue à Bordeaux sur une lampe Loeschcke IV (CUEILLENS 2000 : Pl. n°8). Cette lampe doit être d'origine italique et se rencontre généralement dans des contextes du début du I^{er} s. ap. J.-C.

▪ *Céramiques kaolinitiques grises lissées (Kao-GRL)*

Cette catégorie est ici bien présente, avec 10,3% des individus. Le répertoire de formes est très majoritairement constitué de formes ouvertes. Il s'agit ainsi d'une série de douze jatte/coupe 2, avec différentes variantes de lèvres épaissies en bourrelets et de modules (Figure 16 n°1 à 12). Les fonds associés peuvent être massifs et simples (Figure 16 n°13) ou bien plus fins, avec des bases à méplat porteur (Figure 16 n°14 à 16) à moins que ces dernières ne doivent être associées aux plats 3 à lèvre de section triangulaire (Figure 16 n°17 à 19). C'est d'ailleurs ce que laisserait penser la forme complète (Figure 16 n°17) qui présente une telle base. Ces plats trouvent quelques parallèles dans le répertoire des *terrae nigrae* du Bourbonnais (Menez 22a), mais il s'agit d'une forme très commune qu'on retrouve dans toute la Gaule. Pour Y. Menez, elle apparaîtrait « dès le début du règne d'Auguste pour disparaître durant celui de Tibère » (MENEZ 1989 : 122). Il est notable qu'aucune de ces formes ouvertes ne présente de traces de feu sur l'extérieur de la panse ou la lèvre.

L'autre forme identifiée par deux exemplaires est un vase bobine type 202 (Figure 16 n°20), proche des Menez 75/78.

Enfin, un tesson de forme fermée, décorée à la molette, atteste la présence dans cette catégorie d'une cruche 17.

▪ *Céramiques sableuses grises lissées (Sab-GRL)*

La contribution de cette catégorie se limite à quatre individus, ici encore des formes ouvertes, apparentées aux jattes des productions kaolinitiques grises lissées. On retrouve ainsi des jattes/coupes 2 (Figure 16 n°21 à 23), toujours sans traces de feu externes, et une jatte/coupe 9 de petit module (Figure 16 n°24).

▪ *Céramiques kaolinitiques grises (Kao-GR)*

La proportion de ces céramiques est importante puisqu'elle contient 29 individus (15,7% NMI).

Parmi les pots, les plus abondants sont les pots 1c (Figure 17 n°1-7) caractérisés par une lèvre allongée et effilée. La panse est parfois striée et le fond peut être simple (Figure 17 n°1). Tous les bords en présence ont des traces de feu, synonymes d'un usage culinaire de ces pots.

Le pot 1e, variante du pot 1c avec une anse, est attesté par deux exemplaires (Figure 17 n°8). La base est légèrement plus marquée par un tournassage plus important. Il doit s'agir ici encore de pots à cuire, les parois externes et les bords ayant des traces de feu.

Enfin, les pots 1b (Figure 17 n°9 à 14), diffèrent des précédents par une lèvre plus épaisse et moins effilée. Hormis les pots, on retrouve des cruches 17 (Figure 17 n°15-19), avec un col bien développé, une lèvre en bourrelet externe d'où part l'anse. Le col comporte un ou plusieurs registres de décor à la molette. L'anse est de section plate (Figure 17 n°15, 20-22), peut-être bifide (Figure 17 n°23), à moins que ces dernières ne proviennent d'autres cruches. Par ces différents points, ces

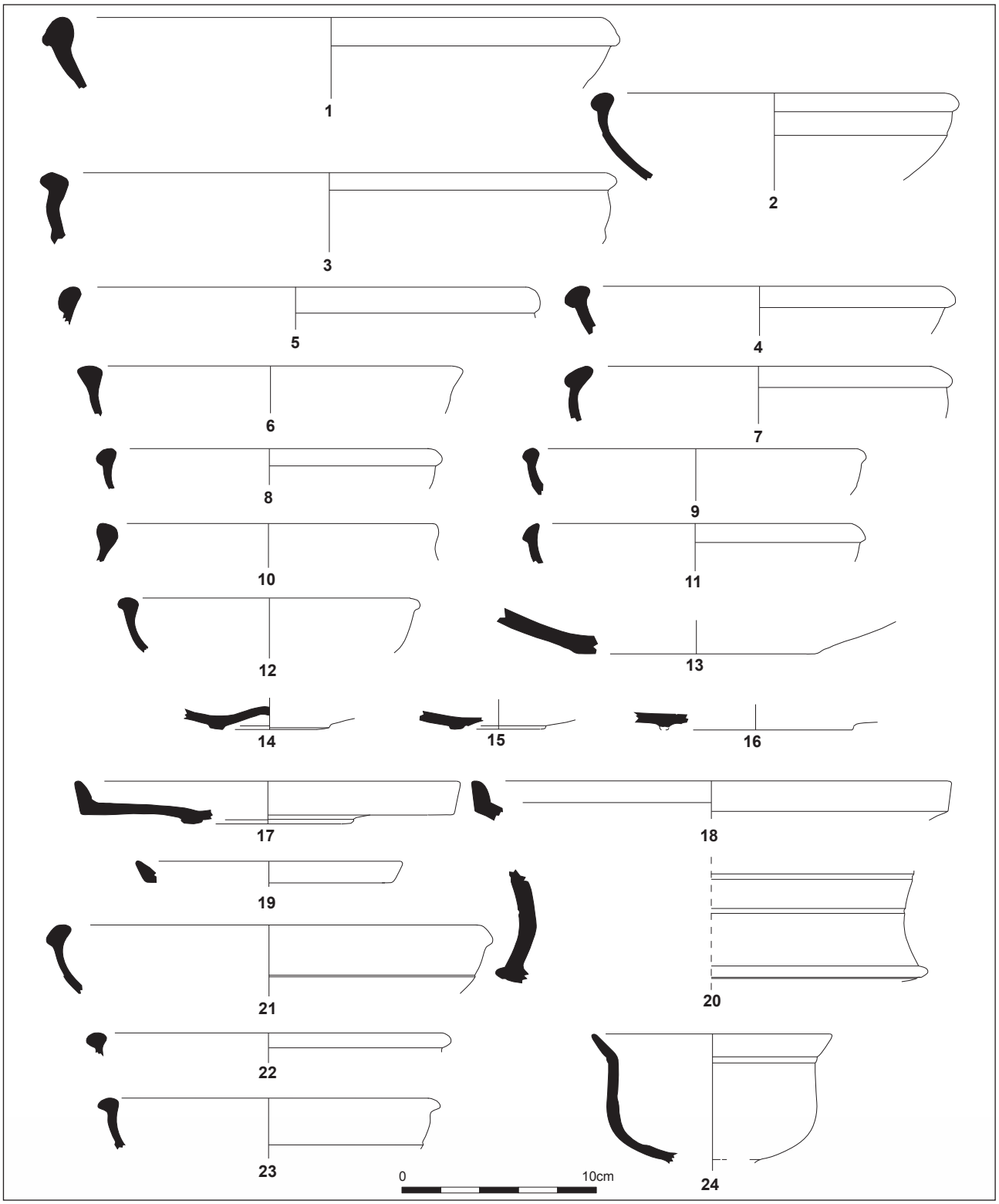

Figure 16. Kao-GRL (n°1-20) et Sab-GRL (n°21-24) de l'ensemble 19.

cruches 17 sont assimilables au Menez 98 (MENEZ 1989 : 130). Quant au décor à la molette, il s'agit de registres en épis ou en « sapins » (Figure 17 n°24-27), comparables à celles inventoriées par Y. Menez (1989 : 131, pl.40), qu'il associe à son type 98, les date de la fin du I^{er} s. av. ou du début du I^{er} s. ap. J.-C. et les situe en territoire arverne (autour de Clermont-Ferrand).

Signalons enfin parmi ces productions kaolinitiques la présence de six autres vases. L'un pourrait être une variante du pot 1 (Figure 18 n°1). Deux autres demeurent indéterminés (Figure 18 n°2 et 3). Un autre se rattache peut-être à une variante d'une cruche type 102 (Figure 18 n°4). Une jatte/coupe 2 à bord épaissi est attestée (Figure 18 n°5). Enfin, le bord d'un pot 9 est également présent (Figure 18 n°6) : il se distingue par un décor incisé ondé.

Les fonds associables à ces formes fermées sont nombreux mais présentent peu de variation (Figure 18 n°7-12) : seuls les fonds simples sans tournassage poussé (Figure 18 n°7-9) sont associables aux pots 1c. Enfin, certains présentent une surface striée (Figure 18 n°10).

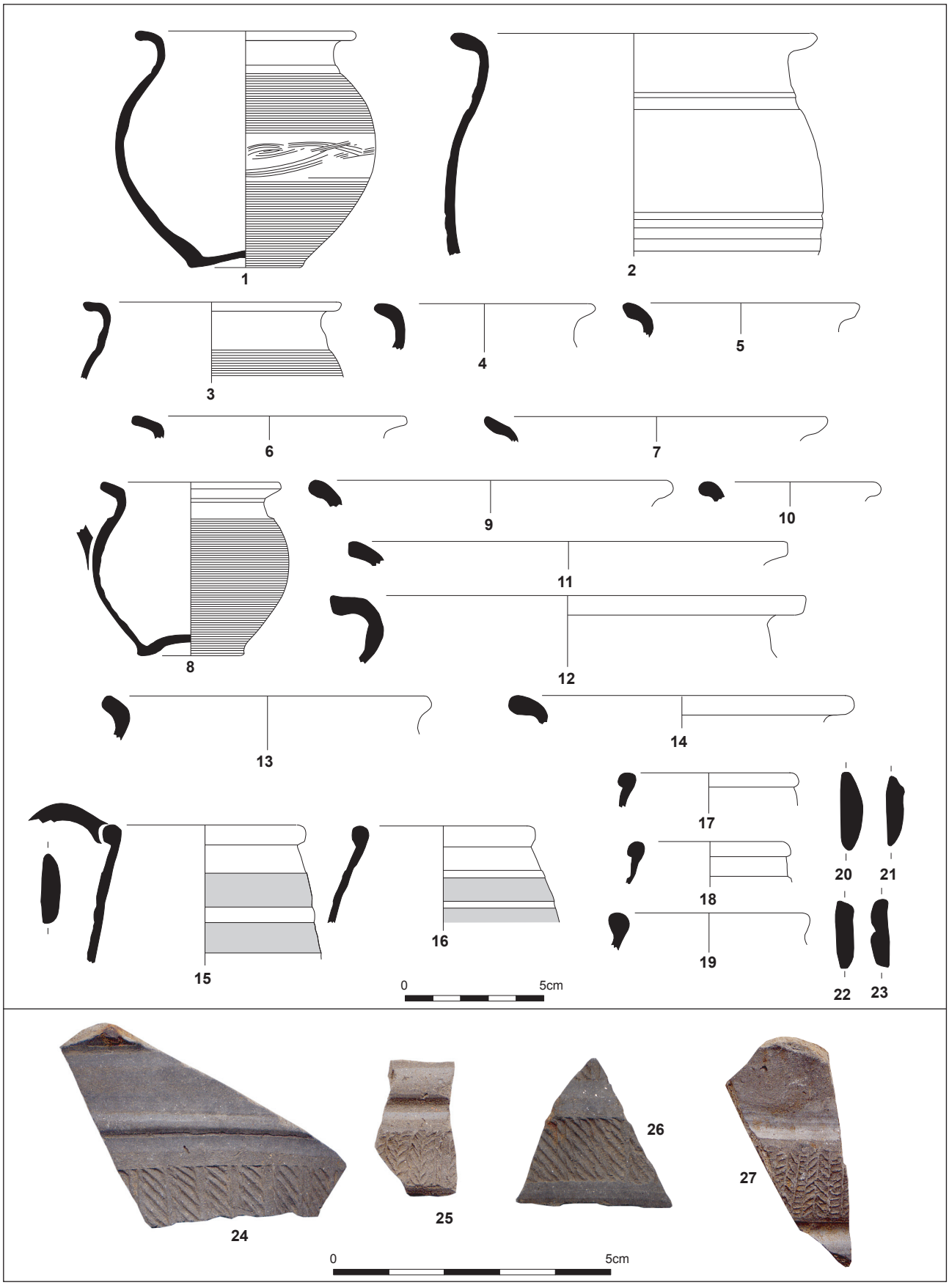

Figure 17. Kao-GR de l'ensemble 19.

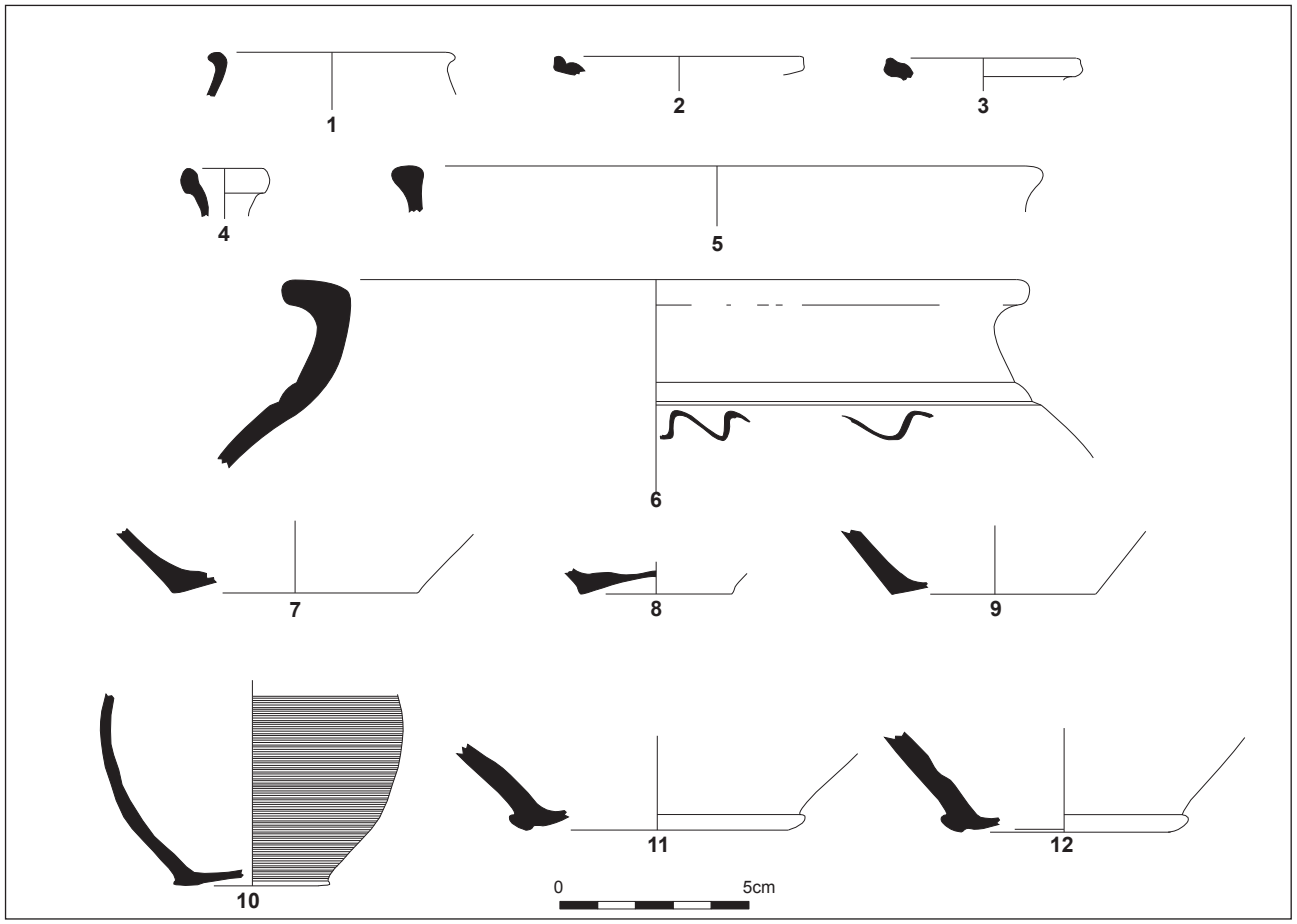

Figure 18. Kao-GR de l'ensemble 19 (suite).

▪ *Céramiques sableuses grises (Sab-GR)*

Les céramiques sableuses grises sont bien moins nombreuses puisqu'elles ne représentent que 5,9% des individus. On y retrouve d'abord deux formes ouvertes : la première est encore une jatte/coupe 2 (Figure 19 n°1) et la seconde est une jatte type 203 (Figure 19 n°2), avec une frise décorée à la molette présentant un motif en épis (Figure 19 n°3). Aucun parallèle n'existe clairement dans le répertoire des *terrae nigrae* du Bourbonnais.

Viennent ensuite les pots 1b (Figure 19 n°4-7) avec des traces de feu. Deux bords sont plus problématiques (Figure 19 n°8-9), même s'ils doivent également se rattacher à des pots. Les fonds de ces formes fermées sont très classiques (Figure 19 n°10-11). Enfin, la présence d'une anse plate

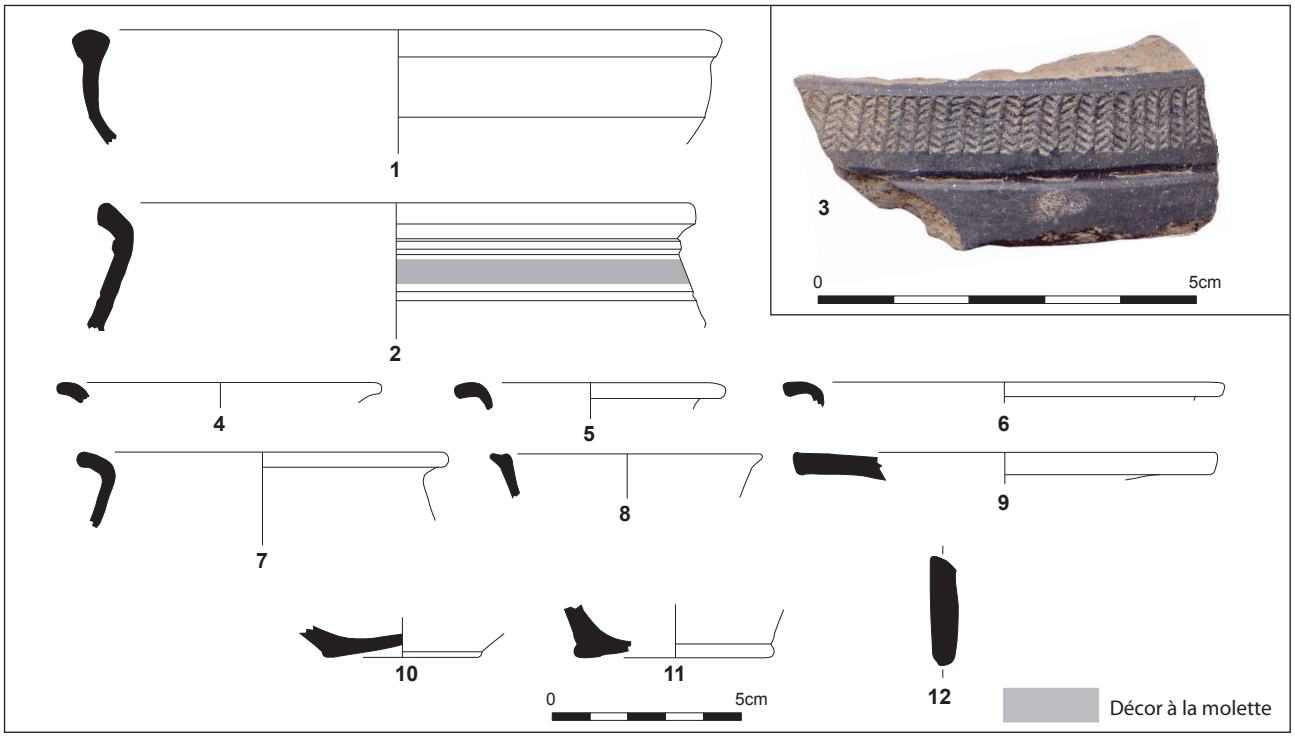

Figure 19. Sab-GR de l'ensemble 19.

(Figure 19 n°12) atteste celle d'une cruche 17.

▪ *Céramiques calcaires grises (Cal-GR)*

Cette catégorie n'est représentée que par deux tessons d'une forme fermée.

▪ *Céramiques sableuses claires (Sab-CL)*

De même, les céramiques sableuses claires ont une représentation limitée et ne sont attestées que par des fragments de panse.

▪ *Céramiques calcaires claires (Cal-CL)*

Sept individus sont présents pour cette catégorie. On retrouve d'abord deux couvercles 1 (Figure 20 n°13-14) à bord arrondi et à petit bouton de préhension, parfaitement assimilables aux bouchons d'amphore en pâte claire récente (CL-REC 16b : PY 1993d).

Trois fonds sont présents (Figure 20 n°14-17) : si le troisième n'est pas rattachable à une forme précise, les deux premiers doivent être associés à des grandes formes fermées, peut-être même à des amphores gauloises à pâte calcaire, ce qui pose le problème, soulevé par d'autres (entre autres RAS-CALOU 2006b : 104), de l'homogénéité de cette catégorie des pâtes calcaires claires et de leur distinction avec les amphores gauloises.

Enfin, on retrouve dans cette catégorie, un mortier 3 (Figure 20 n°18), à bandeau rectiligne (assimilable au Haltern 59). La pâte est lyonnaise (P.11a). En Gaule, cette forme est abondante dans les contextes précoces. On la retrouve à Lyon, entre 30 et 10 av. (DESBAT, LAROCHE, MERIGOUX 1979 :pl. 2, n°9-11) ou à Roanne entre 40 et 15/10 av. J.-C. mais aussi durant la première moitié du I^{er} s. ap. (GENIN, LAVENDHOMME 1997 : 104-105).

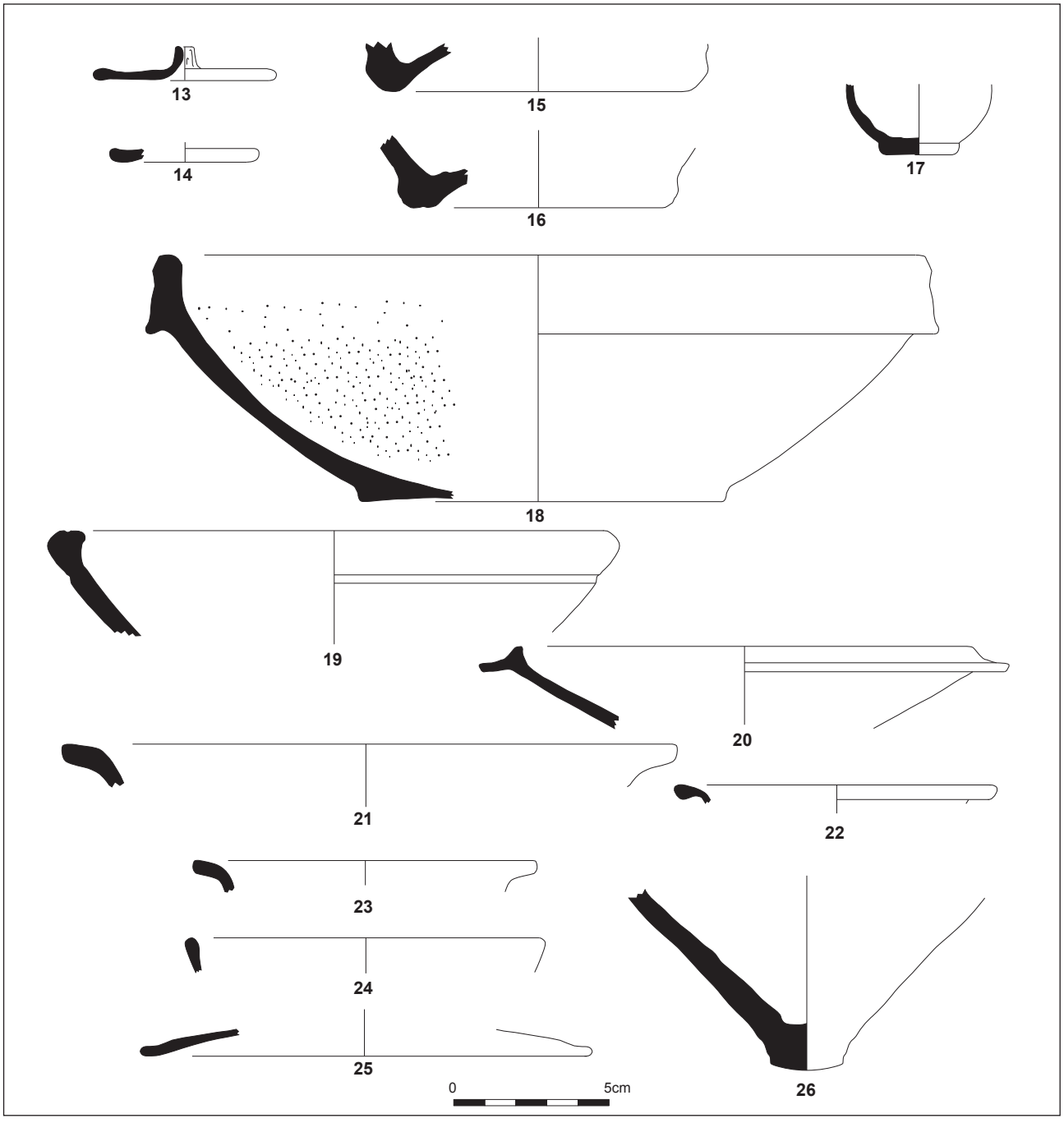

Figure 20. Cal-CL (n°13-18), Sab-NT (n°19-24), COM-IT (n°25) et amphore (n°26) de l'ensemble 19.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM)*

Les céramiques à engobe micacé ne sont attestées que par deux tessons pour une seule forme fermée (cruche).

▪ *Céramique sableuse non tournée (Sab-NT)*

Elles sont bien représentées, avec onze individus. On y retrouve une jatte/coupe 7 (Figure 20 n°19) dont le profil est clairement de tradition gauloise (VERNHET 1968 : pl. I n°10 ; 1971 : pl. XII, n°11). La jatte/coupe 8 (Figure 20 n°20) présente un profil plus fin, avec une collerette horizontale.

Enfin, les céramiques non tournées sont représentées par plusieurs pots, dont peut-être deux de type 11 (Figure 20 n°21-23).

▪ *Céramique commune italique (COM-IT)*

Cette catégorie ne contient qu'un seul vase d'origine italique, dans la même pâte que pour le plat à « vernis rouge pompéien » du même ensemble, mais sans engobe (VRP3a). Il s'agit d'un couvercle 2c, dont la forme est assimilable au couvercle COM-IT 7 (BATS 1993 : 361) ou au couvercle à engobe interne rouge Goudineau 14/18 (GOUDINEAU 1970 : pl. 1 et 2).

▪ *Céramique à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

Un seul vase est attesté. Il s'agit d'un plat de forme indéterminée (probablement un plat 1d). Tout comme le couvercle de la catégorie précédente, son origine italique permet de l'associer à une datation de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et du début du I^{er} s. ap. J.-C.

▪ *Amphores*

Par des pâtes de nature différente, huit amphores sont attestées. Trois sont d'origine ibérique, trois autres viennent d'Italie (dont un fond d'amphore à huile d'époque impériale Dressel 26 ou 6b ; Figure 20 n°26), une autre est gauloise, la dernière étant lyonnaise.

o *Interprétation du dépôt*

Au vu du matériel céramique, rien ne permet d'affirmer que le dépôt est d'origine cultuelle : aucun vase ne semble avoir été déposé comme dans les fosses F.25 et F.47 (ensembles 9 et 10 : *cf.* p.147-150), et les lampes à huile, qu'on croyait nombreuses à la fouille, ne sont qu'au nombre de quatre. Il n'y a pas non plus de sur-représentation des amphores ou des céramiques de table qu'on aurait pu retrouver en plus grande quantité s'il s'agissait de restes de banquet.

D'après la céramique, l'ensemble correspond plus à un simple dépotoir secondaire, certainement d'origine domestique. Le matériel présente toutes les caractéristiques d'un vaisselier classique avec l'ensemble de la gamme des céramiques de table (plats, coupes, cruches, pichets), des céramiques culinaires (pots à cuire, plats à cuire, jattes, couvercles, mortier). Pour autant, il ne s'agit que de la vision apportée par la céramique : on ne peut oublier que ce dépôt demeure atypique si l'on prend en compte l'abondance relative des chevilles osseuses et des clous de chaussure.

o *Datation*

On peut proposer une datation entre 10/20 et 30 ap. J.-C., fondée sur de nombreux arguments céramiques qui viennent compléter celui fourni par la seule monnaie découverte dans ce dépôt (*dupondius* de Nîmes, Auguste, 16/15-8 av. J.-C. ; Annexe 1.9.f.).

Tout d'abord, si la sigillée italique est encore présente, on ne retrouve guère de vases du service 1c mais principalement des vases du service 2 de Haltern. Les productions de La Graufesenque sont exclusivement en mode C, ce qui confirme qu'on se situe bien après les deux premières décennies du I^{er} s. Pour autant, les formes qui commenceront à s'affranchir du répertoire italique sont absentes. Les renseignements apportés par les estampilles (peut-être *Iulius Delphinus* et *Primus*) ou par les vases décorés confirment cette datation vers 10/20 ap. J.-C. La présence de vases de la phase 2 de Lezoux va également dans ce sens.

Pour le reste, cette datation est confirmée par d'autres productions précoces de La Graufesenque (jattes à décor cordiforme, céramiques à pâte calcaire et engobe noir), par les cruches à pâte et engobe blanc (d'après la chronologie admise dans le nord du Massif Central), par les formes et les décors de *terrae nigrae* ou encore par la présence d'un mortier Haltern 59.

2.2.3.2. ENSEMBLE 9 : JBN01, REMPLISSAGE FOSSE 25

- *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.9.)*

Cette fosse se situe, comme le dépotoir précédemment étudié, sur la butte du Barry et vient recouper les tranchées de palissade de l'hypothétique ensemble cultuel pré-romain. Il s'agit d'une fosse peu profonde creusée dans le granite et remplie d'un dépôt singulier, apparemment volontaire, sans doute cultuel (Annexe 1.9.h.).

- *Altération du matériel*

La fosse a été très arasée par les labours modernes. Malgré l'acidité du granite, le matériel est relativement frais.

- *Description du matériel en présence (Annexe 4.2.2.)*

Le comblement de cette fosse n'est constitué que de 93 tessons pour 15 individus (Annexe 4.2.2.a.), avec un indice de conservation des vases de 7,7% seulement, ce qui montre que le dépôt est très fragmentaire et lacunaire.

Le dépôt est en effet singulier puisqu'il est surtout marqué par la présence de quelques vases, dont un archéologiquement complet, le reste du matériel n'étant représenté que par quelques tessons épars. Ainsi, les céramiques fines sont ici anecdotiques en NR (7,5%) et en NEV (0,5%), alors qu'elles représentent le tiers de l'ensemble en NMI, ce qui n'est dû qu'à la méthode de quantification pondérée appliquée, où le seul tesson d'un groupe technique vaut un individu en NMI.

Les céramiques communes sont donc nettement majoritaires, en particulier les céramiques kaolinitiques et sableuses brutes. Le poids pris par ces dernières en NEV (89,28%) ne s'explique que par la présence d'un vase archéologiquement complet.

Compte tenu du nombre d'individus, la présentation de cet ensemble ne se fera donc pas par catégorie céramique mais par grande classe.

▪ *Céramiques fines*

On retrouve ici cinq individus, bien que les catégories en question ne soient représentées que par un ou quelques tessons. Le seul qui puisse être rattaché à une forme précise est un tesson de sigillée décorée (Figure 21 n°1), issu des ateliers de La Graufesenque : le décor végétal présente un relief très fin (grande feuille encadrée de colonnettes et de guirlandes végétales). Ce tesson se rattache à un Drag. 29 (probablement un Drag. 29a), moins certainement à un Drag. 11 : la forme et la finesse du décor plaident donc plus pour une datation de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (entre 10/20 et 40 ap. J.-C.).

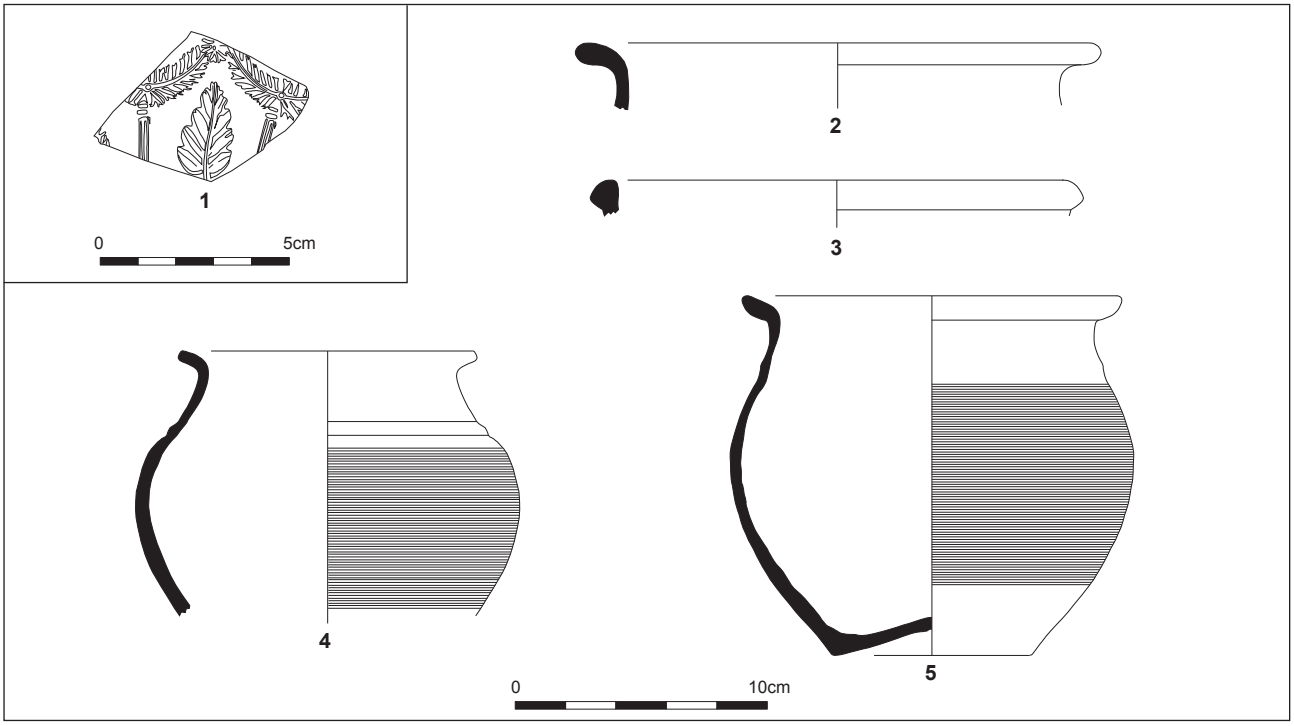

Figure 21. Céramiques de l'ensemble 9.

- ***Céramiques communes***

La céramique kaolinitique grise (Kao-GR) est représentée par trois individus dont deux pots 1b (Figure 21 n°2).

La céramique sableuse grise (Sab-GR) est la catégorie majoritaire en NR, NMI et NEV. On y retrouve une jatte/coupe 2 à bord épaissi (Figure 21 n°3), un pot 1b à lèvre allongée et panse striée (Figure 21 n°4) et enfin le vase archéologiquement complet, un pot 1c (Figure 21 n°5). Ce dernier se caractérise par un fond simple, une panse striée et une lèvre légèrement effilée. Le vase présente des traces de feu à l'intérieur comme à l'extérieur.

- *Interprétation du dépôt*

D'après le matériel, le comblement de cette fosse est difficilement interprétable. Il se démarque simplement par un vase complet, apparemment volontairement déposé. Si l'on ajoute à cette singularité le dépôt de plusieurs pièces de viande, la nature cultuelle de cette fosse est la plus probable. On peut s'étonner, s'il s'agit d'un dépôt, que le taux de conservation des vases ne soit pas plus important : un vase (peut-être deux) a été assurément déposé, le restant du matériel devant plus correspondre à un dépotoir dont l'origine est inconnue. S'agirait-il alors, pour poursuivre cette hypothèse rituelle, de restes de banquet, rejetés dans des fosses où auraient été également déposées quelques offrandes ?

- *Datation*

La datation n'est pas aisée : en se fondant uniquement sur le tesson de sigillée, ce comblement doit être daté entre 10/20 et 40 ap. J.-C. Si l'on considère que cette fosse s'inscrit probablement dans la même phase d'occupation que l'ensemble 19, on peut limiter la datation de cet ensemble à 10/20 – 30 ap. J.-C.

2.2.3.3. ENSEMBLE 10 : JBN01, REMPLISSAGE FOSSE 47

- *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.9.)*

F.47 s'apparente à la fosse précédente par ses dimensions et les modalités de son remplissage. Il s'agit d'une fosse creusée dans le substrat granitique dans laquelle le matériel (céramiques et ossements) semble avoir été regroupé au centre (Annexe 1.9.i.). Au moins un vase a été clairement déposé et non rejeté.

- *Altération du matériel*

Comme F.25, F.47 a été arasé par les labours modernes mais n'a pas trop souffert de l'acidité du granite. Le matériel est donc relativement frais.

- *Description du matériel en présence (Annexe 4.2.3.)*

Le matériel du comblement de cette fosse représente 60 tessons pour 23 individus recensés (annexe 4.2.3.a.). La fragmentation est très importante et se rapproche en ce sens de F.25 : le taux de conservation des vases n'est que de 3,6 %.

Ici encore, le dépôt se singularise par la présence de quelques vases plus ou moins complets. Le reste du matériel n'est représenté que par quelques fragments. Pour ces raisons, les quantifications selon le NR, NMI ou NEV donnent des aperçus très différents de la population céramique en présence : les céramiques fines et communes ont sensiblement la même représentativité, alors que les lampes à huile vont prendre un poids très important en NEV, puisqu'elles contiennent un individu complet. Les amphores sont anecdotiques.

Parmi les céramiques communes, les productions kaolinitiques et non tournées sont majoritaires.

La présentation se fera par grandes classes.

- ***Céramiques fines***

On retrouve ici huit individus. La sigillée, exclusivement de La Graufesenque, comporte un fragment de Drag.

24/25 à décor guilloché, ce qui ne suffit pas pour préciser clairement la chronologie de ce dépôt.

Les parois fines (deux individus) se distinguent par la présence d'une petite anse en pâte fine, presque grésée, de couleur noire (C.F.2), pouvant être une production lyonnaise des ateliers de La Muette (DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996 : 63-68).

Pour la *terra nigra*, on retrouve un bord de jatte/coupe 9 (Menez 59 ; Figure 22 n°1).

Une jatte à bord rentrant avec une rupture de panse nette (Figure 22 n°2) constitue le seul vase identifié pour les productions à engobe orangé (jatte/coupe 1d).

Les autres catégories (Kao-EB et Sab-EB) ne sont attestées que par des fragments de panse.

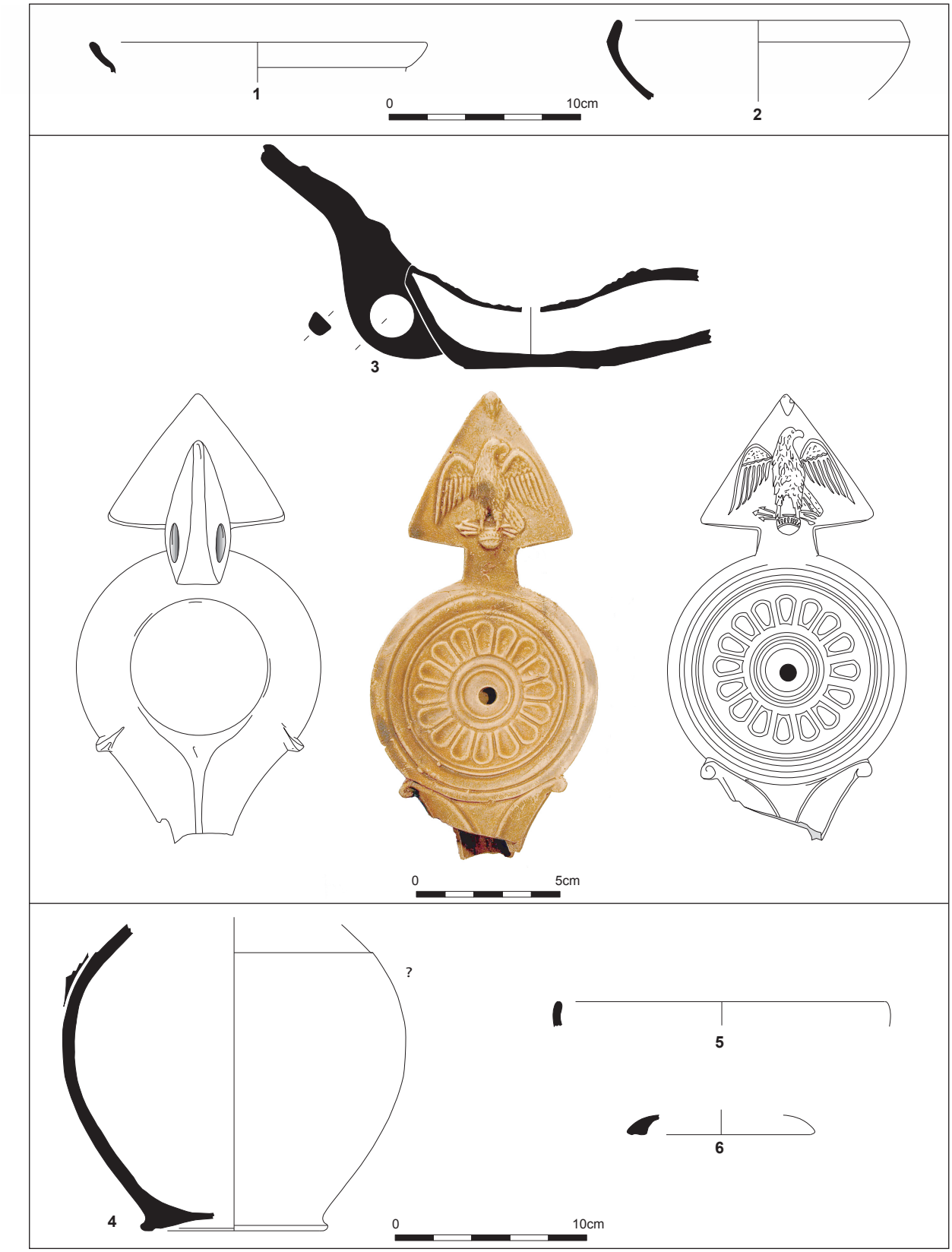

Figure 22. Céramiques de l'ensemble 10.

- ***Lampes à huile***

On retrouve ici deux individus, dont l'un est presque complet, ce qui explique la surreprésentation de cette catégorie en NEV. La forme de la première lampe n'est pas connue. En revanche, la seconde (Figure 22 n°3), qui était posée, bec en l'air, contre une paroi de la fosse (Annexe 1.9.i.), s'apparente à une lampe de type Loeschcke III avec une anse réflecteur, triangulaire et perforée, et un bec allongé (ici disparu, certainement emporté par l'arasement). Le médaillon présente le décor simple d'une rosace à seize pétales se développant autour d'une partie moulurée (proche en ce sens de RIVET 2003 : n°311). Sur l'anse plastique moulée, on retrouve un aigle de face, tête tournée vers la gauche, ailes déployées et serrant le foudre. Cette représentation ne nous est pas connue ailleurs. Ce type de lampe dérive directement des exemplaires en métal et est généralement daté de la fin du I^{er} s. av. et du début du I^{er} s. ap. J.-C. (CHRZANOVSKI 2006 : 94-95 ; RIVET 2003 : 78 ; MENZEL 1969 : 25-28 ; HANOTTE 2005). Sa provenance doit être italique.

- ***Céramiques communes***

Les céramiques kaolinitiques grises (Kao-GR) sont représentées par plusieurs formes fermées, une seule étant représentable (Figure 22 n°4) : il s'agit du fond d'une cruche, peut-être d'une cruche 17 (Menez 98).

Parmi les céramiques sableuses grises (Sab-GR), on retrouve le bord d'une jatte/coupe 1 (Figure 22 n°5), brûlée extérieurement.

Quant aux céramiques sableuses non tournées (Sab-NT), on y retrouve trois formes fermées et un bord (Figure 22 n°6), peut-être d'un couvercle 4d.

Les autres catégories et formes reconnues sont un vase en céramique sableuse claire (Sab-CL) et un plat à « vernis rouge pompéien » (R-POMP), peut-être d'origine proche-orientale (VRP1).

- ***Amphores***

Une seule amphore, gauloise, est attestée dans cet ensemble par un fragment de panse.

- *Interprétation du dépôt*

Pas plus que dans la fosse F.25, le matériel céramique de cette fosse n'est marqué par la présence de vases « à vocation cultuelle », tels que les gobelets votifs découverts sur les sanctuaires de la région aux I^{er} av. et I^{er} s. ap. J.-C. en Aveyron et en Lozère (PUJOL, VERNHET, VIDAL 1998 : 138). Pour autant, il s'agit bien d'un dépôt intentionnel : la position de la lampe à huile, de surcroît complète, est trop singulière pour être due au hasard. Mais comme pour F. 25, on retrouve ici un matériel fragmentaire et fonctionnellement hétérogène qui n'est pas ici déposé mais bien rejeté.

- *Datation*

La datation est encore plus ardue que pour l'autre fosse. On ne peut s'appuyer que sur la *terra nigra*, la présence d'une sigillée millavoise et la lampe à huile à anse plastique : compte tenu du contexte général de la zone, il semble plus prudent de rattacher cette fosse à la même phase chronologique que F.25 et l'ensemble 19, soit entre 10/20 et 30 ap. J.-C.

2.2.4. *HORIZON 3 : 30/40 – 70/80 AP. J.-C.*

Cet horizon est relativement bien documenté, avec sept ensembles (ensembles 2, 7, 23, 15, 25 à 27), même si quatre d'entre eux correspondent à des incinérations.

2.2.4.1. ENSEMBLE 2 : JQR01, DÉPOTOIR (US 6120)

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.1.)*

L'US 6120 se situe sur un sol en radier et mortier de tuileau (P.25). Ce sol s'intègre à la seconde phase d'aménagement d'un bâtiment, qui prend alors une fonction balnéaire.

Cette couche, fouillée dans des conditions très difficiles (niveau gorgé d'eau) avait été interprétée comme la couche d'occupation de ce sol. Cependant, l'épaisseur du dépôt (entre 2 et 10 cm), l'abondance, la taille et la faible fragmentation du matériel plaident plus pour y voir un dépotoir secondaire, faisant ici office de remblai.

o *Altération du matériel*

L'emprise de la fouille n'a pas permis de fouiller toute cette couche. Les conditions de fouille très difficiles sont aussi à évoquer, puisqu'elles peuvent avoir engendrées un ramassage différentiel du matériel, en particulier pour les céramiques fines. Les tessons sont peu altérés.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.3.1.)*

Le matériel représente 907 tessons, pour 94 individus. L'indice de conservation est faible, de 8,2%.

Les céramiques communes et les céramiques fines ont un taux de représentation assez proche. Si les premières sont plus importantes en quantifiant en NR (51,4% contre 42,2 %), les céramiques fines sont majoritaires en NMI (48,9% contre 43,6 % pour les céramiques communes), ce qu'il faut certainement mettre à l'actif d'une meilleure caractérisation des formes de sigillée (phénomène largement observé ailleurs : DESBAT 1990 : 132) : la sigillée ne représente ainsi que 8,5% en NR contre 19,1% en NMI.

Pour les céramiques fines, les sigillées sont majoritaires. On retrouve ensuite les céramiques à pâte et engobe blanc (Kao-EB à 8,5% en NMI), les céramiques à engobe orangé (Cal-EO à 6,4%) et les *terrae nigrae* (6,4%) puis, à moindre titre, les parois fines (5,3%).

Les lampes à huile ne sont représentées que par un seul individu.

Les céramiques communes sont très largement dominées par les productions à pâte kaolinitique grise (Kao-GR : 16%). Les productions sableuses claires ou grises (6,4%) viennent ensuite, alors que les autres catégories n'apparaissent que dans des taux minimes.

Les amphores comptent six individus et ne représentent ainsi que 6,4% de l'ensemble.

▪ *Sigillée*

Sur les 18 individus recensés, un seul est encore de tradition italique (d'ailleurs de type indéterminé), tous les autres provenant des ateliers de La Graufesenque. Tous sont des vases lisses.

Certaines formes sont ainsi des productions anciennes de La Graufesenque : c'est le cas des deux Ritt. 1 (Figure 23 n°1-2), le second étant très nettement dérivé des Haltern 14 (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 52, fig. 34 n°1) : ces deux formes sont produites à La Graufesenque jusqu'au milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Les autres plats sont apparentés aux Drag. 15/17 (Figure 23 n°3-5) avec des profils plutôt précoces.

Autre production précoce, le bol à marli (Figure 23 n°6) n'est pas encore assimilable aux véritables Ritt. 12 qui apparaissent à Millau entre 40 et 60 ap. J.-C., mais correspond plus à un prototype de cette forme (Pucci 35) produit dans les ateliers rutènes dès 10/20 ap. J.-C. et durant le règne de Tibère (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 52, fig. 33 n°10-12), même s'il s'apparente également aux Ritt. 12, dits « claudiens » rencontrés dans la réserve de Vienne (GODARD 1995 : pl. 1, fig. 16 et 17).

De même, le Drag. 27a (Figure 23 n°7) à zone guillochée, assimilable en ce sens au Haltern 11, se rattache à cette période où les productions des ateliers millavois commencent à abandonner le répertoire italique augustéen. En revanche, les deux autres Drag. 27 (Figure 23 n°8-9) qui ne sont plus guillochés et possèdent une lèvre éversée et aplatie, s'écartent du modèle italique : ils sont produits à Millau dans la première moitié du I^{er} s. (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 51, fig. 29 n°2-7).

Le constat est le même pour les Drag. 24/25 (Figure 23 n°10-12), où l'on retrouve deux formes proches des Haltern 12 avec leur petite anse appliquée à double spirale (n°10 et 11) et un véritable Drag. 24/25 qui apparaît sous Tibère (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 51, fig. 29 n°8-10, fig. 30 n°1-6).

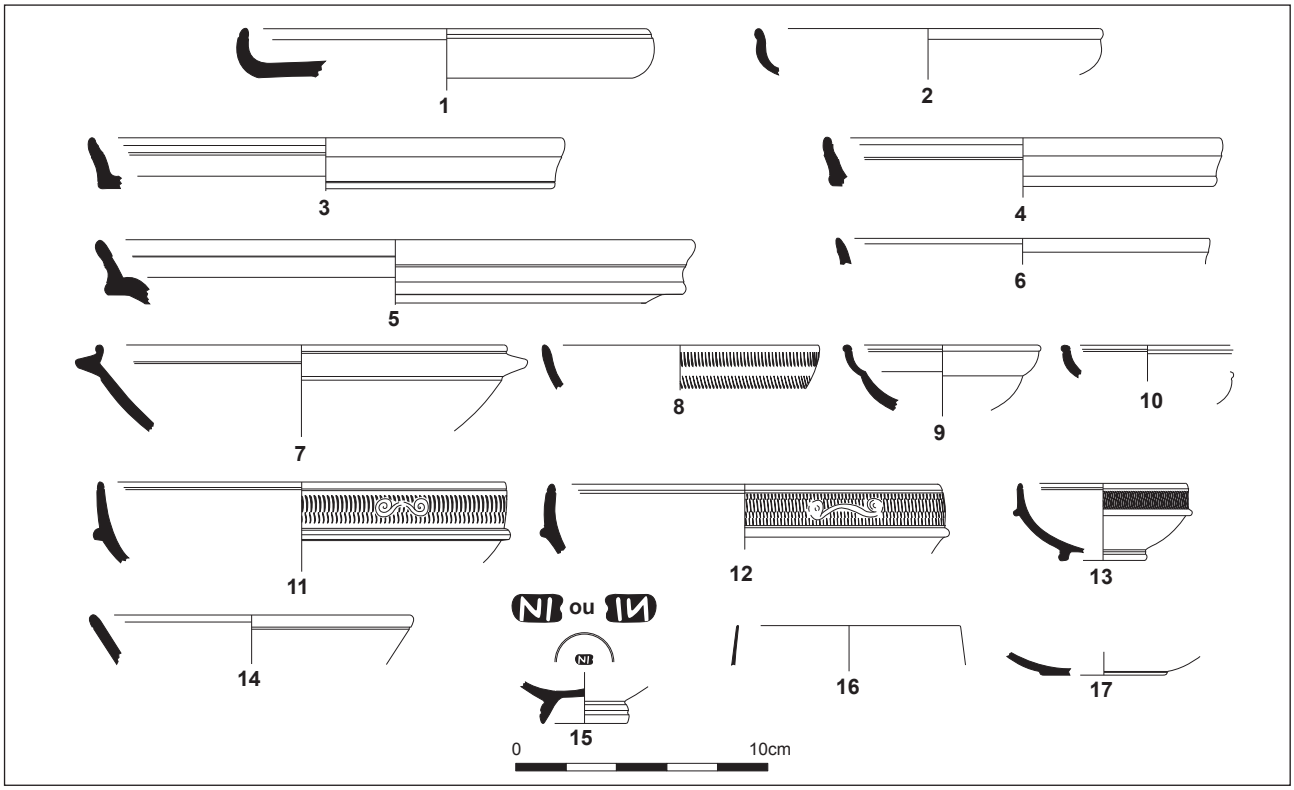

Figure 23. Sigillées (n°1-15) et parois fines (n°16-17) de l'ensemble 2.

On retrouve également dans cet ensemble un bord de Drag. 33 (Figure 23 n°13), dont la production débute vers 20/30 ap. à La Graufesenque.

La seule estampille de cet ensemble, sur fond de Drag. 27 (Figure 23 n°14) est de lecture difficile (NI ou IN), tant cette graphie est courante : s'agit-il du potier *Niger*, d'*Ingenuus* ? Pour J.-L. Tilhard, *Niger* et *Ingenuus* auraient été en activité entre 40 et 70 ap. (TILHARD 2004 : 221, 238), alors que M. Polak les placeraient entre 50 et 80 ap. (POLAK 2000 : 241-242 ; 280-281).

▪ *Parois fines*

Les céramiques à parois fines ne sont qu'au nombre de cinq individus. L'un est une forme fermée indéterminée dont l'origine est également inconnue. Un autre (Figure 23 n°15), qui correspond à une production lyonnaise à pâte noire quasi grésée (C.F.2), s'apparente au bol hémisphérique, produit dans l'atelier de La Muette (DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996 : 67, pl. 35.)

Enfin, trois autres correspondent à des productions de La Graufesenque (BÉMONT 1982) : le premier (non représenté) est attesté par un fragment de panse à décor d'écailles, le second par un fond sablé extérieurement (Figure 23 n°16). Ces deux formes doivent correspondre à des bols ou tasses Hermet 9, avec des décors qui les rattachent plus à la période 20-40 ap. J.-C. (BÉMONT 1982 : 9). Le dernier est une forme fermée à décor chamotté, mais réalisé dans une pâte plus tendre et moins cuite (E.O.1b)

▪ Terra nigra *(TN)*

Les *terrae nigrae* sont représentées par six individus, quatre ayant pu être identifiés. Il s'agit de trois jattes/coupes 9 (Figure 24 n°1-4), toujours caractérisées par leur lèvre effilée et légèrement incurvée, précédée d'une baguette. Le vase archéologiquement complet ne comporte pas de décor à la molette. Pour autant, ce type de décor est bien présent dans cette catégorie (Figure 24 n°2). Cette forme et ce décor se rattachent incontestablement au Menez 59 (MENEZ 1989 : 126, forme 59).

Un bord (Figure 24 n°5) appartient à une autre forme ouverte dont le type ne peut pas être clairement défini (peut-être un plat 1a).

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe rouge (Sab-ER)*

Cette catégorie n'est représentée que par deux tessons dont une anse (Figure 24 n°6).

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO)*

Les productions à engobe (ou pseudo-engobe) orangé sont bien représentées ici, avec six individus.

On y retrouve principalement des formes ouvertes : les vases à engobe orangé (E.O.1.a) sont ainsi une jatte/coupe 1c (Figure 24 n°7), une jatte/coupe 1d (Figure 24 n°8) avec une rupture de panse plus anguleuse que pour la forme précédente, un plat 1e (Figure 24 n°9) à bord oblique et une jatte/coupe 4b (Figure 24 n°10) décorée à la molette d'un motif cordiforme et avec une carène arrondie

Les productions simplement lissées (E.O.1d) sont représentées par une jatte/coupe 4a (Figure 24 n°11) avec un décor à la molette effacé, et une cruche 16 (Figure 24 n°12).

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO)*

Cette catégorie n'a qu'une présence anecdotique, puisqu'elle ne compte que treize tessons pour une seule forme fermée indéterminée.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie est la mieux représentée des céramiques fines en nombre de restes (15,8%), alors qu'elle n'atteint que 8,5% en NMI.

On n'y retrouve que des cruches. Tout d'abord une cruche 9a est attestée par une anse qui ne semble pas coudée (Figure 24 n°13). D'autres cruches (sans qu'il soit possible de définir s'il s'agit de cruches 9a ou 9b) sont également présentes en plusieurs exemplaires et différents modules (Figure 24 n°14 à 16). Un tesson de haut de panse, assimilable à une cruche 9 par la baguette qui marque le début du col, présente un *graffito* incomplet (Figure 24 n°17) difficilement interprétable (…]METO*R*[…) : puisqu'il s'agit d'une cruche, peut-être s'agit-il du nom du propriétaire ou de l'indication du contenu.

Enfin, le col en bandeau d'une cruche 3a est également attesté (Figure 24 n°18). Quant aux anses de ces cruches, elles présentent généralement plusieurs moulures (Figure 24 n°19-20).

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

Cette catégorie n'est représentée que par un tesson.

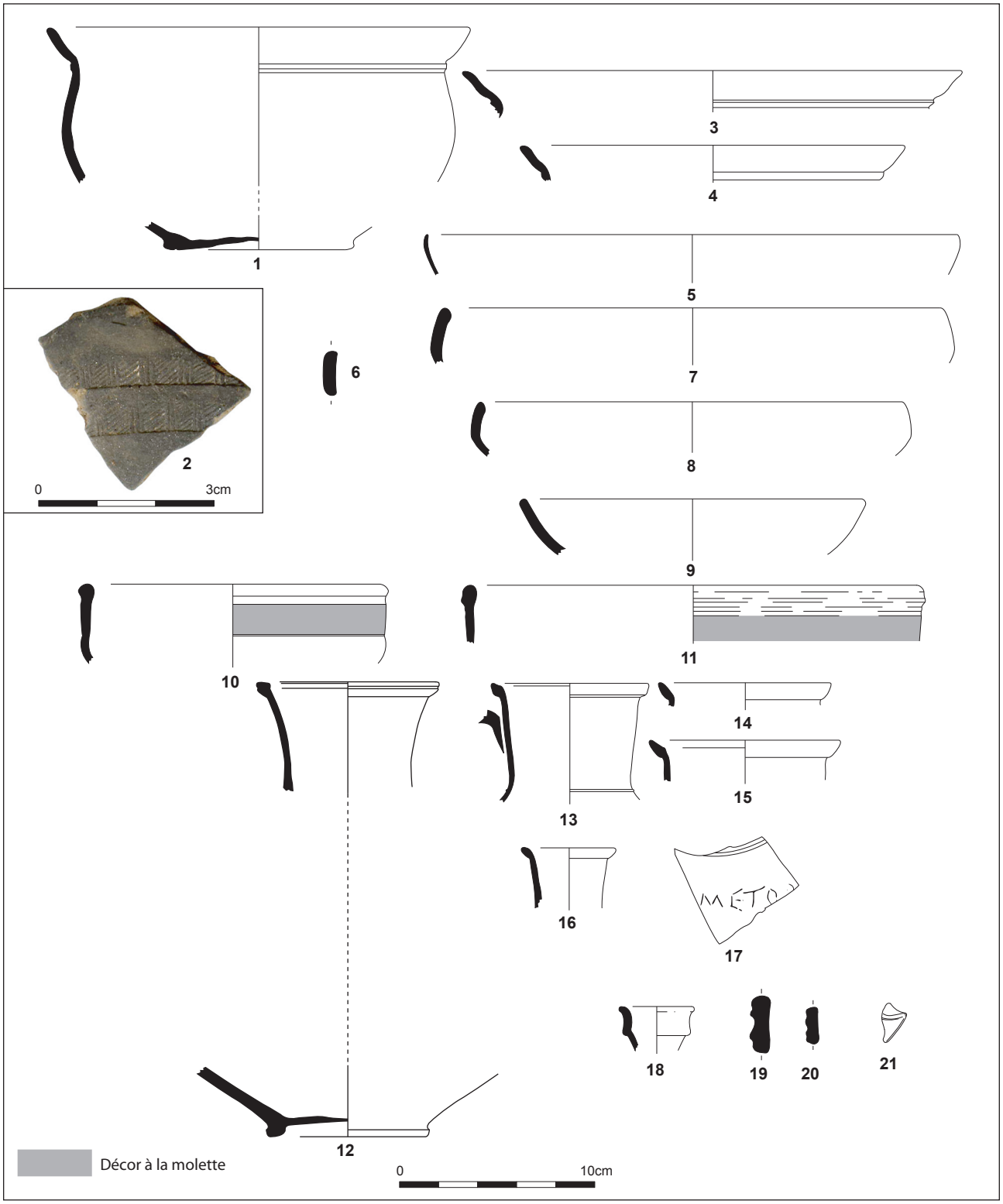

Figure 24. *Terrae nigrae* (n°1-5), Sab-ER (n°6), Cal-EO (n°7-12), Kao-EB (n°13-20) et lampe à huile (n°21) de l'ensemble 19.

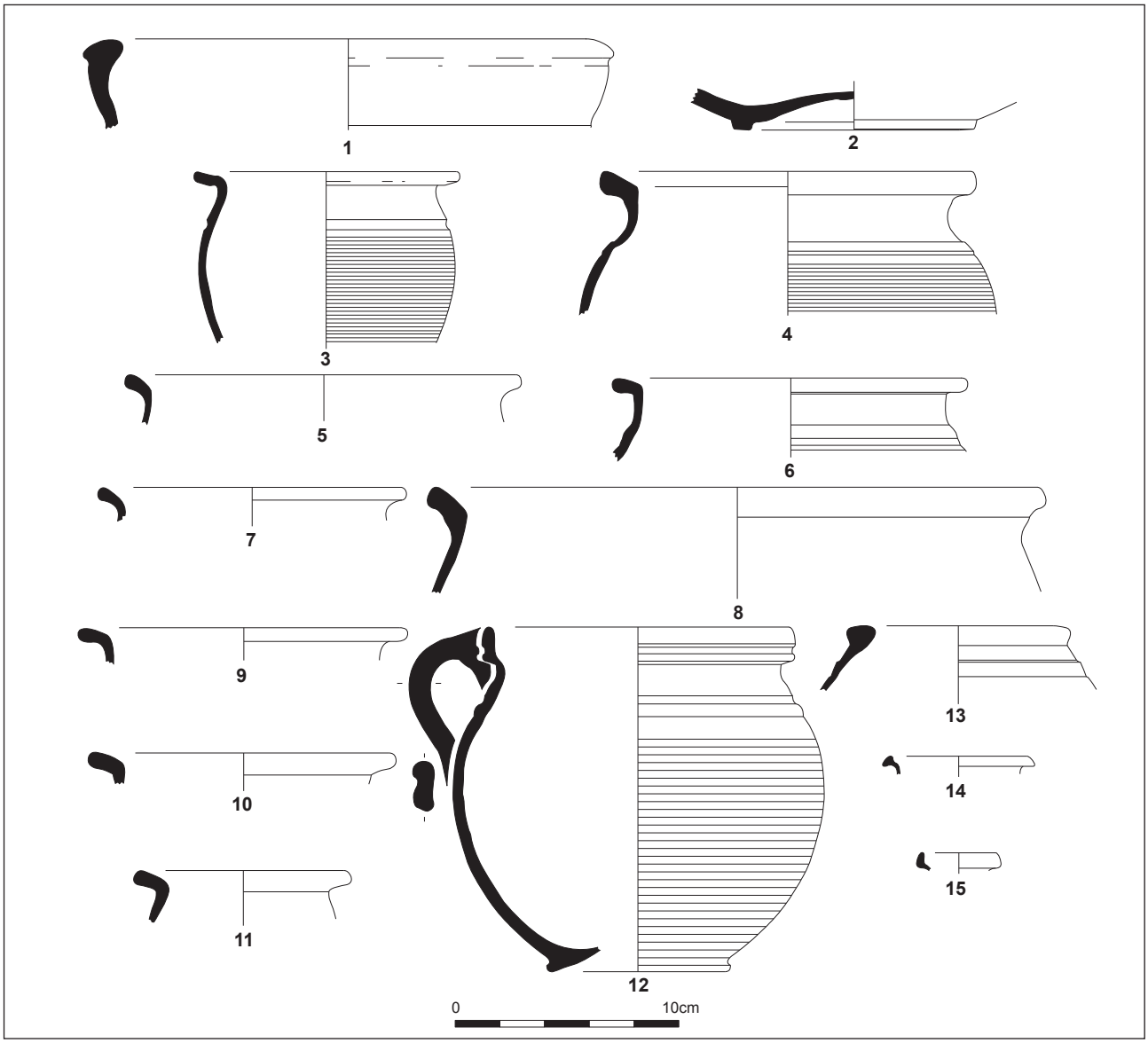

Figure 25. Kao-GRL, Sab-GRL et Kao-GR de l'ensemble 2.

▪ *Lampe à huile*

Une seule lampe est attestée par la présence d'un bec de type Loeschcke 1 (Figure 24 n°21).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

Cette catégorie n'est représentée que par deux vases, l'un étant une jatte/coupe 2 à bord épaissi (Figure 25 n°1), l'autre une cruche 17 avérée par un décor à la molette en épis (malheureusement altéré et non représenté) qu'on ne rencontre que sur ce type de forme (MENEZ 1989 : 130, forme 98).

▪ *Céramique à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

Seuls deux individus sont ici attestés, deux jattes/coupes qu'on ne peut rattacher à un type précis. Le fond représenté (Figure 25 n°2) possède des traces de feu sur l'épiderme externe, attestant ainsi son usage culinaire.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL)*

On ne retrouve ici qu'un seul tesson dont on ne peut pas même dire s'il s'agit d'une forme ouverte ou fermée.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Avec quinze individus (16% NMI), il s'agit de la catégorie la mieux représentée parmi les céramiques communes. Les pots sont majoritaires, principalement les pots 1b (Figure 25 n°3 à 11), qu'on retrouve en onze exemplaires dans des modules très différents. Certains présentent une surface externe striée. Presque tous ont des traces de feu sur l'extérieur de la lèvre. Pour autant, certains n'en ont pas (Figure 25 n°8, 9 et 11), et il faudra s'interroger alors sur leur fonction, du moins leur utilisation.

Un autre type de pot est également présent : il s'agit d'un pot 1d (Figure 25 n°12) à lèvre verticale en bandeau, panse striée et anse attachée à la lèvre. Il n'a aucune trace d'utilisation.

À côté de cette série de pots, on retrouve un col de cruche 17 (Figure 25 n°13), à bord très rentrant. Enfin, deux

bords non brûlés (Figure 25 n°14 et 15) demeurent indéterminés.

▪ *Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

La céramique à pâte sableuse est moins abondante (seulement six individus).

Les pots 1b sont toujours majoritaires, avec quatre individus (Figure 26 n°1-4). Seul le n°2, ayant le plus grand diamètre à l'ouverture, n'a pas été marqué par le feu.

En outre, on retrouve un pot 1c archéologiquement complet (Figure 26 n°5), avec une base simple, une panse striée et une lèvre effilée caractéristique. Sa panse et son bord présentent des traces de feu.

Enfin, un autre bord de pot est également présent (Figure 26 n°6), probablement un pot 1d.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Si six individus sont attestés pour cette catégorie, seuls deux ont pu être finement identifiés : il s'agit d'un pot 1b (Figure 26 n°7) sans traces d'utilisation et d'un pot 10b, avec une lèvre allongée et un diamètre à l'ouverture conséquent (Figure 26 n°8). Ce dernier n'a pas non plus de traces de feu.

▪ *Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

On ne retrouve pour cette catégorie que deux individus. L'un est un mortier, l'autre un pot 7b (Figure 26 n°9), à col court et anse attachée sous le col. La morphologie et la pâte pourrait rapprocher cette forme du type CL-REC 12c (PY 1993d : 236), daté en Languedoc entre 25 av. et 50 ap. J.-C.

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM)*

Pour cette catégorie, on retrouve deux vases (Figure 26 n°10-11), deux pots 15 à lèvre effilée, sans traces d'utilisation particulière.

▪ *Céramique à pâte sableuse non tournée (Sab-NT)*

Cette catégorie n'est représentée que par des fragments de panse de deux individus.

▪ *Céramique commune italique (COM-IT)*

Cette catégorie ne compte que quatre tessons pour un individu, une forme fermée indéterminée.

▪ *Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

Les céramiques à vernis rouge pompéien comptent deux individus : il s'agit de plats 1d (Figure 26 n°13), d'origine italique ou orientale, datés généralement de la fin du I^{er} av. ou du début du I^{er} s. ap. J.-C.

▪ *Amphores*

Les amphores, au nombre de six, ne sont surtout représentées ici que par de simples fragments de panse. Ainsi, sont attestées une amphore Camulodunum 189 d'origine orientale, deux amphores gauloises et trois amphores ibériques dont une Dressel 20 et une Dressel 7/11 de Bétique (Figure 26 n°14).

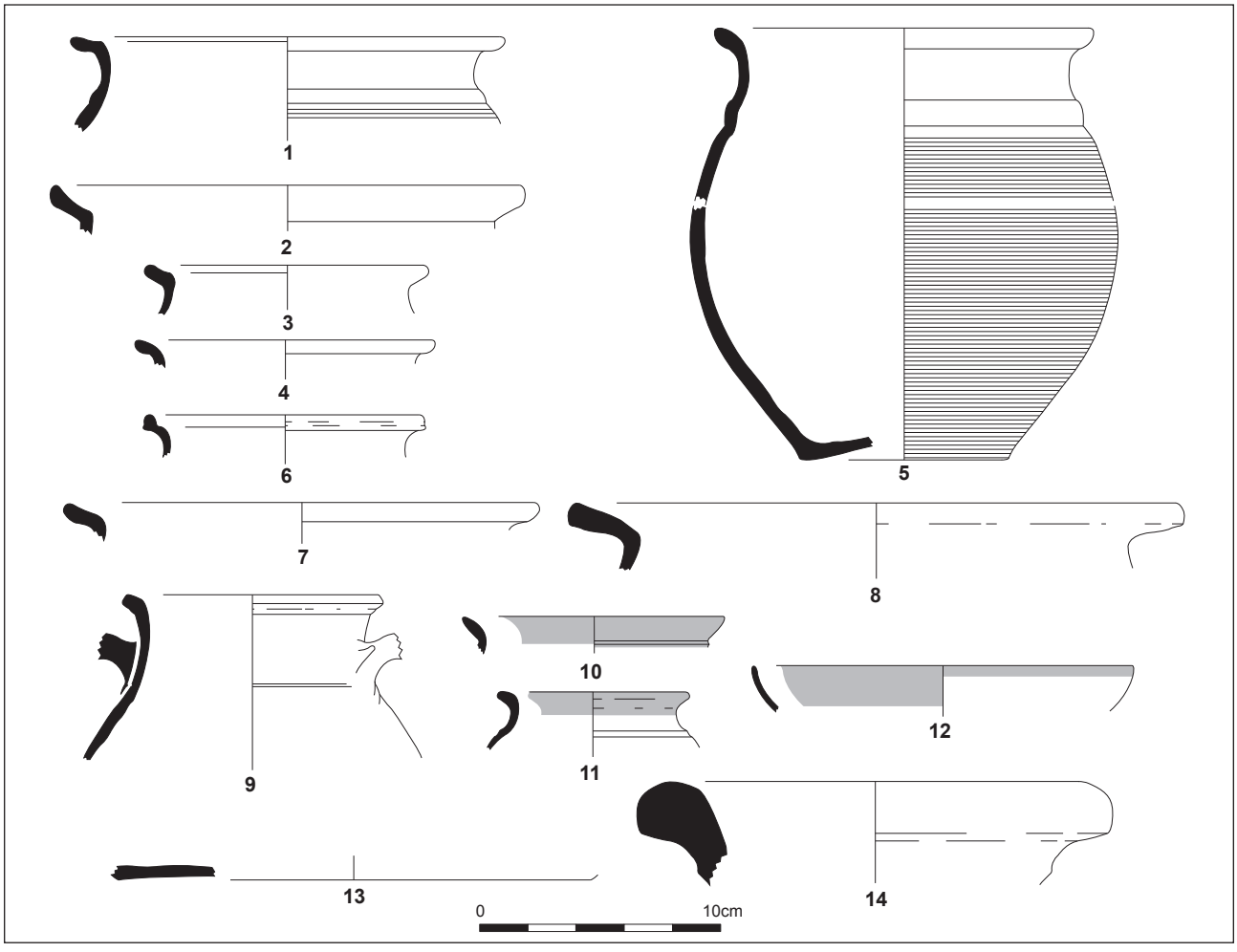

Figure 26. Sab-GR (n°1-6), Sab-CL (n°7-8), Cal-CL (n°9), Sab-EM (n°10 et 11), R-POMP (n°13) et amphore (n°14) de l'ensemble 2.

o *Interprétation du dépôt*

Le dépôt semble trop riche en mobilier pour correspondre à un niveau d'occupation. Il semble plus s'agir d'un dépotoir, certainement secondaire. Le matériel présente toutes les caractéristiques d'un vaisselier domestique classique.

o *Datation*

Deux monnaies ont été découvertes dans cette couche (deux *dupondii* de Nîmes, Auguste, 16/15-8 av. J.-C. et 10-14 ap. J.-C. ; Annexe 1.1.h.) qui permettent de fournir un *terminus post quem* à placer vers 10 ap. J.-C. Cependant, cette borne semble trop basse, au vu du restant du matériel, ce qui n'a rien d'étonnant puisque les monnaies d'époque augustéenne paraissent avoir été longtemps utilisées après leur date d'émission (sur ce point, par exemple, DESBAT 1991 : 158-159).

La céramique, et principalement la céramique sigillée, permet d'avancer une datation des années 30-50 ap. J.-C. Le premier argument est la quasi absence des produits de tradition italique. Le second tient dans la présence de productions anciennes millavoises, toutes cuites en mode C (Ritt. 1/Haltern 4, Ritt. 12/Pucci 35, Drag. 24/Haltern 12). Les décors guillochés et les appliques en spirale semblent également plutôt d'époque tibérienne. Le dernier argument tient à la présence du fond estampillé (*Niger* ou *Ingenuus* ?), de formes telles que les Drag. 15/17, les Drag. 27, le Drag. 24/25 ou le Drag. 33, qui semblent plus se rattacher, au mieux, au second quart du I^{er} s. ap. J.-C. La conjonction de ces éléments plaide donc pour une datation de l'ensemble vers 30-50 ap. J.-C., période où le répertoire millavois commence à faire évoluer son répertoire d'inspiration italique (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 70-71).

Peu d'autres éléments viennent corroborer cette fourchette chronologique : citons simplement les formes de *terra nigra* et les cruches à pâte et engobe blanc (qui apparaissent, selon J.-J. Hatt, au début du I^{er} s. ap. J.-C. : HATT 1944 : 7-9).

2.2.4.2. ENSEMBLE 7 : JSE98, OCCUPATION INTERNE (US 4078, 4088, 4089, 4090)

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.3.)*

Cet ensemble correspond aux couches d'occupation liées au sol P.25.

o *Altération du matériel*

Le matériel n'est pas altéré.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.3.2.)*

Ces couches d'occupation (lentilles successives, difficilement distinguables à la fouille), contiennent 286 tessons de céramique pour au moins 61 individus. L'indice de conservation est faible, de l'ordre de 6,2%.

En NMI, les céramiques fines dominent largement (57,4%). Elles-mêmes sont surtout représentées par les sigillées (23% NMI de l'ensemble) et les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (11,5%).

Les céramiques communes sont curieusement peu représentées (26,2% NMI de l'ensemble) et aucune catégorie ne se démarque nettement.

Avec huit individus, les amphores sont bien attestées (13,1% NMI).

▪ *Sigillée*

La sigillée compte quatorze individus. Un seul ne provient pas de La Graufesenque mais est de tradition italique : il s'agit d'un plat du service 2 de Haltern (Haltern 2/Goudineau 36 ; Figure 27 n°1) et est probablement résiduel. Pour les vases issus des ateliers millavois, on retrouve un plat Drag. 2/21 (Figure 27 n°2), daté traditionnellement de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 574-575), deux Drag. 18 (Figure 27 n°3 et 4), deux Ritt. 9b (Figure 27 n°5 et 6) et quatre Drag. 27 (Figure 27 n°7-10). Le dernier (Figure 27 n°10), un Drag. 27b est estampillé (ACVITA ; OSWALD 1931 : 21) : il s'agit du potier de La Graufesenque *Aquitanus*, daté généralement entre 40 et 70 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 167-171 ; TILHARD 2004 : 191). L'un des rares Drag. 30 que nous connaissons à Javols est présent dans ces couches d'occupation : il s'agit d'un Drag. 30b avec un décor moulé de très bonne facture (Figure 27 n°11), certainement de la période de splendeur définie par le chanoine Hermet (HERMET 1934 : 184). L'ove utilisé s'apparente à l'ove FDb employé par *Martialis I*, *Masclinus* et *Masclus* (DANNELL, DICKINSON, VERNHET 1998 : 74, fig. 1). Le décor, relativement chargé, se décompose en sautoirs et en panneaux. Des animaux, en particulier des oiseaux, viennent remplir les espaces. Un aigle, ailes déployées et tête tournée à droite, est encadré de deux autres petits oiseaux. Les poinçons mis en œuvre se rattachent clairement à ceux utilisés par *Masclinus* (MEES 1995 : 83-84, pl. 104 n°1 et 4), ayant produit entre 60

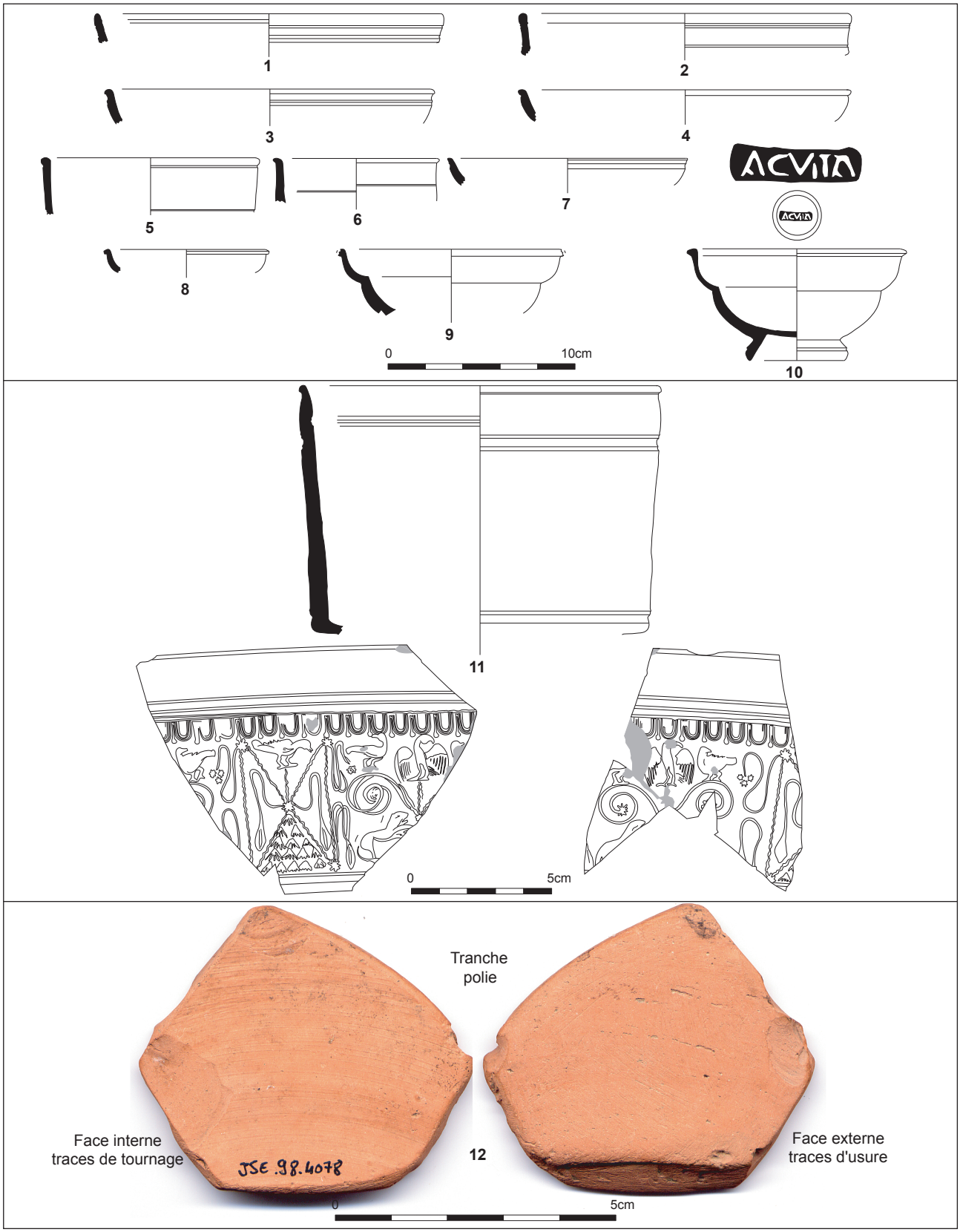

Figure 27. Sigillées de l'ensemble 7.

et 75 ap., et encore plus à ceux de *Masclus*, décorateur en activité entre 50 et 70 ap. J.-C. (MEES 1995 : 85, pl. 109 n°1, 2 et 12 ; pl. 110 n°1, 2 4 à 6 ; pl. 111 n°1 et 3 ; pl. 112 n°1 et 2 ; pl. 113 n°2 et 4).

Dans une de ces couches, on a également découvert un objet taillé dans un fragment de gourde Déchelette 63 de La Graufesenque (Figure 27 n°12), forme produite à partir de 30 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 570). Le tesson a été retaillé, les tranches et la surface externe (celles

portant le décor) ont été polies par une usure douce. L'objet (l'outil ?) a visiblement été frotté sur une matière souple (cuir, tissu ?). Son usage et sa destination nous échappent.

▪ *Parois fines*

Les deux formes de céramique à parois fines doivent être des gobelets : l'un pourrait être un gobelet d'Aco (Figure 28 n°1), même si cela reste très hypothétique et le second doit être un gobelet de «type Beuvray» à décor de chevrons à la molette (Figure 28 n°2).

▪ *Terra nigra (TN)*

Le répertoire des *terrae nigrae* est ici limité puisque les trois formes en question sont des jattes/coupes 9 (Figure 28 n°3-5) dont le profil rappelle celui des Menez 59 (MENEZ 1989 : 126). Un décor complexe à la molette (Figure 28 n°4) indique qu'au moins un de ces vases était décoré de la sorte.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

En terme fonctionnel, les céramiques à engobe orangé de cet ensemble se limitent à des vases de service. Il s'agit tout d'abord de vases à présenter, tels que la jatte/coupe 1c (Figure 28 n°7), la jatte/coupe 4b (Figure 28 n°8) à bord en bourrelet et frise guillochée, et un plat 1e (Figure 28 n°9). Viennent ensuite les formes fermées, avec un pot 7a (Figure 28 n°10), une cruche 4a (Figure 28 n°11) et une forme haute indéterminée à base annulaire (Figure 28 n°12).

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO)*

Les céramiques à pâte sableuse fine et engobe orangé ne comportent que cinq tessons d'une même forme ouverte, à base annulaire (Figure 28 n°13), de type indéterminé.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie n'est ici attestée que par des cruches. Il s'agit d'au moins deux cruches 9 (Figure 28 n°14) et d'une cruche 3b attestée par un fragment de col mouluré typique de cette forme (Figure 28 n°15). Les autres éléments (Figure 28 n°16 à 17) se rattachent à des cruches de forme indéterminée et à base annulaire.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB) et à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

Ces deux catégories ne sont chacune représentées que par un seul tesson.

▪ *Lampe à huile*

Les deux lampes à huile découvertes dans ces niveaux sont malheureusement de type indéterminé (Figure 28 n°18-19) : l'élément le plus remarquable est un médaillon à rosace, décor trop commun pour être rattaché à un type précis.

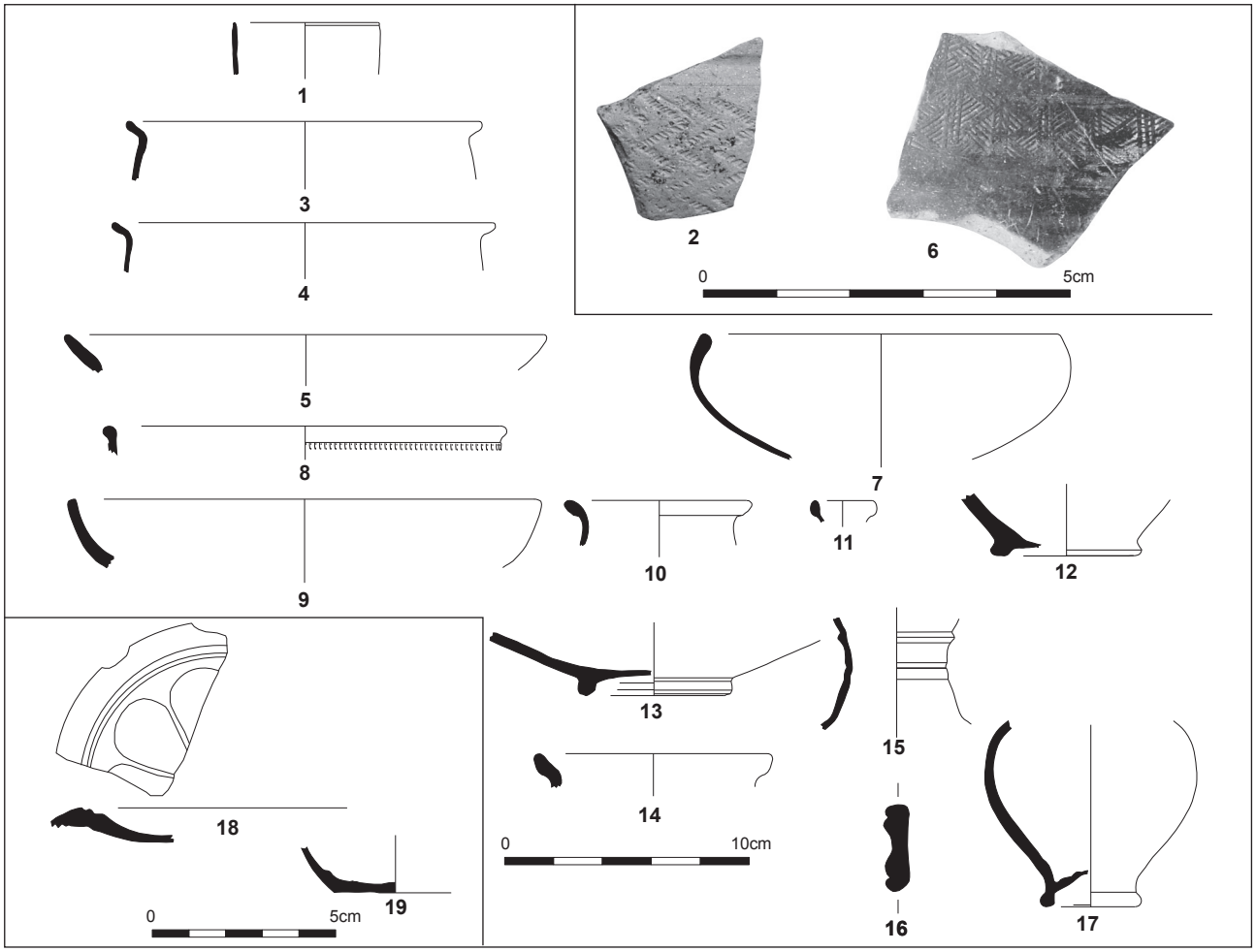

Figure 28. Céramiques à parois fines (n°1-2), *terrae nigrae* (n°3-6), Cal-EO (n°7-12), Sab-EO (n°13), Kao-EB (n°14-17) et lampes à huile (n°18-19) de l'ensemble 7.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

Cette catégorie comporte ici quatre vases. Il s'agit de deux jattes/coupes 2 à lèvre en bourrelet épaissi (Figure 29 n°1-2) ; elles ne présentent pas de traces externes de feu. Les deux autres formes sont une jatte (minuscule fragment de bord, non représenté) et une cruche 17 (Figure 29 n 3) dont le col présente un décor à la molette (MENEZ 1989 : 130 ; forme 98).

▪ *Céramique à pâte sableuse grise lissée*

Un seul tesson d'une forme ouverte documente cette catégorie.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Parmi les quatre individus de cette catégorie, on retrouve un bord de cruche 17 (Figure 29 n°4), puis une série de bords de pots 1b (Figure 29 n°5-7) qui présentent des traces de feu.

▪ *Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

La céramique à pâte sableuse grise n'est attestée ici que par des tessons de panse : on a pu reconnaître un pot et une marmite, tous deux avec des traces de feu.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Les rares tessons de cette catégorie n'ont pu être rattachés à une forme précise.

▪ *Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

Il en va de même pour les céramiques à pâte calcaire claire qui ne comptent ici qu'un seul individu.

▪ *Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

La seule forme documentée ici est un plat 1d (Figure 29 n°8). La pâte (VRP1) indiquerait une origine proche-orientale (*fabric* 2 de D.P.S. Peacock ; 1977 : 153-154).

▪ *Amphores*

Les amphores sont au nombre de huit, même si la plupart ne sont attestées que par quelques fragments. Dans ce dernier cas, on retrouve quatre amphores gauloises, une amphore italique (certainement résiduelle) et une amphore Dressel 20 de Bétique. En revanche, on a découvert plusieurs fragments d'une Dressel 28 ou Oberaden 74 (production de Tarraconaise : Figure 29 n°9) et d'une Dressel 7/11 (Figure 29 n°10).

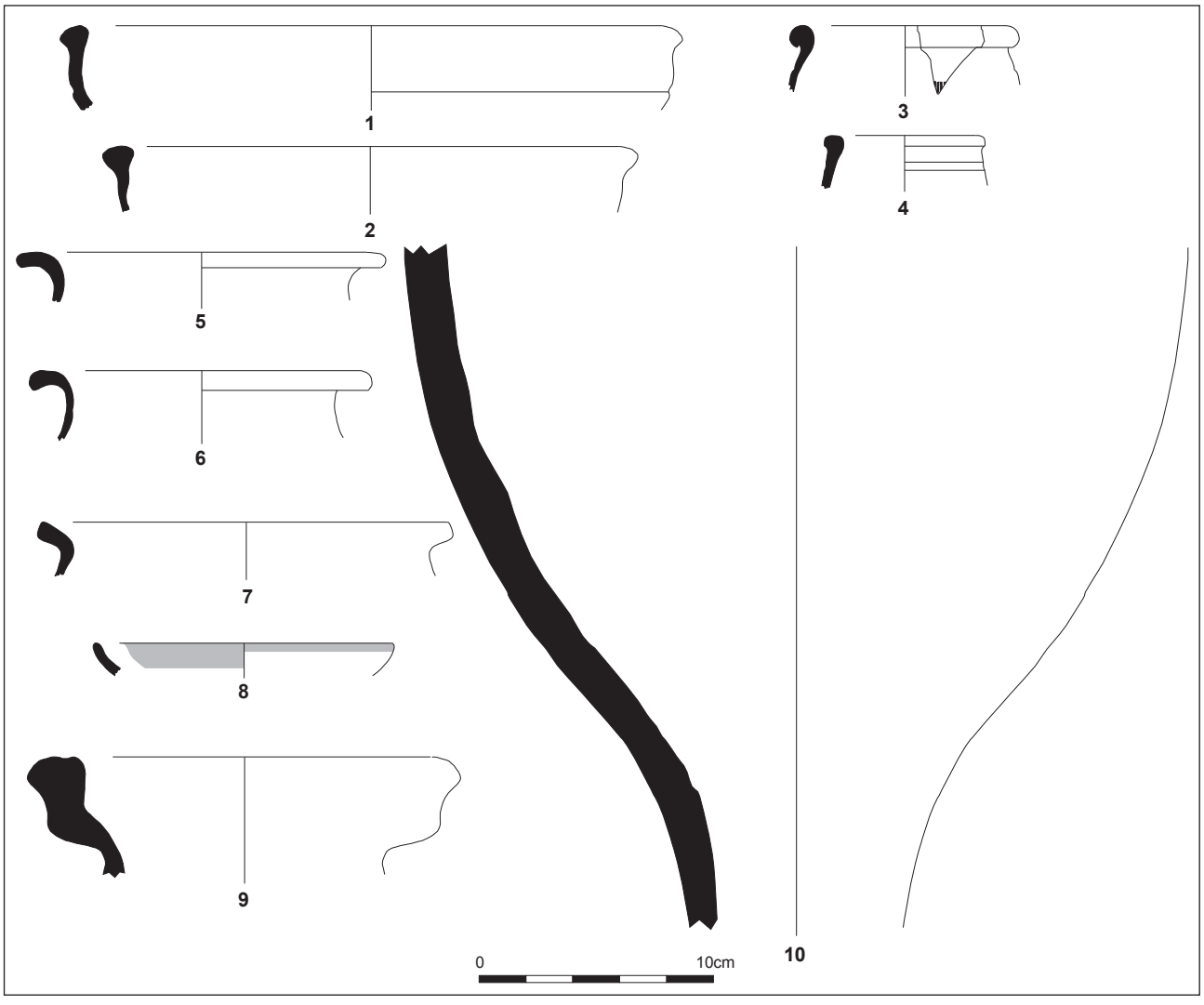

Figure 29. Céramiques communes et amphores de l'ensemble 7.

o *Interprétation du dépôt*

D'après l'analyse de la céramique, on ne peut remettre en question l'interprétation de ces niveaux comme des couches d'occupation. Il est toutefois étonnant d'y retrouver des tessons de taille importante (on peut penser par exemple aux amphores) ou des vases relativement complets (sigillées et amphore). Ne s'agirait-il pas plus de couches supportant l'occupation, en somme de recharges de sols ?

Si l'on s'en tient à l'hypothèse de fouille, il est remarquable de constater la prédominance des céramiques fines, du moins à la quasi-absence des formes culinaires : cet ensemble n'est donc pas représentatif d'un vaisselier complet, constat qu'il faut toutefois modérer compte tenu de la faiblesse quantitative du lot. Il serait alors tentant de penser que la céramique en présence (si elle est en contexte primaire, ce dont on doute) caractérise la nature de la pièce : au vu de la prépondérance de la céramique de table, on serait plutôt amené à y voir une pièce de réception. Mais, encore une fois, cela semble être une interprétation quelque peu excessive puisque tout le matériel ne va pas forcément dans ce sens (amphore à huile, *patina*, pot à cuire…).

o *Datation*

Le seul élément extérieur à la céramique que nous pouvons utiliser pour la datation de ces niveaux est une monnaie frappée sous Auguste (*dupondius,* Nîmes, 7-3 av. J.-C. ; Annexe 1.3.e.), ici résiduelle.

La chronologie nous est donnée par la céramique sigillée. Elle provient en très large majorité de La Graufesenque et ne présente pas de productions anciennes. Qu'il s'agisse des formes en présence (Drag. 2/21, 18, 27, Ritt. 9b) ou des potiers identifiés par leur estampille ou leur décor (*Aquitanus* et *Masclus*), tous les éléments plaident pour placer cet ensemble entre 40 et 70 ap. J.-C.

Les autres céramiques ne viennent pas contredire cette datation. Toutefois, le fait qu'on rencontre encore des formes de *terra nigra* ou des « pichets arvernes » dans ces niveaux, formes pourtant datées par Y. Menez entre 30 av. et 40 ap. J.-C., devrait nous amener à considérer comme résiduels tous ces individus. Ceci devra être discuté en ana- plus loin.

2.2.4.3. ENSEMBLE 23 : JTD04, NIVEAUX DE CIRCULATION D'UN PORTIQUE (US 3111, 3118, 3124, 3131, 3137, 3152, 3160, 3162)

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.14.)*

Ces huit US correspondent à des niveaux de circulation d'un portique, bordant un bâtiment de nature inconnue, mais dont on suppose qu'il s'agit d'un édifice public, compte tenu de la monumentalité de son entrée empiétant sur le *cardo*. Dans ce troisième état du bâtiment et du portique, ce dernier est matérialisé par de gros dés de granite. Les niveaux qui nous intéressent correspondent à une succession de couches d'utilisation/circulation et de remblais d'assainissement, relativement stérile. Rien ne permet d'affirmer que le matériel contenu dans ces niveaux de circulation et de recharge provient du bâtiment adjacent.

Malheureusement, ces niveaux ont été fouillés dans des conditions très difficiles (niveaux gorgés d'eau et orages violents) ayant pu occasionner des erreurs de fouille. Le premier examen du matériel ayant montré que cette séquence semblait homogène, qu'elle proposait de très nombreux recollages entre les différentes couches (sans qu'on puisse savoir s'il s'agit ou non de la conséquence d'erreurs de fouilles), qu'elle ne s'étalait pas chronologiquement sur une période très longue, on a donc choisi de l'analyser comme un même ensemble.

o *Altération du matériel*

Cette séquence n'a été fouillée que sur une surface limitée. Les conditions de fouille ont pu causer des erreurs : on ne peut donc exclure des risques d'intrusion. Le tamisage d'un petit échantillon de chaque US a pu compenser en partie ce ramassage différentiel du mobilier. Quant à la conservation du matériel, elle a été favorisée par les niveaux organiques et gorgés d'eau : le matériel est donc relativement frais et peu dégradé.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.3.3.)*

Compte tenu de la surface fouillée, le matériel est abondant, puisque l'on décompte 1809 tessons pour 152 individus (Annexe 4.3.3.a) . L'indice de conservation n'est que de 5,7%, montrant ainsi que le matériel est très fragmenté et surtout lacunaire.

Les céramiques fines sont les plus nombreuses dans cet ensemble, puisqu'elles atteignent 54,6 % des individus. Elles sont très largement dominées par deux catégories : on retrouve tout d'abord les sigillées qui, avec 39 individus pour 25,7% NMI de l'ensemble, sont ici fortement représentées. Ce taux ne peut être uniquement expliqué par une caractérisation plus aisée et plus fine des individus puisque leur poids en NR et NEV est finalement assez proche du NMI estimé : il faut alors rattacher cette forte proportion soit à une réalité historique plus générale (qu'il faudra rediscuter alors par ailleurs), soit à un contexte archéologique particulier lié à la fonction publique du bâtiment adjacent.

Viennent ensuite les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé qui totalisent 10,5% des individus de l'ensemble. Les catégories qui viennent dans des proportions bien inférieures sont les céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (5,9% NMI) et les parois fines (4,6% NMI).

La part des lampes à huile est négligeable.

Quant aux céramiques communes, elles sont largement dominées par les productions grises brutes à pâte kaolinitique (12,5% NMI) ou, en moindre quantité, à pâte sableuse (7,2%). Ensuite, on retrouve les céramiques kaolinitiques grises lissées (5,3% NMI) et les céramiques à pâte sableuse claire (5,3%).

Quant aux amphores, si elles représentent 7,9% du NMI de l'ensemble, pour douze individus, elles ne s'élèvent qu'à 0,2% du NEV, preuve qu'elles sont très fragmentaires et lacunaires.

▪ *Sigillée*

La sigillée se compose donc de 39 individus (annexe 4.3.3.b.). Elle est largement dominée par les productions de La Graufesenque qui comptent 33 vases.

La sigillée de type italique est encore présente au travers de cinq vases. Il s'agit d'un plat du service 1c (Figure 30 n°1), de deux coupes Haltern 8 du service 2 (Figure 30 n°2 et 3), d'un hypothétique Ritt. 8/Haltern 11 du service 3 (Figure 30 n°4) et d'un petit fragment altéré de vase moulé, non identifié. La sigillée italique n'offre donc pas d'homogénéité chronologique et doit certainement être résiduelle.

Un fragment de sigillée en pâte siliceuse cuite en mode A atteste la présence d'un vase lézovien, certainement produit durant la phase 2 de l'atelier.

La sigillée de La Graufesenque (du moins faudrait-il dire ici du groupe de La Graufesenque, puisque l'on ne peut exclure que certains individus aient été fabriqués par exemple au Rozier) comporte trois formes moulées Drag. 29 (Figure 30 n°5-8). Le premier, un Drag. 29b relativement complet, possède un décor végétal de rinceaux, très commun et donc difficilement attribuable à un décorateur précis. Qu'il s'agisse de la frise haute ou de la panse, des décors similaires se retrouvent ainsi à Murviel-les-Montpellier sur un vase qui pourrait avoir été décoré par *Cocus*, potier ayant été en activité entre 20 et 70 ap. J.-C. (FICHES 1978 : fig. 6 n°7). On le rencontre aussi dans le matériel de l'épave Cala Culip IV sur des vases de *Virthus*, qui aurait produit entre 70 et 90 ap. J.-C. (NIETO, PUIG 2001 : 30, n°117, 122). Il est aussi connu sur un lagène de La Graufesenque, daté entre 40 et 60 ap. J.-C. (BALSAN, VERNHET 1971). Le second Drag. 29b (Figure 30 n°6), n'apporte pas plus de précisions chronologiques : seule la frise supérieure est conservée et présente un décor de rinceaux. Enfin, les deux autres fragments (Figure 30 n°7 et 8), qui appartiennent certainement à un même vase, sont eux aussi à décor végétal. En terme de chronologie, on ne peut pas déduire grand chose de ces vases moulés : puisqu'il s'agit de Drag. 29b, que les décors pourraient se rattacher à la période de splendeur de La Graufesenque (HERMET 1934 : 184), on peut être tenté de placer ces vases entre 40 et 60 ap. J.-C., même si, on l'a vu par les comparaisons avec l'épave de Cala Culip, ces formes décorées sont encore exportées jusque vers 80 ap. J.-C.

Pour la sigillée non décorée, on retrouve tout d'abord deux formes anciennes du premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C., un Drag. 19 (Figure 31 n°1) et un Ritt. 1 avec une applique en spirale (Figure 31 n°2), décor qui ne perdure pas après le règne Tibère.

Vient ensuite la série des plats Drag. 15/17 (Figure 31 n°3-7) : le dernier (Figure 31 n°7) présente un profil assez lourd qui semble plus se rattacher à la seconde moitié du I^{er} s. Deux Drag. 18 sont également présents (Figure 31 n°8 et 9). La série des plats est complétée par des vases qui, à première vue, paraissent plus récents (VERNHET 1976) : il s'agit de trois Drag. 35/36 (Figure 31 n°10-12), dont un est assurément décoré de feuilles d'eau. On notera, que l'un de ces Drag. 36 possède un bord atypique qui pourrait correspondre à un prototype, du moins à un type de première génération de ces nouveaux services (VERNHET 1976 : 15).

Les coupes et coupelles sont surtout représentées par des Drag. 27 (Figure 31 n°13-19). Le n°13, guilloché et à bord effilé, doit être une production millavoise du premier tiers du I^{er} s. Le n°19 est de très grande taille.

Sont ensuite attestés par un seul exemplaire un Drag. 24/25, à bord relativement fin (Figure 31 n°20), un Drag. 4/22 (Figure 31 n°21) dont on date traditionnellement l'apparition vers 40 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 572) et un Drag. 33a (Figure 31 n°22) à bord fin, certainement produit dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Deux Ritt. 8b sont également présents (Figure 31 n°23 et 24), le second étant estampillé (SI[…) : il peut s'agir de *Silvanus*, actif entre 30 et 80 ap. J.-C., de *Silvinus* (nom de deux potiers, ayant produit entre 30 et 95 ap.), ou de *Silvius* en activité de 30 à 90 ap. (POLAK 2000 : 335-339).

Deux autres estampilles ont également été découvertes dans ces niveaux. La première (ALBI : Figure 31 n°25) doit se rattacher au Drag. 24/25 (Figure 31 n°20) qui présente la même couleur violacée : il s'agit d'*Albus*, ayant produit à La Graufesenque entre 40 et 80 selon M. Polak (2000 : 163-164) ou entre 15/20 et 70 ap. pour M. Genin (à paraître). La seconde estampille est lacunaire (Figure 31 n°26 : OF SC[…) : le plus probable reste toutefois d'y voir la marque du *Scottius*, actif entre 20 et 65 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 319-320), ou entre 30 et 70 ap. (GENIN à paraître).

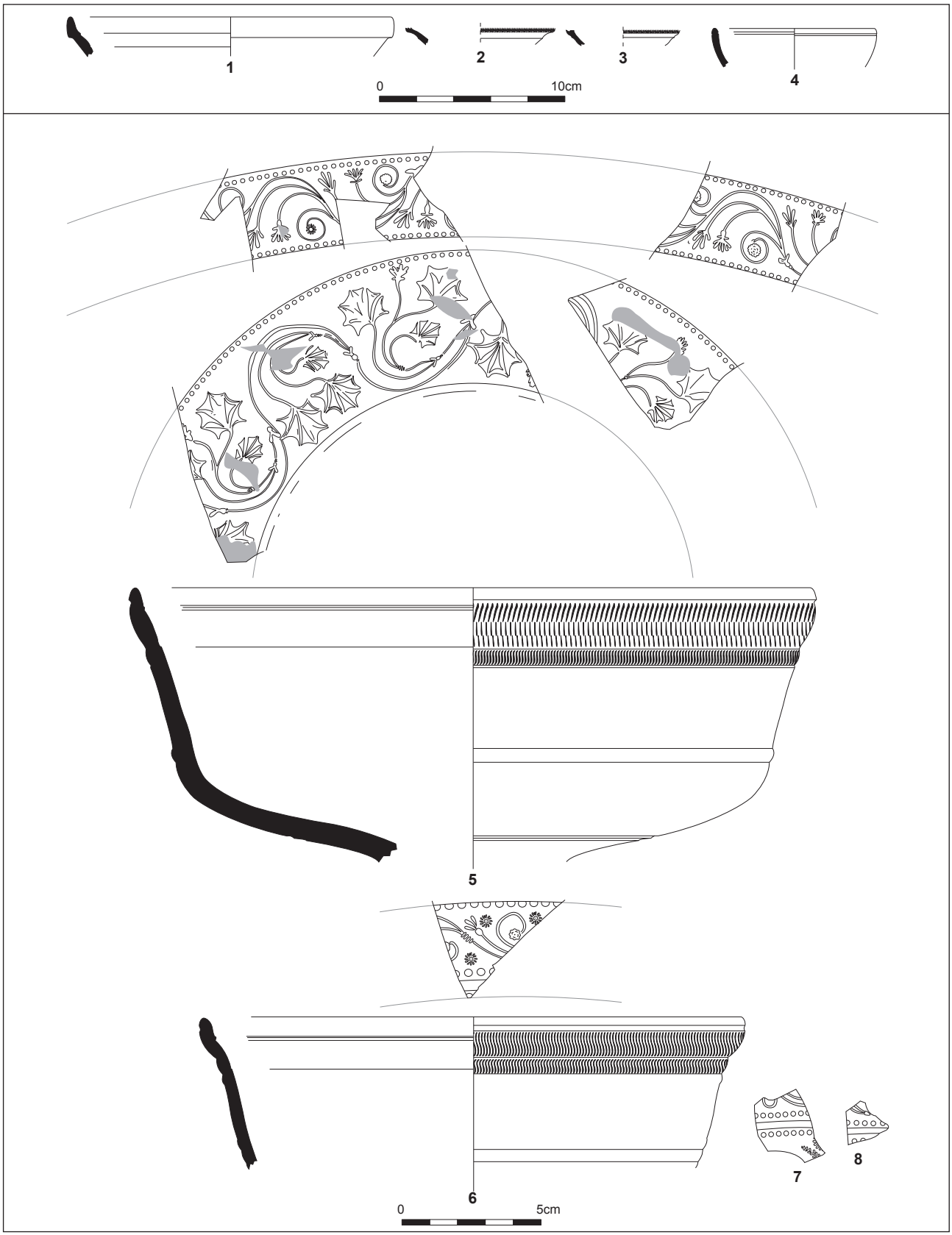

Figure 30. Sigillées italiques et moulées de La Graufesenque de l'ensemble 23.

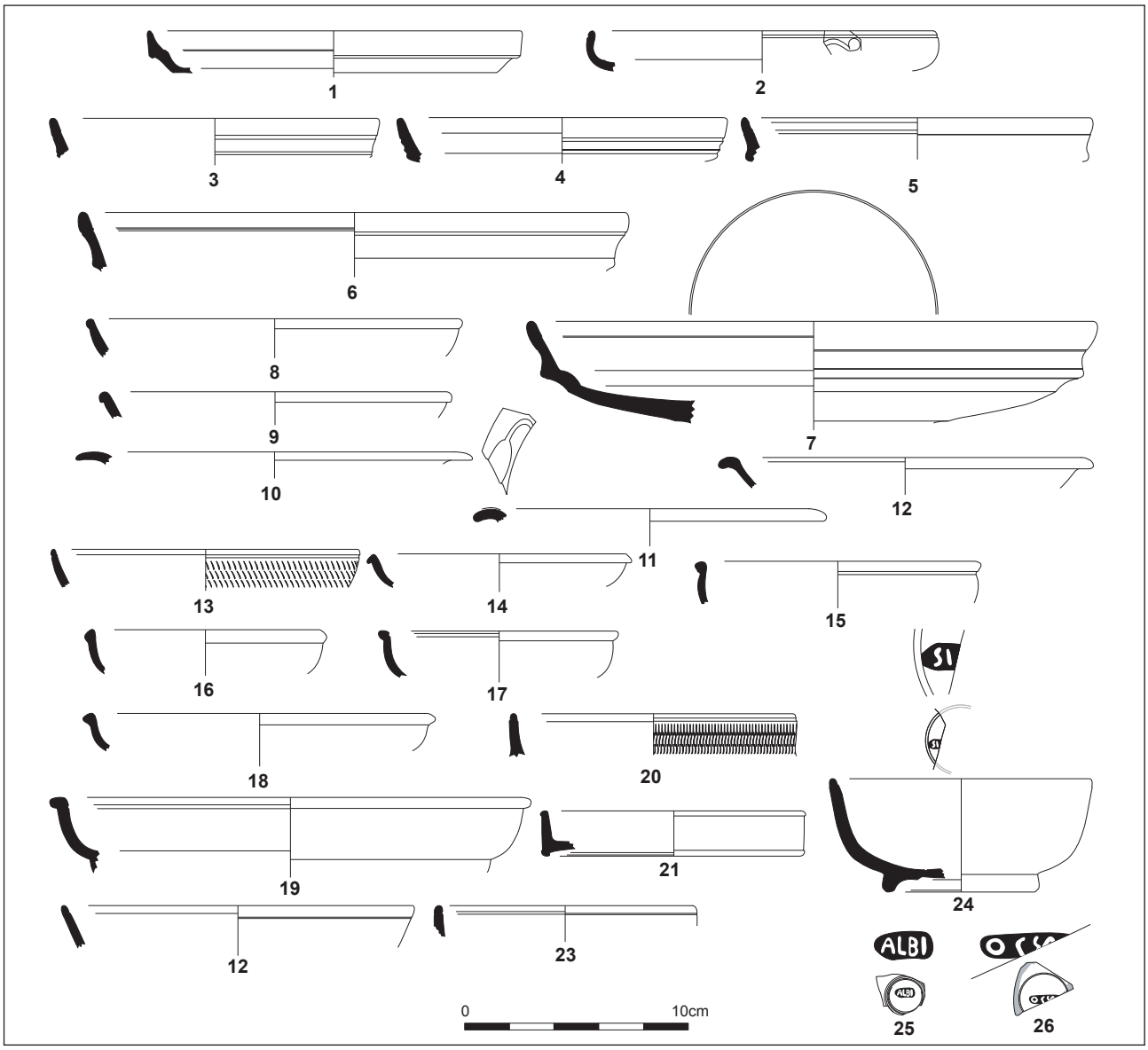

Figure 31. Sigillées lisses de La Graufesenque de l'ensemble 23.

▪ *Parois fines*

Les parois fines comptent au moins sept vases (4,6% NMI). Il s'agit de cinq petits bols Hermet 9 (ou Mayet 37), dont la pâte indique une provenance des ateliers de La Graufesenque.

Au moins un vase est moulé (Figure 32 n°1) et présente le décor perlé caractéristique de la production mise en évidence à Millau dans le secteur Cluzel et dont le potier pourrait être *Volturius* (BÉMONT 1982 : 9-13, fig. 4 à 6). Cette production est datée de 30/40 ap. J.-C. Un autre vase comporte un décor à la barbotine, figurant des écailles (Figure 32 n°2) : ce type de vase a été découvert à Millau dans le même contexte que les coupes précédentes (BÉMONT 1982 : 9).

La coupe ansée à décor barbotiné en épingles à cheveux (Figure 32 n°3) est peut-être légèrement plus tardive, mais la pâte indique bien une origine millavoise. Les trois derniers individus (Figure 32 n°4-6) sont sablés ; seul le n°4 n'est pas sablé intérieurement. Cette production est également attestée dans le secteur Cluzel, dans le même contexte que précédemment (BÉMONT 1982 : 9).

Enfin, les productions de La Graufesenque à pâte tendre peu cuite recouverte d'un engobe orangé et chamotté (E.O.1b), comportent deux vases dont une jatte/coupe 12a (Figure 32 n°7), à lèvre infléchie et aplatie

▪ *Terra nigra (TN)*

Cette catégorie comporte quatre individus, deux seulement ayant pu être finement identifiés : il s'agit d'une part peut-être du bord d'un plat 1a (Figure 32 n°8 ; identification délicate), d'autre part d'une jatte/coupe 9, attestée par un décor à la molette de petits damiers, trop altéré pour être représenté.

▪ *Céramique sableuse à engobe rouge (Sab-ER)*

La céramique à engobe rouge n'est représentée que par deux tessons, appartenant probablement à une même cruche.

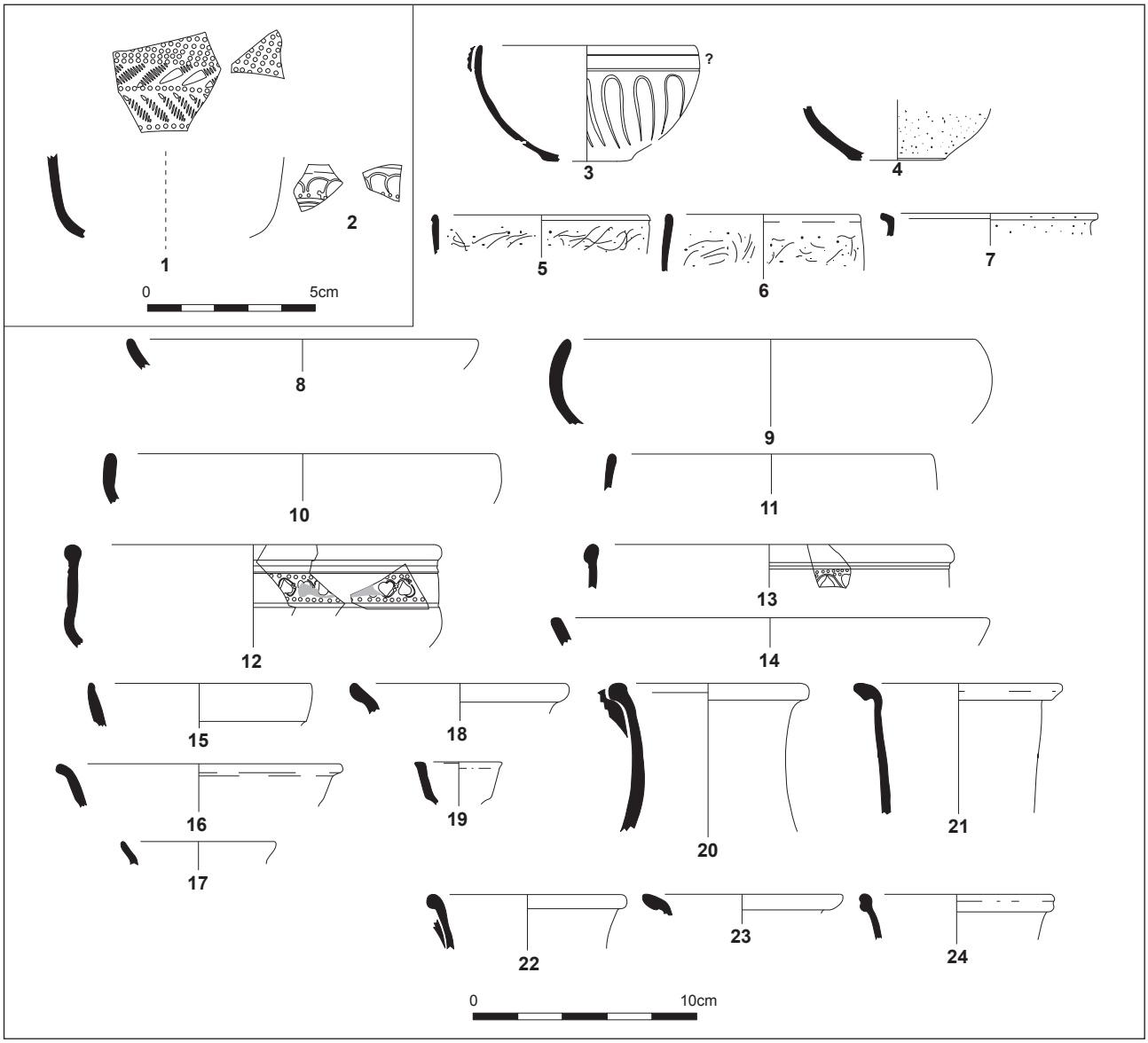

Figure 32. Céramiques à parois fines (n°1-7), *terra nigra* (n°8) et Cal-EO (n°9-24) de l'ensemble 23.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

La céramique à engobe orangé prend une part importante ici, puisqu'elle représente 10,5 % des individus de l'ensemble.

Les productions à engobe orangé (E.O.1a) sont marquées par une jatte/coupe 1c (Figure 32 n°9), deux jattes/coupes 1d à bord moins rentrant (Figure 32 n°10-11). La série des formes ouvertes est complétée par deux jattes/coupes 4b, avec une frise décorée à la molette de décor cordiforme (Figure 32 n°12 à 13) : dans la même pâte calcaire, ce décor est bien attesté à La Graufesenque (VERNHET 1971 : 91-92, pl. 26 ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69, fig. 49 ; GENIN, VERNHET 2002b : 109, fig. 23 n°1).

Un plat 1e (Figure 32 n°14) vient compléter la série des formes ouvertes.

Pour les formes fermées, on retrouve tout d'abord un pot 20 (Figure 32 n°15), attesté également par des fragments de panse à décor guilloché, un pot 7a (Figure 32 n°16) et un autre vase qui n'a pu être rattaché à un type précis (Figure 32 n°17).

Viennent ensuite les cruches : cruche 14 (Figure 32 n°18), cruche 6 (Figure 32 n°19), et nombreuses cruches 16 (Figure 32 n°20-24).

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO)*

Cette catégorie ne compte que deux individus, une jatte/coupe et une forme fermée.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)*

La céramique à engobe gris ne comporte que deux tessons d'une forme fermée.

▪ *Céramique à pâte blanche et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie, fortement représentée en NR, ne comporte que neuf individus, très peu ayant pu être clairement identifiés. Elle regroupe principalement des formes fermées, certainement des cruches avec des bases annulaires (Figure

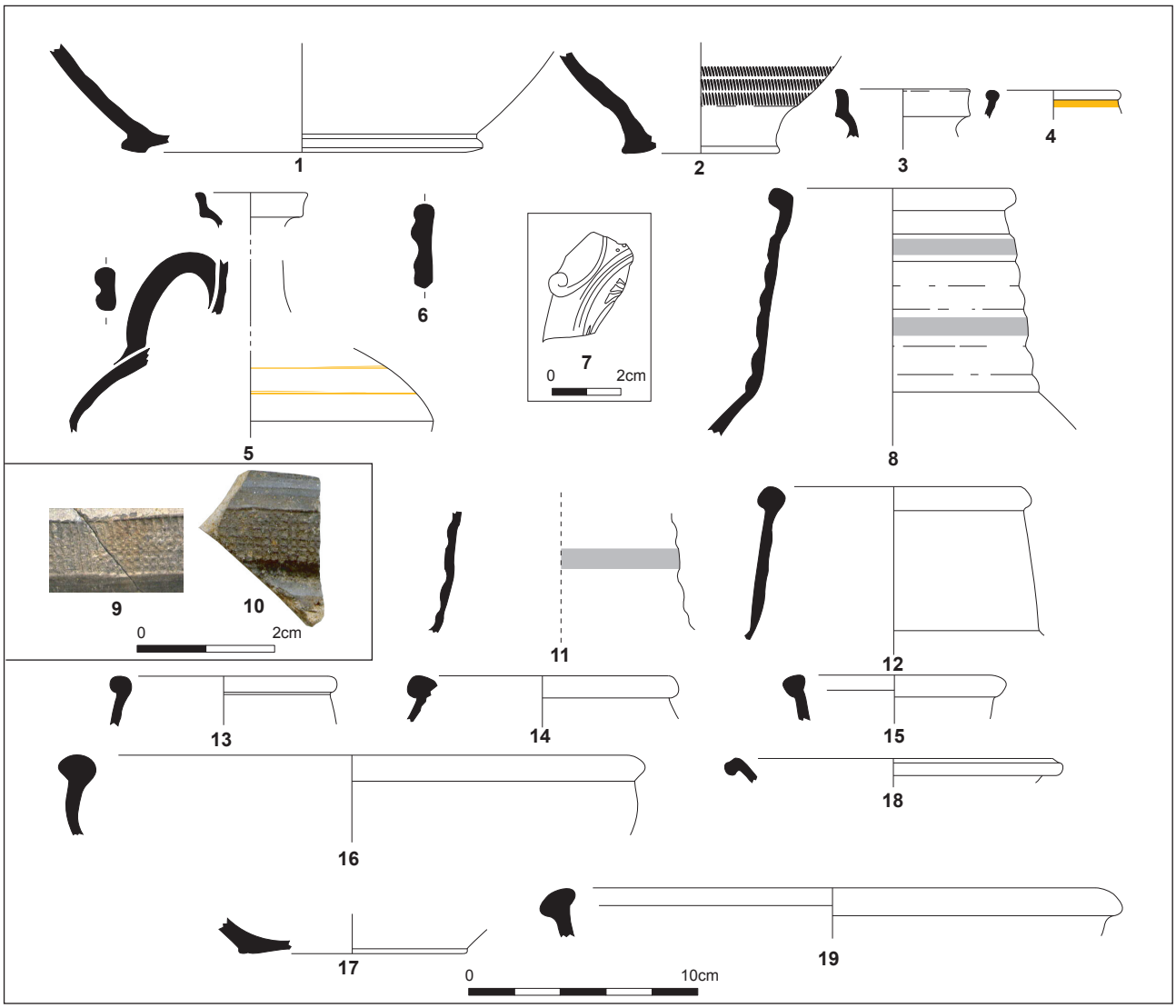

Figure 33. Kao-EB (n°1-4), Sab-EB (n°5-6), Kao-GRL (n°8-18) et Sab-GRL (n°19) de l'ensemble 23.

33 n°1 et 2), dont l'une est curieusement décorée à la molette sur l'un des exemplaires (Figure 33 n°2). Il s'agit certainement en grande partie de cruche 3, comme le laissent penser plusieurs fragments de carène à décor peint. Un bord de cruche 3a est attesté (Figure 33 n°3). Enfin, on retrouve également parmi cette catégorie un calice 1, avec une ligne ocre située sous la lèvre (Figure 33 n°4).

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

Quatre individus sont recensés ici, mais trois seulement ont pu être identifiés plus ou moins finement. Il s'agit tout d'abord d'une cruche 3a (Figure 33 n°5), caractérisée par un bord vertical en bandeau, une carène bien marquée et deux lignes peintes ocres. Une anse moulurée montre la présence d'une autre cruche (Figure 33 n°6).

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe noir (Cal-EN)*

Cette production n'est ici attestée que par quelques tessons, probablement d'une jatte/coupe.

▪ *Lampe à huile*

Un seul tesson a été découvert dans cette couche. Il se rattache à une lampe à volutes du type Loeschcke I/IV (Figure 33 n°7).

▪ *Céramiques kaolinitiques grises lissées (Kao-GRL)*

Huit individus sont présents pour cette catégorie. Cinq sont des cruches 17 (Figure 33 n°8 à 13), toujours avec des bords en bourrelet extérieur. La présence d'une anse attachée à la lèvre est très probable. Deux exemplaires possèdent sur le col une ou plusieurs frises décorées à la molette (Figure 33 n°8 et 9, le n°9 devant se rattacher à l'un des bords suivants ; Figure 33 n°14 et 15) : il s'agit cette fois d'un motif de petits carrés. Ici encore, cette forme et ce pichet doit être à rapprocher du « pichet arverne » Menez 98 (MENEZ 1989 : 130), même si ce type de décor à la molette n'est pas recensé dans ceux décrits par l'auteur et attribués exclusivement à l'époque romaine précoce (MENEZ 1989 : 131, pl. 40).

On retrouve ensuite une jatte/coupe 2 (Figure 33 n°16), peut-être associable au fond dessiné (Figure 33 n°17). Les deux éléments ne présentent pas de traces de feu.

Enfin, cette catégorie propose un plat 2/couv. 3 (Figure 33 n°18), toujours sans traces de feu. La forme s'apparente aux Menez 10/16 de Gaule du Centre, datés généralement entre les années 20 et 80 ap. J.-C. (MENEZ 1989 : 121-122).

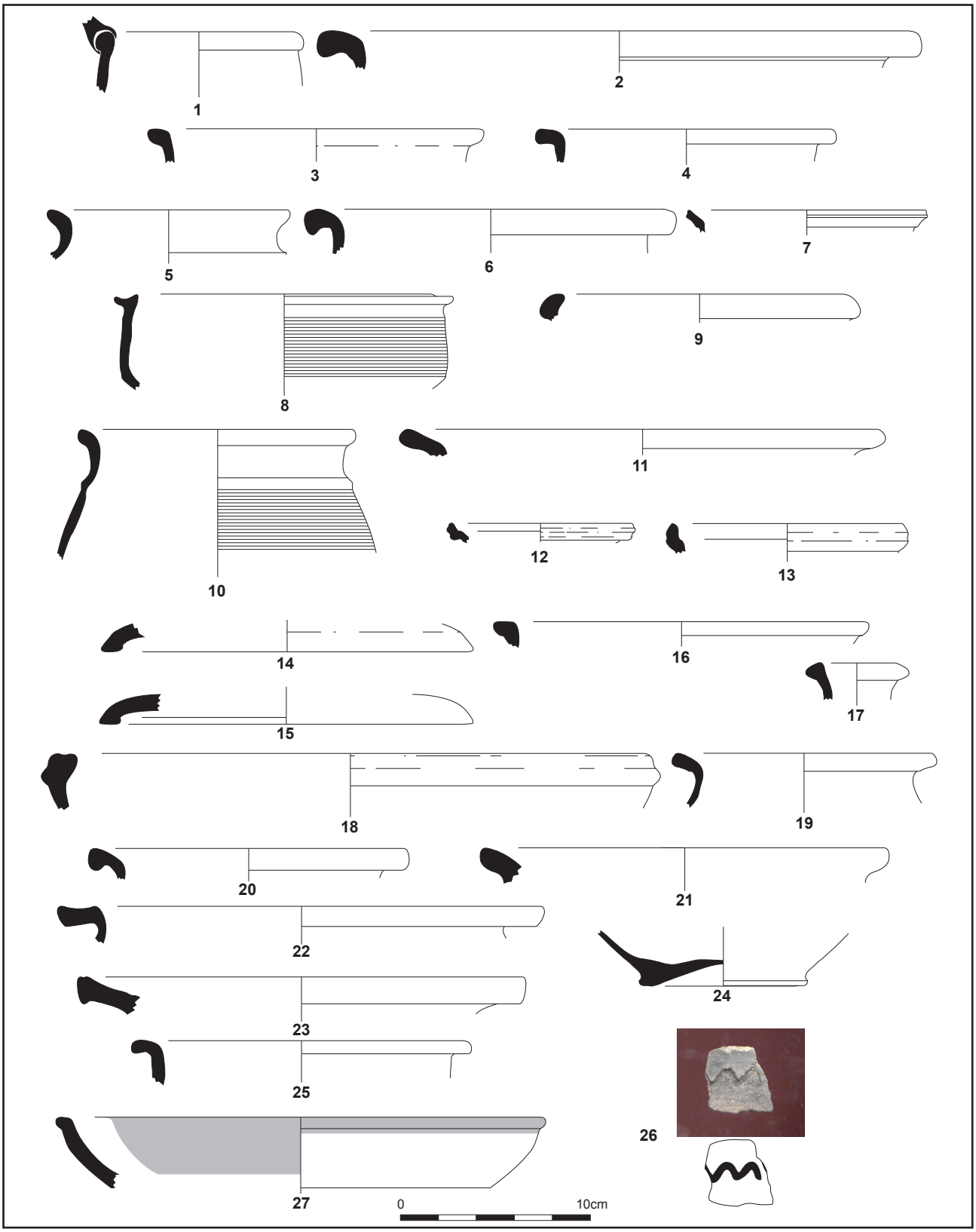

Figure 34. Kao-GR (n°1-8), Sab-GR (n°9-17), Sab-CL (n°19-24), Sab-NT (n°25-26) et R-POMP (n°27) de l'ensemble 23.

▪ *Céramiques sableuses grises lissées (Sab-GRL)*

Il n'y a qu'un seul vase pour cette catégorie (Figure 33 n°19), une jatte/coupe 2 sans traces de feu.

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises (Kao-GR)*

Il s'agit de la catégorie la plus abondante parmi les céramiques communes (12,5% NMI pour 19 individus).

On y retrouve d'abord une cruche 17 (Figure 34 n°1) avec l'anse attachée à la lèvre. Une jatte/coupe 2 est égale-

ment attestée par un fragment de bord, non représenté. Les pots sont les formes les plus abondantes, avec douze individus, tous étant des pots 1b (Figure 34 n°2-6), dans des modules différents et présentant la plupart du temps des traces de feu. Un autre individu présente un bord très fin et légèrement mouluré (Figure 34 n°7), qu'on ne peut rattacher à une forme particulière de pot.

Deux marmites sont attestées : il s'agit de marmites 1b (Figure 34 n°8) à bord en collerette horizontale marquée d'une gorge sommitale. La paroi extérieure est ici striée.

Dans la même série des céramiques culinaires, cette catégorie présente ici, par un fragment de bord tréflé, une cruche 1 qui doit donc correspondre à une bouilloire (BATIGNE, DESBAT 1996).

▪ *Céramiques sableuses grises (Sab-GR)*

On retrouve ici onze vases. Il s'agit tout d'abord d'une jatte/coupe 2, à bord rentrant sans traces d'utilisation (Figure 34 n°9). Viennent ensuite une série de pots présentant des traces de feu : on y retrouve un pot 1c à panse striée (Figure 34 n°10), des pots 1b (Figure 34 n°11) et deux pots 1d (Figure 34 n°12-13) avec leur lèvre typique, en bandeau.

On retrouve également deux couvercles 4e, à lèvre emboîtante marquée par le feu (Figure 34 n°14-15) et une marmite 1b (Figure 34 n°16) à lèvre aplatie. Une cruche, de forme indéterminée, est également présente (Figure 34 n°17).

▪ *Céramiques sableuses claires (Sab-CL)*

Elles sont au nombre de huit. Une jatte/coupe 7 (Figure 34 n°18), dont le profil semble de tradition gauloise, est toujours présente dans cet ensemble. Le pot 1b, est attesté par deux exemplaires (Figure 34 n°19 et 20) : les deux bords possèdent des traces de feu externes. Viennent ensuite des pots d'un module bien plus grand : il s'agit d'un pot 10 (Figure 34 n°21), sans qu'on puisse définir son type exact, et de deux bords de pot 10d (Figure 34 n°22 et 23). Seul le premier présente des traces de feu. Le fond dessiné (Figure 34 n°24) pourrait appartenir à l'un des deux pots 1b et porte également des traces externes laissées par une exposition aux flammes. Ajoutons que, dans cette catégorie, on retrouve également un fragment de fond devant appartenir à un mortier.

▪ *Céramiques calcaires claires (Cal-CL)*

On dénombre trois vases pour cette catégorie, mais tous ne sont représentés que par des fragments de panse : deux sont des mortiers (dont un dans une pâte lyonnaise), le dernier se rattachant à une forme fermée.

▪ *Céramiques sableuses non tournées (Sab-NT)*

La céramique non tournée ne compte ici que cinq individus : on y retrouve plusieurs pots, dont un pot 1b (Figure 34 n°25), un pot 11, une forme ouverte et, curieusement, un fragment de mortier, forme pourtant de tradition méditerranéenne (BATS 1988 : 62-63 ; DESBAT, FOREST et BATIGNE-VALLET 2006 : 178), mais ici bien attesté dans une technique qu'on juge traditionnellement de culture indigène. Pour autant, il ne s'agit peut-être que d'une quelconque forme ouverte ayant servie à préparer, broyer et mélanger les aliments. Enfin, on retrouve un fragment de panse présentant un décor ondé (Figure 34 n°26).

▪ *Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

Il s'agit ici d'un plat à cuire d'origine italique, un plat 1d (Figure 34 n°27) assimilable à la forme Goudineau 13 ou 17.

▪ *Amphores*

Les amphores ne sont représentées que par de simples fragments. On dénombre quatre amphores gauloises, quatre ibériques dont une Dressel 20 de Bétique, deux italiques et une dernière qui pourrait être une amphore de Tripolitaine. Vu la pâte, il s'agit assurément d'une amphore africaine, mais, compte tenu du contexte chronologique de l'ensemble, on ne peut imaginer, sauf s'il s'agit d'une intrusion, qu'il s'agisse d'une production tardive.

o *Interprétation du dépôt*

L'analyse du matériel ne remet pas en cause la nature du dépôt. La fragmentation du matériel va bien dans le sens de niveaux de circulation. Cependant, le matériel présente une forte prédominance des céramiques fines, en particulier des sigillées, qu'on ne peut imputer à une identification plus facile des individus de cette catégorie. Faut-il alors relier ce faciès atypique à la nature du bâtiment adjacent, supposé public ? C'est une hypothèse qui ne trouve pas d'écho dans d'autres arguments archéologiques puisque l'intérieur de ce bâtiment n'a pu être fouillé. On ne peut pas exclure non plus qu'une riche *domus* ait pu produire de tels rejets ou que cette proportion de céramiques fines corresponde à une réalité historique, celle d'un approvisionnement important en de tels produits à cette époque.

o *Datation*

La datation n'est pas aisée et doit, par précaution, admettre une fourchette large, peut-être entre 30/40 ap. J.-C. et 70/80 ap. J.-C.

La sigillée italique semble ici résiduelle. Quelques vases provenant de La Graufesenque sont des productions anciennes qu'on a pu rencontrer dans l'ensemble 2 (*cf.* p.151-156). Elles sont toutefois peu nombreuses. Les bols à parois fines contribuent aussi à poser la borne inférieure vers 30/40 ap. J.-C. Une large majorité des productions rutènes en présence datent du milieu du I^{er} s. : c'est le cas en particulier des trois Drag. 29 qui ne présentent pas une décoration typique des années 70/90 ap. J.-C. mais certainement antérieur. Pour autant, on sait que ce type de vase et de décor se retrouvent dans des contextes bien datés des années 70/80 ap. J.-C. Les quelques estampilles, du

moins celles pour qui une bonne identification a été possible, offrent également une fourchette assez large. La véritable ambiguïté de ce dépôt vient de la présence des Drag. 35/36, qu'on place généralement dans des contextes postérieurs à 60/70 ap. J.-C. Or ceux-ci ne sont pas quantitativement nombreux par rapport au reste de la vaisselle lisse, ce qui, à l'image du matériel de l'épave de Cala Culip IV où les Drag. 35/36 ne représentent que 3% de la sigillée lisse (NIETO *et al.* 1989 : 125), peut constituer un argument pour ne pas dater ce dépôt de la fin du I^er^ s. ap. En outre, l'un des profils ne correspond pas véritablement au canon typologique de ces services, et il est alors possible d'y voir une production de première génération. Pour autant, sont-ils intrusifs ? Cela paraît peu envisageable, puisqu'ils sont accompagnés de Drag. 15/17 dont le profil n'est pas franchement du milieu du I^er^ s. ap., d'un Drag. 4/22, ou de formes d'autres catégories qui n'apparaissent pas dans l'ensemble 2, daté de 30-50 ap. J.-C.

Ces quelques vases ne paraissent pas suffisants pour placer le dépôt à la fin du I^er^ s. ap. J.-C. En outre, rappelons que les Drag. 37 sont ici absents.

Le reste de la céramique apporte peu d'autres éléments significatifs.

Il convient donc de dater au plus tôt le matériel de cet ensemble vers 30/40 ap. J.-C., période durant laquelle peuvent s'inscrire les productions anciennes et les parois fines de La Graufesenque. La majorité du matériel, du moins ce qui peut fournir une datation précise, se situe entre 40 et 60/70 ap. On placera la borne récente vers 70/80 ap. J.-C., au vu de la présence en faible quantité des quelques Drag. 35/36. Cette fourchette est donc large, et prend en compte d'une part le fait qu'il s'agit bien d'une séquence stratigraphique faite d'une succession de niveaux de circulation et de recharges, d'autre part les conditions délicates de fouille qui ont pu engendrer certaines pollutions entre ces niveaux.

2.2.4.4. ENSEMBLE 25 : JPO01, NÉCROPOLE OCCIDENTALE, INCINÉRATION S.04

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.10.)*

S.04 est une fosse au centre de laquelle a été aménagé un creusement pour y loger l'urne cinéraire (Annexe 1.10.c et d.). Cette dernière contenait les restes d'au moins un sujet adulte (BEL 2003). L'abondant matériel, coté en place lors de la fouille, a fait l'objet d'une étude spatiale (GODIGNON 2004), qui n'a pas montré d'organisation significative, le mobilier ayant visiblement été rejeté en vrac, en provenance du bûcher.

o *Altération du matériel*

Aucune ravine n'a perturbé cette fosse. L'érosion naturelle pourrait avoir en partie tronqué le dépôt. L'acidité du sol est importante et rend médiocre l'état de conservation du matériel céramique. En outre, la quasi-totalité du matériel a été profondément altérée par le feu.

o *Description du matériel en présence*

Le mobilier céramique représente 407 tessons pour 17 individus qu'on peut ramener à 16 vases réellement déposés si l'on exclut un tesson isolé (Annexe 4.3.4.a.). Le taux de conservation des vases est exceptionnel, puisqu'il s'élève à 77% (81,8 % en excluant l'individu isolé en Kao-GR).

▪ *Urne cinéraire*

L'urne placée dans le *loculus* est un bol Hermet 9 (Figure 35 n°1) issu des officines de La Graufesenque où la production en est attestée au moins pour les années 55-60 ap. J.-C. (BÉMONT 1982). La pâte est très cuite, de couleur grisâtre ; l'engobe, quand il a été conservé, présente des teintes orangées à brunes parfois légèrement métallisées. Le décor moulé présente, en partie basse, un registre de perles, de feuilles et d'oiseau, en partie haute, de cercles enlacés, surmontés d'une ligne de perles. La paroi interne est sablée. Le vase ne semble pas avoir souffert du feu.

▪ *Dépôt funéraire*

Le dépôt funéraire est constitué de quinze vases qui correspondent assurément à des offrandes primaires déposées sur le bûcher avant ou pendant la crémation puis recueillies et jetées en vrac dans la fosse. La sigillée y prend une part prépondérante puisqu'elle est attestée par neuf individus. On

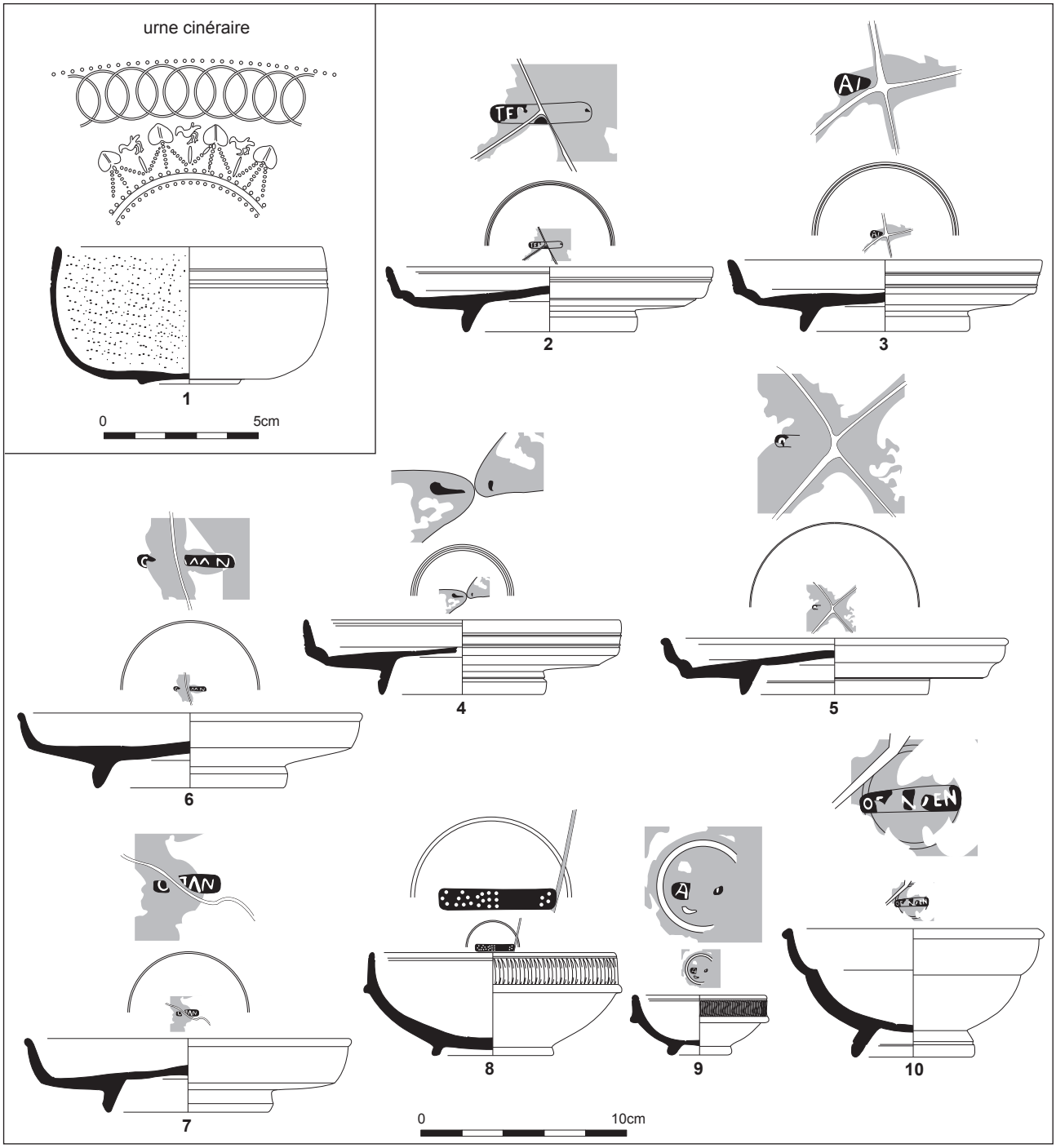

Figure 35. Urne cinéraire (n°1) et sigillées de l'ensemble 25.

retrouve ensuite trois vases en céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc, deux céramiques sableuses grises et une céramique sableuse claire.

Sigillée

Avec neuf vases lisses (Figure 35 n°2-10), la sigillée est la catégorie la mieux représentée dans cette incinération. Tous les vases proviennent de La Graufesenque.

Le premier Drag. 15/17 (Figure 35 n°2) porte une estampille (TE*R*[…) qui doit correspondre au potier *Tertius*. Si F. Oswald (1931 : 314-315), place la production de ce potier entre l'époque tibérienne et le règne de de Domitien, M. Polak (2000 : 341-342), la situe seulement entre 30 et 75 ap. J.-C.

Les estampilles des deux Drag. 15/17 suivants (Figure 35 n°3 et 4) sont illisibles, de même que celle du Drag. 16 (Figure 35 n°5).

Le premier Drag. 18 (Figure 35 n°6) porte également une estampille (*O*[…]MAN), mais sa lecture est très difficile : s'agit-il d'une ligature d'un M et d'un A ? Dans ce cas, il pourrait s'agir d'un *Amandus*, potier ayant produit à La Graufesenque entre 30 et 70 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 164)[25].

[25] M. Polak distingue deux *Amandus*, le second étant selon lui en activité entre 90 et 130. Compte tenu du contexte chronologique de cette incinération, cette identification au second potier paraît peu probable.

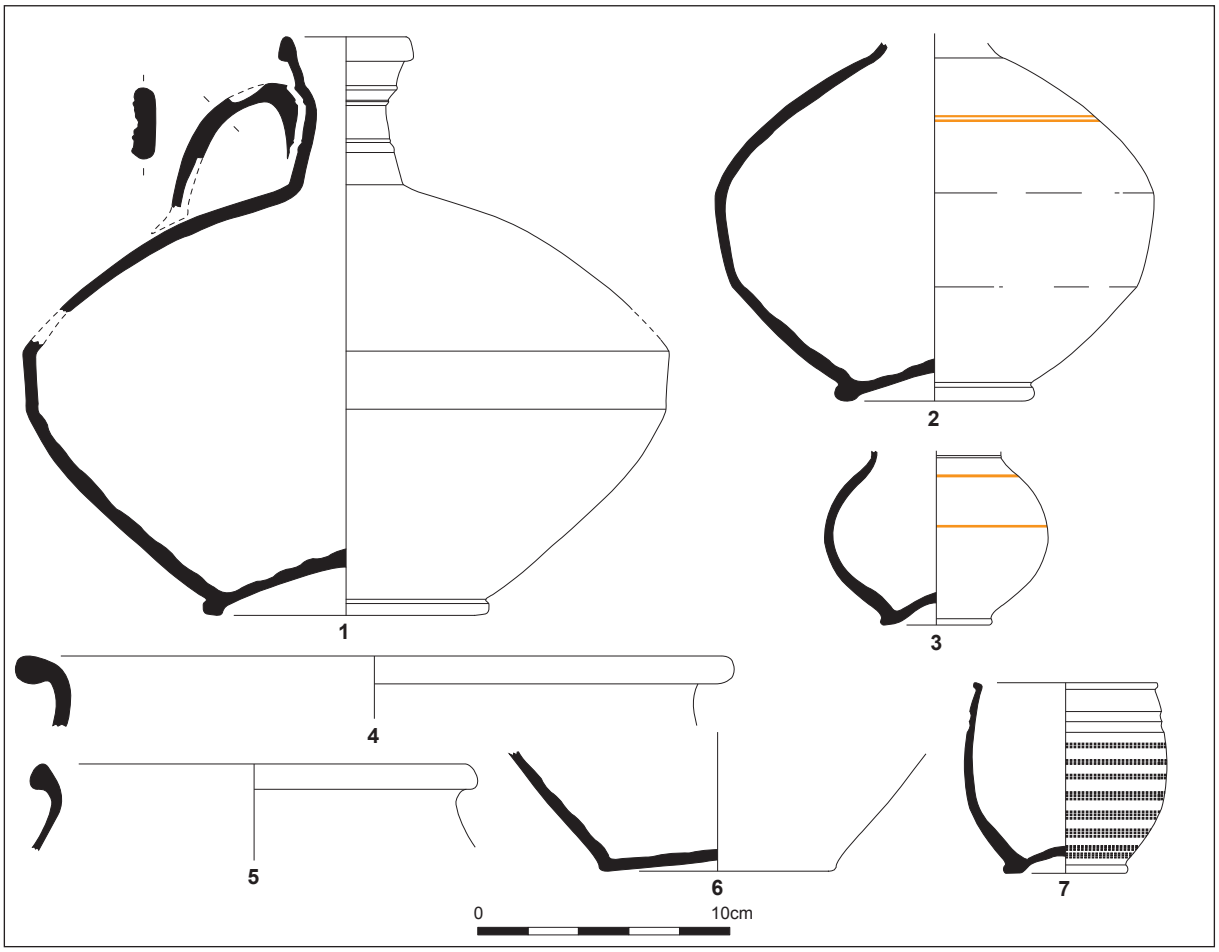

Figure 36. Kao-EB (n°1-3) et Sab-GR (n°4-6) et Sab-CL (n°7) de l'ensemble 25.

La lecture de l'estampille du second Drag. 18 (Figure 35 n°7) n'est pas plus aisée (*O*[…]AN), pour ne pas dire impossible.

En revanche l'estampille à lettrage perlé d'un Drag. 24/25 (Figure 35 n°8) est plus singulière (CARI O) : il pourrait s'agir ici de *Carus* ou de *Carillus*. Le potier le plus probable reste *Carus*, qui aurait produit des règnes de Tibère à Néron pour F. Oswald (1931 : 62-63). Pour M. Polak (2000 : 199), son activité est à placer entre 30 et 90 ap. J.-C.

L'estampille du second Drag. 24/25 (Figure 35 n°9) n'est pas lisible (A[…).

Celle du Drag. 27 (Figure 35 n°10), en grande partie altérée (*OF*[…]N[…]EN), pourrait correspondre à une marque du potier *Ingenuus.* F. Oswald place le début de son activité sous le règne de Tibère (OSWALD 1931 : 145), ce que remet en question M. Polak en la datant des années 45 à 100 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 241-242).

Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)

Trois vases sont présents pour cette catégorie. Le premier (Figure 36 n°1), archéologiquement complet, est une cruche 3b, caractéristique par sa double carène et sa forme lourde. Le vase étant brûlé et altéré par l'acidité, il est impossible de déterminer s'il est orné, dans sa partie haute, de lignes peintes ocres, comme c'est le cas pour le second vase, de même type (Figure 36 n°2). Cette forme est reconnue à Javols dans l'incinération S.02 de cette même nécropole (ensemble 27) ou dans un contexte des années 40-70 ap. J.-C. (ensemble 7). Le troisième individu est un fond décoré de deux lignes peintes ocres : si le col est manquant, on peut toutefois penser qu'il s'agit d'une nouvelle cruche.

Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)

Cette catégorie n'est représentée que par un fragment isolé à exclure des vases déposés sur le bûcher.

Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)

Cette catégorie est représentée par deux bords et deux fonds. Les deux bords (Figure 36 n°4 et 5) se rattachent à des pots 1b. Les deux fonds, dont l'un est ici représenté (Figure 36 n°6), doivent appartenir à ces deux formes.

Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)

Le dernier vase est un petit pot 18 en céramique à pâte sableuse claire (Figure 36 n°7). Le vase est considérablement altéré et brûlé et pourrait donc avoir perdu son traitement de surface et sa couleur originels (lissage ? mode B ?). La panse présente un décor réalisé à la molette de huit registres de petits carrés. La forme de ce gobelet n'est pas connue dans d'autres ensembles à Javols. Quant au décor imprimé de petits carrés, on le retrouve sur des jattes/coupes 9 et des cruches 17 dans des contextes des années 30/40 à 70/80 ap. J.-C. (ensemble 23).

o *Interprétation du dépôt*

Après S.01 (ensemble 15), cette incinération est la plus riche des tombes connues à ce jour dans la nécropole occidentale. Elle partage d'ailleurs avec cette autre sépulture un taux de conservation des vases très élevé. Un seul tesson est isolé, alors qu'on aurait pu s'attendre à plus si le dépôt avait été fortement tronqué. Dans les deux cas, ces deux indices peuvent être justifiés par le ramassage effectué sur le bûcher collectif qui a pu omettre certains fragments de vases offerts, tout comme récupérer des tessons de vases déposés lors d'une crémation précédente. Il est donc probable que cette fosse n'a pas ou que peu été arasée et qu'elle offre donc un ensemble homogène.

Les récipients déposés sont majoritairement en sigillée et correspondent à des vases de présentation ou à de petites coupelles. Ils sont accompagnés par des cruches ayant également servi lors du banquet funèbre.

o *Datation*

Si l'on considère la majorité des céramiques de cette incinération, la datation la plus probable serait entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. Le bol Hermet 9 va précisément dans ce sens, tout comme le Drag. 16, daté traditionnellement entre 40 et 60 ap. J.-C., de même que les potiers *Tertius*, *Amandus* (?), *Ingenuus* et *Carus*. Les autres céramiques s'accordent avec cette chronologie.

Le mobilier en verre (GODIGNON 2004 : annexe, 40-42) n'a pas clairement été daté.

Le seul élément qui pourrait rajeunir cet ensemble est l'identification douteuse d'une estampille au potier *Carillus* ayant produit jusqu'en 90 ap. J.-C. Même si l'argument *a silentio* est parfois périlleux, on doit alors s'étonner de l'absence des formes qui, à partir de 60/70 ap. J.-C., renouvelleront le répertoire de la céramique fine, de la sigillée (service flaviens) et des autres céramiques. Ainsi, puisque la lecture de l'estampille problématique est délicate (et ici peut-être erronée) et que ce potier tranche nettement avec le reste du matériel, il est plus prudent d'en rester à une datation entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. et d'y voir plus probablement le timbre du potier *Carus*.

2.2.4.5. *ENSEMBLE 26 : JPO02, NÉCROPOLE OCCIDENTALE, INCINÉRATION S.07*

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.10.)*

S.07 correspond à une incinération largement érodée par une ravine naturelle (Annexe 1.10.e.). L'urne cinéraire est intacte et contient les restes d'un sujet immature (BEL 2005).

o *Altération du matériel*

La ravine et l'acidité du sol ont considérablement altéré le matériel, qui est dans un état de conservation très médiocre.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.3.5.)*

L'incinération ne contenait que 37 tessons de céramique, pour seulement cinq individus (Annexe 4.3.5.a.). Le taux de conservation des vases est de 38,1% (47,6 % si l'on exclut l'individu isolé en Cal-CL).

▪ *Urne cinéraire*

L'urne est une petite cruche 9c en pâte kaolinitique à engobe blanc (Figure 37 n°1). Elle n'a pas d'équivalents dans les autres ensembles ; toutefois, elle doit dériver morphologiquement des cruches 9, dont elle semble constituer un module plus petit, pour ne pas dire une miniaturisation (0,13 l de capacité[26]). Il serait alors tentant de rapprocher ce vase miniature du caractère immature du défunt : on sait en effet que ce type d'offrandes est courant dans les sépultures d'enfants (TRANOY 2000 : 145) bien que les exceptions demeurent nombreuses, comme par exemple dans la nécropole de Saint-Paul-Trois-Châteaux (BEL 2002 : 120).

▪ *Dépôt funéraire*

Le dépôt ne doit compter que trois vases, l'un en céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc et deux en céramique grise à pâte kaolinitique. Tous correspondent à des offrandes primaires.

Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)

Outre l'urne cinéraire, on retrouve, dans cette catégorie céramique, le col d'une cruche 9 (Figure 37 n°2).

[26] Toutes les capacités indiquées ont été calculées selon la méthode de décomposition du volume en tronc de cônes (RIGOIR 1981). En outre, il s'agit, par commodité, du volume maximal, à ras bord.

Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)

Pour cette catégorie, on retrouve ici deux individus : le premier s'apparente à une jatte/coupe 2 (Figure 37 n°3), dont manque le fond. La panse est striée. Le second individu (Figure 37 n°4) est un pot 1b, également à panse striée.

Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)

Cette catégorie n'est représentée que par un tesson isolé se rattachant à une forme fermée indéterminée (cruche ou amphore gauloise ?). Il convient de l'exclure des vases réellement déposés lors de la crémation.

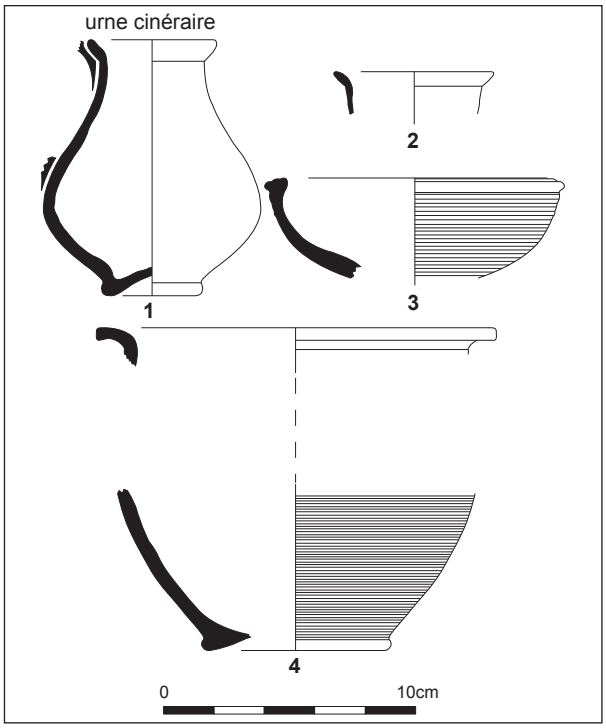

Figure 37. Céramiques de l'ensemble 26.

o *Interprétation du dépôt*

Le dépôt, certes érodé, est très peu riche en matériel. Le faible indice de conservation ne peut être seulement expliqué par un ramassage très partiel des offrandes primaires placées sur l'*ustrinum*. Si le taux de conservation des vases montre bien que la fosse a été arasée, on peut toutefois se demander si ce dépôt n'est pas initialement modeste.

o *Datation*

La datation ne peut être fondée que par l'intégration de cette incinération au contexte général de la nécropole ouest, soit entre 40 et 70 ap. J.-C., datation que les rares vases en présence ne contredisent pas.

2.2.4.6. ENSEMBLE 27 : JPO02, NÉCROPOLE OCCIDENTALE, INCINÉRATION S.02

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.10.)*

S.02 correspond à l'une des incinérations mises au jour dans la nécropole occidentale. La fouille a montré qu'elle était largement érodée, puisqu'elle est recoupée par une ravine (qui a dû emporter l'urne cinéraire ; Annexe 1.10.f.) et semble en partie arasée par l'érosion naturelle. Le sujet incinéré pourrait être un immature (BEL 2005).

o *Altération du matériel*

L'ensemble est donc tronqué. Les traces de feu et l'altération due à l'acidité sont très importantes : la conservation est donc très médiocre.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.3.6)*

L'ensemble représente seulement 60 tessons de céramique pour six individus (Annexe 4.3.6.a.). Le taux de conservation des vases n'est que de 24,8 %.

▪ ***Dépôt funéraire***

Le dépôt funéraire, qui correspond encore à des offrandes primaires, se compose de six vases.

Sigillée

Un seul vase, complet, a été découvert. Il s'agit d'un plat Drag. 15/17 estampillé (Figure 38 n°1 : DAMO[…]US F), provenant de La Graufesenque. Il s'agit ici du potier *Damonus* qui a été actif entre 40 et 70 ap. J.-C. (OSWALD 1931 : 102-103 ; POLAK 2000 : 218-219).

Céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO)

On retrouve ici une jatte/coupe 1d (Figure 38 n°2) qu'on a déjà vu dans l'horizon 2. (ensemble 10) et dans l'horizon 3 (ensembles 2 et 23).

Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)

Deux cruches sont attestées pour cette catégorie. Il s'agit d'abord d'une cruche 9a (Figure 38 n°3), attestée dans les autres incinérations de cette nécropole, ainsi qu'une cruche 3b (Figure 38 n°4), dont les seules comparaisons se retrouvent dans l'incinération S.04 (ensemble 25) ou dans un contexte des années 40-70 ap. J.-C. (ensemble 7).

Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)

La céramique à pâte kaolinitique grise est représentée par un bord de pot 1b (Figure 38 n°5). La panse est striée.

Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)

On retrouve dans cette catégorie un pot 1e (Figure 38 n°6), dont le bas de panse est strié. Cette forme ne se retrouve à Javols que dans des contextes antérieurs à 70/80 ap. J.-C. (ensemble 19 et 15).

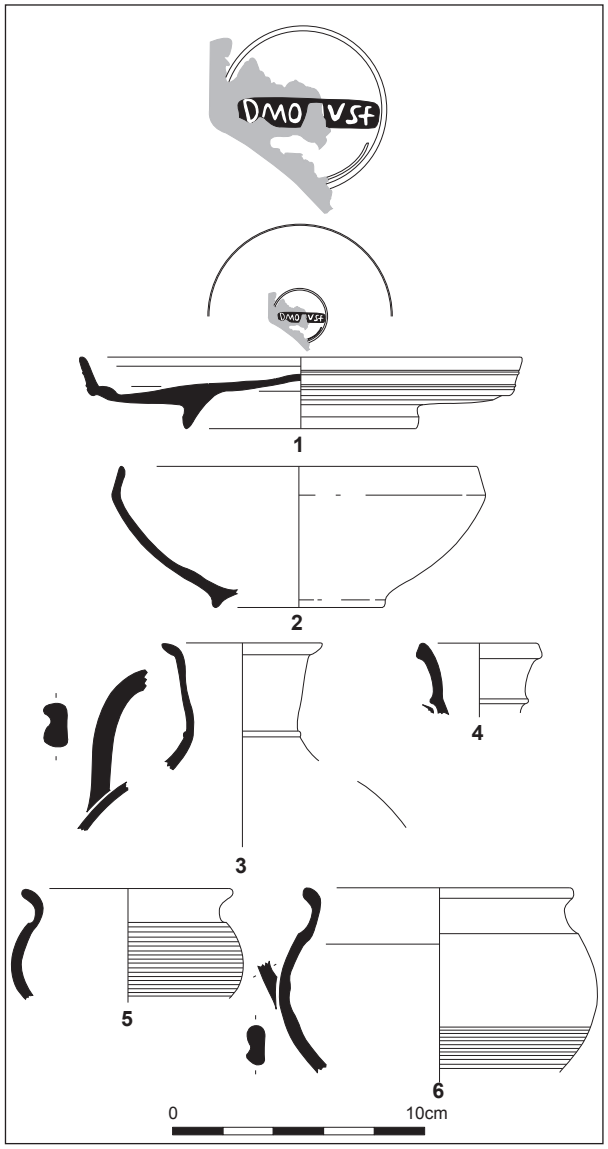

Figure 38. Céramiques de l'ensemble 27.

o *Interprétation du dépôt*

L'incinération est indubitablement tronquée et l'on ne peut pas véritablement juger de la richesse des offrandes effectuées et du statut du défunt. Toutefois, l'absence de tessons erratiques plaide peut-être pour une tombe modeste.

o *Datation*

La datation de cette incinération ne peut être avancée que grâce à la présence du Drag. 15/17 de *Damonus*, potier ayant été actif entre 40 et 70 ap. J.-C. De plus, les comparaisons avec les autres ensembles du même horizon ou du précédent valide cette datation.

2.2.4.7. ENSEMBLE 15 : JPO02, NÉCROPOLE OCCIDENTALE, INCINÉRATION S.01

o Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.10.)

Il s'agit d'une fosse, où l'urne cinéraire est logée dans un petit surcreusement (Annexe 1.10.g. et h.). D'après l'étude anthropologique (BEL 2005), il s'agirait de la sépulture d'au moins un sujet adulte ou adolescent. Le mobilier inclus dans cette fosse correspond aux offrandes primaires incinérées avec le corps, brisées et rejetées en vrac.

o Altération du matériel

La fosse a peut-être été en partie érodée dans sa partie supérieure par l'érosion naturelle de ce versant. En outre, le matériel, en grande partie brûlé (sauf l'urne funéraire), a également souffert de l'acidité du sol : son état de conservation est médiocre.

o Description du matériel en présence

Outre un matériel ferreux abondant et quelques vases en verre fondus (étudiés par D. Godignon ; 2004 ; 2005), l'ensemble se compose de 613 tessons de céramique pour 29 individus, nombre qu'on peut ramener à 28 en excluant un élément isolé (Annexe 4.3.7.a). Le taux de coservation est de 79,4% (82,1% en excluant l'élément isolé). L'érosion n'est donc pas certaine, puisque les quelques tessons manquants sont peut-être dus simplement à un ramassage non exhaustif des offrandes primaires dans l'*ustrinum*.

▪ *Urne cinéraire*

L'urne cinéraire est, ici encore, une petite cruche 9a (Figure 39 n°1) en pâte kaolinitique à engobe blanc (Kao-EB, P.7c), complète et sans aucune trace de feu. Le module est relativement petit (capacité de 0,73 l).

▪ *Dépôt funéraire*

Le dépôt funéraire est riche puisqu'il se compose de 28 vases, 20 étant en céramique sigillée (dont un élément isolé). Les autres vases sont deux céramiques à parois fines, deux céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO), deux individus à pâte et engobe blanc (Kao-EB), une lampe à huile et une céramique sableuse grise (Sab-GR), cette dernière catégorie étant la seule, dans cette incinération, qu'on rattache aux céramiques communes.

Sigillée

La sigillée est largement majoritaire, avec 20 individus recensés en NMI (19 en excluant un tesson isolé, apparemment résiduel). Les vases proviennent exclusivement de La Graufesenque.

On retrouve d'abord une série de six Drag. 18 (Figure 39 n°2 à 7) dans différents modules. Les quatre premiers Drag. 18 (Figure 39 n°2 à 5) ont des estampilles effacées et illisibles. Le cinquième (Figure 39 n°6) porte le timbre du potier *Amandus* (*A*[…]NDI) : pour M ; Polak, l'un de ces *Amandus* aurait travaillé à La Graufesenque entre 30 et 70 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 164). Le dernier Drag. 18 (Figure 39 n°7) n'est représenté que par un petit fragment de bord qui paraît résiduel et ne doit pas faire partie des vases offerts lors de la crémation.

Deux Drag. 15/17 (n°8 et 9) viennent compléter la série des plats de cet ensemble. Tous deux portent des estampilles, ici encore illisibles.

Les autres formes lisses sont des bols ou des coupes. On retrouve ainsi un Ritt. 9b (Figure 39 n°10) signé (SALA[…) : on propose d'y voir l'estampille de *G. Salarius Artus*, potier que F. Oswald date du règne de Néron (OSWALD 1931 : 277-278).

Un Ritt. 12 (Figure 39 n°11) non estampillé est également présent dans ce dépôt, avec un listel sans décoration.

On retrouve un Ritt. 14 ou Vernhet D1 (Figure 39 n°12). Le fond interne est marqué d'un cercle, sans estampille. La forme est curieuse et pourrait correspondre à un « prototype » de la coupelle du service flavien D défini par A. Vernhet (VERNHET 1976) : comme pour cette coupelle, le bord est terminé par une lèvre verticale, mais il est ici très allongé alors qu'au contraire la lèvre est peu marquée. Il convient donc peut-être de placer cette coupelle avant 60/70 ap. J.-C.

Deux Ritt 8b (Figure 39 n°13 et 14), présente une estampille semblable (OF[?]I). La lecture est rendue délicate par l'altération et par une impression peu marquée : la troisième lettre est problématique. S'agit-il de *Primus*, de *Picus* ? On peut toutefois s'étonner que ces deux estampilles se rapprochent fortement de celle de l'un des Drag. 27 (n°18).

L'estampille de l'autre Ritt. 8b complet (Figure 39 n°15) est totalement effacée. Le fond isolé (Figure 39 n°16), à base annulaire, s'apparente à celle d'un nouveau Ritt. 8b, marqué d'un sillon externe en bas de panse.

On retrouve ensuite une série de petites coupelles, dont deux Drag. 27 (Figure 39 n°17 et 18). La partie centrale du fond du premier est manquante. Quant au second, il est estampillé (OFPI) et pourrait, sans certitude, correspondre à une production de *Picus*. La forme du cartouche et des lettres, faiblement imprimées, se rapproche des estampilles des coupelles n°13 et 14. Selon F. Oswald (1931 : 277-278), *Picus* aurait été actif entre 40 et 70 ap.

Des deux Drag. 24/25 (Figure 39 n°19 et 20) en présence, seul un porte une estampille lisible (AVI[…). Celle-ci est très érodée et on n'en distingue pas la fin. Il peut s'agir soit d'*Avitus* (ayant produit entre 70 et 100 ap. J.-C. pour F. Oswald ; 1931 : 33-34), soit d'*Avetus* (daté entre 20 et 60 ap. J.-C. : POLAK 2000 : 175). Dans notre cas, compte tenu de l'ambiance chronologique de l'ensemble et de la datation des autres estampilles, l'hypothèse d'une attribution de ce vase à *Avetus* paraît la plus probable.

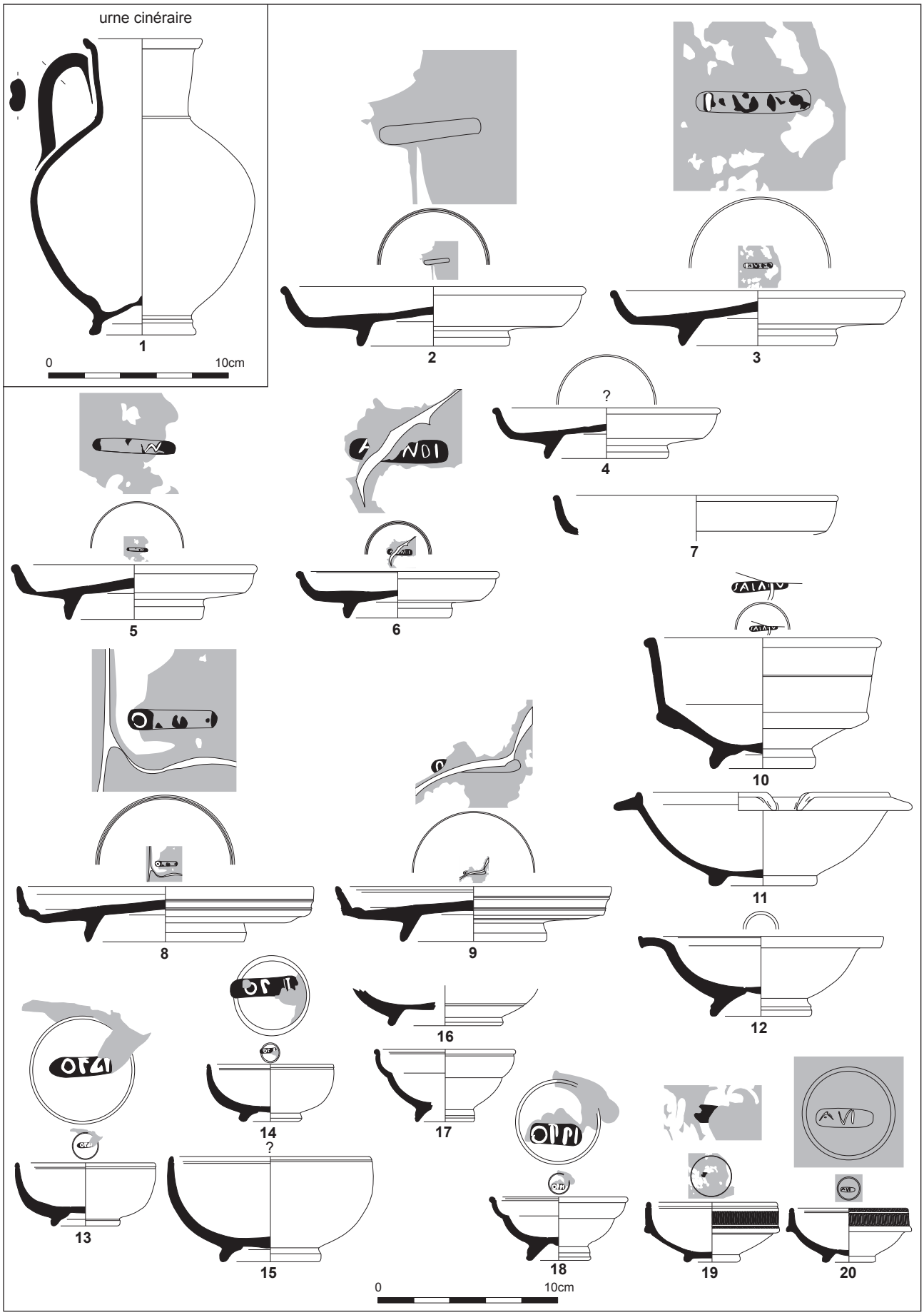

Figure 39. Urne cinéraire (n°1) et sigillées lisses de l'ensemble 15.

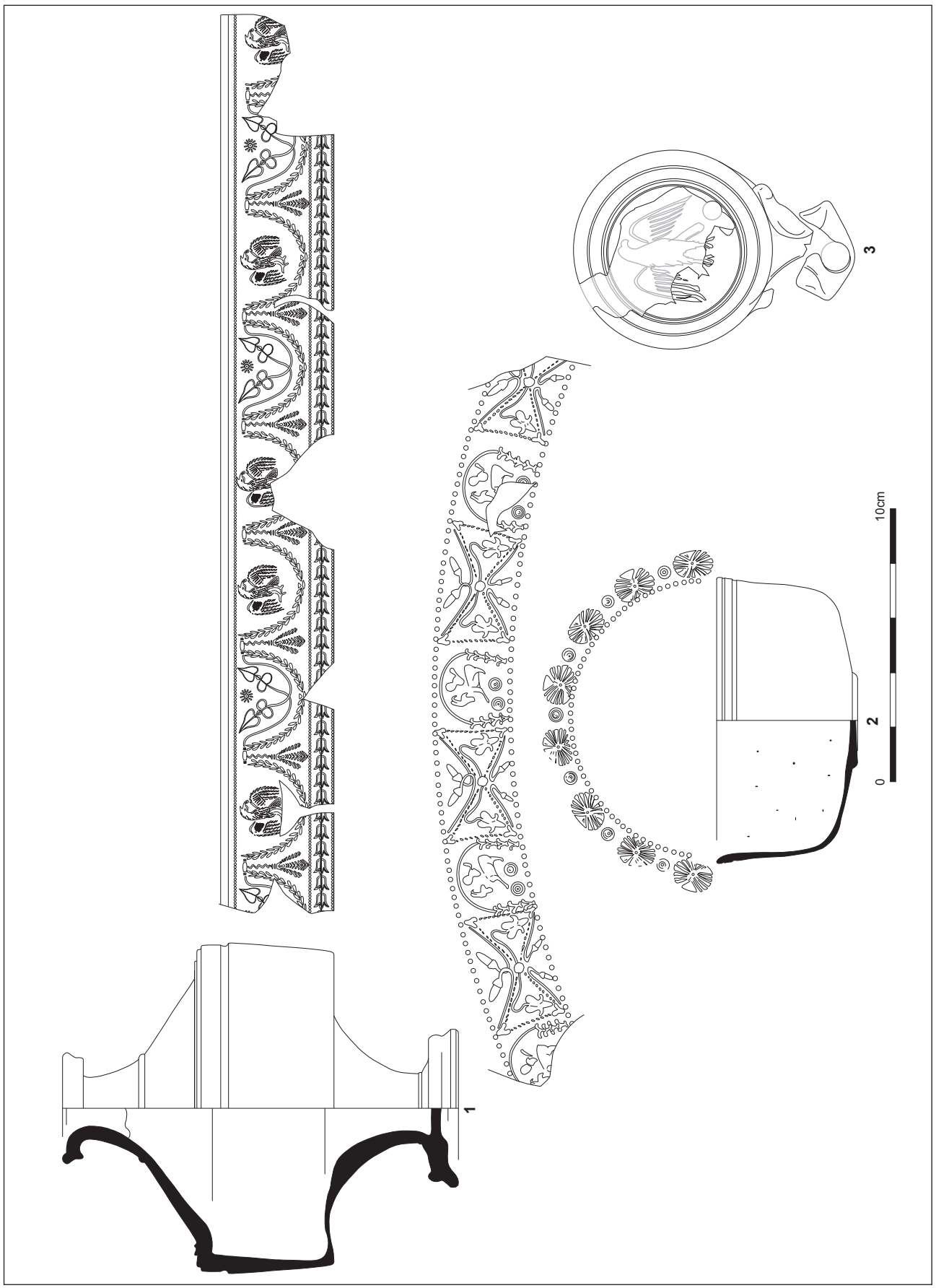

Figure 40. Sigillée moulée (n°1), parois fines (n°2) et lampe (n°3) de l'ensemble 15.

La seule sigillée de forme moulée est exceptionnelle, puisqu'il s'agit d'une « fantaisie » (VERNHET 1991 : 57-60), d'une forme inédite ne rentrant pas dans le répertoire classique des productions millavoises (Figure 40 n°1). Il s'agit d'un vase fermé (ce qui en soit est rare dans le répertoire des productions millavoises : BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 :

12-17, 28-29), monté sur un piédestal plus ou moins proche de ceux des Drag.11 ; la vasque cylindrique et verticale, reçoit un décor moulé ; la carène supérieure est soulignée de plusieurs moulures ; le col tronconique est nettement refermé, formant une ouverture très étroite ; il comporte une baguette à mi-hauteur ; enfin le bord est légèrement évasé et terminé par une lèvre en bandeau oblique. Aucun équivalent morphologique n'est connu ni ailleurs ni à La Graufesenque.

Le décor moulé (motifs végétaux, trifols, rosace, guirlande, aigle aux ailes déployées et à la tête tournée vers la droite…), d'un relief très fin, se rattache à la période de splendeur de La Graufesenque (entre 40 et 60 ap. J.-C. : HERMET 1934 : 182-190 ; VERNHET 1991 : 42) et au style de *Modestus* (MEES 1995 : pl. 138 n°1 ; pl. 139 n°4), de *Masclinus* (MEES 1995 : pl. 104 n°1), de *Murranus* (MEES 1995 : pl. 153 n°10 ; pl. 154, n°5) ou, plus vraisemblablement, de *Masclus*, ayant produit entre 50 et 70 ap. J.-C. (MEES 1995 : 85 et 87, pl. 109, n°1 ; pl. 110 n°5 et 6 ; pl. 112 n°1-3 ; pl. 113 n°4 et 15 ; pl. 114 n°6, 9 et 10).

Parois fines

Un petit bol Hermet 9 est également présent (Figure 40 n°2). Il paraît avoir totalement brûlé. La pâte est tendre, légèrement violacée et chargée de minuscules points blancs. Il provient certainement de La Graufesenque, où une production de céramiques fines de ce genre est connue dans le matériel de la fosse Malaval et datable des années 55-60 ap. J.-C. (BÉMONT 1982). La forme est moulée (décor encadré par deux lignes de perles, organisé en panneaux répétitifs, l'un au motif végétal, l'autre montrant un personnage chevauchant un bélier). L'intérieur n'est ici que très légèrement chamotté.

Lampe à huile

On retrouve également dans cet ensemble une lampe à huile (Figure 40 n°3), de type Loeschcke 1b (I^{er} s. ap. J.-C.). La provenance n'est pas connue. Le médaillon, incomplet, présente une aile et les serres d'un aigle, dont on peut supposer qu'il est représenté de face, ailes déployées. Ce décor est fréquent (MENZEL 1969 : fig. 27 n°22, fig. 32 n°16 et 17 ; RIVET 2003 : n°229).

Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo) orangé (Cal-EO)

La céramique à engobe orangé n'est représentée que par deux individus. Le premier est un pot 20 (Figure 41 n°1), présentant sur sa panse de nombreuses séries de guillochis. La seconde forme est une cruche 6a (Figure 41 n°2), avec une base simple et une anse de section ovale. Ces quelques variations par rapport à la forme standard ne sont peut-être dues qu'à la taille réduite de cet individu, puisqu'elle n'a une capacité que de seulement 0,16 l.

Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)

On retrouve ici deux nouvelles cruches 9a (Figure 41

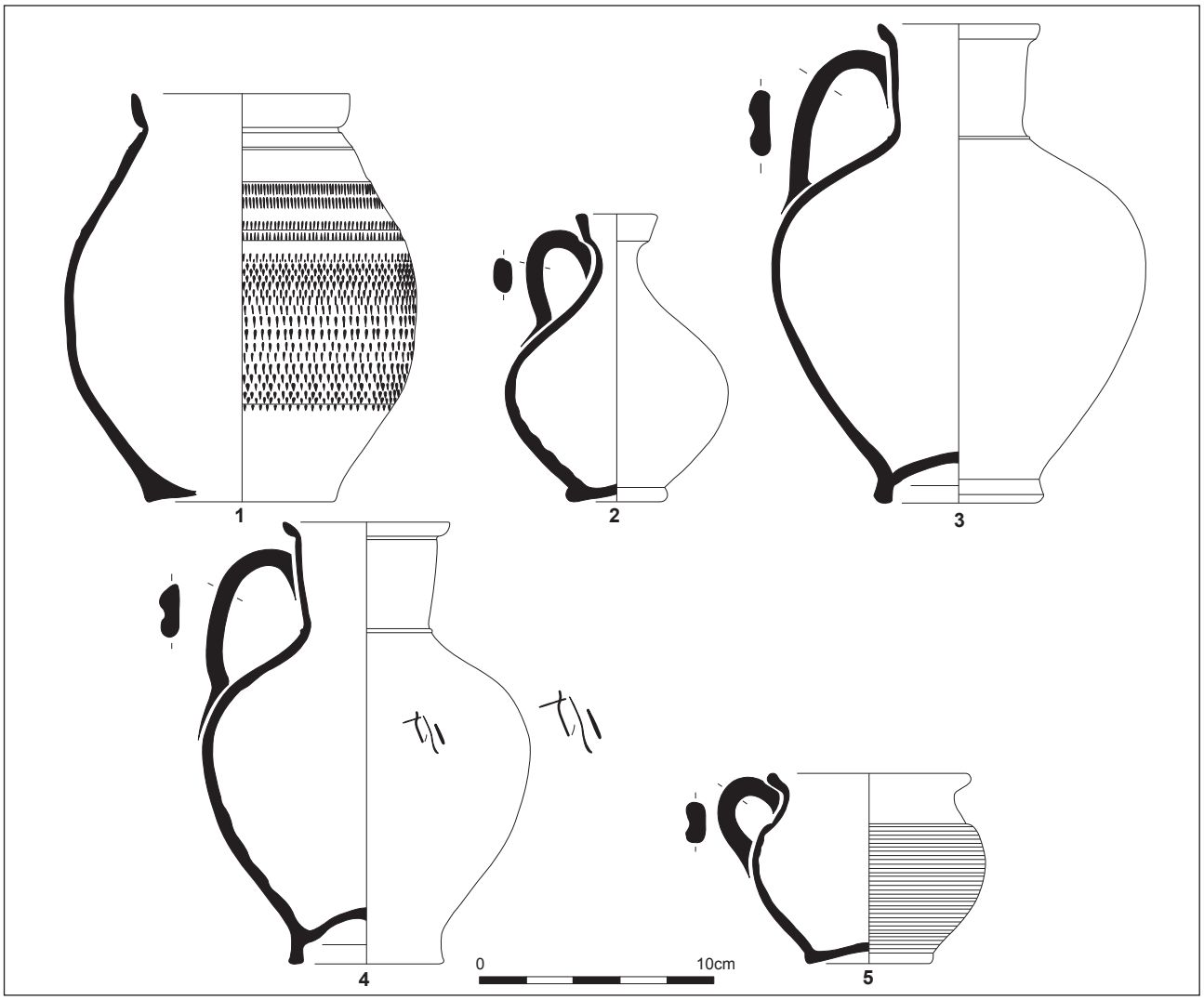

Figure 41. Cal-EO (n°1-2), Kao-EB (n°3-4) et Sab-GR (n°5) de l'ensemble 15.

n°3 et 4), identiques à celle servant d'urne cinéraire mais dans des modules plus importants. La seconde se démarque par un *graffito*, très finement incisé après cuisson, directement sous l'anse : la lecture pourrait être XII, mais cela ne correspond ni à une indication de capacité (ici 0,55 l, soit exactement 1 setier), ni à une indication de poids (le vase, dont il manque quelques morceaux de panse pèse 0,4 kg, soit plus d'1 *as librarius*). Une autre lecture pourrait être TVAE (pour un vase offert à une femme), mais elle est très hypothétique.

Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)

Enfin le dernier vase de cet ensemble est un petit pot 1e (Figure 41 n°5) en céramique à pâte sableuse grise. La panse est striée, l'anse est à double moulure attachée directement sous la lèvre. Ce pot ansé a déjà été observé dans un ensemble de l'horizon 2 (ensemble 19) ou dans une incinération de la même nécropole (ensemble 27).

o *Interprétation du dépôt*

Comparativement aux autres incinérations de cette nécropole occidentale, le dépôt est finalement assez riche, encore plus si l'on prend en compte la vaisselle de verre (neuf vases : GODIGNON 2004 : 25). Compte tenu du taux de conservation du matériel, on peut remettre en cause le fait que cette fosse ait été écrêtée par l'érosion naturelle.

La sigillée y est largement majoritaire, avec tous les éléments d'un service complet. La présence d'un vase « fantaisie » dans cette incinération est également notable. En terme de fonction, ces vases, très rares, se retrouvent surtout dans des contextes cultuels ou funéraires (VERNHET 1991 : 60), ce qui tend à en démontrer l'usage exceptionnel. On peut penser que ces objets constituent des offrandes de marque, probablement d'un coût plus élevé. Il ne s'agit vraisemblablement pas de « vases funéraires », mais bien d'*unica* offerts par la famille du défunt en dernier hommage. Ils marquent donc un certain niveau d'opulence, autant qu'un approvisionnement privilégié à partir des ateliers rutènes.

o *Datation*

Grâce principalement à la sigillée, cette incinération peut être datée du milieu du I^er^ s., entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. Toutes les formes sigillées lisses, estampillées ou non, forment un assemblage caractéristique de cette période, en tout point comparable, par exemple, à celui de la Nautique (FICHES, GUY, PONCIN 1978), daté des années 55-60 ap. J.-C.. Au regard du matériel de l'épave Port-Vendres II (COLLS *et al.* 1977 : 107-110), daté par la sigillée entre 40 et 70 ap. J.-C. (plus précisément entre 40 et 55 ap. grâce à des lingots d'étain estampillés), le matériel de cette incinération s'inscrit dans la même fourchette chronologique ; on notera cependant l'absence ici des Ritt.1 (présents en quatre exemplaires à Port-Vendres II) et qu'on admet avoir été produit plus précocement à La Graufesenque, dès les années 20 (PASSELAC, VERNHET 1993 : 577). Cette absence pourrait être ici un argument pour se situer au plus tôt vers 40/50 ap. J.-C. Les formes postérieures à 60/70 ap. J.-C. sont ici absentes : seule une coupelle (Figure 39 n°12) pourrait correspondre à un prototype du service D. Il est donc logique de placer cet ensemble avant les années 70 ap. J.-C.

Tous les potiers recensés (*Amandus*, *G. Salarius Artus*, *Primus* ou *Picus*, *Avitus* ou *Avetus*, *Modestus* ou *Masclus*), sont attestés sur d'autres sites de consommation (en particulier, Poitiers et Vechten) entre 40 et 70 ap. J.-C, fourchette large applicable à cet ensemble et qu'on pourrait resserrer, avec optimisme, entre 50 et 60 ap. J.-C.

Le reste du matériel ne dément pas cette datation. Le bol Hermet 9 en parois fines s'inscrit parfaitement dans cette fourchette chronologique. Le verre étudié et identifié (GODIGNON 2004 : annexe, 42-43 ; Isings 28, 8/28, 74…) date du I^er^ s., avec quelques éléments plus clairement du milieu du I^er^ s.

Enfin, un *nicolo* présent dans cette incinération (« onyx à deux couches, sombre en bas, clair en haut ; décor : *aerarium* (ciste tronconique), fléau et plateaux d'une balance, deux épis de blé et pavot ébauché ») pourrait dater de la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C.[27], ce qui ne vient pas contredire la datation proposée pour cette incinération.

[27] Analyse et renseignement d'H. Guiraud fourni au PCR « Javols-Anderitum ».

2.2.5. *HORIZON 4 : 70/80 – 160/170 AP. J.-C.*

L'horizon 4 correspond à une période chronologique longue. Il est caractérisé par l'apparition et la domination des services « flaviens » de La Graufesenque (VERNHET 1976) ; parallèlement à ce critère d'identification, des divisions de cet horizon ont pu être établies à partir de la présence et de la prédominance du Drag. 29 (horizon 4a), celles des Drag. 37 (horizon 4b) et l'apparition des Drag. 44 et Hermet 90.5 (horizon 4c).

Un seul ensemble peut être rattaché à l'horizon 4a, trois à l'horizon 4b et quatre à l'horizon 4c. L'ensemble 13, en revanche, n'a pu être daté finement et ne peut être rattaché à aucun sous horizon précis : il sera présenté en premier lieu.

2.2.5.1. ENSEMBLE 13 : JBN04, UTILISATION DU PUITS M.60

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.9.)*

L'ensemble pris en compte ici correspond à la couche d'utilisation d'un puits à eau, en somme son niveau de fonctionnement. Aucun autre niveau n'est associé à ce puits ; on sait simplement qu'il recoupe des dépotoirs du premier tiers du I^er^ s. ap. J.-C. (ensemble 19).

o *Altération du matériel*

Le matériel, bien qu'ayant séjourné dans un milieu très acide (au contact direct du substrat granitique), est assez frais, ce qui a pu être favorisé par l'humidité du dépôt.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.4.1.)*

La couche d'utilisation du puits a livré 1099 tessons de céramique pour 24 individus (Annexe 4.4.1.a.). Le taux de conservation est de 40,3%.

La sigillée n'est représentée que par un seul fragment de Drag. 37 (Figure 42 n°1) provenant des ateliers millavois. L'ove comporte un bâtonnet disjoint à extrémité trifide, forme très courante à La Graufesenque (DANNELL, DICKINSON, VERNHET 1998).

La céramique à engobe (ou pseudo-engobe) orangé est la mieux représentée sur cet ensemble. On retrouve en premier lieu quatre fonds à base annulaire de forme fermée (Figure 42 n°2 à 5), certainement des vases à verser. Tous ces fonds sont complets. Seul le fond présentant une carène basse (Figure 42 n°4) peut être assurément assimilée, par cette caractéristique, à une cruche 21. Le fragment de lèvre (Figure 42 n°6), de forme indéterminée, est erratique. Enfin, dans la même pâte mais sans engobe (E.O.1d), on retrouve une forme complète (Figure 42 n°8) : il s'agit d'une cruche 14, toujours avec une base annulaire et d'une capacité d'1,65 l. Curieusement, alors que le vase est complet, l'anse a disparu et n'était pas présente dans ce niveau (ni, bien sûr, dans les couches de comblement postérieur).

Toujours dans la même pâte, mais avec un engobe blanchâtre (P.35a ; Cal-EB), un autre fond complet est également présent et se rattache aussi à une cruche ou un pichet.

La céramique sableuse à engobe blanc présente trois vases, le troisième n'étant attesté que par un tesson de panse isolé. Le premier vase est une forme fermée à base annulaire (Figure 42 n°9) appartenant à une cruche ou un pichet, alors que le second est une cruche 9a à base annulaire et anse moulurée (Figure 42 n°10). Sa capacité est de 2,15 l.

Pour la céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB), trois formes sont attestées, mais de façon lacunaire. Elles sont représentées par un bord de cruche 3a (Figure 42 n°11), un autre de cruche 9 (Figure 42 n°12) et un autre bord indéterminé.

La céramique kaolinitique grise lissée (Kao-GRL) n'est représentée que par un fond (Figure 42 n°13), simple, peut-être d'une cruche ou d'un pichet.

En revanche, la céramique kaolinitique grise (Kao-GR) est mieux représentée avec quatre individus, dont trois semblent avoir été réellement utilisés (Figure 43 n°1 à 3). Un fragment isolé vient ainsi s'ajouter à trois nouvelles formes fermées, représentées, pour deux cas, seulement par des fonds. Le premier, en pâte fine (P.1b), est encore à base annulaire et appartient à une forme fermée indéterminée (peut-être une cruche 17, mais cela est trop hasardeux pour être retenu). Le deuxième, qui présente un décor strié sur le bas de la panse, pourrait appartenir à un pot ou plus probablement à une cruche à bec tréflé (cruche 1). Enfin, le dernier vase est complet et, à la différence des autres vases, n'était pas brisé dans le dépôt. Seul manque un fragment de lèvre. Il s'agit d'une cruche 15, avec une anse à double moulure. Sa capacité est d'1,42 l. Il ne présente ni décor ni traces de feu.

Un tesson isolé de céramique sableuse grise constitue un nouvel individu, qui ne saurait toutefois être rattaché au fonctionnement du puits.

La céramique sableuse claire est attestée par deux vases (Figure 43 n°4 à 6). On retrouve encore un fond (n°4), d'une forme fermée indéterminée. Le fragment isolé de col (n°5), d'un pot 10b, pourrait appartenir à ce premier vase, mais ceci paraît douteux car ce type de pot présente généralement une série de cannelures sur la panse. Il semble donc que ce fragment soit erratique. En revanche, le second vase est complet (n°6) : il s'agit d'une cruche 18b, à la forme générale lourde et avec une anse directement attachée à la lèvre. Sa capacité est de 2,43 l.

Pour compléter cet ensemble, on retrouve deux fonds de vase en céramique à pâte calcaire (Figure 43 n°7 à 9) : par la finesse de ces parois, le premier fond doit appartenir à une cruche ou une amphorette. Le second, en revanche, présente des parois plus épaisses et un fond proche, si ce n'est assimilable à celui des amphores gauloises. L'anse à double moulure (n°9), pourrait provenir de ce même individu.

Enfin, on retrouve dans ce lot deux fragments isolés d'amphore bétique Dressel 20 (A.Ib.4).

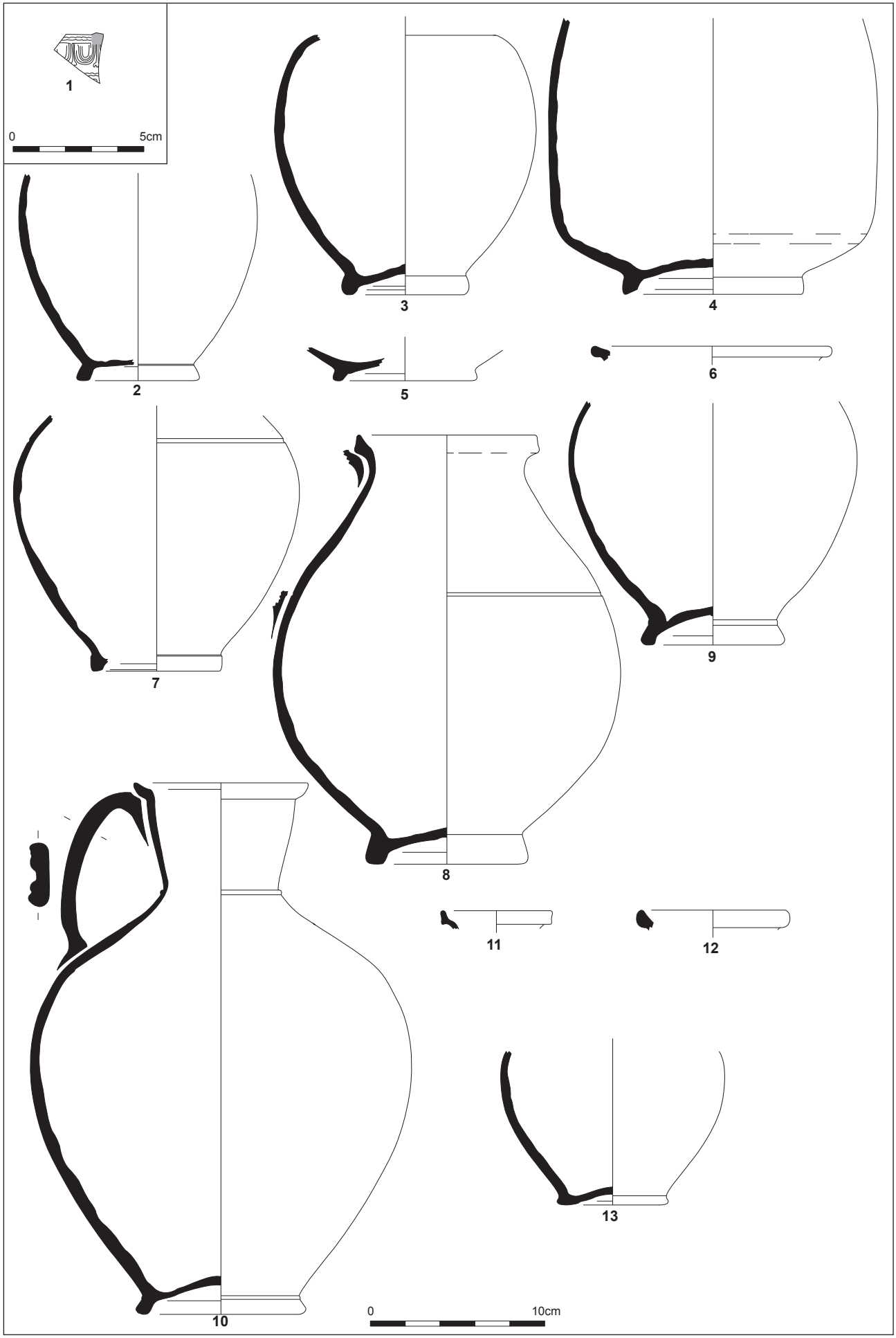

Figure 42. Sigillée (n°1), Cal-EO (n°2-6 et 8), Cal-EB (n°7), Sab-EB (n°9-10), Kao-EB (n°11-12) et Kao-GRL (n°13) de l'ensemble 29.

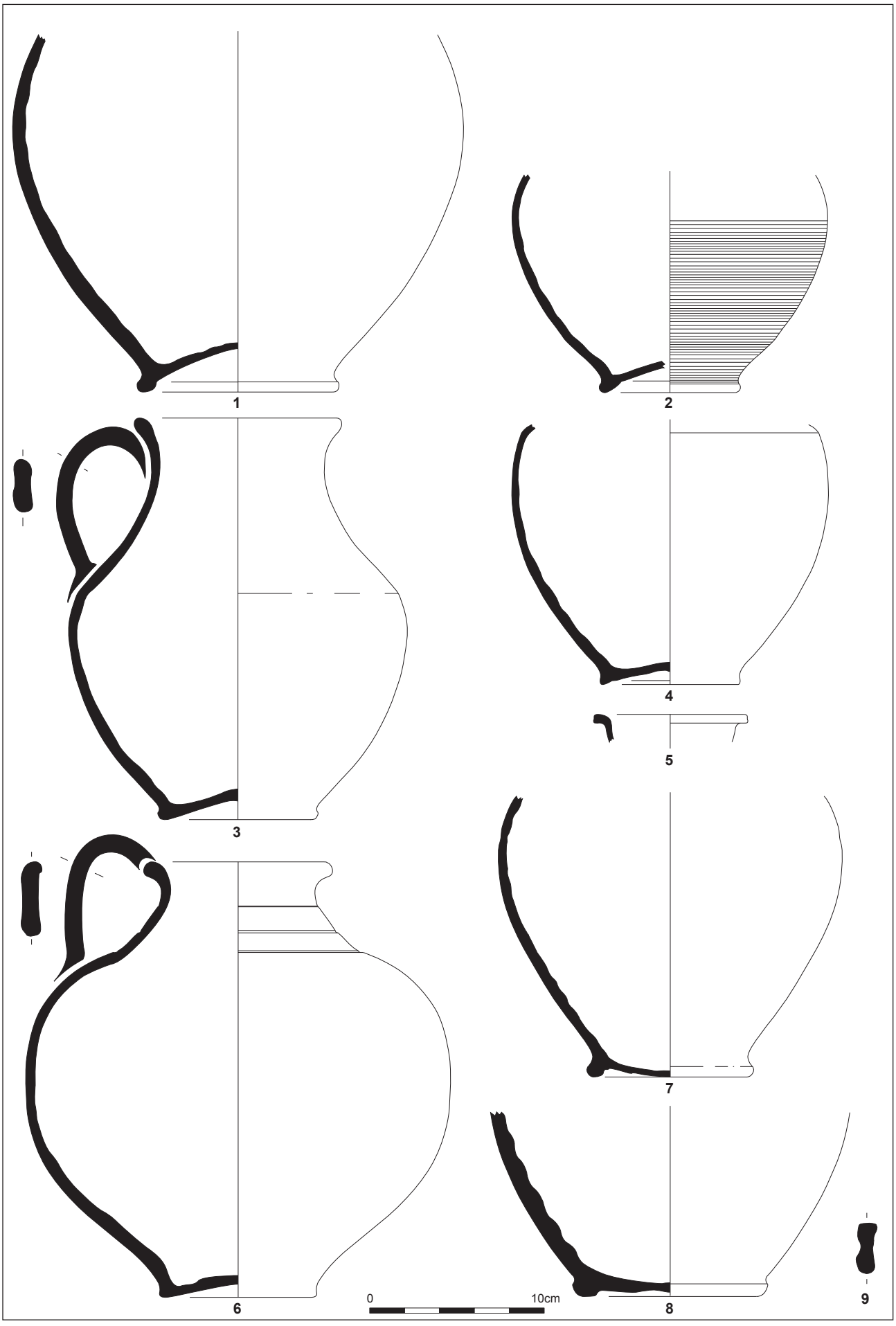

Figure 43. Kao-GR (n°1-3), Sab-CL (n°4-6) et Cal-CL (n°7-8) de l'ensemble 29.

o *Interprétation du dépôt*

Aucun autre objet remarquable n'a été découvert associé à ces vases.

Il s'agit d'un dépôt trop particulier pour être anecdotique ou dû au hasard : si l'on exclut les quelques tessons isolés (qui ne sont d'ailleurs pas nombreux), on ne retrouve que des formes bien conservées, de surcroît des fonds de formes fermées (très probablement exclusivement des cruches) ou des cruches complètes. Aucune forme ouverte n'est présente (à l'exception du fragment isolé de Drag. 37). Dans tous les cas, les parties supérieures des vases pouvant se rattacher aux fonds sont absentes dans le dépôt comme dans les niveaux postérieurs de comblement final du puits. Ces fonds sont brisés au diamètre supérieur de la panse, voire au-dessus. Le taux de conservation du dépôt (en excluant les éléments isolés) est élevé (57,7%) et se rapproche d'un dépôt plus primaire que secondaire. Il semble donc que ces vases correspondent bien au fonctionnement du puits. Pour autant quel rôle ont-ils réellement joué ? Les deux hypothèses proposées dans le rapport de fouille semblent se tenir, « sans d'ailleurs qu'aucune de ces deux explications ne soit totalement satisfaisante » (FERDIÈRE, GUILLEMARD 2005 : 119).

On peut d'abord penser qu'il s'agit de vases posés sur la margelle du puits, servant à contenir l'eau puisée et tombés accidentellement dans le puits (sur ce point, entre autres, LEVEAU 1996 : 158), se brisant ou alors coulant intacts au fond du puits (comme le cas de la cruche 15, retrouvée intacte ; Figure 43 n°3). L'hypothèse pourrait valoir pour les formes archéologiquement complètes, mais paraît fragile pour les seuls fonds qui d'une part ne présentent pas une capacité importante, d'autre part ne sont pas les récipients les plus aisément transportables : il est en effet difficile d'imaginer qu'on se soit servi de vases déjà tronqués pour contenir l'eau puisée et la transporter.

Dans une seconde hypothèse, on pourrait avancer que ces vases (au moins, une partie) aient directement servi à puiser l'eau dans le puits, comme cela est attesté par ailleurs (PIQUÈS, PY, VIVAR 2005 : entre autres puits PT290). En effet, ne peut-on pas envisager que les vases incomplets aient fait office de seau, peut-être en étant insérés dans une nasse tressée[28] ? N'auraient-ils pas pu justement s'en détacher et couler au fond du puits ? Qu'ils s'agissent dans ce cas de vases complets, attachés par l'anse ou le col et qui se seraient scindés au moment de la remontée, peut aussi être envisagé (DE-BERGE, VERMEULEN, COLLIS 2007 : fig. 12[29]). Dans cette hypothèse, il semble toutefois curieux que de tels accidents n'aient pas livré quelques parties supérieures de vase, tous n'ayant pu sortir intacts et être rejetés hors du puits.

Il est en revanche troublant de constater que, pour l'une des formes complètes, l'anse est manquante (Figure 42 n°8). S'il peut s'agir d'un simple vase déjà abîmé, on peut aussi se demander, comme précédemment, s'il ne s'agit pas d'un vase à puiser attaché par l'anse qui aurait pu heurter la paroi et se briser ; l'anse remontée aurait pu alors être rejetée.

Il faut donc peut-être envisager les deux origines à ces vases complets et partiels : à la fois vases de transport basculant de la margelle et vases à puiser heurtant la paroi ou s'échappant de leur écrin tressé ou de leur corde. Dans les deux cas, il s'agit de petite quantité d'eau transportée ou hissée (inférieure à 3 l).

o *Datation*

La datation de cet ensemble est très problématique, puisque les éléments datants sont rarissimes.

Le puits recoupe donc des niveaux précoces, des années 10/20-30 ap. J.-C (ensemble 19). Son comblement final n'a pas livré un matériel abondant : fragment d'amphore de Bétique Dressel 20, céramique à parois fines et surface chamottée d'origine millavoise (que C. Bémont situe vers la fin du I^{er} s. ou au début du II^{ème} s. ap. J.-C : BÉ-MONT 1982 : 14), tesson de céramique sigil-

[28] Précisons qu'aucun vestige de ce genre (osier…) n'a été découvert dans le niveau inférieur (si il y en a eu, cela a pu être dissout par l'acidité du sol) et qu'aucune trace particulière (empreinte ou érosion) n'a été observée sur les surfaces externes des vases. Aucun reste organique n'a été découvert dans ce dépôt.

[29] À Aulnat, il a été découvert au fond d'un puits des vases entiers et des rejets après bris de récipients (datés de La Tène D1a) utilisés pour le puisage de l'eau. La présence de cordelettes autour du col ou attachées à l'anse de ces récipients est attestée.

lée de Gaule du Sud… Ces rares éléments plaident pour une datation de l'abandon du puits au plus tôt dès la fin du I^er^ s. ou au début du II^ème^ s. ap. J.-C. L'absence de céramique métallescente ou d'autres marqueurs céramiques de la fin du II^ème^ s. ou du III^ème^ s., pourrait indiquer que ce comblement ait été effectué avant cette période.

La céramique présente dans le dépôt ne permet pas de trancher clairement, d'autant que la durée d'utilisation de ce puits a pu être très longue. Le seul tesson de sigillée (Drag. 37) plaide pour une utilisation entre 70/80 et 120/150 ap. Pour le reste, le fond caréné caractéristique d'une cruche 21 pourrait être un indice chronologique. On le verra (ensembles 4, 6 et 12), cette forme est absente des contextes du premier tiers du II^ème^ s., pourtant bien documentés, mais se retrouve dans ceux, plus larges, de la première moitié du II^ème^ s. (ensembles 16 et 22) et perdure peut-être jusque dans le III^ème^ s. : il est donc probable qu'elle apparaît au plus tôt vers 130 ap. J.-C. Une forme sensiblement identique est attestée à Lezoux (Lezoux 113 ; BET, DELOR 2000 : 474-475), mais uniquement à partir de la phase 7, période où pourtant le comblement du puits semble déjà effectif : l'assimilation à la forme lézovienne ne peut donc être que morphologique puisque les arguments chronologiques javolais qui placent le début de la production de cette cruche vers 130/150 semblent solidement fondés.

Les cruches 15 et 18b (Figure 43 n°3 et 6) étant des *unica* à Javols, on ne peut en attendre des précisions chronologiques. En revanche, la cruche 14 (Figure 42 n°8) est présente dans les ensembles datés de 30/40 – 70/80 (ensemble 23), 70 – 100 (ensemble 5) et 90/100 –130 (ensemble 4). Quant à la cruche 9a, elle apparaît très tôt, certainement dès le début du I^er^ s. (horizon 2), mais alors en pâte kaolinitique et non sableuse, ce qui pourrait être ici un indice d'une datation bien postérieure.

Enfin, et même s'il est délicat ici de raisonner en terme quantitatif tant les vases du dépôt ont été triés selon des impératifs fonctionnels, l'importance des céramiques à engobe orangé (Cal-EO) pourrait placer l'ensemble vers la fin du I^er^ s. et incluant plus largement la première moitié du II^ème^ s., période où, on le verra, cette production est abondante (entre autres, ensembles 4, 6 et 12).

Pour ces quelques raisons, on se doit de proposer une fourchette chronologique large et imprécise pour le fonctionnement de ce puits, qui a donc pu être en usage entre 80 et 150 ap. J.-C., puis être abandonné et comblé probablement au milieu du II^ème^ s. ou durant la seconde moitié de ce siècle.

2.2.6. *HORIZON 4A : 70/80 – 90/100 AP. J.-C.*

L'horizon 4a ne comporte qu'un ensemble, l'ensemble 5.

2.2.6.1. ENSEMBLE 5 : JCN97, REMPLISSAGE FOSSE DÉPOTOIR F.209

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.2.)*

F.209 correspond à une fosse-dépotoir constituée d'un seul comblement homogène. Dans cet état et compte tenu de l'exiguïté du sondage, elle n'a pu être rattachée à une structure attenante précise. Par défaut donc, elle pourrait être reliée à un habitat.

o *Altération du matériel*

La fosse a été entièrement fouillée. Rien ne permet de dire si elle a été arasée. L'altération est peu importante, le matériel ayant été conservé dans des niveaux très humides et charbonneux.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.4.2.)*

Le matériel de cette fosse est quantitativement modeste puisqu'il représente 724 tessons pour 87 individus (Annexe 4.4.2.a). L'indice de conservation est faible, de 8,8%.

En nombre minimum d'individus, la céramique fine est majoritaire (44,8%). Cette proportion est en partie due à la part des Cal-EO, qui prédominent avec 12,6% des individus de l'ensemble. La sigillée représentent seulement 11,5% des individus, taux bien supérieur à celui exprimé en NR ou en NEV, ce qui soulève à nouveau le problème de la sous-estimation des autres catégories, conséquence d'un degré d'identification plus fin des vases sigillés.

Les céramiques communes sont donc légèrement minoritaires en NMI (42,5%) et sont dominées par deux catégories de céramiques grises brutes : les productions à pâte kaolinitique (12,6%) et à pâte sableuse (11,5%). Les autres catégories sont anecdotiques.

Les amphores montrent un taux constant en NR, NMI et NEV : elles comptent sept individus (8%).

Quant aux lampes à huile, si elles sont largement minoritaires, on y décompte tout de même quatre individus.

▪ *Sigillée*

La sigillée comporte dix individus, la très grande majorité provenant des ateliers de La Graufesenque (huit vases).

Si le seul tesson de sigillée italique est ici certainement résiduel, on peut admettre que celui de Montans, appartenant à un Drag. 27 (Figure 44 n°1), peut être dans son contexte chronologique. Toutefois, sa présence est ici anecdotique.

Parmi les formes lisses de La Graufesenque on retrouve un Ritt. 12 (Figure 44 n°2), daté traditionnellement de 40-70 ap. J.-C., un Drag. 18/31 (Figure 44 n°3), un Drag. 36 et un Drag. 35 à décor de feuilles d'eau (Figure 44 n°4).

Pour les productions décorées, quatre vases sont attestés, l'un (Déch. 67) étant trop fragmentaire pour être représenté. En premier lieu, on retrouve deux petits Drag. 29b (Figure 44 n°5 et 6). On ne connaît pas la frise décorée du second. Le premier présente un décor caractéristique des années 60/70-80/90 ap. J.-C., la frise supérieure étant cloisonnée en panneaux successifs alternant un oiseau et une rosette avec un remplissage intégral de pointes de flèche. La frise inférieure semble ornée d'un décor végétal ordonné en rinceau. Ce style est très fréquent sur les derniers exemplaires de Drag. 29 : on le retrouve sur Drag. 29b dans le travail de *Sabinus*, d'*Elvinus* ou de *Rufinus* (FICHES 1978 : 55, fig. 9 n°5 à 7), ou dans celui des potiers *Iucundus* ou *Virthus (*NIETO, PUIG 2001 : entre autres, n°152-156, 166-167…). Un Drag. 37 est également attesté (Figure 44 n°7) avec un décor cloisonné en panneaux séparés par des lignes tremblées et remplis de décor animalier ou de décor végétal en sautoir.

▪ *Parois fines*

Les parois fines sont représentées par six vases. On y retrouve une coupe Hermet 9 à décor végétal moulé (Figure 44 n°8) qu'on sait avoir été produite à Millau vers 55-60 ap. J.-C. (BÉMONT 1982). Le second doit être un gobelet à parois fines engobées de Lezoux, à projection chamottée (Figure 44 n°9), dont on date la production « de l'époque flavienne au premier quart du II^{ème} s. ap. J.-C. avec une prédominance durant la période trajanne » (BET, GRAS 1999 : 22).

Les autres vases sont des productions chamottées, fabriquées à Millau à la fin du I^{er} et au début du II^{ème} s. ap. J.-C. (BÉMONT 1996 : 43) : l'un est une coupe tripode (jatte/coupe 12) représentée par un simple fragment, un autre est un gobelet (Figure 44 n°10) et les deux derniers sont des couvercles 5 (Figure 44 n°11-12).

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

C'est la catégorie la plus abondante avec onze individus. On y retrouve tout d'abord un répertoire de formes ouvertes : il s'agit de deux coupes 1c à profil arrondi (Figure 44 n°13 et 14), de trois jattes/coupes 4b (Figure 44 n°15-17), l'un à décor cordiforme, l'autre à frise de guillochis, enfin d'un plat 1e à bord oblique (Figure 44 n°18).

Les formes fermées sont ici plus difficiles à caractériser : ainsi, deux bords ne peuvent être rattachés à un type précis (Figure 44 n°19-20), alors que le troisième, muni d'au moins une anse, doit correspondre au bord d'un pot 7a (Figure

44 n°21). Un autre enfin (Figure 44 n°22), se rattache certainement à une cruche dont le type nous échappe.

Les fonds peuvent être à base annulaire (Figure 44 n°23-24), simple (Figure 44 n°25), ou légèrement galbés (Figure 44 n°26).

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO)*

Les céramiques à pâte sableuse fine et engobe orangé ne sont représentées que par neuf tessons d'une même forme fermée indéterminée.

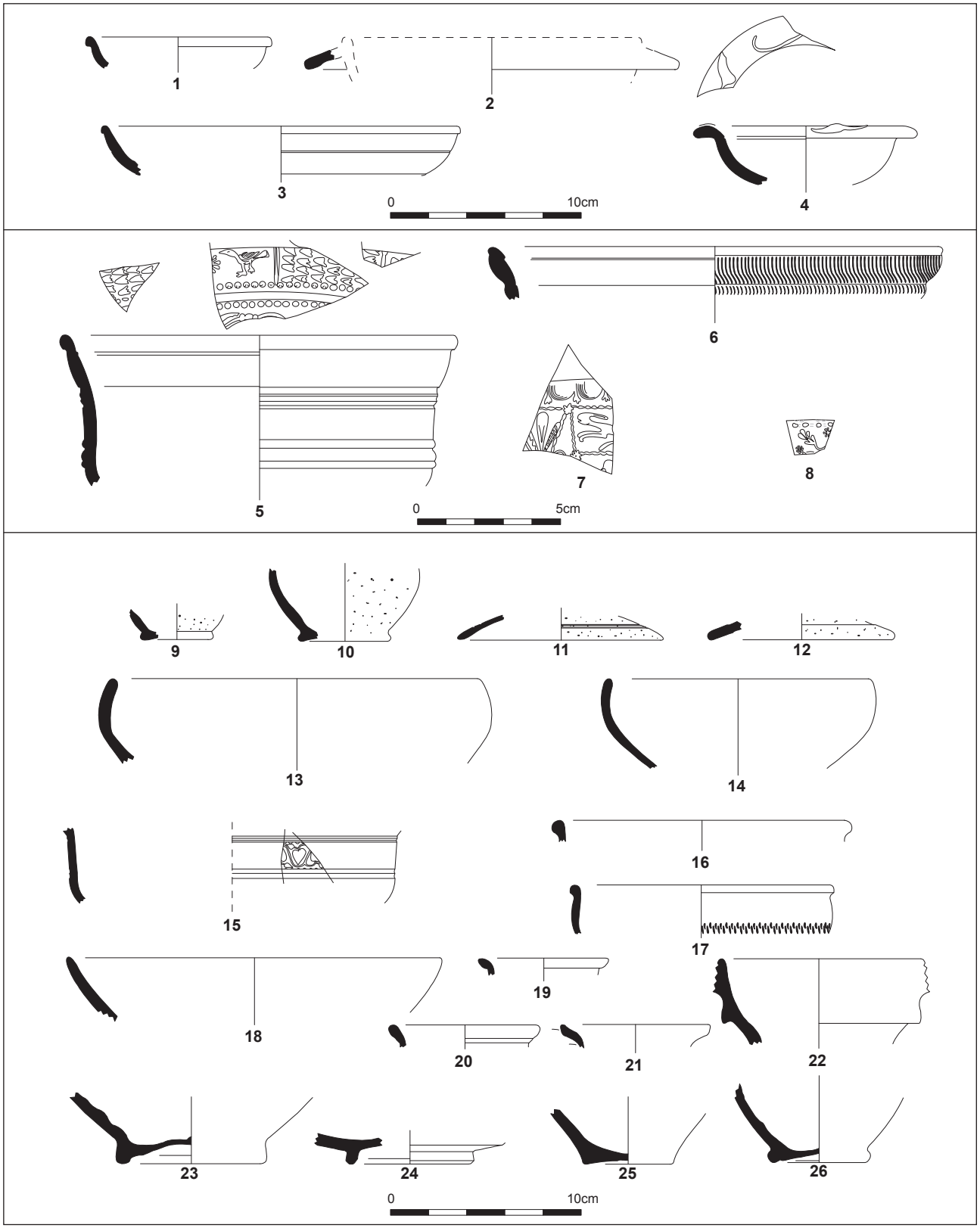

Figure 44. Sigillées (n°1-7), parois fines (n°8-12) et Cal-EO (n°13-26) de l'ensemble 5.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Quatre individus sont ici attestés. Deux ont pu être identifiés. Il s'agit tout d'abord d'une marmite 1b (Figure 45 n°1). La forme n'est pas brûlée et l'on peut donc douter qu'elle ait servi en cuisine.

L'autre forme est une cruche 3a (Figure 45 n°2) avec son bord en bandeau caractéristique.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

Les quatre individus ici reconnus se rattachent tous à des formes fermées. On y retrouve une cruche 3a (Figure 45 n°3) et une cruche 9 (Figure 45 n°4).

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

On ne retrouve ici que deux individus, dont un doit être une cruche 14 (Figure 45 n°5).

▪ *Lampe à huile*

Les lampes sont représentées par quatre individus, l'un étant totalement indéterminé. Les autres sont une *Firmalampe* (Loeschcke IX/X) dont la production se développe à partir de la fin du I^{er} s. et durant le II^{ème} s. ap. J.-C. (RIVET 2003 : 92), une lampe à volutes Loeschcke I/IV (Figure 45 n°6) et une dernière de type indéterminée (Figure 45 n°7), peut-être une lampe « à suif » : il s'agit d'un petit récipient cylindrique, à bord légèrement rentrant, muni d'une anse percée appliquée sur le bord.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

Cette catégorie compte trois vases, tous des formes ouvertes. On y retrouve une jatte/coupe 2 à bord épaissi (Figure 45 n°8) et deux plats 2 (Figure 45 n°9-10), celui possédant un fond légèrement concave présentant des traces de feu. Au regard de leur lèvre à gorge sommitale, ces plats ont pu aussi servir de couvercles.

▪ *Céramique à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

C'est encore un plat 2 qu'on retrouve ici (Figure 45 n°11) : lui aussi présente des traces de feu sur le bord.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Avec onze individus, c'est la catégorie la mieux représentée pour les céramiques communes de cet ensemble. On y retrouve ainsi deux marmites 1b (Figure 46 n°1 et 2), toutes deux ayant été léchées par les flammes : dans les deux cas, les deux bords possèdent une collerette horizontale, marquée d'une gorge sommitale, qui paraît adaptée pour y poser un couvercle.

Les pots 1b sont au nombre de sept (Figure 46 n°3 à 9), avec de multiples variantes de lèvre. Au moins deux ont une panse striée. Tous présentent des traces de feu.

Enfin, par un fragment de cruche 1 à bec tréflé, une bouilloire est attestée dans cette catégorie.

▪ *Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

Cette catégorie présente un nombre d'individus quasi similaire à la précédente (dix vases). Ce sont encore les pots 1b qui prédominent (Figure 46 n°10-15), toujours marqués par les flammes. De la même façon que pour les productions kaolinitiques, certains vases ont des panses striées (Figure 46 n°10 et 16).

Ajoutons à cette série des pots, un couvercle 2b (Figure 46 n°17) attesté dans cette catégorie.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

La céramique à pâte sableuse claire ne compte que cinq individus pour 5,7% du NMI alors que son poids en NR est de 9,8% : on peut donc imaginer soit que sa population est sous-estimée, soit qu'elle correspond à des vases plus volumineux.

On y retrouve tout d'abord une jatte/coupe 2 (Figure 46 n°18), puis un couvercle 4b (Figure 46 n°19). Ce dernier présente une particularité : il est légèrement surcuit et défor-

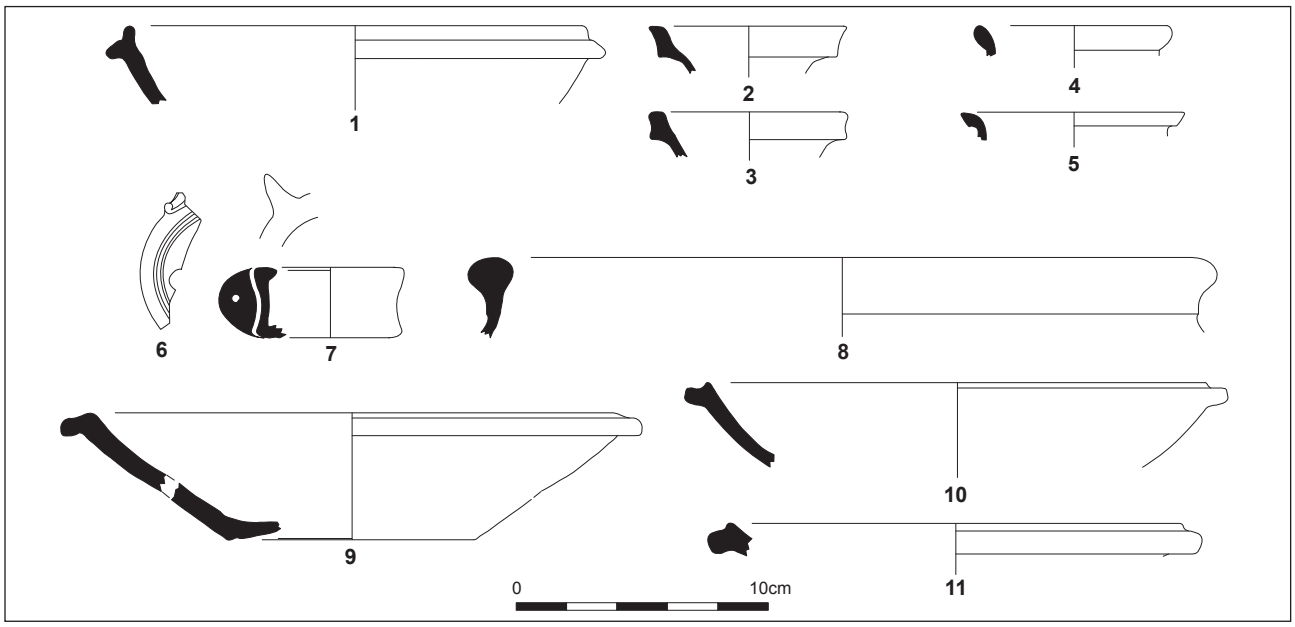

Figure 45. Kao-EB (n°1-2), Sab-EB (n°3-4), Cal-EB (n°5), lampes à huile (n°6-7), Kao-GRL (n°8-10), Sab-GRL (n°11) de l'ensemble 5.

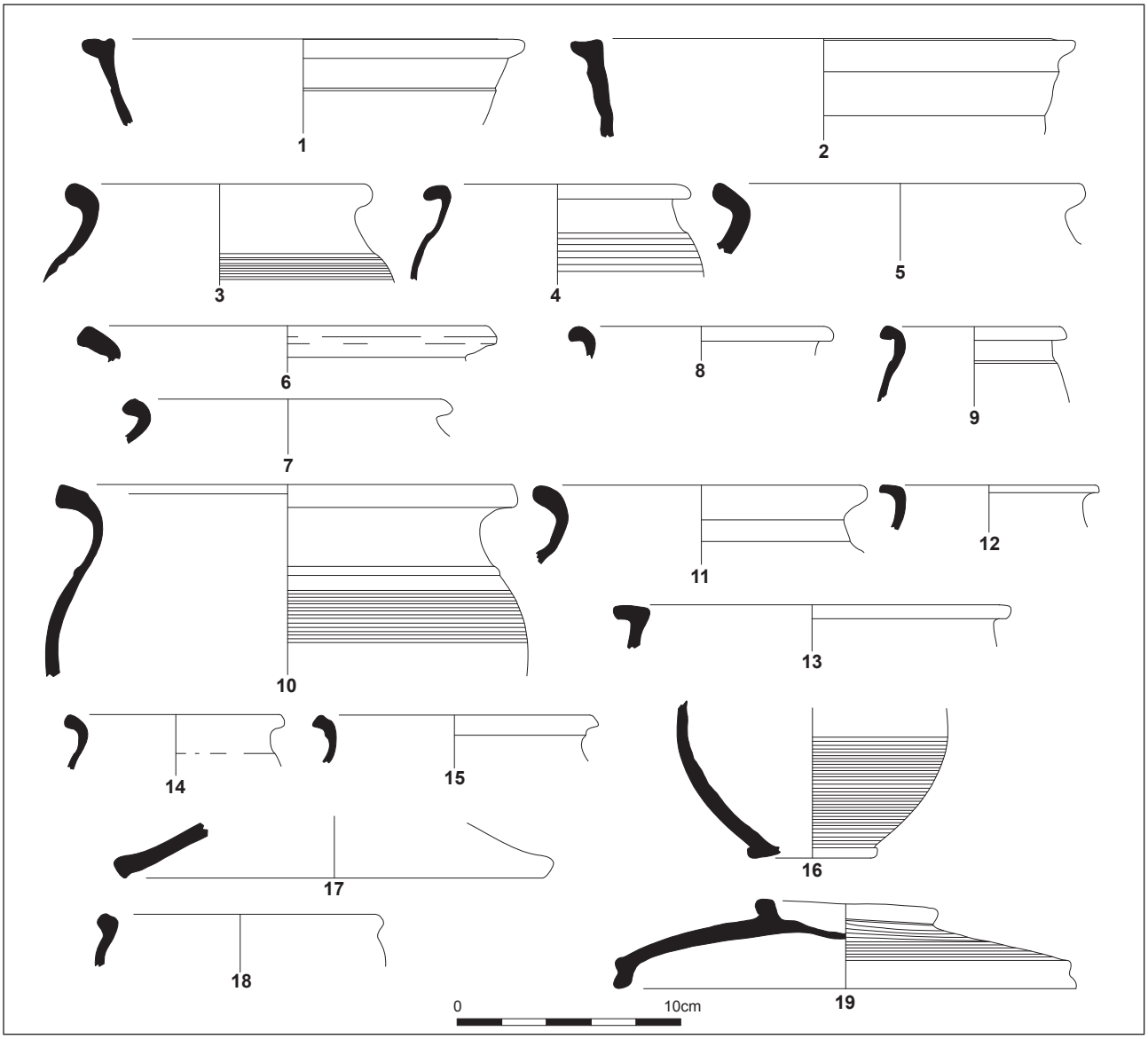

Figure 46. Kao-GR (n°1-10), Sab-GR (n°10-17) et Sab-CL (n°18-19) de l'ensemble 5.

mé, ce qui n'a empêché ni sa commercialisation ni son utilisation, comme l'attestent les traces de feu caractéristiques sur sa lèvre emboîtante.

Pour cette catégorie, il faut ajouter trois autres formes fermées, attestées par de simples fragments de panse.

▪ *Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

On ne retrouve ici que trois vases. À côté d'une forme fermée indéterminée, deux mortiers sont avérés. Le seul identifiable est un mortier 1 à lèvre pendante (Figure 47 n°1), forme qui s'impose en Gaule après le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (GENIN, LAVENDHOMME 1997 : 105).

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM)*

La céramique à engobe micacé comporte ici trois vases. Les deux premiers sont du même type mais dans des modules différents (Figure 47 n°2-3) : il s'agit de marmites 4, à fond plat, bord droit et lèvre infléchie horizontale. La lèvre, et à moindre titre la panse, est recouverte d'un engobe micacé (l'altération causée par l'usage a pu faire disparaître l'engobe sur la panse et le fond). Par ce traitement de surface, on a certainement essayé d'imiter la vaisselle métallique (DESBAT 2003b : 167). Cette forme possède d'ailleurs des parallèles évident avec des vases en métal datés de La Tène Finale (BARATTE *et al.* 1984 : pl. XV). La forme générale pourrait d'ailleurs être assimilée au *caccabus* romain, même si le fond n'est pas ici bombé. Les surfaces externes présentent des traces de feu, ce qui constitue la preuve de leur usage culinaire.

L'autre récipient (Figure 47 n°4 et 5) présente aussi ces traces d'utilisation ainsi qu'un fond plat ; pour autant, la lèvre semble nettement différente et la forme ne peut être rattachée à un type précis.

▪ *Céramiques sableuses non tournées (Sab-NT)*

On peut supposer que les deux fragments de céramiques non tournées sont ici résiduels.

▪ *Amphores*

On dénombre sept amphores, bien que la plupart ne soient attestées que par quelques fragments. Seule une amphore Dressel 20 (Figure 47 n°6) est présente par de nombreux fragments. Les autres amphores sont deux gauloises, trois autres ibériques et une amphore italique.

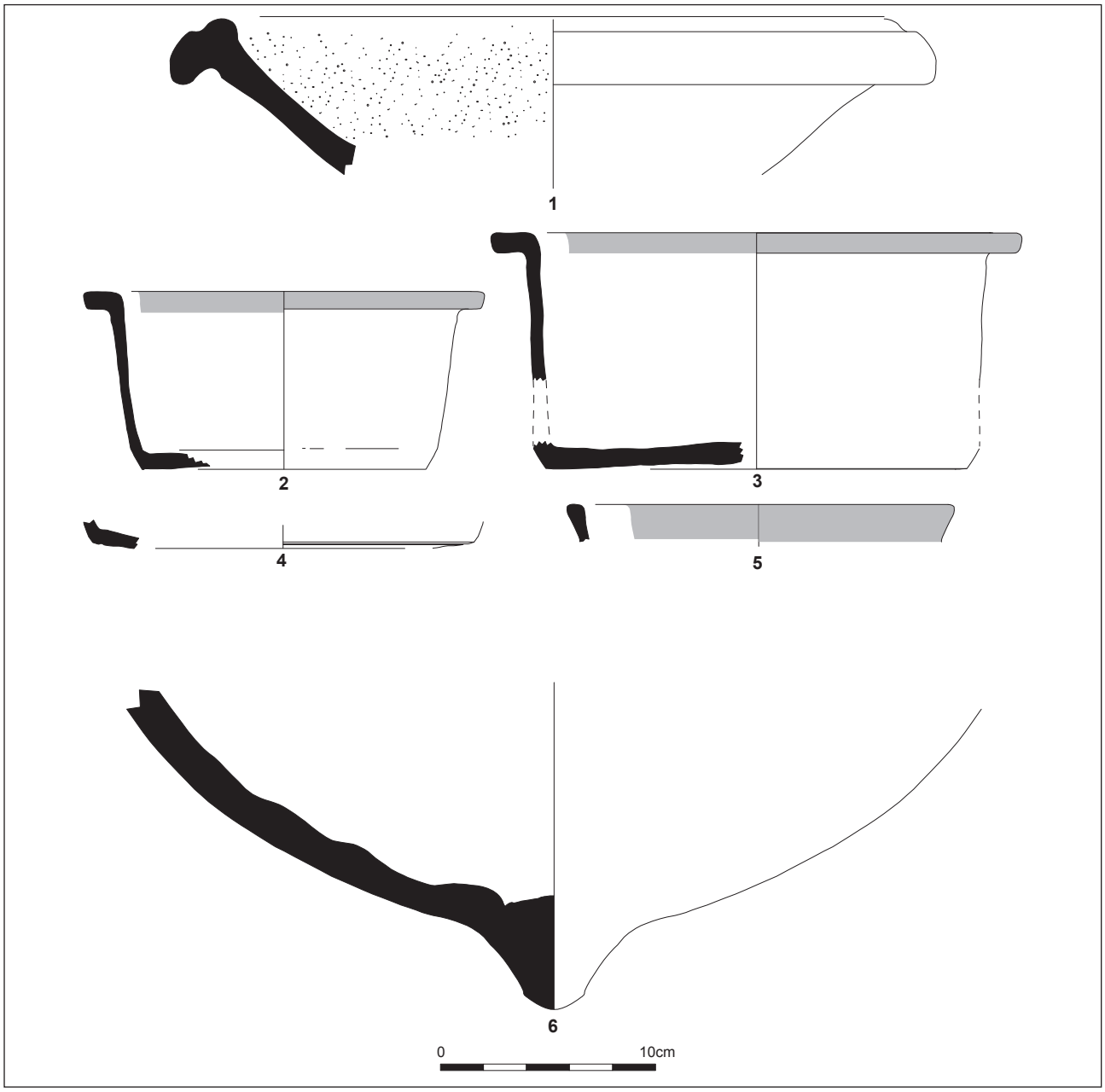

Figure 47. Cal-CL (n°1), Sab-EM (n°2-4) et amphore (n°6) de l'ensemble 5.

o *Interprétation du dépôt*

Rien ne permet de remettre en cause l'hypothèse d'une simple fosse-dépotoir. Le matériel s'apparente à celui d'un habitat, avec son service de table, sa batterie culinaire, ses lampes et ses quelques amphores. Si la céramique de table est prépondérante, elle le doit en partie aux productions à engobe orangé. La sigillée et les autres céramiques fines ont une part finalement modeste.

Le seul fait notable est la présence de ces trois marmites dorées au mica. Compte tenu du caractère isolé de cette fosse, on se doit de rester prudent et de ne pas extrapoler autour de ces quelques curiosités.

o *Datation*

En se fondant principalement sur la céramique sigillée, on peut proposer une datation entre 70 et 90/100 ap. J.-C.

Certaines formes du milieu du I^{er} s. (Ritt. 8, 9b…) pourtant attestées à Javols sont ici absentes. Les parois fines moulées de Millau ne sont représentées que par un fragment, alors qu'elles étaient plus importantes auparavant (*cf.* ensemble 23). Surtout, les Drag. 35/36 nous situent clairement après 60 ap. J.-C. Compte tenu du peu de sigillées, il

est délicat de réfléchir en terme de proportion, en comparant celle des formes des « services flaviens » (VERNHET 1976) à celle des autres récipients lisses.

Sur les formes moulées, deux sont encore des Drag. 29b : celui dont on possède le décor est clairement datable entre 60/70 et 80/90 ap. J.-C. Un Drag. 37 est bien présent. La cohabitation de ces deux formes implique de se placer dans les dernières décennies du I^{er} s. ap. J.-C.

D'autres éléments vont dans le sens d'une datation de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. tels que le vase à parois fines engobées de Lezoux, la *Firmalampe* ou les productions fines chamottées de La Graufesenque.

Ainsi, il est donc prudent de dater le matériel de cette fosse-dépotoir des trois dernières décennies du I^{er} s. en considérant que la présence conjuguée des Drag. 29 et 37 ne plaide pas pour le situer clairement dans le II^{ème} s. ap. J.-C.

2.2.7. *HORIZON 4B : 90/100 – 120/130 AP. J.-C.*

On retrouve ici trois ensembles (4, 6 et 12).

2.2.7.1. ENSEMBLE 4 : JQR97, REMPLISSAGE DU PUITS M.141

- *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.1.)*

L'ensemble pris en compte correspond au comblement homogène d'un puits, qui a fonctionné avec un bâtiment thermal bordant les aménagements de berge du Triboulin. Ce remplissage (US 1211, 1215, 1217, 1224, 1226) est fait de tuiles, de pierres et de poteries.

- *Altération du matériel*

La fouille, réalisée dans des conditions très difficiles (niveaux gorgés d'eau) n'a pas atteint le fond du puits (FERDIÈRE 1997 : 36). Le matériel a souffert de l'acidité du substrat, du ruissellement et d'un dépôt de manganèse qui a pu parfois décolorer certaines poteries. Les pâtes calcaires sont ainsi devenues pulvérulentes.

- *Description du matériel en présence (Annexe 4.4.3.)*

Ce lot de céramiques est important, puisqu'il représente 2758 tessons pour au moins 99 individus. Le fait le plus notable est que l'indice de conservation des vases s'élève à 32,2%, ce qui signifie qu'ils sont relativement bien conservés. De nombreux recollages de tessons ont été effectués entre toutes les US de ce puits.

D'après la quantification en NMI (Annexe 4.4.3.a.), les céramiques fines sont légèrement plus importantes (46,5%) que les céramiques communes (43,4%). Les premières sont dominées par trois catégories, les Cal-EO (15,2% de l'ensemble), les Kao-EB (13,1%) et les sigillées (9,1%). Les autres catégories sont anecdotiques. Les céramiques communes sont surtout représentées par les céramiques à pâte kaolinitique grise

(15,2%), suivies de loin par les céramiques à pâte sableuse claire (8,1%).

Au moins huit amphores existent dans ce dépôt (9,1% du NMI de l'ensemble), certaines étant relativement complètes, ce que montre leur quantification en NEV (10,6% de l'ensemble).

▪ *Sigillée*

La sigillée comporte neuf individus, ce qui, par rapport aux autres ensembles antérieurs (horizon 3) ou de même époque, constitue une représentation modeste.

Un seul vase ne provient pas de La Graufesenque : il s'agit d'un fragment de Drag. 35/36 en pâte non calcaire et à vernis non grésé, provenant des ateliers de Gaule du Centre (certainement de Lezoux, phase 4, soit de « la période flavienne et du tout début du II^{ème} s. » ; BET, DELOR 2000 : 463).

Les vases lisses millavois sont des productions de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. ou plus tardives : on retrouve ainsi au moins deux Drag. 27 (Figure 48 n°1), deux Drag. 35 à décor de feuilles d'eau (Figure 48 n°2) et un Vernhet D2 décoré de feuilles d'eau (peut-être une coupelle à pied Vernhet D3, même si celle-ci est très rare ; VERNHET 1976 : 21 ; Figure 48 n°3), forme qui est produite sur les rives du Tarn et de la Dourbie entre 90 et 150 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 579).

Au moins trois Drag. 37 sont avérés. Le plus complet (Figure 48 n°4) possède un décor relativement empâté, dont le style plaide pour une datation au plus tôt de la charnière entre le I^{er} et le II^{ème} s. ap. J.-C. L'ove, avec un bâtonnet en trident, pourrait ressembler à l'ove SI ou ST, cette dernière pouvant être l'apanage du potier *Crucuro I* (DANNELL, DICKINSON, VERNHET 1998 : fig. 2 et 3). La rangée d'oves est soulignée d'une ligne tremblée. Le bas de la panse est réservé à un registre de strigiles. Sur la partie centrale, alternent des arboréïdes et des animaux, en particulier un taureau chargeant, motif récurrent dans les productions de la période de décadence de La Graufesenque (HERMET 1934 : n°244 et 259) mais aussi de Banassac (HOFMANN 1988 : n°420 et 421). Ce style s'apparente d'ailleurs à ceux des potiers *Crucuro I*, qui paraît le plus probable, (NIETO, PUIG 2001 : n°317-322 ; MEES 1995 : pl. 51 n°1 et 2), moins sûrement de *Mercator* (TILHARD 2004 : 436, pl. 172 n°502 ; MEES 1995 : pl. 133 n°5), de *Sabinus II* et *III* (MEES 1995 : pl. 177 n°2 ; pl. 178 n°4 ; pl. 179 n°1 et 2), de *C. Cingius Senovir* (MEES 1995 : pl. 187 n°4), ou encore de *Germanus* (MEES 1995 : pl. 84-85) dont on sait qu'il aurait pu travailler d'abord à la Graufesenque avant de venir à Banassac (HOFMANN 1988 : 42 et 47).

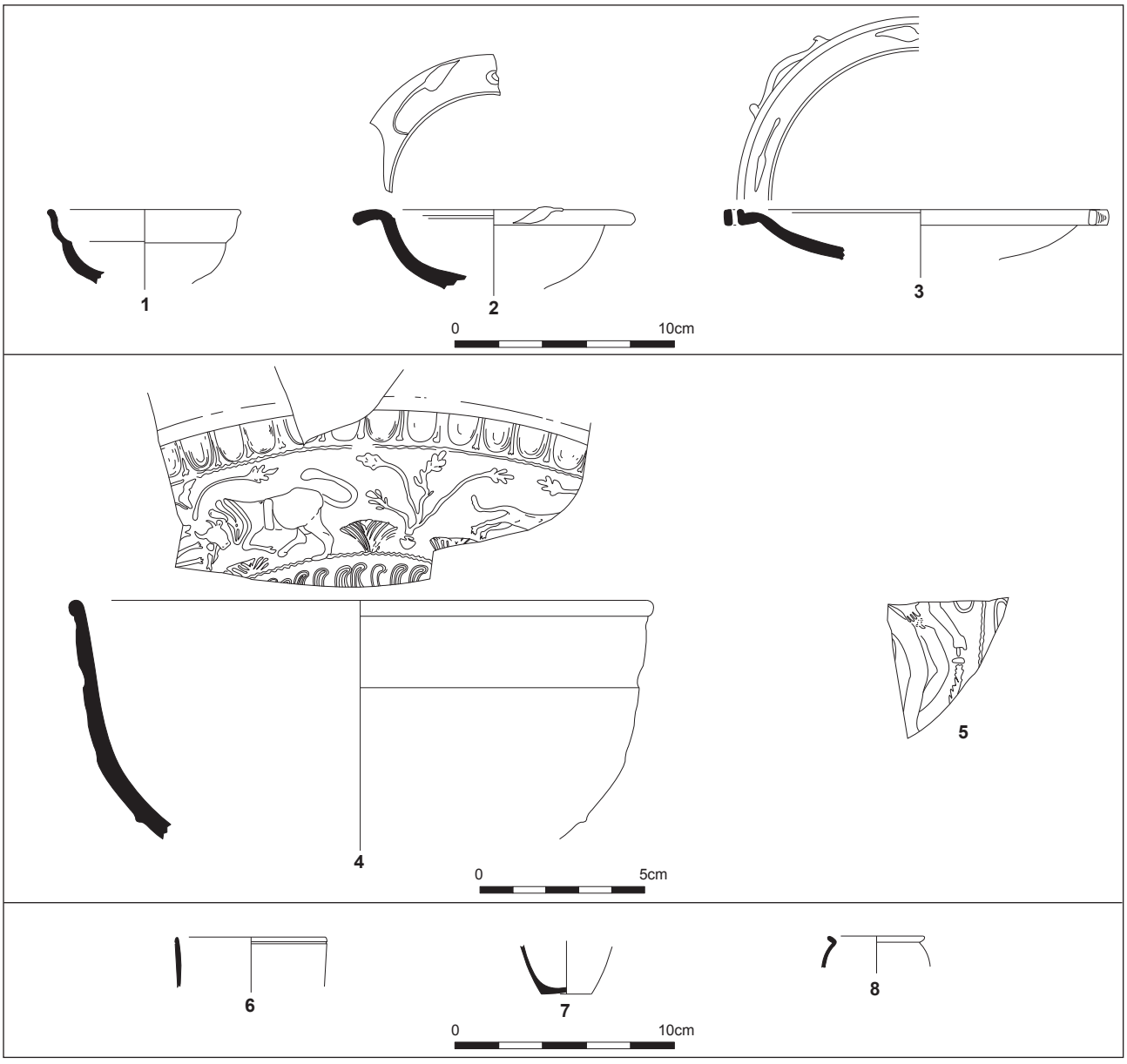

Figure 48. Sigillées (n°1-5) et parois fines (n°6-8) de l'ensemble 4.

Le second fragment représenté (Figure 48 n°5) ne peut être rapproché du répertoire décoratif d'un potier précis : tout au plus peut-on affirmer que ce poinçon représentant Hercule, la main gauche appuyée sur sa massue, est connu à La Graufesenque (HERMET 1934 : 60).

▪ *Parois fines*

Cinq vases sont attestés. On retrouve un gobelet de type ACO (Figure 48 n°6), peut-être résiduel, puis un fond de forme indéterminée (Figure 48 n°7). La provenance de ces deux vases n'est pas connue. En revanche, un autre gobelet (pot 17 ; Figure 48 n°8) est issu assurément des officines de La Graufesenque, alors que, par un fragment de fond (non représenté), on sait qu'un gobelet ovoïde de Lezoux était présent dans ce dépôt.

La présence de ces gobelets ovoïdes en plusieurs exemplaires peut être une information chronologique intéressante puisque l'on admet que, vers la fin du I^{er} s. ap. ou au début du II^{ème} s. ap. J.-C., le répertoire des formes de parois fines s'appauvrit considérablement, avec désormais le pot ovoïde (ou gobelet) comme principale forme produite (BÉMONT 1996 : 43 ; BET, GRAS 1999).

Cette datation est confirmée par la présence de quelques fragments à surface chamottée de La Graufesenque. La seule forme identifiée est une petite coupe tripode (jatte/coupe 12).

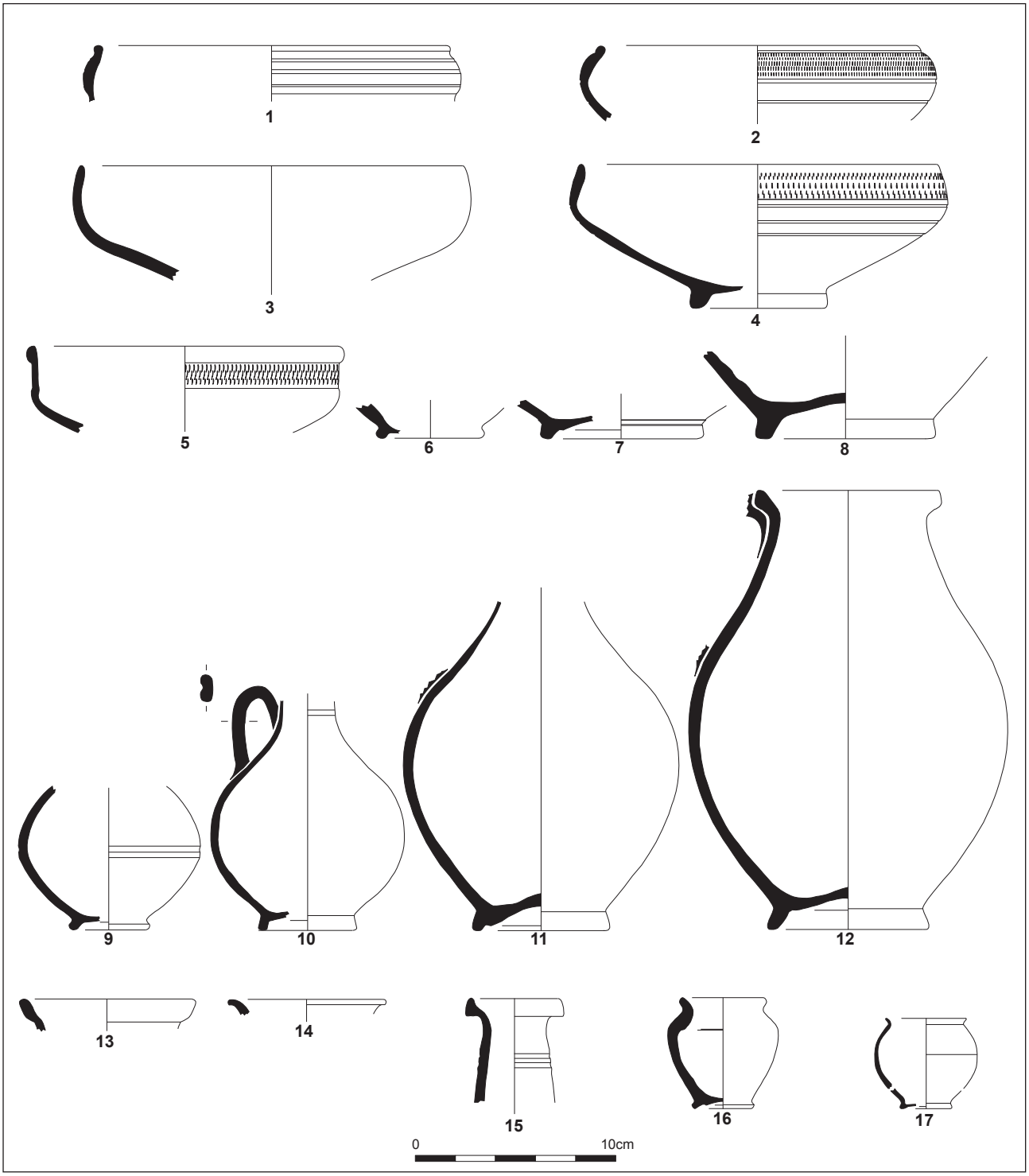

Figure 49. Cal-EO (n°1-16) et Cal-EG (n°17) de l'ensemble 4.

▪ *Terra nigra*

Un seul fragment documente cette catégorie. Il peut être rattaché à une jatte/coupe 9.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

Avec au moins quinze individus, il s'agit de la catégorie la mieux représentée des céramiques fines.

On y retrouve une série de trois jattes/coupes 1c (Figure 49 n°1 à 3) à bord rentrant, généralement soulignée d'un ou plusieurs sillons, parfois décorée de guillochis (Figure 49 n°2). Une jatte/coupe 1d (Figure 49 n°4) se distingue par une rupture de panse plus marquée et un bord plus droit et effilé. Enfin, ces formes de présentation sont complétées par une jatte/coupe 4b à lèvre épaissie et frise de guillochis (Figure 49 n°5).

Les formes fermées sont également très nombreuses dans cet ensemble. Certaines n'ont pu être clairement identifiées (Figure 49 n°6-9 et 14), mais toutes, en tout cas, ont une base annulaire. Les deux fonds ansés relativement complets doivent être des cruches 4a ou 6 (Figure 49 n°10-11). On retrouve aussi deux cruches 14, dont une archéologiquement complète (Figure 49 n°12-13), ainsi qu'une cruche 5 (Figure 49 n°15).

La dernière forme, un petit pot 17 (Figure 49 n°16) pourrait quant à elle correspondre à un petit gobelet à boire.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)*

La céramique à engobe gris ne compte qu'un petit gobelet (pot 8 ; Figure 49 n°17) avec un sillon fin décorant la panse.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

De même que les céramiques à engobe orange, cette catégorie est ici abondante (treize vases) et contient essentiellement des cruches.

On retrouve ainsi au moins six cruches 9 (Figure 50 n°1 à 4) et trois cruches 7a (Figure 50 n°5 à 7). Les premières doivent comporter une anse, certainement non coudée (donc des cruches 9a). Les secondes ont généralement deux anses. L'exemplaire complet présente une ouverture légèrement ovalisée, sans qu'il n'y ait de bec verseur. Les fonds en présence sont tous à base annulaire (Figure 50 n°8 à 10), celui présentant un léger renflement souligné d'une ligne peinte en

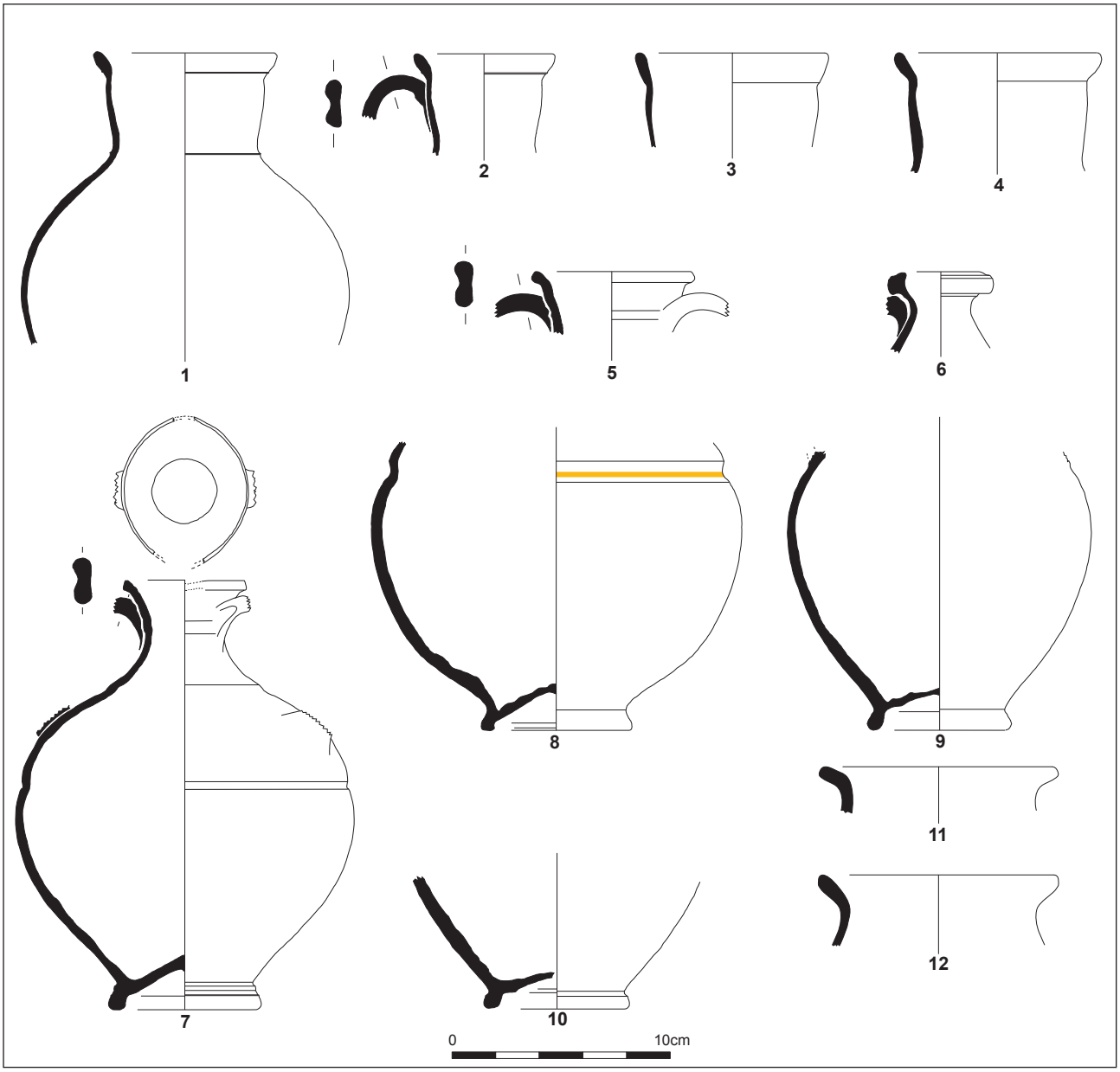

Figure 50. Kao-EB de l'ensemble 4.

ocre pouvant peut-être correspondre à une cruche 7a.

Ce répertoire pourrait donc se limiter aux cruches s'il n'y avait la présence de deux bords proches de ceux des pots 1b (Figure 50 n°11 et 12). Ils ne présentent pas de traces de feu.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

Cette catégorie n'est représentée que par quelques fragments d'une forme fermée.

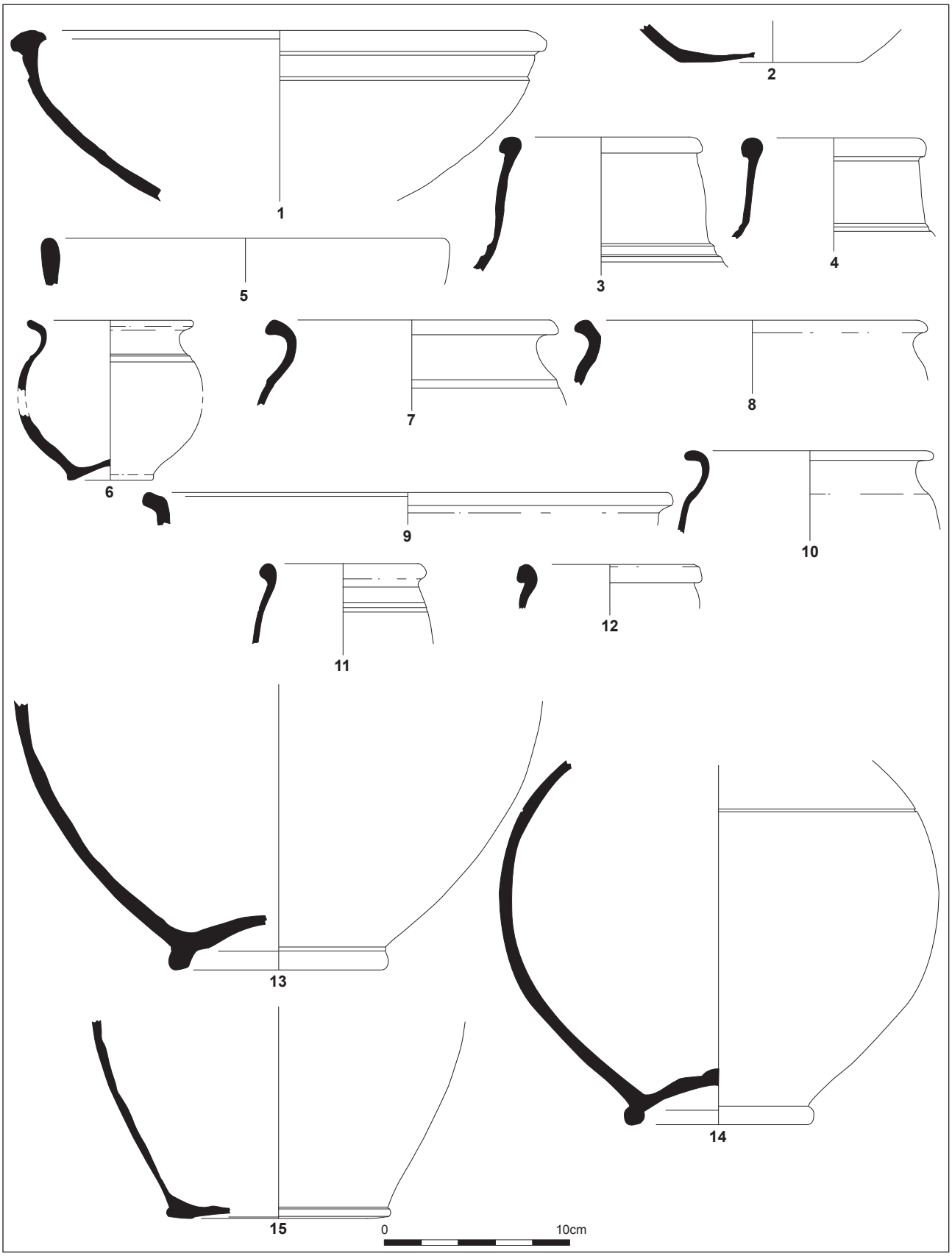

Figure 51. Kao-GRL (n°1-4), Sab-CLL (n°5), Kao-GR (n°6-15) de l'ensemble 4.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe noir (Cal-EN)*

De même, les céramiques à pâte calcaire et engobe noir, production précoce de La Graufesenque ne sont attestées que par un fragment, certainement résiduel.

▪ *Lampe à huile*

Il n'y a un qu'un seul fragment, qu'on ne peut rattacher à aucun type précis.

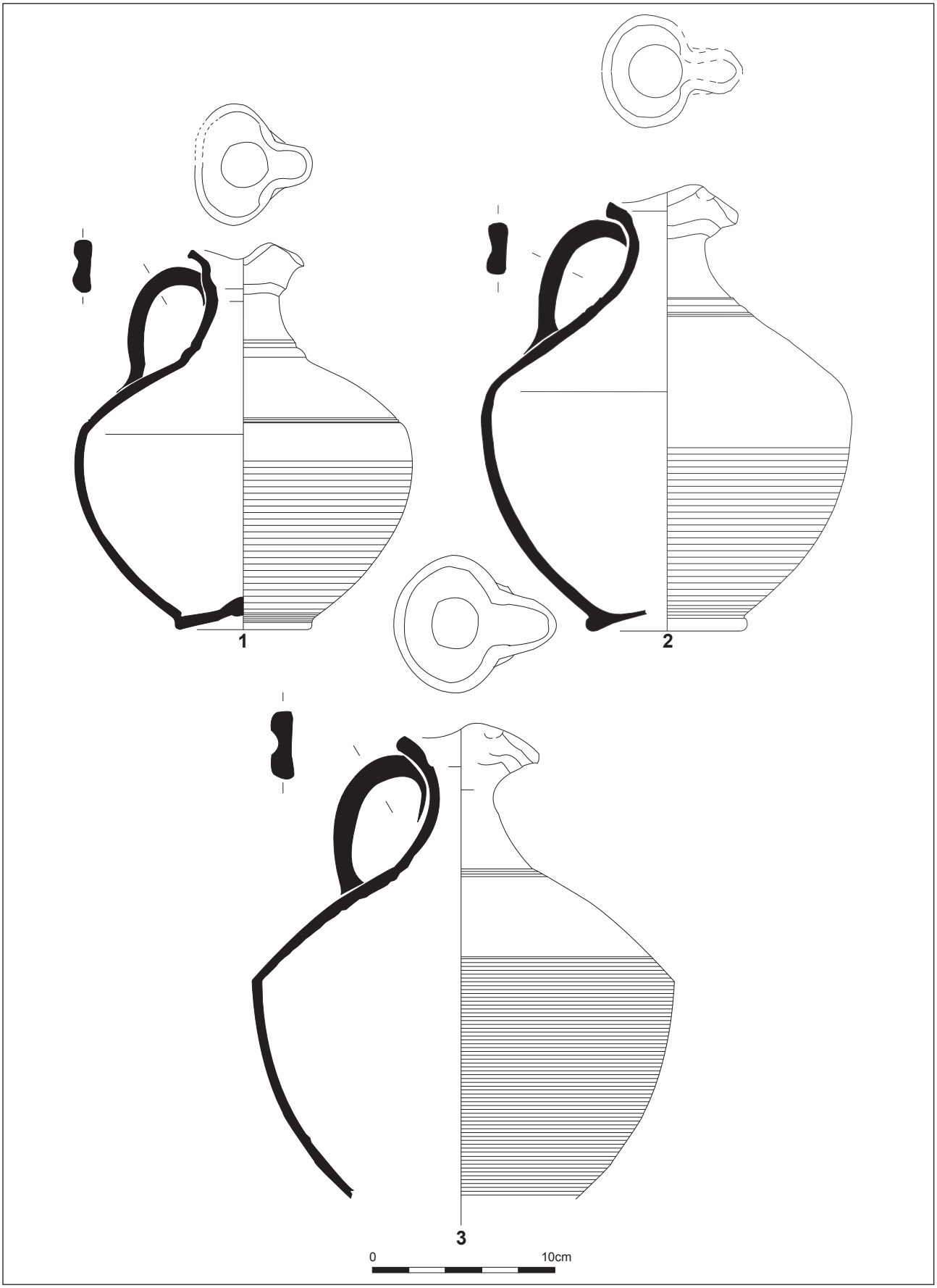

Figure 52. Kao-GR (suite) de l'ensemble 4.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

On dénombre au moins quatre vases. Le premier est une jatte/coupe 2 à bord épaissi (Figure 51 n°1) présentant des traces de feu sur l'extérieur de la panse, ce qui indiquerait qu'elle a pu servir de céramique culinaire.

Le fond de plat 2 (Figure 51 n°2) indique la présence d'une seconde céramique culinaire, cette fois-ci d'un plat à cuire, l'extérieur du fond comportant des traces de feu.

Les deux autres formes sont des cruches 17 (Figure 51 n°3 et 4) : en effet, même si les cols ne sont pas décorés à la molette et que la présence d'une anse n'est pas assurée, il faut admettre qu'il s'apparente morphologiquement aux « pichets arvernes » (cruches 17/Menez 98b). Quoi qu'il en soit, ces bords ne présentent pas de traces de feu.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL)*

Il n'y a ici qu'un seul fragment, un bord de jatte/coupe 6a (Figure 51 n°5).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

De tout l'ensemble, il s'agit de la catégorie la mieux représentée (quinze vases pour 15,2%).

Ce sont les pots qui sont les plus abondants et en particulier les pots 1b (Figure 51 n°6 à 10), dans des modules divers. La majorité présente des traces de feu.

On retrouve aussi une forme, attestée par ailleurs en céramique kaolinitique grise lissée, la cruche 17 (Figure 51 n°11 et 12) : ces bords n'ont pas de décor à la molette. On peut penser que les deux fonds à base annulaire (Figure 51 n°13 et 14) correspondent à ces deux individus. Des traces de feu sont bien visibles sur l'extérieur de ces deux fonds.

Le dernier fond (Figure 51 n°15) ne peut être rattaché à un type précis.

Cette catégorie est ici complétée par trois bouilloires : il s'agit de deux cruches 1b (Figure 52 n°1 et 2) à panse striée et d'une cruche 1c (Figure 52 n°3) également à panse striée mais avec une carène anguleuse bien marquée. Les panses présentent bien des traces de feu.

Un fragment de marmite 1 est également présent dans cette catégorie.

▪ *Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

Elles sont bien moins nombreuses que les céramiques kaolinitiques puisqu'elles ne comptent que cinq individus. On a pu ainsi identifier une grande marmite 1c (Figure 53 n°1) : le fond est strié, les pieds sont creux et l'ensemble est marqué par le feu.

Se retrouvent également deux fonds de cruches (Figure 53 n°2 et 3), peut-être des bouilloires (cruche 1) si l'on se fie aux traces de feu qui en marquent l'extérieur.

▪ *Céramique à pâte calcaire grise (Cal-GR)*

Curieusement, cette catégorie compte deux individus qui, morphologiquement, se rattachent à des céramiques

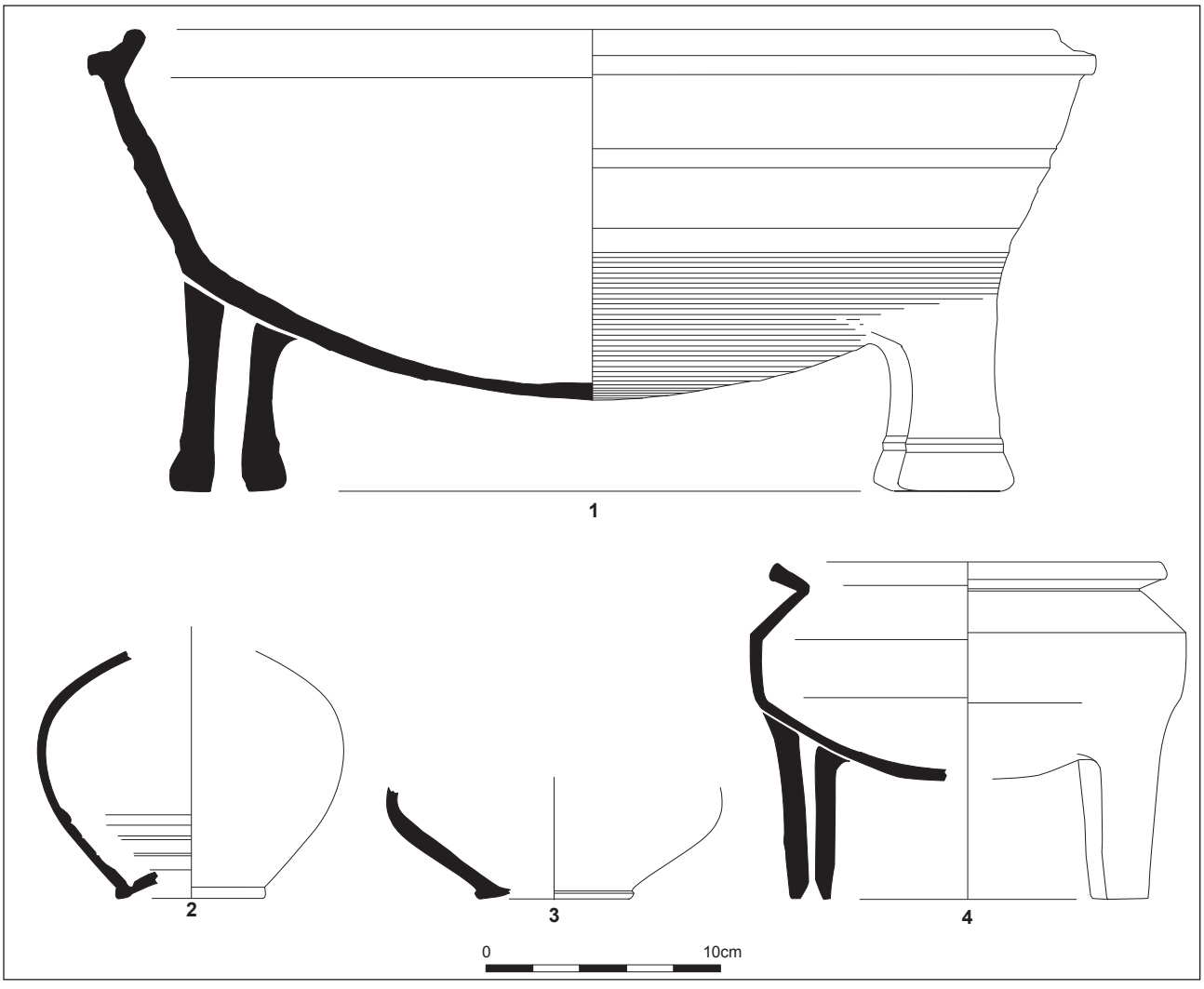

Figure 53. Sab-GR (n°1-3) et Cal-GR (n°4) de l'ensemble 4.

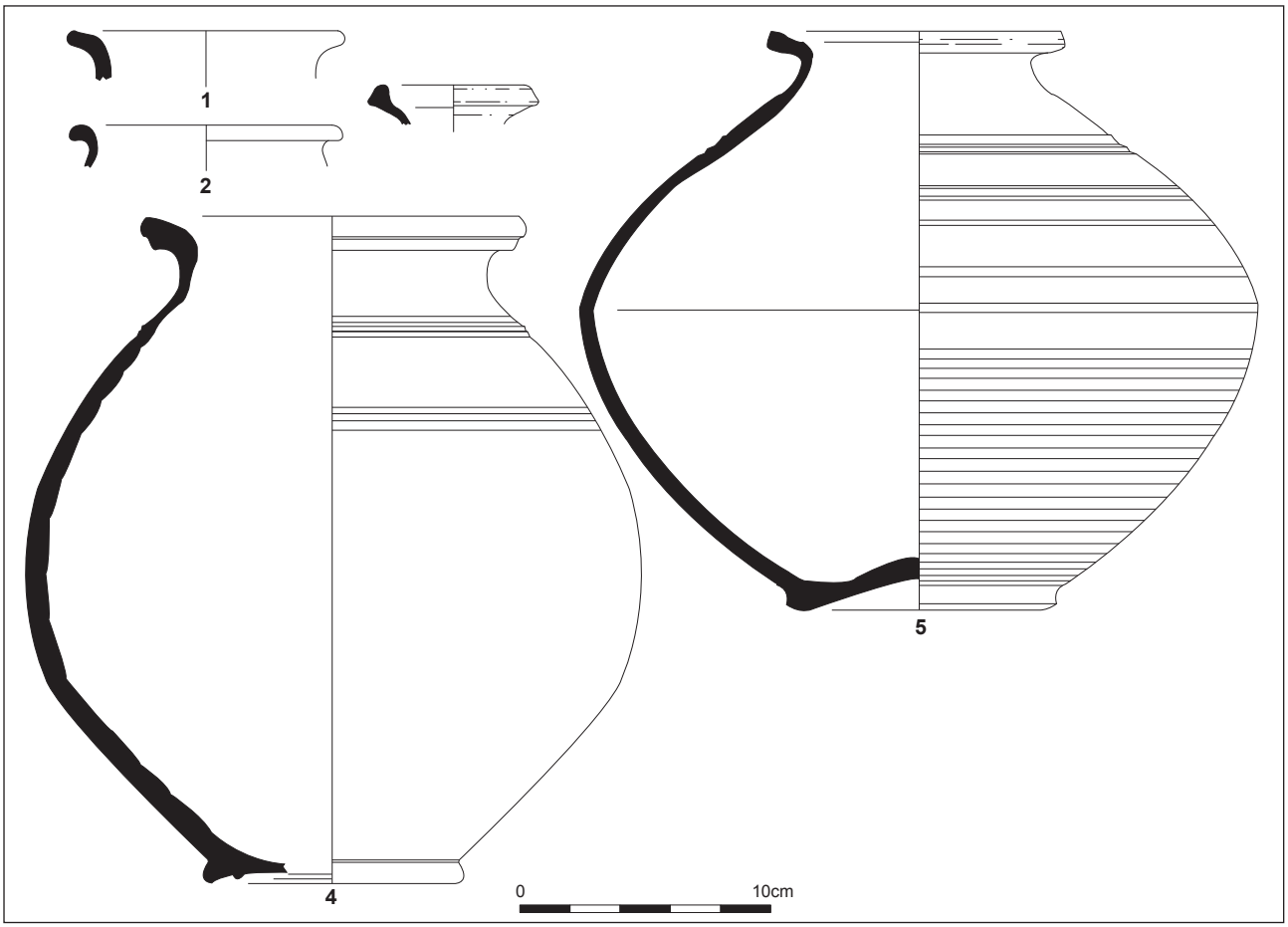

Figure 54. Sab-CL de l'ensemble 4.

à feu. Il s'agit de deux marmites, la plus complète (Figure 53 n°4) étant une marmite 2, à pied très haut et forme refermée, marquée par le feu. Il est étonnant en effet qu'une forme culinaire à feu se retrouve en pâte calcaire, relativement peu appropriée pour cet usage (BATIGNE-VALLET 1999 : 466).

▪ *Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

En nombre de restes, cette catégorie est l'une des plus représentée (13,4%), alors que sa contribution en NMI est relativement modeste (huit vases pour 8,1%). Ceci s'explique non par une sous-estimation du NMI, mais bien par le fait que les formes en question sont de grands modules et qu'elles ont une fragmentation bien plus importante que celles d'autres catégories.

On retrouve ainsi deux bords de pots 1b (Figure 54 n°1 et 2), sans trace de feu. Un bord de cruche (Figure 54 n°3), sans certitude une cruche 2b, est également présent. Sa fonction n'est pas connue.

Surtout, cette catégorie se distingue par deux formes archéologiquement complètes de module important : il s'agit d'un pot 10a (Figure 54 n°4) présentant plusieurs séries de cannelures sur la panse. Sa capacité est de 2,52 l.

Le second est un pot 10e (Figure 54 n°5), de forme bitronconique, plus trapue. Le bas de panse est strié et la partie supérieure présente également des séries de cannelure. Sa capacité, de 2,49 l, est proche du précédent.

▪ *Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

On ne retrouve ici que trois vases, dont une forme fermée, probablement complète mais totalement pulvérulente et attaquée par l'acidité du sol.

Les deux autres formes sont des mortiers. Il s'agit, d'une part d'un mortier 1 (Figure 55 n°1) à lèvre pendante relativement fine, d'autre part d'un mortier 2 (Figure 55 n°2) à lèvre pendante fortement épaissie. Ces deux formes correspondent au type qui succède et remplace totalement le mortier Haltern 59 à partir du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (LEBLANC 2007 : 81-85).

▪ *Céramique à pâte sableuse non tournée (Sab-NT)*

Les céramiques non tournées ne sont représentées que par trois fragments issus de deux groupes techniques différents. Les formes n'ont pu être identifiées.

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM)*

Il en va de même pour la céramique à engobe micacé, seulement attestée par deux fragments d'une forme fermée indéterminée.

▪ *Céramiques commune italique (COM-IT)*

Il s'agit ici d'un couvercle sans engobe interne, de type 2c (Figure 55 n°3), dans une pâte italique (VRP3a) et proche du type Goudineau 14/18 ; compte tenu de sa datation (25 av./25 ap. J.-C. ; GOUDINEAU 1970), ce vase est peut-être résiduel.

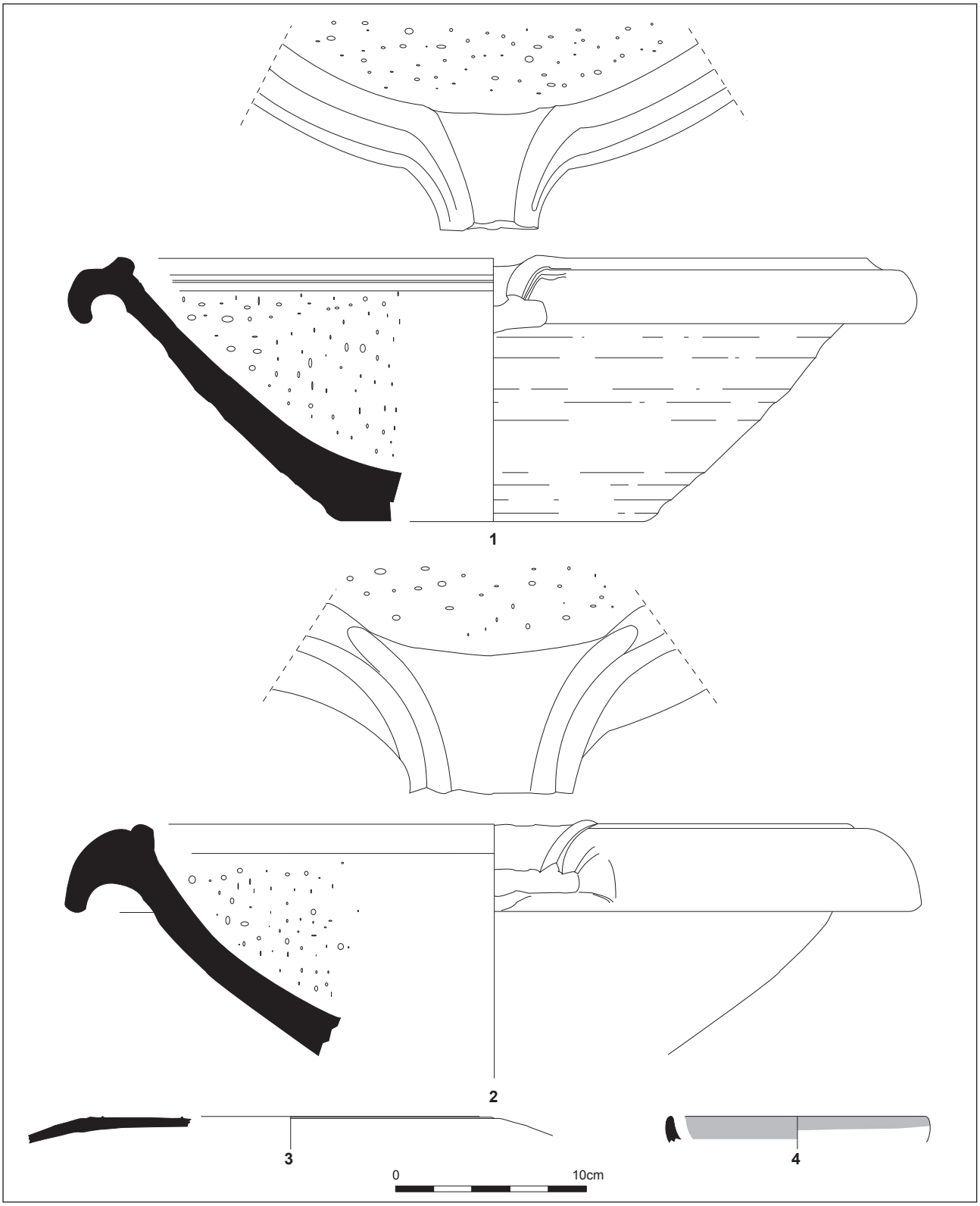

Figure 55. Cal-CL, COM-IT et R-POMP de l'ensemble 4.

▪ *Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

On retrouve ici un seul vase. Il correspond à un plat 1d (Figure 55 n°4) dans une pâte sableuse micacée (VRP2, peut-être une production de Gaule du Centre).

▪ *Amphores*

Elles sont au nombre de neuf. Il s'agit ainsi d'une amphore « carotte » Camulodunum 189 (Figure 56 n°1), produite dans le bassin oriental de la Méditerranée, probablement au Liban (LEMAÎTRE *et al.* 2005 : 517-520) et transportant des fruits séchés. Elle est datée généralement de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

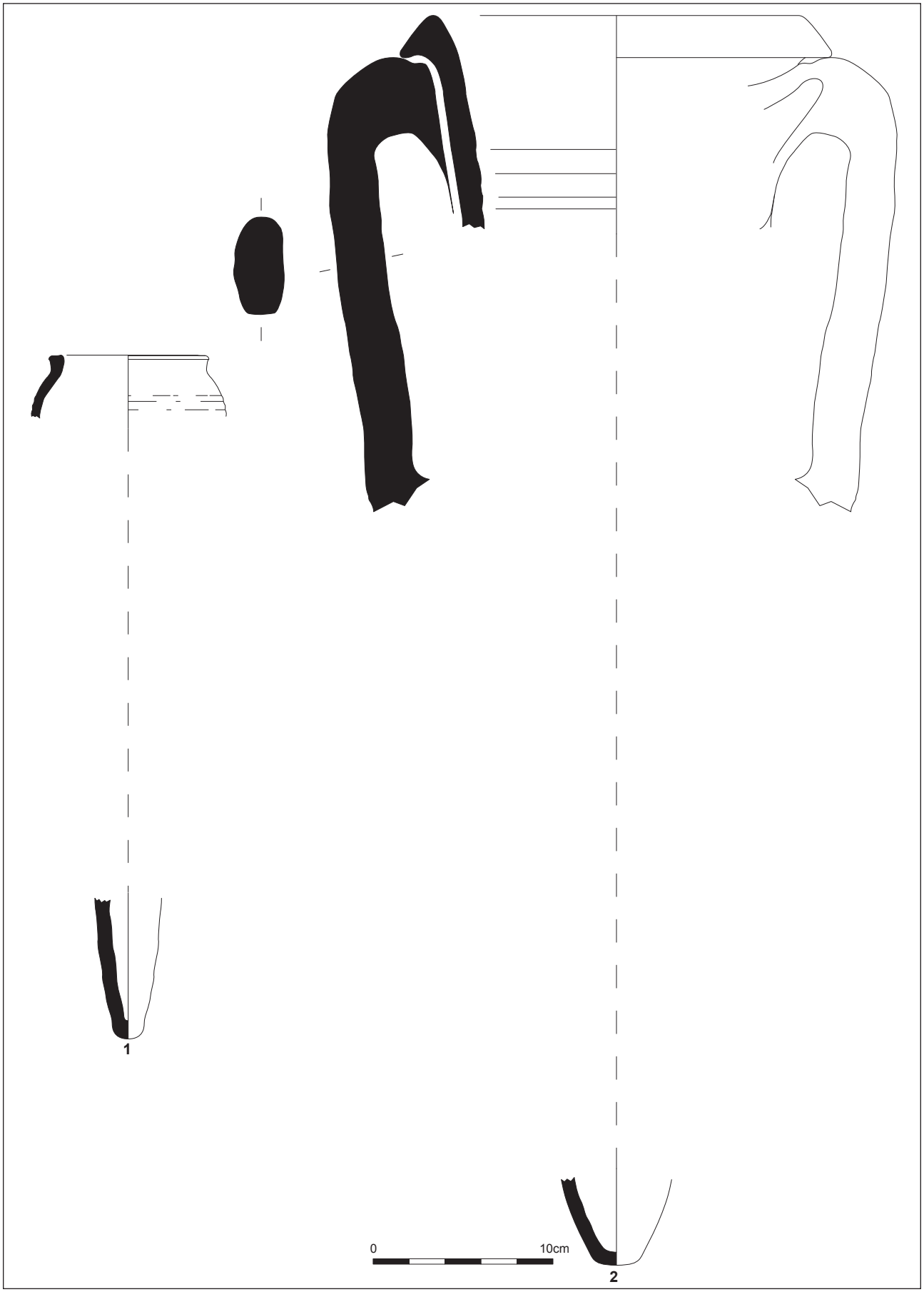

Figure 56. Amphores de l'ensemble 4 (dessins F. Di Napoli).

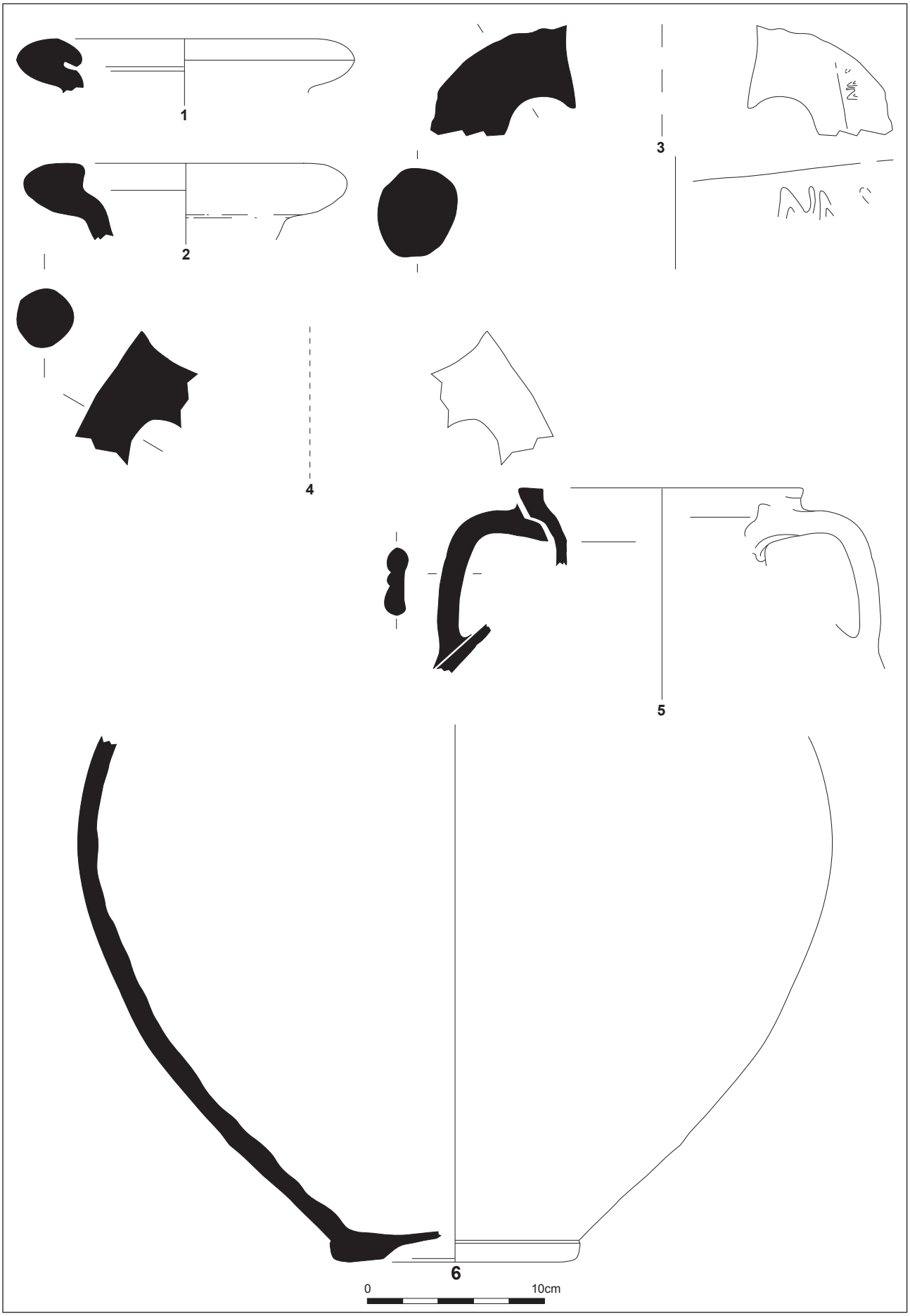

Figure 57. Amphores (suite) de l'ensemble 4 (dessins F. Di Napoli).

L'amphore à saumure Beltràn 2b est également relativement complète (Figure 56 n°2). La forme est présente durant tout le I^er s. et la première moitié du II^ème s.

Deux amphores de Bétique, de type Dressel 20, sont également attestées par de nombreux fragments dont deux bords et plusieurs anses, dont une estampillée (Figure 57 n°1-3). Le profil des bords ne permet pas de les placer clairement dans un faciès chronologique précis (peut-être entre 70 et 150 d'après la typologie mise en place à Augst ; MARTIN-KILCHER 1987). De même, l'estampille est malheureusement attaquée par l'acidité et s'avère illisible.

Une anse isolée d'amphore rhodienne a également été découverte dans le remplissage de ce puits (Figure 57 n°4). Le type ne peut pas être clairement déterminé par cet unique fragment d'anse coudée et anguleuse.

Enfin, le vin de Narbonnaise est également attesté par des amphores gauloises (Figure 57 n°5 et 6) dont une amphore G1 (Figure 57 n°5).

o *Interprétation du dépôt*

Le dépôt est très riche, avec de très nombreuses formes archéologiquement complètes. Le vaisselier paraît complet, avec des céramiques de table en quantité et des céramiques culinaires variées (pots à cuire, marmites, plats, mortiers et bouilloires). S'y ajoutent des gros vases, probablement de réserve et des amphores. En somme, nous avons ici toutes les céramiques qu'on retrouve traditionnellement dans un habitat. On peut donc se demander si ce matériel comblant le puits provient des thermes à proximité ou plutôt d'un habitat peu éloigné.

Le dépôt est probablement secondaire mais très peu fragmenté, avec peu d'éléments redéposés : il donne donc une image précise et globale d'un contexte domestique pour cette période.

o *Datation*

On proposera de dater ce matériel comblant du premier tiers du II^ème s. ap. en s'appuyant principalement sur la céramique sigillée. Les décors des Drag. 37, qu'ils se rattachent au style de *Crucuro*, de *Germanus* ou de *Mercator*, paraissent s'inscrire à l'extrême fin du I^er s. ou dans les premières décennies du II^ème s. De même, la présence et la prédominance des services « flaviens » (VERNHET 1976) montrent bien qu'on se situe clairement dans ce siècle (et non dans les dernières décennies du I^er s.). Des formes plus tardives, telles que les Hermet 90.5 ou les Drag. 44 ne sont pas présents et nous incitent donc à limiter cette fourchette chronologique vers 130 ap. J.-C.

Cette datation se trouve en outre confirmée par la présence des gobelets en parois fines. Les autres éléments n'apportent pas de contradiction.

2.2.7.2. ENSEMBLE 6 : JTS98, DÉPOTOIR DE BERGE (US 5072)

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.4.)*

L'ensemble pris en compte correspond à un niveau organique riche en matériel s'appuyant contre un aménagement de berge du Triboulin. Ce dépôt a été interprété comme une couche-dépotoir.

o *Altération du matériel*

Le matériel est parfaitement conservé, ayant bénéficié de l'humidité du dépôt et de son caractère organique. Cette couche n'a été fouillée que très partiellement mais a livré un matériel abondant. Les conditions de fouille ont été très difficiles (niveaux gorgés d'eau, ruissellement continu), mais le sédiment a été tamisé lors de la fouille ce qui a permis de récupérer des éléments petits ou minuscules qui n'auraient certainement pas été conservés lors d'un ramassage classique.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.4.4.)*

L'ensemble est conséquent puisqu'il se compose de 1964 tessons pour au moins 206 individus (Annexe 4.4.4.a.). L'indice de conservation est de 16%, soit un taux élevé pour un dépotoir.

En NMI, la céramique commune est légèrement majoritaire avec 51,9% des individus. Les céramiques fines ne correspondent qu'à 42,7% des vases. Ces dernières sont largement dominées par les sigillées (18,9% NMI de l'ensemble ; 44,3% des céramiques fines), puis par les parois fines (7,8%) et les Cal-EO (7,8%) alors que les Kao-EB n'ont qu'une contribution moindre (5,3%).

Les céramiques grises, kaolinitiques (18,4% du NMI de l'ensemble) ou sableuses (10,7%) sont les deux catégories les plus abondantes parmi les céramiques communes. Viennent ensuite les céramiques à pâte sableuse (7,3%), les céramiques kaolinitiques grises lissées (6,8%) et les céramiques à pâte calcaire claire (4,4%).

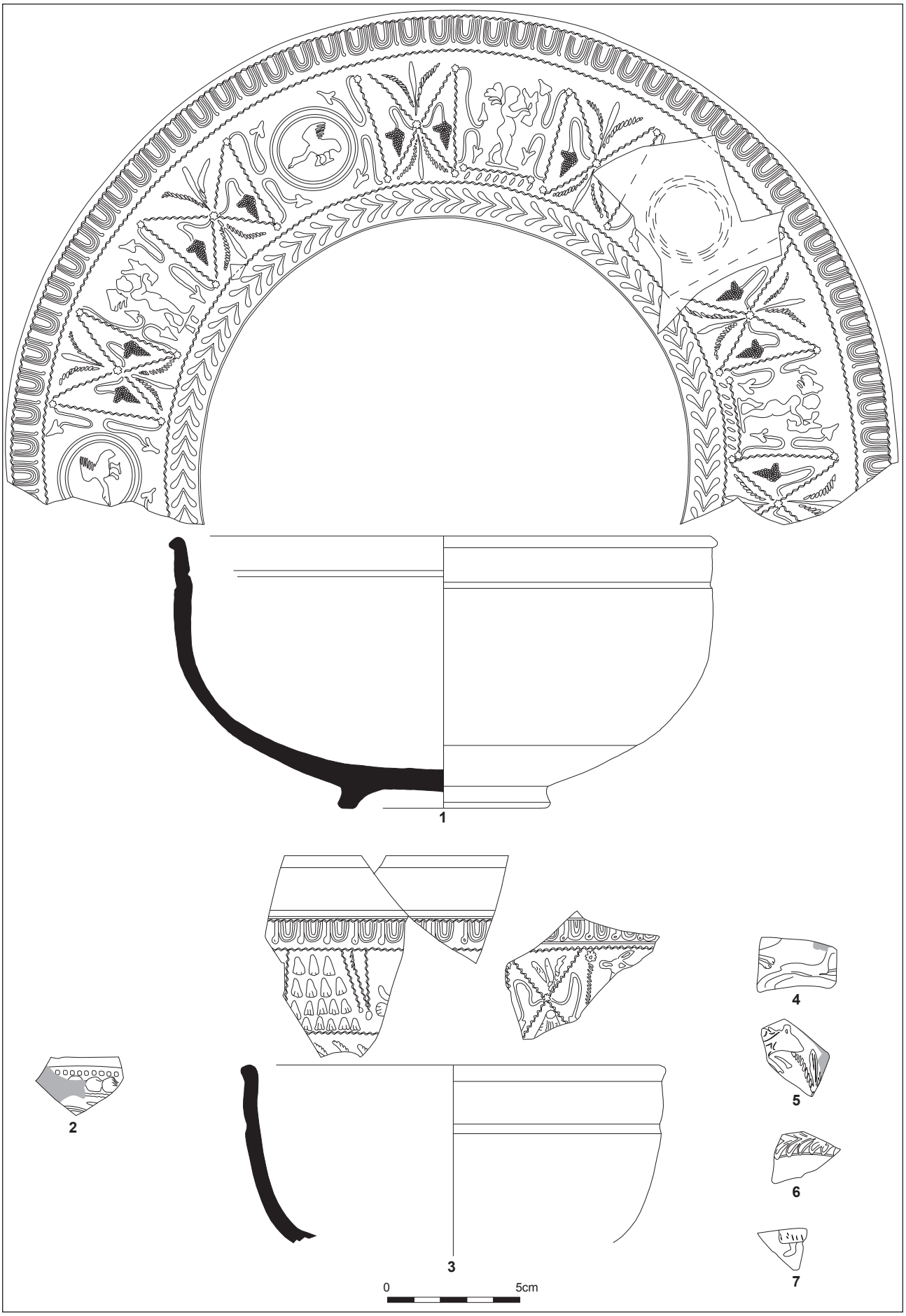

Figure 58. Sigillée moulée de l'ensemble 6.

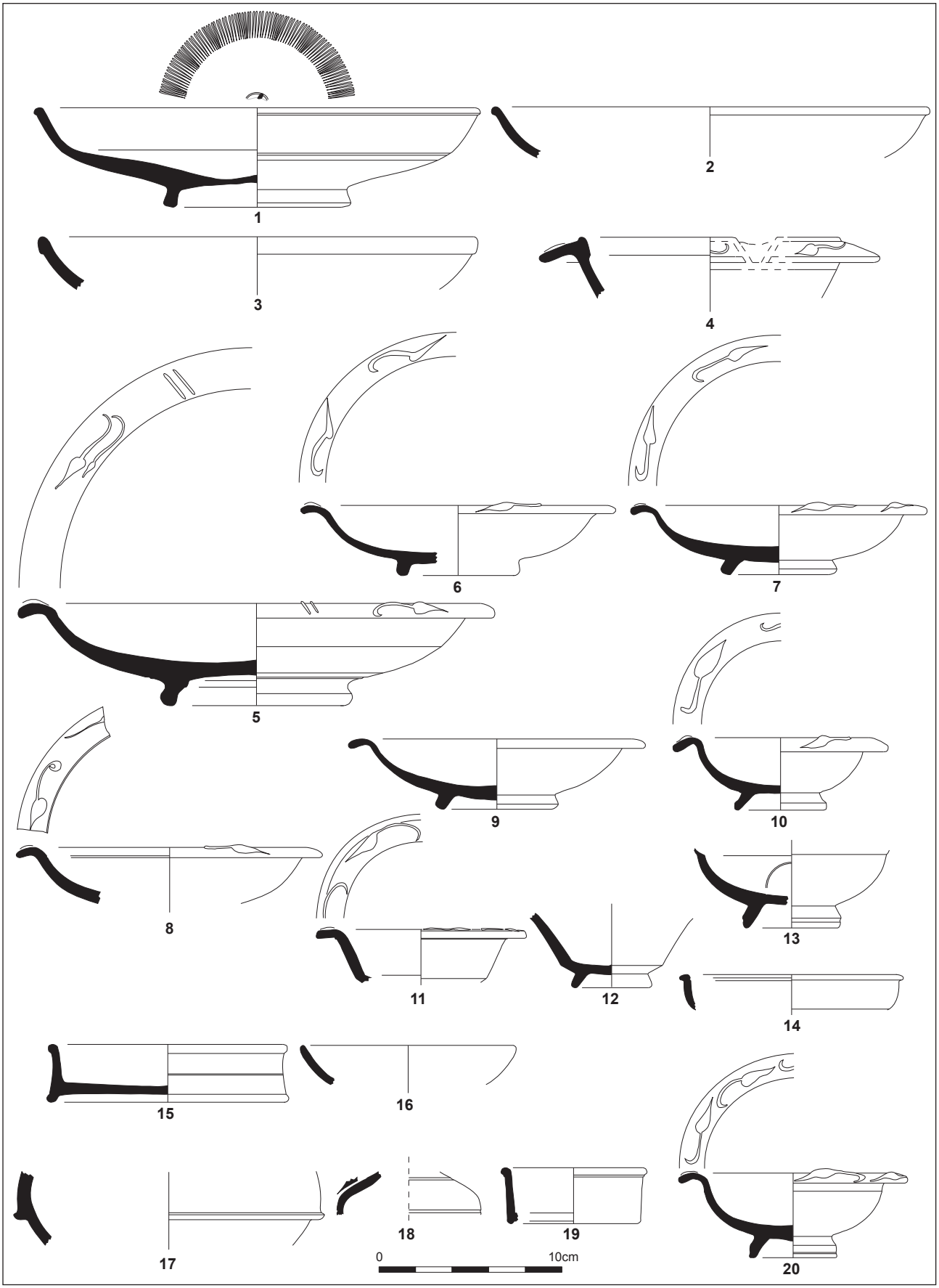

Figure 59. Sigillée lisse de l'ensemble 6.

Les amphores et les lampes à huile sont ici anecdotiques (3,9% et 1,5% NMI de l'ensemble).

On notera toutefois que selon les méthodes de quantification, ces proportions sont très variables. La différence la plus notable incombe surtout aux céramiques sigillées qui, quantifiées en NEV, atteignent 25,3% des individus (contre seulement 12,1% en NR). Ces vases semblent donc relativement complets.

▪ *Sigillée*

La sigillée de cet ensemble comporte au moins 39 individus. La très grande majorité (36 individus) provient des ateliers de La Graufesenque (certains vases lisses pouvant provenir d'Espalion ou du Rozier). Les trois autres vases sont assurément issus des ateliers d'Espalion, de Lezoux et de Montans.

De façon générale, les formes sont très largement lisses, puisque l'on ne décompte que trois Drag. 37 et un Drag. 29.

Le seul vase d'Espalion avéré est un Drag. 37 (Figure 58 n°1). Je remercie J.-L. Tilhard pour avoir confirmé cette provenance et avoir indiqué que le vase s'intègre parfaitement dans l'ensemble stylistique du groupe A d'Espalion (TILHARD 1993a). Le sillon interne sous la lèvre, même s'il est aussi attesté à La Graufesenque, est systématique dans les productions espalionnaises. Tous les poinçons sont connus à Espalion (MOSER, TILHARD 1987 ; ove a et organisation du décor : fig. 21 ; cygne : poinçon 360 ; grand cercle : poinçon 630 ; petite feuille cordiforme : 401 ; grappe : 474 ; trifols : 440 ; amour : 152 ; bifols en guirlande inférieure : 430) et s'intègrent au groupe stylistique A défini par J.-L. Tilhard. Certains poinçons (amour, trifols, ove a) sont bien connus sur des vases signés du décorateur *Primus* : sur notre vase, aucune marque infra-décorative (PRIMI rétrograde) n'existe. Concernant sa datation, J.-L. Tilhard place les vases du groupe A dans le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C. (TILHARD, MOSER, PICON 1991 : 245 ; TILHARD 1993a : 40 ; TILHARD 1995 : 242).

Les autres vases décorés proviennent des ateliers millavois. Le premier est un Drag. 29, attesté par un fragment isolé (Figure 58 n°2). Un Drag. 37, relativement complet est également présent (Figure 58 n°3) : le style décoratif n'est pas clairement attribuable à un décorateur précis, mais s'apparente à une production de la fin du I^{er} s. ou du début du II^{ème} s. Parmi les autres fragments de Drag. 37 (Figure 58 n°4-7), on peut isoler au moins un autre Drag. 37 grâce à l'aspect plus violacé de l'un des fragments (Figure 58 n°5).

Parmi les vases lisses, on décompte seulement deux Drag. 18 (Figure 59 n°1-2), le premier comportant une estampille, malheureusement incomplète. Par son profil alourdi, qu'on rencontre par exemple sur certains vases du dépotoir du grand four de La Graufesenque (VERNHET 1981 : 31, fig. 5), ce Drag. 18 correspond à une production datable au plus tôt de la fin du I^{er} s. ap. J.-C.

Un plat Vernhet E2 est également présent (Figure 59 n°3) : cette forme se rencontre généralement entre 70 et 130 ap. J.-C. (VERNHET 1976 : 22). On retrouve également un Ritt. 12 décoré de feuilles d'eau (Figure 59 n°4) : si la forme est généralement datée entre 40 et 70 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 578), le décor à la barbotine nous place ici clairement après 60 ap. J.-C.

La grande majorité des formes lisses de La Graufesenque correspond à des Drag. 35/36 (Figure 59 n°5-10), puisque l'on en décompte au moins 20. Ils sont majoritairement décorés de feuilles d'eau.

On retrouve également deux autres vases des « services flaviens », deux Vernhet B1 (Figure 59 n°11 et 12) dont un décoré de feuilles d'eau.

Les autres vases lisses sont deux Drag. 27 (Figure 59 n°13-14), un Drag. 4/22 (Figure 59 n°15), un Hermet 2 (Figure 59 n°16), forme relativement rare à Javols et datée généralement entre 1 et 130 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 575) et un Drag. 24/25 de module important (Figure 59 n°17). Enfin, un fragment de cruche Hermet 15b est également attesté (Figure 59 n°18), sans qu'on puisse être certain de la présence d'un décor moulé. Cette dernière forme est apparemment produite jusqu'à 120 ap. J.-C. à La Graufesenque (PASSELAC, VERNHET 1993 : 576).

Deux vases viennent de Montans et de Lezoux : il s'agit respectivement d'un Drag. 4/22 (Figure 59 n°19) et d'un Drag. 35 (Figure 59 n°20) à décor de feuilles d'eau de la phase 5 de Lezoux.

Au terme de la présentation de cet ensemble conséquent de sigillée, on retiendra qu'hormis le Ritt. 12 décoré de feuilles d'eau dont on admet traditionnellement qu'il n'est plus produit après 70, tous les autres vases s'inscrivent chronologiquement à l'extrême fin du I^{er} s. et dans les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. Au vu de l'homogénéité du dépôt, on peut se demander si la fourchette chronologique admise pour le Ritt. 12 n'est pas trop restrictive et ne pourrait pas être étendue jusqu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. Aucun vase ne semble postérieur aux années 120/130 ap. J.-C. et l'on notera ici l'absence des Hermet 90.5 et des Drag. 44.

▪ *Parois fines*

Les céramiques à parois fines sont relativement nombreuses dans cet ensemble, avec seize individus (7,8% du NMI).

Deux vases sont d'origine inconnue, l'un étant un gobelet (Figure 60 n°1). Une céramique à parois fines de Lezoux est attesté : il s'agit d'une coupe tripode Lezoux 340 (Figure 60 n°2, jatte/coupe 12b ; BET, GRAS 1999 : 18-20, fig. 2).

Si les parois fines sont si abondantes elles le doivent surtout aux céramiques aux surfaces chamottées (Figure 60 n°3-15), réalisées surtout dans une pâte calcaire tendre (E.O.1b : production de La Graufesenque de la fin du I^{er}-début du II^{ème} s. ap. J.-C. : BÉMONT 1982 : 14 ; BÉMONT 1996 : 43), rarement dans une pâte sableuse fine (Figure 60 n°10). On décompte au moins un pot 19a (Figure 60 n°3-4) et un pot 19b à dépression. Surtout, c'est une série de deux types complémentaires qui domine : il s'agit des jattes/coupes 12a (Figure 60 n°5-10), au nombre de sept, équivalents des Lezoux 340, et de leurs couvercles (couvercles 5 : Figure 60 n°11-15), au nombre de six.

▪ *Terra nigra (TN)*

On ne rencontre pour cette catégorie qu'un seul tesson, probablement d'une forme ouverte.

▪ *Céramique glaçurée plombifère (GP)*

Deux tessons de céramique à glaçure plombifère sont présents se rattachant à un seul vase. La pâte (de couleur blanche) plaide pour une fabrication dans les ateliers de Gaule du Centre, dont la production de ce type de céramique est attestée au I^{er} s. (DESBAT 1986) et se termine durant le II^{ème} s. (CORROCHER 1983). En conséquence, et même si cette catégorie n'est ici représentée que par deux fragments, elle se situe vraisemblablement dans son contexte chronologique.

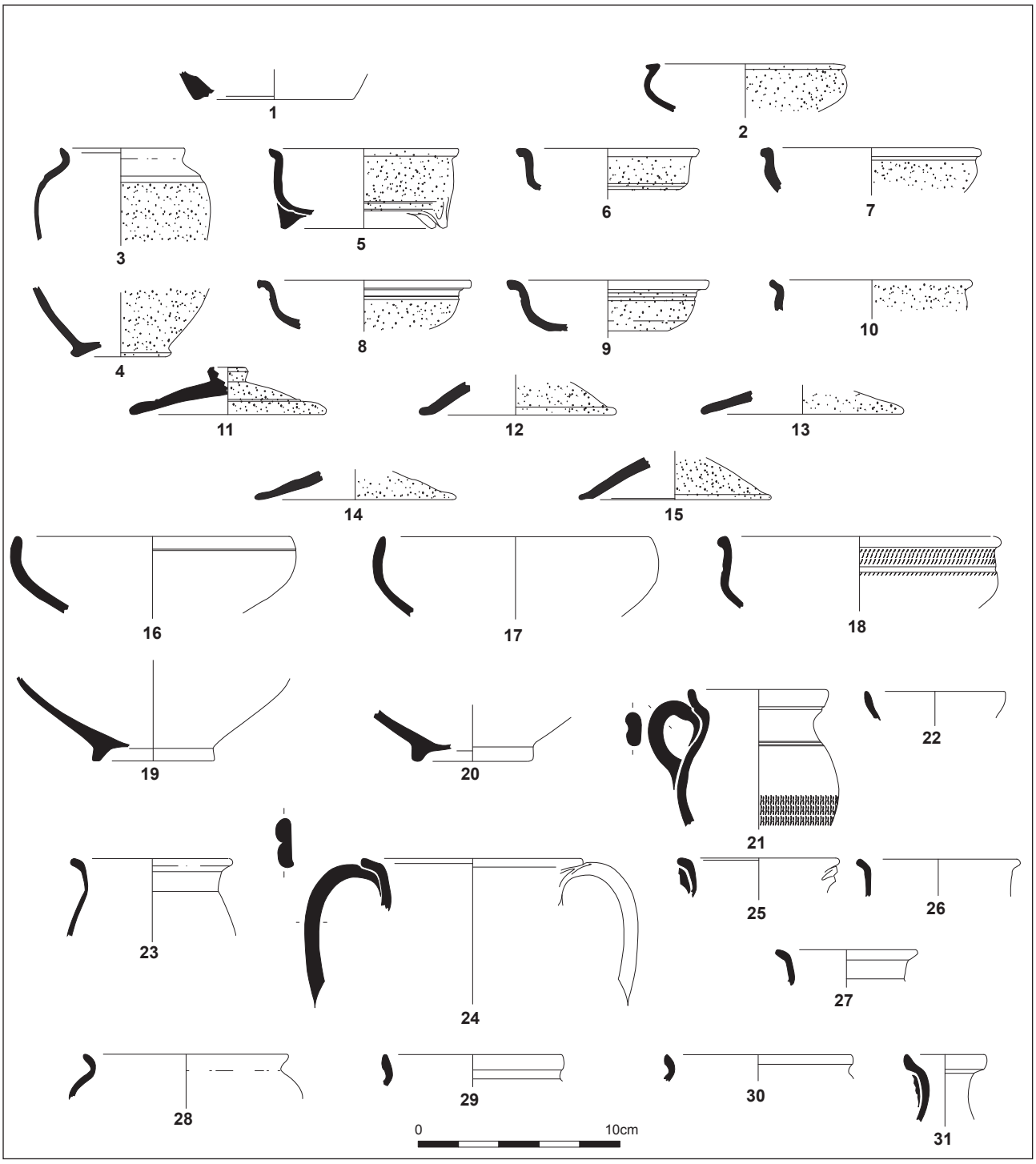

Figure 60. Parois fines (n°1-15) et Cal-EO (n°16-31) de l'ensemble 6.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

Avec seize vases (7,8% du NMI de l'ensemble), cette catégorie est très bien représentée dans cet ensemble.

On retrouve au moins trois formes ouvertes (Figure 60 n°16-20), dont le fond doit être à base annulaire (Figure 60 n°19 et 20) : il s'agit de deux jattes/coupes 1c (Figure 60 n°16 et 17) et d'une jatte/coupe 4b à frise guillochée (Figure 60 n°18), bien connue dans les deux autres ensembles de cet horizon. Les formes fermées sont plus importantes. On retrouve ainsi deux pots 6 (Figure 60 n°21 et 22), dont un ansé et à décor de guillochis. Six pots 7a sont également attestés (Figure 60 n°23-27) avec des modules très variables. Enfin, on dénombre au moins trois pots 19 (Figure 60 n°28-30) et une seule cruche, de type 5 (Figure 60 n°31).

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)*

Un seul tesson, appartenant à une forme fermée, est attesté pour cette catégorie.

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Les céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc sont relativement bien représentées avec onze vases (5,3% du NMI de l'ensemble). Tous correspondent à des formes fermées. Pour les vases à verser, on retrouve ainsi trois cruches 9 (Figure 61 n°1-3) et une cruche 3a (Figure 61 n°4). Deux pots 15 (Figure 61 n°5), sans col, sont attestés. On retrouve également deux pots 12b (Figure 61 n°6 et 7), dont un présentant des lignes ocres peintes sur le col : ces deux formes se caractérisent par leur forme très refermée et une lèvre à gorge sommitale caractéristique. Cette catégorie comporte aussi un pot 1b (Figure 61 n°8). Le bord n'est pas marqué pour le feu. Une autre forme fermée (Figure 61 n°9) existe mais son type n'a pas été clairement identifié.

Enfin, signalons que les fonds en présence pour cette catégorie (Figure 61 n°10-13) sont majoritairement à base annulaire.

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

On ne décompte ici qu'un seul tesson, à rattacher à une forme fermée.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

Tous les tessons de cette catégorie appartiennent au même vase. Il s'agit d'une cruche 23a (Figure 61 n°14), dont il manque le col et qui présente sur sa panse un décor peint complexe.

La forme est entièrement engobée de blanc ; la partie basse est peinte en noire, la zone centrale comporte deux registres de décor géométrique peint en noir où se distinguent surtout des losanges quadrillés. La zone peinte se termine par une ligne ocre au bas du col. On connaît ce type de décor sur les productions engobées de Montans (DÉCHELETTE 1904 : 130, fig. 88 et 89 ; MARTIN 1977 : 7, fig. 2 n°25 et 26) où il ne semble apparaître qu'à partir du II^{ème} s. ap. J.-C. Ce même vase piriforme, dérivé des Hermet 15 en céramique sigillée, est d'ailleurs attesté dans l'atelier tarnais avec une datation proposée entre 50 et 75 ap. J.-C. (MARTIN 1977 : 27, fig. 2 n°14). Cependant, la pâte de notre récipient n'est pas d'origine montanaise.

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique et engobe noir (Kao-EN)*

Avec deux tessons d'une même forme fermée, cette catégorie est ici marginale.

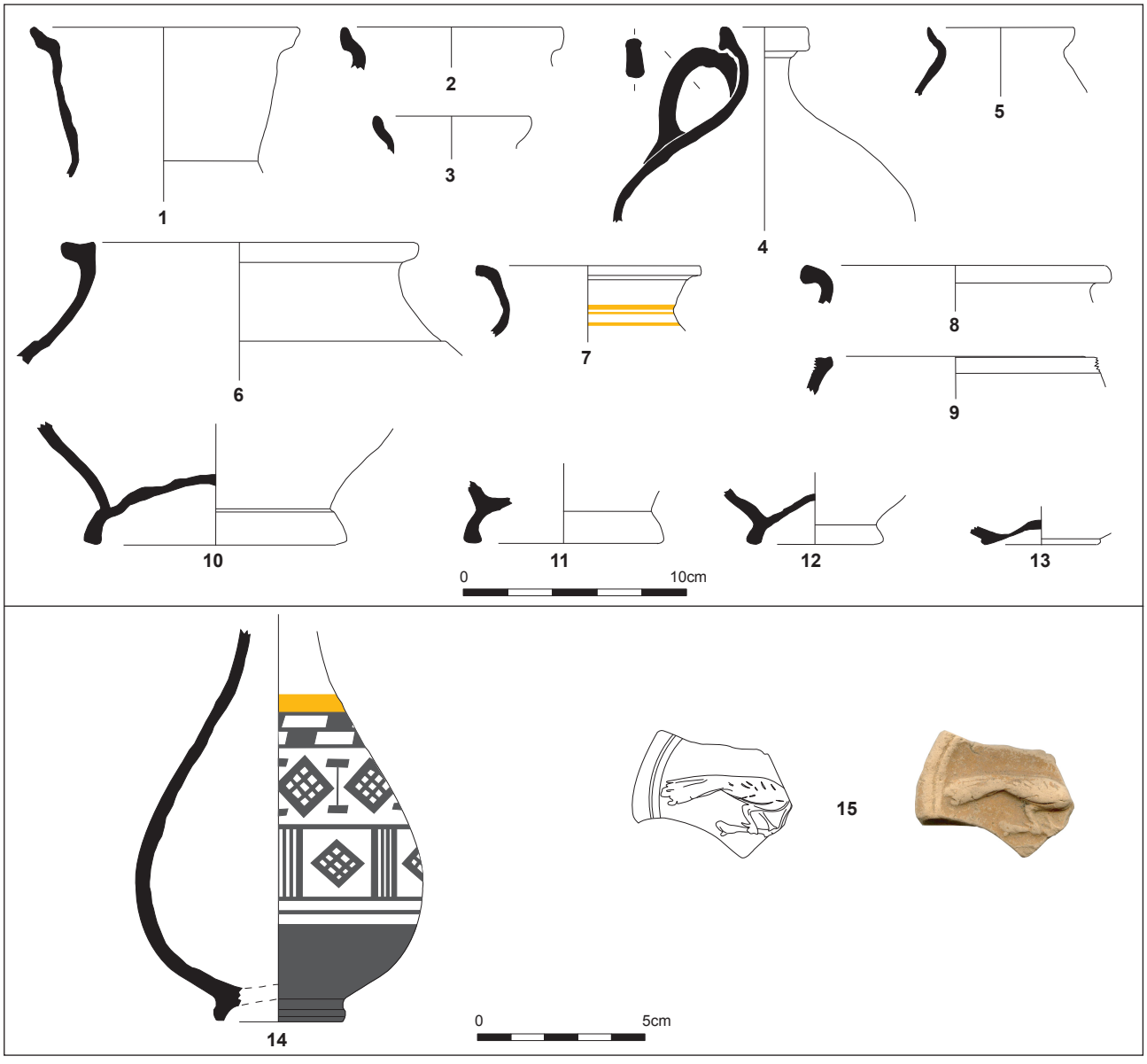

Figure 61. Kao-EB (n°1-13), Cal-EB (n°14) et lampe à huile (n°15) de l'ensemble 6.

▪ *Lampe à huile*

Si au moins trois lampes différentes sont bien présentes dans cette couche-dépotoir, aucune n'a pu être clairement identifiée. Le seul élément intéressant (Figure 61 n°15) est un médaillon décoré présentant un oiseau posé sur une branche, motif récurrent sans qu'on puisse l'associer à un type particulier de lampe.

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

Dans cet ensemble, les céramiques à pâte kaolinitique grise et surface lissée sont bien représentées, avec au moins quatorze individus. À une exception, il s'agit exclusivement de forme ouverte.

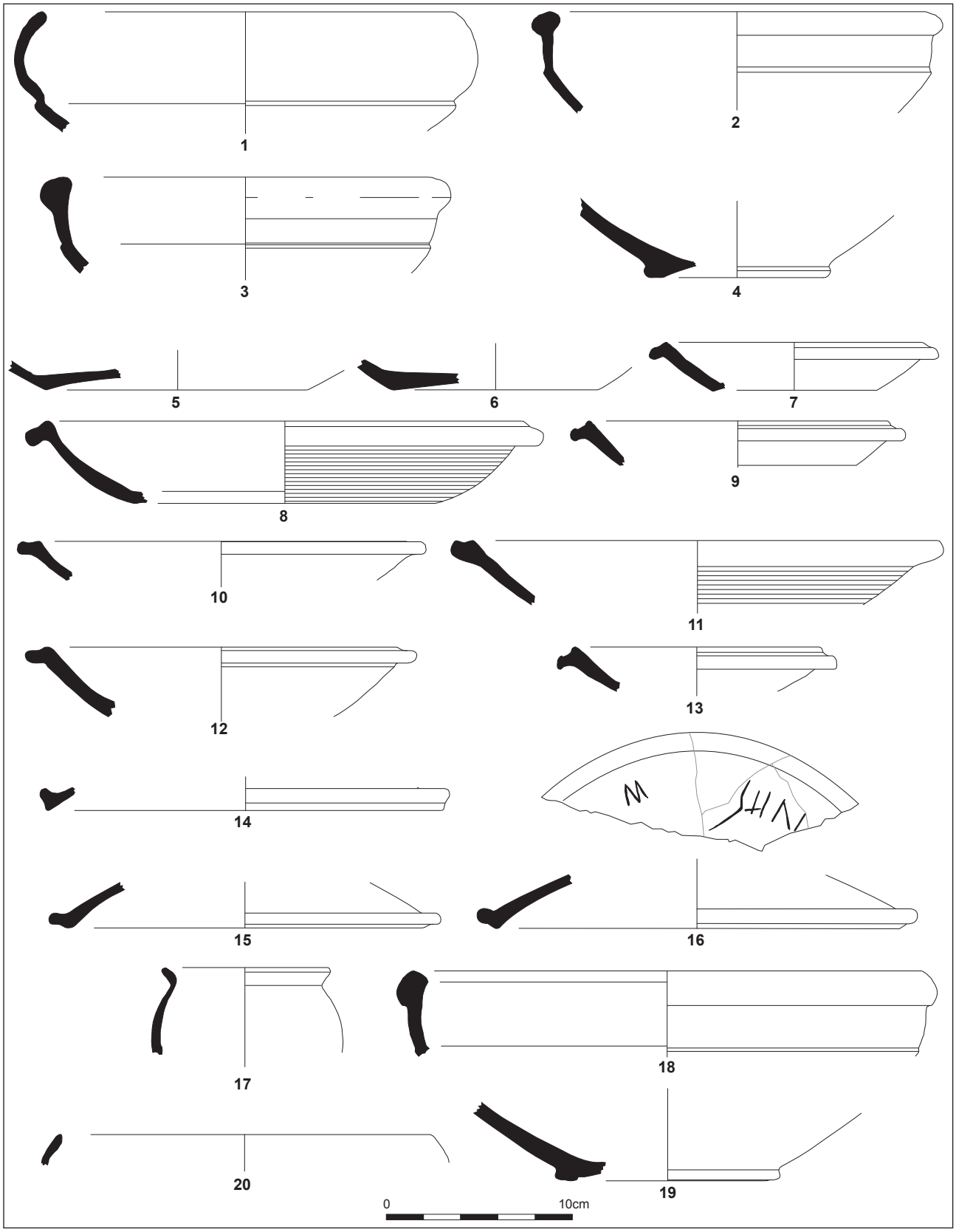

Figure 62. Kao-GRL (n°1-17), Sab-GRL (n°18-19) et Sab-CLL (n°20) de l'ensemble 6.

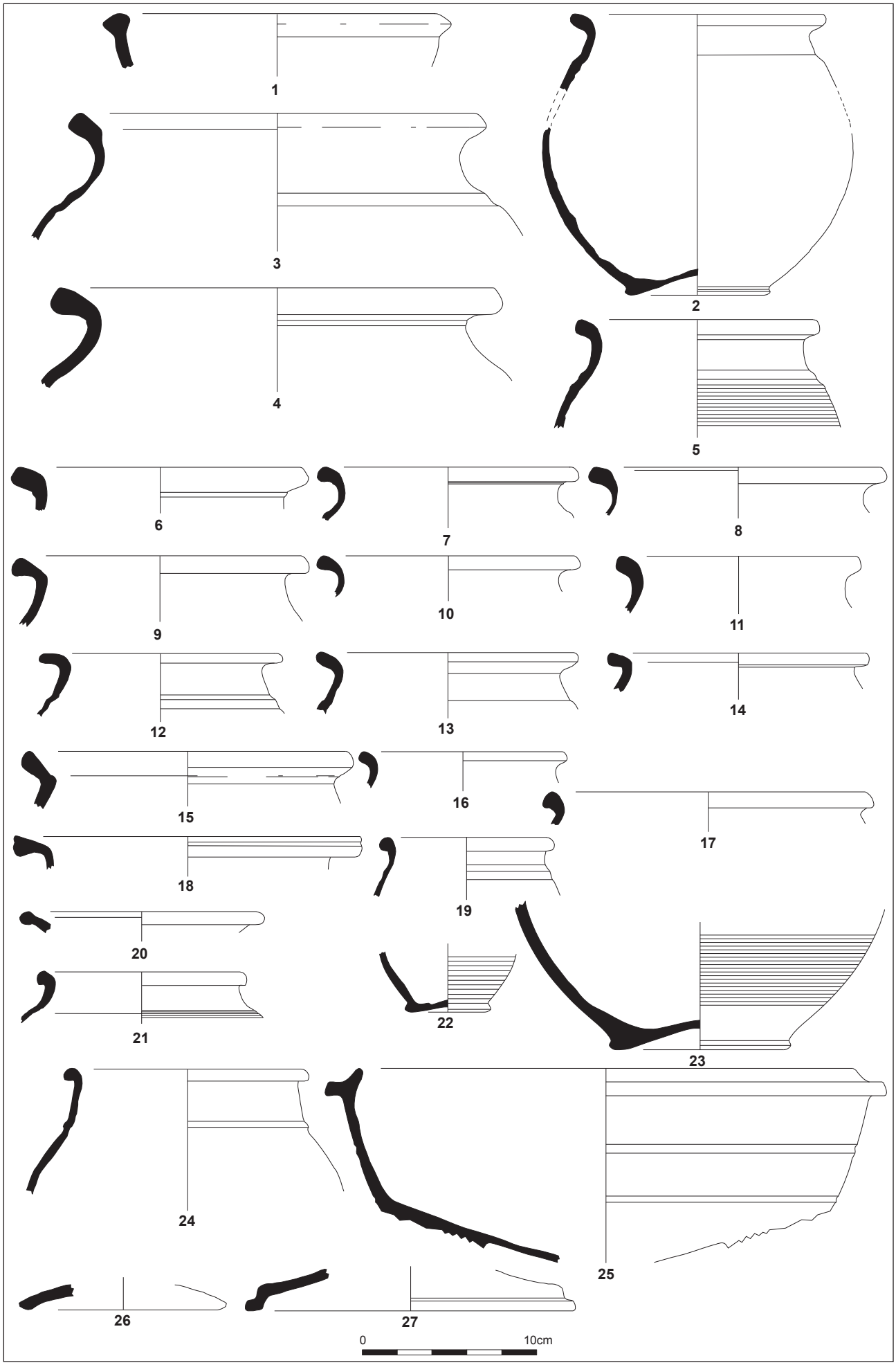

Figure 63. Kao-GR de l'ensemble 6.

On retrouve ainsi au moins trois jattes ou coupes (Figure 62 n°1-4) : il s'agit d'une jatte/coupe 1a (Figure 62 n°1) et de deux jattes/coupes 2 (Figure 62 n°2-4), aucune n'ayant été mise au feu ni ne présentant d'altération interne.

Les autres vases sont de morphologie très proche, puisqu'il s'agit de plats 2 ou de couvercles 3, vases qui partagent le même type de lèvre emboîtante, le même lissage interne et ne peuvent pas être aisément distingués s'ils ne sont pas relativement complets : en l'absence du fond, seule l'inclinaison de la paroi peut permettre parfois de trancher. Les plats 2 sont donc ici au moins au nombre de sept (Figure 62 n°5-13) : ils présentent des fonds légèrement convexes (n°5-6). Les bords présentent toujours une gorge sommitale. L'extérieur de la panse peut être strié (Figure 62 n°8 et 11). Seul un exemplaire (Figure 62 n°8) présente des traces de feu sur l'extérieur de la lèvre.

Pour un individu (Figure 62 n°14), trop incomplet, il est impossible de savoir s'il s'agit d'un plat 2 ou d'un couvercle 3 (plat 2/couv 3). Enfin, deux autres sont certainement des couvercles 3 (Figure 62 n°15 et 16), le second ayant un *graffito* difficilement interprétable (…]NITS M). Pour ces trois derniers individus, aucune trace de feu n'a été observée.

Le seul vase fermé de cette catégorie est un pot 15, lissé extérieurement (Figure 62 n°17) et ne portant pas de traces de feu.

▪ *Céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

Cette catégorie est bien moins abondante que la précédente puisque l'on ne décompte qu'un seul vase, une jatte/coupe 2 (Figure 62 n°18-19) qui, n'étant ni brûlé extérieurement, ni altéré intérieurement, a dû être utilisé comme vase de présentation.

▪ *Céramiques à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL)*

Un seul vase est ici attesté par un fragment : il s'agit du bord d'une jatte/coupe 1b (Figure 62 n°20), toujours sans aucune altération.

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Il s'agit de la catégorie la mieux représentée, avec 38 individus soit 18,4% du NMI de l'ensemble. Les formes en présence sont surtout des pots.

Une jatte/coupe 2 est présente dans cette catégorie (Figure 63 n°1) : elle est très altérée et on ne peut donc pas exclure qu'elle ait été lissée intégralement (Kao-GRL altéré).

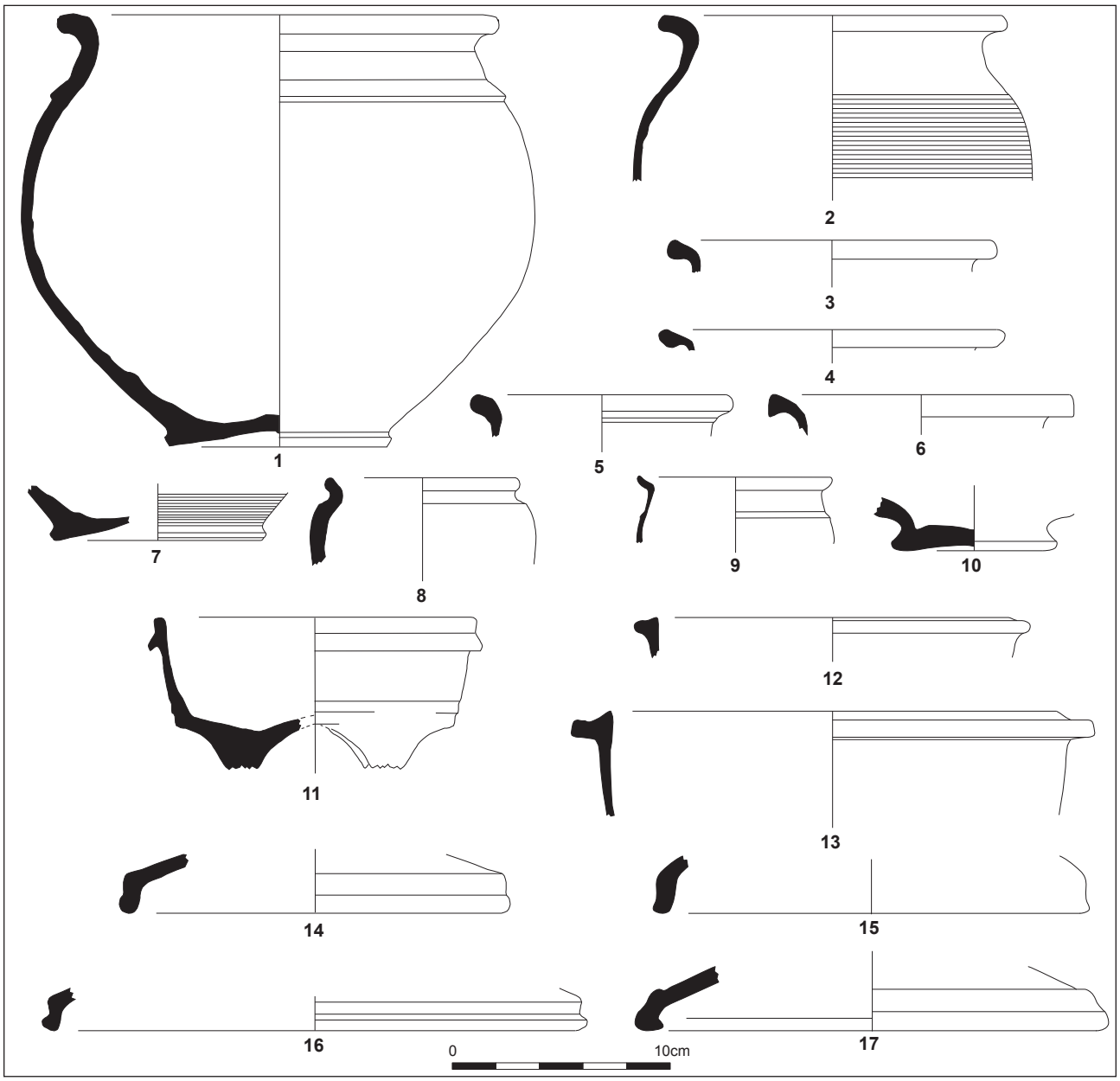

Figure 64. Sab-GR de l'ensemble 6.

On décompte au moins 30 pots 1b (Figure 63 n°2-23). Ils présentent une grande variété de formes de lèvres, allant des lèvres allongées (Figure 63 n°2, 3, 4…) aux lèvres épaissies en bourrelets (Figure 63 n°17, 19, 21…). Plusieurs de ces pots ont une surface externe striée (Figure 63 n°5, 21-23). Les modules sont également très variés. Pour autant, une très grande majorité de ces pots (dont les pots de grand module) présente des traces de feu sur la panse et sur le bord, preuve de leur utilisation comme pot à cuire.

Un seul pot diffère par sa morphologie : il s'agit d'un pot 3 (Figure 63 n°24) qui se distingue par un col plus développé et une lèvre simplement arrondie. La forme n'a pas été passée au feu, mais présente des traces de poix sur le col : cette poix a pu être ainsi employée dans le but de conserver des aliments, pour étanchéifier l'embouchure obturée par une opercule souple (peau, tissu… ?)

A côté de cette série de pots, deux fragments de bec pincé attestent la présence d'autant de bouilloires (cruches 1 ; non représenté). Une seule marmite a été rencontrée dans ce dépôt : il s'agit d'une marmite 1c (Figure 63 n°25), brûlée extérieurement. Les trois autres vases de cette catégorie sont des couvercles, dont un 2b (Figure 63 n°26) et un 4a (Figure 63 n°27). Curieusement, aucun ne présente de traces de feu.

▪ *Céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

Les céramiques sableuses grises comptent au moins 22 vases (10,7% du NMI de l'ensemble).

Les pots sont majoritaires : il s'agit d'abord d'un pot 1a (Figure 64 n°1), de six pots 1b (Figure 64 n°2-5) et d'un pot 2a (Figure 64 n°7). Ces pots peuvent être à panse striée (Figure 64 n°2 et 7) et sont généralement marqués par le feu, sur leurs panses ou leurs bords.

On retrouve également deux pots 15, sans col (Figure 64 n°8-9), l'un des deux portant des traces de feu. D'autres formes fermées sont attestées, comme un pot 12a et un individu à base détachée (Figure 64 n°10).

Ces formes culinaires sont complétées dans cette catégorie par une marmite 1a (Figure 64 n°11) et deux marmites 1b (Figure 64 n°12-13). Enfin, quatre couvercles complètent cette batterie culinaire : il s'agit de trois couvercles 4b (Figure 64 n°14 et 16) et d'un de type 4c (Figure 64 n°17).

▪ *Céramiques à pâte calcaire grise (Cal-GR)*

Un seul tesson a été découvert pour cette catégorie. Il se rattache à une forme fermée indéterminée.

▪ *Céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Avec au moins quinze vases, cette catégorie est bien représentée (7,3% du NMI de l'ensemble). Comme souvent dans les différents ensembles étudiés, son importance est supérieure en quantifiant en nombre de restes (11,3% du NR de l'ensemble).

On retrouve une série de huit pots, de type 1b (Figure 65 n°1-4). Le bas de ces vases peut être strié (Figure 65 n°5-7). La majorité de ces individus paraît avoir été placé sur le feu. Un autre pot est attesté (Figure 65 n°8) : si le bord est finalement proche des précédents, le diamètre important de l'embouchure et l'absence de traces de feu plaident pour y voir un pot 10.

À côté de ces pots, une marmite 1 est attestée, ainsi que deux couvercles (Figure 65 n°9-10) dont un de type 4b, tous sont marqués par le feu.

Enfin, cette catégorie comporte le bord d'une dernière forme fermée (Figure 65 n°11), qui pourrait être une cruche 2b.

▪ *Céramiques à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

On compte au moins neuf vases pour cette catégorie (4,4% NMI de l'ensemble).

Trois couvercles 1 s'y retrouvent (Figure 66 n°1-3). Il doit s'agir d'opercules d'amphores, comparables aux formes CL-REC 16 recensées dans le *Dicocer* (PY 1993d : 239).

Un mortier 1 (Figure 66 n°4), à lèvre pendante et de grand diamètre, est également attesté. Un autre individu est connu par un bord (Figure 66 n°5) : il s'agit d'un pot 21 avec un bord apparenté à certains *dolia* recensés dans le Languedoc (PY 1993c : DOLIUM bd11b).

Enfin d'autres formes fermées sont attestées (Figure 66 n°6), sans qu'on puisse définir clairement leur type.

▪ *Céramiques à pâte sableuses non tournées (Sab-NT)*

Les céramiques à pâte sableuse non tournée sont anecdotiques puisque l'on ne compte que trois individus : le seul bord reconnu (Figure 66 n°7) s'apparente à celui d'un pot.

▪ *Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

Cette catégorie ne compte qu'un seul individu, de Gaule du Centre, se référant certainement à un plat 1d.

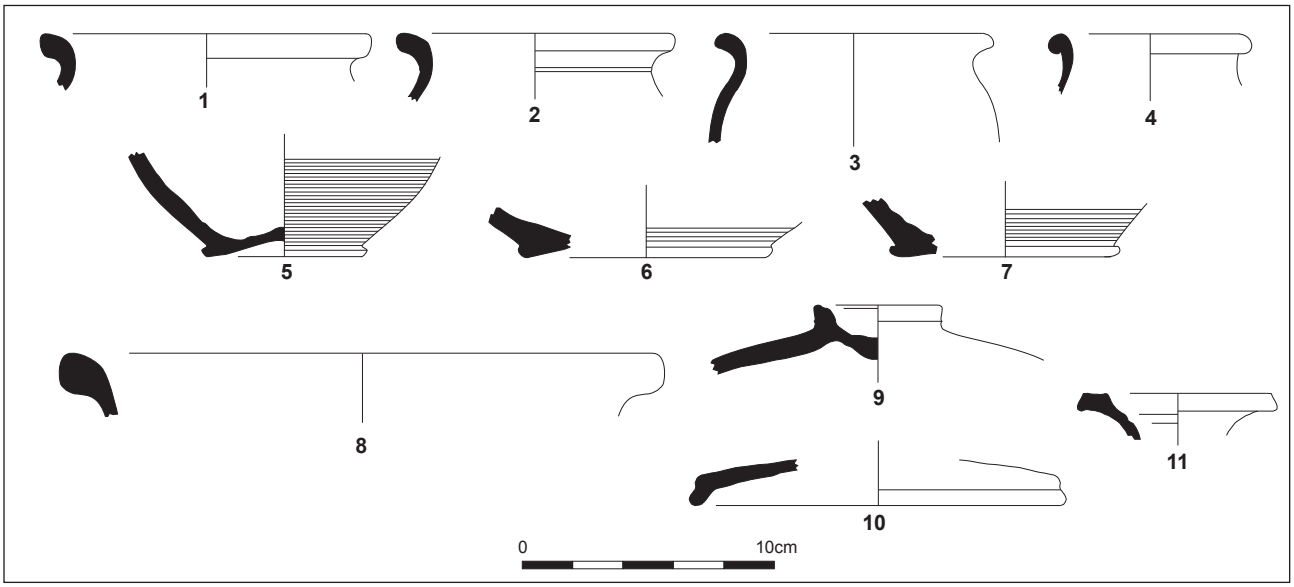

Figure 65. Sab-CL de l'ensemble 6.

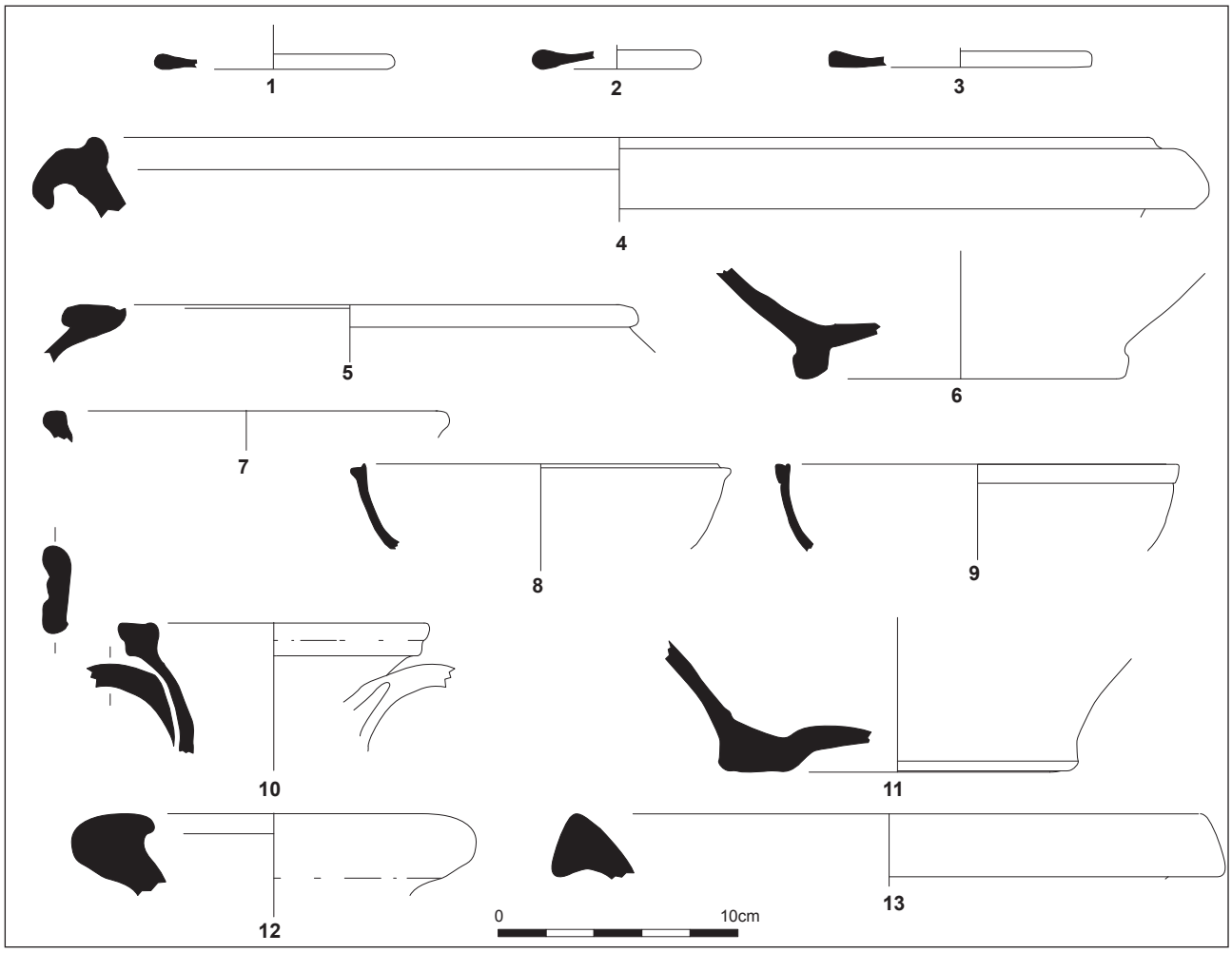

Figure 66. Cal-CL (n°1-6), Sab-NT (n°7), COM-Ind (n°8-9) et amphores (n°10-13) de l'ensemble 6.

▪ *Céramiques communes indéterminées (COM-Ind)*

On retrouve ici deux individus, assez problématiques, tant du point de vue de leur provenance que de leur datation. On l'a dit, dans la présentation des groupes techniques (*cf.* p.115), cette catégorie n'est représentée que par un groupe technique (P.29a), à pâte calcaire bien cuite, en mode A, et recouvert d'un engobe rouge-orangé mat. Or les deux formes en présence (Figure 66 n°8-9), deux marmites 5, présentent des parentés morphologiques évidentes soit avec la marmite tronconique Hayes 197 en céramique africaine de cuisine, forme datée entre 175 et 250 ap. J.-C. (RAYNAUD 1993d : 89), soit avec la marmite B-O-B B1 en céramique commune brune orangée biterroise, inspirée de la précédente et pourtant curieusement datée entre 75 et 300 ap. J.-C. (PELLECUER 1993 : 142).

Pour avoir montré ces tessons à différentes personnes familières des productions africaines ou de la B.O.B., il ne s'agit ni de l'une ni de l'autre. De même, ces fragments ne sont pas dans la même pâte que les céramiques à engobe orangé rencontrées dans le corpus d'étude. L'origine de ces tessons est donc inconnue.

Quant à leur datation, si elle s'avère postérieure à 175 ap. J.-C., elle tranche nettement avec le reste des éléments en présence. Il faut alors, soit admettre une datation plus proche de celle de la marmite B-O-B B1, soit considérer que ces tessons sont intrusifs.

▪ *Amphores*

On décompte au moins huit amphores dans cette couche-dépotoir. Il s'agit de quatre amphores gauloises (Figure 66 n°10 et 11) dont une amphore G2 (Figure 66 n°10), de deux amphores de Bétique dont une Dressel 20 (Figure 66 n°12) et une Beltrán 2 (Figure 66 n°13), d'une amphore italique et d'une amphore liparote Richborough 527.

o *Interprétation du dépôt*

Il n'y a pas lieu de douter de l'interprétation donnée lors de la fouille, celle d'une couche-dépotoir. On remarquera cependant que ce dépotoir, qui n'a pas été fouillé intégralement, est extrêmement riche en matériel et que ce dernier est bien conservé. L'indice de conservation est, en outre, plus élevé que pour d'autres dépotoirs. Ceci plaide pour un dépôt, certes secondaire, mais homogène et peut-être rapidement et définitivement scellé par les niveaux supérieurs.

- ***Datation***

Une datation entre 90/100 et 130 est envisageable pour de multiples arguments. Rappelons que deux monnaies ont été découvertes dans ce dépôt (denier de Cn. Lucretius Trio, 136 av. J.-C. ; *as* de Domitien émis sous Vespasien ; Annexe 1.4.f.) : la seconde donne donc un *terminus post quem* vers 77-78 ap. J.-C. La datation ^{14}C, effectuée sur des bois découverts dans ce dépôt, est moins précise et difficilement interprétable, avec un intervalle de confiance entre 40 av. et 128 ap. J.-C. (Annexe 1.4.g.).

Tous les vases sigillés, hormis le Ritt. 12 et le Drag. 29 qui sont peut-être légèrement plus anciens, plaident pour une datation de l'extrême fin du I^er^ s. ou des premières décennies du II^ème^ s. Le Drag. 37 d'Espalion est clairement daté de la fin du I^er^ s., tout comme celui de La Graufesenque qui pourrait aussi avoir été produit dans les premières décennies du II^ème^ s. On ne retrouve pas les formes du milieu du I^er^ s. ap. J.-C. (Ritt. 8, Ritt. 9…). Les parois de l'un des Drag. 18 sont relativement lourdes et correspondent plus à une production du II^ème^ s. En outre, la prépondérance des formes issues des « services flaviens » de La Graufesenque, en particulier les Drag. 35-36, devraient inciter à situer cet ensemble dans les premières décennies du II^ème^ s. Par ailleurs, les formes Hermet 90.5 ou Drag. 44 sont absentes. Enfin, on retrouve un vase produit à Lezoux durant la phase 5, phase qu'on date de la première moitié du II^ème^ s. ap. J.-C. (BET, DELOR 2000 : 463). Cette datation est validée par la présence des céramiques à parois fines chamottées ou sablées de Lezoux et de La Graufesenque.

Les seuls éléments qui pourraient contredire cette chronologie sont les deux marmites 5 proches des formes Hayes 197 ou B.O.B B1 : elles doivent être considérées comme intrusives si on leur associe la datation de la marmite de fabrication africaine (175-250 ap. J.-C.), mais peuvent être dans leur contexte chronologique au vu de la datation admise pour le vase biterrois (75-300). Compte tenu de l'homogénéité du dépôt et de l'absence d'autres éléments hors contexte, il convient de s'orienter vers la seconde hypothèse et d'admettre que, sans appartenir à l'une ou l'autre des deux productions citées, ces deux formes ne sont pas intrusives dans un contexte datable de 90/100-130 ap. J.-C.

2.2.7.3. ENSEMBLE 12 : JSF99/00, INCENDIE D'UNE RESSERRE

- ***Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.5.)***

L'ensemble pris en compte ici correspond à la destruction brutale par incendie d'une resserre semi-excavée. Cette couche, qui contient un matériel très abondant, est exceptionnelle par la nature de sa constitution et offre donc un matériel figé, un instantané précédant l'incendie. À l'évidence, elle est produite par deux phénomènes : la destruction du contenant, c'est-à-dire les infrastructures, et la destruction du contenu, piégé dans cette excavation. Le matériel découvert dans cette couche ne peut donc être utilisé intégralement pour comprendre l'aménagement interne de ce bâtiment, sa fonction et la date de sa destruction. Il a donc fallu identifier clairement les éléments contenus dans ce bâtiment et ceux, isolés et résiduels, qui peuvent provenir des infrastructures ou avoir chuté dans l'excavation lors de l'effondrement des murs.

Grâce aux méthodes de fouille mises en œuvre (cotation en place des éléments remarquables, fouilles par passes mécaniques, délimitation de zones : Annexe 1.5.e.) qui ont autorisé une analyse spatiale du matériel, il a été possible d'étudier l'aménagement de ce bâtiment (deux pièces dans son état final dont une avec un plancher sur lambourde à l'est ; Annexe 1.5.c. et d.), sa fonction juste avant l'incendie et de mener ainsi une véritable réflexion sur la fonction ou l'utilisation des vases contenus dans cette resserre.

L'analyse archéologique complète de ce bâtiment incendié a fait l'objet d'un article proposé à la *Revue Archéologique de Narbonnaise* en février 2006 et devrait être publié fin 2007 (MAROT 2007). Les lignes qui suivent en sont largement extraites, bien que le propos ici sera surtout axé sur la céramique. Signalons enfin, que la sigillée a été étudiée par Th. Martin : je le remercie donc d'avoir accepté que je reproduise ici son analyse.

La présentation de cet ensemble se distinguera quelque peu des autres. La natu-

re du dépôt nous amène en effet à nous intéresser aux vases réellement en service et à leur fonction, deux aspects qui seront de première utilité dans la mise en place d'une chrono-typologie des céramiques méconnues et dans l'appréhension de phénomènes culturels. Ainsi, la présentation de la céramique sera suivie de leur datation et d'une synthèse de l'analyse spatiale développée dans la publication de cette resserre.

o *Altération du matériel*

Le dépôt est exceptionnel puisqu'il n'a pas été remanié postérieurement. Hormis l'érosion des niveaux supérieurs causée par des travaux de terrassement ou des labours récents, aucune perturbation n'existe. La seule qu'on pourra admettre est la disparition d'objets, peu de temps après la fouille, dérobés par des personnes malintentionnées. Par souci d'exhaustivité, nous mentionnons leur présence et tenterons de les décrire d'après les documents (photos ou relevés) de terrain.

Compte tenu de la nature du dépôt, les vases sont souvent archéologiquement complets. Le matériel est très largement brûlé, ce qui d'une part a pu engendrer certaines difficultés dans l'identification des groupes techniques, d'autre part a rendu caduque tout discours sur l'observation des traces de feu sur d'éventuelles forme culinaires. Le caractère charbonneux de cette couche a en revanche engendré une excellente conservation du mobilier.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.4.5.)*

L'analyse s'attachera dans un premier temps à l'ensemble de la céramique et devra amener à exclure les tessons isolés, qui peuvent ici être résiduels. Enfin, par un récapitulatif de l'analyse spatiale que nous avons mis en œuvre dans la publication de cette resserre, on s'intéressera ensuite à l'agencement interne du bâtiment, plus particulièrement celui des vases et les interprétations d'ordre fonctionnel qu'on peut en retirer.

L'ensemble se compose donc de 4052 tessons pour 154 vases inventoriés (Annexe 4.4.5.a.). En prenant donc l'ensemble de la céramique, l'indice de conservation est déjà très bon puisqu'il atteint 46,8%.

En NMI, les céramiques fines sont majoritaires et représentent 54,5% des vases de l'ensemble. Les sigillées y contribuent largement, puisqu'avec 46 vases, elles forment près du tiers du NMI. Les céramiques à engobe orangé contribuent aussi de façon conséquente à la part importante des céramiques fines (16 vases pour 10,4% NMI). Les autres catégories sont relativement marginales.

Pour les céramiques communes, on notera la prédominance des céramiques sableuses à pâte claire (26 vases pour 16,9% NMI). Les productions sableuses grises viennent ensuite, avec 17 individus (11% du NMI).

Les lampes à huile et les amphores n'ont qu'une contribution modeste ou anecdotique.

▪ *Sigillée*

Cet ensemble a livré au moins 46 vases en sigillée. Une large majorité provient des ateliers de La Graufesenque (42 vases ; Annexe 4.4.5.c.), deux vases sont issus de Gaule du Centre, un autre peut venir d'Espalion, tandis que l'origine du dernier est douteuse, puisqu'il est permis d'hésiter entre La Graufesenque et Banassac.

Parmi les 46 vases, il existe seulement cinq formes moulées (quatre Drag. 37 et une gourde Déch. 63).

Le premier (Figure 67 n°1), issu des ateliers de La Graufesenque, présente un décor de panneaux (succession de sautoirs, de Diane chasseresse et de Junon). Les nombreuses comparaisons stylistiques mises en exergue par Th. Martin lui font dater ce vase entre 80 et 90 ap. J.-C.

Le deuxième Drag. 37 (Figure 67 n°2) est d'origine plus douteuse. La couverte, quand elle n'est pas brûlée, est orangée et le décor est nettement empâté. Ce dernier est constitué d'une succession d'arboréïdes (sur lesquels est perché un oiseau), de biches et de lions. Ce décor est attesté à La Graufesenque à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., mais aussi à Banassac (HOFMANN 1988 : pl. 16, n°125-126 ; MEES 1995 : pl. 231 n°1, pl. 232 n°4). On peut donc hésiter entre les deux officines, même s'il est plus probable qu'il s'agisse d'une production de Banassac. Le décor plaide pour une datation entre 90 et 120 ap. J.-C.

Le dernier Drag. 37 relativement complet est de petit format (Figure 68 n°1). La présence d'un sillon interne peut faire penser à une production de l'atelier d'Espalion (MOSER, TILHARD 1987 ; TILHARD 1991), mais cette particularité n'est pas l'apanage de ce seul atelier et se retrouve également en abondance sur les produits de La Graufesenque. Quant au décor, il indiquerait davantage, d'après Th. Martin, une origine millavoise, en se rapprochant du style de *Pontius* (MEES 1995 : pl. 166 n°1, 167 n°1). Il doit être daté entre 80 et 100 ap. J.-C.

Un bord isolé de Drag. 37 a été subtilisé après la fouille. La photographie (Figure 68 n°2) permet toutefois d'y reconnaître une scène de chasse (bestiaire affrontant un lion). On connaît cette agencement décoratif dans les productions de *Biragillus* (MEES 1995 : pl. 12, n°2) et de *Mercator* (MEES 1995 : pl. 134 n°1, 4, 7, 9). Il s'agit donc d'un vase produit à La Graufesenque entre 90 et 120 ap. J.-C.

De même, un fragment isolé de gourde Déch. 63 a disparu. On sait que cette forme est produite à Millau du milieu du règne de Tibère jusque, au moins, au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 570).

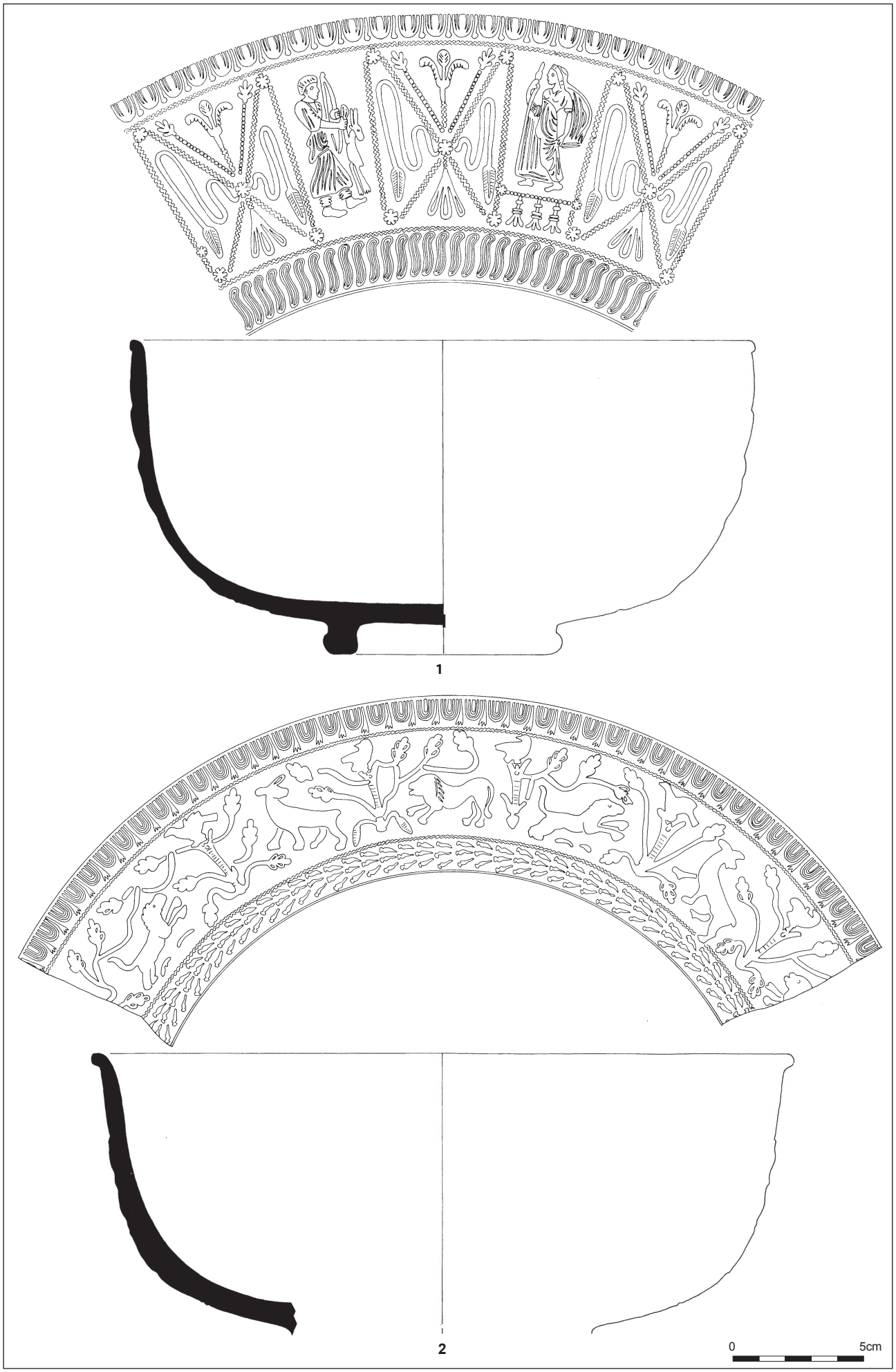

Figure 67. Sigillées moulées de l'ensemble 12 (dessins Th. Martin).

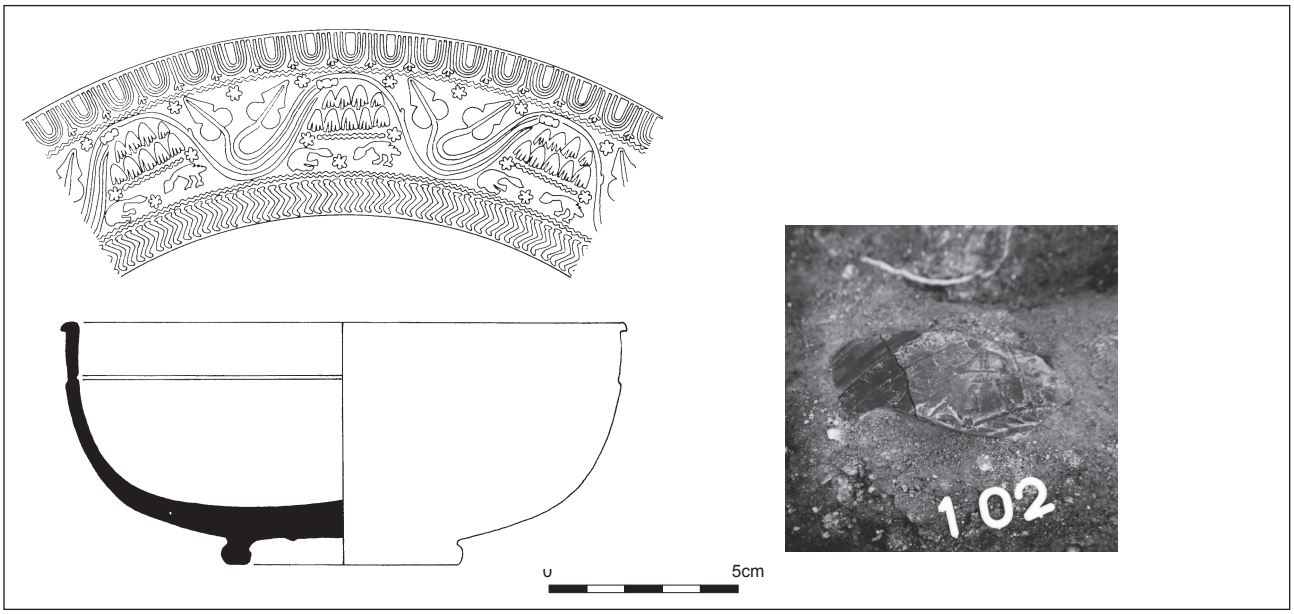

Figure 68. Sigillée moulée de l'ensemble 12 (dessin Th. Martin).

Les formes lisses sont largement dominées par les Drag. 35/36. On retrouve un seul Drag. 35 à bord lisse (Figure 69 Fig. n°1), tous les autres étant décorés de feuilles d'eau (Figure 69 n°2 à 8), cette décoration n'étant utilisée à La Graufesenque que jusque vers 120 (VERNHET 1976 : 15). Pour les Drag. 36, deux sont à bords lisses (n°9-10), les neuf autres sont décorés à la barbotine (Figure 69 n°11 à 19). Le n°11 possède une croix gravée après cuisson, à l'extérieur du fond : peut-être s'agit-il d'une marque de propriété.

On retrouve ensuite deux vases issus des ateliers de Gaule du Centre, probablement de Lezoux (phase 5), même si on ne peut en préjuger puisque les vases ont été totalement décolorés par l'incendie. Il s'agit d'abord d'un Curle 23/Lezoux 043A (Figure 70 n°1) avec une marque anépigraphe (rosette à neuf pétales) daté entre 90 et 110 ap. J.-C. Le second vase est un Curle 15/Lezoux 045A (Figure 70 n°2) daté vers 100-120 ap. J.-C.

Le dépôt a également livré un Drag. 15b2 (Figure 70 n°3) estampillé (O[F]MASCVL). La forme générale s'apparente aux derniers exemplaires de cette forme produits à La Graufesenque à la fin du I^{er} ou au début du II^{ème} s. ap. J.-C. (VERNHET 1981 : fig. 5 n°3). Quant au potier, il s'agit de *Masculus* II.

Deux Drag. 33c sont également attestés (Figure 70 n°4 et 5), de même que trois plats Vernhet E2 (Figure 70 n°6 à 8) : tous trois ont des anses appliquées et peuvent être datés, comme les Drag. 33c, des années 90-110. Le premier Vernhet E2 possède une estampille, malheureusement incomplète.

Un autre vase est une forme rare. Malheureusement, une grande partie du vase a disparu après la fouille et il ne nous reste que ce fragment (Figure 70 n°9) et la mémoire de son estampille, NUMRI. Il s'agit d'un plat à bord retourné dont on connaît des parallèles à Montans (MARTIN 1986b : fig. 4 n°6), à Carrade (PAUC 1986 : fig. 20), mais aussi à Lezoux (BET, DELOR 2000 : Lezoux 271). Par comparaison, la forme pourrait être datée des deux dernières décennies du I^{er} s. de notre ère. En revanche, *Numerus* n'est pas connu : par analogie avec une découverte faite dans le camp militaire d'Eysses en Lot-et-Garonne (MARTIN 2005 : 239), Th. Martin propose d'y voir un potier et un vase espalionnais.

Les autres vases ne sont attestés que par de simples fragments, parfois brûlés. Leur datation est souvent plus ancienne, entre 20 et 70 ap. J.-C. On retrouve ainsi un Ritt. 8b (Figure 70 n°10), un fond de Drag. 22a (Figure 70 n°11), trois Drag. 18a (Figure 70 n°12 à 14), deux bords de Drag. 24/25b (Figure 70 n°15 et 16), un bord de Drag. 17a (Figure 70 n°17), un autre de Drag. 15a1 (Figure 70 n°18) et un bord de Drag. 16 (Figure 70 n°19). Enfin, deux fragments minuscules attestent également la présence d'un Déch. 67 décoré d'un rinceau et d'un Ritt. 9b de La Graufesenque.

Parmi ce lot de sigillées, on voit ainsi deux ensembles se constituer. Un premier, de 31 vases, correspond à des vases relativement complets, brûlés et datés de la charnière entre le I^{er} et le II^{ème} s. Ceux-ci étaient assurément en service dans la resserre lors de l'incendie. Un second ensemble est composé de quinze tessons isolés, rarement brûlés et rattachables à la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

▪ *Parois fines*

Huit vases en parois fines sont attestés, cinq étant à engobe orangé et surface chamottée (production millavoise de la fin du I^{er} s. et au début du II^{ème} s. ap. J.-C. ; BÉMONT 1982 : 14 ; BÉMONT 1996 : 43), les trois derniers étant lisses. Les vases étant brûlés, l'identification de l'origine de ces trois derniers est délicate. Il s'agit de deux couvercles 2 (Figure 71 n°1 et 2), de forme bombée avec une lèvre légèrement effilée et d'une forme fermée, probablement un gobelet (Figure 71 n°3).

Pour les productions à surface chamottée, il s'agit de trois couvercles 5 (Figure 71 n°4 à 6). On retrouve également une petite coupe tripode (jatte/coupe 12a ; Figure 71 n°7).

La couche de démolition a aussi livré plusieurs fragments de panse (non représentables) d'un même gobelet à dépressions (pot 19b).

▪ *Terra nigra (TN)*

Un seul fragment, non brûlé, de *terra nigra* a été découvert dans cette couche d'incendie. Il doit appartenir à une forme ouverte mais doit certainement être résiduel.

▪ *Céramique à glaçure plombifère*

De même, on n'a découvert qu'un seul fragment de céramique à glaçure plombifère fabriquée en Gaule du Centre.

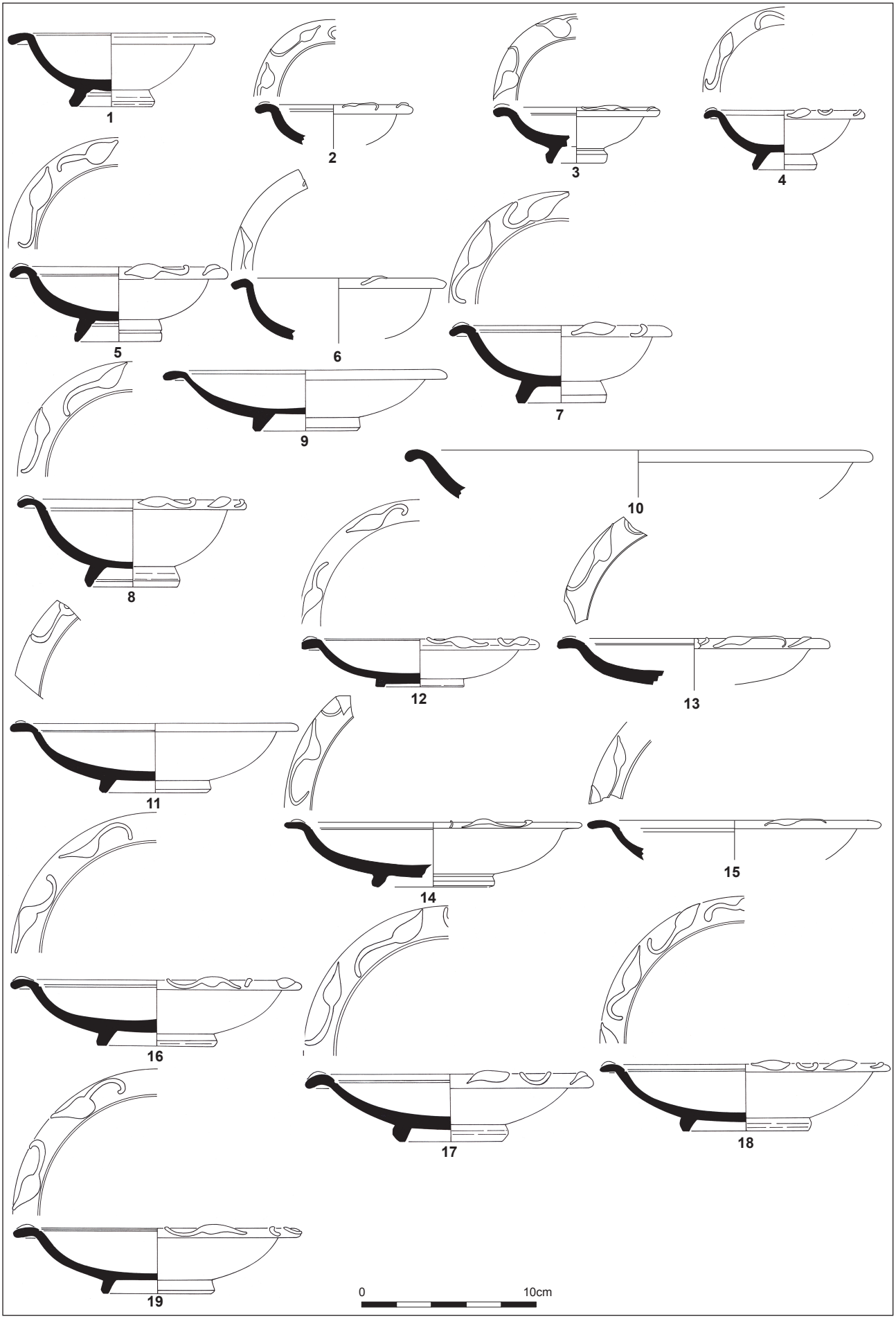

Figure 69. Sigillées lisses de l'ensemble 12 (dessins Th. Martin, sauf n°2, 3, 6, 10, 13 à 15).

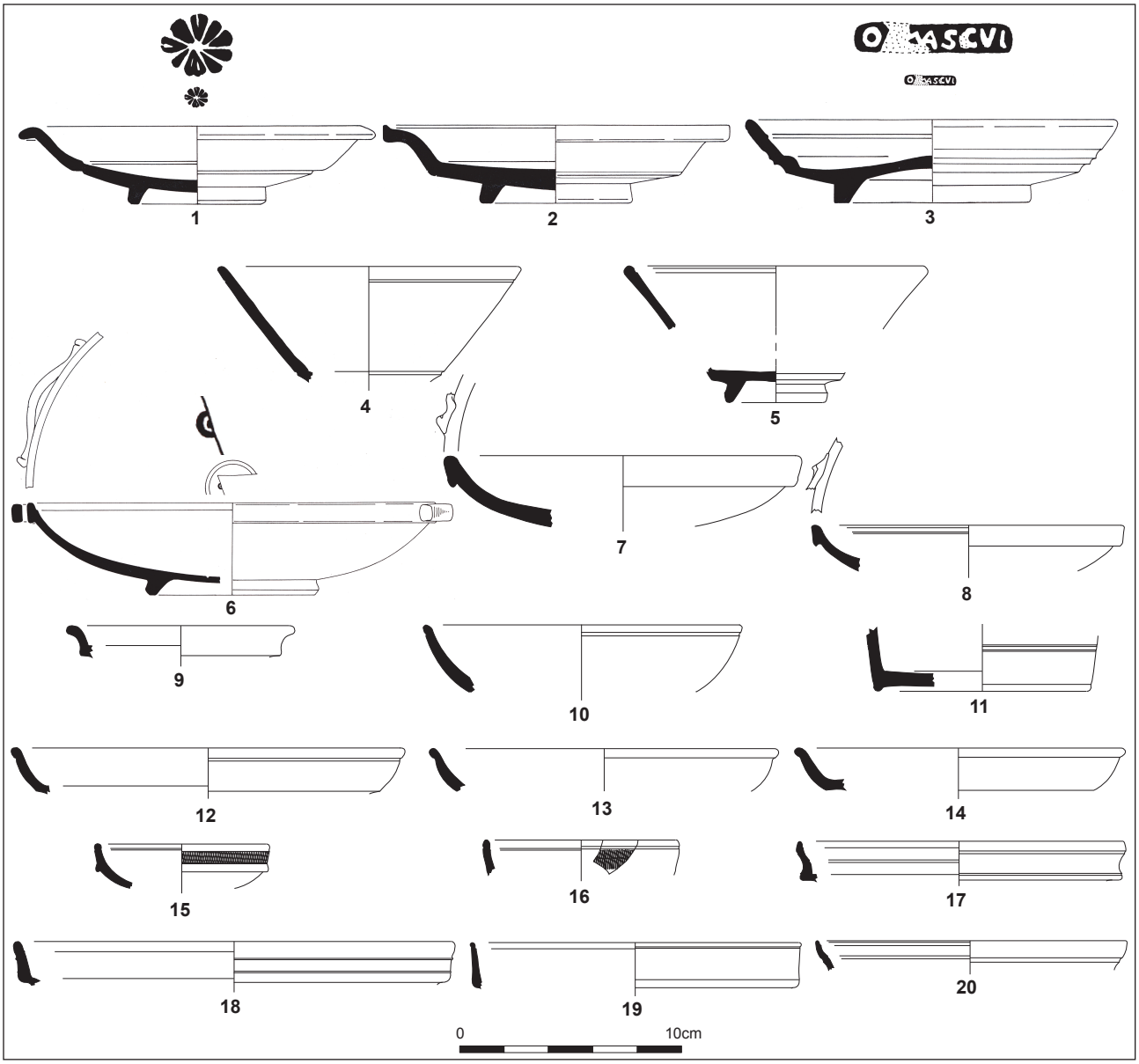

Figure 70. Sigillées lisses (suite) de l'ensemble 12 (n°1-3 et 6 : dessins Th. Martin).

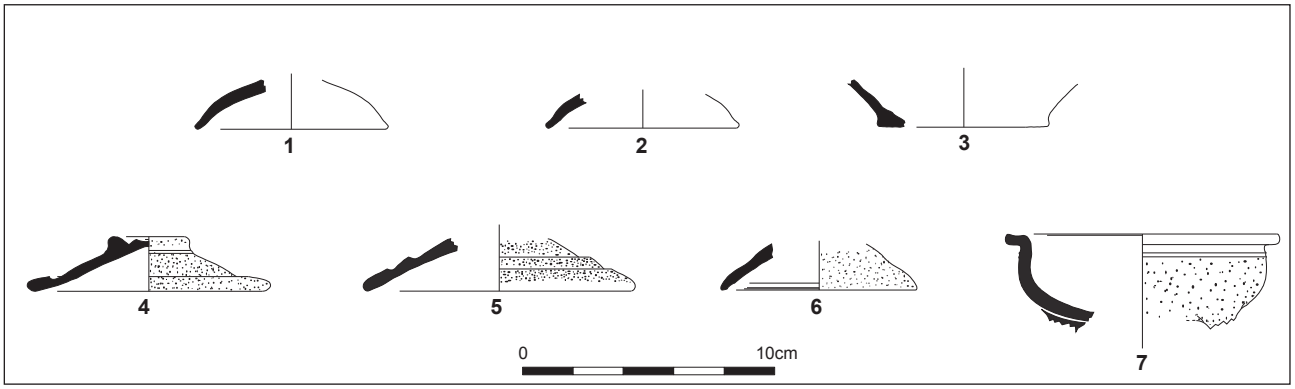

Figure 71. Parois fines de l'ensemble 12.

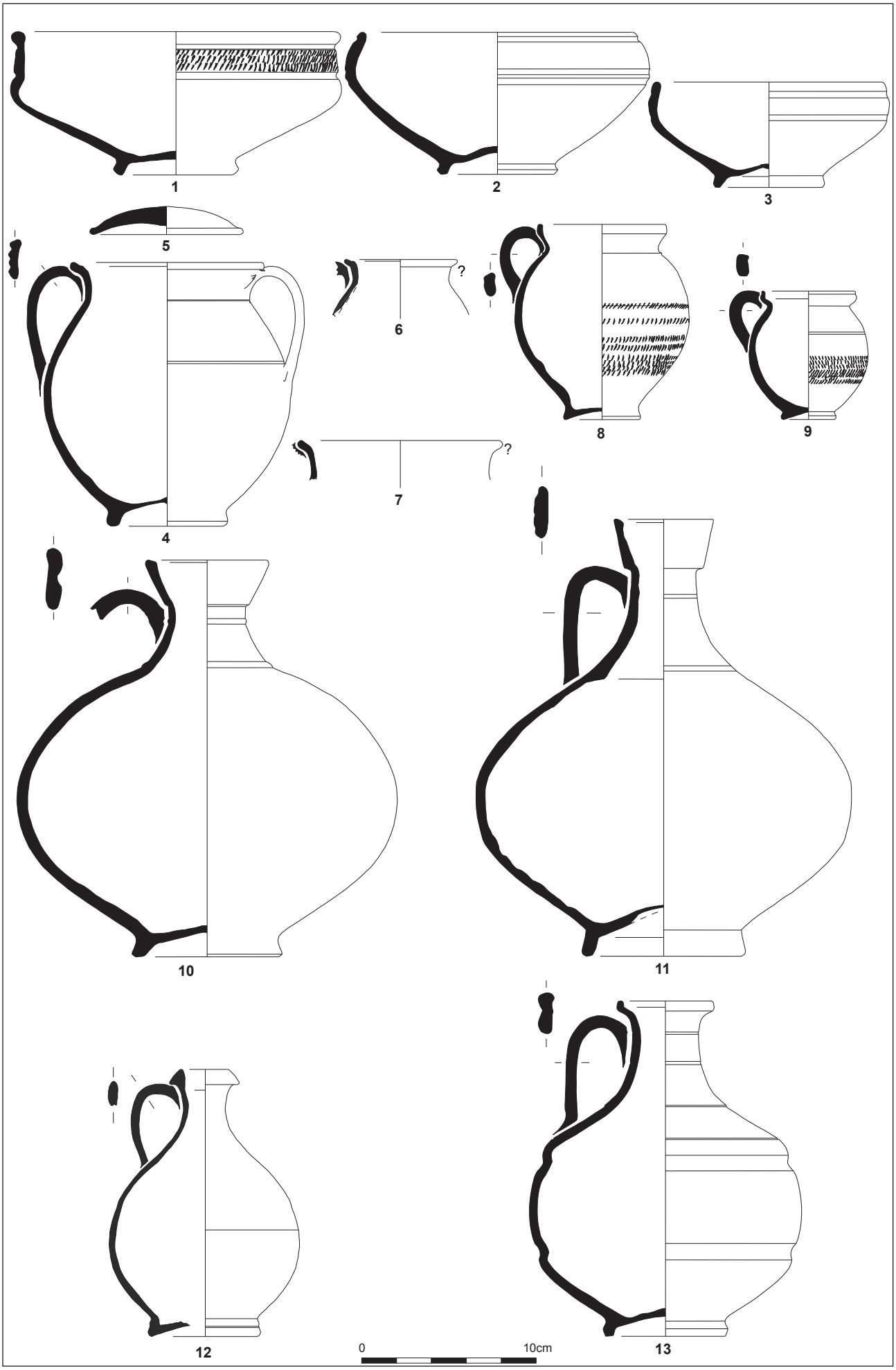

Figure 72. Cal-EO de l'ensemble 12 (n°5 et 9 : dessins G. Poitevin).

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

Avec au moins seize vases, les céramiques à engobe orangé sont très bien représentées.

On retrouve ainsi une série importante de vases destinés au service et à la table, ce qui est logique compte tenu des contraintes techniques de cette production.

La céramique à engobe orangé de cette resserre contient ainsi trois vases de présentation : il s'agit d'une jatte/coupe 4b à panse carénée et frise de guillochis (Figure 72 n°1) et de deux jattes/coupes 1c à bord rentrant souligné de deux sillons externes (Figure 72n°2 et 3).

Le pot 7a à deux anses (Figure 72n°4) doit servir à verser les liquides ou à les consommer : la panse et le col sont soulignés d'un sillon. La lèvre présente une légère gorge sommitale.

On peut penser que le couvercle 2a (Figure 72 n°5), sans bouton de préhension, constitue l'opercule de ce pot. L'absence de bouton de préhension pourrait plaider en faveur d'une fonction de coupelle, mais elle ne semble pas suffisamment creuse pour cet usage. Il est plus vraisemblable d'y voir le couvercle du pot précédent, couvercle qui serait retiré du pot en le faisant simplement glisser sur l'ouverture. Cette interprétation se trouve d'ailleurs confirmée par l'existence, à l'Hospitalet-du-Larzac, d'un couvercle similaire, sans bouton de préhension et également associé au sein d'une même tombe à un vase à deux anses tel que le nôtre (SOLACROUP 1995 : tombe 68).

Les deux bords ansés (Figure 72 n°6 et 7) doivent également correspondre à des pots 7a.

On retrouve également deux gobelets ansés (pots 6 ; Figure 72 n°8 et 9) dans des modules différents : tous deux présentent une anse de section ovale, un bord légèrement creusé et un large registre de guillochis sur la panse. Leur morphologie plaide en faveur de gobelet à boire.

La céramique à engobe orangé de cette resserre est également constituée de nombreuses cruches. Il s'agit tout d'abord deux cruches 6 (Figure 72 n°10 et 11), toutes deux à base annulaire et lèvre rectiligne évasée. Le corps de vase est plus ou moins globuleux.

Une cruche à lèvre en triangle (cruche 4a : Figure 72 n°12) est également présente. La dernière cruche attestée présente un double enfoncement (cruche 5 : Figure 72 n°13).

Deux fonds (Figure 73 n°1 et 2), brûlés et relativement complets, ont également été découverts dans cette couche d'incendie : le premier pourrait correspondre à la base de l'un des pots ansés précédemment décrits, alors que le second pourrait peut-être appartenir à une cruche.

Cet ensemble contient également deux curiosités. La première est une passoire à profil en « S » (passoire 1 : Figure 73 n°3) muni d'une anse à section ovale. Tant par sa technique que par sa morphologie, il paraît impossible d'y voir une faisselle : elle doit plus certainement participer au service, comme filtre à vin.

Enfin, le dernier vase de cette production à engobe orangé est un vase à décor moulé attesté par trois fragments (Figure 73 n°4 à 6) : le répertoire est constitué de motifs végétaux (rinceau incomplet, feuilles et/ou grappes) encadrés de part et d'autre de trois sillons. Malheureusement, la forme du vase n'est pas connue, même si l'on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un Hermet 9 (pot 7a), cuit en mode A, ou d'un raté de cuisson de mode C.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)*

Un seul vase est présent pour les céramiques à pâte calcaire et engobe gris. Il s'agit d'un petit gobelet à boire (pot 8 ; Figure 73 n°7), fortement brûlé. La pâte rappelle nettement les productions à engobe orangé précédemment décrites. Toutefois, il doit bien s'agir à l'origine d'un vase à engobe gris.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Elles sont ici peu nombreuses avec seulement cinq vases. Il s'agit d'abord d'un bord isolé de type 101 (Figure 74 n°1) qui se rattache peut-être à une cruche. On retrouve ensuite deux cruches 9 (Figure 74 n°2 à 3), la première étant représentée par plusieurs fragments. Enfin, par quelques tessons erratiques, deux autres cruches sont attestées pour cette catégorie. La fonction de tous ces vases doit être le service des boissons, moins sûrement leur réserve.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

Elles sont au même nombre que la catégorie précédente, même si plus de vases doivent avoir été réellement en service dans cette resserre avant l'incendie. On retrouve ainsi deux cruches de même type (Figure 74 n°4-5) : il s'agit de cruches 3a à double carène et lèvre en bandeau, le haut de

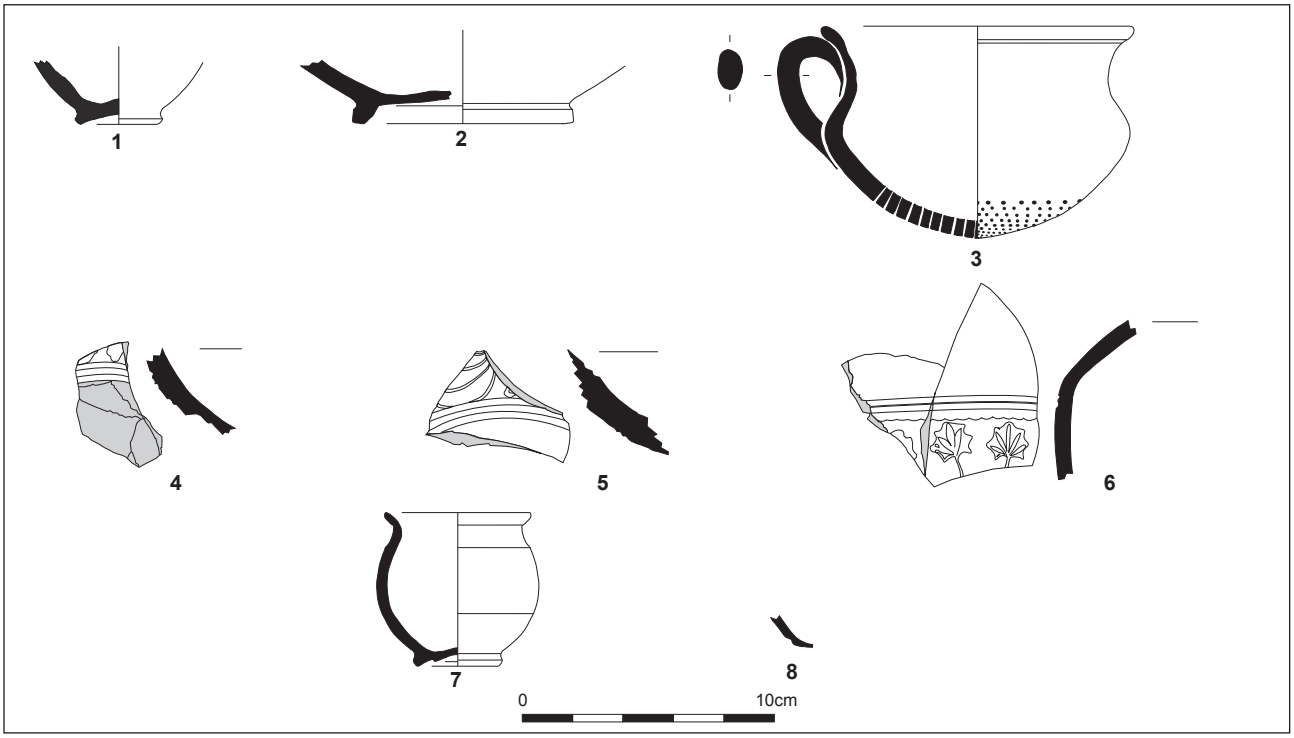

Figure 73. Cal-EO (n°1-6), Cal-EG (n°7) et lampe à huile (n°8) de l'ensemble 12.

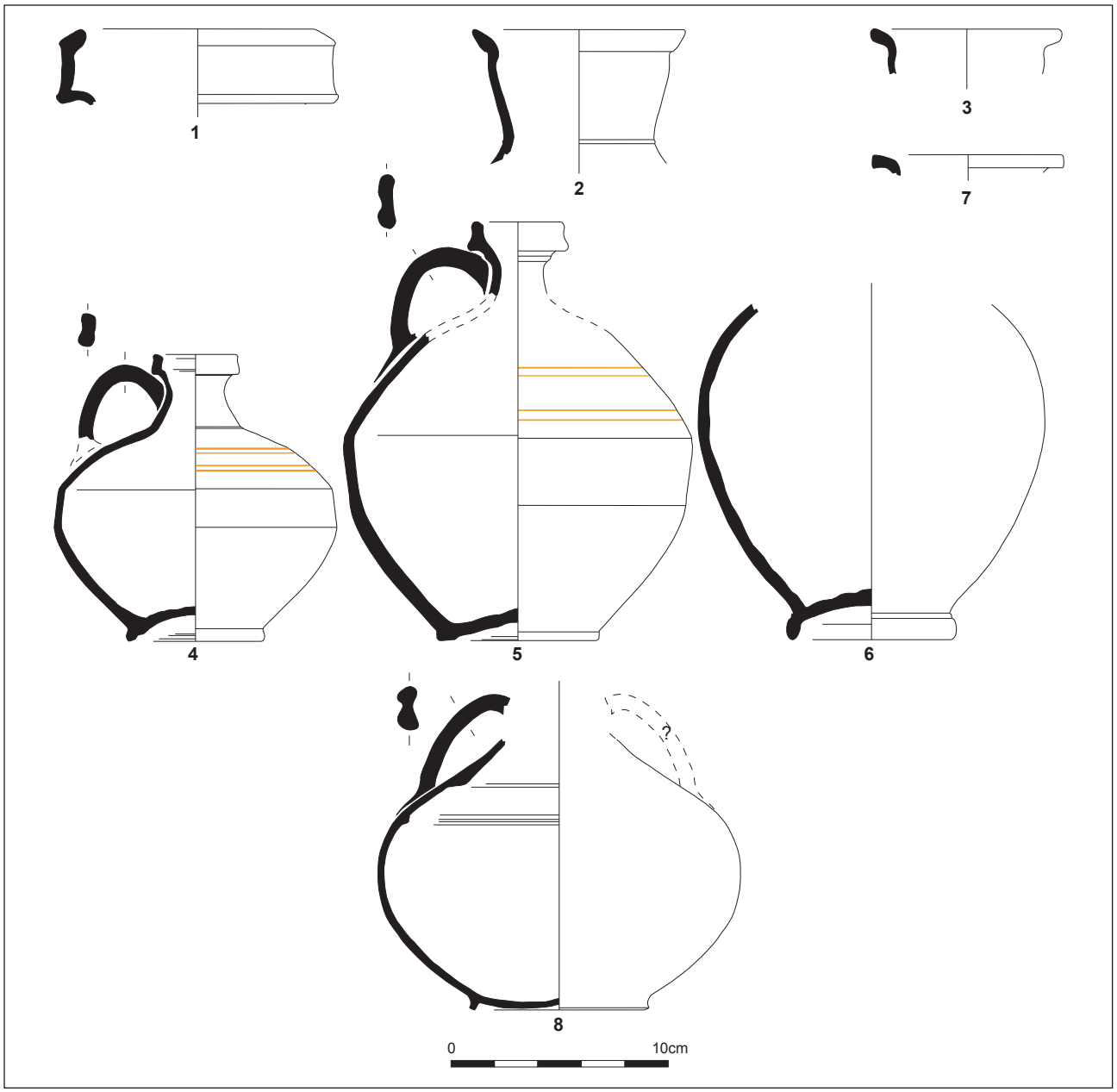

Figure 74. Kao-EB (n°1-3), Sab-EB (n°4-7) et Cal-EB (n°8) de l'ensemble 12.

panse étant souligné de deux séries de deux lignes ocres peintes. Compte tenu de la forme et du décor, leur fonction doit être de servir les liquides.

Le fond relativement complet d'une autre cruche (Figure 74 n°6) est également présent. La base est annulaire et pourrait sans certitude renvoyer à une cruche 9. C'est en tout cas l'identification qu'on peut proposer pour le bord isolé (Figure 74 n°7).

Deux autres fonds très fragmentaires ont été retrouvés. Ils doivent être résiduels.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

Un seul vase est présent pour cette catégorie et est de surcroît malheureusement incomplet. Il s'agit d'une cruche 10 (Figure 74 n°8) à forme globulaire. Une (ou deux) anse(s) bifide(s) prend (prennent) naissance à l'épaule. Il s'agit encore d'un vase destiné au service.

▪ *Lampe à huile*

Seuls quatre fragments ont été retrouvés dans la démolition de cette structure, appartenant à une même lampe (Figure 73 n°8). Ces tessons sont isolés.

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises lissées (Kao-GRL)*

On ne dénombre ici que 34 tessons pour quatre individus, dont deux de forme inconnue. Un plat 2 (Figure 75 n°1) est attesté. Le lissage interne de ce récipient indique une fonction de plat à cuire, où il vient empêcher l'adhérence des aliments aux parois du vase. Cependant, les traces de feu plus marquées ici sur la lèvre creusée ne peuvent être expliquées que par une utilisation comme couvercle (le plat étant retourné ou non sur l'embouchure d'un pot).

Par un fragment de bord isolé, un autre plat 2/couv. 3 est également présent dans cette couche d'incendie : il est toutefois trop esseulé pour y voir un récipient utilisé avant l'incendie.

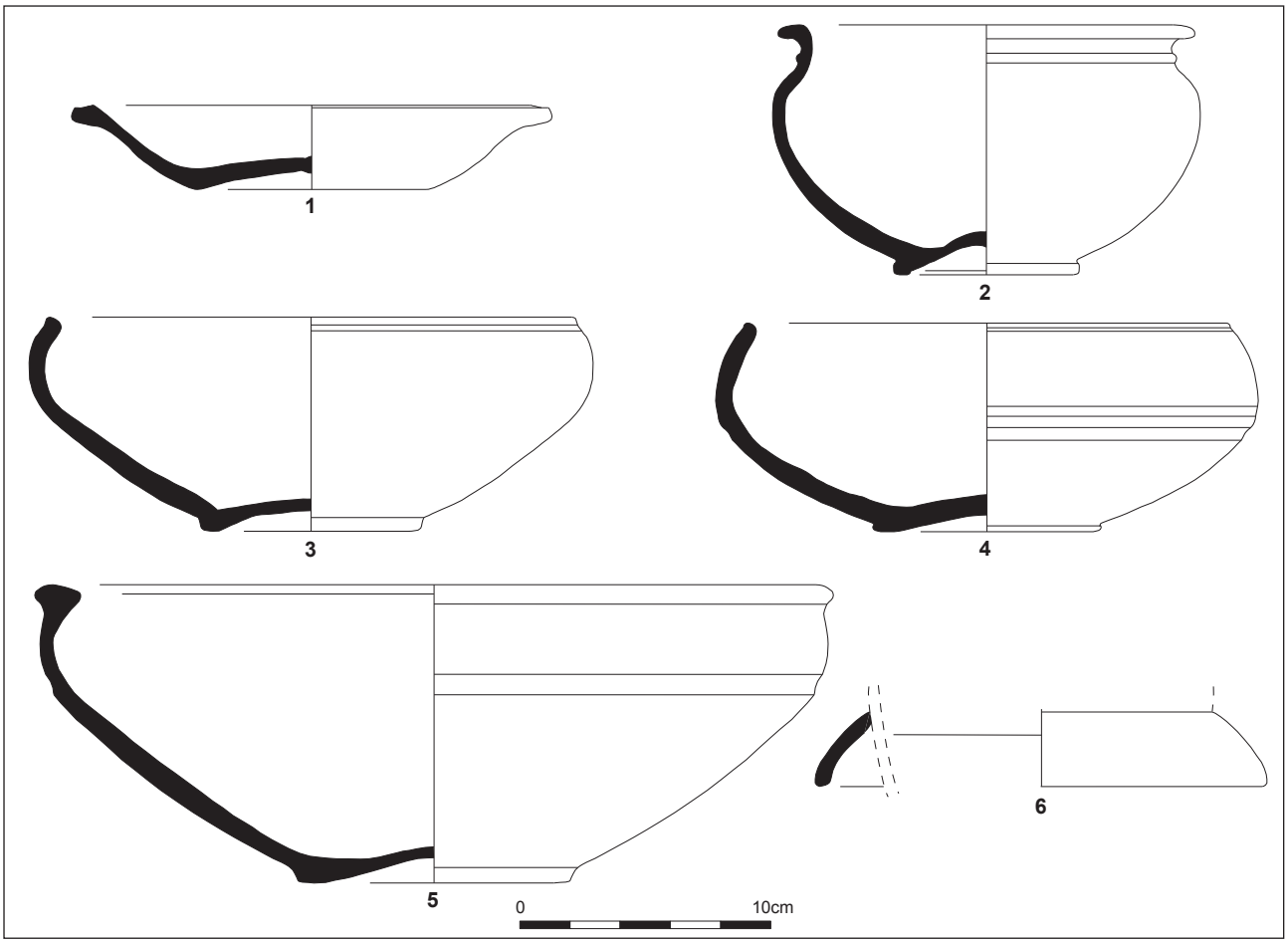

Figure 75. Kao-GRL (n°1) et Sab-GRL (n°2-6) de l'ensemble 12.

▪ *Céramiques sableuses grises lissées (Sab-GRL)*

Cette catégorie est présente dans cette resserre par au moins cinq formes, toutes semblant ouvertes. On retrouve d'abord une jatte/coupe 5 (Figure 75 n°2) à profil en S.

Viennent ensuite deux jattes/coupes 1b (Figure 75 n°3 et 4), très proches des jattes à engobe orangé présentes dans cet ensemble, si ce n'est que la base n'est pas annulaire. Enfin, une jatte/coupe 2 (Figure 75 n°5) complète cette série.

La fonction de ces quatre jattes est délicate à déterminer car, une fois encore dans notre contexte, on ne peut se fier aux traces de feu. Le lissage interne des trois premières peut plaider en faveur d'une utilisation culinaire (pour cuire ou mélanger), mais n'interdit pas qu'on ait pu s'en servir pour la présentation et le service des aliments.

Signalons enfin, qu'un tesson isolé complète cette catégorie (Figure 75 n°6) : il semble s'agir d'une collerette pendante (et non un bord de plat), peut-être associable à une jatte dont le type n'est alors pas connu à Javols. Il paraît toutefois ici résiduel.

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises (Kao-GR)*

Cinq vases ont été observés pour cette catégorie. La première est une jatte/coupe 2, à bord épaissi, mais n'est avéré que par un fragment dont on peut penser qu'il est ici résiduel.

En revanche, on retrouve une bouilloire (cruche 1a ; Figure 76 n°1) à bec tréflé. Une autre cruche est également présente dans cette resserre, dans une pâte kaolinitique (cruche 2a ; Figure 76 n°2). Les deux autres formes présentes sont des pots : un pot 1b (Figure 76 n°3) d'une capacité importante (4,15 l) et un pot 12a (Figure 76 n°4) qui ne se distingue ici que par la forme de sa lèvre (marli épais à gorge sommitale), peut-être conçue pour recevoir un couvercle. Ce dernier pot présente toutes les qualités, techniques et morphologiques, pour constituer un pot à cuire. En revanche, on pourra s'interroger sur la capacité et la taille du premier, caractéristiques qui pourraient tout aussi bien plaider en faveur d'une utilisation de ce vase pour le stockage.

▪ *Céramiques sableuses grises (Sab-GR)*

Elles sont très bien représentées, avec 17 individus. Une majorité de ces vases correspond à des pots.

On rencontre trois formes qui se distinguent. La première est une marmite 3 (Figure 77 n°1). La finesse des parois, la petite taille des pieds ou encore l'absence d'élément de préhension la destinent mal à la cuisson des aliments, mais peut-être plus, comme c'est le cas pour certaines coupes tripodes à surface sablée ou chamottée, à la présentation des aliments sur la table.

De même, la petite cruche 1b à bec tréflé (Figure 77 n°2) paraît peu fonctionnelle comme bouilloire puisque sa capacité n'est que de 0,1 l. Elle a été découverte intacte, protégée par un vase de stockage en place. Peut-être ce vase miniature est-il alors à associer aux vases de stockage qui l'entourait (pour puiser, recouvrir ?).

Une cruche 8 (Figure 77 n°3) est également présente pour cette catégorie. Elle possède peut-être une seconde anse. Sa fonction doit être le service ou le stockage des liquides.

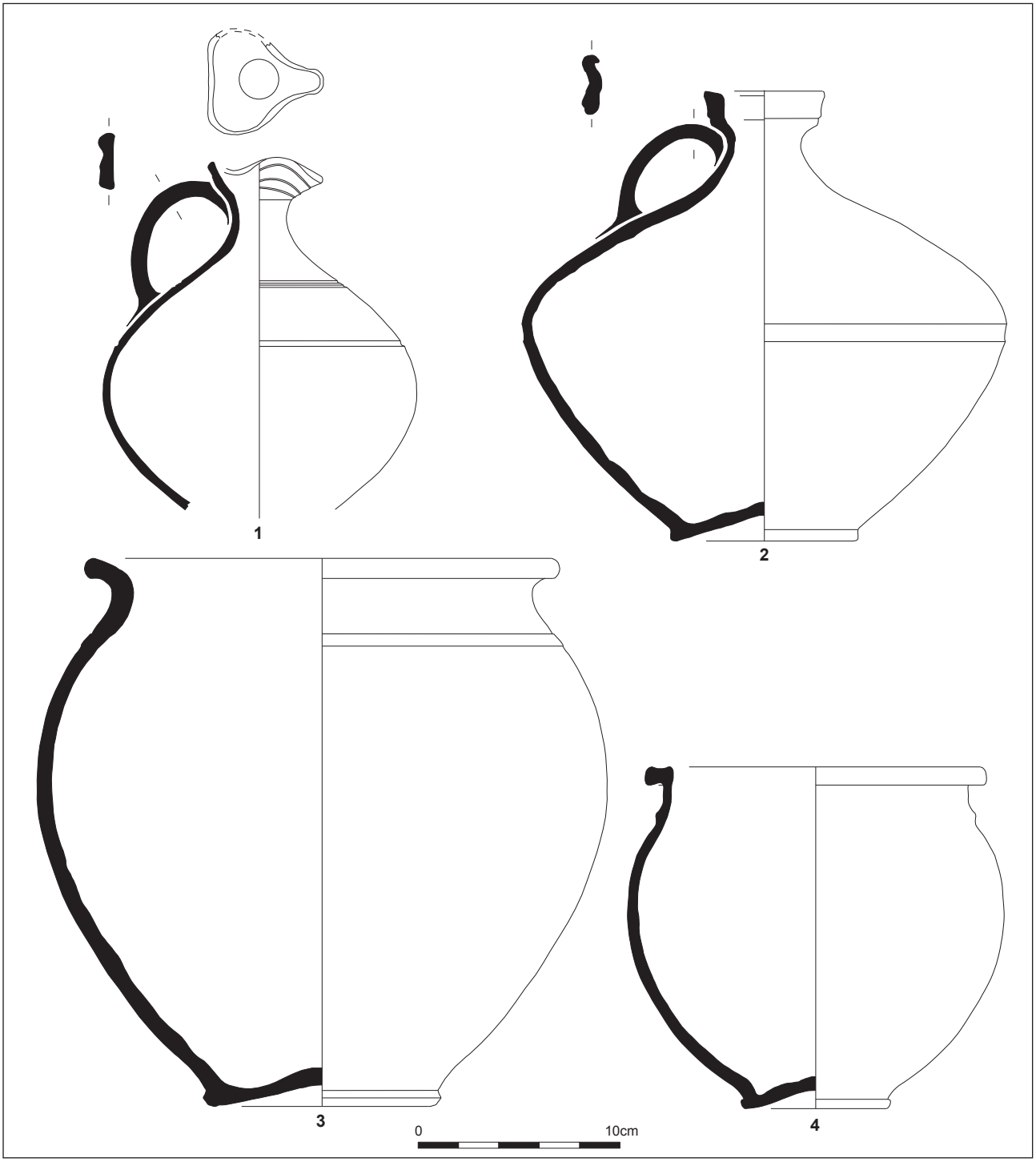

Figure 76. Kao-GR de l'ensemble 12.

Les autres formes complètes sont donc des pots. On retrouve une première série de trois pots (Figure 77 n°4 à 6), de type 1b, dans des modules distincts. Leur taille et leur volume semblent bien réduits pour les destiner à la cuisson d'aliments mais les orientent peut-être davantage vers une utilisation comme gobelet.

On peut faire la même observation pour le pot 12a (Figure 77 n°7) qui est également de petit module. En revanche, les bords de pots 1b (Figure 77 n°8-9) appartiennent à des vases de modules tout à fait acceptables pour être des pots à cuire : ils sont cependant isolés et doivent être résiduels.

Le col du pot 13 (Figure 77 n°10) diffère morphologiquement des précédents. La forme semble très globulaire et le col est court et largement ouvert, terminé par une lèvre en crosse. La taille laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un vase de réserve.

Le grand pot 1b (Figure 77 n°11) possède une capacité importante (2,69 l) : pour autant, est-elle suffisante pour y voir autre chose qu'un pot à cuire ?

Les deux dernières formes complètes (Figure 77 n°12 et 13) se distinguent morphologiquement des précédentes. Il s'agit de deux pots 10a, le second ayant un col légèrement plus développé et resserré. Tous deux possèdent plusieurs registres de cannelures sur la panse. Le premier a une capacité de 3,75 l, le second d'1,31 l.

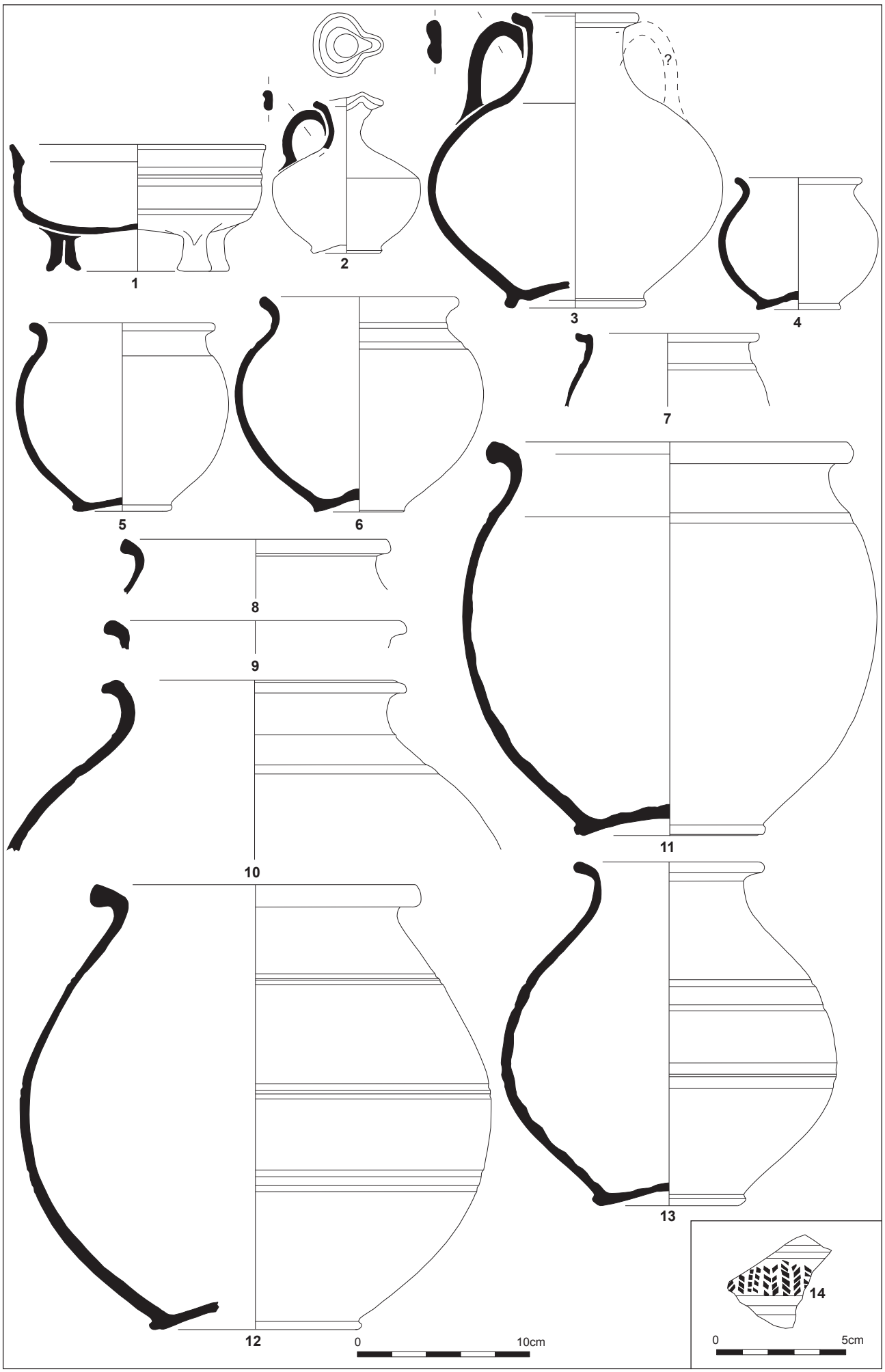

Figure 77. Sab-GR de l'ensemble 12.

Ajoutons que les céramiques à pâte sableuse grise sont aussi représentées dans cette resserre par plusieurs éléments isolés, comme par exemple le tesson à décor à la molette (Figure 77 n°14) qui doit appartenir à une cruche 17 (Menez 98). Tous ces éléments doivent être résiduels.

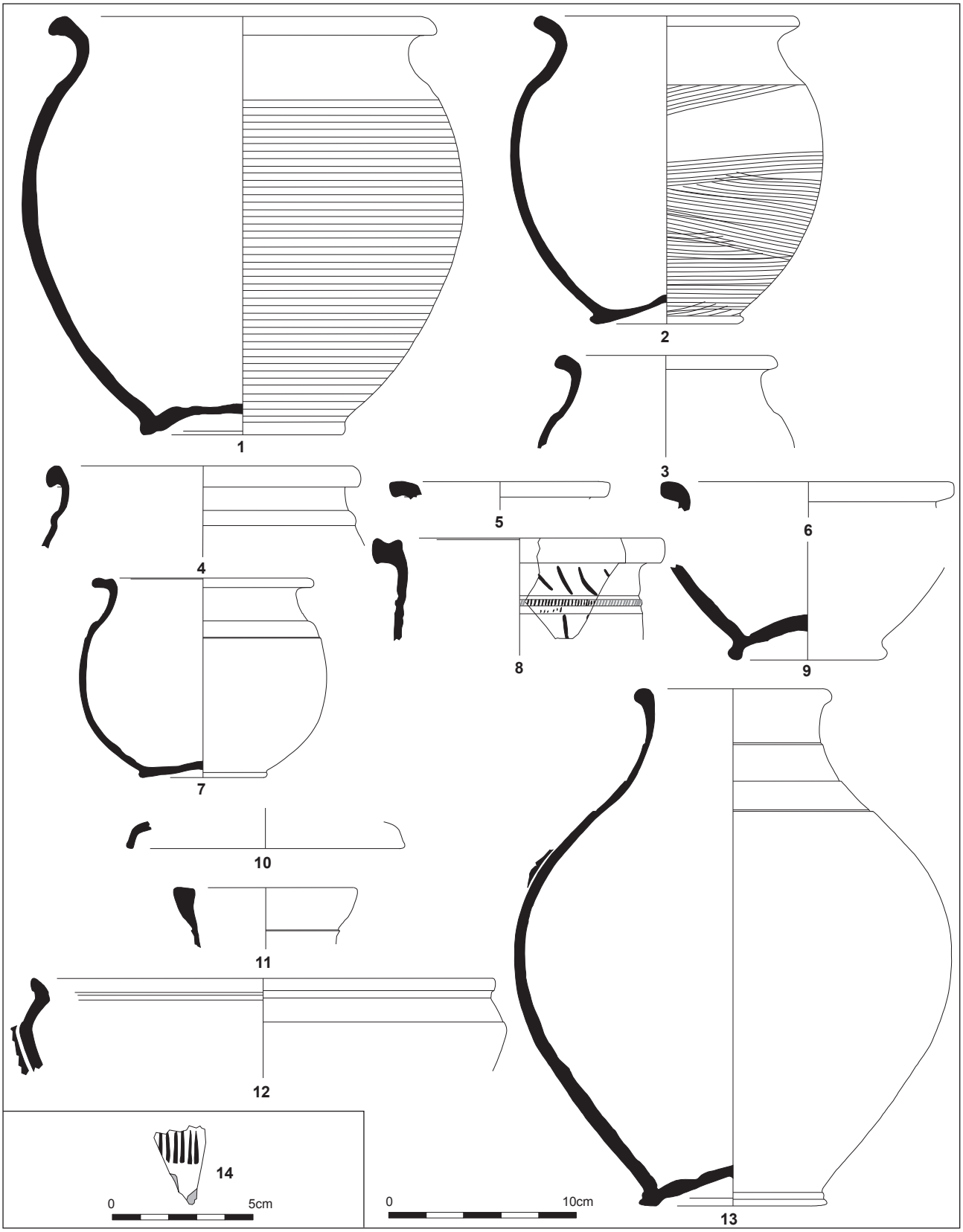

Figure 78. Sab-CL de l'ensemble 12.

▪ *Céramiques sableuses claires (Sab-CL)*

Parmi les céramiques communes, il s'agit de la catégorie la mieux représentée (26 individus, pour 16,9% de l'ensemble). Elle constitue même près du tiers des tessons en présence (30,2% NR), ce qui s'explique par la taille et la nature des vases en question.

Deux nouveaux pots 1b archéologiquement complets et cuits en mode A (Figure 78 n°1 et 2) existent donc dans cette resserre : le premier présente une panse striée, le second un décor peigné.

On peut penser que les quatre autres bords (Figure 78 n°3 à 6) sont également des pots de ce type.

La forme complète suivante est un pot 14 (Figure 78 n°7) et se différencie du type classique par la lourdeur de sa panse et sa lèvre retournée horizontale. Toutefois, comme il s'agit du seul individu identifié pour ce type, on devra s'interroger sur la pertinence de cette différenciation. Quant à sa fonction, le vase est petit et pourrait tout aussi bien avoir servi de pot à cuire comme de gobelet à boire.

Le bord à lèvre épaissie, infléchie horizontalement vers l'extérieur, avec gorge supérieure (Figure 78 n°8) appartient à un pot d'un autre type, de type 12c. Le col présente une bande guillochée encadrée de deux cannelures. Des traits lissés obliques sont disposés de part et d'autre du motif précédent. Aucun élément de comparaison n'existe à Javols ou ailleurs.

Le fond à base annulaire (Figure 78 n°9) ne doit pas être rattachée à un pot, mais plus à une cruche. Il est isolé et doit être résiduel, de même que le bord de couvercle (Figure 78 n°10) ou celui d'une cruche 19b (Figure 78 n°11) dont la forme de la lèvre possède quelques parentés avec celle des amphores gauloises 1.

Une autre curiosité est la présence d'un poêlon/patère 1 (Figure 78 n°12). La présence de pieds ou encore de trous pour un usage comme passoire n'est pas à exclure. Quoi qu'il en soit, ce tesson est isolé et n'est pas brûlé.

Dans ce bâtiment devait également se trouver une cruche 18a (Figure 78 n°13), avec un col peu marqué s'inscrivant dans la continuité de la panse. La lèvre est simplement épaissie en bourrelet. La présence d'une anse est attestée. La forme peut être rapprochée d'une des cruches à puiser ou à transporter l'eau, découverte dans la couche d'utilisation d'un puits (ensemble 13 ; Figure 43 n°6). Sa fonction doit être de servir ou de stocker les liquides.

D'autres fragments isolés, en pâte sableuse claire, sont également présents dans cette couche d'incendie : les plus notables sont un fragment de cruche à bec tréflé (cruche 1) et un autre décoré à la molette (Figure 78 n°14)

Les formes qui sont les plus remarquables parmi les céramiques sableuses à pâte claire de cette couche d'incendie sont des grands pots interprétés comme des vases de stockage, fonction qui nous est connue par leur morphologie, leur contenance et des *graffiti* explicites.

Ainsi, un des vases découverts en place dans la partie ouest du bâtiment, écrasé sur lui-même, correspond à un pot 10b (Figure 79 n°1). Il renfermait une coupelle Drag. 35 (Figure 69 n°7) qui devait donc lui servir de couvercle. La panse comporte quatre séries de cannelures et un *graffito* réalisé après cuisson dans l'intervalle de deux cannelures. Il faut lire : P(*ondo*) (*librae*) IIX S(*emis*) soit un poids de 8,5 livres (2,78 kg[30]). Le vase, particulièrement bien conservé (quelques petits tessons seulement manquent), pèse actuellement exactement 2,78 kg, ce qui confirme bien que le *graffito* est l'indication du poids du vase vide, en somme de sa tare et que la fonction de vase de réserve est attestée. Sa capacité est de 4,19 l.

La forme ansée suivante (cruche 19a ; Figure 79 n°2) possède également trois séries de cannelures sur la panse. Elle pourrait rappeler les amphores gauloises 2, bien qu'elle soit beaucoup plus trapue que les normes classiques. Il s'agit plus vraisemblablement d'une variante du pot précédent à deux anses, peut-être alors d'une amphore locale, en pâte sableuse, recyclée ici en vase de stockage (capacité de 5,29 l)[31].

Un autre pot 10b (Figure 79 n°3) possède un *graffito* sur l'épaule (TP XIX). Il faut lire : T(*esta*) P(*ondo*) (*librae*) XIX, soit un poids de 19 livres (6,21 kg). Le poids du vase (incomplet) après recollage est de 5,4 kg. La différence entre le poids indiqué et calculé ne tient qu'à l'absence de nombreux tessons et ne peut remettre en question l'interprétation de cette indication comme un *graffito* pondéral. Sa capacité est de 9,81 l.

Le dernier pot 10b (Figure 79 n°4), découvert en place, a une capacité de 10,8 l. Un *graffito* indiquant le poids du vase se situe sous le col. Il faut lire : P(*ondo*) (*librae*) XXIII, soit un poids de 23 livres (7,521kg). Ce vase quasi complet pèse après recollage 7,52 kg., ce qui confirme à nouveau que ce *graffito* est clairement l'indication de la tare du vase.

Deux autres bords (Figure 79 n°5 et 6), doivent également correspondre à des pots 10b, mais, étant isolés, ils sont certainement résiduels ici.

Deux autres vases de stockage ont pu être reconstitués. Morphologiquement, ils sont proches des précédents et présentent également des *grafitti*, même si ces derniers n'indiquent toutefois pas la tare. Le premier (Figure 79 n°7), archéologiquement complet, est un pot 10d, variante plus lourde des précédents (capacité de 9,57 l). L'inscription (IVLLI ILA) semble cette fois nominative, même si la seconde partie n'a pu être déchiffrée (*Ila* ne correspondant pas à un début de nom latin ou gaulois). Il pourrait s'agir d'un certain *Iulius* (nom du vendeur ou du propriétaire de ce vase de stockage ?).

L'autre vase est un pot 10c (Figure 79 n°8) et ne diffère des autres que par la forme arrondie de sa lèvre. L'interprétation du *graffito* (IIIIIX) est difficile : il ne s'agit peut-être pas d'un nombre, d'une indication de volume ou de poids, l'inscription semblant alors incohérente. Toutefois, on peut imaginer que cette inscription ait été réalisée à l'envers, depuis le haut du vase, et se lise donc dans ce sens. Il faudrait alors comprendre : XIIIII pour XV (*librae*)(?) soit un poids de 4,91 kg, ce qui, comparativement aux autres vases de stockage peut paraître bien peu.

Enfin le dernier individu de cette catégorie est une cruche 2c de grand module (Figure 79 n°9), découvert en place dans la partie ouest du bâtiment. Une anse allongée et épaissie aux extrémités s'accroche de l'épaule au col. La forme écrasée, l'étroitesse du goulot et la présence d'une anse le destinent plus à la réserve de liquides, l'anse ayant pour unique fonction, non pas de soulever le vase, mais de faire basculer cette forme lourde plus facilement. Deux *graffiti*, réalisés après cuisson, sont présents sur ce vase. Le premier est une petite croix visible sous l'anse : aucune interprétation ne peut être avancée. Le second est à nouveau une indication de poids du vase vide. Il faut lire : P(*ondo*) (*librae*) XVIII, soit un poids de 18 livres (5,886 kg). Le poids calculé du vase après recollage (très rares tessons manquants) est exactement de 5,886 kg, identique au poids indiqué.

Pour conclure sur les céramiques en pâte sableuse cuite en mode A présentes dans cette structure, il faut souligner qu'elles sont largement représentées pas des vases de stockage de grands modules, ce qui explique ainsi la surreprésentation de cette catégorie en nombre de restes.

[30] En prenant 327 g. comme valeur d'une livre romaine (HACQUARD, DAUTRY, MAISANI 1952 : 103)

[31] Le fait que les deux anses soient absentes de la couche de démolition plaide d'ailleurs en ce sens : elles ont dû être arrachées bien avant l'incendie. Le vase ne pouvant plus être transporté, il a vraisemblablement servi sur place au stockage.

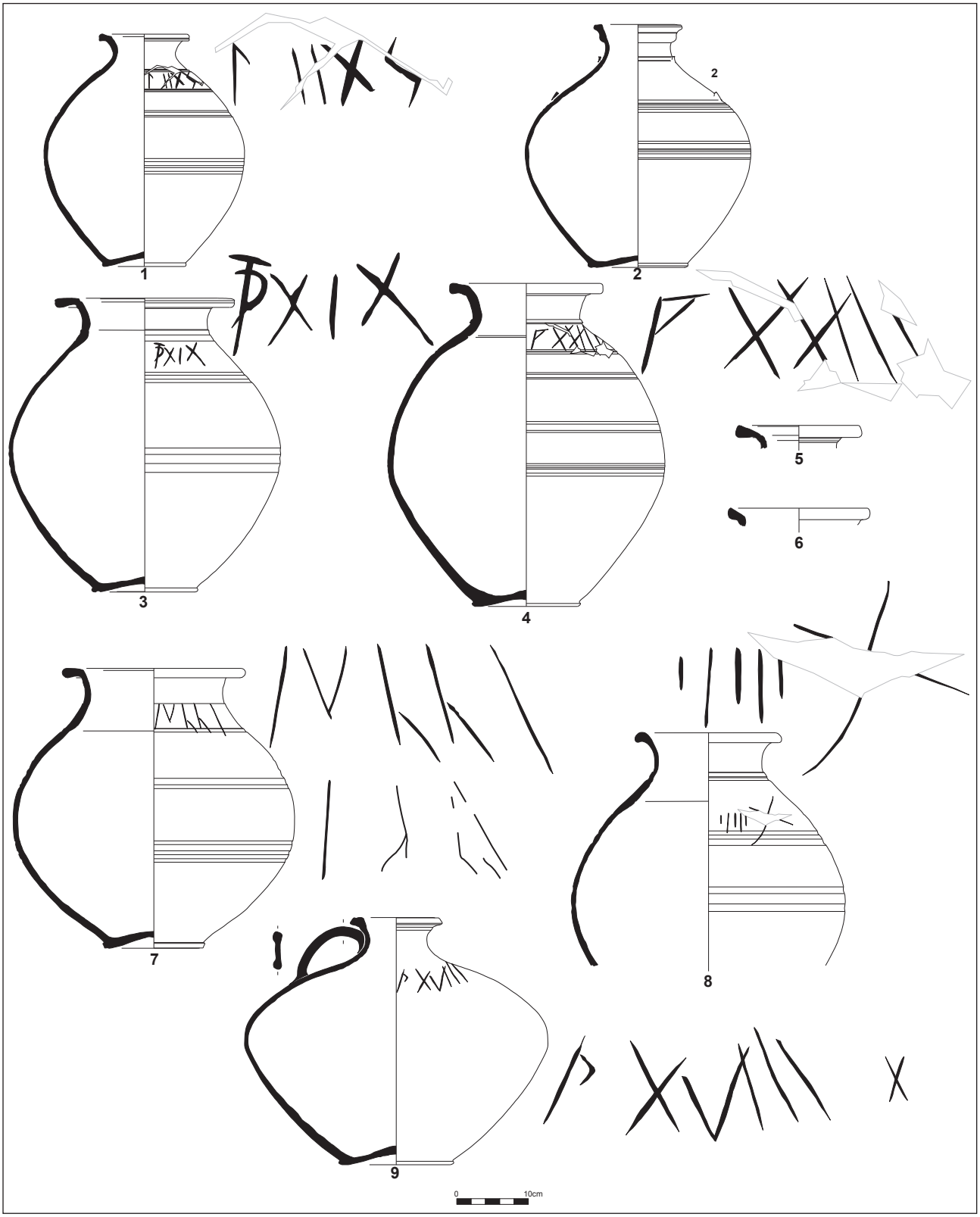

Figure 79. Sab-CL (suite) de l'ensemble 12.

▪ *Céramiques calcaires claires (Cal-CL)*

Au moins quatre individus sont présents pour cette catégorie. Deux seulement ont dû être en service avant l'incendie. Il s'agit ainsi d'une cruche à lèvre en amande (Figure 80 n°1), proche du type 102. L'autre forme est une amphorisque (Figure 80 n°2) à pointe aplatie à la base, panse allongée, col court et étroit, et lèvre en bandeau. Des exemplaires similaires sont produits à Lyon dans l'atelier de La Butte (type 2 dans DESBAT 1997 : 31, fig. 14 n°5 et 6), bien que le nôtre ne présente pas de stries horizontales).

Quant à la fonction de ce vase, il paraît improbable qu'il ait servi dans cette structure de bouchon d'amphore ou de vase de stockage : toutes les amphores Gauloises 1 et les vases de stockage découverts ici présentent un col beaucoup trop large pour que cette amphorisque puisse y être associée[32]. Peut-être s'agit-il alors d'un échantillon (BERTHAULT 2000 : 35-36), réutilisé ?

▪ *Céramiques sableuses non tournées (Sab-NT)*

Deux individus sont clairement des céramiques non tournées. Le premier est un pot 11 (Figure 80 n°3), cuit en mode A. La surface externe du haut de panse est décorée de bandes lissées sans organisation apparente. D'après le volume (8,85 l) et la présence d'un *graffito* explicite, il s'agit encore d'un vase de stockage. Il faut lire : P(*ondo*) (*librae*) XXV[…, soit au moins 25 livres (8,175 kg). Le vase est trop incomplet pour que son poids après recollage ne vienne ici encore confirmer que ce *graffito* est bien la tare du vase.

On retrouve également un tesson isolé, certainement résiduel (Figure 80 n°4) : il présente un décor réalisé au peigne, peut-être de tradition indigène

▪ *Amphores*

La couche d'incendie renfermait les fragments d'au moins six amphores, mais seules trois devaient être en service. Il s'agit d'amphores gauloises 1.

La première (Figure 80 n°5), à pâte siliceuse, peut-être recouverte d'un engobe beige fortement micacé (P.20a), présente une série de plusieurs *graffiti* réalisés après cuisson sur le haut de panse. Les trois traits sont probablement une indication de quantité incomplète. En petite lettre, suivent MI puis, en lettres plus développées, AR : la différence de graphie montre que les deux ne sont pas associables. Aucune interprétation n'est possible.

Les deux autres amphores G1 (Figure 80 n°6 et 7) sont également à pâte siliceuse (P. 16a et P.22a).

Les trois amphores en service dans ce bâtiment sont donc ici en fonction de stockage. Elles peuvent avoir contenu du vin, ou, si elles sont réutilisées, n'importe quel autre liquide. À l'inverse, on pourra s'interroger sur l'absence, dans un lieu de stockage de denrées apparemment diversifiées, d'amphores à *garum* et encore plus à huile.

o *Datation*

L'étude typo-chronologique des céramiques sigillées menée par Th. Martin montre que leur fabrication s'est échelonnée sur près d'une cinquantaine d'années, entre 80 et 120/130 ap. J.-C. Il convient donc de situer la date de l'incendie de ce bâtiment dans la partie basse de cette fourchette chronologique, au cours des premières décennies du II^{ème} s.

Cette datation est fondée principalement sur la présence, dans ce lot, de deux assiettes produites dans le Centre de la Gaule (certainement des produits de Lezoux de la phase 5), deux vases dont le *terminus post quem* ne saurait être antérieur à 100 ap. J.-C. La facture assez médiocre d'un des quatre Drag. 37 va également dans ce sens : l'épaisseur des parois et le caractère peu soigné de la décoration ne permettent pas de situer sa fabrication bien antérieurement à cette date. En outre, l'importance quantitative des « services flaviens », le profil très évasé du Drag. 15b2 ou la présence encore de quelques Drag. 33 de La Graufesenque inscrivent clairement cet ensemble dans le premier tiers du II^{ème} s. 31 vases en céramique sigillée correspondent donc à cette datation et sont, de surcroît, relativement complets et brûlés.

Pour ce qui est des quinze autres formes en sigillée identifiées lors de la fouille de ce bâtiment, celles-ci sont représentées par de très petits fragments, parfois érodés, de nature résiduelle, ce que confirme leur datation dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Les autres céramiques n'apportent pas de datations aussi précises mais confirment la vision donnée par les céramiques sigillées. Les céramiques à surface chamottée, si elles sont bien produites à La Graufesenque, doivent également se rattacher la fin du I^{er} s., ou au début du II^{ème} s. ap. J.-C. (BÉMONT 1982 : 14).

Le restant du matériel offre peu d'informations chronologiques. Seule la vaisselle de verre, parfois bien datée par des comparaisons sur d'autres sites, confirme cette datation de la toute fin du I^{er} ou du premier quart du II^{ème} s. ap. J.-C. (MAROT 2007)

Cet ensemble clos, dont la datation donnée pas les céramiques sigillées est relativement homogène, permettra donc d'affiner la chrono-typologie des autres productions céramiques, à condition évidemment d'exclure les tessons isolés et de datation antérieure. Il convient donc d'éliminer de ce lot les individus que nous savons être hors contexte, soit parce qu'ils sont isolés, soit parce qu'ils ne sont pas brûlés, soit encore parce qu'ils sont de datation haute..

[32] À moins qu'une autre amphore ne nous soit pas parvenue, soit qu'elle ait basculée à l'extérieur du bâtiment, soit qu'elle ait totalement disparue par les arasements successifs, mais cela paraît très improbable. L'utilisation comme bouchon d'amphore ou de vase de stockage n'est pas à exclure dans un premier usage. Dans le cas de notre bâtiment, où le vase est très certainement en seconde vie, elle paraît à exclure.

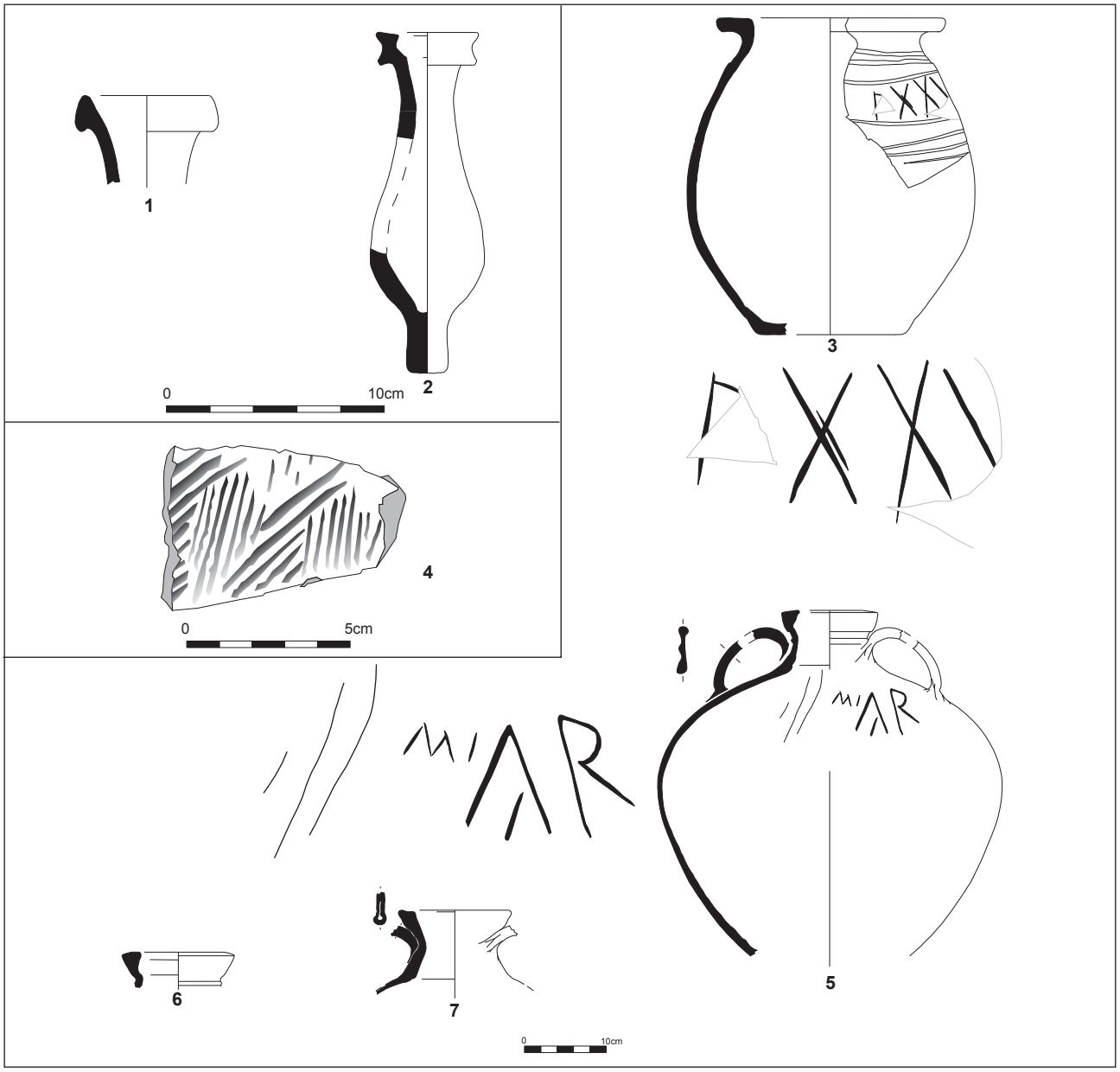

Figure 80. Cal-CL, Sab-NT et amphores de l'ensemble 12.

- ***Analyse spatiale***

L'autre intérêt de ce dépôt exceptionnel est de fournir la possibilité de reconstituer l'utilisation de l'espace de cette structure, d'en comprendre la fonction et d'aborder enfin l'utilisation faite des différents objets. Lors de la fouille, le découpage par zones (Annexe 1.5.e.), la fouille par passes mécaniques de cette couche d'incendie et la cotation en place de certains objets remarquables nous ont permis d'étudier cette répartition spatiale. La difficulté de cette analyse spatiale tient dans la confrontation de deux échelles d'analyse différentes, l'une correspondant à un point (l'isolat), l'autre à un volume (tessons épars que l'on rattache à l'épaisseur d'une passe mécanique dans une zone). De telles analyses spatiales du mobilier ont été menées, quand le contexte archéologique de découverte le permettait à Rom (information N. Dieudonné-Glad) ou à Augst (FURGER 1989).

Le but de cette analyse était de déterminer des groupes d'objets (céramiques et autres) découverts dans un même espace de la couche de démolition de la structure pour en restituer l'agencement avant l'incendie. Les objets découverts en place, posés sur le sol de la structure, ne posent aucun problème, qu'ils soient entiers ou fragmentaires. En revanche, il est bien plus difficile de restituer

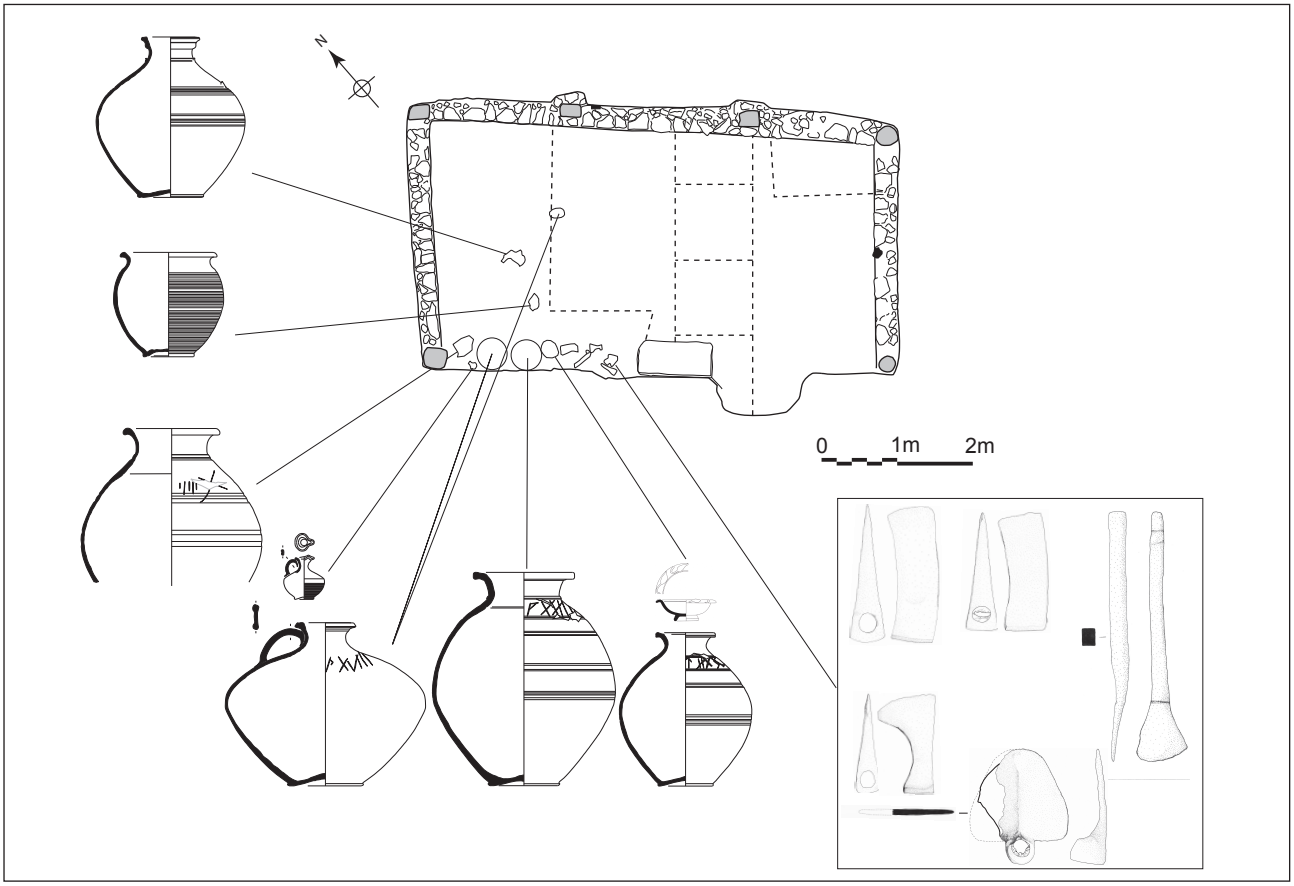

Figure 81. Groupe 1 de l'analyse spatiale.

l'emplacement exact d'un objet entier inclus dans la couche de démolition. Nous avons donc privilégié en premier lieu une étude des individus fortement fragmentés et donc principalement des vases, en céramique et en verre. La dispersion des tessons (en NR) donne ainsi une image de la zone de chute de l'objet.

Les répartitions de tous les individus ont ensuite été comparées, puis regroupées en « Groupes »[33] s'ils présentent des formes proches de dispersion. Certains objets complets et isolés, autres que céramiques et ayant été côtés en place, ont pu y être associés s'ils s'insèrent dans l'un ou l'autre des groupes.

Enfin, nous avons appliqué le taux de conservation (« *completeness* » : ORTON, TYERS, VINCE 1993 : 167) pour chaque groupe : plus le NEV est proche du nombre d'individus par groupe, et plus les vases sont bien conservés (Annexe 1.5.f.). Comme précédemment, ce taux est exprimé en pourcentage.

Nous ne présenterons ici que les principaux résultats de cette analyse spatiale en se focalisant sur les céramiques, sans faire état du développement de la méthode et de la répartition des restes de chaque vase, ici hors du propos de cette recherche.

▪ *Groupe 1*

La première concentration de mobilier est évidente : il s'agit des objets découverts en place dans l'angle sud-ouest de la structure. Tous reposent sur le sol d'occupation. Sept vases et cinq outils en fer peuvent y être clairement rattachés, une huitième céramique pouvant y être associée (Figure 81).

Les trois gros pots complets sont interprétés comme des pots à provision, d'après leurs caractéristiques typologiques, leurs volumes et la présence de *graffiti* pondéraux. La coupelle sigillée, retrouvée à l'intérieur du plus petit pot à provision, lui a certainement servi de couvercle.

Le remplissage du fond de ces trois vases en place a été tamisé : aucun carporeste n'y a été découvert, ni suffisamment d'os pour caractériser des vases à salaison. Le contenu de ces vases devait donc être liquide ou fluide (huile, lait, miel, vin…?)

L'association de la petite cruche à bec tréflé à ces vases de réserve est également problématique. Elle a pu servir à puiser dans l'un de ces vases, et/ou être utilisé comme opercule au vase ansé, sa forme s'adaptant parfaitement à l'ouverture.

La base de l'un des vases de ce groupe est manquante : il n'était donc pas posé au sol comme les autres. Cependant, la très faible dispersion de ces tessons tend à

[33] Dans la publication de ce bâtiment (MAROT 2007), ces groupes sont appelés « ensembles » : pour éviter toute confusion avec les ensembles céramiques de la présente étude, on les appellera ici « groupes ».

prouver que sa position initiale n'était pas très éloignée de son point de chute.

Deux autres vases posés au sol se retrouvent plus au nord. Il s'agit encore vraisemblablement de vases de stockage, interprétation qu'on a proposée à partir de leur morphologie générale, leur mode de cuisson (mode A ; Sab-CL) et surtout leur association avec d'autres pots à provision.

Les vases de ce groupe présentent un indice de conservation assez important, de 84 % (si l'on exclut le vase au fond manquant, il atteint même 88,6 %).

Les outils associés devaient s'appuyer contre la paroi sud du bâtiment ou être accrochés par leurs manches aux pièces de charpente et d'huisserie proches.

Cette partie ouest de la structure semble donc consacrée au stockage de denrées et au rangement des outils. Aucun autre mobilier en place ne vient apparemment entraver la circulation dans cette partie, même si l'on ne peut exclure la présence de meubles de bois.

▪ *Groupe 2*

La seconde concentration est également évidente, puisqu'il s'agit d'objets découverts sur le sol de la pièce est, mais non en place. Aucune céramique n'est concernée : toutefois, la nature de cette concentration s'avère importante pour la compréhension du reste du bâtiment.

Il s'agit ici de cinq individualisations d'ossements, correspondant à autant de pièces de viande de bœuf, ainsi que de trois objets en fer. Ces pièces de viande devaient être suspendues au plafond de cette pièce ou accrochées à des esses fichées dans le mur est.

Aucun autre objet ne peut être rattaché à ce groupe, tous les autres éléments mobiliers découverts dans cette zone se situant en effet à une altitude bien supérieure.

Pour cette partie orientale de la structure, du moins pour son niveau inférieur, la fonction principale est donc celle de la mise au repos de pièces de viande.

▪ *Groupe 3 et 4*

Ces deux groupes sont traités simultanément puisqu'ils sont étroitement liés en plan comme en altitude et découlent apparemment du même élément structurel. Ils correspondent à une importante concentration radio-concentrique de céramiques, de charnières en os et de divers objets se situant dans une zone restreinte contre le mur nord. La distinction entre ces deux groupes est parfois difficile puisqu'ils se superposent. Cependant, les vases du groupe 3 se sont très majoritairement éclatés dans la zone 3a et dans sa périphérie immédiate. Les céramiques du groupe 4 se situent en partie en zone 3a mais surtout en zones 2, 3b, 3c et 4. En outre, les objets du groupe 3 sont beaucoup plus bas en altitude que ceux du groupe 4.

Ces deux groupes doivent surtout être mis en relation avec un meuble, révélé par la présence en zone 3a et en périphérie de très nombreux fragments de charnières en os. L'analyse et la quantification de ces éléments (MAROT 2007) permettent de dire que ce meuble ne doit posséder qu'un battant, long d'au moins 101,8 cm. Il s'agit donc vraisemblablement d'une armoire/buffet à plusieurs étagères, placé au sol contre le mur nord du bâtiment, mur qui l'aurait entraîné dans sa chute lors de l'incendie.

Le groupe 3 présente le taux de conservation le plus élevé (vases conservés à 90,3 %) ce qui peut s'expliquer, à première vue, par une position initiale du dépôt proche du sol et protégé de l'éparpillement par le mur nord.

De façon certaine, 21 vases (dont un gobelet en verre) peuvent être rattachés à ce groupe (Figure 82). On y retrouve la majorité des coupes ou coupelles en céramique sigillée, une jatte, un gobelet et une passoire en Cal-EO, quatre pots en céramique commune (un Kao-GR, deux Sab-GR et un Sab-CL) de différentes tailles, une amphorisque (n°132) et un gobelet en verre.

Il ne s'agit donc pas d'un regroupement fondé sur les caractéristiques techniques des vases, mais plus sur leur morphologie et leur usage, l'association qui en ressort ne pouvant se justifier que d'un point de vue fonctionnel.

La présence massive des coupes induit une vocation de service, de présentation des mets. Cette fonction est également celle de la jatte en céramique à engobe orangé. Quant aux cinq formes fermées, leur destination doit être la même : le petit gobelet à une anse est morphologiquement associé à la boisson ou au service des liquides et trois des autres pots présentent une morphologie et un volume qui peuvent en faire des gobelets plus que des pots culinaires. Cette interprétation est confortée par leur association avec de véritables céramiques de table (en sigilée, en Cal-EO ou en verre).

La présence de la passoire en Cal-EO n'est pas incompatible avec les manières de table : elle a pu servir de filtre dans le service du vin pour en éliminer les impuretés. L'amphorisque, ici certainement en seconde vie, est plus problématique : associée à un ensemble de céramiques vouées au service des mets et des liquides, elle pourrait avoir une fonction du même ordre (bouchon pour cruche ou pichet, gobelet, ustensile pour mélanger…).

Si tous ces vases sont de la vaisselle de table (coupelles ou gobelets principalement), ils sont aussi tous de petite taille : les cruches ou pichets, qui complèteraient ce vaisselier

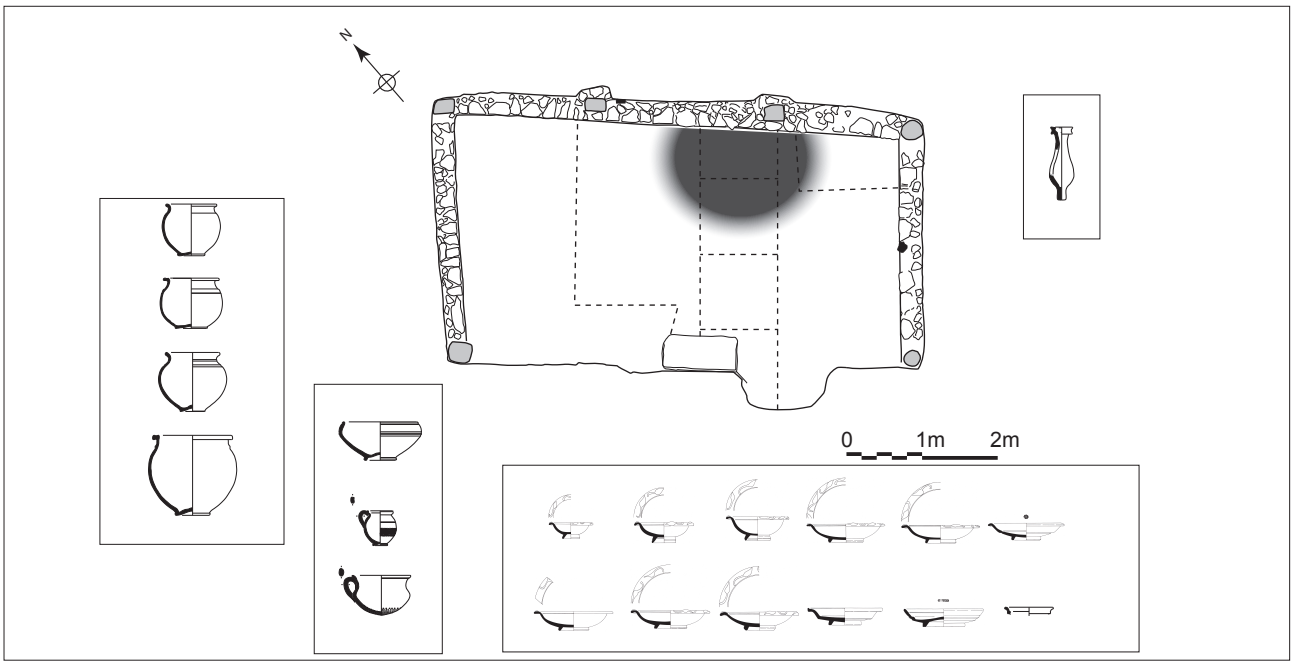

Figure 82. Groupe 3 de l'analyse spatiale.

de service, sont totalement absents. Cela peut être le fait d'un rangement méticuleux, par taille et fonction des vases, mais cela peut aussi être mis en relation avec la taille du compartiment du meuble qui serait donc ici peu volumineux.

On a placé dans le groupe 4 tous les vases dont les tessons proviennent principalement des zones 3b et 4 et, en moindre mesure des zones 3a, 2, 3c et 3d. Cette concentration se trouve ainsi d'une part en périphérie de la précédente et d'autre part à une altitude légèrement plus élevée. La zone de dispersion est donc plus vaste que pour le groupe 3 (Figure 83). Son taux de conservation est ainsi légèrement inférieur (78,2 %). En conséquence, d'après sa dispersion et son altitude, le groupe 4 correspondrait au contenu d'une (ou de plusieurs) étagère(s) supérieure(s) du meuble.

Pour la céramique sigillée, on retrouve deux Drag. 37 et trois grandes coupes.

La céramique à engobe orangé est particulièrement bien représentée, avec des cruches, le pot à deux anses et son couvercle, deux gobelets à une anse et deux jattes. Le petit pot en Cal-EG peut également se rattacher à ce groupe, tout comme les deux cruches en Sab-EB.

Pour la céramique commune, on retrouve les quatre jattes de grand diamètre en Sab-GRL et le petit pot en Sab-GR qui doit également, à l'instar des formes similaires de même volume du groupe 3, avoir servi de gobelet à boire.

Comme le précédent groupe, celui-ci se caractérise par les céramiques de table qui le composent. Cependant, il n'est pas redondant (si ce n'est quelques gobelets et une coupelle) puisqu'il propose toutes les formes nécessaires à la présentation des mets ou au service des boissons que le groupe 3 n'offrait pas : on retrouve les cruches, de grandes jattes et de grandes coupes.

Concernant le contenu de ce meuble, on retiendra qu'il renferme un vaisselier de table quantitativement et qualitativement très complet, avec des gobelets, des cruches, des coupes et des jattes, tous dans différents modules, mais aussi une passoire-filtre, une amphorisque, et divers objets (un couteau, quelques pierres à aiguiser …) : en bas, dans un compartiment de petit volume, se trouvent empilés les gobelets à boire et les coupelles, alors que les grands récipients (cruches, jattes ou grandes coupes) se situent sur des étagères supérieures.

La batterie culinaire n'est pas présente : les pots à cuire, plats, bouilloires, mortiers ou autres marmites tripodes ne sont pas dans ce meuble, pas plus d'ailleurs que dans le reste du bâtiment. Dès lors, les quelques formes de céramique commune, dont la fonction aurait pu être de cuire ou de préparer les aliments, doivent ici être destinées à la table puisqu'elles sont associées aux céramiques sigillées et à la vaisselle de verre.

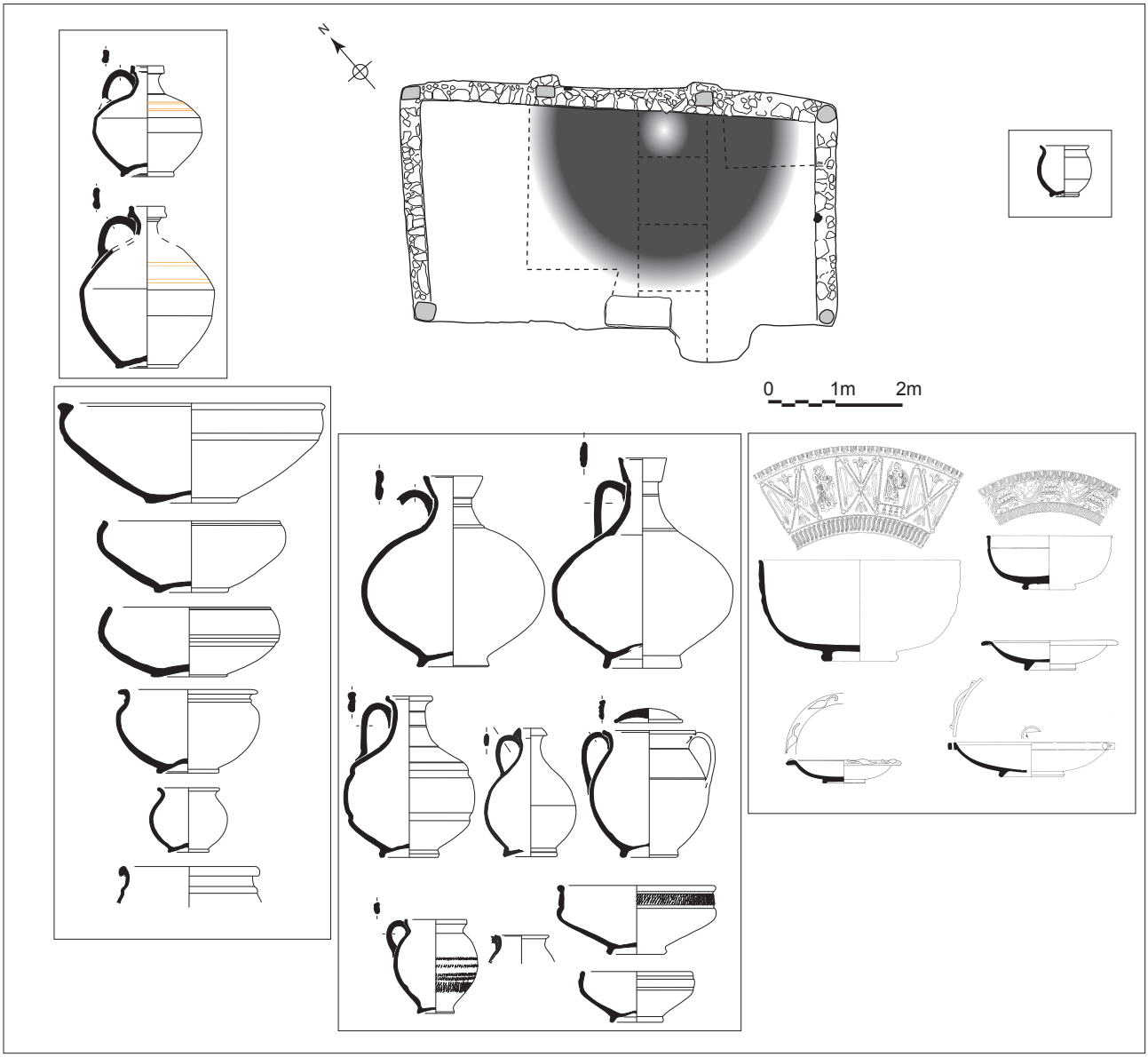

Figure 83. Groupe 4 de l'analyse spatiale.

D'autres vases, trop peu complets pour que l'étude de l'éparpillement de leurs tessons ne soit aussi significative que précédemment, pourraient être rattachés avec prudence aux groupes 3 ou 4 et donc avoir pris place à l'intérieur du meuble. Ce ne sont, généralement, que quelques tessons que nous rattachons à ces groupes puisqu'ils ont été découverts, individualisés ou non, dans les mêmes zones (autour de la zone 3a) et aux mêmes altitudes.

Il pourrait en être ainsi d'une coupelle sigillée, de quatre coupes Drag. 36 et de deux coupes Vernhet E2 qui viendraient ainsi compléter l'éventail déjà riche des vases à présenter placés dans ce meuble. Les deux Drag. 33c, vases de présentation ou gobelets à boire, devraient également être présents sur les étagères de ce meuble. Tous les individus de céramique à engobe orangé semblant être renfermés dans ce meuble, il serait alors logique d'y placer le dernier pot à deux anses (Figure 72 n°7), les deux fonds isolés (Figure 73 n°1 et 2) ainsi que la forme fermée moulée (Figure 73 n°4-6), tous ces éléments se retrouvant principalement en zone 3a ou dans sa périphérie. La même logique nous pousse à y placer les deux couvercles à surface chamottée (Figure 71 n°5-6).

De même, la cruche 9 en Kao-EB (Figure 74) ou le pot 1b en Sab-CL (Figure 78 n°3) devaient également être présents dans ce meuble, le second étant toutefois trop grand pour y voir un gobelet à boire ; son usage ici est donc problématique.

Le cas de la cruche 18a en Sab-CL (Figure 78 n°13) est légèrement différent : la distribution de ces tessons en plan rappelle celle des vases du groupe 3, concentrée en zone 3a. Cependant, tous les tessons de ce vase se retrouvent à une altitude bien supérieure, bien plus haut même que les vases du groupe 4. Plutôt que d'y voir un vase isolé, posé à part dans les combles, nous pensons plus qu'il se situait sur le meuble. On peut même penser qu'il s'agissait du seul à s'y trouver, aucun autre vase ne répétant la même dispersion, ni les mêmes côtes altimétriques. Sa fonction ne dépareille pas avec les vases contenus dans le meuble puisqu'il s'agit à nouveau d'un vase à verser, peut-être trop grand pour rentrer dans le buffet et reporté alors dessus.

Au total, ce sont 47 vases que l'on peut assurément restituer à l'intérieur de cette armoire-vaisselier. Ce nombre atteint même 65 vases si l'on y place les individus probables. Un seul vase, trop grand, devait se situer sur le haut du meuble.

▪ *Groupe 5*

Cette cinquième concentration se trouve principalement au centre-est de la zone 4 débordant sur les zones avoisinantes (zones 3a, b, c, et d ; Figure 84). En altitude, les tessons de ces vases ont été rencontrés très tôt dans la couche d'incendie et dans un intervalle homogène de 25cm d'épaisseur, certains ayant pu être emportés par l'érosion superficielle (vases conservés à seulement 66,5 %). Aucun fond de vase n'a été découvert posé sur le sol de la partie ouest : il s'agit donc encore d'un groupe de vases ayant chutés.

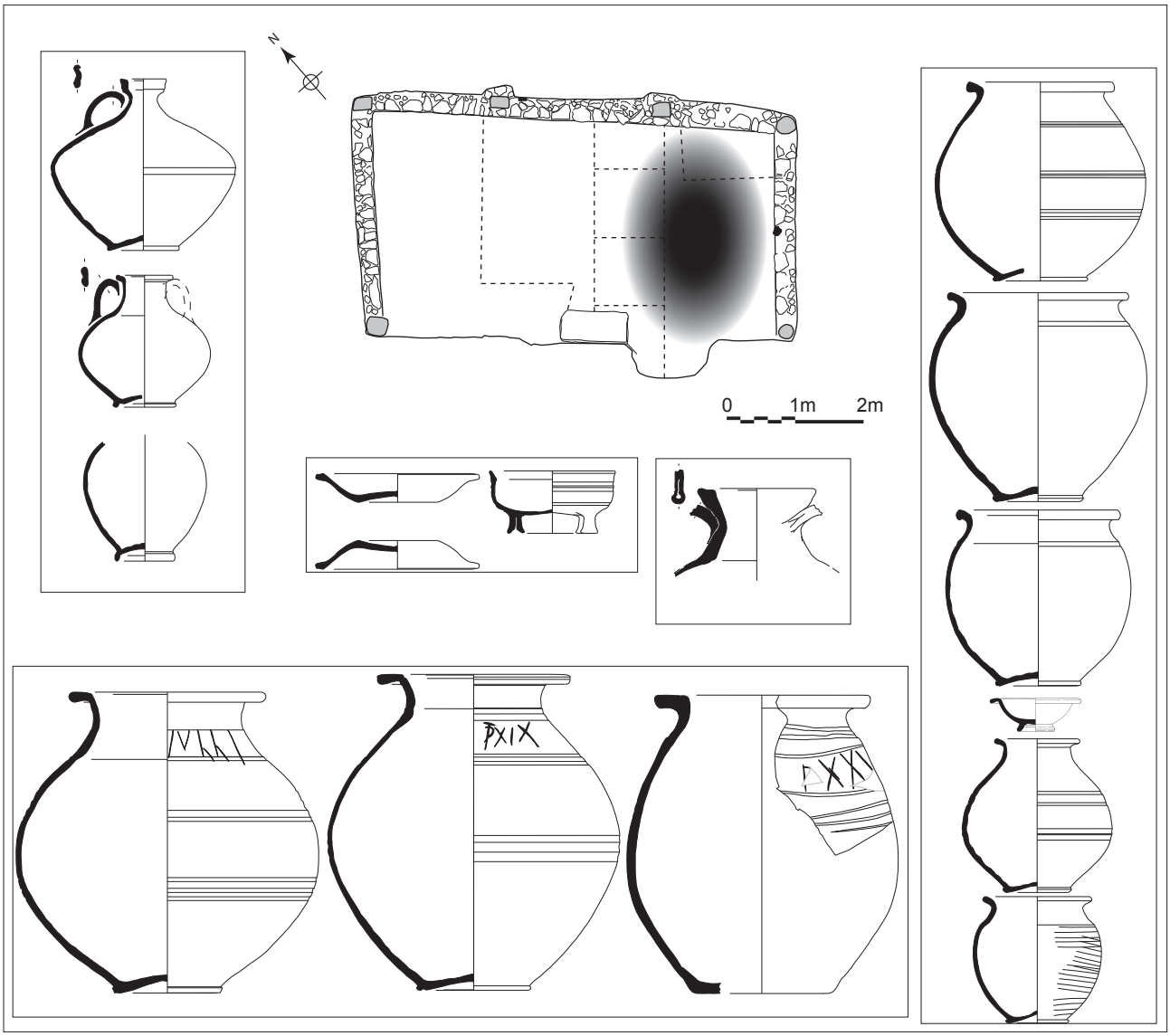

Figure 84. Groupe 5 de l'analyse spatiale.

On y retrouve un premier groupe de trois cruches ou pichets (une en Kao-GR, une en Sab-GR et une en Sab-EB). Viennent ensuite la petite marmite tripode en Sab-GR et le plat 2 en Sab-GRL. Une amphore gauloise 1 (col et morceaux de panse) s'inscrit également dans cet groupe. Ce sont surtout trois gros vases de stockage avec *graffiti* (en Sab-CL et Sab-NT), qui viennent caractériser ce groupe de céramiques et éclairent à nouveau sur la fonction de certains autres vases. Ainsi, les trois pots qui possèdent des volumes importants, doivent avoir servi ici également de vases de réserve. De la même façon, le pot en Sab-GR à panse globulaire marquée de cannelures, très proche typologiquement des autres vases de stockage avérés, doit remplir la même fonction, avec une contenance inférieure. Cette hypothèse nous paraît d'autant plus solide que, comme pour le premier groupe, la coupelle sigillée (seul Drag. 35 à ne pas être décorée de feuilles d'eau) se rattache assurément à ce groupe de céramiques et pourrait alors avoir fait office de couvercle à ce vase de réserve. Enfin, le cas du pot en Sab-CL à décor peigné est peut-être plus délicat et rien ne permet clairement de dire s'il s'agit d'un pot à cuire ou d'un autre vase de réserve.

Le groupe 5 est donc encore très fortement caractérisé par une fonction de réserve des denrées. Celle-ci est indubitable pour l'amphore G1, les vases à graffites, les grands pots ou le vase globulaire, très probablement recouvert de la coupelle sigillée Drag. 35. Elle n'est pas incompatible avec les cruches ou pichets qui pourraient avoir conservé des liquides. Le cas de la coupe tripode est plus ambigu : si elle ne peut assurément pas avoir servi de conteneur pour la réserve, il est toutefois loin d'être certain qu'elle est servie ici de céramique culinaire, fonction traditionnellement admise pour cette forme. D'un point de vue morphologique, la forme paraît très basse, alors que les pieds ont justement comme fonction de rehausser le corps du vase des braises du foyer. Dès lors, et puisque l'on ne peut se fier ici aux traces de feu, il n'est pas à exclure que ce vase ne soit pas une céramique à feu, mais plus, à l'instar des coupes tripodes en parois fines, un vase de présentation. Quant à son utilisation ici, c'est-à-dire probablement à sa seconde vie ou à sa destination détournée, aucune hypothèse probante ne se détache.

Le cas du plat 2 en Sab-GRL est certainement plus simple à résoudre. D'après sa forme et son lissage interne, sa fonction première est sans doute d'être une *patina*. Dans un contexte marqué par la présence massive de vase de réserve, ce plat semble trouver sa place si on le considère comme un couvercle, comme un vase servant à obstruer l'une des grosses jarres. Il s'emboîte d'ailleurs parfaitement, à l'endroit comme à l'envers, à l'ouverture des plus gros pots.

La situation altimétrique de ce groupe est riche d'informations pour comprendre l'aménagement de la partie est de ce bâtiment. Ces vases ne sont donc pas posés sur le plancher de cette pièce orientale. Compte tenu de la nature et du poids des vases, on peut également exclure qu'ils aient été disposés, même vides, sur une étagère ou un présentoir. Dès lors, il faut bien admettre que tous ces vases se situent à un étage, du moins dans un comble, au-dessus de l'espace où l'on stocke des pièces de viande, probablement posés sur quelques planches (ou un véritable plancher).

▪ *Groupe 6*

On ne peut parler ici de concentration mais d'un groupe de vases qui présente une dispersion identique et plus curieuse. Toutes les céramiques que l'on peut rattacher à ce groupe sont d'une part très majoritairement incomplètes (fond ou col manquant ; vases conservés à seulement 36,6%), d'autre part éclatées principalement dans les zones 1 et 4 et

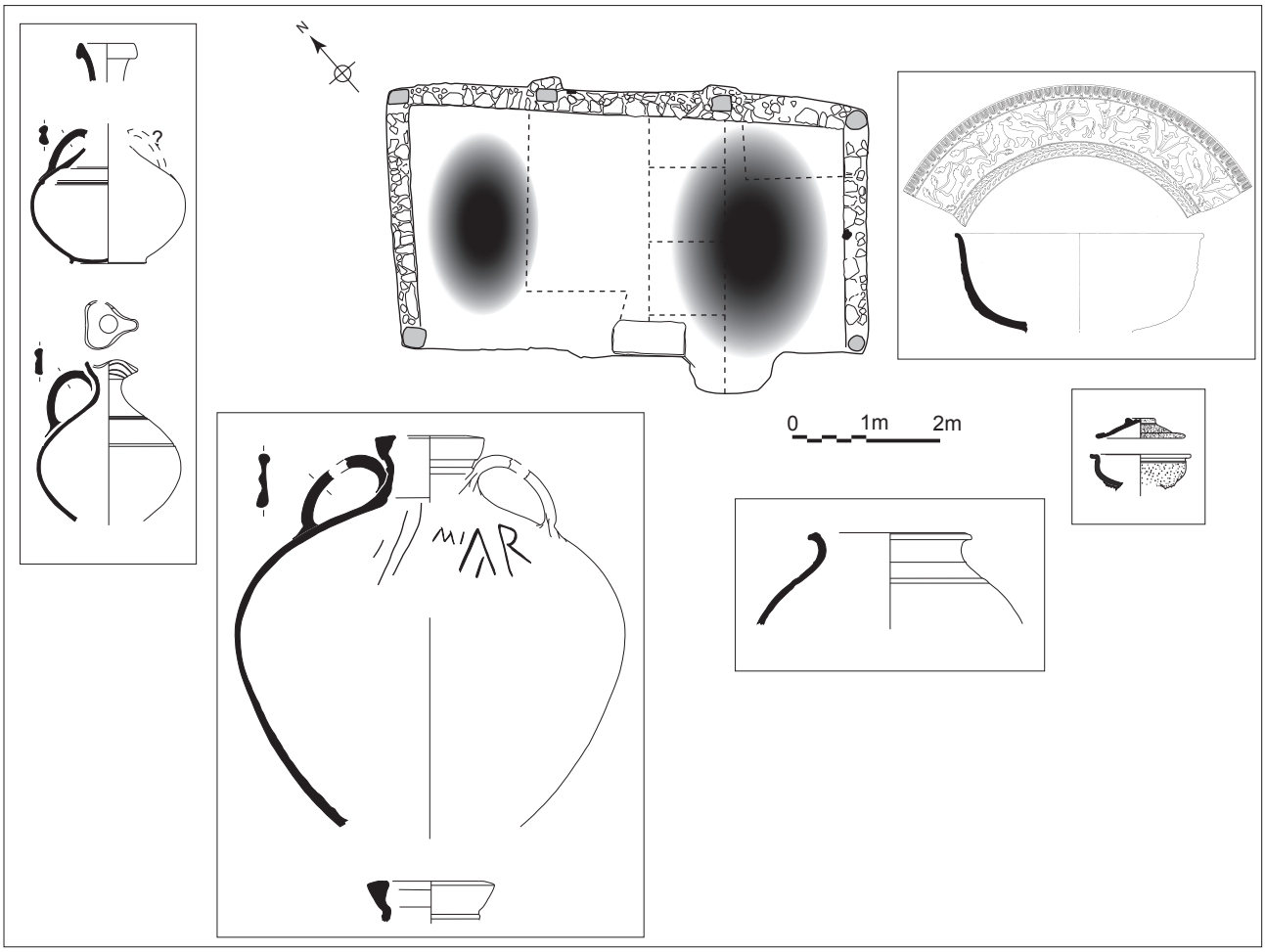

Figure 85. Groupe 6 de l'analyse spatiale.

pas ou peu dans les zones centrales 2 et 3 (Figure 85). Enfin, cette dispersion est également perceptible en altitude puisque les tessons de ces vases se retrouvent à des niveaux très différents : en zone 1, ils sont très bas alors que dans les autres zones, on les retrouve beaucoup plus haut.

On y reconnaît d'abord deux amphores G1, (col et tessons de panse). Trois cruches sont également présentes : une cruche 1 en Kao-GR (fond manquant), une cruche 10 en Cal-EB (col manquant) et une forme fermée type 102 (col et tessons de panse). Le pot 13 en Sab-GR (fond manquant) peut également être rattaché à ce groupe. Un couvercle 5 et une jatte/coupe 12a en céramique fine à surface chamottée présentent également la même distribution. Enfin, le dernier Drag. 37 (fond manquant), production probable de Banassac, se retrouve dans ce groupe.

À l'inverse des autres concentrations, l'interprétation de ce groupe est délicate. Les deux amphores et le pot de volume important doivent encore être voués à la réserve de denrées. Les trois autres formes fermées subissent peut-être ici le même usage. Les trois derniers vases sont indubitablement des céramiques de table, voués au service des aliments. Contrairement aux autres, ce groupe ne se distingue donc pas par une fonction homogène de ses constituants.

Sa situation altimétrique confirme l'hypothèse du comble entrevu pour le groupe 5. Les vases ne sont pas posés au sol : ici encore l'hypothèse d'une étagère paraît inadéquate puisque l'effondrement de celle-ci, posée ou fichée dans l'un des murs, aurait certainement engendré une concentration plus nette du matériel, à l'image des groupes 3 et 4. Comme plus à l'est, ces vases doivent donc être replacés en hauteur, dans les combles du bâtiment, posés sur quelques planches.

L'analyse spatiale n'a pas permis de rattacher tous les éléments à des groupes précis : c'est le cas des derniers vases, représentés par de rares fragments et donc difficilement spatialisables. De cette masse, il faut toutefois distinguer deux provenances : d'une part tous les objets, certes isolés, mais qui présentent les mêmes stigmates de l'incendie et/ou datent de la fin du I^{er} ou du début du II^{ème} s., d'autre part tous les autres éléments isolés, souvent plus anciens ou dont la présence dans cette couche d'incendie est incompréhensible.

▪ *Les éléments céramiques non spatialisables pouvant appartenir au bâtiment*

Certains vases, présents uniquement par quelques tessons (parfois gros) ne peuvent être considérés comme résiduels, intrusifs ou autres… Ils sont contemporains des autres céramiques et présentent surtout les mêmes traces de feu. En conséquence, il faut raisonnablement les considérer comme appartenant bien à ce bâtiment dans son contexte d'utilisation juste avant l'incendie. Leur fragmentation doit être expliquée soit par la violence et le désordre de l'effondrement du bâtiment, soit par l'arasement postérieur de cette structure. En outre, il paraîtrait improbable que le bâtiment se soit entièrement effondré sur lui-même lors de l'incendie : certains éléments ont pu chuter en dehors de l'excavation et avoir été les premiers à disparaître sous l'effet de l'érosion.

Ainsi, deux Drag. 35 (Figure 69 n°3 et 6), représentés dans les deux cas par un seul gros tesson brûlé, ne peuvent être rattachés clairement à un ensemble, pas même au meuble où ils pourraient compléter la vaisselle de table. Il en est de même des trois dernières formes à parois fines (Figure 71 n°1-3) ou d'un pot en Sab-GR (Figure 77 n°7).

▪ *Les éléments isolés*

La présence d'autres objets, également isolés, est encore plus curieuse et pose le problème de leur origine.

On a vu que la grande majorité des tessons de céramiques isolés (en particulier pour la sigillée) sont datés de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Leur fragmentation et/ou leur datation haute les distinguent clairement du reste du mobilier. C'est le cas d'un fragment de Drag. 37 et d'une gourde Déch. 63, certes brûlés, contemporains des autres vases, mais ne recollant avec aucun autre élément alors qu'ils étaient très bas dans la couche d'incendie (où les vases sont les plus complets) : ils ne peuvent donc être rapprochés de l'ensemble 3 ou 4 et doivent être considérés comme hors contexte. De même, les tessons isolés de sigillée (Figure 70 n°10 à 20), souvent datables de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., doivent être exclus de ce dépôt. La même logique a été appliquée pour tous les autres éléments esseulés et non brûlés, ce qui a permis de raisonner le nombre réel de vases dans ce bâtiment à seulement 98 (Annexe 4.4.5.b.), dont 97 ont été identifiés typologiquement (Annexe 4.4.5.e.). Le taux de conservation de ces vases est alors exceptionnel, de 68,8%.

Tous ces éléments céramiques, auxquels il convient d'ajouter des ossements épars ou des fragments d'enduits sont ici hors contexte. On ne peut pas remettre en cause le caractère clos de cet ensemble archéologique puisque aucun remaniement ne l'a bouleversé en profondeur et qu'il a simplement été arasé par l'érosion et les labours récents. Ces éléments sont pourtant bien résiduels puisqu'ils correspondent à des objets « qui ne sont ni produits, ni utilisés au moment de la constitution du dépôt, mais qui se trouvent présents pour des raisons accidentelles » (DESBAT 2003 : 119). Leur origine doit donc être recherchée au moment de la destruction, soit qu'ils étaient présents d'une façon ou d'une autre dans la structure, soit qu'ils y sont rentrés durant l'incendie, à la suite de l'écroulement du bâtiment. Tous ces éléments isolés, qui présentent parfois des traces de mortier, pourraient avoir été inclus dans la construction (murs, bauge, dalles de mortier, parois). Ils se seraient donc logiquement retrouvés à l'intérieur de l'excavation à la suite de l'effondrement du bâtiment. L'hypothèse la plus probable reste toutefois que tout ce matériel est entré dans le bâtiment lors de l'effondrement du mur nord de la structure. Il est probable qu'un dépôt important, constitué d'éléments fragmentaires et anciens, accumulé contre le mur nord cette structure, se soit en partie déversée à l'intérieur de l'excavation à la suite de l'effondrement de ce mur.

Aucune hypothèse ne vient donc clairement résoudre le problème de l'origine de ces éléments isolés. La combinaison de plusieurs d'entre elles pourrait être la plus signifiante. Il reste que cette étude, grâce à des méthodes de fouilles spécifiques et à une spatialisation des objets, a permis d'isoler le mobilier polluant et de cerner la part de matériel hors contexte.

En conséquence, la prise en compte du matériel de ce bâtiment ne se fera pas sur la totalité de la céramique mais uniquement sur les vases réellement en service avant l'incendie, en excluant tous les éléments considérés comme résiduels (Annexe 4.4.5.b, d et e.).

o *Interprétation du dépôt*

On ne reviendra pas sur l'interprétation de ce bâtiment comme resserre, ce qui a été argumenté dans la publication sous presse à partir d'arguments mobiliers et immobiliers.

Pour la céramique, deux fonctions semblent primer. La première concerne le rangement de la vaisselle de table dans un meuble. Curieusement, les céramiques culinaires sont pratiquement absentes. Si quelques pots ou un plat à cuire sont présents (même si on peut douter dans ce dernier cas d'un usage culinaire), les marmites tripodes, les couvercles, les plats à cuire, les mortiers,

sont totalement absents de ce meuble et du bâtiment. Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à cette absence dans notre structure : ces céramiques culinaires ont une place précise dans la maison antique, la cuisine (BATIGNE-VALLET 1999 : 49). Contrairement à la réserve et au réduit vaisselier de Kaiseraugst (FURGER 1989), le bâtiment de Javols ne renferme qu'une partie du vaisselier, les céramiques de table.

La seconde fonction est certainement de stocker les denrées. Celle-ci est évidente pour la pièce orientale, avec une architecture adaptée (plancher sur lambourdes) et la présence d'au moins cinq pièces de viande de boeuf, suspendues à l'origine à une poutre ou au plafond.

Le stockage domestique est surtout attesté par l'abondance des vases de réserve : certains remplissent assurément cette fonction (vase à *graffiti* pondéraux et amphores Gauloises 1) et d'autres, d'après leur association avec les précédents, doivent avoir la même destination. Il faut de suite infirmer l'hypothèse selon laquelle ces vases étaient vides. Ils sont agencés et rangés (au sud et à l'est en hauteur) d'une telle manière qu'on peut penser qu'ils étaient bien en service.

Les amphores Gauloises 1, si elles ne sont pas dans une énième vie, doivent contenir du vin. Il faut d'emblée remarquer qu'aucune amphore à huile ou à saumure n'est présente ici, ce qui pourrait laisser croire que les autres vases de stockage pourraient avoir contenu ces matières. Toutefois, on comprendrait mal pourquoi avoir transvasé le contenu de ces amphores à leur arrivée dans ce bâtiment, alors qu'elles-mêmes pouvaient les conserver. Plus raisonnablement et à l'image de l'absence des céramiques culinaires, si les amphores à huile et à saumure sont absentes, c'est encore parce que leur vraie place contextuelle se situe dans la cuisine (ou dans une pièce adjacente) de la *domus* et non ici.

On peut douter encore que ces vases aient contenu du vin, importé (et alors transvasé, ce qui paraît curieux) ou d'origine locale : aucune activité viticole n'est à ce jour attestée autour de Javols et, plus largement, en territoire gabale (aucune mention dans TRINTIGNAC 2001a ; 2003 ; 2005b).

S'agit-il alors de lait (pourtant périssable), de miel (mais l'on voit mal tous ces vases en contenir) ? Aucune certitude n'est possible et il faut certainement admettre que ce sont plusieurs denrées, fluides ou liquides qui sont entreposées dans ce bâtiment.

2.2.8. *HORIZON 4C : 120/130 – 160/170 AP. J.-C.*

Quatre ensembles peuvent être associés à cet horizon 4c (ensembles 3, 16, 22 et 24). L'un d'entre eux (24) est une incinération.

2.2.8.1. ENSEMBLE 3 : JMP00, DÉPOTOIR DE BERGE

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.7.)*

Dans l'un des sondages effectués au sud de la vallée du Triboulin, on a découvert un dépotoir de berge sur le rebord d'une terrasse. Ce dépotoir est certes peu abondant mais est directement scellé par une canalisation (C.18), elle-même recouverte par un autre dépotoir de berge, qu'on a étudié par ailleurs (ensemble 16).

o *Altération du matériel*

Le matériel est considérablement altéré par l'acidité du sol et peut-être le ruissellement. Sa conservation est donc très médiocre, les pâtes calcaires étant devenues, par exemple, pulvérulentes.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.4.6.)*

L'ensemble est très modeste puisqu'il ne se compose que de 196 tessons pour au moins 22 individus (Annexe 4.4.6.a.). L'indice de conservation est bon, de l'ordre de 12,1%.

Compte tenu de l'effectif réduit de cet ensemble, les proportions entre catégories données par les différentes méthodes de quantification ont une valeur discutable. On peut noter qu'en quantifiant en NMI, les céramiques fines sont les plus nombreuses (45,5%) : elles le doivent principalement à deux catégories, les sigillées et les Cal-EO, chacune proposant trois individus (13,6% du NMI). Les céramiques communes représentent 36,4% des individus, où les céramiques sableuses claires dominent. Enfin, on décompte quatre amphores.

▪ *Sigillée*

Les trois vases en céramique sigillée viennent de Gaule du Sud et on serait tenter d'y voir des productions millavoises. Toutefois, l'altération étant trop conséquente, il convient de rester prudent et de s'en tenir à une provenance plus générale, de Gaule du Sud (SGS : Annexe 4.4.6.b.), ce qui n'exclut donc pas une provenance de Banassac.

On retrouve tout d'abord un Drag. 36 à décor de feuilles d'eau (Figure 86 n°1). Les deux autres formes sont beaucoup moins communes : la première s'apparente à un Drag. 4/22 (Figure 86 n°2) mais d'un très petit diamètre et avec des parois très hautes. En ce sens, cette forme pourrait s'apparenter à un Hermet 9 ou aux *pyxis* des « services flaviens » (VERNHET 1976 : A4, B4, D4, F4, fig. 1), même si les bords de ces *pyxis* sont généralement légèrement évasés. La dernière forme des sigillées de cet ensemble pourrait s'apparenter à un Hermet 25 (Figure 86 n°3), forme peu fréquente à Javols et rare par ailleurs. Mais ici encore, la parenté morphologique n'est pas claire et notre identification se veut très prudente. D'un point de vue chronologique, le Drag. 36 et la forme proche du Drag. 4/22, nous placent dans une fourchette chronologique large, entre 60 et 160 ap. J.-C. (VERNHET 1976 ; PASSELAC, VERNHET 1993).

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

On retrouve ici trois vases, deux étant des formes fermées indéterminées (Figure 86 n°4). La seule forme reconnue est un calice 3 (Figure 86 n°5), archéologiquement complet.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)*

On ne décompte ici que trois tessons, pour un individu indéterminé.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

De même, cette catégorie n'est attestée que par des fragments de panse dont on peut isoler aux moins deux vases.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

La seule forme ici attestée est une cruche 9 (Figure 86 n°6).

▪ *Céramique à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

Il n'y a également qu'un seul vase pour cette catégorie (Figure 86 n°7) : compte tenu de la forme et du traitement de surface lié à cette catégorie, il doit s'agir d'un pot 5d, forme qu'on ne rencontre pas dans les ensembles de la fin du I^{er} ou des premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4b).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Le seul élément morphologique de cette catégorie est le fond d'une forme fermée (Figure 86 n°8).

▪ *Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

Les deux vases de cette catégorie sont une bouilloire (cruche 1, attestée par un fragment de bec pincé) et un pot 1b présentant des traces de feu (Figure 86 n°9).

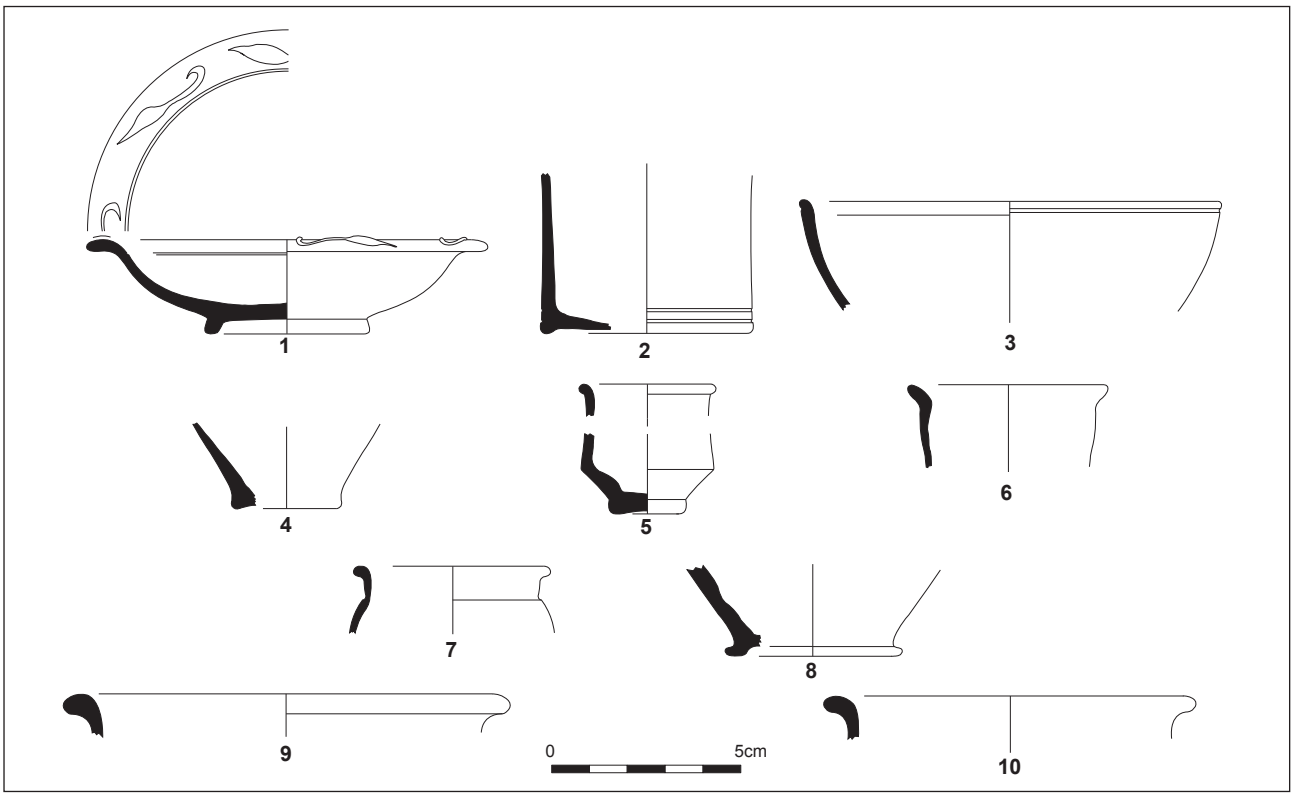

Figure 86. Céramiques de l'ensemble 3.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Des trois vases présents pour cette catégorie, tous des formes fermées, le seul identifiable est un pot 1b (Figure 86 n°10) également avec des traces de feu.

▪ *Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

Il n'y a ici qu'un seul vase, non identifié.

▪ *Amphores*

On décompte au moins quatre amphores dans ce dépôt, représentées seulement par des fragments de panse, ce qui rend leur identification typologique difficile. L'une est assurément une Dressel 20 de Bétique, les autres sont des amphores ibériques indéterminables.

o *Interprétation du dépôt*

Le corpus de ce dépôt est bien maigre pour le qualifier clairement. Si, comme la fouille l'a montré, il s'agit bien d'un dépôt de berge, on remarquera que certains vases y sont relativement bien conservés (Drag. 36, calice 3, ainsi qu'un mortier relativement complet en basalte vacuolaire), au point qu'ils font presque figure d'exceptions, tant le reste du matériel a livré peu d'éléments clairement identifiables. Il est toutefois impossible d'en déduire quoi que ce soit quant à la nature du dépôt ou la plus ou moins grande proximité d'un habitat. Le dépôt présente des proportions satisfaisantes entre céramiques communes et fines, somme toute celle qu'on peut s'attendre à observer dans un vaisselier classique. Mais, rappelons-le encore, l'ensemble est très modeste : le faible nombre d'individus doit donc être un frein à toute interprétation plus poussée.

o *Datation*

La datation des céramiques de cet ensemble rencontre le même problème de la faiblesse de l'effectif en présence. Elle ne peut s'appuyer en premier lieu que sur les sigillées, datées entre 60 et 160 ap. J.-C. L'autre argument chronologique est la présence d'un pot 5d qu'on n'a pas rencontré dans des ensembles pourtant bien documentés de la fin du I^{er} s. et du début du II^{ème} s. ap. J.-C. (ensembles 4 et 12 par exemple), mais seulement dans des ensembles englobant une fourchette chronologique plus large, de la première moitié du I^{er} s. ap. (ensemble 22) ou du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (ensemble 24) ou alors clairement de la fin du II^{ème} et du III^{ème} s. ap. J.-C. (ensembles 18 et 20). Avec prudence donc, on situera ce dépôt de berge vers 120/130-160 ap. J.-C.

2.2.8.2. ENSEMBLE 16 : JMP00, DÉPOTOIR DE BERGE

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.7.)*

Ce dépotoir de berge succède à un caniveau couvert qui n'aura probablement eu qu'une durée d'utilisation assez courte. Il est donc postérieur au dépôt précédent (ensemble 3). Il est isolé et ne se rattache à aucune structure.

o *Altération du matériel*

Le matériel est très altéré par l'acidité et le ruissellement : le vernis des sigillées tend à disparaître complètement et leurs pâtes sont pulvérulentes. Toutes les pâtes calcaires ont ainsi profondément souffert de l'acidité et on peut penser que celle-ci a pu faire disparaître certains fragments fins.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.4.7.)*

Le matériel est moyennement abondant, avec 1184 tessons pour 48 individus (Annexe 4.4.7.a.). L'indice de conservation, de 19,4%, est paradoxalement satisfaisant.

Les données quantifiées montrent des réalités assez différentes selon les méthodes de quantification : ces variations sont surtout dûes à l'abondance des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé, qui sont très nombreuses en NR (40,9 % de l'ensemble) ou en NEV (34,78%) mais ne représentent que 18,8 % du NMI de l'ensemble (39,1% du NMI des céramiques fines). Cette catégorie est donc peut-être sous-estimée.

En NMI, les céramiques communes et les céramiques fines ont une représentativité sensiblement équivalente. Pour les céramiques fines, outre les Cal-EO, on retrouve ensuite les sigillées avec 12,5 % NMI de l'ensemble.

Pour les céramiques communes, les céramiques sableuses claires sont largement majoritaires (16,7% NMI de l'ensemble ; 38,1% NMI des céramiques communes) et équivalent l'ensemble des céramiques grises réunies.

On remarquera que les lampes à huile et les parois fines sont absentes, ce qui peut être dû aux conditions de conservation. On décompte quatre amphores mais qui ne sont représentées que par des fragments de panse.

▪ ***Sigillée***

Ce dépôt de berge ne compte que six vases en sigillée. L'état de conservation a parfois rendu délicate la caractérisation de la provenance des vases. Toutefois, on peut se risquer à y voir trois origines. Le Drag. 35 lisse (Figure 87 n°1) provient de Gaule du Centre (certainement la phase 5 de Lezoux, datée de la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. ; BET, DELOR 2000 : 463) ; le gobelet Hermet 90.5 (Figure 87 n°2), par sa pâte plus foncée et son engobe relativement mat, pourrait provenir de Banassac. Les quatre autres vases viennent de La Graufesenque : à côté d'un fragment de Drag. 4/22, on retrouve deux plats des « services flaviens » (VERNHET 1976), un Vernhet C2 (Figure 87 n°3) et un Vernhet D2 à feuilles d'eau (Figure 87 n°4). La production de ces deux formes à La Graufesenque est située entre 90-150 ap. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 579).

La seule forme moulée est un Drag. 29b (Figure 87 n°5). Le décor, totalement altéré, est organisé en festons végétaux. Compte tenu de l'état de conservation, on ne peut pas en tirer des conclusions précises d'ordre chronologique ; tout au plus peut-on retenir que ce vase n'est plus produit au plus tard après 90 ap. J.-C.

▪ ***Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)***

Avec neuf individus, il s'agit de la catégorie la mieux représentée. Elle l'est encore plus en nombre de restes, ce qu'il faut mettre en partie à l'actif de la nature des vases, en l'occurrence des cruches qui ont certainement un taux de fragmentation plus important que des récipients plus petits.

Il s'agit de vases destinés à la table, soit pour présenter les mets, soit pour verser ou boire. Ainsi, on retrouve une jatte/coupe 1c (Figure 87 n°6) et un bord de jatte/coupe 4b (Figure 87 n°7). Par rapport à la forme classique de cette jatte à carène arrondie et frise guillochée, ces deux exemplaires sont relativement évolués : la carène est beaucoup plus marquée et la frise guillochée (ici largement altérée par l'érosion) est réduite.

Au moins quatre cruches sont attestées : il s'agit d'abord d'une cruche 21 (Figure 87 n°8), caractéristique par sa forme cylindrique et son anse attachée au col. Un col de cruche 6 est également présent (Figure 87 n°9), ainsi qu'une cruche 4a à lèvre triangulaire (Figure 87 n°10). La dernière cruche (Figure 87 n°11) pourrait être une variante de cruche 4a.

Enfin, on retrouve un petit pot 17 (Figure 87 n°12) qui a pu servir de gobelet à boire.

▪ ***Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)***

La céramique à engobe gris propose un seul vase, une cruche 4a (Figure 87 n°13), très altérée. La base n'est pas annulaire.

▪ ***Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)***

Les cruches sont également représentées dans ce dépôt par les vases de cette catégorie, qui en comptent trois, une seule ayant été assurément reconnue comme étant une cruche 9.

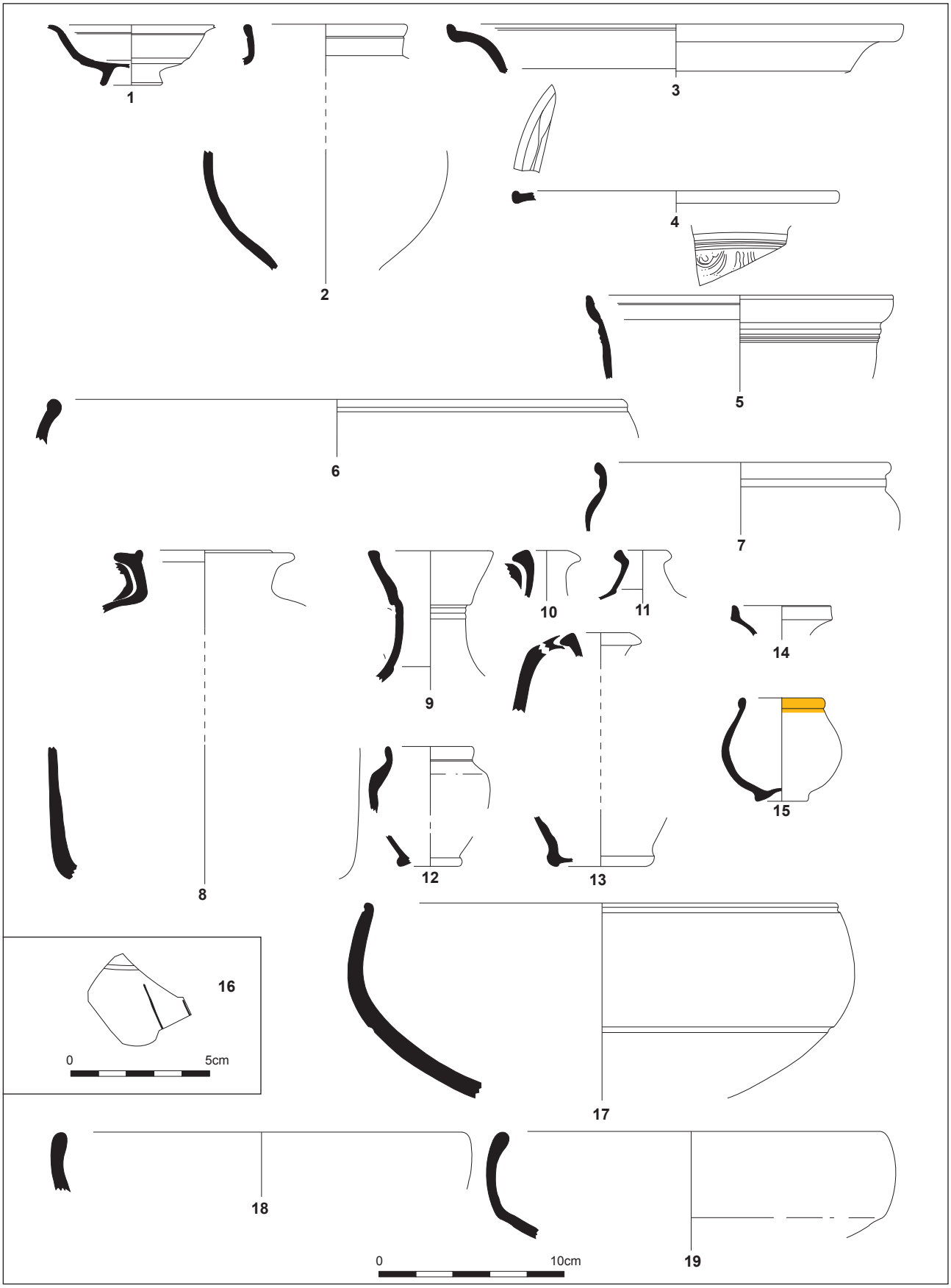

Figure 87. Sigillées (n°1-5), Cal-EO (n°6-12), Cal-EG (n°13), Sab-EB (n°14-15), Kao-GRL (n°16), Sab-GRL (n°16-19) de l'ensemble 16.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

Quatre vases sont présents pour cette catégorie. Une cruche 3a (Figure 87 n°14) et un calice 1 décoré d'une ligne ocre sur le bord (Figure 87 n°15) constituent les vases identifiés finement.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

Il n'existe ici qu'un seul tesson pour cette catégorie (Figure 87 n°16) : il appartient à une forme fermée (peut-être une cruche 17) et comporte un *graffito* (II[…).

▪ *Céramique à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

Les céramiques à pâte sableuse grise lissée sont mieux représentées, avec trois formes ouvertes : il s'agit d'une jatte/coupe 1b (Figure 87 n°17) à bord rentrant, soulignée d'un sillon au niveau de la lèvre et à mi-panse et de deux jattes/coupes 6a (Figure 87 n°18-19) avec un bord rentrant épaissi et une légère carène à mi-panse. Aucune de ces jattes ne présente de traces de feu sur la panse ou le bord. Si la jatte/coupe 1b se rencontre dans des contextes du début du II^{ème} s. (ensemble 12), la jatte/coupe 6a est en revanche surtout attestée dans les ensembles plus tardifs, au mieux de la seconde moitié du II^{ème} s.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Il n'y a que deux vases en présence pour cette catégorie : il s'agit de deux bouilloires, cruches 1 à bec tréflé (Figure 88 n°1).

▪ *Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

Les céramiques à pâte sableuse grise sont à peine plus nombreuses. Il s'agit d'un pot 1b (Figure 88 n°2) et de deux marmites 1b (Figure 88 n°3-4) présentant des traces de feu. La marmite complète possède des pieds pleins relativement courts.

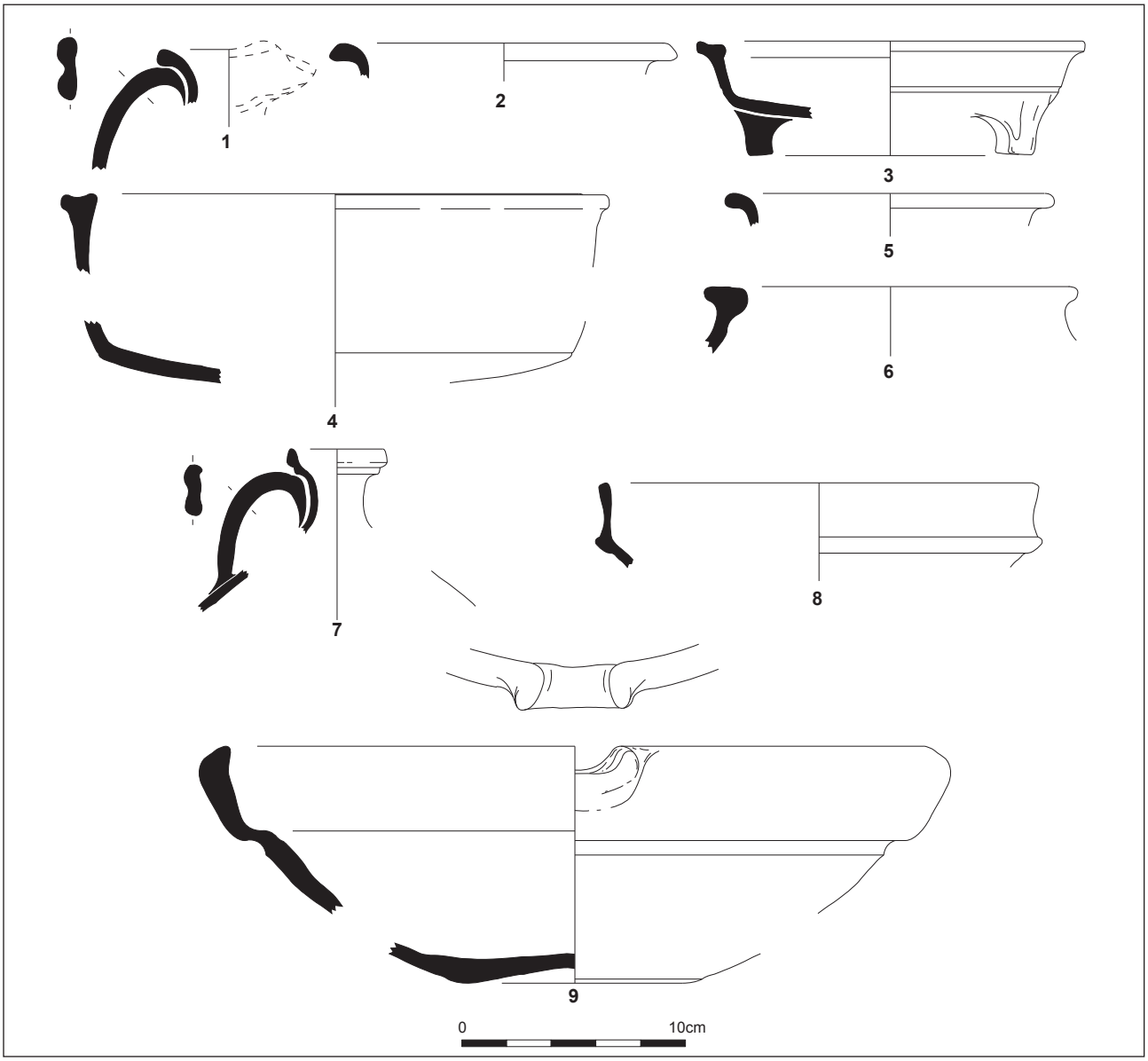

Figure 88. Kao-GR (n°1), Sab-GR (n°2-4), Sab-CL (n°5-8) et Cal-CL (n°9) de l'ensemble 16.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Avec huit individus, cette catégorie est la mieux représentée des céramiques communes (16,7% du NMI de l'ensemble). Compte tenu de la quantité de tessons en présence, plusieurs pots sont attestés, probablement de grands modules (pots 10). Les formes reconnues sont un pot 1b (Figure 88 n°5) à bord noirci par les flammes, un pot 21 (Figure 88 n°6), une cruche 2b (Figure 88 n°7) et une forme ouverte dont le type précis nous échappe (Figure 88 n°8).

▪ *Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

L'acidité du sol a particulièrement altéré ces productions à pâte tendre et il n'est pas improbable qu'elle ait pu entraîner la disparition de certains individus. Outre deux formes fermées de type indéterminé, on retrouve surtout un mortier 4 archéologiquement complet (Figure 88 n°9) : il s'apparente au mortier CL-REC 19c produit en Languedoc et daté entre 70 et 180 ap. J.-C. (PY 1993d : 241).

▪ *Céramiques sableuses non tournées (Sab-NT)*

Il n'existe ici qu'un seul tesson,.

▪ *Amphores*

Par quelques fragments, on sait que cet ensemble contient au moins quatre amphores : l'une est une amphore gauloise, les trois autres proviennent d'Espagne (dont une Dressel 20 de Bétique). Cependant, les fragments sont si peu nombreux qu'on peut se demander s'ils ne sont pas résiduels.

o *Interprétation du dépôt*

Il s'agit certainement d'un dépôt secondaire. Toutefois, l'indice de conservation est assez élevé (19,4%), ce qui est dû à la présence de certains individus archéologiquement complets ou relativement bien conservés et à une altération très poussée qui a pu faire disparaître certains petits tessons. Cet indice relativement important pourrait indiquer que les structures liées à ce dépotoir de berge ne sont pas très éloignées.

Le matériel céramique ne présente pas de particularités : on note toutefois l'abondance des céramiques à engobe orangé et sableuses claires. À l'inverse, les productions grises, kaolinitiques ou sableuses, sont peu nombreuses, ce qui entraîne une faible représentation des céramiques culinaires. Nous avons donc ici affaire à un vaisselier domestique très incomplet.

o *Datation*

La datation est assez problématique. Les éléments chronologiques sont rares et, de surcroît, peu homogènes.

La première indication, donnée par la sigillée, est la présence d'un vase de la phase 5 de Lezoux, ce qui nous place clairement dans la première moitié du II^{ème} s. ap. Les plats des services C et D d'A. Vernhet vont sensiblement dans ce sens : puisqu'il s'agit d'ailleurs des seuls représentants de la vaisselle lisse, on peut penser qu'on se situe nettement dans la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. Le fragment de Drag. 29b doit ici être résiduel. La présence du gobelet Hermet 90.5 conforte clairement cette datation mais doit plus nous inciter à situer le matériel de ce dépôt vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. : en effet, dans les ensembles du début du II^{ème} s. ap., qui présentent pourtant une bonne représentation des sigillées, cette forme est absente.

La céramique à engobe orangé est fortement représentée mais présente ici quelques formes qui ne se retrouvent pas dans les ensembles des premières décennies du II^{ème} s. ap. : on peut penser ici aux deux jattes/coupes 4b avec des profils nettement évolués ou à la cruche 21 qui n'est pas, par exemple, attestée dans le matériel de l'ensemble 12.

Enfin, les deux jattes/coupes 6a en céramique à pâte sableuse grise lissée ne se retrouvent que très rarement dans les ensembles du début du II^{ème} s. ap. J.-C., alors qu'elles snt plus fréquentes dans les ensembles plus tardifs. Pour autant, on ne retrouve pas non plus les vases caractéristiques de la fin du II^{ème} s. ap.

C'est pourquoi, compte tenu de la présence de ces éléments inconnus au début du II^{ème} s., et de sa relation stratigraphique avec l'ensemble 3 daté de 120/130 – 160, il convient de situer le matériel de ce dépotoir de berge dans une fourchette large, entre 130/140 et 160/170 ap. J.-C., en précisant que cette datation ne s'appuie que sur de trop rares éléments.

2.2.8.3. ENSEMBLE 22 : JRE02, DÉPOTOIR (US 9213, 9214, 9222)

- **Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.11.)**

Sur le versant est du vallon de Javols, dans une dépression du granite (peut-être un fossé creusé), on a découvert une couche charbonneuse assez vaste et chargée en matériel. Aucune structure n'y est associée. Outre de la céramique, elle a livré de nombreux résidus métallurgiques, quelques creusets, moules et fragments de pierres semi-précieuses. En conséquence, elle a été reliée à la présence d'un atelier bijoutier-joaillier et interprétée à la fouille comme étant une couche de travail ou un simple dépotoir domestique.

- **Altération du matériel**

Le matériel est altéré par l'acidité du substrat granitique. Il est très probable que ce dépôt, fouillé sur toute sa surface, ait été arasé par l'érosion naturelle.

- **Description du matériel en présence (Annexe 4.4.8.)**

Cet ensemble comprend 1425 tessons pour 91 individus (Annexe 4.4.8.a.). L'indice de conservation est faible, de 9,8%.

Selon la quantification en NMI, les céramiques fines correspondent à légèrement plus de la moitié des individus en présence (51,6%). Elles sont largement dominées par deux catégories : les sigillées (18 individus pour 19,8% de l'ensemble et 38,3% des céramiques fines) et les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (12 individus ; 13,2%).

Les céramiques communes atteignent 40,7% des individus, avec comme principales catégories attestées, les céramiques sableuses claires (13 individus pour 14,3%) et les céramiques grises, qu'elles soient kaolinitique ou sableuse.

Quant aux sept amphores attestées (7,7% NMI de l'ensemble), elles ne le sont apparemment que par des fragments isolés (1,5 % en NR, 2,8% en NEV).

- ***Sigillée***

La sigillée est attestée ici par au moins 18 individus. Une large majorité vient des officines de La Graufesenque

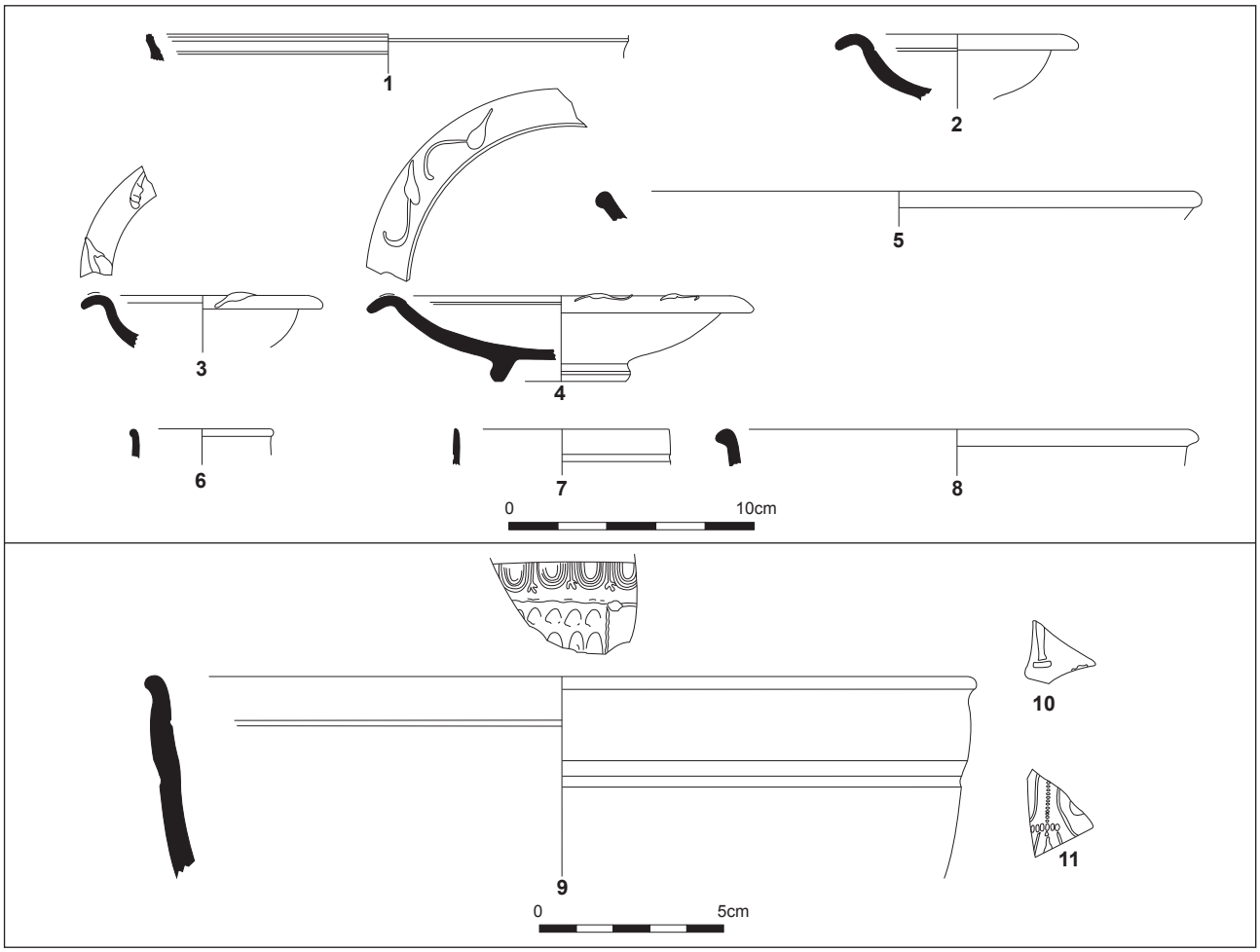

Figure 89. Sigillées de l'ensemble 22.

(quatorze vases). Aucun vase de Banassac n'a été identifié. Un seul individu, probablement résiduel, est de tradition italique (Figure 89 n°1) : il s'agit certainement d'un plat du service 3 de Haltern.

Trois autres vases proviennent de Gaule du Centre, vraisemblablement de Lezoux (phase 5). Le seul individu reconnu est un Drag. 35 à bord lisse (Figure 89 n°2).

Pour les productions de La Graufesenque, on retrouve également de très nombreuses formes du service A d'A. Vernhet, principalement décorées de feuilles d'eau (Figure 89 n°3 et 4). Un Drag. 18 (Figure 89 n°5) s'ajoute à ces coupelles. On retrouve également deux formes fermées (Figure 89 n°6 et 7), la première étant assurément un Hermet 90.5 (daté généralement de la première moitié du II^{ème} s., même si on peut se demander si cette forme n'apparaît pas au plus tôt dans le second quart de ce siècle ; PASSELAC, VERNHET 1993 : 576), la seconde étant indéterminée.

Quatre Drag. 37 différents sont également présents dans ce dépôt (Figure 89 n°8-11). Les décors ne peuvent être rattachés à un décorateur précis ; tout au plus peut-on dire qu'ils sont relativement empâtés (Figure 89 n°9) ou correspondent à une organisation en sautoirs (Figure 89 n°11), ce qui les place au plus tôt à la fin du I^{er} s. ou au début du II^{ème} s. ap. J.-C. L'un de ces vases pourrait peut-être provenir d'Espalion (Figure 89 n°10) : si l'on remarque bien la présence d'un sillon interne, caractéristique des productions d'Espalion (mais aussi fréquent à La Graufesenque : TILHARD, MOSER, PICON 1991), de l'ove b attesté à Espalion (mais également très répandue à Millau ; MOSER, TILHARD 1987 : 40, fig. 3) ou du panneau rempli d'un même poinçon de feuilles, style décoratif bien attesté dans le petit atelier rutène (TILHARD 1993a : fig. 4, D2, D16…), tous ces éléments sont aussi récurrents à La Graufesenque. Il est donc plus prudent de s'en tenir à une provenance millavoise.

▪ *Parois fines*

Elles sont ici peu abondantes, seulement représentées par quinze tessons pour quatre individus. Le premier appartient à un gobelet produit certainement à Lezoux, au plus tôt à la fin du I^{er} s. ou du début du II^{ème} s. (BET, GRAS 1999 : 22). Un autre est une production fine de Millau (C.F.G.2) du milieu du I^{er} s. ap. (BÉMONT 1982), ici résiduelle. Enfin, on retrouve deux vases à surface chamottée (E.O.1b), production de La Graufesenque de la fin du I^{er} s. ou au début du II^{ème} s. (BÉMONT 1982) : il s'agit d'une part d'un gobelet à dépressions (pot 19b ; Figure 90 n°1), d'autre part d'une petite coupelle tripode (jatte/coupe 12a ; Figure 90 n°3).

▪ *Terra nigra (TN)*

Les *terrae nigrae* ne sont ici présentes que par deux formes ouvertes.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe orangé (Cal-EO)*

En NR, il s'agit de la catégorie la mieux représentée (35,2% de l'ensemble pour 67,5% des céramiques fines). Elle comprend en outre au moins douze individus.

On y retrouve en premier lieu les formes ouvertes, telles que la jatte/coupe 1c, à bord rentrant (Figure 90 n°3) ou les jattes/coupes 4b à frise guillochée (Figure 90 n°4 et 5). Les vases à verser sont également bien représentés, avec des cruches 6 (Figure 90 n°6 et 7) ou une cruche 21 (Figure 90 n°8). Il existe également quelques gobelets, comme certainement un pot 7a (Figure 90 n°9) et un autre de type indéterminé (Figure 90 n°10). D'autres formes fermées sont présentes, par

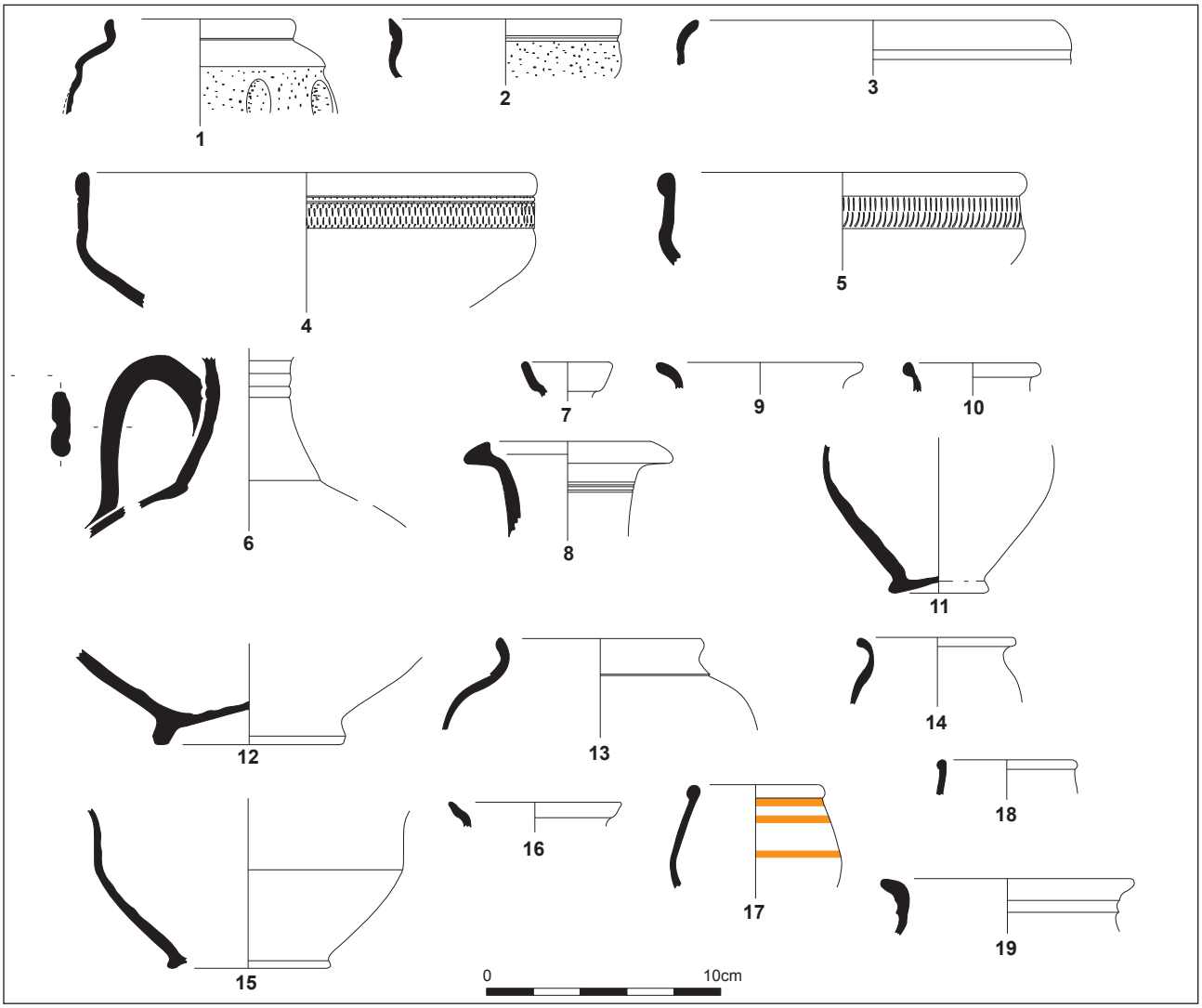

Figure 90. Parois fines (n°1-2), Cal-EO (n°3-13), Cal-EG (n°14), Kao-EB (n°15-16) et Sab-EB (n°17-19) de l'ensemble 22.

des fonds simples ou annulaires (Figure 90 n°11 et 12).

Enfin, on retrouve un gobelet (Figure 90 n°13), morphologiquement très proche du gobelet à dépressions à surface chamottée (Figure 90 n°1),

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)*

Un seul vase à engobe gris-noir est attesté dans ce dépôt : il s'agit d'un pot 8 (Figure 90 n°14).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie ne compte que quatre individus. S'il s'agit certainement de cruches (Figure 90 n°15), seulement deux individus ont pu être reconnus comme étant des cruches 9 (Figure 90 n°16).

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

On retrouve ici quatre individus. On a pu y reconnaître deux calices 1 (Figure 90 n°17 et 18), le premier étant décoré de plusieurs lignes peintes ocres, ainsi qu'une cruche (Figure 90 n°19) dont le type nous échappe.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

Trois tessons constituent cette catégorie, pour deux individus indéterminés.

▪ *Céramiques kaolinitiques grises lissées (Kao-GRL)*

On ne retrouve ici que trois individus, deux jattes/coupes 2 (Figure 91 n°1 et 2) sans traces de feu et un bord de cruche 17 (Figure 91 n°3), quant à lui marqué par les flammes.

▪ *Céramiques sableuses grises lissées (Sab-GRL)*

Les céramiques sableuses grises lissées sont ici peu nombreuses avec seulement deux individus : l'un est une forme ouverte (certainement une jatte), l'autre étant représenté par le col d'un pot 5d (Figure 91 n°4).

▪ *Céramiques sableuses claires lissées (Sab-CLL)*

Un seul tesson d'une forme fermée est rattachable à cette catégorie.

▪ *Céramiques kaolinitiques grises (Kao-GR)*

On dénombre au moins cinq individus pour cette catégorie, même si peu d'entre eux ont pu être identifiés. On décompte ainsi un couvercle et deux bouilloires (cruche 1 ; non représenté), une autre cruche et un fragment de pot 1b (Figure 91 n°5) avec des traces de feu.

▪ *Céramiques sableuses grises (Sab-GR)*

Cette catégorie comporte également six individus. On retrouve ainsi un bol 2a (Figure 91 n°6) dont le fond est strié et qui ne semble pas comporter de traces de feu. Viennent ensuite une série de pots à cuire : des pots 1b (Figure 91 n°7-8) et un pot 2a (Figure 91 n°9) avec un bord qui présente des arêtes plus anguleuses que les pots 1b. Tous ces fragments de bords sont marqués par le feu.

▪ *Céramiques sableuses claires (Sab-CL)*

Avec treize individus, il s'agit de la catégorie la mieux représentée parmi les céramiques communes. Les pots 1b y sont les formes les mieux reconnues (Figure 91 n°10 à 12), toujours avec des traces de feu. La marmite 1b (Figure 91 n°13) constitue une autre forme culinaire de cette catégorie, à laquelle il faut également ajouter un fragment de mortier.

Les autres formes sont certainement des vases de stockage (Figure 91 n°14 à 16). On y retrouve des fonds de pot 10 (Figure 91 n°14), la panse marquée de cannelures caractéristiques de cette forme. L'autre forme relativement complète (Figure 91 n°16) paraît trop écrasée pour être un pot 10 : il s'agit plus certainement d'une cruche 2b ou 2c.

▪ *Céramiques calcaires claires (Cal-CL)*

Elles sont ici relativement peu nombreuses. Deux formes seulement ont pu être identifiées. Il s'agit d'un mortier (mortier 1 ou 2 à lèvre pendante ; Figure 91 n°17) et d'une cruche, peut-être une cruche 2b (Figure 91 n°18).

▪ *Céramiques sableuses non tournées (Sab-NT)*

Avec sept tessons pour deux individus, cette catégorie semble ici anecdotique. La seule forme reconnue pourrait être un pot 1b (Figure 91 n°19) marqué par le feu.

▪ *Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

Ce dépotoir ne comportait qu'un seul fragment de céramiques à « vernis rouge pompéien », d'origine italique, qu'il faut certainement considérer comme résiduel.

▪ *Amphores*

Les amphores ne sont représentées que par des fragments de panse. Il s'agit d'au moins quatre amphores gauloises, d'une amphore italique et de deux amphores ibériques dont une Dressel 20 de Bétique. Leur valeur documentaire et informative est ici maigre.

o *Interprétation du dépôt*

Si l'on considère le matériel céramique en présence, on s'aperçoit qu'il correspond à un vaisselier domestique. Aucun des vases ne présente de traces ou de résidus d'utilisation artisanale. Au contraire, on retrouve des céramiques de table, des céramiques culinaires et des vases de réserve.

Ainsi, il convient d'interpréter ce dépotoir comme ayant deux origines : l'une est clairement artisanale et marquée par les rejets métallurgiques, l'autre est domestique (habitat de l'artisan ?), avec le rejet de vaisselle usagée.

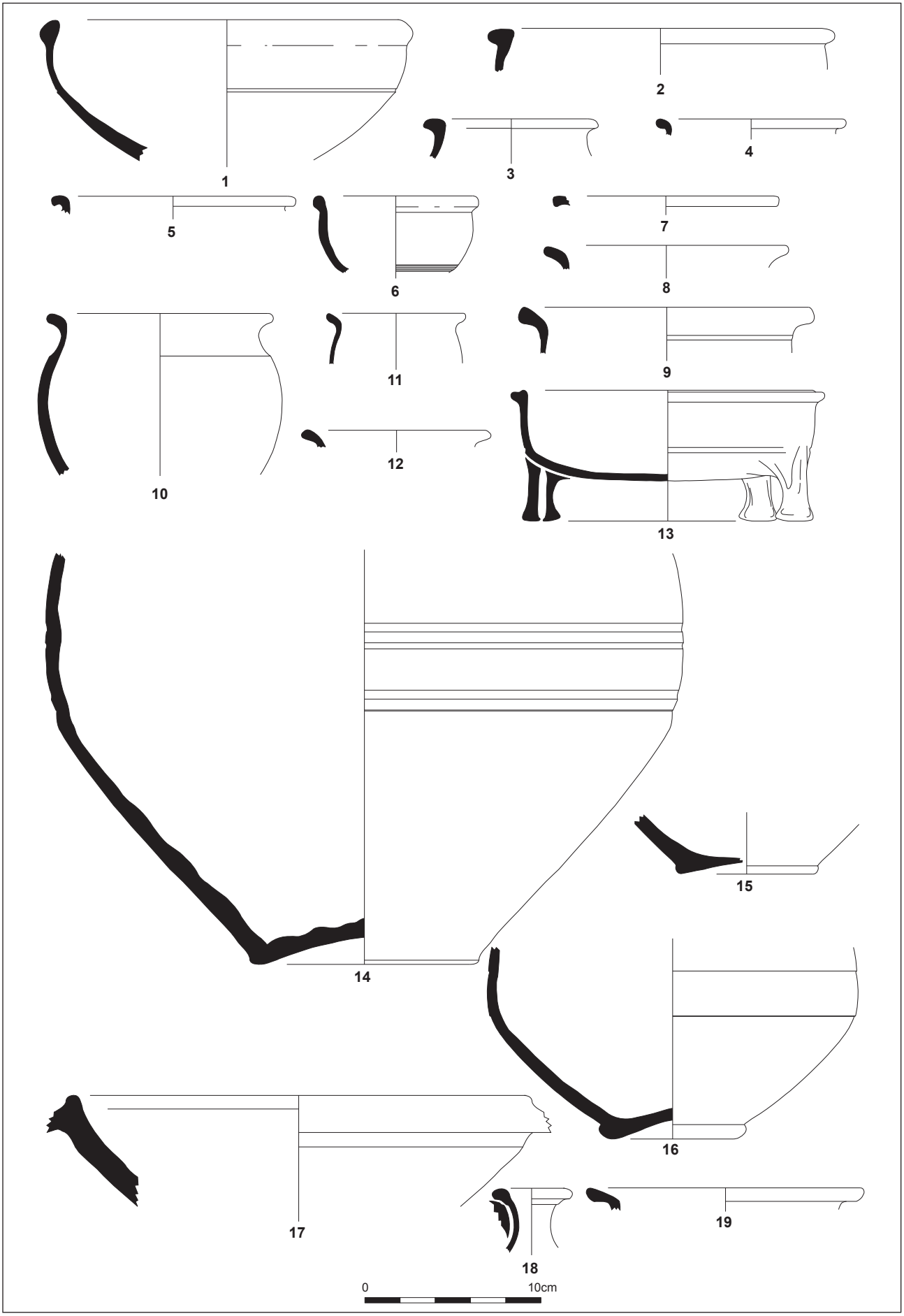

Figure 91. Céramiques communes de l'ensemble 22.

o *Datation*

La chronologie de ce dépôt ne peut s'appuyer que sur un seul élément extérieur, une datation ^{14}C effectué sur des charbons (Annexe 1.11.e.) : l'âge calibré (avec un intervalle de confiance de 95%) donne une fourchette chronologique large entre 37 av. et 128 ap. J.-C.

La sigillée est ici peu importante mais ne fournit que des éléments rattachables au plus tôt à la fin du I^er^ ou au début du II^ème^ s. ap. J.-C. On y notera la présence de production de Gaule du Centre et la part importante prise par les formes du « service flavien » A, défini par A. Vernhet (1976). Surtout, on sait qu'au moins un gobelet Hermet 90.5 a été découvert dans ce dépôt, ce qui nous place clairement dans la première moitié du II^ème^ s. : on peut même se demander si cette forme n'est pas plutôt caractéristique, au moins à Javols, du second quart de ce siècle, puisqu'elle ne se retrouve pas dans les contextes du premier tiers (par exemple dans la resserre pourtant bien documentée en sigillée : ensemble 12). On serait donc tenté de proposer pour cet ensemble une fourchette large, entre 100 et 150 ap. J.-C.

De rares éléments, inconnus dans les ensembles des premières décennies du II^ème^ s. ap., pourraient confirmer cette chronologie large, élargie vers le milieu du II^ème^ s. : il s'agit de la cruche 21 à engobe orangé, du pot 5d en céramique sableuse grise lissée ou du bol 2a et du pot 2a en céramique sableuse grise, autant d'éléments non attestés dans l'horizon 4b.

Pour ces dernières raisons, la chronologie peut être resserrée entre 120/130 et 150/160 ap. J.-C.

2.2.8.4. ENSEMBLE 24 : JRE02, NÉCROPOLE ORIENTALE, INCINÉRATION S.05

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.11.)*

À quelques dizaines de mètres au nord de l'atelier de bijoutier/joaillier découvert en 2002 sur le versant est de la colline, ont été mises au jour la même année deux sépultures : l'une est une inhumation, l'autre (S.05) une incinération.

Il s'agit d'une fosse rectangulaire creusée dans le substrat granitique et recoupant une couche contenant des rejets de l'*ustrinum*. Aucun aménagement n'a été observé pour l'installation de l'urne cinéraire. Celle-ci contenait les restes osseux d'au moins un sujet adulte ou adolescent. Le matériel accompagnant, complètement brûlé, a été rejeté dans la fosse sans organisation particulière.

o *Altération du matériel*

Le matériel a souffert de deux facteurs : d'une part du feu qui a décoloré tous les vases (hormis l'urne et son couvercle) rendant l'identification des provenances très délicates, d'autre part de l'acidité qui a altéré les surfaces. Enfin, on ne peut exclure que cette incinération ait subi une érosion dans sa partie haute, sous l'effet des travaux agricoles ou de l'érosion naturelle de ce versant.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.4.9.)*

La fosse contenait 199 tessons pour au moins quatorze individus (Annexe 4.4.9.a). Si l'on exclut les éléments isolés, seuls dix vases semblent avoir constitué ce dépôt.

L'indice de conservation s'élève ainsi à 45,5 % en considérant tous les individus et à 63,7 % si l'on exclut les éléments résiduels.

La présentation se fera en distinguant l'urne cinéraire et son couvercle du dépôt funéraire.

▪ *Urne cinéraire*

L'urne cinéraire est un vase tronqué en pâte kaolinitique à engobe blanc (Figure 92 n°1). On a apparemment brisé volontairement le col et rogné l'attache de l'anse sur la panse.

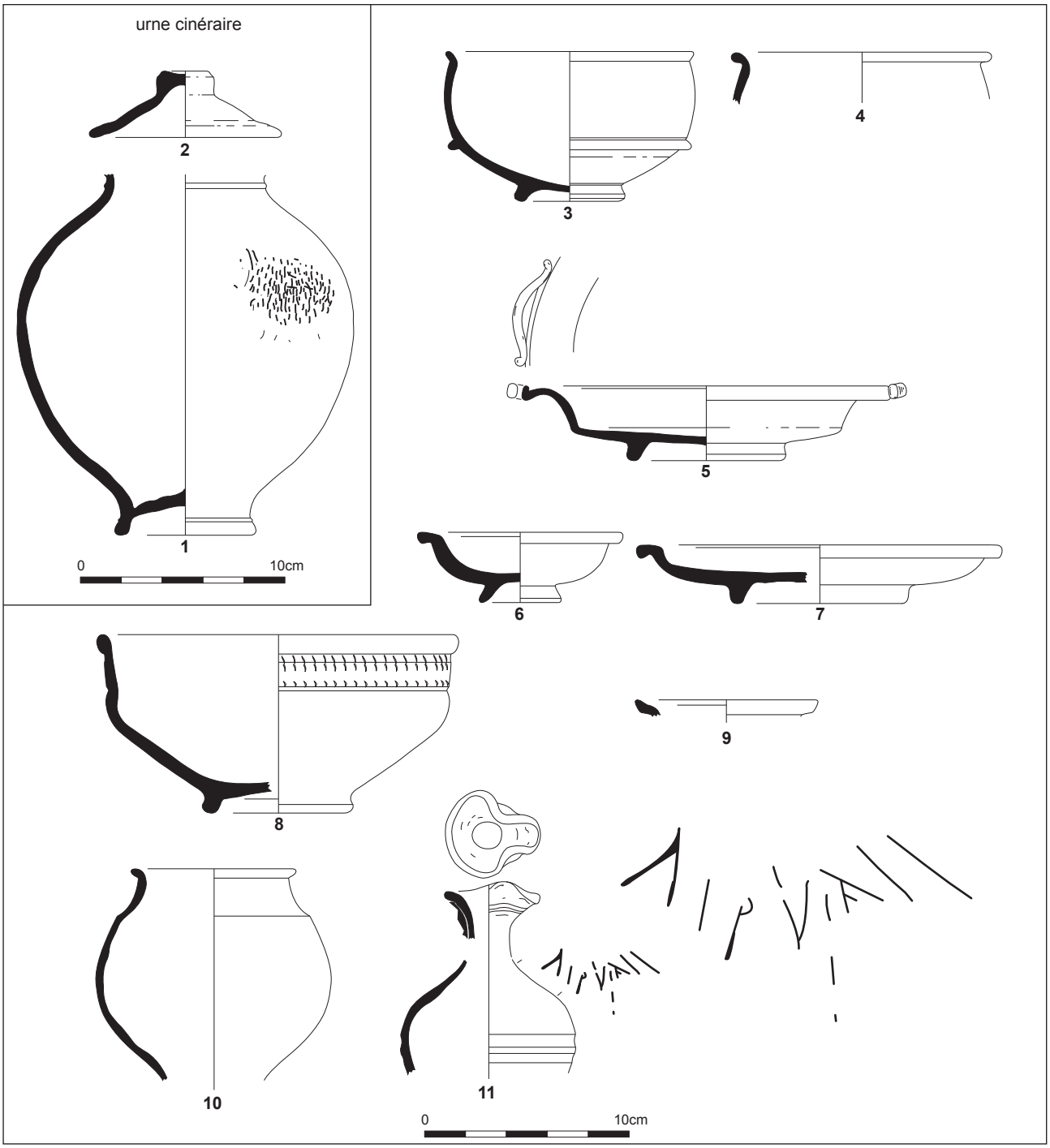

Figure 92. Céramiques de l'ensemble 24.

Considérant le groupe technique (P.7c), la forme de la base et la présence d'une anse et d'une baguette au niveau du col, il doit certainement s'agir d'une cruche 9 (peut-être d'une cruche 9a), c'est-à-dire de la même forme que celle utilisée comme urne cinéraire dans une tombe de la nécropole occidentale (ensemble 15 ; Figure 39 n°1)Figure 39. Quant à savoir si le vase a été décolleté pour l'occasion, c'est probable, mais rien n'interdit d'y voir aussi un vase déjà tronqué et utilisé pour servir d'urne.

L'urne était recouverte d'un petit couvercle à bouton de préhension en pâte sableuse claire (Figure 92 n°2 ; couvercle 2b), découvert à l'intérieur du vase. Il n'est pas non plus brûlé.

▪ *Dépôt funéraire*

Sigillée

Avec cinq vases, il s'agit de la catégorie la mieux représentée dans cette incinération. L'un des individus pourrait être résiduel. Le feu ayant totalement décoloré les surfaces et les pâtes, il est impossible de définir précisément les ateliers de provenance. Tout au plus peut-on dire qu'il s'agit de productions de Gaule du Sud (SGS ; Annexe 4.4.9.b.) ; compte tenu du cadre chronologique, ces vases doivent donc provenir des officines de La Graufesenque ou de Banassac.

On retrouve tout d'abord deux Drag. 44 (Figure 92 n°3 et 4), le second n'étant attesté que par un fragment, peut-être résiduel. Cette forme nous place ici dans le II^{ème} s. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 574), peut-être au moins dans le second quart, puisque cette forme, on l'a vu est absente des ensembles du premier tiers de ce siècle.

Un plat Vernhet C2 (Figure 92 n°5) est également présent, apparemment sans décor de feuilles d'eau, mais avec deux anses appliquées sur le bord, ce qui est visiblement réservé, à La Graufesenque, aux coupes et aux coupelles (VERNHET 1976 : 17). Cette forme est traditionnellement datée entre 90 et 150 ap. J.-C. (VERNHET 1976 : 20) : selon A. Vernhet, le fait que la lèvre verticale soit moins marquée et que la moulure extérieure en quart-de-rond marquant d'ordinaire la rupture de panse soit ici largement estompée pourrait être un indice d'une production tardive.

Deux autres vases sont également présents (Figure 92 n°6 et 7) : ils sont du même type mais dans deux modules différents, le premier étant une coupelle, le second un plat. Leur classement typologique est assez délicat puisqu'il n'existe pas de parallèles convaincants en Gaule du Sud, ni à La Graufesenque (renseignement M. Genin), ni à Montans (MARTIN 1986b : 61-64). Quant à Banassac, on connaît trop peu les formes rares et lisses pour se prononcer. Les seules comparaisons plus ou moins satisfaisantes se trouvent en Gaule du Centre et de l'Est, puisque ces deux formes pourraient s'apparenter à la forme Ludowici Tg (Lezoux 29 et 30A), mais les bords ne présentent pas ici de gorge sommitale et ne sont pas en rupture nette, verticale, avec le reste du vase. Puisqu'il s'agit bien, *a priori* et malgré la décoloration due au feu, de productions de Gaule du Sud, peut-être faut-il alors y voir des « fantaisies » (VERNHET 1991 : 58-59), du moins des formes sortant du répertoire classique, comme on a pu le voir déjà dans une sépulture de la nécropole occidentale (ensemble 15).

Céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO)

Le seul vase de cette catégorie est une jatte/coupe 4b décorée d'une frise de guillochis (Figure 92 n°8), qu'on a déjà observé dans les ensembles précédents, principalement dans ceux de la fin du I^{er} s. ap. et du début du II^{ème} s. ap. J.-C.

Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)

Hormis l'urne funéraire, cette catégorie n'est ici attestée que par de rares fragments. Le seul bord reconnu doit appartenir à une cruche 9 (Figure 92 n°9). Comme elle n'est pas brûlée, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un fragment du col de l'urne cinéraire, ce qui validerait alors l'hypothèse d'une mutilation volontaire de ce vase effectuée sur place afin qu'il puisse servir d'urne.

Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)

On n'a découvert que trois tessons de cette catégorie qui doivent correspondre ici à des éléments résiduels.

Céramique à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)

Il s'agit ici d'un pot 5d (Figure 92 n°10), à petite lèvre en bourrelet. Le fond est manquant. Compte tenu de la taille du vase et de son traitement de surface (lissage intégral), il doit s'agir d'un gobelet.

Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)

Le seul vase identifié est une petite bouilloire (cruche 1b ; Figure 92 n°11). Le fond et l'anse manquent. La partie haute du vase présente un *graffito*, finement gravé et altéré par le feu et l'acidité. La lecture est difficile (AIPVIAE ou LVPULAE, la première lettre alors sous la forme du *lambda* grec) : s'agit-il d'un nom féminin, au génitif ?

Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)

À cette catégorie, on peut associer deux individus : le premier n'est représenté que par un seul tesson, résiduel ; le second paraît plus avoir été réellement déposé sur le bûcher puis rejeté dans la fosse, puisqu'une cinquantaine de tessons s'y rattache. Si aucun élément morphologique particulier ne s'y retrouve, on peut au moins préciser qu'il s'agit d'une forme fermée.

Amphores

Trois tessons d'amphore Dressel 20 de Bétique ont également été découverts dans le comblement de cette incinération. Ils sont certainement résiduels.

o *Interprétation du dépôt*

Le comblement de cette incinération est finalement pauvre en matériel. Il faut associer à la céramique au moins un vase en verre, ce qui reste un dépôt très modeste. On a donc affaire, ici comme dans les incinérations de la nécropole occidentale, à une crémation du corps et des offrandes primaires sur un bûcher collectif ; les ossements ont été recueillis dans l'urne cinéraire alors que les vases brûlés et brisés, ainsi que des éléments résiduels provenant de crémations précédentes, ont été rejetés en vrac dans la fosse.

o *Datation*

La datation est délicate, puisqu'elle doit être avancée à partir de peu d'éléments. D'après la sigillée, on se situe assurément dans le II^{ème} s. au moins, pensons-nous, dans le second quart si l'on se fie aux évolutions tardives du plat Vernhet C2 et des Drag. 44 qui ne sont pas présents à Javols auparavant. On ne peut rien conclure des deux autres vases, trop atypiques. En revanche, on sait que la jatte à engobe orangé se retrouve dans des ensembles d'horizons antérieurs ; quant au gobelet lissé (pot 5d), il ne se rencontre visiblement qu'à partir des années 120/130 ap. J.-C. Si l'on réfléchit maintenant (avec prudence, tant l'exercice est délicat, surtout face à un corpus aussi maigre) en terme d'absence, il faut noter que les productions de Gaule du Centre (phase 6 ou 7 de Lezoux et céramique métallescente) ne sont pas présentes. Dès lors, en vertu de ces arguments, on propose une fourchette chronologique large, entre 120/130 et 160/170 ap. J.-C. En conséquence, cela signifie que l'atelier situé à une vingtaine de mètres à

l'ouest (ensemble 22) est certainement contemporain de la nécropole orientale, du moins si l'on se fie à la seule incinération découverte.

2.2.9. *HORIZON 5 : 160/170 – 210/220 AP. J.-C.*

Trois ensembles (8, 20 et 21) sont représentatifs de cet horizon.

2.2.9.1. ENSEMBLE 8 : JSE98 ; OCCUPATION EXTERNE OU DÉPOTOIR (US 4062

- *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.3.)*

Cette séquence correspond à une occupation extérieure, peut-être à un dépotoir.

- *Altération du matériel*

Le matériel n'est pas du tout altéré.

- *Description du matériel en présence (Annexe 4.5.1.)*

La séquence comporte 363 tessons pour 45 individus (Annexe 4.5.1.a.). L'indice de conservation est de 9,4%. Les céramiques communes sont largement majoritaires puisqu'elles représentent 66,7% du NMI de l'ensemble. Elles sont dominées pas trois catégories : les céramiques sableuses grises lissées, sableuses claires et kaolinitiques grises (chacune 15,6% du NMI). Les céramiques fines ne représentent donc que 31,1 % du NMI de l'ensemble : les sigillées y sont la catégorie principale, avec dix individus, pour 22,2 % du NMI (71,4% NMI des céramiques fines).

- ***Sigillée***

Elle se compose d'au moins dix vases provenant de Banassac (sept individus) et, à moindre titre, de La Graufesenque (trois vases).

Pour l'atelier gabale de Banassac, on retrouve au moins deux Drag. 37, attestés par deux bords différents. Les décors reconnus (Figure 93 n°1 à 5), qui se rattachent certainement à deux vases (le n°4 ne comportant pas de ligne tremblée sous la rangée d'ove), comportent l'ove A de Banassac, attribuée généralement au décorateur *Germanus* (HOFMANN 1988 : 42 et 47). Il existe certainement plusieurs *Germanus*, l'un qui a assurément travaillé à La Graufesenque entre 65 et 85 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 236-239), un autre attesté au Rozier (PEYRE 1971 : 74), et un (ou plusieurs) ayant œuvré à Banassac à partir de la fin du I^{er} s. ou le début du II^{ème} s. ap. J.-C. et ce jusque vers 140 ap. J.-C. (HOFMANN 1988 : 42-48).

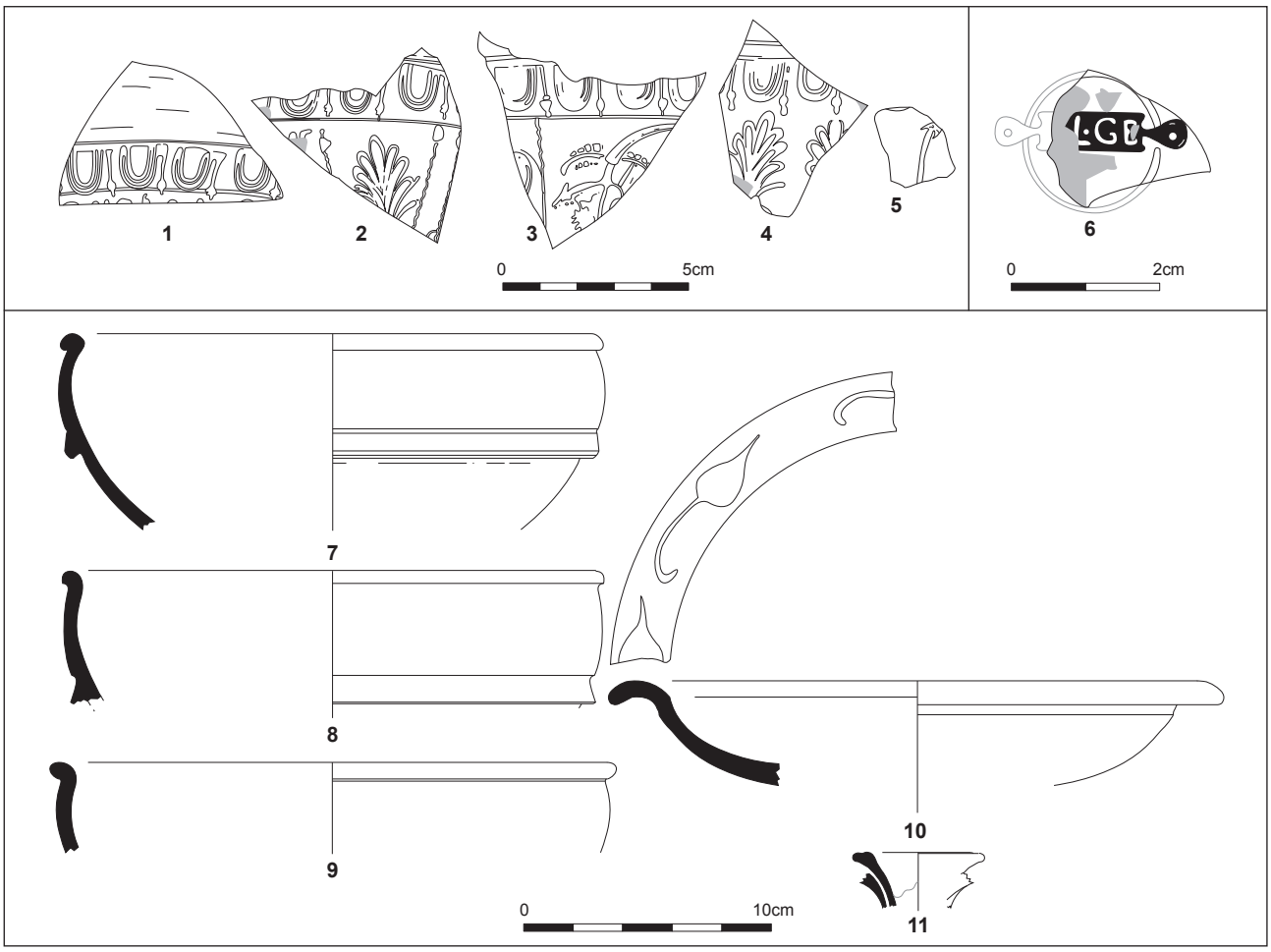

Figure 93. Sigillées (n°1-10) et Sab-EB (n°11) de l'ensemble 8.

Selon M. Polak et A. W. Mees la production du *Germanus* gabale ne peut pas être antérieure au second quart du II[ème] s. ap. J.-C. (POLAK 2000 : 236 ; MEES 1995 : 109-110), A. W. Mees plaçant l'arrêt de ses exportations vers le *limes* autour de 150 ap.

Ici, le décor est essentiellement végétal, mais pourrait aussi comprendre une frise épigraphique (Figure 93 n°1).

Un vase lisse indéterminé comporte une estampille inscrite dans un cartouche à queue d'aronde (Figure 93 n°6 : …]*L*·GE). Il doit s'agir de *Flavius Germanus*. Ce timbre est bien connu à Banassac (PEYRE 1976 : 36 ; HOFMANN 1986 : 108 ; HOFMANN 1988 : fig. 16 ; POLAK 1996 : fig. 1). À La Graufesenque, les cartouches de ce potier sont rectangulaires et datés entre 80 et 110 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 239-241). Ce cartouche à queue d'aronde est peut-être plus tardif.

Trois Drag. 44 (Figure 93 n°7 à 9) et un Hermet 90.5 complètent les vases provenant de Banassac découverts dans ce dépotoir. Ces vases sont bien attestés à Banassac (HOFMANN 1986 : 109, fig. 11 ; HOFMANN 1988 : fig. 26). Il s'agit ici de formes qu'on ne retrouve pas dans les ensembles étudiés datés des premières décennies du II[ème] s. ap. J.-C. D'ailleurs, B. Hofmann avance l'hypothèse que ces vases font partie des productions tardives de Banassac, fabriquées durant la seconde moitié du II[ème] s. ap. J.-C. (HOFMANN 1988 : 28-29).

Les vases de la Graufesenque présents dans ce dépôt sont une forme fermée indéterminée, un Drag. 35 et un Drag. 36 à décor de feuilles d'eau (Figure 93 n°10).

▪ *Céramique métallescente*

Ce dépôt comporte quatre tessons de céramique métallescente (production de Gaule du Centre, certainement de Lezoux) appartenant à une forme fermée indéterminée. La présence de cette catégorie, qu'on sait apparaître au plus tôt durant la seconde moitié du II[ème] s. ap. J.-C. (BET, GRAS 1999 : 35), peut-être plus vraisemblablement à la fin de ce siècle (DESBAT, GODARD 1999), apporte une information chronologique importante.

▪ *Parois fines*

Un seul vase appartient à cette catégorie. Il s'agit d'un gobelet en céramique fine engobée produite à Lezoux, datée « de l'époque flavienne au milieu du II[ème] s. ap. J.-C. avec une plus forte production durant le règne de Trajan » (BET, GRAS 1999 : 22).

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

On ne compte ici que sept tessons pour une seule forme fermée indéterminée. La faiblesse quantitative de cette catégorie, qui est encore abondante jusqu'au milieu du II[ème] s. ap. (ensembles 3, 16, 23), pourrait montrer qu'elle est ici résiduelle et qu'on se situe clairement dans la seconde moitié de ce siècle.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

Seuls douze tessons sont recouverts d'un engobe blanc, tous dans une pâte sableuse. Ils ne correspondent qu'à une seule forme, une cruche 12 (Figure 93 n°11).

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises lissées (Kao-GRL)*

Elles sont au nombre de quatre, parmi lesquelles on a pu reconnaître une jatte/coupe 6b/6c (Figure 94 n°1), un plat 1a de grand diamètre (Figure 94 n°2) et un pot 5a/5b. Seul le bord du plat 1a porte des traces de feu externe, qui en attestent l'usage comme plat à cuire.

▪ *Céramiques sableuses grises lissées (Sab-GRL)*

On retrouve ici sept vases : deux sont des plats 1a (Figure 94 n°3-4), l'un portant des traces de feu externe, une jatte/coupe de type indéterminé et une série d'au moins quatre pots 5a/5b (Figure 94 n°5-9) qui ne portent aucune trace de flammes, que ce soit sur les fonds ou sur les bords recueillis. Par leur forme et leur taille, ces derniers doivent avoir servi de gobelets.

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises (Kao-GR)*

Cette catégorie comporte également sept vases (Figure 94 n°10-14). Il s'agit d'un pot 1b (Figure 94 n°10), d'un pot 2a (Figure 94 n°11), d'une bouilloire (cruche 1), d'une cruche 13, d'une marmite 1b (Figure 94 n°12) et d'un couvercle 2b (Figure 94 n°13). Hormis les fragments de bords des cruches 1 et 13, tous les vases présentent des traces de feu et sont donc des céramiques culinaires, ce qu'on ne peut d'ailleurs pas exclure pour les deux cruches (bouilloires).

▪ *Céramiques sableuses grises (Sab-GR)*

Il n'y a que deux formes attestées pour cette catégorie. Le seul vase identifié est un pot 2a, brûlé extérieurement (Figure 94 n°15).

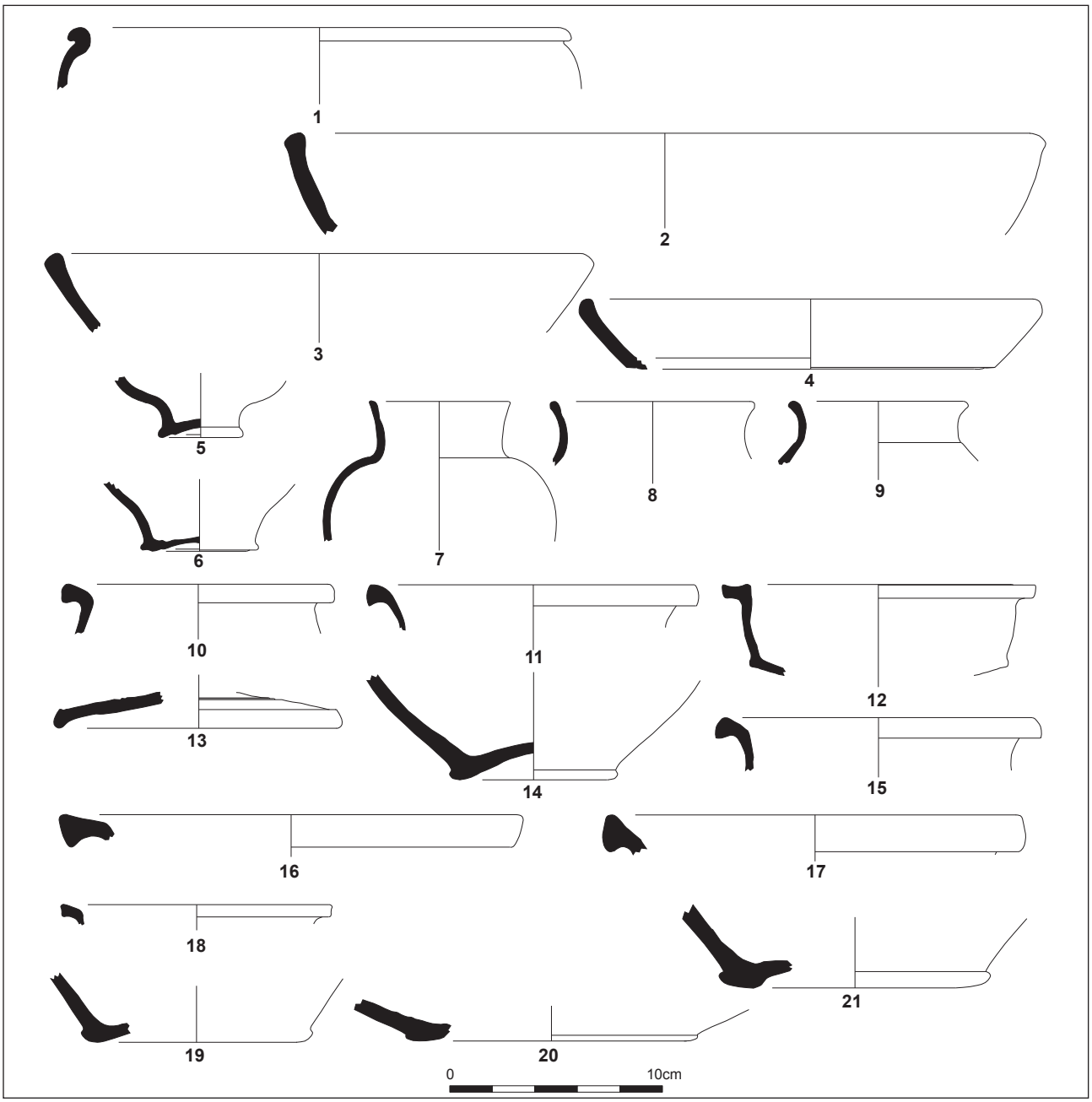

Figure 94. Kao-GRL (n°1-2), Sab-GRL (n°3-9), Kao-GR (n°10-14), Sab-GR (n°15), Sab-CL (n°16-21) de l'ensemble 8.

- ***Céramiques sableuses claires (Sab-CL)***

Cette catégorie est l'une des mieux représentées, puisqu'elle contient sept vases (Figure 94 n°16-21). On a pu identifier le bord d'une cruche 20 de grand diamètre (Figure 94 n°16) et peut-être deux pots 10 (Figure 94 n°17-18). Les fonds de cette catégorie (Figure 94 n°19-21) appartiennent à des vases de capacité importante, certainement des vases de réserve. Enfin, un mortier 5 est attesté par quelques fragments.

- ***Céramiques calcaires claires (Cal-CL)***

On retrouve ici trois vases qui n'ont pu être clairement identifié : deux sont des formes fermées, le dernier un mortier.

- ***Amphores***

Une seule amphore est présente dans ce dépôt : il s'agit d'une amphore gauloise indéterminée.

- *Interprétation du dépôt*

Le matériel est trop peu abondant pour remettre en cause l'interprétation du dépôt comme occupation extérieure ou dépotoir. La fragmentation et l'indice de conservation des récipients indiquent qu'il s'agit bien d'un dépôt secondaire. Le matériel est d'origine domestique et provient certainement de l'habitat à proximité : il comporte des céramiques de table, culinaire et de stockage. Seules les amphores sont peu représentées.

- *Datation*

La datation s'appuie surtout sur les céramiques sigillées et métallescentes. Le premier élément important est la prépondérance, parmi les céramiques sigillées, des productions de Banassac. Or on a vu dans les ensembles de la première moitié du II^{ème} s. que les vases gabales sont rares et ceux de La Graufesenque largement majoritaires. Ceci constitue donc un premier argument pour placer ce dépôt au moins dans la seconde moitié du II^{ème} s. De même, la présence de Drag. 44 et d'un Hermet 90.5, que B. Hofmann propose de voir comme des productions tardives de Banassac, tranche nettement avec les ensembles bien documentés du premier tiers du II^{ème} s. ap. J.-C. (ensembles 4 et 12), où ces deux formes sont totalement absentes.

En revanche, aucune confirmation ne nous est apportée par les sigillées de Gaule du Centre, ici curieusement absentes.

Le faible nombre des Cal-EO et l'absence des Kao-EB sont un autre argument pour placer les céramiques de ce dépotoir au plus tôt vers 150 ap. J.-C.

L'abondance des céramiques sableuses et kaolinitiques grises lissées et leur répertoire de formes (plats 1a, jattes/coupes 6, pots 5a/5b) confirment cette date, puisqu'elles sont absentes dans les ensembles de la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. Vu leur nombre, on peut même penser qu'on se situe déjà vers 160/170 ap. J.-C.

Enfin, les tessons de céramiques métallescentes sont peut-être les plus récents et datent certainement de l'extrême fin du II^{ème} s. ap. ou du début du III^{ème} s. ap. J.-C.

Pour ces raisons, on peut proposer que les céramiques en présence dans ce dépôt soient caractéristiques des années 160/170 à 210/220 ap. J.-C.

2.2.9.2. ENSEMBLE 20 : JPN02, COUCHES D'UTILISATION D'UNE CUISINE

o Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.12.)

Au cœur de la vallée a été mis au jour en 2002 un grand bâtiment ayant fonctionné du I^er^ au III^ème^ s. ap. J.-C. Dans son troisième et quatrième état, l'une de ces pièces sert assurément de cuisine puisque trois fours domestiques construits y sont installés.

L'ensemble pris en compte ici correspond aux couches d'utilisation et d'assainissement (arène granitique très pauvre en matériel) de ces états, couches qui se sont accumulées sur toute la surface de cette pièce. Malheureusement, la fouille n'a pas permis de distinguer ces différentes couches, souvent très fines et inextricables. En ce sens, l'ensemble mélange donc les deux états.

o Altération du matériel

Le matériel est très bien conservé, ce qui est probablement dû au contexte très organique de ces niveaux. Le tamisage de près de 70% (FERDIÈRE 2002 : 19) de la masse totale du sédiment a en outre permis de recueillir des éléments minuscules, généralement non recueillis dans une fouille classique. En revanche, le matériel est extrêmement fragmenté, ce qui explique qu'on n'ait pas dessiné tous les éléments reconnaissables, mais seulement les principaux, du moins ceux qui étaient suffisamment grands et, de surcroît, intéressants en terme chronologique et/ou fonctionnel.

o Description du matériel en présence (Annexe 4.5.2.)

L'ensemble est important puisqu'il représente 5028 tessons pour au moins 223 vases (Annexe 4.5.2.a.). La fragmentation y est donc très importante[34], accentuée peut-être aussi par un ramassage minutieux des artefacts lors de la fouille et du tamisage. Cette fragmentation s'explique par le fait que ces niveaux correspondent à la fois à des couches d'utilisation et à des surfaces de circulation dans la cuisine. Puisque l'indice de conservation des vases est très faible (5,3%), on peut penser que ces niveaux ont été nettoyés, du moins certainement débarrassés des éléments les plus encombrants. Pour autant, ce ramassage est loin d'avoir été exhaustif, si l'on se fie à la masse de céramiques découvertes, à laquelle il faut aussi ajouter celle des ossements, le plus souvent de petite taille. Dès lors, on semble avoir en partie privilégié l'apport d'arène granitique pour assainir ces niveaux successifs d'utilisation, quand ceux-ci devenaient certainement trop insalubres.

Le matériel céramique en présence est dominé par les céramiques communes, qui représentent 69,1% du NMI de l'ensemble, alors que les céramiques fines n'en composent que 26,5%, bien moins en NR (8,1%) et NEV (13,4%). Les amphores et les lampes à huile ne prennent qu'une part négligeable.

Parmi les céramiques communes, les céramiques sableuses grises sont les plus importantes, avec 47 individus (21,1% du NMI ; 30,5% des céramiques communes). On retrouve ensuite les céramiques sableuses grises lissées (13,5% du NMI), puis les céramiques kaolinitique grises (12,1%) et sableuses claires (11,2%).

Les sigillées constituent, de loin, la catégorie la plus importante des céramiques fines (34 individus pour 15,2% du NMI ; 57,6% des céramiques fines), les autres catégories n'apparaissant que de façon marginale. Ainsi l'une des premières observations qu'on peut effectuer sur le matériel utilisé dans cette cuisine est que les céramiques fines y sont très peu représentées. On pourrait même s'étonner de leur présence puisqu'elles sont censées se rencontrer sur les tables antiques et non en cuisine. En réalité, ces céramiques fines peuvent y avoir séjourné ne serait-ce que parce qu'elles servent en partie à présenter les mets préparés et reconditionnés en cuisine. En revanche, on ne s'attend pas à y découvrir des gobelets ou des coupes à boire qui n'ont pas ou peu à transiter par la cuisine (cela peut s'admettre pour les cruches ou les pichets, si le vin est stocké, ou du moins extrait des conteneurs primaires, en cuisine).

[34] En raison de cette fragmentation, tout le matériel n'a pas été dessiné : seuls l'ont été les éléments les plus gros.

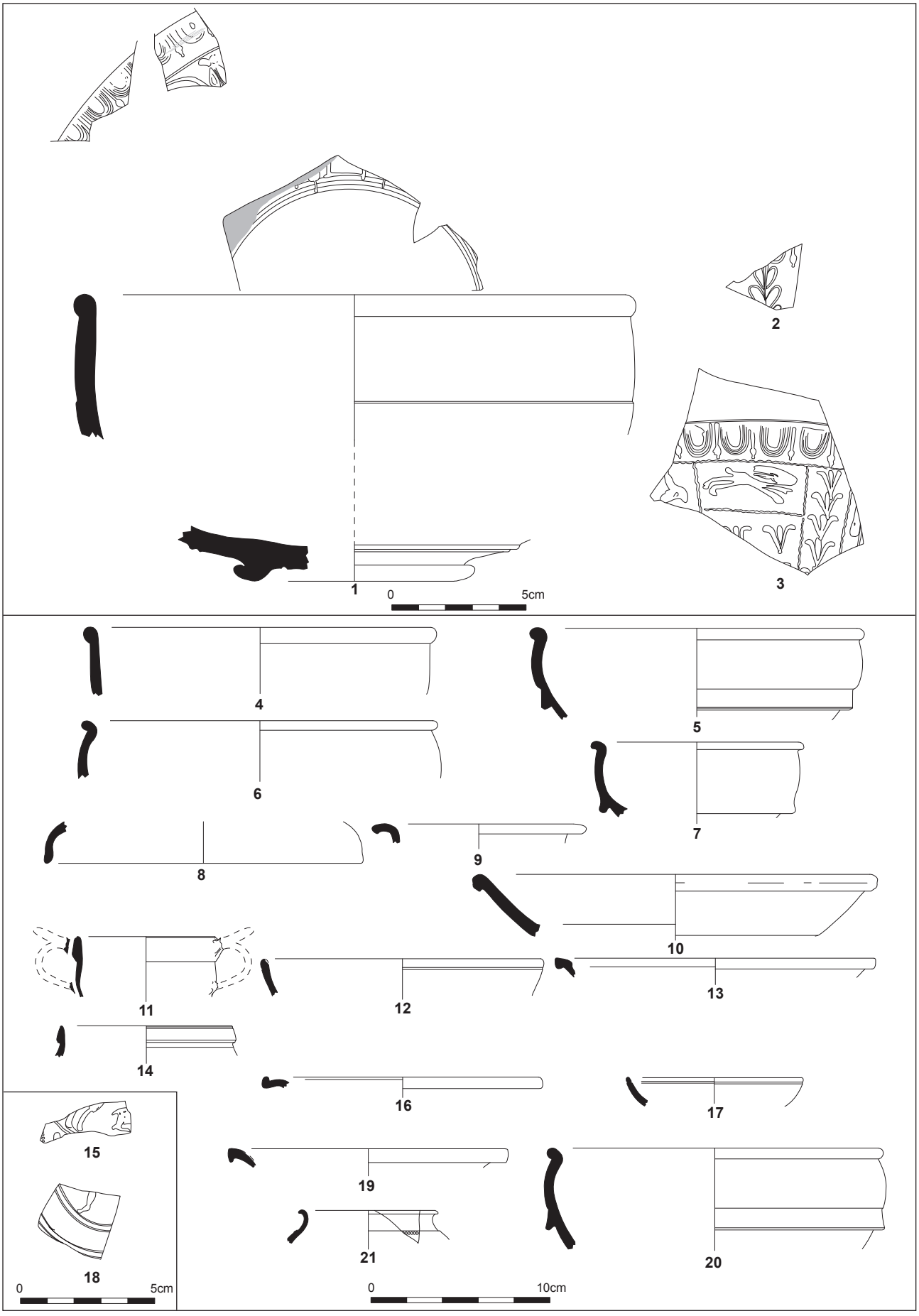

Figure 95. Sigillées de l'ensemble 20.

▪ *Sigillée*

La sigillée comprend donc 34 vases, dont la moitié provient des ateliers de Banassac. Les productions de Lezoux (phases 5 à 7) viennent en second rang, avec onze individus. Les vases de La Graufesenque (quatre vases) et Montans (deux vases) sont très minoritaires.

Au moins trois Drag. 37 proviennent de Banassac (Figure 95 n°1-4). L'un d'entre eux, le plus complet (Figure 95 n°1) possède un décor épigraphique (on distingue le pied des lettres dans la partie basse du décor) qui n'est connu qu'à Banassac (HOFMANN 1986 : 104-107). Comme toujours (HOFMANN 1988 : 43), cette légende est accompagnée de l'ove A de Banassac, qu'on attribue au potier et décorateur *Germanus*[35], qui aurait commencé sa carrière à La Graufesenque avant de rejoindre Banassac (HOFMANN 1988 : 42 et 47 ; MEES 1995 : 109 ; pl. 227 n°1 et 5 ; pl. 228 n°2 ; pl. 229 n°1 ; pl. 230 n°1 ; pl. 231 n°1 ; pl. 232 n°4). Selon B. Hofmann, il n'aurait utilisé cet ove que dans l'officine gabale (1988 : 47). Pour M. Polak et A. W. Mees, les productions du *Germanus* gabale ne peuvent pas être antérieures au second quart du II^{ème} s. et se situeraient entre 130 et 150 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 236 ; MEES 1995 : 109).

L'ove A se retrouve également sur deux autres fragments de sigillée moulée (Figure 95 n°2-3), qu'on rattache donc au même décorateur : la structure du décor et les poinçons utilisés sont connus dans sa production (HOFMANN 1988 : pl. 3 n°21 ; pl. 6 n°48 et 52 ; pl. 9 n°84 et 85… ; MOREL, PEYRE 1975 : pl. XXIV n°2).

Parmi les vases lisses provenant de Banassac, on retrouve trois Drag. 44 (Figure 95 n°5-7), formes attestées dans l'atelier gabale (HOFMANN 1988 : 26). Viennent ensuite un Curle 11 (attesté par une collerette, Figure 95 n°8), une série de cinq Drag. 35/36 (Figure 95 n°9), un plat Drag. 18/31 aux parois épaisses (Figure 95 n°10), un hypothétique Drag. 34 (Figure 95 n°11), peut-être un Drag. 33 (Figure 95 n°12) et deux autres formes dont la typologie nous échappe (Figure 95 n°13 et 14). Toutes ces formes sont bien produites à Banassac (HOFMANN 1988 : 26), bien que nous ayons très peu d'informations sur les productions lisses de cet atelier, ainsi que sur leurs datations.

Des ateliers rutènes de La Graufesenque, on a reconnu au moins deux Drag. 37 avec un décor moulé très empâté (Figure 95 n°15), un plat Vernhet D2 (Figure 95 n°16), daté entre 90 et 150 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 579), et une coupe Drag. 27 (Figure 95 n°17).

Deux vases proviennent de Montans : l'un est une forme ouverte indéterminée, l'autre est un Drag. 37 (Figure 95 n°18).

Les productions de Gaule du Centre semblent toutes provenir de Lezoux et vont des phases 5 à 7 de production. Un seul vase se rattache à la phase 5 : il s'agit peut-être d'un Lezoux 43A/Drag.46 (Figure 95 n°19). La phase 6 est illustrée par trois vases (non représentés) : les quelques fragments se rattachent ainsi à un Lezoux 095/Curle 11, un Drag. 37 et une forme fermée. Enfin, la phase 7 comporte cinq vases : deux Drag. 37 (fragments non représentés), un Lezoux 015A/Drag. 36, un Lezoux 089/Drag. 44 (Figure 95 n°20) et un gobelet Lezoux 102/Déch. 72 (Figure 95 n°21). Ce dernier est décoré de petits points blancs réalisés à la barbotine : même s'il est rouge et présente toutes les caractéristiques techniques de la phase 7, il s'agit peut-être d'une céramique métallescente, parfois rouge à Lezoux (BRULET, SYMONDS, VILVORDER 1999 : 125).

Si l'on prend en compte toutes ces sigillées, on s'aperçoit qu'elles couvrent tout le II^{ème} s. et le début du III^{ème} s. ap., ce qui constituerait une très longue période d'activité de la cuisine, si sa durée d'utilisation est calquée sur la fourchette chronologique donnée par ces céramiques. Toutefois, puisque les vases de La Graufesenque sont ici largement minoritaires, alors qu'ils constituent presque la totalité des récipients rencontrés pour les ensembles javolais des premières décennies voire de la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C., il convient certainement de se placer au plus tôt au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., ce qui peut alors paraître tardif au regard des productions de Banassac ici présentes. Ce point sera à rediscuter au regard du reste de la céramique.

▪ *Céramique métallescente*

Cinq vases sont attestés pour cette catégorie, tous semblant provenir de Gaule du Centre, certainement de Lezoux. Quatre individus sont des formes fermées indéterminées avec des décors guillochés ou de petits points blancs de barbotine. Ce décor pourrait faire penser à un vase de Trêves (SYMONDS 1992 : 49-53, groupe 36 à 38 ; VILVORDER 1999 : 99), mais la pâte (C.M.Lz2) n'est pas trévire mais bien de Lezoux, où ce type de décor est attesté en de rares cas sur des gobelets Lezoux 306 (SYMONDS 1992 :24-26, groupes 12 et 13 ; BET, GRAS 1999 : 34).

Un vase est cependant presque complet : il s'agit d'un Lezoux 306 ou 307/Déch. 68 à décor moulé (Figure 96 n°1). Le décorateur n'a pas été identifié d'après les poinçons en présence, mais il doit s'agir de *Butrio*, *Libertus* ou *Paternus II*, principaux artisans qui paraissent avoir fabriqué des gobelets en céramique métallescente à Lezoux (JACOB, LEREDDE 1974 : 47-51 ; SYMONDS 1992 : 10). La forme doit être datée au plus tôt de la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (BET, GRAS 1999 : 35), plus certainement à partir de la fin du II^{ème} ou du début du III^{ème} s. ap. J.-C. (DESBAT, GODARD 1999 ; DESBAT 2003b : 167).

▪ *Parois fines*

Par quelques fragments de panse découverts dans cet ensemble, on dénombre au moins quatre vases pour les céramiques à parois fines. Il s'agit probablement de gobelets. L'un d'entre eux pourrait provenir de Gaule du Centre.

▪ Terra nigra *(TN)*

On ne compte ici qu'un seul fragment.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

De même, les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orange sont très rares ici : on ne compte en effet que 20 tessons pour au moins trois vases, un seul ayant pu être identifié comme un pot 6 puisqu'il s'agit d'un fragment de panse à décor guilloché.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie est peu représentée en nombre de restes (19 tessons seulement) et ne compte que trois vases, deux étant assurément des cruches 9. Pour autant, compte tenu de l'importance quantitative relative de cette catégorie en NR, NMI ou NEV, il faut certainement considérer qu'elle est ici résiduelle.

[35] A. W. Mees a montré que les potiers rutènes Amandus et C. Cingius Senovirus ont également utilisé cette ove (MEES 1995 : 109, pl. 6 n°1 ; pl. 185 n°1 ; pl. 186 n°11). Il n'en demeure pas moins que son usage est surtout reconnu dans la production d'un *Germanus* gabale.

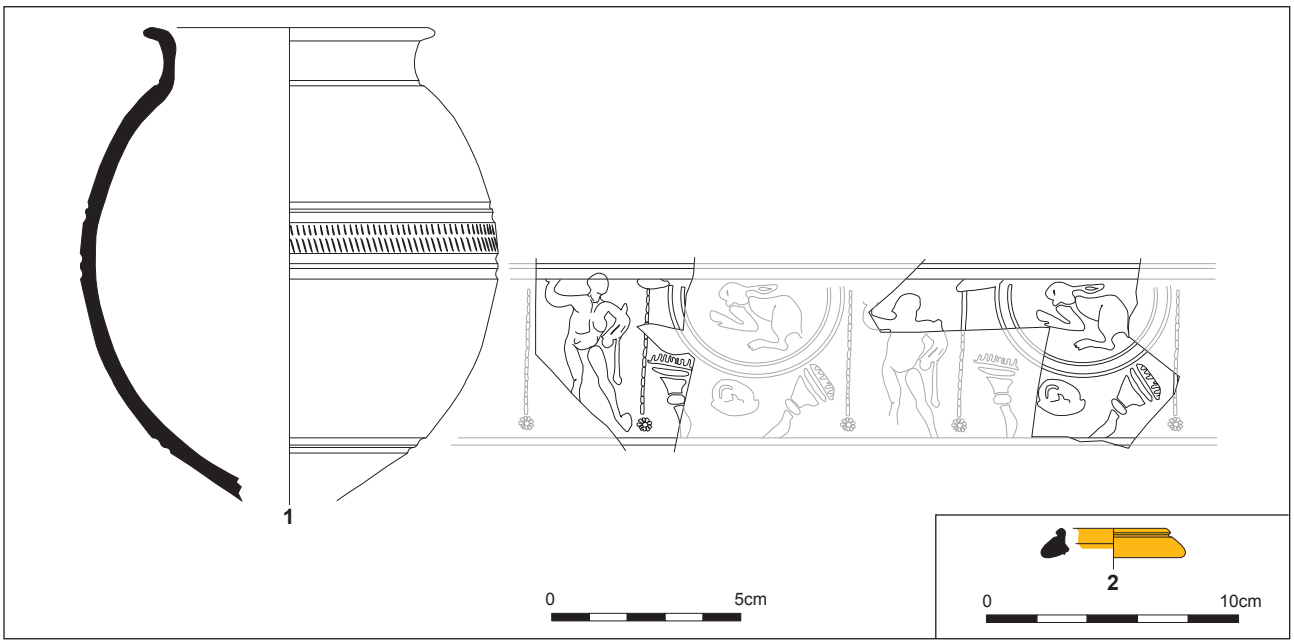

Figure 96. Céramique métallescente (n°1) et Sab-EB (n°2) de l'ensemble 20.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

On retrouve ici huit individus, ce qui est certes modeste à l'échelle de l'ensemble (3,6% du NMI), mais bien plus conséquent que les autres catégories à engobe blanc. Il est notable que plusieurs de ces tessons présentent des décors de lignes peintes ocres, sans qu'on puisse les associer à une forme précise.

Morphologiquement, il s'agit de cruches. Avec cinq individus, les cruches 9 dominent largement cette catégorie. Une autre forme doit être une cruche à bec tréflé, attestée par un fragment. Il ne peut s'agir que d'une cruche 1d, seule forme à bec tréflé recouverte d'un engobe blanc à Javols. Enfin, le bord d'une autre cruche (Figure 96 n°2) n'a pas pu être identifié.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

Cette catégorie ne comporte que huit tessons, pour un seul vase : au regard de plusieurs tessons recouverts de décor peints, ce vase doit être une cruche 12.

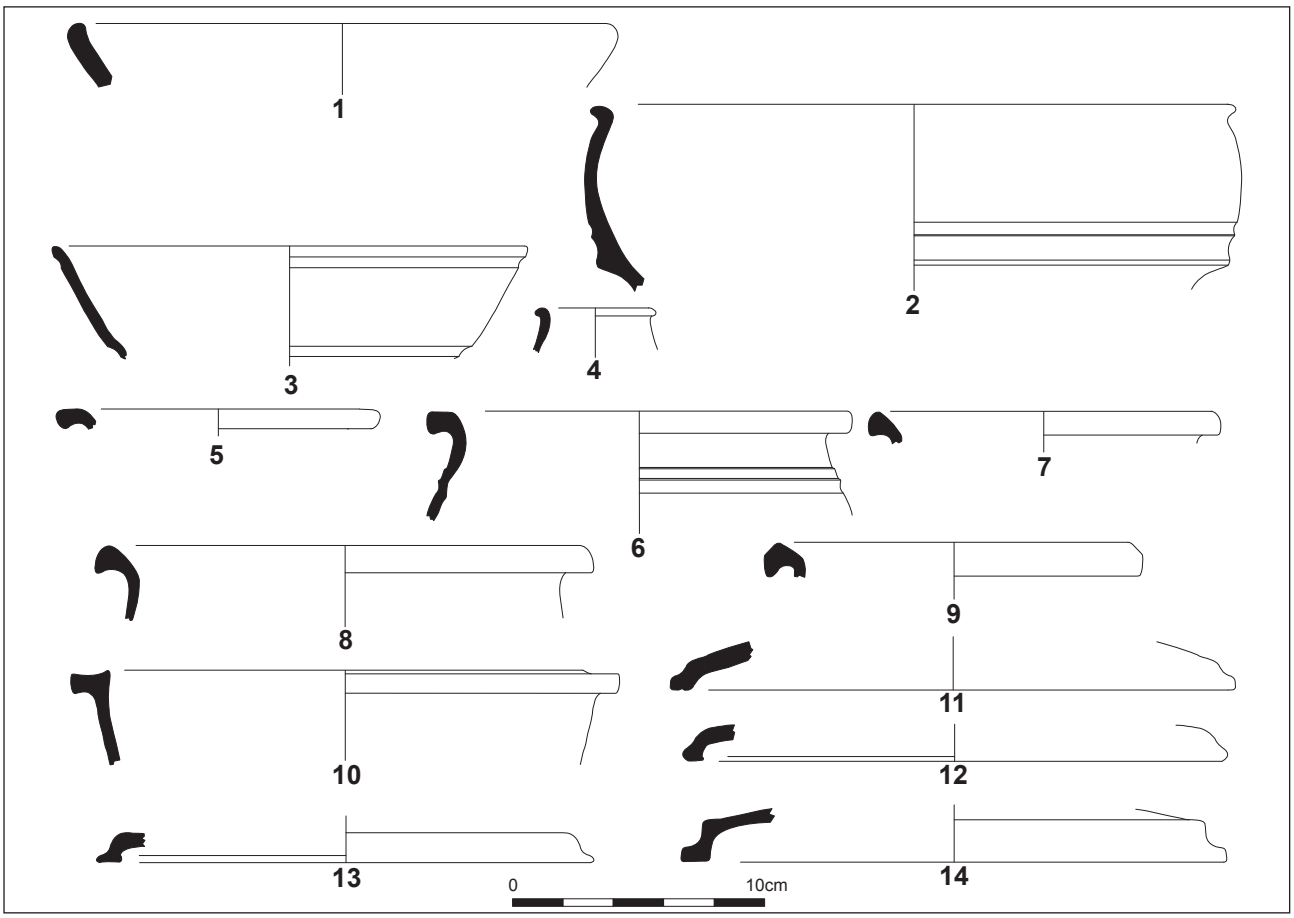

Figure 97. Sab-GRL (n°1-4) et Kao-GR (n°5-14) de l'ensemble 20.

▪ *Lampe à huile*

Il n'y a qu'une seule lampe présente dans ce dépôt. La forme n'est pas identifiable.

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises lissées (Kao-GRL)*

Avec quinze vases, il s'agit d'une catégorie bien représentée. Les formes identifiées sont un bol 1a, une jatte/coupe 6b, sept plats 1a et six pots 5a/5b. Parmi ces vases, certains ne comportent pas de traces externes de feu : c'est le cas du bol 1a et de l'ensemble des pots 5a/5b. En revanche, la jatte/coupe 6b et la grande majorité des plats 1a sont brûlés extérieurement.

▪ *Céramiques sableu-ses grises lissées (Sab-GRL)*

On décompte au moins 30 vases pour cette catégorie, soit 13,5 % du NMI de l'ensemble.

La forme la plus abondante est le plat 1a (Figure 97 n°1) qu'on rencontre en douze exemplaires, neuf ayant été passés au feu. On retrouve également cinq jattes/coupes 6a et deux jattes/coupes 6b (Figure 97 n°2), un seul de ces récipients présentant des traces de feu. Les deux dernières formes ouvertes sont des jattes de type 204 (Figure 97 n°3), dont une seule est brûlée.

Enfin, cette catégorie compte également plusieurs gobelets tels que des pots 5a/5b (Figure 97 n°4) et un pot 5d. Un seul exemplaire est brûlé mais il l'est intégralement, ce qui paraît plus accidentel, que correspondre à un usage culinaire.

On peut donc penser que cette catégorie, comme la précédente et en moindre quantité la suivante, apporte une partie des céramiques culinaires : en effet, les plats 1a, qui présentent des traces de feu caractéristiques, semblent être des plats à cuire, des *patinae*. Les jattes/coupes 6a/6b ont pu également servir à la cuisson mais semblent plus réservées à la préparation des aliments ou à leur présentation. Quant aux pots 5a/5b, ils ne participent probablement ni à la cuisson ni à la préparation des aliments, mais doivent plus correspondre à des gobelets. En ce sens, ils complètent le répertoire des céramiques de table.

▪ *Céramiques sableu-ses claires lissées*

Cette catégorie est peu représentée, avec seulement quatre vases. Il s'agit de deux plats 1a, d'une jatte/coupe 6b et d'un pot 5a/5b, soit des formes déjà rencontrées dans les deux catégories précédentes.

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises (Kao-GR)*

En nombre de restes, cette catégorie est l'une des plus importantes (21,9 % du NR), alors qu'elle ne compte finalement que 27 vases, soit seulement 12,1% du NMI.

Trois bouilloires (cruche 1) sont attestées, de même qu'une cruche 13. Les principales formes de cette catégorie sont les pots : il s'agit de deux pots 1b (Figure 97 n°5 et 6), de cinq pots 2a à lèvre triangulaire (Figure 97 n°7 et 8) et de six pots 2b à lèvre en crosse (Figure 97 n°9). Sur ces treize pots, au moins sept présentent des traces externes de feu. On retrouve également trois marmites 1b (Figure 97 n°10), toutes brûlées extérieurement. Enfin, au moins quatre couvercles 4a (Figure 97 n°11-14) complètent cette catégorie, tous présentant des traces de feu très marquées sur les bords.

On le voit donc, la majorité des formes de cette catégorie paraît avoir servi, dans cette cuisine, de céramiques culinaires allant au feu. Il est seulement permis d'avoir des doutes sur cette fonction culinaire pour la cruche 13, non brûlée, et pour quelques pots.

▪ *Céramiques sableu-ses grises (Sab-GR)*

Avec 43,5 % du nombre de restes de l'ensemble et 21,1 % du NMI (47 vases), il s'agit, de loin, de la catégorie la plus abondante dans ce dépôt. Elle présente surtout des formes à vocation culinaire.

Ainsi, on a pu décompter au moins quatre bouilloires (cruche 1), trois cruches 13 (Figure 98 n°1), tous ces éléments ne présentant pas de traces de feu. Pour autant, on ne peut exclure un usage culinaire, puisque les traces de feu sur ces vases se retrouvent surtout sur la partie inférieure des vases (BATIGNE, DESBAT 1996 : 389), et que nous n'avons ici que les cols.

Viennent ensuite une série importante de pots : un

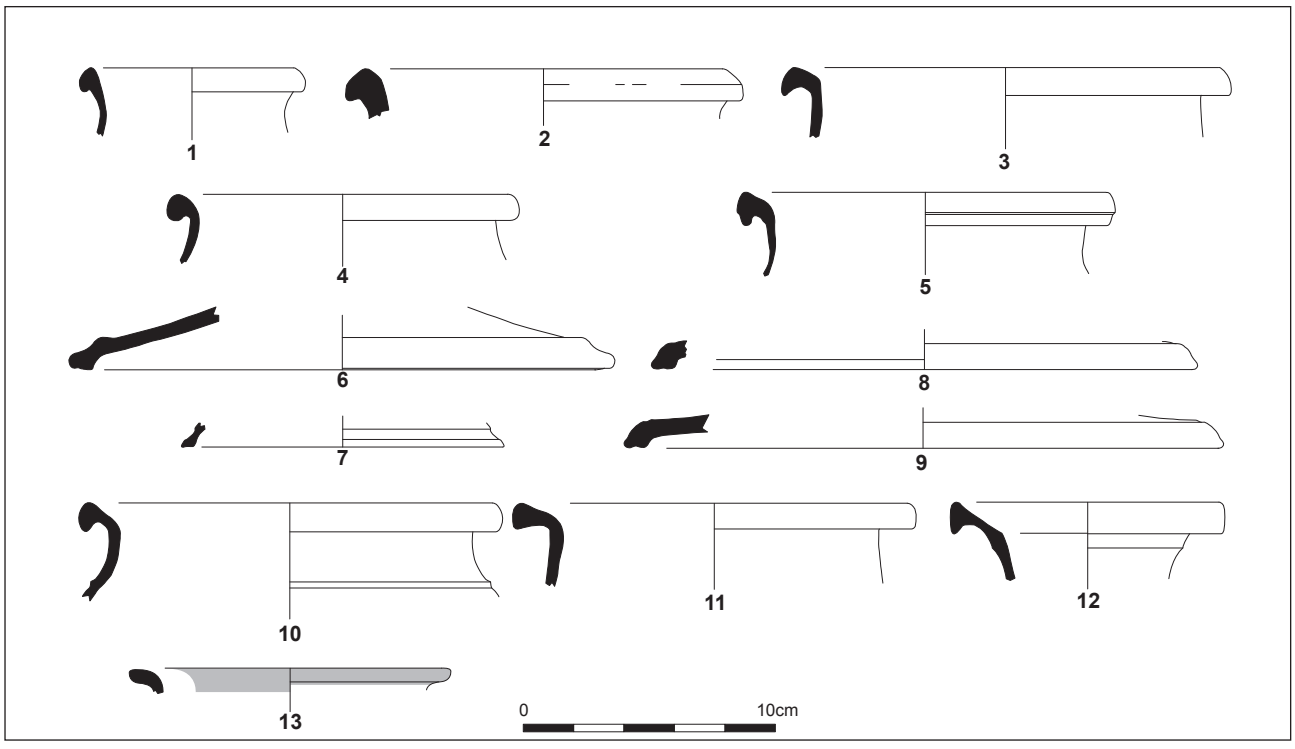

Figure 98. Sab-GR (n°1-9), Sab-CL (n°10-12) et Sab-EM (n°13) de l'ensemble 20.

pot 1a, quatre pots 1b (Figure 98 n°2), treize pots 2a (Figure 98 n°3), trois pots 2b (Figure 98 n°4) et six pots 2c (Figure 98 n°5). La grande majorité est brûlée extérieurement, preuve qu'il s'agit bien de pots à cuire et que cette forme constitue bien la forme la plus usitée pour la cuisson des aliments.

Trois marmites 1b sont également présentes. Elles sont également marquées par le feu.

Enfin, on dénombre plusieurs couvercles, tels que cinq couvercles 4a (Figure 98 n°6 et 7), un couvercle 4b et trois couvercles 4e (Figure 98 n°8 et 9). Les bords de ces couvercles sont fortement marqués par le feu.

De même donc que les céramiques kaolinitiques grises, ces céramiques sableuses grises sont très majoritairement destinées à la cuisson des aliments. Il n'y a que les cruches 13 qui pourraient peut-être échapper à cette fonction et être utilisées au service des boissons : cependant, on ne peut se fier à l'absence de traces de feu sur les bords de ces cruches, puisqu'il s'agit de formes au col resserré ; si elles ont été portées aux flammes, celles-ci n'ont certainement atteint que le bas du vase. On ne peut donc exclure qu'elles aient été utilisées, telles les cruches 1 à bec tréflé, comme bouilloires.

▪ *Céramiques calcaires grises (Cal-GR)*

Cette catégorie ne comporte qu'un seul individu dont le type n'a pu être identifié.

▪ *Céramiques sableuses claires (Sab-CL)*

On retrouve ici au moins 25 vases. Il s'agit principalement de pots : les deux pots 12, le pot 1b, les trois 2a et les quatre 2c (Figure 98 n°10) doivent être des formes à cuire puisqu'ils semblent marqués par le feu. En revanche, les deux pots 10a (Figure 98 n°11) et les cinq cruches 20 (Figure 98 n°12), ne le sont pas et on peut penser, d'après leur morphologie et leur volume habituels, qu'il s'agit plus de vases de réserve.

Cette catégorie est complétée par un couvercle, une jatte/coupe 6b/6c et un mortier 5.

▪ *Céramiques calcaires claires (Cal-CL)*

On ne décompte ici que deux individus : il s'agit de formes fermées de type indéterminé.

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM)*

Le seul individu reconnu doit être un pot (Figure 98 n°13), mais le fragment est trop petit pour permettre d'en déterminer le type.

▪ *Céramiques sableuses non tournées (Sab-NT)*

Avec deux tessons, pour deux individus non identifiés, on peut penser que ces éléments sont ici résiduels.

▪ *Amphores*

Au moins neuf amphores différentes sont attestées dans ce dépôt. Toutefois, le nombre de restes de cette catégorie est anecdotique (36 tessons pour 0,72% du NR de l'ensemble) : on peut donc penser que les amphores, qu'elles contiennent du vin, de l'huile ou de la saumure, n'étaient pas stockées ou du moins manipulées dans cette cuisine. Dans le cas contraire, où elles auraient pu alors se briser comme le restant de la céramique en présence, on aurait certainement retrouvé plus d'éléments : même si les gros tessons ont pu être évacués lors d'un nettoyage, de nombreux petits fragments et éclats devraient être présents et avoir été repérés par le tamisage effectué lors de la fouille.

Parmi ces amphores, on décompte quatre amphores gauloises et cinq ibériques dont une Dressel 20 de Bétique.

o *Interprétation du dépôt*

Cette séquence d'utilisation d'une cuisine est particulièrement intéressante pour la fonction des vases et la nature des récipients utilisés dans une cuisine gallo-romaine.

Tout d'abord, on pourrait s'étonner de la présence de céramiques fines dans cette cuisine et, à l'inverse, de l'absence des amphores. Rien d'étonnant pour les premières : on l'a vu, il s'agit principalement de formes ouvertes, larges (Drag. 37, 44, Curle 11, Drag. 36…) destinées à présenter les mets ; il est donc normal de les retrouver en cuisine où elles sont amenées pour transvaser les mets et où elles ont pu être brisées. De même, on retrouve quelques gobelets, en céramique fine ou métallescente mais aussi en céramique grise lissée (pot 5a/5b) : leur présence ici est encore plus curieuse. Peut-être ont-ils été brisés en installant ou en débarrassant les tables ? En revanche, on notera la très faible représentation des cruches : elle est à relier à celle des amphores vinaires qui, comme les autres amphores, ne se retrouvent pas dans ce dépôt. On peut donc avancer l'hypothèse que cette cuisine n'est pas un lieu de stockage de denrées liquides et qu'il existe une autre pièce dans ce bâtiment où sont stockées les amphores et où l'on vient chercher les liquides qui se retrouveront ensuite sur la table.

Les vases à destination culinaire sont évidemment les plus nombreux. Ils sont très majoritairement gris, cuits en mode B. Il s'agit surtout de céramiques à pâte sableuse, à moindre titre à pâte kaolinitique. Les pots sont les plus nombreux, mais on retrouve aussi les marmites tripodes et les plats à cuire qui servent à faire mijoter les aliments, peut-être à préparer des pains ou des galettes (DESBAT, FOREST et BATIGNE-VALLET 2006 : 178). De même, les bouilloires sont également présentes. On a donc tout le panorama des céramiques à feu romaines et il faudra, par l'analyse chronologique comparative des ensembles et des différents horizons, déterminer l'évolution de ces modes de préparation culinaire.

Enfin, il faudra attendre le résultat de l'analyse archéozoologique en cours pour caractériser la nature des mets carnés prépa-

rés : on a pu observer, lors du tamisage, que les ossements de volailles étaient nombreux, proportionnellement aux autres espèces. De même, on peut s'interroger sur les autres aliments : l'analyse carpologique effectuée sur les restes végétaux découverts lors du tamisage (MATTERNE 2003) a montré que ces niveaux contenaient des graines d'avoine (*Avena sp.*), de céréales (*cerealia*), d'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), de lentilles (*Lens culinaris*) et de fèves (*Vicia faba var. minor*). Toutes ces céréales et légumineuses ont pu être stockées dans les pots 10a ou les cruches 20 découverts dans ces niveaux d'utilisation.

o *Datation*

Ce dépôt offre un panorama relativement riche en céramiques sigillées et fines. D'après la sigillée et la céramique métallescente, on se situe clairement dans le II^{ème} s. jusqu'à la l'extrême fin de ce siècle ou le début du III^{ème} s. (phase 7 de Lezoux ; Déch. 68). Par comparaison avec les autres ensembles du premier quart voire de la première moitié du II^{ème} s., on notera que les productions de La Graufesenque sont ici largement minoritaires : il est donc probable que ce dépôt se situe à partir du milieu du II^{ème} s. ap. En revanche, les productions de Banassac sont majoritaires, ce qui rejoint l'hypothèse d'A. Mees où les céramiques sigillées de Banassac sont encore diffusées après le milieu du II^{ème} s. ap. (MEES 1995 : 102-104), au moins dans une aire régionale, ce qu'on admet généralement jusqu'à la fin de ce siècle (MARTIN 1986a : 44-45).

Ainsi, il faut certainement placer l'utilisation de cette cuisine durant une période relativement longue, entre 160/170 et 210/220. Cette fourchette chronologique pourrait être plus resserrée (170/180-210/220 ?) si les datations des productions tardives de Banassac rencontrées régionalement étaient mieux connues.

2.2.9.3. ENSEMBLE 21 : JPN02, DERNIÈRE UTILISATION DE LA CUISINE

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.12.)*

L'US 4048 correspond à la dernière occupation de la cuisine de JPN02. Cette occupation résulte de l'incendie de ce bâtiment et comprend donc des vases ou tessons posés à plat sur les niveaux d'occupation antérieure.

o *Altération du matériel*

Le matériel est en partie brûlé mais n'a pas souffert de l'acidité du sol, ici très charbonneux.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.5.3.)*

L'ensemble est modeste puisqu'il ne comprend que 309 tessons pour au moins 18 individus (Annexe 4.5.3.a.). L'indice de conservation est élevé et atteint 26,2%. Toutefois, compte tenu du contexte archéologique, on aurait pu s'attendre à un indice plus important.

Suivant la méthode de quantification, la réalité du dépôt est très différente. Nous nous en tiendrons au NMI et au NEV, le NR ayant trop tendance à découler de la fragmentation différentielle des vases.

En NMI, les céramiques communes sont plus nombreuses et représentent les deux tiers des individus. En revanche en NEV, les céramiques fines (en particulier les sigillées) semblent les plus abondantes et par conséquent les mieux conservées. Ainsi, les quatre vases de sigillée représentent 61,5% du NEV de l'ensemble.

Pour les céramiques communes, les catégories les plus abondantes sont les céramiques sableuses grises ou claires.

Les amphores et les lampes à huile sont totalement absentes.

▪ *Sigillée*

On dénombre donc au moins quatre vases, l'un issu des ateliers de Banassac, attesté seulement par un petit fragment de Drag. 36 (non représenté). Les trois autres proviennent de Gaule du Centre, certainement de Lezoux. Il s'agit d'un Lezoux 3 (Figure 99 n°1) et d'un Lezoux 49 (Figure 99 n°2), tous deux dans une pâte de la phase 7 de Lezoux. Ces

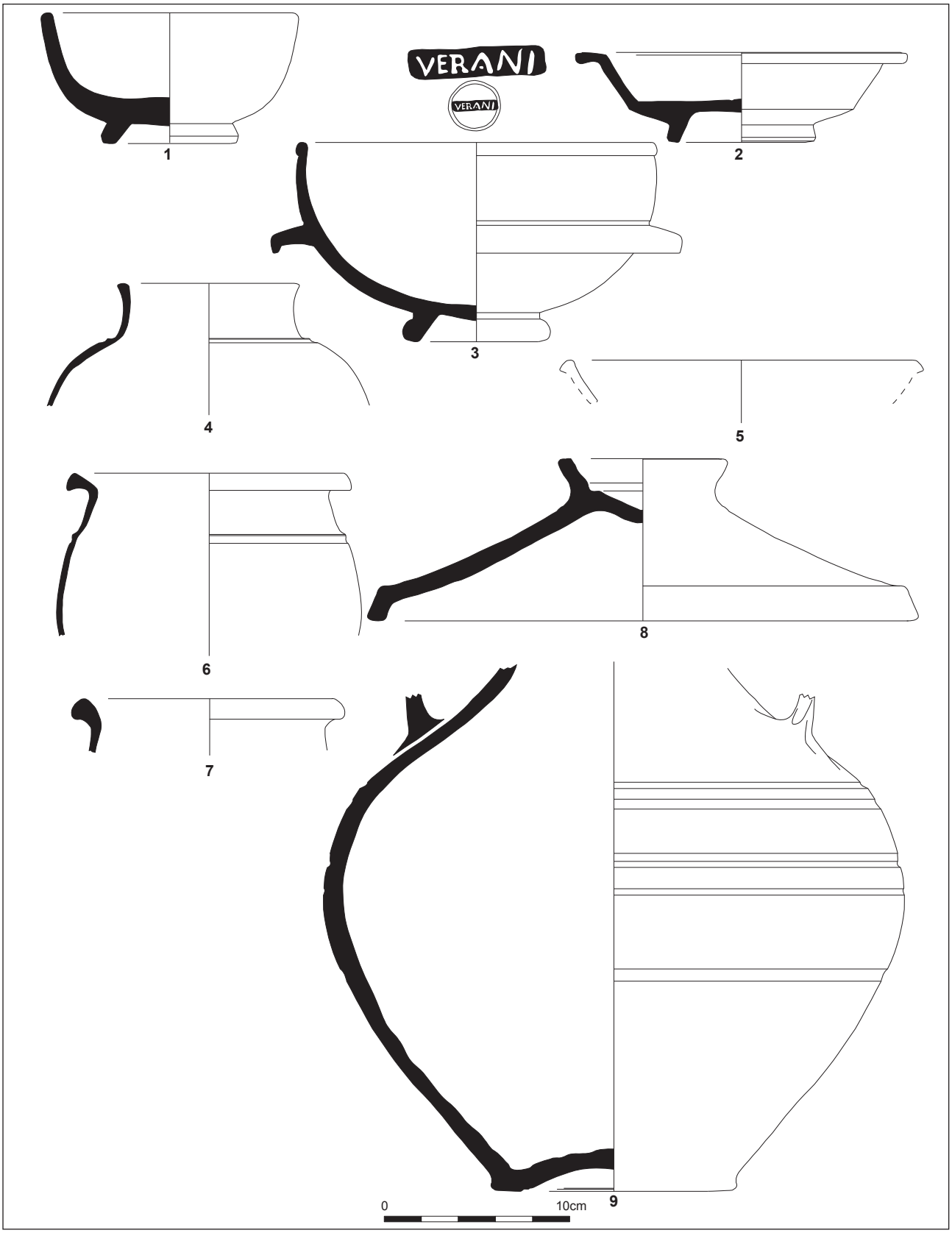

Figure 99. Céramiques de l'ensemble 21.

deux formes sont attestées à Lezoux à partir du II^{ème} s., principalement durant la phase 7 (BET, DELOR : 463, 470).

L'autre vase est un Lezoux 88/Drag. 38 (Figure 99 n°3) de la phase 6 de production, forme produite dans les ateliers arvernes de la phase 4 à la phase 7. Le fond est estampillé (VERANI) : il s'agit du potier *Veranus.* La même estampille est connue à Poitiers sur la même forme (TILHARD 2004 : 265, pl. 51, 537.1). J.-L. Tilhard, reprenant Ph. Bet (1988 ; non consulté), place l'activité de *Veranus* durant la phase 5 et 6 de Lezoux. Signalons enfin que le Drag. 38 (sans

être alors rattaché à une phase précise de production de Lezoux) est très abondant dans les niveaux d'abandon de la rue des Farges à Lyon, niveaux datés de 200 à 230 ap. J.-C. (NAVARRE 1995 : 324-328, fig. 2 et 3).

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO)*

Un seul tesson de cette catégorie a été découvert dans ce niveau. La forme est indéterminée.

▪ *Céramique sableuse à engobe blanc (Sab-EB)*

Cette catégorie ne compte que trois fragments pour un individu, probablement une cruche.

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises lissées (Kao-GRL)*

Un seul vase existe pour cette catégorie : il s'agit d'un pot 5a/5b de grand module (Figure 99 n°4). À cause de l'incendie, on ne peut se fier ici aux traces de feu pour en déduire une quelconque utilisation.

▪ *Céramiques sableu-ses grises lissées (Sab-GRL)*

On retrouve ici deux vases : d'après un fragment, l'un doit se rattacher à un pot 5, alors que le second est assurément un plat 1a (Figure 99 n°5), en partie altéré sur sa surface externe. La forme s'apparente toutefois clairement à une *patina*.

▪ *Céramiques kaoliniti-ques grises (Kao-GR)*

Deux vases sont présents pour cette catégorie : le seul clairement reconnu est un pot 2a (Figure 99 n°6), à lèvre anguleuse. La forme ne présente de traces de feu prononcées que sur le bord extérieur, ce qui plaiderait pour une utilisation comme pot à cuire.

▪ *Céramiques sableu-ses grises (Sab-GR)*

Des trois vases attestés ici, on n'a pu identifier qu'un pot 2b à lèvre pendante brûlée (Figure 99 n°7) et un couvercle emboîtant archéologiquement complet de type 4e (Figure 99 n°8), de grand diamètre et présentant également des traces de feu et d'altération nettes sur le bord : ces deux formes sont indubitablement des formes culinaires.

▪ *Céramiques sableu-ses claires (Sab-CL)*

La seule forme reconnue parmi les quatre vases de cette catégorie est une cruche 20 (Figure 99 n°9), grand vase de stockage à deux anses, dont il manque malheureusement le col. On retrouve les séries de cannelures sur la panse.

o *Interprétation du dépôt*

Il n'y a pas lieu de revenir sur la nature du dépôt, la fouille ayant montré qu'il s'agissait bien de la dernière occupation de cette cuisine. Les vases en présence devaient donc être posés sur le sol ou, en hauteur, sur des étagères, moins probablement dans des meubles puisqu'aucune trace d'ameublement (charnières en os, plaques en fer…) n'a ici été découverte. L'indice de conservation est cependant finalement faible et on peut se demander si les éléments isolés ne proviennent pas plutôt des niveaux antérieurs (ensemble 20), attribués par erreur lors de la fouille à cette couche.

o *Datation*

Le matériel de ce niveau ne suffit pas pour le dater. Il faut l'appréhender en considérant également les couches antérieures (ensemble 20) qui contiennent par exemple des céramiques métallescentes, ce qui place ce dépôt au mieux vers la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. Ainsi, au regard d'une part des céramiques en présence dans l'ensemble précédent et des sigillées de cette dernière occupation, d'autre part du fait qu'il s'agit de la dernière utilisation de cette cuisine, on penchera pour une datation de l'extrême fin du II^{ème} s. ap ou du tout début du III^{ème} s. ap., soit entre 190/200 et 210/220 ap. J.-C., datation qui s'appuie principalement sur la présence dans cette couche des sigillées de Lezoux de la phase 7, et, dans les précédentes, des céramiques métallescentes de Gaule du Centre.

2.2.10. *HORIZON 6 : 210/220 – 250 AP. J.-C.*

On placera deux ensembles dans cet horizon, les ensembles 17 et 18. Comme pour l'horizon 7, l'absence des céramiques fines est particulièrement préjudiciable à la datation de ces ensembles. La chronologie a donc pu être établie en ayant recours à d'autres céramiques, en particulier les céramiques communes grises lissées décorées qui n'ont pas été reconnues pas dans les horizons précédents.

2.2.10.1. ENSEMBLE 17 : JTM00, DÉPOTOIR

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.8.)*

Au sud-ouest de l'agglomération antique, dans la vallée du Triboulin, a été mis au jour en 2000 et 2001 un édifice isolé, construit probablement au II^{ème} s. ap. J.-C. et recoupant une occupation du tout début du I^{er} s. ap. J.-C. Sa destination n'est pas clairement connue, mais on s'achemine désormais davantage vers un habitat ou une remise à chariots, que vers un monument funéraire ou cultuel, hypothèse avancée pendant un temps. Quoi qu'il en soit, ce bâtiment a servi de dépotoir après son abandon. Deux dépotoirs ont ainsi pu être isolés, au moins spatialement : l'un se situe à l'extérieur du bâtiment et vient buter contre son mur sud (ensemble 17), l'autre correspond au comblement interne de cet édifice (ensemble 18). À la fouille, chacun de ces dépôts a semblé homogène et avoir été réalisé dans un temps court.

o *Altération du matériel*

Le matériel est très altéré par l'acidité du sol.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.6.1.)*

L'ensemble se compose de 457 tessons pour au moins 57 individus (Annexe 4.6.1.a.). L'indice de conservation est très faible, de 5%.

La céramique fine est largement minoritaire puisqu'elle ne représente que 17,5% des individus de cet ensemble. Les céramiques communes dominent donc largement, avec 77,2% des individus : les céramiques sableuses grises et grises lissées sont les catégories qu'on retrouve le plus (28,1% et 24,6% du NMI de l'ensemble). Viennent ensuite les céramiques à pâte kaolinitique grise avec 12,3 % du NMI. Les amphores et les lampes à huile n'ont ici qu'une présence anecdotique.

- ***Sigillée***

Le dépôt ne compte que onze fragments de sigillée, tous provenant des officines de Banassac. On ne compte que deux formes, une seule ayant pu être dessinée (Figure 100 n°1). Son identification typologique n'est d'ailleurs pas certaine : sans aucune certitude, on pourrait y voir un Drag. 33, mais alors très évasé.

- ***Céramique métallescente***

Cette catégorie n'est représentée que par trois fragments, tous issus des ateliers de Gaule du Centre. Le seul bord identifié (Figure 100 n°2) est très difficilement rattachable à un type précis : peut-être s'agit-il du bord d'une coupelle carénée Lezoux 302 (BET, GRAS 1999 : 27-28), mais cela demeure très hypothétique.

- ***Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)***

On ne compte ici qu'un individu, de surcroît indéterminé.

- ***Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)***

Cette catégorie n'est guère mieux représentée, avec deux individus, certainement des cruches. Le seul bord identifié s'apparente à celui d'une cruche 9 (Figure 100 n°3).

- ***Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)***

On retrouve ici au moins deux vases, une cruche et un calice 1 (Figure 100 n°4). La base est inconnue. Le corps du vase est peint de plusieurs lignes ocres.

- ***Céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)***

Un seul vase existe pour cette catégorie. Le fragment de bord (Figure 100 n°5) est trop petit pour être rattaché clairement à une forme précise.

- ***Lampe à huile***

Le seul tesson de lampe est le bec d'une *Firmalampe* (Loeschcke IX/X ; Figure 100 n°6).

- ***Céramiques kaolinitiques grises lissées (Kao-GRL)***

Si cette catégorie est relativement bien représentée en nombre de restes (6,1%), elle ne propose qu'un seul vase, certainement un pot 5.

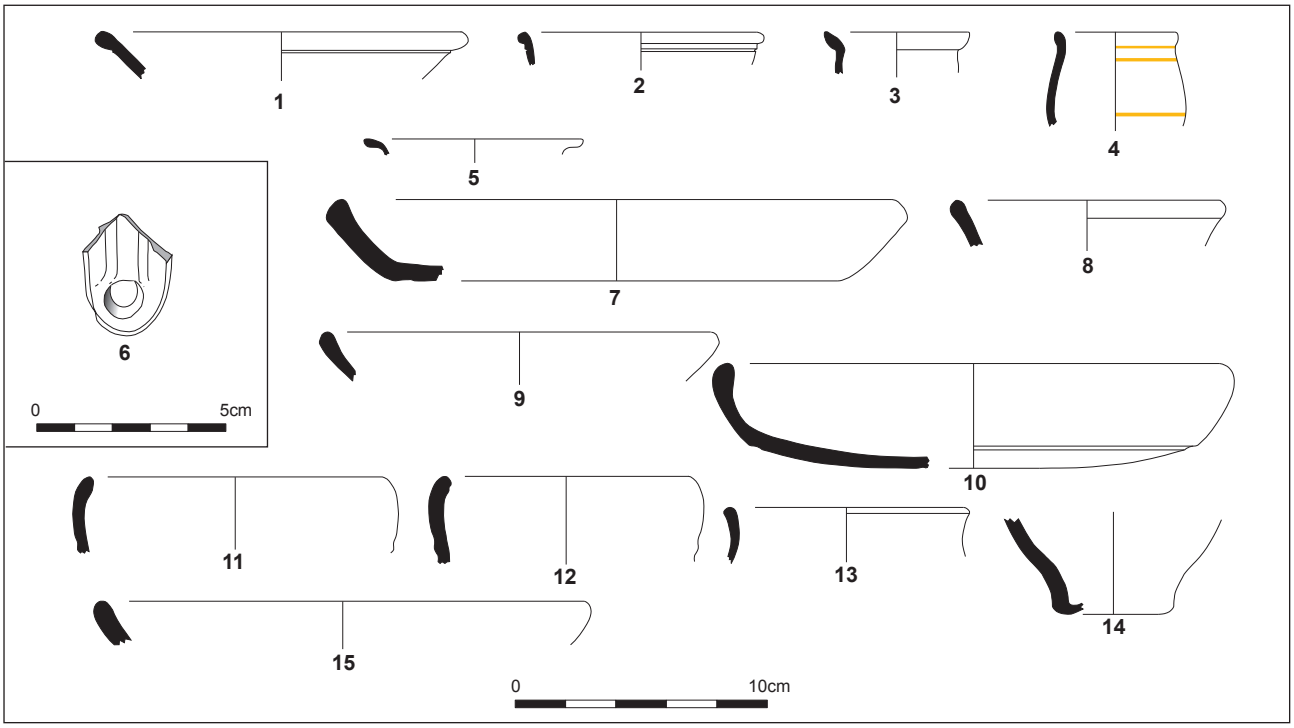

Figure 100. Sigillée (n°1), céramique métallescente (n°2), Kao-EB (n°3), Sab-EB (n°4), Cal-EB (n°5), lampe à huile (n°6), Sab-GRL (n°7-14) et Sab-CLL (n°15) de l'ensemble 17.

▪ *Céramiques sableuses grises lissées (Sab-GRL)*

Il s'agit de l'une des catégories qui proposent le plus de vases. On retrouve tout d'abord plusieurs plats 1a (Figure 100 n°7-9) et des plats 1b (Figure 100 n°10) qui se distinguent des précédents par un fond légèrement bombé et un bord plus rentrant. Dans les deux cas, les bords ou les fonds présentent généralement des traces externes de feu, ce qui permet de penser que ces formes sont surtout utilisées comme plats à cuire.

On retrouve également des bols 1b à bord rentrant (Figure 100 n°11 et 12) sans traces de feu, ainsi que des jattes/coupes 6a, attestées par quelques fragments de carènes.

Enfin, cette catégorie est caractérisée par la présence de plusieurs pots 5a/5b (Figure 100 n°13 et 14), sans traces de feu.

▪ *Céramiques sableuses claires lissées (Sab-CLL)*

Cette catégorie correspond au parallèle de la précédente, cuite en mode A. Elle ne compte qu'un seul vase, un plat 1a (Figure 100 n°15), sans traces de feu.

▪ *Céramiques kaolinitiques grises (Kao-GR)*

On retrouve ici sept vases, ce qui représente 12,3% du NMI de l'ensemble. Par un fragment de bec tréflé, on sait que le dépôt contient une bouilloire (cruche 1). Deux cruches 13 sont également attestées (Figure 101 n°1), l'une présentant des traces externes de feu, ce qui pourrait également en faire une bouilloire. Les pots 2b sont présents par deux exemplaires (Figure 101 n°2 et 3), tous deux ayant servi assurément de pots à cuire. Enfin, on retrouve deux autres formes culinaires, attestées par des bords de marmite 1b (Figure 101 n°4 et 5).

▪ *Céramiques sableuses grises (Sab-GR)*

C'est la catégorie la mieux représentée, avec seize vases (28,1% du NMI de l'ensemble).

Les formes qui ne présentent pas de traces de feu sont un plat 1c (Figure 101 n°6) et deux cruches 13 (Figure 101 n°7 et 8), même si les fragments sont trop petits pour exclure une utilisation comme *patina* et bouilloire. L'utilisation en cuisine paraît en revanche probable pour les différents pots : les pots 1b (Figure 101 n°9-10), 2a (Figure 101 n°11-12) et 2b (Figure 101 n°13) sont souvent marqués extérieurement par le feu.

Les deux marmites 1b (Figure 101 n°14 et 15) ont également des traces de feu externes.

De même, les différents couvercles présentent généralement ces marques : il s'agit de deux couvercles 4b (Figure 101 n°16-17), deux 4c (Figure 101 n°18-19) et un 4d (Figure 101 n°20).

▪ *Céramiques sableuses claires (Sab-CL)*

Trois formes sont attestées mais n'ont pu être identifiées. Tout au plus peut-on dire qu'il s'agit de formes fermées, sans trace de feu.

▪ *Céramiques calcaires claires (Cal-CL)*

Cette catégorie est ici anecdotique puisqu'elle ne propose qu'un seul vase, indéterminé.

▪ *Céramiques sableuses à engobe micacé (Sab-EM)*

Avec un seul individu, la céramique à engobe micacé est aussi peu représentée que la catégorie précédente. Il s'agit d'une forme fermée indéterminée.

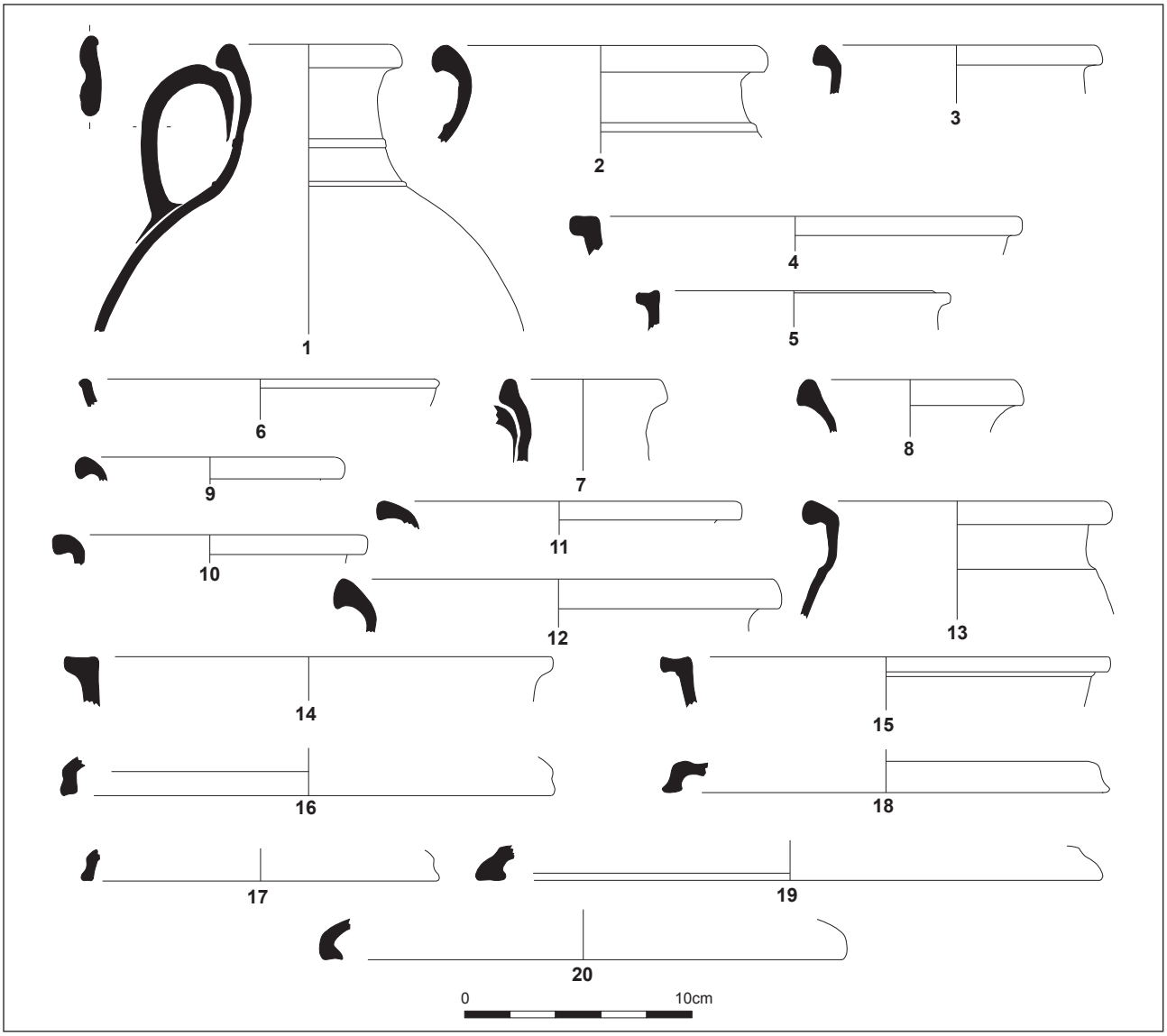

Figure 101. Kao-GR (n°1-5) et Sab-GR (n°6-20) de l'ensemble 17.

▪ *Amphores*

Ce dépôt ne contient que trois fragments de panse d'amphores Dressel 20 de Bétique.

o *Interprétation du dépôt*

L'analyse du matériel ne vient pas contredire l'interprétation de cet ensemble comme dépotoir. L'indice de conservation, très faible, tendrait à montrer qu'il s'agit au mieux d'un dépôt secondaire et que cette zone a servi de dépotoir après l'abandon du bâtiment. Le dépôt semble toutefois homogène puisqu'il existe de très nombreux recollages entre les différentes couches. Le matériel qu'il contient est majoritairement issu d'un contexte domestique, avec une forte présence des céramiques culinaires. Les céramiques fines, qui devraient compléter le vaisselier, sont cependant très rares. Toutefois, ce phénomène devrait être à relier au moins en partie au contexte chronologique.

o *Datation*

L'absence des céramiques fines peut donc en partie s'expliquer par la datation tardive de cet ensemble, qu'on placera à l'extrême fin du II^{ème}/début III^{ème} s. et au III^{ème} s. ap. J.-C. En effet, à cette époque, il est normal de ne plus retrouver les sigillées de Gaule du Sud ainsi que les autres catégories de céramiques rencontrées au Haut-Empire. Ceci n'explique cependant pas entièrement la très faible proportion de céramique métallescente ou l'absence de sigillées de Gaule du Centre. La datation de l'extrême fin du II^{ème}/début III^{ème} s. et du III^{ème} s. ap. J.-C peut être avancée par la présence de céramiques

métallescentes et par celles des plats 1a et 1b en céramique sableuse grise lissée, par analogie avec les ensembles de l'horizon précédent. En revanche, il n'existe aucun argument probant et solide permettant d'établir la borne basse de ce dépôt. Sur ce point, il est certainement plus prudent de se fier à la datation de l'ensemble 18, qui est beaucoup plus conséquent et devrait permettre de caler ces deux ensembles qui sont stratigraphiquement contemporains.

2.2.10.2. ENSEMBLE 18 : JTM00/01, DÉPOTOIR

- ***Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.8.)***

L'ensemble 18 correspond au comblement interne de l'édifice isolé évoqué pour l'ensemble 17. Ce comblement a été interprété lors de la fouille comme un dépotoir secondaire, faisant suite à l'abandon du bâtiment. Le dépôt est stratifié, mais la fouille a montré que le dépôt était homogène et avait été réalisé dans un temps court.

- ***Altération du matériel***

Le matériel est abondant mais a considérablement souffert de l'acidité du sol. Les céramiques à pâte calcaire sont souvent pulvérulentes. L'état de conservation du matériel est donc médiocre.

- ***Description du matériel en présence (Annexe 4.6.2.)***

Une première analyse du matériel de ce dépotoir a été effectuée couche par couche pour tenter d'appréhender la chronologie relative de ces niveaux et de leurs céramiques. Il est apparu clairement qu'aucune distinction chronologique n'était possible entre les couches les plus profondes et les plus hautes : sur toute la séquence, on retrouve des éléments de datation de la fin du II^{ème}/début du III^{ème} s. ap. J.-C. (céramique métallescente, sigillée de la phase 7 de Lezoux) ainsi qu'un fond résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C. ; en outre, les catégories de céramique se rencontrent dans des proportions comparables et il n'y a pas de variation dans la nature fonctionnelle des différents dépôts. Enfin, de très nombreux recollages existent entre toutes ces différentes couches. En conséquence, il a été décidé de considérer cette séquence comme un même ensemble.

Le matériel est donc très conséquent puisque l'on décompte 7051 tessons pour au moins 244 individus (Annexe 4.6.2.a.). L'indice de conservation est de 13,6%, ce qui constitue un taux important pour un dépotoir secondaire.

Le matériel est largement dominé par les céramiques communes qui correspondent

à 73,8% du NMI de l'ensemble (pour 84,3% en NR et 82,2% en NMI). Les céramiques fines, bénéficiant d'une meilleure identification des vases, atteignent 22,1% du NMI, alors qu'elles ne représentent que 14,8% du NR et 17,3% du NEV. Elles sont donc largement minoritaires, ce qui pourra, en soi, constituer un premier argument chronologique. Elles doivent surtout leur présence à deux catégories : ainsi, les sigillées représentent 8,6% du NMI de l'ensemble (38,9% des céramiques fines) et les Sab-EB atteignent 4,9% du NMI (22,2% des céramiques fines). Les autres catégories sont anecdotiques.

Pour les céramiques communes, ce sont les céramiques sableuses grises qui sont les plus importantes, avec 65 individus pour 26,6% du NMI (36,1% des céramiques communes). Viennent ensuite les céramiques sableuses grises lissées (18% du NMI), kaolinitiques grises (11,1%) et grises lissées (4,1%). Enfin les céramiques sableuses claires représentent une part non négligeable des individus avec 7,4% du NMI.

Les amphores (3,7% du NMI mais seulement 0,3% du NEV) et les lampes à huile (0,4% du NMI) sont ici marginales.

▪ *Sigillée*

La sigillée compte au moins 21 vases, même si plusieurs de ces individus doivent être résiduels.

C'est en effet certainement le cas du seul vase de tradition italique, un bol Haltern 14 à décor guilloché (Figure 102 n°1).

Les sigillées de La Graufesenque sont les plus abondantes, avec dix vases. On y retrouve quelques formes redéposées, comme par exemple un Drag. 29a (Figure 102n°2) dont le décor est totalement érodé, un Drag. 24/25 à bord guilloché (Figure 102 n°3), et deux Drag. 17a (Figure 102 n°4-5). Ces formes se rattachent certainement à la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Une autre forme est plus curieuse (Figure 102 n°6) et pourrait s'apparenter à une « fantaisie » (VERNHET 1991 : 57-60) : il s'agit d'une sorte de petit calice, peut-être proche des Hermet 5 ou Drag. 11. La panse est décorée de séries de trois lignes verticales excisées. Quant à la datation de ce vase, il paraît plus prudent de le rattacher à la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., compte tenu de ses parentés avec les formes Hermet 5 ou Drag. 11.

En revanche, le plat Vernhet D2 et le Drag. 44 (Figure 102 n°7) sont bien plus tardifs. Si cette dernière forme est attestée dans le dépotoir du grand four de La Graufesenque qu'on date de la fin du I^{er} ou du début du II^{ème} s. ap. J.-C. (VERNHET 1981 : fig. 5), elle apparaît plus tardivement à Javols puisqu'elle est absente des ensembles datés entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. On peut penser que le Drag. 44 est une production tardive de La Graufesenque et que la datation du grand dépotoir de La Graufesenque est peut-être à reconsidérer et à placer franchement dans le II^{ème} s., compte tenu des parois épaisses des Drag. 18/31 et Drag. 33, de la présence des Hermet 90.5 et des Drag. 44, de l'abondance des services A, C, E et F ou des décors sur Drag. 37 (en particulier ceux figurant les victoires de Trajan sur les Daces en 106 et sur les Parthes en 115-116 ap. J.-C.).

On compte également au moins un Drag. 37, attesté par deux tessons décorés d'un même vase (Figure 102 n°8 et 9). Le premier fragment présente une scène de chasse ou de gladiature dont les poinçons sont attestés dans le travail de *Biragillus* (MEES 1995 : pl. 12, n°2), plus encore dans celui de *Mercator* (MEES 1995 : pl. 134, n°1, 3, 4, 6, 7 et 9), deux potiers de l'extrême fin du I^{er} s. et du début du II^{ème} s. ap. J.-C. (MEES 1995 : 71-72 et 86).

On ne compte que cinq vases de Banassac, dont au moins deux Drag. 37 (Figure 102 n°10-11, 13-14). Les deux décors conservés présentent à nouveau l'ove A de Banassac, qu'on attribue généralement au décorateur *Germanus* (HOFMANN 1988 : 42-43 et 47). En outre, les poinçons utilisés (décor végétal entrelacé : HOFMANN 1988 : pl. 4 n°28, pl. 5 n°36, pl. 6 n°45, pl. 9 n°78 ; Bacchus portant le sceptre et donnant à boire à un chien ou un fauve : HOFMANN 1988 : pl. 9 n°78) sont connus dans le travail de ce même potier, qui, on l'a dit, fut en activité à Banassac entre 130 et 150 ap. J.-C. selon M. Polak et A. W. Mees (POLAK 2000 : 236 ; MEES 1995 : 109). Les autres vases issus des ateliers gabales sont un Drag. 33 et un Drag. 44 (Figure 102 n°15).

Les autres productions proviennent de Gaule du Centre, des ateliers de Lezoux. Elles sont au nombre de cinq, trois probablement de la phase 5 (même si l'altération rend cette identification incertaine) et deux de la phase 7. Pour la phase 5 on retrouve un Lezoux 42/Drag. 46 (Figure 102 n°16) et deux Drag. 37 (Figure 102 n°12). Le premier n'est pas estampillé. Quant aux Drag. 37, l'un est en sigillée noire et correspond à une production de *Primus* ou de *Libertus* du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (renseignement St. Raux). Le second (Figure 102 n°12) présente un décor végétal, difficilement rattachable à un potier particulier. Peut-être s'agit-il de *Verus*, qui a produit entre 135-170 ap. J.-C. (ROGERS 1999 : 262-263, fig. 64), de *Cinnamus*, entre 135-180 ap. (ROGERS 1999 : 97-103, 367, pl.29 n°1 et 3), moins sûrement de *Sacer II*, en activité entre 125-145 ap. J.-C. (ROGERS 1999 : 220-221, 439, pl. 101 n°5a).

Pour la phase 7, on retrouve un fragment de Drag. 37 et le fond d'un Lezoux 097/Drag. 43 (Figure 102 n°17).

On remarque donc que, pour les sigillées, un certain nombre de récipients sont résiduels et se rattachent à un reliquat du début du I^{er} s. ap. J.-C. La remarque vaut principalement pour une bonne part des sigillées de La Graufesenque. Les autres vases et productions s'étalent, au plus tôt, du second quart du II^{ème} s. jusqu'à la fin du II^{ème} ou le début du III^{ème} s. ap. J.-C. On s'étonnera toutefois de la faible présence des sigillées de Gaule du Centre, ainsi que du peu de variété des formes en présence.

▪ *Céramique métallescente*

On retrouve ici seulement trois individus, aucun n'ayant pu être clairement identifié. Il s'agit de trois productions de Gaule du Centre. Ces quelques vases offrent un jalon chronologique précieux pour la datation de cet ensemble.

▪ *Parois fines*

De même que pour la catégorie précédente, les parois fines sont ici peu représentées, avec seulement trois individus. Un seul a pu être identifié : il s'agit d'un gobelet Lezoux 331 (Figure 103 n°1), à décor barbotiné d'épingles à cheveux. Ce type de gobelet est le plus fréquent à Lezoux (BET, GRAS 1999 : 16). La production de ce type de parois fines est datée actuellement « de la période flavienne jusqu'au premier quart du II^{ème} s. et, au plus tard jusqu'au milieu du même siècle » (BET, GRAS 1999 : 22).

Les deux autres vases sont d'origine et de forme indéterminées.

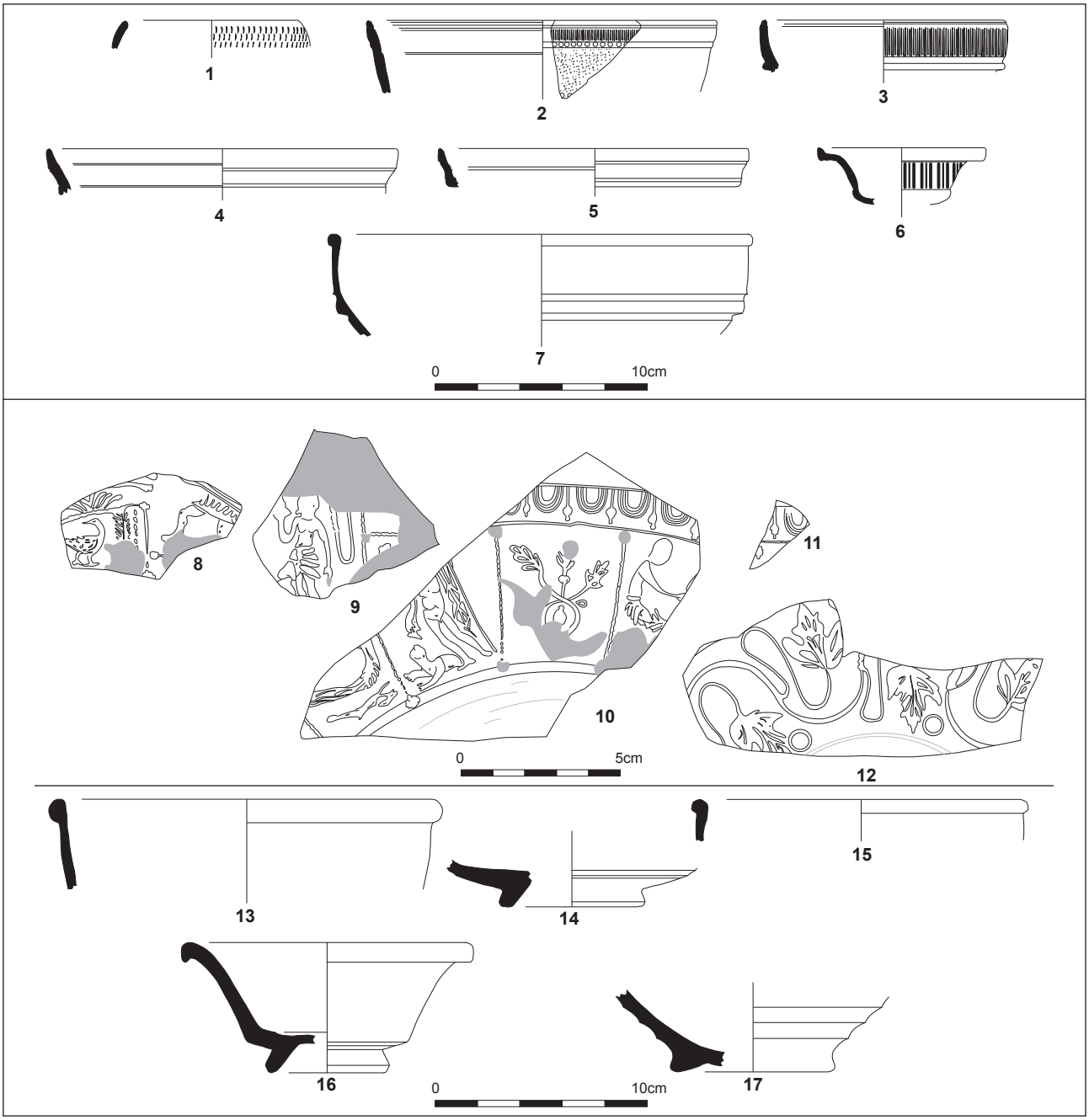

Figure 102. Sigillées de l'ensemble 18.

▪ Terra nigra *(TN)*

Si cet ensemble ne contient qu'un seul vase pour cette catégorie, il est toutefois notable que ce dernier soit archéologiquement complet : il s'agit d'une jatte/coupe 9 décorée à la molette dans sa partie basse (Figure 103 n°2). Ce décor est très fin et peu imprimé : il se compose d'un motif en casier (trop altéré pour être représenté). Qu'il s'agisse de la forme ou du décor, ce vase renvoie aux premiers horizons de cette étude et au répertoire des *terrae nigrae* du Bourbonnais (MENEZ 1989 : forme 59, pl. 40), où il est daté de la fin du I^{er} av. et du début du I^{er} s. ap. J.-C. Il s'agit donc d'une forme résiduelle.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

Les céramiques à pâte calcaire et engobe orangé comptent six individus. Il s'agit tout d'abord de deux jattes/coupes 4b, dont une à décor cordiforme. Une forme fermée est également attestée. Surtout, on retrouve ici trois jattes/coupes 6d (Figure 103 n°3-5), formes qui équivalent aux canons typologiques du Drag. 44 produits en céramique sigillée. Si le Drag. 44 est bien connu dans les productions tardives de La Graufesenque datées de 150 à 250 ap. J.-C. (VERNHET 1977 : fig. 1 n°1-6), les bords de ces productions millavoises divergent de ceux des vases en présence pour cet ensemble. Toutefois, compte tenu de l'aspect du vernis et de la pâte de ces vases qu'on a pu comparer avec des tessons

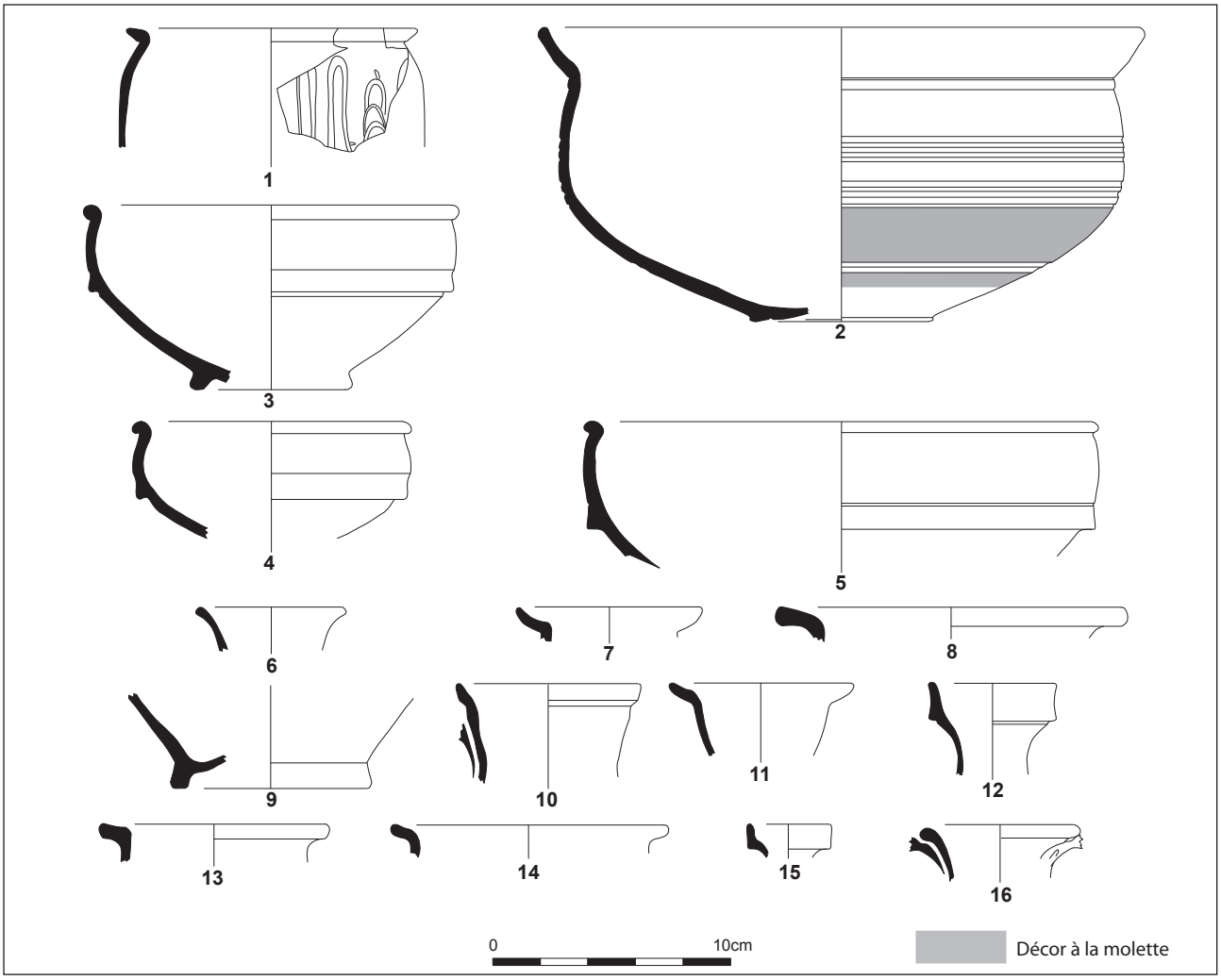

Figure 103. Parois fines (n°1), *terrae nigrae* (n°2), Cal-EO (n°3-5), Kao-EB (n°7-8), Sab-EB (n°9-14), Cal-EB (n°15-16) de l'ensemble 18.

provenant de Millau, il ne fait pas de doute que ces vases ont bien été produits à La Graufesenque ou à Millau (quartier du Roc et de Rajol).

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

Cette catégorie est relativement bien représentée, avec six individus (2,5% du NMI). Par quelques fragments caractéristiques, on retrouve au moins une cruche 7a (Figure 103 n°6) et deux cruches 9 (Figure 103 n°7). Trois autres formes fermées sont attestées dont le bord représenté (Figure 103 n°8) : il est probable que ce dernier se rattache à un pot 1b. Il ne présente aucune trace de feu.

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

On retrouve ici au moins douze individus (4,9% du NMI). Presque tous les individus sont des formes fermées (Figure 103 n°9-14). On retrouve ainsi deux cruches 9 (Figure 103 n°10-11) et une cruche 3a (Figure 103 n°12). Quant aux deux autres bords éversés représentés (Figure 103 n°13 et 14), seul le premier pourrait être assurément rattaché à une cruche 1d possédant un diamètre à l'ouverture équivalent à celui de ce bord et une lèvre légèrement incurvée. Le second bord présente un diamètre trop important pour être rattaché à cette forme : s'il s'agit bien d'une forme fermée, il est difficile d'en préciser le type.

Enfin, cette catégorie contient deux fragments de calice, dont un calice 1.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

On ne compte ici que deux individus (0,8% du NMI). Il s'agit d'une cruche 12 (Figure 103 n°15), qu'on connaît par exemple à Rodez dans des contextes datés entre 150 et 250 ap. J.-C. (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 51 n°5-9, fig. 55 n°9, fig. 59 n°8, fig. 67 n°2), et d'une cruche 23a (Figure 103 n°16), forme dérivant des lagènes Hermet 15 en sigillée et qu'on sait avoir été produite à Millau (VERNHET 1991 : 17) ou à Montans (MARTIN 1977 : forme 14).

▪ *Lampe à huile*

On ne décompte que deux tessons de lampe à huile dans ce dépôt, pour une seule forme indéterminée.

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

Avec au moins dix individus, les céramiques à pâte kaolinitique grise lissée représentent 4,1% du NMI de l'ensemble.

On y retrouve tout d'abord une jatte/coupe 2 (Figure 104 n°1) et une 6a (Figure 104 n°2), toutes deux n'ayant aucune trace d'utilisation particulière.

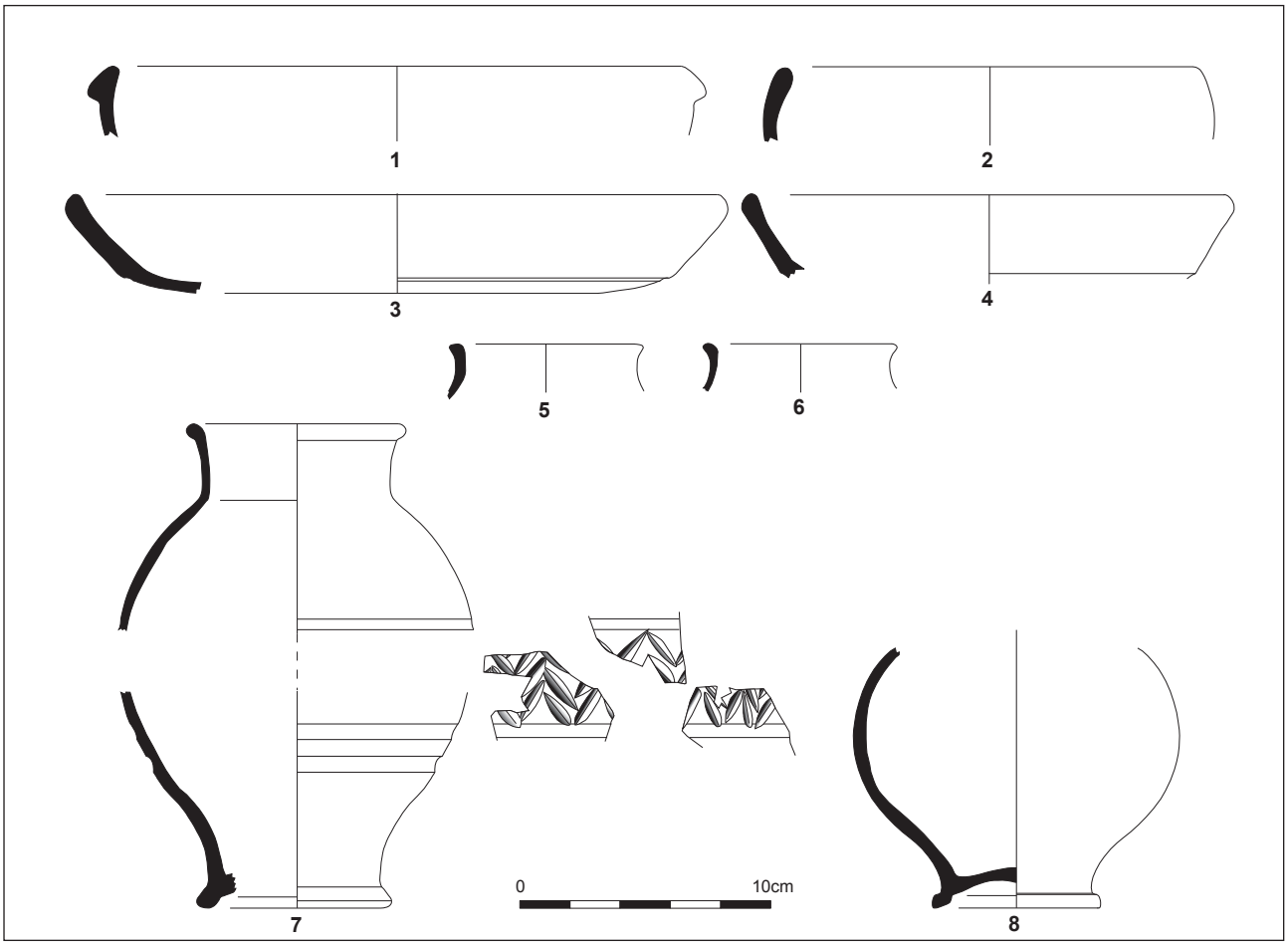

Figure 104. Kao-GRL de l'ensemble 18.

En revanche, les deux plats 1a (Figure 104 n°3 et 4) sont bien marqués extérieurement par le feu.

On dénombre également au moins quatre pots 5a/5b (Figure 104 n°5 et 6), un 5c (Figure 104 n°7) et un fond à base annulaire, peut-être un autre pot 5c (Figure 104 n°8) : ces derniers seraient donc caractérisés par leur base annulaire. En outre, l'exemplaire complet possède un décor excisé (guirlandes de feuilles) à mi-panse : ce dernier n'est pas sans rappeler le décor qui orne parfois la panse des gobelets sigillés Déch. 72/Lezoux 102, forme abondamment produite à Lezoux durant la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. (BET, DELOR 2000 : 473-474). De même, la forme générale évoque certains gobelets ovoïdes en céramique sigillée fabriqués à Banassac (HOFMANN 1963 : 26, n°55 à 57 ; HOFMANN 1986 : fig. 11) que B. Hofmann datent entre 70 et 140 ap. J.-C. (HOFMANN 1988 : 26). Tous ces pots ne sont pas marqués par le feu et doivent correspondre à de grands gobelets à boire.

▪ *Céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

Il s'agit de l'une des catégories les mieux représentées dans cet ensemble, puisqu'elle compte pas moins de 44 vases, soit 18% du NMI.

Les formes ouvertes profondes y ont une place privilégiée. On retrouve ainsi une jatte/coupe 2 (Figure 105 n°1), dix 6a (Figure 105 n°2-10), deux 6b/6c (Figure 105 n°11-12), une 6c (Figure 105 n°13) et un bol 1a (Figure 105 n°14).

La jatte/coupe 2 ne présente aucune trace d'utilisation. On l'a vu, il s'agit d'une forme qu'on rencontre dès l'horizon 1, mais qui perdure durant tout le I^{er} et le début du II^{ème} s. ap. J.-C. : rien ne permet donc d'affirmer qu'il s'agit ici d'une forme résiduelle.

Dans leur grande majorité, les jattes/coupes 6a ne portent également aucune trace d'utilisation : seul le récipient de très grand module est brûlé extérieurement et est usé intérieurement.

Le même constat prévaut pour les jattes/coupes 6b/6c, dont les bords en présence ne montrent pas de trace de feu. De même, la jatte/coupe 6c n'est ni brûlée, ni altérée.

Le bol 1a n'a qu'une altération très superficielle à l'intérieur comme à l'extérieur : ceci ne peut être traduit en terme d'utilisation mais découle plus d'une altération due à l'acidité du sol.

Les formes ouvertes basses sont également très nombreuses, puisqu'on dénombre 18 plats 1a (Figure 106 n°1-16), trois 1b (Figure 106 n°17-19) et un plat 1c (Figure 106 n°20).

Les plats 1a, dans des modules très variables, sont majoritairement marqués par le feu sur l'extérieur du bord. Dans ce cas, il s'agit assurément de plats à cuire. Pour autant, certains n'ont pas de traces de feu : faut-il mettre ceci à l'actif du fait que nous n'avons alors que de petits fragments, ou ceci correspond-il à une autre utilisation, comme plat de présentation ? Cette question devra être abordée quand on évoquera plus largement la question de la fonction des vases.

Les trois plats 1b, qui comportent parfois plusieurs sillons sur le fond externe (Figure 106 n°17), sont systématiquement brûlés extérieurement de même que le plat 1c. Il s'agit donc de vases à vocation culinaire.

Cette catégorie contient également plusieurs formes fermées, même si, en proportion (seulement cinq vases), celles-ci s'avèrent minoritaires. On retrouve ainsi deux pots 5 (Figure 107 n°1), un 5a/5b et un 5d (Figure 107 n°4). Le fragment de panse moulurée et décorée (Figure 107 n°2 et 3) doit se rattacher à l'un de ces pots, à moins qu'il ne s'agisse d'un pot 5c. Le décor est constitué d'une frise de deux motifs estampés, peut-être d'un même poinçon : il s'agit d'une part

d'une guirlande, d'autre part d'une sorte de palmette, la combinaison des deux pouvant évoquer l'ove et son bâtonnet des sigillées moulées. Le premier motif est classique. En revanche, le second n'est pas connu dans le répertoire des céramiques estampées découvertes à Rodez (BOURGEOIS 1993), dans les Grands Causses (BOURGEOIS 1979) ou dans le répertoire de la DSP du Languedoc (RIGOIR 2006 : fig. 15-18). Il n'y a d'ailleurs pas lieu d'y voir une imitation de DSP mais bien une production commune, certes à décor estampé, mais bien antérieure à la production fine du Bas-Empire. Ce type de décor estampé sur céramique commune grise lissée est ainsi connu pour la fin du II^{ème} et le III^{ème} s. en Bourgogne, plus particulièrement à Autun (CREUZENET 1996 : fig. 5-8 ; JOLY 1996 : fig. 21) sur des formes identiques aux pots 5.

Enfin, cette catégorie est également représentée par une seule cruche, de type 4b (Figure 107 n°5).

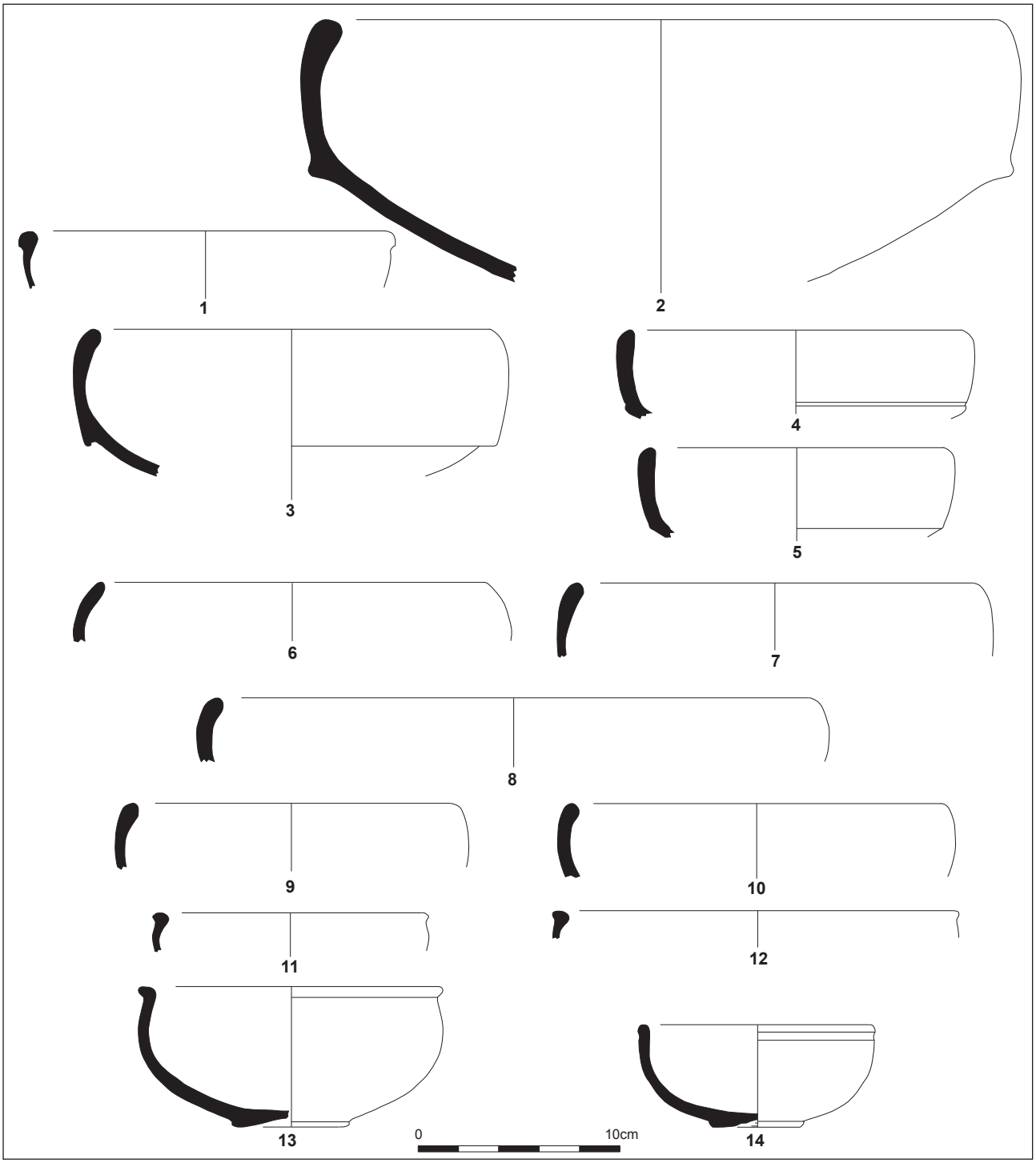

Figure 105. Sab-GRL de l'ensemble 18.

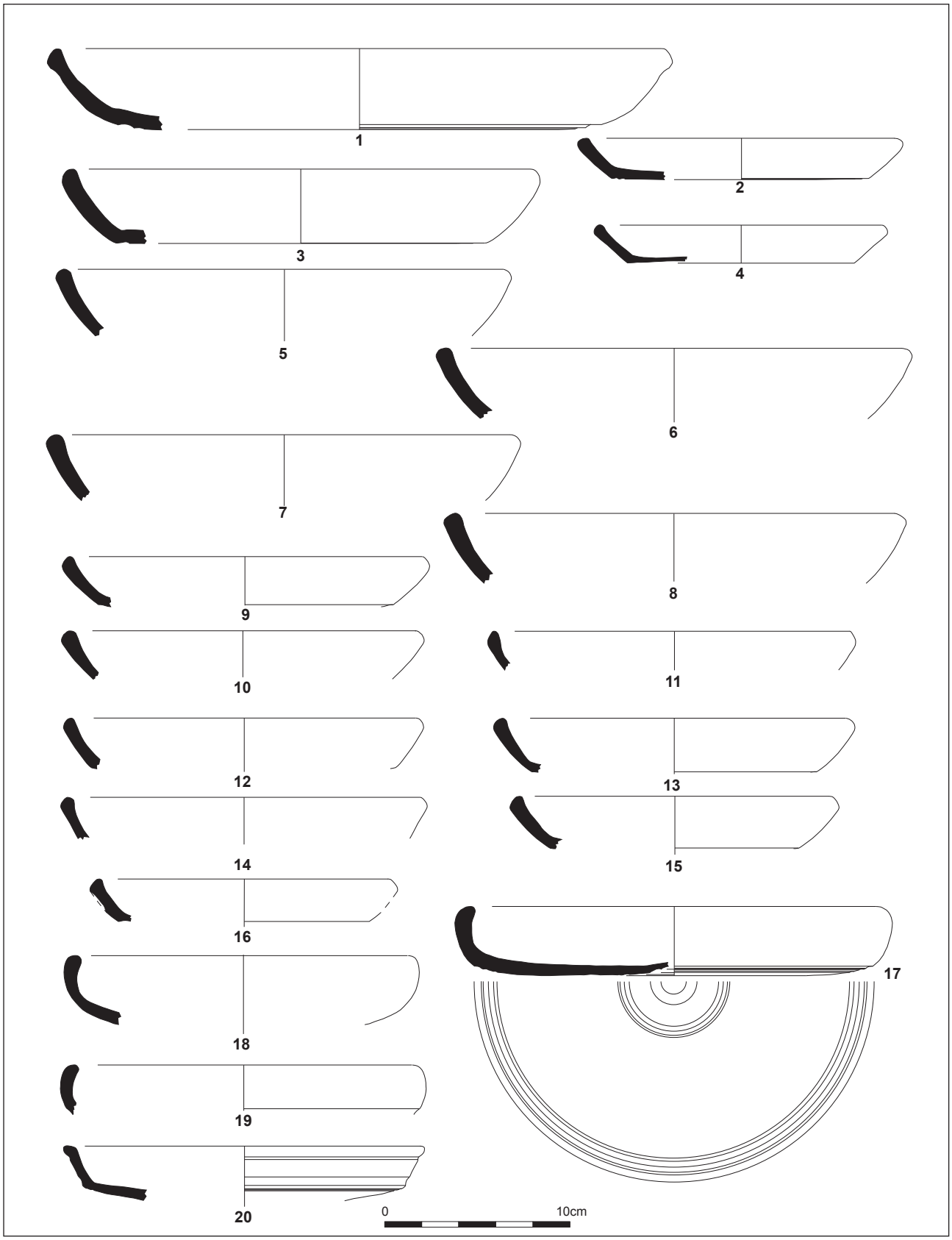

Figure 106. Sab-GRL (suite) de l'ensemble 18.

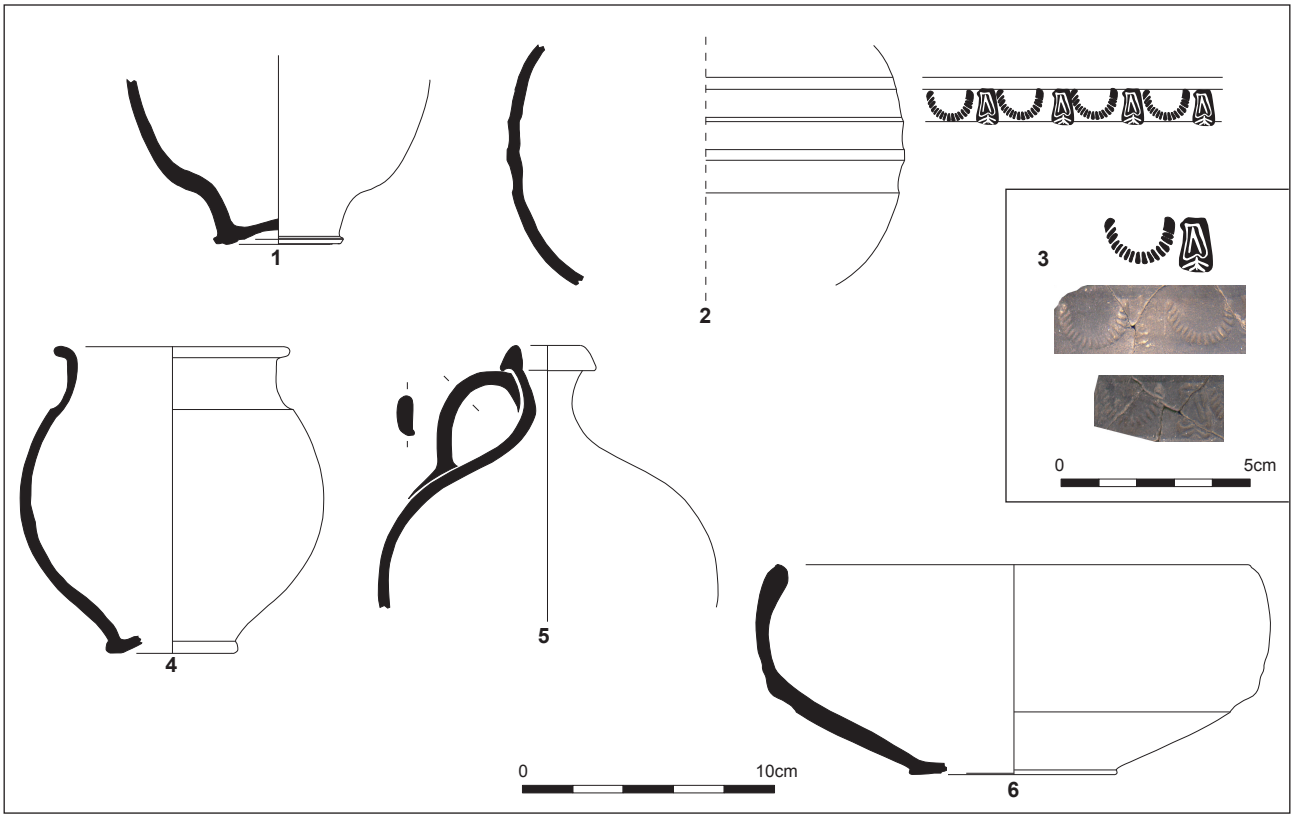

Figure 107. Sab-GRL (suite) et Sab-CLL (n°6) de l'ensemble 18.

▪ *Céramiques à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL)*

Cette catégorie, parallèle de la précédente dans une cuisson en mode A, ne compte que quatre individus, dont une forme fermée (probablement un pot 5), un plat 1 non brûlé et une jatte/coupe 6a (Figure 107 n°6) sans aucune trace d'utilisation.

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Les céramiques grises kaolinitiques sans traitement de surface particulier, comptent au moins 27 individus, soit 11,1% du NMI de l'ensemble.

On ne dénombre qu'une seule jatte/coupe 2 (Figure 108 n°1), relativement altérée.

Un pot 1b est présent (Figure 108 n°2) : il est brûlé extérieurement et a dû servir de pot à cuire. Par ailleurs, deux pots sont certainement résiduels : il s'agit de deux pots 1c (Figure 108 n°3 et 4) à lèvre effilée, récipient dont la présence est assurée dans les premiers horizons et qui paraît ici redéposé.

On retrouve ensuite trois pots 2a à lèvre triangulaire, parfois à arêtes saillantes (Figure 108 n°5-7) : deux de ces individus sont de taille imposante et ne présentent pas, à la différence du troisième, de traces de feu externe. Le pot 2c, à lèvre pendante (Figure 108 n°8), a également servi de pot à cuire.

Un pot 12a complète cette série (Figure 108 n°9). Sa lèvre à gorge sommitale semble adaptée pour recevoir un couvercle, certainement dans une utilisation comme pot à cuire, ce que confirment les traces de feu sur la panse et la lèvre.

Cette catégorie comporte également plusieurs cruches : on décompte ainsi au moins deux cruches 1 (Figure 109 n°1) et cinq cruches 13 (Figure 109 n°2-4). Puisqu'aucune d'entre elles n'a souffert du feu, il est délicat d'en déterminer la fonction, même si les deux cruches à bec tréflé sont certainement des bouilloires, d'après l'usage qu'on en connaît dans d'autres sites de consommation (BATIGNE, DESBAT 1996).

Deux marmites 1b sont attestées (Figure 109 n°5-6) : les deux bords sont brûlés extérieurement.

Enfin, cette catégorie comporte toute une série de couvercles : il s'agit de deux couvercles 4a (Figure 109 n°7), deux 4b (Figure 109 n°8-9) et de trois 4c (Figure 109 n°10-12). Tous possèdent des bords marqués par le feu.

▪ *Céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

Il s'agit de la catégorie la mieux représentée dans cet ensemble, puisqu'elle comporte au moins 65 vases, soit 26,6% du NMI de l'ensemble.

On y retrouve ainsi une grande série de pots, tels que six de type 1b (Figure 110 fig. n°1-3), seize 2a (Figure 110 fig. n°4-16), sept 2b (Figure 110 fig. n°17-23) et trois 2c (Figure 110 fig. n°24-26). Presque tous, qu'ils soient de petits ou de grands modules, portent des traces de feu externes sur la panse et la lèvre.

On décompte également une cruche 1 qui a pu servir de bouilloire, une autre (Figure 110 n°27), dont l'identification est incertaine, et surtout au moins neuf cruches 13 (Figure 110 n°28-35) : à l'inverse des pots, ces formes, du moins les bords en présence, sont très rarement brûlés. Pour autant et puisqu'il s'agit de formes très refermées ou le col et le bord ne sont pas autant exposés aux flammes comme pour un pot, on ne peut totalement exclure le fait qu'il s'agisse de céramiques à feu.

En revanche cette fonction est certaine pour les douze marmites 1b (Figure 111 n°1-8), toutes étant profondément marquées par les flammes. Les bords sont toujours à collerette horizontale avec une gorge sommitale.

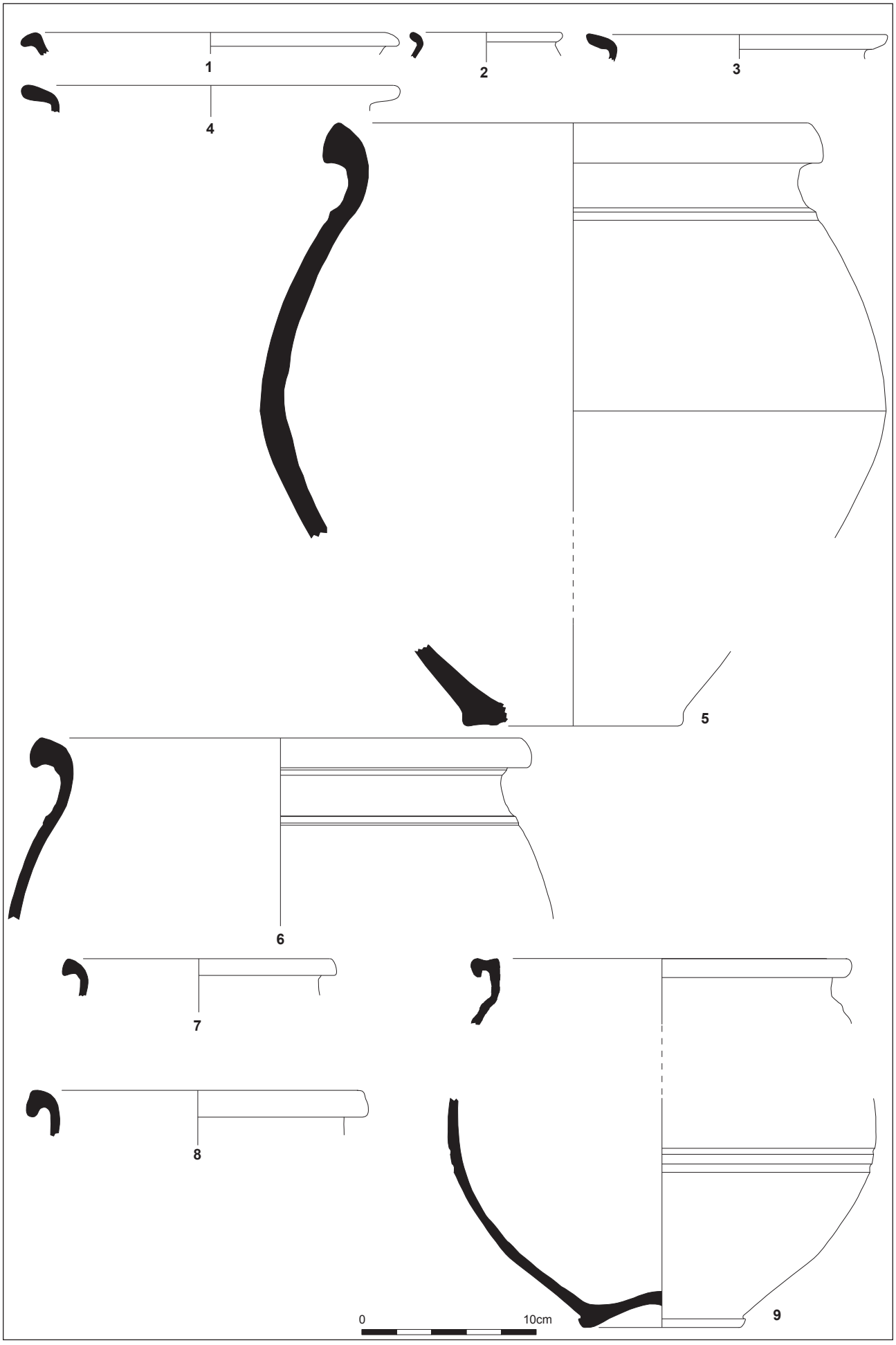

Figure 108. Kao-GR de l'ensemble 18.

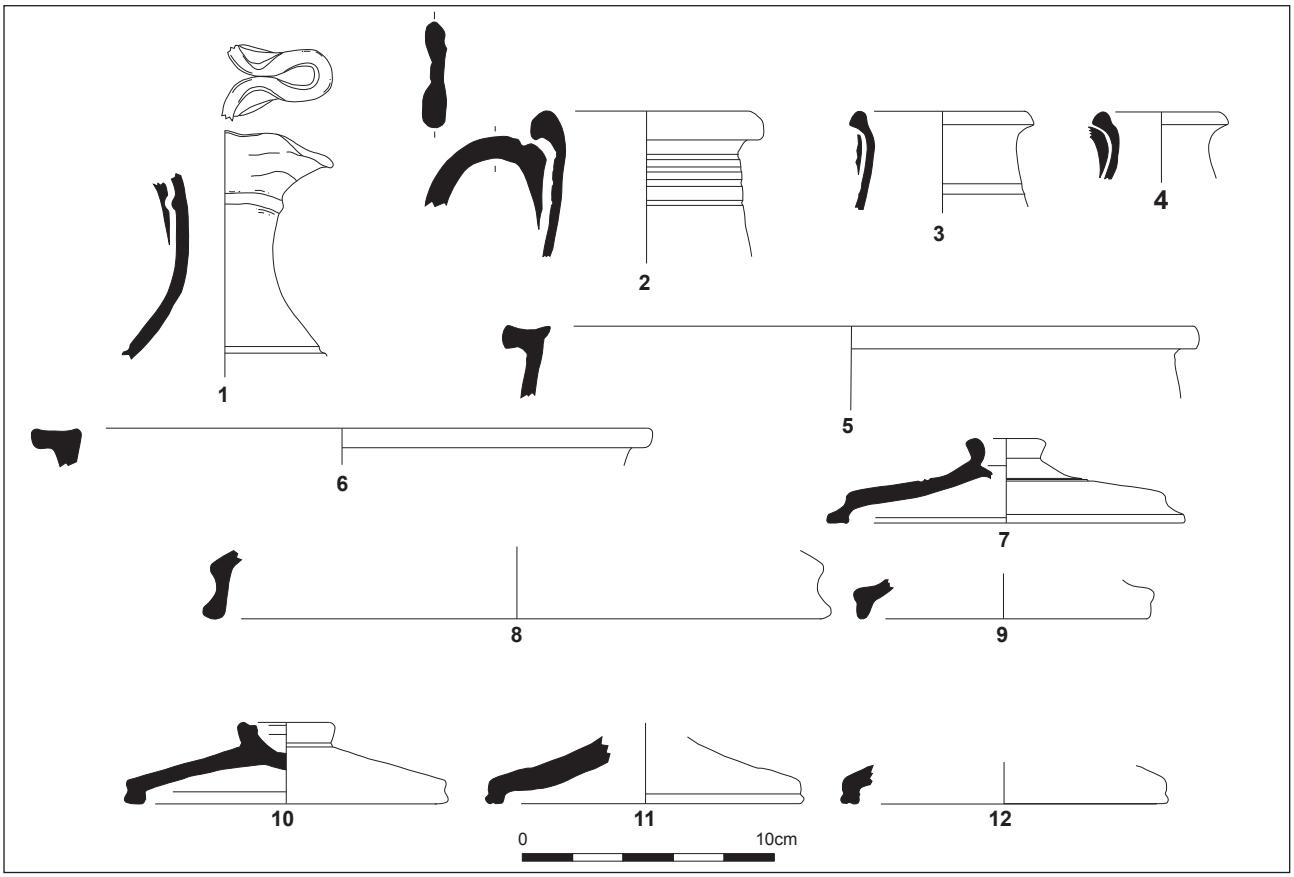

Figure 109. Kao-GR (suite) de l'ensemble 18.

Les couvercles sont au nombre de quatre et doivent être à simple bouton de préhension (Figure 111 n°9) : il s'agit d'un couvercle 4b (Figure 111 n°10), de deux 4c (Figure 111 n°11) et d'un 4e (Figure 111 n°12). Tous les bords sont brûlés.

▪ *Céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Si cette catégorie représente 20% des tessons de l'ensemble, elle n'atteint que 7,8% du NMI, avec au moins 19 individus.

On y retrouve cinq pots 2a (Figure 112 n°1-5), quatre portant des traces de feu. Un autre pot, de type 10c (Figure 112 n°6), se distingue par sa lèvre arrondie, sans traces d'utilisation. Les deux bases reconnues (Figure 112 n°7 et 8), qui ne portent aucune altération, doivent se rattacher à des vases de stockage, soit à des pots 10, soit à des cruches 20. Ces dernières sont au nombre de quatre (Figure 112 n°9-12), les bords ne portant aucune trace de feu. Si la plupart des bords sont de forme triangulaire (Figure 112 n°10-12), un est clairement en bandeau (Figure 112 n°9), sans qu'il ne s'agisse pour autant d'un type différent.

On retrouve également deux cruches 3a/22 (Figure 112 n°13-14), au goulot trop étroit pour être assimilées à une cruche 20. Les formes ne sont pas brûlées.

Pour les formes fermées, le dernier bord de cette catégorie s'apparente à celui d'une amphore Gauloise 1 (cruche 19b ; Figure 112 n°15) : il s'agirait donc d'une amphore réalisée dans une pâte sableuse régionale. Pour autant, rien ne permet de dire si ce vase sert au transport ou au simple stockage des denrées liquides.

Enfin, cette catégorie compte au moins deux mortiers 5 (Figure 112 n°16 et 17) : son déversoir possède, comme souvent pour ce type, trois trous sur la lèvre dont la fonction n'est pas connue. Un couvercle, de type 4a (Figure 112 n°18) vient clore le répertoire des céramiques sableuses claires de cet ensemble : il n'est pas marqué par le feu et a pu être utilisé pour obturer certains vases de stockage.

Enfin, cette catégorie comporte également une forme ouverte, probablement une jatte ou une coupe (Figure 112 n°19).

▪ *Céramiques à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

Comme la catégorie précédente, les céramiques à pâte calcaire cuites en mode A ont une représentativité très différente selon le mode de quantification (12,8% en NR ; 2% en NMI), ce qui doit encore être dû à la grande taille et à une fragmentation plus importante de certains vases.

On ne compte donc que cinq individus : on y retrouve quatre formes fermées (Figure 112 n°20), malheureusement indéterminées. Un seul mortier (Figure 112 n°21), de type 1, à lèvre pendante, existe dans cet ensemble.

▪ *Céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT)*

Cette catégorie compte cinq individus. Très peu ont pu être identifiés. Parmi ces derniers, on sait qu'il existe deux pots, l'un de type 2c (Figure 112 n°22), l'autre de type 12b (Figure 112 n°23). Ces deux derniers vases ont assurément servi à cuire des aliments.

Il n'est pas improbable que certains de ces récipients soient très précoces et se rattachent au bruit de fond résiduel du début du I^{er} s. contenu dans cet ensemble.

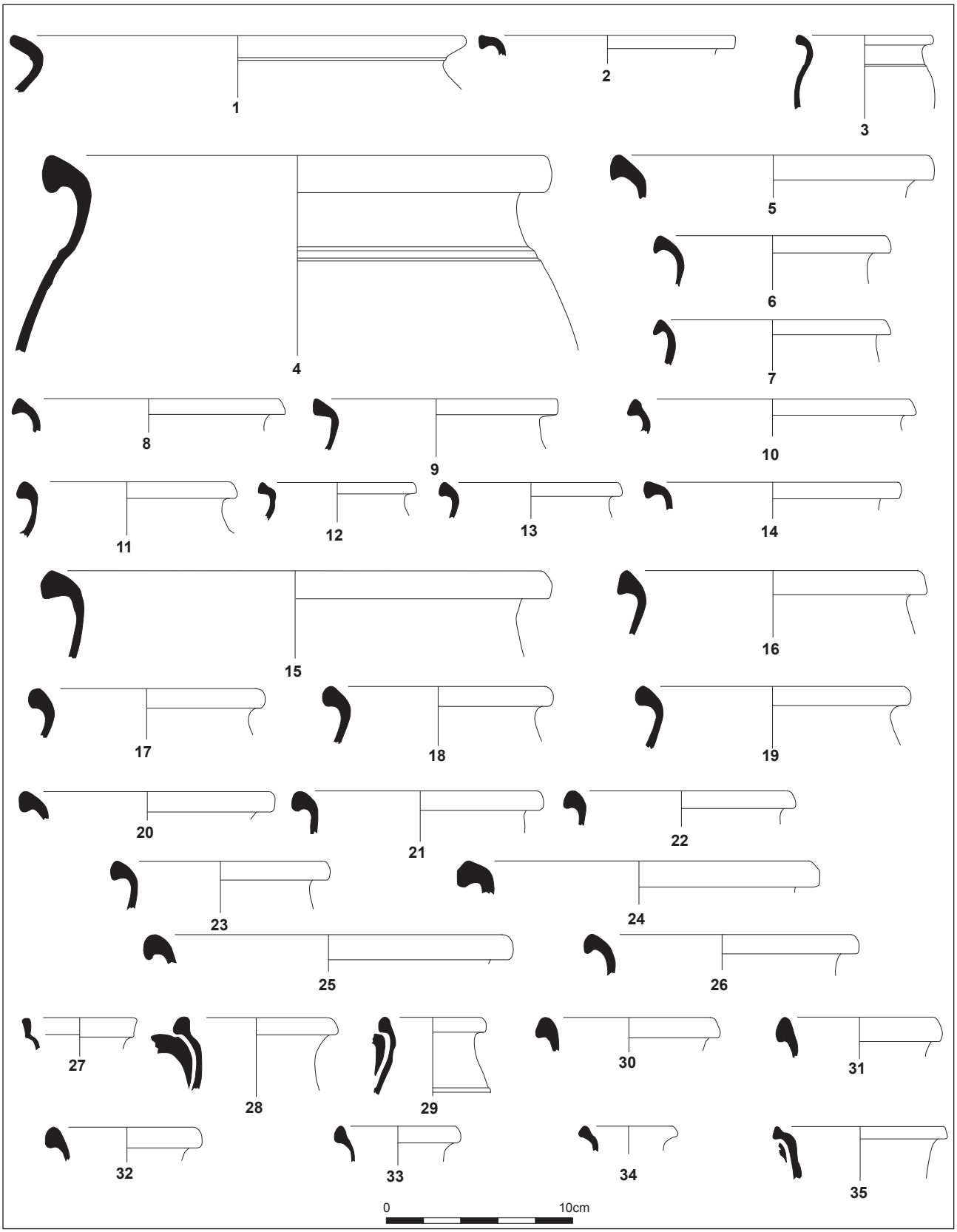

Figure 110. Sab-GR de l'ensemble 18.

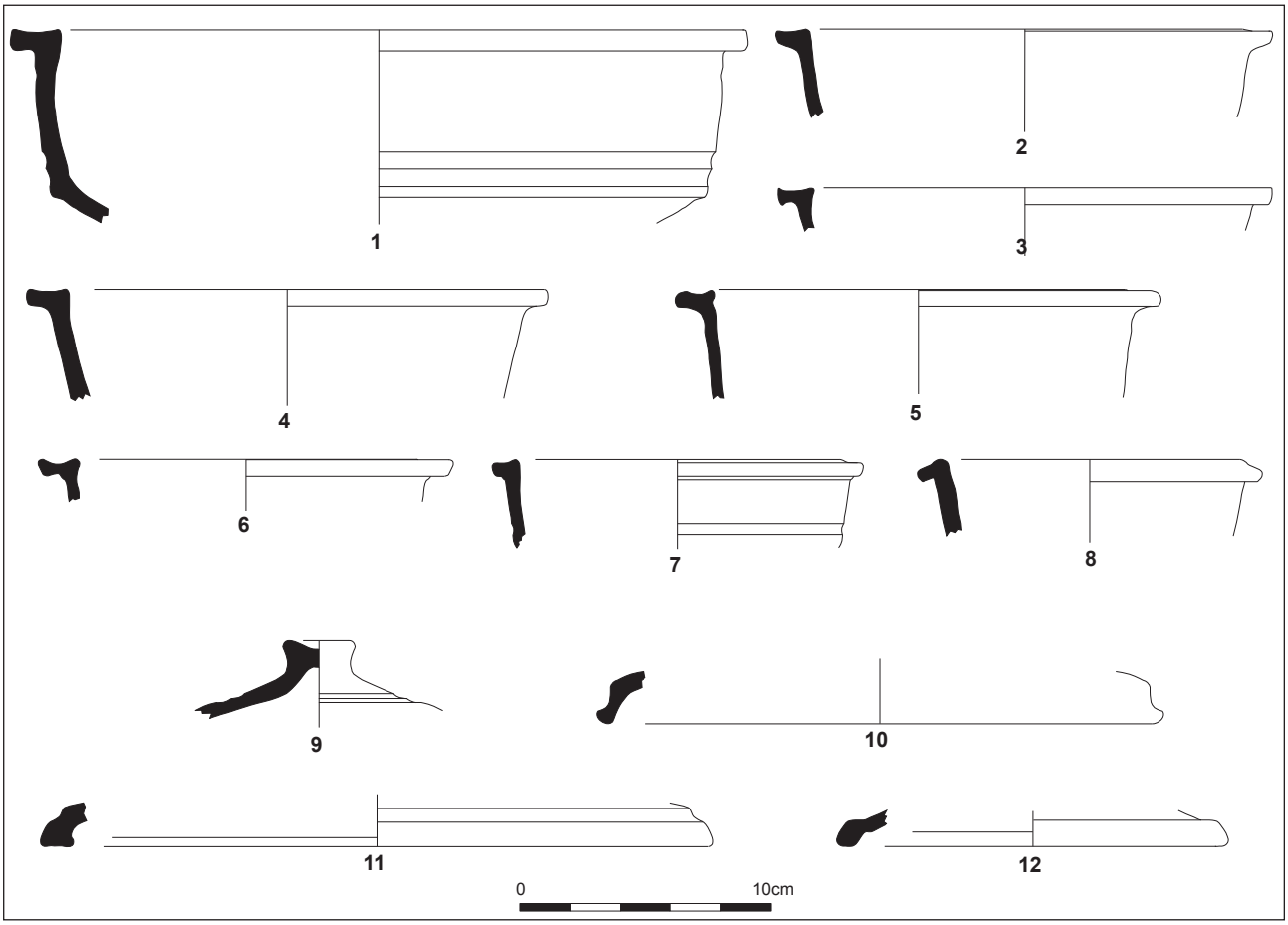

Figure 111. Sab-GR (suite) de l'ensemble 18.

▪ *Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

Un plat de céramique à « vernis rouge pompéien » est attesté dans cet ensemble. D'après la pâte de cet individu (VRP2), il s'agit vraisemblablement d'un récipient produit en Gaule du Centre (MEYLAN KRAUSE 1995).

▪ *Amphores*

Cet ensemble contient au moins neuf amphores (3,7% du NMI), même si très peu ont pu être clairement identifiées. On retrouve ainsi trois amphores gauloises, cinq amphores ibériques, dont deux Dressel 20 et une Dressel 7/11 (Figure 112 n°24) et une amphore orientale Camulodunum 189. À toutes ces amphores importées, il convient donc de rajouter celle « locale ou régionale » reconnue en Sab-CL.

o *Interprétation du dépôt*

Rien ne vient contredire l'hypothèse d'un dépotoir secondaire, comblant ce bâtiment. Le dépôt est relativement homogène, même si un faible fond résiduel de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. vient se mêler à cet ensemble et doit correspondre aux reliquats d'une occupation précoce des lieux. L'indice de conservation est également très bon, ce qui laisse penser à un dépôt homogène, fait en un temps court. Pour autant, et compte tenu d'un matériel très fragmenté, probablement sous l'effet de la gélifraction, il est probable que ce dépôt n'a pas été scellé tout de suite, qu'il est resté quelques temps ouvert et a subi les aléas du climat gabale.

L'assemblage fonctionnel montre un vaisselier relativement complet où l'on retrouve les céramiques fines, les céramiques culinaires, de réserve et quelques amphores. La faiblesse quantitative des céramiques fines ne paraît pas caractéristique de la nature du dépôt mais plus d'une réalité historique à Javols ; en outre, elle est en partie comblée par certaines céramiques communes lissées qui peuvent avoir été en fonction sur la table.

o *Datation*

Il convient ici de mentionner à nouveau l'existence d'un petit nombre de céramiques résiduelles. Celles-ci s'isolent aisément par une datation homogène de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. : on peut y associer assurément le vase de tradition italique, plusieurs sigillées de La Graufesenque (Drag. 29a, Drag. 17a, Drag. 24/25, « fan-

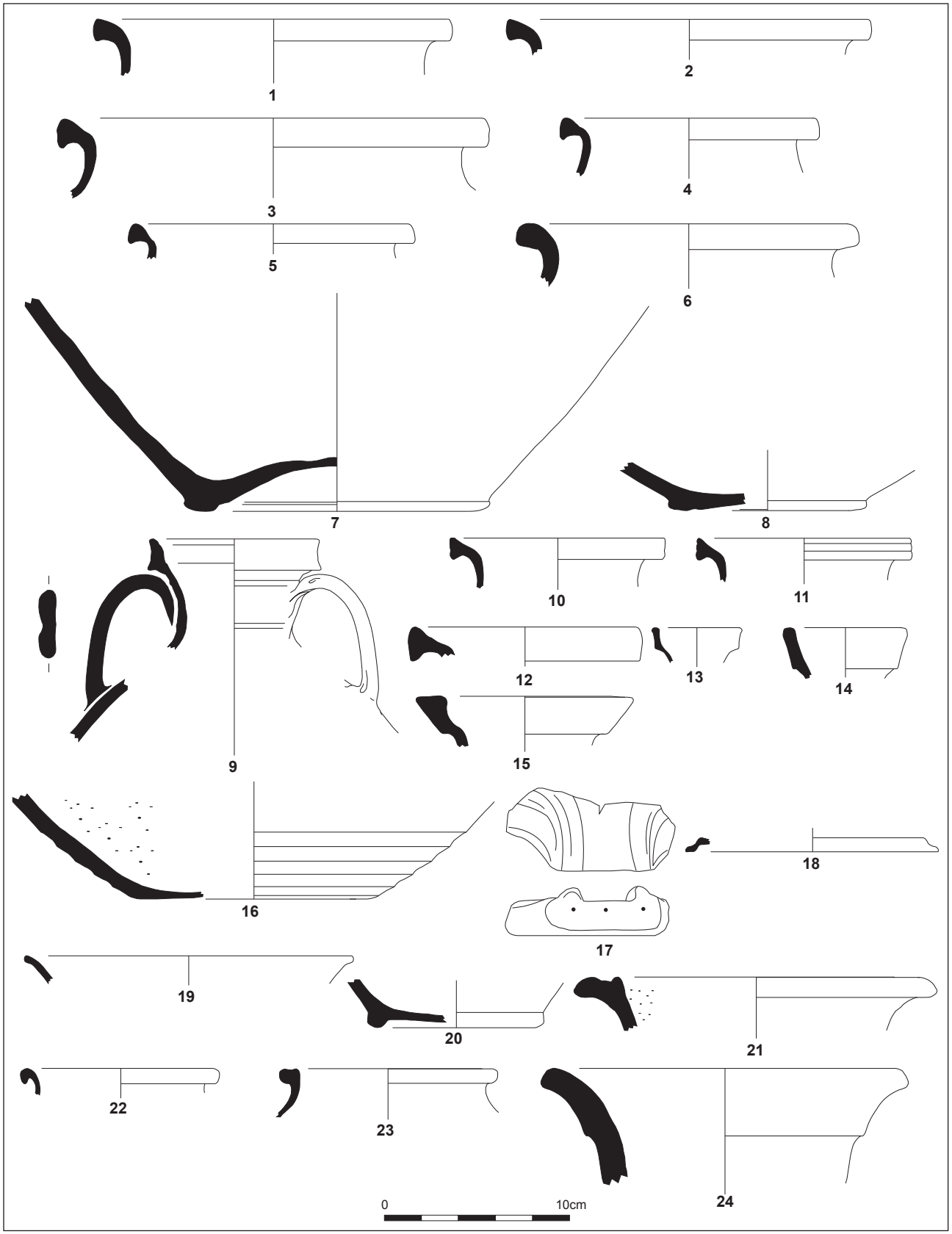

Figure 112. Sab-CL, Sab-NT, Cal-CL, R-POMP et amphores de l'ensemble 18.

taisie » proche du Drag. 11 ou d'un Hermet 5) et la jatte/coupe 9 en *terra nigra*. C'est certainement le cas d'autres vases en céramique commune, mais ces derniers sont plus difficiles à isoler, à ce stade de l'étude.

De même, quelques vases pourraient se rattacher à la toute fin du I^{er} ou le début du

IIème s. ap. J.-C. : ceci peut être le cas du gobelet en parois fines Lezoux 331 ou du Drag. 37 de La Graufesenque. C'est également à cette période que doit être rattaché une monnaie (*as* de Domitien ou plutôt de Trajan, 81-117 ; Annexe 1.8.e.). Mais, compte tenu de la sous-représentation des céramiques des Cal-EO, abondantes durant la première moitié du IIème s. ap. J.-C. (horizons 4b et 4c), on peut être sûr que cette période ne compte que très peu de vases.

Pour le reste, on dispose de deux autres monnaies clairement identifiées qui fournissent un *terminus post quem* à la constitution de ce dépôt (Annexe 1.8.e.) : il s'agit d'un sesterce de Marc-Aurèle (170-171 ap. J.-C.) et d'un autre de Commode (188-189 ap. J.-C.), qui permettent donc d'affirmer que ce dépôt s'est bien produit au plus tôt à l'extrême fin du IIème s. ap. J.-C. Cette borne est confirmée par la présence de sigillées de la phase 7 de Lezoux et par celle de céramiques métallescentes.

Pour autant, il apparaît que certaines céramiques s'inscrivent dans une fourchette de datation plus large : on peut penser ici aux Drag. 44 et Vernhet D2 de La Graufesenque aux vases de Banassac ou aux productions de la phase 5 de Lezoux qu'il convient de placer vers le milieu du IIème s. ap. J.-C., soit près de 40 ans avant la date de constitution du dépôt. Sur ce point donc, cet ensemble se rapproche des niveaux d'occupation de la cuisine de JPN02 (ensemble 20) datés de 160/170 – 210/220 ap. J.-C., où l'on retrouve des productions de la phase 5, des vases de Banassac et encore quelques vases de La Graufesenque. Ce parallèle inciterait donc à proposer une fourchette large pour la datation des céramiques de cet ensemble, fourchette qui débuterait donc vers 160/170 ap. J.-C.

Cependant, il est étonnant d'une part que les céramiques fines soient si peu abondantes ici (surtout si l'on exclut les quelques vases résiduels de La Graufesenque), d'autre part que les productions de la phase 7 de Lezoux n'aient pas une part plus conséquente. Paradoxalement, cet ensemble contient moins de céramiques fines que les couches d'occupation de la cuisine (ensemble 20 ; Annexe 4.5.2), lieux où les céramiques fines n'ont pas véritablement leur place. En outre, certaines formes de céramiques communes ne sont pas attestées dans l'ensemble 20, pas plus que dans les autres ensembles de l'horizon 5 : on peut penser ici entre autres au pot 5, avec un décor estampé ou excisé. Ces rares indices plaideraient plus pour une datation de la première moitié du IIIème s. ap. Rien en tout cas ne permet d'étaler cette fourchette au delà du milieu du IIIème s. ap. (absence de monnaie de *Tetricus*, pas de céramiques fines tardives, ni d'amphores africaines…). Puisque le dépôt semble avoir été effectué dans un temps court, qu'aucun indice ne situe le matériel dans la seconde moitié du IIIème s. ap. J.-C., on proposera, avec prudence, une datation des années 210/220 – 250 ap. J.-C.

Cette datation se fonde donc principalement sur le *terminus post quem* donné par les monnaies (avec un décalage dans la constitution du dépôt d'une vingtaine d'années). Elle s'appuie sur les différences infimes observées entre cet ensemble et ceux de l'horizon 5, entre autres sur la faiblesse quantitative des céramiques fines, peut-être rattachable à un faciès du début du IIIème s. ap., mais aussi sur la présence de certaines formes inconnues auparavant. Cette fourchette implique alors d'une part que les sigillées de Banassac ou de la phase 5 de Lezoux soient alors résiduelles, d'autre part que cet ensemble contienne une part finalement plus importante que les autres de céramiques hors contexte.

2.2.11. *HORIZON 7 : 250-300 AP. J.-C.*

L'horizon 7 comprend deux ensembles (ensemble 11 et 14). La datation est ici très délicate, puisque les céramiques fines sont presque absentes ou alors résiduelles. La chronologie s'est donc appuyée sur d'autres éléments céramiques (amphores et formes de céramique à engobe blanc) ou sur des monnaies. La fourchette chronologique est donc d'une part plus large, d'autre part moins solidement argumentée.

2.2.11.1. ENSEMBLE 11, JSF 99, DÉPOTOIR (US 9613)

o *Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.5.)*

L'US 9613 est un dépotoir secondaire. Elle se situe dans la structure 3 de JSF 99/00, détruite par incendie. Cette structure aurait alors servi de zone de rejets pour entasser les résidus de cet incendie : la couche 9613 correspond à cette séquence brève et homogène.

o *Altération du matériel*

Le matériel est bien conservé, protégé de l'acidité du sol par l'abondance de charbons dans cette couche. On rappellera que celle-ci n'a été observée que dans un sondage étroit, pratiqué dans la structure 3. L'ensemble considéré a donc valeur d'échantillon.

o *Description du matériel en présence (Annexe 4.7.1.)*

Le matériel est relativement conséquent, avec 1689 tessons pour au moins 125 individus (Annexe 4.7.1.a). L'indice de conservation est assez bon, de 14,1%.

La céramique fine y est presque insignifiante en NR et en NEV (5,8% et 9,6%). En NMI, elle correspond tout de même à 19,2%, taux dû à une identification plus aisée des formes de cette classe (en particulier pour les sigillées, qui passent de 1,1% de l'ensemble en NR, à 7,2% en NMI). Parmi ces céramiques fines, les sigillées sont les mieux représentées en NMI, suivies par les céramiques sableuses à engobe blanc (3,2%).

Les céramiques communes atteignent près de 90 % en NR et en NEV. En NMI, elles correspondent à 72,8% : on y retrouve surtout les céramiques grises kaolinitiques (20,8% du NMI de l'ensemble) ou sableuses (13,6%), les céramiques grises lissées sableuses (15,2%) ou kaolinitiques (6,4%) et les céramiques sableuses claires (11,2%). Les autres catégories sont anecdotiques.

Enfin, les amphores sont au nombre de 10 (8 %) mais ne sont représentées que par des fragments de panse (0,1% du NEV de l'ensemble).

▪ *Sigillée*

La sigillée n'est représentée que par 18 tessons, pour neuf vases : sept proviennent de Gaule du Centre, les deux autres étant issus des ateliers de Banassac et de La Graufesenque.

Un Drag. 45 est attesté par un mufle de lion (Figure 113 n°1 et 2). Ph. Bet a pu nous indiquer qu'il ne s'agissait pas d'une production de Lezoux, mais d'un autre atelier arverne indéterminé.

Les productions de Lezoux datent de la phase 6 et 7 : pour la phase 6, on retrouve un mortier indéterminé (plus probablement un Curle 21, le Drag. 45 n'apparaissant que dans la phase 7 ; BET, DELOR 2000 : 474) et un Drag. 37 (Figure 113 n°3).

La phase 7 est mieux représentée, avec au moins un Drag. 37 (Figure 113 n°4 à 6), un Lezoux 015A/Drag. 36 (Figure 113 n°7) et un Lezoux 032A/Walters 79 (Figure 113 n°8). Les motifs des Drag. 37, très lacunaires ici, n'ont pu être rattachés à aucun potier précis.

Enfin les productions de Gaule du Sud ne concernent que deux individus : un Drag. 33 de La Graufesenque (Figure 113 n°9), au profil lourd du II^{ème} s. ap. J.-C. et un fragment de Drag. 37 de Banassac.

La sigillée est donc ici très peu présente. Qu'ils s'agissent du Drag. 45 ou des productions de la phase 7 de Lezoux, avec des formes caractéristiques comme le Walters 79, les productions les plus tardives se rattachent assurément au plus tôt à la seconde moitié du II^{ème} s. ou au premier tiers du III^{ème} s. ap. J.-C. (BET, DELOR 2000 : 463).

▪ *Céramique métallescente*

Au même titre que la sigillée, la céramique métallescente est presque anecdotique puisque l'on n'en retrouve que trois tessons pour deux individus dont l'un est peut-être un Lezoux 310 (Figure 113 n°10). Ces quelques fragments situent donc le dépôt au plus tôt à l'extrême fin du II^{ème} s. ou au début du III^{ème} s. ap. J.-C.

▪ *Parois fines*

Cette catégorie ne comporte ici qu'un seul vase, dont le type n'a pu être défini.

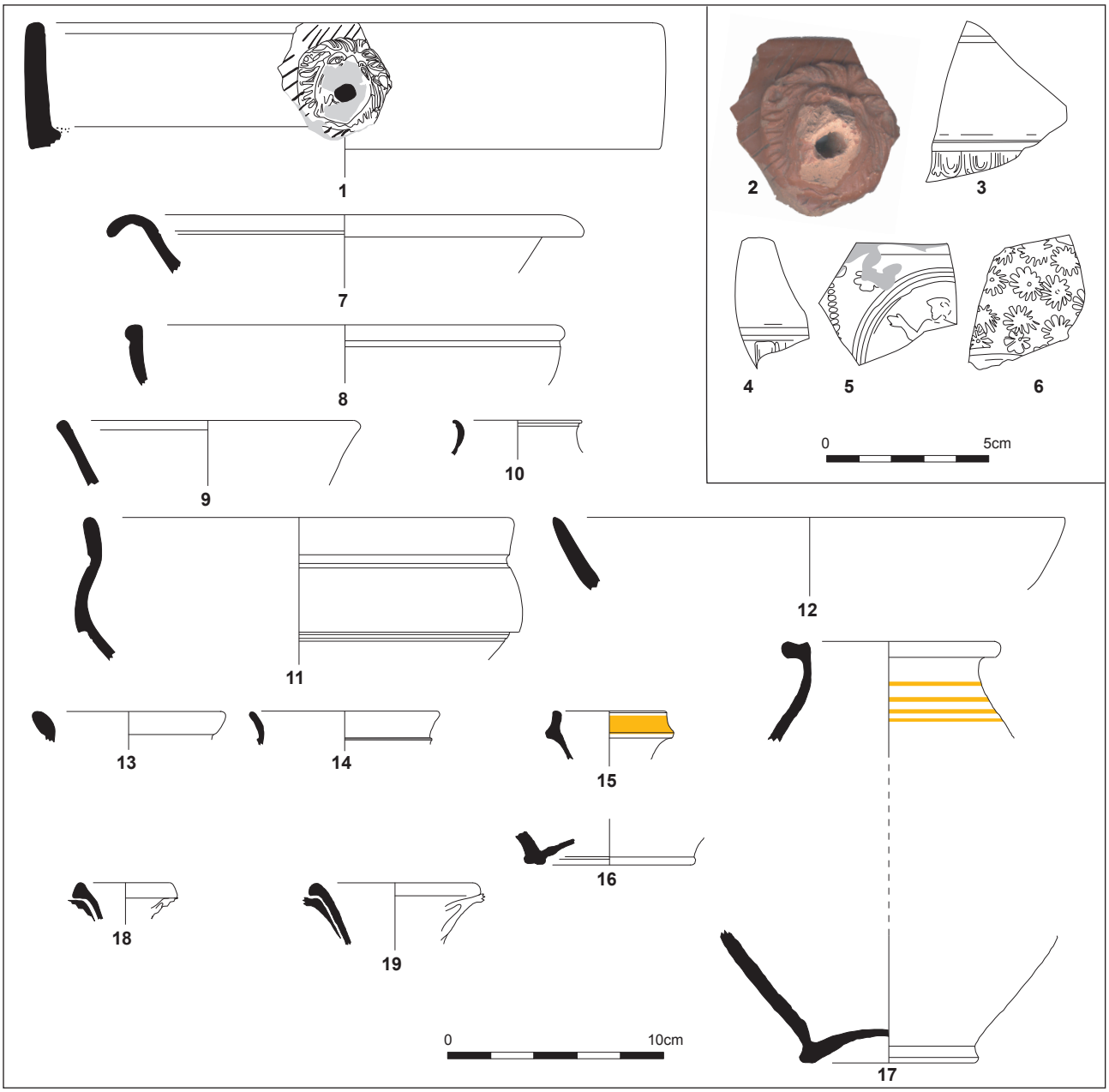

Figure 113. Sigillées (n°1-9), céramique métallescente (n°10), Cal-EO (n°11), Sab-EO (n°12), Kao-EB (n°13), Sab-EB (n°14-17) et Cal-EB (n°18-19) de l'ensemble 11.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

On ne retrouve ici qu'un individu. Il s'apparente à un Drag. 44 (jatte/coupe 6d ; Figure 113 n°11) et trouve un parallèle convaincant dans le répertoire des sigillées claires B de La Graufesenque (VERNHET 1977 : fig. 1 n°6), datées généralement entre 150 et 250 ap. J.-C.

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO)*

Les céramiques à pâte sableuse et engobe orangé ne comptent que deux individus : l'un correspond à une forme fermée, l'autre à un plat 1e (Figure 113 n°12).

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG)*

Cette catégorie ne compte ici qu'un seul tesson.

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

De même, la céramique à pâte blanche et engobe blanc n'est représentée que par deux tessons appartenant à deux vases différents : l'un est une cruche 9 (Figure 113 n°13).

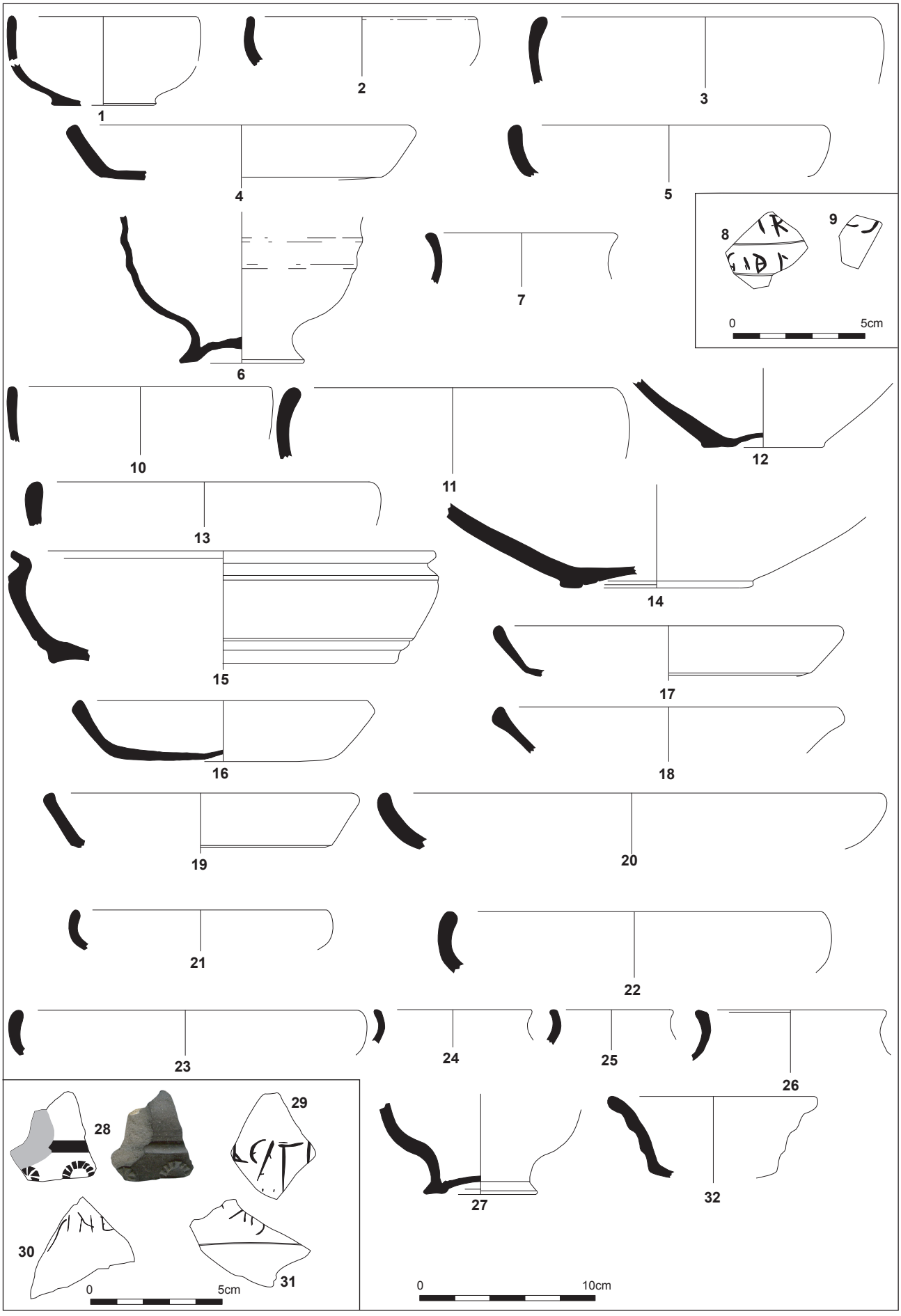

Figure 114. Kao-GRL (n°1-9) et Sab-GRL (n°10-32) de l'ensemble 11.

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

On compte au moins quatre individus pour cette catégorie, ce qui en fait la mieux représentée des céramiques à engobe blanc. On y retrouve, entre autres, un bord qui pourrait être celui d'un pot 4 (Figure 113 n°14), un bord peint en ocre de cruche 11 (Figure 113 n°15), un fond qui doit se rattacher à l'un des deux vases précédents (Figure 113 n°16) et un pot 12b (Figure 113 n°17) décoré d'au moins trois lignes ocres sur le haut de la panse.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

Cette catégorie compte deux vases : il s'agit de deux cruches 12 (Figure 113 n°18 et 19), forme datée en Aveyron entre 150 et 250 ap. (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 51 n°5-9, fig. 55 n°9, fig. 59 n°8, fig. 67 n°2).

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

Les céramiques kaolinitiques grises lissées sont représentées par huit vases (6,4% des individus de l'ensemble).

On retrouve tout d'abord au moins deux bols 1a (Figure 114 n°1-2), sans aucune trace de feu. En revanche, la jatte/coupe 6a (Figure 114 n°3), les deux plats 1a (Figure 114 n°4) et le plat 1b (Figure 114 n°5) possèdent tous des traces de feu externes.

Deux formes fermées sont également attestées, un pot 5a/5b (Figure 114 n°6) et un fond de pot 5b (Figure 114 n°7) : seul ce dernier est atteint par le feu. Les deux *graffiti* (Figure 114 n°8 et 9) présents pour cette catégorie doivent se rattacher à des pots de ce type : aucun des deux n'est déchiffrable et tout juste peut-on dire qu'il ne s'agit pas, pour le premier, d'une indication de poids ou de capacité, mais peut-être plus d'une inscription mentionnant le nom du contenu ou celui du propriétaire.

▪ *Céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

Cette catégorie comporte 18 vases (15,2% du NMI de l'ensemble). Un bol 1a (Figure 114 n°10), sans traces de feu, est attesté. On compte également au moins deux jattes/coupes 6a (Figure 114 n°11 à 14) : les deux fonds en présence ont des traces de feu externe. Une jatte/coupe 3 est également présente (Figure 114 n°15) ; cette forme n'est pas documentée dans les autres ensembles.

Une série conséquente de plats existe dans cet ensemble : on compte ainsi au moins cinq plats 1a (Figure 114 n°16-19), dont quatre ont assurément servi à cuire des aliments et quatre plats 1b (Figure 114 n°20-23) dont un seul présente des traces de feu externe.

Viennent ensuite les formes fermées, représentées par trois pots 5a/5b (Figure 114 n°24-26) et un 5b (Figure 114 n°27), aucun n'étant brûlé. Cette catégorie présente également plusieurs décors sur forme fermée, dont un décor estampé (Figure 114 n°28), les autres étant simplement excisés. Ce décor se rattache à un pot 5b/5c : il s'agit ici de deux rosettes de diamètre différent. De même, plusieurs *graffiti* (Figure 114 n°29-31) sur formes fermées ont été découverts dans cette catégorie. Ils doivent se rattacher aux pots précédents. Aucun ne semble correspondre à une indication de poids ou de contenance ; il est plus probable qu'il s'agit soit du nom du propriétaire, soit du contenu.

Enfin, on retrouve également un vase type 201 (Figure 114 n°32), dont la fonction est incertaine.

▪ *Céramiques à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL)*

Deux vases seulement sont présents pour cette catégorie : il s'agit d'une jatte/coupe 6 et d'un plat 1.

▪ *Céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Avec au moins 26 vases, il s'agit de la catégorie la plus abondante dans cet ensemble.

Trois cruches 13 sont ainsi présentes (Figure 115 n°1 à 3) : l'une possède des traces externes de feu, ce qui pourrait attester son utilisation comme bouilloire.

La majorité des vases sont des pots : il s'agit ainsi d'au moins quatre pots 1b (Figure 115 n°4-6), de douze 2a (Figure 115 n°7-10), d'un 2b (Figure 115 n°11) et de deux 2c (Figure 115 n°12 et 13). Une très large majorité de leurs bords présentent des traces de feu externes. Une cruche 17 est également attestée par un minuscule fragment (non représenté).

Deux marmites tripodes viennent compléter ces formes culinaires : une marmite 1b (Figure 115 n°14) et une 1d (Figure 115 n°15), toutes deux brûlées extérieurement.

Enfin, un seul couvercle 4c (Figure 115 n°16), de grand diamètre, existe pour cette catégorie.

▪ *Céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

La céramique à pâte sableuse grise est également abondante dans cet ensemble (17 vases ; 13,6% du NMI). Les formes sont essentiellement destinées à la cuisson des aliments.

On retrouve ainsi trois pots 1b (Figure 115 n°17), huit 2a (Figure 115 n°18-19) et un 2c (Figure 115 n°20). Le fond représenté (Figure 115 n°21) doit se rattacher à l'une de ces formes. Presque tous ces bords sont brûlés extérieurement. À côté de ces formes, on retrouve un pot 16 (Figure 115 n°22), non attesté dans les ensembles précédents.

Enfin, cette catégorie compte également un couvercle 4c (Figure 115 n°23), également brûlé.

▪ *Céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Les céramiques sableuses claires correspondent à 32,4% des restes mais à seulement 11,2% des individus de cet ensemble.

Pour cette catégorie, les pots sont encore bien représentés avec trois 1b (Figure 116 n°1-3), quatre 2a (Figure 116 n°4-7) et un 2b (Figure 116 n°8). Tous, sauf le dernier, sont marqués par le feu et ont dû servir comme pots à cuire.

Cette utilisation vaut aussi certainement pour les deux marmites 1b (Figure 116 n°9), même si les petits fragments observés ne présentent pas de traces externes de feu.

Cette catégorie comporte également le col d'une cruche 3a/22 (Figure 116 n°10), sans traces d'utilisation. De même, les trois cruches 20 (Figure 116 n°11) de cet ensemble n'ont aucune trace de feu.

Deux *graffiti* incomplets (Figure 116 n°12 et 13) sont attestés dans cette catégorie sur des tessons assez épais (provenant certainement des quelques cruches 20) : si le premier est certainement littéraire (…]VND[…), le second doit correspondre à une indication chiffrée, de poids (ou de tare) ou de volume (…]XX[… ?).

▪ *Céramiques à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

Les céramiques à pâte calcaire claire sont peu nombreuses (seulement trois individus). Il s'agit de deux formes fermées et d'une cruche ou bouteille de type 102 (Figure 116 n°14).

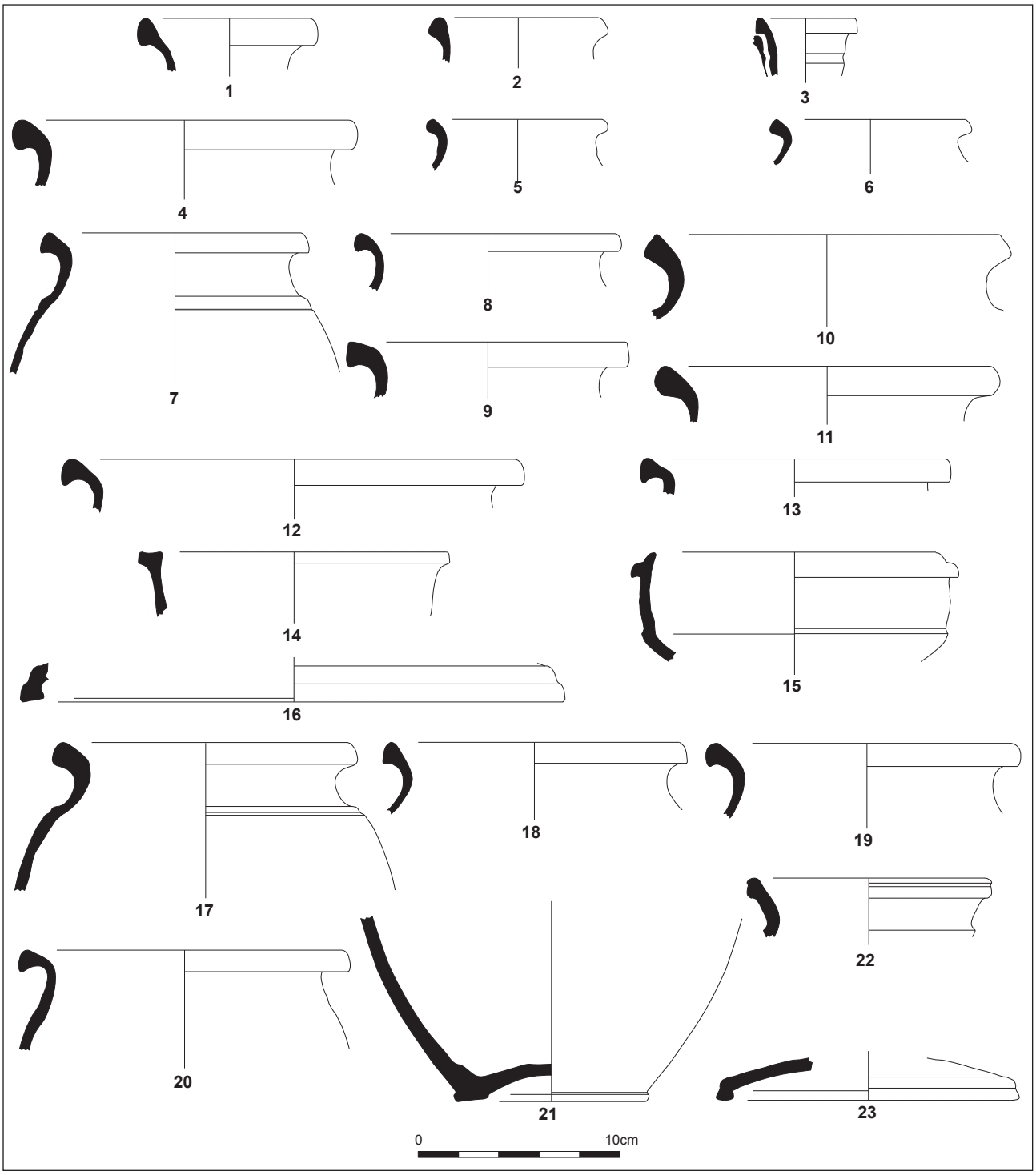

Figure 115. Kao-GR (n°1-16) et Sab-GR (n°17-23) de l'ensemble 11.

▪ *Céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT)*

Un seul vase existe pour cette catégorie.

▪ *Céramiques à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM)*

De même les céramiques sableuses à engobe micacé ne sont représentées que par deux fragments pour un vase (Figure 116 n°15). La forme n'a pu être clairement définie.

▪ *Amphores*

L'ensemble comporte au moins dix amphores (8% du NMI) mais toutes sont représentées par de simples fragments.

On rencontre ainsi quatre amphores gauloises, cinq amphores ibériques dont une Dressel 20 et une Dressel 23 de Bétique, ainsi qu'une amphore africaine (probablement une amphore cylindrique). Cette dernière apporte un nouvel élément de datation et incite donc à placer l'ensemble au plus tôt vers 250 (RAYNAUD, BONIFAY 1993)

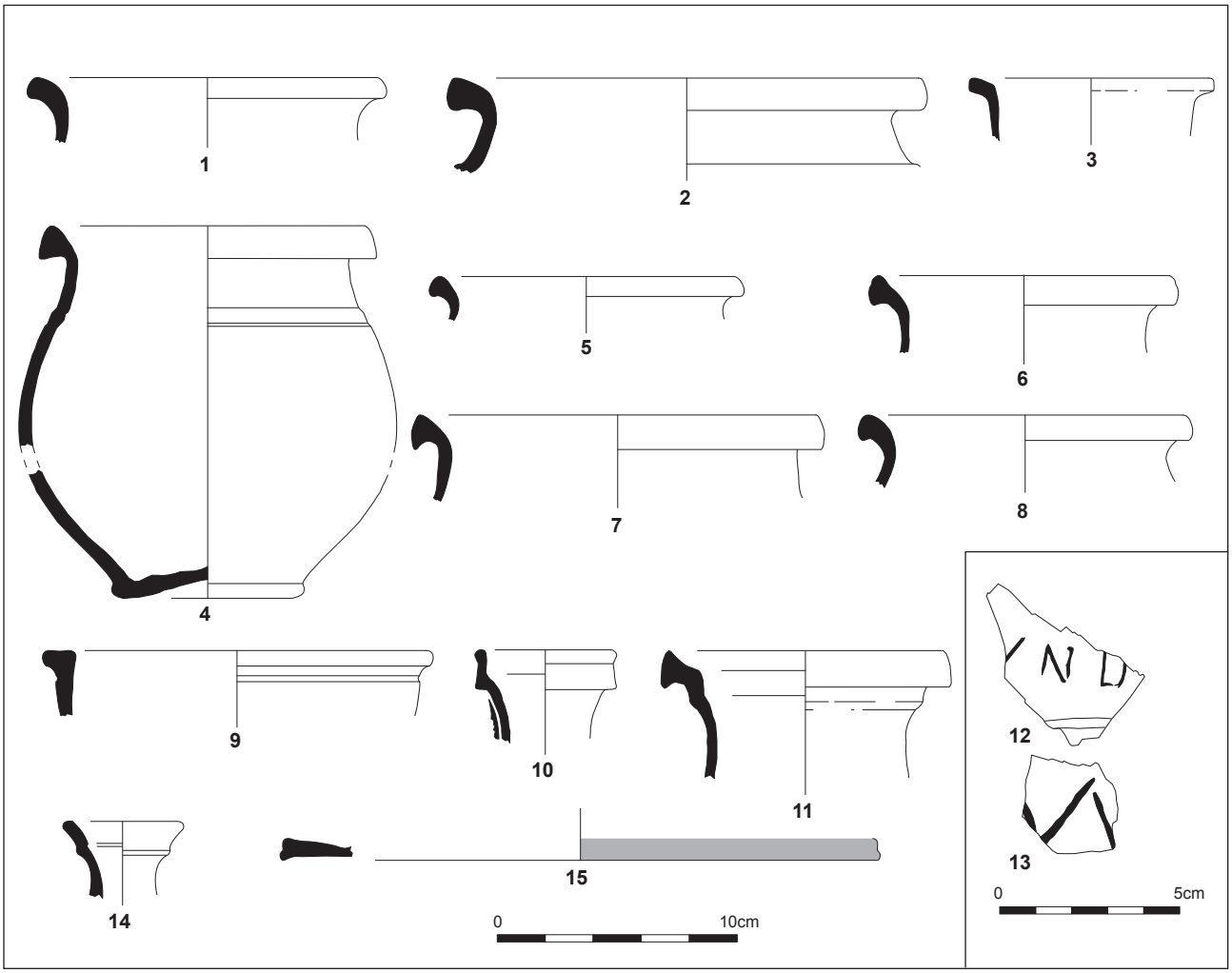

Figure 116. Sab-CL (n°1-13), Cal-CL (n°14) et Sab-EM (n°15) de l'ensemble 11.

o *Interprétation du dépôt*

Il n'y a pas lieu de contester l'interprétation du dépôt donnée à la fouille.

Le matériel céramique s'apparente à des restes domestiques : on y retrouve en proportion satisfaisante des céramiques de table, des céramiques culinaires, de stockage, et des amphores. La présence presque anecdotique des céramiques fines ne caractérise en rien la nature du dépôt, mais découle certainement d'une chronologie tardive. L'absence de ces céramiques fines paraît en partie compensée par les céramiques grises lissées dont le répertoire de formes compte quelques récipients qui peuvent en avoir pris la place, ou du moins en avoir atténué l'absence.

o *Datation*

Comme pour les ensembles de l'horizon précédent, la datation est ici encore délicate puisqu'elle ne peut s'appuyer que sur de très rares éléments. Que ce soit par les productions de la phase 7 de Lezoux ou les céramiques métallescentes, le dépôt date au plus tôt de l'extrême fin du II^{ème} ou du début du III^{ème} s. La présence de décors estampés sur céramiques grises lissées, décors absents de l'horizon 5, plaide pour se situer clairement dans le III^{ème} s. ap. J.-C. En outre, les céramiques fines sont si rares qu'on peut même penser qu'on se situe dans un III^{ème} s. bien avancé : par comparaison avec les autres ensembles datés de la charnière entre les II^{ème} et III^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 5) ou même ceux de l'horizon 6, on ne retrouve ici que très peu de céramiques fines et presque plus de céramiques de Gaule du Sud. Tout ceci invite donc à se situer peut-être déjà vers 250 ap. De rares éléments viennent étayer cette datation tardive : il s'agit du pot 16 en céramique grise, forme qu'on ne rencontre pas dans les ensembles précédents, de l'amphore africaine et de l'amphore Dressel 23 de Bétique.

Quant au *terminus ante quem*, nous n'avons ici presque aucun argument mobi-

lier : certes les céramiques DSP sont ici absentes, ce qui nous place en tout cas bien avant la fin du IV^{ème} s. En outre, la stratigraphie a montré que ce dépôt homogène avait été effectué dans un temps court. S'il s'agit, comme on le pense, des résidus de l'incendie qui a détruit le quartier, il convient de penser que le matériel est sensiblement homogène. Pour ces raisons, le dépôt ne doit pas être inscrit dans une fourchette trop large : en conséquence, on proposera une datation comprise entre 250 et 300 ap. J.-C., ce qui laisse une certaine part d'incertitude qui prend en compte l'absence d'éléments flagrants de datation.

2.2.11.2. ENSEMBLE 14 : JLD00, DESTRUCTION BRUTALE

- ***Rappel du contexte archéologique (Annexe 1.6.)***

Cet ensemble correspond à la destruction brutale par incendie d'un bâtiment en limite nord de l'agglomération antique. La nature de cet édifice, qui n'a été reconnu que très partiellement, n'est pas connue. Le bâtiment a été détruit par un incendie brutal qui en a figé tout le contenu. Seuls les murs ont été récupérés. En ce sens, cet ensemble constitue donc un instantané non remanié, au même titre que la resserre incendiée (ensemble 12) au tout début du II^{ème} s. ap. J.-C.

- ***Altération du matériel***

Le matériel a souffert de l'incendie et de l'acidité du sol. La conservation est donc relativement médiocre.

- ***Description du matériel en présence (Annexe 4.7.2.)***

L'ensemble se compose de 2090 tessons pour au moins 38 individus (Annexe 4.7.2.a.). L'indice de conservation, de 22,8 %, est relativement bon, même si, selon la nature de la constitution de ce dépôt, on aurait pu s'attendre à un taux plus élevé : on peut l'expliquer par le fait que la fouille n'a pas concerné toute la superficie du bâtiment, que cette démolition a pu être en partie arasée et que les tranchées de récupération des murs ont pu entamer ces niveaux.

En quantifiant en NMI, les céramiques communes sont les plus nombreuses avec 55,3% de l'ensemble. Parmi celles-ci, les catégories céramiques les mieux représentées sont les sableuses claires (13,2% du NMI de l'ensemble) et calcaires claires (10,5%). Viennent ensuite les céramiques sableuses grises et kaolinitiques grises lissées (7,9%).

Les céramiques fines, si elles sont peu nombreuses en nombre d'individus, sont surtout dominées par une catégorie, les céramiques sableuses à engobe blanc, qui correspondent à 15,8% des individus de l'ensemble (la moitié des céramiques fines)

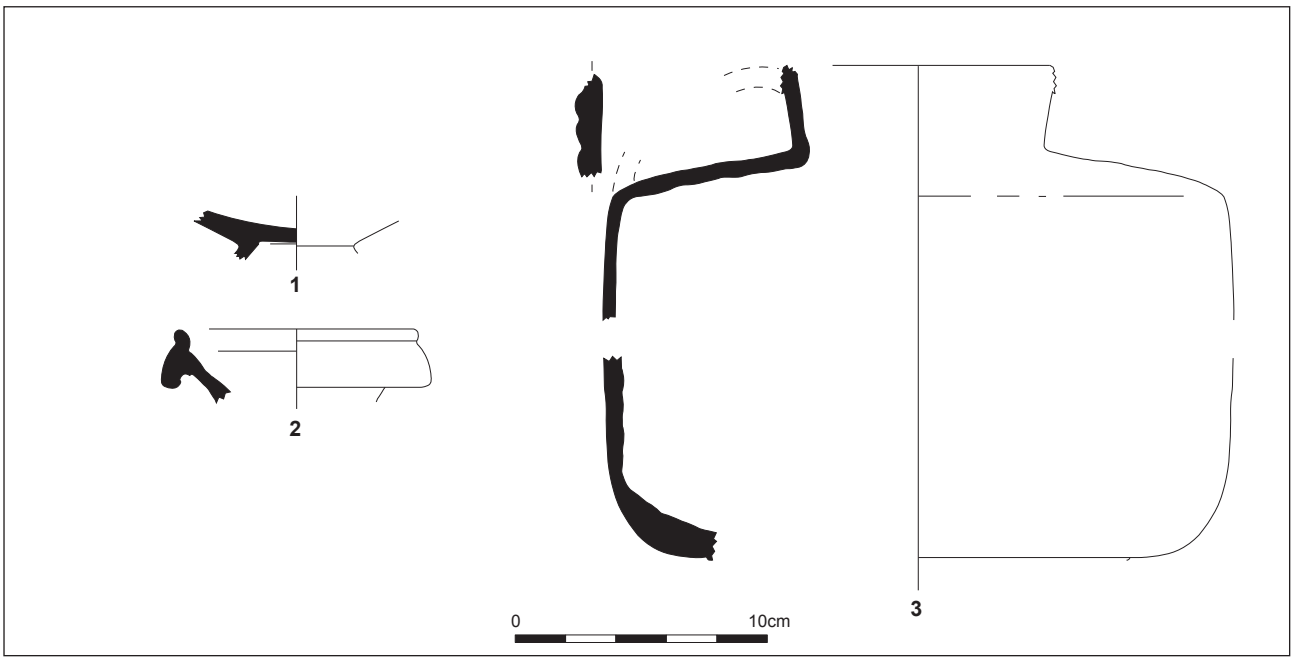

Figure 117. Céramique métallescente (n°1) et Cal-EO (n°3) de l'ensemble 14.

mais à 40,3% du NR de l'ensemble. Viennent ensuite les céramiques à engobe orangé. Les autres catégories semblent anecdotiques.

Enfin, les amphores sont bien représentées, avec cinq individus (13,2% du NMI), dont certains relativement complets (9,4% du NEV de l'ensemble).

▪ *Sigillée*

La sigillée n'est représentée que par trois tessons, tous provenant des ateliers de La Graufesenque. Un plat Vernhet B2 a pu être reconnu.

▪ *Céramique métallescente*

Cette catégorie ne présente qu'un seul tesson. Il s'agit d'une production de Gaule du Centre (certainement de Lezoux), probablement une forme ouverte (Figure 117 n°1 ; Lezoux 301/304 ; BET, GRAS 1999 : fig. 4). Ce seul tesson revêt une certaine importance chronologique puisqu'il place un *terminus post quem* de constitution du dépôt vers l'extrême fin du II^{ème} s. ap. J.-C.

▪ *Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO)*

En quantifiant en NR, cette catégorie prend une part conséquente dans l'ensemble puisqu'elle représente 13,4% des restes. Pourtant, elle ne compte que deux vases, l'un étant toutefois d'un module important, ce qui explique en grande partie cette forte représentativité en NR.

On y retrouve une jatte/coupe 10, forme de petit module avec une lèvre pendante (Figure 117 n°2). Aucun parallèle n'est connu à Javols. Les deux seules parentés possibles sont à établir parmi le répertoire des autres céramiques fines à revêtement argileux : en premier lieu avec le Curle 21 en céramique sigillée, produit à partir de la seconde moitié du II^{ème} s. et surtout à la fin de ce siècle et au début du III^{ème} s. ap. (BET, DELOR 2000 : 473) en Gaule du Centre, même si cela demeure une parenté très hypothétique et que la pâte, elle, n'est pas de Gaule du Centre. Il ne s'agit pas ici d'un mortier, puisque la surface interne n'est ni altérée, ni recouverte de grains de sable. En outre, elle ne présente pas de déversoir. Il doit donc s'agir d'une petite coupe. En second lieu, la forme évoque, par sa morphologie et surtout sa technique de fabrication la forme Curle 11 ou 21 produite en sigillée claire B dans la vallée du Rhône (DESBAT 1987 : pl. 2 n°9 et 10) ou à La Graufesenque entre 150 et 250 ap. J.-C. (VERNHET 1977 : fig. 1 n°11).

La seconde forme de cette catégorie est une cruche 21 (Figure 117 n°3), présentant un corps cylindrique à double carène et une anse moulurée. Le bord est malheureusement altéré. La forme est connue mais peu fréquente à Javols : elle est absente des ensembles bien documentés du premier tiers du II^{ème} s. ap. J.-C. (ensembles 4, 6 et 12).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)*

On ne retrouve ici que deux tessons.

▪ *Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB)*

C'est de loin la catégorie la mieux représentée en nombre de restes (40,3% de l'ensemble). Six formes sont attestées, toutes des cruches. Il s'agit d'abord de quatre cruches 11 (Figure 118 n°1-4), à bords moulurés en bandeau. Sur l'exemplaire le plus complet (Figure 118 n°1), la base est annulaire, la forme élancée et la panse décorée dans sa partie haute de lignes peintes ocres et de deux lignes de virgules ocres. Plusieurs sillons marquent la rupture de panse, alors qu'une baguette souligne le col. La forme pourrait être qualifiée d'amphore (proche des amphores gauloises 2 ou 3), puisqu'elle possède deux anses, mais ce terme est à réserver à des vases de transport, ce qui semble difficile à imaginer ici d'après la décoration du vase, et ce malgré son volume conséquent (4,72 l). Plusieurs *graffiti* sont inscrits sur l'épaule : NI (ou VI) en lettres épaisses, suivies, en graphie plus fine sur une autre ligne, par SEVE*R*[… SEVERII. Si la première ligne est difficilement interprétable, la seconde semble indiquer un nom, *Severius*, nom du propriétaire du vase ou de son vendeur.

Les deux autres cols (Figure 118 n°2 et 3) sont comparables à la cruche précédente, avec des bords en bandeau assez épais.

La seconde forme relativement complète (Figure 118 n°4), présente sensiblement les mêmes caractéristiques, hormis une lèvre plus effilée et verticale : le haut de panse est également décoré de lignes et d'une série de virgules peintes ocres, ce qui semble une caractéristique de cette forme, du

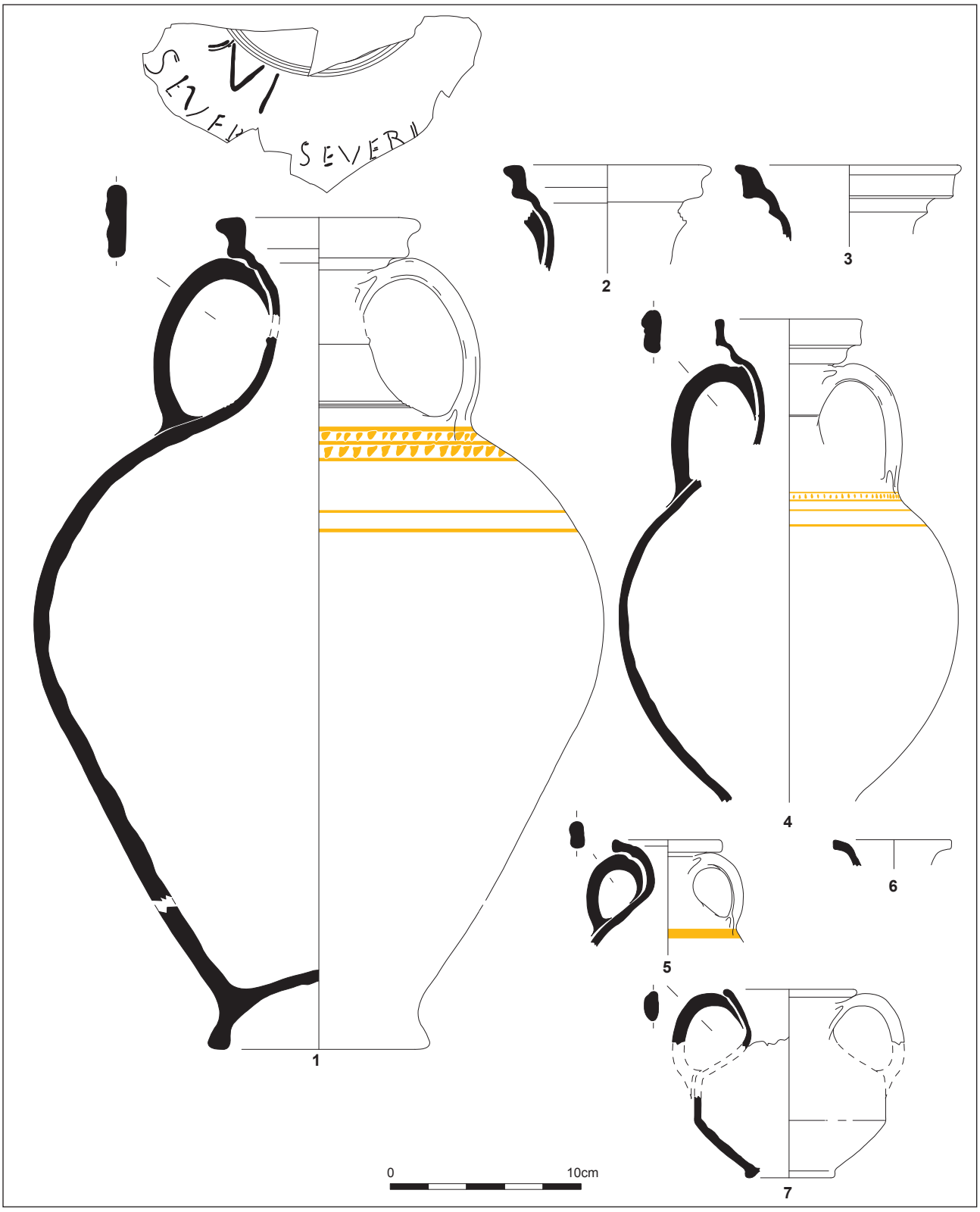

Figure 118. Sab-EB (n°1-6) et Cal-EB (n°7) de l'ensemble 14.

moins un indice chronologique précieux, ce style peint n'étant pas connu dans les ensembles précédents.

Les deux autres formes sont des cruches 7b (Figure 118 n°5 et 6), caractérisées par des cols largement évasés. D'après au moins un exemplaire (Figure 118 n°5), cette cruche possède également deux anses et une ligne ocre sur le haut de panse.

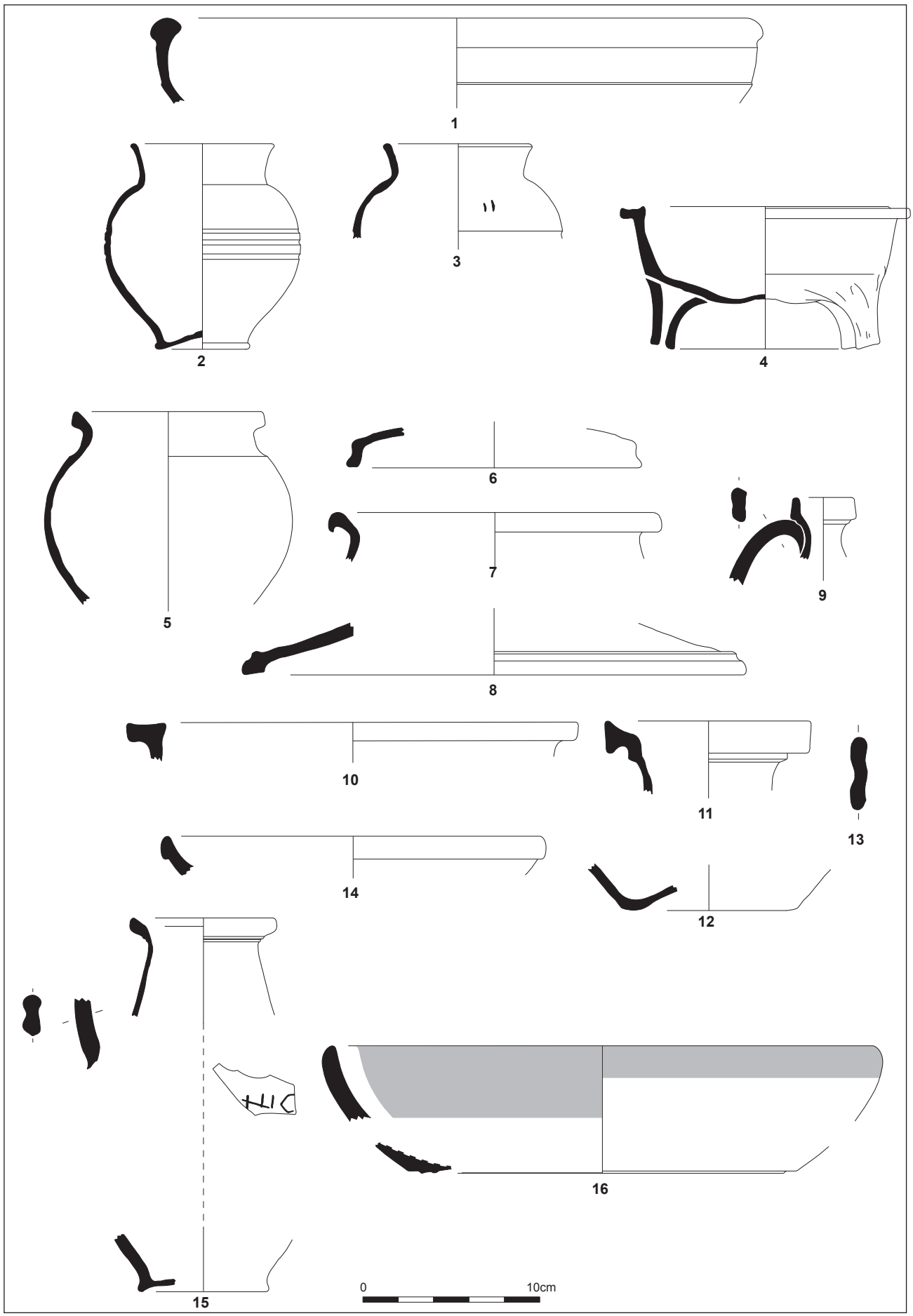

Figure 119. Kao-GRL, Kao-GR, Sab-GR, Sab-CL, Cal-CL et R-POMP de l'ensemble 14.

▪ *Céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB)*

Un seul vase est présent dans cette catégorie : il s'agit d'une cruche 12, probablement peinte sur la partie centrale de la panse mais très altérée par le feu et l'acidité du sol (Figure 118 n°7).

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

On décompte ici au moins trois vases. Il s'agit tout d'abord d'une jatte/coupe 2 à bord épaissi (Figure 119 n°1) : est-elle résiduelle ou s'agit-il d'une forme constante dans le vaisselier gabale ?

Les deux autres formes sont des pots 5a ou 5a/5b (Figure 119 n°2 et 3) : leur panse semble cannelée. Le second exemplaire porte un *graffito* (II) qu'on ne peut clairement interpréter : s'agit-il d'une simple marque de propriété ? Quant à la fonction de ces vases, leur taille (le premier peut contenir 0,31 l) et leur technique de fabrication incitent à y voir des vases à boire.

▪ *Céramique à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

Avec deux fragments de fonds, cette catégorie est représentée par un pot 5a et un plat 1a/1b.

▪ *Céramique à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Cette catégorie comporte ici deux vases : l'un est une forme fermée indéterminée, le second une marmite 1b archéologiquement complète (Figure 119 n°4). L'extérieur du vase porte des traces de feu plus marquées, ce qui valide sa fonction culinaire.

▪ *Céramique à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

Trois formes se rencontrent ici. On y retrouve notamment un pot 2a (Figure 119 n°5) dont la lèvre est triangulaire et porte des traces de feu poussées. Un couvercle 4b est également présent (Figure 119 n°6). L'autre vase est une forme fermée dont on n'a pas pu définir précisément le type.

▪ *Céramique à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

Avec cinq individus, il s'agit de la catégorie la mieux représentée parmi les céramiques communes. On y retrouve ainsi un pot 2c (Figure 119 n°7) et un couvercle 4c de grande taille (Figure 119 n°8). Viennent ensuite une cruche 3a/22 (Figure 119 n°9), une marmite 1b (Figure 119 n°10) et une cruche 20 (Figure 119 n°11 à 13).

▪ *Céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

Sur les quatre vases, deux seulement ont pu être identifiés : il s'agit d'un plat 1g (Figure 119 n°14) et d'une cruche 14 (Figure 119 n°15) marquée d'un *graffito* (…]NIC[… ou …]HIC[…), d'interprétation impossible. Cette forme est malheureusement trop lacunaire pour lui trouver des parallèles dans le répertoire des céramiques à pâte claire récente du Languedoc ou de la vallée du Rhône (PY 1993d).

▪ *Céramique à pâte sableuse non tournée (Sab-NT)*

Un seul tesson a été découvert, très probablement résiduel.

▪ *Céramiques à « vernis rouge pompéien » (R-POMP)*

Cette catégorie est attestée par la présence d'un vase archéologiquement complet (Figure 119 n°16), un plat 1d dans une pâte sableuse micacée de Gaule du Centre.

▪ *Amphores*

Cette destruction brutale contenait au moins cinq amphores, plusieurs n'étant concernées que par des tessons isolés : c'est ainsi le cas d'une amphore gauloise, d'une ibérique et d'une dernière italique, toutes trois certainement pas en usage dans ce bâtiment au moment de sa destruction. En revanche, deux amphores gauloises 1 relativement bien conservées sont présentes (Figure 120 n°1 et 2). L'exemplaire complet comporte un *graffito* incomplet (TP *X*[…) qu'il faut interpréter comme l'indication de la tare du vase (*Testa Pondo [librarius]*…).

o *Interprétation du dépôt*

Compte tenu du nombre de vases archéologiquement complets et de leur indice de conservation, il est clair que le dépôt est singulier et qu'il s'apparente à une destruction brutale. Il est cependant beaucoup moins riche que celui de la resserre incendiée (ensemble 12), sans qu'on puisse en conclure quoi que ce soit : cette différence tient surtout à la nature de cette resserre (qui joue entre autres le rôle de réserve de vaisselier et de cellier) et à son caractère exceptionnel.

Le matériel en présence ici offre une vision réduite du vaisselier : les céramiques culinaires et de stockage sont clairement attestées mais on s'étonnera de la faible part des céramiques de table, du moins de vases de présentation, comme les coupes ou les gobelets en céramiques fines.

o *Datation*

Le calage chronologique est délicat puisque les céramiques fines sont très rares dans cet ensemble. D'après le seul fragment de céramique métallescente, il doit au moins être situé à partir de la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. Un autre *terminus post quem* nous est donné par les deux monnaies découvertes (Annexe 1.6.d.) : si l'une est ici résiduelle (*as* de Tibère, frappé sous Auguste, 10-14 ap.), l'autre est plus convaincante (antoninien de Postume, atelier de Trêves, 262 ap.) et nous situe donc dans la seconde moitié du III^{ème} s. ap.

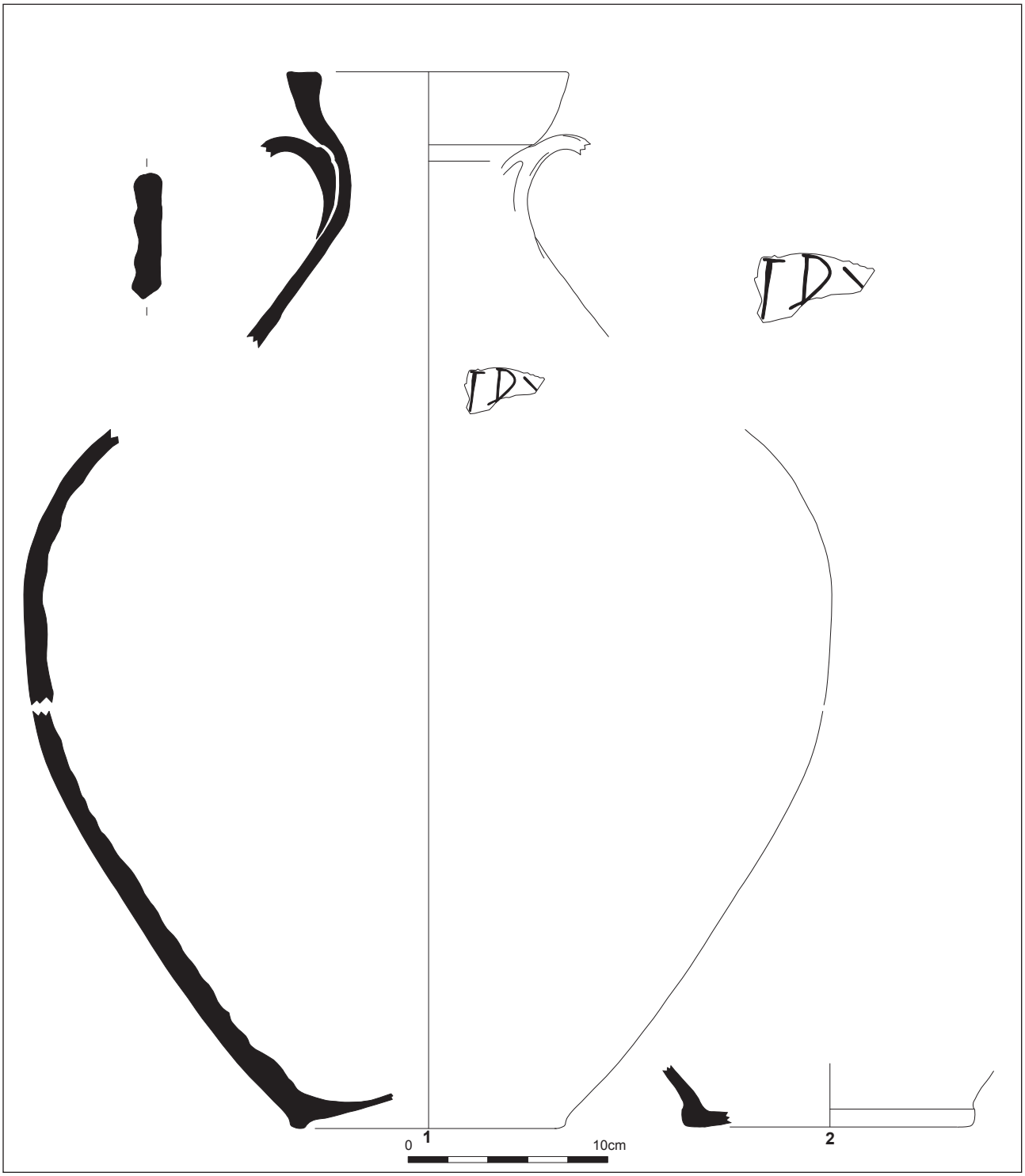

Figure 120. Amphores de l'ensemble 14.

Les cruches en Sab-EB, inconnues dans l'horizon 6, vont dans ce sens. Pour ce qui est de la borne supérieure, on ne possède aucun élément permettant de trancher.

Ainsi, on placera cet ensemble dans la seconde moitié du III^{ème} s., en gardant toutefois une certaine prudence, puisque cette datation ne s'appuie essentiellement que sur un élément, cette monnaie de Postume.

2.2.12. *REPRÉSENTATIVITÉ DES DIFFÉRENTS HORIZONS*

Après avoir présenté ces différents ensembles pour en comprendre la nature et permettre, par leur datation, de les regrouper en horizon chronologique, il convient désormais de revenir sur la distribution en NR, NMI et NEV par horizon pour bien cerner ceux qui sont les mieux documentés.

2.2.12.1. INDICE DE CONSERVATION ET FRAGMENTATION

Durant la présentation des horizons, on a choisi de privilégier le taux de conservation des vases (NEV/NMI) par rapport au taux de fragmentation (NR/NMI), qu'on trouve finalement peu éloquent. Le NR se calculant avant recollage, un vase éclaté fournira un taux de fragmentation fort ; à l'inverse, un fragment isolé représentant un individu donnera un taux de fragmentation faible ; pour autant, rien, dans ce taux exprimé de la sorte, ne permet de dire si ce qui est fragmenté est bien conservé ou non, s'il s'agit d'un dépôt composé de vases complets ou de simples fragments. Or cette donnée est essentielle pour apprécier la qualité d'un ensemble et sa capacité à documenter précisément une période.

De plus, le taux de conservation a l'avantage de distinguer la nature des dépôts (primaires, secondaires) et d'éventuelles perturbations, qu'elles soient d'origine naturelle ou anthropique.

Le taux de conservation des vases peut être décomposé en plusieurs classes, d'après la fréquence cumulée de leurs valeurs pour les différents ensembles (Figure 121). Ces classes doivent ensuite être confrontées à la nature de ces ensembles.

	Interprétation archéologique	Ensemble (N°)	Taux de conservation (NEV/NMI)	Taux de fragmentation
Classe 1	Dépotoir	1	3,5%	5,9
	Dépotoir	10	3,6%	2,6
	Dépotoir	17	5,0%	8,0
	Occupation interne	20	5,3%	22,5
	Dépotoir /circulation	23	5,7%	11,9
	Occupation interne	7	6,2%	4,7
	Dépotoir	9	7,7%	6,2
	Dépotoir	2	8,2%	9,6
	Dépotoir	5	8,8%	8,3
	Dépotoir	19	9,2%	14,4
	Dépotoir	8	9,4%	8,1
	Dépotoir	22	9,8%	15,7
	Dépotoir	3	12,1%	8,9
	Dépotoir	18	13,6%	28,9
	Dépotoir	11	14,1%	13,5
	Dépotoir	6	16,0%	9,5
Classe 2	Dépotoir	16	19,4%	24,7
	Destruction brutale	14	22,8%	55,0
	Sépulture	27	24,8%	10,0
	Occupation interne ?	21	26,2%	17,2
	Dépotoir	4	32,2%	27,9
	Sépulture	26	38,1%	7,4
	Utilisation	13	40,3%	45,8
	Sépulture	24	45,5%	14,2
Classe 3	Destruction brutale	12	68,8%	39,4
	Sépulture	25	77,0%	23,9
	Sépulture	15	79,4%	21,1

Figure 121. Classification des différents ensembles par leur taux de conservation et comparaison avec le taux de fragmentation.

Trois classes, dont les seuils ont été définis arbitrairement, peuvent être proposées (Figure 121 et Figure 122) :

- **classe 1** : taux de conservation bas, inférieur à 19 %
- **classe 2** : taux de conservation moyen, entre 19% et 50%
- **classe 3** : taux de conservation élevé, supérieur à 50%

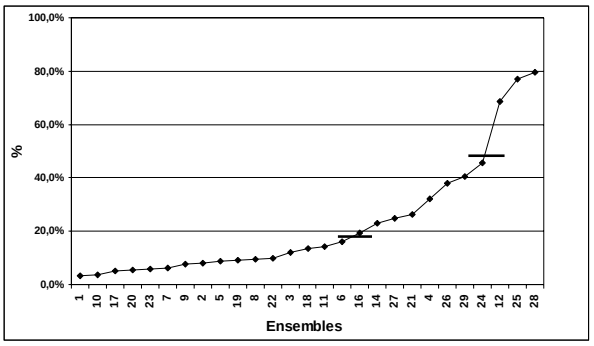

Figure 122. Distribution ordonnée des taux de conservation des différents ensembles.

La classe 1 regroupe donc presque tous les dépotoirs secondaires ainsi que deux couches d'occupation interne (ensembles 20 et 7) et une couche de circulation (ensemble 23), ces trois derniers ayant toujours un taux de fragmentation assez élevé : tous ont pour point commun d'avoir des vases très mal conservés, ce qui semble logique compte tenu des contextes archéologiques.

Dans la classe 2, définie par un taux de conservation satisfaisant, on trouve des

ensembles au contexte particulier tels que les ensembles 14 (destruction brutale), 13 (utilisation du puits), une couche d'occupation interne (ou démolition brutale ? ensemble 21), quelques sépultures (ensembles 24, 26 et 27) et, plus curieusement, deux dépotoirs secondaires (ensembles 4 et 16).

Dans la classe 3, où le taux de conservation est très élevé, se retrouvent tous les ensembles présentant un matériel exceptionnellement bien conservé, tels que les ensembles 12 (resserre incendiée) et les incinérations 25 et 15. Il s'agit ici de contextes archéologiques exceptionnels.

A posteriori, la présence de sépultures, de couches d'utilisation et de destruction brutale est finalement curieuse dans la classe 2 : compte tenu du processus de formation de ces dépôts, ils auraient dû logiquement se rencontrer dans la classe 3, avec un taux de conservation des vases très importants. Ceci signifie soit que les vases n'étaient pas complets lors de leur enfouissement (ce qui semble le cas pour l'ensemble 13, niveaux d'utilisation du puits), soit que les dépôts ont été en partie arasés (ce qui semble attesté pour les incinérations 24, 26 et 27) ou récupérés (ensemble 14).

En revanche, la présence de l'ensemble 21 ici tient plus d'un problème d'interprétation du dépôt et d'intrusion de mobilier : la plupart des vases sont complets et étaient apparemment posés sur les niveaux d'occupation inférieures de la cuisine (ensemble 20) : en ce sens ils se rattachent plus à une destruction brutale ; or les autres éléments de cet ensemble sont isolés et doivent appartenir aux niveaux inférieurs (ensemble 21). La présence de cet ensemble dans cette classe est donc plus accidentelle que pertinente.

Par contre, la présence de deux dépotoirs secondaires dans cette classe est plus problématique, puisqu'on les attendait davantage dans la classe 1, où les vases sont le moins bien conservés et où les autres dépotoirs secondaires sont présents. S'agit-il alors de dépôts primaires ? Cela paraît également difficile à admettre puisque trop de vases sont incomplets. Pour autant, on peut penser que la zone de production de ces déchets domestiques (habitat) n'est peut-être pas ou très peu éloignée : qu'il s'agisse du dépotoir de berge (ensemble 16) ou du comblement d'un puits (ensemble 4), les déchets doivent provenir de structures attenantes et n'ont certainement pas ou peu transité par un autre lieu et n'ont donc pas été abondamment brassés. Dans les deux cas, principalement dans celui de l'ensemble 4 qui est le plus documenté, la valeur informative de ces ensembles sera précieuse pour aborder l'évolution des catégories céramiques et les problèmes de chrono-typologie.

Il est probable qu'avec davantage d'ensembles, une classification plus fine serait possible, en particulier au sein de la classe 1 et des dépotoirs secondaires.

2.2.12.2. Distribution du corpus par horizon en NR, NMI et NEV

Le corpus se compose donc au total de 37627 tessons (en excluant les éléments résiduels de l'ensemble 12) pour 2074 individus et 340,15 équivalents-vases (Figure 123). Ces quantifications par horizon sont à mettre en relation avec celles établies lors de la présentation du corpus (Figure 8), où les datations proposées étaient celles faisant directement suite à la fouille et après un examen sommaire de la céramique.

Tous les ensembles se rattachent à un horizon précis, sauf l'ensemble 13 dont la datation (70/80 – 160/170 ap. J.-C.) couvre tout l'horizon 4, sans qu'il ne soit possible de le rattacher à l'horizon 4a, 4b ou 4c.

L'horizon 1 (ensemble 1) correspond à une part infime en NR et en NEV, alors qu'il représente 2,3% du NMI total du corpus. On ne peut que regretter cette faible contribution, mais il s'agit bien d'une réalité archéologique à Javols, où les ensembles relativement conséquents et parfaitement homogènes de cette période sont rarissimes.

L'horizon 4a, également concerné par un seul ensemble, contribue très faiblement au corpus. Ceci peut s'expliquer ici par une fourchette chronologique (trop) resserrée.

À l'inverse, les horizons les plus documentés sont l'horizon 3 (17,6% du NMI total du corpus), 4b (19,4%), 5 (13,8%) et 6 (14,5%).

Les différences de distribution observées par la quantification en NMI sont encore

Horizon	Ensemble (N°)	NR	%NR ensemble	NR horizon	%NR horizon	NMI	%NMI	NMI horizon	%NMI horizon	NEV	%NEV	NEV horizon	%NEV horizon
1	**1**	284	0,8%	**284**	**0,8%**	48	2,3%	**48**	**2,3%**	1,66	0,5%	**1,66**	**0,5%**
2	**9**	93	0,2%	**2826**	**7,5%**	15	0,7%	**223**	**10,8%**	1,15	0,3%	**19,03**	**5,6%**
	10	60	0,2%			23	1,1%			0,82	0,2%		
	19	2673	7,1%			185	8,9%			17,06	5,0%		
3	**2**	907	2,4%	**4119**	**10,9%**	94	4,5%	**364**	**17,6%**	7,70	2,3%	**59,62**	**17,5%**
	7	286	0,8%			61	2,9%			3,76	1,1%		
	23	1809	4,8%			152	7,3%			8,66	2,5%		
	25	407	1,1%			17	0,8%			13,08	3,8%		
	26	37	0,1%			5	0,2%			1,90	0,6%		
	27	60	0,2%			6	0,3%			1,49	0,4%		
	15	613	1,6%			29	1,4%			23,03	6,8%		
4	**13**	1099	2,9%	**1099**	**2,9%**	24	1,2%	**24**	**1,2%**	9,68	2,8%	**9,68**	**2,8%**
4a	**5**	724	1,9%	**724**	**1,9%**	87	4,2%	**87**	**4,2%**	7,62	2,2%	**7,62**	**2,2%**
4b	**4**	2758	7,3%	**8584**	**22,8%**	99	4,8%	**403**	**19,4%**	31,88	9,4%	**132,19**	**38,9%**
	6	1964	5,2%			206	9,9%			32,93	9,7%		
	12	3862	10,3%			98	4,7%			67,38	19,8%		
4c	**3**	196	0,5%	**3004**	**8,0%**	22	1,1%	**175**	**8,4%**	2,67	0,8%	**27,22**	**8,0%**
	16	1184	3,1%			48	2,3%			9,31	2,7%		
	22	1425	3,8%			91	4,4%			8,88	2,6%		
	24	199	0,5%			14	0,7%			6,37	1,9%		
5	**8**	363	1,0%	**5700**	**15,1%**	45	2,2%	**286**	**13,8%**	4,22	1,2%	**20,86**	**6,1%**
	20	5028	13,4%			223	10,8%			11,92	3,5%		
	21	309	0,8%			18	0,9%			4,72	1,4%		
6	**17**	457	1,2%	**7508**	**20,0%**	57	2,7%	**301**	**14,5%**	2,84	0,8%	**35,97**	**10,6%**
	18	7051	18,7%			244	11,8%			33,13	9,7%		
7	**11**	1689	4,5%	**3779**	**10,0%**	125	6,0%	**163**	**7,9%**	17,64	5,2%	**26,31**	**7,7%**
	14	2090	5,6%			38	1,8%			8,67	2,5%		
Total		**37627**	**100,0%**	**37627**	**100,0%**	**2074**	**100,0%**	**2074**	**100,0%**	**340,15**	**100,0%**	**340,15**	**100,0%**

Figure 123. Récapitulatif des quantifications en NR, NMI et NEV des différents ensembles et horizons.

plus importantes en NR et en NEV : par exemple, avec cette dernière méthode, l'ensemble 12, où le matériel est très bien conservé, contribue à lui seul à hauteur de 19,8% du NEV total de corpus. En conséquence, l'horizon 4b atteint 38,9% du NEV total, alors que l'horizon 1 n'en représente que 0,5%. De la même façon, en quantifiant en NR, les horizons 1 et 4a n'ont qu'une contribution marginale au corpus. Ainsi, le NR et le NEV sont beaucoup trop dépendants de la fragmentation des vases ou de la nature des contextes pour être mis en œuvre dans une analyse diachronique. Au contraire, le NMI, qui ne prend pas en compte cette fragmentation, offre une vision homogénéisée d'une population, d'un nombre d'individus présents, qu'il s'agisse d'un vase complet ou d'un tesson isolé. En outre, son intérêt ici est qu'il présente le moins d'écarts entre les différentes contributions au corpus de chaque horizon, même si certaines disparités sont inévitables, certains horizons n'étant représentés que par un seul ensemble.

En conséquence, l'analyse diachronique des céramiques consommées à Javols par fréquence, contribution ou distribution, se fera à partir de la quantification en NMI.

Tous les ensembles ne seront pas intégrés à cette analyse. On en exclut tout d'abord l'ensemble 13 qui n'a pu être rattaché à un horizon précis. Sa contribution sera utile lors de l'analyse fonctionnelle des vases. De même, toutes les sépultures (ensembles 15, 24 à 27) sont exclues du corpus, puisque le matériel en présence, offert en dernier hommage, n'est pas le plus adapté pour répondre à la problématique ici considérée. En revanche, ces ensembles pourront être pris en compte lors de l'analyse diachronique des formes (quantification en NTI).

Dès lors, le corpus pris en compte pour cette question correspond à ceci (Figure 124) :

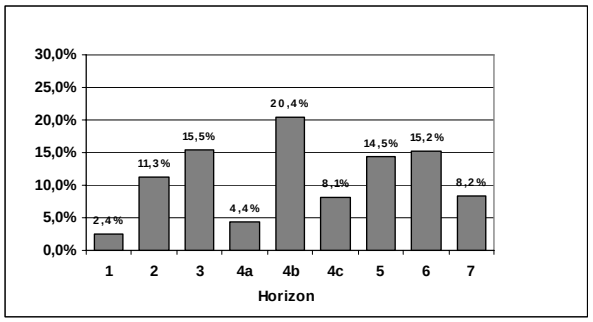

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
NMI	48	223	307	87	403	161	286	301	163	1979

Figure 124. Distribution par horizon du NMI total du corpus en excluant certains ensembles (% du NMI total et données brutes).

On note toujours un net déficit dans les horizons 1 et 4a, alors que l'horizon 4b se distingue par la contribution la plus forte. Ces différences sont particulièrement dommageables à une analyse diachronique des catégories si l'on étudie la distribution de leur population par horizon. De fait, et puisque le NMI total des horizons 1 et 4a est moindre, il y aura souvent (pour ne pas dire toujours) plus d'individus d'une même catégorie dans l'horizon 4b par exemple : il n'y aura alors aucune chance de voir le pic de population d'une catégorie apparaître dans ces deux horizons.

La fréquence par horizon serait préférable puisqu'elle prend en compte l'importance d'un élément par rapport à la population de son horizon : certes, cette méthode ne permet pas de cerner au mieux l'apparition, le *floruit* et le déclin d'une catégorie, mais elle gommera ici les dispersions du NMI total par horizon et permettra la comparaison relative de ces horizons.

La seule participation d'un ensemble dans les cas des horizons 1 et 4a donnera une image non pondérée par d'autres ensembles (contrairement aux autres horizons, où l'on retrouve plusieurs ensembles) : outre le fait qu'ils possèdent des effectifs indigents, si ces ensembles s'avèrent avoir une population céramique atypique, l'interprétation des fréquences par horizon sera alors à modérer.

Université François Rabelais, Tours
École doctorale : Sciences de l'Homme et de la Société
Année Universitaire : 2006-2007

Recherche effectuée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication

THÈSE POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Discipline : Histoire, spécialité Archéologie

Présentée et soutenue publiquement par :

Emmanuel MAROT

Le 10 décembre 2007

L'APPROVISIONNEMENT CÉRAMIQUE DE JAVOLS-*ANDERITUM* DE LA FIN DU I^{ER} S. AV. AU III^{ÈME} S. AP. J.-C. DANS SON CONTEXTE CHRONO-TYPOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL POUR LE SUD-EST DU MASSIF CENTRAL

Sous la direction d'Alain Ferdière

Volume 2 : texte

Membres du jury :

Michel BATS, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes.
Jean-Claude BÉAL, Maître de Conférences, HDR, Université Lyon 2, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, Lyon (rapporteur).
Armand DESBAT, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, Lyon.
Alain FERDIÈRE, Professeur émérite d'archéologie, UMR 6173 CITERES, Tours (directeur de thèse).
Frédéric TRÉMENT, Professeur d'histoire ancienne, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand (rapporteur).

2.3. APPROVISIONNEMENT CÉRAMIQUE À JAVOLS : CHRONOLOGIE ET RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE DES CATÉGORIES ET DES GROUPES TECHNIQUES

Cette partie sera consacrée à l'analyse diachronique des différentes catégories et groupes techniques qui les composent, dans le but de caractériser les productions. Dans le même temps, l'analyse servira à déterminer leur répertoire morphologique.

L'objectif de cette analyse est de cerner la datation des différentes productions, à l'échelle de la classe, des catégories ou des groupes techniques. Ainsi pourra-t-on d'une part déterminer l'existence de plusieurs productions au sein d'une même catégorie, d'autre part comprendre l'évolution de ces productions et leurs relations. Le second objectif, indissociable du premier et traité simultanément, est de cerner le répertoire typologique des différentes productions : avec une approche méthodologique alors différente, l'objectif est de cerner les spécificités fonctionnelles d'une catégorie.

Ces deux questions permettront d'analyser l'approvisionnement céramique, l'origine des productions, de faire le lien chronologique entre plusieurs productions ou catégories – en somme, d'appréhender l'évolution des circuits commerciaux à Javols –, et de connaître les fonctions remplies par ces différentes catégories.

2.3.1. *CORPUS PRIS EN COMPTE ET MÉTHODES D'ANALYSE.*

Selon l'objectif défini, cette analyse ne se fera que sur une partie du corpus seulement, la plus adaptée pour répondre à cette question de l'évolution diachronique des catégories.

Chaque catégorie et chaque groupe technique seront analysés. En préambule de chaque catégorie, la question de sa provenance sera abordée.

En outre, l'analyse sera abordée avec des méthodes statistiques descriptives, dont il faut préciser la démarche.

2.3.1.1. CHRONOLOGIE DES CATÉGORIES ET DES GROUPES TECHNIQUES

Il s'agira ici de justifier la prise en compte d'une partie seulement du corpus et de présenter les méthodes d'analyse retenues.

- *Corpus retenu*

L'ensemble 13 (couche d'utilisation du puits sur la butte du Barry) n'a pas été retenu puisqu'il n'a pu être rattaché clairement à l'horizon 4a, 4b ou 4c.

De même, le matériel des incinérations (ensembles 15, 24 à 27) est exclu de cette analyse, puisqu'on peut penser que les vases déposés ne sont pas tant le reflet de la consommation courante de céramique de la cité que celui du statut du défunt ou du dernier hommage de sa famille.

En revanche, les fosses des ensembles 9 et 10, pour lesquelles sont attestées le dépôt, peut-être cultuel, d'un vase, ont été prises en compte : en effet, l'analyse a démontré que le reste du matériel les composant s'apparente clairement à des rejets domestiques.

Concernant les phénomènes de redéposition du matériel, les éléments qu'on pense être résiduels n'ont pas été soustraits de cette analyse, sauf pour l'ensemble 12, où cette démarche a été possible sur l'ensemble de la céramique en couplant les informations chronologiques et spatiales. Pour le reste des ensembles et à ce stade de l'étude, il semble en effet dangereux d'exclure des éléments résiduels, puisque cette démarche n'aurait pas été appliquée de manière formelle et homogène : seules les catégories (ou groupes techniques) bien connues (et non des catégories de céramique commune) auraient alors été les objets de cette démarche. En conséquence, cette résidualité devra être déduite *a posteriori* de l'analyse engagée ici et servira à cerner chronologiquement les catégories ou groupes techniques.

- *Méthodes d'analyse*

Cette analyse se fera systématiquement en trois temps, à l'échelle de la classe,

de la catégorie et enfin du groupe technique, toujours à partir du NMI. Le NR et le NEV ne seront pas pris en compte pour cette analyse puisque, on l'a vu (*cf.* p.291-293) , il s'agit de deux méthodes de quantification beaucoup trop dépendantes de la fragmentation différentielle ou de la conservation des vases et qui auraient alors accentué les différences entre les modes de constitution des ensembles (destruction brutale, dépôts primaires et secondaires).

Trois types d'analyse seront utilisés.

- **Analyse de la fréquence par horizon** d'un élément ; suivant l'élément étudié (classe, catégorie, ou groupe technique), elle se fera par rapport au NMI total des éléments considérés. Cette analyse permettra de juger de l'importance par horizon d'un élément au sein du corpus, d'une classe ou d'une catégorie ; dans tous les cas, qu'il s'agisse de la classe, de la catégorie ou du groupe technique, la fréquence sera calculée, sauf mention contraire, par rapport au total de toutes les céramiques (et non par rapport au total de sa catégorie) : le but est ici de percevoir les variations de population au sein du vaisselier en général, de mettre en parallèle la régression d'une catégorie avec l'apparition d'une autre, sans que cette dernière soit forcément de la même classe.

Il ne s'agit pas de faire la moyenne des fréquences des ensembles constituant un horizon, mais de pondérer chaque ensemble par rapport au NMI total de l'horizon : cette méthode a le désavantage d'effacer la singularité de chaque ensemble et de lisser les contextes archéologiques, mais elle a le grand avantage de pondérer les données en accordant peu de poids aux effectifs les plus petits. En outre, elle paraît répondre parfaitement à la question, ici d'ordre chronologique.

- **Analyse de la contribution par horizon** d'un élément à son regroupement supérieur (par exemple, d'une catégorie à sa classe) ; elle se fera par rapport au NMI total de la catégorie ou classe supérieure de chaque horizon ; elle permettra de montrer l'importance par horizon d'un élément dans son regroupement supérieur.

- **Analyse de la distribution par horizon** d'un élément par rapport à sa propre population ; elle permet véritablement d'analyser le « pic de population » d'un groupe, c'est-à-dire son « *floruit* », alors que la fréquence ne permet de juger que de son importance relative (même si, on le verra et en raison des inégalités dans le NMI de chaque horizon, la fréquence s'avère le plus souvent tout aussi éloquente) ; en d'autres termes, elle permet de savoir si, quand la fréquence d'un groupe baisse d'un horizon à un autre, ceci signifie que la population de ce groupe baisse également. Toutefois, cette méthode s'avère efficace lorsque les populations des différents horizons ont le même poids et sont alors comparables, ce qui n'est pas le cas ici (Figure 124) : dès lors, les éléments résiduels dans des ensembles conséquents prendraient un poids trop important et ne donneraient pas une image juste de l'apparition, de l'essor et de l'essoufflement d'une catégorie. À l'inverse, les horizons pauvres en matériel et représentés de surcroît par un seul ensemble verraient leur contribution minimisée. Cette distribution aurait été possible si la contribution de chaque horizon avait été pondérée par rapport aux autres : or en faisant le choix d'une analyse statistique descriptive simple et en considérant qu'il était tout aussi important que la nature du contexte archéologique de chaque ensemble ne soit pas altérée par une autre pondération que celle d'une analyse à l'échelle de l'horizon, on n'a pas retenu cette analyse de la distribution d'une catégorie.

Elle ne sera mise en œuvre que dans le cas d'effectifs importants, susceptibles alors d'outrepasser les problèmes de représentativité du corpus.

Toutes ces analyses seront exprimées en pourcentage sur les graphiques. Toutefois, les données brutes de ces derniers, quand elles concernent de petits effectifs (en particulier pour la contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie) seront souvent présentées sous ces illustrations : cela paraît indispensable puisque, parfois, ces données sont quantitativement faibles, ce que ne traduit pas l'expression en pourcentages.

Les données brutes sont consultables en annexe (Annexe 5).

2.3.1.2. *ÉVOLUTION DU RÉPERTOIRE MORPHOLOGIQUE DES CATÉGORIES*

Pour cette question typologique, l'analyse portera sur un corpus élargi et adoptera une autre méthode de quantification.

L'objectif est de déterminer le répertoire d'une production et d'en cerner l'évolution chronologique et la fonction. Chaque forme sera brièvement présentée.

o *Corpus retenu*

Le corpus est différent du premier objectif puisque la question s'inscrit à l'échelle d'une catégorie et de son propre répertoire.

Ainsi, il intègrera les incinérations pour appréhender l'usage funéraire de certains vases et leur chronologie, tout en ne perdant pas de vue que tous les vases d'une même sépulture ne sont pas forcément contemporains (DESBAT 2003b : 117).

En revanche, l'ensemble 13, dont on ne sait s'il se rattache à l'horizon 4a, 4b ou 4c, ne sera pas pris en compte, pour cette raison.

o *Méthodes d'analyse*

L'analyse se fondera sur une quantification en Nombre Typologique d'Individus (NTI). Ce dernier sera de deux ordres : le NTI max. et le NTI affiné.

Le NTI max. procède d'une identification large, pouvant aller de la forme générale (forme fermée, forme ouverte…) au type le plus fin (plat 1a, 1b…). Il sera mis en œuvre dans un premier temps pour évaluer les proportions entre vases de forme ouverte et de forme fermée au sein d'un même groupe.

Le NTI affiné (ou véritable NTI : PROTOCOLE BEUVRAY 1998) sera également utilisé. Il ne prend en compte que les formes qui ont été reconnues à un seuil d'identification satisfaisant. De fait, il est évident que ce NTI, toujours réalisé au sein d'une catégorie, sera inférieur au NMI : il est donc plus prudent de ne pas pratiquer une analyse en fréquence exprimée en pourcentage (sauf, dans de rares cas, si ce NTI avoisine les cent individus) mais en données brutes, c'est-à-dire en nombre typologique d'individus.

De la même façon, l'évolution morphologique d'une forme précise entre plusieurs horizons ne sera effectuée qu'à partir d'un nombre d'individus suffisants (au moins six).

Enfin, cette analyse morphologique servira à établir la chronologie des vases comme des catégories. Elle se fondera bien sûr sur les données du corpus, mais aussi, sur des comparaisons bibliographiques extérieures qui seront alors discutées et viendront confirmer ou infirmer les hypothèses déduites du corpus.

La fonction des vases sera déduite des propriétés techniques de la catégorie et de la forme générale des vases. Les questions d'ordre métrologique (DUFAŸ 1996) ne seront pas abordées : ceci est en effet pertinent sur un corpus issu de contexte de production et sur des données numériques très importantes, ce qui, dans les deux cas, ne s'adapte pas au corpus considéré. En outre, la caractérisation de la fonction et/ou de l'usage des vases sera déduite également de l'analyse de quelques *graffiti* (en faisant de nouveau mention à ceux vus précédemment lors de la présentation des ensembles), rencontrés dans le corpus ou dans le reste des fouilles Ferdière et Peyre. Enfin, la contribution de contexte de destruction brutale (ensemble 12), où les vases ont pu être découverts dans leur dernier usage, sera d'une aide précieuse pour comprendre leur fonction.

Cette analyse des formes permettra aussi, au travers de comparaisons bibliographiques à l'échelle du sud du Massif Central ou au-delà si nécessaire, d'étayer les hypothèses d'origine des différentes productions.

Elle se fera donc soit à l'échelle de la catégorie, si celle-ci est homogène et semble correspondre à une même production, soit à l'échelle du groupe technique, si les groupes techniques d'une même catégorie relèvent apparemment de plusieurs productions. Dans des cas très complexes (en particulier celui des céramiques communes grises et claires), on fera l'économie d'une analyse des formes par groupes techniques et l'on s'en tiendra à une analyse morphologique par catégorie.

Au terme de l'étude de chaque classe (céramiques fines, céramiques communes, lampes à huile et amphores) et de chaque catégorie, un bilan viendra résumer les principaux enseignements de l'analyse.

2.3.2. *LES CÉRAMIQUES FINES*

La première approche est d'analyser l'importance des céramiques fines par horizon (Annexe 5.1.a.).

Cette analyse est à nuancer pour deux points. Le premier est qu'elle s'appuie sur une certaine définition de la céramique fine, celle d'une technique particulière (pâte plus ou moins fine, pouvant être engobée) associée à une fonction précise, le service et la consommation des denrées alimentaires (vaisselle de table).

Le second point à nuancer est que cette analyse est évidemment dépendante de la nature archéologique des ensembles, qui peuvent receler plus ou moins de céramiques vouées à la table, à la cuisine ou au stockage selon qu'il s'agit par exemple de la couche d'occupation d'une cuisine (ensemble 20 et 21) ou d'une resserre (ensemble 12). Cette distorsion peut toutefois être pondérée si, comme c'est le cas pour la majorité des horizons, l'analyse se fonde sur plusieurs ensembles de nature différente.

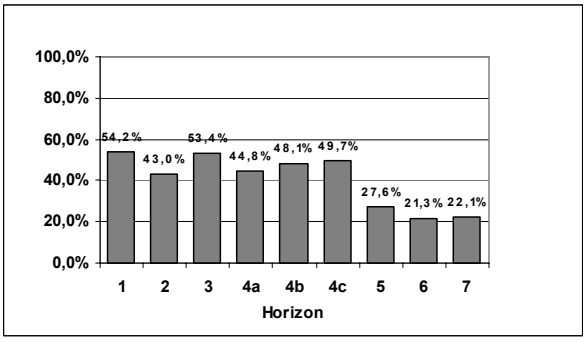

Figure 125. Fréquence par horizon des céramiques fines (% du NMI total de chaque horizon).

On s'aperçoit ainsi (Figure 125) que, sur les 1979 individus recensés en NMI dans le corpus, la proportion des céramiques fines (778 individus soit 39,3% des individus du corpus) correspond plus ou moins à la moitié des individus entre l'horizon 1 et l'horizon 4c. Seul l'horizon 2 est sous-représenté en céramiques fines, ce qui est surtout imputable aux ensembles 9 et 10 qui en présentent un net déficit, même si leur contribution au NMI total de l'horizon est faible.

À partir de l'horizon 5, la proportion des céramiques fines régresse considérablement, puisqu'on passe de 49,7% du NMI dans l'horizon 4c (120/130 – 160/170 ap. J.-C.) à seulement 27,6% du NMI pour l'horizon 5 (160/170 – 210/220 ap. J.-C.). Cette baisse se poursuit dans l'horizon 6 (21,3%) avant une très légère augmentation dans l'horizon 7 (22,1%).

La distribution du NMI total des céramiques fines par horizon (Figure 126 ; Annexe 5.1.b.) demande à être nuancée : en effet, elle illustre surtout les déséquilibres numériques des horizons : les horizons 1, 4a et 4c sont sous-estimés, alors que les horizons 3 et 4b prennent une contribution surévaluée. On remarquera toutefois que les céramiques fines régressent dès l'horizon 4c, peut-être seulement à partir de l'horizon 5 puisque l'horizon 4c comporte trop peu d'individus.

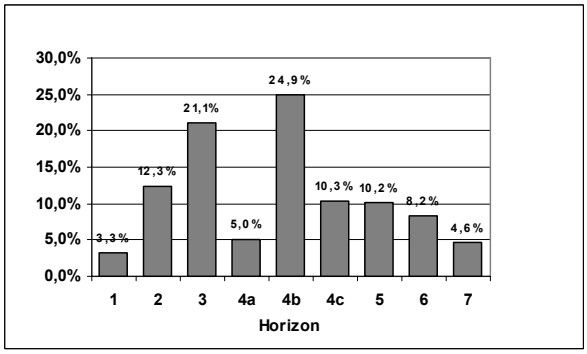

Figure 126. Distribution par horizon des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines).

Il ne s'agit que d'une tendance générale qu'il faut appréhender dans le détail des différentes catégories des céramiques fines pour en comprendre les mécanismes. En outre, et puisque cette première analyse révèle également l'accroissement des autres classes de céramique, cette tendance à la baisse observée vers la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. devra être également comprise en regard de l'analyse des céramiques communes, des lampes à huile et des amphores.

2.3.2.1. SIGILLÉE

L'analyse diachronique de la sigillée à Javols porte sur 295 individus (en excluant les individus des sépultures et de l'ensemble 13 ; Annexe 5.2. et 5.2.1.), soit 37,9% des céramiques fines du corpus, répartis sur les neuf horizons. Un individu de l'horizon 2, trois de l'horizon 4 et un de l'horizon 7 n'ont pas pu être rattachés à un atelier précis : les quatre premiers sont de Gaule du Sud, le dernier de Gaule du Centre. Ils ne seront pas intégrés à l'analyse qui suit.

En outre, 68 estampilles sur vases sigillées ont été répertoriées au sein du corpus et dans les fouilles récentes. Leur analyse, par provenance, servira à compléter l'étude précédente. Au risque de se répéter mais dans le souci d'être exhaustif sur ces estampilles, on rappellera ici les arguments de datation des estampilles précédemment vues dans le corpus.

La présentation se fera donc en premier lieu à l'échelle de l'ensemble des sigillées, pour analyser leur importance dans le vaisselier gabale. En second lieu, chaque provenance (Italie/Lyon, La Graufesenque, Banassac, Espalion, Montans et Lezoux) sera analysée dans le détail pour mieux appréhender l'évolution tant quantitative que qualitative des importations de sigillées à Javols.

o *Évolution générale de la famille des sigillées*

▪ *Contribution des sigillées à la classe des céramiques fines*

Elles correspondent à l'une des catégories majeures des céramiques fines à Javols (37,9% de cette classe), même si cette réalité présente de grandes variations suivant les horizons (Figure 127).

Pour l'horizon 1 (20/10 av. – 5/10 ap. J.-C.), les céramiques sigillées ne correspondent qu'à 7,7% des céramiques fines. Ce taux atteint 26 % dès l'horizon 2 et culmine à près de 43,3 % dans l'horizon 3, ce qui correspond à un taux très important. La baisse observée dans l'horizon 4a est probablement exagérée puisqu'elle n'est imputable qu'à un seul ensemble (5), peut-être atypique. Dans les horizons 4b et 4c, les sigillées représentent encore plus du tiers des céramiques fines.

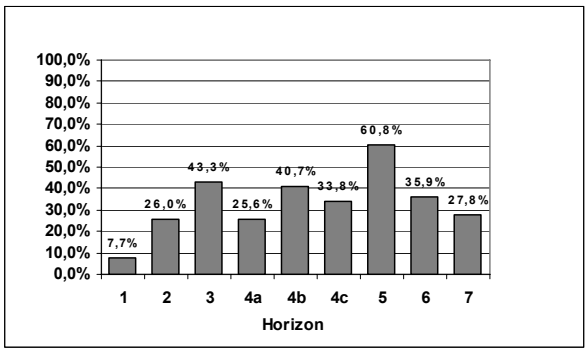

Figure 127. Contribution par horizon des sigillées à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

Dans l'horizon 5, alors que les céramiques fines paraissent avoir régressé dans les différents ensembles (Figure 125), les sigillées en représentent près des deux tiers des individus (60,8%), ce qu'il faut donc expliquer non par l'augmentation d'un approvisionnement en sigillées, mais bien par l'essoufflement des autres catégories de céramiques fines.

Leur contribution lors des horizons 6 et 7 régresse nettement et ne dépasse plus les 35,9% du NMI des céramiques fines.

▪ *Évolution et fréquence des sigillées*

Pour l'horizon 1, les sigillées ne représentent que 4,2% du NMI (Figure 128), alors qu'elles correspondent à 11,2 % du NMI de l'horizon 2. Ce n'est qu'à partir de l'horizon 3 (30/40 – 70/80 ap. J.-C.) que cette catégorie prend véritablement son essor, pour correspondre à 23,1% des individus. La baisse observée pour l'horizon 4a (11,5% du NMI) doit être nuancée puisque, pour cet horizon, nous n'avons qu'un seul ensemble (n°5), peu riche en céramiques et peut-être singulier dans la distribution de ses catégories céramiques. Les sigillées se maintiennent à un taux très important jusqu'à l'horizon 5. En revanche, à partir de l'horizon 6 (210/220 – 250 ap. J.-C.), comme pour l'ensemble des céramiques fines, leur régression est spectaculaire puisqu'elles ne correspondent plus alors qu'à 7,8%, puis 6,1% du NMI de l'horizon 7.

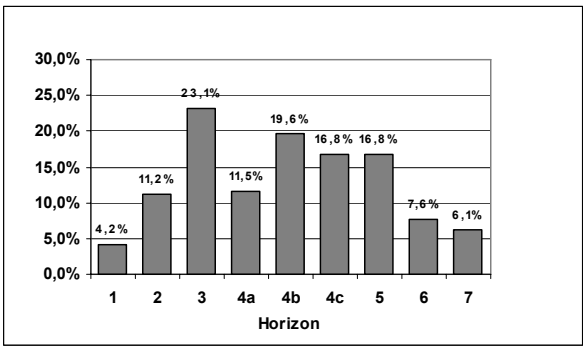

Figure 128. Fréquence par horizon de la sigillée (% du NMI total de chaque horizon).

L'analyse de la distribution du total des sigillées par horizon (Figure 129) révèle le déséquilibre numérique entre les différents horizons : puisque les horizons sont représentés parfois par un ensemble pauvre (horizons 1 et 4a), parfois par plusieurs ensembles riches en matériel (horizons 4b, 5 et 6), la distribution renvoie plus l'image de ces déséquilibres que de véritables évolutions. Si l'on admet toutefois que l'horizon 4c est sous-estimé, on peut dire que la baisse de ces sigillées n'intervient réellement qu'à partir de l'horizon 6.

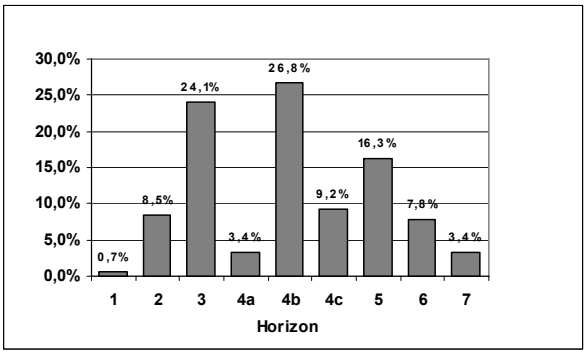

Figure 129. Distribution de la sigillée par horizon (% du NMI total de la sigillée).

On peut donc conclure que l'approvisionnement en céramiques sigillées à Javols diminue fortement à partir de l'horizon 6, soit dans la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C.

▪ *Contribution de chaque groupe technique à la famille des sigillées*

Dans l'horizon 1 (Figure 130), les sigillées proviennent uniquement d'Italie ou de Lyon. Cette tendance est rapidement annulée avec l'apparition et le développement des productions de La Graufesenque, qui deviennent largement majoritaires dès l'horizon 2 et jusque dans l'horizon 4c. À partir de l'horizon 5, les sigillées proviennent essentiellement de Banassac et de Lezoux. Quant aux horizons 6 et 7, la contribution par origine est à nuancer, puisque d'une part le nombre de sigillées est en net déclin et que d'autre part les productions de Gaule du Sud y sont certainement résiduelles.

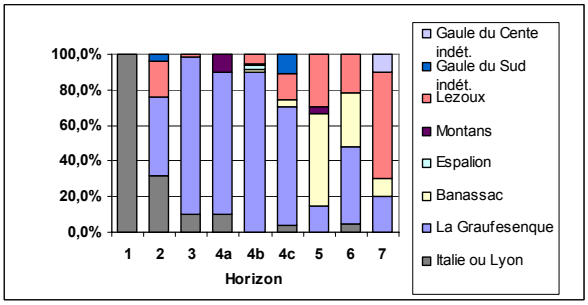

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Italie ou Lyon	2	8	7	1		1		1		20
La Graufesenque		11	63	8	71	18	7	10	2	190
Banassac					1	1	25	7	1	35
Espalion					2					2
Montans				1	1		2			4
Lezoux		5	1		4	4	14	5	6	39
Gaule du Sud indét.		1				3				4
Gaule du Centre									1	1
Total	2	25	71	10	79	27	48	23	10	295

Figure 130. Contribution par horizon des différents ateliers aux sigillées (% du NMI total des sigillées de chaque horizon et données brutes).

On retiendra donc de cette analyse qu'aux périodes où la sigillée correspond à une part importante du vaisselier (horizon 2 à 5), ce sont les productions millavoises qui arrivent principalement, parfois exclusivement, à Javols (sauf dans l'horizon 5, où elles sont supplantées par les sigillées de Banassac). Si l'on considère toutes les périodes, la prédominance des sigillées de La Graufesenque est flagrante (Figure 131).

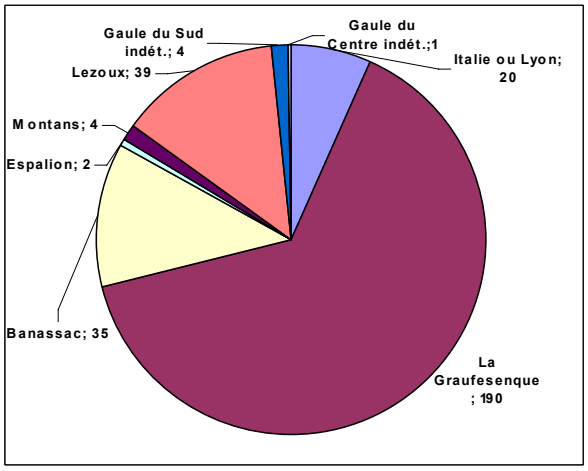

Figure 131. Distribution des 295 individus de sigillée par origine.

▪ *Formes des sigillées*

En incluant les incinérations des nécropoles occidentale et orientale (ensembles 15, 24 à 27) au corpus précédent (330 NMI), 295 individus ont pu être typologiquement identifiés (Annexe 5.2.1.b.).

Formes de l'horizon 1

Une seule forme a pu être identifiée dans l'ensemble 1. Il s'agit d'un plat d'origine italique ou lyonnaise du service 1c de Haltern (Haltern 1c/Goud. 18/24).

Formes de l'horizon 2

Le répertoire des formes de l'horizon 2 est plus varié, du moins mieux connu. Les formes les plus fréquentes (Figure 132) sont toujours inspirées du répertoire italique (Ritt. 5a/Lezoux 40, Haltern 8/Goud. 27, Haltern 1c/Goud. 18/24, Drag. 19, Haltern 14), même si l'on note l'apparition d'un nouveau type, le Drag. 29.

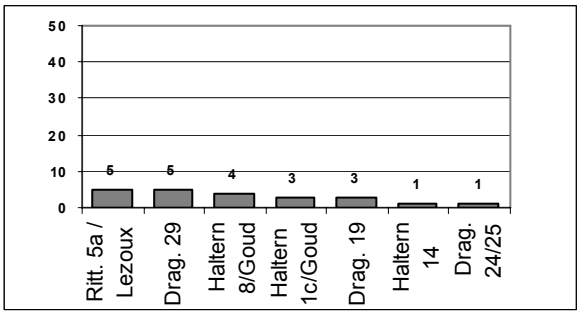

Figure 132. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 2 (NTI affiné des sigillées de l'horizon : 23).

Formes de l'horizon 3

Dans l'horizon 3, le répertoire se diversifie considérablement. La période correspond à la mise en place d'un nouveau répertoire à La Graufesenque, où les formes s'affranchissent peu à peu du modèle italique (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 71). Toutefois, quelques productions anciennes de La Graufesenque se rencontrent encore, principalement dans l'ensemble 2, le plus ancien de l'horizon (Ritt. 12/Pucci 35, Drag. 24/Haltern 12… ; Annexe 4.3.1.d.).

Les types les plus fréquents qu'on rencontre alors (Figure 133) sont les Drag. 27, 15/17, 18, 24/25 et les Ritt. 9b et 8b.

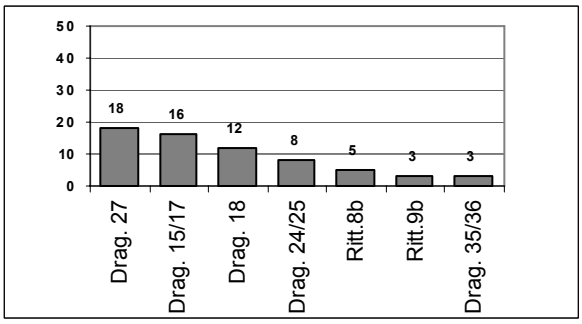

Figure 133. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 3 (NTI affiné de l'horizon : 90).

Les Drag. 35 et 36 font leur apparition, ce qui pourrait sembler curieux compte tenu de la chronologie de cet horizon (30/40 – 70/80) : mais ces vases ne se retrouvent en vérité que dans l'ensemble 23 (Annexe 4.3.3.d.) dont la chronologie englobe tout l'horizon, alors qu'ils sont absents dans l'ensemble 2 (30-50 ap. J.-C.), dans l'ensemble 7 (40-70 ap. J.-C.) et dans les sépultures (40/50 – 60-70 ap. J.-C). Ainsi peut-on en conclure que ces Drag. 35/36 ne doivent apparaître à Javols que vers 70/80 ap. J.-C.

Formes de l'horizon 4a

Cet horizon est trop peu documenté (neuf individus identifiés) pour qu'on puisse en tirer des conclusions concernant la distribution des formes en présence. On ne peut donc que constater que, dans l'ensemble 5, on retrouve des Drag. 35/36, 29b, 27, 18, 37, Ritt. 12 et Déch. 67.

Formes de l'horizon 4b

L'horizon 4b est marqué par la prédominance des nouveaux « services flaviens » (VERNHET 1976), en particulier les vases du service A, les Drag. 35 et 36 qui correspondent alors à plus de la moitié des formes identifiées (Figure 134).

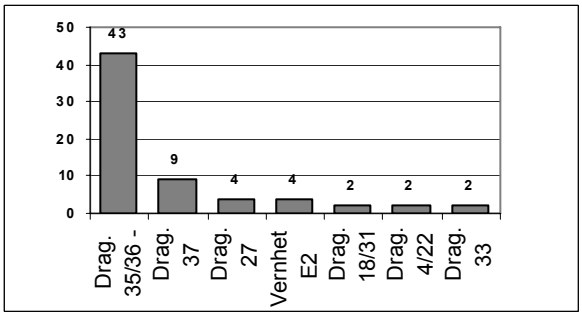

Figure 134. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 4b (NTI affiné de l'horizon : 78).

Ensuite viennent les formes hémisphériques moulées Drag. 37 qui ont définitivement remplacées les Drag. 29, puis les Drag. 27, et les Vernhet E2. Toutes les autres formes n'apparaissent que par quelques individus.

Cette forte proportion des services flaviens semble très nette et marquante à Javols : par comparaison, ces formes sont nettement moins importantes à Roanne dans des horizons comparables (GENIN, LAVENDHOMME 1997 : 75-77, fig. 33-34). La prépondérance de ce service A (à laquelle il faut ajouter l'apparition des autres services flaviens, B, D et E) est telle qu'on peut proposer d'y voir un bon marqueur chronologique à Javols pour cette période (90/100 – 120/130 ap. J.-C.).

Formes de l'horizon 4c

Les mêmes formes (Drag. 35/36 et 37) dominent encore, même si les vases du service A sont moins prépondérants (Figure 135). Malgré l'indigence du nombre typologique d'individus pour cet horizon, le répertoire morphologique se restreint. On notera l'apparition de deux formes, qui ont contribué à dater cet horizon : il s'agit des gobelets Hermet 90.5 et des jattes Drag. 44, qu'on peut placer comme un jalon chronologique du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. puisqu'ils n'apparaissent pas dans l'horizon 4b.

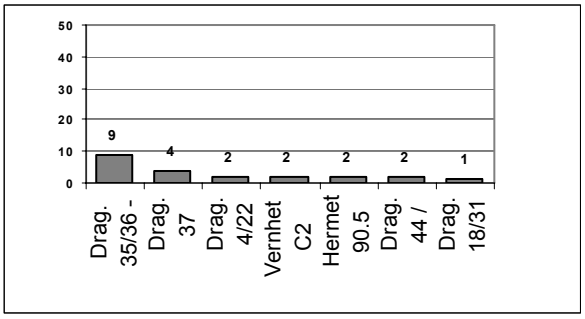

Figure 135. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 4c (NTI affiné de l'horizon : 26).

Formes de l'horizon 5

Trois types dominent dans l'horizon 5 (Figure 136) : il s'agit des Drag. 37, des Drag. 35/36 et des Drag. 44 qui, par leur fréquence, caractérise le faciès de cet horizon.

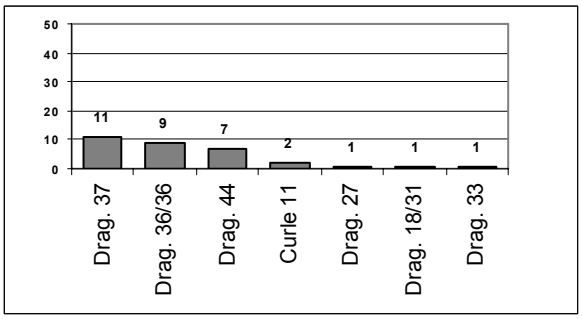

Figure 136. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 5 (NTI affiné de l'horizon : 40).

Formes de l'horizon 6

Cet horizon, pourtant bien documenté, voit fléchir la fréquence des sigillées et comporte en outre une part importe d'éléments résiduels du début du I^{er} s. ap. J.-C. (ensemble 18 ; Annexe 4.6.2.d.). Malgré tout, on trouve principalement des Drag. 37 et des Drag. 44/Lezoux89 (Figure 137). Les Drag. 35/36 ont disparu. Les autres formes ne se rencontrent qu'en un ou deux exemplaires.

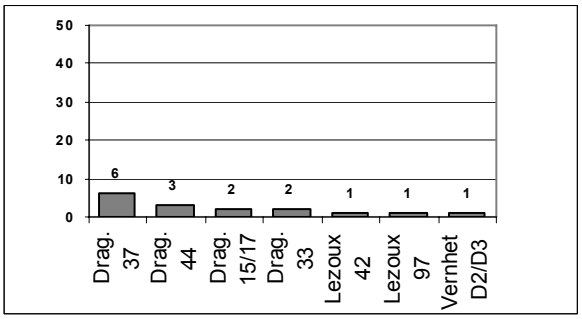

Figure 137. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 6 (NTI affiné de l'horizon : 20).

Formes de l'horizon 7

L'horizon 7, où les sigillées n'ont qu'une part anecdotique, ne compte que huit individus identifiés parmi lesquels on retrouve trois Drag. 37, un Drag. 35/36, un Drag. 33, un Vernhet B2, un Lezoux 32/Walters 79 et un Drag. 45.

▪ *Estampilles sur sigillées*

68 timbres sur sigillées ont été recensés, dont 39 dans les ensembles étudiés, les autres provenant d'autres niveaux des fouilles Ferdière (Figure 138).

La chronologie a été établie d'après des références bibliographiques classiques (OXÉ, COMFORT 1968 ; OSWALD 1931 ; POLAK 2000 ; TILHARD 2004…), ainsi que grâce à l'aide de M. Genin qui a revu ré-

Horizon	Ensemble	Lecture estampille	Potier	Forme	Atelier	Datation estampille	Contexte chronologique
1	1	HILA / A·SES	*Hilarus A. Sestius Dama*	?	Arezzo	30-10 av. J.-C.	20/10 av. - 5/10 ap. J.-C.
2	19	?]XIV[…	*Iudelp*	?	La Graufesenque	10 - 20 ap. J.-C.	10/20 - 30 ap. J.-C.
	19	…]/ M[…	*Primus ?*	?	La Graufesenque	20 - 80 ap. J.-C.	10/20 - 30 ap. J.-C.
3	23	ALBI	*Albus*	Drag. 24/25	La Graufesenque	15-40 ap. J.-C.	30/40 - 70/80 ap. J.-C.
	15	*A* […]NDI	*Amandus*	Drag. 18	La Graufesenque	30-70 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	25	*O* […]MAN	*Amandus*	Drag. 19	La Graufesenque	30-70 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	7	ACVITA	*Aquitanus*	Drag. 27b	La Graufesenque	20/30 - 100/110 ap. J.-C.	40 - 70 ap. J.-C.
	15	AVI[…	*Avetus* (ou *Avitus*)	Drag. 27	La Graufesenque	20-60 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	25	CARI O	*Carus* ou *Carilus*	Drag. 24/25	La Graufesenque	30-90 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	27	DAMO[…]US F	*Damonus*	Drag. 15/17	La Graufesenque	30-70 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	25	*OF* […]N[…]EN	*Ingenuus*	Drag. 27	La Graufesenque	40-80/100 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	2	IN ou NI	*Ingenuus* ou *Niger*	Drag. 27	La Graufesenque	40-80/100 ap. J.-C.	30-50 ap. J.-C.
	15	OFPI	*Picus ?*	Drag. 27	La Graufesenque	40-70 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	SALA[…	*G. Salarius Artus*	Ritt. 9b	La Graufesenque	50-70 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	23	OF SC […ottius	*Scottius*	?	La Graufesenque	20 - 65/70 ap. J.-C.	30/40 - 70/80 ap. J.-C.
	23	SI[…	*Silvanus, Silvinus, Silvius ?*	Ritt. 8b	La Graufesenque	30 - 95 ap. J.-C.	30/40 - 70/80 ap. J.-C.
	25	TE*R* […ertius	*Tertius*	Drag. 15/17	La Graufesenque	30 - 75 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	25	A[?…	?	Drag. 15/17	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	25	Estampille effacée		Drag. 15/17	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	25	O[…	?	Drag. 16	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	25	O[…]AN	?	Drag. 18	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	25	A[…	?	Drag. 24/25	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	Estampille effacée		Drag. 18	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	…]N	?	Drag. 18	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	Estampille effacée		Drag. 18	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	O[…	?	Drag. 15/17	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	O[…	?	Drag. 15/17	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	Estampille effacée		Ritt. 8b	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	OF[?]I	?	Ritt. 8b	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	OF[?]I	?	Ritt. 8b	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	15	Estampille illisible		Drag. 24/25	La Graufesenque	?	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	7	…[C	?	?	La Graufesenque	?	40 - 70 ap. J.-C.
4b	12	O[F]MASCVL	*Masculus II*	Drag. 15b2	La Graufesenque	70 - 110 ap. J.-C.	90/100 - 120/130 ap. J.-C.
	12	NUMRI	*Numerus ?*		Espalion ?	?	90/100 - 120/130 ap. J.-C.
	12	rosettte à neuf pétales		Lezoux 043A/Curle 23	Lezoux	100 - 150 ap. J.-C.	90/100 - 120/130 ap. J.-C.
	12	Estampille incomplète		Vernhet E2	La Graufesenque	?	90/100 - 120/130 ap. J.-C.
	6	Estampille incomplète		Drag. 18/31	La Graufesenque	?	90/100 - 130 ap. J.-C.
5	8	…]*L* ·GE	*Flavius Germanus*	?	Banassac	80-110 ap. J.-C. ?	150/170 - 210/220 ap. J.-C.
	21	VERANI	*Veranus*	Lezoux 88/Drag. 39	Lezoux	100 - 160 ap. J.-C.	190/200 - 210/220 ap. J.-C.
Hors Corpus	HC	…]ABITI	*Abitus*	?	La Graufesenque	40-75/100 ap. J.-C.	80/90 - 120/130 ap. J.-C.
	HC	OF AB[]ABITI	*Abitus*	?	La Graufesenque	40-75/100 ap. J.-C.	40/50 - 60/70 ap. J.-C.
	HC	AC[… / B[…	*Acutus - Bilicatus*	?	La Graufesenque	1-30 ap. J.-C. ?	30 - 50 ap. J.-C.
	HC	…]*D* AC·	*Ardacus*	?	La Graufesenque	30/35 - 70 ap. J.-C.	80/90 - 120/130 ap. J.-C.
	HC	…]ICCAT/ […ilicatus	*Bilicatus*	?	La Graufesenque	20/30 - 70 ap. J.-C.	1 - 50 ap. J.-C.
	HC	…]*C* RESTII	*Crestio ou Crestus*	?	La Graufesenque	50/60 - 110/150 ap. J.-C.	?
	HC	DAMONUS·F	*Damonus*	?	La Graufesenque	15-40 ap. J.-C.	30 - 50 ap. J.-C.
	HC	LICN*V* […icinus	*Licinus*	?	La Graufesenque	50 - 100/110 ap. J.-C.	?
	HC	LICNVS	*Licinus*	?	La Graufesenque	50 - 100/110 ap. J.-C.	40 - 70 ap. J.-C.
	HC	OF MACCAR	*Maccarus II*	?	La Graufesenque	15 av. - 70/75 ap. J.-C.	époque moderne
	HC	O[…]MVR	*Murranus*	Drag. 27	La Graufesenque	40 - 70/80 ap. J.-C.	?
	HC	*P* RI SCI·MA	*Priscus*	Lezoux 88/Drag. 38	Lezoux	160 - 230 ap. J.-C.	180/190 - 210/220 ap. J.-C.
	HC	SA*L* […alvetus (Salve tu)	*Salve ou Salvetus (Salve tu)*	?	La Graufesenque	30 - 70 ap. J.-C.	?
	HC	SAB*IN* […abinus	*Sabinus*	?	La Graufesenque	15 - 40 ap. J.-C.	1 - 100 ap. J.-C.
	HC	SCOTT*VS*	*Scottius*	?	La Graufesenque	21 - 65/70 ap. J.-C.	1- 100 ap. J.-C.
	HC	[?]V[…] ?	*Svarad ?*	Drag. 18/31	Banassac	100- 140 ap. J.-C.	60/70 - 150/160 ap. J.-C.
	HC	A·T*IT* I	*A. Titius*	?	Arezzo	15-10 av. J.-C.	1-50 ap. J.-C. ?
	HC	VOTOR	*Votornus*	?	La Graufesenque	15 - 40/50 ap. J.-C.	100 - 150 ap. J.-C.
	HC	rosette à six pétales		?	Lezoux	160 - 230 ap. J.-C.	180/190 - 210/220 ap. J.-C.
	HC	Estampille incomplète		Drag. 18	La Graufesenque	?	40 - 70 ap. J.-C.
	HC	Estampille illisible		?	La Graufesenque	?	80/90 - 120/130 ap. J.-C.
	HC	Estampille illisible		?	La Graufesenque	?	moderne
	HC	DA[…	?	?	La Graufesenque	?	200 - 400 ap. J.-C.
	HC	SA[…	*?*		La Graufesenque	?	1 - 200 ap. J.-C.
	HC	T[…	?	?	La Graufesenque	?	80/90 - 120/130 ap. J.-C.
	HC	ITM[…	?	?	La Graufesenque	?	?
	HC	…]A[…	?	?	Banassac	?	100 - 200 ap. J.-C.
	HC	estampille anépigraphe		?	Banassac	?	100 - 200 ap. J.-C.
	HC	estampille illisible		?	Banassac	?	100 - 200 ap. J.-C.

Figure 138. Catalogue des estampilles sur sigillée présentes dans le corpus et dans le restant des fouilles d'A. Ferdière.

cemment les datations de certains potiers (GENIN à paraître).

Le corpus est trop réduit pour qu'on puisse se livrer à une analyse quantitative

rigoureuse, d'autant qu'une majorité de ces estampilles sont de lecture difficile ou impossible. On notera cependant que les estampilles sur sigillée de La Graufesenque sont de très loin les plus fréquentes (56 timbres). Seules deux sont d'origine italique ou lyonnaise, cinq de Banassac, une d'Espalion et quatre des officines de Lezoux.

La majorité des estampilles au sein du corpus se rencontre dans l'horizon 3 : toutefois, il convient de préciser, que dans cet horizon, la majorité provient des incinérations de la nécropole occidentale, où les sigillées lisses sont les principales formes céramiques offertes sur le bûcher.

- *Sigillées de tradition italique*

La sigillée de tradition italique n'a qu'une très faible fréquence à Javols (seulement 20 individus, soit 6,8% des sigillées du corpus). Ceci s'explique principalement par le fait que nous n'avons qu'un seul ensemble de la fin du I^{er} s. av. ou du début du I^{er} s. ap. J.-C. (ensemble 1).

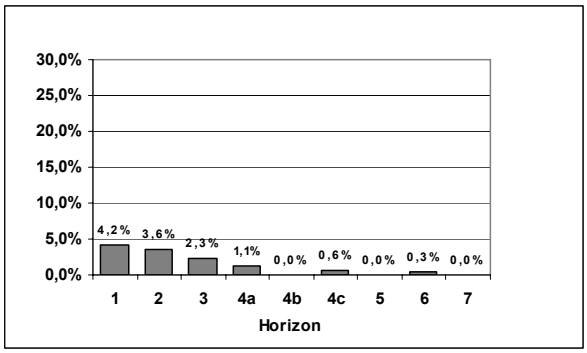

Figure 139. Fréquence par horizon des sigillées de tradition italique (% du NMI total de chaque horizon).

Ainsi (Figure 139), les sigillées de tradition italique représentent 4,2% des individus dans l'horizon 1. Sa fréquence régresse légèrement dès l'horizon 2, même si cette baisse est surtout due à son absence dans les ensembles 9 et 10. À l'inverse, dans l'ensemble 23, elle correspond tout de même à 4,3% du NMI (Annexe 4.2.1.b.).

On peut penser qu'elle devient résiduelle dès l'horizon 3.

- ***Formes des sigillées de tradition italique***

Seuls quinze individus ont pu être finement identifiés (Figure 140).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Haltern 1c/Goud 18/24	1	3	1							5
Haltern 8/Goud 27		4	2							6
Haltern 2/Goud 36			1							1
Haltern 11/Ritt.8			1							1
Haltern 3/Goud 28						1				1
Haltern 14								1		1
Total	1	7	5	0	0	1	0	1	0	15

Figure 140. Quantification en NTI affiné des sigillées de tradition italique.

Les plus fréquents sont les plats du service 1c (Haltern 1c/Goudineau 18/24) et les plats ou bols du service 2 (Haltern 2/Goudineau 36, Haltern 8/Goudineau 27). Les autres formes n'apparaissent que par un seul exemplaire.

▪ *Estampilles sur sigillées de tradition italique*

On ne compte que deux estampilles pour les sigillées de tradition italique (Figure 141), l'une appartenant au corpus principal.

Figure 141. Estampilles sur sigillée de tradition italique.

Hilarus A. Sesti Damae (Figure 141 n°1)

JLP03 7064 (ensemble 1 ; Figure 10 n°1)
Plat
HILA / A·SES
Estampille radiale
Contexte chronologique : 20/10 av. – 5/10 ap. J.-C.

L'activité du potier *Hilarus*, esclave du propriétaire d'un des ateliers les plus précoces d'Arezzo, *A. Sestius Dama,* se situe vers les années 30-10 av. J.-C. (OXÉ, COMFORT 1968 : 1812.d).

Des timbres de ce producteur associé à son esclave sont connus en Italie et sur les côtes de Méditerranée occidentale, en Narbonnaise, à Toulouse et Vieille-Toulouse, très peu en Gaule intérieure, uniquement à Paris, Poitiers (TILHARD 2004 : 175, n°55.3) et Agen (MARTIN 2002 : fig. 5 n°1 ; MARTIN 2004 : fig. 6, n°1, 264, où Th. Martin donne la liste exhaustive des sites ayant livré ce type d'estampille en Narbonnaise et en Gaule) et sur quelques sites rhénans. Par sa rareté et sa datation très précoce, sa présence à Javols est donc exceptionnelle.

A. Titius (Figure 141 n°2)

JLG02 2086
?
A·T/*T*I
Timbre centré
Contexte chronologique : première moitié I^er^ s. ap. J.-C. ?

On aurait pu y voir un *Ateius*, puisque la quatrième lettre est en partie effacée : la lecture serait alors ATIII, ce timbre étant alors connu par ailleurs (OXÉ, COMFORT 1968 : n°424a, 435, 437, 632a-c, 751), sans toutefois le point séparant le A du T. Il est donc préférable d'y voir la marque d'*A. Titius*, l'un des potiers d'Arezzo les plus précoces. La même estampille est connue sur différents sites du *limes* rhénan (OXÉ, COMFORT 1968 : 2001 m-o uu ; par ailleurs HOFMANN 1963 : n°329.2 et 329.3) : ce type de timbre, sur une ligne dans un cartouche rectangulaire, appartiendrait aux dernières productions d'*A. Titius*, soit entre 15 et 10 av. J.-C. (OXÉ, COMFORT 1968 : 464).

▪ *Bilan sur les sigillées de tradition italique*

D'après les ensembles étudiés, et même si l'horizon 1 n'est représenté que par un ensemble très maigre, il faut noter que ces sigillées de tradition italique ne se retrouvent qu'en très faible quantité à Javols. Cette donnée est confirmée par le peu de timbres italiques ou lyonnais reconnus dans les fouilles récentes. Elle est également corrélée par les données de fouilles italiennes (PIERO-BON-BENOIT *et al.* 1994 : 240 ; dans les fouilles menées de 1987 à 1993, qui n'avaient peut-être pas atteint les niveaux les plus anciens, aucun tesson de sigillée italique n'a été découvert) et du matériel issu des fouilles Peyre (CALZONE *et al.* 2001 : dans les campagnes de fouilles allant de 1969 et 1978, seulement quatre tessons de sigillée italique). L'indigence de l'approvisionnement en produits sigillés de tradition italique est donc bien une réalité à Javols, même si elle doit être nuancée par le peu de données disponibles sur la genèse du chef-lieu gabale.

- *Sigillées de La Graufesenque*

Il s'agit des sigillées les plus abondantes de notre corpus, avec au moins 190 vases (64,4% des sigillées). Cependant, il est possible que, dans ce groupe technique, se retrouvent des productions lisses d'Espalion ou du Rozier qui nécessiteraient des analyses physico-chimiques pour être distinguées. Malgré ce nombre d'individus important, il est également notable que nous ne retrouvons aucune sigillée marbrée.

Un catalogue de 56 estampilles viendra compléter cette analyse des sigillées millavoises.

Les productions millavoises n'apparaissent qu'à partir de l'horizon 2 (Figure 142), où elles sont déjà majoritaires parmi les sigillées (Figure 130). Si on considère que les sigillées de tradition italique sont résiduelles dès l'horizon 3, il faut alors admettre que les productions millavoises sont quasi exclusives entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C., de surcroît en représentant 20,5% des céramiques de cet horizon.

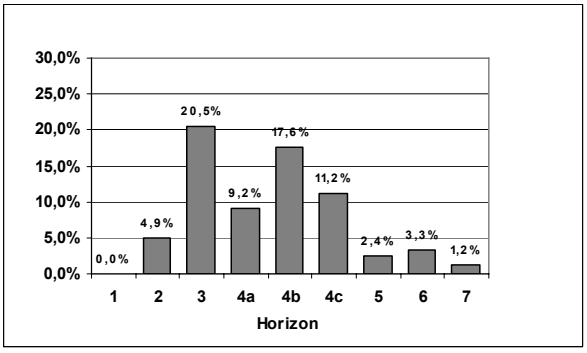

Figure 142. Fréquence par horizon des sigillées de La Graufesenque (% du NMI total de chaque horizon).

On l'a dit, la baisse observée pour l'horizon 4a est certainement imputable au fait que nous n'avons qu'un seul ensemble pour ce dernier. Dans l'horizon 4b, les sigillées de La Graufesenque sont encore très importantes, avec une fréquence de 17,6% des individus. La baisse des importations de sigillées millavoises n'intervient véritablement qu'à partir de l'horizon 4c (120/130 – 160/170 ap. J.-C.). Elle se poursuit encore nettement dans l'horizon 5 (2,4%), où on peut se demander si ces sigillées ne sont pas déjà résiduelles. Au delà, elles le sont assurément puisqu'elles ne correspondent le plus souvent qu'à des éléments redéposés dans les différents ensembles concernés (en particulier l'ensemble 18, où les sigillées de La Graufesenque sont issues d'un fond résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C.).

La distribution par horizon des sigillées de La Graufesenque, qu'on peut réaliser puisque l'effectif est important (Figure 143), montre sensiblement la même chose mais accentue les inégalités entre les horizons fortement documentés (3 et 4b) et ceux ayant peu d'individus (4a et 4c). Il apparaît cependant que les sigillées millavoises se retrouvent majoritairement entre 30 et 120/130 ap. J.-C. Dans les horizons 5 et 6, pourtant riches en matériel, elles ne se retrouvent que très faiblement et doivent déjà être en grande partie résiduelles.

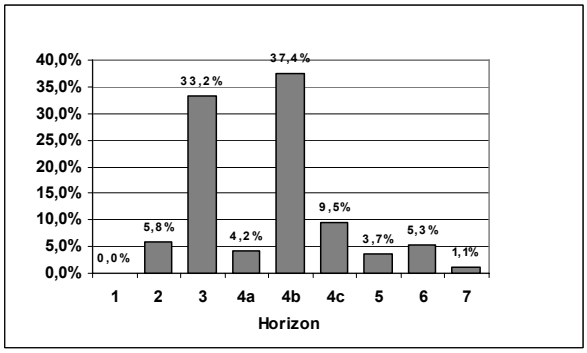

Figure 143. Distribution des sigillées de La Graufesenque par horizon (% du NMI total des sigillées de La Graufesenque).

- ***Formes des sigillées de La Graufesenque***

En incluant les ensembles des incinérations (15, 24 à 27), on dénombre 208 individus identifiés finement. Les formes sont les plus variées dans les horizons 3 et 4b (Figure 144).

La proportion des formes moulées est finalement peu importante, puisqu'on n'en compte que 30 individus (14,6% du NTI affiné). Les types principaux sont les Drag. 29 et 37 (13 et 15 individus), les autres formes n'étant représentées que par un exemplaire. Il est ainsi étonnant de ne trouver qu'un seul Drag. 30, alors que la forme est fréquente à La Graufesenque.

Les rares décorateurs reconnus sont *Cocus* ou *Virthus* (ensemble 23, Figure 30 n°5), *Masclus* (ensemble 7, Figure 27 n°11 ; 15, Figure 40 n°1), *Crucor* I (4, Figure 48

n°4), *Pontius*, *Biragulus* ou *Mercator* (ensemble 12 Figure 67 n°1 et 2 et Figure 68 n°1).

	horizons									NTI	% NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total	total
Drag. 29		2	1		1					4	1,9%
Drag. 29a		2	1					1		4	1,9%
Drag. 29b			2	2		1				5	2,4%
Fantaisie moulée			1							1	0,5%
Drag. 30			1							1	0,5%
Drag. 37				1	7	4	2	1		15	7,2%
Déch. 67				1						1	0,5%
Hermet 15b					1					1	0,5%
Haltern 14		1								1	0,5%
Ritt. 5a		3								3	1,4%
Drag. 19		2	1							3	1,4%
Drag. 24/25		1	10		1			1		13	6,3%
Drag. 27		1	18		4		1			24	11,5%
Ritt. 1			2							2	1,0%
Ritt. 1/Haltern 4			1							1	0,5%
Ritt. 14/Vernhet D1			1							1	0,5%
Ritt.8b			5							5	2,4%
Ritt.9b			3							3	1,4%
Drag. 2/21			1							1	0,5%
Drag. 16			1							1	0,5%
Ritt. 12/Pucci 35			2	1	1					4	1,9%
Drag. 4/22			1		1	1				3	1,4%
Drag. 15/17			16		1			2		19	9,1%
Drag. 18/31			12	1	2	1				16	7,7%
Drag. 33			2		2				1	5	2,4%
Drag. 35/36			3	2	41	6	2			54	26,0%
Vernhet D2/D3					1	1	1	1		4	1,9%
Vernhet E2					4					4	1,9%
Hermet 2					1					1	0,5%
Vernhet B1					2					2	1,0%
Vernhet C2						1				1	0,5%
Herme 90.5						1				1	0,5%
Drag. 44								2		2	1,0%
Vernhet B2									1	1	0,5%
fantaisie								1		1	0,5%
Total	0	12	85	8	70	16	6	9	2	208	100%

Figure 144. Quantification en NTI affiné des sigillées moulées et lisses de La Graufesenque.

Les formes lisses sont également très variées, principalement dans les horizons 3 et 4b. Les types qui dominent sont les Drag. 35/36 (26,3% du NTI affiné), les Drag. 27 (11,7%), Drag. 15/17 (9,3%), Drag. 18/31 (7,7%), Drag. 24/25 (6,3%). Les autres formes n'apparaissent que par quelques exemplaires seulement.

L'importance des différentes formes dans le corpus correspond en tout point à ce qui a pu être observé dans le matériel des fouilles Peyre (CALZONE *et al.* 2001) et des fouilles italiennes (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241, fig. 10) : on notera toutefois, la faible part prise dans le corpus étudié par les Drag. 33.

▪ *Formes rares des sigillées de La Graufesenque*

L'autre fait notable parmi les sigillées millavoises consommées à Javols est la présence de formes rares.

On en décompte au moins deux dans le corpus (Figure 145 n°1 et 2) : l'une, à décor moulé est présente dans une incinération de la nécropole ouest datée entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. (ensemble 15 ; Figure 40 n°1), l'autre dans un dépotoir secondaire tardif (ensemble 18 ; Figure 102 n°6), mais qui doit appartenir au fond résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C. de cet ensemble.

Il faut également y ajouter des Drag. 29 à décors de godrons verticaux et estampés (Figure 12 n°16), qui ne paraissaient pas,

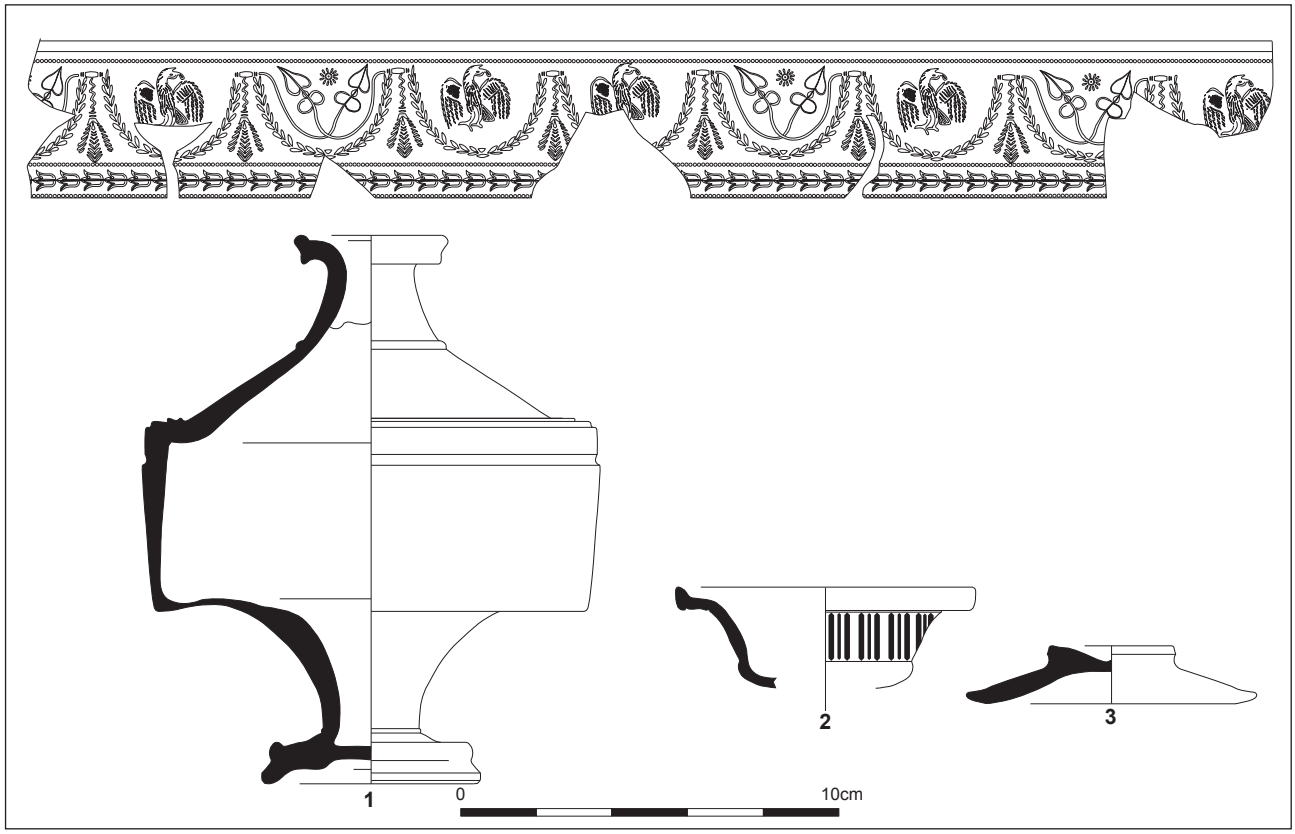

Figure 145. Fantaisies et formes rares de La Graufesenque (n°3 : JSF05 7072).

jusqu'à présent, être diffusés au-delà de l'Aveyron et de l'Hérault (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 57 ; FICHES 1978 : 46, fig. 1).

D'autres formes rares existent dans le corpus, sans qu'on puisse être certain qu'elles proviennent de La Graufesenque : il s'agit d'une part d'une sorte de pyxis ou d'un Drag. 4/22 d'un petit diamètre mais avec des parois très hautes (ensemble 3 ; Figure 86 n°2), d'autre part de deux formes de même type, proche de la forme Ludowici Tg (ensemble 24 ; Figure 92 n°6 et 7).

Les deux premières formes (Figure 145 n°1 et 2) sont les plus notables et correspondent à ce qu'A. Vernhet appelle des « fantaisies » (VERNHET 1991 : 57-60).

Ces fantaisies millavoises se retrouvent dans une aire de diffusion régionale : outre Javols, on en connaît dans la nécropole de l'Hospitalet-du-Larzac (SOLACROUP 1995 : tombe 22, pl. 27 n° 4 ; VERNHET 1991 : 58), à Rodez ou encore à Béziers (VERNHET 1991 : 60). Pour A. Vernhet (1991 : 57-58), elles témoignent d'une « diffusion restreinte de bonne ou de très bonne qualité », en somme d'une zone privilégiée de diffusion des produits de grande qualité de La Graufesenque.

En terme de fonction, ces fantaisies auraient surtout été découvertes dans des contextes cultuels ou funéraires (VERNHET 1991 : 57-60), ce qui tend à en démontrer l'usage exceptionnel. Par leur rareté et leur très grande qualité technique, ces vases doivent correspondre à des offrandes de marque. Ont-ils une fonction ? Sont-ils réellement destinés à la vente ? Plus que des vases funéraires ou cultuels, il faut certainement y voir des pièces uniques, peut-être fabriquées par le potier pour démontrer sa maîtrise technique (en somme de vases « publicitaires »).

À ces fantaisies, il convient d'ajouter ce qu'on a longtemps appelé les « assiettes du Lodévois »[36] : il s'agit en réalité de couvercles, très plats, qui présentent toutes les caractéristiques techniques des productions de La Graufesenque bien qu'ils ne soient par recouverts d'un vernis grésé. On les retrouve abondamment dans le Lodévois (GENIN, RASCALOU 2004 : 154) et dans la vallée de l'Hérault (RASCALOU 2006b : 114-115, fig. 8), où, d'après les contextes archéologiques, ils semblent associés fonctionnellement aux plats Hermet 2. Or ces productions ont également été reconnues à Javols, non pas dans le corpus étudié mais dans d'autres couches des fouilles récentes (Figure 145 n°3) : par exemple, on peut citer l'individu complet découvert dans un niveau daté de la fin du I^{er} ou du début du II^{ème} s. ap. J.-C, même si le profil diffère très légèrement des types définis par P. Rascalou (2006b : fig. 8). Ces quelques couvercles, dont on ne peut assurer qu'ils sont associés à Javols aux plats Hermet 2 (forme très rare à Javols), viennent encore illustrer une diffusion régionale restreinte de certains produits de La Graufesenque. Pour autant, ces derniers n'ont pas le même statut que les fantaisies.

▪ *Estampilles sur sigillées de La Graufesenque (Figure 146 et Figure 147)*

Il s'agit, de très loin, des estampilles les plus importantes dans les fouilles récentes de Javols (Figure 138).

Abitus ou Habitus (Figure 146 n°1)

JPO02 1603
?
OF AB[ ]ABITI
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Abitus aurait été en activité durant les règnes de Claude et Néron d'après F. Oswald (1931 : 1). Pour M. Polak, qui préfère le nom d'*Abitus* à celui d'*Habitus* (la très large majorité des timbres de ce potier débutant par un A), ses productions sont datables entre 40 et 75 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 157-158) : un timbre identique est d'ailleurs attesté à Vechten (POLAK 2000 : pl. 1 A3) où il est daté de 50-70 ap. J.-C. Enfin, pour M. Genin, cet *Abitus* aurait travaillé à Millau dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (GENIN à paraître). Pour notre part, cette estampille a été découverte isolée dans la nécropole occidentale dont les incinérations sont datées entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. (ensembles 15, 25 à 27).

Il apparaît, au travers de ces trois auteurs, que les produits d'*Abitus* sont plutôt rares, cette estampille étant elle-même très peu fréquente.

Abitus ou Habitus (Figure 145 n°1)

JQR97 1125
?
…]ABITI
Contexte chronologique : fin I^{er} – début II^{ème} s. ap. J.-C. (avec matériel résiduel de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.)

Cf précédent

Acutus - Bilicatus (Figure 145 n°3)

JBN01 9079
?

[36] D'après P. Rascalou, la paternité de cette appellation revient à P.-Y Genty qui avait rencontré plusieurs de ces formes dans un dépotoir de la fin du I^{er} s. et du début du II^{ème} s. ap. J.-C. à Bosc (GENIN, RASCALOU 2004 : 154).

AC[… / B[…
Sur deux lignes
Contexte chronologique : 30-50 ap. J.-C.

Il s'agit ici de l'association de deux personnes, *Acutus*, qui aurait été en activité entre 20 et 50 ap. J.-C. selon M. Polak (POLAK 2000 : 158-159) et *Bilicatus*, employé dans l'atelier du précédent et qui signe en son seul nom entre 30 et 70 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 184-186). Leur estampille la plus fréquente, sur deux lignes est ACVTI / BILI·AR, dernières lettres que F. Oswald avait proposé de traduire par *Arvernorum* (OSWALD 1931 : 4), mais qu'il faut lire comme *Arretinum* (POLAK 2000 : 157 ; OXÉ, COMFORT 1968 : 5). Par ailleurs,

Figure 146. Estampilles sur sigillées de La Graufesenque.

F. Oswald y voit à tort un potier montanais actif dans les règnes de Claude et de Néron (OSWALD 1931 : 4).

Ce type de timbre, sur deux lignes, est attesté à La Graufesenque dans les productions les plus précoces (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 58-59, fig. 46 n°4 et 5 ; HARTLEY 2002 : 135).

Cette estampille a été découverte à Javols dans un niveau directement postérieur à l'ensemble 19 et qu'on peut dater des années 30 à 50 ap. J.-C.

Albus (Figure 146 n°4)

JTD04 3118 (ensemble 23 ; Figure 31 n°25)
Drag. 24/25
ALBI
Contexte chronologique : 30/40-70/80 ap. J.-C.

Il s'agit ici d'*Albus*. Le timbre se situe sur un Drag. 24/25 à la teinte violacée caractéristique des années 15-40 ap. J.-C. à La Graufesenque.

Oswald place son activité sous les règnes de Claude et de Néron et démontre que cet *Albus* a abondamment produit et diffusé ces produits en Gaule, en Espagne en Angleterre et dans les régions rhénanes (OSWALD 1931 : 12).

Pour M. Polak, *Albus* a produit entre 40 et 80 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 163-164) alors que M. Genin place son activité entre 15/20 – 70 ap. J.-C. (GENIN à paraître).

Amandus (Figure 146 n°5)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°6)
Drag. 18
A[…]NDI
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

On connaît un *Amandus* à Montans comme à La Graufesenque où il aurait été particulièrement actif du règne de Tibère jusqu'à celui de Vespasien. (OSWALD 1931 : 14). Toutefois, M. Polak distingue deux *Amandus* ayant produit à La Graufesenque (POLAK 2000 : 164), l'un entre 30 et 70, l'autre entre 90 et 130 ap. J.-C.

Le contexte chronologique de sa découverte à Javols est assez précis, ce Drag. 18 d'*Amandus* ayant été découvert dans une incinération de la nécropole occidentale datée de 40/50 à 60/70 ap. J.-C. Il s'agirait donc du premier *Amandus* reconnu par M. Polak.

Amandus ? (Figure 146 n°6)

JPO01 1501 (ensemble 25 ; Figure 35 n°6)
Drag. 18
O[…]MAN
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

La lecture est ici délicate puisque l'estampille est très érodée. On propose d'y voir un autre timbre du même potier *Amandus*.

Aquitanus (Figure 146 n°7)

JSE98 4079 (ensemble 7 ; Figure 27 n°10)
Drag. 27b
ACVITA
Contexte chronologique : 40 – 70 ap. J.-C.

Le timbre s'inscrit sur un Drag. 27b, dans un cartouche rectangulaire. Il s'agit d'*Aquitanus*, très productif et daté des règnes de Tibère et de Néron par F. Oswald (1931 : 21). Ce potier serait en activité sous les règnes de Claude et Néron pour M. Polak et J.-L. Tilhard (POLAK 2000 : 167-171 ; TILHARD 2004 : 191). Pour M. Genin, la production de ce potier se situerait entre 20/30 et 100/110 ap. J.-C. (GENIN à paraître).

Ardacus (Figure 146 n°8)

JSF05 7073
?
…]DAC·
Contexte chronologique : fin I^{er} – début II^{ème}

Pour F. Oswald, *Ardacus* aurait abondamment produit à Millau durant les règnes de Tibère et de Claude (OSWALD 1931 : 22). M. Polak et J.-L. Tilhard décalent légèrement sa période de production et la situent entre 35 et 70 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 171-173 ; TILHARD 2004 : 191-192), datation globalement admise pour M. Genin, qui place la production en mode C de ce potier entre 30 et 70 ap. J.-C. (GENIN à paraître). Tous s'entendent pour reconnaître qu'*Ardacus* fut un potier très productif.

Cette estampille a été découverte à Javols dans un niveau daté de la fin du I^{er} s. et du début du II^{ème} s. ap. J.-C. : elle y est alors peut-être résiduelle.

Avitus ou Avetus (Figure 146 n°9)

JPO02 1604 (ensemble 15 ; Figure 39 n°20)
Drag. 27
AVI[…
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Cette estampille sur Drag. 27 appartient à une incinération de la nécropole occidentale, datée entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. Elle est malheureusement très érodée et la fin du timbre est effacée.

Le plus probable est qu'il s'agit soit d'*Avitus,* soit d'*Avetus*. Le premier aurait produit sous Vespasien et Domitien pour F. Oswald (1931 : 33-34) ; J.-L. Tilhard le considère comme préflavien (TILHARD 2004 : 195), de même globalement que M. Polak qui place son activité entre les règnes de Néron et de Vespasien et précise qu'un *Avitus* est également recensé au Rozier (POLAK 2000 : 175-176).

Quand à *Avetus*, M. Polak date sa période d'activité entre 20 et 60 ap. J.-C., même s'il pense qu'*Avitus* et *Avetus* sont un même potier, même si les productions précoces d'*Avetus* et celles tardives d'*Avitus* s'étaleraient alors sur plusieurs générations (POLAK 2000 : 175). F. Oswald n'a pas reconnu d'*Avetus* de La Graufesenque, à moins qu'il ne s'agisse de celui qu'il situe à Banassac.

Compte tenu de la datation admise pour le restant du matériel de cette incinération et pour les tombes découvertes dans cette nécropole, il doit s'agir d'*Avitus*.

Bilicatus (Figure 146 n°10)

JTD04 3133
?
…]ICCAT/[…
Contexte chronologique : première moitié I^{er} s. ap. J.-C.

La production de *Bilicatus* serait d'époque tibérienne ou claudienne pour F. Oswald (1931 : 42) alors que J.-L. Tilhard l'étend jusqu'au règne de Néron (TILHARD 2004 : 197). Selon M. Polak, *Bilicatus* aurait d'abord œuvré dans l'atelier d'*Acutus* avant de signer en son seul nom entre 30 et 70 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 184-186). Cette dernière datation est confirmée par M. Genin (à paraître), du moins pour sa production en mode C, puisqu'un Bilicatus a signé des vases cuits en mode A appartenant aux productions anciennes de La Graufesenque (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 59, fig. 46, n°26-29).

On sait que ce potier a exporté en Gaule et sur le Rhin, et qu'en ce sens, il a été l'un des premiers potiers de La Graufesenque à diffuser ses productions à très longue distance (POLAK 2000 : 185-186).

Le contexte chronologique à Javols situe cette estampille dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. probablement entre 20/30 et 50 ap. J.-C.

Carus ou Carillus (Figure 146 n°11)

JPO01 1501 (ensemble 25 ; Figure 35 n°8)
Drag. 24/25
CARI O
Lettrage perlé
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Il s'agit ici d'un timbre rare, à lettrage perlé, de *Carus* ou de *Carillus*. Cette graphie n'est recensée ni par F. Oswald,

ni par M. Polak ou J.-L. Tilhard. Compte tenu du contexte archéologique (incinération de la nécropole occidentale, datée de 40/50 – 60/70 ap. J.-C.), il s'agit probablement de *Carus*, attesté à La Graufesenque des règnes de Tibère à Néron pour F. Oswald (1931 : 62-63) ou de 30 à 90 ap. J.-C. pour M. Polak (2000 : 199). Quant à *Carillus*, reconnu entre autres dans l'épave de Cala Culip IV datée de 75/78 – 82/85 ap. J.-C. (NIETO, PUIG 2001 : fig. 8 n°5.2), il aurait produit entre 55 et 80 ap. J.-C. (OSWALD 1931 : 61), peut-être jusqu'en 90 ap. pour M. Polak (2000 : 198-199), ce qui semble dans notre cas bien tardif.

Crestio/Crestus (Figure 146 n°13)

JLP03 7460
?
…]CRESTII
Contexte chronologique : ?

Le doute est encore permis pour savoir si *Crestus* et *Crestio* sont un même potier (sur ce point, TILHARD 2004 : 209-210). F. Oswald assimile les deux et situe leur abondante activité durant les règnes de Claude et de Vespasien (OSWALD 1931 : 95). M. Polak, rejoint globalement sur ce point par J.-L. Tilhard, propose une datation entre 50 et 110 ap. en distinguant peut-être deux potiers l'un ayant travaillé avant 70 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 213-216). C'est d'ailleurs ce que semble penser également M. Genin (à paraître) qui en situe la période d'activité de 50/60 ap. jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., soit une activité trop longue pour n'être le seul fait que d'un seul potier.

Le contexte chronologique de sa découverte à Javols n'est pas connu.

Damonus (Figure 146 n°14)

JPO01 1611 (ensemble 27 ; Figure 38 n°1)
Drag. 15/17
DAMO[…]US F
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Il s'agit ici de *Damonus*, potier millavois ayant abondamment produit et diffusé en Gaule et dans les régions rhénanes (OSWALD 1931 : 102-103).

La même estampille est attestée à Poitiers (TILHARD 2004 : 219.3) ou dans la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (BEL 2002 : tombe 218, fig. 170 n°61-63, fig. 281 n°1-3). *Damonus* aurait produit sous les règnes de Claude et Néron (OSWALD 1931 : 102-103 ; POLAK 2000 : 218-219). Il est attesté dans la fosse de *Gallicanus* à La Graufesenque ainsi qu'à Narbonne dans le dépôt de La Nautique (FICHES, GUY, PONCIN 1978 : 215, fig. 4, n°28-31). Pour sa part, M. Genin situe la production en mode C de *Damonus* entre 30 et 70 ap. J.-C. (GENIN à paraître).

Damonus (Figure 146 n°15)

JBN01 9122
?
DAMONUS·F
Teinte violacée caractéristique des productions des années 15-40 ap. J.-C.
Contexte chronologique : 30-50 ap. J.-C.

Cf. précédent. La teinte violacée de ce tesson semble caractéristique des productions millavoises de 15 à 40 ap. J.-C. Il a été découvert dans une couche datée entre 30 et 50 ap. J.-C., directement postérieure à l'ensemble 19.

Ingenuus ? (Figure 146 n°12)

JPO01 1501 (ensemble 25 ; Figure 35 n°10)
Drag. 27
O*F*[…]N[…]EN
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Compte tenu de l'état de conservation du tesson, la lecture de cette estampille est compliquée. Le plus probable est d'y voir la marque du potier *Ingenuus* de La Graufesenque. Si F. Oswald suggère de placer le début de sa production sous le règne de Tibère (OSWALD 1931 : 145), M. Polak date son activité des années 45 à 100 ap. J.-C. (avec une plus forte production jusqu'en 70/80 ap. J.-C. ; POLAK 2000 : 241-242). Il est également attesté à Narbonne/La Nautique (FICHES, GUY, PONCIN 1978 : pl. 4 n°41). Des timbres comparables (OF INGEN) sont très fréquents, en particulier à Vechten (POLAK 2000 : pl. 10 et 11, I2, I3). La datation proposée par M. Polak convient parfaitement au contexte chronologique de cette estampille à Javols, puisqu'elle a été découverte dans l'une des incinérations de la nécropole occidentale ayant fourni d'autres arguments solides pour être datée entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C.

Ingenuus (ou Niger) (Figure 146 n°16)

JQR 01 6120 (ensemble 2 ; Figure 23 n°15)
Drag. 27
NI ou NI
Contexte chronologique : 30-50 ap. J.-C.

L'attribution à un potier est ici délicate, puisqu'il peut s'agir de *Niger*, d'*Ingenuus* ou d'un autre. Ces deux potiers auraient été actifs entre 40 et 70 ap. selon J.-L. Tilhard (2004 : 221, 238), alors que M. Polak les situe entre 45 et 80 ap., peut-être jusqu'à 100 ap. J.-C. dans le cas d'*Ingenuus* (POLAK 2000 : 241-242 ; 280-281).

Iudelp (Figure 146 n°17)

JBN 04 1021 (ensemble 19 ; Figure 12 n°19)
?
?]XIV[…
Contexte chronologique : 10/20 – 30 ap. J.-C.

L'estampille se compose d'un cartouche rectangulaire avec deux lignes encadrant le nom. Il s'agit du potier IVDELP, attesté dans les productions anciennes de La Graufesenque (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 61, fig. 47 en particulier n°29). *Iulius Delphinus* (potier inconnu de F. Oswald ou d'A. Oxé et H. Comfort), aurait débuté sa production vers 15/10 av. J.-C. Ses vases ne se retrouveraient que sur « quelques sites augustéens locaux, dans un rayon de 30 à 50 km autour de Millau » (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 63). On le retrouve encore à La Graufesenque dans la fosse-cendrier datée des années 10 av-20 ap J.-C (GENIN, VERNHET 2002b : 107-108, fig. n°19 en particulier n°26) sur des imitations de sigillée. Le vase est ici cuit en mode C, ce qui plaide pour le situer au moins dans les deux premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C.

Licinus (Figure 146 n°18)

JSE98 4097
?
LICNVS
Contexte chronologique : 40-70 ap. J.-C.

Licinus semble avoir été un potier très actif à La Graufesenque (OSWALD 1931 : 163-164). Tout comme F. Oswald, M. Polak date cette production entre 40 et 70 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 252-253 ; même estampille que pl. 12, L21) alors que M. Genin la situe entre 50 et 100/110 ap. J.-C.

Cette estampille a été découverte dans un contexte bien calé chronologiquement des années 40 à 70 ap. J.-C.

Licinus (Figure 146 n°19)

JTE99 1517
?
LICN*V*[…
Contexte chronologique : ?

Cf. précédent Il s'agit peut-être de la même estampille. Le contexte chronologique n'est pas connu.

Maccarus II (Figure 146 n°20)

JTE99 1505
?
OF MACCAR

Ligature MA incertaine

Contexte chronologique : époque moderne

Il s'agit ici du potier millavois *Maccarus*, dont la production est abondante (OSWALD 1931 : 173-174). M. Polak y voit l'un des premiers potiers, avec *Acutus*, *Bilicatus*, *Cantus* et *Scottius*, à avoir exporté ses produits à longue distance (POLAK 2000 : 256-258 ; même estampille que pl. 13, M6) : il date sa production entre 30 et 70/75 ap. Toutefois, M. Genin fait débuter sa production bien plus tôt, vers 15 av. J.-C (GENIN à paraître) : il appartiendrait donc à la première génération de potiers de La Graufesenque (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 61, fig. 47 n°34 et 35).

Le contexte archéologique de cette estampille n'apporte aucun argument supplémentaire puisque ce timbre a été découvert dans une couche d'époque moderne.

Masculus II (Figure 146 n°21)

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 70 n°3)

Drag. 15b2

O[F]MASCVL

Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

Ce Drag. 15b2 signé de *Masculus* II a été découvert dans la resserre incendiée (ensemble 12) dont le matériel se rattache aux années 90/100 – 120/130 ap. J.-C.). Pour Th. Martin (qui a étudié la sigillée de cette resserre : MAROT 2007), la forme générale de ce Drag. 15b2 s'apparente aux derniers exemplaires produit à La Graufesenque à la fin du I^{er} ou au début du II^{ème} s. ap. J.-C. (VERNHET 1981 : fig. 5 n°3). Quant à *Masculus* II, ce timbre est attesté dans le dépotoir du grand four de La Graufesenque (VERNHET 1981 : fig. 8 n°6) ou à Vechten où M. Polak date la production de ce *Masculus* II entre 70 et 110 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 265, M48). Ce potier a donc produit à Millau à la fin du I^{er} et au début du II^{ème} s. ap. J.-C.

Murranus (Figure 146 n°22)

JLP03 7200

Drag. 27

O[…]MVR

Contexte chronologique : ?

Le timbre est plus mal imprimé (difficulté à lire la seconde lettre, même si on peut supposer qu'il s'agit d'un F) qu'*in planta pedis*.

F. Oswald situe l'activité de *Murranus* sous les règnes de Claude et de Vespasien (OSWALD 1931 : 213) et souligne sa forte activité. Ce dernier point est confirmé par M. Polak qui propose une datation sensiblement comparable, entre 45 et 85 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 276-278). De même, M. Genin plaide pour une datation de 40 à 70/80 ap. J.-C. (GENIN à paraître). Le contexte de sa découverte n'est pas connu.

Niger (ou Ingenuus)

Cf Ingenuus

Picus ? (Figure 146 n°23)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°18)

Drag. 27

OFPI

Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

La lecture est délicate mais il pourrait s'agir de *Picus*, potier peu productif, pour lequel F. Oswald signale deux estampilles comparables à Rodez et Strasbourg (OSWALD 1931 : 277-278) en plaçant son activité entre 40 et 70 ap. Cette datation correspond à celle de l'incinération (nécropole occidentale) dans laquelle ce vase a été découvert.

Primus ? (Figure 146 n°24)

JBN 01 9125 (ensemble 19 ; Figure 12 n°20)

?

…]*I*M[…

Contexte chronologique : 10/20 – 30 ap. J.-C.

Cette estampille a été découverte dans l'ensemble 19 daté entre 10/20 et 30 ap. J.-C. : avec prudence, on propose d'y voir la signature de *Primus*. Toutefois, on rappellera que pour F. Oswald (1931 : 248-250) et J.-L. Tilhard (2004 : 243) la production de ce potier millavois se situerait sous les règnes de Claude et Vespasien. Pour M. Polak (2000 : 296-302, n° P130), elle débuterait vers 20 ap. J.-C., datation globalement conforme au contexte de découverte.

Sabinus (Figure 146 n°25)

JBN01 9043

?

SAB*IN*[…

Cartouche rectangulaire. Nom encadré entre deux lignes

Contexte chronologique : I^{er} s. ap. J.-C.

Il s'agit ici de *Sabinus* l'un des potiers anciens de La Graufesenque (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 62, fig. 48 n°14), même si plusieurs potiers doivent avoir porté ce nom puisqu'il se rencontre entre 15 av. et le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (GENIN à paraître). L'hypothèse de plusieurs potiers est également relayée par J.-L Tilhard (2004 : 249) et M. Polak (2000 : 313-315).

Ici, le timbre, constitué d'un cartouche rectangulaire où le nom est encadré entre deux lignes, est plutôt rattachable à une graphie précoce à situer entre 15 et 40 ap. J.-C. Le contexte de découverte est moins précis puisque ce tesson appartient à une couche datée du I^{er} s. ap. J.-C.

G. Salarius Artus (Figure 146 n°26)

JPO02 1604 (ensemble 15 ; Figure 39 n°10)

Ritt. 9b

SALA[…

Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Il s'agit de *G. Salarius Artus*, dont F. Oswald place la production sous le règne de Néron (OSWALD 1931 : 277-278) avec une production modeste. Ce potier est également attesté sur un Drag. 18 découvert à Narbonne/ La Nautique dans un contexte du milieu du I^{er} s. ap. (FICHES, GUY, PONCIN 1978 : 218, n°69). Il a été découvert dans une incinération de la nécropole occidentale (ensemble 15) datée de 40/50 à 60/70 ap. J.-C.

Salve ou Salvetu(s) (Figure 146 n°27)

JLP03 7452

?

SA*L*[…

Contexte chronologique : ?

Il peut s'agir soit de *Salve*, soit de *Salvetus* (ou, pour certains, *Salve tu*). F. Oswald ne signale qu'un *Salvetus* montanais, actif durant les règnes de Claude et de Néron (OSWALD 1931 : 278). En revanche, le *Salve* ou *Salvetus* millavois aurait produit entre 25 et 60 ap. J.-C. pour M. Polak (2000 : 316-317). M. Genin y voit une estampille exclamative et propose une datation entre 30 et 70 ap. J.-C. (GENIN à paraître).

Le contexte chronologique de cette couche n'est pas connu.

Scottius (Figure 146 n°28)

JTD04 3118 (ensemble 23 ; Figure 31 n°26)

?

OF SC*[*…

Contexte chronologique : 30/40 – 70/80 ap. J.-C.

L'estampille est incomplète (la quatrième lettre est de lecture difficile, mais doit être un C). On a proposé d'y voir la marque du très prolifique potier *Scottius.* Pour M. Polak (2000 : 319-320), ce potier aurait produit entre 20 et 65 ap. J.-C. M. Genin place son activité entre 30 et 70 ap. (GENIN à paraître).

Scottius (Figure 146 n°29)

JQR97 1105
?
SCOTT*VS*
Sigillée marbrée
Contexte chronologique : I^er^ s. ap. J.-C.
Cf. précédent pour la datation

Cette estampille présente un double intérêt. En premier lieu, il s'agit d'une sigillée marbrée, production absente de tous les ensembles pris en compte. En second lieu, *Scottius* n'était pas connu pour avoir produit ce type de céramique (GENIN 2006).

Ce tesson a été découvert dans une couche datée du I^er^ s. ap. J.-C.

Silvanus ? Silvinus ? Silvius ? (Figure 145 n°30)

JTD04 3111 (ensemble 23 ; Figure 31 n°24)
Ritt. 8b
SI[…
Contexte chronologique : 30/40 – 70/80 ap. J.-C.

L'estampille est trop incomplète pour être catégorique sur le nom précis du potier. En se référant aux travaux de M. Polak (2000 : 335-339), on peut proposer d'y voir *Silvanus*, (30 - 80 ap. J.-C.), *Silvinus* (nom de deux potiers rutènes, ayant produit entre 30 et 95 ap.), ou de *Silvius* (30 - 90 ap.).

Tertius (Figure 146 n°31)

JPO01 1501 (ensemble 25 ; Figure 35 n°2)
Drag. 15/17
TE*R*[…
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

On peut proposer de voir la signature du potier *Tertius*. Pour F. Oswald (qui ne distingue pas le potier de Montans de celui de La Graufesenque), *Tertius* a produit de l'époque tibérienne au règne de Domitien (OSWALD 1931 : 314-315). Pour M. Polak, la production du *Tertius* de La Graufesenque doit être recentrée entre 30 et 75 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 341-342). Enfin, pour J.-L. Tilhard, le potier millavois fut en activité autour du milieu du I^er^ s. ap. J.-C. (2004 : 262), sa présence étant attestée dans la fosse de Gallicanus et dans le dépôt de La Nautique à Narbonne (FICHES, GUY, PONCIN 1978 : fig. 4 n°82).

Son activité semble avoir eu une faible intensité.

Votornus (Figure 146 n°32)

JTD04 3116
?
VOTOR
Contexte chronologique : première moitié II^ème^ s. ap. J.-C.

Il s'agit ici du potier *Votornus*, très peu recensé par ailleurs (OSWALD 1931 : 345). M. Polak date sa production entre 25 et 50 ap. J.-C. (POLAK 2000 : 358-359, fig. 26 V95). M. Genin propose une datation entre 15 et 40 ap. J.-C. (GENIN à paraître) en adéquation ici avec la teinte violacée du tesson, couleur caractéristique de cette période.

A[?… (Figure 147 n°1)

JPO01 1501 (ensemble 25 ; Figure 35 n°3)
Drag. 15/17
Estampille illisible. Début de deuxième lettre.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Estampille effacée (Figure 147 n°2)

JPO01 1501 (ensemble 25 ; Figure 35 n°4)
Drag. 15/17
Estampille effacée.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

O[…(Figure 147 n°3)

JPO01 1501
Drag. 16
Estampille illisible.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

O[…]AN (Figure 147 n°4)

JPO01 1501 (ensemble 25 ; Figure 35 n°7)
Drag. 18
?
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

A[…(Figure 147 n°5)

JPO01 1501 (ensemble 25 ; Figure 35 n°9)
Drag. 24/25
Estampille illisible.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Estampille effacée (Figure 147 n°6)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°3)
Drag. 18
Estampille effacée.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

…]N (Figure 147 n°7)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°5)
Drag. 18
Estampille illisible.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

O[…(Figure 147 n°8)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°9)
Drag. 15/17
Estampille illisible.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

O[…(Figure 147 n°9)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°8)
Drag. 15/17
Estampille illisible.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

OF[?]I (Figure 147 n°10)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°13)
Ritt. 8b
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Le timbre est peu imprimé et très altéré. la troisième lettre est problématique. Il pourrait s'agir, sans certitude, d'un *Primus* ou *Picus* ? L'estampille ressemble beaucoup à celle de *Picus*, vue précédemment.

OF[?]I (Figure 147 n°11)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°14)
Ritt. 8b
OF[?]*I*
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Estampille effacée (non représenté)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°2)
Drag. 18
Estampille effacée.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Estampille effacée (non représenté)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°15)

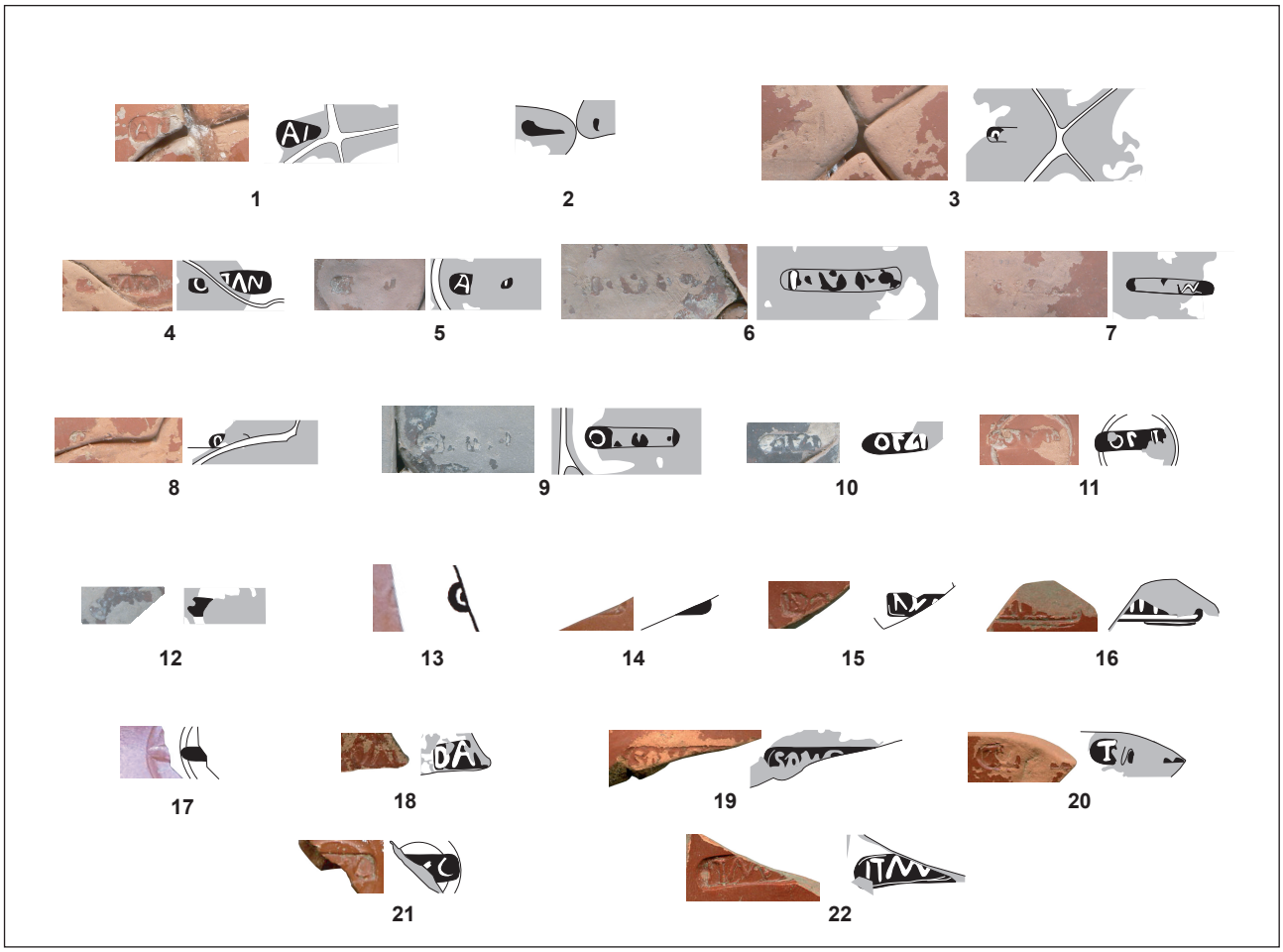

Figure 147. Estampilles sur sigillées de La Graufesenque.

Ritt. 8b
Estampille effacée.
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.
Cf. précédent, la troisième lettre posant problème.

Estampille illisible (Figure 147 n°12)

JPO02 1617 (ensemble 15 ; Figure 39 n°19)
Drag. 24/25
Estampille illisible
Contexte chronologique : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.

Estampille incomplète (Figure 147 n°13)

JSF99/00 (ensemble 12 ;Figure 70 n°6)
Vernhet E2
Estampille incomplète
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

Estampille incomplète (Figure 147 n°14)

JSE98 4093
Drag.18
Estampille incomplète
Contexte chronologique : 40-70 ap. J.-C.

Estampille illisible (Figure 147 n°15)

JQR97 1080
?
Estampille illisible
Contexte chronologique : fin I^{er} – début II^{ème} s. ap. J.-C.

Estampille illisible (Figure 147 n°16)

JBN01 9002
?
Estampille illisible
Contexte chronologique : époque moderne

Estampille incomplète (Figure 147n°17)

JTS98 5072 (ensemble 6 ; Figure 59 n°1)
Drag. 18/31
Estampille incomplète
Contexte chronologique : 90/100 – 130 ap. J.-C.

DA[…(Figure 147 n°18)

JPN04 2104
?
DA[…
Contexte chronologique : III^{ème} – IV^{ème} s. ap. J.-C.
L'estampille est trop incomplète pour s'assurer du nom du potier : il pourrait s'agir d'un *Damonus*, *Daribitus*, *Dario* ou encore d'un *Darra*.

SA[…(Figure 147 n°19)

JQR01 6096
?
SA[…
Contexte chronologique : I^{er}-II^{ème} s. ap. J.-C.
L'estampille est incomplète : *Sabinus*, *Salve* ou *Salvetus* sont des hypothèses recevables.

T[…(Figure 147 n°20)

JQR97 1125
T[…
Contexte chronologique : fin I^er^ – début II^ème^ s. ap. J.-C. (avec matériel résiduel de la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C.)

La seconde lettre, incomplète et altérée, est peut-être un A. Dans cette hypothèse, on pourrait y voir le timbre de *Tabur-, Tabus Virtus*, de *Tasco (ou Tascovan)*, de *Taurrus (ou Taurus)* ou *Taurrus Tiberius*.

…[C (Figure 147 n°21)

JSE98 4079 (ensemble 7 ;)
…[C
?
Estampille incomplète
Contexte chronologique : 40 – 70 ap. J.-C.

ITM[…(Figure 147 n°22)

JLP03 7443
?
Estampille incomplète
Contexte chronologique : ?
Aucune proposition sensée n'est valide.

▪ *Bilan sur les sigillées de La Graufesenque*

Ces productions rutènes arrivent à partir des premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C.

Elles sont particulièrement abondantes à Javols, principalement entre 30 et le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C. Dans les horizons concernés (3 à 4c), elles sont quasi exclusives, très abondantes (entre 9,2% et 20 % du corpus) et proposent un répertoire de formes très varié. En ce sens, cette observation s'oppose radicalement à la conclusion de P. Peyre à l'issue de son travail sur la sigillée décorée de Javols (PEYRE 1979). P. Peyre n'avait pris en compte que les formes moulées et, n'avait apparemment pas atteint lors de ses fouilles les niveaux du I^er^ s. ap. J.-C. : au terme de l'étude, il en concluait que les sigillées de Lezoux étaient majoritaires à Javols, ce que nous avons déjà remis en cause (MAROT 2005b : 113) et ce que d'autres ont fait également (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241 ; CALZONE *et al.* 2001).

Dès les premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. (horizon 2), alors que se met en place la production en mode C, Javols s'approvisionne majoritairement auprès des ateliers du bord du Tarn et de La Tourbie.

À partir de l'horizon 3 et jusqu'à l'horizon 4b, voire 4c (ce qui correspond globalement à la période de production massive à La Graufesenque), Javols continue son approvisionnement auprès des ateliers rutènes. Cet approvisionnement est très abondant, mais bien plus certainement que sur d'autres sites de Gaule : la capitale gabale profite certainement alors de sa proximité avec *Condatomagus* et peut-être de son implantation sur une voie de diffusion des produits rutènes vers le nord, vers Lyon ou encore l'Aquitaine.

On soulignera la faible proportion des formes moulées à Javols, qu'ils s'agissent des Drag. 29 dans le I^er^ s. ou des Drag. 37 à la fin du I^er^ et dans la première moitié du II^ème^ s. ap. J.-C.

Parmi le répertoire des formes lisses, on soulignera l'extrême standardisation du répertoire à partir de la fin du I^er^ s. ap. avec l'apparition des services flaviens (en particulier les vases du service A) qui vont largement dominer dans le vaisselier. Vers le milieu du II^ème^ s. (horizon 4c), ce répertoire semble s'appauvrir fortement. Enfin au-delà au plus tard de 160/170 ap. J.-C. (probablement dès 150 ap. J.-C.), la sigillée millavoise s'estompe et devient certainement résiduelle.

o *Sigillées de Banassac*

Les productions sigillées de Banassac (35 individus, soit 11,9% des sigillées) n'apparaissent que durant le II^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 148).

Si leur présence paraît marginale durant la première moitié de ce siècle (horizons 4b et 4c), elles deviennent relativement conséquentes dans l'horizon 5, avec 8,7% du NMI de l'ensemble. Les produits de Banassac sont alors prépondérants sur ceux de La Graufesenque ou de Lezoux (Figure 130). En ce sens, ils se développent alors que régressent les importations en provenance de La Graufesenque (Figure 142). S'il est acquis que les sigillées de Banassac sont bien résiduelles dans l'horizon 7, on ne peut véritablement le savoir pour l'horizon 6 : la fréquence ici exprimée tient surtout à leur présence dans l'ensemble 18, pour lequel la datation est très délicate.

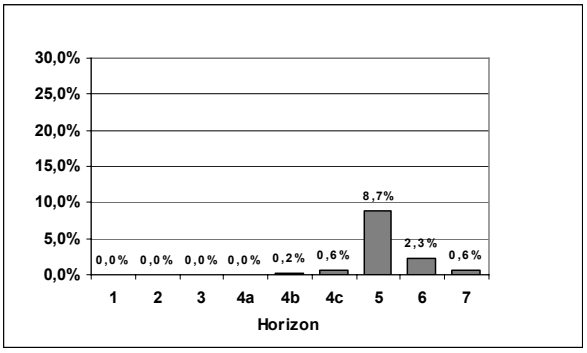

Figure 148. Fréquence par horizon des sigillées de Banassac (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Formes des sigillées de Banassac*

30 vases ont pu être finement identifiés (Figure 149). Ils sont les plus nombreux et les plus diversifiés dans l'horizon 5.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Drag. 37					1		5	2	1	9
Curle 11							1			1
Drag. 18/31							1			1
Drag. 34							1			1
Drag. 35/36							6			6
Drag. 44							6	1		7
Drag. 33							1	2		3
Herme 90.5							1	1		2
Total	0	0	0	0	1	0	22	6	1	30

Figure 149. Quantification du NTI affiné des sigillées de Banassac.

Neuf d'entre eux sont à décor moulé, uniquement des Drag. 37, ce qui correspond globalement à ce qu'on connaît des productions moulées de Banassac (HOFMANN 1988 : 25). On rappellera que le seul vase de l'horizon 4b, un Drag. 37 à décor empâté (Figure 67 n°2) n'est pas assurément de Banassac, le décor étant également connu à La Graufesenque (la pâte et le vernis ressemblent plus aux autres productions reconnues de Banassac). La majorité des Drag. 37 recensés dans le corpus comporte l'ove A de Banassac, attribuée généralement au décorateur *Germanus* (HOFMANN 1988 : 42 et 47 ; Figure 93 n°1-4 ; Figure 95 n°1-3). Seul un des vases présente le célèbre décor épigraphique des ateliers gabales (Figure 95 n°1).

Les autres formes les plus fréquentes sont les Drag. 44 et 35/36 (qui composent, avec le Drag. 37, les formes principales dans l'horizon 5), puis à moindre titre les Drag. 33 et les gobelets Hermet 90.5. À l'inverse, les Drag. 18/31 ne sont curieusement représentés que par un seul exemplaire, de même que les Drag. 34 et Curle 11. Toutes ces formes sont attestées, sensiblement dans les mêmes proportions dans les fouilles réalisées à Banassac (HOFMANN 1988 : 26).

▪ *Estampilles sur sigillées de Banassac (Figure 150)*

Au sein du corpus et parmi le matériel des fouilles récentes, on dénombre cinq estampilles attribuables à cet atelier gabale.

Flavius Germanus (Figure 150 n°1)

JSE98 4062 (ensemble 8 ; Figure 93 n°6)
?
…]*L*·GE
Cartouche à queue d'aronde
Contexte chronologique : 150/170 – 210/220 ap. J.-C.

On propose d'y voir *Flavius Germanus*, potier connu à La Graufesenque et à Banassac. Ce type de timbre est attesté à Banassac (PEYRE 1976 : 36 ; HOFMANN 1986 : 108 ; HOFMANN 1988 : fig. 16 ; POLAK 1996 : fig. 1), alors qu'à La Graufesenque les estampilles de ce potier ne sont pas inscrites dans un cartouche à queue d'aronde mais dans un cartouche rectangulaire (POLAK 2000 : 239-241 ; TILHARD 2004 : 217, pl. 27 et 28).

F. Oswald situe la production de ce potier (sans faire la différence entre son activité gabale et rutène) durant les règnes de Néron et de Vespasien (OSWALD 1931 : 124-125), ce qui semble bien précoce.

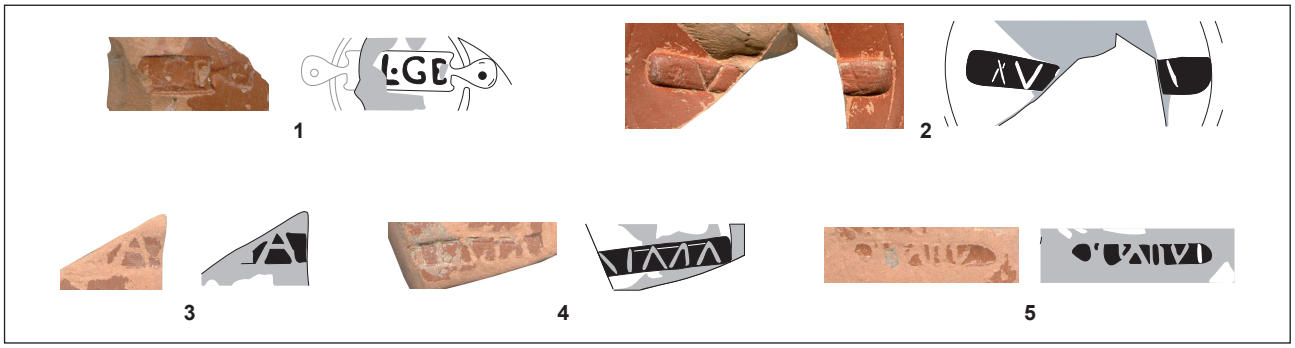

Figure 150. Estampilles sur sigillées de Banassac.

Pour M. Polak, il pourrait s'agir en réalité de *Germanus*, qui, ayant obtenu la citoyenneté romaine dans les années 80, aurait signé ces vases désormais au nom de *Flavius Germanus* (POLAK 2000 : 239). Pour le même auteur, les estampilles rectangulaires de *Flavius Germanus* sont datées entre 80 et 110 ap. J.-C. : peut-être peut-on alors penser que ce cartouche à queue d'aronde est plus tardif. Il a d'ailleurs été découvert dans une couche datée des années 160/170 – 210/220 ap. J.-C., même si rien ne permet de dire si ce potier était encore actif durant cette période.

Svarad ? (Figure 150 n°2)

JSF99 9231
Drag. 18/31
[?]V[…] ?

Contexte chronologique : 60/70 – 150/160 ap. J.-C.

Ce timbre est inscrit dans un large cartouche rectangulaire. La pâte fait penser à une production gabale de Banassac.

L'estampille, déjà très incomplète, est très mal imprimée, les lettres étant difficilement lisibles. Compte tenu de la taille du cartouche et de la pâte du vase, on pourrait proposer, avec beaucoup de prudence, d'y voir la marque du potier *Svarad*, qui signe généralement par des timbres larges et n'est connu que sur des Drag. 18/31 (HOFMANN 1988 : 39, fig. 14, 16 et 17). F. Oswald date sa production des règnes de Domitien à celui d'Hadrien (OSWALD 1931 : 307), alors que B. Hofmann fixe son activité entre 70 et 120 ap. J.-C. (HOFMANN 1988 : 39). Cette datation ne peut être étayée par le contexte de découverte, puisque cette estampille n'était associée qu'à peu d'autres céramiques datables entre 60/70 et 150/160 ap. J.-C.

Cependant, on ne peut exclure que ce timbre ne soit qu'une simple estampille anépigraphe.

…]A[…(Figure 150 n°3)

JLG02 2028
?
…]A[…
Contexte chronologique : II^{ème} s. ap. J.-C.

Ici encore, le cartouche et ses lettres semblent de grande taille. La pâte pourrait être de Banassac. Dès lors, on pourrait proposer d'y voir encore le timbre de *Svarad* ou, moins sûrement celui de *Biragilus* ou de *Natalis*, tous deux adeptes des grands timbres (surtout dans le cas de *Svarad* ; HOFMANN 1988 : fig. 14 et 16).

Estampille anépigraphe (Figure 150 n°4)

JLG02 2028
?
Contexte chronologique : II^{ème} s. ap. J.-C.

Cette estampille anépigraphe, sur un vase produit à Banassac, rappelle celles reconnues par P. Peyre et B. Hofmann pour cet atelier gabale, où elles sont « de loin les plus nombreuses » (HOFMANN 1988 : 40, fig. 15).

Estampille illisible (Figure 150 n°5)

JLG02 2028
?
Contexte chronologique : II^{ème} s. ap. J.-C.

Bien que cette estampille soit en grande partie altérée, il semble bien s'agir d'une marque anépigraphe de l'atelier de Banassac (HOFMANN 1988 : 40, fig. 15).

▪ *Bilan sur les sigillées de Banassac*

Au regard du corpus étudié et des estampilles, ces productions sont finalement peu nombreuses en comparaison de la masse de celles de La Graufesenque. P. Peyre en a recensé plus, même si son corpus d'étude ne paraît pas intégrer les niveaux du I^{er} s. ap. J.-C. (PEYRE 1979). Les fouilles et travaux de l'équipe italienne ont également montré que l'approvisionnement en sigillée de Banassac demeurait limité en quantité et en qualité (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241), même s'il prend parfois une proportion légèrement plus importante que parmi notre corpus (CALZONE *et al.* 2001).

L'essentiel des vases se retrouve donc dans la seconde moitié du II^{ème} s. ap., ce qui n'est pas sans poser des problèmes quant à la datation des productions de cet atelier. La chronologie proposée par B. Hofmann (entre 70 et 140 ap. J.-C.) est contestable, ne serait-ce qu'au regard des arguments monétaires avancés (HOFMANN 1988 : 21-25). On s'accorde désormais pour penser que la production sigillée à Banassac a débuté au début du II^{ème} s. ap. J.-C. et que ses exportations lointaines se sont arrêtées vers le milieu de ce siècle (POLAK 1996). Au travers des données du corpus, il faut également admettre qu'une diffusion restreinte et locale perdure jusqu'à la fin de ce siècle ce qui corrobore ce que d'autres ont déjà écrit (MARTIN 1986a : 44-45). Parmi ces productions tardives, on retrouve encore des pro-

ductions de *Germanus*, du moins de l'un des *Germanus* ayant produit à Banassac.

L'autre hypothèse, moins louable, est que les datations des ensembles du corpus sont erronées : s'il existe certes des points d'interrogation sur la borne haute de l'horizon 5, il n'y a en revanche rien qui permet de remettre en question les datations de l'horizon 4b, période d'expansion à longue distance des sigillées de Banassac et où elles sont presque absentes d'ensembles pourtant bien documentés.

- *Sigillées d'Espalion.*

On ne compte que deux individus clairement identifiés comme provenant d'Espalion (soit 0,7% des sigillées), tous deux attestés dans l'horizon 4b, où ils ne correspondent qu'à une part infime des individus (0,5% ; Annexe 5.2.d.).

Pour autant, rappelons que les productions lisses de cet atelier sont impossibles à distinguer visuellement des productions de La Graufesenque et que certains produits identifiés comme millavois peuvent en réalité être d'Espalion.

▪ *Formes des sigillées d'Espalion*

Les deux formes reconnues sont d'une part un Drag. 37 (ensemble 6 ; Figure 58 n°1) dont le style décoratif se rattache aux productions de *Primus* (groupe A, dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C. ; TILHARD 1993a ; TILHARD 1995 : 242 ; MOSER, TILHARD 1987 ; TILHARD, MOSER, PICON 1991 : 245), d'autre part une forme rare estampillée (Figure 70 n°9). Des parallèles sont connus à Montans (MARTIN 1986b : fig. 4 n°6), à Carrade (PAUC 1986 : fig. 20), mais aussi à Lezoux (BET, DELOR 2000 : Lezoux 271).

▪ *Estampille sur sigillée d'Espalion*

Une seule estampille pourrait se rattacher à l'atelier d'Espalion.

Numerus

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 70n°9)
Forme Martin 1986b fig. 4 n°6 / Pauc 1986 fig. 20 / Lezoux 271
NUMRI
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Ce vase signé a malheureusement été dérobé après la fouille. L'estampille (NUMRI) avait été lue lors de sa découverte. Pour Th. Martin (MAROT 2007), *Numerus* n'est pas connu : d'après une comparaison avec un vase découvert dans le camp militaire d'Eysses en Lot-et-Garonne (MARTIN 2005 : 239), il y voit un potier et un vase d'Espalion. Compte tenu du contexte de découverte (ensemble 12), il faut donc situer ce vase vers 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

▪ *Bilan sur les sigillées d'Espalion*

Même si les productions espalionaises sont difficilement distinguables de celles de La Graufesenque (principalement pour les vases lisses), qu'elles sont peut-être sous-estimées à Javols, il apparaît tout de même

qu'elles sont peu nombreuses dans le chef-lieu gabale. Alors que le répertoire stylistique des productions moulées est bien cerné, on ne compte qu'un seul Drag. 37 de cet atelier dans le corpus. Un autre aurait été reconnu dans les fouilles italiennes (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241, fig. 18 et 19), mais l'identification paraît erronée (information J.-L. Tilhard).

- *Sigillées de Montans.*

Les sigillées montanaises ne sont qu'au nombre de quatre dans ce corpus (soit 1,4% des sigillées). Elles n'apparaissent que dans les horizons 4a, 4b et 5, toujours avec des fréquences indigentes (respectivement 1,1%, 0,2% et 0,7% du NMI total de chaque horizon ; Annexe 5.2.d.).

▪ ***Formes des sigillées de Montans***

Trois formes ont pu être identifiées : il s'agit d'un Drag. 27 (horizon 4a ; Figure 44 n°1), d'un Drag. 4/22 (horizon 4b ; Figure 59 n°19) et d'un Drag. 37 (horizon 5 ; Figure 95 n°18).

▪ ***Bilan sur les sigillées de Montans***

Les vases sigillés de Montans n'arrivent que de façon anecdotique à Javols. Aucun n'est mentionné par l'abbé Peyre dans le matériel de ses fouilles (PEYRE 1979 ; matériel repris par l'équipe italienne qui y ont confirmé l'absence des sigillées montanaises : CALZONE *et al.* 2001) et un seul vase a été reconnu dans les fouilles italiennes, même si l'identification est douteuse (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241, note 69).

o *Sigillées de Lezoux.*

On compte 39 individus provenant des ateliers de Lezoux (soit 13,2% des sigillées).

Ces vases apparaissent dans l'horizon 2 (Figure 151), avec les productions de la phase 2 de Lezoux (BET, DELOR 2000 : 463). Toutefois, ils ont alors une fréquence faible (2,2% des individus de l'horizon), mais représentent tout de même 20% de sigillées dans cet horizon (Figure 130). Leur fréquence dans les horizons 3 ou 4a est anecdotique, voire nulle. Ils ne refont qu'une timide réapparition vers l'extrême fin du I^{er} s. ou le début du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4b ; 1% du NMI). Leur fréquence augmente progressivement, tout en restant modeste, jusque dans l'horizon 5, sous l'impulsion des productions massives de la phase 7 de Lezoux (4,9% du NMI dans l'horizon 5). De même que la fréquence générale des sigillées à Javols durant le III^{ème} s. ap. J.-C. (horizons 6 et 7), la fréquence des productions lézoviennes est négligeable. Les produits lézoviens ne compensent donc pas la fin des productions de Gaule du Sud.

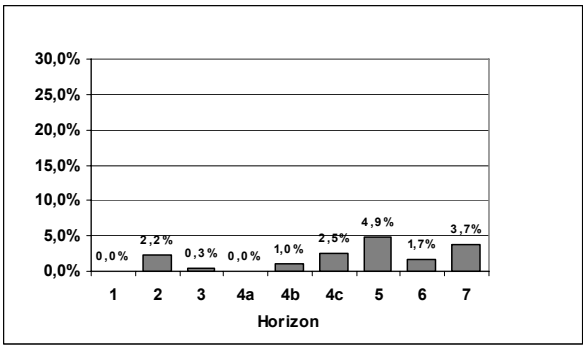

Figure 151. Fréquence par horizon des sigillées de Lezoux (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Formes des sigillées de Lezoux*

29 vases ont pu être identifiés et se rattachent à quinze types différents (Figure 152). Ils se retrouvent surtout et en plus grande variété lors de l'horizon 5 et, à moindre titre, dans l'horizon 6.

Neuf sont des formes moulées : le seul Drag. 29 se rencontre dans l'horizon 2, alors que les huit Drag. 37 sont présents dans les horizons 5 à 7. Comparativement à l'inventaire effectué par P. Peyre (1979), le nombre de ces productions moulées dans le corpus est très réduit, plus en adéquation avec les données des fouilles italiennes (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241, fig. 13). Au sein du corpus étudié, la majorité de ces Drag. 37 (Figure 93 n°15 ; Figure 102 n°12 ; Figure 113 n°3-6) n'est représentée que par de petits fragments, ce qui ne nous permet pas d'en dire plus sur les décorateurs reconnus.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Drag. 29		1								1
Drag. 37							3	3	2	8
Lezoux 40/Ritt. 5		2								2
Lezoux 045A/ Curle 15					1					1
Lezoux 043A/ Curle 23					1		1			2
Lezoux 14/15/Drag. 35/36					2	2	1		1	6
Lezoux 3							1			1
Lezoux 49							1			1
Lezoux 88/Drag. 38							1			1
Lezoux 089/Drag. 44							1			1
Lezoux 095/Curle 11							1			1
Lezoux 102/ Déch. 72							1			1
Lezoux 42/Drag. 46								1		1
Lezoux 97/Drag. 43								1		1
Lezoux 032/Walters 79									1	1
Total	0	3	0	0	4	2	11	5	3	28

Figure 152. Quantification en NTI allégé des sigillées de Lezoux.

Parmi les vases lisses, les plus abondants sont les Lezoux 14/15 (équivalents des Drag. 35/36). Les autres formes ne se rencontrent qu'en un ou deux exemplaires. Par exemple, on ne compte qu'un seul Lezoux 089/Drag. 44, alors que la forme a été largement reconnue dans les fouilles italiennes (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241, fig. 13) ou dans le matériel Peyre (CALZONE *et al.* 2001). De même, on ne retrouve pas de Lezoux 100/Drag. 45[37], alors que la forme est abondante dans les deux corpus précédemment cités (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241, fig. 13 ; CALZONE *et al.* 2001).

On ne peut donc pas entièrement exclure que le corpus ici étudié n'est pas tout à fait représentatif des formes sigillées importées de Lezoux. Ceci n'enlève pas qu'en terme quantitatif ces productions ne compensent pas la disparition des sigillées millavoises.

▪ *Estampilles sur sigillées de Lezoux (Figure 153)*

On ne compte que cinq estampilles sur des vases sigillés de Lezoux.

Priscus (Figure 153 n°1)

JSF 05 7034
Lezoux 88/Drag. 38, phase 6 ou 7 (brulé)
*PRI*SCI·MA

[37] Le seul Drag. 45 reconnu (horizon 7, ensemble 11 ; Figure 113 n°2) provient d'un atelier non identifié de Gaule du Centre.

Contexte chronologique : fin II^{ème} – début III^{ème} s. ap. J.-C.

Pour F. Oswald, *Priscus* aurait produit sous les règnes d'Hadrien et d'Antonin et aurait surtout diffusé en Gaule et en Bretagne (OSWALD 1931 : 251). Pour sa part, J.-L. Tilhard citant Ph. Bet (BET 1988), situe son activité dans la phase 7 des ateliers de Lezoux (TILHARD 2004 : 244), soit dans la seconde moitié du II^{ème} et le premier tiers du III^{ème} s. ap. J.-C. (BET, DELOR 2000 : 463), datation en accord avec le contexte archéologique de ce vase (fin II^{ème}-début III^{ème} s. ap. J.-C.)

Veranus (Figure 153 n°2)

JPN02 4048 (ensemble 21 ; Figure 99 n°3)
Lezoux 88/Drag. 38 (phase 6)
VERANI
Contexte chronologique : 190/200 – 210/220 ap. J.-C.

Il s'agit ici du potier *Veranus*, daté du règne de Trajan par F. Oswald (1931 : 329). J.-L. Tilhard a reconnu la même estampille à Poitiers, toujours sur un Lezoux 88/Drag. 38 (TILHARD 2004 : 265, pl. 51, 537.1). En citant le travail de Ph. Bet (1988 ; que nons n'avons pas consulté), J.-L. Tilhard situe la production de ce potier durant les phases 5 et 6 de Lezoux. Cette datation est également valable pour notre vase, produit durant la phase 6, même s'il se retrouve dans une couche datée des années 190/200 – 210/220 ap. J.-C.

Rosette (Figure 153 n°3)

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 70 n°1)
Curle 23/Lezoux 043A, phase 5 ? (brûlé)
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Rosette à neuf pétales

Rosette (Figure 153 n°4)

JCN97 2015
?, phase 7
Contexte chronologique : fin II^{ème} – début III^{ème} s. ap. J.-C.

Rosette incomplète, probablement à 6 pétales.

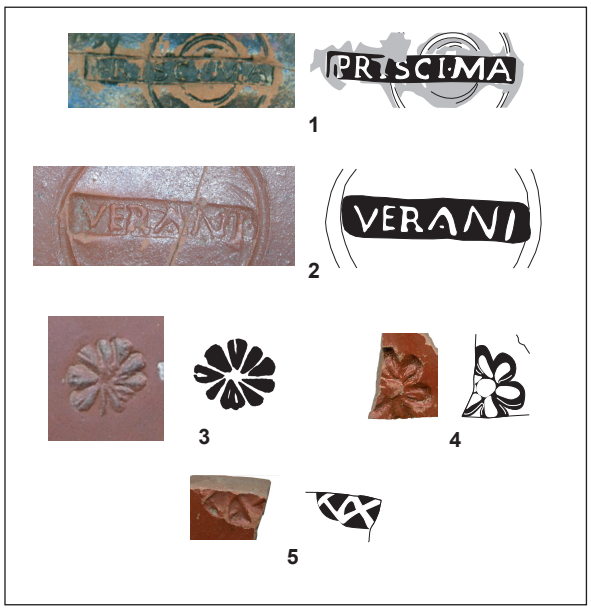

Figure 153. Estampilles sur sigillées de Lezoux.

? (Figure 153 n°5)

JPN02 4031
?, phase 7
Contexte chronologique : fin II^{ème} – début III^{ème} s. ap. J.-C.

Estampille ronde ?

▪ *Bilan sur les sigillées de Lezoux*

Contrairement à ce que pensait P. Peyre (1979), les sigillées de Lezoux sont finalement minoritaires à Javols. Il faut dire aussi que l'abbé Peyre n'avait pris en compte que les formes moulées (principalement Drag. 37) et que son analyse portait sur des fouilles en cours qui, apparemment, n'avaient pas atteints les niveaux du I^{er} s. et de la première moitié du II^{ème} s. ap.

Ces sigillées lézoviennes se rencontrent tout d'abord au début du I^{er} s. ap. J.-C., puis elles disparaissent durant tout le I^{er} s. ap. J.-C. On ne les retrouve qu'à partir de l'extrême fin du I^{er} s. ap. J.-C. ou le début du II^{ème} s. ap. J.-C. Leur pic de fréquence et leur plus grande variété morphologique sont atteints dans l'horizon 5 (160/170 – 210/220 ap. J.-C.), même si elles sont alors devancées par les productions de Banassac. Ce n'est finalement que dans le III^{ème} s. ap. J.-C., avec une fréquence sans commune mesure avec celles des productions de La Graufesenque ou de Banassac dans les horizons précédents, qu'elles deviennent majoritaires, ce qui n'a rien d'étonnant puisque les fours des deux autres ateliers sont alors certainement en grande partie éteints. À cette période, le répertoire des formes semble limité, même si le corpus étudié ne donne peut-être pas la pleine mesure de sa variété.

2.3.2.2. CÉRAMIQUE MÉTALLESCENTE

Sur l'ensemble du corpus, on ne compte que quatorze individus de céramique métallescente, ce qui est très peu (seulement 1,8% des céramiques fines).

Tous ces vases proviennent de Gaule du Centre, très certainement de Lezoux (groupes techniques CM.Lz1 à CM.Lz4).

o *Contribution à la classe des céramiques fines*

Durant les trois horizons où elles sont présentes, les céramiques métallescentes ne correspondent qu'à une part modeste mais constante des céramiques fines : tout au plus représentent-elles 8,3% des individus de céramiques fines dans l'horizon 7 (Figure 154 ; Annexe 5.2.b.).

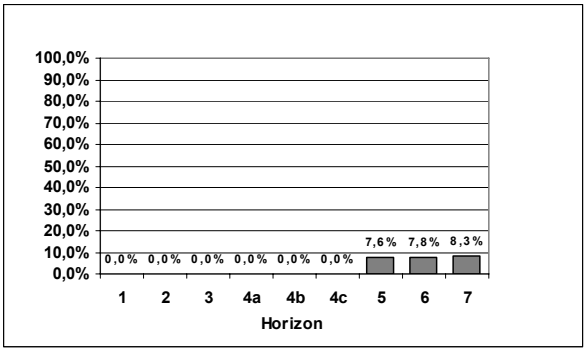

Figure 154. Contribution par horizon des céramiques métallescentes à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

o *Évolution générale des céramiques métallescentes*

Sans surprise, puisque cette catégorie n'apparaît au plus tôt qu'à la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. et qu'elle constitue le principal fossile directeur de cette période et du III^{ème} s. ap. J.-C., la céramique métallescente n'intervient qu'à partir de l'horizon 5 (160/170 – 210/220 ap. J.-C.).

Pour chaque horizon et pour chaque ensemble concerné (Figure 155 ; Annexe 5.2.a.), la fréquence des céramiques métallescentes est anecdotique puisqu'elle ne dépasse jamais les 2,1% du NMI d'un horizon.

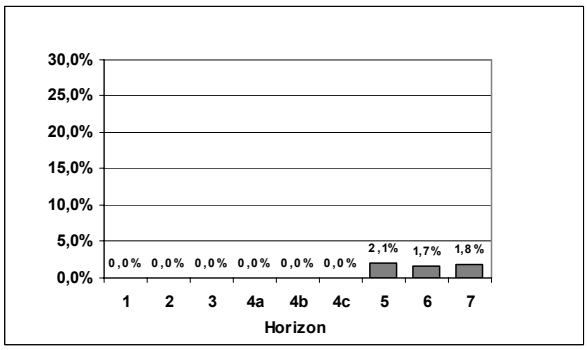

Figure 155. Fréquence par horizon des céramiques métallescentes (% du NMI total de chaque horizon).

o *Contribution de chaque groupe technique à la catégorie*

Compte tenu du peu d'individus présents, l'analyse par groupe technique n'apporte aucune information supplémentaire (Annexe 5.2.2.a.), d'autant que tous ces groupes techniques peuvent être rattachés à des productions de Lezoux.

o *Formes identifiées*

Parmi les quatorze individus, seuls deux correspondent à des formes ouvertes. Parmi les quatre types qui ont pu être identifiés, on note les Lezoux 301/304 (horizon 7 ; Figure 117 n°1) et 302 (horizon 6 ; Figure 100 n°2) et les gobelets Lezoux 310 (horizon 7 ; Figure 113 n°10) et Déchelette 68 (horizon 5 ; Figure 96 n°1).

o *Bilan sur la catégorie*

Si on rappelle que durant les trois derniers horizons, la part des céramiques fines a largement régressé (Figure 125), il convient d'en conclure que les céramiques métallescentes de Gaule du Centre (probablement de Lezoux) ne parviennent qu'en nombre minime à Javols. Elles sont ainsi très peu nombreuses sur les tables gabales, ce qui vient confirmer les observations précédentes (PEYRE 1981 : 25 ; CALZONE *et al.* 1997 : fig. 1 ; CALZONE *et al.* 2001).

2.3.2.3. PAROIS FINES

Le corpus d'étude a fourni 72 individus en céramiques à parois fines (soit 9,2% des céramiques fines), répartis sur tous les horizons.

o *Provenance*

Il s'agit d'une catégorie importante, mais qui est constituée d'une multitude de production dont l'origine est parfois difficile définir.

o *Contribution des parois fines à la classe des céramiques fines*

Puisque cette catégorie compte un nombre d'individus non négligeable dans ce corpus, il est normal que sa contribution à la classe des céramiques fines soit conséquente, avec évidemment des réalités très différentes suivant les horizons (Figure 156 ; Annexe 5.2.b.).

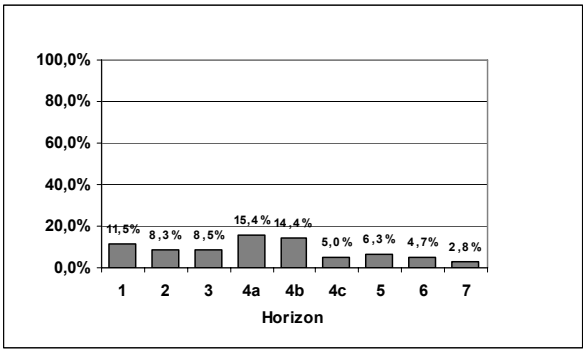

Figure 156. Contribution par horizon des parois fines à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

Ainsi, dans l'horizon 1, les céramiques à parois fines représentent 11,5 % des céramiques fines, puis 8,3% dans l'horizon 2 (avec une surreprésentation dans l'ensemble 9 et 10, données heureusement pondérées par l'ensemble 19, numériquement plus conséquent) et 8,5% dans l'horizon 3.

Cette contribution s'accentue surtout dans les horizons 4a et 4b où les parois fines correspondent à 15,4% et 14,4% des céramiques fines.

À partir de l'horizon 4c, les parois fines ne participent plus que de façon marginale à la présence des céramiques fines, classe qui régresse nettement à partir de l'horizon 5 (Figure 125).

o *Évolution générale de la catégorie*

Les parois fines se rencontrent dans des proportions non négligeables durant tout le I^{er} s. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 157 ; Annexe 5.2.a.). Sa fréquence atteint 6,3% (horizon 1), même si ce taux élevé n'est dû qu'à la seule contribution de l'ensemble 1. Cette fréquence n'est plus que de 3,6% dans l'horizon 2, avec des variations assez importantes selon les ensembles. Elle augmente progressivement ensuite, jusque dans les horizons 4a et 4b où les parois fines représentent 6,9% du NMI des horizons.

À partir de l'horizon 4c, leur fréquence régresse nettement, puisqu'elle passe de 6,9% dans l'horizon 4b à seulement 2,5% dans l'horizon 4c. Cette diminution perdure jusque dans l'horizon 7, où leur fréquence devient négligeable (0,6%).

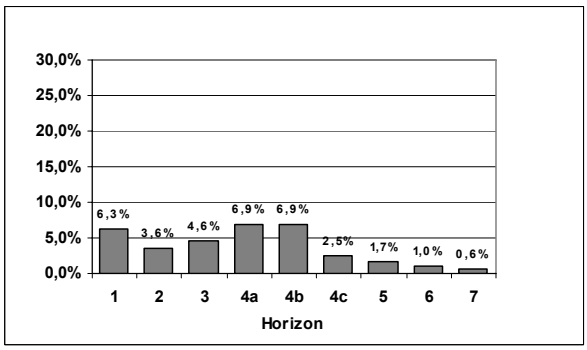

Figure 157. Fréquence par horizon des parois fines (% du NMI total de chaque horizon).

o *Contribution de chaque groupe technique à la catégorie*

La catégorie des parois fines se compose d'au moins sept groupes techniques. Leur contribution à la catégorie (Figure 158 ; Annexe 5.2.3.a.) ne montre pas d'évolution linéaire claire. Le groupe technique C.F.1 est majoritaire dans les deux premiers horizons mais aussi dans les deux derniers, certes peu documentés et pouvant receler des individus redéposés. Des horizons 3 à 4c, on observe que le groupe technique E.O.1b prend une part importante voire prépondérante : en ce sens il doit correspondre aux productions contribuant le plus à l'augmentation de la fréquence des parois fines vers la fin du I^{er} s.

ap. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C.

Enfin, les horizons 5 et 6, même s'ils voient régresser les parois fines, sont marqués par la présence du groupe technique C.F.Lz1a.

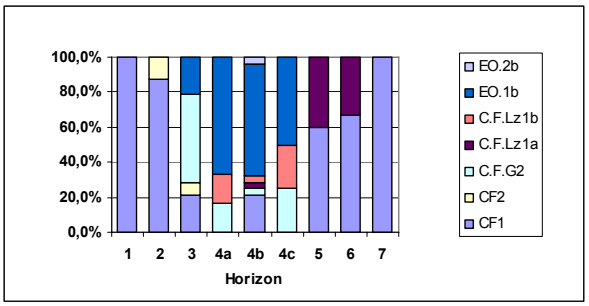

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
CF1	3	7	3		6		3	2	1	25
CF2		1	1							2
C.F.G2			7	1	1	1				10
C.F.Lz1a					1		2	1		4
C.F.Lz1b				1	1	1				3
EO.1b			3	4	18	2				27
EO.2b					1					1
Total	3	8	14	6	28	4	5	3	1	72

Figure 158. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie des parois fines (% du NMI total des parois fines de chaque horizon et données brutes).

o *Groupe technique C.F.1*

On compte 25 individus (soit 34,7% des parois fines du corpus) pour ce groupe technique

▪ *Provenance du groupe technique C.F.1*

L'origine, autant que l'homogénéité de ce groupe technique est incertaine.

▪ *Évolution du groupe technique C.F.1*

C.F.1 est principalement conséquent dans les deux premiers horizons (Figure 159 ; 6,3% pour l'horizon 1 contre 3,1% dans l'horizon 2 ; Annexe 5.2.d.).

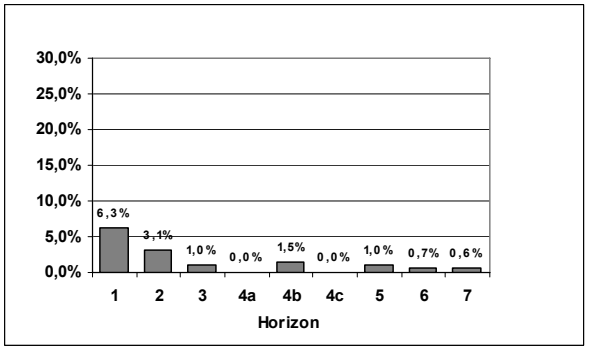

Figure 159. Fréquence par horizon du groupe technique C.F.1 (% du NMI total de chaque horizon).

Sa fréquence régresse encore nettement dans l'horizon 3 (1%). Il réapparaît dans l'horizon 4b (1,5%). Au-delà, les rares individus présents doivent être considérés comme résiduels.

▪ *Formes du groupe technique C.F.1*

En incluant les incinérations pour calculer le NTI de ce groupe technique (le NMI atteint alors 26 individus), on ne recense que huit formes pour lesquelles une identification typologique a été possible (Figure 160). Ceci est surtout dû à la fragmentation extrême de ces vases et aux mauvaises conditions de conservation

	horizons									NTI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
gobelet type Beuvray	2		1							3
Hermet 9 ?	1									1
gobelet type ACO			1		1					2
couvecle 2					2					2
Total	3	0	2	0	3	0	0	0	0	8

Figure 160. Quantification en NTI affiné du groupe technique C.F.1.

Parmi ces formes identifiées, les plus importantes sont les gobelets de « type Beuvray » qu'on suppose être du centre de la Gaule, identifiés par leur décor de chevrons : ils se retrouvent dans l'horizon 1. Au delà, leur présence dans les horizons 3 et 4b doit être résiduelle.

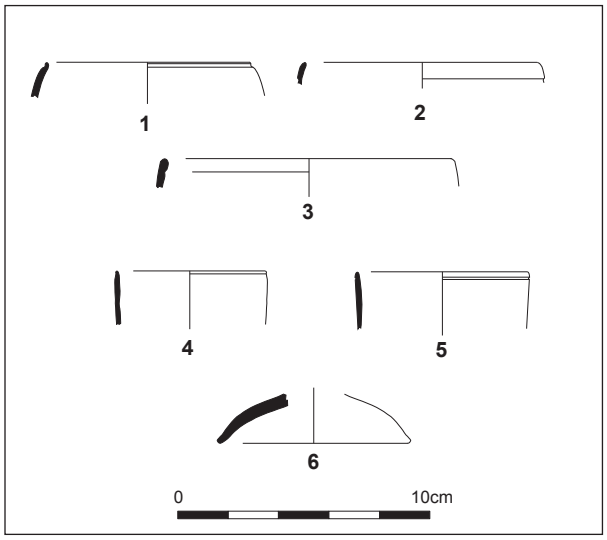

Figure 161. Formes du groupe C.F.1.

Un Hermet 9 pourrait être présent dans l'horizon 1, mais l'identification est plus que douteuse (Figure 161 n°1). Son origine est inconnue. Deux autres individus de l'horizon 2 (Figure 161 n°2 et 3) n'ont pu être rattachés à un type précis.

Viennent ensuite les gobelets de type ACO (Figure 161 n°4 et 5), d'origine italique ou lyonnaise. Leur présence est quantitativement limitée à deux exemplaires et est toujours recensée en dehors du contexte chronologique de cette forme (horizon 3 et 4b).

Enfin, deux petits couvercles (couvercle 2 ; tous deux présents dans l'ensemble 12 ; Figure 161 n°6) sont également attestés. Leur origine est inconnue, même si la pâte (ici fortement brûlée) rappelle celle des productions fines de La Graufesenque de la fin du I^{er} s. et du début du II^{ème} s. ap. J.-C.

▪ *Bilan sur le groupe technique C.F.1*

Au vu des formes identifiées et des provenances avancées, ce groupe paraît très hétérogène. Sa connaissance est en outre réduite par la forte fragmentation qui l'affecte. On retiendra qu'il atteste la présence de quelques produits italiques ou lyonnais et de Gaule du Centre dans les premiers temps de la ville gallo-romaine.

o *Groupe technique C.F.2*

C.F.2 ne compte que deux individus (2,8% des parois fines), découverts dans les horizons 2 et 3.

▪ *Provenance du groupe technique C.F.2*

Il s'agit d'une production fine des ateliers de La Muette à Lyon, datée des années 15 av. J.-C. – 15 ap. J.-C. (DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996 : 63-68). C.F.2 ne compte que deux individus (2,8% des parois fines), découverts dans les horizons 2 et 3 où leur fréquence est marginale.

▪ *Évolution du groupe technique C.F.2*

La fréquence de ce groupe technique est marginale dans les deux horizons concernés (horizon 2 : 0,4% du NMI total de l'horizon ; horizon 3 : 0,3% ; Annexe 5.2.d.).

Compte tenu de la datation admise pour ces productions, on peut penser que l'individu de l'horizon 3 est résiduel, celui de l'horizon 2 devant appartenir aux dernières productions lyonnaises.

▪ *Forme et bilan du groupe technique C.F.2*

Le seul vase identifié (Figure 162 n°1) s'apparente au bol hémisphérique, produit dans l'atelier de La Muette (DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996 : 67, pl. 35). Présent dans l'horizon 3, il faut le considérer comme résiduel. Pour autant, il atteste encore la présence de produits lyonnais.

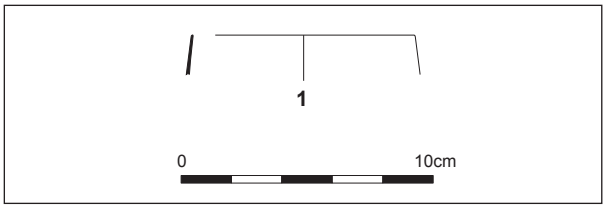

Figure 162. Forme du groupe technique C.F.2.

o *Groupe technique C.F.G2*

Dix vases de ce groupe technique ont été individualisés (soit 13,9% des parois fines).

▪ *Provenance du groupe technique C.F.G2*

C.F.G2 correspond à une production fine millavoise datée entre 30/40 et 55/60 ap. J.-C. (BÉMONT 1982 ; BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 60-63, fig. 59a et b). L'engobe est généralement de couleur brun-orangé légèrement métallisé (couleur cuivre ; Figure 164 n°1 et 2), ce qui permet de reconnaître facilement cette production.

▪ *Évolution du groupe technique C.F.G2*

Sept vases appartiennent logiquement à l'horizon 3 (30/40 – 70/80 ap. J.-C.), où leur fréquence est de 2,3% et où ils représentent la moitié des parois fines de l'horizon (Figure 158 ; Annexe 5.2.d et 5.2.3.a.). On les rencontre également dans deux tombes de la nécropole occidentale (ensembles 25 et 15), datées de 40/50 à 60/70 ap. J.-C.

Leur présence dans les horizons 4a, 4b et 4c est anecdotique (1,1%, 0,2% et 0,6% du NMI total de l'horizon) et est peut-être à considérer comme résiduelle.

▪ *Formes du groupe technique C.F.G.2*

En incluant les deux individus présents dans deux incinérations (ensembles 25 et 15), onze vases ont pu être identifiés

(Figure 163). Dix correspondent au bol Hermet 9, seule forme identifiée à La Graufesenque pour cette production (BÉMONT 1982 : 7).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Hermet 9			9	1						10
pot 17					1					1
Total	0	0	9	1	1	0	0	0	0	11

Figure 163. Quantification en NTI affiné des formes du groupe technique C.F.G.2.

Plusieurs formes et styles décoratifs sont perceptibles. Le premier est surtout caractérisé par l'usage d'un décor perlé (Figure 164 n°2 et 3), dans le style du potier *Volturius*, seul potier millavois connu jusqu'à présent pour avoir fabriqué ce type de vases vers 30/40 ap. J.-C. (BÉMONT 1982 : 10 ; BÉMONT 1996 : 41 ; BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 60-63, fig. 59a). Dans le cas de notre vase, la panse n'est pas sablée intérieurement.

Viennent ensuite les formes moulées au décor plus complexe (Figure 164 n°4-8), à motifs géométriques ou végétaux, parfois organisés en panneaux successifs. La panse est systématiquement sablée intérieurement, probablement pour filtrer les impuretés du vin (ou d'autres boissons). Cette production moulée est légèrement plus tardive que la précédente, puisqu'elle se retrouve dans la fosse

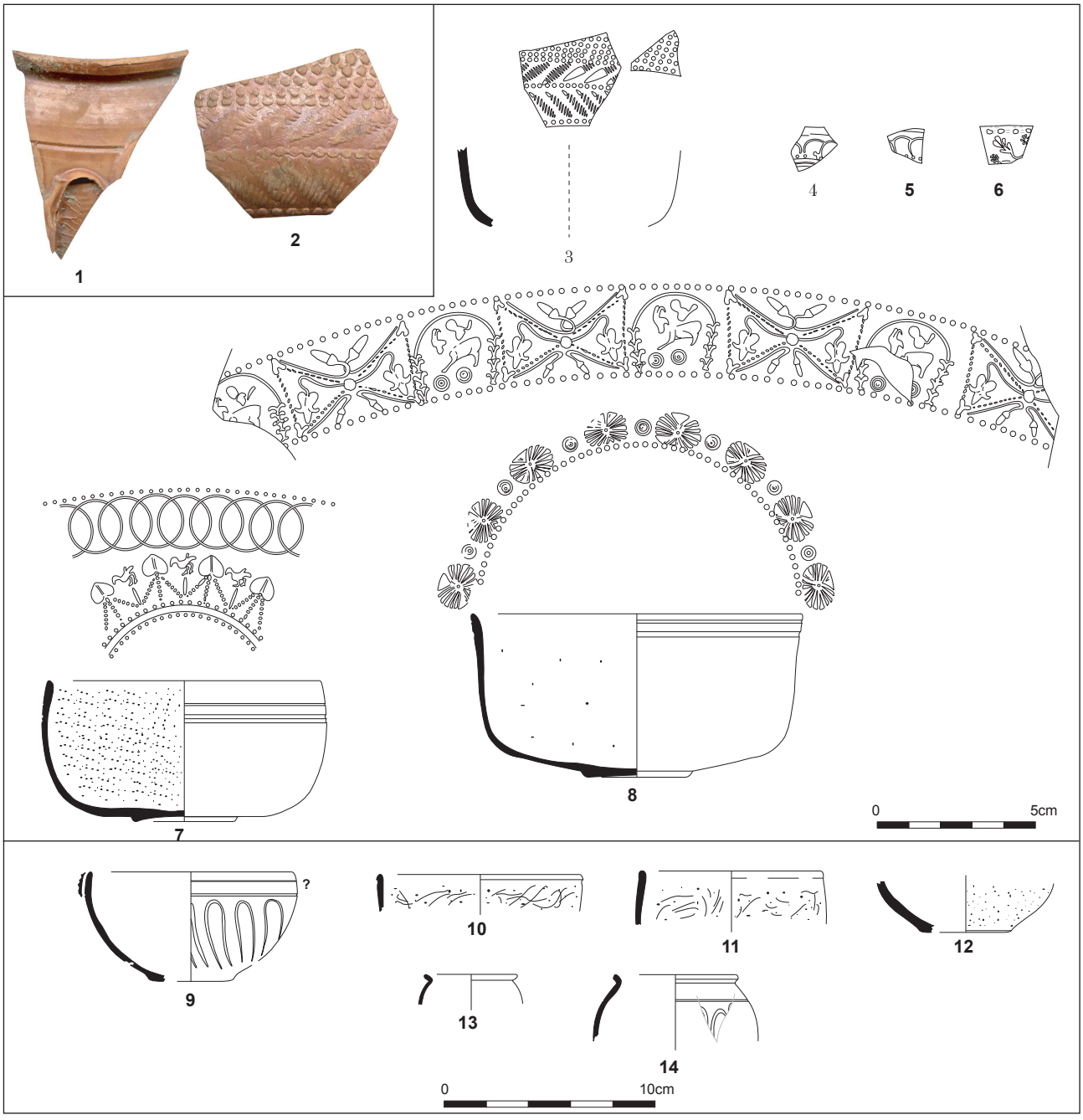

Figure 164. Formes du groupe technique C.F.G.2

Malaval (ou *Gallicanus*) datée de 55-60 ap. J.-C. BÉMONT 1982 : 7). Il est notable que ces vases se retrouvent à Javols, certes dans des contextes domestiques (Figure 164 n°4-6), mais également dans deux incinérations (Figure 164 n°7-8), l'un ayant servi d'urne cinéraire (Figure 164 n°7).

Enfin, des formes très semblables, bien que moins profondes, comportent des décors variés (Figure 164 n°9-12), à la barbotine (épingles à cheveux), ou sablés (intérieurement et extérieurement). Ce groupe serait contemporain à La Graufesenque des productions de *Volturius* (BÉMONT 1982 : 9) et doit donc être daté des années 30-40 ap. J.-C. Cette datation est toutefois incertaine pour les vases décorés d'épingles à cheveux, qui semble un ornement peut-être plus tardif.

À côté de ces bols Hermet 9, une petite série de gobelets à boire a pu exister, toujours avec le même aspect cuivreux. Leur contemporanéité n'est pas assurée. Un exemplaire (pot 17) a ainsi été découvert dans l'horizon 4b (Figure 164 n°13) ; un autre, extérieur au corpus principal (Figure 164 n°14 : JSE98 4039, couche datée entre 70 et 100 ap. J.-C.) présente une forme analogue et une panse décorée d'épingles à cheveux réalisés à la barbotine. Cette production de gobelets, si elle emploie la même technique que précédemment, est peut-être légèrement plus tardive si l'on admet que la fabrication de gobelets en parois fines se généralise, dans tous les ateliers de la Gaule vers la fin du I^{er} s. et le début du II^{ème} s. ap. J.-C. (BÉMONT 1996 : 43). Ainsi, la présence de ce gobelet dans l'horizon 4b ne doit pas être considérée comme résiduelle.

▪ *Bilan du groupe technique C.F.G2*

Ce groupe technique paraît donc principalement caractéristique de l'horizon 3 quand il s'agit de bols Hermet 9. En outre, il peut s'agir d'un fossile chronologique fin pour distinguer les ensembles des années 30-40 et ceux des années 55-60 ap. J.-C. Quant aux gobelets unis ou décorés à la barbotine ils sont plus tardifs et doivent être rattachés à la période charnière entre le I^{er} et le II^{ème} s. ap. J.-C.

Ces productions arrivent à Javols en quantité non négligeable, preuve encore d'une diffusion privilégiée de La Graufesenque vers des contrées voisines. Pour autant, gardons-nous d'analyser la diffusion de ces vases à parois fines de La Graufesenque, puisqu'elle est encore mal connue et que ces vases sont parfois difficilement distinguables stylistiquement de ceux de Montans ou de Galane (BÉMONT 1982 : 12-133).

o *Groupes techniques C.F.Lz*

On ne compte que sept vases recensés pour ces deux groupes techniques.

▪ *Provenance des groupes techniques C.F.Lz*

Ces deux groupes techniques, correspondent aux parois fines lézoviennes datées « de l'époque flavienne au premier quart du II^{ème} s. ap. J.-C. avec une prédominance durant la période trajanne » (BET, GRAS 1999 : 22). C.F.Lz1b se différencie de C.F.Lz1a par une surface sablée.

▪ *Évolution des groupes techniques C.F.Lz*

Ces productions se rencontrent en très faible quantité dans ce corpus (quatre individus pour C.F.Lz1a, trois pour C.F.Lz1b, soit respectivement 5,6% et 4,2% des parois fines du corpus), systématiquement avec une fréquence infime.

Ils se retrouvent, avec une fréquence minime (au plus, 1,1% du NMI total de l'horizon 4a ; Annexe 5.2.d.), dans les horizons 4a à 6. Il peut s'agir d'individus résiduels à partir de l'horizon 5.

▪ *Formes des groupes techniques C.F.Lz*

Seules deux formes ont pu être identifiées.

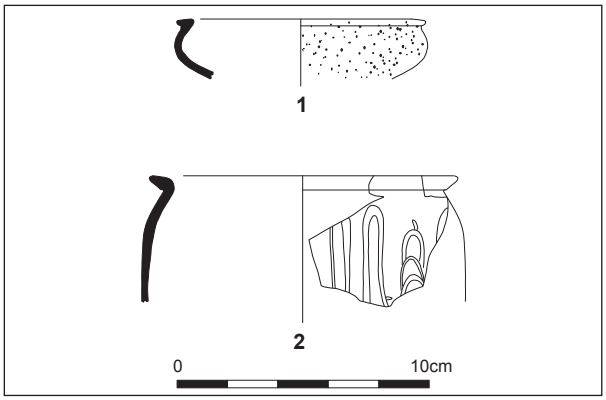

Figure 165. Formes des groupes techniques C.F.Lz.

Il s'agit d'une part d'une coupe tripode Lezoux 340 (jatte/coupe 12b ; Figure 165 n°1) présente dans l'horizon 4b, d'autre part d'un gobelet Lezoux 331 décoré à la barbotine d'épingles à cheveux, découvert dans l'horizon 6 (Figure 165 n°2). Si le premier individu s'intègre parfaitement dans la chronologie de l'horizon 4b, le second est certainement résiduel, cette production cessant au plus tard au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (BET, GRAS 1999 : 22).

▪ *Bilan des groupes techniques C.F.Lz*

Au même titre, que les productions fines de Gaule du Centre, ces parois fines de Lezoux n'arrivent qu'en très faible nombre à Javols.

o *Groupe technique E.O.1b*

Il s'agit du groupe technique le mieux représenté parmi les parois fines, puisqu'on compte 27 individus (soit 37,5% des parois fines).

▪ *Provenance du groupe technique E.O.1b*

Il est plus que probable que ces vases à pâte calcaire, engobe orangé et surface chamottée soit une production fine de La Graufesenque, datée de la fin du I^{er} s ou du début du II^{ème} s. ap. J.-C. (BÉMONT 1982 : 14 ; 1996 : 43 ; BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 63, fig. 62) : c'est du moins ce qu'on a pu observer à Millau en comparant ces éléments avec des productions issues directement des ateliers de La Graufesenque.

▪ *Évolution du groupe technique E.O.1b*

Contrairement à la datation proposée traditionnellement pour ces parois fines millavoises, leur présence est attestée dans deux ensembles de l'horizon 3 (ensemble 2, daté entre 30 et 50 ap. J.-C. ; ensemble 23 daté entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C.). S'agit-il de matériel intrusif ? C'est peu probable, d'après l'analyse des ensembles. La datation des ensembles est-elle à reconsidérer ? C'est également peu probable puisque les formes sigillées de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. y sont absentes. Peut-être faut-il considérer que les prémices de cette production se situent au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. ?

Leur fréquence est surtout sensible dans les horizons 4a et 4b (Figure 166 ; Annexe 5.2.d.), où cette production observe son pic de fréquence et constitue une catégorie importante parmi les céramiques de table de Javols (4,6% des céramiques dans l'horizon 4a ; 4,5% dans l'horizon 4b). Durant ces deux horizons, et même dans l'horizon 4c, ces productions fines de La Graufesenque représentent les céramiques fines les plus importées à Javols (Figure 158)

Ces productions régressent dès l'horizon 4c (1,2%), période au-delà de laquelle elles sont absentes.

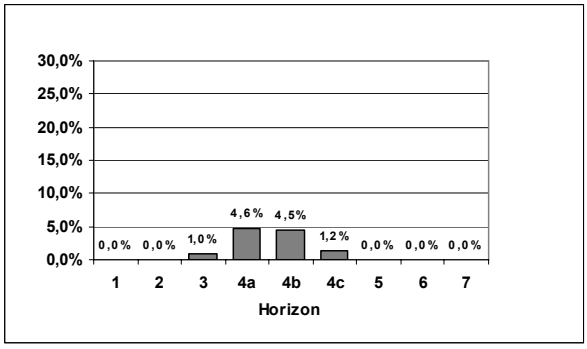

Figure 166. Fréquence par horizon du groupe technique E.O.1b (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Formes du groupe technique E.O.1b*

Sur les 27 individus recensés dans le corpus (aucun n'est présent dans les sépultures des deux nécropoles), 24 ont pu être identifiés typologiquement (Figure 167).

	horizons									NTI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
jatte/coupe 12a			1		6	1				8
jatte/coupe 12				1	1					2
couvercle 5				2	8					10
pot 19a					1					1
pot 19b					2	1				3
Total	0	0	1	3	18	2	0	0	0	24

Figure 167. Quantification en NTI affiné des formes du groupe technique E.O.1b.

Quatre types sont reconnus : il s'agit d'une coupelle tripode (jatte/coupe 12a ; Figure 168 n°1), d'un gobelet simplement chamotté (pot 19a ; Figure 168 n°2) ou comportant également des dépressions (pot 19b Figure 168 n°3 et 4) et d'un couvercle (couvercle 5 ; Figure 168 n°5).

Les coupelles tripodes et les couvercles, de même diamètre et qui sont certainement associés dans l'art de la table, sont les deux types les plus reconnus

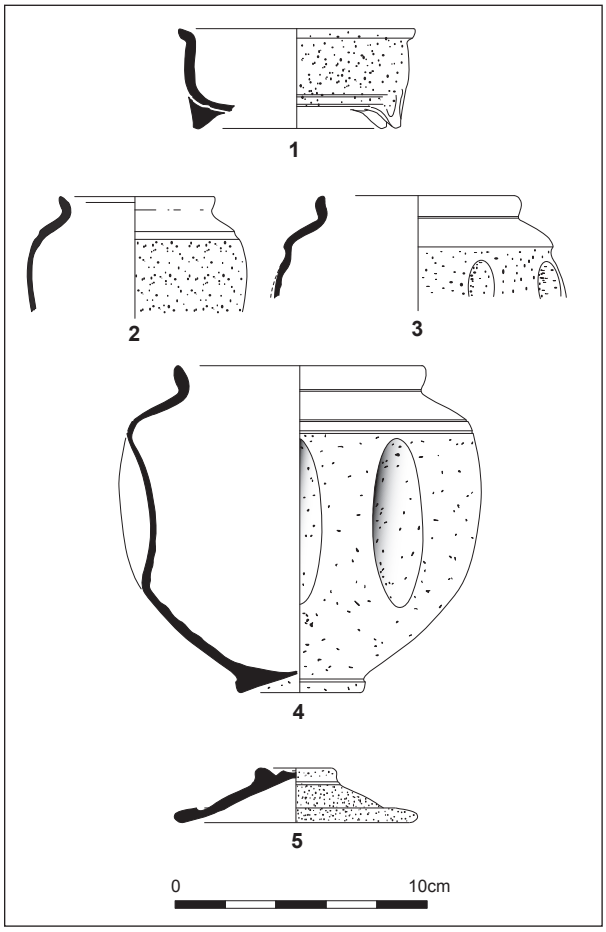

Figure 168. Formes du groupe technique E.O.1b.

Les coupelles tripodes apparaissent dès l'horizon 3, mais dans l'ensemble 23 où sont présentes quelques formes datables des années 70/80 ap. J.-C. (Annexe 4.3.3.d.). Cette chronologie paraît donc recevable pour l'apparition de ce type. Leur pic de fréquence se situe dans l'horizon 4b.

D'un point de vue typologique, la forme s'apparente au Lezoux 340 (BET, GRAS 1999). L'intérieur des vases n'est jamais chamotté.

À cette coupelle, il faut associer des petits couvercles chamottés extérieurement (couvercles 5). Ceux-ci ont souvent été découverts dans les mêmes ensembles que les coupelles (en particulier les ensembles 6 et 12). En s'adaptant à leur lèvre à méplat horizontal, ils doivent servir de couvercles aux coupelles tripodes peut-être pour la présentation de sauces chaudes. Ils ne se rencontrent que dans les horizons 4a et surtout 4b. Cette forme se rapproche nettement des couvercles non vernis de La Graufesenque (Figure 145 n°3), autrefois appelés « couvercles du Lodévois » (RASCALOU 2006b : fig. 110).

Enfin, deux types de gobelets à boire viennent compléter ce répertoire restreint. Ils peuvent comporter des dépressions sur la panse. Même si les exemplaires reconnus sont d'un volume assez important, ils sont à rapprocher des gobelets chamottés produits à La Graufesenque à la fin du I^{er} s. ou au début du II^{ème} s. ap. J.-C. (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 63, fig. 62). D'autres gobelets chamottés existent dès l'horizon 3 (ensemble 2 et 23), mais n'ont pu être rattachés à un type précis. Quant aux deux formes reconnues, elles se rencontrent dans l'horizon 4b et 4c.

▪ *Bilan du groupe technique E.O.1b*

Ainsi, il apparaît que ces céramiques fines à décor chamotté apparaissent peut-être plus tôt qu'on ne le pensait, même si ceci reste dans des proportions très limitées. Leur plein essor est clairement à situer entre 70/80 et 120/130 ap. J.-C., période à laquelle les productions sigillées de La Graufesenque arrivent en masse à Javols. Il s'agit donc d'un bon marqueur chronologique. Quelques formes perdurent au-delà, dans l'horizon 4c.

o *Groupe technique E.O.2b*

Un seul vase a été recensé pour ce groupe technique.

▪ *Provenance du groupe technique E.O.2b*

Il s'agit d'une production à pâte fine sableuse, engobe orangé et surface sablée. L'origine millavoise est donc à rejeter et peut-être faut-il alors s'orienter vers des ateliers du nord de l'Aveyron connus pour avoir produit des vases à engobe orangé. On peut ainsi citer l'officine de l'Auzéral à Savignac dans le nord-ouest de l'Aveyron (BÉNÉVENT 1997) mais dont la production est datée entre 10 et 30 ap. J.-C. Il pourrait également s'agir d'un atelier supposé proche de Rodez (BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 165) dont les productions seraient « caractéristiques des niveaux du I^{er} s. ap. J.-C. » (GRUAT, MARTY 2003 : 61 et fig. 18). Enfin, signalons une production également hypothétique à Espalion (TILHARD, MOSER, PICON 1991 : 234 ; BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 165).

▪ ***Évolution du groupe technique E.O.2b***

Ce groupe technique ne présente qu'un seul vase (1,4% des parois fines) découvert dans l'horizon 4b (0,2% du NMI total de l'horizon ; Annexe 5.2.d.).

▪ ***Forme et bilan du groupe technique E.O. 2b***

La seule forme reconnue est encore une petite coupelle tripode (jatte/coupe 12a ; Figure 169 n°1), en tout point comparable à celles produites, pensons-nous, à La Graufesenque.

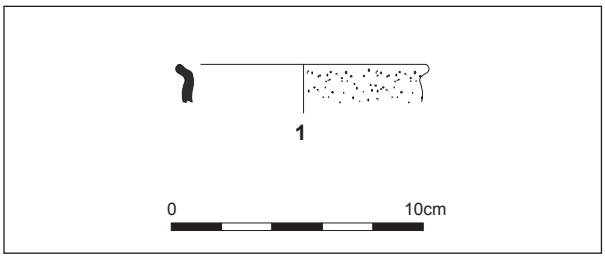

Figure 169. Forme du groupe technique E.O.2b.

Cette production siliceuse est anecdotique à Javols.

2.3.2.4. GLAÇURÉE PLOMBIFÈRE

Cette catégorie est marginale dans ce corpus, puisqu'on ne compte qu'un seul individu (ensemble 6). Un second aurait pu être pris en compte (ensemble 12 ; Annexe 4.4.5.c.), mais l'étude effectuée sur ce niveau a montré qu'il y était résiduel.

o *Évolution générale de la catégorie et contribution à la classe des céramiques fines*

Le seul vase de céramique à glaçure plombifère (soit 0,1% des céramiques fines) se rencontre dans l'horizon 4b (90/100 – 120/130 ap. J.-C.). De fait, sa contribution dans cet horizon est négligeable (0,2%). Celle à la classe des céramiques fines est anecdotique (0,5% des individus pour l'horizon 4b ; Annexe 5.2.b.).

o *Formes identifiées*

Le seul individu en céramique à glaçure plombifère n'a pu être identifié typologiquement.

o *Bilan sur la catégorie*

On le voit au travers de ce corpus, la présence des céramiques à glaçure plombifère à Javols est marginale. Cette tendance a également été observée lors des fouilles anciennes (CALZONE *et al.* 2001).

2.3.2.5. TERRA NIGRA

Le corpus contient 34 individus de *terra nigra* (soit 4,4% des céramiques fines), selon la définition que nous lui avons attribuée (*cf.* p.111).

o *Provenance*

Aucune certitude n'existe pour l'origine de cette catégorie. On peut toutefois penser que la zone de production se situe plus au nord, peut-être dans la basse vallée de l'Allier où plusieurs ateliers ont été repérés (LALLEMAND 2005).

Les mêmes productions que celles de Javols, avec une « pâte grise et légèrement micacées dont les surfaces sont noires », semblent exister à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 68-69, fig. 33 n°1-5), où on a proposé d'y voir une production locale, ce qui n'est pas argumenté.

o *Contribution des* terrae nigrae *à la classe des céramiques fines*

Les *terrae nigrae* correspondent à l'une des catégories majeures des céramiques fines dans l'horizon 1 (Figure 170 ; Annexe 5.2.b.), puisqu'elles représentent 26,9% des individus de cette classe. Leur contribution est certes moindre dans les horizons 2 et 3, même si elles représentent encore près de 8% des céramiques fines.

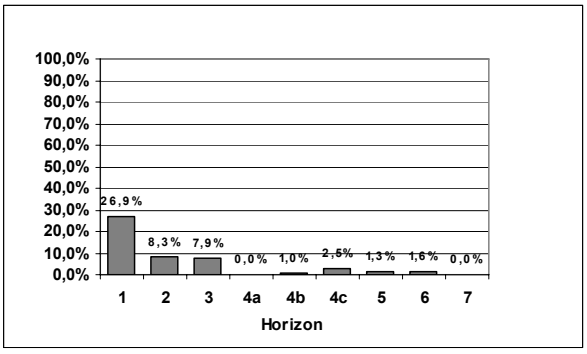

Figure 170. Contribution par horizon des *terrae nigrae* à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

o *Évolution générale de la catégorie*

Il s'agit d'une catégorie finalement peu représentée.

Elle prend toutefois une proportion très importante dès l'horizon 1 (Figure 171 ; 14,6% du NMI ; Annexe 5.2.a.), même si ce taux ne concerne qu'un seul ensemble (ensemble 1), pauvre en matériel et dont on ne peut pas véritablement juger de la représentativité.

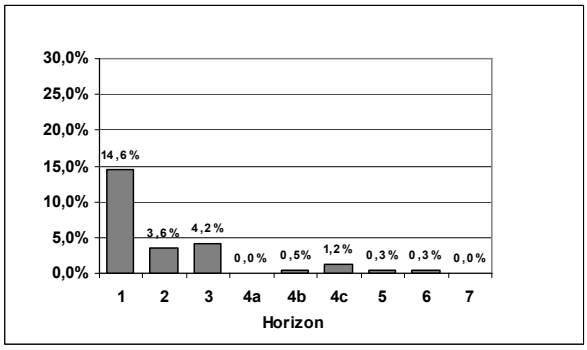

Figure 171. Fréquence par horizon des *terrae nigrae* (% du NMI total de chaque horizon).

Il va de soi que rien ne nous autorise à dire si cette production est plus ancienne que l'horizon 1 (20/10 av. J.-C. – 5/10 ap. J.-C) : toutefois, et si sa présence est vraiment significative dans l'ensemble 1, cette hypothèse est probable.

La régression de la *terra nigra* est nette dès l'horizon 2, où elle ne correspond plus qu'à 3,6% des individus.

Au-delà de l'horizon 3 (40-70 ap. J.-C.) où elle remonte très légèrement à 4,2% du NMI, les *terrae nigrae* n'apparaissent que sporadiquement et doivent être considérées comme résiduelles. Cette catégorie doit donc disparaître durant ou à la fin de l'horizon 3, soit vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

o *Contribution de chaque groupe technique à la catégorie des terrae nigrae*

Les *terrae nigrae* sont représentées par les deux groupes techniques de façon équitable (16 individus pour P.18a et 18 pour P.18b ; Annexe 5.2.4.a.).

Aucune évolution significative n'est perceptible durant les premiers horizons (Figure 172). Les variations observées sur les horizons 4b à 6 n'ont pas de sens puisqu'elles ne reposent que sur quelques individus redéposés.

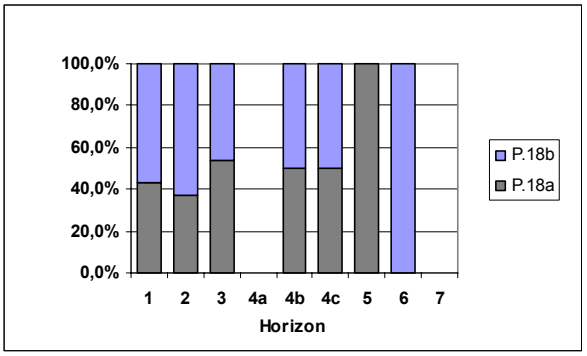

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
P.18a	3	3	7		1	1	1			16
P.18b	4	5	6		1	1		1		18
Total	7	8	13	0	2	2	1	1	0	34

Figure 172. Contribution par horizon de P.18a et P.18b à la catégorie des *terrae nigrae* (% du NMI total des *terrae nigrae* de chaque horizon et données brutes).

o *Évolution des groupes techniques P.18a et P.18b*

P.18a et P.18b suivent la même tendance (Figure 173), avec une fréquence importante dans l'horizon 1 (plus de 6% du NMI), une baisse dans les horizons 2 et 3 et une quasi-disparition à partir de l'horizon 4a. Il n'existe donc aucune différence entre les deux populations, dont la fréquence générale suit évidemment celle de la catégorie des *terrae nigrae*.

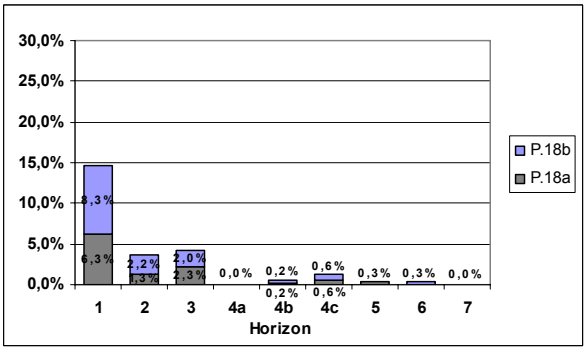

Figure 173. Fréquence par horizon des groupes techniques P.18a et P.18b (% du NMI total de chaque horizon).

Il faut en conclure que ces deux groupes techniques, d'origine similaire, sont équivalents.

o *Formes identifiées*

Tous les vases sont des formes ouvertes. 20 ont pu être identifiés typologiquement et se répartissent en quatre types, la jatte/coupe 9 étant de loin la mieux représentée (Figure 174).

	horizons									NTI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
jatte/coupe 9	1	6	7		1			1		16
type 202	1									1
plat 1c		1								1
plat 1a			2							2
Total	2	7	9	0	1	0	0	1	0	20

Figure 174. Quantification en NTI affiné des *terrae nigrae*.

Jatte/coupe 9 (Figure 175 n°1, 6-12)

Avec seize individus, cette forme est presque exclusive au sein du répertoire des *terrae nigrae* présentes à Javols. Elle se retrouve surtout dans les horizons 1 à 3. Les individus des horizons 4b et 6 doivent être résiduels, au même titre que la catégorie des *terrae nigrae*. On peut donc la dater des deux dernières décennies du I^er^ s. av. J.-C. (peut-être apparaît-elle auparavant) jusqu'au milieu du I^er^ s. ap. J.-C.

Elle comporte le plus souvent une frise décorée à la molette en base de panse (Figure 175 n°1). Ces molettes sont constituées de casiers successifs : les motifs sont très fins souvent constitués de traits obliques parallèles séparés par des lignes ou des séries verticales de petits points. Plus rarement, on retrouve une molette formée par de petits carrés juxtaposés (Figure 175 n°12). Ces décors ont peu de relief et sont souvent très altérés.

Par sa morphologie et son décor, la forme peut être comparée au Menez 59 que son inventeur juge « extrêmement abondante en Auvergne, dans le Forez durant tout le règne d'Auguste, encore fréquente sous Tibère » (MENEZ 1989 : 126 et pl. 18). Y. Menez précise également que cette forme est souvent décorée à la molette (1989 : pl. 40). En revanche, pour D. Lallemand, qui fait remonter l'apparition de cette forme à La Tène D2, ce type évolué à ouverture large serait plutôt caractéristique de la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C. (LALLEMAND 2005 : 55-56, fig. 19). Toutefois, la forme de la lèvre de nos jattes/coupes 9 diffère légèrement des récipients rencontrés dans la basse vallée de l'Allier.

Dans la région, cette forme est signalée en plusieurs exemplaires à Rodez (GARRIC 1990 : fig. 22, A) dont un dans un contexte daté entre 20 et 60 ap. J.-C. (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 33 n°1). En outre, les types de molette répertoriés à Javols sur ces formes se rencontrent abondamment dans le sud du Massif Central, mais peut-être s'agit-il ici d'un type extrêmement courant,

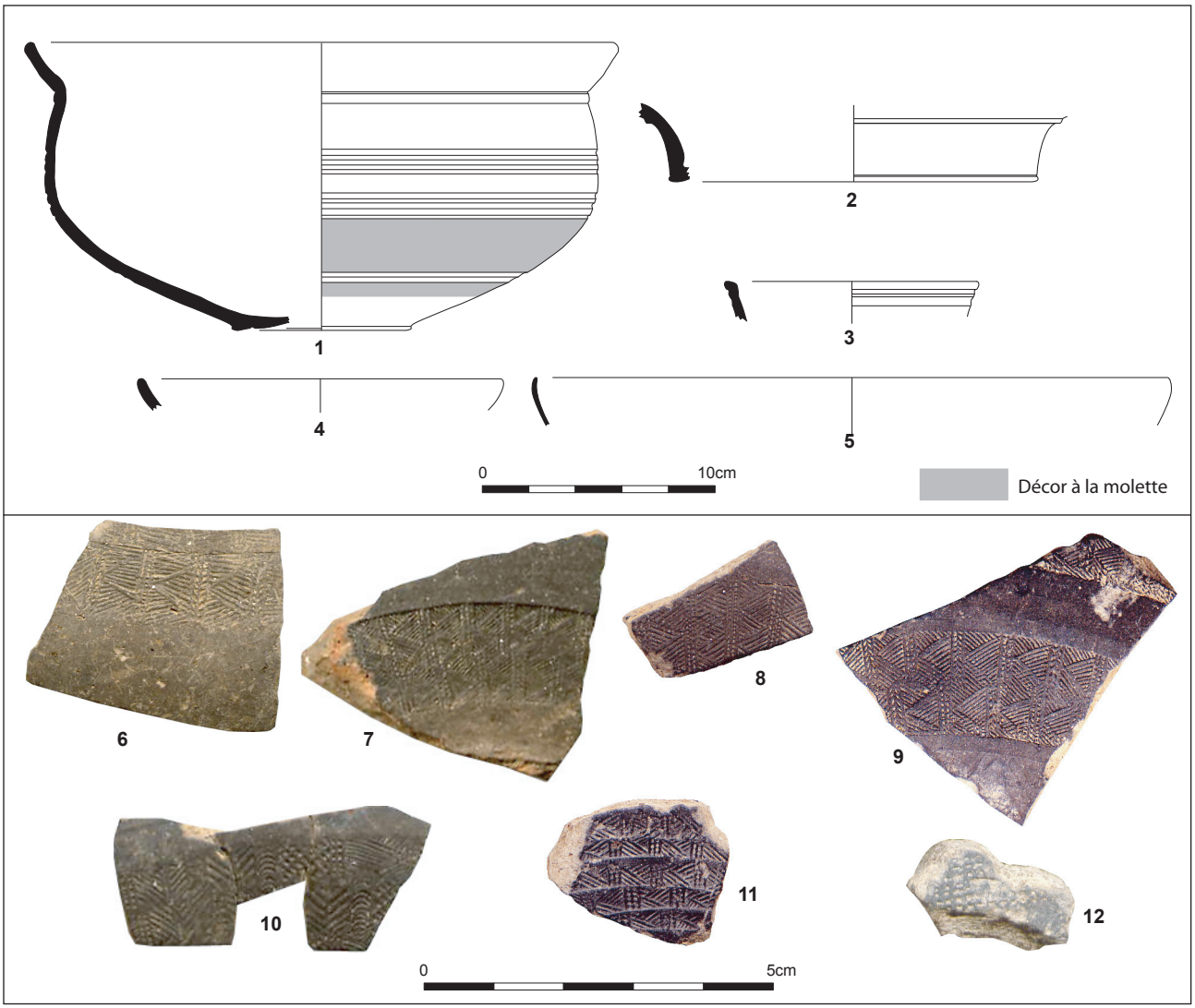

Figure 175. Formes et décors des *terrae nigrae*.

pas forcément limité à cette forme ni à notre région.

Compte tenu des données fournies par le corpus et des informations extérieures, il faut reconsidérer la datation proposée par Y Menez et se rapprocher de celle de D. Lallemand : ainsi, s'il est probable que cette forme découle d'une longue tradition gauloise, on peut être certain qu'elle disparaît, au plus tard vers 70/80, plus vraisemblablement vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Type 202 (Figure 175 n°2)

Un seul exemplaire a été découvert dans l'horizon 1. Il correspond au vase bobine Menez 75/78, dont la production débuterait en Auvergne dès les années 20 av. J.-C. (MENEZ 1989 : 128). La forme est abondante en Gaule et est attestée dans le sud du Massif Central au moins à Rodez et à La Graufesenque dans des niveaux de la fin du I^{er} s. av et du début du I^{er} s. ap. J.-C. (VERNHET 1971 : 74, pl. XV n°8)

Plat 1c (Figure 175 n°3)

Un exemplaire de ce type pourrait avoir été identifié dans l'horizon 2 (ensemble 19) même s'il faut rester très prudent quant à cette identification, puisque le tesson est relativement petit.

Plat 1a (Figure 175 n°4 et 5)

Ici encore l'identification est incertaine. Cette forme est présente dans l'horizon 3 (ensemble 2 et 23) : morphologiquement ce bord se rapproche de la forme du plat 1a. Cependant, ces plats se rapprochent plus des coupes Menez 47, datés « de la fin du règne de Tibère au règne de Néron » (ME-

NEZ 1989 : 125, pl. 14). D. Lallemand place également ce type vers le milieu du I^er s. ap. J.-C. (LALLEMAND 2005 : fig. 20). L'identification au type d'Y. Menez est préférable à la nôtre, puisqu'on le verra plus tard, le plat 1a est une forme des II^ème et III^ème s. en céramique grise lissée.

o *Bilan sur la catégorie*

Au vu des comparaisons effectuées, l'hypothèse la plus probable est que ces *terrae nigrae* proviennent d'un atelier du nord du Massif Central, probablement dans le nord du territoire arverne. En ce sens, cette production témoignerait d'un commerce, certes secondaire, mais encore effectif entre Javols et les territoires septentrionaux des années 20/10 av. J.-C. (peut-être auparavant) jusque vers le milieu du I^er s. ap. J.-C., période à partir de laquelle elle ne se rencontre plus à Javols.

Les formes reconnues s'inscrivent globalement dans le répertoire défini par Y. Menez. Deux formes (plats 1a et 1c) sont plus problématiques : leur identification, à partir de simples fragments, s'avère délicate, peut-être abusive. Concernant la datation des formes reconnues ou de la catégorie des *terrae nigrae*, on ne peut se satisfaire entièrement des hypothèses d'Y Menez : notre étude a montré que ces *terrae nigrae* (certes avec une définition restrictive) ne se limitent pas qu'aux premières décennies du I^er s. ap. J.-C. mais qu'elles recouvrent toute la première moitié du I^er s. ap. J.-C.

D'un point de vue fonctionnel, toutes les formes semblent destinées au service ou à la consommation des mets. La présence de décor à la molette valide cette hypothèse.

2.3.2.6. CÉRAMIQUES À ENGOBE (OU PSEUDO-ENGOBE) ORANGÉ (-EO)

Avec au moins 153 individus reconnus dans le corpus (soit 19,7% des céramiques fines), les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé, qu'elles soient à pâte calcaire (Cal-EO) ou sableuse (Sab-EO), correspondent à l'une des catégories majeures de l'ensemble des céramiques en présence à Javols.

Il n'existe aucune parenté morphologique, typologique ou encore moins chronologique entre cette céramique à engobe orangé et la sigillée claire B produite dans la moyenne vallée du Rhône (MAROT 2001b : 366 ; MAROT 2005b ; MAROT 2007). Cependant, l'aspect extérieur du revêtement a longtemps engendré des confusions dans les identifications des céramologues à Javols et encore plus dans la datation de contextes archéologiques[38].

o *Évolution générale de la famille des céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé*

On présentera tout d'abord l'évolution de cette grande famille, puis la contribution de chaque catégorie à la classe des céramiques fines.

▪ *Évolution et fréquence de la famille*

Leur présence s'affiche dans des proportions importantes dès l'horizon 1 (20/10 av. J.-C. – 5/10 ap. J.-C.), avec 12,5% du NMI de l'ensemble 1 (Figure 176 ; Annexe 5.2.5.a.). Cette proportion semble régresser dans l'horizon 2 (6,3%), même si cette baisse peut s'expliquer rétrospectivement par le fait que l'horizon 1 n'est représenté que par un seul ensemble, où cette catégorie pourrait

[38] Ainsi, à Javols, dans PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994, les céramiques présentées dans la figure 16 (n° 1 à 8) ne sont pas de la sigillée claire B mais bien de la céramique à engobe orangé. De même, dans les rapports des fouilles récentes, pour les premières campagnes, certaines datations d'ensemble stratigraphique sont trop tardives (datations en cours de révision).

avoir une représentativité anormalement importante pour des raisons contextuelles.

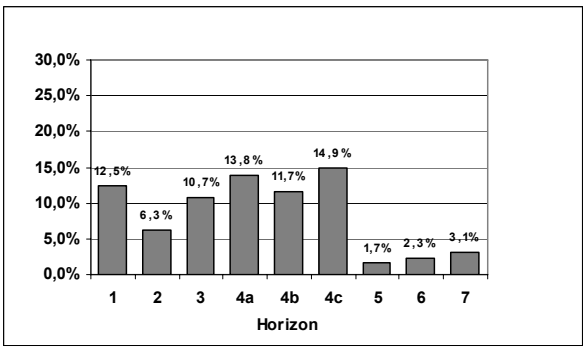

Figure 176. Fréquence par horizon des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (% du NMI total de chaque horizon).

L'importance des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé s'accentue progressivement (hormis une légère régression dans l'horizon 4b, imputable à leur faible nombre dans l'ensemble 6) durant les horizons 3 à 4c, dernier horizon (120/130 – 160/170 ap. J.-C.) où cette catégorie atteint son *floruit*, puisqu'elle y représente alors 14,9% des céramiques, soit presque autant que la sigillée dans le même horizon (Figure 128).

La baisse de cette catégorie est brutale, puisque, dans l'horizon 5 (160/170 – 210/220 ap. J.-C.), elle ne représente plus que 1,7% du NMI. On ne peut exclure que ces céramiques soient alors déjà en grande partie résiduelles. Dans les deux derniers horizons, leur présence est anecdotique, même si un très léger regain se fait dans les horizons 6 (2,3%) et 7 (3,1%) : cette reprise devra être analysée en regard des formes pour déterminer si elle est accidentelle (matériel résiduel) ou si elle correspond réellement à une renaissance de cette catégorie.

▪ *Contribution des Cal-EO et Sab-EO*

Cette grande famille est constituée des céramiques à pâtes calcaire et de celles à pâte sableuse (Annexe 5.2.5.b.). Sur les 154 individus, les premières correspondent à 145 individus (94,8%) et sont donc largement majoritaires. Les productions à pâte sableuse (huit individus) ne prennent véritablement de poids que dans l'horizon 5 (Figure 177), avec 20% des individus de cette catégorie, période où les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé ne représentent plus que 1,7% du NMI. Elles atteignent 40% des individus de cette catégorie dans l'horizon 7, ce dernier étant marqué par un légère reprise de la catégorie.

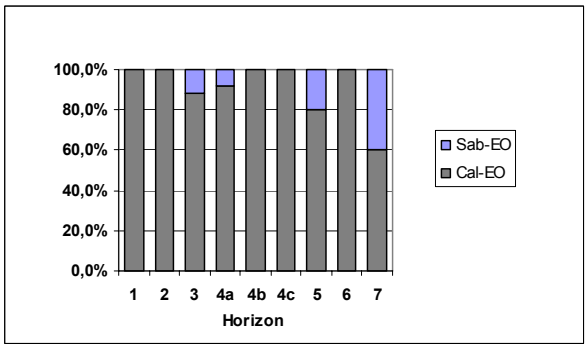

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO	6	14	29	11	47	24	4	7	3	145
Sab-EO			4	1			1		2	8
Total	6	14	33	12	47	24	5	7	5	153

Figure 177. Contribution par horizon des Cal-EO et Sab-EO à la famille des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (% du NMI total des -EO de chaque horizon et données brutes).

▪ *Contribution des Cal-EO et Sab-EO à la classe des céramiques fines*

La catégorie des céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO) est l'une des principales parmi les céramiques fines (18,6% des céramiques fines) puisque, jusqu'à l'horizon 4c (Figure 178 ; Annexe 5.2.b.), elle représente entre 14,6% et 30% des céramiques fines. Son importance est particulièrement sensible durant la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizons 4a à 4C). En revanche, les Cal-EO ne représentent plus que 5,1% des céramiques fines dans l'horizon 5. Leur contribution à la catégorie semble augmenter de nouveau durant les horizons 6 et 7, avec respectivement 10,9% et 8,3% du NMI.

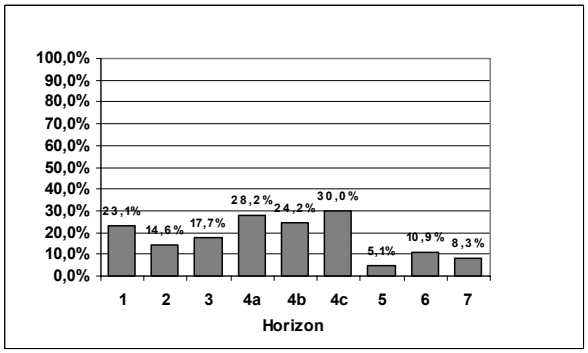

Figure 178. Contribution par horizon des Cal-EO à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

En revanche, les céramiques à pâte sableuse et engobe orangé ne participent que très peu à la classe des céramiques fines (seulement 1% des céramiques fines), puisque leur contribution ne dépasse jamais 5,6% des céramiques fines (horizon 5).

- ***Céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO).***

Il s'agit de la catégorie qui compose presque exclusivement la famille des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé à Javols (Figure 177).

- ***Provenance***

L'origine de la production n'est probablement pas gabale : aucun rebut de cuisson de ce type n'a été trouvé à Javols (où les rares bancs d'argile découverts ne sont pas calcaires) ou au Rozier. À Banassac, où les céramiques non sigillées n'ont véritablement jamais fait l'objet d'études[39], Ch. Morel et P. Peyre évoquent, à une reprise, de la « sigillée claire » (MOREL, PEYRE 1964 : 136) : de quoi s'agit-il réellement ? Et quelles en sont les formes ? Au dépôt archéologique de La Canourgue, je n'ai pas observé de tels fragments orangés. En outre, B. Hofmann n'en fait pas non plus mention.

Ces ateliers de production sont plus à rechercher en pays rutène ou helvien. Pour cette production à pâte calcaire, on peut penser ainsi à Carrade dans le Lot, à la limite ouest de l'Aveyron (PAUC 1973 : 11 ; 1986 : 85), peut-être à Espalion (TILHARD, MOSER, PICON 1991)[40], plus assurément à La Graufesenque où les rebuts de cuisson sont nombreux (VERNHET 1971 : 91 ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69 ; GENIN, VERNHET 2002b : 109[41]) et où, malheureusement, l'étude de cette production a été largement occultée par celle des sigillées. Tout au plus en trouve-t-on une mention au détour d'une publication sur La Graufesenque (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 60) : ainsi, à côté des céramiques communes également

[39] On peut même se demander si ces céramiques ont été conservées.

[40] Il semblerait toutefois, d'après les analyses effectuées par M. Picon (TILHARD, MOSER, PICON 1991), que les vases à engobe orangé et les coupes à décor cordiforme produits sur cet atelier soient dans une pâte non calcaire. Pour autant, les auteurs laissent entendre que ces productions sont précoces, alors que la production des véritables sigillées à pâte calcaire à Espalion est essentiellement datée de la fin du I^er^ ou du début du II^ème^ s. ap. J.-C. Des tessons à pâte claire (est-elle engobée ?), apparemment contemporains des sigillées, ont été découverts sur le site : on peut alors se demander si l'atelier utilise encore une argile siliceuse pour ces produits plus communs.

[41] *Cf.* note 19, p.50

produites sur le site, on retrouve « des séries plus fragiles, plus soignées, à pâte fine de couleur orangée. Cette nouvelle catégorie comprenait des cruches, des gobelets, des urnes à deux anses ou des lagènes plus ou moins ventrues. Leur surface externe était simplement lissée, ou recouverte d'un engobe rouge-orangé assez peu résistant, ou encore peinte en blanc et ornée de motifs géométriques simples, de couleur ocre ou brun-noir (lignes ondulées, losanges pleins ou réticulés, damiers…) ».

Autre argument pour une origine millavoise, la majorité des vases de cette catégorie (E.O.1a et SCB.G, deux groupes techniques équivalents) possèdent à l'œil nu la même pâte et le même engobe d'une part que les productions chamottées millavoises (E.O.1b) produites à la fin du I^{er} s. et au début du II^{ème} s. ap. J.-C. (BÉMONT 1982 : 14 ; 1996 : 43), d'autre part que les « sigillées claires B » de La Graufesenque (VERNHET 1977).

On pourrait également penser à Alba en Ardèche, où une production locale de céramiques à vernis argileux est supposée, présentant une « pâte orangée, bien cuite, avec un vernis léger quelques fois marbré et un répertoire qui diffère de celui de la [sigillée claire] B », production qui apparaîtrait vers 70-130 ap. J.-C. (TOINON 1990-1992 : 117). Pour autant, cette production a été définie comme locale uniquement parce que sa pâte (PICON 1990-1992 : 120) et son répertoire (TOINON 1990-1992, fig. 114-115) différaient des autres productions de la moyenne vallée du Rhône : *a contrario*, et en élargissant l'aire géographique, ceci ne signifie pas forcément qu'elle est locale, mais simplement qu'il ne s'agit pas d'une production de claire B rhodanienne classique. En conclusion, si on compare les produits orangés consommés à Javols à ceux de la moyenne vallée du Rhône, il y aura autant d'arguments pour y voir une production locale javolaise, ce qui semble invraisemblable, compte tenu de la nature des argiles dans le nord de la Lozère. En d'autres termes, les « sigillées claires B d'Alba » proviennent peut-être d'un autre atelier, sans être locales.

▪ *Évolution générale de la catégorie des Cal-EO*

Puisqu'il s'agit de la catégorie qui compose presque exclusivement la famille des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé à Javols, il est donc logique de constater que l'évolution de la fréquence de cette catégorie (Figure 179 ; Annexe 5.2.a.) correspond globalement à celle de sa grande famille (-EO). Dès l'horizon 1, elle représente ainsi 12,5 % du NMI, taux qui pourrait être surestimé.

La part des Cal-EO dans le vaisselier gabale progresse presque continuellement de l'horizon 2 (6,3%) à l'horizon 4c, où cette catégorie atteint son pic de fréquence (14,9%).

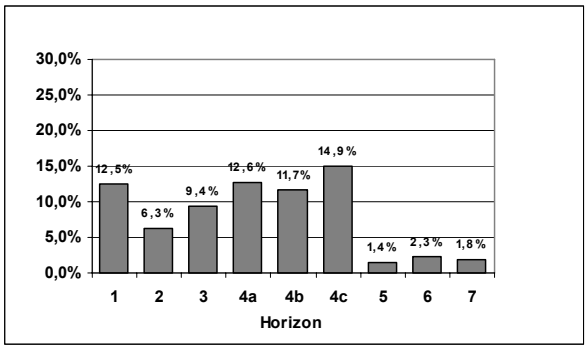

Figure 179. Fréquence par horizon des Cal-EO (% du NMI total de chaque horizon).

En revanche, leur déclin semble brutal et intervient certainement dans l'horizon 4c (120/130 – 160/170 ap. J.-C.), puisque, dans l'horizon 5, leur fréquence est presque négligeable, de seulement 1,4% du NMI. Un très léger regain semble avoir lieu dans les horizons 6 et 7 (2,3% et 1,8%), même si leur part reste marginale et si on doit se demander si elles ne sont pas alors résiduelles.

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Cal-EO*

Cette catégorie est largement dominée par un groupe technique, E.O.1a, qui regroupe 104 individus (71,7% des Cal-EO) sur les 145 de cette catégorie. Si on considère que le groupe technique SCB.G correspond techniquement en tout point à E.O.1a (*cf.* p.105-106), l'association des deux groupes techniques forme 75,2% des individus de cette catégorie (109 individus).

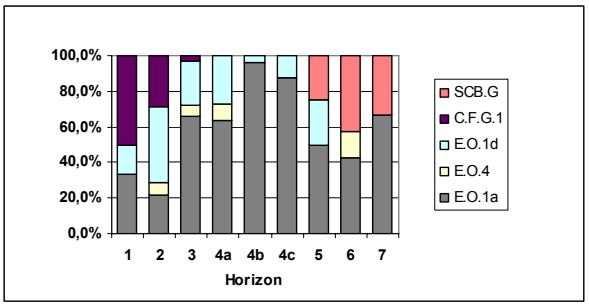

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
C.F.G.1	3	4	1							8
E.O.1d	1	6	7	3	2	3	1			23
E.O.4		1	2	1				1		5
E.O.1a	2	3	19	7	45	21	2	3	2	104
S.C.B.G							1	3	1	5
Total	6	14	29	11	47	24	4	7	3	145
E.O.1a/ SCB.G	2	3	19	7	45	21	3	6	3	109

Figure 180. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Cal-EO (% du NMI des Cal-EO de chaque horizon et données brutes).

Dès l'horizon 1 (Figure 180 ; Annexe 5.2.5.c.), ces deux groupes techniques sont importants (un tiers des Cal-EO) et deviennent majoritaires, parmi la catégorie, dès l'horizon 3.

La part des céramiques à pseudo-engobe orangé (C.F.G.1 et E.O.1d) est minime puisqu'on ne compte que 31 individus (21,4% de la catégorie). Pour autant, leur présence est particulièrement sensible durant les deux premiers horizons, principalement accentuée par la part du groupe technique C.F.G.1.

▪ *Répertoire des formes des Cal-EO*

Ce répertoire des formes est riche et varié (Figure 181 à Figure 183).

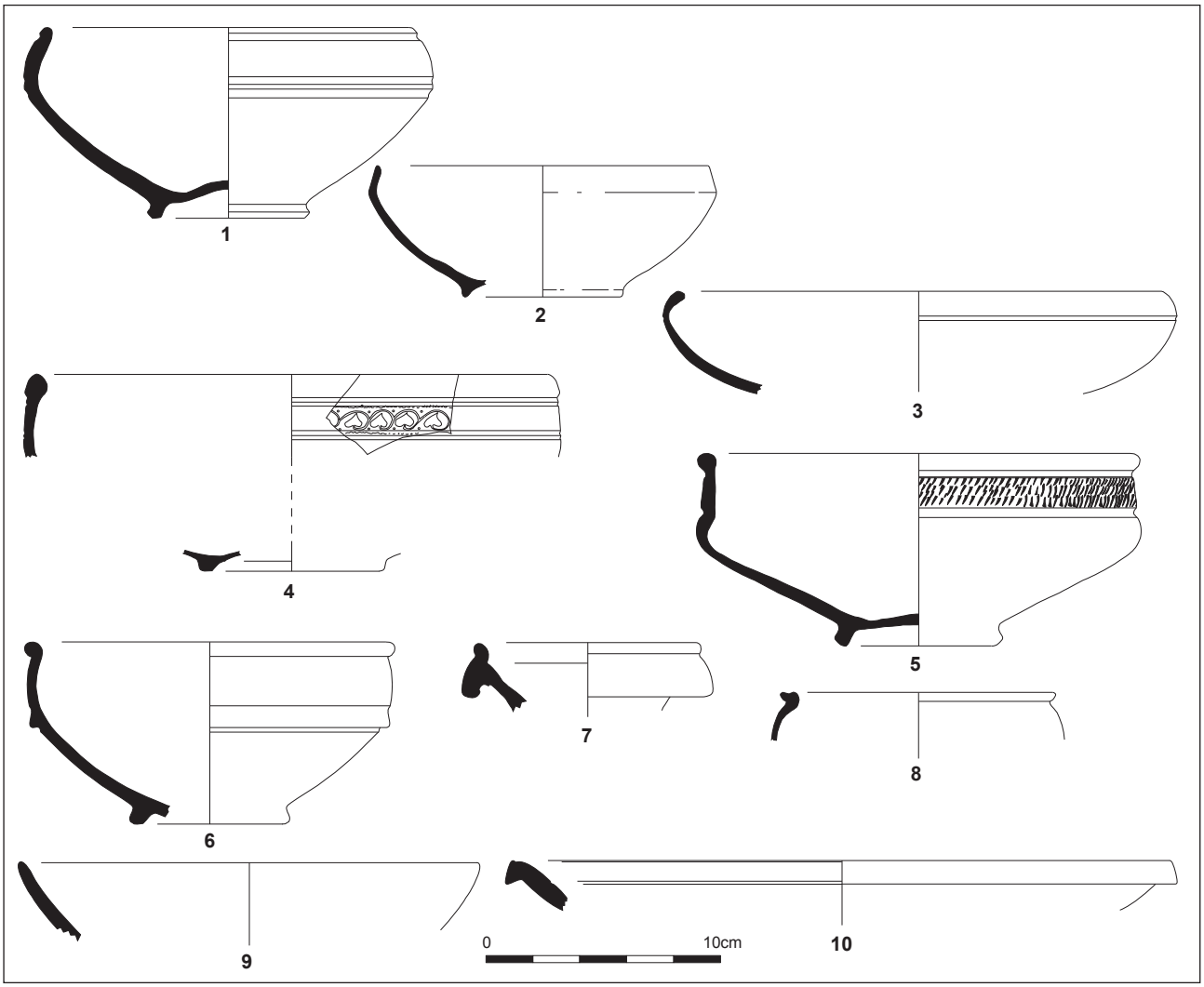

Figure 181. Répertoire des formes des Cal-EO : les formes ouvertes.

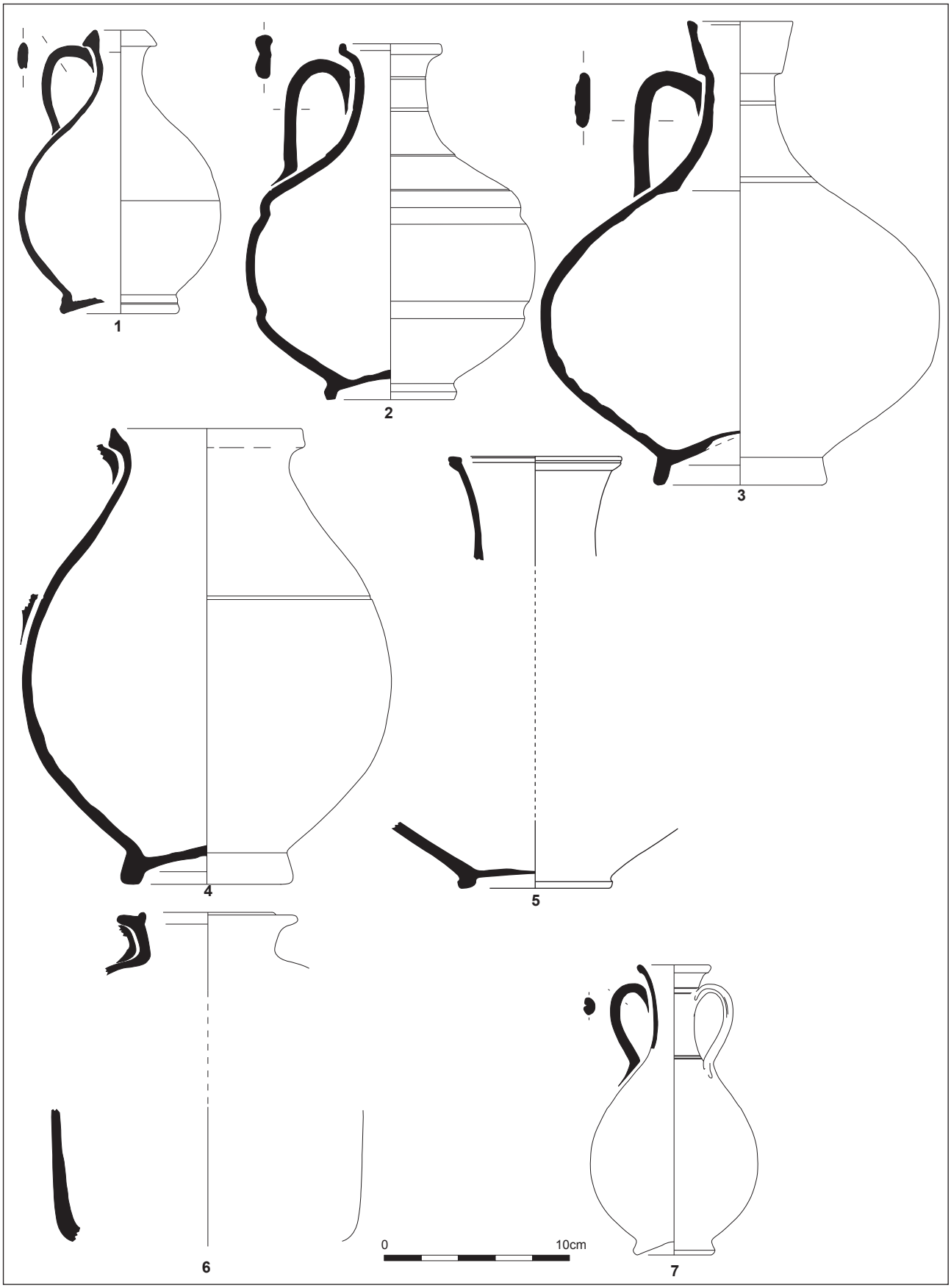

Figure 182. Répertoire des formes des Cal-EO : les formes fermées.

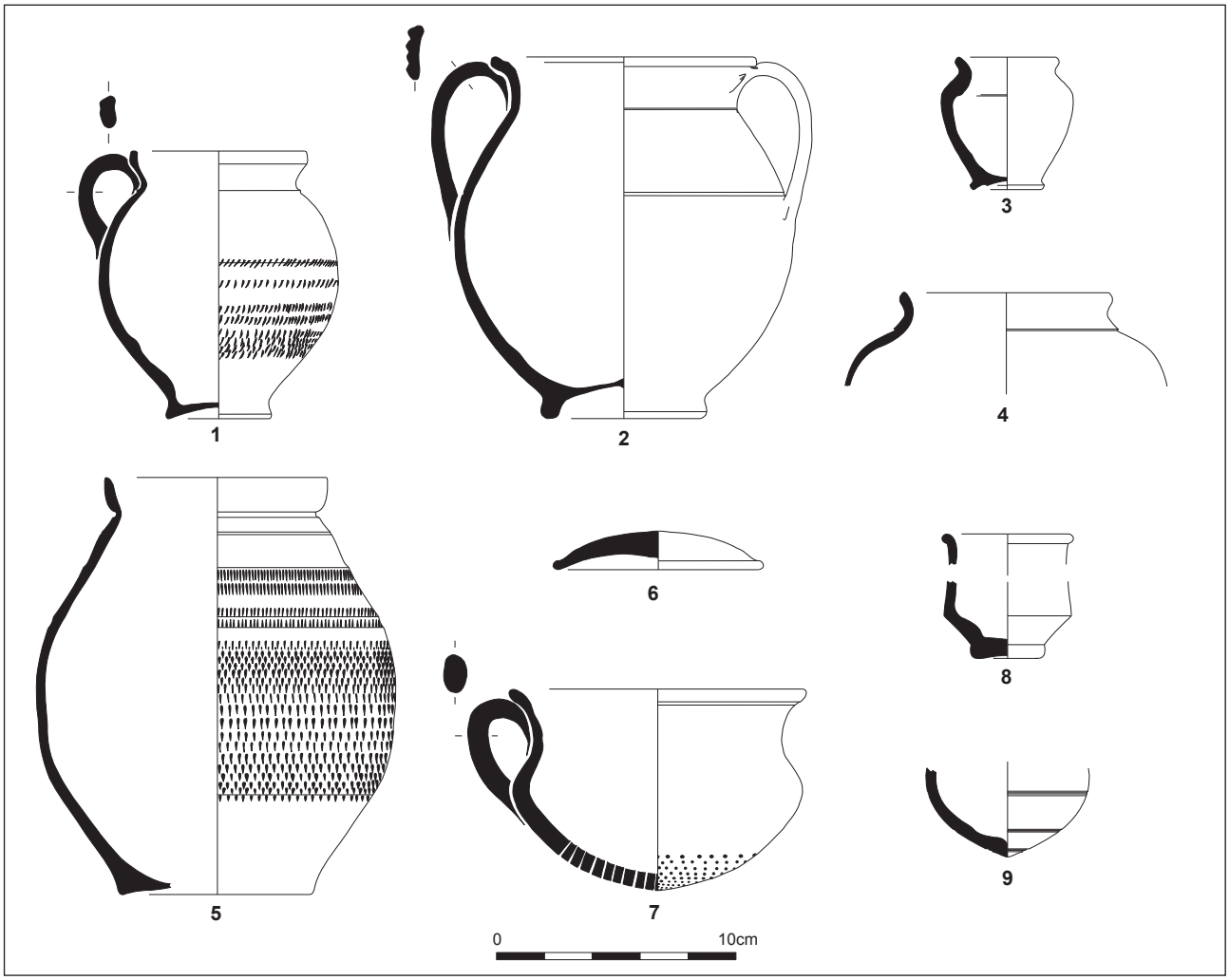

Figure 183. Répertoire des formes des Cal-EO : formes fermées et *varia*.

	Formes	NTI	%	
Formes ouvertes	jatte/coupe 1c	14	11,2%	44,0%
	jatte/coupe 1d	6	4,8%	
	jatte/coupe 1f	2	1,6%	
	jatte/coupe 4	1	0,8%	
	jatte/coupe 4a	5	4,0%	
	jatte/coupe 4b	16	12,8%	
	jatte/coupe 6d	4	3,2%	
	jatte/coupe 10	1	0,8%	
	jatte/coupe 11	1	0,8%	
	plat 1e	4	3,2%	
	plat 1f	1	0,8%	
Formes fermées	cruche	1	0,8%	53,6%
	cruche 4a	3	2,4%	
	cruche 5	3	2,4%	
	cruche 4a/cruche 6	2	1,6%	
	cruche 6	6	4,8%	
	cruche 14	3	2,4%	
	cruche 16	6	4,8%	
	cruche 21	3	2,4%	
	pot 6	4	3,2%	
	pot 7a	14	11,2%	
	pot 17	2	1,6%	
	pot 19	3	2,4%	
	pot 19a	1	0,8%	
	pot 20	2	1,6%	
	forme fermée indéterminée	14	11,2%	
Divers	couvercle 2a	1	0,8%	2,4%
	passoire 1	1	0,8%	
	calice 3	1	0,8%	
	Total	125	100,0%	

Figure 184. Quantification en NTI max. de la catégorie des Cal-EO.

Une première quantification en NTI max. (Figure 184), en prenant en compte toutes les identifications (y compris celles qui sont le moins poussées, comme « forme fermée »), montre que plus de la moitié des récipients en présence sont des formes fermées (53,6% du NTI max). 44,0% sont des formes ouvertes, alors qu'une part infime correspond à des accessoires (couvercle, passoire) ou à des calices.

La confrontation entre les groupes techniques de cette catégorie et les formes identifiées (NTI affiné ; Figure 185) montrent évidemment une prédominance des groupes E.O.1a et SCB.G. Les autres groupes techniques reprennent quelques unes des formes de ces deux groupes mais se distinguent aussi clairement par des types originaux.

	horizons				
	E.O.1a/S CB.G	E.O.1d	CFG1	E.O.4	NTI total
jatte/coupe 1c	14				14
jatte/coupe 1d	6				6
jatte/coupe 6d	4				4
jatte/coupe 10	1				1
plat 1e	4				4
plat 1f	1				1
cruche 4a	3				3
cruche 5	3				3
cruche 4a/cruche 6	2				2
cruche 6	6				6
cruche 21	3				3
pot 6	4				4
pot 7a	14				14
pot 17	2				2
pot 19	3				3
pot 19a	1				1
couvercle 2a	1				1
passoire 1	1				1
calice 3	1				1
jatte/coupe 4b	13			3	16
cruche 16	2	3	1		6
pot 20	1	1			2
jatte/coupe 1f		1		1	2
jatte/coupe 11		1			1
jatte/coupe 4		1			1
jatte/coupe 4a		1	4		5
cruche 14		3			3
Total	90	11	5	4	110

Figure 185. Quantification en NTI affiné des formes par groupes techniques des Cal-EO.

▪ *Groupe technique C.F.G.1*

Ce groupe technique, certainement le plus ancien de la catégorie, correspond assurément à une production fine de La Graufesenque (pâte fine dure, lissée ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69). Il est présent dans le corpus au travers de huit individus (5,5% des Cal-EO).

Évolution du groupe technique C.F.G.1

On ne le rencontre que dans les trois premiers horizons (Figure 186 ; Annexe 5.2.d.), avec une régression continue.

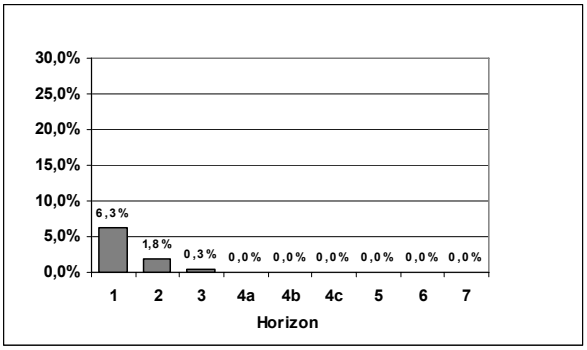

Figure 186. Fréquence par horizon du groupe technique C.F.G.1 (% du NMI total de chaque horizon).

Dans l'horizon 1, sa contribution est de 6,3% du NMI, soit un taux relativement important. En ce sens, ce groupe technique contribue à la forte représentation des céramiques à pâte calcaire et engobe (ou pseudo-engobe) orangé dans ce premier horizon (Figure 180). La baisse est nette dans l'horizon 2, puisque ce groupe ne correspond plus qu'à 1,8% du NMI.

Ces céramiques doivent assurément être résiduelles dans l'horizon 3 (0,3% du NMI) et l'arrêt de cette production est donc à situer dans l'horizon 2, entre 10/20 et 30 ap. J.-C., ce qui correspond aux observations faites à La Graufesenque sur cette production (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 69, fig. 49, 50, 51 n°1 ; GENIN, VERNHET 2002b : 109, fig. 23).

Formes du groupe technique C.F.G.1

Parmi les huit individus reconnus en NMI, seuls cinq ont pu être identifiés typologiquement et correspondent à deux formes (Figure 187).

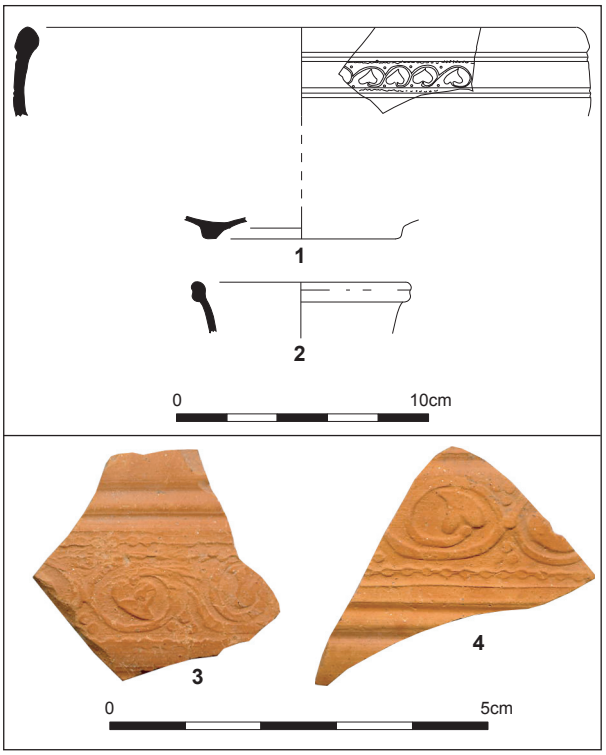

Figure 187. Formes du groupe technique C.F.G.1 et décors à la molette.

Jatte/coupe 4a (Figure 187 n°1)

Quatre individus sont des jattes/coupes 4a, l'un étant présent dans l'horizon 1, les autres dans l'horizon 2.

Cette coupe hémisphérique, à frise généralement décorée à la molette de motifs cordiformes (Figure 187 n°3 et 4), plus rarement de guillochis a été produite à La Graufesenque (VERNHET 1971 : 91, fig. 26 n°1 et 2 ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : fig. 49 et 50 ; GENIN, VERNHET 2002b : fig.

23), dans les ateliers de l'Auzéral à Savignac dans le nord-ouest de l'Aveyron (BÉNÉVENT 1997 : fig. 33 et 34), dans ceux supposés de Rodez et dans celui d'Espalion (TILHARD, MOSER, PICON 1991 : 234 ; BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 167) mais, dans ces trois cas, dans une argile siliceuse. Une forme relativement similaire est connue dans les productions précoces de Lezoux (Lezoux 034 ; BET, DELOR 2000 : 467, fig. 3), mais ici encore dans une pâte micacée. L'hypothèse d'une origine millavoise est donc certaine.

D'après la bibliographie disponible, la forme (sans que ne soit précisé s'il s'agit d'une pâte calcaire ou micacée) est abondante dans tout le sud du Massif Central, principalement en Aveyron et en Lozère (inventaire des occurrences dans VERNHET 1971 : 91-92 ; MAROT 2005b : 104-105, fig. 7), à moindre titre en Haute-Loire (attestée à Arlempdes : SIMONNET, SAVAY-GUERRAZ 1975 : pl. 2 ; SIMONNET 1984 : pl. 46 n°4 ; à Saint-Paulien : PIN 1990 : fig. 2 n°4) et dans le Cantal (à Allanche : VINATIÉ 1977 : 141, n°1 ; à Sainte Anastasie : VINATIÉ 1991 : 58, fig. 6 n°9 ; à Aron : LAPEYRE, ROCHE 1985 : fig. 39 n°1 et 2).

Cette forme avait été datée entre 10 et 30 ap. J.-C. (VERNHET 1971 : 91) : compte tenu des contextes javolais (horizons 1 et 2) et de la datation révisée récemment à La Graufesenque pour une fosse-cendrier augustéenne (10 av – 15/20 ap. J.-C. ; GENIN, VERNHET 2002b : 112), il convient de vieillir légèrement cette forme en la datant entre 10 av. et 20/30 ap. J.-C.

Cruche 16 (Figure 187 n°2)

Par un exemplaire présent dans l'horizon 3, une cruche 16 est attestée pour ce groupe technique. La forme n'est pas connue à la Graufesenque parmi les productions anciennes. Puisque ce groupe technique paraît résiduel dans l'horizon 3, la forme est probablement antérieure aux années 30/40 ap. J.-C.

▪ *Groupes techniques E.O.1a et SCB.G*

D'un point de vue technique, E.O.1a et SCB.G présentent exactement les mêmes caractéristiques de pâte et d'engobe : SCB.G avait été créé, plus ou moins artificiellement, pour isoler les productions tardives à engobe orangé assimilables aux « sigillées claires B de La Graufesenque » (VERNHET 1977). Dans cette analyse de la fréquence des productions, il n'y a pas lieu de les dissocier.

Évolution du groupe technique E.O.1a et SCB.G

Il s'agit des deux groupes techniques prépondérants parmi les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé et il est donc normal que leur fréquence (Figure 188 ; Annexe 5.2.d.) suive globalement la même tendance que pour cette grande catégorie (Figure 179). On notera toutefois que ces céramiques à pâte calcaire et engobe orangé vont prendre une part de plus en plus importante de l'horizon 1 (4,2% du NMI) jusqu'à l'horizon 4c, où elles atteignent leur acmé (13% du NMI). L'importance de ces groupes techniques dans l'horizon 1, qui paraît bien supérieure à leur fréquence dans l'horizon 2, est certainement faussée par la seule contribution de l'ensemble 1, pauvre en matériel et où les deux individus prennent un poids considérable.

Le déclin de ces groupes techniques (en l'occurrence E.O.1a) s'avère brutal et très marqué puisqu'elles ne représentent plus qu'1% du NMI dans l'horizon 5. Compte tenu de cette très faible fréquence dans l'horizon 5, on peut penser que l'arrêt de cette production est à situer quelques décennies avant 160/170 ap. J.-C., vers 150 au plus tard.

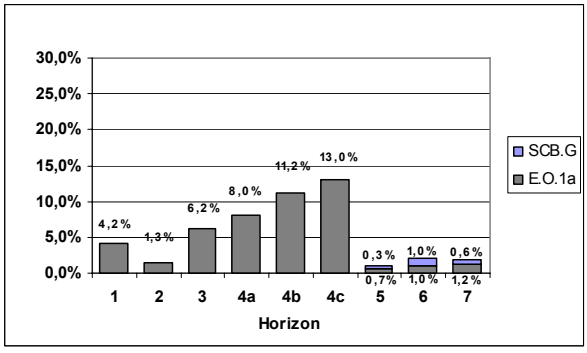

Figure 188. Fréquence par horizon des groupes techniques E.O.1a et SCB.G (% du NMI total de chaque horizon).

Une très légère remontée semble s'effectuer dans les horizons 6 (2% du NMI) et 7 (1,8%), en partie sous l'impulsion du groupe technique SCB.G.

Formes des groupes techniques E.O.1a et SCB.G

Le NTI affiné appliqué sur ces deux groupes techniques a permis de recenser 90 individus (Figure 189 et Figure 190) parmi lesquels les formes fermées et les formes ouvertes ont sensiblement la même importance.

	Formes	NTI	%	
Formes ouvertes	jatte/coupe 1c	14	15,6%	47,8%
	jatte/coupe 1d	6	6,7%	
	jatte/coupe 4b	13	14,4%	
	jatte/coupe 6d	4	4,4%	
	jatte/coupe 10	1	1,1%	
	plat 1e	4	4,4%	
	plat 1f	1	1,1%	
Formes fermées	cruche 4a	3	3,3%	48,9%
	cruche 5	3	3,3%	
	cruche 4a/cruche 6	2	2,2%	
	cruche 6	2	2,2%	
	cruche 6a	3	3,3%	
	cruche 6b	1	1,1%	
	cruche 16	2	2,2%	
	cruche 21	3	3,3%	
	pot 6	4	4,4%	
	pot 7a	14	15,6%	
	pot 17	2	2,2%	
	pot 19	3	3,3%	
	pot 19a	1	1,1%	
	pot 20	1	1,1%	
Divers	couvercle 2a	1	1,1%	3,3%
	passoire 1	1	1,1%	
	calice 3	1	1,1%	
	Total	90	100,0%	

Figure 189. Quantification en NTI affiné des groupes techniques E.O.1a et SCB.G.

Trois formes prédominent : il s'agit des jattes/coupes 1c, 4b et du pot 7a.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
plat 1f	1									1
jatte/coupe 1d		1	4		1					6
pot 20			1							1
cruche 16			2							2
plat 1e			3	1						4
jatte/coupe 1c			3	2	7	2				14
jatte/coupe 4b			3	1	3	5		1		13
pot 7a			2	1	10	1				14
cruche 4a			1		1	1				3
cruche 6a			2		2	1	1			6
cruche 5					3					3
cruche 4a/cruche 6					2					2
pot 17					1	1				2
pot 6					3		1			4
couvercle 2a					1					1
passoire 1					1					1
pot 19					3					3
pot 19a						1				1
calice 3						1				1
cruche 21						2			1	3
jatte/coupe 6d								3	1	4
jatte/coupe 10									1	1
Total	1	1	21	5	38	15	2	4	3	90

Figure 190. Quantification en NTI affiné par horizon des groupes techniques E.O.1a et SCB.G.

Le répertoire des formes des Cal-EO paraît plus diversifié dans les horizons 3 et 4b (Figure 190) : toutefois, cette donnée est en partie faussée par le fait que ces deux horizons comptent aussi parmi les plus documentés, à l'inverse des horizons 1, 2 ou 4a. En réalité, et en considérant les problèmes de source, aucune rupture franche n'apparaît dans l'évolution des formes des Cal-EO, si ce n'est l'apparition, malheureusement peu documentée, de nouvelles formes durant le III^{ème} s. ap. J.-C. et peut-être même dès le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.

L'analyse de chaque forme se fera selon leur ordre d'apparition chronologique.

Plat 1f (Figure 181 n°10)

Cette forme de plat n'apparaît que par un exemplaire, présent dans l'horizon 1 (ensemble 1), où elle correspond à la seule forme identifiée de ce groupe technique.

Au vu d'une part de cette occurrence, et d'autre part de sa parenté morphologique avec les plats du service Ib de Haltern, on lui accordera donc une datation précoce, entre 20/10 av. et 5/10 ap. J.-C.

Cette forme pourrait évoquer certaines productions anciennes de La Graufesenque recensées récemment (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : fig. 25).

Jatte/coupe 1d (Figure 181 n°2)

Cette forme apparaît au moins en six exemplaires. Elle est présente dès l'horizon 2 par un exemplaire (seule forme identifiée de ce groupe technique) mais surtout dans l'horizon 3 (4 exemplaires). Un seul exemplaire apparaît plus tardivement dans l'horizon 4b, où il est peut-être déjà résiduel, à moins qu'il ne s'agisse d'une forme ayant une durée de vie plus longue. On notera que cette forme est absente de la resserre incendiée (ensemble 12) qui contenait pourtant un large éventail des vases de cette catégorie, ce qui peut être un argument important pour y voir une forme résiduelle dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C.

Ainsi, on proposera ici une datation resserrée, entre 10/20 et 70/80 ap. J.-C.

La forme ne trouve pas de parallèle typologique convaincant dans les ateliers de production régionaux. En revanche, elle s'apparente aux terrines tronconiques régionales de La Tène (VERNHET 1971 : 69-70, pl. XII n° 6-14),

Pot 20 (Figure 183 n°5)

Un seul individu de ce type a été reconnu dans une incinération de la nécropole occidentale (ensemble 15) datée entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C.

Cruche 16 (Figure 182 n°6)

Cette cruche ne compte que deux exemplaires, tous deux présents dans l'horizon 3. Puisqu'elle est absente des ensembles de l'horizon 4b, pourtant bien documentés, on peut penser que cette forme n'existe plus à la fin du Ier s. ap. J.-C. Une forme ansée proche est attestée dans le Lodévois, où elle est datée entre 25 et 75 ap. J.-C. (RASCALOU 2006b : fig. 7 n°1 et 2).

Plat 1e (Figure 181 n°9)

Ce type de plat, dont on sait par quelques fragments que le fond est plat, existe au moins en quatre exemplaires dans le corpus. Il ne se rencontre que dans les horizons 3 et 4a, soit entre 30/40 et 80/90 ap. J.-C.

Cependant, cette forme rappelle clairement celle produite plus précocement à Millau (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : fig. 51, n°7-9) dans une pâte « orangée et des surfaces engobées rouges à orangées » (GENIN, VERNHET 2002b : 109, fig. 27-28) : s'il s'agit le plus souvent de plats à bords éversés, certains sont à bord simple, comme ceux de Javols.

Ainsi, si on retient l'hypothèse d'une production millavoise, cette forme pourrait apparaître au plus tôt vers 10 av. J.-C. (datation haute de la fosse-cendrier augustéenne de La Graufesenque ; 10 av. – 15 ap. J.-C. ; GENIN, VERNHET 2002b : 112).

Jatte/coupe 1c (Figure 181 n°1)

Cette forme est l'une des mieux représentées dans le corpus, puisqu'elle a été recensée à quatorze reprises (15,6% des formes identifiées pour ce groupe technique).

Elle est absente des deux premiers horizons et n'existe que dans les horizons 3 à 4c, avec une plus forte fréquence dans les horizons 4a et 4b.

Il est donc tentant d'y voir la forme succédant à la jatte/coupe 1d, en la datant entre 30/40 et 150 ap.

La forme est tout à fait comparable aux Hermet 24 (VERNHET 1981 : fig. 5 n°15) en céramique sigillée, forme datée entre 80 et 130 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 576) : la datation de cette dernière forme corrobore donc la chrono-typologie de cette jatte/coupe 1c.

À Rodez, ces jattes à bord rentrant se retrouvent également en grand nombre au Ier s. et au début du IIème s. de notre ère (DAUSSE 1982 : 60-61, pl. 5, n°14, pl.6, n°16). Un exemplaire est attesté à *Ambrussum* dans un contexte de la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. (FICHES 1986 : fig. 52 n°32). On la connaît également à Alba (TOINON 1990 : pl. 24).

Jatte/coupe 4b (Figure 181 n°5)

On décompte treize vases de ce type, dont il faut penser qu'il s'agit d'une évolution de la jatte/coupe 4a (*cf.* p.340), elle-même dérivant des Drag. 29. La forme est caractérisée par un renflement formant carène et une lèvre arrondie.

Elle apparaît dans l'horizon 3 (trois exemplaires) et perdure jusqu'à l'horizon 4c (trois vases), période où les autres formes sont moins variées et moins nombreuses.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'individu présent dans l'horizon 6 est certainement résiduel.

En conséquence, on datera cette forme entre 30/40 ap. et 150 ap. J.-C.

Cette forme n'a aucune parenté dans les productions de la moyenne vallée du Rhône (dont l'atelier d'Alba) mais trouvent des parallèles probants dans les officines de La Graufesenque (VERNHET 1971 : 91, fig. 26 n°3 et 4 ; GENIN, VERNHET 2002b : fig. 23 n°7), ou dans celui de l'Auzéral à Savignac, daté des années 10-30 ap. J.-C., dans une pâte cependant micacée (BÉNÉVENT 1997 : fig. 33 et 34 ; il s'agit d'ailleurs de la forme la plus produite dans cet atelier), peut-être dans les ateliers supposés autour de Rodez.

La forme est également abondante sur les sites de consommation de la région et paraît se limiter au département de l'Aveyron et de la Lozère (VERNHET 1971 : 91) : on l'a reconnu entre autres à Rodez où elle apparaîtrait « entre 20 et 60 ap. J.-C. pour disparaître durant le premier quart du IIème s. ap. J.-C. » (CATALO *et al.* 1994 : 37, fig. 26 n°5), également à La Malène en Lozère (CHARDONNET 1994 : dépotoir nord pl. XIII).

Compte tenu des arguments de datation extérieurs, la chronologie de cette forme est peut-être à faire débuter dès le début du Ier s. ap. J.-C. : pour autant, il ne faut pas oublier que cette forme est largement minoritaire par rapport à la jatte hémisphérique à décor cordiforme dans les productions ancien-

nes de La Graufesenque (qui, compte tenu de la pâte calcaire utilisée, paraît l'atelier le plus probable) et que cette forme est absente de l'horizon 2. En conséquence, admettons qu'elle apparaît timidement vers 10 ap. J.-C. Quant à sa disparition, il est certain qu'elle n'existe plus au-delà de 160/170 ap. J.-C., peut-être même avant vers 140/150, même si aucun argument solide ne nous permet d'étayer cette hypothèse.

Pot 7a (Figure 183 n°2)

Avec quatorze individus, il s'agit de la forme la plus fréquente parmi cette production (15,6% des vases identifiés).

Elle est absente des deux premiers horizons et n'apparaît que des horizons 3 à 4c, probablement avec sa plus grande fréquence dans l'horizon 4b, c'est-à-dire entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. Un seul individu est présent dans l'horizon 4c : peut-être y est-il résiduel.

Le nombre d'individus reconnus permet ici d'établir une chronologie fiable, c'est-à-dire entre 30/40 et 150 ap. J.-C., peut-être seulement jusque vers 120/130 ap. J.-C.

Cette forme est morphologiquement très proche des vases moulés à deux anses Hermet 7 produits à Millau entre 50 et 70 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 575). Sur le même site, un vase similaire est fabriqué avec un engobe orangé ou parfois blanc (VERNHET 1991 : 16). Parmi les productions tardives de cet atelier, on retrouve également un vase similaire à deux anses (VERNHET 1977 : fig. 1 n°15 et 16).

On en connaît un autre exemple à engobe orangé à l'Auzéral (BÉNÉVENT 1997 : 140-141, fig. 42, n°8-10), mais dans des modules nettement plus grands et dans une pâte visiblement micacée. En revanche, les mêmes formes se retrouvent clairement dans plusieurs tombes de la nécropole de La Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron), nécropole principalement fournie en vases de La Graufesenque (SOLACROUP 1995 : planches des tombes 22, 25, 68, 71 et 119) ; cette « sorte de potiche orangée, à deux anses, souvent peinte en blanc » sert alors fréquemment de vase cinéraire (VERNHET 1987 : 87). Dans le même site, parfois dans les mêmes tombes, on retrouve également des formes Hermet 7 de La Graufesenque (SOLACROUP 1995, tombes 1 et 68), ce qui, entre autres, nous laisse penser que Millau est l'un des centres producteurs de cette céramique à engobe orangé (pour cette forme, cela paraît acquis : MAROT 2005 : 110-111).

Sur des sites de consommation du nord de l'Aveyron, un vase typologiquement similaire a été retrouvé à Rodez (GARRIC 1990 : 123, fig. 17 A) et un autre à Rodelle (DAUSSE 1992 : 61, Fig. 19). On le rencontre encore en plusieurs exemplaires à Peyre-Plantade dans le Lodévois, dans des contextes du dernier quart du I^{er} s. et de la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (RASCALOU 2006a, 148, fig. 7, n°4 et 5 ; RASCALOU 2006b : fig. 7, n°10 à 16), indifféremment avec un engobe blanc, orangé, plus rarement gris. Enfin en Lozère, on le connaît au moins en plusieurs exemplaires à La Malène (CHARDONNET 1994 : dépotoir nord pl. XIII).

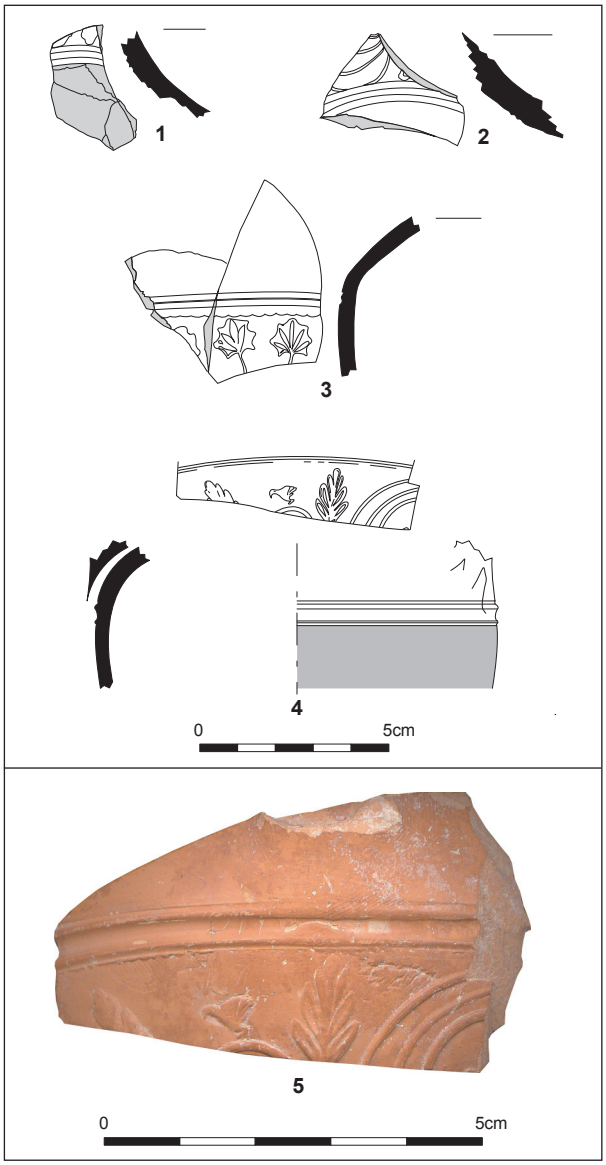

Figure 191. Décors moulés sur Cal-EO (n°4 et 5 : JSE98 4066).

Autre preuve de la parenté entre cette forme et les vases sigillés Hermet 7, au moins deux vases découverts à Javols (ensemble 12 et JSE98 US 4066, couche datée entre 70 et 100 ap. J.-C.), certainement de ce type, présentent un décor moulé sur la panse (Figure 191) : les décors sont malheureusement trop lacunaires pour être affiliés à un style précis.

Cruche 4a (Figure 182 n°1)

On retrouve ici seulement trois exemplaires, présents dans les horizons 3, 4b et 4c. Même si l'effectif est maigre, on peut dater la forme des années 30/40 à 150 ap. J.-C.

Aucune comparaison n'existe pour le moment à Javols ni dans le reste du département ou en Ardèche. En Aveyron, une forme similaire est signalée à Rodez, dans un contexte de la seconde moitié du I^er^ s. ap. J.-C. (DAUSSE 1982 : 93, pl. 6 n°9) et également dans la nécropole de l'Hospitalet-du-Larzac (collections du musée de Millau).

Une cruche produite à Lorgues dans le Var (PASQUALINI 1985 : fig. 2, type 2A), également à engobe orangé (CL-ENG F 10 , RAYNAUD 1993a : 198-203) et datée de 50 à 200 ap. J.-C. présente quelques parentés morphologiques, même s'il ne peut s'agir de la même production (la pâte de l'atelier de Lorgues étant à dégraissant micacé : PASQUALINI 1985 : 176).

Cruche 6 (Figure 182 n°3)

Cette forme existe dans les horizons 3, 4b, 4c et 5, dernière période où la production des Cal-EO est en très net recul et où il est raisonnable d'y voir une forme résiduelle.

La forme est bien attestée à Javols (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994, 245, fig. 16 n°4) et, pour le moment, nous ne connaissons de formes équivalentes qu'à Alba (TOINON 1990-1992, fig. 115, n° 10), sous réserve d'une meilleure connaissance des productions à engobe orangé de La Graufesenque du I^er^ et du II^ème^ s. ap. J.-C. Toutefois, si elle n'y est pas attestée avec un engobe orangé elle existe en céramique sigillée : de mémoire, cette forme avec un profil très lourd, était présentée dans la grande vitrine du musée de Millau consacrée aux vases de la fosse de *Gallicanus* (cruche au premier plan dans VERNHET 1991 : 35).

Dès lors, avec le peu d'éléments en présence, on peut proposer une datation entre 30/40 et 150 ap. J.-C.

Cruche 23b (Figure 182 n°7)

Même si cette cruche n'a pas été recensée dans le corpus étudié, elle mérite d'être signalée pour compléter le répertoire typologique de cette production. Elle a été découverte dans une ravine ayant perturbé la nécropole occidentale dont les incinérations découvertes plaident pour une datation entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C.

Cette cruche piriforme est à rapprocher des exemplaires à engobe blanc produits à La Graufesenque (VERNHET 1991 : 17). Elle est attestée dans une tombe de la nécropole de l'Hospitalet-du-Larzac (collections du musée de Millau).

Type 103 (Figure 183 n°9)

Par souci d'exhaustivité pour les productions à pâte calcaire et engobe orangé, signalons la présence d'une forme curieuse dans un contexte daté des années 40-70 ap. J.-C. (JSE98 US 4069). La forme, apode, paraît complètement fermée et il pourrait s'agir soit d'une tirelire, soit d'un hochet.

Cruche 5 (Figure 182 n°2)

Les trois individus de ce type se rencontrent dans l'horizon 4b (90/100 – 120/130 ap. J.-C.). La forme n'est pas connue par ailleurs, sauf peut-être à Carrade, mais où il s'agit d'une forme de sigillée rare (PAUC 1986 : 86, fig. 20).

Pot 17 (Figure 182 n°3)

Cette forme de petit module n'est connue que par deux exemplaires présents dans les horizons 4b et 4c, soit entre 90/100 et 150 au plus tard. Aucune comparaison valide n'est faisable : tout au plus peut-on dire que cette forme s'apparente aux gobelets en parois fines qui se généralisent en Gaule à partir de la fin du I^er^ s. (BÉMONT 1996 : 43).

Pot 6 (Figure 182 n°1)

Parmi les quatre individus reconnus pour cette forme, un seul n'appartient pas à l'horizon 4b et se situe dans l'horizon 5 (ensemble 21), période où cette production semble en net déclin. Il est donc plus prudent

de limiter la datation de cette forme aux années 90/100 – 120/130 ap., du moins à la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C.

On ne connaît pas de parallèles de cette forme dans d'autres sites de consommation régionaux, si ce n'est à Alba (TOINON 1990-1992 : pl. 115, n° 6 et 7). Signalons toutefois qu'une forme très proche existe dans le répertoire des sigillées tardives de La Graufesenque (VERNHET 1977 : fig. 1 n°17).

Couvercle 2a (Figure 182 n°6)

Un seul vase de ce type est présent dans le corpus (horizon 4b, ensemble 12), associé à un pot 7a auquel il servait visiblement de couvercle. La même utilisation est connue dans une tombe de la nécropole de l'Hospitalet-du-Larzac, également avec un vase à deux anses (SOLACROUP 1995 : tombe 68).

Passoire 1 (Figure 182 n°7)

De même, cette passoire ne se rencontre qu'en un seul exemplaire, toujours dans l'horizon 4b (ensemble 12)

Un exemplaire proche, à profil en S et anse de section ovale, existe dans la région, à Rodez (LABROUSSE 1980b : 473 ; GRUAT 1993 : 106), un autre étant attesté et certainement produit à La Graufesenque mais dans un engobe gris-noir (VERNHET 1991 : 17).

Pot 19/19a (Figure 182 n°4)

Cette forme n'apparaît qu'en quatre exemplaires, dans les horizons 4b et 4c. La distinction avec le pot 19b, qui comporte des dépressions sur la panse et un décor chamotté, est souvent difficile, ce qui justifie alors une désignation morphologique moins poussée (« pot 19 »).

Compte tenu des horizons dans laquelle elle apparaît et même si peu de vases ont été découverts, on proposera de dater cette forme entre 90/100 et 160/170 ap. J.-C. au plus tard (peut-être simplement jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., même si aucun argument ne permet d'étayer cette hypothèse).

Calice 3 (Figure 182 n°8)

Ce type n'apparaît qu'à une reprise, dans l'horizon 4c (ensemble 3). Il s'apparente en tout point aux gobelets à offrandes ou « calice à encens » connus dans les sanctuaires de l'Aveyron et de la Lozère (MOREL, PEYRE 1964 : 141-143, fig. 6 et 8 ; DAUSSE, PUJOL, VERNHET 1998 : 138). La Graufesenque a produit abondamment ce type, soit à en engobe blanc (VERNHET 1991 : 16), soit orangé (en particulier : BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 63, fig. 63 ; DAUSSE, PUJOL, VERNHET 1998 : 138, n°133).

Cruche 21 (Figure 182 n°6)

La forme a été recensée par trois exemplaires, deux dans l'horizon 4c, le dernier dans l'horizon 7. Un quatrième individu existe dans le niveau d'utilisation du puits de l'ensemble 13, daté entre 80 et 150 ap. J.-C. : il a d'ailleurs contribué à étendre la fourchette chronologique de cette datation au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.

Aucun parallèle n'est connu ailleurs pour cette forme, hormis en sigillée à Lezoux (Lezoux 113 ; BET, DELOR 2000 : 474-475), mais uniquement à partir de la phase 7.

Au vu des vases en présence, et même si la forme est absente des horizons 5 et 6, elle doit être datée entre 120/130 ap. et la fin du III^{ème} s. ap. J.-C, à moins que l'individu de l'horizon 7 n'ait eu une durée de vie plus longue (ce qui ramènerait à une fourchette chronologique plus étroite, entre 120/130 et 150 ap. J.-C.)

Jatte/coupe 6d (Figure 181 n°6)

La forme s'apparente clairement au Drag. 44 du répertoire typologique des véritables sigillées. Quatre formes de ce type ont été identifiées. Elles se rencontrent dans les horizons 6 (trois exemplaires) et 7 (un exemplaire), période où ces deux groupes techniques sont en net recul.

Pour autant et puisque cette forme n'existe pas auparavant, cela montre que cette production à engobe orangé s'essouffle mais ne disparaît pas complètement à cette époque et subit une modification de son répertoire.

Avec sa lèvre arrondie, la forme se distingue clairement de la forme Desbat 17 présente en moyenne vallée du Rhône, ou encore des coupes carénées des productions tardives de La Graufesenque (VERNHET 1977 : fig. 1 n°1-9). Cependant, la pâte et l'engobe de ces vases sont tout à fait comparables aux « sigillées claires B » de La Grau-

fesenque. Ainsi, l'origine millavoise est la plus probable, même si on ne peut exclure l'existence d'un (ou plusieurs) autre(s) atelier(s) dans la même aire géologique.

Concernant la datation, les données fournies par le corpus étudié placent l'apparition de la forme dans les premières décennies du III^{ème} s. ap. J.-C. Le vase perdure durant tout le III^{ème} s. et peut-être au-delà. Ceci signifie que le regain de la catégorie observé dans les deux derniers horizons est bien réel et qu'il ne peut s'agir alors de céramiques résiduelles.

Jatte/coupe 10 (Figure 181 n°7)

Un seul exemplaire a été recensé, dans l'horizon 7 (ensemble 14).

Aucune parenté morphologique convaincante n'existe dans le répertoire des productions de la moyenne vallée du Rhône ou dans celles tardives de La Graufesenque. La pâte est en tout cas identique à celle de ces dernières productions, datée traditionnellement entre 140/160 à 250/260 ap. J.-C. (VERNHET 1977 : 47). Une coupe à listel retombant similaire est présente à Rodez dans une tombe de la nécropole Notre-Dame-du-Bon-Accueil (sépulture datée du III^{ème} s. ap. J.-C.), mais est recouverte d'un engobe blanc (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 67 n°23).

Quant à la datation, on peut seulement dire que la forme est présente à Javols dans la seconde moitié du III^{ème} s. ap. J.-C., sans savoir si elle apparaît auparavant. Cette forme contribue donc au modeste renouveau de la catégorie dans les deux derniers horizons.

Estampille du groupe technique E.O.1a/ SCB.G

Une estampille existe dans ce groupe technique (Figure 192). Elle n'est pas présente dans le corpus mais dans le reste du matériel des fouilles Ferdière.

Figure 192. Estampille sur Cal-EO.

…]VICA (Figure 192)

JLG02 2067
?
…]VICA
Contexte chronologique : I^{er} s. ap. J.-C.

La pâte et l'engobe sont orangés, indiquant une cuisson en mode A : ils se rapprochent en tout point du groupe technique E.O.1a (ou SCB.G) et on ne peut que considérer qu'il s'agit bien d'une production à engobe orangé.

L'estampille est incomplète, le début étant manquant (si elle est centrée, tout au plus peut-on restituer une lettre). Les lettres sont de grande taille. Aucun équivalent n'existe à Banassac, où les productions peuvent parfois être de couleur rouge orangé. Pour La Graufesenque, A. Vernhet écrit qu'aucune estampille n'a été découverte sur les vases lisses en sigillée claire B produits entre 140/160 et 250-260 ap. (VERNHET 1977 : 36). Parmi les potiers rutènes ayant signé sur les productions classiques (sigillées de mode C) ou sur les productions anciennes (mode A), aucun ne comporte un timbre pouvant se rapprocher du nôtre.

Au vu de cette estampille et si on admet une origine millavoise à ces céramiques à pâte calcaire et engobe orangé, il faut peut-être imaginer un nouveau potier signant *-vica*. Signalons qu'une seule estampille, malheureusement effacée, est connue à Rodez sur une céramique à engobe orangé reprenant la forme d'un Drag. 27 (GRUAT, MARTY 2003 : 65, fig. 31 n°17), mais il s'agit alors d'une production à pâte micacée.

▪ *Groupe technique E.O.1d*

Pour ce groupe technique, la pâte et la cuisson sont les mêmes que pour E.O.1a (ou SCB.G), mais les surfaces ne sont pas engobées mais simplement lissées. L'origine millavoise évoquée précédemment paraît encore la plus probable.

Évolution du groupe technique E.O.1d

On décompte au moins 23 individus dans le corpus (15,9% des Cal-EO).

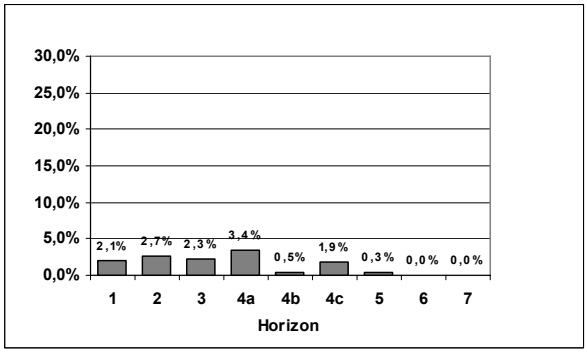

Figure 193. Fréquence par horizon du groupe technique E.O.1d (% du NMI total de chaque horizon).

Globalement, la fréquence de ce groupe technique (Figure 193 ; Annexe 5.2.d.) s'approche de celle des groupes E.O.1a et SCB.G : E.O.1d existe donc dès l'horizon 1 et perdure jusqu'à l'horizon 4c. Par horizon, sa fréquence reste relativement faible mais constante, en ne dépassant pas 3,4% du NMI (horizon 4a). La baisse observée dans l'horizon 4b est difficilement interprétable. Si, tout comme les groupes techniques E.O.1a et SCB.G, leur déclin s'amorce entre 120/130 et 160/170 (horizon 4c), cette production ne semble en revanche pas survivre à cet horizon puisqu'elle n'apparaît plus dans les horizons 6 et 7.

Formes du groupe technique E.O.1d

Parmi les 23 individus, seuls onze ont pu être identifiés typologiquement (Figure 194) : sept d'entre eux correspondent à des formes fermées.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
jatte/coupe 1f		1								1
jatte/coupe 11		1								1
jatte/coupe 4a			1							1
cruche 16			3							3
pot 20			1							1
cruche 14			1		2					3
jatte/coupe 4				1						1
Total	0	2	6	1	2	0	0	0	0	11

Figure 194. Quantification en NTI affiné du groupe technique E.O.1d.

Jatte/coupe 1f (Figure 181 n°3)

Cette forme n'a été reconnue qu'à une reprise dans l'horizon 2 (ensemble 19). La forme est attestée à La Graufesenque dans la fosse-cendrier datée entre 10 av. et 15 ap. J.-C. (GENIN, VERNHET 2002b : fig. 26 et 27 n°1 et 2).

Jatte/coupe 11 (Figure 181 n°8)

De même, un seul vase de ce type a été identifié dans l'horizon 2 (ensemble 19). La forme n'est pas connue à La Graufesenque.

Jatte/coupe 4/4a (Figure 181 n°4)

Deux exemplaires sont attestés, l'un dans l'horizon 3 (jatte/coupe 4a), l'autre dans l'horizon 4a. Compte tenu de la datation de cette forme établie par les contextes de La Graufesenque ou ceux de Javols (horizon 2 et 3, C.F.G.1), cette forme pourrait ici être résiduelle. C'est très probable pour l'individu de l'horizon 4a, celui de l'horizon 3 pouvant avoir eu une durée de vie longue.

Cruche 16 (Figure 182 n°6)

Trois cruches de ce type ont également été reconnues dans l'horizon 3, ce qui limiterait son existence entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C.

Pot 20 (Figure 183 n°5)

Un seul pot de ce type a été reconnu dans l'horizon 3.

Cruche 14 (Figure 182 n°5)

On retrouve cette cruche en trois exemplaires dans les horizons 3 et 4b (deux formes). Un quatrième est attesté comme vase à puiser dans la couche d'utilisation d'un puits (ensemble 13), couche ayant une fourchette chronologique large (80-150 ap. J.-C.). Même si la forme est absente du seul ensemble de l'horizon 4a, on peut en proposer une datation entre 30/40 et 120/130 ap. J.-C.

▪ *Groupe technique E.O.4*

Il s'agit ici d'un groupe technique présentant un engobe. La pâte est légèrement différente de celles des groupes techniques précédents. Son origine n'est pas connue même si on peut penser qu'elle est encore rutène ou gabale.

Sa contribution à la catégorie est minime, puisque E.O.4 ne compte que cinq individus (3,4% des Cal-EO).

Évolution du groupe technique E.O.4

Le groupe technique E.O.4 apparaît dans l'horizon 2 (0,4% du NMI de l'horizon ; Annexe 5.2.d.) et perdure, avec une fréquence infime, jusque dans l'horizon 4a (1,1% du NMI). Leur réapparition dans l'horizon 6 (0,3% du NMI) doit être considérée comme résiduelle. Ainsi, on peut penser que ce groupe technique disparaît à Javols entre 70/80 et 90/100 a. J.-C. et est caractéristique du I^{er} s. ap. J.-C.

Formes du groupe technique E.O.4

Quatre vases ont pu être identifiés typologiquement : ils ne correspondent qu'à deux formes qui ne diffèrent pas de celles reconnues pour les productions supposées être millavoises. Cette hypothèse pourrait donc également être émise pour ce groupe technique, même si, compte tenu des quel-

ques différences de pâte, on préfèra rester plus incertain.

Jatte/coupe 1f (Figure 181 n°3)

Une seule forme de ce type est attestée dans l'horizon 2 (ensemble 19), ce qui coïncide globalement avec la datation proposée à La Graufesenque (10 av. et 15 ap. J.-C.), où cette forme a été produite (GENIN, VERNHET 2002b : fig. 26 et 27 n°1 et 2). Ici encore, la forme générale pourrait évoquer des jattes plus anciennes rencontrées dans la région (VERNHET 1971 : pl. XII).

Jatte/coupe 4b (Figure 181 n°5)

On compte trois individus de ce type, présents dans l'horizon 3, 4a et 6. Seul le dernier individu, découvert dans l'ensemble 18 qui contient une part de matériel résiduel, doit se situer en dehors de son contexte chronologique. Conformément à ce qu'on a pu établir à partir des onze individus du groupe technique E.O.1a, cette forme doit apparaître en faible quantité vers 10 ap. J.-C., se développer à partir de 30/40 ap. et disparaître au plus tard vers 160/170 ap. J.-C.

▪ *Bilan sur la catégorie des Cal-EO*

La catégorie semble morphologiquement homogène : de nombreuses formes se retrouvent dans plusieurs groupes techniques. En outre, presque tous ces groupes techniques ont une même origine, que nous pensons millavoise.

D'un point de vue chronologique et quantitatif, il faut retenir de cette catégorie qu'elle est présente dès l'horizon 1, qu'elle atteint son *floruit* vers la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C., puis qu'elle régresse brutalement à partir du milieu, du moins dans la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. Une très légère reprise semble s'amorcer dans le III^{ème} s. ap. J.-C.

D'après l'analyse des formes et l'appui de la quantification, plusieurs rythmes sont distinguables : le premier correspond à Javols aux horizons 1 et 2, avec peu de formes (dans la limite du corpus étudié et de l'inégalité numérique des différents horizons), parfois inspirées de formes sigillées (plat 1e proche du service Haltern 1b ou jatte/coupe 4a dérivé des premiers Drag. 29) ; à partir de l'horizon 3 et des années 30/40 ap., la proportion des Cal-EO devient très conséquente dans le vaisselier gabale (entre 10 et 15% des céramiques dans chaque horizon), alors que les formes se diversifient et s'affranchissent des premiers modèles. L'essor de la production se situe vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et la seconde moitié du II^{ème} s. (il est vrai, l'une des périodes les mieux documentées selon le corpus considéré), avec la plus grande variété de formes. Enfin, après le brutal effondrement vers le milieu du II^{ème} s. ap., ces productions reprennent timidement, avec un répertoire de formes renouvelé.

Autre fait important déduit de la bibliographie, plusieurs formes seraient indifféremment recouvertes d'un engobe orangé, blanc ou gris-noir, ce qui a par exemple été observé à Peyre-Plantade dans l'Hérault (RASCALOU 2006b : fig. 7) : cette donnée devra être prise en compte pour la mise en œuvre de la chrono-typologie de cette production.

Il n'y a pas lieu de reprendre les formes une à une pour constater que la très large majorité correspond à des céramiques de table, destinées au service et à la consommation des mets et des boissons. La pâte calcaire, si elle n'est pas fortement dégraissée et cuite à très basse température, n'est d'ailleurs pas appropriée pour des céramiques culinaires (BATIGNE-VALLET 1999 : 466). En outre, la présence de décors variés (guillochis, molette, décor moulé…) confirme cette vocation de service. Tant par la technique de réalisation que par la morphologie des vases, cette production semble être de tradition méditerranéenne, même si on note toutefois l'existence de jattes assimilables à des types régionaux plus anciens, issus du répertoire indigène.

Les formes ouvertes ont dû servir à la présentation des aliments (y compris les plats 1e qui ne présentent pas de traces de feu et ne sont donc pas des *patinae*), alors que les formes fermées se partagent entre des cruches et des gobelets à boire (pot 6, pot 7a de petit module, pot 17, pot 19). La fonction du pot 7a, parfois de grand module, souvent associé au couvercle 2, est peut-être de mettre en réserve une boisson, peut-être d'y faire un mélange. Dans la même logique, la seule

passoire reconnue n'est pas une faisselle (ce qu'interdit d'ailleurs sa forme refermée) mais certainement plus un filtre utilisé lors des repas pour épurer les boissons (MAROT 2007).

Les deux seules formes qui divergent de cette fonction de service sont le calice 3, peut-être à vocation cultuelle, et la forme type 103, qui peut être une tirelire ou un hochet. Enfin, signalons que certains vases ont eu d'autres usages, mais il ne s'agit ici que de fonction détournée (BATS 1996c : 146) : ainsi les cruches 14 et 21 ont elles servi à puiser l'eau d'un puits (ensemble 13).

L'autre information fonctionnelle importante pour cette catégorie, qu'on a pu déduire de l'analyse du matériel de la resserre incendiée (ensemble 12), est que ces formes viennent surtout en complément des céramiques sigillées pour satisfaire les fonctions que ces dernières n'assurent pas ici : on pense ici surtout au service ou à la consommation des liquides assurés par les cruches et les gobelets, mais aussi, peut-être, à la présentation des plats en sauce, avec les jattes profondes.

A priori, il ne manque qu'une confrontation à des analyses physico-chimiques des pâtes en laboratoire pour valider l'hypothèse d'une provenance de La Graufesenque pour cette production, hypothèse étayée par de nombreux et solides arguments (MAROT 2005b : 110-111).

Rejetons d'emblée l'argument *a silentio*, selon lequel ces productions ne sont pas connues à Millau : depuis plus d'un siècle, les céramiques sigillées ont tellement occulté les autres productions (souvent qualifiées de communes) qu'on ne connaît presque rien de ces dernières. On attend donc énormément du travail entrepris actuellement par M. Genin sur le matériel du site pour mieux appréhender l'étendue des productions céramiques de La Graufesenque (GENIN à paraître).

Quant à l'absence de structures de productions ou de zones de rejets de cette production orangée, rappelons que « 2 à 3% seulement de la surface du site ont été fouillés » (VERNHET 1991 : 9) : pour m'être rendu plusieurs fois sur le site de fouilles, je peux assurer que ces tessons à engobe (ou pseudo-engobe) orangé se rencontrent abondamment dans les champs alentours, quand ils sont labourés. En outre, on a pu confronter des tessons provenant des fouilles de Javols à ceux présents à La Graufesenque (à simple engobe orangé, ou à engobe orangé et chamotte, ou encore aux « sigillées claires B », ces deux dernières productions étant assurément millavoises) et n'y a observé aucune différence.

Mais revenons à des arguments fondés sur l'analyse du corpus et la bibliographie disponible, même si cette dernière est souvent indigente.

- **Cette production est bien attestée à La Graufesenque** (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 60). On n'en connaît presque rien, mais elle y existe bien.

- **La chronologie générale des Cal-EO** (en particulier celles des groupes techniques E.O.1a et SCB.G) s'apparente sensiblement à celles des sigillées de La Graufesenque, avec, entre autres, un *floruit* à la charnière entre les deux premiers siècles de notre ère et une forte régression observée dans l'horizon 5 ; faut-il seulement considérer que ces deux productions ont été acheminées par les mêmes circuits de commercialisation, que ceux-ci ont brusquement changé au milieu et dans la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. ?

- **La forme de certains vases** est très proche de productions sigillées de mode C ou A produites à Millau (Figure 195). On peut ainsi évoquer les jattes à décor cordiforme ou frise guillochée, peut-être dérivées des premiers Drag. 29 ; ou encore les pots ansés, parfois moulés, qui font plus qu'évoquer les Hermet 7 ; les jattes/coupes 1c équivalents des Hermet 24 ; les plats 1e affiliés aux Hermet 2 ; les cruches 6 attestées dans la fosse de *Gallicanus*… De surcroît, hormis le Drag. 29, les autres formes sigillées mentionnées sont des spécialités de La Graufesenque et ne sont pas ou très peu attestés à Banassac ou Espalion.

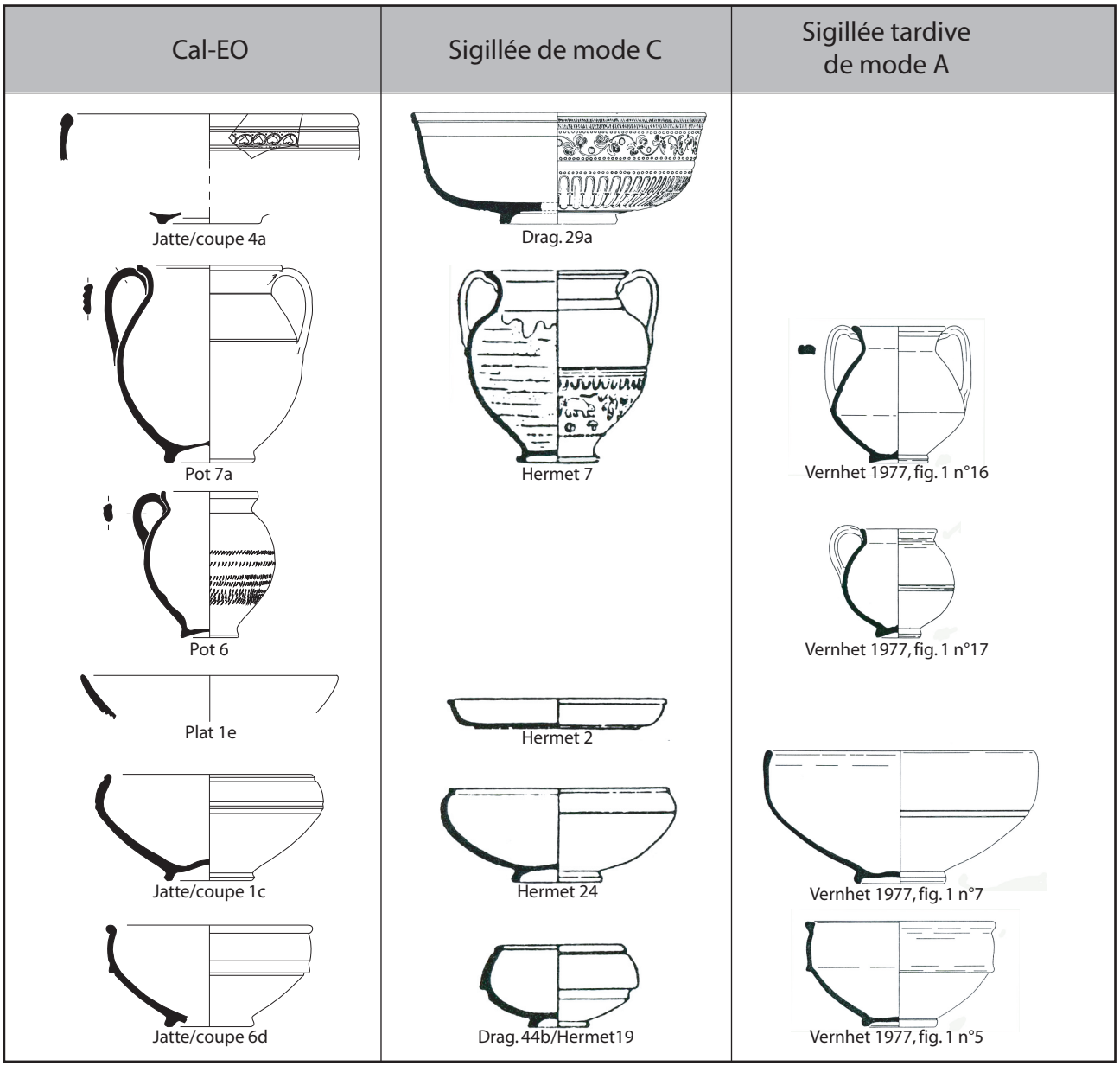

Figure 195. Comparaisons morphologiques entre quelques formes de Cal-EO, de sigillées de mode C (d'après BÉMONT, VERNHET, BECK 1987) et de sigillées tardives de mode A (d'après VERNHET 1977).

Une grande partie de ces vases sont clairement attestés à Millau (et non ailleurs), avec un engobe orangé, mais aussi parfois avec un engobe blanc. Quant aux ressemblances avec le matériel d'Alba[42], elles ne peuvent faire occulter encore qu'on ne connaît pas ou que peu les productions à engobe orangé de La Graufesenque de la fin du I^{er} s. et de la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. On l'a dit, les arguments pour une production helvienne sont fragiles (la seule conclusion des analyses menées en laboratoire est qu'il ne s'agit pas de la même pâte que les véritables claires B rhodaniennes : PICON 1990-1992 : 120) : ne peuvent-elles pas provenir également de La Graufesenque ?

- **La fonction des vases** des Cal-EO apparaît à Javols comme le complément des vases sigillés ; cette catégorie comporte ainsi, entre autres, les cruches, pichets ou gobelets que n'offrent pas la sigillée.

- **La diffusion** des Cal-EO suit de près celles des sigillées. Outre Javols, on peut citer la nécropole de L'Hospitalet-du-Larzac, où la totalité des vases sigillés proviennent de La Graufesenque et où on retrouve énormément de céramiques à engobe

[42] Il s'agit aussi d'un effet de sources documentaires : si le matériel de La Graufesenque ou de Rodez avaient fait l'objet de la même étude qu'à Alba ou à Javols, n'y auraient-ils pas de nouvelles ressemblances morphologiques ?

orangé. Il faut également citer le site de La Malène, au sud-ouest de la Lozère (CHARDONNET 1994), où ces céramiques à engobe orangé accompagnent les productions sigillées de La Graufesenque : ne peut-on pas alors penser que ces productions orangées et sigillées sont diffusées simultanément dans une aire locale ou régionale ?

- **La question des sigillées claires B**, prend ici un double intérêt : faut-il y voir une production abâtardie des sigillées ou au contraire une certaine continuité avec ces productions à engobe (ou pseudo-engobe) orangé ? Ceci sera à discuter par la suite.

o *Céramiques à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO).*

On ne compte qu'un seul groupe technique (E.O.2a) pour cette catégorie, avec huit individus dans le corpus (5,2% des -EO ; Annexe 5.2.5.b.).

▪ *Provenance*

Compte tenu de la nature de la pâte, il ne peut pas s'agir de productions millavoises.

L'origine est plus à rechercher dans le nord de l'Aveyron, dans ce qu'on a appelé des ateliers « de présigillées du nord de l'Aveyron » (BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002) : on peut penser d'une part à l'officine de l'Auzéral à Savignac, datée clairement entre 10 et 30 ap. J.-C. (BÉNÉVENT 1997), d'autre part à un atelier supposé à proximité de Rodez (BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 165[43]), enfin à celui d'Espalion (TILHARD, MOSER, PICON 1991 : 234 ; BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 165) : tous trois utilisent des argiles siliceuses (de composition proche mais bien distincte ; analyses réalisées par M. Picon). Tous trois sont qualifiés d'ateliers de présigillées, puisque leur répertoire de formes s'inscrit dans les premières décennies ou la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Or à Rodez, où cette céramique est particulièrement abondante (14,87% NR dans une fosse datée entre 20 et 60 ap. J.-C., elle serait « caractéristique des niveaux du I^{er} s. ap. J.-C. » (GRUAT, MARTY 2003 : 61 et fig. 18). En outre, pour avoir vu récemment, grâce à M. Genin, du matériel provenant de Rodez, certaines formes à engobe orangé des II^{ème} ou III^{ème} s. ap. J.-C. me semblent également dans une pâte siliceuse. Pour J.-L. Boudartchouk et L. Llech (1993 : 151-154), cette production micacée de « sigillée claire B » provient d'un ou plusieurs ateliers autour de Rodez, probablement les mêmes que ceux de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

[43] La localisation de cet atelier à proximité de *Segodunum*-Rodez est déduite de leur fréquence sur le site (BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 165).

▪ *Évolution de la catégorie des Sab-EO*

La fréquence de cette catégorie, qui demeure toujours négligeable par horizon puisqu'elle ne dépasse jamais 1,3% du NMI (horizon 3 ; Annexe 5.2.a.), présente une existence assez chaotique et difficilement interprétable : on rencontre cette production à partir de l'horizon 3 (1,3% du NMI total de l'horizon), puis dans les horizons 4a (1,1%), 5 (0,3%) et 7 (1,2%). Rien ne permet de dire si l'individu de l'horizon 5 (ensemble 21) et les deux de l'horizon 7 (ensemble 11) sont résiduels.

▪ *Formes des Sab-EO*

Parmi les huit formes attestées, cinq sont des formes fermées (Annexe 5.2.5.d.). Seul un vase a pu être finement reconnu : il s'agit d'un plat 1e présent dans l'horizon 7 (ensemble 11 ; Figure 196). Cette forme est plutôt connue pour appartenir aux productions précoces des ateliers proches de Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 30, n°17 et 19): or l'ensemble 11 ne contient pas de matériel résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C. Il faut donc imaginer que cette forme est encore produite au III^{ème} s. ap. J.-C.

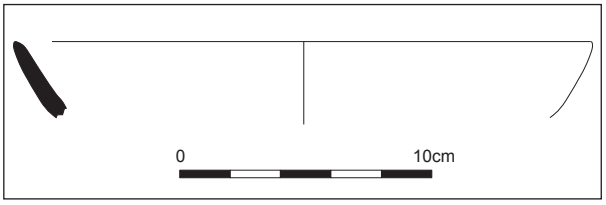

Figure 196. Forme des Sab-EO.

▪ *Bilan sur la catégorie des Sab-EO*

Il s'agit d'une production qui n'arrive qu'en très faible quantité à Javols : en conséquence, la datation de cette catégorie est délicate et ne s'appuie que sur des données réduites. À partir des ensembles étudiés à Javols, il serait tentant de la dater entre 30/40 ap. J.-C. et la fin du III^{ème} s. ap. J.-C., c'est-à-dire en adéquation avec la chronologie des ateliers du nord de l'Aveyron.

Ces quelques vases, illustrent un approvisionnement très modeste auprès de ces ateliers rutènes.

o *Bilan sur la famille des céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé*

Il faut retenir de ces céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé qu'elles sont particulièrement abondantes à Javols, principalement jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. Elles constituent assurément l'une des originalités du faciès céramique de Javols et plus largement de cette région du sud-est du Massif Central.

Au sein de cette grande famille, il existe au moins cinq productions distinctes. Parmi les céramiques à pâte calcaire (Cal-EO), on peut en premier lieu en isoler trois, issues, à mon sens, des ateliers de La Graufesenque (groupe techniques C.F.G.1, E.O.1a/S.C.B.G et E.O.1d) ; en second lieu, il convient d'isoler E.O.4 dont l'origine n'est pas connue. Enfin, la cinquième production est à pâte sableuse (E.O.2a) et proviendrait du nord de l'Aveyron.

L'une de ces productions (groupes techniques E.O.1a et S.C.B.G.) est de loin la plus importante quantitativement à Javols.

Toutes (à de rares exceptions) sont des céramiques de table et viennent en complément des sigillées : elles apportent ainsi les cruches, les pichets et les grandes jattes que n'offrent pas ces dernières.

Leur déclin est aussi brutal que celui des céramiques sigillées de La Graufesenque (Figure 142). En effet, au-delà de 160/170 ap. J.-C., et certainement dès le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., elles n'arrivent presque plus à Javols. Seules quelques rares formes nouvelles apparaissent alors mais de façon très sporadique.

En conséquence, leur évolution pose à nouveau la question de la nature du brusque changement intervenu vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.

2.3.2.7. CÉRAMIQUES À PÂTE CALCAIRE ET ENGOBE GRIS-NOIR (CAL-EG)

Avec dix individus, cette catégorie est peu abondante (1,3% des céramiques fines ; Annexe 5.2.b.). Elle se compose de deux groupes techniques (EG et P.51a), probablement équivalents : P.51a s'apparente en tout point à EG mais a été créé pour isoler des tessons très altérés, probablement à engobe gris à l'origine. Ils sont donc réunis ici.

o *Provenance*

À l'œil nu, on ne distingue aucune différence entre la pâte du groupe technique EG et celles des groupes E.O.1a ou E.O.1b, dont on a émis l'hypothèse qu'ils correspondent à des productions millavoises.

Pour des vases découverts à l'Auribelle-Basse (Pézenas) et à Soumaltre (Aspiran) et dont l'aspect semble identique aux nôtres, une origine millavoise est supposée (MAUNÉ *et al.* 2004 : 411-412, fig. 12 n° 1 et 2 ; GENIN, RASCALOU 2004 : 154-155).

Ainsi, pour cette catégorie des céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir, on émettra à nouveau l'hypothèse d'une production issue des officines de La Graufesenque.

o *Contribution de la catégorie à la classe des céramiques fines*

La contribution de cette catégorie à la classe des céramiques fines est minime. Tout au plus, représente-t-elle 3,8% de cette classe dans l'horizon 4c.

o *Évolution générale de la catégorie des Cal-EG*

Cette catégorie apparaît très timidement dans l'horizon 2 (Figure 197 ; Annexe 5.2.a et 5.2.d.) et semble disparaître dans l'horizon 4c où elle atteint 2,8% du NMI. Sa présence dans l'horizon 7 peut être considérée comme résiduelle.

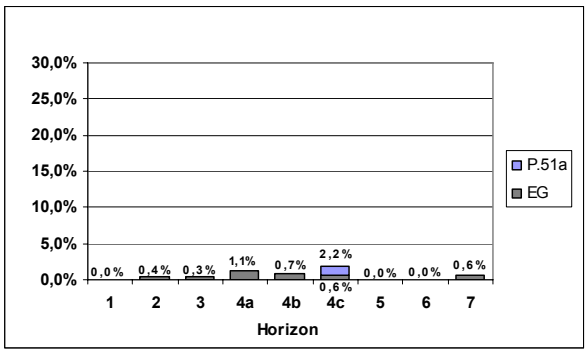

Figure 197. Fréquence par horizon des Cal-EG (% du NMI total de chaque horizon).

Ainsi, et même si sa présence paraît mineure, on remarquera que l'évolution générale de cette catégorie ressemble à celle des Cal-EO et plus particulièrement des groupes techniques E.O.1a et SCB.G (Figure 188) : l'hypothèse d'une même origine est en partie étayée.

o *Formes des Cal-EG*

Parmi les dix individus recensés en NMI, neuf correspondent à des formes fermées, le dernier demeurant indéterminé (Annexe 5.2.6.b.). Seuls quatre individus ont pu être rattachés à deux types précis (Figure 198).

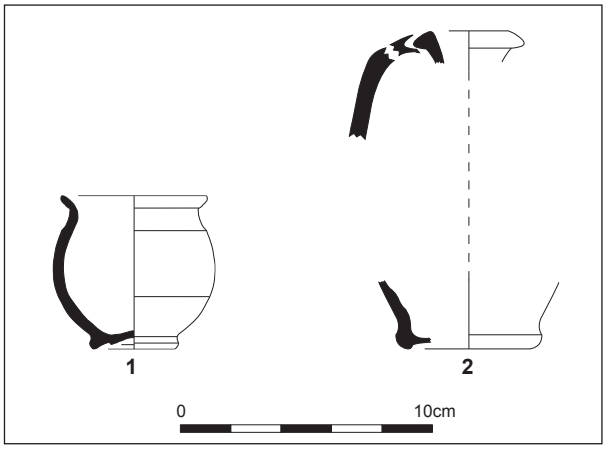

Figure 198. Formes des Cal-EG.

Pot 8 Figure 198 n°1)

Ce petit pot se retrouve en trois exemplaires, deux dans l'horizon 4b (ensemble 4 et 12), le dernier dans l'horizon 4c (ensemble 22). Il est donc tentant de le dater entre 90/100 et 160/170 ap. J.-C.

Cette forme possède plusieurs parallèles, avec un engobe noir ou orangé, à l'Auribelle-Basse (Pézenas), dans un contexte daté entre 140-170 ap. J.-C. (MAUNÉ *et al.* 2004, 411-412, fig. 12 n°[s] 1 et 2) : on l'a dit,

les auteurs proposent d'y voir des produits de La Graufesenque. Elle est également attesté à La Malène, au sud de la Lozère, dans un dépotoir daté entre 40 et 150 ap. J.-C. (CHARDONNET 1994 : dépotoir nord pl. XVI ; pl. XXXVI).

Compte tenu de la taille du récipient et de l'engobe qui le recouvre cette forme doit être un gobelet à boire : en effet, sa présence avec les autres céramiques de table au sein du meuble de la resserre incendiée (ensemble 12) laisse penser que ce vase remplit une fonction de service, ici certainement liée à la consommation des boissons.

Cruche 4a (Figure 198 n°2)

On ne rencontre cette forme de cruche qu'en un seul exemplaire, dans l'horizon 4c (ensemble 16). Cette forme est également recensée dans la catégorie des céramiques à pâte calcaire et engobe orangé : ceci confirme à nouveau les parentés entre ces deux productions.

o *Bilan sur les Cal-EG*

Faut-il seulement considérer que les Cal-EO (principalement le groupe technique E.O.1a) et les Cal-EG correspondent à deux productions distinctes ? Techniquement, morphologiquement et chronologiquement, rien ne les distingue. De plus, que ce soit à Javols ou ailleurs (en particulier à l'Auribelle-Basse et Peyre-Plantade, dans le Lodévois en Hérault), on voit que des mêmes formes ont pu être indifféremment cuites en mode A (engobe orangé) ou en mode B (engobe gris-noir).

D'après les deux formes identifiées, ces vases doivent prendre place sur la table, pour le service et la consommation des boissons.

L'hypothèse d'une production issue des ateliers de *Condatomagus*/La Graufesenque est la plus probable.

Quant à la datation, elle correspond globalement à celle des Cal-EO : les Cal-EG apparaîtraient au début du I^{er} s. ap. J.-C. (horizon 2), se développeraient jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4c) et disparaîtraient brutalement ensuite.

La seule distinction à avancer entre les Cal-EG et les Cal-EO est la différence du volume de produits importés à Javols : face à la masse des Cal-EO, les Cal-EG semblent en effet anecdotiques.

2.3.2.8. CÉRAMIQUES À ENGOBE BLANC (-EB)

On compte au moins 190 individus de céramiques à engobe blanc, soit 24,4% des céramiques fines : il s'agit donc de l'une des catégories prépondérantes parmi celles-ci et qui caractérise le vaisselier gabale au Haut-Empire, comme l'avaient déjà remarqué R. Périchon et P. Peyre (1974 ; 1982).

o *Évolution générale de la famille*

Ces céramiques à engobe blanc se retrouvent durant tous les horizons, dans des proportions souvent importantes.

▪ *Évolution et fréquence*

Dans l'horizon 1 (Figure 199 ; Annexe 5.2.7.a.), elles représentent 14,6% des individus en présence. Leur fréquence croît à 16,6% des individus lors de l'horizon 2. Elle se maintient entre 7,8% (horizon 4b) et 12,4% (horizon 4c) dans les horizons 2 à 4c. Un net recul est observé dans l'horizon 5, puisqu'elles ne représentent plus que 4,9% du NMI. Enfin, une reprise assez nette est observée dans les deux derniers horizons, puisque leur fréquence remonte à 9,8% du NMI dans l'horizon 7, taux important dû, il est vrai en grande partie, à l'importance de ces céramiques à engobe blanc dans l'ensemble 14, où elles correspondent à 21,1% du NMI.

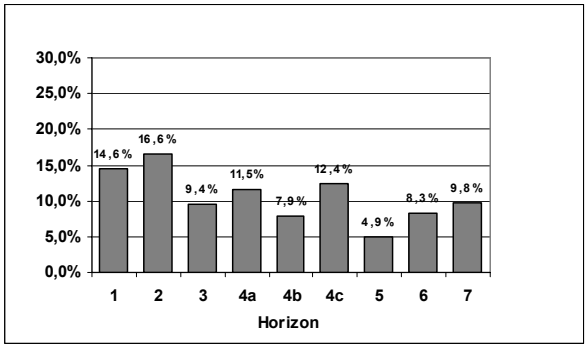

Figure 199. Fréquence par horizon des céramiques à engobe blanc (% du NMI total de chaque horizon).

Ces céramiques à engobe blanc se décomposent en trois grandes catégories : elles peuvent être à pâte kaolinitique (Kao-EB), sableuse (Sab-EB) ou calcaire (Cal-EB).

▪ *Contribution des Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB*

Les céramiques à pâte kaolinitique sont les plus abondantes puisqu'elles sont attestées par 116 individus (61,1% des -EB). Les productions à pâte sableuse comptent 59 individus (31%), alors que celles à pâte calcaire ne sont représentées que par 15 individus (7,9%).

Les productions à pâte kaolinitique sont naturellement prépondérantes (Figure 200 ; Annexe 5.2.7.b.), principalement des horizons 1 à 4c : on observe toutefois une faible contribution dans l'horizon 4a, représentée par les seules données de l'ensemble 5, ainsi qu'une contribution en baisse dans l'horizon 4c.

À partir de l'horizon 5 et après une belle présence dans l'horizon 4c, les productions à pâte sableuse deviennent majoritaires.

Concernant les productions à pâte calcaire, elles sont largement minoritaires dans tous les horizons.

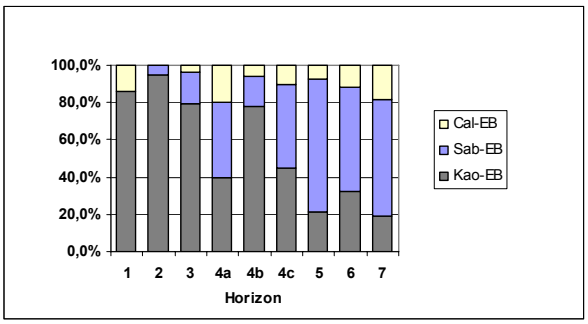

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB	6	35	23	4	25	9	3	8	3	116
Sab-EB		2	5	4	5	9	10	14	10	59
Cal-EB	1		1	2	2	2	1	3	3	15
Total	7	37	29	10	32	20	14	25	16	190

Figure 200. Contribution par horizon des Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB à la famille des céramiques à engobe blanc (% du NMI total des -EB de chaque horizon et données brutes).

▪ *Contribution des Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB à la classe des céramiques fines*

De façon générale, les céramiques à engobe blanc sont, avec les sigillées et les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé, l'une des catégories marquantes des céramiques fines (Figure 201 ; Annexe 5.2.b.).

Dans les horizons 1 et 2, elles représentent respectivement 26,9% et 38,5% des céramiques fines, soit bien plus que les sigillées (Figure 127) ou les Cal-EO (Figure 179) à même époque. De l'horizon 3 à 5, leur contribution se maintient entre 16,5% et 25,6% des céramiques fines. Le taux observé dans l'horizon 5 (17,7%), période à laquelle les céramiques fines ont régressé (Figure 125), indique que les céramiques à engobe blanc maintiennent une bonne contribution à la classe.

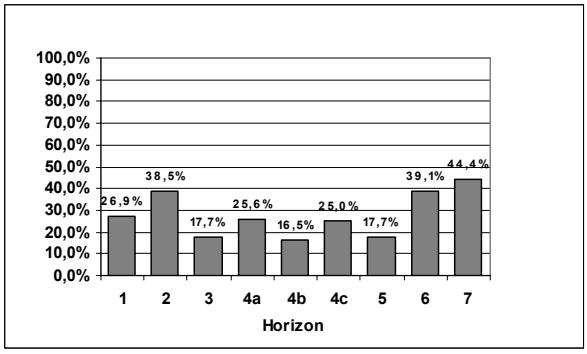

Figure 201. Contribution par horizon des céramiques à engobe blanc à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

En revanche, elles représentent environ 40% des céramiques fines dans les deux derniers horizons, période à laquelle les sigillées y contribuent moins (Figure 127).

Dans le détail des catégories (Figure 202 à Figure 204), on s'aperçoit que les céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Figure 202) contribuent surtout à la bonne représentation des céramiques à engobe blanc parmi la classe des céramiques fines dans les deux premiers horizons (23,1% et 36,5% des céramiques fines). Leur contribution est moindre par la suite et se situe entre 10,3% (horizon 4a) et 14% (horizon 3) des céramiques fines des horizons 3 à 4c.

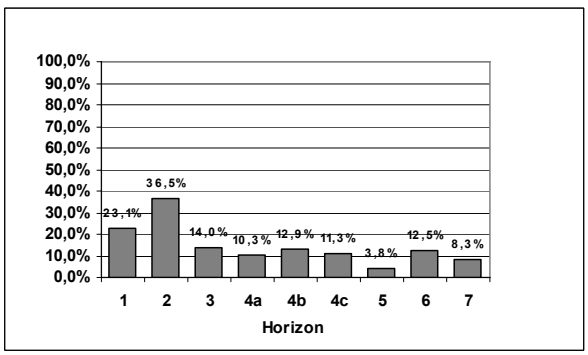

Figure 202. Contribution par horizon des Kao-EB à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

Leur contribution est minime dans l'horizon 5 puis reprend de façon aussi nette que curieuse dans l'horizon 6, ce qu'on peut expliquer par la présence de matériel résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C. dans l'ensemble 18, peut-être aussi dans l'ensemble 17.

La contribution des céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB) pour la classe des céramiques fines est ascendante (Figure 203), si l'on excepte le « pic » observé dans l'horizon 4a (10,3% des céramiques fines) qui traduit la contribution du seul ensemble 5 : il s'agit de la catégorie qui contribue le plus à la bonne représentation des céramiques à engobe blanc dans les horizons 6 et 7, puisqu'elles représentent alors 21,9% et 27,8% des céramiques fines.

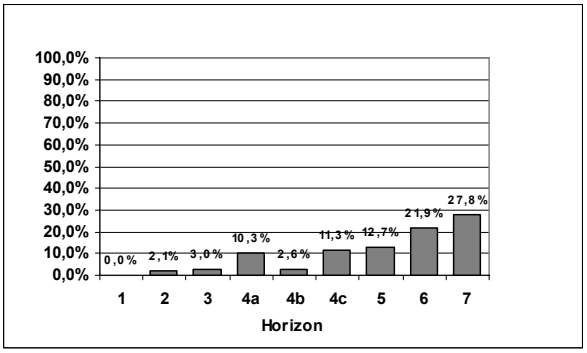

Figure 203. Contribution par horizon des Sab-EB à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

En revanche, la contribution des céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB) est plus chaotique et demeure modeste dans tous les horizons (Figure 204), même si on note qu'elle représente tout de même 4,7% des céramiques fines dans l'horizon 6, puis 8,3% dans l'horizon 7.

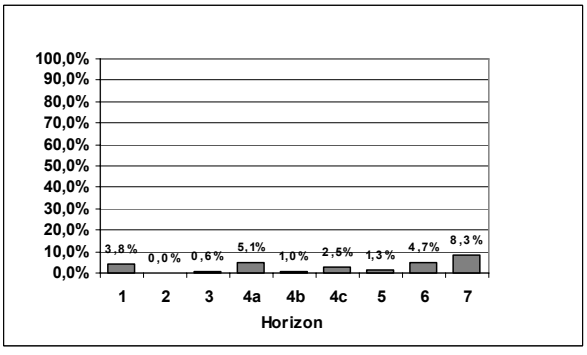

Figure 204. Contribution par horizon des Cal-EB à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

o *Céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).*

Cette catégorie est donc la plus abondante au sein de la famille des céramiques à engobe blanc.

▪ *Provenance*

L'origine est incertaine. La pâte doit être kaolinitique, et se rapproche visuellement de celles des statuettes en terre blanche de l'Allier, région qui pourrait donc constituer une première zone hypothétique d'origine.

Cette production, abondante en Lozère, a également été reconnue à Rodez : elle est alors identifiée sous l'appellation de céramique « commune tournée blanche-beige » (GRUAT, MARTY 2003 : 50). La pâte est décrite comme beige, très épurée avec un fin dégraissant micacé et, le plus souvent un fin engobe un peu plus clair de couleur blanche. En tout point, elle s'apparente à la catégorie ici dénommée Kao-EB et aux groupes techniques P.7, P.8 et P.9. « Tant par l'aspect de la pâte que par le profil des formes », Ph. Gruat et G. Marty l'apparentent à la céramique claire récente du Languedoc (PY 1993d) mais, en raison de décors peints qui ornent parfois la panse et de la présence de mica dans la pâte, ils proposent d'y voir une production régionale, voire locale (GRUAT, MARTY 2003 : 50). Cette hypothèse a été reprise par Ch. Bénévent, L. Dausse et M. Picon à propos d'une « production qui utilise des pâtes blanches kaolinitiques, fréquentes parmi le matériel précoce » de Rodez (BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 167). Dans les deux cas, l'hypothèse ne paraît pas fondée sur des arguments de composition de pâte, mais sur l'abondance de cette céramique à Rodez et la présence de mica. Or ces deux arguments apparaissent insuffisants (MAROT 2005b : 102) : ils pourraient également être mis au service d'une localisation de cet atelier à proximité de Javols.

Une autre provenance, du moins influence, est envisageable, ce qu'on essaiera de démontrer par des comparaisons bibliographiques : il s'agit du nord du Massif Central.

▪ *Évolution des Kao-EB*

La présence de cette catégorie est attestée dès l'horizon 1 (Figure 205 ; Annexe 5.2.a.), avec un taux important (12,5% du NMI de l'ensemble 1). Compte tenu de cette importante fréquence, on ne peut exclure que le début de cette production soit à placer auparavant dans le I^{er} s. av. J.-C.

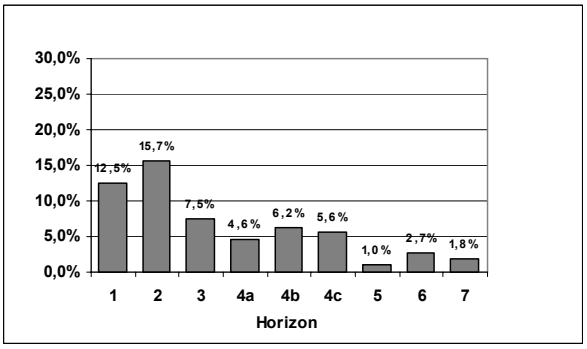

Figure 205. Fréquence par horizon des céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (% du NMI total de chaque horizon).

Leur fréquence augmente encore dans l'horizon 2 (15,7% du NMI), son abondance pouvant alors être un bon marqueur chronologique de cette période. Elle régresse ensuite lentement jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4c), où elles ne représentent plus que 5,6% du NMI de l'horizon. Pour autant, une légère augmentation pourrait être sensible dans les horizons 4b (6,2%) et 4c, même si, *a contrario*, cette hausse s'observe surtout par rapport à la baisse dans l'horizon 4a (4,6%), dont on sait qu'il n'est représenté que par un seul ensemble, peut-être atypique.

C'est certainement dans l'horizon 4c (120/130 – 160/170 ap. J.-C.) que cette production cesse définitivement et de façon brutale : en effet, leur fréquence est minime dans l'horizon 5 (1% du NMI). Le léger regain observé dans les horizons 6 et 7 doit s'expliquer par la présence d'éléments résiduels (en particulier pour les ensembles 17 et 18, dont on sait qu'ils contiennent un fond résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C.).

Ces céramiques à pâte kaolinitique contiennent trois grandes familles (P.7, P.8 et P.9) subdivisées en groupes techniques selon la nature du traitement de surface.

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Kao-EB*

On n'observe pas d'évolutions majeures dans la contribution de ces trois grandes familles de pâtes (Figure 206 ; Annexe 5.2.7.c), dont on peut dès lors penser qu'il s'agit d'une même production.

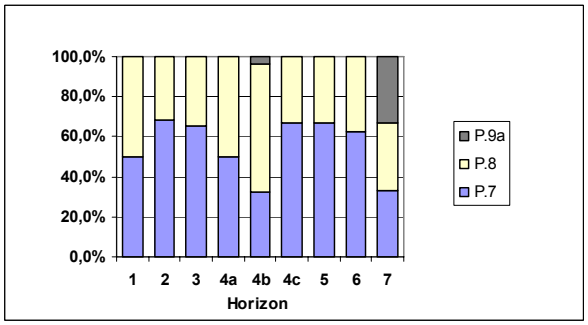

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
P.7a		6			3	1	1			11
P.7b	1	16	7	1	2	3	1	1	1	33
P.7c	2	2	8	1	3	2		4		22
P.8a	1	8	3	1	14	1		1		29
P.8b	2	2	5	1	2	2	1	2	1	18
P.8d		1								1
P.9a					1				1	2
Total	6	35	23	4	25	9	3	8	3	116
P.7	3	24	15	2	8	6	2	5	1	66
P.8	3	11	8	2	16	3	1	3	1	48

Figure 206. Contribution par horizon des groupes techniques P.7, P.8 et P.9 à la catégorie des Kao-EB (% du NMI total des Kao-EB de chaque horizon et données brutes).

P.7 (66 individus soit 56,9% des Kao-EB) et P.8 (48 individus pour 41,4%), tous deux assurément dans la même pâte mais avec des inclusions plus grossières pour P.8, correspondent à la quasi-totalité de cette famille. P.9, peut-être assimilable aux deux précédentes, n'apparaît que sporadiquement dans les horizons 4b et 7, dans des proportions minimes.

▪ *Évolution des groupes techniques P.7*

Les vases du groupe P.7 sont donc présents dès l'horizon 1 (Figure 207), où ils représentent 6,3% du NMI. Ce taux est encore plus important dans l'horizon 2 (10,8% du NMI) avant de revenir, dans l'horizon 3 (4,9%) à un taux comparable à celui du premier horizon. En revanche, sa fréquence chute à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. (horizon 4a), régression confirmée dans l'horizon 4b, où ces vases ne représentent plus que 2% du NMI.

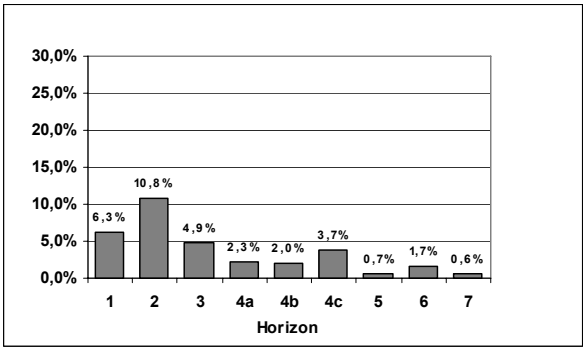

Figure 207. Fréquence par horizon des groupes techniques P.7 (% du NMI total de chaque horizon).

Leur fréquence semble s'accroître de nouveau dans l'horizon 4c (3,7% du NMI). En revanche, il paraît acquis que cette production cesse définitivement dans cet horizon, entre 120/130 ap. J.-C. et 160/170 ap. J.-C., puisqu'elle n'a qu'une présence marginale dans l'horizon 5 (0,7% du NMI). Son taux dans les horizons 6 et 7 est imputable à des éléments résiduels, en particulier dans les ensembles 17 et 18.

On peut donc en conclure que ce groupe existe bien dès 20/10 av. – 5/10 ap. J.-C., que son apparition peut donc être antérieure à cette date, que sa présence à Javols semble décliner dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et qu'elle disparaît définitivement vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.

L'analyse à l'échelle la plus fine, par groupe technique, peut montrer des évolutions significatives, même si sa lecture doit être nuancée au regard d'effectifs parfois minimes (Annexe 5.2.d.).

P.7a (surface rugueuse, peut-être altérée) ne compte que onze individus (9,5% des Kao-EB) qu'on rencontre dans des proportions minimes dans les horizons 2, 4b, 4c et 5, sa fréquence la plus forte s'observant dans l'horizon 2 (2,7% du NMI).

P.7b (surface lissée, pseudo-engobe), représente 33 individus (28,4% des Kao-EB). Leur présence s'accentue durant les premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C., puisqu'il passe de 2,1% du NMI dans l'horizon 1 à 7,2% dans l'horizon 2. Leur fréquence chute lentement dès le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Au-delà d'un léger regain observé dans l'horizon 4c (1,9% du NMI), ce groupe technique doit être résiduel dans les horizons postérieurs, où sa fréquence est indigente.

P.7c (surface engobée), compte 22 individus (19% des Kao-EB). Il se rencontre dès l'horizon 1 où il représente 4,2% du NMI de l'ensemble 1.

En revanche, sa fréquence est marginale dans les ensembles de l'horizon 2 pour lequel elle ne dépasse pas 0,9% du NMI. Sa fréquence augmente de nouveau dans les ensembles de l'horizon 3 (2,6%), avant de régresser à la fin du I^{er} s. (horizon 4a) et au début du II^{ème} s. (horizon 4b). Une très légère hausse est observée pour l'horizon 4c (1,2% du NMI), tout comme pour P.7b. Au-delà, ce groupe technique n'apparaît plus sauf dans l'horizon 6 où il est assurément résiduel.

▪ *Évolution des groupes techniques P.8*

P.8 est présent dès l'horizon 1 (Figure 208), avec 6,3% du NMI, soit une fréquence comparable à P.7. Sa fréquence s'essouffle progressivement durant tout le I^{er} s. ap. J.-C. Elle augmente à nouveau dans l'horizon 4b (4%). Au-delà de l'horizon 4c (1,9%), sa présence doit être définie comme résiduelle.

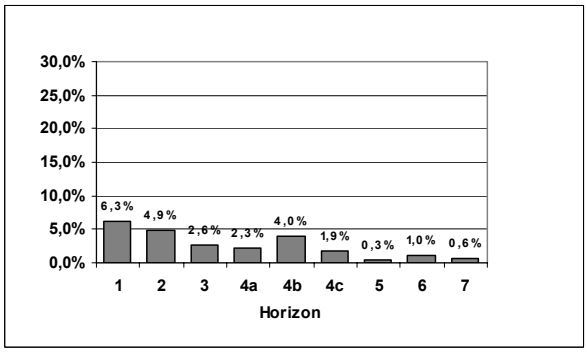

Figure 208. Fréquence par horizon des groupes techniques P.8 (% du NMI total de chaque horizon).

Si on excepte une fréquence légèrement supérieure dans l'horizon 2 (3,6% du NMI), P.8a (aucun traitement de surface), qui représente 29 individus (25% des Kao-EB), suit une courbe décroissante durant le I^{er} s., passant de 2,1% du NMI dans l'horizon 1 à 1,1% dans l'horizon 4a. Sa fréquence augmente nettement dans l'horizon 4b (3,5% du NMI) pour revenir, dans l'horizon 4c, à une fréquence sensiblement comparable à celle du I^{er} s. ap. J.-C. P.8a n'est plus présent dans les trois derniers horizons.

P.8b (surface engobée) regroupe 18 individus (15,5% des Kao-EB). Leur fréquence suit la tendance observée pour P.8a, avec une plus forte représentativité dans l'horizon

1 (4,2% du NMI) et une régression presque continue durant tout le I^er^ s. ap. J.-C. (0,5% du NMI dans l'horizon 4b). La hausse ne s'observe pas dans l'horizon 4b mais 4c (1,2% du NMI). Au-delà, sa présence doit être considérée comme résiduelle.

P.8d (surface légèrement grisâtre) ne compte qu'un seul individu (0,9% des Kao-EB) reconnu dans l'horizon 2 (0,4% du NMI de l'horizon). Il est préférable de penser que ce groupe technique correspond plus à un accident de cuisson qu'à une véritable volonté du potier. En ce sens, il doit alors être rapproché du groupe technique P.8a.

▪ *Évolution du groupe technique P.9*

La même observation pourrait être faite pour le groupe technique P.9a qui ne compte que deux vases, rencontrés dans l'horizon 4b et 7 : il est probable qu'il s'agit de ratés de productions, à rapprocher alors de P.7 et P.8.

▪ *Formes des Kao-EB*

En incluant le matériel des incinérations, 85 individus ont pu être identifiés typologiquement (Figure 209). Les trois quarts correspondent à des cruches, généralement à base annulaire (Figure 211 et Figure 212).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
couvercle 2b	2									2
cruche 9	4	16	7		10	3	2	3	1	46
cruche 9b		3								3
cruche 9a		1	5							6
pot 1b		1			3			1		5
type 205		2								2
cruche 9c			1							1
calice 1			1							1
cruche 3			2							2
cruche 3b			4							4
cruche 3a			2	1	1					4
marmite 1b				1						1
pot 12b					2					2
pot 15					2					2
cruche 7a					3			1		4
Total	6	23	22	2	21	3	2	5	1	85

Figure 209. Quantification en NTI affiné des formes de la catégorie des Kao-EB.

Après une première analyse des formes par groupe technique (Figure 210 ; P.8d et P.9a n'ont aucune forme identifiée), il s'avère qu'on n'observe aucune corrélation claire entre les deux : l'idée d'une même production mais utilisant des pâtes plus ou moins fines, qui ressortait de l'analyse de la contribution des groupes techniques à la catégorie (Figure 206), paraît une hypothèse pertinente. Nous ferons donc l'économie d'une présentation des formes par groupes techniques.

	GT					NTI
	P.7a	P.7b	P.7c	P.8a	P.8b	total
couvercle 2b			1		1	2
cruche 9	7	17	12	5	5	46
cruche 9b		2		1		3
cruche 9a		2	4			6
pot 1b				4	1	5
type 205		2				2
cruche 9c			1			1
calice 1			1			1
cruche 3			1		1	2
cruche 3b			4			4
cruche 3a		1	2		1	4
marmite 1b		1				1
pot 12b				2		2
pot 15	1			1		2
cruche 7a	1		1	2		4
Total	9	25	27	15	9	85

Figure 210. Quantification en NTI affiné des groupes techniques de la catégorie des Kao-EB.

La présentation de ces formes se fera par ordre chronologique de leur apparition.

Couvercle 2b (Figure 212 n°11 et 12)

Ce couvercle n'a été reconnu qu'à deux reprises, dans l'horizon 1. Les deux individus ne comportent pas de traces de feu.

Cruche 9a, 9b et 9c (Figure 211 n°1 à 5)

Il s'agit des formes les plus fréquentes (près des deux tiers du NTI affiné pour cette catégorie). Quand elles n'ont pu être distinguées, le type « cruche 9 » leur a été attribué : rappelons que le type 9b (Figure 211 n°1-3) ne se différencie du 9a (Figure 211 n°4) que par son anse coudée et que le 9c (Figure 211 n°5) comporte une forme plus lourde. Tous trois partagent le même type de bord. Elles ne comportent pas de décor peint.

Ainsi, la cruche 9 se rencontre dès l'horizon 1 et perdure jusqu'à la fin du III^ème^ s. ap. J.-C. Toutefois, on peut penser que les individus des horizons 5 à 7 sont résiduels, au même titre que la catégorie des Kao-EB. De même, les cruches 9 sont surtout présentes dans l'horizon 2. Quant à leur absence dans l'horizon 4a, elle ne doit pas être significative puisque cet horizon est peu documenté.

D'un point de vue technique, cette cruche 9 se rencontre dans une pâte fine ou grossière, avec ou sans engobe blanc (Figure 210).

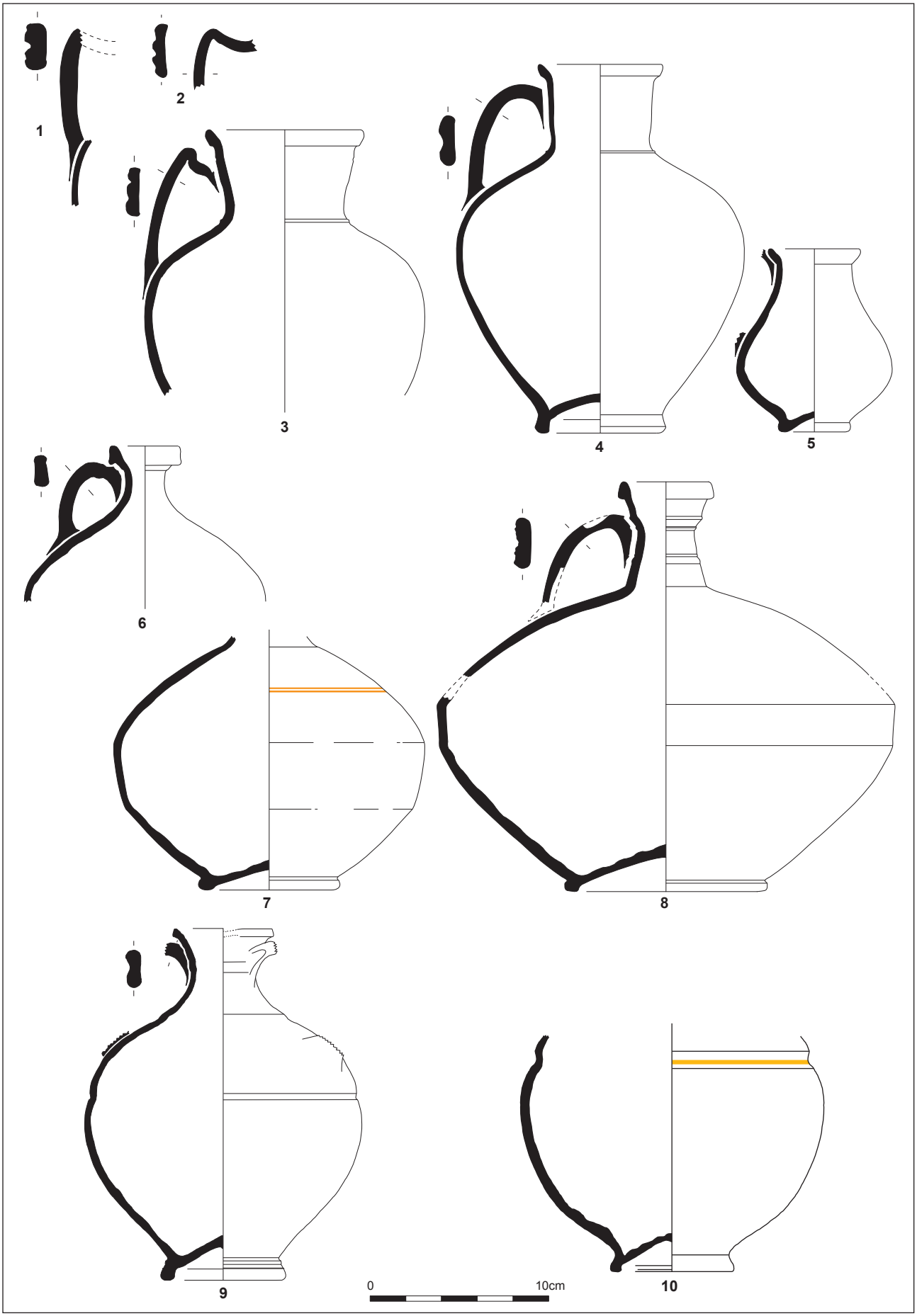

Figure 211. Répertoire des formes des Kao-EB.

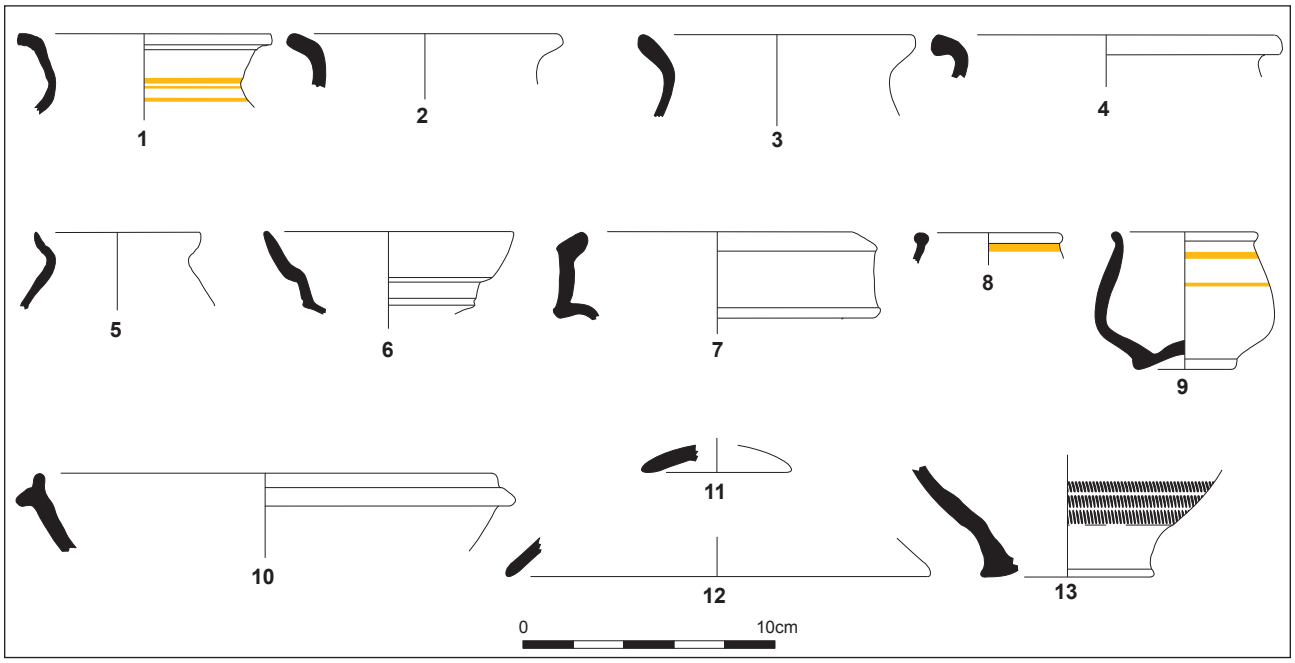

Figure 212. Répertoire des formes (suite) des Kao-EB.

Le type le plus ancien doit être la cruche 9b, avec son anse coudée : il n'apparaît qu'en trois exemplaires dans l'horizon 2. On ne le retrouve plus dans l'horizon 3. Sa date d'apparition à Javols est difficile à cerner : peut-être apparaît-il dès la fin du I^er^ s. av. J.-C. La forme se retrouve indifféremment dans une pâte fine lissée (P.7b) ou plus grossière sans traitement de surface (P.8a). L'anse est généralement moulurée.

Le type 9a, à anse simple, n'a été reconnu qu'en six exemplaires dans les horizons 2 et 3. L'anse est généralement bifide. La forme ne se retrouve pas dans un groupe technique spécifique. Elle est présente en quatre exemplaires dans la nécropole occidentale, dans des tombes datées entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. Cette donnée présente un intérêt chronologique majeur : elle atteste donc la présence de ce type vers le milieu du I^er^ s. ap. J.-C. et laisse penser que le type 9b à anse coudé n'est plus en activité. Le type 9a pourrait donc lui succéder.

Le type 9c n'existe qu'en un exemplaire dans le corpus, dans une incinération de la nécropole occidentale, où il a servi d'urne cinéraire (ensemble 26). Cette cruche doit dériver morphologiquement des cruches 9, dont elle peut constituer un module plus petit, pour ne pas dire une miniaturisation.

Ces vases trouvent des parallèles dans le nord du Massif central et la cité arverne. Pour les cruches de type 9b qu'on pense être les plus anciennes, J.-J. Hatt, R. Périchon, M. Labrousse et J.-B. Ward-Perkins signalent ces mêmes cruches à anse coudée à Gergovie (et même à Bibracte ; HATT 1949 : 108, pl. VIII n° 23 ; PÉRICHON 1977 : 27, type 24 cruche dite de « Gergovie », fig. 9 n° 24 ; LABROUSSE 1948 : fig. 27 n° 2458, 2482 et 2483 ; WARD-PERKINS 1941 : 75-77, fig. 20 n°2) pour la période gallo-romaine précoce. J.-J. Hatt les inclut dans les formes de tradition romaine (cuisson et forme) et non indigène, ce que nous ne remettons pas en cause. Il les rencontre abondamment à Clermont-Ferrand (HATT 1944 : 7-9, fig. II à IV) et les signale en « de très nombreux exemplaires, sur le plateau de Gergovie, à partir du premier siècle de notre ère » (HATT 1944 : p. 8). À Chamalières, une cruche à anse coudée est également recensée (ROMEUF 2000 : 47, fig. 24 n°1) et datée du début du I^er^ s. ap. J.-C. Pour J.B. Ward-Perkins, l'anse coudée est également un signe de précocité (« *the handle should indicate a date not too late within the Tiberio-Claudian period* » ; WARD-PERKINS 1941 : 77) : cette datation des premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. est en parfaite adéquation avec les données du corpus.

La cruche de type 9a, à anse simple n'est pas moins abondante dans le nord du Massif Central : elle est citée par les mêmes auteurs pour être abondante à Clermont-Ferrand et sur le plateau de Gergovie (HATT

1944 : fig. 2 n°2 et 3). Pour J.-J. Hatt, la « forme semble avoir subsisté, sans grands changements jusqu'à la période des Flaviens » (HATT 1944 : 8). Compte tenu des données du corpus et considérant que les cruches de type 9, doivent être assurément de type 9a pour les individus postérieurs à l'horizon 2, voire 3, il faut certainement faire durer cette forme jusqu'au moins l'horizon 4b, peut-être 4c. Dans ce dernier horizon, elle est attestée par exemple dans l'incinération de la nécropole orientale (ensemble 24) : or le vase a été tronqué et l'on a volontairement enlevé le col et rogné l'attache de l'anse sur la panse. Ceci peut laisser penser que la forme était déjà dégradée auparavant (le décolletage de la forme ne permet pas d'agrandir l'ouverture du vase pour faciliter le dépôt) et qu'on a cherché à en égaliser les défauts. En conséquence, cette forme est peut-être ici ancienne, avec une durée de vie longue. On peut donc émettre l'hypothèse que cette cruche 9b n'est plus produite au-delà des années 120/130 ap. J.-C.

Une description de la pâte est donnée par ces auteurs : si J.B. Ward-Perkins décrit une pâte dure de couleur bistre avec une surface blanche (« *hard, bistre-coloured ware with a good white surface* » WARD-PERKINS 1941 : 75), R. Périchon, A.-M. Romeuf et J.-J. Hatt évoquent une pâte plus ou moins blanche qui pourrait s'apparenter à celle de la catégorie des Kao-EB. Pour R. Périchon, la cruche dite « de Gergovie » se caractérise, outre sa forme, par « la pâte blanche dans laquelle elle est confectionnée » (PÉRICHON 1977 : 27). A. M. Romeuf évoque une « pâte blanc rosé ou gris/beige avec ou sans traces de mica » (ROMEUF 2000 : 47). J.-J. Hatt décrit trois pâtes, dont « une pâte blanche, très cuite, sonore, cassante, poreuse et légèrement rugueuse » qui « se rapproche de « la terre de pipe » avec laquelle ont été façonnés les vases à reliefs de Saint-Rémy-en-Rollat, de Vichy, de Gannat, ainsi que les figurines en terre blanche de l'Allier » (HATT 1944 : 9). Ce sont autant de caractéristiques qui rapprochent ces pâtes des groupes techniques P.7, 8 ou 9. Pour autant, et puisque rien n'est dit des inclusions contenues dans ces pâtes (en particulier sur la présence ou non de mica), on ne peut être totalement affirmatif sur une provenance de ces cruches du nord du Massif Central. Il ne peut s'agir que d'une hypothèse.

Dans la région, ces cruches de type 9 se retrouvent également à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 24 n° 12 et 13). La pâte étant rarement décrite dans les différentes publications recensées, on ne peut véritablement juger de la diffusion de ce type.

D'un point de vue fonctionnel, la forme autant que la présence d'un engobe ou d'un pseudo-engobe laissent clairement entendre qu'il s'agit de céramiques de table liées au service des boissons. Toutefois, il est notable que la cruche 9a est présente en quatre exemplaires dans la nécropole occidentale et probablement aussi en un exemplaire dans la nécropole orientale : à deux reprises (ensemble 15 et 24), elle sert d'urne cinéraire, tout comme la cruche 9c (ensemble 26). Il semble donc que ces cruches aient été utilisées durant le cérémonial pour faire des libations, puis offertes sur le bûcher et rejetées en vrac dans la fosse. Il peut s'agir d'un effet de source chronologique, où ce type de vase pourrait avoir son essor précisément durant la période de fonctionnement de la nécropole ouest. Pour autant, il ne s'agit pas du seul type de cruche attesté à cette période puisqu'on en connaît d'autres, par exemple à engobe orangé. Même s'il ne s'agit pas de la forme la plus pratique pour servir d'urne cinéraire (un simple pot, à large embouchure serait plus adapté), cette cruche présente un double intérêt lors de ces funérailles : en premier lieu, et à la différence des pots, elle sert au rituel pour verser les liquides ; en second lieu, son embouchure est tout de même assez large, ce que n'offre pas plusieurs cruches à engobe orangé et ce qui permet alors de recycler ces vases à verser en urne cinéraire. En conséquence, plutôt que d'y voir une forme jouissant d'un statut particulier en dehors de la maison gabale, peut-être faut-il penser que cette cruche est avant tout doublement pratique, pour le cérémonial autant que comme contenant.

Pot 1b (Figure 212 n°2-4)

Avec sept individus, il s'agit d'une forme bien documentée : elle se retrouve dans les horizons 2, 4b et 6, même si l'on doit admettre que l'individu de l'horizon 6 est résiduel. Le type de lèvre, généralement allon-

gée, l'apparente donc au pot 1b : aucun des bords reconnus ne porte de traces de feu, à la différence des pots 1b réalisés en céramique grise. Dès lors, on peut se demander si cette forme se réfère véritablement au pot 1b, du moins si le pot 1b n'est pas une forme de pot très classique, très fréquente qu'on risque d'attribuer par défaut.

La forme est généralement réalisée dans une pâte plus grossière parfois engobée.

D'un point de vue fonctionnel, rien n'indique un usage culinaire et tout laisse à penser qu'il s'agit d'une forme de table.

D'un point de vue chronologique, l'absence dans les horizons 1, 3 et 4a rend sa datation délicate. On s'en tiendra donc à une datation comprise entre 10/20 et 120/130 ap. J.-C.

Type 205 (Figure 212 n°6)

La forme n'est pas clairement connue : le plus probable est d'y voir une cruche dont le bord présente une double inflexion. Ce type se rencontre en deux exemplaires uniquement dans l'horizon 2, ce qui nous amène à le dater plutôt du premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. Les deux exemplaires recensés sont en pâte fine et lissée (P.7b).

Calice 1 (Figure 212 n°8-9)

Une seule forme de ce type a été reconnue dans le corpus au sein de l'horizon 3. La lèvre est soulignée d'un liseré ocre. La forme générale est connue par deux autres vases identiques découverts dans une même séquence datée également entre 40 et 70 ap. J.-C. (JSE98 US 4086 et 4097) : le profil est relativement lourd, la lèvre arrondie et la panse soulignée d'une ou deux lignes peintes. L'un d'entre eux contenait un dépôt interne rouge, peut-être de la peinture.

R. Périchon et P. Peyre ont déjà reconnu la forme (PÉRICHON, PEYRE 1982 : pl. 7 n°42 et 43, forme 70), toujours avec un ou plusieurs liserés ocres : l'un des vases est bien dans une pâte blanche mais est daté, sans justification, des II^{ème} et III^{ème} s. ap. J.-C.

La forme se rapproche des gobelets à offrande ou « calices à encens » fréquents dans les sanctuaires en Aveyron et en Lozère (DAUSSE, PUJOL, VERNHET 1998 : 188 ; MOREL, PEYRE 1964 : 141-143, fig. 6 et 8) ou déposés en offrandes au-dessus d'incinérations (FEUGÈRE, GROS 1996 : fig. 9 ; MARTIN-KILCHER 2006 : 209-210, fig. 13). Cependant, ce type de vase n'est pas exclusivement de tradition ruténo-gabale : on en retrouve ainsi en quantité dans la région clermontoise, par exemple à Chamalières, encore dans un contexte cultuel (ROMEUF 2000 : 49-52, fig. 25), même si le type n'est pas exactement le même.

Compte tenu de la fréquence de ces petits vases dans les sanctuaires du Massif Central, la fonction de ce vase pourrait donc être cultuelle, soit pour offrir quelque chose ou faire brûler de l'encens (MOREL, PEYRE 1964 : 142). À Javols, ces vases se rencontrent dans des contextes d'habitat, où ils sont peut-être utilisés dans des laraires privés.

Alors que le type est datable entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C., on pourrait s'étonner de ne pas l'avoir retrouvé dans les tombes de la nécropole occidentale : cependant, on sait d'après l'exemple, certes plus tardif, du Champ del Mas à Banassac (FEUGÈRE, GROS 1996), que ces vases sont généralement déposés sur la tombe et non dans la tombe. On s'étonnera surtout qu'il ne porte pas de traces de feu, pas plus que ceux mentionnés par l'abbé Peyre, Ch. Morel et R. Périchon (MOREL, PEYRE 1964 : 142 ; PÉRICHON, PEYRE 1982) : dès lors, il paraît difficile d'y voir des calices à encens, mais peut-être simplement des gobelets à offrande.

Cruche 3a et 3b (Figure 211 n°6-8)

Cette cruche se caractérise par un col court, une lèvre épaissie, parfois légèrement en bandeau et une forme aplatie, souvent marquée d'une double carène. La lèvre ne permet pas systématiquement de différencier les deux types : dans ce cas, on s'en est tenu à l'identification en cruche 3.

Ces cruches 3 ne se rencontrent qu'à partir de l'horizon 3. Le type le plus ancien paraît être la cruche 3b (Figure 211 n°7-8) qu'on ne retrouve qu'entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C., alors que la cruche 3a perdure visiblement dans les horizons 4a et 4b. Le haut de panse de la cruche 3b comporte généralement une ou plusieurs lignes ocres. Elle s'apparente ainsi aux cruches reconnues dans la région clermontoise (WARD-PERKINS 1941 : fig. 20 n°3 et 4 ; HATT 1944 : fig. 4 n°1 ; ROMEUF 2000 : fig. 24 n°9) où elles sont connues dans des ensem-

bles des premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. voire, dans le cas de Chamallières jusque vers 60/70 ap. J.-C. (ROMEUF 2000 : 52), datation qui semble conforme aux données des ensembles de Javols.

La cruche 3a (Figure 211 n°6) pourrait également avoir des parallèles en Auvergne, même si ces derniers paraissent moins évidents (ROMEUF 2000 : fig. 24 n°5 et 6a). Elle est également attestée dans la région d'Allanche dans le Cantal, sans que ne soit précisée sa pâte (site de roche de Maillargues, VINATIÉ 1991 : 53, pl. III).

À la différence du type précédent, cette cruche se rencontre encore dans les horizons 4a et 4b : on peut donc penser que cette forme perdure jusqu'à la fin du I^er^ s. et les premières décennies du II^ème^ s. ap. J.-C.

Ces deux formes se retrouvent indifféremment dans une pâte fine ou plus grossière, avec un engobe ou simplement lissée (pseudo-engobe). D'un point de vue fonctionnel, la forme et le décor en font assurément une céramique de table.

Marmite 1b (Figure 212 n°10)

Ce type n'a été rencontré qu'en un seul exemplaire, dans l'horizon 4a. Alors que la forme l'apparente à un vase à cuire, cet individu ne comporte pas de traces de feu.

Aucun équivalent n'est connu à Javols ou ailleurs. Il semble donc s'agir d'une curiosité.

Pot 12b (Figure 212 n°1)

Les deux vases de ce type ont été identifiés dans l'horizon 4b (ensemble 6). Le bord peut être plus ou moins ouvert et comporté des séries de liserés ocres. Quant à sa datation, on se contentera de constater la présence de ce type entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Pot 15 (Figure 212 n°5)

Ce type a été reconnu à deux reprises dans l'horizon 4b, toutes deux dans l'ensemble 6. Les deux vases ne comportent aucune trace de feu. L'un est réalisé à partir d'une pâte fine, l'autre dans une pâte plus grossière, dans les deux cas sans aucun traitement de surface. Compte tenu du module, il doit s'agir de petits gobelets. Aucun parallèle n'est connu dans les sites de consommation régionaux ou dans ceux du nord du Massif Central.

Type 101 (Figure 212 n°7)

Cette forme indéterminée n'a été reconnue qu'à une seule reprise, dans le matériel résiduel de l'ensemble 12. Aucun équivalent morphologique n'est connu à Javols ou ailleurs. Concernant sa datation, on se contentera de penser qu'il est redéposé dans la resserre incendiée, c'est-à-dire antérieur aux années 90/100 ap. J.-C.

Cruche 7a (Figure 211 n°9-10)

Avec quatre exemplaires cette forme est faiblement attestée dans le corpus. Elle se retrouve principalement à la fin du I^er^ ou au début du II^ème^ s. ap. J.-C. L'individu de l'horizon 6 (ensemble 18) est certainement résiduel.

Comme toutes les cruches de cette catégorie, la base est annulaire. La panse est marquée d'un léger renflement, parfois souligné d'un liseré ocre. La forme pourrait se rapprocher d'exemplaires à engobe blanc du nord du Massif Central (ROMEUF 2000 : fig. 24 n°3 ; WARD-PERKINS 1941 : fig. 11 n°14 ; HATT 1944 : fig. 4 n°2), mais ces derniers ont généralement un col beaucoup plus développé.

Puisque la forme est absente des ensembles bien documentés du milieu du I^er^ s. ap. J.-C., on peut proposer une datation resserrée, entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

▪ *Décors et* graffiti

Les vases de cette catégorie sont donc fréquemment décorés. Il s'agit généralement de simples lignes peintes ocres sur la partie haute des vases. Cette caractéristique sur des vases à pâte et engobe blancs a été identifiée sur des vases clermontois (HATT 1944 : 9) et à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 50 ; DAUSSE 1982 : 73). Ces décors peints se retrouvent sur les pots 12b, les cruches 3b et 7a et les calices 1.

Un autre décor a également été reconnu : il s'agit d'une impression à la molette (Figure 211 n°13) sur une forme de type indéterminé. Cette décoration est également recensée chez les Arvernes (HATT 1944 : 9) : à Javols, elle semble rarissime.

Seuls deux *graffiti* ont été recensés pour cette catégorie, tous deux sur des cru-

ches 9. Le premier se retrouve sur une cruche 9a et est présent dans une incinération de la nécropole occidentale (Figure 41 n°4). Sa lecture est délicate (XII ou TVAE ?) et ne vient pas aider à la compréhension de la fonction de ce vase. Le second, présent dans l'ensemble 2 (Figure 24 n°18), n'est pas plus instructif puisqu'il n'a pu être déchiffré (…]METO*R*[…) : peut-être s'agit-il du nom du propriétaire ou du contenu de cette cruche.

▪ *Bilan sur la catégorie des Kao-EB*

Cette catégorie est donc abondante à Javols et facilement identifiable grâce à sa pâte et son revêtement blancs.

Chronologiquement, elle est présente dès les dernières décennies du I^er^ s. ap. J.-C., a son *floruit* durant la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C. et perdure jusque, au plus tard, le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C. Son déclin s'amorce peut-être dès 120/130 ap. J.-C. Sa présence en forte proportion est donc un bon marqueur chronologique du I^er^ s. ap. J.-C., plus particulièrement de la première moitié de ce siècle. La datation de chaque type est rendue délicate par leur plus ou moins grande fréquence : ainsi, si la chronologie des cruches 9 et 3 paraît acquise, celle des autres types est volontairement laissée avec un degré d'imprécision, la datation proposée ne correspondant qu'à celle des horizons où leurs rares exemplaires sont attestés.

Le répertoire est très largement défini par des cruches ou des pichets qui regroupent les trois quarts des formes reconnues. Les autres individus n'apparaissent que très sporadiquement : il peut s'agir de pots, de couvercles, de marmites ou de gobelets. Ces dernières formes ne paraissent pas avoir été utilisées pour cuire des aliments : ainsi doivent-elles également être utilisées sur la table pour présenter ou consommer les aliments. Seul le calice 1 pourrait avoir une autre fonction, celui de gobelet à offrande, plutôt que de calice à encens. La présence de plusieurs cruches 9a dans les incinérations de la nécropole occidentale ne leur confère pas une fonction particulière : il ne s'agit que de simples cruches utilisées lors des cérémonies funéraires et ensuite rejetées dans les tombes. Leur utilisation comme urne cinéraire n'est peut-être imputable qu'à leur forme générale ayant une large embouchure et pouvant alors s'adapter à cette utilisation.

D'un point de vue technique, il est notable que les vases sont indifféremment réalisés en pâte fine ou plus grossière, avec ou sans engobe. En conséquence, les groupes techniques P.7, P.8 et P.9 peuvent être considérés comme équivalents et assurément issus d'une même officine.

L'origine de ces vases demeure toujours énigmatique. En revanche, il faut rejeter l'idée qu'ils se rapprochent des céramiques à pâte claire récente du Languedoc : s'ils traduisent certes techniquement et morphologiquement une inspiration méditerranéenne (HATT 1944 : 7-9 ; MAROT 2005b : 103), ils ont beaucoup plus de ressemblances avec des produits reconnus abondamment dans le nord du Massif Central et plus particulièrement dans la région clermontoise.

L'influence arverne est donc indubitable. Mais s'agit-il réellement de produits fabriqués dans le nord du Massif Central ? C'est l'hypothèse la plus probable me semble-t-il, même si elle est moins argumentée que, par exemple, pour l'attribution des Cal-EO aux ateliers millavois. Le premier argument est celui des ressemblances morphologiques, trop prégnantes pour n'être que de simples imitations locales. Le second argument est celui de la pâte, cette dernière rappelant fortement celles de production de l'Allier.

Cependant, certains auteurs ont évoqué des productions à engobe et pâte blanche à Millau (SCIAU 1998 : 47) ou près de Rodez (BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 167). Je n'ai pas pu voir les vases à pâte blanche de Rodez ; en revanche, ces mêmes pâtes sont bien présentes à La Graufesenque mais, me semble-t-il, en trop faible quantité et sans indices de fabrication sur place pour y voir une production locale[44]. En outre, et contrairement aux Cal-EO, on ne retrouve pas en abondance ces produits sur des sites proches de La Graufesenque, comme par exemple dans la nécropole de la Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac.

Les arguments sont trop peu nombreux pour exclure une production régionale ou locale, incluant alors des ateliers incon-

[44] Aucune mention n'est faite à ces productions dans l'analyse des productions anciennes de La Graufesenque (GENIN, VERNHET 2002b).

nus, à proximité de Rodez tout autant que Javols. Cependant, l'hypothèse la plus probante, celle qu'on retiendra, demeure tout de même que cette catégorie à pâte kaolinitique et engobe blanc soit une production du nord du Massif Central, peut-être de la vallée de l'Allier.

- ***Céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).***

En quantité, avec 59 individus, il s'agit de la seconde catégorie la mieux représentée dans la famille des céramiques à engobe blanc.

- ***Provenance***

La provenance n'est pas connue et s'avère problématique. Plusieurs hypothèses sont envisageables.

La première se situe dans le nord du Massif Central, par exemple dans les ateliers de Lezoux qui ont produit de telles céramiques à pâte sableuse et engobe blanc.

La seconde est d'y voir une production locale, bien qu'aucun atelier ne soit connu à proximité de Javols.

La troisième est de s'orienter vers des grands centres de sigillées, tels que La Graufesenque, Montans ou Banassac. La Graufesenque paraît peu probable, les pâtes y étant décrites comme calcaires (SCIAU 1998). En revanche Montans produit bien des céramiques engobées blanches à pâte siliceuse (MARTIN 1977 : 7), mais on sait aussi que la diffusion des produits montanais est orientée vers l'Atlantique pour les sigillées et essentiellement locale pour les autres productions. Quant à Banassac, dont on ne connaît rien des productions autres que sigillées, P. Peyre et Ch. Morel n'évoquent pas de vases à pâte sableuse et engobe blanc (MOREL, PEYRE 1964 : 124-125).

- ***Évolution des Sab-EB***

Cette catégorie est absente dans l'horizon 1 (Figure 213 ; Annexe 5.2.a.) et n'apparaît que dans l'horizon 2, avec une fréquence anecdotique (0,9% du NMI). Cette fréquence augmente sensiblement à partir de l'horizon 4a (4,6% du NMI), même si ce taux n'est dû qu'à la seule contribution de l'ensemble 5. Elle régresse dans l'horizon 4b (1,2%), pour retrouver une fréquence comparable à celle des premiers horizons, ce qui, rétrospectivement, pourrait faire penser qu'elle est surreprésentée dans l'horizon 5.

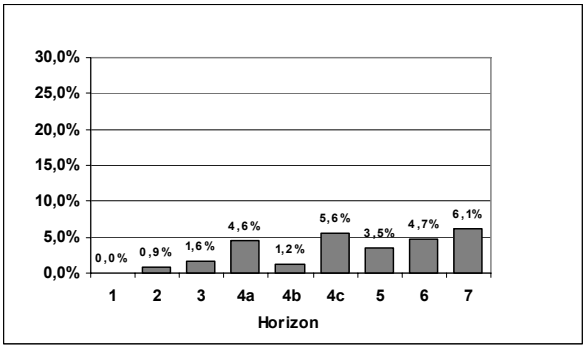

Figure 213. Fréquence par horizon des céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (% du NMI total de chaque horizon).

À partir de l'horizon 4c (5,6% du NMI), période à partir de laquelle la catégorie des Kao-EB devient résiduelle, cette catégorie apparaît dans des proportions importantes.

Il s'agit même d'une catégorie majeure dans l'horizon 7, puisqu'elle représente 6,1% du NMI de l'horizon. Toutefois, cette forte contribution est surtout due à l'ensemble 14, où ces productions à pâte sableuse correspondent à 15,8% du NMI.

Ainsi, cette catégorie présente une évolution inverse à celle des céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Figure 205) : elle n'apparaît qu'au début du I^{er} s. et ne se développe véritablement que quand disparaissent ces dernières productions, à partir de la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. On peut donc penser que l'une à remplacer l'autre.

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Sab-EB*

Six groupes techniques composent cette catégorie : P.3l, P.3m, P.5j, P.5l, P.10a et P.26b. D'après leur pâte relativement similaire, les quatre premiers groupes techniques peuvent avoir la même provenance. Ils représentent 52 individus sur les 59 que compte la catégorie des Sab-EB, soit 88,1%.

L'analyse de la contribution par horizon de ces groupes techniques (Figure 214 ; Annexe 5.2.7.d.) semble peu significative : aucune évolution nette ne transparaît, la catégorie étant dominée tour à tour par des groupes techniques différents. Toutefois, si on considère que les groupes techniques P.3 et P.5 ont la même origine, leur association correspond à la quasi-totalité des individus dans chaque horizon (sauf, à moindre titre, dans l'horizon 4c, où P.26b prend une part importante).

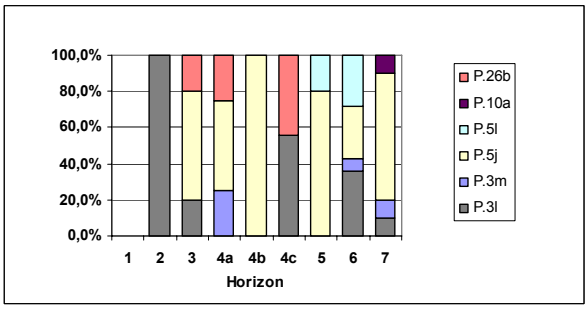

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
P.3l		2	1			5		5	1	14
P.3m				1				1	1	3
P.5j			3	2	5		8	4	7	29
P.5l							2	4		6
P.10a									1	1
P.26b			1	1		4				6
Total	0	2	5	4	5	9	10	14	10	59
P.3/P.5		2	4	3	5	5	10	14	9	52

Figure 214. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie des Sab-EB (% du NMI total des Sab-EB de chaque horizon et données brutes).

▪ *Évolution des groupes techniques P.3*

Les groupes techniques P.3l et P.3m ne regroupent que 17 individus (14 pour P.3l et 3 pour P.3m ; soit 28,8% des Sab-EB). Chronologiquement discontinue (Figure 215 ; Annexe 5.2.d.), leur fréquence est difficilement interprétable : ces vases apparaissent, dans des proportions minimes, lors des horizons 2, 3, 4a, 4c, 6 et 7, avec la meilleure fréquence lors de l'horizon 4c (3,1% du NMI) et une présence non négligeable dans les horizons 6 et 7.

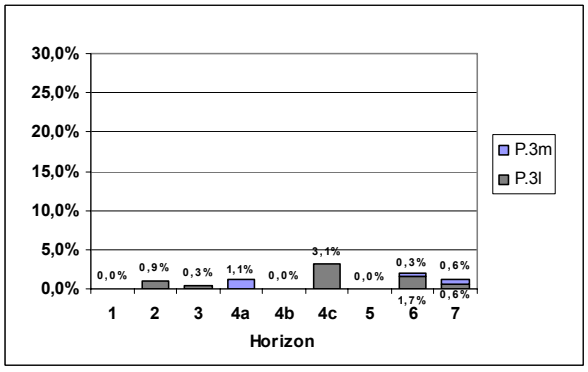

Figure 215. Fréquence par horizon des groupes techniques P.3l et P.3m (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Évolution des groupes techniques P.5*

P.5j compte 29 individus, contre 6 pour P.5l (au total, 59,4% des Sab-EB). Ils se rencontrent (Figure 216), avec une fréquence minime, dans les horizons 3 à 4b. Leur présence semble plus affirmée à partir de l'horizon 5 et principalement dans l'horizon 7

où les vases du groupe technique P.5j correspondent à 4,3% du NMI de l'horizon.

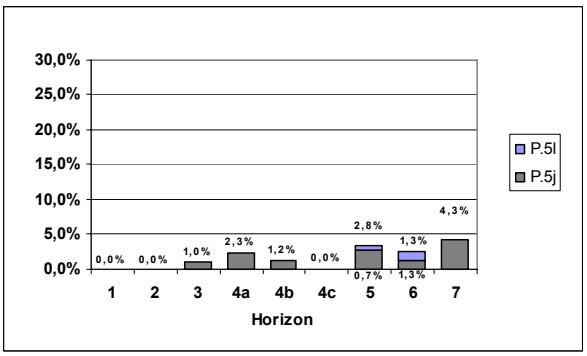

Figure 216. Fréquence par horizon des groupes techniques P.5j et P.5l (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Évolution du groupe technique P.10a*

P.10a est un groupe technique très peu documenté puisqu'on ne dénombre qu'un seul vase s'y rattachant (2% des Sab-EB), apparu dans l'horizon 7. Dès lors, il est impossible de savoir s'il se situe réellement dans son contexte chronologique et contribue à la bonne fréquence des Sab-EB dans le III^{ème} s. ap. J.-C. ou s'il est résiduel.

▪ *Évolution du groupe technique P.26b*

P.26b compte seulement six vases (10,2% des Sab-EB). Ceux-ci se rencontrent dans les horizons 3 (fréquence de 0,3% du NMI), 4a (1,1%) et 4c (2,5%). Il est donc tentant de penser que ce groupe technique est présent à Javols entre le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (horizon 3) et le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4c) pour disparaître au-delà. En ce sens, il ne contribuerait pas à la hausse des Sab-EB dans les trois derniers horizons et doit alors être distingué des autres groupes techniques comme une production distincte.

▪ *Formes des Sab-EB*

33 individus ont pu être identifiés typologiquement (Figure 217).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
cruche 3a			1	1	2	1		1		6
cruche 9				1	1	1	5	2		10
calice 1						3		2		5
cruche 1d							1	1		2
cruche 12							1			1
cruche 7b									2	2
cruche 11									5	5
pot 4									1	1
pot 12b									1	1
Total	0	0	1	2	3	5	7	6	9	33

Figure 217. Quantification en NTI affiné des formes des Sab-EB.

Comme pour la catégorie des Kao-EB, les cruches dominent dans le répertoire des Sab-EB puisqu'elles représentent plus des quatre cinquièmes des individus identifiés. Les autres formes (pots et calices) n'apparaissent que par un ou deux exemplaires.

La confrontation entre groupes techniques et formes (Figure 218) est peu éloquente du fait du peu d'individus recensés. Aucune forme n'a été reconnue pour le groupe technique P.3m.

	GT					NTI
	P.3l	P.5j	P.5l	P.10a	P.26b	total
cruche 3a		5			1	6
cruche 9	2	6	2			10
calice 1	5					5
cruche 1d	1	1				2
cruche 12		1				1
cruche 7b		2				2
cruche 11		5				5
pot 4	1					1
pot 12b				1		1
Total	9	20	2	1	1	33

Figure 218. Quantification en NTI affiné des groupes techniques des Sab-EB.

La présentation de ces récipients se fera par ordre chronologique de leur apparition dans le corpus.

Cruche 3a (Figure 219 n°1-4)

La cruche 3a paraît être la forme la plus ancienne, puisqu'elle est présente dès l'horizon 3 et perdure au moins jusqu'à l'horizon 4c, peut-être 6. Son absence dans l'horizon 5, pourtant bien documenté, fait penser que l'individu de l'horizon 6 est résiduel. On la datera donc des années 70/80 ap. J.-C. jusque vers 160/170 ap. J.-C.

La lèvre est bien verticale, légèrement en bandeau. Quant à la panse, elle paraît systématiquement marquée d'une double carène et soulignée dans sa partie haute de plusieurs liserés ocres. Le fond n'est pas à base annulaire, comme toutes les cruches des Kao-EB, mais à méplat porteur. La pâte est indifféremment fine (P.3l et P.26b) ou plus grossière (P.5j).

Une variante paraît exister, avec un col plus largement ouvert et une lèvre moins haute (Figure 219 n°4) : sous cette forme et ce groupe technique (P.26b), cette cruche se rapproche clairement d'individus connus dans le département du Puy-de-Dôme sur la *villa* de Beaumont (ALFONSO, BLAIZOT 2004 : fig. 141 n°68) et qui doivent avoir une origine locale, soit issus d'ateliers à proximité de la

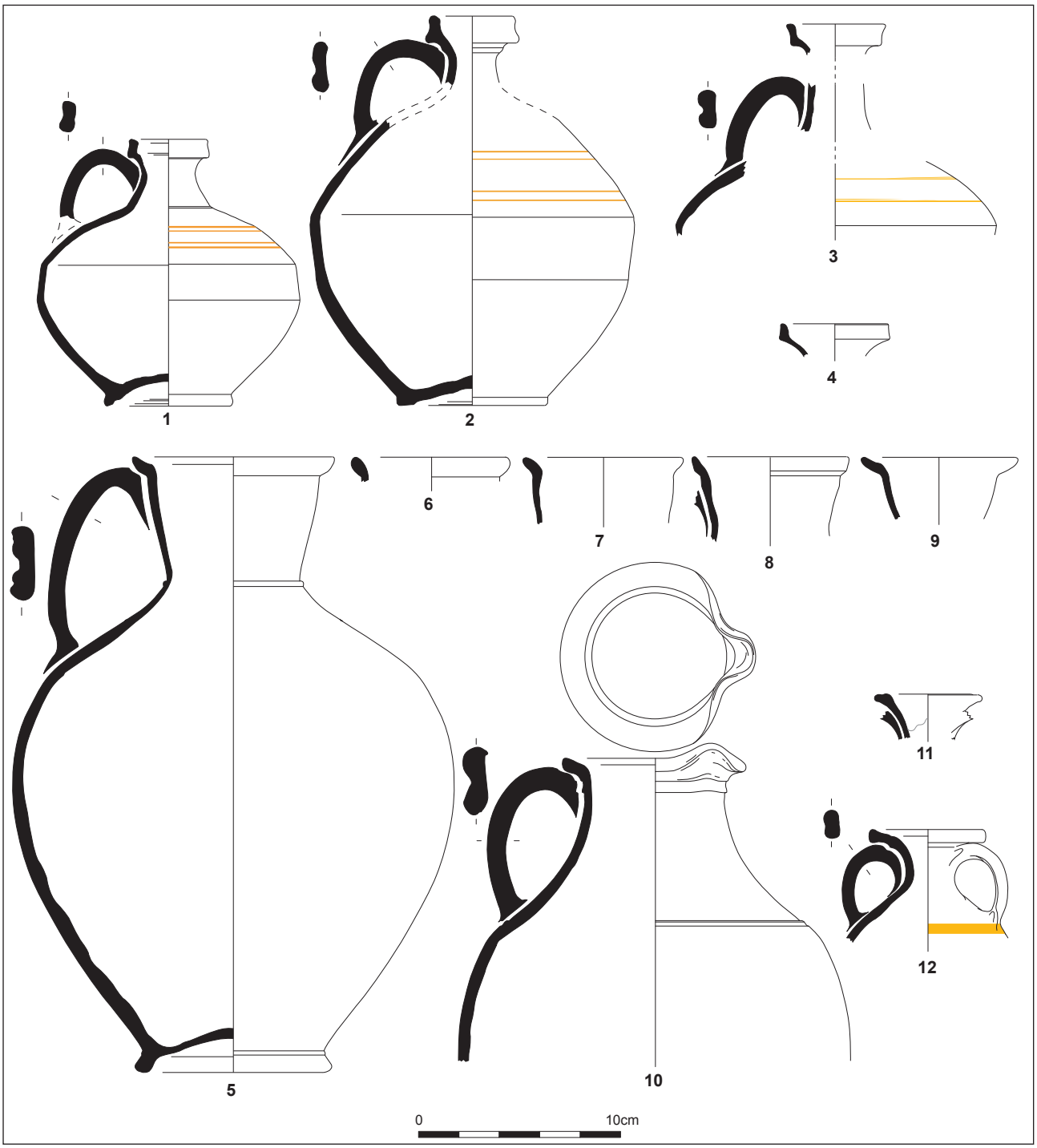

Figure 219. Répertoire des formes des Sab-EB.

villa, soit en provenance des officines de Lezoux ou des Martres-de-Veyre.

Les cruches les plus fréquentes (P.3l et P.5j), à lèvre allongée en bandeau (Figure 219 n°1-3) ont également des parallèles avec des formes du nord du Massif Central (ALFONSO, BLAIZOT 2004 : fig. 139 n°108 ; fig. 141 n°67), mais la ressemblance est bien moins frappante : on retrouve bien la panse à double carène, mais la lèvre est plus effilée et plus haute dans le cas des exemplaires arvernes. S'il y a bien une affiliation, on ne peut pas dire que ces dernières formes ont été produites dans le nord du Massif Central.

Leur fonction, qu'il faut déduire de la forme générale et des fréquents décors peints, est d'être sur la table et de servir les boissons.

Cruche 9 (Figure 219 n°5-9)

C'est la forme la mieux reconnue pour cette catégorie, puisqu'elle est recensée à dix reprises, de l'horizon 4a à 6. Cependant trop peu d'exemplaires ont été recensés pour analyser l'évolution de cette forme sur une période longue.

Une forme complète est attestée dans le niveau d'utilisation du puits du Barry (ensemble 13 : Figure 219 n°5) : grâce à cet individu, dont l'anse n'est pas coudée, on peut dire que les quelques bords reconnus dans les autres ensembles se réfèrent à des cruches 9a. Aucune anse coudée n'a été découverte en pâte sableuse.

Cette forme est donc exactement la même que celle des Kao-EB, sauf qu'elle n'apparaît que bien plus tardivement, vers 70/80 ap., et perdure jusque dans le III^{ème} s. ap. J.-C., alors que la cruche 9a des Kao-EB ne doit plus exister après 120/130 ap. J.-C.

Les pâtes sont fines ou grossières (P.3l, P.5j, P.5l).

On réitèrera encore les mêmes comparaisons avec la cité arverne pour cette cruche (HATT 1944 : fig. 2 n°2 et 3). Cependant, vers la fin du I^{er} et le début du II^{ème} s. ap. J.-C. ces cruches du nord du Massif Central à pâte sableuse paraissent avoir quelque peu évolué (ALFONSO, BLAIZOT 2004 : fig. 139 n°23 et 107). Ici encore, on parlera donc plus de parenté morphologique entre les individus produits chez les Arvernes et ceux consommés chez les Gabales.

Quant à la fonction de ce vase, et même s'il n'est jamais peint, il s'agit d'une céramique de table, occasionnellement utilisée comme vase à puiser.

Calices 1, 2 et 4 (Figure 220 n°8-13)

Autre parenté avec le répertoire morphologique des Kao-EB, les céramiques à pâte sableuse comportent également un calice de type 1 (Figure 220 n°8-9). Le vase est toujours en forme de tulipe et comporte encore un ou plusieurs liserés ocres sur la panse et sur la lèvre. Ils se rencontrent en cinq exemplaires dans les horizons 4c et 6, ce qui permet de les dater des années 120/130 jusque vers 250 ap. J.-C. Cette datation s'accorde avec celles de R. Périchon et P. Peyre (1982 : n°42 et 43), même s'ils n'avaient pas fait la distinction chronologique entre les individus plus anciens à pâte blanche et ceux à pâte sableuse.

À Rodez, des gobelets identiques en pâte sableuse sont attestés dans un dépotoir des années 20-60 ap. J.-C. (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 32 n°18 et 19) ; puisqu'on ne peut savoir s'il s'agit de la même production, et puisque ces types en pâte sableuse sont absents des ensembles du I^{er} s. ap. J.-C. du corpus étudié, on se gardera de les rattacher au I^{er} s. ap. J.-C.

Il convient de signaler également deux autres petits calices (type 2 et 4) en pâte sableuse engobée de blanc et portant un décor peint, même si ces derniers n'ont pas été découverts dans le corpus étudié, mais dans les fouilles anciennes (Figure 220 n°10 et 11). Ces deux formes sont cette fois largement ouvertes et reposent sur un pied plein. R. Périchon et P. Peyre les placent, sans argumentation probante, vers la fin du I^{er} s. et dans le II^{ème} s., peut-être jusque dans le IV^{ème} s. ap. J.-C. (MOREL, PEYRE : fig. 6 ; PÉRICHON, PEYRE 1982 : n°42 et 43). Ils témoignent encore de la fréquence et de l'abondance de ce type dans des contextes domestiques à Javols et plus largement en Lozère (MOREL, PEYRE : 138-140) : l'identification comme vase à encens paraît aventureuse et la prudence prévaut de s'en tenir à celle de gobelet à offrande.

Ces trois formes de calices sont présentes également dans la nécropole du Champ del Mas à Banassac (FEUGÈRE, GROS 1996 : fig. 9), déposées au dessus d'incinérations datées des premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C.

Cruche 1d (Figure 219 n°10)

Seuls deux vases ont été reconnus pour ce type, dans une pâte fine (P.3l) ou grossière (P.5j). Il s'agit d'une cruche à large embouchure et à bec tréflé. Sur les rares exemplaires observés à Javols, la panse n'est pas peinte. Si la forme générale pourrait rappeler les bouilloires à bec tréflé (BATIGNE, DESBAT 1996), la présence de l'engobe blanc et l'absence de traces de feu plaident pour une céramique de table. Ce type est propre aux productions à pâte sableuse à engobe blanc.

Avec prudence, on datera la forme entre 160/170 et 250 ap. J.-C., sans exclure qu'elle apparaisse auparavant et perdure au-delà de cette fourchette chronologique.

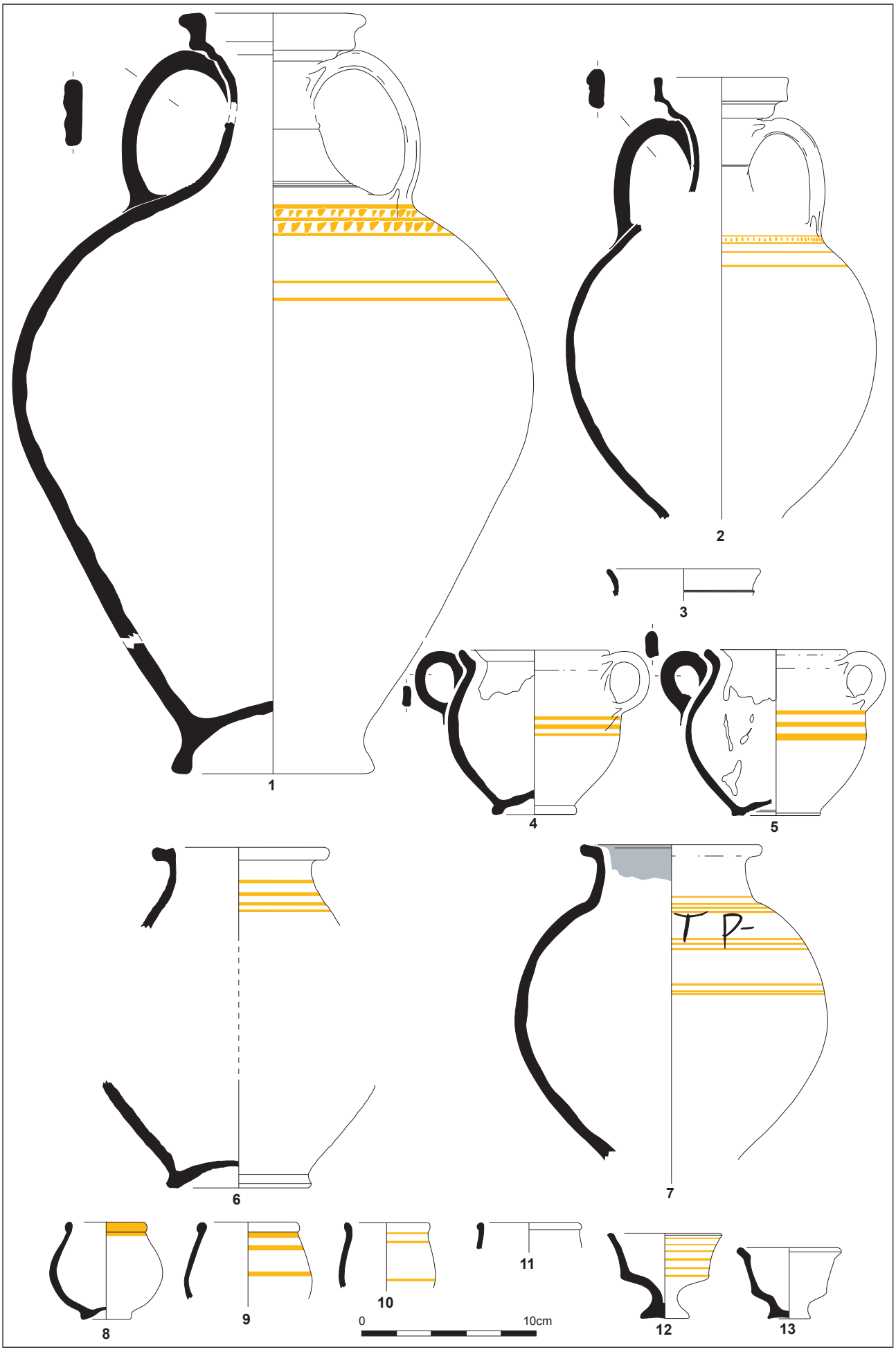

Figure 220. Répertoire des formes (suite) des Sab-EB.

Cruche 12 (Figure 219 n°11)

On ne la rencontre qu'en un exemplaire dans l'horizon 5.

Cruche 7b (Figure 219 n°12)

Ce type n'est attesté que dans l'horizon 7 (ensemble 14). Il apparaît donc au plus tôt vers 250 et perdure peut-être ensuite.

Le vase est muni de deux anses et sa panse soulignée d'au moins un liseré ocre. L'embouchure est largement ouverte. Aucun équivalent n'est connu à Javols ni ailleurs.

Cruche 11 (Figure 220 n°1 et 2)

La cruche 11 ne se rencontre également que dans l'horizon 7, en cinq exemplaires.

La forme se caractérise par deux anses, une large embouchure, une lèvre épaissie en bandeau (qui peut être peinte en ocre) et la présence d'un décor peint sur le haut de panse : ce dernier se compose de petites virgules encadrées de deux lignes horizontales. La forme et le décor sont abondamment recensés à Javols (PÉRICHON, PEYRE 1982 : pl. 3 n°17, pl. 11 n°68, pl. 12 n°76 ; PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : fig. 16 n°9). R. Périchon et P. Peyre datent le type des III^{ème} et IV^{ème} s. ap. J.-C. Au vu des ensembles étudiés, on peut placer son apparition vers 250 ap. J.-C. sans exclure qu'il perdure dans le IV^{ème} s. ap. J.-C. En revanche, elle ne semble pas très répandue ailleurs, par exemple en Aveyron, département qui est le mieux documenté dans la région.

Tant par la forme que par le décor, cette cruche s'apparente à une céramique de table. Certains vases ont toutefois des modules très importants (contenance de 4,72 l pour le vase n°1), qui ne sont pas incompatibles avec une fonction secondaire de stockage.

Pot 4 (Figure 220 n°3-5)

Un seul exemplaire de pot 4 a été découvert dans l'horizon 7. D'après des exemplaires complets issus des fouilles anciennes et récentes (Figure 220 n°4-5), deux petites anses s'attachent à la lèvre et plusieurs lignes horizontales peintes ornent la panse. D'après les modules, il peut s'agir de gobelets à boire.

La forme n'est pas beaucoup connue ailleurs et est datée, sans certitude, des II^{ème} et III^{ème} s. par R. Périchon et P. Peyre (PÉRICHON 1974 : 30 ; MOREL, PEYRE : fig. 6 ; PÉRICHON, PEYRE 1982 : pl. 5 n°35). Un vase (n°5) a été trouvé dans un niveau daté de la fin du II^{ème} s. et du début du III^{ème} s. ap. J.-C. (JSF05 7013). Pour ces raisons, l'apparition de la forme sera située vers 160/170 ap. J.-C. en considérant qu'elle perdure durant tout le III^{ème} s. ap. J.-C. et peut-être au-delà.

Pot 12b (Figure 220 n°6 et 7)

Par deux exemplaires datés entre 90/100 et 120/130 ap., cette forme existe également en pâte blanche et engobe blanc. En pâte sableuse (seul individu reconnu du groupe technique P.10a), elle ne se retrouve que dans l'horizon 7, soit après 250 ap. J.-C. Le col est toujours orné de plusieurs lignes ocres.

La même forme existe aussi, en dehors du corpus, dans des groupes techniques plus classiques (P.5j ; n°7) et est datée par l'abbé Peyre des II^{ème} et III^{ème} s. ap. J.-C., ce qu'on ne doit pas exclure. La présence de décor peint plaide encore pour y voir une céramique de table.

▪ *Décors et graffiti*

Bien plus que la catégorie des Kao-EB, ces céramiques à pâte sableuse paraissent très fréquemment peintes. Seules les cruches 9 et 1d ne sont visiblement jamais décorées. Les décors se limitent le plus souvent à une ou plusieurs séries de lignes horizontales, généralement sur la partie haute de la panse, parfois sous la lèvre (calice 1), parfois sur la lèvre (cruche 11). Pour la cruche 11, ce décor peint est légèrement plus complexe avec une frise de virgules encadrée de lignes ocres. À ma connaissance, on ne le connaît pas sur une autre forme. Ce type de décor sur céramiques à engobe blanc se rencontre sur des productions comparables à Arlempdes au sud de la Haute-Loire (SIMONNET 1984 : 162-163).

R. Périchon et P. Peyre avaient déjà recensé plusieurs formes de décors sur céramique peinte à Javols (PÉRICHON, PEYRE 1982), mais ils n'avaient pas fait la distinction des pâtes et des productions. Au terme de l'étude des Sab-EB, il apparaît que cette catégorie a une décoration simple et limitée à deux types : des séries de lignes horizontales ocres et une juxtaposition de

petites virgules dans le cas des cruches 11. Les décors plus complexes recensés par R. Périchon et P. Peyre se rattachent probablement aux céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB).

En outre, les céramiques des Sab-EB comportent parfois quelques *graffiti* qu'on présentera ici brièvement pour analyser uniquement la fonction ou l'usage des vases de cette catégorie (Figure 221). Un seul *graffito* provient du corpus (ensemble 14), les autres sont issus des fouilles anciennes, principalement Peyre.

NI / SEVER[… SEVERII (Figure 221 n°1)

JLD00 5064 (ensemble 14 ; Figure 118 n°1)
P.5j
Cruche 11
NI / SEVE*R*[… SEVERII
Contexte chronologique : 250-300 ap. J.-C.

Il s'agit ici de plusieurs *graffiti* inscrits sur l'épaule d'une cruche 11 : NI (ou VI) en lettres épaisses, suivies, en graphie plus fine et sur une autre ligne, par SEVE*R*[… SEVERII. La première ligne est difficilement interprétable, la seconde semble indiquer un nom, *Severius*, qui pourrait correspondre au nom du propriétaire du vase ou de son vendeur, répété deux fois. Il s'agirait donc d'une marque de propriété. Cependant, le vase est si volumineux (capacité de 4,72 l) qu'il est difficile d'y voir une simple cruche. Ne doit-on pas imaginer qu'une cruche avec un tel volume ait pu servir à stocker des liquides ?

T P-III PIIIS Figure 221 n°2)

Fouilles Peyre (Jav 31 VII 69 W58an ; SRA51)
P.5j
Pot 12b
T P-III PIIIS
Contexte chronologique : inconnu

Ce *graffito* complet s'inscrit sur l'épaule d'un pot 12b (Figure 220 n°7), entre deux lignes peintes. On peut proposer de lire T*(esta)* P*(ondo)* III (*librae*), puis plus loin P(*ondo*) III S(*emis librae*) : il s'agit d'une indication de poids plus particulièrement de la tare du vase (*testa pondo*). On peut supposer que celle-ci est exprimée en livre. Dans un premier temps, elle a été calculée à trois livres (soit un poids du vase de 0,98 kg, ce qui paraît tout à fait acceptable) ; dans un second temps, elle a probablement été corrigée et ramenée à 3,5 livres (1,14 kg). Ce type d'inscription se retrouve fréquemment à Javols (ensemble 12 ; MAROT 2007) comme ailleurs (LUGINBÜHL 1994 : 104 ; BAKKER, GALSTERER-KRÖLL 1975 : 155 ; GUILLIER, THAURÉ 2003 : 35-55 ; BATS 2004 : 15, fig. 10 ; LEBLANC 2007 : 128, fig. 91) et est généralement attribué à des vases de stockage et de réserve. Ainsi, même si ce vase est peint et engobé et que, par conséquent, on y aurait volontiers vu une céramique de table, il a dû servir au stockage des denrées. Pour autant, il ne s'agit peut-être que d'une seconde vie. En outre, le contenu est peut-être relativement « noble » : peut-être s'agit-il d'un liquide plus ou moins précieux, d'un vin fameux…

TIIIIII […] X (Figure 221 n°3)

Fouilles Peyre (Jav 3 VIII 69 W58am ; SRAn59)
P.5j
Cruche 9a
TIIIIII […] X
Contexte chronologique : inconnu

Ce *graffito* est situé sur l'épaule d'une forme fermée dont manque le col, mais qui doit correspondre à une cruche 9a. La lecture est difficile, même si le plus probable est d'y voir une inscription chiffrée, indiquant encore le poids du vase (T pour *testa*). Cependant, l'indication chiffrée qui suit semble incohérente.

PP[…(Figure 221 n°4)

Fouilles Peyre
P.5j
Forme indéterminée
PP[…
Contexte chronologique : inconnu

Le *graffito* est incomplet et son interprétation est impossible puisqu'il peut s'agir d'un nom (même si le doublement de la même lettre paraît alors curieux) ou d'une indication de poids.

…]III rayé (Figure 221 n°5)

Fouilles Peyre
P.5j
Forme indéterminée
…]III rayé
Contexte chronologique : inconnu

Une indication de poids ou de volume est peut-être la plus sensée pour ce *graffito* incomplet. On peut penser que ce chiffre a été corrigé par la suite et alors rayé.

III (Figure 221 n°6)

Fouilles Peyre
P.5j
Forme indéterminée
III
Contexte chronologique : inconnu.

Le plus probable est d'y voir une indication de poids ou de volume.

III rayé (Figure 221 n°7)

Fouilles Peyre
P.3l
Forme indéterminée
III rayé
Contexte chronologique : inconnu.

Comme pour le n°5, il doit s'agir d'une indication de poids ou de volume, corrigée dans un second temps.

…]ONI (Figure 221 n°8)

Fouilles Peyre
P.5j
Forme indéterminée
…]ONI
Contexte chronologique : inconnu.

La forme du vase est inconnue et le *graffito* est très difficile à lire. Il ne s'agit pas d'une indication de poids ou de volume mais plus d'une indication de contenu, plus vraisemblablement d'une marque d'appartenance. Compte tenu de la taille du vase et de cette inscription, il doit s'agir d'une céramique de table.

Figure 221. *Graffiti* sur Sab-EB.

Croix gravée (Figure 221 n°9)

JSF99 9803
P.5j
Fond de forme indéterminée
Croix
Contexte chronologique : IV-V^{ème} s. ap. J.-C. ?.

Cette croix gravée sur l'extérieur du fond d'une forme fermée, correspond à une marque de propriété, comme l'on en connaît en de très nombreux exemplaires sur les fonds de céramiques de table (entre autres, LUGINBÜHL 1994 : 98-99).

BELLA (Figure 221 n°10)

JBN01 9155
P.5j
Fond de cruche 9a
BELLA
Contexte chronologique : II^{ème} s. ap. J.-C. ?

Le *graffito* est gravé sur le fond d'une cruche 9a. Il faut lire *Bella*, probablement le nom de la propriétaire du vase. Il doit donc s'agir d'une céramique de table.

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, tous les *graffiti* présents sur les vases de cette catégorie ne vont pas systématiquement dans le sens d'une fonction de service. Certains comportent certes des marques d'appartenance (croix gravée ou *cognomen*) ou d'autres portent des indications claires du poids du vase. Or ces graffites se retrouvent généralement, à Javols comme ailleurs, sur des vases de stockage (*cf.* p.224 et 460-463). En outre, certains vases sont produits dans des modules si importants qu'il est difficile de les imaginer sur la table. Même s'ils sont engobés et peints, ils peuvent avoir servi au stockage des denrées, en particulier des liquides.

Il faut donc en conclure que, même si la fonction première des vases de cette catégorie est certainement de servir ou de consommer les liquides sur la table gabale, certaines formes ont pu être utilisées, peut-être dans une seconde vie, comme vase de réserve. Rien ne permet de savoir quel en est le contenu : si ce dernier est en adéquation avec le décor des vases, on peut proposer d'y voir du vin ou un autre liquide de plus ou moins grande qualité.

▪ *Bilan sur la catégorie des Sab-EB*

Il convient de commencer ce bilan en précisant qu'aucune forme, décor, ou pâte ne se rattache parmi cette catégorie aux productions engobées de type Roanne. Ces productions abondantes dans le Massif Central et jusqu'en Forez (PÉRICHON 1974) ne semblent pas être importées à Javols.

En terme chronologique et quantitatif, la catégorie des céramiques à pâte sableuse et engobe blanc succèdent à celle des Kao-EB : elle apparaît dans les premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. mais ne prend véritablement son essor que lorsque disparaissent les Kao-EB, c'est-à-dire à partir de la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. Elle accentue sa fréquence durant tout le III^{ème} s. et perdure certainement au-delà. En outre, ce sont ces productions à pâte sableuse, au même titre que les sigillées qui contribuent le plus à la classe de céramiques fines durant la seconde moitié du III^{ème} s. ap. En ce sens, elle compense quelque peu la raréfaction des autres catégories de céramiques fines, telles que les sigillées ou les céramiques à pâte calcaire et engobe orangé.

Toutefois, il convient de nuancer ce dernier point : en effet, le répertoire des Sab-EB est principalement constitué de vases à verser. Ainsi, elle ne compense pas qualitativement et fonctionnellement la disparition des coupelles, des bols ou des gobelets qu'offraient en quantité les sigillées ou les Cal-EO.

Dans ce répertoire, les ressemblances avec les formes des Kao-EB sont nombreuses et nous renvoient encore à des comparaisons avec le nord du Massif Central et le territoire arverne. Ces rapprochements morphologiques sont surtout marqués dans les premiers temps des Sab-EB et l'on peut supposer qu'on cherche alors à imiter ces vases à pâte blanche qu'on suppose être fabriqués dans la cité arverne. Dans un second temps, à la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. et dans le III^{ème} s., les formes à pâte sableuse ne possèdent plus d'équivalents dans le nord du Massif Central, pas plus d'ailleurs qu'avec les productions montanaises, mais semblent se limiter à une aire strictement régionale (Lozère, et à moindre titre Aveyron ; MOREL, PEYRE 1964).

Le répertoire décoratif est également homogène. Presque toutes les formes sont peintes de liserés horizontaux ocres. Sur la cruche 11, on retrouve systématiquement, outre ces lignes, une série de petites virgules sur le haut de la panse.

Techniquement, les formes sont indifféremment réalisées en pâte fine (P.3l et P.3m) ou plus grossière (P.5j et P.5l) : ces quatre groupes techniques doivent donc être équivalents et correspondre à une même production.

Le dernier point d'homogénéité de cette catégorie et de son répertoire consiste en la présence quasi systématique de deux anses sur les récipients du III^{ème} s. ap. J.-C.

Fonctionnellement, la morphologie et les décors font de ces formes des céramiques de table. Cependant, certaines ont apparemment servi à stocker des denrées, mais il doit plus s'agir d'une utilisation secondaire. Dans la même logique, certains ont servi à puiser ou à transporter de l'eau. Seuls, les petits gobelets ou calices à offrande ne paraissent pas voués au service, mais doivent avoir une destination cultuelle.

Reste le problème délicat de la provenance de cette catégorie. En préambule, il convient de préciser que cette dernière contient probablement deux productions : la première correspond aux groupes techniques P.3l, P.3m, P.5j et P.5l (et probablement P.10a), la seconde au seul groupe P.26b.

On l'a dit, la seule forme identifiée typologiquement pour ce groupe technique trouve un parallèle éloquent pour des productions du nord du Massif Central (peut-être de Lezoux ou des Martres-de-Veyre). En outre, la pâte semble comparable à celles des *terrae nigrae* (P.18a et P.18b) dont on a supposé que l'origine était arverne. La même hypothèse sera donc avancée pour ce groupe technique, qui demeure toutefois, anecdotique.

Pour les autres groupes techniques, on émettra, avec une grande prudence, l'hypothèse d'une production locale ou régionale (cité gabale) : le premier argument est que les pâtes utilisées sont les mêmes que celles de la grande majorité des céramiques communes présentes à Javols. Le second est que, vers la fin du II^{ème} et dans le III^{ème} s., les nouvelles formes produites ne se rencontrent plus dans le centre de la Gaule (PÉRICHON 1977 : 28), mais principalement en Lozère. Le dernier argument, qui reprend en partie les précédents et doit être manié avec prudence, est que cette catégorie se retrouve abondamment à Javols, mais pas ou très peu pour la fin du II^{ème} s. ap. et le III^{ème} s. ap. à Rodez, d'où l'hypothèse d'une production proche. Quant à localiser cet atelier, ceci relève de l'impossible : s'agit-il d'un atelier proche de Javols, de celui de Banassac (pour lequel aucune mention n'est faite à une pâte sableuse pour des vases à engobe blanc ; MOREL, PEYRE 1964 : 124-125), d'un autre ? Quoi qu'il en soit, avant de s'émanciper vers un répertoire original vers la fin du II^{ème} et le III^{ème} s. ap. J.-C., cet atelier trouve ses premières influences en territoire arverne, mais également dans le sud du Massif Central où existe une tradition des céramiques à engobe blanc.

o *Céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB).*

Cette catégorie se compose de trois groupes techniques (P.13a, P.35a et P.54a). Les deux premiers groupes semblent réalisés à partir de la même argile.

Sa fréquence est relativement confinée à Javols, puisqu'on ne compte que quinze individus. Sa contribution à la classe des céramiques fines (Figure 204) est donc minime.

La lecture de sa fréquence générale par horizon (Figure 222 ; Annexe 5.2.a.) est relativement problématique : la catégorie apparaît certes dans l'horizon 1 (et peut-être auparavant ; 2,1% du NMI de l'horizon 1) mais disparaît dans l'horizon 2. On la retrouve à partir de l'horizon 3 et ce jusqu'à l'horizon 7, systématiquement avec une fréquence minime, inférieure à 2,3% du NMI (horizon 4a).

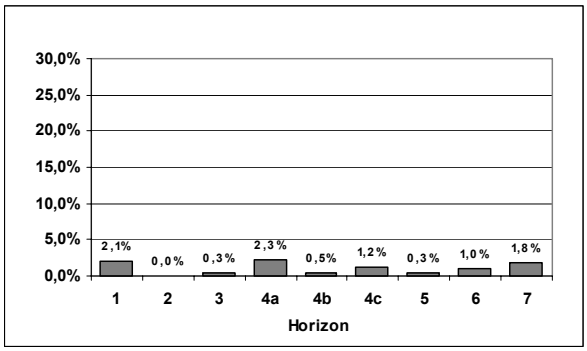

Figure 222. Fréquence par horizon des céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Cal-EB*

La contribution de ces groupes techniques à la catégorie (Figure 223 ; Annexe 5.2.7.e.) montre que P.54a ne se rencontre que dans l'horizon 1. P.35a contribue à cette catégorie durant les horizons 3 à 4c. Quant à P.13a, s'il coexiste avec P.35a durant les horizons 4a et 4c, il devient l'unique représentant de cette catégorie durant les horizons 5 à 7.

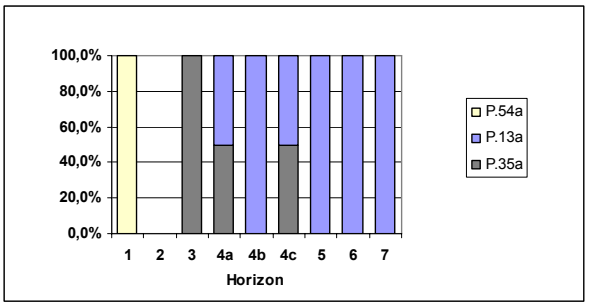

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
P.54a	1									1
P.35a			1	1		1				3
P.13a				1	2	1	1	3	3	11
Total	1	0	1	2	2	2	1	3	3	15

Figure 223. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie des Cal-EB (% du NMI total des Cal-EB de chaque horizon et données brutes).

Même si le corpus de ces céramiques à pâte calcaire et engobe blanc est très réduit, trois rythmes chronologiques bien distincts sont observables si on se penche sur la fréquence des différents groupes techniques composant cette catégorie (Annexe 5.2.d.).

▪ *Évolution du groupe technique P.54a*

En premier lieu, P.54a, certes représenté par un seul individu, n'est présent que dans l'horizon 1 (fréquence de 2,1% du NMI total de l'horizon). Ce vase est une cruche qui n'a pu être rattachée à aucun type connu. L'origine de P.54a demeure inconnue.

▪ *Évolution du groupe technique P.35a*

En second lieu, P.35a, dont on pense qu'il est réalisé dans la même pâte que E.O.1a, ne compte que trois individus. L'engobe blanc y est très fin, mat et peu adhérent.

Provenance

Au même titre que E.O.1a, on propose d'y voir une production millavoise. Le premier argument est évidemment celui de la pâte. En outre, pour reprendre la phrase de C. Bémont, A. Vernhet et F. Beck (1987 : 60), on sait qu'on a produit à La Graufesenque « des séries plus fragiles, plus soignées, à pâte fine de couleur orangée. Cette nouvelle catégorie comprenait des cruches, des gobelets, des urnes à deux anses ou des lagènes plus ou moins ventrues. Leur surface externe était simplement lissée, ou recouverte d'un engobe rouge-orangé assez peu résistant, ou encore peinte en blanc et ornée de motifs géométriques simples, de couleur ocre ou brun-noir (lignes ondulées, losanges pleins ou réticulés, damiers…) ». Cet engobe blanc se retrouve souvent sur des gobelets à offrande (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 63, fig. 63 ; VERNHET 1991 : 16). On l'emploie aussi sur une « sorte de potiche orangée, à deux anses, souvent peinte en blanc » (VERNHET 1987 : 87). Ces vases à engobe blanc se retrouvent dès les premiers temps d'activité à La Graufesenque : il s'agit d'une catégorie avec « des pâtes orangées, tendres et des traces d'engobe blanc assez résistant » (GENIN, VERNHET 2002b : 109). Ils sont toutefois en si faible proportion dans la fosse-cendrier datée entre 10 av. et 15 ap. J.-C. qu'on « ne peut dire si ce type de céramiques fait réellement partie des premières productions de La Graufesenque » (GENIN, VERNHET 2002b : 109). Ces productions ont d'ailleurs fait l'objet d'analyses de composition de la pâte (SCIAU 1998) : les pâtes sont calcaires, de texture fine et de couleur rouge à orange. Sur ces points, elles s'apparentent à nos groupes techniques P.35a et P.13a. En outre, Ph. Sciau précise que la composition minérale de ces vases à engobe blanc est proche de celle des sigillées (SCIAU 1998 : 49).

Parmi ces productions millavoises à engobe blanc, deux techniques peuvent être distinguées, d'après ce qu'on peut en déduire de la bibliographie et ce qu'on a pu en voir à La Graufesenque et au musée de Millau : la première consiste en un engobe blanc très fin, mat et friable, ce qui correspond en tout point au groupe technique P.35a ; l'autre est un engobe plus épais, laiteux, brillant souvent surhaussé de décor peint, équivalent alors du groupe technique P.13a.

Évolution du groupe technique P.35a

Les trois individus de P.35a se rencontrent dans les horizons 3, 4a et 4c, toujours avec une fréquence minime (au plus 1,1% du NMI total de l'horizon 4a). De la même façon que E.O.1a/SCB.G dont la fréquence chute brusquement à partir de l'horizon 5 (Figure 188), P.35a ne se rencontre plus après l'horizon 4c.

Forme du groupe technique P.35a

Une seule forme a été reconnue, dans l'horizon 4a : il s'agit d'une cruche (cruche 14 ; Figure 224 n°1). Ce type est recensé dans le répertoire de formes des Cal-EO, supposées d'origine millavoise. Une autre cruche (peut-être de même type ; Figure 224 n°2) est présente dans le niveau d'utilisation du puits du Barry (ensemble 13), daté entre 80 et 150 ap. J.-C. La fonction de ce type de cruche est évidemment de servir la boisson. Dans le cas du puits, sa fonction a certainement été détournée pour puiser ou transporter de l'eau.

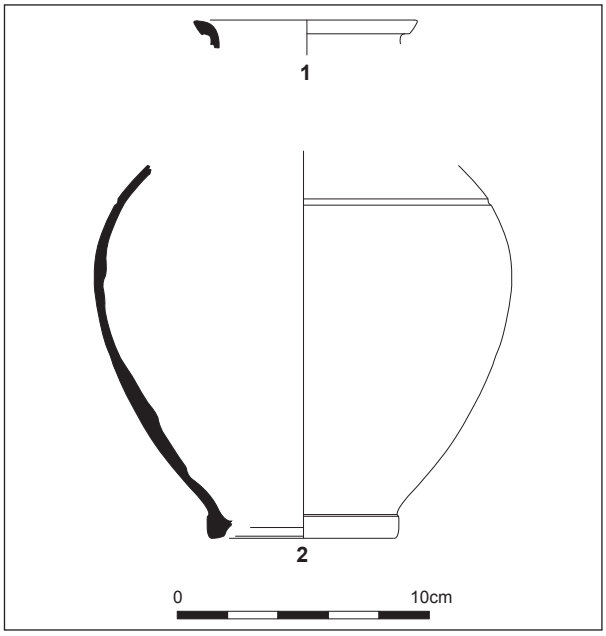

Figure 224. Formes du groupe technique P.35a.

Bilan du groupe technique P.35a

L'hypothèse la plus probable est d'y voir une production à engobe blanc de La Graufesenque. Si l'on se réfère à la bibliographie, le répertoire des formes est le même que pour celui des Cal-EO.

D'un point de vue chronologique, le peu d'éléments en présence incite à dater ce groupe technique de la même façon que pour les Cal-EO (en particulier E.O.1a et SCB.G), c'est-à-dire à partir du changement de l'ère jusque vers, au plus tard, 160/170 ap. J.-C.

▪ *Évolution du groupe technique P.13a*

P.13a compte le plus grand nombre de cette catégorie, avec onze individus (73,3% des Cal-EB).

Provenance

Ce groupe, dont la pâte est comparable à E.O.1a ou P.35a, correspond au deuxième type de céramique à engobe blanc présent à La Graufesenque. L'engobe est épais, laiteux et brillant. Il peut aussi être peint de décor géométrique. La pâte paraît mieux cuite que pour E.O.1a et P.35a. Les vases de ce type sont attestés à La Graufesenque (VERNHET 1991 : 17) et présentés au musée de Millau.

Évolution du groupe technique P.13a

Ce groupe technique est absent lors des trois premiers horizons. Il n'apparaît qu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. (horizon 4a) et perdure jusque dans le III^{ème} s. ap., avec une fréquence croissante dans les horizons 6 (1%) et 7 (1,8%).

Formes du groupe technique P.13a

Parmi les onze individus recensés (aucun n'est présent dans les sépultures des deux nécropoles), huit ont pu être rattachés à un type précis (Figure 225).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
cruche 23a					1			1		2
cruche 10					1					1
cruche 12							1	1	3	5
Total	0	0	0	0	2	0	1	2	3	8

Figure 225. Quantification en NTI affiné du groupe technique P.13a.

Cruche 23a (Figure 226 n°1-3)

Ce type de cruche se retrouve en deux exemplaires, l'un dans l'horizon 4b (Figure 226 n°1-2), l'autre dans l'horizon 6 (Figure 226 n°3). Le vase, à panse piriforme, est connu à La Graufesenque, avec le même décor (VERNHET 1991 : 17). Il s'apparente clairement au lagène Hermet 15a en céramique sigillée.

La forme est entièrement engobée de blanc. La partie basse est peinte en noire, la zone centrale comporte deux registres de décor géométrique peint en noir où l'on retrouve des losanges quadrillés. La zone peinte se termine par une ligne ocre au bas du col.

Ce type de décor est extrêmement fréquent dans le sud du Massif Central, principalement en Aveyron et dans le Tarn (entre autres MOREL, PEYRE 1964 : fig. 4 n°4, fig. 5 n°2-4 ; DAUSSE 1982 : pl. 6 n°21 ; LAUTIER, MALET 1985 : pl. 2 n°1 ; RECORD,

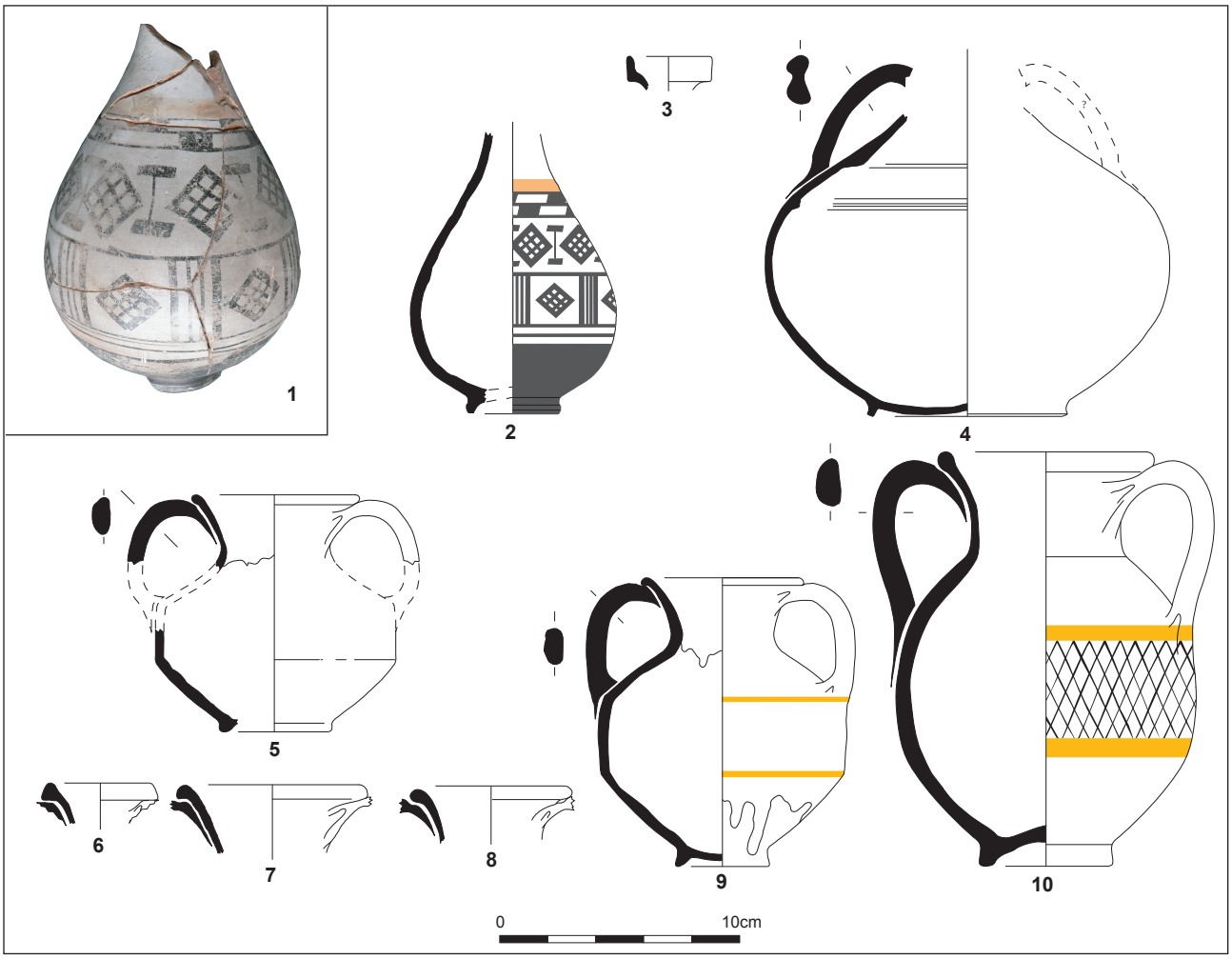

Figure 226. Répertoire des formes des Cal-EB (n°9 et 10 : fouilles Peyre).

VATINEL 1990 : pl. V ; DAUSSE 1991 : pl. 7 n°1 ; BÉNÉVENT 1991 : fig. 16 n°6 et 7 ; RAYSSIGUIER 1994 : fig. 7 n°18 ; …) : en effet Montans et La Graufesenque (mais peut-être aussi Banassac, selon Ch. Morel et P. Peyre : 1963) ont abondamment utilisé ce motif sur des poteries à engobe blanc (DÉCHELETTE 1904 : 130, fig. 88 et 89 ; MARTIN 1977 : 7, fig. 2 n°25 et 26). Sans description de la pâte, il est impossible de distinguer un vase montanais d'un vase millavois : il est donc impossible d'établir la répartition géographique de ce décor en le rattachant à un atelier précis. On peut juste dire qu'il se retrouve en abondance à Javols (PÉRICHON, PEYRE 1982 : pl. 1 n°3). À l'inverse, il n'est pas connu plus au nord, dans le Cantal ou en Haute-Loire.

La même forme est attestée dans le répertoire des productions de Montans (MARTIN 1977 : 27, fig. 2 n°14), avec une datation proposée entre 50 et 75 ap. J.-C. Sur le même site, l'apparition des décors de losanges quadrillés est à placer à partir du II^{ème} s. ap. J.-C. (MARTIN 1977 : 7, fig. 2 n°25 et 26). Aucun élément chronologique n'est connu pour La Graufesenque : on peut simplement s'en tenir à la datation du lagène Hermet 15a, calée entre 30 et 120 ap. J.-C. (PASSELAC, VERNHET 1993 : 576).

On connaît cette cruche en plusieurs exemplaires, dont un à décor peint identique, dans la nécropole de la Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac (SOLACROUP 1995 : tombe 22, pl. 32 ; tombe 68, pl. 51 n°26), nécropole où tous les vases sigillés proviennent de La Graufesenque.

Quant à la datation de ce vase et de ce décor, elle demeure difficile à établir, puisque les références pour cette production à La Graufesenque manquent cruellement : si l'on se fie au contexte des tombes de l'Hospitalet-du-Larzac, cette cruche se retrouve associée à des sigillées allant du milieu du I^{er} s. au

début du IIème s. ap. J.-C. (SOLACROUP 1995 ; tombe 22, tombe 68). À Javols, elle est présente dans un ensemble daté entre 90/100 et 130 ap. J.-C. : avec ces rares éléments et en les confrontant d'une part avec le matériel de Montans, d'autre part avec la datation de l'Hermet 15a, on peut penser que cette cruche apparaît vers 30/50 ap. J.-C. et disparaît vers 120/130 ap. J.-C. Quand au décors losangés, force est d'admettre qu'ils sont présents dans une sépulture du milieu du Ier s. ap. J.-C. à l'Hospitalet-du-Larzac.

Cruche 10 Figure 226 n°4)

On ne rencontre cette cruche qu'en un exemplaire (Figure 226 n°4), présent dans l'horizon 4b. La forme générale n'est pas entièrement connue.

Cruche 12 (Figure 226 n°5-8)

Il s'agit du type le mieux représenté parmi le corpus. Il se caractérise par sa double carène (même si une variante ovoïde est attesté, sans être présente dans le corpus ; Figure 226 n°10), une large embouchure et deux anses attachées à la lèvre.

On le retrouve des horizons 5 à 7, avec une plus forte proportion dans l'horizon 7, pourtant moins abondamment documenté que les autres.

Le seul vase entier découvert (ensemble 14) est largement altéré par le feu et l'acidité : il est probable qu'il ait été peint de motifs géométriques. La forme est extrêmement abondante dans le sud du Massif Central, du moins dans sa partie sud (PÉRICHON 1974 : 121, forme 61). Elle est assurément produite à Montans (MARTIN 1977 : 7, fig. 2 n° 26) où elle est datée de la première moitié du IIème s. ap. J.-C., peut-être aussi à La Graufesenque (MARTIN 1977 : note 123, renseignement A. Vernhet).

La forme est fréquente à Javols (MAROT 2005b : fig. 13 n°2 ; PÉRICHON, PEYRE 1982 : forme 61, pl. 2 n°16, pl. 11 n°68) mais se rencontre, par exemple à Rodez, dans plusieurs tombes de la nécropole Notre-Dame-du-Bon-Accueil où elle est datée, principalement par rapport à la « sigillée claire B de La Graufesenque » de 150-250 ap. (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 51 n°5-9, fig. 55 n°9, fig. 59 n°8, fig. 67 n°2). Plus largement, elle semble très répandue en Aveyron et dans le Tarn.

Au vu des horizons où elle est présente, cette datation est tout à fait convenable, si ce n'est qu'il faut peut-être l'étendre jusqu'en 300 ap. J.-C. puisqu'on la retrouve en plusieurs exemplaires dans l'horizon 7. La datation de La Tène finale proposée par Ch. Morel et P. Peyre (1963 : 136-137) est donc à rejeter.

Le vase n'est pas toujours entièrement engobé de blanc dans sa partie basse (Figure 226 n°9). Souvent, la panse est ornée de motifs géométriques peints en noirs : il s'agit de croisillons (Figure 226 n°10), de lignes verticales (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 67 n°2) ou horizontales (MOREL, PEYRE 1964 : fig. 6), ou encore de losanges quadrillés (MARTIN 1977 : fig. 2 n°26 ; DAUSSE 1982 : pl. 6 n°21 ; MOREL, PEYRE 1964 : fig. 4 n°4 , fig. 5 n°2, n°4 et n°7).

▪ *Bilan du groupe technique P.13a*

Chronologiquement, cette production se retrouve à Javols à partir du début du IIème s. ap. J.-C. Par les exemplaires découverts à l'Hospitalet-du-Larzac, on sait qu'elle peut avoir débuté dès le milieu du Ier s. ap. J.-C. À Javols, elle va surtout s'imposer à partir du milieu du IIème s. et perdurer, au travers des vases carénés, jusqu'à la fin du IIIème s. ap. J.-C. En ce sens, elle succède au groupe technique P.35a.

Quant à son origine, l'hypothèse millavoise demeure la plus probable, même si l'on ne peut entièrement exclure une provenance de Banassac, puisque Ch. Morel et P. Peyre assure avoir découvert des preuves de fabrication de ces types de vases dans leurs fouilles respectives (MOREL, PEYRE 1964). On peut imaginer que la distinction des pâtes est difficile à l'œil nu, comme pour leurs produits sigillés.

▪ *Bilan sur la catégorie des Cal-EB*

Ainsi, les trois groupes techniques composant cette catégorie des Cal-EB semblent se relayer en terme chronologique : P.54a ne se rencontre visiblement qu'à la fin du Ier av. ou au début du Ier s. ap. J.-C. ; P.35a le remplace durant le Ier s. et le tout début du IIème s. ap. J.-C. ; enfin, P.13a ne se rencontre que de la fin du Ier s. ap. au IIIème s., siècle (horizon 6 et 7), siècle où sa fréquence s'accroît dans les ensembles de Javols. Tou-

tefois, précisons que cette vision linéaire est certainement simpliste puisqu'elle ne s'appuie, au moins pour P.54a et à moindre titre pour P.35a, que sur un nombre trop limité d'individus.

Pour deux de ces groupes techniques (P.35a et P.13a), l'origine millavoise est probable, même si un léger doute demeure avec Banassac. Cette catégorie fait encore partie des productions attestées à La Graufesenque ou à Banassac mais encore largement méconnues.

Les décors et les formes de ces Cal-EB (en particulier pour ceux du groupe technique P.13a) semblent appartenir à un répertoire en usage dans tout le sud du Massif Central (Aveyron, Tarn et Lozère principalement).

- ***Bilan sur la famille des céramiques à engobe blanc***

Au même titre que les céramiques sigillées (particulièrement celles de La Graufesenque) ou que les céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé, la famille des céramiques à engobe blanc est, par son abondance, l'une des caractéristiques fortes du faciès céramique javolais et plus largement du sud, voire de l'ensemble du Massif Central.

Pour certains, qui se sont principalement appuyés sur les céramiques engobées et peintes (entre autres DÉCHELETTE 1904 ; MOREL, PEYRE 1964 ; PÉRICHON 1974 ; PÉRICHON, PEYRE 1982), cette tradition pourrait remonter à l'époque gauloise. Cela ne peut être admis, si justement l'argument mis en avant est celui de la décoration peinte puisqu'elle est finalement assez rare et très limitée durant tout le I^{er} s. ap. J.-C. Comme l'a dit à juste titre Th. Martin (1977 : 41), ces auteurs se sont principalement fondés sur des rapprochements stylistiques, en comparant par exemple les décors de losanges quadrillés à ceux de vases gaulois. Or ces décors géométriques, produits à Montans, La Graufesenque et peut-être à Banassac et Rodez, sont surtout fréquents dans la région du sud du Massif Central à partir du II^{ème} s. ap. J.-C.

En outre, le répertoire des formes de ces céramiques à engobe blanc n'a plus grand chose à voir avec celui de l'époque gauloise (PÉRICHON 1974) : au contraire, les formes sont très largement d'inspiration méditerranéenne. Ainsi, s'il existe une parenté entre ces vases à engobe blanc gallo-romains et ceux produits durant la Tène finale, elle ne peut être liée qu'au simple usage de l'engobe blanc, ce qui limite largement la portée de l'argumentation.

On peut alors se demander si ces céramiques engobées et/ou peintes sont véritablement importantes dans le sud-est du Massif Central durant les trois derniers siècles avant notre ère. Si l'on en croit A. Vernhet (1971 : 83-85) et si l'on reprend les travaux de Ch. Morel et P. Peyre (1963), la réponse est plutôt négative : certes on retrouve quelques vases balustres peints en Aveyron et en Lozère, mais en bien moins grand nombre que dans la cité arverne (PÉRICHON 1991 ;

DEBERGE *et al.* 2007 : 173-175, fig. 4) ou que chez les Ségusiaves (VAGINAY, GUICHARD 1988 : 66-73).

Ainsi, il apparaît que l'idée d'une continuité entre les céramiques peintes gauloises et les céramiques à engobe blanc consommées dans la région est profondément à nuancer pour ne pas dire à rejeter. Cette technique et les répertoires mis en place nous renvoient bien plus à des traditions méditerranéennes, même si les lieux de production peuvent se situer bien au nord de la Narbonnaise.

Trois grandes catégories ont été caractérisées. La première est à pâte kaolinitique blanche (Kao-EB), constitue une production homogène, et pourrait être issue d'ateliers du nord du Massif Central. Elle est déjà présente à Javols à la fin du I^er^ s. av. J.-C., se développera surtout durant la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C. et perdure jusque, au plus tard, le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C. Elle traduit ainsi des échanges commerciaux encore effectifs durant le I^er^ et le II^ème^ s. ap. J.-C. entre Javols et la cité arverne.

La deuxième catégorie est à pâte sableuse (Sab-EB) et prendra le relais de la première. Elle apparaît dans les premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. mais ne se développe que lorsque s'essoufflent et disparaissent les Kao-EB, c'est-à-dire à partir de la seconde moitié du II^ème^ s. ap. J.-C. Si dans un premier temps son répertoire reprend celui des Kao-EB, elle s'en affranchit rapidement et offre à partir du milieu du II^ème^ s. ap. et durant tout le III^ème^ s. ap. J.-C. des formes originales parfois soulignées de décors. Leur origine, délicate à déterminer, est probablement locale ou régionale, sauf pour un groupe technique (P.26b) qui doit provenir du territoire arverne.

Enfin, la troisième catégorie est à pâte calcaire (Cal-EB) et contient trois productions distinctes. La première (P.54a), dont l'origine est inconnue, doit se limiter à la fin du I^er^ s. av. J.-C. et au début du I^er^ s. ap. J.-C. La deuxième (P.35a) est certainement millavoise et est présente durant tout le I^er^ et au début du II^ème^ s. ap. J.-C. La dernière, toujours certainement issue des ateliers de La Graufesenque (P.13a) apparaît à la fin du I^er^ s. et perdure jusqu'au III^ème^ s. ap. J.-C. en étant décorée des fameux décors géométriques attribués à tort à l'époque gauloise.

Ainsi, ces différentes productions traversent tout le Haut-Empire et contribuent à enrichir le vaisselier de table en apportant principalement des cruches et des pichets, mais aussi d'autres formes plus singulières comme des gobelets à offrande.

2.3.2.9. CÉRAMIQUES À PÂTE CALCAIRE ET ENGOBE NOIR (CAL-EN)

On ne compte que quatre individus pour cette catégorie (0,5% des céramiques fines), preuve que son importance est marginale à Javols. Un seul groupe technique la compose (P.36a).

o Provenance

Il s'agit assurément d'une production ancienne de La Graufesenque (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 49), ce que M. Genin a confirmé. La pâte est d'ailleurs tout à fait comparable aux groupes techniques P.13a, SCB.G et E.O.1a.

o Évolution générale de la catégorie et contribution à la classe des céramiques fines

Les quatre individus se répartissent sur quatre horizons différents (horizons 1, 2, 3 et 4b). Sa fréquence est donc minime (Figure 227 ; Annexe 5.2.a.) ; celle observée pour l'horizon 1, légèrement supérieure aux autres (2,1% du NMI), est quelque peu faussée par le peu d'individus contenus dans le seul ensemble de cet horizon.

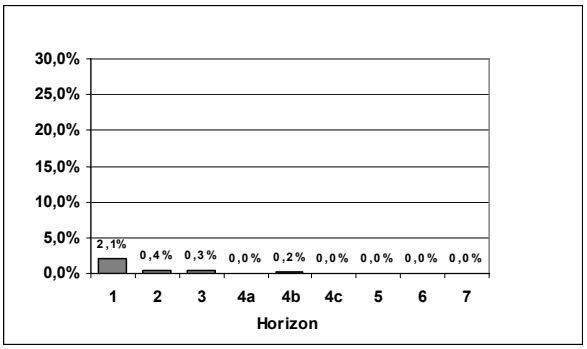

Figure 227. Fréquence par horizon des Cal-EN (% du NMI total de chaque horizon).

Compte tenu du peu de vases en présence, ce corpus apporte peu d'informations sur l'évolution générale de cette catégorie, d'origine millavoise (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 49 ; VERNHET 1971 : 60-62).

Sa contribution à la classe des céramiques fines n'est significative que dans l'horizon 1 (Annexe 5.2.b.), où elle atteint 3,8% des céramiques fines, même s'il faut réitérer les mêmes réserves que précédemment sur la représentativité de l'ensemble constituant cet horizon 1.

o Formes des Cal-EN

Si les quatre vases sont de forme ouverte (Annexe 5.2.8.a.), une seule a pu être identifiée comme étant un plat 3 (Figure 228), rencontré dans l'horizon 2 (ensemble 19). Ce plat s'assimile en tout point à ceux à bord obliques produits à Millau (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : fig. 23, n°3 à 11).

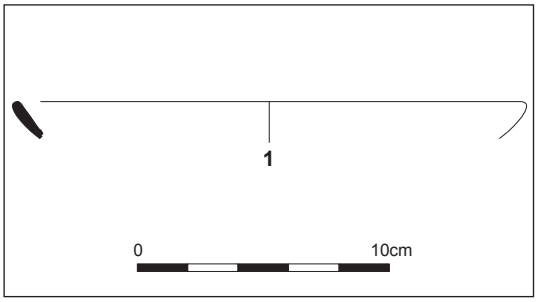

Figure 228. Forme des Cal-EN.

o Bilan sur les Cal-EN

Il s'agit donc d'une production très peu présente à Javols, même si la faiblesse numérique des deux premiers horizons ne permet pas réellement de juger de son importance. Rien ne vient contredire la datation proposée à La Graufesenque (fin du I^{er} s. av. J.-C.) pour ces produits.

2.3.2.10. CÉRAMIQUES À PÂTE KAOLINITIQUE ET ENGOBE NOIR (KAO-EN)

Cette catégorie est également minime dans ce corpus puisqu'on ne compte que deux individus (0,3% des céramiques fines). Un seul groupe technique, P.1f, compose cette catégorie

- ***Provenance***

La provenance n'est pas connue. Puisque la pâte se rapproche des groupes techniques P.1a et P.1b, on peut penser entre autres à l'atelier supposé de Florac ou à celui de La Graufesenque. (PICON 1996 ; PICON 1997).

- ***Évolution générale de la catégorie et contribution à la classe des céramiques fines***

Ces deux individus se retrouvent dans les horizons 2 et 4b où leur fréquence est marginale (0,4% et 0,2% du NMI total des deux horizons respectifs ; Annexe 5.2.a.). On ne peut rien en conclure sur la chronologie de cette catégorie.

Quant à sa contribution à la classe des céramiques fines (Annexe 5.2.b.), elle est marginale puisque la catégorie ne représente qu'1% et 0,5% des céramiques fines dans les horizons 2 et 4b.

- ***Formes des Kao-EN***

On retrouve une forme fermée (horizon 4b) et une jatte/coupe (horizon 2) sans que les types précis n'aient pu être déterminés.

- ***Bilan sur les Kao-EN***

La présence de cette catégorie est anecdotique. On peut même douter de sa pertinence : ne s'agirait-il pas plutôt de ratés commercialisés (de la production des Kao-GR ou des Kao-EB ?), voire à des tessons altérés ou brûlés ?

2.3.2.11. CÉRAMIQUES À PÂTE SABLEUSE ET ENGOBE ROUGE (SAB-ER)

On ne compte que trois individus pour les céramiques à pâte sableuse et engobe rouge (0,4% des céramiques fines). ER1 est le seul groupe technique de cette catégorie.

- ***Provenance***

Aucune proposition ne peut être avancée sur l'origine de cette production.

- ***Évolution générale de la catégorie et contribution à la classe des céramiques fines***

Cette catégorie apparaît seulement dans les horizons 2 et 3, avec des fréquences évidemment minimes (respectivement 0,4% et 0,7% du NMI total de chaque horizon ; Annexe 5.2.a.). Même si l'effectif est très petit, il est donc tentant de considérer que cette catégorie n'existe à Javols qu'entre 10/20 et 70/80 ap. J.-C.

La contribution de cette catégorie à la classe des céramiques fines est marginale (Annexe 5.2.b.), puisqu'elle s'élève à 1% dans l'horizon 2 et 1,2% dans l'horizon 3.

- ***Formes des Sab-ER***

On retrouve trois formes fermées (probablement des cruches ; horizon 2 et 3) sans que les types n'aient pu être déterminés précisément.

- ***Bilan sur les Sab-ER***

Ces céramiques à engobe rouge ont une présence négligeable à Javols. Les trois seuls individus découverts se rattachent aux années 10/20 et 70/80 ap. J.-C.

2.3.2.12. BILAN SUR LES CÉRAMIQUES FINES

On tirera ici les grandes lignes concernant les importations de céramiques fines à Javols, tout particulièrement en établissant un premier bilan sur leur provenance (Annexe 5.2.9.).

o *Bilan sur l'évolution générale des céramiques fines*

Le premier constat à faire sur les importations de céramiques fines à Javols est qu'elles régressent quantitativement lors des trois derniers horizons, c'est-à-dire à partir de 160/170 ap. J.-C. au plus tard. Ce phénomène semble lié à l'arrêt des productions sigillées de mode C millavoises, même si ceci n'explique peut-être pas tout et devra être analysé en comparaison des productions communes. Ainsi, à partir de cette date, la proportion des sigillées de La Graufesenque régresse brutalement et n'est pas compensée numériquement par des produits similaires, tels que les sigillées de Banassac ou de Lezoux. Elle ne l'est pas plus par les « sigillées claires B » de La Graufesenque (VERNHET 1977) ou celles de l'atelier présumé à proximité de Rodez (BOUDARTCHOUK, LLECH 1993 : 154), bien que ces dernières se retrouvent pourtant en quantité à Rodez à la même époque (GRUAT, MARTY 2003 : 264-265).

o *Principales catégories parmi les céramiques fines*

Trois familles de céramiques semblent dominées sur la table gabale : il s'agit des sigillées, des céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé (en particulier les groupes techniques E.O.1a et SCB.G) et les céramiques à engobe blanc, dernière famille qui, au travers de ses trois catégories successives (Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB), demeure une constante durant tout le Haut-Empire. D'autres sont marginales (Cal-EG, Cal-EN, Sab-ER) et certaines sont même probablement peu valides (Kao-EN).

o *Comparaisons entre productions*

Pour comparer l'évolution des différentes catégories reconnues de céramiques fines, il n'a pas été choisi de présenter un histogramme qui se serait avéré trop chargé et peu lisible. Pour cette question on a eu recours au « sériographe EPPM 0.2 » mis en place par B. Desachy (2004)[45]. Cet outil, dont on a eu connaissance assez tard, se fonde sur le calcul des écarts positifs au pourcentage moyen (EPPM) d'une catégorie. Appliqué aux catégories céramiques (DESACHY 2004 : 45-50) il permet de reconnaître l'importance de leur population et les périodes pour lesquelles elles sont les plus importantes et significatives.

On a choisi d'appliquer cet outil sur les différentes productions reconnues dans le corpus des céramiques fines (Figure 229 ; Annexe 5.2.9.a.) en estimant leur fréquence par rapport au total des céramiques de chaque horizon. La contribution de chaque horizon au NMI total est visualisable sur la colonne de gauche du sériographe : elle permet de nuancer le propos dans le cas d'horizon plus ou moins documentés. En grisé apparaît, la fréquence réelle de chaque catégorie par horizon (%), alors qu'en noir est représenté l'EPPM, c'est-à-dire, la part excédente au pourcentage moyen de cette catégorie (valeur théorique d'indépendance). En outre, l'outil conçu par B. Desachy opère une permutation matricielle réalisée sur les catégories, ce qui permet, dans notre cas, de visualiser l'évolution diachronique des différentes catégories. Il en ressort trois rythmes chronologiques bien distincts.

Le premier concerne les deux premiers horizons et à moindre titre l'horizon 3. Les productions qui sont alors caractéristiques de cette période (20/10 av. – 30 ap. J.-C.) sont principalement, parmi les céramiques fines, les *terrae nigrae*, les Kao-EB, les parois fines CF1 (d'origine inconnue), les Cal-EO C.F.G.1 (production précoce de La Graufesenque ; cf. p.340-341) et les sigillées italiques. Ces différentes catégories caractérisent donc l'approvisionnement en céramiques fines des premiers temps du chef-lieu gabale.

[45] Ce « sériographe EPPM 0.2 » est téléchargeable sur internet sur le site de la *Revue Archéologique de Picardie* http://revuearcheo.picardie.free.fr/RAPFrameset.html.

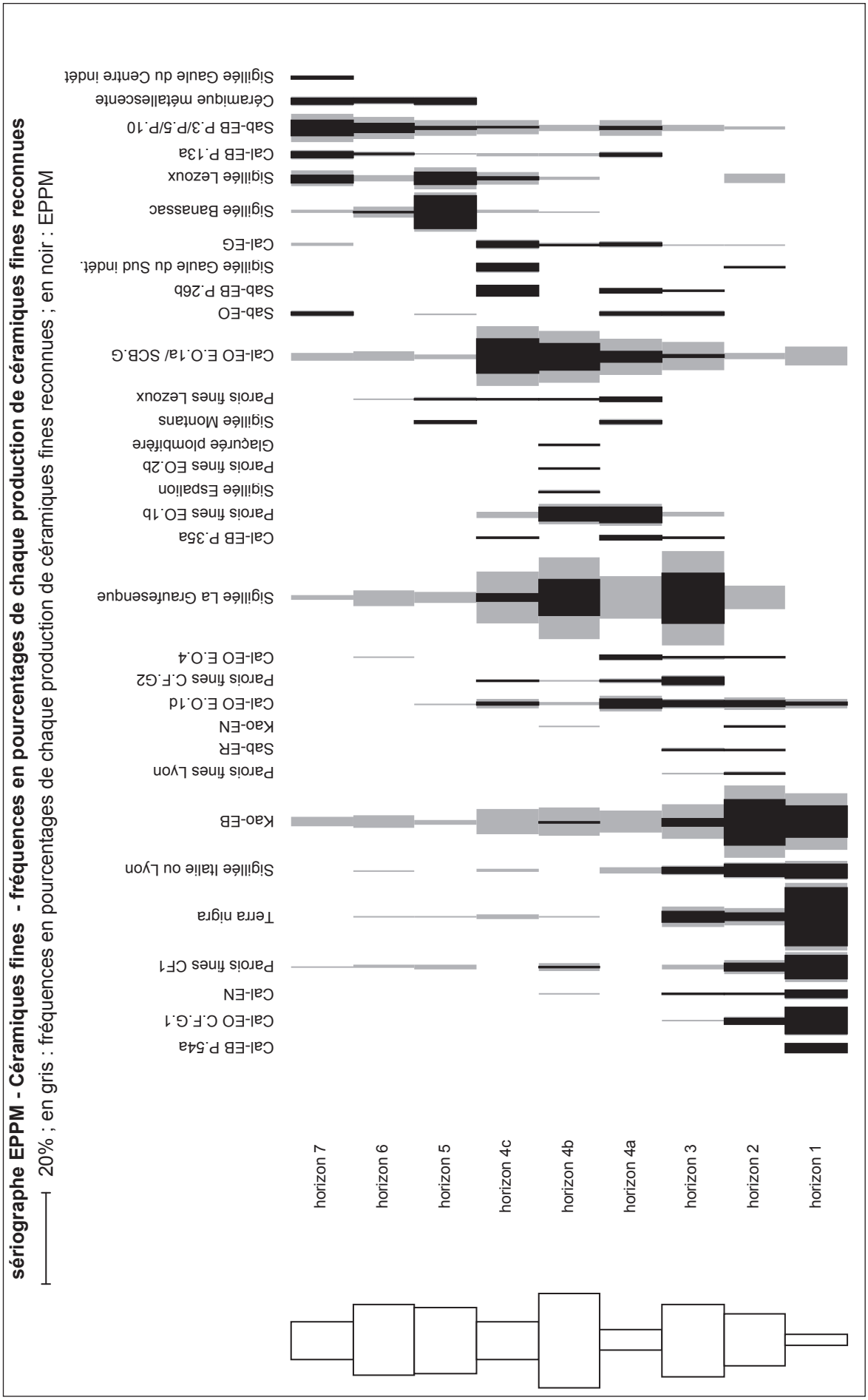

Figure 229. Sériographe des différentes productions reconnues de céramiques fines (fréquence en % du NMI total de chaque horizon).

De l'horizon 3 à 4c, deux productions dominent largement : il s'agit des sigillées de La Graufesenque et des Cal-EO E.O.1a/S.C.B.G qu'on suppose également millavoises (*cf.* p.341-352). On retrouve aussi en bonne proportion les Kao-EB, les Cal-EO E.O.1d, les parois fines C.F.G.2, les Cal-EB P.35a et parois fines E.O.1b, ces quatre dernières productions étant également supposées provenir de La Graufesenque. Ce second temps dans l'approvisionnement en céramiques fines semble donc marqué par l'intensité de l'approvisionnement auprès de cet atelier rutène.

Dans le troisième temps, à partir de 160/170 ap. J.-C., on note le déclin des productions fines millavoises et le développement des sigillées de Banassac, de Lezoux, des céramiques métallescentes, des Cal-EB et des Sab-EB, même si toutes ces productions n'atteignent pas le volume des produits rutènes de la période précédente.

Ces trois rythmes sont ainsi très nets.

o *Origines principales et chronologie des importations*

Dans l'analyse de ces catégories, des hypothèses de provenance ont été émises pour les productions fines méconnues. Même s'il ne s'agit que d'hypothèses, parfois plus ou moins solidement argumentées, on peut tirer un premier bilan de l'évolution et de l'importance des importations de céramiques fines par origine reconnue : on s'intéressera ici alors plus particulièrement aux produits de tradition italique (Italie et Lyon), aux produits millavois et aux importations de Gaule du Centre (Figure 230).

Provenance	Productions reconnues
Italie et Lyon	Sigillée de tradition italique
	Paroi fine de Lyon, atelier de la Muette (C.F.2)
La Graufesenque	Sigillée de La Graufesenque
	Céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé (E.O.1a/SCB.G, E.O.1d, C.F.G.1)
	Parois fines (C.F.G.2 et E.O.1b)
	Céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (P.13a et P.35a)
	Céramiques à pâte calcaire à engobe gris (Cal-EG)
	Céramique à pâte calcaire à engobe noir (Cal-EN)
Gaule du Centre	Sigillée de Lezoux
	Métallescente de lezoux
	Paroi fine de Lezoux (CF.Lz1a et CF.Lz1b)
	Glaçurée plombifère (GP)
	Terra nigra (TN)
	Céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB)
	Céramique à pâte sableuse et engobe blanc (P.26b)

Figure 230. Récapitulatif des différentes productions de provenance italique ou lyonnaise, millavoise ou de Gaule du Centre.

Pour les importations lyonnaises ou italiques, on a regroupé les sigillées de tradition italique (d'Italie ou de Lyon) et une production fine de l'atelier de La Muette à Lyon (CF2).

Les productions regroupées comme provenant de La Graufesenque sont les sigillées, la grande majorité des céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé (E.O.1a, SCB.G, E.O.1d et C.F.G1), certaines parois fines (C.F.G2 et E.O.1b), la majorité des céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (P.13a et P.35a) et toutes les céramiques à pâte calcaire et engobe gris (Cal-EG) ou noir (Cal-EN). Les arguments pour une provenance millavoise de ces différentes catégories ou groupes techniques semblent solides.

Enfin, les importations de Gaule du Centre sont les sigillées et céramiques métallescentes de Lezoux (et de Gaule du Centre indéterminé), quelques parois fines lézoviennes (groupes techniques CF.Lz1a et CF.Lz1b), les céramiques à glaçure plombifère, les *terrae nigrae*, une céramique à pâte sableuse et engobe blanc (P.26b) et les céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB). Pour ces productions, une provenance de Gaule du Centre semble la plus probable, même si les arguments sont moins forts que pour l'origine millavoise.

En comparant alors la fréquence par horizon de ces différentes provenances (Figure 231), il apparaît que les productions italiques ou lyonnaises sont anecdotiques et ne représentent qu'une part infime des vases présents à Javols. Elles ne se rencontrent de

façon significative que dans les premiers temps du chef-lieu gabale (horizons 1 et 2).

Les importations de céramiques fines de La Graufesenque sont fortes dès le premier horizon mais sont surtout très importantes de l'horizon 3 à 4c : durant cette période (30/40 – 160/170 ap. J.-C.), et sans prendre en compte d'éventuelles céramiques communes importées de Millau, près d'un vase sur trois à Javols provient des ateliers rutènes. La transition avec la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. est brutale, puisque les importations millavoises sont en majorité résiduelles et ne représentent alors, au plus que 6,3% des céramiques.

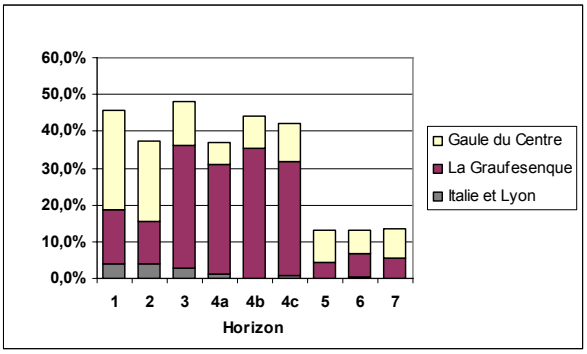

Figure 231. Fréquence par horizon des importations de céramiques fines italiques ou lyonnaises, de La Graufesenque et de Gaule du Centre (% du NMI total de chaque horizon).

Quant aux importations de Gaule du Centre, elles sont fortes (27,1%) et majoritaires dans l'horizon 1 et le resteront dans l'horizon 2, à moindre titre dans l'horizon 3 (où elles sont dépassées numériquement par les productions millavoises) : toutefois, dans ces trois horizons, cette forte fréquence, qui révèlerait donc des échanges commerciaux importants avec le nord du Massif Central, est principalement due à la contribution des *terrae nigrae* et des Kao-EB (de l'Allier ? de Clermont-Ferrand ?) et non à celles des sigillées de Lezoux. La fréquence de ces dernières n'est d'ailleurs que très légèrement sensible avec l'apparition des vases grésés et dans le II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4b à 5), dans une moindre mesure dans le III^{ème} s. ap. J.-C. où leur fréquence régresse malgré l'importation de céramiques métallescente.

La contribution de ces différentes importations à la classe des céramiques fines (Figure 232) accentue l'importance des produits issus des ateliers rutènes. Ainsi, principalement sous l'effet des sigillées, des Cal-EO et des parois fines chamottées, les importations de La Graufesenque représentent entre 62,5 % et 73,7% des céramiques fines entre les horizons 3 à 4c.

Les céramiques fines de Gaule du Centre représentent 50% des importations durant les deux premiers horizons, même si l'horizon 1 n'est documenté, rappelons-le, que par un seul ensemble pauvre en matériel.

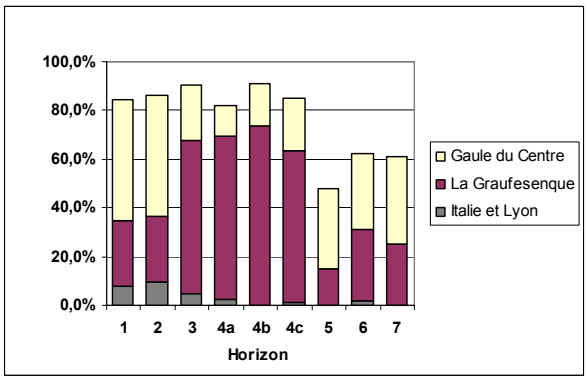

Figure 232. Contribution par horizon des importations de céramiques fines italiques ou lyonnaises, de La Graufesenque et de Gaule du Centre à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

On remarquera aussi, que durant les trois derniers horizons, les importations des ateliers de Gaule du Centre et de La Graufesenque laissent une place importante à d'autres céramiques fines que sont les sigillées de Banassac (horizon 5) et les céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (horizon 5 à 7 ; Figure 229).

2.3.3. *LES LAMPES À HUILE*

On compte au moins 22 lampes à huile dans le corpus (1,1% des individus), souvent attestées par de simples fragments.

2.3.3.1. PROVENANCE

La distinction des origines, très délicate pour ce type d'objets, n'a pu être réalisée, toutes les lampes à huile ayant été alors classées par commodité dans le groupe LH.

2.3.3.2. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA CATÉGORIE

La fréquence de ces lampes à huile est principalement sensible durant le I^er^ s. ap. J.-C. (Figure 233 ; Annexe 5.3.a.) : elles sont présentes dès l'horizon 1, où elles composent 2,1% des vases de l'ensemble 1. Elles progressent dans l'horizon 2 (2,7% du NMI), où leur fréquence est en partie surestimée par la présence, dans l'ensemble 10, d'une lampe déposée en offrande. Après une régression dans l'horizon 3 (1,3% du NMI), leur fréquence s'accroît de nouveau dans l'horizon 4a (4,6%), du moins dans le seul ensemble qui le compose (ensemble 5). Enfin, dès l'horizon 4b, leur fréquence s'amenuise considérablement puisqu'elle ne représente plus qu'1 % du NMI de l'horizon. Au-delà, les lampes à huile ne font que des apparitions très timides et sporadiques (horizon 5 et 6).

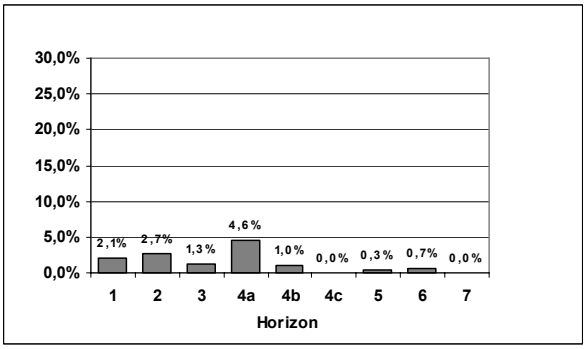

Figure 233. Fréquence par horizon des lampes à huile (% du NMI total de chaque horizon).

2.3.3.3. FORMES DES LAMPES

Avec la lampe de l'incinération de la nécropole occidentale (ensemble 15), le corpus des lampes s'élève à 23 individus. À cause de la fragmentation très importante de ces objets, seuls huit ont pu être identifiés, ce qui rend impossible toute analyse diachronique des différents types. Rares sont les individus complets : ces derniers ne se rencontrent dans notre corpus qu'en offrande dans une fosse du début du I^er^ s. ap. (ensemble 10) et dans une tombe datée de 40/50 – 60/70 ap. J.-C. (ensemble 15) ainsi que dans un dépotoir secondaire du début du I^er^ s. ap. J.-C. (ensemble 19), sans pour autant que cette lampe n'y ait été intentionnellement déposée.

On ne fera donc que rappeler que (Figure 234 et Figure 235), dans l'horizon 2, on retrouve des lampes à anse réflecteur de type Loeschcke III (Figure 235 n°1) ou à bec triangulaire, Loeschcke I (plus précisément Loeschcke Ib : Figure 235 n°2) : ces deux types pourraient, sans certitude être des importations italiques.

	horizons								NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Loeschcke III		1								1
Loeschcke I		2	1							3
Loeschcke Ib		1	1							2
Loeschcke I/IV			1	1						2
Loeschcke IX/X				1				1		2
Total	0	4	3	2	0	0	0	1	0	10

Figure 234. Quantification en NTI affiné des lampes à huile.

L'horizon 3 comporte toujours sensiblement les mêmes types (Loeschcke I, Ib, I/IV ; Figure 235 n°3). À partir de l'horizon 4a, les premières *firmalampen* (Loeschcke IX/X ; Figure 235 n°4) apparaissent et se retrouvent jusque dans l'horizon 6, sans qu'on puisse dire s'il s'agit d'une lampe résiduelle.

Parallèlement à ces types standardisés, il convient de rappeler la découverte d'une forme atypique dans l'horizon 4a (ensemble 5 ; Figure 235 n°5) : peut-être s'agit-il d'une lampe à suif ?

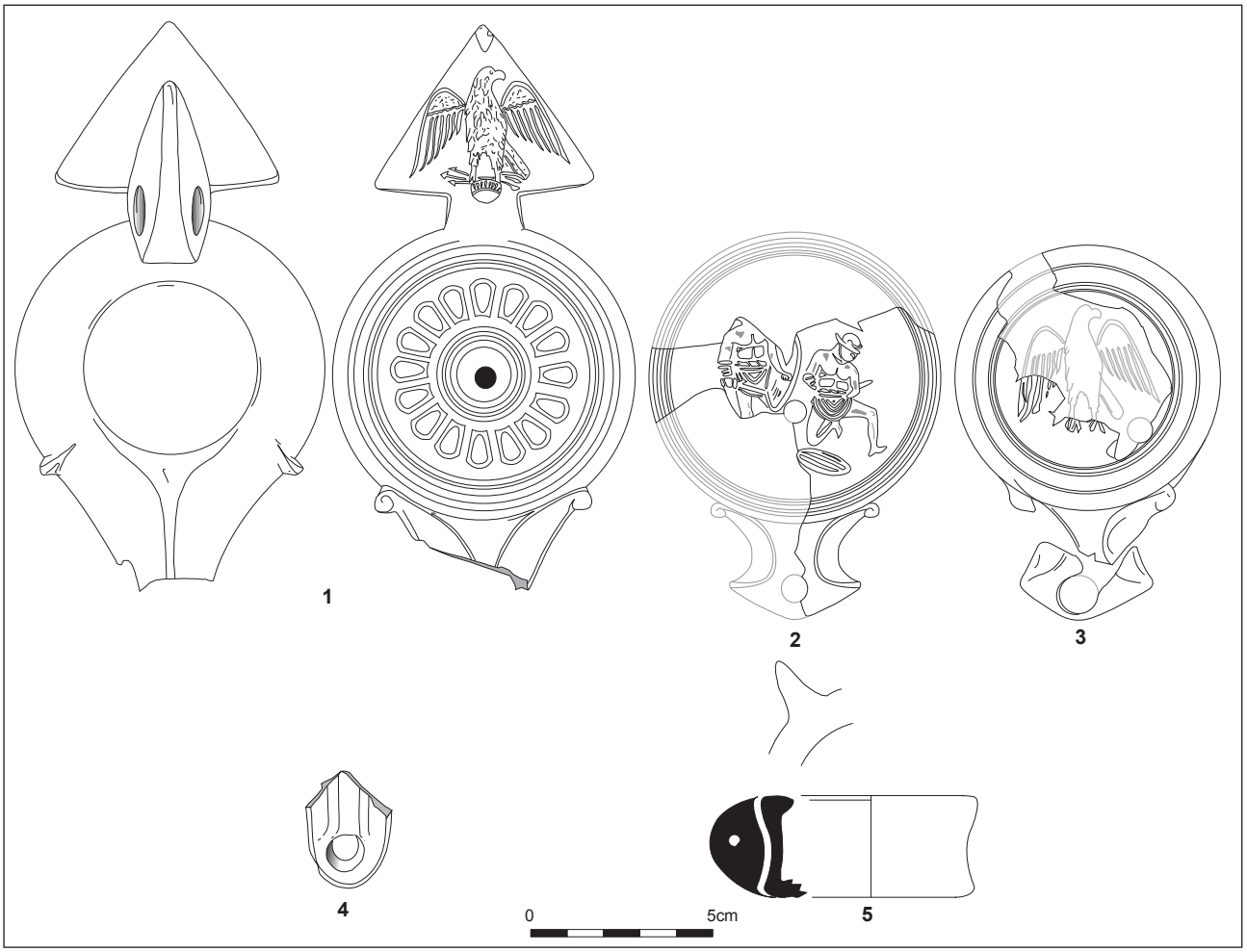

Figure 235. Répertoire des lampes à huile.

2.3.3.4. BILAN SUR LES LAMPES À HUILE

Les données sont tellement maigres pour ces lampes à huile qu'on ne peut en dire grand chose : le faible nombre d'individus indiquerait un faible approvisionnement de ce type d'objets à Javols. Mais qu'on ne s'y trompe pas, ces lampes sont souvent peu nombreuses sur les sites de consommation de Gaule (par exemple GENIN, LAVENDHOMME 1997 : 120 ; à Roanne, les lampes ne représentent qu'1,2% en NMI de l'ensemble du matériel étudié). De même, la fragmentation extrême des objets interdit des identifications précises. À de rares exceptions, aucune nouveauté ne transparaît donc de cette étude, d'un point de vue ni commercial (les provenances étant inconnues), ni chronologique.

2.3.4. *LES CÉRAMIQUES COMMUNES*

Comme pour les céramiques fines (Figure 125), la première approche est d'analyser la contribution globale des céramiques communes au NMI total de chaque horizon (Figure 236 ; Annexe 5.1.a).

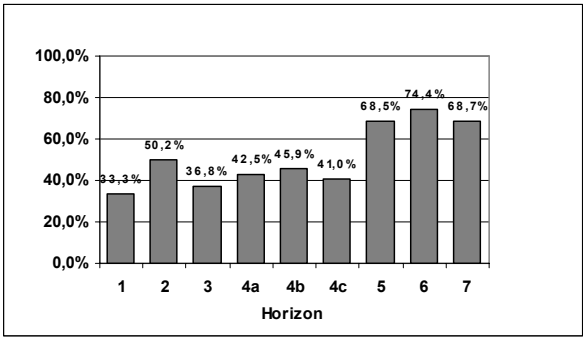

Figure 236. Fréquence par horizon des céramiques communes (% du NMI total de chaque horizon).

Puisqu'il s'agit d'une classe de céramiques particulièrement abondante (1061 individus, soit 53,6% du corpus), au même titre que les céramiques fines, on ne s'étonnera pas de voir que la contribution des céramiques communes constitue globalement le pendant de celle des céramiques fines (Figure 125).

On retiendra surtout de l'évolution de leur fréquence durant le Haut-Empire que, alors que les céramiques fines régressent nettement dans l'horizon 5, la proportion des céramiques communes s'envolent et atteint 68,5% du NMI. Elle augmente encore dans l'horizon 6 (74,4%) avant de régresser légèrement dans l'horizon 7 (68,7%), sous l'effet d'une reprise des céramiques fines et en particulier des céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Figure 203 et Figure 213). Ainsi, le fait le plus notable, hormis ce qu'il faut considérer comme une anomalie dans l'horizon 2, est la part prise par les céramiques communes à partir de 160/170 ap. J.-C.

Ce phénomène doit évidemment être analysé dans le détail des catégories et des groupes techniques pour comprendre quelles sont les productions qui contribuent le plus à cette évolution.

2.3.4.1. PROVENANCE DES CÉRAMIQUES COMMUNES

La provenance des céramiques communes à pâte calcaire, sableuse ou kaolinitique sera traitée ici, en préambule de leurs analyses, d'une part par souci d'éviter les redites, d'autre part parce que cette question d'origine est ici beaucoup plus compliquée que pour celle des céramiques fines.

En effet, on ne peut attendre de la bibliographie disponible qu'elle permette de résoudre cette question : dans la majorité des publications, les pâtes des céramiques communes ne sont pas clairement décrites et les provenances non indiquées. Dès lors, une simple analogie morphologique ne suffit pas pour valider l'hypothèse d'une provenance.

Il convient donc d'évoquer les origines possibles des céramiques communes.

- ***La question d'une origine locale***

Cette question a été soulevée en 1994 par l'équipe de l'Université de Naples (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 248-253) qui avait pratiqué des analyses minéralogiques pour déterminer si les céramiques grises à Javols étaient des productions locales ou non.

Leur analyse a donc exclusivement porté sur des tessons de céramique grise, également sur une argile collectée à 10 km. au nord de Javols, à Saint-Alban-sur-Limagnole et enfin sur des échantillons de roche locale (granite) pour déterminer si celle-ci avait pu servir de dégraissants.

Il est apparu que tous les tessons sont réalisés dans une argile contenant principalement des inclusions de mica (muscovite), de quartz et de feldspath. Deux *fabrics* ont alors été distinguées selon la taille et la fréquence de ces inclusions : la première correspond à une matrice argileuse fine contenant de très rares et fines inclusions, la seconde à une matrice plus grossière avec des inclusions en plus ou moins grande taille et quantité qui peuvent avoir été ajoutées par le potier (dégraissants de roches locales).

L'argile collectée à Saint-Alban-sur-Limagnole correspond en tout point à la matrice argileuse de ces tessons gris et on en a alors conclu que les deux *fabrics* étaient de productions locales.

Cette conclusion nous apparaît autant embarassante que peu convaincante.

Embarrassante tout d'abord, car on aurait aimé voir et savoir quels tessons avaient été pris en compte pour faire ces analyses et quelles *fabrics* avaient été définies. Or il n'y en a aucune trace à Javols. On ne sait donc pas si leur analyse a porté uniquement sur des céramiques à pâte sableuse : *a priori*, c'est ce qui ressort de l'article et ce qui correspondrait ici principalement avec les groupes techniques P.3, 5 et 6. Mais alors que penser des céramiques grises à pâte kaolinitique, pourtant présentes à Javols ? Et que penser des céramiques sableuses claires ? Or pour différentes raisons, il n'a pas été possible d'en discuter avec l'équipe italienne.

Peu convaincante ensuite par l'argumentation d'une origine locale (entre autres, MAROT 2001b : 367, note 7). Il est entendu, sans que le recours au microscope soit nécessaire, qu'une grande majorité des céramiques grises ou claires à Javols contiennent des inclusions de quartz, de mica et de feldspath. Pour autant, la comparaison avec un seul banc d'argile ne suffit pas pour dire que ces céramiques sont locales. Il suffirait de comparer avec un second banc d'argile pour que la probabilité que cette production soit locale ne soit plus alors que de 50 %. Et puisque Javols se situe dans une région granitique, comme une très large partie du Massif Central, qu'on se situe ici dans une « zone d'incertitude » (PICON 1989 : 13), il paraît impossible d'affirmer qu'il s'agit d'une production locale à partir d'une comparaison avec une seule argile.

En conséquence, les arguments pour voir, à Javols ou dans sa proximité immédiate, un atelier de céramiques communes me paraissent très fragiles, même si cela reste évidemment possible.

o *Des ateliers régionaux inconnus ou méconnus*

Il existe probablement dans la région considérée une multitude d'ateliers, plus ou moins importants, ayant produit ce type de céramique commune. La plupart, pour ne pas dire tous, sont inconnus.

On peut penser entre autres à l'atelier présumé de Florac (Lozère), découvert par A. Vernhet. Celui-ci, situé dans les Causses comme La Graufesenque, aurait produit des céramiques grises kaolinitiques (PICON 1996 : 42). Malheureusement, le matériel découvert n'a pas été étudié et publié et il est donc impossible de savoir si les céramiques kaolinitiques de Javols ont pu être fabriquées à Florac.

o *Des grandes officines de céramiques*

Une autre origine probable de ces céramiques communes, qu'elles soient sableuses, kaolinitiques ou calcaires, est à situer dans les grandes officines ayant principalement produit des céramiques sigillées mais aussi certainement des céramiques communes.

Banassac pourrait en faire partie, mais s'il est dit que « la poterie commune, noire, grise ou blanchâtre est fréquente » et qu'elle a pu « satisfaire une clientèle locale » (MOREL, PEYRE 1964 :125), ce type de céramique n'a jamais été publié.

On peut encore penser à Lezoux ou à d'autres officines du nord du Massif Central, mais ici encore ces céramiques communes ne sont que peu ou pas documentées.

Il faut enfin citer La Graufesenque dont on sait qu'on y a produit des céramiques kaolinitiques, attestées principalement dans les niveaux de la fin du I^{er} et du début du II^{ème} s. ap. J.-C. (PICON 1996 ; 1997). Mais encore une fois, aucune étude n'a contribué à faire connaître le répertoire de formes de cette production.

o *La moyenne vallée du Rhône*

Les céramiques communes présentes à Javols, en particulier les céramiques à pâte kaolinitique, pourraient également provenir de la moyenne vallée du Rhône.

D'abord mise en évidence à Vaison-la-Romaine (GOUDINEAU 1977), ces céramiques se retrouvent en réalité en grande quantité dans toute la vallée du Rhône (MEFFRE, RAYNAUD 1993), par exemple dans la Drôme (BONNET, BATIGNE-VALLET 2001 ; 2002) où l'on connaît au moins un atelier des II^{ème} et III^{ème} s. ap. J.-C., à Dieulefit (GOUDINEAU, GRAS 1978).

Il n'est donc pas improbable, même si ces céramiques paraissent essentiellement destinées à une consommation locale,

qu'elles aient pu être exportées vers l'ouest et la cité gabale.

- ***Le littoral méditerranéen***

Enfin, la dernière grande région susceptible d'avoir approvisionné Javols en céramiques communes correspond aux territoires au sud de la cité gabale et allant jusqu'au littoral méditerranéen.

Si les ateliers n'ont pas toujours été reconnus, on peut cependant s'appuyer sur le *Dicocer* (Lattara 6 ; PY 1993a) pour reconnaître les différentes productions attestées en Languedoc. On peut ainsi penser, entre autres, aux céramiques communes sableuses oxydantes ou réductrices (SABL-OR ; RAYNAUD 1993c) ou aux céramiques à pâte claire récente (CL-REC ; PY 1993d). Il faut aussi mentionner la céramique commune réductrice micacée du III^{ème} s. ap. J.-C. mise en évidence par St. Mauné dans le Biterrois nord oriental (MAUNÉ 1996b).

Ce sont autant de pistes possibles pour l'origine des céramiques communes rencontrées à Javols. Il faudra donc, dans la présentation des catégories, confronter les formes reconnues à Javols à celles attestées par ailleurs, tout en redisant à nouveau qu'il ne peut s'agir que d'analogies morphologiques et que rien ne permet de dire si les pâtes céramiques sont les mêmes. Il faut toutefois préciser que certaines formes sont parfois si classiques, sans caractéristique technique ou morphologique particulière, qu'il devient illusoire de se lancer dans ce type de comparaison.

À la différence des catégories de céramiques fines présentées précédemment, la question de la provenance des céramiques communes, si elle n'est pas évidente, sera traitée au terme de leur présentation.

2.3.4.2. CÉRAMIQUES GRISES LISSÉES (-GRL)

Cette grande famille correspond à deux catégories, l'une à pâte kaolinitique (Kao-GRL), l'autre à pâte sableuse (Sab-GRL). Ces deux catégories sont cuites en mode B, enfumées et possèdent des surfaces très lissées.

On compte au moins 245 individus, soit une proportion très forte dans notre corpus (23,1% des céramiques communes).

- ***Évolution générale de la famille***

On retrouve ces productions grises lissées dès l'horizon 1 (Figure 237 ; Annexe 5.4.1.a.), où elles correspondent à 10,4% des céramiques. Cette bonne fréquence se maintient dans l'horizon 2 (10,8% du NMI). Elle semble baisser ensuite jusqu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., puisque dans l'horizon 4a ces céramiques ne représentent plus que 6% des céramiques. Durant la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4b et 4c), une très légère reprise s'amorce. Cependant, c'est bien à partir de la seconde moitié de ce siècle (horizon 5) que ces céramiques grises lissées reprennent véritablement leur essor, puisqu'elles atteignent alors 20,6% du NMI de cet horizon. Cette hausse est confirmée dans l'horizon 6 (22,9%), avant que leur fréquence ne régresse légèrement dans l'horizon 7, il est vrai surtout sous l'impulsion de l'ensemble 14, où elles ne correspondent qu'à 13,2% du NMI, alors qu'elles représentent 21,6% du NMI de l'ensemble 11, pourtant rattaché chronologiquement au même horizon.

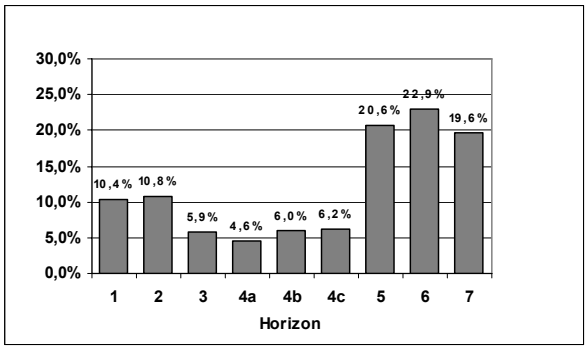

Figure 237. Fréquence par horizon des céramiques grises lissées (% du NMI total des céramiques de chaque horizon).

Il semble donc que ce sont ces productions qui profitent nettement, probablement le plus, de la régression des céramiques fines. Pour autant, peut-on affirmer qu'elles progressent ? C'est indéniable si on regarde le nombre d'individus présents pour les horizons 5 à 7 (160 individus sur les 245), bien plus nombreux que pour les premiers horizons et ce même si les effectifs des ensembles sont très différents, par exemple dans les horizons 1 ou 4a, nous interdisant par là même d'analyser la distribution de l'ensemble des individus de cette catégorie par horizon. Cette distribution ne prendra d'ailleurs véritablement de sens qu'en l'appliquant à chaque catégorie, ce que nous pouvons ici tenter puisque chacune présente des effectifs suffisants.

o *Contribution des Kao-GRL et Sab-GRL*

Les deux catégories composant cette famille ont des contributions nettement différentes (Figure 238 ; Annexe 5.4.1.b.).

Ainsi, si les céramiques à pâte kaolinitique sont les seules présentes dans l'horizon 1, leur contribution régresse progressivement au profit des céramiques à pâte sableuse. Dès l'horizon 4c, ces dernières deviennent largement majoritaires. Cette prépondérance perdure jusque dans le courant du III^{ème} s. ap. J.-C., même si on note une légère reprise de la contribution des céramiques à pâte kaolinitique dans l'horizon 7.

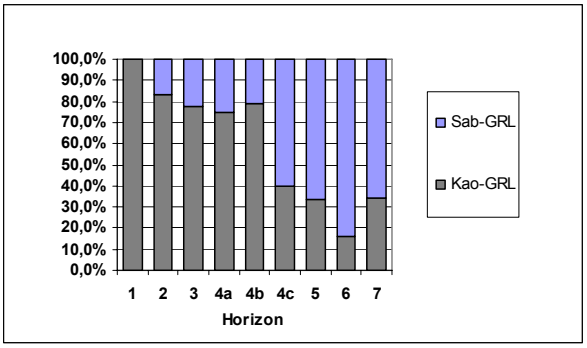

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL	5	20	14	3	19	4	20	11	11	107
Sab-GRL		4	4	1	5	6	39	58	21	138
Total	5	24	18	4	24	10	59	69	32	245

Figure 238. Contribution par horizon des Kao-GRL et Sab-GRL à la famille des céramiques grises lissées (% du NMI total des -GRL de chaque horizon et données brutes).

o *Contribution des Kao-GRL et Sab-GRL à la classe des céramiques communes*

Ces deux catégories ont évidemment une contribution forte à la classe des céramiques communes (Annexe 5.4.b.).

Concernant les céramiques à pâte kaolinitique, leur contribution paraît plus forte durant le I^{er} s. ap. J.-C. (Figure 239) : elle l'est particulièrement dans l'horizon 1, où ses individus correspondent à 31,3% des récipients de l'ensemble 1. Leur contribution, tout en s'étiolant durant tout le I^{er} s. ap. J.-C., se maintient à un taux supérieur à 8% du NMI jusque dans l'horizon 4b, avant de régresser dans l'horizon 4c (6,1% du NMI). Elle retrouve un taux très honorable dans les horizons 5 (10,2%) et 7 (9,8%).

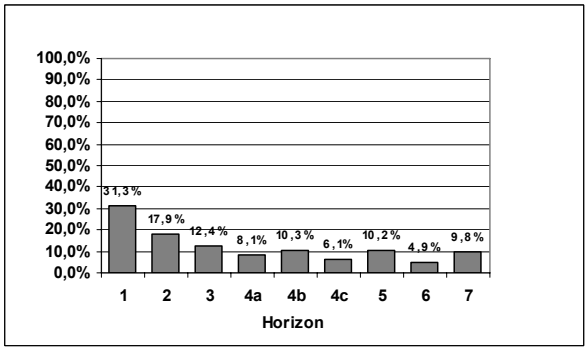

Figure 239. Contribution par horizon des Kao-GRL à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes).

Les céramiques à pâte sableuse grise lissée paraissent avoir une contribution nulle ou anecdotique durant tout le I^{er} s. ap. J.-C. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 1 à 4b ; Figure 240).

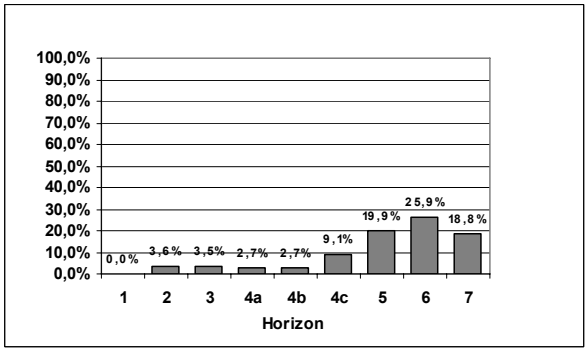

Figure 240. Contribution par horizon des Sab-GRL à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

Leur essor s'amorce dans l'horizon 4c (9,1%) et elles deviennent véritablement l'une

des catégories majeures des céramiques communes dans les horizons 5 (19,9%) et surtout 6 (25,9%). À l'inverse, leur contribution semble régresser légèrement dans l'horizon 7, même si elle se maintient à un taux très élevé (18,8%).

o *Céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL)*

Parmi cette grande famille des céramiques grises lissées, les productions à pâte kaolinitique comptent 107 individus (43,7% des -GRL).

▪ *Évolution générale de la catégorie*

On l'a vu par leur contribution à la classe des céramiques communes (Figure 239 ; Annexe 5.4.a.), la fréquence par horizon des Kao-GRL (Figure 241) décroît progressivement durant tout le I^{er} s. et la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C., en passant d'une présence à hauteur de 10,4% du NMI dans l'horizon 1 à seulement 2,5% dans l'horizon 4c.

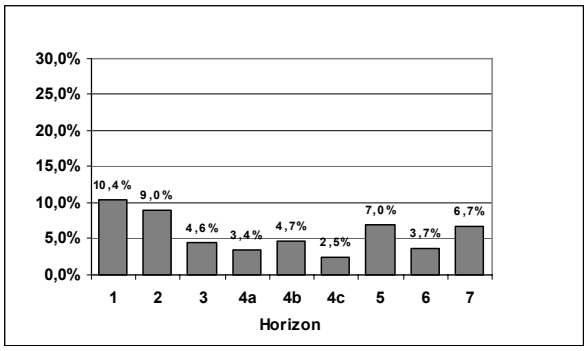

Figure 241. Fréquence par horizon des céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (% du NMI total de chaque horizon).

Cette fréquence suit une tendance inverse à partir de l'horizon 5, où elle passe à 7% des céramiques. Hormis une régression sensible dans l'horizon 6 (3,7%), cette fréquence se maintient à un taux important durant la seconde moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. (6,7% du NMI de l'horizon 7).

▪ *Distribution par horizon de la catégorie Kao-GRL*

La distribution des 107 individus de Kao-GRL par horizon ne permet pas de cerner clairement, leur essor, leur *floruit* et leur déclin (Figure 242 ; Annexe 5.4.c.).

En effet, si l'on peut dire que cette production présente trois pics de fréquence, dans l'horizon 2 (18,7% des individus de la catégorie), dans l'horizon 4b (17,8%) et dans l'horizon 5 (18,7%), il faut aussi convenir du fait que leur contribution est faible dans les

horizons où le NMI total des individus est lui-même faible (horizons 1, 4a, 4c). En conséquence, cette approche par l'analyse de la distribution ne paraît ici pas réellement significative, et du moins trop dépendante des problèmes de représentativité au sein du corpus.

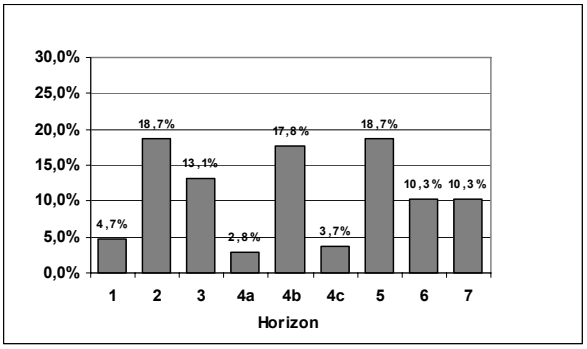

Figure 242. Distribution par horizon des individus des Kao-GRL (% du NMI total des Kao-GRL).

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Kao-GRL*

Deux groupes techniques composent cette catégorie (P.1a et P.2a).

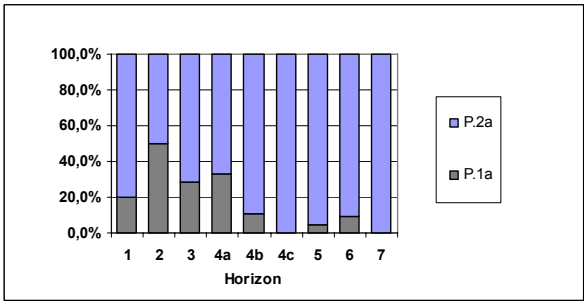

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
P.1a	1	10	4	1	2		1	1		20
P.2a	4	10	10	2	17	4	19	10	11	87
Total	5	20	14	3	19	4	20	11	11	107

Figure 243. Contribution par horizon des groupes techniques P.1a et P.2a à la catégorie des Kao-GRL (% du NMI total des Kao-GRL de chaque horizon et données brutes).

P.1a comprend au moins 20 individus (18,7% des Kao-GRL), alors que le second en comporte 87 (81,3% de la catégorie).

Leur contribution à la catégorie des Kao-GRL (Figure 243 ; Annexe 5.4.1.c.) montre que le groupe technique P.2a est largement prépondérant, sauf dans l'horizon 2. Le groupe P.1a ne contribue à la catégorie de façon significative que durant le I^{er} s. ap. J.-C.

▪ *Évolution du groupe technique P.1a*

Le groupe technique P.1a (pâte kaolinitique fine et dense) est surtout présent et fréquent dans le I^{er} s. ap. J.-C. (Figure 244 ; Annexe 5.4.d.) avec un essor dans la première moitié de ce siècle (horizons 1 et 2). Sa fréquence reste toutefois modeste puisqu'elle ne dépasse jamais 4,5% du NMI (horizon 2). Elle s'amenuise durant la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., avec une présence si anecdotique qu'il faut alors peut-être la considérer comme résiduelle. Cette hypothèse vaut assurément pour la réapparation sporadique et minime de ce groupe technique dans les horizons 5 et 6, en particulier pour l'ensemble 18 qui contient une partie non négligeable de matériel redéposé datable du début du I^{er} s. ap. J.-C.

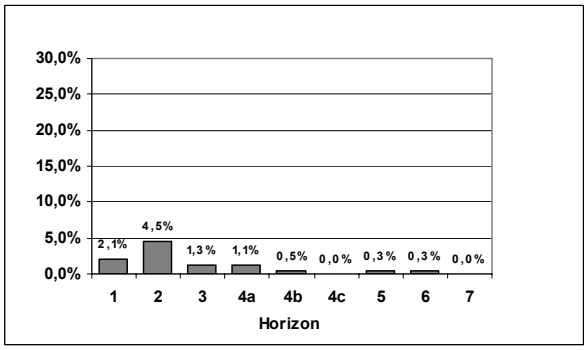

Figure 244. Fréquence par horizon du groupe technique P.1a (% du NMI total de chaque horizon).

Aussi, compte tenu de la fréquence de ce groupe technique, peut-on affirmer qu'il est caractéristique du I^{er} s. ap. J.-C., peut-être encore plus de sa première moitié.

▪ *Évolution du groupe technique P.2a*

La fréquence du groupe technique P.2a (pâte kaolinitique plus grossière que P.1a, peut-être de même origine) est moins linéaire (Figure 245) : le groupe est présent en bonne proportion (8,3% du NMI) dès l'horizon 1 mais régresse progressivement jusque dans l'horizon 4a (2,3% du NMI)

Après une légère hausse durant les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4b : 4,2%), la fréquence de P.2a se maintient à un taux comparable à ceux des horizons du I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4c). Ce n'est véritablement qu'à partir de l'horizon 5 et la fin du

II^{ème} s. ap. J-C. que ce groupe technique augmente de nouveau pour atteindre 6,6% du NMI. Sa fréquence chute nettement dans l'horizon 6 et rejoint un taux élevé dans l'horizon 7 (6,7% du NMI).

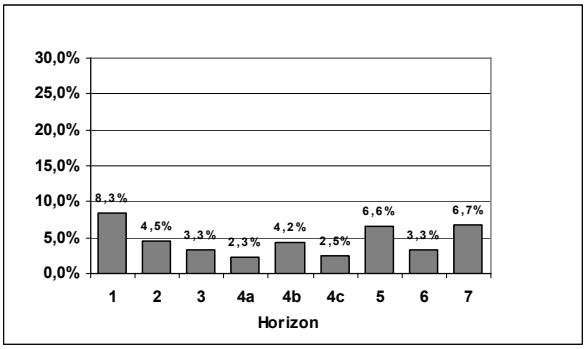

Figure 245. Fréquence par horizon du groupe technique P.2a (% du NMI total de chaque horizon).

Cette évolution chaotique peut nous amener à penser que ce groupe technique, s'il est homogène et se rattache à un seul atelier, possède plusieurs rythmes : une forte présence pourrait exister à la fin du I^{er} av. ou au tout début du I^{er} s. ap. J.-C. (horizons 1 et 2), à moins que l'image donnée par l'ensemble 1 (horizon 1) ne soit exagérée ; une présence modeste mais régulière durant le I^{er} s. et la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. ; un nouvel essor à la fin du II^{ème} s. et durant le III^{ème} s. ap. J-C., la régression dans l'horizon 6 demeurant alors inexpliquée.

▪ *Formes de la catégorie des Kao-GRL*

Sur les 107 individus recensés en NMI (aucun n'est présent dans les incinérations des nécropoles), 100 ont pu être identifiés typologiquement en NTI affiné (Figure 246).

Le répertoire se compose principalement de formes ouvertes (deux tiers du NTI affiné). Chronologiquement, le répertoire des formes de la fin du II^{ème} et du III^{ème} s. ap. J.-C. se distingue nettement. Ceci est d'autant plus vrai que, pour cette période, les vases ne sont plus réalisés qu'en pâte relativement grossière (P.2a ; Figure 245 et Figure 247).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
jatte/coupe 1e	1									1
cruche 17	2	1	7		2	1				13
jatte/coupe 2	1	12	5	1	3	2		1	1	26
plat 3		3								3
type 202		2								2
plat 2/couv 3			1		1					2
plat 2				2	9					11
couvercle 3					2					2
jatte/coupe 1a					1					1
pot 15					1					1
jatte/coupe 6b							1			1
jatte/coupe 6b/6c							1			1
bol 1a							1		2	3
plat 1a							8	2	2	12
pot 5a/5b							8	4	2	14
pot 5								1		1
pot 5c								1		1
jatte/coupe 6a								1	1	2
plat 1b									1	1
pot 5a									1	1
pot 5b									1	1
Total	4	18	13	3	19	3	19	10	11	100

Figure 246. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Kao-GRL.

	GT		NTI
	P.1a	P.2a	total
jatte/coupe 1e		1	1
cruche 17	5	8	13
jatte/coupe 2	9	17	26
plat 3	1	2	3
type 202	2		2
plat 2/couv 3		2	2
plat 2		11	11
couvercle 3		2	2
jatte/coupe 1a	1		1
pot 15		1	1
jatte/coupe 6b		1	1
jatte/coupe 6b/6c		1	1
bol 1a		3	3
plat 1a		12	12
pot 5a/5b		14	14
pot 5		1	1
pot 5c		1	1
jatte/coupe 6a		2	2
plat 1b		1	1
pot 5a		1	1
pot 5b		1	1
Total	18	82	100

Figure 247. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Kao-GRL.

On présentera ce répertoire par ordre chronologique d'apparition des vases et en distinguant les deux répertoires, celui de la fin du I^{er} s. av. J.-C. au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. et celui postérieur au milieu ou à la fin du II^{ème} s. ap. J.-C.

Jatte/coupe 1e (Figure 248 n°1)

La forme n'apparaît qu'en un exemplaire dans l'horizon 1. Elle s'apparente aux « terrines tronconiques à bord rabattu vers l'intérieur » qu'A. Vernhet a abondamment reconnu en Aveyron et en Lozère pour La Tène finale (VERNHET 1971 : 69-70, pl. XII n°6 à 11). Quand elles sont montées au tour, comme c'est le cas ici, A. Vernhet date ces formes de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. voire du début du I^{er} s. ap. J.-C. si le fond est à base annulaire. La forme est produite à La Graufesenque (GENIN, VERNHET 2002b : fig. 32 n°4 et 5 ; fig. 33), mais la nature de la pâte n'étant pas précisée dans cette publication, on s'abstiendra de valider cette origine pour ce type de vase, qui est finalement très

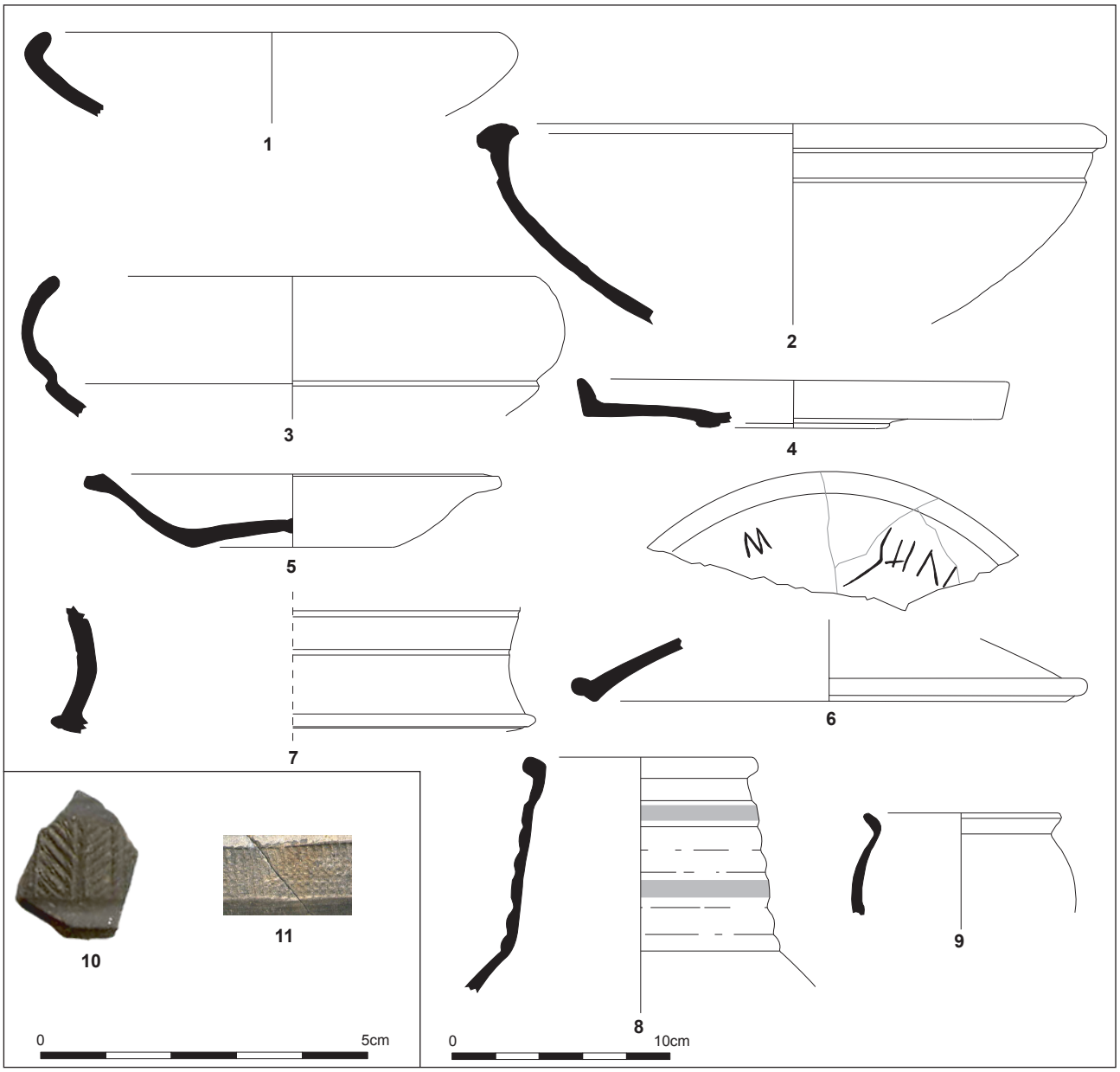

Figure 248. Répertoire des formes des Kao-GRL.

classique et se rencontre bien au-delà de notre région (entre autres dans le nord-est du Massif Central, PÉRICHON 1977 : fig. 2 n°1). Le seul exemplaire découvert est présent dans une pâte de granulométrie moyenne (P.2a) et ne présente pas de traces de feu. On serait donc plus tenté d'y voir une céramique de table.
Concernant sa datation, on se limitera à constater que cette forme est présente ici à la fin du I^{er} s. av et au début du I^{er} s. ap. J.-C.

Cruche 17 (Figure 248 n°8)

Par sa morphologie, cette cruche 17 s'apparente clairement aux « pichets arvernes », parfois classés en *terra nigra*, de type Menez 98, qui, selon l'auteur, seraient « caractéristiques des niveaux augustéens en Auvergne » (MENEZ 1989 : 130, pl. 39). Pour A. Vernhet, la datation de cette forme ne saurait être postérieure à 40 ap. J.-C., date qu'il juge déjà un peu trop tardive (VERNHET 1971 : 80) : au regard des exemplaires présents dans les différents ensembles à Javols, il est certain que cette datation est à reconsidérer très largement et à inscrire entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. (peut-être auparavant) et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C., avec toutefois une plus forte fréquence vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (horizon 3). En effet, avec treize individus, il s'agit de l'une des formes les mieux représentées dans cet-

te catégorie. Le seul individu de l'horizon 4c peut être considéré comme résiduel.

Il s'agit de la seule forme fermée rencontrée dans le répertoire de première génération des Kao-GRL (fin I^er^ av. J.-C. - milieu II^ème^ s. ap. J.-C.) : parmi les treize individus identifiés, un seul présente des traces de feu, certainement postérieures au rejet du vase. D'un point de vue fonctionnel, il faut donc en conclure que ce vase sert certainement au service des liquides, à la table, ce que valide d'ailleurs la présence de décor à la molette sur le col (Figure 248 n°10 et 11). Ces décors sont généralement en épis (n°10) ou formés d'une frise de petits carrés (n°11), ces deux motifs étant analogues à ceux recensés par Y. Menez (1989 : pl. 40).

Quand elle a été reconnue, l'anse est de section plate (ce qui en fait une autre caractéristique de cette forme) et s'attache directement au bord du vase.

D'un point de vue technique, la forme est indifféremment réalisée dans une pâte kaolinitique fine (P.1a) ou plus grossière (P.2a).

L'origine de la forme, qu'elle soit en pâte kaolinitique ou sableuse, est très certainement arverne, puisqu'elle se rencontre en abondance autour de Clermont-Ferrand et sur le plateau de Gergovie (WARD-PERKINS 1941 : fig. 19 n°8, fig. 20 n°6 ; HATT 1944 : 12, fig. VI ; HATT 1949 : pl. IX n°20 ; PERICHON 1977 : 27, type 22, fig. 8 ; MENEZ 1989 : 130 ; …). Comme le souligne A. Vernhet, ce pichet arverne est absent de la vallée du Rhône, de la plaine languedocienne et du Toulousain (VERNHET 1971 : 80). Il apparaît que les exemplaires de l'Aveyron et de la Lozère sont ceux diffusés le plus au sud. En outre, dans ces deux départements, il ne se rencontre pas au sud de la rivière Aveyron chez les Rutènes, ni au sud du Tarn chez les Gabales (MAROT 2005b : 100, fig. 4), ces deux rivières devant alors constituer une limite de diffusion à cette forme, peut-être une limite à l'influence arverne, ce qu'il faudra débattre par la suite.

Jatte/coupe 2 (Figure 248 n°2)

Avec 26 occurrences, c'est la forme la plus fréquente dans cette catégorie, particulièrement durant le I^er^ s. ap. J.-C. On sait qu'elle est présente dès l'horizon 1 et qu'elle perdure au moins jusqu'aux premières décennies du II^ème^ s. ap. J.-C. (horizon 4b) où elle est encore présente en trois exemplaires (dont un en usage dans la resserre incendiée, ensemble 12). Rien ne permet de dire si les deux exemplaires de l'horizon 4c sont des vases anciens ayant eu une durée de vie longue, ou s'ils sont réellement résiduels. En revanche, il est certain que la forme n'est plus utilisée, au plus tard, après 160/170 ap. J.-C. et dans l'horizon 5. Les deux derniers vases des horizons 6 (ensemble 18) et 7 (ensemble 14) doivent donc être considérés comme résiduels. En conséquence, on datera à Javols cette jatte entre la fin du I^er^ s. av. J.-C. (peut-être existe-t-elle déjà auparavant) et, au plus tard, le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C., avec une plus forte fréquence durant la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C. (horizons 2 et 5).

Cette jatte se rencontre indifféremment en pâte fine (P.1a) ou plus grossière (P.2a). Le diamètre à l'ouverture varie entre 16 et 35 cm.

D'un point de vue fonctionnel, on peut penser que cette forme sert à la fois sur la table pour présenter les aliments, mais aussi parfois en cuisine, comme l'atteste certains individus avec des traces de feu externe et d'autres avec une altération interne plus importante : dans la cuisine, elle servirait donc à la cuisson, comme à la préparation des mets. Il s'agit donc d'une forme à multiples usages, probablement l'une des plus pratiques, ce qui a certainement justifié sa pérennité jusque dans le II^ème^ s. ap. J.-C.

L'origine de cette forme est à rechercher dans le répertoire de La Tène finale régional : si on ne connaît pas d'équivalents dans le répertoire des *terrae nigrae* du Massif Central (MENEZ 1989) ni dans celui des céramiques communes du Massif Central (aucune mention dans WARD-PERKINS 1941, HATT 1949 ou PÉRICHON 1977), en revanche, cette jatte est comparable aux « coupes hémisphériques grises à lèvre arrondie » recensées par A. Vernhet (1971 : 75, pl. XV n°9-11) dans toute la Lozère et l'est de l'Aveyron. Un rapprochement pourrait aussi être fait avec certains exemplaires découverts aux Martres-de-Veyre (ROMEUF 2001 : pl. 142 n°5 à 10). Sous cette forme (bord très épaissi et légère carène), cette jatte se rencontre au I^er^ s. ap. J.-C. et au début du II^ème^ s. ap. J.-C. dans de nombreux sites lozériens et aveyronnais, par exemple en de nombreux exemplaires à La Malène, au sud de la Lozè-

re (CHARDONNET 1994 : dépotoir nord, pl. XXIII), sur le Larzac (PERRIER 1992 : pl. II) et jusqu'à Rodez (DAUSSE 1982 : pl. 17 n°9-13). À Javols, elle est connue par ailleurs (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : fig. 19 n°14).

Plat 3 (Figure 248 n°4)

Ce type de plat est très peu fréquent et ne se rencontre qu'en trois exemplaires, tous dans l'horizon 2.

Il est réalisé en pâte fine (P.1a) ou intermédiaire (P.2a) et ne comporte jamais de traces de feu, ce qui permet d'y voir une céramique de table.

La forme est assez classique et s'apparente à la fois aux « assiettes » en *terra nigra* Menez 22, datées « des règnes d'Auguste et de Tibère » (MENEZ 1989 : 122, pl. 8) ou encore aux plats à bord obliques produits à Millau en céramique à pâte calcaire et engobe noir (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : fig. 23, n°3 à 11) vers la fin du I^{er} s. av. J.-C.

Compte tenu de l'indigence de l'ensemble 1, on ne peut exclure que cette forme apparaisse à Javols en céramique kaolinitique grise lissée vers la fin du I^{er} s. av. J.-C. En revanche, il est certain, qu'elle ne perdure pas au-delà de 30 ap. J.-C., l'horizon 3 étant très bien documenté. La forme est connue par ailleurs à Javols (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : fig. 19 n°7 ; CALZONE 1997 : fig. 7 n°8) sans qu'une datation ne soit avancée.

Type 202 (Figure 248 n°7)

On ne compte que deux exemplaires pour cette forme indéterminée, tous rencontrés dans l'horizon 3. Tous deux sont en pâte fine (P.1a).

Indubitablement, la forme s'apparente au vase bobine en *terra nigra* Menez 75/78, dont la production débuterait en Auvergne dès les années 20 av. J.-C. (MENEZ 1989 : 128). L'origine est donc probablement arverne.

Quant à sa fonction, si elle n'est pas connue précisément, aucune trace de feu n'est visible et il doit donc s'agir d'une céramique de table, peut-être pour présenter les mets.

Plat 2/couvercle 3 (Figure 248 n°5 et 6)

Cette dénomination a été utilisée pour des vases ayant le même type de lèvre, éversée, à gorge sommitale. Dans certains cas, il a été impossible de déterminer s'il s'agissait d'un plat 2 ou d'un couvercle 3, la distinction ne se faisant que sur les fonds et le profil des bords.

Ces deux formes (qu'elles aient été identifiées individuellement, ou collectivement) se rencontrent seulement des horizons 3 à 4b. Puisqu'elles sont absentes des horizons 1 et 2 et que le seul exemplaire dans l'horizon 3 se rencontre dans l'ensemble 23 (qui, à la différence des ensembles 2 et 7 du même horizon, s'étend chronologiquement jusqu'aux années 70/80 ap. J.-C.), on situera l'apparition de ce type vers les années 70 ap. J.-C. Son absence dans les horizons postérieurs à 120/130 ap. J.-C. milite pour placer sa disparition vers cette date. En ce sens, il s'agit alors d'un bon marqueur chronologique pour la fin du I^{er} et le début du II^{ème} s. ap. J.-C. L'équipe italienne de Naples situe l'apparition de ces « couvercles à bord retourné à double fonction (plat/couvercle) » durant la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (CALZONE *et al.* 1997 : 75, fig. 7 n°3), ce qui est globalement en accord avec les données du corpus présenté ici.

Contrairement à précédemment, la forme (qu'il s'agisse du plat 2 ou du couvercle 3) ne se rencontre que dans une pâte relativement grossière (P.2a).

Parmi les onze plats 2, trois comportent des traces de feu : si l'on ajoute à cet indice d'utilisation, l'emploi d'une pâte kaolinitique, le lissage interne du récipient et les stries de la surface externe (pour en faciliter la préhension ; VERNHET 1971 : 77 ; MAROT 2005b : 98), il faut penser que ce plat sert de plat à cuire, de *patina*, le lissage interne remplaçant ici le traditionnel engobe interne rouge. Pour autant, ces trois occurrences ne sauraient faire oublier que les huit autres ne sont pas allées au feu : dès lors, on doit admettre que ce plat sert à de multiples usages, comme celui de faire mijoter les aliments, mais aussi de les présenter et peut-être également de recouvrir d'autres vases (comme cela a été suggéré pour le vase présent dans la resserre incendiée ; ensemble 12). Cette dernière fonction est d'ailleurs rendue possible par la forme de la lèvre, qui peut

s'emboîter au col d'un pot, d'une marmite ou d'un plat.

D'un point de vue morphologique, la forme se rapproche des plats en *terra nigra* Menez 16 qu'Y. Menez situe entre 20 et 80 ap. J.-C. Il s'apparente aussi clairement aux plats creux produits à Saint-Rémy-en-Rollat dans l'Allier (VERTET 1961 : fig. 3) ou ceux découverts à Roanne ou à Vichy (BÉMONT 1972 : fig. 6). À défaut de comparaisons en nombre en Aveyron ou en Lozère, on peut donc penser que l'origine de ces plats est arverne, peut-être de la vallée de l'Allier.

Jatte/coupe 1a (Figure 248 n°3)

On ne compte ici qu'un seul vase de ce type présent dans l'horizon 4b (ensemble 6).

Il est réalisé dans une pâte fine (P.1a) et ne comporte pas de traces de feu, ni d'altération interne : il aurait donc servi de vase de présentation.

Pot 15 (Figure 248 n°9)

Comme le type précédent, le seul pot 15 ne se retrouve que dans l'horizon 4b (ensemble 6). Il est réalisé dans une pâte relativement grossière (P.2a) et ne comporte pas de traces de feu. Compte tenu de sa forme, de son module et du lissage poussé, on doit y voir un gobelet à boire. Aucun équivalent n'est connu par ailleurs.

Toutes ces formes correspondent au répertoire du I^{er} s. et des premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. Il va de soi que la chronologie de celles qui ne sont attestées que par un seul exemplaire est difficile à cerner : on se limitera donc au simple constat de leur présence dans tel ou tel horizon.

Trois types prédominent alors largement ce répertoire. Le premier est la jatte/coupe 2, déjà présente dès les dernières décennies du I^{er} s. av. J.-C. et qui perdure jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. Le second est la cruche 17, qui, décoré à la molette, disparaît vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. mais perdure sans décor jusque dans les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. La troisième est le plat 2 (et/ou couvercle 3, quand la distinction morphologique est délicate) qui n'apparaîtrait que vers les années 70/80 ap. J.-C. et disparaîtrait au plus tard vers 120/130 ap. J.-C.

Nombre de ces vases trouvent des parallèles dans le répertoire arverne en particulier celui des *terrae nigrae* (cruches 17/Menez 98, plat 2/Menez 16, type 202/Menez 75/78) mais aussi dans le vaisselier ruténo-gabale de La Tène finale (jatte/coupe 1a, 1e, 2), ce qui n'est pas sans poser problème quant à l'homogénéité et la validité de cette catégorie : on devra se demander par la suite si cette dernière ne regroupe pas en réalité plusieurs productions, l'une du nord du Massif Central, l'autre d'Aveyron ou de Lozère.

Hormis la jatte/coupe 2, tout ce répertoire disparaît après 120/130 ap. J.-C. Ce changement est semble-t-il brutal, puisque dans l'horizon 4c les céramiques à pâte kaolinitique régressent considérablement (Figure 241). Le nouvel essor de cette catégorie (s'il s'agit toujours de la même production, ce dont on peut douter) n'est perceptible qu'à partir de l'horizon 5 (soit au plus tôt vers 160/170 ap. J.-C.), avec la mise en place d'un répertoire de formes totalement renouvelé et circonscrit autour de quatre grands types que sont la jatte/coupe 6, le bol 1, le plat 1 et le pot 5. Ce répertoire de formes est d'autant plus homogène qu'il utilise une seule et même pâte (P.2a ; Figure 247).

Jatte/coupe 6 (Figure 249 n°3 et 4)

Cette forme a été subdivisée en sous-types selon la forme de son bord et celle de sa carène, plus ou moins marquée. Morphologiquement, la forme s'apparente aux grandes jattes qui apparaissent dans le répertoire gallo-romain durant le II^{ème} s. ap. J.-C. Elle trouve ainsi des filiations avec les Drag. 44 ou Drag. 45 produits en sigillée, sans que ce constat ne signifie pour autant qu'il y ait forcément imitation.

La jatte/coupe 6 (et ses sous-types) apparaît donc avec l'horizon 5 et perdure au moins jusqu'à l'horizon 7.

Son évolution morphologique, même si elle ne se fonde que sur l'analyse de quatre individus, peut montrer que le bord de cette jatte, d'abord marqué d'une lèvre arrondie dans l'horizon 5 (jatte/coupe 6b et 6b/6c), se simplifie dans l'horizon 7 (jatte/coupe 6a) et se rapproche en ce sens des Drag. 45 en sigillée.

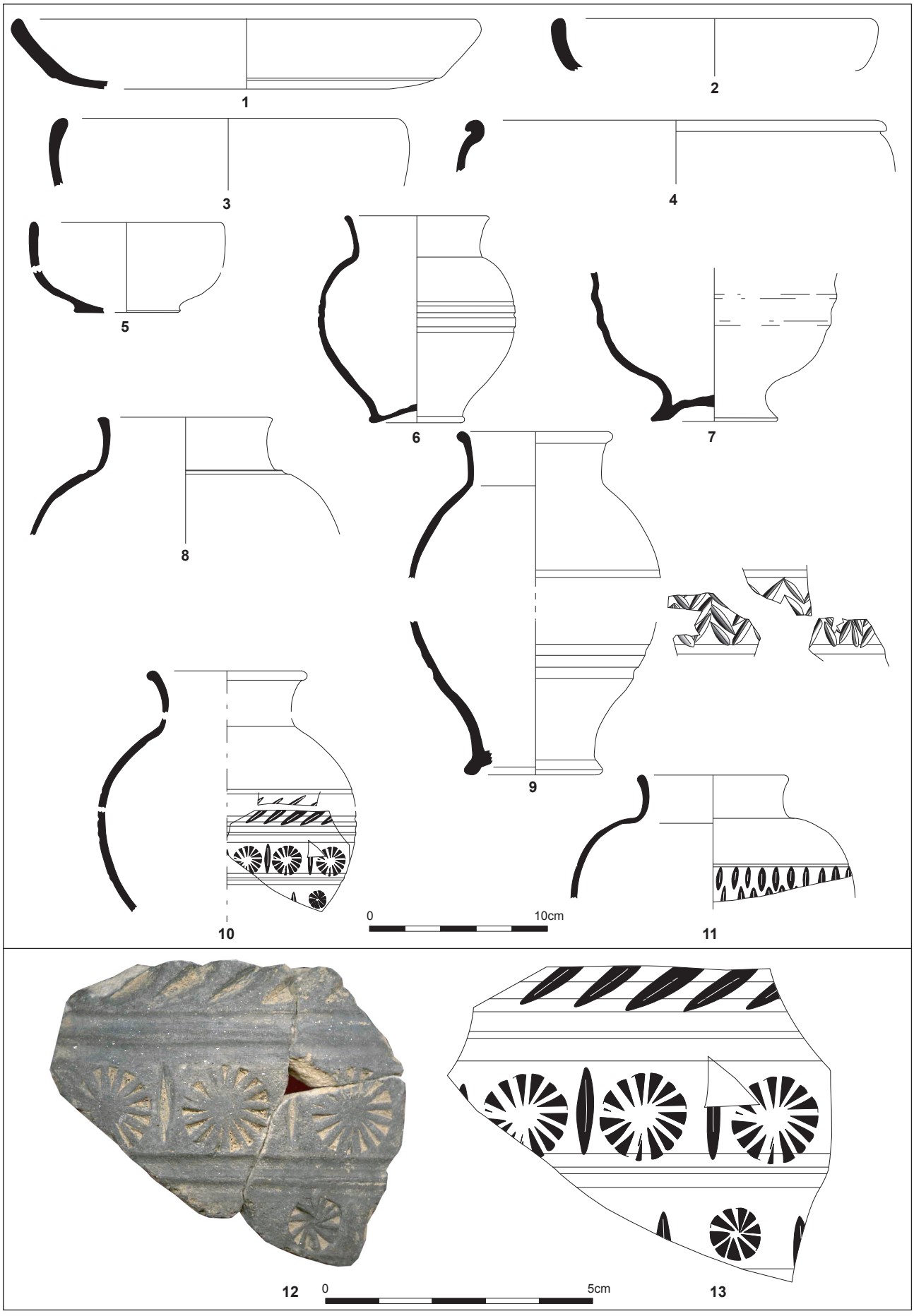

Figure 249. Répertoire des formes (suite) des Kao-GRL.

D'un point de vue fonctionnel, deux des vases portent des traces de feu externes.

On ne peut donc affirmer une fonction unique : il est probable que cette jatte soit, au même titre que la jatte/coupe 2 du répertoire de première génération, un vase à fonctions multiples, pouvant servir à cuire les aliments, à les mélanger mais aussi à les présenter.

Au-delà de Javols, cette forme est attestée à La Malène dans le sud de la Lozère (CHARDONNET 1992 : 17V3) où elle est datée de la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. Elle se rencontre encore dans la région de Rodez, à Salles-la-Source (DAUSSE 1988 : 75, D), dans un contexte de la fin du II^{ème} et du début du III^{ème} s. ap. J.-C.

Bol 1 (Figure 249 n°5)

Cette forme (bol 1a à bords verticaux) n'apparaît qu'en trois exemplaires, dans les horizons 5 et 7. Aucun exemplaire n'a été sur le feu : il doit donc s'agir de vase de présentation, peut-être pour servir les mets en sauce.

Plat 1 (Figure 249 n°1 et 2)

Ce type a été subdivisé en deux sous-types : ainsi, le plat 1a (Figure 249 n°1) possède un bord relativement rectiligne alors que le plat 1b (n°2) a un bord arrondi et légèrement rentrant ainsi qu'un fond légèrement bombé.

La forme générique se rencontre des horizons 5 à 7 et perdure peut-être au-delà du III^{ème} s. ap. J.-C. On remarque cependant que le plat 1a est de loin le plus fréquent, alors que le plat 1b ne fait son apparition qu'à partir de l'horizon 7.

Ces deux formes sont abondantes à Javols où elles ont été reconnues par ailleurs (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : fig. 19 n°6 et 8 ; CALZONE *et al.* 1997 : fig. 7 n°9-12; CALZONE *et al*. 2001 : fig. 17 n°1 et 2) sans qu'une datation précise n'ait été proposée. Toujours avec le même traitement de surface, elles se rencontrent également fréquemment en Lozère (à Saint-Paul-le-Froid, CHARDONNET, FAGES 1991 : fig. 16 ; à La Malène : CHARDONNET 1992 : 19V97 ; CHARDONNET 1994 : pl. 13[46]), dans le sud de la Haute-Loire à Arlempdes (SIMONNET 1984 : fig. 59 et 60[47]), dans la région de Rodez, à Rodelle (DAUSSE 1992 : fig. 23) à Rodez même (entre autres dans des sépultures datées entre 150 et 250 ap. J.-C. ; GRUAT, MARTY 2003 : fig. 52 n°1-4, fig. 55, A2, C1 et 2, fig. 59 n°1 et 10, fig. 67 n°1 et 18) à Millau (quartier du Raujolles ; PUJOL 1991 : fig. 11 n°2) et à La Graufesenque (VERNHET 1991 : 16).

Ces deux formes se rapprochent aussi morphologiquement des plats en « céramique réductrice micacée » (en particulier des formes C1, C2 et C3) du Biterrois nord oriental (MAUNÉ 1996b) où ils apparaissent au début du III^{ème} s. ap. J.-C.

Tous ces récipients portent des traces de feu externe et/ou de fortes altérations des parois. Cet indice, conjugué à la morphologie générale des récipients, plaide pour y voir des plats à cuire, des *patinae*.

Pot 5 (Figure 249 n°6-9)

Le pot 5 a également été subdivisé en sous types, selon la forme de sa lèvre (simple ou épaissie en bourrelet) et de son fond (détaché ou non). La forme apparaît dès l'horizon 5 et perdure peut-être au-delà de l'horizon 7.

La variante la plus fréquente présente une lèvre simplement effilée (pots 5a et 5b : n°6-8) : elle se rencontre dès l'horizon 5. Pour ces deux variantes, seule la forme du fond permet de les différencier. Ainsi, le pot 5b, à fond détaché (Figure 249 n°7) n'apparaît que dans l'horizon 7, alors que dans les horizons précédents, les fonds simples dominent.

Le seul vase à lèvre épaissie en bourrelet (pot 5c ; Figure 249 n°9) n'est attesté que dans l'horizon 6 : son fond est cette fois annulaire.

Pour ces vases, on pourrait encore émettre une filiation avec les gobelets en sigillée Hermet 90.5, à moindre titre avec les Déchelette 72 dont la panse est parfois ornée d'excision ou de décor à la barbotine. Pour autant, il faut demeurer prudent, tant la forme est classique pour les II^{ème} et III^{ème} s. ap. J.-C.

[46] Ces céramiques y sont classées sous le terme de PBCB, céramique à pâte blanche et couverte bleutée (CHARDONNET 1994 : 115), ce qui pourrait correspondre aux Kao-GRL.

[47] L. Simonnet appellent cette production lissée à cuisson réductrice, « céramiques carbonifères » (SIMONNET 1984 : 167).

À Javols, ce type de vase a été abondamment reconnu (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : fig. 19 n°3 et 4 ; CALZONE *et al*. 2001 : fig. 18 n°1). Il est attesté également dans la région de Rodez, à Salles-la-Source (DAUSSE 1988 : 75, C), dans un contexte de la fin du II^{ème} et du début du III^{ème} s. ap. J.-C. Il est présent à Rodez dans des sépultures datées de 150-250 ap. J.-C. (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 52 n°5). Enfin, on le retrouve aussi à Arlempdes, dans le sud de la Haute-Loire (SIMONNET 1984 : fig. 60 n°1)

Les seules traces de feu qu'on observe sont imputables non à leur utilisation, mais à des contextes d'incendie (dernière utilisation de la cuisine, détruite par incendie, ensemble 21 ; dépotoir secondaire d'une démolition par incendie, ensemble 11). Compte tenu de la forme générale, du lissage externe et de la présence de décor (Figure 249 n°9-13) sur au moins un vase du corpus, il faut donc voir dans ces pots 5 des vases de table, très certainement des gobelets à boire.

- ***Décors et* graffiti *de la catégorie des Kao-GRL***

Les décors sur ces vases diffèrent selon qu'ils appartiennent à la première ou à la seconde génération des Kao-GRL. En préambule, il convient de préciser que, si le lissage des parois (total ou seulement externe pour les formes fermées) constitue parfois un intérêt fonctionnel (en particulier pour les plats à cuire), il représente également une forme de décoration. Ce polissage des surfaces engendre, à la cuisson, un noircissement plus important des parois (PICON 1973 : 46), parfois avec des reflets bleutés ou ardoisés (dûs à la présence de kaolins dans la pâte), qui pourrait avoir évoqué la vaisselle métallique. Il contribue aussi certainement à une meilleure étanchéité des vases, ce qui peut aussi justifier son utilisation pour les gobelets à boire.

Les décors de la première génération ne se retrouvent que durant les premiers horizons et uniquement sur les cruches 17 : il s'agit de décors à la molette (Figure 249 n°10 et 11) de motifs en épis ou de petits carrés. Il se rattache alors à une tradition arverne.

En revanche, les motifs de la seconde génération sont originaux et n'ont pas d'équivalents dans le nord du Massif Central. Ils ne se rencontrent que sur la panse des pots 5. Il s'agit en premier lieu de décors excisés sur pot 5c (Figure 249 n°9, 10) ou pot 5a/5b (Figure 249 n°11) assimilables à des feuilles : ces dernières peuvent être simplement juxtaposées (n°10 et 11) ou alors organisées en épis (n°9). Ce style de décor rappelle encore celui pratiqué sur les gobelets sigillés de Gaule du Centre[48] (en particulier les Déchelette 72) entre le milieu du II^{ème} et le milieu du III^{ème} s. ap. J.-C. (OSWALD, PRYCE 1920 : 223-236). Plus singulière est la présence de décors estampés sur ces gobelets. Pour cette catégorie des Kao-GRL, on ne possède qu'un exemplaire, un pot 5c, reconnu hors du corpus (n°11 et 12 ; JLG02 2023) : ce vase présente d'une part une frise de feuilles excisées, d'autre part deux frises où se retrouvent deux motifs estampés. La première frise alterne des rosaces à quatorze pétales (diamètre de 1,7 cm) séparées d'une feuille excisée verticalement. La seconde frise suit le même ordonnancement mais avec un poinçon plus petit, la rosace n'étant qu'à dix pétales (1 cm de diamètre). L'impression est peu profonde et les dessins sont relativement fins.

Ce type de décor est original. On n'en connaît aucun parallèle pour le moment dans la région, peut-être aussi parce que dans le cas de tels décors estampés, le vase est alors classé en D.S.P (comme l'avait fait P. Peyre à Javols). Pour autant, en Gaule romaine, de tels décors dès le II^{ème} et le III^{ème} sont attestés, par exemple en Bourgogne à Autun (CREUZENET 1996 : fig. 6, 7 et 8) et probablement à Domecy-sur-Cure et Gueugnon.

Quant à leur datation à Javols, si l'on considère que ces décors estampés se rencontrent sur des pots 5c, il faut alors admettre qu'ils sont présents dans l'horizon 6, c'est-à-dire la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C.

On dénombre quelques *graffiti* pour cette catégorie des Kao-GRL, que ce soit dans le corpus étudié ou dans le matériel des fouilles Peyre.

[48] Ce type de décor est également connu à La Graufesenque, en particulier pour les productions de sigillées tardives datées entre 150 et 250 ap. J.-C. (VERNHET 1977 : 36).

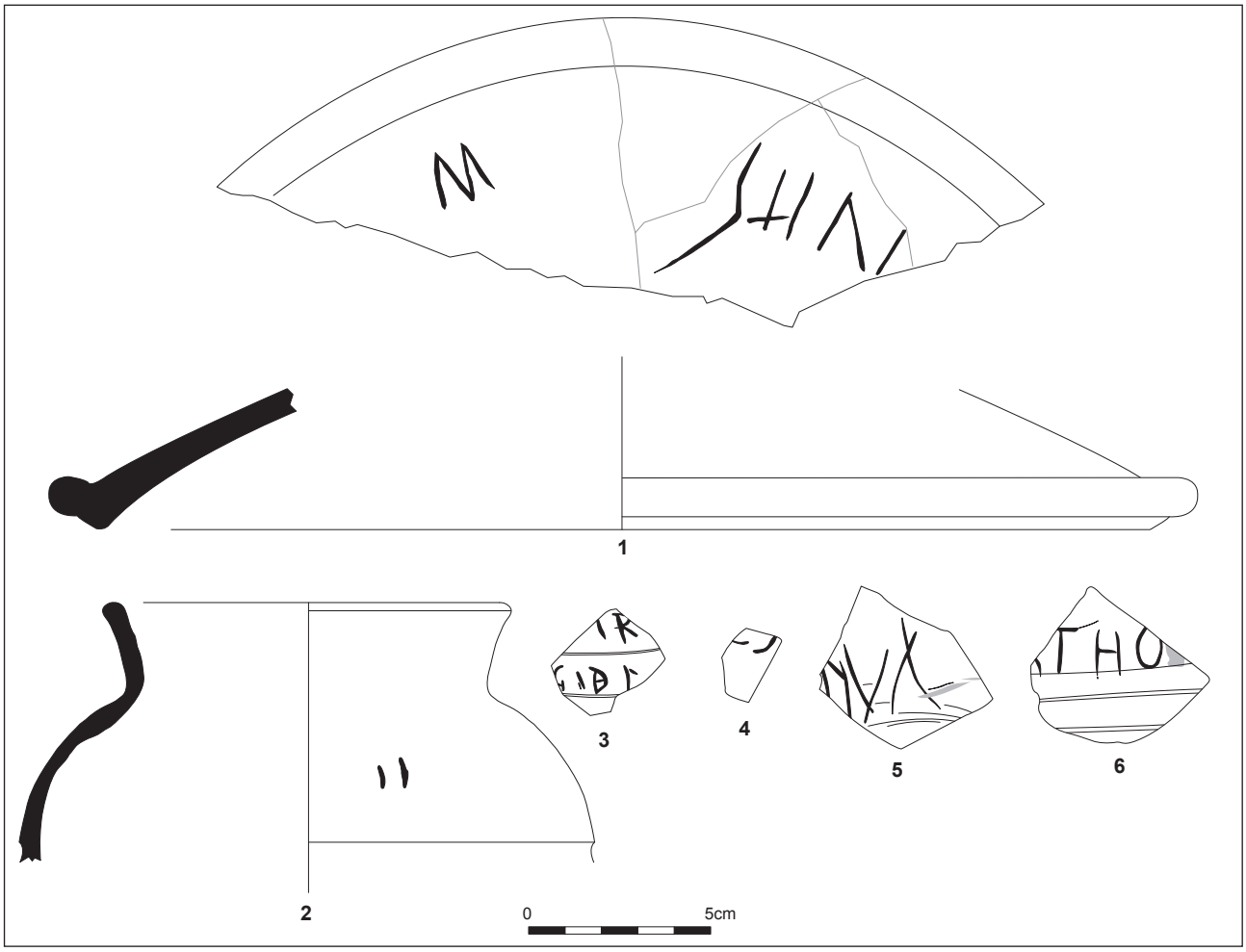

Figure 250. *Graffiti* des Kao-GRL.

…]NITS M (Figure 250 n°1)

JTS98 5072 (ensemble 6 ; Figure 62 n°16)
P.2a
Couvercle 3
…]NITS M
Contexte chronologique : 90/100-130 ap. J.-C.

La lecture est très délicate. La première partie pourrait être …]NITS, sans qu'aucune interprétation ne soit possible. Quant à la lettre isolée (M), peut-être a-t-elle été réalisée dans un second temps et à l'envers.

Dans les deux cas, rien ne permet de dire ce que signifient ces *graffiti*.

II (Figure 250 n°2)

JLD00 5086 (ensemble 14)
P.2a
Pot 5a/5b
II
Contexte chronologique : 250-300 ap. J.-C.

Le *graffito* se compose de deux traits assez larges. Faut-il y voir une indication de poids ou de capacité ou alors une simple marque de propriété ? Rien ne permet de le déterminer clairement.

…]IR[…/…]GIDP[… (Figure 250 n°3)

JSF99 9613 (ensemble 11)
P.2a
Pot 5
…]IR[…/…]GIDP[…
Contexte chronologique : 250-300 ap. J.-C.

Le *graffito* s'articule sur deux lignes. Il est très incomplet et est indéchiffrable. Toutefois, il est clair qu'il ne s'agit pas d'une indication de poids ou de capacité, mais plus d'une graffite « littéraire », faisant probablement mention à son propriétaire, ou faisant état d'une dédicace. Il s'inscrit donc plus dans une utilisation sur la table.

? (Figure 250 n°4)

JSF99 9613 (ensemble 11)
P.2a
Pot 5
?
Contexte chronologique : 250-300 ap. J.-C.

Le *graffito* est trop peu complet pour être lu.

…]NVA (Figure 250 n°5)

Fouilles Peyre
P.1a
Jatte/coupe 1
…]NVA
Contexte chronologique : inconnu

Le *graffito* est incomplet. Les trois lettres reconnues (…]NVA) ne font pas mention à une indication de capacité ou de poids, mais plus au contenu ou au propriétaire du vase.

…]THO[… (Figure 250 n°6)

JEF98 7020
P.2a
Pot 5

…]THO
Contexte chronologique : époque moderne
Le *graffito* est incomplet mais il est certain qu'il ne s'agit pas d'une indication de capacité ou de poids, plus du contenu ou du nom du propriétaire.

Ces *graffiti* sont trop peu nombreux et trop lacunaires pour être d'une grande aide dans la connaissance fonctionnelle de cette catégorie. Il en ressort tout de même qu'ils ne se rattachent jamais à une indication de poids ou de capacité. La majorité doit soit désigner le contenu, soit être une marque de propriété (simple trait ou nom), soit être plus littéraire (textes sur deux lignes), avec une signification qui nous échappe. On remarque aussi qu'ils se retrouvent principalement sur les pots 5 qu'on a désignés comme des gobelets.

▪ *Bilan sur la catégorie des Kao-GRL*

Ainsi, par l'analyse des groupes techniques composant la catégorie des céramiques à pâte kaolinitique grise lissée, on s'aperçoit que cette dernière est probablement constituée d'au moins deux productions différentes, l'une ne survivant pas au I^{er} s. ap. J.-C. (P.1a), l'autre se maintenant, avec des rythmes différents, de la fin du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au moins le III^{ème} s. (P.2a).

L'analyse du répertoire de formes donne sensiblement la même image, avec deux générations dans cette catégorie : dans un premier temps (fin I^{er} s. av. J.-C. milieu II^{ème} s. ap. J.-C.), on retrouve un répertoire où se mélange des influences arvernes et gauloises indigènes et où les deux pâtes P.1a et P.2a) sont présentes. Pour une part donc, il s'agirait d'importations arvernes (cruches 17, plats 2/couvercles 3, type 202, plat 3) alors que l'autre part constituerait une production régionale (jatte/coupe 1a, 1e, 2). Or les deux pâtes sont indifféremment attestées pour toutes ces formes ce qui n'élucide en rien le problème de l'origine. On peut même se demander si ces deux pâtes ont la même origine et s'il n'existe pas pour cette époque des subdivisions possibles au groupe P.2a, qu'il serait alors impossible de déterminer par un simple examen macroscopique.

Pour ce répertoire de première génération, les vases servent en cuisine (cuisson et préparation) comme à la présentation des aliments, certains d'entre eux (en particulier les jattes) devant d'ailleurs remplir ces deux fonctions.

Le répertoire de seconde génération (peut-être dès 150 ap. J.-C. assurément à partir de 160/170 et durant tout le III^{ème} s. ap. J.-C.) est bien plus homogène et se cantonne au groupe technique P.2a. Il se limite à quelques formes (plat, bol, jatte et gobelet) mais répond à deux fonctions, culinaires et de service. On peut donc estimer que les potiers ont su, pour la réalisation des formes culinaires, utiliser une argile particulière réfractaire et adaptée à cette fonction (PICON 1997 ; BONNET, BATIGNE-VALLET 2001 : 74-76). Les plats servent certainement de *patinae* pour la cuisson mijotée ; les jattes gardent visiblement durant cette époque une double ou triple fonction en servant à cuire les aliments, à les mélanger ou à les présenter sur la table ; les bols doivent servir à la présentation des plats en sauce ; quant aux pots 5, même s'ils sont parfois d'un volume important, ils doivent avoir été utilisés comme gobelets, peut-être comme vase à verser pour les plus grands modules.

Ce second répertoire s'accompagne aussi, pour les pots 5, de décors atypiques, composés de feuilles excisées ou de décor estampé (rosette). Ces décors, comme la morphologie des pots 5 ou des jattes/coupes 6, rappellent des productions contemporaines plus fines, en particulier les sigillées (Déchelette 72, Hermet 90.5, Drag. 44 et 45).

La question de l'origine se pose en deux temps. Tout d'abord, cette production de seconde génération est-elle de même origine que la première ? On serait tenté de répondre par l'affirmative au moins pour le groupe P.2a qui se retrouve dans les deux générations. Mais, il faut bien reconnaître que le répertoire de seconde génération paraît circonscrit à l'Aveyron, la Lozère, le sud de la Haute-Loire sans qu'on puisse pour autant dire si les pâtes sont les mêmes. Toutes ces formes ne trouvent pas de parallèles plus au nord, en territoire arverne, ce qui plaiderait donc pour une origine différente.

L'homogénéité du groupe technique P.2a est donc fortement remise en cause pour la première génération.

D'où provient alors cette production ? Il est certain, qu'à cette époque, elle n'est plus arverne mais doit être locale ou régionale. Puisqu'il s'agit d'une pâte kaolinitique, on serait tenté d'y voir une production de Florac,

ou de La Graufesenque où certains de ces vases sont attestés. Toutefois, puisque nous ne connaissons rien des productions de ces deux ateliers, ces hypothèses restent très fragiles.

o *Céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL)*

Le corpus a livré au moins 138 individus se rattachant à cette catégorie (56,3% des -GRL).

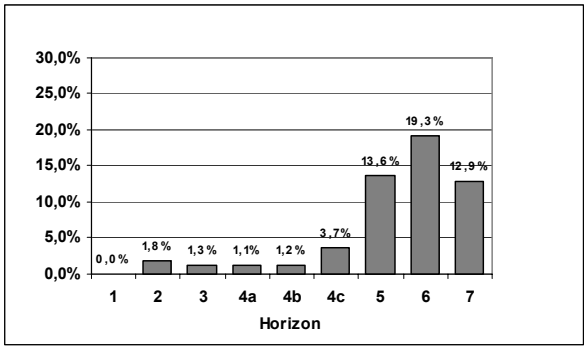

Figure 251. Fréquence par horizon des céramiques à pâte sableuse grise lissée (% du NMI total de chaque horizon).

Si la fréquence de cette catégorie est nulle dans l'horizon 1 puis anecdotique durant le I^{er} s. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 251 ; Annexe 5.4.a.), elle croît rapidement à partir du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4c : 3,7% du NMI) pour atteindre son pic de fréquence dans l'horizon 6 (19,3% du NMI). Cette fréquence régresse dans l'horizon 7, même si elle conserve un taux honorable (12,9% des céramiques) et si cette forte baisse est due à la faible représentativité de cette catégorie dans l'ensemble 14 (5,3% du NMI contre 15,2% dans l'ensemble 11).

Ainsi, compte tenu de cette fréquence, on peut penser que cette catégorie, caractéristique de la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. et du III^{ème} s. ap. J.-C., est la principale à profiter de la baisse des céramiques fines à partir de l'horizon 5 (Figure 125). Toute la question, à discuter plus tard, est de savoir si cette catégorie compense cette régression en remplissant les mêmes fonctions que les céramiques fines.

▪ *Distribution par horizon de la catégorie Sab-GRL*

La distribution par horizon des individus de cette catégorie par rapport à son effectif total (Figure 252 ; Annexe 5.4.c.) est, cette fois-ci, claire et ne laisse pas de doute quant à l'accroissement quantitatif de cette catégorie dans les derniers horizons.

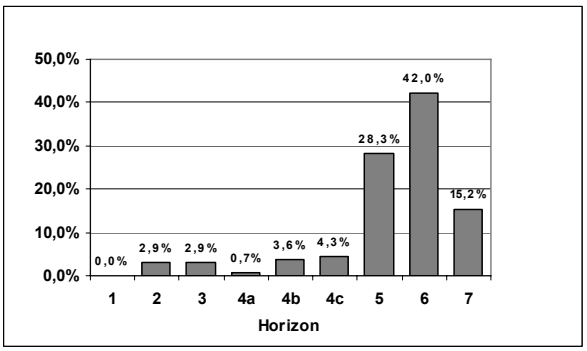

Figure 252. Distribution par horizon des individus des Sab-GRL (% du NMI total des Sab-GRL).

Ainsi, cette distribution montre que 85,5 % des céramiques de cette catégorie se rencontre dans les horizons 5 à 7. Ce taux est trop important pour n'être que la seule conséquence des poids différents en NMI de chaque horizon. Tout au plus peut-on penser, compte tenu du NMI de chaque horizon, que la distribution des horizons 5 (13,8% des individus de notre corpus) et 6 (14,5%) est peut-être surestimée, mais qu'à l'inverse, celle des horizons 4c (8,4%) et 7 (7,9%) est légèrement sous-estimée.

En conséquence, il convient d'affirmer que cette catégorie apparaît au début du I^{er} s., traverse ce siècle et une partie du II^{ème} s. ap. J.-C. en étant peu représentée, commence à croître certainement vers le milieu du II^{ème} s. (horizon 4c), possède son pic de fréquence et de population à la fin du II^{ème} et la première moitié du III^{ème} s. (horizon 5 et 6) avant de s'essouffler dans la seconde moitié du III^{ème} s., même si elle a pu perdurer au-delà.

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Sab-GRL*

Cette catégorie est composée de quatre groupes techniques (P.3a, P.3b, P.5a et P.5c), tous dans une même argile mais avec des inclusions légèrement plus grossières et plus abondantes dans les cas de P.5a et P.5c. De même, si P.3a et P.5a ont une pâte parfaitement grise obtenue par une cuisson aboutie en mode B, P.3b et P.5c ont une tranche rouge orangé alors que l'épiderme et la surface sont noires, ce qui est obtenu par une cuisson en mode A, mais avec un enfumage intervenant plus tardivement lors du refroidissement du four. Même si une partie de la post-cuisson est oxydante, on a considéré que la volonté du potier était bien de faire une céramique d'aspect gris ou noir.

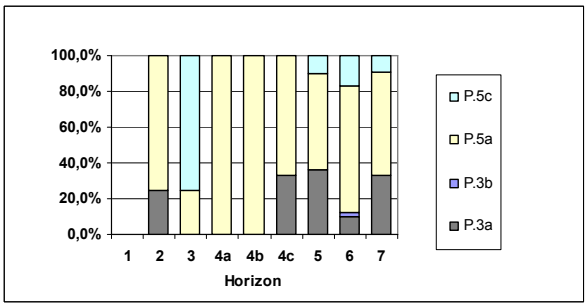

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
P.3a		1				2	14	6	7	30
P.3b								1		1
P.5a		3	1	1	5	4	21	41	12	88
P.5c			3				4	10	2	19
Total	0	4	4	1	5	6	39	58	21	138
P.3a/P.5a		4	1	1	5	6	35	47	19	118
P.3b/P.5c			3				4	11	2	20

Figure 253. Contribution par horizon des groupes techniques P.3a, P.3b, P.5a et P.5c à la catégorie des Sab-GRL (% du NMI des Sab-GRL de chaque horizon et données brutes).

La contribution de ces quatre groupes techniques (Figure 253 ; Annexe 5.4.1.d.) ne montre pas une évolution nette. Deux groupes, P.3a et P.5a, dominent dans tous les horizons, sauf dans le 3, où la fréquence des Sab-GRL n'est que de 1,3% du NMI (Figure 251) et où le groupe P.5c est prépondérant.

Dans les horizons où la catégorie prend son essor (horizon 4c à 7), la contribution des groupes P.5c et surtout P.3b est minime.

▪ *Évolution du groupe technique P.3a*

Avec 30 individus, le groupe technique P.3a représente 21,7% des individus de la catégorie.

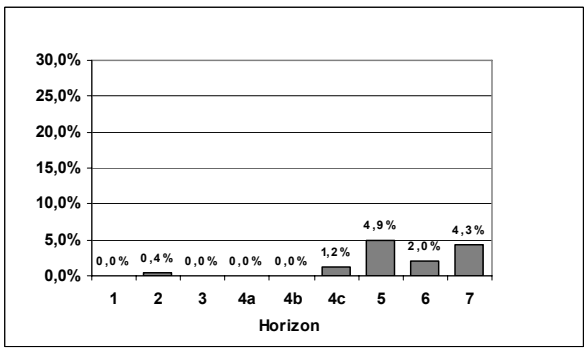

Figure 254. Fréquence par horizon du groupe technique P.3a (% du NMI total de chaque horizon).

Au I^{er} s. ap. J.-C., sa présence est négligeable (Figure 254 : un seul individu dans l'horizon 2 ; Annexe 5.4.d.). Sa fréquence ne

commence à être significative qu'à partir de l'horizon 4c, où elle atteint 1,2% du NMI. Son pic de fréquence se situe dans l'horizon 5 avec 4,9% du NMI. Par la suite, sa fréquence semble régresser, principalement dans l'horizon 6, curieusement à seulement 2% du NMI.

▪ *Évolution du groupe technique P.3b*

Ce groupe technique n'est présent dans le corpus que par un seul individu (0,7% des Sab-GRL), attesté dans l'horizon 6 (fréquence de 0,3% du NMI).

Compte tenu de cette fréquence insignifiante et puisque techniquement P.3b est très proche de P.3a mais diffère par une cuisson en mode B certainement moins aboutie, il est probable que ce groupe technique ne corresponde en réalité qu'à un raté de cuisson du groupe technique P.3a.

▪ *Évolution du groupe technique P.5a*

On compte au moins 88 individus pour ce groupe technique, soit 63,8% des vases de cette catégorie. Il s'agit donc du groupe qui contribue le plus à la catégorie.

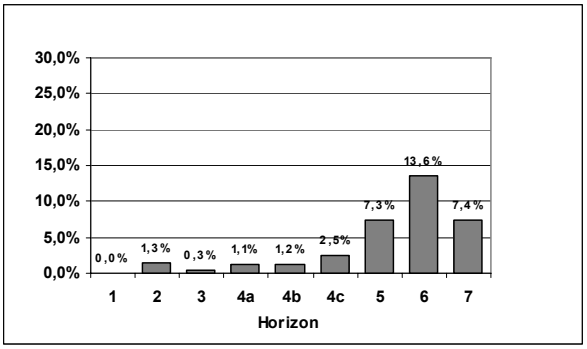

Figure 255. Fréquence par horizon du groupe technique P.5a (% du NMI total de chaque horizon).

Ce groupe technique est présent dès l'horizon 2, mais avec une fréquence minime (Figure 255). Cette fréquence restera marginale durant tout le I^{er} s. ap. J.-C. et jusqu'à l'horizon 4b (1,2% du NMI). Elle frémit dès l'horizon 4c (2,5% du NMI) mais s'envole véritablement à partir de l'horizon 5 (7,3% du NMI), atteint son essor dans l'horizon 6 (13,6% du NMI), avant visiblement de régresser dans l'horizon 7 pour revenir à un taux comparable à celui de l'horizon 5 (7,4% du NMI).

▪ *Évolution du groupe technique P.5c*

P.5c compte au moins 19 individus (13,8% de la catégorie).

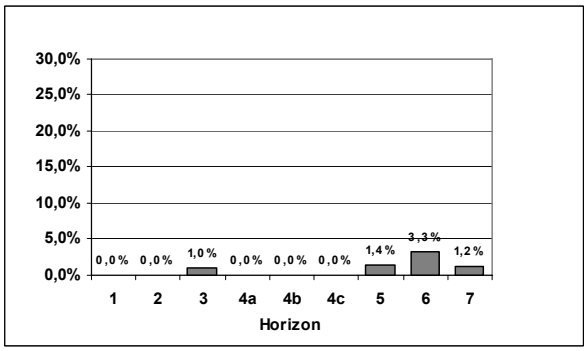

Figure 256. Fréquence par horizon du groupe technique P.5c (% du NMI des ensembles).

Durant le I^{er} s. ap. J.-C. (Figure 256), ce groupe technique n'apparaît que dans l'horizon 3, avec une fréquence minime. De même que les autres groupes techniques de cette catégorie, sa présence et sa fréquence ne sont vraiment sensibles que dans les horizons 5 à 7 avec une plus forte fréquence dans l'horizon 6 (3,3% du NMI).

Même si cela paraît moins évident que pour l'association des groupes techniques P.3a et P.3b, on peut supposer que P.5a et P.5b correspondent à une même production, P.5b n'étant alors que le résultat de cuissons moins abouties. On peut même penser que tous ces groupes techniques correspondent à une même production.

▪ *Formes de la catégorie des Sab-GRL*

En incluant les incinérations, le nombre d'individus de la catégorie des Sab-GRL s'élève à 139 individus, dont 131 ont pu être identifiés typologiquement (Figure 257).

Le répertoire se compose principalement de formes ouvertes (100 individus, soit 76,3% du NTI affiné). Comme pour la catégorie des Kao-GRL, le répertoire des Sab-GRL peut se décomposer chronologiquement en deux générations, le répertoire des formes de la fin du II^{ème} et du III^{ème} s. ap. J.-C. se distinguant aisément.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
jatte/coupe 9		1								1
jatte/coupe 2		3	1		2			1		7
plat 2/couv 3				1						1
jatte/coupe 5					1					1
jatte/coupe 1b					2	1				3
jatte/coupe 6a						2	5	11	2	20
pot 5d						3	1	1		5
jatte/coupe 6b							2			2
type 204							2			2
plat 1a							15	23	5	43
pot 5a/5b							12	3	3	18
pot 5							1	1		2
jatte/coupe 6b/6c								2		2
jatte/coupe 6c								1		1
plat 1c								1		1
bol 1b								2		2
cruche 4b								1		1
plat 1b								5	4	9
bol 1a								1	1	2
pot 5a								2	1	3
jatte/coupe 3									1	1
plat 1a/1b									1	1
pot 5b									1	1
pot 5b/5c									1	1
type 201									1	1
Total	0	4	1	1	5	6	38	55	21	131

Figure 257. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Sab-GRL.

En confrontant les groupes techniques aux formes (Figure 258), il n'apparaît aucune association significative, si ce n'est peut-être que les formes fermées, aux parois fines, ont majoritairement été réalisées dans une pâte fine (P.3a principalement) : dans ce cas, il pourrait donc y avoir une adéquation technique plus poussée entre la forme désirée et l'argile employée. En conséquence, ceci vient conforter l'idée que ces quatre groupes techniques correspondent à une même production.

	GT				NTI
	P.3a	P.5a	P.3b	P.5c	total
jatte/coupe 9	1				1
jatte/coupe 2		5		2	7
plat 2/couv 3		1			1
jatte/coupe 5		1			1
jatte/coupe 1b		3			3
jatte/coupe 6a		15		5	20
pot 5d		5			5
jatte/coupe 6b		1		1	2
type 204				2	2
plat 1a		42		1	43
pot 5a/5b	16	1	1		18
pot 5	1			1	2
jatte/coupe 6b/6c				2	2
jatte/coupe 6c		1			1
plat 1c				1	1
bol 1b		2			2
cruche 4b	1				1
plat 1b		9			9
bol 1a		2			2
pot 5a	2			1	3
jatte/coupe 3				1	1
plat 1a/1b		1			1
pot 5b	1				1
pot 5b/5c	1				1
type 201	1				1
Total	24	89	1	17	131

Figure 258. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Sab-GRL.

Le répertoire des Sab-GRL sera présenté par ordre chronologique d'apparition des vases et en distinguant les deux répertoires.

Jatte/coupe 9 (Figure 259 n°1)

Cette forme n'est attestée que par un exemplaire présent dans l'horizon 2. Elle rappelle clairement les Menez 59 identifiés dans la catégorie des *terrae nigrae*. Toutefois, son module est beaucoup plus petit et elle ne comporte pas de décor à la molette. Ainsi, cette forme traduirait une influence arverne mais, par ses différences au canon typologique, elle pourrait être une production locale ou régionale.

Fonctionnellement, il doit s'agir d'un vase de présentation, puisqu'il ne comporte pas de traces de feu.

Quant à sa chronologie, il est difficile de la déterminer à partir d'un seul exemplaire. On lui appliquera donc celle définie pour les jattes/coupes 9 (ou Menez 59) des *terrae nigrae*, c'est-à-dire entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. (et peut-être avant) et le milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Jatte/coupe 2 (Figure 259 n°2)

Les jattes/coupes 2, au nombre de sept, peuvent être datées entre 10/20 et 120/130 (horizon 2 à 4b). L'individu de l'horizon 6 (ensemble 18) doit être résiduel. Cette datation rejoint donc globalement celle émise pour la même forme mais dans la catégorie des Kao-GRL. Il n'y a d'ailleurs aucune différence morphologique entre cette forme suivant qu'elle est en pâte sableuse ou kaolinitique.

Pour cette catégorie, ces jattes doivent avoir eu plusieurs fonctions : certaines ont ainsi dû servir à la cuisson des aliments (traces de feu externe), d'autres à la préparation des aliments (altération interne), d'autres encore à la présentation des mets (aucune altération).

Cette forme est toujours de grande taille (entre 18 et 32 cm de diamètre). Peut-être s'agit-il d'une évolution des « coupes carénées à bourrelets parallèles » signalées à la fin du I^{er} s. av. J.-C. à Campagnac, Millau et Saint-Bonnet-de-Chirac par A. Vernhet (VERNHET 1971 : 75-76, pl. XV, n°12 et 13), à Montpeyroux (GRUAT, MIQUEL 1994 : 166, fig. 2, n°6 à 10) et qu'on retrouve au début de notre ère à Rodez (DAUSSE 1982 : 71, pl. 17, n°9 à 13) et à la même époque à Javols. La parenté morphologique avec le vaisselier de tradition gauloise paraît donc certaine.

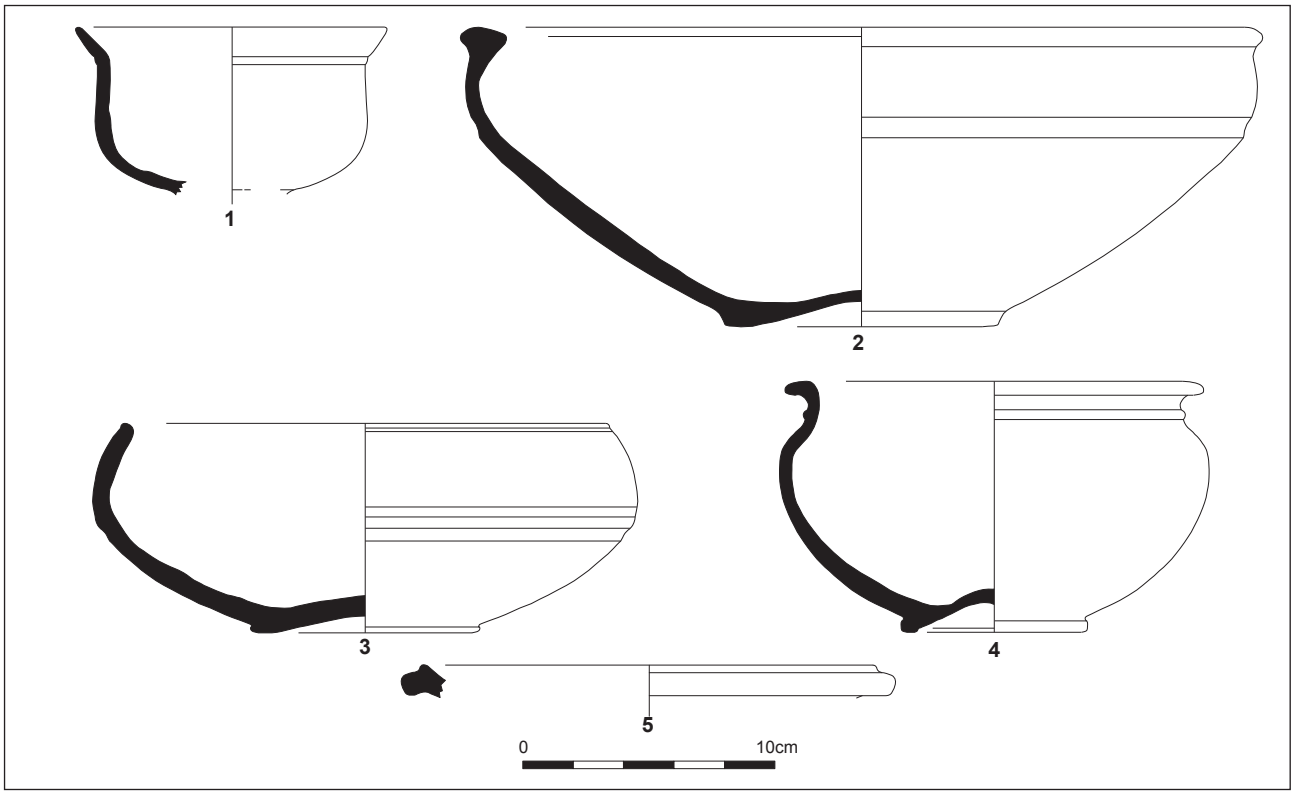

Figure 259. Répertoire des formes des Sab-GRL.

Plat 2/couvercle 3 (Figure 259 n°5)

Pour cette forme, on ne compte qu'un exemplaire, reconnu dans l'horizon 4a. Il est impossible de savoir s'il s'agit d'un plat ou d'un couvercle. En revanche, il est certain qu'il s'agit d'une céramique allant au feu (plat ou couvercle) puisque le bord porte des traces de feu. On l'a vu pour ces mêmes formes en Kao-GRL, elles doivent trouver leur origine en territoire arverne et sont assimilables aux plats Menez 16.

Jatte/coupe 5 (Figure 259 n°4)

De la même façon, le seul individu de cette forme ne se rencontre que dans l'horizon 4b. Seul l'extérieur est extrêmement lissé, la surface interne n'ayant pas subi de traitement de surface particulier. On ne peut se fier ici aux traces de feu puisque le vase est issu d'une resserre détruite par incendie (ensemble 12). Toutefois, aucune trace de feu plus accentuée n'est observable sur le fond ou sur les parois, si bien qu'on proposera d'y voir une céramique de présentation.

La forme est par ailleurs inconnue à Javols. Morphologiquement, cette jatte se rapproche des productions de la seconde moitié du I^{er} s. avant notre ère présentes en Aveyron et en Lozère (VERNHET 1971 : 71, pl. XIII, n°3 à 9).

Jatte/coupe 1b (Figure 259 n°3)

Les trois exemplaires de jatte/coupe 1b se retrouvent dans les horizons 4b et 4c, sans qu'on puisse déterminer si le dernier est résiduel. On datera donc cette forme de la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C.

Ce type de jatte est morphologiquement assez proche des jattes à bord rentrant en céramique à engobe orangé (Figure 181 n°1), bien que ces dernières présentent une base annulaire. On la retrouve en plusieurs exemplaires, toujours lissés, à La Malène dans un dépotoir de 40 à 150 ap. J.-C. (CHARDONNET 1994 : dépotoir nord pl. XVIII).

Leur fonction est inconnue. On peut penser que, comme pour les jattes/coupes 2, il s'agit de récipients à usage multiple, permettant de cuire ou de préparer les aliments comme les présenter sur la table.

D'un point de vue morphologique, la forme dérive probablement des jattes à bord rentrant de La Tène finale connu en Lozère et en Aveyron (VERNHET 1971 : pl. XII, n°12-14).

Le répertoire des formes des Sab-GRL pour le I^{er} s. et le début du II^{ème} s. ap. J.-C. est très réduit, tant en quantité qu'en variété de formes. Il ne s'agit que de formes ouvertes, remplissant probablement plusieurs fonctions : ainsi, les plus nombreuses, les jattes coupes 2 et 5, ont dû servir tantôt à la cuisine (pour cuire et mélanger), tantôt sur la table gabale (pour présenter). Ces deux formes et la jatte/coupe 5 dérivent probablement du répertoire de La Tène finale, alors que la jatte/coupe 9 et le plat 2/couvercle 3 trouvent des comparaisons avec le nord du Massif Central et la cité arverne, mais pourraient tout autant être des productions locales ou régionales.

L'origine de la production est donc problématique, comme pour la plupart des céramiques communes. Toutefois, il semble y avoir plus d'arguments pour y voir une production locale ou régionale (Aveyron ou Lozère).

À partir de 160/170 ap. J.-C., et peut-être dès 150, le répertoire change radicalement et s'apparente largement au répertoire de seconde génération des Kao-GRL. Comme pour celui-ci, quatre formes dominent : il s'agit des jattes/coupes 6, des plats 1, des bols 1 et des pots 5, ces quatre formes présentant toutes des subdivisions selon la forme de leur bord, de leur carène ou de leur fond.

Jatte/coupe 6 (Figure 260 n°1-5)

Les jattes/coupes 6 et leurs variantes des Sab-GRL sont parfaitement comparables à celles des Kao-GRL. Elles s'apparentent aux formes Drag. 44 et 45 en céramiques sigillées.

L'intérieur et l'extérieur des vases sont toujours lissés. Le diamètre à l'ouverture varie entre 14 et 36 cm.

Les variantes se fondent sur la forme de la lèvre et de la carène. Ainsi, la jatte/coupe 6a (n°1) est carénée et possède une lèvre rentrante, simplement arrondie : la jatte/coupe 6c (n°2) n'est pas carénée et a une lèvre en bourrelet ; la jatte/coupe 6b (n°4) possède le même genre de lèvre mais est carénée ; dans le cas de fragments où il est impossible de choisir entre ces deux dernières variantes (n°3), on a préféré utiliser le terme de jatte/coupe 6b/6c.

La variante la plus fréquente est la jatte/coupe 6a, avec 20 exemplaires recensés, les premiers apparaissant dès l'horizon 4c (peut-être vers 150 ap.). Ils se retrouvent durant tout le III^{ème} s. ap. J.-C. et perdurent peut-être au-delà.

La jatte/coupe 6b n'apparaît que dans l'horizon 5 par deux exemplaires, alors que la jatte/coupe 6c n'a été reconnue qu'une fois dans l'horizon 6. Ces deux variantes ne semblent donc pas avoir reçu de franc succès à Javols.

Enfin, il convient de signaler l'existence de la jatte/coupe 6e (n°5), à bord mouluré. Elle n'est pas attestée dans le corpus mais se rencontre fréquemment à Javols. Puisqu'elle est absente des différents horizons, on serait tenté de penser qu'elle n'apparaît qu'au IV^{ème} s. ap. J.-C. Toutefois, elle s'apparente clairement à une sigillée claire B de La Graufesenque, daté entre 150 et 250 ap. J.-C. (VERNHET 1977 : fig. 1 n°4) : il n'est donc pas impossible de la rencontrer à Javols dans des ensembles de cette période.

D'un point de vue fonctionnel, trois individus seulement (trois jattes/coupes 6a) sont marqués extérieurement par le feu. Il semble donc que certaines formes ont pu servir en cuisine à la cuisson des aliments (comme l'atteste leur présence dans l'ensemble 20, l'utilisation d'une cuisine), mais que sa fonction principale a été de les présenter, peut-être aussi de les préparer. On s'accordera donc pour y voir un vase aux multiples usages.

Jatte/coupe 3 (Figure 260 n°6)

Cette forme n'a été reconnue qu'en un seul exemplaire, dans l'horizon 7. On la datera donc avec prudence de la seconde moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. Puisqu'elle ne porte pas de traces de feu ni d'altérations internes, on conviendra d'y voir un vase de présentation. Toutefois, il serait dangereux de généraliser cette fonction à partir de ce seul élément : au même titre que les jattes/coupes 6, celle-ci a pu constituer un vase aux multiples usages (préparer, cuire, présenter).

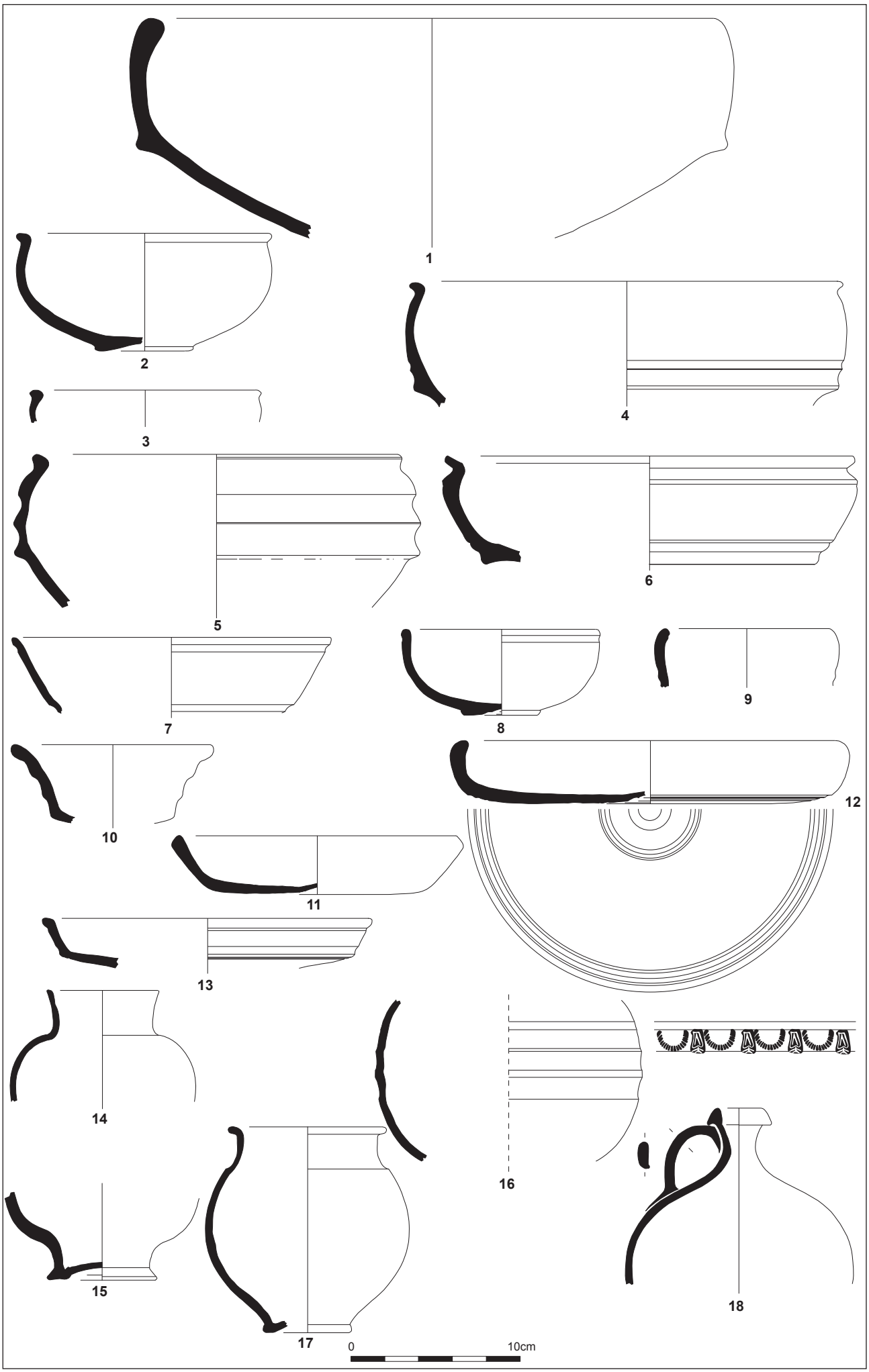

Figure 260. Répertoire des formes (suite) des Sab-GRL.

Type 204 (Figure 260 n°7)

La forme n'a été rencontrée qu'à deux reprises, dans l'horizon 5. Elle n'est connue que très partiellement, mais on peut penser qu'il s'agit encore d'une jatte. L'un des exemplaires porte des traces de feu et aurait pu servir à la cuisson des aliments. Ici encore, on s'accordera pour y voir un vase à multiples usages.

D'un point de vue chronologique, les deux seuls individus en présence incitent, avec prudence, à dater la forme entre 160/170 et 210/220 ap. J.-C.

Bol 1 (Figure 260 n°8 et 9)

Cette forme est subdivisée en deux sous-types, suivant que le bord est droit (bol 1a ; n°8) ou légèrement rentrant (bol 1b ; n°9). Dans les deux cas, le vase est intégralement lissé.

Ils sont absents de l'horizon 5 et en particulier des niveaux d'utilisation de la cuisine (ensembles 20 et 21), ce qui est notable tant chronologiquement que fonctionnellement. Tous les deux apparaissent dans l'horizon 6. Seul le bol 1a paraît perdurer dans l'horizon 7. On datera donc ces deux formes du III^{ème} s. ap. J.-C., peut-être seulement de la première moitié pour le bol 1b.

Fonctionnellement, aucun ne porte de traces de feu. Il faut donc raisonnablement y voir des vases destinés à la table, soit pour présenter les plats en sauce, soit pour boire.

Type 201 (Figure 260 n°10)

Cette forme est incomplète. Elle n'a été reconnue qu'en un exemplaire dans l'horizon 7, soit dans la seconde moitié du III^{ème} s. ap. J.-C.

On proposera d'y voir un gobelet, les cannelures sur la panse, pouvant peut-être servir à une meilleure préhension. En outre, il ne porte pas de traces de feu.

Plat 1 (Figure 260 n°11-13)

Ce plat a été subdivisé en trois sous types. Le plat 1a (n°11) à fond plat, légèrement ombiliqué, un bord rectiligne et légèrement biseauté ; le plat 1b (n°12) possède un fond, légèrement plus bombé, toujours ombiliqué et un bord rentrant ; quant au plats 1c (n°13), le fond est plus convexe, peut-être muni de pieds, et son bord est rectiligne et mouluré. Dans les trois cas, le fond des vases peut comporter plusieurs moulures.

Le type le plus fréquent (43 individus, soit le tiers des individus de cette catégorie) est le plat 1a qui apparaît dès l'horizon 5 et perdure jusqu'au moins l'horizon 7. On datera donc son apparition des années 160/170 ap. J.-C. (peut-être dès 150 ap. J.-C. ?), en considérant qu'il traverse tout le III^{ème} s. ap. J.-C. et perdure peut-être au-delà.

Le plat 1b n'existe pas dans l'horizon 5 et n'est recensé que dans les horizons 6 et 7 : il convient donc de situer son apparition vers 210/220. Comme pour le type précédent, on l'a peut-être encore fabriqué dans le IV^{ème} s. ap. J.-C.

Quant au plat 1c, il n'est attesté que par un exemplaire, présent dans l'horizon 6 (ensemble 18) : sa datation est délicate, d'autant que l'ensemble concerné contient une partie de matériel résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C. Toutefois compte tenu de la forme et de la faible présence des Sab-GRL dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., il convient plus de le dater de la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C.

À première vue, la fonction de ces vases est évidente si l'on se fie aux traces d'utilisation. Ainsi, sur les 43 plats 1a recensés, 32 comportent des traces de feu, tout comme six des neuf plats 1b et le seul plat 1c. On peut donc en conclure qu'il s'agit de plats à cuire, de *patinae* destinés à aller au four et à faire mijoter les aliments. Cette interprétation est en outre renforcée par leur morphologie générale, clairement dérivée des plats à engobe rouge pompéien, par la présence du lissage interne qui remplace cet engobe et évite l'adhérence des aliments à la cuisson, et aussi par leur forte présence dans les niveaux d'utilisation de la cuisine (ensembles 20 et 21). Pour autant, il est presque étonnant que tous ne soient pas marqués par le feu. En conséquence, il faut en conclure que, si leur fonction première est bien de cuire les aliments, certains ont pu aussi servir à la présentation des mets sur la table et ont remplacé en ce sens les céramiques fines qui y font défaut à partir de l'horizon 5.

Pot 5 (Figure 260 n°14-17)

Le pot 5 a également été divisé en sous types, selon la forme de son bord ou de son fond. Il est généralement à bord droit ou légèrement oblique (pot 5a/5b ; n°14) et peut

dans ce cas avoir une base haute (pot 5b ; n°15). Sa lèvre peut aussi être épaissie en bourrelet (pot 5d ; n°17). Enfin, de rares exemplaires peuvent comporter des décors sur la panse (n°16) et sont alors probablement des pots 5b, peut-être 5c. Ces formes sont totalement assimilables à celles des Kao-GRL.

Le type le plus ancien doit être le pot 5d, présent dès l'horizon 4c et qui perdure jusque dans l'horizon 6 : on le datera donc entre 120/130, plus raisonnablement entre 150, et le milieu du III^{ème} s. ap. J.-C.

Par leur lèvre, les pots 5a/5b sont difficiles, voire impossibles à distinguer. Ils se rencontrent à partir de l'horizon 5 et perdurent jusqu'à la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. et peut-être au-delà : leur apparition est donc à situer vers 160/170 ap. J.-C.

Quant aux vases à décor estampé, l'un est présent dans l'horizon 6, l'autre dans l'horizon 7, ce qui revient à dire que ces décors sont datables du III^{ème} s. ap. J.-C.

Dans deux cas, ces vases présentent des traces de feu, mais ceci doit être expliqué par leur contexte archéologique : le premier est celui de l'incinération de la nécropole orientale où le vase a été déposé en offrande sur le bûcher ; le second est présent dans la cuisine (ensemble 20) et a pu brûler accidentellement. En effet, compte tenu de la forme générale, assimilable à des Hermet 90.5 ou des Déchelette 72 en sigillée, compte tenu du lissage externe donnant, après cuisson réductrice, une teinte légèrement métallisée et compte tenu de la présence de décors, il paraît certain que ces vases correspondent à des céramiques de table, soit pour le service des liquides soit, plus vraisemblablement, pour leur consommation (gobelets à boire). Dès lors, leur présence en grand nombre dans les niveaux d'utilisation de la cuisine peut s'expliquer non par un usage culinaire, mais peut-être parce qu'ils séjournent quelques temps, pour être remplis de vin ou d'autres liquides. Il faut donc y voir la principale forme du service de table gabale pour la seconde moitié du II^{ème} et le III^{ème} s. ap. J.-C. : elle participe ainsi à compenser la disparition des céramiques fines à cette époque.

Cruche 4b (Figure 260 n°18)

Enfin, la dernière forme de ce répertoire de seconde génération des Sab-GRL est un *unicum*, la seule cruche attestée pour cette catégorie. Elle se rencontre dans l'horizon 6 et on la datera donc de la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. Morphologiquement, elle se rapproche clairement de la cruche 4a en céramique à engobe orangé, probablement produite à La Graufesenque (Figure 182 n°1). Sa fonction est évidente : elle sert sur la table à verser les liquides.

- ***Décors et* graffiti *de la catégorie des Sab-GRL***

Comme pour les Kao-GRL, il convient de préciser que le lissage des parois peut, en soi, constituer une forme de décoration autant que constituer un intérêt fonctionnel. À la suite d'une cuisson réductrice ou d'un simple enfumage en fin de post-cuisson, ces parois polies prennent en effet une teinte plus noire que la pâte (PICON 1973 : 46), parfois avec des reflets bleutés (dus à la présence de kaolins dans cette pâte sableuse ?) : ainsi ce lissage a-t-il pu avoir comme objectif d'obtenir une teinte imitant la vaisselle métallique. En outre, ce polissage a également un but fonctionnel puisqu'il améliore l'étanchéité des vases.

Contrairement aux Kao-GRL, on ne retrouve pas de décors à la molette pour cette catégorie, ni *a priori* de décors excisés. Si ceci paraît normal dans le premier cas, puisque ce type de molette se cantonne à deux formes ici absentes (cruches 17/Menez 98 et jatte/coupe 9/Menez 59), c'est plus curieux pour le second type de décor, reconnu sur des pots 5 dans la catégorie des Kao-GRL. On ne peut donc entièrement exclure que ce décor existe aussi pour les Sab-GRL.

Les décors reconnus ici sont tous obtenus par estampage (ce qui provoque un léger enfoncement des parois internes ; Figure 261). Deux ont été découverts au sein des ensembles étudiés (n°1 et 2) dans des contextes chronologiques du III^{ème} s. ap. J.-C. (ensemble 18 et 11). Deux autres sont attestés dans d'autres niveaux des fouilles récentes (n°3 et 4 : JSE98 US 4032 et 4035, niveaux du III^{ème} ou IV^{ème} s. ap. J.-C.).

Le plus souvent il s'agit de simples rouelles (n°2 à 4), imprimées totalement (n°2 et 4) ou seulement partiellement, formant alors un croissant de lune (n°3). Ces trois rouelles correspondent à trois poinçons différents (n°2 : diamètre de 1,2 cm ; n°3 : 1,8 cm ; n°4 : 1,7 cm). Le décor n°1, peut-être un

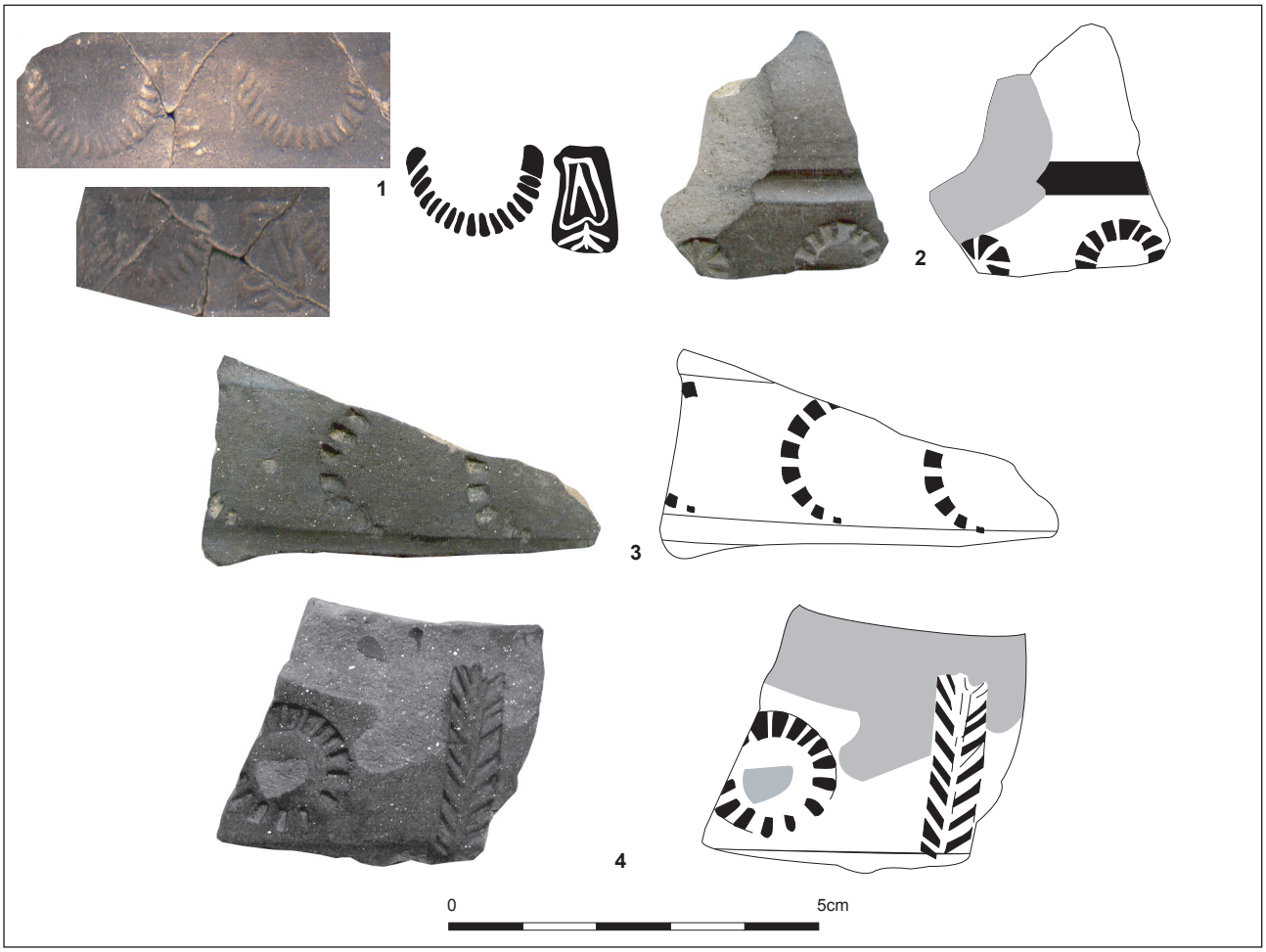

Figure 261. Décors estampés sur Sab-GRL.

même poinçon, est plus complexe : il s'agit d'une part d'une guirlande (diamètre de 1,8cm), d'autre part d'une sorte de palmette (hauteur de 1,5 cm), la combinaison des deux pouvant peut-être évoquer l'ove avec son bâtonnet des sigillées moulées. Ce poinçon, à la différence des autres, est très mal imprimé.

Si le premier motif est assez commun et se retrouve par exemple à Rodez (BOURGEOIS 1993 : fig. 9 n°J), le second n'est pas attesté parmi le répertoire des céramiques estampées trouvées à Rodez (BOURGEOIS 1993), dans les Grands Causses (BOURGEOIS 1979) ou encore dans le répertoire des DSP consommées ou produites dans le Languedoc (BARBERAN, POMARÈDES 2000 : fig. 14 ; RIGOIR 2006 : fig. 15-18).

Le dernier poinçon reconnu est assimilable à une feuille ou un épi (n°4). Lui aussi n'a pas de parallèles dans les céramiques estampées de Rodez.

Il n'y a donc pas lieu d'y voir une imitation de DSP[49] (catégorie qui ne propose d'ailleurs pas ou très peu de formes fermées à décor estampé) : il s'agit ainsi d'une production originale de céramiques communes, à décor estampé bien antérieure à la production classique du Bas-Empire.

Il apparaît donc que ce décor, associé à cette forme de gobelets est clairement régional. Pour l'heure, on ne le connaît qu'à Javols, ce qui inciterait alors à y voir une production locale. Mais, puisque ces décors ont pu parfois être classés avec les DSP et alors exagérément rajeuni[50], il devient difficile d'en suivre la trace dans la bibliographie et d'interpréter leur aire de diffusion.

[49] Malheureusement, il est probable, comme l'a fait l'abbé Peyre, que ces décors aient été abusivement classés en DSP.

[50] Ainsi, une partie des décors estampés tardifs de Rodez, sur céramique commune claire mais principalement grise ou noire (BOURGEOIS 1993) pourraient se rattacher à ce style décoratif du III^{ème} s. ap. J.-C. De même, à Aron dans le Cantal, des rouelles et autres rosaces identiques à celles de Javols ont été découvertes mais sont classées en DSP, sans que la pâte ne soit décrite clairement.

Les *graffiti* sont très nombreux pour cette catégorie (Figure 262) et se retrouvent principalement sur des pots 5. Puisque tous, parmi ceux qu'on a pu recenser dans le corpus, dans le reste des fouilles Ferdière ou dans les fouilles Peyre, ne sont pas complets et ne contribuent pas toujours à la compréhension fonctionnelle des vases, on a sélectionné les plus explicites.

COELIANI[… (Figure 262 n°1)

Fouilles Peyre (SRA58)
P.3a
Pot 5a/5b
COELIANI[…
Contexte chronologique : inconnu

On propose de lire *Coeliani*, la fin du *graffito* étant peut-être tronqué. Il pourrait correspondre au nom d'une personne, le propriétaire de ce vase.

…]CAP[… (Figure 262 n°2)

Fouilles Peyre (SRA58)
P.3a
Pot 5a/5b
…]CAP[…
Contexte chronologique : inconnu

Le *graffito* est incomplet et impossible à lire. Toutefois, il semble littéraire et n'indique donc pas un volume ou un poids, mais plus le contenu ou le propriétaire du vase.

Illisible (Figure 262 n°3)

Fouilles Peyre (SRA58)
P.3a
Pot 5a/5b
Contexte chronologique : inconnu

Le *graffito* est illisible mais l'on peut faire les mêmes observations que pour le précédent.

…]INARIA[… (Figure 262 n°4)

Fouilles Peyre
P.3a
Pot 5a/5b
…]INARIA[…
Contexte chronologique : inconnu

Même si le début et la fin sont manquants, il faut probablement lire VINARIA. Ce *graffito* indique donc clairement que ce vase se rattache au service ou à la consommation du vin.

Formule magique, de malédiction (Figure 262 n°5)

Fouilles Peyre (Jav VIII 69 X58ij ; SRA52)
P.3a
Pot 5a
[HA HEVTICATIS SI QV(V)IS (E)AN SUSTVLER(I)T (…ILLI PERE)AT MENTVLA
Contexte chronologique : inconnu

Le dessin doit être de J.-C. Béal. La lecture est de P.-Y. Lambert qu'A. Ferdière avait contacté pour ce *graffito* original. Pour P.-Y. Lambert il s'agirait d'une formule magique, du moins de malédiction. HA HEUTICATIS pourrait être une formule magique. Quant à la suite, il faudrait traduire par « si quelqu'un l'enlève, que le pénis lui soit perdu ». Il s'agirait donc d'une mise en garde au voleur éventuel de ce vase.

On imagine mal alors que ce vase n'ait pas une destination « noble ». Le plus probable est de considérer que ce *graffito* vient renforcer l'hypothèse d'une fonction de gobelet pour ce type de récipient.

Croix gravée (Figure 262 n°6)

JSE98 US 4035
P.3a
Pot 5b
Croix gravée sur le fond
Contexte chronologique : III-IV^{ème} s. ap. J.-C.

Cette croix gravée sur le fond est indubitablement une marque de propriété individuelle. Elle valide donc la fonction de gobelet de ce vase.

…]DEM[… ou …]MED[… (Figure 262 n°7)

JBN99 US 2522
P.3a
Pot 5a
…]MED[… ou …]DEM[…
Contexte chronologique : VI-VII^{ème} s. ap. J.-C.

Graffito incomplet inscrit sur le fond d'un pot 5a. La lecture est difficile. Le plus probable est d'y voir une marque de propriété où est stipulé le nom du propriétaire.

N suivi d'une croix gravée (Figure 262 n°8)

Fouilles Peyre
P.3a
Pot 5a/5b
N suivi d'une croix gravée sur le fond
Contexte chronologique : inconnu

Il faut encore y voir une marque de propriété individuelle où la lettre pourrait correspondre à l'initial du nom du propriétaire.

KHN ou KAN (Figure 262 n°9)

JSE98 US 4032
P.3a
Pot 5a/5b
KHN ou KAN
Contexte chronologique : III-IV^{ème} s. ap. J.-C.

La lecture est délicate : la deuxième lettre est-elle un H ou A ? Dans le second cas, on pourrait y voir l'abréviation de Kana (ou Cana), nom d'une femme.

…]VG[… (Figure 262 n°10)

Fouilles Peyre
P.3a
Pot 5a/5b
…]VG[…
Contexte chronologique : inconnu

Le *graffito* est incomplet mais doit indiquer le nom du propriétaire de ce vase.

…]RLIGVL[… (Figure 262 n°11)

Fouilles Peyre
P.3a
Pot 5a/5b
…]RLIGULI[…
Contexte chronologique : inconnu

La lecture de la deuxième lettre est délicate (L ou I, formant alors un E, soit …]REGUL…). Ici encore, on propose d'y voir le nom du propriétaire de ce vase.

…]CATI[… (Figure 262 n°12)

JSF 99 US 9613 (ensemble 11)
P.3a
Pot 5a/5b
…]CATI[…

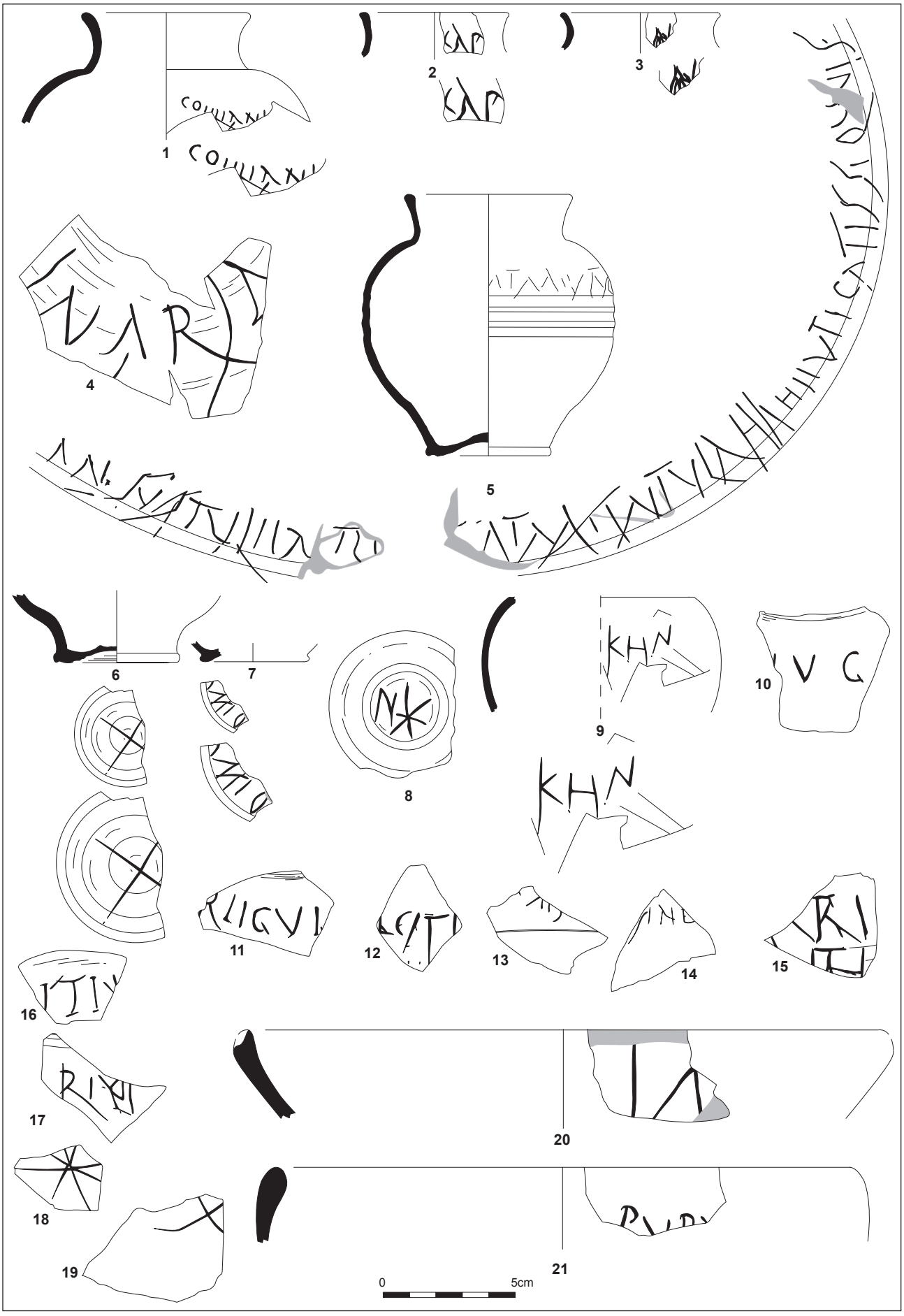

Figure 262. *Graffiti* sur Sab-GRL (n°5 : dessin J.-C. Béal).

Contexte chronologique : 250-300
La lecture est délicate. Il doit s'agir du nom du propriétaire ou du contenu.

Illisible (Figure 262 n°13)

JSF 99 US 9613 (ensemble 11)
P.3a
Pot 5a/5b
Contexte chronologique : 250-300
La lecture est impossible.

…]SINE[… (Figure 262 n°14)

JSF 99 US 9613 (ensemble 11)
P.3a
Pot 5a/5b
…]SINE[…
Contexte chronologique : 250-300
Le *graffito* est incomplet. Il doit cependant indiquer le nom du propriétaire ou du contenu.

…]RI[…/…] ?[… (Figure 262 n°15)

JEF98 US 7045
P.3a
Pot 5a/5b
…]RI[…/…] ?[…
Contexte chronologique : époque moderne
Le *graffito* est très incomplet. Il est cependant littéraire et se compose sur deux lignes. Plus que le nom du propriétaire, il est probable qu'il s'agisse soit du contenu soit d'une formule plus complexe.

…]IT<u>IN</u>[… (Figure 262 n°16)

Fouilles Peyre
P.3a
Pot 5a/5b
…]IT<u>IN</u>[…
Contexte chronologique : inconnu
Le *graffito* est très incomplet. Il peut s'agir du nom du propriétaire ou d'une indication du contenu.

…]RI ?[… (Figure 262 n°17)

JPN02 US 4021
P.3a
Pot 5a/5b
…]RI ?[…
Contexte chronologique : fin I^{er}-début II^{ème} s. ap. J.-C.
La fin du *graffito* est illisible. Comme pour la plupart des *graffiti* sur des pots 5a/5b, on y verra l'indication du nom du propriétaire ou celle du contenu.

Croix gravée (Figure 262 n°18)

Fouilles Peyre
P.5a
Plat 1a/1b
Croix gravée sur le fond interne
Contexte chronologique : inconnu
Il pourrait s'agir d'une marque de propriété, mais curieusement elle se situe à l'intérieur du plat. Sa signification demeure donc inconnue.

Croix gravée (Figure 262 n°19)

JBN99 2522
P.5a
Plat 1a/1b
Croix gravée sur le fond interne
Contexte chronologique : VI-VII^{ème} s. ap. J.-C.
Mêmes remarques que pour le précédent.

Illisible (Figure 262 n°20)

Fouilles Peyre
P.5a
Plat 1a
Contexte chronologique : inconnu
Le *graffito* est illisible. Peut-être s'agit-il d'un N. Il prouve cependant, que des inscriptions existent sur l'extérieur sur des plats à cuire. Pour autant, rien ne permet de savoir ce qu'il indique.

…]PVP[… (Figure 262 n°21)

Fouilles Peyre
P.5a
Jatte/coupe 6a
…]PVP[…
Contexte chronologique : inconnu
Le *graffito* est incomplet. Il est littéraire et pourrait correspondre au nom ou à la désignation d'une personne : puisque la dernière lettre, incomplète, semble être un V, on peut alors proposer PVP(VLAE), moins assurément PVP(0), c'est-à-dire le vase appartenant à une petite fille ou à un petit garçon, ce qui plaiderait pour une fonction de service.

Au terme de la présentation de ces quelques *graffiti*, il apparaît que trois formes sont concernées : il s'agit des jattes/coupes 6, des plats 1a/1b et, bien plus fréquemment, des pots 5a/5b. Le simple fait que ces derniers soient souvent inscrits n'est déjà pas anodin. En outre, jamais les inscriptions qui y sont portées n'indiquent le poids ou la capacité du vase. Ces *graffiti* peuvent n'être que de simple croix et correspondre à des marques de propriété individuelles. Quand ils sont plus littéraires, ils indiquent soit le nom du propriétaire, soit le contenu, soit dans un cas une formule de malédiction. Toutes ces inscriptions prouvent que la destination du vase est « noble » et que l'utilisateur y tient particulièrement. En outre, l'indication [V]INARIA confirmerait que leur place se situe sur la table, soit pour verser plus vraisemblablement pour boire le vin ou d'autres liquides. Ces *graffiti* confirment donc qu'il s'agit certainement de gobelets à boire.

Concernant les *graffiti* sur les plats 1a/1b (croix gravée sur le fond interne), la signification reste obscure : si les vases sont bien des *patinae*, ces inscriptions sont peu évidentes ; ne faut-il pas y voir alors des plats individuels, gravés pour en signifier l'appartenance à une personne ? Ce pourrait être une hypothèse mais elle s'oppose alors au service collectif des mets solides sur la table, service qu'on imagine traditionnellement pour les repas à la romaine (BLANC, NERCESSIAN 1992 : 64).

- ***Bilan sur la catégorie des Sab-GRL***

D'un point de vue chronologique, la catégorie des Sab-GRL est présente dès 10/20 ap. J.-C. mais se développe surtout considérablement à partir de 160/170 ap. J.-C. et perdure certainement au-delà du III^{ème} s. ap. J.-C.

Son répertoire est constitué de vases servant à la table comme en cuisine, cette dualité étant due à son traitement de surface qui d'une part permet d'obtenir des surfaces brillantes et des parois étanches (jatte et gobelet), d'autre part joue le rôle des engobes internes rouges en évitant que les aliments n'adhèrent aux parois des plats à cuire.

- *Bilan sur les céramiques grises lissées*

Le répertoire des Sab-GRL n'est pas original puisqu'il correspond, à quelques exceptions près, à celui des Kao-GRL et, on le verra, à celui des Sab-CLL. Cette évidence pose donc le problème de l'homogénéité de ces catégories et, par conséquent, de leur provenance.

D'un point de vue chronologique, on sait qu'il existe deux générations de répertoire, l'une entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le milieu du II^{ème} s., l'autre apparaissant assurément vers 160/170 ap. J.-C. et perdurant peut-être jusque dans le courant du IV^{ème} s. ap. J.-C.

La première comporte tant de vases rencontrés en territoire arverne qu'on peut se demander si elle n'en est pas originaire. Mais, à côté de ces formes, existent également des récipients qui semblent issu du répertoire indigène régional. Elle n'apparaît donc pas comme homogène et il faut admettre que l'examen macroscopique appliqué n'a pas su distinguer des productions différentes.

La seconde génération est marquée par des vases qui ne se retrouvent que dans le sud-est du Massif Central : dans le sud de la Haute-Loire (les vases en question ne se rencontrent pas à Saint-Paulien : PIN 1986), en Aveyron, en Lozère et dans le Lodévois. L'indigence de la bibliographie ne permet pas de dire s'ils sont présents dans le Cantal ou en Ardèche. Il faut donc y voir certainement une production régionale caractéristique.

Trois hypothèses sont alors possibles pour cette seconde génération : il peut s'agir de deux productions géographiquement distinctes, utilisant deux argiles différentes mais un même répertoire morphologique. Il peut aussi s'agir d'une même production, au sens géographique, où les potiers ont indifféremment utilisé une pâte kaolinitique ou une pâte sableuse. Enfin, il peut s'agir d'une seule et même production qu'on a subdivisée à tort en deux catégories. C'est malheureusement cette dernière hypothèse qui paraît la plus probable, tant, il est vrai, qu'il est parfois difficile de distinguer à l'œil nu ces productions kaolinitiques et sableuses lissées (sauf pour le groupe technique P.1a, qui, par sa matrice argileuse dense, est très caractéristique). Par défaut donc, on admettra qu'il s'agit d'une

seule production plus ou moins kaolinitique : si l'on se rappelle que les surfaces de P.3, 5 et 6 prennent parfois des reflets bleutés et que leur pâte est grise, on peut en effet penser que ces groupes techniques sableux sont en réalité kaolinitiques. On peut même se demander si les céramiques communes micacées réductrices[51] mises en évidence par St. Mauné (1996b) n'appartiennent à cette même production, tant les ressemblances morphologiques sont frappantes.

La question de la provenance est tout aussi délicate. Puisqu'il s'agit vraisemblablement de céramiques à pâte kaolinitique, on se doit de chercher vers des ateliers en ayant produits. Or les productions de la moyenne vallée du Rhône sont, à cette époque (fin II^{ème}-III^{ème} s. ap. J.-C.) très différentes de celles du sud du Massif Central (BONNET, BATIGNE-VALLET 2001 ; 2002). Les deux ateliers connus qui pourraient avoir produit ce type de vases sont donc celui de Florac en Lozère et celui de La Graufesenque en Aveyron. L'argumentaire est faible (il est nul pour l'atelier de Florac) puisque l'on ne dispose pas de comparaisons bibliographiques. Toutefois, ces vases se retrouvent bien à La Graufesenque, apparaissent dans la région quand disparaissent les sigillées des mêmes ateliers et sont diffusés là même où les sigillées millavoises étaient exclusives au I^{er} et II^{ème} s. ap. J.-C.

L'hypothèse d'une production millavoise est donc séduisante mais très fragile. Elle se fonde plus sur des arguments chronologiques et de diffusion que sur la connaissance réelle des céramiques communes de La Graufesenque.

[51] « La pâte est de couleur gris souris à noire, dure et serrée, sableuse à fin dégraissant de particules de mica associées à de petits grains blancs d'un calibre inférieur à 1mm. L'épiderme est lustré ou poli, ce qui accentue l'aspect brillant du mica… » (MAUNÉ 1996b : 82).

2.3.4.3. CÉRAMIQUES SABLEUSES CLAIRES LISSÉES (SAB-CLL)

Cette catégorie n'est attestée que par 15 vases (1,4% des céramiques communes). Elle est composée de deux groupes techniques, P.3k et P.5d, cuits en mode A. D'un point de vue technique, hormis le mode de cuisson, ces deux groupes techniques sont similaires à P.3a/P.3b et P.5a/P.5c.

- ***Contribution de la catégorie à la classe des céramiques communes***

Compte tenu du nombre de vases de cette catégorie, sa contribution à la classe des céramiques communes demeure anecdotique dans tous les horizons où elle est présente (tout au plus 2,2% dans l'horizon 6 ; Annexe 5.4.b.).

- ***Évolution générale de la catégorie***

Il faut remarquer que la fréquence par horizon de cette catégorie (Figure 263 ; Annexe 5.4.a.) est comparable à celle des céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL ; Figure 251) : on la retrouve sporadiquement et en faible nombre dans les horizons du I^{er} s. et de la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C., puis elle semble se développer, modestement, à partir de l'horizon 5, avec un petit pic de fréquence dans l'horizon 6 (1,7% du NMI).

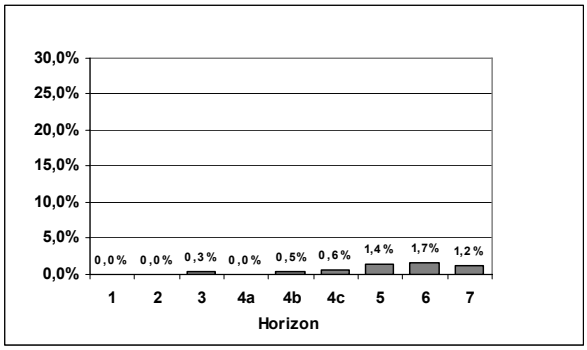

Figure 263. Fréquence par horizon de la catégorie Sab-CLL (% du NMI total de chaque horizon).

o *Contribution de chaque groupe technique*

La contribution de chaque groupe technique (Figure 264 ; Annexe 5.4.2.a.) montre que P.5d (huit individus) se retrouve principalement dans les premiers horizons où cette catégorie est présente, avant que P.3k (7 individus) ne le supplante à partir de l'horizon 5.

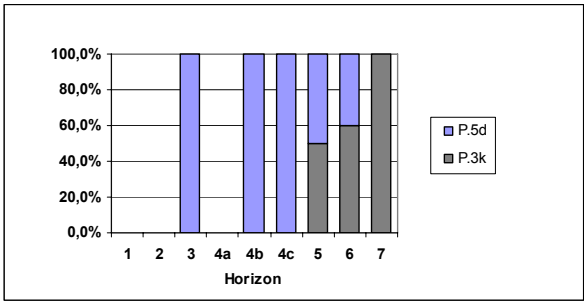

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
P.3k							2	3	2	7
P.5d			1		2	1	2	2		8
Total			1		2	1	4	5	2	15

Figure 264. Contribution par horizon des groupes techniques P.3k et P.5d à la catégorie des Sab-CLL (% du NMI total des Sab-CLL de chaque horizon et données brutes).

o *Évolution des groupes techniques P.3k et P.5d*

L'analyse de l'évolution des différents groupes techniques (Annexe 5.4.d.) n'apporte pas de nouveaux éléments et son interprétation est limitée par un effectif maigre.

Leur fréquence est très faible dans les différents horizons. P.5d est plus ancien que P.3k, même si ces deux groupes techniques, tout comme P.3a et P.5a, peuvent être considérés comme une même production.

On peut même se demander, compte tenu du peu d'individus compris dans cette catégorie, s'il ne s'agit pas de ratés de cuisson commercialisés de céramiques grises lissées (Sab-GRL), dus à une ouverture fortuite du four lors de la post-cuisson.

o *Formes de la catégorie des Sab-CLL*

Sur les quinze individus recensés en NMI (aucun n'est présent dans les incinérations), onze ont pu être identifiés typologiquement (Figure 265) et se réfèrent à quatre formes génériques : il s'agit de la jatte/coupe 1, de la jatte/coupe 6, du pot 5 et du plat 1.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
jatte/coupe 1b					1					1
jatte/coupe 6a					1			1		2
jatte/coupe 6b							1			1
pot 5a/5b							1			1
plat 1a							2	1	1	4
plat 1a/1b								1		1
jatte/coupe 6									1	1
Total	0	0	0	0	2	0	4	3	2	11

Figure 265. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Sab-CLL.

Toutes ces formes sont attestées dans les catégories des Kao-GRL et Sab-CLL.

Compte tenu du faible nombre d'individus, il n'y a aucune association significative entre les groupes techniques et les formes identifiées (Figure 266).

	GT		NTI
	P.3k	P.5d	total
jatte/coupe 1b		1	1
jatte/coupe 6a		2	2
jatte/coupe 6b		1	1
pot 5a/5b	1		1
plat 1a	3	1	4
plat 1a/1b	1		1
jatte/coupe 6	1		1
Total	6	5	11

Figure 266. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Sab-CLL.

Jatte/coupe 1b (Figure 267 n°1)

Cette forme n'apparaît qu'en un exemplaire dans l'horizon 4b : avec ce seul individu, on propose, avec prudence, une datation entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonctionnellement, la forme doit correspondre à une céramique vouée à la table.

Jatte/coupe 6 (Figure 267 n°2)

Cette forme a pu être reconnue sous ses variantes à lèvre simple (jatte/coupe 6a, n°2) ou à lèvre arrondie en bourrelet.

Les deux jattes/coupes 6a se rencontrent dans les horizons 4b et 6. Sa présence dans l'horizon 4b est étonnante, puisqu'en cuisson réductrice (Kao-GRL et Sab-GRL), cette forme n'apparaît que dans l'horizon 4c. Si l'identification s'avère exacte, cette forme pourrait donc apparaître dès le début du II^{ème} s. ap. J.-C., même si elle ne se développe de façon significative qu'à partir de 150.

La seule jatte/coupe 6b a été reconnue dans l'horizon 5.

Aucun de ces individus ne porte de traces de feu : il faut donc ici certainement voir des vases de présentation, même si, on l'a vu pour les mêmes formes en cuisson réductrice, ils peuvent avoir également servi

en cuisine pour la préparation ou la cuisson des aliments.

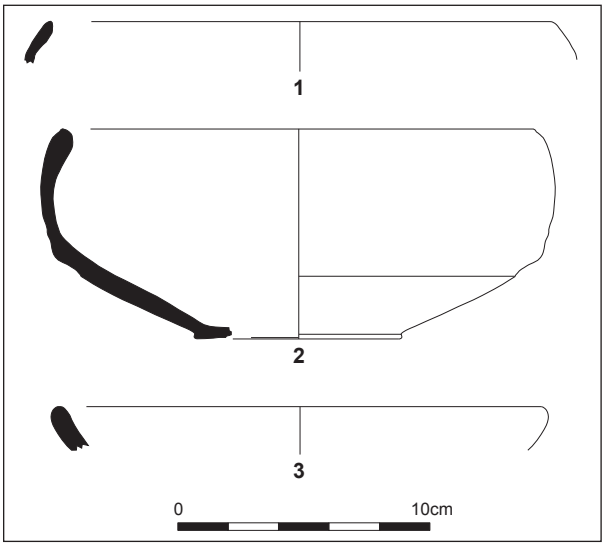

Figure 267. Répertoire des formes des Sab-CLL.

Pot 5

Un seul pot 5a/5b a été reconnu (par un fragment non représenté), présent dans l'horizon 5, ce qui ne remet pas en question la datation proposée pour cette forme (apparition à partir de 160/170 ap., présence durant tout le III^{ème} s. et peut-être au-delà).

Plat 1 (Figure 267 n°3)

Cette forme est la plus abondante pour cette catégorie, principalement reconnue sous sa variante à lèvre rectiligne (plat 1a). Elle est ici présente de l'horizon 5 à l'horizon 7, ce qui corrobore les observations faites pour la même forme dans les catégories des Sab-GRL et des Kao-GRL.

D'un point de vue fonctionnel, deux des cinq plats comportent des traces de feu, preuve de leur utilisation comme plats à cuire (*patinae*). Pour autant, trois n'en portent pas et il est probable, comme cela a été avancé pour les mêmes plats en Sab-GRL, que certains de ces plats aient pu servir de vases de présentation sur la table gabale.

o *Bilan sur la catégorie des des Sab-CLL*

Chronologiquement, cette production apparaît vers le milieu du I^{er} s. ap. mais se développe surtout à partir de 160/170 ap. J.-C. Le répertoire de formes, très limité, est identique à celui des Kao-GRL et des Sab-GRL avec des formes destinées à la table et à la cuisson des aliments.

Tous ces éléments ne plaident pas pour y voir une production singulière. Il s'agit peut-être plus de ratés de cuisson de Sab-GRL, la couleur claire ayant été obtenue par une mauvaise obturation du four lors de la phase de refroidissement.

Ainsi, on l'associera aux céramiques grises lissées.

2.3.4.4. CÉRAMIQUES GRISES (-GR)

Avec au moins 505 individus, ces céramiques grises brutes correspondent à la famille de céramiques la mieux documentée du corpus (47,6% des céramiques communes ; 25,5% de l'ensemble des céramiques). Elle se décompose en trois catégories, l'une à pâte kaolinitique (Kao-GR), l'autre à pâte sableuse (Sab-GR), la dernière à pâte calcaire (Cal-GR).

o Évolution générale de la famille

Les céramiques grises sont présentes dans tous les horizons, avec une fréquence généralement importante (Figure 268 ; Annexe 5.4.3.a.), même si cette dernière est très variable. En effet, alors que dans l'horizon 1 cette fréquence n'est que de 8,3%, elle atteint 24,2% dans l'horizon 2. Entre les horizons 3 et 4b, les céramiques grises représentent entre 18,9% (horizon 3) et 24,1% (horizon 4a et 4b) des céramiques. Dans l'horizon 4c, pourtant bien documenté, leur régression est nette, leur fréquence n'étant plus que de 11,8%.

En revanche, leur contribution s'accroît considérablement à partir de l'horizon 5, avec un pic de fréquence dans l'horizon 6, où les céramiques grises représentent 38,2% des céramiques en présence. Leur fréquence régresse légèrement dans le dernier horizon, même si elle se maintient à un taux très important (29,4%).

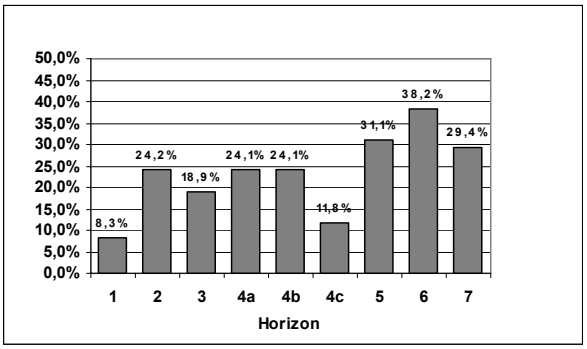

Figure 268. Fréquence par horizon des céramiques communes grises (% du NMI total de chaque horizon).

Ainsi, on doit mettre cette hausse dans les derniers horizons en parallèle avec celles observées pour les céramiques grises lissées (Figure 237) et la confronter également à la régression des céramiques fines à la même période (Figure 125).

o Contribution des Kao-GR, Sab-GR et Cal-GR

D'après la contribution des trois catégories à cette famille (Figure 269 ; Annexe 5.4.3.b.), on observe que la part des céramiques à pâte calcaire est négligeable alors que les céramiques à pâte kaolinitique et sableuse semblent contribuer à part égale à la catégorie. Les pâtes kaolinitiques sont apparemment prépondérantes durant les horizons du I^{er} s. et des premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C., alors que les pâtes sableuses dominent par la suite.

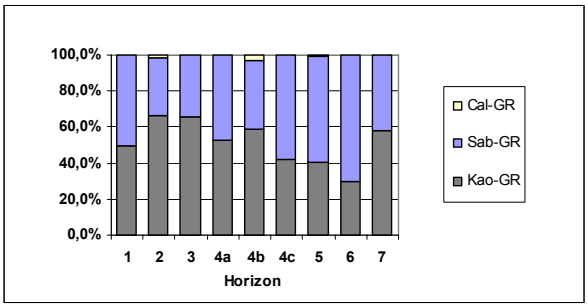

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR	2	36	38	11	57	8	36	34	28	250
Sab-GR	2	17	20	10	37	11	52	81	20	250
Cal-GR		1			3		1			5
Total	4	54	58	21	97	19	89	115	48	505

Figure 269. Contribution par horizon des catégories Kao-GR, Sab-GR et Cal-GR à la famille des céramiques grises (% total des céramiques grises de chaque horizon et données brutes).

o Contribution des catégories à la classe des céramiques communes

Concernant leur rapport à la classe des céramiques communes (Annexe 5.4.b.), on s'aperçoit que les céramiques à pâte kaolinitique (Figure 270) constitue une catégorie prépondérante et ce, dès la fin du I^{er} s. av./début du I^{er} s. ap. J.-C. (horizon 1 : 12,5% des céramiques communes).

Durant le I^{er} s. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C., les céramiques kaolinitiques grises avoisinent les 30% de l'ensemble des céramiques communes, avec une légère érosion continue.

Cette dernière est bel est bien manifeste dans l'horizon 4c où ces productions ne représentent plus que 12,1% des céramiques communes. Enfin dans les derniers horizons, leur contribution à la classe des céramiques

communes se situe entre 15,2% (horizon 6) et 25% (horizon 7) des ensembles, soit une légère reprise par rapport à l'horizon 4c.

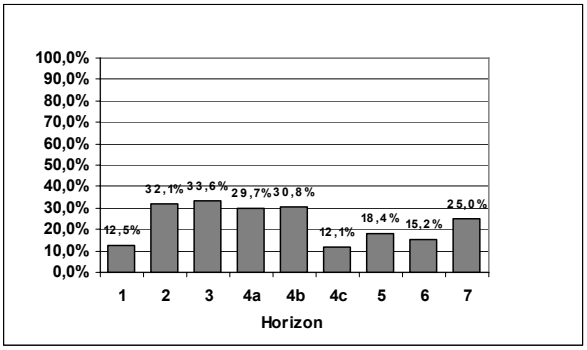

Figure 270. Contribution par horizon des Kao-GR à la classe des céramiques communes (% du NMI des céramiques communes de chaque horizon).

De même, la contribution des céramiques grises à pâte sableuse (Figure 271) est importante et plus ou moins constante. Elles représentent 12,5% du NMI des céramiques communes dans l'horizon 1, se stabilisent entre 15,2% (horizon 2) et 20% (si on exceptе dans l'horizon 4a, représenté par le seul ensemble 5, où elles atteignent 27% des céramiques communes) dans les deux premiers siècles de notre ère, avant de voir leur contribution s'accroître considérablement dans l'horizon 6 (36,2% des céramiques communes). Leur contribution revient à un taux bien inférieur dans l'horizon 7, plus proche de celui des I^{er} et II^{ème} s.

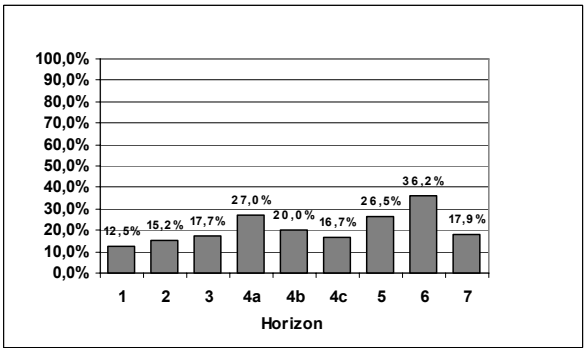

Figure 271. Contribution par horizon des Sab-GR à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

Enfin, la contribution des céramiques calcaires grises est minime voire nulle quel que soit l'horizon où elles sont présentes (0,9% du NMI total dans l'horizon 2 ; 1,6% dans l'horizon 4b et 0,5% dans l'horizon 5).

o *Céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR)*

Les céramiques kaolinitiques grises comptent au moins 250 individus (49,5% des céramiques communes grises). Deux groupes techniques, P.1b et P.2b, composent cette catégorie. D'un point de vue technique, ces deux groupes sont comparables respectivement à P.1a et P.2a mais n'ont pas de surfaces lissées.

L'évolution de la fréquence de cette catégorie (Figure 272 ; Annexe 5.4.a.) montre une progression nette entre l'horizon 1 (4,2% des céramiques) et l'horizon 2 (16,1%). Ce taux se maintient entre 12,4% et 14,1% dans les horizons 3 à 4b. La fréquence chute radicalement dans l'horizon 4c (5%) avant de retrouver une fréquence avoisinant les 12% du NMI dans les derniers horizons. Elle se démarque dans l'horizon 7, puisque ces céramiques grises kaolinitiques y représentent 17,2% des céramiques.

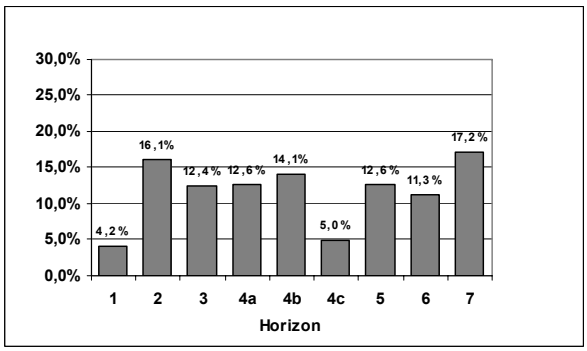

Figure 272. Fréquence par horizon des Kao-GR (% du NMI total de chaque groupe).

Si on compare cette fréquence à celle des céramiques grises lissées à pâte kaolinitique (Figure 241), on observe peu de similitudes, si ce n'est une régression marquée dans l'horizon 4c et une forte fréquence dans les trois derniers horizons.

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Kao-GR*

Des deux groupes techniques de cette catégorie, P.2b compte 212 individus (84,8%) contre seulement 38 pour P.1b (15,2% de la catégorie ; Annexe 5.4.3.c.). Il est donc normal de constater que P.2b est prépondérant dans tous les horizons (Figure 273).

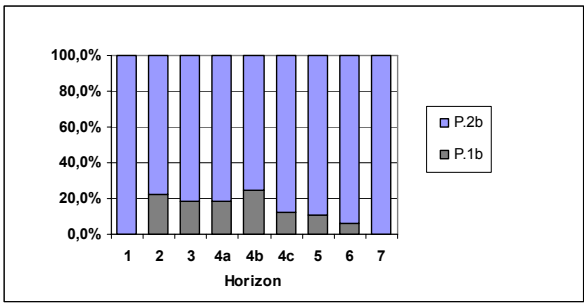

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
P.1b		8	7	2	14	1	4	2		38
P.2b	2	28	31	9	43	7	32	32	28	212
Total	2	36	38	11	57	8	36	34	28	250

Figure 273. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie Kao-GR (% du NMI total des Kao-GR de chaque horizon et données brutes).

▪ *Évolution du groupe technique P.1b*

P.1b est absent du seul ensemble, par ailleurs peu riche en matériel, constituant l'horizon 1 (Figure 274 ; Annexe 5.4.d.). Il n'apparaît donc visiblement que dans l'horizon 2 avec sa plus forte fréquence (3,6% du NMI). Celle-ci régresse progressivement durant tout le I^er^ s. ap. J.-C. avant de croître légèrement de nouveau dans les premières décennies du II^ème^ s. ap. J.-C. (horizon 4b : 3,5%). Au-delà, sa fréquence est anecdotique et il faudra se demander si le groupe n'y est pas résiduel.

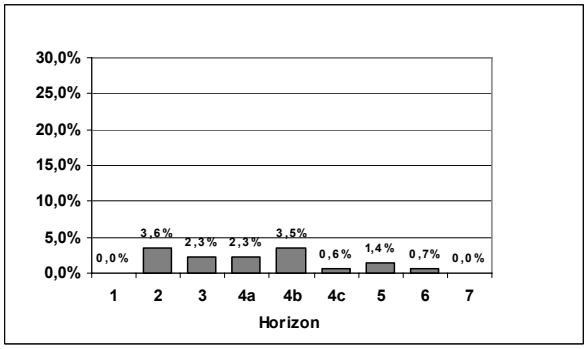

Figure 274. Fréquence par horizon du groupe technique P.1b (% du NMI total de chaque horizon).

La fréquence de ce groupe technique s'apparente globalement à celle du groupe technique P.1a (Figure 244), avec un pic de fréquence dans l'horizon 2, une régression relativement constante dans le I^er^ s. ap. J.-C. et une quasi-disparition dans les quatre derniers horizons (P.1a semblant toutefois résiduel peut-être dès l'horizon 4b).

▪ *Évolution du groupe technique P.2b*

Comparativement à celle de P.2a (Figure 245), la fréquence de P.2b n'en est pas si éloignée (Figure 275). Aucune comparaison n'est possible pour l'horizon 1, où P.2a présente sa fréquence la plus forte, alors que P.2b a, à l'inverse, sa fréquence la plus basse (4,2% du NMI de l'ensemble 1). Dès l'horizon 2, P.2b prend une place importante dans le vaisselier gabale, puisque ses vases correspondent à 12,6% des individus. Cette bonne fréquence se maintiendra autour de 10% jusque dans l'horizon 4b avant de régresser brusquement dans l'horizon 4c (4,3% du NMI). La hausse est tout aussi spectaculaire à partir de l'horizon 5 où la fréquence de P.2b rejoint les 11,2% du NMI. Ce taux augmente sensiblement dans l'horizon 7 (17,2%).

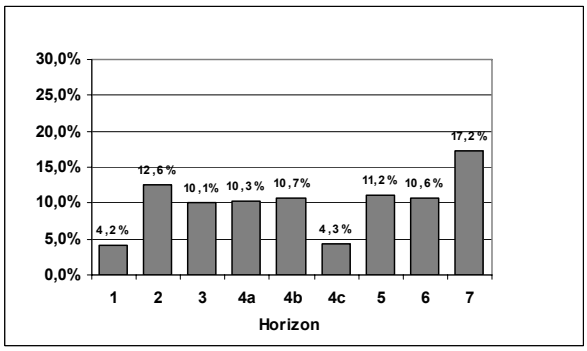

Figure 275. Fréquence par horizon du groupe technique P.2b (% du NMI total de chaque horizon).

Si les effectifs sont très différents de P.2a, on peut également décomposer la fréquence de P.2b en plusieurs rythmes : le premier, avec une faible fréquence (4,2% du NMI), pourrait être lié à l'horizon 1, même si la seule contribution de l'ensemble 1 pour cet horizon rend délicate toute généralisation ; comme pour P.2a, une autre période se distingue durant tout le I^er^ s. et les premières décennies du II^ème^ s. ap. J.-C. (horizon 2 à 4b ; avec une fréquence entre 10,1% et 12,6%) qui débouche sur un essoufflement dans l'horizon 4c ; enfin, un dernier rythme se manifeste dans les trois derniers horizons, avec un regain net de la fréquence de P.2b, très marqué dans l'horizon 7 (17,2% de l'ensemble des céramiques).

▪ *Formes de la catégorie des Kao-GR*

En incluant les incinérations des nécropoles orientale et occidentale, 254 indivi-

dus ont été reconnus pour les Kao-GR, parmi lesquels 226 ont pu être typologiquement identifiés de façon satisfaisante (Figure 276).

Le répertoire est assez varié, même si on note la prépondérance de plusieurs grandes formes et de leurs variantes, tels que les pots 1 et 2, les marmites 1, les cruches 1 et 13.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
cruche 17	1	5	3		2				1	12
pot 1b	1	10	28	7	36	1	3	1	4	91
pot 1c		8						2		10
pot 1e		2								2
pot 9		1								1
type 102		1								1
jatte/coupe 2		2	2		1			1		6
pot 1d			1							1
marmite 1b			2	2			4	4	2	14
cruche 1			1	1	2	4	4	3		15
cruche 1a					1					1
cruche 1b					2					2
cruche 1c					1					1
cruche 2a					1					1
marmite 1					1					1
marmite 1c					1					1
pot 3					1					1
pot 12a					1			1		2
couvercle 2b					1		1			2
couvercle 4a					1		4	2		7
cruche 13							2	7	3	12
pot 2a							7	4	12	23
pot 2c							6	1	2	9
pot 2b								2	1	3
couvercle 4b								2		2
couvercle 4c								3	1	4
marmite 1d									1	1
Total	2	29	37	10	52	5	31	33	27	226

Figure 276. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Kao-GR.

La confrontation entre les groupes techniques et les formes est peu significative (Figure 277), puisqu'il apparaît que les potiers ont indifféremment utilisés une pâte fine (P.1b) et une pâte plus grossière (P.2b) pour la réalisation des formes, et ce durant tout le Haut-Empire.

	GT		NTI
	P.1b	P.2b	total
cruche 17	1	11	12
pot 1b	10	81	91
pot 1c	2	8	10
pot 1e	1	1	2
pot 9		1	1
type 102	1		1
jatte/coupe 2		6	6
pot 1d		1	1
marmite 1b	3	11	14
cruche 1	1	14	15
cruche 1a	1		1
cruche 1b		2	2
cruche 1c		1	1
cruche 2a		1	1
marmite 1	1		1
marmite 1c		1	1
pot 3	1		1
pot 12a		2	2
couvercle 2b		2	2
couvercle 4a		7	7
cruche 13	2	10	12
pot 2a	1	22	23
pot 2c	1	8	9
pot 2b		3	3
couvercle 4b		2	2
couvercle 4c		4	4
marmite 1d		1	1
Total	26	200	226

Figure 277. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Kao-GR.

On constate toutefois que P.1b est employé pour des formes qui n'apparaissent que dans les trois derniers horizons (cruche 13, pot 2a et 2c) : cela signifie que même si sa fréquence diminue à cette époque, il n'y est pas résiduel.

Puisque le répertoire postérieur à 160/170 ap. J.-C. se distingue encore clairement avec l'apparition de nouvelles formes, la présentation du répertoire morphologique de cette catégorie se fera par ordre chronologique et par forme générique, en détaillant alors les différentes variantes.

Cruche 17 (Figure 278 n°1-3)

Cette cruche, assimilable au pichet arverne décoré à la molette ou Menez 98 en *terra nigra* (MENEZ 1989 : 130, pl. 39), se retrouve encore dans cette catégorie, en douze exemplaires. Ces derniers sont présents dans les horizons 1 à 3, dans l'horizon 4b et dans l'horizon 7. Le plus tardif est assurément résiduel. Quant à ceux de l'horizon 4b, ils n'ont pas de décor à la molette et pourraient correspondre à une évolution tardive de cette forme comme ceci a été observé pour les mêmes vases dans la catégorie des Kao-GRL.

La datation de cette forme pour cette catégorie est donc la même que celle des Kao-GRL, c'est-à-dire entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. (peut-être auparavant) et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C., avec une plus forte fréquence dans la première moitié et au milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Il est toutefois plus troublant que ces vases se retrouvent dans cette catégorie alors que, traditionnellement, ils sont lissés et présentent une surface externe soignée. Or il apparaît que plusieurs des individus de cette catégorie sont altérés. Il est donc fort probable qu'il s'agisse en réalité de Kao-GRL altéré par l'acidité du sol ou par leur usage.

D'un point de vue fonctionnel, si certains sont altérés, aucun en revanche ne porte de traces de feu, ce qui plaide pour y voir encore une céramique de table servant au service des liquides.

Pot 1

Le pot 1 et ses sous-types sont les formes les plus abondantes de ce répertoire et doivent constituer les formes de base de la

vaisselle gabale. Les différentes variantes de ce pot 1 se fondent sur la forme de la lèvre et la présence éventuelle d'une anse.

Si on réunit tous les sous-types de ce pot, ils représentent 104 individus identifiés soit 46% des formes de la catégorie.

À lui seul le pot 1b (Figure 278 n°5) regroupe 91 individus qui se rencontrent dans tous les horizons (Figure 276). On note toutefois qu'il se rencontre principalement dans les horizons 2 à 4b, alors qu'à partir de l'horizon 4c, sa fréquence est marginale, sans qu'on puisse affirmer pour autant qu'il y est résiduel.

Ce type est la forme la plus classique du pot gabale et possède des types très variés de lèvre , pouvant être arrondie ou plus allongée. Sur les 91 individus recensés, au moins 56 portent des traces attestant de leur utilisation en cuisine, comme pots à cuire, certainement pour bouillir les aliments. Il s'agit donc vraisemblablement de la forme culinaire par excellence, qu'on retrouve dans la cuisine gabale durant tout le Haut-Empire et principalement durant le I^{er} s. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. Cependant, l'usage de ce pot doit assurément décliner dans le II^{ème} s. puisque, par exemple, il n'a été reconnu qu'en deux exemplaires seulement dans les niveaux d'utilisation de la cuisine de JPN02 (ensemble 20 et 21 ; Figure 280 n°2).

Mais au-delà d'une simple utilisation culinaire, ce pot 1b a également dû servir à de multiples usages, comme le laisse par exemple penser sa présence comme vase de stockage ou gobelet à boire dans la resserre incendiée (ensemble 12). En outre, il ne faut pas oublier que de nombreux individus ne portent pas de traces de feu. Enfin, il convient de préciser que cette forme existe en de nombreux modules, avec un diamètre à l'ouverture variant entre 8,5 et 32 cm. On peut donc penser que les plus petits ont pu servir de gobelets, que les plus gros peuvent avoir été utilisés en réserve et que tous (mais principalement les modules moyens) ont pu aller au feu pour cuire les aliments.

On note aussi que plusieurs exemplaires, principalement ceux du I^{er} s. ap. J.-C., ont des surfaces externes striées, ce qui a pu aider à leur préhension (VERNHET 1971 : 77 ; MAROT 2005b : 98).

Cette forme, très classique, se rencontre bien évidemment dans les autres fouilles de Javols (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : fig. 19 n°11 ; CALZONE *et al.* 1997 : fig. 9 n°7-9), mais aussi ailleurs (reconnu par exemple à La Malène, en Lozère (CHARDONNET 1994 : pl. 11) : pour autant, il est probable que cette forme se rencontre également au-delà de la Lozère.

Les pots 1c (Figure 278 n°6) se distinguent des pots 1b par une forme générale légèrement plus élancée, un fond simple et une lèvre allongée et effilée (il est vrai parfois difficile à distinguer du pot 1b) : ils ne se rencontrent ici que dans l'horizon 2, en huit exemplaires, ce qui autoriserait à les dater du tout début du I^{er} s. ap. J.-C. (10/20 – 30 ap. J.-C.). Pour autant, il est probable qu'ils apparaissent bien plus tôt et qu'ils correspondent au type de pot le plus ancien : le fond moins travaillé pourrait plaider en ce sens. Ici encore, ils ont majoritairement servi à la cuisson des aliments (6 individus sur 8) et portent le plus souvent une surface striée ou peignée. On les retrouve entre autres, à La Malène, en Lozère (CHARDONNET 1994 : pl. 8).

Les pots 1e (Figure 278 n°7) ne se rencontrent qu'en deux exemplaires dans l'horizon 2. Ils sont morphologiquement comparables aux pots 1c mais sont munis d'une anse et sont de plus petits modules. Au moins un des vases a servi à bouillir les aliments.

Enfin, le pot 1d (Figure 278 n°8) n'apparaît qu'en un exemplaire, dans l'horizon 3. Sa lèvre est verticale et légèrement creusée en bandeau. L'individu en question est certes strié extérieurement mais ne comporte pas de traces de feu. Sa fonction est donc méconnue.

On retiendra de ces pots 1 qu'ils sont les plus abondants, principalement durant le Ier s. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. Les pots 1c, 1e et 1d, n'apparaissent que durant une courte période, alors que le pot 1b traverse tout le Haut-Empire. Il doit s'agir de vases à multiples usages, même si la principale fonction semble d'avoir servi à la cuisson des aliments.

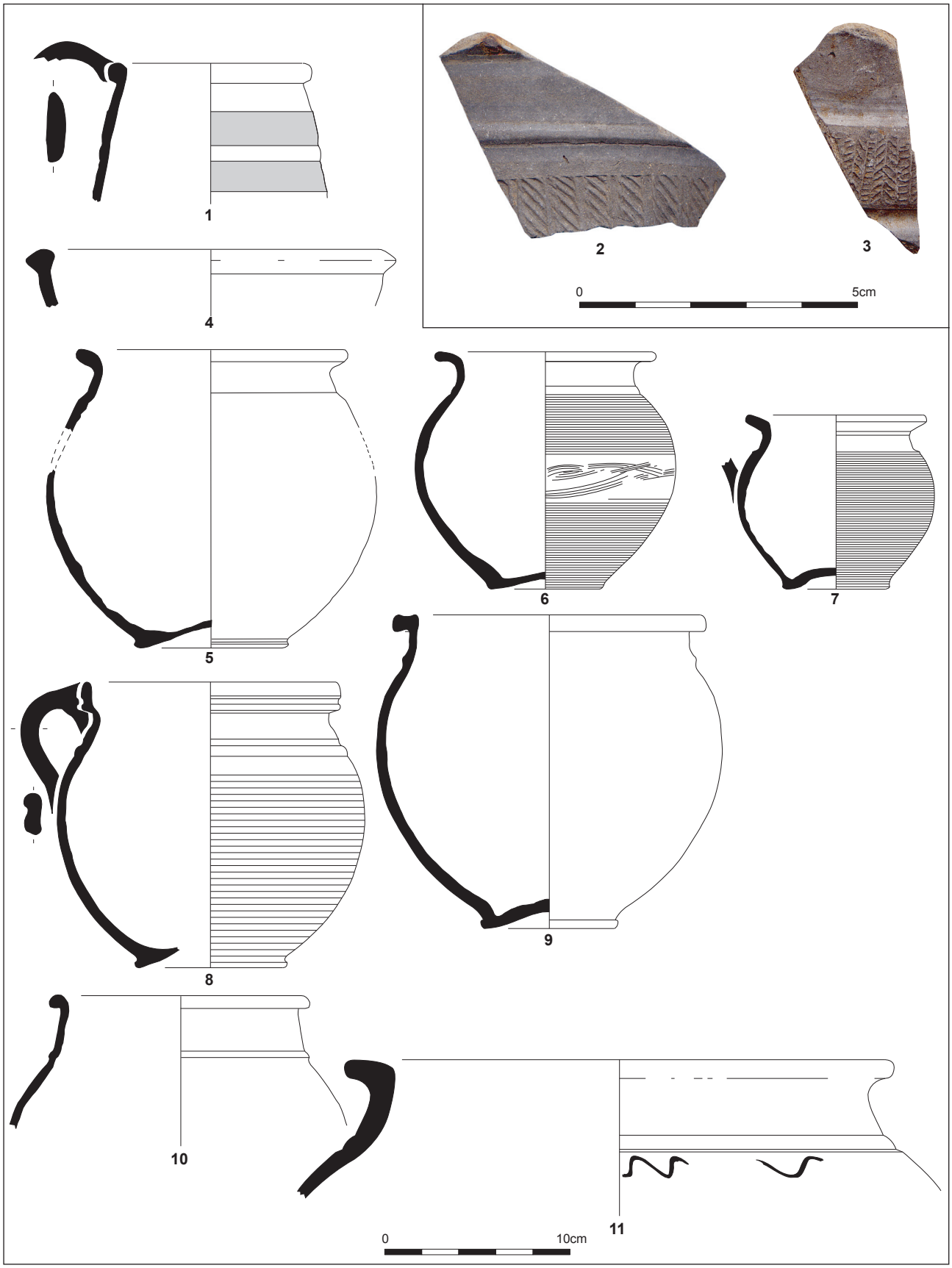

Figure 278. Répertoire des formes des Kao-GR.

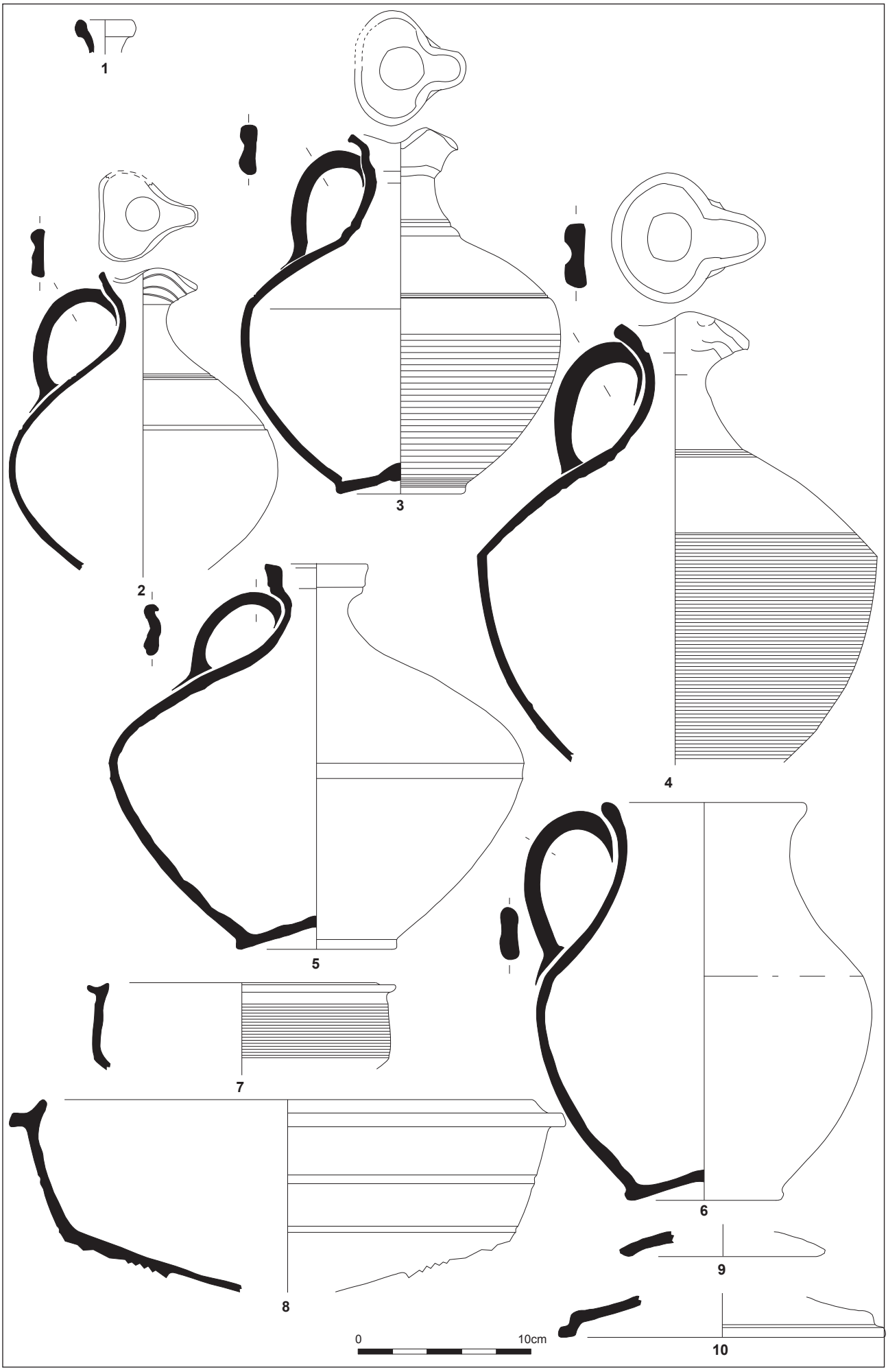

Figure 279. Répertoire des formes (suite) des Kao-GR.

Pot 9 (Figure 278 n°11)

Le seul exemplaire de ce type n'apparaît que dans l'horizon 2. Il s'agit, semble-t-il d'un récipient de grande taille, avec une large embouchure qui comporte, sur l'épaule, un décor ondé. Cet indice et l'absence de traces de feu plaident pour ne pas y voir un vase à cuire : toutefois, compte tenu de son volume, il est difficile d'y voir un vase de table. Peut-être s'agit-il alors d'un vase de stockage.

Type 102 (Figure 279 n°1)

Ce type n'a été reconnu qu'en un exemplaire dans l'horizon 2. La forme générale n'est pas connue, mais il doit s'agir d'un vase de présentation (cruche ou bouteille) présent sur la table gabale.

Jatte/coupe 2 Figure 278 n°4)

Il faut certainement ici faire les mêmes observations que pour la cruche 17 de la même catégorie. Cette jatte/coupe 2 se retrouve en effet généralement avec une surface lissée (classée alors en Kao-GRL ou Sab-GRL) : or les six exemplaires ici présents sont tous altérés soit par l'usage, soit par l'acidité du sol. Il est donc vraisemblable que ces vases aient été à l'origine polis et que l'altération des surfaces a amené à les classer en céramique grise sans traitement de surface.

Chronologiquement, si l'on excepte l'individu de l'horizon 6, cette forme peut être à nouveau datée entre le début du I^{er} s. ap. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C., ce qui est en adéquation avec les observations faites pour les Kao-GRL et les Sab-GRL.

D'un point de vue fonctionnel, et en ne tenant pas compte de l'altération post-dépositionnelle, aucun individu ne porte de traces de feu, ce qui plaide plus pour une vocation de service, peut-être couplée à une utilisation en cuisine pour mélanger et préparer les denrées.

Marmite 1

Les marmites 1 sont également l'une des formes les plus abondantes de cette catégorie, puisque, en cumulant toutes les variantes, on en décompte 17.

Ces variantes se fondent sur la forme du bord, toujours marqué d'une collerette. Le type le plus ancien et le plus abondant est la marmite 1b (Figure 279 n°7), à collerette horizontale soulignée d'une gorge sommitale, cette dernière permettant à la fois de recevoir un couvercle et d'assurer la préhension du vase. Il n'apparaît qu'à partir de l'horizon 3 (30/40 – 70/80 ap. J.-C.) et plus particulièrement dans l'ensemble 23 (Annexe 4.3.3.c.), le seul de cet horizon à s'étendre jusqu'aux années 70/80 ap. J.-C. Ceci laisse penser que cette forme, et plus généralement les marmites tripodes à Javols n'apparaissent que dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., certainement vers 70/80 ap. Cette marmite 1b paraît perdurer durant tout le Haut-Empire, puisqu'elle se retrouve encore en plusieurs exemplaires dans les horizons 5, 6 et 7 (Figure 280 n°8).

Tous ces individus portent des traces de feu, ce qui valide leur fonction de céramiques culinaires, utilisées pour faire mijoter les aliments. Sous cette forme, cette marmite est très fréquente à Javols (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : fig. 19 n°13 ; CALZONE *et al.* 1997 : fig. 9 n°1-3 ; CALZONE *et al.* 2001 : fig. 17 n°7) et en Aveyron par exemple à Rodelle près de Rodez (DAUSSE 1992 : fig. 22). Les autres sous-types sont plus tardifs et n'ont été identifiés que par un exemplaire : ainsi, la seule marmite 1c (Figure 279 n°8) se rencontre dans l'horizon 4c et la marmite 1d (Figure 280 n°9) dans l'horizon 7. Tous deux portent également des traces de feu.

On retiendra donc de ces marmites tripodes de type 1, qu'elles n'apparaissent certainement que vers 70/80 ap. J.-C. et qu'elles constituent des vases dont la fonction semble exclusivement culinaire.

Cruche 1 (Figure 279 n°2-4)

Il s'agit de cruches à bec tréflé, qu'on interprète généralement comme étant des bouilloires puisqu'elles comportent souvent des traces de feu et des dépôts calcaires (BATIGNE, DESBAT 1996). À Javols, l'eau n'étant pas calcaire et le sol étant généralement très acide, ces dépôts calcaires sont absents.

Les sous-types de cette cruche 1 (Figure 279 n°2-4) ont été distingués à partir de la forme de leur panse : en présence d'un simple bec tréflé, on a attribué la dénomination « cruche 1 ».

Comme pour les marmites 1, ce type de cruche n'est présent à Javols qu'à partir

de l'horizon 3, plus précisément dans l'ensemble 23 (Annexe 4.3.3.c.), ce qui amène à situer son apparition vers les années 70/80 ap. J.-C.

La forme générique perdure durant tout le Haut-Empire, du moins jusqu'à l'horizon 6, aucun exemplaire n'étant présent dans l'horizon 7 : ceci inciterait donc à situer la disparition de cette forme pour la catégorie des Kao-GR vers 250 ap. J.-C. Les variantes 1a (Figure 279 n°2), 1b (n°3) et 1c (n°4) ont toutes été identifiées dans l'horizon 4b, dans des ensembles proposant des vases archéologiquement complets.

D'un point de vue fonctionnel, rares sont les individus qui portent des traces de feu ; pour autant, la majorité de ces individus a été identifiée sur la base de fragments de bords, alors que les flammes n'atteignent généralement que la partie inférieure des vases et pas le col ni les bords (qui sont protégés des flammes par l'important diamètre de la panse). Rien ne permet donc d'exclure totalement cette fonction de céramique culinaire, en somme de bouilloire.

Cruche 2a (Figure 279 n°5)

Cette forme n'a été reconnue qu'en un exemplaire dans l'horizon 4b, ce qui indiquerait une datation des années 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

La forme est intégralement brûlée ce qui est surtout dû au contexte archéologique (resserre incendiée ; ensemble 12). Sa fonction, certes liée aux liquides, demeure donc globalement inconnue. Dans la resserre incendiée, sa fonction était probablement de stocker des liquides. Pour autant, elle a très bien pu servir sur la table gabale, comme en cuisine, sa réalisation en pâte kaolinitique autorisant parfaitement une fonction de bouilloire.

Pot 3 (Figure 278 n°10)

Ce type de pot, à col bien développé et lèvre arrondie n'existe qu'en un exemplaire dans l'horizon 4b. Le col (seule partie retrouvée) ne comporte pas de traces de feu mais des traces de poix. Cette dernière pourrait ici avoir été utilisée en complément d'un opercule souple (tissu, peau…) pour assurer l'étanchéité de ce système de fermeture. Quoi qu'il en soit, cet usage est peut-être exceptionnel, tant la forme et son module s'apparentent à ceux des pots 1b : sa fonction première est donc certainement de faire bouillir les aliments.

Pot 12a (Figure 278 n°9)

Le pot 12a se rencontre en deux exemplaires, d'une part dans l'horizon 4b, d'autre part dans l'horizon 6 où rien ne permet de savoir s'il est résiduel. On le datera donc avec prudence entre 90/100 et 250 ap. J.-C. en considérant toutefois qu'il est peu fréquent. Compte tenu des traces de feu très marquées sur le fond de ces vases, il s'agit assurément d'un pot à cuire.

Couvercle 2b (Figure 278 n°9)

Deux exemplaires ont été reconnus pour ce type de couvercle, présent dans l'horizon 4b et 5 (Figure 280 n°10), soit durant tout le II^{ème} s. ap. J.-C. Tous deux comportent des traces de feu et ont donc été associés aux pots ou aux marmites pour une cuisson à l'étouffée.

Cruche 15 (Figure 279 n°6)

Cette forme n'apparaît que dans l'ensemble 13, ce qui explique qu'elle n'apparaît pas dans la quantification en NTI affiné. Pour autant, il convient de signaler sa présence dans un ensemble daté entre 80 et 150 ap. J.-C. Cette cruche y joue assurément la fonction de vase à puiser. Puisqu'elle ne présente pas de traces de feu, on peut penser que dans la maison, elle sert sur la table à verser les liquides.

Toutes ces formes correspondent à celles principalement utilisées au I^{er} et dans la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. Seules quelques unes (principalement les pots 1b, cruche 1, marmite 1b) paraissent avoir perduré au delà de 150 ap. J.-C. Si l'on excepte les cruches 17 et jattes/coupes 2 qui doivent en réalité être des Kao-GRL altérées, la majorité des formes a une fonction première de céramique culinaire, plus précisément de céramique à feu. La pâte kaolinitique, particulièrement adaptée à cet usage (PICON 1997), y est certainement pour beaucoup. Trois formes prédominent : il s'agit du pot 1b, de la cruche 1 et de la marmite 1b qui permettent de faire bouillir les aliments, l'eau et de faire mijoter les plats. Les deux dernières formes

n'apparaissent cependant que vers 70/80 ap. J.-C. En outre, en proportion des pots ou des marmites, on note que les couvercles sont très peu nombreux et qu'ils apparaissent tardivement, seulement dans l'horizon 4b.

À partir de 160/170 ap. J.-C. au plus tard, de nouveaux types apparaissent. De l'ancien répertoire, on ne retrouve que les pots 1b (Figure 280 n°2), les marmites 1b (Figure 280 n°8) et cruches 1 (Figure 280 n°6) et peut-être également le pot 12a (Figure 280 n°1), le couvercle 2b (Figure 280 n°10) et 4a (Figure 280 n°11).

Couvercle 4 (Figure 280 n°11-13)

Ce type de couvercle a été subdivisé selon la forme du bord. La forme générique se rencontre de l'horizon 4b à l'horizon 7.

Le plus ancien est le couvercle 4a (n°11), apparu dans l'horizon 4b et qui est plus fréquent dans les horizons 5 et 6, en

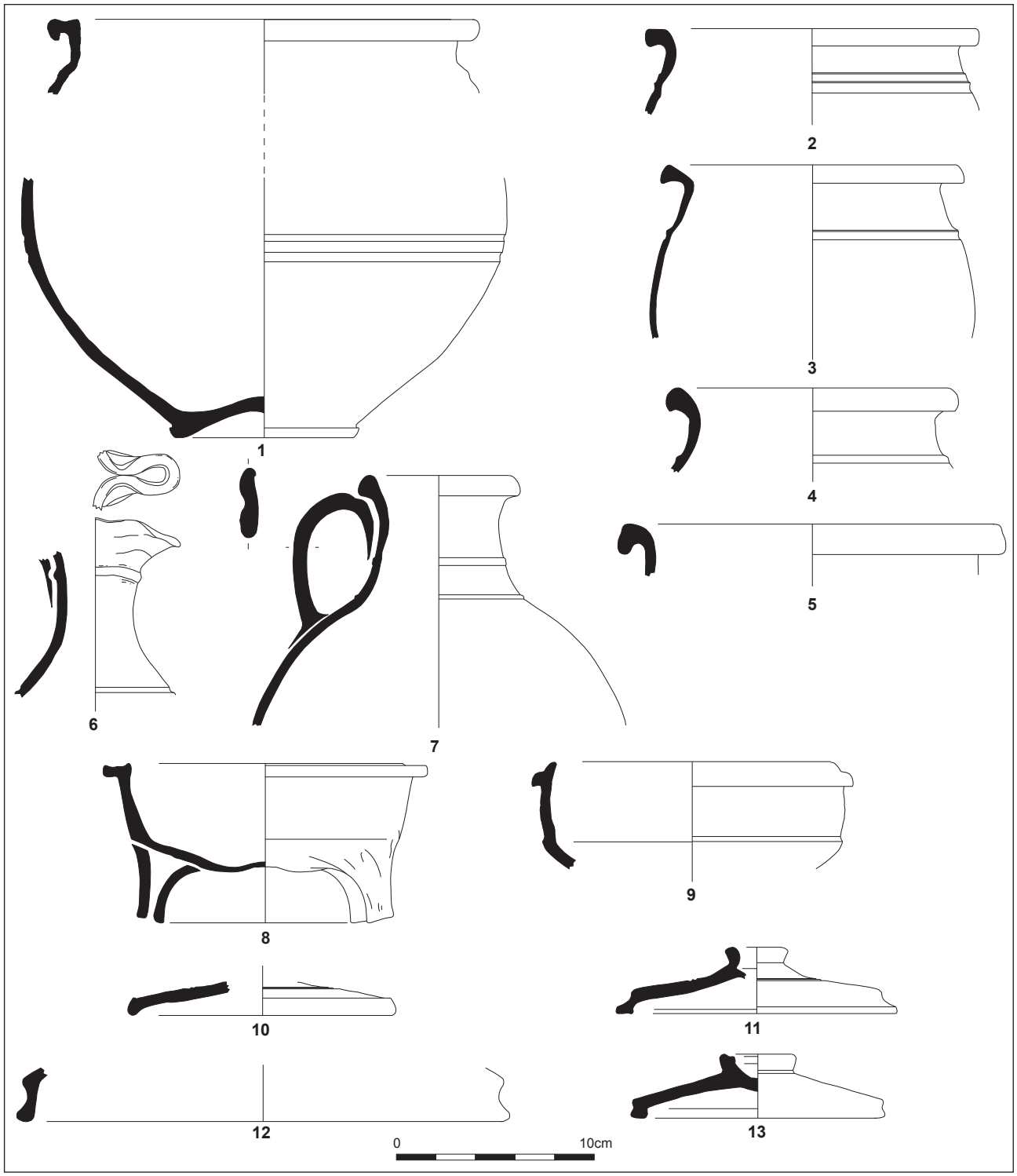

Figure 280. Répertoire des formes (suite) des Kao-GR.

particulier dans les niveaux d'utilisation de la cuisine de JPN02 (ensemble 20). Il disparaît dans l'horizon 7, ce qui autorise à le dater entre 90/100 et 250. Son diamètre varie entre 14,5 et 23 cm. Presque tous les individus portent des traces de flammes. Il est donc clair qu'ils ont servi en cuisine, placés sur des pots à cuire.

Le couvercle 4b (Figure 280 n°12) ne se rencontre qu'en deux exemplaires dans l'horizon 6, alors que le couvercle 4c (Figure 280 n°13) se retrouve dans les horizons 6 et 7. Tous ont également servi à la cuisson à l'étouffée des aliments.

Cruche 13 (Figure 280 n°7)

La cruche 13 apparaît dans l'horizon 5 et perdure jusque dans l'horizon 7 et peut-être au-delà. On datera donc son apparition des années 160/170 ap.

Elle n'a été identifiée qu'à partir de fragments de bords sur lesquels les traces de feu sont rares. On y verrait donc plutôt des cruches ou des pichets pour verser les liquides sur la table gabale. Toutefois, faute d'avoir la partie basse des récipients sur laquelle pourraient exister des traces de feu, il est impossible de savoir si ces vases ont pu servir de bouilloire. Par défaut, on s'en tiendra à une fonction de service.

Pot 2

Le pot 2 et ses sous-types correspondent aux formes les plus fréquentes de pots à cuire pour la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. et le III^{ème} s. ap. J.-C. Ils se distinguent du pot 1b par une lèvre soit anguleuse (pot 2a), soit de section triangulaire mais aux arêtes arrondies (pot 2b), soit en crosse (pot 2c).

Le pot 2a (Figure 280 n°3) est, de loin, le plus abondant, avec au moins 23 exemplaires recensés. Ils se retrouvent dans les horizons 5 à 7 et certainement encore au-delà dans le IV^{ème} s. ap. J.-C. Le diamètre à l'ouverture varie entre 9 et 29 cm. 18 comportent des traces de feu. Aucun ne possède une panse striée, preuve certainement que ce traitement de surface disparaît avec le I^{er} s. ap. J.-C. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. Il s'agit certainement d'une simple évolution du pot 1b, avec probablement les mêmes fonctions : sa fonction première est certainement de bouillir les aliments mais on a pu l'utiliser comme gobelet pour les récipients les plus petits, comme vase de stockage pour les plus grands et aussi pour d'autres usages du quotidien qui nous échappent. Ce type de pot, à lèvre triangulaire, se retrouve abondamment à Javols (CALZONE *et al.* 2001 : fig. 18 n°3 et 4) également à La Malène (CHARDONNET 1994 : pl. 24) ou dans la région de Rodez, à Salles-la-Source (DAUSSE 1988 : 75, A), dans un contexte de la fin du II^{ème} et du début du III^{ème} s. ap. J.-C.

Le pot 2c (Figure 280 n°5) possède la même chronologie, mais est moins fréquent (neuf exemplaires). Quant à sa fonction, il s'agit encore d'un récipient à multiples usages mais dont la principale est de cuire les aliments. Il est connu dans les fouilles italiennes (CALZONE *et al.* 1994 : fig. 9 n°10) et Peyre (CALZONE *et al.* 2001 : fig. 18 n°5)

Quant au pot 2b (Figure 280 n°4), il n'apparaît que dans les horizons 6 et 7 et est datable du III^{ème} s. ap. J.-C. Sa fonction principale reste de bouillir les aliments. Ce pot est attesté dans les fouilles Peyre (CALZONE *et al.* 2001 : fig. 18 n°2).

Ainsi, à partir de 160/170 ap. J.-C. (peut-être dès 150), le répertoire des Kao-GR évolue quelque peu et se limite à quelques formes : les pots 2, les cruches 1, les marmites 1b, les couvercles 4 et les cruches 13. Hormis ces dernières, tous correspondent assurément à des céramiques à feu.

▪ ***Décors et* graffiti *de la catégorie des Kao-GR***

Les seuls décors véritablement reconnus sont réalisés à la molette et ne se rencontrent que sur des cruches 17/Menez 98 : il s'agit encore de molettes en casiers à bandes obliques ou en casiers (Figure 278 n°2 et 3), parfaitement comparables à celles qu'on rencontre dans tout le Massif Central et principalement chez les Arvernes (MENEZ 1989 : pl. 40).

Les surfaces striées ou peignées correspondent plus à un traitement fonctionnel de la surface qu'à une véritable décoration. Puisqu'il se retrouve principalement sur des formes à cuire, on peut penser qu'ils assurent une meilleure préhension pour sortir ces vases du foyer. Ce traitement ne paraît plus exister après 160/170 ap. J.-C.

Pour cette catégorie des Kao-GR, aucun *graffito* suffisamment complet et clair n'est disponible.

▪ *Bilan sur la catégorie des Kao-GR*

Cette catégorie est donc présente durant tout le Haut-Empire, toujours en proportion importante, sauf dans l'horizon 1 et plus inexplicablement dans l'horizon 4c.

Le groupe technique P.1b, à pâte argileuse dense, semble, comme P.1a, régresser après 120/130 ap. J.-C. mais n'est pas pour autant résiduel dans les horizons suivants puisqu'il y est associé à des formes qui n'apparaissent qu'après 160/170 ap. J.-C.

Si, par des analogies morphologiques, on admet une origine arverne pour P.1a, il faudrait alors aussi l'accorder à P.1b ce qui, compte tenu des formes rencontrées après 160/170 ap. J.-C., est loin d'être évident.

P.2b se rencontre en quantité importante et constante durant tout le Haut-Empire, avec une fréquence plus conséquente dans la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C.

Le répertoire de formes peut à nouveau être divisé en deux générations, la charnière chronologique se situant vers 160/170 ap. J.-C. Dans les deux cas, leur fonction est essentiellement de servir en cuisine, à la cuisson des aliments (pots, marmites et couvercles) ou pour bouillir de l'eau (bouilloires). En ce sens, les potiers ont su utiliser une argile particulièrement adaptée à cette fonction (PICON 1997 ; BONNET, BATIGNE-VALLET 2001 : 74-76). Quant aux rares céramiques de table rencontrées, elles correspondent en partie à des Kao-GRL altérés. On notera cependant que ce répertoire compte certaines cruches (dont la cruche 13) qui pourrait être de véritables céramiques de table. Enfin, on ne peut exclure que certains vases aient été détournés de leur fonction première et utilisés pour la consommation des boissons (petits pots) ou au stockage des denrées (grands pots).

Concernant la provenance de ces céramiques kaolinitiques, on peut raisonnablement dire qu'elles ne proviennent pas de la moyenne vallée du Rhône puisqu'il n'y a aucune comparaison convaincante entre le répertoire de ces dernières (BONNET, BATIGNE-VALLET 2001 ; 2002 ; MEFFRE, RAYNAUD 1993) et celui des céramiques présentes à Javols. Il faut donc considérer qu'elles sont locales, plus certainement régionales, ce qui nous renvoie à nouveau aux deux seuls ateliers connus pour avoir produit des céramiques kaolinitiques dans la région, c'est-à-dire La Graufesenque et Florac.

Encore ne peut-il s'agir que d'une hypothèse, puisque les formes des céramiques communes de ces ateliers n'ont jamais été publiées.

o *Céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR)*

On compte également au moins 250 individus pour cette catégorie (49,5% des céramiques grises), répartis dans douze groupes techniques.

Ces céramiques à pâte sableuse grise existent dès le I^er^ s. ap. J.-C. (4,2% du NMI ; Annexe 5.4.a.) Leur fréquence (Figure 281) s'accroît dans l'horizon 2 (7,6% du NMI). Dans l'horizon 3, la fréquence des Sab-GR n'est plus que de 5,6%. Elle progresse de nouveau dans l'horizon 4a (11,5%), avant de s'éroder lentement jusque dans l'horizon 4c (6,8%). En revanche, la fréquence de cette catégorie augmente brusquement dans l'horizon 5 (18,2%) et encore dans l'horizon 6 (26,9%), où elle atteint son floruit.

Elle régresse de nouveau dans l'horizon 7 en gardant toutefois un taux très important puisque les céramiques communes grises représentent encore 12,3% des céramiques de cet horizon.

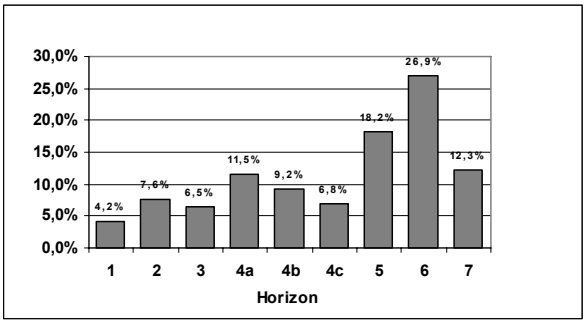

Figure 281. Fréquence par horizon des Sab-GR (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Sab-GR*

Parmi ces douze groupes techniques, quatre ont assurément la même origine (P.3d, P.5b, P.5e et P.6a ; Annexe 5.4.3.d.) et regroupent 236 individus (soit 94,4% des individus de la catégorie), ne laissant aux autres groupes techniques qu'une part minime dans cette catégorie (Figure 282).

Ces quatre groupes ont donc la contribution la plus importante, quel que soit l'horizon : ils correspondent généralement à plus de 82,4% des Sab-GR.

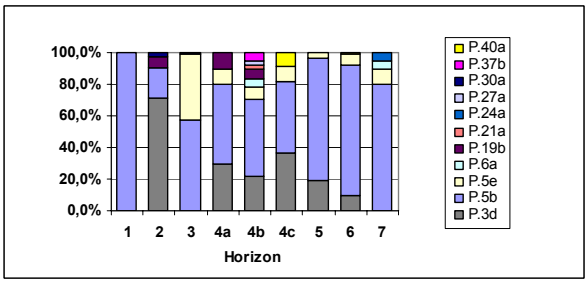

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
P.3d		11		3	8	4	10	8		44
P.5b	2	3	11	5	18	5	40	67	16	167
P.5e			8	1	3	1	2	5	2	22
P.6a					2				1	3
P.19b		1		1	2					4
P.21a					1					1
P.24a									1	1
P.27a					1					1
P.30a		2	1							3
P.37b					2					2
P.40a						1		1		2
Total	2	17	20	10	37	11	52	81	20	250
P.3/P.5/P.6	2	14	19	9	31	10	52	80	19	236

Figure 282. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Sab-GR (% du NMI total des Sab-GR de chaque horizon et données brutes).

▪ *Évolution du groupe technique P.3d*

On recense 44 individus pour ce groupe technique (17,6% des Sab-GR ; Annexe 5.4.3.d et 5.4.d.).

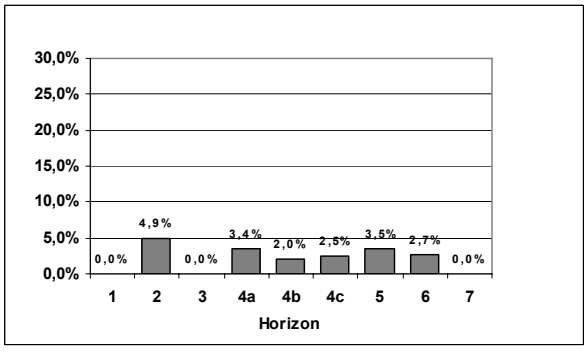

Figure 283. Fréquence par horizon du groupe technique P.3d (% du NMI total de chaque horizon).

Il est absent du premier horizon (Figure 283) et n'apparaît que dans le deuxième, avec sa plus forte fréquence (4,9% du NMI). Curieusement, il est à nouveau absent dans l'horizon 3, pourtant bien documenté. Sa présence est assurée (avec une fréquence faible mais constante), dans les horizons 4a à 6, avec un léger infléchissement dans l'horizon 6. Il disparaît totalement dans le dernier horizon.

La fréquence de ce groupe technique s'avère donc assez différente de celle de P.3a (Figure 254), dont il est pourtant techniquement très proche.

▪ *Évolution du groupe technique P.5b*

C'est le groupe technique le plus abondant dans cette catégorie, avec 167 individus (66,8% de la catégorie).

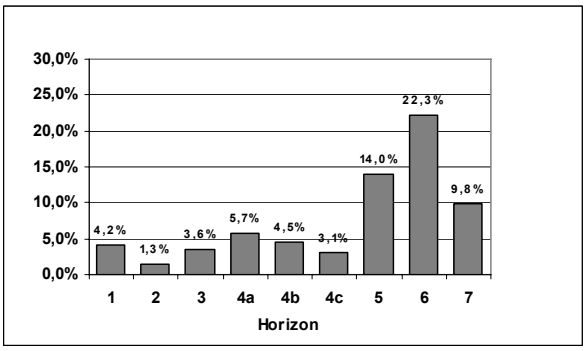

Figure 284. Fréquence par horizon du groupe technique P.5b (% du NMI total de chaque horizon).

Ils sont présents dès le premier horizon (Figure 284) et perdurent, avec une fréquence globalement constante (entre 1,3% et 5,7%), jusque dans l'horizon 4c. En revanche, cette fréquence croît brutalement dans l'horizon 5 (14%) puis atteint son acmé dans l'horizon 6 (22,3%), avant de retomber, dans l'horizon 7, à une fréquence de 9,8%.

Cette fréquence par horizon rappelle celle des Sab-GRL (Figure 251) et en particulier celle du groupe technique P.5a (Figure 255), ce qui est normal puisque P.5b ressemble en tout point à P.5a, mais sans avoir des surfaces lissées.

▪ *Évolution du groupe technique P.5e*

P.5e s'apparente à P.5b mais avec un enfumage qui n'a pas atteint le cœur de la pâte (tranche rouge orangé). En ce sens, il se rapproche de P.5c mais sans être lissé.

On compte 22 individus pour ce groupe technique (14,7% du NMI). Leur fréquence par horizon (Figure 285) montre que ce groupe technique est absent des deux premiers horizons et que cette fréquence demeure minime et constante entre les horizons 3 et 7, avec toutefois une légère régression dans les horizons 4a à 5).

L'hypothèse avancée précédemment, proposant de voir P.5a et P.5c comme une même production où les vases de P.5c ne seraient que le résultat de cuissons mal maîtrisées, pourrait aussi être émise dans le cas de P.5b et P.5e.

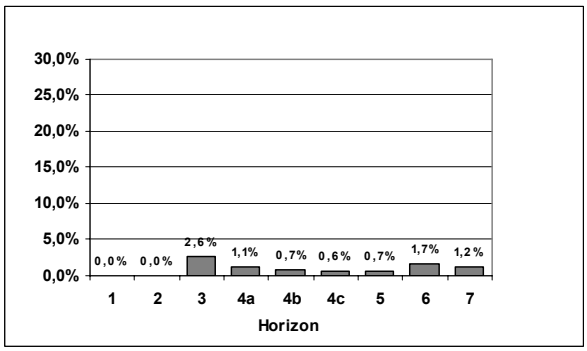

Figure 285. Fréquence par horizon du groupe technique P.5e (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Évolution du groupe technique P.6a*

La contribution de P.6a est minime, voire négligeable, puisqu'on ne compte que trois individus (1,2% de la catégorie) ; deux se retrouvent dans l'horizon 4b (fréquence de 0,5% dans cet horizon), le dernier dans l'horizon 7 (fréquence de 0,6%). Par sa pâte, il convient de le rapprocher des groupes P.3 et P.5.

▪ *Évolution du groupe technique P.19b*

Parmi les autres groupes techniques, P.19b est le mieux représenté, avec toutefois seulement 4 individus (1,6% des Sab-GR).

Ces derniers, qui possèdent évidemment une fréquence marginale, ne se rencontrent apparemment que durant le I^{er} s. et les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizons 2, 4a et 4b ; fréquence de 1,1% du NMI total dans l'horizon 4a).

▪ *Évolution des autres groupes techniques*

Les autres groupes techniques (P.21a, P.24a, P.27a, P.30a, P.37b et P.40a) ne sont le plus souvent attestés que par un, deux, voire trois individus, dont il bien difficile de dégager une hypothèse en terme d'apparition et de disparition d'une production.

Par exemple, P.21a ne comporte qu'un seul vase attesté dans l'horizon 4b (fréquence de 0,2% du NMI pour cet horizon).

Le seul individu de P.24a se rencontre tardivement, dans l'horizon 7 (fréquence : 0,6%).

P.27 compte également un seul individu, dans l'horizon 4b (fréquence : 0,2%).

En revanche P.30a comporte trois individus, qui se retrouvent dans l'horizon 2 pour

deux individus (fréquence : 0,9%) et dans l'horizon 3 (fréquence : 0,3%) : ce groupe technique se limite donc au I^er^ s., peut-être à sa première moitié.

Les deux individus de P.37b se rencontrent dans l'horizon 4b (fréquence : 0,5%).

Enfin, P.40a, qui compte deux individus, se retrouve dans l'horizon 4c (fréquence : 0,6%) et dans l'horizon 6 (fréquence : 0,3%).

▪ *Formes de la catégorie des Sab-GR*

En prenant en compte les incinérations des nécropoles orientale et occidentale, on dénombre 255 individus pour la catégorie des Sab-GR. 221 ont été typologiquement identifiés (Figure 286).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
pot 1c	2	1	2							5
cruche 17		1								1
type 203		1								1
jatte/coupe 1		1								1
jatte/coupe 2		2	1							3
pot 1b		5	9	8	9	4	4	8	3	50
pot 1d			3							3
pot 1e			2							2
couvercle 4e			2				4	1		7
marmite 1b			1		2	2	3	14		22
couvercle 2b				1						1
pot 10a					2					2
pot 12a					2					2
pot 13					1					1
pot 15					2					2
pot 1a					1		1			2
cruche 1					2	1	4	1		8
cruche 1b					1	1				2
cruche 8					1					1
marmite 1a					1					1
marmite 1c					1					1
marmite 3					1					1
couvercle 4b					3		1	3	1	8
couvercle 4c					1			4	1	6
pot 2a					1	1	14	18	9	43
bol 2a						1				1
pot 2b							4	8		12
pot 2c							6	3	1	10
cruche 13							3	11		14
couvercle 4a							5			5
plat 1c								1		1
couvercle 4d								1		1
pot 16									1	1
Total	2	11	20	9	31	10	49	73	16	221

Figure 286. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Sab-GR.

Le répertoire est légèrement plus varié que pour les Kao-GR, mais on y retrouve sensiblement les mêmes formes.

On note encore la prépondérance de plusieurs grandes formes et de leurs variantes, tels que les pots 1 et 2, les marmites 1, les cruches 1 et 13 et les couvercles 4.

La confrontation entre les groupes techniques des Sab-GR et les formes est malheureusement encore peu significative (Figure 287).

	GT								NTI
	P.3d	P.5b	P.5e	P.6a	P.19b	P.21a	P.24a	P.27a	total
pot 1c	1	4							5
cruche 17	1								1
type 203	1								1
jatte/coupe 1	1								1
jatte/coupe 2	1	1	1						3
pot 1b	14	29	4		3				50
pot 1d		2	1						3
pot 1e	1	1							2
couvercle 4e		5	2						7
marmite 1b	1	20	1						22
couvercle 2b		1							1
pot 10a		1		1					2
pot 12a		1						1	2
pot 13						1			1
pot 15	1		1						2
pot 1a	1	1							2
cruche 1	1	6	1						8
cruche 1b	1	1							2
cruche 8	1								1
marmite 1a		1							1
marmite 1c		1							1
marmite 3		1							1
couvercle 4b		8							8
couvercle 4c		5	1						6
pot 2a	9	34							43
bol 2a		1							1
pot 2b	3	9							12
pot 2c		10							10
cruche 13	1	13							14
couvercle 4a		5							5
plat 1c		1							1
couvercle 4d		1							1
pot 16							1		1
Total	39	163	12	1	3	1	1	1	221

Figure 287. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Sab-GR.

Les potiers ont principalement utilisé une argile relativement grossière (P.5b), mais aussi, certes à moindre titre mais pour les mêmes formes, une argile fine (P.3d). On remarque aussi que les formes de P.5e (tranche rouge-brun) sont les mêmes que celles de P.3d ou P.5b : il faut donc en conclure que tous ces groupes techniques (ainsi que P.6a, qui présente la même argile) doivent correspondre à une même production. Quant aux autres groupes techniques, on peut penser qu'il s'agit d'autant de productions différentes soit parce qu'ils proposent des formes originales, soit parce que leur pâte ne peut être rapprochée de celles des groupes techniques P.3, 5 ou 6. Aucune identification typologique n'a été possible pour les groupes techniques P.30a, P.37b et P.40a.

La présentation de ces formes se fera par ordre d'apparition chronologique en distinguant à nouveau le répertoire postérieur au milieu du II^ème^ s. ap. J.-C.

Pot 1 (Figure 288 n°7-11)

Le pot 1 et ses variantes correspondent à l'une des formes les plus abondantes du répertoire des Sab-GR (au total, 62 pots de type 1 dont 50 pots 1b). Ils sont toutefois moins nombreux que dans la catégorie des Kao-GR.

Le plus ancien type est le pot 1c (n°7) qui est présent dès l'horizon 1 et peut-être déjà auparavant. Avec son fond simple, non travaillé, sa panse striée et sa lèvre effilée, il doit correspondre aux prédécesseurs des autres pots 1. Ce pot 1c perdure visiblement jusque dans l'horizon 3, sans qu'on puisse déterminer alors s'il s'agit de vases anciens ou véritablement résiduels. La datation de cette forme est donc à corriger par rapport aux occurrences recensées dans les Kao-GR : elle doit être placée entre 20/10 av. J.-C. (peut-être auparavant) et, au plus tard, 70/80 ap. J.-C. Tous les individus de ce type portent des traces de feu preuve de leur fonction culinaire pour bouillir les aliments.

Le pot 1b (n°9) est donc le plus fréquent et, comme c'est le cas pour la catégorie des Kao-GR, il perdure durant tout le Haut-Empire. Il n'apparaît en pâte sableuse qu'à partir de l'horizon 2. Seuls onze individus n'ont aucune trace d'utilisation. On y verra donc principalement une céramique à feu, mais pouvant, selon son module (diamètre à l'ouverture entre 7 et 26 cm), avoir eu d'autres usages (gobelets à boire, stockage…).

Le pot 1d (trois exemplaires ; n°11) et 1e (deux ; n°10), n'apparaissent que dans l'horizon 3. Les trois pots 1d ont assurément servi de pot à cuire. Les pots 1e ont été découverts dans les sépultures de la nécropole occidentale, datées entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. En Kao-GR cette forme ne se rencontre que dans l'horizon 2 : il n'est donc pas exclu que les deux pots 1e des incinérations soient des vases anciens. Quant à leur usage domestique, on ne doit évidemment pas se fier ici aux traces de feu. Toutefois, puisqu'ils sont ansés, toujours de petits modules, on peut se demander s'ils ne servent pas plus au service des boissons qu'en cuisine, comme pot à cuire.

Une autre variante du pot 1, le type 1a (n°8), apparaît plus tard, dans les horizons 4b et 5. Il faut reconnaître que la distinction avec le pot 1b est certainement trop ardue et qu'il méritera d'intégrer ce même type. Les deux vases ont servi de pot à cuire.

On retiendra donc de ces pots 1, qu'ils sont moins nombreux en pâte sableuse qu'en pâte kaolinitique, qu'ils servent principalement à bouillir les aliments, qu'ils ont pu être utilisés pour d'autres usages (les petits modules, comme par exemple les pots 1e ansés, doivent être des gobelets ; les plus grands ont pu servir en réserve) et que le pot 1c est probablement le plus ancien.

Type 203 (Figure 288 n°4)

Cette forme n'existe qu'en un exemplaire, découvert dans l'horizon 2, dans une pâte fine (P.3d). Le col est souligné d'un décor à la molette, rappelant à nouveau les molettes arvernes. Pour autant, cette forme n'est pas recensée dans le répertoire des *terrae nigrae* d'Y. Menez (1989). Cependant, on peut la rapprocher de bols carénés de la basse vallée de l'Allier (LALLEMAND 2005 : fig. 6 n°52, fig. 19), datés du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. Compte tenu du module, ici présent, il doit s'agir d'un vase de présentation.

Jatte/coupe 1 (Figure 288 n°1)

On compte un seul individu pour cette forme générique. Il a été reconnu dans l'horizon 2. Cet individu est altéré et a pu être à l'origine lissé (Sab-GRL). Il porte des traces externes de flamme, preuve de son utilisation comme vase à cuire.

Jatte/coupe 2 (Figure 288 n°2-3)

Généralement, cette forme est lissée (Kao-GRL ou Sab-GRL). Ici, les trois individus reconnus (horizon 2 et horizon 3) sont altérés, si bien qu'on ne peut réellement juger de leur traitement de surface. Aucun ne porte de traces de feu.

Couvercle 4e (Figure 289 n°10)

Ce type de couvercle à lèvre emboîtante apparaît dans l'horizon 3 (ensemble 23), puis se retrouve dans le répertoire des Sab-GR postérieur à 160/170 ap. (horizon 5 et 6). Puisqu'il est absent des autres ensembles de l'horizon 3, on peut le dater entre 70/80 ap. et 250 ap. J.-C.

Tous les individus recensés ont servi en cuisine, pour couvrir un pot à cuire ou une marmite.

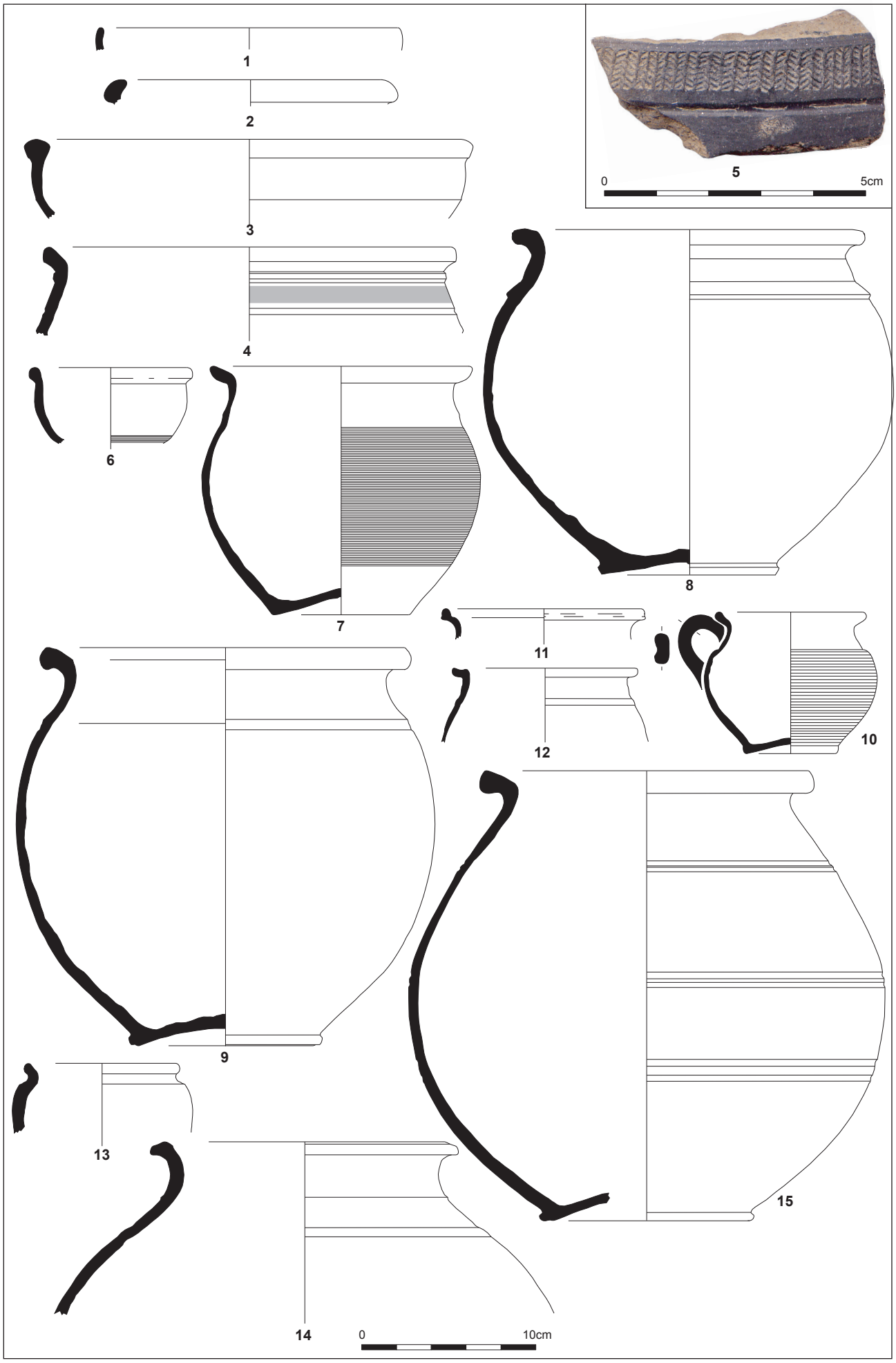

Figure 288. Répertoire des formes des Sab-GR.

Marmite 1b (Figure 289 n°4)

Comme pour les Kao-GR, ce type de marmite est le plus classique à Javols et également celui qui traverse une grande partie du Haut-Empire. Il apparaît dès l'horizon 3, dans le seul ensemble 23, et se retrouve jusque dans l'horizon 5 (Figure 290 n°7), particulièrement dans la cuisine de JPN02 (13 individus dans l'ensemble 20 ; Annexe 4.5.2.c.) : il faut donc le dater entre 70/80 et 210/220 ap. J.-C. Sans surprise, tous les individus ont été passés au feu, pour faire mijoter les aliments.

Couvercle 2b (Figure 289 n°7)

On ne retrouve ce couvercle qu'en un exemplaire dans l'horizon 4a. Même s'il ne porte pas de traces d'utilisation, il a du être utilisé en cuisine.

Pot 10a (Figure 288 n°15)

Les deux pots de ce type ont été dé-

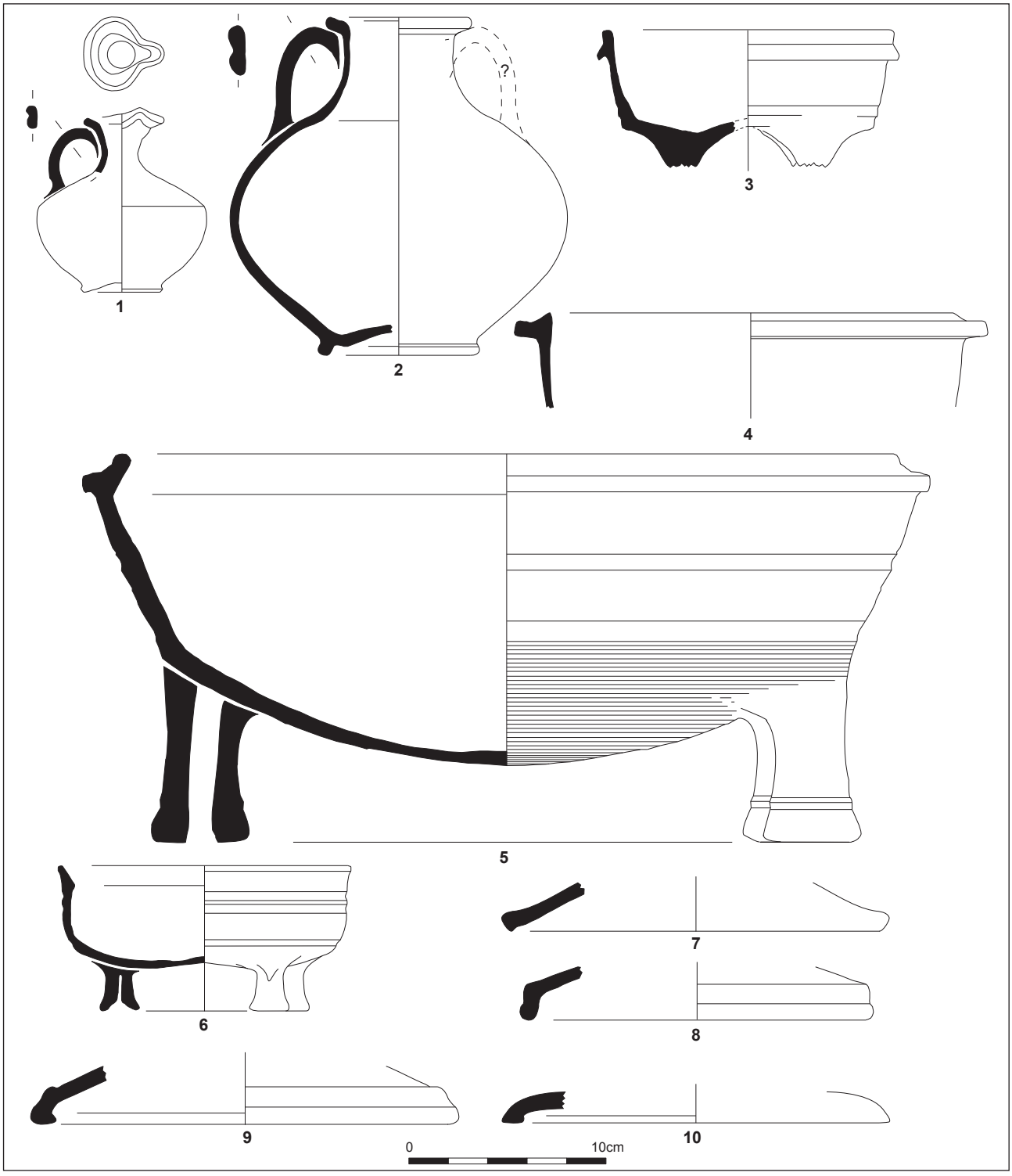

Figure 289. Répertoire des formes (suite) des Sab-GR.

couverts dans l'horizon 4b, dans la resserre incendiée (ensemble 12). Par sa morphologie générale, par la présence de séries de rainures sur la panse, caractéristiques de vases de stockage cuits en mode A (Figure 306) et par son association dans cette resserre à d'autres vases de réserve, il faut penser que sa fonction principale est bien de stocker les denrées.

Pot 12a (Figure 288 n°12)

Ce pot n'est présent qu'en deux exemplaires dans l'horizon 4b (ensemble 6 et 12). Dans le cas de la resserre incendiée, on ne peut se fier aux traces de feu pour connaître son utilisation. Toutefois, compte tenu de sa morphologie générale, et puisque le second individu porte des traces de feu, on peut y voir un pot à cuire, ou, s'il est de petite taille, un gobelet à boire.

Pot 13 (Figure 288 n°14)

Toujours dans l'horizon 4b, ce pot 13 semble de trop grande capacité pour n'avoir été qu'un simple pot à cuire. Puisqu'il est associé dans la resserre (ensemble 12) à d'autres vases de stockage, on propose d'y voir un vase de réserve.

Pot 15 (Figure 288 n°13)

Les deux exemplaires de ce pot sont présents dans l'horizon 4b. Ils sont tous deux de petits modules (diamètre à l'ouverture de 9 cm) et l'un porte des traces de feu. Il peut donc s'agir de pots à cuire, autant que de gobelets à boire.

Cruche 1 (Figure 289 n°1)

Les cruches 1 à bec tréflé sont assurément des bouilloires, même si, on l'a dit, elles ne contiennent pas de dépôts calcaires. La forme générique n'apparaît en pâte sableuse, qu'à partir de l'horizon 4b et perdure jusque dans l'horizon 6. Elles y sont généralement peu fréquentes (au plus quatre exemplaires dans les niveaux d'utilisation de la cuisine de l'ensemble 20, horizon 5 ; Annexe 4.5.2.c.). Sous sa variante à panse arrondie (cruche 1b), elle a été reconnue à deux reprises et dans les deux cas, leur utilisation n'a pas été de bouillir de l'eau. Ainsi, dans l'horizon 4b (ensemble 12), cette cruche est d'un module miniature (capacité de 0,1l.) : il paraît impossible d'y voir une céramique culinaire ou même un vase de service et le plus probable, compte tenu de son association avec des vases de stockage est qu'elle ait servi soit à y puiser soit à recouvrir l'un de ces vases (elle s'adapte parfaitement à l'embouchure de l'un des vases ; *cf.* p.228). Le second individu se retrouve dans l'incinération de la nécropole orientale : dans cette utilisation détournée, il faut sans doute y voir un vase à verser les liquides.

Pour autant, ces deux exemplaires sont singuliers et ne peuvent mettre en doute l'interprétation fonctionnelle de cette cruche à bec tréflé comme bouilloire.

Cruche 8 (Figure 289 n°2)

On ne rencontre cette cruche que dans l'horizon 4b (ensemble 12). La présence d'une seconde anse n'est pas exclue. On y verra un vase à verser ou à stocker les liquides.

Marmite 1a (Figure 289 n°3)

Ce type de marmite, rencontré encore en un exemplaire dans l'horizon 4b, se distingue par une collerette pendante, rapprochée de la paroi. L'exemplaire porte des traces de feu très marquées sur l'extérieur de la panse, ce qui prouve son utilisation en cuisine pour faire mijoter les aliments.

Marmite 1c (Figure 289 n°5)

Toujours dans l'horizon 4c, cette marmite 1c possède des parois nettement évasées et une lèvre légèrement rentrante avec une collerette horizontale. Surtout elle est ici de grand module (diamètre à l'ouverture de 42 cm.). Le fond est strié et les panses sont marquées par les flammes. Il s'agit donc bien d'une marmite à cuire.

Marmite 3 (Figure 289 n°6)

La marmite 3 n'est présente qu'en un exemplaire dans l'ensemble 12 (horizon 4b). Elle se distingue des formes classiques à Javols (marmite 1) par l'absence d'élément de préhension (collerette horizontale), par la finesse des parois et par la petite taille des pieds. Même si elle porte des traces de feu (dues à l'incendie de la resserre), rien ne prouve clairement que cette forme soit destinée à la cuisson des aliments. Par défaut, cette hypothèse est conservée, même si on ne peut exclure, que cette forme serve éga-

lement à la présentation des aliments sur la table.

Bol 2a (Figure 289 n°6)

Ce type de bol, atypique, n'est présent que dans l'horizon 4c. Puisqu'il n'est pas altéré, il n'y a pas lieu d'y voir une Sab-GRL usée. En revanche, les stries que porte la panse autorisent plus à rattacher cette forme au I^{er} s. et à la première moitié du II^{ème} s. qu'à la période postérieure à 150 ap. J.-C. puisqu'alors ce décor y est absent.

Fonctionnellement, et comme il ne porte pas de traces de feu, il faut certainement y voir un petit vase de présentation ou de consommation.

Le répertoire du I^{er} s et de la première moitié du II^{ème} s. est donc très largement dominé par quatre céramiques à feu que sont les pots 1 (et plus largement les pots à cuire), les marmites 1, les couvercles 4 et les cruches 1 (bouilloire). Ces trois dernières formes n'apparaissent cependant que tardivement, durant la seconde moitié ou à l'extrême fin du I^{er} ou au début du II^{ème} s.

On remarquera surtout que ce répertoire est globalement comparable à celui des Kao-GR.

L'évolution du répertoire des Sab-GR semble s'amorcer dès le premier tiers du II^{ème} s. avec l'apparition sporadique de nouvelles formes. Cependant, il ne paraît se développer véritablement qu'à partir du milieu du II^{ème} s. au plus tard vers 160/170 ap. J.-C.

Couvercle 4

Ce couvercle a été subdivisé en sous types selon la forme de sa lèvre.
Rappelons que le couvercle 4e apparaît déjà dans l'horizon 3 (Figure 289 n°10) et se maintient en bonne proportion dans les horizons 5 et 6 (Figure 290 n°12).

Le couvercle 4b, à lèvre emboîtante verticale, se rencontre dès l'horizon 4b (Figure 289 n°8) puis dans les horizons 5, 6 et 7 (Figure 290 n°9). On peut donc le dater entre 90/100 et 300 ap. J.-C. Sa fonction est clairement de couvrir les pots à cuire ou les marmites.

Le couvercle 4c, à lèvre triangulaire emboîtante, apparaît également dans l'horizon 4b Figure 289 n°10), mais plus fréquemment dans l'horizon 6 et enfin dans l'horizon 7 (Figure 290 n°10). Sa datation est identique aux types précédents.

Le couvercle 4a, à lèvre moulurée à double inflexion, n'est présent que dans les niveaux d'utilisation de la cuisine (ensemble 20, horizon 5 ; Figure 290 n°8) et pourrait donc être daté de la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. Sa fonction culinaire est certaine.

Enfin, le couvercle 4d (lèvre droite verticale et emboîtante) pourrait être le plus tardif, puisqu'il ne se rencontre qu'en un exemplaire dans l'horizon 6 (Figure 290 n°11).

Pot 2 (Figure 290 n°2-4)

On l'a vu pour les céramiques kaolinitiques grises (*cf.* p.435), les pots 2 sont une évolution des pots 1. Les variantes de cette forme se fondent sur la forme de leur lèvre.

Le pot 2a, à lèvre triangulaire et arêtes vives (Figure 290 n°2), est le plus ancien puisqu'il est présent, certes en un seul exemplaire, dès l'horizon 4b et dans l'horizon 4c. Cependant, son essor doit se situer à partir de l'horizon 5, où il se rencontre en quatorze exemplaires (treize dans l'ensemble 20). Sa présence est acquise jusqu'au moins la fin du III^{ème} s. et il doit probablement perdurer dans le IV^{ème} s. ap. J.-C.

Quant à sa fonction, seuls dix individus ne sont pas marqués par le feu : on y verra donc majoritairement un pot à cuire, parfois utilisé pour d'autres besoins (stocker, boire…).

Le pot 2b (Figure 290 n°3), à lèvre triangulaire mais aux arêtes arrondies, n'est présent que dans les horizons 5 et 6, soit entre 160/170 et 250 ap. J.-C. Il sert à cuire les aliments puisque tous les individus sont porteurs de traces de flamme.

Enfin, le pot 2c (Figure 290 n°4), à lèvre en crosse, se retrouve dans les horizons 5, 6 et 7, même si l'individu le plus tardif pourrait être résiduel : avec prudence, on le datera entre 160/170 et 300 ap. J.-C. Lui aussi sert à faire bouillir les aliments.

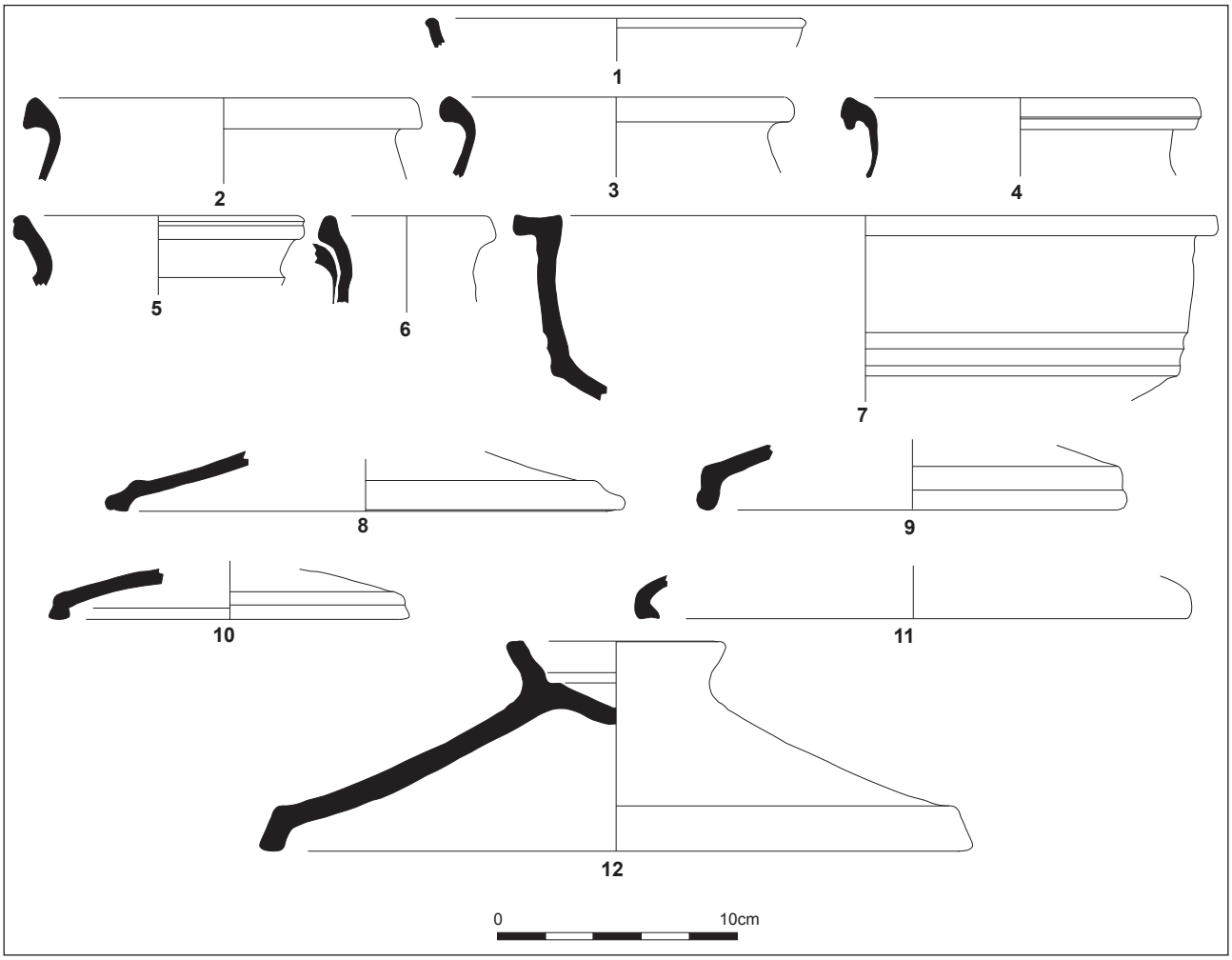

Figure 290. Répertoire des formes (suite) des Sab-GR.

Cruche 13 (Figure 290 n°6)

On l'a vu par la Kao-GR, ce type de cruches est caractéristique du répertoire morphologique postérieur à 160/170 ap. J.-C. : en pâte sableuse, cette cruche 13 n'apparaît en bonne proportion que dans les horizons 5 et 6.

Le doute demeure encore sur sa fonction : morphologiquement on devrait y voir une simple cruche, mais on peut se demander si elle n'a pas également servi à faire bouillir de l'eau.

Plat 1c (Figure 290 n°1)

Ce type de plat se rencontre généralement avec une surface lissée (Sab-GRL). Puisque l'individu en question (horizon 6) est considérablement altéré, par l'acidité du sol et les flammes, il doit en réalité s'agir dune céramique sableuse grise lissée profondément usée.

Pot 16 (Figure 290 n°5)

Ce pot 16 n'apparaît que dans l'horizon 7 en un exemplaire ce qui lui confère une datation postérieure à 250 ap. J.-C. En effet, il se distingue, d'une part morphologiquement par sa lèvre (marquée par le feu) qui tend à devenir en bandeau, d'autre part par sa pâte (P.24a), qui n'apparaît que dans cet horizon. Cette forme et ce groupe technique pourraient donc être annonciateurs des productions tardives du Bas-Empire.

▪ ***Décors et* graffiti *de la catégorie des Sab-GR***

Pour cette catégorie les décors sont rares. On retrouve encore quelques molettes de type arverne (Figure 288 n°5). En outre, les panses des formes fermées peuvent parfois être striées ou peignées : puisqu'il s'agit généralement de céramiques culinaires (bouilloires et pots), il n'y a certainement aucune volonté esthétique mais plus un souci

Figure 291. *Graffiti* sur Sab-GR.

fonctionnel pour permettre une meilleure préhension des vases.

On retrouve quelques *graffiti* pour cette catégorie (Figure 291), dont un déjà vu dans le corpus, qu'on rapellera ici.

AIPVIAE ou LVPULAE (Figure 291 n°1)

JRE02 US 9227 (ensemble 24 ; Figure 92 n°11)
P.5b
Cruche 1b
AIPVIAE ou LVPULAE
Contexte chronologique : 120/130 – 160/170 ap. J.-C.

L'inscription est nominative, mais est de lecture difficile. On peut proposer d'y voir soit AIPVIAE, soit LVPVLAE (la première lettre sous la forme du lambda grec), ce qui dans les deux cas pourrait être le nom d'une femme. Il s'agirait donc du vase de cette femme, ou, dans le cadre de cette sépulture, d'un vase offert à cette personne.

…]P II Figure 291 n°2)

Fouilles Peyre
P.5b
Pot 2a
…]P II
Contexte chronologique : inconnu

La première lettre est tronquée mais doit être un T, ce qui semble plus logique. Il faudrait alors lire : T(*esta*) P(*ondo*) (*librae*) II, soit un poids de 2 livres (0,65 kg). Cette marque pondérale indique certainement le poids du vase vide, sa tare. En ce sens, ce pot aurait servi de vase de réserve plus que de pot à cuire, l'inscription servant à calculer le poids des denrées achetées et stockées.

Illisible (Figure 291 n°3)

Fouilles Peyre
P.5b
Pot 1b
Contexte chronologique : inconnu

L'inscription est malheureusement trop délicate à déchiffrer. Elle semble littéraire et indique alors soit l'appartenance du vase, soit son contenu.

Croix (Figure 291 n°4)

Fouilles Peyre
P.5b
Pot
Croix gravée sur le fond
Contexte chronologique : inconnu
Cette croix pourrait être une marque de propriété.

IC PXXI (Figure 291 n°5)

Fouilles Peyre
P.5b
Pot
IC PXXI
Contexte chronologique : inconnu

Le *graffito* semble complet. Cependant la différence de graphie dans les lettres gravées pourrait indiquer qu'il a été réalisé en plusieurs fois. Les deux premières lettres sont énigmatiques. Quant aux dernières, elles doivent indiquer un poids (P(*ondo*) (*librae*) XXI, soit un poids de 21 livres, c'est-à-dire 6,88 kg). Avec cet unique fragment, rien ne permet ici de savoir s'il s'agit du poids du vase vide ou plein. Dans les deux cas, ce type d'inscription est plus logique sur des vases de stockage que sur des pots à cuire.

…]MGO[… (Figure 291 n°6)

JPN02 US 4004
P.5b
Pot
…]MGO[…
Contexte chronologique : seconde moitié II^{ème} s. – début III^{ème} s. ap. J.-C.
Le *graffito* est incomplet, et on peut juste dire qu'il est littéraire et indique certainement le nom du propriétaire plus vraisemblablement le contenu.

…]AMA[… (Figure 291 n°7)

Fouilles Peyre
P.5b
Pot
…]AMA[…
Contexte chronologique : inconnu
Le *graffito* est incomplet et indique encore à nouveau, soit le nom d'une personne, soit le contenu du vase.

Ces quelques *graffiti* apportent finalement peu d'éléments nouveaux sur la fonction des vases. Dans certains cas, il apparaît clairement que quelques pots ont servi au stockage des denrées. Toutefois, il ne s'agit vraisemblablement que d'une utilisation détournée, peu fréquente pour cette catégorie.

▪ *Bilan sur la catégorie des Sab-GR*

Ces céramiques à pâte sableuse sont extrêmement importantes à Javols durant tout le Haut-Empire.

Comme pour les Kao-GR et pour la majorité des catégories rencontrées ici, le répertoire des Sab-GR se décompose en deux générations, antérieure ou postérieure au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. Dans les deux cas, les formes sont essentiellement destinées à la préparation ou à la cuisson des aliments, même si certains vases ont pu être détournés et utilisés sur la table (gobelets à boire), ou en réserve (grands pot 1 ou 2 et pots 10)

Ce qui ressort surtout de l'analyse de cette catégorie est que son répertoire est très sensiblement identique à celui des Kao-GR, à tel point qu'on peut même se demander s'il ne s'agit pas d'une seule et même catégorie. À ce point se rajoute, la difficulté souvent rencontrée et déjà expliquée pour les céramiques grises lissées (*cf.* p.421-422), de distinguer ici les pâtes kaolinitiques et les pâtes sableuses.

o *Céramiques à pâte calcaire grise (Cal-GR)*

Cette catégorie est particulièrement anecdotique (seulement 5 individus, soit 1% des céramiques communes grises ; Annexe 5.4.3.b et e) et a systématiquement une fréquence par horizon négligeable. Rappelons que les pâtes (P.4c et P.47a) sont calcaires, très épurées et contiennent quelques inclusions sableuses. La surface est pulvérulente, ce qui est aussi dû à la mauvaise conservation des pâtes calcaires à Javols.

▪ *Provenance*

L'origine de cette production est totalement inconnue. Par ces traits techniques, elle se rapproche des céramiques grises à pâte savonneuse rencontrées dans la moyenne vallée du Rhône et le Languedoc oriental (MEFFRE 1993).

▪ *Évolution générale des Cal-GR*

Elle est représentée par deux groupes techniques, P.4c (quatre individus) et P.47a (un seul individu). P.4c est présent dans l'horizon 2 (0,4% du NMI de l'horizon) et dans l'horizon 4b (0,8%). Le seul individu de P.47a n'apparaît que dans l'horizon 5 (0,1%).

▪ *Formes des Cal-GR*

Sur les cinq individus reconnus, trois sont des formes fermées et deux correspondent à des marmites tripodes (Annexe 5.4.3.f.). Le seul vase qui a pu être identifié finement correspond à une marmite 2 (Figure 292) présent dans l'horizon 4b et dont on ne connaît pas d'équivalents à Javols.

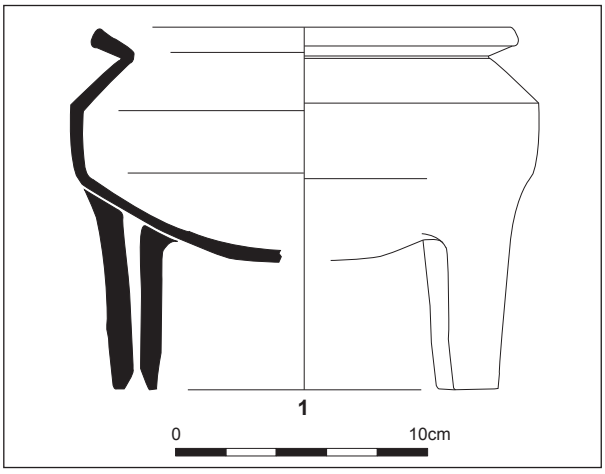

Figure 292. Forme des Cal-GR.

Aucun parallèle n'existe dans le répertoire des céramiques grises savonneuses (MEFFRE 1993). Une forme proche (mais dont on ne connaît pas la pâte) est attestée à Saint-Paulien en Haute-Loire (PIN 1986 : 46, n°126). Dans notre cas, le vase porte bien des traces de feu externe et a donc servi à la cuisson des aliments, ce qui semble pourtant une abhération, puisque ce type de pâte est peu ou pas adapté pour les céramiques à feu (BATIGNE-VALLET 1999 : 146).

- ***Bilan des Cal-GR***

Compte tenu du faible nombre d'individus en présence, on ne peut pas cerner clairement la chronologie de cette catégorie. Son assimilation aux céramiques grises savonneuses de la vallée du Rhône ou du Languedoc reste une hypothèse fragile. Cette catégorie demeure anecdotique à Javols.

o *Bilan sur les céramiques communes grises*

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur les Cal-GR, très peu fréquentes à Javols.

L'analyse des Kao-GR et des Sab-GR soulève à nouveau le problème de leur dissemblance ou, au contraire, de leur homogénéité au sein d'une même production.

Les répertoires de formes sont si proches, pour ne pas dire identiques, qu'il convient peut-être en effet d'y voir une seule et même production. On l'a dit pour les céramiques grises lissées, il est parfois difficile de faire, à l'œil nu, la distinction entre une pâte kaolinitique et une pâte sableuse grise, encore plus, évidemment, quand les vases ont été passés au feu. Il ne faut donc pas exclure que l'examen macroscopique réalisé a malheureusement engendré une subdivision en deux catégories qui n'ont peut-être pas lieu d'être ici. À l'inverse, il pourrait avoir aussi réuni en un groupe technique plusieurs productions. Force est donc d'admettre que cette approche s'avère particulièrement délicate dans le cas de pâtes aux compositions très proches.

Se pose alors le problème de l'origine : on l'a dit, Florac et La Graufesenque sont les deux seuls ateliers connus ayant produit des céramiques kaolinitiques dans la région du sud-est du Massif Central. Ces productions, plus ou moins kaolinitiques, pourraient donc en provenir en partie.

Mais, plus encore que pour les céramiques grises lissées, il convient ici d'être prudent, puisque les productions de ces deux centres n'ont jamais été publiées. En conséquence, on considèrera Kao-GR et Sab-GR ne font peut-être qu'une seule catégorie (d'un point de vue morphologique), surtout à vocation culinaire, et qu'elles sont régionales. Dans tous les cas, il conviendra, lors de la mise en place de la chrono-typologie, d'associer ces deux catégories au sein d'un même regroupement typologique.

2.3.4.5. CÉRAMIQUES CLAIRES (-CL)

Les céramiques claires, qu'elles soient à pâte sableuse (Sab-CL) ou calcaire (Cal-CL), regroupent 225 individus parmi le corpus étudié (21,2% des céramiques communes ; 11,4% du NMI total du corpus), soit près de deux fois moins que les céramiques grises (505 individus).

o *Évolution générale de la famille*

Si on compare la fréquence par horizon de cette famille (Figure 293 ; Annexe 5.4.4.a.) à celle des céramiques communes grises (Figure 268), on observe une certaine opposition dans leur évolution générale.

Il apparaît en premier lieu que les céramiques communes claires ne sont majoritaires que dans l'horizon 1 (dont on connaît les problèmes de représentativité) et dans l'horizon 4c, où d'une part les céramiques grises régressent fortement, alors que d'autre part les céramiques communes claires connaissent leur pic de fréquence.

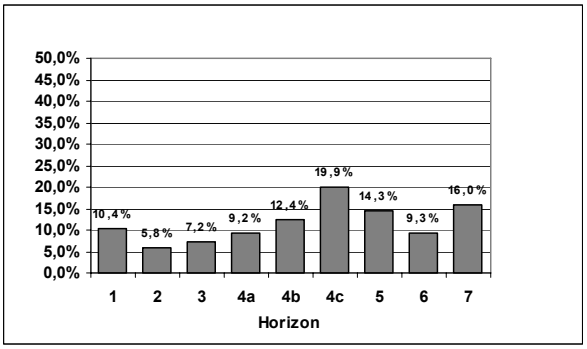

Figure 293. Fréquence par horizon des céramiques communes claires (% du NMI total de chaque horizon).

La fréquence des céramiques communes claires est donc de 10,4% dans l'horizon 1. Dans l'horizon 2, elle n'est plus que de 5,8% du NMI des ensembles (sans qu'on assiste à une représentation différenciée dans les trois ensembles de cet horizon). De façon continue, la fréquence des céramiques communes claires augmente jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4c), où elles prennent alors une part prépondérante dans le vaisselier gabale (19,9% des céramiques). Elles régressent légèrement lors de l'horizon 5 (14,3%), encore plus dans l'horizon 6 (9,3%), période où, à l'inverse, les céramiques communes grises atteignent leur acmé (38,2% ; Figure 268). Elles augmentent de nouveau lors de l'horizon 7 (16%).

o *Contribution des Sab-CL et Cal-CL*

Des deux catégories composant cette famille des céramiques communes claires, celle regroupant les pâtes sableuses est la plus abondante (168 individus soit 74,7% de la famille ; contre 57 individus pour les pâtes calcaires ; Annexe 5.4.4.b.) dans tous les horizons (Figure 294). Les pâtes calcaires sont donc systématiquement largement minoritaires, sauf dans l'horizon 2.

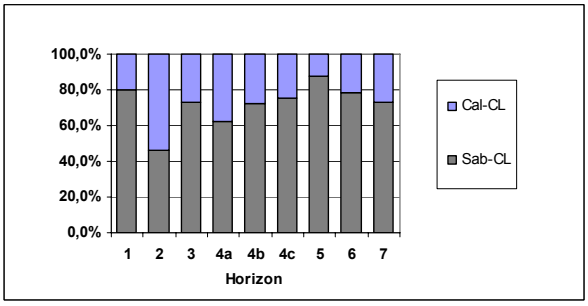

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL	4	6	16	5	36	24	36	22	19	168
Cal-CL	1	7	6	3	14	8	5	6	7	57
Total	5	13	22	8	50	32	41	28	26	225

Figure 294. Contribution par horizon des Sab-CL et Cal-CL aux céramiques communes claires (% du NMI total des -CL de chaque horizon et données brutes).

o *Contribution des catégories à la classe des céramiques communes*

Les céramiques à pâte sableuse ont évidemment une contribution plus forte à la classe des céramiques communes (Figure 295 ; Annexe 5.4.b.).

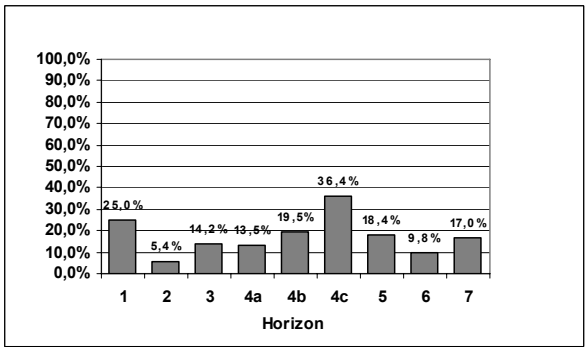

Figure 295. Contribution par horizon des Sab-CL à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

Elles en représenteraient 25% des individus dans l'horizon 1, même si cela ne dépend que des données de l'ensemble 1. Elles ne forment plus que 5,4% des céramiques communes lors de l'horizon 2 et vont voir leur contribution s'accroître presque continuellement jusque dans l'horizon 4c où elles représentent 36,4% des individus. À l'inverse, leur contribution régresse jusque dans l'horizon 6 (9,8%) avant d'augmenter de nouveau dans l'horizon 7 (17% des céramiques communes).

Les céramiques à pâte calcaire ne représentent plus de 10% des céramiques communes que dans les horizons 4c (Figure 296). Tout comme la catégorie précédente, leur contribution croît jusque dans l'horizon 4c, avant de régresser nettement dans les deux horizons suivants.

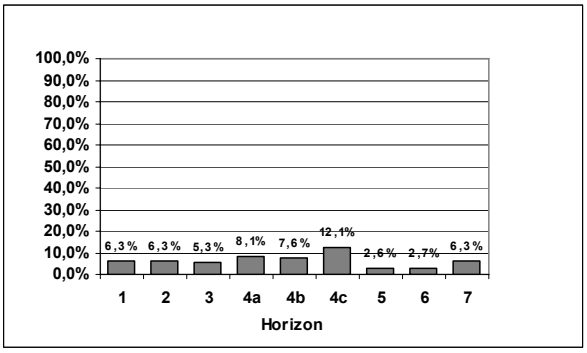

Figure 296. Contribution par horizon des Cal-CL à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

o *Évolution des céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL)*

La fréquence des céramiques à pâte sableuse claire augmente donc durant tout le I^{er} s. et la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 297). Leur pic de fréquence doit se situer dans l'horizon 4c (14,9% du NMI total) : ces céramiques communes claires prennent alors le pas sur leurs consoeurs grises. Leur fréquence se maintient à un taux important dans l'horizon 5 (12,8% du NMI) puis chute brutalement dans l'horizon 6, avant de revenir à un taux conséquent dans l'horizon 7 (11,7% du NMI).

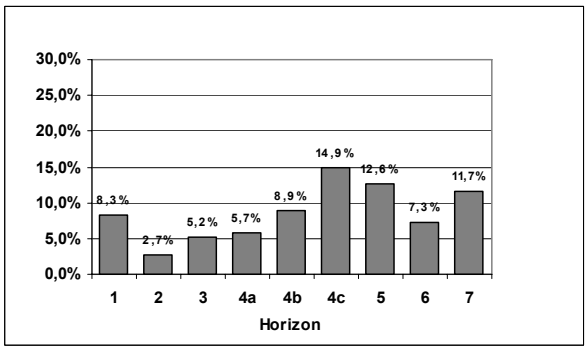

Figure 297. Fréquence par horizon des Sab-CL (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Sab-CL*

Cette catégorie regroupe treize groupes techniques (P.3h, P.5h, P.6d, P.14a, P.17a, P.19a, P.26a, P.32a, P.37a, P.41a, P.43a, P.44a et P.44b ; Annexe 5.4.4.c.). D'après les caractéristiques de leur pâte, les trois premiers doivent avoir la même origine. Quant aux autres, rien ne permet de l'affirmer assurément : il est donc peut-être préférable d'y voir des productions distinctes, même si P.44a et P.44b pourraient correspondre à la même pâte que P.3h, P.5h et P.6d, avec un plus grand nombre d'inclusions.

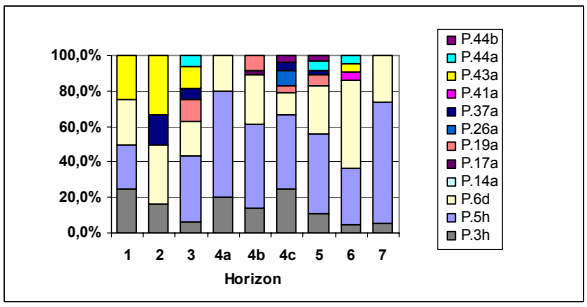

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
P.3h	1	1	1	1	5	6	4	1	1	21
P.5h	1		6	3	17	10	16	7	13	73
P.6d	1	2	3	1	10	3	10	11	5	46
P.17a					1					1
P.19a			2		3	1	2			8
P.26a						2				2
P.37a		1	1			1	1			4
P.41a								1		1
P.43a	1	2	2					1		6
P.44a			1				2	1		4
P.44b						1	1			2
Total	4	6	16	5	36	24	36	22	19	168
P.3h/P.5h/P.6d	3	3	10	5	32	19	30	19	19	140

Figure 298. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Sab-CL (% du NMI total des Sab-CL de chaque horizon et données brutes).

Aucun groupe technique ne domine clairement dans la contribution à la catégorie des céramiques à pâte sableuse (Figure 298). En revanche, l'association des groupes techniques de même origine P.3h, P.5h et

P.6d est toujours majoritaire et dépassent régulièrement 75% des céramiques de cette catégorie (sauf dans les horizons 2 et 3) : à eux trois, P.3h, P.5h et P.6d, représentent 140 individus, soit 62,2% de la catégorie. Les autres productions n'ont qu'une contribution minime à la catégorie.

▪ *Évolution du groupe technique P.3h*

P.3h compte au moins 21 individus (12,5% de la catégorie).

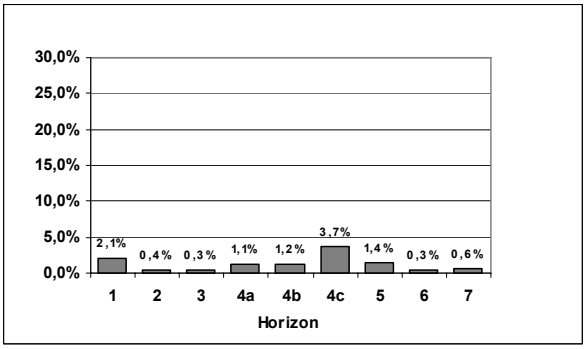

Figure 299. Fréquence par horizon du groupe technique P.3h (% du NMI total de chaque horizon).

Ce groupe technique est présent dès l'horizon 1 (Figure 299 ; Annexe 5.4.d.). Sa fréquence est négligeable lors des horizons 2 et 3 puis augmente régulièrement jusque dans l'horizon 4c, où elle atteint sa plus grande fréquence (3,7%), avant de régresser lentement jusque dans l'horizon 7.

▪ *Évolution du groupe technique P.5h*

P.5h est le plus important des groupes techniques de cette catégorie (73 individus pour 43,5% de la catégorie).

Il est présent dès l'horizon 1 mais non, curieusement, dans l'horizon 2 (Figure 300). En revanche, et comme pour P.3h, sa fréquence monte *crescendo* jusque dans l'horizon 4c (6,2% du NMI de l'horizon) puis descend dans les horizons 5 et 6. Enfin, sa fréquence est la plus forte dans l'horizon 7, où P.5h représente 8% des céramiques. Ainsi, hormis ce dernier horizon, la fréquence générale de P.5h est finalement très proche de celle de P.3h.

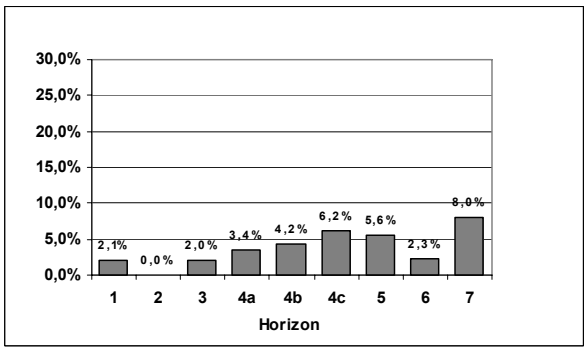

Figure 300. Fréquence par horizon du groupe technique P.5h (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Évolution du groupe technique P.6d*

46 individus ont été recensés pour le groupe technique P.6d (27,4% de la catégorie).

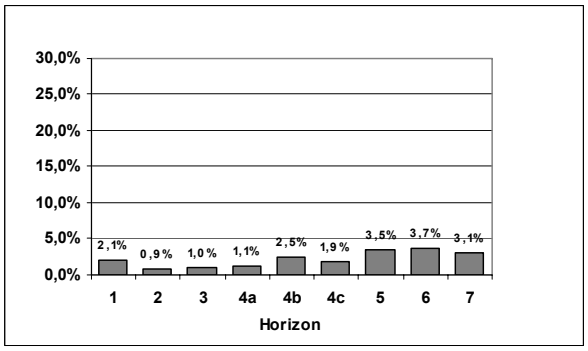

Figure 301. Fréquence par horizon du groupe technique P.6d (% du NMI total de chaque horizon).

Ils sont présents dès l'horizon 1 et se maintiennent à une fréquence minime lors du I^{er} s. ap. J.-C. (Figure 301). Une progression de la fréquence s'observe dans l'horizon 4b (2,5%). Contrairement à P.3h et P.5h, elle régresse dans l'horizon 4c et n'atteint son pic de fréquence que dans l'horizon 6 (3,7% du NMI). Dans les trois derniers horizons, sa fréquence est la plus importante.

▪ *Évolution du groupe technique P.19a*

P.19a compte huit individus (4,8% de la catégorie). Ces individus se retrouvent de l'horizon 3 à 5 avec une fréquence minime mais constante (toujours inférieure à 0,7% du NMI).

On peut donc penser que ce groupe technique est caractéristique d'une période allant des années 30/40 ap. à la fin du II^{ème} s. ou le début du III^{ème} s. ap. J.-C.

▪ *Évolution du groupe technique P.37a*

Avec quatre individus, P.37a est peu représenté (2,4% des Sab-CL).

On retrouve ces quatre individus dans quatre horizons différents (2, 3, 4c et 5), toujours avec une fréquence négligeable (inférieur à 0,6% du NMI), ce qui rend difficile la datation de ce groupe technique.

▪ *Évolution du groupe technique P.43a*

En revanche, la chronologie de P.43a est plus aisée.

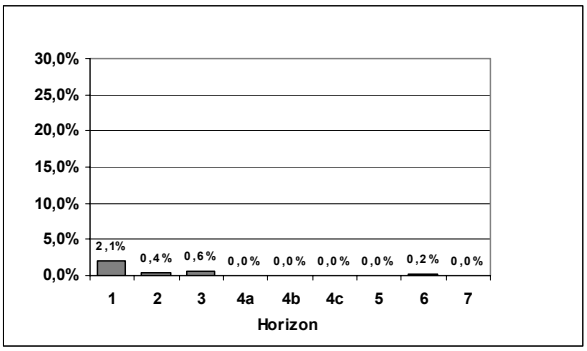

Figure 302. Fréquence par horizon du groupe technique P.43a (% du NMI total de chaque horizon).

Ce groupe technique compte six individus (3,6% de la catégorie), surtout présents dans les trois premiers horizons, un seul étant isolé dans l'horizon 6, de surcroît dans l'ensemble 18 qui possède une partie de matériel résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C. (Figure 302).

On peut donc supposer que P.43a est présent à Javols entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. (peut-être avant) et, au plus tard, les années 70/80 ap. J.-C., peut-être seulement jusqu'au milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

▪ *Évolution du groupe technique P.44a et P.44b*

P.44a et P.44b ont la même origine et ne se rencontrent que dans les horizons 3, 4c à 6, avec une fréquence minime (au maximum, 1% dans l'horizon 5)

Même si l'effectif est réduit, on peut penser que ces groupes techniques sont surtout caractéristiques des années 120/130 ap. jusqu'au début du III^{ème} s. ap. J.-C.

▪ *Évolution des autres groupes techniques*

Les autres groupes techniques ne sont attestés que par un ou deux individus.

Le seul individu de P.14a, présent dans l'ensemble 12, n'est pas pris en considération ici puisque, lors de l'analyse spatiale de cet ensemble, il est apparu qu'il était résiduel (et donc antérieur aux premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. ; Annexe 4.4.5.c.).

En revanche, le seul individu de P.17a, également découvert dans la resserre (ensemble 12), est complet : on peut donc simplement dire que ce groupe technique existe à Javols entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

P.26a compte deux individus, tous deux découverts dans l'horizon 4c, ce qui les place vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.

P.32a n'est représenté que par un individu, présent dans l'horizon 2.

Enfin, le seul individu de P.41a n'est présent que dans l'horizon 6, plus particulièrement dans l'ensemble 18, ce qui nous interdit de savoir si cet individu date vraiment du début du III^{ème} s. ap. ou s'il fait partie des éléments résiduels du I^{er} s. ap. J.-C. contenus dans cet ensemble.

▪ *Formes de la catégorie des Sab-CL*

Avec le mobilier des incinérations, on décompte 171 individus pour la catégorie des Sab-CL. Seuls 112 ont été typologiquement identifiés (Figure 303).

Le répertoire est très varié mais reprend certaines formes attestées en céramiques grises.

Les pots 1b sont toujours très bien représentés (27 individus) et le sont plus que les pots 2 (17 individus toutes variantes confondues). Toutefois, on voit l'apparition d'une nouvelle forme, la cruche 20, attestée par quinze exemplaires. Les autres types ne sont présents tout au plus que par cinq exemplaires.

Comme pour les catégories précédentes, le répertoire postérieur à l'horizon 4c se distingue nettement avec l'apparition de nouvelles formes.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
jatte/coupe 7			1							1
pot 18			1							1
pot 1b			3		14	6	1		3	27
pot 10			1		1	1	2			5
pot 10d			3		1					4
jatte/coupe 2				1						1
couvercle 4b				1	1					2
pot 10a					1		2			3
pot 10b					3					3
pot 10c					1			1		2
pot 10e					1					1
pot 14					1					1
marmite 1					1					1
cruche 18a					1					1
cruche 19					1					1
cruche 2c					1					1
cruche 2b					2	1				3
cruche 2b/2c						1				1
pot 21						1				1
couvercle 2b						1				1
marmite 1b						2			3	5
jatte/coupe 6b/6c							1			1
pot 12a							2			2
mortier 5							2	2		4
cruche 20							7	4	4	15
pot 2a							3	5	3	11
pot 2c							4		1	5
cruche 19b								1		1
couvercle 4a								1		1
cruche 3a/22								2	2	4
pot 2b									1	1
couvercle 4c									1	1
Total	0	0	9	2	30	13	24	16	18	112

Figure 303. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Cal-CL.

La confrontation entre les groupes techniques des Sab-CL et les formes montre surtout, comme on pouvait s'y attendre, la prédominance des groupes P.3h, P.5h et P.6d (Figure 304), parfois indifféremment utilisés pour une même forme.

	GT								NTI
	P.3h	P.5h	P.6d	P.17a	P.19a	P.43a	P.44a	P.44b	total
jatte/coupe 7						1			1
pot 18	1								1
pot 1b	2	21	1		3				27
pot 10			4				1		5
pot 10d			4						4
jatte/coupe 2		1							1
couvercle 4b		2							2
pot 10a		2	1						3
pot 10b		1	2						3
pot 10c			2						2
pot 10e	1								1
pot 14	1								1
marmite 1		1							1
cruche 18a				1					1
cruche 19		1							1
cruche 2c			1						1
cruche 2b		3							3
cruche 2b/2c		1							1
pot 21		1							1
couvercle 2b		1							1
marmite 1b	2	2	1						5
jatte/coupe 6b/6c		1							1
pot 12a		2							2
mortier 5			1				2	1	4
cruche 20			15						15
pot 2a		10	1						11
pot 2c		5							5
cruche 19b			1						1
couvercle 4a		1							1
cruche 3a/22	1	2	1						4
pot 2b		1							1
couvercle 4c		1							1
Total	8	60	35	1	3	1	3	1	112

Figure 304. Quantification en NTI affiné des groupes techniques des Sab-CL.

On note toutefois que P.6d, pâte grossière, est principalement utilisée pour les gros contenants tels que les pots 10 ou les pots 15. P.44a et b, tous deux également avec des inclusions grossières, sont utilisés pour un pot 10 et surtout pour les mortiers 5.
P.19a, avec une argile différente de P.3, P.5 ou P.6, est utilisé pour réaliser des pots 1b. Les autres groupes techniques (P.17a, et P.43a) n'apparaissent que de façon anecdotique mais toujours pour des formes non documentées par les autres groupes techniques. Aucune forme n'a pu être identifiée pour les groupes P.14a, P.26a, P.32a et P.41a.

Au vu de cette confrontation, plusieurs productions sont envisageables. La première correspond aux groupes techniques P.3h, P.5h et P.6d qui partagent la même argile (plus ou moins lavée et/ou enrichie en dégraissants) et le même répertoire de formes. P.44a et b pourraient correspondre à une seconde production. Enfin, les huit autres groupes techniques correspondent vraisemblablement à autant de productions distinctes, soit parce que leurs pâtes sont différentes, soit parce que les formes attestées sont singulières.

La présentation de ces formes se fera par ordre d'apparition chronologique en distinguant à nouveau le répertoire postérieur à 160/170 ap. J.-C.

Jatte/coupe 7 (Figure 305 n°1)

Cette forme n'apparaît qu'en un exemplaire dans l'horizon 3 (ensemble 23). Morphologiquement, elle est à rattacher au vaisselier de tradition indigène (VERNHET 1971 : pl. XII n°11). Puisqu'elle est réalisée dans le groupe technique P.43a, qui semble surtout être présent dans les premiers temps de la ville gallo-romaine, on peut proposer d'y voir un élément résiduel.

Dolium *1 (Figure 306 n°10)*

Cette forme n'apparaît pas dans le corpus mais on en signale la présence à Javols, par souci d'exhaustivité.
On la connaît par un exemplaire complet utilisé comme réceptacle d'une canalisation dans un contexte daté entre 10/20 et 40/50 ap. J.-C. (JSE98 US 4115). La panse est ornée de cannelures (ici obtenues par des bandes rapportées).

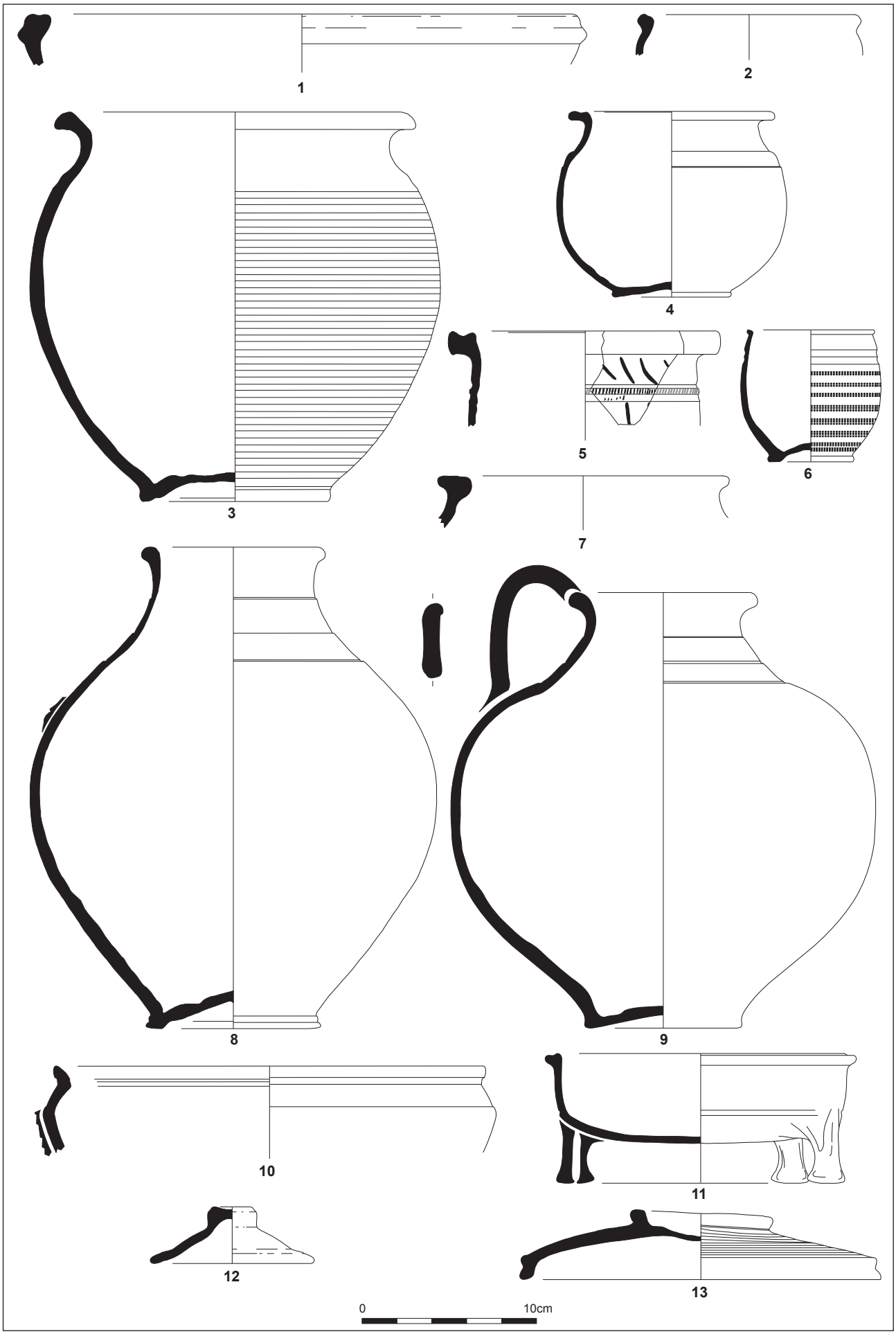

Figure 305. Répertoire des formes des Sab-CL.

En outre, il est réalisé dans le groupe technique P.43a (visiblement alors monté en partie en colombins et fini au tour rapide) : ainsi, il confirme en partie la datation précoce de cette fabrique.
Quant à sa fonction, c'est évidemment un *dolium*, avec une capacité de 31,3 l.

Pot 18 (Figure 305 n°6)

Cette forme, décorée à la molette sur sa panse (séries de petits carrés), n'est présente que dans une incinération de la nécropole occidentale. La forme et le décor plaident clairement pour y voir un gobelet à boire. Quant à sa datation, faute d'avoir reconnu d'autres individus de ce type, on s'en tiendra à constater sa présence entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C.

Pot 1b (Figure 305 n°3)

Cette forme est donc également produite en pâte sableuse claire et non uniquement en pâte kaolinitique ou sableuse grise. Les mêmes observations faites précédemment sont ici renouvelables : la forme traverse tout le Haut-Empire, même si ici elle n'apparaîtrait qu'à partir de l'horizon 3 (ensemble 2 et 23). Les panses sont ici encore

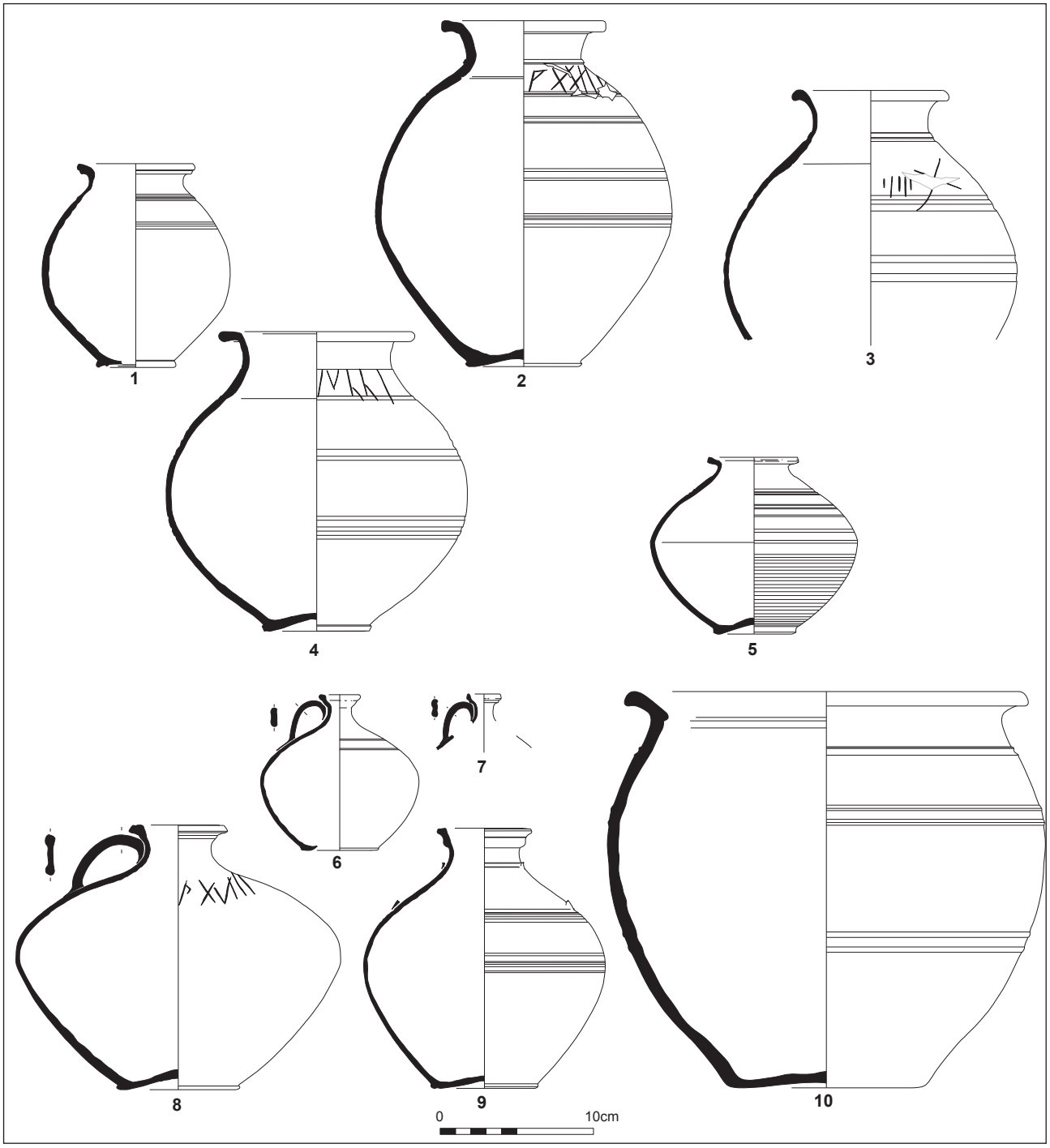

Figure 306. Répertoire des formes (suite) des Sab-CL.

parfois striées, plus rarement peignées, principalement pour les individus antérieurs à 120/130 ap. J.-C.
La seule différence tient peut-être dans l'usage de ces vases, puisque seuls douze d'entre eux ont clairement servi à faire bouillir les aliments. Les autres ont donc pu servir à des utilisations variées dont le stockage des denrées et la boisson.

Pot 10 (Figure 306 n°1-5)

Cette forme générique a été subdivisée en sous types selon la forme de son bord et de sa lèvre. Le corps des vases se caractérise toujours par la présence de séries de cannelures.

La forme générique est connue à partir de l'horizon jusque dans l'horizon 6, soit entre 30/40 et 250.

La variante 10d (n°3) est peut-être la plus précoce, puisqu'elle apparaît dès 30/40 ap. J.-C. (ensemble 2 et 23). Toutes les autres variantes (pots 10a : n°1 ; b : n°2 ; c : n°3 ; e : n°5) n'ont été recensées qu'à partir de l'extrême fin du I^{er} s. et principalement dans l'ensemble 12 (resserre incendiée). Seules les variantes 10a (horizon 5) et 10c (horizon 6) se retrouvent au-delà : il s'agit peut-être de vases résiduels, au sens où ils pourraient avoir eu une durée de vie assez longue.

Tous ces vases sont d'une capacité importante (entre 2,42 l et 10,82 l) et portent fréquemment des *graffiti* pondéraux, indiquant fréquemment le poids du vase vide. Ils ne sont pas marqués par le feu (sauf accident comme pour la resserre incendiée) et les enseignements de l'analyse de l'ensemble 12 montrent que certains de ces vases ont pu être obturés par des coupelles ou de petites cruches (*cf.* p.228 et 231). Dès lors, il faut assurément y voir le type classique de vase de stockage à Javols. Il ne s'agit pas de véritables *dolia*, mais plutôt de *doliola*, du moins de vases de réserve domestique, suffisamment gros pour satisfaire cette fonction mais relativement maniables et pas trop encombrants pour intégrer les structures domestiques javolaises.

Cette forme est attestée à La Malène, dans le sud de la Lozère (CHARDONNET 1992 : 21V373).

Jatte/coupe 2 (Figure 305 n°2)

Cette forme de jatte se rencontre généralement en pâte grise lissée (Kao-GRL ou Sab-GRL). Le seul exemplaire ici présent (horizon 4a ; fragment de bord) est profondément marqué par le feu, ce qui a pu entraîner, à titre d'hypothèse, une forme de réoxydation de la pâte. Il est donc préférable de considérer qu'il s'agit d'une céramique grise profondément altérée.

Couvercle 4b (Figure 305 n°13)

Ce couvercle se rencontre en pâte sableuse cuite en mode A entre 70/80 et 120/130 (horizons 4a et b). Les deux exemplaires portent des traces de feu et l'un est même déformé : il pourrait ici s'agir d'un raté de cuisson commercialisé.

Pot 14 (Figure 305 n°4)

Ce pot est seulement attesté dans l'horizon 3, en un exemplaire. Il se distingue du pot 1b par une forme plus trapue et une lèvre fine horizontale. La forme l'apparente certainement à un pot à usage multiple, principalement voué à la cuisson des aliments. Toutefois, dans son contexte de découverte (ensemble 12), il était associé à de nombreuses céramiques de table, ce qui laisse penser qu'il y a servi de gobelet à boire.

Marmite 1 (Figure 305 n°11)

Ce type de marmite à collerette horizontale, abondant à Javols en pâte kaolinitique ou sableuse grise, ne se retrouve qu'en très peu d'exemplaires en pâte sableuse cuite en mode A. Seul un individu est connu dans l'horizon 4b (marmite 1), deux dans l'horizon 4c et trois dans l'horizon 7(marmite 1b).

Cruche 18a (Figure 305 n°8)

Le seul individu de ce type se retrouve dans l'horizon 4b (ensemble 12) où il a vraisemblablement servi au service des liquides sur la table gabale, puisqu'il était associé à de nombreuses autres céramiques de table. Il s'agit de la seule forme reconnue pour le groupe technique P.17a.

Cruche 18b (Figure 305 n°9)

Cette variante n'est attestée que dans l'ensemble 13, dont la datation est problématique (80-150 ap. J.-C.). On signale ici sa

présence par souci d'exhaustivité. Elle est réalisée dans une pâte grossière (P.6d). Dans son contexte de découverte (niveau d'utilisation d'un puits), cette cruche a vraisemblablement servi à puiser ou à transporter l'eau. On peut penser que sa fonction première est de servir les liquides, peut-être aussi de les réserver.

Cruche 19a (Figure 306 n°9)

Ce type de cruche n'est également attesté que par un exemplaire présent dans l'horizon 4b. Comme pour les traditionnels vases de stockage à Javols (pots 10), la panse est marquée de trois séries de cannelures sur la panse. La forme généralement pourrait rappeler les amphores Gauloises 2 (LAUBENHEIMER 1985), bien qu'elle soit beaucoup plus trapue que les normes classiques. Il s'agit plus vraisemblablement d'une amphore locale, en pâte sableuse, voire plus simplement d'un vase de stockage.

Cruche 2 (Figure 306 n°6-8)

La cruche 2 possède plusieurs variantes selon la forme de son bord : sont attestées ici les variantes 2b et 2c (2b/2c quand un doute existait entre les deux sous-types). Elles n'apparaissent que dans une large première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizons 4b et 4c). La variante 2c (n°8) se distingue surtout pas son module important (capacité de 8,65 l pour l'individu de l'ensemble 12) : si elle ne porte pas de cannelures sur la panse, elle est en revanche marquée par un *graffito* indiquant son poids à vide. Il s'agit donc assurément d'un vase de stockage, destiné aux liquides, l'anse ne servant pas au transport mais simplement à faire basculer le vase tout en le retenant.

Les variantes 2b (n°6-7) sont de modules plus petits et ne portent pas de traces de feu : il s'agit donc certainement soit de cruches destinées à figurer sur la table, soit, à l'instar de la cruche 2c, de vases de réserve, les deux fonctions n'étant pas incompatibles.

Pot 21 (Figure 305 n°7)

Ce pot, rencontré en un seul exemplaire dans l'horizon 4c, se distingue par une lèvre épaissie et rentrante, proche de celle de *dolium* (DOLIUM bd11b ; PY 1993c : 409) ou d'urne sans col rencontré dans les territoires méridionaux également en pâte sableuse (SABL-OR A13 variante A ; RAYNAUD 1993c : 550). Ces analogies plaident pour y voir à nouveau un vase de stockage.

Couvercle 2b (Figure 305 n°12)

Cette forme n'apparaît que vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 4c) dans l'incinération de la nécropole orientale où elle a servi à couvrir l'urne funéraire.

Pot 12c (Figure 305 n°5)

Cette forme n'apparaît pas dans le décompte des productions en Sab-CL puisqu'elle se trouve dans le matériel résiduel de l'ensemble 12, matériel qui n'a pas été pris en compte dans cette quantification. Par souci d'exhaustivité, on y fera toutefois mention. Par l'analyse du matériel erratique de cette resserre incendiée, il est acquis que cette forme est bien antérieur aux années 90/100 ap. J.-C. : compte tenu des décors de traits obliques lissés qu'on ne connaît à Javols que pour la première moitié (voire le premier tiers) du I^{er} s. ap. J.-C., on peut penser qu'il s'agit d'une forme précoce.

Poêlon/patère 1 (Figure 305 n°10)

Il s'agit du seul élément de patère reconnu dans tout le corpus. Malheureusement, il appartient au matériel résiduel de l'ensemble 12, ce qui interdit de le situer clairement chronologiquement. Tout au plus peut-on dire qu'il est antérieur aux années 90/100 ap. J.-C.

Cruche 1

Il convient également de signaler que parmi le matériel résiduel de l'ensemble 12, il existait un fragment de bec tréflé d'une cruche 1 en céramique sableuse claire (P.5h). Cette forme est donc antérieure à 90/100 ap. J.-C.

La majorité de ces formes cesse d'être consommée à Javols vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., au plus tard vers 160/170 ap. J.-C. Seuls perdurent, en faible quantité, les pots 1b, les marmites 1b et quelques pots 10. À partir de la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. se met en place un répertoire renouvelé, où les analogies avec celui des Sab-GR et Kao-GR sont nombreuses.

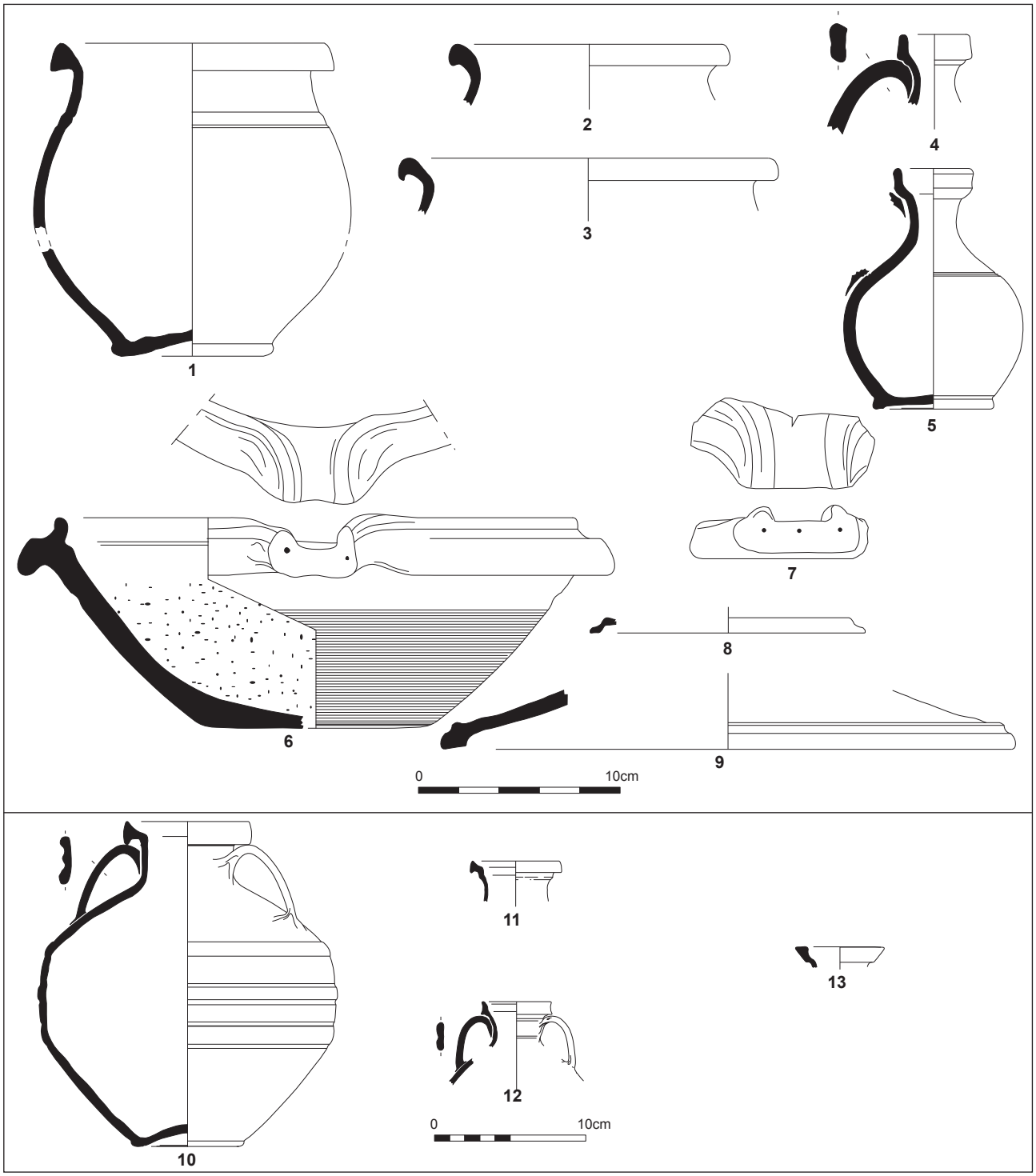

Figure 307. Répertoire des formes (suite) des Sab-CL.

Jatte/coupe 6b/6c

Cette forme se retrouve traditionnellement en céramique lissée (grise ou claire). L'individu présent ici dans l'horizon 5 est à la fois profondément altéré et totalement brûlé. Le plus logique est d'y voir une céramique grise lissée (Sab-GRL) totalement usée.

Pot 12a

Ce type de pot ne se rencontre que dans l'horizon 5 en deux exemplaires, tous deux n'ayant visiblement pas servi à cuire les aliments, mais peut-être plus à les stocker.

Mortier 5 (Figure 307 n°6-7)

Ce mortier en pâte sableuse (P.6d et surtout P.44a et b) est présent uniquement dans les horizons 5 et 6, soit entre 160/170 et 250 ap. J.-C. Il s'agit donc de l'un des rares mortiers qui ne soit pas en pâte calcaire à Javols, en d'autres termes qui soit d'une production locale ou régionale. Sa lèvre est toujours pendante et il se distingue aisément par la présence de trous sur le bord du déversoir, sans que ces trous aient trouvé d'explication claire.

Cruche 20 (Figure 307 n°10-13)

Ce type de cruche est également un bon marqueur chronologique : il se retrouve en effet durant les trois derniers horizons, soit à partir de 160/170 ap. J.-C, et perdure probablement dans le IV^{ème} s. ap. J.-C.

Son corps de panse est marqué de séries de cannelures comme pour les vases de stockage les plus courants (pots 10). Le col est bien marqué, le goulot resserré et la lèvre se termine soit en forme triangulaire avec des arêtes vives (comme les pots 2a ; n°11 et 12) soit en bandeau (n°13). Deux anses sont toujours présentes ce qui inciterait donc à y voir une amphore locale. Pour autant, on s'en tiendra à y voir un vase de réserve, le terme d'« amphore » impliquant une notion de transport à plus ou moins longue distance dont on n'a aucune preuve. Il est en outre certain que ce vase constitue, dans la maison gabale (en particulier dans la cuisine de JPN02 ; ensemble 20 et 21), le successeur des pots 10.

Quant à son contenu, vu l'étroitesse du goulot, on peut penser qu'il s'agit de liquide, sans pour autant savoir lequel (vin, huile … ?).

Cette forme est attestée, au moins sur d'autres sites lozériens, comme à La Malène dans un dépotoir assurément postérieur à 165 ap. J.-C. et certainement datable de la fin du II^{ème} ou du début du III^{ème} s., ce qui confirme en partie la datation de cette forme à Javols (CHARDONNET 1994 : dépotoir sud V, VI, VII).

Pot 2 Figure 307 n°1-3)

Cette forme et ses variantes existent donc en pâte kaolinitique et en pâte sableuse grise, mais aussi en pâte sableuse claire.

Le plus précoce et le plus abondant est le pot 2a (n°1), présent dès 160/170 et qui doit l'être encore dans le IV^{ème} s. ap., au-delà de l'horizon 7. Le pot 2c (n°3) n'a été rencontré que dans les horizons 5 et 7, alors que le pot 2b (n°2) n'existe que par un seul exemplaire dans l'horizon 7.

Au total, sur ces 17 individus, huit ne portent pas de traces de feu et n'ont donc pas été utilisés pour faire bouillir les aliments. Cette proportion rejoint celle observée pour les pots 1b : cuits en mode A, ces formes sont moins majoritairement utilisées en cuisine que les formes cuites en mode B et sont plus fréquemment utilisées pour d'autres fonctions (stockage des denrées et boisson).

Cruche 19b (Figure 307 n°13)

Parmi cette catégorie des Sab-CL, il convient de signaler un bord d'une forme fermée qui s'apparente à celui d'une amphore Gauloise 1. Ce fragment est peut-être trop petit pour être certain de l'affiliation, et trop esseulé[52] pour valider l'idée d'une production d'amphore vinaire locale.

Il faut donc probablement s'en tenir à constater l'analogie morphologique sans pour autant dévier vers une analogie fonctionnelle.

Couvercle 4a et 4c (Figure 307 n°8 et 9)

Ces deux couvercles se retrouvent, pour le premier (n°9) dans l'horizon 6, pour le second dans l'horizon 7 (n°10). Ce dernier est le seul à porter des traces de feu. Pour autant, les deux ont dû servir en cuisine pour couvrir des pots ou des marmites.

Cruche 3a/22 (Figure 307 n°4 et 5)

L'identification de la forme est ici délicate puisqu'elle ne repose à chaque fois que sur de simples fragments de bords, à lèvre droite, parfois légèrement en bandeau. Or cette lèvre est commune, à Javols, aux cruches 3a et 22, ce qui explique qu'elles aient été classées par prudence sous le terme cruche 3a/22 (n°5). Pour autant, et puisque les cruches 3a sont généralement recouvertes d'un engobe blanc et très souvent à double carène, il est plus probable qu'ils s'agissent de cruche 22 (n°6).

---

[52] Un autre fragment de bord identique est présent dans le matériel résiduel de la resserre incendiée (ensemble 12 ; Annexe 4.4.5.e.).

On en rencontre quatre individus, tous dans les horizons du III^{ème} s. ap. J.-C. Fonctionnellement, il doit s'agir de cruches destinées soit à la table soit à la réserve des denrées.

▪ ***Décors et* graffiti *de la catégorie des Sab-CL***

Les décors sur cette catégorie sont absents, à l'exception toutefois de la frise de petits carrés réalisés à la molette sur le pot 18 (Figure 305 n°6).

Ces productions à pâte sableuse claire comportent, à Javols, une grande quantité de *graffiti* parmi lesquels on a retenu ceux qui présentent un intérêt parce qu'ils sont lisibles, explicites et qu'ils informent clairement sur la fonction de vases. Par souci d'exhaustivité et pour bien illustrer la spécificité de ces inscriptions et de cette catégorie, on rappellera les *graffiti* rencontrés dans le corpus.

IVLLI ILA (Figure 308 n°1)

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 79 n°7)
P.6d
Pot 10d
IVLLI ILA
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

L'interprétation est délicate : il s'agit peut-être d'un *Iulius*, nom du vendeur ou plus probablement du propriétaire de ce vase et de son contenu. Les deux « L » posent problème, *Iulius* s'écrivant normalement avec un seul « L » : peut-être s'agit-il d'une erreur, l'un des deux « i » du génitif (pour *Iulii*) ayant été transformé en « L ». La seconde partie du *graffiti* n'a pas pu être déchiffrée.

TP XIX (Figure 308 n°2)

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 79 n°3)
P.6d
Pot 10d
TP XIX
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

L'inscription est complète et on propose : T(*esta*) P(*ondo*) (*librae*) XIX, soit un poids de 19 livres (6,21 kg). Le vase est actuellement incomplet et pèse 5,4 kg.

P XXIII[… (Figure 308 n°3)

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 79 n°4)
P.6d
Pot 10b
P XXIII[…
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

Le *graffito* est peut-être tronqué. Il faut lire : P(*ondo*) (*librae*) XXIII, soit un poids d'au moins 23 livres (7,521kg). Le vase, quasi complet (de rares tessons manquants), pèse après recollage 7,52 kg. L'inscription est donc l'indication de la tare du vase.

P IIXS (Figure 308 n°4)

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 79 n°1)
P.5h
Pot 10b
P IIXS
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

Il faut lire : P(*ondo*) (*librae*) IIX S(*emis*) soit un poids de 8,5 livres (2,78 kg). Le vase, quasi complet, pèse actuellement 2,78 kg : l'indication correspond donc à la tare.

IIIII X (Figure 308 n°5)

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 79 n°8)
P.6d
Pot 10a
IIIII X
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

La lecture est ici délicate : s'il s'agit d'un nombre (indication de volume ou de poids), l'inscription, pour être cohérente, doit être lue à l'envers, depuis le haut du vase : Il faudrait alors comprendre : XIIIII pour XV (*librae*)(?) soit un poids de 4,91 kg. Toutefois, dans l'hypothèse d'une indication de la tare, cette inscription paraît sous estimée largement le poids réel du vase.

P XVIII X (Figure 308 n°6)

JSF99/00 (ensemble 12 ; Figure 79 n°9)
P.6d
Cruche 2c
P XVIII puis, en graphie plus petite, X sous l'anse
Contexte chronologique : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.

Il s'agit ic de deux *graffiti* distincts. Le premier est une petite croix placée sous l'anse du vase : sa signification est inconnue (marque de propriété ?). Le second *grafitto* est assurément l'indication du poids du vase vide. Il faut lire : P(*ondo*) (*librae*) XVIII, soit un poids de 18 livres (5,886 kg). Or le poids du vase après recollage (vase complet) est exactement de 5,886 kg.

IXXII (Figure 308 n°7)

Javols Las Pessos (don de Mr de Marnhac)
P.5h
Cruche 2b
IXXII
Contexte chronologique : inconnu

L'inscription est complète, mais la première lettre est de lecture incertaine. Il s'agit d'une indication chiffrée (22 ?) sans qu'on sache véritablement ce qu'elle décompte : en faisant la correspondance avec la livre romaine ce n'est pas le poids du vase, ni même sa capacité (0,42l.) si l'on considère que l'unité quantifiée est l'*acetabulum* (0,067l.).

TP XII (Figure 308 n°8)

Fouilles Peyre
P.6d
Pot 10
TP XII
Contexte chronologique : inconnu

Il faut lire T(*esta*) P(*ondo*) (*librae*) XII, soit un poids du vase de 12 livres (3,93 kg).

TP VIII[… (Figure 308 n°9)

JSF 99 US 9515 et 9902
P.6d
Pot 10
TP VIII
Contexte chronologique : I^{er}-II^{ème} s. ap. J.-C.

Le *graffito* indique encore la tare du vase : T(*esta*) P(*ondo*) (*librae*) VIII, soit un poids de 2,62kg.

TP I[… (Figure 308 n°10)

JPN02 US 4062
P.6d
Pot 10
TP I[…

Contexte chronologique : II^{ème} s. ap. J.-C.
L'inscription est incomplète mais indique encore la tare du vase, ce qu'on déduit de l'indication de T(*esta*) P(*ondo*).

?]P[… (Figure 308 n°11)

JSF05 US 7016
P.6d
?
…]P[…
Contexte chronologique : époque moderne
Il s'agit encore d'une indication du poids du vase : le P est peut-être précédé d'un T pour *testa*.

…]XII[… (Figure 308 n°12)

JSF05 US 7020
P.6d
Pot 10
…]XII[…
Contexte chronologique : fin II^{ème} – début III^{ème} s. ap. J.-C.

Il ne reste de ce *graffito* que l'indication chiffrée, dont on peut penser qu'elle indique le volume du vase, plus vrai-

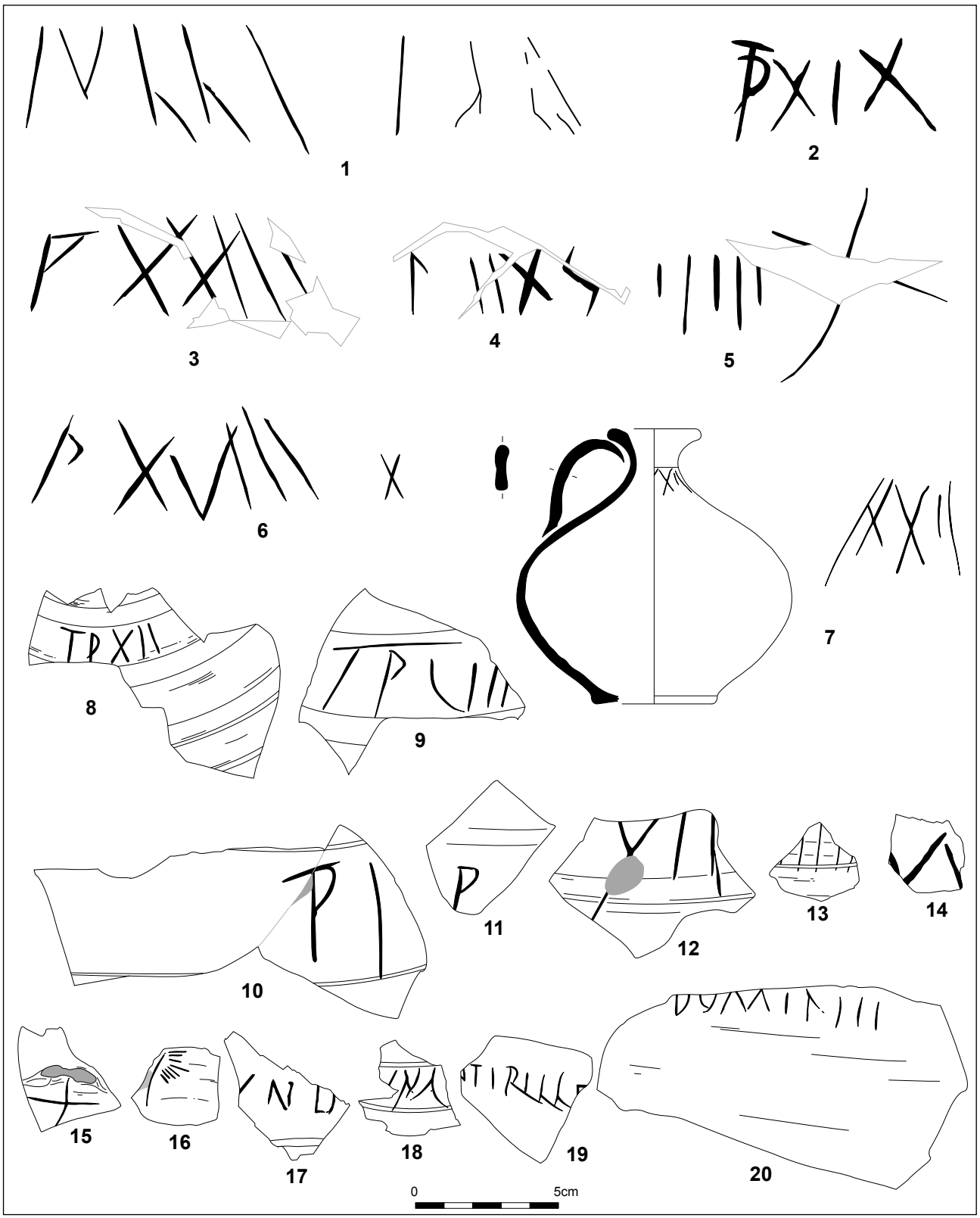

Figure 308. *Graffiti* sur Sab-CL.

semblablement son poids.

…]III[… (Figure 308 n°13)

Javols fouilles Peyre
P.6d
Pot 10?
…]III[…
Contexte chronologique : inconnu
Ici encore, le plus probable est d'y voir une indication numérique du poids du vase.

…]XX[… (Figure 308 n°14)

JSF99 US 9613 (ensemble 11 ; Figure 116 n°13)
P.6d
Pot 10?
…]XX[…
Contexte chronologique : 250-300 ap. J.-C.
L'inscription est incomplète mais il faut encore y voir une indication de poids.

X (Figure 308 n°15)

Fouilles Peyre
P.6d
?
X sous l'anse
Contexte chronologique : inconnu
Ici, cette croix gravée n'indique peut-être pas un poids ou un volume. Peut-être s'agit-il, comme pour le n°6, d'une marque de propriété.

P étoilé (Figure 308 n°16)

Fouilles Peyre
P.6d
?
P dont la boucle est faite de traits rayonnants
Contexte chronologique : inconnu
La graphie de ce *graffito* incomplet est fantaisiste. Il doit s'agir d'un P dont la boucle est formée de traits rayonnants. Dès lors, sa signification demeure inconnue.

…]VND[…Figure 308 n°17)

JSF99 US 9613 (ensemble 11 ; Figure 116 n°12)
P.6d
Pot 10
…]VND[…
Contexte chronologique : 250-300 ap. J.-C.
Même si le *graffito* est inscrit sur un pot 10, il ne s'agit pas cette fois-ci d'une indication chiffrée, mais d'une inscription littéraire pouvant faire mention au nom du propriétaire ou du vendeur ou encore au contenu..

…]INA[…(Figure 308 n°18)

Fouilles Peyre
P.6d
Pot 10
…]INA[…
Contexte chronologique : inconnu
Ici encore, il s'agit d'une inscription littéraire dont la signification est inconnue.

…]TIRILL[…(Figure 308 n°19)

JSF99 US 9223
P.5h
Cruche
…]TIRILL[…
Contexte chronologique : II^{ème} s. ap. J.-C.
La forme générique du vase n'est pas connue, même s'il doit s'agir d'une cruche. L'inscription, incomplète est nominative et peut désigner le nom du propriétaire ou celui du liquide contenu.

DOMINII (Figure 308 n°20)

Fouilles Peyre
P.5h
Cruche
DOMINII
Contexte chronologique : inconnu
Le vase correspond certainement à une cruche. Le *graffito* est complet et désigne clairement le propriétaire du vase, le maître (*Domine* ou *Dominii*, même si le doublement du i pose problème en terme de déclinaison latine ; sauf si l'on considère qu'il s'agit d'un nom *Dominius*).

Tous les *graffiti* chiffrés attestent la fonction de stockage de ces vases. Dans la majorité des cas, ils n'indiquent pas un volume mais bien un poids, plus exactement la tare. Dans plusieurs cas, où les vases sont presque complets, il a pu être observé que l'indication chiffrée correspond exactement au poids des vases vides.

À Javols, ces indications pondérales sont donc très nombreuses, systématiquement associées aux céramiques à pâte sableuse claire. Elles devaient donc servir à quantifier le poids de marchandise acheter, par soustraction, en pesant le vase rempli.

Cette interprétation pondérale est clairement avancée pour des graffites de la cité des Aulerques Cénomans (GUILLIER, THAURÉ 2003 ; 20, n°8, 12, 14, 15, 20 et 185), même si une évaluation du poids d'un vase montrerait que P(*ondo*) indiquerait le poids du vase plein. C'est également ce qui est proposé pour une cruche découverte à *Lousonna*-Vidy et portant le graffite TP VII (LUGINBÜHL 1994 : 104, fig. 9 n°84). Pour les vases de Javols, qu'il soit écrit *P(ondo)* ou *T(esta) P(ondo)*, la confrontation des poids indiqués et observés après remontage ne laisse pas de place aux doutes[53] : c'est bien la tare, le poids du vase vide.

La formule *T*(*esta*) ou *T*(*esta*) *P*(*ondo*), très fréquente (en particulier sur les amphores), est sans ambiguïté une indication de tare (BATS 2004 : 15, fig. 10). Outre les amphores, ces indications se retrouvent essentiellement sur des vases de réserve : par exemple, deux vases trouvés à Treis en Germanie Supérieure et portant les *graffiti* « TP VIII » et « TPVIIS IXXS » ont été interprétés comme des pots à miel (BAKKER,

[53] La même correspondance entre poids indiqué et poids réel du vase vide a été observée sur un récipient de Saintes (MAURIN 1994 : 245, 1003.4).

GALSTERER-KRÖLL 1975 : 63). On peut citer encore le cas des vases de réserve de Saint-Romain-en-Gal qui portent ce même type d'inscriptions (LEBLANC 2007 : fig. 91 n°11, 14 et 15).

À Javols, le contenu de ces vases n'est pas connu. Dans la resserre incendiée (ensemble 12), où nombre d'entre eux ont été découverts en place et où le sédiment qu'ils contenaient a été tamisé, il n'a été découvert aucune trace du contenu. Dans ce cas précis, les aliments stockés ne sont donc probablement pas solides (céréales, salaisons) mais fluides ou liquides et n'ont pas laissé de traces. Les autres contextes archéologiques sont malheureusement d'une aide moindre pour la compréhension de ces contenus.

Les autres *graffiti* sont difficilement interprétables et peuvent désigner une propriété comme le contenu des vases.

▪ *Bilan sur la catégorie des Sab-CL*

Il s'agit donc d'une catégorie très importante à Javols durant tout le Haut-Empire.

Le répertoire semble à nouveau scindé en deux générations, avec une séparation chronologique qu'il faut situer au plus tard vers 160/170 ap. J.-C., comme pour les céramiques grises (*cf.* p.436 et 447) ou grises lissées (*cf.* p.421-422). Ces deux répertoires possèdent de nombreuses ressemblances avec ceux des Kao-GR et des Sab-GR.

Toutefois, il se singularise par des formes originales, liées semble-t-il aux qualités de la pâte et au mode de cuisson. En effet, que ce soit par les formes rencontrées ou par les *graffiti* en présence, cette catégorie semble principalement se singulariser par des vases de stockage. Il faut donc penser que cette pâte sableuse, parfois fortement dégraissée (P.6d), cuite en mode A, offre des garanties quant à la résistance aux chocs physiques. Cette catégorie comporte également des mortiers vers la fin du II^{ème} et la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C., formes généralement importées auparavant. À côté de ces derniers, on retrouve quelques céramiques à feu, mais en quantité restreinte si on les compare aux céramiques communes grises. Enfin, quelques cruches, non répertoriées dans les autres catégories, pourraient avoir été utilisées au service des boissons, même si l'on ne peut exclure qu'elles aient servi au stockage des denrées.

Le problème de l'origine de cette catégorie est encore ici particulièrement délicat. On peut toutefois être sûr qu'il ne s'agit pas d'une production du Languedoc : aucun parallèle probant n'existe réellement dans le répertoire des céramiques communes sableuses oxydantes ou réductrices du Languedoc oriental (SABL-OR : RAYNAUD 1993c).

Le plus probable est de voir, dans tout ou partie de cette catégorie, des productions locales ou régionales. Puisqu'il existe des parentés techniques entre les pâtes de cette catégorie et celles des Sab-GR, on serait tenté d'y voir la même origine. Pour autant, il en existe aussi avec celles des Sab-EB, également cuite en mode A, et qu'on pense plus gabale que régionale. Au final, on ne peut que faire état de doutes sur les parentés techniques de ces différentes productions, tant, il est vrai, toutes ces pâtes sableuses contiennent le même cortège d'inclusions.

Toutefois, si l'on prend en compte la diffusion de ces formes à pâte sableuse (en particulier pour les mortiers et les vases de stockage), il semble que ces derniers se rencontrent principalement dans la cité gabale et peu chez les Rutènes. Cet argument, très mince compte tenu de l'indigence de la bibliographie, pourrait plaider pour une production gabale, plus que régionale.

o *Évolution des céramiques à pâte calcaire claire (Cal-CL)*

La fréquence des céramiques à pâte calcaire est bien moindre que celle des céramiques à pâte sableuse (Figure 309 ; Annexe 5.4.a.). Elle semble progresser lentement, avec quelques soubresauts minimes, jusque dans l'horizon 4c (5% du NMI de l'horizon), avant de régresser dans les horizons 5 et 6. Sa fréquence augmente de nouveau dans l'horizon 7, où elle atteint 4,3% des céramiques.

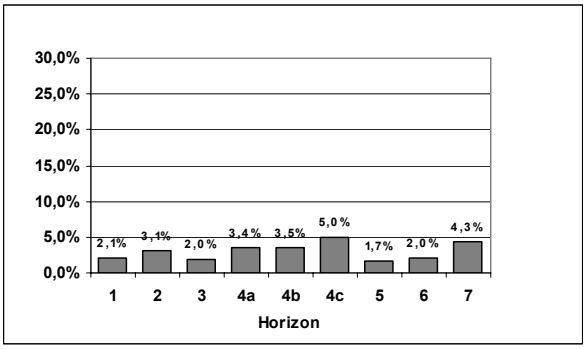

Figure 309. Fréquence par horizon des Cal-CL (% du NMI total de chaque horizon).

▪ *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Cal-CL*

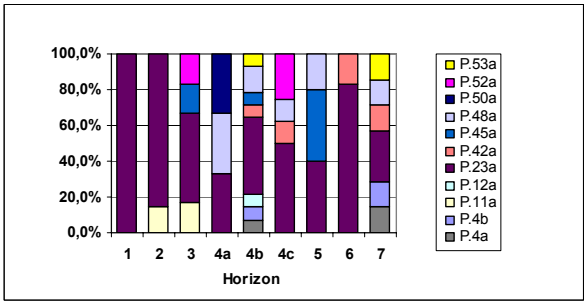

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
P.4a					1				1	2
P.4b					1				1	2
P.11a		1	1							2
P.12a					1					1
P.23a	1	6	3	1	6	4	2	5	2	30
P.42a					1	1		1	1	4
P.45a			1		1		2			4
P.48a				1	2	1	1		1	6
P.50a				1						1
P.52a			1			2				3
P.53a					1				1	2
Total	1	7	6	3	14	8	5	6	7	57

Figure 310. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Cal-CL (% du NMI total des Cal-CL de chaque horizon et données brutes).

Onze groupes techniques composent cette catégorie (Annexe 5.4.4.d.). Celui qui paraît contribuer le plus à la catégorie (Figure 310) est P.23a, qui domine dans la plupart des horizons.

▪ *Évolution du groupe technique P.23a*

P.23a est le plus abondant des groupes techniques de cette catégorie, avec 30 individus (52,6% de la catégorie). Il ne possède qu'une fréquence très limitée mais constante dans tous les ensembles (Figure 311 ; Annexe 5.4.d.). Cette fréquence est un peu plus importante dans les deux premiers horizons (2,1% et 2,7% du NMI des horizons) et dans l'horizon 4c (2,5% du NMI des céramiques).

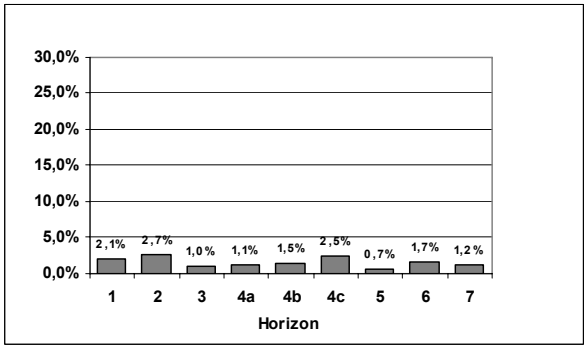

Figure 311. Fréquence par horizon du groupe technique P.23a (% du NMI total de chaque horizon).

Il apparaît donc que ce groupe est présent durant tout le Haut-Empire à Javols. Sa présence est certes le plus souvent limitée mais toujours constante.

▪ *Évolution des groupes techniques P.4a et P.4b*

Ces deux groupes techniques doivent avoir la même origine.

Curieusement, leur fréquence (au maximum 0,6% dans l'horizon 7) et leur distribution sont identiques : tous deux comptent un individu dans les horizons 4b et 7 et il est impossible de dire si les individus du III^{ème} s. ap. J.-C. (horizon 7) sont résiduels ou non.

▪ *Évolution du groupe technique P.42a*

P.42a ne compte que quatre individus (7% des Cal-CL) qui apparaissent, avec une fréquence marginale (toujours inférieure à 0,6% du NMI), dans les horizons 4b, 4c, 6 et 7. Ce groupe technique daterait donc certainement du II^{ème} s. ap. J.-C., peut-être aussi

du III^{ème} s. ap. J.-C. si toutefois les deux derniers individus ne sont pas résiduels.

▪ *Évolution du groupe technique P.45a*

P.45 compte également quatre individus (7% des Cal-CL) qui se retrouvent dans les horizons 3, 4b et 5. Dès lors, avec l'absence de ce groupe dans les horizons 4a et 4c, il devient impossible de déterminer précisément sa chronologie.

▪ *Évolution du groupe technique P.48a*

P.48a est légèrement mieux représenté, avec six individus (10,5% de la catégorie). Ces derniers se retrouvent, avec une fréquence marginale (au maximum, 1,1% du NMI dans l'horizon 4a), dans les horizons 4a à 5 et dans l'horizon 7. On est alors tenté de considérer que l'individu dans l'horizon 7 est résiduel et que ce groupe technique est datable de l'extrême fin du I^{er} s. à la fin du II^{ème} ou au tout début du III^{ème} s. ap. J.-C.

▪ *Évolution des autres groupes techniques*

Les autres groupes techniques ne sont représentés au mieux que par trois individus, avec des fréquences évidemment anecdotiques.

Ainsi, P.11a, production lyonnaise, ne compte que deux vases, identifiés dans les horizons 2 et 3, soit entre 10/20 et 70/80 ap. J.-C.

P.12a n'est attesté que par un individu, présent dans l'horizon 4b.

P.50a ne compte qu'un individu, attesté dans l'horizon 4a.

P.52a est représenté par trois individus, l'un présent dans l'horizon 3, les deux autres dans l'horizon 4c

Enfin, P.53a, avec deux individus, n'apparaît que dans les horizons 4b et 7.

▪ *Formes de la catégorie des Cal-CL*

En prenant en compte les incinérations des nécropoles orientale et occidentale, on dénombre 56 individus pour cette catégorie. Une première approche des types recensés par la méthode du NTI max. est nécessaire (Figure 312), puisqu'elle montre la présence dans cette catégorie de nombreux mortiers (treize dont cinq n'ont pu être identifiés finement) et d'autre part d'amphores (trois au total). La présence de ces dernières est supposée par des fonds qui se rapprochent de ceux des amphores gauloises traditionnelles (Figure 315 n°1 et 2). Si cette confusion est dommageable pour la quantification des amphores dans une classe à part, elle permet aussi d'affirmer que l'origine des groupes techniques en pâte calcaire est certainement à chercher, pour sa grande majorité, en Gaule Narbonnaise, où l'on a pu produire dans les mêmes ateliers de la vaisselle commune et des amphores en pâte calcaire.

	Formes	NTI	
Formes ouvertes	plat 1g	1	
	mortier	5	
	mortier 1	4	
	mortier 1/mortier 2	1	14
	mortier 2	1	
	mortier 3	1	
	mortier 4	1	
Formes fermées	pot 7b	1	
	pot 21	1	
	cruche 2b	1	
	cruche 14	1	
	type 102	2	37
	amphore	1	
	amphore gauloise	2	
	amphorisque 1	1	
	forme fermée	27	
Divers	couvercle 1	5	5
	Total	56	

Figure 312. Quantification en NTI max. de la catégorie des Cal-CL.

La quantification en NTI affiné n'a permis de recenser que 21 formes, le plus souvent attestées par un ou deux individus (Figure 313).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
mortier 3		1								1
couvercle 1		2			3					5
pot 7b			1							1
mortier 1				1	2			1		4
mortier 2					1					1
pot 21					1					1
amphorisque 1					1					1
type 102					1				1	2
mortier 4						1				1
mortier 1/mortier 2						1				1
cruche 2b						1				1
plat 1g									1	1
cruche 14									1	1
Total	0	3	1	1	9	3	0	1	3	21

Figure 313. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Cal-CL.

Aucune forme n'a été identifiée pour les groupes P.45a, P.50a et P.53a. Compte tenu du peu d'individus identifiés et du nombre de groupes techniques pour cette catégorie, on ne peut pas véritablement tirer de conclusions de la confrontation des groupes techniques aux formes identifiées (Figure 314) : le plus souvent, une forme est le privilège d'un groupe technique (sauf pour des types très standardisés comme le mortier 1, ou connus de manière très incomplète com-

me le type 102). On propose donc de voir autant de productions que de groupes techniques pour cette catégorie, soit onze productions distinctes.

	GT								NTI
	P.4a	P.4b	P.11a	P.12a	P.23a	P.42a	P.48a	P.52a	total
mortier 3			1						1
couvercle 1					5				5
pot 7b					1				1
mortier 1						1	3		4
mortier 2						1			1
pot 21	1								1
amphorisque 1					1				1
mortier 4					1				1
mortier 1/mortier 2								1	1
cruche 2b						1			1
plat 1g		1							1
cruche 14	1								1
type 102				1		1			1
Total	2	1	1	1	8	4	3	1	21

Figure 314. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Cal-CL.

La présentation de ces formes se fera dans l'ordre chronologique de leur apparition.

Mortier 3 (Figure 316 n°1)

Ce type de mortier, à lèvre en bandeau, n'est présent que par un exemplaire dans l'horizon 2. Il s'apparente clairement au type Haltern 59, terminologie qui est donc préférable. Par sa pâte, il s'agit ici d'une production lyonnaise, peut-être de l'atelier de La Muette (DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996 : type 6, pl. 85 n°3 et 10, pl. 86 n°7-9 et 16-18). Cette forme se rencontre abondamment en Gaule dans des contextes précoces, généralement de la fin du I^{er} s. av. J.-C. (à Lyon, entre 30 et 10 av. J.-C., DESBAT, LAROCHE, MÉRIGOUX 1979 : pl. 2, n°9-11 ; à Roanne entre 40 et 15/10 av. J.-C., GENIN, LAVENDHOMME 1997 : 104-105) mais aussi durant la première moitié du I^{er} s. ap., comme l'atteste le mobilier de Roanne (GENIN, LAVENDHOMME 1997 : 104-105), celui de

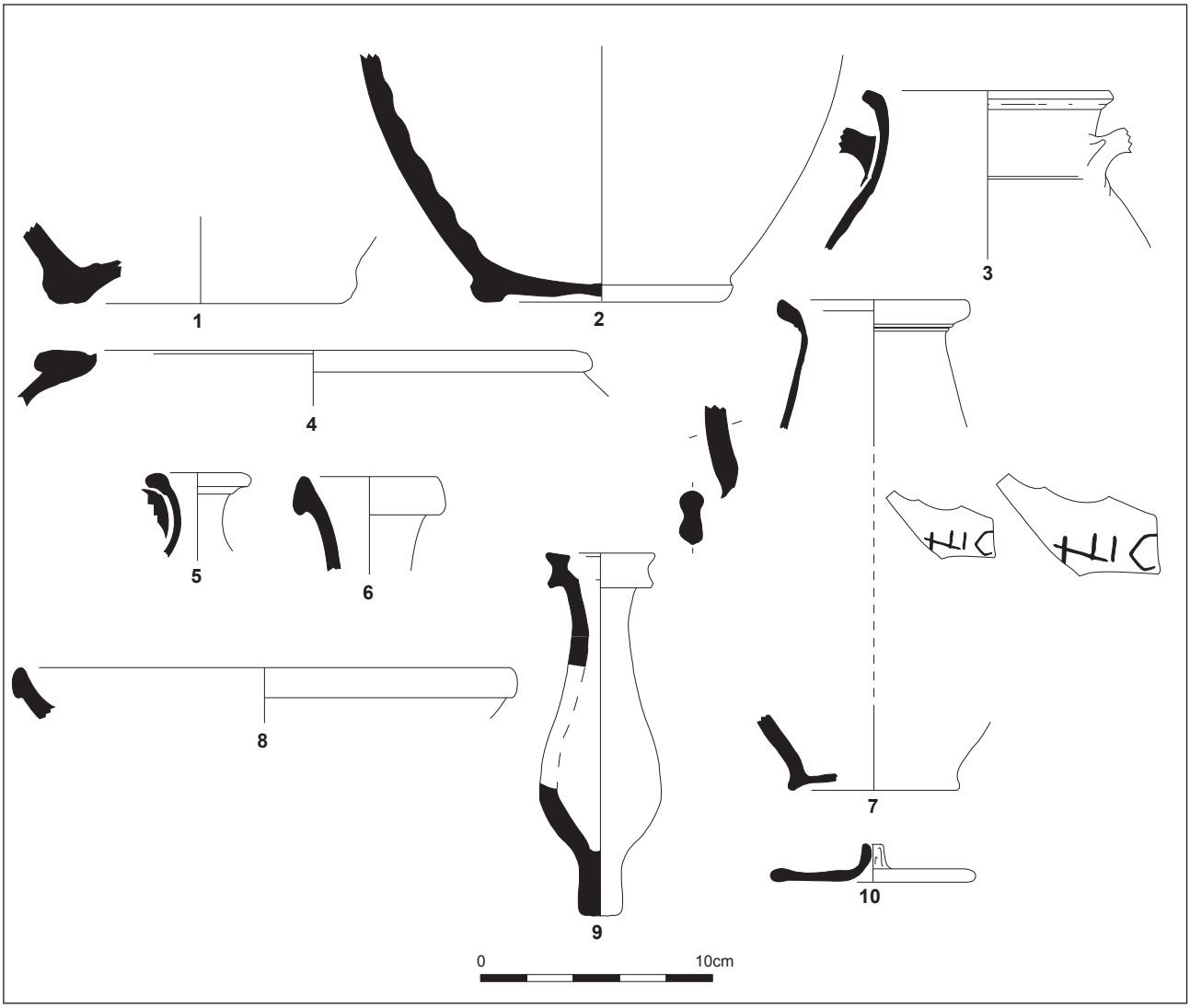

Figure 315. Répertoire des formes des Cal-CL.

Chartres (SELLÈS 2001 : forme 5102 à 5108) ou celui de la réserve à Vienne (GODARD 1992 : fig. 4) où ce mortier à bandeau cohabite alors avec d'autres à lèvre à colerette qui lui succèderont.

Couvercle 1 (Figure 315 n°10)

Ce type se rencontre dans les horizons 2 et 4b. Il faut y voir des opercules d'amphore et les rapprocher alors des types CL-REC 16b (PY 1993d). Leur chronologie est difficilement cernable.

Pot 7b (Figure 315 n°3)

Ce pot à deux anses, attesté dans l'horizon 2, doit également trouver des parallèles dans le répertoire des céramiques à pâtes claires récentes des territoires méridionaux (CL-REC : PY 1993d), même si sa morphologie le rapproche du pot à deux anses et à engobe orangé, qu'on pense avoir été produit à La Graufesenque. Toutefois, puisqu'il ne s'agit pas d'une pâte millavoise, mais certainement d'une pâte calcaire du littoral méditerranéen, on peut l'identifier à l'urne à deux anses CL-REC 12c, daté entre 25 av. et 50 ap. J.-C. (PY 1993d : 236), datation tout à fait acceptable pour l'exemplaire de l'horizon 2 (ensemble 2 daté entre 30 et 50 ap. J.-C.).

Mortier 1 et 2 (Figure 316 n°2 et3)

Ces deux mortiers se caractérisent par une lèvre pendante, « en bec-de-corbin » (SANTROT, SANTROT 1979 : 115), le mortier 2 se distinguant par un bord beaucoup plus épais. Quand la distinction n'a pas été possible entre les deux (bords incomplets), on a préféré la terminologie mortier 1/mortier 2 (un exemplaire attesté dans l'horizon 4c).

Ces mortiers correspondent donc au type qui succède et remplace définitivement le mortier à lèvre en bandeau type Haltern 59, à partir de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (SAISON-GUICHON 2001 : 471). Ils se rencontrent dans toute la Gaule (par exemple, le mortier 1 s'apparente à la forme Santrot 200a et le mortier 2 au Santrot 201… : SANTROT, SANTROT 1979).

Le mortier 1 n'apparaît, dans les ensembles étudiés, qu'à partir de l'horizon 4a et perdure en quelques exemplaires seulement jusque dans l'horizon 6. Le mortier 2 n'a été recensé qu'en un exemplaire dans 4b.

La typologie des mortiers attestés en Languedoc n'offre pas de parallèles convaincants (PY 1993d : CL-REC 21) et il faut plus se diriger vers la région lyonnaise pour des comparaisons éloquentes, comme par exemple à Saint-Romain-en-Gal (LEBLANC 1995 : fig. 11 n°10 ; LEBLANC 2007, fig. 140) ou à Lyon (DESBAT, LAROCHE, MÉRIGOUX 1979 : pl. XI, n°7 ; SAISON-GUICHON 2001 : fig. 4). Plutôt que d'ajouter un nouveau type pour cette forme, finalement très classique et très répandue, on se contentera de faire référence aux productions de la région lyonnaise, dont on peut penser que ces mortiers sont en grande partie originaires (P.42a et P.48a seraient alors des pâtes supposées lyonnaises, ce qu'on ne peut totalement affirmer).

Pot 21 (Figure 315 n°4)

Le pot 21 n'est attesté que dans l'horizon 4b. La forme de son bord rappelle celle de *dolia* (DOLIUM bd11b ; PY 1993c : 409 ; SABL-OR A13A ; RAYNAUD 1993c : 550). Pour autant, le vase est trop petit et ses parois trop fines pour avoir satisfait cette fonction. Cependant, aucune autre comparaison n'apparaît probante pour cette forme, dont l'origine est inconnue.

Amphorisque 1(Figure 315 n°9)

Une amphorisque de ce type a été reconnue dans la resserre incendiée (ensemble 12). La forme générale est assimilable à des exemplaires produits à Lyon dans l'atelier de La Butte (type 2 dans DESBAT 1997 : 31, fig. 14 n°5 et 6). Ce récipient s'apparente également au bouchon d'amphore CL-REC 16f (PY 1993d : 240). La pâte est d'ailleurs probablement plus à rapprocher d'amphores gauloises produites en Narbonnaise que de vases lyonnais.

Sur les sites de consommation de Lyon et d'Ostie (PAVOLINI 1980), ces amphorisques sont datés de la seconde moitié du I^{er} s. à la fin du II^{ème} s.

Type 102 (Figure 315 n°6)

Cette forme a été reconnue, de façon très lacunaire, dans l'horizon 4b et 7. Puisque cette forme est loin d'être complète, il est difficile de la rapprocher de types de moyenne vallée du Rhône ou du Languedoc, régions qui pourtant paraissent être les plus probables pour avoir produit cette forme.

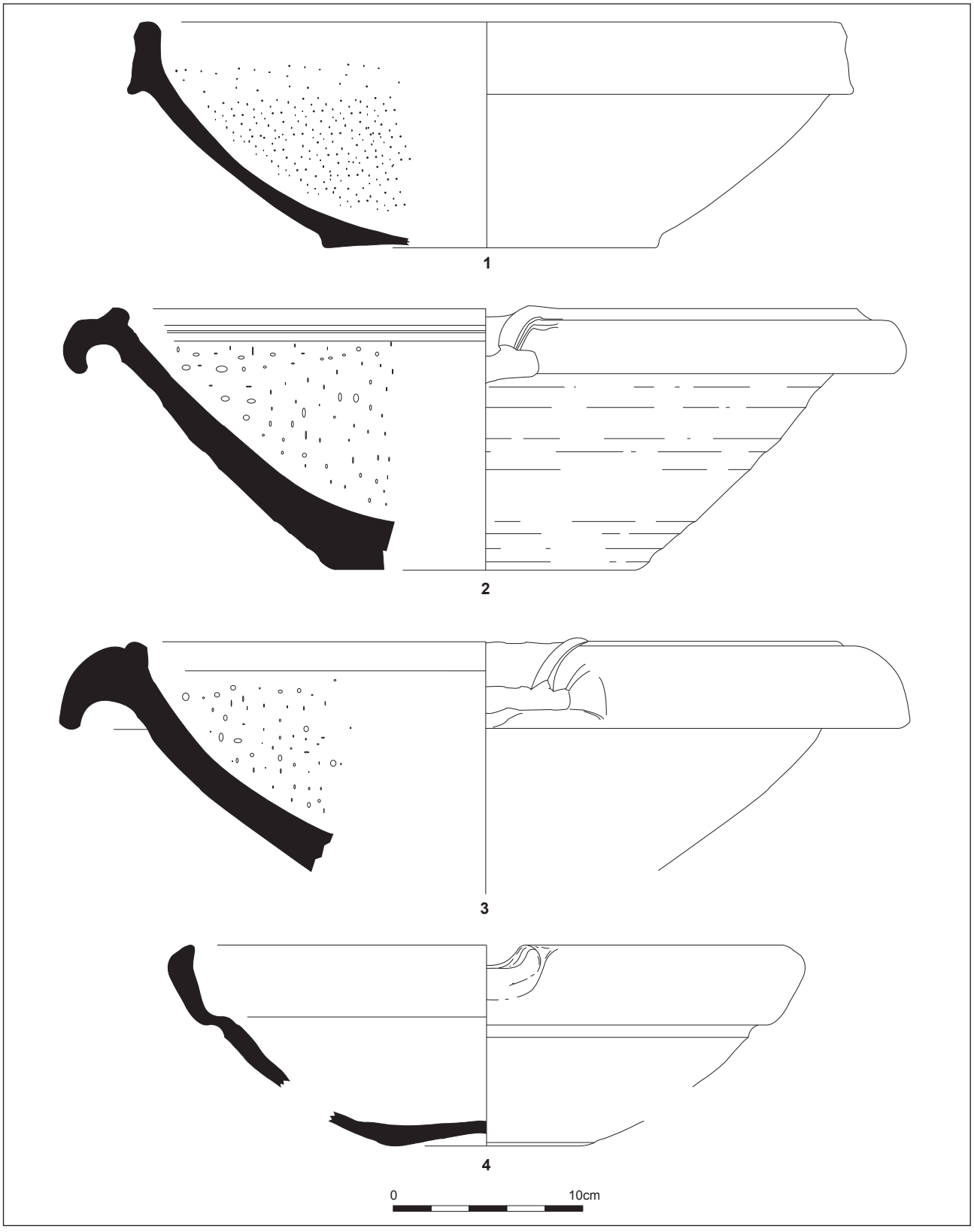

Figure 316. Répertoire des formes (suite) des Cal-CL.

Mortier 4 (Figure 316 n°4)

Ce mortier à lèvre en bandeau creusée intérieurement n'a été découvert que dans l'horizon 4c. Il s'apparente clairement au mortier CL-REC 19c produit en Languedoc et daté entre 70 et 180 ap. J.-C. (PY 1993d : 241).

Cruche 2b (Figure 315 n°5)

La seule cruche 2b en pâte calcaire claire du corpus se retrouve dans l'horizon 4c. Elle est malheureusement trop incomplète pour la rattacher clairement à un type connu de la moyenne vallée du Rhône ou du Languedoc (par exemple CL-REC 1g).

Plat 1g (Figure 315 n°8)

Un plat 1g, à lèvre en amande a été découvert dans l'horizon 7. Si le vase ne comporte pas d'engobe, il s'apparente morphologiquement cependant à certains plats à « vernis rouge pompéien », tel que le plat Goudineau 1. Son origine est inconnue.

Cruche 14 (Figure 315 n°7)

Cette forme est attestée par un seul exemplaire dans l'horizon 7. Elle est malheureusement trop incomplète pour être rapprochée à un type précis des céramiques à pâte claire récente du littoral méditerranéen (CL-REC 1j ? CL-REC 3n ? PY 1993d).

- **Graffiti *de la catégorie des Cal-CL***

Un seul *graffito* a été recensé pour cette catégorie et on n'en connaît pas dans le reste du matériel. L'inscription en question (Figure 315 : n°7) est difficile à interpréter (…]NIC[… ou …]HIC[…) : il peut s'agir du nom d'une personne comme de celui du contenu de cette cruche.

- ***Bilan sur la catégorie des Cal-CL***

On s'aperçoit par les comparaisons bibliographiques que cette catégorie des Cal-CL doit avoir deux origines probables : l'une dans la moyenne vallée du Rhône, l'autre vers le littoral méditerranéen.

La fréquence de ces céramiques à pâte calcaire à Javols est relativement faible, preuve que les échanges avec les régions littorales et la moyenne vallée du Rhône sont très limités, du moins pour ces produits. On remarque cependant que ces importations concernent, entre autres, des mortiers, forme typiquement méditerranéenne et qui indique donc, pour certains habitants de Javols, une alimentation à la romaine.

2.3.4.6. CÉRAMIQUES À PÂTE SABLEUSE NON TOURNÉE (SAB-NT)

Parmi le corpus étudié, on a pu répertorier au moins 44 individus appartenant à cette catégorie des céramiques à pâte sableuse non tournée (4,1% des céramiques communes). Huit groupes techniques (P.28a, P.31a, P.32a, P.33a, P.34a, P.38a, P.39a et P.49a) composent cette catégorie.

- *Provenance*

D'après la composition de ces groupes techniques, il serait trop hasardeux de penser qu'ils ont la même origine, le plus probable étant soit qu'ils correspondent à des productions mineures dans des ateliers gallo-romains (sur la méconnaissance des céramiques modelées au Haut-Empire : GUILLIER 1995), soit qu'ils proviennent de petits ateliers distincts et locaux, de tradition et/ou d'époque gauloise. Aucun de ces ateliers n'a été localisé en Lozère.

- *Contribution des Sab-NT à la classe des céramiques communes*

La contribution de cette catégorie à la classe des céramiques communes (Annexe 5.4.b.) confirme les observations faites pour sa fréquence générale, toujours avec une meilleure contribution dans l'horizon 2, où les Sab-NT représentent 15,2% des céramiques communes.

Cependant, on s'aperçoit plus nettement que les céramiques non tournées ont leur plus forte contribution lors des trois premiers horizons (6,3% dans l'horizon 1 et 6,2% dans l'horizon 3). Au delà, cette contribution ne dépasse plus, au maximum, 4,5% des céramiques communes (horizon 4c).

- *Évolution générale de la catégorie*

La fréquence par horizon de cette catégorie (Figure 317 ; Annexe 5.4.a.) pourrait être relativement stable et minime (entre 0,7% et 2,3% du NMI), s'il n'existait une forte proportion dans l'horizon 2 (7,6%).

Rétrospectivement, la fréquence relativement faible lors de l'horizon 1 est égale-

ment problématique et on ne peut savoir s'il s'agit d'une réalité historique ou de la seule contribution de l'ensemble 1, peut-être atypique, assurément trop peu important.

On ne peut donc exclure que cette catégorie ait sa contribution la plus forte dans les deux premiers horizons, même si cette fréquence est très modeste.

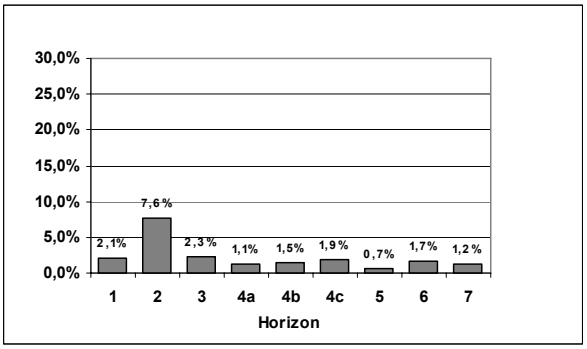

Figure 317. Fréquence par horizon de la catégorie des Sab-NT (%du NMI total de chaque horizon).

Il est également remarquable de constater que cette catégorie se maintient à une fréquence certes faible mais constante durant les horizons suivants, alors qu'on pouvait s'attendre, s'il s'agit de matériel résiduel de la Tène finale, à la voir peut-être disparaître à partir du début ou du milieu du I^er^ s. ap. J.-C. Seule une baisse sensible est observable dans l'horizon 5.

La question se pose alors de savoir si ces individus présents dans les ensembles postérieurs au milieu du I^er^ s. ap. J.-C. sont résiduels ou s'il s'agit de production clairement gallo-romaine mais employant une technique « rudimentaire », cette dernière pouvant alors être soit un reliquat technologique de La Tène finale, soit une commodité technique en adéquation avec un type de formes particulier, sans pour autant que la réminiscence d'une culture passée n'entre en compte.

o *Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Sab-NT*

La contribution des différents groupes techniques (Figure 318 ; Annexe 5.4.5.a.) est difficilement interprétable, même si P.33a semble être le plus souvent majoritaire. Pour cette raison, il sera présenté en premier.

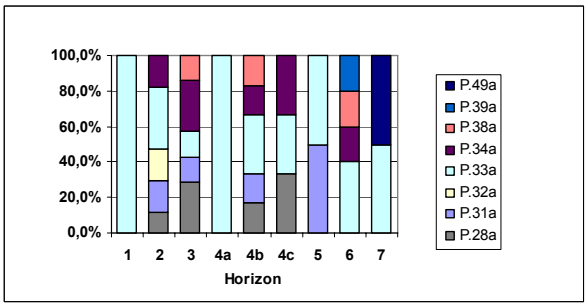

	horizons									NMI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
P.28a		2	2		1	1				6
P.31a		3	1		1		1			6
P.32a		3								3
P.33a	1	6	1	1	2	1	1	2	1	16
P.34a		3	2		1	1		1		8
P.38a			1		1			1		3
P.39a								1		1
P.49a									1	1
Total	1	17	7	1	6	3	2	5	2	44

Figure 318. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Sab-NT (% du NMI total des Sab-NT de chaque horizon et données brutes).

▪ *Évolution du groupe technique P.33a*

P.33a est le groupe technique le plus important de cette catégorie, avec seize individus, soit 36,4% des Sab-NT.

Ces vases se retrouvent dans tous les horizons, avec une plus forte fréquence dans les deux premiers (Figure 319 ; Annexe 5.4.d.). Si l'on admet que huit des individus se rencontrent dans les trois premiers horizons et que, par exemple, sa fréquence dans l'horizon 6 n'est dû qu'au reliquat du début du I^er^ s. ap. J.-C. attesté dans l'ensemble 18, on peut penser que ce groupe technique est certainement caractéristique des premiers horizons céramiques, peut-être des deux premiers, c'est-à-dire de la fin du I^er^ s. av. J.-C. aux années 30 ap. J.-C.

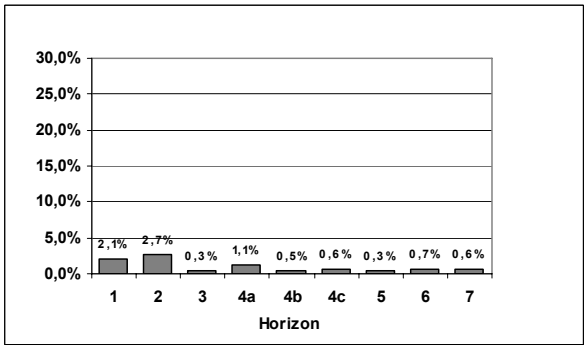

Figure 319. Fréquence par horizon du groupe technique P.33a (% du NMI total de chaque horizon).

▪ ***Évolution du groupe technique P.28a***

Avec six individus, P.28a représente 13,6% des individus de la catégorie.

Malgré sa plus forte fréquence observée dans l'horizon 2 (0,9% du NMI total), on ne peut affirmer que ce groupe technique y soit plus abondant qu'ensuite, puisqu'on n'y compte que deux individus, autant que dans l'horizon 3 (0,7% du NMI). On retrouve encore ce groupe technique dans l'horizon 4b et 4c, toujours avec une fréquence marginale. Cependant, on sait, au moins par l'ensemble 12, que le vase en question (Figure 80 n°3) n'y est pas résiduel mais bien en service, même s'il peut avoir eu une longue durée de vie.

Ainsi, la chronologie de ce groupe technique est difficile à établir et on s'en tiendra à constater qu'il apparaît au plus tôt vers 10/20 ap. J.-C. et qu'on ne le rencontre plus au-delà de 160/170 ap., au plus tard. En ce sens, il s'agit peut-être d'une production véritablement gallo-romaine.

▪ ***Évolution du groupe technique P.31a***

P.31a est également attesté par six individus, trois d'entre eux se retrouvant dans l'horizon 2 (ensembles 9 et 19), soit une fréquence d'1,3% du NMI de cet horizon. Les autres individus se rencontrent dans les horizons 3, 4b et 5, toujours avec une fréquence négligeable.

La fréquence observée dans l'horizon 2 paraît suffisamment significative ici pour situer ce groupe technique dans le I^er^ s. ap. J.-C., peut-être sa première moitié, les individus des horizons 4b et 5 devant alors être qualifiés de résiduels. La faiblesse numérique de l'horizon 1 ne permet pas de dire si ce groupe technique est présent dès la fin du I^er^ s. av. J.-C.

▪ ***Évolution du groupe technique P.32a***

P.32a ne compte que trois individus, tous rencontrés dans l'horizon 2. Sa présence à Javols, du moins dans le corpus considéré, ne serait donc effective qu'au début du I^er^ s. ap. J.-C. De même que pour P.31a, son absence dans l'horizon 1 n'est pas significative.

▪ ***Évolution du groupe technique P.34a***

On dénombre au moins huit individus pour ce groupe technique (18,2% de la catégorie), cinq d'entre eux se rencontrant dans les horizons 2 et 3 (respectivement 1,3% et 0,7% du NMI total). Les autres individus (horizons 4b et 6), en particulier celui de l'horizon 6 (ensemble 18), peuvent alors être considérés comme redéposés.

Ainsi, ce groupe technique peut être daté de la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C., et débute peut-être antérieurement.

▪ ***Évolution du groupe technique P.38a***

La chronologie de P.38a est plus difficile à cerner puisqu'il ne compte que trois individus (6,8% des Sab-NT), répartis dans l'horizon 3, 4b et 6, toujours avec une fréquence négligeable.

Aucun argument solide ne permet donc de limiter ce groupe technique au I^er^ s. ap. J.-C., encore moins à sa première moitié, puisqu'il est absent des deux premiers horizons.

▪ ***Évolution du groupe technique P.39a et P.49a***

Quant aux deux derniers groupes techniques composant cette catégorie, ils ne sont attestés que par un individu chacun, celui de P.39a se rencontrant dans l'horizon 6 (ensemble 18), celui de P.49a dans l'horizon 7 (ensemble 14), toujours avec une fréquence évidemment négligeable.

Il est donc illusoire de déterminer s'ils sont résiduels (même si P.39a pourrait se référer au reliquat du début I^er^ s. ap. J.-C. de l'ensemble 18) ou s'ils correspondent à des productions tardives.

o *Formes des Sab-NT*

Sur les 35 vases de cette catégorie identifiés en NTI max., les deux tiers correspondent à des formes fermées (Figure 320), pour la plupart des pots dont on n'a que rarement pu identifier le type précis (sur la variété des bords, Figure 323 n°8 à 13).

Parmi les formes ouvertes, on retrouve curieusement un mortier : cette identification a porté sur un tesson de panse fortement usée intérieurement (horizon 3 ; ensemble 23). Si le type précis n'a pu être déterminé,

on s'étonnera tout de même qu'une forme de tradition méditerranéenne soit réalisée dans une technique de tradition indigène : mais on ne peut en dire plus à partir de cet unique exemplaire, dont l'identification est par ailleurs non assurée : peut-être s'agit-il d'une simple jatte ayant servie à broyer les aliments ?

	Formes	NTI	
Formes ouvertes	forme ouverte indéterminée	1	5
	jatte/coupe	1	
	jatte/coupe 7	1	
	jatte/coupe 8	1	
	mortier	1	
Formes fermées	pot	8	29
	pot 1b	2	
	pot 2c	1	
	pot 11	4	
	pot 12a	1	
	forme fermée indéterminée	13	
Divers	couvercle 4d	1	1
	Total	35	

Figure 320. Quantification en NTI max. de la catégorie des Sab-NT.

Seules onze formes ont pu être finement identifiées (Figure 321 et Figure 323).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
jatte/coupe 7		1								1
jatte/coupe 8		1								1
couvercle 4d		1								1
pot 11		2	1		1					4
pot 1b			1			1				2
pot 2c								1		1
pot 12a								1		1
Total	0	5	2	0	1	1	0	2	0	11

Figure 321. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Sab-NT.

La confrontation entre groupes techniques et formes (Figure 322), si elle mérite d'être présentée, s'avère peu éloquente compte tenu du peu d'individus recensés.

	GT						NTI
	P.28a	P.31a	P.32a	P.33a	P.34a	P.38a	total
jatte/coupe 7		1					1
jatte/coupe 8					1		1
couvercle 4d			1				1
pot 11	3			1			4
pot 1b					1	1	2
pot 2c				1			1
pot 12a				1			1
Total	3	1	1	3	2	1	11

Figure 322. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Sab-NT.

La présentation des formes se fera par ordre chronologique de leur apparition.

Jatte/coupe 7 (Figure 323 n°1)

Un seul individu de ce type a été reconnu dans l'horizon 2 (ensemble 19 ; P.31a). La forme paraît clairement héritée de La Tène finale et est abondante en Aveyron et en Lozère (VERNHET 1971 : 69-70, pl. XII n°6-11). Toutefois, elle est si classique qu'on ne peut pas, avec certitude, la limiter à cette aire géographique.

Jatte/coupe 8 (fig. AI n°2)

Le seul exemplaire découvert se retrouve encore dans l'horizon 2 (ensemble 19 ; P.34a). Retournée sur un pot, cette forme a pu également servir de couvercle. Aucun équivalent typologique n'est connu.

Couvercle 4d (Figure 323 n°6)

Le seul exemplaire de ce couvercle se retrouve dans l'horizon 2 (ensemble 10, P.32a). Mais ici encore la prudence doit prévaloir puisque l'identification est très incertaine.

Pot 11 (Figure 323 n°3)

On compte quatre individus de ce type présents dans les horizons 2 (ensemble 19, P.28a), 3 (ensemble 23, P.33a) et 4b (ensemble 12, P.28a). Trois des individus de P.28a se rattachent donc à ce type.

Le vase découvert dans la resserre (ensemble 12) est bien en service avant l'incendie survenu dans le premier tiers du II^{ème} s. ap. J.-C. D'après sa morphologie et son *graffito*, il s'agit assurément d'un vase de stockage. D'un point de vue chronologique, ce vase pourrait avoir eu une longue durée de vie. Cependant, il est également probable qu'un modelage de la forme soit ici une adéquation technique entre une forme haute et de grand volume et une pâte fortement dégraissée. Pour autant, cela ne doit pas faire oublier que les autres vases de stockage de cette resserre sont quant à eux tournés.

Pot 1b (Figure 323 n°4)

Deux occurrences de ce type sont attestées dans l'horizon 3 et 4c. S'il s'agit bien de pot 1b (l'identification a porté sur de petits fragments), cela signifie que cette forme traditionnellement tournée peut à l'occasion être modelée. Cependant, le nombre d'individus en présence laisse penser que cette pratique est anecdotique.

Pot 2c (Figure 323I n°5)

La même remarque et la même prudence prévaut pour cette forme, attestée en céramique non tournée dans l'horizon 6 (ensemble 18, P.33a). Il s'agit peut-être ici d'une production gallo-romaine modelée, la forme étant apparemment plutôt datée de la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. Pour autant, on sait que l'ensemble 18 contient une part

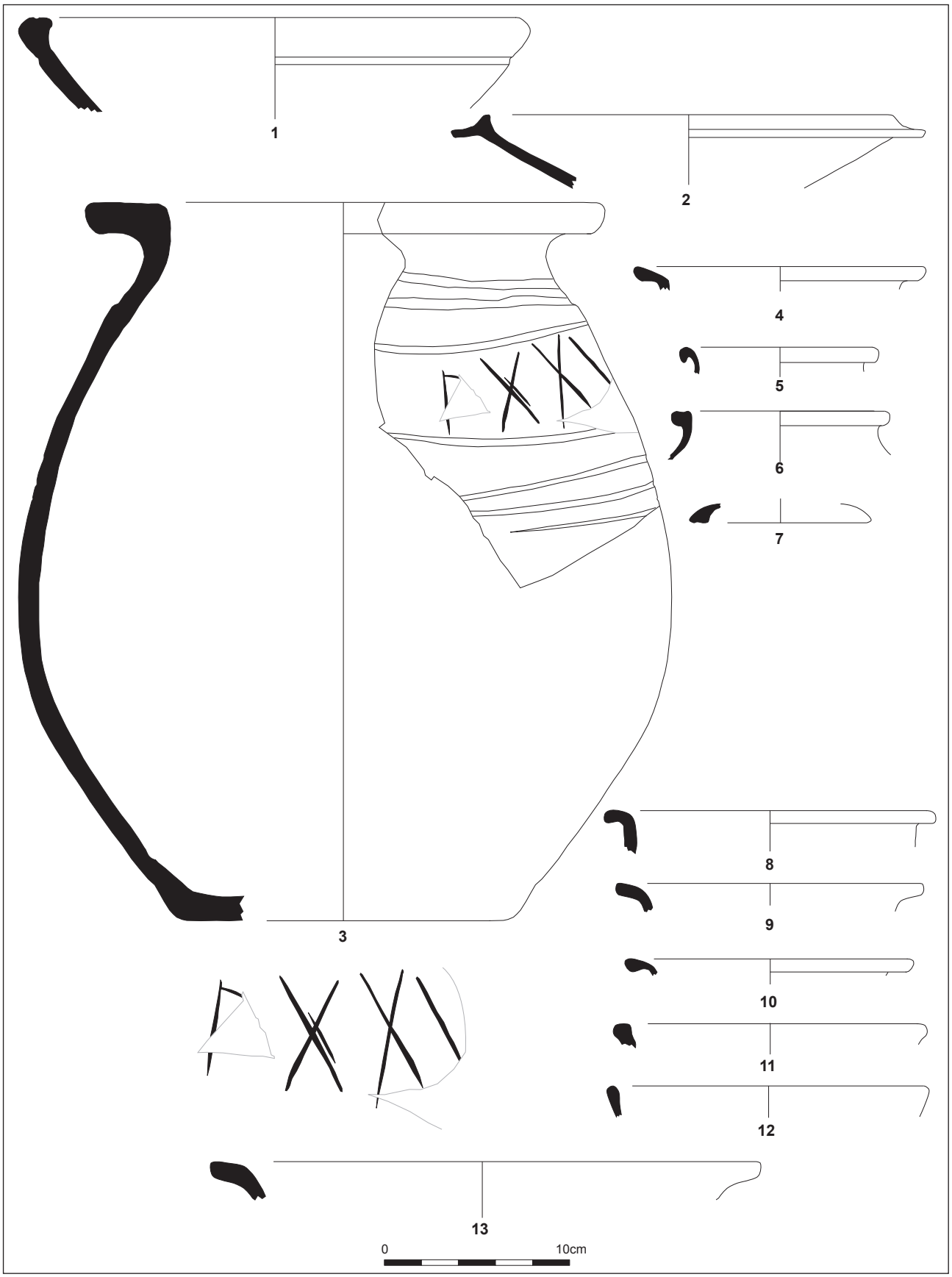

Figure 323. Répertoire des formes des Sab-NT.

non négligeable de matériel résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C.

Pot 12a (Figure 323 n°5)

Le seul exemplaire de ce type se rencontre dans l'horizon 6 (P.33a), dans l'ensemble 18 qui contient une bonne part de matériel résiduel précoce. Il est donc probablement redéposé.

Les autres formes du corpus n'ont pu être rattachées à des types précis (Figure 323 n°8 à 13) : tous correspondent à des pots. Les modules les plus petits (n°8 à 12) doivent être des pots à cuire, ceux de plus grande taille (n°13 ; pot 11 ?) pouvant correspondre à des vases de réserve.

o Graffiti *sur les Sab-NT*

Le seul *graffito* reconnu sur cette catégorie est présent sur le pot 11 (Figure 323 n°3 ; P XX*V*[?]) de la resserre incendiée (ensemble 12) et atteste sa fonction de vase de stockage. Si la fin de l'inscription est manquante, il faut tout de même lire P(*ondo*) (*librae*) XXV[?], soit un poids d'au moins 25 livres (8,175 kg). Cette inscription rejoint donc celles des vases de stockage en pâte sableuse claire, qui sont clairement des indications de la tare (*cf.* p.460-463).

o *Bilan sur les Sab-NT*

Le constat majeur qui doit primer est que les céramiques non tournées sont rares à Javols, même au tout début de la période romaine : tout au plus représentent-elles 7,6% de l'ensemble des céramiques dans l'horizon 2. Cette observation a également été faite sur le matériel issu des fouilles Peyre (CALZONE *et al.* 2001).

La datation de ces productions est rendue délicate par la faiblesse du nombre d'individus en question. La plupart (tous sauf P.33a) sont absents de l'horizon 1, sans pour autant avoir une fréquence significative dans l'un des horizons suivants. Dès lors, le plus probable est d'y voir des vases résiduels de productions de La Tène finale. Le groupe technique P.28a pourrait avoir traversé le I^{er} s. ap. J.-C. mais avec une forme de grand volume (pot 11) où le modelage correspond peut-être à une nécessité technique. Ceci est toutefois en contradiction avec la présence, à même époque et dans le même ensemble, de vases tournés de modules identiques mais dans une pâte différente. Il faut peut-être y voir alors une production domestique ou locale ou considérer que ce type de vases de stockage correspond à une tradition culturelle ancienne.

Enfin, le groupe technique P.33a se retrouve durant tout le Haut-Empire, avec des formes connues en céramique tournée : sous réserve d'une identification typologique rendue délicate par la taille des tessons, il peut ici s'agir d'une production d'époque gallo-romaine reprenant les formes en usage du Haut-Empire. Pour autant, cette production demeure marginale et n'a quantitativement rien à voir avec la présence sur d'autres sites de consommation du Haut-Empire de céramique modelée (GUILLIER 1995 ; VERMEULEN 1992). Elle doit être le fait d'un atelier local.

Mais, au-delà des problèmes de datation de cette catégorie, qu'on supposera tout de même en grande partie (sauf P.33a) de tradition et/ou d'époque gauloise, sa présence en si petit nombre à Javols soulève le problème plus complexe du passé protohistorique du chef-lieu gabale, de son importance et de sa nature. Cette question, où les autres productions précoces viendront étayer la réflexion, devra être approfondie en synthèse.

2.3.4.7. CÉRAMIQUES À « VERNIS ROUGE POMPÉIEN » (R-POMP)

Les céramiques à « vernis rouge pompéien » ne sont attestées dans le corpus que par dix individus (0,9% des céramiques communes), ce qui est finalement très peu. Trois groupes techniques sont attestés (VRP1, VRP2 et VRP3b).

o Provenance

Rappelons que VRP1 pourrait avoir une origine orientale (Mer Egée), que VRP2 est une production de Gaule du Centre, certainement de Lezoux, et que VRP3b est assurément une production d'Italie centrale, de Campanie ou du Latium[54].

o Contribution des R-POMP à la classe des céramiques communes

Pour les mêmes raisons que précédemment, la contribution de cette catégorie à la classe des céramiques communes (Annexe 5.4.b.) est minime, puisqu'elle ne dépasse pas les 3,6% des céramiques communes dans l'horizon 3, où elles sont le plus abondantes.

o Évolution générale de la catégorie

Compte tenu du peu d'individus, l'analyse de la fréquence par horizon pour cette catégorie (Figure 324 ; Annexe 5.4.a.) prend peu de sens : tout au plus peut-on constater que ces céramiques à « vernis rouge pompéien » sont absentes de l'horizon 1, 4a, 4c et 5.

Avec une fréquence marginale, cette catégorie n'apparaît que durant deux périodes, c'est-à-dire dans le I^{er} s. et le premier tiers du II^{ème} s. ap. J.-C. et dans le III^{ème} s. ap. J.-C.

[54] Lors des discussions qui ont suivies la communication de M.-F. Meylan Krause (1995 : 176), M. Picon précisait, à propos de ces productions à vernis rouge pompéien d'origine italique (y compris pour les autres céramiques culinaires) que des ateliers devaient avoir existé également dans la région volcanique de Rome : dès lors, il recommande de parler de productions d'Italie centrale et non exclusivement de Campanie.

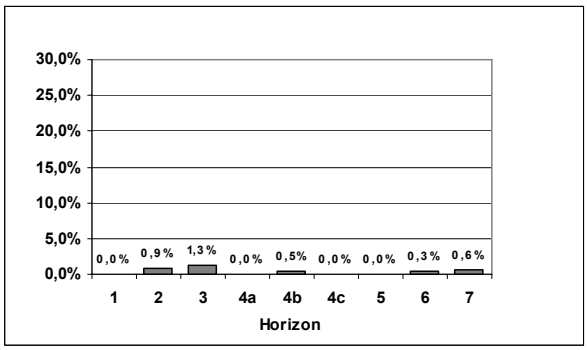

Figure 324. Fréquence par horizon des R-POMP (% du NMI total de chaque horizon).

o Contribution des différents groupes techniques à la catégorie R-POMP

La contribution des différents groupes techniques à la catégorie (Figure 325 ; Annexe 5.4.6.a.) montre que VRP1 et VRP3b, produits d'importation de longue distance, se partagent les individus présents dans les horizons 2 et 3. Quant aux horizons 4b, 6 et 7, on y retrouve seulement les productions de Gaule du Centre (VRP2).

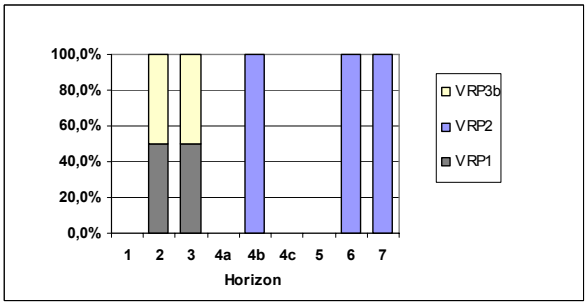

	horizons									NMI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
VRP1		1	2							3
VRP2					2			1	1	4
VRP3b		1	2							3
Total	0	2	4	0	2	0	0	1	1	10

Figure 325. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des R-POMP (% du NMI total des R-POMP de chaque horizon et données brutes).

o Évolution des différents groupes techniques

VRP1 compte trois individus qui ne se rencontrent donc que dans les horizons 2 et 3 (deux individus ; Annexe 5.4.d.) avec une fréquence par horizon négligeable (au plus, seulement 0,7% du NMI total de l'horizon 3).

VRP3b, d'origine « campanienne », ne compte que trois individus. Ils se rencontrent dans les horizons 2 et 3 (deux individus), soit entre 10/20 et 70/80 ap. J.-C., ce qui semble en adéquation avec la datation proposée par Ch. Goudineau (1970) ou par

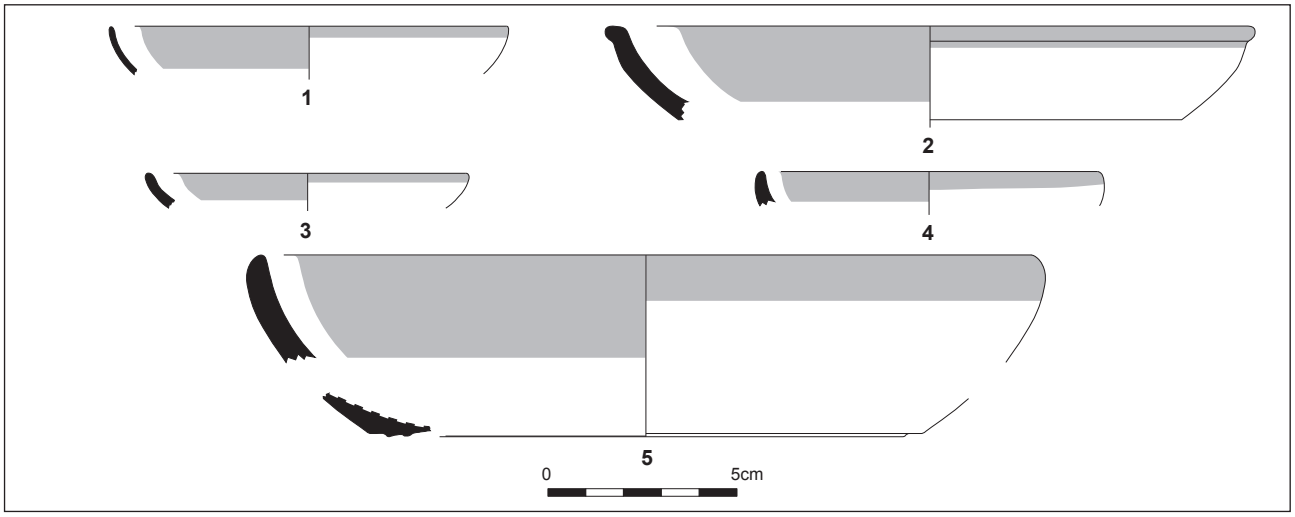

Figure 326. Répertoire des formes des R-POMP.

D.P.S. Peacock (1977 : 158-159). Leur fréquence est minime (au plus, seulement 0,7% du NMI total de l'horizon 3).

Quatre individus du groupe technique VRP2 ont été reconnus. Ils n'apparaissent que dans l'horizon 4b (deux individus), 6 et 7, soit aux II^{ème} et le III^{ème} s., datation conforme à celle entendue pour cette production de Gaule du Centre (MEYLAN KRAUSE 1995 : 173), même si rien ne permet de savoir si les individus des deux derniers horizons sont résiduels ou non. À l'instar des autres groupes techniques de cette catégorie, la fréquence de ce dernier est infime (au plus, 0,6% du NMI total de l'horizon 7).

o *Formes des R-POMP*

Toutes les formes de cette catégorie sont des plats (Annexe 5.4.6.b.), huit ayant pu être identifiés comme des plats 1d (Figure 326), appellation qui semble trop simplisté pour exprimer la variété des types en présence.

Ainsi, compte tenu des origines de ces vases, on préfèrera à la dénomination « plat 1d » celles de la typologie mise en place par Ch. Goudineau (1970) ou une référence aux travaux de M.-F. Meylan-Krause (1995 : fig. 1).

Ainsi, le plat découvert dans l'horizon 2 (Figure 326 n°1) doit être un plat Goudineau 14/15, celui de l'horizon 3 (Figure 326 n°2) un plat Goudineau 4, le second de l'horizon 3 et celui de l'horizon 4b sont trop incomplets pour être rattaché à un type précis, et celui de l'horizon 7 (Figure 326 n°5) correspondant à un plat Meylan Krause 9.

o *Bilan sur les R-POMP*

On peut donc en conclure que ce type de plats à cuire importés ne rencontre pas de franc succès à Javols, ce qui rejoint les observations faites à Roanne (GENIN, LAVENDHOMME 1997 : 93-94). Ceci ne signifie pas pour autant que les Gabales n'utilisent pas de *patinae*, puisque ce type de vase a pu etre identifié parmi les céramiques grises ou claires lissées (Figure 249,Figure 260 etFigure **267**), dans leur répertoire de seconde génération.

2.3.4.8. CÉRAMIQUE COMMUNE ITALIQUE (COM-IT)

Cette catégorie n'est représentée que par un seul groupe technique (VRP3a) et quatre individus (0,4% des céramiques communes).

o Provenance

L'origine est donc italique : VRP3a partage la même pâte que VRP3b (avec des grains d'origine volcanique) et est donc une production d'Italie centrale.

o Évolution générale de la catégorie et contribution à la classe des céramiques communes

Ces quatre individus se répartissent sur quatre horizons (2, 3, 4b et 4c ; Annexe 5.4.a.), toujours avec une fréquence marginale (entre 0,2% du NMI total dans l'horizon 4b et 0,6% dans l'horizon 4c). Son absence dans l'horizon 4a n'est pas significative, puisque seul un ensemble (05), moyennement abondant, compose cet horizon.

La contribution de cette catégorie à la classe des céramiques communes (Annexe 5.4.b.) ne présente aucun intérêt puisqu'elle se situe entre 0,5% (horizon 4b) et 1,5% (horizon 4c ; 0,9% dans les horizons 2 et 3).

Puisque cette production paraît liée à celle de céramiques à « vernis rouge pompéien » d'origine campanienne (VRP3b), on peut penser que les individus des horizons 4b et 4c sont résiduels, ramenant ainsi sa véritable présence à Javols aux années 10/20 – 70/80 ap. J.-C.

o Formes des COM-IT

Parmi les quatre vases reconnus (Annexe 5.7.a.), l'un est une forme fermée, un autre n'a pu être identifié et deux correspondent à des couvercles 2c (Figure 327 n°1 et 2), assimilables au type Goudineau 14/18 (formes identiques mais à « vernis rouge pompéien ») ou COM-IT 7 (BATS 1993 : 361).

o Bilan sur les COM-IT

Au même titre que les céramiques à « vernis rouge pompéien » d'origine volcanique, les céramiques communes italiques sont très peu nombreuses à Javols. Elles doivent être caractéristiques des premiers horizons : au delà des années 70/80 ap. J.-C., elles sont résiduelles. D'un point de vue typologique, on se réfèrera par exemple à la chronotypologie synthétique du *Dicocer* (BATS 1993)

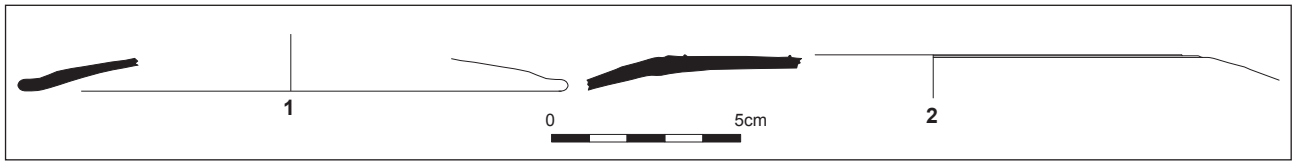

Figure 327. Répertoire des formes des COM-IT.

2.3.4.9. CÉRAMIQUE SABLEUSE À ENGOBE MICACÉ (SAB-EM)

Cette catégorie comporte seulement onze individus (1% des céramiques communes) répartis dans quatre groupes techniques (EM1, EM2, EM3 et EM4). La catégorie est certainement sous-estimée puisque l'engobe micacé n'est généralement présent que sur les bords des récipients. Pour autant, les pâtes des différents groupes techniques sont suffisamment reconnaissables pour pouvoir isoler des tessons de panse ou de fond.

o Provenance

Compte tenu des caractéristiques techniques des pâtes et des engobes, il est peu probable que ces groupes techniques aient une même origine : ils doivent donc être le fait de plusieurs ateliers.

Aucune certitude n'existe sur leurs localisations. On peut penser ainsi à la moyenne vallée du Rhône (DESBAT, LAROCHE, MÉRIGOUX 1979) et au Languedoc Oriental (RAYNAUD 1993b) où ces productions sont fréquemment recensées. Des productions en Gaule du Centre sont peut-être imaginables, même si nous n'en avons encore aucune preuve.

o Contribution des Sab-EM à la classe des céramiques communes

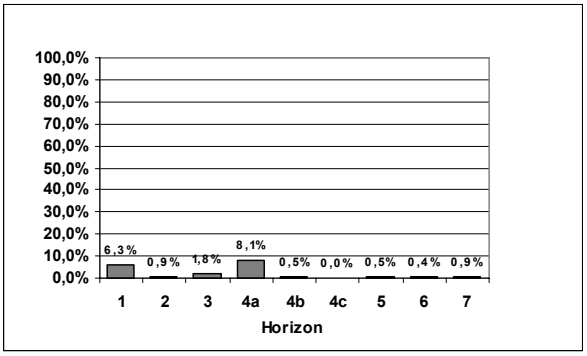

Figure 328. Contribution par horizon des Sab-EM à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

La contribution des céramiques sableuses à engobe micacé à la classe des céramiques communes (Figure 328 ; Annexe 5.4.b.) est infime, sauf pour les horizons 1 et 4a où elles prennent un poids conséquent (respectivement 6,3% et 8,1% des céramiques communes).

o Évolution générale de la catégorie

Ces onze individus se rencontrent dans tous les horizons, sauf l'horizon 4c (Annexe 5.4.a.). On ne peut donc définir une évolution claire : tout au plus peut-on constater que les fréquences les plus importantes pour cette catégorie (Figure 329) se retrouvent dans les horizons 1 et 4a, par ailleurs les seuls horizons représentés par un seul ensemble. Pour autant, la fréquence la plus forte observée dans l'horizon 4a (3,4%), n'est pas entièrement injustifiée puisqu'on sait que deux vases archéologiquement complets de cette catégorie y sont attestés. Mais, si elle n'est pas injustifiée, elle n'en est pas moins atypique, au regard de la fréquence de cette catégorie dans les autres ensembles : la présence de ces trois vases dans l'ensemble 5 ne trouve aucun écho dans d'autres ensembles, ce qui, rétrospectivement, doit nous amener à voir le dépotoir de l'ensemble 5 comme particulier.

Quant aux autres horizons, la fréquence est de l'ordre du négligeable, ne dépassant jamais 0,7% du NMI (horizon 3).

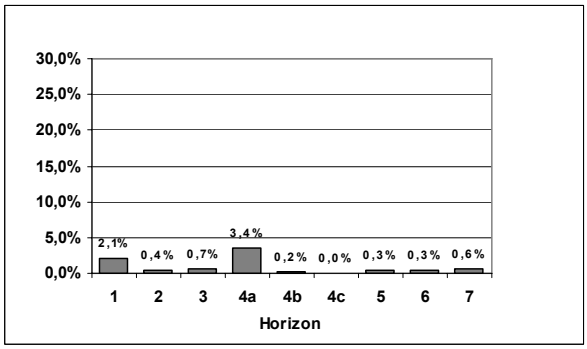

Figure 329. Fréquence par horizon des Sab-EM (% du NMI total de chaque horizon).

o Contribution des différents groupes techniques à la catégorie Sab-EM

L'analyse de la contribution des différents groupes techniques (Annexe 5.4.8.a.) n'apporte pas de nouveaux éléments d'analyse puisqu'aucun horizon ne contient les quatre groupes techniques en même temps. Il est donc préférable d'analyser direc-

tement l'évolution des différents groupes techniques.

o *Évolution des différents groupes techniques*

EM1 ne compte que quatre individus qui ne se rencontrent que dans les trois premiers horizons (deux dans l'horizon 3 ; Annexe 5.4.d.). Leur fréquence est minime (2,1% du NMI total dans l'horizon 1 et 0,7% dans l'horizon 3). On serait donc tenté de dater ce groupe technique de la fin du I^{er} s. av. J.-C. aux années 70/80 ap. J.-C., même si la faiblesse des effectifs nécessite de rester prudent.

EM2 est encore moins représenté, puisqu'on n'a pu distinguer que deux individus. On ne les rencontre que dans les horizons 5 et 6, ce qui inciterait alors à les situer vers la fin du II^{ème} s. et la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C.

EM3 compte quatre individus. Trois d'entre eux contribuent à la bonne fréquence de ce groupe technique (et donc de la catégorie) dans l'horizon 4a (3,4% du NMI total de l'horizon 4a). Le dernier individu ne se retrouve que bien plus tardivement, dans l'horizon 7 (fréquence de 0,6% du NMI total) : il pourrait donc être résiduel. Cependant, la distribution de ce groupe technique est assez ambigüe : faut-il la limiter aux dernières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. ? Ce serait tentant, mais il serait hasardeux d'en arriver à cette conclusion à partir de la seule présence de ces vases dans un ensemble visiblement atypique, de surcroît isolé.

Quant à EM4, il n'est attesté que par un seul vase, présent dans l'horizon 4b (0,2% du NMI total de l'horizon).

o *Formes des Sab-EM*

Sur les onze vases, seuls quatre ont pu être rattachés à un type précis (Annexe 5.4.8.b.).

Il s'agit en premier lieu de deux marmites 4 (Figure 330 n°1 et 2), présentes dans l'horizon 4a (groupe technique EM3). Dans les deux cas, les bords et les parois sont marqués par le feu, ce qui valide leur fonction de céramique culinaire. La forme générale pourrait rappeler certaines formes de tradition méditerranéenne telles que les *caccabi*, même si généralement les fonds de ces derniers sont bombés (sur ce point entre autres CICIRELLI 1996 : fig. 2 et fig. 3 ; DI GIOVANNI 1996 : fig. 13-14 ; BATS 1996c).

Le profil général rappelle des vases produits à Fréjus (BÉRAUD, GÉBARA 1996 : fig. 19 n°2) mais il s'agit de bassins ovalisés, ce qui n'est pas le cas ici. Aucun équivalent typologique n'existe dans les productions à engobe micacé reconnues à Lyon ou dans le Languedoc ni dans les céramiques communes italiques. D'un point de vue chronologique, on se contentera donc de constater la présence de cette forme dans un ensemble daté entre 70/80 et 90/100 ap. J.-C., sans que cette fourchette chronologique soit restrictive.

L'autre forme identifiée (même si cette

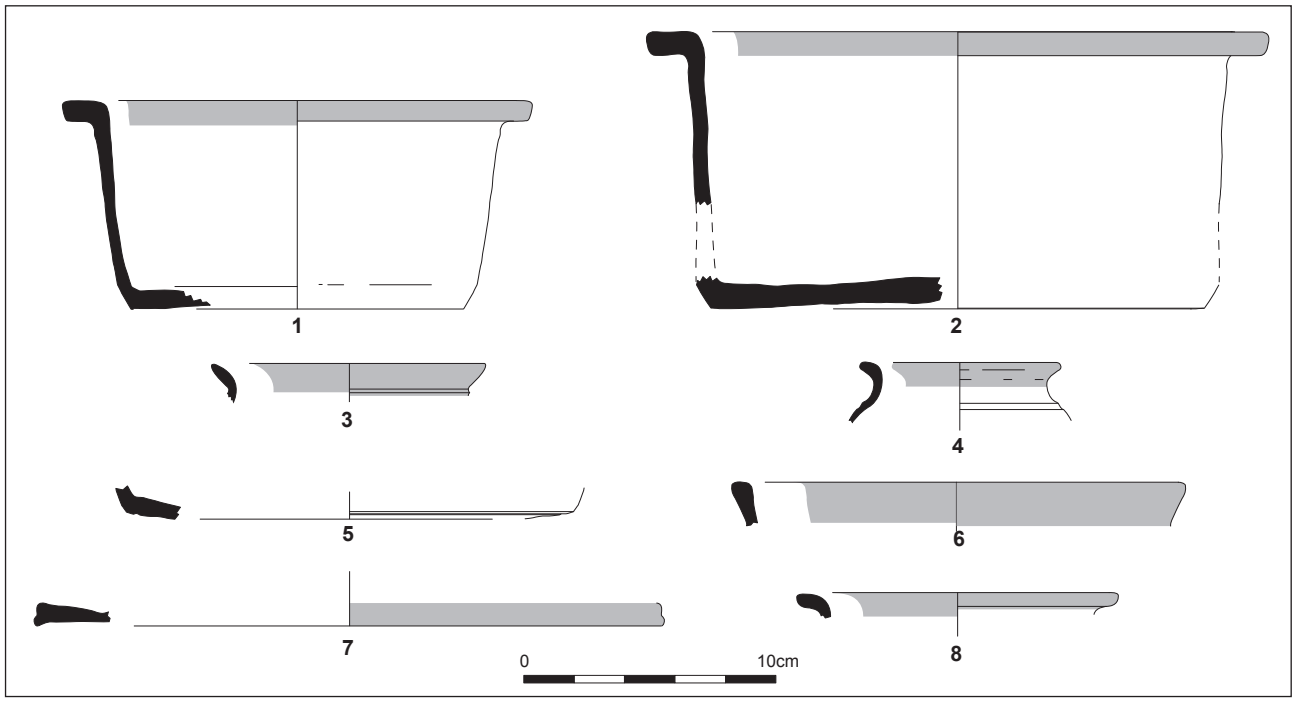

Figure 330. Répertoire des formes des Sab-EM.

identification ne se fonde que sur de simples fragments) est un petit pot de type 15 (Figure 330 n°3 et 4) rencontré en deux exemplaires dans l'horizon 3 (ensemble 2 ; groupe technique EM1). Aucun des deux vases n'est marqué par le feu. Compte tenu de leur taille et de la présence de l'engobe micacé, il peut s'agir de gobelets à boire. Ici encore, aucune comparaison n'existe avec le matériel de Lyon ou celui du Languedoc. De la même façon que précédemment, on se limitera à constater la présence de cette forme dans un ensemble daté entre 30 et 50 ap. J.-C.

Les autres formes de cette catégorie rencontrées dans le corpus (Figure 330 n°5 à 8) n'ont pu être rattachées à un type précis

o *Bilan sur les Sab-EM*

Ainsi, si cette catégorie est très faiblement représentée, on ne peut lui enlever qu'elle est attestée durant tout le Haut-Empire, avec vraisemblablement quatre productions différentes. On ne peut donc pas entièrement retenir la datation proposée pour cette catégorie en Languedoc (RAYNAUD 1993b), où elle n'apparaît qu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., ni celle proposée à Lyon (DESBAT, LAROCHE, MÉRIGOUX 1979) où elle apparaît également au II^{ème} s. ap. J.-C.. Il est donc peu probable que ces vases proviennent de ces deux régions. Aucune proposition d'origine n'est cependant argumentée : s'agit-il de produits locaux, de Gaule du Centre, d'importation lointaine … ?

D'un point de vue fonctionnel, au moins deux vases (marmite 4) sont des céramiques culinaires, ce qui a en partie motivé le classement de cette catégorie parmi les céramiques communes. Pour autant, on retrouve peut-être des gobelets à boire (pot 15), peut-être des cruches, deux formes qu'on devait rencontrer sur la table gabale.

Enfin, on s'étonnera que ces vases ne soient pas un fond constant dans le vaisselier gabale puisqu'ils se retrouvent très sporadiquement, parfois en plusieurs exemplaires dans un même ensemble : on en rencontre ainsi trois dans l'ensemble 5 (horizon 4a) ou deux dans l'ensemble 2 (horizon 3). Cette association peut faire penser qu'il s'agit de produits recherchés, soit parce qu'ils imitent la vaisselle métallique, soit parce qu'ils traduisent un goût culinaire de tradition méditerranéenne comme la marmite 4, qui doit faire office de *caccabus*.

2.3.4.10. Céramique commune indéterminée (Com-Ind.)

On ne retrouve ici que deux individus, rencontrés dans l'ensemble 6 (horizon 4b), dont la nature nous échappe. Leur forme rappelle soit une production africaine, soit une céramique brune orangée biterroise. Cependant, la nature de la pâte et l'aspect du vernis se distinguent totalement de ces deux identifications. De fait, on a préféré créer une catégorie à part pour ces deux individus problématiques.

Leur fréquence lors de l'horizon 4b (0,5% ; Annexe 5.4.a.) et leur contribution à la classe des céramiques communes (1,1% ; Annexe 5.4.b.) sont négligeables.

o *Formes des Com-Ind*

Les deux formes se rattachent à une marmite 5, morphologiquement assimilée soit à la forme Hayes 197 en céramique culinaire africaine, soit à la forme type BOB B1 en céramique brune orangée biterroise (Figure 331 n°1 et 2). La première est datée entre 175 et 200 ap. J.-C., ce qui est très tardif par rapport au contexte chronologique de l'ensemble 6 (90/100 – 120/130 ap. J.-C.), la seconde entre 75 et 300 ap. J.-C. (PELLECUER 1993), même si cette datation est discutée puisqu'il s'agirait d'une imitation de la marmite africaine Hayes 197 (MAUNÉ 1996a : 404-405 ; St. Mauné propose de voir apparaître cette forme à partir du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.).

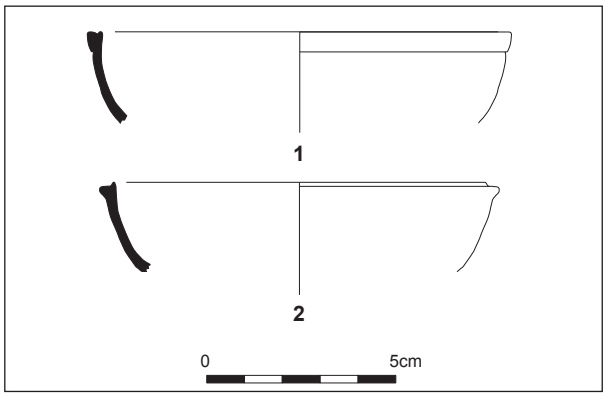

Figure 331. Formes des Com-Ind.

o *Bilan sur les Com-Ind*

Il ne s'agit pas d'une véritable catégorie, mais bien d'un groupe dont on ne connaît ni la provenance, ni la chronologie et qui, à

terme, devra disparaître au profit d'une véritable identification.

2.3.4.11. BILAN SUR LES CÉRAMIQUES COMMUNES

Il convient ici de faire une première synthèse sur les différentes catégories de céramiques communes en présence, sur la part du régional et des importations, sur celle des céramiques grises et claires et enfin sur leur chronologie (Annexe 5.4.9.).

o *Comparaisons des catégories*

De la même façon qu'il a été fait pour les céramiques fines (Figure 229), on utilisera ici le sériographe EPPM 0.2 mis en place par B. Desachy (2004) pour comparer de façon diachronique la population des différentes productions reconnues parmi les céramiques communes. Toutefois, il convient d'emblée de préciser que s'il a été possible d'isoler ces productions pour les céramiques fines, ceci paraît beaucoup plus délicat pour les céramiques communes, où on ne pourrait isoler de façon certaines que les différentes productions de céramiques à « vernis rouge pompéien » ou italique : dans ce cas, on s'en tiendra simplement à l'échelle des catégories céramiques.

La démarche a à nouveau été appliquée sur la fréquence des céramiques communes sur le total de l'ensemble des céramiques (Annexe 5.4.a.).

Il ressort (Figure 332) que les trois rythmes nets observés pour les céramiques fines sont ici moins affirmés, ce que l'on doit surtout au fait que certaines catégories (Kao-GR, Sab-GR, Sab-CL) traversent tout le Haut-Empire, sans évolution très notable.

On peut toutefois noter que les deux premiers horizons sont marqués par les Sab-NT, les Kao-GRL, les Kao-GR, les Sab-CL et les Sab-GR).

La seconde période est très largement dominée par les productions grises kaolinitiques ou sableuses, et à moindre titre par les Sab-CL (qui ne cesse de progresser jusqu'à l'horizon 4c), les Kao-GRL et les Cal-CL. La rupture observée pour les céramiques fines à partir de l'horizon 5 est également perceptible pour les céramiques communes : on voit ainsi se développer les Sab-GR (et également Kao-GR) et surtout les Sab-GRL, ces dernières étant suivies par les Sab-CLL et les Kao-

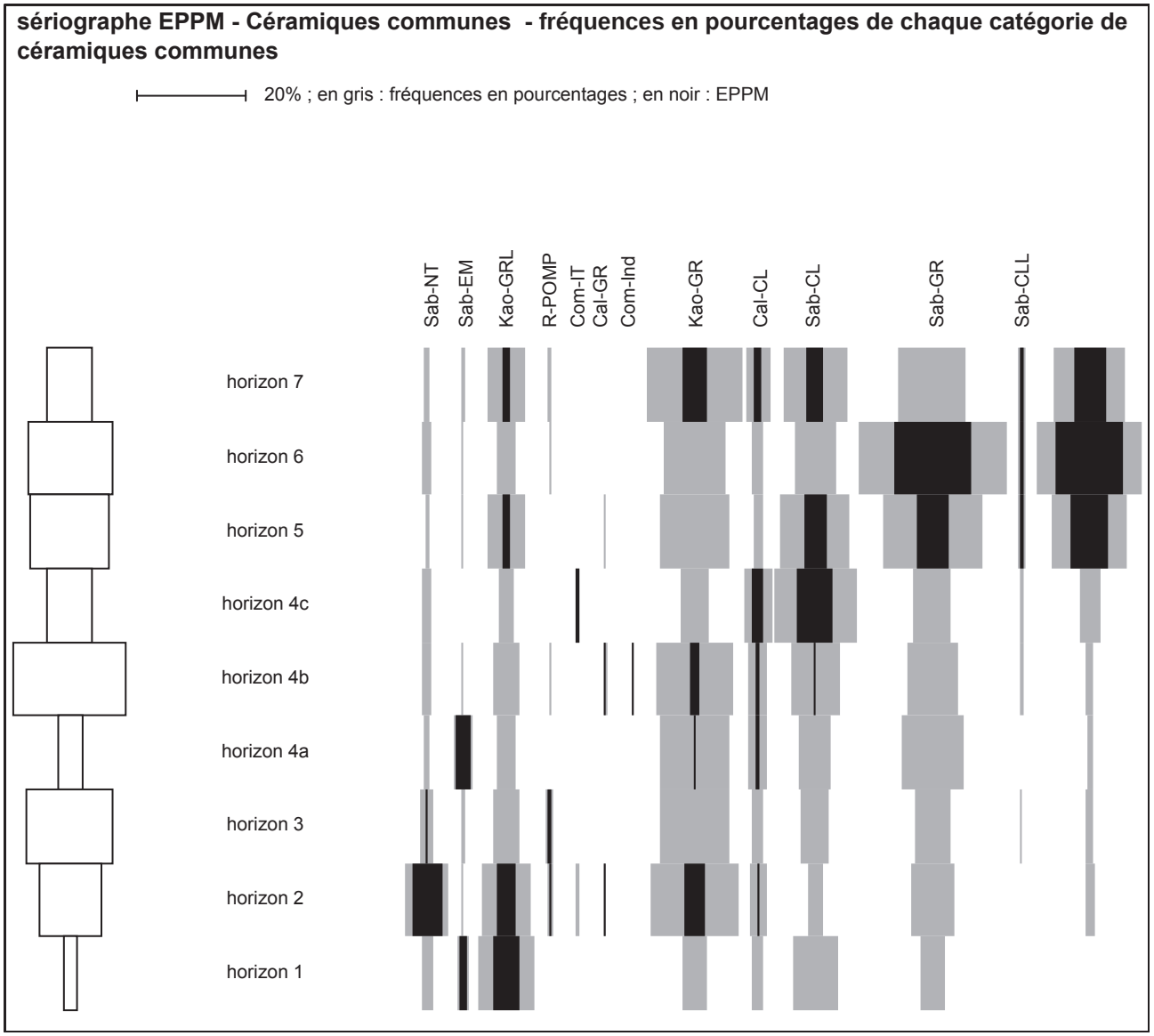

Figure 332. Sériographe des différentes catégories de céramiques communes (fréquence en % du NMI total de chaque horizon).

GRL. Le développement quantitatif de ces céramiques grises ou claires lissées, conjugué à l'apparition d'un nouveau répertoire de formes pour ces catégories (*cf.* p.421), caractérise donc la période postérieure à 160/170 ap. J.-C.

o *La part des importations et des productions locales ou régionales*

On l'a vu lors de l'analyse, il est parfois difficile de proposer une provenance exacte pour les différentes catégories de céramiques communes (Figure 333).

Toutefois, il est acquis que les céramiques calcaires grises (Narbonnaise ?), claires (Narbonnaise et Lyon), à engobe interne rouge (Italie et Gaule du Centre) et commune italique sont des importations. Les catégories des Kao-GRL, Sab-GRL, Kao-GR, Sab-GR, Sab-CL et Sab-NT doivent correspondre à des productions régionales ou locales, même si on ne peut exclure qu'une partie d'entre elles, malheureusement difficilement clairement distinguables d'un point de vue technique, proviennent de Gaule du Centre (en particulier pour les premières générations des Kao-GRL et Sab-GRL). Ce dernier point fausse donc en partie l'analyse. Les catégories Com-Ind et Sab-EM ont une origine totalement inconnue.

Provenance	Productions reconnues
Importations (Italie, Narbonnaise, R-POMP de Gaule du Centre)	Cal-GR
	Cal-CL
	R-POMP
	Com-IT
Production régionale ou locale	Kao-GRL
	Sab-GRL
	Sab-CLL
	Kao-GR
	Sab-GR
	Sab-CL
	Sab-NT
Indéterminé	Com-Ind
	Sab-EM

Figure 333. Récapitulatif sur la provenance des céramiques commune.

On s'aperçoit ainsi que les productions locales ou régionales correspondent dans tous les horizons à une très large majorité des céramiques communes consommées à Javols (Figure 334). Ce point doit évidemment être nuancé si l'on considère qu'une partie de ces productions contient des vases provenant de la cité arverne voisine.

Il apparaît également que les importations régressent brutalement entre l'horizon 4c et 5, soit vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. Il s'agit ici encore d'un point fort qui vient étayer l'hypothèse d'un changement brutal dans l'approvisionnement céramique de Javols durant ce siècle.

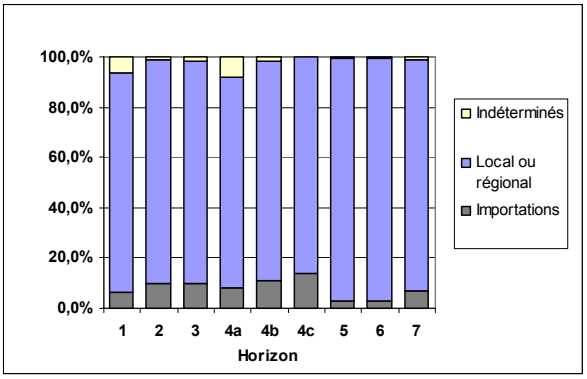

Figure 334. Contribution par horizon des différentes provenances des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

o *Céramique tournée et modelée*

La part des céramiques non tournées à Javols est particulièrement faible durant tout le Haut-Empire (Figure 335). Hormis dans l'horizon 2 (et probablement dans l'horizon 1 qui est très peu documenté), ces céramiques modelées ne dépassent jamais plus de 7% (horizon 3) des céramiques communes locales ou régionales. C'est dire que les produits consommés à Javols sont réalisés à partir de techniques déjà largement méditerranéennes et que le fond indigène à Javols est particulièrement faible et surtout très vite abandonné.

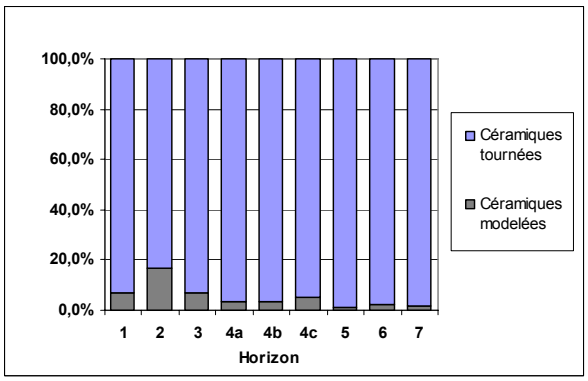

Figure 335. Importance des modes de façonnage au sein des céramiques communes locales ou régionales (% du NMI total des céramiques d'origine locale ou régionale de chaque horizon).

o *Céramique claire et céramique grise*

La proportion entre céramiques communes grises[55] et céramiques communes claires est également intéressante à analyser (Figure 336).

Hormis dans l'horizon 4c, soit vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., les céramiques communes à Javols sont majoritairement grises.

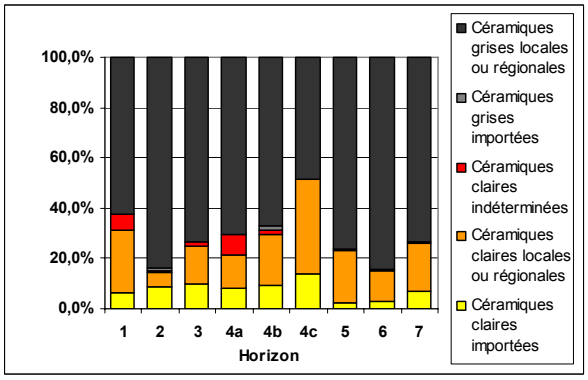

Figure 336. Contribution des céramiques claires et céramiques grises par provenance (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

On note cependant quelques grandes tendances dans l'évolution des céramiques communes claires : il apparaît ainsi que durant tout le I^{er} s. et dans la première moitié du II^{ème} s., ces céramiques cuites en mode A ne cessent de progresser, sous l'effet conjugué

[55] On inclut dans les céramiques grises, toutes celles qui ont une surface grise, même si elles sont obtenues lors d'une cuisson en mode A, par un enfumage volontaire durant la post-cuisson (groupes techniques P.3b, P.5e)

d'une augmentation des importations et d'une progression des productions locales en pâte sableuse claire. Toutefois, cette augmentation est surtout à mettre à l'actif d'une plus forte présence des vases de stockage et non réellement à un changement dans le choix de la batterie culinaire (sauf pour les importations de mortiers, plus prononcées dans les horizons de la fin du I^er^ et ceux de la première moitié du II^ème^ s. ap. J.-C.).

On constate à nouveau un brusque changement à partir de 160/170 ap. J.-C., avec une très large majorité des céramiques communes grises qui perdurent jusque dans l'horizon 7.

Ainsi, on peut dire que les céramiques communes grises et claires suivent deux trajectoires sensiblement opposées : alors que les premières, avec une part toujours prépondérante, ont tendance à s'étioler durant le I^er^ s. et la première moitié du II^ème^ s., les secondes, au contraire, prennent une part de plus en plus importante dans la même période.

- *Deux générations de répertoire*

On a pu également observer, lors de l'analyse des différentes catégories que le répertoire des céramiques communes présumées régionales ou locales se décomposait en deux grandes générations, avec une charnière chronologique à situer vers le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C., soit à une période où l'on observe également de profondes évolutions parmi les céramiques fines (*cf.* p.386-389).

Ce changement est particulièrement sensible pour les céramiques lissées qui, quantitativement, semblent bénéficier le plus de l'arrêt des importations de céramiques fines et qui renouvellent totalement leur répertoire avec l'apparition de formes originales (plats à cuire, gobelets à boire, grande jatte).

Il l'est également pour les céramiques grises, avec l'apparition d'une nouvelle variante de pots (pots 2), une augmentation des couvercles, et une nouvelle forme de cruche.

Il l'est enfin pour les céramiques claires, qui globalement suivent le même répertoire que celui des grises mais, parallèlement, contiennent de nouvelles formes de stockage (cruche 20) et des mortiers (type 5), ces derniers venant certainement compenser la raréfaction des céramiques claires importées.

Ainsi, tout comme pour les céramiques fines, les céramiques communes, que ce soit par leur répertoire ou leur fréquence respective, témoignent bien d'un changement important survenu vers le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C., qu'il faudra désormais chercher à comprendre.

2.3.5. *LES AMPHORES*

Avec au moins 118 individus reconnus dans le corpus (6% du corpus), on pourrait croire que les amphores sont relativement bien représentées (Annexe 5.5.). C'est effectivement le cas, au travers d'une quantification en NMI, mais ceci l'est beaucoup moins, par exemple en quantifiant en NTI affiné (Figure 339), puisque la plupart des individus ne sont attestés que par des fragments isolés, ce qui engendre la double conséquence d'une différence importante entre les deux méthodes de quantification et l'obtention d'un très faible nombre de forme typologique reconnu.

Dès lors, il faut reconnaître que ce corpus, fondé sur des ensembles parfois très fragmentés (dépotoirs) ou sur d'autres ayant un contexte archéologique très particulier où les amphores sont rares (resserre, niveaux d'occupation d'une cuisine), ne permet pas de répondre clairement à la question des importations lointaines d'huile, de vin, de saumure ou de tout autre contenu transporté par le moyen d'amphores.

En conséquence, on se réfèrera pour cette question aux travaux antérieurs réalisés à Javols sur le matériel des fouilles Peyre (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 ; BÉAL 1986), sur celui des fouilles italiennes (STORTI 1998), enfin sur celui des fouilles récentes (DI NAPOLI 2003), toutes quatre n'ayant pas porté sur des ensembles stratigraphiques homogènes mais ayant le grand mérite d'offrir une vision globale de ces importations lointaines à Javols.

2.3.5.1. ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA CATÉGORIE

Compte tenu de ce problème de fragmentation, il devient difficile d'analyser la fréquence des amphores dans ce corpus (Figure 337).

D'après les données du seul ensemble de l'horizon 1, les amphores représenteraient 10,4% du NMI à cette époque. Toutefois, cette fréquence pourrait être exagérée ; du moins n'est-elle que le reflet d'un ensemble peut-être trop atypique.

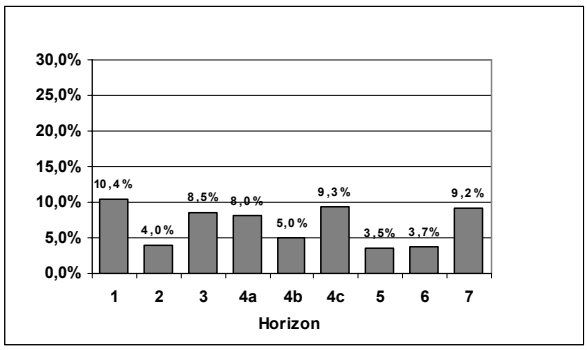

Figure 337. Fréquence par horizon des amphores (% du NMI total de chaque horizon).

Les amphores ne représentent plus que 4% du NMI dans l'horizon 2. Elles maintiennent une bonne fréquence jusque dans l'horizon 4c, où elles représentent 9,3% du NMI. Seul l'horizon 4b montre une baisse de leur fréquence, même si ceci peut être plus dû à la nature des contextes archéologiques (en particulier pour la resserre, ensemble 12, où on ne compte que trois amphores sur 98 individus).

Leur régression paraît brutale dans l'horizon 5 (3,5%), même si ce faible taux est encore dû à la nature de deux ensembles pris en compte (ensemble 20 et 21 : occupation d'une cuisine, où apparemment les amphores n'ont pas été stockées). Leur fréquence augmente de nouveau dans l'horizon 7 (9,2% dans l'horizon 7).

o *Contribution de chaque provenance à la catégorie*

Parmi ces 118 amphores, deux origines prédominent largement (Figure 338).

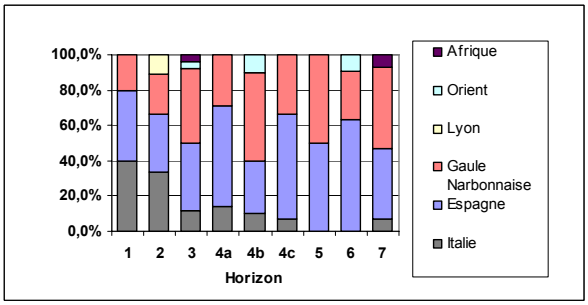

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Italie	2	3	3	1	2	1			1	13
Espagne	2	3	10	4	6	9	5	7	6	52
Gaule Narbonnaise	1	2	11	2	10	5	5	3	7	46
Lyon		1								1
Orient			1		2			1		4
Afrique			1						1	2
Total	5	9	26	7	20	15	10	11	15	118

Figure 338. Contribution par horizon des différentes provenances à la catégorie des amphores (% du NMI total des amphores de chaque horizon et données brutes).

Il s'agit des amphores de Gaule Narbonnaise et des amphores ibériques où les produits de Bétique dominent largement.

Les amphores italiques ne prennent une part conséquente que dans les premiers horizons, même si elles y sont peut-être déjà résiduelles. Quant aux amphores orientales, ou africaines, elles n'apparaissent que dans des proportions minimes.

o *Formes des amphores*

En incluant les ensembles des deux nécropoles, on décompte 119 amphores, parmi lesquelles seules 45 ont pu être identifiées typologiquement (Figure 339). Ce faible taux d'identification est encore dû à l'importante fragmentation de ces vases. Une bonne partie de ces identifications n'a d'ailleurs porté que sur des tessons de panse : par exemple, sur les 18 Dressel 20 recensées, seules trois l'ont été à partir de bords. Compte tenu de la nature des ensembles pris en compte et de la fragmentation des amphores, l'étude de ces dernières a donc une portée limitée.

L'horizon 4b, avec des ensembles particuliers (ensemble 12 : resserre incendiée ; ensemble 4 : dépotoir très homogène), est le plus documenté.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Dressel 1	2	2	2							6
Dressel 26/Dressel 6b		1								1
Richborough 527					1					1
Dressel 7/11		2						1		3
Dressel 20		1	3	1	3	4	1	4	1	18
Dressel 28/Oberaden 74			1							1
Beltran 2					1					1
Beltran 2b					1					1
Dressel 23									1	1
Dressel 9 similis		1								1
amphore G1					4				2	6
amphore G2					1					1
Camulodunum 189			1		1			1		3
Tripolitaine 1			1							1
Total	2	7	8	1	12	4	1	6	4	45

Figure 339. Quantification en NTI affiné des amphores, classées selon leur provenance.

o *Amphores italiques*

La quantification en NMI a attesté la présence d'au moins treize amphores italiques dans le corpus (soit 11% des amphores), même si elles ne le sont le plus souvent que par de minuscules fragments. Six d'entre elles doivent être assimilables à des Dressel 1, par conséquent résiduelles. Une autre, découverte dans l'ensemble 6, est une amphore Richborough 527 d'origine liparote (Annexe 4.4.4.d.) : cet unique fragment témoigne d'une importation visiblement sporadique d'alun à Javols.

S'il ne s'agit la plupart du temps que de fragments isolés, ce n'est en revanche pas le cas dans les ensembles des deux premiers horizons (Figure 340), où on retrouve une fréquence relativement conséquente pour ces amphores italiques.

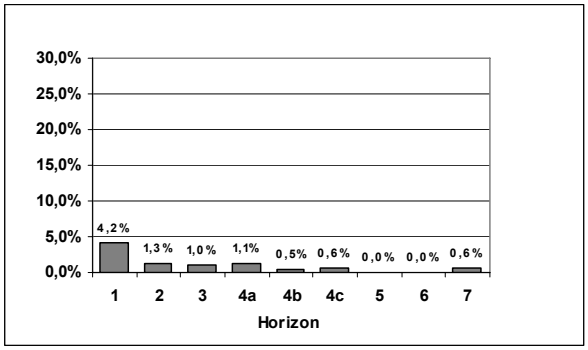

Figure 340. Fréquence par horizon des amphores italiques (% du NMI total de chaque horizon).

On retrouve encore quelques fragments erratiques dans les horizons postérieurs.

Si l'effectif est maigre, empêchant alors de juger de la nature résiduelle de certains éléments, on peut penser que les amphores italiques présentes dans les horizons 1 et 2 (certainement des Dressel 1), sont déjà en grande partie résiduelles, puisque l'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule, se situerait vers 40 av. J.-C. (DESBAT 1998). Seuls quelques exemplaires pourraient être en contexte, comme par exemple, l'amphore italique d'époque impériale Dressel 6b ou 26 présente dans l'ensemble 19 (Figure 20 n°26).

En terme d'approvisionnement, ceci revient à dire que le vin importé dans les premiers temps de la ville gallo-romaine comme ailleurs ne vient plus d'Italie mais déjà d'Espagne ou de Gaule Narbonnaise.

À l'image des céramiques non tournées (Figure 317), la présence d'amphores italiques à Javols pose aussi à nouveau le problème de l'origine de ce matériel des II^{ème} et I^{er} s. av. J.-C. et devra nous amener à réfléchir sur la nature et l'importance des structures pré-romaines à Javols.

o *Amphores ibériques*

Avec 52 individus, les amphores ibériques sont les mieux représentées parmi la catégorie des amphores (44,1% de la catégorie).

Elles se rencontrent dès l'horizon 1 (Figure 341 : 4,2% du NMI), peut-être avec des amphores provenant de Tarraconaise.

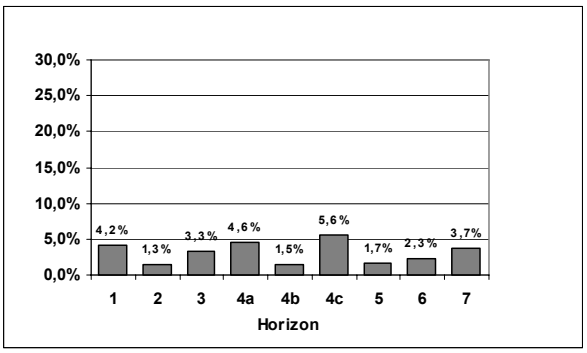

Figure 341. Fréquence par horizon des amphores ibériques (% du NMI total de chaque horizon).

Leur fréquence dans l'horizon 2 est maigre (1,3% du NMI). Elle paraît progresser durant tout le I^er^ s. En revanche, elle régresse nettement dans l'horizon 4b (1,5% du NMI), ce qui est en grande partie dû à l'absence des amphores ibériques dans la resserre (ensemble 12).

La plus forte fréquence des amphores ibériques s'observe dans l'horizon 4c, avec 5,6% du NMI, taux en grande partie dû à leur forte présence dans l'ensemble 3, pourtant pauvre en matériel. Elle chute dans l'horizon 5, ce qui est peut-être une réalité archéologique mais aussi la conséquence de la nature des ensembles 20 et 21 (niveaux d'utilisations d'une cuisine).

Une légère progression paraît s'amorcer dans les deux derniers horizons, peut-être avec l'importation des dernières productions de Bétique (Dressel 23).

On retiendra donc que l'importation de produits ibériques (principalement de l'huile de Bétique, si l'on se fie à l'importance des Dressel 20 ; Figure 47 n°6 ; Figure 57 n°1-3Figure 66 n°12) est continue durant tout le Haut-Empire : compte tenu de la nature des différents ensembles, il est difficile d'apprécier le volume et l'évolution de ces importations.

o *Amphores gauloises*

Une seule amphore d'origine lyonnaise a été identifiée dans le corpus : cette amphore Dressel 9 *similis* est présente dans l'horizon 2 (ensemble 19 ; Annexe 4.2.1.d.) et n'offre donc qu'une fréquence marginale (0,4% du NMI de l'horizon 2) pour cette provenance, à l'image, semble-t-il de la très faible importation de produits lyonnais à Javols.

Les amphores vinaires provenant de Gaule Narbonnaise se rencontrent en quantité importante puisqu'on décompte au moins 46 amphores gauloises (39% de la catégorie).

Leur fréquence par horizon (Figure 342) montre une très grande variation qui paraît plus être la conséquence de la nature des contextes archéologiques des ensembles que d'une véritable évolution chronologique.

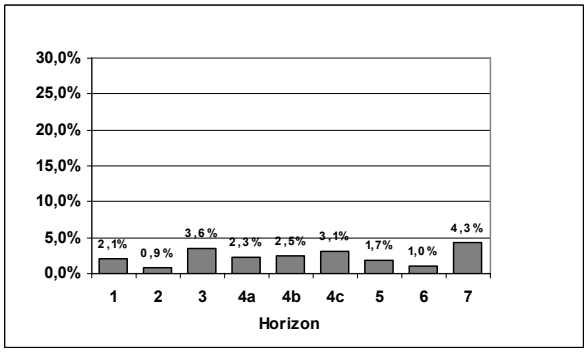

Figure 342. Fréquence par horizon des amphores gauloises (% du NMI total de chaque horizon).

Elles sont présentes dès l'horizon 1, avec une fréquence de 2,1%. Leur fréquence n'est plus que de 0,9 % dans l'horizon 2 avant d'augmenter de nouveau dans l'horizon 3 (3,6%). Elles se maintiennent autour de cette fréquence jusque dans l'horizon 4c.

Pour les mêmes raisons que précédemment, elles n'ont qu'une fréquence minime dans l'horizon 5, également dans l'horizon 6, mais paraissent croître de nouveau dans le dernier horizon (4,3%).

Les formes identifiées sont peu nombreuses, puisqu'on décompte seulement six amphores G1 (quatre dans l'horizon 4b et deux dans l'horizon 7 ; Figure 57 n°5 ; Figure 80 n°5-7 ; Figure 120 n°1) et une amphore G2 (horizon 4b ; Figure 66 n°10).

Il serait dangereux d'aller plus avant dans l'interprétation de la fréquence des amphores gauloises à Javols, puisque les données disponibles sont issues de contextes archéologiques non adaptés pour analyser correctement cette question. On ne peut que constater que le vin de Narbonnaise est importé dès le début de l'occupation romaine à Javols et que cela perdure durant tout le Haut-Empire.

- ***Amphores orientales***

Quatre amphores orientales ont pu être identifiées (3,4% des amphores). Il s'agit d'une part de trois amphores « carotte » Camulodunum 189 (ou Schöne-Mau XV ; ensembles 2, 4 et 18, dernier horizon où elle peut être considérée comme résiduelle ; Figure 56 n°1), fabriquées en Égypte, en Palestine ou au Liban (LEMAÎTRE *et al.* 2005 : 517-520 ; VIPARD 1995 : 63-64) et transportant des fruits secs (ou des chairs et des sauces de poissons pour P. Vipard ; 1995 : 67), d'autre part d'une amphore rhodienne (horizon 4b, ensemble 4 ; Figure 57 n°4) dont le type n'a pu être clairement identifié.

La fréquence de ces amphores orientales est certes négligeable (0,3% du NMI total dans les horizons 3 et 6 et 0,6% dans l'horizon 4b) mais il demeure intéressant de constater que ces produits rares, et peut-être d'un coût élevé, arrivent à Javols durant le Haut-Empire.

- ***Amphores africaines***

Le corpus n'a livré que deux amphores africaines (1,7% des amphores), aucune n'ayant pu être typologiquement identifiée. L'une d'entre elles se retrouve dans l'horizon 7 (ensemble 11 ; Annexe 4.7.1.d.) et a contribué à la datation de cet ensemble, en la plaçant dans la période la plus précoce de leur importation en Gaule (RAYNAUD, BONIFAY 1993).

Une autre est présente dans l'horizon 3 (ensemble 23 ; Annexe 4.3.3.d.) : si elle n'est pas intrusive (ce qu'on ne peut pas totalement exclure), il s'agirait alors d'une importation précoce, peut-être de Tripolitaine.

2.3.5.2. BILAN SUR LES AMPHORES

Le corpus est certainement peu adapté pour analyser ce type de produits. À ce problème s'ajoute celui de la fragmentation très importante des amphores, qui limitent considérablement l'identification des types. Dès lors, avec un nombre d'individus identifiés très réduits, il apparaît illusoire de se lancer dans une analyse quantifiée des produits importés par horizon. Cet état de faits est d'autant plus gênant qu'il limitera la portée de notre analyse sur l'évolution des pratiques culinaires à Javols.

Il convient donc ici de rappeler brièvement, pour le Haut-Empire, les résultats des enquêtes précédentes sur ces amphores (BÉAL 1986 ; PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 ; STORTI 1998 ; CALZONE *et al.* 1997 ; 2001 ; DI NAPOLI 2003).

De Gaule Narbonnaise provient du vin, acheminé principalement par des G1 (principalement au I^{er} et II^{ème} s. ap. J.-C. ; DI NAPOLI 2003 : 109) et à moindre titre des G2 (tout début I^{er} s. ap. J.-C. ; DI NAPOLI 2003, G4 (II^{ème} –III^{ème} s. ap. J.-C.) et des G5 (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 246 ; CALZONE et al. 1997 : 77). Par ailleurs, les différents auteurs s'accordent pour affirmer que ces amphores gauloises sont les plus représentées à Javols (entre autres STORTI 1998 : 63-64 ; CALZONE *et al.* 2001 : 27 ; DI NAPOLI 2003 : 108 ;).

Les produits lyonnais sont visiblement très rares à Javols (CALZONE *et al.* 2001 : 29).

L'autre grande région d'approvisionnement est la péninsule ibérique (BÉAL 1986), principalement la Bétique, pour son huile (Dressel 20 puis 23), et son *garum* (Dressel 7/11 et Beltràn I et II). Ces deux denrées proviennent d'ailleurs presque exclusivement de cette région (DI NAPOLI 2003 : 108). Le vin ibérique, de Tarraconaise (Dressel 2/4 et Oberaden 74) ou de Bétique (Haltern 70 et Dressel 28) est présent mais quantitativement peu important (DI NAPOLI 2003 : 108).

Le vin italique arrive encore à Javols durant le I^{er} s. de notre ère (Dressel 2/4), mais en quantité très limitée (CALZONE *et al.* 2001 : 27). L'importation d'alun est également attestée, par quelques rares amphores Richborough 527.

Il faut également noter à Javols l'importation sporadique de produits orientaux, attestés dans d'autres niveaux que ceux étudiés ici (DI NAPOLI 2003), comme du vin de Rhodes, ou des fruits secs du Proche-Orient (Camulodunum 189 : STORTI 1998 ; CALZONE *et al.* 2001 : 30). Ces quelques importations montrent donc une diversifica-

tion de la consommation, principalement durant les deux premiers siècles de notre ère.

Les produits africains, principalement de l'huile (à moindre titre du vin), n'apparaissent à Javols que vers la fin du II^{ème} s. ap. J.-C. ou dans le III^{ème} s. ap. J.-C. (DI NAPOLI 2003 : 112 ; CALZONE *et al.* 2001 : 30).

Il apparaît donc que deux grandes régions sont à l'origine des amphores découvertes : il s'agit de la Bétique, principalement pour son huile et son *garum*, et de la Narbonnaise pour son vin.

2.4. ÉTUDE DES FORMES, DE LEUR CHRONOLOGIE ET DE LEUR FONCTION

Pour cette partie, il s'agira non plus d'appréhender la céramique par l'entrée de la catégorie mais par celle des formes.

Ainsi, dans un premier temps, on reprendra une à une les formes du répertoire (c'est-à-dire celles des catégories « méconnues ») pour déterminer si elles se rencontrent dans une ou plusieurs catégories, pour en déduire la chronologie (globale ou propre à chaque catégorie), pour en analyser l'évolution morphologique et enfin pour en déduire la fonction première et les usages secondaires.

L'analyse se fondera sur une quantification en NTI, généralement affiné (c'est-à-dire poussé au type le plus fin), parfois en NTI max. pour des formes spécifiques (telles que les marmites, les bouilloires et les mortiers). Puisque les différents NTI s'avèrent quantitativement insuffisants pour réaliser des pourcentages, leur analyse se fera en données brutes.

En deuxième lieu, on présentera une vision synthétique des formes selon leurs fonctions déduites de l'analyse des pâtes et des traitements de surface (ou décor), de l'étude morphologique et de celle des *graffiti*. On distinguera les céramiques culinaires, les céramiques de table, les vases de stockage et les vases aux fonctions plus particulières (rituels, ludiques…). Durant cette partie, on analysera la fréquence des différentes formes de la batterie culinaire pour apprécier les changements dans les pratiques alimentaires.

Enfin, cette approche par les formes permettra de montrer des affinités entre catégories qui partagent un même répertoire. Il s'agira alors de déterminer l'originalité d'une catégorie ou au contraire les liens entre plusieurs. Cette analyse permettra de cerner les catégories qui intègreront une même chronotypologie.

Pour cette partie et pour proposer une vision exhaustive des vases en présence à Javols, on aura recours, avec parcimonie, à des vases présents hors du corpus (fouilles Peyre ou mobilier du reste des fouilles récentes).

2.4.1. *CHRONOLOGIE, ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE ET FONCTION DES FORMES*

Cette partie reprendra une à une les formes de notre répertoire des céramiques méconnues[56]. On récapitulera tout d'abord les catégories dans lesquelles elles ont été rencontrées : ceci sera illustré par les données brutes du NTI quand celui est conséquent ou fait état de plusieurs catégories ou horizons (pour les formes non illustrées, les données brutes sont consultables en annexe : annexe 6.1.). Leur chronologie (globale ou par catégorie) sera ensuite précisée. Pour certaines formes qui comptent un nombre suffisant d'individus, on analysera leur évolution morphologique par horizons (Annexe 6.2.). Enfin, on évoquera la fonction des vases (déduite des propriétés techniques et de la forme) et leur éventuelle utilisation détournée.

2.4.1.1. LES POTS

Tel que nous l'avons défini en préambule, le pot est une forme très générique et pluri-fonctionnelle.

- *Pot 1*

  - ***Pot 1a***

Catégories

Le pot 1a ne se retrouve qu'en deux exemplaires, tous en céramique sableuse grise, l'un dans l'horizon 4b, l'autre dans l'horizon 5.

Chronologie

Par ces deux seules occurrences, il faudrait donc le dater entre 90/100 et 210/220 ap. J.-C. Toutefois, et puisqu'il est finalement très proche du pot 1b et qu'il s'en différencie difficilement, le plus sage est de le rattacher à ce dernier et de lui attribuer ainsi sa datation.

Fonction

Par sa forme et les traces d'utilisation, il doit s'agir d'un pot à cuire.

  - ***Pot 1b***

Catégories

Le pot 1b est la forme la plus abondante de l'ensemble du corpus (175 individus ; Figure 343), certainement aussi parce qu'elle présente une grande variété de bords. Il se rencontre principalement en pâte kaolinitique grise (52%), à moindre titre en céramique sableuse grise (28,6%) et claire (15,4%). Sa présence dans la catégorie des Kao-EB (six individus pour 2,9%) et des Sab-NT (2 individus pour 1,1%), est anecdotique et l'on peut même se demander s'il s'agit bien de la même forme (en particulier pour les Kao-EB ; dans les deux cas, ces attributions sont fondées sur des fragments minuscules).

	horizons									NTI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
Kao-GR	1	10	28	7	36	1	3	1	4	91
Sab-GR		5	9	8	9	4	4	8	3	50
Kao-EB		1			3			1		5
Sab-CL			3		14	6	1		3	27
Sab-NT			1			1				2
Total	1	16	41	15	62	12	8	10	10	175

Figure 343. Répartition des pots 1b par catégorie et horizon.

Chronologie

Cette forme est présente durant toute la période considérée : toutefois, sa présence dans l'horizon 1 est timide et on doit penser qu'il ne prend véritablement son essor qu'à partir du début du I^{er} s. ap. J.-C. En outre, si la forme perdure jusqu'à la fin du III^{ème} s., il semble qu'elle s'essouffle à partir de 120/130 et qu'elle ne fait plus que de timides apparitions dans les horizons 5 et 6, pourtant bien documentés (sans qu'on puisse affirmer qu'il s'agit là de formes anciennes, résiduelles).

Évolution morphologique

On ne distingue pas clairement d'évolution de la forme entre la fin du I^{er} s. av. et la fin du III^{ème} s. (Figure 344). Il existe en réalité une grande variation des bords : ils peuvent être effilés (principalement dans les trois premiers horizons), mais aussi arrondis, épaissis… Le seul trait notable est la présence de stries sur la panse durant tout le I^{er} s. et les premières décennies du II^{ème} s.

[56] Pour des commodités de mise en page, dans cette partie, les vignettes illustrant les formes ne sont pas à l'échelle les unes par rapport aux autres : elles viennent simplement aider le lecteur en illustrant le vase en question.

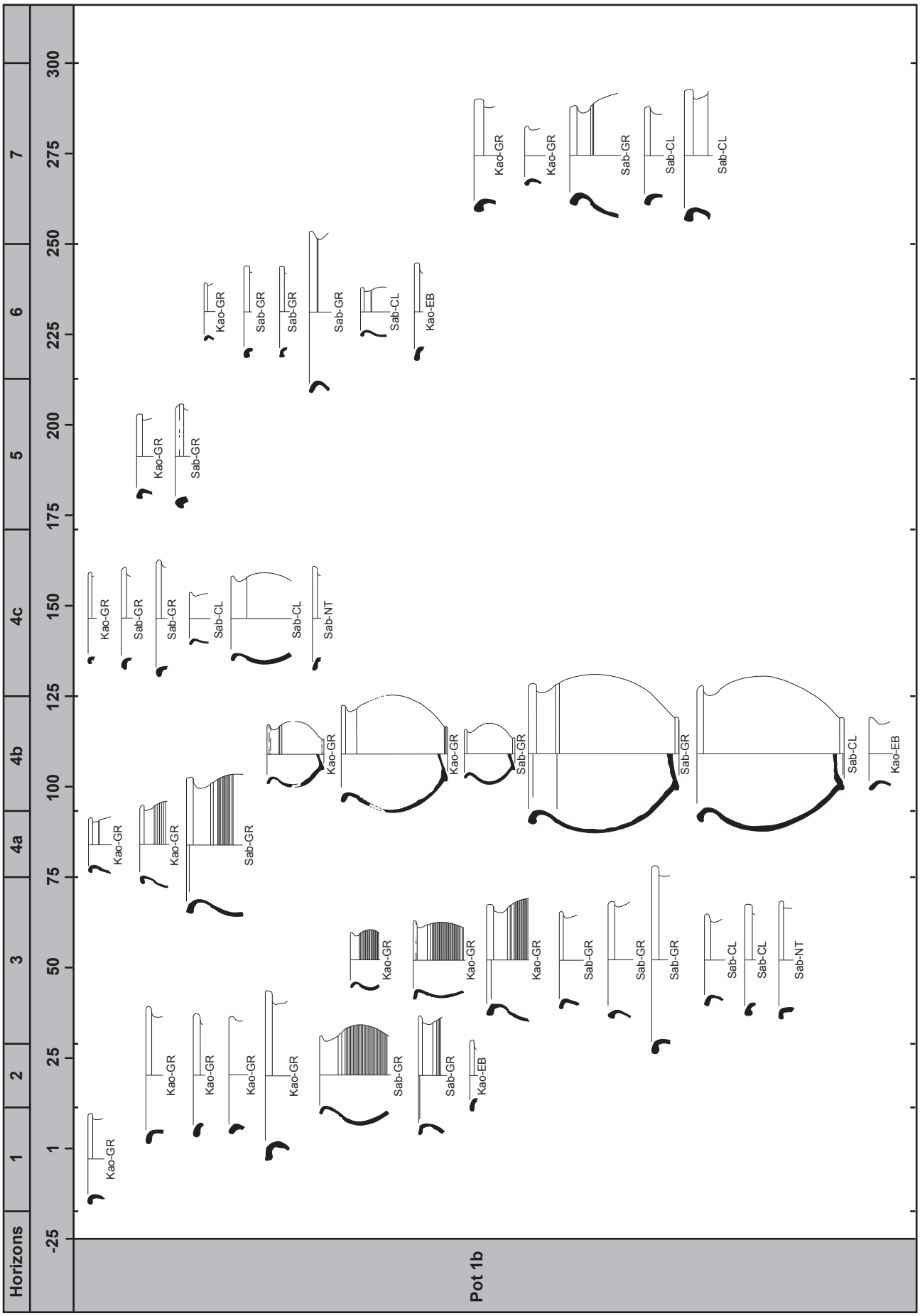

Figure 344. Évolution morphologique des pots 1b.

La mesure des diamètres à l'ouverture du pot 1b (Figure 345) montre une concentration entre 10 et 21 cm (145 individus sur 170 mesurés, soit 85,3%), voire entre 12 et 18 cm (105 individus, 61,7%). Certains individus ont un diamètre à l'ouverture soit très petit (entre 5 et 9 cm), soit très grand (entre 23 et 32cm).

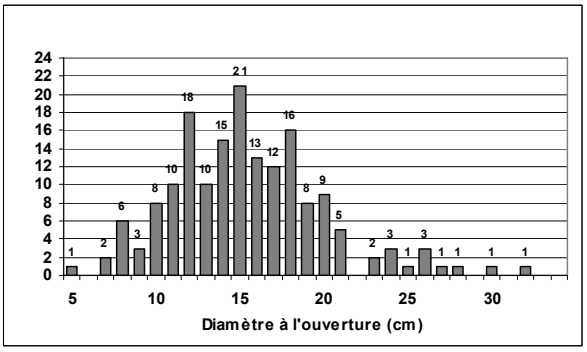

Figure 345. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 1b.

Fonction

En pâte kaolinitique ou sableuse grise (deux argiles et techniques qui permettent une bonne résistance au chocs thermiques), il s'agit du pot à cuire par excellence, même s'il a pu être parfois utilisé à d'autres fonctions, l'usage et la fonction évoluant avec la taille du vase (DUFAŸ, BARAT, RAUX 1997 : 121-123), par exemple, comme gobelet pour les petits récipients (diamètre à l'ouverture entre 5 et 9 cm) ou comme vases de stockage (diamètre supérieur à 23 cm), deux fonctions attestées par l'analyse de l'ensemble 12. Pour autant, les traces de feu observées sur ces petits et grands vases montrent aussi qu'ils ont servi en cuisine.

La fonction doit être identique pour les individus des Sab-NT.

Pour les formes des Sab-CL, la fonction de réserve prime peut-être sur celle de pot à cuire.

Quant aux formes des Kao-EB, rien n'indique une fonction culinaire : puisque la grande majorité des formes de cette catégorie sont des céramiques de table, on y verra aussi un vase de service (pichet ?).

▪ *Pot 1c*

Catégories

La forme se retrouve uniquement en pâte kaolinitique et sableuse grise (15 individus ; Figure 346).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR	2	1	2							5
Kao-GR		8						2		10
Total	2	9	2	0	0	0	0	2	0	15

Figure 346. Répartition des pots 1c par catégorie et horizon.

Chronologie

Les deux individus de l'horizon 6 (ensemble 18) sont assurément résiduels. Dès lors, la chronologie de ce pot doit être située entre 20/10 av. (peut-être auparavant) et 70/80 ap. au plus tard. On peut même penser qu'il est résiduel au-delà de l'horizon 2, soit après 30 ap. J.-C. En outre, ce pot doit correspondre au type le plus ancien à Javols, précurseur du pot 1b.

Évolution morphologique

Les bords de ces pots 1c sont généralement effilés (Figure 347). Les panses sont fréquemment (peut-être systématiquement) striées, voire décorées au peigne, davantage pour assurer une meilleure préhension que dans un souci esthétique.

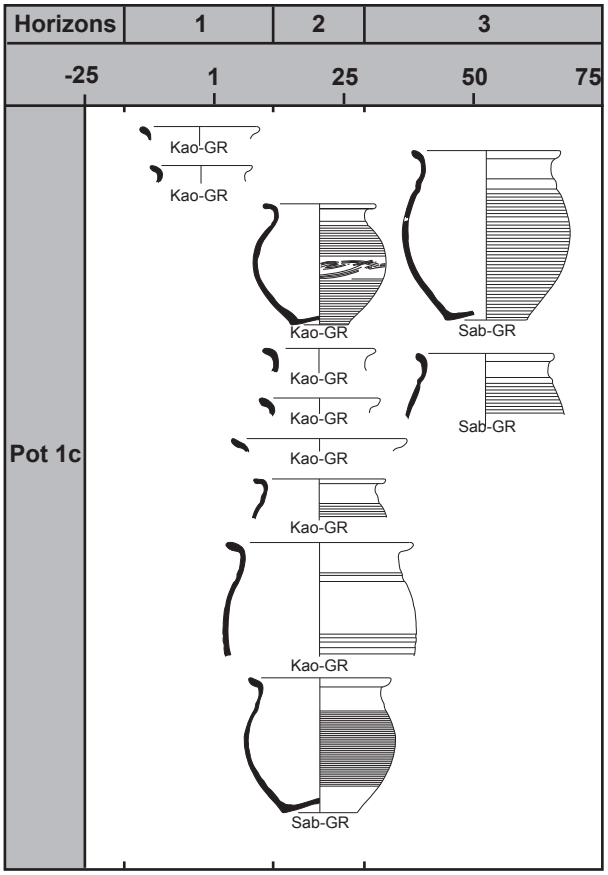

Figure 347. Évolution morphologique des pots 1c.

Sur les quinze individus recensés et mesurés, les diamètres à l'ouverture varient entre 11 et 22 cm (Figure 348), sans qu'on puisse déterminer une éventuelle standardi-

sation, le nombre d'individus étant trop réduit. Même si ceci dépend du nombre de vases mesurés, on n'observe toutefois aucun diamètres très petit ni très grand.

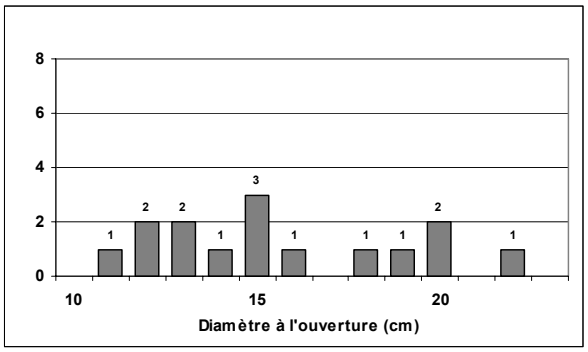

Figure 348. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 1c.

Fonction

Tout indique qu'il s'agit d'un pot à cuire.

- ***Pot 1d***

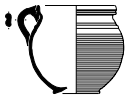

Catégories

On ne compte que quatre individus, à nouveau répartis parmi les Kao-GR (un individu) et les Sab-GR (trois).

Chronologie

Puisque tous les individus se rencontrent dans l'horizon 3, on peut dater la forme du milieu du I^er^ s. (30/40 – 70/80 ap. J.-C.

Fonction

La morphologie du vase, sa technique de réalisation et les traces d'utilisation plaident pour y voir une *olla,* un pot à cuire.

- ***Pot 1e***

Catégories

Les quatre pots 1e reconnus sont en pâte grise, indifféremment kaolinitique ou sableuse (Figure 349).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR		2								2
Sab-GR			2							2
Total	0	2	2	0	0	0	0	0	0	4

Figure 349. Répartition des pots 1e par catégorie et horizon.

Chronologie

Ces pots se rencontrent, pour moitié dans les horizons 2 (Kao-GR) et 3 (Sab-GR). Toutefois, ceux de l'horizon 3 n'ont été découverts que dans des sépultures (ensembles 15 et 27) et non dans des contextes domestiques : il est alors probable qu'ils s'agissent ici de formes anciennes, ayant eu une durée de vie plus longue (DESBAT 2003 : 117). On datera donc la forme entre 10/20 et 30 ap. J.-C.

Fonction

Puisqu'ils se rapprochent morphologiquement des pots 1c (fond plat) ou 1b et qu'ils sont réalisés avec des pâtes résistant aux chocs thermiques et mécaniques, il faut y voir des pots à cuire (traces de feu attestées dans l'ensemble 19). Toutefois, la présence de l'anse, son module (diamètre à l'ouverture inférieur à 11 cm et volume inférieur à 0,25 l) et sa présence dans deux incinérations pourraient aussi plaider en faveur d'un gobelet à boire.

- *Pot 2*

- ***Pot 2a***

Catégories

Cette forme de pot, à lèvre triangulaire et arêtes vives, est abondamment documentée (77 occurrences) et se retrouve dans les Sab-GR, Kao-GR et Sab-CL (Figure 350).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR					1	1	14	18	9	43
Kao-GR							7	4	12	23
Sab-CL							3	5	3	11
Total	0	0	0	0	1	1	24	27	24	77

Figure 350. Répartition des pots 2a par catégorie et horizon.

Chronologie

Le pot 2a est absent au I^er^ s. et n'apparaît que, timidement, dans l'horizon 4b et 4c (Sab-GR). Surtout, il prend son essor à partir de l'horizon 5 et perdure jusqu'à la fin du III^ème^ et certainement au-delà. Il convient donc de situer son apparition vers 90/100, mais aussi de placer sa présence significative à partir du milieu du II^ème^ s. (au plus tard vers 160/170 ap. J.-C.). Il doit donc correspondre à une évolution du pot 1b puisqu'il se développe quand s'essouffle celui-ci (Figure 343).

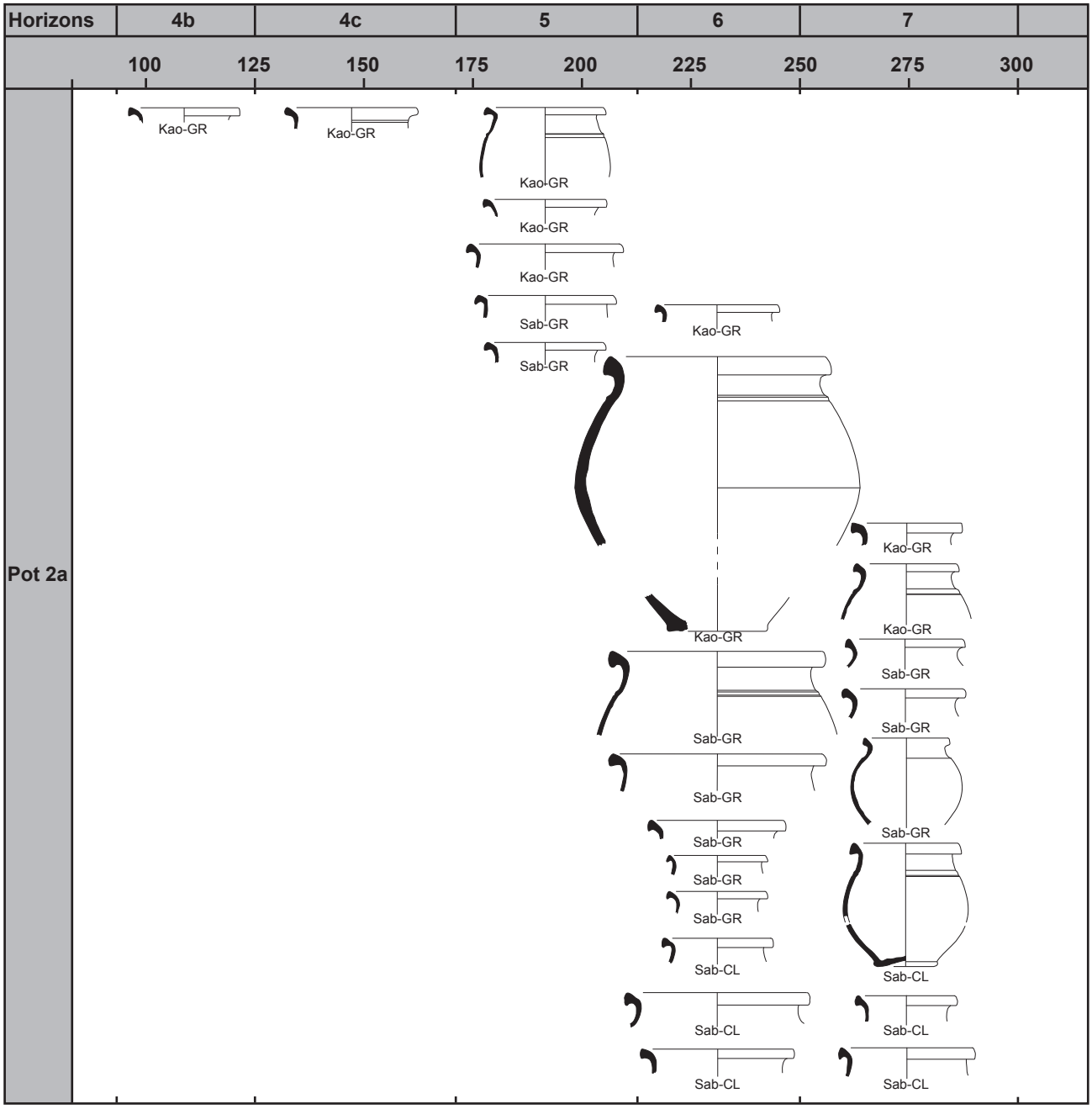

Figure 351. Évolution morphologique des pots 2a.

Évolution morphologique

Comme pour le pot 1a, on n'observe aucune variation morphologique significative entre les différents horizons pour ce pot 2a (Figure 351). On remarque toutefois que ce type de pot ne porte plus de panse striée.

Les diamètres à l'ouverture du pot 2a (Figure 352) varient entre 8 et 29 cm, avec une concentration maquée entre 13 et 17 cm (50 individus sur 77 mesurés). On note encore l'existence de formes de taille réduite ou au contraire très importante.

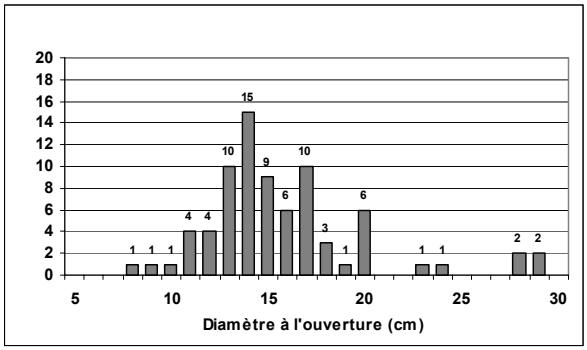

Figure 352. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 2a.

Fonction

Tous les arguments (techniques, morphologiques et traces d'utilisation) font de cette forme le pot à cuire typique de la seconde moitié du II^{ème} et du III^{ème} s. ap. J.-C. Certains exemplaires, très petits ou très grands, ont pu servir de gobelets pour les premiers ou de vases de réserve pour les seconds (dernières fonctions plus probables pour les Sab-CL, même si la majorité de ces pots portent des traces de feu).

▪ *Pot 2b*

Catégories

Le pot 2b (Figure 353) se rencontre majoritairement en pâte sableuse grise (12 individus), ainsi qu'en pâte kaolinitique grise (3) et sableuse claire (1).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR							4	8		12
Kao-GR								2	1	3
Sab-CL									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	4	10	2	16

Figure 353. Répartition des pots 2b par catégorie et horizon.

Chronologie

Ces seize individus se répartissent entre les horizons 5 à 7, soit entre 160/170 et 300 ap. J.-C. Toutefois, les deux individus de l'horizon 7 sont peut-être résiduels, ce qui situerait alors la disparition de cette forme vers 250.

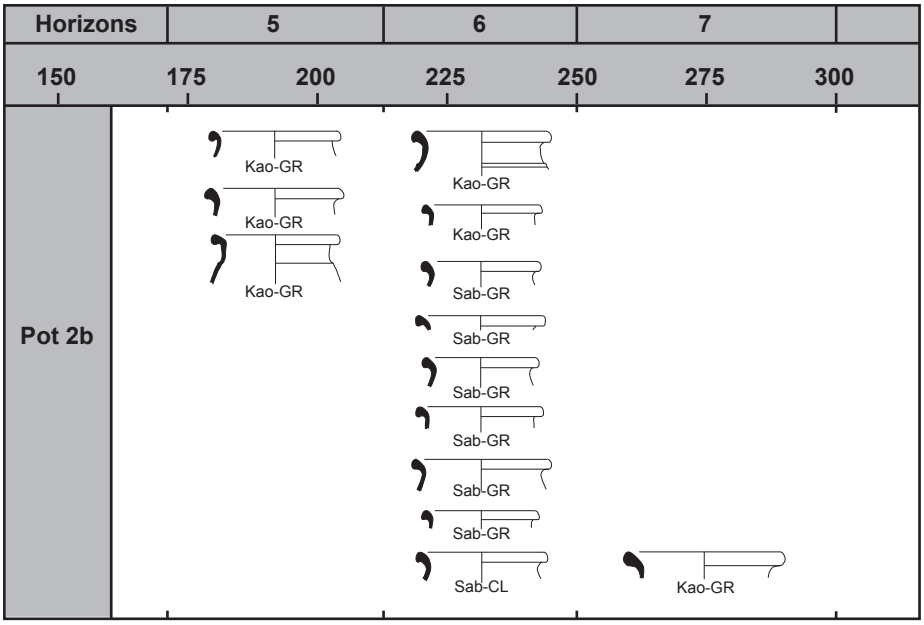

Figure 354. Évolution morphologique des pots 2b.

Évolution morphologique

Les bords sont relativement standardisés entre les horizons 5 et 7 (Figure 354) : ils sont toujours de section triangulaire mais avec des arêtes arrondies. D'après les formes complètes des fouilles Peyre, on sait que les panses ne sont pas striées.

Avec le peu d'individus mesurables (seize ; Figure 355), on voit que les diamètres à l'ouverture sont compris entre 12 et 19 cm : on n'observe pas, ni dans le reste des fouilles récentes ou Peyre, de vases de grands modules.

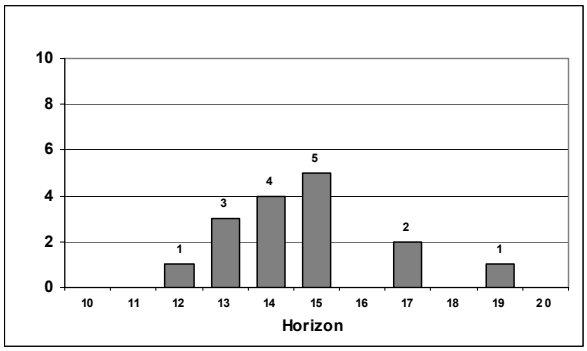

Figure 355. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 2b.

Fonction

Ici encore, il s'agit assurément d'un pot à cuire, d'autant que sur les seize individus recensés, quinze portent des traces de feu externes : on remarque toutefois que le seul a ne pas avoir été passé au feu est le l'unique exemplaire en Sab-CL, ce qui tend d'une part à y voir un vase de réserve, d'autre part à renforcer l'idée que les vases de cette catégorie servent essentiellement au stockage.

▪ *Pot 2c*

Catégories

Ce type de pot n'est encore pas l'apanage d'une catégorie (Figure 356), puisqu'il se retrouve parmi les Sab-GR (dix individus), les Kao-GR (neuf), les Sab-CL (cinq) et les Sab-NT (un).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR							6	3	1	10
Kao-GR							6	1	2	9
Sab-CL							4		1	5
Sab-NT								1		1
Total	0	0	0	0	0	0	16	5	4	25

Figure 356. Répartition des pots 2c par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme n'apparaît que dans l'horizon 5 et perdure au moins jusque dans l'horizon 7 : on peut donc la dater entre 160/170 et, au moins, 300.

Évolution morphologique

Les bords de ces pots 2c ne montrent pas de variation entre les horizons 5 et 7 (Figure 357). Comme pour les autres pots 2, les panses ne sont pas striées.

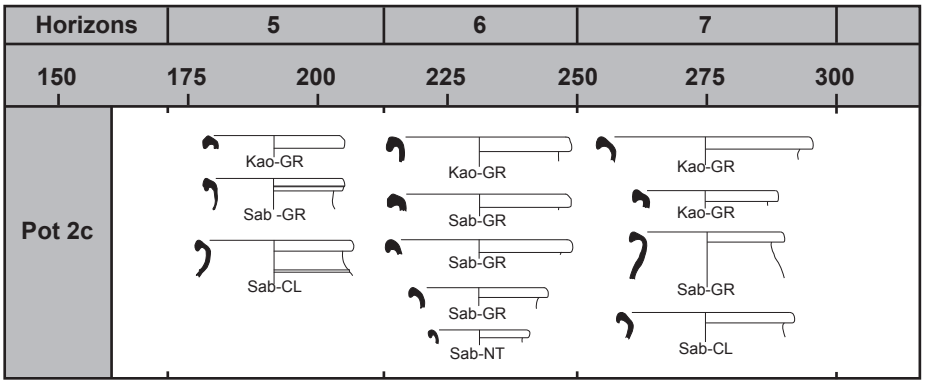

Figure 357. Évolution morphologique des pots 2c.

Les 25 individus mesurés (Figure 358) ont un diamètre à l'ouverture compris entre 11 et 25 cm, avec une prédominance entre 15 et 20 cm.

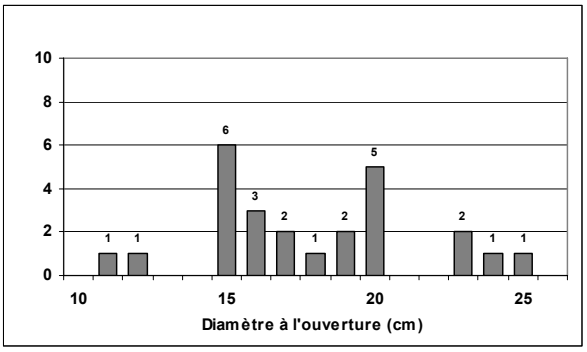

Figure 358. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 2c.

Fonction

Tout comme les autres pots 2, celui-ci doit avoir comme fonction première de cuire les aliments. On note encore que, sur les cinq pots 2a en Sab-CL, seul un porte des traces de feu, les autres ayant dû servir à d'autres usages.

o *Pot 3*

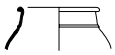

Catégories

Le pot 3 n'a été rencontré qu'à une reprise, en Kao-GR, dans l'horizon 4b.

Chronologie

La datation est trop délicate à cerner à partir d'un seul vase : on se contentera de constater sa présence entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

La forme et l'argile utilisée militent pour y voir un pot à cuire. Toutefois, le seul individu découvert porte des traces de poix sur l'extérieur du col, peut-être pour faire adhérer un opercule souple. Dans ce cas précis, il pourrait donc avoir servi de vase de réserve, mais ce n'est peut-être qu'une utilisation secondaire.

o *Pot 4*

Catégories

Ce vase ne se rencontre qu'en céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB) dans l'horizon 7.

Chronologie

Avec un seul exemplaire, la datation est délicate : toutefois, puisqu'il est absent des horizons 5 et 6, pourtant bien documentés, et qu'il n'est présent que dans l'horizon 7, on serait tenté de situer son apparition vers 250 ap. J.-C. Or ce vase existe également

dans un niveau des fouilles récentes (JSF 05 US7013), daté de l'extrême fin du II^{ème} ou de la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. : on y verra donc un vase du III^{ème} s. ap. J.-C. qui perdure peut-être dans le IV^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Que ce soit par l'engobe blanc, la présence de lignes ocres peintes, son module[57] ou la présence des deux anses, il y a tout lieu d'y voir une céramique de table, peut-être un gobelet à boire.

- *Pot 5*

  - ***Pot 5a***

Catégories

Le pot 5a se retrouve en quatre exemplaires parmi les céramiques sableuses et kaolinitiques grises lissées (Figure 359).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL								2	1	3
Kao-GRL									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4

Figure 359. Répartition des pots 5a par catégorie et horizon.

Chronologie

Quand il a pu être identifié, ce type n'apparaît que dans l'horizon 6, soit à partir de 210/220. Il est présent durant tout le III^{ème} s. et perdure peut-être au-delà.

Fonction

La forme et les surfaces polies permettent de voir dans cette forme une céramique de table, certainement un gobelet à boire.

  - ***Pot 5b***

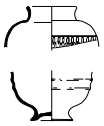

Catégories

Seuls deux exemplaires de ce pot 5b ont été découverts dans l'horizon 7, l'un en Sab-GRL, l'autre en Kao-GRL.

Chronologie

Ces deux occurrences indiqueraient une apparition du type vers 250 ap. J.-C. Toutefois, puisqu'ils peuvent porter des décors estampés et que ceux-ci sont attestés dans les horizons 6 et 7, on étendra la datation à la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Comme pour le pot 5a, il s'agit certainement d'un gobelet.

  - ***Pot 5a/5b***

Puisque les deux formes partagent le même type de bord, il a été le plus souvent difficile de les distinguer : ils ont alors été réunis sous l'appellation pots 5a/5b.

Catégories

Le pot 5a/5b a été rencontré à 33 reprises (en excluant les pots proprement 5a et 5b précédemment cités ; Figure 360) et est attesté parmi les Sab-GRL (18 vases), les Kao-GRL (14) et les Sab-CLL (1).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL							12	3	3	18
Kao-GRL							8	4	2	14
Sab-CLL							1			1
Total	0	0	0	0	0	0	21	7	5	33

Figure 360. Répartition des pots 5a/5b par catégorie et horizon.

Chronologie

La datation proposée par les quelques individus des pots 5a et 5b est à reconsidérer au vu de ces 33 individus : en effet, ce pot 5a/5b apparaît clairement avec l'horizon 5. Ainsi, il peut être daté dès 160/170 ap. J.-C. et jusque dans le III^{ème} s. (et certainement au-delà). Même si les arguments sont maigres (absence de fonds caractéristiques des pots 5b avant l'horizon 7), on peut penser que le pot 5a est le plus ancien et le plus abondant des deux, le pot 5b n'apparaissant que dans le courant du III^{ème} s. ap. J.-C.

Évolution morphologique

Hormis quelques variantes durant l'horizon 5 (Figure 362 ; bords convergents, col court), les formes sont extrêmement standardisées, durant les trois derniers horizons. Aucune variation n'est perceptible.

[57] Deux individus complets issus des fouilles Peyre et des fouilles récentes (JSF05 US7013) indiquent respectivement un volume de 0,19 et 0,22 l.

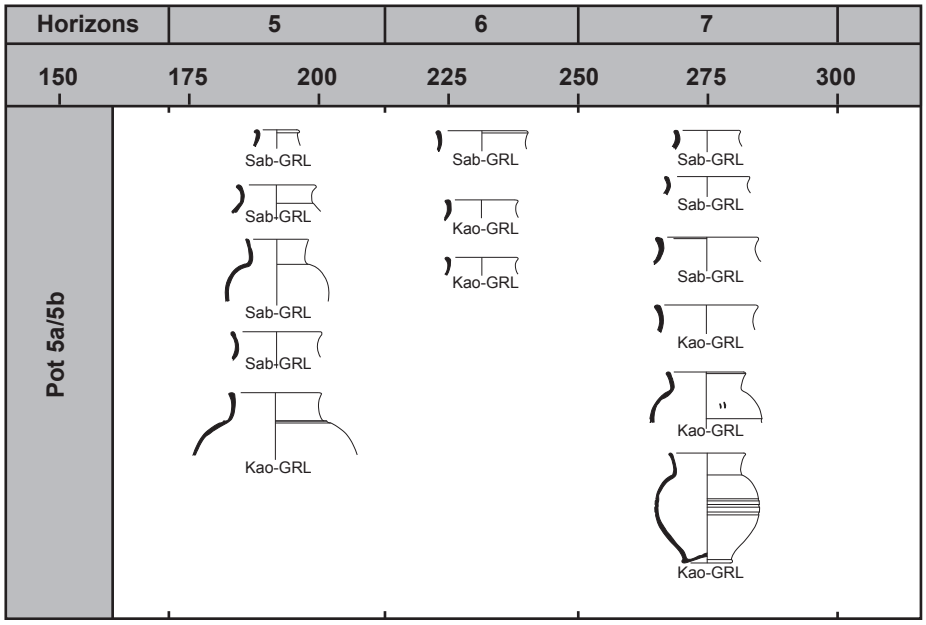

Figure 362. Évolution morphologique des pots5a/5b.

En incluant les pots 5a et 5b, 34 individus ont pu être mesurés : leur diamètre à l'ouverture est compris entre 7 et 12 cm, avec une dominante marquée entre 7 et 10 cm (Figure 361).

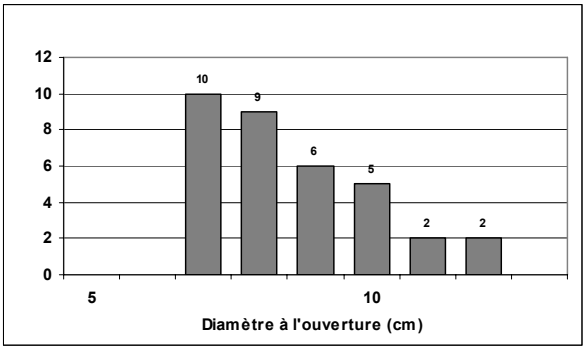

Figure 361. Distribution des diamètres à l'ouverture des pots 5a/5b.

Les rares vases complets (deux issus des fouilles Peyre, un de l'ensemble 14) indiquent un volume compris entre 0,31 et 0,79 l.

Fonction

Par le traitement de surface, leur morphologie et les nombreux *graffiti* explicites recensés (Figure 262), il s'agit assurément de céramiques de table destinées au service ou à la consommation des boissons. Même si les vases peuvent être d'un volume conséquent, on propose d'y voir des gobelets à boire, apparentés par leur forme aux gobelets en sigillée Hermet 90.5, et à moindre titre au Déch. 72.

- ***Pot 5c*** 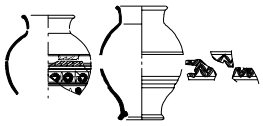

Catégories

Le pot 5c n'existe que par un exemplaire dans l'horizon 6 en Kao-GRL.

Chronologie

Par ce seul vase, il faudrait situer cette forme dans la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. : toutefois puisque les décors excisés ou imprimés attestés sur cette forme se rencontrent aussi dans l'horizon 7, il est préférable de dater la forme plus largement, du III^{ème} s. ap. J.-C. et certainement au-delà.

Fonction

Compte tenu de la forme, du décor et du traitement de surface, le vase s'apparente encore à un gobelet à boire, même si son volume est assez important (0,68l.).

- ***Pot 5b/5c***

Ces deux formes ont été réunies sous un dénominateur commun, grâce à la présence d'un décor estampé, susceptible d'appartenir soit à l'une soit à l'autre.

Catégories

La seule occurrence de pot 5b/5c se rencontre dans l'horizon 7 en Sab-GRL.

Chronologie

Puisqu'un autre décor estampé existe dans l'horizon 6, on placera donc cette forme et ce type de décor sur pot 5 dans le III^{ème} s. ap. J.-C. Il est en tout cas absent des ensembles de l'horizon 5.

Fonction

La fonction est identique aux autres pots 5 (gobelets à boire).

- ***Pot 5d***

Catégories

Les cinq pots 5d se retrouvent en Sab-GRL dans les horizons 4c à 6 (Figure 363).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL						3	1	1		5
Total	0	0	0	0	0	3	1	1	0	5

Figure 363. Répartition des pots 5d par catégorie et horizon.

Chronologie

Avec trois vases présents dans l'horizon 4c, cette forme doit être la plus ancienne des pots 5. Son apparition est à placer au plus tôt vers 120/130 ap. J.-C., plus prudemment vers 150 ap. J.-C. Quant à sa disparition, elle est effective au-delà de 250 ap. mais l'est peut-être aussi dès 160/170 ap. J.-C., où le pot 5a/5b est prépondérant.

Fonction

Il s'agit encore ici d'un gobelet à boire, du moins d'une céramique de table.

- *Pot 6*

Catégories

Le pot 6 est représenté par quatre exemplaires, tous en Cal-EO (groupe technique E.O.1a), trois dans l'horizon 4b et un dans l'horizon 5.

Chronologie

La chronologie de ce vase peut-être limitée aux années 90/100 – 120/130 ap., en considérant que l'individu de l'horizon 5 est résiduel, ce qui est certain, puisqu'à cette période les céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (E.O.1.a) ne sont plus présentes à Javols (*cf.* p.349-352).

Fonction

La pâte utilisée (calcaire), le décor (engobe orangé et guillochis) et la forme (module réduit et anse) invitent à penser qu'il s'agit d'un gobelet à boire.

- *Pot 7*
  - ***Pot 7a***

Catégories

Le pot 7a ne se rencontre que parmi les céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (E.O.1a), en quatorze exemplaires entre les horizons 3 à 4c (Figure 364).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a			2	1	10	1				14
Total	0	0	2	1	10	1	0	0	0	14

Figure 364. Répartition des pots 7a par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaît dans l'horizon 3, peut-être simplement vers 50 ap. J.-C. Elle est fortement présente entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. Le seul individu de l'horizon 4c peut-être considéré comme résiduel, en ce sens qu'il s'agit d'un individu ayant eu une durée de vie longue.

Évolution morphologique

Aucune variation morphologique n'est perceptible entre les différents horizons (Figure 365).

Sur les quatorze individus mesurés (Figure 366), on observe une prédominance des diamètres à l'ouverture compris entre 7 et 8 cm. Pour autant, des formes plus importantes existent (jusqu'à 13 cm de diamètre d'embouchure). La forme apparaît donc peut-être au travers de deux modules, l'un petit (diamètre à l'ouverture inférieur à 9 cm), peut-être utilisé comme gobelet, l'autre plus gros (diamètre supérieur à 10 cm), qui paraît bien lourd et volumineux pour cette fonction.

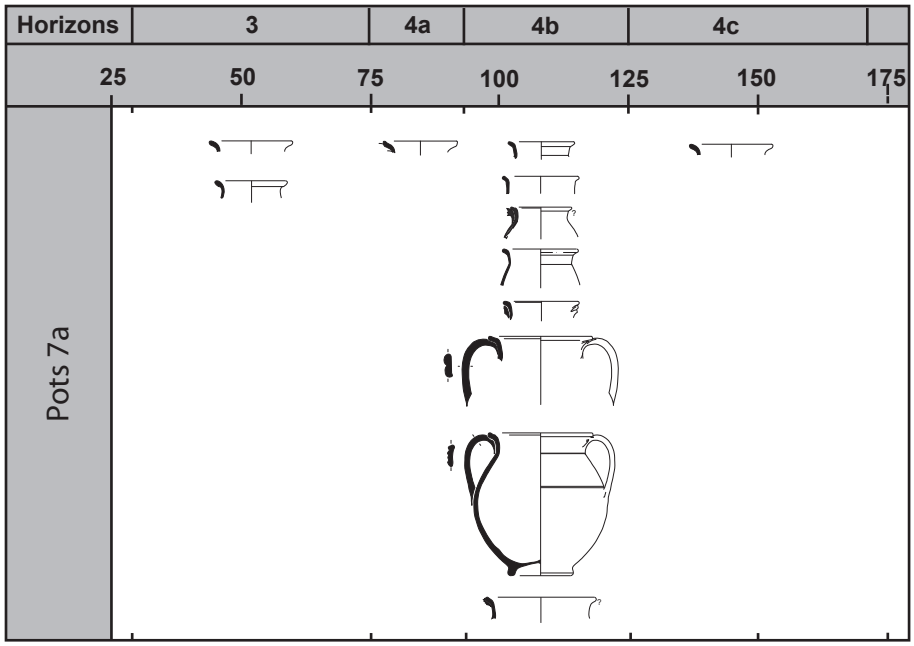

Figure 365. Évolution morphologique des pots 7a.

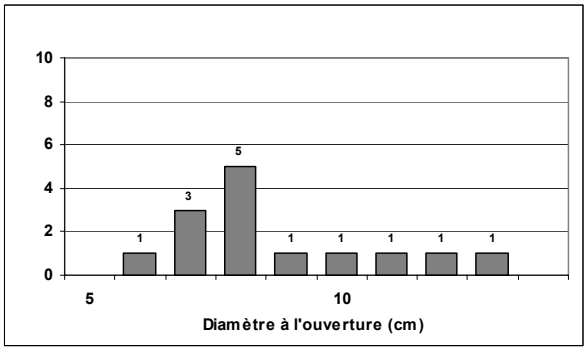

Figure 366. Distribution des diamètres à l'ouverture des pots 7a.

Fonction

La fonction de céramique de table est avérée, compte tenu de la technique de fabrication (pâte calcaire et engobe orangé) et de la forme. Suivant son module, cette forme pourrait avoir servi soit de gobelets à boire, soit de vase servant à la préparation des boissons, cette dernière fonction étant déduite de l'analyse de la resserre incendiée (ensemble 12).

▪ *Pot 7b*

Catégories

Le seul pot 7b est présent en Cal-CL dans l'horizon 3.

Chronologie

La forme peut être datée à Javols entre 30 et 50 ap., en accord avec celle de l'urne à deux anses CL-REC 12c, (25 av. et 50 ap. J.-C. : PY 1993d : 236), à laquelle il s'apparente.

Fonction

Sa fonction n'est pas clairement connue : il peut s'agir d'une céramique de table (pour contenir les liquides), comme d'un vase de réserve.

o *Pot 8*

Catégories

Ce pot n'apparaît que dans les céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG), en trois exemplaires dans les horizons 4b (deux vases) et 4c.

Chronologie

Ce vase peut donc être daté entre 90/100 et 160/170 ap. J.-C., peut-être seulement 150 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit assurément d'une céramique de table (pâte calcaire et engobe), plus précisément d'un petit gobelet à boire (les deux vases complets des ensembles 4 et 12 ont un volume de seulement 0,04 et 0,06 l).

o *Pot 9*

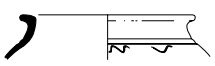

Catégories

Le seul vase de ce type est en pâte kaolinitique grise (Kao-GR) et est présent dans l'horizon 2.

Chronologie

Au vu de ce seul individu, il convient de le placer dans les premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. (10/20 – 30), bien qu'il ait pu exister auparavant.

Fonction

Le vase présente un décor de lignes ondées sur le col. Pour autant, il semble de trop grand volume (embouchure large de 30 cm.) pour être un vase de service de table. En outre, puisque son bord se rapproche de celui des pots 10, on propose d'y voir un vase de stockage.

- *Pot 10*

  - ***Pot 10a***

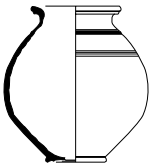

Catégories

Cinq pots 10a ont été reconnus (Figure 367), trois en pâte sableuse claire (horizons 4b et 5), deux en pâte sableuse grise (horizon 4b).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					1		2			3
Sab-GR					2					2
Total	0	0	0	0	3	0	2	0	0	5

Figure 367. Répartition des pots 10a par catégorie et horizon.

Chronologie

D'après ces quelques vases, la présence de ce type entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. est acquise. Rien ne permet de dire si ce vase perdure jusque vers 210/220, ou s'il est résiduel dans l'horizon 5 : c'est du moins ce qu'on peut penser, non pas en considérant qu'ils y sont redéposés mais plus en admettant que ces deux vases ont eu une plus grande durée de vie.

Fonction

Que ce soit par la technique utilisée (pâte sableuse fortement dégraissée, assurant une bonne résistance aux chocs mécaniques) ou par les modules rencontrés (volume variant entre 1,3 et 3,75 l d'après les trois seuls individus archéologiquement complets) et ses parentés avec les autres pots 10, il y a tout lieu d'y voir exclusivement un vase de stockage.

  - ***Pot 10b***

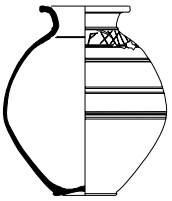

Catégories

Les trois pots 10b ont tous été reconnus en pâte sableuse claire dans l'horizon 4b, tous dans l'ensemble 12.

Chronologie

La présence de ce vase est donc au moins attestée entre 90/100 et 120-130.

Fonction

Pour les mêmes raisons que précédemment, il s'agit assurément d'un vase de réserve. Cette fonction est d'autant plus certaine qu'elle est déduite de l'analyse spatiale de la resserre incendiée (vases en place dont l'un était fermé d'une coupelle sigillée) et que des *graffiti* indiquant la tare du vase sont inscrits sur au moins deux d'entre eux. Enfin, la capacité de ces vases est trop importante pour un autre usage (les deux vases complets peuvent contenir 4,19 et 10,82 l).

  - ***Pot 10c***

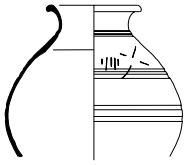

Catégories

Deux occurrences existent pour ce vase, l'un dans l'horizon 4c, l'autre dans l'horizon 6. Tous deux sont en Sab-CL.

Chronologie

Il est acquis, d'après l'ensemble 12, que le vase existe bel est bien entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. Sa présence dans l'horizon 6 peut être considérée comme résiduelle.

Fonction

Par son analogie technique et morphologique avec les autres pots 10, il est certain qu'il s'agit d'un pot de réserve.

  - ***Pot 10d***

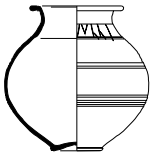

Catégories

Les quatre pots 10d sont en Sab-CL et ont été reconnus dans les horizons 3 (3 individus) et 4b.

Chronologie

La forme est donc attestée entre 30/40 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Ici encore, et pour les mêmes raisons que pour les autres pots, il s'agit indubitablement d'un vase de stockage. Puisque sa

morphologie s'avère comparable au pot 10b, (profil légèrement plus lourd, mais sensiblement les mêmes lois géométriques et les mêmes bords), il faudra réunir ces deux formes en un même type. L'individu complet de l'ensemble 12 indique un volume de 9,57 l.

▪ *Pot 10e*

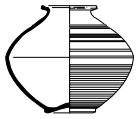

Catégories

Un seul vase de ce type est attesté dans l'horizon 4b et en Sab-CL.

Chronologie

On ne peut que faire le constat de ce type entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C., sans pouvoir déterminer s'il existe auparavant et ultérieurement.

Fonction

Puisqu'il est réalisé en pâte sableuse, qu'il présente des stries et des cannelures sur la panse, comme pour les autres pots 10 et qu'il se rapproche morphologiquement de ces derniers, on y verra aussi un vase de stockage.

o *Pot 11*

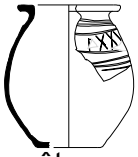

Catégories

Ce pot 11 se rencontre en pâte sableuse non-tournée dans les horizons 2 (deux individus), 3 (un) et 4b (un).

Chronologie

L'individu de l'horizon 4b est assurément alors en service (présent dans la resserre incendiée ; ensemble 12), mais peut-être s'agit-il d'une forme ayant eu une durée de vie plus longue. On peut donc proposer de dater cette forme entre 10/20 et 70/80 ap. J.-C., en considérant que le vase de l'ensemble 12 est résiduel, au sens où il a eu une durée de vie plus longue.

Fonction

Le bord de ce pot est très proche de celui des pots 10. En outre, la pâte est siliceuse, avec un dégraissant abondant et de grande taille (P. 28a et P.33a), généralement cuite en mode A. Les modules semblent très importants. Enfin, l'exemplaire de la resserre incendiée porte une indication de tare. Tous ces éléments tendent à prouver à nouveau qu'il s'agit d'un vase de stockage.

o *Pot 12*

▪ *Pot 12a*

Catégories

Ce type de pot se retrouve dans quatre catégories (Figure 368) : il est ainsi attesté dans les Sab-GR, les Kao-GR, les Sab-CL et les Sab-NT.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR					2					2
Kao-GR					1			1		2
Sab-CL							2			2
Sab-NT								1		1
Total	0	0	0	0	3	0	2	2	0	7

Figure 368. Répartition des pots 12a par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaîtrait au plus tôt vers 90/100 en Sab-GR et en Kao-GR. On la retrouve dans l'horizon 5 en Sab-CL et dans l'horizon 6 en Kao-GR et en Sab-NT. Il est dès lors difficile de savoir si les individus de ces deux derniers horizons sont résiduels ou non. On s'en tiendra donc à dire que la forme générique est présente entre 90/100 et 210/220 ap. J.-C.

Fonction

Sa forme l'assimile à un pot à cuire, qu'il soit en pâte sableuse grise ou non tournée ou en pâte kaolinitique. En revanche, les deux individus en pâte sableuse claire découverts dans les niveaux d'utilisation de la cuisine de JPN02 (ensemble 20) ne portent aucune trace de feu et n'ont donc pas servi à la cuisson des aliments : dans ce cas, il s'agit peut-être de vases de stockage. Enfin, avec un module réduit, ce vase peut avoir servi de gobelets à boire.

▪ *Pot 12b*

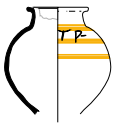

Catégories

Ce pot existe en Kao-EB (deux individus dans l'horizon 4b ; Figure 369), et en Sab-EB (horizon 7).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB					2					2
Sab-EB									1	1
Total	0	0	0	0	2	0	0	0	1	3

Figure 369. Répartition des pots 12b par catégorie et horizon.

Chronologie

Il existe peut-être deux périodes pour cette forme : l'une correspond aux années 90/100 – 120/130 pour les Kao-EB, l'autre aux années postérieures à 250 pour la catégorie des Sab-EB.

Fonction

Les pots engobés (Kao-EB et Sab-EB) ont probablement une fonction de service (présenter les liquides ?) puisqu'ils sont le plus souvent peints de plusieurs liserés ocres. Toutefois, une fonction, peut-être détournée, de vase de stockage est attestée par des *graffiti* indiquant la tare du vase.

▪ *Pot 12c*

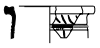

Catégories

Cette forme n'apparaît qu'en Sab-CL, en un seul exemplaire.

Chronologie

Puisqu'il fait partie des éléments résiduels de l'ensemble 12, on peut simplement dire qu'il est antérieur à 90/100 ap. J.-C. Le décor de traits obliques lissés rappelle davantage des ornementations de la première moitié voire du premier tiers du I^{er} s. ap. J.-C.

Fonction

Puisqu'il est décoré, on lui attribuera avec prudence une fonction de service (verser ?).

o *Pot 13*

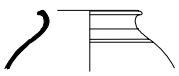

Catégories

On ne compte qu'un seul pot 13, en pâte sableuse grise, reconnu dans l'horizon 4b.

Chronologie

Avec un seul individu, on peut simplement dire que ce type est bien présent et en usage entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

On ne peut se fier aux traces de feu car le vase a été découvert dans la resserre détruite par incendie (ensemble 12). Puisque dans cette structure, il était associé à des vases de stockage et qu'il semble de capacité importante, on propose d'y voir un vase de réserve.

o *Pot 14*

Catégories

Il n'existe qu'une seule occurrence pour ce type, en pâte sableuse claire, présent dans l'horizon 4b.

Chronologie

Tout comme le type précédent, on se bornera à constater la présence de celui-ci entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Le vase était présent dans la resserre incendiée, associée dans un meuble à de très nombreuses céramiques de table. Il est donc probable qu'il ait ici servi de gobelets à boire, ce qui s'accorde avec son module réduit (0,46 l). Pour autant, dans un module plus important et cuit en mode B (ce qui le rapprocherait alors du pot 12a, dont on peut penser qu'il n'est finalement qu'un modèle réduit), il pourrait tout aussi bien avoir été utilisé pour faire bouillir les aliments.

o *Pot 15*

Catégories

La forme se rencontre dans quatre catégories, très différentes par leur traitement de surface (Figure 370) : ainsi, il existe aussi bien avec un engobe micacé (Sab-EM ; horizon 3), qu'avec un engobe blanc (Kao-EB ; horizon 4b), une surface polie (Kao-GRL ; horizon 4b) ou une surface brute (Sab-GR ; horizon 4b).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-EM			2							2
Kao-EB					2					2
Kao-GRL					1					1
Sab-GR					2					2
Total	0	0	2	0	5	0	0	0	0	7

Figure 370. Répartition des pots 15 par catégorie et horizon.

Chronologie

Il existe deux périodes pour l'apparition de ces pots. La forme en Sab-EM se cantonne apparemment aux années 30 – 50 ap. J.-C. (datation de l'ensemble 2). Quant aux autres individus, ils sont tous présents entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

La fonction doit être différente d'une catégorie à l'autre. Avec un engobe micacé, blanc ou une surface polie, la forme pourrait avoir servi de gobelet à boire.

Avec une surface grise et sans traitement de surface, le vase a assurément servi de pot à cuire (traces de feu externes).

o *Pot 16*

Catégories

Ce pot ne se rencontre qu'en Sab-GR, dans l'horizon 7.

Chronologie

Puisqu'il est absent des horizons précédents, on peut considérer qu'il n'apparaît que, au plus tôt, vers 250 ap. J.-C. La forme du bord s'éloigne très nettement des types précédents (pots 1 et 2) et s'apparente plus à des bords qu'on rencontre à Javols durant le Bas-Empire.

Fonction

Même si le fragment ne porte pas de traces de feu, la forme générale et la pâte invitent davantage à y voir un pot à cuire.

o *Pot 17*

Catégories

On retrouve cette forme dans deux productions qu'on pense être millavoises (parois fines C.F.G.2 et Cal-EO E.O.1a ; Figure 371).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Paroi fine CFG2					1					1
Cal-EO EO1a					1	1				2
Total	0	0	0	0	2	1	0	0	0	3

Figure 371. Répartition des pots 17 par catégorie et horizon.

Chronologie

Les formes du groupe technique C.F.G.2 se rencontrent principalement à Javols dans l'horizon 3 (*cf.* p.324-326). Pour autant, ce type de gobelets est peut-être légèrement plus tardif et l'on admettra qu'il n'est pas résiduel entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

En pâte calcaire et engobe orangé, la forme peut être datée entre 90/100 et 160/170 au plus tard, peut-être seulement jusque vers 150 ap. J.-C.

Fonction

Ces formes pourraient avoir servi de gobelets à boire.

o *Pot 18*

Catégories

Ce vase n'existe qu'en un exemplaire, en Sab-CL, dans l'horizon 3

Chronologie

Cet individu a été découvert dans une incinération datée entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C.

Fonction

Compte tenu de sa forme, de son module (0,13 l) et de la présence d'un décor à la molette, il doit s'agir d'un gobelet à boire.

o *Pot 19*

▪ ***Pot 19a***

Catégories

Cette forme se rencontre en deux exemplaires parmi les parois fines à surfaces chamottées (E.O.1b ; horizon 4b) et les Cal-EO (E.O.1.a ; horizon 4c), deux productions qu'on suppose être issues des officines de La Graufesenque.

Chronologie

Avec ces deux individus, on peut dater prudemment cette forme entre 90/100 et 160/170, plus certainement seulement 150 (au-delà de 160/170, les Cal-EO sont trop peu présentes pour situer l'arrêt de cette production vers cette date).

Fonction

Tout indique qu'il s'agit de gobelets à boire.

▪ ***Pot 19b***

Catégories

Le pot 19b ne se rencontre que parmi les parois fines à surface chamottées (E.O.1b), dans les horizons 4b (deux individus) et 4c (un seul).

Chronologie

Cette variante du pot 19a doit avoir la même datation, soit entre 90/100 et 150 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit encore d'un gobelet à boire.

- ***Pot 20***

Catégories

Cette forme n'existe qu'en deux exemplaires parmi les Cal-EO (EO1a et EO1d) dans l'horizon 3.

Chronologie

Elle peut donc être datée entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C.

Fonction

La présence d'un décor guilloché plaide pour y voir une céramique de table (service des liquides ?).

- ***Pot 21***

Catégories

Le type est attesté parmi les Cal-CL (horizon 4b) et Sab-CL (horizon 4c).

Chronologie

On ne fera que constater la présence de cette forme entre 90/100 et 120/130 pour l'individu en Cal-CL et entre 120/130 et 160/170 ap. J.-C. pour le vase en Sab-CL

Fonction

Le bord de la forme en Cal-CL s'apparente à celui de vases de réserve (DOLIUM bd11b ; PY 1993c : 409 ; SABL-OR A13A ; RAYNAUD 1993c : 550). Pour autant, les parois paraissent ici trop fines pour avoir satisfait cette fonction. La fonction de l'individu en pâte sableuse n'est pas davantage connue.

2.4.1.2. LES DOLIA

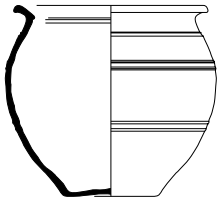

- ***Dolium 1***

Catégories

Ce type de *dolium*, en Sab-CL, n'a pas été recensé dans le corpus de thèse, mais dans un niveau des fouilles récentes (JSE98 US 4115), daté entre 10/20 et 40/50 ap. J.-C.

Chronologie

À défaut d'autres exemplaires de ce type, on se bornera à constater sa présence dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Fonction

Avec une capacité de 31,3 l, des cannelures sur la panse qui rappelle celles des pots 10, il ne peut s'agir que d'un vase de stockage, d'un véritable *dolium*.

2.4.1.3. LES CRUCHES

Telles qu'elles ont été définies dans le répertoire de formes, les cruches ici présentées regroupent de véritables céramiques de table, mais aussi des bouilloires ou des vases de stockage ansés à embouchure étroite.

o Cruche 1

Les cruches 1 se caractérisent par des becs tréflés. Seule la cruche 1d est en pâte claire recouverte d'un engobe blanc. Les autres sont toutes en pâte grise et se distinguent par la forme de leur panse, plus ou moins carénée. La dénomination générique « cruche 1 » (sous entendu les sous-types 1a, b ou c, toutes trois des bouilloires) a été utilisée pour de simples tessons de bec tréflé ou des formes trop incomplètes. Il est donc possible d'appréhender en préambule l'évolution de cette forme générique.

Catégories

En incluant les variantes 1a, 1b et 1c, on dénombre 29 cruches 1 dans le corpus étudié (Figure 372). 19 sont en pâte kaolinitique grise, 10 en pâte sableuse grise. Un individu existe en céramique sableuse claire dans le matériel résiduel de la resserre incendiée (ensemble 12). S'il n'est rattachable à aucun horizon, il convient toutefois d'y faire mention pour signaler la présence, certes rare, de bouilloires cuites en mode A.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR			1	1	6	4	4	3		19
Sab-GR					3	2	4	1		10
Total	0	0	1	1	9	6	8	4	0	29

Figure 372. Répartition des cruches 1 par catégorie et horizon.

Chronologie

Ces cruches 1 apparaissent dans l'horizon 3, uniquement dans l'ensemble 23, le seul de cet horizon à posséder une fourchette chronologique allant jusque vers 70/80 ap. J.-C. Puisque la forme est absente des autres ensembles du même horizon, on datera donc l'apparition de ces bouilloires vers 70/80 ap. J.-C. Leur présence y est toutefois très timide, tout comme dans l'horizon 4a, certes peu riche en matériel. En revanche, elles sont plus nombreuses dans les horizons suivants (ce qu'il faudra par la suite estimer en terme de fréquence), puis disparaissent après 250 ap. J.-C. (horizon 7)

- ***Cruche 1a***

Catégories

La cruche n'a été identifiée que par un individu en céramique kaolinitique grise, présent dans l'horizon 4b

Chronologie

Cette variante est donc attestée entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

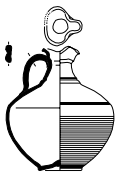

- ***Cruche 1b***

Catégories

La cruche 1b se rencontre en pâte kaolinitique grise en deux exemplaires dans l'horizon 4b et en pâte sableuse grise dans l'horizon 4b (un individu) et 4c (un).

Chronologie

Par ces quatre occurrences, on sait que cette variante est présente entre 90/100 et 160/170 ap. J.-C.

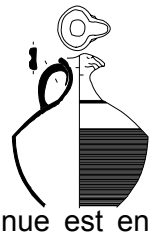

- ***Cruche 1c***

Catégories

La seule cruche 1c reconnue est en pâte kaolinitique grise et se retrouve dans l'horizon 4b.

Chronologie

Cette variante est donc présente entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

- ***Cruche 1d***

Catégories

Les deux cruches 1d reconnues sont en pâte sableuse et engobe blanc et sont présentes dans les horizons 5 et 6.

Chronologie

Ici encore, on se limitera à constater la présence de cette cruche entre 160/170 et 250 ap. J.-C.

Fonction

Puisque cette cruche est à engobe blanc, il paraît improbable qu'elle ait servie de bouilloire. En outre, son embouchure est généralement bien plus large que celle des autres cruches 1. Il faut davantage y voir une cruche destinée au service des liquides sur la table.

o *Cruche 2*

▪ *Cruche 2a*

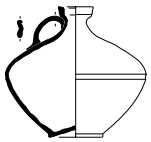

Catégories

Le seul exemplaire de ce type est en pâte kaolinitique grise et est présent dans l'horizon 4b.

Chronologie

Avec cette seule occurrence, il faut se contenter de constater sa présence entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

On ne peut se fier ici aux traces de feu puisque le vase était présent dans la resserre incendiée (ensemble 12). Dès lors, même s'il s'agit d'une cruche en pâte kaolinitique, on peut simplement y voir un vase utilisé pour le service des liquides. Cette cruche peut également avoir servi pour stocker des liquides, comme l'atteste son association dans la resserre avec d'autres vases de stockage.

▪ *Cruche 2b*

Catégories

Cette cruche se retrouve en trois exemplaires en Sab-CL, dans les horizons 4b (deux vases) et 4c, et par un individu en Cal-CL (horizon 4c).

Chronologie

En Sab-CL, la forme est donc attestée à Javols entre 90/100 et 160/170 ap. J.-C. En Cal-CL, la forme n'est recensée qu'entre 120/130 et 160/170 ap. J.-C.

Fonction

La cruche 2b en céramique sableuse claire peut correspondre soit à vase destiné à figurer sur la table, soit, comme le type suivant, à un vase de réserve, les deux fonctions n'étant pas incompatibles. En Cal-CL, on peut penser que la forme est utilisée sur la table pour le service des liquides.

▪ *Cruche 2c*

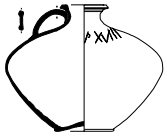

Catégories

Cette forme n'est connue que par un exemplaire, en pâte sableuse claire (Sab-CL), dans l'horizon 4b.

Chronologie

La forme se rencontre donc entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Que ce soit par sa pâte (pâte sableuse fortement dégraissée), son mode de cuisson (mode A), son volume (8,65 l), son *graffito* pondéral ou son association dans la resserre à d'autres vases de stockage, il faut y voir un vase de réserve, ici destiné au stockage des liquides.

o *Cruche 3*

▪ *Cruche 3a*

Catégories

La forme se rencontre parmi deux catégories à engobe blanc (Figure 373), les Kao-EB et les Sab-EB.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB			2	1	1					4
Sab-EB			1	1	2	1		1		6
Total	0	0	3	2	3	1	0	1	0	10

Figure 373. Répartition des cruches 3a par catégorie et horizon.

Chronologie

L'individu de l'horizon 6 semble isolé et doit être résiduel, de même peut-être que celui de l'horizon 4b. Dès lors, la chronologie de cette forme peut être établie entre 30/40 et 120/130, au plus tard 160/170 ap. J.-C. En Kao-EB, cette cruche n'apparaît plus après 120/130 ap. J.-C. Pour les Sab-EB, la seule occurrence de l'horizon 3 se situe dans l'ensemble 23 : son apparition est donc peut-être plus tardive, vers 70/80 ap. J.-C.

Fonction

D'après l'engobe et le décor peint, il s'agit assurément d'une cruche servant sur la table.

- ***Cruche 3b***

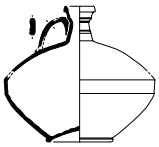

Catégories

La forme ne se rencontre qu'en quatre exemplaires, tous en Kao-EB et présents dans l'horizon 3.

Chronologie

La forme semble caractéristique du milieu du I^er^ s. ap. J.-C., soit entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C. (ensembles 7, 25 et 27).

Fonction

Il s'agit encore d'une céramique de table. Dans trois cas, elle a été découverte dans des incinérations de la nécropole orientale (ensembles 25 et 27) : elle a pu y servir lors de repas ou de banquets organisés dans le cadre des funérailles.

o *Cruche 4*

- ***Cruche 4a***

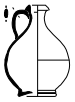

Catégories

Cette cruche se rencontre parmi les Cal-EO (E.O.1.a) et les Cal-EG (Figure 374), deux productions qui peuvent être millavoises.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a			1		1	1				3
Cal-EG						1				1
Total	0	0	1	0	1	2	0	0	0	4

Figure 374. Répartition des cruches 4a par catégorie et horizon.

Chronologie

Avec un engobe orangé, la forme se rencontre entre 30/40 et 160/170 ap. J.-C. La même cruche, à engobe gris-noir, n'a été recensée qu'entre 120/130 et 160/170 ap. J.-C. Puisque ces deux productions sont marginales dans l'horizon 5, on peut situer l'arrêt de leur production (et celui de la forme) vers 150 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit de cruches servant sur la table.

- ***Cruche 4b***

Catégories

Cette forme, plus globulaire, a été découverte dans l'horizon 6 en céramique sableuse grise lissée (Sab-GRL).

Chronologie

La forme est donc présente entre 210/220 et 250 ap. J.-C., sans qu'on puisse dire si elle existe auparavant et par la suite.

Fonction

Il s'agit encore d'une cruche servant au service des liquides sur la table.

o *Cruche 5*

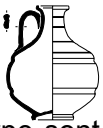

Catégories

Les trois exemplaires de ce type sont tous en pâte calcaire et à engobe orangé (Cal-EO E.O.1a) et sont présents dans l'horizon 4b.

Chronologie

Par ces trois exemplaires, on peut penser que la forme se limite aux années 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Ce type est encore une céramique de table.

o *Cruche 6*

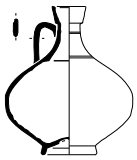

Catégories

Toutes ces cruches 6 (Figure 375), sont attestées dans les horizons 3, 4b, 4c et 5.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a			2		2	1	1			6
Total	0	0	2	0	2	1	1	0	0	6

Figure 375. Répartition des cruches 6 par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaît donc dans l'horizon 3 : elle s'y retrouve dans une incinération de la nécropole occidentale (ensemble 15 daté entre 40/50 et 60/70 ap.) et dans l'ensemble 23 (30/40 – 70/80 ap. J.-C.). Elle est absente de l'ensemble 2, daté entré 30 et 50 ap. J.-C. On pourrait alors situer son apparition vers 50

ap. J.-C., mais, par prudence et puisque la seule contribution de l'ensemble 2 paraît un argument fragile, on datera son apparition vers 30/40 ap. J.-C.

L'individu de l'horizon 5 est certainement résiduel puisque la catégorie des Cal-EO l'est après 160/170 ap. J.-C. Ainsi, cette cruche 6 peut être datée entre 30/40 et 160/170 au plus tard, plus raisonnablement seulement 150 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit encore de cruches de table.

o *Cruche 7*

▪ ***Cruche 7a***

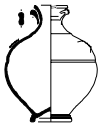

Catégories

Les quatre individus reconnus pour ce type sont en Kao-EB : trois sont présents dans l'horizon 4b, le dernier dans l'horizon 6.

Chronologie

Il est plus prudent de considérer comme résiduel l'individu le plus tardif, puisque les Kao-EB disparaissent au plus tard vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit de cruches servant sur la table.

▪ ***Cruche 7b***

Catégories

Les deux seules occurrences pour ce type sont présentes dans l'horizon 7 en Sab-EB.

Chronologie

Si l'on s'en tient à ces deux individus, alors la forme est postérieure à 250 ap. J.-C.

Fonction

Rien n'indique une autre fonction que celle de servir les liquides à table.

o *Cruche 8*

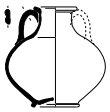

Catégories

La seule cruche de ce type est en céramique sableuse grise (Sab-GR), présente dans l'horizon 4b.

Chronologie

On s'en tiendra à constater la présence de cette forme entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Il peut s'agir d'une simple cruche ou d'un pichet allant sur la table. Dans la resserre incendiée, cette forme était associée à plusieurs vases de stockage : elle pourrait donc y avoir été utilisée en ce sens.

o *Cruche 9*

La cruche 9 a été subdivisée en sous-types définis par la forme de l'anse (coudée dans le cas de la cruche 9b) et par la lourdeur du corps de vase (cruche 9c). En présence d'un bord, commun aux trois sous-types, on a préféré la dénomination « cruche 9 », de fait la plus fréquemment rencontrée. En préambule, il convient donc d'analyser les catégories et la chronologie de cette forme générique.

Catégories

Les cruches 9 (en incluant les sous-types 9a, b et c identifiées) ont été rencontrées à 66 reprises (Figure 376), principalement en Kao-EB (56 exemplaires), à moindre titre en Sab-EB (10).

	horizons									NTI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
Kao-EB	4	20	13		10	3	2	3	1	56
Sab-EB				1	1	1	5	2		10
Total	4	20	13	1	11	4	7	5	1	66

Figure 376. Répartition des cruches 9 par catégorie et horizon.

Chronologie

D'après les formes recensées et d'après la chronologie établie précédemment pour chaque catégorie, cette forme peut être datée de deux périodes distinctes suivant sa pâte.

En Kao-EB, elle se rencontre dès 20/10 av. J.-C. et existe probablement auparavant. Sa disparition est à situer, au même titre que celle des Kao-EB, au plus tard vers

le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., peut-être dès 120/130 ap. J.-C., puisque les individus sont rares dans l'horizon 4c (l'un d'entre eux est même présent, comme urne cinéraire dont on a enlevé le col, dans l'incinération de la nécropole orientale : il peut s'agir d'une forme ayant eu une longue durée de vie).

En Sab-EB, la forme n'apparaît que vers 70/80 ap. J.-C. et perdure jusque vers 250 ap. Les pâtes sableuses se substituent donc aux pâtes kaolinitiques pour la production de cette forme.

Évolution morphologique

La forme paraît extrêmement standardisée durant tout le Haut-Empire et on ne note pas de variations significatives entre les différents horizons (Figure 377).

Les diamètres à l'ouverture de ces cruches, qui ont pu être mesurés sur 59 individus du corpus (Figure 378), sont tous compris entre 5 et 12 cm et principalement concentrés entre 7 et 10 cm. Il n'y a pas d'embouchures anormalement larges. En revanche, les individus dont l'ouverture est inférieure à 7 cm de diamètre pourraient correspondre soit à des cruches 9c (la seule cruche 9c a un diamètre de 5 cm), soit à des cruches 9a ou 9b miniatures.

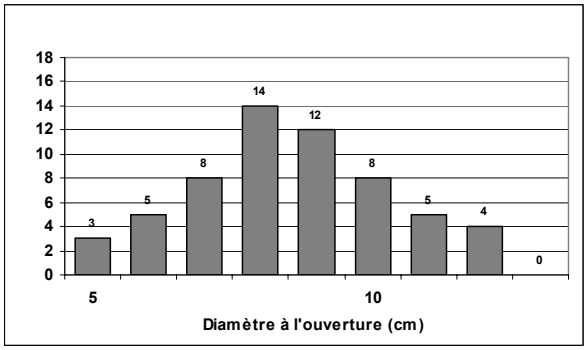

Figure 378. Distribution des diamètres à l'ouverture des cruches 9.

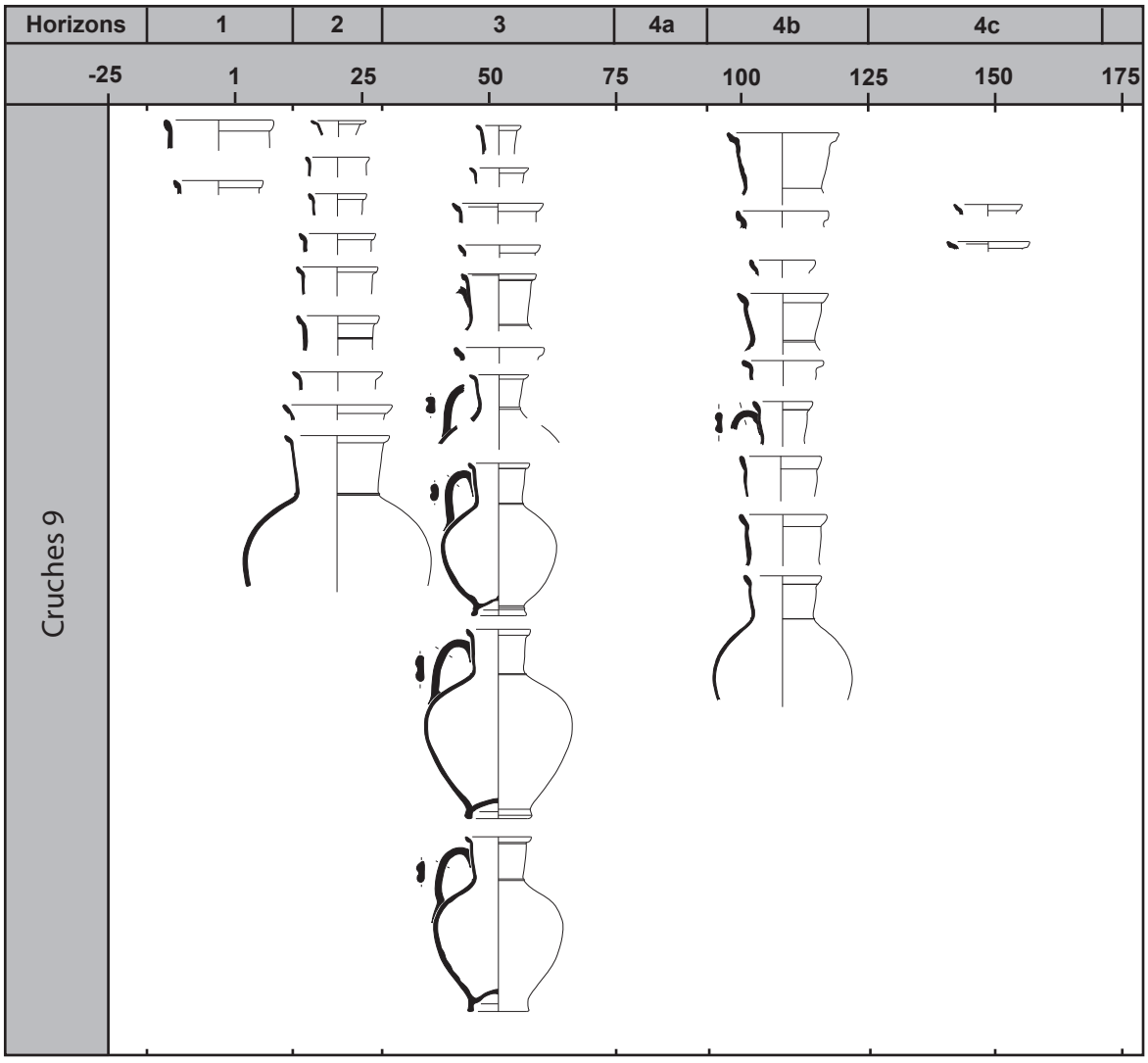

Figure 377. Évolution morphologique des cruches 9.

▪ *Cruche 9a*

Catégories

Dans le corpus considéré pour cette question, toutes les cruches 9a sont en pâte kaolinitique recouverte d'un engobe blanc (Figure 379). Toutefois, l'ensemble 13 (couche d'utilisation d'un puits sur la butte du Barry) en contient une en pâte sableuse (Sab-EB), mais qui ne peut être rattaché à une période précise de l'horizon 4 (ensemble daté entre 80 et 150 ap. J.-C.).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB		1	5							6
Total	0	1	5	0	0	0	0	0	0	6

Figure 379. Répartition des cruches 9a par catégorie et horizon.

Chronologie

Puisque le tableau précédent ne recense que les vases relativement complets, il n'est pas suffisant pour établir la chronologie de la forme. Il est probable qu'elle n'apparaisse que vers 10/20 ap. et qu'elles disparaissent au plus tard vers 150 ap. J.-C. (toutes les cruches 9 postérieures au milieu du I^{er} s. pouvant alors être considérées comme des cruches 9a).

Fonction

Sa fonction est assurément de servir les liquides sur la table (capacité comprise entre 0,55 et 0,8 l). L'utilisation comme vase à puiser ou à transporter l'eau est attestée pour l'individu en Sab-EB de l'ensemble 13 (capacité de 2,15 l, plus importante que pour les formes en Kao-EB).

▪ *Cruche 9b*

Catégories

La cruche 9b, caractéristique par son anse coudée, n'est connue qu'en Kao-EB et n'est attestée que dans l'horizon 2. Dans les horizons suivants, aucune anse de ce type n'a été observée.

Chronologie

On peut proposer d'y voir le sous-type le plus ancien, en considérant que les cruches 9 de l'horizon 1 sont des cruches 9b. Ainsi, la forme est attestée à Javols entre 20/10 av. J.-C. et 30 ap. J.-C. Elle ne se rencontre plus au-delà et est remplacée par la cruche 9a.

Fonction

Comme pour le type précédent, il s'agit d'un vase à verser.

▪ *Cruche 9c*

Catégories

La seule cruche 9c n'est connue qu'en Kao-EB, dans une incinération de la nécropole occidentale.

Chronologie

Il faut s'en tenir à constater la présence de ce type entre 40/50 et 60/70, sans pouvoir dire s'il s'agit d'une forme ancienne.

Fonction

Ici encore, il s'agit d'une cruche qui participe au service des boissons.

o *Cruche 10*

Catégories

La cruche 10 n'est connue qu'en un exemplaire dans l'horizon 4b en céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB P.13a), production qu'on suppose millavoise.

Chronologie

Puisque cet individu est attesté dans la resserre incendiée (ensemble 12), on constatera sa présence à Javols entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Par sa pâte calcaire et l'engobe blanc, cette forme est une céramique de table.

o *Cruche 11*

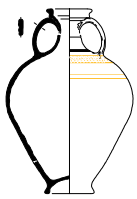

Catégories

Les cinq exemplaires de ce type ont tous été reconnus dans l'horizon 7, en céramique à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).

Chronologie

La forme semble donc postérieure à 250 ap. J.-C. Elle doit perdurer dans le courant du IV^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

L'engobe blanc et la présence d'un décor peint indiqueraient une fonction « noble », la morphologie plaidant pour une utilisation comme vase à verser sur la table. Toutefois, la présence de deux anses, l'analogie avec certaines amphores gauloises et la capacité du seul individu complet (4,72 l) laissent penser que ce type a pu également servir au stockage des liquides, du moins pour ceux possédant un module important.

o *Cruche 12*

Catégories

Cette cruche 12, souvent ornée de décors géométriques (principalement des losanges quadrillés), caractéristique par sa panse à double carène et ses deux anses, se rencontre en Sab-EB en un exemplaire dans l'horizon 5, mais principalement en Cal-EB (P.13a, production supposée millavoise) de l'horizon 5 à 7 (Figure 380).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-EB							1			1
Cal-EB							1	1	3	5
Total	0	0	0	0	0	0	2	1	3	6

Figure 380. Répartition des cruches 12 par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme générique est datable entre 160/170 et 300 et pourrait perdurer dans le IV^{ème} s. ap. J.-C., datation valable pour les individus en Cal-EB. En Sab-EB, la seule occurrence ne se rencontre qu'entre 160/170 et 210/220.

Fonction

Par sa forme générale et son décor (engobe et décor peint), cette cruche 12 est assurément une céramique de table. Elle pourrait avoir servi soit de cruches, soit peut-être de gobelets à boire, son module étant généralement de faible contenance (sur deux vases des fouilles Peyre, la capacité est de 0,22 et 0,45 l), tout à fait acceptable pour des gobelets et peut-être un peu faible pour des cruches.

o *Cruche 13*

Catégories

Cette cruche existe en pâte kaolinitique et sableuse grise (Kao-GR et Sab-GR ; Figure 381).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR							2	7	3	12
Sab-GR							3	11		14
Total	0	0	0	0	0	0	5	18	3	26

Figure 381. Répartition des cruches 13 par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaît pour les deux catégories dans l'horizon 5, soit à partir de 160/170 ap. J.-C. Elle est encore présente en Kao-GR dans l'horizon 7 : en pâte kaolinitique, elle est donc encore présente jusque vers 300. En pâte sableuse, elle disparaît après 250 ap. J.-C.

Évolution morphologique

Les bords évoluent peu entre l'horizon 5 et 7 (Figure 382) : ils sont très majoritairement arrondis, souvent creusés intérieurement. Quelques rares exemplaires ont une

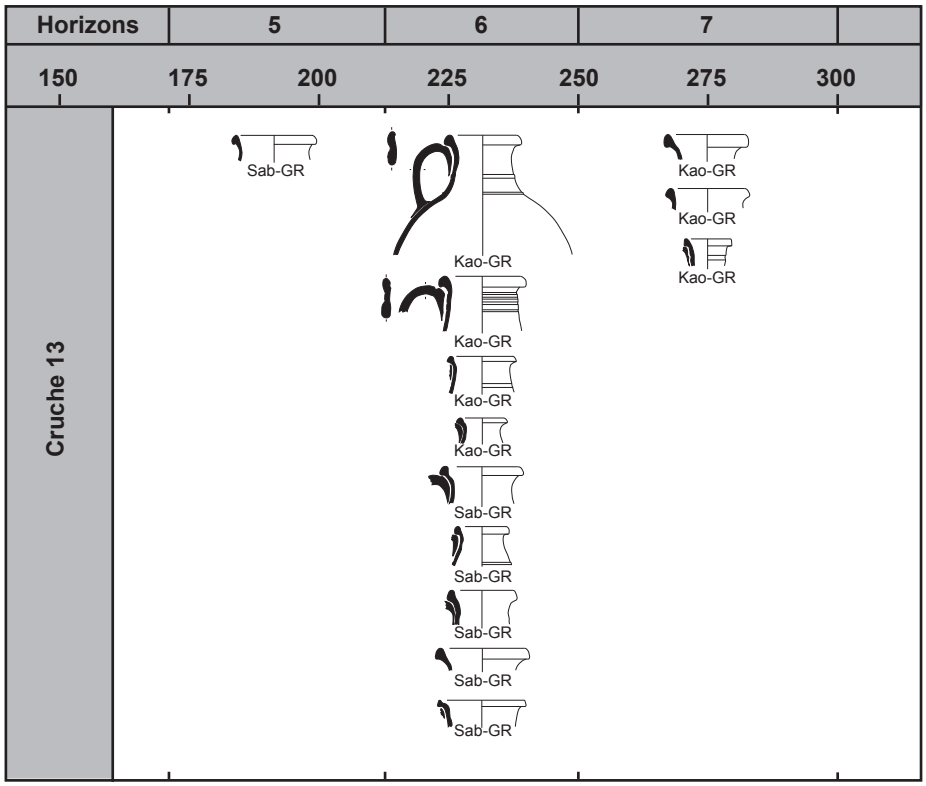

Figure 382. Évolution morphologique des cruches 13.

lèvre effilée.

Le diamètre à l'ouverture est compris entre 5 et 11 cm.

Fonction

Sa fonction pourrait se limiter au domaine de la table, pour verser les liquides. Puisqu'elle est en pâte kaolinitique et sableuse grise, on peut se demander si elle n'a pas servi également de bouilloire. Ceci peut être une hypothèse, mais elle reste très fragile, puisque, par exemple, ce type de cruches n'est pas particulièrement fréquent dans les niveaux d'utilisation de la cuisine de JPN02 (seulement quatre individus contre sept pour les bouilloires à bec tréflé). On s'en tiendra donc à une fonction première de cruche.

o *Cruche 14*

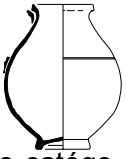

Catégories

Ce type se rencontre en trois catégories (Figure 383) : il se retrouve ainsi en céramique à pâte calcaire et pseudo-engobe orangé (Cal-EO E.O.1d) à engobe blanc (Cal-EB P.35a ; P.35a et E.O.1d partagent la même pâte et sont probablement des productions de La Graufesenque), et enfin en céramique à pâte calcaire claire (Cal-CL).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1d			1		2					3
Cal-EB P.35a				1						1
Cal-CL									1	1
Total	0	0	1	1	2	0	0	0	1	5

Figure 383. Répartition des cruches 14 par catégorie et horizon.

Chronologie

Il existe certainement deux périodes pour ce type. L'une correspond aux productions supposées millavoises, entre 30/40 et 120/130, l'autre au vase en Cal-CL qui n'apparaît qu'après 250 ap. J.-C. Il y a donc lieu d'une part d'associer les deux premières productions (Cal-EO E.O.1d et Cal-EB P.13a), d'autre part de considérer le vase en Cal-CL comme résultant d'une production bien distincte des premières.

Fonction

Pour toutes les catégories, ce vase doit correspondre à de la vaisselle de table.

o *Cruche 15*

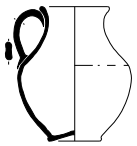

Catégories

La cruche 15 n'a été rencontrée que dans le niveau d'utilisation du puits (ensemble 13). Elle est en pâte kaolinitique grise (Kao-GR).

Chronologie

On peut simplement dire que cette forme se rencontre dans un contexte daté, dans une fourchette chronologique large, entre 80 et 150 ap. J.-C.

Fonction

La forme ne porte aucune trace de feu qui attesterait d'une vocation culinaire. Sa fonction première pourrait donc être de servir les liquides. Dans son contexte de découverte, il est acquis que ce pichet (l'embouchure large l'apparente plus à un pichet qu'à une cruche) a servi à puiser de l'eau : pour autant ce n'est certainement qu'un usage anecdotique.

o *Cruche 16*

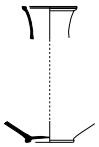

Catégories

Cette cruche est connue pour une seule catégorie (Figure 384), et est commune à trois productions, toutes supposées millavoises : il s'agit de céramique à pâte calcaire à engobe orangé (Cal-EO E.O.1a) ou à pseudo-engobe orangé (E.O.1d et C.F.G.1).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1d			3							3
Cal-EO EO1a			2							2
Cal-EO CFG1			1							1
Total	0	0	6	0	0	0	0	0	0	6

Figure 384. Répartition des cruches 16 par catégorie et horizon.

Chronologie

Tous les individus ont été recensés dans l'horizon 3 : elle semble donc caractéristique des années 30/40 à 70/80 ap. J.-C. Toutefois, son existence dans le groupe technique C.F.G.1 pourrait indiquer une datation légèrement plus ancienne, dès les premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. : ainsi, le type a pu exister dans une pâte bien cuite (C.F.G.1) jusque vers 20/30 ap. J.-C., avant d'être produite dans une pâte plus tendre, engobée (E.O.1a) ou non (E.O.1d), jusque vers 70/80 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit assurément de céramiques de table, de cruches.

o *Cruche 17*

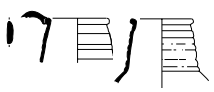

Catégories

Cette forme, apparentée au « pichet arverne » (Menez 98), se rencontre en trois catégories (Figure 385), c'est-à-dire parmi les Kao-GRL, les Kao-GR et les Sab-GR. Toutefois, il a été démontré (*cf.* p.428) que les individus classés parmi les céramiques grises sans traitement de surface (Kao-GR et Sab-GR) sont altérés et doivent en réalité correspondre à des céramiques grises lissées (Kao-GRL et Sab-GRL).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL	2	1	7		2	1				13
Kao-GR	1	5	3		2				1	12
Sab-GR		1								1
Total	3	7	10	0	4	1	0	0	1	26

Figure 385. Répartition des cruches 17 par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme est présente dès 20/10 av. J.-C. et est attestée, dans la cité arverne, dès 50 av. J.-C. (DEBERGE *et al.* 2007 : fig. 4). Sa présence est surtout marquée à Javols durant la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C., mais certaines formes se rencontrent encore jusqu'en 120/130 ap. J.-C. Les individus des horizons 4c et 7 sont considérés comme résiduels.

Évolution morphologique

L'évolution morphologique des bords est peu significative (Figure 386), compte tenu du peu d'individus recensés : on remarquera cependant que le décor à la molette n'existe plus sur les éléments les plus tardifs (horizon 4b) et qu'il tend même à disparaître dès l'horizon 3, peut-être seulement, à titre d'hypothèse, après le milieu du I^er^ s. ap. J.-C.

Les formes paraissent très standardisées, puisque les diamètres à l'ouverture des 20 individus mesurés (Figure 387) sont principalement compris entre 9 et 12 cm.

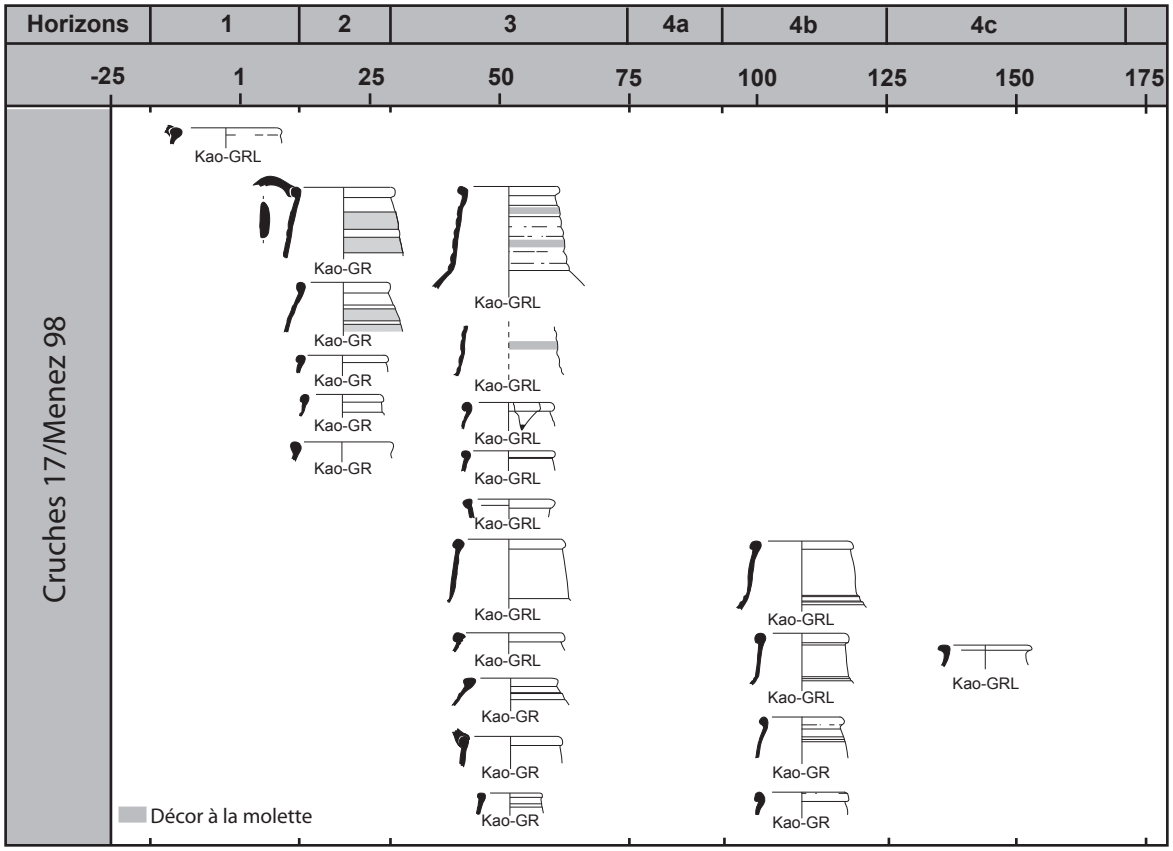

Figure 386. Évolution morphologique des cruches 17/Menez 98.

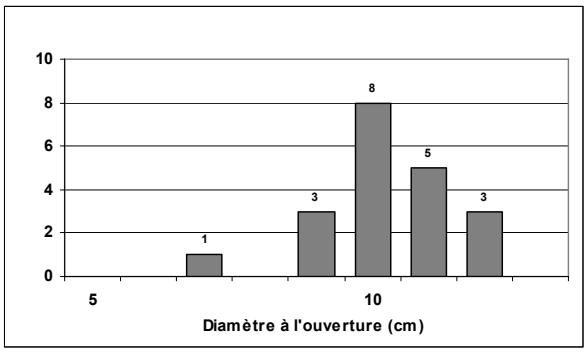

Figure 387. Distribution des diamètres à l'ouverture des cruches 17.

Fonction

Ce pichet correspond à une céramique de table.

- *Cruche 18*

  - ***Cruche 18a***

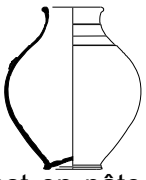

Catégories

La seule forme reconnue est en pâte sableuse claire (Sab-CL) et est présente dans l'horizon 4b.

Chronologie

Avec une seule forme, on se limitera à en constater la présence entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. La forme pourrait d'ailleurs correspondre à une évolution du pichet arverne Menez 98 (cruche 17) sans molette, qu'on rencontre cuit en mode B durant la même période.

Fonction

A priori, ce pichet (ici encore, l'embouchure large plaide pour y voir un pichet plutôt qu'une cruche), est destiné au service des liquides. Dans la resserre incendiée, il devait être posé sur le meuble-étagère : rien ne permet de dire s'il a alors servi sur la table ou comme vase de réserve, dernière utilisation qu'il ne faut pas négliger.

  - ***Cruche 18b***

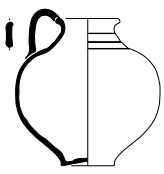

Catégories

Cette forme se rencontre encore en pâte sableuse claire (Sab-CL) et a été découverte dans les niveaux d'utilisation d'un puits (ensemble 13).

Chronologie

La datation de cet ensemble est assez large (80-150 ap. J.-C.) : on conservera cette chronologie pour ce type.

Fonction

Le vase a assurément servi à puiser ou à transporter l'eau du puits. Puisqu'il s'agit d'une forme réalisée en pâte sableuse fortement dégraissée, il n'est pas impossible que sa fonction première ait été de stocker les liquides. Une fonction de céramique de table n'est pas non plus exclue.

- *Cruche 19*

  - ***Cruche 19a***

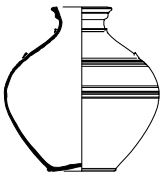

Catégories

La seule forme reconnue est en pâte sableuse claire (Sab-CL), présente dans l'horizon 4b (ensemble 12).

Chronologie

On s'en tiendra à constater sa présence entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Puisqu'il s'agit d'une céramique sableuse claire, qu'elle comporte des cannelures sur la panse comme les pots 10, qu'elle est d'un volume important (5,29 l) et qu'elle était associée à d'autres vases de réserve, il s'agit certainement d'un vase de stockage, peut-être destiné aux liquides. La présence de deux anses et la forme du bord rappellent certaines amphores gauloises : toutefois, cette fonction de transport n'est pas assurée et on préfèrera s'en tenir à un rôle « statique », celui d'un vase de réserve. En conclusion, l'appellation de cruche, utilisée pour les commodités du répertoire de formes, est à abandonner.

  - ***Cruche 19b***

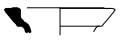

Catégories

Ce type, apparenté aux amphores gauloises G1, a été reconnu en pâte sableuse claire (Sab-CL) en deux exemplaires (matériel résiduel de l'ensemble 12 et horizon 6).

Chronologie

On ne fera que constater sa présence avant 90/100 et entre 210/220 et 250 ap. J.-C.

Fonction

L'analogie avec l'amphore gauloise voudrait qu'on prête à cette forme une fonction de transport : avec seulement deux exemplaires et une simple analogie morphologique, une telle fonction me paraît être une hypothèse abusive. On s'en tiendra à y voir un vase de stockage, au même titre que la plupart des céramiques à pâte sableuse claire.

o *Cruche 20*

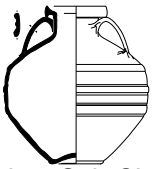

Catégories

La forme n'est reconnue qu'en Sab-CL (Figure 388).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL							7	4	4	15
Total	0	0	0	0	0	0	7	4	4	15

Figure 388. Répartition des cruches 20 par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaît certainement dans la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C., vers 160/170 ap. J.-C. Elle perdure jusqu'à la fin du III^{ème} s. ap. et certainement encore dans le courant du IV^{ème} s.

Fonction

Par sa pâte fortement dégraissée, son volume (pour un exemplaire des fouilles Peyre, la capacité est de 9,31 l) et la présence de cannelures sur la panse, il faut y voir un vase de stockage (liquides ou fluides), succédant probablement aux pots 10. Ici encore, la présence de deux anses ne suffit pas pour y voir un vase de transport dont le contenu aurait fait l'objet d'un commerce à plus ou moins longue distance.

o *Cruche 21*

Catégories

La forme n'est connue qu'en céramique à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a ; Figure 389).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a						2			1	3
Total	0	0	0	0	0	2	0	0	1	3

Figure 389. Répartition des cruches 21 par catégorie et horizon.

Chronologie

Un autre individu est attesté dans le niveau d'utilisation du puits (ensemble 13), cette forme ayant contribué à élargir la fourchette chronologique de ce niveau jusqu'en 150. En effet, elle n'est présente dans les autres ensembles que dans les horizons 4c (120/130 – 160/170 ap. J.-C.) et 7 (250-300). L'individu le plus tardif n'est pas résiduel puisqu'il était relativement complet et devait être en usage dans ce bâtiment incendié (ensemble 14). En outre, il paraît difficile d'y voir une forme d'une durée de vie de plus d'un siècle. On proposera donc d'y voir une des dernières productions des céramiques à engobe orangé en la datant, de façon très large, entre 120/130 et 300 ap. J.-C. Son absence entre 160/170 et 250 ap. J.-C. demeure inexplicable, d'autant qu'à cette époque les Cal-EO ont pratiquement disparues des tables gabales.

Fonction

La pâte calcaire et l'engobe orangé indiquent une fonction de céramique de table.

o *Cruche 3a/22*

La cruche 22 n'a pas été clairement recensée dans le corpus. Toutefois, on peut penser que les cruches 3a/22, qui partagent un bord en bandeau avec les deux types originaux, se rattachent davantage à la cruche 22.

Catégories

Cette cruche 3a/22 ne se retrouve qu'en Sab-CL dans les horizons 6 et 7 (deux individus dans chaque horizon).

Chronologie

La forme serait donc datable du III^{ème} s. ap. J.-C., assurément à partir de 210/220 ap. J.-C.

Fonction

Aucun indice n'existe sur la fonction de cette cruche. Il peut s'agir d'une céramique de table comme d'un vase de réserve

(pour les grands modules), puisqu'elle est en pâte sableuse claire dégraissée comme la majorité des vases de stockage à Javols.

- *Cruche 23*

  - ***Cruche 23a***

Catégories

Cette forme n'a été recensée qu'en deux exemplaires, en céramique à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB P.13a) qui pourrait correspondre à une production de La Graufesenque.

Chronologie

L'un des exemplaires existe dans l'horizon 4b (ensemble 6), l'autre dans l'horizon 6, dans l'ensemble 18, où l'on sait que s'y trouve une part de matériel résiduel : en conséquence, on constatera la présence de cette forme à Javols entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. en considérant qu'elle est résiduelle au III^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Compte tenu de la pâte utilisée, de l'engobe blanc et du décor peint, il s'agit assurément d'un vase utilisé sur la table au service des liquides.

  - ***Cruche 23b***

Catégories

La forme, en Cal-EO (E.O.1a), a été découverte dans une ravine ayant perturbé la nécropole occidentale.

Chronologie

Le vase devait appartenir à l'une des sépultures de cette nécropole, dont les tombes fouillées sont datées entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit encore d'une cruche destinée au service des liquides.

2.4.1.4. LES PLATS

De même que pour les pots, les plats ont plusieurs fonctions et peuvent correspondre soit à des plats à cuire (*patinae*) soit à des céramiques de table.

- *Plat 1*

  - ***Plat 1a***

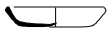

Catégories

Les plats 1a, dont 61 exemplaires ont été recensés (Figure 390), se répartissent dans quatre catégories, parmi les *terrae nigrae* et les trois catégories de céramiques communes lissées (Kao-GRL, Sab-GRL et Sab-CLL). La plupart des exemplaires sont en pâte sableuse grise lissée (43 individus), alors que deux seulement existent en *terra nigra*. Sa présence en pâte claire est également anecdotique (quatre occurrences) et pourrait correspondre à des ratés de cuisson de mode B commercialisés.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
TN			2							2
Sab-GRL							15	23	5	43
Kao-GRL							8	2	2	12
Sab-CLL							2	1	1	4
Total	0	0	2	0	0	0	25	26	8	61

Figure 390. Répartition des plats 1a par catégorie et horizon.

Chronologie

Les individus des Kao-GRL, Sab-GRL et Sab-CLL proposent une chronologie homogène, avec une apparition vers 160/170 ap. J.-C. et une présence continue jusqu'à la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. Ils existent peut-être encore dans le courant du IV^{ème} s. ap. J.-C.

Les deux individus en *terra nigra* posent problème puisqu'ils sont présents bien auparavant, entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C. Il s'agit certainement d'une autre forme, apparentée morphologiquement aux plats 1a, mais qui se rapproche tout autant des coupes Menez 47, datés « de la fin du règne de Tibère au règne de Néron » (MENEZ 1989 : 125, pl. 14) ou que D. Lallemand place vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (LALLEMAND 2005 : fig. 20). Il est donc préférable de distinguer ce type.

Évolution morphologique

La forme est très standardisée entre les horizons 5 et 7 (Figure 391) et l'on n'observe pas d'évolutions morphologiques remarquables entre 160/170 et 300 ap. J.-C.

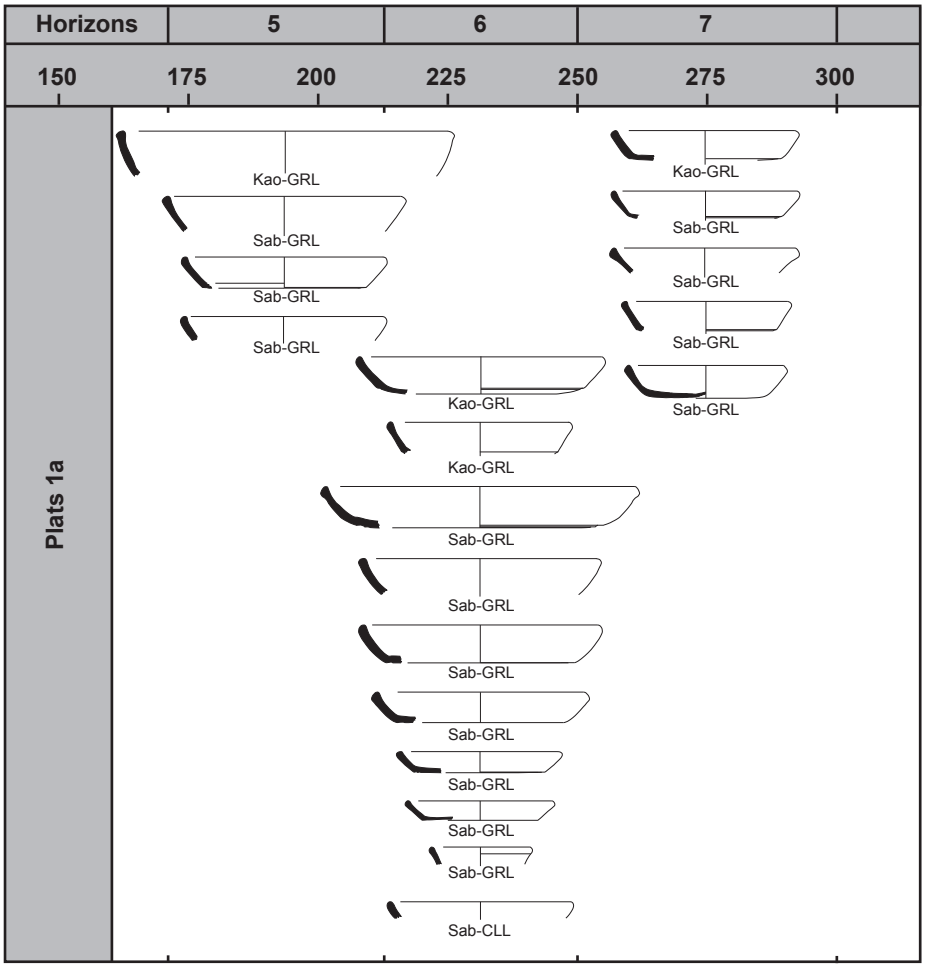

Figure 391. Évolution morphologique des plats 1a.

Les diamètres à l'ouverture des 59 plats 1a mesurés (Figure 392), compris entre 11 et 36 cm, montrent une grande variation des modules.

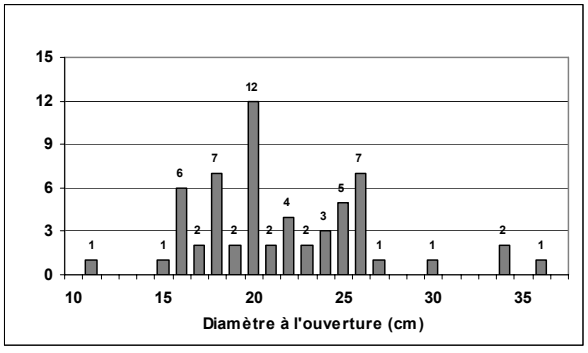

Figure 392. Distribution des diamètres à l'ouverture du plat 1a.

Les valeurs les plus fréquentes se situent entre 16 et 26 cm (52 individus). Certains individus se distinguent par un module très petit, ou au contraire très grand (diamètre pouvant aller jusqu'à 30, 34 et 36 cm). Il n'existe donc pas un module particulier, ce qui pourrait indiquer que la forme peut être utilsée à différentes fins.

Fonction

Sa forme est clairement apparentée à celle des *patinae* de tradition méditerranéenne. Le lissage interne joue le rôle de l'enduit rouge des formes classiques et évite que les aliments n'adhèrent aux parois du vase. En outre, cette fonction culinaire est confirmée par la présence de traces de feu sur une majorité d'exemplaires. Elle l'est aussi par les pâtes utilisées (en particulier la pâte kaolinitique), adaptées à cette fonction de céramiques à feu. Elle l'est enfin par l'abondance de cette forme dans les niveaux d'utilisation de la cuisine de JPN02 (ensemble 20 et 21 : 22 individus).

Toutefois, tous les individus ne portent pas de traces de feu (par exemple, sur les quatre individus en Sab-CLL, un seul a servi à faire mijoter les plats). En outre, il est curieux que cette forme se développe si soudainement et en de telles proportions, alors que les *patinae* sont rares avant 160/170 ap. J.-C. On ne peut donc pas exclure que ces formes ont également été utilisées comme vases de présentation sur la table gabale.

▪ *Plat 1b*

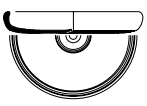

Catégories

Le plat 1b ne se rencontre qu'en céramique grise lisse (Kao-GRL et Sab-GRL ; Figure 393).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL								5	4	9
Kao-GRL									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	5	5	10

Figure 393. Répartition des plats 1b par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme semble apparaître plus tardivement que le plat 1a, puisqu'elle n'existe que dans le courant du III^{ème} s. ap. J.-C. à partir de 210-220 ap. J.-C. Comme pour le plat 1a, elle doit perdurer au IV^{ème} s. ap. J.-C.

Évolution morphologique

Comme pour le plat 1a, la forme est très standardisée entre les horizons 6 et 7 (Figure 394).

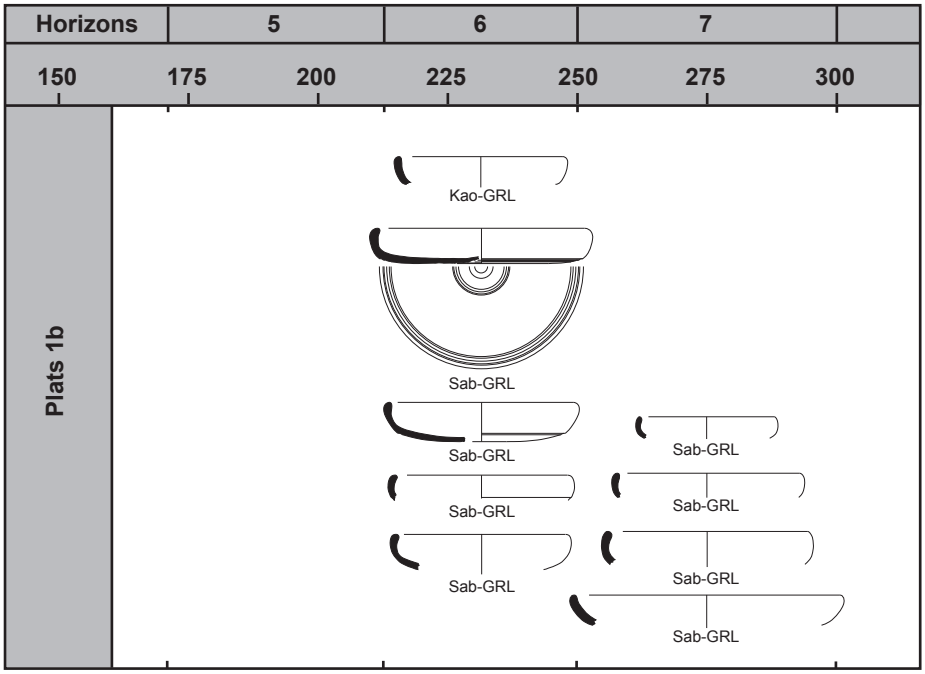

Figure 394. Évolution morphologique des plats 1b.

Les fonds peuvent être bombés et comporter différentes rainures circulaires. Sur les neufs formes mesurées, on sait que les diamètres à l'ouverture varient entre 15 et 22 cm.

Fonction

Pour les mêmes raisons que le type précédent, il s'agit d'un plat à cuire, utilisé pour faire cuire et mijoter les aliments. Certains individus, dépourvus de traces de feu, ont pu être utilisés sur la table pour présenter les mets.

▪ *Plat 1c*

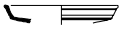

Catégories

Le plat 1c est plus rare encore que le 1b. Il se rencontre en *terra nigra* et en céramique grise (Sab-GRL et Sab-GR ; Figure 395). Le seul individu en Sab-GR est altéré et doit correspondre en réalité à de la céramique grise lissée usée.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
TN		1								1
Sab-GRL								1		1
Sab-GR								1		1
Total	0	1	0	0	0	0	0	2	0	3

Figure 395. Répartition des plats 1c par catégorie et horizon.

Chronologie

Comme pour le plat 1a, l'individu en *terra nigra* pose problème et doit correspondre à un type très différent des autres plats en céramiques grises, ces derniers n'étant attestés qu'entre 210/220 et 250 ap. J.-C. Il est plus prudent de rattacher la forme en *terra nigra* au répertoire des productions de Gaule du Centre : le tesson est en outre trop petit pour que cette identification en plat 1c soit absolument certaine.

Fonction

Les individus en pâte sableuse grise portent tous deux des traces de feu et doivent encore correspondre à des plats à cuire.

▪ *Plat 1d*

Catégories

Ce plat à engobe interne rouge se retrouve logiquement parmi la catégorie des R-POMP (Figure 396), parmi les productions italiques (VRP3b), celles supposées égéennes (VRP1) ou celles de Gaule du Centre (VRP2).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
R-POMP VRP3b		1	2							3
R-POMP VRP1			2							2
R-POMP VRP2					2				1	3
Total	0	1	4	0	2	0	0	0	1	8

Figure 396. Répartition des plats 1d par catégorie et horizon.

Chronologie

Les formes les plus anciennes correspondent à des importations lointaines : les plats italiques sont attestés à Javols entre 10/20 ap. et 70/80 ap. J.-C. Compte tenu de l'indigence de l'horizon 1, représenté par le seul ensemble 1, il est probable que ces productions arrivent dès la fin du I^er^ s. av. J.-C.

Les productions supposées égéennes ne sont attestées qu'entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C.

Quant aux productions de Gaule du Centre, elles se rencontrent sporadiquement dans l'horizon 4b et dans l'horizon 7, soit entre 90/100 et 300 ap. J.-C., sans qu'on puisse dire si la forme la plus tardive est résiduelle ou non, puisque certains plats de Gaule du Centre se rencontrent encore en Gaule dans des contextes de cette période (MEYLAN-KRAUSE 1995 : 173 et 176).

Fonction

Il s'agit ici de *patinae*, de plat à cuire. On préfèrera les dénominations classiques pour ce type de forme (en se référant aux travaux suivants : GOUDINEAU 1970 ; MEYLAN-KRAUSE 1995).

- ***Plat 1e***

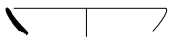

Catégories

Ce plat se rencontre parmi les céramiques à engobe orangé (Figure 397), à pâte calcaire (E.O.1a) ou sableuse (Sab-EO).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a			3	1						4
Sab-EO									1	1
Total	0	0	3	1	0	0	0	0	1	5

Figure 397. Répartition des plats 1e par catégorie et horizon.

Chronologie

En pâte calcaire, la forme n'est attestée à Javols qu'entre 30/40 et 90/100 ap. J.-C. En pâte sableuse, elle ne se rencontre qu'après 250 ap. J.-C.

Fonction

La fonction de céramique à feu paraît improbable pour les exemplaires en pâte calcaire, cette pâte supportant très mal les chocs thermiques. Il s'agit alors certainement d'un vase de présentation.

Rien n'indique non plus que l'individu en pâte sableuse soit allé sur le feu.

- ***Plat 1f***

Catégories

Le plat 1f n'est connu que dans l'horizon 1, en pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).

Chronologie

Avec un seul exemplaire, on ne peut que constater la présence de cette forme entre 20/10 av. et 5/10 ap. J.-C. Cette chronologie est d'autant plus acceptable que la forme s'apparente aux plats des services de Haltern (service 1b).

Fonction

Il s'agit de vaisselle de table.

- ***Plat 1g***

Catégories

Un seul plat 1g a été reconnu en Cal-CL dans l'horizon 7.

Chronologie

On ne fera que constater la présence de cette forme dans un horizon postérieur à 250 ap. J.-C.

Fonction

La forme ne porte pas de traces de feu : on y verra donc une céramique de table.

- *Plat 2*

- ***Plat 2***

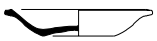

Catégories

Ce plat, quand il a pu être clairement reconnu, n'existe qu'en pâte kaolinitique grise lissée (Figure 398). Quand il peut également s'agir d'un couvercle 3 (plat 2/couv 3), la forme se rencontre également en Sab-GRL, en un exemplaire.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL				2	9					11
Total	0	0	0	2	9	0	0	0	0	11

Figure 398. Répartition des plats 2 par catégorie et horizon.

Chronologie

Tous les individus de plats 2 se rencontrent entre 70/80 et 120/130. Les plats 2/couv. 3 sont présents dans l'horizon 3, seulement dans l'ensemble 23, le seul à s'étendre jusque vers 70/80 ap. J.-C. En conséquence, on considérera que cette forme est caractéristique de la fin du I^{er} et du début du II^{ème} s. ap. J.-C. (70/80 – 120/130 ap. J.-C.).

Fonction

Les fonctions peuvent être multiples. Tout d'abord, ce plat peut avoir servi de vase de présentation sur la table. En outre, sa pâte kaolinitique et son polissage interne en font un excellent plat à cuire. Enfin, il peut avoir été utilisé comme couvercle, retourné sur un pot ou un autre plat. Cette dernière utilisation semble d'ailleurs attestée dans la resserre incendiée, où le vase devait servir d'opercule à un vase de stockage. Toutefois, les arguments techniques peuvent primer pour y voir, en premier lieu, une céramique à feu.

o *Plat 3*

Catégories

Le plat 3 se rencontre parmi les Kao-GRL (trois exemplaires) et les Cal-EN (un individu), tous ces individus étant recensés dans l'horizon 2.

Chronologie

Puisque tous sont attestés dans l'horizon 2, la forme générique peut être datée avant 30 ap. J.-C. Il est possible qu'elle existe dès la fin du I^{er} s. av. J.-C.

En Kao-GRL, la forme s'apparente aux « assiettes » en *terra nigra* Menez 22, datées « des règnes d'Auguste et de Tibère » (MENEZ 1989 : 122, pl. 8).

En Cal-EN, il s'agit d'une production de La Graufesenque attestée vers la fin du I^{er} s. av. J.-C (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : fig. 23, n°3 à 11).

Fonction

Dans les deux cas, il doit s'agir de plats servant à la présentation des mets.

2.4.1.5. LES BOLS

o *Bol 1*

▪ *Bol 1a*

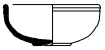

Catégories

Ce bol se rencontre parmi les Kao-GRL et les Sab-GRL, en cinq exemplaires seulement (Figure 399).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL							1		2	3
Sab-GRL								1	1	2
Total	0	0	0	0	0	0	1	1	3	5

Figure 399. Répartition des bols 1a par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme générique existe entre 160/170 et la fin du III^{ème} s. ap. J.-C. Elle existe peut-être encore dans le IV^{ème} s. ap. J.-C. Trop peu d'individus sont présents en Sab-GRL pour limiter la forme au seul III^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Aucun de ces vases ne porte de traces de feu. Il s'agit donc de vaisselles de table, soit pour présenter les mets, soit pour boire.

▪ *Bol 1b*

Catégories

Les deux seuls bols 1b se retrouvent en Sab-GRL dans l'horizon 6.

Chronologie

La forme est présente dans la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. (210/220 – 250 ap. J.-C.). Comme pour le bol 1a, on ne peut exclure qu'il apparaisse dès 160/170 et perdure jusque dans le courant du IV^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Comme pour le bol 1a, il s'agit d'une céramique de table (présentation des mets ou consommation des liquides).

- *Bol 2*

Catégories

Le seul bol 2 se rencontre dans l'horizon 4c, en Sab-GR.

Chronologie

Par ce seul individu, il faudrait dater la forme entre 120/130 et 160/170 ap. J.-C. Cependant, la panse striée, traitement de surface fréquent au I^{er} et au début du II^{ème} s. ap. J.-C., indique peut-être une datation plus ancienne.

Fonction

La forme ne porte pas de traces de feu. On y verra donc un vase de présentation ou une coupe à boire.

2.4.1.6. LES JATTES/ COUPES

- *Jatte/coupe 1*

  - ***Jatte/coupe 1a***

Catégories

La seule jatte/coupe 1a se rencontre en Kao-GRL dans l'horizon 4b.

Chronologie

À partir de ce seul exemplaire, on ne peut que constater sa présence à Javols entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Malgré sa pâte kaolinitique, la forme ne porte pas de traces de feu et a dû servir à la présentation des mets.

  - ***Jatte/coupe 1b***

Catégories

La forme se rencontre en quatre exemplaires, en Sab-GRL (deux dans l'horizon 4b et un dans l'horizon 4c) et en Sab-CLL (horizon 4b).

Chronologie

La forme est attestée entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. L'individu de l'horizon 4c, totalement altéré, peut être considéré comme résiduel.

Fonction

Aucun des exemplaires ne porte de traces de feu ni d'altération interne : ils n'ont donc pas servi en cuisine, pour la cuisson ou la préparation des aliments. On y verra alors des céramiques de table, des jattes de présentation, comme l'atteste d'ailleurs la présence, à côté de nombreuses autres céramiques de table, de deux exemplaires dans le même vaisselier de la resserre incendiée (ensemble 12).

▪ *Jatte/coupe 1c*

Catégories

Cette forme n'existe qu'en céramique à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a). Elle se rencontre fréquemment (quatorze exemplaires) entre l'horizon 3 et 4b (Figure 400).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a			3	2	7	2				14
Total	0	0	3	2	7	2	0	0	0	14

Figure 400. Répartition des jattes/coupes 1c par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaît dès 30/40 ap. J.-C. et disparaît certainement vers 150 ap. J.-C.

Évolution morphologique

Durant cette période, la forme évolue peu (Figure 401). Toutefois, alors que les récipients du I^er^ s. ap. J.-C. ont un bord simple, ceux de l'extrême fin du I^er^ et de la première moitié du II^ème^ peuvent avoir une lèvre légèrement renflée, ainsi qu'un décor guilloché ou des sillons sur le bord.

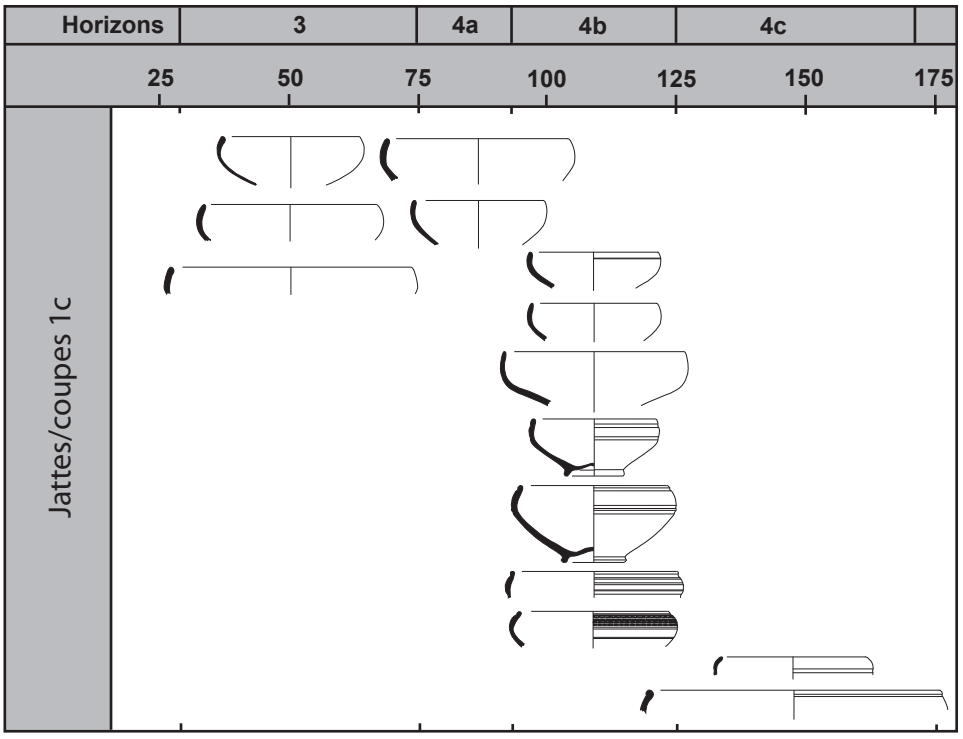

Figure 401. Évolution morphologique des jattes/coupes 1c.

Fonction

La forme et la technique de réalisation (pâte calcaire et engobe orangé) indiquent une fonction de service de table.

▪ *Jatte/coupe 1d*

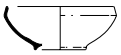

Catégories

Cette forme n'existe qu'en céramique à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a), dans les horizons 2, 3 et 4b (Figure 402).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a		1	4		1					6
Total	0	1	4	0	1	0	0	0	0	6

Figure 402. Répartition des jattes/coupes 1d par catégorie et horizon.

Chronologie

Elle est donc plus ancienne que la jatte/coupe 1c, puisqu'elle apparaît dès 10/20 ap. J.-C. Elle semble surtout fréquente au milieu du I^er^ s. ap. J.-C., jusque vers 70/80 ap. J.-C. Rien ne permet de dire si le vase de l'horizon 4b est résiduel. Par prudence, on l'inclura dans la chronologie de cette forme, en considérant qu'elle disparaît au plus tard vers 120/130 ap. J.-C.

Évolution morphologique

Les profils des lèvres sont peu variés (Figure 403) : on remarquera que la forme la plus tardive (horizon 4b) comporte un décor guilloché sur le bord.

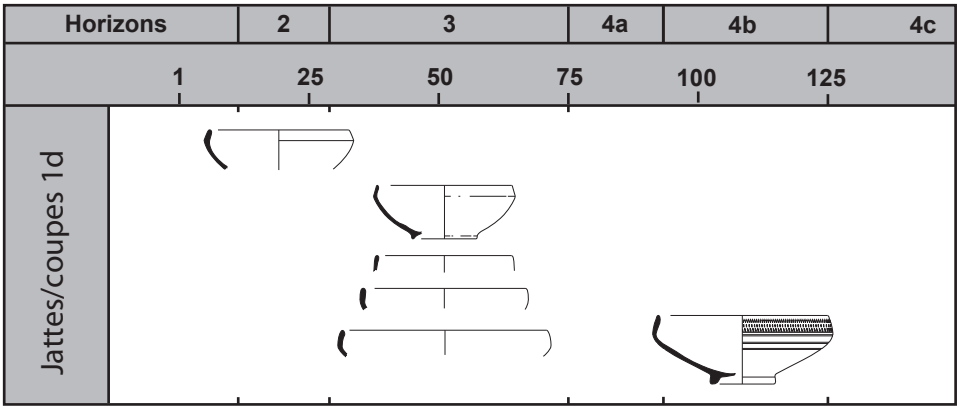

Figure 403. Évolution morphologique des jattes/coupes 1d.

Fonction

Il s'agit encore d'une céramique de table, de présentation.

- ***Jatte/coupe 1e*** 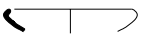

Catégories

Cette forme se rencontre en Kao-GRL (horizon 1).

Chronologie

Il s'agit vraisemblablement d'une forme issue du vaisselier indigène. On se bornera donc à constater encore sa présence à Javols entre 20/10 av. J.-C. et 5/10 ap.

Fonction

Le seul individu ne porte aucune trace de feu. Il s'agit donc de vaisselle de table.

- ***Jatte/coupe 1f***

Catégories

La forme est attestée dans l'horizon 2 par deux exemplaires en pâte calcaire et engobe orangé (E.O.1a et E.O.4).

Chronologie

Puisqu'elle ne se rencontre pas dans l'horizon suivant, pourtant bien documenté, on limitera la datation de ce vase aux années 10/20 – 30 ap. J.-C.

Fonction

Par sa technique de réalisation, il s'agit d'un vase de présentation.

- ***Jatte/coupe 2*** 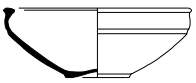

Catégories

La jatte/coupe 2 est assez fréquente puisqu'elle a été rencontrée à 43 reprises (Figure 404), principalement en Kao-GRL (26 exemplaires) et à moindre titre en Sab-GRL (7), Kao-GR (6), Sab-GR (3) et Sab-CL (1). Il a été démontré que les individus non lissés sont en réalité totalement usés : ils doivent donc correspondre à des céramiques à pâte kaolinitique ou grise lissée. L'individu en Sab-CL correspond certainement à une Sab-GRL à tranche claire (P.3b ou 5c), dont l'épiderme est totalement altéré par l'acidité.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL	1	12	5	1	3	2		1	1	26
Sab-GRL		3	1		2			1		7
Kao-GR		2	2		1			1		6
Sab-GR		2	1							3
Sab-CL				1						1
Total	1	19	9	2	6	2	0	3	1	43

Figure 404. Répartition des jattes/coupes 2 par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme est présente dès 20/10 av. J.-C. (peut-être avant) et se rencontre assurément jusqu'en 120/130 ap. J.-C., peut-être jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. Les individus postérieurs à l'horizon 4c sont considérés comme résiduels.

Évolution morphologique

L'évolution morphologique de la forme, du moins de son bord (Figure 405), ne montre pas de changement notable entre les exemplaires du I^{er} et ceux du II^{ème} s. ap. J.-C.

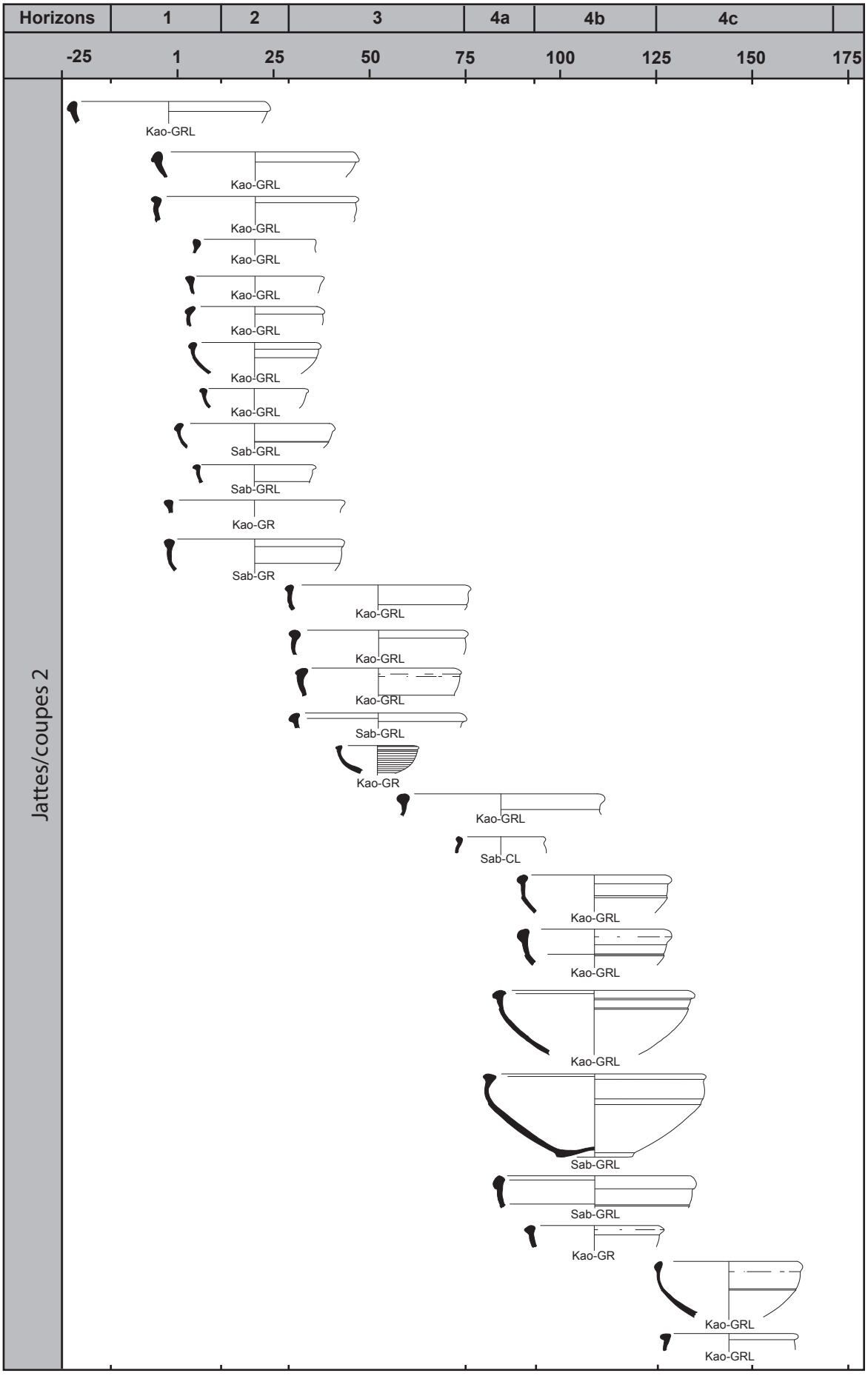

Figure 405. Évolution morphologique des jattes/coupes 2.

La forme n'apparaît pas dans un module précis : son diamètre à l'ouverture (Figure 406 ; mesures prises sur 40 individus), varie entre 13 et 35 cm, avec toutefois une forte prédominance entre 18 et 26 cm. Quelques individus se distinguent par un diamètre plus important (supérieur à 29 cm).

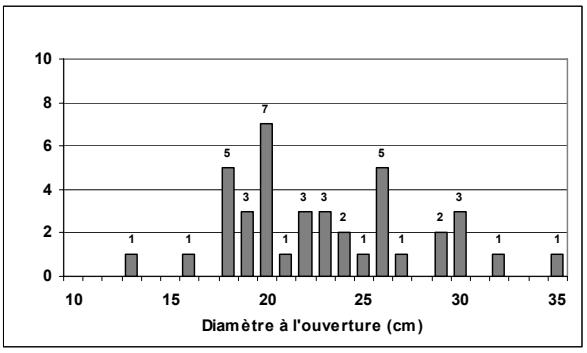

Figure 406. Distribution des diamètres à l'ouverture de la jatte/coupe 2.

Fonction

D'après les traces d'utilisation, on n'observe aucun traitement préférentiel pour les vases de petits ou de grands modules. Un seul porte des traces de feu, ce qui revient à dire que la forme est très peu employée pour la cuisson des aliments. En revanche la majorité est altérée intérieurement : cette jatte aurait donc servi à la préparation des aliments. Enfin, d'autres n'ont aucune trace d'utilisation et ont du servir à la présentation des mets. On retiendra donc ces deux dernières fonctions.

o *Jatte/coupe 3*

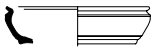

Catégories

La forme ne se rencontre qu'en Sab-GRL dans l'horizon 7.

Chronologie

Ce type est donc présent à Javols entre 250 et 300 ap. J.-C.

Fonction

Il n'y aucune trace d'utilisation sur le seul exemplaire. Il s'agit donc certainement d'une céramique de table.

o *Jatte/coupe 4*

▪ *Jatte/coupe 4a*

Catégories

Cette forme ne se retrouve que parmi les Cal-EO (Figure 407), soit dans le groupe technique C.F.G.1, soit dans le groupe E.O.1d, tous deux supposés d'origine millavoise.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO CFG1	1	3								4
Cal-EO EO1d			1							1
Total	1	3	1	0	0	0	0	0	0	5

Figure 407. Répartition des jattes/coupes 4a par catégorie et horizon.

Chronologie

D'après les ensembles étudiés, ce type peut-être daté entre 20/10 av. et 30 ap. J.-C. Le seul individu de l'horizon 3 est considéré comme résiduel. Compte tenu des contextes javolais (horizons 2 et 3) et de la datation révisée récemment à La Graufesenque pour une fosse-cendrier augustéenne (10 av – 15/20 ap. J.-C. : GENIN, VERNHET 2002b : 112), on peut affiner la fourchette chronologique de cette forme entre 10 av. et 20/30 ap. J.-C.

Fonction

Par la technique (pâte calcaire) et le décor mis en œuvre, il s'agit assurément d'une céramique de table.

▪ *Jatte/coupe 4b*

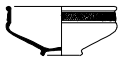

Catégories

La forme est relativement fréquente, puisqu'elle a été rencontrée à seize reprises (Figure 408), toujours en Cal-EO (principalement dans le groupe technique E.O.1a, en quelques exemplaires seulement dans le groupe E.O.4).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a			3	1	3	5		1		13
Cal-EO EO4			1	1				1		3
Total	0	0	4	2	3	5	0	2	0	16

Figure 408. Répartition des jattes/coupes 4b par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaît au plus tôt vers 30/40 et disparaît certainement vers 150 ap. J.-C. : elle succède donc à la jatte/coupe 4a.

Les individus postérieurs à l'horizon 4c sont résiduels.

Évolution morphologique

La forme est généralement décorée de guillochis mais peut l'être parfois d'une frise imprimée à la molette de motif cordiforme (Figure 409), ce qui rajoute encore une parenté avec la jatte/coupe 4a. Ceci paraît ainsi être le cas dans les horizons 3 et 4a. À partir de l'extrême fin du I^er^ s. ap. J.-C., la frise de guillochis se généralise et les vases deviennent très standardisés. En revanche, à partir de 120/130 ap. J.-C., certains vases évoluent nettement, soit avec des parois épaissies et évasées, soit, au contraire avec un galbe accentué, une frise décorée réduite et un bord rentrant.

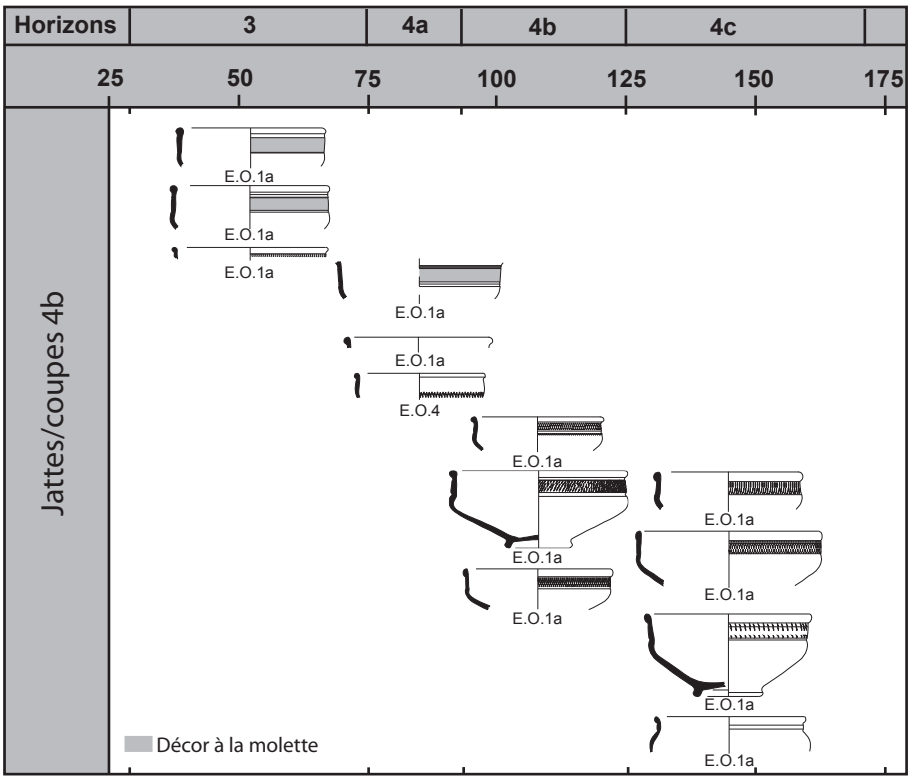

Figure 409. Évolution morphologique des jattes/coupes 4b.

Le module des vases est relativement standardisé, puisqu'il est compris entre 14 et 20 cm.

Fonction

Il s'agit aussi d'un vase de présentation.

o *Jatte/coupe 5*

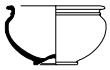

Catégories

Le seul exemplaire de ce type est en céramique sableuse grise lissée, présent dans l'horizon 4b.

Chronologie

On se limitera à constater la présence de cette forme entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Puisque le vase était présent dans la resserre incendiée, il est entièrement brûlé. Toutefois, puisqu'il ne porte pas d'altérations plus marquées sur le fond, on peut penser qu'il n'a pas servi à la cuisson des aliments mais simplement à leur présentation sur la table.

o *Jatte/coupe 6*

▪ *Jatte/coupe 6a*

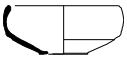

Catégories

La forme est fréquente à Javols (Figure 410) : elle se rencontre toujours en céramique lissée, soit en Sab-CLL, soit en Sab-GRL, soit en Kao-GRL.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CLL					1			1		2
Sab-GRL						2	5	11	2	20
Kao-GRL								1	1	2
Total	0	0	0	0	1	2	5	13	3	24

Figure 410. Répartition des jattes/coupes 6a par catégorie et horizon.

Chronologie

Cette forme apparaît en de rares exemplaires durant la première moitié du II^ème^

s. ap. J.-C. Elle devient surtout fréquente à partir de 160/170 ap. J.-C.

Évolution morphologique

Aucune évolution notable n'est perceptible dans la morphologie des individus entre l'horizon 4b et 7 (Figure 411).

Comme pour les plats 1a, certains individus sont anormalement grands, avec des diamètres supérieurs ou égaux à 30 cm.

Fonction

Il existe certainement plusieurs fonctions pour ce vase. La majorité ne porte aucune trace d'utilisation et a dû servir sur la table pour la présentation des denrées. D'autres portent des traces de feu externes et ont pu servir en cuisine, pour faire cuire les aliments. Enfin, certains sont seulement altérés intérieurement et ont pu être utilisés pour la préparation des mets.

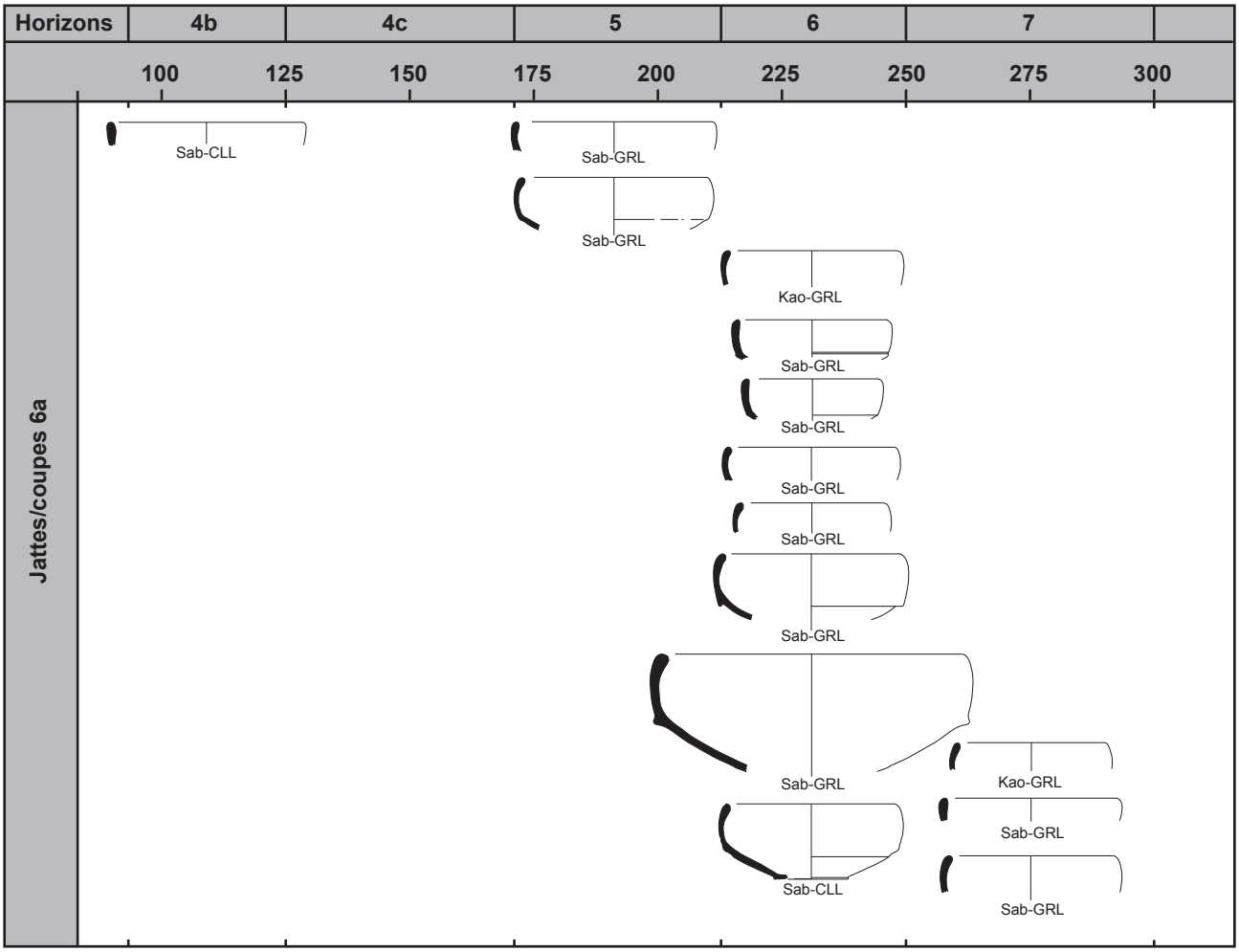

Figure 411. Évolution morphologique des jattes/coupes 6a.

D'après les 21 individus mesurés, on observe que les diamètres à l'ouverture sont principalement compris entre 16 et 23 cm (Figure 412).

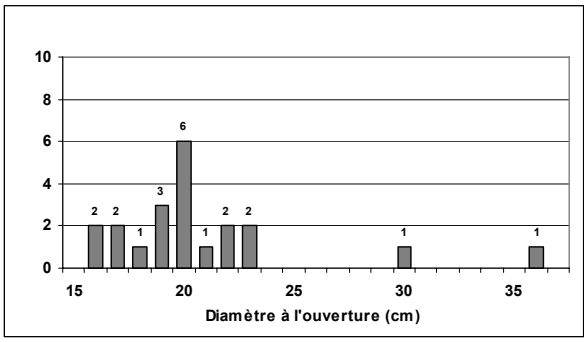

Figure 412. Distribution des diamètres à l'ouverture de la jatte/coupe 6a.

- ***Jatte/coupe 6b*** 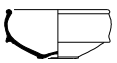

Catégories

Cette jatte se retrouve uniquement dans l'horizon 5 en Sab-GRL (deux individus), Sab-CLL (un) et Kao-GRL (un).

Chronologie

Cette variante n'existe peut-être qu'entre 160/170 et 210/220 ap. J.-C.

Fonction

Comme pour le type précédent, cette forme a pu servir de vase de préparation, de cuisson ou de présentation.

- ***Jatte/coupe 6c*** 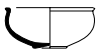

Catégories

La forme n'est attestée qu'en pâte sableuse grise lissée (un individu dans l'horizon 6).

Chronologie

La forme est donc présente dans la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Le vase en question doit être une céramique de table. On peut toutefois penser qu'en général cette forme sert aussi à la cuisson ou à la préparation des aliments.

- ***Jatte/coupe 6d***

Catégories

Cette variante, proche du Drag. 44 n'existe ici qu'en céramique à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO SCBG), avec trois exemplaires dans l'horizon 6 et un dans l'horizon 7.

Chronologie

La forme est datable du III^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit d'une céramique de table, d'un vase de présentation.

- ***Jatte/coupe 6e*** 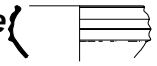

Catégories

Cette forme n'a pas été reconnue dans le corpus. D'après les éléments observés dans les fouilles Peyre, elle est en Sab-GRL.

Chronologie

Puisqu'elle est absente du corpus, on serait tenté de la considérer comme postérieure à 300 ap. J.-C. Toutefois, sa parenté morphologique avec une jatte en sigillée tardive de La Graufesenque (VERNHET 1977 : fig. 1 n°4), permet de la dater, par analogie, entre 150 et 250 ap. J.-C., peut-être jusque vers 300 ap. J.-C. comme la majorité des jattes de la catégorie des Sab-GRL.

Fonction

Comme précédemment, ce vase peut avoir servi à la préparation, à la cuisson ou à la présentation des aliments.

- *Jatte/coupe 7*

Catégories

La jatte/coupe 7 existe soit en céramique sableuse non tournée (un vase dans l'horizon 2), soit en céramique sableuse claire (un individu dans l'horizon 3).

Chronologie

La forme semble héritée du répertoire gaulois indigène. Il convient donc de considérer l'individu de l'horizon 3 comme résiduel et de situer la disparition de ce type au plus tard vers 30 ap. J.-C.

Fonction

Le vase en céramique non tournée porte des traces de feu et a servi à cuire les aliments. L'autre a dû être utilisé pour la seule présentation des mets.

- *Jatte/coupe 8*

Catégories

La forme n'est connue qu'en un exemplaire non tourné (Sab-NT) dans l'horizon 2.

Chronologie

Comme précédemment, il s'agit d'un vase de tradition gauloise : sa disparition est à situer au plus tard vers 30 ap. J.-C.

Fonction

Le vase ne porte pas de traces de feu. Il aurait donc servi pour la présentation des aliments.

o *Jatte/coupe 9*

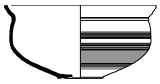

Catégories

Ce type se rencontre fréquemment à Javols, principalement en *terra nigra* (16 exemplaires ; assimilable au type Menez 59), et en un seul cas en Sab-GRL (Figure 413).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
TN	1	6	7		1			1		16
Sab-GRL		1								1
Total	1	7	7	0	1	0	0	1	0	17

Figure 413. Répartition des jattes/coupes 9 par catégorie et horizon.

Chronologie

Ce type est présent dès 20/10 av. J.-C. (certainement déjà auparavant). On le rencontre encore entre 30/40 et 70/80. Les individus postérieurs sont résiduels. Puisqu'il est totalement absent des incinérations de la nécropole occidentale, sa disparition peut être située vers 40/50 ap. J.-C.

Évolution morphologique

Durant les trois horizons concernés par la présence de cette forme, aucune variation du profil ou du bord n'est notable (Figure 414), le galbe demeurant hémisphérique et la lèvre toujours légèrement creusée et effilée. La seule variante est le fait de l'individu en céramique sableuse grise lissée, qui possède des parois droites et une lèvre qui n'est pas creusée.

Les modules sont très variables, puisque les diamètres à l'ouverture sont compris entre 12 et 26 cm sans qu'on note, avec le peu d'exemplaires disponibles, la prédominance d'un module particulier.

Fonction

Par sa forme et la présence fréquente de décor à la molette, cette jatte sert sur la table à la présentation des aliments.

o *Jatte/coupe 10*

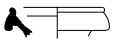

Catégories

La forme n'est connue qu'en un exemplaire (horizon 7) parmi les céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (E.O.1a).

Chronologie

Ce seul individu est présent dans un contexte daté entre 250 et 300 ap. J.-C.

Fonction

La technique de fabrication et la forme indiquent une fonction de service.

o *Jatte/coupe 11*

Catégories

Le seul individu recensé est présent dans l'horizon 2 et est en céramique à pâte calcaire et pseudo-engobe orangé (Cal-EO E.O.1d).

Chronologie

Cet unique exemplaire est présent dans un contexte daté entre 10/20 et 30 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit également d'une céramique de table.

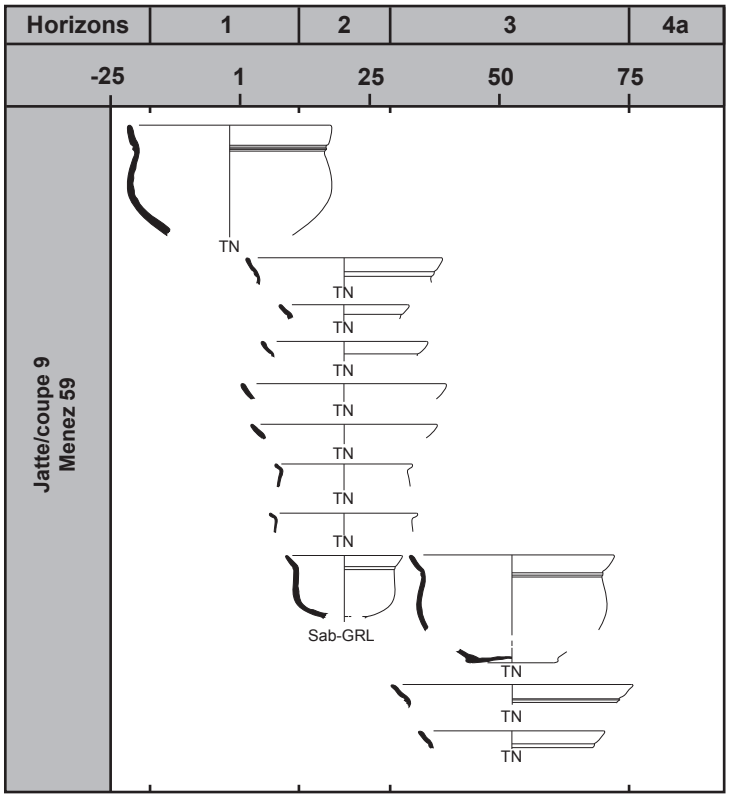

Figure 414. Évolution morphologique des jattes/coupes 9.

- *Jatte/coupe 12*

  - ***Jatte/coupe 12a***

Catégories

Cette petite coupe tripode existe en pâte calcaire, engobe orangé et surfaces chamottées (Parois fines E.O.1b ; Figure 415) ou en pâte sableuse avec le même traitement de surface (Parois fines EO2b).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Paroi fine EO1b			1		6	1				8
Paroi fine EO2b					1					1
Total	0	0	1	0	7	1	0	0	0	9

Figure 415. Répartition des jattes/coupes 12a par catégorie et horizon.

Chronologie

Puisque, dans l'horizon 3, la forme est présente uniquement dans l'ensemble 23 et non dans les autres, on peut penser qu'elle apparaît seulement vers 70/80 ap. J.-C. Elle est surtout présente entre 90/100 et 120/130, période où elle constitue un bon marqueur chronologique. Puisqu'un seul individu est présent dans l'horizon 4c, on considèrera qu'il y est résiduel.

Évolution morphologique

Aucune variante typologique franche ne s'observe entre les différents horizons (Figure 416), si ce n'est que la lèvre tend à perdre son méplat horizontal pour s'affiner lors de l'horizon 4c.

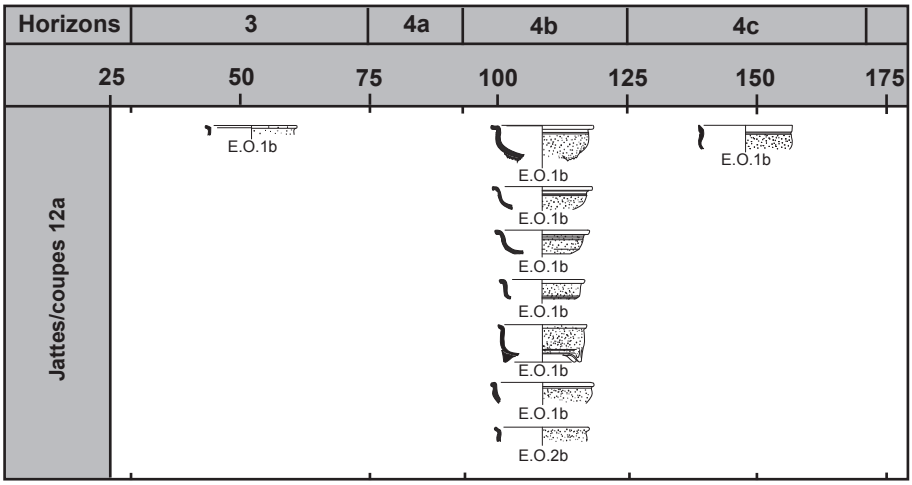

Figure 416. Évolution morphologique des jattes/coupes 12a.

Les formes possèdent des modules très standardisés, puisque leur diamètre à l'ouverture est compris entre 9 et 11 cm.

Fonction

Il s'agit de petites coupes servant à la présentation des aliments (sauce ?).

  - ***Jatte/coupe 12b*** 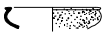

Catégories

Le seul individu correspond à une production de Lezoux (Parois fines C.F.Lz1b ; Lezoux 340).

Chronologie

La forme est attestée dans un contexte daté entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

La fonction est la même que pour le type précédent.

2.4.1.7. LES PASSOIRES

- *Passoire 1*

Catégories

La seule passoire reconnue dans tout le corpus est une céramique à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).

Chronologie

La forme est présente dans la resserre incendiée (ensemble 12, horizon 4b), dans un contexte daté entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Trop souvent, ce type d'objets est qualifié abusivement de faisselles. Que ce soit par sa forme légèrement refermée ou par sa technique de fabrication (pâte calcaire engobée), cette fonction ne peut être retenue. Puisqu'il côtoyait d'autres céramiques de table dans le meuble vaisselier de la resserre incendiée, ce vase doit avoir une fonction plus noble, liée aux manières de table. On propose donc d'y voir un filtre servant à épurer les boissons.

2.4.1.8. LES POÊLONS OU PATÈRES

- *Poêlon/patère 1*

Catégories

L'unique individu reconnu est en céramique sableuse claire.

Chronologie

Il n'a été reconnu que dans le matériel résiduel de l'ensemble 12. On peut donc juste dire qu'il est antérieur aux années 90/100 ap. J.-C.

Fonction

Il sert à la cuisson mijotée des aliments.

2.4.1.9. LES MARMITES

- *Marmite 1*

  - ***Marmite 1a***

Catégories

La seule marmite 1a est en Sab-GR et est présente dans l'horizon 4b.

Chronologie

La forme est donc présente à Javols entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Sa fonction est de faire mijoter ou bouillir (pour les grands récipients) les aliments.

  - ***Marmite 1b***

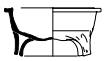

Catégories

La marmite 1b est la plus fréquente (Figure 417) et se retrouve principalement en Sab-GR, en moindre quantité en Kao-GR et en Sab-CL et de façon anecdotique en Kao-EB.

	horizons									NTI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
Sab-GR			1		2	2	3	14		22
Kao-GR			2	2			4	4	2	14
Kao-EB				1						1
Sab-CL						2			3	5
Total	0	0	3	3	2	4	7	18	5	42

Figure 417. Répartition des marmites 1b par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme générique apparaît dans l'horizon 3, dans l'ensemble 23. Puisqu'elle est absente des autres ensembles de cet horizon, on peut situer son apparition vers 70/80 ap. J.-C. Les productions en pâte sableuse grise perdurent jusque vers 250 ap., alors que celle en pâte kaolinitique grise et sableuse claire se rencontrent au moins jusqu'en 300.

La seule forme en Kao-EB est présente dans un contexte daté entre 70/80 et 90/100 ap. J.-C.

Évolution morphologique

La marmite 1b comporte de multiples variantes (Figure 418), sans que ces dernières ne soient propres à une période précise.

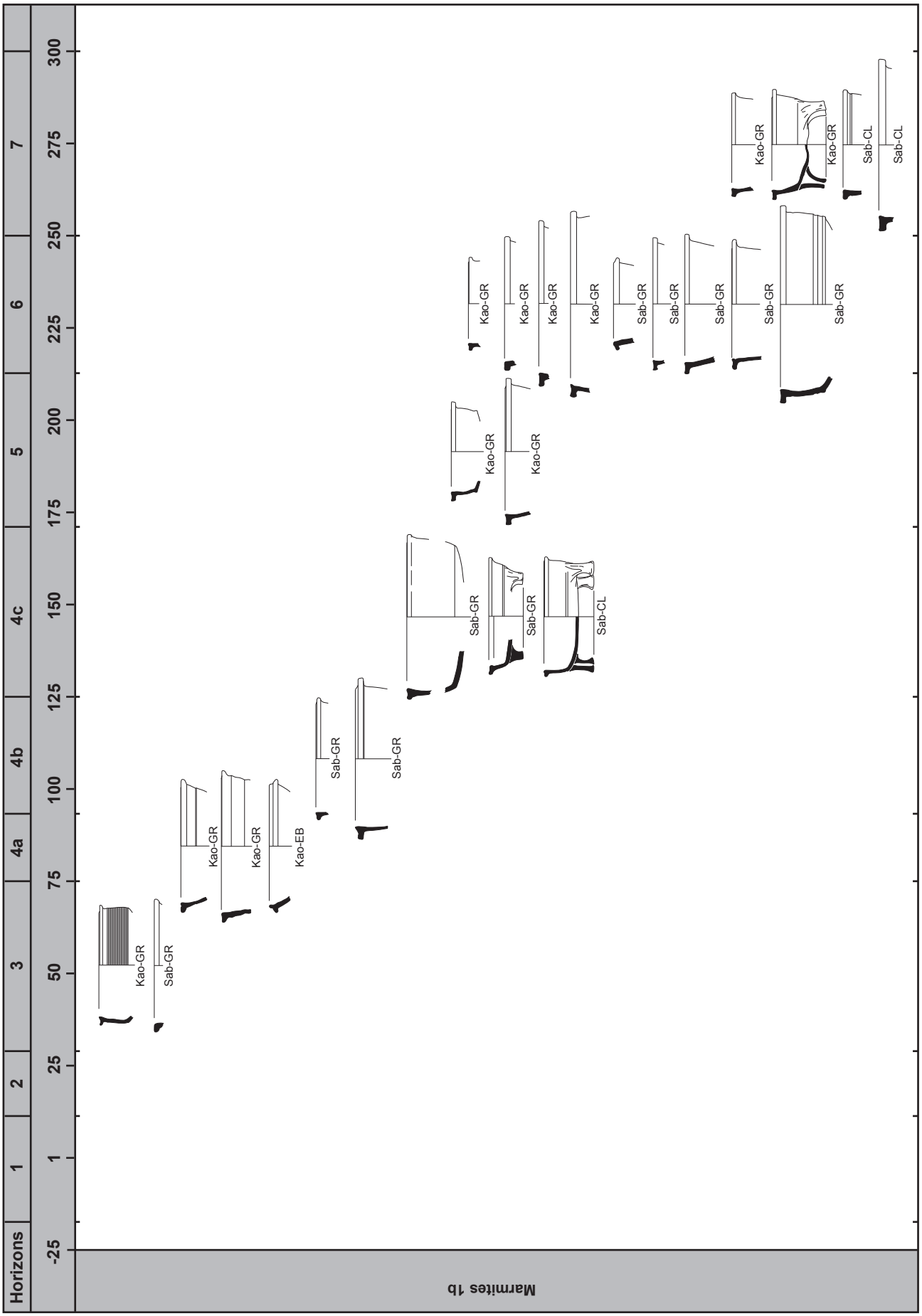

Figure 418. Évolution morphologique des marmites 1b.

On ne peut que constater que les lèvres horizontales de section rectangulaire se généralisent à partir de l'horizon 5. Tous les bords sont plus ou moins verticaux, sauf pour le seul individu en Kao-EB qui s'éloigne le plus du canon typologique.

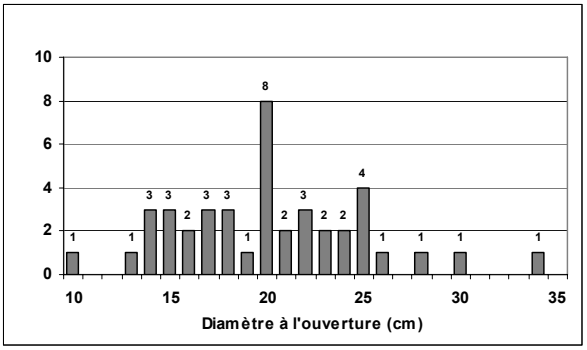

Figure 419. Distribution des diamètres à l'ouverture de la marmite 1b.

Les modules de ces marmites sont assez variés, puisque leur diamètre à l'ouverture (Figure 419) varie entre 10 et 34 cm, avec une prédominance entre 14 et 25 cm.

Fonction

Seul le vase en pâte kaolinitique et engobe blanc est problématique : la technique de réalisation (mode A et engobe blanc) semble peu adéquate pour une céramique à feu. Puisque le vase ne porte pas de traces de feu, il faut certainement y voir, *a posteriori*, un vase de présentation, une jatte.

Tous les autres individus ont assurément servi à faire mijoter ou bouillir les aliments.

- ***Marmite 1c***

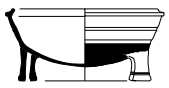

Catégories

Les deux marmites 1c recensées sont en céramique sableuse ou kaolinitique grise, tous deux présents dans l'horizon 4b.

Chronologie

Les deux vases appartiennent à des contextes datés entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit encore de céramiques à feu, utilisées pour faire mijoter ou bouillir les aliments. Il est notable que ces deux individus sont dans de très grands modules (diamètre à l'ouverture de 32 et 42 cm).

- ***Marmite 1d***

Catégories

La seule marmite 1d reconnue est en pâte kaolinitique grise.

Chronologie

La forme est présente dans l'ensemble 11, daté entre 250 et 300 ap. J.-C.

Fonction

Cette marmite sert à la cuisson des aliments.

- *Marmite 2*

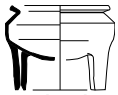

Catégories

Le seul individu est en pâte calcaire grise (Cal-GR).

Chronologie

La forme est attestée dans un contexte daté entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Aussi improbable que cela puisse paraître (la pâte calcaire semblant très peu adaptée à cet usage), le vase porte bien des traces de feu et à servi à cuire les aliments.

- *Marmite 3*

Catégories

La seule forme reconnue est en pâte sableuse grise (Sab-GR).

Chronologie

Elle est présente dans un contexte daté entre 90/100 et 120/130 (ensemble 12).

Fonction

Par défaut, on conservera une fonction culinaire pour cette marmite, même si elle paraît très basse.

o *Marmite 4*

Catégories

Les deux individus sont en pâte sableuse à engobe micacé (Sab-EM).

Chronologie

Ils sont tous deux présents dans l'ensemble 5, soit entre 70/80 et 90/100.

Fonction

Les traces de feu indiquent clairement qu'il s'agit d'une céramique culinaire. Même si le fond n'est pas bombé, on pourrait y voir une sorte de *caccabus*.

o *Marmite 5*

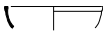

Catégories

Les deux individus, présents dans l'horizon 4b, se rattachent aux Com-Ind, c'est-à-dire à une catégorie de céramique commune indéterminée.

Chronologie

Ces deux formes se retrouvent dans un contexte daté entre 90/100 et 130 ap. J.-C. Toutefois, il convient de rappeler la chronologie de forme similaires : on rappellera que la forme Hayes 197 est datée entre 175 et 200 ap. J.-C., et que la marmite BOB B1 daterait soit de 75-300 ap. J.-C. (PELLE-CUER 1993), soit de 150/300 (MAUNÉ 1996a : 404-405).

Fonction

Les traces de feu, autant que les parentés morphologiques avec les vases africains ou biterrois, indiquent clairement qu'il s'agit d'une marmite à cuire.

2.4.1.10. LES MORTIERS

Les mortiers, tous types confondus et incluant également ceux qui ne se rattachent pas un type précis (NTI max.), ne sont qu'au nombre de 19 dans le corpus étudié (Figure 420). Ils correspondent majoritairement à des importations (Cal-CL), plus rarement à des productions locales (Sab-CL). Un individu, de type indéterminé, est curieusement en céramique sableuse non tournée. Le plus ancien est le mortier 3, alors que le plus récent est le mortier 5. Pour tous, la fonction est de broyer et de préparer les aliments.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
mortier 3 Cal-CL		1								1
indét. Sab-NT			1							1
mortier 1 Cal-CL				1	2			1		4
mortier 2 Cal-CL					1					1
mortier 4 Cal-CL						1				1
indét. Cal-CL			3	1			1			5
mortier 5 Sab-CL							2	2		4
indét. Sab-CL			1			1				2
Total	0	1	5	2	3	2	3	3	0	19

Figure 420. Répartition des mortiers par catégorie et horizon.

o *Mortier 1*

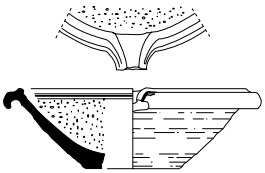

Catégories

Il est en Cal-CL.

Chronologie

Ce mortier à lèvre pendante se rencontre dans des contextes datés entre 70/80 et 120/130 ap. J.-C. L'individu de l'horizon 6 peut être considéré comme résiduel.

o *Mortier 2*

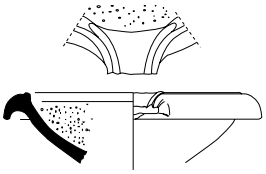

Catégories

Ce type est également en pâte calcaire claire (Cal-CL).

Chronologie

Il n'est attesté que dans un contexte daté entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

o *Mortier 3*

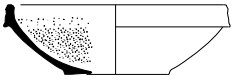

Catégories

Il est en Cal-CL.

Chronologie

La forme ne se rencontre que dans l'horizon 2, soit entre 10/20 et 30 ap. J.-C.

- *Mortier 4*

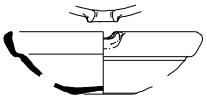

Catégories

Il est également en pâte calcaire claire.

Chronologie

La forme n'est attestée qu'entre 120/130 et 160/170 ap. J.-C.

- *Mortier 5*

Catégories

La forme n'est connue qu'en pâte sableuse claire, fortement dégraissée.

Chronologie

Ce type ne se rencontre qu'à une période où les autres mortiers ne sont plus importés, entre 160/170 et 250 ap. J.-C.

2.4.1.11. LES COUVERCLES

- *Couvercle 1*

Catégories

Les cinq individus découverts sont en pâte calcaire claire.

Chronologie

Deux des individus sont présents dans l'horizon 2, les trois autres dans l'horizon 4b. D'après les données disponibles, il faudrait donc dater ce type entre 10/20 et 120/130 ap. J.-C. Pour autant, ce couvercle doit posséder une chronologie plus large (la forme CL-REC16b est datée entre 100 av. et 200 ap. J.-C. : PY 1993d : 239).

Fonction

Il s'agit d'opercules d'amphores.

- *Couvercle 2*

  - ***Couvercle 2a***

Catégories

Le seul couvercle 2a est en pâte calcaire et engobe orangé.

Chronologie

Il est présent dans la resserre incendiée (ensemble 12, horizon 4b), soit entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Dans ce bâtiment, sa fonction était de couvrir le pot à deux anses (pot 7a).

  - ***Couvercle 2b***

Catégories

Ce type de couvercle se rencontre dans plusieurs catégories, parmi les Kao-EB, les Kao-GR, les Sab-GR et les Sab-CL (Figure 421).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB	2									2
Sab-GR				1						1
Kao-GR					1		1			2
Sab-CL						1				1
Total	2	0	0	1	1	1	1	0	0	6

Figure 421. Répartition des couvercles 2b par catégorie et horizon.

Chronologie

La chronologie des couvercles 2b en Kao-EB est nettement différente de celles des autres catégories, puisqu'elle est à placer entre 20/10 av. et 5/10 ap. J.-C., alors que les autres individus sont présents entre 70/80 et 210/220 ap. J.-C.

Fonction

En pâte sableuse claire ou grise et en pâte kaolinitique grise, ce couvercle sert vraisemblablement en cuisine pour obturer des pots, des plats ou des marmites et permet de cuire ainsi les aliments à l'étouffée. Dans l'horizon 4c (ensemble 24, incinération de la nécropole orientale), l'individu en pâte sableuse claire sert de couvercle à l'urne cinéraire. En pâte kaolinitique à engobe blanc, la fonction culinaire paraît improbable (il n'y a d'ailleurs pas de traces de feu) : on admettra alors que, dans cette catégorie, ce couvercle sert à obturer des vases de présentation.

▪ *Couvercle 2c*

Catégories

Ce couvercle, assimilable au couvercle COM-IT 7 (BATS 1993 : 361) ou au couvercle à engobe interne rouge Goudineau 14/18 (GOUDINEAU 1970 : pl. 1 et 2), ne se rencontre que parmi les céramiques communes italiques, dans les horizons 2 et 4b.

Chronologie

D'après les ensembles de Javols, la forme est présente entre 10/20 et 120/130. Toutefois, on s'en tiendra à la chronologie traditionnelle de cette forme (25 av. – 25 ap. J.-C. : GOUDINEAU 1970).

Fonction

Ce couvercle est utilisé en cuisine pour cuire les aliments à l'étouffée.

o *Couvercle 3*

Catégories

Le couvercle 3, quand il a pu être clairement distingué du plat 2, ne se rencontre qu'en deux exemplaires dans l'horizon 4b, en céramique kaolinitique grise lissée.

Chronologie

Par ces deux exemplaires, la forme pourrait être datée entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C. Par prudence, on lui attribuera toutefois la chronologie du plat 2, dont il est morphologiquement très difficile à distinguer, soit entre 70/80 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Ces deux individus ont dû servir en cuisine pour couvrir d'autres céramiques à feu.

o *Couvercle 4*

▪ *Couvercle 4a*

Catégories

Les couvercles 4a se rencontrent parmi les Kao-GR, les Sab-GR et les Sab-CL (Figure 422).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR					1		4	2		7
Sab-GR							5			5
Sab-CL								1		1
Total	0	0	0	0	1	0	9	3	0	13

Figure 422. Répartition des couvercles 4a par catégorie et horizon.

Chronologie

Un seul individu, en pâte kaolinitique, est présent dans l'horizon 4b, tous les autres étant dans les horizons 5 et 6. On considèrera donc que la forme apparaît peut-être dès l'extrême fin du I^{er} s. ap. J.-C. (90/100), mais qu'elle prend véritablement son essor vers 160/170 et disparaît au-delà de 250 ap. J.-C.

Évolution morphologique

Avec le peu d'individus recensés, les variations morphologiques ne sont pas chronologiquement significatives (Figure 423), entre les individus les plus précoces et les plus tardifs.

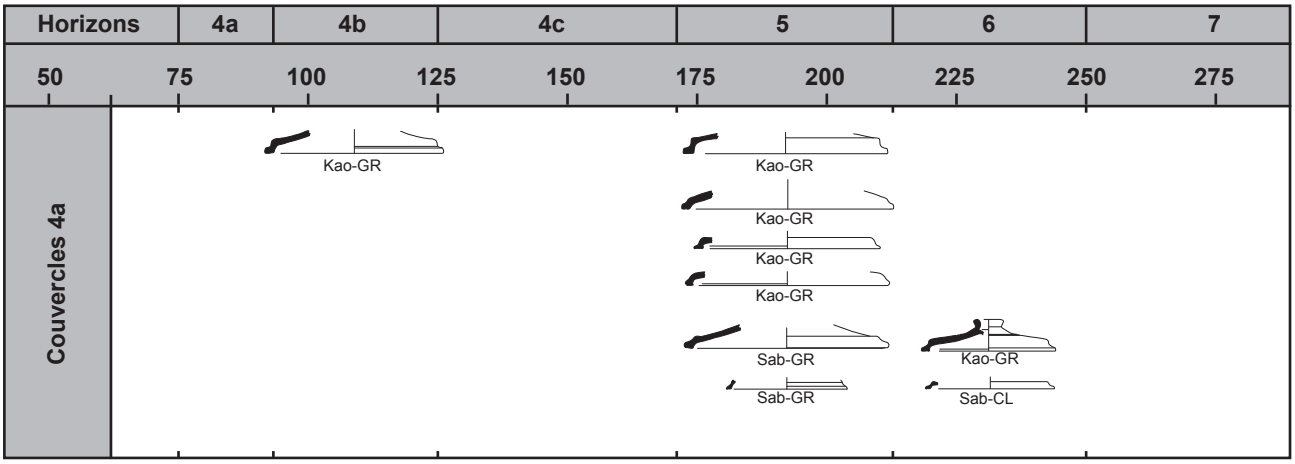

Figure 423. Évolution morphologique des couvercles 4a.

Leur diamètre variant entre 13 et 23 cm, ces couvercles sont donc adaptables à la majorité des pots, plats ou marmites en présence à Javols.

Fonction

Presque tous ces couvercles portent des traces de feu sur leurs bords. Ils servent donc en cuisine, pour cuire à l'étouffée.

- ***Couvercle 4b***

Catégories

Les couvercles 4b se rencontrent en céramique grise, en pâte kaolinitique, plus fréquemment en pâte sableuse, et également en pâte sableuse claire (Figure 424).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL				1	1					2
Sab-GR					3		1	3	1	8
Kao-GR								2		2
Total	0	0	0	1	4	0	1	5	1	12

Figure 424. Répartition des couvercles 4b par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaît dès 70/80 en pâte sableuse et perdure au moins jusque vers 250, peut-être jusqu'en 300.

Évolution morphologique

De même que pour les couvercles 4a, on ne perçoit pas d'évolution morphologique durant les différents horizons concernés (Figure 425).

Leur diamètre varie entre 13 et 25 cm.

Fonction

Sur les douze individus recensés, seuls six portent des traces de feu (dont les deux individus en pâte sableuse claire) et ont servi en cuisine. Les autres ont pu être utilisés pour couvrir des vases de réserve.

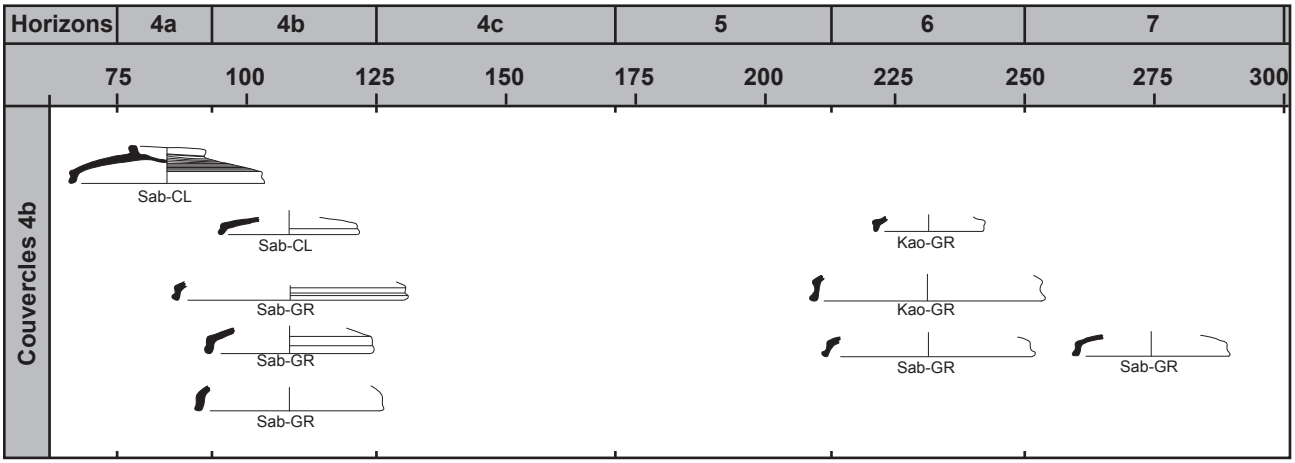

Figure 425. Évolution morphologique des couvercles 4b.

▪ *Couvercle 4c*

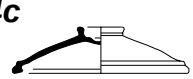

Catégories

Comme précédemment, cette variante existe en Kao-GR, Sab-GR et Sab-CL (Figure 426).

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR								3	1	4
Sab-GR					1			4	1	6
Sab-CL									1	1
Total	0	0	0	0	1	0	0	7	3	11

Figure 426. Répartition des couvercles 4c par catégorie et horizon.

Chronologie

La forme apparaît de façon sporadique au plus tôt vers 90/100, mais devient plus fréquente dans le courant du III^{ème} s. ap. J.-C. (210/220- 300).

Évolution morphologique

Le nombre d'individus recensés est trop peu conséquent pour que les variantes morphologiques observées entre les différentes périodes (Figure 427) soient généralisables à une chrono-typologie fine de ce type.

Leur diamètre varie entre 13 et 29 cm.

Fonction

Presque tous les individus ont des bords noircis par le feu et ont servis en cuisine. Deux couvercles seulement (dont celui en pâte sableuse claire) n'ont jamais servi à la cuisson à l'étouffée : ils peuvent avoir servi à couvrir des vases de réserve.

▪ *Couvercle 4d*

Catégories

Les deux couvercles 4d sont en pâte sableuse grise et en pâte sableuse non tournée.

Chronologie

En Sab-NT, la forme n'est connue que dans l'horizon 2 (10/20-30 ap. J.-C.), alors qu'en Sab-GR, elle est attestée dans l'horizon 6, soit dans la première moitié du III^{ème} s. ap. J.-C.

Fonction

Les deux individus ont servi à cuire les aliments à l'étouffée.

▪ *Couvercle 4e*

Catégories

Tous les couvercles 4e sont en pâte sableuse grise.

Chronologie

Ils se rencontrent en deux exemplaires dans l'horizon 3 (ensemble 23), en cinq dans l'horizon 5 et en un seul dans l'horizon 6 : la forme apparaîtrait donc vers 70/80 ap. J.-C. et se généraliserait entre 160/170 et 250 ap. J.-C. Rien ne prouve qu'elle existe entre 80 et 160/170 ap. J.-C.

Évolution morphologique

Les diamètres à l'ouverture sont très variables, puisqu'ils fluctuent entre 12 et 30 cm.

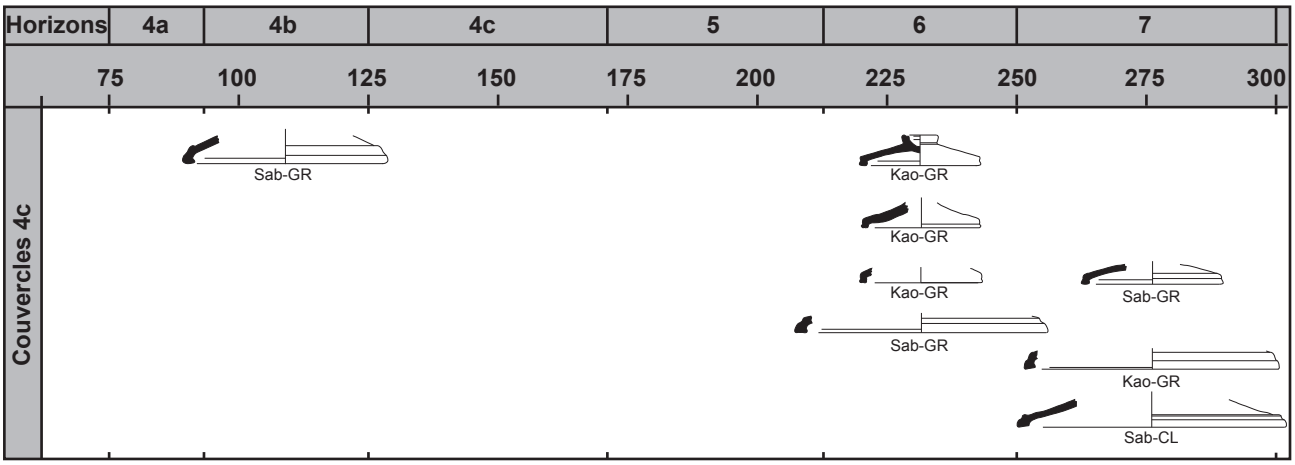

Figure 427. Évolution morphologique des couvercles 4c.

Fonction

Tous les individus ont servi à cuire les aliments à l'étouffée.

o *Couvercle 5*

Catégories

Les dix couvercles 5 sont en pâte calcaire, engobe orangé et surfaces chamottées (Parois fines E.O.1b).

Chronologie

Ils ne se rencontrent que dans les horizons 4a et 4b, soit entre 70/80 et 120/130 ap. J.-C.

Évolution morphologique

La forme varie peu (Figure 428) : tout au plus peut-on dire qu'il existe une variante à parois lisses, une autre avec des parois moulurées et à la lèvre accentuée. La préhension peut se faire par un bouton étroit ou par une base plus large : dans ce dernier cas, la forme a peut-être pu servir de coupe de présentation.

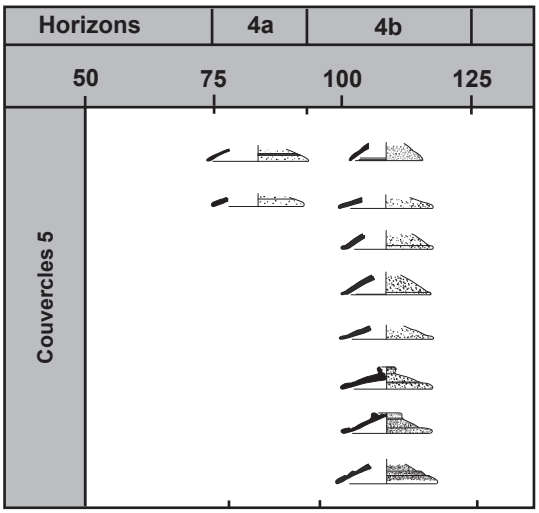

Figure 428. Évolution morphologique des couvercles 5.

Les diamètres à l'ouverture varient entre 8 et 11 cm, c'est-à-dire dans les mêmes modules que pour les jattes/coupes 12a.

Fonction

Ces petits couvercles servent sur la table à couvrir les coupelles tripodes de la même catégorie (jattes/coupes 12a).

2.4.1.12. VARIA

o *Amphorisque 1*

Catégories

La seule amphorisque est en pâte calcaire claire (Cal-CL).

Chronologie

Elle est présente dans la resserre incendiée (horizon 4b), soit dans un contexte daté entre 90/100 et 120/130 ap. J.-C.

Fonction

Il paraît improbable que cet individu ait servi dans cette structure de bouchon d'amphore ou de vase de stockage : toutes les amphores Gauloises 1 et les vases de stockage découverts dans le bâtiment présentent un col beaucoup trop large pour que cette amphorisque puisse leur être associée. Peut-être s'agit-il alors d'un échantillon (BERTHAULT 2000 : 35-36), voire d'un vase recyclé en gobelet (fonction très hypothétique, déduite de son association à des dizaines de céramiques de table dans un meuble vaisselier).

o *Calice 1*

Catégories

Les six individus sont en pâte kaolinitique ou sableuse, à engobe blanc (Kao-EB et Sab-EB ; Figure 429).

	horizons								NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB			1							1
Sab-EB						3	0	2		5
Total	0	0	1	0	0	3	0	2	0	6

Figure 429. Répartition des calices 1 par catégorie et horizon.

Chronologie

En Kao-EB, la forme n'est attestée qu'entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C. En Sab-EB, elle se retrouve entre 120/130 et 250 ap. J.-C.

Fonction

La fonction précise n'est pas connue. Le plus probable est d'y voir, comme dans la nécropole du Champ del Mas à Banassac (FEUGÈRE, GROS 1996 ; MARTIN-

KILCHER 2006 ; 210, fig. 13) ou dans les sanctuaires régionaux, des petits gobelets à offrande. Dans des contextes domestiques, ils pourraient prendre place dans des laraires.

o *Calice 2*

Catégories

La forme n'a pas été reconnue dans le corpus. Dans les fouilles Peyre, les exemplaires sont en Sab-EB.

Chronologie

La datation n'est pas connue.

Fonction

La fonction doit être la même que pour le calice 1.

o *Calice 3*

Catégories

La forme n'existe qu'en Cal-EO (E.O.1a).

Chronologie

Elle est présente dans l'horizon 4c, soit entre 120/130 et 150 ap. J.-C.

Fonction

La fonction est identique à précédemment.

o *Calice 4*

Catégories

Ce calice n'a pas été découvert dans le corpus d'étude. Il existe, dans le matériel des fouilles Peyre, en Sab-EB.

Chronologie

La datation de ce type n'est pas connue.

Fonction

Comme pour les types précédents, ce calice sert à des offrandes.

o *Type 101*

Catégories

La forme n'est connue que de façon très lacunaire. Elle existe en Kao-EB.

Chronologie

La forme est présente dans le matériel résiduel de l'ensemble 12 : on ne peut que dire qu'elle est antérieure à 90/100 ap. J.-C.

Fonction

Comme presque tous les vases des Kao-EB, il doit s'agir d'une céramique de table. Pour autant, on ne sait pas s'il s'agit d'une cruche (à large embouchure), d'un pichet ou d'un pot.

o *Type 102*

Catégories

Cette forme n'est connue que très partiellement. Elle est attestée en Kao-GR et en Cal-CL.

Chronologie

En Kao-GR, la forme est présente dans l'horizon 2, soit entre 10/20 et 30 ap. J.-C. En Cal-CL, elle se retrouve dans l'horizon 4b et 7, soit entre 90/100 et 300, sans qu'on puisse dire si l'individu de l'horizon 7 est résiduel.

Fonction

Avec prudence, on peut penser qu'il s'agit d'une cruche.

o *Type 103*

Catégories

Le type 103 est attesté en Cal-EO (E.O.1a).

Chronologie

La forme n'est pas recensée dans le corpus mais dans un contexte daté entre 40 et 70 ap. J.-C. (JSE98 US4069).

Fonction

La fonction n'est pas connue précisément. Il s'agit peut-être d'une tirelire ou d'un hochet.

o *Type 201*

Catégories

Le seul individu reconnu dans le corpus est en Sab-GRL.

Chronologie

La forme est présente dans l'horizon 7, soit entre 250 et 300 ap. J.-C.

Fonction

Plus que d'une cruche, il doit s'agir d'un gobelet à boire, les moulures de la panse servant entre autres à assurer une meilleure préhension.

o *Type 202*

Catégories

Le type 202, connu de façon très lacunaire, correspond au vase-bobine Menez 75/78. Ils sont attestés dans le corpus en *terra nigra* (horizon 1) et en Kao-GRL (deux individus dans l'horizon 2).

Chronologie

Pour Y. Menez (1989 : 128), la production de ce vase bobine débuterait, en Auvergne, dès les années 20 av. J.-C. Par les trois individus à Javols, on sait que cette forme y est présente entre 20/10 av. et 30 ap. J.-C.

Fonction

Il s'agit d'une céramique de table, d'un gobelet ou d'un vase de présentation, suivant son module.

o *Type 203*

Catégories

La forme n'est connue qu'en Sab-GR dans l'horizon 2.

Chronologie

Le seul individu est attesté dans l'horizon 2, soit entre 10/20 et 30 ap. J.-C. Il peut s'apparenter aux bols carénés de la basse vallée de l'Allier (LALLEMAND 2005 : fig. 6 n°52, fig. 19), datés du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.

Fonction

D'après son module, cet individu doit être un vase de présentation.

o *Type 204*

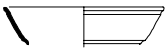

Catégories

Les deux exemplaires de cette forme, présents dans l'horizon 5, sont en Sab-GRL.

Chronologie

Tous deux sont attestés entre 160/170 et 210/220 ap. J.-C.

Fonction

La fonction n'est pas connue précisément : la forme, bien que connue très partiellement, pourrait être une jatte. Même si les parois sont fines, on proposera d'y voir un vase à fonctions multiples (cuire et présenter).

o *Type 205*

Catégories

Les deux individus sont en Kao-EB.

Chronologie

Ils sont tous deux présents dans l'horizon 2, soit entre 10/20 et 30 ap. J.-C.

Fonction

On ne connaît que le haut de cette forme. Le plus probable est d'y voir une cruche, comme la majorité des formes de cette catégorie.

2.4.2. *BILAN SUR LES FONCTIONS DES VASES*

Il convient ici de rappeler brièvement la fonction des vases, en distinguant ceux qui servent en cuisine (cuire, bouillir et préparer), ceux qui se retrouvent sur la table (présenter, filtrer, verser et boire), ceux qui servent au stockage des boissons et aliments (liquides, fluides et solides) et ceux qui ont d'autres fonctions du quotidien. Dans un premier temps, on ne fera état que de leur fonction première, déduite de la forme, de la technique de réalisation et des traces d'utilisation. L'usage détourné ne sera mentionné qu'en second lieu. Enfin, au terme de chaque fonction, sera présentée une proposition de chrono-typologie des vases correspondants.

On ne réalisera l'analyse de la fréquence par horizon que pour les céramiques culinaires, les autres fonctions paraissant moins significatives en terme culturel.

2.4.2.1. *CÉRAMIQUES CULINAIRES*

Les céramiques culinaires à Javols sont très majoritairement représentées par les céramiques communes grises, soit lissées (Kao-GRL et Sab-GRL), soit sans aucun traitement de surface (Kao-GR et Sab-GR). Les céramiques sableuses claires sont plus rarement utilisées pour cet usage.

o *Pots à cuire*

D'après l'analyse précédente, on sait que les pots à cuire à Javols sont les 1a/1b (les deux types, très proches, sont désormais réunis), 1c, 1d, 1e, 2a, 2b, 2c, 3, 12a, 14, 15 et 16. Ils sont en pâte kaolinitique ou sableuse grise, plus rarement en pâte sableuse claire ou non tournée. Les individus en Kao-EB (pots 1b, pots 12a, 15), en Sab-EM (pots 15) ou en Kao-GRL (pots 15) ne paraissent pas avoir servi à cuire les aliments. Pour autant, toutes ces formes, selon leur module, peuvent certainement servir à de multiples fonctions.

D'après l'analyse chronologique effectuée précédemment (partie 2.4.1.1.), on distingue trois temps dans la chronologie de ces pots (Figure 430). Durant les trois premiers horizons (jusque vers 70/80 ap. J.-C.), on retrouve les pots 1c, les deux pots ansés 1d et 1e et les pots 1b ; le second temps (70/80 – 160/170 ap. J.-C.) est marqué par la prédominance des pots 1b, avec de nouvelles formes qui apparaissent, mais en quantité négligeable (pot 3, 12a, 14 et 15) ; vers 160/170, le pot 1b est peu à peu remplacé par les 2a, 2b et 2c. Quant au pot 16, il n'apparaît qu'après 250 et annonce peut-être les formes du IV^{ème} s. ap. J.-C.

o *Plats à cuire*

Les *patinae* sont les plats 1a, 1b, 1c, 1d et 2. Ils sont en pâte sableuse ou kaolinitique grise lissée (plats 1a, b, c et 2), ou à « vernis interne rouge pompéien » (plat 1d). Les individus en *terra nigra* (plats 1a et 1c) ne sont pas des plats à cuire mais de la vaisselle de table (Menez 47).

D'après la chronologie établie précédemment (Figure 431 où les plats à cuire sont présentés avec les autres céramiques de cuisson des aliments, hormis les pots à cuire), on sait que, durant le I^{er} s. et la première moitié du II^{ème} s. ap., ces plats à cuire sont peu nombreux et principalement représentés par des importations plus ou moins lointaines (Italie, Mer Égée ou Gaule du Centre). À partir de 160/170 ap. J.-C., ces *patinae* en céramiques communes se multiplient et se diversifient.

o *Poêlon/patère*

Un seul poêlon a été identifié en pâte sableuse claire (Sab-CL).

o *Marmites*

Les véritables marmites, ou cocotte, correspondent aux marmites 1a, 1b, 1d, 1e, 2, 3 et 4. Un doute subsiste pour la marmite 3, qui semble très basse : toutefois, par défaut et comme elle n'a aucune autre fonction envisageable, on y verra une céramique culinaire. Quant à la marmite 2, en pâte calcaire grise, les traces de feu prouvent qu'il s'agit bien d'une céramique culinaire.

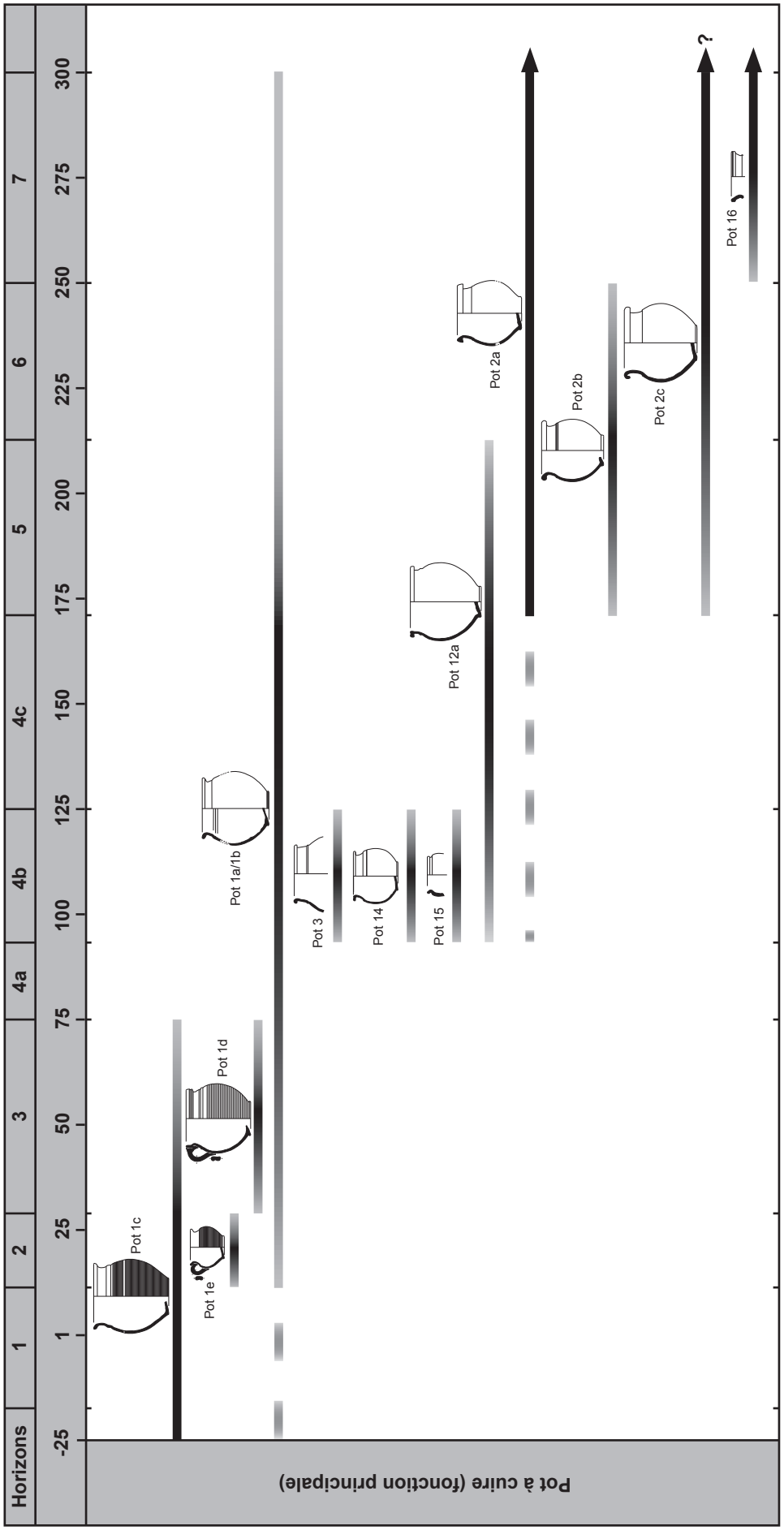

Figure 430. Proposition de chronologie des pots à cuire.

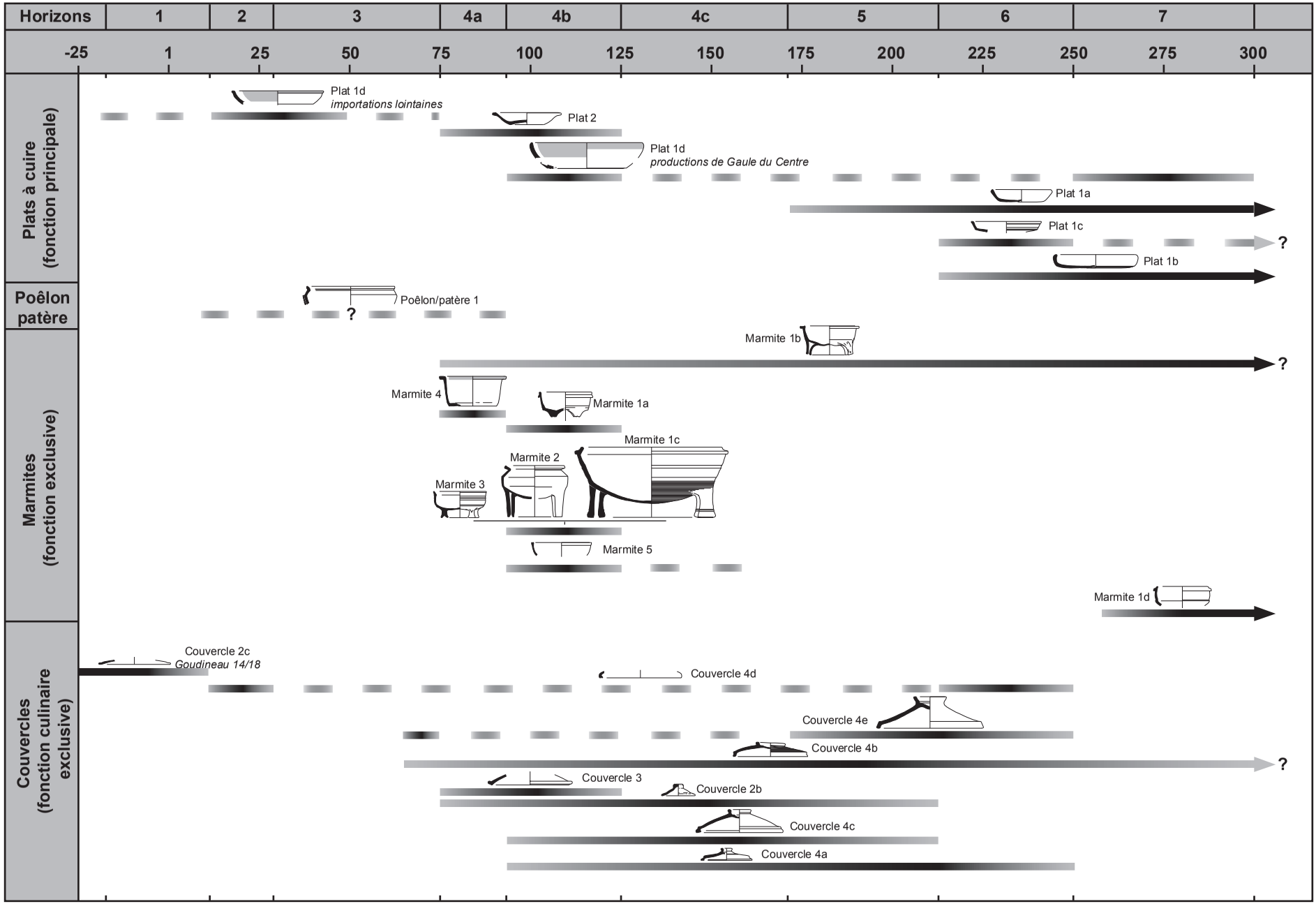

Figure 431. Proposition de chronologie des plats à cuire, des poêlons, des marmites et des couvercles.

Ces marmites sont donc principalement en pâte grise, kaolinitique ou sableuse (Kao-GR et Sab-GR). Elles sont bien plus rarement en pâte sableuse claire (Sab-CL), à engobe micacé (Sab-EM ; marmite 4, la seule à ne pas être tripode) ou calcaire grise (Cal-GR). Le seul individu en Kao-EB correspond à un vase de présentation.

Ces marmites apparaissent tardivement à Javols durant la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (Figure 431). Une seule forme, la marmite 1b, perdure jusqu'à la fin du III^{ème} s.

o *Couvercles*

Les couvercles, qui servent à la cuisson pour couvrir les pots, les plats ou les marmites, sont les 2b, 2c, 3, 4a, 4b, 4c, 4d, et 4e. Ils sont majoritairement en pâte grise kaolinitique (parfois lissée dans le cas du couvercle 3) ou sableuse. Plus rarement, ils sont en pâte sableuse claire (et peuvent avoir servi à couvrir des vases de réserve) ou en pâte sableuse non tournée. Les individus en Kao-EB ne doivent pas avoir une fonction culinaire mais de service de table.

Ces couvercles apparaissent timidement durant la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. (Figure 431). Ils sont surtout bien représentés durant le II^{ème} s. ap. J.-C. La variété des formes semble s'amenuiser durant le III^{ème} s.

On peut penser que d'autres formes ont pu remplir cette fonction, comme les différents plats 1 ou les plats 2.

o *Bouilloires*

Les vases servant à faire bouillir l'eau sont les cruches 1a, 1b et 1c. Un doute existe sur les cruches 2a (Kao-GR) et 13 (Kao-GR et Sab-GR) qui pourraient avoir rempli cette fonction, mais ceci est trop peu certain pour être clairement affirmé. Les cruches 1 sont surtout en pâte kaolinitique et sableuse grise, un seul individu étant en pâte sableuse claire.

On a vu, par l'établissement de leur chronologie, que ces bouilloires apparaissent seulement dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et qu'elles perdurent jusqu'au milieu du III^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 432 où les bouilloires sont présentées avec les jattes servant à la préparation des mets et les mortiers).

o *Jattes*

Ces formes ont pu servir à cuire (traces de feu externes), à préparer (altération interne) ou à présenter les aliments (aucune trace d'utilisation). Celles dont on est sûr, par quelques exemplaires, qu'elles ont servi à cuire ou à préparer les aliments sont les jattes/coupes 2 (préparer), 6a, 6b, 6c et 6e (ces quatre formes servant à préparer comme à cuire) et 7 (cuire).

Ces jattes sont majoritairement en pâte sableuse ou kaolinitique grise lissée (avec quelques individus altérés et alors classés en Sab-GR, Kao-GR ou Sab-CL) ou en céramique sableuse non tournée.

Les jattes pouvant avoir servi en cuisine se retrouvent dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. (jatte/coupe 2 et 7), mais se développeront surtout à partir de 160/170 ap. J.-C., avec davantage de formes et avec une plus grande variété (Figure 432).

o *Mortiers*

Tous les mortiers recensés (type 1 à 5), ont servi en cuisine pour préparer et broyer les aliments. Ils sont en pâte calcaire ou sableuse claire.

Les mortiers importés à Javols (de Narbonnaise ou de la vallée du Rhône) se rencontrent jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., avant d'être supplantés par une forme produit localement (mortier 5), cette dernière n'apparaissant plus au-delà de 250 ap. J.-C. (Figure 432).

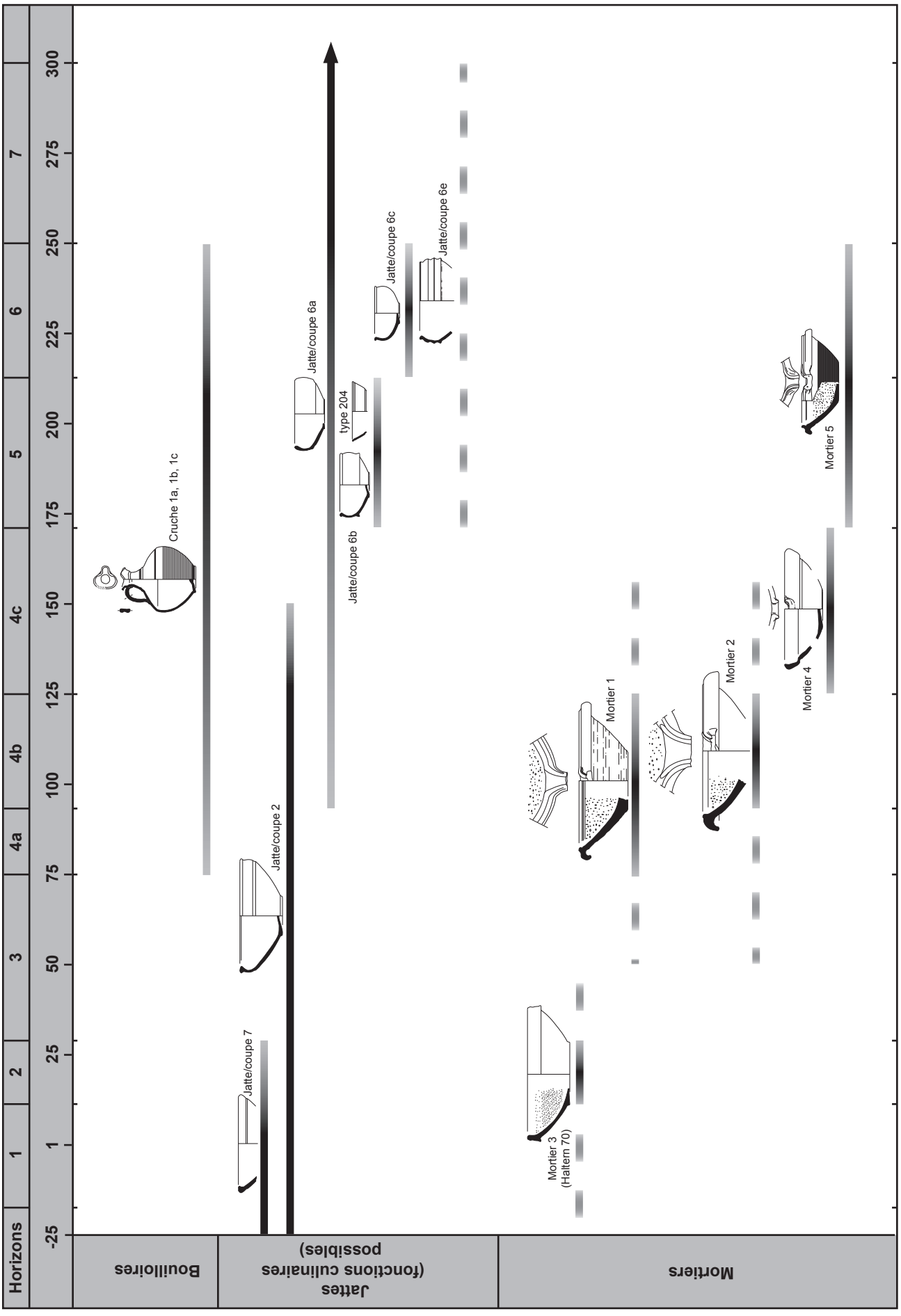

Figure 432. Proposition de chronologie des bouilloires, des jattes/coupes à vocation culinaire et des mortiers.

o *Évolution des fonctions culinaires et des modes de préparation*

On a tenté d'analyser l'évolution quantitative des fonctions au sein des céramiques culinaires (Annexe 6.3.). Cette approche est relativement délicate puisqu'elle lisse totalement la fonction des vases en n'en retenant qu'une seule. En effet, on a vu lors de l'analyse des catégories, qu'il n'existe pas, parmi les céramiques communes, une catégorie de céramiques vouée à une seule fonction et que les formes, selon leur module et/ou leur technique de fabrication, peuvent être des céramiques de table, de cuisine ou de réserve. Peut-être aurait-il donc fallu reprendre tout le corpus et déterminer au cas par cas, pour chaque type, en considérant son module et d'éventuelles traces de feu (avec le problème insoluble des contextes d'incendie), s'il s'agit assurément d'une céramique culinaire. On n'a finalement pas jugé opportun de mener cette analyse complète.

On s'est donc limité à quantifier les formes, précédemment énoncées comme ayant participé à la cuisson ou à la préparation des aliments. Dans un premier temps, l'analyse a porté sur les vases de cuisson et de préparation : on retrouve ici les pots à cuire, les plats à cuire, les marmites et les jattes. Les pots à cuire pris en compte correspondent aux types 1c, 1d, 1e, 2a, 2b, 2c, 3, 12a, 14, 15 et 16 (NTI affiné), à l'exclusion de ceux en Kao-EB, Sab-EM et Kao-GRL, dont on est sûr qu'ils ne correspondent pas à des pots à cuire mais à des gobelets. Les plats retenus sont les types 1a, 1b, 1c, 1d et 2 (NTI affiné ; sauf ceux en *terra nigra*), ainsi que tous les plats à « vernis rouge pompéien », y compris ceux qui n'ont pu être identifiés finement (NTI max). Toutes les marmites, à l'exception de celles en Kao-EB, ont été retenues, ainsi que celles non identifiées finement (NTI max). Enfin, pour les jattes, on a retenu les types 6a, 6b, 6c, 6b/6c, 6e et 7 (NTI affiné) dont certains exemplaires ont pu servir à cuire.

Il s'agit donc d'une image en partie faussée, puisqu'on ne peut assurer que tous ces vases aient servi à la cuisson des aliments. Toutefois, cette approche ne s'éloigne pas de ce qui se pratique ailleurs pour cette question, où généralement on considère l'ensemble des pots comme des vases à cuire (MOLINER 1996 : 239, fig. 4 ; LEBLANC 2007 : 166), sans tenir compte de leur module ou des traces d'utilisation, ce qui pourrait donc paraître discutable.

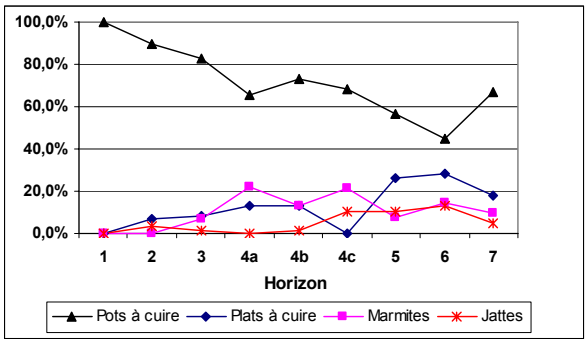

	horizons									NTI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
pot à cuire	3	26	49	15	68	13	54	56	41	325
plats à cuire		2	5	3	12		25	35	11	93
marmites			4	5	12	4	7	18	6	56
jattes		1	1		1	2	10	16	3	34
NTI total	3	29	59	23	93	19	96	125	61	508

Figure 433. Fréquence des pots, des plats à cuire, des marmites et des jattes (% de leur NTI total et données brutes).

Les résultats de cette approche sont donc à nuancer (Figure 433), tant sur la méthode que sur les effectifs disponibles, ce qui justifie qu'on fournisse ici au lecteur le tableau de données brutes. Les fréquences sont exprimées sur le total cumulé des NTI des pots, plats, marmites et jattes des différents ensembles (à l'exclusion des incinérations et du puits du Barry, qui ne sont pas des ensembles pertinents pour répondre à cette question).

Il en ressort que le pot, utilisé pour bouillir les aliments, est, à toute époque, la forme privilégiée pour cet usage. Globalement, la fréquence des pots régresse durant tout le Haut-Empire au profit des autres formes, même si cette tendance s'inverse dans l'horizon 7.

On se gardera d'analyser la fréquence des pots dans l'horizon 1, puisque seules trois céramiques assurément culinaires ont été identifiées. L'horizon 2 n'est pas beaucoup plus riche en formes identifiées, mais montre toujours une large prépondérance des pots à cuire. On note cependant l'apparition timide des plats à cuire et des jattes. De l'horizon 3 au 5, les marmites, principalement tripodes et qui correspondent alors à une forme nouvelle de la batterie culinaire gallo-romaine (DESBAT, FOREST et BATIGNE-VALLET 2006 : 177-179), apportent un nouveau mode de préparation, celui d'une cuisson mijotée ou à l'étouffée. La fré-

quence des pots à cuire régresse encore jusque dans l'horizon 6, où ils ne correspondent plus qu'à 44,8% du NTI des vases à cuire. À partir de l'horizon 5, on note une nette évolution, avec le développement des plats à cuire en céramique commune grise lissée. Ces *patinae* représentent alors entre 16 et 18% des formes culinaires et servent à faire frire ou revenir les aliments mijotés dans leur sauce. Cette forte proportion des plats à cuire n'est pas un cas isolé pour la fin du II^{ème} et le III^{ème} s. ap. J.-C. puisqu'elle est attestée sur de nombreux sites en Gaule, comme par exemple à Saint-Romain-en-Gal (LEBLANC 2007 : 182). La généralisation de cette forme, d'origine italique (BATS 1988 : 67) et abondamment produite en Gaule (dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. à Lyon : BATIGNE-VALLET 1999 : 161), attesterait une évolution des pratiques culinaires vers une tradition méditerranéenne (LEBLANC 2007 : 182), avec le « passage du bouilli au frit » (DESBAT 2003b : 142). C'est du moins l'interprétation culturelle la plus fréquente pour ces formes et qu'il faudra discuter en synthèse.

La même démarche a été testée pour les autres céramiques culinaires recensées dans le corpus (à l'exception du seul poêlon/patère qui n'est rattachable à aucun horizon précis) : on a donc pris en compte les mortiers (y compris ceux qui n'ont pu être identifiés finement : NTI max), les bouilloires (NTI max) et les couvercles, en calculant leur fréquence par horizon sur le total du NTI des céramiques culinaires (Figure 434).

Il apparaît que chacune de ces formes représente généralement moins de 10% des céramiques culinaires prises en compte par horizon. Le pic des bouilloires dans l'horizon 4c (six individus) est à nuancer puisqu'il faut le mettre en relation avec le peu d'individus globalement pris en compte pour cet horizon (seulement 28). Quant aux mortiers, il s'agit d'un fond constant dans le vaisselier gabale, mais avec une fréquence ici certainement amplifiée par la prise en compte de tous les individus (y compris ceux qui n'ont pu être rattachés à un type précis, ce qui ne fait que 19 individus sur les 1839 NMI du vaisselier du corpus). Les couvercles, qui attestent une cuisine à l'étouffée, se rencontrent en très faible proportion par rapport à la quantité de pots, de marmites ou de couvercles : on peut alors penser qu'un couvercle pouvait servir sur plusieurs vases (BATS 1996c : 149) et que d'autres récipients (comme les plats à cuire) ou un simple fragment de tuile pouvaient tout aussi bien satisfaire ce besoin.

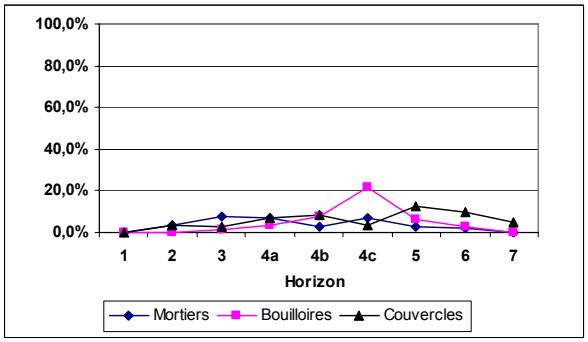

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
mortier		1	5	2	3	2	3	3		19
bouilloire			1	1	9	6	8	4		29
couvercle		1	2	2	10	1	15	14	3	48
NTI tot c. culinaire	3	31	67	28	115	28	122	146	64	604

Figure 434. Évolution de la fréquence des mortiers, des bouilloires et des couvercles (% du NTI total des céramiques culinaires et données brutes).

L'image donnée par l'ensemble 20, (couches d'utilisation de la cuisine de JPN02 ; Annexe 4.5.2.d.), mérite d'être présentée plus en détail (Figure 435). Même s'il a contribué aux proportions précédemment présentées dans l'horizon 5, il convient d'analyser ce dépôt particulier, directement en relation avec les activités de préparation et de cuisson des aliments. On ne lui adjoint pas l'ensemble 21, qui correspond plus à la destruction de cette cuisine qu'à son utilisation.

	NTI	%total NTI formes à cuire	%total NTI
plat à cuire	21	24,1%	19,3%
pot à cuire	50	57,5%	45,9%
marmite	6	6,9%	5,5%
jatte	10	11,5%	9,2%
Total NTI formes à cuire	87	100%	
mortier	1		0,9%
bouilloire	7		6,4%
couvercle	14		12,8%
Total NTI	109		100,0%

Figure 435. Fréquence des céramiques culinaires de l'ensemble 20 (calculé sur le % du NTI total des formes à cuire et sur celui des vases culinaires).

Parmi les formes à cuire, les pots sont majoritaires (57,5% du NTI des formes à cuire) et montrent que les aliments sont principalement bouillis (céréales, légumes…[58]). Les plats à cuire, qui ont pu servir à faire re-

[58] Rappelons que ces couches d'utilisation ont été tamisées et que l'on y a découvert des graines graines d'avoine (*Avena sp.*), de céréales (*cerealia*), d'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), de lentilles (*Lens culinaris*) et de fèves (*Vicia faba var. minor*) (MATTERNE 2003).

venir les aliments précédemment bouillis dans les pots (comme la viande[59], qu'Apicius conseille de faire bouillir avant cuisson : Livre 8, 88-105), à les mijoter dans une sauce ou à faire frire d'autres mets, représentent 24,1% des céramiques servant à cuire. Les marmites tripodes (6,9% NTI) et les jattes sont finalement peu nombreuses et sont probablement supplantées par les plats pour la cuisson de plats mijotés. La diversité des formes atteste toutefois celle des façons de préparer. Parmi les autres formes utilisées dans cette cuisine, on ne compte qu'un seul mortier, ce qui pourrait sembler peu : toutefois, celui-ci (mortier 5) n'est pas une importation mais certainement une production locale, preuve que les pratiques culinaires méditerranéennes sont rentrées dans les mœurs de la population gabale.

Les bouilloires sont également bien attestées, avec sept individus (6,4% du NTI total des céramiques culinaires) et ont servi à faire bouillir et ainsi à assainir l'eau. Quant aux couvercles, ils forment une part non négligeable de la vaisselle culinaire dans cette cuisine (12,8% des vases) et attestent la cuisson à l'étouffée.

[59] L'analyse archéozoologique des ossements de ces couches est en cours.

2.4.2.2. CÉRAMIQUES DE TABLE

Il ne s'agit pas ici de rappeler tous les vases de présentation en céramiques fines, mais seulement ceux qui appartiennent à des catégories « méconnues ». De même, on ne se risquera pas à analyser la fréquence des différentes fonctions des céramiques de table dans le vaisselier gabale : si certaines peuvent être évidentes (par exemple pour les cruches, mais on oublie aussi que certaines ont pu servir au stockage des liquides et que d'autres encore de bouilloires), d'autres le sont beaucoup moins : comme l'a écrit A. Desbat (2003 : 139), « qui nous dira la fonction réelle de la plupart des vases en sigillée ? ». Ainsi, pour les questions d'usage de ces céramiques fines et leur implication culturelle dans les façons de consommer de la population gabale, on s'abstiendra de quantifier la fréquence par fonction de ces vases destinés à aller sur la table. Le propos en synthèse portera donc principalement sur la fréquence des différentes catégories de céramiques fines.

- ***Plats***

Les plats qui n'ont assurément pas servi à la cuisson des aliments sont les 1e, 1f, 1g et 3. Ils sont généralement en Cal-EO (plat 1e et 1f), en Sab-EO (plat 1e) en Cal-CL (plat 1g) en Cal-EN ou Kao-GRL (plat 3/Menez 22).

Compte tenu du nombre des plats 1a et 1b ou de l'absence de traces de feu sur certains de ces plats et sur ceux de type 3, il est probable que quelques uns d'entre eux n'ont pas été au feu mais ont servi à la présentation des aliments.

Les plats de présentation ne se rencontrent à Javols que durant la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et après 250 (Figure 436). Durant cet intervalle, les plats sont certainement exclusivement en sigillée (Drag. 15/17, 16 et 18).

- ***Bols***

Ces formes peuvent avoir servi à présenter les mets en sauce comme à la boisson des liquides. Il s'agit des bols 1a et 1b (Kao-GRL et Sab-GRL) et des bols 2 (Sab-GR).

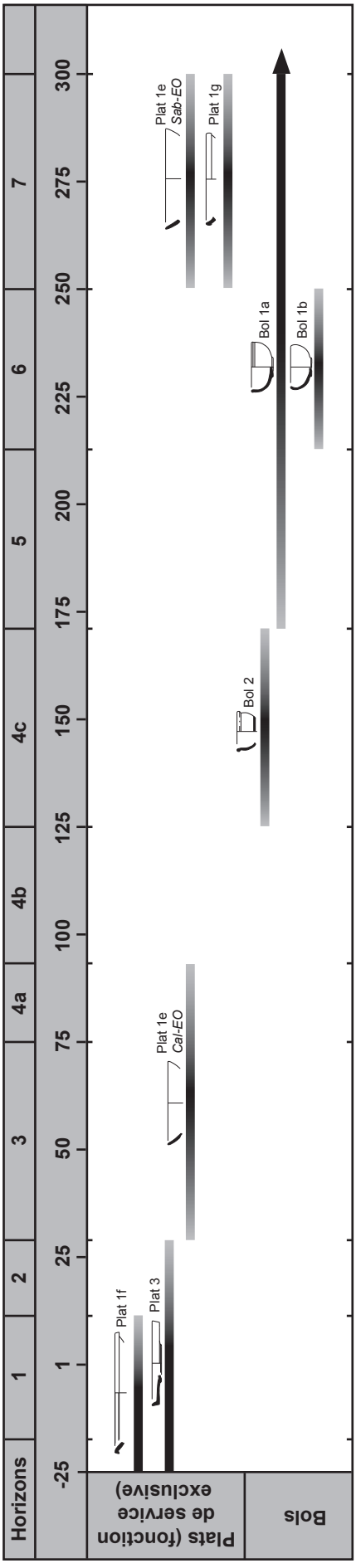

Figure 436. Proposition de chronologie des plats et des bols (fonction de service exclusive).

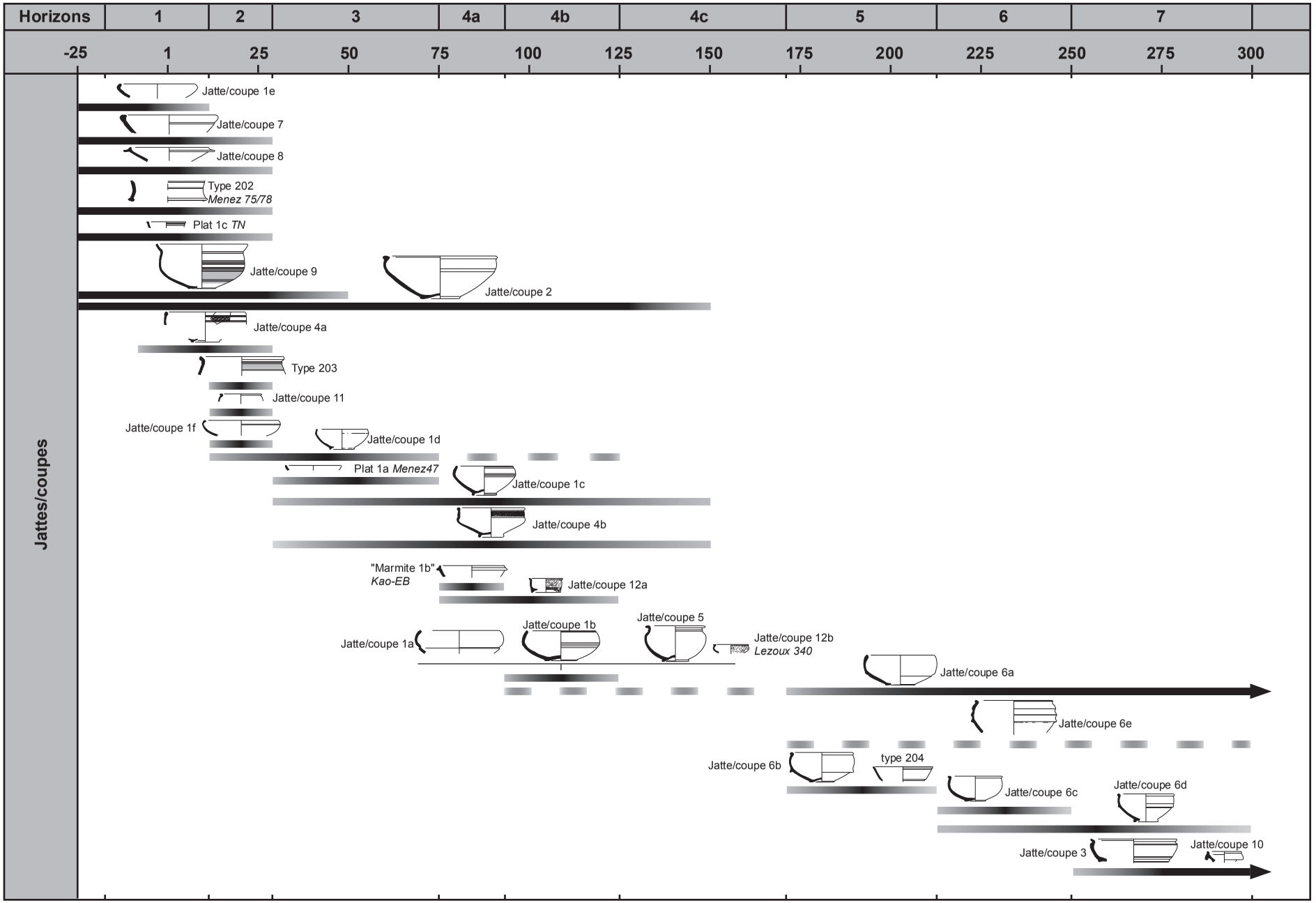

Figure 437. Proposition de chronologie des jattes/coupes.

Ces quelques bols se rencontrent dans les II^{ème} et III^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 436). Auparavant, ces bols ou petites coupelles sont en sigillée (Drag. 24/25, 27, 35/36…).

o *Jattes/coupes*

Puisqu'il peut s'agir de vases à multiples fonctions, on retrouve ici certains types pouvant servir à la cuisson ou à la préparation des aliments.

Les formes qui ont servi à la présentation des aliments sont donc les jattes/coupes 1a, 1b, 1c, 1d, 2, 3, 4a et 4b, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12a et 12b. Il faut y ajouter les types 202 (Menez 75/78) et 203. Ces jattes sont dans de nombreuses catégories : Cal-EO, parois fines à surfaces chamottées, *terrae nigrae*, Kao-GRL, Sab-GRL, Sab-CLL et Sab-NT.

La forme en Kao-EB, apparentée morphologiquement à une marmite 1b, doit être classée parmi ces vases de présentation, de même que les plats 1a et 1c en *terra nigra*, qui correspondent à des coupes dans le répertoire d'Y. Menez (1989 : Menez 47).

Ces jattes ou coupes sont extrêmement abondantes à Javols durant tout le Haut-Empire (Figure 437). Vers la fin du I^{er} s. av. J.-C. et dans les deux premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C., on retrouve des formes de tradition indigène, des vases issus du répertoire des *terrae nigrae* arvernes et de nouvelles productions dérivées des premiers Drag. 29. À partir de 30 ap. J.-C., ces formes sont principalement à engobe orangé (Cal-EO). Un changement brusque intervient vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., avec l'arrêt des productions à engobe orangé, le développement des céramiques grises lissées et des formes clairement dérivées des Drag. 44 ou 45.

o *Cruches et pichets*

Il s'agit ici des cruches 1d, 2a, 2b, 3a et 3b, 4a et 4b, 5, 6, 7a et 7b, 8, 9a, 9b et 9c, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18a et 18b, 21, 3a/22, 23a, et 23b, ainsi que des types 101, 102 et 205. Peuvent être considérées comme des pichets les formes classées, par commodité, en cruche 8, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 18a, 18b et 21.

Toutes ces formes se rencontrent dans de nombreuses catégories : Cal-EO, Cal-EG, Kao-EB, Sab-EB, Cal-EB, Kao-GRL, Sab-GRL, Kao-GR, Sab-GR, Sab-CL et Cal-CL.

Il faut toutefois noter que, si cette fonction de service est évidente pour des formes décorées et de moyen module, elle l'est moins dans le cas de grands modules (où les vases peuvent avoir aussi servi en réserve), et dans le cas de surfaces sans traitement de surface (stockage, cuisson…).

Ces cruches et pichets sont abondants à Javols durant tout le Haut-Empire (Figure 438). La plus grande variété des formes vers la fin du I^{er} et le début du II^{ème} s. est due à l'abondance des données pour cette période (horizon 4b). On note à nouveau le renouvellement du répertoire à partir des années 160/170 ap. J.-C.

o *Gobelets*

La fonction de gobelets est évidente pour certains pots de petits modules, ansés ou non, recouverts d'un engobe (orangé, gris/noir ou blanc) parfois décorés (guillochis, surface chamottée, décor à la molette, décor peint) : il s'agit ici des pots 4 (Sab-EB), 6 (Cal-EO), 7a de petits modules (Cal-EO), 8 (Cal-EG), 17 (parois fines CFG2 et Cal-EO), 18 (Sab-CL), 19 a et b (Parois fines à surface chamottée et Cal-EO) et 20 (Cal-EO).

Cette fonction paraît également acquise pour les pots 5a, 5b, 5c et 5d, qui sont en pâte grise ou claire lissée (Sab-GRL, Kao-GRL ou Sab-CLL), peuvent comporter des décors (estampés ou excisés) et portent parfois des *graffiti* explicites (appartenance, formule magique, indication de contenu…). On l'admet aussi pour le type 201 en Sab-GRL, ainsi que pour les pots 15 en Sab-EM, Kao-EB et Kao-GRL.

Elle ne peut être exclue pour les cruches 12 (Cal-EB et Sab-EB), certes à embouchure étroite et deux anses, mais qui sont le plus souvent dans un module réduit, peut-être adapté à cet usage.

Enfin, il convient de préciser que, parmi les céramiques communes grises (Kao-GR et Sab-GR) et claires (Sab-CL), les pots de petits modules ont pu servir sur la table pour consommer les boissons : c'est en tout cas ce qu'atteste l'analyse spatiale de la resserre incendiée (ensemble 12). Il s'agit ici de certains pots 1b, 1d, 1e (petit pot ansé), 2a, 12a, 14 et 15.

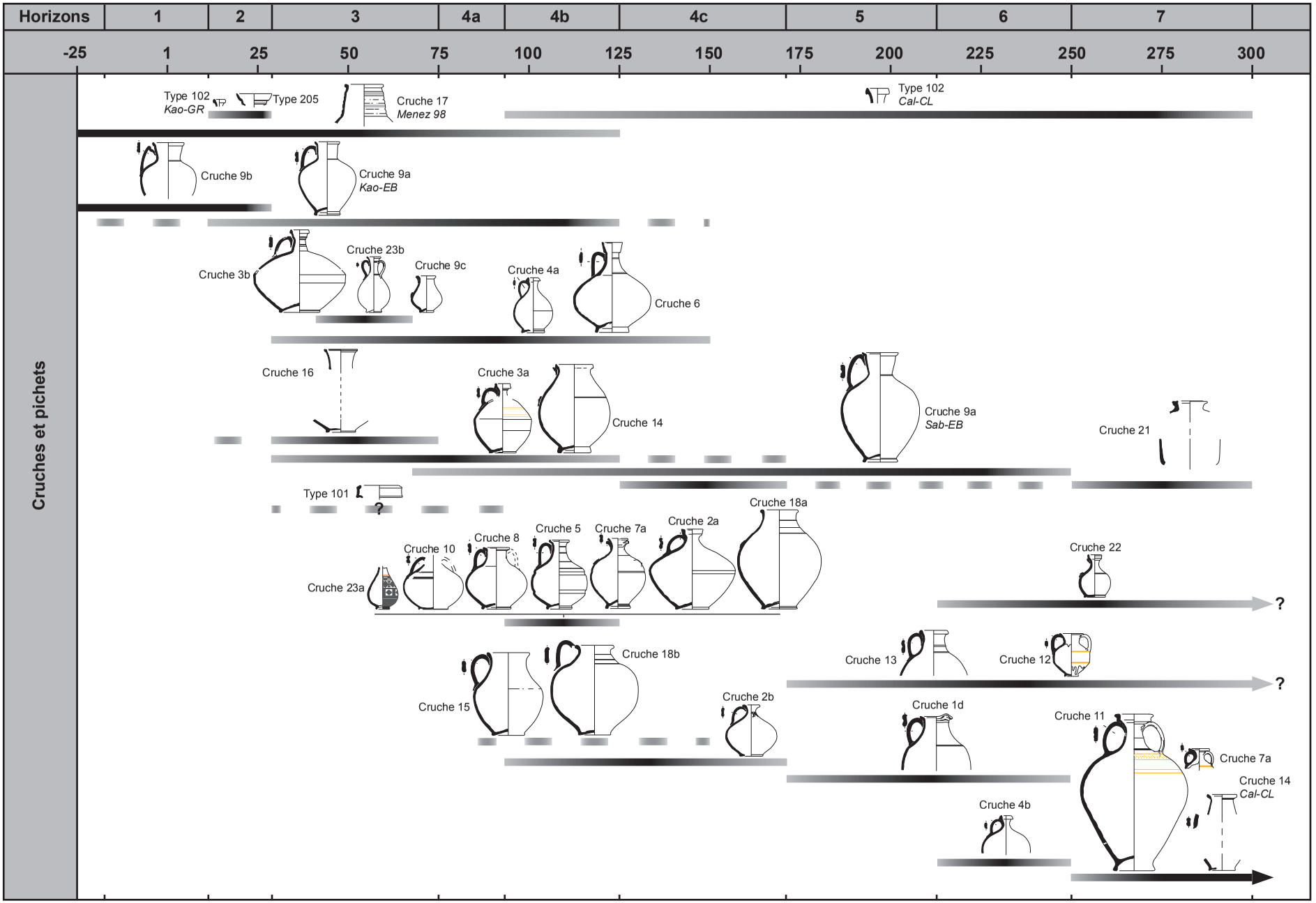

Figure 438. Proposition de chronologie des cruches et des pichets.

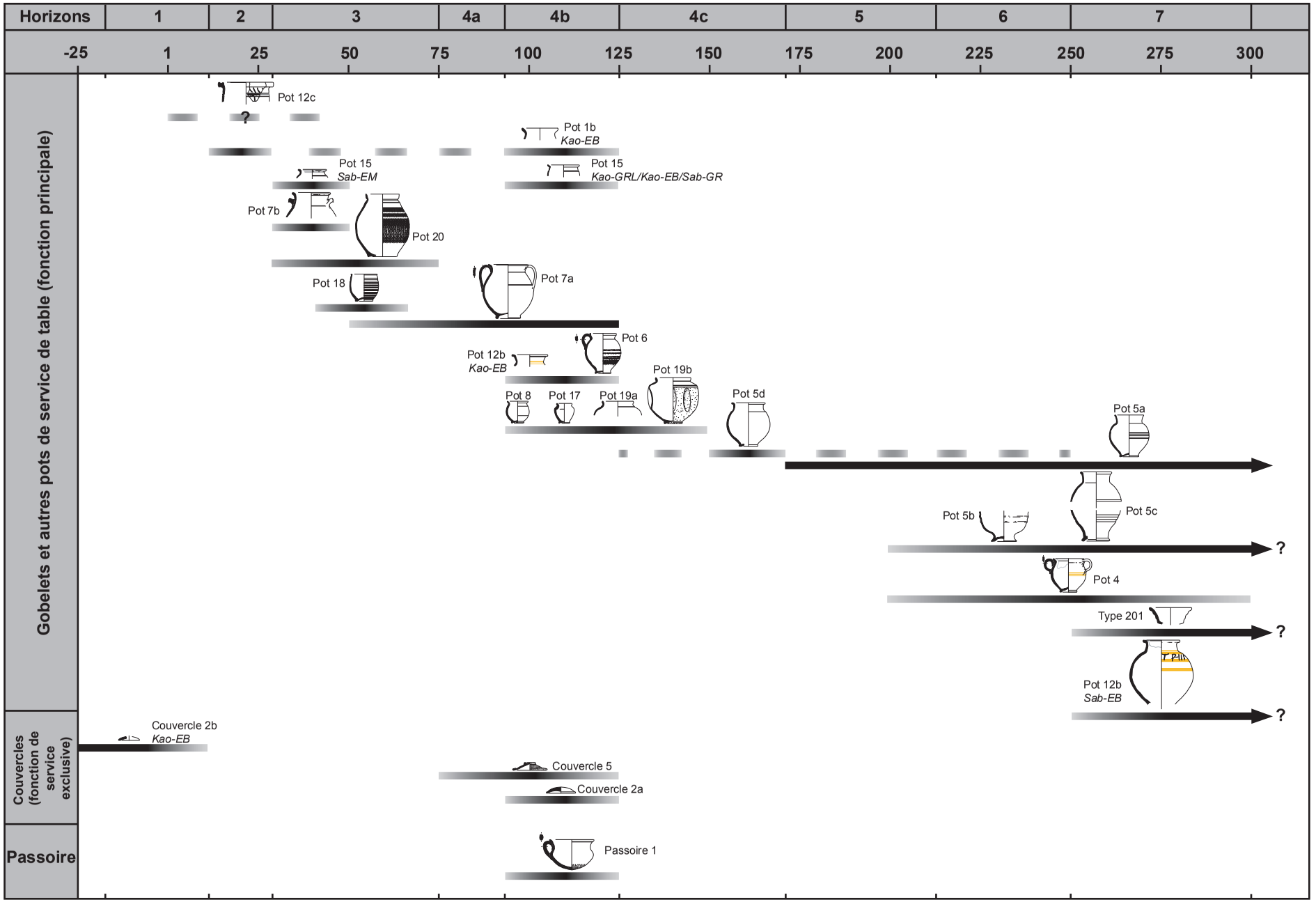

Figure 439. Proposition de chronologie des gobelets, des pots de service, de leurs couvercles et des passoires.

Ces gobelets sont bien attestés et diversifiés durant tout le I^er^ s. et la première moitié du II^ème^ s. ap. J.-C. (Figure 439), où ils sont majoritairement en Cal-EO. Leur variété est importante vers la fin du I^er^ s. et le début du II^ème^ s. ap. J.-C. À partir de 160/170, les formes sont totalement renouvelées et se retrouvent en céramique grise lissée (Kao-GRL et Sab-GRL) ou en céramique sableuse à engobe blanc (Sab-EB).

- *Autres vases*

Il faut ici considérer certains vases qui, par leur technique de fabrication, sont des céramiques de table, mais dont la fonction n'est pas clairement connue. On pense ici aux pots 1b en Kao-EB, aux pots 7a ou aux pots 20 de grands modules en Cal-EO, aux pots 7b en Cal-CL ou aux pots 12c en Sab-CL. Ils paraissent très grands pour être des gobelets et, par conséquent, pourraient avoir été utilisés pour préparer les mélanges de boisson (puisqu'ils ont une ouverture suffisamment large, il est possible de mélanger plus facilement avec un ustensile).

Ils se retrouvent durant tout le Haut-Empire (Figure 439).

- *Couvercles*

Trois types de couvercles participent aux manières de table : il s'agit des couvercles 2a (Cal-EO), 2b (Kao-EB) et 5 (parois fines à surfaces chamottées ; E.O.1b). Les premiers servent certainement à couvrir les pots 7a de grands modules, les seconds n'ont pas une pâte et un mode de cuisson appropriée pour aller au feu et les troisièmes sont associées aux petites coupelles tripodes chamottées (jattes/ coupes 12) pour la présentation des mets.

On rencontre ces petits couvercles soit à la fin du I^er^ s. av. et au tout début du I^er^ s. ap. J.-C. (Kao-EB ; Figure 439), soit vers la fin du I^er^ et les premières décennies du II^ème^ s. ap. J.-C. (Cal-EO et parois fines chamottées).

- *Passoire*

La seule passoire identifiée (Cal-EO) dans le corpus a été interprétée, compte tenu de sa technique de fabrication (pâte calcaire et engobe orangé), comme un filtre, utilisé pour épurer les boissons (vin).

2.4.2.3. CÉRAMIQUES DE STOCKAGE

Très majoritairement, les vases de stockage à Javols sont en céramique sableuse claire (souvent avec des panses cannelées), bien plus rarement en céramique calcaire claire (Cal-CL), en céramique sableuse grise (Sab-CL) ou non tournée (Sab-NT). On distinguera les *dolia* (grande capacité) des vases plus petits, à embouchure large ou plus étroite.

- Dolia

On retrouve ici le seul *dolium* complet reconnu à Javols. Il est en Sab-CL.

- *Vases de stockage à embouchure large*

Se retrouvent ici les pots 9, 10a, 10b, 10c, 10d, 10e, 11, 13 et 21. Ils sont majoritairement en pâte sableuse claire, plus rarement en pâte sableuse non tournée (pot 11) grise (pots 9 et 13), ou calcaire claire (pot 21).

Leur fonction de réserve est attestée par le module souvent important de ces vases (capacité pouvant aller jusqu'à 10 l), ainsi que par la présence fréquente de *graffiti* indiquant la tare.

Il est également probable que certains pots plus classiques (pots 1 et 2), en Kao-GR, Sab-GR et principalement en Sab-CL, aient servi de vase de réserve, surtout si leur capacité est importante.

De même, d'après la présence d'indication pondérale, quelques pots 12b en Sab-EB semblent avoir été utilisés comme vase de stockage.

- *Vases de stockage ansé à embouchure étroite*

On retrouve ici certaines formes fermées ansées de grande capacité, tels que les cruches 2c, 19a, 19b et 20, toutes quatre en Sab-CL.

D'autres cruches en Sab-CL pourraient avoir rempli cette fonction : on pense ici aux cruches 2b, 18a et 18b.

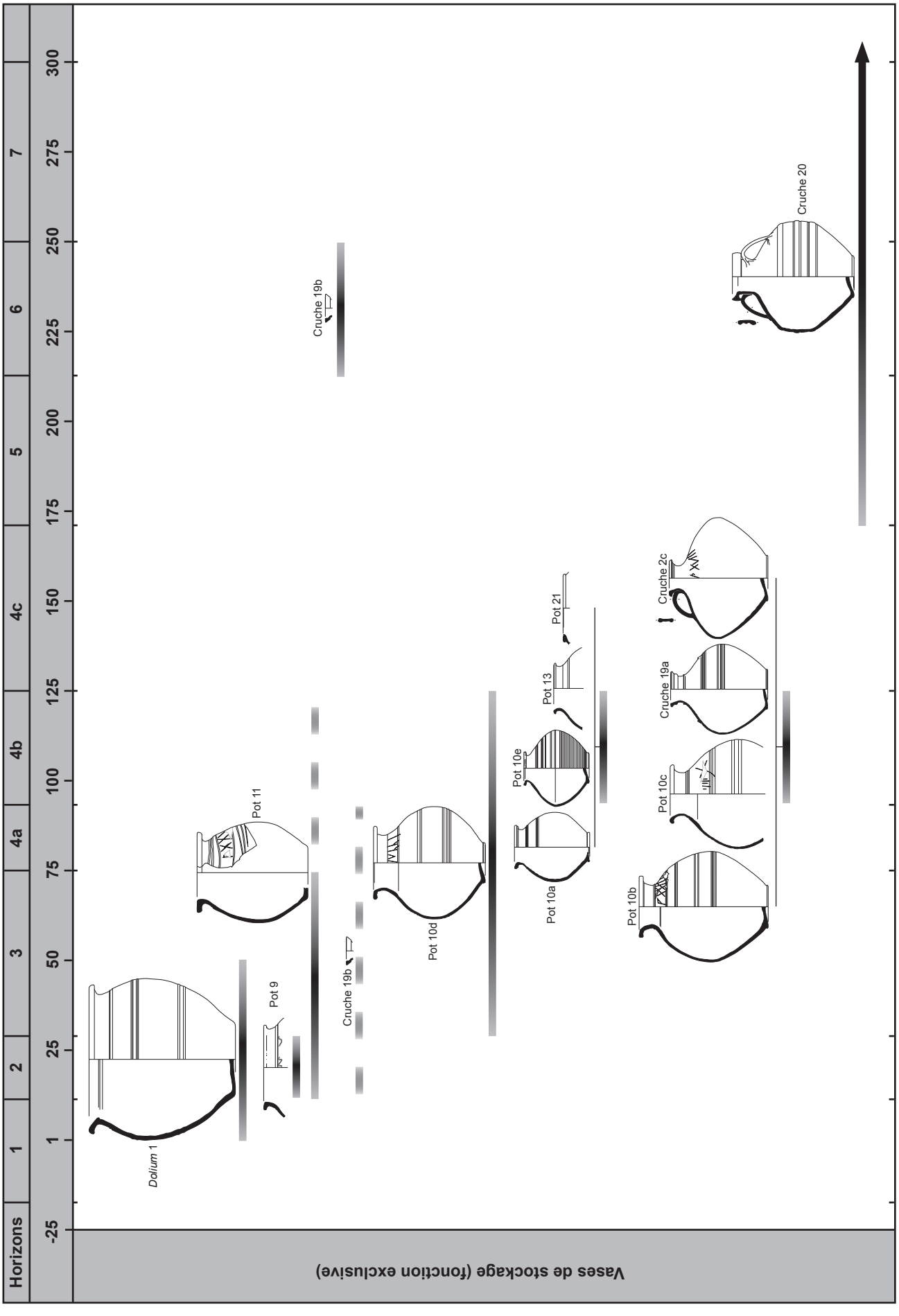

Figure 440. Proposition de chronologie des vases de stockage (fonction exclusive).

Enfin, signalons la cruche 11 de grand module en Sab-EB qui certes présente des décors peints, mais est d'une capacité telle qu'elle pourrait avoir servi en réserve.

D'après la chronologie de ces différentes formes établie précédemment et en ne prenant en compte que les vases dont la fonction de stockage est attestée et exclusive (parties 2.4.1.1, 2.4.1.2 et 2.4.1.3.), on peut encore distinguer trois rythmes (Figure 440) : le premier (de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.), où l'on retrouve les pots 9, le *dolium* 1 et le pot 11. Ce dernier perdure jusqu'aux années 70/80 et côtoie les pots 10 qui semble caractériser la seconde moitié du I^{er} et la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. Ils y sont alors associés aux cruches 2c et 19. À partir de 160/170 ap. J.-C., la cruche 20 apparaît et supplante toutes les autres pour devenir l'unique vase de réserve à Javols (du moins le seul à ne remplir que cet usage).

2.4.2.4. AUTRES FONCTIONS ET USAGES

- ***Gobelets à offrande***

Puisque, dans la région, ils sont fréquents dans les sanctuaires ou sur la surface de sépultures, les calices 1, 2, 3 et 4 (Kao-EB et Sab-EB) peuvent être considérés comme des vases à fonction cultuelle, comme de petits gobelets d'offrande. Dans notre cas, ils doivent avoir servi dans des laraires privés, attestés ici par de nombreux fragments de statuettes en terre blanche.

- ***Hochet/tirelire***

Le type 103 (Cal-EO) semble être une forme totalement fermée : on propose d'y voir une tirelire ou un hochet.

- ***Bouchon d'amphore***

On classe ici les couvercles 1 (Cal-CL) qui servent d'opercules d'amphore. De même, l'amphorisque 1 (Cal-CL) pourrait avoir rempli cette fonction, à moins qu'il ne s'agisse d'un vase échantillon.

- ***Vase à puiser, à transporter***

Grâce à l'ensemble 13 (niveaux d'utilisation du puits du Barry), on a pu constater l'usage de certaines formes comme vases à puiser ou à transporter l'eau. Il s'agit des cruches 9a (Sab-EB), 14 (Cal-EO), 15 (Kao-GR) et 18b (Sab-CL).

2.4.3. *PERTINENCE DES CATÉGORIES AU REGARD DES FORMES ET EN PRÉAMBULE DE LEUR CHRONO-TYPOLOGIE*

On l'a vu lors des analyses précédentes, certaines formes sont communes à plusieurs catégories.

Il s'agit ici de déterminer la validité des catégories mises en place au début de l'étude ou, au contraire, de procéder à des regroupements en vue d'établir leur chrono-typologie.

Pour que ces référentiels soient pertinents, ils doivent être appliqués à des catégories homogènes d'un point de vue technique, chronologique, morphologique, géographique et fonctionnel. Il ne s'agit donc plus d'établir un référentiel commun englobant toutes les productions « méconnues », ni d'en faire pour chaque catégorie, ce qui engendrerait un nombre d'équivalences importants et un risque de confusion. Il ne s'agit pas non plus de créer de nouveaux référentiels alors que certaines de ces formes sont déjà référencées efficacement par ailleurs.

Dans ce sens, on étudiera en premier lieu les formes qui se retrouvent en plusieurs catégories. On s'attachera aussi à cerner, pour chaque catégorie le nombre de formes originales, c'est-à-dire celles qui leurs sont propres.

Au terme de cette analyse, on proposera et on argumentera différents regroupements de catégories, ce qui servira de base aux référentiels chrono-typologiques présentés dans la partie suivante.

2.4.3.1. FORMES COMMUNES ET FORMES ORIGINALES

Le tableau en annexe (Annexe 6.4.a.) liste toutes les formes du répertoire et leurs occurrences parmi les différentes catégories (ou productions quand celles-ci ont pu être définies clairement). Ce croisement des données permet donc de récapituler la présence d'une forme au sein de plusieurs catégories : par exemple, le pot 1b, qui a été signalé à 175 reprises dans le corpus, est attesté parmi les Kao-EB, les Kao-GR, les Sab-GR, les Sab-CL et les Sab-NT. De même, on sait que les *terrae nigrae* sont attestées dans le corpus par quatre types différents, alors que les Sab-CL en compte 34. Les catégories pour lesquelles aucune forme n'a été identifiée (Sab-ER, Kao-EN) sont exclues de ce tableau.

La première étape de l'analyse est de savoir si chaque catégorie ou production possède un répertoire spécifique ou si elle le partage avec d'autres catégories : on a donc cherché dans un premier temps à synthétiser le tableau mentionné pour montrer, dans chaque catégorie, le nombre de types communs (partagés avec une autre catégorie) et le nombre de types originaux (exclusifs à une catégorie ; Figure 441).

		Nombre de types communs	Nombre de types originaux	Nombre total de types
Parois fines	C.F.G.2	1	0	1
	E.O.1b	2	2	4
	E.O.2b	1	0	1
	C.F.Lz	0	1	1
	TN	4	0	4
Cal-EO	E.O.1a	8	14	22
	C.F.G.1	2	0	2
	E.O.1d	4	2	6
	E.O.4	2	0	2
	Sab-EO	1	0	1
	Cal-EG	1	1	2
EB	Kao-EB	8	6	14
	Sab-EB	5	6	11
	Cal-EB	2	2	4
	Cal-EN	1	0	1
Céramiques communes lissées	Kao-GRL	15	4	19
	Sab-GRL	14	8	22
	Sab-CLL	5	0	5
Céramiques communes grises brutes	Kao-GR	20	4	24
	Sab-GR	23	9	32
	Cal-GR	1	0	1
Céramiques communes claires	Sab-CL	17	17	34
	Cal-CL	4	8	12
	Sab-NT	5	2	7
	R-POMP	0	1	1
	Com-IT	0	1	1
	Com-Ind	0	1	1
	Sab-EM	1	1	2

Figure 441. Quantification par catégories du nombre de types de formes recensés et du nombre de types communs avec d'autres catégories et originaux.

Ces données sont interprétables à partir d'un nombre de types conséquents. Ainsi, parmi les parois fines, les différentes productions méconnues identifiées comportent trop peu d'individus pour permettre de savoir si elles sont homogènes ou non.

D'après cette analyse, les *terrae nigrae* n'ont aucun type propre. Or on a vu (*cf.* p. 518-520) que deux des types en question (plats 1a et 1c) s'apparentent davantage morphologiquement et chronologiquement à des formes connues dans le répertoire des *terrae nigrae* du Massif Central qu'aux autres plats 1a et 1c du corpus.

Parmi les céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé, E.O.1a (et S.C.B.G qui lui est équivalent) comporte 14 types propres sur 22 recensés, ce qui en fait une production relativement originale.

Les productions à engobe blanc (Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB) comportent généralement autant de types partagés que de types originaux.

Les céramiques grises ou claires lissées (Kao-GRL, Sab-GRL et Sab-CLL) paraissent peu originales si on les considère une à une : en effet, le nombre de types communs à d'autres productions supplante largement celui des types propres.

Pour les céramiques sableuses claires, qui comptent le plus grand nombre de types recensés (34), les types communs et originaux sont en proportions équivalentes. Le nombre élevé de types propres en fait toutefois une catégorie singulière. Les céramiques calcaires claires, dont on pense qu'elles viennent soit de la moyenne vallée du Rhône, soit du Languedoc, ont plus de types originaux que de types partagés.

Parmi les autres productions, seules les céramiques sableuses non tournées ont un nombre de types recensés suffisant pour être analysé : or sur les sept types attestés, cinq sont communs avec d'autres catégories.

2.4.3.2. CATÉGORIES AUX RÉPERTOIRES COMMUNS

Il s'agit alors de savoir quelles sont les catégories qui possèdent des répertoires communs. Pour ce faire, on a calculé le nombre de types en commun entre chaque catégorie. De plus, ces informations ont été organisées de telle sorte qu'apparaissent des associations évidentes (Figure 442 ; Annexes 6.4.b.).

Il en ressort au moins deux grands regroupements, qu'on devra analyser plus en détail.

Un premier groupe (groupe 1) correspond aux parois fines méconnues[60], aux céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé (Cal-EO et Sab-EO), aux céramiques à engobe gris-noir (Cal-EG) et aux céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB). Toutes ces productions sont des céramiques de table. En outre et surtout, la plupart d'entre elles sont supposées avoir été produites à La Graufesenque. C'est certain pour les productions fines lissées et orangées de la fin du I^{er} s. av. et du début du I^{er} s. ap. J.-C. (C.F.G.1), pour celles du milieu du I^{er} s. qui sont parfois moulées (C.F.G.2) et pour les productions à surfaces chamottées (E.O.1b). C'est également ce qu'on a proposé pour les céramiques à pâte calcaire tendre et engobe ou pseudo-engobe orangé (E.O.1a et E.O.1d), pour les céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG) et blanc (Cal-EB).

En somme, ce regroupement semble homogène, tant par la chronologie des vases, que par leur fonction et leur origine.

Se greffent à ces productions supposées millavoises d'autres dont l'origine est certainement aussi rutène. Elles partagent avec les premières la même chronologie, les mêmes fonctions et les mêmes techniques. Il s'agit d'une production à pâte calcaire et engobe orangé (E.O.4 ; origine inconnue) et des productions à pâte micacée et engobe

[60] Pour cette analyse, les productions fines de Lyon (C.F.2) et de Lezoux (C.F.Lz), dont on connaît les productions, n'ont pas été retenues. De même, le groupe technique C.F.1, qui ne possède aucun type identifié au seuil le plus fin, ou dont les types sont connus par ailleurs (gobelet type ACO, type Beuvray…), n'est pas inclus dans cette catégorie.

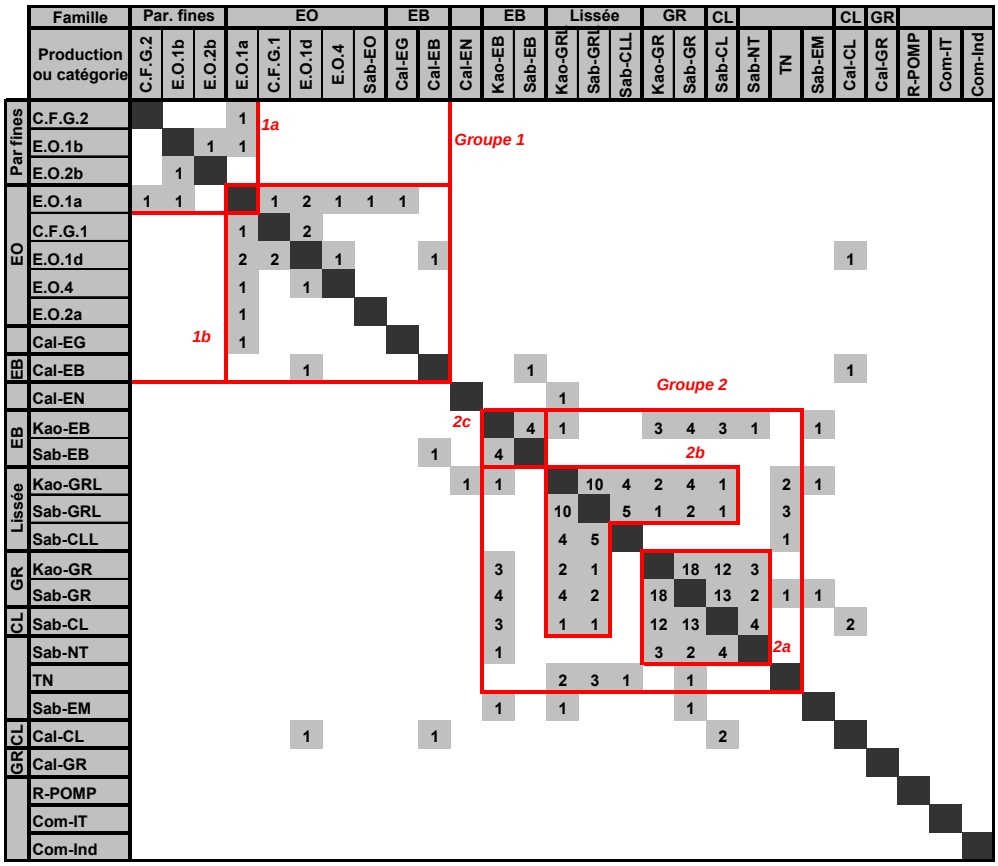

Figure 442. Nombre de types communs entre chaque catégorie (les données ont été organisées manuellement pour faire ressortir les regroupements pertinents).

orangé (E.O.2a et E.O.2b dont les surfaces sont chamottées).

Au sein de ce premier grand regroupement, il est possible de distinguer deux sous-groupes (groupes 1a et 1b), avec comme point commun le groupe technique E.O.1a. Le premier groupe ne comprend que les traditionnelles parois fines (moulées ou chamottées), alors que le second correspond à toutes les autres productions engobées, aux parois plus épaisses.

Le second groupe est plus fourni et comporte un plus grand nombre de types communs (groupe 2). Il regroupe les Kao-EB, les Sab-EB, toutes les céramiques lissées (Kao-GRL, Sab-GRL et Sab-CLL), les Kao-GR et Sab-GR, les Sab-CL, les Sab-NT et les *terrae nigrae*.

À cette échelle, le regroupement n'est pas satisfaisant, puisqu'il mélange des catégories exclusivement représentées par des céramiques de table (Kao-EB, Sab-EB et *terra nigra*) à d'autres où sont également attestées des céramiques culinaires (Kao-GRL, Sab-GRL, Sab-CLL, Kao-GR et Sab-GR), voire des vases de stockage (Sab-CL). Il convient donc d'affiner ce regroupement en isolant en premier les catégories qui présentent le plus de types communs.

Le premier sous-groupe le plus marquant concerne les Kao-GR, les Sab-GR, les Sab-CL et les Sab-NT (groupe 2a). Ces quatre catégories ont visiblement un répertoire très commun : par exemple, parmi les 24 types référencés pour les Kao-GR, 18 sont communs avec les Sab-GR. Le regroupement de ces quatre catégories paraît évident, d'autant, on l'a dit, qu'il est parfois difficile de faire la distinction à l'œil nu entre les productions kaolinitiques et sableuses. Il est toutefois dommageable que soient réunies, dans une même catégorie, des productions cuites différemment (mode B pour les Kao-GR et Sab-GR ; mode A pour les Sab-CL ; mode A ou B pour les Sab-NT), et façonnées différemment (au tour pour les Kao-GR, les Sab-GR et Sab-CL ; modelé pour les Sab-NT). En outre, même si les Sab-CL ont un nombre important de formes en commun avec les autres catégories de ce regroupement, il n'en demeure pas moins qu'elles comptent un nombre plus conséquent de types originaux.

Le second sous-groupe (groupe 2b) concerne les céramiques lissées, qu'elles soient grises (Kao-GRL et Sab-GRL) ou clai-

res (Sab-CLL). Toutes trois ont des types en commun : sur les cinq types identifiés pour les Sab-CLL, quatre sont présents parmi les Kao-GRL et tous sont attestés parmi les Sab-GRL ; sur les 19 types des Kao-GRL, 10 existent également parmi les Sab-GRL. Ces catégories ont également des liens avec principalement les Kao-GR, les Sab-GR et les Sab-CL : or il a été dit que ces mêmes formes rencontrées dans des catégories non lissées correspondent à des vases altérés, ce qui a engendré un classement parmi les catégories sans traitement particulier de surface. D'autres parentés existent avec les *terrae nigrae* : pour autant, il a été dit que deux des formes communes (plats 1a et 1c) sont en réalité très différentes parmi les *terrae nigrae*. Les autres analogies morphologiques sont anecdotiques.

Ainsi, ce regroupement est satisfaisant du point de vue tant chronologique, que technique ou fonctionnel. La différence de mode de cuisson s'avère moins gênante que pour les groupes précédents, puisque d'une part les Sab-CLL sont très peu nombreuses et que d'autre part elles n'ont pas du tout un répertoire propre.

Le troisième regroupement (groupe 2c) concerne les céramiques à engobe blanc, qu'elles soient kaolinitiques ou à pâte sableuse. Il a l'avantage évident de réunir des vases de même fonction et de les distinguer des autres catégories (Kao-GRL, Kao-GR, Sab-GR, Sab-CL, Sab-NT et Sab-EM), où les mêmes vases n'ont pas forcément cette fonction exclusive de service. Deux critiques peuvent être avancées sur ce regroupement : le premier concerne la chronologie de ces deux productions, puisqu'elles se succèdent et sont caractéristiques de deux périodes distinctes à Javols (entre la fin du I^{er} et le milieu du II^{ème} s. pour les Kao-EB ; après 160/170 pour les Sab-EB) ; le second est que ces deux catégories ont plus de types propres que de types communs.

Les *terrae nigrae* sont donc exclues de ce grand regroupement. Elles peuvent constituer un groupe à part entière, d'une part parce que leur origine est connue et bien distincte (même si l'on ne peut exclure que certaines formes en céramiques grises proviennent également de la cité arverne), d'autre part parce que leur répertoire est circonscrit à quatre types et enfin puisque leur chronologie est bien délimitée à la fin du I^{er} s. av. et à la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Les autres catégories ayant des types en commun (Cal-EN, Sab-EM et Cal-CL) sont trop peu documentées pour être associées à un quelconque regroupement. Quant aux Cal-GR, aux R-POMP, aux Com-It et aux Com-Ind, elles ne comptent qu'un type qui leur est propre. Enfin, les Kao-EN ne s'avèrent pas être une catégorie convaincante et les Sab-ER sont très rares et n'ont aucune forme reconnue.

2.4.3.3. PROPOSITION DE REGROUPEMENTS DES CATÉGORIES EN VUE DE LEUR CHRONO-TYPOLOGIE.

Il s'agira ici de présenter et de justifier les regroupements catégoriels qui feront l'objet d'une chrono-typologie propre.

- Terra nigra

Les *terrae nigrae* constitueront une catégorie à part. Leur répertoire reprend globalement celui des productions du nord du Massif Central : il faudra donc systématiquement indiquer les équivalences avec la typologie d'Y. Menez.

- *Parois fines ruténo-gabales*

On place ici les productions moulées ou chamottées du groupe 1a précédemment décrit (groupes techniques C.F.G.2, E.O.1b et E.O.2b). La majorité des productions sont de La Graufesenque (C.F.G.2 et E.O.1b), l'autre étant probablement du nord de l'Aveyron (E.O.2.b). La dénomination « ruténo-gabale » anticipe une hypothétique production de parois fines à Banassac ou au Rozier.

Ce groupe typologique vient ici compléter une lacune documentaire puisque ces parois fines de La Graufesenque n'ont, pour l'heure, pas été inventoriées. Il est évident que le corpus d'étude ne donnera qu'une image très lacunaire du répertoire de ces productions. Il sera donc souhaitable, à ter-

me, de préférer un référentiel établi à partir du matériel en présence à Millau[61].

- *Céramiques fines ruténo-gabales*

Seront regroupées ici toutes les catégories ou productions du groupe 1b précédemment décrit (C.F.G.1, E.O.1a, E.O.1d, E.O.2a, E.O.4, Cal-EG et Sal-EB), ainsi que les Cal-EN. Ces dernières rejoignent ce groupe puisqu'elles correspondent également à une production fine de La Graufesenque.

Parmi ces céramiques, on retrouve donc des productions à engobe (ou pseudo-engobe) orangé, gris-noir ou blanc, ce qui n'est pas gênant puisqu'il a été observé, à La Graufesenque, que certains vases sont indifféremment recouverts d'un engobe orangé, gris ou blanc (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 60 ; VERNHET 1987 : 87 ; RASCALOU 2006a, 148, fig. 7, n°4 et 5 ; RASCALOU 2006b : fig. 7, n°10 à 16). Les productions à parois fines sont donc exclues de ce groupe, puisqu'elles correspondent à un répertoire spécifique (bol moulé, gobelets, coupe tripode et couvercles) et à une technique particulière. Les types communs entre ces deux groupes typologiques devront être signalés par une équivalence.

La dénomination de ce groupe chrono-typologique est plus problématique. Il aurait été tentant de le nommer « céramiques fines de La Graufesenque » puisque la majorité des productions est bien (ou supposée) millavoise. Cependant, certaines ne proviennent pas de *Condatomagus* mais peut-être du nord de l'Aveyron (pâte micacée E.O.2a). On ne peut exclure non plus que quelques-unes proviennent également de Banassac ou du Rozier ; du moins est-ce une précaution qu'on souhaite prendre en désignant ce groupe comme étant ruténo-gabale. Cette dénomination anticipe donc sur une meilleure connaissance – hautement souhaitable – des productions fines de ces deux ateliers gabales.

[61] Je ne sais pas si les travaux à paraître de M. Genin (publiés à la fin de l'année 2007 : GENIN à paraître) sur le matériel de La Graufesenque concernent également les parois fines et si M. Genin en proposera un référentiel. Dans ce dernier cas, il est évident qu'on privilégiera son classement chrono-typologique.

- *Céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc*

On ne retrouvera ici que les Kao-EB. Elles partagent un certain nombre de types avec les Sab-EB mais s'en distinguent également par plusieurs formes originales. En outre, ces deux productions ne partagent ni la même origine, ni la même région d'origine (production régionale ou locale pour les Sab-EB, peut-être de la cité arverne pour les Kao-EB). Enfin, elles correspondent à deux catégories céramiques chronologiquement distinctes qui caractérisent tour à tour le faciès céramique de Javols.

- *Céramiques à pâte sableuse et engobe blanc*

À elles seules et pour les raisons évoquées précédemment, les Sab-EB constitueront ce groupe typologique.

- *Céramiques communes grises ou claires lissées*

On retrouvera ici les Kao-GRL, Sab-GRL et Sab-CLL. Ce groupe réunit des pâtes de nature différente (kaolinitique et sableuse) mais qu'il est parfois difficile à distinguer à l'œil nu. Les Sab-CLL, cuites en mode A, sont intégrées à ce groupe puisque leur répertoire est exactement le même que celles des Sab-GRL : elles pourraient d'ailleurs en être des ratés de cuisson. Leurs points communs sont un traitement de surface caractéristique, un répertoire morphologique comparable et des fonctions identiques (céramiques de table et culinaires). Elles sont supposées régionales, même si l'on ne peut exclure que certains vases proviennent également de Gaule du Centre.

- *Céramiques kaolinitiques ou sableuses grises brutes*

En raison des mêmes difficultés de distinction, on réunira dans ce groupe les céramiques grises à pâtes kaolinitiques ou sableuses (Kao-GR et Sab-GR). Elles partagent le même répertoire et remplissent les mêmes fonctions (principalement des céramiques culinaires). Elles sont également supposées régionales.

- *Céramiques sableuses claires brutes*

Même si ceci engendrera des équivalences avec le groupe chrono-typologique précédent, on préfère isoler les céramiques sableuses claires (Sab-CL). Elles sont quantitativement trop importantes pour y voir, comme les Sab-CLL, des ratés de cuisson de Sab-GR. En outre, elles comportent un nombre conséquent de types originaux (Figure 441). Enfin, ces types correspondent à une fonction nouvelle, celle du stockage. Ce sont autant de raisons pour en faire un groupe typologique distinct.

- *Céramiques sableuses non tournées*

De même, on souhaite distinguer les productions non tournées des Kao-GR, Sab-GR ou Sab-CL, même si ces catégories ont des types en commun. La première raison est qu'il est préférable d'isoler clairement ce mode de façonnage pour ce qu'il traduit en termes culturels ou techniques. La seconde est qu'à l'avenir et dans l'optique d'une meilleure connaissance des tout premiers temps de Javols et de son passé protohistorique, ce groupe sera certainement amené à s'enrichir de types spécifiques. Par précaution, il est donc souhaitable d'anticiper ces futures découvertes.

- *Céramiques sableuses à engobe micacé*

Même si les Sab-EM ne compte que deux types, elles formeront un groupe typologique à part. Il s'agit ici à nouveau d'anticiper des découvertes à venir, tout en sachant qu'aucune parenté morphologique n'a été mise en évidence avec les productions identiques de la moyenne vallée du Rhône ou du Languedoc.

Pour les Cal-CL, les R-POMP, les autres parois fines et les COM-IT, on se réfèrera à des typologies existantes, celles du *Dicocer*, puisque les formes découvertes à Javols correspondent en majorité à des formes attestées ailleurs.

Les Cal-GR et les Com-Ind ne comptent qu'un seul type, ce qui est trop peu pour constituer des groupes typologiques.

Compte tenu des groupes typologiques ainsi définis, de leurs analyses chronologiques, morphologiques et fonctionnelles, on peut alors passer à l'établissement de leur chrono-typologie, en première partie de la synthèse qui suit.

2.5.RETOUR CRITIQUE SUR LA MÉTHODE

Cette méthode de caractérisation des groupes techniques, confrontée à un répertoire de formes confondant plusieurs catégories, nous paraît relativement efficace.

En premier lieu, l'approche par les groupes techniques a permis de cerner quelques productions, aux rythmes chronologiques bien particuliers : on pense ici, dans la catégorie des Cal-EO, au groupe technique C.F.G.1 qui n'apparaît visiblement que dans les deux premiers horizons (*cf.* p.340-341). De même, la mise en évidence au sein des Cal-EB de rythmes distincts propres à chaque groupe technique constituant cette catégorie (P.13a, P.35a et P.54a ; *cf.* p.377-382) est un résultat intéressant.

Parmi les céramiques communes, on peut également évoquer le cas de P.1a, parmi les Kao-GRL, qui se cantonne visiblement au I^{er} s. ap. J.-C. (*cf.* p.397), ou celui du groupe P.43a, qui apparaît seulement dans les deux ou trois premiers horizons (*cf.* p.452). Évidemment, tout ne fonctionne pas de manière si tranchée, mais ces quelques résultats sont autant de nouveaux jalons chronologiques appréciables pour la datation des niveaux archéologiques et des ensembles céramiques. En outre, l'étude de leur fréquence au sein de ces ensembles peut également constituer des indices chronologiques, notamment en l'absence de formes identifiables : une forte proportion des groupes P.2a, P.3a et P.5a (principaux groupes des Kao-GRL et Sab-GRL) indiquent une datation plutôt tardive, postérieure au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.

Enfin, cette approche permet aussi de distinguer différentes productions et donc différentes provenances : par conséquent, elle permet d'analyser la variété des circuits d'approvisionnement.

Toutefois, la principale difficulté est la distinction des pâtes à l'œil nu dans un contexte géologique où toutes se ressemblent plus ou moins. Ceci nécessite donc la mise en place d'un référentiel de groupes techniques, et de nombreuses vérifications entre le matériel étudié et ce référentiel : en somme, c'est une méthode fastidieuse, longue à mettre en œuvre et à appliquer, mais dont les apports ne sont donc pas négligeables

La confrontation à un répertoire de formes, établi globalement à l'aveugle, sans véritablement tenir compte des catégories ou des fonctions, a permis également de montrer l'homogénéité morphologique de plusieurs groupes techniques au sein d'une même catégorie (en particulier les Cal-EO). À l'inverse, elle a également permis de caractériser les formes partagées entre plusieurs catégories ou groupes techniques (Kao-GR et Sab-GR ; Kao-GRL et Sab-GRL), ce qui peut remettre en cause l'unicité de ces catégories ou, au contraire, permettre d'affirmer que deux ateliers ont produit les mêmes formes.

Pour être efficace, ce répertoire de formes demande toutefois à être plus ou moins orienté dès sa création, avec une dose d'empirisme : ainsi, on a vu que certaines formes avaient été créées pour des céramiques fines, d'autres, pourtant identiques, pour des vases en céramiques communes. Ces transgressions à l'objectivité ne sont pas pour autant néfastes, puisqu'elles permettent une distinction plus rapide, plus efficiente et de fait opérationnelle. N'aurait-on pas pu alors, dès le début, poser un référentiel chrono-typologique propre à chaque catégorie ? Je ne le pense pas, car toute la problématique ici est bien de faire état de la démarche, de montrer la multiplicité des productions, leur interaction, en somme de présenter les preuves matérielles de la validité ou non de ces référentiels.

L'autre critique qu'on pourrait émettre sur cette méthode est la complexité de lecture pour une personne extérieure au référentiel des groupes techniques : sur ce point, on concède que ceci peut apparaître comme une « cuisine interne » javolaise. Mais, cette démarche a été conçue dès le début avec différentes entrées, dont l'une, celles des catégories, est commune à tous les céramologues antiquisants. Le propos est donc parfaitement intelligible pour des chercheurs travaillant à différentes échelles d'analyse. En outre, si cette démarche a fait le choix d'une décomposition poussée de la réalité céramologique, c'est bien pour poser méthodologiquement le propos et s'autoriser à établir des référentiels fiables à l'échelle de la catégorie.

Les choix méthodologiques ont également porté sur l'analyse de la fonction des vases. En premier lieu, cette étude est grandement facilitée par la caractérisation des groupes techniques, en distinguant les argiles employées, l'abondance des inclusions ou des dégraissants ainsi que le mode de cuisson. C'est donc la technique de réalisation de ces vases qui a tout d'abord été analysée comme critère de fonction. Cette analyse des pâtes a ensuite été confrontée à la morphologie des vases, pour en déterminer la fonction conçue par le potier. Une observation poussée des traces d'utilisation a également été pratiquée, ce qui nécessite aussi un temps d'analyse plus long. Enfin, un soin particulier a été porté aux contextes de découvertes (en particulier ceux d'incendie) et aux *graffiti*, ce qui a permis d'analyser l'utilisation de ces vases par le consommateur. Il en ressort que nos stéréotypes fonctionnels sont parfois bousculés par la réalité archéologique, où une coupelle sigillée va servir d'opercule à un vase de stockage, lui-même parfois en pâte kaolinitique, argile qu'on pensait surtout employée pour des céramiques à feu. On voit aussi des cruches servir au stockage ou à puiser, des vases à engobe blanc et peints utilisés pour la réserve. Tous ces éléments nécessitent donc de nuancer très fortement toutes nos approches fonctionnelles.

Université François Rabelais, Tours
École doctorale : Sciences de l'Homme et de la Société
Année Universitaire : 2006-2007

Recherche effectuée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication

THÈSE POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Discipline : Histoire, spécialité Archéologie

Présentée et soutenue publiquement par :

Emmanuel MAROT

Le 10 décembre 2007

L'APPROVISIONNEMENT CÉRAMIQUE DE JAVOLS-*ANDERITUM* DE LA FIN DU I^{ER} S. AV. AU III^{ÈME} S. AP. J.-C. DANS SON CONTEXTE CHRONO-TYPOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL POUR LE SUD-EST DU MASSIF CENTRAL

Sous la direction d'Alain Ferdière

Volume 3 : texte et annexes

Membres du jury :

Michel BATS, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Lattes.
Jean-Claude BÉAL, Maître de Conférences, HDR, Université Lyon 2, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, Lyon (rapporteur).
Armand DESBAT, Directeur de Recherches au CNRS, UMR 5138 Archéométrie et Archéologie, Lyon.
Alain FERDIÈRE, Professeur émérite d'archéologie, UMR 6173 CITERES, Tours (directeur de thèse).
Frédéric TRÉMENT, Professeur d'histoire ancienne, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand (rapporteur).

3. SYNTHÈSE

On abordera ici les différentes questions soulevées dans la problématique : il s'agira en premier lieu d'établir la chrono-typologie des céramiques méconnues, puis d'analyser de façon diachronique l'approvisionnement céramique de Javols et les circuits commerciaux mis en évidence, de s'interroger sur ce que traduit cette consommation en terme d'acculturation et enfin d'analyser la nature du faciès céramique de Javols, sa singularité économique et/ou culturelle ou, au contraire son intégration dans un mode de consommation géographiquement plus vaste.

3.1. CHRONO-TYPOLOGIE DES CÉRAMIQUES MÉCONNUES

On présentera ici les différents référentiels chrono-typologiques des céramiques méconnues présentes à Javols. En premier lieu, il convient de revenir sur le choix de la codification, guidé par la volonté de mettre en place des référentiels servant de langage commun à différents chercheurs, tout en pouvant être étayés et enrichis de nouvelles formes par la suite.

3.1.1. *CODIFICATION ET NOTICES DE PRÉSENTATION*

Le système retenu s'inspire de celui mis en place par le service départemental des Yvelines pour les productions de l'atelier de la Boissière-École (DUFAŸ, BARAT, RAUX 1997). Ses avantages sont nombreux : le premier est qu'il s'agit d'une typologie ouverte, ce qu'on souhaite impérativement adopter ici, puisque les référentiels présentés doivent autoriser l'ajout de nouveaux types au fur et à mesure des découvertes à Javols et dans la région. Le second est de ne pas prendre la fonction comme critère discriminant.

La codification se hiérarchisera donc en classe (Figure 443), divisée en forme (définie par leur morphologie), subdivisée en types (déclinaison de la forme).

Classe	Définition	Géométrie
1	Formes basses plates et ouvertes	H/D.max < 1/3 D.ouv/D.max > 4/5
2	Formes basses creuses et ouvertes	1/3 H/D.max < 3/4 D.ouv/D.max > 3/4
3	Formes hautes fermées à ouverture large, col peu développé ou inexistant	H/D.max > 3/4 3/4>Douv/Dmax > 1/2
4	Formes hautes fermées à ouverture large, avec col	H/D.max > 3/4 D.ouv/D.max < 1/2
5	Formes hautes fermées à ouverture étroite, avec col	H/D.max > 1 D.ouv/D.max < 1/2
6	Couvercle	variable
7	autre vaisselle	variable

Figure 443. Définition des classes.

Le codage s'effectuera par une numérotation à quatre chiffres (1-100 ; 1-101…), le premier correspondant à la classe, le suivant à la forme et les deux derniers au type. Ce

code sera précédé du sigle de la catégorie typologique, sur le modèle du *Dicocer*. Le sigle peut, dans certains cas, inclure une notion géographique (PF RUGA pour « parois fines ruténo-gabales »), quand il a été démontré que la catégorie en question était propre à une aire géographique précise. Dans d'autres cas, le sigle choisi se limite à une simple description technique (COM-GRB pour « céramiques communes grises brutes »). Suivant les habitudes de travail des chercheurs, il est également possible que le sigle précédant la codification soit celui de la catégorie céramique (Cal-EO, Cal-EB, Kao-GRL) ou encore celui du groupe technique (E.O.1a, P.1a, P.5b…). Ainsi, ce système de codification est utilisable à différentes échelles, de celle du groupe technique jusqu'à celle de la catégorie typologique.

Dans le cas de formes analogues mais existant dans plusieurs catégories différentes, des équivalences ont été opérées en utilisant le même code (mais avec deux sigles différents : TN 2-201, COM-L 2-201). Ceci implique que la numérotation de certaines catégories n'est pas continue.

Pour chaque type, une brève notice, s'inspirant du modèle du *Dicocer*, vient en récapituler :

- la **morphologie générale**, avec un dessin du type (par commodité, généralement à l'échelle 1/5) et une brève description,
- les **catégories et groupes techniques** dans lesquels ce type est attesté,
- les **équivalences** avec des référentiels classiques et avec des types d'autres catégories,
- l'**appellation première** (jatte/-coupe 9 ; pot 10a…) ; on retrouvera en annexes (Annexe 7.1.) un tableau récapitulatif de ces équivalences,
- la **fréquence** de ce type, sur le modèle du référentiel de Chartres (SELLÈS 2001) ; cette fréquence, fondée sur le NTI affiné, est évidemment relative et dépendante des inégalités quantitatives entre les différents horizons du corpus d'étude ; sera « exceptionnelle » une forme attestée dans le corpus par un seul individu (ou par aucun, mais présent par ailleurs à Javols) ; entre 1 et 4 occurrences, la forme sera « rare » ; entre 5 et 14, elle est dite « régulière » ; entre 15 et 29, elle est « fréquente » ; au-delà de 30, elle est considérée comme « très fréquente » (Annexe 7.2.),
- la **datation** du type ; cette datation se fera d'après les données du corpus ; si elle ne repose que sur quelques individus, la datation proposée est celle du contexte de découverte (dans ce cas, on lira, par exemple « contexte 10/20 – 30 ap. J.-C. » ; quand la forme peut avoir perdurer au delà du III^{ème} s. ap. J.-C., on a précisé « 300 et + », le Bas-Empire n'étant pas traité ici,
- la **fonction** déduite de l'analyse précédente, fondée sur les propriétés de l'argile utilisée, sur la forme générale, sur les traces d'utilisation et sur les *graffiti* ; les fonctions données sont celles utilisées par le *Dicocer* (servir, boire, cuire-mijoter, cuire-bouillir…) ; dans certains cas, on mentionnera des liens fonctionnels entre plusieurs types,
- les **autres utilisations** qui correspondent à des usages détournés de ce type, attestés par les ensembles étudiés ; cette rubrique n'apparaîtra que lorsqu'une autre utilisation du vase est possible et attestée.

Pour chaque catégorie, un bref récapitulatif (datation générale, fonction et origine) et une planche résumant la chrono-typologie des types viendront compléter le propos.

3.1.2. *TERRA NIGRA (TN)*

Les *terrae nigrae* (TN) présentes à Javols, telles qu'on les a définies en préambule (*cf.* p.111), proviennent vraisemblablement de Gaule du Centre, peut-être de la basse vallée de l'Allier (LALLEMAND 2005).

Elles se rencontrent dès les premiers temps de la ville gabale, principalement durant la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C. et ne sont plus qu'anecdotiques au-delà de 50 ap. J.-C.

Les quatre formes reconnues sont globalement attestées dans le répertoire d'Y. Menez (1989) pour le Boubonnais, mais certaines analogies sont parfois délicates à établir. Cette raison m'a donc amené à proposer un référentiel chrono-typologique pour cette catégorie (Figure 444).

Tous les vases servent sur la table, pour la présentation des aliments ou pour la boisson.

Ces mêmes formes se retrouvent également sur d'autres sites de consommation régionaux, tels que Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 68-69, fig. 33 n°1-5), où l'on a proposé d'y voir une production locale.

Cette catégorie, dont la fréquence décroît lentement dans la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C., atteste donc des liens commerciaux encore effectifs avec la cité arverne.

TN 2-100 Jatte à panse convexe et lèvre effilée

TN 2-101

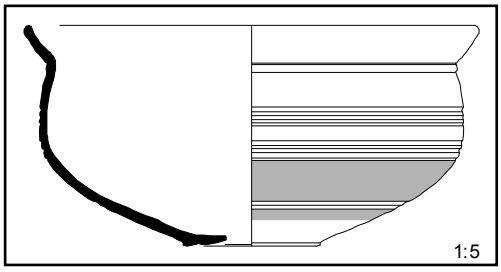

Description : jatte à panse convexe, lèvre effilée et légèrement creusée. Panse ornée de baguettes et souvent d'un décor à la molette dans sa partie basse.
Catégories : - *terra nigra* de Gaule du Centre
- TN (P.18a et P.18b).
Équivalences : MENEZ 1989, forme 59.
Appellation première : jatte/coupe 9
Fréquence : fréquente.
Datation : 20/10 av. (probablement avant) – 40/50 ap. J.-C.
Fonction : servir.

TN 2-200 Vase-bobine

TN 2-201

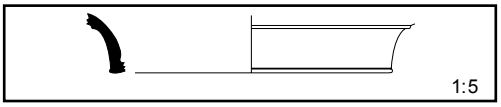

Description : coupe biconique (vase bobine), à panse concave ornée de baguettes.
Catégories : - *terra nigra* de Gaule du Centre.
- TN (P.18a)
Équivalences : - MENEZ 1989, forme 75/78
- COM-L 2-201
Appellation première : type 202
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 20/10 av. (peut-être avant) – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir, boire

TN 2-300 Coupe ?

TN 2-301

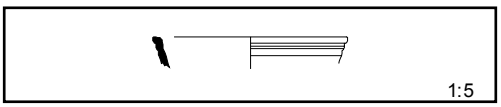

Description : coupe (?) à bord rectiligne et mouluré.
Catégories : - *terra nigra* de Gaule du Centre
- TN (P.18a)
Équivalences : MENEZ 1989, forme 30a ?
Appellation première : plat 1c
Fréquence : exceptionnelle
Datation : 20/10 av. (peut-être avant) – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir, boire

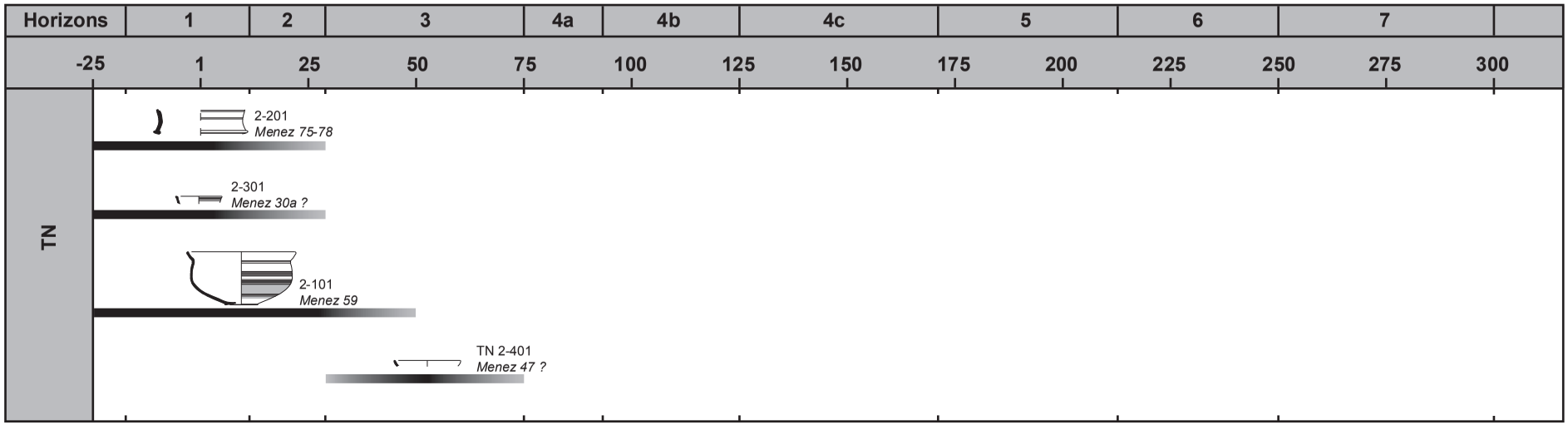

Figure 444. Proposition de chrono-typologie des *terrae nigrae*.

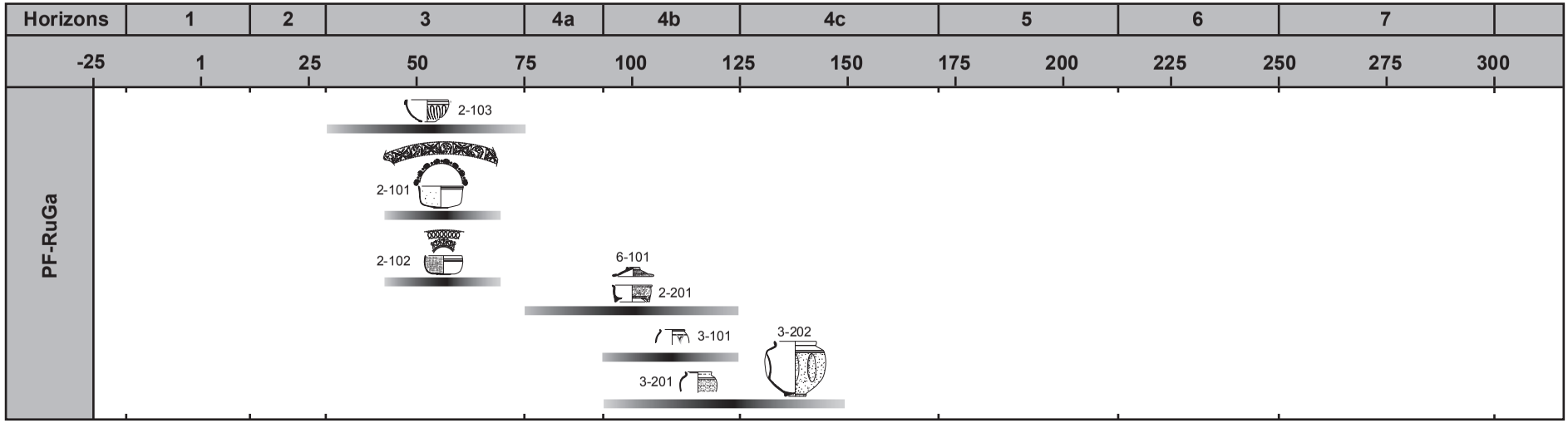

Figure 445. Proposition de chrono-typologie des PF-RuGa.

TN 2-400

TN 2-401

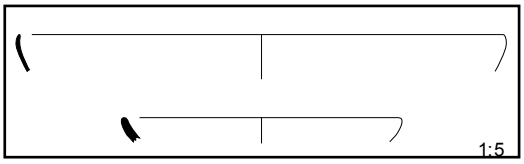

Description : coupe à paroi convexe, bord arrondi.
Catégories : - *terra nigra* de Gaule du Centre.
- TN (P.18a)
Équivalences : MENEZ 1989, forme 47 ?
Appellation première : plat 1a
Fréquence : rare
Datation : 30/40 ap. – 70/80 ap. J.-C.
Fonction : servir, boire

3.1.3. *PAROIS FINES RUTÉNO-GABALES (PF-RUGA)*

Il a donc été choisi de ne pas se référer, pour cette catégorie, à la typologie de F. Mayet (1975). La première raison est que, en incluant dans cette définition les céramiques à parois fines et surfaces chamottées dites « flaviennes », le référentiel de F. Mayet devient insuffisant. La seconde tient en la volonté d'amorcer un référentiel propre aux ateliers rutènes ou gabales, sur le modèle de ce qui a été fait à Lezoux (BET, GRAS 1999). Il est évident que ce référentiel sera amené à s'effacer au profit d'un autre plus exhaustif fondé sur le matériel des grands ateliers méridionaux (GENIN à paraître).

Cette catégorie typologique regroupe donc des groupes techniques dont on est sûr qu'ils correspondent à des productions millavoises (C.F.G.2 : production de bol moulé ou décoré à la barbotine ; E.O.1b ; production chamottée « flavienne »). Il aurait donc été logique d'appeler cette catégorie « parois fines de La Graufesenque ». Toutefois, on y inclut un groupe technique à pâte micacée et surface chamottée (E.O.2b) qui d'une part doit provenir du nord de l'Aveyron, d'autre part compte une forme analogue à l'une de La Graufesenque. En outre, on préfère s'en tenir au qualificatif de « ruténo-gabale » puisque l'on ne peut entièrement exclure que Banassac et Le Rozier n'en aient pas produit (alors avec les mêmes difficultés de distinction des pâtes que pour la sigillée).

Ces productions à parois fines se rencontrent à Javols, en quantité non négligeable, soit vers le milieu du I^er^ s. ap. J.-C. avec des bols moulés (dont certains dans le style perlé du potier *Volturius* ; BÉMONT 1982 : 10 ; BÉMONT 1996 : 41 ; BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 60-63, fig. 59a) ou décoré à la barbotine, soit principalement entre 70/80 et 120/130 avec les vases chamottés (Figure 445).

Pour chaque type, les équivalences avec les autres référentiels sont cités (MAYET 1975 ; BÉMONT 1982 ; BET, GRAS 1999).

Pour toutes les autres parois fines rencontrées dans le corpus, on propose d'utiliser à Javols les référentiels classiques (MAYET 1975 ; DESBAT 1997 ; BET, GRAS 1999…).

PF-RUGA 2-100 Bol hémisphérique de La Graufesenque, à décor sablé, moulé ou barbotiné. Apparenté à la forme Mayet 37 (ou 33-35), aux Hermet 9/10 et aux bols définis par C. Bémont (1982, fig. 3A, B, C).

PF-RUGA 2-101

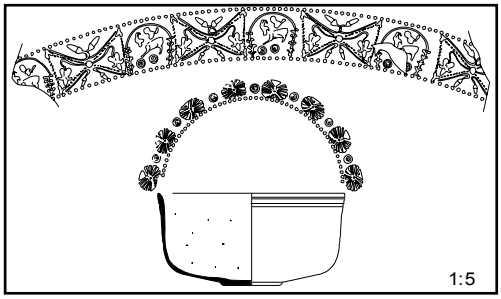

Description : bol hémisphérique à bords droits verticaux ou légèrement divergents. Sillons sous la lèvre. Inflexion basse de la panse. Sablé le plus souvent à l'intérieur. Sablage ou décor moulé externe.
Catégories : parois fines de La Graufesenque (C.F.G.2).
Équivalences : HERMET 1934, forme moulée 9-10 ; MAYET 1975, forme 37 ; BÉMONT 1982, fig. 3A ; BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : fig. 60a et b.
Appellation première : Hermet 9
Fréquence : rare.
Datation : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.
Fonction : boire.

PF-RUGA 2-102

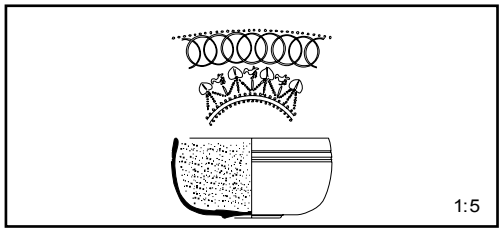

Description : bol hémisphérique à parois convexes et bords légèrement convergents. Inflexion basse de la panse. Sillons sous la lèvre. Sablé le plus souvent à l'intérieur. Sablage ou décor moulé externe.
Catégories : parois fines de La Graufesenque (C.F.G.2).
Équivalences : HERMET 1934, forme moulée 9 ; MAYET 1975, forme 37 ; BÉMONT 1982, fig. 3 ; BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : fig. 60a et b.
Appellation première : Hermet 9
Fréquence : rare.
Datation : 40/50 – 60/70 ap. J.-C.
Fonction : boire.

PF-RUGA 2-103

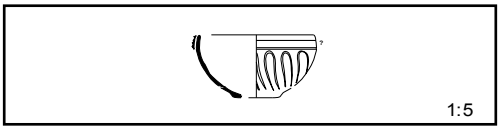

Description : bol hémisphérique à parois divergentes. Peut être ansé. Sillons sous la lèvre. Décor à la barbotine.
Catégories : parois fines de La Graufesenque (C.F.G.2).
Équivalences : HERMET 1934, forme moulée 9-10 ; MAYET 1975, forme 33b ; BÉMONT 1982, fig. 3A ; BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : fig. 60a et b. Proche de la forme Lezoux 339 (BET, GRAS 1999 : fig. 2).
Appellation première : Hermet 9
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 30/40 – 70/80 ap. J.-C.
Fonction : boire.

PF-RUGA 2-200 Petite coupelle tripode, basse.

PF-RUGA 2-201

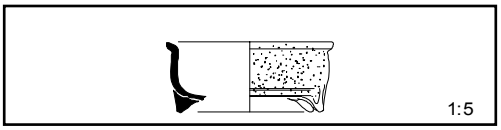

Description : coupelle tripode, pieds pleins coniques. Parois verticales. Lèvre allongée, parfois avec gorge sommitale. Surfaces externes chamottées.
Catégories : - parois fines chamottées de La Graufesenque (E.O.1b).
- parois fines du nord de l'Aveyron (E.O.2b)
Équivalences : Lezoux 340 (BET, GRAS 1999 : fig. 2).
Appellation première : jatte/coupe 12a
Fréquence : régulière.
Datation : 70/80 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : servir (couvert par le type PF-RUGA 6-101).

PF-RUGA 3-100 Gobelet ovoïde, sans épaule. Lèvre courte, rectiligne éversée.

PF-RUGA 3-101

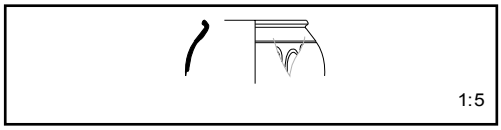

Description : gobelet ovoïde, sans épaule et fine lèvre éversée. Parois lisses ou décorées à la barbotine.
Catégories : parois fines de La Graufesenque (C.F.G.2).
Équivalences : MAYET 1975, forme 40. Proche de la forme Lezoux 331 et 332 (BET, GRAS 1999 : fig. 1).
Appellation première : pot 17.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : boire.

PF-RUGA 3-200 Gobelet ovoïde, épaule plus ou moins marquée. Lèvre allongée, rectiligne éversée.

PF-RUGA 3-201

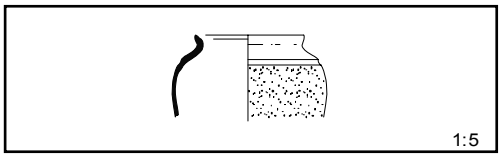

Description : gobelet ovoïde, épaule légèrement marquée, lèvre allongée et éversée. Parois lisses généralement chamottées.
Catégories : parois fines chamottées de La Graufesenque (E.O.1b).
Équivalences : - proche de la forme Lezoux 331a (grand module) et 333 (BET, GRAS : fig. 1).
- CF-RUGA 3-201
Appellation première : pot 19a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 90/100 – 150 ap. J.-C.
Fonction : boire.

PF-RUGA 3-202

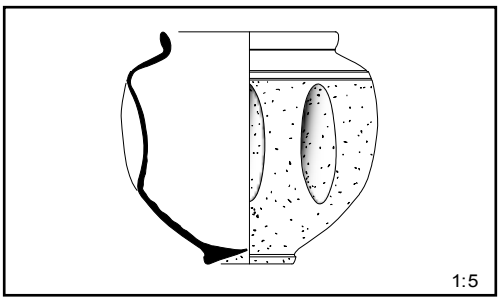

Description : gobelet ovoïde, épaule marquée, lèvre allongée et éversée. Parois à dépressions et décorées à la barbotine.
Catégories : parois fines chamottées de La Graufesenque (E.O.1b).
Équivalences : BÉMONT, VERNHET, BECK 1987, fig. 62 ; Lezoux 335-337 (BET, GRAS 1999 : fig. 1).
Appellation première : pot 19b.
Fréquence : rare.
Datation : 90/100 – 150 ap. J.-C.
Fonction : boire.

PF-RUGA 6-100 Couvercle aplati à lèvre accentuée et arrondie.

PF-RUGA 6-101

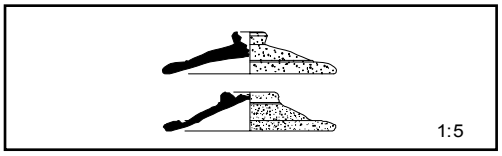

Description : couvercle aplati. Préhension soit par un bouton étroit, soit par une base plus large. Parois lisses ou moulurées. Lèvre épaissie et arrondie. Surfaces externes chamottées.
Catégories : parois fines chamottées de La Graufesenque (E.O.1b).
Équivalences : Lezoux 341 (BET, GRAS 1999 : fig. 1).
Appellation première : couvercle 5.
Fréquence : régulière.
Datation : 70/80 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : couvrir (PF-RUGA 2-201).

3.1.4. *CÉRAMIQUES FINES RUTÉNO-GABALES (CF-RUGA)*

Sous cette appellation se retrouvent les catégories précédemment décrites des Cal-EO, Sab-EO, Cal-EG, Cal-EN et Cal-EB. L'analyse a montré que toutes ces catégories partagent soit le même répertoire, soit la même pâte : il est donc logique de les retrouver dans une même catégorie typologique.

La grande majorité des céramiques à pâte calcaire (à engobe orangé, gris-noir, noir ou blanc) proviennent ou sont supposées provenir de La Graufesenque : les arguments d'une telle hypothèse (pâte, formes, analogies morphologiques et chronologiques avec les sigillées millavoises) ne seront pas développés de nouveau ici (*cf.* p.350-352). Les autres productions reconnues proviennent probablement du nord de l'Aveyron. Pour autant, on gardera le qualificatif de « ruténo-gabale » pour les mêmes raisons que précédemment, afin d'anticiper une meilleure connaissance des céramiques fines de Banassac et du Rozier.

Parmi cette catégorie, les céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a) sont les plus abondantes et constituent l'une des originalités du faciès céramique de Javols. Elles sont présentes dès 20/10 av. J.-C. (Figure 446), se développent durant tout le I^{er} s. ap. J.-C., atteignent leur *floruit* vers la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (où elles représentent entre 10 à 15% des céramiques en présence), puis régressent brutalement, en même temps que les sigillées de La Graufesenque, vers 150 ap. J.-C. Une très légère reprise semble s'amorcer dans le III^{ème} s. ap. J.-C. avec des formes de « sigillées claires B » de La Graufesenque (VERNHET 1977). On propose donc de classer ces dernières dans cette catégorie et non dans celle des CLAIR-B du *Dicocer* (RAYNAUD 1993e), où elles y sont finalement atypiques puisque leur répertoire n'est pas exactement le même que celui des vraies sigillées claires B de la moyenne vallée du Rhône (DESBAT 1987 ; 1988). En ce sens, on rejoint le vœu d'A. Desbat de voir se limiter la dénomination de « sigillées claires B » aux seules productions rhodaniennes (DESBAT 1987 : 267).

En outre, il a été démontré que ces sigillées abâtardies de Millau trouvent beaucoup d'antécédents dans le répertoire des céramiques à engobe orangé des I^{er} et II^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 195). Ainsi, si l'on excepte les Drag. 37 de ces productions tardives (VERNHET 1977 : fig. 4 et 5), ces dernières apparaissent certainement plus comme la continuité des Cal-EO que celle des véritables sigillées : contrairement à ce qu'a écrit A. Vernhet (1977 : 48), je ne pense pas que les potiers rutènes simplifient leur méthode, mais qu'ils ne font que perpétuer une production bien plus précoce qu'on le pensait, en faisant évoluer quelque peu son répertoire, pour répondre à une demande locale ou régionale.

Ces productions orangées à pâte calcaire se retrouvent en effet en abondance dans tout le sud du Massif Central aux I^{er} et II^{ème} s. ap. J.-C. : on les rencontre ainsi en quantité à Javols et en Lozère (CHARDONNET 1994), mais aussi en Aveyron (DAUSSE, PUJOL, VERNHET 1998 : 138 ; GARRIC 1990 : 123, fig. 17 A ; DAUSSE 1992 : 61, Fig. 19 ; CATALO *et al.* 1994 : 37 ; SOLA-CROUP 1995 : planches des tombes 22, 25, 68, 71 et 119 ; GRUAT, MARTY 2003 : fig. 67 n°23.…), dans le Lodévois (RASCALOU 2006a, 148, fig. 7, n°4 et 5 ; 2006b : fig. 7, n°10 à 16), peut-être jusqu'à Alba en Ardèche (TOINON 1990 ; 1990-1992 : pl. 115, n° 6 et 7), à moindre titre en Haute-Loire (SIMONNET, SAVAY-GUERRAZ 1975 : pl. 2 ; SIMONNET 1984 : pl. 46 n°4 ; PIN 1990 : fig. 2 n°4) et dans le Cantal (VINATIÉ 1977 : 141, n°1 ; VINATIÉ 1991 : 58, fig. 6 n°9 ; LAPEYRE, ROCHE 1985 : fig. 39 n°1 et 2). Si, comme je le pense, toutes proviennent de La Graufesenque, on aurait au travers des régions citées l'aire de diffusion des productions fines des ateliers millavois.

On note toutefois que les productions à pâte micacée du nord de l'Aveyron se rencontrent en bien plus grande quantité à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 61-65) qu'à Javols, où elles sont anecdotiques. De la même façon, Javols ne reçoit que très peu de productions tardives à engobe orangé des ateliers de Millau, à l'inverse de Rodez (s'il s'agit bien alors de pâtes calcaires et non micacées ; par exemple GRUAT, MARTY 2003 : fig. 66, 69…) :

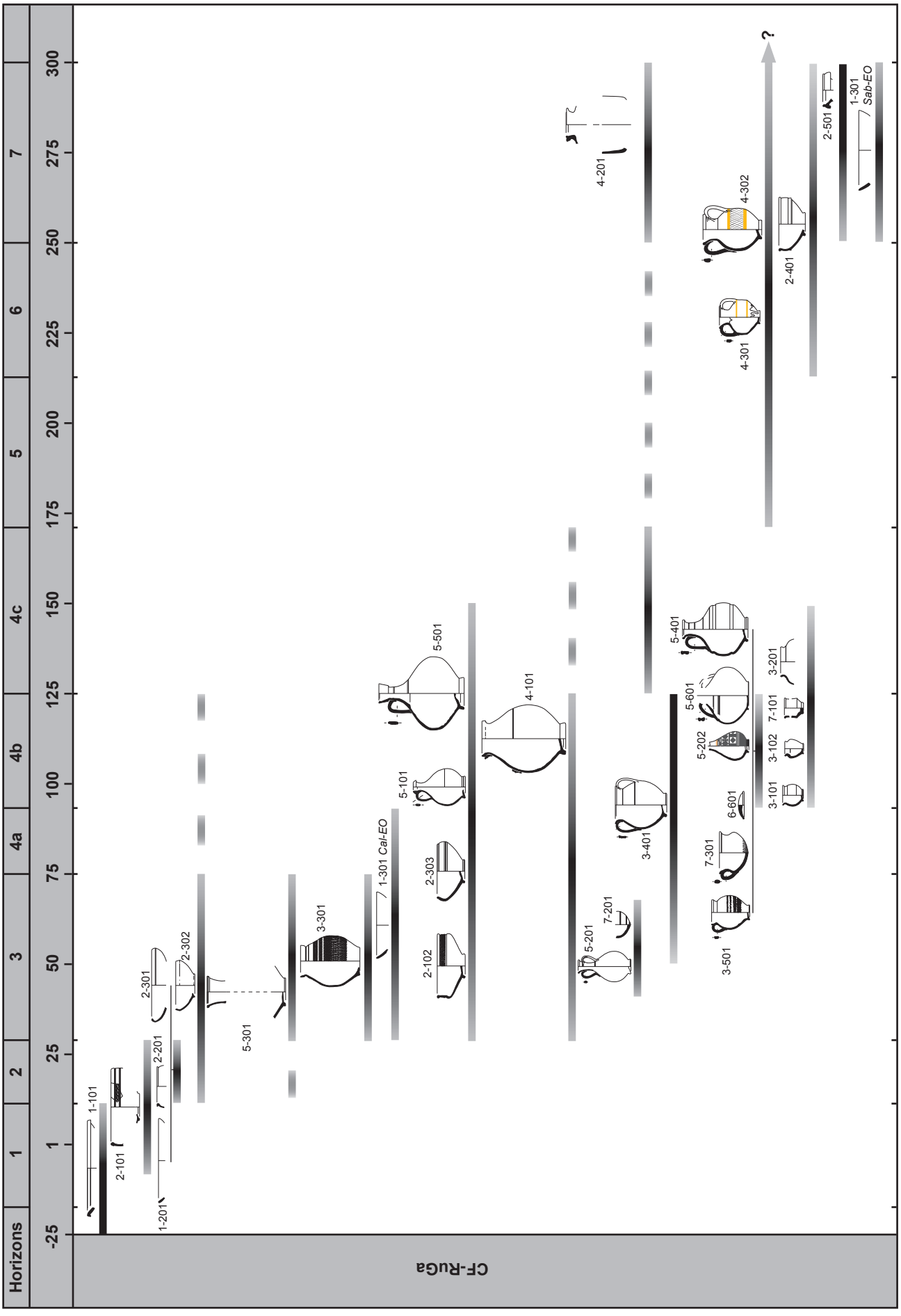

Figure 446. Proposition de chrono-typologie des CF-RuGa.

Les vases à engobe noir correspondent à une production précoce de La Graufesenque. Ceux à engobe gris-noir apparaissent surtout dans la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. en faible quantité et en reprenant globalement les mêmes types que ceux à engobe orangé.

Les productions à engobe blanc (trois productions distinctes) sont certes présentes dans le courant du I^{er} s. mais se singularisent après 150 par des formes originales qui viennent renouveler le vaisselier gabale et rutène de la seconde moitié du II^{ème} s. et du III^{ème} s. ap. J.-C. En outre, ces productions à engobe blanc comptent des décors peints originaux, composés de motifs géométriques (losanges quadrillés) qui correspondent à une spécificité du sud du Massif Central (La Graufesenque, Montans, peut-être Banassac).

D'un point de vue fonctionnel, toutes ces céramiques (et en particulier celles à pâte calcaire et engobe orangé qui sont les plus abondantes) viennent en complément des sigillées et apportent les vases à verser, les gobelets et les jattes.

CF-RUGA 1-100 Plat ou coupe à bords obliques et lèvre détachée.

CF-RUGA 1-101

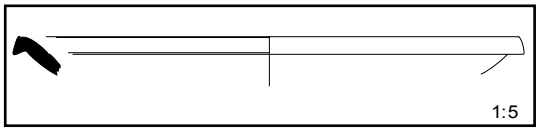

Description : plat à bords obliques, lèvre triangulaire détachée. Sillon interne.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : Haltern, service 1b.
Appellation première : plat 1f.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 20/10 av. – 5/10 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 1-200 Plat ou coupe à bords obliques.

CF-RUGA 1-201

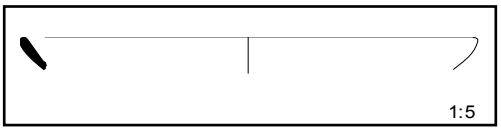

Description : plat ou coupe à bords obliques, lèvre simplement arrondie.
Catégories : - céramiques à pâte calcaire et engobe noir de La Graufesenque (Cal-EN).
- céramiques à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO E.O.2a).
Équivalences : GOUDINEAU 1968, forme 1 ; GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : fig. 23, n°3 à 11.
Appellation première : plat 3.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 1-300 Plat à bords obliques.

CF-RUGA 1-301

Description : plat à bords obliques, lèvre simplement arrondie.
Catégories : - céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
- céramiques à pâte sableuse et engobe orangé (Sab-EO E.O.2a).
Équivalences : HERMET 1934, forme lisse 2 : BÉNÉVENT 1997, forme R4).
Appellation première : plat 1e.
Fréquence : régulière.
Datation : - 30/40 – 90/100 ap. J.-C. (Cal-EO)
- contexte 250-300 ap. J.-C. (Sab-EO, peut-être résiduel).
Fonction : servir.

CF-RUGA 2-100 Jatte plus ou moins carénée, base annulaire, frise décorée et lèvre épaissie en bourrelet.

CF-RUGA 2-101

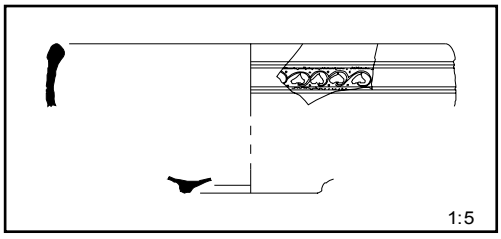

Description : jatte caractérisée par une frise décorée à la molette de motifs cordiformes, encadrée par une série de sillons. Base annulaire. Paroi pas ou peu carénée. Lèvre épaissie légèrement rentrante. Forme et décor inspirés des premiers Drag. 29.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et pseudo-engobe orangé (Cal-EO C.F.G.1 et E.O.1d).
Équivalences : VERNHET 1971 pl. 26, n°1 et 2.
Appellation première : jatte/coupe 4a.
Fréquence : régulière.
Datation : 10 av. – 20/30 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 2-102

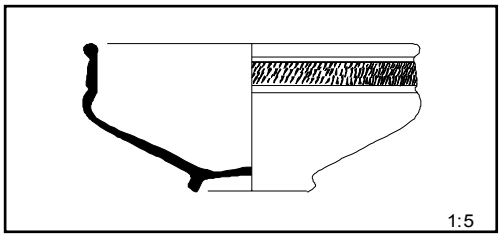

Description : jatte carénée. Base annulaire, carène arrondie, frise guillochée plus rarement décorée à la molette de motifs cordiformes (formes anciennes), lèvre nettement épaissie.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a et E.O.4).
Équivalences : VERNHET 1971 pl. 26, n°3 et 4 ; BÉNÉVENT 1997, forme R1 ; Lezoux 034 (BET, DELOR 2000 : 467).
Appellation première : jatte/coupe 4b.
Fréquence : fréquente.
Datation : 30/40 – 150 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 2-200 Jatte à bord rentrant et lèvre épaissie, éversée à gorge sommitale.

CF-RUGA 2-201

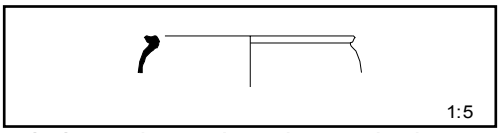

Description : jatte dont la partie basse est inconnue. Bords convergents. Lèvre en rupture, épaissie, éversée et marquée d'une gorge sommitale.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et pseudo-engobe orangé (Cal-EO E.O.1d).
Équivalences : néant
Appellation première : jatte/coupe 11.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 2-300 Jatte à bord rentrant et lèvre simple.

CF-RUGA 2-301

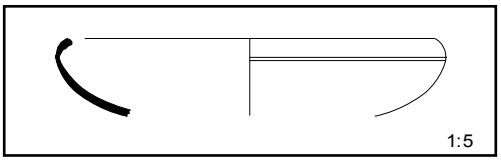

Description : jatte à base inconnue. Forme très basse, parois convexes, bords très convergents et légèrement épaissies, lèvre simplement arrondie.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a et E.O.4).
Équivalences : néant
Appellation première : jatte/coupe 1f.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 2-302

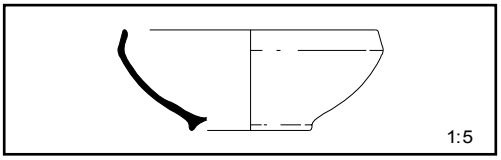

Description : jatte à base annulaire. Parois convexes, rupture de panse très nette, anguleuse, formant carène suivie d'un bord légèrement rentrant et d'une lèvre simple et arrondie.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).

Équivalences : néant
Appellation première : jatte/coupe 1d.
Fréquence : régulière.
Datation : contexte 10/20 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 2-303

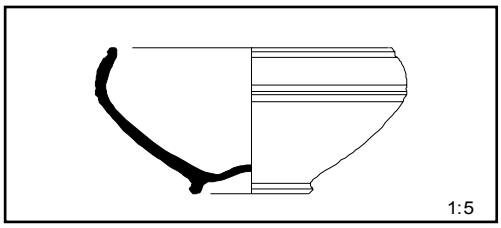

Description : jatte à base annulaire. Parois légèrement convexes, quelques sillons signalant la rupture de panse, bords convergents, lèvre simple et arrondie, précédée d'un sillon.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : HERMET 1934, forme lisse 2 ; « sigillées claires B de La Graufesenque » VERNHET 1977, fig. 1 n°7.
Appellation première : jatte/coupe 1c.
Fréquence : régulière.
Datation : contexte 30/40 – 150 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 2-400 Jatte à carène saillante et lèvre arrondie en bourrelet.

CF-RUGA 2-401

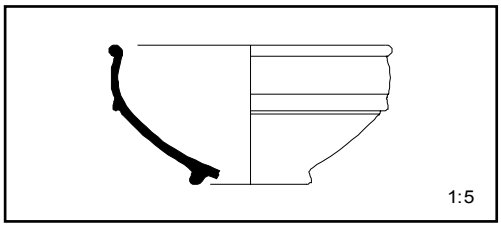

Description : jatte à base annulaire. Parois légèrement convexes, carène saillante en collerette, bords légèrement rentrants, lèvre arrondie en bourrelet.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a/S.C.B.G).
Équivalences : DRAGENDORFF 1895, forme 44 ; HERMET 1934, forme lisse 19 ; « sigillées claires B de La Graufesenque » VERNHET 1977, fig. 1 n°5.
Appellation première : jatte/coupe 6d.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 210/220 – 300 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 2-500 Jatte à lèvre en collerette pendante.

CF-RUGA 2-501

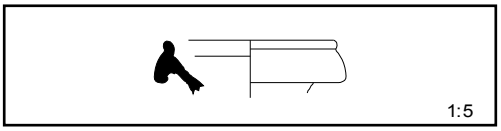

Description : jatte à base inconnue. Lèvre arrondie verticale, munie d'une collerette pendante arrondie.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a/S.C.B.G).
Équivalences : CURLE 1911, forme 11 ; HERMET 1934, forme lisse 21 ; VERNHET 1977, fig. 1 n°11.
Appellation première : jatte/coupe 10.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 250 – 300 ap. J.-C.
Fonction : servir.

CF-RUGA 3-100 Gobelet plus ou moins ovoïde à lèvre fine éversée.

CF-RUGA 3-101

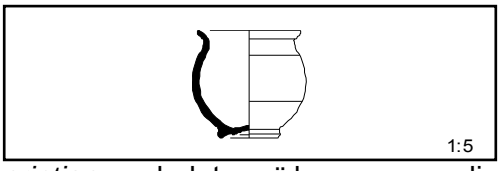

Description : gobelet ovoïde, panse soulignée d'un ou deux sillons, pas de col, lèvre éversée et effilée.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG).
Équivalences : - Lezoux 331 et 332 (BET, GRAS 1999 : fig. 17) ;
- PF RUGA 3-101
Appellation première : pot 8.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 150 ap. J.-C.
Fonction : boire.

CF-RUGA 3-102

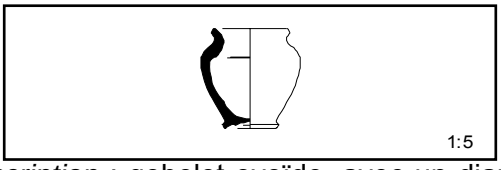

Description : gobelet ovoïde, avec un diamètre maximum de la panse plus haut, formant presque une épaule Même base que précédemment. Lèvre éversée et effilée.

Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : néant
Appellation première : pot 17.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 150 ap. J.-C.
Fonction : boire.

CF-RUGA 3-200 Gobelet ovoïde, épaule plus ou moins marquée. Lèvre allongée, arrondie et éversée.

CF-RUGA 3-201

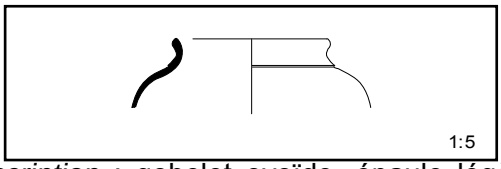

Description : gobelet ovoïde, épaule légèrement marquée, lèvre allongée, arrondie et éversée. Léger ressaut précédant la lèvre. Panse sans décor.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : PF RUGA 3-201
Appellation première : pot 19a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 150 ap. J.-C.
Fonction : boire.

CF-RUGA 3-300 Gobelet ovoïde de grand module.

CF-RUGA 3-301

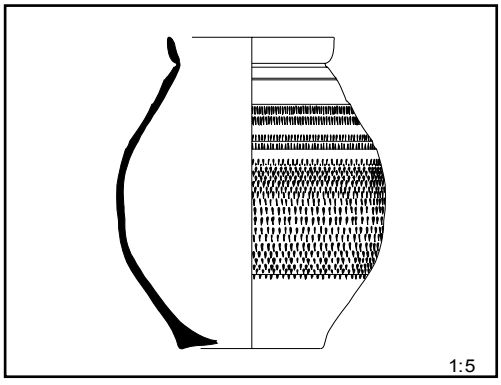

Description : gobelet ovoïde, base simple, lèvre étirée et éversée. Panse décorée de multiples frises de guillochis.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe ou pseudo-engobe orangé (Cal-E.O.1a et E.O.1d).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 20.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 30/40 – 70/80 ap. J.-C.
Fonction : boire, verser, mélanger.

CF-RUGA 3-400 Pot ovoïde à deux anses et col court.

CF-RUGA 3-401

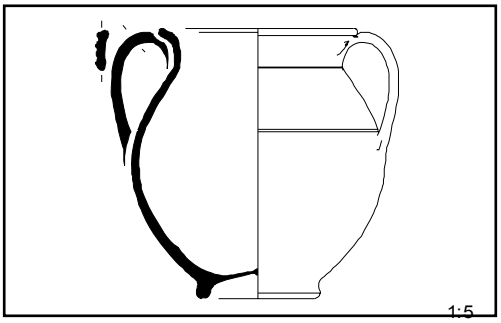

Description : pot ovoïde à base annulaire, col peu marqué, lèvre allongée, éversée et légèrement creusée. Deux anses moulurées, du col à mi-panse. Sillons à mi-panse et sous le col. Dans de rares cas, la panse présente un décor moulé.
Catégories : - céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a)
- également à engobe blanc par ailleurs (Cal-EB).
Équivalences : HERMET 1934, forme 7 ; MARTIN 1977, forme 24 ; « sigillées claires B de La Graufesenque » VERNHET 1977, fig. 1 n°16.
Appellation première : pot 7a.
Fréquence : régulière.
Datation : 50 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : boire, verser, mélanger (couvert par le type CF-RUGA 6-601).

CF-RUGA 3-500 Gobelet ovoïde ansé.

CF-RUGA 3-501

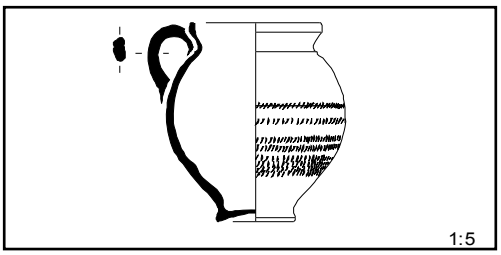

Description : gobelet ovoïde, lèvre étirée et légèrement creusée, petite anse de section ovale du col à mi-panse. Panse générale-

ment décorée de plusieurs frises de guillochis.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : « sigillées claires B de La Graufesenque » VERNHET 1977, fig. 1 n°17.
Appellation première : pot 19a.
Fréquence : rare.
Datation : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : boire.

CF-RUGA 4-100 Cruche ovoïde à large embouchure (pichet).

CF-RUGA 4-101

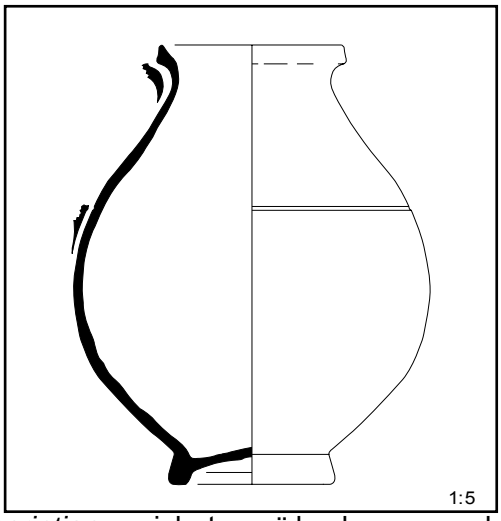

Description : pichet ovoïde, base annulaire, sillon à mi-panse, col court, lèvre épaissie et éversée. Anse de section inconnue, du col à mi-panse.
Catégories : - céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1d)
- céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB P.35a).
Équivalences : néant
Appellation première : cruche 14.
Fréquence : rare.
Datation : 30/40 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.

CF-RUGA 4-200 Cruche cylindrique à large embouchure (pichet).

CF-RUGA 4-201

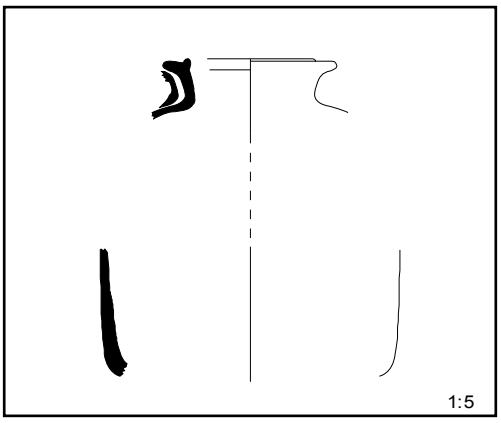

Description : pichet cylindrique, connu de façon lacunaire. Base annulaire, forme cylindrique avec deux ruptures de panse bien marquées. Col marqué. Lèvre épaissie avec gorge interne et bourrelet sommital. Une anse moulurée, du col à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : Lezoux 113 (BET, DELOR : 474).
Appellation première : cruche 21.
Fréquence : rare.
Datation : 120/130 – 300 ? ap. J.-C.
Fonction : verser.

CF-RUGA 4-300 Cruche à large embouchure évasée et deux anses.

CF-RUGA 4-301

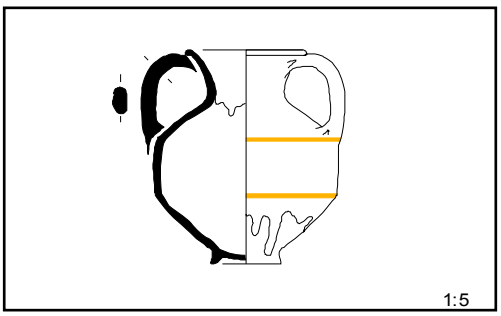

Description : cruche à deux anses, base annulaire, panse cylindrique caractéristique par sa double carène. Embouchure large, col évasé terminé par une petite lèvre arrondie. Deux anses de section ovale, de la lèvre à l'épaule. Panse le plus souvent peinte de motifs géométriques.

Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB P.13a).
Équivalences : - MARTIN 1977, forme 26
- SAB-EB 4-301
Appellation première : cruche 12.
Fréquence : régulière.
Datation : 160/170 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : verser, boire.

CF-RUGA 4-302

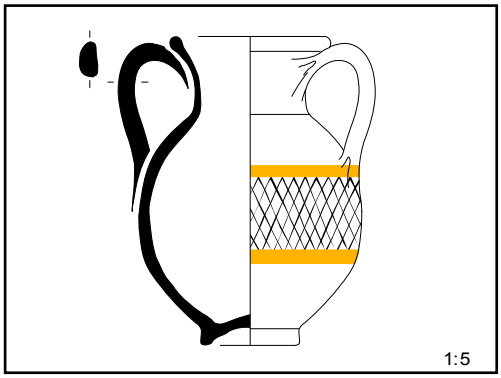

Description : variante du précédent, avec une forme ovoïde. Panse peinte de motifs géométriques.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB P.13a).
Équivalences : néant
Appellation première : cruche 12.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 160-170 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : verser, boire.

CF-RUGA 5-100 Cruche piriforme à col court et lèvre triangulaire.

CF-RUGA 5-101

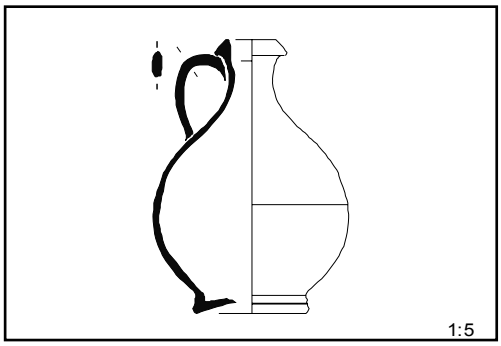

Description : cruche piriforme. Base simple, col court, goulot étroit, lèvre de forme triangulaire. Une anse de section ovale attachée sous la lèvre. Un sillon peu profond à mi-panse.
Catégories : - céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a)
- céramiques à pâte calcaire et engobe gris-noir (Cal-EG).
Équivalences : néant
Appellation première : cruche 4a.
Fréquence : rare.
Datation : - 30/40 – 150 ap. J.-C. (Cal-EO)
- contexte 120/130 – 150 ap. J.-C. (Cal-EG).
Fonction : verser.

CF-RUGA 5-200 Cruche piriforme.

CF-RUGA 5-201

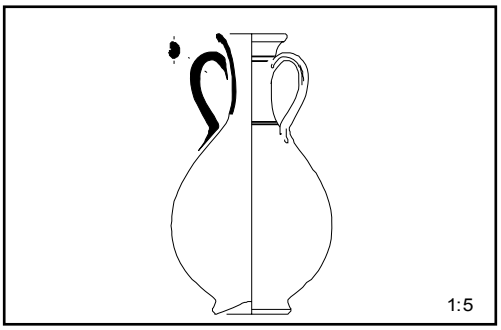

Description : cruche à deux anses, base simple, profil piriforme, long col en bobine souligné de plusieurs sillons et terminé par une lèvre simplement arrondie et éversée, à peine marquée. Deux petites anses de section ovale, du col à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 23b.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 40/50 – 60/70 ap. J.-C.
Fonction : verser.

CF-RUGA 5-202

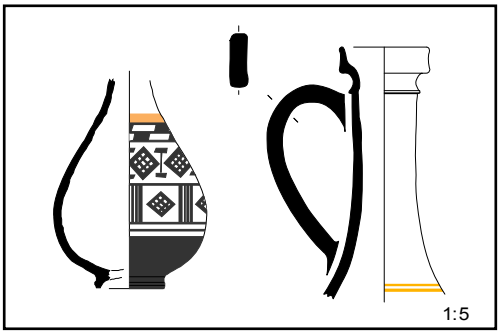

Description : cruche piriforme, connue de façon fragmentaire. Base annulaire, long col droit avec goulot étroit, lèvre en rupture, verticale, creusée intérieurement. Une grande anse sur le col, de section plate ou ovale. Panse très souvent peinte de motifs géomé-

triques. La forme rappelle les grandes lagènes en sigillée.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB P.13a).
Équivalences : MARTIN 1977, formes 19 et 20 ; HERMET 1934, forme lisse 15a.
Appellation première : cruche 23a.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.

CF-RUGA 5-300 Cruche à col allongé, embouchure large.

CF-RUGA 5-301

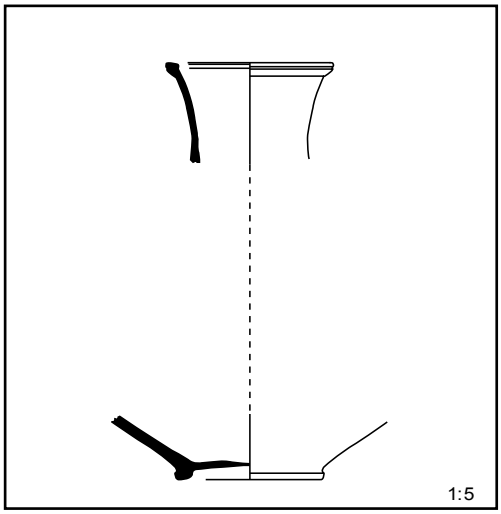

Description : cruche connue de façon lacunaire. Base annulaire, panse probablement globulaire ou ovoïde. Col très allongé, en bobine, terminé par une lèvre épaissie, légèrement creusée intérieurement. Une anse attestée.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe ou pseudo-engobe orangé (Cal-EO E.O.1a, E.O.1d, C.F.G.1).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 16.
Fréquence : régulière.
Datation : contexte 30/40 – 70/80 ap. J.-C. (peut-être auparavant dans le groupe technique C.F.G.1)
Fonction : verser.

CF-RUGA 5-400 Cruche globulaire marquée de deux renflements.

CF-RUGA 5-401

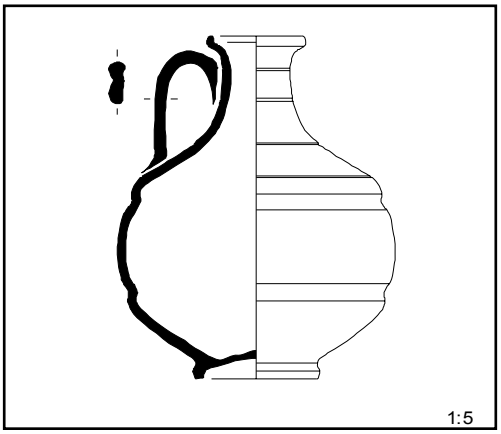

Description : cruche de forme globulaire. Base annulaire concave. Caractéristique par une panse à double renfoncement. Col court, marqué de plusieurs sillons, lèvre effilée à double inflexion formant une très légère gorge. Anse droite, bifide, du col à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : PAUC 1986 : 86, fig. 20.
Appellation première : cruche 5.
Fréquence : rare.
Datation : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.

CF-RUGA 5-500 Cruche globulaire, col allongé et lèvre allongée et oblique.

CF-RUGA 5-501

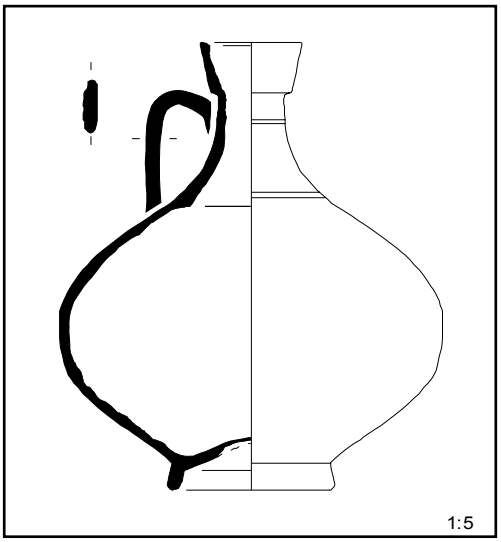

Description : cruche de forme globulaire. Base concave, panse lourde. Col allongé, goulot étroit, embouchure plus large, lèvre allongée,

rectiligne et oblique. Anse droite et moulurée du col à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : forme sigillée de la fosse de *Gallicanus* (cruche au premier plan dans VERNHET 1991 : 35).
Appellation première : cruche 6.
Fréquence : régulière.
Datation : 30/40 – 150 ap. J.-C.
Fonction : verser.

CF-RUGA 5-600 Cruche globulaire.

CF-RUGA 5-601

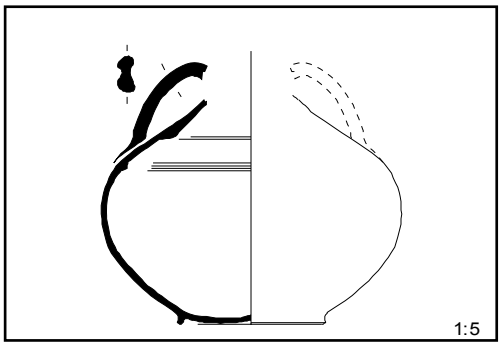

Description : cruche connue de façon lacunaire. Base annulaire convexe. Forme globulaire. Une (peut-être deux) anse bifide.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB P.13a).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 10.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.

CF-RUGA 6-600 Couvercle sans bouton de préhension.

CF-RUGA 6-601

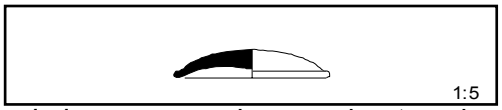

Description : couvercle sans bouton de préhension. Lèvre en très léger bourrelet.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : néant.
Appellation première : couvercle 2a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : couvrir (CF RUGA 3-401).

CF-RUGA 7-100 Gobelet à bords légèrement concaves.

CF-RUGA 7-101

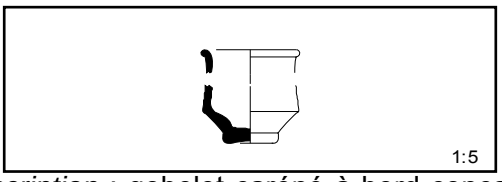

Description : gobelet caréné à bord concave, terminé par une lèvre arrondie, légèrement éversée.
Catégories : - céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a)
- attesté par ailleurs avec un engobe blanc (Cal-EB).
Équivalences : BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : fig. 63 ; VERNHET 1991 : 16.
Appellation première : calice 3.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 120/130 – 150 ap. J.-C.
Fonction : rituel (gobelet à offrande).

CF-RUGA 7-200 Forme entièrement fermée ou avec une ouverture très étroite. Apode.

CF-RUGA 7-201

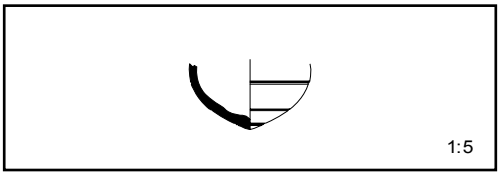

Description : forme fermée incomplète. Récipient apode, fond convexe ombiliqué. Forme globulaire soulignée de plusieurs sillons. Certainement entièrement fermée ou à ouverture très étroite.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : néant
Appellation première : type 103.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 40 – 70 ap. J.-C.
Fonction : hochet ou tirelire.

CF-RUGA 7-300 Passoire.

CF-RUGA 7-301

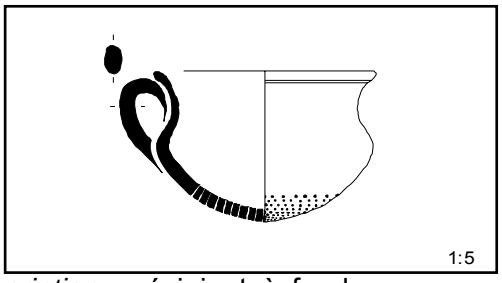

Description : récipient à fond convexe avec parois profilées en S. Lèvre simple éversée. Anse de section ronde. Dizaine de rangées de trous de section carrée au fond.
Catégories : céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (Cal-EO E.O.1a).
Équivalences : VERNHET 1991 : 17.
Appellation première : passoire 1.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : filtrer (vin ?).

3.1.5. *CÉRAMIQUES À PÂTE KAOLINITIQUE ET ENGOBE BLANC (KAO-EB)*

Il s'agit d'une catégorie de céramiques abondante à Javols. Elle se rencontre dès les dernières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. (et existe certainement auparavant), a son acmé durant la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C. et perdure jusque, au plus tard, le milieu du II^ème^ s. ap. J.-C., avec un déclin amorcé dès 120/130 ap. J.-C.

L'origine est incertaine : toutefois, les arguments exposés précédemment (*cf.* p.357-367), plaident plus pour y voir une provenance du nord du Massif Central, de la cité arverne. Pour autant, la technique de réalisation, autant que les formes produites traduisent une influence méditerranéenne.

Outre la région clermontoise (où, faute d'avoir pu examiner les pâtes, on ne peut assurer qu'il s'agit de la même production), ces céramiques se rencontrent apparemment sur d'autres sites de consommation du sud-est du Massif Central : elles sont en tout cas clairement attestées à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 50 fig. 24 n° 12 et 13 ; BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002 : 167) et on a pu en observer quelques fragments à La Graufesenque, insuffisamment toutefois pour y voir une production millavoise. Une enquête plus approfondie permettra de cerner plus clairement son aire de diffusion.

Les vases à verser (cruches ou pichets) correspondent à la majorité des formes de cette catégorie (Figure 447) : ils viennent donc compléter les céramiques à engobe orangé sur la table gabale pour le service des boissons.

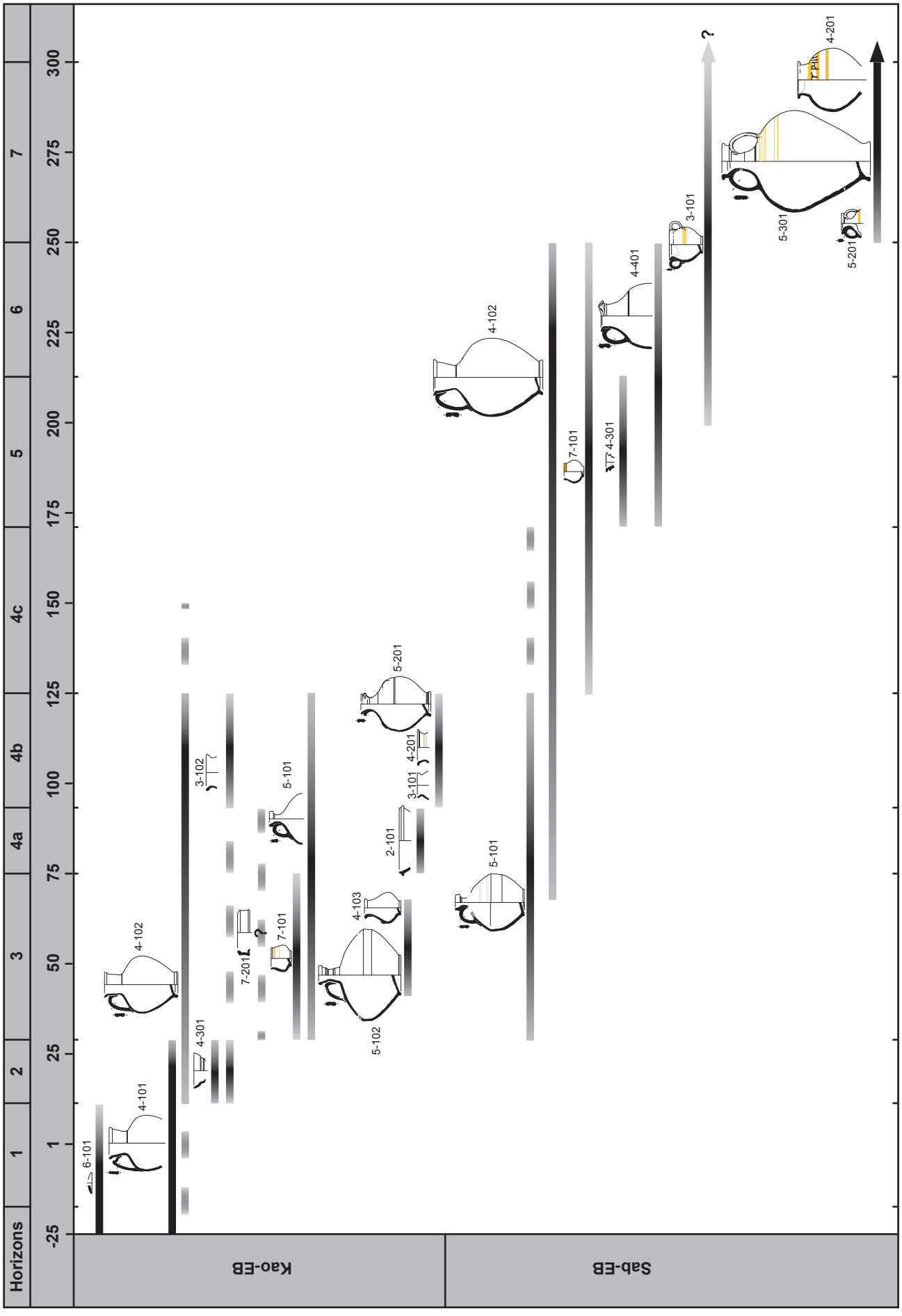

Figure 447. Proposition de chrono-typologie des KAO-EB et des SAB-EB.

KAO-EB 2-100 Jatte à lèvre épaissie et collerette.

KAO-EB 2-101

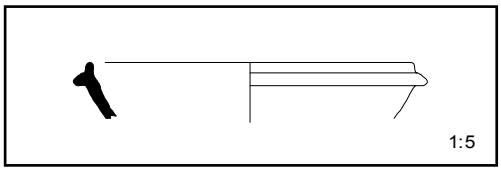

Description : récipient connu de façon lacunaire. Parois convexes, lèvre creusée intérieurement et en collerette.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : néant
Appellation première : marmite 1b.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 70/80 – 90/100 ap. J.-C.
Fonction : servir.

KAO-EB 3-100 Pot sans col, lèvre effilée.

KAO-EB 3-101

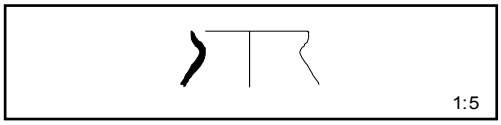

Description : récipient connu de façon lacunaire. Petit module, pas de col, lèvre effilée, incurvée et creusée intérieurement.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : - COM-L 3-101
- SAB-EM 3-101
- COM-GRB 3-101
Appellation première : pot 15.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : boire.

KAO-EB 3-102

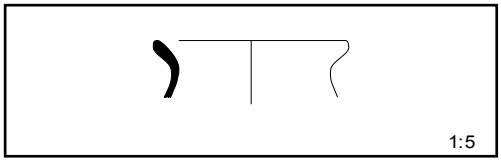

Description : récipient connu de façon lacunaire. Pas de col, lèvre effilée, éversée et arrondie. Module moyen. Présence d'une anse à ne pas exclure.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 1b.
Fréquence : régulière.
Datation : 10/20 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : servir.

KAO-EB 4-100 Cruche globulaire ou ovoïde à large embouchure et lèvre en amande.

KAO-EB 4-101

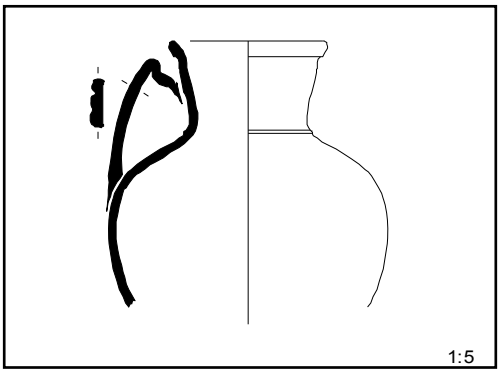

Description : forme globulaire avec globe maximal assez haut. Large embouchure, col rectiligne légèrement évasé, lèvre en amande. Baguette à la naissance du col. Forme caractérisée par une anse coudée et moulurée, attachée à mi-col.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : WARD-PERKINS 1941 : 75-77, fig. 20 n°2 ; HATT 1949 : pl. VIII, n°23 ; HATT 1944 : fig. II à IV ; PÉRICHON 1977 : 27, type 24, cruche dite de « Gergovie ».
Appellation première : cruche 9b.
Fréquence : rare.
Datation : 20/10 av. (certainement auparavant) – 30 ap. J.-C.
Fonction : verser.

KAO-EB 4-102

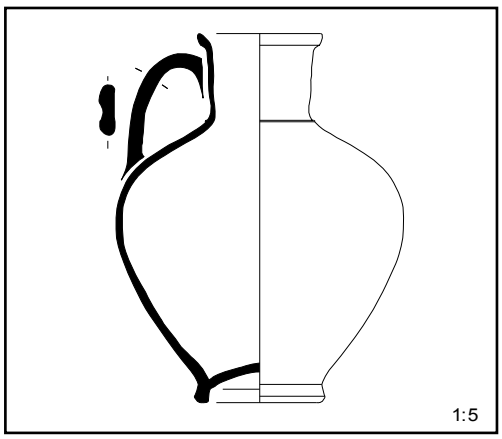

Description : se distingue du précédent par une anse droite et non plus coudée, généra-

lement bifide, attachée sous la lèvre ou à mi-col.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : - HATT 1944 : fig. II n°2 et 3.
- SAB-EB 4-102
Appellation première : cruche 9a.
Fréquence : très fréquente (en incluant la majorité des cruches 9).
Datation : 10/20 – 150 ap. J.-C.
Fonction : verser.

KAO-EB 4-103

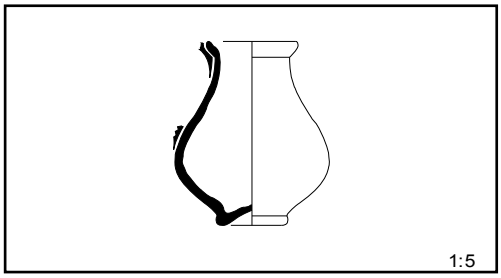

Description : variante miniature des précédents. Base simple, panse piriforme lourde, col disparu, lèvre en amande identique à celle des formes précédentes. Une anse, de section inconnue, attachée à la lèvre.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 9c.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 40/50 – 60/70 ap. J.-C.
Fonction : verser.

KAO-EB 4-200 Pot à col marqué et décor peint.

KAO-EB 4-201

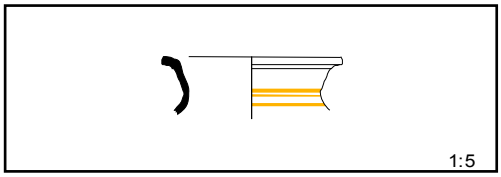

Description : récipient connu de façon lacunaire, probablement de forme ovoïde ou globulaire. Col bien marqué, court et évasé. Lèvre en rupture, allongée et arrondie. Jonction entre le col et la panse soulignée de plusieurs lignes peintes, ocres.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
- SAB-EB 4-201
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 12b.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.
Autres utilisations : stocker, conditionner.

KAO-EB 4-300 Cruche avec un col largement évasé, à double inflexion.

KAO-EB 4-301

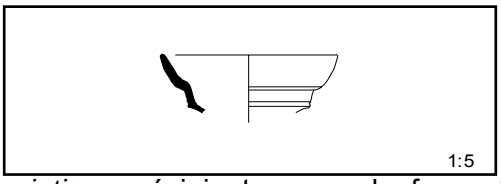

Description : récipient connu de façon très lacunaire. On propose d'y voir le col d'une cruche à embouchure large, col évasé et marqué d'une double inflexion.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : néant.
Appellation première : type 205.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 10/20 – 130 ap. J.-C.
Fonction : verser ?

KAO-EB 5-100 Cruche à col court, embouchure étroite et lèvre en amande.

KAO-EB 5-101

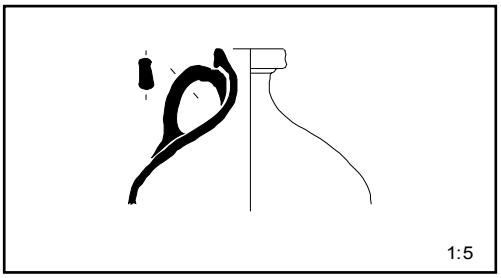

Description : récipient connu de façon lacunaire, probablement à base annulaire et forme globulaire ou ovoïde. Col très court, étroit, lèvre épaissie en amande. Anse bifide, attachée sur le col et l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : SAB-EB 5-101
Appellation première : cruche 3a.
Fréquence : rare.
Datation : 30/40 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.

KAO-EB 5-102

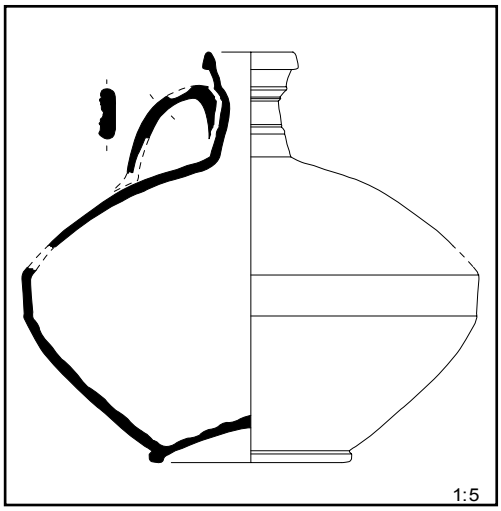

Description : cruche à base annulaire. Forme lourde, panse caractéristique par une double carène, col court, embouchure évasée et creusée intérieurement, lèvre en amande. Une anse bifide attachée au col. Col mouluré et fréquentes lignes peintes ocres sur le haut de panse.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : WARD-PERKINS 1941 : fig. 20 n°3 et 4 ; HATT 1944 : fig. 4 n°1 ; ROMEUF 2000 : fig. 24 n°9.
Appellation première : cruche 3b.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 40/50 – 60/70 ap. J.-C.
Fonction : verser.

KAO-EB 5-300 Cruche globulaire à col court et embouchure évasée.

KAO-EB 5-201

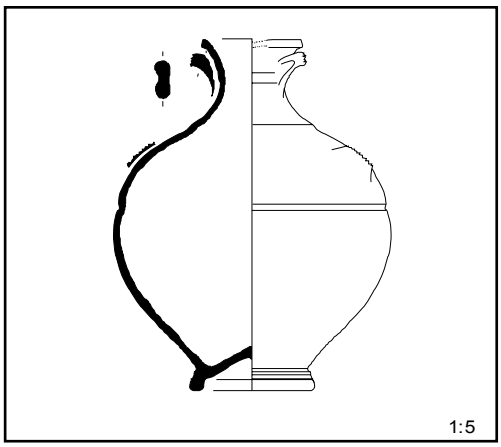

Description : cruche à base annulaire. Panse soulignée d'un profond sillon à mi-hauteur, parfois marqué d'un liseré ocre. Col court, en sablier, terminé par une lèvre simplement arrondie. Embouchure évasée, parfois légèrement ovalisée. Deux anses bifides, du col à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 7a.
Fréquence : rare.
Datation : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.

KAO-EB 6-100 Couvercle à bord simple.

KAO-EB 6-101

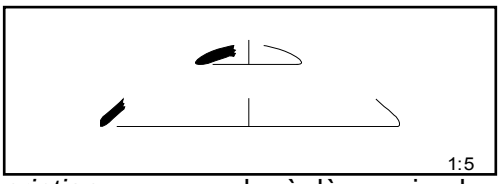

Description : couvercle à lèvre simplement arrondie. Préhension inconnue.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : néant.
Appellation première : couvercle 2b.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 20/10 (peut-être auparavant) – 5/10 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

KAO-EB 7-100 Gobelet à panse lourde, lèvre simple arrondie.

KAO-EB 7-101

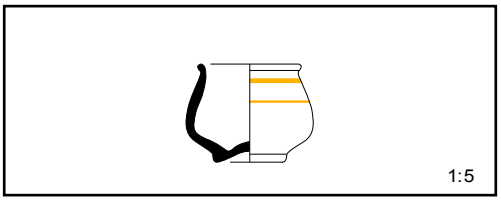

Description : gobelet à base simple, panse lourde, bords légèrement convergents et lèvre simple, arrondie. Panse soulignée de plusieurs lignes ocres.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : - PÉRICHON, PEYRE 1982 : pl. 7 n°42 et 43, forme 70.
- SAB-EB 7-101
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 30/40 – 70/80 ap. J.-C.
Fonction : rituel (gobelet à offrande).

KAO-EB 7-200 Forme fermée indéterminée.

KAO-EB 7-201

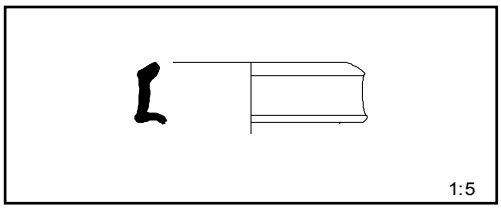

Description : récipient dont seul le col est connu. Col très large, en rupture, avec lèvre rentrante. Forme générique inconnue.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB).
Équivalences : néant.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : antérieure à 90/100 ap. J.-C.
Fonction : verser ?

3.1.6. *CÉRAMIQUES À PÂTE SABLEUSE ET ENGOBE BLANC (SAB-EB)*

Cette production à engobe blanc et pâte sableuse correspond également à une production très présente au Haut-Empire à Javols et succède à celle des KAO-EB qu'on vient de voir : elle apparaît dans les premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. mais ne prend véritablement son essor que lorsque disparaissent les KAO-EB, c'est-à-dire à partir de la seconde moitié du II^ème^ s. ap. J.-C. Elle est encore plus fréquente durant tout le III^ème^ s. et perdure certainement au-delà. Elle contribue à compenser en partie la disparition des autres catégories de céramiques fines, telles que les sigillées ou les céramiques à pâte calcaire et engobe orangé.

L'hypothèse d'une production locale ou régionale (cité gabale) apparaît comme la plus probable (*cf.* p.367-377). Elle ne semble pas ou peu présente à Rodez (où l'on préfère alors les vases à pâte calcaire ou sableuse fine et engobe blanc), mais se rencontre dans le sud de la cité vellave, à Arlempdes. En ce sens, et même si les données sur leur aire de diffusion sont maigres, on peut penser que ces céramiques à pâte sableuse et engobe blanc se cantonnent à approvisionner la cité gabale et les régions limitrophes (hypothèse fragile qu'il faudra étayer par une enquête régionale plus approfondie).

Dans un premier temps, ces productions à pâte sableuse reprennent en partie les formes des KAO-EB, avant de s'en affranchir totalement vers la fin du II^ème^ et le III^ème^ s. ap. J.-C. pour imposer un répertoire original (Figure 447).

Le répertoire décoratif est également homogène puisque la quasi-totalité des vases est peinte de liserés horizontaux ocres (rarement de décor plus complexe, avec une juxtaposition de petites virgules encadrées), ce qui en fait une caractéristique de cette production.

Enfin, on note la présence quasi systématique de deux anses sur les récipients du III^ème^ s. ap. J.-C.

Tant par leur morphologie que par les décors en présence, ces vases correspon-

dent à des céramiques de table. Certains ont pu servir à stocker des denrées, à puiser ou à transporter l'eau, même s'il s'agit peut-être d'utilisations secondaires anecdotiques.

SAB-EB 3-100 Pot sans col, lèvre effilée et deux anses.

SAB-EB 3-101

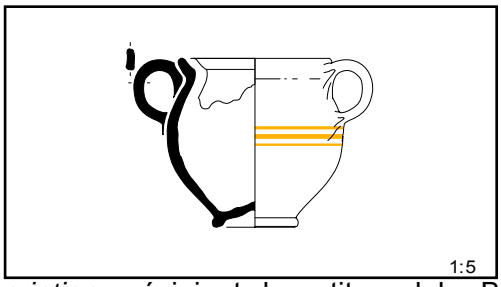

Description : récipient de petit module. Base annulaire ou à méplat porteur. Forme ovoïde, col inexistant, lèvre fine éversée, parfois avec gorge interne. Deux petites anses, de section ovale, attachée sous la lèvre et à mi-panse. Panse soulignée, à son diamètre maximum, de lignes peintes (généralement trois), ocres.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 4.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 200 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : boire.

SAB-EB 4-100 Cruche globulaire ou ovoïde à large embouchure et lèvre en amande ou effilée.

SAB-EB 4-102

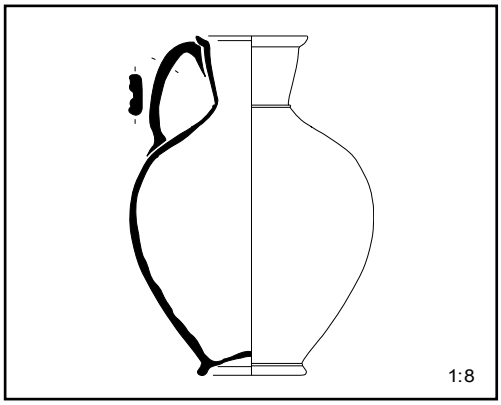

Description : forme ovoïde. Large embouchure, col rectiligne légèrement évasé, lèvre effilée ou en amande. Baguette à la naissance du col. Anse simple, moulurée, attachée sous la lèvre et sur l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : KAO-EB 4-102
Appellation première : cruche 9.
Fréquence : régulière.
Datation : 70/80 – 250 ap. J.-C.
Fonction : verser.
Autres utilisations : puiser, transporter

SAB-EB 4-200 Pot à col marqué et décor peint.

SAB-EB 4-201

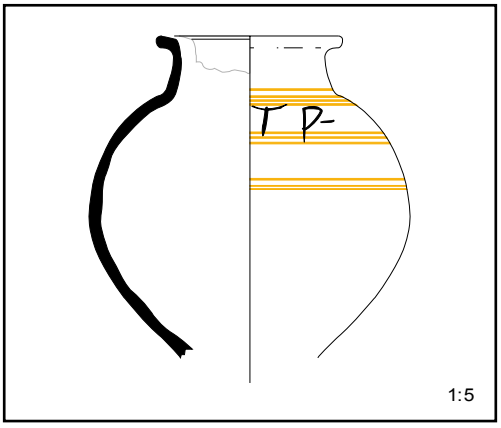

Description : récipient de forme ovoïde ou globulaire. Col bien marqué, court. Lèvre en rupture, allongée et arrondie. Partie supérieure de la panse, jusqu'au col, soulignée de plusieurs séries de lignes peintes, ocres.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : KAO-EB 4-201
Appellation première : pot 12b.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 250 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : verser.
Autres utilisations : stocker, conditionner.

SAB-EB 4-300 Cruche à large embouchure évasée

SAB-EB 4-301

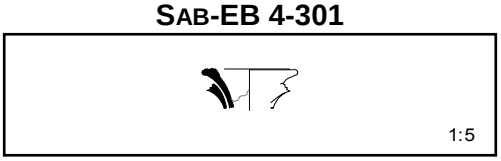

Description : récipient connu de façon très lacunaire. Embouchure évasée, lèvre épaissie. Deux anses de section inconnue.

Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : CF-RUGA 4-301
Appellation première : cruche 12.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 160/170 – 210/220 ap. J.-C.
Fonction : verser

SAB-EB 4-400 Cruche à large embouchure et bec tréflé.

SAB-EB 4-401

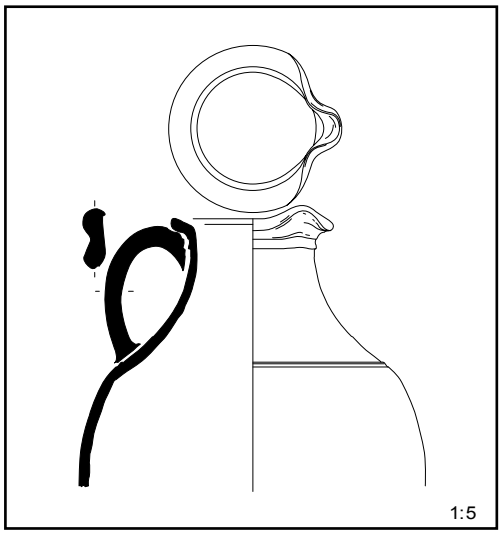

Description : récipient connu de façon très lacunaire. Forme globulaire. Parois du col concave, précédées de plusieurs cannelures. Large embouchure. Lèvre en rupture, allongée et arrondie. Bec tréflé. Anse bifide attachée sous la lèvre et à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 1d.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 160/170 – 250 ap. J.-C.
Fonction : verser

SAB-EB 5-100 Cruche à double carène, col court, embouchure étroite et lèvre en bandeau.

SAB-EB 5-101

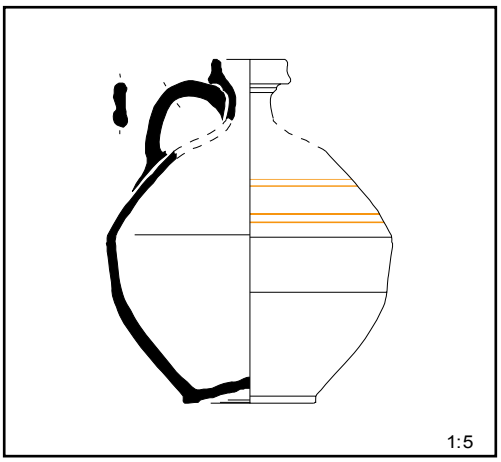

Description : récipient caractéristique par sa double carène (des variantes ovoïdes sont possibles). Base à méplat porteur, col court, embouchure étroite, légèrement évasée, lèvre en bandeau, très légèrement creusée intérieurement et extérieurement. Une anse bifide attachée au col et à l'épaule. Haut de panse décorée de liserés peints ocres (généralement quatre).
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : KAO-EB 5-101
Appellation première : cruche 3a.
Fréquence : régulière.
Datation : 70/80 – 160/170 ap. J.-C.
Fonction : verser.

SAB-EB 5-200 Cruche à col très court et embouchure évasée, très écrasée.

SAB-EB 5-201

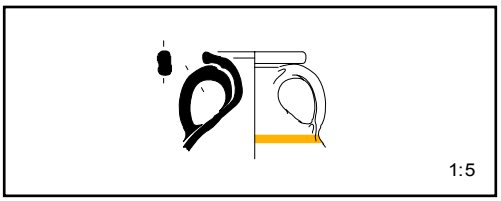

Description : cruche connue de façon très lacunaire. Forme probablement ovoïde ou globulaire. Col court en sablier, embouchure évasée, très écrasée. Lèvre nettement allongée et arrondie. Deux anses attachées sous la lèvre et à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).

Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 7b.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 250 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : verser.

SAB-EB 5-300 Cruche ovoïde à col marqué, embouchure évasée, lèvre en bandeau et deux anses.

SAB-EB 5-301

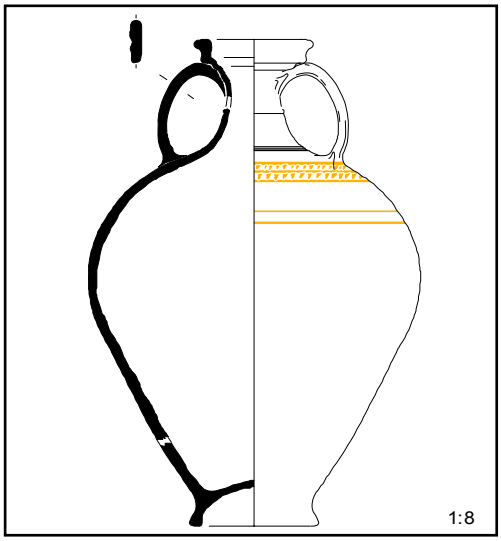

Description : Forme élancée. Base annulaire. Col court. Embouchure très évasée à plusieurs moulures, se terminant par une large lèvre en bandeau. Deux anses moulurées, depuis l'épaule jusqu'au haut du col. Également caractérisée par une série de sillons et de points peints en ocre dans la partie haute de la panse, sous l'anse. La lèvre peut également être peinte en ocre.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : LAUBENHEIMER 1985, amphore gauloise G2 ?
Appellation première : cruche 11.
Fréquence : régulière.
Datation : 250 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : verser.
Autres utilisations : stocker, conserver.

SAB-EB 7-100 Gobelet tulipiforme à panse lourde, lèvre simple arrondie.

SAB-EB 7-101

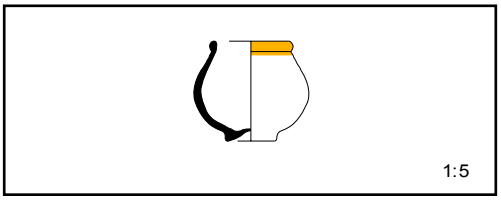

Description : gobelet à base simple, panse lourde, bords plus ou moins convergents et lèvre simple, arrondie. Panse et lèvre soulignées de plusieurs lignes ocres.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : - PÉRICHON, PEYRE 1982 : pl. 7 n°42 et 43, forme 70.
- KAO-EB 7-101
Fréquence : régulière.
Datation 120/130 – 250 ap. J.-C.
Fonction : rituelle (gobelet à offrande).

SAB-EB 7-200 Récipient à pied haut, évasé et bords divergents.

SAB-EB 7-201

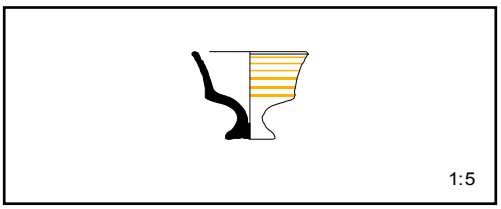

Description : Récipient à pied évasé, bords légèrement concaves divergents et lèvre simplement arrondie. Parois ornées de plusieurs lignes ocres.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : néant.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : ?
Fonction : rituelle (gobelet à offrande).

SAB-EB 7-300 Récipient à pied court, bords rectilignes divergents.

SAB-EB 7-301

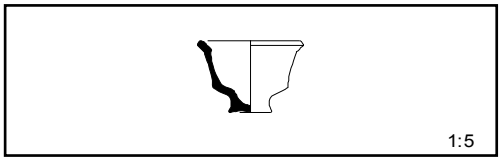

Description : récipient à pied court et trapu, bords rectilignes divergents, lèvre en légère rupture, courte et arrondie.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB).
Équivalences : néant.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : ?
Fonction : rituelle (gobelet à offrande).

3.1.7. *CÉRAMIQUES COMMUNES GRISES OU CLAIRES LISSÉES (COM-L)*

On retrouve ici les catégories des Kao-GRL, Sab-GRL et Sab-CLL qui partagent le même répertoire : la définition de cette catégorie typologique ne porte pas sur le critère d'homogénéité des pâtes mais bien sur celui du traitement de surface, aisément reconnaissable et particulièrement abondant à Javols.

On l'a dit, la distinction entre les pâtes kaolinitiques et sableuses grises à Javols est souvent délicate : rien ne permet donc de dire s'il s'agit d'une même production (ici artificiellement divisée en deux catégories), de deux ou de plusieurs utilisant deux argiles différentes.

Pour les productions du I^er^ s., on ne peut exclure que certains vases ne proviennent de Gaule du Centre, puisque les formes sont alors apparentées aux *terrae nigrae* de la cité arverne. En revanche à partir de 160/170 ap. J.-C., il est acquis qu'il s'agit d'une production (ou plusieurs) régionale(s)[62] diffusée(s) abondamment en Lozère, en Aveyron, dans le sud de la Haute-Loire et peut-être en Biterrois (si l'on considère que cette production correspond aux céramiques communes réductrices micacées mises en évidence par St. Mauné : 1996b ; *cf.* p.421-422). À cette époque, cette catégorie reprend donc sensiblement la même aire de diffusion que celles des céramiques fines ruténo-gabales, ce qui pourrait rendre possible l'hypothèse d'une production tardive de La Graufesenque, atelier connu pour produire des céramiques communes kaolinitiques (PICON 1996), de surcroît lissées (VERNHET 1991 : 16). Toutefois, cette hypothèse est encore très fragile et demandera à être confirmée ou infirmée par une meilleure connaissance des céramiques communes de La Graufesenque.

[62] Il aurait été tentant de qualifier également cette catégorie de « ruténo-gabale ». Pour autant, puisqu'elle contient peut-être quelques vases d'origine arverne et puisque son origine n'a pas été clairement cernée, on s'en tiendra à une simple description technique.

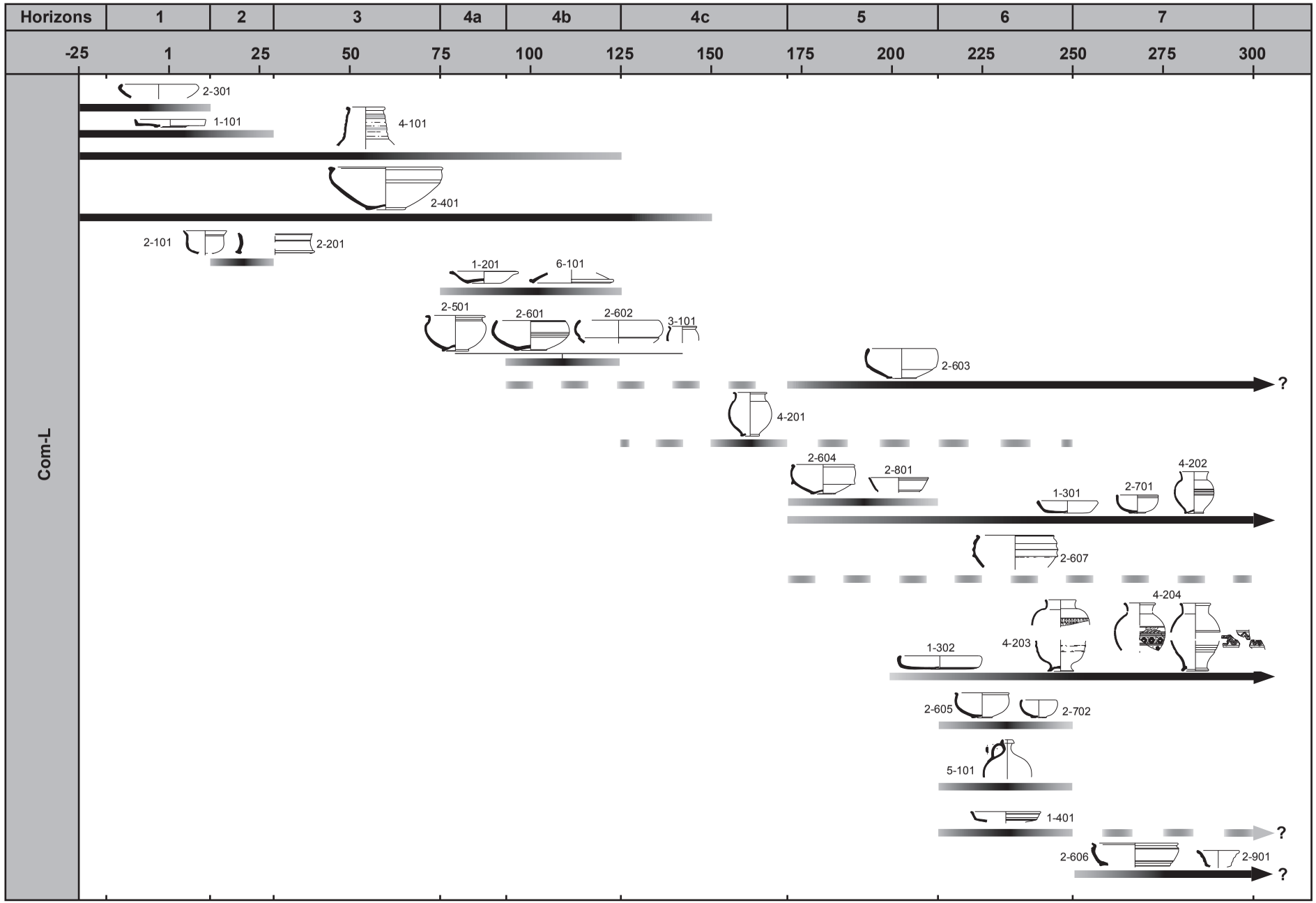

Figure 448. Proposition de chrono-typologie des Com-L.

Le répertoire se décompose en au moins deux générations, l'une entre la fin du I^er^ s. av. J.-C. et le milieu du II^ème^ s., l'autre apparaissant vers 160/170 ap. J.-C. et perdurant peut-être jusque dans le courant du IV^ème^ s. ap. J.-C. (Figure 448).

Durant la seconde génération, ces céramiques lissées (principalement grises) sont particulièrement abondantes et remplissent deux fonctions : une partie des vases vient compenser la disparition des céramiques fines en servant à la présentation des mets ou à la boisson, une autre sert en cuisine, où la pâte kaolinitique et le lissage des parois en font d'excellentes céramiques à feu.

Cette catégorie est également singulière par la présence de décors estampés ou excisés sur des gobelets à boire. Pour le moment, ces décors ne sont recensés qu'à Javols : toutefois, on se gardera d'en conclure à une production locale, puisque de tels décors ont pu, ailleurs, être classés par erreur parmi les DSP.

Il convient de préciser ici que les vases lissés cuits en mode A (sans enfumage en fin de cuisson ; Sab-CLL) sont très rares, à tel point qu'ils pourraient plus correspondre à des ratés de cuisson qu'à une véritable production.

Dans le répertoire qui suit, on a inclut les vases classés en Sab-GR, Kao-GR ou Sab-CL dont les parois sont altérés et qui doivent en réalité correspondre à des productions lissées usées.

COM-L 1-100 Plat ou coupe à bords obliques.

CF-RUGA 1-101

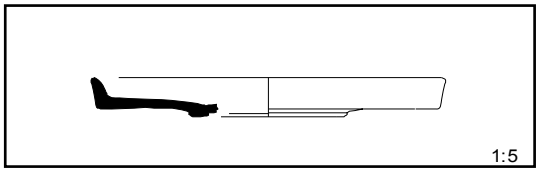

Description : forme très basse. Base concave sur méplat porteur, parois rectilignes, lèvre en rupture verticale.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.1a et P.2a).
Équivalences : MENEZ 1989, forme 22.
Appellation première : plat 3.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir.

COM-L 1-200 Plat à fond concave, parois obliques et lèvre à gorge sommitale.

COM-L 1-201

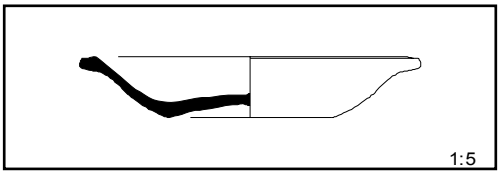

Description : base concave, parois légèrement convexes et évasées. Lèvre retroussée avec gorge plus ou moins marquée. Généralement, seule la surface interne est lissée, l'extérieur pouvant être strié.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a).
Équivalences : - MENEZ 1989, forme 16 ; VERTET 1961 : fig. 3 ; BÉMONT 1972 : fig. 6
- COM-L 6-101.
Appellation première : plat 2.
Fréquence : régulière.
Datation : contexte 70/80 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : cuire-frire.
Autres utilisations : servir, couvrir.

COM-L 1-300 Plat à cuire à base plate ou légèrement convexe, bords obliques ou légèrement rentrants.

COM-L 1-301

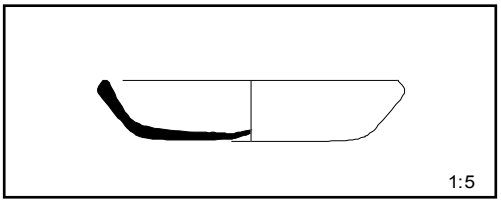

Description : base plate ou légèrement convexe, léger ombilic concave. Pas de rupture nette entre le fond et le bord. Bord oblique rectiligne, terminé par une lèvre simple, parfois légèrement renflée. Extérieur du fond souvent souligné de cannelures.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a).
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a, P.5c).
- céramiques à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL P.3k, P.5k).
Équivalences : MAUNÉ 1996b, forme C2, C3.
Appellation première : plat 1a.
Fréquence : très fréquente.
Datation : 160/170 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : cuire-frire
Autres utilisations : servir

COM-L 1-302

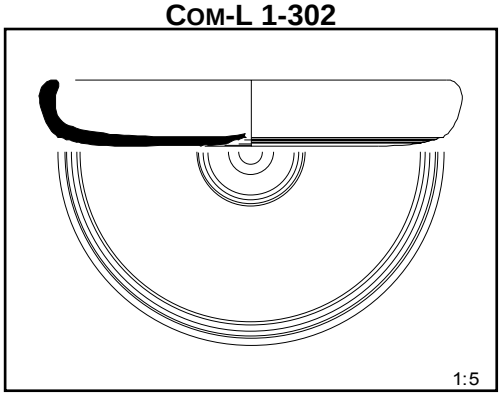

Description : base plate ou légèrement convexe, léger ombilic concave. Pas de rupture nette entre le fond et le bord. Bord arrondi rentrant, terminé par une lèvre simple. Extérieur du fond souvent souligné de cannelures.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a).
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a).
Équivalences : MAUNÉ 1996b, forme C1.
Appellation première : plat 1b.
Fréquence : régulière.
Datation : 210/220 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : cuire-frire.
Autres utilisations : servir.

COM-L 1-400 Plat à cuire à fond convexe, peut-être tripode, bords obliques en rupture.

COM-L 1-401

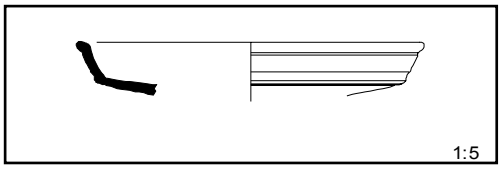

Description : base convexe, peut-être tripode. Bords cannelés, en rupture et oblique. Lèvre fine arrondie.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5c et Sab-GR altéré).
Équivalences : néant.
Appellation première : plat 1c.
Fréquence : rare.
Datation : 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : cuire-frire.

COM-L 2-100 Jatte à parois droites et lèvre effilée, éversée.

COM-L 2-101

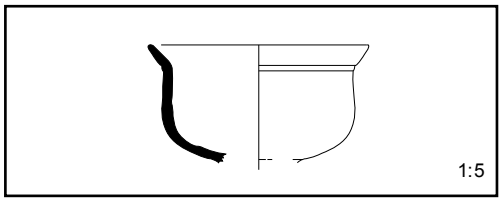

Description : jatte à parois droites, lèvre en rupture effilée, non creusée intérieurement.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.3a).
Équivalences : - MENEZ 1989, forme 59
- TN 2-101.
Appellation première : jatte/coupe 9
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir, boire.

COM-L 2-200 Vase-bobine.

COM-L 2-201

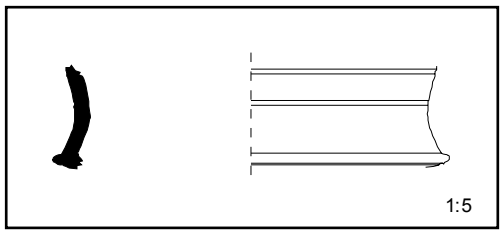

Description : coupe biconique (vase bobine), à panse concave ornée de baguettes.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.1a).
Équivalences : - MENEZ 1989, forme 75/78
- TN 2-201
Appellation première : type 202
Fréquence : rare.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir, boire

COM-L 2-300 Jatte à bord court rentrant.

COM-L 2-301

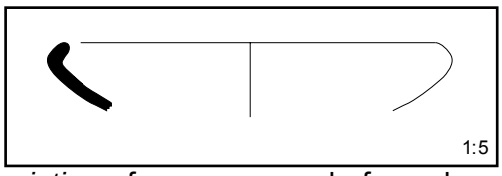

Description : forme connue de façon lacunaire. Bord peu marqué, court et nettement rentrant avec une lèvre épaisse et arrondie.

Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a).
Équivalences : néant.
Appellation première : jatte/coupe 1e
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 20/10 av. (peut-être auparavant) – 5/10 ap. J.-C.
Fonction : servir.

COM-L 2-400 Jatte à bord rentrant et lèvre épaissie.

COM-L 2-401

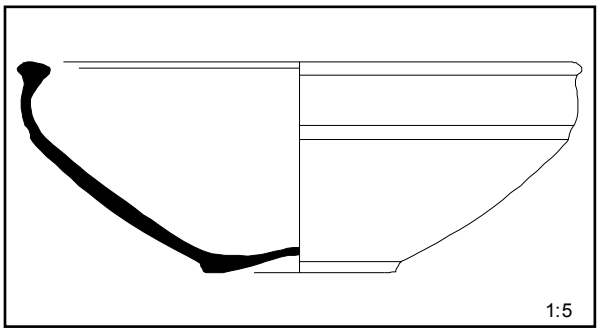

Description : jatte à fond concave, très ouverte, marquée par un sillon formant une légère carène. Bords légèrement convergents, terminés par une lèvre épaissie en bourrelet, parfois saillant intérieurement.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.1a, 2a ; Kao-GR altéré)
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a, P.5c ; Sab-GR et Sab-CL altérés).
Équivalences : néant.
Appellation première : jatte/coupe 2
Fréquence : très fréquente.
Datation : 20/10 av. (peut-être auparavant) – 150 ap. J.-C.
Fonction : servir, mélanger-préparer.
Autres utilisations : cuire-mijoter ?

COM-L 2-500 Jatte à profil en S.

COM-L 2-501

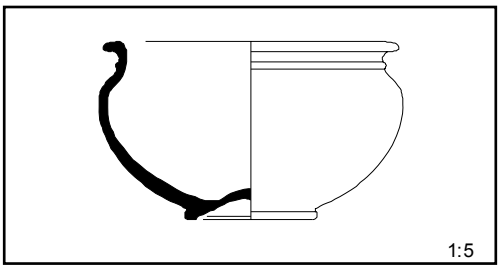

Description : jatte à paroi nettement convexe et au bord en profil en S. Base annulaire, concave, nettement ombiliquée. Lèvre à inflexion externe, plate.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a).
Équivalences : néant.
Appellation première : jatte/coupe 5
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : servir.

COM-L 2-600 Jatte à bord rentrant, lèvre simple ou éversée, épaissie en bourrelet.

COM-L 2-601

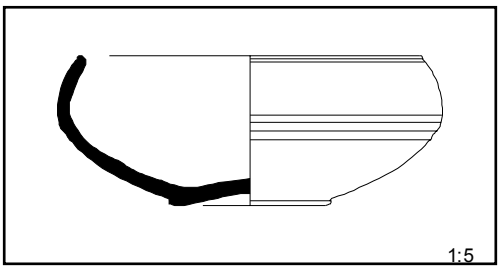

Description : jatte à lèvre simple arrondie avec léger sillon externe. Base simple, parois arrondies, sillons peu profonds au maximum de la panse.
Catégories : - céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a).
- céramiques à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL P.5d).
Équivalences : CF-RUGA 2-303
Appellation première : jatte/coupe 1b
Fréquence : rare.
Datation : 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : servir.

COM-L 2-602

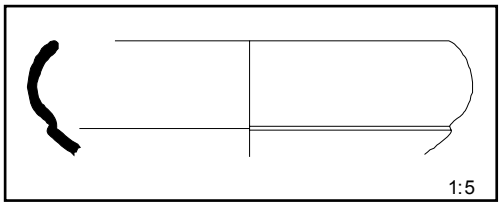

Description : variante du précédent, avec une lèvre simple arrondie et un renflement de la panse formant carène. Fond inconnu.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.1a).
Équivalences : néant.
Appellation première : jatte/coupe 1a
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : servir.

COM-L 2-603

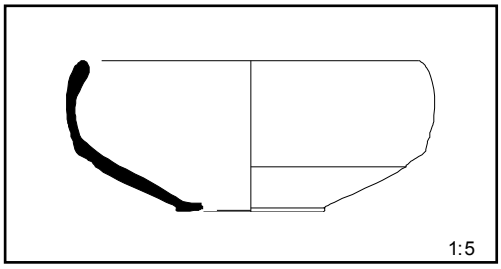

Description : jatte à bord rentrant et légère collerette basse formant carène. Base simple, lèvre simple, légèrement épaissie et arrondie.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a)
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a, P.5c)
- céramiques à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL P.5d).
Équivalences : néant.
Appellation première : jatte/coupe 6a
Fréquence : fréquente.
Datation : 90/100 (surtout à partir de 160/170) – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : servir.
Autres utilisations : cuire-mijoter, mélanger-préparer.

COM-L 2-604

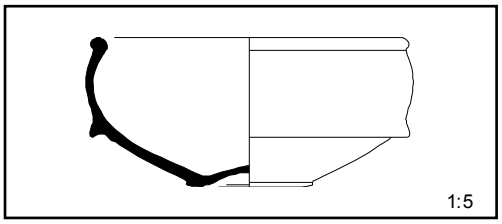

Description : jatte à lèvre arrondie et collerette basse saillante formant carène. Base simple.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a)
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a, P.5c)
- céramiques à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL P.5d ; Sab-CL altéré).
Équivalences : néant
Appellation première : jatte/coupe 6b.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 160/170 – 210/220 ap. J.-C.
Fonction : servir.
Autres utilisations : cuire-mijoter, mélanger-préparer.

COM-L 2-605

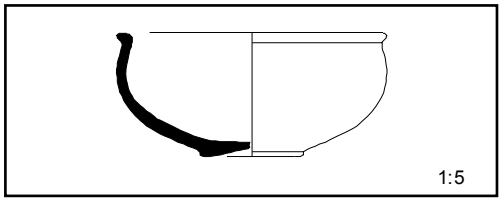

Description : variante du précédent, sans être carénée.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a).
Équivalences : néant
Appellation première : jatte/coupe 6c
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : servir.
Autres utilisations : cuire-mijoter, mélanger-préparer.

COM-L 2-606

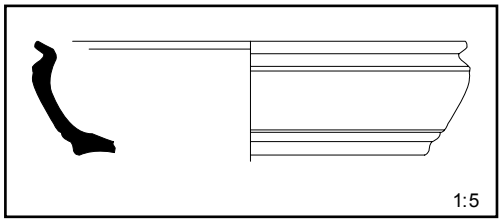

Description : forme connue de façon lacunaire. Parois carénées et divergentes, refermées

vers le haut et terminées par une lèvre simple effilée et éversée. Plusieurs cannelures extérieures.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5c).
Équivalences : néant.
Appellation première : jatte/coupe 3
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 250 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : servir.

COM-L 2-607

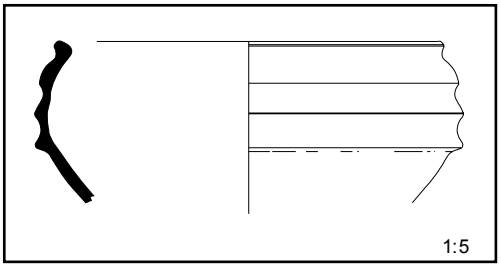

Description : forme connue de façon lacunaire. Variante des précédentes mais avec un bord mouluré.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a).
Équivalences : « sigillées claires B de La Graufesenque » VERNHET 1977 : fig. 1 n°4.
Appellation première : jatte/coupe 6e
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 150 – 250/300 ? ap. J.-C.
Fonction : servir.
Autres utilisations : cuire-mijoter, mélanger-préparer.

COM-L 2-700 Bol hémisphérique à bord droit ou légèrement rentrant.

COM-L 2-701

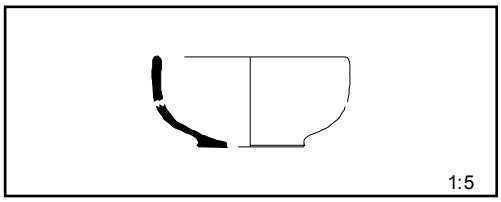

Description : bol à base simple, bord vertical, lèvre arrondie.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a)
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a).
Équivalences : néant.
Appellation première : bol 1a
Fréquence : régulière.
Datation : 160/170 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : boire.

COM-L 2-702

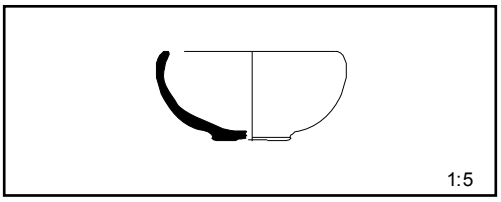

Description : variante du précédent avec un bord légèrement rentrant.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5a).
Équivalences : néant.
Appellation première : bol 1b
Fréquence : rare.
Datation : contexte 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : boire.

COM-L 2-800 Jatte à bord rectiligne divergent.

COM-L 2-801

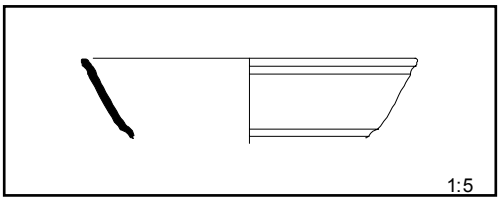

Description : forme connue de façon lacunaire. Légère carène creusée. Bord rectiligne divergent, lèvre simple et arrondie, précédée d'un sillon.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.5c).
Équivalences : néant
Appellation première : type 204
Fréquence : rare.
Datation : contexte 160/170 – 210/220 ap. J.-C.
Fonction : servir, cuire-mijoter.

COM-L 2-900 Gobelet à parois divergentes moulurées.

COM-L 2-901

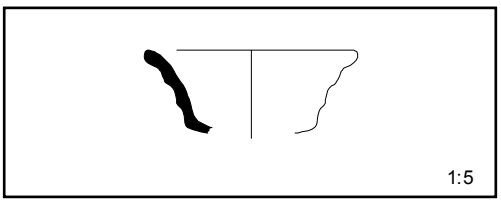

Description : base inconnue. Forme carénée, parois concaves, divergentes et moulurées. Lèvre simplement arrondie.

Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.3a).
Équivalences : néant
Appellation première : type 201
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 250 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : boire.

COM-L 3-100 Pot sans col, lèvre effilée.

COM-L 3-101

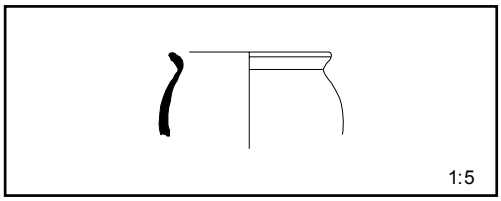

Description : récipient connu de façon culinaire. Petit module, pas de col, lèvre effilée.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a).
Équivalences : - KAO-EB 3-101
- SAB-EM 3-101
- COM-GRB 3-101
Appellation première : pot 15.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : boire.

COM-L 4-100 « Pichet arverne ».

COM-L 4-101

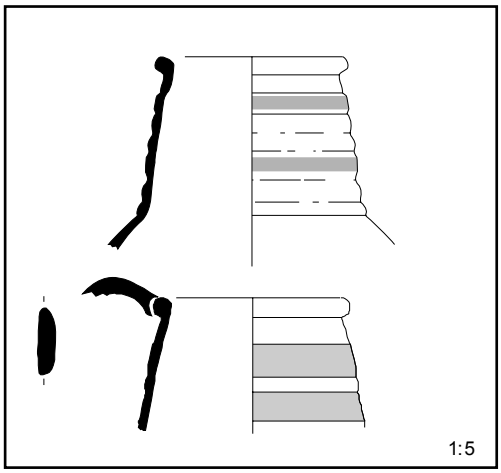

Description : récipient connu de façon lacunaire, probablement de forme globulaire ou ovoïde. Col bien marqué, embouchure large, lèvre épaissie en bourrelet extérieur. Une anse plate attachée à la lèvre. Registres de décor à la molette sur le col pour les exemplaires les plus précoces et ceux de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.1a, 2a ; Kao-GR altéré)
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GR altéré).
Équivalences : HATT 1949 : pl. IX n°20 ; PÉRICHON 1977 : 27, type 22, fig. 8 ; MENEZ 1989, forme 98.
Appellation première : cruche 17
Fréquence : fréquente.
Datation : 20/10 av. (probablement avant) – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.

COM-L 4-200 Gobelet à col court, lèvre effilée ou arrondie.

COM-L 4-201

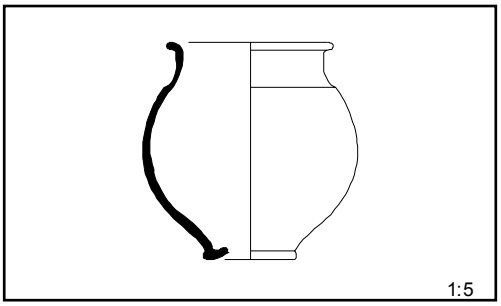

Description : forme ovoïde. Base concave peu marquée. Col court terminé par une lèvre arrondie vers l'extérieur.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.3a).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 5d
Fréquence : régulière.
Datation : 150 – 250 ap. J.-C. (peut-être seulement 160/170 ap. J.-C.).
Fonction : boire.

COM-L 4-202

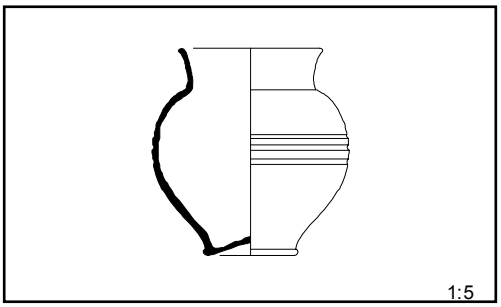

Description : base concave, forme ovoïde ou globulaire, bord rectiligne ou légèrement concave, lèvre simplement arrondie. Panse

lisse ou marquée de cannelures à mi-hauteur.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a)
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.3a, P.3b, P.5c)
- céramiques à pâte sableuse claire lissée (Sab-CLL P.5k).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 5a
Fréquence : très fréquente (en incluant les pots 5a/5b).
Datation : contexte 160/170 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : boire.

COM-L 4-203

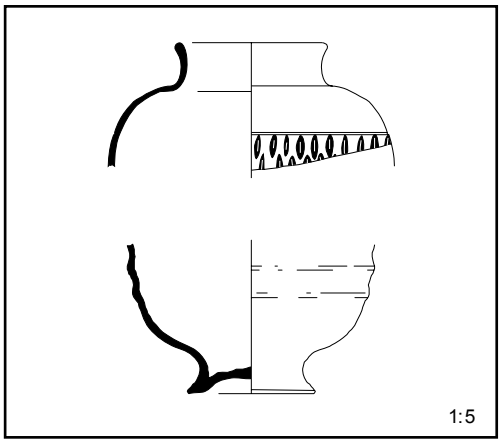

Description : variante du précédent avec une base nettement détachée et un globe plus prononcé. La panse peut être décorée, soit de cannelures, soit de décors excisés ou estampés.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a)
- céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.3a).
Équivalences : néant
Appellation première : pot 5b.
Fréquence : rare.
Datation : 200 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : boire.

COM-L 4-204

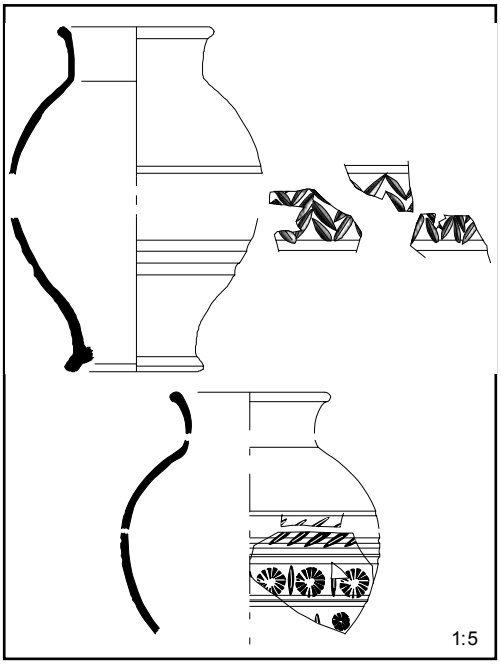

Description : variantes des précédents. Base annulaire, panse ovoïde, bord légèrement divergent et lèvre en bourrelet externe. La panse est fréquemment ornée, soit de décors excisés soit de décors estampés.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 5c
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 200-300 et + ap. J.-C.
Fonction : boire.

COM-L 5-100 Cruche globulaire à lèvre triangulaire.

COM-L 5-101

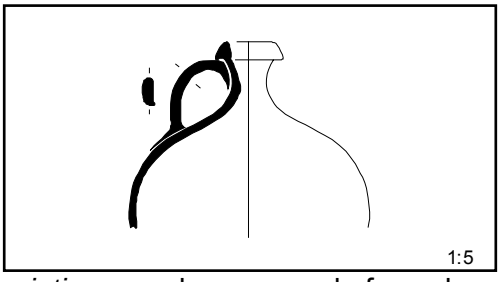

Description : cruche connue de façon lacunaire. Forme nettement globulaire, col court, goulot étroit, lèvre triangulaire. Une anse attachée sur le col et à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise lissée (Sab-GRL P.3a).
Équivalences : CF RuGa 5-101
Appellation première : cruche 4b

Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : verser.

COM-L 6-100 Couvercle emboîtant à lèvre retroussée et gorge sommitale.

COM-L 6-101

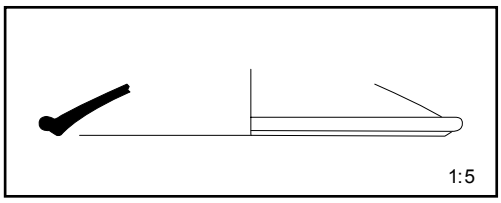

Description : récipient connu de façon lacunaire. Parois rectilignes ou légèrement convexes, lèvre retroussée à gorge sommitale. Lissage interne seulement.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (Kao-GRL P.2a).
Équivalences : COM-L 1-201
Appellation première : couvercle 3
Fréquence : rare.
Datation : contexte 70/80 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

3.1.8. *CÉRAMIQUES COMMUNES KAOLINITIQUES OU SABLEUSES GRISES BRUTES (COM-GRB)*

L'analyse des catégories de céramiques communes grises à pâte kaolinitique (Kao-GR) ou sableuse (Sab-GR) a montré qu'elles partageaient le même répertoire de formes et que ces deux pâtes étaient souvent difficiles à distinguer à l'œil nu.

Aucune parenté morphologique n'a été mise en évidence avec les productions languedociennes ou de la moyenne vallée du Rhône. Le plus probable est d'y voir une (ou plusieurs) production(s) régionale(s), où La Graufesenque et Florac peuvent apparaître comme des ateliers potentiels. L'hypothèse d'une production à proximité de Javols ne rencontre pas réellement d'arguments solides (*cf.* p.392-393).

Ces productions, si classiques qu'il est souvent délicat de les pister dans la bibliographie régionale, doivent avoir une diffusion principale en Aveyron et en Lozère : sur ce point toutefois, il convient de rester extrêmement prudent.

Ces vases sont particulièrement abondants à Javols, dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. Ils se maintiennent durant tout le Haut-Empire avec une fréquence très conséquente (généralement entre 20 et 40 % des céramiques des différents horizons considérés). On note que les productions à pâte kaolinitique sont les plus nombreuses dans le I^{er} s. ap. J.-C. et qu'elles régressent durant les II^{ème} et III^{ème} s. au profit des vases à pâte sableuse.

De la même façon que pour les céramiques lissées, le répertoire de cette catégorie peut se décomposer en deux générations, les années 160/170 ap. apparaissant comme la période charnière (Figure 449).

La fonction de ces céramiques grises est essentiellement culinaire, pour la cuisson des aliments (pots, marmites, couvercles) ou pour faire bouillir l'eau (bouilloire). Certains vases ont certainement pu servir sur la table (petits pots utilisés comme gobelets) ou en réserve (grand pot).

Les vases altérés dont les formes sont attestées en céramiques grises lissées ont été basculés dans cette dernière catégorie typologique (Com-CLB).

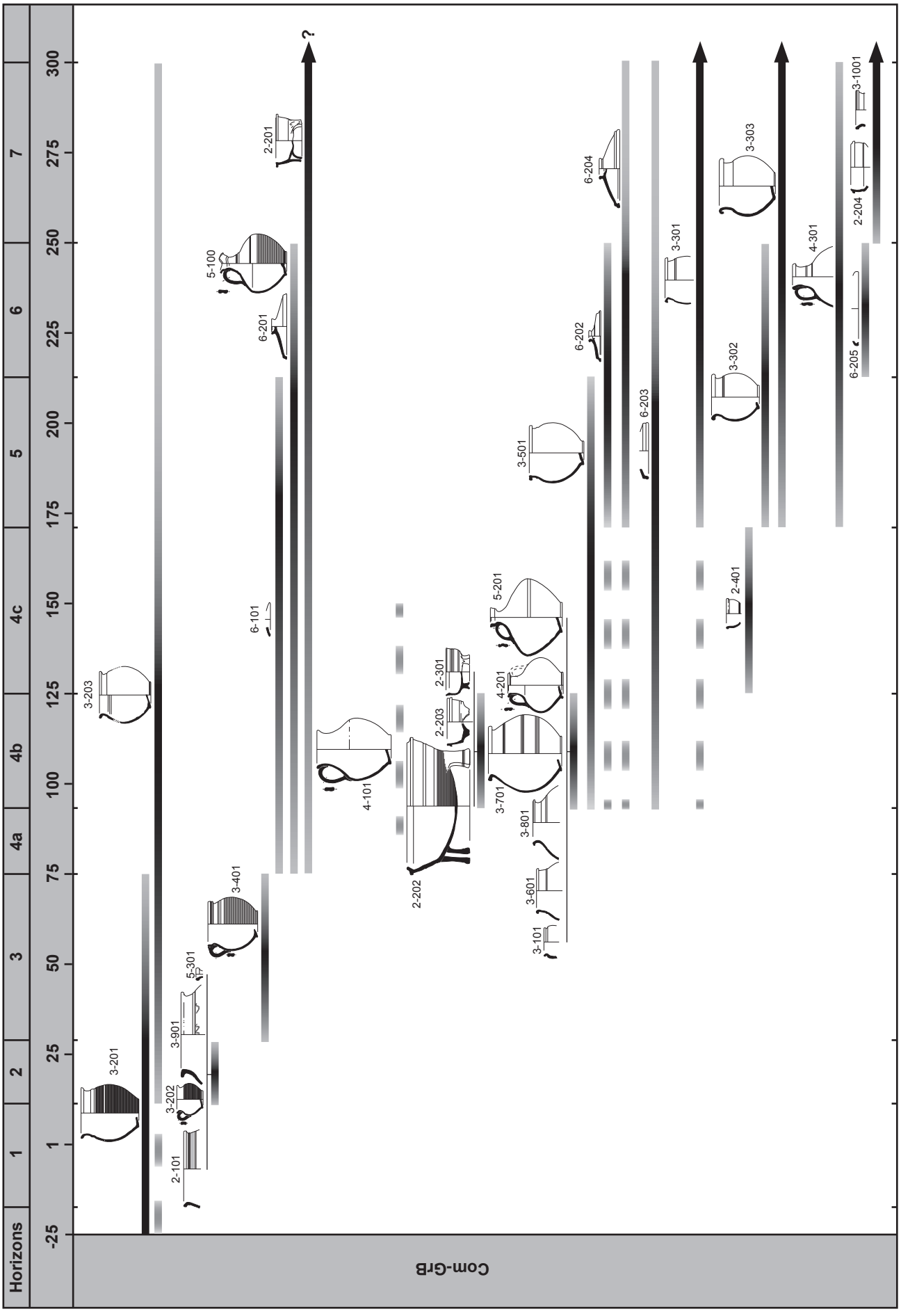

Figure 449. Proposition de chrono-typologie des COM-GRB.

COM-GRB 2-100 Jatte à bord rentrant.

COM-GRB 2-101

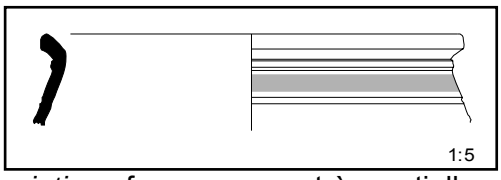

Description : forme connue très partiellement. Bord rentrant, lèvre en rupture, arrondie et éversée. Frise de décor à la molette sous la lèvre.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d).
Équivalences : bol caréné en *terra nigra* de la basse vallée de l'Allier (LALLEMAND 2005 : fig. 6 n°52, fig. 19).
Appellation première : type 203.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : présenter.

COM-GRB 2-200 Marmite tripode à bord en collerette.

COM-GRB 2-201

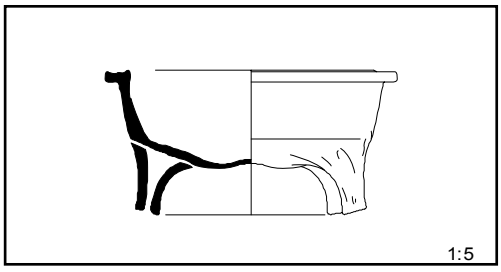

Description : marmite tripode à fond convexe, léger ombilic concave. Pieds creux. Vasque légèrement carénée. Parois légèrement divergentes, plus rarement convergentes, lèvre à collerette horizontale et gorge sommitale. Panse parfois striée.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b, P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5b, P.5e).
Équivalences : COM-CLB 2-201.
Appellation première : marmite 1b.
Fréquence : très fréquente.
Datation : 70/80 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : cuire-mijoter.

COM-GRB 2-202

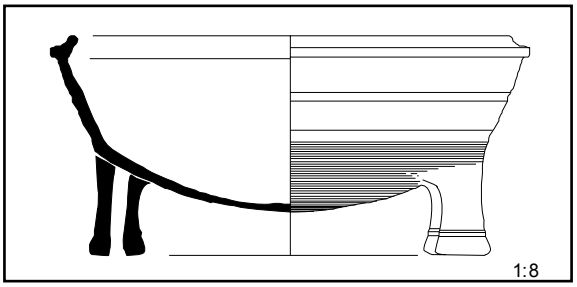

Description : marmite tripode à fond fortement convexe, vasque profonde et légèrement carénée. Pieds creux. Parois rectilignes nettement divergentes, bord rentrant, lèvre arrondie et collerette légèrement basse. Bas de panse strié.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b).
Équivalences : néant.
Appellation première : marmite 1c.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 120 ap. J.-C.
Fonction : cuire-mijoter.

COM-GRB 2-203

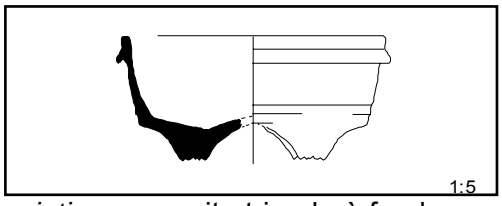

Description : marmite tripode à fond convexe, ombilic concave marqué. Pieds probablement creux. Vasque carénée. Parois légèrement divergentes, lèvre arrondie et collerette basse pendante.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b).
Équivalences : néant.
Appellation première : marmite 1a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120 ap. J.-C.
Fonction : cuire-mijoter.

COM-GRB 2-204

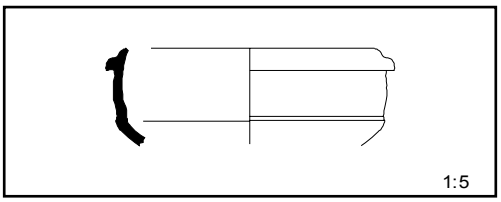

Description : marmite tripode connu de façon lacunaire. Fond probablement, parois incur-

vées, vasque carénée, bords légèrement rentrants, lèvre arrondie et collerette basse.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b).
Équivalences : néant.
Appellation première : marmite 1d.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 250 – 300 ap. J.-C.
Fonction : cuire-mijoter.

COM-GRB 2-300 Marmite tripode à bord en collerette.

COM-GRB 2-301

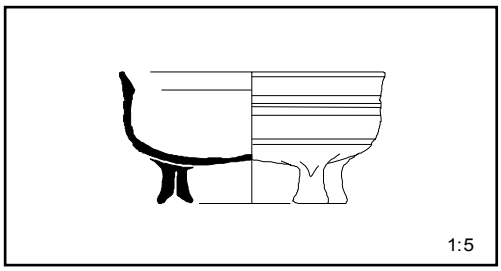

Description : marmite tripode basse, à fond convexe, léger ombilic concave. Pieds courts et creux, vasque hémisphérique, parois droites et verticales, lèvre renflée. Panse cannelée.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b).
Équivalences : néant.
Appellation première : marmite 3.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : cuire-mijoter.
Autres utilisations : servir ?

COM-GRB 2-400 Bol hémisphérique à lèvre épaissie en bourrelet.

COM-GRB 2-401

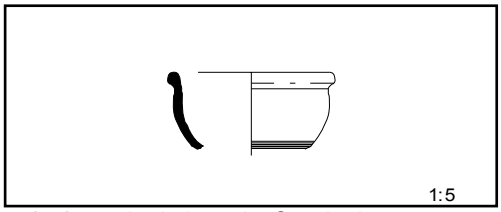

Description : bol dont le fond n'est pas connu (la présence de trois pieds n'est pas entièrement exclue). Forme hémisphérique, lèvre épaissie et arrondie en bourrelet externe. Bas de panse strié.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b).
Équivalences : néant.
Appellation première : bol 2.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 120/130 – 160/170 ap. J.-C.
Fonction : boire.
Autres utilisations : servir ?

COM-GRB 3-100 Pot sans col, lèvre effilée.

COM-GRB 3-101

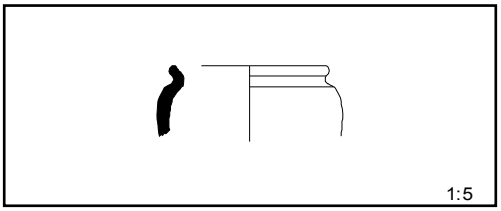

Description : récipient connu de façon lacunaire. Petit module, pas de col, lèvre effilée.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5e).
Équivalences : - KAO-EB 3-101
- COM-L 3-101
- SAB-EM 3-101
Appellation première : pot 15.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.
Autres utilisations : boire.

COM-GRB 3-200 Pot à col peu ou pas développé, lèvre effilée ou arrondie.

COM-GRB 3-201

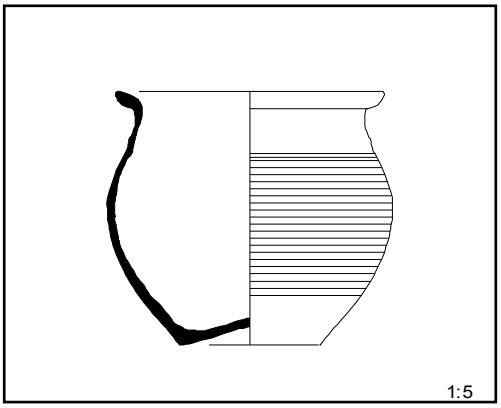

Description : forme ovoïde. Base concave non marquée. Panse ovoïde, léger ressaut à la jonction de la panse et du col. Large ouver-

ture. Lèvre allongée, effilée et éversée. Panse très souvent striée ou peignée.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b, P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5b).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 1c.
Fréquence : fréquente.
Datation : 20/10 av. (peut-être auparavant) – 70/80 ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.

COM-GRB 3-202

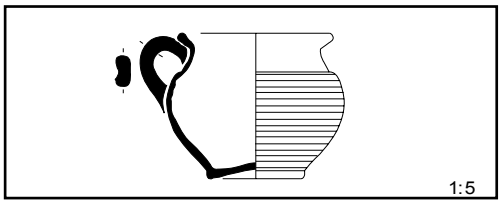

Description : variante du précédent. Base peu marquée, forme plus trapue. Une petite anse bifide du col à mi-panse. Panse striée.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b, P.2b).
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5b).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 1e.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 10/20 et 30 ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.
Autres utilisations : boire.

COM-GRB 3-203

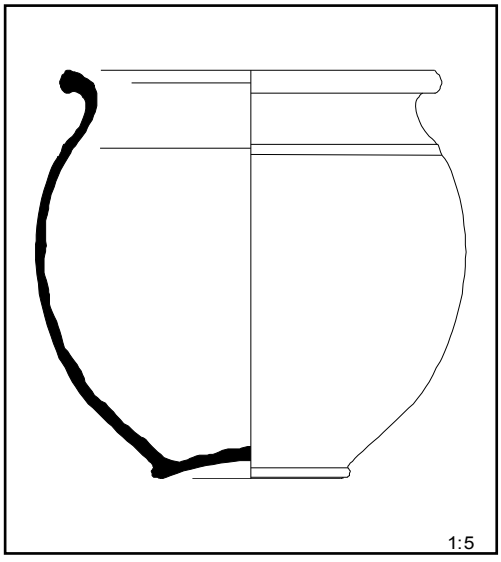

Description : base concave peu marquée. Léger ressaut à la jonction du col et de la panse. Col court, lèvre infléchie vers l'extérieur, éversée, arrondie ou allongée. Surface parfois striée. Très nombreux modules et variantes de lèvre.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b, P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5b, P.5e, P.19b).
Équivalences : - COM-CLB 3-203
- SAB-NT 3-203.
Appellation première : pot 1a et 1b.
Fréquence : très fréquente.
Datation : 20/10 av. J.-C. (présence significative à partir de 10/20 ap.) – 300 ap. J.-C. (essoufflement à partir de 120/130 ap.).
Fonction : cuire-bouillir.
Autres utilisations : boire (petit module), stocker (moyen et grand module).

COM-GRB 3-300 Pot à col plus développé, lèvre triangulaire, en crosse ou arrondie.

COM-GRB 3-301

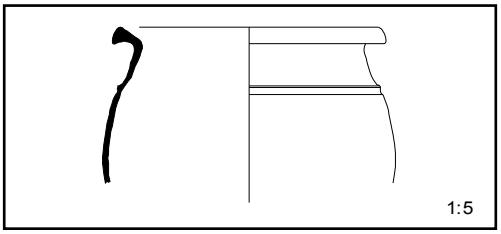

Description : forme ovoïde. Léger ressaut à la jonction du col et de la panse. Lèvre infléchie vers l'extérieur, éversée, triangulaire, beaucoup plus anguleuse que les précédentes. Très nombreux modules et variantes de lèvre (toujours de section triangulaire et aux arêtes vives).
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b, P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5b).
Équivalences : COM-CLB 3-301.
Appellation première : pot 2a.
Fréquence : très fréquente.
Datation : 90/100 (présence significative à partir de 160/170) – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.
Autres utilisations : boire (petit module), stocker (moyen et grand module).

COM-GRB 3-302

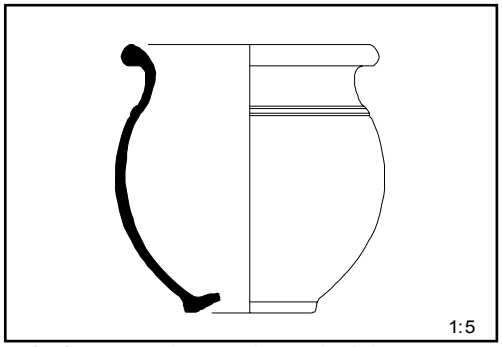

Description : variante du précédent avec une lèvre aux arêtes arrondies.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5b).
Équivalences : COM-CLB 3-302.
Appellation première : pot 2b
Fréquence : fréquente.
Datation : 160-170 – 250 ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.

COM-GRB 3-303

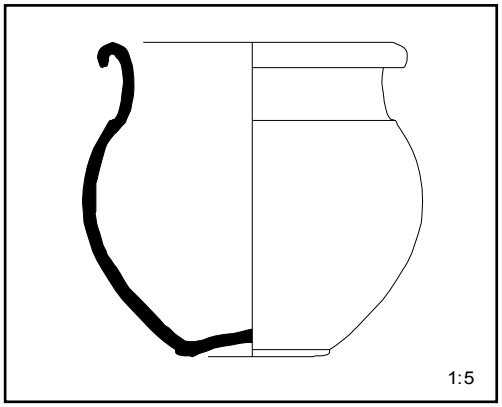

Description : variante avec une lèvre en crosse.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b, P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b).
Équivalences : - COM-CLB 3-303
- SAB-NT 3-303.
Appellation première : pot 2c.
Fréquence : fréquente.
Datation : 160-170 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : cuire.
Autres utilisations : boire (petit module), stocker (moyen et grand module).

COM-GRB 3-400 Pot à col peu développé ou inexistant, lèvre verticale en poulie.

COM-GRB 3-401

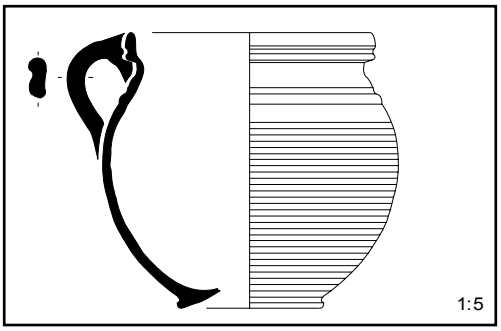

Description : forme ovoïde, base concave peu marquée. Léger ressaut à la jonction de la panse et du col. Col très court, presque inexistant. Lèvre creusée intérieurement, verticale et en poulie. Une anse bifide attachée à la lèvre et à mi-panse. Panse souvent striée
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b, P.5e).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 1d.
Fréquence : rare.
Datation : 30/40 – 70/80 ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.

COM-GRB 3-500 Pot à col peu marqué, lèvre horizontale à gorge sommitale.

COM-GRB 3-501

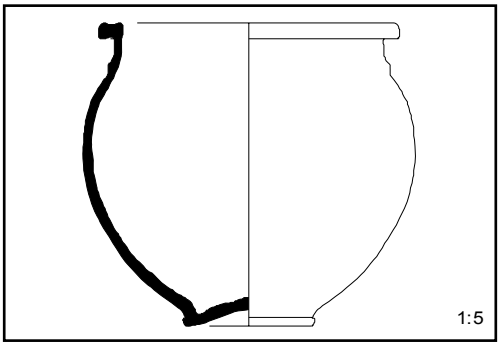

Description : forme ovoïde trapue. Base ombiliquée à méplat porteur. Lèvre infléchie horizontalement vers l'extérieur et gorge sommitale.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b, P.27a).
Équivalences : - COM-CLB 3-501 ?
- SAB-NT 3-501.

Appellation première : pot 12a.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 210/220 ap. J.-C.
Fonction : cuire.
Autres utilisations : boire (petit module).

COM-GRB 3-600 Pot à col peu marqué, fine lèvre arrondie.

COM-GRB 3-601

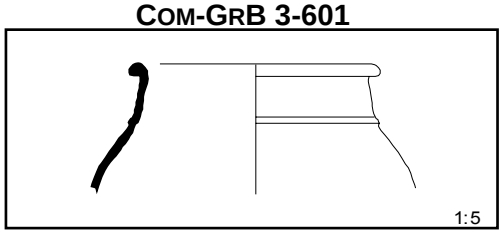

Description : forme connue partiellement. Ressaut à la jonction de la panse et du col. Col peu marqué, terminé par une fine lèvre arrondie.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 3.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 210/220 ap. J.-C.
Fonction : cuire.
Autres utilisations : stocker.

COM-GRB 3-700 Pot sans col, forme ovoïde. Panse cannelée.

COM-GRB 3-701

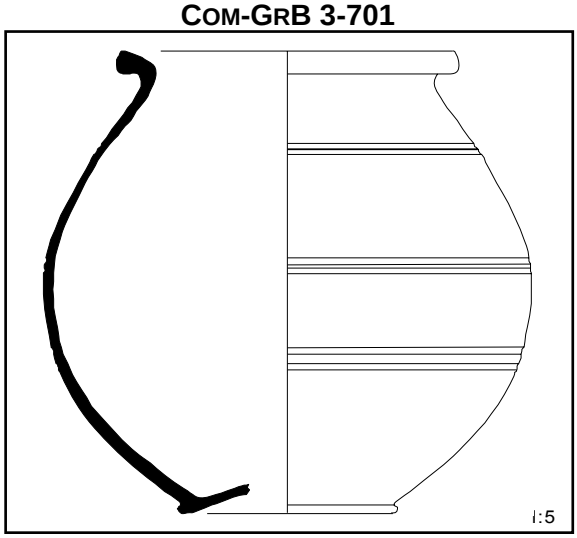

Description : forme ovoïde. Base concave peu marquée, col inexistant, embouchure large. Lèvre simplement allongée, éversée. Panse ovoïde soulignée de plusieurs séries de sillons.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b, P.6a).
Équivalences : COM-CLB 3-701.
Appellation première : pot 10a.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-GRB 3-800 Pot globulaire, col court, lèvre épaissie.

COM-GRB 3-801

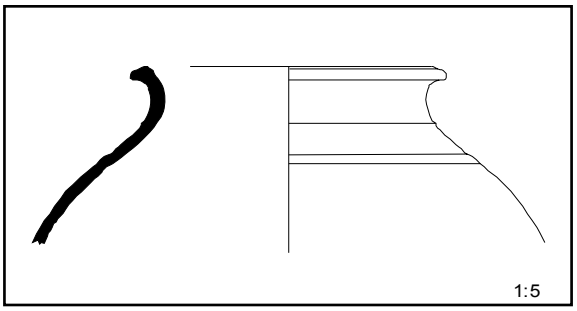

Description : récipient connu de façon lacunaire. Grand module, à large ouverture et panse globulaire. Col peu marqué. Lèvre simple en bourrelet extérieur
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.21a).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 13.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-GRB 3-900 Pot de grand module, col court, lèvre épaissie et plate.

COM-GRB 3-901

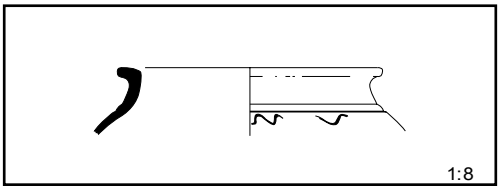

Description : récipient connu de façon lacunaire. Grand module, col court, embouchure large, lèvre en rupture, infléchie vers l'extérieur et plate. Décor lissé ondé sous le ressaut à la jonction du col et de la panse.

Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 9.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-GRB 3-1000 Pot de grand module, col court, lèvre épaissie et plate.

COM-GRB 3-1001

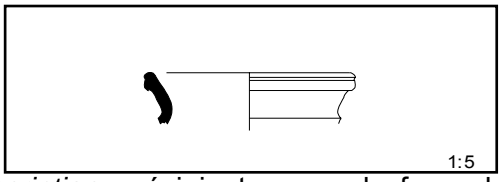

Description : récipient connu de façon lacunaire. Bord divergent, oblique. Lèvre épaissie, légèrement creusée extérieurement.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Sab-GR P.24a).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 16.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 250 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.

COM-GRB 4-100 Pichet à embouchure très large.

COM-GRB 4-101

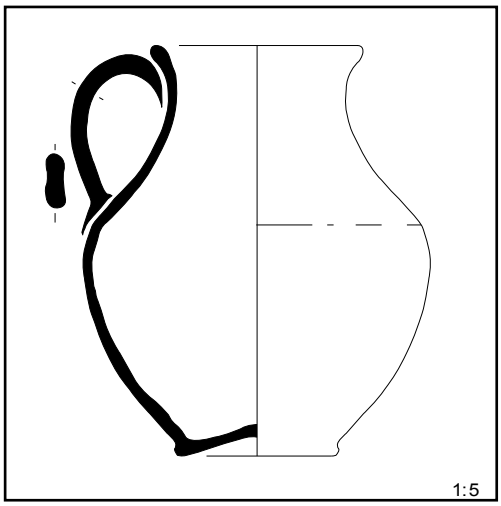

Description : base peu marquée. Bas de panse convexe, haut de panse concave. Lèvre simplement arrondie. Anse attachée sous la lèvre et à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 15.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 80 – 150 ap. J.-C.
Fonction : verser.
Autres utilisations : puiser.

COM-GRB 4-200 Pichet à embouchure large, forme globulaire, col marqué.

COM-GRB 4-201

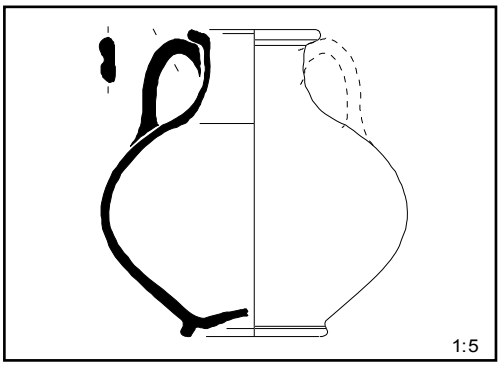

Description : forme globulaire basse. Base annulaire. Col large bien développé se terminant par une lèvre simple, allongée et éversée. Présence d'un bec verseur pas assurée. Anse (peut-être deux) bifide.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d).
Équivalences : néant
Appellation première : cruche 8.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser.
Autres utilisations : stocker.

COM-GRB 4-300 Pichet ou cruche à embouchure large, forme globulaire, col marqué et légèrement évasé.

COM-GRB 4-301

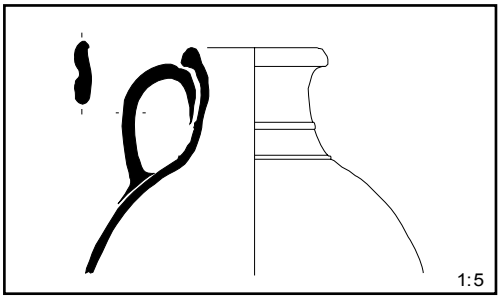

Description : base inconnue. Panse probablement globulaire. Col marqué, souligné de

plusieurs ressauts, terminé par une lèvre simplement épaissie, en bourrelet, souvent creusée intérieurement. Une anse bifide, du col à l'épaule.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b, P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5b).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 13.
Fréquence : fréquente.
Datation : 160/170 – 300 ap. J.-C.
Fonction : verser.
Autres utilisations : bouillir ?

COM-GRB 5-100 Bouilloire à bec tréflé. Attestée de 70/80 à 250 ap. J.-C.

COM-GRB 5-101

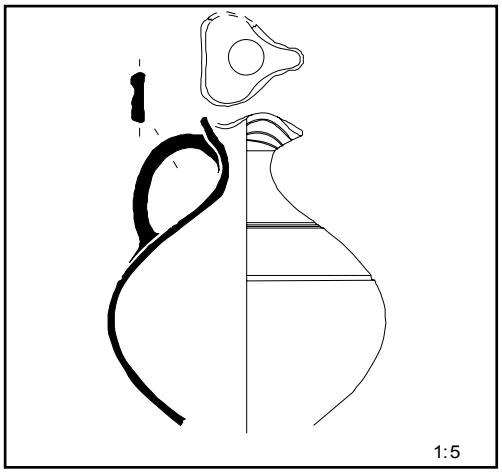

Description : base inconnue. Forme globulaire sans rupture ni carène, sillons en haut de panse et bas de col. Anse moulurée, attachée du col à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b)
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 1a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : bouillir.
Autres utilisations : verser.

COM-GRB 5-102

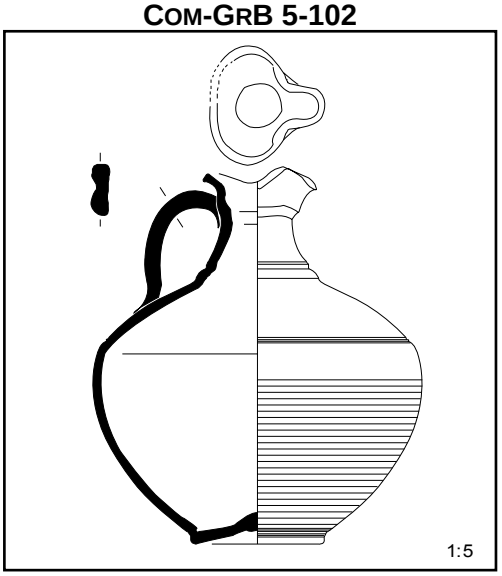

Description : forme globulaire. Base concave peu marquée. Très légère carène, souvent soulignée d'un ou deux sillons. Col court, goulot étroit. Bas de panse souvent strié.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.3d, P.5b).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 1b.
Fréquence : rare.
Datation : contextes 90/100– 160/170 ap. J.-C.
Fonction : bouillir.
Autres utilisations : puiser et couvrir (module miniature), verser ?

COM-GRB 5-103

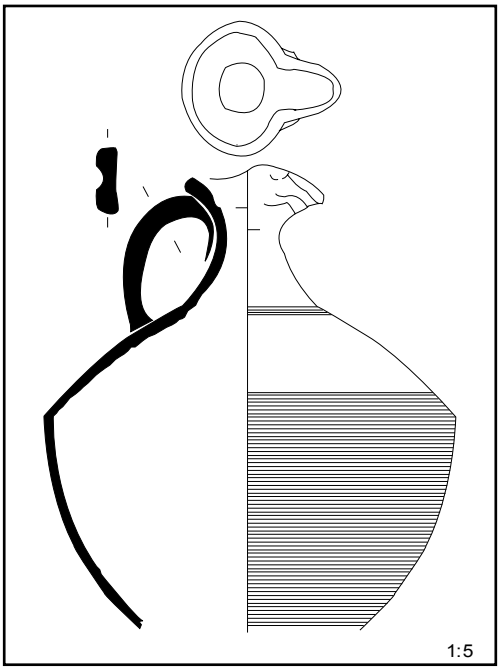

Description : base inconnue. Forme plus élancée, carène anguleuse marquée. Haut de panse nettement convexe. Col plus haut. Bas de panse strié.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 1c.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : bouillir.
Autres utilisations : verser ?

COM-GRB 5-200 Cruche bi-tronconique, col court, bord droit épaissi.

COM-GRB 5-201

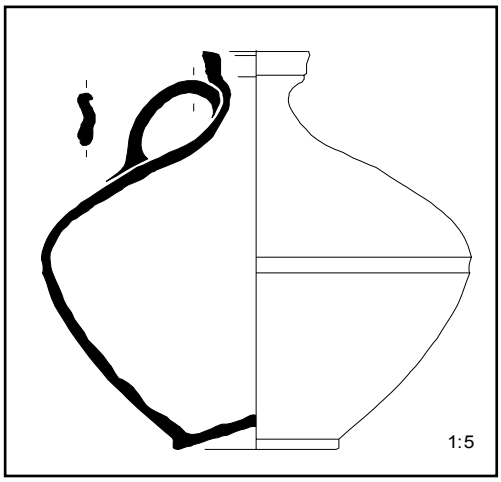

Description : forme lourde, aplatie, base simple concave, deux sillons au niveau de la rupture de panse. Col court, lèvre épaissie, rectangulaire avec gorge interne. Anse bifide, attachée au col.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 2a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : servir.
Autres utilisations : stocker ?

COM-GRB 5-300 Cruche à lèvre en amande.

COM-GRB 5-301

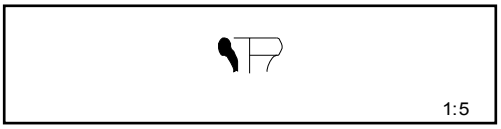

Description : forme connue de manière très partielle. Goulot étroit, lèvre en amande.
Catégories : céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.1b)
Équivalences : néant.
Appellation première : type 102.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : verser.

COM-GRB 6-100 Couvercle à lèvre simplement arrondie ou renflée.

COM-GRB 6-101

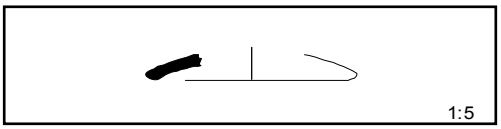

Description : forme bombée, préhension inconnue (probablement bouton de préhension). Lèvre arrondie ou légèrement biseautée.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b)
Équivalences : COM-CLB 6-101.
Appellation première : couvercle 2b.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 70/80 – 210/220 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

COM-GRB 6-200 Couvercle à lèvre emboîtante et base annulaire faisant office de préhension.

COM-GRB 6-201

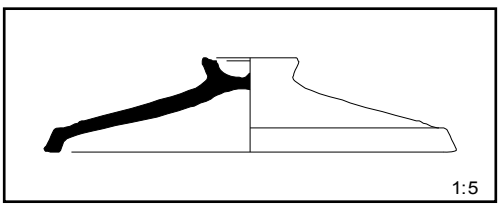

Description : panse rectiligne ou légèrement concave lèvre en rupture, rectangulaire, légèrement divergente.

Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b, P.5e)
Équivalences : néant.
Appellation première : couvercle 4e.
Fréquence : régulière.
Datation : 70/80 (présence significative à partir de 160/170) – 250 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

COM-GRB 6-202

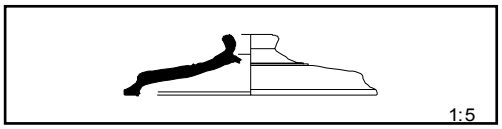

Description : panse légèrement concave, lèvre à double inflexion, anguleuse.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b)
Équivalences : COM-CLB 6-202.
Appellation première : couvercle 4a.
Fréquence : régulière.
Datation : 90/100 (présence significative à partir de 160/170) – 250 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

COM-GRB 6-203

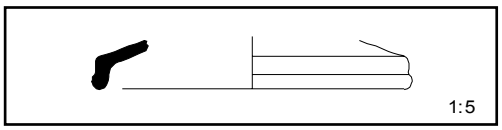

Description : forme connue de façon lacunaire. Parois peut-être rectilignes, lèvre infléchie avec gorge externe.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b)
Équivalences : COM-CLB 6-203.
Appellation première : couvercle 4b.
Fréquence : régulière.
Datation : 90/100 – 300 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

COM-GRB 6-204

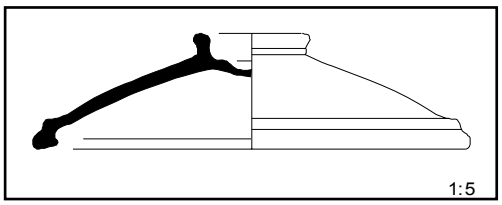

Description : forme bombée. Lèvre triangulaire à une inflexion verticale avec gorges interne et externe.
Catégories : - céramiques à pâte kaolinitique grise (Kao-GR P.2b)
- céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b, P.5e)
Équivalences : COM-CLB 6-204.
Appellation première : couvercle 4c.
Fréquence : régulière.
Datation : 90/100 (présence significative à partir de 210/220) – 300 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

COM-GRB 6-205

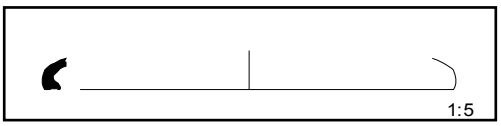

Description : forme connue de façon lacunaire. Lèvre nettement rentrante et anguleuse.
Catégories : céramiques à pâte sableuse grise (Sab-GR P.5b)
Équivalences : SAB-NT 6-205.
Appellation première : couvercle 4d.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

3.1.9. *CÉRAMIQUES SABLEUSES CLAIRES BRUTES (COM-CLB)*

Il s'agit d'une catégorie très importante à Javols durant tout le Haut-Empire, même si elle reste le plus souvent minoritaire par rapport aux céramiques grises. On note que leur fréquence progresse régulièrement durant tout le I^er^ s. ap. J.-C., qu'elle atteint son maximum vers le milieu du II^ème^ s. puis qu'elle est de nouveau bien inférieure à celles des productions grises (lissées ou non).

On ne note aucun parallèle probant avec des productions comparables languedociennes. Le plus vraisemblable est de considérer que cette catégorie correspond à des productions régionales, peut-être locales. Toutefois, la bibliographie laisse penser que ces productions à pâte sableuse (définies par le répertoire qui suit) sont plus abondantes chez les Gabales que chez les Rutènes.

Il est à nouveau possible de distinguer deux générations de répertoire, avec une séparation chronologique qu'il convient de situer de même au plus tard vers 160/170 ap. J.-C. (Figure 450). Dans les deux cas, il existe de nombreuses ressemblances avec le répertoire des Kao-GR et des Sab-GR (COM-GRB) : on y retrouve les mêmes formes de pots, de marmites ou de couvercles. Toutefois, en proportion, les céramiques à feu sont très rares parmi ces productions à pâte sableuse claire.

Par les qualités de leur pâte et de leur mode de cuisson, ces vases sont le plus souvent utilisés comme vases de stockage (ce qui est attesté par la présence de *grafitti* explicites ; *cf.* p.460-463), ce qui singularise cette catégorie. Il s'agit le plus souvent de vases de réserve d'une capacité maximale de dix litres, destinés donc à une utilisation domestique.

Cette catégorie se caractérise également par des mortiers vers la fin du II^ème^ et la première moitié du III^ème^ s. ap. J.-C., alors qu'auparavant ces formes sont généralement importées.

Les vases altérés dont les formes sont attestées en céramiques grises ou claires lissées ont été transférés dans cette dernière catégorie typologique (Com-L).

COM-CLB 2-100 Jatte à bord rentrant et épaissi.

COM-CLB 2-101

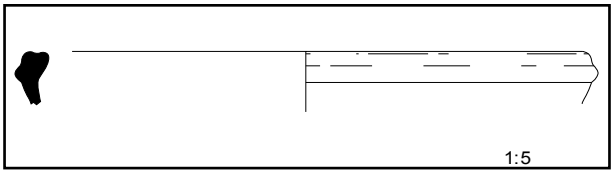

Description : forme connue très partiellement. Bord légèrement rentrant, simple. Lèvre très épaissie en bourrelet.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.43a).
Équivalences : - VERNHET 1971 : pl. XII n°11
- SAB-NT 2-101.
Appellation première : jatte/coupe 7.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : - forme résiduelle dans un contexte 30/40 – 70/80 ap. J.-C.
- antérieure à 30 ap. J.-C.
Fonction : présenter.

COM-CLB 2-200 Marmite tripode à bord en collerette.

COM-CLB 2-201

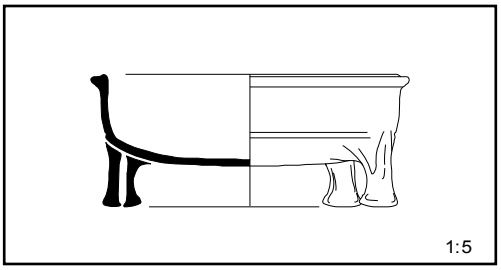

Description : marmite tripode à fond convexe. Pieds creux. Vasque légèrement carénée. Parois légèrement divergentes, plus rarement convergentes, lèvre à collerette horizontale et gorge sommitale. Panse parfois striée.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.3h, P.5h, P.6d).
Équivalences : COM-GRB 2-201
Appellation première : marmite 1b.
Fréquence : régulière.
Datation : 120/130 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : cuire-mijoter.

COM-CLB 2-300 Poêlon.

COM-CLB 2-301

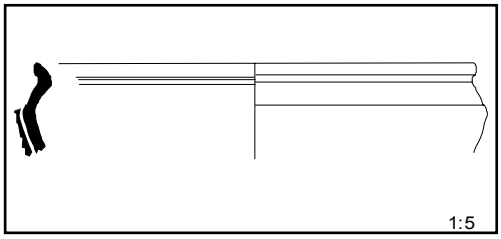

Description : récipient connu de façon lacunaire. Forme basse, carénée, lèvre en rupture et éversée. Manche prenant naissance sous la carène de la panse.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h).
Équivalences : néant.
Appellation première : poêlon/patère 1.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : antérieure à 90/100 ap. J.-C.
Fonction : cuire-mijoter.

COM-CLB 2-400 Mortier à lèvre pendante.

COM-CLB 2-401

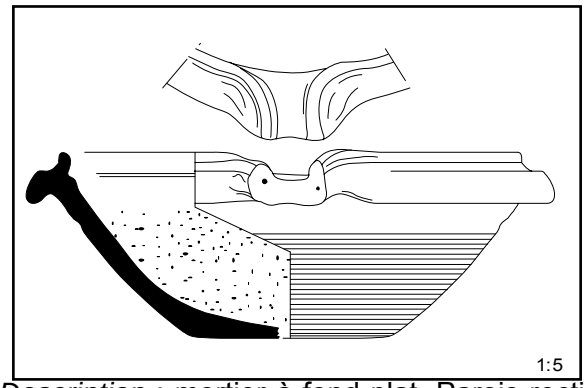

Description : mortier à fond plat. Parois rectilignes. Lèvre pendante avec fort bourrelet sommital et gorge interne. Déversoir marqué par deux perforations. Bas de panse strié.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.6d, P.44a, P.44b).
Équivalences : néant.
Appellation première : mortier 5.
Fréquence : rare.
Datation : 160/170 – 250 ap. J.-C.
Fonction : broyer-préparer.

COM-CLB 3-100 Gobelet à parois légèrement rentrantes, col inexistant.

COM-CLB 3-101

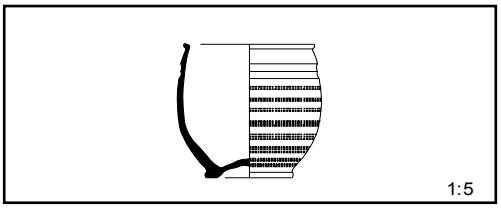

Description : base concave à méplat porteur. Parois convexes, très légèrement rentrantes. Petite lèvre arrondie vers l'extérieur. Décor de molette sur l'extérieur de la panse.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.3h).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 18.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 40/50 – 60/70 ap. J.-C.
Fonction : boire.

COM-CLB 3-200 Pot à col peu ou pas développé, lèvre effilée ou arrondie.

COM-CLB 3-203

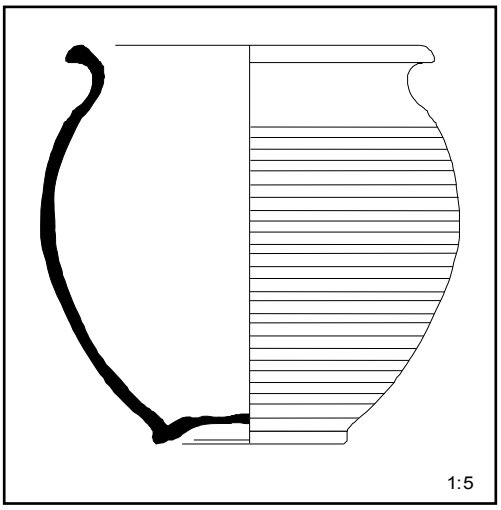

Description : base concave peu marquée. Léger ressaut à la jonction du col et de la panse. Col court, lèvre infléchie vers l'extérieur, éversée, arrondie ou allongée. Surface parfois striée. Très nombreux modules et variantes de lèvre.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.3h, P.5h, P.6d, P.19a).
Équivalences : - COM-GRB 3-203
- SAB-NT 3-203
Appellation première : pot 1b.
Fréquence : fréquente.

Datation : 30/40 – 300 ap. J.-C. (essoufflement à partir de 120/130 ap.).
Fonction : stocker.
Autres utilisations : cuire-bouillir.

COM-CLB 3-300 Pot à col plus développé, lèvre triangulaire, en crosse ou arrondie

COM-CLB 3-301

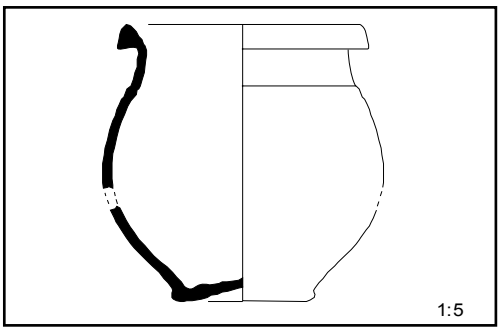

Description : forme ovoïde. Base peu marquée. Léger ressaut à la jonction du col et de la panse. Lèvre infléchie vers l'extérieur, éversée, triangulaire, beaucoup plus anguleuse que les précédentes.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h, P.6d)
Équivalences : COM-GRB 3-301.
Appellation première : pot 2a.
Fréquence : régulière.
Datation : 160/170 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.
Autres utilisations : boire (petit module), stocker (moyen et grand module).

COM-CLB 3-302

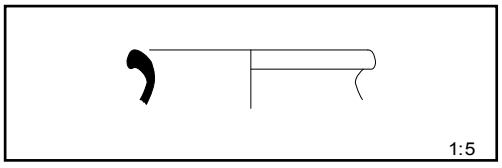

Description : variante du précédent avec une lèvre aux arêtes arrondies.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h).
Équivalences : COM-GRB 3-302.
Appellation première : pot 2b
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 250 - 300 ap. J.-C.
Fonction : stoker.
Autres utilisations : cuire-bouillir.

COM-CLB 3-303

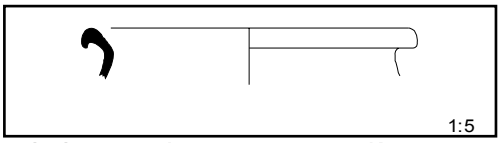

Description : variante avec une lèvre en crosse.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h).
Équivalences : - COM-GRB 3-303
- SAB-NT 3-203
Appellation première : pot 2c.
Fréquence : régulière.
Datation : 160-170 – 300 ap. J.-C.
Fonction : stocker.
Autres utilisations : cuire-bouillir.

COM-CLB 3-400 Pot à bord rentrant et saillant.

COM-CLB 3-401

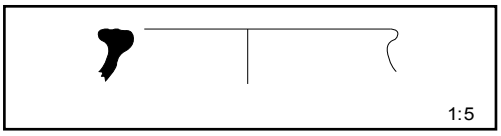

Description : forme générale inconnue. Lèvre épaissie, rentrante, en bourrelet vers l'extérieur et plate sur la face supérieure.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h).
Équivalences : DOLIUM bd11b (PY 1993c : 409) ; SABL-OR A13A (RAYNAUD 1993c : 550).
Appellation première : pot 1d.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 120/130 – 160/170 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 3-500 Pot à col peu marqué, lèvre horizontale à gorge sommitale.

COM-CLB 3-501

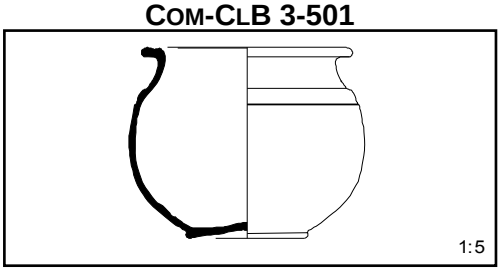

Description : forme globulaire trapue. Base peu marquée. Lèvre infléchie horizontalement vers l'extérieur et gorge sommitale.

Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.3h)
Équivalences : - COM-GRB 3-501 ?
- SAB-NT 3-501
Appellation première : pot 14, pot 12a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : boire.
Autres utilisations : cuire-bouillir (module moyen), stocker (grand module).

COM-CLB 3-600 *Dolium* ovoïde à lèvre allongée et éversée.

COM-CLB 3-601

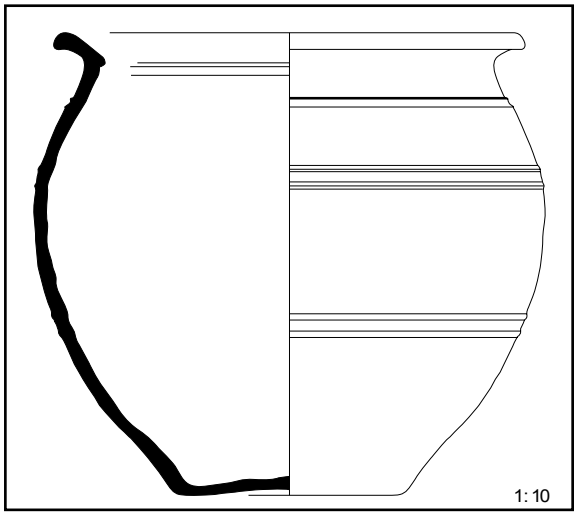

Description : base concave, non marquée. Forme montée en colombins. Forme ovoïde à large ouverture. Col inexistant. Lèvre très allongée, légèrement en crosse, éversée, avec gorge interne. Surface possédant plusieurs séries de cannelures (bandes d'argile rapportées). Très grand module (monté alors en colombins).
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.43a).
Équivalences : néant.
Appellation première : *dolium* 1.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 40/50 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 3-700 Pot sans col, forme ovoïde. Panse cannelée.

COM-CLB 3-701

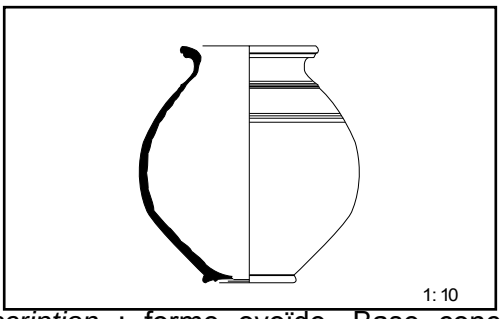

Description : forme ovoïde. Base concave peu marquée, col peu marqué ou inexistant, embouchure large. Lèvre simplement allongée, légèrement moulurée et éversée. Panse ovoïde soulignée de plusieurs séries de sillons dans sa partie haute.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-GR P.5h, P.6d).
Équivalences : COM GRB 3-701.
Appellation première : pot 10a.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 3-702

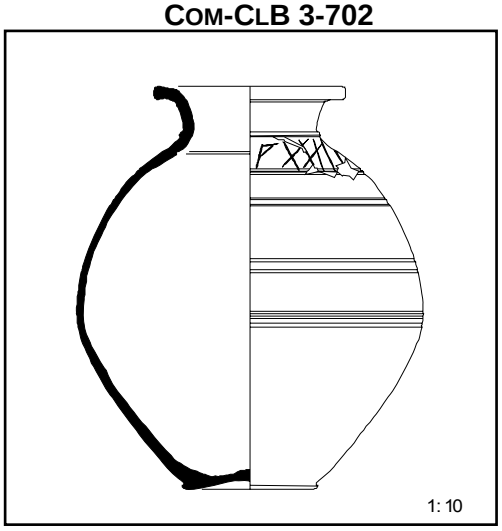

Description : forme ovoïde, parfois trapue. Base concave, peu marquée. Col développé, évasé, rajouté pour les récipients de grande taille, se terminant par une lèvre rectangulaire éversée et soulignée d'une petite gorge interne. Existe en différents modules. Panse toujours soulignée de trois ou quatre séries de sillons ou cannelures.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h, P.6d).
Équivalences : néant.

Appellation première : pot 10b, 10d.
Fréquence : régulière.
Datation : 30/40 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 3-703

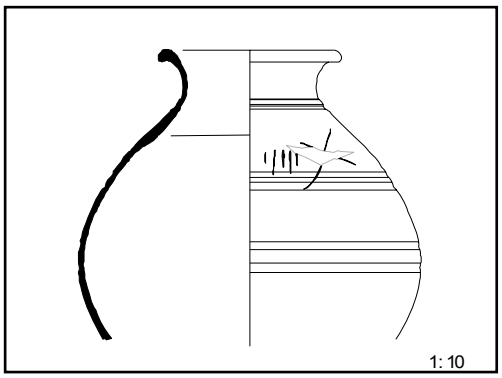

Description : variante du précédent avec une lèvre arrondie et éversée.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.6d).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 10c.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 3-704

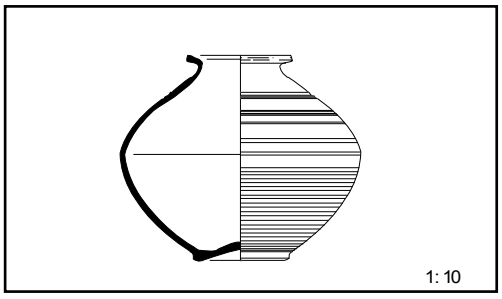

Description : forme plus trapue. Base concave peu marquée, panse bi-tronconique aplatie. Col court, voire inexistant. Embouchure étroite. Lèvre de forme allongée, éversée, aplatie à l'intérieur et soulignée d'un sillon à l'extérieur. Panse striée dans sa partie inférieure, cannelée dans sa partie haute.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.3h).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 10e.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 4-100 Pichet à embouchure très large, lèvre rectangulaire à gorge sommitale.

COM-CLB 4-101

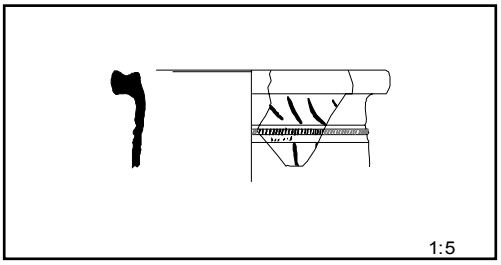

Description : forme générale inconnue. Col droit, lèvre en rupture, horizontale et gorge sommitale. Col souligné d'une frise de guillochis comprise entre deux rangées de virgules lissées. Présence d'une anse à ne pas exclure.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.19a).
Équivalences : néant.
Appellation première : pot 12c.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : antérieure à 90/100 ap. J.-C., probablement 1 – 50 ap. J.-C. (voire 1 – 30).
Fonction : verser.

COM-CLB 4-200 Pichet de forme ovoïde à globulaire, embouchure très large et lèvre arrondie.

COM-CLB 4-201

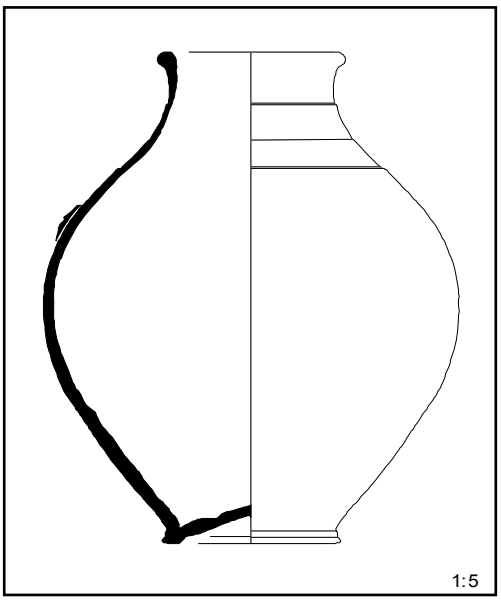

Description : forme ovoïde. Base annulaire, haut de panse concave, lèvre simplement arrondie. Trois sillons sur le col. Une anse probablement attachée à la lèvre.

Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.17a).
Équivalences : peut-être une évolution du pichet arverne (Menez 98 ; Com-L 4-101).
Appellation première : cruche 18a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : verser, stocker.

COM-CLB 4-202

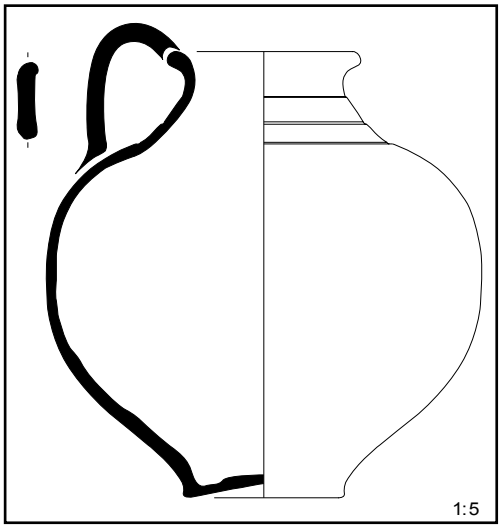

Description : variante du précédent à base simple et corps de vase plus lourd. Toujours trois sillons sur le col et anse plate, attachée sur la lèvre et à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.6d).
Équivalences : peut-être une évolution du pichet arverne (Menez 98 ; Com-L 4-101).
Appellation première : cruche 18b.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 80 – 150 ap. J.-C.
Fonction : verser, stocker.
Autres utilisations : puiser, transporter.

COM-CLB 5-100 Bouilloire à bec tréflé. Attestée par un fragment de bec (non représentable), antérieur à 90/100 ap. J.-C.

COM-CLB 5-200 Cruche bi-tronconique, lourde, col court, bord épaissi.

COM-CLB 5-201

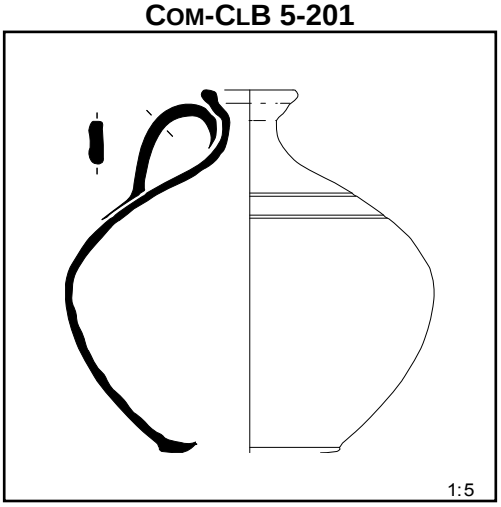

Description : forme lourde. Base peu marquée. Col court, lèvre éversée et épaissie, parfois avec une gorge interne. Une anse bifide, du col à l'épaule.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h)
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 2b.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 90/100 – 160/170 ap. J.-C.
Fonction : servir, stocker.

COM-CLB 5-202

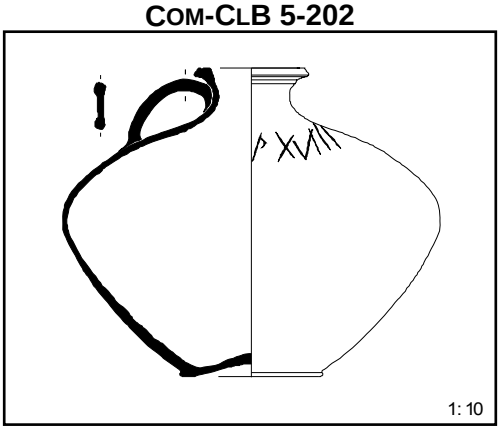

Description : peut-être une variante du précédent, plus lourde et aplatie et dans un module très grand. Col peu développé, étroit et légèrement évasé. Lèvre moulurée, infléchie vers l'extérieur sans être éversée. Présence d'une anse large attachée au col, servant à faire basculer le vase.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.6d).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 2c.

Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 5-300 « Amphore » à lèvre en bandeau ou triangulaire.

COM-GRB 5-301

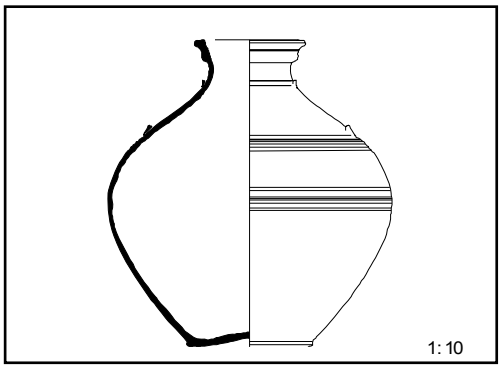

Description : forme ovoïde à globulaire. Base peu marquée. Col court, terminé par un bord légèrement évasé et une lèvre en bandeau. Deux anses de section inconnue. Séries de sillons sur la panse.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.6d).
Équivalences : LAUBENHEIMER 1985, amphore gauloise G2 ?
Appellation première : cruche 19a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 90/100 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 5-302

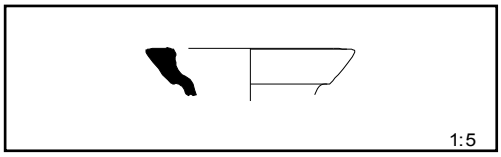

Description : probablement une variante du précédent avec une lèvre triangulaire à gorge interne, rappelant celle des amphores gauloises G1.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.6d, P.5h).
Équivalences : LAUBENHEIMER 1985, amphore gauloise G1.
Appellation première : cruche 19b.
Fréquence : rare.
Datation : contexte antérieur à 90/100 et 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 5-400 « Amphore » à col marqué, lèvre anguleuse triangulaire ou en bandeau.

COM-CLB 5-401

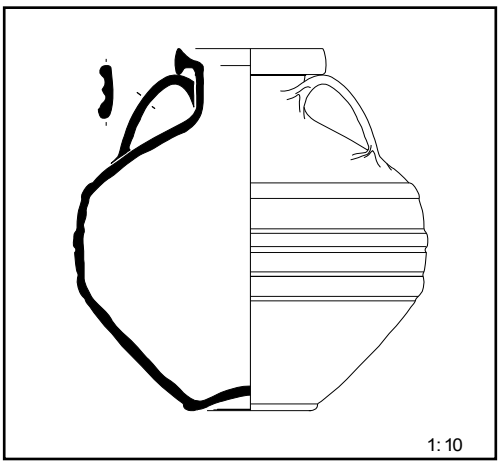

Description : forme globulaire. Col bien marqué, droit ou légèrement évasé, terminé par une lèvre caractéristique, triangulaire aux arêtes vives (plus rarement, lèvre plus haute, en léger bandeau). Toujours une gorge interne. Deux anses, très larges, moulurées, du col à l'épaule. Panse soulignée de plusieurs séries de cannelures.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.6d).
Équivalences : néant.
Appellation première : cruche 20.
Fréquence : fréquente.
Datation : 160/170 – 300 et + ap. J.-C.
Fonction : stocker.

COM-CLB 5-500 Cruche piriforme à embouchure étroite, lèvre droite.

COM-CLB 5-501

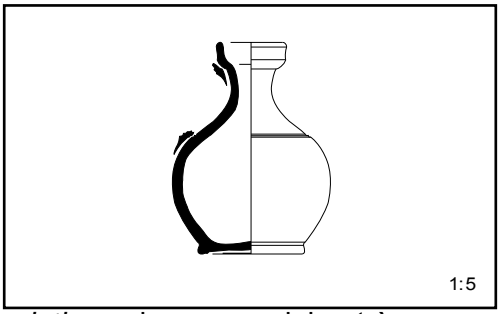

Description : base annulaire très peu marquée. Col court, terminé par une lèvre verticale, droite et peu ou pas marquée par une gorge externe.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.3h, P.5h, P.6d).
Équivalences : néant.

Appellation première : cruche 3a/22, 22.
Fréquence : rare.
Datation : 210/220 – 300 et + ? ap. J.-C.
Fonction : verser.
Autres utilisations : stocker (grand module).

COM-CLB 6-100 Couvercle à lèvre simplement arrondie ou renflée.

COM-CLB 6-101

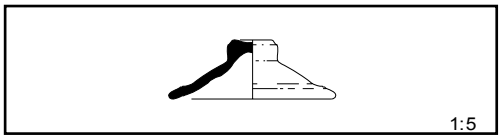

Description : Lèvre arrondie ou légèrement biseautée. Parois rectilignes. Bouton de préhension.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h).
Équivalences : COM-GRB 6-101
Appellation première : couvercle 2b.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 120/130 – 160/170 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

COM-CLB 6-200 Couvercle à lèvre emboîtante et base annulaire faisant office de préhension.

COM-CLB 6-202

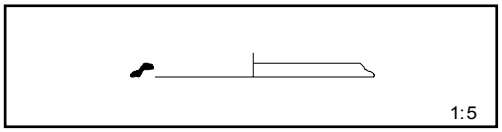

Description : forme connue de façon très lacunaire. Lèvre à double inflexion, anguleuse.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h).
Équivalences : COM-GRB 6-202.
Appellation première : couvercle 4a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

COM-CLB 6-203

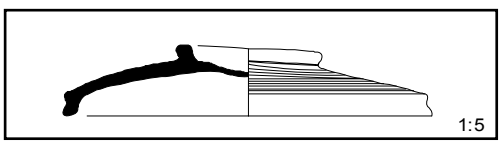

Description : base annulaire. Parois légèrement convexes, lèvre infléchie avec gorge externe.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h).
Équivalences : COM-GRB 6-203.
Appellation première : couvercle 4b.
Fréquence : rare.
Datation : 70/80 – 120/130 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

COM-CLB 6-204

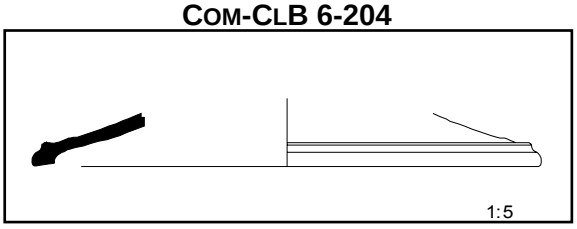

Description : parois légèrement concaves. Lèvre triangulaire à une inflexion verticale avec gorges interne et externe.
Catégories : céramiques à pâte sableuse claire (Sab-CL P.5h).
Équivalences : COM-CLB 6-204.
Appellation première : couvercle 4c.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : 250 – 300 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

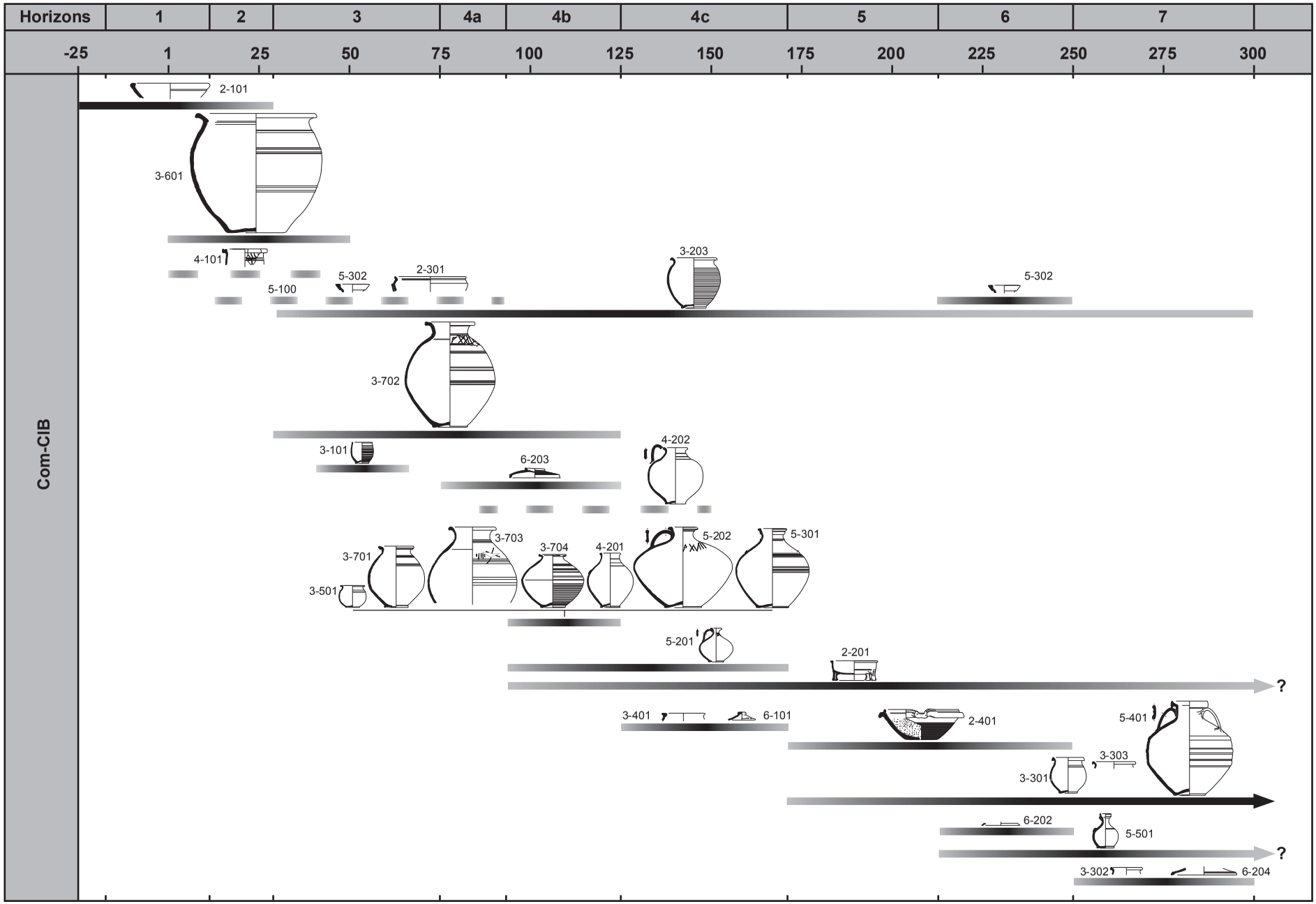

Figure 450. Proposition de chrono-typologie des COM-CLB.

3.1.10. *CÉRAMIQUES SABLEUSES NON TOURNÉES (SAB-NT)*

Les quelques formes identifiées de céramiques non tournées ne trouvent pas de parallèles dans les différents répertoires typologiques plus méridionaux. Il apparaît donc souhaitable d'en amorcer un. Ce référentiel, encore très lacunaire, sera à compléter avec une meilleure connaissance des niveaux les plus anciens de Javols.

Ces céramiques non tournées (*cf.* p.469-474) sont étonnamment peu nombreuses dans le chef-lieu gabale, y compris vers la fin du I^er^ s. av. et au début du I^er^ s. ap. J.-C., ce dont il faudra rediscuter par ailleurs. Durant tout le Haut-Empire, une production marginale de céramiques modelées, certainement locales, perdure en reprenant les formes des céramiques tournées grises ou claires (Figure 451).

SAB-NT 2-100 Jatte à bord rentrant et épaissi.

SAB-NT 2-101

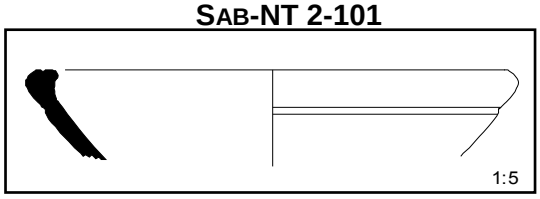

Description : forme connue de façon lacunaire. Bord légèrement rentrant, simple. Lèvre très épaissie en bourrelet.
Catégories : céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT P.31a).
Équivalences : - VERNHET 1971 : pl. XII n°6-11.
- COM-CLB 2-101
Appellation première : jatte/coupe 7.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : cuire-mijoter.

SAB-NT 2-200 Jatte à lèvre en collerette.

SAB-NT 2-201

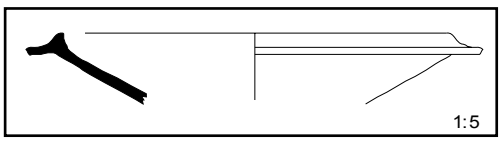

Description : forme connue de façon lacunaire. Paroi rectiligne très évasée. Lèvre en collerette extérieure horizontale, légère gorge interne.
Catégories : céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT P.34a).
Équivalences : néant
Appellation première : jatte/coupe 8.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : servir.

SAB-NT 3-100 Pot ovoïde, lèvre épaissie et horizontale.

SAB-NT 3-101

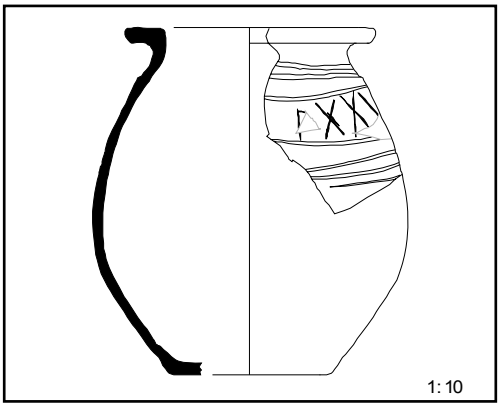

Description : Base plate, panse ovoïde. Col court, voire inexistant, largement ouvert. Lèvre de section rectangulaire, largement infléchie vers l'extérieur, avec méplat horizontal. Sillons peignés sur le haut de la panse.
Catégories : céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT P.28a).
Équivalences : néant
Appellation première : pot 11.
Fréquence : rare.
Datation : 10/20 – 70/80 ap. J.-C.
Fonction : stocker.

SAB-NT 3-200 Pot à col peu ou pas développé, lèvre effilée ou arrondie.

SAB-NT 3-203

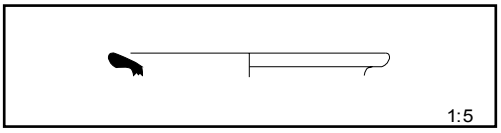

Description : lèvre infléchie vers l'extérieur, éversée, arrondie ou allongée.
Catégories : céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT P.34a, P.38a).
Équivalences : - COM-GRB 3-203
- COM-CLB 3-203

Appellation première : pot 1b.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 30/40 – 70/80 et 120/130 – 160/170 ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.

SAB-NT 3-300 Pot à col plus développé, lèvre triangulaire, en crosse ou arrondie

SAB-NT 3-303

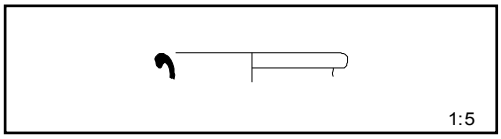

Description : pot à lèvre en crosse.
Catégories : céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT P.33a).
Équivalences : - COM-GRB 3-303
- COM-CLB 3-303
Appellation première : pot 2c.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.

SAB-NT 3-500 Pot à col peu marqué, lèvre horizontale à gorge sommitale.

SAB-NT 3-501

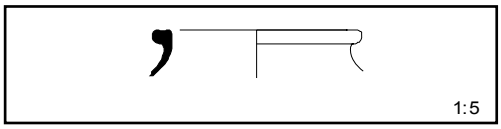

Description : lèvre infléchie horizontalement vers l'extérieur et gorge sommitale.
Catégories : céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT P.33a)
Équivalences : - COM-GRB 3-501
- COM-CLB 3-501 ?
Appellation première : pot 12a.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 210/220 – 250 ap. J.-C.
Fonction : cuire-bouillir.

SAB-NT 6-200 Couvercle à lèvre emboîtante.

SAB-NT 6-205

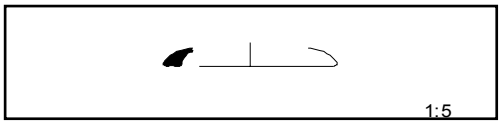

Description : forme connue de façon lacunaire. Lèvre épaissie et rentrante.
Catégories : céramiques à pâte sableuse non tournée (Sab-NT P.32a)
Équivalences : néant
Appellation première : couvercle 4d.
Fréquence : exceptionnelle.
Datation : contexte 10/20 – 30 ap. J.-C.
Fonction : couvrir.

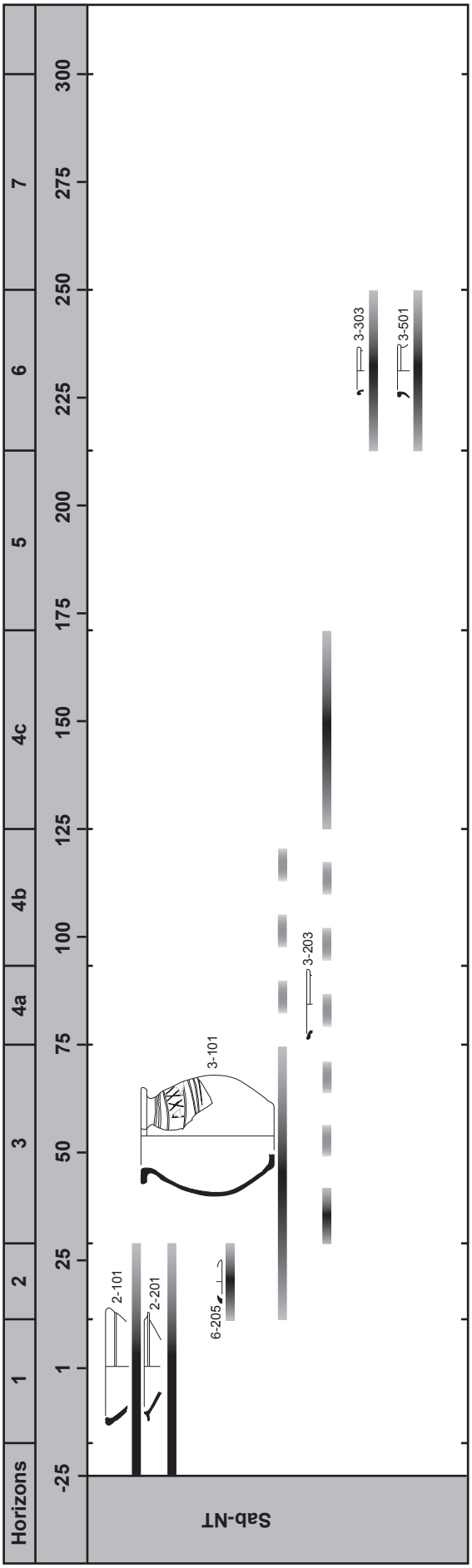

Figure 451. Proposition de chrono-typologie des SAB-NT.

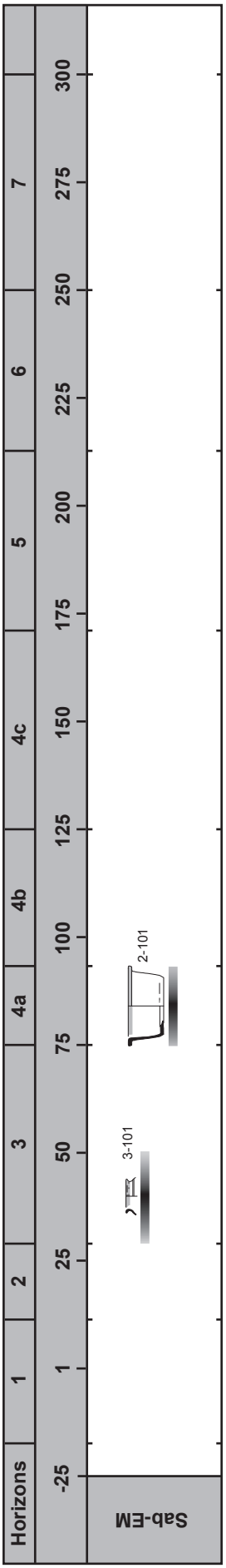

Figure 452. Proposition de chrono-typologie des SAB-EM.

3.1.11. *CÉRAMIQUES SABLEUSES À ENGOBE MICACÉ (SAB-EM)*

Puisque les deux seules formes de Sab-EM reconnues dans le corpus ne trouvent aucun parallèle convaincant dans les référentiels lyonnais ou languedocien, on a décidé d'initier cette typologie.

L'origine de ces productions n'est pas connue : peut-être sont-elles locales, régionales ou de la cité arverne ?

Ces vases à engobe micacé n'ont qu'une fréquence marginale à Javols et se rencontrent en très faible quantité durant tout le Haut-Empire (*cf.* p.478-480), même si les deux seules formes identifiées se rattachent au I^er^ s. (Figure 452). On note la présence d'une forme originale (SAB-EM 2-101), pouvant correspondre à un *caccabus*. D'un point de vue fonctionnel, les vases peuvent avoir servi en cuisine, pour la cuisson des aliments, comme sur la table, pour boire.

SAB-EM 2-100 Marmite à fond plat.

SAB-EM 2-101

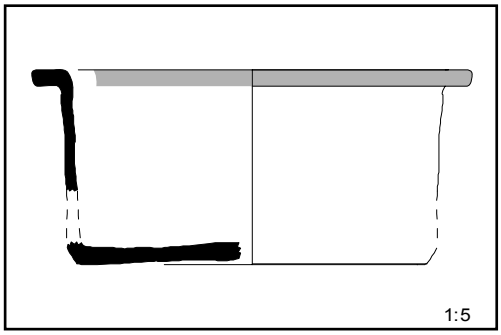

Description : marmite à fond plat ou légèrement concave. Parois rectilignes verticales ou très légèrement divergentes. Lèvre en rupture, rectangulaire, horizontale, recouverte d'un engobe micacé.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM).
Équivalences : néant.
Fréquence : rare.
Datation : contexte 70/80 – 90/100 ap. J.-C.
Fonction : cuire, mijoter.

SAB-EM 3-100 Pot sans col à lèvre éversée.

SAB-EM 3-101

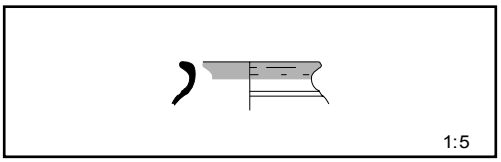

Description : pot connu de façon lacunaire. Pas de col, lèvre épaissie et éversée, recouverte d'un engobe micacé.
Catégories : céramiques à pâte sableuse et engobe micacé (Sab-EM).
Équivalences : - KAO-EB 3-101
- COM-L 3-101
- COM-GRB 3-101
Fréquence : rare.
Datation : contexte 30 – 50 ap. J.-C.
Fonction : boire

3.2. ÉVOLUTION DE L'APPROVISIONNEMENT À JAVOLS

L'analyse des différents ensembles du corpus a montré qu'il existait une césure importante dans l'approvisionnement céramique de Javols vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. : cette rupture est perceptible tant par les catégories que par les formes en présence. À ces deux temps, il convient toutefois d'en illustrer un précédent, celui correspondant aux premiers temps de Javols, qui sont malheureusement peu documentés tant par la céramique que par les autres vestiges archéologiques. Il convient donc de reprendre un par un ces trois temps et de replacer l'approvisionnement céramique de Javols-*Anderitum* dans une problématique historique et économique plus vaste.

Pour illustrer ce propos, on s'appuiera, outre l'analyse précédente, sur des graphiques synthétisant la fréquence par origine de la vaisselle en présence à Javols (Figure 453). Il ne s'agit plus de considérer l'ensemble de la céramique de chaque horizon (en excluant toujours les différentes sépultures et le mobilier du puits du Barry : ensembles 13, 15, 23, 25, 26 et 27), mais de ne prendre en compte que la vaisselle, en somme d'exclure de fait les lampes à huile et les amphores. Concernant ces dernières, on peut se référer au bilan qui en est donné durant leur analyse (*cf.* p.485-489), d'après des études précédentes.

On a donc distingué la vaisselle non tournée locale, d'Italie ou de Lyon, de Gaule du Centre, de La Graufesenque, de Banassac, la vaisselle commune tournée locale ou régionale sans traitement de surface et lissée, celle à pâte sableuse et engobe blanc locale ou régionale et les autres provenances.

Pour chaque provenance, des regroupements de catégories ou de groupes techniques ont été opérés, d'après les propositions d'origine avancées lors de l'analyse précédente. Il convient ici de les préciser :

- **vaisselle non tournée locale** (Figure 453A) : elle correspond à la catégorie Sab-NT ;

- **vaisselle d'Italie ou de Lyon** (Figure 453B) : on regroupe ici les sigillées de tradition italique, les parois fines de l'atelier de la Muette (Parois fines CF2), les céramiques communes italiques (COM-IT) et les céramiques à vernis rouge d'origine italique (groupe technique VRP3b) ;

- **vaisselle de Gaule du Centre** (Figure 453C) : on retrouvera la sigillée de Lezoux, celle de Gaule du Centre indéterminée, la céramique métallescente, les parois fines de Lezoux (CF.Lz), la céramique à glaçure plombifère, les *terrae nigrae*, un groupe technique de céramique à engobe blanc (Sab-EB P.26b), les céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB) et les céramiques à « vernis rouge pompéien » de Gaule du Centre (groupe technique VRP2) ;

- **vaisselle de La Graufesenque** (Figure 453D) : outre la sigillée, on retrouvera les céramiques à engobe gris-noir (Cal-EG) ou noir (Cal-EN), une grande partie des Cal-EO (groupes techniques EO1a/SCB.G, EO1d et CFG1), une partie des Cal-EB (groupes techniques P.13a et P.35a) et plusieurs productions de parois fines (groupes techniques CFG2 et EO1b) ;

- **la vaisselle de Banassac** (Figure 453E), qui ne regroupe que les sigillées de Banassac, suffisamment importantes pour être individualisées ;

- **la vaisselle à pâte sableuse et engobe blanc locale ou régionale** (Figure 453F), qui correspond à la catégorie des Sab-EB, à l'exception du groupe technique P.26b ;

- **la vaisselle commune tournée locale ou régionale**, où l'on distinguera les catégories de céramiques communes lissées (Kao-GRL, Sab-GRL et Sab-CLL ; Figure 453G) et celles sans aucun traitement de surface (Kao-GR, Sab-GR et Sab-CL ; Figure 453H) ; on la qualifie de locale ou régionale, même si une partie, malheureusement non quantifiable puisqu'on ne peut l'isoler en terme de groupes techniques, peut provenir de Gaule du Centre ;

- **la vaisselle d'autres provenances** (Figure 453 I), qui regroupe d'une part quelques productions dont l'origine est connue mais qui sont numériquement anecdotiques (sigillées de Montans et d'Espalion ; céramique à « vernis rouge pompéien » de la Mer Egée ; céramiques à engobe orangé et parois fines du nord de l'Aveyron, c'est-à-dire

les Sab-EO et le groupe technique EO2b), d'autre part des catégories ou groupes techniques pour lesquels l'origine est très incertaine ou totalement inconnue (Cal-EO groupe technique EO4 ; Cal-EB groupe technique P.54a ; parois fines CF1 ; Kao-EN, Sab-ER, Cal-GR, Sab-EM, Com-Ind ; Cal-CL) ; parmi, les Cal-CL, on n'a pas souhaité isoler les groupes techniques qui pourraient correspondre à des productions lyonnaises, puisque cette hypothèse semble très fragile.

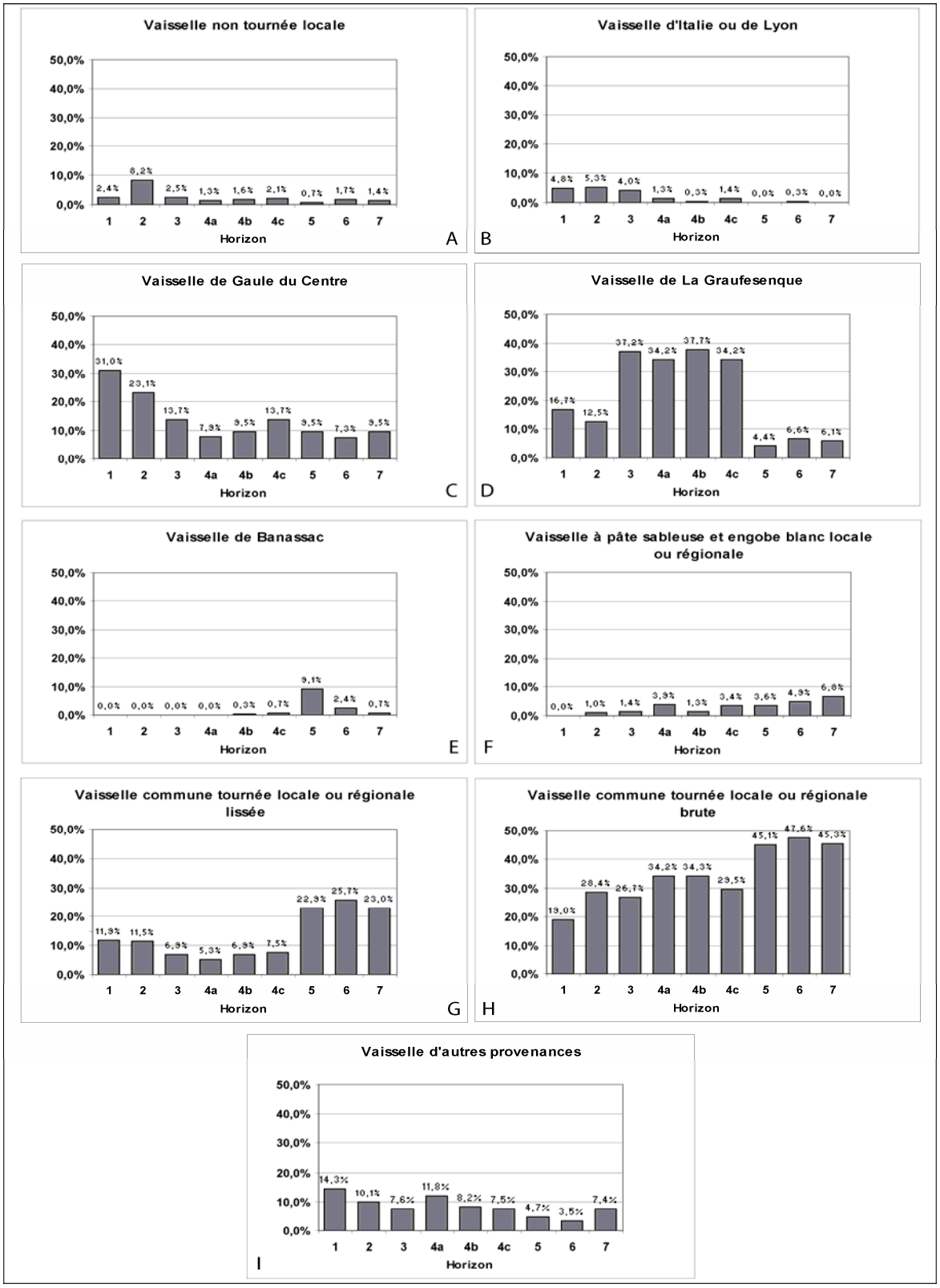

Figure 453. Synthèse sur l'origine de la vaisselle en présence à Javols (% du NMI total de la vaisselle par horizon).

Les données brutes de ces graphiques sont disponibles en annexes (Annexe 8.a.).

En outre, comme il a été fait pour les céramiques fines et les céramiques communes (Figure 229 et Figure 332), on a utilisé la sériation graphique mise en place par B. Desachy (2004) pour bien visualiser les différents rythmes d'approvisionnement à Javols (Figure 454).

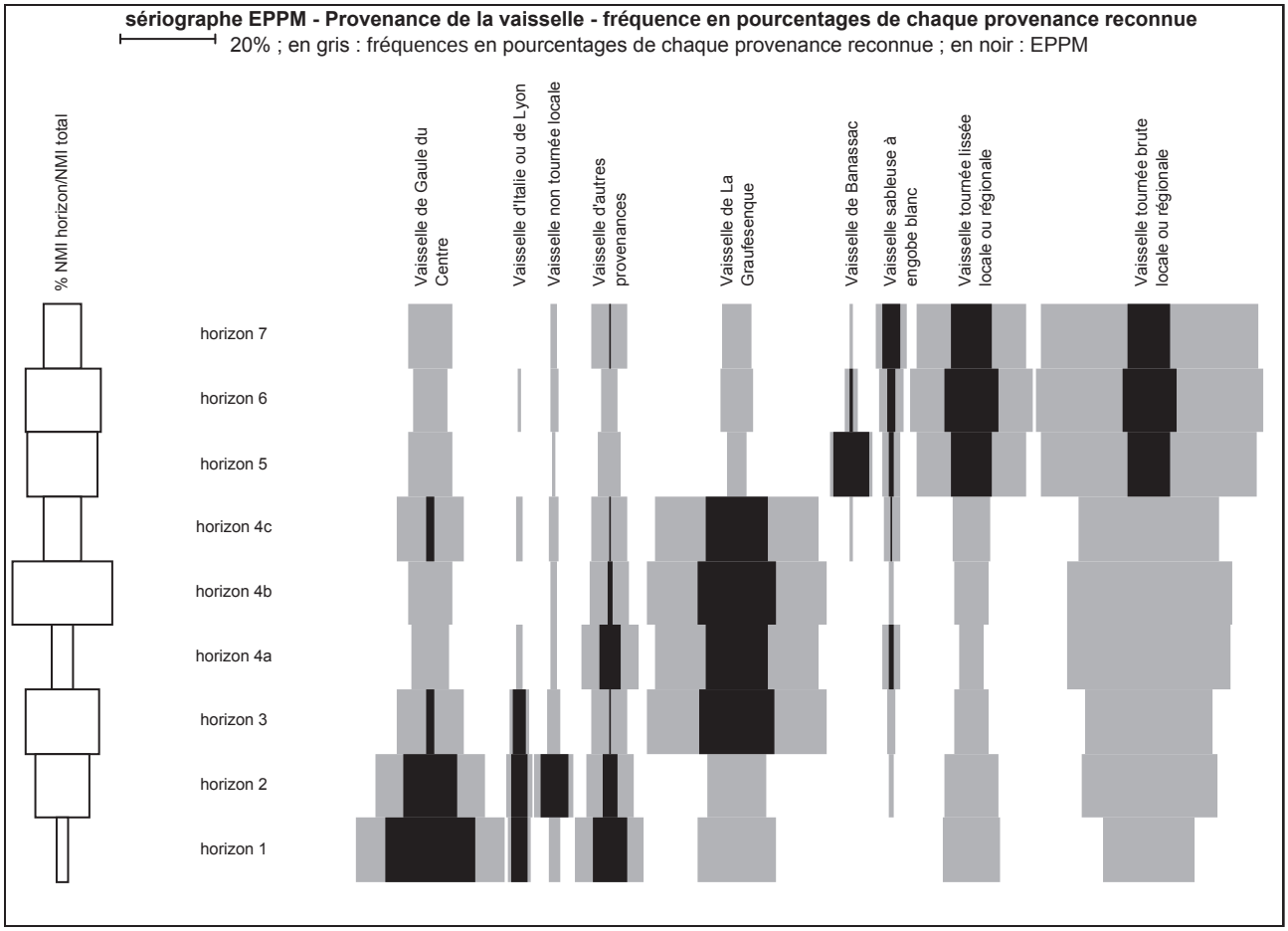

Figure 454. Sériographe synthétique sur l'origine de la vaisselle en présence à Javols.

3.2.1. *LES PREMIERS TEMPS DU CHEF-LIEU GABALE*

Cette période correspond aux quelques décennies qui font suite à la genèse de la ville romaine, dont l'instauration comme chef-lieu de cité doit se situer à la fin du I^er^ s. av. J.-C., sous le règne d'Auguste (FERDIÈRE, ODE 2004 : 209 ; FERDIÈRE à paraître). Il convient de rappeler que Javols ne correspond pas à une création *ex nihilo* : sans qu'on y voit pour autant le chef-lieu gaulois (FERDIÈRE 2000a), il existe assurément sur place une occupation pré-romaine. Cette dernière a pu être repérée sur la butte du Barry où l'on suppose l'existence d'un ensemble cultuel de La Tène finale, ainsi que sur les collines occidentales et peut-être même au cœur du vallon. Pour autant, la nature et l'étendue de cette occupation pré-romaine demeurent encore très mal cernées.

On peut globalement faire correspondre les premiers temps du chef-lieu romain aux deux premiers horizons définis par l'analyse (horizon 1 : 20/10 av. – 5/10 ap. J.-C. ; horizon 2 : 10/20 – 30 ap. J.-C. ; Figure 454).

Le premier horizon n'est malheureusement documenté que par un seul ensemble, de surcroît très maigre : sa contribution à l'analyse qui suit est donc très faible et doit être nuancée. Le second horizon est un peu plus conséquent.

3.2.1.1. LA PART DES CÉRAMIQUES DE TRADITION INDIGÈNE

Le premier constat à faire, dans la consommation céramique à Javols pour la fin du I^er^ s. av. et les trois premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C., est la faible part prise par les céramiques modelées de tradition indigène dans le vaisselier.

o *Comparaison avec les voisins rutènes et helviens*

Dans l'horizon 1, ces céramiques non tournées ne correspondent qu'à 2,4% du NMI total de la vaisselle, alors que, dans l'horizon suivant, leur fréquence est un peu plus conséquente, de 8,2% (Figure 453A). On ne peut conclure à une augmentation de ces productions durant les premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. puisque l'horizon 1 n'est représenté que par un seul ensemble, très pauvre en matériel, et par conséquent probablement peu représentatif pour cette question.

Quoi qu'il en soit, cette proportion paraît faible au regard du voisin rutène et de son chef-lieu Rodez/*Segodunum* : même si les points de comparaison sont légèrement plus tardifs dans le chef-lieu rutène, on sait, en effet, que la céramique non tournée y est encore présente à hauteur de 8% NR[63] dans un dépotoir daté entre 20 et 60 ap. J.-C. (GRUAT, MARTY 2003 : 43) ; sur la fouille du *forum* de Rodez, elle représente 48 % des céramiques entre 20 et 60 ap. J.-C. et encore 16% entre 80 et 100 ap. J.-C., période où on retrouve encore des vases intacts ou brisés sur place (CATALO *et al.* 1994 : 38, fig. 27)[64]. Dans ce dernier cas, les auteurs estiment que la présence de ces céramiques non tournées (pots à cuire, jattes à bord rentrant, couvercles, tripodes) dans les contextes de la fin du I^er^ s. ap. J.-C. traduit « la persistance d'une tradition autochtone très forte à Rodez » (CATALO *et al.* 1994 : 38). Ces comparaisons, certes postérieures à notre horizon 1 et en partie à l'horizon 2, illustrent cependant, à Rodez, la persistance d'un approvisionnement local de tradition indigène.

À Alba, chef-lieu de cité des Helviens voisins à l'est, la part des productions non tournées est également bien plus élevée : à l'époque augustéenne (phase 3 dans MATAL 2002), ces céramiques modelées représentent encore 58,5% NMI de la vaisselle (MATAL 2002 : 389).

On ne possède pas de comparaisons contemporaines significatives pour Saint-Paulien/*Ruessio*, chef-lieu de cité vellave[65]. Quant à l'*oppidum* de Saint-Bonnet-de-Chirac en Lozère (VERNHET 1967 ; 1968 ; 1969a ;

---

[63] Seule la quantification en NR a été réalisée pour ce dépotoir : la comparaison avec les quantifications en NMI réalisées ici est donc à nuancer. Pour mémoire, d'après la quantification en NR, les céramiques non tournées représentent 0,4% des céramiques dans l'horizon 1, 3,7% dans l'horizon 2 et 1,2% dans l'horizon 3.

[64] Le mode de quantification n'est pas ici clairement précisé : la même prudence prévaut que pour la remarque précédente.

[65] Il n'est pas fait mention à la part des céramiques non tournées dans la publication de M.-Ch. Pin concernant une fosse tibérienne de Saint-Paulien (PIN 1990 : 186).

1969b ; 1970), aucune étude céramologique quantitative n'y a été effectuée, ce qui rend impossible toute comparaison avec Javols.

Sans considérer ici ces comparaisons en terme culturel (partie 3.3.), mais en terme d'approvisionnement et d'échanges commerciaux, Javols paraît donc s'être très peu approvisionné auprès d'ateliers qu'on suppose locaux et susceptibles d'avoir produits ces céramiques non tournées.

Toutefois, l'indigence de ces productions indigènes à Javols trouve peut-être d'abord une explication archéologique et historique plus qu'économique ou culturelle : elle découle en effet peut-être de l'état de la recherche archéologique à Javols autant que de la réalité protohistorique du site.

o *La question du passé protohistorique de Javols*

D'un point de vue archéologique, il convient de préciser tout d'abord que le matériel de La Tène finale découvert à Javols l'est principalement en bas de pente, en contrebas des collines occidentales (FERDIÈRE, ODE 2004 : 208, fig. 2) : il se retrouve alors dans des dépôts de pente (colluvions), ce qui attesterait une occupation modeste de hauteur, malheureusement totalement érodée. On le rencontre également de façon éparse et en quantité minime dans les différents points de fouilles récentes, légèrement plus abondamment (toute proportion gardée) sur la butte du Barry où pourrait avoir pris place un sanctuaire pré-romain, ici encore très érodé : les trois ensembles de l'horizon 2 (ensembles 9, 10 et 19) sont d'ailleurs directement postérieurs à cette occupation, ce qui doit en partie expliquer l'importance de la céramique non tournée à cet endroit et, par conséquent, pour cette période. Du mobilier des II^{ème} et I^{er} s. av. J.-C. a également été mis en évidence dans un sondage très étroit pratiqué en 2004 dans le cœur du vallon (JTD04 : MAROT 2005a). En effet, dans des niveaux riches en matière organique (reposant sur ce qui a été interprété comme l'ancien lit du Triboulin, du moins, l'un de ses bras), il a été découvert de gros fragments d'amphore vinaire Dressel 1, quelques tessons de céramiques non tournées, des fragments de sigillée italique et de tuiles romaines qui plaident pour une datation au plus tôt de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., plus raisonnablement du changement d'ère. Tout ce matériel n'est pas roulé et ne provient certainement pas de colluvions mais correspond clairement à une zone de rejets domestiques. Ces niveaux ont ensuite été recouverts par d'épais remblais de sable et d'arène granitique (entre 30 et 40 cm), destinés à assainir cette zone humide.

Il ressort de ces données archéologiques que l'indigence du matériel de La Tène finale à Javols (Figure 453A), que ce soit dans les niveaux les plus anciens ou dans tous ceux du Haut-Empire, pourrait d'abord trouver une raison archéologique, en ce sens qu'elle découle d'un problème de conservation et de perception différentielle des données : les hauteurs sont si érodées qu'il y a peu d'espoir d'y découvrir des vestiges de cette époque de l'Indépendance ; quant au cœur du vallon, très rarement exploré jusqu'au substrat (pour des raisons logistiques ; niveaux ennoyés), il n'a certainement pas révélé tout son potentiel pour cette période. Surtout, ces épais remblais d'assainissement ont peut-être scellé ces niveaux et empêché une importante redéposition ultérieure (les tranchées de fondation des constructions précoces ne les atteignant pas ou peu). Tous ces éléments pourraient donc en partie expliquer la faible part de céramiques non tournées (et plus généralement de La Tène finale) en position résiduelle à Javols.

Cependant, cette hypothèse n'explique que l'indigence du matériel résiduel et n'est pas valide pour expliquer la non-persistance des céramiques non tournées durant les premiers temps de la ville gabale. En conséquence, l'explication la plus convaincante est certainement d'ordre historique. À l'image de Rodez ou d'Alba, pour lesquels une occupation au I^{er} s. av. J.-C. est attestée (GRUAT *et al.* 1991 ; GRUAT 1995 ; MATAL 2002 ; DUPRAZ 2002 : 351-352), on devrait retrouver à Javols, si le chef-lieu gabale avait un passé comparable, une part non négligeable de matériel de tradition indigène se maintenant en plus ou moins grande importance après la fondation de la ville gabale. Il n'en est donc rien. Ceci revient aussi à dire, avec toutes les précautions que nous impose le peu de données pour cette période, que les populations gabales des premiers temps de Javols ne sont pas majoritairement locales (occupant le

site même de Javols et qui auraient alors conservé leur vaisselle indigène) et que ce chef-lieu pourrait correspondre à une création très « artificielle », sans passé protohistorique important. En effet, même si ces niveaux archéologiques ont été assainis et scellés, on imagine difficilement que la culture matérielle des anciens habitants, leurs coutumes alimentaires et leurs modes d'approvisionnement l'aient été tout autant. Ceci ne revient pas non plus à dire qu'il s'agit d'une fondation romaine avec une forte population d'immigrants romains, ce qui paraît invraisemblable. Il faut juste constater que dès les premiers temps de la ville, la population indigène arrivant à Javols (issue du territoire des Gabales gaulois) ne trouve pas sur place de commodités d'approvisionnement préexistantes (au moins pour la vaisselle céramique).

En conséquence, on peut tout d'abord en conclure que l'implantation gallo-romaine de Javols ne succède pas à une occupation gauloise de grande ampleur. En outre, il est probable que, très tôt, cette population, certainement plus extérieure que locale (Javols même), se soit approvisionnée, non auprès d'ateliers indigènes locaux (en existe-t-il seulement à proximité durant l'Indépendance ?), mais auprès de centres producteurs plus structurés, avec des techniques de fabrication évoluées. L'implantation de la ville sur la voie romaine menant de Lyon au centre de l'Aquitaine (en passant par les capitales de Saint-Paulien, Javols et Rodez) peut également avoir joué un rôle conséquent dans l'approvisionnement céramique de Javols.

3.2.1.2. LA PART DES IMPORTATIONS ITALIQUES, LYONNAISES OU MÉRIDIONALES

Durant les deux premiers horizons, on a vu que l'importance des sigillées de tradition italique (Italie ou Lyon) importées à Javols est modeste voire très faible (Figure 139) : dans le seul ensemble de l'horizon 1, elles représentent 4,2% du NMI, contre 3,6% dans l'horizon 2. Toutes ces données sont évidemment en partie à nuancer au vu du peu d'ensembles précoces disponibles à Javols.

Pour autant, leur faible fréquence est également attestée par le nombre d'estampilles de tradition italique recensées dans les fouilles récentes (seulement deux) ou encore par la rareté de cette sigillée dans les fouilles italiennes (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 240) et Peyre (CALZONE *et al.* 2001). Quand aux autres productions italiques (céramiques à « vernis rouge pompéien », céramiques communes italiques) ou lyonnaises (parois fines de La Muette), elles sont aussi très rares (Figure 453B).

Il convient donc de penser que ces produits arrivent en très faible quantité à Javols durant les premiers temps de son existence. Dès les premières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. (horizon 2), ils paraissent supplantés par les productions précoces de La Graufesenque et, dans une moindre mesure, de Lezoux.

De même, les productions de Gaule Narbonnaise (Cal-CL), quand elles ont pu être reconnues (P.23a), sont extrêmement rares.

Ainsi, alors que la cité gabale jouxte la Narbonnaise et est directement reliée à Lyon par une voie importante, il semble que l'approvisionnement en produits de tradition italique dans le nouveau chef-lieu gabale soit très limité, que ce soit pour la vaisselle de table ou pour les céramiques culinaires (mortiers, plats à cuire).

3.2.1.3. UN COMMERCE TOUJOURS IMPORTANT AVEC LA CITÉ ARVERNE

Un axe d'approvisionnement plus privilégié par la population de Javols est celui qui mène au nord vers la cité arverne, peuple dont les Gabales étaient « *sub imperio* » (vassaux) avant la Conquête (CÉSAR *B.G.*, VII, 7-8 ; 75,2).

o *Produits importés*

Cet approvisionnement septentrional paraît bien plus marqué que celui en produits de tradition italique (Figure 454). Il se matérialise par l'importation des *terrae nigrae*, des céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB) et des premières sigillées de Lezoux. Toutefois, ces trois productions n'ont pas le même poids dans l'approvisionnement de Javols.

Les *terrae nigrae* sont présentes en bonne proportion dès les premiers horizons et perdurent jusque vers 50 ap. J.-C. (Figure

171). Elles représentent près de 15% des céramiques de l'horizon 1 (NMI), soit 26,9% des céramiques fines. Dans l'horizon 2, elles ne forment plus que 8,3% des céramiques (pour 3,6% des céramiques fines).

La part des Kao-EB, qu'on pense arvernes mais d'inspiration méditerranéenne, est encore plus significative dans les deux premiers horizons (12,6% et 16,7% du NMI total dans les horizons 1 et 2 ; 26,9% et 38,5% du NMI des céramiques fines).

À ces céramiques fines arvernes, il faut également ajouter une part des céramiques communes, malheureusement difficilement distinguables (et donc quantifiables) sur des critères de pâte : on pense ici surtout aux « pichets arvernes » (Menez 98/COM-L 401), qu'on retrouve en quantité non négligeable dans les ensembles des premiers horizons et qui perdurent, avec des évolutions morphologiques, jusque dans les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C.

En revanche, l'importance des sigillées de Lezoux (phase 2) durant l'horizon 2 est assez faible (6 individus sur 25 vases sigillés).

Ces quelques données, toujours à manier avec précaution compte tenu de la faiblesse du corpus pour cette période, attestent un approvisionnement important des habitants de Javols auprès de la cité arverne : ainsi, le cumul des productions arvernes représente 31% de la vaisselle dans l'horizon 1 et 23,1% dans l'horizon 2 (Figure 453C).

Toutefois, les Gabales semblent plus fidèles à des productions anciennes (*terrae nigrae* et Kao-EB) qu'intéressés par les productions nouvelles de sigillées de Lezoux. Pour ces dernières, on aurait donc tendance à élargir l'aire de diffusion définie par R. Delage pour les productions lézoviennes datées entre 10 à 30/40 ap. J.-C. (DELAGE 1998 : 275) : Javols s'intègrerait alors dans la « zone de diffusion B », où « les productions du centre de la Gaule se rencontrent régulièrement sur les sites de consommation, mais presque toujours en situation minoritaire » (DELAGE 1998 : 273). Il semble alors que les produits lézoviens peinent à s'imposer dans le chef-lieu gabale où ils se heurtent à l'émergence des produits millavois.

- ***Le sud du Massif Central : un marché ouvrant la cité arverne au Midi***

L'influence arverne est donc bien réelle dans les premiers temps de Javols. Elle l'est aussi pour Rodez, où on retrouve encore dans un dépotoir daté entre 20 et 60 ap. J.-C., des *terrae nigrae* comparables à celles de Javols, ou des céramiques à pâte blanche beige assimilables techniquement et morphologiquement aux Kao-EB (GRUAT, MARTY 2003 : 50-52 et 68 fig. 24 n°10-19, 33 n°1-5). Il en va de même aussi pour Saint-Paulien, où l'on retrouve des formes de *terrae nigrae* identiques aux nôtres et vraisemblablement arvernes (PIN 1990 : fig. 4 n°18-24).

Toutes ces céramiques traduisent bien la persistance de liens économiques et commerciaux étroits avec la cité arverne. Elles illustrent également la continuité du « tropisme méridional » de la cité arverne mis en évidence pour La Tène finale (TRÉMENT *et al.* 2007 : 105-107), c'est-à-dire l'extension de son aire d'influence économique et culturelle sur les petits peuples du sud du Massif Central (Rutènes, Gabales et Vellaves), lui permettant alors de s'ouvrir au Midi et de contrôler les échanges avec la Méditerranée (GOUDINEAU 1990 : 50 ; PROVOST 2006 : 101-103 ; TRÉMENT *et al.* 2007 : 105).

3.2.1.4. L'ÉMERGENCE DE PRODUCTIONS FINES ET COMMUNES RÉGIONALES.

Les premiers temps de l'approvisionnement céramique à Javols sont aussi marqués par l'émergence de l'atelier de La Graufesenque. Ainsi, l'ensemble des productions attestées ou supposées de ces officines correspond à 16,7% de la vaisselle dans l'horizon 1 et 12,5% dans l'horizon 2 (Figure 453D), ce qui reste tout de même bien inférieur à la proportion de vaisselle importée alors depuis la cité arverne.

- ***Les différentes productions importées depuis La Graufesenque***

Les véritables sigillées de Millau apparaissent seulement dans l'horizon 2, où elles sont déjà majoritaires (Figure 130 et Figure 142). À cette époque, Javols reçoit

entre autres des vases dont on sait que la diffusion est locale ou régionale : c'est le cas des productions anciennes de La Graufesenque ou celui des productions du potier *Iulius Delphinus*, présentes dans l'ensemble 19, et qu'on ne pensait être diffusées que dans « quelques sites augustéens locaux, dans un rayon de 30 à 50 km autour de Millau » (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 63).

Mais, à côté de ces vases sigillés millavois, on retrouve également une part non négligeable d'autres céramiques fines de l'atelier rutène. On pense ici aux premières céramiques à pâte calcaire et engobe ou pseudo-engobe orangé (Cal-EO), en particulier aux jattes à décor cordiforme (jatte/coupe 4a/CF-RUGA 2-101).

Même si l'on ne dispose d'aucun référentiel pour les céramiques communes grises de La Graufesenque, on peut penser qu'une bonne partie de celles en présence à Javols (en particulier les céramiques à pâte kaolinitique) provient de La Graufesenque, où l'on a produit des céramiques kaolinitiques grises assurément vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et le début du II^{ème} s. ap. J.-C. (PICON 1996 ; 1997). Cette production débute-t-elle auparavant ? Pour le moment, rien ne permet de le dire clairement mais c'est du moins ce que laisse penser, dans la fosse-cendrier augustéenne de La Graufesenque, la présence « d'une jatte à bord éversée dont la pâte blanchâtre est probablement une pâte kaolinitique » (GENIN, VERNHET 2002b : 112). Dans cette même fosse, on note également quelques parentés morphologiques entre les pots ovoïdes tournés à panse striée (GENIN, VERNHET 2002b : fig. 35 n°3) et ceux qu'on retrouve à Javols dans les différents ensembles des horizons 1 et 2. Il est également notable, dans cet ensemble précoce millavois, que sur les 32 vases à pâte et surfaces sombres, seuls deux sont non tournés (GENIN, VERNHET 2002b : 112) : cette proportion n'est pas sans rappeler la faible part des productions non tournées à Javols dans les deux premiers horizons étudiés. Ces maigres arguments, rendus fragiles par la méconnaissance des productions communes dans le sud du Massif Central en général et à La Graufesenque en particulier, nous incitent à penser que Javols s'approvisionne peut-être dès sa genèse auprès de La Graufesenque pour une part de sa consommation en vases culinaires. Pour autant, certaines productions précoces de La Graufesenque ne sont pas présentes à Javols : on note ainsi l'absence des cruches à pâte claire ou grise (GENIN, VERNHET 2002b : fig. 29 à 32) ou des plats à bords éversés (GENIN, VERNHET 2002b : fig. 27, n°7 et 8). Est-ce à dire que La Graufesenque n'exporte pas tous ces produits vers Javols ? On peut aussi envisager cette question dans le sens inverse et considérer que les habitants du chef-lieu gabale ne manifestent pas un grand intérêt pour ces produits, soit parce que l'offre arverne est suffisante (en particulier pour les cruches), soit parce qu'ils ne sont pas intéressés, dans leur pratique culinaire, par les plats à engobe interne ou à surface grise lissée des ateliers rutènes.

o *Aire de diffusion millavoise et qualité des produits*

Par toutes ces productions de La Graufesenque, qu'elles soient avérées (sigillées et céramiques fines) ou supposées (céramiques communes), il apparaît que Javols se situe ici dans ce que d'autres ont appelé une « diffusion restreinte de mauvaise qualité » des produits de La Graufesenque (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 66 ; VERNHET 1991 : 57). Cette aire géographique engloberait le sud du Massif Central (principalement Lozère et Aveyron), Cosa (Tarn-et-Garonne), Ensérune (Hérault) et peut-être Clermont-Ferrand (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 66). Au sens où l'ont écrit ces auteurs, ce jugement n'implique que les premières sigillées produites à La Graufesenque, certes de qualité inégale. Si l'on considère toutes les autres productions – que ne prenaient pas en compte ces auteurs – c'est-à-dire les productions à engobe ou pseudo-engobe orangé (en particulier celles à frise de décors cordiformes) ou encore les céramiques grises tournées à pâte kaolinitique, on ne peut qualifier cette diffusion de « médiocre qualité » : au contraire, elle dénote une technicité et un savoir-faire de grande qualité. Certes, les potiers rutènes tâtonnent encore dans la maîtrise de la production sigillée, mais ils savent visiblement déjà employer l'argile kaolinitique pour les vases à vocation culinaire (PICON 1996 ; 1997) et ils savent aussi produire des vases engobés de tradition méditerranéenne, imitant des types italiques.

3.2.1.5. Bilan de l'approvisionnement des premiers temps du chef-lieu gabale

Vers la fin du I^er^ s. av. J.-C. et dans les trois premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C., on note donc la prédominance d'un approvisionnement émanant de la cité arverne au nord et aux officines de La Graufesenque au sud-ouest.

Malgré son implantation sur un axe le reliant à Lyon, le chef-lieu gabale paraît donc ne pas s'être beaucoup approvisionné auprès des ateliers lyonnais, ni avoir reçu de céramiques diffusées sur l'axe rhodanien. La pénétration des produits de Narbonnaise semble très limitée. Enfin, l'indigence des productions non tournées laisse penser que l'approvisionnement local auprès de petits ateliers de tradition indigène est anecdotique, voire nul.

En premier lieu, l'approvisionnement s'inscrit plutôt dans une tradition politique, culturelle et commerciale auprès de la cité arverne. Ainsi, même si *Anderitum* devient chef-lieu à l'époque augustéenne en s'implantant sur une grande voie romaine est-ouest, l'approvisionnement céramique semble, à cette époque, être principalement le fruit d'un commerce vers des régions plus septentrionales. De même, cet axe est-ouest ne semble pas plus engendrer un approvisionnement en produits du nord de la cité rutène : les productions orangées micacées (Sab-EO), si abondantes à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 52-61), ne se rencontrent pas ou que très peu à Javols, preuve certainement qu'elles correspondent à des productions localisées au nord de l'Aveyron et non diffusées plus à l'est.

En second lieu, et parallèlement à ce commerce vers le nord (probablement de longue tradition, même si on ne dispose d'aucune donnée quantitative sur cette question en Lozère pour la période pré-romaine), Javols paraît bénéficier de l'émergence de productions fines et communes régionales, principalement celles de La Graufesenque. Ces ateliers trouvent certainement dans la population gabale un marché privilégié, ouvert à la diffusion de types méditerranéens (sigillées et céramiques fines) comme de productions plus communes (céramiques kaolinitiques ?).

3.2.2. *De 30 à 150 ap. : le poids de La Graufesenque*

À partir de 30 ap. J.-C., au plus tard vers le milieu du I^er^ s. ap. J.-C., on note une évolution marquée dans les zones d'approvisionnement en vaisselle de Javols. Cette période semble se poursuivre jusqu'au milieu du II^ème^ s. ap. J.-C. (soit, des horizons 3 à 4c).

Alors que les contacts commerciaux avec la cité arverne s'amenuisent, que ceux avec la Narbonnaise se développent, surtout pour l'approvisionnement en vin, ceux avec La Graufesenque paraissent prendre une ampleur considérable, tant en quantité qu'en qualité. Au-delà d'une simple consommation privilégiée, il faut s'interroger sur un éventuel rôle économique de redistribution des productions millavoises vers le nord (Clermont-Ferrand) et l'est (Lyon).

3.2.2.1. Approvisionnement massif et diversifié auprès de La Graufesenque

Durant le I^er^ et la première moitié du II^ème^ s. ap. J.-C., La Graufesenque est bien le principal, voire l'unique fournisseur en sigillée de la capitale (Figure 454). Mieux, Javols semble s'inscrire dans une sphère de diffusion privilégiée des produits rutènes qui arrivent en grande quantité et en qualité. Ce constat, établi à partir de l'analyse du corpus (Figure 131) et des estampilles des fouilles récentes (Figure 138), est donc à opposer radicalement à celui effectué par P. Peyre (1979) qui voyait en Lezoux l'atelier approvisionnant majoritairement alors le chef-lieu gabale.

- *Un approvisionnement massif, de qualité et diversifié*

On a vu (Figure 130) qu'à partir de l'horizon 3 et jusque dans l'horizon 4c (soit entre 30/40 et 160/170 ap. J.-C.), les sigillées de La Graufesenque sont majoritaires, voire exclusives à Javols : elles représentent plus de 80% des sigillées dans les horizons 3 à 4b (les autres sigillées correspondant alors à

des vases italiques résiduels ou à quelques rares formes de Lezoux, d'Espalion, de Banassac ou de Montans), et 66,6% dans l'horizon 4c (sur un total de seulement 27 individus, dont 4 de Lezoux et 3 d'un atelier indéterminé de Gaule du Sud).

Outre la quantité de produits importés à cette époque, il faut également souligner la qualité de certains vases, comme celle des différentes « fantaisies » reconnues dans le corpus (Figure 145). La présence de ces formes hors séries est donc remarquable, puisqu'il ne se rencontre que dans quelques sites régionaux (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 66 ; VERNHET 1991 : 57-58). Pour autant, ces quelques vases ne sauraient faire oublier l'absence d'autres productions soignées de La Graufesenque, comme les sigillées marbrées[66] qui sont diffusées principalement vers des contrées fortement « romanisées » comme Lyon et le bassin méditerranéen (GENIN 2006 : 241) ou les plats à médaillon moulé central de type Vertault A et B (communication non publiée d'A. Vernhet au colloque de la SFECAG de Pézenas), apparemment plus diffusés vers le Languedoc (principalement l'Hérault). Ces deux cas sont toutefois très particuliers, puisque destinés à une population très « romanisée ».

Les vases estampillés viennent confirmer cette diffusion restreinte, régionale, sans pour autant qu'ils s'agissent de productions de grande qualité : en effet, à côté des très prolifiques potiers *Abitus, Amandus, Aquitanus, Ardacus, Bilicatus, Damonus, Maccarus II, Licinus, Sabinus* ou *Scottius*, se retrouvent des vases d'artisans aux productions plus modestes, peut-être diffusés plus localement, tels que *Tertius*, *Votornus* ou *G. Salarius Artus*.

Mais les importations millavoises à Javols ne paraissent pas se limiter aux seules sigillées : du moins est-ce ce qu'on a proposé en considérant que la grande majorité des céramiques à pâte calcaire et engobe ou pseudo-engobe orangé (Cal-EO) provient de La Graufesenque. Il en va de même pour les productions à pâte calcaire et engobe blanc (Cal-EB P.13a et P.35a) ou gris (Cal-EG), dont on pense qu'elles correspondent aussi à des productions millavoises. S'y ajoutent enfin les céramiques à parois fines (groupes techniques CFG2 et EO1b) dont est sûr qu'elles proviennent de La Graufesenque.

Le cumul de toutes ces productions fines millavoises (Figure 232) a montré qu'entre 30 et 150 ap. J.-C., elles correspondent à deux céramiques fines sur trois (entre 62,5% NMI des céramiques fines de l'horizon 4c et 73,7% dans l'horizon 4b).

Pour la même période, elles représentent entre 34,2% (horizon 4a) et 37,7% (horizon 4b) de l'ensemble de la vaisselle (Figure 453D), soit une augmentation très nette par rapport aux deux premiers horizons.

Toutefois, il est probable que l'approvisionnement auprès de La Graufesenque ne se limite pas alors aux seules céramiques fines mais qu'on importe aussi des céramiques communes, dont des productions à pâte kaolinitique. Dans quelle proportion ? C'est difficile, voire impossible, à dire puisque ces productions ne sont pas publiées, et qu'on n'a pas pu rattacher avec certitude l'une des catégories de céramiques communes ou plusieurs groupes techniques à cet atelier. Ceci est malheureusement très dommageable puisque, sur ces quatre horizons, la part des céramiques communes tournées locales ou régionales varie entre 33,6% et 41,2% NMI de la vaisselle (Figure 453G et H) : ce sont autant de productions pour lesquelles il n'est pas possible de cerner clairement la provenance.

o *La sphère d'influence millavoise*

Il faut donc considérer qu'entre 30 et 150 ap. J.-C., La Graufesenque est le principal atelier d'approvisionnement pour Javols, fournissant de la vaisselle, en quantité et en variété. Il en est de même également, à même époque, pour Rodez, même si, alors qu'il s'agit de notre principale (voire unique) source de comparaison régionale, les données ne sont pas toujours quantifiées (ou seulement en NR) et donc difficilement comparables aux nôtres : on sait ainsi que, dans les fouilles du *forum* de Rodez (CATALO *et al.* 1994 : 35), « la céramique sigillée provient essentielle-

[66] Aucune mention à des sigillées marbrées n'est faite dans PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 (matériel des fouilles italiennes), ni dans CALZONE *et al.* 2001 (matériel des fouilles Peyre). Quelques fragments existent tout de même dans le matériel des fouilles Peyre ou Ferdière, comme l'atteste l'estampille du potier *Scottius* (Figure 146 n°29) qui n'était pas connu pour avoir produit ce type de céramique (GENIN 2006).

ment des ateliers de La Graufesenque » sans que soient malheureusement précisées la quantité et la variété. Dans le dépotoir des années 20 à 60 ap. J.-C. découvert dans les fouilles de « Notre-Dame-du-Bon-Acceuil », il est dit que la sigillée représente 15,42% (NR et non NMI) du matériel céramique et qu'elle est « manifestement en très grande majorité de La Graufesenque », ici encore sans précision sur cette proportion (GRUAT, MARTY 2003 : 54). Dans ce même ensemble, on rencontre également beaucoup de parois fines millavoises (147 fragments pour 1,05% de l'ensemble, mais combien en NMI ?). Enfin, on note aussi la présence de céramiques à engobe orangé (14,87% de fragments), mais celles-ci seraient à pâte micacée et proviendraient du nord de l'Aveyron.

Plus au sud, dans l'Hérault, l'importance des importations millavoises a également été démontrée : elles se retrouvent en très grande quantité et en variété à Soumaltre (GENIN, RASCALOU 2004 ; MAUNÉ, GENIN 2006b), sur la *villa* de Vareilles (GENIN, MAUNÉ 2006), à Peyre-Plantade (RASCALOU 2006a)… Sur ces quelques sites, les sigillées du sud de la Gaule (principalement de La Graufesenque) dépassent régulièrement les 40% du NMI de l'ensemble des céramiques (alors qu'à Javols, elles représentent au maximum 20,5% NMI de l'ensemble des céramiques dans l'horizon 3). S'y ajoute un nombre conséquent de poteries à parois fines millavoises, de productions à pâte calcaire et engobe gris ou noir produites à La Graufesenque (GENIN, RASCALOU 2004 : 154-155), ainsi que « des récipients à pâte calcaire et un engobe de couleur orangé » dont l'aspect « est tout à fait proche de celui des sigillées claires B de La Graufesenque » (GENIN, RASCALOU 2004 : 156). Comment ne pas voir alors, dans cette dernière catégorie, les mêmes Cal-EO que celles rencontrées à Javols de façon abondante dans le I^{er} et la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. ?

Ainsi, au même titre que Javols, mais dans des proportions bien plus importantes, ces différents sites de l'Hérault se situent dans la sphère d'influence millavoise et profite de l'exportation des vases sigillés de La Graufesenque par la voie reliant La Graufesenque *Condatomagus* à Saint-Thibéry-*Cessero* (SILLIERES, VERNHET 1985).

En conclusion, au vu de la sigillée et des productions fines millavoises en présence dans notre corpus, on peut dire que Javols s'inscrit dans une aire de « diffusion restreinte de bonne ou de très bonne qualité » (VERNHET 1991 : 57-58). À cette définition, portant uniquement sur la céramique sigillée, il convient également de souligner la diversité de ces productions, avec des parois fines, des céramiques à engobe orangé (dont l'abondance est caractéristique de cette période entre 30 et 150 ap. J.-C.), gris ou blanc et peut-être une quantité, malheureusement non quantifiable, de céramiques communes grises ou claires.

o *La question du rôle de Javols : simple client ou relais commercial*

Se pose alors la question de savoir si Javols ne fait que profiter de la production massive et diversifiée de la Graufesenque, ou si la ville gabale participe à la diffusion de ces produits en tant que relais commercial. L'hypothèse est tentante, mais paraît bien trop fragile et peu argumentée pour être affirmée de manière péremptoire.

On peut penser que si tel était le cas, les proportions de sigillées à La Graufesenque avoisineraient celles observées sur les sites héraultais à proximité de l'axe Rodez-Saint-Thibéry : c'est loin d'être le cas. En outre, la forte proportion des sigillées sur les sites héraultais mentionnés n'a pas toujours été interprétée comme la preuve du rôle de relais commercial de ces sites mais plutôt mise en relation soit avec la nature de l'occupation (une auberge ou un relais routier à Soumaltre ? GENIN, RASCALOU 2004 : 166-168), soit à la seule proximité d'un axe de diffusion majeure des productions millavoises (*villa* de Vareilles : GENIN, MAUNÉ 2006 : 117).

Dès lors, il faut admettre que les données en notre possession sont insuffisantes pour déterminer si Javols joue un rôle de relais commercial dans la diffusion des productions de La Graufesenque. Celles-ci rejoignent peut-être Javols ou Rodez pour être ensuite diffusées vers Lyon ou Clermont-Ferrand, mais rien ne permet clairement de dire qu'on entrepose ici une grande quantité de sigillées en attendant leur exportation lointaine.

C'est donc plus vers un rôle « passif », purement consommateur (sans pour autant qu'on rattache ce rôle à la vision d'une ville « parasite » des primitivistes ; WEBER 1921 : 21-24 ; FINLEY 1973 : 165-199), qu'on placera la position de Javols par rapport aux officines de La Graufesenque. En somme, Javols profite alors du plein essor des officines rutènes, de leurs productions variées et de son implantation sur un axe de diffusion des produits rutènes.

3.2.2.2. LA PERSISTANCE DE CONTACTS AVEC LA CITÉ ARVERNE

Entre 30 et 150 ap. J.-C., le commerce avec la cité arverne semble régresser, ou du moins est-il supplanté par celui avec les officines rutènes. Ainsi, les importations arvernes ne correspondent plus, au maximum, qu'à 13,7% (horizon 3 et 4c) de la vaisselle consommée à Javols durant cette période (Figure 453C), soit un net recul par rapport aux proportions des premiers horizons. Toutefois, compte tenu de la disparité quantitative des horizons, il est délicat de savoir s'il s'agit d'un approvisionnement en déclin numérique ou s'il est simplement concurrencé par d'autres, sans que le volume des produits importés soit forcément en baisse.

- *La fidélité gabale à des produits anciens*

Trois productions peuvent illustrer le propos : on pense ici aux *terrae nigrae*, aux céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB) et aux productions sigillées et fines de Lezoux.

Il est certain que les *terrae nigrae* de Gaule du Centre sont encore consommées à Javols jusque vers 50 ap. J.-C., même si elles semblent ici en régression nette par rapport aux deux premiers horizons (*cf.* p.330-333). Au delà du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., elles ne sont plus du tout acheminées, ce qui peut expliquer la faible part de la vaisselle arverne dans les horizons 4a (7,9% NMI) et 4b (9,5% NMI).

Les céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (Kao-EB) perdurent en bonne proportion durant tout le I^{er} s. ap. J.-C., même si leur fréquence paraît s'estomper peu à peu (*cf.* p.357-367 ; ce qui ne signifie pas que le volume de produits importés régressent quantitativement). Elles sont consommées jusque, au plus tard, le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., avec, peut-être, un déclin amorcé dès 120/130.

Quant aux productions sigillées de Lezoux, elles sont anecdotiques entre 30 et 120/130 ap. J.-C. (*cf.* p.319-320) : en effet, on n'en compte qu'un seul individu dans l'horizon 3 (sur 71 vases sigillés), aucun dans l'horizon 4a et seulement quatre dans l'horizon 4b (pour 79 vases sigillés) : c'est dire à quel point ces productions lézoviennes peinent à s'imposer vers le sud du Massif Central, ce qui corrobore totalement les hypothèses de diffusion des sigillées du centre de la Gaule émises par R. Delage pour la période 30/40 – 120 ap. J.-C. (DELAGE 1998 : 278-282).

Les parois fines de Lezoux (*cf.* p.326-327) sont quant à elles peu significatives, puisque l'on n'en recense que quatre individus entre 30 et 150 ap. J.-C.

Il faut donc en conclure que, si le commerce avec la cité arverne se maintient, il ne le doit qu'à la seule catégorie des Kao-EB, les autres productions, en particulier celles émergentes de Lezoux, n'étant manifestement que très peu importées à Javols.

Toutefois, le commerce avec la cité arverne doit également concerner une partie des céramiques communes. Puisqu'il s'est avéré impossible de distinguer ces productions par leur pâte, l'estimation quantitative de ces céramiques communes arvernes est impossible. En terme qualitatif, on note toutefois la persistance, jusque vers 120/130 ap. J.-C., des « pichets arvernes », qui ne sont alors plus décorés à la molette (Menez 98/ COM-L 401) ; de même, les plats lissés COM-L 1-201/plat 2, qui apparaissent brièvement entre 70/80 et 120/130, rappellent clairement des productions arvernes.

On peut donc en conclure qu'entre 30 et 120/130 ap. J.-C., la ville gabale continue encore à s'approvisionner auprès d'officines arvernes. Il est toutefois notable que ces importations concernent principalement des productions déjà présentes à Javols à la fin du I^{er} s. av. et au début du I^{er} s. ap. J.-C. Les productions fines nouvelles (sigillées et parois fines) de Lezoux ne parviennent alors

pas jusqu'à *Anderitum*, certainement parce que ce marché est alors sous le monopole commercial de La Graufesenque.

- *Une légère évolution à partir de 120/130 ap. J.-C.*

On note toutefois une très légère évolution à partir de 120/130, peut-être amorcée dès le début du II^{ème} s. ap. J.-C. En effet, il semblerait que les productions fines de Lezoux soient alors légèrement plus consommées à Javols, même si ceci relève plus du « frémissement » que d'un changement significatif : ainsi, dans l'horizon 4c (120/130 – 160/170 ap. J.-C.), on retrouve quatre vases en sigillée de Lezoux sur 27 individus, soit une proportion légèrement plus importante que pour l'horizon 4b (4 sur 79). Avec quelques céramiques fines importées, la part de la vaisselle arverne consommée à Javols augmente alors légèrement (13,7% NMI dans l'horizon 4c ; Figure 453C). Faut-il mettre ceci seulement à l'actif du peu de données disponibles pour l'horizon 4c ? Ce n'est évidemment pas négligeable, mais on peut aussi penser d'une part que le monopole régional de La Graufesenque commence alors à s'effriter, d'autre part que les productions de Lezoux, désormais à vernis grésé, arrivent alors à concurrencer qualitativement les vases millavois sur sa propre aire de diffusion privilégiée.

3.2.2.3. LES AUTRES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

À cette époque (30 – 150 ap. J.-C.), les autres ateliers de sigillée du sud de la Gaule[67] ne semblent pas approvisionner Javols de façon significative.

Ainsi, on n'a recensé que deux vases provenant d'Espalion (horizon 4b). Malgré sa proximité avec cet atelier (environ 50 km), Javols ne s'approvisionne donc que très peu dans cette officine rutène et les données du corpus ne viennent pas contredire l'hypothèse d'une diffusion des vases sigillés d'Espalion principalement vers le nord-ouest de l'Aquitaine gallo-romaine (TILHARD 1995 : 240-241).

De la même façon, on ne compte pour cette époque que deux vases montanais (les deux autres se situent dans l'horizon 5, où ils sont certainement résiduels). Ce caractère anecdotique confirme, s'il était besoin, que les produits tarnais ne sont pas ou que peu diffusés vers l'est de l'atelier (MARTIN 1986b : 71, fig. 10).

Plus étonnante est la quasi-absence des vases de Banassac dans la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. : seuls deux sont recensés, l'un dans l'horizon 4b (qui est d'ailleurs douteux), l'autre dans l'horizon 4c. La faiblesse de cet approvisionnement est d'autant plus surprenante que Banassac est bien un atelier de la cité gabale. Toutefois, on pourrait expliquer ce phénomène en arguant du fait que Banassac se consacre essentiellement, dans la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C., à une exportation à longue distance vers le *limes* rhénan (MEES 1996 ; POLAK 1996 : 51). Cette donnée va donc dans le sens d'A. W. Mees, qui observe, pour le début du II^{ème} s. ap. J.-C., une régionalisation croissante des produits de La Graufesenque, alors que ceux de la succursale de Banassac sont destinés à un marché lointain (MEES 1996 : 39-40).

Quant aux importations lyonnaises ou de Narbonnaise, quand elles ont pu être identifiées (Cal-CL), elles restent largement minoritaires (Figure 309), même si l'on remarque que leur fréquence s'accroît régulièrement jusque vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. (où elles ne correspondent, dans l'horizon 4c, qu'à 5% NMI de l'ensemble des céramiques).

En ce qui concerne, les amphores, on a dit (*cf.* p.485) que le corpus considéré ne permet pas de les appréhender pour illustrer l'évolution des réseaux commerciaux à très longue distance et que, par conséquent, on s'intéresserait principalement au vaisselier. L'un des ensembles de l'horizon 4b (ensemble 4 ; *cf.* p.189-200) est toutefois assez intéressant pour ses amphores puisque, pour une fois dans les lots de ce corpus, il ne s'agit pas de tessons erratiques. On possède ainsi une vision de l'approvisionnement en vin (Narbonnaise et Rhodes), huile (Bétique), saumure (Espagne) et fruits séchés (Proche-

[67] Rappelons qu'il est parfois difficile, voire impossible, de distinguer à l'œil nu des vases produits à La Graufesenque, à Espalion, à Banassac ou au Rozier. On ne peut donc exclure, que parmi les sigillées classées comme provenant de La Graufesenque, se trouvent quelques vases provenant d'autres officines.

Orient) à Javols. Pour autant, il faut peut-être se garder d'en faire une généralité : la présence d'amphore orientale, si elle constitue une information importante, n'est certainement que le reflet d'un contexte particulier et non d'un approvisionnement généralisable à l'échelle de la ville.

Ainsi, si ces différentes importations de vaisselle, d'origines variées et parfois incertaines, restent quantitativement modestes et secondaires (Figure 453 I) par rapport à celles de La Graufesenque, elles traduisent bien une diversification de l'approvisionnement en céramique des habitants de Javols à la période concernée.

3.2.2.4. BILAN DE L'APPROVISIONNEMENT ENTRE 30 ET 150 AP. J.-C.

Cet approvisionnement et cette consommation à Javols marquent une nette évolution à partir de 30 ap. J.-C. et garderont globalement les mêmes traits jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., fourchette chronologique large qui correspond à l'essor du chef-lieu gabale (FERDIÈRE, ODE 2004 : 210 ; FERDIÈRE à paraître).

Durant cette période, on assiste tout d'abord à l'accroissement et à la diversification des importations de céramiques fines (et probablement communes) issues des ateliers de La Graufesenque. Javols s'inscrit alors clairement dans l'aire de diffusion privilégiée de cet atelier rutène, ce qui atteste donc une certaine régionalisation de l'approvisionnement en vaisselle du chef-lieu gabale. On ne peut en conclure, alors qu'il s'agit de l'époque de splendeur du chef-lieu gabale de la ville, que cet approvisionnement se ferme aux importations plus lointaines : simplement, Javols profite alors certainement du plein essor des officines rutènes qui satisfont en partie, tant en quantité qu'en qualité, les besoins du chef-lieu gabale.

Les importations de la cité arverne paraissent alors souffrir de l'essor millavois. Toutefois, des circuits commerciaux anciens perdurent : ainsi, les poteries de la catégorie des Kao-EB, qu'on pense arvernes, arrivent toujours en quantité, même si leur fréquence tend à s'essouffler durant cette période. À l'inverse, les productions non grésées de Lezoux n'arrivent pratiquement pas entre 30 et 90/100 et il faut attendre la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. et le perfectionnement technique dans les officines arvernes (pâte calcaire et mode C : PICON 1973 : 103) pour les voir concurrencer timidement les productions millavoises.

L'approvisionnement de cette époque d'apogée de la ville est également caractérisé par une diversification des produits importés (mais en quantité visiblement peu importante), principalement à la toute fin du I^{er} s. ap. et dans la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (horizons 4b et 4c). À côté des deux principaux fournisseurs que sont la cité arverne et surtout La Graufesenque, on retrouve ainsi, toujours dans des quantités infimes, des vases de Montans, d'Espalion, de Banassac, de la Narbonnaise. Il en va peut-être de même pour les céramiques communes grises et claires, si l'on se fie à la variété des groupes techniques pour cette période, par exemple pour les céramiques sableuses grises (Sab-GR ; Figure 282) ou claires (Sab-CL ; Figure 298).

Pour autant, il ne faut pas perdre de vue que cette hypothèse de diversification de l'approvisionnement à Javols porte sur des horizons particulièrement bien documentés par rapport aux précédents : on ne peut donc entièrement exclure qu'il s'agisse ici d'un effet de la documentation.

Il faut donc retenir de cette période que Javols commerce alors surtout au sein d'une aire régionale et à partir de La Graufesenque. Par conséquent, l'influence économique arverne est en perte de vitesse, même si elle reste encore perceptible. Enfin, par sa position sur un axe routier est-ouest et peut-être nord-sud (du Languedoc, en passant par La Graufesenque, Banassac et jusqu'à Clermont-Ferrand), Javols paraît profiter d'un approvisionnement diversifié, bien que quantitativement minime.

3.2.3. *LA RUPTURE DU MILIEU DU IIÈME S. ET LE IIIÈME S. AP. J.-C. : RARÉFACTION DES CÉRAMIQUES FINES ET RÉPONSES RÉGIONALES.*

Durant l'analyse diachronique des catégories ou des formes, on a pu constater un changement très net entre les céramiques consommées dans l'horizon 4c (120/130 – 160/170 ap. J.-C.) et celles dans l'horizon 5 (160/170 – 210/220 ap. J.-C.). Le faciès céramique de l'horizon 5 est si différent du précédent (recul brusque des Cal-EO, des sigillées de La Graufesenque et apparition massive des céramiques communes lissées) qu'il convient certainement de placer ce changement quelques décennies auparavant, peut-être vers 150 ap. J.-C., période à partir de laquelle « les premiers signes de « déclin » se font sentir » à Javols (FERDIÈRE, ODE 2004 : 210).

3.2.3.1. LA DISPARITION DES PRODUCTIONS FINES CLASSIQUES DE LA GRAUFESENQUE

Cette rupture du milieu du IIème s. ap. J.-C. est surtout marquée par la disparition des productions fines de La Graufesenque, qui n'arrivent plus à Javols à partir de l'horizon 5.

En effet, alors que l'ensemble de ces céramiques correspond à 34,2% de la vaisselle consommée dans l'horizon 4c (Figure 453D Figure 454), cette proportion n'est plus que de seulement 4,4% dans l'horizon 5, ce qui constitue donc un changement aussi net que brutal. Les sigillées millavoises, qui étaient encore largement majoritaires dans l'horizon 4c (Figure 130 ; 18 individus sur 27 dans cet horizon, soit 66,7%), n'ont plus qu'une part minime dans l'horizon 5 (7 sur 48, soit 14,6%). De même, les poteries de la catégorie des Cal-EO (dont l'essentiel de la production est supposée millavoise) passe d'une fréquence de 14,9% dans l'horizon 4c (Figure 179) à seulement 1,4% de l'ensemble des céramiques fines dans l'horizon 5.

Cette rupture est si marquée qu'on peut en premier lieu se demander s'il ne s'agit pas d'un effet de source, lié aux contextes particuliers des ensembles de l'horizon 5. Ceci peut en effet être le cas, puisque cet horizon est principalement représenté par les couches d'utilisation d'une cuisine (ensembles 20 et 21), lieu où l'on ne s'attend pas à trouver énormément de céramiques fines de tables, si ce n'est celles brisées lors du transfert des mets dans les vases de présentation. Pour autant, le dernier ensemble de cet horizon (ensemble 8), même s'il est peu conséquent, n'est pas beaucoup plus riche en sigillée millavoise (trois vases sur dix sigillées et 6,7% NMI de l'ensemble des céramiques) ou en céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (seulement un individu soit 2,2% NMI de l'ensemble). La baisse de cette catégorie est d'autant plus étonnante que cette dernière est censée contenir les « sigillées claires B de La Graufesenque » produites entre 150 et 250 ap. J.-C. (VERNHET 1977). Or ces productions tardives n'ont pas été observées de façon importante dans le corpus (cinq individus seulement, répartis dans les horizons 5 à 7), à l'inverse de ce qui se passe à Rodez à même époque, où elles sont bien plus attestées (s'il s'agit bien de productions millavoises) dans la nécropole de Notre-Dame-du-Bon-Accueil (GRUAT, MARTY 2003).

Durant les trois derniers horizons, une production qu'on pense millavoise perdure tout de même, mais dans des proportions minimes : il s'agit de vases à engobe blanc (Cal-EB P.13a), le plus souvent à panse carénée et deux anses, souvent peints de motifs géométriques (cruche 12/ CF-RUGA 4-301 et sa variante 4-302). Cette production, apparue vers la fin du Ier s. ap. J.-C., se développe légèrement plus entre les horizons 5 et 7, puisqu'on en dénombre alors sept individus (sur les onze de la catégorie). Ces quelques vases à engobe blanc ou à engobe orangé (rares « sigillées claires B »), illustrent donc la continuité d'un approvisionnement en céramiques fines depuis La Graufesenque, mais dans des proportions sans communes mesures avec ce qu'on a pu voir pour la période précédente.

Dès lors, il faut certainement considérer que, si cette baisse des productions de La Graufesenque est en partie amplifiée par la nature des contextes considérés, elle correspond aussi à une réalité, celle d'une modification des circuits d'approvisionnement. Mais

quelle est alors cette réalité ? Doit-elle être mise à l'actif de l'arrêt des productions de mode C à La Graufesenque ? Correspond-elle à une régression de la sphère de diffusion privilégiée de cet atelier ? Ou est-elle la conséquence d'une concurrence plus accrue des autres officines ? Toutes ces questions seront à développer au terme de cette partie, mais on s'intéressera en premier lieu aux autres productions fines qu'on retrouve alors à Javols entre 150 et 300 ap. J.-C.

3.2.3.2. LES AUTRES PRODUCTIONS FINES ENTRE 150 ET 300 AP. J.-C.

Curieusement, la raréfaction, voire la disparition, des céramiques fines de La Graufesenque ne paraît pas être entièrement compensée par des produits similaires issus d'autres ateliers.

- ***La baisse généralisée des céramiques fines***

On l'a vu (Figure 125), la fréquence des céramiques fines à Javols est en net recul à partir de l'horizon 5, puisqu'elle passe de 49,7% NMI de l'ensemble des céramiques dans l'horizon 4c à seulement 27,6% dans l'horizon 5. On ne peut imputer cette régression qu'aux seuls contextes spécifiques de l'horizon 5, puisque cette faible fréquence s'accentue encore dans les horizons suivants (21,3% dans l'horizon 6 et 22,1% dans l'horizon 7). Puisque ces trois derniers horizons sont très bien documentés, il faut en conclure d'une part que Javols ne se fournit plus (ou ne reçoit plus) de céramiques fines en quantité comparable à la période précédente, d'autre part que les grandes officines encore actives à cette époque ne profitent pas du retrait des importations millavoises pour s'accaparer le marché gabale, désormais en dehors du monopole commercial de La Graufesenque.

Cette faible proportion de céramiques fines dans la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. et au III^{ème} s. ap. J.-C. n'est pas propre à Javols, puisqu'elle se constate également, en proportion comparable, sur de nombreux sites méridionaux, tels que la *villa* de Lieussac à Montagnac (MAUNÉ *et al.* 2006 : 205), ou encore à Saint-Romain-en-Gal (LEBLANC 2003b).

Toutefois, il faut préciser que si le volume de céramiques fines régresse à Javols, la contribution des sigillées à cette classe augmente et atteint même son plus haut niveau dans l'horizon 5 : les sigillées représentent alors 60,8% des céramiques fines (Figure 127), ce qu'il faut expliquer par la disparition des catégories Kao-EB et des Cal-EO, deux catégories emblématiques de la période allant jusqu'à 150 ap. J.-C.

Les productions de Banassac, qu'on aurait pu croire importantes à Javols puisque cet atelier fait partie intégrante de la cité gabale, ne représentent que 9,1% de la vaisselle consommée dans l'horizon 5, période où elles sont les plus fréquentes (Figure 453E). Toutefois, ces vases sont alors majoritaires parmi les sigillées consommées à Javols (Figure 130). Il faut en conclure que ces sigillées gabales, dont la date d'arrêt des exportations lointaines est discutée (POLAK 1996 : 55 ; GROH 1998), approvisionnent Javols dans un temps très court et en quantité peu importante.

Quant aux céramiques arvernes à cette époque, toutes productions confondues (principalement la céramique métallescente et les sigillées, puisque les Kao-EB ne sont plus importées), elles correspondent à 9,5% de la vaisselle dans le même horizon, et se maintiennent aux alentours de cette proportion durant tout le III^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 453C).

Le cumul de ces deux origines (arverne et de Banassac) pour l'horizon 5 (soit 18,6% de la vaisselle) reste cependant très loin du taux de 34,2% atteint par la vaisselle importée de La Graufesenque dans l'horizon 4c précédent. Si l'on ne prend en compte que les sigillées de Lezoux, on sait qu'elles sont majoritaires dans l'horizon 7 (Figure 130) et peut-être même dès l'horizon 6, puisque les productions de Gaule du Sud y sont certainement résiduelles (en particulier dans l'ensemble 18, où la forte proportion de sigillées de La Graufesenque provient d'un fond résiduel du début du I^{er} s. ap. J.-C). En comparant ces données au modèle de diffusion des sigillées de Gaule du Centre proposé par R. Delage (1998), on pourrait considérer que Javols se situe dans la zone de diffusion A, là « où les productions de Gaule du Centre ne connaissent pas de concurrence » (DELAGE 1998 : 273). Toutefois, et comme l'a très bien défini R. Delage, la place de Javols se situe

certainement en zone B, voire C (DELAGE 1998 : Fig. 7, 8 et 9), c'est-à-dire dans une zone où ces productions sont soit minoritaires, soit présentes en quantité insuffisante pour rendre compte de circuits commerciaux réguliers et organisés.

À ces productions fines de Banassac et de Lezoux, il convient d'ajouter celle à pâte sableuse et engobe blanc (Sab-EB), d'origine locale ou régionale : en effet, cette dernière ne cesse d'augmenter parmi la vaisselle consommée à Javols à partir de l'horizon 4c (Figure 213) et représente 4,9% NMI de la vaisselle dans l'horizon 6 et 6,8% dans l'horizon 7 (Figure 453F). En outre, sa contribution à la classe des céramiques fines suit la même courbe ascendante durant le III^{ème} s. ap. J.-C. (Figure 203) et atteint même une contribution comparable à celle des sigillées durant l'horizon 7 (Figure 127).

Il faut donc en conclure que la raréfaction ou quasi-disparition des productions fines de La Graufesenque de la table gabale n'est compensée quantitativement et qualitativement ni par un atelier aux productions comparables, ni même par plusieurs.

- *Un marché pourtant ouvert mais délaissé par les officines arvernes*

Apparemment, ce qui demeure le plus curieux est que, dans la seconde moitié du II^{ème} s. et au début du III^{ème} s., période de production massive dans les officines de Gaule du Centre (DELAGE 1998 : 288-295), les sigillées de ces ateliers arvernes ne soient pas plus abondantes dans le corpus étudié, alors que Javols n'est pas très éloigné de cette zone de production. Ceci pose à nouveau la question de la représentativité des ensembles sélectionnés. Pour autant, ceux des trois derniers horizons sont suffisamment conséquents et globalement bien datés pour les considérer comme fiables. En outre, si l'on fait abstraction des travaux de P. Peyre (1979) en partie faussés par une sélection abusive des seules formes moulées comme outil d'analyse de l'approvisionnement en sigillée, les autres études menées à Javols (PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 241, fig. 14) montrent bien que les importations arvernes n'atteignent jamais les proportions qu'ont pu avoir auparavant celles de La Graufesenque.

Ceci est d'autant plus curieux qu'à cette époque, il n'existe aucune autre production fine (hormis les Sab-EB, mais en proportion minime) qui pourrait venir concurrencer les importations arvernes. En effet, les sigillées claires de la vallée du Rhône ou d'Afrique du Nord, qui justifient la faible diffusion des sigillées de Gaule du Centre dans les régions méridionales (DELAGE 1998 : 273) sont totalement absentes dans notre corpus d'étude. Ceci montre qu'à cette époque, Javols ne commerce pas, et non plus qu'auparavant, avec ces régions méridionales ou rhodaniennes pour s'approvisionner en vaisselle.[68]

Par conséquent, il n'y a, *a priori*, aucune concurrence exercée par des productions fines comparables qui puisse justifier la faible présence des productions arvernes. Ceci s'explique certainement par l'intensification de la diffusion des produits arvernes vers l'Ouest de la Gaule et la Bretagne romaine, et à moindre titre vers les provinces danubiennes (DELAGE 1998 : 291).

3.2.3.3. UNE RÉPONSE RÉGIONALE

À la régression des céramiques fines et à la quasi-disparition des productions de La Graufesenque, les habitants de Javols semblent avoir répondu par un nouvel approvisionnement, assurément régional ou local.

C'est d'ailleurs parmi les céramiques communes que ce changement est le plus perceptible, tant quantitativement que qualitativement.

D'un point de vue quantitatif, il apparaît que ce sont les céramiques communes tournées locales ou régionales qui profitent le plus du déclin des productions fines de La Graufesenque. Ainsi, alors qu'elles représentent 37% de la vaisselle dans l'horizon 4c (Figure 453G et H), elles culminent à plus de 68% à partir de l'horizon 5. Cette évolution, si elle s'explique en partie par la raréfaction des céramiques fines, montre aussi que les cir-

[68] Puisque les céramiques à engobe orangé ont longtemps été confondues à Javols avec les sigillées claires B rhodaniennes, on en avait conclu à un commerce important avec cette région (entre autres PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 244).

cuits commerciaux ne sont plus aussi diversifiés qu'auparavant.

La part de la vaisselle importée de provenance inconnue ou incertaine (Figure 453 I) illustre aussi ce phénomène, puisqu'elle régresse dans les horizons 5 (4,7% du NMI total de la vaisselle) et 6 (3,5%), avant d'augmenter de nouveau dans l'horizon 7 (7,4%), sans que cette hausse ne soit réellement explicable.

D'un point de vue qualitatif, ce changement est perceptible par le développement très important des céramiques grises ou claires lissées (catégorie typologique des COM-L) à partir de l'horizon 5 (Figure 453 G et Figure 454).

Ainsi, alors qu'elles représentent seulement 7,5% de la vaisselle dans l'horizon 4c, elles dépassent systématiquement les 20% dans la seconde moitié du II^{ème} s. et au III^{ème} s. ap. J.-C. Cet important développement s'accompagne d'un renouvellement complet du répertoire de cette catégorie typologique, avec l'apparition massive de jattes reprenant la morphologie des Drag. 44 ou 45 (COM-L 2-603 à 2-607), de plats à cuire (COM-L 1-300) et de gobelets à boire (COM-L 4-200). D'après l'analyse fonctionnelle précédente (*cf.* p.519 et 529), on suppose que les plats et les jattes ont certainement été utilisés en partie comme vases de présentation, alors que les gobelets ont servi à la consommation des boissons. Au travers de ces quelques formes aux fonctions multiples, ce nouveau répertoire paraît donc alors remplir en partie, les fonctions qu'occupaient auparavant les céramiques fines. En ce sens, ce sont bien ces céramiques lissées produites localement ou régionalement qui viennent compenser la raréfaction des céramiques fines.

Le répertoire des autres céramiques communes évolue aussi sensiblement. On voit alors apparaître un type nouveau de cruches (cruche 13/COM-GRB 4-301). De même, le mortier en pâte sableuse claire (mortier 5/COM-CLB 2-401), qui apparaît entre 160/170 et 250 ap. J.-C., doit répondre à une demande locale à une période où les mortiers à pâte calcaire ne sont plus importés.

En conséquence, il semble bien que, à la disparition des céramiques fines de La Graufesenque, les habitants du chef-lieu gabale ont trouvé une forme de compensation principalement auprès des céramiques communes locales ou régionales.

3.2.3.4. BILAN DE L'APPROVISIONNEMENT ENTRE 150 ET 300 AP. J.-C. : RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

Pour cette vaste période allant de 150 à 300 ap. J.-C., il convient de déterminer si, au-delà d'un changement des vases utilisées en cuisine ou sur la table, les circuits de commercialisation acheminant la vaisselle à Javols changent radicalement ou marquent une certaine continuité.

- ***La question de l'arrêt des productions de mode C à La Graufesenque***

La rupture provient surtout de la raréfaction des céramiques fines de La Graufesenque : disons-le plus clairement, il doit faire suite à l'arrêt des productions massives de sigillées de La Graufesenque, qui a dû entraîner avec lui celui des autres productions fines. La date de la fin de cette production de mode C est très discutée : pendant longtemps, on admettait qu'elle se situait dans les premières décennies du II^{ème} s. ap. J.-C. (DÉCHELETTE 1904 : 103 ; HERMET 1934 : 273), or cette date correspond plus à l'arrêt des importations lointaines millavoises (POLAK 2000 : 25 ; MARTIN 1986a : 43) qu'à celui définitif de la fabrication des sigillées « classiques ». En 1977, A. Vernhet place la fin de la production de « sigillées rouges » vers 130/150 (VERNHET 1977 : 33). Plus récemment, on a placé la fin de cette production vers 150/160 ap. J.-C. (VERNHET 1986a : 100 ; MARTIN 1986a), voire plus franchement dans la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. [69]. Sur cette question, on attend donc énormément des travaux bientôt publiés de M. Genin sur les productions sigillées de La Graufesenque (GENIN à paraître). Dans

[69] « Éléments pour une synthèse sur les productions, l'approvisionnement et les usages de la vaisselle en Languedoc du I^{er} au IV^{ème} s. ap. J.-C. » lors du colloque de la SFECAG à Pézenas (p. 277-284) : discussions animées par St. Mauné, St. Raux et Cl. Raynaud.

notre cas, les données du corpus plaident pour un arrêt de cette production aux alentours de 150 ap. J.-C. : puisque que les vases rutènes représentent 66,6% des sigillées dans l'horizon 4c (18 individus sur 27) puis seulement 14,6% dans l'horizon 5 (7 sur 48) où elles sont peut-être déjà résiduelles, on peut penser que l'arrêt des productions de mode C de La Graufesenque se situe quelques temps avant l'horizon 5, avant 160/170, soit aux alentours de 150 ap. J.-C.

o *Conséquences sur la diversification de l'approvisionnement à Javols*

Au-delà de la disparition des céramiques fines sur la table gabale, l'arrêt des productions de mode C à La Graufesenque peut aussi expliquer la faible diversité des autres produits. On peut en effet penser qu'avec l'arrêt des productions de mode C de La Graufesenque et celui de l'exportation lointaine de Banassac (GROH 1998), c'est tout le marché du sud du Massif Central qui se voit peut-être délaisser par les grands négociants. La voie commerciale reliant La Graufesenque et Banassac au nord est peut-être alors en partie délaissée, de même que celle menant de Lyon à l'Aquitaine centrale, en passant par Rodez et Javols.

La fin des productions massives des principaux ateliers rutènes et gabales entraîne donc assurément un appauvrissement des échanges commerciaux avec les régions voisines ou plus lointaines. Elle concoure aussi certainement à la diminution du commerce dans l'autre sens, c'est-à-dire celui approvisionnant le sud du Massif Central en produits extérieurs.

Est-ce à dire pour autant que le déclin massif des grandes officines rutènes et gabales entraîne avec lui celui de Javols, au sens où le sud-est du Massif Central n'est plus alors une région économique et productrice de premier plan ? Ce serait certainement pousser le trait trop loin et limiter ce problème à la seule contribution de la céramique. Mais on ne peut entièrement exclure qu'il s'agisse là d'un des facteurs ayant pu amorcer ce phénomène.

o *Rupture dans la qualité des produits importés mais continuité d'un approvisionnement régional*

À cette époque, il semble que, si les produits consommés changent, les aires d'approvisionnement restent les mêmes et se voient renforcer. Face à la disparition des céramiques fines et à la raréfaction de la vaisselle importée, les habitants de Javols paraissent assurer le renforcement de leur approvisionnement local et régional en se tournant vers des produits plus communs.

Tout le problème est alors de savoir d'où viennent ces produits nouveaux ou au répertoire renouvelé, en particulier ces céramiques communes lissées. Sur ce point, on relancera ici une hypothèse évoquée plus haut (*cf.* p.421-422), certes fragile mais séduisante.

En effet, puisque ces céramiques font directement suite au déclin de La Graufesenque, puisqu'elles sont pour partie en pâte kaolinitique, qu'elles reprennent des formes du vaisselier sigillée (jattes dérivées des Drag. 44 ou 45 gobelets proches des Hermet 90.5, forme attestée dans le répertoire des sigillées claires B, comme la forme Com-L 2-607), que ces formes sont parfois décorées de motifs très originaux (excision et estampage), on est en droit de se demander si tout ou partie de cette production ne provient pas de La Graufesenque.

On n'en a pas la preuve matérielle, puisque les productions de céramique commune n'ont pas été publiées pour cet atelier. Pour autant, on sait que ce type de vases lissés se rencontre à *Condatomagus* (VERNHET 1991 :16 ; collections du musée de Millau) et à Millau, dans le quartier du Raujolles (PUJOL 1991 : fig. 11 n°2). En outre, on sait qu'« après 120, le déclin de la production des céramiques sigillées s'accompagne d'un nouvel essor de la production des céramiques communes à pâte orangée ou à pâte craquelée bleutée » (VERNHET 1986a : 100). Quelles sont ces céramiques à pâte craquelée bleutée ? Ne peuvent-elles pas correspondre à nos céramiques grises lissées qui, prennent des reflets bleutés sous l'effet du polissage et de leur teneur en kaolins ? Ne s'agit-il pas des mêmes productions qu'on rencontre à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 52 n°1-4, fig. 55, A2, C1 et 2, fig. 59 n°1 et 10, fig. 67 n°1 et

18), à Arlempdes, en limite du territoire vellave et gabale (SIMONNET 1984 : fig. 59 et 60) et sur d'autres sites gabales (Saint-Paul-le-Froid : CHARDONNET, FAGES 1991 : fig. 16 ; La Malène : CHARDONNET 1992 : 19V97 ; CHARDONNET 1994 : pl. 13) ?

Cette hypothèse, qui nécessitera une enquête plus approfondie dans les collections du dépôt de fouilles de La Graufesenque, est en effet alléchante, puisqu'elle offre une vision de continuité dans l'approvisionnement céramique des cités du sud-est du Massif Central. Les officines de La Graufesenque garderaient ainsi une influence économique ou culturelle, sur ces territoires en diffusant ces nouveaux produits là où auparavant elles détenaient le quasi-monopole dans l'approvisionnement en sigillée.

3.3. CONSOMMATION ET MANIÈRES DE CONSOMMER

Il s'agit ici de revenir sur les pratiques quotidiennes des habitants de Javols et de replacer cette question dans le cadre culturel de l'étude.

Une représentation quantifiée des différentes fonctions de vases apparaît très ardue. En effet, après avoir démontré que certains pots, selon leur module ou leur mode de fabrication, pouvaient servir à boire, à cuire ou à stocker, après avoir vu que certaines jattes pouvaient servir à la présentation, à la cuisson ou à la préparation, il paraît difficile de quantifier ces fonctions précises, d'en montrer l'évolution et la part dans le vaisselier. On se limitera donc dans le propos à des considérations plus qualitatives que quantitatives.

On abordera en premier ce qui concerne les manières de table et les pratiques alimentaires, avant de traiter du mode de stockage et des pratiques cultuelles ou funéraires. Enfin, on analysera plus en détail l'importance et la nature de l'acculturation à Javols.

3.3.1. *ÉVOLUTION DES MANIÈRES DE TABLE ET DES MODES DE PRÉPARATION CULINAIRE*

Sur la base de ce corpus, un premier bilan sur les pratiques de table et l'alimentation des habitants de Javols peut être établi.

3.3.1.1. L'ART DE LA TABLE

La nature du vaisselier de table à Javols est perceptible principalement au travers de la fréquence des céramiques fines dans le corpus. Elle l'est également par les traditions culturelles que traduisent ces vases. Il manque, pour ces questions de présentation sur la table, les données de la vaisselle de bois, de métal et de verre. Enfin manquent aussi

les données amphoriques sur les produits importés et en particulier sur le vin.

L'importance des céramiques de table s'observe tout d'abord par celle des céramiques fines à Javols, dont les vases correspondent presque exclusivement à cette fonction. Y dérogent simplement quelques récipients à vocation cultuelle (CF-RUGA 7-101 ; KAO-EB 7-101 ; SAB-EB 7-101, 7-201, 7-301) ou peut-être ludique (CF-RUGA 7-201). Or ces céramiques fines de table sont toujours très bien représentées au sein du vaisselier (en excluant toujours les différentes sépultures ; Figure 455), de l'horizon 1 (certes très peu documenté) jusque dans l'horizon 4c. Il n'y a que dans l'horizon 2, où elles ne sont pas majoritaires. Cette proportion indique donc que, dès la fondation de Javols, les habitants ont utilisé de la vaisselle de table en grande quantité. Toutefois, cette donnée ne prendra véritablement son sens, dans les parties à venir, que quand on récapitulera dans le détail les catégories de céramiques fines qui composent ce vaisselier.

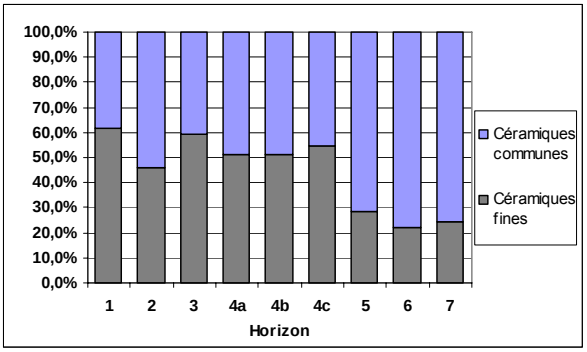

Figure 455. Proportion par horizon de céramiques fines et de céramiques de table dans le vaisselier (% du NMI total du vaisselier par horizon).

Comme on l'a vu lors de l'analyse (Figure 125 et Figure 455), la proportion de céramiques fines régressent brutalement à partir de l'horizon 5, principalement sous l'effet conjugué de la fin des importations des produits de La Graufesenque et de l'absence de compensation par des produits identiques depuis la cité arverne ou la moyenne vallée du Rhône. En terme culturel, cette régression ne signifie pas pour autant un changement dans les manières de table, puisqu'on voit alors se développer les céramiques grises ou claires lissées (COM-L) dont le répertoire morphologique compense en partie ces manques.

Il convient ici de revenir sur les différentes catégories composant ces céramiques fines et de traduire ce qu'elles impliquent de tradition culturelle dans la manière de consommer les mets ou les boissons à Javols durant tout le Haut-Empire. Cette approche se fera comme précédemment selon trois grandes périodes chronologiques, en évoquant tout d'abord les premiers temps du chef-lieu gabale (horizons 1 et 2), puis sa période de splendeur (ce qu'on fait correspondre aux horizons 3 à 4c) et enfin son déclin, amorcé peut-être dès 150 ap. J.-C. (horizons 5 à 7).

o *Les premiers temps de Javols*

Pour les premiers temps de la ville gabale, les maigres données de l'horizon 1 sont peu éloquentes (on n'y compte que 26 individus en céramiques fines ; Annexe 8.b.), même si on se rappelle (Annexe 5.2.b.) que les *terrae nigrae* forment 26,9% NMI des céramiques fines et que les Kao-EB et Cal-EO en représentent respectivement 23,1% et 23,1%, soit 73,1% pour ces trois catégories. Durant l'horizon 2, plus riche en mobilier, les *terrae nigrae* ne forment plus que 8,3% des céramiques fines, contre 14,6% pour les Cal-EO, 26% pour les sigillées et surtout 36,5% pour les Kao-EB. Les *terrae nigrae* sont généralement considérées comme « une assimilation par les potiers gaulois de certaines formes du répertoire méditerranéen » (MENEZ 1985 : 3) : or les formes consommées à Javols dans les deux premiers horizons sont surtout de grandes jattes décorées à la molette (Menez 59/TN 2-101), plus héritées d'une tradition gauloise des « bols carénés » (LALLEMAND 2005 : fig. 19) que d'une imitation de modèle méditerranéen. On ne connaît d'ailleurs pas, à Javols, de formes en *terrae nigrae* imitant les services sigillés de Haltern, ni de vases de cette catégorie qui portent une estampille. Cette sélection singulière effectuée par les habitants de Javols dans le répertoire des productions arvernes pourraient indiquer un goût pour des formes indigènes et une faible pénétration des pratiques de table de tradition méditerranéenne. Proposer cette hypothèse serait toutefois oublier la présence des autres productions qui, tant techniquement que morphologiquement, at-

testent très tôt à Javols une consommation « à la romaine ».

Rappelons par exemple, le cas des céramiques à pâte et engobe blancs (Kao-EB) : la technique (nature de la pâte, engobe et cuisson en mode A) autant que les formes réalisées, liées principalement au service des liquides (Figure 447), sont bien des caractéristiques très méditerranéennes, ce qu'avait déjà observé J.-J. Hatt (1949 : 108) et qu'avait également souligné Ph. Gruat et G. Marty (2003 : 50), en les rapprochant des céramiques à pâte claire du Midi de la France (PY 1993d : en particulier les types CL-REC 2c et 3a proches des formes Kao-EB 4-101 et 4-102). Indubitablement, ces vases traduisent d'une part une influence méditerranéenne dans ce qu'on pense être une production arverne, d'autre part l'assimilation, dès l'origine de Javols, de cette culture du vin et de sa consommation (s'il s'agit bien de vin, question à laquelle l'indigence du matériel amphorique ne permet pas de répondre).

Les autres catégories de céramiques fines (sigillée, Cal-EO, parois fines) ne viennent pas démentir ce constat, puisqu'elles traduisent un goût pour une vaisselle variée, colorée et aux fonctions diversifiées de présentation. Certaines formes à engobe orangé reprennent ainsi le répertoire des sigillées italiques (CF-RuGa 1-101), d'autres imitent les premiers Drag. 29 (CF-RuGa 2-101). Parallèlement, on note aussi la persistance de jattes dont la forme paraît être de tradition indigène (CF-RuGa 2-301, 2-302), mais recouverte d'un engobe orangé, ce qui marque l'évolution des techniques de production tout autant que celle des goûts du consommateur.

Il semble donc que, dès les premiers temps de Javols, on ait affaire à des importations diversifiées de produits pour remplir les besoins en vaisselle de table.

o *Entre 30 et 150 ap. J.-C.*

Avec l'importation massive de produits sigillés de La Graufesenque, le service de table se densifie et se diversifie à Javols entre 30 et 150 ap. J.-C. Évidemment, cette information tient autant à une très bonne représentation de cette période dans le corpus considéré qu'aux liens commerciaux privilégiés avec les proches officines rutènes.

La vaisselle de table se partage alors en trois grandes catégories : les sigillées, tout d'abord, qui offrent des plats de présentation (Drag. 15/17, 16, 18…) et des coupelles à boire (Drag. 24/25, 27, 33 et surtout 35/36 qui écrasent le répertoire dans l'horizon 4b), puis les céramiques à engobe orangé (Cal-EO) ou blanc (Kao-EB et, à moindre titre, Sab-EB) qui colorent toujours la table et, surtout, viennent en complément des sigillées en apportant les vases à verser ou les gobelets à boire, mais aussi quantité de coupes ou jattes pour le service des mets. En effet, ces grandes formes creuses paraissent finalement peu nombreuses en sigillée à Javols (Drag. 29 puis 37), mais ceci ne tient peut-être qu'à un problème de représentativité du corpus. À ces céramiques fines, il convient aussi certainement d'ajouter quelques petits pots et cruches en céramique commune qui enrichissent le répertoire, comme l'atteste leur association à des céramiques fines dans le meuble vaisselier de la resserre incendiée (*cf.* p.211-234 et MAROT 2007).

o *Entre 150 et 300 ap. J.-C.*

L'arrêt des importations depuis La Graufesenque (et ce qui pourrait correspondre à la véritable fin des productions de mode C de ces officines) engendre de fait un resserrement brutal du répertoire des céramiques de table, d'un point de vue tant quantitatif que qualitatif. Les coupes ou coupelles Drag. 35/36, qui peuvent servir entre autres à la boisson, sont supplantées par les Drag. 37. À cette époque, rares sont donc les vases à boire parmi le répertoire des sigillées et ce n'est pas la faible part des vases à couverte métallescente qui vient compenser cette disparition.

On ne peut toutefois en conclure à un changement brutal dans les manières de table, puisque ces différentes fonctions de consommation sont alors compensées par l'émergence d'un nouveau répertoire au sein des céramiques communes lissées (COM-L). Certes, celui-ci peut paraître plus resserré et standardisé que celui de la période précédente, mais on y retrouve une grande quantité de gobelets à boire (COM-L 4-200), qu'on pourrait voir dériver des gobelets Hermet 90.5 ou Déch. 72 et qui, pour certains, peuvent comporter des décors estampés ou excisés originaux. On retrouve également de grandes jattes (COM-L 2-600), reprenant pour leur part les formes très classiques des Drag. 44 ou 45. Plus curieuse, en revanche, est la raréfaction dans les trois derniers horizons

des vases à verser : parmi les céramiques communes lissées, on ne compte à cette époque qu'un seul type de cruche (COM-L 5-101), attesté par ailleurs en un seul exemplaire au sein du corpus. Cette fonction est alors probablement assurée par les céramiques à engobe blanc (sableuses ou calcaires), même si la fréquence de ces deux productions ne paraît pas satisfaire les besoins entrevus pour ce service durant la période précédente. La solution vient alors peut-être d'une simplification du répertoire et d'un usage mixte de certaines formes : ainsi, ce qu'on pense être des gobelets ne pourraient-ils pas avoir en partie rempli ces fonctions de service ? L'hypothèse peut être avancée, même si ces formes peuvent paraître peu pratiques pour verser.

De même, les céramiques de présentation ne paraissent se limiter à cette période qu'aux jattes profondes, également à fonction multiple (servir, mais aussi préparer et cuire) : les plats, bas et largement ouverts, ne semblent plus se rencontrer sur la table. Sur ce point toutefois, on peut proposer que les plats à cuire en céramiques communes lissées (COM-L 1-300) viennent remplir en partie cette fonction.

Ainsi, à cette époque, si les pratiques de table évoluent, c'est principalement du fait d'une simplification et d'un resserrement du répertoire céramique : celui-ci est certainement marqué par une plus grande pluri-fonctionnalité des vases et une simplification des arts de la table. Les Gabales ne prennent alors peut-être plus le soin de transvaser les mets préparés dans des vases spécifiques et apportent directement sur la table les plats ou jattes servant à la cuisson des aliments. Enfin, cette évolution se caractérise aussi sur la table par l'omniprésence du noir et du gris, succédant aux tables colorées des périodes précédentes : hormis quelques cruches à engobe blanc, il ne semble plus y avoir qu'une dominante de couleur, celle de vases sombres. Est-ce pour autant « un retour à la culture et aux techniques celtes » (TUFFREAU-LIBRE 1987 : 207) ? Il faudra en discuter par la suite en terme d'acculturation (cf §§§).

3.3.1.2. LA VAISSELLE CULINAIRE

Même si les données considérées pour cette question sont numériquement très maigres (*cf.* p.549-551) et qu'il nous manque les données amphoriques et archéozoologiques (ce qui ne peut qu'engendrer une approche très générale), il semble que la vaisselle culinaire des habitants de Javols soit essentiellement dominée par les pots à cuire durant tout le Haut-Empire : on est donc tenté de croire que les mets préparés étaient essentiellement bouillis : jusque dans l'horizon 3 (c'est-à-dire entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C.), ces pots représentent plus de 80% des formes à cuire. Durant ces premiers horizons, les autres formes servant à la cuisson sont de rares plats à « vernis rouge pompéien » et un type de jatte ayant assurément servi à la cuisson des aliments. Il semble donc que la population gabale des premiers temps soit très peu imprégnée par les coutumes alimentaires de tradition méditerranéenne. La faible part des mortiers importés (*cf.* p.549-551), ou l'absence totale de véritables *caccabi* illustrent aussi ce point.

Un premier changement apparaît vers le milieu du I^er^ s. ap. J.-C., plus certainement vers 70/80 ap. J.-C. (*cf.* p.549-551) : en effet, à cette époque apparaissent les premières marmites tripodes et les bouilloires. Ces nouvelles formes, plus gallo-romaines qu'italiques (DESBAT, FOREST et BATIGNE-VALLET 2007 : 179-181), apparaissent tardivement à Javols : on sait en effet que les marmites sont présentes à Roanne, dès le I^er^ s. av. (LAVENDHOMME, GUICHARD 1997 : type 3), ou que les bouilloires sont attestées dès la fin du I^er^ s. av. J.-C. à Lyon (BATIGNE-VALLET 1999 : 142 ; 2001 : 205-208). Plus proche de nous, il existe déjà à Rodez, dans un dépotoir daté entre 20 et 60 ap. J.-C., des *caccabi* en céramique commune grise tournée ou des marmites tripodes (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 22, n°12 et 14). Mais, sur ce point de comparaisons entre Gabales de Javols et Rutènes de Rodez, on se gardera d'aller plus loin dans les comparaisons culturelles, tant les données pour ces périodes précoces font défaut dans un cas comme dans l'autre.

Avec les marmites (et leurs couvercles) et les quelques plats à cuire présents entre 70/80 et 160/170 ap. J.-C., on voit donc émerger un nouveau mode de préparation où le bouilli (légumes et viandes, probablement) est alors complété par des aliments mijotés (peut-être ceux précédemment bouillis, attendris et assainis : DESBAT, FOREST et BATIGNE-VALLET 2007 : 181) dans leur sauce et frits.

Le changement le plus important intervient encore à partir de l'horizon 5, avec le développement des plats à cuire en céramiques communes grises ou claires lissées (COM-L 1-300). Pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut, on peut situer cette évolution vers 150 ap. J.-C. À partir de cette époque et durant tout le III^{ème} s., on assisterait donc à une évolution des pratiques alimentaires vers un modèle plus méditerranéen : le frit et le mijoté prennent une place plus importante. Cette assimilation se traduit aussi par l'usage de mortiers qu'on pense locaux (Com-CLB 2-401) et non plus par l'importation de ces produits.

D'un point de vue méthodologique, il convient de préciser que, dans cette approche des pratiques culinaires, on accorde certainement une trop grande place aux pots, en considérant que tous (du moins ceux qui ont été définis comme des pots à cuire) participent à la cuisson des aliments et à la préparation des mets bouillis : or ce type de vase est multifonctionnel, donc abondant, et a pu servir aussi bien à faire bouillir l'eau, peut-être à cuisiner autrement qu'en faisant bouillir les aliments, qu'il a servi aussi à stocker les denrées et probablement à d'autres usages qui nous échappent.

3.3.1.3. BILAN SUR LA CUISINE ET LA TABLE GABALE

Comme ailleurs, l'analyse de la vaisselle de table et de celle utilisée en cuisine offre une image culturelle contrastée.

Dès les premiers temps de la ville, la population gabale adopte des manières de table très méditerranéennes. En réalité, plus que d'une adoption de ces pratiques, il vaudrait mieux parler d'une assimilation déjà effective au sein de cette population. Certes, on note encore quelques vases de présentation rappelant des formes plus anciennes, telles que les terrines tronconiques régionales de La Tène (VERNHET 1971 : 69-70, pl. XII n°6-14), mais elles sont pourvues d'un engobe orangé : est-ce à dire alors que cet engobe n'est qu'illusion et ne sert, comme cela a été observé en Suisse, qu'à « conférer un aspect romanisé à ces pièces » (SCHUCANY 1993 : 258) ? L'hypothèse est fragile puisqu'on observe aussi des importations de sigillées italiques ou lyonnaises, des productions à engobe orangé imitant le service 1b d'Haltern ou dérivant des premiers Drag. 29, des cruches ou pichets à engobe blanc : bien plus qu'un simple aspect, il semble bien que cette vaisselle de table ne soit plus majoritairement de tradition indigène.

Pour autant, les premiers habitants de Javols, s'ils expriment principalement des pratiques méditerranéennes au travers de leur vaisselle de table, ne paraissent pas avoir adopté un mode d'alimentation à la romaine : en effet, rares sont les plats à cuire ou les mortiers, alors que les pots, certes tournés, dominent encore durant la fin du I^{er} s. av. et le début du I^{er} s. ap. J.-C. En ce sens, leurs pratiques sont assimilables à celles des habitants d'A*quae Helveticae* (SCHUCANY 1993) où l'on a « servi à la romaine des repas préparés à la gauloise » (SCHUCANY 1993 : 257-258), ou encore à celles des populations d'Aix-en-Provence vers le changement d'ère (NIN 1996 : 284-286). Ainsi, si les habitants de Javols bénéficient d'une vaisselle culinaire de qualité (tournée et en partie en pâte kaolinitique), ils paraissent rester fidèles à des modes de préparation traditionnels et être relativement hermétiques à l'acculturation de leur façon de cuisiner.

Les premières modifications significatives dans la batterie de cuisine n'interviennent visiblement que tardivement à Javols, au plus tôt vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. : les mets bouillis laissent alors une place plus importante aux plats mijotés dans les marmites ou frits et revenus dans leur jus dans les plats à cuire. Ces derniers sont manifestement plus employés vers la fin du I^{er} et au début du II^{ème} s. ap. J.-C., ce qui plaide donc pour une assimilation lente, tardive et toujours minoritaire des modes de préparation méditerranéens. Pour autant, ces changements sont plus le fait de nouveautés gal-

lo-romaines (marmites, bouilloires) que d'adoption véritable de récipients de tradition italique. Quant à la façon d'agencer la table, elle reste indubitablement de tradition italique ou méditerranéenne : Javols bénéficie alors certainement de la production diversifiée et acculturée des officines rutènes ou arvernes.

La période allant du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. jusqu'à la fin du III^{ème} s. laisse entrevoir un changement brutal dans les manières de table et dans la batterie culinaire. Pour cette dernière, les plats à cuire prennent une place plus conséquente et concurrencent les pots. Quant à la table, où les sigillées de La Graufesenque ont disparu, on n'y retrouve apparemment plus la même diversité. Est-ce à dire alors que les pratiques culinaires, autant que celles de table, évoluent ? C'est certain, mais ceci demande à être nuancé.

On rejettera tout d'abord l'idée d'un retour à des pratiques gauloises (HATT 1949 : 126), ce qui, plus de deux siècles après la Conquête, paraît inconcevable, si tant est que les habitants de Javols aient souvenir des pratiques de cette époque et en aient gardé le goût. Cette hypothèse se heurte d'ailleurs à une cuisine qui, pour le moins, laisse une part plus grande au frit et au mijoté. À l'inverse, la table gabale se voit alors dépourvue de ces marqueurs traditionnels d'acculturation que sont les céramiques fines, la variété des formes et des fonctions.

Cette évolution pourrait être expliquée tant économiquement que culturellement. Économiquement tout d'abord, car Javols semble souffrir brutalement de l'arrêt des productions de La Graufesenque qui lui fournissait sa vaisselle de table. Pour autant, cette hypothèse ne justifie en rien le fait que les Gabales n'aient pas cherché à compenser ceci par un approvisionnement en produits comparables auprès de Banassac, de Lezoux ou des ateliers rhodaniens. Ont-ils alors fait plus preuve d'une fidélité économique auprès des nouveaux produits de La Graufesenque (si ce sont bien ces officines qui produisent le nouveau répertoire des céramiques communes lissées, ce qui n'est qu'hypothèse), que d'une fidélité à leurs traditions culinaires et à leur manière de dresser la table ? L'hypothèse n'est, pour l'heure, pas défendable, tant qu'on ne saura pas d'où proviennent exactement ces céramiques grises lissées de la seconde moitié du II^{ème} et du III^{ème} s. ap. J.-C.

Culturellement, ce changement si brusque dans le vaisselier traduit une évolution dans les pratiques quotidiennes, qu'elles soient de table ou de cuisine. On propose en effet de considérer qu'au travers de la simplification du vaisselier autour de quelques formes, on assiste à un usage de la vaisselle céramique moins systématique en terme de fonction : ne peut-on pas en effet imaginer que les vases utilisés ne se cantonnent désormais plus seulement en cuisine ou seulement sur la table mais qu'ils satisfont plusieurs usages ? Ainsi, le développement massif des plats à cuire à partir du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. pourrait plus se justifier par la pluri-fonctionnalité de ce récipient que par l'adoption tardive, et de surcroît plutôt soudaine, d'un nouveau mode d'alimentation. Il en va de même pour les jattes, qui paraissent utilisées sur la table comme en cuisine.

Ainsi, à ce changement visiblement brutal dans les manières de table et dans l'art culinaire de la fin du II^{ème} s. ap. et au III^{ème} s., on répond surtout par l'observation d'un répertoire désormais limité, sans véritablement admettre qu'il ne puisse s'agir que d'un nouvelle mode, mais sans non plus véritablement pouvoir affirmer qu'il découle uniquement de phénomènes économiques et commerciaux en niant le libre-arbitre du consommateur.

3.3.2. *MODES DE STOCKAGE ET DE RÉSERVE*

Parmi le corpus, aucun véritable *dolium*, à grande contenance, n'est présent. Il semble d'ailleurs que ce mode de stockage des denrées n'ait pas été beaucoup utilisé dans le chef-lieu gabale, puisque ces vases y sont rares.

Ce stockage domestique des denrées peut s'effectuer en premier lieu dans des vases recyclés ou dévoyés de leur fonction première : on pense ici évidemment aux amphores qui, arrivées au terme de leur transport et vidées de leur contenu, peuvent être réutilisées comme vase de stockage.

La contribution de notre étude à cette question est surtout manifeste grâce à l'ensemble 12, c'est-à-dire grâce au matériel de la resserre incendiée au début du II^{ème} s.

ap. J.-C. Cet ensemble a ainsi servi à mieux cerner, au sein du corpus, des vases répondant spécifiquement à cette fonction. Il s'agit ainsi de vases à pâte sableuse, fortement dégraissée, cuits en mode A et portant plusieurs séries de cannelures sur la panse (COM-CLB 3-601, 3-700, 5-202, 5-300, 5-401). Plus rares sont les vases gris ou noir (COM-GRB 3-701, 3-801, 3-901). Leur contenance dépasse rarement les 10 l. et ils portent fréquemment des inscriptions en haut de la panse indiquant la tare, exprimée en *as librarius* : ces indications chiffrées, précédées d'un P (*pondo*) ou de TP (*testa pondo*), ont pu être vérifiées sur quelques vases complets : le poids du vase après recollage correspond bien à celui du poids indiqué (*cf.* p.460-463). De telles inscriptions semblent fréquentes à Javols, peut-être plus qu'ailleurs, sans qu'on n'y trouve une quelconque explication.

Ces vases de stockage correspondent généralement à des grands pots de forme ovoïde avec une ouverture relativement large : ils peuvent donc avoir servi à stocker toute sorte de denrées, même si nous ne possédons pas véritablement de données exploitables sur ces contenus. En effet, le tamisage effectué sur le remplissage des vases de stockage *in situ* dans la resserre n'a rien révélé : dans ce cas, les aliments mis en réserve ne sont donc certainement pas solides (céréales, salaisons) mais fluides ou liquides.

D'autres vases ont une embouchure plus étroite et peuvent être ansés : ces anses ne servent peut-être pas au transport mais simplement à faire basculer le récipient et verser le liquide qu'il contient.

Ces vases se retrouvent apparemment durant tout le Haut-Empire : il s'agit peut-être d'une pratique culturelle plus ancienne, si l'on se fie à l'existence d'un type en céramique non tournée (Sab-NT 3-101), technique qu'on connaît plus au sud pour de véritables *dolia* (mais il s'agit alors de vases bien plus gros, ou le modelage s'impose techniquement) et pour des périodes plus anciennes (PY 1993c : DOLIUM 2, 5, 6, 7).

La fréquence de ces vases paraît difficilement quantifiable puisqu'elle dépend grandement de la nature des occupations considérées : la seule contribution de l'ensemble 12 fausserait alors les données et indiquerait une plus grande utilisation de ce mode de stockage vers la fin du I^er^ s. et au début du II^ème^ s. ap. J.-C., ce que l'on ne peut assurer. Une telle quantification n'aurait d'ailleurs pas grand sens puisqu'on ne connaît pas réellement le nombre de ces vases par habitat.

Ces vases de réserve se retrouvent encore dans la seconde moitié du II^ème^ s. et dans le courant du III^ème^ s., avec une nouvelle forme (cruche 20/COM-CLB 5-401) qui garde les mêmes qualités techniques que les précédentes (pâte sableuse, cuisson en mode A et cannelures sur la panse). Toutefois, la forme est cette fois munie de deux anses. Elle est attestée dans la cuisine de JPN02 (ensemble 20 et 21), où elle doit servir à stocker les denrées : encore une fois, rien ne permet d'être affirmatif quant au contenu (céréales, liquides ?).

Ces récipients spécifiques ne sont curieusement pas poissés intérieurement ou sur l'extérieur de leur col[70], comme cela se retrouve presque systématiquement sur les petits ou grands *dolia* du Val de Loire (CADALEN-LESIEUR 2005 : 216-217, type V, fig. 7 et 8). Ceci est singulier, tant fonctionnellement (la poix étant fréquemment utilisée pour donner du goût au liquide contenu ou pour assurer l'étanchéité de ce type de vases), que si on se replace dans le cadre économique régional où la production de poix est « l'une des productions à l'origine de l'expansion économique et commerciale des Gabales » (TRINTIGNAC 2003 : 246). Or force est d'admettre que, si les Gabales produisent de la poix, ils ne paraissent pas s'en servir à Javols pour étanchéifier leurs vases de stockage. Cette absence de poix pourrait aussi aller dans le sens d'un contenu non liquide, mais on se heurte ici aux données de l'ensemble 12, où les vases ont visiblement contenus des liquides ou des fluides.

D'après le même ensemble, on sait que leur obturation se faisait par d'autres récipients : ceci est manifestement le cas d'une petite coupelle sigillée Drag. 35, voire de la bouilloire miniature découverte à côté de l'un de ces vases. Toutefois, on ne peut exclure l'usage de membrane souple (tissu

[70] Dans le corpus considéré, un seul pot (de type 3 : Com-GrB 3-601 ; ensemble 6), porte des traces de poix.

ou peau), attachée sous le col par une cordelette.

À côté de ces formes spécifiques, les habitants de Javols ont assurément utilisé pour le stockage d'autres récipients plus classiques : il peut s'agir de pots des plus communs (en particulier pour les plus grands modules et peut-être pour une majorité de céramiques à pâte sableuse claire), ou même de cruches (comme celles à engobe blanc portant des *graffiti* indiquant la tare et attestées dans le matériel Peyre et dans l'ensemble 14), que l'on a pu soustraire à la batterie de céramiques culinaires ou de table et employés en réserve. Dans ces deux cas, l'identification de leur fonction, du moins de leur usage, est alors délicate à cerner pour l'archéologue qui aura alors plus tendance à y voir, selon le cas, soit un pot à cuire classique soit un vase à verser. Pourtant, cette part de matériel recyclé, détourné, doit être bien plus importante qu'on ne le pense et contribue peut-être à fausser notre vision de la part réelle des pots à cuire dans la batterie culinaire ou de celle des cruches ou pichets servant véritablement au service des liquides.

La persistance de ces formes à fonction de stockage évidente prouve donc la continuité d'un mode de réserve domestique durant tout le Haut-Empire à Javols. S'agit-il pour autant d'un particularisme culturel local ? C'est difficile à envisager, puisque de tels vases se retrouvent aussi sur de nombreux autres sites, même s'ils n'ont pas la même morphologie. Dans le même ordre de capacité, on pense ici au vase trapu à deux anses courtes (entre autres, à Chartres, SELLÈS 2001 : forme 1117 à 1120), qu'on appelle parfois excessivement « pot à miel » (*Honigtopf*) sur la foi d'un vase de Trêves portant un *graffito* mentionnant ce produit (GOSE 1950 : n° 419). On l'a dit, on pense aussi aux *dolia* du Val de Loire produits à Mougon ou à Thésée (CADALEN-LESIEUR 2005 : 216-217, type V, fig. 7 et 8) et qu'on rencontre abondamment sur les sites urbains antiques de cette région, par exemple à Tours (RAUX 2005 : 199, fig. 36). Dans des régions plus proches de Javols, ces vases de réserve sont également attestés à Saugues, en Haute-Loire (OLLIER 1978 : pl. 4). Il s'agit donc de récipients très fréquents dans l'habitat gallo-romain et qui vont prendre, suivant les régions, des morphologies différentes. Leur implication culturelle n'est donc pas tangible puisqu'il s'agit de la manière la plus simple et la plus efficace pour une cellule familiale de stocker les denrées nécessaires au quotidien.

La seule particularité de l'exemple javolais est d'offrir des vases aux morphologies singulières et une plus forte fréquence de *graffiti* correspondant à cet usage.

3.3.3. *CULTES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES*

Les seuls vases qui pourraient avoir une vocation cultuelle dans l'habitat gabale sont des petits gobelets à offrande, traditionnellement appelés « calices à encens » (TUFFREAU-LIBRE 1994 : 128-129). Ils sont généralement à engobe blanc (Kao-EB 7-101 présent entre 30/40 – 70/80 ap. J.-C. ; Sab-EB 7-101 daté entre 120/130 et 250 ; Sab-EB 7-201 et 7-301) plus rarement à engobe orangé (CF-RuGa 7-101 daté entre 120/130 et 150). Dans l'ensemble du corpus, seuls huit individus ont été recensés (sept identifiés finement), ce qui pourrait sembler peu pour une fourchette chronologique de trois siècles. Tous sont présents dans des contextes domestiques et non dans des sépultures. Compte tenu de leur forme générale et de leur fréquence dans les sanctuaires de l'Aveyron et de la Lozère (MOREL, PEYRE 1964 : 141-143, fig. 6 et 8 ; DAUSSE, PUJOL, VERNHET 1998 : 138 ; VERNHET 1971 : 89-90, pl. 24), on les interprète comme de petits vases à offrandes présents dans les laraires domestiques. Il s'agirait donc de vases fréquemment usités dans les pratiques cultuelles chez les Rutènes et les Gabales. Toutefois, de tels vases relativement similaires (engobe blanc et ligne peinte rouge-orangé) sont aussi connus chez les Arvernes, à Chamalières (ROMEUF 2000 : 49-52, fig. 25). Sans préjuger de leur absence au-delà de cette région, on peut admettre que cette pratique cultuelle et culturelle des gobelets à offrande dans le cadre domestique ou dans celui des sanctuaires, dépasse le seul cadre géographique ruténo-gabale et qu'il peut être rapproché encore une fois de la cité arverne.

Aucun de ces gobelets n'est attesté dans les sépultures prises en compte dans le corpus. Le seul cas régional connu, dans la nécropole du Champ del Mas à Banassac

(FEUGÈRE, GROS 1996 ; MARTIN-KILCHER 2006 ; 210, fig. 13), montre que ces gobelets seraient plus déposés sur les incinérations que parmi le dépôt funéraire lui-même. Toutes les incinérations prises en compte semblant ici avoir été plus ou moins arasées, ces gestes d'offrande postérieurs à l'enfouissement n'ont pu être mis en évidence.

Parmi ces quelques sépultures, on peut retirer des enseignements sur les vases du quotidien déposés et utilisés lors de ces cérémonies funèbres. Compte tenu du peu de données disponibles et de la diversité des états de conservation de ces incinérations, une étude quantitative comparée ne semblait pas possible.

Que ce soit pour la nécropole occidentale (quatre incinérations datées entre 40/50 et 60/70 ap. J.-C.) ou orientale (une seule incinération datée entre 120/130 et 160/170 ap. J.-C.), il s'agit – hormis l'urne cinéraire elle-même – d'offrandes primaires déposées sur le bûcher, brûlées avec les corps, récupérées plus ou moins soigneusement et rejetées en vrac dans la fosse.

Dans la nécropole occidentale, la grande majorité des vases correspond à de la céramique de table, principalement à des vases de présentation ou à des coupes à boire (en sigillée ou en céramiques à parois fines), avec des assemblages très classiques par rapport à des contextes extérieurs contemporains (BEL 2002 : 199-270, tombes 45, 70, 88, 176…). Les formes de céramiques communes y sont rares voire absentes, probablement parce qu'elles participent alors peu au cérémonial des repas et de la boisson.

Pour cette nécropole, deux traits sont intéressants. Le premier concerne l'utilisation préférentielle de cruches à pâte et engobe blancs (Kao-EB), très souvent de même type (cruches 9a ; Kao-EB 4-102). Leur présence s'explique par leur fonction de vase à verser et par leur abondance à cette époque, en regard des cruches à engobe orangé. Il est toutefois notable que ces vases ont également servi à plusieurs reprises d'urne cinéraire (ensembles 15 et 26). Toutefois, on ne peut imputer à cette forme un statut particulier en dehors de l'habitat et dans ce cadre funéraire : il s'agit certainement plus d'un vase présentant un double intérêt fonctionnel, celui d'une part de contenir les liquides durant le cérémonial et également celui d'être à ouverture suffisamment large (ce que ne proposent généralement pas les cruches à engobe orangé dans ces sépultures) et de capacité importante pour contenir les restes du défunt.

Le second trait tient à la présence d'une « fantaisie » issue des ateliers de La Graufesenque (Figure 145 n°1). Elle marque peut-être un certain niveau d'opulence du défunt et de sa famille si l'on considère que la rareté de ces objets et la technicité nécessaire à leur fabrication leur confère un coût plus élevé que les formes traditionnelles (VERNHET 1991 : 60). Elle montre aussi un usage particulier de ces vases fantaisies qu'A. Vernhet a principalement recensé dans des sanctuaires ou dans des sépultures (VERNHET 1991 : 60) : faut-il y voir alors des vases à unique vocation rituelle, conçus comme tels par les potiers ? Ceci paraît délicat à affirmer, mais, je pense, peu probable : c'est certainement plus la rareté de ces vases, définissant alors une offrande de marque, qui justifie leur présence dans des contextes cultuels ou funéraires. On considère donc plus qu'il s'agit d'*unica*, réalisés par le potier pour faire étalage (peut-être dans un but commercial) de sa technicité et de son savoir-faire.

La seule incinération de la nécropole orientale est difficilement interprétable du fait de son isolement chronologique et géographique. On note cependant que la pratique des offrandes primaires sur le bûcher collectif a perduré à Javols jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. Toutefois, comme il s'agit du seul contexte funéraire pour cette période, on se gardera d'en tirer une généralité. Le trait le plus notable est l'usage, à nouveau comme urne cinéraire, d'une cruche à pâte et engobe blanc, probablement de même type que celles de la nécropole occidentale (cruche 9a ; Kao-EB 4-102). Contrairement à ce qu'on vient de dire, cet usage pourrait donc marquer une sélection préférentielle de ce type de récipient dans les pratiques funéraires à Javols. Toutefois, on ne peut émettre cette hypothèse sur cette seule incinération du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. En outre, il semble que dans ce cas, on ait utilisé un vase déjà usé, décolleté. En conséquence, ceci pourrait apparaître plus comme une pratique de recyclage, d'un moindre coût, que comme une tradition d'utilisation pérenne.

Au travers de ce maigre corpus funéraire, on ne peut pas tirer de conclusions sur la céramique dans les pratiques funéraires à Javols pas plus d'ailleurs que sur l'usage préférentielle de formes du quotidien. Toutes les occurrences de vases s'expliquent par la nature du vaisselier gabale à cette époque : ainsi, si l'on utilise les cruches à engobe blanc au milieu du I^er^ s. ap. J.-C., c'est certainement parce qu'elles sont les plus fréquentes et les plus fonctionnelles ; si on utilise les plats ou les coupelles en sigillée, c'est aussi parce qu'elles constituent la part la plus importante et la plus consommée de la vaisselle de table à cette époque.

Force est alors d'admettre que le corpus considéré ne permet pas de mettre en lumière un faciès céramique particulier dans les pratiques funéraires à Javols. Il faudrait pour cela un nombre bien plus conséquent de sépultures et une prise en compte globale du mobilier.

3.3.4. *L'ACCULTURATION DE JAVOLS AU TRAVERS DE SA CONSOMMATION CÉRAMIQUE*

On l'a dit, lors de la présentation de la problématique, le terme « d'acculturation » nous paraît préférable à celui de « romanisation », qui pourrait induire une notion d'uniformisation culturelle (FERDIÈRE 2005 : 127). En outre, ce terme tend à créer une opposition systématique entre deux mondes qui seraient diamétralement opposées, l'un gaulois, l'autre romain : or la question n'est pas tant de savoir si les Gabales ont adopté en bloc un nouveau mode de vie que de déterminer la précocité, la nature et la profondeur de ces évolutions dans leur pratiques quotidiennes, engendrant de fait une nouvelle culture (gallo-romaine), forcément ni totalement romaine, ni toujours gauloise.

Il s'agira donc ici de reprendre les différents points qui, en terme culturel, peuvent traduire cette évolution dans la consommation quotidienne à Javols, tout autant que la vitesse de cette acculturation. Il est évident que la présentation qui suit ne donne de la société gabale que l'image de sa céramique et qu'il lui manque d'autres données pour bien permettre apprécier ce phénomène.

3.3.4.1. LES INDICES D'UNE ACCULTURATION PRÉCOCE

Par rapport à deux chefs-lieux voisins (Rodez chez les Rutènes et Alba chez les Helviens), les habitants de Javols présentent la particularité de ne pas avoir prolongé la tradition des céramiques non tournées au sein de leur vaisselier. Prise en l'état, cette donnée pourrait traduire un renoncement massif et spontané à une culture indigène. Une autre interprétation est possible, en considérant que la nouvelle ville gallo-romaine ne s'implante pas sur un site gaulois d'importance et qu'elle draine une population indigène s'ancrant rapidement dans les circuits commerciaux traditionnels (Gaule du Centre) et nouveaux (officines rutènes).

On ne peut nier que cette donnée traduit une évolution culturelle profonde, même s'il convient encore de rappeler qu'on ne possède que très peu ou pas d'informations

quantitatives sur le mode de vie indigène des Gabales avant la Conquête.

On retiendra surtout que la désaffection de cette vaisselle de tradition indigène se fait au profit de l'intégration de Javols dans des circuits commerciaux plus importants : dès l'origine de la ville, il semble qu'on décide de ne pas s'approvisionner auprès d'ateliers locaux (s'ils ont existé), produisant peut-être une céramique de qualité moindre, mais qu'on tire partie de l'émergence d'un artisanat régional de haute technique et d'une « économie de marché » (FERDIÈRE 1999b : 13) dans le sud-est du Massif Central. Les pots et les jattes non tournées de La Tène finale sont alors remplacés par des produits similaires mais tournés, parfois réalisés en pâte kaolinitique. En ce sens, les habitants de Javols profitent certainement de la technicité des artisans régionaux.

Parallèlement à ces productions de céramiques communes, l'acculturation des habitants des premiers temps de Javols se perçoit aussi par l'adoption, plus probablement la continuité, d'un vaisselier de table de tradition méditerranéenne : sur la table gabale, cette acculturation paraît déjà effective, totalement assimilée. En effet, la sigillée, qu'elle soit de tradition italique, rutène ou arverne apparaît en bonne place sur la table et s'accompagne de vases à engobe orangé (imitant parfois les modèles italiques), de cruches ou de pichets à engobe blanc, de gobelets à boire. On note ainsi, une grande diversité des produits traduisant celle de l'approvisionnement : ainsi, si acculturation il y a, elle se fait par la force des échanges commerciaux, par le goût pour une vaisselle de table variée, empreinte de tradition méditerranéenne, sans pour autant correspondre à des importations lointaines.

3.3.4.2. RÉSISTANCES LOCALES AUX PRATIQUES MÉDITERRANÉENNES

Aux images très acculturées données par la vaisselle fine de table et par l'absence des céramiques non tournées, on opposera celle déduite de l'analyse de la céramique culinaire, où la cuisson bouillie semble rester de mise durant tout le Haut-Empire. L'usage des plats à cuire et des mortiers vers la fin du I^{er} s. av. et au début du I^{er} s. ap. J.-C. est très confiné, preuve que l'assimilation des manières de table n'a pas engendré celles des habitudes culinaires.

Ce n'est que vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., que cette cuisine se diversifie sensiblement, avec l'emploi des marmites, d'un plus grand nombre de couvercles et des bouilloires. Enfin, l'usage des plats à cuire, s'il se développe légèrement à la fin du I^{er} et au début du II^{ème} s., ne prend véritablement son essor que tardivement, à partir du milieu du II^{ème} s.

On a donc ici l'image d'une acculturation méditerranéenne peu ou non efficiente dans les pratiques culinaires : les formes utilisées restent pendant longtemps celles du répertoire indigène, certes considérablement améliorées par la technicité des potiers. Les récipients tels que les *caccabi* sont absents de la batterie culinaire et la part de vaisselle de tradition italique se limitent à quelques plats ou mortiers. En outre, l'évolution dans les pratiques culinaires s'effectue d'abord par l'introduction de formes nouvelles, peu fréquentes ou absentes dans le vaisselier italique : ainsi, ce sont principalement des formes évoluées gallo-romaines (marmites et bouilloires) qui viennent renouveler la batterie culinaire.

3.3.4.3. LES PROCESSUS D'ACCULTURATION ET LA QUESTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE GABALE

Il convient donc de proposer une image très contrastée du phénomène d'acculturation méditerranéenne à Javols. D'une part, on voit une vaisselle de table très romanisée : plus qu'une acculturation précoce au travers de produits italiques ou lyonnais, on propose d'y voir la continuité de l'approvisionnement auprès des officines arvernes (Kao-EB), ainsi qu'un approvisionnement privilégié auprès des officines rutènes (sigillé, céramique à engobe orangé, gris ou blanc…). En somme, si l'acculturation est perceptible très tôt à Javols, elle le doit d'une part à sa position géographique de contact entre monde arverne acculturé et Narbonnaise, d'autre part à la proximité de grandes officines qui lui assure un approvisionnement de qualité comme en quantité, enfin au fait

qu'il ne semble pas exister à Javols de tradition protohistorique forte.

Toutefois, à côté d'une vaisselle de table assurément méditerranéenne, on voit perdurer des pratiques culinaires peu romaines. Les Gabales ont, semble-t-il, gardé leurs traditions culinaires, tout en bénéficiant d'un plus grand savoir-faire et d'une amélioration des techniques des artisans régionaux qui produisent des vases plus résistants aux chocs thermiques. La forme et la fonction des récipients n'évoluent guère, mais la technique de réalisation dénote une maîtrise technique importante.

L'autre trait culturel notable à Javols est la proportion de céramiques grises au sein du vaisselier. À toute époque (sauf dans l'horizon 4c), ces productions grises ou noires sont majoritaires au sein des céramiques communes (Figure 336), ce qui correspond globalement à ce qui a pu être observé à Lyon (DESBAT, LAROCHE, MÉRIGOUX 1979) ou à Vienne-Saint-Romain-en-Gal (LEBLANC 2007 : 147). Elles y prennent même une part très conséquente à partir du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., ce que l'on ne semble pas retrouver dans les deux précédents sites mentionnés.

Si l'on considère l'ensemble du vaisselier, en distinguant d'une part les céramiques aux teintes claires (engobées ou non, cuites en mode A ou C), d'autre part celles aux teintes grises ou noires (seul l'aspect extérieur est pris en compte, ce qui justifie qu'on y place les Cal-EN, Cal-EG, *terrae nigrae* et également les métallescentes), on voit que ces céramiques grises sont proportionnellement très importantes (Figure 456 ; Annexe 8.c.).

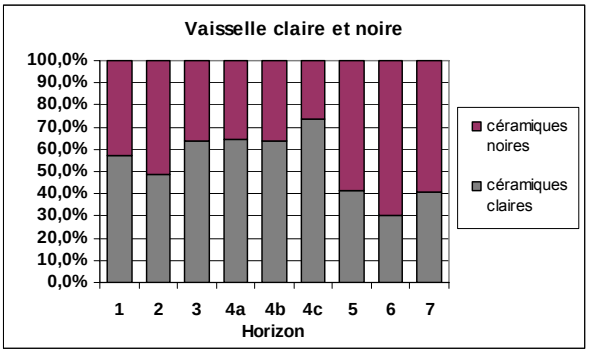

Figure 456. Proportion au sein du vaisselier entre céramiques claires et noires (% du NMI total du vaisselier).

Jusqu'au milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., ces céramiques grises ou noires sont dominées par les productions fines ou communes claires. Certes, elles ne sont majoritaires que dans l'horizon 2 et à partir de l'horizon 5, mais elles sont globalement présentes dans des proportions que l'on ne retrouve pas sur d'autres sites de consommation régionaux.

Ainsi, à Peyre-Plantade ou à La Madeleine (Hérault), il semble que les céramiques grises (fines ou communes) ne prennent des proportions importantes que tardivement, dans le courant du II^{ème} s. ap. J.-C., avec le développement des céramiques à pâte kaolinitique (RASCALOU 2006b : fig. 3 et 4), sans pour autant jamais atteindre des proportions équivalentes aux nôtres. Sur plusieurs sites du Gard, à Aymargues (BARBERAN, SILVÉRÉANO 2006 : fig. 5) ou à Villevieille (HOUIX 2006 : tableau 1), on note l'importance des céramiques à pâte claire calcaire non engobée, ce qui n'est pas du tout le cas à Javols. C'est d'ailleurs la principale opposition à faire avec les territoires méridionaux où les produits à pâte calcaire claire sont abondants, alors qu'à Javols, s'ils ne sont pas engobés, ils sont rarissimes.

Plus au nord, sur la *villa* gallo-romaine de Champ-Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme), les céramiques grises sont très minoritaires (ALFONSO, BLAIZOT 2004 : 125-135, tableau IV) : en cumulant toutes les catégories de céramiques communes grises, on n'atteint que 6,5% NR de l'ensemble du mobilier, alors qu'à elles seules les communes claires représentent 51,6% du NR. De façon générale pour ces régions du nord du Massif Central, il semble que, au Haut-Empire (la tendance s'inversant au Bas-Empire), les céramiques communes claires soient bien plus importantes que les productions grises[71].

Sur ce point précis du vaisselier, il n'y a véritablement ni d'influence arverne, ni narbonnaise et encore moins italique. On s'inscrit ici peut-être dans une continuité locale d'un goût plus prononcé pour des productions grises. Si l'on compare maintenant le cas de Javols à celui de Rodez, il semble que le chef-lieu rutène s'approvisionne plus en vases claires durant le I^{er} s. ap. J.-C., avec une forte proportion de céramiques communes locales « orangées/jaunâtres » (GRUAT, MARTY 2003 : 43-53, fig. 18 et 20). On devrait alors en conclure à une prédilection sin-

[71] Information donnée par J. Trescarte que je remercie.

gulière des Gabales (proportions de céramiques grises aussi importantes à La Malène : CHARDONNET 1994 : 113) pour les vases gris : toutefois, devant le peu de données de comparaisons disponibles dans la région, on s'abstiendra d'en tirer une généralité. Surtout, on se gardera pour le moment d'en venir à la définition du ou des faciès céramiques locaux et régionaux, thème auquel sera consacrée la partie suivante.

À partir du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., la vaisselle grise est encore plus importante, ce qui est dû à la disparition des céramiques fines et au développement des céramiques communes lissées. On l'a dit précédemment, certains utiliseraient cette donnée pour exprimer un retour à des traditions et à un goût gaulois, ce à quoi on s'oppose fermement. Au contraire, si on considère les formes de la batterie culinaire, Javols n'aurait jamais été aussi « romanisée » qu'à partir de 150 ap. J.-C., ce qui constitue un paradoxe criant puisque sa vaisselle de table est alors désormais dépourvue de variété. Pour autant, ce n'est pas non plus le point de vue qu'on défendra.

La culture matérielle gabale traduit donc des degrés et des processus d'acculturation très contrastés. L'influence italique directe, par le biais d'importations, est faible, voire insignifiante, ce qu'on peut affirmer que ce soit par le peu de sigillées de tradition italique autant que par les très rares céramiques culinaires de cette tradition. Cette acculturation se fait par un approvisionnement en produits importés de la cité arverne et des officines rutènes : c'est donc par une grande ouverture et réceptivité aux courants commerciaux régionaux que Javols s'est transformée en ville gallo-romaine. Par ses liens culturels, politiques et économiques avec les Arvernes, Javols s'ouvre paradoxalement à la tradition méditerranéenne en commerçant avec les régions plus au nord. Le processus d'acculturation vient aussi d'un commerce important et d'une proximité avec les ateliers régionaux, principalement celui de La Graufesenque. Mais, dans les deux cas, cette acculturation s'avère en partie de façade puisqu'elle ne s'ancre pas dans la préparation des aliments et laisse encore la place sur la table à quelques vases de tradition indigène (Menez 59/TN 2-101 ; Com-L 2-401). En ce sens, la culture méditerranéenne ne semble pas à Javols avoir été aussi précoce et marquée qu'ailleurs, par exemple à Rodez, où dès la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., on retrouve des *caccabi*, des marmites tripodes ou des mortiers en plus grande quantité.

Le changement du milieu du II^{ème} s. traduit un changement plus global, celui de la qualité des produits importés et celui de l'utilisation du vase dans l'habitat : les deux sont indissociables. À la raréfaction des céramiques fines, les habitants de Javols ont manifestement répondu par un approvisionnement en céramique commune de qualité (Com-L), où chaque vase prend de multiples fonctions. Cette nouvelle culture du moindre coût s'explique aussi peut-être par une fidélité économique aux ateliers régionaux. On l'a dit, il existe de fortes présomptions (mais non de preuves absolues) pour penser qu'une grande partie de la vaisselle grise kaolinitique et grise lissée consommée à Javols proviennent de La Graufesenque. Sans nier la part de la culture dans la consommation gabale, comme par exemple ce goût pour la vaisselle sombre, ne peut-on pas penser qu'à partir du II^{ème} s. ap. J.-C., la consommation de Javols suit les productions millavoises, passant du rouge et de l'orangé au noir lissé ? On en revient à la même question qui, faute d'arguments solides pour l'heure restera en suspend : l'identité culturelle gabale n'est-elle pas surtout dépendante des fluctuations économiques et commerciales de La Graufesenque ?

3.4.FACIÈS CÉRAMIQUE

La définition d'un faciès céramique n'est pas chose aisée, ce qui alimente régulièrement les discussions entre céramologues et notamment celles des colloques de la SFECAG. La question pourrait paraître aussi vaine que celle de vouloir définir les « céramiques communes ». Tout y est fonction d'échelle d'analyse, de l'œil de l'observateur et de ses orientations théoriques et archéologiques. Le problème est d'autant plus compliqué pour Javols que la documentation régionale de comparaison est indigente.

Y a-t-il un faciès céramique propre à Javols et aux Gabales ? D'un côté, évidemment oui, puisqu'on observe des différences avec les voisins rutènes ou helviens ; de l'autre, bien sûr que non, car on peut définir plus largement un faciès régional où existent des particularismes locaux. Cette contradiction, qu'on pourrait pousser plus loin en disant que chaque ensemble, chaque vaisselier d'une famille gallo-romaine est un faciès céramique singulier, demande donc à être abordée et développée en terme d'échelle géographique.

On s'intéressera donc ici en premier lieu à la singularité du faciès céramique de Javols par rapport aux autres régions, en particulier le nord du massif Central, la moyenne vallée du Rhône et les régions littorales méditerranéennes.

En second lieu, on tentera de définir un faciès régional, particulièrement pour les cités rutènes et gabales.

En troisième lieu, on s'attachera à observer les différences locales au sein de ce faciès régional.

Durant toutes ces parties, on se risquera à l'interprétation de ces différents faciès ou de ces dissemblances régionales ou micro-régionales. En revanche, avec le peu de données de comparaison disponibles, on juge l'exercice de la représentation cartographique de ces faciès bien trop périlleux et ne pouvant qu'entraîner une généralisation grossière de la réalité archéologique : en conséquence, ces faciès ne seront donc pas cartographiés.

3.4.1. *LES DIFFÉRENCES AVEC LES RÉGIONS VOISINES*

On évoquera ici les dissemblances entre le faciès céramique de Javols et ceux de la cité arverne, de la moyenne vallée du Rhône et des territoires littoraux.

3.4.1.1. DIFFÉRENCES AVEC LA CITÉ ARVERNE

S'il existe bien, au sein du vaisselier gabale, des ressemblances fortes avec celui du nord du massif du Massif Central et la cité arverne, on observe également de nombreuses différences qui nous paraissent significatives. En préambule, il faudrait déterminer s'il existe un faciès céramique unique pour cette vaste cité arverne, ce dont on peut douter même si on le laisse le soin à J. Trescarte d'y répondre (TRESCARTE en cours).

Les principales dissemblances tiennent d'une part en la proportion de céramiques communes grises à Javols, en l'absence d'une grande part du répertoire italique des *terrae nigrae*, et surtout au très faible approvisionnement en sigillées auprès des officines lézoviennes et plus largement de Gaule du Centre. Sur le premier point, il est indéniable que les céramiques grises ou noires occupent une place bien plus importante chez les Gabales, et même chez les Rutènes, que chez les Arvernes (sur ce point de comparaison avec la cité arverne : ALFONSO, BLAIZOT 2004 : 125-135, tableau IV). Le second point est plus curieux : certes les *terrae nigrae* présentes à Javols (telles que nous les avons définies) proviennent bien de la cité arverne, mais il s'agit le plus souvent de formes anciennes et non du répertoire de formes nouvelles imitant les productions italiques. Ces dernières se retrouvent pourtant en abondance sur les sites de consommation du nord du Massif Central (MENEZ 1989 ; LALLEMAND 2005).

La principale différence tient dans la faible part de sigillées de Gaule du Centre trouvées dans les cités rutènes ou gabales. Elles se rencontrent visiblement en plus grande quantité en Haute-Loire, du moins à Arlempdes (SIMONNET, SAVAY-GUERRAZ 1975) ou à Saint-Paulien (PIN 1986 : 31-42, pl. 1 à 19). Javols et Rodez se situeraient donc en dehors de la sphère principale de

diffusion des produits de Gaule du Centre, ce qu'avait déjà constaté R. Delage (1998).

La dernière distinction tient en l'adoption à Javols et sur d'autres sites régionaux d'un nouveau répertoire de formes, où dominent les céramiques communes lissées qu'on ne connaît pas dans la cité arverne.

Pour toutes ces raisons, le faciès céramique de Javols ne peut être entièrement rapproché de celui de la cité arverne.

3.4.1.2. DIFFÉRENCES AVEC LA MOYENNE VALLÉE DU RHÔNE

La distinction avec le faciès céramique de la moyenne vallée du Rhône est beaucoup plus tranchée. On ne note en effet aucune corrélation entre les céramiques kaolinitiques consommées à Javols et celles des sites rhodaniens (BONNET, BATIGNE-VALLET 2001 ; 2002). De même, les formes de céramiques communes attestées à Saint-Romain-en-Gal (LEBLANC 2007) sont totalement différentes de celles rencontrées à Javols.

Quant aux trop rares comparaisons disponibles avec la cité helvienne, elles n'indiquent aucune ressemblance dans le vaisselier d'Alba et de Javols vers la fin du I^er^ s. av. et le début du I^er^ s. ap. J.-C. (MATAL 2002), pas plus qu'entre celui de Soyons (chez les Cavares Segovellaunes) et celui du chef-lieu gabale pour le III^ème^ s. ap. J.-C. (COURTIAL 2003).

Le fait le plus marquant tient en l'absence dans le corpus des vraies sigillées claires B[72], pourtant abondantes dans la moyenne vallée du Rhône et qui ne seraient donc pas diffusées vers l'ouest et la cité gabale. La seule comparaison viendrait des « sigillées claires B d'Alba » (TOINON 1990 ; 1990-1992) : or par les parallèles établis au sein du corpus d'analyse et avec les productions que nous croyons millavoises, on ne peut entièrement exclure que cette production supposée helvienne provienne en réalité de La Graufesenque (*cf.* p.335-336 et 349-352).

[72] A. Desbat en a reconnu seulement quelques fragments dans le matériel des fouilles anciennes, lors de sa visite à Javols en 1999.

Il faut évidemment regretter que les comparaisons avec le territoire helvien soit si peu nombreuses. Sur ce point, on attend donc beaucoup des premiers résultats de l'Action Collective de Recherche dirigée par C. Batigne-Vallet « Céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes ».

3.4.1.3. DIFFÉRENCES AVEC LES TERRITOIRES LITTORAUX

Le faciès céramique de Javols se distingue de celui des territoires méridionaux en premier lieu par la faible part des productions à pâte calcaire (CL-REC du *Dicocer* et Cal-CL dans notre étude) : à Javols, elle ne constitue jamais plus de 5% du NMI de l'ensemble des céramiques (Figure 309). La distinction tient aussi dans le peu d'importations lointaines de vaisselle à Javols : par exemple, la céramique africaine de cuisine n'a pas été rencontrée au sein du corpus (pas plus de mention dans PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 ; CALZONE *et al.* 1997 ; quelques fragments mentionnés dans CALZONE *et al.* 2001 : 15 et 24) alors qu'elle se retrouve, certes en faible proportion mais de façon continue, sur les sites de consommation au sud des Cévennes (en Lodévois : RASCALOU 2006b : 106 ; à Nîmes : GENTY, GUERRE 2006 : fig. 7 ; à Villevieille : HOUIX 2006 : fig. 1…). Cette remarque vaut également pour les importations plus tardives de sigillées claires africaines. De même, le prolongement des africaines de cuisine que sont les BOB (Brune Orangée Biterroise) ne se rencontre pas du tout à Javols, alors qu'elles représentent près de 70% du matériel sur la *villa* de Lieussac (contexte du III^ème^ s. ap. J.-C. : MAUNE *et al.* 2006 : 206-209, fig. 4) ou qu'elle prenne un part très conséquente dans les sites du Lodévois à partir de la seconde moitié du II^ème^ s. ap. J.-C. (RASCALOU 2006b : 106, fig. 4). Ces quelques exemples montrent en tout cas une très nette distinction entre le faciès céramique de Javols (et des cités rutènes et gabales où, à notre connaissance, on ne compte pas plus de céramiques africaines de cuisine ou de BOB) et celui des régions du littoral méditerranéen les plus proches. En conséquence, ceci revient à dire que, hormis les amphores vinaires, les importations de céramiques depuis la Narbonnaise ne franchissent pas ou que très peu les Cévennes.

3.4.2. *VERS UN LARGE FACIÈS RÉGIONAL*

L'état des connaissances céramologiques à Javols et dans les cités du sud-est du Massif Central ne nous permet pas d'établir, comme à Lyon ou à Saint-Romain-en-Gal[73], un faciès céramique par tranche chronologique de 25 ou 50 ans. Pour la définition de ces faciès régionaux, on s'en tiendra aux grands temps développés précédemment et déduits de l'analyse des différents horizons chronologiques : il s'agit en premier lieu de la fin du I^er^ s. av. J.-C. et des premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C., en second lieu des années 30 à 150 et, enfin, de la très vaste période allant de 150 à 300 ap. J.-C. Les lignes qui suivent seront donc consacrées à définir les faciès céramiques rencontrés à Javols en les replaçant à une échelle plus vaste, celle de la région du sud-est du Massif Central, et ce malgré toutes les lacunes documentaires précédemment évoquées.

3.4.2.1. LE FACIÈS CÉRAMIQUE RÉGIONAL DE LA FIN DU I^ER^ S. AV. ET AU DÉBUT DU I^ER^ S. AP. J.-C.

Les caractéristiques du faciès céramique de la fin du I^er^ s. av. et durant les deux ou trois premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. à Javols, et plus largement dans le sud-est du Massif Central, tiennent d'abord en un héritage gaulois fondé sur des liens politiques, économiques et culturels indéniables avec la cité arverne (TRÉMENT *et al.* 2007) auquel se greffent des particularismes locaux et l'influence naissante des ateliers millavois. Cet héritage arverne se concrétise d'abord par un approvisionnement massif de la population de Javols en céramique à pâte kaolinitique et engobe blanc (KAO-EB) dont le répertoire est d'inspiration méditerranéenne, mais qui, croyons-nous, est une production arverne. Ces productions ne sont pas consommées par les seuls habitants de Javols, puisqu'elles se rencontrent également à Rodez (DAUSSE 1982 : 73 ; GRUAT, MARTY 2003 : 50-51 fig. 24 n°10-17) et peut-être à Saint-Paulien à l'époque « tibérienne » (PIN 1990 : 190, fig. 3). On doit également penser aux *terrae nigrae* dont les jattes décorées à la molette (Menez 59/TN 2-101) se retrouvent aussi à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : fig. 33 n°1 et 2) et à Saint-Paulien (PIN 1990 : 190, fig. 3). Pensons enfin aux « pichets arvernes » décorés à la molette (Menez 98/Com-L 4-101), abondant dans le sud du Massif Central (VERNHET 1971 : 80), du moins au nord de la rivière Aveyron dans le département du même nom ou au nord du Tarn en Lozère (MAROT 2005b : 100-101 fig. 4) : au sud de ces deux rivières, aucun de ces pichets n'a été recensé, ce qui pourrait constituer le prolongement d'une thèse récente, celle de la « dichotomie entre les territoires au nord et au sud du Tarn » aux II^ème^ et I^er^ s. av. J.-C. en Aveyron (GRUAT, IZAC-IMBERT 2002 : 83). Cette thèse avait été avancée par les deux auteurs sur la base de l'importance des importations de produits méditerranéens au sud, la présence d'*oppida* de type continental au nord et celles de grottes-sanctuaires au sud-est du territoire rutène. La définition du faciès céramique de cette région pour la fin du I^er^ s. av. et les premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C. pourrait également aller dans ce sens, même si, avouons-le, les données de comparaison pour le sud de l'Aveyron et la Lozère sont maigres pour cette période. Toutefois, on proposera de considérer que le nord de la cité rutène, le nord de la cité gabale et la cité vellave s'inscrivent dans une tradition commerciale et culturelle tournée vers les Arvernes (MAROT 2005b : 100). Les marqueurs céramiques de ces échanges sont donc les *terrae nigrae*, les céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (KAO-EB) et une partie des céramiques grises lissées (COM-L) de première génération (en particulier les « pichets arvernes »). Cette idée de liens économiques et culturels avec la cité arverne n'est pas nouvelle mais avait été parfois occultée, au profit d'une acculturation plus directe, depuis la Narbonnaise (GRUAT, IZAC-IMBERT 2002 : 83 ; GRUAT, MARTY 2003 : 50). C'est donc l'un des principaux apports de notre travail que d'avoir montré la persistance, pour Javols mais aussi pour Rodez, de relations fortes avec la cité arverne.

[73] Discussions animées par A. Desbat, C. Laroche et O. Leblanc, lors des « éléments pour une synthèse sur le mobilier du III^ème^ s. dans la cité de Vienne et à Lyon » du colloque de la SFECAG à Saint-Romain-en-Gal (p. 241-245).

Toutefois, on ne saurait limiter ce faciès céramique du changement d'ère, à la seule « ambiance » arverne. En effet, parallèlement aux importations du nord, on voit émerger les productions de La Graufesenque qui commencent à diffuser dans tout le sud du Massif Central et à influencer d'autres ateliers. Même si le peu de données de l'horizon 1 ne le laisse pas transparaître, on peut penser ici en premier lieu aux productions à pâte calcaire et engobe noir (Cal-EN) des ateliers rutènes (GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002 : 49), imitant les céramiques campaniennes : elles sont présentes à Javols, mais aussi à Rodez (DAUSSE 1982 : 70) et pourraient correspondre, au moins en partie, aux céramiques « grises savonneuses » abondantes en Lodévois vers la fin du I^er^ s. av. et au début du I^er^ s. ap. J.-C. (RASCALOU 2006b : 112-113, fig. 5).

L'influence de La Graufesenque dans le faciès céramique rutène ou gabale est surtout perceptible à cette époque bien sûr par les premières sigillées, mais aussi et surtout par les productions à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (Cal-EO). Qu'elles aient été produites par les officines de La Graufesenque ou par celle de l'Auzéral à Savignac (BÉNÉVENT 1997 ; l'atelier est daté entre 10 et 30 ap. J.-C. et reprend des formes produites à La Graufesenque), les jattes à décor cordiforme (CF-RUGA 2-101) dérivées des premiers Drag. 29 sont des très bons marqueurs de ces premières diffusions originales régionales (*cf.* p.340-341) : elles se rencontrent principalement en Aveyron mais également en Lozère, en Haute-Loire et dans le Cantal (VERNHET 1971 : 92 ; MAROT 2005b : 105, fig. 7) : la distinction entre nord et sud des territoires gabales et rutènes n'est donc plus effective et on assiste alors à une diffusion massive de cette forme dans toute la région du sud du Massif Central. Cette vaisselle à engobe orangé (qu'elle provienne de La Graufesenque ou de l'Auzéral), par son répertoire de formes homogène, constitue donc l'une des caractéristiques fortes du faciès céramique régional du sud du Massif Central à cette époque.

Les deux influences conjuguées, arverne d'une part et millavoise de l'autre (et, par extension, les autres ateliers plus ou moins grands comme l'Auzéral, qui reproduisent des productions de La Graufesenque), contribuent à former le faciès céramique régional du sud-est du Massif Central. L'aire géographique concernée par ces deux influences pourrait correspondre au nord des territoires gabales et rutènes, peut-être à une partie du territoire vellave, voire à une partie du Cantal. Plus au sud, il semble que des éléments géographiques tels que les rivières de l'Aveyron et du Tarn marquent la limite de l'influence arverne : pour autant, ces limites de faciès, autant que leurs causes géographiques, demanderont à être précisées par des études complémentaires ultérieures.

Ce faciès trouve donc ses origines dans des influences culturelles et commerciales auprès des Arvernes et dans l'émergence d'ateliers régionaux dont la présence et la variété des productions va marquer le faciès céramique entre 30 et 150 ap. J.-C.

3.4.2.2. Le faciès céramique régional entre 30 et 150 ap. J.-C.

Si l'importation de produits arvernes perdure au travers des céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc et de quelques céramiques grises lissées (les *terrae nigrae* ne semblent plus consommées au-delà de 50 ap. et les sigillées de Lezoux n'arrivent pas dans nos contrées), les vrais marqueurs du faciès régional entre 30 et 150 sont bien les céramiques sigillées de La Graufesenque et les autres céramiques, fines ou communes, qu'on pense également millavoises.

Le premier trait du faciès céramique de cette époque tient donc en la forte consommation de céramiques sigillées produites à La Graufesenque. Cet approvisionnement est massif et de qualité, inscrivant la région du sud du Massif Central dans ce qu'il convient d'appeler une aire de « diffusion restreinte de bonne ou de très bonne qualité » (BÉMONT, VERNHET, BECK 1987 : 66 ; VERNHET 1991 : 57-58).

On l'a dit (*cf.* p.637-638), ces produits rutènes sont abondants en Aveyron, en Lozère, ainsi que sur les sites de consommation à proximité de la voie reliant La Graufesenque-*Condatomagus* à Saint-Thibéry-*Cessero*. Outre les sigillées, on retrouve sur ces sites régionaux des vases à engobe orangé, blanc ou gris/noir, des parois fines, des céramiques à surface chamottée et probablement une

certaine quantité de céramiques communes issues des ateliers de La Graufesenque.

Si l'on définit ce faciès par l'abondance des céramiques issues des ateliers de La Graufesenque, son aire géographique est bien plus large que le précédent faciès et ne distingue plus les territoires du nord de ceux du sud. On peut donc y inclure toute la cité rutène, la cité gabale, peut-être le sud de la Haute-Loire et du Cantal (malheureusement faiblement documentés), mais aussi certainement les territoires au sud du Massif Central, comme la cité de Lodève et les sites de consommation bordant la voie La Graufesenque-Saint-Thibéry. Comme le soulignait St. Mauné lors du colloque de la SFECAG à Pézenas[74], il faut donc considérer qu'à cette époque, la cité de Lodève et tous ces sites de consommation littoraux constituent « un prolongement du Massif Central en direction du littoral ».

En conséquence, on retiendra du faciès céramique de Javols pour cette période qu'il s'intègre dans un cadre régional plus large, principalement marqué par un approvisionnement massif et diversifié depuis La Graufesenque. On aurait donc tendance à trouver des explications plus économiques ou géographiques que culturelles, politiques ou territoriales pour ce faciès céramique, tous ces sites du sud du Massif Central bénéficiant d'une part de leur proximité avec les officines rutènes ou de leur emplacement le long d'axe de diffusion de ces produits, d'autre part de l'essor et de l'activité prolifique de La Graufesenque. On peut donc considérer que cet atelier (auquel il convient certainement d'ajouter les officines satellites) ne diffuse pas ces produits de moindre qualité au sein de cités, de territoires politiques.

3.4.2.3. LE FACIÈS CÉRAMIQUE RÉGIONAL ENTRE 150 ET 300 AP. J.-C.

À partir de 150 ap. J.-C., le faciès céramique de Javols, change radicalement : les sigillées de La Graufesenque n'arrivent plus, entraînant avec elles la disparition des céramiques à engobe orangé et, plus curieusement, celle des céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc ; les sigillées de Gaule du Centre ou de Banassac ne les compensent pas ; les sigillées claires B de la moyenne vallée du Rhône sont absentes et on voit se développer une production de céramique grise lissée (plus rarement claire), qui vient en partie compenser la disparition de ces céramiques fines. Ce sont bien ces dernières qui constituent alors le principal marqueur céramique de ce faciès.

Le problème, déjà évoqué (*cf.* p.421-422), est de savoir d'où provient cette production : s'agit-il, comme je le pense mais avec un argumentaire encore fragile, de productions tardives millavoises ? S'agit-il de productions locales aux répertoires de formes communs ? Sur ce point, une enquête plus poussée reste donc à mener, à la fois sur les différents sites de consommation concernés et sur les productions communes tardives de La Graufesenque.

Il paraît toutefois difficile pour cette période de ne caractériser le faciès céramique régional que sur cette unique production. Si ces céramiques grises lissées peuvent avoir constitué un fonds régional commun (Lozère, Aveyron, sud de la Haute-Loire et cité de Lodève), les autres céramiques laissent en effet transparaître plus de particularismes locaux que d'homogénéité. On peut ici penser aux céramiques à pâte calcaire et engobe blanc se développant durant la seconde moitié du II^{ème} et dans le courant du III^{ème} s. ap. J.-C. (en particulier la forme CF-RUGA 4-300 souvent peinte de décors géométriques) ou au développement des « sigillées claires B » de La Graufesenque (VERNHET 1977) : si ces deux productions sont bien présentes dans de nombreux sites du sud du Massif Central, leurs plus ou moins grande fréquence dessine des faciès céramiques locaux facilement identifiables.

[74] Discussions animées par St. Mauné, St. Raux et Cl. Raynaud, lors des « éléments pour une synthèse sur les productions, l'approvisionnement et les usages de la vaisselle en Languedoc du I^{er} au IV^{ème} s. ap. J.-C. » lors du colloque de la SFECAG à Pézenas (p. 277-284).

3.4.3. *MICRO-FACIÈS LOCAUX*

À une échelle géographique plus restreinte, on peut distinguer des micro-faciès locaux, dont les caractéristiques viennent affiner le caractère globalisant des faciès régionaux précédemment décrits. La présentation de ces faciès se fera à nouveau par période chronologique et sera principalement axé sur les différences observées entre Javols et les autres sites de consommation régionaux.

3.4.3.1. LES FACIÈS CÉRAMIQUES LOCAUX DE LA FIN DU I^ER S. AV. ET AU DÉBUT DU I^ER S. AP. J.-C.

La distinction entre le faciès local de Javols et celui de Rodez tient, pour cette époque, à l'absence sur le chef-lieu gabale de bols peints dits de « Roanne ». Aucun fragment n'en a été observé dans le corpus et on n'en connaît pas dans le reste des fouilles anciennes ou récentes (par ailleurs, aucune mention dans MOREL, PEYRE 1964 : 129 ; PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994 : 244-246 ; CALZONE *et al.* 2001 : 13-14). Ces vases sont pourtant recensés en quantité non négligeable à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 66-67 fig. 32 n°1-3). La quasi-absence de céramiques non tournées à Javols est également déterminante pour distinguer les deux faciès locaux : elle tient au fait, je pense, que Javols ne possède pas un héritage protohistorique équivalent à celui du site de Rodez.

Enfin, la distinction entre l'approvisionnement des deux chefs-lieux est sensible au travers du plus grand nombre de céramiques communes claires à Rodez, ce qui est dû à l'existence à proximité d'ateliers fabriquant des poteries « orangées jaunâtres » (GRUAT, MARTY 2003 : 52) qui ne sont pas diffusées plus à l'est.

3.4.3.2. LES FACIÈS CÉRAMIQUES LOCAUX ENTRE 30 ET 150 AP. J.-C.

Durant la période de diffusion massive des produits de La Graufesenque et au sein de la vaste aire géographique définie, plusieurs distinctions sont possibles, tant d'un point de vue géographique qu'en ce qui concerne les produits rencontrés sur les différents sites de consommation : il en est ainsi, parmi les céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé, de la jatte à frise guillochée (CF-RuGa 2-102) qui ne se rencontre pas au sud du Massif Central (aucune mention dans RASCALOU 2006b), alors qu'elle est abondante en Lozère et en Aveyron. Puisqu'on peut penser que cette forme constitue le prolongement morphologique de la jatte à décor cordiforme rencontrée principalement en Aveyron et en Lozère à la fin du I^er s. av. et au début du I^er s. ap. J.-C., il semble qu'elle est plus prisée sur ces territoires que plus au sud. De la même façon, les céramiques à engobe orangé semblent plus nombreuses à Javols ou à Rodez que dans le Lodévois, où elles sont concurrencées par des produits de même origine et de même forme mais à engobe blanc RASCALOU 2006b : 114 fig. 7). Ces diffusions distinctes répondent peut-être à des goûts culturels différents d'une région à l'autre. De même, certaines formes à engobe orangé ne sont pas connues en Aveyron ou dans le Lodévois (par exemple les cruches CF-RuGa 5-401 et 5-501) : mais, avouons-le, le travail sur le recensement de ces productions fines orangées, blanches ou grises-noires restent entièrement à faire, en collaboration avec d'autres chercheurs, pour définir des diffusions clairement distinctes.

Enfin, la distinction entre Rodez, Javols et les régions plus méridionales à cette époque tient aussi en la continuité d'un approvisionnement avec le nord du Massif Central, pour les chefs-lieux gabale et rutène. Mentionnons également l'importance des céramiques à engobe blanc, parfois souligné d'un liseré ocre, à Javols comme à Rodez (DAUSSE 1982 : 73). Il faut également mentionner, même si cette donnée est en marge du vaisselier classique, qu'on retrouve les petits calices à encens ou gobelets à offrande principalement en Aveyron et en Lozère et pas, à notre connaissance plus, au sud : il s'agit donc ici d'un trait culturel commun,

même s'il s'avère mineur dans ce faciès plus général.

Enfin, la distinction au sein de ce faciès doit aussi se faire par les céramiques communes, même si nous ne possédons par pour cette période de points de comparaison conséquents à Rodez. Ces différences tiennent certainement à des approvisionnements locaux auprès d'ateliers à diffusion géographiquement restreinte : toutefois, sur ce point, il convient de rappeler que les arguments développés par l'équipe italienne pour proposer un atelier de céramiques communes à proximité de Javols ne nous paraissent pas convaincants – ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas d'ateliers à proximité de Javols –. Il est évident que la caractérisation des faciès céramiques locaux grâce aux poteries communes ne pourra être possible qu'à partir d'un nombre d'études conséquentes (ce dont on ne dispose pas pour le moment) et, surtout, d'une bien meilleure connaissance des productions communes grises ou claires des grandes officines de Gaule du Sud : c'est certainement là l'une des voies à explorer par la suite.

3.4.3.3. LES FACIÈS CÉRAMIQUES LOCAUX ENTRE 150 ET 300 AP. J.-C.

À la disparition ou à la raréfaction des sigillées et des autres céramiques fines de La Graufesenque durant la seconde moitié du II^{ème} s. ap. et au III^{ème} s. ap. J.-C., les sites de consommation régionaux paraissent avoir répondu par l'adoption des céramiques grises (ou claires) lissées et de leur nouveau répertoire de formes, mais aussi en privilégiant d'une région à l'autre des productions distinctes.

Le cas de la cité lodévoise et des sites bordant la voie reliant *Condatomagus* à *Cessero*, semble singulier et mérite d'être développé. En effet, d'après les recherches récentes, il semblerait que les sigillées de Gaule du Sud continuent à y être consommées durant la seconde moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. (MAUNE *et al.* 2004 : 409 ; RASCALOU 2006b : 114), alors qu'à Javols (horizon 5) ou à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 110-169, sépultures de la nécropole Notre-Dame-du-Bon-Accueil), elles ne semblent plus présentes de façon significative, pour ne pas dire qu'elles y sont résiduelles. Si l'on admet (ce qui reste à discuter) que la production de sigillées de mode C à La Graufesenque ne s'arrête pas brutalement vers 150 ap., il faut alors penser que ni Javols ni Rodez ne profitent des derniers avatars de cette production, alors que les sites de consommation bordant l'artère routière menant à Saint-Thibéry bénéficieraient encore d'une diffusion privilégiée depuis *Condatomagus*. Ceci est d'autant plus curieux que ces derniers sites sont bien plus éloignés de La Graufesenque que ne le sont ceux de la cité rutène et, à moindre titre, Javols.

Quant aux « sigillées claires B » de La Graufesenque, elles ne paraissent pas aussi nombreuses à Javols qu'à Rodez (GRUAT, MARTY 2003 : 110-169, certes dans des contextes de sépultures, où les vases ont pu être sélectionnés), ni que dans le Lodévois (RASCALOU 2006b : 115 fig. 10). Mais, ici encore, il faut certainement « dépoussiérer » cette catégorie de céramiques pour le sud du Massif Central. L'usage de ce terme de « sigillée claire B » pour les productions rutènes tardives entraîne en effet de nombreuses confusions et concourrent également à des interprétations ambigües sur le faciès céramique de la région. Pour ce que j'ai pu voir du matériel de Rodez grâce à M. Genin, il me semble que la pâte des productions tardives à engobe orangé (en particulier les formes dérivant des Drag. 44) contiennent des paillettes de mica : il ne s'agirait donc pas de productions de La Graufesenque mais locales. Est-ce également le cas des nombreuses « sigillées claires B » découvertes dans les sépultures de la nécropole Notre-Dame-du-Bon-Accueil ? N'ayant pu les observer, je ne peux le dire. Dans tous les cas, cette distinction paraît nécessaire pour bien caractériser la pérennité de la diffusion des produits millavois dans nos régions.

Il en va de même des productions à engobe blanc qu'on retrouve aussi abondamment à cette époque tardive en Aveyron et en Lozère, moins me semble-t-il plus au sud. À Javols, ce sont principalement des céramiques à pâte sableuse, avec un répertoire morphologique et décoratif original (SABEB), qu'on n'a pas ou peu recensées ailleurs (si ce n'est à Arlempdes en Haute-Loire). Plus largement, on retrouve chez les Rutènes et chez les Gabales des vases très caracté-

ristiques et aisément reconnaissables, à deux anses et double carène, souvent peints de motifs géométriques (CF-RUGA 4-300) : la présence de cette forme spécifique et de ces décors plaident donc pour distinguer un faciès ruténo-gabale. Toutefois, on ne saurait alors le limiter à ces deux cités, puisque ces deux éléments (*cf.* p.377-382), présents dans les productions montanaises, se retrouvent plus largement chez les Rutènes Provinciaux (entre autres à Montans, MARTIN 1977 ; à Salvagnac, LAUTIER, MALET 1985 : pl. 2 n°1 ; à Murat-sur-Vebre, RECORD, VATINEL 1990 : pl. V ; à Montpinier, RAYSSIGUIER 1994 : fig. 7 n°18 ; …). Il s'agit donc à cette époque d'une production très standardisée, probablement commune à plusieurs ateliers (Montans, La Graufesenque, peut-être Banassac et Rodez) et reproduisant les mêmes décors, ce qu'il faut alors traduire en termes plus culturels, que politiques ou économiques.

Au vu de ces différents faciès céramiques, régionaux ou locaux, on ne peut pas leur définir une interprétation stricte. Sont-ils culturels, économiques, politiques ou territoriaux ? Ils sont certainement un peu de tout cela, et, dans l'état des connaissances, il est bien difficile de démêler une cause de l'autre. C'est d'ailleurs certainement vain, car toutes ces interprétations se valent sauf, peut-être celle territoriale et politique, propre à une cité : dans les trois grandes périodes caractérisées, les influences perçues, qu'elles soient arvernes ou de La Graufesenque, dépassent largement le cadre des « frontières » de cité. Dès lors, c'est plus la force des liens culturels et économiques, autant que l'importance des grands axes de diffusion et de commerce qui doit être mise en avant pour expliquer ces différentes ressemblances dans la consommation céramique des cités du sud-est du Massif Central.

CONCLUSION

Cette recherche visait donc à caractériser l'approvisionnement céramique de Javols-*Anderitum*, tout en replaçant la consommation du chef-lieu gabale dans une problématique historique, culturelle et économique pour la région du sud-est du Massif Central.

Elle s'est appuyée sur un corpus d'ensembles céramiques fiables, allant de la fin du I^er^ s. av. à la fin du III^ème^ s. ap. J.-C. et qui ont été sélectionnés méthodologiquement pour leur capacité à servir la mise en place de référentiels chrono-typologiques. Ce sont au total 37627 tessons pour 2074 individus, répartis dans neuf horizons chronologiques qui ont été étudiés. Par souci d'exhaustivité, l'étude s'est également servie ponctuellement (formes complètes, *graffiti*, estampilles) du reste du matériel des fouilles récentes, ainsi que celui des fouilles de l'abbé Peyre, dans le but de présenter une image plus complète des céramiques en présence à Javols.

Grâce à la méthode de caractérisation des groupes techniques et à leur confrontation aux formes rencontrées, cette étude a pu définir des catégories céramiques pertinentes au sein des « céramiques méconnues ». Ces catégories ont ainsi pu être définies techniquement, chronologiquement et fonctionnellement. Elles ont fait l'objet d'une recherche bibliographique importante pour en déterminer l'origine, l'homogénéité et la diffusion. En conséquence, l'un des premiers acquis de cette recherche est d'offrir plusieurs référentiels chrono-typologiques qui constitueront de nouveaux outils pour la datation des niveaux archéologiques à Javols. En ce sens, cette recherche vient combler un vide documentaire pour Javols mais aussi pour la région du sud-est du Massif Central. Elle vient donc remplir son premier objectif qui était de voir s'amenuiser ce groupe des « céramiques méconnues » au profit de réelles identifications céramologiques.

Ainsi, plusieurs productions ont pu être clairement distinguées et ont été intégrées dans de nouveaux référentiels. On peut penser ici aux céramiques fines ruténo-gabales (CF-RUGA) qui regroupent principalement les productions fines de La Graufesenque, dont les céramiques à engobe orangé, si abondantes dans cette région. C'est un des apports importants de cette étude que d'avoir pu caractériser ces productions longtemps délaissées à La Graufesenque.

On peut évoquer aussi les céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (KAO-EB) qu'on suppose arverne ou celles à pâte sableuse et engobe blanc (SAB-EB)… Parmi les céramiques communes, on a pu distinguer les céramiques grises brutes (COM-GRB), à pâte kaolinitique ou sableuse et qui servent principalement à la cuisson des aliments. Il en va de même des céramiques sableuses claires brutes (SAB-CLB), qui comptent la grande majorité des vases de réserve. Enfin, l'étude a pu isoler les céramiques grises ou claires lissées (COM-L) qui proposent un répertoire morphologique et décoratif original. Ce sont autant de nouvelles catégories qui ont été mises en évidence par cette étude : leur répertoire (bien sûr susceptible d'être étayé), leur chronologie et leur fonction ont été établies sur des bases fiables, qui pourront servir de référentiel à Javols comme sur d'autres sites de consommation.

Au-delà de ces référentiels et d'approches purement céramologiques, cette recherche a mis en évidence des aspects culturels et économiques nouveaux pour Javols et le sud-est du Massif Central. Trois grandes périodes ont pu être définies : la première correspond à la fin du I^er^ s. av. et aux premières décennies du I^er^ s. ap. J.-C., la deuxième va de 30 à 150 et la troisième de 150 à 300 ap. J.-C.

La première période marque les premiers temps du chef-lieu gabale. Par comparaisons avec les capitales rutènes et helviens, et d'après la très faible part du matériel non tourné, on peut dire que Javols ne possède pas le même passé protohistorique que Rodez ou qu'Alba et qu'il s'agit d'une fondation probablement très artificielle (sans être tout à fait *ex nihilo*), sans commodité ancienne d'approvisionnement à proximité. Cette époque est aussi marquée par la coexistence de deux influences à Javols, mais aussi à Rodez : l'une arverne, cité avec qui les Gabales ont entretenu et entretiennent encore après la Conquête des liens culturels, politiques et commerciaux importants, l'autre régional, avec l'émergence des productions fines de La Graufesenque. Ces deux influences, ces deux aires d'approvisionnement, concourent très tôt, plus que le commerce avec la Narbonnaise ou l'importation de produits de tradition italique, à offrir une image très « romanisée », méditerranéenne à la

vaisselle de table de Javols. Quant aux manières de cuisine, elles restent certainement en grande partie gauloise, si l'on se fie à l'importance des pots à cuire : sur ce point toutefois, la prudence prévaut certainement pour ne pas tomber dans la caricature et il faudra poursuivre l'enquête céramologique en la confrontant à de plus amples données, amphoriques et surtout archéozoologiques.

D'après la documentation comparative disponible, il semble que l'influence arverne (peu mise en lumière jusqu'à présent) soit également perceptible à Rodez et plus largement dans le nord des territoires gabales et rutènes, alors que celle de la Graufesenque s'étend à l'ensemble de ces cités. Toutefois, si la première est en partie culturelle, la seconde est purement économique.

La période de 30 à 150 ap. J.-C. marque l'essor du chef-lieu gabale, celui du commerce et des officines rutènes de La Graufesenque, qui inondent tout le sud-est du Massif Central de ses produits variés et de qualité. C'est, je pense, le trait le plus important pour cette période, où Javols et les autres sites de consommation régionaux s'inscrivent alors dans l'aire privilégiée de diffusion des produits rutènes. Par un argumentaire important et de nombreuses confrontations bibliographiques, cette étude propose donc une origine millavoise à plusieurs productions rencontrées dans toute cette région : c'est en particulier le cas des céramiques à pâte calcaire et engobe orangé (plus rarement blanc ou gris-noir), trop longtemps ignorées et malheureusement souvent confondues avec les vraies sigillées claires B de la moyenne vallée du Rhône ou avec les « sigillées claires B » de La Graufesenque, dernière désignation et catégorie qu'on a largement remis en question et qu'on propose d'abandonner.

À cette époque, alors que Javols et Rodez paraissent continuer à s'approvisionner auprès de la cité arverne pour quelques produits bien spécifiques, on voit donc s'accentuer un faciès céramique régionalement plus large, assurément plus économique que culturel ou politique. L'aire de diffusion des produits millavois, qu'on peut alors définir comme un faciès céramique en tout cas d'approvisionnement, s'étend sur les cités gabales et rutènes, peut-être sur celle des Vellaves ou sur le sud du Cantal, enfin assurément le long de l'axe menant de *Condatomagus* à *Cessero*. L'étude aura donc démontré que cette région, en particulier la cité lodévoise, possède alors un approvisionnement céramique en partie semblable aux cités du sud-est du Massif Central. Au même titre que ces sites de consommation, Javols bénéficie alors de la force productrice des ateliers millavois et de son implantation sur un axe important de diffusion de ses produits.

Vers le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C., le faciès céramique de Javols évolue radicalement. Ce changement semble directement lié, encore une fois, à La Graufesenque et à l'arrêt – du moins à l'essoufflement – de ses productions. À partir de 150, au plus tard 160/170 ap., les sigillées millavoises et les céramiques à engobe orangé ne se retrouvent plus à Javols. De plus, Javols paraît alors se situer en dehors des grands circuits d'approvisionnement puisque le chef-lieu gabale ne reçoit que peu de produits sigillés ou métallescents de Lezoux et aucun vase de la moyenne vallée du Rhône. Il en va de même des officines de Banassac qui ne paraissent pas récupérer le marché local et régional délaissé par les ateliers millavois, en préférant certainement une exportation à longue distance.

On voit alors émerger une nouvelle production de céramique commune lissée qui vient en partie compenser la disparition de ces céramiques fines. Ce nouveau vaisselier annonce aussi l'évolution des pratiques culinaires, si l'on en juge par la plus grande fréquence des plats à cuire. Pour autant, et au même titre que les pots, on peut se demander si ces plats ne sont pas des récipients à multiples fonctions, culinaires bien sûr mais aussi de table, ce qui permettrait d'expliquer leur si soudaine adoption et qui nuancerait l'évolution des modes de préparation alimentaires. Ce changement dans le vaisselier est également perceptible chez les Rutènes, où l'on retrouve la même céramique grise lissée. Il l'est peut-être moins plus au sud, où les produits tardifs de La Graufesenque seraient encore diffusés, même si ce constat pose le problème de la date de l'arrêt des productions millavoises.

Ce faciès céramique est alors plus délicat à interpréter puisqu'on ne connaît pas clairement le (ou les) lieu(x) de production de cette céramique grise lissée. S'agit-il d'une multitude d'ateliers au répertoire morphologi-

que commun, ce qui serait plus un trait culturel ? S'agit-il, comme nous le pensons, de La Graufesenque, qui perpétuerait alors son influence économique au travers de nouveaux produits adaptés aux besoins des populations ? Les deux interprétations, culturelle et économique, sont intimement liées et il est pour l'heure impossible d'en privilégier une.

Cette recherche aura donc montré l'importance des ateliers de La Graufesenque pour l'approvisionnement céramique de Javols et des sites de consommation du sud du Massif Central. Aucun argument solide ne permet toutefois d'aller plus loin, en évoquant une éventuelle dépendance économique des sites de consommation par rapport à ces ateliers : rien ne permet de dire – et ce serait certainement trop simpliste, en réduisant l'économie à la céramique – que La Graufesenque entraîne dans son déclin des sites régionaux. En revanche, affirmer qu'à partir du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. le sud-est du Massif Central n'est plus une région économiquement dynamique, qu'il ne s'agit plus d'un pôle commercial d'ampleur (au-delà de la seule sigillée), que les voies qui le traversent ne sont plus aussi importantes, ne nous paraît pas être erroné ni excessif.

Mais qu'en est-il des autres ateliers ? De Banassac, d'Espalion ou du Rozier ? Et des plus modestes, comme Florac ou ceux à proximité de Rodez ? Ont-ils été négligés dans cette recherche ? C'est peut-être en partie le cas, mais ceci tient plus à l'état des connaissances de ces ateliers qu'à une volonté de notre part d'accentuer la dépendance des sites de consommation régionaux envers les officines de La Graufesenque.

L'une des perspectives que devront suivre les recherches futures est bien de combler les lacunes documentaires entourant ces grandes officines, en caractérisant leurs productions annexes, autres que sigillées : il faudra ainsi étudier les autres céramiques fines et les céramiques communes de La Graufesenque. Il faudra également caractériser les autres productions de Banassac, atelier qui, à l'inverse de son parallèle rutène, ne paraît pas avoir privilégié une aire régionale de diffusion. C'est bien en ce sens que l'on émettra un vœu paradoxal, celui de voir s'effacer les référentiels que l'on a établi, à partir de la vaisselle de Javols, au profit d'autres, fondés directement sur le matériel des officines productrices. Ceci n'enlève rien au fait que les références chronologiques ne pourront venir que des études menées sur des sites de consommation.

Il sera également souhaitable de procéder à des analyses physico-chimiques, pour valider l'homogénéité de certaines catégories céramiques et, dans la mesure du possible, en définir la provenance : on pense ici aux céramiques à pâte calcaire et engobe orangé mais aussi aux céramiques à pâte kaolinitique ou sableuse, qu'il est parfois difficile à distinguer à l'œil nu et dont l'origine est inconnue.

Il convient aussi d'enrichir la quantité de céramiques étudiées à Javols. Si certaines périodes, comme la fin du I^{er} et le premier tiers du II^{ème} s. ap. J.-C. sont bien documentées, d'autres le sont nettement moins, comme la fin du I^{er} s. av. et le début du I^{er} s. ou encore le milieu du II^{ème} s. ap. J.-C. Il faudra donc s'attacher en priorité à étudier ces périodes, en espérant que les recherches actuelles permettent de découvrir des ensembles de ces époques, bien pourvus en matériel céramique. Les études futures devront aussi s'attacher à travailler sur des séquences stratigraphiques et non plus sur des ensembles isolés les uns des autres, ce qui permettra certainement de mieux percevoir l'apparition et le *floruit* d'une production. Plus largement, et aux marges de notre étude, il faudra s'atteler au problème du faciès céramique de la période gauloise (à Javols ou sur d'autres sites locaux, en reprenant par exemple le matériel de Saint-Bonnet-de-Chirac) et à celui du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge, même si, pour ces périodes, les ensembles céramiques sont rares. Cette ouverture chronologique vers des périodes tardives permettra alors de comparer le faciès céramique de Javols à celui mis en évidence plus au sud par les travaux de la CATHMA (CATHMA 1993).

Mon dernier vœu – le principal – sera de voir cette étude servir au dialogue entre céramologues travaillant dans la région. Voici donc l'amorce d'un référentiel régional, suffisamment ouvert pour être étayé, méthodolo-

giquement établi et argumenté par des ensembles stratigraphiques fiables : on souhaite le voir être source de discussions, de comparaisons, de révisions, entre voisins rutènes, gabales, vellaves et lodévois. On désire qu'il puisse permettre de sortir de visions territorialistes des faciès céramiques, souvent trop restrictives. Au-delà de Javols, la recherche céramologique dans cette région doit se développer et offrir ainsi, comme les études récentes en Languedoc ont su le faire, un plus grand nombre de point de comparaisons.

BIBLIOGRAPHIE

Les normes de présentation utilisées sont celles de la RACF.

ADAUC : Association pour le Développement de l'Archéologie Urbaine à Chartres
AFEAF : Association pour l'Étude de l'Âge du Fer
AGER : Association en Gaule pour l'Étude du monde Rural
ALPARA : Association de Liaison pour le Patrimoine et l'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne
Annales HSS : *Annales Histoire, Sciences Sociales*
ARCHEA : Association en Région Centre pour l'Histoire Et l'Archéologie
ASSPA : *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et Archéologie*
CATHMA : Céramiques de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Âge
CER : Centre d'Étude et de Recherche littéraire et scientifique de Mende
CUF : Collection des Universités de France
DAF : Documents d'Archéologie Française
DAM *: Documents d'Archéologie Méridionale*
DARA : Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne
DFS : Document Final de Synthèse
EHESS : École des Hautes Études en Sciences Sociales
EPHE : École Pratique des Hautes Études
FERAC : Fédération pour l'Édition de la Revue Archéologique du Centre
FHLMR : Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon
INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
LAT : Laboratoire Archéologie et Territoires
MAM : Monographies d'Archéologie Méditerranéenne
MEFRA : *Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité*
MSH : Maison des Sciences de l'Homme
PUL : Presses Universitaires de Lille
PUR : Presses Universitaires de Rennes
RACF : *Revue Archéologique du Centre de la France*
RAE : *Revue Archéologique de l'Est*
RAN : *Revue Archéologique de Narbonnaise*
RAP : *Revue Archéologique de Picardie*
REA : *Revue des Études Anciennes*
REL : *Revue d'Études Ligures*
RCRF : *Rei Cretariae Romanae Fautorum, Acta*
SAC : Société Archéologique Champenoise
SFECAG : Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule
SRA : Service Régional de l'Archéologie

A

ALBENQUE 1947
Albenque A. – *Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron*, Carrère, Rodez, 205 p., 7 fig. (réédition Le Beffroi, 1997).

ALBENQUE 1948
Albenque A. – *Les Rutènes. Études d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaines*, Carrère, Rodez, 340 p., 22 fig., 11 pl. (réédition Le Beffroi, 1997).

ALCOCK 2001
Alcock S. E. – Vulgar romanization and the dominance of elites, *in :* KEAY S., TERRANATO N. (dir.), *Italy and the West. Comparative issues in romanization*, Oxford : 226-230.

ALFONSO, BLAIZOT 2004
Alfonso G., Blaizot F. (dir.) – *La villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme). Habitat et ensemble funéraire de nourrissons*, DARA, 27, ALPARA, Lyon, 282 p.

ANDREAU 1988
Andreau J. – Introduction. Antique, moderne et temps présent : la carrière et l'œuvre de Michel Ivanovič Rostovtseff (1870-1952), *in :* ROSTOVTSEFF 1926 : I à LXXXIV.

APICIUS
Apicius – *L'art culinaire*, texte établi, traduit et commenté par J. André, Les Belles Lettres, Paris, 1987.

ARCELIN, ARCELIN-PRADELLE 1981
Arcelin P., Arcelin-Pradelle Ch. – Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie, *DAM*, 4 : 189-192.

ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998
Arcelin P., Tuffreau-Libre M. (dir.) – *La quantification des céramiques. Conditions et protocole*, Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998), Collection Bibracte, 2, 157 p., 129 ill.

B

BAKKER, GALSTERER-KRÖLL 1975
Bakker L., Galsterer-Kröll B. – *Graffiti auf Römischer Keramik im Rheinnischen Landesmuseum Bonn*, Epigraphische Studien, 10, Rheinland-Verlag GMBH, Köln, 253 p.

BALSAN, VERNHET 1971
Balsan L., Vernhet A. – Une grande lagène de La Graufesenque, *Gallia*, 29 : 73-108.

BARAT 1993a
Barat Y. – To be fine or not to be fine : la question des céramiques fines franciliennes, et des autres…, *in : Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile de France gallo-romaine*, catalogue d'exposition : 194-197.

BARAT 1993b
Barat Y. – La céramique rouge à surface lustrée du Haut-Empire, *in : Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile de France gallo-romaine*, catalogue d'exposition : 167-170.

BARATTE *et al.* 1984
Baratte F., Bonnamour L., Guillaumet J.-P., Tassinari S. – *Vases antiques de métal au musée de Chalon-sur-Saône*, RAE, supplément 5, Dijon, 135 p., 76 ill.

BARBARINO 1992
Barbarino P. – *Petrological analysis of coarse grey wares from Javols, France*, M. A. Dissertation, Institute of Archaeology, University College, Londres, inédit.

BARBERAN, POMARÈDES 2000
Barberan S., Pomarèdes H. – L'atelier de la Quintarié à Clermont-l'Hérault (Hérault) : un centre de production de dérivées-des-sigillées paléochrétiennes (D.S.P.) et de céramiques communes, *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne* : 401-424.

BARBERAN,SILVÉRÉANO 2006
Barberan S., Silvéréano S. – Le comblement stratifié d'un fossé en milieu rural entre 50 et 150 ap. J.-C. sur le site de Ma-

dame à Aymargues (Gard), *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas* : 25-56.

BARRAL, LUGINBÜHL 1994
Barral Ph., Luginbühl Th. – Présentation du système de description et gestion de la céramique du Mont-Beuvray, *SFECAG, Actes du Congrès de Millau* : 205-212.

BARRAS 2004
Barras D. – Saint-Paulien/*Ruessium* (Haute-Loire), *in :* FERDIÈRE 2004 : 473-477.

BARRUOL 2000
Barruol G. – Les peuples préromains du Sud du Massif Central d'après les sources écrites, *in : Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central,* Actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, thème régional), MAM, 6, Lattes : 7-18.

BATIGNE 1997
Batigne C. – La production de céramique culinaire à Lyon aux I^{er} s. avant et I^{er} s. après J.-C. : état de la recherche, *in* : *Il contribuo delle analise archeometriche allo studio delle ceramiche grezze e comuni. Il rapporto forme/funzione/impasto*, Bologne : 75-80.

BATIGNE, DESBAT 1996
Batigne C., Desbat A. – Un type particulier de « cruche » : les bouilloires en céramique d'époque gallo-romaine (I^{er}-III^{e} siècles), *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon* : 381-393.

BATIGNE-VALLET 1999
Batigne-Vallet C. – *Études des céramiques culinaires et de leurs procédés de fabrication à Lyon à l'époque gallo-romaine : impératifs techniques et habitudes culturelles*, thèse de doctorat, Université de Lyon II, 3 t. (consultable : Université de Lyon II).

BATS 1988
Bats M. – *Vaisselle et alimentation à Olbia-de-Provence (vers 350-vers 50 av. J.-C.). Modèles culturels et catégories céramiques*, 18ème supplément à la RAN, CNRS, Paris, 271 p., 72 pl.

BATS 1990
Bats M. – Mobilier céramique. Le faciès culturel, *in :* PY M. (dir.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes, les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur, Lattara*, 3 : 351-356.

BATS 1993
Bats M. – Céramique commune italique, *in* : PY 1993a : 357-362.

BATS 1996a
Bats M. (dir.) – *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C./II^{ème} s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table*, Actes des journées d'étude (Naples 1994), Collection du Centre Jean Bérard, 14, 484 p.

BATS 1996b
Bats M. – Remarques finales, *in :* BATS 1996a : 481-484.

BATS 1996c
Bats M. – Le vase céramique dans l'habitat : fonction et usage, *in* : *Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, Dossiers de l'Archéologie*, 215 : 146-150.

BATS 1996d
Bats M. – Analyser la vaisselle gallo-romaine, *in* : *Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, Dossiers de l'Archéologie,* 215 : 150.

BATS 2004
Bats M. – Grec et Gallo-grec. Les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II^{ème}-I^{er} s. av. J.-C.) *in* : FEUGÈRE M., LAMBERT P.-Y. (dir.), *L'écriture dans la société gallo-romaine : éléments d'une réflexion collective, Gallia*, 2004, 61 : 7-20.

BATS *et al.* 1986
Bats M., Bessac J.-Cl., Chabal L., Chazelles C.-A., Fiches J.-L., Poupet P., Py M. – *Enregistrer la fouille archéologique. Le système élaboré pour le site de Lattes (Hérault)*, Éditions de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 56 p.

BÉAL 1986
Béal J.-C. – Javols, l'Espagne et le Portugal, *Bulletin du CER*, 17 : 12-17.

BEL 2002
Bel V. (dir.) – *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule. La nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, MAM, 11, Lattes, 539 p., 625 fig.

BEL 2003
Bel V. – Analyse anthropologique des ossements humains incinérés de la sépulture 4 de JPO01, *in* : FERDIÈRE 2003b : vol. 2, annexe 13, 4 p.

BEL 2005
Bel V. – *Rapport d'analyses anthropologiques des ossements humains incinérés des sépultures 1, 2, 7 de JPO02 et de la sépulture 5 de JRE02*, inédit, 2 p.

BÉMONT 1972
Bémont C. – *Terra nigra* trouvée à Vichy (Allier), *Gallia*, 30 : 149-166.

BÉMONT 1982
Bémont C. – Fabrications de vases à parois fines à La Graufesenque, *RCRF*, Acta 21/22 : 7-14.

BÉMONT 1996
Bémont C. – Vases à parois fines gallo-romains, *in* : *Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine*, *Dossiers d'Archéologie*, 215 : 38-45.

BÉMONT, JACOB 1986
Bémont C., Jacob J.-P. (dir.) – *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, DAF, 6, M.S.H., Paris, 286 p.

BÉMONT, VERNHET, BECK 1987
Bémont C., Vernhet A., Beck F. – *La Graufesenque. Village de potiers gallo-romains*, catalogue d'exposition, 69 p.

BÉNÉVENT 1991
Bénévent Ch. – Vestiges gallo-romains et nécropole du Haut Moyen-Age à Panissal (Savignac), *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 5 : 109-126.

BÉNÉVENT 1997
Bénévent Ch. – Un atelier de potiers gallo-romains à L'Auzéral (Savignac), *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 11 : 119-153.

BÉNÉVENT, DAUSSE, PICON 2002
Bénévent Ch., Dausse L., Picon M. – À propos des présigillées du nord de l'Aveyron : observations sur la nature des argiles utilisées pour leur fabrication et pour celle des céramiques sigillées, *in* : GENIN, VERNHET 2002a : 165-170.

BÉRAUD, GÉBARA 1996
Béraud I., Gébara Ch. – Les céramiques communes de Fréjus : production et consommation, *in :* BATS 1996a : 299-325.

BERTHAULT 2000
Berthault F. – Le matériel amphorique produit à Périgueux, *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne* : 29-38.

BET 1988
Bet Ph. – *Groupes de production et potiers à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine*, thèse de l'École Pratique des Hautes Études, IV^{ème} section, 9 vol. (consultable à l'EPHE).

BET *et al.* 1998
Bet Ph., Boudriot G., Chappet Ch., Vallat P. – Un nouveau centre de production de céramique sigillée en Gaule. Le site des Queyriaux à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme), *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres* : 263-269.

BET, DELOR 2000
Bet Ph., Delor A. – La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale, *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne* : 461-483.

BET, FENET, MONTINERI 1989
Bet Ph., Fenet A., Montineri A. – La typologie de la sigillée lisse de Lezoux, I^{er}-III^{ème} s. Considérations générales et formes inédites, *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux* : 37-53.

BET, GRAS 1999
Bet Ph., Gras D. – Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux, *in :* BRULET, SYMONDS, VILVORDER 1999 : 13-38.

BET, HENRIQUES-RABA 1989
Bet Ph., Henriques-Raba C. – Les céramiques à parois fines de Lezoux, *SFECAG, Actes du Congrès de Lezoux* : 21-28.

BET, VERTET 1986
Bet Ph., Vertet H. – Centre de production de Lezoux, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 138-144.

BET, WITTMANN 1995
Bet Ph., Wittmann A. – La production de la céramique sigillée à Lezoux (Auvergne, France) durant le Bas-Empire, *in : RCRF*, Acta 34 : 205-230.

BLANC, LEREDDE, NERCESSIAN 1996
Blanc N., Leredde H., Nercessian A. – Des pots pour la cuisine, *in* : *Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, Dossiers de l'Archéologie*, 215 : 142-145.

BLANC, NERCESSIAN 1992
Blanc N., Nercessian A. – *La cuisine romaine antique*, Glénat Faton, 224 p.

BONNET, BATIGNE-VALLET 2001
Bonnet Ch., Batigne-Vallet C. – Contribution à l'étude des céramiques grises kaolinitiques voconces d'après le mobilier issu des fouilles du tracé drômois du TGV Méditerranée, *RCRF*, Acta 37 : 73-88.

BONNET, BATIGNE-VALLET 2002
Bonnet Ch., Batigne-Vallet C. – Céramiques culinaires de la fin du II^{ème} s. au milieu du V^{ème} s. ap. J.-C. ap. J.-C. de la plaine valentinoise au Tricastin d'après le mobilier issu des fouilles du TGV Méditerranée, *RAN*, 35 : 321-370.

BORGARD 1994
Borgard P. – L'origine liparote des amphores Richborough 527 et la détermination de leur contenu, *SFECAG, Actes du Congrès de Millau* : 197-204.

BOÜARD, MEYER, RANDOUIN 1987
Boüard M. (de), Meyer N., Randouin B. – Le traitement de la céramique. Rapport introductif au thème 1, *in :* CHAPELOT, GALINIÉ, PILET-LEMIÈRE 1987 : 9-15.

BOUDARTCHOUK, LLECH 1993
Boudartchouk J.-L., Llech L. – Évolution de la céramique du III^{ème} siècle au VII^{ème} siècle sur le forum de Rodez, *Vivre en Rouergue*, *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, *7* : 150-168.

BOURGEOIS 1979
Bourgeois A. – La diffusion de la céramique paléochrétienne grise et orangée dans les grands Causses, *RAN*, 12 : 201-251.

BOURGEOIS 1993
Bourgeois A. – Céramique estampée de l'Antiquité tardive à Rodez, *Vivre en Rouergue*, *Cahiers d'Archéologie aveyronnaise*, *7* : 131-148.

BRULET, SYMONDS, VILVORDER 1999
Brulet R., Symonds R. P., Vilvorder F. (dir.) – *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve (18 mars 1995)*, *RCRF*, supplementum 8, 410 p.

C

CADALEN-LESIEUR 2005
Cadalen-Lesieur J. – La céramique gallo-romaine sur le site de Thésée-Pouillé (Loir-et-Cher), *SFECAG, Actes du Congrès de Blois* : 205-244.

CALZONE 1998
Calzone A. – *Studi sulla ceramica comune nella Gallica romana. I mortaria : modello di tipologia*. Tesi di specializzazione in Archeologia, Université Federico II de Naples (consultable : Université de Naples).

CALZONE *et al*. 1997
Calzone A. *et al. – Anderitum* (Javols, France) : La céramique commune, I^{er}-VI^{ème} s. ap. J.-C., *RCRF*, Acta 35 (Oxford 1996), Abingdon : 73-83.

CALZONE *et al.* 2001
Calzone A., Febbraro S., Monaco M., Storti D. – Le mobilier céramique gallo-romain d'*Anderitum*-Javols (Lozère - fouilles Peyre 1969-1978), *in* : FERDIÈRE, ODE 2001 : t. 2, annexe 16, 44p., 32 fig.

CATALO *et al.* 1994
Catalo J., Llech L., Massan P., Ipiens A. – Le *forum* de Rodez. Premiers résultats, *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, LIV : 11-58.

CATHMA 1986
CATHMA – La céramique du haut Moyen-Age en France méridionale : éléments comparatifs et essai d'interprétation, *in* : *La ceramica medievale nel mediterraneo occidentale*, Actes du Congrès de Sienne, 27-50.

CATHMA 1993
CATHMA – Céramiques languedociennes du Haut Moyen-Âge (VII^{ème}-XI^{ème} s.). Études micro-régionales et essai de synthèse, *Archéologie du Midi Médiéval*, 11 : 111-228.

CÉRÈS 1893
Cérès P.-F. – Note sur les poteries celtiques, gauloises et romaines du département de l'Aveyron et des parties voisines du département de la Lozère, *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 14, 1887-1893, Rodez : 448-458.

CÉSAR *B.G.*
César, *Guerre des Gaules*, t.I et II, texte établi et traduit par L.-A. Constans, première édition 1926, onzième édition Les Belles Lettres (CUF, G. Budé), Paris, 1981.

CHAPELOT, GALINIÉ, PILET-LEMIÈRE 1987
Chapelot J., Galinié H., Pilet-Lemière J. – *La céramique (V^{ème} - XIX^{ème} siècles). Fabrication - Commercialisation - Utilisation*, *Actes du 1er congrès international d'archéologie médiévale* (Paris, 4-6 octobre 1985), Caen, 259 p.

CHARDONNET 1992
Chardonnet Ch. – *Rouveret/La Faïsse, commune de La Malène (Lozère)*, *Rapport de fouille de sauvetage*, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, non paginé (consultable : SRA Languedoc-Roussillon).

CHARDONNET 1994
Chardonnet Ch. – *Rouveret/La Faïsse, (Lozère)*, *DFS de sauvetage urgent*, SRA Languedoc-Roussillon, 348 p, 44 photos et 30 pl. (consultable : SRA Languedoc-Roussillon).

CHARDONNET 1995a
Chardonnet Ch. – *Javols "Le Regimbal"*, DFS de sauvetage urgent, Montpellier SRA Languedoc-Roussillon, 15 p., 15 fig. (consultable : SRA Languedoc-Roussillon et Dépôt de Fouilles de Javols).

CHARDONNET 1995b
Chardonnet Ch. – *La Canourgue « Les Crouzets » (Lozère)*, DFS de sauvetage urgent, Montpellier SRA Languedoc-Roussillon, 30 p. (consultable : SRA Languedoc-Roussillon).

CHARDONNET, FAGES 1991
Chardonnet Ch., Fages G. – *Saint Paul Le Froid, La Brugerette, Le gisement gallo-romain du Ronc del Suc*, Rapport de sauvetage urgent, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon, 19 p., 17 fig. (consultable : SRA Languedoc-Roussillon).

CHAUSSERIE-LAPRÉE 1998
Chausserie-Laprée J. – Une nouvelle approche quantitative des céramiques : les Vases en Service. L'exemple de l'Île de Martigues, *in* : ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998 : 71-78.

CHRZANOVSKI 2006
Chrzanovski L. – *Lumière ! L'éclairage dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition internationale, Musée romain de Nyon, Milan, 119 p.

CICIRELLI 1996
Cicirelli C. – Ceramica comune da mensa e da dispensa di Ercolano, *in :* BATS 1996a : 157-171.

COLLS *et al.* 1977
Colls D., Étienne R., Lequément R., Liou B., Mayet F. – L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude, *Archaeonautica*, 1, 143 p.

CORROCHER 1983
Corrocher J. – La céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier), *RACF*, 22, 1/2 : 15-40.

Cosmographie du Ravennate
Ravennati Anonymi Cosmographia et Guidonis Geographica, Parthey and Pinder, Berlin, 1860, 2e éd. : 1-445.

COURTIAL 2003
Courtial J.-C. – Un ensemble céramique particulier à Soyons (Ardèche), *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal :* 135-143.

COUTURIER 1974
Couturier J.-P. – *Carte géologique au 1/50000ème – Saint-Chély-d'Apcher (carte et notice)*, Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Orléans.

CREUZENET 1996
Creuzenet F. – La production de céramiques à Autun (Saône-et-Loire), *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon* : 25-40.

CUEILLENS 2000
Cueillens L. – Les lampes à huile de Bordeaux : l'apport de la Cité Judiciaire. Éléments pour une synthèse sur les productions régionales et les importations en Aquitaine, *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne* : 177-188.

CUNLIFFE 1993
Cunliffe B. – *La Gaule et ses voisins. Le grand commerce dans l'Antiquité*, 4, Picard, Collection Antiquité/Synthèses, Paris, 253 p.

CURLE 1911
Curle J. – *A Roman frontier Post and its People. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, 432 p.

D

DANGRÉAUX *et al.* 1992
Dangréaux B., Desbat A., Picon M., Schmitt A. – *La production d'amphores à Lyon, in :* LAUBENHEIMER (dir.), *Les amphores en Gaule. Production et circulation*, table ronde internationale (Metz, 4-6 octobre 1990), Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, 116, Université de Besançon : 37-50.

D'ANNA *et al.* 2003
D'Anna A., Desbat A., Garcia D., Schmitt A., Verhaeghe F. – *La céramique : la poterie du Néolithique aux Temps modernes,* Errance, Collection Archéologiques, Paris, 286 p.

DANNELL, DICKINSON, VERNHET 1998
Dannell G., Dickinson B., Vernhet A. – Ovolos on Dragendorff form 30 from the collections of Frédéric Hermet and Dieudonné Rey, *in* : BIRD J. (dir.), *Form and fabric. Studies in Rome's material past in honour of B.R. Hartley*, Oxbow Monograph, 80 : 69-109.

DARDAINE, WATON 1986
Dardaine S., Waton M.-D. – Un four à tuiles du Ier s. ap. J.-C. à Saint-Maurice-de-Ventalon (Lozère)*, RAN,* 19 : 337-350.

DARK 2001
Dark K. – Proto-industrialization and the Economy of the Roman Empire, *in :* POLFER 2001a : 19-29.

DARTON 1972
Darton A. – La sigillée claire B de la vallée du Rhône, *REL*, 38 : 137-189.

DAUSSE 1982
Dausse L. – Fouille de sauvetage à la Préfecture de Rodez, *Travaux 1982, Club d'Archéologie* : 55-109.

DAUSSE 1988
Dausse L. – La métairie gallo-romaine de Cordenade (commune de Salles-la-Source), *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 2 : 70-82.

DAUSSE 1991
Dausse L. – Un exemple d'aménagement de pente gallo-romaine, boulevard Flaugergues à Rodez, *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 5 : 92-108.

DAUSSE 1992
Dausse L. – La villa romaine des Clapiès (Rodelle), *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 6 : 42-84.

DAUSSE, PUJOL, VERNHET 1998
Dausse L. Pujol J., Vernhet A. – Sanctuaires gallo-romains en Rouergue, *in* : GRUAT 1998 : 180-188.

DEBERGE, VERMEULEN, COLLIS 2007
Deberge Y., Vermeulen Ch., Collis J. – Le complexe de Gandaillat/La Grande Borne : un état de la question, *in :* MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007 : 267-289.

DEBERGE *et al.* 2007
Deberge Y., Orengo L., Loughton M., Verrier G. – La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du III^{ème} au I^{er} s. av. J.-C., *in :* MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007 : 167-204.

DÉCHELETTE 1904
Déchelette J. – *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise)*, Paris, réédition 1979, Revue archéologique Sites, hors série, 2 vol., Paris, Le Blanc-Mesmil, 308 et 380 p.

DEDET 2003
Dedet B. – Entre monde méditerranéen et Gaule intérieure : les Cévennes à l'Âge du Fer, *in : Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, supplément à la RAN, 35, Montpellier : 191-207.

DELAGE 1998
Delage R. – Première approche de la diffusion des céramiques sigillées du Centre de la Gaule en Occident romain, *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres* : 271-314.

DESACHY 2004
Desachy B. – Le sériographe EPPM : un outil informatisé de sériation graphique pour les tableaux de comptages, *RAP*, n°3/4 : 39-56.

DESBAT 1982
Desbat A. – Vases à médaillons d'applique des fouilles récentes de Lyon, *Figlina*, 5-6, 207 p.

DESBAT 1986
Desbat A. – Céramiques romaines à glaçure plombifère des fouilles de Lyon (Hauts de Saint-Just, rue des Farges, La Solitude), *Figlina*, 7 : 105-124.

DESBAT 1987
Desbat A. – La sigillée claire B de la vallée du Rhône : état de la recherche, *in :* LÉVÊQUE, MOREL 1987 : 267-277.

DESBAT 1990
Desbat A. – Les bons comptes font les bons amis ou la quantification de la céramique, *SFECAG, Actes du Congrès de Mandeure-Mathay* : 131-134.

DESBAT 1991
Desbat A. – La datation par les céramiques. Réflexions à partir de quelques exemples, *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac* : 153-159.

DESBAT 1997
Desbat A. (dir.) – Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 2ème partie : les ateliers du I^{er} s. après J.-C., *Gallia*, 54 : 1-117.

DESBAT 1998
Desbat A. – L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule, *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres* : 31-36.

DESBAT 2002
Desbat A. – L'atelier de sigillées claires B de Saint-Péray, Grimpeloup (Ardèche), *SFECAG, Actes du Congrès de Bayeux* : 387-400.

DESBAT 2003a
Desbat A. – Les médaillons d'applique de l'atelier de Saint-Péray-Grimpeloup (Ardèche), *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal* : 647-660.

DESBAT 2003b
Desbat A. – La céramique romaine en Gaule et en Occident, *in :* D'ANNA *et al.* 2003 : 115-182.

DESBAT, FOREST, BATIGNE-VALLET 2006
Desbat A., Forest V., Batigne-Vallet C. – La cuisine et l'art de la table en Gaule après la conquête romaine, *in :* PAUNIER 2006 :167-192.

DESBAT, GENIN, LASFARGUES 1996
Desbat A., Genin M., Lasfargues J. – Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon, 1ère partie : les ateliers précoces, *Gallia*, 53 : 1-249.

DESBAT, GODARD 1999
Desbat A., Godard C. – La chronologie des céramiques métallescentes : l'exemple de Lyon, *in :* BRULET, SYMONDS, VILVORDER 1999 : 377-391.

DESBAT, LAROCHE 1990-1992
Desbat A., Laroche C. (dir.) – *Les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône*, Programme Collectif de Recherche H13, rapport 1990-1992 (consultable : SRA Rhône Alpes).

DESBAT, LAROCHE, MÉRIGOUX 1979
Desbat A., Laroche C., Mérigoux E. – Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon, *Figlina*, 4 : 1-17.

DESBAT, PICON 1988
Desbat A., Picon M. – Sigillée claire B et « luisante » : classification et provenance, *Figlina*, 7 : 5-18.

DESBAT, SAVAY-GUERRAZ 1986
Desbat A., Savay-Guerraz H. – Les productions céramiques à vernis argileux de Saint-Romain-en-Gal, *Figlina*, 7 : 91-104.

DESBAT, SCHMITT 2003
Desbat A., Schmitt A. – Techniques et méthodes d'étude, *in :* D'ANNA *et al.* 2003 : 7-84.

DI GIOVANNI 1996
Di Giovanni V. – Produzione e consumo di ceramica da cucina nella Campania romana (II a. C. – II d. C.), *in :* BATS M. (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (I^{er} s. av. J.-C./II^{ème} s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table*, Actes des journées d'étude (Naples 1994), Collection du Centre Jean Bérard, 14 : 65-103.

DI NAPOLI 2003
Di Napoli F. – Les amphores. *In* : FERDIÈRE 2003 : vol. 1, 106-112.

DRAGENDORFF 1895
Dragendorff H. – Terra sigillata, ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik, *Bonner Jahrbücher*, 96, 18-155 ; 97, 54-163 (réédition Revue Archéologique Sites, hors-série, 7, Gonfaron, 1980).

DRESSEL 1895
Dressel H. – *Corpus inscriptionum latinarum XV, instrumentum domesticum urbis Romae*, Berlin.

DUFAŸ 1996
Dufaÿ B. – Fonctions et géométrie de la vaisselle gallo-romaine, *in* : *Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine*, *Dossiers d'Archéologie*, 215 : 128-131.

DUFAŸ 1998
Dufaÿ B. – Des poteries à la typologie, en passant par la géométrie des artisans…, *in :* ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998 : 103-114.

DUFAŸ 1999
Dufaÿ B. – Les potiers, la terre et le terroir, *SFECAG, Actes du Congrès de Fribourg* : 261-278.

DUFAŸ, BARAT, RAUX 1997
Dufaÿ B., Barat Y., Raux S. – *Fabriquer de la vaisselle à l'époque romaine. Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule : La Boissière-École (Yvelines), Ier et IIIe siècles après J.-C.*, Versailles, Service archéologique départemental des Yvelines, 256 p.

DUPRAZ 2003
Dupraz J. – De l'Helvie au Vivarais. Trois agglomérations, trois destinées et la quête multiséculaire d'une capitale, *in : Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, supplément à la RAN, 35, Montpellier : 489-497.

DUPRAZ 2004
Dupraz J. – *Alba Hevorum*, genèse (Ardèche), *in :* FERDIÈRE 2004 : 219-232.

DUPRAZ, FRAISSE 2001
Dupraz J., Fraisse Ch. – *L'Ardèche - 07*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 496p.

E

ETTLINGER *et al.* 1990
Ettlinger E., Hedinger B., Hoffmann B., Kenrick P. M., Pucci G., Roth-Rubi K., Schneider G., Schnurbein S. von, Wells C. M., Zabehlicky-Scheffenegger S. – *Conspectus Formarum Terra Sigillatae Italico Modo Confectae*, Materialen zur römisch-germanischen Keramik, 10, Bonn, 208 p.

F

FABRIÉ 1989
Fabrié D. – *La Lozère - 48*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 144 p.

FEBBRARO 1994
Febbraro S. – *Anderitum. La sigillata gallica : dal tipo alla funzione*, mémoire de maîtrise, Université Federico II de Naples (consultable : Université de Naples).

FERDIÈRE 1980
Ferdière A. (dir.) – Fouille de sauvetage du site gallo-romain de la fosse Dieppe à Dambron (Eure-et-Loir), deuxième partie, Le mobilier du fond de cabane du Bas-Empire (structure 19)*, Revue Archéologique du Loiret, 6* : 2- 83.

FERDIÈRE 1997
Ferdière A. (dir.) – *Programme Collectif de Recherches " Évaluation du site de Javols ", Rapport d'activité 1997,* 2 vol. multicopiés, Tours (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

FERDIÈRE 1998a
Ferdière A. – Nouveau programme de recherche sur Javols (Lozère) et la question du siège de la première communauté chrétienne en Gévaudan, *Archéologie en Languedoc*, 20.2, 1996 : 67-72.

FERDIÈRE 1998b
Ferdière A. (dir.) – *Programme Collectif de Recherches " Évaluation du site de Javols ", Rapport d'activité 1998,* 2 vol. multicopiés, Tours (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

FERDIÈRE 1999a
Ferdière A. (dir.) – *Programme Collectif de Recherches triannuel (1997-1999) «Évaluation du site de Javols». Rapport d'activité (rapport intermédiaire – 3ème année)*, 3 vol. multicopiés, Tours (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

FERDIÈRE 1999b
Ferdière A. – L'artisanat gallo-romain entre ville et campagne (histoire et archéologie) : position historique du problème, méthodologie, historiographie, *in* : POLFER 1999 : 9-24.

FERDIÈRE 2000a
Ferdière A. – Mais où était le chef-lieu des Gabales avant la conquête romaine?, *in : Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central,* Actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, thème régional), MAP, 6, Lattes : 19-26.

FERDIÈRE 2000b
Ferdière A. – L'église primitive du Gévaudan : découverte d'un lieu de culte à Javols ?, *Antiquité Tardive*, 8, 343-347.

FERDIÈRE 2000c
Ferdière A. (dir.) – *Programme Collectif de Recherches " Évaluation du site de Javols ", Rapport d'activité 2000,* 2 vol. multicopiés, Tours (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

FERDIÈRE 2001a
Ferdière A. – Histoires de noms de lieux : notes de toponymie antique du Gévaudan, *Bulletin du CER*, 19 : 18-22.

FERDIÈRE 2001b
Ferdière A. – La « distance critique » : artisans et artisanat dans l'Antiquité romaine et en particulier en Gaule, *Les petits cahiers d'Anatole*, 1, 07/02/2001, 99130 signes, http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2_1.pdf

FERDIÈRE 2003a
Ferdière A. – Le territoire gabale, poste avancé de la Gaule intérieure aux confins de la Narbonnaise*, in : Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, supplément à la RAN, 35, Montpellier, 215-222.

FERDIÈRE 2003b
Ferdière A. (dir.) – *Rapport final de synthèse*, *Programme pluriannuel d'évaluation du site archéologique de Javols (1996-2003)*, 2 vol. multicopiés, Tours (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

FERDIÈRE 2004
Ferdière A. (dir.) – *Capitales éphémères, des capitales de cité perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*, Actes de colloque (Tours, 6-8 mars 2003), 25e supplément RACF, 508 p.

FERDIÈRE 2005
Ferdière A. – *Les Gaules. IIème s. av. J.-C. – Vème s. ap. J.-C.*, Collection U Histoire, Armand Colin, 447 p.

FERDIÈRE à paraître
Ferdière A. (dir.) – Javols-*Anderitum*, capitale de la cité des Gabales à l'époque romaine. Bilan à la lumière des recherches récentes, *Gallia*, à paraître.

FERDIÈRE, FERDIÈRE 1972
Ferdière M., Ferdière A. – Introduction à l'étude d'un type de céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, *RAE*, 23 : 77-88.

FERDIÈRE, GUILLEMARD 2005
Ferdière A., Guillemard Th. – JBN04 : sondage au Nord du Barry, *in :* ODE 2005 : 109-125.

FERDIÈRE, ODE 2001
Ferdière A., Ode B. (dir.) – *Programme Collectif de Recherches " Évaluation du site de Javols ", Rapport d'activité 2001,* 2 vol. multicopiés, Tours (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

FERDIÈRE, ODE 2002
Ferdière A., Ode B. (dir.) – *Programme Collectif de Recherches triannuel (1996-2003) "Évaluation du site de Javols" – Rapport intermédiaire 2002*, 2 volumes multicopiés, Tours (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

FERDIÈRE, ODE 2004
Ferdière A., Ode B. – Genèse, transformation et effacement de Javols-*Anderitum*, *in :* FERDIÈRE 2004 : 207-217.

FERDIÈRE, POUPET 2005
Ferdière A., Poupet P. – Une ville romaine de moyenne montagne : évolution du paysage et de l'environnement à Javols-*Anderitum* (Lozère), *in : Territoires et paysages de l'Âge du Fer au Moyen-Âge, Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Ausonius, mémoires 16, de Boccard, Paris : 155-169.

FERDIÈRE, PRÉVOT 1998
Ferdière A., Prévot F. – Javols-*Anderitum*, capitale gallo-romaine des Gabales, premier siège épiscopal du Gévaudan ? *Bulletin du CER*, 17 : 15-24.

FEUGÈRE, GROS 1996
Feugère M., Gros Ph. – Les ensembles funéraires gallo-romains du Champ del Mas à Banassac (Lozère, fouilles 1990), *RAN*, 29 : 289-305.

FICHES 1978
Fiches J.-L. – Les coupes Drag. 29 en Languedoc-Roussillon, *Figlina*, 3 : 43-70.

FICHES 1986
Fiches J.-L. – *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle-Hérault). La fouille du secteur IV 1976-1980*, DAF, 5, Paris, MSH, 139 p.

FICHES 1996
Fiches J.-L. – Céramiques culinaires et vaisselle commune de table dans la région de Nîmes, *in* : BATS M. (dir.), *Les céramiques communes de Campanie et de Narbonnaise (Ier s. av. J.-C./IIème s. ap. J.-C.). La vaisselle de cuisine et de table*, Actes des journées d'étude (Naples 1994), Collection du Centre Jean Bérard, 14 : 351-359.

FICHES, GUY, PONCIN 1978
Fiches J.-L., Guy M., Poncin L. – Un lot de vases sigillés des premières années du règne de Néron dans l'un des ports de Narbonne, *Archaeonautica*, 2 : 185-219.

FINLEY 1973
Finley M. I. – *The Ancient Economy*, New York, Londres, 1973 ; traduction française M. P. Higgs : *L'économie antique*, Le sens commun, Les éditions de Minuit, Paris, 1975, 242 p.

FURGER 1989
Furger A. – Der Inhalt eines Geschirr - oder Vorratsschrankes aus dem 3. Jahrhundert von Kaiseraugst-Schmidmatt, *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 10 : 213-368.

FURGER-GUNTI, BERGER 1980
Furger-Gunti A., Berger L. – *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltische Siedlung Basel-Gasfabrik*, Derendingen-Solothurn (Basler Beiträge zu Ur-und Frühgeschichte, 7).

G

GALINIÉ *et al.* 2005
Galinié H., Husi Ph., Rodier X., Theureau Ch., Zadora-Rio E. – ARSOL, la chaîne opératoire de gestion des données de fouilles du Laboratoire Archéologie et Territoires, *Les Petits Cahiers d'Anatole*, 17, 27/05/2005, 36772 signes, http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/F2 17.pdf.

GARRIC 1990
Garric R. – Voie et fonds d'habitats gallo-romains proches du boulevard Denys Puech à Rodez, *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 4 : 115-132.

GENIN 2006
Genin M. – La sigillée marbrée des ateliers de La Graufesenque : état de la question, *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas* : 231-243.

GENIN à paraître
Genin M. (dir.) – *La Graufesenque (Millau, Aveyron), II*ème *s. a.C. – III*ème *s. p.C., vol. 2 : Sigillées lisses et autres productions*, supplément à Aquitania, parution novembre 2007.

GENIN, HOFFMANN, VERNHET 2002
Genin M., Hoffmann B., Vernhet A. – Les productions anciennes de La Graufesenque, *in* : GENIN, VERNHET 2002a : 45-104.

GENIN, LAVENDHOMME 1997
Genin M., Lavendhomme M.-O. (dir.) – *Roanne*-Rodumna *(Loire), le village gallo-romain : l'évolution des mobiliers domestiques*, DAF, 66, 289 p.

GENIN, VERNHET 2002a
Genin M., Vernhet A. (dir.) – *Céramiques de La Graufesenque et autres productions d'époque romaine. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann*, Archéologie et Histoire Romaine, 7, éditions Monique Mergoil, Montagnac.

GENIN, VERNHET 2002b
Genin M., Vernhet A. – Une fosse-cendrier augustéenne à la Graufesenque, *in* : GENIN, VERNHET 2002a : 105-132.

GENIN, RASCALOU 2004
Genin M., Rascalou P. – Un ensemble homogène du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. : le matériel de la fosse 9003, *in :* THERNOT, BEL, MAUNÉ 2004 : 133-168.

GENIN, MAUNÉ 2006
Genin M., Mauné St. – Un lot de céramiques daté des années 90/110 ap. J.-C. L'ensemble 9058 de la villa de vareilles (Paulhan, Hérault ; fouille A75), *in* : MAUNÉ, GENIN 2006a : 101-120.

GENTY 1986
Genty P.-Y. – Aspiran, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 113-116.

GENTY, FICHES 1978
Genty P.-Y., Fiches J.-L. – L'atelier de potiers gallo-romain d'Aspiran (Hérault). Synthèse des travaux de 1971 à 1978, *Figlina*, 3 : 71-92.

GENTY, GUERRE 2006
Genty P.-Y., Guerre J. – Le dépotoir de la rue Condé à Nîmes (Gard) : un lot de mobilier daté du premier tiers du II^{ème} s. ap.

J.-C., *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas* : 11-24.

GODARD 1992
Godard C. – Une réserve de céramiques à l'époque de Claude à Vienne, *SFECAG, Actes du Congrès de Tournai* : 239-264.

GODIGNON 2004
Godignon D. - *Pratiques funéraires du Haut-Empire à Javols-Anderitum d'après l'étude de cinq sépultures*, mémoire de maîtrise, (dir. A Ferdière), Université François Rabelais Tours, 2 vol. (consultable : Université de Tours, LAT Tours ou Dépôt de fouilles de Javols).

GODIGNON 2005
Godignon D. - *Les ensembles funéraires de Javols à l'époque gallo-romaine*, mémoire de Master 2, (dir. A Ferdière), Université François Rabelais Tours, 2 vol. (consultable : Université de Tours, LAT Tours ou Dépôt de fouilles de Javols).

GOSE 1950
Gose E. – *Gefäßtypen der römischen Keramik im Rheinland*, *Böner Jahrbucher*, Beiheft 1, Köln, Verlag Butzon und Bercker, Kevealaer Rheinland, réédition 1975.

GOUDINEAU 1968
Goudineau Ch. – *La céramique arétine lisse*, MEFRA, supplément 6, Paris, 396 p.

GOUDINEAU 1970
Goudineau Ch. – Note sur la céramique à engobe interne rouge-pompéien (« Pompejanisch-roten platten »), *MEFRA*, 82 : 159-186.

GOUDINEAU 1974
Goudineau Ch. – La céramique dans l'économie de la Gaule, *in : Les potiers gaulois, Les Dossiers de l'archéologie*, 6 : 103-109.

GOUDINEAU 1977
Goudineau Ch. – Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison-la-Romaine, *RAN*, 10 : 153-169.

GOUDINEAU 1980
Goudineau Ch. – Les villes de la paix romaine, *in* : DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine, 1 : La ville antique des origines au IX^{ème} siècle* : 237-391.

GOUDINEAU 1990
Goudineau Ch. – *César et la Gaule*, collection de la Gaule à la France, Errance, Paris, 365 p.

GOUDINEAU, GRAS 1978
Goudineau C., Gras R. – La céramique grise gallo-romaine, note complémentaire, *RAN*, 11 : 195-212.

GRAND 1995
Grand K. – Le répertoire décoratif de la céramique peinte gallo-romaine de Roanne (Loire), *RACF*, 34 : 177-194.

GROH 1998
Groh S. – Importations tardives du sud de la Gaule dans le Norique. La circulation des produits de Banassac dans les Alpes orientales, recherche et perspectives, *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres* : 315-319.

GRUAT 1993
Gruat Ph. (dir.) – *Échanges. Circulation d'objets et commerce en Rouergue de la Préhistoire au Moyen-Age*, catalogue d'exposition du Musée de Montrozier, Guide d'Archéologie n°2.

GRUAT 1995
Gruat Ph. – Rodez gaulois - aux origines de la capitale du Rouergue, *in :* GRUAT Ph., VIDAL M. (dir.), *Dix ans d'archéologie en Aveyron - recherches et découvertes*, catalogue d'exposition du Musée de Montrozier, Guide d'Archéologie n°3 : 183-196.

GRUAT 1998
Gruat Ph. (dir.) – *Croyance et rites en Rouergue des origines à l'An Mil*, catalogue d'exposition du Musée du Rouergue de Montrozier, Guide d'Archéologie n°6.

GRUAT *et al.* 1991
Gruat Ph., Maniscaldo J., Martin H., Crubézy É. – Aux origines de Rodez (Aveyron): les fouilles de la caserne Rauch, *Aquitania*, 9 : 61-104.

GRUAT *et al.* 1999
Gruat Ph., Bénévent Ch., Marty G., Le Fillatre V. – L'Alzou : un atelier de tuiliers rutène du I^er^ siècle, *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 13 : 65-108.

GRUAT, IZAC-IMBERT 2002
Gruat Ph., Izac-Imbert L. – Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère, *in :* GARCIA D., VERDIN F. (dir.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*, Actes du XXIVe Colloque International de l'*AFEAF* (Martigues, 1-4 juin 2000) : 66-87.

GRUAT, MANISCALCO 1992
Gruat Ph., Maniscalco J. – Fouille de sauvetage du dépotoir de l'atelier de tuilier des Poujols (Laissac), *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 6 : 95-109.

GRUAT, MARTY 2000
Gruat Ph., Marty G. – Habitat et peuplement en Rouergue durant l'Âge du Fer : premières tendances, *in : Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central,* Actes du XXIe Colloque International de l'AFEAF (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997, thème régional), MAM, 6, Lattes : 27-50.

GRUAT, MARTY 2003
Gruat Ph., Marty G. (dir.) – *Vivre et mourir à Segodunum pendant l'Antiquité. Les enseignements des fouilles de « Notre Dame du Bon Accueil » à Rodez (Aveyron)*, Guide d'Archéologie n°10, Musée de Montrozier, Onet le Château, 294 p.

GRUAT, MIQUEL 1994
Gruat Ph., Miquel D. – Indices d'exploitation de minerai d'étain en Viadène à Crozillac (Montpeyroux), *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 8 : 165-170.

GUICHARD 1988
Guichard V. – La céramique peinte, *in :* VAGINAY M., GUICHARD V. (dir.), *L'habitat gaulois de Feurs (Loire) : fouilles récentes (1978-1981)*, DAF, 14, M.S.H Paris : 66-73

GUICHARD, PICON, VAGINAY 1991
Guichard V, Picon M., Vaginay M. – La céramique peinte gauloise en pays ségusiave aux II^ème^ et I^er^ s. avant notre ère, *in : La céramique peinte celtique dans son contexte européen,* Symposium international (Hautvillers, 9-11 octobre 1987), Mémoires de la SAC, 5, Reims : 211-227.

GUILLIER 1995
Guillier G. – Un aspect méconnu de la céramique du Haut-Empire : la vaisselle modelée, l'exemple du Mans (Sarthe), *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen* : 217-234.

GUILLIER, THAURÉ 2003
Guillier G., Thauré M. – *Les graffites antiques de la cité des Aulerques Cénomans (GACAC)*, Monographies Instrumentum, 25, éditions Monique Mergoil, Montagnac : 298 p.

H

HACQUARD, DAUTRY, MAISANI 1952
Hacquard G., Dautry G., Maisani O. – *Guide romain antique*, collection Roma, Classiques Hachette, Paris.

HANOTTE 2005
Hanotte A. – Premiers témoins de la diffusion de l'éclairage, *in* : DESBAT. (dir.), *Lugdunum, naissance d'une capitale*, Infolio, Gollion : 175-177.

HARTLEY 2002
Hartley B. R. – Association of potters on stamps of La Graufesenque, *in* : GENIN, VERNHET 2002a : 133-138.

HATT 1944
Hatt J.-J. – Étude d'un lot de poteries gallo-romaines découvert à Clermont, à l'emplacement des nouvelles facultés, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, LXIV : 3-16.

HATT 1949
Hatt J.-J. – Aperçus sur l'évolution de la céramique commune romaine principalement dans le nord-est de la Gaule*, REA*, 51 : 100-128.

HERMET 1934
Hermet F. – *La Graufesenque (Condatomago)*, Paris, 379 p., 126 pl.

HOFMANN 1963
Hofmann B. – *La céramique sigillée*, Notice technique n°10, Touring Club de France, Groupe d'Archéologie antique, 2ème éd.

HOFMANN 1965
Hofmann B. – Essai de datation de la céramique sigillée de Banassac, *RCRF*, Acta 7 : 39-65.

HOFMANN 1977
Hofmann B. – Les exportations de céramiques sigillées de Banassac vers les provinces danubiennes de l'Empire romain, *Actes du colloque « Géographie commerciale de la Gaule », Caesarodunum*, 12, Tours : 410-417.

HOFMANN 1986
Hofmann B. – Banassac, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 103-110.

HOFMANN 1988
Hofmann B. – *L'atelier de Banassac*, Revue Archéologique Sites, hors-série 33, Gonfaron.

HOUIX 2006
Houix B. – Quelques ensembles de mobiliers céramiques du IIème s. ap. J.-C. sur le site des Terriers à Villevieille (Gard), *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas* : 57-90.

HUSI 1994
Husi Ph. – *La céramique de Tours du XIVème au XVIIème s. Essai de détermination des produits locaux et des produits importés à partir du mobilier des fouilles de Tours*, thèse de doctorat, Université François Rabelais, Tours, 3 vol. (consultable : Université de Tours et LAT Tours)

HUSI 2001
Husi Ph. – Quantification et datation en céramologie. Le nombre minimum d'individus : la technique la mieux adaptée à la datation de contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours, *Les Petits Cahiers d'Anatole*, 6, 2 ill., 06/03/2001, 65800 signes, http://www.univ-tours.fr/lat/pdf/-F2_6.pdf

HUSI 2003
Husi Ph. (dir.) – *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (XIème-XVIIème siècle). Chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*, 20ème supplément à la RACF, FERAC, Tours, 110 p., 24 fig., 1 CD-Rom.

J

JACOB, LEREDDE 1974
Jacob J.-P., Leredde H. – Les vases à couverte métallescente, *in : Les potiers gaulois, Les Dossiers de l'Archéologie*, 6 : 43-53.

JOBELOT, VERMEERSCH 1991
Jobelot N., Vermeersch D. – La céramique noire à pâte rouge (NPR) : une première approche, *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac* : 291-302.

JOLY 1996
Joly M. – *Terra nigra*, *terra rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, *SFECAG*, *Actes du Congrès de Dijon* : 111-138.

JOUQUAND *et al.* 2000
Jouquand A.-M. *et al.* – *La fouille de l'ilôt des Cordeliers à Poitiers,* DFS de fouille préventive, INRAP, SRA de Poitou-Charentes (consultable : SRA Poitou-Charentes).

L

LABROUSSE 1948
Labrousse M. – Les fouilles de Gergovie, 1945-1946, appendices II et III : la céramique, *Gallia*, 6, 1 : 31-95.

LABROUSSE 1980a
Labrousse M. – Un milliaire de Philippe l'Arabe à la frontière des Rutènes et des Gabales, *Gallia*, 38 : 247-251.

LABROUSSE 1980b
Labrousse M. – Informations archéologiques de la Circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia*, 38 : 469-473.

LALLEMAND 2005
Lallemand D. – L'origine et l'évolution de la *terra nigra* dans la basse vallée de l'Allier, *SFECAG, Actes du Congrès de Blois* : 39-61.

LALLEMAND, TUFFREAU-LIBRE 2005
Lallemand D., Tuffreau-Libre M. – La céramique type « Besançon » en Gaule centrale, *SFECAG, Actes du Congrès de Blois* : 63-81.

LAMBOGLIA 1941
Lamboglia N. – Terra Sigillata chiara, *REL*, 7 : 7-22.

LAMBOGLIA 1958
Lamboglia N. – Nuovo osservazione sulla « terra sigillata chiara », I, tipi A et B, *REL*, 24 : 257-330.

LAPEYRE, ROCHE 1985
Lapeyre O., Roche R. – *Les fouilles du fanum polygonal d'Aron (Aurillac, Cantal),* supplément au bulletin du Groupe de Recherches Historiques et Archéologiques de la Vallée de la Sumène, 220 p.

LAUBENHEIMER 1985
Laubenheimer F. – *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 466 p., 202 fig.

LAUBENHEIMER, ALBAGNAC 1986
Laubenheimer F., Albagnac L. – Jonquières et Saint Saturnin, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 117-119.

LAUTIER, MALET 1985
Lautier J., Malet L. – Le puits gallo-romain de Ladrech (commune de Salvagnac – Tarn), *Archéologie Tarnaise*, 2 : 71-76.

LAVENDHOMME, GUICHARD 1997
Lavendhomme M.-O., Guichard V. – *Rodumna (Roanne, Loire). Le village gaulois*, DAF, 62, MSH, Paris.

LEBLANC 1995
Leblanc O. – Notes sur des découvertes anciennes : les productions de céramiques peintes à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen* : 251-261.

LEBLANC 2003a
Leblanc O. – Présentation de la journée régionale, *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal* : 19-20.

LEBLANC 2003b
Leblanc O. – Contextes des II^{ème} et III^{ème} siècles sur le site de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal* : 21-51.

LEBLANC 2007
Leblanc O. – *Les faciès des céramiques communes de la maison des dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) du I^{er} siècle avant J.-C. au III^{ème} siècle après J.-C.*, SFECAG, supplément n°3.

LEMAÎTRE *et al.* 2005
Lemaître S., Waksman Y., Reynolds P., Roumié M., Nsouli B. – À propos de l'origine lévantine de plusieurs types d'amphores importées en Gaule à l'époque impériale, *SFECAG, Actes du Congrès de Blois* : 515-528.

LE ROUX 2004
Le Roux P. – La romanisation en question, *Annales HSS*, 59ème année, 2 (mars-avril 2004), éditions de l'EHESS : 287-311.

LEVEAU 1996
Leveau Ph. – L'eau dans la maison à l'époque romaine, *in* : *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule Narbonnaise et dans les provinces voisines*, actes du colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994), Documents d'Archéologie Vauclusienne, 6, 155-167.

LÉVÊQUE, MOREL 1987
Lévêque P., Morel J.-P. (dir.) – *Céramiques hellénistiques et romaines, II*, Centre de recherches d'histoire ancienne, 70, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 338 p.

LOESCHCKE 1909
Loeschcke S. – *Keramische Funde in Haltern, ein Beitrag zur Geschichte der augusteischen Kultur in Deutschland*, Mitteilunger der Altertumskomission für Westfalen, V, Bonn : 101-322.

LLECH 1990
Llech L. – L'atelier de tuiliers de Cadayrac (Salles-la-Source), *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 4 : 95-114.

LUGINBÜHL 1994
Luginbühl Th. – Les *graffiti* sur céramique de Lousonna-Vidy, *ASSPA*, 77 : 95-108.

LUGINBÜHL 1996
Luginbühl Th. – Typo-chronologie des céramiques de Bibracte : cruches, mortiers et plats à engobe interne des fouilles de la *domus* PC 1, *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon* : 197-208.

M

MAROT 2000
Marot E. – *Étude céramologique de quelques lots de mobilier des fouilles récentes de Javols (Lozère). Chrono-typologie de la céramique commune*, mémoire de maîtrise (dir. A. Ferdière), Université François Rabelais Tours, 2 vol. (consultable : Université de Tours, LAT Tours ou Dépôt de fouilles de Javols).

MAROT 2001a
Marot E. – *La céramique commune gallo-romaine dans le Sud du Massif Central (Ardèche, Aveyron, Cantal, Haute-Loire, Lozère). Perspectives d'étude des faciès régionaux*, mémoire de DEA (dir. A. Ferdière), Université François Rabelais Tours, 2 vol. (consultable : Université de Tours, LAT Tours ou Dépôt de fouilles de Javols).

MAROT 2001b
Marot E. – Faciès régionaux de la céramique commune gallo-romaine dans le Sud du Massif Central : état de la recherche et perspectives, *SFECAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay* : 365-379.

MAROT 2003a
Marot E. – État des connaissances sur la céramique de Javols, *in* : FERDIÈRE 2003b : vol. 1, 112-114.

MAROT 2003b
Marot E. – Premier aperçu sur le vaisselier céramique de Javols, *in* : FERDIERE 2003b : vol. 1, 114-125.

MAROT 2005a
Marot E. – JTD04 : Prat Long 2004, sondages au nord-est du terrain de l'État, *in* : ODE 2005 : 57-107.

MAROT 2005b
Marot E. – Éléments de réflexion sur le faciès céramique ruténo-gabale de la période augustéenne au III^{ème} s. ap. J.-C., *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 18 : 97-122.

MAROT 2007
Marot E (dir.) – Une resserre incendiée au début du II^{ème} s. ap. J.-C. découverte à Javols-*Anderitum* (Lozère), *RAN*.

MARTIN 1977
Martin Th. – Vases à engobe blanc de Montans aux I^{er} et II^{ème} siècles de notre ère, *Revue du Tarn*, 85, 1-48.

MARTIN 1978
Martin Th. – Quelques décorateurs de vases à parois fines de Montans, *Actes du 103ème Congrès National des Sociétés Savantes*, Nancy-Metz, Archéologie : 239-264.

MARTIN 1986a
Martin Th. – Le déclin, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 43-45.

MARTIN 1986b
Martin Th. – Montans, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 58-71.

MARTIN 1996
Martin Th. – *Céramiques sigillées et potiers gallo-romains de Montans*, Montans, 63 p., 64 fig.

MARTIN 2002
Martin Th. – Le rayonnement aquitain des présigillées augustéennes du bassin de l'Aude : bref état de la question, *in :* RIVET L.,

SCIALLANO M. (dir.), *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou*, Archéologie et Histoire Romaine, 8, éditions Monique Mergoil, Montagnac : 223-234.

MARTIN 2004
Martin Th. – Estampilles et décors sur céramiques sigillées italiques d'Agen (Lot-et-Garonne), *SFECAG, Actes du Congrès de Vallauris* : 255-267.

MARTIN 2005
Martin Th. – À propos des lampes de Montans marquées PIN, *in* : CHRZANOVSKI L. (dir.), *Lychnological Acts 1. Actes du 1er Congrès international d'études sur le luminaire antique (Nyon-Genève, 29.IX – 4.X.2003)*, Monographies Instrumentum, 31, éditions Monique Mergoil, Montagnac : 235-242, pl. 110-112.

MARTIN, TOBIE 2000
Martin Th., Tobie J.-L. – Les débuts de la romanisation du site de Saint-Jean-le-Vieux (*Imus Pyrenaeus*), à travers l'étude des céramiques sigillées italiques et sud-gauloises, *Aquitania*, 17 : 83-119.

MARTIN-KILCHER 1987
Martin-Kilcher S. – *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1, Die südspanischen Ölamphoren (Gruppe 1),* Forschungen in Augst, 7/1, Augst, 311 p.

MARTIN-KILCHER 2006
Martin-Kilcher S. – Pratiques funéraires en Gaule du Ier au IIIème s. ap. J.-C., *in* : PAUNIER 2006 : 193-217.

MATAL 2002
Matal M. – Étude du mobilier céramique du Ier s. av. n. è. d'Alba (Ardèche) : chronologie et faciès culturels, *RAN*, 35 : 371-400.

MATTERNE 2003
Matterne V. – Analyse carpologique des graines découvertes en 2002 dans les incinérations de JPO.02 et JRE.02, et la cuisine de JPN.02, *in* : FERDIÈRE 2003b : vol. 3, annexe 14, 4 p.

MAYET 1975
Mayet F. – *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, de Boccard, Paris, 191 p.

MAUNÉ 1996a
Mauné St. – Nouvelles données sur la céramique « Brune Orangée Biterroise » (B.O.B.). L'atelier des Demoiselles-Ouest à Tourbes (Hérault), *SFECAG, Actes du Congrès de Dijon* : 395-407.

MAUNÉ 1996b
Mauné St. – Nouvelles catégories céramiques de l'Antiquité en Biterrois nord oriental. La céramique commune réductrice micacée (IIIème s. ap. J.-C.), *Archéologie en Languedoc*, 20-2 : 81-87.

MAUNÉ 1998
Mauné St. – *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale) (IIème s. av. J.-C. – VIème s. ap. J.-C.)*, Archéologie et Histoire Romaine, 1, éditions Monique Mergoil, Montagnac, 532p.

MAUNÉ *et al.* 2004
Mauné St., Silvéréano S., Feugère M., Bussière J., Raux St., Forest V., Sanchez C., Lescure J. – Les poubelles de Titus Iulius Paternus à l'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault). Étude d'un dépotoir des années 140-170 ap. J.-C., *SFECAG, Actes du Congrès de Vallauris* : 403-430.

MAUNÉ *et al.* 2006
Mauné St., Feugère M., Forest V., Brien-Poitevin F. – Consommation et approvisionnement culinaires dans la région de Béziers au IIIème s. : l'exemple de la *villa* de Lieussac (Montagnac, Hérault, *in* : MAUNÉ, GENIN 2006a : 201-226.

MAUNÉ, GENIN 2006a
Mauné St., Genin M. (dir.) – *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise (fin Ier s. av. – VIème s. ap. J.-C.)*, Archéologie et Histoire Romaine, 15, éditions Monique Mergoil, Montagnac.

MAUNÉ, GENIN 2006b
Mauné St., Genin M. – Un ensemble du premier tiers du IIème s. ap. J.-C. dans un puits de l'établissement rural de Soumaltre

(Aspiran, Hérault, fouille A75), *in* : MAUNÉ, GENIN 2006a : 121-143.

MAURIN 1994
Maurin L. – *Inscriptions Latines d'Aquitaine (ILA), Saintons*, Bordeaux, 518 p.

MEES 1995
Mees A.W. – *Modelsignierte Dekorationen auf südgallischer Terra Sigillata*, Forschungen und Berichte zur vor-und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 54, Stuttgart, 266 p.

MEES 1996
Mees A.W. – La commercialisation de la sigillée décorée de La Graufesenque et de Banassac, *in : Annales de Pégasus*, *Recherches européennes sur La Graufesenque*, 2, 1992-1993, Millau : 39-41.

MEFFRE 1993
Meffre J.-Cl. – Céramique grise savonneuse, *in* : PY 1993a : 459-460.

MEFFRE, RAYNAUD 1993
Meffre J.-Cl., Raynaud Cl. – Céramique commune kaolinitique, *in* : PY 1993a : 488-499.

MENEZ 1985
Menez Y. – *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper Antique, 2, Quimper, 125 p.

MENEZ 1989
Menez Y. – Les céramiques fumigées ("*Terra Nigra*") du Bourbonnais. Étude des collections de Néris-les-Bains et Châteaumeillant, *RACF*, 28, fasc. 2 : 117-178.

MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007
Mennessier-Jouannet Ch., Deberge Y. – *L'archéologie de l'Âge du Fer en Auvergne*, actes du XXVII^{ème} colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003, thème régional), MAM, 432 p.

MENZEL 1969
Menzel H. – *Antike Lampen im römisch-germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Römisch-germanisches Zentralmuseum zu Mainz, Katalog 15, Mainz, 136 p., 148 fig.

MEYLAN KRAUSE 1995
Meylan Krauze M.-F. – Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne « rouge pompéien » d'*Aventicum* (Avenches, Suisse), *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen* : 171-176.

MOLINER 1996
Moliner M. – Les céramiques communes de Marseille d'après les fouilles récentes, *in* : BATS 1996a : 237-255.

MOREL 1961
Morel Ch. – Les divers aspects de la céramique à décor épigraphique de Banassac, *RCRF*, Acta 3 : 45-55.

MOREL, PEYRE 1964
Morel Ch., Peyre P. – Les vases peints gaulois ou gallo-romains de tradition celtique dans le département de la Lozère, *Celticum IX, Actes des journées d'Études Gauloises Celtiques et Protoceltiques*, Roanne : 117-146.

MOREL, PEYRE 1973
Morel Ch., Peyre P. – *Banassac et Lezoux. Relations stylistiques dans les productions de ces deux ateliers de terre sigillée*, Centre de documentation archéologique de la Lozère, Mende, 23 p., 8 pl.

MOREL, PEYRE 1975
Morel Ch., Peyre P. – *La céramique de Banassac (Lozère). L'atelier de Germanus*, Centre de documentation archéologique Ch. Morel, La Canourgue, non paginé.

MOSER 1986
Moser F. – Brive, *in :* BÉMONT, JACOB 1986 : 90-93.

MOSER, TILHARD 1987
Moser F., Tilhard J.-L. – Un nouvel atelier de sigillée en Aquitaine, *Aquitania*, 5 : 35-121

N

NAVARRE 1995
Navarre N. – Le matériel sigillé du niveau d'abandon de la rue des Farges à Lyon

(Rhône) : 200-230 ap. J.-C., *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen* : 323-339.

NIETO *et al.* 1989
Nieto J., Jover A., Izquierdo P., Puig A.-M., Alaminos A., Martin A., Pujol M., Palou H., Colomer S.– *Excavacions arqueològiques subaquàtiques a Cala Culip, 1*, Monografies del Centre d'Arqueologia Subaquaticà de Catalunya, 9, Girona, 345 p.

NIETO, PUIG 2001
Nieto J., Puig A. M. – *Excavacions arqueològiques subaquàtiques a Cala Culip, 3, Culip IV : la Terra Sigillata decorada de La Graufesenque*, Monografies del Centre d'Arqueologia Subaquaticà de Catalunya, 3, Girona, 523 p.

NIN 1996
Nin N. – Le vaisselier du site de l'établissement thermal à Aix-en-Provence (50 av. n.è.-fin du I^er^ s. de n.è.) : ébauche d'un faciès culturel, *in :* BATS 1996a : 257-287.

NIN 2001
Nin N. (dir.) – Les céramiques communes brunes de Provence occidentale durant le Haut-Empire, *SFECAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay* : 365-379.

NOËL 2002
Noël M. – *Inventaire et étude des blocs architecturaux de Javols-Anderitum (Lozère)*, mémoire de Maîtrise d'Archéologie (dir. A. Ferdière), Université François Rabelais, Tours, 2 vol. (texte et annexe), 145p., 51 fig., 433 fiches, 1 CD-Rom (consultable : Université de Tours, LAT Tours ou Dépôt de fouilles de Javols).

O

ODE 2005
Ode B. (dir.) – *Programme Collectif de Recherches "Évaluation du site de Javols-Anderitum (Lozère)" – Rapport 2004,* multicopié, 233 p., 147 fig., 9 annexes (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

OLLIER 1978
Ollier D. – La céramique commune des puits du "Péchamp" à Saugues, *in* : *Archéologie protohistorique et gallo-romaine en Haute-Loire*, Centre d'Études Foréziennes, 5, journées d'études du 9 mai 1978, Saint-Étienne : 173-189.

ORTON 1975
Orton C.R. – Quantitative Pottery Studies, Some Progress, Problems and Prospects, *Science in Archaeology*, 30-35.

ORTON, TYERS, VINCE 1993
Orton C.R., Tyers P., Vince A. – *Pottery in archaeology*, Cambridge, 269 p.

OSWALD 1931
Oswald F. – *Index of Potter's Stamps on Terra Sigillata ("Samian Ware")*, Margidunum ; réédition Londres 1964 ; réédition Revue Archéologique Sites, hors-série 21, 1983, 428 p.

OSWALD, PRYCE 1920
Oswald F., Pryce T.D. – *An introduction to the study of terra sigillata*, *Treated from a chronological standpoint*, Londres, 286 p.

OXÉ, COMFORT 1968
Oxé A., Comfort H. – *Corpus Vasorum Arretinorum : a catalogue of the signatures, shapes and chronology of Italian Sigillata*, Antiquitas, 3-4, 1ère éd., Bonn, Habelt, 616 p.

P

PASQUALINI 1985
Pasqualini M. – Un atelier de potier sur la commune de Lorgues, Var, *DAM*, 8 : 175-180.

PASSELAC 1986
Passelac M. – Bram, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 48-51.

PASSELAC 1993a
Passelac M. – Céramique présigillée sud-gauloise, *in* : PY 1993a : 532-535.

PASSELAC 1993b
Passelac M. – Céramique à vernis rouge pompéien, *in* : PY 1993a : 545-547.

PASSELAC, SABRIÉ, SABRIÉ 1986
Passelac M., Sabrié R., Sabrié M. – Narbonne, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 52-55.

PASSELAC, VERNHET 1993
Passelac M., Vernhet A. – Céramique sigillée sud-gauloise, *in* : PY 1993a : 569-580.

PAUC 1973
Pauc R. – *Les céramiques sigillées rouges de Carrade*, Bulletin de la société des études du Lot, 93, 2.

PAUC 1986
Pauc R. – Carrade, *in :* BÉMONT, JACOB 1986 : 84-89.

PAUNIER 1981
Paunier D. – *La céramique gallo-romaine de Genève. De La Tène finale au royaume burgonde (I^er s. av. J.-C.-V^ème s. ap. J.-C.)*, Genève, 437 p.

PAUNIER 2003
Paunier D. – Trente ans de céramologie en Gaule : bilan et perspectives. Conférence inaugurale prononcée le 29 mai 2003, *SFECAG, Actes du Congrès de Saint-Romain-en-Gal* : 9-15.

PAUNIER 2006
Paunier D. (dir.) – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 5 : la romanisation et la question de l'héritage celtique,* Actes de la table ronde de Lausanne (17-18 juin 2005), Bibracte, 12/5, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 247 p.

PAVOLINI 1980
Pavolini C. – Appunti sui "vasetti ovoidi e piriformi" di Ostia, *MEFRA*, 92, 2 : 993-1020.

PEACOCK 1977
Peacock D.P.S. – Pompeian red ware, *in :* PEACOCK D.P.S. (dir.)*, Pottery and early commerce. Characterization and trade in Roman and later ceramics,* Academic Press, Londres : 147-162.

PEACOCK 1982
Peacock D.P.S. – *Pottery in the Roman World : an ethnoarchaeological approach*, Londres, 192 p.

PELLECUER 1993
Pellecuer Ch. – Céramique commune brune orangée biterroise, *in :* PY 1993a : 141-143.

PÉRICHON 1974
Périchon R. – *La céramique peinte celtique et gallo-romaine en Forez et dans le Massif Central*, Centre d'Études foréziennes, thèses et mémoires, 6, éditions Horvath, Roanne, 146 p.

PÉRICHON 1977
Périchon R. – *Céramiques domestiques gauloises et gallo-romaines du Nord-Est du Massif Central, Essai de typologie*, Centre d'Études Foréziennes, Archéologie, 6, Saint-Étienne, 280 p.

PÉRICHON 1991
Périchon R. – La céramique peinte du deuxième Âge du Fer dans le Massif Central, in : *La céramique peinte celtique dans son contexte européen*, Actes du symposium international d'Hautvillers (9-11 octobre 1987), Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 5, supplément au bulletin n°1 : 229-236.

PÉRICHON, PEYRE 1982
Périchon R., Peyre P. – La céramique peinte de Javols, *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 2 : 5-19.

PERRIER 1992
Perrier X. – Un établissement rural gallo-romain sur le Larzac, *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 6 : 85-94.

PETIT 1975
Petit M. – La céramique commune, *in* : *Céramique en Gaule romaine, Les Dossiers de l'archéologie*, 9 : 121-125.

PEYRE 1971
Peyre P. – Les ateliers de céramique gallo-romaine du Rozier. Rapport des travaux

1967, *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 17 : 67-90.

PEYRE 1976
Peyre P. – Marques de Banassac sur vases lisses, *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 21 : 9-61.

PEYRE 1979
Peyre P. – La céramique sigillée de Javols, *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes* : 89-124.

PEYRE 1981
Peyre P. – La céramique métallescente de Javols, *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 2 : 25-64.

PICON 1973
Picon M. – *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Centre de recherche sur les techniques gréco-romaines, 2, Dijon, 135 p.

PICON 1989
Picon M. – Caractérisation chimique des matériaux archéologiques, *in :* PICON, RICQ DE BOUARD 1989 : 4-69.

PICON 1990-1992
Picon M. – Étude en laboratoire des sigillées claires B, les groupes mineurs, Alba, *in :* DESBAT, LAROCHE 1990-1992 : 120.

PICON 1993
Picon M. – Le schéma de développement proposé pour l'atelier de Lezoux peut-il s'appliquer à La Graufesenque ? *in : Annales de Pégasus*, *Recherches européennes sur La Graufesenque*, 1, 1990-1991 : 33-37.

PICON 1996
Picon M. – Les céramiques culinaires de La Graufesenque : introduction technique, *in : Annales de Pégasus*, *Recherches européennes sur La Graufesenque*, 2, 1992-1993, Millau : 42-48.

PICON 1997
Picon M. – Le passage des céramiques culinaires gauloises aux céramiques culinaires romaines à La Graufesenque (Aveyron, France) : résultats et questions, *in* : *Il contribuo delle analise archeometriche allo studio delle ceramiche grezze e comuni. Il rapporto forme/funzione/impasto*, Atti della 1^{era} Giornata di archeometria della ceramica (Bologne, 28 février 1997), Bologne : 71-74.

PICON 2002
Picon M. – Les modes de cuisson, les pâtes et les vernis de La Graufesenque : une mise au point, *in :* GENIN, VERNHET 2002a : 139-163.

PICON, RICQ DE BOUARD 1989
Picon M., Ricq de Bouard M. – *Étude en laboratoire des céramiques archéologiques*, Documents de formation n°8, Centre de recherches archéologiques, Valbonne, Éditions du CNRS.

PIEROBON-BENOIT *et al.* 1994
Pierobon-Benoit R., Febbraro S., Barbarino P. – *Anderitum* (Javols, Lozère) 1987-1993. Notes préliminaires sur la céramique commune, *SFECAG*, *Actes du Congrès de Millau* : 233-254.

PILLAULT 2001
Pillault S. – *Étude structurelle et fonctionnelle de la structure 1 de JSF 1999/2000 à Javols (Lozère)*, mémoire de maîtrise (dir. A. Ferdière), Université François Rabelais Tours, 2 vol. (consultable : Université de Tours, LAT Tours ou Dépôt de fouilles de Javols).

PIN 1986
Pin M.-Ch. – *Synthèse des connaissances sur Saint-Paulien (Haute-Loire) à l'époque gallo-romaine et étude du matériel de la collection municipale*, mémoire de maîtrise, Université de Clermont-Ferrand, 2 vol. (consultable : Université de Clermont-Ferrand).

PIN 1990
Pin M.-Ch. – Une fosse-dépotoir de l'époque tibérienne à Saint-Paulien (Haute-Loire), *RACF*, 29 : 185-192.

PIQUÈS, PY, VIVAR 2005
Piquès G., Py M., Vivar G. – La céramique des puits de Lattes. Contribution à la chronologie des remplissages, in : PIQUÈS G., BUXÓ R. (dir.), *Onze puits gallo-romains de Lattara (I^{er} s. av. n. è. – II^{ème} s. de n. è.), fouilles programmées 1986-2000*, *Lattara 18*, Lattes : 71-118.

PISKORZ 2003
Piskorz M. – *Javols Le Bourg, Terrain Tichit, (Lozère)*, *Document Final de Synthèse, Diagnostic archéologique*, INRAP (consultable : SRA Languedoc-Roussillon et Dépôt de fouilles de Javols).

PLINE *H.N.*
Pline l'Ancien – *Histoire Naturelle*, traduction nouvelle de G. de Grandsagne (L. IV), Panckoucke, Bibliothèque latine-française, Paris, 1829

POLAK 1996
Polak M. – Le centre de production de Banassac : concurrent ou successeur de celui de La Graufesenque ? *in : Annales de Pégasus*, *Recherches européennes sur La Graufesenque*, 2, 1992-1993, Millau : 49-55.

POLAK 2000
Polak M. – *South Gaulish Terra Sigillata with Potters' Stamps from Vechten*, RCRF, Supplementum 9, Nijmegen, 440 p.

POLFER 1999
Polfer M. (dir.) – *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, Actes du colloque d'Erpeldange (4-5 mars 1999), Monographies Instrumentum, 9, éditions Monique Mergoil, Montagnac, 288 p.

POLFER 2001a
Polfer M. (dir.) – *L'artisanat romain : évolutions, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales)*, Actes du II^{ème} Colloque d'Erpeldange (26-28 octobre 2001) Monographies Instrumentum, 20, éditions Monique Mergoil, Montagnac, 260 p.

POLFER 2001b
Polfer M. – L'archéologie de l'artisanat et le débat sur la nature de l'économie romaine : quelques réflexions critiques, *in* : POLFER 2001a : 7-17.

PRÉVOT 1989
Prévot F. – Javols-Mende, *in :* PRÉVOT F, BARRAL I ALTET X. (dir.), *Province ecclésiastique de Bourges (Aquitania Prima), Topographie chrétienne des cités de la Gaule,* VI, de Boccard, Paris : 79-85.

PROTOCOLE BEUVRAY 1998
Protocole Beuvray – Protocole de quantification des céramiques, *in :* ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998 : 141-157 (numérotation spéciale de I à XVII).

PROVOST 2006
Provost M. – Les relations entre Arvernes et Arécomiques dans l'Antiquité, *in :* FRÈRE D. (dir.), *De la Méditerranée vers l'Atlantique. Aspects des relations entre la Méditerranée et la Gaule centrale et occidentale (VIII^{ème}-II^{ème} s. av. J.-C.)*, PUR, collection Archéologie et culture : 93-114.

PROVOST *et al.* 1999
Provost M. *et al. – Le Gard - 30/2 et 3*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 2 vol. 865 p.

PROVOST, MENNESSIER-JOUANNET 1994
Provost M., Mennessier-Jouannet Ch. – *Clermont-Ferrand - 63/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 290 p.

PROVOST, VALLAT 1996
Provost M., Vallat P. – *Le Cantal - 15*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 216 p.

PROVOST, RÉMY 1994
Provost M., Rémy P. – *La Haute-Loire - 43*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 192 p.

PTOLÉMÉE *Géographie*
Ptolémée – *Géographie*, Livres I-V, éditions C. Müller et K. Th. Fischer (avec traduction latine), Didot, Paris, 1833-1901.

PUJOL 1991
Pujol J. – L'habitat gallo-romain de Raujolles, *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 5 : 80-91.

PUJOL, VERNHET, VIDAL 1998
Pujol J., Vernhet A., Vidal M. – Grottes-sanctuaires en Rouergue à la fin de la Protohistoire, *in :* GRUAT 1998 : 127-162.

PY 1993a
Py M. (dir.) – *Dicocer, Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale, Lattara 6,* Lattes.

PY 1993b
Py M. – Avant-propos, *in* : PY 1993a : 5-13.

PY 1993c
Py M. – Doliums, *in* : PY 1993a : 402-409.

PY 1993d
Py M. – Céramique à pâte claire récente, *in* : PY 1993a : 222-243.

PY, ADROHER, SANCHEZ 2001
Py M., Adroher A., Sanchez C. (dir.) – *Dicocer[2]", Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999), Lattara 14*, Lattes, 2 vol., 1306 p.

Q

QUINQUETON 1978
Quinqueton A. – Le gisement de la « Tène » finale de Marcillhac (Saint-Paulien), *Cahiers de la Haute-Loire* : 19-25.

R

RASCALOU 2006a
Rascalou P. – Deux lots céramiques de la première moitié du II^{ème} s. ap. J.-C. provenant de l'agglomération secondaire du Peyre-Plantade (Clermont-l'Hérault), *in :* MAUNÉ, GENIN 2006a : 145-161.

RASCALOU 2006b
Rascalou P. – Deux établissements antiques en Lodévois, confrontation du mobilier céramique des sites de Peyre-Plantade et de La Madeleine (Clermont-l'Hérault, Hérault) et comparaisons diachroniques régionales (II^{ème} s. av. J.-C.-II^{ème} s. ap. J.-C.), *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas* : 101-135.

RAUX 1998
Raux St. – Méthodes de quantification du mobilier céramique. État de la question et pistes de réflexion, *in :* ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998 : 11-16.

RAUX 2005
Raux St. – Approche chrono-typologique de la céramique du II^{ème} s. et du début du III^{ème} s. ap. J.-C. à Tours, *SFECAG, Actes du Congrès de Blois* : 177-204.

RAYNAUD 1982
Raynaud Cl. – Un atelier de potier du IV^{ème} s. à Générac, *RAN*, 15 : 325-350.

RAYNAUD 1993a
Raynaud Cl. – Céramique à pâte claire engobée de Gaule méditerranéenne, *in* : PY 1993a : 198-203.

RAYNAUD 1993b
Raynaud Cl. – Céramique commune à engobe micacé, *in* : PY 1993a : 340-342.

RAYNAUD 1993c
Raynaud Cl. – Céramique commune sableuse oxydante ou réductrice du Languedoc oriental, *in* : PY 1993a : 548-553.

RAYNAUD 1993d
Raynaud Cl. – Céramique africaine de cuisine, *in* : PY 1993a : 87-89.

RAYNAUD 1993e
Raynaud Cl. – Céramique Claire B, *in* : PY 1993a : 175-184.

RAYNAUD, BONIFAY 1993
Raynaud Cl., Bonifay M. – Amphores africaines, *in* : PY 1993a : 15-22.

RAYSSIGUIER 1994
Rayssiguier A. – Les vases à engobe blanc du site de Raffel (commune de Montpinier, Tarn), *SFECAG, Actes du Congrès de Millau* : 225-232.

RÉCHIN 1996
Réchin F. – La vaisselle commune de table et de cuisine en Aquitaine méridionale, *in :* BATS 1996a : 447-479.

RECORD, VATINEL 1990
Record J., Vatinel J.-L. – L'occupation antique du canton de Murat-sur-Vebre, *Archéologie Tarnaise*, 5 : 5-34.

RIGOIR 1975
Rigoir Y. – *Le dessin technique en céramologie*, Laboratoire d'Etude et de Documentation des Sigillées Paléochrétiennes, Lambesc.

RIGOIR 1981
Rigoir Y. – Méthode géométrique simple de calcul du volume des contenants céramiques, *DAM*, 4 : 193-194.

RIGOIR 2006
Rigoir Y. – Étude de lots de DSP de la moyenne vallée de l'Hérault (fin IV^{ème}-VI^{ème} s. ap. J.-C.), *in* : MAUNÉ, GENIN 2006a : 257-285.

RIGOIR, RIVET 1994
Rigoir Y., Rivet L. – *De la représentation graphique des sigillées*, SFECAG, supplément n°1.

RIVET 2003
Rivet L. – *Lampes antiques du Golfe de Fos, collections du Musée d'Istres et du Service Patrimoine de Fos-sur-Mer. Production et consommation*, musée d'Istres, Edisud, Aix-en-Provence.

ROGERS 1999
Rogers G.B. – *Poteries sigillées de la Gaule centrale*, Revue Archéologique Sites, hors-série 40, Premier Cahier du Centre Archéologique de Lezoux, 2 vol., 503p.

ROMEUF 2000
Romeuf A.-M. – *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme). Bois sculptés de la source des Roches,* DAF, 82, MSH, Paris, 164 p.

ROMEUF 2001
Romeuf A.-M. (avec la collaboration de J. Romeuf) – *Le quartier artisanal des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, deuxième cahier du Centre Archéologique de Lezoux, Lezoux, 458 p.

ROSTOVTSEFF 1926
Rostovtseff M. I. – *The Social and Economic History of the Roman Empire*, Oxford ; 2ème édition (P.M. Fraser), 2 vol., Oxford, 1957 ; traduction française O. Demange (éd. J. Andreau), *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, collection bouquins, R. Laffont, Paris, 1988, 780 p.

S

SAINT-DIDIER 2006
Saint-Didier G. – *L'artisanat des métaux à Javols-Anderitum (Lozère) à l'époque romaine : structures et déchets de production*, mémoire de Master 1 (dir. St. Fichtl), Université François Rabelais Tours, 2 vol. (consultable : Université de Tours, LAT Tours ou Dépôt de fouilles de Javols).

SAISON-GUICHON 2001
Saison-Guichon A. – Les mortiers de cuisine en céramique commune claire à Lyon, *SFECAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay* : 465-478.

SANCHEZ 2001
Sanchez C. – L'apport des fouilles récentes à la connaissance des présigillées de Narbonne, *RCRF*, Acta 37 : 203-209.

SANCHEZ 2003
Sanchez C. – *Le mobilier céramique de Narbonne et sa région (fin II^{ème} siècle av. J.C./I^{er} siècle de notre ère). Pour une approche du processus de romanisation*, thèse de doctorat (nouveau régime), Université Lyon II.

SANTROT, SANTROT 1979
Santrot M.-H., Santrot J. – *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Éditions du CNRS, Paris, 266 p., 129 pl.

SCHNEIDER, GARCIA 1998
Schneider L., Garcia D. (dir.) – *Le Lodévois - 34/1*, Carte Archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 332p.

SCHUCANY 1993
Schucany C. – Tradition indigène-tradition méditerranéenne : un essai appliqué à la céramique des I^{er} et II^{ème} siècles d'*Aquae Helveticae* (Baden, Suisse), *SFECAG, Actes du Congrès de Versailles* : 249-266.

SCIAU 1998
Sciau Ph. – Analyse minérale de poteries à engobe blanc trouvées à La Graufe-

senque, *in : Annales de Pégasus*, *Recherches européennes sur La Graufesenque*, 3, 1994-1996, Millau : 47-52.

SEECK 1876
Seeck O. – *Noticia Dignitatum accedunt Noticia Urbis Constantinopolitianae et latercula provinciarum*, réédition Minerva, Francfort, 1962, 332 p.

SELLÈS 2001
Sellès H. – *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en pays carnute. Catalogue typologique*, Études sur Chartres n°1, supplément à la RACF, 16, FERAC-ARCHEA-ADAUC, Chartres, 256 p.

SÉNÉCHAL 1985
Sénéchal R. – *La céramique commune d'Alésia,* Bibliothèque Pro Alésia, IX, Université de Dijon, 219 p.

SILLIÈRES, VERNHET 1985
Sillières P., Vernhet A. – La voie romaine *Segodunum-Cessero* à l'Hospitalet du Larzac, *Aquitania*, 3 : 63-69.

SIMONNET 1982
Simonnet L. – Le deuxième Âge du Fer en Haute-Loire, état de la question, *in :* COLLIS J., DUVAL A., PÉRICHON R. (dir.), *Le Deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Actes du Colloque de l'AFEAF, Université de Sheffield – Centre d'Études Foréziennes, Saint-Etienne : 271-287.

SIMONNET 1984
Simonnet L. – *Le peuplement dans l'Antiquité en Velay. Occupation des sols et économie*, Les Cahiers de la Haute-Loire, 296 p., 87 ill.

SIMONNET, SAVAY-GUERRAZ 1975
Simonnet L., Savay-Guerraz H. – La céramique sigillée de l'habitat gallo-romain d'altitude des « Souils » d'Arlempdes (Haute-Loire), *in : Céramiques antiques du Forez et du Velay*, Centre d'Études Foréziennes, 4, journées d'études du 30 novembre 1975, Saint-Etienne : 104-121.

SOLACROUP 1995
Solacroup F. – *Perspectives de recherches sur la nécropole de la Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron) à partir d'un échantillon de 12 tombes*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse, 2 vol.

SOUTOU 1988
Soutou A. – Tracé probable de la voie romaine Millau-Javols par Banassac, *in : Libertés locales et vie municipale en Rouergue, Languedoc et Roussillon,* LVIX^{ème} congrès de la FHLMR, Millau (19-20 juin 1987), Montpellier : 7-14.

STRABON *Géographie*
Strabon – *Géographie*, tome II (Livres II-IV), texte établi et traduit par A. Loyen, Les Belles-Lettres, CUF, G. Budé, Paris, 1960.

STORTI 1998
Storti D. – *Anderitum* (Javols, France) : la circolazione delle anfore tra circuiti regionale e commercio a lunga distanza, studio preliminare, *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres* : 61-68.

SYMONDS 1992
Symonds R.P. – *Rhenish Ware : Fine Dark Coloured Pottery from Gaul and Germany*, Monograph 23, Oxford University Committee for Archæology, Oxford, 121 p., 53 fig.

T

TERRISSE 1968
Terrisse J.-R. – *Les céramiques sigillées gallo-romaines des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme)*, XIXème supplément à Gallia, Paris, 162 p., 58 pl.

THERNOT, BEL, MAUNÉ 2004
Thernot R., Bel V., Mauné St. (dir.) – *L'établissement rural antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potier en bordure de la voie* Cessero-Condotamagus *(I^{er}-II^{ème} s. ap. J.-C.)*, Collection Archéologie et Histoire Romaine, 13, éditions Monique Mergoil, Montagnac, 388 p.

THUAULT 1978
Thuault M. – La céramique gallo-romaine du Rozier. Campagne de fouilles

1977. Extraits du rapport annuel, *Bulletin du CER*, 5 : 20-25.

THUAULT 1996
Thuault M. – Un atelier campagnard : Le Rozier, *in* : *Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine*, *Dossiers d'Archéologie*, 215 (juillet-août 1996) : 18-19.

THUAULT, VERNHET 1986
Thuault M., Vernhet A. – Le Rozier, *in :* BÉMONT, JACOB 1986 : 110-113.

TILHARD 1993a
Tilhard J.-L. – L'atelier de sigillée d'Espalion et ses rapports avec La Graufesenque, *in : Annales de Pégasus*, *Recherches européennes sur La Graufesenque*, 2, 1990-1991, Millau : 38-47.

TILHARD 1993b
Tilhard J.-L. – Bilan des recherches sur les sigillées d'Espalion, *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 7 : 108-123.

TILHARD 1994
Tilhard J.-L. – Bilan des recherches sur les sigillées d'Espalion, *in : Terres cuites de l'Aveyron, catalogue d'exposition*, Musée Joseph Vaylet, Espalion, Guide des mœurs et coutumes n°7, Rodez : 51-74.

TILHARD 1995
Tilhard J.-L. – Un atelier de sigillée dans l'espalionnais et ses productions, *in :* GRUAT Ph. (dir.), *Dix ans d'archéologie en Aveyron. Recherches et découvertes*, Guide d'archéologie, 3, Musée archéologique de Montrozier : 237-244.

TILHARD 2004
Tilhard J.-L. – *Les céramiques sigillées du Haut-Empire à Poitiers : d'après les estampilles et les décors moulés*, SFECAG, supplément n°2, 654 p.

TILHARD, MOSER, PICON 1991
Tilhard J.-L., Moser F., Picon M. – De Brive à Espalion : bilan des recherches sur un nouvel atelier de sigillée et sur les productions céramiques de Brive (Corrèze), *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac* : 229-258.

TOINON 1990
Toinon H. – Les céramiques rhodaniennes à vernis argileux d'Alba, *in :* DESBAT, LAROCHE (dir.), *Recherches sur les ateliers céramiques antiques de la moyenne vallée du Rhône, Programme Collectif de Recherche H13, rapport 1990* : 13-14, pl. 24. (consultable : SRA Rhône-Alpes)

TOINON 1990-1992
Toinon H. – La sigillée claire B d'Alba, *in :* DESBAT, LAROCHE 1990-1992 : 117, pl. 114-115.

TRANOY 2000
Tranoy L. – La mort en Gaule romaine, *in* : CRUBÉZY *et al., Archéologie funéraire*, Errance, Collection Archéologiques, Paris, 2000, 208 p.

TRÉMENT *et al.* 2007
Trément F., Chambon J.-P., Guichard V., Lallemand D. – Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropismes et centralité, *in* : MENNESSIER-JOUANNET, DEBERGE 2007 : 99-110.

TRESCARTE en cours
Trescarte J. – *Les céramiques communes dans la cité des arvernes de la conquête au Bas-Empire : recherches sur les données de productions, d'échanges et de consommation*, thèse de doctorat, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

TRINTIGNAC 2001a
Trintignac A. – Évolution de l'artisanat dans la cité des Gabales (Lozère) du Haut-Empire à l'Antiquité Tardive, *in* : POLFER 2001a : 221-242.

TRINTIGNAC 2001b
Trintignac A. – *L'économie des cités du Sud du Massif Central à l'époque gallo-romaine. L'exemple de la* civitas *des Gabales (Lozère) : les infrastructures, les ressources économiques et les échanges commerciaux*, mémoire de DEA, Université Paul Valéry Montpellier III (dir. Ch. Llinas), 2 vol. (consultable : Université de Montpellier, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

TRINTIGNAC 2002
Trintignac A. – État des connaissances sur l'artisanat à Javols/*Anderitum*, capita-

le de la cité des Gabales (département de la Lozère) à l'époque gallo-romaine. *in :* BÉAL J.-C., GOYON J.-C. (dir.), *Les artisans dans la ville antique,* Actes de colloque (16-17 novembre 2000), Université Lumière-Lyon 2, Lyon : 221-234.

TRINTIGNAC 2003

Trintignac A. – La production de poix dans la cité des gabales (Lozère) à l'époque gallo-romaine, *in :* LEPETZ S., MATTERNE V. (dir.), *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine,* Actes du colloque AGER (Compiègne, 5-7 juin 2002), supplément à la RAP, 1/2 : 239-248.

TRINTIGNAC 2005a

Trintignac A. (dir.) – *Programme de recherches archéologiques sur le site de Javols*-Anderitum *(Lozère, 48), Rapport de recherche 2005,* multicopié, 187 p., 186 fig., 29 annexes (consultable : SRA Languedoc-Roussillon, Dépôt de fouilles de Javols ou LAT Tours).

TRINTIGNAC 2005b

Trintignac A. – L'artisanat à Javols-*Anderitum*, chef-lieu de la cité des Gabales, à l'époque gallo-romaine, *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 19 (nouvelle formule), 1er semestre 2005, 140-156.

TRINTIGNAC *et al.* à paraître

Trintignac A. *et al.* – Le réseau de voirie de la ville d'Anderitum (Javols, Lozère) : état des connaissances à la lumière du récent programme d'évaluation (1996-2004), *in* : BALLET P., DIEUDONNÉ-GLAD N., SALIOU C. (dir.), *La rue dans l'Antiquité : définition, aménagement et devenir*, Actes de colloque (Poitiers, 7-9 septembre 2006), à paraître.

TUFFREAU-LIBRE 1980

Tuffreau-Libre M. – *La céramique commune gallo-romaine dans le Nord de la France (Nord, Pas-de-Calais)*, PUL, Lille, 287 p.

TUFFREAU-LIBRE 1987

Tuffreau-Libre M. – La céramique commune en Gaule Romaine, *in :* LÉVÊQUE, MOREL 1987 : 203-229.

TUFFREAU-LIBRE 1994

Tuffreau-Libre M. – La céramique dans les sanctuaires gallo-romains, *in* : GOUDINEAU Ch., FAUDUET I., COULON G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Actes de colloque (Argentomagus, 8-10 octobre 1992), Collection Archéologie Aujourd'hui, Errance, Paris : 128-137 p.

TUFFREAU-LIBRE 1996a

Tuffreau-Libre M. – La céramique commune. Un problème de définition, *in : Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, Dossiers de l'Archéologie*, 215 : 54-57.

TUFFREAU-LIBRE 1996b

Tuffreau-Libre M. – La romanisation de la céramique commune, *in : Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, Dossiers de l'Archéologie*, 215 : 58-61.

TUFFREAU-LIBRE 1996c

Tuffreau-Libre M. – La céramique de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule, nouvelles perspectives, *in : Les Potiers gaulois et la vaisselle gallo-romaine, Dossiers de l'Archéologie*, 215 : 88-93.

TUFFREAU-LIBRE 1998

Tuffreau-Libre M. – Classer et quantifier, *in :* ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998 : 121-125.

TUFFREAU-LIBRE 2001

Tuffreau-Libre M. – Introduction à la journée régionale, *SFECAG, Actes du Congrès de Lille-Bavay* : 9-10.

V

VAGINAY, GUICHARD 1988

Vaginay M., Guichard V. – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981*), DAF, 14, MSH, Paris, 200 p.

VEGAS 1973

Vegas M. – C*eràmica comùn romana del Mediterràneo occidental*, Universidad de Barcelona, Instituto de Arqueologia y Prehistoria, Publicaciones eventuales, 22*,* 162 p., 58 fig.

VERHAEGHE 2003
Verhaege F.– La poterie médiévale et moderne en Europe de l'Ouest, *in :* D'ANNA *et al.* 2003 : 183-272.

VERMEULEN 1992
Vermeulen F. – Céramique non tournée du Haut et du Bas-Empire en Flandre Sablonneuse (Belgique), *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen* : 279-290.

VERNHET 1967
Vernhet A. – *Oppidum* de Saint-Bonnet-de-Chirac (Lozère), *Revue du Gévaudan*, 13 : 24-42.

VERNHET 1968
Vernhet A. – *Compte-rendu des fouilles de l'oppidum de Saint-Bonnet-de-Chirac, Lozère (48), Campagne de 1968*, SRA Languedoc-Roussillon, 6 p., 7 fig. (consultable : SRA Languedoc-Roussillon).

VERNHET 1969a
Vernhet A. – Compte-rendu des fouilles de l'*oppidum* de Saint-Bonnet-de-Chirac (Lozère), *Revue du Gévaudan*, 15 : 63-71.

VERNHET 1969b
Vernhet A. – *Compte-rendu des fouilles de l'oppidum de Saint-Bonnet-de-Chirac, Lozère (48), Campagne de 1969*, SRA Languedoc-Roussillon, 10 p., 5 fig. (consultable : SRA Languedoc-Roussillon).

VERNHET 1970
Vernhet A. – *Compte-rendu des fouilles de l'oppidum de Saint-Bonnet-de-Chirac, Lozère (48), Campagne de 1970*, SRA Languedoc-Roussillon, 8 p., 3 fig. (consultable : SRA Languedoc-Roussillon).

VERNHET 1971
Vernhet A. – *Céramiques gauloises et céramiques d'importation dans les départements de l'Aveyron et de la Lozère du IIe s. avant J.-C. jusqu'à l'époque augustéenne*, mémoire de maîtrise, Université de Montpellier III (consultable : Université de Montpellier).

VERNHET 1976
Vernhet A. – Création flavienne de six services de vaisselle à La Graufesenque, *Figlina*, 1 : 13-27.

VERNHET 1977
Vernhet A. – Les dernières productions de La Graufesenque et la question des sigillées claires B, *Figlina*, 2 : 1977, 33-49.

VERNHET 1981
Vernhet A. – Un four de La Graufesenque (Aveyron) : la cuisson des vases sigillés, *Gallia*, 39 : 25-43.

VERNHET 1986a
Vernhet A. – La Graufesenque, *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 96-103.

VERNHET 1986b
Vernhet A. – L'essor des ateliers entre 30 et 120 ap. J.-C., *in* : BÉMONT, JACOB 1986 : 39-41.

VERNHET 1987
Vernhet A. – La nécropole de la Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron), *in : Nécropoles à incinérations du Haut-Empire*, table ronde de Lyon (30 et 31 mai 1986), Rapports archéologiques préliminaires de la région Rhône-Alpes, Lyon : 87-91.

VERNHET 1991
Vernhet A. – *La Graufesenque, céramiques gallo-romaines*, Tourisme et culture en Aveyron, Millau, 64 p.

VERNHET, BALSAN 1975
Vernhet A., Balsan L. – La Graufesenque. À proximité de la province narbonnaise, le plus grand centre de production de sigillée du Haut-Empire, *in* : *Céramique en Gaule romaine*, *Les Dossiers de l'Archéologie*, 9 : 21-34.

VERTET 1961
Vertet H. – La céramique commune de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier), *Gallia*, 19 : 218-225.

VILVORDER 1999
Vilvorder F. – Les productions de céramiques engobées et métallescentes dans l'Est de la France, la Rhénanie et la rive droite du Rhin, *in :* BRULET, SYMONDS, VILVORDER 1999 : 69-122.

VINATIÉ 1977
Vinatié A. – Découvertes de vestiges gallo-romains à Romaniargues d'Allanche, *Revue de Haute-Auvergne*, avril-juin 1977 : 139-142

VINATIÉ 1991
Vinatié A. – *Le pays d'Allanche à l'époque gallo-romaine (100 ans av. J.-C. – 300 ans apr.). Archéologie et Histoire*, éditions Les Amis du Vieil Allanche, Allanche, 157 p.

VINATIÉ 1995
Vinatié A. – *Sur les chemins du temps au pays de Massiac, 15000 ans d'histoire de la fin du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age*, Archéologie et Histoire, communauté de communes du pays de Massiac, 287 p.

VIPARD 1995
Vipard P. – Les amphores carottes (forme Schöne-Mau XV). État de la question, *SFECAG, Actes du Congrès de Rouen* : 51-77.

W

WARD-PERKINS 1941
Ward-Perkins J.B. – The pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France, *Archaeological Journal*, 97 : 37-87.

WEBER 1921
Weber M. – *Die Stadt*, extrait de *Wirtschaft und Gesellschaft*, éditions Winckelmann, traduction française : *La ville*, (traduction Ph. Fritsch, préface J. Freund), collection Champ Urbain, éditions Aubier Montaigne, Paris, 1982.

WEBER 1976
Weber E. – *Tabula Peutingeriana. Codex Vindobonensis 324,* Vollst. Faksimile, Akad. Druck-und Verlagsanstalt, Graz, XI segments.

WEBSTER 2001
Webster J. – Creolizing the Roman Provinces, *American journal of archaeology*, 105 : 209-225.

WHITTAKER 1990
Whittaker C.R. – The consumer city revisited : the vicus and the city, *Journal of Roman Archaeology*, 3 : 110-118.

WITTMANN, JOUQUAND 2003
Wittmann A., Jouquand A.-M. – La boutique d'un marchand de vases dans la seconde moitié du III^{ème} s. ap. J.-C. à Poitiers (Vienne), *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac* : 621-639.

GLOSSAIRE

Céramique : argile cuite, terre cuite. En céramologie, ce terme est utilisé pour désigner les poteries (objets en terre cuite). C'est sous ce sens qu'on a parlé de céramiques durant l'étude.

Chrono-typologie : mise en perspective chronologique d'une typologie*.

Cuisson en mode A : mode de cuisson défini par M. Picon (1973), où la phase de chauffe du four (cuisson) est naturellement en atmosphère réductrice (consommation d'oxygène, émanation de fumées noires et carburation des vases) et où la phase de refroidissement du four non obturé (post-cuisson) est naturellement en atmosphère oxydante (fin de la combustion et réoxydation). Les vases prennent alors des couleurs claires (généralement rouge ou jaune), dites « teintes habituelles des terres cuites » (PICON 1973 : 64).

Cuisson en mode B : mode de cuisson défini par M. Picon (1973), où la phase de chauffe du four (cuisson) est toujours naturellement en atmosphère réductrice. À la fin de cette phase de cuisson, on charge une dernière fois le four de combustible puis on l'obture totalement. La phase de refroidissement du four (post-cuisson) reste alors en en atmosphère réductrice et les vases ne peuvent se réoxyder et demeurent gris à noir.

Cuisson en mode C : mode de cuisson défini par M. Picon (1973), où la phase de cuisson et de post-cuisson est systématiquement en atmosphère oxydante. De fait, cette cuisson ne peut être réalisée que dans un four à tubulures, où ces dernières canalisent et évacuent les fumées. Il s'agit du mode de cuisson utilisé pour les véritables sigillées.

Décor à la molette : décor répétitif, généralement géométrique recouvrant une ou plusieurs lignes horizontales d'un vase. La molette est un petit cylindre, dont la face extérieure porte un décor incisé, qui, monté sur un axe, est roulé sur la paroi du vase lorsque la pâte est encore tendre.

Décor estampé : décor obtenu par impression de poinçon décoré contre la paroi du vase lorsque la pâte est encore tendre.

Décor peigné : décor ou traitement de surface obtenu à l'aide d'un peigne.

Décor strié : décor ou traitement de surface de lignes horizontales parallèles, obtenu par incision d'une fine lame.

Dépôt primaire : dépôt dont le matériel a été rejeté sur place, dès son utilisation et sans avoir été déplacé. Ce type de dépôt est donc le plus adapté pour comprendre l'usage d'un espace à un instant précis et fournit un assemblage céramique majoritairement contemporain de l'utilisation du dépôt : il s'agit d'instantanés chronologiques. Toutefois, ces dépôts primaires peuvent contenir une part de matériel résiduel*, ici de matériel ayant eu une longue durée de vie.

Dépôt secondaire : dépôt contenant une part plus ou moins importante de matériel déplacé depuis le lieu de son rejet initial. Ce matériel ne témoigne pas précisément de l'usage de l'espace et est plus ou moins antérieur à la date de constitution de dépôt. Il peut s'agir de zones ou de fosses-dépotoirs, où le matériel provient d'une entité plus ou moins proche : dans ce cas, la date d'utilisation du matériel reste relativement proche de celle de la constitution du dépôt. Il peut également s'agir de remblais, obtenus par des creusements et/ou des

apports massifs de sédiments : la date d'utilisation du matériel est alors souvent bien antérieure à celle de la constitution de la couche.

Engobe : argile très liquide et diluée (barbotine) recouvrant, par trempage, tout ou partie d'un vase, soit par souci esthétique soit dans un but fonctionnel.

Examen macroscopique : examen de la pâte réalisé à l'œil nu, à la loupe ou à la binoculaire.

Excision : enlèvement de matière, à l'aide d'une gouge, sur une poterie ayant déjà en partie séchée (consistance du cuir). Utilisée en décor.

Fabric : *cf.* groupe technique.

Faciès : « apparence générale de l'ensemble des caractéristiques d'un groupe d'objets, reflétant la cohérence, morphologique, technique, régionale et/ou chronologique de ce groupe » (D'ANNA *et al.* 2003 : 277).

Groupe technique : traduction usuelle des *fabric*s*. Ensemble de céramiques* ayant les mêmes caractéristiques de pâte (matrice argileuse, inclusions et dégraissants), de façonnage et de cuisson. Désigne des céramiques dont on suppose qu'elles ont la même origine.

Guillochis : décor de petites incisions parallèles obtenu en faisant vibrer une fine lame au contact du vase placé sur le tour.

Incision : entaille faite dans la matière, sans enlèvement.

Kaolinitique : argile réfractaire, blanche à gris clair, composée principalement de kaolinite, c'est-à-dire de silicate d'alumine.

Lissage ou polissage : action de lisser les parois d'une poterie à l'aide d'une polissoir (bois, pierre, os ou cuir). La surface prend alors un aspect luisant, doux et brillant, ce qui peut aussi contribuer à la rendre étanche.

Matériel résiduel : matériel plus ancien que la date de constitution du dépôt. Il peut s'agir de matériel ayant eu une durée de vie longue mais aussi de matériel redéposé à la suite d'un creusement ou d'un apport de sédiment. Dans ce derniers cas, le matériel n'a aucune relation fonctionnelle ou chronologique avec le dépôt.

NEV : méthode quantification en nombre d'équivalents-vase. Il s'agit d'une méthode qui permet de calculer le nombre théorique de vases à partir de la circonférence des fragments de bords et/ou de fonds. Dans cette étude, le NEV a été calculé à partir des fonds et des anses : un vase complet équivaut donc à 720°.

NMI : méthode quantification en nombre minimum d'individus. Cette méthode qui intervient après recollage, permet de calculer le nombre minimum de vases au moment du dépôt de la couche. Elle se fonde sur des éléments caractéristiques, généralement les lèvres, parfois des décors. Elle peut être (et a été durant cette étude) pondérée en prenant alors en considération le plus grand nombre d'éléments caractéristiques présents : en présence de neuf bords et trois fonds au sein d'une même catégorie ou groupe technique, on compte alors neuf individus. De même, en présence de neuf bords de plats et de deux bords de pots, on compte onze individus.

NR : méthode de quantification en nombre de restes. Elle consiste à compter chaque tesson avant recollage.

NTI : méthode de quantification du nombre typologique d'individus. Cette méthode consiste à ne quantifier que les individus dont la forme précise a pu être identifiée. Selon la question, l'identification peut être plus ou moins précise, mais ce seuil doit alors être impérativement précisé. Dans un premier temps, l'identification peut intégrer tous les types (Drag. 24, jatte/coupe 1a) et mêmes les plus généraux (forme ouverte, forme fermée, mortier, marmite…) : il s'agit alors du « NTI max. », utilisé pour appréhender l'ensemble du répertoire de formes d'une catégorie, sans omettre des formes génériques qui ne sont attestées que par des fragments non caractéristiques. Dans un second temps, et dans le but de cerner l'évolution typologique d'une catégorie, on a appliqué le « NTI affiné » : seules les formes identifiées à un seuil satisfaisant sont prises en compte.

Pseudo-engobe : apparence de la surface des vases qui peut être confondu avec de véritables engobes. Ces pseudo-engobes s'obtiennent, entre autres, en lissant ou polissant soigneusement les surfaces des vases qui vont alors réagir différemment à la cuisson que la le cœur de la pâte, en prenant une teinte souvent différente. Peut aussi s'obtenir en réhumidifiant les parois des vases avant cuisson et en retravaillant légèrement la surface, ce qui crée un très léger film de couleur différente en surface. Existe ici assurément pour certains groupes des Cal-EO (céramiques à engobe ou pseudo-engobe orangé) et des Kao-EB (céramiques kaolinitiques à engobe blanc ; dans ce dernier cas il est moins certain et on a préféré ne pas inclure cette description dans la désignation de la catégorie).

Taux de conservation (*completness*) : méthode d'estimation du taux de conservation des vases. Elle consiste à faire le rapport entre le NEV et le NMI. Ramené en pourcentage, ce taux exprime le degré de conservation des vases : si un même vase équivaut à 0,7 NEV (d'après le calcul de la circonférence de son fond et de son bord), alors son taux de conservation est de 70%.

Typologie : classement hiérarchisé des objets selon leurs caractéristiques techniques et morphologiques. Cette typologie peut ensuite être confronté à la chronologie pour obtenir une chrono-typologie.

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Cités du sud-est du Massif Central au Haut-Empire (les limites de cité et les voies sont simplifiées ; d'après TRÉMENT *et al.* 2007 : fig. 2 ; ODE 2005 : fig. i.2 ; BÉMONT, JACOB 1986 : fig. 1 ; 485Hhttp://www.lattara.net/archeonline_web/import_archeonline.html : carte du Languedoc et des ses marges, UMR 5140). ..33
Figure 2. Le département de la Lozère et le Gévaudan antique (DAO B. Ode PCR Javols-*Anderitum*). 35
Figure 3. État des connaissances sur la ville antique de Javols : limites, réseau urbain et principaux bâtiments (DAO : J. Courtois, PCR Javols-Anderitum ; TRINTIGNAC *et al.* à paraître)....38
Figure 4. Localisation des sondages des fouilles récentes de 1996 à 2007 (DAO B. Ode et A. Trintignac). 39
Figure 5. Activité des fouilles archéologiques dans le sud-est du Massif Central de 1999 à 2003 (sources : *Bilans Scientifiques Régionaux*). 42
Figure 6. Localisation des officines de céramiques fines et des quelques autres ateliers avérés dans les départements concernés par l'étude (d'après TRÉMENT *et al.* 2007 : fig. 2 ; ODE 2005 : fig. i.2 ; BÉMONT JACOB 1986 : fig. 1 ; 486Hhttp://www.lattara.net/archeonline_web/import_archeonline.html : carte du Languedoc et des ses marges, UMR 5140). ..44
Figure 7. Localisation des ensembles étudiés (DAO B. Ode et A. Trintignac). 62
Figure 8. Représentativité en nombre de restes de chaque phase chronologique provisoire. 75
Figure 9. Fonctionnement et hiérarchisation du répertoire de formes. 86
Figure 10. Céramiques fines de l'ensemble 1. 135
Figure 11. Céramiques communes de l'ensemble 1. 136
Figure 12. Sigillées (n°1-23) et parois fines (n°24-25) de l'ensemble 19. 138
Figure 13. *Terrae nigrae* (n°1-9) et Cal-EO (n°10-21) de l'ensemble 19. 139
Figure 14. Kao-EB (n°1-28), Sab-EB (n°29-30) et Cal-EN (n°31) de l'ensemble 19. 140
Figure 15. Lampes à huile de l'ensemble 19. 141
Figure 16. Kao-GRL (n°1-20) et Sab-GRL (n°21-24) de l'ensemble 19. 142
Figure 17. Kao-GR de l'ensemble 19. 143
Figure 18. Kao-GR de l'ensemble 19 (suite). 144
Figure 19. Sab-GR de l'ensemble 19. 144
Figure 20. Cal-CL (n°13-18), Sab-NT (n°19-24), COM-IT (n°25) et amphore (n°26) de l'ensemble 19. 145
Figure 21. Céramiques de l'ensemble 9. 147
Figure 22. Céramiques de l'ensemble 10. 149
Figure 23. Sigillées (n°1-15) et parois fines (n°16-17) de l'ensemble 2. 152
Figure 24. *Terrae nigrae* (n°1-5), Sab-ER (n°6), Cal-EO (n°7-12), Kao-EB (n°13-20) et lampe à huile (n°21) de l'ensemble 19. 153
Figure 25. Kao-GRL, Sab-GRL et Kao-GR de l'ensemble 2. 154
Figure 26. Sab-GR (n°1-6), Sab-CL (n°7-8), Cal-CL (n°9), Sab-EM (n°10 et 11), R-POMP (n°13) et amphore (n°14) de l'ensemble 2. 155
Figure 27. Sigillées de l'ensemble 7. 157
Figure 28. Céramiques à parois fines (n°1-2), *terrae nigrae* (n°3-6), Cal-EO (n°7-12), Sab-EO (n°13), Kao-EB (n°14-17) et lampes à huile (n°18-19) de l'ensemble 7. 158
Figure 29. Céramiques communes et amphores de l'ensemble 7. 159
Figure 30. Sigillées italiques et moulées de La Graufesenque de l'ensemble 23. 162
Figure 31. Sigillées lisses de La Graufesenque de l'ensemble 23. 163
Figure 32. Céramiques à parois fines (n°1-7), *terra nigra* (n°8) et Cal-EO (n°9-24) de l'ensemble 23. 164
Figure 33. Kao-EB (n°1-4), Sab-EB (n°5-6), Kao-GRL (n°8-18) et Sab-GRL (n°19) de l'ensemble 23. 165
Figure 34. Kao-GR (n°1-8), Sab-GR (n°9-17), Sab-CL (n°19-24), Sab-NT (n°25-26) et R-POMP (n°27) de l'ensemble 23. 166
Figure 35. Urne cinéraire (n°1) et sigillées de l'ensemble 25. 169
Figure 36. Kao-EB (n°1-3) et Sab-GR (n°4-6) et Sab-CL (n°7) de l'ensemble 25. 170
Figure 37. Céramiques de l'ensemble 26. 172
Figure 38. Céramiques de l'ensemble 27. 173
Figure 39. Urne cinéraire (n°1) et sigillées lisses de l'ensemble 15. 175
Figure 40. Sigillée moulée (n°1), parois fines (n°2) et lampe (n°3) de l'ensemble 15. 176
Figure 41. Cal-EO (n°1-2), Kao-EB (n°3-4) et Sab-GR (n°5) de l'ensemble 15. 177
Figure 42. Sigillée (n°1), Cal-EO (n°2-6 et 8), Cal-EB (n°7), Sab-EB (n°9-10), Kao-EB (n°11-12) et Kao-GRL (n°13) de l'ensemble 29. 178
Figure 43. Kao-GR (n°1-3), Sab-CL (n°4-6) et Cal-CL (n°7-8) de l'ensemble 29. 181
Figure 44. Sigillées (n°1-7), parois fines (n°8-12) et Cal-EO (n°13-26) de l'ensemble 5. 182
Figure 45. Kao-EB (n°1-2), Sab-EB (n°3-4), Cal-EB (n°5), lampes à huile (n°6-7), Kao-GRL (n°8-10), Sab-GRL (n°11) de l'ensemble 5. 186
Figure 46. Kao-GR (n°1-10), Sab-GR (n°10-17) et Sab-CL (n°18-19) de l'ensemble 5. 187
Figure 47. Cal-CL (n°1), Sab-EM (n°2-4) et amphore (n°6) de l'ensemble 5. 188
Figure 48. Sigillées (n°1-5) et parois fines (n°6-8) de l'ensemble 4. 189
Figure 49. Cal-EO (n°1-16) et Cal-EG (n°17) de l'ensemble 4. 191
Figure 50. Kao-EB de l'ensemble 4. 192
Figure 51. Kao-GRL (n°1-4), Sab-CLL (n°5), Kao-GR (n°6-15) de l'ensemble 4. 193
Figure 52. Kao-GR (suite) de l'ensemble 4. 194
Figure 53. Sab-GR (n°1-3) et Cal-GR (n°4) de l'ensemble 4. 195
Figure 54. Sab-CL de l'ensemble 4. 196
Figure 55. Cal-CL, COM-IT et R-POMP de l'ensemble 4. 197
Figure 56. Amphores de l'ensemble 4 (dessins F. Di Napoli). 198
Figure 57. Amphores (suite) de l'ensemble 4 (dessins F. Di Napoli). 199
Figure 58. Sigillée moulée de l'ensemble 6. 201
Figure 59. Sigillée lisse de l'ensemble 6. 202

Figure 60. Parois fines (n°1-15) et Cal-EO (n°16-31) de l'ensemble 6. 204
Figure 61. Kao-EB (n°1-13), Cal-EB (n°14) et lampe à huile (n°15) de l'ensemble 6. 205
Figure 62. Kao-GRL (n°1-17), Sab-GRL (n°18-19) et Sab-CLL (n°20) de l'ensemble 6. 206
Figure 63. Kao-GR de l'ensemble 6. 207
Figure 64. Sab-GR de l'ensemble 6. 208
Figure 65. Sab-CL de l'ensemble 6. 209
Figure 66. Cal-CL (n°1-6), Sab-NT (n°7), COM-Ind (n°8-9) et amphores (n°10-13) de l'ensemble 6. 210
Figure 67. Sigillées moulées de l'ensemble 12 (dessins Th. Martin). 213
Figure 68. Sigillée moulée de l'ensemble 12 (dessin Th. Martin). 214
Figure 69. Sigillées lisses de l'ensemble 12 (dessins Th. Martin, sauf n°2, 3, 6, 10, 13 à 15). 215
Figure 70. Sigillées lisses (suite) de l'ensemble 12 (n°1-3 et 6 : dessins Th. Martin). 216
Figure 71. Parois fines de l'ensemble 12. 216
Figure 72. Cal-EO de l'ensemble 12 (n°5 et 9 : dessins G. Poitevin). 217
Figure 73. Cal-EO (n°1-6), Cal-EG (n°7) et lampe à huile (n°8) de l'ensemble 12. 218
Figure 74. Kao-EB (n°1-3), Sab-EB (n°4-7) et Cal-EB (n°8) de l'ensemble 12. 219
Figure 75. Kao-GRL (n°1) et Sab-GRL (n°2-6) de l'ensemble 12. 220
Figure 76. Kao-GR de l'ensemble 12. 221
Figure 77. Sab-GR de l'ensemble 12. 222
Figure 78. Sab-CL de l'ensemble 12. 223
Figure 79. Sab-CL (suite) de l'ensemble 12. 225
Figure 80. Cal-CL, Sab-NT et amphores de l'ensemble 12. 227
Figure 81. Groupe 1 de l'analyse spatiale. 228
Figure 82. Groupe 3 de l'analyse spatiale. 229
Figure 83. Groupe 4 de l'analyse spatiale. 230
Figure 84. Groupe 5 de l'analyse spatiale. 231
Figure 85. Groupe 6 de l'analyse spatiale. 232
Figure 86. Céramiques de l'ensemble 3. 236
Figure 87. Sigillées (n°1-5), Cal-EO (n°6-12), Cal-EG (n°13), Sab-EB (n°14-15), Kao-GRL (n°16), Sab-GRL (n°16-19) de l'ensemble 16. 238
Figure 88. Kao-GR (n°1), Sab-GR (n°2-4), Sab-CL (n°5-8) et Cal-CL (n°9) de l'ensemble 16. 239
Figure 89. Sigillées de l'ensemble 22. 241
Figure 90. Parois fines (n°1-2), Cal-EO (n°3-13), Cal-EG (n°14), Kao-EB (n°15-16) et Sab-EB (n°17-19) de l'ensemble 22. 242
Figure 91. Céramiques communes de l'ensemble 22. 244
Figure 92. Céramiques de l'ensemble 24. 246
Figure 93. Sigillées (n°1-10) et Sab-EB (n°11) de l'ensemble 8. 249
Figure 94. Kao-GRL (n°1-2), Sab-GRL (n°3-9), Kao-GR (n°10-14), Sab-GR (n°15), Sab-CL (n°16-21) de l'ensemble 8. 250
Figure 95. Sigillées de l'ensemble 20. 253
Figure 96. Céramique métallescente (n°1) et Sab-EB (n°2) de l'ensemble 20. 255
Figure 97. Sab-GRL (n°1-4) et Kao-GR (n°5-14) de l'ensemble 20. 255
Figure 98. Sab-GR (n°1-9), Sab-CL (n°10-12) et Sab-EM (n°13) de l'ensemble 20. 256
Figure 99. Céramiques de l'ensemble 21. 259
Figure 100. Sigillée (n°1), céramique métallescente (n°2), Kao-EB (n°3), Sab-EB (n°4), Cal-EB (n°5), lampe à huile (n°6), Sab-GRL (n°7-14) et Sab-CLL (n°15) de l'ensemble 17. 262
Figure 101. Kao-GR (n°1-5) et Sab-GR (n°6-20) de l'ensemble 17. 263
Figure 102. Sigillées de l'ensemble 18. 266
Figure 103. Parois fines (n°1), *terrae nigrae* (n°2), Cal-EO (n°3-5), Kao-EB (n°7-8), Sab-EB (n°9-14), Cal-EB (n°15-16) de l'ensemble 18. 267
Figure 104. Kao-GRL de l'ensemble 18. 268
Figure 105. Sab-GRL de l'ensemble 18. 269
Figure 106. Sab-GRL (suite) de l'ensemble 18. 270
Figure 107. Sab-GRL (suite) et Sab-CLL (n°6) de l'ensemble 18. 271
Figure 108. Kao-GR de l'ensemble 18. 272
Figure 109. Kao-GR (suite) de l'ensemble 18. 273
Figure 110. Sab-GR de l'ensemble 18. 274
Figure 111. Sab-GR (suite) de l'ensemble 18. 275
Figure 112. Sab-CL, Sab-NT, Cal-CL, R-POMP et amphores de l'ensemble 18. 276
Figure 113. Sigillées (n°1-9), céramique métallescente (n°10), Cal-EO (n°11), Sab-EO (n°12), Kao-EB (n°13), Sab-EB (n°14-17) et Cal-EB (n°18-19) de l'ensemble 11. 279
Figure 114. Kao-GRL (n°1-9) et Sab-GRL (n°10-32) de l'ensemble 11. 280
Figure 115. Kao-GR (n°1-16) et Sab-GR (n°17-23) de l'ensemble 11. 282
Figure 116. Sab-CL (n°1-13), Cal-CL (n°14) et Sab-EM (n°15) de l'ensemble 11. 283
Figure 117. Céramique métallescente (n°1) et Cal-EO (n°3) de l'ensemble 14. 285
Figure 118. Sab-EB (n°1-6) et Cal-EB (n°7) de l'ensemble 14. 286
Figure 119. Kao-GRL, Kao-GR, Sab-GR, Sab-CL, Cal-CL et R-POMP de l'ensemble 14. 287
Figure 120. Amphores de l'ensemble 14. 289
Figure 121. Classification des différents ensembles par leur taux de conservation et comparaison avec le taux de fragmentation. 290
Figure 122. Distribution ordonnée des taux de conservation des différents ensembles. 290
Figure 123. Récapitulatif des quantifications en NR, NMI et NEV des différents ensembles et horizons. 292
Figure 124. Distribution par horizon du NMI total du corpus en excluant certains ensembles (% du NMI total et données brutes). 292
Figure 125. Fréquence par horizon des céramiques fines (% du NMI total de chaque horizon). 297
Figure 126. Distribution par horizon des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines). 297
Figure 127. Contribution par horizon des sigillées à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon). 298
Figure 128. Fréquence par horizon de la sigillée (% du NMI total de chaque horizon). 299

Figure 129. Distribution de la sigillée par horizon (% du NMI total de la sigillée).....299
Figure 130. Contribution par horizon des différents ateliers aux sigillées (% du NMI total des sigillées de chaque horizon et données brutes).....299
Figure 131. Distribution des 295 individus de sigillée par origine. 299
Figure 132. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 2 (NTI affiné des sigillées de l'horizon : 23). 300
Figure 133. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 3 (NTI affiné de l'horizon : 90).....300
Figure 134. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 4b (NTI affiné de l'horizon : 78). 300
Figure 135. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 4c (NTI affiné de l'horizon : 26). 301
Figure 136. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 5 (NTI affiné de l'horizon : 40).....301
Figure 137. Fréquence des principales formes sigillées de l'horizon 6 (NTI affiné de l'horizon : 20).....301
Figure 138. Catalogue des estampilles sur sigillée présentes dans le corpus et dans le restant des fouilles d'A. Ferdière. 303
Figure 139. Fréquence par horizon des sigillées de tradition italique (% du NMI total de chaque horizon).....303
Figure 140. Quantification en NTI affiné des sigillées de tradition italique.....303
Figure 141. Estampilles sur sigillée de tradition italique.....304
Figure 142. Fréquence par horizon des sigillées de La Graufesenque (% du NMI total de chaque horizon). 305
Figure 143. Distribution des sigillées de La Graufesenque par horizon (% du NMI total des sigillées de La Graufesenque). 305
Figure 144. Quantification en NTI affiné des sigillées moulées et lisses de La Graufesenque.....306
Figure 145. Fantaisies et formes rares de La Graufesenque (n°3 : JSF05 7072). 306
Figure 147. Estampilles sur sigillées de La Graufesenque. 308
Figure 147. Estampilles sur sigillées de La Graufesenque. 313
Figure 148. Fréquence par horizon des sigillées de Banassac (% du NMI total de chaque horizon). 315
Figure 149. Quantification du NTI affiné des sigillées de Banassac. 315
Figure 150. Estampilles sur sigillées de Banassac. 316
Figure 151. Fréquence par horizon des sigillées de Lezoux (% du NMI total de chaque horizon). 319
Figure 152. Quantification en NTI allégé des sigillées de Lezoux.....319
Figure 153. Estampilles sur sigillées de Lezoux. 320
Figure 154. Contribution par horizon des céramiques métallescentes à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon). 321
Figure 155. Fréquence par horizon des céramiques métallescentes (% du NMI total de chaque horizon). 321
Figure 156. Contribution par horizon des parois fines à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).....322
Figure 157. Fréquence par horizon des parois fines (% du NMI total de chaque horizon). 322
Figure 158. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie des parois fines (% du NMI total des parois fines de chaque horizon et données brutes).....323
Figure 159. Fréquence par horizon du groupe technique C.F.1 (% du NMI total de chaque horizon).....323
Figure 160. Quantification en NTI affiné du groupe technique C.F.1. 323
Figure 161. Formes du groupe C.F.1. 323
Figure 162. Forme du groupe technique C.F.2. 324
Figure 163. Quantification en NTI affiné des formes du groupe technique C.F.G.2. 325
Figure 164. Formes du groupe technique C.F.G.2. 325
Figure 165. Formes des groupes techniques C.F.Lz. 326
Figure 166. Fréquence par horizon du groupe technique E.O.1b (% du NMI total de chaque horizon). 327
Figure 167. Quantification en NTI affiné des formes du groupe technique E.O.1b.....327
Figure 168. Formes du groupe technique E.O.1b. 328
Figure 169. Forme du groupe technique E.O.2b.....329
Figure 170. Contribution par horizon des *terrae nigrae* à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).....330
Figure 171. Fréquence par horizon des *terrae nigrae* (% du NMI total de chaque horizon). 330
Figure 172. Contribution par horizon de P.18a et P.18b à la catégorie des *terrae nigrae* (% du NMI total des *terrae nigrae* de chaque horizon et données brutes).....331
Figure 173. Fréquence par horizon des groupes techniques P.18a et P.18b (% du NMI total de chaque horizon). 331
Figure 174. Quantification en NTI affiné des *terrae nigrae.* 332
Figure 175. Formes et décors des *terrae nigrae.* 333
Figure 176. Fréquence par horizon des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (% du NMI total de chaque horizon).....334
Figure 177. Contribution par horizon des Cal-EO et Sab-EO à la famille des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (% du NMI total des -EO de chaque horizon et données brutes).....334
Figure 178. Contribution par horizon des Cal-EO à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).....334
Figure 179. Fréquence par horizon des Cal-EO (% du NMI total de chaque horizon).....336
Figure 180. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Cal-EO (% du NMI des Cal-EO de chaque horizon et données brutes).....337
Figure 181. Répertoire des formes des Cal-EO : les formes ouvertes.....337
Figure 182. Répertoire des formes des Cal-EO : les formes fermées. 338
Figure 183. Répertoire des formes des Cal-EO : formes fermées et *varia.* 339
Figure 184. Quantification en NTI max. de la catégorie des Cal-EO. 339
Figure 185. Quantification en NTI affiné des formes par groupes techniques des Cal-EO.....340
Figure 186. Fréquence par horizon du groupe technique C.F.G.1 (% du NMI total de chaque horizon).....340
Figure 187. Formes du groupe technique C.F.G.1 et décors à la molette. 340
Figure 188. Fréquence par horizon des groupes techniques E.O.1a et SCB.G (% du NMI total de chaque horizon).....341
Figure 189. Quantification en NTI affiné des groupes techniques E.O.1a et SCB.G. 342
Figure 190. Quantification en NTI affiné par horizon des groupes techniques E.O.1a et SCB.G. 342
Figure 191. Décors moulés sur Cal-EO (n°4 et 5 : JSE98 4066). 344
Figure 192. Estampille sur Cal-EO. 347
Figure 193. Fréquence par horizon du groupe technique E.O.1d (% du NMI total de chaque horizon). 347
Figure 194. Quantification en NTI affiné du groupe technique E.O.1d.....348

Figure 195. Comparaisons morphologiques entre quelques formes de Cal-EO, de sigillées de mode C (d'après BÉMONT, VERNHET, BECK 1987) et de sigillées tardives de mode A (d'après VERNHET 1977). 351
Figure 196. Forme des Sab-EO. 353
Figure 197. Fréquence par horizon des Cal-EG (% du NMI total de chaque horizon). 354
Figure 198. Formes des Cal-EG. 354
Figure 199. Fréquence par horizon des céramiques à engobe blanc (% du NMI total de chaque horizon). 355
Figure 200. Contribution par horizon des Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB à la famille des céramiques à engobe blanc (% du NMI total des -EB de chaque horizon et données brutes). 356
Figure 201. Contribution par horizon des céramiques à engobe blanc à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon). 356
Figure 202. Contribution par horizon des Kao-EB à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon). 356
Figure 203. Contribution par horizon des Sab-EB à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon). 357
Figure 204. Contribution par horizon des Cal-EB à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon). 357
Figure 205. Fréquence par horizon des céramiques à pâte kaolinitique et engobe blanc (% du NMI total de chaque horizon). 358
Figure 206. Contribution par horizon des groupes techniques P.7, P.8 et P.9 à la catégorie des Kao-EB (% du NMI total des Kao-EB de chaque horizon et données brutes). 358
Figure 207. Fréquence par horizon des groupes techniques P.7 (% du NMI total de chaque horizon). 359
Figure 208. Fréquence par horizon des groupes techniques P.8 (% du NMI total de chaque horizon). 359
Figure 209. Quantification en NTI affiné des formes de la catégorie des Kao-EB. 360
Figure 210. Quantification en NTI affiné des groupes techniques de la catégorie des Kao-EB. 360
Figure 211. Répertoire des formes des Kao-EB. 361
Figure 212. Répertoire des formes (suite) des Kao-EB. 362
Figure 213. Fréquence par horizon des céramiques à pâte sableuse et engobe blanc (% du NMI total de chaque horizon). 368
Figure 214. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie des Sab-EB (% du NMI total des Sab-EB de chaque horizon et données brutes). 368
Figure 215. Fréquence par horizon des groupes techniques P.3l et P.3m (% du NMI total de chaque horizon). 368
Figure 216. Fréquence par horizon des groupes techniques P.5j et P.5l (% du NMI total de chaque horizon). 369
Figure 217. Quantification en NTI affiné des formes des Sab-EB. 369
Figure 218. Quantification en NTI affiné des groupes techniques des Sab-EB. 369
Figure 219. Répertoire des formes des Sab-EB. 370
Figure 220. Répertoire des formes (suite) des Sab-EB. 372
Figure 221. *Graffiti* sur Sab-EB. 375
Figure 222. Fréquence par horizon des céramiques à pâte calcaire et engobe blanc (% du NMI total de chaque horizon). 377
Figure 223. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie des Cal-EB (% du NMI total des Cal-EB de chaque horizon et données brutes). 378
Figure 224. Formes du groupe technique P.35a. 379
Figure 225. Quantification en NTI affiné du groupe technique P.13a. 379
Figure 226. Répertoire des formes des Cal-EB (n°9 et 10 : fouilles Peyre). 380
Figure 227. Fréquence par horizon des Cal-EN (% du NMI total de chaque horizon). 384
Figure 228. Forme des Cal-EN. 384
Figure 229. Sériographe des différentes productions reconnues de céramiques fines (fréquence en % du NMI total de chaque horizon). 387
Figure 230. Récapitulatif des différentes productions de provenance italique ou lyonnaise, millavoise ou de Gaule du Centre. 388
Figure 231. Fréquence par horizon des importations de céramiques fines italiques ou lyonnaises, de La Graufesenque et de Gaule du Centre (% du NMI total de chaque horizon). 389
Figure 232. Contribution par horizon des importations de céramiques fines italiques ou lyonnaises, de La Graufesenque et de Gaule du Centre à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon). 389
Figure 233. Fréquence par horizon des lampes à huile (% du NMI total de chaque horizon). 390
Figure 234. Quantification en NTI affiné des lampes à huile. 390
Figure 235. Répertoire des lampes à huile. 391
Figure 236. Fréquence par horizon des céramiques communes (% du NMI total de chaque horizon). 392
Figure 237. Fréquence par horizon des céramiques grises lissées (% du NMI total des céramiques de chaque horizon). 394
Figure 238. Contribution par horizon des Kao-GRL et Sab-GRL à la famille des céramiques grises lissées (% du NMI total des -GRL de chaque horizon et données brutes). 395
Figure 239. Contribution par horizon des Kao-GRL à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes). 395
Figure 240. Contribution par horizon des Sab-GRL à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon). 395
Figure 241. Fréquence par horizon des céramiques à pâte kaolinitique grise lissée (% du NMI total de chaque horizon). 396
Figure 242. Distribution par horizon des individus des Kao-GRL (% du NMI total des Kao-GRL). 397
Figure 243. Contribution par horizon des groupes techniques P.1a et P.2a à la catégorie des Kao-GRL (% du NMI total des Kao-GRL de chaque horizon et données brutes). 397
Figure 244. Fréquence par horizon du groupe technique P.1a (% du NMI total de chaque horizon). 397
Figure 245. Fréquence par horizon du groupe technique P.2a (% du NMI total de chaque horizon). 398
Figure 246. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Kao-GRL. 398
Figure 247. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Kao-GRL. 398
Figure 248. Répertoire des formes des Kao-GRL. 399
Figure 249. Répertoire des formes (suite) des Kao-GRL. 403
Figure 250. *Graffiti* des Kao-GRL. 406
Figure 251. Fréquence par horizon des céramiques à pâte sableuse grise lissée (% du NMI total de chaque horizon). 408
Figure 252. Distribution par horizon des individus des Sab-GRL (% du NMI total des Sab-GRL). 409
Figure 253. Contribution par horizon des groupes techniques P.3a, P.3b, P.5a et P.5c à la catégorie des Sab-GRL (% du NMI des Sab-GRL de chaque horizon et données brutes). 409

Figure 254. Fréquence par horizon du groupe technique P.3a (% du NMI total de chaque horizon). 409
Figure 255. Fréquence par horizon du groupe technique P.5a (% du NMI total de chaque horizon). 410
Figure 256. Fréquence par horizon du groupe technique P.5c (% du NMI des ensembles).....410
Figure 257. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Sab-GRL. 411
Figure 258. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Sab-GRL. 411
Figure 259. Répertoire des formes des Sab-GRL. 412
Figure 260. Répertoire des formes (suite) des Sab-GRL. 414
Figure 261. Décors estampés sur Sab-GRL. 417
Figure 262. *Graffiti* sur Sab-GRL (n°5 : dessin J.-C. Béal). 419
Figure 263. Fréquence par horizon de la catégorie Sab-CLL (% du NMI total de chaque horizon)....422
Figure 264. Contribution par horizon des groupes techniques P.3k et P.5d à la catégorie des Sab-CLL (% du NMI total des Sab-CLL de chaque horizon et données brutes). 423
Figure 265.Quantification en NTI affiné de la catégorie des Sab-CLL. 423
Figure 266. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Sab-CLL. 423
Figure 267. Répertoire des formes des Sab-CLL. 325
Figure 268. Fréquence par horizon des céramiques communes grises (% du NMI total de chaque horizon). 425
Figure 269. Contribution par horizon des catégories Kao-GR, Sab-GR et Cal-GR à la famille des céramiques grises (% total des céramiques grises de chaque horizon et données brutes). 425
Figure 270. Contribution par horizon des Kao-GR à la classe des céramiques communes (% du NMI des céramiques communes de chaque horizon). 426
Figure 271. Contribution par horizon des Sab-GR à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon). 426
Figure 272. Fréquence par horizon des Kao-GR (% du NMI total de chaque groupe). 426
Figure 273. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie Kao-GR (% du NMI total des Kao-GR de chaque horizon et données brutes). 427
Figure 274. Fréquence par horizon du groupe technique P.1b (% du NMI total de chaque horizon). 427
Figure 275. Fréquence par horizon du groupe technique P.2b (% du NMI total de chaque horizon). 427
Figure 276. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Kao-GR. 428
Figure 277. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Kao-GR. 428
Figure 278. Répertoire des formes des Kao-GR. 430
Figure 279. Répertoire des formes (suite) des Kao-GR. 431
Figure 280. Répertoire des formes (suite) des Kao-GR. 434
Figure 281. Fréquence par horizon des Sab-GR (% du NMI total de chaque horizon)....437
Figure 282. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Sab-GR (% du NMI total des Sab-GR de chaque horizon et données brutes). 437
Figure 283. Fréquence par horizon du groupe technique P.3d (% du NMI total de chaque horizon). 437
Figure 284. Fréquence par horizon du groupe technique P.5b (% du NMI total de chaque horizon). 438
Figure 285. Fréquence par horizon du groupe technique P.5e (% du NMI total de chaque horizon). 438
Figure 286. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Sab-GR. 439
Figure 287. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Sab-GR. 439
Figure 288. Répertoire des formes des Sab-GR. 441
Figure 289. Répertoire des formes (suite) des Sab-GR. 442
Figure 290. Répertoire des formes (suite) des Sab-GR. 445
Figure 291. *Graffiti* sur Sab-GR. 446
Figure 292. Forme des Cal-GR. 447
Figure 293. Fréquence par horizon des céramiques communes claires (% du NMI total de chaque horizon). 449
Figure 294. Contribution par horizon des Sab-CL et Cal-CL aux céramiques communes claires (% du NMI total des -CL de chaque horizon et données brutes). 449
Figure 295. Contribution par horizon des Sab-CL à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon). 449
Figure 296. Contribution par horizon des Cal-CL à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon). 450
Figure 297. Fréquence par horizon des Sab-CL (% du NMI total de chaque horizon). 450
Figure 298. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Sab-CL (% du NMI total des Sab-CL de chaque horizon et données brutes). 450
Figure 299. Fréquence par horizon du groupe technique P.3h (% du NMI total de chaque horizon). 451
Figure 300. Fréquence par horizon du groupe technique P.5h (% du NMI total de chaque horizon). 451
Figure 301. Fréquence par horizon du groupe technique P.6d (% du NMI total de chaque horizon). 451
Figure 302. Fréquence par horizon du groupe technique P.43a (% du NMI total de chaque horizon). 452
Figure 303. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Cal-CL. 453
Figure 304. Quantification en NTI affiné des groupes techniques des Sab-CL. 453
Figure 305. Répertoire des formes des Sab-CL. 454
Figure 306. Répertoire des formes (suite) des Sab-CL. 455
Figure 307. Répertoire des formes (suite) des Sab-CL. 458
Figure 308. *Graffiti* sur Sab-CL. 461
Figure 309. Fréquence par horizon des Cal-CL (% du NMI total de chaque horizon). 464
Figure 310. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Cal-CL (% du NMI total des Cal-CL de chaque horizon et données brutes). 464
Figure 311. Fréquence par horizon du groupe technique P.23a (% du NMI total de chaque horizon). 464
Figure 312. Quantification en NTI max. de la catégorie des Cal-CL. 465
Figure 313. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Cal-CL. 465
Figure 314. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Cal-CL. 466
Figure 315. Répertoire des formes des Cal-CL. 466
Figure 316. Répertoire des formes (suite) des Cal-CL. 468
Figure 317. Fréquence par horizon de la catégorie des Sab-NT (%du NMI total de chaque horizon)....470

Figure 318. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des Sab-NT (% du NMI total des Sab-NT de chaque horizon et données brutes). 470
Figure 319. Fréquence par horizon du groupe technique P.33a (% du NMI total de chaque horizon). 470
Figure 320. Quantification en NTI max. de la catégorie des Sab-NT. 472
Figure 321. Quantification en NTI affiné de la catégorie des Sab-NT. 472
Figure 322. Quantification en NTI affiné par groupes techniques des Sab-NT. 472
Figure 323. Répertoire des formes des Sab-NT. 473
Figure 324. Fréquence par horizon des R-POMP (% du NMI total de chaque horizon). 475
Figure 325. Contribution par horizon des différents groupes techniques à la catégorie des R-POMP (% du NMI total des R-POMP de chaque horizon et données brutes). 475
Figure 326. Répertoire des formes des R-POMP. 476
Figure 327. Répertoire des formes des COM-IT. 477
Figure 328. Contribution par horizon des Sab-EM à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon). 478
Figure 329. Fréquence par horizon des Sab-EM (% du NMI total de chaque horizon). 478
Figure 330. Répertoire des formes des Sab-EM. 479
Figure 331. Formes des Com-Ind. 480
Figure 332. Sériographe des différentes catégories de céramiques communes (fréquence en % du NMI total de chaque horizon). 482
Figure 333. Récapitulatif sur la provenance des céramiques commune. 483
Figure 334. Contribution par horizon des différentes provenances des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon). 483
Figure 335. Importance des modes de façonnage au sein des céramiques communes locales ou régionales (% du NMI total des céramiques d'origine locale ou régionale de chaque horizon). 483
Figure 336. Contribution des céramiques claires et céramiques grises par provenance (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon). 483
Figure 337. Fréquence par horizon des amphores (% du NMI total de chaque horizon). 485
Figure 338. Contribution par horizon des différentes provenances à la catégorie des amphores (% du NMI total des amphores de chaque horizon et données brutes). 485
Figure 339. Quantification en NTI affiné des amphores, classées selon leur provenance. 486
Figure 340. Fréquence par horizon des amphores italiques (% du NMI total de chaque horizon). 486
Figure 341. Fréquence par horizon des amphores ibériques (% du NMI total de chaque horizon). 487
Figure 342. Fréquence par horizon des amphores gauloises (% du NMI total de chaque horizon). 487
Figure 343. Répartition des pots 1b par catégorie et horizon. 491
Figure 344. Évolution morphologique des pots 1b. 492
Figure 345. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 1b. 493
Figure 346. Répartition des pots 1c par catégorie et horizon. 493
Figure 347. Évolution morphologique des pots 1c. 493
Figure 348. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 1c. 494
Figure 349. Répartition des pots 1e par catégorie et horizon. 494
Figure 350. Répartition des pots 2a par catégorie et horizon. 494
Figure 351. Évolution morphologique des pots 2a. 495
Figure 352. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 2a. 495
Figure 353. Répartition des pots 2b par catégorie et horizon. 496
Figure 354. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 2b. 496
Figure 354. Évolution morphologique des pots 2b. 497
Figure 356. Répartition des pots 2c par catégorie et horizon. 497
Figure 357. Évolution morphologique des pots 2c. 497
Figure 358. Distribution des diamètres à l'ouverture du pot 2c. 497
Figure 359. Répartition des pots 5a par catégorie et horizon. 498
Figure 360. Répartition des pots 5a/5b par catégorie et horizon. 498
Figure 361. Distribution des diamètres à l'ouverture des pots 5a/5b. 499
Figure 362. Évolution morphologique des pots5a/5b. 499
Figure 363. Répartition des pots 5d par catégorie et horizon. 500
Figure 364. Répartition des pots 7a par catégorie et horizon. 500
Figure 365. Distribution des diamètres à l'ouverture des pots 7a. 501
Figure 365. Évolution morphologique des pots 7a. 501
Figure 367. Répartition des pots 10a par catégorie et horizon. 502
Figure 368. Répartition des pots 12a par catégorie et horizon. 503
Figure 369. Répartition des pots 12b par catégorie et horizon. 503
Figure 370. Répartition des pots 15 par catégorie et horizon. 504
Figure 371. Répartition des pots 17 par catégorie et horizon. 505
Figure 372. Répartition des cruches 1 par catégorie et horizon. 507
Figure 373. Répartition des cruches 3a par catégorie et horizon. 508
Figure 374. Répartition des cruches 4a par catégorie et horizon. 509
Figure 375. Répartition des cruches 6 par catégorie et horizon. 509
Figure 376. Répartition des cruches 9 par catégorie et horizon. 510
Figure 377. Évolution morphologique des cruches 9. 511
Figure 378. Distribution des diamètres à l'ouverture des cruches 9. 511
Figure 379. Répartition des cruches 9a par catégorie et horizon. 512
Figure 380. Répartition des cruches 12 par catégorie et horizon. 513
Figure 381. Répartition des cruches 13 par catégorie et horizon. 513
Figure 382. Évolution morphologique des cruches 13. 513
Figure 383. Répartition des cruches 14 par catégorie et horizon. 514
Figure 384. Répartition des cruches 16 par catégorie et horizon. 514
Figure 385. Répartition des cruches 17 par catégorie et horizon. 515

Figure 386. Évolution morphologique des cruches 17/Menez 98. 516
Figure 387. Distribution des diamètres à l'ouverture des cruches 17. 516
Figure 388. Répartition des cruches 20 par catégorie et horizon. 517
Figure 389. Répartition des cruches 21 par catégorie et horizon. 517
Figure 390. Répartition des plats 1a par catégorie et horizon. 518
Figure 391. Évolution morphologique des plats 1a. 519
Figure 392. Distribution des diamètres à l'ouverture du plat 1a. 519
Figure 393. Répartition des plats 1b par catégorie et horizon. 520
Figure 394. Évolution morphologique des plats 1b. 520
Figure 395. Répartition des plats 1c par catégorie et horizon. 520
Figure 396. Répartition des plats 1d par catégorie et horizon. 521
Figure 397. Répartition des plats 1e par catégorie et horizon. 521
Figure 398. Répartition des plats 2 par catégorie et horizon. 522
Figure 399. Répartition des bols 1a par catégorie et horizon. 522
Figure 400. Répartition des jattes/coupes 1c par catégorie et horizon. 524
Figure 401. Évolution morphologique des jattes/coupes 1c. 524
Figure 402. Répartition des jattes/coupes 1d par catégorie et horizon. 524
Figure 403. Évolution morphologique des jattes/coupes 1d. 525
Figure 404. Répartition des jattes/coupes 2 par catégorie et horizon. 525
Figure 405. Évolution morphologique des jattes/coupes 2. 526
Figure 406. Distribution des diamètres à l'ouverture de la jatte/coupe 2. 527
Figure 407. Répartition des jattes/coupes 4a par catégorie et horizon. 527
Figure 408. Répartition des jattes/coupes 4b par catégorie et horizon. 527
Figure 409. Évolution morphologique des jattes/coupes 4b. 528
Figure 410. Répartition des jattes/coupes 6a par catégorie et horizon. 528
Figure 411. Évolution morphologique des jattes/coupes 6a. 529
Figure 412. Distribution des diamètres à l'ouverture de la jatte/coupe 6a. 529
Figure 413. Répartition des jattes/coupes 9 par catégorie et horizon. 531
Figure 414. Évolution morphologique des jattes/coupes 9. 531
Figure 415. Répartition des jattes/coupes 12a par catégorie et horizon. 532
Figure 416. Évolution morphologique des jattes/coupes 12a. 532
Figure 417. Répartition des marmites 1b par catégorie et horizon. 533
Figure 418. Évolution morphologique des marmites 1b. 534
Figure 419. Distribution des diamètres à l'ouverture de la marmite 1b. 535
Figure 420. Répartition des mortiers par catégorie et horizon. 536
Figure 421. Répartition des couvercles 2b par catégorie et horizon. 538
Figure 422. Répartition des couvercles 4a par catégorie et horizon. 538
Figure 423. Évolution morphologique des couvercles 4a. 540
Figure 424. Répartition des couvercles 4b par catégorie et horizon. 539
Figure 425. Évolution morphologique des couvercles 4b. 539
Figure 426. Répartition des couvercles 4c par catégorie et horizon. 540
Figure 427. Évolution morphologique des couvercles 4c. 540
Figure 428. Évolution morphologique des couvercles 5. 541
Figure 429. Répartition des calices 1 par catégorie et horizon. 541
Figure 430. Proposition de chronologie des pots à cuire. 545
Figure 431. Proposition de chronologie des plats à cuire, des poêlons, des marmites et des couvercles. 546
Figure 432. Proposition de chronologie des bouilloires, des jattes/coupes à vocation culinaire et des mortiers. 548
Figure 433. Fréquence des pots, des plats à cuire, des marmites et des jattes (% de leur NTI total et données brutes). 549
Figure 434. Évolution de la fréquence des mortiers, des bouilloires et des couvercles (% du NTI total des céramiques culinaires et données brutes). 550
Figure 435. Fréquence des céramiques culinaires de l'ensemble 20 (calculé sur le % du NTI total des formes à cuire et sur celui des vases culinaires). 550
Figure 436. Proposition de chronologie des plats et des bols (fonction de service exclusive). 552
Figure 437. Proposition de chronologie des jattes/coupes. 553
Figure 438. Proposition de chronologie des cruches et des pichets. 555
Figure 439. Proposition de chronologie des gobelets, des pots de service, de leurs couvercles et des passoires. 556
Figure 440. Proposition de chronologie des vases de stockage (fonction exclusive). 558
Figure 441. Quantification par catégories du nombre de types de formes recensés et du nombre de types communs avec d'autres catégories et originaux. 560
Figure 442. Nombre de types communs entre chaque catégorie (les données ont été organisées manuellement pour faire ressortir les regroupements pertinents). 562
Figure 443. Définition des classes. 569
Figure 444. Proposition de chrono-typologie des *terrae nigrae.* 573
Figure 445. Proposition de chrono-typologie des PF-RuGa. 572
Figure 446. Proposition de chrono-typologie des CF-RuGa. 572
Figure 447. Proposition de chrono-typologie des KAO-EB et des SAB-EB. 577
Figure 448. Proposition de chrono-typologie des Com-L. 587
Figure 449. Proposition de chrono-typologie des COM-GrB. 596
Figure 450. Proposition de chrono-typologie des COM-ClB. 605
Figure 451. Proposition de chrono-typologie des SAB-NT. 623
Figure 452. Proposition de chrono-typologie des SAB-EM. 626
Figure 453. Synthèse sur l'origine de la vaisselle en présence à Javols (% du NMI total de la vaisselle par horizon). 629
Figure 454. Sériographe synthétique sur l'origine de la vaisselle en présence à Javols. 630
Figure 455. Proportion par horizon de céramiques fines et de céramiques de table dans le vaisselier (% du NMI total du vaisselier par horizon). 648
Figure 456. Proportions au sein du vaisselier entre céramiques claires et noires (% du NMI total du vaisselier). 658

ANNEXES

ANNEXE 1 : DOCUMENTATION DE FOUILLES

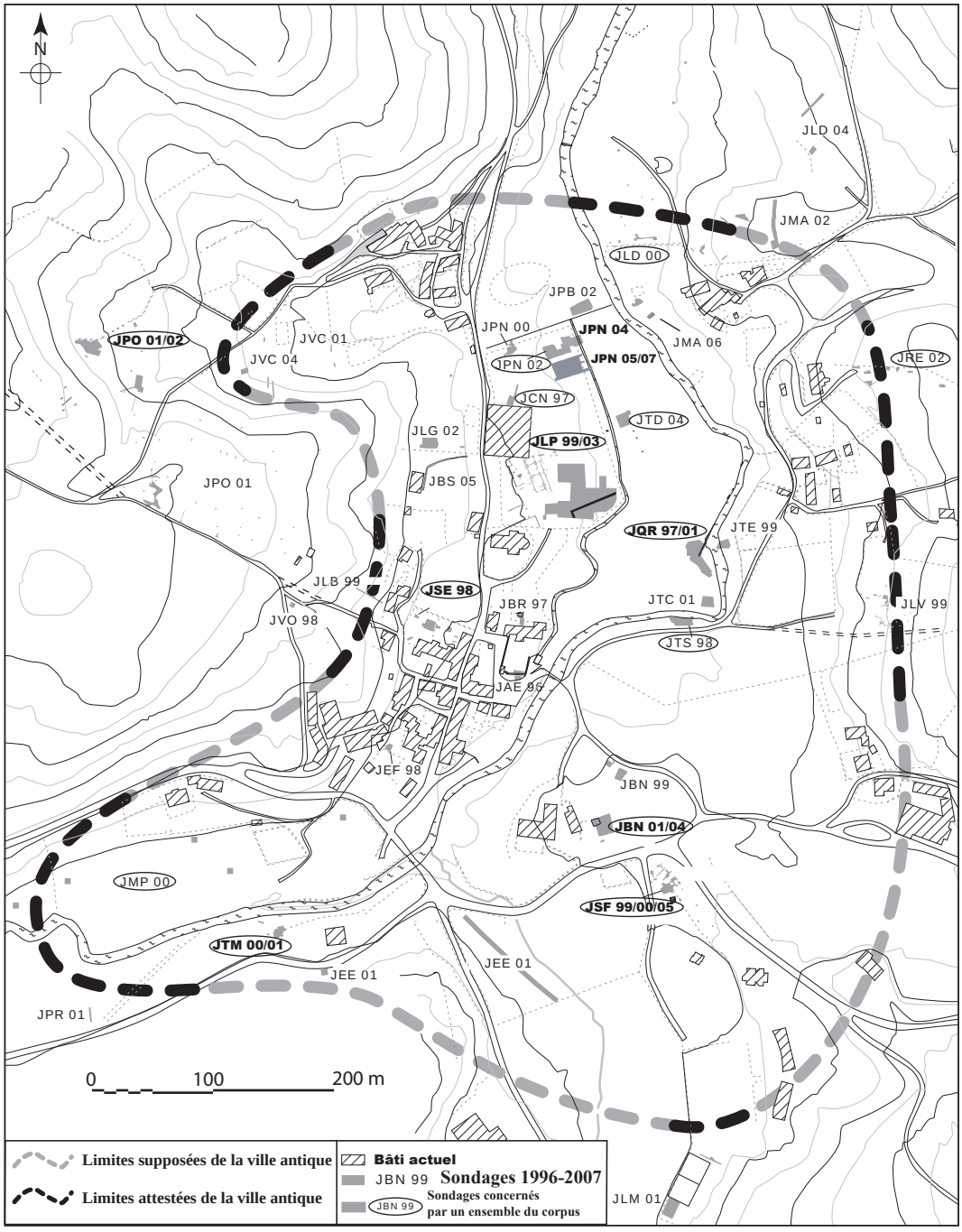

Annexe 1.a. Localisation des ensembles étudiés (DAO B. Ode et A. Trintignac).

ANNEXE 1.1.DOCUMENTATIONS DE JQR97/01 (ENSEMBLES 2 ET 4)

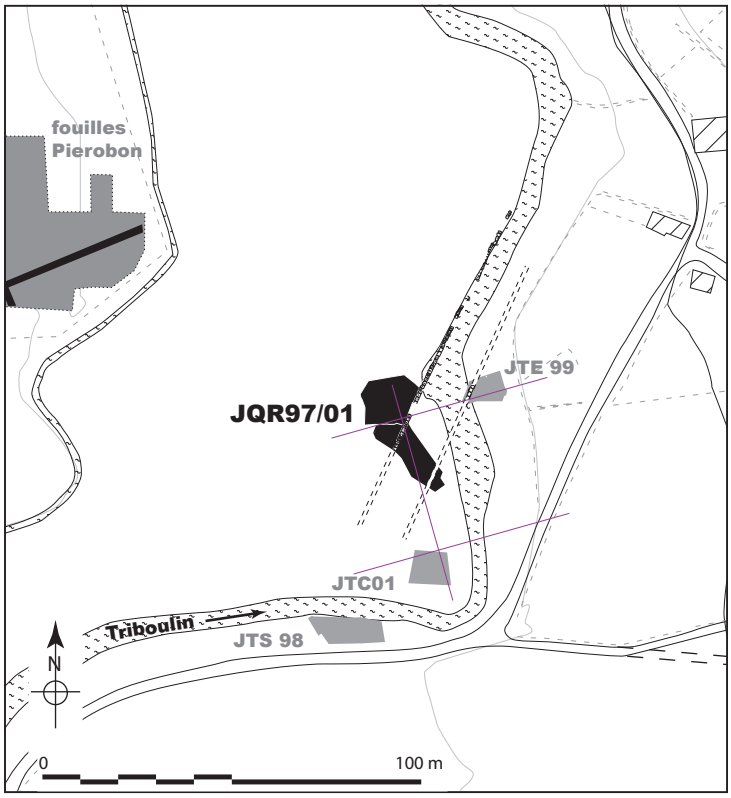

Annexe 1.1.a. Localisation des sondages JQR97 et 01 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fi g. 85).

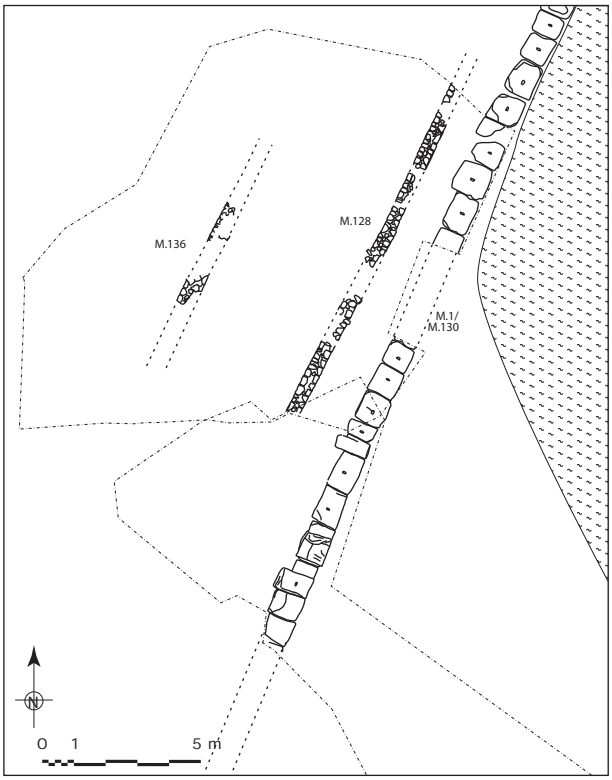

Annexe 1.1.b. Plan de la phase 1 : « quais » et constructions contemporaines parallèles (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 99).

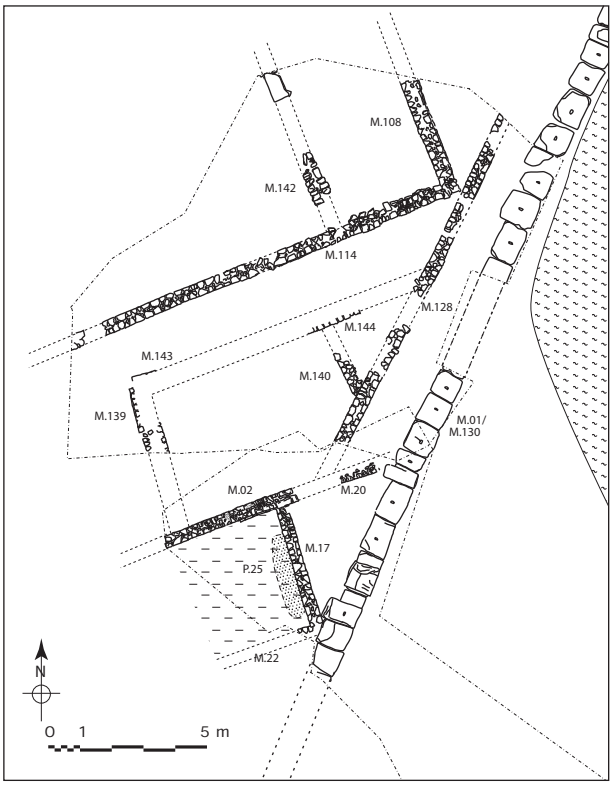

Annexe 1.1.c. Plan de la phase 2 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 104).

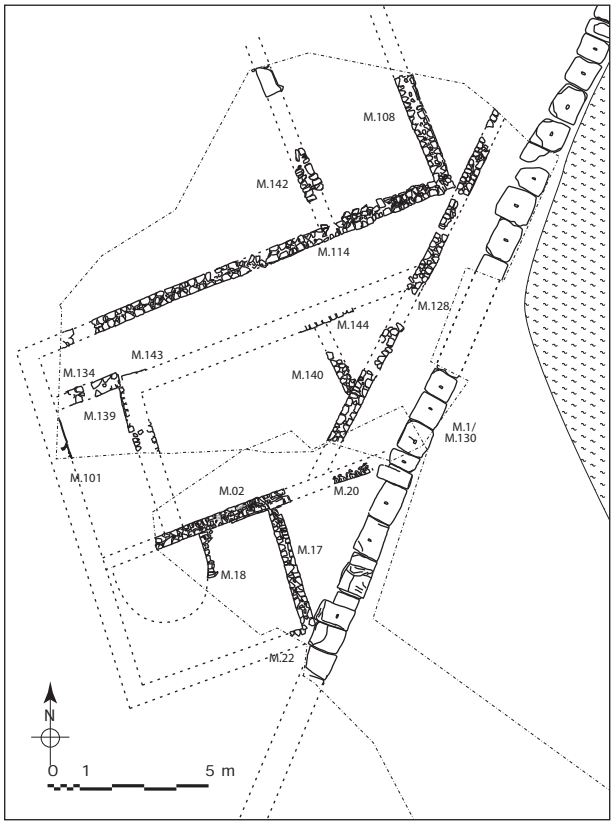

Annexe 1.1.d. Plan de la phase 3 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 109).

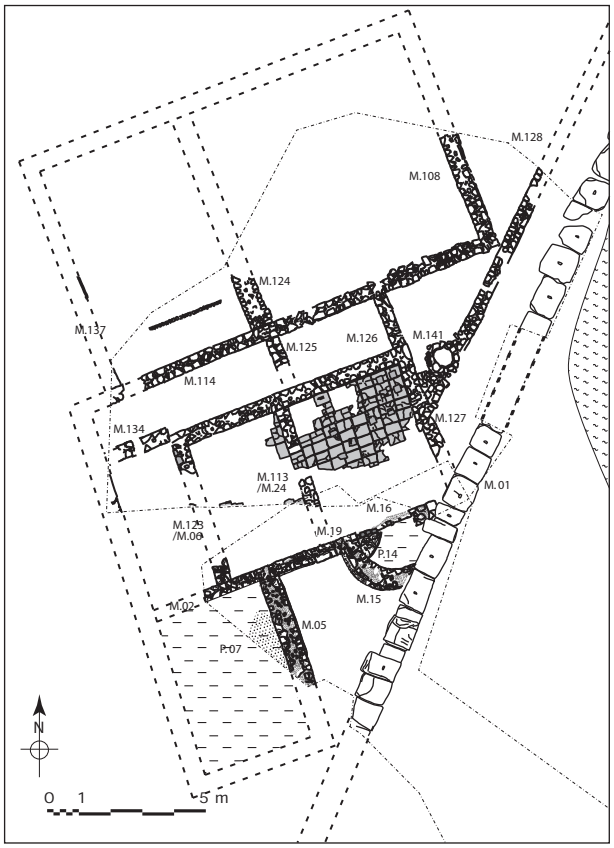

Annexe 1.1.e. Plan de la phase 4 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 111).

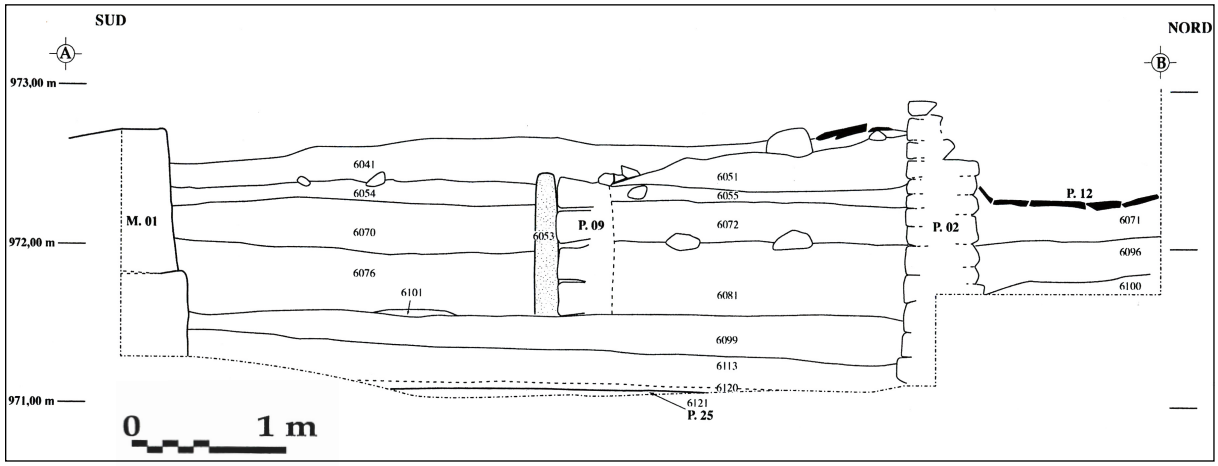

Annexe 1.1.f. Coupe stratigraphique (relevé cumulé) entre la limite nord de la fouille et le « quai » M.01 : en bas de coupe, le sol P.25 et l'US 6120 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 98).

Annexe 1.1.g. Puits M. 141 en cours de fouille (le bloc de granite n'est pas en place ; photo B. Ode).

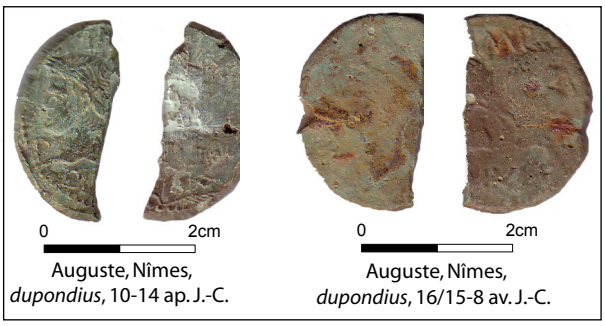

Annexe 1.1.h. Monnaies de l'US 6120 (identification M. Amandry ; photo C. Bideau).

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

CENTRE DE DATATION PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
Centre des Sciences de la Terre

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

Monsieur Alain FERDIERE
42, rue de la Mairie

45740 LAILLY-EN-VAL

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

Identification de l'échantillon :
15408
Nom du site : JAVOLS
Commune / Pays : JAVOLS / FRANCE
Niveau / Couche : JQR 97 - US1226
Nature de l'échantillon : BOIS
Age attendu
par l'expéditeur : I - IIe
Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire :

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Ly-12028

Activité 14C par rapport
au standard international : 77,89 % ± 0,3

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : -27,14

Age 14C BP : -2005 ± 30

Age calibré : de -86 à 65 av/ap J.-C.

Dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités :
de 50 avant J.-C. à 65 après J.-C.

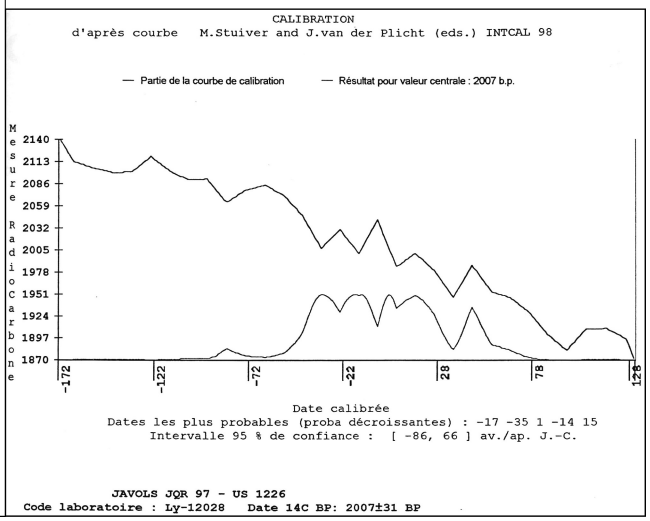

Annexe 1.1.i. Datation ^{14}C de l'US 1226 (puits M.141) effectuée par le Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon (d'après FERDIÈRE 2003b : vol. 3, annexe 5).

ANNEXE 1.2. DOCUMENTATIONS DE JCN97 (ENSEMBLE 5)

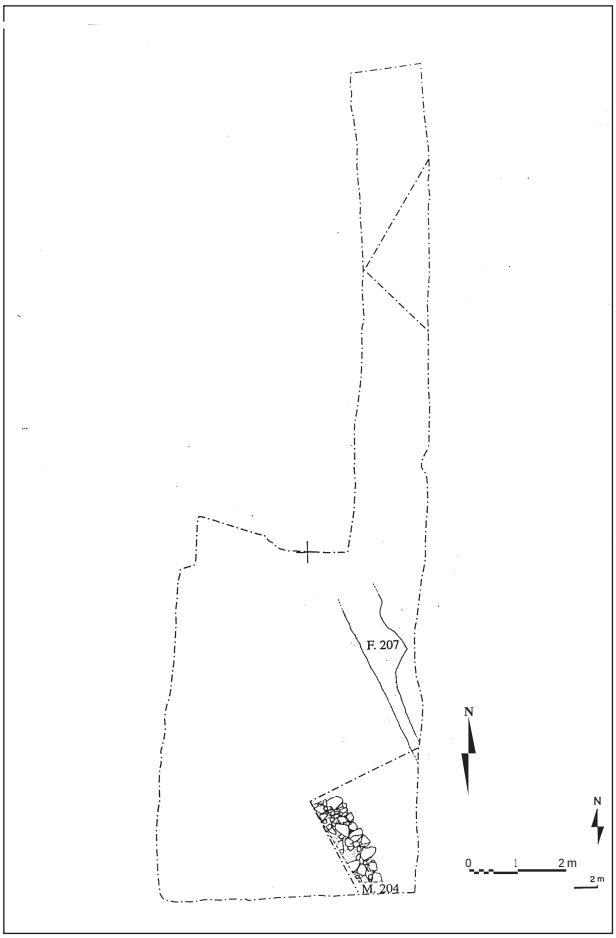

Annexe 1.2.a. Plan de l'état 1 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1997 : fig. 15).

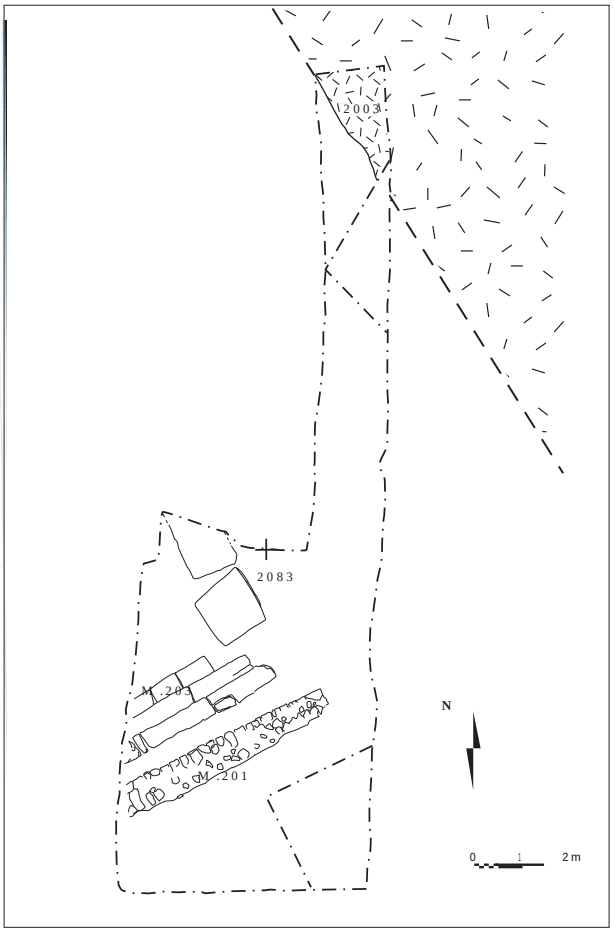

Annexe 1.2.b. Plan de l'état 2 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1997 : fig. 16).

ANNEXE 1.3. DOCUMENTATIONS DE JSE98 (ENSEMBLE 7 ET 8)

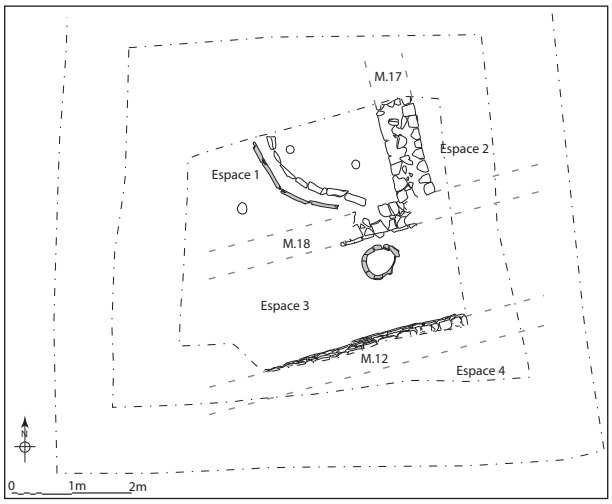

Annexe 1.3.a. Plan de l'état 1 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1998b : fig. 41).

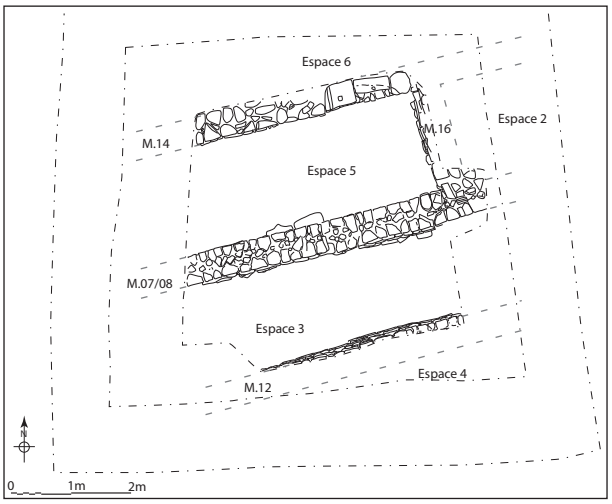

Annexe 1.3.b. Plan de l'état 2 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1998b : fig. 42).

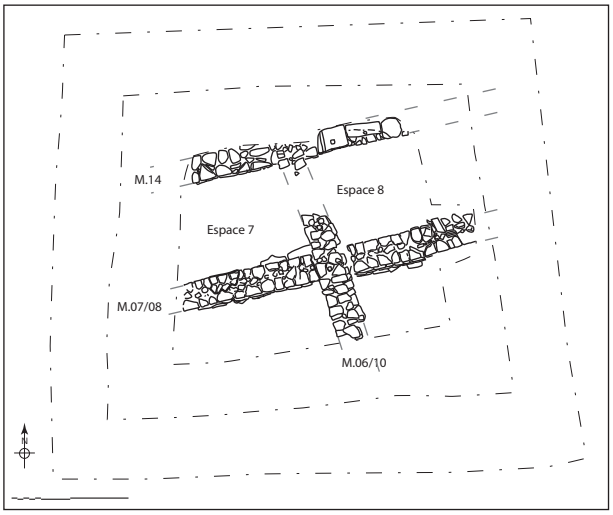

Annexe 1.3.c. Plan de l'état 3 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1998b : fig. 43).

Annexe 1.3.e. Monnaie de l'US 4088 (identification M. Amandry ; photo C. Bideau).

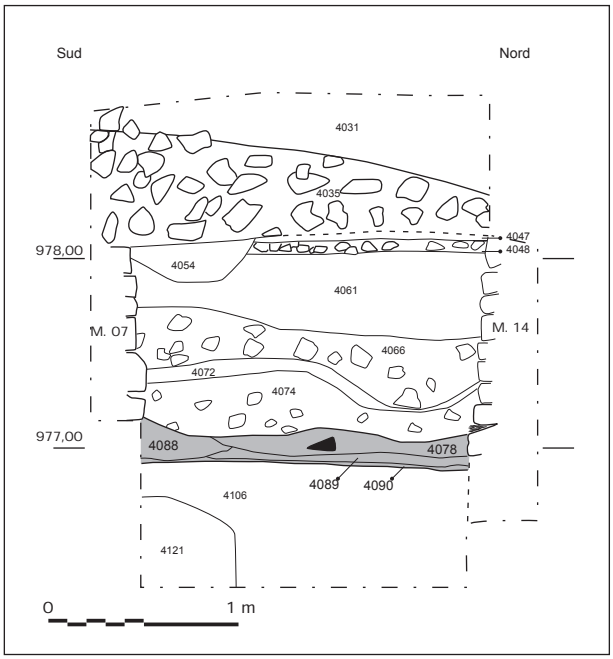

Annexe 1.3.d. Coupe stratigraphique entre M.07 et M.14 ; en grisé, les couches prises en compte dans l'ensemble 7 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1998b : fig. 45).

ANNEXE 1.4. DOCUMENTATIONS DE JTS98 (ENSEMBLE 4)

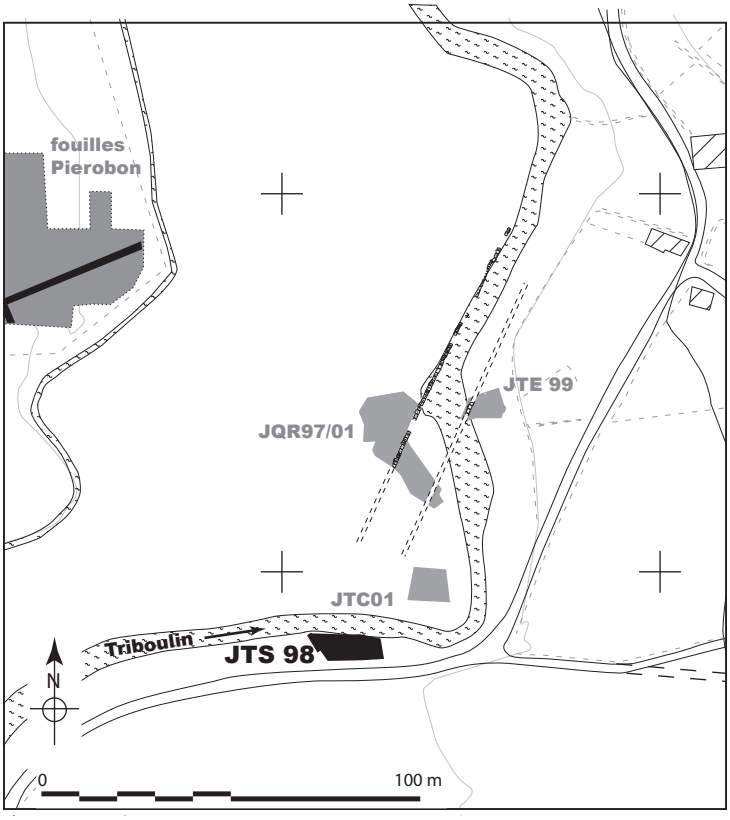

Annexe 1.4.a. Localisation du sondage JTS98 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 85).

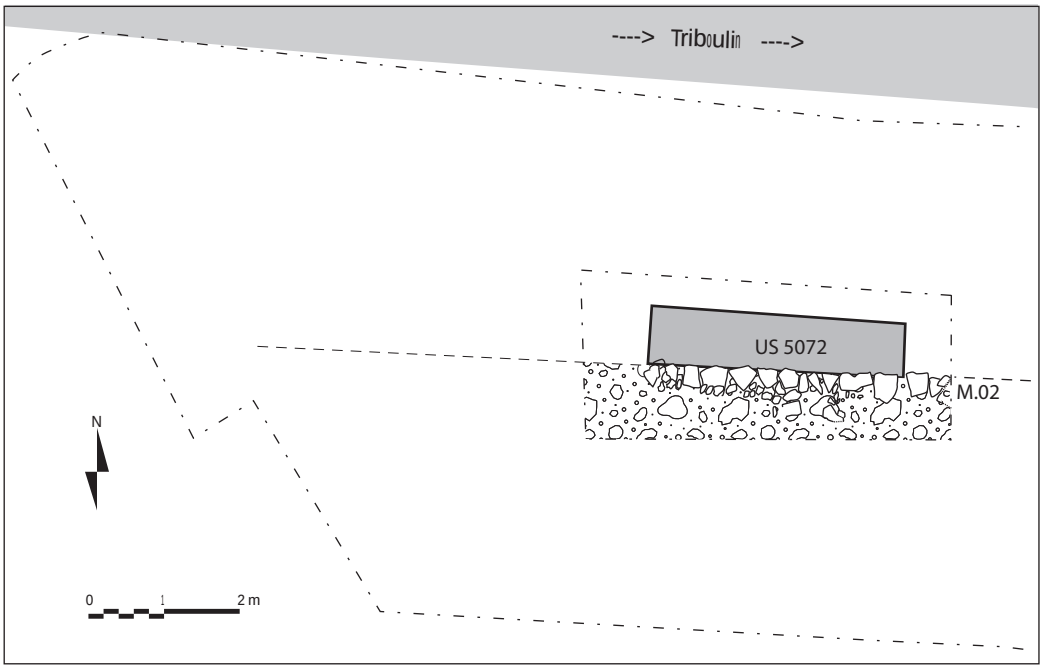

Annexe 1.4.b. Plan des structures antiques : aménagement de berge M.02 et US 5072 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1998b : fig. 68).

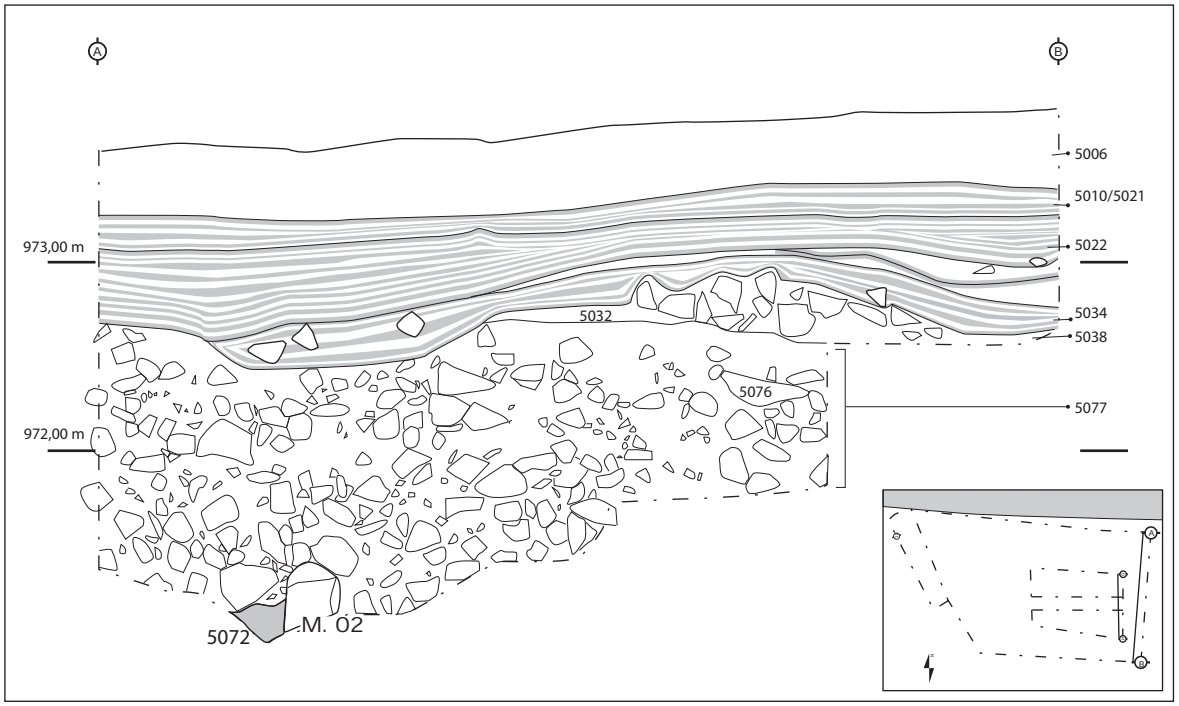

Annexe 1.4.c. Coupe nord-sud du sondage JTS98 ; en bas de coupe, M.02 et l'US 5072 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1998b : fig. 69).

Annexe 1.4.d. M.02 en fin de fouille, avec l'US 5072 (niveau noir) visible en coupe (photo B. Ode).

Annexe 1.4.e. Photo de la coupe Est ; en bas de coupe, l'US 5072 (photo B. Ode).

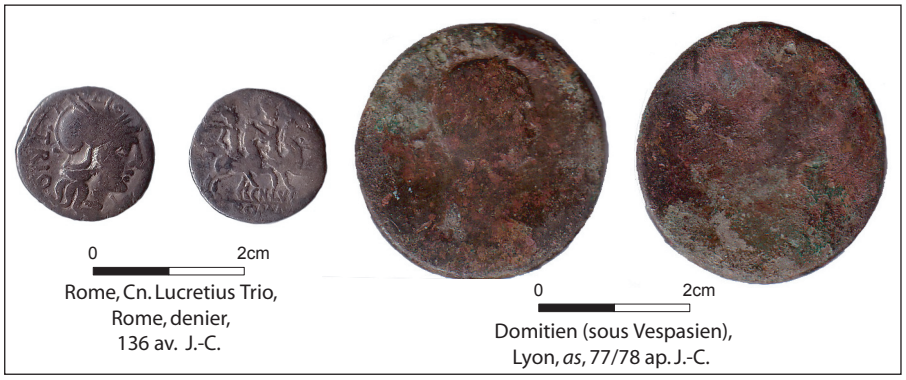

Annexe 1.4.f. Monnaies de l'US 5072 (identification M. Amandry ; photo C. Bideau).

CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

CENTRE DE DATATION
PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
Centre des Sciences de la Terre

Monsieur Alain FERDIERE
42, rue de la Mairie

45740 LAILLY-EN-VAL

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

Identification de l'échantillon :
15410
Nom du site : JAVOLS
Commune / Pays : JAVOLS / FRANCE
Niveau / Couche : JTS 98 - US 5072
Nature de l'échantillon : BOIS

Age attendu
par l'expéditeur : Ie

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire :

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Ly-12030

Activité 14C par rapport
au standard international : 78,42 % ± 0,38

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : -28,29

Age 14C BP : -1955 ± 40

Age calibré : de -40 à 128 av/ap J.-C.

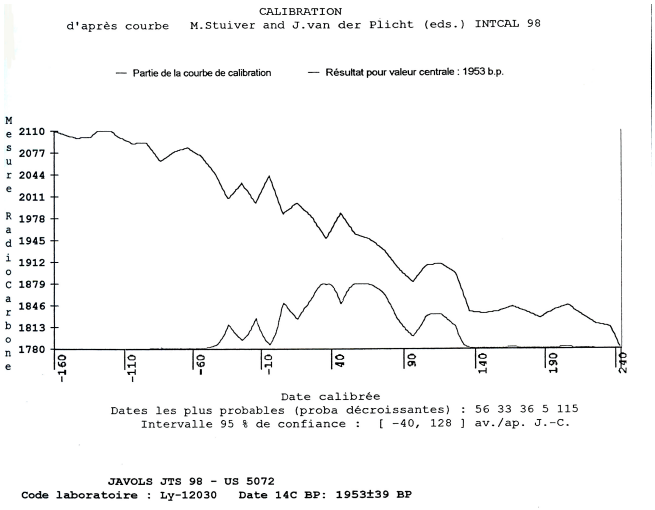

Annexe 1.4.g. Datation ^{14}C de l'US 5072 effectuée par le Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon (d'après FERDIÈRE 2003b : vol. 3, annexe 5).

ANNEXE 1.5. DOCUMENTATIONS DE JSF99/00 (ENSEMBLE 11 ET 12)

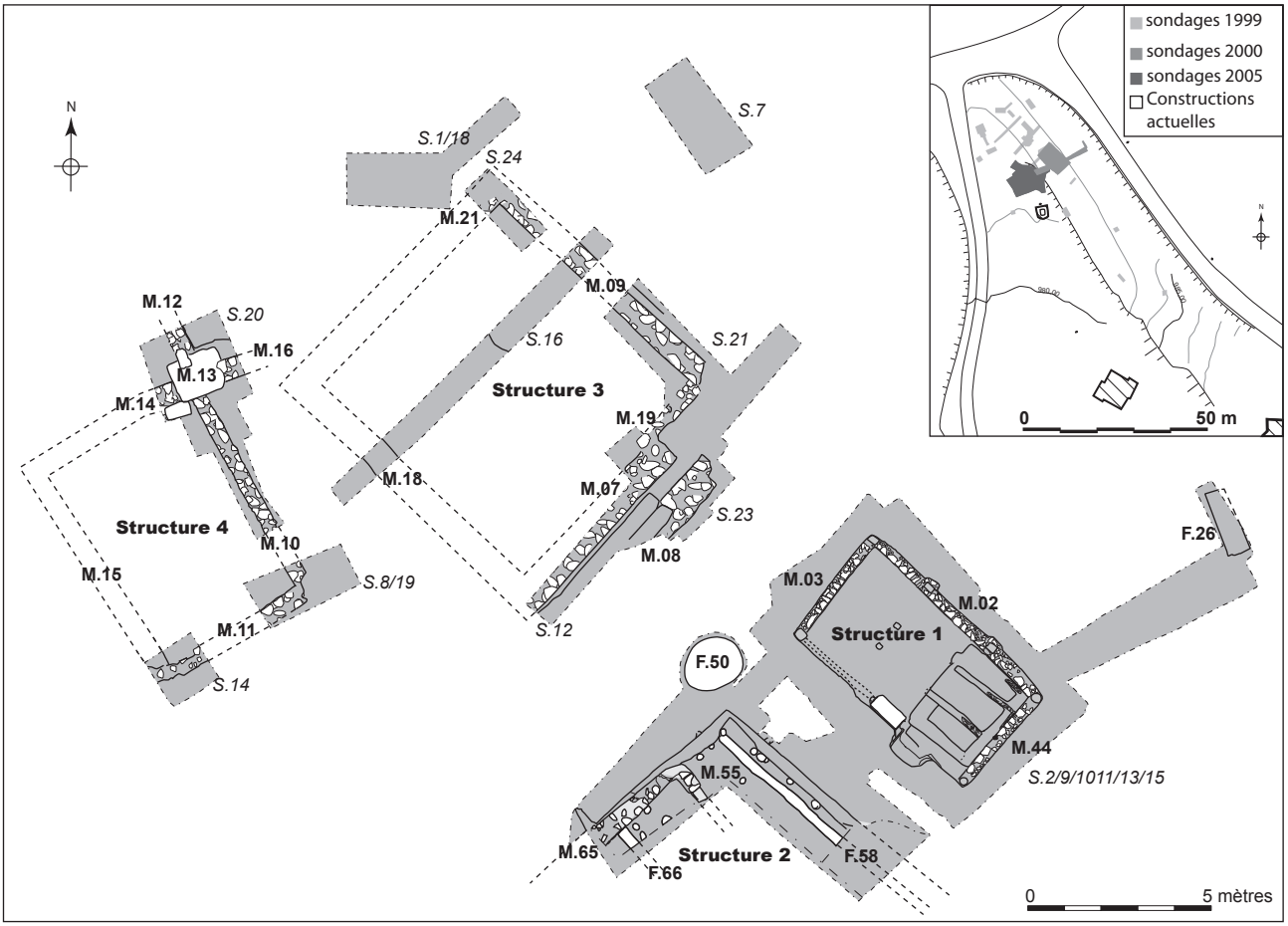

Annexe 1.5.a. Plan non phasé des vestiges découverts à JSF (fouilles 1999, 2000 et 2005).
(DAO : B. Ode, A. Trintignac et E. Marot ; d'après MAROT 2007 : fig. 2).

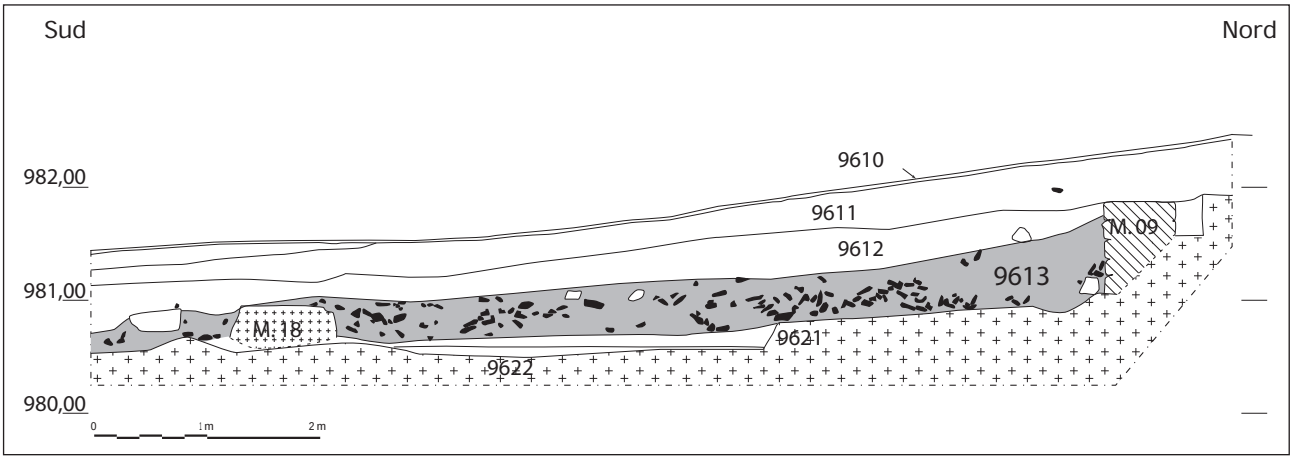

Annexe 1.5.b. Coupe stratigraphique sud-nord du sondage 16 ; en grisé, l'US 9613 de l'ensemble 11 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 1999a : fig. 2.51).

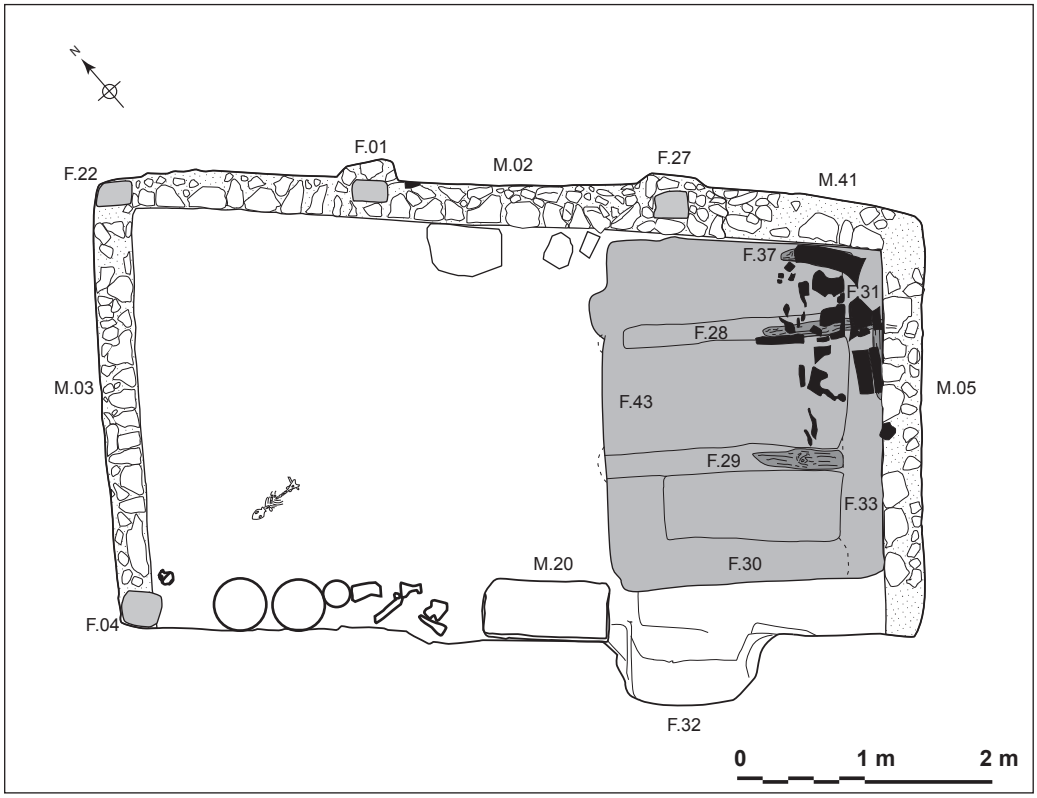

Annexe 1.5.c. Plan de l'état 2 de la structure 1. Blocs en place au nord ; à l'ouest, fonds de vases, outils et squelette d'un chien. A l'est dans la nouvelle excavation (en gris clair), les éléments en bois de plancher F.31 et de ses lambourdes sont également figurés (DAO : B. Ode, E. Marot ; d'après MAROT 2007 : fig. 8).

Annexe 1.5.d. Vue de la structure 1 en cours de fouille (campagne 2000) depuis le N-E : on distingue les deux pièces du second état, l'une sur terre battue, l'autre (à gauche) avec plancher sur lambourdes (Photo B. Ode).

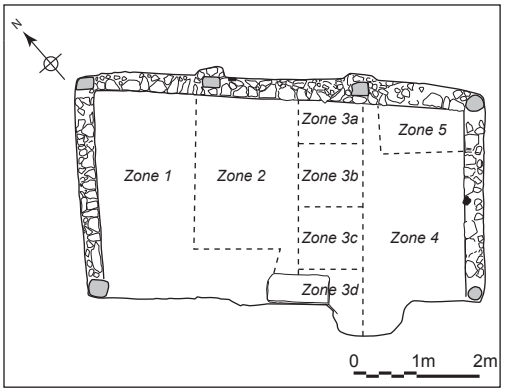

Annexe 1.5.e. Subdivisions de la structure 1 en zone d'enregistrement (DAO B. Ode et E. Marot ; d'après MAROT 2007 : fig. 5).

Annexe 1.5.f. Taux de conservation de la vaisselle des différents groupes de l'analyse spatiale.

	Nombre d'individus céramique et verre certains	NEV	taux de conservation
Groupe 1	8	7,1	84,0%
Groupe 3	21	19	90,3%
Groupe 4	26	20,3	78,2%
Groupe 5	15	9,3	66,5%
Groupe 6	7	2,6	36,6%

ANNEXE 1.6. DOCUMENTATIONS DE JLD00 (ENSEMBLE 14)

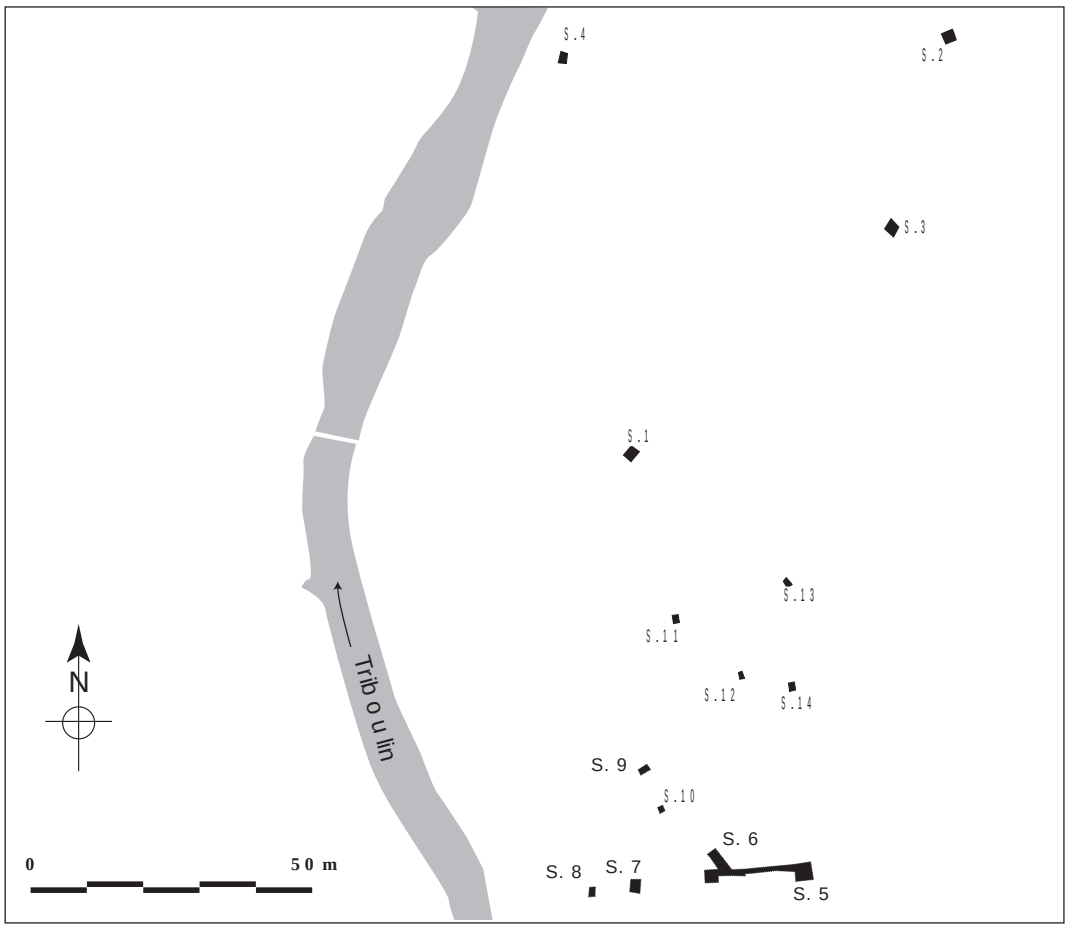

Annexe 1.6.a. Localisation des sondages de JLD00 ; en gras, les sondages positifs (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 2000c : fig. 4).

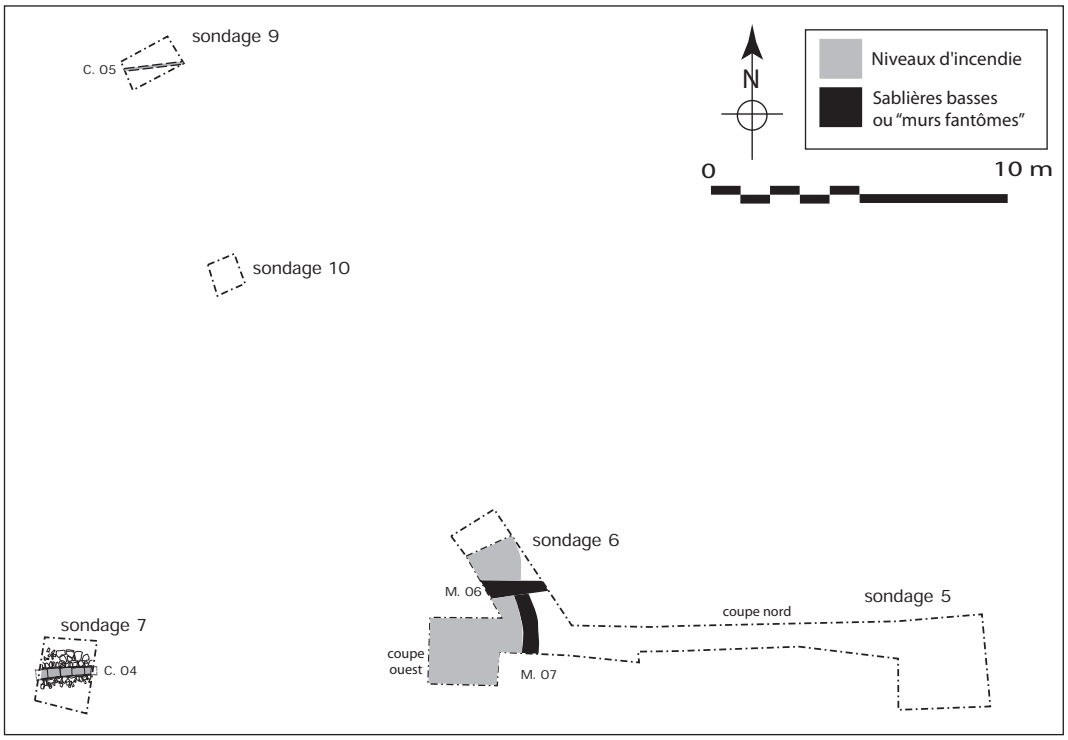

Annexe 1.6.b. Vestiges antiques des sondages positifs (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 2000c : fig. 5).

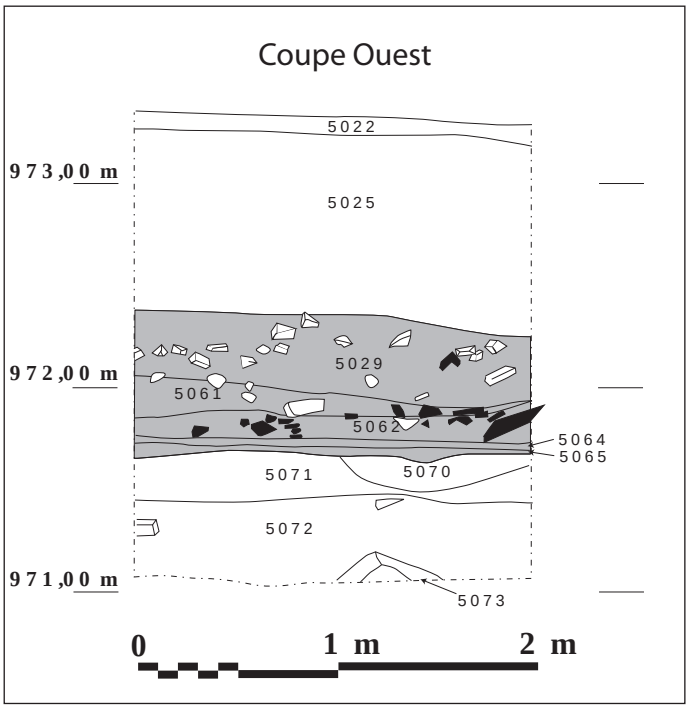

Annexe 1.6.c. Coupe stratigraphique ouest du sondage 6 ; en grisé les US de l'ensemble 14 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 2000c : fig. 9).

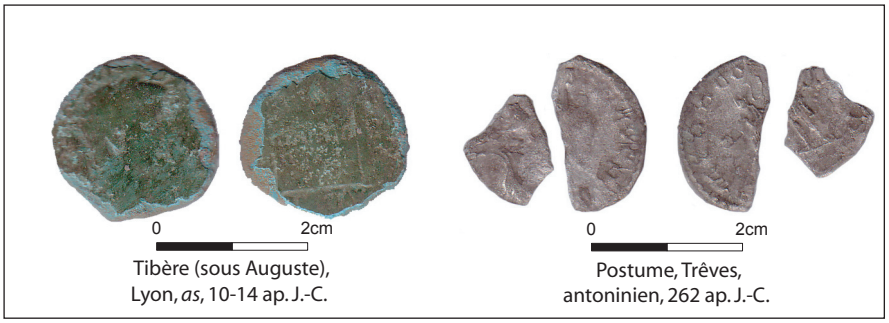

Annexe 1.6.d. Monnaies de l'US 5029 (identification M. Amandry ; photo C. Bideau).

ANNEXE 1.7. DOCUMENTATIONS DE JMP00 (ENSEMBLES 3 ET 16)

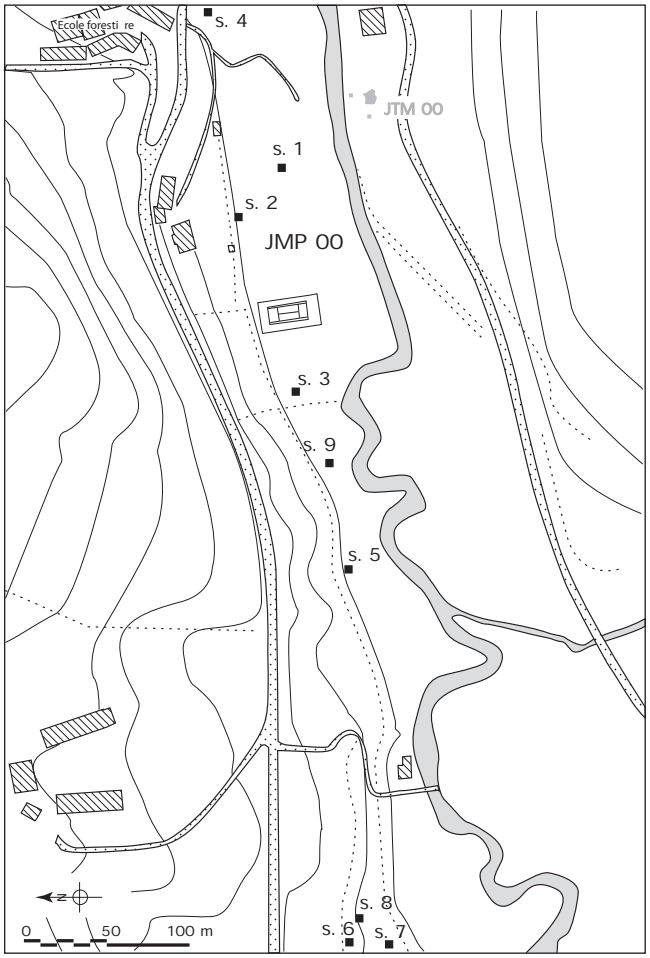

Annexe 1.7.a. Localisation des sondages de JMP00 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 2000c : fig. 75).

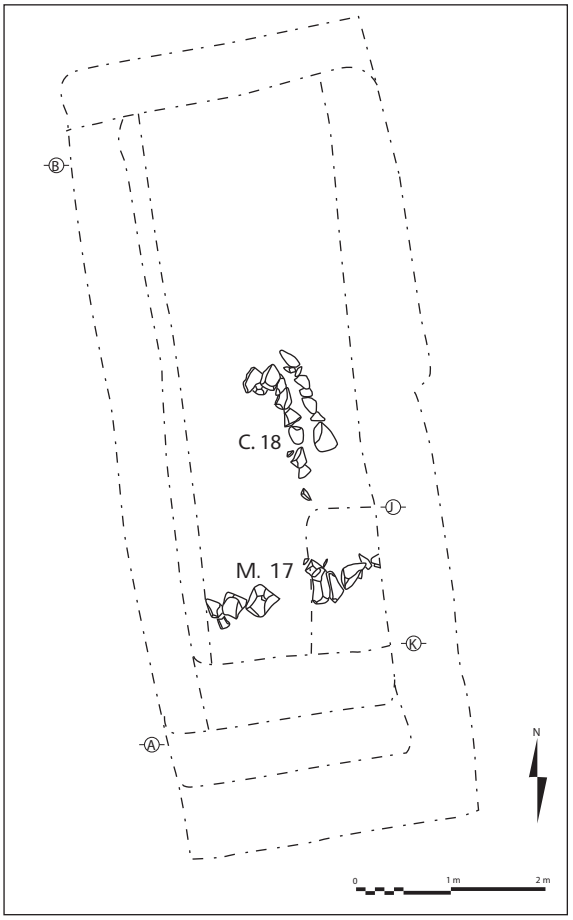

Annexe 1.7.b. Vestiges antiques du sondage 3 (DAO B. 0de ; d'après FERDIÈRE 2000c : fig. 83).

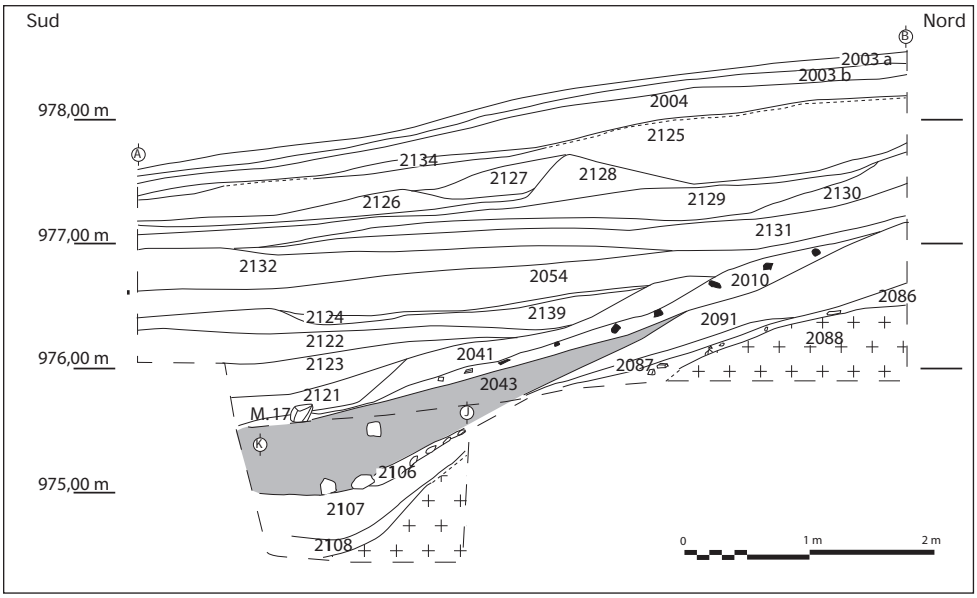

Annexe 1.7.c. Coupe stratigraphique du sondage 3 ; en grisé, US de l'ensemble 16 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 2000c : fig. 81).

ANNEXE 1.8. DOCUMENTATIONS DE JTM00/01 (ENSEMBLES 17 ET 18)

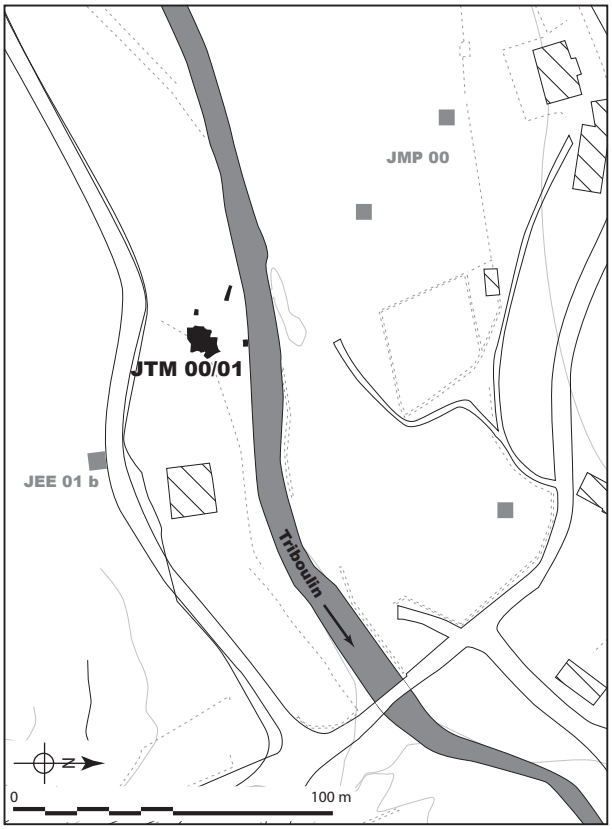

Annexe 1.8.a. Localisation des sondages de JTM00/01 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 48).

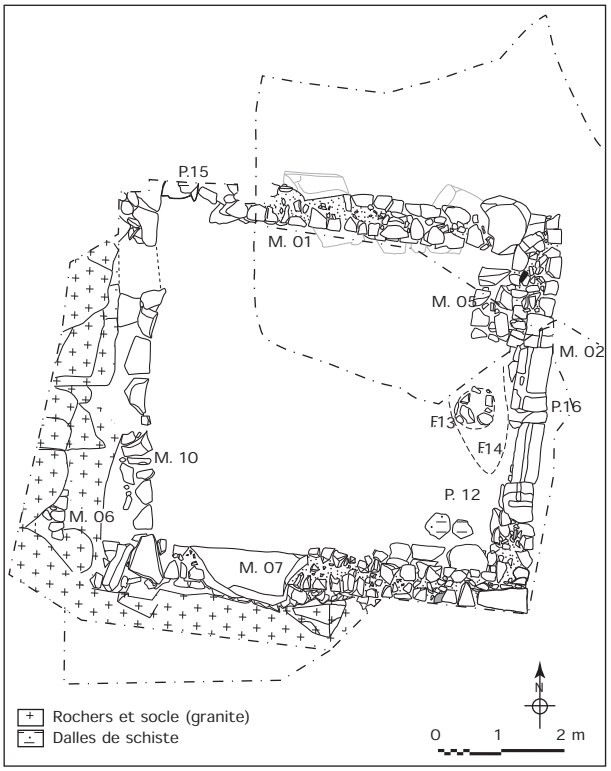

Annexe 1.8.b. Plan d'ensemble du bâtiment de JTM00/01 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 51).

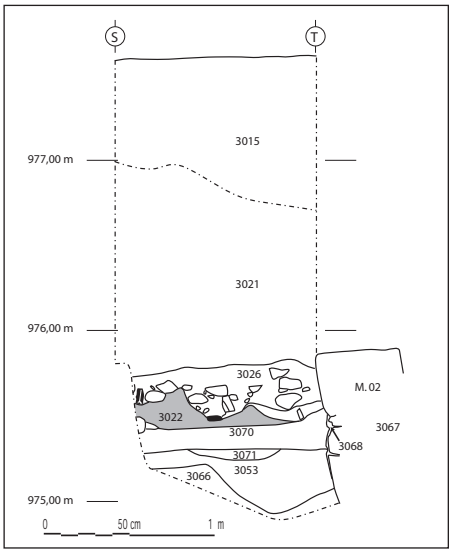

Annexe 1.8.c. Coupe stratigraphique à l'est de M. 02 ; en grisé, US de l'ensemble 17 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE 2000c : fig. 51).

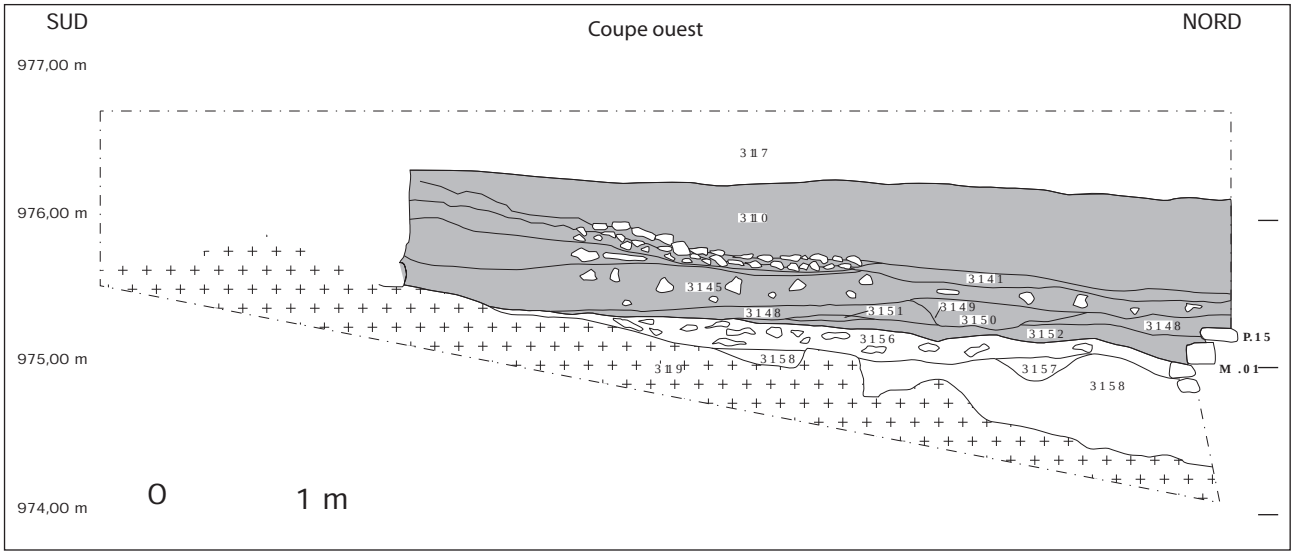

Annexe 1.8.d. Coupe stratigraphique nord-sud au travers du bâtiment (DA0 B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 52).

Annexe 1.8.e. Monnaies de l'ensemble 18 (identification M. Amandry ; photo C. Bideau).

ANNEXE 1.9. DOCUMENTATIONS DE JBN01/04 (ENSEMBLES 9, 10 ET 19)

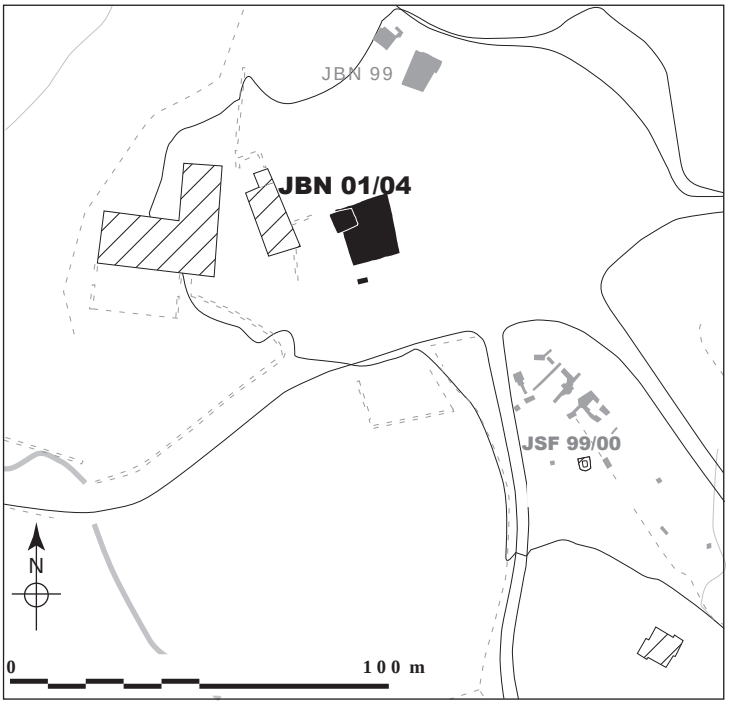

Annexe 1.9.a. Localisation des sondages de JBN01/04 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, GUILLEMARD 2005 : fig. 3.1.).

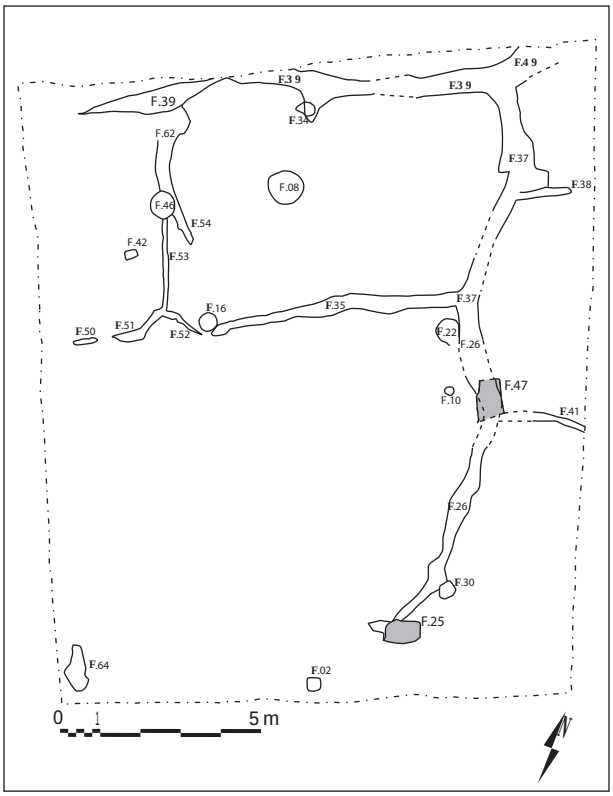

Annexe 1.9.b. Plan des vestiges fossoyés (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 19).

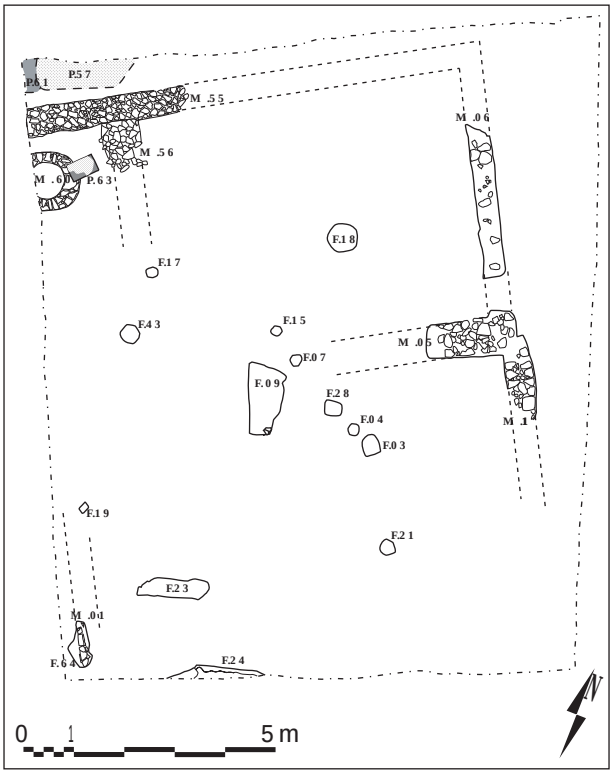

Annexe 1.9.c. Plan des vestiges de l'époque gallo-romaine (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2001 : fig. 29).

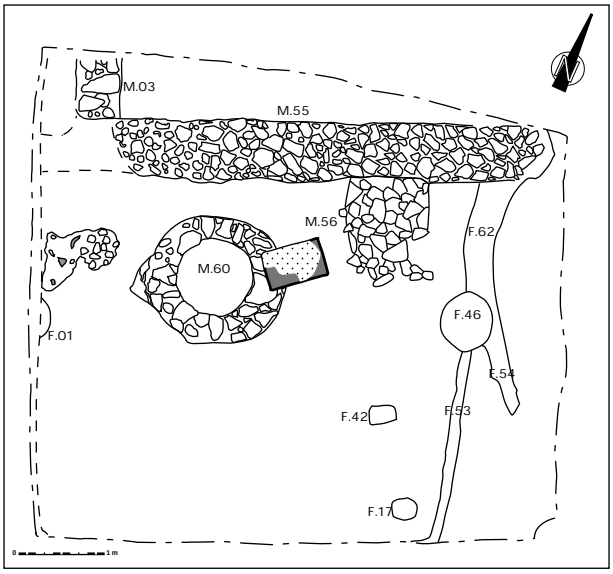

Annexe 1.9.d. Plan détaillé des vestiges de l'angle nord-ouest de la fouille (DAO B. Ode, Th. Guillemard ; d'après FERDIÈRE, GUILLEMARD 2005 : fig. 3.8.).

Annexe 1.9.f. Monnaie de l'ensemble 19 (identification M. Amandry ; photo C. Bideau)

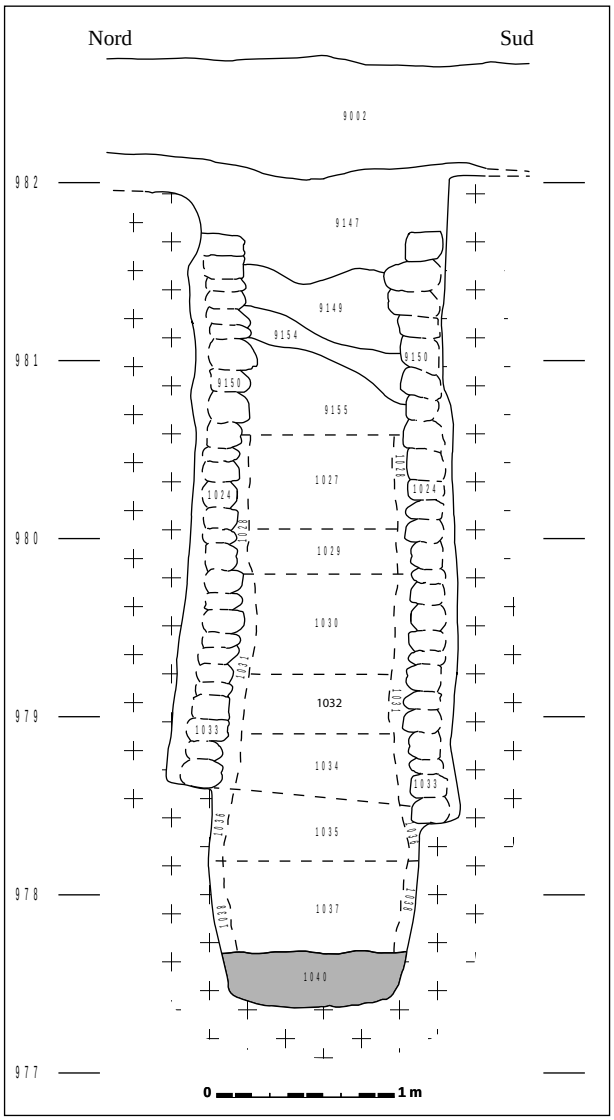

Annexe 1.9.e. Coupe du puits M.60 ; en grisé l'US 1040 de l'ensemble 13 (DAO th. Guillemard ; d'après FERDIÈRE, GUILLEMARD 2005 : fig. 3.16.)

Annexe 1.9.g. Vestiges de l'angle nord-ouest du sondage avec les fondations de murs creusées dans les couches noires de l'ensemble 19 (Photo B. Ode).

Annexe 1.9.h. Vue de la fosse F.25 (ensemble 9), avec les ossements en connexion et le vase écrasé en place (Photo M. Noël).

Annexe 1.9.i. Vue de la fosse F. 47 (Photo B. Ode).

Annexe 1.9.j. Vue des vases au fond du puits M. 60 (Photo Th. Guillemard).

ANNEXE 1.10. DOCUMENTATIONS DE JPO01/02 (ENSEMBLES 25, 26, 27 ET 15)

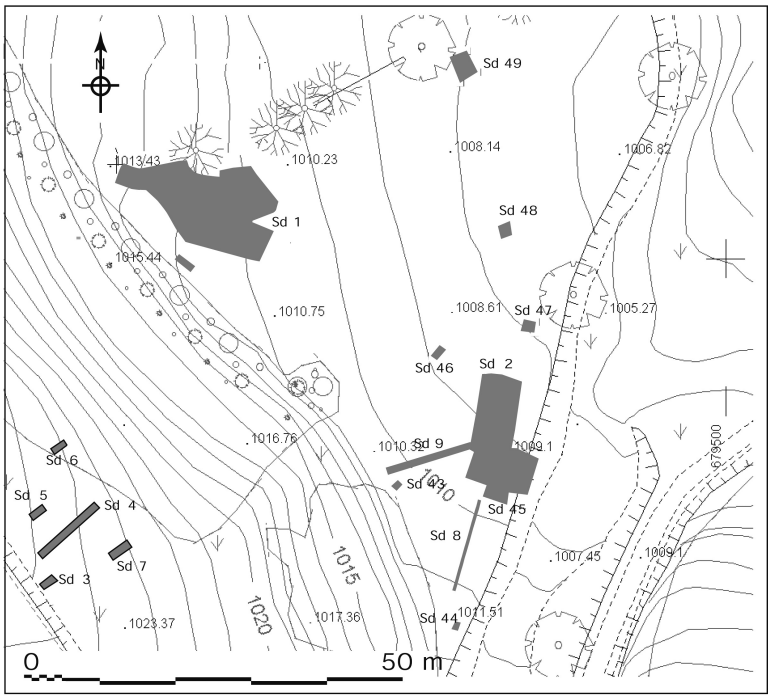

Annexe 1.10.a. Localisation des sondages de JPO01/02 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2002 : fig. 139).

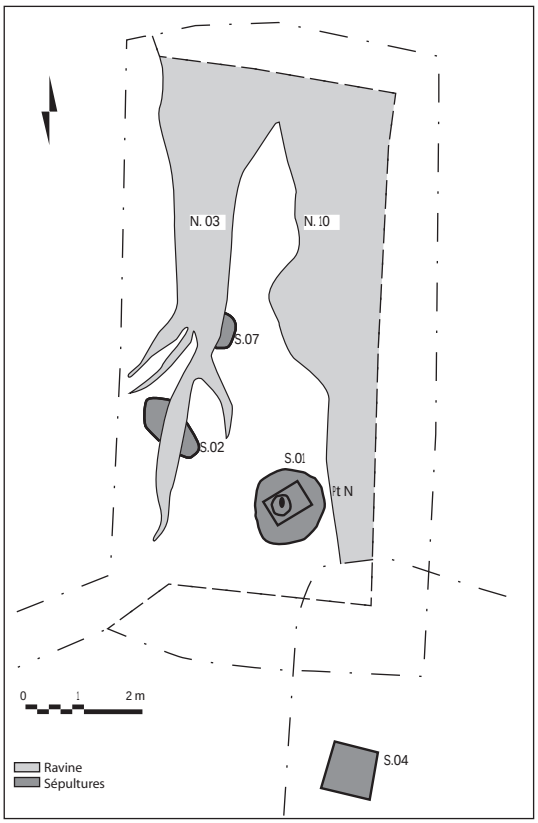

Annexe 1.10.b. Plan des sondages de JPO01/02 et des sépultures (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2002 : fig. 147).

Annexe 1.10.c. Vue de la sépulture 4 (fouillée en 2001), ensemble 25 (Photo M. Noël).

Annexe 1.10.d. *Loculus* et urne cinéraire de la sépulture 4 (fouillée en 2001), ensemble 25 (Photo M. Noël).

Annexe 1.10.e. Vue de la sépulture 7, ensemble 26, coupée par une ravine (Photo B. Ode).

Annexe 1.10.f. Vue de la sépulture 2, en semble 27 (fouillée en 2002), coupée par une ravine (Photo M. Noël).

Annexe 1.10.g. Vue de la sépulture 1 (fouillée en 2002), ensemble 15 (Photo M. Noël).

Annexe 1.10.h. *Loculus* et urne cinéraire de la sépulture 1 (fouillée en 2002), ensemble 15 (Photo M. Noël).

ANNEXE 1.11. DOCUMENTATIONS DE JRE02 (ENSEMBLES 22 ET 24)

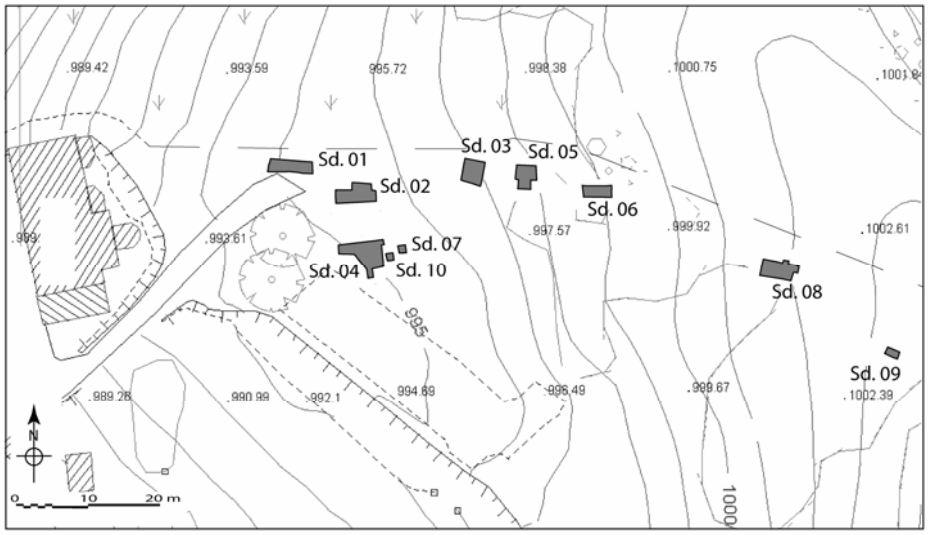

Annexe 1.11.a. Localisation des sondages de JRE02 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2002 : fig. 114).

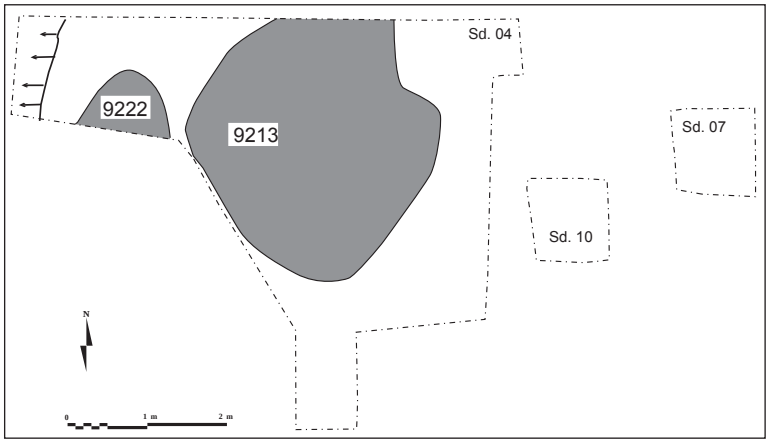

Annexe 1.11.b. Plan du sondage 4 ; en grisé les US de l'ensemble 22 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2002 : fig. 114).

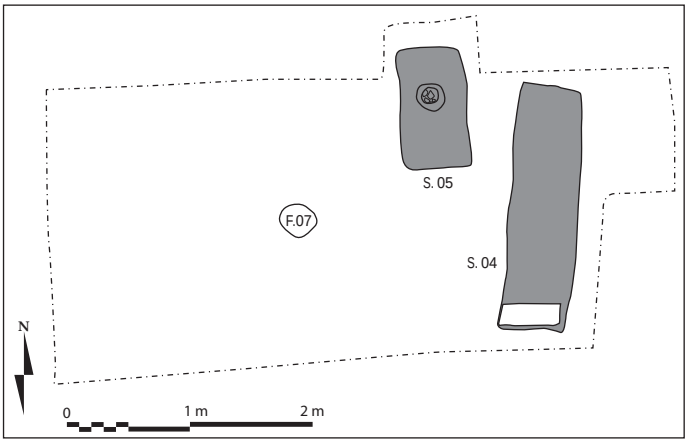

Annexe 1.11.c. Plan du sondage 8 ; en grisé les deux sépultures, dont S.05, ensemble 24 (DAO B. Ode ; d'après FERDIÈRE, ODE 2002 : fig. 126).

Annexe 1.11.d. Vue de la sépulture 5, ensemble 24 (Photo M. Noël).

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE N° 5138

CENTRE DE DATATION PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1
Centre des Sciences de la Terre

Archéométrie et Archéologie :
Origine, datation et technologie des matériaux

ARRIVÉ LE 01 MARS 2007 CONSEIL GÉNÉRAL LOZÈRE

Mr. A. TRINTIGNAC - Conseil Gl de Lozère
DESCC-Hôtel du Départemen
Rue de la Rovère - B.P.24
48001 MENDE CEDEX

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

Identification de l'échantillon : 18317
Nom du site : LE REGIMBAL
Commune / Pays : JAVOLS / FRANCE
Niveau / Couche : JRE 02 - US 9213
Nature de l'échantillon : CHARBON

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse : Code laboratoire attribué : Ly-13690

Activité 14C par rapport
au standard international : 78,49 % ± 0,36

Rapport isotopique
13C / 12C (‰) : -25,59

Age 14C BP : -1945 ± 35 Age calibré : de -37 à 128 av/ap J.-C.

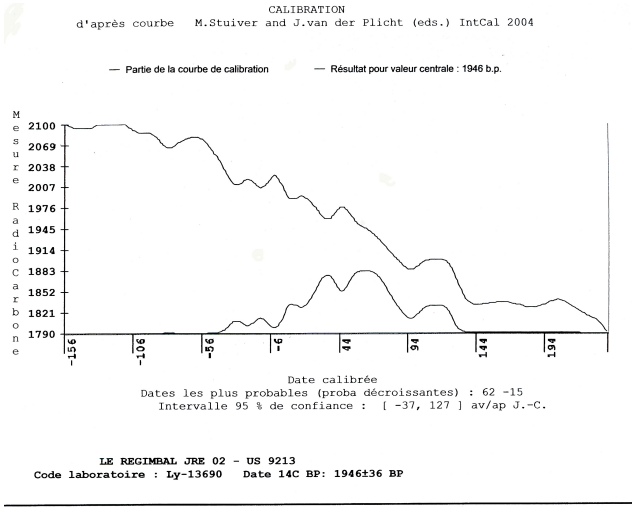

Annexe 1.11.e. Datation ^{14}C de l'US 9213 (ensemble 22) effectuée par le Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon (inédit).

ANNEXE 1.12. DOCUMENTATIONS DE JPN02 (ENSEMBLES 20 ET 21)

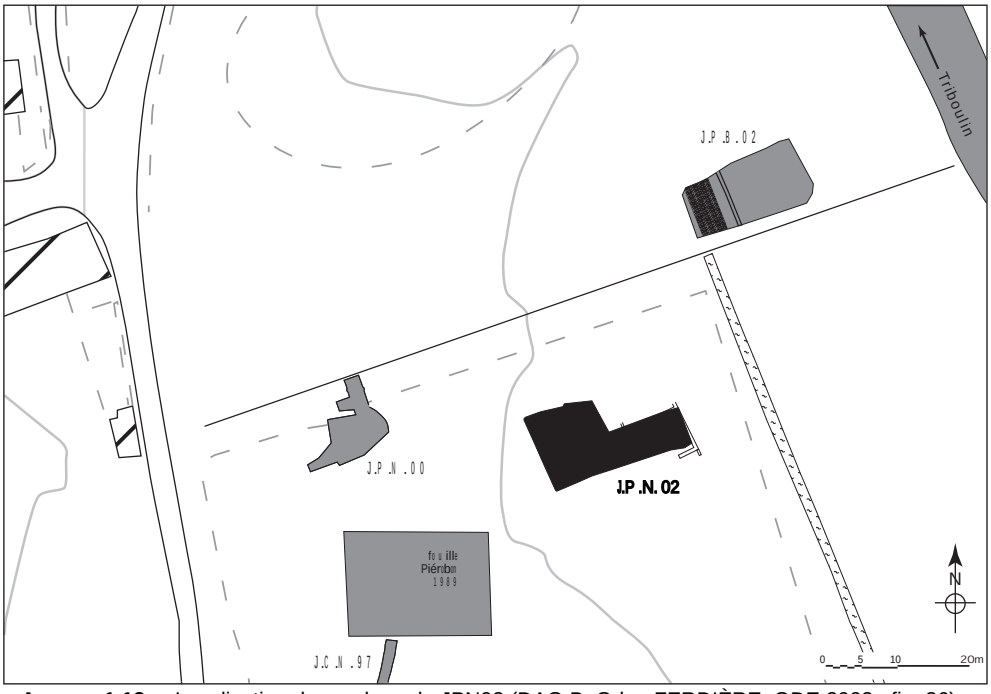

Annexe 1.12.a. Localisation du sondage de JPN02 (DAO B. Ode ; FERDIÈRE, ODE 2002 : fig. 36).

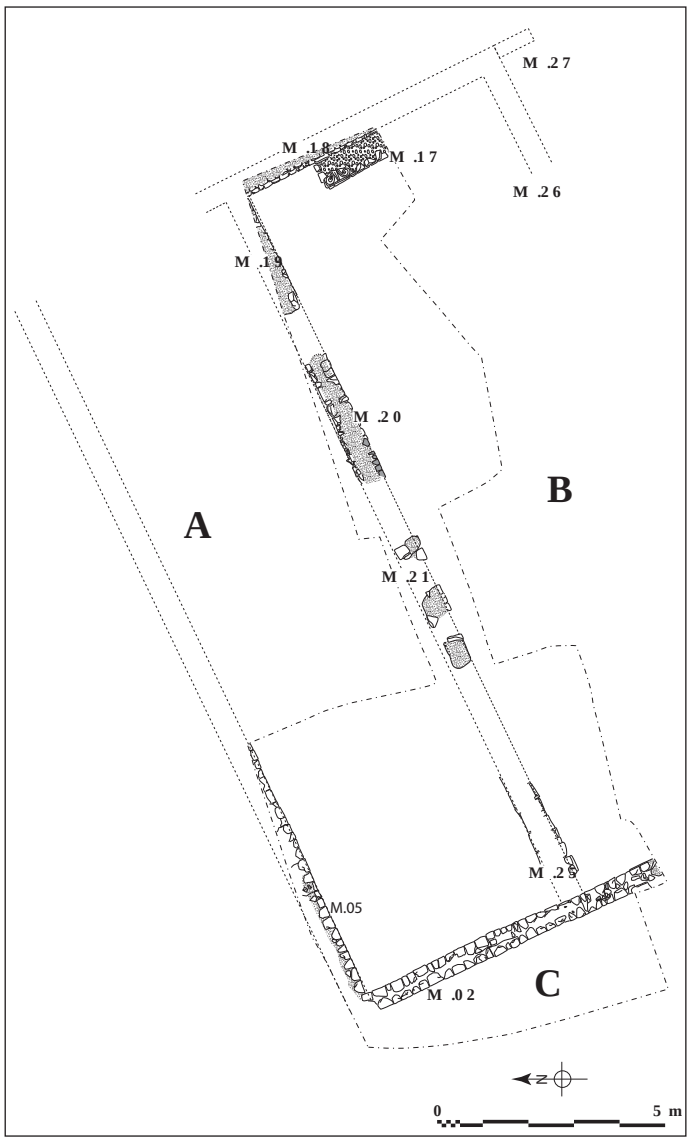

Annexe 1.12.b. Plan de l'état ancien du bâtiment (DAO B. Ode ; FERDIÈRE, ODE 2002 : fig. 45).

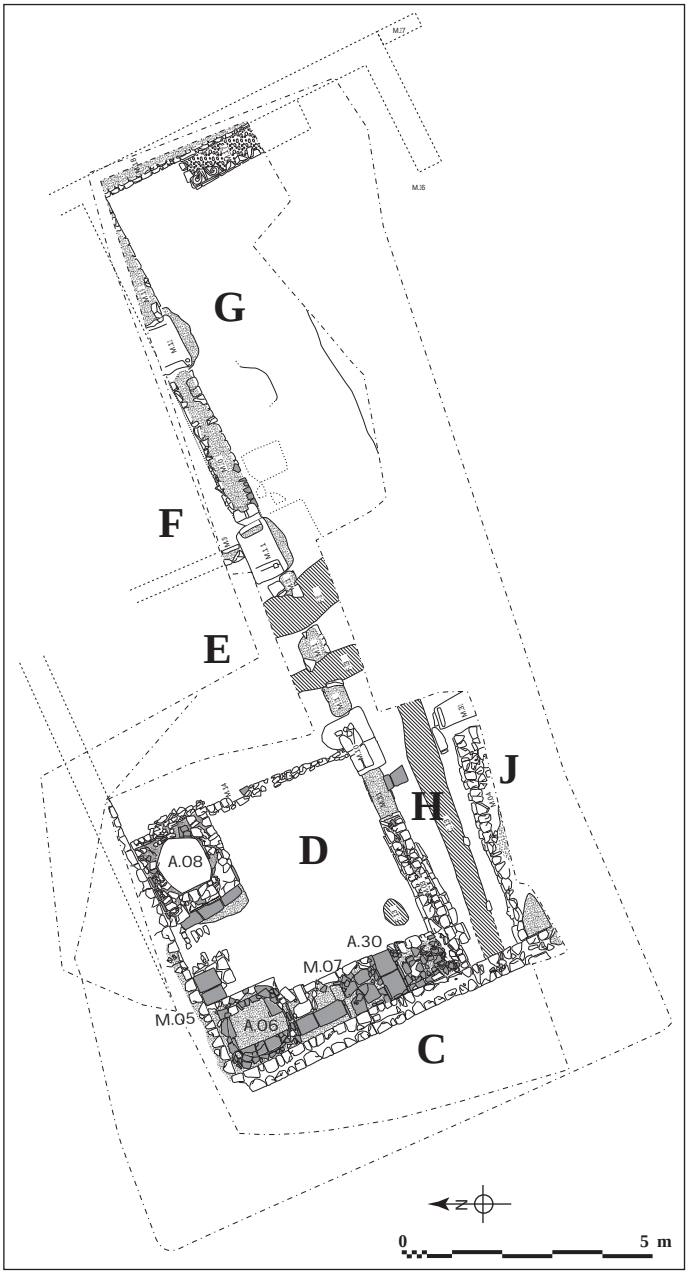

Annexe 1.12.c. Plan des états 3 et 4 du bâtiment (DAO B. Ode ; FERDIÈRE, ODE 2002 : fig. 52).

Annexe 1.12.d. Vue du feuilletage des niveaux d'occupation (ensemble 20) entre les fours A.06, à gauche, et A.08, à droite (Photo B. Ode).

Annexe 1.12.e. Vue du four A. 06 (Photo B. Ode).

Annexe 1.12.f. Vue des fours A.08 (au premier plan) et A.06 (Photo B. Ode).

Annexe 1.12.g. Vue de la cuisine et de ses niveaux d'incendie (Photo B. Ode).

ANNEXE 1.13. DOCUMENTATIONS DE JLP03 (ENSEMBLE 1)

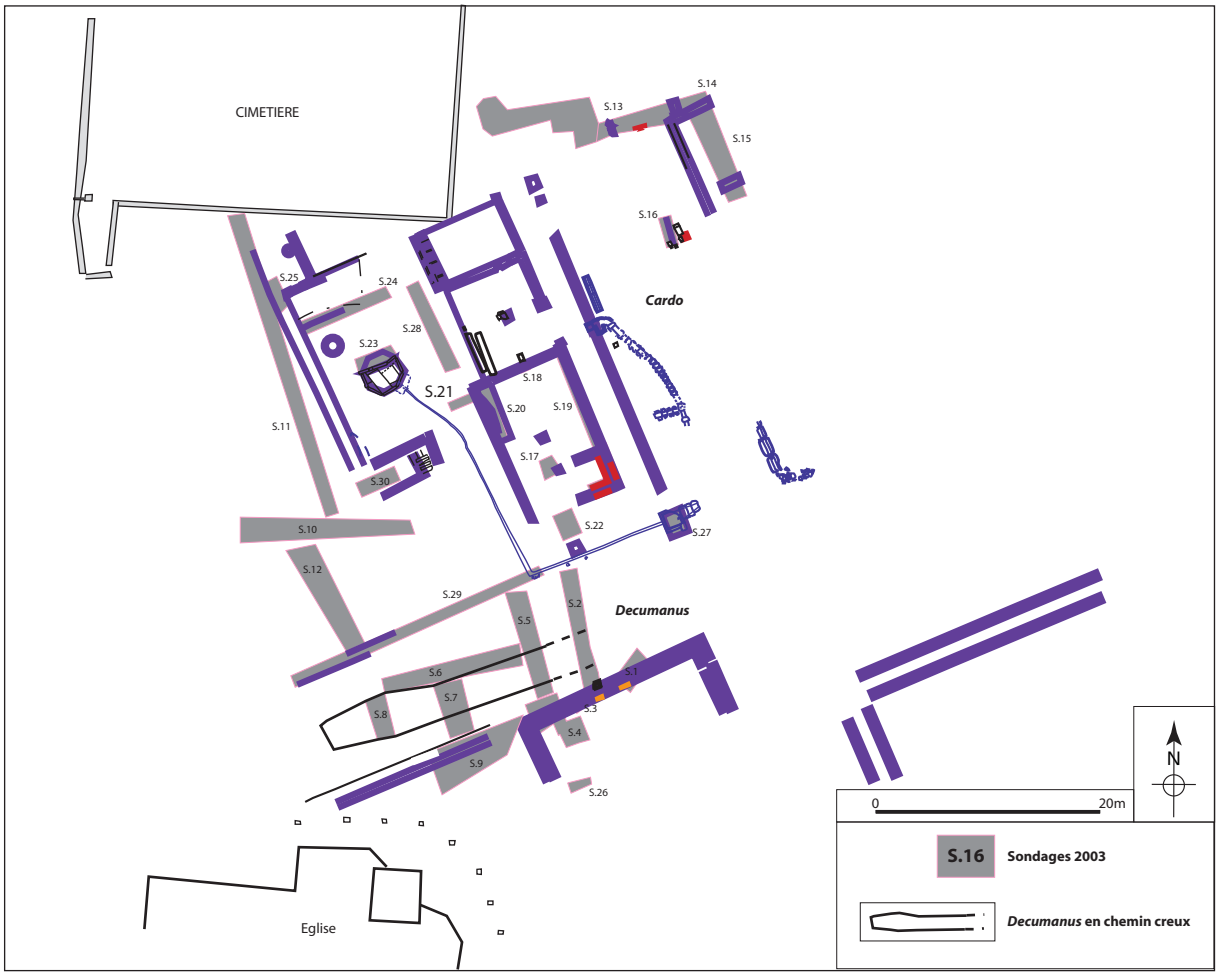

Annexe 1.13.a. Localisation des sondages de JLP03 (DAO A. Trintignac ; inédit).

Annexe 1.13.b. Vue de la fosse F. 17, perturbée par la fondation de M.726 (Photo A. Trintignac).

ANNEXE 1.14. DOCUMENTATIONS DE JTD04 (ENSEMBLE 23)

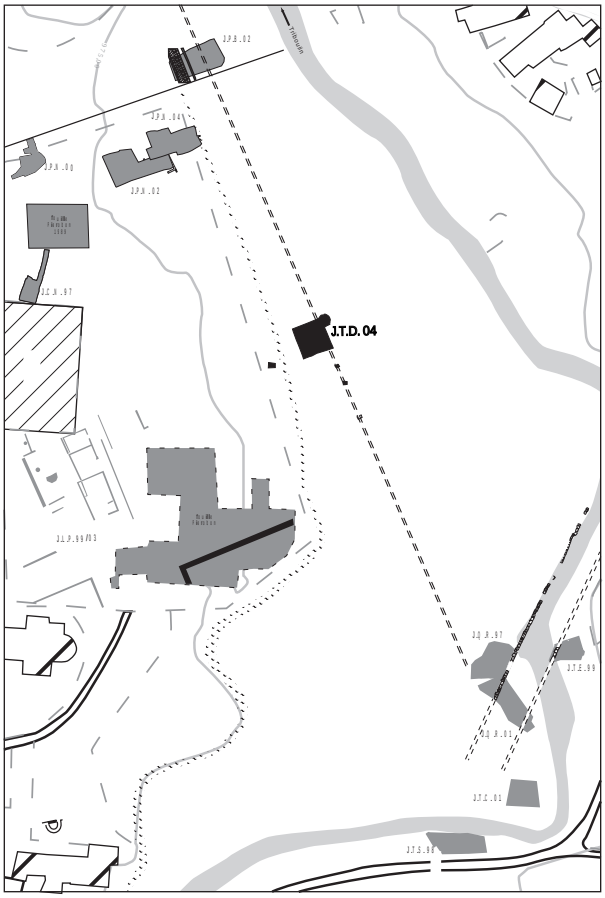

Annexe 1.14.a. Localisation des sondages de JTD04 (DAO B. Ode ; d'après MAROT 2005a : fig. 2.1)

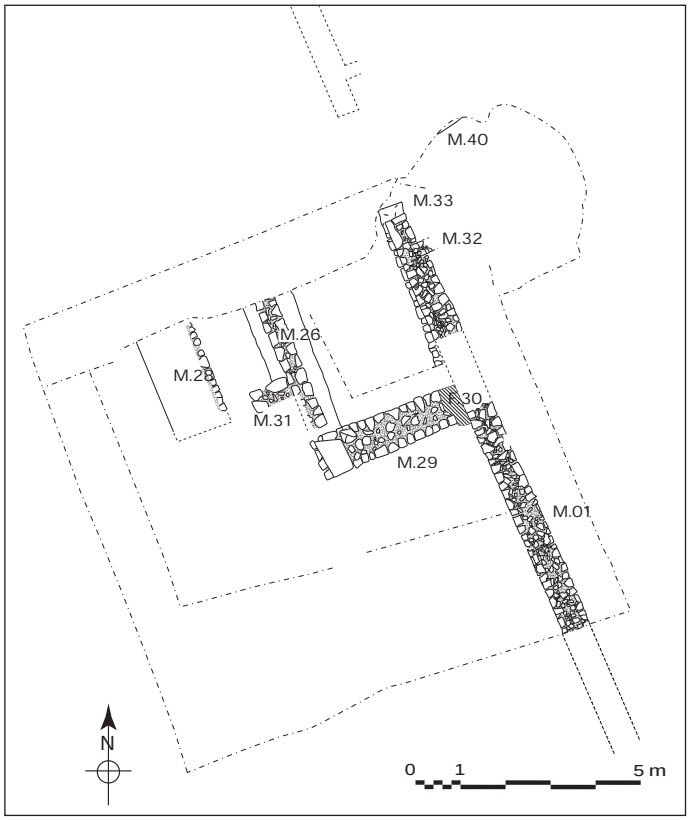

Annexe 1.14.b. Plan de l'état 2 du bâtiment (DAO E. Marot ; d'après MAROT 2005a : fig. 2.17).

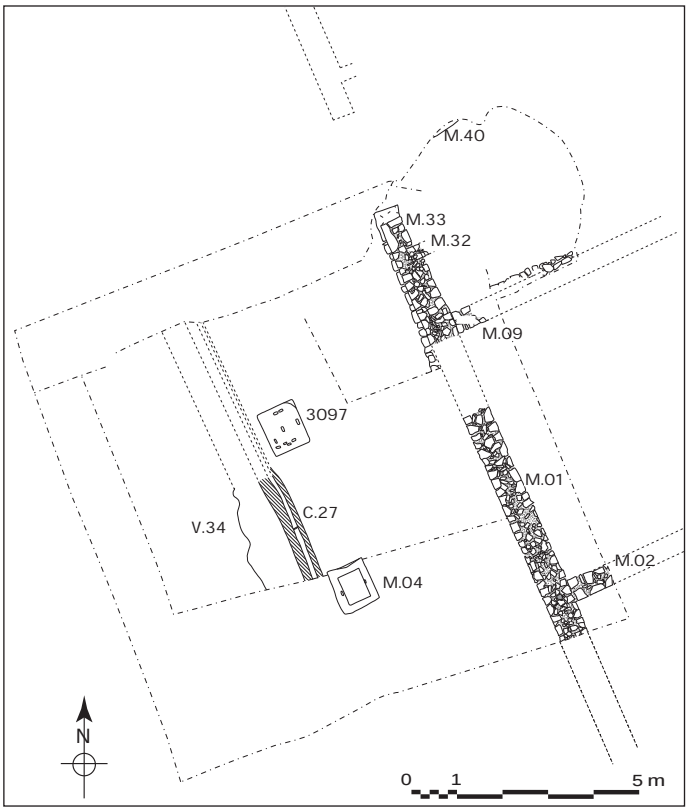

Annexe 1.14.c. Plan de l'état 3 du bâtiment (DAO E. Marot ; d'après MAROT 2005a : fig. 2.21).

Annexe 1.14.d. Vue du système de portique et d'entrée monumentale du bâtiment (Photo B. Ode).

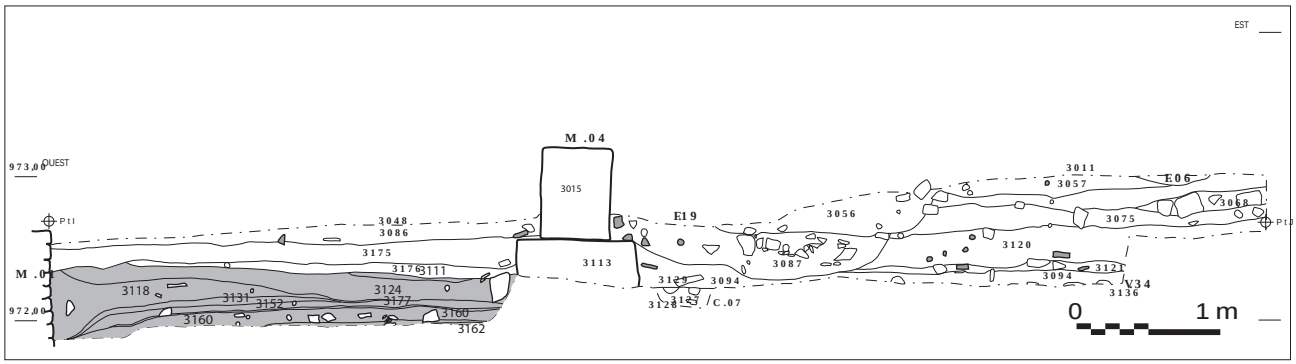

Annexe 1.14.e. Coupe est-ouest depuis le mur du bâtiment et au travers du portique ; en grisé, les US de l'ensemble 23 (DAO E. Marot ; d'après MAROT 2005a : fig. 2.6.).

Annexe 1.14.f. Vue de la stratigraphie du portique (Photos M. Fondrillon).

ANNEXE 2 : BASE DE DONNÉES

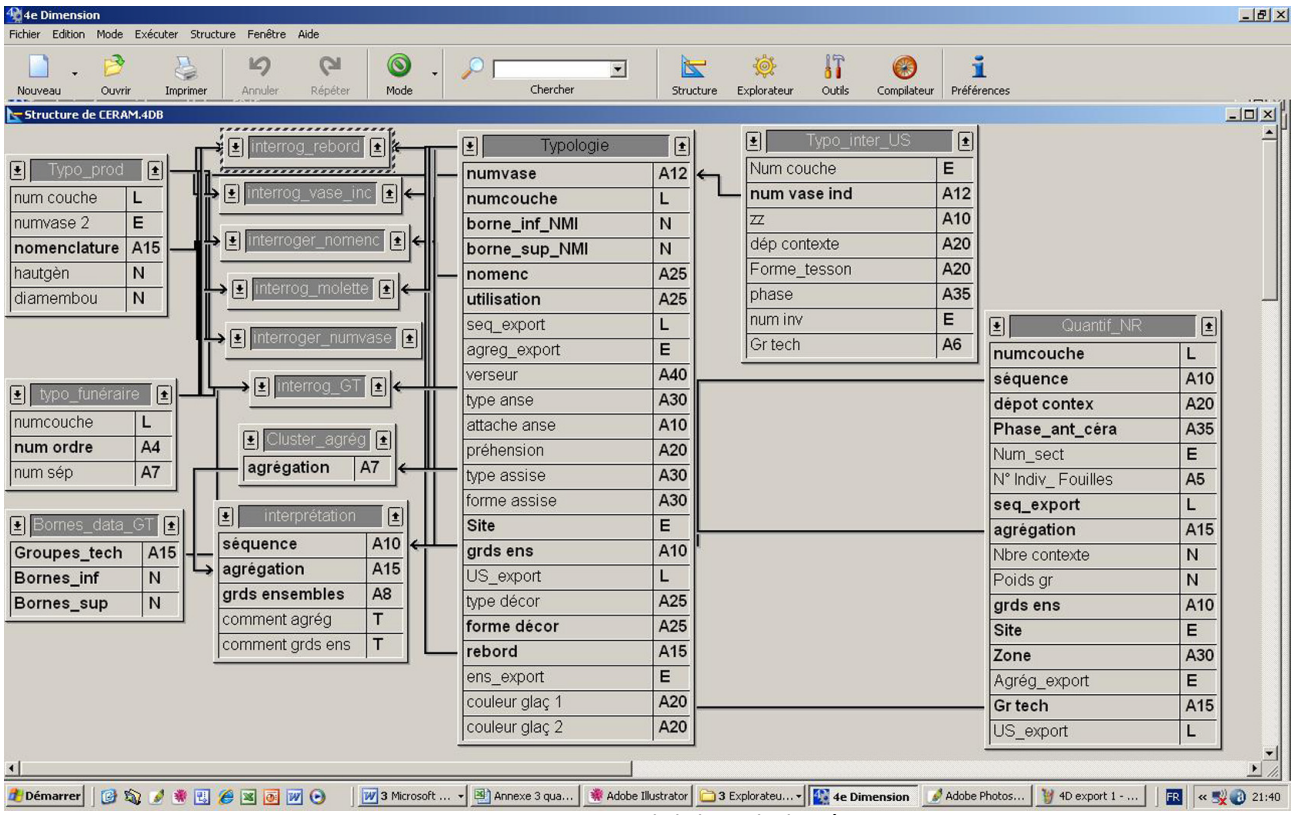

Annexe 2.a. Structure de la base de données.

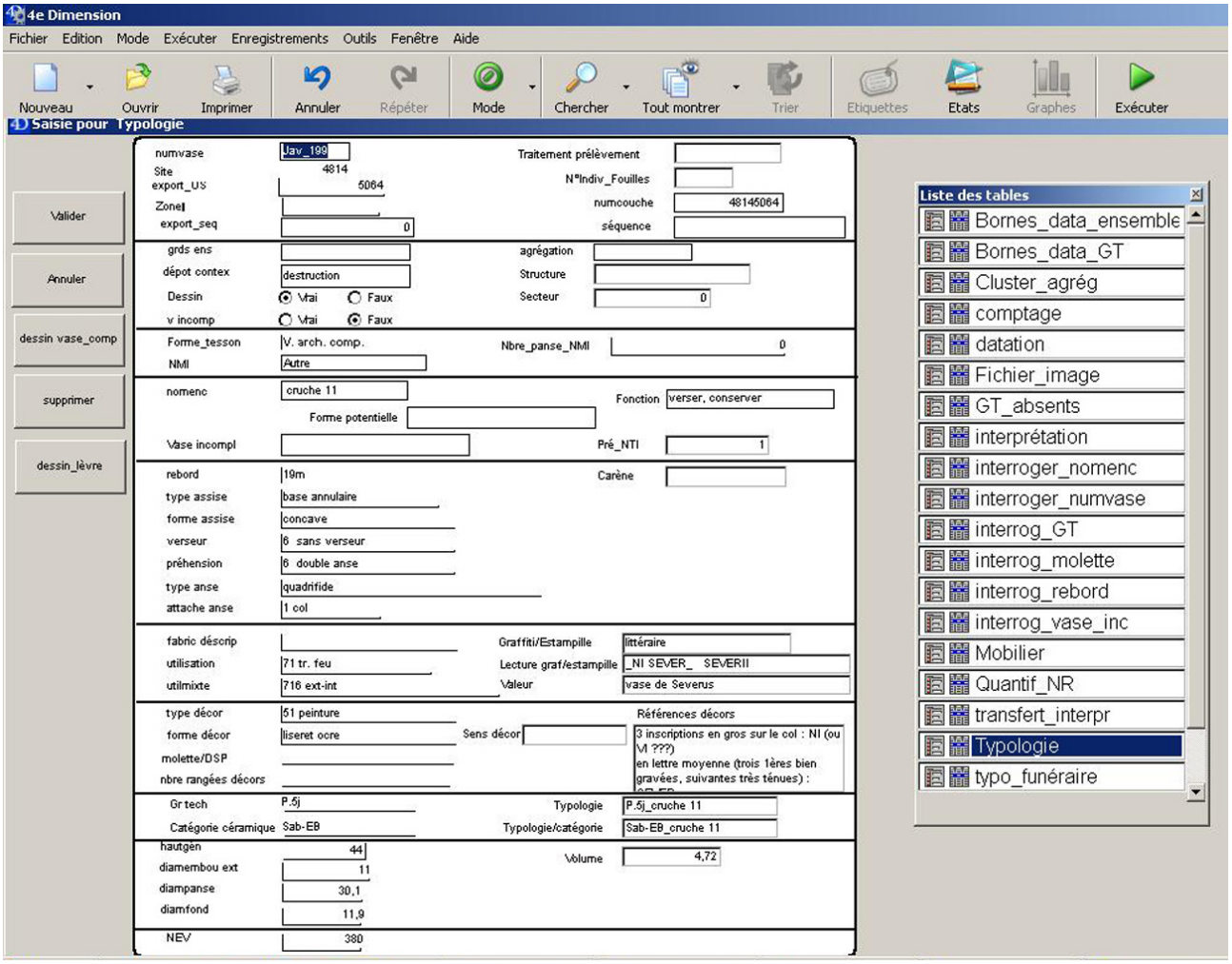

Annexe 2.b. Table « Typologie ».

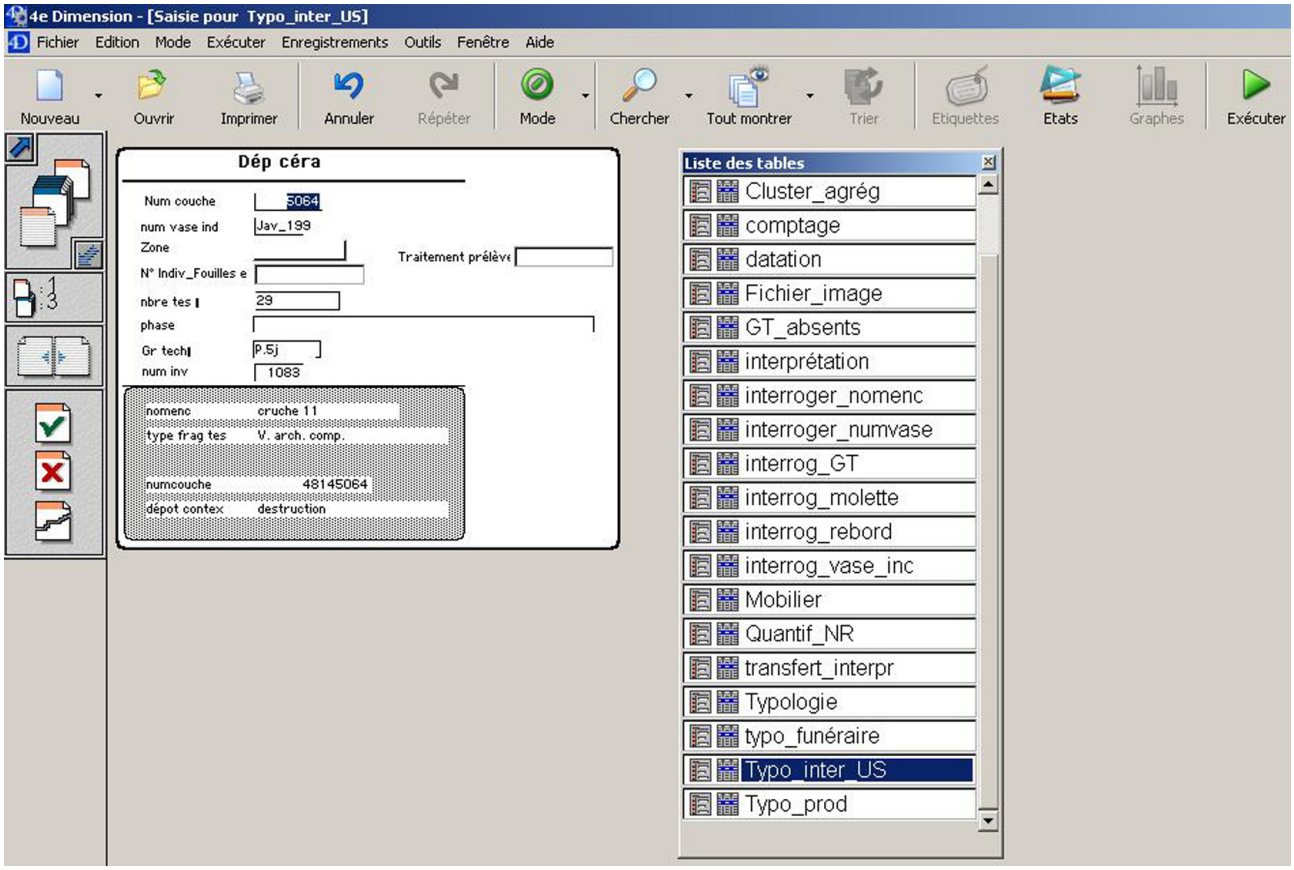

Annexe 2.c. Table « Typo_Inter_US ».

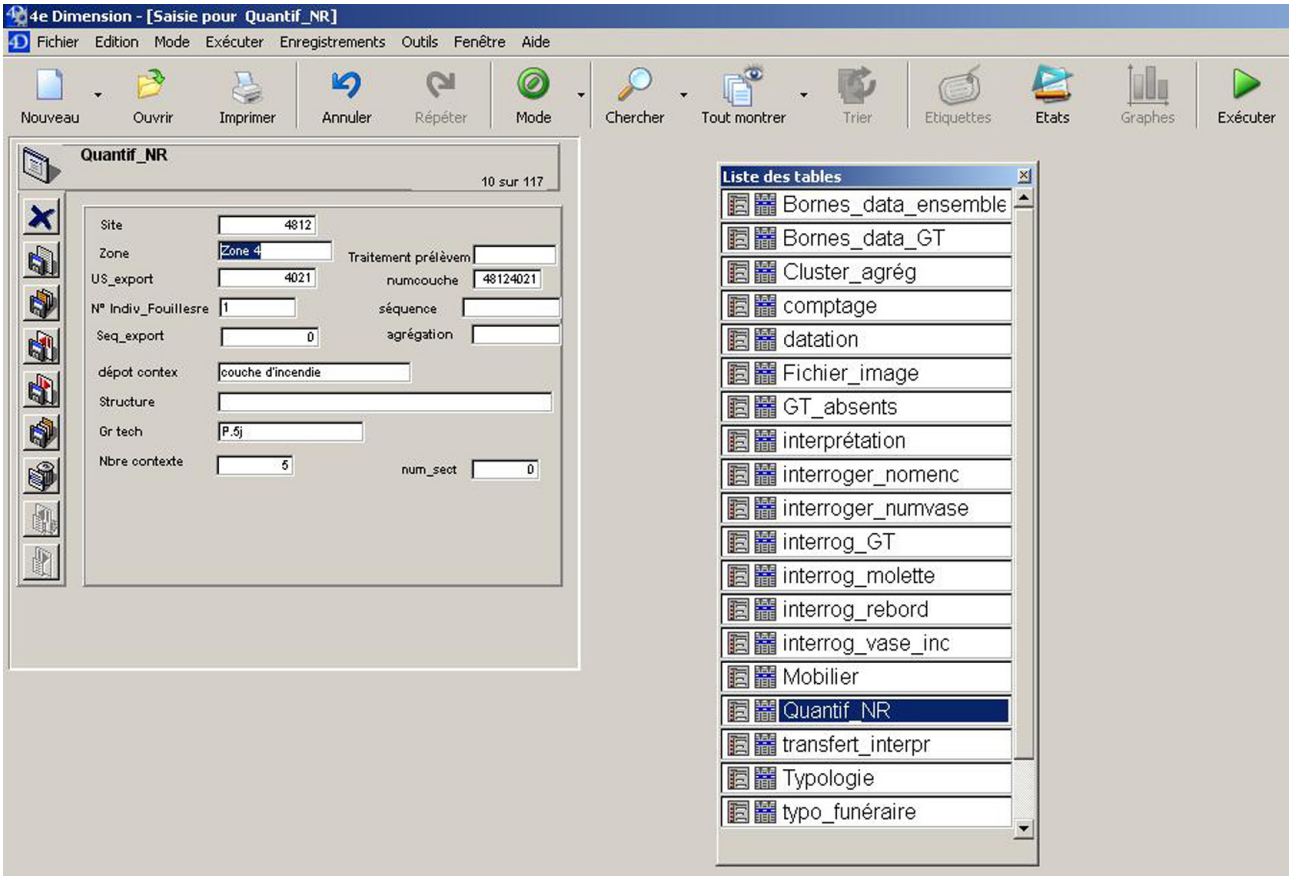

Annexe 2.d. Table « Quantif NR ».

ANNEXE 3 : RÉPERTOIRE ILLUSTRÉ DES GROUPES TECHNIQUES

Répertoire illustré des groupes techniques

On retrouvera ici le répertoire des groupes techniques utilisés lors de l'étude, complété par une photographie de leur tranche à gauche (mire graduée en mm) et de leur surface à droite. Les groupes techniques très classiques (sigillées, céramiques métallescentes, parois fines de Lezoux…) ne sont pas illustrés.

P.1 : pâte kaolinitique fine, très dense (peu de porosité), avec de petites inclusions (quartz, mica et très rares oxydes de fer) en très faible quantité. Cuisson apparemment exclusivement en mode B : tranche blanche à gris claire. Vases réalisés au tour.

P.1a : traitement de surface très soigné, surface interne et/ou externe polie ; peu d'éléments de mica apparaissent en surface. Surfaces grises anthracites avec reflets bleutés.

P.1b : surface sans traitement de surface homogène. Le mica est plus visible en surface.

P.1f : pâte recouverte d'un engobe noir, sans que l'on puisse confondre avec un éventuel polissage.

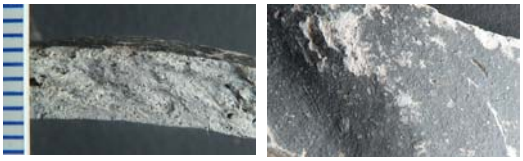

P.2 : pâte kaolinitique moins dense que P.1, avec les mêmes inclusions mais de taille petite à moyenne et en plus grande quantité (en particulier pour les petits points noirs : oxydes de fer ?). L'origine est peut être la même que P.1. Cuisson apparemment toujours en mode B. Vases réalisés au tour.

P.2a : traitement de surface très soigné, surface polie. Surfaces grises anthracites avec reflets bleutés.

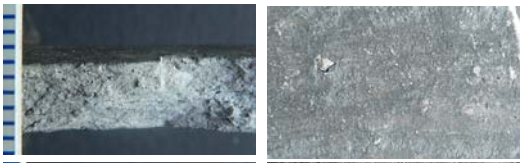

P.2b : aucun traitement de surface ou très léger lissage, irrégulier, laissant apparaître des traînées de tournage et des grains de mica en surface.

P.3 : pâte sableuse (apparentée à P.5 et P.6) fine, dense. Inclusions petites et peu abondantes (mica, quartz et feldspath). Distinction parfois ardue avec P.2 quand le tesson est brûlé ou altéré : seule l'absence de points noirs permet de trancher. Vases réalisés au tour.

P.3a : traitement de surface très soigné, polissage. Surfaces noires avec parfois de légers reflets bleutés (présence de kaolins en faible quantité ?), aucune trace de tournage, très peu de mica en surface. Tranche grise, cuite en mode B.

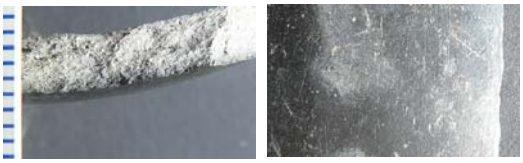

P.3b : comme P.3a ou P.3k pour le traitement de surface, mais l'enfumage volontaire n'est intervenu qu'en fin de post-cuisson (mode A puis enfumage en toute fin de post-cuisson), la surface externe prenant une teinte noirâtre (aspect extérieur équivalent à P.3a),

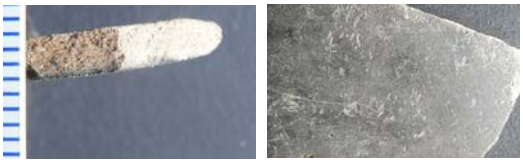

alors que la tranche est resté brun à rouge (comme P. 3k). P.3b semble correspondre à P.5c, ce dernier dans une pâte légèrement plus grossière.

P.3d : pas de traitement de surface particulier (traces de tournage, petites traînées et grains nettement visibles). Cuisson en mode B. Surfaces et tranches grises.

P.3h : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A. Surfaces et tranche jaune-orangé.

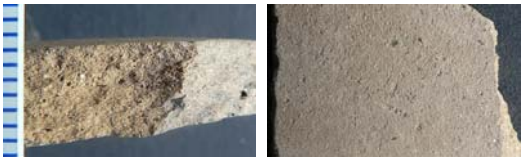

P.3k : traitement de surface très soigné, polissage comme P.3a ou P.3b mais cuisson en mode A. Tranche et surface orangées.

P.3l : surface recouverte d'un engobe blanc (engobe très micacé, adhérant très mal, rayable à l'ongle). Cuisson en mode A (tranche orangée).

P.3m : surface recouverte d'un engobe blanc (beaucoup plus adhérent, blanc laiteux, très peu micacé). Cuisson en mode A (tranche orangée).

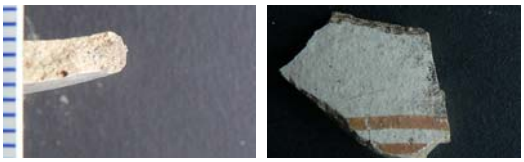

P.4 : pâte calcaire (?), matrice argileuse très fine et dense, mais avec des inclusions pouvant aller jusqu'à 2mm, peu abondantes (quartz, mica doré et calcite). Cuisson en mode A ou B. Vase réalisé au tour.

P.4a : pas de traitement de surface particulier. Nombreuses traces de tournage et grains de mica doré visibles en surface. Cuisson en mode A, tranche jaune-orangé.

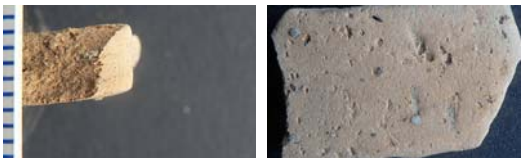

P.4b : comme P.4a pour le traitement de surface, mais pâte "sandwich" (cœur noir, parois allant du rose au jaune) ce qui peut être dû à une mauvaise étanchéité du four lors du refroidissement en mode B ?

P.4c : comme P.4a, mais cuisson en mode B, tranche gris clair.

P.5 : pâte sableuse intermédiaire, apparentée à P.3 et P.6. Inclusions de petite à moyenne taille (mica, quartz et feldspath), en quantité plus importante que P.3, ce qui la rend moins dense, plus granuleuse. Modes de cuisson A ou B. Vases réalisés au tour.

P.5a : surface polie. Cuisson en mode B : tranche grise, surfaces noires avec parfois de légers reflets bleutés (équivalent de P.3a).

P.5b : surface plus rugueuse, cuisson en mode B, (équivalent de P.3d).

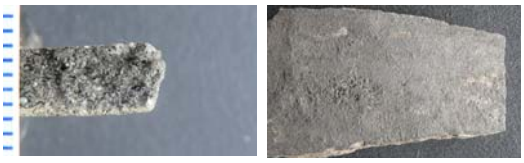

P.5c : comme P.5a pour le traitement de surface, mais enfumage volontaire en fin de post-cuisson oxydante donnant un cœur de pâte rouge-brun et une surface noire (équivalent de P.3b).

P.5d : comme P.5c mais sans enfumage finale. La surface lissée externe prend une teinte légèrement brune. Équivalent de P.3k.

P.5e : comme P.5c pour le mode de cuisson, mais surface rugueuse.

P.5h : surface rugueuse, cuisson en mode A, équivalent de P.3h.

P.5j : cuisson en mode A, surface engobée blanche (engobe très micacé, peu adhérent, mat ; équivalent de P.3l).

P.5l : cuisson en mode A, surface engobée blanche (engobe très peu micacé, blanc laiteux, doux : équivalent de P.3m).

P.6 : pâte sableuse, grossière, avec des inclusions (mica, quartz et feldspath) moyennes à grosses (pouvant aller jusqu'à 3 ou 4mm) en nombre conséquent. Pâte comparable à P.3 ou P.5 mais beaucoup moins dense. Mode de cuisson A ou B. Vases réalisés au tour.

P.6a : surface plus ou moins rugueuse, cuisson en mode B, équivalent de P.3d ou P.5b.

P.6d : surface rugueuse, cuisson en mode A (équivalent de P.3h, P.5h) : pâte et surfaces jaune-orangé.

P.7 : pâte probablement kaolinitique, fine, dense, avec très peu d'inclusions visibles à l'œil nu (rares feldspath, fines paillettes de mica et oxydes de fer en très faible quantité et ne dépassant pas 1mm). Cuisson en mode A avec une pâte très blanche (plus rarement gris très clair ou rosé en cœur de pâte) et des points d'oxyde de fer (?) rouge. Vases réalisés au tour.

P.7a : surface rugueuse (peut-être altérée), fines paillettes de mica visibles.

P.7b : surface externe lissée, sans être engobée (pseudo-engobe), pas de mica apparent.

P.7c : surface externe engobée (engobe laiteux).

P.8 : pâte probablement kaolinitique, plus grossière que P.7 (mêmes inclusions mais en nombre et taille légèrement plus importants, inclusions pouvant atteindre 1 à 2 mm), pâte plus granuleuse, moins dense. Cuisson majoritairement en mode A, avec une pâte très blanche (parfois gris très clair ou rosé en cœur de pâte) et des points d'oxyde de fer (?) rouge. Vases réalisés au tour.

P.8a : aucun traitement de surface particulier, paillettes de mica affleurant (équivalent de P.7a).

P.8b : surface recouverte d'un engobe blanc laiteux (équivalent de P.7c). Cœur de la pâte parfois rosé.

P.8d : pas de traitement de surface particulier comme P.8a, mais la surface externe est plus grise ce qui peut être dû à une post-cuisson réductrice, certainement accidentelle. La surface prend une teinte légèrement grise, le cœur de la pâte restant blanc/rose lie-de-vin.

P.9 : pâte probablement kaolinitique, peut-être apparentée à P.7 ou P.8, en étant plus grossière. Inclusions (feldspath, mica et oxydes de fer) plus grossières (jusqu'à 2 ou 3 mm) et plus nombreuses. Texture très lâche, alvéolaire et friable. Vases réalisés au tour.

P.9a : surface engobée de blanc (engobe mat, peu adhérent avec paillettes de mica). Cuisson en mode A, la tranche prenant une teinte blanche à rose saumon.

P.10 : pâte sableuse intermédiaire. Inclusions de taille moyenne (jusqu'à 1 ou 2mm) : fines paillettes de mica, grains de feldspath, très rares nodules de quartz et petits grains de calcite. Inclusions relativement abondantes. Vases réalisés au tour.

P.10a : surface recouverte d'un engobe blanc mat, sans mica. Cuisson en mode A avec un cœur de pâte rose-orangé et des bords de couleur saumon-beige.

P.11 : pâte calcaire avec inclusions de taille moyenne mais abondantes de quartz et de calcaire. Correspond à une pâte d'amphore lyonnaise (A.Ly). Vases réalisés au tour.

P.11a : aucun traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche beige.

P.12 : pâte (calcaire ?) très fine, très dense, avec de très petites inclusions (inférieure au mm) de quartz et de points noirs indéterminés (oxydes de fer), très rares paillettes de mica. Quelques rares points de chaux et petites alvéoles de forme ronde. Vases réalisés au tour.

P.12a : Surface nue, très légèrement lissée. Cuisson en mode A. Tranche beige.

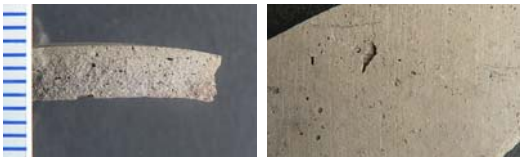

P.13 : pâte calcaire, très fine, très dense, avec de très fines et rarissimes inclusions de mica (accidentelles) et quelques rares inclusions de chamotte. La pâte se rapproche visuellement de celle des groupes techniques E.O.1. Vases réalisés au tour.

P.13a : engobe blanc laiteux, brillant et fin. Pas de paillettes de mica visibles en surface. Cuisson de mode A, tranche saumonée à orange.

P.14 : pâte grossière, siliceuse, avec inclusions très abondantes de quartz et feldspath (pouvant aller jusqu'à 3mm) ; mica rare. Structure très lâche, matrice très alvéolaire. Très nombreuses alvéoles, ce qui la rend caractéristique : allongées en cœur de pâte, rondes en surface. Cuisson en mode A, tranche orangée légèrement plus claire en cœur de pâte. Vases réalisés au tour.

P.14a : surface rugueuse. Cuisson en mode A.

P.15 : pâte sableuse très dense et compacte. Inclusions pouvant aller jusqu'à 2 à 3mm : principalement des grains de feldspath, puis des petits grains ronds et noirs (oxydes de fer ?) et du quartz. Pâte très cuite (aspect grésé) en mode A : tranche gris-bleuté et surface jaune-orangé. Vases réalisés au tour.

P.15a : surface brute

P.16 : pâte sableuse ou kaolinitique (?) grossière, avec inclusions nombreuses de feldspath (jusqu'à 2 à 3mm), de quartz (rares mais pouvant atteindre 4 mm), d'oxydes de fer (petits et abondants) et de calcite broyée (gros et peu abondant). Cuisson en mode A donnant un cœur de pâte de couleur crème, parfois légèrement rosé. Surfaces également blanches ou rosées. Vases réalisés au tour.

P.16a : pas de traitement de surface, si ce n'est un léger lissage (pseudo-engobe).

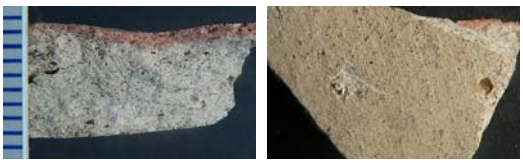

P.17 : pâte sableuse grossière, peut-être à rapprocher de P.6 (inclusions identiques à P.6 mais plus petites et, proportionnellement, plus nombreuses). Inclusions abondantes de quartz, de feldspath et de mica ainsi que de nombreuses inclusions d'oxydes de fer (beaucoup plus que P.6), nettement visibles dans la pâte et en surface. Vases réalisés au tour.

P.17a : surface brute mode de cuisson A, tranche gris-jaune pâle.

P.18 : pâte sableuse très fine, très dense et homogène, avec des inclusions très petites mais plus ou moins abondantes de mica (argenté), de très rares et fins grains de quartz et quelques rares oxydes de fer. Vases réalisés au tour.

P.18a : surface noire, très lissée avec de très nombreuses paillettes de mica visibles. Cœur de pâte brun-rouge (oxydes de fer rouge vif) caractéristique.

P.18b : surface noire, très lissée avec de très nombreuses paillettes de mica visibles. Cœur de pâte gris clair (oxydes de fer noir) caractéristique.

P.19 : pâte sableuse avec inclusions moyennement abondantes (pâte intermédiaire). Matrice argileuse très dense, moins granuleuse que P.3, P.5 ou P.6. Caractéristique par ses inclusions moyennement abondantes de feldspath (inférieur à 2mm, bien calibré), de mica et de quartz (rares et peu abondants). Vases réalisés au tour.

P.19a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A. Aspect légèrement grésé (forte cuisson ?). Cœur de pâte brun-orangé, surface brune.

P.19b : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B. Aspect légèrement grésé (forte cuisson ?). Cœur de pâte et surface gris foncé à noir.

P.20 : pâte sableuse intermédiaire avec matrice granuleuse. Inclusions moyennement abondantes de quartz (rares mais pouvant dépasser les 2mm), de mica et de feldspath (fines et abondantes) avec également quelques oxydes de fer. Vases réalisés au tour.

P.20a : surface externe rugueuse, peut-être engobée (difficile à déterminer). Cuisson en mode B donnant un cœur de pâte gris foncé à noir. En revanche, l'épiderme de la surface est de couleur crème, parfois sur une mince pellicule (engobe), parfois sur un ou deux millimètres quand les parois sont épaisses. Aisément caractérisable par ces deux critères de couleur.

P.21 : pâte sableuse fine. Matrice argileuse très dense et homogène. Présence d'inclusions de mica (très fines et abondantes), de quartz et de feldspath (rares, jusqu'à 2mm) et de rares oxydes de fer. Quelques alvéoles de forme ronde. Vases réalisés au tour.

P.21a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B (cœur et surface gris noir). Peut-être à rapprocher de P.18a dans une structure de pâte plus grossière.

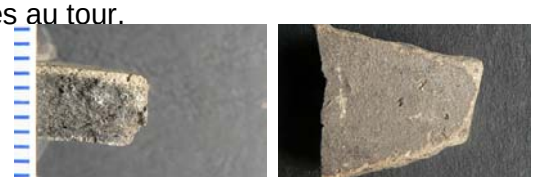

P.22 : pâte sableuse grossière. Matrice argileuse peu homogène, très granuleuse. Beaucoup d'inclusions de grande taille, de feldspath (points blancs abondants inférieurs à 2mm et caractéristiques), de quartz (rares mais pouvant atteindre 4mm), d'oxydes de fer (petits et abondants), peut-être de chamotte (très rare et jusqu'à 3mm) et de calcite (gros et très peu

abondant). Par sa texture et ses inclusions, elle peut se rapprocher de P.16. Vases réalisés au tour.

P.22a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B donnant un cœur de pâte très noir (avec grains de feldspath blancs bien visibles) et une surface externe grise.

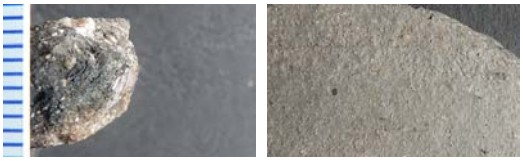

P.23 : pâte calcaire très fine, matrice argileuse fine et dense (rares et fines alvéoles). Inclusions quasiment invisibles à l'œil nu. A la binoculaire, on distingue de petites inclusions blanches de calcaire, et de très rares inclusions de silice. Vases réalisés au tour.

P.23a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A (tranche et surface jaune-orangé, parfois légèrement plus crème sur l'épiderme).

P.24 : pâte sableuse à matrice fine et à inclusions de taille moyenne. Caractéristique par ces inclusions fines de feldspath, de rares grains de quartz et quelques points de chaux plus gros (jusqu'à 2mm). Fines alvéoles allongées. Mica en très petite quantité. Vases réalisés au tour.

P.24a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B avec un enfumage poussé. Cœur de pâte gris, extérieur gris clair et épiderme franchement noir.

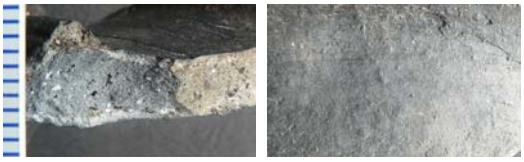

P.25 : pâte calcaire, matrice argileuse très fine avec inclusions rares mais de taille moyenne à grossière (pouvant aller jusqu'à 3mm) : quartz, feldspath et calcite, très rares paillettes de mica. Vases réalisés au tour.

P.25a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche zonée : crème avec un épiderme épais interne de couleur saumon.

P.26 : pâte sableuse fine, matrice argileuse fine, légèrement granuleuse. Présence de quelques inclusions de petite taille (inférieures au mm) principalement de mica (fines paillettes abondantes, ce qui caractérise cette pâte), oxydes de fer, quartz, feldspath. Caractéristique par la présence relativement importante ici d'oxydes de fer et celle de fines paillettes de mica (pourrait s'apparenter à P.18). Vases réalisés au tour.

P.26a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche brune à rouge vif (paroi plus claire vers la tranche extérieure).

P.26b : engobe blanc mat, adhérant mal et contenant peu de mica comparativement à la pâte. Cuisson en mode A, tranche brune orangée.

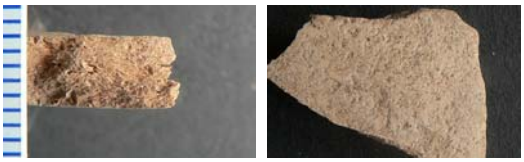

P.27 : pâte intermédiaire avec matrice argileuse très fine mais présence moyennement importante d'inclusions de feldspath de taille moyenne et calibrée (1 à 2mm). Quelques grains de quartz et de mica, en taille et en nombre inférieurs. Se caractérise par l'abondance des inclusions de feldspath, ce qui l'assimile à P.19. Vases réalisés au tour.

P.27a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B. Aspect grésé (forte cuisson ?) : cœur de pâte noir faisant bien ressortir les inclusions

blanches de feldspath, surfaces grises à noires (aspect semblable à P.19b).

P.28 : pâte siliceuse grossière, mal calibrée. Matrice argileuse granuleuse. Inclusions de feldspath, de granite (abondantes, avec quelques grains très gros et disparates, pouvant atteindre 5 à 6 mm) et de mica en abondance. Se caractérise donc par le mauvais calibrage de ses inclusions.

P.28a : pas de traitement de surface particulier, nombreuses aspérités provoquées par de grosses inclusions qui affleurent. Cuisson en mode A, tranche orangée à brune. Semble non tourné.

P.29 : pâte calcaire (?), très dense. Inclusions rares de grains de quartz anguleux. Très rares paillettes de mica. Nombreuses alvéoles arrondies. Pâte très cuite, presque grésée.

P.29a : engobe rouge mat. L'engobe n'est pas forcément intégral. Cuisson en mode A, tranche devenant orangée.

P.30 : pâte siliceuse intermédiaire. Inclusions petites à moyennes (inférieures à 2mm) mais abondantes de feldspath, de quartz et de mica ainsi que d'oxydes de fer. Vases réalisés au tour.

P.30a : pas de traitement de surface particulier. Enfumage en fin de post-cuisson oxydante, donnant un cœur de pâte brun et un épiderme peu épais (2mm au plus) gris à noir.

P.31 : pâte sableuse grossière, apparentée à P.26. Présence d'inclusions nombreuses et de petite taille (inférieures au mm) de mica (fines paillettes abondantes, ce qui caractérise cette pâte) puis de quartz et de feldspath (grains moins abondants mais pouvant atteindre 3mm) et d'oxydes de fer (proportionnellement moins nombreux que dans P.26).

P.31a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A (peut-être primitif), tranche brune à rouge vif. Certainement non tourné.

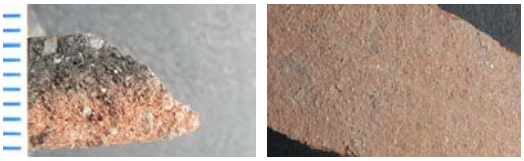

P.32 : pâte sableuse grossière. Présence d'inclusions nombreuses non calibrées de quartz et de feldspath (généralement de 1 à 2 mm mais pouvant, de façon disparate, atteindre 4 à 5 mm) et de mica (fines paillettes moyennement abondantes).

P.32a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche brune. Semble non tourné.

P.33 : pâte sableuse très grossière, avec inclusions non calibrées. Matrice très granuleuse, friable. Mica (paillettes très abondantes, caractéristiques), quartz et feldspath (inclusions très nombreuses non calibrées, pouvant atteindre 4 à 5 mm).

P.33a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson primitive en mode B, cœur très noir, peu cuit.

Surfaces noires avec parfois des reflets brunâtres
Céramique non tournée.

P.34 : pâte sableuse. Matrice argileuse fine mais peu homogène, caractérisée par de très nombreuses alvéoles de forme ronde, ne dépassant pas 2mm. Très peu d'inclusions visibles à l'œil nu, si ce n'est quelques grains de calcite qui, sous l'effet de la cuisson, ont pu disparaître et provoquer les alvéoles, et de très rares et minuscules paillettes de mica.

P.34a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson primitive en mode B, cœur très noir, peu cuit. Surfaces noires avec parfois des reflets brunâtres
Céramique non tournée.

P.35 : pâte calcaire sans inclusions visibles à l'œil nu. On distingue, à la binoculaire, de fines alvéoles de forme ronde ou allongée, quelques rares points de chaux et de très fins et rarissimes points brillants (paillettes de mica ?). La pâte s'apparente clairement aux groupes techniques P.13a, P.35a, E.O.1 et SCB.G. Cuisson en mode A, tranche orangée.

P.35a : engobe blanc très fin, très adhérent et plutôt mat.

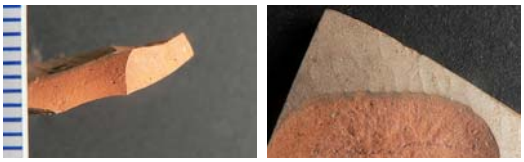

P.36 : pâte calcaire très fine mais laissant apparaître de nombreuses alvéoles. Inclusions invisibles à l'œil nu ; à la binoculaire, on distingue de minuscules grains de calcite et d'oxydes de fer. La pâte et l'engobe se rapprochent de productions reconnues à La Graufesenque à la fin du I^{er} av.-début I^{er} s. ap. J.-C. (confirmation de M. Genin) et des groupes techniques P.13a, E.O.1a et SCB.G. Vases réalisés au tour.

P.36a : engobe noir brillant. Cuisson en mode B, cœur gris clair.

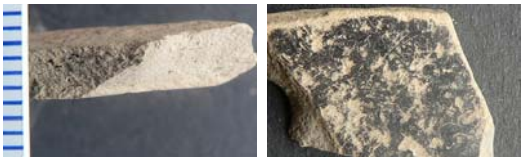

P.37 : pâte sableuse fine mais avec une matrice argileuse peu dense, très alvéolaire (en ce sens, se rapproche de P.34). Très peu d'inclusions visibles à l'œil nu : très rares grains de calcite (qui, sous l'effet de la cuisson, ont pu disparaître et provoquer les alvéoles) et de très rares et minuscules paillettes de mica. Caractéristique par ces zones noires (petits points ronds d'1 ou 2 mm) qui peuvent correspondre à de la calcite brûlée. Vases réalisés au tour.

P.37a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, cœur gris clair et surface beige-jaunâtre.

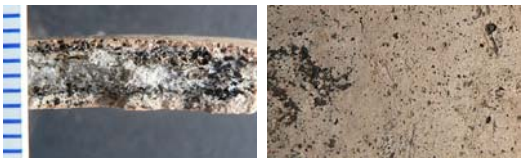

P.37b : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B, cœur noir et surface gris clair.

P.38 : pâte sableuse très grossière. Certainement comparable à P.32 : présence d'inclusions nombreuses non calibrées de quartz et de feldspath (généralement de 2 à 3mm mais pouvant, de façon disparate, atteindre 8 à 9mm), de mica (fines paillettes moyennement abondantes).

P.38a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, tranche brune, légèrement plus foncée en surface. Semble non tournée.

P.39 : pâte sableuse fine et dense. Inclusions moyennes (rarement supérieures au mm) et rares de quartz et de feldspath, moyennement abondantes de fines paillettes de mica.

P.39a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode B primitif, tranche très noire, parfois avec une surface présentant quelques zones plus brunes ou jaunâtres. Semble non tournée.

P.40 : pâte sableuse très grossière, très peu dense. Inclusions non calibrées, parfois grosses (pouvant aller jusqu'à 4 à 5mm) et abondantes de quartz et de feldspath, beaucoup plus rarement de mica. Vases réalisés au tour.

P.40a : pas de traitement de surface particulier. Les surfaces sont très rugueuses laissant apparaître les nombreuses inclusions. Cuisson en mode B, tranche et surface grises.

P.41 : pâte sableuse très fine, très dense malgré quelques minuscules alvéoles allongées. Sauf rares cas, les inclusions sont difficilement visibles à l'œil nu : à la binoculaire, on distingue quelques très rares grains de quartz ou de feldspath. Toutefois, de gros grains de quartz (jusqu'à 3 ou 4mm) sont présents de façon très rare. Le mica semble absent. Les fines alvéoles allongées peuvent faire penser à un dégraissant végétal. Vases réalisés au tour.

P.41a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A primitif (?) avec un cœur de pâte rouge vif et un épiderme de quelques millimètres brun foncé.

P.42 : pâte calcaire (?) grossière. Matrice argileuse peu dense, très granuleuse. Inclusions nombreuses et parfois grossières (jusqu'à 3 à 4mm) de quartz et de feldspath. Le mica est rare mais parfois présent par des paillettes assez grandes (jusqu'à 2mm). Vases réalisés au tour.

P.42a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A : tranche et surface blanches.

P.43 : pâte sableuse très grossière. Inclusions très nombreuses : feldspath et quartz en grande quantité et de taille parfois importante (jusqu'à 5mm). Paillettes de mica très abondantes, parfois de taille importante (jusqu'à 3mm). Quelques végétaux. Vases réalisés au tour (gros vase peut-être monté en colombins).

P.43a : pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A, peut-être primitif : cœur de pâte noir soutenu et surfaces beige à crème.

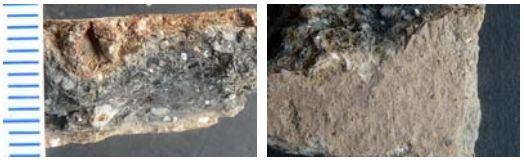

P.44 : pâte sableuse très grossière. Probablement la même origine que P.3, P.5 et P.6 mais avec beaucoup plus d'inclusions et une matrice argileuse bien moins dense. Inclusions très nombreuses et grossières : gros grains de quartz et de feldspath (supérieurs à 3mm) et fines paillettes de mica. Vases réalisés au tour.

P.44a : aucun traitement de surface. Cuisson en mode A. Tranche jaune orangé, surface de la même couleur. Pâte peu cuite, relativement friable.

P.44b : aucun traitement de surface. Cuisson en mode A. Tranche orangé-rouge, mais surface avec une teinte métallisée. Pâte très bien cuite, non friable. Accident de cuisson ou volonté du potier ?

P.45 : pâte calcaire fine, rares inclusions, très petites (oxydes de fer, et très rares grains de quartz et points de chaux). Pâte homogène, très dense. Vases réalisés au tour.

P.45a : aucun traitement de surface. Cuisson en mode A. Tranche blanche beige, surface de la même couleur.

P.47 : pâte calcaire très fine. Matrice argileuse extrêmement dense et homogène. Aucune inclusion visible à l'œil nu ; à la binoculaire, on distingue des points d'oxydes de fer et de très rares paillettes de mica. Quelques alvéoles minuscules mais bien visibles dans le cœur de pâte. Vases réalisés au tour.

P.47a : aucun traitement de surface. Cuisson en mode B. tranche gris clair, surface de la même couleur.

P.48 : pâte calcaire à matrice argileuse très fine et homogène mais avec de nombreuses alvéoles allongées. Inclusions peu nombreuses mais grossières (pouvant aller jusqu'à 2 à 3mm) de quartz uniquement. Les alvéoles allongées pourraient correspondre à des dégraissants végétaux. Vases réalisés au tour.

P.48a : aucun traitement de surface. Inclusions peut-être plus nombreuses en surface (sablage pour fonction de mortier). Cuisson en mode A. Tranche beige, surface de la même couleur.

P.49 : pâte sableuse intermédiaire. Inclusions nombreuses de taille moyenne (inférieure à 2 mm) de quartz et de feldspath. Rares paillettes de mica.

P.49a : surface très rugueuse avec nombreuses aspérités. Cuisson en mode B (peut-être primitif) : cœur de pâte gris à noir, surface gris anthracite avec reflets métallisés. Peut-être non tournée.

P.50 : pâte calcaire à matrice argileuse très fine et homogène. Inclusions très peu nombreuses et minuscules d'oxydes de fer. Très rares alvéoles rondes. Vases réalisés au tour.

P.50a : aucun traitement de surface, sauf le sablage (grains de quartz) de la surface interne. Cuisson en mode A. Tranche et surface blanc-beige.

P.51 : pâte calcaire à matrice argileuse très fine et homogène. Inclusions invisibles à l'œil nu comme à la binoculaire. Seules quelques alvéoles sont visibles. Pourrait s'apparenter à E.G. Vases réalisés au tour.

P.51a : aucun traitement de surface (l'observation s'est malheureusement faite sur un tesson altéré). Cuisson en mode B. tranche et surface grises à noires.

P.52 : pâte calcaire à matrice argileuse fine. Inclusions cependant nombreuses de quartz et de feldspath de taille moyenne (jusqu'à 3mm). Pas de mica, mais quelques oxydes de fer. Vases réalisés au tour.

P.52a : aucun traitement de surface (l'observation s'est faite sur un tesson altéré). Cuisson en mode A. Pâte zonée, alternant tranche orange-saumon et tranche beige.

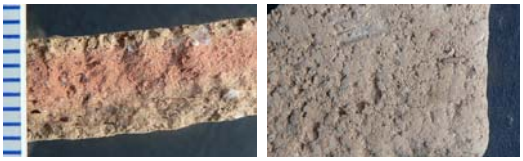

P.53 : pâte calcaire à matrice argileuse fine. Inclusions moyennement abondantes mais petites (inférieures au mm) de calcite, ce qui la rend caractéristique. Vases réalisés au tour.

P.53a : aucun traitement de surface. Cuisson en mode A. Tranche de couleur beige, plus orangée dans la surface interne.

P.54 : pâte calcaire fine. Inclusions très petites et peu abondantes. À la binoculaire, on distingue des points ronds (noirs ou rouges suivant la cuisson) d'oxydes de fer et quelques paillettes de mica. Parfois un grain de calcite pilée. Vases réalisés au tour.

P.54a : engobe blanc mat, bien adhérent. Cuisson en mode A. Cœur de pâte de couleur beige-orangé, parfois gris sur la surface interne dans le cas de formes fermées.

Céramiques fines orangées, généralement à engobe orangé (EO)

E.O.1 : pâte calcaire sans inclusions visibles à l'œil nu. A la binoculaire, on distingue de fines alvéoles de forme ronde ou allongée, quelques rares points de chaux et de très fins et rarissimes points brillants (paillettes de mica ?). La pâte se rapproche visuellement des groupes techniques P.13a, P.35a et SCB.G. Cuisson en mode A, tranche orangée.

E.O.1a : engobe orangé, parfois avec des reflets marbrés bruns. Engobe fin et brillant, très adhérent mais altérable.

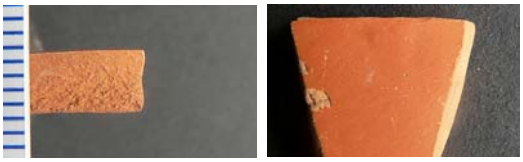

E.O.1b : engobe orangé en tout point identique au précédent. Se distingue, quand l'altération n'est pas trop importante, par la présence de grains de chamotte en surface pour donner un aspect sablé. Production millavoise.

E.O.1d : pas d'engobe, surface simplement lissée pouvant faire l'effet d'un pseudo-engobe.

E.O.2 : pâte fine, siliceuse, caractérisée par de très nombreuses petites paillettes de mica qui donnent un aspect feuilleté à la pâte. Quelques grains de feldspath. Cuisson en mode A. Tranche orange, engobe mat et orangé-brun, peu adhérent.

E.O.2a : engobe orangé plus mat et plus brun, peu adhérent.

E.O.2b : engobe orangé recouvert de grains de quartz fins.

E.O.4 : pâte calcaire très fine, très dense et homogène. Aucune inclusion visible à l'œil nu. Surface lisse recouverte d'un engobe orange très fin. Production du Nord de l'Aveyron ?

SCB.G : « sigillée claire B de La Graufesenque ». Pâte orangée et engobe orangé, totalement comparable à E.O.1a, ce qui n'est pas sans poser des problèmes quant à l'origine de ce dernier groupe. La distinction entre les deux est artificielle et ne se base que sur des critères chronologiques et morphologiques.

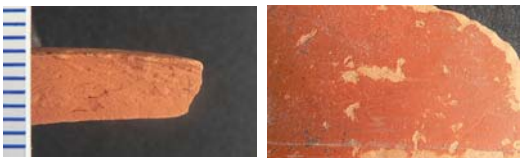

Céramiques à engobe gris-noir (EG)

E.G. : pâte calcaire sans inclusions visibles à l'œil nu, comparable en tous points à E.O.1. A la binoculaire, on distingue de fines alvéoles de forme ronde ou allongée, quelques rares points de chaux et de très fins et rarissimes points brillants (paillettes de mica ?). Cuisson en mode B, Tranche grise, engobe gris-noir.

Céramiques à engobe rouge (ER)

E.R.1 : pâte sableuse intermédiaire. Inclusions moyennes en taille (jusqu'à 3mm) et en abondance de feldspath principalement, de quartz. Quelques grains d'oxydes de fer. Tranche brune. Surface recouverte d'un engobe rouge mat sans mica, fin et bien adhérent.

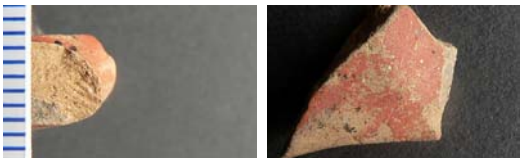

Céramiques à engobe micacé (EM)

E.M.1 : pâte sableuse fine avec inclusions abondantes de très fines paillettes de mica, de fines alvéoles allongées et de très rares points de chaux. Tranche de couleur blanc crème, surface recouverte d'un fin engobe orangé pâle, micacé, doré. Production de Gaule du Centre ?

E.M.2 : pâte sableuse intermédiaire à grossière avec inclusions abondantes de mica, moyennement abondantes de quartz et de feldspath (pouvant aller jusqu'à 3 à 4mm) et de chamotte en proportion abondante. Tranche beige-orangé. Surface recouverte d'un engobe doré très fin micacé, peu adhérent.

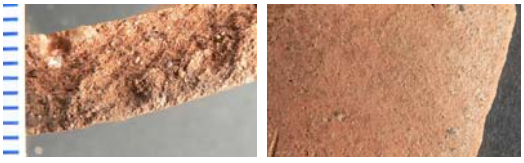

E.M.3 : pâte sableuse intermédiaire à grossière avec inclusions rares de mica, moyennement abondantes de

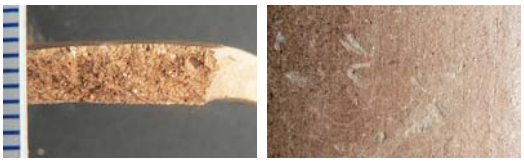

quartz et de feldspath (pouvant aller jusqu'à 3 à 4mm). Tranche beige-orangée, parfois avec un cœur grisâtre. Surface recouverte d'un engobe doré très fin micacé, bien adhérent.

E.M.4 : pâte calcaire fine. Inclusions invisibles à l'œil nu. A la binoculaire, on distingue de minuscules alvéoles rondes, quelques nodules d'oxydes de fer et de rares points de chaux. Tranche jaune-beige. Surface recouverte d'un fin engobe micacé doré.

Sigillées

SI : sigillée italique ou lyonnaise

SGC : sigillée Gaule du Centre

SGC.Lz2 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 2
SGC.Lz4 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 4
SGC.Lz5 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 5
SGC.Lz6 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 6
SGC.Lz7 : sigillée Gaule du Centre, atelier de Lezoux, phase 7

SGS : sigillée Gaule du Sud

SGS.B : sigillée Gaule du Sud, atelier de Banassac. Cette identification n'a été attribuée que sur des tessons présentant un vernis plus mat que celui de La Graufesenque, et ce à partir de tessons de référence provenant de Banassac.

SGS.E : sigillée Gaule du Sud, atelier d'Espalion. Compte tenu de la difficulté à distinguer à l'œil nu les pâtes d'Espalion et de La Graufesenque, ce groupe technique n'a été attribué que pour des vases moulés ou pour des vases estampillés.

SGS.G : sigillée Gaule du Sud, atelier de La Graufesenque. Ce groupe technique peut contenir quelques vases lisses d'Espalion ou du Rozier, ces productions étant très difficilement distinguables à l'œil nu des vases millavois.

SGS.M : sigillée Gaule du Sud, atelier de Montans

SGS.n : sigillée Gaule du Sud, vernis noir non grésé.

Céramiques fines variées (CF)

C.F.1 : pâte très fine, inclusions invisibles à l'œil nu. Tranche jaune à beige sans revêtement.

C.F.2 : pâte et matrice argileuse fines. Inclusions de grains de quartz et de feldspath (inférieures au mm). Paroi fine. Cœur de pâte rose-orangé, épiderme gris à noir. Aspect grésé. Production probable des ateliers de la Muette de Lyon.

C.F.G.1 : pâte très fine, calcaire. Inclusions invisibles à l'œil nu. A la binoculaire, on distingue de petites alvéoles allongées, quelques points de chaux et de minuscules paillettes de mica. Pâte bien cuite, tranche de couleur orangée. Fréquent lissage des surfaces (pseudo-engobe orangé). Production précoce de La Graufesenque.

C.F.G.2 : pâte calcaire très fine, sans inclusions visibles à l'œil nu ou à la binoculaire. Tranche de couleur

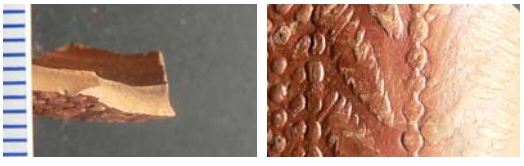

orangée. Surface engobée, de couleur orangée avec des reflets métallisés qui caractérisent cette production de céramiques fines de La Graufesenque du milieu du I^er^ s. ap. J.-C.

C.F.Lz1 : pâte comparable à CM.Lz2. Pâte fine avec inclusions rares et minuscules d'oxydes de fer et de mica. Tranche beige verdâtre avec un cœur rosé. Surface à engobe noir mat. (*fabric* du groupe 1 ou 2 de Symonds : SYMONDS : 6-10). Production probable de Lezoux.

C.F.Lz1a : surface à engobe noir mat.

C.F.Lz1b : surface à engobe noir ou brunâtre mat avec un sablage de grains de quartz.

Céramiques métallescentes (CM)

C.M.Lz1 : pâte fine avec de rares inclusions de mica en très fines paillettes et de nombreuses et fines alvéoles allongées. Tranche orange saumon, épiderme beige et surface recouverte d'un engobe noir à reflets métallisés. Production de céramique métallescente de Lezoux.

C.M.Lz2 : pâte fine avec de rares inclusions de mica en très fines paillettes, quelques rares oxydes de fer et de nombreuses et fines alvéoles allongées. Tranche rosée, épiderme verdâtre et surface recouverte d'un engobe noir à reflets métallisés. Production de céramique métallescente de Lezoux.

C.M.Lz3 : pâte fine avec de rares inclusions de mica en très fines paillettes, d'oxydes de fer et peut-être de calcite ; de nombreuses et fines alvéoles allongées ou rondes. Tranche rose-orangée, surface recouverte d'un engobe noir à reflets métallisés. Production de céramique métallescente de Lezoux.

C.M.Lz4 : pâte fine, sans inclusions visibles à l'œil nu. Tranche blanche, surface recouverte d'un engobe noir. Production de céramique métallescente de Lezoux ?

Céramiques à « vernis rouge pompéien » ou commune italique (VRP)

VRP1 : pâte sableuse fine, avec fines inclusions de mica de feldspath et de très rares points noirs, ce qui la différencie de la pâte campanienne. Tranche orangée à rouge brique. Engobe rouge-orangé mat et fin. Peut-être assimilable à la *fabric* 2 de Peacock (PEACOCK 1977 : 153-154), dont il envisage, avec beaucoup de prudence, la production autour de la mer Egée.

VRP2 : pâte sableuse fine avec abondantes inclusions de mica et d'oxydes de fer. Tranche blanc beige. Surface interne recouverte d'un engobe rouge soutenu, épais et mat. Surface externe recouverte d'un engobe orangé, très fin et souvent ténu. Doit être assimilée à la *fabric* 3 de Peacock (PEACOCK 1977 : 154), dont il situe la production en Gaule du Centre, provenance confirmée par des analyses postérieures (MEYLAN KRAUSE 1995).

VRP3 : pâte sableuse fine. Caractéristique par ses petits grains (inférieurs au mm) abondants de sable noir et de rares points blancs de feldspath. Les paillettes de mica sont rares. Correspond à la *fabric* 1 de Peacock (PEACOCK 1977 : 149-153), où les petits points noirs caractéristiques sont d'origine volcanique. La zone de production supposée est la Campanie et plus particulièrement la région d'Herculanum et de Pompéi.

VRP3a : pas de traitement de surface particulier, les surfaces restent rugueuses. Cuisson en mode A, tranche brun-rougeâtre.

VRP3b : engobe rouge, fin. Cuisson en mode A, tranche brun-rougeâtre.

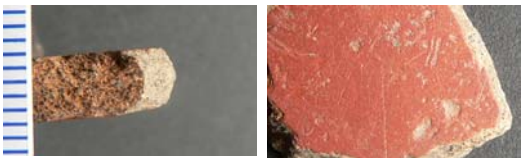

Céramiques à glaçure plombifère (GP)
G.P. : pâte fine avec de nombreuses alvéoles rondes ou allongées. Aucune inclusion visible à la binoculaire. Tranche blanche. Surface recouverte d'une glaçure plombifère jaune verdâtre. Production de Gaule du Centre.

Lampe à huile (LH)
L.H. : faute de pouvoir bien différencier les différentes pâtes très fines de ce type de vase, toutes ont été réunies sous ce groupe technique.

Amphores africaines (A.Af)
A.Af. 3 : pâte fine avec rares inclusions de quartz, de feldspath, de mica et d'oxydes de fer noir. Tranche zonée, rouge brique au cœur, brune sur les épidermes.

A.Af. 6 : pâte fine, inclusions fines de feldspath, de calcite et de paillettes de mica. Tranche zonée : cœur brun, surface orangée et engobe blanc.

Amphore « carotte » (A.c)
A.c. : pâte sableuse de couleur rouge brun, parfois avec un cœur gris. Se rattache aux productions d'amphore « carotte », de type Camulodunum 189, fabriquées en Égypte ou en Palestine.

Amphore liparote (A.Li)
A.Li : teinte verdâtre, avec inclusions abondantes d'origine volcanique. Production d'origine liparote, type Richborough 527 (BORGARD 1994).

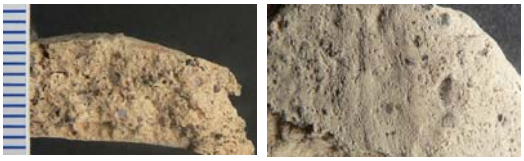

Amphore rhodienne (A.Rho)
A.Rho : pâte calcaire avec rares et fines inclusions de calcite. Peut-être quelques minuscules grains de quartz et de très rares oxydes de fer. Petites alvéoles arrondies. Tranche orange pâle.

Amphores de Gaule Narbonnaise (AG)
A.G.1 : pâte fine. Rares inclusions de mica et de chamotte. Tranche et surface jaune beige, parfois avec un cœur de pâte légèrement rose orangé.

A.G.2 : pâte sableuse très dense et compacte. Inclusions pouvant aller jusqu'à 2 à 3mm : principalement des grains de feldspath, puis des petits

grains ronds et noirs (oxydes de fer ?), du quartz et des paillettes parfois grandes de mica doré. Pâte très cuite (aspect grésé) : cœur de pâte gris-bleuté et surface jaune-orangé (comparable en ce sens à P.15).

A.G.3 : pâte fine avec petites inclusions de quartz, de feldspath, de mica et d'oxydes de fer. Nombreuses alvéoles allongées. Cœur de pâte grisâtre, épiderme beige-jaune, surface plus claire, blanche (peut-être un engobe).

A.G.5 : pâte comparable à A.G.3, mais avec moins d'inclusions. Tranche beige-jaune. Surface à engobe blanc.

A.G.6 : pâte fine calcaire avec inclusions d'oxydes de fer et de grains de chamotte. Tranche beige homogène.

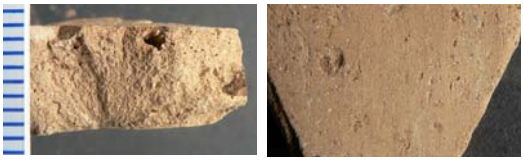

A.G.7 : pâte calcaire avec inclusions nombreuses de feldspath et de quartz. Tranche jaune-beige.

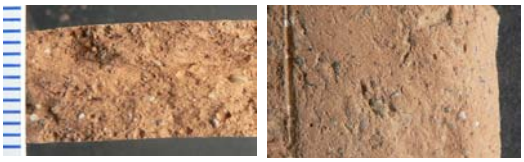

A.G.8 : pâte calcaire fine avec inclusions abondantes mais de petite taille de grains de quartz et de nodules noirs indéterminés. Tranche beige orangé.

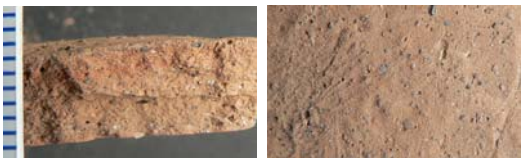

Amphore lyonnaise (A.Ly)

A.Ly : pâte calcaire grossière, chargée en feldspath et grains de quartz avec quelques grains de chamotte. Tranche beige rosé (correspond à la pâte P.11a). Amphore Dressel 9 *similis* (DANGRÉAUX *et al.* 1992).

Amphores italiques (A.It)

A.It.1 : pâte fine, avec rares inclusions de quartz, de feldspath, de mica et de chamotte. Tranche rouge brique, plus blanche en surface.

A.It.2 : pâte sableuse, avec inclusions de calcite, de feldspath et de très rares inclusions de mica. Tranche rouge, avec un fin cœur brun. Engobe (?) épais blanc.

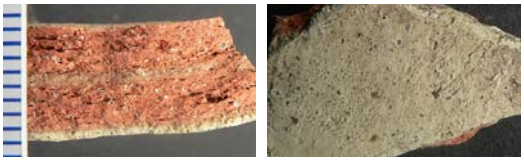

A.It.3 : pâte fine à intermédiaire, caractérisée par l'abondance de petits grains de sable noir, d'origine volcanique et de rares points de feldspath. L'origine est à rechercher en Campanie, vers Herculanum et Pompéi.

A.It.5 : pâte fine, calcaire (?), matrice argileuse très fine et dense, avec petites inclusions blanches de calcaire (nombreuses mais ne dépassant pas le mm), très rares inclusions fines de feldspath et de quartz. Engobe blanc mat. Cuisson en mode A (tranche rouge vif avec petits points blancs de calcite).

A.It.6 : pâte sableuse grossière, matrice argileuse lâche et peu homogène. Inclusions abondantes et parfois grosses de grains de sable noir d'origine volcanique, de feldspath et de mica, peut-être de calcite ou de coquillage. Engobe blanc mat. Cuisson en mode A (tranche rouge vif). Probablement d'origine campanienne, comme A.It.3.

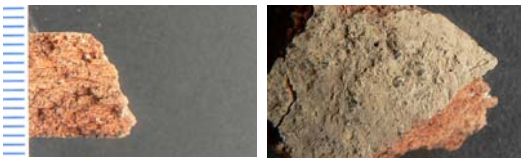

Amphores ibériques (A.Ib)

A.Ib.1 : pâte calcaire, fine et dense. Inclusions rares et petites de calcite, quelques grains plus grossiers (pouvant atteindre 3 à 4mm) d'oxydes de fer, très rares paillettes de mica. Pas de traitement de surface particulier. Cuisson en mode A. Tranche et surface beiges sans zonage.

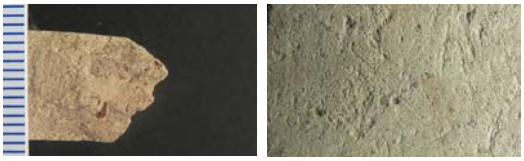

A.Ib.2 : pâte fine, peu dense. Rares inclusions de mica. Tranche et surface verdâtres. Production de Bétique.

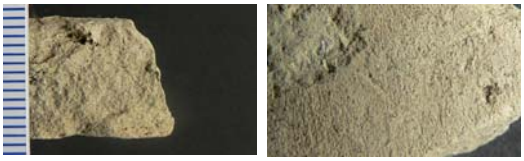

A.Ib.3 : pâte similaire à la précédente. Tranche rose-saumon, épiderme et surface verdâtres. Production de Bétique.

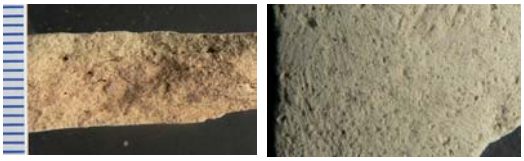

A.Ib.4 : pâte caractéristique des amphores de Bétique Dressel 20, du début de la production. Inclusions fines à moyennes de quartz, feldspath et mica. Tranche beige grisâtre, épiderme souvent plus brun-orangé.

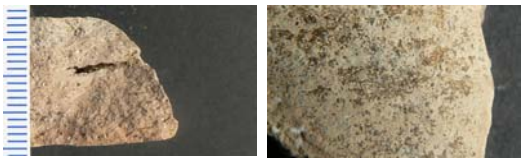

A.Ib.5 : pâte caractéristique des amphores de Bétique Dressel 20, de la fin de la production (milieu II^{ème} s.-milieu III^{ème} s. ap. J.-C.). Mêmes inclusions que précédemment mais en quantité et en taille moindre. Caractéristique par un cœur de tranche beige-grisâtre, un épiderme épais rouge-orangé et une surface beige.

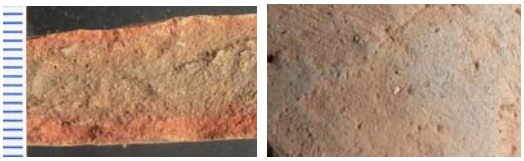

A.Ib.6 : pâte fine, comparable à A.Ib.2 ou A.Ib.3. Tranche rose saumon, épiderme blanc-verdâtre, surface blanc-crème. Production de Bétique.

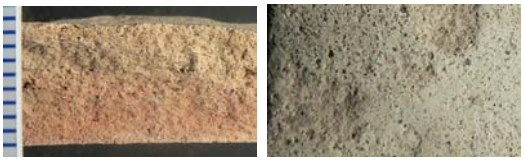

A.Ib.8 : pâte de Tarraconaise. Matrice argileuse fine et dense. Inclusions moyennes à grosses de grains de feldspath, plus rarement de quartz et de mica. Tranche beige orangé, surface de couleur blanc crème.

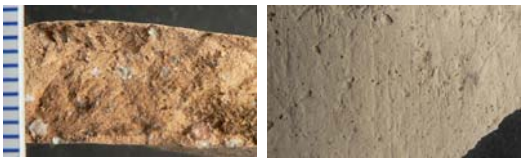

A.Ib.9 : pâte d'amphore de Bétique Dressel 20, comparable à A.Ib.4 mais avec des inclusions grossières présentes de façon éparse. Tranche beige grisâtre, épiderme souvent plus brun-orangé, surface blanche (engobe ?).

A.Ib.10 : pâte d'amphore de Bétique Dressel 20 (?), comparable à A.Ib.4. Tranche beige, surface blanche (engobe ?).

ANNEXE 4 : QUANTIFICATIONS DES ENSEMBLES

ANNEXE 4.1. QUANTIFICATION DE L'HORIZON 1, ENSEMBLE 1

Annexe 4.1.a. Quantification des catégories de l'ensemble 1.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%/tot	%/cl.	ind.	%/tot	%/cl.	ev	%/tot	%/cl.
Céramiques fines	Sigillée	9	3,2%	5,1%	2	4,2%	7,7%	0,153	9,2%	12,6%
	Paroi fine	5	1,8%	2,9%	3	6,3%	11,5%	0,031	1,8%	2,5%
	TN	48	16,9%	27,4%	7	14,6%	26,9%	0,267	16,1%	22,1%
	Cal-EO	36	12,7%	20,6%	6	12,5%	23,1%	0,185	11,1%	15,3%
	Kao-EB	73	25,7%	41,7%	6	12,5%	23,1%	0,571	34,4%	47,2%
	Cal-EB	2	0,7%	1,1%	1	2,1%	3,8%	0,001	0,1%	0,1%
	Cal-EN	2	0,7%	1,1%	1	2,1%	3,8%	0,001	0,1%	0,1%
	Total cl.	***175***	***61,6%***		***26***	***54,2%***		***1,208***	***72,7%***	
Lampe	Lampe	1	0,4%		1	2,1%		0,001	0,1%	
Céramiques communes	Kao-GRL	29	10,2%	30,9%	5	10,4%	31,3%	0,169	10,2%	38,2%
	Kao-GR	31	10,9%	33,0%	2	4,2%	12,5%	0,099	5,9%	22,3%
	Sab-GR	24	8,5%	25,5%	2	4,2%	12,5%	0,069	4,2%	15,7%
	Sab-CL	7	2,5%	7,4%	4	8,3%	25,0%	0,101	6,1%	22,9%
	Cal-CL	1	0,4%	1,1%	1	2,1%	6,3%	0,001	0,1%	0,3%
	Sab-EM	1	0,4%	1,1%	1	2,1%	6,3%	0,001	0,1%	0,3%
	Sab-NT	1	0,4%	1,1%	1	2,1%	6,3%	0,001	0,1%	0,3%
	Total cl.	***94***	***33,1%***		***16***	***33,3%***		***0,443***	***26,7%***	
Amphores	Amphores	14	4,9%		5	10,4%		0,008	0,5%	
	Total	**284**	**100,0%**		**48**	**100,0%**		**1,66**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	3,5%

Annexe 4.1.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 1.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SI	9	3,2%	2	4,2%	0,153	9,2%
	Paroi fine	C.F.1	5	1,8%	3	6,3%	0,031	1,8%
	TN	P.18a	33	11,6%	3	6,3%	0,181	10,9%
		P.18b	15	5,3%	4	8,3%	0,086	5,2%
	Cal-EO	C.F.G.1	30	10,6%	3	6,3%	0,156	9,4%
		E.O.1a	5	1,8%	2	4,2%	0,028	1,7%
		E.O.1d	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
	Kao-EB	P.7b	4	1,4%	1	2,1%	0,250	15,1%
		P.7c	9	3,2%	2	4,2%	0,029	1,8%
		P.8a	8	2,8%	1	2,1%	0,097	5,9%
		P.8b	52	18,3%	2	4,2%	0,194	11,7%
	Cal-EB	P.54a	2	0,7%	1	2,1%	0,001	0,1%
	Cal-EN	P.36a	2	0,7%	1	2,1%	0,001	0,1%
Lampe	Lampe	L.H.	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
Céramiques communes	Kao-GRL	P.1a	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
		P.2a	28	9,9%	4	8,3%	0,168	10,1%
	Kao-GR	P.2b	31	10,9%	2	4,2%	0,099	5,9%
	Sab-GR	P.5b	24	8,5%	2	4,2%	0,069	4,2%
	Sab-CL	P.3h	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
		P.5h	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
		P.6d	3	1,1%	1	2,1%	0,097	5,9%
		P.43a	2	0,7%	1	2,1%	0,001	0,1%
	Cal-CL	P.23a	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
	Sab-EM	E.M.1	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
	Sab-NT	P.33a	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
Amphores	Amphores	A.G.5	4	1,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
		A.Ib.2	5	1,8%	1	2,1%	0,003	0,2%
		A.Ib.8	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
		A.It.1	3	1,1%	1	2,1%	0,001	0,1%
		A.It.6	1	0,4%	1	2,1%	0,001	0,1%
		Total	**284**	**100,0%**	**48**	**100,0%**	**1,66**	**100,0%**

Annexe 4.1.c. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 1.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SI	forme ouverte	1
		Ha 1c/Goud 18/24	1
Paroi fine	C.F.1	gobelet type Beuvray	2
TN	P.18a	jatte/coupe 9	1
		type 202	1
	P.18b	jatte/coupe	1
Cal-EO	C.F.G.1	forme fermée	2
		jatte/coupe 4a	1
	E.O.1a	forme fermée	1
		plat 1f	1
	E.O.1d	forme fermée	1
Kao-EB	P.7b	cruche 9	1
	P.7c	couvercle 2b	1
		cruche 9	1
	P.8b	couvercle 2b	1
		cruche 9	2
Cal-EB	P.54a	cruche	1
Cal-EN	P.36a	forme ouverte	1
Kao-GRL	P.1a	cruche 17	1
	P.2a	jatte/coupe 1e	1
		jatte/coupe 2	1
		cruche 17	1
Kao-GR	P.2b	pot 1b	1
		cruche 17	1
Sab-GR	P.5b	pot 1c	2
Sab-CL	P.3h	forme fermée	1
	P.5h	forme fermée	1
	P.6d	forme fermée	1
	P.43a	forme fermée	1
Cal-CL	P.23a	forme fermée	1
Sab-EM	E.M.1	forme fermée	1
Sab-NT	P.33a	forme ouverte	1
Amphores	A.G.5	amphore gauloise	1
	A.Ib.2	amphore ibérique	1
	A.Ib.8	amphore ibérique	1
	A.It.1	amphore Dressel 1	1
	A.It.6	amphore Dressel 1	1
		Total	**41**

Annexe 4.1.d. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 1.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Ha 1c/Goud 18/24	1
	forme ouverte	1
Paroi fine	gobelet type Beuvray	2
TN	jatte/coupe	1
	jatte/coupe 9	1
	type 202	1
Sab-EM	forme fermée	1
Cal-EO	jatte/coupe 4a	1
	plat 1f	1
	forme fermée	4
Kao-EB	cruche 9	4
	couvercle 2b	2
Cal-EB	cruche	1
Cal-EN	forme ouverte	1
Kao-GRL	jatte/coupe 1e	1
	jatte/coupe 2	1
	cruche 17	2
Kao-GR	cruche 17	1
	pot 1b	1
Sab-GR	pot 1c	2
Sab-CL	forme fermée	4
Cal-CL	forme fermée	1
Sab-NT	forme ouverte	1
Amphores	amphore gauloise	1
	amphore ibérique	2
	amphore Dressel 1	2
	Total	**41**

ANNEXE 4.2. HORIZON 2

Annexe 4.2.1. Quantification de l'ensemble 19

Annexe 4.2.1.a. Quantification des catégories de l'ensemble 19.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	96	3,59%	7,8%	23	12,4%	27,7%	0,544	3,19%	8,8%
	Paroi fine	27	1,01%	2,2%	4	2,2%	4,8%	0,050	0,29%	0,8%
	TN	83	3,11%	6,7%	7	3,8%	8,4%	0,703	4,12%	11,3%
	Cal-EO	190	7,11%	15,4%	11	5,9%	13,3%	0,915	5,37%	14,8%
	Cal-EG	1	0,04%	0,1%	1	0,5%	1,2%	0,001	0,01%	0,0%
	Kao-EB	811	30,34%	65,7%	33	17,8%	39,8%	3,810	22,34%	61,5%
	Sab-EB	2	0,07%	0,2%	1	0,5%	1,2%	0,083	0,49%	1,3%
	Cal-EN	17	0,64%	1,4%	1	0,5%	1,2%	0,083	0,49%	1,3%
	Kao-EN	6	0,22%	0,5%	1	0,5%	1,2%	0,001	0,01%	0,0%
	Sab-ER	1	0,04%	0,1%	1	0,5%	1,2%	0,001	0,01%	0,0%
	Total cl.	***1234***	***46,2%***		***83***	***44,9%***		***6,193***	***36,3%***	
Lampe	Lampe	27	1,01%		4	2,2%		0,751	4,41%	
Céramiques communes	Kao-GrL	82	3,07%	6,1%	19	10,3%	21,1%	1,351	7,92%	14,1%
	Sab-GrL	19	0,71%	1,5%	4	2,2%	4,4%	0,361	2,12%	3,8%
	Kao-Gr	898	33,60%	72,8%	29	15,7%	32,2%	4,965	29,11%	51,7%
	Sab-Gr	172	6,43%	13,9%	11	5,9%	12,2%	1,247	7,31%	13,0%
	Cal-Gr	2	0,07%	0,2%	1	0,5%	1,1%	0,001	0,01%	0,0%
	Sab-Cl	32	1,20%	2,6%	5	2,7%	5,6%	0,007	0,04%	0,1%
	Cal-Cl	22	0,82%	1,8%	7	3,8%	7,8%	1,390	8,15%	14,5%
	Sab-EM	2	0,07%	0,2%	1	0,5%	1,1%	0,001	0,01%	0,0%
	Sab-NT	97	3,63%	7,9%	11	5,9%	12,2%	0,233	1,37%	2,4%
	COM-IT	6	0,22%	0,5%	1	0,5%	1,1%	0,042	0,24%	0,4%
	R-POMP	4	0,15%	0,3%	1	0,5%	1,1%	0,001	0,01%	0,0%
	Total cl.	***1336***	***50,0%***		***90***	***48,6%***		***9,601***	***56,3%***	
Amphores	Amphores	76	2,84%		8	4,3%		0,510	2,99%	
	Total	**2673**	**100,0%**		**185**	**100,0%**		**17,06**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	9,2%

Annexe 4.2.1.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 19.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SI	37	1,4%	8	4,3%	0,260	1,52%
		SGC.Lz2	6	0,2%	5	2,7%	0,031	0,18%
		SGS.G	44	1,6%	9	4,9%	0,226	1,33%
		SGS.n	9	0,3%	1	0,5%	0,028	0,16%
	Paroi fine	C.F.1	27	1,0%	4	2,2%	0,050	0,29%
	TN	P.18a	31	1,2%	2	1,1%	0,071	0,42%
		P.18b	52	1,9%	5	2,7%	0,632	3,71%
	Cal-EO	C.F.G.1	12	0,4%	3	1,6%	0,215	1,26%
		E.O.1a	6	0,2%	1	0,5%	0,001	0,01%
		E.O.1d	139	5,2%	6	3,2%	0,449	2,63%
		E.O.4	33	1,2%	1	0,5%	0,250	1,47%
	Cal-EG	E.G.	1	0,0%	1	0,5%	0,001	0,01%
	Kao-EB	P.7a	157	5,9%	6	3,2%	0,917	5,37%
		P.7b	328	12,3%	15	8,1%	2,178	12,77%
		P.7c	19	0,7%	2	1,1%	0,050	0,29%
		P.8a	282	10,5%	8	4,3%	0,615	3,61%
		P.8b	19	0,7%	1	0,5%	0,049	0,29%
		P.8d	6	0,2%	1	0,5%	0,001	0,01%
	Sab-EB	P.3l	2	0,1%	1	0,5%	0,083	0,49%
	Cal-EN	P.36a	17	0,6%	1	0,5%	0,083	0,49%
	Kao-EN	P.1f	6	0,2%	1	0,5%	0,001	0,01%
	Sab-ER	E.R.1	1	0,0%	1	0,5%	0,001	0,01%
Lampe	Lampe	L.H.	27	1,0%	4	2,2%	0,751	4,41%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	37	1,4%	9	4,9%	0,615	3,61%
		P.2a	45	1,7%	10	5,4%	0,736	4,32%
	Sab-GrL	P.3a	4	0,1%	1	0,5%	0,069	0,41%
		P.5a	15	0,6%	3	1,6%	0,292	1,71%
	Kao-Gr	P.1b	70	2,6%	5	2,7%	1,217	7,13%
		P.2b	828	31,0%	24	13,0%	3,749	21,98%
	Sab-Gr	P.3d	153	5,7%	8	4,3%	1,135	6,65%
		P.5b	1	0,0%	1	0,5%	0,001	0,01%
		P.19b	8	0,3%	1	0,5%	0,069	0,41%
		P.30a	10	0,4%	1	0,5%	0,042	0,24%
	Cal-Gr	P.4c	2	0,1%	1	0,5%	0,001	0,01%
	Sab-Cl	P.3h	15	0,6%	1	0,5%	0,001	0,01%
		P.6d	8	0,3%	1	0,5%	0,001	0,01%
		P.37a	7	0,3%	1	0,5%	0,001	0,01%
		P.43a	2	0,1%	2	1,1%	0,003	0,02%
	Cal-Cl	P.11a	8	0,3%	1	0,5%	0,028	0,16%
		P.23a	14	0,5%	6	3,2%	1,363	7,99%
	Sab-EM	E.M.1	2	0,1%	1	0,5%	0,001	0,01%
	Sab-NT	P.28a	40	1,5%	1	0,5%	0,069	0,41%
		P.31a	10	0,4%	2	1,1%	0,029	0,17%
		P.32a	8	0,3%	1	0,5%	0,001	0,01%
		P.33a	22	0,8%	5	2,7%	0,076	0,45%
		P.34a	17	0,6%	2	1,1%	0,057	0,33%
	COM-IT	VRP3a	6	0,2%	1	0,5%	0,042	0,24%
	R-POMP	VRP3b	4	0,1%	1	0,5%	0,001	0,01%
Amphores	Amphores	A.It.1	3	0,1%	1	0,5%	0,500	2,93%
		A.It.2	10	0,4%	1	0,5%	0,001	0,01%
		A.It.3	3	0,1%	1	0,5%	0,001	0,01%
		A.Ib.2	2	0,1%	1	0,5%	0,001	0,01%
		A.Ib.3	33	1,2%	1	0,5%	0,001	0,01%
		A.Ib.4	4	0,1%	1	0,5%	0,001	0,01%
		A.Ly	1	0,0%	1	0,5%	0,001	0,01%
		P.25a	20	0,7%	1	0,5%	0,001	0,01%
		Total	**2673**	**100,0%**	**185**	**100,0%**	**17,06**	**100,0%**

Annexe 4.2.1.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 19.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Ha 1c/Goud 18/24	3
	Ha 8/Goud 27	4
	Haltern 14?	1
	Ritt. 5a	3
	Drag. 19	3
	Drag. 27a	1
	Drag. 29	2
	Drag. 29a	2
	Ritt. 5/Lezoux 040	2
Paroi fine	forme ouverte	2
TN	jatte/coupe	1
	jatte/coupe 9	5
	plat 1c	1
Cal-EO	jatte/coupe 1f	2
	jatte/coupe 4a	3
	jatte/coupe 11	1
	cruche	1
Kao-EB	cruche	1
	cruche 9	16
	cruche 9a	1
	cruche 9b	3
	pot 1b	1
	type 205	2
Sab-EB	cruche	1
Cal-EN	plat 3	1
Kao-EN	jatte/coupe	1
LH	Loeschcke I	2
	Loeschcke IB	1
Kao-GRL	jatte/coupe 2	12
	plat 3	3
	type 202	2
	cruche 17	1
Sab-GRL	jatte/coupe 2	3
	jatte/coupe 9	1
Kao-GR	jatte/coupe 2	2
	pot 1b	8
	pot 1c	8
	pot 1e	2
	pot 9	1
	cruche	1
	cruche 17	5
	type 102	1
Sab-GR	forme fermée	1
	jatte/coupe 2	1
	pot	2
	pot 1	1
	pot 1b	4
	cruche 17	1
	type 203	1
Cal-GR	forme fermée	1
Sab-CL	forme ouverte	1
	forme fermée	3
Cal-CL	forme fermée	1
	amphore	1
	amphore gauloise	2
	mortier 3	1
	couvercle 1	2
Sab-EM	cruche	1
Sab-NT	forme fermée	1
	pot	2
	pot 11	2
	jatte/coupe 7	1
	jatte/coupe 8	1
COM-IT	couvercle 2c	1
R-POMP	plat 1d	1
Sab-ER	cruche	1
Amphores	amphore ibérique	2
	amphore Dressel 20	1
	amphore Dressel 26/Dressel 6b	1
	amphore Dressel 1	2
	amphore gauloise	1
	amphore Dressel 9 similis	1
	Total	**159**

Annexe 4.2.1.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 19.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SI	Ha 1c/Goud 18/24	3
		Ha 8/Goud 27	4
	SGC.Lz2	Drag. 29	1
		Ritt. 5/Lezoux 040	2
	SGS.G	Haltern 14?	1
		Ritt. 5a	3
		Drag. 19	2
		Drag. 27a	1
		Drag. 29	1
		Drag. 29a	2
	SGS.n	Drag. 19	1
Paroi fine	C.F.1	forme ouverte	2
TN	P.18a	jatte/coupe	1
		plat 1c	1
		jatte/coupe 9	1
	P.18b	jatte/coupe 9	4
Cal-EO	C.F.G.1	jatte/coupe 4a	3
	E.O.1d	jatte/coupe 1f	1
		jatte/coupe 11	1
		cruche	1
	E.O.4	jatte/coupe 1f	1
Kao-EB	P.7a	cruche	1
		cruche 9	5
	P.7b	cruche 9	10
		cruche 9a	1
		cruche 9b	2
		type 205	2
	P.8a	cruche 9b	1
		pot 1b	1
	P.8b	cruche 9	1
Sab-EB	P.3l	cruche	1
Cal-EN	P.36a	plat 3	1
Kao-EN	P.1f	jatte/coupe	1
LH	L.H	Loeschcke I	2
		Loeschcke IB	1
Kao-GRL	P.1a	jatte/coupe 2	4
		plat 3	1
		type 202	2
		cruche 17	1
	P.2a	jatte/coupe 2	8
		plat 3	2
Sab-GRL	P.3a	jatte/coupe 9	1
	P.5a	jatte/coupe 2	3
Kao-GR	P.1b	pot 1b	1
		pot 1c	1
		pot 1e	1
		type 102	1
	P.2b	jatte/coupe 2	2
		pot 1b	7
		pot 1c	7
		pot 1e	1
		pot 9	1
		cruche	1
		cruche 17	5
Sab-GR	P.3d	jatte/coupe 2	1
		pot	2
		pot 1b	3
		cruche 17	1
		type 203	1
	P.5b	pot 1	1
	P.19b	pot 1b	1
	P.30a	forme fermée	1
Cal-GR	P.4c	forme fermée	1
Sab-CL	P.3h	forme fermée	1
	P.6d	forme fermée	1
	P.43a	forme ouverte	1
		forme fermée	1
Cal-CL	P.11a	mortier 3	1
	P.23a	forme fermée	1
		amphore	1
		amphore gauloise	2
		couvercle 1	2

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sab-EM	E.M.1	cruche	1
Sab-NT	P.28a	pot 11	1
	P.31a	jatte/coupe 7	1
		forme fermée	1
	P.33a	pot	2
		pot 11	1
	P.34a	jatte/coupe 8	1
COM-IT	VRP3a	couvercle 2c	1
R-POMP	VRP3b	plat 1d	1
Sab-ER	E.R.1	cruche	1
Amphores	A.Ib.2	amphore ibérique	1
	A.Ib.3		1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.It.1	amphore Dressel 26/Dressel 6b	1
	A.It.2	amphore Dressel 1	1
	A.It.3	amphore Dressel 1	1
	P.25a	amphore gauloise	1
	A.Ly	amphore Dressel 9 similis	1
		Total	**159**

Annexe 4.2.2. Quantification de l'ensemble 9

Annexe 4.2.2.a. Quantification des catégories de l'ensemble 9.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%/tot	%/cl.	ind.	%/tot	%/cl.	ev	%/tot	%/cl.
Céramiques fines	Sigillée	1	1,1%	14,3%	1	6,7%	20,0%	0,001	0,12%	25,0%
	Paroi fine	3	3,2%	42,9%	2	13,3%	40,0%	0,001	0,12%	25,0%
	Cal-EO	1	1,1%	14,3%	1	6,7%	20,0%	0,001	0,12%	25,0%
	Kao-EB	2	2,2%	28,6%	1	6,7%	20,0%	0,001	0,12%	25,0%
	Total cl.	***7***	***7,5%***		***5***	***33,3%***		***0,006***	***0,5%***	
Céramiques communes	Kao-GRL	1	1,1%	1,2%	1	6,7%	10,0%	0,001	0,12%	0,1%
	Kao-GR	12	12,9%	14,0%	3	20,0%	30,0%	0,114	9,88%	9,9%
	Sab-GR	71	76,3%	82,6%	4	26,7%	40,0%	1,029	89,28%	89,7%
	Sab-NT	2	2,2%	2,3%	2	13,3%	20,0%	0,003	0,24%	0,2%
	Total cl.	***86***	***92,5%***		***10***	***66,7%***		***1,147***	***99,5%***	
	Total	**93**	**100,0%**		**15**	**100,0%**		**1,15**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	7,7%

Annexe 4.2.2.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 9.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	1	1,1%	1	6,7%	0,001	0,12%
	Paroi fine	C.F.1	3	3,2%	2	13,3%	0,001	0,12%
	Cal-EO	E.O.1a	1	1,1%	1	6,7%	0,001	0,12%
	Kao-EB	P.7b	2	2,2%	1	6,7%	0,001	0,12%
Céramiques communes	Kao-GRL	P.1a	1	1,1%	1	6,7%	0,001	0,12%
	Kao-GR	P.1b	5	5,4%	1	6,7%	0,003	0,24%
		P.2b	7	7,5%	2	13,3%	0,111	9,64%
	Sab-GR	P.3d	55	59,1%	1	6,7%	0,931	80,72%
		P.5b	15	16,1%	2	13,3%	0,097	8,43%
		P.30a	1	1,1%	1	6,7%	0,001	0,12%
	Sab-NT	P.28a	1	1,1%	1	6,7%	0,001	0,12%
		P.31a	1	1,1%	1	6,7%	0,001	0,12%
		Total	**93**	**100,0%**	**15**	**100,0%**	**1,15**	**100,0%**

Annexe 4.2.2.c. Quantification du NTI max. par catégories et groupes techniques de l'ensemble 9.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 29	1
Cal-EO	E.O.1a	forme fermée	1
Kao-EB	P.7b	cruche	1
Kao-GRL	P.1a	jatte/coupe	1
Kao-GR	P.1b	forme fermée	1
	P.2b	pot 1b	2
Sab-GR	P.3d	pot 1c	1
	P.5b	jatte/coupe 2	1
		pot 1b	1
	P.30a	forme fermée	1
Sab-NT	P.28a	forme fermée	1
	P.31a	forme fermée	1
		Total	**13**

Annexe 4.2.3. Quantification de l'ensemble 10

Annexe 4.2.3.a. Quantification des catégories de l'ensemble 10.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%/tot	%/cl.	ind.	%/tot	%/cl.	ev	%/tot	%/cl.
Céramiques fines	Sigillée	3	5,0%	12,0%	1	4,3%	12,5%	0,003	0,3%	2,5%
	Paroi fine	4	6,7%	16,0%	2	8,7%	25,0%	0,004	0,5%	3,7%
	TN	2	3,3%	8,0%	1	4,3%	12,5%	0,028	3,4%	25,0%
	Cal-EO	3	5,0%	12,0%	2	8,7%	25,0%	0,071	8,6%	63,8%
	Kao-EB	10	16,7%	40,0%	1	4,3%	12,5%	0,003	0,3%	2,5%
	Sab-EB	3	5,0%	12,0%	1	4,3%	12,5%	0,003	0,3%	2,5%
	Total cl.	***25***	***41,7%***		***8***	***34,8%***		***0,111***	***13,5%***	
Lampe	Lampe	11	18,3%		2	8,7%		0,501	61,1%	
Céramiques communes	Kao-Gr	9	15,0%	39,1%	4	17,4%	33,3%	0,129	15,7%	18,2%
	Sab-Gr	5	8,3%	21,7%	2	8,7%	16,7%	0,029	3,6%	4,1%
	Sab-Cl	2	3,3%	8,7%	1	4,3%	8,3%	0,001	0,2%	0,2%
	Sab-NT	6	10,0%	26,1%	4	17,4%	33,3%	0,045	5,5%	6,4%
	R-POMP	1	1,7%	4,3%	1	4,3%	8,3%	0,001	0,2%	0,2%
	Total cl.	***23***	***38,3%***		***12***	***52,2%***		***0,708***	***86,3%***	
Amphores	Amphore	1	1,7%		1	4,3%		0,001	0,2%	
	Total	**60**	**100,0%**		**23**	**100,0%**		**0,82**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	3,6%

Annexe 4.2.3.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 10.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	3	5,0%	1	4,3%	0,003	0,34%
	Paroi fine	C.F.1	3	5,0%	1	4,3%	0,003	0,34%
		C.F.2	1	1,7%	1	4,3%	0,001	0,17%
	TN	P.18a	2	3,3%	1	4,3%	0,028	3,39%
	Cal-EO	C.F.G.1	1	1,7%	1	4,3%	0,001	0,17%
		E.O.1a	2	3,3%	1	4,3%	0,069	8,46%
	Kao-EB	P.8b	10	16,7%	1	4,3%	0,003	0,34%
	Sab-EB	P.3l	3	5,0%	1	4,3%	0,003	0,34%
Lampe	Lampe	L.H.	11	18,3%	2	8,7%	0,501	61,11%
Céramiques communes	Kao-Gr	P.1b	6	10,0%	2	8,7%	0,003	0,34%
		P.2b	3	5,0%	2	8,7%	0,126	15,40%
	Sab-Gr	P.3d	5	8,3%	2	8,7%	0,029	3,55%
	Sab-Cl	P.6d	2	3,3%	1	4,3%	0,001	0,17%
	Sab-NT	P.32a	4	6,7%	2	8,7%	0,043	5,25%
		P.33a	1	1,7%	1	4,3%	0,001	0,17%
		P.34a	1	1,7%	1	4,3%	0,001	0,12%
	R-POMP	VRP1	1	1,7%	1	4,3%	0,001	0,17%
Amphores	Amphore	A.G.1	1	1,7%	1	4,3%	0,001	0,17%
		Total	**60**	**100,0%**	**23**	**100,0%**	**0,82**	**100,0%**

Annexe 4.2.3.c. Quantification du NTI max par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 10.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 24/25	1
TN	P.18a	jatte/coupe 9	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1d	1
Kao-EB	P.8b	cruche	1
Sab-EB	P.3l	forme fermée	1
LH	L.H	Loeschcke III	1
Kao-GR	P.1b	forme fermée	1
	P.2b	cruche	1
Sab-GR	P.3d	jatte/coupe 1	1
		forme fermée	1
Sab-CL	P.6d	forme fermée	1
Sab-NT	P.32a	forme fermée	1
		couvercle 4d	1
	P.33a	forme fermée	1
	P.34a	forme fermée	1
R-POMP	VRP1	plat	1
Amphores	A.G.1	amphore gauloise	1
		Total	**17**

ANNEXE 4.3. HORIZON 3

Annexe 4.3.1 Quantification de l'ensemble 2

Annexe 4.3.1.a. Quantification des catégories de l'ensemble 2.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	77	8,5%	20,1%	18	19,1%	39,1%	1,461	18,98%	36,4%
	Paroi fine	25	2,8%	6,5%	5	5,3%	10,9%	0,225	2,92%	5,6%
	TN	76	8,4%	19,8%	6	6,4%	13,0%	0,601	7,81%	15,0%
	Cal-EO	46	5,1%	12,0%	6	6,4%	13,0%	1,021	13,26%	25,4%
	Sab-EO	13	1,4%	3,4%	1	1,1%	2,2%	0,001	0,02%	0,0%
	Kao-EB	143	15,8%	37,3%	8	8,5%	17,4%	0,704	9,15%	17,5%
	Sab-EB	1	0,1%	0,3%	1	1,1%	2,2%	0,001	0,02%	0,0%
	Sab-ER	2	0,2%	0,5%	1	1,1%	2,2%	0,001	0,02%	0,0%
	Total cl.	***383***	***42,2%***		***46***	***48,9%***		***4,017***	***52,2%***	
Lampe	Lampe	5	0,6%		1	1,1%		0,125	1,62%	
Céramiques communes	Kao-GrL	5	0,6%	1,1%	2	2,1%	4,9%	0,029	0,38%	0,9%
	Sab-GrL	4	0,4%	0,9%	2	2,1%	4,9%	0,139	1,80%	4,2%
	Sab-CLL	1	0,1%	0,2%	1	1,1%	2,4%	0,001	0,02%	0,0%
	Kao-Gr	225	24,8%	48,3%	15	16,0%	36,6%	1,590	20,65%	47,7%
	Sab-Gr	76	8,4%	16,3%	6	6,4%	14,6%	0,674	8,75%	20,2%
	Sab-Cl	50	5,5%	10,7%	6	6,4%	14,6%	0,129	1,68%	3,9%
	Cal-Cl	62	6,8%	13,3%	2	2,1%	4,9%	0,432	5,61%	13,0%
	Sab-EM	6	0,7%	1,3%	2	2,1%	4,9%	0,243	3,16%	7,3%
	Sab-NT	12	1,3%	2,6%	2	2,1%	4,9%	0,003	0,04%	0,1%
	COM-IT	4	0,4%	0,9%	1	1,1%	2,4%	0,001	0,02%	0,0%
	R-POMP	21	2,3%	4,5%	2	2,1%	4,9%	0,090	1,17%	2,7%
	Total cl.	***466***	***51,4%***		***41***	***43,6%***		***3,332***	***43,3%***	
Amphores	Amphores	53	5,8%		6	6,4%		0,226	2,94%	
	Total	**907**	**100,0%**		**94**	**100,0%**		**7,70**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	8,2%

Annexe 4.3.1.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 2.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SI	11	1,2%	1	1,1%	0,001	0,02%
		SGS.G	66	7,3%	17	18,1%	1,460	18,96%
	Paroi fine	C.F.1	2	0,2%	1	1,1%	0,069	0,90%
		C.F.2	7	0,8%	1	1,1%	0,056	0,72%
		C.F.G.2	8	0,9%	2	2,1%	0,099	1,28%
		E.O.1b	8	0,9%	1	1,1%	0,001	0,02%
	TN	P.18a	62	6,8%	3	3,2%	0,517	6,71%
		P.18b	14	1,5%	3	3,2%	0,085	1,10%
	Cal-EO	E.O.1a	26	2,9%	4	4,3%	0,771	10,01%
		E.O.1d	20	2,2%	2	2,1%	0,250	3,25%
	Sab-EO	E.O.2a	13	1,4%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Kao-EB	P.7b	80	8,8%	5	5,3%	0,632	8,21%
		P.7c	59	6,5%	1	1,1%	0,069	0,90%
		P.8a	2	0,2%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.8b	2	0,2%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Sab-EB	P.5j	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Sab-ER	E.R.1	2	0,2%	1	1,1%	0,001	0,02%
Lampe	Lampe	L.H.	5	0,6%	1	1,1%	0,125	1,62%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	5	0,6%	2	2,1%	0,029	0,38%
	Sab-GrL	P.5a	3	0,3%	1	1,1%	0,111	1,44%
		P.5c	1	0,1%	1	1,1%	0,028	0,36%
	Sab-CLL	P.5d	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Kao-Gr	P.1b	20	2,2%	2	2,1%	0,368	4,78%
		P.2b	205	22,6%	13	13,8%	1,222	15,87%
	Sab-Gr	P.5b	51	5,6%	3	3,2%	0,590	7,67%
		P.5e	25	2,8%	3	3,2%	0,083	1,08%
	Sab-Cl	P.5h	13	1,4%	2	2,1%	0,015	0,20%
		P.6d	25	2,8%	1	1,1%	0,069	0,90%
		P.19a	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.37a	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.43a	10	1,1%	1	1,1%	0,042	0,54%
	Cal-Cl	P.23a	62	6,8%	2	2,1%	0,432	5,61%
	Sab-EM	E.M.1	6	0,7%	2	2,1%	0,243	3,16%
	Sab-NT	P.31a	11	1,2%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.34a	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
	COM-IT	VRP3a	4	0,4%	1	1,1%	0,001	0,02%
	R-POMP	VRP1	5	0,6%	1	1,1%	0,035	0,45%
		VRP3b	16	1,8%	1	1,1%	0,056	0,72%
Amphores	Amphores	A.c.	5	0,6%	1	1,1%	0,001	0,02%
		A.G.1	2	0,2%	1	1,1%	0,056	0,72%
		P.15a	3	0,3%	1	1,1%	0,056	0,72%
		A.Ib.3	8	0,9%	1	1,1%	0,001	0,02%
		A.Ib.4	34	3,7%	1	1,1%	0,001	0,02%
		A.Ib. 10	1	0,1%	1	1,1%	0,111	1,44%
		Total	**907**	**100,0%**	**94**	**100,0%**	**7,7**	**100,0%**

Annexe 4.3.1.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 2.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag. 15a	1
	Drag. 15/17	1
	Drag. 17a	2
	Drag. 24/25	3
	Drag. 24/Haltern 12	2
	Drag. 27	2
	Drag. 27a	1
	Drag. 33	1
	Ritt. 1	1
	Ritt. 1/Haltern 4	1
	Ritt. 12/Pucci 35	1
Paroi fine	forme fermée	2
	bol hémisphérique La Muette	1
	Hermet 9	2
TN	jatte/coupe 9	3
	plat 1a	1
Cal-EO	jatte/coupe 1c	1
	jatte/coupe 1d	1
	jatte/coupe 4a	1
	jatte/coupe 4b	1
	plat 1e	1
	cruche 16	1
Sab-EO	forme fermée	1
Kao-EB	forme fermée	1
	cruche 3a	1
	cruche 9	4
	cruche 9a	1
Sab-EB	forme fermée	1
Sab-ER	forme fermée	1
LH	Loeschcke I	1
Kao-GrL	jatte/coupe 2	1
	cruche 17	1
Sab-GrL	jatte/coupe	2
Kao-Gr	pot 1b	11
	pot 1d	1
	cruche	2
	cruche 17	1
Sab-Gr	pot 1b	4
	pot 1c	1
	pot 1d	1
Sab-Cl	forme fermée	2
	pot 1b	1
	pot 10d	1
Cal-Cl	mortier	1
	pot 7b	1
Sab-EM	pot 15	2
Sab-NT	forme fermée	1
	pot	1
COM-IT	forme fermée	1
R-POMP	plat 1d	2
Amphores	amphore Camulodunum 189	1
	amphore Dressel 7/11	1
	amphore Dressel 20	1
	amphore gauloise	2
	amphore ibérique	1
	Total	**86**

Annexe 4.3.1.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 2.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 15a	1
		Drag. 15/17	1
		Drag. 17a	2
		Drag. 24/25	3
		Drag. 24/Haltern 12	2
		Drag. 27	2
		Drag. 27a	1
		Drag. 33	1
		Ritt. 1	1
		Ritt. 1/Haltern 4	1
		Ritt. 12/Pucci 35	1
Paroi fine	C.F.1	forme fermée	1
	C.F.2	bol hémisphérique La Muette	1
	C.F.G.2	Hermet 9	2
	E.O.1b	forme fermée	1
TN	P.18a	jatte/coupe 9	1
	P.18b	jatte/coupe 9	2
		plat 1a	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1c	1
		jatte/coupe 1d	1
		jatte/coupe 4b	1
		plat 1e	1
	E.O.1d	jatte/coupe 4a	1
		cruche 16	1
Sab-EO	E.O.2a	forme fermée	1
Kao-EB	P.7b	cruche 3a	1
		cruche 9	3
		cruche 9a	1
	P.7c	cruche 9	1
	P.8a	forme fermée	1
Sab-EB	P.5j	forme fermée	1
Sab-ER	E.R.1	forme fermée	1
LH	L.H.	Loeschcke I	1
Kao-GrL	P.1a	jatte/coupe 2	1
		cruche 17	1
Sab-GrL	P.5a	jatte/coupe	1
	P.5c	jatte/coupe	1
Kao-Gr	P.1b	pot 1b	1
		cruche	1
	P.2b	pot 1b	10
		pot 1d	1
		cruche	1
		cruche 17	1
Sab-Gr	P.5b	pot 1b	2
		pot 1c	1
	P.5e	pot 1b	2
		pot 1d	1
Sab-Cl	P.37a	forme fermée	1
	P.43a	forme fermée	1
	P.5h	pot 1b	1
	P.6d	pot 10d	1
Cal-Cl	P.23a	mortier	1
		pot 7b	1
Sab-EM	E.M.1	pot 15	2
Sab-NT	P.31a	pot	1
	P.34a	forme fermée	1
COM-IT	VRP3a	forme fermée	1
R-POMP	VRP1	plat 1d	1
	VRP3b		1
Amphores	A.c.	amphore Camulodunum 189	1
	A.Ib.3	amphore ibérique	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.Ib. 10	amphore Dressel 7/11	1
	A.G.1	amphore gauloise	1
	P.15a		1
		Total	**86**

Annexe 4.3.2. Quantification de l'ensemble 7

Annexe 4.3.2.a. Quantification des catégories de l'ensemble 7.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	48	16,8%	31,0%	14	23,0%	40,0%	1,185	31,53%	45,2%
	Paroi fine	2	0,7%	1,3%	2	3,3%	5,7%	0,043	1,15%	1,6%
	TN	13	4,5%	8,4%	3	4,9%	8,6%	0,097	2,59%	3,7%
	Cal-EO	18	6,3%	11,6%	7	11,5%	20,0%	0,364	9,69%	13,9%
	Sab-EO	5	1,7%	3,2%	1	1,6%	2,9%	0,278	7,39%	10,6%
	Kao-EB	66	23,1%	42,6%	6	9,8%	17,1%	0,654	17,41%	24,9%
	Sab-EB	2	0,7%	1,3%	1	1,6%	2,9%	0,001	0,04%	0,1%
	Cal-EB	1	0,3%	0,6%	1	1,6%	2,9%	0,001	0,04%	0,1%
	Total cl.	***155***	***54,2%***		***35***	***57,4%***		***2,624***	***69,8%***	
Lampe	Lampe	2	0,7%		2	3,3%		0,181	4,81%	
Céramiques communes	Kao-GrL	11	3,8%	11,3%	4	6,6%	25,0%	0,196	5,21%	44,2%
	Sab-GrL	1	0,3%	1,0%	1	1,6%	6,3%	0,001	0,04%	0,3%
	Kao-Gr	56	19,6%	57,7%	4	6,6%	25,0%	0,208	5,55%	47,0%
	Sab-Gr	13	4,5%	13,4%	3	4,9%	18,8%	0,006	0,15%	1,3%
	Sab-Cl	7	2,4%	7,2%	2	3,3%	12,5%	0,003	0,07%	0,6%
	Cal-Cl	8	2,8%	8,2%	1	1,6%	6,3%	0,001	0,04%	0,3%
	R-POMP	1	0,3%	1,0%	1	1,6%	6,3%	0,028	0,74%	6,3%
	Total cl.	***97***	***33,9%***		***16***	***26,2%***		***0,443***	***11,8%***	
Amphores	Amphores	32	11,2%		8	13,1%		0,510	13,57%	
	Total	**286**	**100,0%**		**61**	**100,0%**		**3,76**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	6,2%

Annexe 4.3.2.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 7.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SI	1	0,3%	1	1,6%	0,014	0,37%
		SGS.G	47	16,4%	13	21,3%	1,171	31,16%
	Paroi fine	C.F.1	2	0,7%	2	3,3%	0,043	1,15%
	TN	P.18a	7	2,4%	2	3,3%	0,056	1,48%
		P.18b	6	2,1%	1	1,6%	0,042	1,11%
	Cal-EO	E.O.1a	15	5,2%	5	8,2%	0,361	9,61%
		E.O.1d	2	0,7%	1	1,6%	0,001	0,04%
		E.O.4	1	0,3%	1	1,6%	0,001	0,04%
	Sab-EO	E.O.2a	5	1,7%	1	1,6%	0,278	7,39%
	Kao-EB	P.7c	31	10,8%	3	4,9%	0,099	2,62%
		P.8a	15	5,2%	1	1,6%	0,056	1,48%
		P.8b	20	7,0%	2	3,3%	0,500	13,31%
	Sab-EB	P.26b	2	0,7%	1	1,6%	0,001	0,04%
	Cal-EB	P.35a	1	0,3%	1	1,6%	0,001	0,04%
Lampe	Lampe	L.H.	2	0,7%	2	3,3%	0,181	4,81%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	4	1,4%	1	1,6%	0,043	1,15%
		P.2a	7	2,4%	3	4,9%	0,153	4,07%
	Sab-GrL	P.5c	1	0,3%	1	1,6%	0,001	0,04%
	Kao-Gr	P.1b	13	4,5%	2	3,3%	0,097	2,59%
		P.2b	43	15,0%	2	3,3%	0,111	2,96%
	Sab-Gr	P.5b	11	3,8%	2	3,3%	0,004	0,11%
		P.30a	2	0,7%	1	1,6%	0,001	0,04%
	Sab-Cl	P.5h	6	2,1%	1	1,6%	0,001	0,04%
		P.19a	1	0,3%	1	1,6%	0,001	0,04%
	Cal-Cl	P.45a	8	2,8%	1	1,6%	0,001	0,04%
	R-POMP	VRP1	1	0,3%	1	1,6%	0,028	0,74%
Amphores	Amphores	A.It.1	2	0,7%	1	1,6%	0,001	0,04%
		A.Ib.2	19	6,6%	1	1,6%	0,500	13,31%
		A.Ib.4	1	0,3%	1	1,6%	0,001	0,04%
		A.Ib.8	2	0,7%	1	1,6%	0,001	0,04%
		A.G.1	3	1,0%	1	1,6%	0,001	0,04%
		A.G.5	3	1,0%	1	1,6%	0,001	0,04%
		A.G.7	1	0,3%	1	1,6%	0,001	0,04%
		P.16a	1	0,3%	1	1,6%	0,001	0,04%
		Total	**286**	**100,0%**	**61**	**100,0%**	**3,757**	**100,0%**

Annexe 4.3.2.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 7

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Ha 2/Goud 36	1
	Drag. 2/21	1
	Drag. 15/17	1
	Drag. 18	2
	Drag. 27	3
	Drag. 27b	1
	Drag. 30b	1
	Ritt. 9b	2
	forme fermée	1
Paroi fine	gobelet type ACO	1
	gobelet type Beuvray	1
TN	jatte/coupe 9	3
Cal-EO	jatte/coupe 1c	1
	jatte/coupe 4b	1
	plat 1e	1
	forme fermée	1
	pot 7a	1
	cruche 4a	1
Sab-EO	jatte/coupe	1
Kao-EB	cruche	3
	cruche 3b	1
	cruche 9	2
Cal-EB	forme fermée	1
Kao-GrL	jatte/coupe	1
	jatte/coupe 2	2
	cruche 17	1
Sab-GrL	jatte/coupe	1
Kao-Gr	pot 1b	3
	cruche 17	1
Sab-Gr	forme fermée	1
	pot	1
	marmite tripode	1
Sab-Cl	forme fermée	2
Cal-Cl	forme fermée	1
R-POMP	plat 1d	1
Amphores	amphore italique	1
	amphore Dressel 7/11	1
	amphore Dressel 20	1
	amphore Dressel 28/Oberaden 74	1
	amphore gauloise	4
	Total	**56**

Annexe 4.3.2.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 7.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SI	Ha 2/Goud 36	1
	SGS.G	Drag. 2/21	1
		Drag. 15/17	1
		Drag. 18	2
		Drag. 27	3
		Drag. 27b	1
		Drag. 30b	1
		Ritt. 9b	2
		forme fermée	1
Paroi fine	C.F.1	gobelet type ACO	1
		gobelet type Beuvray	1
TN	P.18a	jatte/coupe 9	2
	P.18b		1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1c	1
		jatte/coupe 4b	1
		plat 1e	1
		pot 7a	1
		cruche 4a	1
	E.O.1d	forme fermée	1
Sab-EO	E.O.2a	jatte/coupe	1
Kao-EB	P.7c	cruche 3b	1
		cruche 9	2
	P.8a	cruche	1
	P.8b	cruche	2
Cal-EB	P.35a	forme fermée	1

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Kao-GrL	P.1a	cruche 17	1
	P.2a	jatte/coupe	1
		jatte/coupe 2	2
Sab-GrL	P.5c	jatte/coupe	1
Kao-Gr	P.1b	pot 1b	2
	P.2b	pot 1b	1
		cruche 17	1
Sab-Gr	P.5b	pot	1
		marmite tripode	1
	P.30a	forme fermée	1
Sab-Cl	P.5h	forme fermée	1
	P.19a	forme fermée	1
Cal-Cl	P.45a	forme fermée	1
R-POMP	VRP1	plat 1d	1
Amphores	A.It.1	amphore italique	1
	A.Ib.2	amphore Dressel 7/11	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.Ib.8	amphore Dressel 28/Oberaden 74	1
	A.G.1	amphore gauloise	1
	A.G.5	amphore gauloise	1
	A.G.7	amphore gauloise	1
	P.16a	amphore gauloise	1
		Total	**56**

Annexe 4.3.3. Quantification de l'ensemble 23

Annexe 4.3.3.a. Quantification des catégories de l'ensemble 23.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	362	20,0%	37,0%	39	25,7%	47,0%	2,399	27,71%	47,2%
	Paroi fine	43	2,4%	4,4%	7	4,6%	8,4%	0,407	4,70%	8,0%
	TN	15	0,8%	1,5%	4	2,6%	4,8%	0,079	0,91%	1,6%
	Cal-EO	239	13,2%	24,4%	16	10,5%	19,3%	1,196	13,82%	23,5%
	Sab-EO	45	2,5%	4,6%	2	1,3%	2,4%	0,003	0,03%	0,1%
	Cal-EG	2	0,1%	0,2%	1	0,7%	1,2%	0,001	0,02%	0,0%
	Kao-EB	223	12,3%	22,8%	9	5,9%	10,8%	0,775	8,95%	15,2%
	Sab-EB	41	2,3%	4,2%	3	2,0%	3,6%	0,224	2,58%	4,4%
	Cal-EN	6	0,3%	0,6%	1	0,7%	1,2%	0,001	0,02%	0,0%
	Sab-ER	2	0,1%	0,2%	1	0,7%	1,2%	0,001	0,02%	0,0%
	Total cl.	***978***	***54,1%***		***83***	***54,6%***		***5,086***	***58,8%***	
Lampe	Lampe	1	0,1%		1	0,7%		0,063	0,7%	
Céramiques communes	Kao-GrL	121	6,7%	16,3%	8	5,3%	14,3%	0,743	8,58%	21,3%
	Sab-GrL	2	0,1%	0,3%	1	0,7%	1,8%	0,028	0,32%	0,8%
	Kao-Gr	336	18,6%	45,2%	19	12,5%	33,9%	1,293	14,94%	37,0%
	Sab-Gr	96	5,3%	12,9%	11	7,2%	19,6%	0,729	8,42%	20,9%
	Sab-Cl	135	7,5%	18,1%	8	5,3%	14,3%	0,599	6,92%	17,2%
	Cal-Cl	25	1,4%	3,4%	3	2,0%	5,4%	0,003	0,03%	0,1%
	Sab-NT	25	1,4%	3,4%	5	3,3%	8,9%	0,082	0,95%	2,3%
	R-POMP	4	0,2%	0,5%	1	0,7%	1,8%	0,014	0,16%	0,4%
	Total cl.	***744***	***41,1%***		***56***	***36,8%***		***3,490***	***40,3%***	
Amphores	Amphores	86	4,8%		12	7,9%		0,017	0,2%	
	Total	**1809**	**100,0%**		**152**	**100,0%**		**8,66**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	5,7%

Annexe 4.3.3.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 23.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SI	8	0,4%	5	3,3%	0,150	1,73%
		SGC.Lz2	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		SGS.G	353	19,5%	33	21,7%	2,247	25,96%
	Paroi fine	C.F.G.2	33	1,8%	5	3,3%	0,357	4,12%
		E.O.1b	10	0,6%	2	1,3%	0,050	0,58%
	TN	P.18a	5	0,3%	2	1,3%	0,022	0,26%
		P.18b	10	0,6%	2	1,3%	0,057	0,66%
	Cal-EO	C.F.G.1	1	0,1%	1	0,7%	0,042	0,48%
		E.O.1a	187	10,3%	10	6,6%	0,875	10,11%
		E.O.1d	46	2,5%	4	2,6%	0,265	3,06%
		E.O.4	5	0,3%	1	0,7%	0,014	0,16%
	Sab-EO	E.O.2a	45	2,5%	2	1,3%	0,003	0,03%
	Cal-EG	E.G.	2	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
	Kao-EB	P.7b	29	1,6%	2	1,3%	0,071	0,82%
		P.7c	91	5,0%	4	2,6%	0,326	3,77%
		P.8a	37	2,0%	1	0,7%	0,001	0,02%
		P.8b	66	3,6%	2	1,3%	0,376	4,35%
	Sab-EB	P.3l	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		P.5j	40	2,2%	2	1,3%	0,222	2,57%
	Cal-EN	P.36a	6	0,3%	1	0,7%	0,001	0,02%
	Sab-ER	E.R.1	2	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
Lampe	Lampe	L.H.	1	0,1%	1	0,7%	0,063	0,72%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	23	1,3%	1	0,7%	0,097	1,12%
		P.2a	98	5,4%	7	4,6%	0,646	7,46%
	Sab-GrL	P.5c	2	0,1%	1	0,7%	0,028	0,32%
	Kao-Gr	P.1b	11	0,6%	3	2,0%	0,069	0,80%
		P.2b	325	18,0%	16	10,5%	1,224	14,14%
	Sab-Gr	P.5b	79	4,4%	6	3,9%	0,514	5,94%
		P.5e	17	0,9%	5	3,3%	0,215	2,49%
	Sab-Cl	P.3h	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		P.5h	100	5,5%	3	2,0%	0,486	5,62%
		P.6d	31	1,7%	2	1,3%	0,056	0,64%
		P.43a	2	0,1%	1	0,7%	0,028	0,32%
		P.44a	1	0,1%	1	0,7%	0,028	0,32%
	Cal-Cl	P.11a	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		P.23a	22	1,2%	1	0,7%	0,001	0,02%
		P.52a	2	0,1%	1	0,7%	0,001	0,01%
	Sab-NT	P.28a	15	0,8%	2	1,3%	0,003	0,03%
		P.33a	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		P.34a	6	0,3%	1	0,7%	0,001	0,02%
		P.38a	3	0,2%	1	0,7%	0,076	0,88%
	R-POMP	VRP3b	4	0,2%	1	0,7%	0,014	0,16%
Amphores	Amphores	A.It.1	2	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.It.6	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.Ib.2	5	0,3%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.Ib.3	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.Ib.4	43	2,4%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.Ib.6	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.G.5	17	0,9%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.G.6	3	0,2%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.G.7	1	0,1%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.G.8	3	0,2%	1	0,7%	0,001	0,02%
		A.Af.6	5	0,3%	1	0,7%	0,001	0,02%
		P.20a	4	0,2%	1	0,7%	0,001	0,02%
		Total	**1809**	**100,0%**	**152**	**100,0%**	**8,66**	**100,0%**

Annexe 4.3.3.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 23.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Ha 1c/Goud 18/24	1
	Ha 8/Goud 27	2
	Haltern 11/Ritt. 8	1
	Drag. 4/22	1
	Drag. 15a2	1
	Drag. 15/17	4
	Drag. 18	2
	Drag. 19	1
	Drag. 24/25	1
	Drag. 27	6
	Drag. 27a	1
	Drag. 27b	2
	Drag. 29	1
	Drag. 29b	2
	Drag. 33a1	1
	Drag. 35/36	2
	Drag. 36	1
	Ritt. 1	1
	Ritt. 8b	2
	forme fermée	1
Paroi fine	Hermet 9	5
	jatte/coupe 12a	1
TN	jatte/coupe	1
	jatte/coupe 9	1
	plat 1a	1
Cal-EO	jatte/coupe 1c	1
	jatte/coupe 1d	2
	jatte/coupe 4b	2
	plat 1e	1
	pot 7a	1
	pot 20	1
	cruche 6	1
	cruche 14	1
	cruche 16	5
Sab-EO	jatte/coupe	1
	forme fermée	1
Cal-EG	forme fermée	1
Kao-EB	forme fermée	1
	cruche	4
	cruche 3	1
	cruche 3a	1
	calice 1	1
Sab-EB	cruche	2
	cruche 3a	1
Cal-EN	jatte/coupe	1
Sab-ER	cruche	1
LH	Loeschcke I/IV	1
Kao-GrL	jatte/coupe 2	2
	plat 2/couv. 3	1
	cruche 17	5
Sab-GrL	jatte/coupe 2	1
Kao-Gr	jatte/coupe 2	1
	marmite tripode 1b	2
	forme fermée	1
	pot 1b	12
	cruche 1	1
	cruche 17	1
Sab-Gr	jatte/coupe 2	1
	marmite tripode 1b	1
	pot 1b	3
	pot 1c	1
	pot 1d	2
	cruche	1
	couvercle 4e	2
Sab-Cl	jatte/coupe 7	1
	forme fermée	1
	pot 1b	2
	pot 10	1
	pot 10d	2
	mortier	1
Cal-Cl	mortier	2
	forme fermée	1
Sab-NT	jatte/coupe	1
	pot	1
	pot 1b	1
	pot 11	1
	mortier	1
R-POMP	plat 1d	1
Amphores	amphore Dressel 1	2
	amphore ibérique	3
	amphore Dressel 20	1
	amphore gauloise	5
	amphore Tripolitaine 1 ?	1
	Total	**142**

Annexe 4.3.3.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 23.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SI	Ha 1c/Goud 18/24	1
		Ha 8/Goud 27	2
		Haltern 11/Ritt. 8	1
	SGS.G	Drag. 4/22	1
		Drag. 15a2	1
		Drag. 15/17	4
		Drag. 18	2
		Drag. 19	1
		Drag. 24/25	1
		Drag. 27	6
		Drag. 27a	1
		Drag. 27b	2
		Drag. 29	1
		Drag. 29b	2
		Drag. 33a1	1
		Drag. 35/36	2
		Drag. 36	1
		Ritt. 1	1
		Ritt. 8b	2
		forme fermée	1
Paroi fine	C.F.G.2	Hermet 9	5
	E.O.1b	jatte/coupe 12a	1
TN	P.18a	jatte/coupe	1
	P.18a	plat 1a	1
	P.18b	jatte/coupe 9	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1c	1
	E.O.1a	jatte/coupe 1d	2
	E.O.1a	jatte/coupe 4b	1
	E.O.4		1
	E.O.1a	plat 1e	1
	E.O.1a	pot 7a	1
	E.O.1d	pot 20	1
	E.O.1a	cruche 6	1
	E.O.1d	cruche 14	1
	C.F.G.1	cruche 16	1
	E.O.1a		2
	E.O.1d		2
Sab-EO	E.O.2a	jatte/coupe	1
		forme fermée	1
Cal-EG	E.G.	forme fermée	1

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Kao-EB	P.7b	forme fermée	1
	P.7b	cruche	1
	P.7c		1
	P.8a		1
	P.8b		1
	P.8b	cruche 3	1
	P.7c	cruche 3a	1
	P.7c	calice 1	1
Sab-EB	P.3l	cruche	1
	P.5j		1
	P.5j	cruche 3a	1
Cal-EN	P.36a	jatte/coupe	1
Sab-ER	E.R.1	cruche	1
LH	L.H.	Loeschcke I/IV	1
Kao-GrL	P.1a	cruche 17	1
	P.2a		4
	P.2a	jatte/coupe 2	2
	P.2a	plat 2/couv. 3	1
Sab-GrL	P.5c	jatte/coupe 2	1
Kao-Gr	P.1b	marmite tripode 1b	1
	P.2b		1
	P.1b	forme fermée	1
	P.1b	pot 1b	1
	P.2b		11
	P.2b	jatte/coupe 2	1
	P.2b	cruche 1	1
	P.2b	cruche 17	1
Sab-Gr	P.5b	pot 1b	2
	P.5e		1
	P.5b	pot 1c	1
	P.5b	pot 1d	2
	P.5b	cruche	1
	P.5e	jatte/coupe 2	1
	P.5e	marmite tripode 1b	1
	P.5e	couvercle 4e	2
Sab-Cl	P.3h	forme fermée	1
	P.5h	pot 1b	2
	P.5h	mortier	1
	P.6d	pot 10d	2
	P.43a	jatte/coupe 7	1
	P.44a	pot 10	1
Cal-Cl	P.11a	mortier	1
	P.52a		1
	P.23a	forme fermée	1
Sab-NT	P.28a	pot 11	1
		mortier	1
	P.33a	jatte/coupe	1
	P.34a	pot	1
	P.38a	pot 1b	1
R-POMP	VRP3b	plat 1d	1
Amphores	A.It.1	amphore Dressel 1	1
	A.It.6	amphore Dressel 1	1
	A.Ib.2	amphore ibérique	1
	A.Ib.3		1
	A.Ib.6		1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.G.5	amphore gauloise	1
	A.G.6		1
	A.G.7		1
	A.G.8		1
	P.20a		1
	A.Af.6	amphore Tripolitaine 1 ?	1
		Total	**142**

Annexe 4.3.4. Quantification de l'ensemble 25

Annexe 4.3.4.a. Quantification des catégories et des groupes techniques de l'ensemble 25.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR			NMI			NEV		
			ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	136	33,4%	40,7%	9	52,9%	69,2%	8,188	62,6%	73,2%
	Paroi fine	C.F.G.2	1	0,2%	0,3%	1	5,9%	7,7%	1,000	7,6%	8,9%
	Kao-EB	P.7c	197	48,4%	59,0%	3	17,6%	23,1%	2,000	15,3%	17,9%
	Total cl.		***334***	***82,1%***		***13***	***76,5%***		***11,19***	***85,5%***	
Céramiques communes	Kao-Gr	P.2b	1	0,2%	1,4%	1	5,9%	25,0%	0,001	0,0%	0,1%
	Sab-Gr	P.5b	54	13,3%	74,0%	2	11,8%	50,0%	0,944	7,2%	49,8%
	Sab-Cl	P.3h	18	4,4%	24,7%	1	5,9%	25,0%	0,951	7,3%	50,1%
	Total cl.		***73***	***17,9%***		***4***	***23,5%***		***1,90***	***14,5%***	
	Total		**407**	**100,0%**		**17**	**100,0%**		**13,08**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	77,0%

Annexe 4.3.4.b. Quantification du NTI max. par catégories et groupes techniques de l'ensemble 25.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 15/17	3
		Drag. 16	1
		Drag. 18	2
		Drag. 24/25	2
		Drag. 27	1
Paroi fine	C.F.G.2	Hermet 9	1
Kao-EB	P.7c	cruche	1
		cruche 3b	2
Sab-Gr	P.5b	pot 1b	2
Sab-CL	P.3h	pot 18	1
		Total	**16**

Annexe 4.3.5. Quantification de l'ensemble 26

Annexe 4.3.5.a. Quantification des catégories et des groupes techniques de l'ensemble 26.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR			NMI			NEV		
			ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Kao-EB	P.7c	23	62,2%	100,0%	2	40,0%	100,0%	1,167	61,3%	100,0%
	Total cl.		***23***	***62,2%***		***2***	***40,0%***		***1,167***	***61,3%***	
Céramiques communes	Kao-Gr	P.2b	13	35,1%	92,9%	2	40,0%	66,7%	0,736	38,7%	99,8%
	Cal-Cl	P.23a	1	2,7%	7,1%	1	20,0%	33,3%	0,001	0,1%	0,2%
	Total cl.		***14***	***37,8%***		***3***	***60,0%***		***0,738***	***38,7%***	
	Total		**37**	**100,0%**		**5**	**100,0%**		**1,90**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	38,1%

Annexe 4.3.5.b. Quantification du NTI max. par catégories et groupes techniques de l'ensemble 26.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Kao-EB	P.7c	cruche 9	1
		cruche 9c	1
Kao-GR	P.2b	jatte/coupe 2	1
Cal-CL	P.23a	forme fermée	1
		Total	**4**

Annexe 4.3.6. Quantification de l'ensemble 27

Annexe 4.3.6.a. Quantification des catégories et des groupes techniques de l'ensemble 27.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR			NMI			NEV		
			ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	17	28,3%	37,0%	1	16,7%	25,0%	0,8194	55,1%	62,7%
	Cal-EO	E.O.1a	8	13,3%	17,4%	1	16,7%	25,0%	0,2361	15,9%	18,1%
	Kao-EB	P.7c	21	35,0%	45,7%	2	33,3%	50,0%	0,2514	16,9%	19,2%
	Total cl.		***46***	***76,7%***		***4***	***66,7%***		***1,307***	***87,9%***	
Céramiques communes	Kao-GR	P.2b	5	8,3%	35,7%	1	16,7%	50,0%	0,0694	4,7%	38,5%
	Sab-GR	P.5b	9	15,0%	64,3%	1	16,7%	50,0%	0,1111	7,5%	61,5%
	Total cl.		***14***	***23,3%***		***2***	***33,3%***		***0,181***	***12,1%***	
	Total		**60**	**100,0%**		**6**	**100,0%**		**1,49**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	24,8%

Annexe 4.3.6.b. Quantification du NTI max. par catégories et groupes techniques de l'ensemble 27.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 15/17	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1d	1
Kao-EB	P.7c	cruche 3b	1
		cruche 9a	1
Kao-GR	P.2b	pot 1b	1
Sab-GR	P.5b	pot 1e	1
		Total	**6**

Annexe 4.3.7. Quantification de l'ensemble 15

Annexe 4.3.7.a. Quantification des catégories et des groupes techniques de l'ensemble 15.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR			NMI			NEV		
			ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	214	34,9%	43,1%	20	69,0%	74,1%	15,750	68,4%	72,8%
	Paroi fine	C.F.G.2	100	16,3%	20,2%	2	6,9%	7,4%	1,167	5,1%	5,4%
	Cal-EO	E.O.1a	106	17,3%	21,4%	2	6,9%	7,4%	1,917	8,3%	8,9%
	Kao-EB	P.7c	76	12,4%	15,3%	3	10,3%	11,1%	2,806	12,2%	13,0%
	Total cl.		***496***	***80,9%***		***27***	***93,1%***		***21,639***	***94,0%***	
Lampe	Lampe	L.H.	109	17,8%		1	3,4%		0,500	2,2%	
Céramiques communes	Sab-Gr	P.2b	8	1,3%		1	3,4%		0,889	3,9%	
	Total		**613**	**100,0%**		**29**	**100,0%**		**23,03**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	79,4%

Annexe 4.3.7.b. Quantification du NTI max. par catégories et groupes techniques de l'ensemble 15.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 15/17	2
		Drag. 18	6
		Drag. 24/25	2
		Drag. 27	2
		Ritt. 12	1
		Ritt. 14/Vernhet D1	1
		Ritt. 8b	3
		Ritt. 9b	1
		fantaisie 2	1
		forme ouverte	1
Paroi fine	C.F.G.2	Hermet 9	1
		forme fermée	1
Cal-EO	E.O.1a	cruche 6a	1
		pot 20	1
Kao-EB	P.7c	cruche 9a	3
LH	L.H.	Loeschcke IB	1
Sab-Gr	P.5b	pot 1e	1
		Total	**29**

ANNEXE 4.4. HORIZON 4 (DONT 4A, 4B ET 4C)

Annexe 4.4.1. Quantification de l'ensemble 13

Annexe 4.4.1.a. Quantification des catégories de l'ensemble 13.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	1	0,1%	0,2%	1	4,2%	7,7%	0,001	0,0%	0,0%
	Cal-EO	288	26,2%	53,2%	5	20,8%	38,5%	2,927	30,2%	62,3%
	Kao-EB	31	2,8%	5,7%	3	12,5%	23,1%	0,440	4,5%	9,4%
	Sab-EB	190	17,3%	35,1%	3	12,5%	23,1%	1,128	11,6%	24,0%
	Cal-EB	31	2,8%	5,7%	1	4,2%	7,7%	0,201	2,1%	4,3%
	Total cl.	***541***	***49,2%***		***13***	***54,2%***		***4,697***	***48,5%***	
Céramiques communes	Kao-GRL	14	1,3%	2,7%	1	4,2%	11,1%	0,500	5,2%	11,2%
	Kao-GR	242	22,0%	46,9%	4	16,7%	44,4%	1,946	20,1%	43,4%
	Sab-GR	7	0,6%	1,4%	1	4,2%	11,1%	0,001	0,0%	0,0%
	Sab-CL	171	15,6%	33,1%	2	8,3%	22,2%	1,535	15,9%	34,2%
	Cal-CL	82	7,5%	15,9%	1	4,2%	11,1%	0,500	5,2%	11,2%
	Total cl.	***516***	***47,0%***		***9***	***37,5%***		***4,482***	***46,3%***	
Amphores	Amphores	42	3,8%		2	8,3%		0,503	5,2%	
	Total	**1099**	**100,0%**		**24**	**100,0%**		**9,682**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	40,3%

Annexe 4.4.1.b. Quantification des catégories et des groupes techniques de l'ensemble 13.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	1	0,1%	1	4,2%	0,001	0,01%
	Cal-EO	E.O.1a	210	19,1%	4	16,7%	2,010	20,76%
		E.O.1d	78	7,1%	1	4,2%	0,917	9,47%
	Kao-EB	P.7c	20	1,8%	1	4,2%	0,270	2,79%
		P.8a	11	1,0%	2	8,3%	0,170	1,76%
	Sab-EB	P.3l	8	0,7%	1	4,2%	0,501	5,18%
		P.5j	182	16,6%	2	8,3%	0,626	6,47%
	Cal-EB	P.35a	31	2,8%	1	4,2%	0,201	2,08%
Céramiques communes	Kao-GRL	P.2a	14	1,3%	1	4,2%	0,500	5,16%
	Kao-GR	P.1b	152	13,8%	1	4,2%	0,500	5,16%
		P.2b	90	8,2%	3	12,5%	1,446	14,93%
	Sab-GR	P.5b	7	0,6%	1	4,2%	0,001	0,01%
	Sab-CL	P.5h	28	2,5%	1	4,2%	0,563	5,81%
		P.6d	143	13,0%	1	4,2%	0,972	10,04%
	Cal-CL	P.23a	40	3,6%	1	4,2%	0,501	5,18%
		P.53a	82	7,5%	1	4,2%	0,500	5,16%
Amphores	Amphores	A.Ib.4	2	0,2%	1	4,2%	0,001	0,01%
		Total	**1099**	**100,0%**	**24**	**100,0%**	**9,68**	**100,0%**

Annexe 4.4.1.c. Quantification en NTI max. par catégories et groupes techniques de l'ensemble 13.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 37	1
Cal-EO	E.O.1a	cruche 21	1
		forme fermée	1
	E.O.1d	cruche 14	1
Kao-EB	P.7c	cruche 3a	1
	P.8a	forme fermée	1
		cruche 9	1
Sab-EB	P.3l	cruche	1
	P.5j	cruche 9a	1
		forme fermée	1
Cal-EB	P.35a	cruche	1
Kao-GRL	P.2a	forme fermée	1
Kao-GR	P.1b	forme fermée	1
	P.2b	cruche 15	1
		forme fermée	1
Sab-GR	P.5b	forme fermée	1
Sab-CL	P.5h	forme fermée	1
		pot 10b	1
	P.6d	cruche 18b	1
Cal-CL	P.23a	amphore ?	1
	P.53a	forme fermée	1
Amphores	A.Ib.4	amphore Dresse 20	1
		Total	**22**

Annexe 4.4.2. Quantification de l'ensemble 5 (horizon 4a)

Annexe 4.4.2.a. Quantification des catégories de l'ensemble 5.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	41	5,7%	14,6%	10	11,5%	25,6%	0,310	4,07%	10,1%
	Paroi fine	9	1,2%	3,2%	6	6,9%	15,4%	0,225	2,95%	7,3%
	Cal-EO	128	17,7%	45,7%	11	12,6%	28,2%	1,593	20,92%	51,9%
	Sab-EO	9	1,2%	3,2%	1	1,1%	2,6%	0,001	0,02%	0,0%
	Cal-EG	2	0,3%	0,7%	1	1,1%	2,6%	0,001	0,02%	0,0%
	Kao-EB	36	5,0%	12,9%	4	4,6%	10,3%	0,282	3,70%	9,2%
	Sab-EB	35	4,8%	12,5%	4	4,6%	10,3%	0,129	1,70%	4,2%
	Cal-EB	20	2,8%	7,1%	2	2,3%	5,1%	0,529	6,95%	17,2%
	Total cl.	***280***	***38,7%***		***39***	***44,8%***		***3,071***	***40,3%***	
Lampe	Lampe	14	1,9%		4	4,6%		0,357	4,7%	
Céramiques communes	Kao-GrL	16	2,2%	4,4%	3	3,4%	8,1%	0,279	3,67%	7,6%
	Sab-GrL	2	0,3%	0,5%	1	1,1%	2,7%	0,028	0,36%	0,8%
	Kao-Gr	147	20,3%	40,2%	11	12,6%	29,7%	1,010	13,26%	27,4%
	Sab-Gr	73	10,1%	19,9%	10	11,5%	27,0%	1,092	14,33%	29,7%
	Sab-Cl	71	9,8%	19,4%	5	5,7%	13,5%	0,442	5,80%	12,0%
	Cal-Cl	18	2,5%	4,9%	3	3,4%	8,1%	0,058	0,77%	1,6%
	Sab-EM	37	5,1%	10,1%	3	3,4%	8,1%	0,771	10,12%	20,9%
	Sab-NT	2	0,3%	0,5%	1	1,1%	2,7%	0,001	0,02%	0,0%
	Total cl.	***366***	***50,6%***		***37***	***42,5%***		***3,681***	***48,3%***	
Amphores	Amphores	64	8,8%		7	8,0%		0,508	6,7%	
	Total	**724**	**100,0%**		**87**	**100,0%**		**7,62**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	8,8%

Annexe 4.4.2.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 5

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SI	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		SGS.G	39	5,4%	8	9,2%	0,288	3,77%
		SGS.M	1	0,1%	1	1,1%	0,021	0,27%
	Paroi fine	C.F.G.2	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		E.O.1b	7	1,0%	4	4,6%	0,099	1,29%
		C.F.Lz1b	1	0,1%	1	1,1%	0,125	1,64%
	Cal-EO	E.O.1a	102	14,1%	7	8,0%	0,864	11,34%
		E.O.1d	20	2,8%	3	3,4%	0,708	9,30%
		E.O.4	6	0,8%	1	1,1%	0,021	0,27%
	Sab-EO	E.O.2a	9	1,2%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Cal-EG	E.G.	2	0,3%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Kao-EB	P.7b	12	1,7%	1	1,1%	0,071	0,93%
		P.7c	6	0,8%	1	1,1%	0,208	2,74%
		P.8a	9	1,2%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.8b	9	1,2%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Sab-EB	P.3m	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.5j	33	4,6%	2	2,3%	0,126	1,66%
		P.26b	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Cal-EB	P.13a	8	1,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.35a	12	1,7%	1	1,1%	0,528	6,93%
Lampe	Lampe	L.H.	14	1,9%	4	4,6%	0,357	4,69%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	10	1,4%	1	1,1%	0,050	0,66%
		P.2a	6	0,8%	2	2,3%	0,229	3,01%
	Sab-GrL	P.5a	2	0,3%	1	1,1%	0,028	0,36%
	Kao-Gr	P.1b	30	4,1%	2	2,3%	0,043	0,57%
		P.2b	117	16,2%	9	10,3%	0,967	12,69%
	Sab-Gr	P.3d	10	1,4%	3	3,4%	0,299	3,92%
		P.5b	59	8,1%	5	5,7%	0,778	10,21%
		P.5e	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.19b	3	0,4%	1	1,1%	0,014	0,18%
	Sab-Cl	P.3h	5	0,7%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.5h	55	7,6%	3	3,4%	0,439	5,76%
		P.6d	11	1,5%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Cal-Cl	P.23a	2	0,3%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.48a	15	2,1%	1	1,1%	0,056	0,73%
		P.50a	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
	Sab-EM	E.M.3	37	5,1%	3	3,4%	0,771	10,12%
	Sab-NT	P.33a	2	0,3%	1	1,1%	0,001	0,02%
Amphores	Amphores	A.It.1	4	0,6%	1	1,1%	0,001	0,02%
		A.Ib.1	8	1,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		A.Ib.2	2	0,3%	1	1,1%	0,001	0,02%
		A.Ib.3	3	0,4%	1	1,1%	0,001	0,02%
		A.Ib.4	32	4,4%	1	1,1%	0,500	6,56%
		A.G.1	14	1,9%	1	1,1%	0,001	0,02%
		P.25a	1	0,1%	1	1,1%	0,001	0,02%
		Total	**724**	**100,0%**	**87**	**100,0%**	**7,62**	**100,0%**

Annexe 4.4.2.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 5.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag. 18/31	1
	Drag. 27	1
	Drag. 29b	2
	Drag. 35	1
	Drag. 36	1
	Drag. 37	1
	Ritt.12	1
	Déch. 67	1
	forme ouverte	1
Paroi fine	forme fermée	1
	gobelet	1
	Hermet 9	1
	jatte/coupe 12	1
	couvercle 5	2
Cal-EO	jatte/coupe 1c	2
	jatte/coupe 4	1
	jatte/coupe 4b	3
	plat 1e	1
	pot 7a	1
	forme fermée	1
Sab-EO	forme fermée	1
Cal-EG	forme fermée	1
Kao-EB	cruche	2
	cruche 3a	1
	marmite 1b	1
Sab-EB	forme fermée	1
	cruche	1
	cruche 3a	1
	cruche 9	1
Cal-EB	cruche	1
	cruche 14	1
LH	Loeschcke I/IV	1
	Loeschcke IX/X	1
Kao-GRL	jatte/coupe 2	1
	plat 2	2
Sab-GRL	plat 2/couv. 3	1
Kao-GR	forme fermée	1
	pot 1b	7
	cruche 1	1
	marmite 1b	2
Sab-GR	forme fermée	1
	pot 1b	8
	couvercle 2b	1
Sab-CL	jatte/coupe 2	1
	forme fermée	2
	cruche	1
	couvercle 4b	1
Cal-CL	forme fermée	1
	mortier	1
	mortier 1	1
Sab-EM	marmite 4	2
Sab-NT	pot	1
Amphores	amphore italique	1
	amphore ibérique	3
	amphore Dressel 20	1
	amphore gauloise	2
	Total	**82**

Annexe 4.4.2.d. Quantification du NTI max par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 5.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SI	forme ouverte	1
	SGS.G	Drag. 18/31	1
		Drag. 29b	2
		Drag. 35	1
		Drag. 36	1
		Drag. 37	1
		Ritt.12	1
		Déch. 67	1
	SGS.M	Drag. 27	1
Paroi fine	E.O.1b	forme fermée	1
	C.F.Lz1b	gobelet	1
	C.F.G.2	Hermet 9	1
	E.O.1b	jatte/coupe 12	1
	E.O.1b	couvercle 5	2
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1c	2
	E.O.1d	jatte/coupe 4	1
	E.O.4	jatte/coupe 4b	1
	E.O.1a	jatte/coupe 4b	2
	E.O.1a	plat 1e	1
	E.O.1a	pot 7a	1
	E.O.1a	forme fermée	1
Sab-EO	E.O.2a	forme fermée	1
Cal-EG	E.G.	forme fermée	1
Kao-EB	P.7c	cruche 3a	1
	P.7b	marmite 1b	1
	P.8a	cruche	1
	P.8b	cruche	1
Sab-EB	P.3m	forme fermée	1
	P.5j	cruche 3a	1
		cruche 9	1
	P.26b	cruche	1
Cal-EB	P.13a	cruche	1
	P.35a	cruche 14	1
LH	L.H.	Loeschcke I/IV	1
		Loeschcke IX/X	1
Kao-GRL	P.1a	jatte/coupe 2	1
	P.2a	plat 2	2
Sab-GRL	P.5a	plat 2/couv. 3	1
Kao-GR	P.1b	forme fermée	1
		marmite 1b	1
	P.2b	pot 1b	7
		cruche 1	1
		marmite 1b	1
Sab-GR	P.3d	pot 1b	3
	P.5b	pot 1b	4
		couvercle 2b	1
	P.5e	forme fermée	1
	P.19b	pot 1b	1
Sab-CL	P.3h	forme fermée	1
	P.5h	jatte/coupe 2	1
		cruche	1
		couvercle 4b	1
	P.6d	forme fermée	1
Cal-CL	P.23a	forme fermée	1
	P.50a	mortier	1
	P.48a	mortier 1	1
Sab-EM	E.M.3	marmite 4	2
Sab-NT	P.33a	pot	1
Amphores	A.It.1	amphore italique	1
	A.Ib.1	amphore ibérique	1
	A.Ib.2	amphore ibérique	1
	A.Ib.3	amphore ibérique	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.G.1	amphore gauloise	1
	P.25a	amphore gauloise	1
		Total	**82**

Annexe 4.4.3. Quantification de l'ensemble 4 (horizon 4b)

Annexe 4.4.3.a. Quantification des catégories de l'ensemble 4.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	57	2,1%	6,2%	9	9,1%	19,6%	1,139	3,57%	8,0%
	Paroi fine	8	0,3%	0,9%	5	5,1%	10,9%	0,764	2,40%	5,4%
	TN	1	0,0%	0,1%	1	1,0%	2,2%	0,168	0,53%	1,2%
	Cal-EO	409	14,8%	44,6%	15	15,2%	32,6%	7,069	22,17%	49,7%
	Cal-EG	4	0,1%	0,4%	1	1,0%	2,2%	0,250	0,78%	1,8%
	Kao-EB	435	15,8%	47,4%	13	13,1%	28,3%	4,794	15,04%	33,7%
	Sab-EB	3	0,1%	0,3%	1	1,0%	2,2%	0,028	0,09%	0,2%
	Cal-EN	1	0,0%	0,1%	1	1,0%	2,2%	0,001	0,00%	0,0%
	Total cl.	***918***	***33,3%***		***46***	***46,5%***		***14,21***	***44,6%***	
Lampe	Lampe	1	0,0%		1	1,0%		0,001	0,0%	
Céramiques communes	Kao-GrL	15	0,5%	1,0%	4	4,0%	9,3%	0,806	2,53%	5,6%
	Sab-CLL	1	0,0%	0,1%	1	1,0%	2,3%	0,042	0,13%	0,3%
	Kao-Gr	660	23,9%	42,3%	15	15,2%	34,9%	7,325	22,97%	51,3%
	Sab-Gr	194	7,0%	12,4%	5	5,1%	11,6%	1,390	4,36%	9,7%
	Cal-GR	38	1,4%	2,4%	2	2,0%	4,7%	1,000	3,14%	7,0%
	Sab-Cl	369	13,4%	23,6%	8	8,1%	18,6%	2,847	8,93%	19,9%
	Cal-Cl	269	9,8%	17,2%	3	3,0%	7,0%	0,681	2,13%	4,8%
	Sab-EM	2	0,1%	0,1%	1	1,0%	2,3%	0,003	0,01%	0,0%
	Sab-NT	3	0,1%	0,2%	2	2,0%	4,7%	0,003	0,01%	0,0%
	COM-IT	8	0,3%	0,5%	1	1,0%	2,3%	0,125	0,39%	0,9%
	R-POMP	2	0,1%	0,1%	1	1,0%	2,3%	0,069	0,22%	0,5%
	Total cl.	***1561***	***56,6%***		***43***	***43,4%***		***14,29***	***44,8%***	
Amphores	Amphores	278	10,1%		9	9,1%		3,378	10,6%	
	Total	**2758**	**100,0%**		**99**	**100,0%**		**31,88**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	32,2%

Annexe 4.4.3.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 4.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGC.Lz4	2	0,1%	1	1,0%	0,001	0,00%
		SGS.G	55	2,0%	8	8,1%	1,138	3,57%
	Paroi fine	C.F.1	3	0,1%	2	2,0%	0,292	0,91%
		C.F.G.2	3	0,1%	1	1,0%	0,347	1,09%
		E.O.1b	1	0,0%	1	1,0%	0,167	0,52%
		C.F.Lz1a	1	0,0%	1	1,0%	0,125	0,39%
	TN	P.18b	1	0,0%	1	1,0%	0,001	0,00%
	Cal-EO	E.O.1a	281	10,2%	13	13,1%	5,583	17,51%
		E.O.1d	128	4,6%	2	2,0%	1,486	4,66%
	Cal-EG	E.G.	4	0,1%	1	1,0%	0,250	0,78%
	Kao-EB	P.7a	13	0,5%	1	1,0%	0,500	1,57%
		P.7b	37	1,3%	1	1,0%	0,001	0,00%
		P.7c	46	1,7%	1	1,0%	0,085	0,27%
		P.8a	325	11,8%	9	9,1%	3,944	12,37%
		P.9a	14	0,5%	1	1,0%	0,264	0,83%
	Sab-EB	P.5j	3	0,1%	1	1,0%	0,028	0,09%
	Cal-EN	P.36a	1	0,0%	1	1,0%	0,001	0,00%
Lampe	Lampe	L.H.	1	0,0%	1	1,0%	0,001	0,00%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.2a	15	0,5%	4	4,0%	0,806	2,53%
	Sab-CLL	P.5d	1	0,0%	1	1,0%	0,042	0,13%
	Kao-Gr	P.1b	361	13,1%	7	7,1%	3,333	10,45%
		P.2b	299	10,8%	8	8,1%	3,992	12,52%
	Sab-Gr	P.3d	102	3,7%	1	1,0%	0,153	0,48%
		P.5b	36	1,3%	1	1,0%	0,736	2,31%
		P.5e	26	0,9%	1	1,0%	0,500	1,57%
		P.6a	6	0,2%	1	1,0%	0,001	0,00%
		P.37b	24	0,9%	1	1,0%	0,001	0,00%
	Cal-GR	P.4c	38	1,4%	2	2,0%	1,000	3,14%
	Sab-Cl	P.3h	134	4,9%	3	3,0%	1,014	3,18%
		P.5h	146	5,3%	2	2,0%	0,625	1,96%
		P.6d	89	3,2%	3	3,0%	1,208	3,79%
	Cal-Cl	P.23a	259	9,4%	1	1,0%	0,278	0,87%
		P.42a	7	0,3%	1	1,0%	0,236	0,74%
		P.48a	3	0,1%	1	1,0%	0,167	0,52%
	Sab-EM	E.M.4	2	0,1%	1	1,0%	0,001	0,00%
	Sab-NT	P.33a	2	0,1%	1	1,0%	0,001	0,00%
		P.38a	1	0,0%	1	1,0%	0,001	0,00%
	COM-IT	VRP2	2	0,1%	1	1,0%	0,069	0,22%
	R-POMP	VRP3a	8	0,3%	1	1,0%	0,125	0,39%
Amphores	Amphores	A.Ib.1	1	0,0%	1	1,0%	0,500	1,57%
		A.Ib.3	28	1,0%	1	1,0%	0,958	3,01%
		A.Ib.4	49	1,8%	2	2,0%	0,417	1,31%
		A.G.3	1	0,0%	1	1,0%	0,001	0,00%
		A.G.8	18	0,7%	1	1,0%	0,389	1,22%
		P.16a	85	3,1%	1	1,0%	0,500	1,57%
		A.c.	95	3,4%	1	1,0%	0,611	1,92%
		A.Rho	1	0,0%	1	1,0%	0,001	0,00%
		Total	**2758**	**100,0%**	**99**	**100,0%**	**31,88**	**100,0%**

Annexe 4.4.3.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 4.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag. 27	2
	Drag. 35	2
	Drag. 37	3
	Vernhet D2/Vernhet D3	1
	Lezoux 014/15-Drag. 35/36	1
Paroi fine	gobelet	1
	gobelet type ACO	1
	pot 17	1
	jatte/coupe 12	1
Cal-EO	jatte/coupe 1d	1
	jatte/coupe 1c	3
	jatte/coupe 4b	1
	pot 17	1
	cruche 4a/cruche 6	2
	cruche 5	1
	cruche 14	2
TN	jatte/coupe 9	1
Cal-EG	pot 8	1
Kao-EB	cruche	1
	cruche 7a	3
	cruche 9	6
	pot 1b	2
Sab-EB	forme fermée	1
Cal-EN	forme ouverte	1
Kao-GrL	jatte/coupe 2	1
	plat 2	1
	cruche 17	2
Sab-CLL	jatte/coupe 6a	1
Kao-Gr	pot 1b	5
	cruche 1b	2
	cruche 1c	1
	cruche 17	2
	marmite 1	1
Sab-Gr	forme fermée	1
	cruche 1	2
	marmite 1c	1
Cal-GR	marmite	1
	marmite 2	1
Sab-Cl	forme fermée	1
	pot	1
	pot 1	1
	pot 1b	2
	pot 10a	1
	pot 10e	1
	cruche 2b	1
Cal-Cl	mortier 1	1
	mortier 2	1
	forme fermée	1
Sab-EM	forme fermée	1
Sab-NT	forme fermée	2
COM-IT	couvercle 2c	1
R-POMP	plat 1d	1
Amphores	amphore ibérique	1
	Beltran 2b	1
	amphore Dressel 20	2
	amphore gauloise	2
	amphore G1	1
	amphore Camulodunum 189	1
	amphore rhodienne	1
	Total	**87**

Annexe 4.4.3.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 4.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 27	2
		Drag. 35	2
		Drag. 37	3
		Vernhet D2/Vernhet D3	1
	SGC.Lz4	Lezoux 014/15-Drag. 35/36	1
Paroi fine	C.F.Lz1a	gobelet	1
	C.F.1	gobelet type ACO	1
	C.F.G.2	pot 17	1
	E.O.1b	jatte/coupe 12	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1c	3
	E.O.1a	jatte/coupe 1d	1
	E.O.1a	jatte/coupe 4b	1
	E.O.1a	pot 17	1
	E.O.1a	cruche 4a/cruche 6	2
	E.O.1a	cruche 5	1
	E.O.1d	cruche 14	2
TN	P.18b	jatte/coupe 9	1
Cal-EG	E.G.	pot 8	1
Kao-EB	P.7a	cruche 7a	1
	P.7b	cruche	1
	P.7c	cruche 9	1
	P.8a	cruche 7a	2
		cruche 9	5
		pot 1b	2
Sab-EB	P.5j	forme fermée	1
Cal-EN	P.36a	forme ouverte	1
Kao-GrL	P.2a	jatte/coupe 2	1
		plat 2	1
		cruche 17	2
Sab-CLL	P.5d	jatte/coupe 6a	1
Kao-Gr	P.1b	pot 1b	1
		cruche 17	1
		marmite 1	1
	P.2b	pot 1b	4
		cruche 1b	2
		cruche 1c	1
		cruche 17	1
Sab-Gr	P.3d	cruche 1	1
	P.5b	marmite 1c	1
	P.5e	cruche 1	1
	P.37b	forme fermée	1
Cal-GR	P.4c	marmite	1
		marmite 2	1
Sab-Cl	P.3h	pot 1	1
		pot 1b	1
		pot 10e	1
	P.5h	pot 1b	1
		cruche 2b	1
	P.6d	forme fermée	1
		pot	1
		pot 10a	1
Cal-Cl	P.23a	forme fermée	1
	P.42a	mortier 2	1
	P.48a	mortier 1	1
Sab-EM	E.M.4	forme fermée	1
Sab-NT	P.33a	forme fermée	1
	P.38a	forme fermée	1
COM-IT	VRP3a	couvercle 2c	1
R-POMP	VRP2	plat 1d	1
Amphores	A.Ib.1	amphore ibérique	1
	A.Ib.3	Beltran 2b	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	2
	P.16a	amphore gauloise	1
	A.G.3	amphore gauloise	1
	A.G.8	amphore G1	1
	A.c.	amphore Camulodunum 189	1
	A.Rho	amphore rhodienne	1
		Total	**87**

Annexe 4.4.4. Quantification de l'ensemble 6 (horizon 4b)

Annexe 4.4.4.a. Quantification des catégories de l'ensemble 6.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	237	12,1%	36,1%	39	18,9%	44,3%	8,318	25,26%	49,1%
	Paroi fine	106	5,4%	16,1%	16	7,8%	18,2%	3,268	9,93%	19,3%
	TN	1	0,1%	0,2%	1	0,5%	1,1%	0,001	0,00%	0,0%
	GP	2	0,1%	0,3%	1	0,5%	1,1%	0,001	0,00%	0,0%
	Cal-EO	204	10,4%	31,1%	16	7,8%	18,2%	3,592	10,91%	21,2%
	Cal-EG	1	0,1%	0,2%	1	0,5%	1,1%	0,001	0,00%	0,0%
	Kao-EB	91	4,6%	13,9%	11	5,3%	12,5%	1,647	5,00%	9,7%
	Sab-EB	1	0,1%	0,2%	1	0,5%	1,1%	0,001	0,00%	0,0%
	Cal-EB	12	0,6%	1,8%	1	0,5%	1,1%	0,125	0,38%	0,7%
	Kao-EN	2	0,1%	0,3%	1	0,5%	1,1%	0,001	0,00%	0,0%
	Total cl.	***657***	***33,5%***		***88***	***42,7%***		***16,96***	***51,5%***	
Lampe	Lampe	21	1,1%		3	1,5%		0,128	0,4%	
Céramiques communes	Kao-GrL	46	2,3%	4,0%	14	6,8%	13,1%	1,456	4,42%	9,6%
	Sab-GRL	7	0,4%	0,6%	1	0,5%	0,9%	0,197	0,60%	1,3%
	Sab-CLL	1	0,1%	0,1%	1	0,5%	0,9%	0,028	0,08%	0,2%
	Kao-Gr	526	26,8%	45,4%	38	18,4%	35,5%	5,375	16,32%	35,4%
	Sab-Gr	215	10,9%	18,6%	22	10,7%	20,6%	3,199	9,71%	21,1%
	Cal-GR	1	0,1%	0,1%	1	0,5%	0,9%	0,001	0,00%	0,0%
	Sab-Cl	222	11,3%	19,2%	15	7,3%	14,0%	4,335	13,17%	28,6%
	Cal-Cl	121	6,2%	10,4%	9	4,4%	8,4%	0,428	1,30%	2,8%
	Sab-NT	8	0,4%	0,7%	3	1,5%	2,8%	0,024	0,07%	0,2%
	R-POMP	1	0,1%	0,1%	2	1,0%	1,9%	0,001	0,00%	0,0%
	COM-Ind	10	0,5%	0,9%	1	0,5%	0,9%	0,125	0,38%	0,8%
	Total cl.	***1158***	***59,0%***		***107***	***51,9%***		***15,17***	***46,1%***	
Amphores	Amphores	128	6,5%		8	3,9%		0,672	2,0%	
	Total	**1964**	**100,0%**		**206**	**100,0%**		**32,93**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	16,0%

Annexe 4.4.4.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 6.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	220	11,2%	36	17,5%	6,790	20,62%
		SGS.E	11	0,6%	1	0,5%	0,806	2,45%
		SGS.M	1	0,1%	1	0,5%	0,097	0,30%
		SGC.Lz5	5	0,3%	1	0,5%	0,625	1,90%
	Paroi fine	C.F.1	5	0,3%	2	1,0%	0,113	0,34%
		E.O.1b	86	4,4%	12	5,8%	2,711	8,23%
		E.O.2b	4	0,2%	1	0,5%	0,069	0,21%
		C.F.Lz1b	11	0,6%	1	0,5%	0,375	1,14%
	GP	G.P.	2	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
	TN	P.18a	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
	Cal-EO	E.O.1a	204	10,4%	16	7,8%	3,592	10,91%
	Cal-EG	E.G.	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
	Kao-EB	P.7a	4	0,2%	2	1,0%	0,278	0,84%
		P.7b	10	0,5%	1	0,5%	0,001	0,00%
		P.7c	26	1,3%	1	0,5%	0,222	0,67%
		P.8a	3	0,2%	5	2,4%	0,632	1,92%
		P.8b	48	2,4%	2	1,0%	0,514	1,56%
	Sab-EB	P.5j	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
	Cal-EB	P.13a	12	0,6%	1	0,5%	0,125	0,38%
	Kao-EN	P.1f	2	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
Lampe	Lampe	L.H.	21	1,1%	3	1,5%	0,128	0,39%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	8	0,4%	2	1,0%	0,361	1,10%
		P.2a	38	1,9%	12	5,8%	1,094	3,32%
	Sab-GRL	P.5a	7	0,4%	1	0,5%	0,197	0,60%
	Sab-CLL	P.5d	1	0,1%	1	0,5%	0,028	0,08%
	Kao-Gr	P.1b	87	4,4%	6	2,9%	1,026	3,12%
		P.2b	439	22,4%	32	15,5%	4,349	13,21%
	Sab-Gr	P.3d	15	0,8%	2	1,0%	0,292	0,89%
		P.5b	93	4,7%	14	6,8%	1,815	5,51%
		P.5e	16	0,8%	2	1,0%	0,146	0,44%
		P.19b	64	3,3%	2	1,0%	0,444	1,35%
		P.27a	3	0,2%	1	0,5%	0,001	0,00%
		P.37b	24	1,2%	1	0,5%	0,500	1,52%
	Cal-GR	P.4c	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
	Sab-Cl	P.3h	6	0,3%	1	0,5%	0,001	0,00%
		P.5h	164	8,4%	12	5,8%	4,076	12,38%
		P.6d	51	2,6%	1	0,5%	0,257	0,78%
		P.19a	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
	Cal-Cl	P.4a	23	1,2%	1	0,5%	0,111	0,34%
		P.4b	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
		P.23a	91	4,6%	4	1,9%	0,306	0,93%
		P.45a	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
		P.48a	2	0,1%	1	0,5%	0,007	0,02%
		P.53a	3	0,2%	1	0,5%	0,001	0,00%
	Sab-NT	P.31a	2	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
		P.33a	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
		P.34a	5	0,3%	1	0,5%	0,021	0,06%
	COM-IT	P.29a	10	0,5%	2	1,0%	0,125	0,38%
	R-POMP	VRP2	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
Amphores	Amphores	A.It.5	2	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
		A.Ib.4	94	4,8%	1	0,5%	0,125	0,38%
		A.Ib.6	3	0,2%	1	0,5%	0,069	0,21%
		A.Lip.	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
		A.G.2	1	0,1%	1	0,5%	0,001	0,00%
		A.G.7	4	0,2%	1	0,5%	0,001	0,00%
		P.16a	17	0,9%	1	0,5%	0,278	0,84%
		P.25a	6	0,3%	1	0,5%	0,194	0,59%
		Total	**1964**	**100,0%**	**206**	**100,0%**	**32,93**	**100,0%**

Annexe 4.4.4.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 6.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag. 4/22	2
	Drag. 18	2
	Drag. 24/25	1
	Drag. 27	2
	Drag. 29	1
	Drag. 35	1
	Drag. 35/36	13
	Drag. 36	6
	Drag. 37	3
	Hermet 2	1
	Hermet 15b?	1
	Ritt.12	1
	Vernhet B1	2
	Vernhet E2	1
	Lezoux 014/Drag. 35	1
Paroi fine	jatte/coupe 12a	6
	jatte/coupe 12b/Lezoux 340	1
	gobelet	1
	pot 19a	1
	pot 19b	1
	couvercle 5	5
TN	jatte/coupe	1
Cal-EO	jatte/coupe 1c	2
	jatte/coupe 4b	1
	pot 6	2
	pot 7a	6
	pot 19	3
	cruche 5	1
Cal-EG	forme fermée	1
Kao-EB	forme fermée	1
	pot 1b	1
	pot 12b	2
	pot 15	2
	cruche 3a	1
	cruche 9	3
Sab-EB	forme fermée	1
Cal-EB	cruche 23a	1
Kao-EN	forme fermée	1
Kao-GRL	jatte/coupe 1a	1
	jatte/coupe 2	2
	plat 2	7
	plat 2/couv. 3	1
	pot 15	1
	couvercle 3	2
Sab-GRL	jatte/coupe 2	1
Sab-CLL	jatte/coupe 1b	1
Kao-GR	jatte/coupe 2	1
	pot 1b	30
	pot 3	1
	cruche 1	2
	marmite 1c	1
	couvercle	1
	couvercle 2b	1
	couvercle 4a	1
Sab-GR	forme fermée	2
	pot 1	1
	pot 1a	1
	pot 1b	6
	pot 2a	1
	pot 12a	1
	pot 15	2
	marmite 1a	1
	marmite 1b	2
	couvercle 4b	3
	couvercle 4c	1
Cal-GR	forme fermée	1
Sab-CL	forme fermée	1
	pot 1b	8
	pot 10	1
	cruche	1
	cruche 2b	1
	marmite 1	1
	couvercle	1
	couvercle 4b	1
Cal-CL	mortier 1	1
	forme fermée	4
	pot 21	1
	couvercle 1	3
Sab-NT	forme fermée	2
	pot	1
COM-Ind	marmite 5	2
R-POMP	plat 1d	1
Amphores	amphore italique	1
	amphore Dressel 20	1
	amphore Beltran 2	1
	amphore Richborough 527	1
	amphore G2	1
	amphore gauloise	3
	Total	**197**

Annexe 4.4.4.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 6.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 4/22	1
		Drag. 18	2
		Drag. 24/25	1
		Drag. 27	2
		Drag. 29	1
		Drag. 35	1
		Drag. 35/36	13
		Drag. 36	6
		Drag. 37	2
		Hermet 2	1
		Hermet 15b?	1
		Ritt.12	1
		Vernhet B1	2
		Vernhet E2	1
	SGS.M	Drag. 4/22	1
	SGS.E	Drag. 37	1
	SGC.Lz5	Lezoux 014/Drag. 35	1
Paroi fine	C.F.1	gobelet	1
	E.O.1b	jatte/coupe 12a	5
		pot 19a	1
		pot 19b	1
		couvercle 5	5
	E.O.2b	jatte/coupe 12a	1
	C.F.Lz1b	jatte/coupe 12b/Lezoux 340	1
TN	P.18a	jatte/coupe	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1c	2
		jatte/coupe 4b	1
		pot 6	2
		pot 7a	6
		pot 19	3
		cruche 5	1
Cal-EG	E.G.	forme fermée	1
Kao-EB	P.7a	pot 15	1
		cruche 9	1
	P.7b	forme fermée	1
	P.7c	cruche 9	1
	P.8a	pot 1b	1
		pot 12b	2
		pot 15	1
	P.8b	cruche 3a	1
		cruche 9	1

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sab-EB	P.5j	forme fermée	1
Cal-EB	P.13a	cruche 23a	1
Kao-EN	P.1f	forme fermée	1
Kao-GRL	P.1a	jatte/coupe 1a	1
		jatte/coupe 2	1
	P.2a	jatte/coupe 2	1
		plat 2	7
		plat 2/couv. 3	1
		pot 15	1
		couvercle 3	2
Sab-GRL	P.5a	jatte/coupe 2	1
Sab-CLL	P.5d	jatte/coupe 1b	1
Kao-GR	P.1b	pot 1b	4
		pot 3	1
		cruche 1	1
	P.2b	jatte/coupe 2	1
		pot 1b	26
		cruche 1	1
		marmite 1c	1
		couvercle	1
		couvercle 2b	1
		couvercle 4a	1
Sab-GR	P.3d	pot 15	1
	P.5b	pot 1a	1
		pot 1b	4
		pot 2a	1
		pot 12a	1
		marmite 1a	1
		marmite 1b	2
		couvercle 4b	3
		couvercle 4c	1
	P.5e	pot 1b	1
		pot 15	1
	P.19b	pot 1	1
		pot 1b	1
	P.27a	forme fermée	1
	P.37b	forme fermée	1
Cal-GR	P.4c	forme fermée	1
Sab-CL	P.3h	cruche	1
	P.5h	pot 1b	8
		cruche 2b	1
		marmite 1	1
		couvercle	1
		couvercle 4b	1
	P.6d	pot 10	1
	P.19a	forme fermée	1
Cal-CL	P.4a	pot 21	1
	P.4b	forme fermée	1
	P.23a	forme fermée	1
		couvercle 1	3
	P.45a	forme fermée	1
	P.48a	mortier 1	1
	P.53a	forme fermée	1
Sab-NT	P.31a	forme fermée	1
	P.33a	forme fermée	1
	P.34a	pot	1
COM-Ind	P.29a	marmite 5	2
R-POMP	VRP2	plat 1d	1
Amphores	A.It.5	amphore italique	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.Ib.6	amphore Beltran 2	1
	A.Lip.	amphore Richborough 527	1
	A.G.2	amphore gauloise	1
	A.G.7	amphore gauloise	1
	P.16a	amphore gauloise	1
	P.25a	amphore G2	1
		Total	**197**

Annexe 4.4.5. Quantification de l'ensemble 12 (horizon 4b)

Annexe 4.4.5.a. Quantification des catégories de l'ensemble 12.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	404	10,0%	29,3%	46	29,9%	54,8%	19,212	26,67%	51,3%
	Paroi fine	35	0,9%	2,5%	8	5,2%	9,5%	1,797	2,49%	4,8%
	TN	1	0,0%	0,1%	1	0,6%	1,2%	0,001	0,00%	0,0%
	GP	1	0,0%	0,1%	1	0,6%	1,2%	0,001	0,00%	0,0%
	Cal-EO	624	15,4%	45,3%	16	10,4%	19,0%	10,333	14,35%	27,6%
	Cal-EG	15	0,4%	1,1%	1	0,6%	1,2%	1,000	1,39%	2,7%
	Kao-EB	43	1,1%	3,1%	5	3,2%	6,0%	1,822	2,53%	4,9%
	Sab-EB	229	5,7%	16,6%	5	3,2%	6,0%	2,817	3,91%	7,5%
	Cal-EB	25	0,6%	1,8%	1	0,6%	1,2%	0,489	0,68%	1,3%
	Total cl.	***1377***	***34,0%***		***84***	***54,5%***		***37,47***	***52,0%***	
Lampe	Lampe	5	0,1%		1	0,6%		0,072	0,1%	
Céramiques communes	Kao-GrL	34	0,8%	1,4%	4	2,6%	6,3%	0,916	1,27%	2,7%
	Sab-GRL	150	3,7%	6,2%	5	3,2%	7,9%	4,032	5,60%	11,8%
	Kao-Gr	318	7,8%	13,2%	5	3,2%	7,9%	3,308	4,59%	9,7%
	Sab-Gr	585	14,4%	24,2%	17	11,0%	27,0%	9,568	13,28%	28,1%
	Sab-Cl	1222	30,2%	50,6%	26	16,9%	41,3%	13,814	19,18%	40,5%
	Cal-Cl	51	1,3%	2,1%	4	2,6%	6,3%	1,487	2,06%	4,4%
	Sab-NT	53	1,3%	2,2%	2	1,3%	3,2%	0,955	1,33%	2,8%
	Total cl.	***2413***	***59,6%***		***63***	***40,9%***		***34,08***	***47,3%***	
Amphores	Amphores	257	6,3%		6	3,9%		0,397	0,6%	
	Total	**4052**	**100,0%**		**154**	**100,0%**		**72,02**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	46,8%

Annexe 4.4.5.b. Quantification des catégories sans les éléments résiduels de l'ensemble 12.

NR			NMI			NEV		
ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
391	10,1%	29,4%	31	31,6%	51,7%	19,21	28,50%	52,8%
31	0,8%	2,3%	7	7,1%	11,7%	1,88	2,79%	5,2%
0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,00	0,00%	0,0%
0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	0,00	0,00%	0,0%
624	16,2%	47,0%	16	16,3%	26,7%	10,33	15,34%	28,4%
15	0,4%	1,1%	1	1,0%	1,7%	1,00	1,48%	2,8%
24	0,6%	1,8%	1	1,0%	1,7%	0,655	0,97%	1,8%
218	5,6%	16,4%	3	3,1%	5,0%	2,78	4,13%	7,6%
25	0,6%	1,9%	1	1,0%	1,7%	0,49	0,73%	1,3%
1328	***34,4%***		***60***	***61,2%***		***36,34***	***53,9%***	
0	0,0%		0	0,0%		0	0,0%	
23	0,6%	1,0%	1	1,0%	2,9%	0,875	1,30%	2,9%
148	3,8%	6,5%	4	4,1%	11,4%	4,00	5,94%	13,1%
300	7,8%	13,1%	4	4,1%	11,4%	3,069	4,56%	10,0%
552	14,3%	24,2%	10	10,2%	28,6%	8,37	12,42%	27,3%
1186	30,7%	51,9%	13	13,3%	37,1%	11,9	17,66%	38,8%
24	0,6%	1,1%	2	2,0%	5,7%	1,468	2,18%	4,8%
52	1,3%	2,3%	1	1,0%	2,9%	0,964	1,43%	3,1%
2285	***59,2%***		***35***	***35,7%***		***30,65***	***45,5%***	
249	6,4%		3	3,1%		0,39	0,6%	
3862	**100,0%**		**98**	**100,0%**		**67,38**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	68,8%

Annexe 4.4.5.c. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 12.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	359	8,9%	42	27,3%	16,806	23,3%
		SGS.B	33	0,8%	1	0,6%	0,253	0,4%
		SGS.E	1	0,0%	1	0,6%	0,153	0,2%
		SGC.Lz5	11	0,3%	2	1,3%	2,000	2,8%
	Paroi fine	C.F.1	11	0,3%	3	1,9%	0,414	0,6%
		E.O.1b	24	0,6%	5	3,2%	1,383	1,9%
	TN	P.18a	1	0,0%	1	0,6%	0,001	0,0%
	GP	GP	1	0,0%	1	0,6%	0,001	0,0%
	Cal-EO	E.O.1a	624	15,4%	16	10,4%	10,333	14,3%
	Cal-EG	E.G.	15	0,4%	1	0,6%	1,000	1,4%
	Kao-EB	P.7a	17	0,4%	1	0,6%	0,347	0,5%
		P.7b	6	0,1%	1	0,6%	0,112	0,2%
		P.7c	20	0,5%	3	1,9%	1,363	1,9%
	Sab-EB	P.5j	204	5,0%	4	2,6%	2,644	3,7%
		P.5l	25	0,6%	1	0,6%	0,172	0,2%
	Cal-EB	P.13a	25	0,6%	1	0,6%	0,489	0,7%
Lampe	Lampe	L.H.	5	0,1%	1	0,6%	0,072	0,1%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	7	0,2%	1	0,6%	0,004	0,0%
		P.2a	27	0,7%	3	1,9%	0,911	1,3%
	Sab-GRL	P.5a	150	3,7%	5	3,2%	4,032	5,6%
	Kao-Gr	P.1b	30	0,7%	1	0,6%	0,457	0,6%
		P.2b	288	7,1%	4	2,6%	2,851	4,0%
	Sab-Gr	P.3d	193	4,8%	7	4,5%	4,590	6,4%
		P.5b	308	7,6%	7	4,5%	3,582	5,0%
		P.6a	51	1,3%	1	0,6%	0,793	1,1%
		P.21a	31	0,8%	1	0,6%	0,478	0,7%
		P.27a	2	0,0%	1	0,6%	0,125	0,2%
	Sab-Cl	P.3h	62	1,5%	3	1,9%	1,182	1,6%
		P.5h	324	8,0%	9	5,8%	3,933	5,5%
		P.6d	720	17,8%	8	5,2%	6,108	8,5%
		P.14a	3	0,1%	1	0,6%	0,003	0,0%
		P.17a	65	1,6%	1	0,6%	0,972	1,3%
		P.19a	48	1,2%	4	2,6%	1,616	2,2%
	Cal-Cl	P.11a	1	0,0%	1	0,6%	0,001	0,0%
		P.12a	24	0,6%	1	0,6%	0,472	0,7%
		P.23a	26	0,6%	2	1,3%	1,014	1,4%
	Sab-NT	P.28a	53	1,3%	2	1,3%	0,955	1,3%
Amphores	Amphores	A.It.5	2	0,0%	1	0,6%	0,001	0,0%
		P.15a	1	0,0%	1	0,6%	0,001	0,0%
		P.16a	39	1,0%	1	0,6%	0,153	0,2%
		P.20a	176	4,3%	1	0,6%	0,096	0,1%
		P.22a	33	0,8%	1	0,6%	0,140	0,2%
		P.25a	6	0,1%	1	0,6%	0,006	0,0%
		Total	**4052**	**100,0%**	**154**	**100,0%**	**72,02**	**100,0%**

Annexe 4.4.5.d. Quantification par groupes techniques sans les éléments résiduels de l'ensemble 12.

NR		NMI		NEV	
ex	%	ind.	%	ev	%
346	9,0%	27	27,6%	16,761	24,9%
33	0,9%	1	1,0%	0,253	0,4%
1	0,0%	1	1,0%	0,153	0,2%
11	0,3%	2	2,0%	2,000	3,0%
7	0,2%	1	1,0%	0,414	0,6%
24	0,6%	5	5,1%	1,383	2,1%
	0,0%		0,0%		0,0%
	0,0%		0,0%		0,0%
624	16,2%	16	16,3%	10,333	15,3%
15	0,4%	1	1,0%	1,000	1,5%
	0,0%		0,0%		0,0%
	0,0%		0,0%		0,0%
24	0,6%	1	1,0%	0,667	1,0%
193	5,0%	2	2,0%	2,614	3,9%
25	0,6%	1	1,0%	0,172	0,3%
25	0,6%	1	1,0%	0,489	0,7%
	0,0%		0,0%		0,0%
	0,0%		0,0%		0,0%
23	0,6%	1	1,0%	0,911	1,4%
148	3,8%	4	4,1%	4,001	5,9%
30	0,8%	1	1,0%	0,457	0,7%
260	6,7%	3	3,1%	2,611	3,9%
190	4,9%	5	5,1%	4,220	6,3%
290	7,5%	3	3,1%	2,882	4,3%
51	1,3%	1	1,0%	0,793	1,2%
31	0,8%	1	1,0%	0,478	0,7%
	0,0%	0	0,0%		0,0%
55	1,4%	1	1,0%	0,819	1,2%
310	8,0%	3	3,1%	2,933	4,4%
710	18,4%	6	6,1%	5,608	8,3%
	0,0%	0	0,0%		0,0%
65	1,7%	1	1,0%	0,972	1,4%
46	1,2%	2	2,0%	1,636	2,4%
	0,0%		0,0%		0,0%
24	0,6%	1	1,0%	0,472	0,7%
1	0,0%	2	2,0%	1,000	1,5%
52	1,3%	1	1,0%	0,955	1,4%
	0,0%		0,0%		0,0%
	0,0%		0,0%		0,0%
39	1,0%	1	1,0%	0,153	0,2%
176	4,6%	1	1,0%	0,096	0,1%
33	0,9%	1	1,0%	0,140	0,2%
	0,0%		0,0%		0,0%
3862	**100,0%**	**98**	**100,0%**	**67,38**	**100,0%**

Annexe 4.4.5.e. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 12.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI	NTI raisonné
Sigillée	SGS.G	Drag. 37	3	2
		Drag. 33c	2	2
		Déch. 63	1	
		Déch. 67	1	
		Drag. 15a1	1	
		Drag. 15b2	1	1
		Drag. 16	1	
		Drag. 17a	1	
		Drag. 17b	1	
		Drag. 18a	3	
		Drag. 22a	1	
		Drag. 24/25b	2	
		Drag. 35	8	8
		Drag. 36	11	11
		Ritt. 8b	1	
		Ritt. 9b	1	
		Vernhet E2	3	3
	SGS.B	Drag. 37	1	1
	SGS.E	Martin 1986, p. 62, fig.	1	1
	SGC.Lz5	Lezoux 045A/Curle 15	1	1
		Lezoux 043A/Curle 23	1	1
Paroi fine	C.F.1	couvercle 2	2	2
		forme fermée	1	1
	E.O.1b	couvercle 5	3	2
		jatte/coupe 12a	1	1
		pot 19b	1	1
TN	P.18a	jatte/coupe	1	
Cal-EO	E.O.1a	couvercle 2	1	1
		cruche 4a	1	1
		cruche 5	1	1
		cruche 6	2	2
		jatte/coupe 1c	2	2
		jatte/coupe 4b	1	1
		passoire 1	1	1
		pot 6	2	2
		pot 7a	4	4
Cal-EG	E.G.	pot 8	1	1
Kao-EB	P.7a	type 101	1	
	P.7b	cruche	1	
	P.7c	cruche	1	
		cruche 9	2	1
Sab-EB	P.5l	cruche	1	
	P.5j	cruche 3a	2	2
		cruche 9	1	1
Cal-EB	P.13a	cruche 10	1	1

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI	NTI raisonné
Kao-GRL	P.2a	plat 2	1	1
		plat 2/couv.3	1	
Sab-GRL	P.5a	jatte/coupe 1b	2	2
		jatte/coupe 2	1	1
		jatte/coupe 5	1	1
Kao-GR	P.1b	cruche 1a	1	1
	P.2b	cruche 2a	1	1
		jatte/coupe 2	1	
		pot 12a	1	1
		pot 1b	1	1
Sab-GR	P.3d	cruche 17	1	
		cruche 1b	1	1
		cruche 8	1	1
		pot 1b	4	2
	P.5b	pot 1b	2	1
		marmite 3	1	1
		pot 10a	1	1
	P.6a	pot 10a	1	1
	P.21a	pot 13	1	1
	P.27a	pot 12a	1	1
Sab-CL	P.3h	pot 1b	1	
		pot 14	1	1
	P.5h	cruche 1	1	
		cruche 19b	1	
		cruche 19a	1	1
		poëllon/patère 1	1	
		pot 10b	1	1
		pot 1b	2	1
	P.6d	pot 10b	4	2
		pot 10c	1	1
		pot 10d	1	1
		pot 1b	1	1
		cruche 2c	1	1
	P.17a	cruche 18a	1	1
	P.19a	pot 12c	1	
		pot 1b	2	2
		couvercle	1	
Cal-CL	P.12a	type 102	1	1
	P.23a	amphorisque 1	1	1
		forme fermée	1	
Sab-NT	P.28a	pot 11	1	1
Amphores	A.It.5	amphore italique	1	
	P.25a	amphore gauloise	1	
	P.15a	amphore G1	1	1
	P.16a	amphore G1	1	1
	P.20a	amphore G1	1	1
	P.22a	amphore G1	1	
		Total	**138**	**97**

Annexe 4.4.6. Quantification de l'ensemble 3 (horizon 4c)

Annexe 4.4.6.a. Quantification des catégories de l'ensemble 3.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	18	9,2%	21,2%	3	13,6%	30,0%	1,139	42,66%	54,5%
	Cal-EO	39	19,9%	45,9%	3	13,6%	30,0%	0,904	33,87%	43,3%
	Cal-EG	3	1,5%	3,5%	1	4,5%	10,0%	0,001	0,05%	0,1%
	Kao-EB	19	9,7%	22,4%	2	9,1%	20,0%	0,003	0,10%	0,1%
	Sab-EB	6	3,1%	7,1%	1	4,5%	10,0%	0,042	1,56%	2,0%
	Total cl.	***85***	***43,4%***		***10***	***45,5%***		***2,09***	***78,3%***	
Céramiques communes	Sab-GRL	1	0,5%	1,3%	1	4,5%	12,5%	0,001	0,05%	0,2%
	Kao-Gr	9	4,6%	11,7%	1	4,5%	12,5%	0,083	3,12%	14,5%
	Sab-Gr	18	9,2%	23,4%	2	9,1%	25,0%	0,333	12,49%	58,0%
	Sab-Cl	48	24,5%	62,3%	3	13,6%	37,5%	0,156	5,83%	27,1%
	Cal-Cl	1	0,5%	1,3%	1	4,5%	12,5%	0,001	0,05%	0,2%
	Total cl.	***77***	***39,3%***		***8***	***36,4%***		***0,57***	***21,5%***	
Amphores	Amphores	34	17,3%		4	18,2%		0,006	0,2%	
	Total	**196**	**100,0%**		**22**	**100,0%**		**2,67**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	12,1%

Annexe 4.4.6.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 3.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS	18	9,2%	3	13,6%	1,139	42,66%
	Cal-EO	E.O.1a	36	18,4%	2	9,1%	0,903	33,82%
		E.O.1d	3	1,5%	1	4,5%	0,001	0,05%
	Cal-EG	P.51a	3	1,5%	1	4,5%	0,001	0,05%
	Kao-EB	P.7c	3	1,5%	1	4,5%	0,001	0,05%
		P.8b	16	8,2%	1	4,5%	0,001	0,05%
	Sab-EB	P.3l	6	3,1%	1	4,5%	0,042	1,56%
Céramiques communes	Sab-GRL	P.3a	1	0,5%	1	4,5%	0,001	0,05%
	Kao-Gr	P.2b	9	4,6%	1	4,5%	0,083	3,12%
	Sab-Gr	P.3d	12	6,1%	1	4,5%	0,083	3,12%
		P.5b	6	3,1%	1	4,5%	0,250	9,37%
	Sab-Cl	P.3h	13	6,6%	1	4,5%	0,001	0,05%
		P.5h	31	15,8%	1	4,5%	0,153	5,72%
		P.26a	4	2,0%	1	4,5%	0,001	0,05%
	Cal-Cl	P.23a	1	0,5%	1	4,5%	0,001	0,05%
Amphores	Amphores	A.Ib.1	18	9,2%	1	4,5%	0,001	0,05%
		A.Ib.2	3	1,5%	1	4,5%	0,001	0,05%
		A.Ib.3	1	0,5%	1	4,5%	0,001	0,05%
		A.Ib.4	12	6,1%	1	4,5%	0,001	0,05%
		Total	**196**	**100,0%**	**22**	**100,0%**	**2,67**	**100,0%**

Annexe 4.4.6.c. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 3.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS	Drag. 4/22	1
		Drag. 36	1
		Hermet 25	1
Cal-EO	E.O.1a	calice 3	1
		forme fermée	1
	E.O.1d	forme fermée	1
Cal-EG	P.51a	forme fermée	1
Kao-EB	P.7c	cruche	1
	P.8b		1
Sab-EB	P.3l	cruche 9	1
Sab-GRL	P.3a	pot 5d	1
Kao-Gr	P.2b	forme fermée	1
Sab-Gr	P.3d	pot 1b	1
	P.5b	cruche 1	1
Sab-Cl	P.3h	forme fermée	1
	P.5h	pot 1b	1
	P.26a	forme fermée	1
Cal-Cl	P.23a	forme fermée	1
Amphores	A.Ib.1	amphore ibérique	1
	A.Ib.2		1
	A.Ib.3		1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
		Total	**22**

Annexe 4.4.7. Quantification de l'ensemble 16 (horizon 4c)

Annexe 4.4.7.a. Quantification des catégories de l'ensemble 16.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	73	6,2%	9,9%	6	12,5%	26,1%	0,904	9,72%	14,0%
	Cal-EO	484	40,9%	65,4%	9	18,8%	39,1%	3,236	34,78%	50,3%
	Cal-EG	53	4,5%	7,2%	1	2,1%	4,3%	0,792	8,51%	12,3%
	Kao-EB	20	1,7%	2,7%	3	6,3%	13,0%	0,114	1,22%	1,8%
	Sab-EB	110	9,3%	14,9%	4	8,3%	17,4%	1,390	14,94%	21,6%
	Total cl.	***740***	***62,5%***		***23***	***47,9%***		***6,44***	***69,2%***	
Céramiques communes	Kao-GRL	1	0,1%	0,2%	1	2,1%	4,8%	0,001	0,01%	0,0%
	Sab-GRL	45	3,8%	10,6%	3	6,3%	14,3%	0,375	4,03%	13,1%
	Kao-GR	66	5,6%	15,6%	2	4,2%	9,5%	0,529	5,69%	18,5%
	Sab-GR	71	6,0%	16,7%	3	6,3%	14,3%	0,390	4,19%	13,6%
	Sab-CL	200	16,9%	47,2%	8	16,7%	38,1%	0,869	9,34%	30,4%
	Cal-CL	40	3,4%	9,4%	3	6,3%	14,3%	0,697	7,49%	24,3%
	Sab-NT	1	0,1%	0,2%	1	2,1%	4,8%	0,001	0,01%	0,0%
	Total cl.	***424***	***35,8%***		***21***	***43,8%***		***2,86***	***30,8%***	
Amphores	Amphores	20	1,7%		4	8,3%		0,006	0,1%	
	Total	**1184**	**100,0%**		**48**	**100,0%**		**9,31**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	19,4%

Annexe 4.4.7.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 16.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGC.Lz5	4	0,3%	1	2,1%	0,500	5,37%
		SGS.B	51	4,3%	1	2,1%	0,194	2,09%
		SGS.G	18	1,5%	4	8,3%	0,210	2,25%
	Cal-EO	E.O.1a	464	39,2%	8	16,7%	3,125	33,58%
		E.O.1d	20	1,7%	1	2,1%	0,111	1,19%
	Cal-EG	P.51a	53	4,5%	1	2,1%	0,792	8,51%
	Kao-EB	P.7a	1	0,1%	1	2,1%	0,111	1,19%
		P.8a	18	1,5%	1	2,1%	0,001	0,01%
		P.8b	1	0,1%	1	2,1%	0,001	0,01%
	Sab-EB	P.3l	6	0,5%	1	2,1%	0,793	8,52%
		P.26b	104	8,8%	3	6,3%	0,597	6,42%
Céramiques communes	Kao-GRL	P.2a	1	0,1%	1	2,1%	0,001	0,01%
	Sab-GRL	P.5a	45	3,8%	3	6,3%	0,375	4,03%
	Kao-Gr	P.2b	66	5,6%	2	4,2%	0,529	5,69%
	Sab-Gr	P.3d	31	2,6%	2	4,2%	0,347	3,73%
		P.5b	40	3,4%	1	2,1%	0,043	0,46%
	Sab-Cl	P.3h	112	9,5%	2	4,2%	0,389	4,18%
		P.5h	48	4,1%	4	8,3%	0,354	3,81%
		P.6d	36	3,0%	1	2,1%	0,125	1,34%
		P.26a	4	0,3%	1	2,1%	0,001	0,01%
	Cal-Cl	P.23a	23	1,9%	2	4,2%	0,696	7,48%
		P.52a	17	1,4%	1	2,1%	0,001	0,01%
	Sab-NT	P.33a	1	0,1%	1	2,1%	0,001	0,01%
Amphores	Amphores	A.Ib.2	1	0,1%	1	2,1%	0,001	0,01%
		A.Ib.3	10	0,8%	1	2,1%	0,001	0,01%
		A.Ib.4	8	0,7%	1	2,1%	0,001	0,01%
		A.G.5	1	0,1%	1	2,1%	0,001	0,01%
		Total	**1184**	**100,0%**	**48**	**100,0%**	**9,31**	**100,0%**

Annexe 4.4.7.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 16.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag. 4/22	1
	Drag. 29b	1
	Vernhet C2	1
	Vernhet D2	1
	Hermet 90.5	1
	Lezoux 014/Drag. 35	1
Cal-EO	jatte/coupe 1c	1
	jatte/coupe 4b	1
	forme fermée	1
	pot 17	1
	cruche 4a	2
	cruche 6	1
	cruche 21	1
Cal-EG	cruche 4a	1
Kao-EB	cruche	2
	cruche 9	1
Sab-EB	cruche	2
	cruche 3a	1
	calice 1	1
Kao-GRL	forme fermée	1
Sab-GRL	jatte/coupe 1b	1
	jatte/coupe 6a	2
Kao-GR	cruche 1	2
Sab-GR	pot 1b	1
	marmite 1b	2
Sab-CL	jatte/coupe	1
	forme fermée	3
	pot	1
	pot 1b	1
	pot 21	1
	cruche 2b	1
Cal-CL	mortier 4	1
	forme fermée	2
Sab-NT	pot	1
Amphores	amphore ibérique	2
	amphore Dressel 20	1
	amphore gauloise	1
	Total	**47**

Annexe 4.4.7.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 16.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 4/22	1
		Drag. 29b	1
		Vernhet C2	1
		Vernhet D2	1
	SGS.B	Hermet 90.5	1
	SGC.Lz5	Lezoux 014/Drag. 35	1
Cal-EO	E.O.1d	forme fermée	1
	E.O.1a	jatte/coupe 1c	1
		jatte/coupe 4b	1
		pot 17	1
		cruche 4a	2
		cruche 6	1
		cruche 21	1
Cal-EG	P.51a	cruche 4a	1
Kao-EB	P.8a	cruche	1
	P.8b	cruche	1
	P.7a	cruche 9	1
Sab-EB	P.26b	cruche	2
	P.26b	cruche 3a	1
	P.3l	calice 1	1
Kao-GRL	P.2a	forme fermée	1
Sab-GRL	P.5a	jatte/coupe 1b	1
		jatte/coupe 6a	2
Kao-GR	P.2b	cruche 1	2
Sab-GR	P.3d	pot 1b	1
		marmite 1b	1
	P.5b	marmite 1b	1

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sab-CL	P.3h	forme fermée	2
	P.5h	jatte/coupe	1
		pot 1b	1
		pot 21	1
		cruche 2b	1
	P.6d	pot	1
	P.26a	forme fermée	1
Cal-CL	P.23a	mortier 4	1
		forme fermée	1
	P.52a	forme fermée	1
Sab-NT	P.33a	pot	1
Amphores	A.Ib.2	amphore ibérique	1
	A.Ib.3	amphore ibérique	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.G.5	amphore gauloise	1
		Total	**47**

Annexe 4.4.8. Quantification de l'ensemble 22 (horizon 4c)

Annexe 4.4.8.a. Quantification des catégories de l'ensemble 22.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	118	8,3%	15,9%	18	19,8%	38,3%	1,263	14,22%	26,1%
	Paroi fine	15	1,1%	2,0%	4	4,4%	8,5%	0,419	4,72%	8,7%
	TN	7	0,5%	0,9%	2	2,2%	4,3%	0,062	0,70%	1,3%
	Cal-EO	502	35,2%	67,5%	12	13,2%	25,5%	1,822	20,52%	37,7%
	Cal-EG	10	0,7%	1,3%	1	1,1%	2,1%	0,569	6,41%	11,8%
	Kao-EB	76	5,3%	10,2%	4	4,4%	8,5%	0,453	5,10%	9,4%
	Sab-EB	13	0,9%	1,7%	4	4,4%	8,5%	0,238	2,67%	4,9%
	Cal-EB	3	0,2%	0,4%	2	2,2%	4,3%	0,003	0,03%	0,1%
	Total cl.	***744***	***52,2%***		***47***	***51,6%***		***4,83***	***54,4%***	
Céramiques communes	Kao-GrL	20	1,4%	3,0%	3	3,3%	8,1%	0,354	3,99%	9,3%
	Sab-GRL	3	0,2%	0,5%	2	2,2%	5,4%	0,029	0,33%	0,8%
	Sab-CLL	1	0,1%	0,2%	1	1,1%	2,7%	0,001	0,02%	0,0%
	Kao-Gr	205	14,4%	31,1%	5	5,5%	13,5%	0,269	3,03%	7,1%
	Sab-Gr	144	10,1%	21,9%	6	6,6%	16,2%	0,378	4,25%	9,9%
	Sab-Cl	238	16,7%	36,1%	13	14,3%	35,1%	2,276	25,63%	59,8%
	Cal-Cl	40	2,8%	6,1%	4	4,4%	10,8%	0,454	5,11%	11,9%
	Sab-NT	7	0,5%	1,1%	2	2,2%	5,4%	0,043	0,48%	1,1%
	COM-IT	1	0,1%	0,2%	1	1,1%	2,7%	0,001	0,02%	0,0%
	Total cl.	***659***	***46,2%***		***37***	***40,7%***		***3,81***	***42,9%***	
Amphores	Amphores	22	1,5%		7	7,7%		0,244	2,8%	
	Total	**1425**	**100,0%**		**91**	**100,0%**		**8,88**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	9,8%

Annexe 4.4.8.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 22.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	Sl	1	0,1%	1	1,1%	0,0139	0,16%
		SGC.Lz5	24	1,7%	3	3,3%	0,2917	3,28%
		SGS.G	93	6,5%	14	15,4%	0,9569	10,78%
	Paroi fine	C.F.G.2	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		E.O.1b	12	0,8%	2	2,2%	0,4167	4,69%
		C.F.Lz1b	2	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
	TN	P.18a	3	0,2%	1	1,1%	0,0347	0,39%
		P.18b	4	0,3%	1	1,1%	0,0278	0,31%
	Cal-EO	E.O.1a	500	35,1%	11	12,1%	1,8208	20,50%
		E.O.1d	2	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
	Cal-EG	E.G.	10	0,7%	1	1,1%	0,5694	6,41%
	Kao-EB	P.7b	57	4,0%	3	3,3%	0,4514	5,08%
		P.7c	19	1,3%	1	1,1%	0,0014	0,02%
	Sab-EB	P.3l	12	0,8%	3	3,3%	0,2361	2,66%
		P.26b	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
	Cal-EB	P.13a	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.35a	2	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.2a	20	1,4%	3	3,3%	0,3542	3,99%
	Sab-GRL	P.3a	1	0,1%	1	1,1%	0,0278	0,31%
		P.5a	2	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
	Sab-CLL	P.5d	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
	Kao-Gr	P.1b	62	4,4%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.2b	143	10,0%	4	4,4%	0,2681	3,02%
	Sab-Gr	P.3d	23	1,6%	1	1,1%	0,0278	0,31%
		P.5b	115	8,1%	3	3,3%	0,3472	3,91%
		P.5e	4	0,3%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.40a	2	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
	Sab-Cl	P.3h	22	1,5%	3	3,3%	0,5694	6,41%
		P.5h	111	7,8%	5	5,5%	0,9319	10,49%
		P.6d	101	7,1%	2	2,2%	0,7708	8,68%
		P.19a	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.37a	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.44b	2	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
	Cal-Cl	P.23a	19	1,3%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.42a	10	0,7%	1	1,1%	0,4097	4,61%
		P.48a	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.52a	10	0,7%	1	1,1%	0,0417	0,47%
	Sab-NT	P.28a	3	0,2%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.34a	4	0,3%	1	1,1%	0,0417	0,47%
	COM-IT	VRP3a	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
Amphores	Amphores	A.It.5	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		A.Ib.2	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		A.Ib.4	10	0,7%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		A.G.5	1	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		A.G.6	2	0,1%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		A.G.8	3	0,2%	1	1,1%	0,0014	0,02%
		P.16a	4	0,3%	1	1,1%	0,2361	2,66%
		Total	**1425**	**100,0%**	**91**	**100,0%**	**8,88**	**100,0%**

Annexe 4.4.8.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 22.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Ha 3/Goud 28	1
	Drag. 18/31	1
	Drag. 35	1
	Drag. 36	3
	Drag. 35/36	2
	Drag. 37	4
	Hermet 90.5	1
	forme fermée	2
	Lezoux 014/Drag. 35	1
Paroi fine	gobelet	1
	pot 19b	1
	jatte/coupe 12a	1
TN	jatte/coupe	2
Cal-EO	jatte/coupe 1c	1
	jatte/coupe 4b	3
	forme fermée	1
	pot 7a	2
	pot 19a	1
	cruche 6	2
	cruche 21	1
Cal-EG	pot 8	1
Kao-EB	cruche	1
	cruche 9	2
Sab-EB	cruche	2
	calice 1	2
Cal-EB	forme fermée	1
	cruche	1
Kao-GRL	jatte/coupe 2	2
	cruche 17	1
Sab-GRL	jatte/coupe	1
	pot 5d	1
Sab-CLL	forme fermée	1
Kao-GR	cruche	1
	cruche 1	2
	pot 1b	1
	couvercle	1
Sab-GR	bol 2a	1
	forme fermée	1
	pot 1	1
	pot 1b	2
	pot 2a	1
Sab-CL	forme fermée	3
	pot	1
	pot 1b	4
	pot 10	1
	cruche 2b/2c	1
	marmite 1b	2
	mortier	1
Cal-CL	forme fermée	1
	cruche 2b	1
	mortier 1/mortier 2	1
Sab-NT	pot	1
	pot 1b	1
Amphores	amphore italique	1
	amphore ibérique	1
	amphore Dressel 20	1
	amphore gauloise	4
	Total	**84**

Annexe 4.4.8.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 22.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SI	Ha 3/Goud 28	1
	SGS.G	Drag. 18/31	1
		Drag. 35	1
		Drag. 36	3
		Drag. 35/36	2
		Drag. 37	4
		Hermet 90.5	1
		forme fermée	2
	SGC.Lz5	Lezoux 014/Drag. 35	1
Paroi fine	C.F.Lz1b	gobelet	1
	E.O.1b	pot 19b	1
		jatte/coupe 12a	1
TN	P.18a	jatte/coupe	1
	P.18b		1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 1c	1
		jatte/coupe 4b	3
		pot 7a	2
		pot 19a	1
		cruche 6	2
		cruche 21	1
	E.O.1d	forme fermée	1
Cal-EG	E.G.	pot 8	1
Kao-EB	P.7b	cruche 9	2
	P.7c	cruche	1
Sab-EB	P.3l	cruche	1
		calice 1	2
	P.26b	cruche	1
Cal-EB	P.13a	forme fermée	1
	P.35a	cruche	1
Kao-GRL	P.2a	jatte/coupe 2	2
		cruche 17	1
Sab-GRL	P.5a	jatte/coupe	1
	P.3a	pot 5d	1
Sab-CLL	P.5d	forme fermée	1
Kao-GR	P.1b	cruche	1
	P.2b	cruche 1	2
		pot 1b	1
		couvercle	1
Sab-GR	P.3d	pot 1b	1
	P.5b	bol 2a	1
		pot 1b	1
		pot 2a	1
	P.5e	pot 1	1
	P.40a	forme fermée	1
Sab-CL	P.3h	pot 1b	1
		marmite 1b	2
	P.5h	forme fermée	1
		pot 1b	3
		cruche 2b/2c	1
	P.6d	pot	1
		pot 10	1
	P.19a	forme fermée	1
	P.37a	forme fermée	1
	P.44b	mortier	1
Cal-CL	P.23a	forme fermée	1
	P.42a	cruche 2b	1
	P.52a	mortier 1/mortier 2	1
Sab-NT	P.28a	pot	1
	P.34a	pot 1b	1
Amphores	A.It.5	amphore italique	1
	A.Ib.2	amphore ibérique	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.G.5	amphore gauloise	1
	A.G.6	amphore gauloise	1
	A.G.8	amphore gauloise	1
	P.16a	amphore gauloise	1
		Total	**84**

Annexe 4.4.9. Quantification de l'ensemble 24 (horizon 4c)

Annexe 4.4.9.a. Quantification des catégories de l'ensemble 24.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	75	37,7%	61,0%	5	####	55,6%	3,432	53,9%	69,7%
	Cal-EO	39	19,6%	31,7%	1	7,1%	11,1%	0,806	12,6%	16,4%
	Kao-EB	6	3,0%	4,9%	2	####	22,2%	0,682	10,7%	13,9%
	Sab-EB	3	1,5%	2,4%	1	7,1%	11,1%	0,001	0,0%	0,0%
	Total cl.	***123***	***61,8%***		***9***	**####**		***4,921***	***77,3%***	
Céramiques communes	Sab-GRL	11	5,5%	15,1%	1	7,1%	25,0%	0,222	3,5%	15,4%
	Sab-GR	6	3,0%	8,2%	1	7,1%	25,0%	0,500	7,9%	34,6%
	Sab-CL	56	28,1%	76,7%	2	####	50,0%	0,724	11,4%	50,0%
	Total cl.	***73***	***36,7%***		***4***	**####**		***1,446***	***11,3%***	
Amphores	Amphore	3	1,5%		1	7,1%		0,001	0,0%	
	Total	**199**	**98,5%**		**14**	**####**		**6,37**	**88,6%**	

taux de conservation	NEV/NMI	45,5%

Annexe 4.4.9.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 24.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS	75	1,1%	5	6,7%	3,432	0,12%
	Cal-EO	E.O.1a	39	3,2%	1	13,3%	0,806	0,12%
	Kao-EB	P.7b	1	1,1%	1	6,7%	0,001	0,12%
		P.7c	5	1,1%	1	6,7%	0,681	0,12%
	Sab-EB	P.3l	3	2,2%	1	6,7%	0,001	0,12%
Céramiques communes	Sab-GRL	P.3a	11	1,1%	1	6,7%	0,222	0,12%
	Sab-GR	P.5b	6	5,4%	1	6,7%	0,500	0,24%
	Sab-CL	P.5h	56	7,5%	2	13,3%	0,724	9,64%
Amphores	Amphore	A.Ib.4	3	59,1%	1	6,7%	0,001	80,72%
		Total	**199**	**100,0%**	**14**	**100,0%**	**6,37**	**100,0%**

Annexe 4.4.9.c. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 24.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS	Drag. 44	2
		Vernhet C2	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 4b	1
Kao-EB	P.7b	forme fermée	1
	P.7c	cruche 9	1
Sab-EB	P.3l	forme fermée	1
Sab-GRL	P.3a	pot 5d	1
Sab-GR	P.5b	cruche 1b	1
Sab-CL	P.5h	forme fermée	1
		couvercle 2b	1
Amphore	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
		Total	**12**

ANNEXE 4.5. HORIZON 5

Annexe 4.5.1. Quantification de l'ensemble 8

Annexe 4.5.1.a. Quantification des catégories de l'ensemble 8.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	45	12,4%	65,2%	10	22,2%	71,4%	0,606	14,36%	54,6%
	Métallescente	4	1,1%	5,8%	1	2,2%	7,1%	0,001	0,03%	0,1%
	Paroi fine	1	0,3%	1,4%	1	2,2%	7,1%	0,001	0,03%	0,1%
	Cal-EO	7	1,9%	10,1%	1	2,2%	7,1%	0,001	0,03%	0,1%
	Sab-EB	12	3,3%	17,4%	1	2,2%	7,1%	0,500	11,85%	45,1%
	Total cl.	***69***	***19,0%***		***14***	***31,1%***		***1,11***	***26,3%***	
Céramiques communes	Kao-GrL	13	3,6%	4,5%	4	8,9%	13,3%	0,100	2,37%	3,2%
	Sab-GRL	52	14,3%	17,9%	7	15,6%	23,3%	1,656	39,25%	53,3%
	Kao-Gr	92	25,3%	31,7%	7	15,6%	23,3%	0,799	18,93%	25,7%
	Sab-Gr	29	8,0%	10,0%	2	4,4%	6,7%	0,140	3,33%	4,5%
	Sab-Cl	90	24,8%	31,0%	7	15,6%	23,3%	0,408	9,68%	13,1%
	Cal-Cl	14	3,9%	4,8%	3	6,7%	10,0%	0,004	0,10%	0,1%
	Total cl.	***290***	***79,9%***		***30***	***66,7%***		***3,11***	***73,7%***	
Amphores	Amphores	4	1,1%		1	2,2%		0,001	0,0%	
	Total	**363**	**100,0%**		**45**	**100,0%**		**4,22**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	9,4%

Annexe 4.5.1.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 8.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	10	2,8%	3	6,7%	0,169	4,02%
		SGS.B	35	9,6%	7	15,6%	0,436	10,34%
	Métallescente	C.M.Lz	4	1,1%	1	2,2%	0,001	0,03%
	Paroi fine	C.F.Lz1a	1	0,3%	1	2,2%	0,001	0,03%
	Cal-EO	E.O.1a	7	1,9%	1	2,2%	0,001	0,03%
	Sab-EB	P.5j	12	3,3%	1	2,2%	0,500	11,85%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	1	0,3%	1	2,2%	0,001	0,03%
		P.2a	12	3,3%	3	6,7%	0,099	2,34%
	Sab-GRL	P.3a	43	11,8%	4	8,9%	1,444	34,24%
		P.5a	9	2,5%	3	6,7%	0,211	5,00%
	Kao-GR	P.2b	92	25,3%	7	15,6%	0,799	18,93%
	Sab-GR	P.5b	25	6,9%	1	2,2%	0,139	3,29%
		P.5e	4	1,1%	1	2,2%	0,001	0,03%
	Sab-CL	P.3h	4	1,1%	2	4,4%	0,003	0,07%
		P.5h	7	1,9%	1	2,2%	0,001	0,03%
		P.6d	78	21,5%	3	6,7%	0,403	9,55%
		P.44a	1	0,3%	1	2,2%	0,001	0,03%
	Cal-CL	P.23a	10	2,8%	1	2,2%	0,001	0,03%
		P.45a	3	0,8%	1	2,2%	0,001	0,03%
		P.48a	1	0,3%	1	2,2%	0,001	0,03%
Amphores	Amphores	P.16a	4	1,1%	1	2,2%	0,001	0,03%
		Total	**363**	**100,0%**	**45**	**100,0%**	**4,22**	**100,0%**

Annexe 4.5.1.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 8.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag. 35	1
	Drag. 36	1
	Drag. 37	2
	Drag. 44	3
	Hermet 90.5	1
Métallescente	forme fermée	1
Paroi fine	gobelet	1
Cal-EO	forme fermée	1
Sab-EB	cruche 12	1
Kao-GRL	jatte/coupe 6b/6c	1
	plat 1a	1
	pot 5a/5b	1
Sab-GRL	jatte/coupe	1
	plat 1a	2
	pot 5a/5b	4
Kao-GR	pot 1b	1
	pot 2a	1
	cruche 1	1
	cruche 13	1
	marmite 1b	1
	couvercle 2b	1
Sab-GR	forme fermée	1
	pot 2a	1
Sab-CL	forme fermée	3
	pot 10	2
	cruche 20	1
	mortier 5	1
Cal-CL	forme fermée	2
	mortier	1
Amphores	amphore gauloise	1
	Total	**41**

Annexe 4.5.1.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 8.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 35	1
		Drag. 36	1
	SGS.B	Drag. 37	2
		Drag. 44	3
		Hermet 90.5	1
Métallescente	C.M.Lz	forme fermée	1
Paroi fine	C.F.Lz1a	gobelet	1
Cal-EO	E.O.1a	forme fermée	1
Sab-EB	P.5j	cruche 12	1
Kao-GRL	P.2a	jatte/coupe 6b/6c	1
		plat 1a	1
		pot 5a/5b	1
Sab-GRL	P.3a	pot 5a/5b	4
	P.5a	jatte/coupe	1
		plat 1a	2
Kao-GR	P.2b	pot 1b	1
		pot 2a	1
		cruche 1	1
		cruche 13	1
		marmite 1b	1
		couvercle 2b	1
Sab-GR	P.5b	pot 2a	1
	P.5e	forme fermée	1
Sab-CL	P.5h	forme fermée	1
	P.3h	forme fermée	2
	P.6d	pot 10	2
		cruche 20	1
	P.44a	mortier 5	1
Cal-CL	P.23a	forme fermée	1
	P.45a	forme fermée	1
	P.48a	mortier	1
Amphores	P.16a	amphore gauloise	1
		Total	**41**

Annexe 4.5.2. Quantification de l'ensemble 20

Annexe 4.5.2.a. Quantification des catégories de l'ensemble 20.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	154	3,1%	37,8%	34	15,2%	57,6%	0,965	8,10%	60,6%
	Métallescente	71	1,4%	17,4%	5	2,2%	8,5%	0,351	2,95%	22,1%
	Paroi fine	26	0,5%	6,4%	4	1,8%	6,8%	0,088	0,73%	5,5%
	TN	1	0,0%	0,2%	1	0,4%	1,7%	0,001	0,01%	0,1%
	Cal-EO	20	0,4%	4,9%	3	1,3%	5,1%	0,004	0,03%	0,3%
	Kao-EB	19	0,4%	4,7%	3	1,3%	5,1%	0,031	0,26%	1,9%
	Sab-EB	108	2,1%	26,5%	8	3,6%	13,6%	0,150	1,26%	9,4%
	Cal-EB	8	0,2%	2,0%	1	0,4%	1,7%	0,001	0,01%	0,1%
	Total cl.	***407***	***8,1%***		***59***	***26,5%***		***1,59***	***13,4%***	
Lampe	Lampe	2	0,0%		1	0,4%		0,001	0,0%	
Céramiques communes	Kao-GrL	144	2,9%	3,1%	15	6,7%	9,7%	0,751	6,30%	7,3%
	Sab-GRL	268	5,3%	5,8%	30	13,5%	19,5%	1,226	10,29%	11,9%
	Sab-CLL	16	0,3%	0,3%	4	1,8%	2,6%	0,050	0,42%	0,5%
	Kao-Gr	1101	21,9%	24,0%	27	12,1%	17,5%	2,426	20,36%	23,5%
	Sab-Gr	2187	43,5%	47,7%	47	21,1%	30,5%	3,965	33,27%	38,4%
	Cal-GR	17	0,3%	0,4%	1	0,4%	0,6%	0,001	0,01%	0,0%
	Sab-Cl	815	16,2%	17,8%	25	11,2%	16,2%	1,886	15,82%	18,3%
	Cal-Cl	24	0,5%	0,5%	2	0,9%	1,3%	0,003	0,02%	0,0%
	Sab-EM	9	0,2%	0,2%	1	0,4%	0,6%	0,001	0,01%	0,0%
	Sab-NT	2	0,0%	0,0%	2	0,9%	1,3%	0,003	0,02%	0,0%
	Total cl.	***4583***	***91,1%***		***154***	***69,1%***		***10,31***	***86,5%***	
Amphores	Amphores	36	0,7%		9	4,0%		0,012	0,1%	
	Total	**5028**	**100,0%**		**223**	**100,0%**		**11,92**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	5,3%

Annexe 4.5.2.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 20.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGC.Lz5	3	0,1%	1	0,4%	0,035	0,29%
		SGC.Lz6	11	0,2%	4	1,8%	0,006	0,05%
		SGC.Lz7	17	0,3%	6	2,7%	0,157	1,32%
		SGS.B	88	1,8%	17	7,6%	0,721	6,05%
		SGS.G	32	0,6%	4	1,8%	0,044	0,37%
		SGS.M	3	0,1%	2	0,9%	0,003	0,02%
	Métallescente	C.M.Lz	15	0,3%	1	0,4%	0,056	0,47%
		C.M.Lz2	14	0,3%	2	0,9%	0,003	0,02%
		C.M.Lz3	40	0,8%	1	0,4%	0,292	2,45%
		C.M.Lz4	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
	Paroi fine	C.F.1	17	0,3%	3	1,3%	0,004	0,03%
		C.F.Lz1a	9	0,2%	1	0,4%	0,083	0,70%
	TN	P.18a	1	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
	Cal-EO	E.O.1a	4	0,1%	1	0,4%	0,001	0,01%
		E.O.1d	14	0,3%	1	0,4%	0,001	0,01%
		SCB.G	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
	Kao-EB	P.7a	8	0,2%	1	0,4%	0,001	0,01%
		P.7b	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
		P.8b	9	0,2%	1	0,4%	0,028	0,23%
	Sab-EB	P.5j	97	1,9%	7	3,1%	0,149	1,25%
		P.5l	11	0,2%	1	0,4%	0,001	0,01%
	Cal-EB	P.13a	8	0,2%	1	0,4%	0,001	0,01%
Lampe	Lampe	L.H.	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.2a	144	2,9%	15	6,7%	0,751	6,30%
	Sab-GRL	P.3a	105	2,1%	9	4,0%	0,465	3,90%
		P.5a	129	2,6%	17	7,6%	0,724	6,07%
		P.5c	34	0,7%	4	1,8%	0,038	0,31%
	Sab-CLL	P.3k	9	0,2%	2	0,9%	0,028	0,23%
		P.5d	7	0,1%	2	0,9%	0,022	0,19%
	Kao-Gr	P.1b	71	1,4%	4	1,8%	0,194	1,63%
		P.2b	1030	20,5%	23	10,3%	2,232	18,73%
	Sab-Gr	P.3d	699	13,9%	9	4,0%	0,939	7,88%
		P.5b	1450	28,8%	37	16,6%	2,874	24,11%
		P.5e	38	0,8%	1	0,4%	0,153	1,28%
	Cal-GR	P.47a	17	0,3%	1	0,4%	0,001	0,01%
	Sab-Cl	P.3h	61	1,2%	2	0,9%	0,147	1,24%
		P.5h	626	12,5%	14	6,3%	0,944	7,92%
		P.6d	113	2,2%	5	2,2%	0,722	6,06%
		P.37a	1	0,0%	1	0,4%	0,014	0,12%
		P.44a	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
		P.44b	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
		P.19a	10	0,2%	1	0,4%	0,056	0,47%
	Cal-Cl	P.23a	13	0,3%	1	0,4%	0,001	0,01%
		P.45a	11	0,2%	1	0,4%	0,001	0,01%
	Sab-EM	E.M.2	9	0,2%	1	0,4%	0,001	0,01%
	Sab-NT	P.31a	1	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
		P.33a	1	0,0%	1	1,1%	0,001	0,01%
Amphores	Amphores	A.Ib.1	1	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
		A.Ib.2	11	0,2%	1	0,4%	0,001	0,01%
		A.Ib.3	7	0,1%	1	0,4%	0,001	0,01%
		A.Ib.4	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
		A.Ib.5	4	0,1%	1	0,4%	0,001	0,01%
		A.G.1	4	0,1%	1	0,4%	0,001	0,01%
		A.G.2	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
		P.15a	1	0,0%	1	0,4%	0,001	0,01%
		P.16a	4	0,1%	1	0,4%	0,001	0,01%
		Total	**5028**	**100,0%**	**223**	**100,7%**	**11,92**	**100,0%**

Annexe 4.5.2.c. Quantification du NTI max. par catégorie de l'ensemble 20.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag. 18/31	1
	Drag. 27	1
	Drag. 33	1
	Drag. 34	1
	Drag. 35	1
	Drag. 36	2
	Drag. 35/36	2
	Drag. 37	9
	Drag. 44	3
	Curle 11	1
	Vernhet D2	1
	Lezoux 015A/Drag. 36	1
	Lezoux 043A/Drag. 46	1
	Lezoux 089/Drag. 44	1
	Lezoux 095/Curle 11	1
	Lezoux 102/Déch. 72	1
	forme fermée	1
	forme ouverte	1
Métallescente	forme fermée	4
	Déch.68	1
Paroi fine	forme fermée	3
TN	forme ouverte	1
Cal-EO	pot 6	1
Kao-EB	cruche 9	2
Sab-EB	cruche	1
	cruche 1d	1
	cruche 9	5
Cal-EB	cruche 12	1
Kao-GRL	bol 1a	1
	jatte/coupe 6b	1
	plat 1a	7
	pot 5a/5b	6
Sab-GRL	jatte/coupe 6a	5
	jatte/coupe 6b	2
	plat 1a	12
	pot 5a/5b	8
	pot 5d	1
	type 204	2
Sab-CLL	jatte/coupe 6b	1
	plat 1a	2
	pot 5a/5b	1
Kao-GR	pot 1b	2
	pot 2a	5
	pot 2c	6
	cruche 1	3
	cruche 13	1
	marmite 1b	3
	couvercle 4a	4
Sab-GR	pot 1a	1
	pot 1b	4
	pot 2a	13
	pot 2b	3
	pot 2c	6
	cruche 1	4
	cruche 13	3
	marmite 1b	3
	couvercle 4a	5
	couvercle 4b	1
	couvercle 4e	3
Cal-GR	forme fermée	1
Sab-CL	jatte/coupe 6b/6c	1
	forme fermée	3
	pot 1b	1
	pot 2a	3
	pot 2c	4
	pot 10a	2
	pot 12a	2
	cruche 20	5
	mortier 5	1
	couvercle	1
Cal-CL	forme fermée	2
Sab-EM	pot	1
Amphores	amphore ibérique	4
	amphore Dressel 20	1
	amphore gauloise	4
	Total	**205**

Annexe 4.5.2.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 20.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.B	Drag. 18/31	1
		Drag. 33	1
		Drag. 34	1
		Drag. 35	1
		Drag. 36	2
		Drag. 35/36	2
		Drag. 37	3
		Drag. 44	3
		Curle 11	1
	SGS.G	Drag. 27	1
		Drag. 37	2
		Vernhet D2	1
	SGS.M	Drag. 37	1
		forme ouverte	1
	SGC.Lz5	Lezoux 043A/Drag. 46	1
	SGC.Lz6	Drag. 37	1
		Drag. 37	2
		Lezoux 095/Curle 11	1
		forme fermée	1
	SGC.Lz7	Lezoux 015A/Drag. 36	1
		Lezoux 089/Drag. 44	1
		Lezoux 102/Déch. 72	1
Métallescente	C.M.Lz	forme fermée	1
	C.M.Lz2	forme fermée	2
	C.M.Lz3	Déch.68	1
	C.M.Lz4	forme fermée	1
Paroi fine	C.F.1	forme fermée	2
	C.F.Lz1a	forme fermée	1
TN	P.18a	forme ouverte	1
Cal-EO	E.O.1a	pot 6	1
Kao-EB	P.7b	cruche 9	1
	P.8b		1
Sab-EB	P.5j	cruche	1
		cruche 1d	1
		cruche 9	4
	P.5l	cruche 9	1
Cal-EB	P.13a	cruche 12	1
Kao-GRL	P.2a	bol 1a	1
		jatte/coupe 6b	1
		plat 1a	7
		pot 5a/5b	6
Sab-GRL	P.3a	pot 5a/5b	8
		pot 5d	1
	P.5a	jatte/coupe 6a	4
		jatte/coupe 6b	1
		plat 1a	12
	P.5c	jatte/coupe 6a	1
		jatte/coupe 6b	1
		type 204	2
Sab-CLL	P.3k	plat 1a	1
		pot 5a/5b	1
	P.5d	jatte/coupe 6b	1
		plat 1a	1
Kao-GR	P.1b	pot 2a	1
		pot 2c	1
		cruche 13	1
		marmite 1b	1
	P.2b	pot 1b	2
		pot 2a	4
		pot 2c	5
		cruche 1	3
		marmite 1b	2
		couvercle 4a	4

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sab-GR	P.3d	pot 1a	1
		pot 2a	5
		pot 2b	1
		cruche 1	1
		cruche 13	1
	P.5b	pot 1b	4
		pot 2a	8
		pot 2b	2
		pot 2c	6
		cruche 1	2
		cruche 13	2
		marmite 1b	3
		couvercle 4a	5
		couvercle 4b	1
		couvercle 4e	3
	P.5e	cruche 1	1
Cal-GR	P.47a	forme fermée	1
Sab-CL	P.3h	forme fermée	2
	P.5h	jatte/coupe 6b/6c	1
		pot 2a	3
		pot 2c	4
		pot 10a	2
		pot 12a	2
	P.6d	cruche 20	5
	P.19a	pot 1b	1
	P.37a	couvercle	1
	P.44a	forme fermée	1
	P.44b	mortier 5	1
Cal-CL	P.23a	forme fermée	1
	P.45a	forme fermée	1
Sab-EM	E.M.2	pot	1
Amphores	A.Ib.1	amphore ibérique	1
	A.Ib.2		1
	A.Ib.3		1
	A.Ib.5		1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.G.1	amphore gauloise	1
	A.G.2		1
	P.15a		1
	P.16a		1
		Total	**205**

Annexe 4.5.3. Quantification de l'ensemble 21

Annexe 4.5.3.a. Quantification des catégories de l'ensemble 21.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	48	15,5%	92,3%	4	22,2%	66,7%	2,903	61,51%	99,9%
	Sab-EO	1	0,3%	1,9%	1	5,6%	16,7%	0,001	0,03%	0,0%
	Sab-EB	3	1,0%	5,8%	1	5,6%	16,7%	0,001	0,03%	0,0%
	Total cl.	***52***	***16,8%***		***6***	***33,3%***		***2,91***	***61,6%***	
Céramiques communes	Kao-GrL	14	4,5%	5,4%	1	5,6%	8,3%	0,208	4,41%	11,5%
	Sab-GRL	2	0,6%	0,8%	2	11,1%	16,7%	0,029	0,62%	1,6%
	Kao-Gr	14	4,5%	5,4%	2	11,1%	16,7%	0,126	2,68%	7,0%
	Sab-Gr	64	20,7%	24,9%	3	16,7%	25,0%	0,946	20,04%	52,1%
	Sab-Cl	163	52,8%	63,4%	4	22,2%	33,3%	0,504	10,68%	27,8%
	Total cl.	***257***	***83,2%***		***12***	***66,7%***		***1,81***	***38,4%***	
	Total	**309**	**100,0%**		**18**	**100,0%**		**4,719**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	26,2%

Annexe 4.5.3.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 21.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.B	2	0,6%	1	5,6%	0,028	0,59%
		SGC.Lz6	25	8,1%	1	5,6%	0,889	18,83%
		SGC.Lz7	21	6,8%	2	11,1%	1,986	42,08%
	Sab-EO	E.O.2a	1	0,3%	1	5,6%	0,001	0,03%
	Sab-EB	P.5l	3	1,0%	1	5,6%	0,001	0,03%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.2a	14	4,5%	1	5,6%	0,208	4,41%
	Sab-GRL	P.3a	1	0,3%	1	5,6%	0,001	0,03%
		P.5a	1	0,3%	1	5,6%	0,028	0,59%
	Kao-Gr	P.2b	14	4,5%	2	11,1%	0,126	2,68%
	Sab-Gr	P.3d	2	0,6%	1	5,6%	0,001	0,03%
		P.5b	62	20,1%	2	11,1%	0,944	20,01%
	Sab-Cl	P.5h	1	0,3%	1	5,6%	0,001	0,03%
		P.6d	160	51,8%	2	11,1%	0,501	10,62%
		P.19a	2	0,6%	1	5,6%	0,001	0,03%
		Total	**309**	**100,0%**	**18**	**100,0%**	**4,72**	**100,0%**

Annexe 4.5.3.c. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 21.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.B	Drag. 36	1
	SGC.Lz6	Lezoux 88/Drag. 38	1
	SGC.Lz7	Lezoux 3	1
		Lezoux 49	1
Sab-EO	E.O.2a	forme fermée	1
Sab-EB	P.5l	cruche	1
Kao-GRL	P.2a	pot 5a/5b	1
Sab-GRL	P.3a	pot 5	1
	P.5a	plat 1a	1
Kao-GR	P.2b	forme fermée	1
		pot 2a	1
Sab-GR	P.3d	forme fermée	1
	P.5b	pot 2b	1
		couvercle 4e	1
Sab-CL	P.19a	forme fermée	1
	P.5h	forme fermée	1
	P.6d	forme fermée	1
		cruche 20	1
		Total	**18**

ANNEXE 4.6. HORIZON 6

Annexe 4.6.1. Quantification de l'ensemble 17

Annexe 4.6.1.a. Quantification des catégories de l'ensemble 17.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	11	2,4%	28,9%	2	3,5%	20,0%	0,035	1,22%	10,0%
	Métallescente	3	0,7%	7,9%	2	3,5%	20,0%	0,043	1,51%	12,4%
	Cal-EO	5	1,1%	13,2%	1	1,8%	10,0%	0,001	0,05%	0,4%
	Kao-EB	11	2,4%	28,9%	2	3,5%	20,0%	0,113	3,96%	32,5%
	Sab-EB	5	1,1%	13,2%	2	3,5%	20,0%	0,085	2,98%	24,5%
	Cal-EB	3	0,7%	7,9%	1	1,8%	10,0%	0,069	2,44%	20,1%
	Total cl.	***38***	***8,3%***		***10***	***17,5%***		***0,35***	***12,2%***	
Lampe	Lampe	1	0,2%		1	1,8%		0,001	0,0%	
Céramiques communes	Kao-GRL	28	6,1%	6,7%	1	1,8%	2,3%	0,001	0,05%	0,1%
	Sab-GRL	70	15,3%	16,9%	14	24,6%	31,8%	1,074	37,76%	43,1%
	Sab-CLL	3	0,7%	0,7%	1	1,8%	2,3%	0,029	1,03%	1,2%
	Kao-GR	72	15,8%	17,3%	7	12,3%	15,9%	0,571	20,08%	22,9%
	Sab-GR	125	27,4%	30,1%	16	28,1%	36,4%	0,731	25,70%	29,3%
	Sab-CL	99	21,7%	23,9%	3	5,3%	6,8%	0,031	1,07%	1,2%
	Cal-CL	9	2,0%	2,2%	1	1,8%	2,3%	0,056	1,95%	2,2%
	Sab-EM	9	2,0%	2,2%	1	1,8%	2,3%	0,001	0,05%	0,1%
	Total cl.	***415***	***90,8%***		***44***	***77,2%***		***2,49***	***87,7%***	
Amphores	Amphores	3	0,7%		2	3,5%		0,003	0,1%	
	Total	**457**	**100,0%**		**57**	**100,0%**		**2,84**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	5,0%

Annexe 4.6.1.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 17.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.B	11	2,4%	2	3,5%	0,035	1,22%
	Métallescente	C.M.Lz	3	0,7%	2	3,5%	0,043	1,51%
	Cal-EO	E.O.1a	5	1,1%	1	1,8%	0,001	0,05%
	Kao-EB	P.7c	4	0,9%	1	1,8%	0,111	3,91%
		P.8b	7	1,5%	1	1,8%	0,001	0,05%
	Sab-EB	P.3l	1	0,2%	1	1,8%	0,083	2,93%
		P.5l	4	0,9%	1	1,8%	0,001	0,05%
	Cal-EB	P.13a	3	0,7%	1	1,8%	0,069	2,44%
Lampe	Lampe	L.H.	1	0,2%	1	1,8%	0,001	0,05%
Céramiques communes	Kao-GRL	P.2a	28	6,1%	1	1,8%	0,001	0,05%
	Sab-GRL	P.3a	3	0,7%	1	1,8%	0,069	2,44%
		P.5a	55	12,0%	9	15,8%	0,944	33,22%
		P.5c	12	2,6%	4	7,0%	0,060	2,10%
	Sab-CLL	P.3k	3	0,7%	1	1,8%	0,029	1,03%
	Kao-GR	P.2b	72	15,8%	7	12,3%	0,571	20,08%
	Sab-GR	P.5b	113	24,7%	15	26,3%	0,729	25,65%
		P.5e	12	2,6%	1	1,8%	0,001	0,05%
	Sab-CL	P.3h	35	7,7%	1	1,8%	0,001	0,05%
		P.5h	31	6,8%	1	1,8%	0,028	0,98%
		P.6d	33	7,2%	1	1,8%	0,001	0,05%
	Cal-CL	P.23a	9	2,0%	1	1,8%	0,056	1,95%
	Sab-EM	E.M.2	9	2,0%	1	1,8%	0,001	0,05%
Amphores	Amphores	A.Ib.4	2	0,4%	1	1,8%	0,001	0,05%
		A.Ib.5	1	0,2%	1	1,8%	0,001	0,05%
		Total	**457**	**100,0%**	**57**	**100,0%**	**2,84**	**100,0%**

Annexe 4.6.1.c. Quantification du NTI max. par catégories de l'ensemble 17.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag 33 ?	1
CM	Lezoux 302 ?	1
Kao-EB	cruche	1
	cruche 9	1
Sab-EB	cruche	1
	calice 1	1
Cal-EB	forme fermée	1
Lampe	Loeschcke IX/X	1
Kao-GRL	pot 5	1
Sab-GRL	bol 1b	2
	jatte/coupe	1
	jatte/coupe 6a	1
	plat 1a	5
	plat 1b	2
	pot 5a/5b	2
Sab-CLL	plat 1a	1
Kao-GR	pot 2b	2
	cruche 1	1
	cruche 13	2
	marmite 1b	2
Sab-GR	plat 1c	1
	forme fermée	1
	pot 1b	2
	pot 2a	2
	pot 2b	1
	cruche 13	2
	marmite 1b	2
	couvercle 4b	2
	couvercle 4c	2
	couvercle 4d	1
Sab-CL	forme fermée	1
	pot	2
Cal-CL	forme fermée	1
Sab-EM	forme fermée	1
Amphores	amphore Dressel 20	2
	Total	**53**

Annexe 4.6.1.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 17.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.B	Drag 33 ?	1
CM	C.M.Lz	Lezoux 302 ?	1
Kao-EB	P.7c	cruche 9	1
	P.8b	cruche	1
Sab-EB	P.5l	cruche	1
	P.3l	calice 1	1
Cal-EB	P.13a	forme fermée	1
Lampe	L.H.	Loeschcke IX/X	1
Kao-GRL	P.2a	pot 5	1
Sab-GRL	P.3a	pot 5a/5b	1
	P.5a	bol 1b	2
		jatte/coupe	1
		plat 1a	4
		plat 1b	2
		pot 5a/5b	1
	P.5c	jatte/coupe 6a	1
		plat 1a	1
Sab-CLL	P.3k	plat 1a	1
Kao-GR	P.2b	pot 2b	2
		cruche 1	1
		cruche 13	2
		marmite 1b	2
Sab-GR	P.5b	plat 1c	1
		pot 1b	2
		pot 2a	2
		pot 2b	1
		cruche 13	2
		marmite 1b	2
		couvercle 4b	2
		couvercle 4c	2
		couvercle 4d	1
	P.5e	forme fermée	1
Sab-CL	P.3h	forme fermée	1
	P.5h	pot	1
	P.6d	pot	1
Cal-CL	P.23a	forme fermée	1
Sab-EM	E.M.2	forme fermée	1
Amphores	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.Ib.5	amphore Dressel 20	1
		Total	**53**

Annexe 4.6.2. Quantification de l'ensemble 18

Annexe 4.6.2.a. Quantification des catégories de l'ensemble 18.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	383	5,4%	36,7%	21	8,6%	38,9%	1,967	5,94%	34,4%
	Métallescente	65	0,9%	6,2%	3	1,2%	5,6%	0,004	0,01%	0,1%
	Paroi fine	17	0,2%	1,6%	3	1,2%	5,6%	0,154	0,47%	2,7%
	TN	29	0,4%	2,8%	1	0,4%	1,9%	0,438	1,32%	7,6%
	Cal-EO	86	1,2%	8,2%	6	2,5%	11,1%	0,722	2,18%	12,6%
	Kao-EB	161	2,3%	15,4%	6	2,5%	11,1%	0,404	1,22%	7,1%
	Sab-EB	299	4,2%	28,6%	12	4,9%	22,2%	1,697	5,12%	29,7%
	Cal-EB	5	0,1%	0,5%	2	0,8%	3,7%	0,333	1,01%	5,8%
	Total cl.	***1045***	***14,8%***		***54***	***22,1%***		***5,72***	***17,3%***	
Lampe	Lampe	2	0,0%		1	0,4%		0,085	0,3%	
Céramiques communes	Kao-GrL	231	3,3%	3,9%	10	4,1%	5,6%	1,517	4,58%	5,6%
	Sab-GRL	616	8,7%	10,4%	44	18,0%	24,4%	5,743	17,34%	21,1%
	Sab-CLL	88	1,2%	1,5%	4	1,6%	2,2%	0,504	1,52%	1,9%
	Kao-Gr	856	12,1%	14,4%	27	11,1%	15,0%	6,361	19,20%	23,4%
	Sab-Gr	1780	25,2%	30,0%	65	26,6%	36,1%	8,974	27,09%	33,0%
	Sab-Cl	1413	20,0%	23,8%	19	7,8%	10,6%	3,290	9,93%	12,1%
	Cal-Cl	903	12,8%	15,2%	5	2,0%	2,8%	0,460	1,39%	1,7%
	Sab-NT	52	0,7%	0,9%	5	2,0%	2,8%	0,310	0,93%	1,1%
	R-POMP	3	0,0%	0,1%	1	0,4%	0,6%	0,069	0,21%	0,3%
	Total cl.	***5942***	***84,3%***		***180***	***73,8%***		***27,23***	***82,2%***	
Amphores	Amphores	62	0,9%		9	3,7%		0,094	0,3%	
	Total	**7051**	**100,0%**		**244**	**100,0%**		**33,13**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	13,6%

Annexe 4.6.2.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 18.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SI	7	0,1%	1	0,4%	0,029	0,09%
		SGS.G	173	2,5%	10	4,1%	0,828	2,50%
		SGS.B	186	2,6%	5	2,0%	0,592	1,79%
		SGC.Lz5	7	0,1%	3	1,2%	0,364	1,10%
		SGC.Lz7	10	0,1%	2	0,8%	0,154	0,47%
	Métallescente	C.M.Lz	65	0,9%	3	1,2%	0,004	0,01%
	Paroi fine	C.F.1	13	0,2%	2	0,8%	0,099	0,30%
		C.F.Lz1a	4	0,1%	1	0,4%	0,056	0,17%
	TN	P.18b	29	0,4%	1	0,4%	0,438	1,32%
	Cal-EO	E.O.1a	44	0,6%	2	0,8%	0,153	0,46%
		E.O.4	2	0,0%	1	0,4%	0,028	0,08%
		SCB.G	40	0,6%	3	1,2%	0,542	1,64%
	Kao-EB	P.7b	13	0,2%	1	0,4%	0,001	0,00%
		P.7c	55	0,8%	3	1,2%	0,222	0,67%
		P.8a	18	0,3%	1	0,4%	0,042	0,13%
		P.8b	75	1,1%	1	0,4%	0,139	0,42%
	Sab-EB	P.3l	164	2,3%	4	1,6%	0,799	2,41%
		P.3m	3	0,0%	1	0,4%	0,001	0,00%
		P.5j	68	1,0%	4	1,6%	0,626	1,89%
		P.5l	64	0,9%	3	1,2%	0,271	0,82%
	Cal-EB	P.13a	5	0,1%	2	0,8%	0,333	1,01%
Lampe	Lampe	L.H.	2	0,0%	1	0,4%	0,085	0,26%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.1a	2	0,0%	1	0,4%	0,035	0,10%
		P.2a	229	3,2%	9	3,7%	1,482	4,47%
	Sab-GRL	P.3a	148	2,1%	5	2,0%	1,139	3,44%
		P.3b	7	0,1%	1	0,4%	0,028	0,08%
		P.5a	414	5,9%	32	13,1%	4,196	12,67%
		P.5c	47	0,7%	6	2,5%	0,381	1,15%
	Sab-CLL	P.3k	4	0,1%	2	0,8%	0,003	0,01%
		P.5d	84	1,2%	2	0,8%	0,501	1,51%
	Kao-Gr	P.1b	9	0,1%	2	0,8%	0,097	0,29%
		P.2b	847	12,0%	25	10,2%	6,264	18,91%
	Sab-Gr	P.3d	89	1,3%	8	3,3%	1,028	3,10%
		P.5b	1628	23,1%	52	21,3%	7,599	22,94%
		P.5e	59	0,8%	4	1,6%	0,319	0,96%
		P.40a	4	0,1%	1	0,4%	0,028	0,08%
	Sab-Cl	P.5h	210	3,0%	6	2,5%	0,710	2,14%
		P.6d	1191	16,9%	10	4,1%	2,496	7,53%
		P.41a	9	0,1%	1	0,4%	0,056	0,17%
		P.43a	1	0,0%	1	0,4%	0,001	0,00%
		P.44a	2	0,0%	1	0,4%	0,028	0,08%
	Cal-Cl	P.23a	902	12,8%	4	1,6%	0,418	1,26%
		P.42a	1	0,0%	1	0,4%	0,042	0,13%
	Sab-NT	P.33a	20	0,3%	2	0,8%	0,306	0,92%
		P.34a	6	0,1%	1	0,4%	0,001	0,00%
		P.38a	11	0,2%	1	0,4%	0,001	0,00%
		P.39a	15	0,2%	1	0,4%	0,001	0,00%
	R-POMP	VRP2	3	0,0%	1	0,4%	0,069	0,21%
Amphores	Amphores	A.Ib.2	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,00%
		A.Ib.3	10	0,1%	1	0,4%	0,001	0,00%
		A.Ib.4	12	0,2%	1	0,4%	0,001	0,00%
		A.Ib.5	9	0,1%	1	0,4%	0,001	0,00%
		A.Ib.6	1	0,0%	1	0,4%	0,083	0,25%
		A.c.	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,00%
		A.G.1	8	0,1%	1	0,4%	0,001	0,00%
		P.15a	2	0,0%	1	0,4%	0,001	0,00%
		P.16a	16	0,2%	1	0,4%	0,001	0,00%
		Total	**7051**	**100,0%**	**244**	**100,0%**	**33,13**	**100,0%**

Annexe 4.6.2.c. Quantification du NTI max. par catégories de l'ensemble 18.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Haltern 14	1
	Drag. 17a	2
	Drag. 24/25	1
	Drag. 29a	1
	Drag. 33	1
	Drag. 37	6
	Drag. 44	3
	Vernhet D2	1
	fantaisie 1	1
	Lezoux 42/Drag. 46	1
	Lezoux 097/Drag. 43	1
Paroi fine	Lezoux 331	1
TN	jatte/coupe 9	1
Cal-EO	jatte/coupe 4b	2
	jatte/coupe 6d	3
	forme fermée	1
Kao-EB	pot 1b	1
	cruche 7a	1
	cruche 9	2
	forme fermée	2
Sab-EB	cruche	1
	cruche 1d	1
	cruche 3a	1
	cruche 9	2
	calice	1
	calice 1	1
Cal-EB	cruche 12	1
	cruche 23a	1
Kao-GRL	jatte/coupe 2	1
	jatte/coupe 6a	1
	plat 1a	2
	pot 5a/5b	4
	pot 5c	1
Sab-GRL	bol 1a	1
	jatte/coupe 2	1
	jatte/coupe 6a	10
	jatte/coupe 6b/6c	2
	jatte/coupe 6c	1
	plat 1a	18
	plat 1b	3
	plat 1c	1
	pot 5a	2
	pot 5a/5b	1
	pot 5d	1
	cruche 4b	1
Sab-CLL	jatte/coupe 6a	1
	plat 1a/1b	1
	forme fermée	1
Kao-GR	jatte/coupe 2	1
	cruche 1	2
	cruche 13	5
	pot 1b	1
	pot 1c	2
	pot 2a	4
	pot 2c	1
	pot 12a	1
	marmite 1b	2
	couvercle 4a	2
	couvercle 4b	2
	couvercle 4c	3
Sab-GR	forme fermée	1
	pot	1
	pot 1b	6
	pot 2a	16
	pot 2b	7
	pot 2c	3
	cruche	1
	cruche 1	1
	cruche 13	9
	marmite 1b	12
	couvercle 4b	1
	couvercle 4c	2
	couvercle 4e	1
Sab-CL	jatte/coupe?	1
	pot 2a	5
	pot 10c	1
	cruche 3a/22	2
	cruche 19b	1
	cruche 20	4
	mortier 5	2
	couvercle 4a	1
Cal-CL	forme fermée	4
	mortier 1	1
Sab-NT	pot 2c	1
	pot 12a	1
R-POMP	plat	1
Amphores	amphore ibérique	2
	amphore Dressel 20	2
	amphore Dressel 7/11	1
	amphore Camulodunum 189	1
	amphore gauloise	3
	Total	**217**

Annexe 4.6.2.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 18.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SI	Haltern 14	1
	SGS.G	Drag. 17a	2
		Drag. 24/25	1
		Drag. 29a	1
		Drag. 37	1
		Drag. 44	2
		Vernhet D2	1
		fantaisie 1	1
	SGS.B	Drag. 33	1
		Drag. 37	2
		Drag. 44	1
	SGC.Lz5	Drag. 37	2
		Lezoux 42/Drag. 46	1
	SGC.Lz7	Drag. 37	1
		Lezoux 097/Drag. 43	1
Paroi fine	C.F.Lz1a	Lezoux 331	1
TN	P.18b	jatte/coupe 9	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 4b	1
		forme fermée	1
	E.O.4	jatte/coupe 4b	1
	SCB.G	jatte/coupe 6d	3
Kao-EB	P.7b	forme fermée	1
	P.7c	cruche 7a	1
		cruche 9	2
	P.8a	forme fermée	1
	P.8b	pot 1b	1
Sab-EB	P.3l	cruche 1d	1
		cruche 9	1
		calice 1	1
	P.3m	cruche	1
	P.5j	cruche 3a	1
		calice	1
	P.5l	cruche 9	1
Cal-EB	P.13a	cruche 12	1
		cruche 23a	1
Kao-GRL	P.1a	jatte/coupe 2	1
	P.2a	jatte/coupe 6a	1
		plat 1a	2
		pot 5a/5b	4
		pot 5c	1
Sab-GRL	P.3a	pot 5d	1
		cruche 4b	1
	P.3b	pot 5a/5b	1
	P.5a	bol 1a	1
		jatte/coupe 6a	8
		jatte/coupe 6c	1
		plat 1a	18
		plat 1b	3
	P.5c	jatte/coupe 2	1
		jatte/coupe 6a	2
		jatte/coupe 6b/6c	2
		plat 1c	1
		pot 5a	2
Sab-CLL	P.5d	jatte/coupe 6a	1
	P.3k	plat 1a/1b	1
		forme fermée	1
Kao-GR	P.1b	pot 1c	1
		cruche 13	1
	P.2b	jatte/coupe 2	1
		cruche 1	2
		cruche 13	4
		pot 1b	1
		pot 1c	1
		pot 2a	4
		pot 2c	1
		pot 12a	1
		marmite 1b	2
		couvercle 4a	2
		couvercle 4b	2
		couvercle 4c	3
Sab-GR	P.3d	pot 1b	2
		pot 2a	3
		pot 2b	2
		cruche 13	1
	P.5b	pot 1b	4
		pot 2a	13
		pot 2b	5
		pot 2c	3
		cruche	1
		cruche 1	1
		cruche 13	8
		marmite 1b	12
		couvercle 4b	1
		couvercle 4c	1
		couvercle 4e	1
	P.5e	forme fermée	1
		couvercle 4c	1
	P.40a	pot	1
Sab-CL	P.5h	pot 2a	4
	P.5h	couvercle 4a	1
	P.41a	jatte/coupe?	1
	P.6d	pot 2a	1
		pot 10c	1
		cruche 3a/22	2
		cruche 19b	1
		cruche 20	4
		mortier 5	1
	P.44a	mortier 5	1
Cal-CL	P.23a	forme fermée	4
	P.42a	mortier 1	1
Sab-NT	P.33a	pot 2c	1
		pot 12a	1
R-POMP	VRP2	plat	1
Amphores	A.Ib.2	amphore ibérique	1
	A.Ib.3	amphore ibérique	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.Ib.5	amphore Dressel 20	1
	A.Ib.6	amphore Dressel 7/11	1
	A.c.	amphore Camulodunum 189	1
	A.G.1	amphore gauloise	1
	P.15a	amphore gauloise	1
	P.16a	amphore gauloise	1
		Total	**217**

ANNEXE 4.7. HORIZON 7

Annexe 4.7.1. Quantification de l'ensemble 11

Annexe 4.7.1.a. Quantification des catégories de l'ensemble 11.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	18	1,1%	18,4%	9	7,2%	37,5%	0,436	2,47%	25,7%
	Métallescente	3	0,2%	3,1%	2	1,6%	8,3%	0,126	0,72%	7,5%
	Paroi fine	5	0,3%	5,1%	1	0,8%	4,2%	0,001	0,01%	0,1%
	Cal-EO	7	0,4%	7,1%	1	0,8%	4,2%	0,056	0,32%	3,3%
	Sab-EO	6	0,4%	6,1%	2	1,6%	8,3%	0,057	0,32%	3,4%
	Cal-EG	1	0,1%	1,0%	1	0,8%	4,2%	0,001	0,01%	0,1%
	Kao-EB	2	0,1%	2,0%	2	1,6%	8,3%	0,057	0,32%	3,4%
	Sab-EB	54	3,2%	55,1%	4	3,2%	16,7%	0,640	3,63%	37,8%
	Cal-EB	2	0,1%	2,0%	2	1,6%	8,3%	0,319	1,81%	18,9%
	Total cl.	***98***	***5,8%***		***24***	***19,2%***		***1,69***	***9,6%***	
Céramiques communes	Kao-GrL	96	5,7%	6,5%	8	6,4%	8,8%	1,875	10,63%	11,8%
	Sab-GRL	154	9,1%	10,4%	19	15,2%	20,9%	2,812	15,95%	17,7%
	Sab-CLL	2	0,1%	0,1%	2	1,6%	2,2%	0,029	0,17%	0,2%
	Kao-Gr	349	20,7%	23,6%	26	20,8%	28,6%	4,354	24,69%	27,3%
	Sab-Gr	210	12,4%	14,2%	17	13,6%	18,7%	3,806	21,58%	23,9%
	Sab-Cl	547	32,4%	37,1%	14	11,2%	15,4%	2,908	16,49%	18,3%
	Cal-Cl	115	6,8%	7,8%	3	2,4%	3,3%	0,128	0,72%	0,8%
	Sab-EM	2	0,1%	0,1%	1	0,8%	1,1%	0,014	0,08%	0,1%
	Sab-NT	1	0,1%	0,1%	1	0,8%	1,1%	0,001	0,01%	0,0%
	Total cl.	***1476***	***87,4%***		***91***	***72,8%***		***15,93***	***90,3%***	
Amphores	Amphores	115	6,8%		10	8,0%		0,01	0,1%	
	Total	**1689**	**100,0%**		**125**	**100,0%**		**17,64**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	14,1%

Annexe 4.7.1.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 11.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.B	3	0,2%	1	0,8%	0,001	0,01%
		SGS.G	2	0,1%	1	0,8%	0,042	0,24%
		SGC	1	0,1%	1	0,8%	0,021	0,12%
		SGC.Lz6	5	0,3%	3	2,4%	0,294	1,67%
		SGC.Lz7	7	0,4%	3	2,4%	0,078	0,44%
	Métallescente	C.M.Lz3	3	0,2%	2	1,6%	0,126	0,72%
	Paroi fine	C.F.1	5	0,3%	1	0,8%	0,001	0,01%
	Cal-EO	SCB.G	7	0,4%	1	0,8%	0,056	0,31%
	Sab-EO	E.O.2a	6	0,4%	2	1,6%	0,057	0,32%
	Cal-EG	E.G.	1	0,1%	1	0,8%	0,001	0,01%
	Kao-EB	P.7b	1	0,1%	1	0,8%	0,056	0,31%
		P.9a	1	0,1%	1	0,8%	0,001	0,01%
	Sab-EB	P.3l	2	0,1%	1	0,8%	0,056	0,31%
		P.3m	3	0,2%	1	0,8%	0,001	0,01%
		P.5j	33	2,0%	1	0,8%	0,181	1,02%
		P.10a	16	0,9%	1	0,8%	0,403	2,28%
	Cal-EB	P.13a	2	0,1%	2	1,6%	0,319	1,81%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.2a	96	5,7%	8	6,4%	1,875	10,63%
	Sab-GRL	P.3a	69	4,1%	6	4,8%	0,986	5,59%
		P.5a	79	4,7%	11	8,8%	1,729	9,80%
		P.5c	6	0,4%	2	1,6%	0,097	0,55%
	Sab-CLL	P.3k	2	0,1%	2	1,6%	0,029	0,17%
	Kao-Gr	P.2b	349	20,7%	26	20,8%	4,354	24,69%
	Sab-Gr	P.5b	160	9,5%	14	11,2%	3,514	19,92%
		P.5e	43	2,5%	1	0,8%	0,236	1,34%
		P.6a	6	0,4%	1	0,8%	0,001	0,01%
		P.24a	1	0,1%	1	0,8%	0,056	0,31%
	Sab-Cl	P.3h	1	0,1%	1	0,8%	0,097	0,55%
		P.5h	154	9,1%	10	8,0%	1,946	11,03%
		P.6d	392	23,2%	3	2,4%	0,865	4,91%
	Cal-Cl	P.23a	111	6,6%	1	0,8%	0,001	0,01%
		P.42a	1	0,1%	1	0,8%	0,125	0,71%
		P.53a	3	0,2%	1	0,8%	0,001	0,01%
	Sab-EM	E.M.3	2	0,1%	1	0,8%	0,014	0,08%
	Sab-NT	P.33a	1	0,1%	1	0,8%	0,001	0,01%
Amphores	Amphores	A.Ib.1	4	0,2%	1	0,8%	0,001	0,01%
		A.Ib.4	24	1,4%	1	0,8%	0,001	0,01%
		A.Ib.5	4	0,2%	1	0,8%	0,001	0,01%
		A.Ib.6	5	0,3%	1	0,8%	0,001	0,01%
		A.Ib.9	6	0,4%	1	0,8%	0,001	0,01%
		A.G.1	1	0,1%	1	0,8%	0,001	0,01%
		A.G.2	2	0,1%	1	0,8%	0,001	0,01%
		A.G.3	17	1,0%	1	0,8%	0,001	0,01%
		P.16a	49	2,9%	1	0,8%	0,001	0,01%
		A.Af.3	3	0,2%	1	0,8%	0,001	0,01%
		Total	**1689**	**100,0%**	**125**	**100,0%**	**17,64**	**100,0%**

Annexe 4.7.1.c Quantification du NTI max. par catégories de l'ensemble 11.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Drag. 33	1
	Drag. 37	3
	Drag. 45	1
	Lezoux 015A/Drag. 36	1
	Lezoux 032A/Walters 79	1
	mortier	1
CM	forme fermée	1
	Lezoux 310	1
Paroi fine	forme fermée	1
Sab-EO	forme fermée	1
	plat 1e	1
Cal-EO	jatte/coupe 6d	1
Cal-EG	forme fermée	1
Kao-EB	cruche	1
	cruche 9	1
Sab-EB	pot 4	1
	pot 12b	1
	cruche	1
	cruche 11	1
Cal-EB	cruche 12	2
Kao-GRL	bol 1a	2
	jatte/coupe 6a	1
	plat 1a	2
	plat 1b	1
	pot 5a/5b	1
	pot 5b	1
Sab-GRL	bol 1a	1
	jatte/coupe 3	1
	jatte/coupe 6a	2
	plat 1a	5
	plat 1b	4
	pot 5a/5b	3
	pot 5b	1
	pot 5b/5c	1
	type 201	1
Sab-CLL	jatte/coupe 6	1
	plat 1a	1
Kao-GR	pot 1b	4
	pot 2a	12
	pot 2b	1
	pot 2c	2
	cruche 13	3
	cruche 17	1
	marmite 1b	1
	marmite 1d	1
	couvercle 4c	1
Sab-GR	forme fermée	1
	pot 1b	3
	pot 2a	8
	pot 2c	1
	pot 16	1
	couvercle 4c	1
Sab-CL	pot 1b	3
	pot 2a	3
	pot 2b	1
	cruche	1
	cruche 3a/22	1
	cruche 20	3
	marmite 1b	2
Cal-CL	forme fermée	2
	type 102	1
Sab-NT	forme fermée	1
Amphores	amphore ibérique	3
	amphore Dressel 20	1
	amphore Dressel 23	1
	amphore gauloise	4
	amphore africaine	1
	Total	**121**

Annexe 4.7.1.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 11.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Drag. 33	1
	SGS.B	Drag. 37	1
	SGC	Drag. 45	1
	SGC.Lz6	mortier	1
		Drag. 37	1
	SGC.Lz7	Drag. 37	1
		Lezoux 015A/Drag. 36	1
		Lezoux 032A/Walters 79	1
CM	C.M.Lz3	forme fermée	1
		Lezoux 310	1
Paroi fine	C.F.1	forme fermée	1
Sab-EO	E.O.2a	forme fermée	1
		plat 1e	1
Cal-EO	SCB.G	jatte/coupe 6d	1
Cal-EG	E.G.	forme fermée	1
Kao-EB	P.7b	cruche	1
	P.9a	cruche 9	1
Sab-EB	P.3l	pot 4	1
	P.3m	cruche	1
	P.5j	cruche 11	1
	P.10a	pot 12b	1
Cal-EB	P.13a	cruche 12	2
Kao-GRL	P.2a	bol 1a	2
		jatte/coupe 6a	1
		plat 1a	2
		plat 1b	1
		pot 5a/5b	1
		pot 5b	1
Sab-GRL	P.3a	pot 5a/5b	3
		pot 5b	1
		pot 5b/5c	1
		type 201	1
	P.5a	bol 1a	1
		plat 1a	5
		plat 1b	4
	P.5c	jatte/coupe 3	1
		jatte/coupe 6a	2
Sab-CLL	P.3k	jatte/coupe 6	1
		plat 1a	1
Kao-GR	P.2b	pot 1b	4
		pot 2a	12
		pot 2b	1
		pot 2c	2
		cruche 13	3
		cruche 17	1
		marmite 1b	1
		marmite 1d	1
		couvercle 4c	1

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sab-GR	P.5b	couvercle 4c	1
		pot 1b	3
		pot 2a	8
		pot 2c	1
	P.5e	forme fermée	1
	P.24a	pot 16	1
Sab-CL	P.3h	cruche 3a/22	1
	P.5h	pot 1b	3
		pot 2a	3
		pot 2b	1
		cruche	1
		marmite 1b	2
	P.6d	cruche 20	3
Cal-CL	P.23a	forme fermée	1
	P.42a	type 102	1
	P.53a	forme fermée	1
Sab-NT	P.33a	forme fermée	1
Amphores	A.Ib.1	amphore ibérique	1
	A.Ib.4	amphore Dressel 20	1
	A.Ib.5	amphore Dressel 23	1
	A.Ib.6	amphore ibérique	1
	A.Ib.9	amphore ibérique	1
	A.G.1	amphore gauloise	1
	A.G.2	amphore gauloise	1
	A.G.3	amphore gauloise	1
	P.16a	amphore gauloise	1
	A.Af.3	amphore africaine	1
		Total	**121**

Annexe 4.7.2. Quantification de l'ensemble 14

Annexe 4.7.2.a. Quantification des catégories de l'ensemble 14.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	NR			NMI			NEV		
		ex	%	% cl.	ind.	%	% cl.	ev	%	% cl.
Céramiques fines	Sigillée	3	0,1%	0,3%	1	2,6%	8,3%	0,001	0,02%	0,0%
	Métallescente	1	0,0%	0,1%	1	2,6%	8,3%	0,111	1,28%	3,1%
	Cal-EO	280	13,4%	24,3%	2	5,3%	16,7%	0,501	5,78%	13,8%
	Kao-EB	2	0,1%	0,2%	1	2,6%	8,3%	0,001	0,02%	0,0%
	Sab-EB	843	40,3%	73,1%	6	15,8%	50,0%	2,500	28,83%	68,9%
	Cal-EB	25	1,2%	2,2%	1	2,6%	8,3%	0,515	5,94%	14,2%
	Total cl.	***1154***	***55,2%***		***12***	***31,6%***		***3,63***	***41,9%***	
Céramiques communes	Kao-GrL	23	1,1%	4,7%	3	7,9%	14,3%	1,389	16,02%	32,9%
	Sab-GRL	9	0,4%	1,8%	2	5,3%	9,5%	0,085	0,98%	2,0%
	Kao-Gr	32	1,5%	6,5%	2	5,3%	9,5%	0,807	9,30%	19,1%
	Sab-Gr	33	1,6%	6,7%	3	7,9%	14,3%	0,133	1,54%	3,2%
	Sab-Cl	133	6,4%	27,0%	5	13,2%	23,8%	1,181	13,61%	27,9%
	Cal-Cl	180	8,6%	36,5%	4	10,5%	19,0%	0,531	6,12%	12,6%
	Sab-NT	1	0,0%	0,2%	1	2,6%	4,8%	0,001	0,02%	0,0%
	R-POMP	82	3,9%	16,6%	1	2,6%	4,8%	0,099	1,14%	2,3%
	Total cl.	***493***	***23,6%***		***21***	***55,3%***		***4,22***	***48,7%***	
Amphores	Amphores	443	21,2%		5	13,2%		0,817	9,4%	
	Total	**2090**	**100,0%**		**38**	**100,0%**		**8,67**	**100,0%**	

taux de conservation	NEV/NMI	22,8%

Annexe 4.7.2.b. Quantification par groupes techniques de l'ensemble 14.

Classe (cl.)	Catégories (cat.)	GT	NR		NMI		NEV	
			ex	%	ind.	%	ev	%
Céramiques fines	Sigillée	SGS.G	3	0,1%	1	2,6%	0,001	0,02%
	Métallescente	C.M.Lz	1	0,0%	1	2,6%	0,111	1,89%
	Cal-EO	E.O.1a	280	13,4%	2	5,3%	0,501	8,54%
	Kao-EB	P.8b	2	0,1%	1	2,6%	0,001	0,02%
	Sab-EB	P.5j	843	40,3%	6	15,8%	2,500	42,60%
	Cal-EB	P.13a	25	1,2%	1	2,6%	0,515	8,78%
Céramiques communes	Kao-GrL	P.2a	23	1,1%	3	7,9%	1,389	23,67%
	Sab-GRL	P.3a	6	0,3%	1	2,6%	0,083	1,42%
		P.5a	3	0,1%	1	2,6%	0,001	0,02%
	Kao-Gr	P.2b	32	1,5%	2	5,3%	0,001	0,02%
	Sab-Gr	P.5b	26	1,2%	2	5,3%	0,001	0,02%
		P.5e	7	0,3%	1	2,6%	0,001	0,02%
	Sab-Cl	P.5h	60	2,9%	3	7,9%	0,001	0,02%
		P.6d	73	3,5%	2	5,3%	0,001	0,02%
	Cal-Cl	P.23a	4	0,2%	1	2,6%	0,001	0,02%
		P.4a	172	8,2%	1	2,6%	0,001	0,02%
		P.4b	1	0,0%	1	2,6%	0,001	0,02%
		P.48a	3	0,1%	1	2,6%	0,001	0,02%
	R-POMP	VRP2	82	3,9%	1	2,6%	0,001	0,02%
	Sab-NT	P.49a	1	0,0%	1	2,6%	0,001	0,02%
Amphores	Amphores	A.It.1	2	0,1%	1	2,6%	0,001	0,02%
		A.Ib.1	2	0,1%	1	2,6%	0,001	0,02%
		A.G.8	2	0,1%	1	2,6%	0,001	0,02%
		P.16a	34	1,6%	1	2,6%	0,001	0,02%
		P.20a	403	19,3%	1	2,6%	0,743	12,66%
		Total	**2090**	**100,0%**	**38**	**100,0%**	**5,87**	**100,0%**

Annexe 4.7.2.c. Quantification du NTI max. par catégories de l'ensemble 14.

Catégories (cat.)	Formes	NTI
Sigillée	Vernhet B2	1
CM	Lezoux 301/304	1
Cal-EO	jatte/coupe 10	1
	cruche 21	1
Kao-EB	cruche	1
Sab-EB	cruche 7b	2
	cruche 11	4
Cal-EB	cruche 12	1
Kao-GRL	jatte/coupe 2	1
	pot 5a	1
	pot 5a/5b	1
Sab-GRL	plat 1a/1b	1
	pot 5a	1
Kao-GR	forme fermée	1
	marmite 1b	1
Sab-GR	forme fermée	1
	pot 2a	1
	couvercle 4b	1
Sab-CL	pot 2c	1
	cruche 3a/22	1
	cruche 20	1
	marmite 1b	1
	couvercle 4c	1
Cal-CL	plat 1g	1
	forme fermée	1
	cruche 14	1
Sab-NT	forme fermée	1
R-POMP	plat 1d	1
Amphores	amphore italique	1
	amphore ibérique	1
	amphore G1	2
	amphore gauloise	1
	Total	**37**

Annexe 4.7.2.d. Quantification du NTI max. par catégorie et groupes techniques de l'ensemble 14.

Catégories (cat.)	GT	Formes	NTI
Sigillée	SGS.G	Vernhet B2	1
CM	C.M.Lz	Lezoux 301/304	1
Cal-EO	E.O.1a	jatte/coupe 10	1
		cruche 21	1
Kao-EB	P.8b	cruche	1
Sab-EB	P.5j	cruche 7b	2
		cruche 11	4
Cal-EB	P.13a	cruche 12	1
Kao-GRL	P.2a	jatte/coupe 2	1
		pot 5a	1
		pot 5a/5b	1
Sab-GRL	P.3a	pot 5a	1
	P.5a	plat 1a/1b	1
Kao-GR	P.2b	forme fermée	1
		marmite 1b	1
Sab-GR	P.5b	pot 2a	1
	P.5b	couvercle 4b	1
	P.5e	forme fermée	1
Sab-CL	P.5h	pot 2c	1
		cruche 3a/22	1
		couvercle 4c	1
	P.6d	cruche 20	1
		marmite 1b	1
Cal-CL	P.4a	cruche 14	1
	P.4b	plat 1g	1
	P.23a	forme fermée	1
Sab-NT	P.49a	forme fermée	1
R-POMP	VRP2	plat 1d	1
Amphores	A.It.1	amphore italique	1
	A.Ib.1	amphore ibérique	1
	P.16a	amphore G1	1
	P.20a	amphore G1	1
	A.G.8	amphore gauloise	1
		Total	**37**

ANNEXE 5 : QUANTIFICATIONS DES CATÉGORIES ET GROUPES TECHNIQUES

ANNEXE 5.1. QUANTIFICATION DES CLASSES CÉRAMIQUES

Annexe 5.1.a. Fréquence par horizon des classes céramiques (% du NMI total de chaque horizon).

	horizons																		
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	total
Céramiques fines	26	**54,2%**	96	**43,0%**	164	**53,4%**	39	**44,8%**	194	**48,1%**	80	**49,7%**	79	**27,6%**	64	**21,3%**	36	**22,1%**	**778**
Céramiques communes	16	**33,3%**	112	**50,2%**	113	**36,8%**	37	**42,5%**	185	**45,9%**	66	**41,0%**	196	**68,5%**	224	**74,4%**	112	**68,7%**	**1061**
Lampes à huile	1	**2,1%**	6	**2,7%**	4	**1,3%**	4	**4,6%**	4	**1,0%**	0	**0,0%**	1	**0,3%**	2	**0,7%**	0	**0,0%**	**22**
Amphores	5	**10,4%**	9	**4,0%**	26	**8,5%**	7	**8,0%**	20	**5,0%**	15	**9,3%**	10	**3,5%**	11	**3,7%**	15	**9,2%**	**118**
Total horizon	**48**	**100,0%**	**223**	**100,0%**	**307**	**100,0%**	**87**	**100,0%**	**403**	**100,0%**	**161**	**100,0%**	**286**	**100,0%**	**301**	**100,0%**	**163**	**100,0%**	**1979**

Annexe 5.1.b. Distribution par horizon des classes céramiques (% du NMI total de chaque classe).

	horizons																		
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI
	ind	%tot	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	total
Céramiques fines	26	**3,3%**	96	**12,3%**	164	**21,1%**	39	**5,0%**	194	**24,9%**	80	**10,3%**	79	**10,2%**	64	**8,2%**	36	**4,6%**	**778**
Céramiques communes	16	**1,5%**	112	**10,6%**	113	**10,7%**	37	**3,5%**	185	**17,4%**	66	**6,2%**	196	**18,5%**	224	**21,1%**	112	**10,6%**	**1061**
Lampes à huile	1	**4,5%**	6	**27,3%**	4	**18,2%**	4	**18,2%**	4	**18,2%**	0	**0,0%**	1	**4,5%**	2	**9,1%**	0	**0,0%**	**22**
Amphores	5	**4,2%**	9	**7,6%**	26	**22,0%**	7	**5,9%**	20	**16,9%**	15	**12,7%**	10	**8,5%**	11	**9,3%**	15	**12,7%**	**118**
Total horizon	**48**	**2,4%**	**223**	**11,3%**	**307**	**15,5%**	**87**	**4,4%**	**403**	**20,4%**	**161**	**8,1%**	**286**	**14,5%**	**301**	**15,2%**	**163**	**8,2%**	**1979**

ANNEXE 5.2. QUANTIFICATION DES CÉRAMIQUES FINES

Annexe 5.2.a. Fréquence par horizon des catégories des céramiques fines (% du NMI total de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Sigillée	2	4,2%	25	11,2%	71	23,1%	10	11,5%	79	19,6%	27	16,8%	48	16,8%	23	7,6%	10	6,1%	295	14,9%
Céramique métallescente	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	2,1%	5	1,7%	3	1,8%	14	0,7%
Parois fines	3	6,3%	8	3,6%	14	4,6%	6	6,9%	28	6,9%	4	2,5%	5	1,7%	3	1,0%	1	0,6%	72	3,6%
Glaçurée plombifère	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Terra nigra	7	14,6%	8	3,6%	13	4,2%	0	0,0%	2	0,5%	2	1,2%	1	0,3%	1	0,3%	0	0,0%	34	1,7%
Cal-EO	6	12,5%	14	6,3%	29	9,4%	11	12,6%	47	11,7%	24	14,9%	4	1,4%	7	2,3%	3	1,8%	145	7,3%
Sab-EO	0	0,0%	0	0,0%	4	1,3%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	1,2%	8	0,4%
Cal-EG	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	1	1,1%	3	0,7%	3	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	10	0,5%
Kao-EB	6	12,5%	35	15,7%	23	7,5%	4	4,6%	25	6,2%	9	5,6%	3	1,0%	8	2,7%	3	1,8%	116	5,9%
Sab-EB	0	0,0%	2	0,9%	5	1,6%	4	4,6%	5	1,2%	9	5,6%	10	3,5%	14	4,7%	10	6,1%	59	3,0%
Cal-EB	1	2,1%	0	0,0%	1	0,3%	2	2,3%	2	0,5%	2	1,2%	1	0,3%	3	1,0%	3	1,8%	15	0,8%
Cal-EN	1	2,1%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
Kao-EN	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
Sab-ER	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
Total céra. horizon	**48**	54,2%	**223**	43,0%	**307**	53,4%	**87**	44,8%	**403**	48,1%	**161**	49,7%	**286**	27,6%	**301**	21,3%	**163**	22,1%	**1979**	39,3%

Annexe 5.2.b. Contribution par horizon des catégories à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Sigillée	2	7,7%	25	26,0%	71	43,3%	10	25,6%	79	40,7%	27	33,8%	48	60,8%	23	35,9%	10	27,8%	295	37,9%
Céramique métallescente	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	7,6%	5	7,8%	3	8,3%	14	1,8%
Parois fines	3	11,5%	8	8,3%	14	8,5%	6	15,4%	28	14,4%	4	5,0%	5	6,3%	3	4,7%	1	2,8%	72	9,3%
Glaçurée plombifère	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Terra nigra	7	26,9%	8	8,3%	13	7,9%	0	0,0%	2	1,0%	2	2,5%	1	1,3%	1	1,6%	0	0,0%	34	4,4%
Cal-EO	6	23,1%	14	14,6%	29	17,7%	11	28,2%	47	24,2%	24	30,0%	4	5,1%	7	10,9%	3	8,3%	145	18,6%
Sab-EO	0	0,0%	0	0,0%	4	2,4%	1	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	2	5,6%	8	1,0%
Cal-EG	0	0,0%	1	1,0%	1	0,6%	1	2,6%	3	1,5%	3	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%	10	1,3%
Kao-EB	6	23,1%	35	36,5%	23	14,0%	4	10,3%	25	12,9%	9	11,3%	3	3,8%	8	12,5%	3	8,3%	116	14,9%
Sab-EB	0	0,0%	2	2,1%	5	3,0%	4	10,3%	5	2,6%	9	11,3%	10	12,7%	14	21,9%	10	27,8%	59	7,6%
Cal-EB	1	3,8%	0	0,0%	1	0,6%	2	5,1%	2	1,0%	2	2,5%	1	1,3%	3	4,7%	3	8,3%	15	1,9%
Cal-EN	1	3,8%	1	1,0%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,5%
Kao-EN	0	0,0%	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
Sab-ER	0	0,0%	1	1,0%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%
Total cl. horizon	**26**	100,0%	**96**	100,0%	**164**	100,0%	**39**	100,0%	**194**	100,0%	**80**	100,0%	**79**	100,0%	**64**	100,0%	**36**	100,0%	**778**	100,0%

Annexe 5.2.c. Distribution par horizon des catégories de céramiques fines (% du NMI total des catégories).

	horizons																		
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	total
Sigillée	2	0,7%	25	8,5%	71	24,1%	10	3,4%	79	26,8%	27	9,2%	48	16,3%	23	7,8%	10	3,4%	295
Céramique métallescente	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	42,9%	5	35,7%	3	21,4%	14
Parois fines	3	4,2%	8	11,1%	14	19,4%	6	8,3%	28	38,9%	4	5,6%	5	6,9%	3	4,2%	1	1,4%	72
Glaçurée plombifère	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Terra nigra	7	20,6%	8	23,5%	13	38,2%	0	0,0%	2	5,9%	2	5,9%	1	2,9%	1	2,9%	0	0,0%	34
Cal-EO	6	4,1%	14	9,7%	29	20,0%	11	7,6%	47	32,4%	24	16,6%	4	2,8%	7	4,8%	3	2,1%	145
Sab-EO	0	0,0%	0	0,0%	4	50,0%	1	12,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	12,5%	0	0,0%	2	25,0%	8
Cal-EG	0	0,0%	1	10,0%	1	10,0%	1	10,0%	3	30,0%	3	30,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	10,0%	10
Kao-EB	6	5,2%	35	30,2%	23	19,8%	4	3,4%	25	21,6%	9	7,8%	3	2,6%	8	6,9%	3	2,6%	116
Sab-EB	0	0,0%	2	3,4%	5	8,5%	4	6,8%	5	8,5%	9	15,3%	10	16,9%	14	23,7%	10	16,9%	59
Cal-EB	1	6,7%	0	0,0%	1	6,7%	2	13,3%	2	13,3%	2	13,3%	1	6,7%	3	20,0%	3	20,0%	15
Cal-EN	1	25,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
Kao-EN	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
Sab-ER	0	0,0%	1	33,3%	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
Total horizon	**26**	3,3%	**96**	12,3%	**164**	21,1%	**39**	5,0%	**194**	24,9%	**80**	10,3%	**79**	10,2%	**64**	8,2%	**36**	4,6%	**778**

Annexe 5.2.d. Fréquence des groupes techniques des céramiques fines (% du NMI total de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
Catégorie	Groupes techniques	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Sigillée	Italie ou Lyon	2	4,2%	8	3,6%	7	2,3%	1	1,1%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	20	2,6%
	La Graufesenque	0	0,0%	11	4,9%	63	20,5%	8	9,2%	71	17,6%	18	11,2%	7	2,4%	10	3,3%	2	1,2%	190	24,4%
	Banassac	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	25	8,7%	7	2,3%	1	0,6%	35	4,5%
	Espalion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
	Montans	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	1	0,2%	0	0,0%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,5%
	Lezoux	0	0,0%	5	2,2%	1	0,3%	0	0,0%	4	1,0%	4	2,5%	14	4,9%	5	1,7%	6	3,7%	39	5,0%
	Gaule du Sud indét.	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,5%
	Gaule du Centre indét.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,1%
Céramique métallescente	C.M.Lz1	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%	5	1,7%	1	0,6%	8	1,0%
	C.M.Lz2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
	C.M.Lz3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	1,2%	3	0,4%
	C.M.Lz4	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Parois fines	CF1	3	6,3%	7	3,1%	3	1,0%	0	0,0%	6	1,5%	0	0,0%	3	1,0%	2	0,7%	1	0,6%	25	3,2%
	CF2	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
	C.F.G2	0	0,0%	0	0,0%	7	2,3%	1	1,1%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	1,3%
	C.F.Lz1a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	2	0,7%	1	0,3%	0	0,0%	4	0,5%
	C.F.Lz1b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%
	E.O.1b	0	0,0%	0	0,0%	3	1,0%	4	4,6%	18	4,5%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	27	3,5%
	E.O.2b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Glacurée plombifère	GP	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Terra nigra	P.18a	3	6,3%	3	1,3%	7	2,3%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	16	2,1%
	P.18b	4	8,3%	5	2,2%	6	2,0%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	18	2,3%
Cal-EO	C.F.G.1	3	6,3%	4	1,8%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	1,0%
	E.O.1d	1	2,1%	6	2,7%	7	2,3%	3	3,4%	2	0,5%	3	1,9%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	23	3,0%
	E.O.4	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	5	0,6%
	E.O.1a	2	4,2%	3	1,3%	19	6,2%	7	8,0%	45	11,2%	21	13,0%	2	0,7%	3	1,0%	2	1,2%	104	13,4%
	S.C.B.G	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	3	1,0%	1	0,6%	5	0,6%
Sab-EO	E.O.2.a	0	0,0%	0	0,0%	4	1,3%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	1,2%	8	1,0%
Cal-EG	EG	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	1	1,1%	3	0,7%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	8	1,0%
	P.51a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
Kao-EB	P.7a	0	0,0%	6	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,7%	1	0,6%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	11	1,4%
	P.7b	1	2,1%	16	7,2%	7	2,3%	1	1,1%	2	0,5%	3	1,9%	1	0,3%	1	0,3%	1	0,6%	33	4,2%
	P.7c	2	4,2%	2	0,9%	8	2,6%	1	1,1%	3	0,7%	2	1,2%	0	0,0%	4	1,3%	0	0,0%	22	2,8%
	P.8a	1	2,1%	8	3,6%	3	1,0%	1	1,1%	14	3,5%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	29	3,7%
	P.8b	2	4,2%	2	0,9%	5	1,6%	1	1,1%	2	0,5%	2	1,2%	1	0,3%	2	0,7%	1	0,6%	18	2,3%
	P.8d	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.9a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	2	0,3%
Sab-EB	P.3l	0	0,0%	2	0,9%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	5	3,1%	0	0,0%	5	1,7%	1	0,6%	14	1,8%
	P.3m	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,6%	3	0,4%
	P.5j	0	0,0%	0	0,0%	3	1,0%	2	2,3%	5	1,2%	0	0,0%	8	2,8%	4	1,3%	7	4,3%	29	3,7%
	P.5l	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%	4	1,3%	0	0,0%	6	0,8%
	P.10a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,1%
	P.26b	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	1,1%	0	0,0%	4	2,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,8%
Cal-EB	P.54a	1	2,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.35a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	1,1%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%
	P.13a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	2	0,5%	1	0,6%	1	0,3%	3	1,0%	3	1,8%	11	1,4%
Cal-EN	P.36a	1	2,1%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,5%
Kao-EN	P.1f	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
Sab-ER	ER1	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%
	Total céra. horizon	48	54,2%	223	43,0%	307	53,4%	87	44,8%	403	48,1%	161	49,7%	286	27,6%	301	21,3%	163	22,1%	1979	

Annexe 5.2.e. Contribution des groupes techniques à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
Catégorie	Groupes techniques	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Sigillée	Italie ou Lyon	2	7,7%	8	8,3%	7	4,3%	1	2,6%	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	1	1,6%	0	0,0%	20	2,6%
	La Graufesenque	0	0,0%	11	11,5%	63	38,4%	8	20,5%	71	36,6%	18	22,5%	7	8,9%	10	15,6%	2	5,6%	190	24,4%
	Banassac	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,3%	25	31,6%	7	10,9%	1	2,8%	35	4,5%
	Espalion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
	Montans	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,6%	1	0,5%	0	0,0%	2	2,5%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,5%
	Lezoux	0	0,0%	5	5,2%	1	0,6%	0	0,0%	4	2,1%	4	5,0%	14	17,7%	5	7,8%	6	16,7%	39	5,0%
	Gaule du Sud indét.	0	0,0%	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,5%
	Gaule du Centre indét.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%	1	0,1%
Céramique métallescente	C.M.Lz1	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	2,5%	5	7,8%	1	2,8%	8	1,0%
	C.M.Lz2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	2,5%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
	C.M.Lz3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	2	5,6%	3	0,4%
	C.M.Lz4	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Parois fines	CF1	3	11,5%	7	7,3%	3	1,8%	0	0,0%	6	3,1%	0	0,0%	3	3,8%	2	3,1%	1	2,8%	25	3,2%
	CF2	0	0,0%	1	1,0%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
	C.F.G2	0	0,0%	0	0,0%	7	4,3%	1	2,6%	1	0,5%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	1,3%
	C.F.Lz1a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	2	2,5%	1	1,6%	0	0,0%	4	0,5%
	C.F.Lz1b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,6%	1	0,5%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%
	E.O.1b	0	0,0%	0	0,0%	3	1,8%	4	10,3%	18	9,3%	2	2,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	27	3,5%
	E.O.2b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Glacurée plombifère	GP	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Terra nigra	P.18a	3	11,5%	3	3,1%	7	4,3%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,3%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	16	2,1%
	P.18b	4	15,4%	5	5,2%	6	3,7%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,3%	0	0,0%	1	1,6%	0	0,0%	18	2,3%
Cal-EO	C.F.G.1	3	11,5%	4	4,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	1,0%
	E.O.1d	1	3,8%	6	6,3%	7	4,3%	3	7,7%	2	1,0%	3	3,8%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	23	3,0%
	E.O.4	0	0,0%	1	1,0%	2	1,2%	1	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,6%	0	0,0%	5	0,6%
	E.O.1a	2	7,7%	3	3,1%	19	11,6%	7	17,9%	45	23,2%	21	26,3%	2	2,5%	3	4,7%	2	5,6%	104	13,4%
	S.C.B.G	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,3%	3	4,7%	1	2,8%	5	0,6%
Sab-EO	E.O.2.a	0	0,0%	0	0,0%	4	2,4%	1	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	2	5,6%	8	1,0%
Cal-EG	EG	0	0,0%	1	1,0%	1	0,6%	1	2,6%	3	1,5%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%	8	1,0%
	P.51a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	2,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
Kao-EB	P.7a	0	0,0%	6	6,3%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,5%	1	1,3%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	11	1,4%
	P.7b	1	3,8%	16	16,7%	7	4,3%	1	2,6%	2	1,0%	3	3,8%	1	1,3%	1	1,6%	1	2,8%	33	4,2%
	P.7c	2	7,7%	2	2,1%	8	4,9%	1	2,6%	3	1,5%	2	2,5%	0	0,0%	4	6,3%	0	0,0%	22	2,8%
	P.8a	1	3,8%	8	8,3%	3	1,8%	1	2,6%	14	7,2%	1	1,3%	0	0,0%	1	1,6%	0	0,0%	29	3,7%
	P.8b	2	7,7%	2	2,1%	5	3,0%	1	2,6%	2	1,0%	2	2,5%	1	1,3%	2	3,1%	1	2,8%	18	2,3%
	P.8d	0	0,0%	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.9a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%	2	0,3%
Sab-EB	P.3l	0	0,0%	2	2,1%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	5	6,3%	0	0,0%	5	7,8%	1	2,8%	14	1,8%
	P.3m	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,6%	1	2,8%	3	0,4%
	P.5j	0	0,0%	0	0,0%	3	1,8%	2	5,1%	5	2,6%	0	0,0%	8	10,1%	4	6,3%	7	19,4%	29	3,7%
	P.5l	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	2,5%	4	6,3%	0	0,0%	6	0,8%
	P.10a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%	1	0,1%
	P.26b	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	2,6%	0	0,0%	4	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,8%
Cal-EB	P.54a	1	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.35a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	2,6%	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%
	P.13a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,6%	2	1,0%	1	1,3%	1	1,3%	3	4,7%	3	8,3%	11	1,4%
Cal-EN	P.36a	1	3,8%	1	1,0%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,5%
Kao-EN	P.1f	0	0,0%	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,3%
Sab-ER	ER1	0	0,0%	1	1,0%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,4%
	Total cl. horizon	26	100,0%	96	100,0%	164	100,0%	39	100,0%	194	100,0%	80	100,0%	79	100,0%	64	100,0%	36	100,0%	778	100,0%

Annexe 5.2.f. Distribution par horizon des groupes techniques des céramiques fines (% du NMI total des groupes techniques).

		horizons																		NMI total
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		
Catégorie	Groupes techniques	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind
Sigillée	Italie ou Lyon	2	10,0%	8	40,0%	7	35,0%	1	5,0%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	20
	La Graufesenque	0	0,0%	11	5,8%	63	33,2%	8	4,2%	71	37,4%	18	9,5%	7	3,7%	10	5,3%	2	1,1%	190
	Banassac	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,9%	1	2,9%	25	71,4%	7	20,0%	1	2,9%	35
	Espalion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	Montans	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
	Lezoux	0	0,0%	5	12,8%	1	2,6%	0	0,0%	4	10,3%	4	10,3%	14	35,9%	5	12,8%	6	15,4%	39
	Gaule du Sud indét.	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	75,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
	Gaule du Centre indét.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	1
Céramique métallescente	C.M.Lz1	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	25,0%	5	62,5%	1	12,5%	8
	C.M.Lz2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	C.M.Lz3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	2	66,7%	3
	C.M.Lz4	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Parois fines	CF1	3	12,0%	7	28,0%	3	12,0%	0	0,0%	6	24,0%	0	0,0%	3	12,0%	2	8,0%	1	4,0%	25
	CF2	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	C.F.G2	0	0,0%	0	0,0%	7	70,0%	1	10,0%	1	10,0%	1	10,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	10
	C.F.Lz1a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	2	50,0%	1	25,0%	0	0,0%	4
	C.F.Lz1b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	1	33,3%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
	E.O.1b	0	0,0%	0	0,0%	3	11,1%	4	14,8%	18	66,7%	2	7,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	27
	E.O.2b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Glacurée plombifère	GP	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Terra nigra	P.18a	3	18,8%	3	18,8%	7	43,8%	0	0,0%	1	6,3%	1	6,3%	1	6,3%	0	0,0%	0	0,0%	16
	P.18b	4	22,2%	5	27,8%	6	33,3%	0	0,0%	1	5,6%	1	5,6%	0	0,0%	1	5,6%	0	0,0%	18
Cal-EO	C.F.G.1	3	37,5%	4	50,0%	1	12,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	8
	E.O.1d	1	4,3%	6	26,1%	7	30,4%	3	13,0%	2	8,7%	3	13,0%	1	4,3%	0	0,0%	0	0,0%	23
	E.O.4	0	0,0%	1	20,0%	2	40,0%	1	20,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	5
	E.O.1a	2	1,9%	3	2,9%	19	18,3%	7	6,7%	45	43,3%	21	20,2%	2	1,9%	3	2,9%	2	1,9%	104
	S.C.B.G	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	20,0%	3	60,0%	1	20,0%	5
Sab-EO	E.O.2.a	0	0,0%	0	0,0%	4	50,0%	1	12,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	12,5%	0	0,0%	2	25,0%	8
Cal-EG	EG	0	0,0%	1	12,5%	1	12,5%	1	12,5%	3	37,5%	1	12,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	12,5%	8
	P.51a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
Kao-EB	P.7a	0	0,0%	6	54,5%	0	0,0%	0	0,0%	3	27,3%	1	9,1%	1	9,1%	0	0,0%	0	0,0%	11
	P.7b	1	3,0%	16	48,5%	7	21,2%	1	3,0%	2	6,1%	3	9,1%	1	3,0%	1	3,0%	1	3,0%	33
	P.7c	2	9,1%	2	9,1%	8	36,4%	1	4,5%	3	13,6%	2	9,1%	0	0,0%	4	18,2%	0	0,0%	22
	P.8a	1	3,4%	8	27,6%	3	10,3%	1	3,4%	14	48,3%	1	3,4%	0	0,0%	1	3,4%	0	0,0%	29
	P.8b	2	11,1%	2	11,1%	5	27,8%	1	5,6%	2	11,1%	2	11,1%	1	5,6%	2	11,1%	1	5,6%	18
	P.8d	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	P.9a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	2
Sab-EB	P.3l	0	0,0%	2	14,3%	1	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	5	35,7%	0	0,0%	5	35,7%	1	7,1%	14
	P.3m	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	1	33,3%	3
	P.5j	0	0,0%	0	0,0%	3	10,3%	2	6,9%	5	17,2%	0	0,0%	8	27,6%	4	13,8%	7	24,1%	29
	P.5l	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	33,3%	4	66,7%	0	0,0%	6
	P.10a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	1
	P.26b	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	1	16,7%	0	0,0%	4	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6
Cal-EB	P.54a	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	P.35a	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	1	33,3%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
	P.13a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	9,1%	2	18,2%	1	9,1%	1	9,1%	3	27,3%	3	27,3%	11
Cal-EN	P.36a	1	25,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
Kao-EN	P.1f	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
Sab-ER	ER1	0	0,0%	1	33,3%	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
	Total cl. horizon	26	3,3%	96	12,3%	164	21,1%	39	5,0%	194	24,9%	80	10,3%	79	10,2%	64	8,2%	36	4,6%	778

Annexe 5.2.1. Quantification des sigillées

Annexe 5.2.1.a. Contribution par horizon des différents ateliers aux sigillées (% du NMI total des sigillées de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Italie ou Lyon	2	7,7%	8	8,3%	7	4,3%	1	2,6%	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	1	1,6%	0	0,0%	20	6,8%
La Graufesenque	0	0,0%	11	11,5%	63	38,4%	8	20,5%	71	36,6%	18	22,5%	7	8,9%	10	15,6%	2	5,6%	190	64,4%
Banassac	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,3%	25	31,6%	7	10,9%	1	2,8%	35	11,9%
Espalion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%
Montans	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,6%	1	0,5%	0	0,0%	2	2,5%	0	0,0%	0	0,0%	4	1,4%
Lezoux	0	0,0%	5	5,2%	1	0,6%	0	0,0%	4	2,1%	4	5,0%	14	17,7%	5	7,8%	6	16,7%	39	13,2%
Gaule du Sud indét.	0	0,0%	1	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	1,4%
Gaule du Centre indét.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%	1	0,3%
Total cl. horizon	**26**	7,7%	**96**	26,0%	**164**	43,3%	**39**	25,6%	**194**	40,7%	**80**	33,8%	**79**	60,8%	**64**	35,9%	**36**	27,8%	**778**	100,0%

Annexe 5.2.1.b. Quantification du NTI affiné des sigillées.

	horizons									NTI	% NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total	total
Haltern 1c/Goud 18/24	1	3	1	0	0	0	0	0	0	5	1,7%
Ritt. 5a / Lezoux 40	0	5	0	0	0	0	0	0	0	5	1,7%
Haltern 14	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0,7%
Haltern 8/Goud 27	0	4	2	0	0	0	0	0	0	6	2,0%
Drag. 19	0	3	1	0	0	0	0	0	0	4	1,4%
Drag. 24/25	0	1	8	0	1	0	0	1	0	11	3,7%
Drag. 27	0	1	18	1	4	0	1	0	0	25	8,5%
Drag. 29	0	3	1	0	1	0	0	0	0	5	1,7%
Drag. 29a	0	2	1	0	0	0	0	1	0	4	1,4%
Haltern 2/Goud 36	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,3%
Haltern 11/Ritt.8	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,3%
Ritt. 1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0,7%
Ritt. 1/Haltern 4	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,3%
Ritt. 14 / Vernhet D1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,3%
Ritt.8b	0	0	5	0	0	0	0	0	0	5	1,7%
Ritt.9b	0	0	3	0	0	0	0	0	0	3	1,0%
Drag. 2/21	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,3%
Drag. 16	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,3%
Drag. 24/Haltern 12	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0,7%
Drag. 30	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,3%
fantaisie	0	0	1	0	0	0	0	1	0	2	0,7%
Ritt. 12 / Pucci 35	0	0	2	1	1	0	0	0	0	4	1,4%
Drag. 29b	0	0	2	2	0	1	0	0	0	5	1,7%
Drag. 18/31	0	0	12	1	2	1	1	0	0	17	5,8%
)rag. 35/36 - Lezoux 14/1	0	0	3	2	43	9	9	0	1	67	22,7%
Drag. 4/22	0	0	1	0	2	2	0	0	0	5	1,7%
Drag. 15/17	0	0	16	0	1	0	0	2	0	19	6,4%
Drag. 33	0	0	2	0	2	0	1	2	1	8	2,7%
Drag. 37	0	0	0	1	9	4	11	6	3	34	11,5%
Déch. 67	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,3%
62, Fig. 4, n°6/Pauc 198	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0,3%
Vernhet B1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0,7%
Vernhet D2/D3	0	0	0	0	1	1	1	1	0	4	1,4%
Vernhet E2	0	0	0	0	4	0	0	0	0	4	1,4%
Hermet 2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0,3%
Hermet 15b	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0,3%
Lezoux 043A/ Curle 23	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0,7%
Lezoux 045A/ Curle 15	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0,3%
Haltern 3/Goud 28	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0,3%
Vernhet C2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0,7%
Hermet 25	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0,3%
Herme 90.5	0	0	0	0	0	2	1	0	0	3	1,0%
Drag. 44 / Lezoux 89	0	0	0	0	0	2	7	3	0	12	4,1%
Curle 11 / Lezoux 95	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0,7%
Drag. 34	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,3%
Lezoux 3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,3%
Lezoux 49	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,3%
Lezoux 88/Drag. 38	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,3%
Lezoux 102/ Déch. 72	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0,3%
Lezoux 42/Drag. 46	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,3%
Lezoux 97/Drag. 43	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0,3%
Vernhet B2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,3%
Lezoux 032/ Walters 79	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,3%
Drag. 45	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,3%
Total	1	23	90	9	78	26	40	20	8	295	100%

Annexe 5.2.2. Quantification des céramiques métallescentes

Annexe 5.2.2.a. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux céramiques métallescentes (% du NMI total des céramiques métallescentes de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
C.M.Lz1	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	33,3%	5	100,0%	1	33,3%	8	57,1%
C.M.Lz2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	2	14,3%
C.M.Lz3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	0	0,0%	2	66,7%	3	21,4%
C.M.Lz4	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,1%
Total cat. horizon	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,0%	5	0,0%	3	0,0%	14	100,0%

Annexe 5.2.3. Quantification des parois fines

Annexe 5.2.3.a. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux parois fines (% du NMI total des parois fines de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
CF1	3	100,0%	7	87,5%	3	21,4%	0	0,0%	6	21,4%	0	0,0%	3	60,0%	2	66,7%	1	100,0%	25	34,7%
CF2	0	0,0%	1	12,5%	1	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	2,8%
C.F.G2	0	0,0%	0	0,0%	7	50,0%	1	16,7%	1	3,6%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	13,9%
C.F.Lz1a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	3,6%	0	0,0%	2	40,0%	1	33,3%	0	0,0%	4	5,6%
C.F.Lz1b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	1	3,6%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	4,2%
EO.1b	0	0,0%	0	0,0%	3	21,4%	4	66,7%	18	64,3%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	27	37,5%
EO.2b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	3,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,4%
Total cat. horizon	3	100,0%	8	100,0%	14	100,0%	6	100,0%	28	100,0%	4	100,0%	5	100,0%	3	100,0%	1	100,0%	72	100,0%

Annexe 5.2.4. Quantification des *terrae nigrae*

Annexe 5.2.4.a. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux *terrae nigrae* (% du NMI total des *terrae nigrae* de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.18a	3	42,9%	3	37,5%	7	53,8%	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	16	47,1%
P.18b	4	57,1%	5	62,5%	6	46,2%	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	18	52,9%
Total cat. horizon	7	100,0%	8	100,0%	13	100,0%	0	0,0%	2	100,0%	2	100,0%	1	100,0%	1	100,0%	0	0,0%	34	100,0%

Annexe 5.2.5. Quantification des céramiques à engobe orangé (Cal-EO et Sab-EO)

Annexe 5.2.5.a. Fréquence par horizon des Cal-EO et Sab-EO (% du NMI total de chaque horizon).

	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	total
Cal-EO	6	12,5%	14	6,3%	29	9,4%	11	12,6%	47	11,7%	24	14,9%	4	1,4%	7	2,3%	3	1,8%	145
Sab-EO	0	0,0%	0	0,0%	4	1,3%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	1,2%	8
Total céra. horizon	48	12,5%	223	6,3%	307	10,7%	87	13,8%	403	11,7%	161	14,9%	286	1,7%	301	2,3%	163	3,1%	

Annexe 5.2.5.b. Contribution par horizon des Cal-EO et Sab-EO à la famille des céramiques à engobe (ou pseudo-engobe) orangé (% du NMI total des -EO de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Cal-EO	6	100,0%	14	100,0%	29	87,9%	11	0,0%	47	100,0%	24	100,0%	4	80,0%	7	100,0%	3	0,0%	145	94,8%
Sab-EO	0	0,0%	0	0,0%	4	12,1%	1	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	2	0,0%	8	5,2%
Total cat. horizon	6	100,0%	14	100,0%	33	100,0%	12	0,0%	47	100,0%	24	100,0%	5	100,0%	7	100,0%	5	0,0%	153	100,0%

Annexe 5.2.5.c. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Cal-EO (% du NMI total des Cal-EO de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
C.F.G.1	3	**50,0%**	4	**28,6%**	1	**3,4%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	**8**	**5,5%**
E.O.1d	1	**16,7%**	6	**42,9%**	7	**24,1%**	3	**27,3%**	2	**4,3%**	3	**12,5%**	1	**25,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	**23**	**15,9%**
E.O.4	0	**0,0%**	1	**7,1%**	2	**6,9%**	1	**9,1%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**14,3%**	0	**0,0%**	**5**	**3,4%**
E.O.1a	2	**33,3%**	3	**21,4%**	19	**65,5%**	7	**63,6%**	45	**95,7%**	21	**87,5%**	2	**50,0%**	3	**42,9%**	2	**66,7%**	**104**	**71,7%**
S.C.B.G	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**25,0%**	3	**42,9%**	1	**33,3%**	**5**	**3,4%**
Total cat. horizon	**6**	**100,0%**	**14**	**100,0%**	**29**	**100,0%**	**11**	**100,0%**	**47**	**100,0%**	**24**	**100,0%**	**4**	**100,0%**	**7**	**100,0%**	**3**	**100,0%**	**145**	**100,0%**
E.O.1a/ SCB.G	2	**33,3%**	3	**21,4%**	19	**65,5%**	7	**63,6%**	45	**95,7%**	21	**87,5%**	3	**75,0%**	6	**85,7%**	3	**100,0%**	**109**	**75,2%**

Annexe 5.2.5.d. Quantification du NTI max. des Sab-EO.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
forme fermée			**2**	**1**			**1**		**1**	**5**
jatte/coupe			**2**							**2**
plat 1e									**1**	**1**
Total	0	0	**4**	**1**	0	0	**1**	0	**2**	**8**

Annexe 5.2.6.Quantification des Cal-EG

Annexe 5.2.6.a. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Cal-EG (% du NMI total des Cal-EG de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
EG	0	**0,0%**	1	**100,0%**	1	**100,0%**	1	**100,0%**	3	**100,0%**	1	**33,3%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**0,0%**	**8**	**80,0%**
P.51a	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	2	**66,7%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	**2**	**20,0%**
Total cat. horizon	**0**	**0,0%**	**1**	**100,0%**	**1**	**100,0%**	**1**	**100,0%**	**3**	**100,0%**	**3**	**100,0%**	**0**	**0,0%**	**0**	**0,0%**	**1**	**0,0%**	**10**	**100,0%**

Annexe 5.2.6.b. Quantification du NTI max. des Cal-EG.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
forme fermée			**1**	**1**	**1**	**1**			**1**	**5**
pot 8					**2**	**1**				**3**
cruche 4a						**1**				**1**
Total	0	0	**1**	**1**	**3**	**3**	0	0	**1**	**9**

Annexe 5.2.7. Quantification des céramiques à engobe blanc (Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB)

Annexe 5.2.7.a. Fréquence par horizon des Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB (% du NMI total de chaque horizon).

	horizons																		NMI total
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	
Kao-EB	6	**12,5%**	35	**15,7%**	23	**7,5%**	4	**4,6%**	25	**6,2%**	9	**5,6%**	3	**1,0%**	8	**2,7%**	3	**1,8%**	**116**
Sab-EB	0	**0,0%**	2	**0,9%**	5	**1,6%**	4	**4,6%**	5	**1,2%**	9	**5,6%**	10	**3,5%**	14	**4,7%**	10	**6,1%**	**59**
Cal-EB	1	**2,1%**	0	**0,0%**	1	**0,3%**	2	**2,3%**	2	**0,5%**	2	**1,2%**	1	**0,3%**	3	**1,0%**	3	**1,8%**	**15**
Total céra. horizon	**48**	**14,6%**	**223**	**16,6%**	**307**	**9,4%**	**87**	**11,5%**	**403**	**7,9%**	**161**	**12,4%**	**286**	**4,9%**	**301**	**8,3%**	**163**	**9,8%**	

Annexe 5.2.7.b. Contribution par horizon des Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB à la famille des céramiques à engobe blanc (% du NMI total des -EB de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Kao-EB	6	**85,7%**	35	**94,6%**	23	**79,3%**	4	**40,0%**	25	**78,1%**	9	**45,0%**	3	**21,4%**	8	**32,0%**	3	**18,8%**	**116**	**61,1%**
Sab-EB	0	**0,0%**	2	**5,4%**	5	**17,2%**	4	**40,0%**	5	**15,6%**	9	**45,0%**	10	**71,4%**	14	**56,0%**	10	**62,5%**	**59**	**31,1%**
Cal-EB	1	**14,3%**	0	**0,0%**	1	**3,4%**	2	**20,0%**	2	**6,3%**	2	**10,0%**	1	**7,1%**	3	**12,0%**	3	**18,8%**	**15**	**7,9%**
Total cat. horizon	**7**	**100,0%**	**37**	**100,0%**	**29**	**100,0%**	**10**	**100,0%**	**32**	**100,0%**	**20**	**100,0%**	**14**	**100,0%**	**25**	**100,0%**	**16**	**100,0%**	**190**	**100,0%**

Annexe 5.2.7.c. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Kao-EB (% du NMI total des Kao-EB de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.7a	0	**0,0%**	6	**17,1%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	3	**12,0%**	1	**11,1%**	1	**33,3%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	**11**	**9,5%**
P.7b	1	**16,7%**	16	**45,7%**	7	**30,4%**	1	**25,0%**	2	**8,0%**	3	**33,3%**	1	**33,3%**	1	**12,5%**	1	**33,3%**	**33**	**28,4%**
P.7c	2	**33,3%**	2	**5,7%**	8	**34,8%**	1	**25,0%**	3	**12,0%**	2	**22,2%**	0	**0,0%**	4	**50,0%**	0	**0,0%**	**22**	**19,0%**
P.8a	1	**16,7%**	8	**22,9%**	3	**13,0%**	1	**25,0%**	14	**56,0%**	1	**11,1%**	0	**0,0%**	1	**12,5%**	0	**0,0%**	**29**	**25,0%**
P.8b	2	**33,3%**	2	**5,7%**	5	**21,7%**	1	**25,0%**	2	**8,0%**	2	**22,2%**	1	**33,3%**	2	**25,0%**	1	**33,3%**	**18**	**15,5%**
P.8d	0	**0,0%**	1	**2,9%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	**1**	**0,9%**
P.9a	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**4,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**33,3%**	**2**	**1,7%**
Total cat. horizon	**6**	**100,0%**	**35**	**100,0%**	**23**	**100,0%**	**4**	**100,0%**	**25**	**100,0%**	**9**	**100,0%**	**3**	**100,0%**	**8**	**100,0%**	**3**	**100,0%**	**116**	**100,0%**
P.7	3	**50,0%**	24	**68,6%**	15	**65,2%**	2	**50,0%**	8	**32,0%**	6	**66,7%**	2	**66,7%**	5	**62,5%**	1	**33,3%**	**66**	**56,9%**
P.8	3	**50,0%**	11	**31,4%**	8	**34,8%**	2	**50,0%**	16	**64,0%**	3	**33,3%**	1	**33,3%**	3	**37,5%**	1	**33,3%**	**48**	**41,4%**

Annexe 5.2.7.d. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Sab-EB (% du NMI total des Sab-EB de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.3l	0	**0,0%**	2	**100,0%**	1	**20,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	5	**55,6%**	0	**0,0%**	5	**35,7%**	1	**10,0%**	**14**	**23,7%**
P.3m	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**25,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**7,1%**	1	**10,0%**	**3**	**2,6%**
P.5j	0	**0,0%**	0	**0,0%**	3	**60,0%**	2	**50,0%**	5	**100,0%**	0	**0,0%**	8	**80,0%**	4	**28,6%**	7	**70,0%**	**29**	**25,0%**
P.5l	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	2	**20,0%**	4	**28,6%**	0	**0,0%**	**6**	**5,2%**
P.10a	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**10,0%**	**1**	**0,9%**
P.26b	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**20,0%**	1	**25,0%**	0	**0,0%**	4	**44,4%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	**6**	**5,2%**
Total cat. horizon	**0**	**0,0%**	**2**	**5,7%**	**5**	**21,7%**	**4**	**100,0%**	**5**	**20,0%**	**9**	**100,0%**	**10**	**333,3%**	**14**	**175,0%**	**10**	**333,3%**	**59**	**50,9%**
P.3/P.5	0	**0,0%**	2	**100,0%**	4	**80,0%**	3	**75,0%**	5	**100,0%**	5	**55,6%**	10	**100,0%**	14	**100,0%**	9	**90,0%**	52	**44,8%**

Annexe 5.2.7.e. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Cal-EB (% du NMI total des Cal-EB de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.54a	1	**100,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	**1**	**6,7%**
P.35a	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**100,0%**	1	**50,0%**	0	**0,0%**	1	**50,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	**3**	**2,6%**
P.13a	0	**0,0%**	0	**0,0%**	0	**0,0%**	1	**50,0%**	2	**100,0%**	1	**50,0%**	1	**100,0%**	3	**100,0%**	3	**100,0%**	**11**	**9,5%**
Total cat. horizon	**1**	**16,7%**	**0**	**0,0%**	**1**	**4,3%**	**2**	**50,0%**	**2**	**8,0%**	**2**	**22,2%**	**1**	**33,3%**	**3**	**37,5%**	**3**	**100,0%**	**15**	**12,9%**

Annexe 5.2.8. Quantification des Cal-EN

Annexe 5.2.8.a. Quantification du NTI max. des Cal-EN.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
plat 3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	**1**
jatte/coupe	0	0	1	0	0	0	0	0	0	**1**
forme ouverte	1	0	0	0	1	0	0	0	0	**2**
Total	**1**	**1**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4**

Annexe 5.2.9. Bilan sur les céramiques fines

Annexe 5.2.9.a. Fréquence des productions reconnues de céramiques fines (% du NMI total de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
Productions reconnues	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Italie ou Lyon	2	4,2%	8	3,6%	7	2,3%	1	1,1%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	20	1,0%
La Graufesenque	0	0,0%	11	4,9%	63	20,5%	8	9,2%	71	17,6%	18	11,2%	7	2,4%	10	3,3%	2	1,2%	190	9,6%
Banassac	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	25	8,7%	7	2,3%	1	0,6%	35	1,8%
Espalion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
Montans	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	1	0,2%	0	0,0%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
Lezoux	0	0,0%	5	2,2%	1	0,3%	0	0,0%	4	1,0%	4	2,5%	14	4,9%	5	1,7%	6	3,7%	39	2,0%
Gaule du Sud indét.	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
Gaule du Centre indét.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,1%
Céramique métallescente	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	2,1%	5	1,7%	3	1,8%	14	0,7%
Parois fines CF1	3	6,3%	7	3,1%	3	1,0%	0	0,0%	6	1,5%	0	0,0%	3	1,0%	2	0,7%	1	0,6%	25	1,3%
Parois fines Lyon CF2	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
Parois fines C.F.G2	0	0,0%	0	0,0%	7	2,3%	1	1,1%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	0,5%
Parois fines Lezoux	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	2	0,5%	1	0,6%	2	0,7%	1	0,3%	0	0,0%	7	0,4%
Parois fines E.O.1b	0	0,0%	0	0,0%	3	1,0%	4	4,6%	18	4,5%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	27	1,4%
Parois fines E.O.2b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Glaçurée plombifère	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Terra nigra	7	14,6%	8	3,6%	13	4,2%	0	0,0%	2	0,5%	2	1,2%	1	0,3%	1	0,3%	0	0,0%	34	1,7%
Cal-EO C.F.G.1	3	6,3%	4	1,8%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	0,4%
Cal-EO E.O.1d	1	2,1%	6	2,7%	7	2,3%	3	3,4%	2	0,5%	3	1,9%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	23	1,2%
Cal-EO E.O.4	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	5	0,3%
Cal-EO E.O.1a	2	4,2%	3	1,3%	19	6,2%	7	8,0%	45	11,2%	21	13,0%	3	1,0%	6	2,0%	3	1,8%	109	5,5%
Sab-EO E.O.2.a	0	0,0%	0	0,0%	4	1,3%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	1,2%	8	0,4%
Cal-EG	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	1	1,1%	3	0,7%	3	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	10	0,5%
Kao-EB	6	12,5%	35	15,7%	23	7,5%	4	4,6%	25	6,2%	9	5,6%	3	1,0%	8	2,7%	3	1,8%	116	5,9%
Sab-EB P.3/P.5/P.10	0	0,0%	2	0,9%	4	1,3%	3	3,4%	5	1,2%	5	3,1%	10	3,5%	14	4,7%	10	6,1%	53	2,7%
Sab-EB P.26b	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	1,1%	0	0,0%	4	2,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,3%
Cal-EB P.54a	1	2,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Cal-EB P.35a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	1,1%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
Cal-EB P.13a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	2	0,5%	1	0,6%	1	0,3%	3	1,0%	3	1,8%	11	0,6%
Cal-EN	1	2,1%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
Kao-EN	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
Sab-ER	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
Total céra. horizon	48	100,0%	223	100,0%	307	100,0%	87	100,0%	403	100,0%	161	100,0%	286	100,0%	301	100,0%	163	100,0%	1979	100,0%

Annexe 5.2.9.b. Fréquence par horizon des importations de céramiques fines italiques ou lyonnaise, de La Graufesenque et de Gaule du Centre (% du NMI total de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Italie et Lyon	2	4,2%	9	4,0%	8	2,6%	1	1,1%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	22	1,1%
La Graufesenque	7	14,6%	26	11,7%	103	33,6%	26	29,9%	143	35,5%	50	31,1%	12	4,2%	19	6,3%	9	5,5%	395	20,0%
Gaule du Centre	13	27,1%	48	21,5%	37	12,1%	5	5,7%	34	8,4%	17	10,6%	26	9,1%	20	6,6%	13	8,0%	213	10,8%
Total céra. horizon	48	45,8%	223	37,2%	307	48,2%	87	36,8%	403	43,9%	161	42,2%	286	13,3%	301	13,3%	163	13,5%	1979	31,8%

Annexe 5.2.9.c. Contribution par horizon des importations de céramiques fines italiques ou lyonnaise, de La Graufesenque et de Gaule du Centre à la classe des céramiques fines (% du NMI total des céramiques fines de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Italie et Lyon	2	7,7%	9	9,4%	8	4,9%	1	2,6%	0	0,0%	1	1,3%	0	0,0%	1	1,6%	0	0,0%	22	2,8%
La Graufesenque	7	26,9%	26	27,1%	103	62,8%	26	66,7%	143	73,7%	50	62,5%	12	15,2%	19	29,7%	9	25,0%	395	50,8%
Gaule du Centre	13	50,0%	48	50,0%	37	22,6%	5	12,8%	34	17,5%	17	21,3%	26	32,9%	20	31,3%	13	36,1%	213	27,4%
Total céra. horizon	26	84,6%	96	86,5%	164	90,2%	39	82,1%	194	91,2%	80	85,0%	79	48,1%	64	62,5%	36	61,1%	778	81,0%

ANNEXE 5.3. QUANTIFICATION DES LAMPES À HUILE

Annexe 5.3.a. Fréquence par horizon des lampes à huile (% du NMI total de chaque horizon).

	horizons																	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	total
Lampe	1	2,1%	6	2,7%	4	1,3%	4	4,6%	4	1,0%	0	0,0%	1	0,3%	2	0,7%	0	0,0%	22
Total céra. horizon	48	2,1%	223	2,7%	307	1,3%	87	4,6%	403	1,0%	161	0,0%	286	0,3%	301	0,7%	163	0,0%	

ANNEXE 5.4. QUANTIFICATION DES CÉRAMIQUES COMMUNES

Annexe 5.4.a. Fréquence par horizon des catégories des céramiques communes (% du NMI total de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Kao-GRL	5	10,4%	20	9,0%	14	4,6%	3	3,4%	19	4,7%	4	2,5%	20	7,0%	11	3,7%	11	6,7%	107	5,4%
Sab-GRL	0	0,0%	4	1,8%	4	1,3%	1	1,1%	5	1,2%	6	3,7%	39	13,6%	58	19,3%	21	12,9%	138	7,0%
Sab-CLL	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	0,5%	1	0,6%	4	1,4%	5	1,7%	2	1,2%	15	0,8%
Kao-GR	2	4,2%	36	16,1%	38	12,4%	11	12,6%	57	14,1%	8	5,0%	36	12,6%	34	11,3%	28	17,2%	250	12,6%
Sab-GR	2	4,2%	17	7,6%	20	6,5%	10	11,5%	37	9,2%	11	6,8%	52	18,2%	81	26,9%	20	12,3%	250	12,6%
Cal-GR	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,7%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,3%
Sab-CL	4	8,3%	6	2,7%	16	5,2%	5	5,7%	36	8,9%	24	14,9%	36	12,6%	22	7,3%	19	11,7%	168	8,5%
Cal-CL	1	2,1%	7	3,1%	6	2,0%	3	3,4%	14	3,5%	8	5,0%	5	1,7%	6	2,0%	7	4,3%	57	2,9%
Sab-NT	1	2,1%	17	7,6%	7	2,3%	1	1,1%	6	1,5%	3	1,9%	2	0,7%	5	1,7%	2	1,2%	44	2,2%
R-POMP	0	0,0%	2	0,9%	4	1,3%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,6%	10	0,5%
Com-It	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
Sab-EM	1	2,1%	1	0,4%	2	0,7%	3	3,4%	1	0,2%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,3%	1	0,6%	11	0,6%
Com-Ind	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
Total céra. horizon	48	33,3%	223	50,2%	307	36,8%	87	42,5%	403	45,9%	161	41,0%	286	68,5%	301	74,4%	163	68,7%	1979	53,6%

Annexe 5.4.b. Contribution par horizon des catégories à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Kao-GRL	5	31,3%	20	17,9%	14	12,4%	3	8,1%	19	10,3%	4	6,1%	20	10,2%	11	4,9%	11	9,8%	107	10,1%
Sab-GRL	0	0,0%	4	3,6%	4	3,5%	1	2,7%	5	2,7%	6	9,1%	39	19,9%	58	25,9%	21	18,8%	138	13,0%
Sab-CLL	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	2	1,1%	1	1,5%	4	2,0%	5	2,2%	2	1,8%	15	1,4%
Kao-GR	2	12,5%	36	32,1%	38	33,6%	11	29,7%	57	30,8%	8	12,1%	36	18,4%	34	15,2%	28	25,0%	250	23,6%
Sab-GR	2	12,5%	17	15,2%	20	17,7%	10	27,0%	37	20,0%	11	16,7%	52	26,5%	81	36,2%	20	17,9%	250	23,6%
Cal-GR	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,6%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,5%
Sab-CL	4	25,0%	6	5,4%	16	14,2%	5	13,5%	36	19,5%	24	36,4%	36	18,4%	22	9,8%	19	17,0%	168	15,8%
Cal-CL	1	6,3%	7	6,3%	6	5,3%	3	8,1%	14	7,6%	8	12,1%	5	2,6%	6	2,7%	7	6,3%	57	5,4%
Sab-NT	1	6,3%	17	15,2%	7	6,2%	1	2,7%	6	3,2%	3	4,5%	2	1,0%	5	2,2%	2	1,8%	44	4,1%
R-POMP	0	0,0%	2	1,8%	4	3,5%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	1	0,9%	10	0,9%
Com-It	0	0,0%	1	0,9%	1	0,9%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
Sab-EM	1	6,3%	1	0,9%	2	1,8%	3	8,1%	1	0,5%	0	0,0%	1	0,5%	1	0,4%	1	0,9%	11	1,0%
Com-Ind	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,2%
Total cl. horizon	16	100,0%	112	100,0%	113	100,0%	37	100,0%	185	100,0%	66	100,0%	196	100,0%	224	100,0%	112	100,0%	1061	100,0%

Annexe 5.4.c. Distribution par horizon des catégories de céramiques communes (% du NMI total des catégories).

	horizons																		
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	total
Kao-GRL	5	4,7%	20	18,7%	14	13,1%	3	2,8%	19	17,8%	4	3,7%	20	18,7%	11	10,3%	11	10,3%	107
Sab-GRL	0	0,0%	4	2,9%	4	2,9%	1	0,7%	5	3,6%	6	4,3%	39	28,3%	58	42,0%	21	15,2%	138
Sab-CLL	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	0	0,0%	2	13,3%	1	6,7%	4	26,7%	5	33,3%	2	13,3%	15
Kao-GR	2	0,8%	36	14,4%	38	15,2%	11	4,4%	57	22,8%	8	3,2%	36	14,4%	34	13,6%	28	11,2%	250
Sab-GR	2	0,8%	17	6,8%	20	8,0%	10	4,0%	37	14,8%	11	4,4%	52	20,8%	81	32,4%	20	8,0%	250
Cal-GR	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	60,0%	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	0	0,0%	5
Sab-CL	4	2,4%	6	3,6%	16	9,5%	5	3,0%	36	21,4%	24	14,3%	36	21,4%	22	13,1%	19	11,3%	168
Cal-CL	1	1,8%	7	12,3%	6	10,5%	3	5,3%	14	24,6%	8	14,0%	5	8,8%	6	10,5%	7	12,3%	57
Sab-NT	1	2,3%	17	38,6%	7	15,9%	1	2,3%	6	13,6%	3	6,8%	2	4,5%	5	11,4%	2	4,5%	44
R-POMP	0	0,0%	2	20,0%	4	40,0%	0	0,0%	2	20,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	10,0%	1	10,0%	10
Com-It	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
Sab-EM	1	9,1%	1	9,1%	2	18,2%	3	27,3%	1	9,1%	0	0,0%	1	9,1%	1	9,1%	1	9,1%	11
Com-Ind	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
Total horizon	16	1,5%	112	10,6%	113	10,7%	37	3,5%	185	17,4%	66	6,2%	196	18,5%	224	21,1%	112	10,6%	1061

Annexe 5.4.d. Fréquence par horizon des groupes techniques des céramiques communes (% du NMI total de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
Catégorie	Groupes techniques	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Kao-GRL	P.1a	1	2,1%	10	4,5%	4	1,3%	1	1,1%	2	0,5%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,3%	0	0,0%	20	1,0%
	P.2a	4	8,3%	10	4,5%	10	3,3%	2	2,3%	17	4,2%	4	2,5%	19	6,6%	10	3,3%	11	6,7%	87	4,4%
Sab-GRL	P.3a	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%	14	4,9%	6	2,0%	7	4,3%	30	1,5%
	P.3b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,1%
	P.5a	0	0,0%	3	1,3%	1	0,3%	1	1,1%	5	1,2%	4	2,5%	21	7,3%	41	13,6%	12	7,4%	88	4,4%
	P.5c	0	0,0%	0	0,0%	3	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	1,4%	10	3,3%	2	1,2%	19	1,0%
Sab-CLL	P.3k	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%	3	1,0%	2	1,2%	7	0,4%
	P.5d	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	0,5%	1	0,6%	2	0,7%	2	0,7%	0	0,0%	8	0,4%
Kao-GR	P.1b	0	0,0%	8	3,6%	7	2,3%	2	2,3%	14	3,5%	1	0,6%	4	1,4%	2	0,7%	0	0,0%	38	1,9%
	P.2b	2	4,2%	28	12,6%	31	10,1%	9	10,3%	43	10,7%	7	4,3%	32	11,2%	32	10,6%	28	17,2%	212	10,7%
Sab-GR	P.3d	0	0,0%	11	4,9%	0	0,0%	3	3,4%	8	2,0%	4	2,5%	10	3,5%	8	2,7%	0	0,0%	44	2,2%
	P.5b	2	4,2%	3	1,3%	11	3,6%	5	5,7%	18	4,5%	5	3,1%	40	14,0%	67	22,3%	16	9,8%	167	8,4%
	P.5e	0	0,0%	0	0,0%	8	2,6%	1	1,1%	3	0,7%	1	0,6%	2	0,7%	5	1,7%	2	1,2%	22	1,1%
	P.6a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	3	0,2%
	P.19b	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	1	1,1%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	P.21a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.24a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,1%
	P.27a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.30a	0	0,0%	2	0,9%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	P.37b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	P.40a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	0,1%
Cal-GR	P.4c	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	P.47a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Sab-CL	P.3h	1	2,1%	1	0,4%	1	0,3%	1	1,1%	5	1,2%	6	3,7%	4	1,4%	1	0,3%	1	0,6%	21	1,1%
	P.5h	1	2,1%	0	0,0%	6	2,0%	3	3,4%	17	4,2%	10	6,2%	16	5,6%	7	2,3%	13	8,0%	73	3,7%
	P.6d	1	2,1%	2	0,9%	3	1,0%	1	1,1%	10	2,5%	3	1,9%	10	3,5%	11	3,7%	5	3,1%	46	2,3%
	P.17a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.19a	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%	0	0,0%	3	0,7%	1	0,6%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	8	0,4%
	P.26a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	P.37a	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	P.41a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,1%
	P.43a	1	2,1%	2	0,9%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	6	0,3%
	P.44a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%	1	0,3%	0	0,0%	4	0,2%
	P.44b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
Cal-CL	P.4a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	2	0,1%
	P.4b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	2	0,1%
	P.11a	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	P.12a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.23a	1	2,1%	6	2,7%	3	1,0%	1	1,1%	6	1,5%	4	2,5%	2	0,7%	5	1,7%	2	1,2%	30	1,5%
	P.42a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,6%	4	0,2%
	P.45a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	P.48a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	2	0,5%	1	0,6%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,6%	6	0,3%
	P.50a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.52a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	P.53a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	2	0,1%
Sab-NT	P.28a	0	0,0%	2	0,9%	2	0,7%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,3%
	P.31a	0	0,0%	3	1,3%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,3%
	P.32a	0	0,0%	3	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	P.33a	1	2,1%	6	2,7%	1	0,3%	1	1,1%	2	0,5%	1	0,6%	1	0,3%	2	0,7%	1	0,6%	16	0,8%
	P.34a	0	0,0%	3	1,3%	2	0,7%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	8	0,4%
	P.38a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	3	0,2%
	P.39a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,1%
	P.49a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,1%
R-POMP	VRP1	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	VRP2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,6%	4	0,2%
	VRP3b	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
COM-IT	VRP3a	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
Sab-EM	EM1	1	2,1%	1	0,4%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	EM2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,3%	0	0,0%	2	0,1%
	EM3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	3,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	4	0,2%
	EM4	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Com-Ind	P.29a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	Total céra. horizon	48	33,3%	223	50,2%	307	36,8%	87	42,5%	403	45,9%	161	41,0%	286	68,5%	301	74,4%	163	68,7%	1979	

Annexe 5.4.e. Contribution par horizon des groupes techniques à la classe des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
Catégorie	Groupes techniques	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Kao-GRL	P.1a	1	6,3%	10	8,9%	4	3,5%	1	2,7%	2	1,1%	0	0,0%	1	0,5%	1	0,4%	0	0,0%	20	1,9%
	P.2a	4	25,0%	10	8,9%	10	8,8%	2	5,4%	17	9,2%	4	6,1%	19	9,7%	10	4,5%	11	9,8%	87	8,2%
Sab-GRL	P.3a	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	3,0%	14	7,1%	6	2,7%	7	6,3%	30	2,8%
	P.3b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	1	0,1%
	P.5a	0	0,0%	3	2,7%	1	0,9%	1	2,7%	5	2,7%	4	6,1%	21	10,7%	41	18,3%	12	10,7%	88	8,3%
	P.5c	0	0,0%	0	0,0%	3	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	2,0%	10	4,5%	2	1,8%	19	1,8%
Sab-CLL	P.3k	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,0%	3	1,3%	2	1,8%	7	0,7%
	P.5d	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	2	1,1%	1	1,5%	2	1,0%	2	0,9%	0	0,0%	8	0,8%
Kao-GR	P.1b	0	0,0%	8	7,1%	7	6,2%	2	5,4%	14	7,6%	1	1,5%	4	2,0%	2	0,9%	0	0,0%	38	3,6%
	P.2b	2	12,5%	28	25,0%	31	27,4%	9	24,3%	43	23,2%	7	10,6%	32	16,3%	32	14,3%	28	25,0%	212	20,0%
Sab-GR	P.3d	0	0,0%	11	9,8%	0	0,0%	3	8,1%	8	4,3%	4	6,1%	10	5,1%	8	3,6%	0	0,0%	44	4,1%
	P.5b	2	12,5%	3	2,7%	11	9,7%	5	13,5%	18	9,7%	5	7,6%	40	20,4%	67	29,9%	16	14,3%	167	15,7%
	P.5e	0	0,0%	0	0,0%	8	7,1%	1	2,7%	3	1,6%	1	1,5%	2	1,0%	5	2,2%	2	1,8%	22	2,1%
	P.6a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	3	0,3%
	P.19b	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	1	2,7%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
	P.21a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.24a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	1	0,1%
	P.27a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.30a	0	0,0%	2	1,8%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,3%
	P.37b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,2%
	P.40a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,5%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	2	0,2%
Cal-GR	P.4c	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
	P.47a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Sab-CL	P.3h	1	6,3%	1	0,9%	1	0,9%	1	2,7%	5	2,7%	6	9,1%	4	2,0%	1	0,4%	1	0,9%	21	2,0%
	P.5h	1	6,3%	0	0,0%	6	5,3%	3	8,1%	17	9,2%	10	15,2%	16	8,2%	7	3,1%	13	11,6%	73	6,9%
	P.6d	1	6,3%	2	1,8%	3	2,7%	1	2,7%	10	5,4%	3	4,5%	10	5,1%	11	4,9%	5	4,5%	46	4,3%
	P.17a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.19a	0	0,0%	0	0,0%	2	1,8%	0	0,0%	3	1,6%	1	1,5%	2	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	0,8%
	P.26a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	3,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,2%
	P.37a	0	0,0%	1	0,9%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,5%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
	P.41a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	1	0,1%
	P.43a	1	6,3%	2	1,8%	2	1,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	6	0,6%
	P.44a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,0%	1	0,4%	0	0,0%	4	0,4%
	P.44b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,5%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,2%
Cal-CL	P.4a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	2	0,2%
	P.4b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	2	0,2%
	P.11a	0	0,0%	1	0,9%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,2%
	P.12a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.23a	1	6,3%	6	5,4%	3	2,7%	1	2,7%	6	3,2%	4	6,1%	2	1,0%	5	2,2%	2	1,8%	30	2,8%
	P.42a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,5%	0	0,0%	1	0,4%	1	0,9%	4	0,4%
	P.45a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	2	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
	P.48a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,7%	2	1,1%	1	1,5%	1	0,5%	0	0,0%	1	0,9%	6	0,6%
	P.50a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.52a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	2	3,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,3%
	P.53a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	2	0,2%
Sab-NT	P.28a	0	0,0%	2	1,8%	2	1,8%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,6%
	P.31a	0	0,0%	3	2,7%	1	0,9%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,6%
	P.32a	0	0,0%	3	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,3%
	P.33a	1	6,3%	6	5,4%	1	0,9%	1	2,7%	2	1,1%	1	1,5%	1	0,5%	2	0,9%	1	0,9%	16	1,5%
	P.34a	0	0,0%	3	2,7%	2	1,8%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,5%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	8	0,8%
	P.38a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	3	0,3%
	P.39a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	1	0,1%
	P.49a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	1	0,1%
R-POMP	VRP1	0	0,0%	1	0,9%	2	1,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,3%
	VRP2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	1	0,9%	4	0,4%
	VRP3b	0	0,0%	1	0,9%	2	1,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,3%
COM-IT	VRP3a	0	0,0%	1	0,9%	1	0,9%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
Sab-EM	EM1	1	6,3%	1	0,9%	2	1,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
	EM2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	1	0,4%	0	0,0%	2	0,2%
	EM3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	8,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	4	0,4%
	EM4	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Com-Ind	P.29a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,2%
	Total cl. horizon	16	100,0%	112	100,0%	113	100,0%	37	100,0%	185	100,0%	66	100,0%	196	100,0%	224	100,0%	112	100,0%	1061	100,0%

Annexe 5.4.f. Distribution par horizon des groupes techniques des céramiques communes (% du NMI total des groupes techniques).

		horizons																		NMI total
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		
Catégorie	Groupes techniques	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind
Kao-GRL	P.1a	1	5,0%	10	50,0%	4	20,0%	1	5,0%	2	10,0%	0	0,0%	1	5,0%	1	5,0%	0	0,0%	20
	P.2a	4	4,6%	10	11,5%	10	11,5%	2	2,3%	17	19,5%	4	4,6%	19	21,8%	10	11,5%	11	12,6%	87
Sab-GRL	P.3a	0	0,0%	1	3,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	6,7%	14	46,7%	6	20,0%	7	23,3%	30
	P.3b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1
	P.5a	0	0,0%	3	3,4%	1	1,1%	1	1,1%	5	5,7%	4	4,5%	21	23,9%	41	46,6%	12	13,6%	88
	P.5c	0	0,0%	0	0,0%	3	15,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	21,1%	10	52,6%	2	10,5%	19
Sab-CLL	P.3k	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	28,6%	3	42,9%	2	28,6%	7
	P.5d	0	0,0%	0	0,0%	1	12,5%	0	0,0%	2	25,0%	1	12,5%	2	25,0%	2	25,0%	0	0,0%	8
Kao-GR	P.1b	0	0,0%	8	21,1%	7	18,4%	2	5,3%	14	36,8%	1	2,6%	4	10,5%	2	5,3%	0	0,0%	38
	P.2b	2	0,9%	28	13,2%	31	14,6%	9	4,2%	43	20,3%	7	3,3%	32	15,1%	32	15,1%	28	13,2%	212
Sab-GR	P.3d	0	0,0%	11	25,0%	0	0,0%	3	6,8%	8	18,2%	4	9,1%	10	22,7%	8	18,2%	0	0,0%	44
	P.5b	2	1,2%	3	1,8%	11	6,6%	5	3,0%	18	10,8%	5	3,0%	40	24,0%	67	40,1%	16	9,6%	167
	P.5e	0	0,0%	0	0,0%	8	36,4%	1	4,5%	3	13,6%	1	4,5%	2	9,1%	5	22,7%	2	9,1%	22
	P.6a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	3
	P.19b	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
	P.21a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	P.24a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	1
	P.27a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	P.30a	0	0,0%	2	66,7%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
	P.37b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	P.40a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	2
Cal-GR	P.4c	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	75,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
	P.47a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Sab-CL	P.3h	1	4,8%	1	4,8%	1	4,8%	1	4,8%	5	23,8%	6	28,6%	4	19,0%	1	4,8%	1	4,8%	21
	P.5h	1	1,4%	0	0,0%	6	8,2%	3	4,1%	17	23,3%	10	13,7%	16	21,9%	7	9,6%	13	17,8%	73
	P.6d	1	2,2%	2	4,3%	3	6,5%	1	2,2%	10	21,7%	3	6,5%	10	21,7%	11	23,9%	5	10,9%	46
	P.17a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	P.19a	0	0,0%	0	0,0%	2	25,0%	0	0,0%	3	37,5%	1	12,5%	2	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	8
	P.26a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	P.37a	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
	P.41a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1
	P.43a	1	16,7%	2	33,3%	2	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	0	0,0%	6
	P.44a	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	50,0%	1	25,0%	0	0,0%	4
	P.44b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
Cal-CL	P.4a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	2
	P.4b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	2
	P.11a	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	P.12a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	P.23a	1	3,3%	6	20,0%	3	10,0%	1	3,3%	6	20,0%	4	13,3%	2	6,7%	5	16,7%	2	6,7%	30
	P.42a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	4
	P.45a	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
	P.48a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	2	33,3%	1	16,7%	1	16,7%	0	0,0%	1	16,7%	6
	P.50a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	P.52a	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
	P.53a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	2
Sab-NT	P.28a	0	0,0%	2	33,3%	2	33,3%	0	0,0%	1	16,7%	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6
	P.31a	0	0,0%	3	50,0%	1	16,7%	0	0,0%	1	16,7%	0	0,0%	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	6
	P.32a	0	0,0%	3	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
	P.33a	1	6,3%	6	37,5%	1	6,3%	1	6,3%	2	12,5%	1	6,3%	1	6,3%	2	12,5%	1	6,3%	16
	P.34a	0	0,0%	3	37,5%	2	25,0%	0	0,0%	1	12,5%	1	12,5%	0	0,0%	1	12,5%	0	0,0%	8
	P.38a	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	3
	P.39a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	1
	P.49a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	1
R-POMP	VRP1	0	0,0%	1	33,3%	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
	VRP2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	4
	VRP3b	0	0,0%	1	33,3%	2	66,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
COM-IT	VRP3a	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
Sab-EM	EM1	1	25,0%	1	25,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4
	EM2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	2
	EM3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	75,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	4
	EM4	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Com-Ind	P.29a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	Total cl. horizon	16	1,5%	112	10,6%	113	10,7%	37	3,5%	185	17,4%	66	6,2%	196	18,5%	224	21,1%	112	10,6%	1061

Annexe 5.4.1. Quantification des céramiques grises lissées (Kao-GRL et Sab-GRL)

Annexe 5.4.1.a. Fréquence par horizon des Kao-GRL et Sab-GRL (% du NMI total de chaque horizon).

	horizons																		
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	total
Kao-GRL	5	10,4%	20	9,0%	14	4,6%	3	3,4%	19	4,7%	4	2,5%	20	7,0%	11	3,7%	11	6,7%	107
Sab-GRL	0	0,0%	4	1,8%	4	1,3%	1	1,1%	5	1,2%	6	3,7%	39	13,6%	58	19,3%	21	12,9%	138
Total céra. horizon	**48**	10,4%	**223**	10,8%	**307**	5,9%	**87**	4,6%	**403**	6,0%	**161**	6,2%	**286**	20,6%	**301**	22,9%	**163**	19,6%	

Annexe 5.4.1.b. Contribution par horizon des Kao-GRL et Sab-GRL à la famille des céramiques grises lissées (% du NMI total des céramiques grises lissées de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Kao-GRL	5	100,0%	20	83,3%	14	77,8%	3	0,0%	19	79,2%	4	40,0%	20	33,9%	11	15,9%	11	0,0%	107	43,7%
Sab-GRL	0	0,0%	4	16,7%	4	22,2%	1	0,0%	5	20,8%	6	60,0%	39	66,1%	58	84,1%	21	0,0%	138	56,3%
Total cat. horizon	**5**	100,0%	**24**	100,0%	**18**	100,0%	**4**	0,0%	**24**	100,0%	**10**	100,0%	**59**	100,0%	**69**	100,0%	**32**	0,0%	**245**	100,0%

Annexe 5.4.1.c. Contribution des différents groupes techniques aux Kao-GRL (% du NMI total des Kao-GRL de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.1a	1	20,0%	10	50,0%	4	28,6%	1	33,3%	2	10,5%	0	0,0%	1	5,0%	1	9,1%	0	0,0%	20	18,7%
P.2a	4	80,0%	10	50,0%	10	71,4%	2	66,7%	17	89,5%	4	100,0%	19	95,0%	10	90,9%	11	100,0%	87	81,3%
Total cat. horizon	**5**	100,0%	**20**	100,0%	**14**	100,0%	**3**	100,0%	**19**	100,0%	**4**	100,0%	**20**	100,0%	**11**	100,0%	**11**	100,0%	**107**	100,0%

Annexe 5.4.1.d. Contribution des différents groupes techniques aux Sab-GRL (% du NMI total des Sab-GRL de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.3a	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	33,3%	14	35,9%	6	10,3%	7	33,3%	30	21,7%
P.3b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,7%	0	0,0%	1	0,7%
P.5a	0	0,0%	3	75,0%	1	25,0%	1	100,0%	5	100,0%	4	66,7%	21	53,8%	41	70,7%	12	57,1%	88	63,8%
P.5c	0	0,0%	0	0,0%	3	75,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	10,3%	10	17,2%	2	9,5%	19	13,8%
Total cat. horizon	**0**	0,0%	**4**	100,0%	**4**	100,0%	**1**	100,0%	**5**	100,0%	**6**	100,0%	**39**	100,0%	**58**	100,0%	**21**	100,0%	**138**	100,0%
P.3a/P.5a	0	0,0%	4	100,0%	1	25,0%	1	100,0%	5	100,0%	6	100,0%	35	89,7%	47	81,0%	19	90,5%	118	85,5%
P.3b/P.5c	0	0,0%	0	0,0%	3	75,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	10,3%	11	19,0%	2	9,5%	20	14,5%

Annexe 5.4.2. Quantification des Sab-CLL

Annexe 5.4.2.a. Contribution des différents groupes techniques aux Sab-CLL (% du NMI total des Sab-CLL de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.3k	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	50,0%	3	60,0%	2	100,0%	7	46,7%
P.5d	0	0,0%	0	0,0%	1	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	1	100,0%	2	50,0%	2	40,0%	0	0,0%	8	53,3%
Total cat. horizon	**0**	0,0%	**0**	0,0%	**1**	0,0%	**0**	0,0%	**2**	100,0%	**1**	100,0%	**4**	100,0%	**5**	100,0%	**2**	100,0%	**15**	100,0%

Annexe 5.4.3. Quantification des céramiques grises (Kao-GR et Sab-GR et Cal-GR)

Annexe 5.4.3.a. Fréquence par horizon des Kao-GR, Sab-GR et Cal-GR (% du NMI total des céramiques de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Kao-GR	2	4,2%	36	16,1%	38	12,4%	11	12,6%	57	14,1%	8	5,0%	36	12,6%	34	11,3%	28	17,2%	250	12,6%
Sab-GR	2	4,2%	17	7,6%	20	6,5%	10	11,5%	37	9,2%	11	6,8%	52	18,2%	81	26,9%	20	12,3%	250	12,6%
Cal-GR	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,7%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,3%
Total céra. horizon	48	8,3%	223	24,2%	307	18,9%	87	24,1%	403	24,1%	161	11,8%	286	31,1%	301	38,2%	163	29,4%	1979	25,5%

Annexe 5.4.3.b. Contribution par horizon des Kao-GR, Sab-GR et Cal-GR à la famille des céramiques grises (% du NMI total des céramiques grises de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Kao-GR	2	50,0%	36	66,7%	38	65,5%	11	52,4%	57	58,8%	8	42,1%	36	40,4%	34	29,6%	28	58,3%	250	49,5%
Sab-GR	2	50,0%	17	31,5%	20	34,5%	10	47,6%	37	38,1%	11	57,9%	52	58,4%	81	70,4%	20	41,7%	250	49,5%
Cal-GR	0	0,0%	1	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	3	3,1%	0	0,0%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	5	1,0%
Total cat. horizon	4	100,0%	54	100,0%	58	100,0%	21	100,0%	97	100,0%	19	100,0%	89	100,0%	115	100,0%	48	100,0%	505	100,0%

Annexe 5.4.3.c Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Kao-GR (% du NMI total des Kao-GR de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.1b	0	0,0%	8	22,2%	7	18,4%	2	18,2%	14	24,6%	1	12,5%	4	11,1%	2	5,9%	0	0,0%	38	15,2%
P.2b	2	100,0%	28	77,8%	31	81,6%	9	81,8%	43	75,4%	7	87,5%	32	88,9%	32	94,1%	28	100,0%	212	84,8%
Total cat. horizon	2	100,0%	36	100,0%	38	100,0%	11	100,0%	57	100,0%	8	100,0%	36	100,0%	34	100,0%	28	100,0%	250	100,0%

Annexe 5.4.3.d. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Sab-GR (% du NMI total des Sab-GR de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.3d	0	0,0%	11	64,7%	0	0,0%	3	30,0%	8	21,6%	4	36,4%	10	19,2%	8	9,9%	0	0,0%	44	17,6%
P.5b	2	100,0%	3	17,6%	11	55,0%	5	50,0%	18	48,6%	5	45,5%	40	76,9%	67	82,7%	16	80,0%	167	66,8%
P.5e	0	0,0%	0	0,0%	8	40,0%	1	10,0%	3	8,1%	1	9,1%	2	3,8%	5	6,2%	2	10,0%	22	8,8%
P.6a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	5,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	3	1,2%
P.19b	0	0,0%	1	5,9%	0	0,0%	1	10,0%	2	5,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	1,6%
P.21a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%
P.24a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	1	0,4%
P.27a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%
P.30a	0	0,0%	2	11,8%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,2%
P.37b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	5,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,8%
P.40a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	9,1%	0	0,0%	1	1,2%	0	0,0%	2	0,8%
Total cat. horizon	2	100,0%	17	100,0%	20	100,0%	10	100,0%	37	100,0%	11	100,0%	52	100,0%	81	100,0%	20	100,0%	250	100,0%
P.3/P.5/P.6	2	100,0%	14	82,4%	19	95,0%	9	90,0%	31	83,8%	10	90,9%	52	100,0%	80	98,8%	19	95,0%	236	94,4%

Annexe 5.4.3.e. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Cal-GR (% du NMI total des Cal-GR de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.4c	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	80,0%
P.47a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	20,0%
Total cat. horizon	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	100,0%

Annexe 5.4.3.f. Quantification du NTI max. des Cal-GR.

	horizons									NTI total
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	
forme fermée		1			1		1			3
marmite					1					1
marmite 2					1					1
Total	0	1	0	0	3	0	1	0	0	5

Annexe 5.4.4. Quantification des céramiques claires (Sab-CL et Cal-CL)

Annexe 5.4.4.a. Fréquence par horizon des Sab-CL et Cal-CL (% du NMI total des céramiques de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Sab-CL	4	8,3%	6	2,7%	16	5,2%	5	5,7%	36	8,9%	24	14,9%	36	12,6%	22	7,3%	19	11,7%	168	8,5%
Cal-CL	1	2,1%	7	3,1%	6	2,0%	3	3,4%	14	3,5%	8	5,0%	5	1,7%	6	2,0%	7	4,3%	57	2,9%
Total céra. horizon	**48**	10,4%	**223**	5,8%	**307**	7,2%	**87**	9,2%	**403**	12,4%	**161**	19,9%	**286**	14,3%	**301**	9,3%	**163**	16,0%	**1979**	11,4%

Annexe 5.4.4.b. Contribution par horizon des Sab-CL et Cal-CL à la famille des céramiques claires (% du NMI total des céramiques claires de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Sab-CL	4	80,0%	6	46,2%	16	72,7%	5	62,5%	36	72,0%	24	75,0%	36	87,8%	22	78,6%	19	73,1%	168	74,7%
Cal-CL	1	20,0%	7	53,8%	6	27,3%	3	37,5%	14	28,0%	8	25,0%	5	12,2%	6	21,4%	7	26,9%	57	25,3%
Total cat. horizon	**5**	100,0%	**13**	100,0%	**22**	100,0%	**8**	100,0%	**50**	100,0%	**32**	100,0%	**41**	100,0%	**28**	100,0%	**26**	100,0%	**225**	100,0%

Annexe 5.4.4.c. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Sab-CL (% du NMI total des Sab-CL de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.3h	1	25,0%	1	16,7%	1	6,3%	1	20,0%	5	13,9%	6	25,0%	4	11,1%	1	4,5%	1	5,3%	21	12,5%
P.5h	1	25,0%	0	0,0%	6	37,5%	3	60,0%	17	47,2%	10	41,7%	16	44,4%	7	31,8%	13	68,4%	73	43,5%
P.6d	1	25,0%	2	33,3%	3	18,8%	1	20,0%	10	27,8%	3	12,5%	10	27,8%	11	50,0%	5	26,3%	46	27,4%
P.17a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
P.19a	0	0,0%	0	0,0%	2	12,5%	0	0,0%	3	8,3%	1	4,2%	2	5,6%	0	0,0%	0	0,0%	8	4,8%
P.26a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	8,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%
P.37a	0	0,0%	1	16,7%	1	6,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,2%	1	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	4	2,4%
P.41a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,5%	0	0,0%	1	0,6%
P.43a	1	25,0%	2	33,3%	2	12,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,5%	0	0,0%	6	3,6%
P.44a	0	0,0%	0	0,0%	1	6,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	5,6%	1	4,5%	0	0,0%	4	2,4%
P.44b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	4,2%	1	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%
Total cat. horizon	**4**	100,0%	**6**	100,0%	**16**	100,0%	**5**	100,0%	**36**	100,0%	**24**	100,0%	**36**	100,0%	**22**	100,0%	**19**	100,0%	**168**	100,0%
P.3h/P.5h/P.6d	3	75,0%	3	50,0%	10	62,5%	5	100,0%	32	88,9%	19	79,2%	30	83,3%	19	86,4%	19	100,0%	140	83,3%

Annexe 5.4.4.d. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Cal-CL (% du NMI total des Cal-CL de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.4a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	14,3%	2	3,5%
P.4b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	14,3%	2	3,5%
P.11a	0	0,0%	1	14,3%	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	3,5%
P.12a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,8%
P.23a	1	100,0%	6	85,7%	3	50,0%	1	33,3%	6	42,9%	4	50,0%	2	40,0%	5	83,3%	2	28,6%	30	52,6%
P.42a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,1%	1	12,5%	0	0,0%	1	16,7%	1	14,3%	4	7,0%
P.45a	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	0	0,0%	1	7,1%	0	0,0%	2	40,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	7,0%
P.48a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	2	14,3%	1	12,5%	1	20,0%	0	0,0%	1	14,3%	6	10,5%
P.50a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,8%
P.52a	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	2	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	5,3%
P.53a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	14,3%	2	3,5%
Total cat. horizon	**1**	100,0%	**7**	100,0%	**6**	100,0%	**3**	100,0%	**14**	100,0%	**8**	100,0%	**5**	100,0%	**6**	100,0%	**7**	100,0%	**57**	100,0%

Annexe 5.4.5. Quantification des Sab-NT

Annexe 5.4.5.a. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Sab-NT (% du NMI total des Sab-NT de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
P.28a	0	0,0%	2	11,8%	2	28,6%	0	0,0%	1	16,7%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	13,6%
P.31a	0	0,0%	3	17,6%	1	14,3%	0	0,0%	1	16,7%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	13,6%
P.32a	0	0,0%	3	17,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	6,8%
P.33a	1	100,0%	6	35,3%	1	14,3%	1	100,0%	2	33,3%	1	33,3%	1	50,0%	2	40,0%	1	50,0%	16	36,4%
P.34a	0	0,0%	3	17,6%	2	28,6%	0	0,0%	1	16,7%	1	33,3%	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	8	18,2%
P.38a	0	0,0%	0	0,0%	1	14,3%	0	0,0%	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	3	6,8%
P.39a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	20,0%	0	0,0%	1	2,3%
P.49a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	1	2,3%
Total cat. horizon	**1**	100,0%	**17**	100,0%	**7**	100,0%	**1**	100,0%	**6**	100,0%	**3**	100,0%	**2**	100,0%	**5**	100,0%	**2**	100,0%	**44**	100,0%

Annexe 5.4.6. Quantification des R-POMP

Annexe 5.4.6.a. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux R-POMP (% du NMI total des R-POMP de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
VRP1	0	0,0%	1	50,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	30,0%
VRP2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	1	100,0%	4	40,0%
VRP3b	0	0,0%	1	50,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	30,0%
Total cat. horizon	**0**	0,0%	**2**	100,0%	**4**	100,0%	**0**	0,0%	**2**	100,0%	**0**	0,0%	**0**	0,0%	**1**	100,0%	**1**	100,0%	**10**	100,0%

Annexe 5.4.6.b. Quantification du NTI max. des R-POMP.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
plat	0	**1**	0	0	0	0	0	0	**1**	**2**
plat 1d	0	**1**	**4**	0	**2**	0	0	0	**1**	**8**
Total	**0**	**2**	**4**	**0**	**2**	**0**	**0**	**0**	**2**	**10**

Annexe 5.4.7. Quantification des COM-IT

Annexe 5.4.7.a. Quantification du NTI max. des COM-IT.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
forme fermée	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	**1**
couvercle 2c	0	**2**	0	0	**1**	0	0	0	0	**3**
Total	**0**	**2**	**1**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4**

Annexe 5.4.8. Quantification des Sab-EM

Annexe 5.4.8.a. Contribution par horizon des différents groupes techniques aux Sab-EM (% du NMI total des Sab-EM de chaque horizon).

	horizons																			
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
EM1	1	100,0%	1	100,0%	2	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	36,4%
EM2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	1	100,0%	0	0,0%	2	18,2%
EM3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	4	36,4%
EM4	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	9,1%
Total cat. horizon	**1**	100,0%	**1**	100,0%	**2**	100,0%	**3**	100,0%	**1**	100,0%	**0**	0,0%	**1**	100,0%	**1**	100,0%	**1**	100,0%	**11**	100,0%

Annexe 5.4.8.b. Quantification du NTI max. des Sab-EM.

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
forme fermée	0	**1**	0	0	**1**	0	0	**1**	0	**3**
cruche	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	**1**
pot	0	0	0	0	0	0	**1**	0	0	**1**
pot 15	0	0	**2**	0	0	0	0	0	0	**2**
marmite 4	0	0	0	**2**	0	0	0	0	0	**2**
Total	**0**	**2**	**2**	**2**	**1**	**0**	**1**	**1**	**0**	**9**

Annexe 5.4.9. Bilan sur les céramiques communes

Annexe 5.4.9.a. Contribution par horizon des différentes provenances des céramiques communes (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
		ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Importations	Cal-GR	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,6%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,5%
	Cal-CL	1	6,3%	7	6,3%	6	5,3%	3	8,1%	14	7,6%	8	12,1%	5	2,6%	6	2,7%	7	6,3%	57	5,4%
	R-POMP	0	0,0%	2	1,8%	4	3,5%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	1	0,9%	10	0,9%
	Com-It	0	0,0%	1	0,9%	1	0,9%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
	Total	*1*	*6,3%*	*11*	*9,8%*	*11*	*9,7%*	*3*	*8,1%*	*20*	*10,8%*	*9*	*13,6%*	*6*	*3,1%*	*7*	*3,1%*	*8*	*7,1%*	*76*	*7,2%*
Productions régionales ou locales	Kao-GRL	5	31,3%	20	17,9%	14	12,4%	3	8,1%	19	10,3%	4	6,1%	20	10,2%	11	4,9%	11	9,8%	107	10,1%
	Sab-GRL	0	0,0%	4	3,6%	4	3,5%	1	2,7%	5	2,7%	6	9,1%	39	19,9%	58	25,9%	21	18,8%	138	13,0%
	Sab-CLL	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	2	1,1%	1	1,5%	4	2,0%	5	2,2%	2	1,8%	15	1,4%
	Kao-GR	2	12,5%	36	32,1%	38	33,6%	11	29,7%	57	30,8%	8	12,1%	36	18,4%	34	15,2%	28	25,0%	250	23,6%
	Sab-GR	2	12,5%	17	15,2%	20	17,7%	10	27,0%	37	20,0%	11	16,7%	52	26,5%	81	36,2%	20	17,9%	250	23,6%
	Sab-CL	4	25,0%	6	5,4%	16	14,2%	5	13,5%	36	19,5%	24	36,4%	36	18,4%	22	9,8%	19	17,0%	168	15,8%
	Sab-NT	1	6,3%	17	15,2%	7	6,2%	1	2,7%	6	3,2%	3	4,5%	2	1,0%	5	2,2%	2	1,8%	44	4,1%
	Total	*14*	*87,5%*	*100*	*89,3%*	*100*	*88,5%*	*31*	*83,8%*	*162*	*87,6%*	*57*	*86,4%*	*189*	*96,4%*	*216*	*96,4%*	*103*	*92,0%*	*972*	*91,6%*
Indéterminé	Com-Ind	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,2%
	Sab-EM	1	6,3%	1	0,9%	2	1,8%	3	8,1%	1	0,5%	0	0,0%	1	0,5%	1	0,4%	1	0,9%	11	1,0%
	Total	*1*	*6,3%*	*1*	*0,9%*	*2*	*1,8%*	*3*	*8,1%*	*3*	*1,6%*	*0*	*0,0%*	*1*	*0,5%*	*1*	*0,4%*	*1*	*0,9%*	*13*	*1,2%*
	Total cl. horizon	16	100,0%	112	100,0%	113	100,0%	37	100,0%	185	100,0%	66	100,0%	196	100,0%	224	100,0%	112	100,0%	1061	100,0%

Annexe 5.4.9.b. Importance par horizon des modes de façonnage au sein des céramiques communes locales ou régionales (% du NMI total des céramiques communes d'origine locale ou régionale de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
		ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Tournées régionales	Kao-GRL	5	35,7%	20	20,0%	14	14,0%	3	9,7%	19	11,7%	4	7,0%	20	10,6%	11	5,1%	11	10,7%	107	11,0%
	Sab-GRL	0	0,0%	4	4,0%	4	4,0%	1	3,2%	5	3,1%	6	10,5%	39	20,6%	58	26,9%	21	20,4%	138	14,2%
	Sab-CLL	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	0	0,0%	2	1,2%	1	1,8%	4	2,1%	5	2,3%	2	1,9%	15	1,5%
	Kao-GR	2	14,3%	36	36,0%	38	38,0%	11	35,5%	57	35,2%	8	14,0%	36	19,0%	34	15,7%	28	27,2%	250	25,7%
	Sab-GR	2	14,3%	17	17,0%	20	20,0%	10	32,3%	37	22,8%	11	19,3%	52	27,5%	81	37,5%	20	19,4%	250	25,7%
	Sab-CL	4	28,6%	6	6,0%	16	16,0%	5	16,1%	36	22,2%	24	42,1%	36	19,0%	22	10,2%	19	18,4%	168	17,3%
	Total	*13*	*92,9%*	*83*	*83,0%*	*93*	*93,0%*	*30*	*96,8%*	*156*	*96,3%*	*54*	*94,7%*	*187*	*98,9%*	*211*	*97,7%*	*101*	*98,1%*	*928*	*95,5%*
Modelées	Sab-NT	1	7,1%	17	17,0%	7	7,0%	1	3,2%	6	3,7%	3	5,3%	2	1,1%	5	2,3%	2	1,9%	44	4,5%
	Total cl. horizon	14	100,0%	100	100,0%	100	100,0%	31	100,0%	162	100,0%	57	100,0%	189	100,0%	216	100,0%	103	100,0%	972	100,0%

Annexe 5.4.9.c. Contribution des céramiques claires et grises par provenance (% du NMI total des céramiques communes de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
		ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Grises locales ou régionales	Kao-GRL	5	31,3%	20	17,9%	14	12,4%	3	8,1%	19	10,3%	4	6,1%	20	10,2%	11	4,9%	11	9,8%	107	10,1%
	Sab-GRL	0	0,0%	4	3,6%	4	3,5%	1	2,7%	5	2,7%	6	9,1%	39	19,9%	58	25,9%	21	18,8%	138	13,0%
	Kao-GR	2	12,5%	36	32,1%	38	33,6%	11	29,7%	57	30,8%	8	12,1%	36	18,4%	34	15,2%	28	25,0%	250	23,6%
	Sab-GR	2	12,5%	17	15,2%	20	17,7%	10	27,0%	37	20,0%	11	16,7%	52	26,5%	81	36,2%	20	17,9%	250	23,6%
	Sab-NT	1	6,3%	17	15,2%	7	6,2%	1	2,7%	6	3,2%	3	4,5%	2	1,0%	5	2,2%	2	1,8%	44	4,1%
	Total	*10*	*62,5%*	*94*	*83,9%*	*83*	*73,5%*	*26*	*70,3%*	*124*	*67,0%*	*32*	*48,5%*	*149*	*76,0%*	*189*	*84,4%*	*82*	*73,2%*	*789*	*74,4%*
Grises importées	Cal-GR	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,6%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,5%
Claires indéterminées	Com-Ind	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,2%
	Sab-EM	1	6,3%	1	0,9%	2	1,8%	3	8,1%	1	0,5%	0	0,0%	1	0,5%	1	0,4%	1	0,9%	11	1,0%
	Total	*1*	*6,3%*	*1*	*0,9%*	*2*	*1,8%*	*3*	*8,1%*	*3*	*1,6%*	*0*	*0,0%*	*1*	*0,5%*	*1*	*0,4%*	*1*	*0,9%*	*13*	*1,2%*
Claires locales ou régionales	Sab-CLL	0	0,0%	0	0,0%	1	0,9%	0	0,0%	2	1,1%	1	1,5%	4	2,0%	5	2,2%	2	1,8%	15	1,4%
	Sab-CL	4	25,0%	6	5,4%	16	14,2%	5	13,5%	36	19,5%	24	36,4%	36	18,4%	22	9,8%	19	17,0%	168	15,8%
	Total	*4*	*25,0%*	*6*	*5,4%*	*17*	*15,0%*	*5*	*13,5%*	*38*	*20,5%*	*25*	*37,9%*	*40*	*20,4%*	*27*	*12,1%*	*21*	*18,8%*	*183*	*17,2%*
Claires importées	Cal-CL	1	6,3%	7	6,3%	6	5,3%	3	8,1%	14	7,6%	8	12,1%	5	2,6%	6	2,7%	7	6,3%	57	5,4%
	R-POMP	0	0,0%	2	1,8%	4	3,5%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	1	0,9%	10	0,9%
	Com-It	0	0,0%	1	0,9%	1	0,9%	0	0,0%	1	0,5%	1	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,4%
	Total	*1*	*6,3%*	*10*	*8,9%*	*11*	*9,7%*	*3*	*8,1%*	*17*	*9,2%*	*9*	*13,6%*	*5*	*2,6%*	*7*	*3,1%*	*8*	*7,1%*	*71*	*6,7%*
	Total cl. horizon	16	100,0%	112	100,0%	113	100,0%	37	100,0%	185	100,0%	66	100,0%	196	100,0%	224	100,0%	112	100,0%	1061	100,0%

ANNEXE 5.5. QUANTIFICATION DES AMPHORES

Annexe 5.5.a. Fréquence par horizon des différentes provenances de la catégorie des amphores (% du NMI total des céramiques de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Italie	2	4,2%	3	1,3%	3	1,0%	1	1,1%	2	0,5%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	13	0,7%
Espagne	2	4,2%	3	1,3%	10	3,3%	4	4,6%	6	1,5%	9	5,6%	5	1,7%	7	2,3%	6	3,7%	52	2,6%
Gaule Narbonnaise	1	2,1%	2	0,9%	11	3,6%	2	2,3%	10	2,5%	5	3,1%	5	1,7%	3	1,0%	7	4,3%	46	2,3%
Lyon	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Orient	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	4	0,2%
Afrique	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	2	0,1%
Total céra. horizon	**48**	10,4%	**223**	4,0%	**307**	8,5%	**87**	8,0%	**403**	5,0%	**161**	9,3%	**286**	3,5%	**301**	3,7%	**163**	9,2%	**1979**	6,0%

Annexe 5.5.b. Contribution par horizon des différentes provenances de la catégorie des amphores (% du NMI total des amphores de chaque horizon).

	horizons																		NMI total	
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Italie	2	40,0%	3	33,3%	3	11,5%	1	14,3%	2	10,0%	1	6,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	13	11,0%
Espagne	2	40,0%	3	33,3%	10	38,5%	4	57,1%	6	30,0%	9	60,0%	5	50,0%	7	63,6%	6	40,0%	52	44,1%
Gaule Narbonnaise	1	20,0%	2	22,2%	11	42,3%	2	28,6%	10	50,0%	5	33,3%	5	50,0%	3	27,3%	7	46,7%	46	39,0%
Lyon	0	0,0%	1	11,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
Orient	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	2	10,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	9,1%	0	0,0%	4	3,4%
Afrique	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	2	1,7%
Total cl. horizon	**5**	100,0%	**9**	100,0%	**26**	100,0%	**7**	100,0%	**20**	100,0%	**15**	100,0%	**10**	100,0%	**11**	100,0%	**15**	100,0%	**118**	100,0%

Annexe 5.5.c. Distribution par horizon des différentes provenances de la catégorie des amphores (% du NMI total des différentes provenances).

	horizons																		NMI total
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		
	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	
Italie	2	15,4%	3	23,1%	3	23,1%	1	7,7%	2	15,4%	1	7,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	7,7%	13
Espagne	2	3,8%	3	5,8%	10	19,2%	4	7,7%	6	11,5%	9	17,3%	5	9,6%	7	13,5%	6	11,5%	52
Gaule Narbonnaise	1	2,2%	2	4,3%	11	23,9%	2	4,3%	10	21,7%	5	10,9%	5	10,9%	3	6,5%	7	15,2%	46
Lyon	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Orient	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	2	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	4
Afrique	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	2
Total horizon	**5**	4,2%	**9**	7,6%	**26**	22,0%	**7**	5,9%	**20**	16,9%	**15**	12,7%	**10**	8,5%	**11**	9,3%	**15**	12,7%	**118**

Annexe 5.5.d. Fréquence par horizon des groupes techniques de la catégorie des amphores (% du NMI total des céramiques de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
Catégorie	**Groupes techniques**	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Italie	**A.It.1**	1	2,1%	1	0,4%	2	0,7%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	6	0,3%
	A.It.2	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	A.It.3	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	A.It.5	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	A.It.6	1	2,1%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	A.Lip.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Espagne	**A.Ib.1**	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	1	0,2%	1	0,6%	1	0,3%	0	0,0%	2	1,2%	6	0,3%
	A.Ib.2	1	2,1%	1	0,4%	2	0,7%	1	1,1%	0	0,0%	3	1,9%	1	0,3%	1	0,3%	0	0,0%	10	0,5%
	A.Ib.3	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	1	1,1%	1	0,2%	2	1,2%	1	0,3%	1	0,3%	0	0,0%	9	0,5%
	A.Ib.4	0	0,0%	1	0,4%	3	1,0%	1	1,1%	3	0,7%	3	1,9%	1	0,3%	2	0,7%	1	0,6%	15	0,8%
	A.Ib.5	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	2	0,7%	1	0,6%	4	0,2%
	A.Ib.6	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,6%	4	0,2%
	A.Ib.8	1	2,1%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	A.Ib.9	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,1%
	A.Ib.10	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Gaule Narbonnaise	**A.G.1**	0	0,0%	1	0,4%	2	0,7%	1	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,3%	1	0,6%	7	0,4%
	A.G.2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,6%	3	0,2%
	A.G.3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	2	0,1%
	A.G.5	1	2,1%	0	0,0%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,3%
	A.G.6	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	A.G.7	0	0,0%	0	0,0%	2	0,7%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	A.G.8	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	1	0,6%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	4	0,2%
	P.15a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,3%	0	0,0%	3	0,2%
	P.16a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	3	0,7%	1	0,6%	2	0,7%	1	0,3%	2	1,2%	10	0,5%
	P.20a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	3	0,2%
	P.22a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	P.25a	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	1	1,1%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
Lyon	**A.Ly**	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Orient	**A.c.**	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	3	0,2%
	A.Rho	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
Afrique	**A.Af.3**	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,1%
	A.Af.6	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	Total céra. horizon	**48**	10,4%	**223**	4,0%	**307**	8,5%	**87**	8,0%	**403**	5,0%	**161**	9,3%	**286**	3,5%	**301**	3,7%	**163**	9,2%	**1979**	

Annexe 5.5.e. Contribution par horizon des groupes techniques à la catégorie des amphores (% du NMI total des amphores de chaque horizon).

		horizons																		NMI total	
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7			
Catégorie	Groupes techniques	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
Italie	A.It.1	1	20,0%	1	11,1%	2	7,7%	1	14,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	6	5,1%
	A.It.2	0	0,0%	1	11,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
	A.It.3	0	0,0%	1	11,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
	A.It.5	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	1	6,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,7%
	A.It.6	1	20,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,7%
	A.Lip.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
Espagne	A.Ib.1	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	14,3%	1	5,0%	1	6,7%	1	10,0%	0	0,0%	2	13,3%	6	5,1%
	A.Ib.2	1	20,0%	1	11,1%	2	7,7%	1	14,3%	0	0,0%	3	20,0%	1	10,0%	1	9,1%	0	0,0%	10	8,5%
	A.Ib.3	0	0,0%	1	11,1%	2	7,7%	1	14,3%	1	5,0%	2	13,3%	1	10,0%	1	9,1%	0	0,0%	9	7,6%
	A.Ib.4	0	0,0%	1	11,1%	3	11,5%	1	14,3%	3	15,0%	3	20,0%	1	10,0%	2	18,2%	1	6,7%	15	12,7%
	A.Ib.5	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	10,0%	2	18,2%	1	6,7%	4	3,4%
	A.Ib.6	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	9,1%	1	6,7%	4	3,4%
	A.Ib.8	1	20,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,7%
	A.Ib.9	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	1	0,8%
	A.Ib.10	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
Gaule Narbonnaise	A.G.1	0	0,0%	1	11,1%	2	7,7%	1	14,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	10,0%	1	9,1%	1	6,7%	7	5,9%
	A.G.2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	1	10,0%	0	0,0%	1	6,7%	3	2,5%
	A.G.3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	2	1,7%
	A.G.5	1	20,0%	0	0,0%	2	7,7%	0	0,0%	0	0,0%	2	13,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	4,2%
	A.G.6	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,7%
	A.G.7	0	0,0%	0	0,0%	2	7,7%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	2,5%
	A.G.8	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	1	5,0%	1	6,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	4	3,4%
	P.15a	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	10,0%	1	9,1%	0	0,0%	3	2,5%
	P.16a	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	3	15,0%	1	6,7%	2	20,0%	1	9,1%	2	13,3%	10	8,5%
	P.20a	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	3	2,5%
	P.22a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
	P.25a	0	0,0%	1	11,1%	0	0,0%	1	14,3%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	2,5%
Lyon	A.Ly	0	0,0%	1	11,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
Orient	A.c.	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	9,1%	0	0,0%	3	2,5%
	A.Rho	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
Afrique	A.Af.3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	6,7%	1	0,8%
	A.Af.6	0	0,0%	0	0,0%	1	3,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,8%
	Total cl. horizon	5	100,0%	9	100,0%	26	100,0%	7	100,0%	20	100,0%	15	100,0%	10	100,0%	11	100,0%	15	100,0%	118	100,0%

Annexe 5.5.f. Distribution par horizon des groupes techniques à la catégorie des amphores (% du NMI total des groupes techniques de chaque horizon).

		horizons																		NMI total
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		
Catégorie	Groupes techniques	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind	%tot.	ind
Italie	A.It.1	1	16,7%	1	16,7%	2	33,3%	1	16,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	6
	A.It.2	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	A.It.3	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	A.It.5	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	A.It.6	1	50,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	A.Lip.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Espagne	A.Ib.1	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	16,7%	1	16,7%	1	16,7%	1	16,7%	0	0,0%	2	33,3%	6
	A.Ib.2	1	10,0%	1	10,0%	2	20,0%	1	10,0%	0	0,0%	3	30,0%	1	10,0%	1	10,0%	0	0,0%	10
	A.Ib.3	0	0,0%	1	11,1%	2	22,2%	1	11,1%	1	11,1%	2	22,2%	1	11,1%	1	11,1%	0	0,0%	9
	A.Ib.4	0	0,0%	1	6,7%	3	20,0%	1	6,7%	3	20,0%	3	20,0%	1	6,7%	2	13,3%	1	6,7%	15
	A.Ib.5	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	2	50,0%	1	25,0%	4
	A.Ib.6	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	4
	A.Ib.8	1	50,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	A.Ib.9	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	1
	A.Ib.10	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Gaule Narbonnaise	A.G.1	0	0,0%	1	14,3%	2	28,6%	1	14,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	14,3%	1	14,3%	1	14,3%	7
	A.G.2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	1	33,3%	3
	A.G.3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	2
	A.G.5	1	20,0%	0	0,0%	2	40,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	40,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5
	A.G.6	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2
	A.G.7	0	0,0%	0	0,0%	2	66,7%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
	A.G.8	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	0	0,0%	1	25,0%	1	25,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	25,0%	4
	P.15a	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	1	33,3%	0	0,0%	3
	P.16a	0	0,0%	0	0,0%	1	10,0%	0	0,0%	3	30,0%	1	10,0%	2	20,0%	1	10,0%	2	20,0%	10
	P.20a	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	3
	P.22a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	P.25a	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	1	33,3%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3
Lyon	A.Ly	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Orient	A.c.	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	33,3%	0	0,0%	3
	A.Rho	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
Afrique	A.Af.3	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	1
	A.Af.6	0	0,0%	0	0,0%	1	100,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1
	Total cl. horizon	5	4,2%	9	7,6%	26	22,0%	7	5,9%	20	16,9%	15	12,7%	10	8,5%	11	9,3%	15	12,7%	118

ANNEXE 6 : QUANTIFICATIONS DES FORMES DES CATÉGORIES MÉCONNUES

ANNEXE 6.1. QUANTIFICATION DES FORMES

pot 1a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR					1		1			2
Total	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2

pot 1d

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR			3							3
Kao-GR			1							1
Total	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4

pot 3

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

pot 4

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-EB									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1

pot 5b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL									1	1
Kao-GRL									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2

pot 5c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL								1		1
Total	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1

pot 5b/5c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL									2	2
Kao-GRL								1	1	2
Total	0	0	0	0	0	0	0	1	3	4

pot 6

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a					3		1			4
Total	0	0	0	0	3	0	1	0	0	4

pot 7b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-CL			1							1
Total	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1

pot 8

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EG					2	1				3
Total	0	0	0	0	2	1	0	0	0	3

pot 9

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR		1								1
Total	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

pot 10b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					3					3
Total	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3

pot 10c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					1			1		2
Total	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2

pot 10d

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL			3		1					4
Total	0	0	3	0	1	0	0	0	0	4

pot 11

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-NT		2	1		1					4
Total	0	2	1	0	1	0	0	0	0	4

pot 10e

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

pot 13

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

pot 14

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

pot 16

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1

pot 18

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL			1							1
Total	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1

pot 19a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a						1				1
Cal-EO EO1b					1					1
Total	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2

pot 19b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1b					2	1				3
Total	0	0	0	0	2	1	0	0	0	3

pot 20

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a			1							1
Cal-EO EO1d			1							1
Total	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2

pot 21

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-CL					1					1
Sab-CL						1				1
Total	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2

cruche 1a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

cruche 1b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR					2					2
Sab-GR					1	1				2
Total	0	0	0	0	3	1	0	0	0	4

cruche 1c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

cruche 1d

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-EB							1	1		2
Total	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2

cruche 2a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

cruche 2b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					2	1				3
Cal-CL						1				1
Total	0	0	0	0	2	2	0	0	0	4

cruche 2c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

cruche 3b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB			4							4
Total	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4

cruche 4b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL								1		1
Total	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1

cruche 5

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a					3					3
Total	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3

cruche 7a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB					3			1		4
Total	0	0	0	0	3	0	0	1	0	4

cruche 7b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-EB									2	2
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2

cruche 8

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

cruche 9b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB		3								3
Total	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3

cruche 9c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB			1							1
Total	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1

cruche 10

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EB P.13a					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

cruche 11

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-EB									5	5
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5

cruche 18a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

cruche 19a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

cruche 19b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL								1		1
Total	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1

cruche 3a/22

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-CL								2	2	4
Total	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4

cruche 23a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EB P.13a					1			1		2
Total	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2

plat 1f

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a	1									1
Total	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1

plat 1g

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-CL	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1

plat 2/couv 3

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL			1		1					2
Sab-GRL				1						1
Total	0	0	1	1	1	0	0	0	0	3

plat 3

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL		3								3
Cal-EN		1								1
Total	0	4	0	0	0	0	0	0	0	4

bol 1b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL								2		2
Total	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2

bol 2

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR						1				1
Total	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1

jatte/coupe 1a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

jatte/coupe 1b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL					2	1				3
Sab-CLL					1					1
Total	0	0	0	0	3	1	0	0	0	4

jatte/coupe 1e

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL	1									1
Total	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1

jatte/coupe 1f

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1d		1								1
Cal-EO EO4		1								1
Total	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2

jatte/coupe 3

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1

jatte/coupe 5

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

jatte/coupe 6b

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL							2			2
Sab-CLL							1			1
Kao-GRL							1			1
Total	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4

jatte/coupe 6c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL								1		1
Total	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1

jatte/coupe 6d

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO SCBG								3	1	4
Total	0	0	0	0	0	0	0	3	1	4

jatte/coupe 7

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-NT		1								1
Sab-CL			1							1
Total	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2

jatte/coupe 8

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-NT	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

jatte/coupe 10

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1

jatte/coupe 11

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1d		1								1
Total	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

jatte/coupe 12b/Lezoux 340

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Paroi fine CFLz					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

marmite 1a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

marmite 1c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR					1					1
Sab-GR					1					1
Total	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2

marmite 1d

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1

marmite 2

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

marmite 3

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

marmite 4

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-EM				2						2
Total	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2

marmite 5

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Com-Ind					2					2
Total	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2

passoire 1

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

couvercle 1

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-CL	0	2	0	0	3	0	0	0	0	5
Total	0	2	0	0	3	0	0	0	0	5

couvercle 2a

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a					1					1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

couvercle 2c

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Com-It		1			1					2
Total	0	1	0	0	1	0	0	0	0	2

couvercle 3

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GRL	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
Total	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2

couvercle 4d

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR								1		1
Sab-NT		1								1
Total	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2

couvercle 4e

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR			2				4	1		7
Total	0	0	2	0	0	0	4	1	0	7

couvercle 5

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Paroi fine EO1b	0	0	0	2	8	0	0	0	0	10
Total	0	0	0	2	8	0	0	0	0	10

amphorisque 1

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-CL	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Total	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1

calice 3

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Cal-EO EO1a	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Total	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1

type 102

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-GR		1								1
Cal-CL					1				1	2
Total	0	1	0	0	1	0	0	0	1	3

type 201

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL									1	1
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1

type 202

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
TN	1									1
Kao-GRL		2								2
Total	1	2	0	0	0	0	0	0	0	3

type 203

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GR		1								1
Total	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1

type 204

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Sab-GRL							2			2
Total	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2

type 205

	horizons									NTI
	1	2	3	4a	4b	4c	5	6	7	total
Kao-EB		2								2
Total	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2

ANNEXE 6.2. DISTRIBUTION DES DIAMÈTRES DES FORMES

pot 1b

diamètre (cm)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	
NTI	1	0	2	6	3	8	10	18	10	15	21	13	12	16	8	9	5	0	2	3	1	3	1	1	0	1	0	1	0	0	**170**

pot 1c

diamètre (cm)	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
NTI	0	1	2	2	1	3	1	0	1	1	2	0	1	0	**15**

pot 2a

diamètre (cm)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
NTI	0	0	0	1	1	1	4	4	10	15	9	6	10	3	1	6	0	0	1	1	0	0	0	2	2	0	**77**

pot 2b

diamètre (cm)	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
NTI	0	0	1	3	4	5	0	2	0	1	0	**16**

pot 2c

diamètre (cm)	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
NTI	0	1	1	0	0	6	3	2	1	2	5	0	0	2	1	1	0	**25**

pot 5a/5b

diamètre (cm)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
NTI	0	0	10	9	6	5	2	2	0	**34**

pot 7a

diamètre (cm)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
NTI	0	1	3	5	1	1	1	1	1	0	**14**

cruche 9

diamètre (cm)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
NTI	3	5	8	14	12	8	5	4	0	**59**

cruche 17

diamètre (cm)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
NTI	0	0	1	0	3	8	5	3	0	**20**

plat 1a

diamètre (cm)	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	
NTI	0	1	0	0	0	1	6	2	7	2	12	2	4	2	3	5	7	1	0	0	1	0	0	0	2		1		**59**

jatte/coupe 2

diamètre (cm)	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	34	
NTI	0	0	0	1	0	0	1	0	5	3	7	1	3	3	2	1	5	1	0	2	3	0	1	0	0	1	**40**

jatte/coupe 6a

diamètre (cm)	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	
NTI	0	2	2	1	3	6	1	2	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	**20**

marmite1b

diamètre (cm)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
NTI	1	0		1	3	3	2	3	3	1	8	2	3	2	2	4	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	**42**

ANNEXE 6.3. ÉVOLUTION DES FONCTIONS CULINAIRES

Annexe 6.3.a. Fréquence par horizon des céramiques culinaires (% de leur NTI total de chaque horizon).

	horizons																									
	1			2			3			4a			4b			4c			5			6			7			NTI total
	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	NTI	% f. à cuire	% c. culi.	
pot à cuire	3	100,0%	100,0%	26	89,7%	83,9%	49	83,1%	73,1%	15	65,2%	53,6%	68	73,1%	59,1%	13	68,4%	46,4%	54	56,3%	44,3%	56	44,8%	38,4%	41	67,2%	64,1%	336
plats à cuire	0	0,0%	0,0%	2	6,9%	6,5%	5	8,5%	7,5%	3	13,0%	10,7%	12	12,9%	10,4%	0	0,0%	0,0%	25	26,0%	20,5%	35	28,0%	24,0%	11	18,0%	17,2%	95
marmites	0	0,0%	0,0%	0	0,0%	0,0%	4	6,8%	6,0%	5	21,7%	17,9%	12	12,9%	10,4%	4	21,1%	14,3%	7	7,3%	5,7%	18	14,4%	12,3%	6	9,8%	9,4%	58
jattes	0	0,0%	0,0%	1	3,4%	3,2%	1	1,7%	1,5%	0	0,0%	0,0%	1	1,1%	0,9%	2	10,5%	7,1%	10	10,4%	8,2%	16	12,8%	11,0%	3	4,9%	4,7%	35
NTI tot formes à cuire	**3**	**100,0%**	***100,0%***	**29**	**100,0%**	***93,5%***	**59**	**100,0%**	***88,1%***	**23**	**100,0%**	***82,1%***	**93**	**100,0%**	***80,9%***	**19**	**100,0%**	***67,9%***	**96**	**100,0%**	***78,7%***	**125**	**100,0%**	***85,6%***	**61**	**100,0%**	***95,3%***	***523***
mortier	0		0,0%	1		3,2%	5		7,5%	2		7,1%	3		2,6%	2		7,1%	3		2,5%	3		2,1%	0		0,0%	**19**
bouilloire	0		0,0%	0		0,0%	1		1,5%	1		3,6%	9		7,8%	6		21,4%	8		6,6%	4		2,7%	0		0,0%	**29**
couvercle	0		0,0%	1		3,2%	2		3,0%	2		7,1%	10		8,7%	1		3,6%	15		12,3%	14		9,6%	3		4,7%	**48**
NTI tot autres	**0**		***0,0%***	**2**		***6,5%***	**8**		***11,9%***	**5**		***17,9%***	**22**		***19,1%***	**9**		***32,1%***	**26**		***21,3%***	**21**		***14,4%***	**3**		***4,7%***	***97***
NTI tot céra. culinaire	**3**		**100,0%**	**31**		**100,0%**	**67**		**100,0%**	**28**		**100,0%**	**115**		**100,0%**	**28**		**100,0%**	**122**		**100,0%**	**146**		**100,0%**	**64**		**100,0%**	***612***

ANNEXE 6.4. CORRESPONDANCES ENTRE CATÉGORIES, PRODUCTIONS ET FORMES

Annexe 6.4.a. Tableau de correspondances entre les formes et les différentes productions reconnues.

	Par. fines					EO						EB				Lissées			GR			CL							
	C.F.G.2	E.O.1b	E.O.2b	C.F.Lz	TN	E.O.1a	C.F.G.1	E.O.1d	E.O.4	Sab-EO	Cal-EG	Kao-EB	Sab-EB	Cal-EB	Cal-EN	Kao-GRL	Sab-GRL	Sab-CLL	Kao-GR	Sab-GR	Cal-GR	Sab-CL	Cal-CL	Sab-NT	R-POMP	Com-IT	Com-Ind	Sab-EM	NTI
pot 1a																													2
pot 1b												■							■	■		■		■					175
pot 1c																			■	■									15
pot 1d																			■	■									4
pot 1e																			■	■									4
pot 2a																			■	■		■							77
pot 2b																			■	■		■							16
pot 2c																			■	■		■		■					25
pot 3																			■										1
pot 4													■																1
pot 5a																■	■												4
pot 5b																■	■												2
pot 5a/5b																■	■	■											33
pot 5c																■													1
pot 5d																	■												5
pot 6						■																							4
pot 7a						■																							14
pot 7b																							■						1
pot 8											■																		3
pot 9																			■										1
pot 10a																				■		■							5
pot 10b																						■							3
pot 10c																						■							2
pot 10d																						■							4
pot 10e																						■							1
pot 11																								■					4
pot 12a																			■	■		■		■					7
pot 12b												■	■																3
pot 12c																						■							1
pot 13																				■									1
pot 14																						■							1
pot 15												■				■				■								■	7
pot 16																				■									1
pot 17	■					■																							3
pot 18																						■							1
pot 19a		■				■																							2
pot 19b		■																											3
pot 20						■		■																					1
pot 21																						■	■						2
dolium 1																													0
cruche 1																			■	■		■							30
cruche 1d													■																1
cruche 2a																			■										1
cruche 2b																						■	■						4
cruche 2c																						■							1
cruche 3a												■	■																10
cruche 3a/22																						■							4
cruche 3b												■																	4
cruche 4a						■					■																		4
cruche 4b																	■												1
cruche 5						■																							3
cruche 6						■																							6
cruche 7a												■																	4
cruche 7b													■																2
cruche 8																				■									1
cruche 9												■	■																66
cruche 9a												■																	6
cruche 9b												■																	3
cruche 9c												■																	1
cruche 10														■															1
cruche 11													■																5
cruche 12													■	■															5
cruche 13																			■	■									26
cruche 14								■						■									■						5
cruche 15																			■										1
cruche 16						■	■	■																					6
cruche 17																■			■	■									26
cruche 18a																						■							1
cruche 18b																						■							1
cruche 19a																						■							1
cruche 19b																						■							1
cruche 20																						■							15
cruche 21						■																							3
cruche 22																						■							0
cruche 23a														■															2
cruche 23b						■																							0

Annexe6.4.a. Tableau de correspondances entre les formes et les différentes productions reconnues (suite).

	Par. fines					EO						EB				Lissées			GR			CL							
	C.F.G.2	E.O.1b	E.O.2b	C.F.Lz	TN	E.O.1a	C.F.G.1	E.O.1d	E.O.4	Sab-EO	Cal-EG	Kao-EB	Sab-EB	Cal-EB	Cal-EN	Kao-GRL	Sab-GRL	Sab-CLL	Kao-GR	Sab-GR	Cal-GR	Sab-CL	Cal-CL	Sab-NT	R-POMP	Com-IT	Com-Ind	Sab-EM	NTI
plat 1a					■											■	■	■											61
plat 1b																■	■												10
plat 1c					■												■			■									3
plat 1d																									■				8
plat 1e						■				■																			5
plat 1f						■																							1
plat 1g																													1
plat 2																■													11
plat 2/couv 3																	■												3
plat 3															■	■													4
bol 1a																■	■												5
bol 1b																	■												2
bol 2																				■									1
jatte/coupe 1a																■													1
jatte/coupe 1b																	■	■											4
jatte/coupe 1c						■																							14
jatte/coupe 1d						■																							6
jatte/coupe 1e																■				■									2
jatte/coupe 1f								■	■																				2
jatte/coupe 2																■	■		■	■		■							42
jatte/coupe 3																	■												1
jatte/coupe 4a							■	■																					5
jatte/coupe 4b						■			■																				16
jatte/coupe 5																	■												1
jatte/coupe 6a																■	■	■											24
jatte/coupe 6b																■	■	■											4
jatte/coupe 6c																	■												1
jatte/coupe 6d						■																							4
jatte/coupe 6e																	■												0
jatte/coupe 7																						■		■					2
jatte/coupe 8																							■	■					1
jatte/coupe 9					■												■												17
jatte/coupe 10						■																							1
jatte/coupe 11								■																					1
jatte/coupe 12a		■	■																										9
jatte/coupe 12b				■																									1
passoire 1						■																							1
poellon patère 1																						■							1
marmite 1a																				■									1
marmite 1b												■							■	■		■							42
marmite 1c																			■	■									2
marmite 1d																			■										1
marmite 2																					■								1
marmite 3																				■									1
marmite 4																												■	2
marmite 5																											■		1
mortier 1																							■						4
mortier 2																							■						1
mortier 3																							■						1
mortier 4																							■						1
mortier 5																						■							4
couvercle 1																							■						5
couvercle 2a						■																							1
couvercle 2b												■							■	■		■							6
couvercle 2c																										■			2
couvercle 3																■													2
couvercle 4a																			■	■		■							13
couvercle 4b																			■	■		■							12
couvercle 4c																			■	■		■							11
couvercle 4d																				■				■					1
couvercle 4e																				■									7
couvercle 5		■																											10
amphorisque 1																							■						1
calice 1												■	■																6
calice 2													■																0
calice 3						■																							1
calice 4													■																0
type 101												■																	1
type 102																			■				■						3
type 103						■																							1
type 201																	■												1
type 202					■											■													3
type 203																				■									1
type 204																	■												2
type 205												■																	2
Nombre total de types	1	4	1	1	4	22	2	6	2	1	2	14	11	4	1	19	22	5	24	32	1	33	11	7	1	1	1	2	

Annexe 6.4.b. Tableau non ordonné du nombre de types communs entre chaque catégorie.

		Par. fines				Cal-EO						EB				lissée			grise			claire						
		C.F.G.2	E.O.1b	E.O.2b	TN	E.O.1a	C.F.G.1	E.O.1d	E.O.4	Sab-EO	Cal-EG	Kao-EB	Sab-EB	Cal-EB	Cal-EN	Kao-GRL	Sab-GRL	Sab-CLL	Kao-GR	Sab-GR	Cal-GR	Sab-CL	Cal-CL	Sab-NT	R-POMP	Com-IT	Com-Ind	Sab-EM
Par. Fines	C.F.G.2					1																						
	E.O.1b			1		1																						
	E.O.2b		1																									
	TN															2	3	1		1								
Cal-EO	E.O.1a	1	1				1	2	1	1	1																	
	C.F.G.1					1		2																				
	E.O.1d					2	2		1					1									1					
	E.O.4					1		1																				
	Sab-EO					1																						
	Cal-EG					1																						
EB	Kao-EB												4			1			3	4		3		1				1
	Sab-EB											4		1														
	Cal-EB							1					1										1					
	Cal-EN															1												
lissée	Kao-GRL				2							1			1		1	4	2	4		1						1
	Sab-GRL				3											1		5	1	2		1						
	Sab-CLL				1											4	5											
GR	Kao-GR											3				2	1			18		12		3				
	Sab-GR				1							4				4	2		18			13		2				1
	Cal-GR																											
CL	Sab-CL											3				1	1		12	13			2	4				
	Cal-CL							1						1								2						
	Sab-NT											1							3	2		4						
	R-POMP																											
	Com-IT																											
	Com-Ind																											
	Sab-EM											1				1				1								

ANNEXE 7 : CORRESPONDANCES ENTRE APPELLATIONS PREMIÈRES ET NOUVEAUX TYPES ET FRÉQUENCE DES TYPES

ANNEXE 7.1. CORRESPONDANCES ENTRE APPELLATIONS PREMIÈRES ET NOUVEAUX TYPES.

Annexe 7.1.a. Correspondances entre appellations premières et types nouveaux (en italique, mention à d'autres référentiels).

Appellation première	Catégories	Types	NTI total	Fréquence
pot 1a	Sab-GR	Com-GrB 3-203	2	rare
pot 1b	Kao-EB	Kao-EB 3-101	5	régulière
	Sab-GR	Com-GrB 3-203	141	très fréquente
	Kao-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 3-203	27	fréquente
	Sab-NT	Sab-NT 3-203	2	rare
pot 1c	Kao-GR	Com-GrB 3-201	15	fréquente
	Sab-GR			
pot 1d	Kao-GR	Com-GrB 3-401	4	rare
	Sab-GR			
pot 1e	Kao-GR	Com-GrB 3-202	4	rare
	Sab-GR			
pot 2a	Kao-GR	Com-GrB 3-301	66	très fréquente
	Sab-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 3-301	11	régulière
pot 2b	Kao-GR	Com-GrB 3-302	15	fréquente
	Sab-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 3-302	1	exceptionnelle
pot 2c	Kao-GR	Com-GrB 3-303	19	fréquente
	Sab-GR			
	Sab-Cl	Com-ClB 3-303	5	régulière
	Sab-NT	Sab-NT 3-303	1	exceptionnelle
pot 3	Kao-GR	Com-GrB 3-601	1	exceptionnelle
pot 4	Sab-EB	Sab-EB 3-101	1	exceptionnelle
pot 5a	Kao-GRL	Com-L 4-202	4	rare
	Sab-GRL			
	Sab-CLL			
pot 5b	Kao-GRL	Com-L 4-203	2	rare
	Sab-GRL			
pot 5a/5b	Kao-GRL	Com-L 4-202	33	très fréquente
	Sab-GRL			
	Sab-CLL			
pot 5c	Kao-GRL	Com-L 4-204	1	exceptionnelle
pot 5d	Sab-GRL	Com-L 4-201	5	régulière
pot 6	Cal-EO EO1a	CF RuGa 3-401	4	rare
pot 7a	Cal-EO EO1a	CF RuGa 4-101	14	régulière
pot 7b	Cal-CL	*CL-REC 12c*	1	exceptionnelle
pot 8	Cal-EG	CF RuGa 3-101	3	rare
pot 9	Kao-GR	Com-GrB 3-901	1	exceptionnelle
pot 10a	Sab-GR	Com-GrB 3-701	2	rare
	Sab-CL	Com-ClB 3-701	3	rare
pot 10b	Sab-CL	Com-ClB 3-702	7	régulière
pot 10d				
pot 10c	Sab-CL	Com-ClB 3-703	2	rare
pot 10e	Sab-CL	Com-ClB 3-704	1	exceptionnelle
pot 11	Sab-NT	Sab-NT 3-101	4	rare
pot 12a	Sab-GR	Com-GrB 3-501	4	rare
	Kao-GR			
	Sab-CL	Com ClB 3-501		
	Sab-NT	Sab-NT 3-501		
pot 12b	Kao-EB	Kao-EB 4-201	2	rare
	Sab-EB	Sab-EB 4-201	1	exceptionnelle
pot 12c	Sab-CL	Com-ClB 4-101	1	exceptionnelle
pot 13	Sab-GR	Com-GrB 3-801	1	exceptionnelle
pot 14	Sab-CL	Com-ClB 3-501	1	exceptionnelle
pot 15	Sab-EM	Sab-EM 3-101	2	rare
	Kao-EB	Kao-EB 3-101	2	rare
	Kao-GRL	Com-L 3-101	1	exceptionnelle
	Sab-GR	Com-GrB 3-101	2	rare
pot 16	Sab-GR	Com-GrB 3-1001	1	exceptionnelle
pot 17	parois fines C.F.G.2	PF RuGa 3-101	1	exceptionnelle
	Cal-EO EO1a	CF RuGa 3-102	2	rare
pot 18	Sab-CL	Com-ClB 3-101	1	exceptionnelle
pot 19a	parois fines C.F.G.2	PF RuGa 3-201	1	exceptionnelle
	Cal-EO EO1a	CF RuGa 3-201	1	exceptionnelle
pot 19b	parois fines E.O.1b	PF RuGa 3-202	3	rare
pot 20	Cal-EO EO1d	CF RuGa 3-301	1	exceptionnelle
pot 21	Sab-CL	Com-ClB 3-401	1	exceptionnelle
	Cal-CL	*DOLIUM bd11b*	1	exceptionnelle
dolium 1	Sab-CL	Com-ClB 3-601	0	exceptionnelle
cruche 1a, b, c	Kao-GR	Com-GrB 5-101	29	fréquente
	Sab-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 5-101	1	exceptionnelle
cruche 1a	Kao-GR	Com-GrB 5-101	1	exceptionnelle
cruche 1b	Kao-GR	Com-GrB 5-102	4	rare
	Sab-GR			
cruche 1c	Kao-GR	Com-GrB 5-103	1	exceptionnelle
cruche 1d	Sab-EB	Sab-EB 4-301	1	exceptionnelle
cruche 2a	Kao-GR	Com-GrB 5-201	1	exceptionnelle
cruche 2b	Sab-CL	Com-ClB 5-201	4	rare
cruche 2c	Sab-CL	Com-ClB 5-202	1	exceptionnelle

Annexe 7.1.a. Correspondances entre appellations premières et types nouveaux (en italique, mention à d'autres référentiels) (suite).

Appellation première	Catégories	Types	NTI total	Fréquence
cruche 3a	Kao-EB	Kao-EB 5-101	4	rare
	Sab-EB	Sab-EB 5-101	6	régulière
cruche 3a/22	Sab-CL	Com-ClB 5-501	4	rare
cruche 3b	Kao-EB	Kao-EB 5-102	4	rare
cruche 4a	Cal-EO EO1a	CF RuGa 5-301	4	rare
	Cal-EG	CF RuGa 5-301		
cruche 4b	Sab-GRL	Com-L 5-101	1	exceptionnelle
cruche 5	Cal-EO EO1a	CF RuGa 5-401	3	rare
cruche 6	Cal-EO EO1a	CF RuGa 5-501	6	régulière
cruche 7a	Kao-EB	Kao-EB 5-201	4	rare
cruche 7b	Sab-EB	Sab-EB 5-201	2	rare
cruche 8	Sab-GR	Com-GrB 4-201	1	exceptionnelle
cruche 9	Kao-EB	Kao-EB 4-100	56	très fréquente
	Sab-EB	Sab-EB 4-101	10	régulière
cruche 9a	Kao-EB	Kao-EB 4-102	6	régulière
cruche 9b	Kao-EB	Kao-EB 4-101	3	rare
cruche 9c	Kao-EB	Kao-EB 4-103	1	exceptionnelle
cruche 10	Cal-EB P.13a	CF RuGa 5-601	1	exceptionnelle
cruche 11	Sab-EB	Sab-EB 5-301	5	régulière
cruche 12	Cal-EB P.13a	CF RuGa 4-401	5	régulière
		CF RuGa 4-402	0	exceptionnelle
	Sab-EB	Sab-EB 4-401	1	exceptionnelle
cruche 13	Kao-GR	Com-GrB 4-301	26	fréquente
	Sab-GR			
cruche 14	Cal-EO EO1d	CF RuGa 4-201	4	rare
	Cal-EB P.35a			
	Cal-CL	*CL-REC ?*	1	exceptionnelle
cruche 15	Kao-GR	Com-GrB 4-101	1	exceptionnelle
cruche 16	Cal-EO EO1a	CF RuGa 5-201	6	régulière
	Cal-EO EO1d			
	Cal-EO CFG1			
cruche 17	Kao-GRL	Com-L 4-101	26	fréquente
	Kao-GR			
	Sab-GR			
cruche 18a	Sab-CL	Com-ClB 4-201	1	exceptionnelle
cruche 18b	Sab-CL	Com-ClB 4-202	1	exceptionnelle
cruche 19a	Sab-CL	Com-ClB 5-302	1	exceptionnelle
cruche 19b	Sab-CL	Com-ClB 5-302	1	exceptionnelle
cruche 20	Sab-CL	Com-ClB 5-401	15	fréquente
cruche 21	Cal-EO EO1a	CF RuGa 4-301	3	rare
cruche 22	Sab-CL	Com-ClB 5-501	0	exceptionnelle
cruche 23a	Cal-EB P.13a	CF RuGa 5-102	2	rare
cruche 23b	Cal-EO EO1a	CF RuGa 5-101	0	exceptionnelle
plat 1a	TN	TN 2-301	2	rare
	Kao-GRL	Com-L 1-301	59	très fréquente
	Sab-GRL			
	Sab-CLL			
plat 1b	Kao-GRL	Com-L 1-302	10	régulière
	Sab-GRL			
plat 1c	TN	TN 2-401	1	exceptionnelle
	Sab-GRL	Com-L 1-401	2	rare
	Sab-GR			
plat 1d	R-POMP	*réf. Goudineau Meylan*	8	régulière
plat 1e	Cal-EO E.O.1a ; Sab-EO E.O.2a	CF RuGa 1-101	5	régulière
plat 1f	Cal-EO EO1a	CF RuGa 1-301	1	exceptionnelle
plat 1g	Cal-CL	*CL-REC ?*	1	exceptionnelle
plat 2	Kao-GRL	Com-L 1-201	11	régulière
plat 3	Cal-EN	CF RuGa 1-301	1	exceptionnelle
	Kao-GRL	Com-L 1-101	3	rare
bol 1a	Kao-GRL	Com-L 2-701	5	régulière
	Sab-GRL			
bol 1b	Sab-GRL	Com-L 2-702	2	rare
bol 2	Sab-GR	Com-GrB 2-401	1	exceptionnelle
jatte/coupe 1a	Kao-GRL	Com-L 2-602	1	exceptionnelle
jatte/coupe 1b	Sab-GRL	Com-L 2-601	4	rare
	Sab-CLL			
jatte/coupe 1c	Cal-EO EO1a	CF RuGa 2-303	14	régulière
jatte/coupe 1d	Cal-EO EO1a	CF RuGa 2-302	6	régulière
jatte/coupe 1e	Kao-GRL	Com-L 2-301	1	exceptionnelle
jatte/coupe 1f	Cal-EO EO1a, E.O.4	CF RuGa 2-301	2	rare
jatte/coupe 2	Kao-GRL	Com-L 2-401	43	très fréquente
	Sab-GRL			
	Kao-GR			
	Sab-GR			
	Sab-CLL			
jatte/coupe 3	Sab-GRL	Com-L 2-606	1	exceptionnelle
jatte/coupe 4a	Cal-EO C.F.G.1, EO1d	CF RuGa 2-101	5	régulière
jatte/coupe 4b	Cal-EO EO1a, E.O.4	CF RuGa 2-102	16	fréquente
jatte/coupe 5	Sab-GRL	Com-L 2-501	1	exceptionnelle
jatte/coupe 6a	Kao-GRL	Com-L 2-603	24	fréquente
	Sab-GRL			
	Sab-CLL			

Annexe 7.1.a. Correspondances entre appellations premières et types nouveaux (en italique, mention à d'autres référentiels) (suite).

Appellation première	Catégories	Types	NTI total	Fréquence
jatte/coupe 6b	Kao-GRL	Com-L 2-604	4	rare
	Sab-GRL			
	Sab-CLL			
	Sab-CLL			
jatte/coupe 6c	Sab-GRL	Com-L 2-605	1	exceptionnelle
jatte/coupe 6d	Cal-EO EO1a/SCBG	CF RuGa 2-401	4	rare
jatte/coupe 6e	Sab-GRL	Com-L 2-607	0	exceptionnelle
jatte/coupe 7	Sab-CL	Com-ClB 2-101	1	exceptionnelle
	Sab-NT	Sab-NT 2-101	1	exceptionnelle
jatte/coupe 8	Sab-NT	Sab-NT 2-201	1	exceptionnelle
jatte/coupe 9	TN	TN 2-101	16	fréquente
	Sab-GRL	Com-L 2-101	1	exceptionnelle
jatte/coupe 10	Cal-EO EO1a/SCBG	CF RuGa 2-501	1	exceptionnelle
jatte/coupe 11	Cal-EO E.O.1d	CF RuGa 2-201	1	exceptionnelle
jatte/coupe 12a	parois fines E.O.1b/E.O.2b	PF RuGa 2-201	9	régulière
jatte/coupe 12b	parois fines Lezoux	Lezoux 340	1	exceptionnelle
passoire 1	Cal-EO EO1a	CF RuGa 7-301	1	exceptionnelle
poellon patère 1	Sab-CL	Com-ClB 2-301	1	exceptionnelle
marmite 1a	Sab-GR	Com-GrB 2-203	1	exceptionnelle
marmite 1b	Kao-EB	Kao-EB 2-101	1	exceptionnelle
	Kao-GR	Com-GrB 2-201	36	très fréquente
	Sab-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 2-201	5	régulière
marmite 1c	Sab-GR	Com-GrB 2-202	2	rare
	Kao-GR			
marmite 1d	Kao-GR	Com-GrB 2-204	1	exceptionnelle
marmite 2	Cal-GR		1	exceptionnelle
marmite 3	Sab-GR	Com-GrB 2-301	1	exceptionnelle
marmite 4	Sab-EM	Sab-EM 2-101	2	rare
marmite 5	Com-Ind	*Hayes 197 BOB B1*	1	exceptionnelle
mortier 1	Cal-CL	*SAISON-GUICHON 2001 : fig. 4*	4	rare
mortier 2	Cal-CL		1	exceptionnelle
mortier 3	Cal-CL	*Haltern 59*	1	exceptionnelle
mortier 4	Cal-CL	*CL-REC 19c*	1	exceptionnelle
mortier 5	Sab-CL	Com-ClB 2-401	4	rare
couvercle 1	Cal-CL	*CL-REC 16b*	5	régulière
couvercle 2a	Cal-EO EO1a	CF RuGa 6-101	1	exceptionnelle
couvercle 2b	Kao-EB	Kao-EB 7-101	2	rare
	Kao-GR	Com-GrB 6-101	3	rare
	Sab-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 6-101	1	exceptionnelle
couvercle 2c	Com-It	*COM-IT 7*	2	rare
couvercle 3	Kao-GRL	Com-L 6-101	2	rare
couvercle 4a	Kao-GR	Com-GrB 6-202	12	régulière
	Sab-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 6-202	1	exceptionnelle
couvercle 4b	Kao-GR	Com-GrB 6-203	10	régulière
	Sab-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 6-203	2	rare
couvercle 4c	Kao-GR	Com-GrB 6-204	11	régulière
	Sab-GR			
	Sab-CL	Com-ClB 6-204	1	exceptionnelle
couvercle 4d	Sab-GR	Com-GrB 6-205	1	exceptionnelle
	Sab-NT	Sab-NT 6-205	1	exceptionnelle
couvercle 4e	Sab-GR	Com-GrB 6-201	7	régulière
couvercle 5	parois fines E.O.1b	PF RuGa 6-101	10	régulière
amphorisque 1	Cal-CL	*CL-REC 16f*	1	exceptionnelle
calice 1	Kao-EB	Kao-EB 7-101	1	exceptionnelle
	Sab-EB	Kao-EB 7-101	5	régulière
calice 2	Sab-EB	Sab-EB 7-301	0	exceptionnelle
calice 3	Cal-EO EO1a	CF RuGa 7-101	1	exceptionnelle
calice 4	Sab-EB	Sab-EB 7-201	0	exceptionnelle
type 101	Kao-EB	Kao-EB 7-201	1	exceptionnelle
type 102	Kao-GR	Com-GrB 5-301	1	exceptionnelle
	Cal-CL	*CL-REC ?*	2	rare
type 103	Cal-EO EO1a	CF RuGa 7-201	1	exceptionnelle
type 201	Sab-GRL	Com-L 2-901	1	exceptionnelle
type 202	TN	TN 2-201	1	exceptionnelle
	Kao-GRL	Com-L 2-201	2	rare
type 203	Sab-GR	Com-GrB 2-101	1	exceptionnelle
type 204	Sab-GRL	Com-L 2-801	2	rare
type 205	Kao-EB	Kao-EB 4-301	2	rare
Hermet 9	parois fines C.F.G.2	PF RuGa 2-100	2	rare
		PF RuGa 2-101	4	rare
		PF RuGa 2-102	3	rare
		PF RuGa 2-103	1	exceptionnelle

ANNEXE 7.2. FRÉQUENCES DES NOUVEAUX TYPES.

Annexe 7.2.a. Fréquence des types par ordre décroissant (NTI).

Types	NTI total	Fréquence
Com-GrB 3-203	141	très fréquente
Com-GrB 3-301	66	très fréquente
Com-L 1-301	59	très fréquente
Kao-EB 4-100	56	très fréquente
Com-L 2-401	43	très fréquente
Com-GrB 2-201	36	très fréquente
Com-L 4-202	33	très fréquente
Com-GrB 5-101	29	très fréquente
Com-ClB 3-203	27	fréquente
Com-GrB 4-301	26	fréquente
Com-L 4-101	26	fréquente
Com-L 2-603	24	fréquente
Com-GrB 3-303	19	fréquente
CF RuGa 2-102	16	fréquente
TN 2-101	16	fréquente
Com-GrB 3-201	15	fréquente
Com-GrB 3-302	15	fréquente
Com-ClB 5-401	15	fréquente
CF RuGa 4-101	14	régulière
CF RuGa 2-303	14	régulière
Com-GrB 6-202	12	régulière
Com-ClB 3-301	11	régulière
Com-L 1-201	11	régulière
Com-GrB 6-204	11	régulière
Sab-EB 4-101	10	régulière
Com-L 1-302	10	régulière
Com-GrB 6-203	10	régulière
PF RuGa 6-101	10	régulière
PF RuGa 2-201	9	régulière
Com-ClB 3-702	7	régulière
Com-GrB 6-201	7	régulière
Sab-EB 5-101	6	régulière
CF RuGa 5-501	6	régulière
Kao-EB 4-102	6	régulière
CF RuGa 5-201	6	régulière
CF RuGa 2-302	6	régulière
Kao-EB 3-101	5	régulière
Com-ClB 3-303	5	régulière
Com-L 4-201	5	régulière
Sab-EB 5-301	5	régulière
CF RuGa 4-401	5	régulière
CF RuGa 1-101	5	régulière
Com-L 2-701	5	régulière
CF RuGa 2-101	5	régulière
Com-ClB 2-201	5	régulière
Kao-EB 7-101	5	régulière
Com-GrB 3-401	4	rare
Com-GrB 3-202	4	rare
Com-L 4-202	4	rare
CF RuGa 3-401	4	rare
Sab-NT 3-101	4	rare
Com-GrB 3-501	4	rare
Com-GrB 5-102	4	rare
Com-ClB 5-201	4	rare
Kao-EB 5-101	4	rare
Com-ClB 5-501	4	rare
Kao-EB 5-102	4	rare
CF RuGa 5-301	4	rare
Kao-EB 5-201	4	rare
CF RuGa 4-201	4	rare
Com-L 2-601	4	rare
Com-L 2-604	4	rare
CF RuGa 2-401	4	rare
Com-ClB 2-401	4	rare
PF RuGa 2-101	4	rare
CF RuGa 3-101	3	rare
Com-ClB 3-701	3	rare
PF RuGa 3-202	3	rare
CF RuGa 5-401	3	rare
Kao-EB 4-101	3	rare
CF RuGa 4-301	3	rare
Com-L 1-101	3	rare
Com-GrB 6-101	3	rare
PF RuGa 2-102	3	rare
Com-GrB 3-203	2	rare
Sab-NT 3-203	2	rare
Com-L 4-203	2	rare
Com-GrB 3-701	2	rare
Com-ClB 3-703	2	rare
Com ClB 3-501	2	rare
Kao-EB 4-201	2	rare
Sab-EM 3-101	2	rare
Kao-EB 3-101	2	rare
Com-GrB 3-101	2	rare
CF RuGa 3-102	2	rare
Sab-EB 5-201	2	rare
CF RuGa 5-102	2	rare
TN 2-301	2	rare
Com-L 1-401	2	rare
Com-L 2-702	2	rare
CF RuGa 2-301	2	rare
Com-GrB 2-202	2	rare
Sab-EM 2-101	2	rare
Kao-EB 7-101	2	rare
Com-L 6-101	2	rare
Com-ClB 6-203	2	rare
Com-L 2-201	2	rare
Com-L 2-801	2	rare
Kao-EB 4-301	2	rare
PF RuGa 2-100	2	rare
Com-ClB 3-302	1	exceptionnelle
Sab-NT 3-303	1	exceptionnelle
Com-GrB 3-601	1	exceptionnelle
Sab-EB 3-101	1	exceptionnelle
Com-L 4-204	1	exceptionnelle
Com-GrB 3-901	1	exceptionnelle
Com-ClB 3-704	1	exceptionnelle
Sab-NT 3-501	1	exceptionnelle
Sab-EB 4-201	1	exceptionnelle
Com-ClB 4-101	1	exceptionnelle
Com-GrB 3-801	1	exceptionnelle
Com-ClB 3-501	1	exceptionnelle
Com-L 3-101	1	exceptionnelle
Com-GrB 3-1001	1	exceptionnelle
PF RuGa 3-101	1	exceptionnelle
Com-ClB 3-101	1	exceptionnelle
PF RuGa 3-201	1	exceptionnelle
CF RuGa 3-201	1	exceptionnelle
CF RuGa 3-301	1	exceptionnelle
Com-ClB 3-401	1	exceptionnelle
Com-ClB 5-101	1	exceptionnelle
Com-GrB 5-101	1	exceptionnelle
Com-GrB 5-103	1	exceptionnelle
Sab-EB 4-301	1	exceptionnelle
Com-GrB 5-201	1	exceptionnelle
Com-ClB 5-202	1	exceptionnelle
Com-L 5-101	1	exceptionnelle
Com-GrB 4-201	1	exceptionnelle
Kao-EB 4-103	1	exceptionnelle
CF RuGa 5-601	1	exceptionnelle
Sab-EB 4-401	1	exceptionnelle
Com-GrB 4-101	1	exceptionnelle
Com-ClB 4-201	1	exceptionnelle
Com-ClB 4-202	1	exceptionnelle
Com-ClB 5-302	1	exceptionnelle
Com-ClB 5-302	1	exceptionnelle
TN 2-401	1	exceptionnelle
CF RuGa 1-301	1	exceptionnelle
CF RuGa 1-301	1	exceptionnelle
Com-GrB 2-401	1	exceptionnelle
Com-L 2-602	1	exceptionnelle
Com-L 2-301	1	exceptionnelle
Com-L 2-606	1	exceptionnelle
Com-L 2-501	1	exceptionnelle
Com-L 2-605	1	exceptionnelle
Com-ClB 2-101	1	exceptionnelle
Sab-NT 2-101	1	exceptionnelle
Sab-NT 2-201	1	exceptionnelle
Com-L 2-101	1	exceptionnelle
CF RuGa 2-501	1	exceptionnelle
CF RuGa 2-201	1	exceptionnelle
CF RuGa 7-301	1	exceptionnelle
Com-ClB 2-301	1	exceptionnelle
Com-GrB 2-203	1	exceptionnelle
Kao-EB 2-101	1	exceptionnelle
Com-GrB 2-204	1	exceptionnelle
Com-GrB 2-301	1	exceptionnelle
CF RuGa 6-101	1	exceptionnelle
Com-ClB 6-101	1	exceptionnelle
Com-ClB 6-202	1	exceptionnelle
Com-ClB 6-204	1	exceptionnelle
Com-GrB 6-205	1	exceptionnelle
Sab-NT 6-205	1	exceptionnelle
Kao-EB 7-101	1	exceptionnelle
CF RuGa 7-101	1	exceptionnelle
Kao-EB 7-201	1	exceptionnelle
Com-GrB 5-301	1	exceptionnelle
CF RuGa 7-201	1	exceptionnelle
Com-L 2-901	1	exceptionnelle
TN 2-201	1	exceptionnelle
Com-GrB 2-101	1	exceptionnelle
PF RuGa 2-103	1	exceptionnelle
Com-ClB 3-601	0	exceptionnelle
CF RuGa 4-402	0	exceptionnelle
Com-ClB 5-501	0	exceptionnelle
CF RuGa 5-101	0	exceptionnelle
Com-L 2-607	0	exceptionnelle
Sab-EB 7-301	0	exceptionnelle
Sab-EB 7-201	0	exceptionnelle

Annexe 7.2.b. Fréquence des types par catégories typologiques et ordre décroissant (NTI).

Types	NTI total	Fréquence	
TN 2-101	16	fréquente	20
TN 2-301	2	rare	
TN 2-401	1	exceptionnelle	
TN 2-201	1	exceptionnelle	
Sab-NT 3-101	4	rare	11
Sab-NT 3-203	2	rare	
Sab-NT 6-205	1	exceptionnelle	
Sab-NT 3-501	1	exceptionnelle	
Sab-NT 3-303	1	exceptionnelle	
Sab-NT 2-201	1	exceptionnelle	
Sab-NT 2-101	1	exceptionnelle	
Sab-EM 3-101	2	rare	4
Sab-EM 2-101	2	rare	
Sab-EB 4-101	10	régulière	27
Sab-EB 5-101	6	régulière	
Sab-EB 5-301	5	régulière	
Sab-EB 5-201	2	rare	
Sab-EB 4-401	1	exceptionnelle	
Sab-EB 4-301	1	exceptionnelle	
Sab-EB 4-201	1	exceptionnelle	
Sab-EB 3-101	1	exceptionnelle	
Sab-EB 7-301	0	exceptionnelle	
Sab-EB 7-201	0	exceptionnelle	
PF RuGa 6-101	10	régulière	34
PF RuGa 2-201	9	régulière	
PF RuGa 2-101	4	rare	
PF RuGa 3-202	3	rare	
PF RuGa 2-102	3	rare	
PF RuGa 2-100	2	rare	
PF RuGa 3-201	1	exceptionnelle	
PF RuGa 3-101	1	exceptionnelle	
PF RuGa 2-103	1	exceptionnelle	
Kao-EB 4-100	56	très fréquente	99
Kao-EB 4-102	6	régulière	
Kao-EB 7-101	5	régulière	
Kao-EB 3-101	5	régulière	
Kao-EB 5-201	4	rare	
Kao-EB 5-102	4	rare	
Kao-EB 5-101	4	rare	
Kao-EB 4-101	3	rare	
Kao-EB 7-101	2	rare	
Kao-EB 4-301	2	rare	
Kao-EB 4-201	2	rare	
Kao-EB 3-101	2	rare	
Kao-EB 7-201	1	exceptionnelle	
Kao-EB 7-101	1	exceptionnelle	
Kao-EB 4-103	1	exceptionnelle	
Kao-EB 2-101	1	exceptionnelle	
Com-L 1-301	59	très fréquente	253
Com-L 2-401	43	très fréquente	
Com-L 4-202	33	très fréquente	
Com-L 4-101	26	fréquente	
Com-L 2-603	24	fréquente	
Com-L 1-201	11	régulière	
Com-L 1-302	10	régulière	
Com-L 4-201	5	régulière	
Com-L 2-701	5	régulière	
Com-L 4-202	4	rare	
Com-L 2-604	4	rare	
Com-L 2-601	4	rare	
Com-L 1-101	3	rare	
Com-L 6-101	2	rare	
Com-L 4-203	2	rare	
Com-L 2-801	2	rare	
Com-L 2-702	2	rare	
Com-L 2-201	2	rare	
Com-L 1-401	2	rare	
Com-L 5-101	1	exceptionnelle	
Com-L 4-204	1	exceptionnelle	
Com-L 3-101	1	exceptionnelle	
Com-L 2-901	1	exceptionnelle	
Com-L 2-606	1	exceptionnelle	
Com-L 2-605	1	exceptionnelle	
Com-L 2-602	1	exceptionnelle	
Com-L 2-501	1	exceptionnelle	
Com-L 2-301	1	exceptionnelle	
Com-L 2-101	1	exceptionnelle	
Com-L 2-607	0	exceptionnelle	

Types	NTI total	Fréquence	
Com-GrB 3-203	141	très fréquente	430
Com-GrB 3-301	66	très fréquente	
Com-GrB 2-201	36	très fréquente	
Com-GrB 5-101	29	très fréquente	
Com-GrB 4-301	26	fréquente	
Com-GrB 3-303	19	fréquente	
Com-GrB 3-302	15	fréquente	
Com-GrB 3-201	15	fréquente	
Com-GrB 6-202	12	régulière	
Com-GrB 6-204	11	régulière	
Com-GrB 6-203	10	régulière	
Com-GrB 6-201	7	régulière	
Com-GrB 5-102	4	rare	
Com-GrB 3-501	4	rare	
Com-GrB 3-401	4	rare	
Com-GrB 3-202	4	rare	
Com-GrB 6-101	3	rare	
Com-GrB 3-701	2	rare	
Com-GrB 3-203	2	rare	
Com-GrB 3-101	2	rare	
Com-GrB 2-202	2	rare	
Com-GrB 6-205	1	exceptionnelle	
Com-GrB 5-301	1	exceptionnelle	
Com-GrB 5-201	1	exceptionnelle	
Com-GrB 5-103	1	exceptionnelle	
Com-GrB 5-101	1	exceptionnelle	
Com-GrB 4-201	1	exceptionnelle	
Com-GrB 4-101	1	exceptionnelle	
Com-GrB 3-901	1	exceptionnelle	
Com-GrB 3-801	1	exceptionnelle	
Com-GrB 3-601	1	exceptionnelle	
Com-GrB 3-1001	1	exceptionnelle	
Com-GrB 2-401	1	exceptionnelle	
Com-GrB 2-301	1	exceptionnelle	
Com-GrB 2-204	1	exceptionnelle	
Com-GrB 2-203	1	exceptionnelle	
Com-GrB 2-101	1	exceptionnelle	
Com-ClB 3-203	27	fréquente	108
Com-ClB 5-401	15	fréquente	
Com-ClB 3-301	11	régulière	
Com-ClB 3-702	7	régulière	
Com-ClB 3-303	5	régulière	
Com-ClB 2-201	5	régulière	
Com-ClB 5-501	4	rare	
Com-ClB 5-201	4	rare	
Com-ClB 2-401	4	rare	
Com-ClB 3-701	3	rare	
Com-ClB 6-203	2	rare	
Com-ClB 3-703	2	rare	
Com ClB 3-501	2	rare	
Com-ClB 6-204	1	exceptionnelle	
Com-ClB 6-202	1	exceptionnelle	
Com-ClB 6-101	1	exceptionnelle	
Com-ClB 5-302	1	exceptionnelle	
Com-ClB 5-302	1	exceptionnelle	
Com-ClB 5-202	1	exceptionnelle	
Com-ClB 5-101	1	exceptionnelle	
Com-ClB 4-202	1	exceptionnelle	
Com-ClB 4-201	1	exceptionnelle	
Com-ClB 4-101	1	exceptionnelle	
Com-ClB 3-704	1	exceptionnelle	
Com-ClB 3-501	1	exceptionnelle	
Com-ClB 3-401	1	exceptionnelle	
Com-ClB 3-302	1	exceptionnelle	
Com-ClB 3-101	1	exceptionnelle	
Com-ClB 2-301	1	exceptionnelle	
Com-ClB 2-101	1	exceptionnelle	
Com-ClB 5-501	0	exceptionnelle	
Com-ClB 3-601	0	exceptionnelle	

Types	NTI total	Fréquence	
CF RuGa 2-102	16	fréquente	119
CF RuGa 4-101	14	régulière	
CF RuGa 2-303	14	régulière	
CF RuGa 5-501	6	régulière	
CF RuGa 5-201	6	régulière	
CF RuGa 2-302	6	régulière	
CF RuGa 4-401	5	régulière	
CF RuGa 2-101	5	régulière	
CF RuGa 1-101	5	régulière	
CF RuGa 5-301	4	rare	
CF RuGa 4-201	4	rare	
CF RuGa 3-401	4	rare	
CF RuGa 2-401	4	rare	
CF RuGa 5-401	3	rare	
CF RuGa 4-301	3	rare	
CF RuGa 3-101	3	rare	
CF RuGa 5-102	2	rare	
CF RuGa 3-102	2	rare	
CF RuGa 2-301	2	rare	
CF RuGa 7-301	1	exceptionnelle	
CF RuGa 7-201	1	exceptionnelle	
CF RuGa 7-101	1	exceptionnelle	
CF RuGa 6-101	1	exceptionnelle	
CF RuGa 5-601	1	exceptionnelle	
CF RuGa 3-301	1	exceptionnelle	
CF RuGa 3-201	1	exceptionnelle	
CF RuGa 2-501	1	exceptionnelle	
CF RuGa 2-201	1	exceptionnelle	
CF RuGa 1-301	1	exceptionnelle	
CF RuGa 1-301	1	exceptionnelle	
CF RuGa 5-101	0	exceptionnelle	
CF RuGa 4-402	0	exceptionnelle	

ANNEXE 8 : SYNTHÈSE

Annexe 8.a. Fréquence par horizon de la vaisselle en présence à Javols selon leur origine (% du NMI total de la vaisselle de chaque horizon).

		horizons																			
		1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	Productions reconnues	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
non tournée	Sab-NT	*1*	*2,4%*	*17*	*8,2%*	*7*	*2,5%*	*1*	*1,3%*	*6*	*1,6%*	*3*	*2,1%*	*2*	*0,7%*	*5*	*1,7%*	*2*	*1,4%*	44	2,4%
Italie ou Lyon	Italie ou Lyon	2	4,8%	8	3,8%	7	2,5%	1	1,3%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	20	1,1%
	Parois fines Lyon CF2	0	0,0%	1	0,5%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	Com-It	0	0,0%	1	0,5%	1	0,4%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	R-POMP VRP3b	0	0,0%	1	0,5%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	Total	*2*	*4,8%*	*11*	*5,3%*	*11*	*4,0%*	*1*	*1,3%*	*1*	*0,3%*	*2*	*1,4%*	*0*	*0,0%*	*1*	*0,3%*	*0*	*0,0%*	*29*	*1,6%*
Gaule du Centre	Lezoux	0	0,0%	5	2,4%	1	0,4%	0	0,0%	4	1,1%	4	2,7%	14	5,1%	5	1,7%	6	4,1%	39	2,1%
	Gaule du Centre indét.	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	1	0,1%
	Céramique métallescente	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	2,2%	5	1,7%	3	2,0%	14	0,8%
	Parois fines Lezoux	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,3%	2	0,5%	1	0,7%	2	0,7%	1	0,3%	0	0,0%	7	0,4%
	Glaçurée plombifère	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	Terra nigra	7	16,7%	8	3,8%	13	4,7%	0	0,0%	2	0,5%	2	1,4%	1	0,4%	1	0,3%	0	0,0%	34	1,8%
	Kao-EB	6	14,3%	35	16,8%	23	8,3%	4	5,3%	25	6,6%	9	6,2%	3	1,1%	8	2,8%	3	2,0%	116	6,3%
	Sab-EB P.26b	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	1	1,3%	0	0,0%	4	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	0,3%
	VRP2	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,7%	4	0,2%
	Total	*13*	*31,0%*	*48*	*23,1%*	*38*	*13,7%*	*6*	*7,9%*	*36*	*9,5%*	*20*	*13,7%*	*26*	*9,5%*	*21*	*7,3%*	*14*	*9,5%*	*222*	*12,1%*
La Graufesenque	La Graufesenque	0	0,0%	11	5,3%	63	22,7%	8	10,5%	71	18,7%	18	12,3%	7	2,5%	10	3,5%	2	1,4%	190	10,3%
	Parois fines C.F.G2	0	0,0%	0	0,0%	7	2,5%	1	1,3%	1	0,3%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	0,5%
	Parois fines E.O.1b	0	0,0%	0	0,0%	3	1,1%	4	5,3%	18	4,7%	2	1,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	27	1,5%
	Cal-EO C.F.G.1	3	7,1%	4	1,9%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	0,4%
	Cal-EO E.O.1a	2	4,8%	3	1,4%	19	6,9%	7	9,2%	45	11,9%	21	14,4%	3	1,1%	6	2,1%	3	2,0%	109	5,9%
	Cal-EO E.O.1d	1	2,4%	6	2,9%	7	2,5%	3	3,9%	2	0,5%	3	2,1%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	23	1,3%
	Cal-EG	0	0,0%	1	0,5%	1	0,4%	1	1,3%	3	0,8%	3	2,1%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	10	0,5%
	Cal-EB P.35a	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	1	1,3%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	Cal-EB P.13a	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,3%	2	0,5%	1	0,7%	1	0,4%	3	1,0%	3	2,0%	11	0,6%
	Cal-EN	1	2,4%	1	0,5%	1	0,4%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	Total	*7*	*16,7%*	*26*	*12,5%*	*103*	*37,2%*	*26*	*34,2%*	*143*	*37,7%*	*50*	*34,2%*	*12*	*4,4%*	*19*	*6,6%*	*9*	*6,1%*	*395*	*21,5%*
Banassac	Banassac	*0*	*0,0%*	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	1	0,7%	25	9,1%	7	2,4%	1	0,7%	35	1,9%
Locale ou régionale lissée	Kao-GRL	5	11,9%	20	9,6%	14	5,1%	3	3,9%	19	5,0%	4	2,7%	20	7,3%	11	3,8%	11	7,4%	107	5,8%
	Sab-GRL	0	0,0%	4	1,9%	4	1,4%	1	1,3%	5	1,3%	6	4,1%	39	14,2%	58	20,1%	21	14,2%	138	7,5%
	Sab-CLL	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	2	0,5%	1	0,7%	4	1,5%	5	1,7%	2	1,4%	15	0,8%
	Total	*5*	*11,9%*	*24*	*11,5%*	*19*	*6,9%*	*4*	*5,3%*	*26*	*6,9%*	*11*	*7,5%*	*63*	*22,9%*	*74*	*25,7%*	*34*	*23,0%*	*260*	*14,1%*
Locale ou régionale brute	Kao-GR	2	4,8%	36	17,3%	38	13,7%	11	14,5%	57	15,0%	8	5,5%	36	13,1%	34	11,8%	28	18,9%	250	13,6%
	Sab-GR	2	4,8%	17	8,2%	20	7,2%	10	13,2%	37	9,8%	11	7,5%	52	18,9%	81	28,1%	20	13,5%	250	13,6%
	Sab-CL	4	9,5%	6	2,9%	16	5,8%	5	6,6%	36	9,5%	24	16,4%	36	13,1%	22	7,6%	19	12,8%	168	9,1%
	Total	*8*	*19,0%*	*59*	*28,4%*	*74*	*26,7%*	*26*	*34,2%*	*130*	*34,3%*	*43*	*29,5%*	*124*	*45,1%*	*137*	*47,6%*	*67*	*45,3%*	*668*	*36,3%*
Sab-EB locale	Sab-EB P.3/P.5/P.10	*0*	*0,0%*	*2*	*1,0%*	*4*	*1,4%*	*3*	*3,9%*	*5*	*1,3%*	*5*	*3,4%*	*10*	*3,6%*	*14*	*4,9%*	*10*	*6,8%*	*53*	*2,9%*
Autres provenances	Espalion	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	Montans	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,3%	1	0,3%	0	0,0%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	Gaule du Sud indét.	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	2,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,2%
	Parois fines CF1	3	7,1%	7	3,4%	3	1,1%	0	0,0%	6	1,6%	0	0,0%	3	1,1%	2	0,7%	1	0,7%	25	1,4%
	Parois fines E.O.2b	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	Cal-EO E.O.4	0	0,0%	1	0,5%	2	0,7%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	5	0,3%
	Sab-EO E.O.2.a	0	0,0%	0	0,0%	4	1,4%	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	2	1,4%	8	0,4%
	Cal-EB P.54a	1	2,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,1%
	Kao-EN	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	Sab-ER	0	0,0%	1	0,5%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	Cal-GR	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,8%	0	0,0%	1	0,4%	0	0,0%	0	0,0%	5	0,3%
	Cal-CL	1	2,4%	7	3,4%	6	2,2%	3	3,9%	14	3,7%	8	5,5%	5	1,8%	6	2,1%	7	4,7%	57	3,1%
	Com-Ind	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,1%
	Sab-EM	1	2,4%	1	0,5%	2	0,7%	3	3,9%	1	0,3%	0	0,0%	1	0,4%	1	0,3%	1	0,7%	11	0,6%
	VRP1	0	0,0%	1	0,5%	2	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,2%
	Total	*6*	*14,3%*	*21*	*10,1%*	*21*	*7,6%*	*9*	*11,8%*	*31*	*8,2%*	*11*	*7,5%*	*13*	*4,7%*	*10*	*3,5%*	*11*	*7,4%*	*133*	*7,2%*
	Total céra. horizon	42	100,0%	208	100,0%	277	100,0%	76	100,0%	379	100,0%	146	100,0%	275	100,0%	288	100,0%	148	100,0%	1839	100,0%

Annexe 8.b. Fréquence par horizon des céramiques fines et communes au sein du vaisselier (% du NMI total de la vaisselle de chaque horizon).

	horizons																		
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
fines	26	61,9%	96	46,2%	164	59,2%	39	51,3%	194	51,2%	80	54,8%	79	28,7%	64	22,2%	36	24,3%	778	42,3%
communes	16	38,1%	112	53,8%	113	40,8%	37	48,7%	185	48,8%	66	45,2%	196	71,3%	224	77,8%	112	75,7%	1061	57,7%
Total vaisselle	42	100,0%	208	100,0%	277	100,0%	76	100,0%	379	100,0%	146	100,0%	275	100,0%	288	100,0%	148	100,0%	1839	100,0%

Annexe 8.c. Fréquence par horizon des céramiques claires et noires au sein du vaisselier (% du NMI total de la vaisselle de chaque horizon).

	horizons																		
	1		2		3		4a		4b		4c		5		6		7		NMI total	
	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%hor.	ind	%
céramiques claires	24	57,1%	101	48,6%	177	63,9%	49	64,5%	243	64,1%	108	74,0%	114	41,5%	88	30,6%	60	40,5%	964	52,4%
céramiques noires	18	42,9%	107	51,4%	100	36,1%	27	35,5%	136	35,9%	38	26,0%	161	58,5%	200	69,4%	88	59,5%	875	47,6%
Total vaisselle	42	100,0%	208	100,0%	277	100,0%	76	100,0%	379	100,0%	146	100,0%	275	100,0%	288	100,0%	148	100,0%	1839	100,0%

ANNEXE 9 : LOCALISATION DES SITES DE COMPARAISON

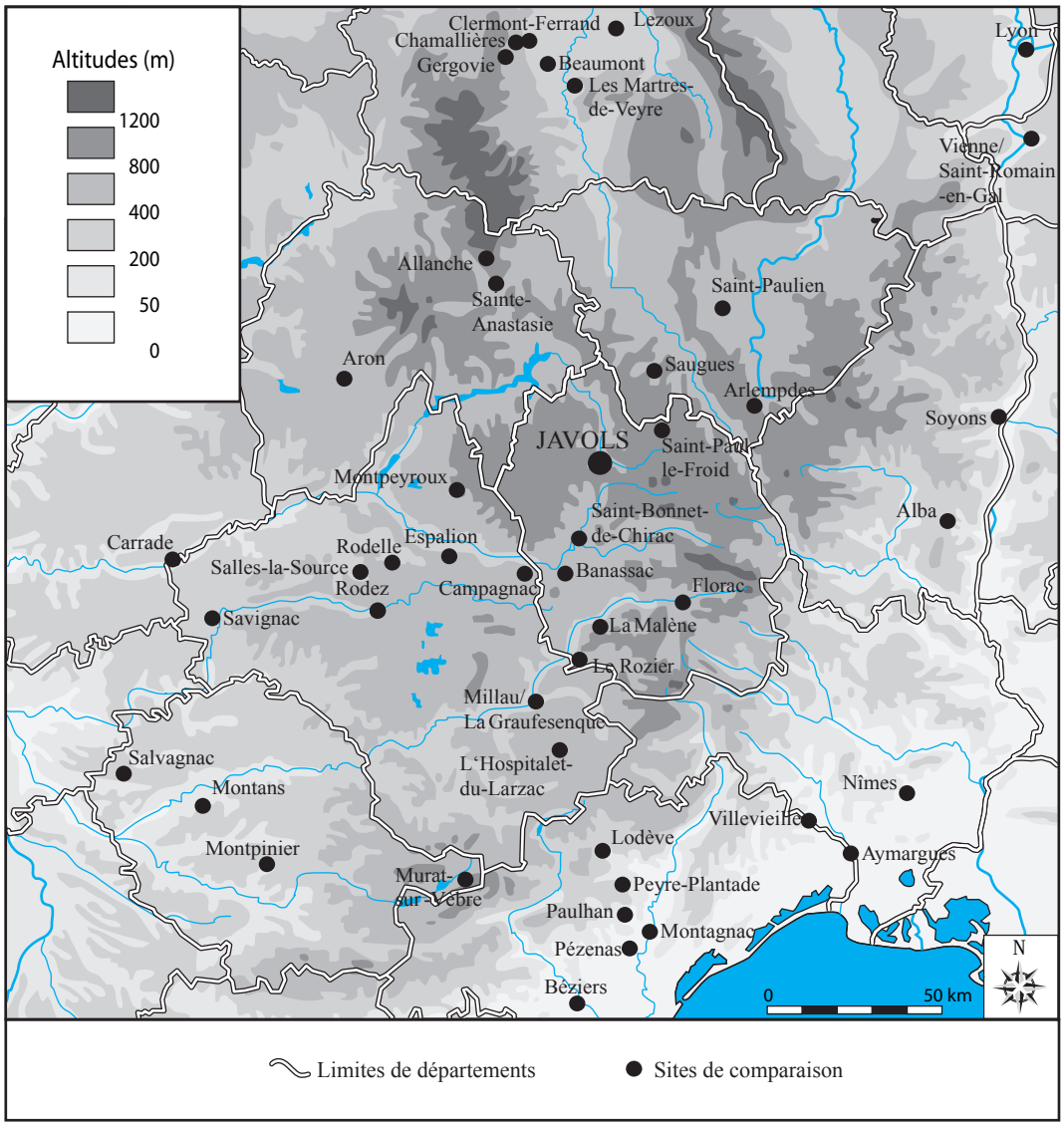

Annexe 9a. Localisation des sites de comparaison mentionnés dans le texte (d'après TRÉMENT *et al.* 2007 : fig. 2 ; ODE 2005 : fig. i.2 ; BÉMONT, JACOB 1986 : fig. 1 ; 86Hhttp://www.lattara.net/archeonline_web/import_archeonline.html : carte du Languedoc et des ses marges, UMR 5140).

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Documentation de fouilles 714
Annexe 1.1.Documentations de JQR97/01 (ensembles 2 et 4) 716
Annexe 1.2. Documentations de JCN97 (ensemble 5) 718
Annexe 1.3. Documentations de JSE98 (ensemble 7 et 8) 719
Annexe 1.4. Documentations de JTS98 (ensemble 4) 720
Annexe 1.5. Documentations de JSF99/00 (ensemble 11 et 12) 723
Annexe 1.6. Documentations de JLD00 (ensemble 14) 725
Annexe 1.7. Documentations de JMP00 (ensembles 3 et 16) 727
Annexe 1.8. Documentations de JTM00/01 (ensembles 17 et 18) 728
Annexe 1.9. Documentations de JBN01/04 (ensembles 9, 10 et 19) 730
Annexe 1.10. Documentations de JPO01/02 (ensembles 25, 26, 27 et 15) 732
Annexe 1.11. Documentations de JRE02 (ensembles 22 et 24) 735
Annexe 1.12. Documentations de JPN02 (ensembles 20 et 21) 736
Annexe 1.13. Documentations de JLP03 (ensemble 1) 739
Annexe 1.14. Documentations de JTD04 (ensemble 23) 740
Annexe 2 : Base de données 742
Annexe 3 : Répertoire illustré des groupes techniques 745
Annexe 4 : Quantifications des ensembles 764
Annexe 4.1. Quantification de l'horizon 1, ensemble 1 765
Annexe 4.2. Horizon 2 766
Annexe 4.2.1. Quantification de l'ensemble 19 766
Annexe 4.2.2. Quantification de l'ensemble 9 768
Annexe 4.2.3. Quantification de l'ensemble 10 768
Annexe 4.3. Horizon 3 769
Annexe 4.3.1 Quantification de l'ensemble 2 769
Annexe 4.3.2. Quantification de l'ensemble 7 771
Annexe 4.3.3. Quantification de l'ensemble 23 772
Annexe 4.3.4. Quantification de l'ensemble 25 774
Annexe 4.3.5. Quantification de l'ensemble 26 774
Annexe 4.3.6. Quantification de l'ensemble 27 774
Annexe 4.3.7. Quantification de l'ensemble 15 774
Annexe 4.4. Horizon 4 (dont 4a, 4b et 4c) 775
Annexe 4.4.1. Quantification de l'ensemble 13 775
Annexe 4.4.2. Quantification de l'ensemble 5 (horizon 4a) 776
Annexe 4.4.3. Quantification de l'ensemble 4 (horizon 4b) 778
Annexe 4.4.4. Quantification de l'ensemble 6 (horizon 4b) 780
Annexe 4.4.5. Quantification de l'ensemble 12 (horizon 4b) 782
Annexe 4.4.6. Quantification de l'ensemble 3 (horizon 4c) 784
Annexe 4.4.7. Quantification de l'ensemble 16 (horizon 4c) 785
Annexe 4.4.8. Quantification de l'ensemble 22 (horizon 4c) 786
Annexe 4.4.9. Quantification de l'ensemble 24 (horizon 4c) 788
Annexe 4.5. Horizon 5 789
Annexe 4.5.1. Quantification de l'ensemble 8 789
Annexe 4.5.2. Quantification de l'ensemble 20 790
Annexe 4.5.3. Quantification de l'ensemble 21 792
Annexe 4.6. Horizon 6 793
Annexe 4.6.1. Quantification de l'ensemble 17 793
Annexe 4.6.2. Quantification de l'ensemble 18 794
Annexe 4.7. Horizon 7 796
Annexe 4.7.1. Quantification de l'ensemble 11 796
Annexe 4.7.2. Quantification de l'ensemble 14 798
Annexe 5 : Quantifications des catégories et groupes techniques 799
Annexe 5.1. Quantification des classes céramiques 800
Annexe 5.2. Quantification des céramiques fines 801
Annexe 5.2.1. Quantification des sigillées 805
Annexe 5.2.2. Quantification des céramiques métallescentes 806
Annexe 5.2.3. Quantification des parois fines 806
Annexe 5.2.4. Quantification des *terrae nigrae* 806
Annexe 5.2.5. Quantification des céramiques à engobe orangé (Cal-EO et Sab-EO) 806
Annexe 5.2.6.Quantification des Cal-EG 807
Annexe 5.2.7. Quantification des céramiques à engobe blanc (Kao-EB, Sab-EB et Cal-EB) 807
Annexe 5.2.8. Quantification des Cal-EN 808
Annexe 5.2.9. Bilan sur les céramiques fines 809
Annexe 5.3. Quantification des lampes à huile 810
Annexe 5.4. Quantification des céramiques communes 810
Annexe 5.4.1. Quantification des céramiques grises lissées (Kao-GRL et Sab-GRL) 814
Annexe 5.4.2. Quantification des Sab-CLL 814
Annexe 5.4.3. Quantification des céramiques grises (Kao-GR et Sab-GR et Cal-GR) 815
Annexe 5.4.4. Quantification des céramiques claires (Sab-CL et Cal-CL) 816

Annexe 5.4.5. Quantification des Sab-NT....817
Annexe 5.4.6. Quantification des R-POMP....817
Annexe 5.4.7. Quantification des COM-IT....817
Annexe 5.4.8. Quantification des Sab-EM....817
Annexe 5.4.9. Bilan sur les céramiques communes....818
Annexe 5.5. Quantification des amphores....819
Annexe 6 : Quantifications des Formes des catégories méconnues....821
Annexe 6.1. Quantification des formes....822
Annexe 6.2. Distribution des diamètres des formes....826
Annexe 6.3. Évolution des fonctions culinaires....827
Annexe 6.4. Correspondances entre catégories, productions et formes....828
Annexe 7 : Correspondances entre appellations premières et nouveaux types et fréquence des types....831
Annexe 7.1. Correspondances entre appellations premières et nouveaux types....832
Annexe 7.2. Fréquences des nouveaux types....835
Annexe 8 : Synthèse....837
Annexe 9 : Localisation des sites de comparaison....839
Liste des Annexes....841

Résumé

La connaissance céramologique pour le Haut-Empire dans le sud-est du Massif Central présente de nombreux paradoxes : alors que cette région contient aux I^{er} et aux II^{ème} s. de puissantes officines distribuant leurs céramiques fines à travers tout l'Empire, on connaît très mal la vaisselle consommée dans la région même. L'étude ici présentée se propose de combler en partie ce vide documentaire, en prenant comme focale le site de Javols-*Anderitum*, chef-lieu antique de la cité des Gabales (actuelle Lozère). À partir d'ensembles céramiques homogènes allant de la fin du I^{er} s. av. J.-C. à la fin du III^{ème} s. ap. l'analyse s'est attachée à étudier les catégories céramiques en vigueur à Javols, à en cerner la chronologie, la fonction et l'origine. Cette étude a donc permis d'établir plusieurs référentiels chrono-typologiques qui sont ouverts aux recherches futures et devraient permettre une meilleure discussion entre archéologues.

L'analyse s'est aussi attachée à replacer la consommation céramique des habitants de cette capitale gallo-romaine dans un cadre économique et culturel plus vaste. Ainsi, il apparaît que, dès les premiers temps du chef-lieu gabale, la pénétration du modèle méditerranéen est très fortement perceptible au travers de la vaisselle de table. Toutefois, cette acculturation s'acquiert non par des importations italiques, mais par la continuité de liens culturels économiques et commerciaux avec les Arvernes au nord et par l'émergence des grandes officines de Gaule du sud. La batterie culinaire, en revanche, si elle profite des progrès techniques réalisés par les artisans potiers, ne marquent pas l'adoption franche d'une alimentation à la romaine. D'un point de vue économique, l'approvisionnement céramique de Javols et d'autres sites régionaux paraît étroitement lié, jusqu'à la fidélité, aux grandes officines de Gaule du sud, principalement à La Graufesenque. Ces sites de consommation profitent alors de l'essor de l'atelier rutène mais souffrent tout autant de l'arrêt de ses productions et doivent y répondre par l'émergence d'un nouveau vaisselier original à partir du milieu du II^{ème} s. ap. J.-C.

Mots-clés :

Céramique, Haut-Empire, Javols, sud-est du Massif Central, chrono-typologie, économie, échange, commerce, acculturation, manières de table, batterie culinaire, faciès.

Abstract

The south-east Massif Central's ceramological knowledge during the Upper Empire leads to numerous paradoxes : whereas this area includes in the 1st and 2nd centuries leading workshops dealing out their fine ceramics throughout the whole Empire, one bare knows the crockery used in this area. This study aims at filling partly this documentary gap, focusing on the site of Javols-*Anderitum*, the Gabales' city ancient chief town (Lozère nowadays). The analysis, which delt with homogeneous ceramic sets dating back to the end of the 1st century b.C. until the end of the 3^{d} century p.C., intended to study the ceramic categories present in Javols, as well as to identify their chronology, function and origin. This work therefore managed to establish different chrono-typological referentials, which remain open to further research and should allow better discussion between archaeologists.

The analysis also intended to set the ceramics the inhabitants of this gallo-roman capital used in a wider economical and cultural frame. Since the very beginnings of the Gabales' chief town, the mediterranean model's penetration thus appeared quite deep as far as crockery is concerned. Yet this acculturation occurred not because of italic import, but is rather on the one hand the consequence of unbroken cultural, economical and commercial links with Arverns on the north, on the other the result of leading workshops emerging in the south of Gaul. The whole set of kitchen ustensils, though tooking advantage of potters' technical improvements, nevertheless betrays not a clear adoption of a roman alimentation. From an economical point of view, Javols' as well as other local sites' ceramic supplies seem to be tightly fastened with the leading workshops from the south of Gaul, especially with La Graufesenque. Those consumption sites then take advantage from the Rutenian workshop's rise, yet all the more suffer from its production breaking off, hence the emergence of a new and original crockery from the middle of the 2nd century p.C.

Keywords

Ceramic, Upper Empire, Javols, south-east Massif Central, chrono-typology, economy, exchange, trade, acculturation, foodways and customs, kitchen ustensils, facies.